



Digitized by the Internet Archive
in 2012 with funding from
University of Toronto



1
1A
22

COLLECTION
INTÉGRALE ET UNIVERSELLE

DES

ORATEURS SACRÉS
DU PREMIER ORDRE,

SAVOIR : BOURDALOUE, BOSSUET, FÉNELON, MASSILLON,

COLLECTION ÉGALEMENT INTÉGRALE ET UNIVERSELLE

DES ORATEURS SACRÉS DU SECOND ORDRE

SAVOIR : DE LINGENDES, LEJEUNE, JOLY, DE LA COLOMBIÈRE, CHEMINAIS, GIROUST, D'ARGENTRÉ,
D'ORLÉANS, MASCARON, BOILEAU, ANSELME, FLÉCHIER, RICHARD (L'AVOCAT),
LAROCHÉ, HUBERT, MABOUL, HONORÉ GAILLARD, LES DEUX TERRASSON, DE LA RUE, DE
NESMOND, MATTH. PONCET DE LA RIVIÈRE, DU JARRY, DE LA BOISSIÈRE, DE LA
PARISIÈRE, J.-B. MOLINIER, SOANEN, BRETONNEAU, PALLU, DUFAY, MONGIN, BALLET
SÉGAUD, SURIAN, SENSARIC, CICÉRI, SÉGUY, PÉRUSSEAU, TRUBLET, PERRIN,
DE LA TOUR DU PIN, LAFITAU, D'ALÈGRE, CLÉMENT, CLAUDE DE NEUVILLE, DOM
VINCENT, DE LA BERTHONIE, GRIFFET, COUTURIER, LE CHAPELAIN, POULLE,
CAMBACÉRÈS, ÉLIZÉE, GÉRY, BEURRIER, DE BOISMONT, MAROLLES, MAURY,

ENFIN COLLECTION INTÉGRALE, OU CHOISIE, DE LA PLUPART

DES ORATEURS SACRÉS DU TROISIÈME ORDRE,

SAVOIR : CAMUS, COTON, CAUSSIN, GODEAU, E. MOLINIER, CASTILLON, DE BOURZEIS, BIROAT, TEXIER, NICOLAS DE DIJON,
SENAULT, FRANÇOIS DE TOULOUSE, TREUVÉ, G. DE SAINT-MARTIN, BRETTEVILLE, HOUDRY, DE FROMENTIÈRES,
DE LA CHAMBRE, MAIMBOURG, SIMON DE LA VIERGE, LE BOUX, MASSON, AUGUSTIN DE NARBONNE, PESSE,
CHAUCHEMER, DE LA VOLPILIERE, BERTAL, DAMASCÈNE, SÉRAPHIN, QUIQUERAN DE BEAUJEU,
DE LA CHÉTARDIE, CHAMPIGNY, LORIOT, JÉRÔME DE PARIS, GEOFFRIN, RENAUD, BÉGAULT, BOURRÉE,
HERMANT, MICHEL PONCET DE LA RIVIÈRE, CHARAUD, DANIEL DE PARIS, INGOULT, POISSON,
PACAUD, PRÉVOT, DE LATOUR, DE TRACY, PRADAL, DU TREUL, ASSELIN, COLLET,
JARD, CH. DE NEUVILLE, PAPIILLON, GIRARDOT, RICHARD (L'ABBÉ), GEOFFROY, BAUPRAND,
DE L'ÉCLUSE DES LOGES, FOSSARD, TALBERT, BARUTEL, TORNÉ,
FAUCHET, FELLER, ROQUELAURE, VILLEDIEU, ASSELINE,
(LES ORATEURS MARQUÉS D'UNE * ÉTAIENT MEMBRES DE L'ACADÉMIE,)

ET BEAUCOUP D'AUTRES ORATEURS, TANT ANCIENS QUE CONTEMPORAINS, DU SECOND COMME DU TROISIÈME ORDRE,
DONT LES NOMS NE POURRONT ÊTRE FIXÉS QUE POSTÉRIEUREMENT ;

PUBLIÉE, SELON L'ORDRE CHRONOLOGIQUE,

AFIN DE PRÉSENTER, COMME SOUS UN COUP D'ŒIL, L'HISTOIRE DE LA PRÉDICATION EN FRANCE, PENDANT
TROIS SIÈCLES, AVEC SES COMMENCEMENTS, SES PROGRÈS, SON APOGÉE, SA DÉCADENCE ET SA RENAISSANCE ;

PAR M. L'ABBÉ MIGNE,

ÉDITEUR DES COURS COMPLETS SUR CHAQUE BRANCHE DE LA SCIENCE RELIGIEUSE

60 VOL. IN-4°. PRIX : 5 FR. LE VOL. POUR LE SOUSCRIPTEUR A LA COLLECTION ENTIÈRE ; 6 FR.
POUR LE SOUSCRIPTEUR A TEL OU TEL ORATEUR EN PARTICULIER.

TOME QUATORZIÈME,

CONTENANT LA PREMIÈRE PARTIE DES ŒUVRES COMPLÈTES DE BOURDALOUE.

S'IMPRIME ET SE VEND CHEZ J.-P. MIGNE, ÉDITEUR,
AUX ATELIERS CATHOLIQUES, RUE D'AMBOISE, AU PETIT-MONTROUGE,
BARRIÈRE D'ENFER DE PARIS.



INDEX

DES AUTEURS ET DES SERMONS CONTENUS DANS CE VOLUME.

BOURDALOUE.

Préface et lettres diverses.	col.	9
Premier avent prêché devant le roi.		39
Second avent prêché devant le roi.		165
Carême.		283
Mystères.		961

BX

1756

A2 M5

1844

V. 14

PRÉFACE DU P. BRETONNEAU,

AVEC DES NOTES CRITIQUES ET HISTORIQUES.

Il est bien juste que notre compagnie rende en quelque sorte au P. Bourdaloue ce qu'elle en a reçu ; et qu'après l'honneur qu'il lui a fait (1), elle s'intéresse à conserver la mémoire d'un homme qu'elle a regardé comme un de ses premiers ornements, tandis qu'elle a eu le bonheur de le posséder, et qu'elle pleure encore depuis qu'elle l'a perdu. Mais, après tout, ce n'est point tant dans cette vue qu'on publie les ouvrages de ce célèbre prédicateur, que pour le bien des âmes, et pour perpétuer les fruits de son zèle. Il y a lieu de croire que ses sermons, mis sous les yeux, sans être soutenus ni de l'action, ni de la voix, se soutiendront par eux-mêmes : ou plutôt, il y a lieu d'espérer, qu'avec les bénédictions que Dieu y a déjà données et qu'il y donnera, ils auront toujours de quoi opérer les mêmes effets de grâce, et de quoi inspirer les mêmes sentiments de religion. Ce ne sera pas seulement pour les prédicateurs un modèle de l'éloquence chrétienne (2) : toutes les personnes qui cherchent à s'édifier, et qui aiment à se nourrir de bonnes lectures, trouveront peu de livres de piété où les grandes vérités du christianisme soient traitées d'une manière plus propre à convaincre les esprits et à toucher les cœurs (3).

(1) (*Biographie universelle*, GENSE.) «Egalement goûté des grands et du peuple, des hommes pieux et des gens du monde, il exerça jusqu'à sa mort une sorte d'empire sur tous les esprits, et dut cet empire autant à la douceur de ses mœurs qu'à la force de ses raisonnements. «Sa conduite, a dit un de ses contemporains, est la meilleure «réponse qu'on puisse faire aux *Lettres provinciales*.» Nulle considération ne fut jamais capable d'altérer sa franchise ni de corrompre sa probité. Il mourut admiré de son siècle, regretté de tous ses confrères, respecté même des ennemis de son ordre. Boileau, qui n'aimait pas les jésuites, aimait et voyait souvent le P. Bourdaloue.» Aussi, la réception de son portrait lui fit tant de plaisir, qu'il en témoigna ses remerciements à madame la présidente de Lamoignon par cette petite pièce de vers :

Du plus grand orateur dont la chaire se vante,
M'envoyer le portrait, illustre présidente,
C'est me faire un présent qui vaut mille présents.
J'ai connu Bourdaloue ; et, dès mes jeunes ans,
Je fis de ses sermons mes plus chères délices.
Mais lui, de son côté, lisant mes vains caprices,
Des censeurs de Trévoux n'eut point pour moi les yeux.
Ma franchise surtout gagna sa bienveillance.
Enfin, après Arnauld, il fut l'illustre en France
Que j'admirai le plus, et qui m'aima le mieux.

(2) (*Biographie universelle*, GENSE.) Il est regardé avec raison comme le réformateur de la chaire et comme le fondateur de l'éloquence chrétienne parmi nous. Ce qui le distingue de tous les autres prédicateurs, c'est la force du raisonnement et la solidité de ses preuves. Jamais orateur chrétien ne donna à ses discours plus de majesté, de noblesse, d'énergie et de grandeur. La lecture des saints Pères avait enrichi son esprit de cette abondance de preuves qu'il développe avec une rare supériorité, auxquelles le talent qu'il avait pour la dialectique ajoute un surcroît de force, qui résulte de ce que les logiciens appellent l'*identité* ou l'*évidence*.

(3) « Depuis le P. Bourdaloue, il n'est venu aucun pré-

Le P. Louis Bourdaloue naquit à Bourges, d'une des familles les plus considérables de la ville (1), le 20 d'août de l'année 1632, et dès l'âge de quinze ans il entra dans la compagnie de Jésus. Il semble que Dieu, en l'appelant à cet état, eut une vue toute particulière sur lui. Etienne Bourdaloue, son père (2), homme lui-même très-recommandable, surtout par son exacte probité, et par une grâce singulière à parler en public, avait eu dans sa jeunesse la même vocation, et ne l'avait pas suivie. Le ciel voulut que le fils remplaçât le père ; et le père, adorant la conduite de la Providence, et craignant de s'opposer une seconde fois à ses desseins, se crut obligé, après quelques difficultés, de descendre aux instances de son fils, et d'en faire le sacrifice.

Il le fit. Le P. Bourdaloue passa par tous les exercices de la compagnie ; et les dix-huit premières années qu'il y vécut furent employées, soit à ses propres études, soit à enseigner les lettres humaines, et à professer la philosophie et la théologie. Il se distingua partout, et donna des preuves de la supériorité et de l'étendue de son esprit.

Ce n'étaient là néanmoins encore que des dispositions. Comme il n'avait pas moins d'ouverture pour les sciences que de talent pour la chaire, il fut d'abord assez incertain du choix qu'il devait faire, et de l'emploi où le ciel le destinait. Mais divers sermons qu'il prêcha pendant qu'il enseignait la théologie morale, furent si bien reçus et tellement applaudis, que ses supérieurs se déterminèrent à l'appliquer uniquement au ministère de la prédication.

Il eut l'avantage, en entrant dans cette

dicature que le public lui ait préféré. S'il y avait quelqu'un à lui égal, ce serait Massillon. Il me semble néanmoins qu'on ne lui accorde communément que la seconde place, et que Bourdaloue est resté seul en possession de la première. Massillon est assurément un très-bel esprit, une très-belle imagination, et même un très-beau génie. Il a du sentiment, de l'ordonnance, quelquefois même du pathétique ; abrégeons : il a tout, il réunit tout, et l'on ne pourrait dire avec justice d'aucune des qualités du prédicateur qu'elle lui manque absolument... Mais il faut convenir du moins qu'il est inférieur au P. Bourdaloue, dans celle qui fait le caractère propre de celui-ci, je veux dire celle qu'on appelle *solidité*. Or, cette qualité est regardée, avec grande raison, comme la plus estimable de toutes ; et quoique seule elle ne fasse point l'orateur, elle élèvera toujours dans l'estime publique au-dessus de tous les autres prédicateurs celui en qui elle se trouvera au plus haut degré, pourvu qu'il ne manque pas absolument des autres. » (*Extrait des Essais sur divers sujets de littérature et de morale*, par l'abbé Trublet, 6^e édition, Amsterdam, 1755).

(1) Madame de Chamillart Villate, sœur du P. Bourdaloue, était tante de M. de Chamillart, ministre d'État, et mère de M. Chamillart Villate, président à la chambre des comptes.

(2) Conseiller au présidial de Bourges.

carrière qu'il a si heureusement fournie, d'être connu de son altesse royale *Mademoiselle*. Cette princesse, dont la pénétration et le discernement, aussi bien que la grandeur d'âme, égalaient la grandeur de la naissance, l'entendit à la ville d'Eu, le goûta, l'honora non-seulement de sa bienveillance, mais de sa confiance; et lui en a donné le plus sensible témoignage, en le faisant appeler pour la soutenir dans les derniers moments de sa vie, et pour l'aider à mourir chrétiennement.

Le P. Bourdaloue continua quelques années à prêcher en province; mais on ne tarda pas à l'en retirer, dès qu'on le crut en état de paraître dans Paris. Il y vint, et ce fut là que la Providence ouvrit à son zèle le plus vaste et le plus beau champ. Quoique l'on attendît beaucoup de lui, il est vrai qu'il surpassa encore toutes les espérances qu'on en avait conçues. Il y a des succès si extraordinaires et des mérites si universellement reconnus, qu'il est permis à quiconque d'en parler, sans craindre ni d'aller au delà de l'idée commune, ni de blesser certaines bienséances (1). A peine eut-il paru dans l'église de la maison professe des jésuites, que de tout Paris, et de la cour même, une foule prodigieuse d'auditeurs y accourut. Une réputation si prompte est quelquefois sujette à dégénérer; celle du P. Bourdaloue eut toujours d'un sermon à l'autre; et plus on l'entendit, plus on eut du goût pour l'entendre (2).

Aussi avait-il dans un éminent degré tout ce qui peut former un parfait prédicateur.

(1) Telle fut la gloire ou le bonheur de Louis XIV, que, pendant une partie de son règne, un grand homme avait toujours pour successeur un grand homme. Du moment même où Bossuet descendait de la chaire, en 1669, Bourdaloue, qui ne s'était point encore fait entendre à Paris, allait y monter: Bourdaloue, dont la vie fut comme la doctrine, pure, noble et sans tache, simple comme la vérité, exemplaire comme la vertu; Bourdaloue, dont les sermons offrent le cours le plus complet et le plus parfait des dogmes et de la morale du christianisme; Bourdaloue, à qui il a été donné d'être peut-être le seul homme d'un mérite supérieur, qui n'ait jamais eu ni ennemis ni détracteurs.

C'est ici que se présente naturellement une observation qui sera toujours un juste sujet d'étonnement. On a peine à comprendre le silence que presque tous les contemporains de Bossuet gardent sur cette éloquence dont la nature l'avait doué à un degré si éminent. A peine parlent-ils de lui comme orateur, et jamais comme prédicateur. On voit, à la plus belle époque du règne de Louis XIV, Bourdaloue régner seul dans la chaire. On voit, dans les lettres de madame de Sévigné: *quelle place immense il occupait dans l'opinion*; et, quoique la mémoire des sermons de Bossuet dut être encore présente à tous les esprits, puisque la même année vit Bossuet descendre de la chaire et Bourdaloue y monter, il ne vint seulement à l'idée de personne de balancer leur mérite et leur génie, comme on le fait si souvent pour Corneille et Racine. On ne les a jamais comparés; on n'a jamais opposé aux éloges que la ville et la cour prodiguaient à Bourdaloue, ceux que la même cour et la même ville avaient prodigués naguère à Bossuet (*Vie de Bossuet*, par M. le cardinal de Beausset).

(2) Il prêcha devant Louis XIV l'Avent, en 1670, et le Carême en 1672. Il fut redemandé pour les Avents de 1684, 1686, 1689, 1693, et pour les Carêmes de 1674, 1675, 1680 et 1682. C'était une chose inouïe. Rarement le même prédicateur était appelé trois fois à la cour, et Bourdaloue y parut dix fois avec le même succès. Louis XIV avait manifesté le désir de l'entendre tous les deux ans, *aimant mieux*, disait-il, *ses redites, que les choses nouvelles d'un aspre*.

Il reçut de la nature un fond de raison, qui, joint à une imagination vive et pénétrante, lui faisait trouver d'abord dans chaque chose le solide et le vrai (1). C'était là proprement son caractère; et ce fut, avec les lumières de la foi, cette raison droite qui le dirigea dans tous les sujets de la morale chrétienne, et dans les mystères de la religion qu'il eut à traiter. C'est aussi ce qui donne à ses sermons une force toujours égale. Leur beauté ne consiste point précisément en quelques endroits bien amenés, où l'orateur épuise tout son art et tout son feu; mais dans un corps de discours où tout se soutient, parce que tout est lié et bien assorti (2). Ses divisions justes, ses raisonnements suivis et convaincants, ses mouvements pathétiques,

(1) (*Extrait du Cours de littérature*, par Laharpe, tom. XIV, p. 25). Je commencerai par réparer une omission qui est une sorte d'injustice; car c'en est une dans toute espèce d'appréciation, de ne pas insister assez sur un mérite éminent. Il s'agit ici de Bourdaloue, dont j'ai parlé trop succinctement lorsque j'ai traité de l'éloquence du dernier siècle... Il était de l'équité de voir à quel point Bourdaloue avait atteint les différents résultats du ministère de la parole évangélique, puisqu'il y en a de plus d'une espèce, tous essentiels, et peut-être même tous d'une égale efficacité, en proportion de la diversité des esprits. Tous ces effets étant également l'objet du prédicateur, sont également pour lui, dès qu'il les obtient, les palmes de son art, et il en est deux où j'ai trouvé Bourdaloue supérieur à tout, depuis que je l'ai lu comme j'aurais toujours dû le lire. Ces deux mérites, qui lui sont particuliers, sont l'instruction et la conviction, portées chez lui seul à un tel degré, qu'il ne me semble pas moins rare et moins difficile de penser et de prouver comme Bourdaloue, que de plaire et de toucher comme Massillon. Bourdaloue est donc aussi une de ces couronnes du grand siècle qui n'appartiennent qu'à lui, un de ces hommes privilégiés que la nature avait, chacun dans son genre, doués d'un génie qu'on n'a pas égalé depuis. Son Avent, son Carême, et particulièrement ses sermons sur les Mystères, sont d'une supériorité de vues dont rien n'approche, sont des chefs-d'œuvre de lumière et d'instruction auxquels on ne peut rien comparer. Comme il est profond dans la science de Dieu! Qui jamais est entré aussi avant dans les mystères du saint? Quel autre en a fait connaître, comme lui, la hauteur, la richesse et l'étendue? Nulle part le christianisme n'est plus grand aux yeux de la raison que dans Bourdaloue: on pourrait dire de lui, en risquant d'allier deux termes qui semblent s'exclure, qu'il est sublime en profondeur, comme Bossuet en élévation. Certes, ce n'est pas un mérite vulgaire, qu'un recueil de sermons que l'on peut appeler un cours complet de religion, tel que, bien lu et bien médité, il peut suffire pour en donner une connaissance parfaite. C'est donc, pour des chrétiens, une des meilleures lectures possibles... Quant à la solidité des preuves, rien n'est plus irrésistible: il promet sans cesse de démontrer, mais c'est qu'il est sûr de son fait; car il tient toujours parole. Je ne serais pas surpris que, dans un pays comme l'Angleterre, où la prédication est toute en preuves, Bourdaloue parût le premier des prédicateurs; et il le serait partout, s'il avait les mouvements de Démosthènes, comme il en a les moyens de raisonnement.

(2) La manière du père Bourdaloue à cela de particulier, que, dans ses discours, les preuves se succèdent les unes aux autres, avec un ordre et un développement qui ajoutent un nouveau degré de lumière aux premières idées qu'il met en avant. Il ne se borne pas, comme la plupart des orateurs, dont le seul talent est de savoir raisonner, à des discussions sèches et purement méthodiques; il joint la chaleur à la netteté des pensées, et la véhémence à la justesse du raisonnement. Il sent tout ce qu'il conçoit: ce qui donne à sa dialectique une âme et une vie qui en commencent toute l'activité, soit à l'auditeur, soit au lecteur. Son style est aussi simple que noble, aussi clair que profond, aussi nombreux qu'énergique. La lecture des saints Pères avait enrichi son esprit de cette abondance de preuves qu'il développe avec supériorité, et auxquelles son génie ajoute une nouvelle force, qui les met dans un jour nouveau et plus frappant que dans leur source même (*Extrait des trois siècles de la littérature française*, par l'abbé Sabatier de Castres, 6^e édition, Paris, 1801).

ses réflexions judicieuses et d'un sens exquis, tout va à son but ; et malgré l'abondance des choses que lui fournissait une admirable fécondité, et qu'il savait si bien enfermer dans un même dessein, il ne s'écarte pas un moment de sa proposition. Qu'une pensée soit commune, il ne la rejette point : c'est assez qu'elle soit vraie, et qu'elle lui serve de preuve. Il l'approfondit et il la creuse, et par là même la met dans un tel jour, que, de commune qu'elle était, elle lui devient particulière : de sorte qu'en pensant ce que les autres ont pensé avant lui, il pense néanmoins tout autrement que les autres. Qu'il suppose une difficulté, il y fait une réponse à laquelle il n'y a point de réplique ; et quelquefois il tire de l'objection même, de quoi la résoudre, et il convainc l'auditeur par ses propres sentiments (1). S'il cite l'Écriture ou les Pères, il les cite en maître : jusqu'à faire le précis de tout un traité, pour l'appliquer à la vérité qu'il prêche. Du reste, ce ne sont point tant les paroles des Pères qu'il rapporte, que leur doctrine et leurs raisons. Il les développe, et surtout il les place si à propos et les fait tellement entrer dans son sujet, qu'on dirait que les Pères n'ont parlé que pour lui. Des auteurs sacrés, il eut, à ce qu'il paraît, plus assidûment devant les yeux Isaïe et saint Paul ; et des Pères, Tertullien, saint Augustin et saint Jean Chrysostome, parce qu'il y trouvait plus d'énergie et plus de grandeur.

Son expression répond parfaitement à ses pensées : elle est noble et naturelle tout ensemble. Il parle bien, et ne fait point voir qu'il veut bien parler (2). Quand il s'élève,

(1) Combien est précieux le talent de l'orateur qui sait, sans nuire à la simplicité, la parer de fleurs ; unir les grâces à l'austérité ; joindre la plus grande lumière aux raisonnements les plus profonds ; éclairer également tous les esprits : c'est le talent qu'on admire dans Bourdaloue. Tantôt élevé, tantôt simple, toujours noble et jamais familier, il se met à la portée de tous les hommes : ses idées se développent, se succèdent rapidement et avec netteté ; d'une vérité qu'il établit, naissent mille autres vérités nouvelles, qui se soutiennent et se fortifient mutuellement ; il s'abandonne rarement à ces grands mouvements qui surprennent, agitent et remuent l'auditeur : concis et serré sans sécheresse, profond sans obscurité, il raisonne, il discute, il prouve : comme c'est l'esprit qu'il veut subjuguier, il l'attaque, le combat, le suit dans tous ses détours ; saisit ses subtilités, détruit ses sophismes et ses erreurs, le presse, le force enfin à se rendre à l'évidence. Nourri de la lecture des Pères de l'Église, on voit que son goût naturel, plus que la nécessité, l'a porté à s'enrichir de leurs trésors : son éloquence est celle des Chrysostome, des Augustins ; il en a l'âme, le génie, l'abondance ; son style sévère n'a rien de recherché ni d'affecté ; il est nerveux et plein de force ; les ornements, les fleurs, les grâces du langage s'y trouvent placés naturellement. Bourdaloue, en un mot, est, de tous les orateurs sacrés, le modèle le plus accompli, et le créateur de l'éloquence de la chaire (*Extrait de la Décadence des lettres et des mœurs*, par Rigoley de Juvigny, Paris, 1787, in-12, pag. 509).

(2) Ce qui me plaît, ce que j'admire principalement dans Bourdaloue, c'est qu'il se fait oublier lui-même ; c'est que, dans un genre trop souvent livré à la déclamation, il n'exagère jamais les devoirs du christianisme, ne change point en préceptes les simples conseils, et que sa morale peut toujours être réduite en pratique ; c'est la fécondité inépuisable de ses plans, qui ne se ressemblent jamais, et l'heureux talent de disposer ses raisonnements avec cet ordre dont parle Quintilien, lorsqu'il compare le mérite d'un orateur qui compose un discours à l'habileté d'un gé-

ce n'est point avec emphase : c'est, pour user d'un terme consacré par le Saint-Esprit, avec une certaine magnificence, où, sans qu'il y ait rien d'outré, tout est majestueux et grand. Et quand il se communique, c'est toujours avec la même dignité ; et, dans les plus petits détails, il n'a rien de petit ni de rampant. On trouvera peut-être quelques expressions moins usitées et un peu hardies : mais l'image qu'elles font à l'esprit, les justifie assez ; et il faut dire alors, que si ce n'est pas communément ainsi qu'on s'exprime, c'est ainsi qu'il a dû et qu'on devrait, ce semble, s'exprimer.

Ce qu'il y eut encore de plus singulier dans le P. Bourdaloue, c'est la manière dont il traite la morale. Nul autre prédicateur ne lui avait en cela servi de modèle, et l'on peut dire qu'il en a servi lui-même à tous ceux qui sont venus après lui (1). Persuadé que le prédicateur ne touche qu'autant qu'il intéresse et qu'il applique, et que rien n'intéresse davantage et n'attire plus l'attention, qu'une peinture sensible des mœurs où chacun se voit lui-même et se reconnaît, il tournait là tout son discours. Non qu'il négligeât d'expliquer les plus hauts mystères et les plus difficiles questions de la foi : il en parlait avec habileté, et même avec d'autant plus d'autorité, qu'il possédait parfaitement

néral qui commande une armée (*) ; c'est cette logique exacte et pressante qui exclut les sophismes, les contradictions, les paradoxes ; c'est l'art avec lequel il fonde nos devoirs sur nos intérêts, et ce secret précieux, que je ne vois guère que dans ses sermons, de convertir les détails des mœurs en preuves de son sujet ; c'est cette abondance de génie qui ne laisse rien à imaginer au-delà de chacun de ses discours, quoiqu'il en ait composé au moins deux, souvent trois, quelquefois même quatre, sur la même matière, et qu'on ne sache, après les avoir lus, auquel de ces sermons donner la préférence ; c'est la simplicité d'un style nerveux et touchant, naturel et noble, la connaissance la plus profonde de la religion, l'usage admirable qu'il fait de l'Écriture et des Pères ; enfin, je ne pense jamais à ce grand homme sans me dire à moi-même : « Voilà donc jusqu'où le génie peut s'élever quand il est soutenu par le travail ! » Quoi de plus beau et de plus inimitable dans l'éloquence chrétienne, que les premières parties des sermons de Bourdaloue sur la Conception, sur la Passion et sur la Résurrection ! (*Extrait des Discours choisis sur divers sujets de religion et de littérature*, par S. Em. le cardinal Maury, Paris, 1777).

(1) Je me souviens que, dans ma jeunesse, c'était la fureur des prédicateurs, mauvaises copies du P. Bourdaloue. Ce grand orateur, le premier qui ait réduit parmi nous l'éloquence à n'être que ce qu'elle doit être, je veux dire à être l'organe de la raison et l'école de la vertu, n'avait pas seulement banni de la chaire les *Concetti*, productions d'un esprit faux ; mais encore les matières vagues et de pure spéculation, amusements d'un esprit oisif, pour aller droit à la réformation des mœurs, il commençait toujours par établir sur des principes bien liés et bien déduits une proposition morale : et après, de peur que l'auditeur ne se fit point l'application de ces principes, il la faisait lui-même par un détail merveilleux où la vie des hommes était peinte au naturel. Or, ce détail étant ce qu'il y avait de plus neuf, et ce qui par conséquent frappa d'abord dans le P. Bourdaloue, ce fut aussi ce que les jeunes prédicateurs tâchèrent le plus d'imiter. On ne vit que portraits, que caractères dans leurs sermons. Ils ne songèrent pas que, dans le P. Bourdaloue, ces peintures de mœurs viennent toujours, ou comme preuves, ou comme conséquences ; que sans cela elles y seraient hors d'œuvre ; et qu'un sermon qui n'est qu'un tissu de caractères, ne prouve rien. De l'accessoire, ils en firent le principal ; et d'une très-petite partie, le tout. (*Extrait de l'Histoire de l'Académie française*, par l'abbé d'Olivet).

*) Est velut imperatoria virtus (Inst. 2).

ces sortes de matières, et qu'il croyait devoir prendre alors plus d'ascendant sur les esprits, pour confondre le libertinage et pour faire respecter la religion. Mais après avoir donné aux points les plus obscurs tout l'éclaircissement nécessaire, il passait à ce qu'ils ont d'instructif et de moral; et c'est là que lui servait infiniment la connaissance qu'il avait du monde et du cœur de l'homme. Car il ne disait rien qu'il ne connût, ni qui portât à faux. C'est de là même que ses expositions sont si vraies et ses portraits si ressemblants (1). Pour peu qu'on ait d'usage du monde, et qu'on sache comment vivent les hommes, on les y voit peints sous les traits les plus marqués. Aussi avec quelle attention se faisait-il écouter, et combien de fois s'est-on écrié dans l'auditoire, qu'il avait raison, et que c'était là en effet l'homme et le monde (2)! Certains sentiments, certains tours élevés, touchants et nouveaux, le feu dont il animait son action, sa rapidité en prononçant, sa voix pleine, résonnante, douce et harmonieuse, tout était orateur en lui, et tout servait à son talent.

Voilà par où cet excellent prédicateur s'acquiesce une si haute réputation. Il l'a conservée jusqu'à sa mort; et comme il n'y en eut peut-être jamais de plus juste ni de plus universelle, il n'y en a point eu de plus constante (3). Il a prêché durant trente-quatre ans, soit à la cour ou dans Paris, et, pendant ces trente-quatre années, il a eu l'avantage, assez peu commun, d'être tou-

(1) « J'ai été cette nuit aux Minimes, et je m'en vais en Bourdaloue : on dit qu'il s'est mis à dépeindre les gens, et que l'autre jour il fit trois points de la retraite de Tréville; il n'y manquait que le nom, mais il n'en était pas besoin : avec tout cela, on dit qu'il passe toutes les merveilles passées, et que personne n'a prêché jusqu'ici. — Nous entendîmes, après le dîner, le sermon du P. Bourdaloue, qui frappe toujours comme un sourd, disant des vérités à bride abattue, parlant à tort et à travers contre l'adultère; sauve qui peut, il va toujours son chemin. » (*Lettres de madame de Sévigné.*)

(2) Le maréchal de Grammont était l'autre jour si transporté de la beauté d'un sermon du P. Bourdaloue, qu'il s'écria tout haut, en un endroit qui le toucha : *M... il a raison!* Madame éclata de rire, et le sermon en fut tellement interrompu, qu'on ne savait ce qui en arriverait (*Lettres de madame de Sévigné.*)

(3) Extrait du Discours du P. de la Santé, jésuite, sur cette question : *Utrum Galli cæteros inter Europæ populos ingenii palmam in re litteraria sibi vindicare possint*; imprimé à Paris, chez les frères Barbou, en 1728, in-4°. (Pag. 25 et 27) : « Tu vero, Burdalovi, quis si absentem legat, præsentem non desideret? quem rapida, vehemens, nervosa, concitata, mascula commendavit eloquentia; quem aula et urbs, summi et imi, tonantem in pulpitis pariter venerati sunt; quem non modo regum oratorem (*), sed et oratorum regem appellavit Gallia; in quo quid morderet satyra vel mordacior adinvenire non potuit; mira sane res, et prodigio par, tua si spectetur conditio. cui pauca indulget livor, impingit plurima, condonat nihil, quamque cum otiosam velit, otio non patitur frui... »

« Vultis oratores eloquentiæ dignitate conspicuos? Profana si demittis, alterum in B sseto Tullum, sed minus fustum : non minus abundantem; alterum in Flexerio Plinium, sed minus obscurum, non minus exquisitum; alterum in Burdalovio Demosthenem, sed minus pressum, non minus efficacem, sacra Parisiorum exedræ inhiantibus exhibuere civibus; diu personuere circumstantium plausibus. Tantos etiam viros aut hæredes dignos desiderant, requirunt, advocant : An et quando recuperaturi sint, spondere quis audeat? »

(*) *Sie appellatus est ab elegantissimo artis oratoricæ magistro.*

jours également goûté des grands, des savants et du peuple (1). On n'en doit point être surpris, dès qu'on fait réflexion au caractère de son éloquence : ce qui est naturel et fondé sur la raison plaît partout, et est de tous les goûts et de tous les temps.

Quoique le P. Bourdaloue eût abondamment de quoi s'occuper et de quoi glorifier Dieu dans le saint ministère qu'il exerçait, il n'y renferma pas tout son zèle. Tant de personnes, touchées de ses prédications, s'adressèrent à lui et lui confièrent leur âme, qu'il ne crut pas pouvoir leur refuser son secours; et même il comprit que rien ne convenait mieux à un prédicateur que de cultiver, selon le langage de l'Écriture, ce qu'il avait planté, et de perfectionner, dans le tribunal de la pénitence, ce qu'il n'avait proprement encore qu'ébauché dans la chaire. C'est pour cela que le P. Bourdaloue se chargea d'une fonction aussi importante et aussi pénible que la direction des consciences. Plein de l'Évangile, et jugeant de tout par les grands principes de la foi, solide dans ses conseils, juste dans ses décisions, droit et désintéressé dans ses vues, il n'était ni rigoureux à l'excès, ni trop indulgent; mais il était sage, et d'une sagesse chrétienne; c'est-à-dire qu'il savait distinguer les conditions, et prescrire à chaque condition ses devoirs; qu'il était ferme, sans égard ni à la qualité, ni au rang, quand il fallait l'être (2); mais qu'il était aussi comme il fallait l'être, et toujours selon les règles de la discrétion; qu'ennemi des singularités, il voulait qu'on allât à Dieu avec simplicité et de bonne foi, par les voies communes, et sans affectation; mais du reste avec une régularité exemplaire

(1) « J'ai entendu la Passion du Mascaron... J'avais grande envie de me jeter dans le Bourdaloue, mais l'impossibilité m'en a ôté le goût. Les laquais y étaient dès mercredi, et la presse était à mourir. Je savais qu'il devait redire celle que M. de Grignan et moi nous entendîmes l'année passée aux Jésuites, et c'était pour cela que j'en avais envie; elle était parfaitement belle, et je ne m'en souviens que comme d'un songe. — Le père Bourdaloue fit un sermon le jour de Notre-Dame, qui transporta tout le monde; il était d'une force à faire trembler les courtisans, et jamais prédicateur évangélique n'a prêché si hautement et si généreusement les vérités chrétiennes; il était question de faire voir que toute puissance doit être soumise à la loi, à l'exemple de Notre-Seigneur, qui fut présenté au temple; enfin, ma fille, cela fut porté au point de la plus haute perfection, et certains points furent poussés comme les aurait poussés l'apôtre saint Paul (*Lettres de madame de Sévigné.*)

(2) Comme modèle parfait de fermeté et de mesure, on peut citer sa réponse à Louis XIV, qui, pour se fortifier par un engagement public dans une résolution pieuse, lui dit un jour : *Mon père, vous devez être content de moi; madame de Montespan est à Clagny.* — Oui, sire, répondit Bourdaloue; mais Dieu serait plus satisfait si Clagny était à soixante-dix lieues de Versailles. On a prétendu que Bourdaloue osa rappeler en chaire à ce prince l'adultère de David avec Bethsabée, et qu'il passa les bornes du ministère évangélique, en adressant au monarque ces paroles du prophète Nathan à David : *Tu es ille vir.* Cette anecdote est controuvée, et tout à fait démentie par la finesse et la discrétion que Bourdaloue montra dans la première. Il savait que l'orateur chrétien doit se contenter de frapper à la porte des rois, et ne doit jamais la briser (D'Alembert, *Eloge de Massillon*). Si Bourdaloue eût osé tenir un tel langage à son Souverain, il eût mérité de s'entendre adresser ce mot de Louis XIV à un prédicateur qui, dans un sermon prononcé en sa présence, l'avait désigné : *Je prends volontiers ma part du sermon; mais je n'aime pas qu'on me la fasse.*

et une fidélité parfaite à remplir toutes ses obligations (1).

(1) (*Lettres du P. Bourdaloue à madame de Maintenon.*) — Madame, j'ai reçu la lettre qu'on m'a apportée à Fontainebleau; et puisque vous voulez qu'en y répondant, non-seulement j'entre avec vous dans le détail, mais que je décide et que j'ordonne, selon le détail même que vous me faites, je m'en vais ordonner et décider.

J'approuve tout à fait l'idée que vous avez conçue de la dévotion solide, pourvu que vous la remplissiez dans tous ses chefs, comme elle est exprimée dans votre lettre. Je ne crains pas que l'opposition que vous pourriez avoir à certains petits assujettissements, vous éloigne jamais de Dieu; car c'est alors que vous éprouverez ce que dit saint Paul: *Là où est l'Esprit du Seigneur, là est aussi la liberté*; mais je voudrais que vous la relussiez souvent, que vous vous y attachassiez exactement. Je vous la garderai pour vous la renvoyer, ou pour vous la rendre moi-même, afin qu'elle vous serve de règle, et que vous puissiez y avoir recours dans tous les états de relâchement où il vous arriverait de tomber.

Quand je vous ai parlé des exercices de piété auxquels je voulais que vous eussiez un attachement inviolable, j'ai entendu ceux dont l'ordre d'une vie chrétienne ne permet point qu'on se dispense: par exemple la prière du matin, celle du soir, l'examen de la journée, tant pour la prévenir que pour la repasser devant Dieu; la revue du mois, le sacrifice de la messe, la préparation à la confession; en un mot, les mêmes choses que vous pratiquez, et dans lesquelles vous me marquez qu'il est rare qu'on vous dérange. Lorsqu'il sera donc question de ces devoirs, vous vous lèverez un point de religion de vous y assujettir: et quoique votre naturel, vif et actif, vous persuadât alors qu'une bonne œuvre serait quelque chose de meilleur, que de vous forcer à attendre, avec un esprit distrait et un corps paresseux, que l'heure de la table soit passée, vous attendrez qu'elle s'écoule; mortifiant cependant votre esprit et votre corps; lâchant de surmonter, par votre ferveur, l'inapplication de l'un et la paresse de l'autre, vous humiliant devant Dieu, et vous confondant de votre lâcheté à prier. Et pour la bonne œuvre, à moins qu'elle ne fût absolument pressée et nécessaire, vous la remettrez à un autre temps: car la maxime de saint Paul, *La où est l'Esprit du Seigneur, là est aussi la liberté*, n'exclut pas la sainte violence qu'on doit se faire à soi-même pour s'appliquer à vaquer à Dieu. Sans cela, il serait impossible d'éviter que la vie d'action ne fût pleine d'imperfections, et ne se tournât en dissipation, quelque bonne intention qu'on eût de se préserver de ces désordres. Hors de ces exercices que j'appelle privilèges, et qui tiennent, comme je l'ai dit, le premier rang dans la vie chrétienne, pour tous les autres qui seraient de votre choix ou de votre dévotion, c'est la prudence, accompagnée de la charité, qui vous doit conduire, et qui, par conséquent, dans l'usage que vous en ferez, fera cesser vos scrupules et vos inquiétudes. Ainsi, quand il vous prendra envie de vous renfermer pour méditer et pour lire, et qu'on viendra, malgré vous, ouvrir votre porte pour une affaire dont vous serez interrompue, bien loin de vous troubler, vous vous soumettrez à l'ordre de Dieu, vous vous ferez un mérite de quitter Dieu pour Dieu: et, sans témoigner aucun chagrin, avec un esprit libre, s'il est possible, et un visage égal, vous expédieriez l'affaire dont il s'agit, éditant, par votre douceur, ceux qui ont, dans ces rencontres, à traiter avec vous, et vous persuadant que d'en user ainsi vaut mieux pour vous que la méditation et la lecture que vous auriez continuées. Quand vous aurez des lettres à écrire, et qu'elles ne seront point d'une nature à pouvoir être différées, vous abrégerez votre prière, et vous demeurerez tranquille.

Quand vous serez à Saint-Cyr, et qu'il vous faudra vaquer à quelque chose du règlement ou de l'intérêt de la maison, vous vous abstenrez des vêpres, et n'en aurez aucune peine; c'est Dieu qui le veut dans cette circonstance, et il lui faut obéir: car le grand principe que vous devez établir, est que la volonté de Dieu doit être la mesure et la règle de tout ce que vous faites, et que, jusque dans les plus petites choses, ce qui vous paraît être la volonté de Dieu, soit ce qui vous détermine. Or, par là, vous serez toujours où vous devez être: qu'importe que vous agissiez ou que vous priiez, pourvu que vous fassiez actuellement ce que Dieu demande de vous?

J'entre fort dans votre sentiment, que d'avoir passé la journée à faire de bonnes œuvres, c'est avoir prié tout le jour: et c'est un des sens que les Pères de l'Eglise donnent à ce précepte de Jésus-Christ, quand il dit dans le XVIII^e chapitre de saint Luc: *Qu'il faut toujours prier,*

Son zèle ne fut pas moins ardent ni moins agissant que sage. On sait quelle était son

sans cesser de faire. Mais ce que vous m'ajoutez du plaisir que votre naturel bienfaisant vous fait prendre à ces bonnes œuvres, m'oblige à vous donner deux avis qui me paraissent en ceci bien essentiels: l'un, qu'afin que ces bonnes œuvres vous tiennent lieu de prières, et soient en effet une espèce de prière, il ne s'agit pas de les faire par l'attrait du plaisir que vous y prenez; car cela devrait plutôt vous les rendre suspectes, et vous faire craindre qu'elles ne fussent purement humaines et naturelles; mais il faut que vous les rapportiez à Dieu, en les faisant par des motifs dignes de lui, dans la vue de le glorifier, de racheter vos péchés, de réparer les années malheureuses données au monde: car il est évident qu'agir avec ces intentions c'est prier. L'autre, qu'il faut que vous fassiez ces bonnes œuvres avec discernement; c'est-à-dire que vous ne consumiez pas les talents, l'esprit, le crédit que Dieu vous a donnés, à faire de bonnes œuvres peu considérables, pendant que vous pouvez en faire de plus importantes, que vous ne faites peut-être pas; c'est-à-dire que les bonnes œuvres de votre goût, et qui coûtent peu, ne vous détournent pas de celles qui seraient plus utiles, mais qui vous coûteraient aussi plus de soins et plus de peines: ce qui est peut-être la cause de la répugnance que vous y avez. Car, dans la place où Dieu vous a mise, il ne se contente pas que vous fassiez du bien, il veut que vous fassiez de grands biens. Et, comme saint Chrysostome disait, en parlant de l'aumône, qu'il fallait craindre qu'au lieu d'être récompensé pour avoir donné, on ne fût un jour puni pour avoir trop peu donné: aussi devez-vous prendre garde qu'après avoir fait quelque bien, vous ne soyez encore coupable de n'en avoir pas fait assez, ou plutôt de n'avoir pas fait ce que Dieu demandait plus particulièrement de vous.

Je ne dis point ceci pour vous inquiéter et pour vous embarrasser, mais pour vous encourager et pour exciter votre zèle. C'est à vous à examiner devant Dieu ce que vous pouvez, et de quoi vous êtes capable; et c'est à vous à profiter des occasions que la Providence vous fera naître pour parler et pour agir utilement. C'est dans la prière même, et dans la communication avec Dieu, que vous devez vous préparer à prendre des forces pour ce genre d'action. Quoique la posture dans laquelle on prie ne soit pas absolument de l'essence de la prière, elle ne doit pas cependant être négligée: car le corps, aussi bien que l'esprit, doit contribuer à honorer Dieu, et à lui rendre, même extérieurement, le culte que nous lui devons: la religion que nous professons n'étant pas, dit saint Augustin, la religion des anges, mais des hommes; c'est ce que l'Ecriture nous enseigne, et ce que l'expérience même nous fait sentir. Suivant ce principe, quelque faible que vous soyez, à moins que vous n'eussiez tout à fait malade, vous commencerez au moins votre prière à genoux, pour la continuer ensuite, s'il en est besoin, dans une posture plus commode, mais pourtant honnête et respectueuse, vous souvenant toujours que vous êtes devant Dieu, et que vous lui parlez: car, pour la prière du lit, vous ne vous y réduirez que dans l'état de maladie, pendant laquelle je conviens que les aspirations fréquentes sont la manière de prier, non-seulement la plus facile, mais la meilleure. Je ne dis pas qu'il ne soit bon de prier dans le lit, puisque David, qui était un homme selon le cœur de Dieu, l'a ainsi conseillé et pratiqué, comme il paraît en tant d'endroits de ses psaumes: je dis que de prier seulement dans le lit, est une espèce de mollesse et d'irrévérence, que cela n'est excusable que dans la maladie, et nullement dans la santé, quoiqu'on se flatte de prier alors avec plus d'attention: ce qui est un prétexte ou un artifice du démon, et de l'amour-propre qui se cherche jusque dans les choses les plus saintes. Quand donc il vous arrivera de vous coucher devant la personne que vous me marquez, ne vous dispensez point pour cela de faire à Dieu une prière courte, avant de vous mettre au lit; cette régularité l'édifiera, et lui pourra être une bonne instruction.

Je trouve très-bon que, pour pouvoir fixer votre esprit dans l'oraison, vous écriviez, en la faisant, les lumières et les vues que Dieu vous donne: c'est un moyen très-propre, non-seulement à vous appliquer dans le moment au sujet que vous méditez, mais pour en conserver le souvenir, et pour en pouvoir plus longtemps profiter. Vous relirez les choses dont vous aurez été touchée. Il faut seulement prendre garde que l'application que vous aurez à écrire, à force d'occuper votre esprit, ne dessèche votre cœur, et ne l'empêche de s'unir à Dieu par des affections vives et tendres, dans lesquelles consiste l'essentiel de

assiduité à entendre les confessions. Il y passait les cinq et les six heures de suite ; et

l'oraison : car alors ce que vous appelez oraison, deviendrait une pénible étude : ce ne serait plus prier, mais composer. Si vous évitez cet inconvénient, l'écriture jointe à l'oraison, à l'examen de votre conscience et aux autres exercices ultérieurs, vous pourra être d'un grand fruit : et je connais, en particulier, que votre dernière lettre était pour vous une véritable oraison : mais je suppose toujours que le cœur en fut occupé, aussi bien que l'esprit, et même encore plus que l'esprit ; car, encore une fois, dans l'oraison, l'esprit ne doit agir que par le cœur.

Vous voulez que je vous règle le temps que vous donnerez à la prière ; le voici : lorsque vous vous porterez bien, vous vous tiendrez à celui que vous avez jusqu'à présent observé vous-même, qui va, dites-vous, à une heure : une heure pour vous, c'est assez : il s'agit de la bien employer ; et que Dieu n'ait pas à vous faire le reproche que Jésus-Christ fit à saint Pierre : *Vous n'avez pu veiller une heure avec moi*. Quand vous serez indisposée ou languissante, c'est l'état de vos forces qui vous règlera : mais ce que vous ne pourrez faire alors d'une façon, vous le ferez d'une autre : car la souffrance, avec soumission et avec résignation parfaite de votre volonté à celle de Dieu, sera une prière bien plus longue et plus continuelle que celle que vous feriez dans votre oratoire, ou au pied des autels. Quand vous ne serez pas maîtresse de votre temps, car il doit vous être indifférent que vous le soyez ou non, vous en donnerez à la prière autant qu'il vous le pourra, et Dieu sera content de vous. Pourquoi donc, en ce cas-là, seriez-vous dans le trouble ?

Vous craignez que la peur d'être importunée ne vous fasse prier Dieu dans votre chambre plutôt que d'aller aux saluts qui se disent dans les églises : en effet, vous pouvez manquer en ceci, et dans la substance de la chose, et dans les motifs : dans la chose, car il est à propos que vous alliez quelquefois à ces saluts, quand ce ne serait que pour donner l'exemple, en vous conformant à la dévotion publique ; je dis quelquefois, comprenant bien que très-souvent vous aurez des empêchements légitimes, et de justes raisons de n'y pas aller : dans le motif, car il ne vous est pas permis d'appréhender si fort l'importunité, laquelle vous devez regarder, dans l'ordre de Dieu, comme une dépendance de votre état. Cette trop grande peur d'être importunée ne peut venir que d'un fond d'orgueil secret, ou d'amour excessif de votre repos : il est par conséquent directement opposé à l'humilité, à la charité, et à la mortification chrétienne ; il faut donc la modérer en vous oubliant un peu vous-même, et en vous abandonnant davantage à la conduite de Dieu, dont les desseins sont souvent attachés à ce qui vous importune. En combien de manières y avez-vous peut-être manqué pour vous être sur cela trop écoutée ? et combien la suite de l'importunité vous a-t-elle fait perdre d'occasions heureuses de rendre à Dieu, au prochain, à l'Etat, au roi, les services importants que vous voudriez un jour leur avoir rendus ? Il faut vous faire une vertu de souffrir qu'on vous importune : aimez à être importunée pour de bons sujets, et ne craignez que l'inutilité.

Vous avez très-bien fait d'omettre, depuis deux mois, la pénitence que vous vous étiez prescrite. Comme je suppose que vous avez pris en esprit de pénitence le mal que Dieu vous a envoyé, il vous a dû être une pénitence d'autant plus salutaire, et d'autant plus sûre, que cela n'a pas été de votre choix, mais de celui de Dieu. Cela n'empêchera pas que vous repreniez l'autre quand votre santé sera rétablie ; mais il faut qu'elle le soit parfaitement : autrement je n'y consens point. Le déni de vous-même et les pratiques de la pénitence intérieure, voilà à quoi vous devez principalement vous attacher.

Il me semble que voilà à peu près les choses sur lesquelles vous m'avez consulté ; et vous ne vous plaindrez pas que je ne sois pas entré dans le détail.

(*À la même.*)—Je conviens avec vous, madame, qu'une dévotion qui ne consisterait que dans un certain arrangement, serait quelque chose de bien superficiel, et dont vous ne devriez être nullement contente : car quoique l'arrangement soit bon en tout, jusqu'à un certain point, et qu'il ne faille pas le négliger, il doit pourtant supposer un certain fond plus stable, et ce fond doit être en vous un amour solide de la pénitence, un parfait détachement de vous-même, un zèle ardent de la gloire de Dieu ; une charité tendre pour le prochain, une humilité sincère, un attachement inviolable à vos devoirs, même les plus pénibles, une entière soumission aux ordres de la Providence, une préparation à tout souffrir, et autres choses que j'y

quiconque l'a connu, jugera aisément que la vue seule de Dieu et du salut des âmes pouvait accorder une telle patience avec sa vivacité naturelle. Soit qu'on l'appelât dans les maisons religieuses, soit qu'on vînt le consulter et prendre ses avis, soit qu'il y eût des malades à visiter, il ne s'épargnait en rien, également prêt pour qui que ce fût, et se faisant tout à tous. Dans ce grand nombre de personnes de la première distinction dont il avait la conduite, bien loin de négliger les pauvres et les petits, il les recevait avec bonté, il descendait avec eux, dans le compte qu'ils lui rendaient de leur vie, jusques aux moindres particularités ; il entraînait dans leurs besoins ; et plus sa réputation et son nom leur inspirait de timidité en l'approchant, plus il s'étudiait à gagner leur confiance et à leur faciliter l'accès auprès de lui. Il ne se contentait pas de ce bon accueil. Il les allait trouver, s'ils étaient hors d'état de venir eux-mêmes ; il adoucissait leurs maux par sa présence, et les laissait remplis de consolation, et charmés tout ensemble de son humilité et de sa charité.

Mais où il redoublait sa vigilance et ses soins, c'était auprès des mourants. On avait souvent recours à lui pour leur annoncer leur dernière heure et pour les y disposer (1) ; et, se croyant alors responsable de leur salut, il leur parlait en homme vraiment apostolique. Ce n'était pas sans réflexion et sans étude ; il savait trop de quelle conséquence il est de ménager des moments si précieux et de ne les pas perdre en des dis-

pourrais ajouter. Or tout cela peut se pratiquer dans les états mêmes où votre arrangement viendrait à cesser : car il est évident, par exemple, que, dans la maladie, une partie de tout cela, pour peu qu'on soit fidèle à la grâce, se pratique, non-seulement aussi bien, mais mieux, et avec moins de mélange d'amour-propre que dans la santé.

Servez-vous des lumières que Dieu vous donne sur ce point : et, prolitant de votre expérience, faites-vous un plan de dévotion qui soit indépendant de tout : c'est-à-dire que vous puissiez vous y maintenir, et dans l'infirmité, et dans la santé, et dans l'embarras des affaires, et dans le repos, et dans la bonne humeur, et dans le chagrin : or il me semble qu'un excellent moyen pour cela, est de faire consister votre dévotion à accomplir la volonté de Dieu, selon l'état où Dieu vous met ; car, selon les états différents où vous vous trouverez, il demande de vous certaines choses dont votre perfection actuelle dépend, et qui valent mieux pour vous que celles qui seraient plus de votre goût, et plus conformes à vos idées : il ne s'agit donc, pour lors, qu'à vous appliquer à reconnaître cette volonté de Dieu, et à l'accomplir.

(1) On l'appela pour exhorter à la mort le chevalier de Rohan, qui fut exécuté à la Bastille, le 17 novembre 1674, comme criminel d'Etat. Il avait voulu livrer Quillebeuf aux Hollandais, et soulever la Normandie. Bayle rapporte dans ses lettres que Bourdaloue employa cinq à six jours pour le résoudre à la mort, et que, lorsque le chevalier fut près de monter sur l'échafaud, *il était dans le plus mauvais état du monde, et ne voulait rien moins faire que mourir*. Mais Bayle a été mal instruit, ou plutôt il n'a cherché que l'occasion de plaisanter, en opposant à l'éloquence de Bourdaloue l'exhortation militaire d'un officier aux gardes, qui produisit, dit-il, *plus d'effet que toute la morale du jésuite*. Il est certain que le chevalier de Rohan mourut avec constance et résignation. Il disait à Bourdaloue : « Mon père, « je n'ai pas besoin d'exhortation pour mourir en honnête « homme ; aidez-moi seulement à mourir en chrétien. » Il est si peu vrai que le chevalier de Rohan « ne voulait rien moins faire que de mourir, » qu'on lui appliqua ce que Tacite a dit d'Œthon : *Alii vitam (il y a imperium dans l'historien romain) diutius tenuerunt, nemo tam fortiter reliquit* (*Notice sur Bourdaloue*, par M. Villenave, édition de Lebel).

cours vagues et peu utiles. Outre le long usage qui l'avait formé à cet exercice, outre la méthode particulière qu'il s'en était lui-même tracée, il prévoyait ce qu'il avait à dire, et, s'abandonnant ensuite à l'esprit de Dieu, il disait tout ce qui peut porter une âme à la pénitence et à la confiance. C'est ainsi qu'il s'est acquitté des derniers devoirs d'une amitié solide et chrétienne envers tant d'amis que leur naissance, leur nom, leur mérite personnel et une liaison de plusieurs années lui rendaient également respectables et chers, et à qui il a été fidèle jusqu'à la mort.

Cependant le P. Bourdaloue, en pensant aux autres, ne s'oubliait pas lui-même; au contraire, ce fut par de fréquents retours sur lui-même qu'il se mit en état de servir si utilement les autres. Cette attention lui était nécessaire parmi de continuelles occupations au dehors et de grands succès. Ses succès ne l'éblouirent point et ses occupations ne l'empêchèrent point de veiller rigoureusement sur sa conduite. D'autant plus en garde qu'il était plus connu et dans une plus haute considération, il ne compta jamais sur le crédit où il était pour agir avec moins de réserve. Etroitement resserré dans les bornes de sa profession, il joignait aux talents de la prédication et de la direction des âmes le véritable esprit d'un religieux et les vertus que demandait de lui sa compagnie : surtout un parfait mépris du monde et de ses grandeurs (1), sans manquer à rien néanmoins de ce qu'il devait aux grands, un dévouement inviolable au service de l'Eglise et une soumission entière aux puissances ecclésiastiques, une estime de sa vocation dont il se déclarait partout, et un attachement à son état capable de l'affermir contre les offres les plus avantageuses, un zèle sincère et vif pour le bon ordre, et un soin exact de s'y conformer lui-même et de le suivre.

Entre ses devoirs, il s'en fit un particulier de la prière. C'est en présence des autels qu'il rappelait ces grandes idées de religion dont il était rempli; et, pénétré de la majesté de Dieu et de la sainteté de son culte, il ne se permettait pas la moindre négligence en célébrant les sacrés mystères ou en récitant l'office divin.

Avec cette piété qui fait l'homme chrétien et l'homme religieux, que lui manquait-il d'ailleurs de ce qui fait, même selon le monde, l'honnête homme? Il en avait toutes les qualités, la probité, la droiture, la franchise, la bonne foi; ne disant jamais les choses autrement qu'il les pensait, ou si, par sagesse, il ne les pouvait dire telles qu'il les pensait,

(1) On lit dans les *Entretiens de madame de Maintenon*, que le père Bourdaloue fut quelque temps son confesseur. Elle avait désiré qu'il ne cessât point de la diriger : « Mais ce saint et ce savant prédicateur lui déclara, dit-elle, qu'il ne pourrait la voir que tous les six mois, à cause de ses sermons. Elle comprit que tout habile, tout vertueux, tout expérimenté, tout zélé qu'il était, elle ne pouvait pas en tirer le secours presque continu dont elle avait besoin. En se privant du P. Bourdaloue, elle redoubla d'estime pour lui; car, ajoute-t-elle avec assez de naïveté, la direction de ma conscience n'était point à dédaigner. »

ne disant rien. Beaucoup de prudence et de pénétration dans les affaires (1), mais au même temps beaucoup de retenue pour ne s'y point ingérer de son mouvement propre; n'y entrant qu'autant qu'on l'y faisait entrer (2),

(1) (*Lettre du P. Bourdaloue à M. de Lamoignon, avocat-général*, le jeudi matin, 7 d'août.) — Le frère Maillard a entre les mains la démission de l'abbé de Broglie; elle est, m'a-t-il dit, conçue en trois lignes. Si vous avez sur cela quelque ordre à lui donner, il l'exécutera ponctuellement. Le refus confirmé et réitéré me cause un double chagrin, par la raison de celui qu'il vous cause à vous-même. Mais vous savez mieux que moi, qu'en ce pays-là, plus qu'en tout autre, il faut posséder son âme dans la patience, ne se rebuter de rien; et, par-dessus tout, ne point tirer de conséquences des événements, parce que outre qu'elles attristeraient, elles seraient souvent mal tirées : c'est ce que mon peu d'expérience m'a fait connaître en plus d'une occasion. Que sera-ce, monsieur, si vous ajoutez à cette philosophie certaines pensées plus solides et plus consolantes, dont vous voulez bien quelquefois que je prenne la liberté de vous parler, sans rien entreprendre sur les droits du P. Montécot (confesseur de M. de Lamoignon). Quand j'aurai l'honneur de vous voir, ce qui sera peut-être dès aujourd'hui, je vous dirai les réflexions que j'ai faites sur tout cela. Cependant, je suis, avec plus d'attachement que jamais, et pour tout le reste de ma vie, etc.

(2) (*Lettre du P. Bourdaloue à madame Maintenon sur les livres de madame Guyon*. Paris, ce 10 juillet 1694.) — J'ai lu, madame, et relu avec toute l'attention dont je suis capable, le petit livre de madame Guyon, que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer, et puisque vous m'ordonnez de vous en dire ma pensée, la voici en peu de mots. Je veux croire que la personne qui l'a composé, a eu une bonne intention. Mais, autant que j'en puis juger, son zèle n'a pas été selon la science, comme il aurait pourtant dû l'être dans une matière aussi importante que celle-ci; car il m'a paru que ce livre n'avait rien de solide, ni qui fût fondé sur les véritables principes de la religion : au contraire, j'y ai trouvé beaucoup de propositions fausses, dangereuses, sujettes à de grands abus, et qui vont à détourner les âmes de la voie d'oraison que Jésus-Christ nous a eus ignés, et que l'Écriture nous recommande expressément; à les en détourner, dis-je, jusqu'à leur en donner du mépris. En effet, la forme d'oraison que Jésus-Christ nous a prescrite, est de faire à Dieu plusieurs demandes particulières pour obtenir de lui, soit comme pécheurs, soit comme justes, les différentes grâces du salut dont nous avons besoin. L'oraison, que l'Écriture nous recommande en mille endroits, est de méditer la loi de Dieu, de nous exciter à la ferveur de son divin service, de nous imprimer une crainte respectueuse de ses jugements, de nous occuper du souvenir de ses miséricordes, de l'adorer, de l'invoquer, de le remercier, de repasser devant lui les années de notre vie dans l'amertume de notre âme, d'examiner en sa présence nos obligations et nos devoirs. Ainsi priaient David, l'homme selon le cœur de Dieu; et ainsi l'ont pratiqué les Saints de tous les siècles. Or, la méthode d'oraison, comme dans le livre dont il s'agit, est de retrancher tout cela, non-seulement comme inutile, mais comme imparfait, comme opposé à l'unité et à la simplicité de Dieu, comme une propriété de la créature, et même comme quelque chose de nuisible à l'âme, eu égard à l'état où l'on suppose qu'elle se met, quand il lui plaît de se réduire à ce simple acte de foi, par lequel elle envisage Dieu en elle-même sous la plus abstraite de toutes les idées, se bornant là, et sans autre effort ni préparation, attendant que Dieu fasse tout le reste. Méthode, encore un coup, pleine d'illusions, qui roule sur ce principe mal entendu dont le quiétiste abuse, savoir, que la perfection de l'âme dans l'oraison, est qu'elle se dépouille de ses propres opérations surnaturelles, saintes, méritoires, et procédant de l'esprit de Dieu, telles que sont celles dont je viens de faire le dénombrement : car, quelle perfection peut-il y avoir à se dépouiller des plus excellents actes des vertus chrétiennes, dans lesquels, selon Jésus-Christ, et selon tous les livres sacrés, consiste le mérite et la sainteté de l'oraison même? Cependant, c'est à ce prétendu dépouillement, j'ose dire, à cette chimérique perfection, qu'aboutit toute cette doctrine du *moyen court*. Je sais bien que Dieu, dans l'état et dans le moment de l'actuelle contemplation, peut se communiquer à l'âme d'une manière très-forte, qui fasse cesser en elle soudainement tous les actes particuliers, quoique bons et saints, parce qu'il tient alors les puissances de l'âme comme liées, et liées à un

proposant ses vues comme un ami, sans entreprendre de décider en maître; cherchant

seul objet; en sorte que l'âme n'est pas libre, et qu'elle soullre l'impression de Dieu plutôt qu'elle n'agit. Je sais, dis-je, que cela arrive; car à Dieu ne plaise que je veuille ici combattre la grâce, et le don de la *contemplation infuse*? Mais que l'âme, de son chef, prévenant cet état et ce moment de *contemplation*, affecte elle-même de suspendre dans l'*oraison* les plus saintes opérations, pour s'en tenir au seul acte de foi, et, que par son choix, elle se détermine à sortir de la voie sûre que Jésus-Christ lui a marquée pour s'engager dans une nouvelle route, qui, par la raison même qu'elle est nouvelle, doit au moins lui être suspecte, c'est ce que je ne conviendrai jamais être pour elle une perfection. On dit que l'âme n'en use ainsi, et ne se défait de ses opérations, que pour s'abandonner pleinement à Dieu, et laisser agir Dieu en elle; et moi je soutiens qu'elle ne peut mieux se disposer à laisser Dieu agir en elle, qu'en faisant elle-même fidèlement ce que Jésus-Christ lui a appris dans l'*oraison dominicale*, ou ce que David a pratiqué dans ses entretiens avec Dieu; et j'ajoute que, si jamais l'âme avait droit d'espérer que Dieu l'élevât à la *contemplation*, ce serait dans le moment où avec humilité, avec fidélité, il la trouverait solidement occupé du saint exercice de la *méditation*. Quoi qu'il en soit, se faire, selon le *moyen court*, une méthode et une pratique de retrancher de l'*oraison* ce que Jésus-Christ y a mis, et ce que les saints ont conçu de meilleur, et de plus agréable à Dieu, les demandes, les remerciements, les offres de soi-même, les désirs, les résolutions, les actes de résignation et de componction, pour s'arrêter à une foi nue, qui n'a pour objet ni aucune vérité de l'Évangile ni aucun mystère de Jésus-Christ, ni aucun attribut de Dieu, ni nulle chose quelconque, si ce n'est précisément Dieu; proposer indifféremment cette méthode d'*oraison* à toutes sortes de personnes, sans exception; préférer cette méthode d'*oraison* à celle que Jésus-Christ a enseignée à ses apôtres, et par eux à toute son Église; prétendre que cette méthode d'*oraison* est plus nécessaire au salut, plus propre à sanctifier les âmes, à acquérir les vertus, à corriger les vices; plus proportionnée aux esprits grossiers et ignorants, plus facile pour eux à pratiquer que l'*oraison* commune de *méditation* et d'*affection*; quitter pour cette méthode d'*oraison* la lecture, les prières vocales, le soin d'examiner sa conscience; substituer même cette méthode d'*oraison* aux dispositions les plus essentielles du sacrement de pénitence, jusqu'à vouloir qu'elle puisse tenir lieu de contrition, sans qu'on ait actuellement aucune vue de ses péchés; toutes ces choses, dis-je, me paraissent autant de choses dangereuses dont le *moyen court* est rempli. Il me faudrait un volume entier pour vous le faire remarquer suivant l'ordre des chapitres: j'en ai fait l'extrait, que je pourrai quelque jour vous porter à Saint-Cyr, aussi bien que le sermon que je fis à Saint-Eustache sur cette matière. Cependant, comme j'ai découvert que ce *moyen court* n'était qu'une répétition d'un autre ouvrage intitulé: *Pratique facile pour élever l'âme à la contemplation*, qui parut il y a environ vingt ans, et dont l'auteur était un prêtre de Marseille, nommé Malaval (*), je vous envoie la traduction française de la réfutation qui s'en fit alors par un célèbre prédicateur, nommé le P. Segneri (**), qui vit encore, et qui a le premier combattu la secte de Molinos.

Mais je ne puis, en finissant, m'empêcher de remercier Dieu de ce qu'il vous a préservée d'avoir du goût pour ces sortes de livres, et de ce que, par une providence particulière, vous ne leur avez donné nulle approbation. Car, dans le mouvement où sont les esprits, quels progrès cette méthode d'*oraison* ne ferait-elle pas parmi les dévots, surtout à la cour, si elle y était encore appuyée de votre crédit! Dieu n'est témoin que je n'abonde point en moi sens, et que j'ai même la consolation que ce que je connais dans le monde de gens habiles, distingués par leur savoir et par leur piété, en jugent comme moi.

Ce qui serait à souhaiter, dans le siècle où nous som-

(*) Ce livre fut mis à l'index à Rome, et censuré. Malaval se rétracta, se déclara ouvertement contre les erreurs de Molinos, et mourut le 15 mai 1719, à Marseille (où il était né le 17 décembre 1627). Il était aveugle depuis l'âge de neuf mois. On a de lui des Poésies spirituelles et plusieurs autres ouvrages.

(**) Paul SEGNERI, célèbre prédicateur et missionnaire italien, né à Neptuno, en 1624, mort le 9 décembre 1694. Il était jésuite. Ses Sermons et ses Méditations ont été traduits en français. Ses ouvrages, publiés en italien, forment 3 volumes in-folio.

à se rendre utile et à servir, et non à se faire valoir et à dominer; bien de l'agrément dans la conversation, un air engageant, des manières aisées, quoique respectueuses et graves, une douceur qui lui devait coûter, du tempérament dont il était; mais, par-dessus tout, une modestie qui lui attirait d'autant plus d'éloges qu'il avait plus de peine à les entendre; les fuyant, bien loin de les rechercher; élevant volontiers les autres, et ne parlant jamais de lui-même (1).

Ce caractère, dans un homme aussi distingué que le P. Bourdaloue, ne le faisait pas moins honorer et respecter que tous ses talents. Après l'avoir admiré dans la chaire, on l'admirait dans l'usage de la vie. Où n'était-il pas reçu avec plaisir; et depuis les premiers rangs jusqu'aux conditions les plus communes, qui ne se faisait pas, non-seulement un plaisir de le recevoir, mais comme un mérite de le connaître et d'être en commerce avec lui (2)?

Il fallait un cœur aussi détaché que le sien pour former, au milieu des applaudissements du monde, le dessein qu'il prit dans les dernières années de sa vie. Touché d'un saint désir de la retraite et voulant se préparer à la mort, il résolut de quitter Paris, et de finir ses jours en quelque maison de la province où il pût se recueillir davantage et vaquer uniquement à sa perfection. Il jugea bien qu'il aurait sur cela des obstacles à surmonter de la part de ses supérieurs en France, et pour lever toutes les difficultés, il s'adressa au général de la compagnie. Mais cette première tentative ne réussit pas. On le remit à une autre année, et on le pria de faire encore de nouvelles réflexions sur le parti qu'il voulait prendre. Il y pensa, et,

mes, ce serait qu'on parlât peu de ces matières, et que les âmes mêmes, qui pourraient être véritablement dans l'*oraison de contemplation*, ne s'en expliquassent jamais entre elles, et encore même rarement avec leurs Pères spirituels.

C'est ce que j'ai observé à l'égard de certaines personnes qui se sont adressées à moi pour leur conduite, et à qui j'ai donné, pour première règle, de n'avoir, sur le chapitre de leur *oraison*, nulle communication avec d'autres dévots, sous quelque prétexte que ce soit, pour éviter les abus que l'expérience m'a appris s'ensuivre de ces confidences.

Voilà, madame, toutes mes pensées, que je vous confie, et qui ne seront peut-être pas bien éloignées des vôtres; cependant, je suis, avec tout le zèle que vous savez, et avec tout le respect que je dois, etc.

(1) En sortant de Notre-Dame, où il venait d'entendre Massillon, il en fut si satisfait, qu'il indiquant du doigt à plusieurs de ses confrères qui lui demandaient son avis, il leur répondit, comme Jean-Baptiste à ses disciples qui l'interrogeaient sur le Messie: *Oportet illum crescere, me autem minui* (il faut que celui-là s'éleve et que je décroisse).

(2) Extrait du Commentaire de Pierre-Daniel Huet, évêque d'Avranches, *de rebus ad eum pertinentibus*, Amsterdam, 1718 (page 405): — « Hos angore cumulavit alia ægritudo, gravis profecto et acerba, de morte Ludovici BURDALOI, e societate Jesu, sacrorum Evangelii præconum hac ætate longe principis, quo vel propter collata in me summæ benevolentia officia, vel propter amabilem quamdam animi candorem, nemo mihi amicior; erat enim in eo pectus apertum, et, ut ita dicam, pellucidum; neque certe jucundior quisquam, propter lepores ingenii, suavissimamque hilaritatem. Accesserat frequens ac pene quotidianus multorum annorum usus, cum nulla pene abiret dies quin ad me veniret sub noctem, et quidquid interdiu ad se allatum esset novi, exprimeret peramante, et in medium quæsitâ officiosè reponeret.»

sans se rebuter, dès l'année suivante, il redoubla ses instances auprès du père-général. La lettre qu'il lui écrivit est si remplie de l'esprit de Dieu, que le public sera bien aise d'en voir un extrait. Le voici, traduit du latin.

Mon très-révérénd Père, Dieu m'inspire et me presse même d'avoir recours à votre paternité, pour la supplier très-instamment de m'accorder ce que je n'ai pu, malgré tous mes efforts, obtenir du révérend père provincial. Il y a cinquante-deux ans que je vis dans la Compagnie, non pour moi, mais pour les autres ; du moins, plus pour les autres que pour moi. Mille affaires me détournent et m'empêchent de travailler autant que je le voudrais à ma perfection, qui néanmoins est la seule chose nécessaire. Je souhaite de me retirer et de mener désormais une vie plus tranquille ; je dis plus tranquille, afin qu'elle soit plus régulière et plus sainte. Je sens que mon corps s'affaiblit et tend vers sa fin. J'ai achevé ma course, et plutôt à Dieu que je pusse ajouter, j'ai été fidèle ! Je suis dans un âge où je ne me trouve plus guère en état de prêcher. Qu'il me soit permis, je vous en conjure, d'employer uniquement pour Dieu et pour moi-même ce qui me reste de vie, et de me disposer par là à mourir en religieux. La Flèche, ou quelque autre maison qu'il plaira aux supérieurs (car je n'en demande aucune en particulier, pourvu que je sois éloigné de Paris), sera le lieu de mon repos. Là, oubliant les choses du monde, je repasserai devant Dieu toutes les années de ma vie dans l'amertume de mon âme. Voilà le sujet de tous mes vœux, etc.

Cette lettre eut tout l'effet que désirait le P. Bourdaloue. Il lui fut libre de faire ce qu'il jugerait à propos, et dès qu'il eut reçu la réponse de Rome, il prit jour pour partir. Mais les mêmes supérieurs qui l'avaient arrêté la première fois, se crurent encore en droit de retarder son départ de quelques semaines, et de suspendre la permission, jusqu'à ce qu'ils eussent pu faire à Rome de nouvelles remontrances. Elles touchèrent le père-général, et la dernière conclusion fut que le P. Bourdaloue demeurerait à Paris et continuerait à s'acquitter de ses fonctions ordinaires. Dieu voulut ainsi qu'il eût tout le mérite d'un sacrifice si religieux sans en venir à l'exécution, et qu'il achevât de se sanctifier lui-même en travaillant à la sanctification du prochain. Voilà ce que le public n'a su qu'après sa mort. Comme ses vues avaient été droites, et qu'en prenant une telle résolution il n'avait cherché que Dieu, il ne chercha point dans la suite à s'en faire honneur. Il a toujours tenu la chose secrète, et il n'en a fait confidence qu'à quelques-uns de ses amis les plus intimes.

Le P. Bourdaloue n'insista pas. Il crut obéir à l'ordre du ciel en se soumettant à la volonté de ses supérieurs. Il n'en eut même encore dans son travail que plus d'activité et plus d'ardeur ; mais il approchait de son terme, et son travail désormais ne fut pas long : Dieu le retira au moment qu'on s'y attendait le moins.

Il tomba malade le 11 de mai ; et, dès le premier jour de sa maladie, il se sentit frappé à mort. Il ne perdit rien, dans un péril si pressant, de la présence de son esprit ; et il est difficile de marquer plus de fermeté et de constance qu'il en fit paraître. Son mal fut une fièvre interne et très-maligne, précédée d'un gros rhume qui le tenait depuis plusieurs semaines, et où son zèle l'empêcha de se ménager autant qu'il eût été nécessaire. Car, tout incommodé qu'il était, il ne laissa pas de prêcher et d'entendre, selon sa coutume, les confessions. Mais il fallut enfin se rendre. Le dimanche, fête de la Pentecôte, après avoir dit la messe avec beaucoup de peine, il fut obligé de se mettre au lit. Quoiqu'il connût assez son état, il voulut néanmoins encore s'en faire instruire, et il pria qu'on ne lui déguisât rien. On lui parla comme il le souhaitait ; et, sans attendre que la personne qui lui portait la parole, eût achevé : *C'est assez, répondit-il, je vous entends : il faut maintenant que je fasse ce que j'ai tant de fois prêché et conseillé aux autres.*

Dès le lendemain matin il se prépara, par une confession de toute sa vie, à recevoir les derniers sacrements. Ce fut après cette confession qu'il épancha son cœur, et qu'il s'expliqua dans les termes les plus chrétiens et les plus humbles. Il entra lui-même dans tous les sentiments qu'il avait inspirés à tant de moribonds. Il se regarda comme un criminel condamné à la mort par l'arrêt du ciel. Dans cet état, il se présenta à la justice divine. Il accepta l'arrêt qu'elle avait prononcé contre lui, et qu'elle allait exécuter. *J'ai abusé de la vie, dit-il, en s'adressant à Dieu, je mérite que vous me l'ôtiez ; et c'est de tout mon cœur que je me soumetts à un si juste châtiment.* Il unit sa mort à celle de Jésus-Christ, et, prenant les mêmes intentions que ce Sauveur mourant sur la croix, il s'offrit comme une victime pour honorer, par la destruction de son corps, la suprême majesté de Dieu, et pour apaiser sa colère. Non content de ce sacrifice, il consentit à souffrir toutes les peines du purgatoire : *Car il est bien raisonnable, reprit-il, que Dieu soit pleinement satisfait ; et du moins dans le purgatoire je souffrirai avec patience et avec amour.*

En de si saintes dispositions, il reçut les sacrements ; et, s'étant tout de nouveau entretenu quelque temps avec Dieu, il mit ordre à divers papiers dont il était dépositaire. Il le fit avec un sens aussi rassis que s'il eût été dans une parfaite santé. Il se sentit même un peu soulagé tout le reste de la journée, et il donna quelque espérance de guérison. Mais ce ne fut qu'une lueur ; et, sans se flatter de cette espérance, il s'occupait toujours de la mort, voyant bien, disait-il, qu'il ne pouvait guérir sans un miracle, et se croyant très-indigne que Dieu fit un miracle pour lui.

En effet, sur le soir, il lui prit un redoublement auquel il n'eut pas la force de résister. L'accès fut si violent, qu'il lui causa un délire, dont il ne revint point ; et, le 13 de mai de l'année 1704, il expira vers cinq

heures du matin. Ainsi mourut dans la soixante-douzième année de son âge, un des plus grands hommes qu'ait eus notre compagnie, et si je l'ose dire, qu'ait eus la France. Il avait reçu du ciel beaucoup de talents : il ne les a point assurément enfouis ; mais il les a constamment employés pour la gloire de Dieu et pour l'utilité du prochain. Il eut l'avantage de mourir presque dans l'exercice actuel de son ministère, et sans autre intervalle que celui de deux jours de maladie. Tout le public ressentit cette perte ; le regret fut universel, et ce regret est encore aussi vif que jamais dans le cœur de bien des personnes qui trouvaient en lui ce qu'on ne trouve pas aisément ailleurs. Il ne les oublia point en mourant ; et l'on peut pareillement compter que la mémoire du P. Bourdaloue leur sera toujours précieuse. Ses ouvrages suppléeront au défaut de sa personne. On l'y retrouvera lui-même ; du moins, on y trouvera tous ses sentiments et tout son esprit.

Car ce sont ici ses vrais sermons, et non point des copies imparfaites, telles qu'il en parut il y a plusieurs années. Il les désavoua hautement et avec raison. Il y est si défiguré qu'il ne devait plus s'y reconnaître.

Les deux Avents et le Carême qu'on donne dans cette première édition, seront suivis des sermons sur les Mystères, sur les Saints, sur la Vocation religieuse, et sur divers sujets de morale. Quoique, dans plusieurs sermons de carême, il n'adresse pas la parole au roi, il les a néanmoins presque tous prêchés à la cour, mais à d'autres jours et sous d'autres évangiles.

On trouvera à la fin du seizième volume (1) deux lettres qui parurent après sa mort, l'une manuscrite et l'autre imprimée. La première est d'un illustre magistrat, dont le P. Bourdaloue honorait infiniment la maison, et singulièrement la personne. On voit dans cette lettre des traits de maître, et l'esprit n'y a pas moins de part que le cœur. La seconde est une de ces lettres circulaires qu'on envoie dans les maisons de la Compagnie pour donner avis de la mort de chaque jésuite. Le P. Martineau, confesseur de monseigneur le duc de Bourgogne, et supérieur de la maison professe, lorsque le P. Bourdaloue y mourut, écrivit celle-ci qu'on ne put refuser au public, et qu'on réimprima plusieurs fois, tant elle fut goûtée et recherchée.

Comme on n'a tiré le P. Bourdaloue qu'après sa mort, on a été obligé de lui laisser les yeux fermés dans le portrait qui est à la tête de ce volume, et l'on n'a pas cru pouvoir mieux le mettre que dans la posture d'un homme qui médite.

Il reste à dire un mot touchant les abrégés qui sont à la fin de chaque volume (2). Plusieurs personnes les ont demandés, et, après avoir délibéré quelque temps, on a conclu

qu'il était bon de les faire, parce qu'ils pourraient être utiles à quelques prédicateurs, et que ceux qui ne voudraient pas s'en servir, seraient maîtres de ne les pas lire.

LETTRE DE M. CH.-FR. DE LAMOIGNON,
PRÉSIDENT A MORTIER AU PARLEMENT DE PARIS,
A UNE PERSONNE DE SES PROCHES (1).

La perte que nous avons faite d'un ami qui nous aimait, et que nous aimions tendrement, est si grande pour nous, qu'il n'y a qu'une entière soumission aux ordres de la Providence, qui nous en puisse consoler.

Une longue habitude avait formé entre nous une parfaite union ; la connaissance et l'usage de son mérite l'avait augmentée ; l'utilité de ses conseils, sa prudence, l'étendue de ses lumières, son désintéressement, son attention et sa fidélité pour ses amis, m'avaient engagé à n'avoir rien de caché pour lui. Il se trouvera peu d'exemples d'un ami dont on puisse dire ce que je dis de celui-ci. Pendant quarante-cinq ans que j'ai été en commerce avec lui, mon cœur ni mon esprit n'ont rien eu pour lui de secret. Il a connu toutes mes faiblesses et mes vertus ; il n'a rien ignoré des affaires les plus importantes qui sont venues jusqu'à moi ; nous nous sommes souvent délassés de nos travaux par les mêmes amusements ; et jamais je ne me suis repenti de la confiance que j'avais en lui.

A peine étais-je en âge de connaître les hommes, que je connus le P. Bourdaloue. J'y remarquai d'abord un génie supérieur aux autres ; dès qu'il s'appliquait à quelque chose, il laissait ceux qui avaient le même objet, bien loin derrière lui. L'estime que j'avais conçue pour sa personne augmenta par le commerce que j'avais avec le monde ; parce que je ne trouvais point dans la plupart de ceux que je fréquentais, la même élévation d'esprit, la même égalité de sentiments, la même grandeur d'âme, soutenue d'un naturel bon, facile, sans art et sans affectation.

Dès qu'il revint à Paris, il eut d'abord toute la réputation qu'il a eue jusqu'à sa mort. Les applaudissements qu'eurent ses sermons, le concours infini des auditeurs, l'empressement des grands à partager son amitié, tout ce qui est capable de gâter et de corrompre le cœur, fit en lui un effet tout contraire ; il connut le monde, et c'est le seul fruit qu'il voulut retirer du commerce des hommes ; il se servit de cette connaissance pour exciter les hommes à la vertu. Il crut profiter assez de la considération qu'on avait pour lui, s'il faisait connaître par ses discours à ceux qui venaient l'entendre, ce que c'était que le monde ; et s'il leur apprenait, que ce qu'ils désirent avec plus d'ardeur, est peu de chose, et qu'ils s'écartent presque toujours du véritable bien, pour chercher et pour suivre ce qui n'est qu'une simple idée, et ce qui n'a qu'une apparence sans fonds.

Sa sublime éloquence venait surtout de la

(1) Cette lettre fut écrite l'année même de la mort de Bourdaloue.

(1) A la suite de cette préface.

(2) Nous avons supprimé ces abrégés, non-seulement parce que leur reproduction eût augmenté les frais d'impression, mais encore comme superflus, puisqu'ils ne peuvent dans aucun cas dispenser de lire les sermons originaux. M.

connaissance parfaite qu'il avait du monde. Il bannit de la chaire ces pensées frivoles, plus propres pour des discours académiques que pour instruire les peuples ; il en retrancha aussi ces longues dissertations de théologie qui ennuièrent les auditeurs, et qui ne servent qu'à remplir le vide des sermons ; il établit les vérités de la religion solidement ; et jamais personne n'a su comme lui tirer de ces vérités des conséquences utiles aux auditeurs, et si naturelles, que chacun de ceux qui l'entendaient pouvait s'appliquer ce qu'il disait.

Quoiqu'il ne recherchât pas toujours dans ses discours l'exactitude des expressions, il ne lui en échappait aucune qu'on pût trouver basse et peu digne du sujet qu'il traitait. S'il s'engageait dans quelque description, ou qu'il descendit dans quelque détail, il ne tombait point dans ces sortes de discours qui ne conviennent ni aux prédicateurs, ni aux auditeurs ; qualité rare dans ceux qui parlent en public, et qui vient d'une profonde méditation, et d'une juste connaissance des matières qu'on traite.

Mais pourquoi vous parler de la grande réputation que le P. Bourdaloue s'est acquise dans la prédication ! C'est un talent que tous ceux qui l'ont le moins connu n'ignorent pas. Parlons plutôt de ses vertus, que nous nous flattons d'avoir plus senties que ceux qui ne l'ont pas pratiqué aussi souvent que nous.

Il est plus rare de trouver des hommes grands dans le commerce public et particulier, que d'en trouver de grands lorsqu'ils représentent, ou qu'ils sont, pour ainsi dire, montés sur le théâtre ; car, lorsque les hommes sont en quelque fonction publique, tout ce qui s'offre à leurs yeux les excite et les instruit de ce qu'ils doivent être. Mais lorsqu'ils sont rendus à eux-mêmes, lorsque tous les objets qui les tenaient attentifs sont écartés, qu'il est rare de les trouver aussi grands dans le repos qu'ils nous ont paru grands dans l'action ! C'est cependant en cela que consiste la véritable grandeur : car je n'appelle grand que ce qui se soutient par lui-même, et qui n'a pas besoin d'ornements empruntés. J'ai bien vu des hommes grands dans l'opinion commune : mais je n'en ai point connu d'aussi grands dans le particulier que dans le public, ou plutôt, je n'en ai guère connu qui ne perdissent, dans un commerce long et familial, beaucoup de l'estime qu'on avait pour eux.

Le P. Bourdaloue n'était pas de ce nombre, jamais personne n'a plus gagné que lui à être vu tel qu'il était. Ses moindres qualités ont été celles qui l'ont fait honorer et respecter du public.

Il était naturellement vif et vrai ; il ne pouvait souffrir le déguisement et l'artifice ; il aimait le commerce de ses amis, mais un commerce aisé, sans étude et sans contrainte ; néanmoins, combien de fois l'avons-nous vu forcer son naturel, et vivre familièrement avec des gens d'un caractère fort opposé au sien ?

Toute sa vivacité ne lui laissait jamais

échapper la moindre impatience quand il s'agissait d'une affaire importante ; souvent même il perdait un temps aussi cher que le sien, pour remplir des devoirs d'une pure amitié et d'une reconnaissance fondée uniquement sur les sentiments d'estime qu'on avait pour lui.

Quoiqu'il ait eu la confiance de tout ce qu'il y a de plus élevé dans la France, on ne peut pas dire qu'il l'ait jamais désirée. Il se dévouait de la même manière à tous ceux que la Providence lui envoyait, sans rechercher les grands et sans mépriser les petits, parlant à chacun selon son caractère, et ne s'appliquant qu'à perfectionner l'ouvrage qu'il avait en ses mains.

Il avait eu l'estime d'un grand ministre dès ses premières années : il l'a conservée tant que ce ministre a vécu. En a-t-il retiré quelque utilité pour lui ? s'est-il servi de son crédit pour se mêler dans les intrigues de la cour, ou pour élever ses parents, qui, par leur naissance et par leur mérite, étaient en état de recevoir les grâces qu'il pouvait faire tomber sur eux.

Un autre ministre voulut attirer auprès de lui le P. Bourdaloue ; il le connut, il l'aima, il lui confia ses prospérités et ses chagrins. Ce commerce ne diminua rien de l'estime et de la confiance du premier. Quoiqu'ils eussent l'un et l'autre des intérêts différents, tous deux le regardaient également comme un ami fidèle ; il répondait à leur amitié par un sincère attachement, sans se mêler d'aucune affaire, sans même vouloir négocier entre eux : parce qu'il ne croyait pas que le temps en fût encore venu. Content de leur dire à chacun ses sentiments sur ce qu'ils lui proposaient, il faisait des vœux au ciel pour ces deux grands hommes, dont l'union était si nécessaire à la France.

Il a gardé la même conduite à l'égard de tous ceux qu'il a fréquentés ; et, des familles qu'il voyait ordinairement, et qui, quelquefois, étaient divisées entre elles, nous n'en avons connu aucune où, malgré leur division, il n'ait été également honoré et aimé de ceux qui les composaient.

Ce n'était point par orgueil ni par gloire qu'il voulait qu'on le désirât, et qu'il n'allait jamais au-devant des nouvelles habitudes ; c'était par la crainte d'entrer dans d'autres affaires que celles de sa profession. Il donnait ses conseils à ceux qui les lui demandaient ; il n'était pas jaloux qu'on les suivît, excepté sur ce qui regardait la conscience ; c'était uniquement sur ce point qu'il se rendait inflexible ; il fallait lui obéir ou le quitter. En toute autre matière, il se contentait de dire son sentiment, de l'appuyer de raisons solides : mais il ne voulait point, par prudence, se charger d'aucune négociation.

Avec quelle sagesse savait-il distinguer les conseils qui pouvaient regarder la conscience de ceux qui n'étaient que pour les affaires du monde ! L'avez-vous jamais vu, comme d'autres directeurs, faire de toutes les actions des points de conscience ; vouloir gouverner partout, sous prétexte de conduire les âmes

à la perfection ; se rendre nécessaire entre le mari et la femme, entre le père et les enfants, entre le maître et les domestiques, et s'ériger un tribunal souverain, pour savoir et pour ordonner jusqu'aux moindres choses qui se font dans une maison ?

Le P. Bourdaloue était aussi très-éloigné de ceux qui condamnent tout sans rien examiner. Il voulait réfléchir longtemps avant que de donner ses décisions. Il présumait toujours le bien, et ne croyait le mal que lorsqu'il en était pleinement convaincu. Il n'effrayait point les hommes par sa présence ni par ses discours ; il les ramenait, au contraire, par sa prudence et par une certaine insinuation à laquelle il était difficile de résister.

Sévère et implacable contre le péché, il était doux et compatissant pour le pécheur. Loin d'affecter une austérité rebutante, et dont bien des gens de sa profession se font un mérite, il prévenait par un air honnête et affable. Austère pour lui-même, exact à observer ses devoirs, il était indulgent pour les autres, sans rien perdre de la sévérité évangélique, et sans donner dans aucun relâchement. Ses manières ont plus attiré d'âmes dans la voie du Seigneur, que celles de bien d'autres, qui s'imaginent que la vraie dévotion consiste autant dans l'extérieur que dans l'intérieur.

Instruisait-il à contre-temps ceux qui conversaient avec lui ? les reprenait-il à tout propos ? en un mot, était-il prédicateur à toute heure et en tous lieux ? Il prenait les temps propres pour dire à chacun ce qui lui convenait ; il ne laissait jamais échapper ces moments heureux que lui donnait la Providence, et il avait un talent admirable pour ne rien souffrir, dans une conversation, qui fût contre les bonnes mœurs, sans offenser néanmoins les personnes avec lesquelles il se trouvait. Il savait se conformer à toutes les compagnies, sans rien perdre de son caractère, et sans que ce caractère éloignât de lui ceux qui, par leur conduite, y paraissaient les plus opposés.

Sa principale application, dans les conseils qu'il donnait, était à prendre garde si ce qu'il conseillait pour un bien à celui qui le consultait, n'était point nuisible à d'autres ; si, sous ombre de faire une bonne œuvre, on ne cherchait point à contenter une secrète passion de haine ou de vengeance. Il considérait comme un très-grand mal tout ce qui troublait le repos des familles, parce, que outre le mal que fait la première action qui le trouble, elle est la source d'une infinité de mauvaises actions.

Il voulait que chacun vécût et se sanctifiât dans sa profession, persuadé que Dieu nous donne des grâces proportionnées à notre état, et que c'est notre faute si nous n'en faisons pas un bon usage. Il regardait la charité comme le fondement de la morale chrétienne ; tout ce qui la blessait ou qui la pouvait altérer le moins du monde, lui paraissait un crime.

Je ne finirais point, si je voulais vous mar-

quer en détail toutes les actions de ce grand homme : son amour pour son état, son zèle pour le salut des âmes, tout ce qu'il a fait dans la seule vue de faire du bien. Il était aussi appliqué auprès d'un homme de la lie du peuple qu'auprès des têtes couronnées.

Souvenez-vous combien de fois nous l'avons vu donner tous ses soins à un domestique, à un homme de la campagne, et quitter pour cela une bonne et agréable compagnie. Et comment la quittait-il ? était-ce en annonçant ce qu'il allait faire ? lui seul savait le bien qu'il faisait : jamais personne ne s'est fait moins que lui un mérite de sa vertu.

N'espérons pas retrouver jamais tout ce que nous avons perdu dans notre illustre ami. Mais, après avoir donné quelque temps pour pleurer sa perte, disons-nous ce qu'il nous dirait lui-même si nous pouvions l'entendre. Ce n'est point par des larmes que nous devons honorer sa mémoire ; imitons ses vertus, si nous voulons marquer le respect et la vénération que nous avons pour lui ; remplissons nos devoirs comme nous lui avons vu remplir les siens ; jugeons favorablement de notre prochain, édifions-le par nos exemples ; tenons-nous dans l'état où Dieu nous a mis ; conservons la paix et l'union entre nos proches, même entre nos domestiques ; rendons-nous aimables à ceux qui nous approchent, tâchons à gagner leur confiance par une conduite désintéressée ; ne nous laissons point entraîner à notre pente naturelle, réfléchissons beaucoup avant que d'agir ; recherchons avec plus d'empressement ce qui convient aux personnes avec qui nous avons à vivre, que ce que nous pouvons désirer pour nous ; préférons notre prochain à ce qui nous peut plaire ; mais faisons tout cela sans aucun faste, sans aucun désir de nous singulariser ; nous suivrons ainsi les instructions de notre illustre ami ; nous le ferons revivre en nous, et, profitant des exemples qu'il nous a donnés, nous espérons le rejoindre un jour dans le ciel.

LETTRE DU P. MARTINEAU

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS,
CONFESSEUR DE BOURDALOUE ET DU DUC DE
BOURGOGNE (1).

A M. ...

Mon révérend Père, cette lettre apprendra à Votre Révérence la perte que la maison professe fit hier, à cinq heures du matin, dans la personne du P. Louis Bourdaloue, qu'une fièvre, accompagnée d'une violente inflammation de poitrine, nous a enlevé en moins de deux jours. Car il eut encore, dimanche dernier, fête de la Pentecôte, le bonheur de dire la messe à son ordinaire.

Nous pouvons dire que cette courte et fâcheuse maladie a été l'effet de son zèle. Il avait depuis quelque temps un assez gros rhume, et cependant il prêcha, il n'y a pas plus de dix jours ; et il s'est si peu ménagé

(1) Cette lettre fut écrite le lendemain de la mort Bourdaloue.

dans la suite, qu'il semble même avoir redoublé son assiduité auprès des malades et au confessionnal. Ainsi il a eu la consolation de mourir, comme il souhaitait, les armes à la main, et avant que les années d'un âge plus avancé le missent hors de combat.

Vous pouvez juger, mon révérend Père, de la grandeur de notre affliction, par l'avantage que cette maison avait de posséder un homme en qui se trouvaient, dans un éminent degré, toutes les qualités qui peuvent rendre utiles à l'Église les personnes de sa profession : un génie facile et élevé, un esprit vif et pénétrant, une exacte connaissance de tout ce qu'il devait savoir, une droiture de raison qui le faisait toujours tendre au vrai, une application constante à remplir ses devoirs, une piété qui n'avait rien que de solide.

Ces qualités avaient paru en lui dès ses premières années dans les classes où, selon nos usages, il a été, soit en qualité d'écuyer de théologie, soit en qualité de professeur de grammaire, de rhétorique, de philosophie et de théologie morale. Mais le temps marqué par la Providence pour le mettre sur le chandelier par les deux plus importantes fonctions du ministère évangélique, étant venu, elles parurent avec un éclat que rien n'a pu effacer, et dont on conservera longtemps le souvenir.

Nul n'ignore jusqu'où il a porté l'éloquence de la chaire. S'il avait reçu tous les talents propres pour y réussir, il les a cultivés par un travail si constant, il les a employés avec un si grand succès pendant l'espace de quarante ans, que la France le regarde comme le premier prédicateur de son siècle. Ce qu'on peut dire de lui sur ce point, de plus singulier, c'est que, comme il parlait toujours avec beaucoup de justesse et de solidité, il savait rendre la religion respectable aux libertins mêmes, les vérités chrétiennes conservant dans sa bouche toute leur dignité et toute leur force.

En effet, sans faire son capital de la politesse, qui ne lui manquait assurément pas, il donnait à ses discours une beauté majestueuse, une douceur forte et pénétrante, un tour noble et insinuant, une grandeur naturelle et à la portée de tout le monde. Ainsi, également goûté des grands et du peuple, des savants et des simples, il se rendait maître du cœur et de l'esprit de ses auditeurs, pour les soumettre à la vérité qu'il leur annonçait. Aussi avait-il souvent la consolation de cueillir lui-même la moisson qu'il avait préparée, en jetant le bon grain de la parole de Dieu dans le champ du père de famille. Car, combien a-t-on vu de personnes, du grand monde même, aveuglées par l'enchantement du siècle et endurcies par une longue suite de crimes, venir mettre entre ses mains leurs cœurs ébranlés par la crainte et brisés par la componction qu'il leur avait inspirée ?

Il n'a pas moins réussi dans la conduite des âmes. Évitant toute affectation et toute singularité, il les menait, par les routes les plus sûres, à la perfection propre de leur

état; et, appliqué à connaître la disposition particulière que la grâce produisait en elles, il savait parfaitement s'en servir pour avancer l'ouvrage de leur sanctification. La solide piété de tant de personnes de toutes sortes de conditions, qui l'ont eu pour directeur, soit dans le siècle, soit dans les maisons religieuses, en est une preuve bien sensible. Mais ce don si excellent de conduire les âmes par les voies de la justice, éclatait particulièrement quand il assistait les malades. Rien de plus capable de les instruire et de les soutenir que ce qu'il leur disait dans ces tristes moments, où l'homme, livré à la douleur et enveloppé des ombres de la mort, ne trouve que de faibles secours dans sa propre raison. On était si convaincu que le Père Bourdaloue avait grâce pour cela, que, depuis plusieurs années, il était très-souvent appelé auprès des mourants, à quoi il répondait, de son côté, avec tout les empressements de la charité chrétienne, passant quelquefois de la chaire au lit des malades, sans se donner un moment de repos.

De si importantes fonctions, exercées avec tant de distinction, lui avaient attiré une considération si universelle, que ce qu'il y a de plus élevé dans le royaume l'honorait de son estime, et se faisait même honneur, si j'ose dire, d'avoir quelque liaison avec lui. A peine a-t-on su sa maladie, que les personnes du premier rang, soit de la cour ou de la ville, ont envoyé, avec des marques d'une inquiétude véritable, savoir de ses nouvelles; et dès qu'on a été informé de sa mort tout le monde a pris part à notre affliction, et s'en est fait comme un devoir de reconnaissance, pour tout le bien qu'il a plu à Dieu d'opérer par lui à l'avantage du public durant le cours de tant d'années. Pour ceux qui lui avaient donné leur confiance, je ne sais si rien sera capable de les consoler. Comme ils le connaissaient encore mieux que les autres, l'entretenant plus souvent, recevant de lui des conseils très-salutaires, le trouvant toujours prêt à les secourir dans le besoin, et ne le quittant jamais sans une nouvelle conviction de son mérite, ils ont dû aussi ressentir plus vivement la grandeur de cette perte.

Mais ce qui doit, mon révérend Père, nous rendre plus précieuse la mémoire du P. Bourdaloue, ce sont les vertus solides qu'il a su joindre, selon l'esprit de nos règles, aux grands talents dont Dieu l'avait pourvu. Le zèle de la gloire de Dieu était l'âme de tout ce qu'il faisait dans l'étendue de ses emplois; la sienne ne le touchait point. Loin de s'applaudir lui-même, par une vanité dont il est si difficile de se défendre dans les grands succès, les applaudissements qu'on lui donnait le faisaient souffrir; et, toujours renfermé dans la plus exacte modestie sur ce qui le regardait, il était prodigue de louanges à l'égard de ceux en qui l'on voyait quelque mérite. Je sais d'une personne pour qui il avait beaucoup de considération, que, lui ayant un jour demandé s'il n'avait point de

complaisance parmi tant de choses capables d'en inspirer, il lui répondit que depuis longtemps Dieu lui avait fait la grâce de connaître le néant de tout ce qui brille le plus aux yeux des hommes, et qu'il lui faisait encore celle de n'en être point touché. Il a dit à un autre, qu'il était si parfaitement convaincu de son incapacité pour tout bien, que malgré tous ses succès il avait beaucoup plus à se défendre du découragement que de la présomption.

Il n'était pas plus sensible à tous les agréments qu'il pouvait trouver dans le commerce que son ministère l'obligeait d'avoir avec le monde. Comme il servait le prochain sans intérêt, c'était aussi sans attachement : en voici une preuve qui ne peut manquer de vous édifier.

Il y a plusieurs années qu'il pressa les supérieurs de lui permettre de passer le reste de ses jours à travailler, loin de Paris, dans une de nos maisons de retraite, et cette tentative n'ayant pas réussi, il en fit une il y a trois ans auprès de notre très-révérend Père Général, pour obtenir la permission de se retirer au collège de la Flèche, afin de s'occuper uniquement de sa propre sanctification. Mais Dieu, qui voulait se servir de lui pour en sanctifier bien d'autres, ne permit pas qu'il réussît mieux cette seconde fois que la première. On peut dire néanmoins que le Père Bourdaloue a eu ce qu'il souhaitait le plus en cela. Car, redoublant son attention sur lui-même, il a su se procurer, dans l'embarras où il était retenu par la Providence, les mêmes accroissements de vertu qu'il se proposait dans le saint repos après lequel il soupirait.

Au reste, cette attention sur soi-même l'a accompagné pendant toute sa vie ; et c'est par ce moyen qu'il a accompli si parfaitement l'avis de l'Apôtre à Tite, son disciple : *Soyez en toutes choses un exemple de bonnes œuvres dans ce qui regarde la doctrine, l'intégrité, la sagesse. Que ce que vous dites soit saint et irrépréhensible, afin que quiconque est déclaré contre nous demeure confus, n'ayant rien à nous reprocher.* Vous le reconnaissez assurément dans ces paroles, mon révérend Père, pour peu que vous rappelez dans votre esprit ce que vous avez vu vous-même si souvent. Je ne parle pas ici de ses discours publics où, de l'aveu de tout le monde, il ne lui est rien échappé que la critique la plus exacte pût justement censurer ; je parle de sa conduite ordinaire, que la médisance s'est vue contrainte de respecter sous un habit qu'elle a coutume d'épargner si peu.

Au milieu des affaires dont la dissipation paraît le plus inséparable, il ne perdait point la possession de son âme, selon l'expression de l'Écriture ; tellement, qu'obligé de se communiquer au dehors, pour répondre à la confiance qu'on avait en lui, il ne s'éloignait jamais des bienséances de son état ; et que, recherché de toutes sortes de personnes, il traitait avec chacun d'eux d'une manière proportionnée au rang où la Pro-

vidence les avait mis. Ainsi, il était respectueux envers les grands, sans perdre la liberté de son ministère, et, sans en avilir la dignité, il était facile et affable aux petits. Le fond de cette prudence n'était point un raffinement de politique ; car il était l'homme du monde le plus solide et le plus vrai. Il n'y avait rien de frivole en tout ce qu'il faisait, rien de contraire à son caractère, et nulle considération n'altérait sa franchise et sa sincérité. C'était la droiture, le bon sens et la foi qui lui faisaient découvrir dans chaque chose ce que Dieu y a mis pour servir de règle à notre conduite.

C'est par de semblables principes que tous lui étaient égaux à l'égard du salut des âmes : les gens de la plus basse condition trouvant en lui les mêmes secours, pour leur sanctification, que les personnes de la première qualité. Il y en a qui lui ayant marqué que sa haute réputation les empêchait de s'adresser à lui au tribunal de la pénitence, ont été convaincus, par ses manières simples et prévenantes, qu'il ne bornait pas son ministère aux gens distingués par leur naissance et par leurs emplois. Il se comportait de même quand il s'agissait de prêcher ; car il le faisait aussi volontiers dans les hôpitaux, dans les prisons, dans les villages, qu'à la cour ou dans les plus grandes villes du royaume. Le désir de rendre service au prochain lui fit toujours négliger ces ménagements de vogue et de santé, qu'on craint ordinairement d'user en se prodiguant au public ; ce que Dieu a tellement béni, que, par un rare exemple, on l'a vu prêcher, dans un âge avancé, avec la même vigueur et le même succès que dans ses plus belles années.

Comme c'est la piété envers Dieu qui donne le prix à toutes les vertus, je dois, après ce que je viens de dire, vous faire voir jusqu'où elle a été dans le P. Bourdaloue. Il était très-religieux observateur des saintes pratiques que la règle nous prescrit, pour entretenir en nous l'esprit d'une véritable dévotion. Les premiers jours de chaque année, il les consacrait à la retraite ; et, afin de conserver la ferveur qu'il y avait prise, il donnait chaque jour un temps considérable à la prière. L'office divin avait pour lui un attrait particulier ; il avait commencé à le réciter régulièrement, longtemps avant que d'y être obligé par les ordres sacrés, et l'obligation qu'il en eut dans la suite ne servait qu'à lui faire remplir ce devoir avec un sensible redoublement de ferveur. Pour ce qui est du sacrifice de nos autels, pénétré de la grandeur d'une fonction si sublime, il s'était fait une règle de le célébrer tous les jours, comme si chacun eût été le dernier de sa vie. Ainsi, ni l'accoutumance, qui attédie ordinairement le cœur, ni la multitude des affaires, qui le dissipe, ne l'empêchaient point de puiser avec abondance dans cette source de grâces. D'où il arrivait que, plein des sentiments que produit dans une âme bien disposée la participation des divins mystères, il parlait, dans l'occasion, des choses de Dieu d'une manière également vive et touchante. Enfin, tout ce

qui concerne le culte divin lui était précieux ; les moindres cérémonies de l'Eglise n'avaient rien que de grand pour lui. A l'exemple du Prophète, il aimait la beauté de la maison du Seigneur ; et le zèle qu'il avait pour elle, lui faisait prendre un soin particulier de la décoration des autels. Sur combien d'autres choses la modestie du P. Bourdaloue a-t-elle jeté un voile qu'il n'est pas possible de lever ? car, content de plaire aux yeux de Dieu, scrutateur des cœurs, il cachait à ceux des hommes tout ce que la loi de l'édification ne l'obligeait pas de faire paraître. Une dévotion d'appareil n'était point de son goût, et l'on ne pouvait être plus ennemi de l'ostentation.

Je m'aperçois, mon révérend Père, que cette lettre passe de beaucoup les bornes ordinaires ; il faut donc la finir, pour vous apprendre en peu de mots quelle a été la fin d'une si belle vie. Le P. Bourdaloue a vu les approches de la mort avec une tranquillité qui était beaucoup moins l'effet de la force naturelle de son esprit que de celle de sa foi et de l'espérance chrétienne qui le soutenait. Il l'a acceptée comme l'exécution de la sentence portée par la justice divine contre l'homme pécheur, et il l'a regardée en même temps comme le commencement des miséricordes éternelles sur lui : sentiments qu'il a exprimés en des termes si énergiques, que l'impression en demeurera longtemps gravée dans le cœur de ceux qui les ont entendus : « Je vois bien (ce sont à peu près ses propres paroles) je vois bien que je ne puis guérir sans miracle ; mais qui suis-je, pour que Dieu daigne faire un miracle en ma faveur ?.. L'unique chose que je demande, c'est que sa sainte volonté s'accomplisse aux dépens de ma vie, s'il l'ordonne ainsi.... Qu'il détruise ce corps de péché, j'y consens de grand cœur ; qu'il me sépare de ce monde, où je n'ai été que trop longtemps, et qu'il m'unisse pour jamais à lui. »

Il demanda lundi matin les derniers sacrements de l'Eglise, beaucoup moins par une nécessité pressante, autant qu'on en pouvait juger alors, que par le désir de les recevoir avec plus d'attention et de présence d'esprit. Aussi les reçut-il d'une manière si édifiante, que tous en furent infiniment touchés.

Tant d'illustres amis, que son mérite lui avait faits, seront peut-être bien aises de savoir qu'il ne les a pas oubliés dans ses derniers moments. Il pria de les assurer que si Dieu lui faisait miséricorde, ainsi qu'il espérait, il se souviendrait d'eux devant lui, et qu'il regardait leur séparation comme une partie du sacrifice qu'il faisait de sa vie au souverain domaine de Dieu.

J'ajouterai, mon révérend Père, qu'après m'avoir entretenu en particulier sur quelques affaires, avec tout le bon esprit que vous lui avez connu, il me demanda ma bénédiction d'une manière qui me fit comprendre que le véritable mérite n'est pas incompatible avec la simplicité qu'inspire l'Evangile, ni avec cette foi qui découvre à l'humble religieux la personne de Jésus-Christ dans celle du supérieur, quelque méprisable qu'il puisse

être. Au reste, ce n'est pas la première preuve qu'il m'en a donnée ; car je ne dois pas omettre ici que, pendant toute sa vie, il a aimé la dépendance ; qu'il l'a pratiquée avec exactitude, et qu'il l'a préférée à des emplois qui devaient l'en tirer, et qu'on l'a pressé plusieurs fois d'accepter.

Bien des raisons doivent le faire regretter dans la Compagnie ; mais la plus touchante de toutes est le tendre et sincère attachement qu'il avait pour elle. On ne peut dire combien il l'estimait, et jusqu'à quel point cette estime le rendait sensible à ses avantages et à ses disgrâces. En vain s'est-il trouvé des gens qui, pour diminuer l'honneur qu'il lui faisait, ont voulu plus d'une fois persuader le contraire au monde. C'est dans ces occasions qu'on voyait son zèle pour elle prendre une nouvelle vivacité ; avec quelle force d'expression ne protestait-il pas alors qu'il lui devait tout, et que l'une des plus grandes grâces que Dieu lui eût faites étant de l'y avoir appelé, il eût été le plus injuste de tous les hommes ; s'il eût en la moindre indifférence pour elle.

Le P. Bourdaloue est né à Bourges, le 20 août de l'année 1632, et l'an 1648 il entra dans la Compagnie, le 10 de novembre. Ainsi il a vécu soixante-douze ans, dont il a passé cinquante-six ans dans la Compagnie. Bénissons Dieu de la fidélité qu'il lui a donnée pour fournir avec tant de distinction une si longue carrière, et prions-le, en même temps, de lui avancer la possession du bonheur éternel, s'il n'en jouit pas encore.

J'ai l'honneur d'être, avec beaucoup de respect, etc.

A Paris, ce 14 de mai 1704.

EPITRE AU ROI,

PRÉSENTÉE AVEC LES PREMIERS VOLUMES DE L'ÉDITION ORIGINALE, PAR LE P. BRETONNEAU.

Sire, c'est sous les plus grands princes que le ciel a communément formé les plus grands hommes ; et, suivant cette providence particulière, jamais la France ne fut plus féconde en hommes illustres que sous le règne de Votre Majesté.

Ne puis-je pas, sire, compter dans ce nombre le prédicateur dont je vous offre les ouvrages qu'il m'a confiés, et dois-je craindre d'ajouter qu'il a tenu même entre les premiers hommes de son siècle, un rang d'autant plus distingué, que Votre Majesté l'a fait paraître dans un plus grand jour. C'est elle qui l'a appelé à la plus florissante cour du monde pour y prêcher l'Evangile ; et il y soutint la dignité de son ministère avec un éclat qui lui attira les applaudissements de toute la France.

Surtout, sire, il eut le bonheur de vous plaire, et vous le jugeâtes digne de votre estime. Vous l'avez honoré de vos bienfaits pendant sa vie, et de vos regrets après sa mort. C'était assez pour le mettre dans une haute distinction, et cela seul ferait son éloge.

Il dut sans doute être sensible à un honneur où tant d'autres bornent toute leur am-

bition. Mais ce qui le toucha beaucoup plus sensiblement, ce fut de voir Votre Majesté entrer d'elle-même dans les saintes vérités qu'il lui annonçait, rendre hommage, par une attention si religieuse, au souverain Maître dont il était l'interprète ; et, en honorant le ministre, honorer le ministère, et accrédi-ter la divine parole.

La gloire de Dieu, Sire, votre intérêt le plus solide, qui est le salut, voilà ce qui allumait tout son zèle, et ce qui lui inspirait des sentiments si vifs et si animés, qu'il savait exprimer avec tant d'éloquence et tant de force. Il voyait Votre Majesté au comble de la grandeur humaine, et tant de fois dans la chaire de vérité, il l'en a lui-même félicitée. Mais d'ailleurs, éclairé des lumières de l'Évangile, il savait qu'il y a pour les rois, comme pour le reste des hommes, une grandeur plus durable à désirer, et c'était là qu'il portait pour votre personne sacrée ses souhaits les plus sincères et les plus ardents.

D'autres, destinés à exécuter ces glorieux desseins, dont votre présence assurait toujours le succès, s'employaient, en suivant vos pas, à étendre les limites de votre empire.

Lui, selon l'esprit de sa vocation, chargé de vous annoncer le royaume de Dieu, vous le proposait comme une conquête plus digne encore de votre grande âme, et réservée à votre foi et à votre piété.

Telles sont, Sire, les vues de la sagesse évangélique ; et ne sont-ce pas ces vues éternelles qui dirigent vos conseils, qui sanctifient vos entreprises, et qui, du reste, vous rendent, par une magnanimité royale et chrétienne, supérieur à tous les événements ?

Je puis donc me promettre que Votre Majesté agréera ce Recueil de Sermons où sont contenues les hautes maximes de la religion, et qui ont servi à vous les imprimer si profondément dans le cœur. J'ose même espérer, Sire, que vous agréerez le zèle d'une compagnie qui, comblée de vos grâces, et soutenue de votre protection, voudrait vous donner quelque témoignage de sa parfaite reconnaissance, et de son respectueux et entier dévouement. Je me sers en particulier de cette occasion pour publier le très-profond respect avec lequel je suis, etc.

ŒUVRES COMPLÈTES

DU PÈRE BOURDALOUE.

PREMIER AVENT PRÊCHÉ DEVANT LE ROI.

SERMON I^{er}.

POUR LA FÊTE DE TOUS LES SAINTS.

Sur la récompense des saints.

Gaudete et exultate : Ecce enim merces vestra copiosa est in cœlis.

Réjouissez-vous, et faites éclater votre joie : car une grande récompense vous est réservée dans le ciel (S. Matt., ch. V).

Sire, c'est le Fils de Dieu qui parle, et qui, dans l'Évangile de ce jour, nous propose la gloire céleste, non pas comme un simple héritage qui nous est acquis, mais comme une

récompense qui nous doit coûter. Il savait, dit saint Jean-Chrysostome, combien nous sommes intéressés ; et voilà pourquoi, usant avec nous d'une condescendance digne de lui, pour nous attirer à son service, il nous prend par notre intérêt. Sans rien relâcher de ses droits, ni rien rabattre du commandement qu'il nous fait de l'aimer comme notre Dieu, pour lui-même et plus que nous-mêmes ; il veut bien que notre amour pour lui ait encore un retour sur nous ; et, pourvu que notre intérêt ne soit point un intérêt servile, il consent que nous l'aimions par intérêt, ou

plutôt, que nous nous fassions un intérêt de l'aimer; car c'est pour cela qu'il nous promet une récompense dont la vue est infiniment capable de nous élever à ce pur et parfait amour qui, comme ajoute saint Chrysostome, réunit saintement et divinement notre intérêt à l'intérêt de Dieu.

Entrons donc, mes chers auditeurs, dans la pensée de Jésus-Christ; et, sans nous piquer aujourd'hui d'une spiritualité plus sublime que celle qui nous est enseignée par ce maître adorable, attachons-nous à la récompense où il nous appelle et qu'il veut que nous envisagions quand il nous dit : Une grande récompense vous est réservée dans le ciel : *Ecce merces vestra copiosa est in cælis*. Il est de la foi que nous la pouvons et que nous la devons mériter cette récompense, et c'est ce que je suppose ici comme un principe dont il ne nous est pas permis de douter; mais, ce principe supposé, je veux vous montrer combien cette récompense est digne de nos désirs et de nos soins. Pour vous engager à la mériter, je veux vous en découvrir l'excellence et les avantages. Par la comparaison que j'en ferai avec les récompenses du monde, je veux vous la faire goûter, et par là même exciter en vous, si je puis, un saint zèle de l'acquérir.

Or, pour vous en donner une idée juste, je m'arrête aux paroles de mon texte dont l'exposition littérale va développer d'abord tout mon dessein. Concevez-en bien l'ordre et le partage : *Ecce merces vestra copiosa est in cælis*. Cette récompense que Dieu prépare à ses élus est une récompense sûre : *Ecce*, la voilà. C'est un Dieu qui vous la promet, et si vous la voulez de bonne foi, elle est à vous : *Ecce merces vestra*. C'est une récompense abondante qui n'aura point d'autre mesure que la magnificence d'un Dieu et qui mettra seule le comble à tous vos désirs : *Ecce merces vestra copiosa*. Enfin, c'est une récompense éternelle que vous ne perdrez jamais, parce qu'elle vous est réservée dans le ciel, où il n'y aura plus de changement ni de révolutions : *Ecce merces vestra copiosa est in cælis*. Qualités bien propres, chrétiens, à faire et sur vos esprits et sur vos cœurs les plus fortes impressions, surtout si vous en jugez par opposition aux récompenses du monde, c'est-à-dire par les trois essentielles différences que je vous prie de remarquer entre les récompenses du monde et cette récompense des élus de Dieu : car c'est là ce qui m'a paru devoir plus vous intéresser et réveiller votre foi. La récompense des élus de Dieu est une récompense sûre, au lieu que les récompenses du monde sont douteuses et incertaines; ce sera le premier point. La récompense des élus de Dieu est une récompense abondante, au lieu que les récompenses du monde sont vides et defectueuses : ce sera le second point. La récompense des élus de Dieu est une récompense éternelle, au lieu que les récompenses du monde sont caduques et périssables : ce sera le dernier point.

Trois sujets de consolation et de joie que l'Eglise nous propose en nous mettant devant

les yeux la gloire des saints, et en nous animant par ce motif à être les imitateurs de leur sainteté : *Gaudete et exultate*. Si vous vous conformez à leurs exemples, réjouissez-vous; et de quoi? de ce que vous serez sûrement, de ce que vous serez pleinement, de ce que vous serez éternellement récompensés. Au contraire, pleurez et affligez-vous, si, malgré tous ces avantages, possédés de l'amour du monde, vous vous sentez peu de goût et peu d'attrait pour cette récompense des justes. Non-seulement pleurez, mais tremblez, si la dureté de vos cœurs vous rend insensibles à des vérités si touchantes. Donnez-moi grâce, Seigneur, pour traiter dignement et utilement un si grand sujet; et faites que ceux qui m'écoutent, pénétrés de la vertu de votre divine parole, conçoivent un désir ardent, une espérance vive, un saint avant-goût des biens que vous leur préparez; qu'en vue de ces biens ineffables, ils se détachent de la terre, ils n'aient plus de pensées que pour le ciel, ils renoncent à la vanité, ils cherchent solidement la vérité, ils soient, aussi bien que vos saints, et comme devant être un jour les compagnons de leur gloire, déterminés à combattre le monde et à le vaincre. C'est ce que je vous demande pour eux et pour moi par l'intercession de la plus sainte des vierges : *Ave, Maria*.

PREMIÈRE PARTIE.

Se fatiguer, s'épuiser, souvent s'immoler pour des récompenses incertaines, auxquelles on parvient difficilement, et dont tous les jours, après de vaines espérances, on a le chagrin de se voir ou malheureusement frustré, ou même injustement exclu; c'est la triste et fatale destinée de ceux qui s'attachent au monde. Au contraire, travailler pour une récompense sûre et servir un maître auprès duquel on peut compter qu'il n'y eut et qu'il n'y aura jamais de mérites perdus, c'est ce qui a fait sur la terre le bonheur des élus de Dieu et de ces saints prédestinés dont nous honorons aujourd'hui la glorieuse mémoire. Ils servaient un Dieu fidèle dans ses promesses et ils avaient en vue une récompense qui ne leur pouvait manquer. Voilà, dit saint Chrysostome, ce qui les a rendus capables de tout entreprendre et de tout souffrir. *Patior*, disait un d'entre eux, plein de cette force héroïque que la foi d'une vérité si consolante lui inspirait : c'était saint Paul; *patior, sed non confundor* (II Tim., I) : Je souffre; mais bien loin de m'en affliger, je m'en glorifie, et pourquoi? *Scio enim cui credidi, et certus sum quia potens est depositum meum servare in illum diem* (Ibid.). Parce que je sais, ajoutait-il, quel est celui à qui j'ai confié mon dépôt; et que je suis assuré qu'il n'est que trop puissant pour me le garder jusqu'à ce grand jour où chacun recevra selon ses œuvres. Qu'entendait-il par son dépôt? le fond de mérites qu'il s'était acquis devant Dieu, c'est-à-dire ce qu'il avait fait pour Dieu, ce qu'il avait enduré pour Dieu, et dans l'espérance de la gloire dont il savait que ses travaux apostoliques devaient être récompensés : c'est le sens littéral de ce pas-

sage. J'ai combattu, disait-il encore dans la même Épître à Timothée, j'ai achevé ma course, j'ai été constant dans la foi; il ne me reste que d'attendre la couronne de justice qui m'est réservée, et que le Seigneur, en ce jour-là, me donnera comme juste juge : *In reliquo reposita est mihi corona justitiæ, quam reddet mihi Dominus in illa die, justus judex* (II Tim., IV). Ainsi parlait l'apôtre de Jésus-Christ, et ainsi a droit de parler après lui tout homme chrétien, puisqu'il reconnaît lui-même que cette couronne de justice n'était pas seulement réservée pour lui, mais généralement et sans exception pour tous les serviteurs de Dieu : *Non solum autem mihi, sed et iis qui diligunt adventum ejus* (Ibid.).

Car voici, mes chers auditeurs, comment chacun de nous doit raisonner, en s'appliquant personnellement ces paroles : *Scio cui credidi*; et c'est l'important mystère de religion sur quoi doit être fondée toute notre conduite selon Dieu. Je ne sais pas si je serai jamais assez heureux pour mériter la récompense que Dieu prépare à ceux qui l'aiment; mais je sais que si je la mérite, je l'obtiendrai; je sais qu'autant que je l'aurai méritée, je la posséderai; je sais que tout ce que je fais et tout ce que je souffre pour Dieu est un dépôt sacré que Dieu me garde, dont il veut bien lui-même me répondre, et qui ne déperira point entre ses mains : *Scio cui credidi*; c'est-à-dire je ne suis pas sûr de moi, mais je suis sûr du Dieu pour qui je travaille. Je suis sûr de sa bonté, je suis sûr de sa fidélité, je suis sûr de sa puissance : *Et certus sum, quia potens est*. Or, l'assurance que la foi me donne de tous ces attributs de Dieu et de Dieu même, est ce qui m'encourage et qui m'anime. C'est ce qui a soutenu la ferveur et le zèle de ces bienheureux qui règnent maintenant dans le ciel et qui ont sanctifié la terre par leurs vertus; ils étaient sûrs du Dieu qu'ils servaient et des biens qu'ils en attendaient; non-seulement ils espéraient en lui, mais ils savaient, et ils savaient infailliblement, qu'espérant en lui ils ne seraient pas confondus : *Scio cui credidi*.

Un mondain est bien éloigné de pouvoir tenir ce langage à l'égard du monde et des récompenses du monde; car fondé sur le témoignage qu'il se rend de sa propre conduite, il peut souvent dire tout au contraire, en gémissant et en déplorant son sort : Je sais que par rapport au monde j'ai fait mon devoir; mais je ne sais pas pour cela si le monde m'en tiendra compte; je ne sais pas si le monde reconnaîtra mes services; je ne sais pas même si mes services lui ont été agréables. Pour ce qui regarde les récompenses du monde, il peut dire sans présomption : Je suis sûr de moi; mais je ne suis pas sûr de ceux qui sont les maîtres et les distributeurs des grâces; je ne suis pas sûr qu'ils aient pour moi de favorables dispositions; je ne suis pas sûr qu'ils en aient même d'équitables. Il peut, dans un sens contradictoirement opposé au sens de saint

Paul, dire en parlant du monde : *Scio cui credidi*. Je sais, et je ne sais que trop, quel est ce monde à qui je me suis malheureusement attaché et opiniâtrément confié; mais c'est justement pour cela qu'après l'avoir longtemps servi, je ne suis encore sûr de rien, parce qu'une expérience funeste m'a appris malgré moi et m'a convaincu que le monde étant ce qu'il est, je n'ai pu ni n'ai dû faire aucun fond sur lui. Or, n'avoir rien en vue dont on soit sûr ni sur quoi l'on puisse compter, c'est ce qui afflige le mondain, ce qui le désole; et, pour peu que son ambition ait d'empressement et de vivacité, ce qui lui tient lieu de supplice. Telle est, dis-je, la première différence que j'ai dû vous faire observer entre les récompenses de Dieu et celles du monde. Mais approfondissons cette pensée et venons au détail des choses; puisqu'il est certain qu'il n'y en eut jamais un plus propre pour nous faire adorer les miséricordes de notre Dieu et pour nous exciter nous-mêmes à l'amour et au zèle de la sainteté.

Il y a dans le monde des mérites stériles, c'est-à-dire des mérites sans récompense : pourquoi cela? c'est qu'il y a, dit saint Chrysostome, des mérites que les hommes ne connaissent pas; c'est qu'il y a des mérites, quoique connus des hommes, qui ne leur plaisent pas; c'est qu'il y a des mérites que les hommes estiment et dont ils sont même touchés, mais qu'ils ne récompensent pas parce qu'ils ne le peuvent pas. Trois causes de l'incertitude des récompenses du siècle, mais qui nous font comprendre en même temps la sûreté et l'infailibilité de la récompense des élus de Dieu. Appliquez-vous et ne perdez rien de cette excellente morale.

Des mérites que les hommes ne connaissent pas. En effet, par ce seul principe, combien dans le monde de mérites perdus! combien d'ignorés! combien d'oubliés! combien d'effacés par le temps! combien de détruits par les mauvais offices! combien d'étouffés dans la foule et dans la multitude! Je serais infini, si je voulais pousser cette induction. Avec Dieu, nous n'avons rien de pareil à craindre. De quelque nature que soient les mérites que nous acquérons devant lui, il les connaît, il les distingue, il en fait le discernement, il les pèse dans la balance du sanctuaire, il en conserve le souvenir, il ne les perd jamais de vue.

Eclairé des vives lumières de son entendement divin, il connaît les mérites obscurs aussi bien que les éclatants, les vertus intérieures et cachées aussi bien que celles qu'on admire et qu'on préconise. Combien de saints dans le ciel qui n'ont jamais paru ce qu'ils étaient, et dont la sainteté, quoique parfaite, n'a jamais brillé pendant qu'ils vivaient sur la terre! Voilà pour la consolation des humbles.

Comme Dieu, scrutateur des cœurs, il pénètre le fond du mérite, qui est le cœur. Ce mérite du cœur, inconnu aux hommes, lui est connu et entièrement connu; et de là, vient qu'il nous tient compte, non-seulement

de nos actions et de nos œuvres, mais de nos intentions et de nos désirs; non seulement de ce que nous faisons pour lui, de ce que nous souffrons pour lui, de ce que nous quittons pour lui, mais de ce que nous voudrions faire, de ce que nous voudrions souffrir, de ce que nous voudrions quitter, par la raison seule que si nous l'avions, nous serions prêts, en effet, pour lui à le quitter. Ainsi, selon l'expression de l'Écriture, il entend et, par la même règle, il récompense jusqu'à la préparation de nos cœurs : *Præparationem cordis eorum audivit auris tua* (Ps. IX), c'est-à-dire qu'il suffit, pour lui plaire, de lui vouloir plaire, et qu'il suffit de lui avoir plu, pour être comblé de ses biens. Combien de prédestinés qui n'ont eu devant Dieu que le mérite de la bonne volonté ! Voilà pour la consolation des faibles.

Parce que c'est un Dieu dont la pénétration est infinie, et que rien n'échappe à sa connaissance, nos actions les plus viles et les plus basses, pourvu qu'il en soit le motif, ont devant lui leur prix et leur valeur. Un verre d'eau, donné en son nom, mérite une gloire spéciale, dont lui-même il nous assure; les deux deniers de la veuve reçoivent un éloge de sa bouche, aussi bien que les magnifiques offrandes qui se faisaient dans le temple. Voilà pour la consolation des pauvres.

Parce qu'il est souverainement et exactement juste, pour chaque degré de mérite et de sainteté que nous acquérons, il a un degré de béatitude et de gloire, qu'il nous destine; et c'est la proportion de ces degrés qui fait pour les saints bienheureux, aussi bien que pour les anges, l'ordre admirable des hiérarchies célestes. Sur la terre, le plus grand mérite n'est pas toujours le mieux placé; souvent un mérite médiocre, par le faux jugement des hommes, l'emporte et prévaut. Là, le mérite et la gloire, le mérite et la récompense, vont toujours de pair. C'est un Dieu qui mesure et qui règle l'un par l'autre; mais un Dieu incapable de se tromper, incapable d'être prévenu, incapable de rien estimer, que ce qui est essentiellement estimable, savoir les œuvres saintes et la piété. Voilà pour la consolation des âmes droites et fidèles à leurs devoirs.

Par rapport au monde, il n'y a point de mérite que le temps n'efface. Tout ce que nous faisons pour Dieu, du moment que nous l'avons fait, est écrit dans le livre de vie, mais avec des caractères qui ne s'effaceront jamais. Les hommes non seulement oublient, mais souvent sont bien aises d'oublier les services qu'on leur rend, et Dieu nous déclare lui-même que tous nos services sont comme scellés dans les trésors de sa miséricorde. Il nous dit en termes exprès, que nos sacrifices sont toujours devant ses yeux : *Holocausta autem tua in conspectu meo sunt semper* (Ps. XLIX); que nos prières et nos aumônes montent jusqu'à lui, et qu'elles sont toujours présentes à sa mémoire : *Orationes tue et elemosynæ ascenderunt in memoriam in conspectu Dei* (Act. X). Il se fait même

comme un honneur de s'en souvenir, et il ne peut non plus les oublier, qu'il peut oublier qu'il est notre Dieu, et que nous sommes ses créatures. Tout cela, chrétiens, le croyons-nous? Mais si nous ne le croyons pas, nous ne connaissons pas le maître que nous servons, ou si nous le croyons, comment sommes-nous si tièdes et si négligents dans son service?

Ajoutez, pour goûter encore davantage le bonheur des justes, ce que j'ai marqué comme le second principe de la disgrâce des mondains et de l'incertitude de leurs récompenses; des mérites, quoique connus, qui ne plaisent pas. Qu'y a-t-il dans le monde de plus ordinaire? et combien, par là, ne voit-on pas, parmi les hommes, de mérites malheureux, de mérites rebutés et, si j'ose ainsi dire, réprouvés; de mérites qui, par l'aliénation des cœurs ou par la contrariété des intérêts, bien loin d'attirer la bienveillance et l'amour, excitent plutôt la jalousie et la haine! C'est à quoi ne sont point sujets ceux qui travaillent à acquérir des mérites auprès de Dieu. Comme Dieu hait nécessairement le péché, et que, tout Dieu qu'il est, il ne peut pas ne le point haïr, et en le haïssant, ne le point réprouver; aussi, tout Dieu qu'il est, ne peut-il pas ne point aimer le mérite des œuvres chrétiennes, et, en l'aimant, ne le point couronner et ne le point glorifier. Il y a, dans les élus de Dieu, différentes espèces de sainteté; mais il n'y en a pas une, dit saint Chrysostome, qui ne soit du goût de Dieu, qui ne soit l'objet des complaisances de Dieu, parce qu'il n'y en a pas une qui ne soit une émanation de cette sainteté originale et exemplaire, qui est Dieu; parce qu'il n'y en a pas une qui ne soit l'ouvrage de Dieu et le don de Dieu. Avoir du mérite, ou en avoir trop, c'est souvent dans le monde une exclusion pour les emplois et pour les places qui y tiennent lieu de récompenses. Devant Dieu, plus on a de mérite, plus on est aimé. Or, être aimé d'un Dieu dont l'amour fait les bienheureux, les prédestinés, les saints : c'est être déjà récompensé.

Enfin, quelque justes et quelque reconnaissants que soient les hommes; je dis plus, quelque libéraux et quelque magnifiques qu'ils puissent être, il y a des mérites qu'ils ne récompensent pas, parce qu'ils ne le peuvent pas; des mérites dont ils conviennent, et dont ils sont même touchés; mais qui excédant, ou par leur qualité ou par leur nombre le nombre des grâces dont ils sont les dispensateurs, leur deviennent malgré eux des mérites onéreux, des mérites incommodes, et même des mérites importuns. Il n'y en a point de tels auprès de vous, mon Dieu, et l'on ne court point avec vous de semblable risque. Comme la magnificence de Dieu n'a point de bornes, parce qu'elle est inséparable de sa toute-puissance, nos mérites ont beau croître et se multiplier, elle ne s'épuise jamais. Plus nous en avons, plus il a, dit saint Chrysostome, de trésors de grâces et de gloire à répandre sur nous. Plus il nous doit dans le sens catholique et orthodoxe qu'il

nous peut devoir, plus il est riche pour s'acquiescer envers nous : riche, dit le texte sacré, pour tous ceux qui l'invoquent et qui le prient : *Dives in omnes qui invocant illum* (Rom., X). Mais encore bien plus riche, reprend saint Bernard, pour tous ceux qui le servent fidèlement. Comme jamais il ne se tient importuné de nos prières, aussi nos mérites acquis par sa grâce ne lui sont-ils jamais à charge.

Nous sommes donc sûrs de lui ; et quand nous travaillons pour lui, dans l'espérance de la gloire dont jouissent les saints, tout pécheurs que nous sommes, nous avons la consolation de pouvoir dire comme saint Paul : *Spes autem non confundit* (Rom., V). Cette espérance ne me confond point : toute autre espérance est trompeuse ; mais celle-là ne me trompera jamais. Cent fois j'ai pu me repentir d'avoir trop compté sur les hommes et d'avoir trop espéré d'eux ; mais je n'oserais dire, ni me plaindre que jamais Dieu m'ait manqué ; et si j'étais assez ingrat pour le penser, non-seulement sa justice, mais sa miséricorde même s'élèverait pour lui contre moi.

Je suis sûr de mon Dieu : principe adorable, d'où David tirait ces saintes et édifiantes conclusions, qu'un chrétien, surtout à la cour, devrait méditer tous les jours de sa vie : *Bonum est confidere in Domino, quam confidere in homine* (Psal. CXVII) ; il vaut bien mieux se confier dans le Seigneur, que de se confier dans l'homme. *Bonum est sperare in Domino, quam sperare in principibus* (Ibid.) : il vaut bien mieux mettre son espérance dans le Seigneur, que de la mettre dans les princes de la terre. C'est un roi qui l'a dit ; et celui devant qui je parle a trop de religion, pour ne pas souscrire lui-même à un témoignage si divin. Je suis sûr du Dieu que je sers : principe touchant, seul capable de sanctifier ma vie. Mon espérance du côté de Dieu ne me peut confondre. Je puis bien, de mon côté, abuser de cette espérance par ma présomption ; je puis bien par ma lâcheté me rendre cette espérance vaine et inutile : mais au moins cette espérance est-elle infaillible pour moi de la part de Dieu ; et pourvu que je m'assure de moi, j'ai droit de me promettre tout de lui.

Après cela, chrétiens, sommes-nous excusables ? Que dis-je ? ne sommes-nous pas bien indignes de notre Dieu, si nous usons de réserve avec lui, si nous craignons d'en trop faire pour lui, si nous ne le servons pas en Dieu ? Je ne blâme point, à Dieu ne plaise ! au contraire, je ne puis assez exalter, assez exciter le zèle que vous pouvez avoir et que vous avez, de mériter les grâces du glorieux monarque à qui le ciel nous a soumis et que Dieu nous a donné pour maître. Ce que je souhaiterais, c'est qu'en le servant, vos services fussent plus saints et plus dignes de l'esprit chrétien. C'est de lui que dépend votre destinée et votre fortune, selon le monde : je veux bien que votre intérêt, joint à votre devoir, vous attache à lui. Il est l'image de Dieu ; votre confiance, après Dieu, ne peut

être mieux placée. Mais si vous avez tant d'empressement et d'ardeur pour des récompenses qui, par tant de raisons, peuvent vous manquer, comment pouvez-vous soutenir le profond et affreux oubli dans lequel vous vivez à l'égard de cette récompense souveraine qu'un Dieu vous assure ? Et que répondrez-vous à Dieu, quand il vous reprochera dans son jugement un oubli si monstrueux et si criminel ? C'est là toutefois votre désordre ; et si vous n'en gémissiez pas, j'aurais droit d'ajouter ici le terrible anathème de Jérémie : *Maledictus qui confidit in homine, et ponit carnem brachium suum* (Jerem., XVII) : maudit celui qui met sa confiance dans l'homme, et qui s'appuie sur un bras de chair. Mais plus maudit celui qui, pour avoir mis sa confiance dans l'homme, ne peut se résoudre à la mettre en Dieu. Vous l'allez voir encore bien mieux par la seconde qualité de la récompense des saints, qui n'est pas seulement sûre et immanquable, mais pleine et abondante : *Ecce merces vestra copiosa est*. C'est le sujet du second point.

SECONDE PARTIE.

Pour vous faire entendre ma pensée, j'appelle récompense abondante, une récompense qui surpasse, du moins qui égale les services par où l'on s'en est rendu, ou l'on a tâché à s'en rendre digne. C'est la première notion que nous en donne saint Jérôme, quand il applique aux bienheureux ce que le Fils de Dieu, dans l'Évangile, promet aux justes, pour les exciter à la ferveur par le motif de l'espérance chrétienne : *Mensuram bonam, et confertam et coagitatam, et superfluentem dabunt in sinum vestrum* (Luc, VI) : on versera dans votre sein une bonne mesure, qui sera pressée, comble, entassée. En effet, c'est dans la personne, ou, pour mieux dire, dans l'état des saints glorifiés, que cette promesse du Sauveur trouve à la lettre son accomplissement. Mais, prenant la chose dans un sens encore plus moral, et par conséquent plus propre à vous faire sentir la vérité que je vous prêche, j'appelle récompense pleine et abondante, une récompense capable par elle-même de satisfaire le cœur de l'homme ; capable de remplir le vide, ou plutôt la vaste étendue des désirs de l'homme ; capable de rendre l'homme heureux, et dont il peut enfin être content : c'est ainsi que saint Augustin l'a conçue, dans l'exposition qu'il a faite des béatitudes évangéliques. Or, dans l'un et dans l'autre sens, le Fils de Dieu seul a eu droit de nous dire absolument ce qu'il nous dit aujourd'hui : *Ecce merces vestra copiosa est*. Pourquoi ? Parce qu'il n'appartenait qu'à lui de pouvoir donner aux hommes une récompense qui eût ces deux propriétés que je viens de marquer ; ou, si vous voulez, parce qu'il n'y a que la récompense des élus de Dieu qui, par rapport à ces deux propriétés, puisse être justement regardée comme une récompense abondante et pleine.

Car, n'est-il pas vrai (je commence par le premier de ces deux caractères ; et, sans autre preuve, j'en appelle à vos connaissances. écoutez-moi et consultez-vous), n'est-il pas

vrai que quiconque s'attache à servir le monde, s'il ne veut pas y être trompé, doit se résoudre à travailler beaucoup pour gagner peu? Et n'est-il pas, tout au contraire, évident et incontestable que quand on travaille pour Dieu, pour peu qu'on fasse, on gagne infiniment? Profitons de ce parallèle, et servons-nous-en pour goûter notre religion.

Que ne faisons-nous pas tous les jours dans le monde, pour y obtenir des grâces que le monde est en possession de vendre bien chèrement, des grâces ardemment désirées et impatientement attendues, mais que l'on s'aperçoit enfin, dès qu'on les a, ne valoir pas à beaucoup près ce qu'il en a coûté pour les avoir? Quelles peines, quelles fatigues ne supporte-t-on pas pour parvenir, dans le monde, à des établissements où l'on s'était figuré des avantages considérables, mais dont on commence à se désabuser et à se dégoûter du moment qu'on y est parvenu? A quoi ne s'expose-t-on pas, et sans y épargner sa vie, que ne risque-t-on pas pour s'acquérir dans le monde une gloire qui n'est qu'un fantôme, et dont on ne jouit pas plutôt qu'on en reconnaît la vanité et le néant? Quels empressements n'a-t-on pas, et quels mouvements ne se donne-t-on pas pour se procurer auprès des puissances du monde un degré de faveur, qui souvent ne conduit à rien, et pour lequel on sacrifie son repos et sa liberté? A combien de mondains, dans le christianisme, ne pourrait-on pas dire avec raison ce que Dieu, par un prophète, disait aux Israélites, en leur faisant considérer les funestes suites de leur infidélité : *Seminastis multum, et intulistis parum* (Agg. I) : vous avez beaucoup semé, et vous avez peu recueilli, c'est-à-dire, vous vous êtes bien tourmentés, vous avez bien fait des efforts, il vous en a coûté bien des bassesses ; et tout cela s'est terminé à une vaine et misérable fortune, qui n'a pas répondu à votre attente, et qui s'est trouvée bien au-dessous de vos prétentions. Pourquoi? parce qu'en travaillant pour le monde, vous avez semé dans une terre ingrate, dont vous n'avez dû vous promettre, et qui n'a pu vous rapporter que très-peu de fruits : *Seminastis multum, et intulistis parum*. Il faudrait un discours entier, si je voulais m'étendre sur cette morale, dont peut-être vous ne seriez que trop persuadés, et qui, par l'abus que vous en pourriez faire, vous servirait de prétexte pour autoriser vos chagrins contre le monde, et vos plaintes souvent très injustes. Je reviens à ma comparaison.

Les saints, les élus de Dieu ont eu un sort bien différent. En travaillant pour Dieu, ils ont souffert, je le sais ; et je suis obligé de convenir que leur vie sur la terre a été une vie austère, pénitente, mortifiée ; mais, au milieu de leurs austérités, de leurs pénitences, de leurs mortifications, ils ont eu l'avantage de pouvoir dire, aussi bien que le grand Apôtre : *Non sunt condignæ passionēs hujus temporis ad futuram gloriam, quæ revelabitur in nobis* (Rom., VIII). Nous souffrons, il est vrai ; mais, outre que nous souffrons

pour la justice, ce qui pourrait dès maintenant nous tenir lieu de récompense ; outre que nous souffrons pour Dieu, et que cela seul est déjà pour nous une béatitude anticipée, ce que nous souffrons n'a rien qui soit comparable à cette gloire que Dieu nous prépare ; et notre grande ressource est que le moindre degré de cette gloire que nous attendons nous dédommagera, pleinement et avec usure, de tout ce qu'il y a de plus laborieux et de plus pénible dans la voie du ciel.

Voilà en quoi a consisté le bonheur des saints. Ils marchaient, dit l'Écriture, et dans l'esprit d'une componction salutaire, ils versaient des larmes, jetant sur la terre les précieuses semences de leurs mérites : *Euntes ibant, et flebant, mittentes semina sua* (Ps., CXXV). Mais ils se consolait par cette pensée, qu'ils reviendraient bientôt triomphants et comblés de joie, portant avec eux l'abondante moisson qu'ils auraient cueillie ; c'est-à-dire, portant avec eux des trésors immenses de gloire, qui devaient être le prix des légers sacrifices qu'ils faisaient à Dieu : *Venientes autem venient cum exultatione, portantes manipulos suos* (Ibid.). Ils possédaient leurs âmes dans la patience, fondés sur l'espérance qu'ils avaient d'entendre bientôt ces délicieuses paroles : *Quia super pauca fuisti fidelis, super multa te constituam* (Matth., XXV) ; parce que vous avez été fidèle en de petites choses, j'en ferai de grandes pour vous. Je n'épargnerai rien pour votre bonheur : *Intra in gaudium Domini tui* (Ibid.). Entrez dans la joie de votre Dieu, parce que la joie de votre Dieu est trop grande pour entrer dans vous. Tel est, mes chers auditeurs, le fond du mystère que nous célébrons, et c'est ce que la vue des saints et de leur gloire nous doit inspirer. Je sers un Dieu, non-seulement fidèle dans ses promesses, mais magnifique dans ses récompenses ; un Dieu qui récompense en Dieu, et qui, sans attendre cette vie éternelle qu'il me promet, m'accorde déjà le centuple de ce que je fais pour lui, par la consolation que j'ai de le faire et de l'avoir fait. Or, c'est encore de là que je tire la seconde notion d'une récompense abondante.

Car j'ai dit, après saint Augustin, que c'est celle qui, par elle-même, suffit pour contenter l'homme ; et j'ai ajouté que ce caractère ne pouvait convenir et ne convenait qu'à la récompense des saints. Cette vérité a-t-elle besoin de preuve, et en fut-il jamais une plus capable de nous forcer en quelque sorte, malgré nous-mêmes, à chercher le royaume de Dieu ? Il est vrai, on voit dans le monde des hommes qui, selon le monde, paraissent amplement récompensés ; on en voit-dont les récompenses vont même bien au delà de leurs services et de leurs mérites. Mais en voit-on de contents ? en voyez-vous ? en avez-vous vu ? espérez-vous jamais d'en voir ? Et s'ils ne sont pas contents, à quoi leur servent leurs prétendues récompenses ? Ils regorgent de biens et d'honneurs, je le veux ; et il semble que le monde se soit épuisé pour les élever à une prospérité complète. Mais cependant leur cœur est-il satisfait ? ne désirent-ils plus rien ? se croient

ils heureux ? et dans leur prospérité même, dans ce bonheur apparent, trouvent-ils en effet la félicité ? N'est-ce pas, au contraire, dit saint Chrysostome dans ces sortes d'états qu'il est plus rare, ou plutôt moins possible de la trouver ? n'est-ce pas dans les grandes fortunes que se trouvent les grands chagrins ? et qui pourrait dire le nombre de ceux qui n'y sont parvenus que pour être plus malheureux, et pour le sentir plus vivement ? Le monde n'avait pourtant rien épargné pour contenter leur ambition, et pour les combler de ses faveurs. Mais en même temps, le monde n'avait pas manqué de mêler parmi les faveurs des semences d'amertume qui en étaient inséparables, et qui devaient bientôt après produire des fruits de douleur. Le monde, en les rendant puissants et opulents, leur avait donné tout ce qui était de son ressort ; mais il n'avait pu leur donner ce rassasiement, cette paix du cœur, sans quoi ni la puissance, ni l'opulence, n'empêchaient pas que leur état ne fût un état affligeant. Quelque heureux qu'ils parussent, combien leur manquait-il de choses pour l'être ! Vous me direz qu'ils ne devaient s'en prendre qu'à eux-mêmes, puisqu'ils n'étaient malheureux que parce qu'ils étaient insatiables. Et moi je réponds : mais pourquoi, malgré les faveurs dont le monde les comblait, étaient-ils encore insatiables ; sinon, ajoute saint Chrysostome, parce que c'est une vérité reconnue, constante, éternelle, que jamais les faveurs du monde, quelque abondantes que nous les concevions, ne pourront rassasier le cœur humain ?

Quoi qu'il en soit, chrétiens, de là je conclus l'excellence et la perfection de la récompense des élus de Dieu. Car il est encore de la foi, que cette récompense seule remplira toute la capacité, et même toute l'immensité de notre cœur. Il est de la foi, que nous trouverons en elle l'accomplissement de tous nos désirs. Il est de la foi, qu'elle sera pour nous une béatitude consommée, à laquelle il ne manquera rien, et qui nous tiendra lieu de tout. En un mot, il est de la foi, qu'avec cette récompense, tout insatiables que nous sommes, nous serons contents : *Satiabor, cum apparuerit gloria tua (Psal. XVI)*, disait à Dieu cet homme selon le cœur de Dieu : Je serai rassasié, quand vous me découvrirez votre gloire. Comme s'il eût dit : jusque-là, Seigneur, quoi que le monde fasse pour moi, je serai toujours affamé et altéré ; jusque-là, ennuyé de ce que je suis, je voudrai toujours être ce que je ne suis pas ; jusque-là, mon cœur plein de vains désirs, et vide des biens solides, sera toujours dans l'agitation et dans le trouble. Mais quand vous m'aurez fait part de votre gloire, mon cœur rassasié commencera à être tranquille, je ne sentirai plus cette soif ardente de la cupidité qui me brûlait ; je n'aurai plus cette faim avide d'une ambition secrète qui me dévorait. Tous mes désirs cesseront, parce que je trouverai dans votre gloire la plénitude du repos, la plénitude de la joie ; parce que cette gloire, quand je la posséderai, sera

pour moi l'affranchissement de tout mal, et la jouissance de tout bien : *Satiabor cum apparuerit gloria tua.*

C'est ainsi que parlait David. Était-ce par exagération, ou dans le transport d'une extase ? Non, chrétiens : il parlait selon le premier sentiment qui naissait dans son âme ; et il ne faut pas s'étonner si, touché de la vérité que je vous annonce, il se servait d'une expression aussi forte que celle-ci, *satiabor* ; parce qu'il savait que cette gloire et cette récompense des élus, après laquelle il soupirait, n'était rien autre chose que Dieu même. Car la foi nous apprend encore que c'est Dieu lui-même qui doit être notre récompense : *Ego merces tua magna nimis (Genes., XV)*. Oui, moi-même, dit Dieu à son serviteur Abraham, moi-même qui suis ton Seigneur et ton maître, je serai la récompense et la béatitude. Hors de moi, rien ne pouvait l'être, et toute ma gloire sans moi ne serait pas assez pour toi. Il me fallait moi-même pour te rendre heureux ; et c'est pourquoi je ne te promets point d'autre récompense que moi-même ; c'est moi que tu posséderas : *Ego merces tua*. Or, il est aisé de concevoir comment la possession d'un Dieu peut opérer dans l'homme l'effet divin que David s'efforçait d'exprimer par cette parole, *satiabor*. Car c'est là, mes chers auditeurs, tout le secret de cette félicité incompréhensible, dont jouiront les saints dans le ciel. Ils posséderont Dieu ; ils seront pleins de Dieu : *Inebriabuntur ab ubertate domus tuæ (Psal. XXXV)* : ils seront enivrés, ô mon Dieu, de l'abondance qui remplit votre maison : *Et torrente voluptatis tuæ potabis eos (Ibidem)* : ils boiront à longs traits dans le torrent de vos délices, dont ils seront inondés. Pourquoi ? il en apporte la raison, qui est convaincante : *Quoniam apud te est fons vitæ (Ibidem)* : parce que c'est en vous qu'est la source de la vie. Voilà, dis-je, chrétiens, quelle sera votre récompense ; voilà, au milieu des misères qui nous accablent dans cette vallée de larmes, ce que nous croyons et ce que nous espérons. Mais peut-être, charnels que nous sommes, ne le comprenons-nous qu'à demi ; et peut-être vous à qui je parle, auriez-vous besoin que votre foi sur cela fût soutenue et fortifiée par quelque effet présent et sensible. Eh bien ! comme prédicateur de l'Évangile, je veux en ceci m'accorder à vos faibles dispositions.

Vous me demandez un préjugé sensible de ce que la foi nous enseigne sur tout ce que je viens de vous dire. Le voici : c'est que tout ce que j'ai dit, non-seulement s'accomplira, mais s'accomplit en quelque manière dès maintenant dans la personne des justes : *Ecce merces vestra copiosa*. Je m'explique. Ce qui nous fait sensiblement connaître que les élus de Dieu seront rassasiés de la possession de Dieu, c'est qu'en effet dès cette vie nous voyons des hommes qui, par un esprit de religion, renonçant à tout le reste, se tiennent heureux de ne posséder que Dieu, et de ne s'attacher qu'à Dieu. Sans parler des saints glorifiés, nous voyons des

saints sur la terre qui jouissent déjà en quelque sorte de ce bonheur : *Sanctis qui in terra sunt ejus* (Psal. XV). Il y en a peu, si vous voulez, dans ce degré de perfection : mais il y en a, et peut-être en connaissez-vous qui y sont parvenus. Des hommes détachés du monde, qui ont tout quitté pour Dieu, et qui trouvent tout en Dieu. Des hommes qui, contents de Dieu, disent, aussi bien que David : *Quid mihi est in cælo, et a te quid volui super terram* (Psal. LXXII) ? qu'y a-t-il pour moi dans le ciel, et que désiré-je sur la terre, hors vous, Seigneur ? ou plutôt, qui enchérissant même sur David, pourraient dire, non plus comme lui : *Satiabor*, je serai rassasié ; mais je le suis du seul avant-goût que vous me donnez de votre gloire. Oui, nous en voyons des exemples ; et Dieu, ou pour nous édifier, ou pour nous confondre, nous en met devant les yeux.

C'est, malgré l'iniquité du siècle, ce que la grâce de Jésus-Christ opère dans ces fervents chrétiens, qui sanctifient la terre par leurs vertus : *Sanctis qui in terra sunt*. Nous ne voyons point de mondains contents du monde ; et nous voyons des serviteurs et des servantes de Dieu, contents du Dieu auquel ils se sont dévoués. En faudrait-il davantage pour réveiller tout notre zèle ? Nous ne voyons point de riches contents de leurs richesses ; et nous voyons des pauvres évangéliques contents de leur pauvreté. Nous ne voyons point d'ambitieux contents de leur fortune ; et nous voyons des hommes solidement humbles contents de leur abaissement. Nous ne voyons point de sensuels contents de leurs plaisirs ; et nous voyons des hommes, non-seulement morts, mais crucifiés pour le monde, contents de leurs austérités et de leurs croix. En un mot, nous voyons ces béatitudes de Jésus-Christ, en apparence si paradoxes et si incroyables, authentiquement et sensiblement vérifiées ; je veux dire des hommes, dans la vue de Dieu, et par un zèle ardent de plaire à Dieu, heureux de souffrir, heureux de pleurer, heureux de ne posséder rien : parce qu'au milieu de tout cela, ils possèdent Dieu : pendant que le monde, avec toutes ses prospérités et toutes ses fausses joies, ne peut être heureux ni content. Peut-on rien opposer à l'évidence de cette démonstration ?

Avoir Dieu pour partage et pour récompense, voilà le sort avantageux de ceux qui cherchent Dieu de bonne foi et avec une intention pure. Le dirai-je, et me permettez-vous de m'en rendre à moi-même le témoignage ? Tout pécheur et tout indigne que je suis, voilà ce que Dieu par sa grâce m'a fait plus d'une fois sentir. Combien de fois, Seigneur, m'est-il arrivé de goûter avec suavité l'abondance de ces consolations célestes dont vous êtes la source, et qui sont déjà sur la terre un paradis anticipé ? Combien de fois, rempli de vous, ai-je méprisé tout le reste, et compté le monde pour rien ? Vous bannissiez de mon cœur les vains plaisirs ; mais pour empêcher que mon cœur ne les regrettât, vous y entriez à leur place : *Et in-*

trabas pro eis (August., *Confess.*, liv. IX, 1). Et dès-là, Seigneur, la privation de ces plaisirs était pour moi plus délicieuse que n'en aurait jamais été, ni n'en aurait pu être la possession. Or, si dans ce lieu de bannissement et d'exil, où je ne vous vois qu'à travers le sombre voile de la foi, vous remplissez déjà mon cœur, que sera-ce dans cette bienheureuse patrie où je vous verrai face à face ? *Quid erit in patria, si tanta est copia delectationis in via* ? Si, en vertu de la profession que j'ai faite, quand j'ai quitté le monde pour vous suivre, je me tiens déjà si riche de votre pauvreté, que sera-ce, et que dois-je espérer des richesses de votre sainte demeure ? *Qualem me factururus es de divitiis tuis, quem divitem jam facis de paupertate tua* ? Si de souffrir pour vous est un si grand bien, que sera-ce de régner avec vous ? Et que serai-je dans la participation de votre gloire, puisqu'il m'est déjà si glorieux et si doux d'avoir part à vos abaissements ? *Et quid ero tuæ participatione gloriæ, cujus jam sum opprobrio gloriosus* ? Récompense abondante aussi bien que sûre ; vous l'avez vu. Je dis enfin, récompense éternelle, qui nous est réservée dans le ciel : *Ecce merces vestra copiosa est in cælis*. C'est par où je vais finir.

TROISIÈME PARTIE.

Combattre comme les athlètes ; et, à l'exemple des athlètes, courir dans la carrière du salut qui nous est ouverte, en sorte que nous remportions le prix, c'est, dans la pensée de saint Paul, à quoi nous sommes appelés, et ce qu'ont pratiqué les saints : *Sic currite ut comprehendatis* (I Cor., IX). Or, les athlètes, disait ce grand apôtre, pour être plus libres dans la course et moins embarrassés dans le combat, se dépouillent de tout ; et ils nous apprennent par-là que nous devons, comme chrétiens, être détachés de toutes les choses du monde : *Omnis autem qui in agone contendit, ab omnibus se abstinere* (Ibid.). La différence entre eux et nous, ajoutait-il, c'est que les athlètes n'en usent ainsi, et n'observent les règles sévères qui leur sont prescrites, que pour gagner une couronne corruptible. Différence bien essentielle, et bien capable de nous confondre, si nous ne les imitons pas : *Et illi quidem ut corruptibilem coronam accipiant, nos autem incorruptam* (Ibid.). Voilà, mes chers auditeurs, le troisième et le dernier motif qui a inspiré aux saints, non-seulement tant de force et tant de courage, mais un détachement du monde si parfait dans les combats qu'ils ont eus à soutenir : cette immortalité, cette éternité, et, si je puis user de ce terme, cette incorruptibilité de la couronne qui leur était réservée dans le ciel, comparée à la caducité, à la fragilité, à la courte durée des récompenses de la terre.

En effet, pour ne point sortir d'un parallèle aussi fécond que celui-là, et dont l'Apôtre s'est servi avec tant d'avantage, toutes les récompenses de la terre sont périssables ; et, comme telles, non-seulement elles périront, mais elles périssent et disparaissent continuellement à nos yeux. Combien

vous et moi en avons-nous vu périr ! De combien de fortunes érigées et bâties sur ces prétendues récompenses, ne voyons-nous pas aujourd'hui les tristes ruines et les pitoyables débris ! et combien de fois, depuis que vous êtes spectateurs et témoins des révolutions du monde et de ce qui s'appelle la scène du monde, n'avez-vous pas pu dire avec le Prophète : J'ai vu cet homme élevé comme les cèdres du Liban ; j'ai passé, et il n'était plus : *Transivi, et ecce non erat* (*Psal. XXXVI*). Je l'ai cherché, et un autre occupait sa place : *Quæsi, et non est inventus locus ejus* (*Ibid.*). Combien en avons-nous encore tous les jours d'exemples ! De ceux qui nous paraissent maintenant les mieux établis, et qui sont les élus du siècle, où est celui qui ose ou qui puisse se promettre un sort plus heureux et une plus durable prospérité ? et qui sait si tel qui semble être sur le pinnacle, du degré de bonheur et d'élévation où il est aujourd'hui, n'est pas tout prêt à tomber, et à confirmer par sa chute que le monde n'a rien de stable, beaucoup moins d'éternel, pour ceux qui le servent ? Sans donc attendre la mort, où tout aboutit, à combien de revers et de disgrâces ces faveurs du monde ne sont-elles pas sujettes !

Or, cela seul, chrétiens, me suffirait pour vous en détacher malgré vous-mêmes ; et s'il vous reste un degré de foi, pour vous obliger à chercher efficacement la récompense des élus de Dieu. L'instabilité des fortunes du monde, la peine de les conserver, le danger et la crainte de les perdre, le désespoir et la douleur de s'en voir déchu, les troubles, les révolutions inévitables à quoi sont exposés ceux qui en jouissent : ce serait, dis-je, assez pour persuader à un mondain, tout mondain qu'il est, de chercher des biens plus solides.

En effet, si les hommes faisaient souvent ces réflexions, ils n'auraient plus besoin de remontrances, ni absolument même du remède de la parole de Dieu, pour se guérir du poison de l'ambition mondaine qui les tue. Eux-mêmes, convaincus sur ce point de leur erreur et de leur conduite insensée, s'en diraient bien plus que je ne leur en dirai jamais. Si ceux que nous avons connus les plus avides des récompenses du siècle, avaient pu prévoir ce qui devait leur arriver, et dans combien peu de temps ces établissemens de fortune, qu'ils regardaient comme le fruit de leurs travaux, devaient être renversés ; si l'on avait pu leur en marquer distinctement le terme, en leur disant : vous ne jouirez de tout cela, et tout cela ne durera qu'un très-petit nombre d'années, qui vous reste encore ; non, mes chers auditeurs, jamais le désir de s'élever dans le monde n'aurait été pour eux une passion ni une tentation si dangereuse. Je dis plus : ils n'auraient jamais pu gagner sur eux de faire tout ce qu'ils ont fait, ni de se donner tant de peines pour si peu de chose. Déplorons leur aveuglement, et profitons-en. Ils ne se sont livrés à l'ambition, que parce qu'ils n'ont jamais envisagé avec une attention sé-

ricieuse les bornes étroites de ces prétendues fortunes : et ils n'ont recherché avec tant d'ardeur ces récompenses de la terre, que parce qu'ils n'ont pas voulu se souvenir que la durée en était courte ; que parce qu'ils ont tâché de l'oublier ; que parce qu'ils se sont étourdis pour n'y pas penser. S'ils en avaient toujours considéré l'issue et la fin, insensibles à ces récompenses, au moins n'en auraient-ils usé que selon la maxime de saint Paul, c'est-à-dire, comme n'en usant pas ; parce qu'ils auraient toujours été frappés de cette pensée, que le monde passe, et que les récompenses du monde passent avec lui : *Mundus transit, et concupiscentia ejus* (*I Joan., II*).

Il n'y a que la récompense des justes qui ne passe point, parce que les justes, dit l'Écriture, vivront éternellement, et que leur récompense est en Dieu qui ne peut changer : *Justi autem in perpetuum vivent, et apud Dominum est merces eorum* (*Sap., V*). Il n'y a que cette récompense des élus qui soit immuable, invariable, inaltérable, parce qu'elle consiste, dit Jésus-Christ, dans le bonheur qu'ils ont de voir Dieu, d'aimer Dieu, de posséder Dieu. Or, éternellement ils le verront, éternellement ils l'aimeront, éternellement ils le posséderont. Comme le tourment des damnés sera d'être à jamais privés de Dieu, et d'avoir éternellement à sentir la perte de Dieu, la béatitude des saints sera de ne pouvoir plus perdre Dieu, de ne pouvoir plus être séparés de Dieu, d'être unis pour jamais à Dieu : *Ecce merces sanctorum* (*Offic. Divin. Antiph. 3 noc., 3 plur., Mart.*). Voilà, et c'est l'Église elle-même qui le chante ; voilà la récompense de ceux qui s'attachent à Dieu, et qui le servent. Un royaume leur est préparé : mais un royaume éternel, où il n'y aura ni succession, ni révolution. Une couronne les attend : mais une couronne dont le privilège, incommunicable à toutes les couronnes du monde, doit être la perpétuité. Ils régneront : mais leur règne, aussi bien que celui de Dieu, sera le règne de tous les siècles : éternité de puissance : *Ecce merces sanctorum*. Voilà la récompense de ceux qui souffrent, et qui se mortifient pour Dieu : ils seront comblés de joie, mais d'une joie qui n'aura jamais de fin ; d'une joie qui ne sera ni troublée, ni interrompue ; d'une joie qui durera autant que Dieu, et que personne ne leur ôtera, ni n'aura le pouvoir de leur ôter : éternité de bonheur : *Ecce merces sanctorum* : voilà la récompense de ceux qui sont humbles, et qui, renonçant à eux-mêmes, deviennent par leur humilité grands devant Dieu : ils auront la gloire en partage, mais une gloire qui ne diminuera point, qui ne s'obscurcira point, qui sera toujours nouvelle, et dont la longueur des temps ne fera qu'augmenter l'éclat et le lustre : éternité de gloire.

En voulez-vous voir un rayon ? *Ecce merces sanctorum* : sans parler de cette gloire essentielle dont jouissent les saints dans le ciel, voyez les honneurs qu'ils reçoivent dès maintenant sur la terre ; voyez le culte qu'o-

leur rend l'Eglise, et que l'on peut, dans un sens et avec raison, nommer un culte éternel. Jusqu'à la fin des siècles on célébrera dans l'Eglise de Dieu les victoires et les triomphes de ces glorieux prédestinés; jusqu'à la fin des siècles l'Eglise militante les canonisera, en publiant leurs mérites, leurs conversions, leurs vertus, leurs ferveurs, leurs austérités. C'est pour cela que sont instituées leurs fêtes, et que chaque année le souvenir de ce qu'ils ont fait pour Dieu est solennellement renouvelé, afin qu'on ne le perde jamais, et que de siècle en siècle, de génération en génération, ces saints, ces élus de Dieu soient révévés. Tandis que l'Eglise de Jésus-Christ subsistera (or elle subsistera toujours, puisque les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle), ce culte, cet honneur des saints subsistera. C'est ce que j'appelle un rayon de l'éternité de leur gloire, et comme une anticipation de l'éternité de leur récompense. La gloire des mondains meurt peu à peu et s'ensevelit avec eux; ils font pendant leur temps un peu de bruit, mais parce que leur temps est borné, leur mémoire, dit l'Ecriture, périt enfin avec ce bruit : *Periit memoria eorum cum sonitu* (Psalm. IX). Combien de grands, autrefois les héros du monde, de qui l'on ne parle plus, et à qui l'on ne pense plus ! Leur gloire, qui n'était que pour le temps, s'est évaporée comme une fumée : celle des saints ne périra jamais. Tandis que Dieu sera Dieu, leur mémoire sera en bénédiction et en vénération : *In memoria æterna erit justus* (Ps. CXI). Eternellement, ô mon Dieu, vos amis seront honorés, parce qu'ayant été vos amis, et ne pouvant jamais cesser de l'être, ils ne cesseront jamais d'être dignes des honneurs que nous leur rendons, et d'en mériter infiniment plus que nous ne leur en pouvons rendre : *Nimis honorificati sunt amici tui, Deus* (Psalm. CXXXVIII).

Précieuse récompense, la pouvons-nous assez estimer ? *Ecce merces sanctorum*. Ce qui doit nous remplir de consolation, si nous sommes chrétiens d'esprit et de cœur, n'est-ce pas de penser que cette récompense nous est réservée dans le ciel ? *Ecce merces vestra copiosa est in cælis*. Car, malheur à nous si notre récompense était seulement pour ce monde, et si nous étions du nombre de ceux dont Jésus-Christ disait dans l'Evangile : ils ont reçu leur récompense : *Receperunt mercedem suam* (Matth., VI). Malheur à nous si nos noms, au lieu d'être écrits dans le ciel, n'étaient écrits que sur la terre; puisque, selon l'oracle du Saint-Esprit, être écrit sur la terre, c'est un caractère de malédiction : *Domine, omnes qui te derelinquunt, confundentur; recedentes a te in terra scribentur* (Jer., XVII); Seigneur, ceux qui vous abandonnent seront confondus, et on écrira sur la terre ceux qui se retirent de vous. Au contraire, quand nous serions dans le monde les plus malheureux et les plus disgraciés des hommes, si nous sommes en grâce avec Dieu, réjouissons-nous de ce que nos noms sont écrits dans le ciel, et souvenons nous

qu'une des marques les plus certaines que nous en puissions avoir, c'est d'être éprouvés sur la terre par les afflictions et les tribulations : *In hoc gaudete, quod nomina vestra scripta sint in cælis* (Luc., X). Dans quelque accablement que nous soyons, de souffrances et de peines, consolons-nous par ce qui consolait saint Paul, et appliquons-nous le sentiment dont il était pénétré quand il disait : *Momentaneum hoc et leve tribulationis nostræ, æternum gloriæ pondus operatur in nobis* (II Cor., IV). Ce moment si court des adversités présentes de cette vie qui sont si légères, c'est-à-dire cette maladie que Dieu m'envoie, cette injustice que l'on me fait, ce mauvais office que l'on me rend, cette persécution que l'on me suscite, cette perte de biens que le malheur des temps m'attire, cette humiliation qu'il me faut essayer (car, quelque suite qu'ait tout cela, tout cela, dans l'idée de l'Apôtre, n'est censé qu'un moment court et facile à passer, *Momentaneum hoc et leve*); toutes ces afflictions temporelles produiront dans moi le poids éternel d'une souveraine gloire : *Æternum gloriæ pondus operatur in nobis*. Vous voulez un motif pressant, touchant, convaincant pour vous animer à la patience chrétienne; ai-je pu vous en donner un qui eût toutes ces qualités dans un plus éminent degré que celui-ci; je veux dire l'éternité de cette gloire, qui doit être la récompense des élus ?

C'est par là que les saints ont triomphé du monde; c'est par là qu'ils sont devenus inébranlables et invincibles dans les combats; c'est par là, dit le maître des Gentils, qu'ils ont surmonté les tourments, le feu, le fer, tout ce que la mort a de plus effrayant et de plus cruel. C'est ce qui les soutient encore tous les jours dans les rigoureuses épreuves que Dieu fait de leur constance et de leur fidélité. Ils souffrent tout, dit l'Ecriture, non-seulement avec patience, mais avec joie; parce que leur espérance est pleine de l'immortalité qui leur est promise : *Spes illorum immortalitate plena est* (Sap., III). Pourquoi ne les imitons-nous pas ? Avons-nous d'aussi rudes combats qu'eux à soutenir ? Avons-nous résisté comme eux jusqu'à répandre du sang ? Pourquoi donc sommes-nous si lâches ? pourquoi, dégénérant de la vertu de ces glorieux prédestinés, qui sont aujourd'hui nos modèles, faisons-nous paraître tant de faiblesse dans des occasions où, à leur exemple, nous devrions remporter sur nous-mêmes de saintes victoires ? C'est que nous n'envisageons pas comme eux cette immortalité où ils aspiraient, et dont l'espérance les piquait, les encourageait, les emportait au travers de tous les obstacles.

Triste et malheureuse différence qui se rencontre entre eux et nous ! Faisons-la cesser; et pour cela joignant au motif qui les a touchés leur exemple que Dieu nous propose, fortifions-nous comme eux, et sanctifions-nous par l'espérance des biens éternels. Autrement, mes chers auditeurs, en vain célébrons-nous avec l'Eglise les fêtes des saints; en vain, présument du crédit qu'ils ont au-

près de Dieu, les invoquons-nous. L'abrégé de la religion, dit saint Augustin, est de pratiquer ce que nous solennisons et de faire de l'objet de notre culte la règle de notre vie : *Summa religionis est imitari quod colimus* (August.). La vue de la gloire du ciel les a détachés de la terre; il faut qu'elle opère dans nous le même effet. La foi de l'immortalité les a conduits à la sainteté; il faut que nous y parvenions par la même voie. Et c'est, ô bienheureux prédestinés, vous tous dont nous honorons en ce jour la glorieuse mémoire, ce que nous vous demandons ou ce que nous vous conjurons de demander à Dieu pour nous. Vous avez été ce que nous sommes, et nous espérons être un jour ce que vous êtes; vous avez senti nos misères, nous soupçons après votre béatitude. Quoique pécheurs, nous sommes vos frères. Quoique séparés de vous, nous sommes unis à vous par le lien de la plus étroite et de la plus intime société, qui est la communion des saints. Quoique habitants de la terre, nous ne laissons pas d'être, en qualité de fidèles, vos concitoyens et les domestiques de Dieu : *Cives sanctorum et domestici Dei* (Ephes., II). Quoique pauvres et gémissants dans cette vallée de larmes, nous ne prétendons pas moins de d'être, comme enfants de Dieu, vos cohéritiers et les cohéritiers de Jésus-Christ : *Hæredes quidem Dei, cohæredes autem Christi* (Rom., VIII). Regardez-nous donc comme revêtus de ces titres, et par-là comme des sujets dignes de votre charité. Regardez-nous comme ceux qui doivent remplir avec vous le nombre des élus, et dont la sanctification est désormais la seule chose que vous puissiez désirer. Ecoutez favorablement nos prières, et présentez-les à celui dont vous environnez le trône, puisqu'il se plaît même à vous exaucer. Recevez nos hommages et nos vœux, et étendez sur nous votre protection et votre zèle. Soyez nos patrons et nos intercesseurs, comme nous voulons être vos imitateurs. Jouissez de votre félicité; mais souvenez-vous de nos besoins et de notre indigence. Ils s'en souviennent, chrétiens, et ils y pensent. Autant qu'ils sont tranquilles pour eux-mêmes, autant sont-ils zélés pour nous. Autant qu'ils sont sûrs de leur propre bonheur, autant, dit saint Cyprien, paraissent-ils et témoignent-ils être en peine de notre salut : *Frequens nos et copiosa turba desiderat, jam de sua immortalitate securâ, et adhuc de nostra salute sollicita* (Cyp., de Mortalit. sub finem). Comptons donc sur leur protection et sur leur intercession, et ne pensons qu'à suivre leurs exemples qui, sans cela deviendront pour nous le sujet de notre condamnation. Imaginons-nous que chacun d'eux nous dit aujourd'hui du haut de la gloire, ce que saint Paul disait aux Corinthiens : *Imitatores mei estote, sicut et ego Christi* (I Cor., v. 11) : soyez mes imitateurs, comme j'ai été l'imitateur de Jésus-Christ. En un mot, vivons comme eux, combattons comme eux, souffrons comme eux, si nous voulons régner avec eux et participer à leur gloire.

Voilà, sire, la gloire qui vous est réservée, et qui doit mettre le comble à votre bonheur. Tout le reste, quoique grand, quoique surprenant, quoique au-dessus de toute louange, ne remplit pas encore la destinée de votre majesté. Il faut que la sainteté, et une sainteté glorifiée dans le ciel, en soit le couronnement. On ne me peut soupçonner de flatterie, quand je dirai que jamais monarque n'a su si parfaitement que Votre Majesté ce qui s'appelle l'art de régner. Mais il vous serait, sire, bien inutile d'être aussi savant que vous l'êtes dans l'art de régner sur les hommes, et d'ignorer celui qui rend les hommes capables de régner un jour avec Dieu. Si le bonheur d'un prince pouvait consister dans le nombre des conquêtes, s'il était attaché à ces vertus royales et éclatantes qui font les héros, et que le monde canonise, Votre Majesté, contente d'elle-même, n'aurait plus rien à désirer : elle n'aurait qu'à jouir tranquillement du fruit de ses glorieux travaux. Mais tout cela, sire, est encore trop peu pour vous. Il n'en fallait pas tant pour faire un roi accompli selon le monde : mais Votre Majesté est trop éclairée pour croire que ce qui fait la perfection d'un roi selon le monde, suffise pour faire le bonheur et la solide félicité d'un roi chrétien. Régner dans le ciel, sans avoir jamais régné sur la terre, c'est le sort d'un million de saints, et cela suffit pour être heureux. Régner sur la terre, pour ne jamais régner dans le ciel, c'est le sort d'un million de princes, mais de princes réprouvés et par conséquent malheureux. Ma confiance, écrivait saint Bernard (et ce qu'il disait à une tête couronnée, je le dis aujourd'hui moi-même à Votre Majesté), ma confiance est que vous régnerez sur la terre et dans le ciel : *Sed et confido quod hic et in æternum regnabit* (Bern., Ep.); que malgré tous les dangers, malgré tous les obstacles du salut auxquels la condition des rois est exposée, Votre Majesté, sanctifiée par la vérité, je dis par la vérité des maximes de sa religion, en gouvernant un royaume temporel, méritera un royaume éternel. C'est dans cette vue, sire, que j'offre tous les jours à Dieu le sacrifice des autels : trop heureux si, pendant que tout le monde applaudit à Votre Majesté, éloigné que je suis du monde, je pouvais attirer sur elle une de ces grâces qui font les rois grands devant Dieu et selon le cœur de Dieu ! Car c'est à vous, ô mon Dieu ! et à votre grâce, de former des rois de ce caractère, de saints rois ; et ma consolation est que celui à qui j'ai l'honneur de porter votre parole, par la solidité et par la grandeur de son âme, a de quoi accomplir vos plus grands desseins. La sainteté d'un chrétien est comme l'effet ordinaire de la grâce, la sainteté d'un grand en est le chef-d'œuvre, la sainteté d'un roi en est le miracle, celle du plus grand et du plus absolu des rois en sera le prodige, et vous en serez, Seigneur, la récompense. Puissions-nous tous y parvenir, à cette récompense immortelle ! je vous la souhaite, etc.

SERMON II.

POUR LE PREMIER DIMANCHE DE L'AVENT.

Sur le Jugement dernier.

Tunc videbunt Filium hominis venientem in nube, cum potestate magna et majestate.

Alors ils verront le Fils de l'homme venir sur une nuée avec une grande puissance et une grande majesté (S. Luc, ch. XXI).

C'est une réflexion bien judicieuse de saint Grégoire de Nazianze, que jamais le terme de majesté n'est attribué à Jésus-Christ dans l'Evangile, que lorsqu'il s'agit du jugement universel, où la foi nous enseigne qu'il doit présider; et il est bien remarquable, dit saint Jérôme, que cet Homme-Dieu, qui par tant de titres était roi, n'a pris néanmoins cette qualité qu'en deux occasions. Premièrement devant Pilate, c'est-à-dire dans le temps de sa passion, parce que c'était là que le jugement du monde commençait, ainsi qu'il l'avait déclaré à ses disciples: *Nunc judicium est mundi (Joan., XII)*. Secondement, dans la description qu'il nous a faite du jugement même au chapitre vingt-cinquième de saint Mathieu, où il ne se désigne point autrement que sous le nom de roi, parce que c'est alors qu'il exercera pleinement la juridiction que son Père lui a donnée sur tous les hommes: *Tunc dicet rex his qui a dextris erunt (Matth., XXV)*.

Aussi est-ce proprement aux monarques et aux souverains qu'il appartient de juger; et jamais la majesté d'un roi n'est plus auguste que quand il tient son lit de justice et qu'il paraît sur le tribunal. Encore plus vénérable, quand c'est un roi qui ajoute à l'éclat de la couronne les lumières d'une sagesse toute royale: un roi qui sait faire le discernement de ses sujets et peser le mérite dans une juste balance, qui n'a pour le crime que des châtimens, tandis que toutes ses récompenses sont pour la vertu; qui non-seulement fait état de venger les injustices et les violences, mais qui s'applique à réformer la justice même, qui en corrige les abus, qui en rétablit le bon ordre; qui, sans éloigner personne de son trône, prête l'oreille aux humbles supplications des petits, écoute les plaintes des particuliers, et par là tient les juges et les magistrats dans le devoir; enfin qui, se voyant au-dessus de tous, n'a rien plus à cœur que d'être équitable envers tous. Car, qu'y a-t-il qui nous représente mieux sur la terre le jugement de Dieu, et qui en soit une image plus sensible et une preuve plus authentique?

Mais, sire, si c'est le propre des rois de juger les peuples, il n'est pas moins vrai que c'est le propre de Dieu de juger les rois; et, comme le grand privilège de la souveraineté est de ne pouvoir être jugé que de Dieu seul, on peut dire que la grande marque de l'autorité suprême de Dieu est d'être lui seul le juge de tous les souverains. Il nous l'a lui-

même marqué en cent endroits de l'Ecriture; et si son jugement doit être terrible pour toutes les conditions des hommes, il semble néanmoins qu'il affecte de le faire paraître plus redoutable pour les grands et pour les rois de la terre: *Terribilis apud reges terræ. (Psalm. LXXV)*.

C'est de ce jugement, sire, où les rois seront appelés aussi bien que les peuples, que j'ai à parler aujourd'hui. Autrefois saint Paul, prêchant cette matière en présence même des infidèles et des païens, la traitait avec tant de force et d'énergie, qu'ils en étaient émus, saisis, effrayés: *Disputante autem illo de justitia et castitate, et de judicio futuro, tremefactus Felix (Act., XXIV)*. Je n'ai ni le zèle ni l'éloquence de saint Paul, mais aussi j'ai l'avantage de parler devant un roi chrétien et très-chrétien, devant un roi docile aux vérités de la religion, et disposé non-seulement à les écouter, mais à en profiter. Ainsi j'ai droit d'espérer de mon ministère, tout indigne que j'en suis, un succès beaucoup plus heureux. J'ai besoin pour cela des lumières du Saint-Esprit, et je les demande par l'intercession de Marie. *Ave, Maria.*

De toutes les expressions dont les Pères de l'Eglise se sont servis pour nous donner quelque idée de la justice de Dieu, je n'en trouve point qui me paraisse plus belle, plus solide, et remplie d'un plus grand sens que celle de Tertullien, que vous avez souvent entendue et qui ne peut être assez méditée; savoir que Dieu est miséricordieux de son propre fonds, et qu'il est juste du nôtre: *Deus de suo optimus, de nostro justus (Tert., de Resurrect., XIV)*. C'est à cette parole que je veux m'attacher dans ce discours; et quoique le sujet que j'ai à traiter soit d'une étendue presque infinie, je me borne à cette pensée, parce qu'elle suffira pour vous faire entrer dans le mystère adorable, mais redoutable, du jugement de Dieu. Je veux vous montrer que le fonds de la justice de Dieu est en effet dans nous-mêmes; que si Dieu est sévère et rigoureux dans ses jugemens, comme l'Ecriture nous le dit, c'est de nous-mêmes que procède cette sévérité; que c'est nous-mêmes qui le faisons tel pour nous; en un mot, que quand il nous jugera, il ne nous jugera que par nous-mêmes: *Deus de suo optimus, de nostro justus.*

Pour établir ma proposition et pour y observer quelque ordre, je remarque qu'il y a dans nous deux choses qui ont un rapport nécessaire au jugement de Dieu: l'une est notre foi, et l'autre est notre raison. En qualité de chrétiens nous avons la foi, et en qualité d'hommes, nous avons la raison. La foi est une lumière surnaturelle que nous avons reçue de Dieu depuis notre naissance; et la raison est une lumière naturelle que nous avons apportée avec nous en naissant. Or, c'est par ces deux grandes règles, qui doivent nous diriger dans toute la conduite de notre vie: c'est par ces deux lumières, par ces deux connaissances que Dieu nous jugera: comme chrétiens, il nous jugera par

notre foi, et comme hommes, il nous jugera par notre raison. Si donc dans le jugement qu'il fera de nous il use de sévérité, c'est uniquement sur ces deux principes qu'elle sera fondée. Comprenez, s'il vous plaît, mon dessein et le partage de ce discours. Sévérité du jugement de Dieu fondée sur la foi du chrétien, ce sera la première partie; sévérité du jugement de Dieu fondée sur la raison de l'homme criminel et libertin, ce sera la seconde partie. Deux points de religion et de morale, que toute l'éloquence des prédicateurs de l'Évangile ne peut épuiser. N'en mesurez pas l'importance par ce que je vous en dirai; mais par ce que je vous en dirai; vous pourrez toujours apprendre ce que vous en devez craindre. Voilà tout le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Tertullien, admirant autrefois le zèle que les païens faisaient paraître pour leur fausse religion, et le comparant avec la froideur et l'indifférence des chrétiens dans le service et le culte du vrai Dieu, a fait une remarque bien solide, et dont nous n'éprouverons que trop la vérité au jugement dernier. Voyez, disait ce grand homme, le caractère du démon. Il n'y a point de marque de divinité qu'il n'affecte; on lui rend dans le monde les mêmes honneurs que l'on rend à Dieu, on lui fait des sacrifices comme à Dieu, il a ses martyrs aussi bien que Dieu, ses lois sont reçues et observées plus exactement que celles de Dieu; et il s'est mis en possession de tout cela pour nous confondre un jour devant Dieu, quand il nous opposera la conduite de ces malheureux qui, aveuglés des erreurs du monde, s'assujettissent à lui et lui obéissent comme au Dieu du siècle: *Agnoscamus ingenia diaboli, idcirco quaedam de divinis affectantis, ut nos de suorum fide confundat et judicet* (Tertull., de Coron., in fine). C'est ainsi, mes chers auditeurs (et cette pensée a quelque chose de bien surprenant), c'est ainsi que la foi des païens doit entrer dans le jugement que Dieu fera des chrétiens, et que les vrais fidèles se verront alors condamnés par l'infidélité même.

Mais si cela est de la sorte, et si la foi des païens, toute superstitieuse qu'elle est, doit être pour nous si redoutable au tribunal de la justice de Dieu, jugez ce que nous devons craindre de notre propre foi. Car c'est par notre propre foi que commencera le jugement de Dieu. Celle des païens et des idolâtres ne sera tout au plus qu'un surcroît de conviction que Dieu y ajoutera; mais la nôtre, c'est-à-dire celle que nous professons, en sera l'essentiel et le capital. Et ce qui vous étonnera peut-être, mais que je vous prie de bien concevoir, comme le point important que j'ai à vous expliquer, c'est que Dieu nous jugera par notre religion, soit que nous l'ayons conservée, soit que dans le cœur nous l'ayons renoncée et abandonnée; soit que nous ayons cru constamment et sincèrement les vérités qu'elle nous proposait, soit que nous ayons cessé de les croire. Il semble qu'il y ait en ceci de la contradiction;

car, si nous ne croyons plus les vérités que la foi nous propose, comment peut-on dire que c'est notre foi? et si ce n'est plus notre foi, comment Dieu nous jugera-t-il par elle? Ce sera à moi de répondre à cette difficulté; et je l'éclaircirai en telle sorte que, bien loin qu'elle affaiblisse la proposition que j'ai avancée, elle en sera une des plus solides preuves.

Prenons donc d'abord le parti le plus favorable et à votre piété et à mon ministère. Nous faisons tous profession d'être chrétiens; et puisque nous portons cette qualité, mon devoir même m'oblige à supposer que nous avons dans le cœur la foi dont nous donnons extérieurement des témoignages et que nous confessons au dehors. Or, supposant que nous l'avons, je dis que Dieu se servira d'elle pour nous juger. Aurons-nous droit de refuser cette condition? Mais comment Dieu y procédera-t-il? c'est, mes chers auditeurs, ce qui demande une réflexion particulière. Dieu nous jugera par notre foi, parce que c'est notre foi qui nous accusera devant lui; parce que c'est notre foi qui servira de témoin contre nous; parce que c'est notre foi, si jamais nous avons le malheur d'être réprouvés, qui dictera elle-même l'arrêt de notre réprobation. Peut-on contribuer en des manières plus différentes et plus directes à un jugement?

Oui, c'est notre foi qui nous accusera devant Dieu. Jésus-Christ l'a dit, et sa parole y est expresse: *Nolite putare, quia ego accusaturus sum vos apud Patrem; est qui accusat vos Moïses* (Joan., V). Ne pensez pas, disait-il aux Juifs, que ce soit moi qui doive vous accuser devant mon Père; vous avez un accusateur, qui est Moïse. Or, par Moïse, comme remarque saint Augustin, il n'entendait pas la personne de Moïse, mais il entendait la loi de Moïse, les écritures qu'ils avaient par tradition reçues de Moïse, en un mot la religion qu'ils suivaient et qui leur avait été enseignée par Moïse. Comme s'il leur eût dit: c'est cette loi, c'est cette religion, ce sont ces écritures qui s'élèveront contre vous au jugement de Dieu. Mais ce qu'il leur disait, chrétiens, doit être encore tout autrement vrai par rapport à nous. Car, outre ces livres de Moïse qui nous sont communs avec les Juifs, nous avons un Évangile qui nous est propre; et cet Évangile, si nous y prenons garde, n'est rien autre chose qu'une continuelle accusation de notre vie, en je ne sais combien de chefs, dont Moïse ni les prophètes n'ont point parlé. Nous devons donc nous attendre à soutenir devant Dieu des accusations bien plus pressantes et bien plus fortes que les Juifs; pourquoi? parce que notre religion, en ajoutant à celle des Juifs toutes les vérités évangéliques, se trouve bien plus ample, bien plus développée, plus sainte et plus parfaite que celle des Juifs, et qu'elle aura par conséquent bien plus de reproches à nous faire.

C'est ce que saint Paul a voulu nous exprimer dans cet admirable passage de l'épître

aux Romains, où, parlant du jugement dernier, et voulant nous en donner une idée, il dit qu'il s'y fera comme un conflit entre les pensées des hommes, et que les pensées des hommes s'y accuseront mutuellement et s'y défendront, tandis que Dieu, scrutateur des cœurs, en révélera tous les secrets : *Inter se invicem cogitationibus accusantibus, aut etiam defendentibus, in die, cum judicabit Deus occulta hominum* (Rom., II). Or, ces pensées qui s'entre-accuseront, qui s'entre-choqueront, selon le terme et dans le sentiment même de l'Apôtre, ce sont celles qui partageront alors un réprouvé entre sa conscience et sa foi. Car sa foi lui dira : Tu as cru ceci ; et sa conscience lui dira : Tu as fait cela. Ces deux pensées, tu as cru ceci, et tu as fait cela, se trouvant opposées l'une à l'autre, formeront contre lui la plus juridique de toutes les accusations. La foi se déclarera contre la conscience criminelle ; et la conscience criminelle tâchera à se défendre contre la foi jusqu'à ce qu'enfin la foi triomphant des vains efforts de la conscience, la convaincra, la consternerà, l'accablera : *Inter se cogitationibus accusantibus, aut etiam defendentibus*. C'est la paraphrase que fait saint Chrysostome de ces paroles de l'Apôtre.

De là, chrétiens, j'ai dit que le premier témoin qui parlera contre nous dans notre jugement, c'est notre foi ; et je l'ai dit après saint Augustin, qui, pour donner plus de jour à sa pensée, met là-dessus une différence bien remarquable entre les pécheurs et les justes. Car la foi, dit cet incomparable docteur, rendra aux justes témoignage pour témoignage, et aux pécheurs, témoignage contre témoignage : appliquez-vous, s'il vous plaît. Il dit que la foi rendra aux justes témoignage pour témoignage, parce qu'il est certain que les justes recevront devant Dieu un témoignage honorable de leur foi ; et ce sera la récompense de celui qu'ils auront eux-mêmes rendu à la foi devant les hommes. Comme ils auront glorifié leur foi devant les hommes par leur bonne vie et par leurs vertus, leur foi à son tour les glorifiera devant Dieu par la justification de leurs personnes et de leurs œuvres. Au contraire, poursuit saint Augustin, cette même foi rendra aux pécheurs témoignage contre témoignage, parce qu'au lieu que les pécheurs auront démenti leur foi par une vie déréglée et corrompue, leur foi se faisant malgré eux reconnaître à eux, les confondra d'une manière sensible ; et cela, comment ? Tertullien l'explique dans l'excellent traité qu'il a composé du témoignage de l'âme, où il représente une âme réproyée aux prises, si j'ose me servir de cette expression, avec Dieu et avec elle-même. Car, au même temps que Dieu, d'une part, pressera le réprouvé, sa foi, comme un témoin incorruptible, lui dira de l'autre : Il est vrai, tu croyais un Dieu, mais tu ne t'es pas mis en peine de le chercher et de lui plaire ; tu avais renoncé au monde en qualité de chrétien, et tu n'as pas laissé d'en être esclave ; tu détestais les idoles de la gentilité, qui n'étaient que des

idoles de bois et de pierre ; mais tu t'es fait dans le christianisme des idoles de chair : *Deum prædicabas, et non requirebas ; dæmonia abominabar, et illa colebas* (Tertull., de Testimon. anim.). Voilà, dit ce Père, le témoignage que la foi portera contre les pécheurs.

Mais s'en tiendra-t-il là ? Non, car, après avoir porté contre eux ce témoignage, elle prononcera elle-même l'arrêt de leur réprobation, et en quels termes ? Observez ceci : dans les mêmes termes qu'il est déjà conçu en tant d'endroits de l'Évangile. En effet, qu'y a-t-il dans l'Évangile de plus souvent répété que ces malédictions et ces anathèmes fulminés par Jésus-Christ contre les mauvais chrétiens ? Et qu'est-ce que ces anathèmes, sinon autant d'arrêts de la réprobation future des pécheurs, dressés par avance et qu'il ne reste plus qu'à leur signifier ? Quand nous lisons dans saint Matthieu : *Væ mundo a scandalis ; vœ vobis, hypocritæ ; vœ vobis divitibus ; quia habetis consolationem vestram*. (Matth., XVIII ; *ibid.*, XXIII ; Luc., VI.) Malheur à vous, sensuels et voluptueux, qui ne respirez sur la terre que le plaisir ; malheur à vous, riches superbes et insensibles aux misères des pauvres ; malheur à vous, hypocrites, c'est-à-dire, politiques du siècle, qui n'avez qu'une vaine montre et une fausse apparence de probité ; malheur à vous qui, par vos scandales et vos pernicious exemples, faites périr les âmes de vos frères. Quand Jésus-Christ nous parle de la sorte, ne recevons-nous pas tout cela comme autant d'oracles de notre religion ? Or, je l'ai dit et je le redis, ces oracles de notre religion se changeront en autant d'arrêts, et d'arrêts définitifs, dans le jugement de Dieu. Le Fils de Dieu n'aura qu'à les ramasser tous, et qu'à en faire l'application. Cette seule parole : *Væ vobis divitibus*, malheur à vous, riches, aura pour damner un avare le même effet que cette autre : *Discedite maledicti* (Matth., XXV) : retirez-vous, maudits. C'est donc ainsi que toute la procédure du jugement des chrétiens se réduira à leur religion. *

Et voilà, mes chers auditeurs, l'éclaircissement et même le sens littéral de cette proposition de saint Jean, si étonnante et qui semble d'abord si paradoxale, quand il dit : Que celui qui croit ne sera pas jugé : *Qui credit in eum, non judicatur* (Joan., III). Car il ne prétend pas que celui qui croit ait une exemption et un privilège pour ne point comparaître au dernier jour devant le tribunal de Jésus-Christ ; ce n'est point de cette manière qu'il l'entend ; mais il dit que celui qui croit, en conséquence de ce qu'il aura cru, ne sera point jugé, parce que dès là qu'il aura cru, il se jugera lui-même, sans qu'il soit nécessaire qu'un autre le juge ; car, ou il aura vécu conformément à sa créance et à sa religion, et alors sa religion seule le justifiera ; ou sa vie n'aura eu nul rapport à sa foi, et alors sa foi seule le condamnera. Tellement que Jésus-Christ, s'il m'est permis de parler de la sorte, n'aura plus à le juger,

parce qu'il le trouvera déjà tout jugé, et que toute la juridiction qu'il exercera comme souverain juge sera de confirmer par une ratification authentique le jugement secret que notre foi aura fait de nous, et de le rendre, de particulier qu'il était commun et public. Voilà, mes chers auditeurs, la première pensée qui s'est présentée à moi sur le sujet que je traite.

Pensée touchante, mais surtout pensée terrible! C'est ma religion qui me jugera. Ah! chrétiens, la grande parole! Comprendons-en toute l'étendue et toute la force. C'est ma religion qui me jugera; cette religion si sainte, si pure, si irrépréhensible; cette religion si ennemie de mon amour-propre; si contraire à mes inclinations; si opposée à l'esprit du monde, dont je suis rempli; cette religion aussi exacte et aussi sévère dans ses maximes, que Dieu l'est dans ses jugements, ou plutôt dont les maximes ne sont rien autre chose que le jugement de Dieu même. C'est par elle que Dieu décidera de mon sort éternel; c'est sur elle que roulera tout l'examen de ma vie; et il ne sera point en mon pouvoir de la récuser; et je n'aurai point droit de demander que mes actions soient pesées dans une autre balance que la sienne; et je ne serai point reçu à me justifier sur d'autres principes que les siens. Quelque excuse que j'allègue à Dieu, il me rappellera toujours à cette foi, et il m'obligera à répondre sur autant d'articles qu'elle m'aura enseigné de vérités. Il n'y en aura pas une qui ne soit pour moi la matière d'une discussion rigoureuse; et parce que la croix de Jésus-Christ aura été l'abrégé de toutes les vérités de la foi, cette croix, ce signe auguste et vénérable du Fils de l'homme, paraîtra tout éclatante de lumière, pour être la règle de mon jugement et de celui du monde entier, comme il commença à l'être quand il fut élevé sur le Calvaire : *Et tunc parebit signum Filii hominis* (Matth., XXIV). Cette croix me sera présentée; et tout ce qui n'en portera pas dans moi le caractère et le sceau, sera réprouvé de Dieu. Ah! mon Dieu! est-il donc vrai que vous emploierez pour ma perte jusqu'à l'instrument de mon salut, et que ce qu'il y a en moi de plus saint, je veux dire ma religion, prendra parti contre moi-même?

Oui, chrétiens, c'est ce que nous devons craindre, et de quoi nous ne pouvons avec trop de soin nous préserver; c'est ce qui doit nous faire frémir dans l'attente de ce jugement redoutable. Pendant cette vie, nous n'y pensons pas, ou nous n'en sommes qu'à demi touchés. Comme nous ne considérons les vérités de la foi que superficiellement, à peine en appréhendons-nous les conséquences. Ces maximes évangéliques que l'on nous prêche, cette voie étroite du salut, cette nécessité de la pénitence, cette obligation indispensable de mortifier sa chair et de la crucifier avec ses vices; tout cela sont termes spécieux que nous écoutons avec respect, que nous débitons quelquefois magnifiquement aux autres, et que nous n'entendons plus dès qu'il est

question de les réduire à la pratique. Mais quand Jésus-Christ, avec tout l'éclat de sa majesté et tout le poids de sa puissance, viendra nous imprimer une idée vive de ces grandes vérités, et qu'en les appliquant à notre vie il nous fera voir dans toute notre conduite une monstrueuse contradiction de mœurs et de créance; quand il comparera tous ces principes de détachement de soi-même, de renoncement à soi-même, avec nos injustices, avec nos vengeances, avec nos sensualités, avec nos délicatesses et ces recherches continuelles de nous-mêmes; ah! c'est alors que nous apprendrons combien il est affreux de tomber entre les mains de ce Dieu vivant; de ce Dieu, non plus seulement l'auteur ni le consommateur, mais le défenseur, mais le vengeur de notre foi.

Maintenant cette foi est comme languissante ou presque morte dans nos cœurs; et quand le Fils de l'homme paraîtra à la fin des siècles, il doute, ce semble, s'il en trouvera encore quelques restes sur la terre. Oui, chrétiens, il en trouvera, et il en trouvera du moins autant qu'il lui en faudra pour nous juger et pour nous condamner. Car cette foi qui était presque morte, et comme ensevelie dans nous, ressuscitera avec nous; et un des miracles que doit opérer Jésus-Christ, lui qui est notre résurrection et notre vie, sera de faire revivre intérieurement la foi dans nos âmes, au même temps qu'il fera revivre nos corps. Or, cette foi, écoutez un beau sentiment de saint Augustin, cette foi ainsi ranimée, ainsi ressuscitée par la présence de Jésus-Christ, lui demandera justice; et contre qui? non pas contre les tyrans qui l'auront persécutée; elle se fera honneur de leurs persécutions; non pas contre les païens qui l'auront méconnue; leur infidélité les rendra en quelque sorte moins criminels: mais contre nous; et de quoi? de tous les outrages que nous lui aurons faits. Justice de l'avoir laissée languir dans l'inutilité et l'oisiveté d'une vie mondaine, sans la mettre en œuvre et sans jamais la faire agir pour Dieu. Justice de l'avoir retenue captive dans l'état du péché, où notre endurcissement nous aura fait passer sans trouble des années entières. Justice de l'avoir déshonorée par des actions indignes du nom que nous portions, et du caractère dont nous étions revêtus. Justice de l'avoir décriée et scandalisée devant les hérétiques, ses mortels ennemis, qui n'auront pas manqué de s'en prévaloir contre elle et contre nous. Enfin justice de ce qu'étant capable par elle-même de nous faire des saints, elle n'aura pas été par notre faute assez puissante pour nous empêcher d'être des impies et des réprouvés. C'est de quoi elle demandera justice à Dieu, et c'est à nos dépens que cette justice lui sera accordée.

Mais après tout, si cette religion se trouvait entièrement détruite en nous, et s'il arrivait que, par le dérèglement de nos mœurs nous fussions tombés dans une irrégion secrète, état où le péché enfin conduit: si cela était, Dieu nous jugera-t-il encore par la foi?

Ne perdez pas ceci, je vous prie : voici le nœud de la difficulté que je me suis moi-même proposée. Oui, mes chers auditeurs, Dieu nous jugera encore par notre foi ; et bien loin que cette irrégion secrète adoucisce en aucune sorte notre jugement, c'est ce qui en redoublera la rigueur.

Car il faut, chrétiens, et cette pensée n'est pas de moi, mais de saint Jérôme, il faut bien établir dans nos esprits une vérité à quoi peut-être nous n'avons jamais fait toute la réflexion nécessaire, que dans le jugement de Dieu il y aura une différence infinie entre un païen qui n'aura pas connu la loi chrétienne, et un chrétien qui, l'ayant connue, y aura intérieurement renoncé ; et que Dieu, suivant les ordres mêmes de sa justice, traitera l'un bien autrement que l'autre. On sait assez qu'un païen à qui la loi de Jésus-Christ n'aura point été annoncée, ne sera pas jugé par cette loi ; et que Dieu, tout absolu qu'il est, gardera avec lui cette équité naturelle de ne le pas condamner par une loi qu'il ne lui aura pas fait connaître ; et c'est ce que saint Paul enseigne en termes formels : *Quicumque sine lege peccaverunt, sine lege peribunt (Rom., II)*. Mais je prétends qu'il n'en est pas de même d'un chrétien qui a professé la loi de Jésus-Christ, et qui, après l'avoir embrassée, en a dans la suite secoué le joug. Je prétends qu'ayant péché après avoir reçu cette loi, il doit périr par cette loi, et que sa désertion est justement le premier chef que Dieu produira contre lui. Car il ne lui était pas permis, dit saint Chrysostome, de s'émanciper de l'obéissance due à cette loi, après s'être engagé à elle par le baptême. Il ne pouvait plus, sans apostasie, après avoir ratifié cet engagement par divers exercices du christianisme, y renoncer de ce renoncement même intérieur dont je parle. Qu'arrivera-t-il donc ? Remarquez la fin malheureuse de l'impiété : cette loi de Jésus-Christ abandonnée et renoncée poursuivra l'impie au jugement de Dieu, comme un déserteur. Et de même qu'un déserteur de la milice séculière est traité, s'il a le malheur d'être repris, selon les lois les plus rigoureuses de la milice qu'il a quittée ; ce qui n'est point censé injuste, parce que tout homme, dit-on, doit subir la sévérité des lois auxquelles il s'est lui-même obligé : ainsi, mais à bien plus forte raison, un libertin, présenté devant Dieu comme un déserteur de sa religion, doit être jugé suivant les maximes de cette religion même, sans qu'il puisse prétexter que ce n'était plus sa religion, et qu'il ne la connaissait plus ; puisque, bien loin de le justifier, c'est ce qui fera son crime de ne l'avoir plus connue. Pensée que saint Cyprien exprimait si noblement, quand il disait en parlant du baptême : *Baptismus ornat Christi militem, convincit desertorem (Cypr.)*. Car j'appelle toujours déserteur de la milice de Jésus-Christ, celui qui n'a plus le christianisme dans le cœur, quoiqu'il en conserve encore les dehors.

Je sais néanmoins, et il est bon d'aller au-

devant de tout, je sais ce que l'infidélité pourrait opposer ; je sais que jusque dans la profession de notre foi, Dieu nous a faits libres ; je sais que la religion est une vertu qui demande le consentement de notre volonté, et que pour être chrétien, il faut vouloir l'être. Mais Dieu par là n'entend pas que nous ayons droit de l'être, ou de ne le pas être, selon nos caprices ; et qu'après nous être une fois soumis à son Evangile, il nous soit libre d'en laisser et d'en prendre ce qu'il nous plaira. Ce sera donc à nous, si nous avons été assez perdus, assez obstinés pour étouffer dans notre cœur une foi si sainte, de lui en rendre raison, et de lui dire pourquoi. Or, quelle raison lui en rendrons-nous ? Disons-nous que cette religion ne nous a pas paru assez bien fondée ? Il sera bien étrange que ce qui a suffi pour convaincre un monde entier, ne nous ait pas convaincus nous-mêmes ; et qu'une religion à laquelle les plus grands hommes de la terre se sont rendus, contre laquelle un saint Augustin, avec toute la force de son génie et toute la curiosité de son esprit, n'a pu se défendre ; qui, par l'évidence de ses miracles, a triomphé de toutes les erreurs du paganisme ; et qui, dans ses preuves, dans ses principes, dans ses règles, dans sa morale, dans ses mystères, dans son établissement, portait toutes les marques de la divinité : qu'une telle religion n'ait pas eu de quoi nous satisfaire, c'est, dis-je, ce qui sera bien étonnant. Mais, sans que Dieu entre avec nous dans une pareille recherche, il n'aura qu'à nous demander si c'est en effet par raison que nous nous serons départis de notre première soumission à la foi ; si, pour nous engager dans un pas aussi dangereux et aussi hardi que celui-là, nous avons bien consulté, bien examiné, bien cherché à nous instruire ; et supposé que nous l'ayons cherché, que nous ayons examiné, consulté, si nous l'avons fait avec humilité, si nous l'avons fait avec docilité, si nous l'avons fait sans préjugé, si nous l'avons fait par un désir sincère de découvrir la vérité, surtout si nous l'avons fait avec cette pureté de vie qui devait servir de dispositions aux lumières de la grâce ; car, dans une affaire de cette conséquence, il ne fallait rien omettre ni rien négliger.

Or, dans tous ces chefs, Dieu trouvera de quoi nous confondre et de quoi nous condamner ; car il nous fera voir, mais évidemment, que tout ce désordre de notre infidélité n'aura point eu d'autre principe qu'une ignorance criminelle où nous aurons vécu, sans nous être jamais appliqués à une étude sérieuse de notre religion. Et certes, rien pour l'ordinaire de plus ignorant, en matière de religion, que ce qu'on appelle les libertins du siècle. Il nous fera voir que, dans l'examen que nous aurons fait des vérités de la foi, nous aurons presque toujours apporté un esprit d'orgueil, un esprit présomptueux et opiniâtre, un esprit plein de lui-même, plein de sa propre suffisance, et abondant en son sens. Il nous fera voir, et il nous reprochera, que, tandis que nous étions si re-

belles à sa parole, nous avons été, sur mille articles, les plus dociles à la parole des hommes. Il nous fera voir que nous n'aurons communément raisonné, philosophé sur notre créance qu'avec malignité, et dans le dessein d'y trouver du faible pour la contredire : prévention, seule capable d'éloigner Dieu de nous, quand d'ailleurs il aurait voulu se communiquer à nous. Voilà sur quoi il nous confondra.

Mais ce qui mettra le comble à notre confusion, c'est lorsque, remontant à la source et nous y faisant remonter avec lui, il nous forcera à reconnaître les deux vraies causes de notre infidélité, savoir, le libertinage de notre esprit, et le libertinage de notre cœur. Libertinage de notre esprit, qui se sera fait juge de tout, pour ne s'assujettir à rien ; qui se sera détaché de la foi, non pas pour suivre un meilleur parti, mais pour ne savoir plus lui-même ni ce qu'il suivait, ni ce qu'il ne suivait pas ; pour abandonner toutes choses au hasard, pour se réduire à une malheureuse indifférence en matière de religion ; disons mieux, pour n'avoir plus absolument de religion. Libertinage de notre cœur, qui, se trouvant gêné par la foi, nous aura peu à peu sollicités, et enfin déterminés à sortir de cette contrainte, et à nous affranchir de la servitude : ce que Dieu n'aura pas de peine à justifier, et ce qu'il justifiera par une comparaison sensible et convaincante, en nous montrant que, tandis que nos mœurs ont été réglées, notre foi a été saine ; et que notre foi n'a commencé à se démentir que quand nos mœurs ont commencé à se corrompre.

Or, encore une fois, que répondrons-nous à tout cela ? En appellerons-nous de notre foi à notre raison ; et espérons-nous que cette raison qui, dans les principes de la théologie, est un des fondements essentiels et nécessaires de notre foi, nous serve de défense contre la foi même ? Non, non, mes frères, dit saint Chrysostome, ne nous promettons rien de ce côté-là ; si notre foi nous condamne, ce sera du consentement et de l'aveu de notre raison. Car cette raison nous disait elle-même que nous ne devons pas trop déférer à nos vues naturelles et à ses connaissances ; que, dans les choses de Dieu, il fallait avoir recours à des lumières supérieures et moins trompeuses ; et que, quelque éclairée qu'elle pût être, la foi et l'autorité de Dieu devaient l'emporter sur elle. C'est ce que la raison nous dictait : de sorte que quand nous lui avons permis de critiquer et de censurer les points de notre foi, nous lui avons donné non-seulement plus qu'elle ne demandait, mais ce qu'elle ne demandait pas. Elle nous condamnera donc jusque dans la perte de notre foi. Cependant n'y trouverons-nous point d'ailleurs quelque appui ? Ah ! chrétiens, le faible appui que celui de notre raison contre le jugement de Dieu ! Quand un sujet veut entrer en raisonnement avec son prince, et disputer de ses droits avec son souverain, il faut qu'il sente bien fort ; et pour peu que sa cause soit douteuse, on ne peut pas l'excuser d'une

extrême folie, d'en vouloir sortir par raison. Que sera-ce d'une créature qui veut contester avec son Créateur ? Eh ! qui suis-je, Seigneur, pour me mesurer avec vous ? Ne sais-je pas que, pour une raison que je pourrai peut-être alléguer en ma faveur, vous m'en opposerez cent autres, auxquelles je n'aurai rien à répliquer ? Ainsi parlait le saint homme Job. Quel doit donc être le sentiment d'un pécheur ? C'est là, néanmoins, la ressource de l'homme criminel et libertin : il veut traiter avec Dieu par voie de raison, et par conséquent il veut être jugé par la raison ; et c'est l'autre tribunal où je le vais présenter dans la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

C'est une doctrine aussi pernicieuse qu'elle paraît religieuse dans son principe, de croire que, depuis le péché de notre premier père, tout est corrompu dans notre raison ; et c'est rendre l'homme libertin, sous prétexte de l'humilier, de dire qu'au défaut de la foi, il n'a plus d'autre règle de sa conduite que la passion et l'erreur. Indépendamment de la foi, nous avons une raison qui nous gouverne, et qui subsiste même après le péché ; une raison qui nous fait connaître Dieu, qui nous prescrit des devoirs, qui nous impose des lois, qui nous assujettit à l'ordre. Or, ce qui fait tout cela dans nous ne peut pas être absolument ni entièrement dépravé. Je sais que cette raison seule, sans la grâce et sans la foi, ne suffit pas pour nous sauver ; et en cela je renonce au pélagianisme. Mais, du reste, quoiqu'elle n'ait pas la vertu de nous sauver, je prétends qu'elle est plus que suffisante pour nous condamner ; et j'ai saint Paul pour garant et pour auteur même de ma proposition. J'avoue que cette raison, surtout depuis la chute du premier homme, est souvent offusquée des nuages de nos passions ; mais je soutiens qu'elle a des lumières que toutes les passions ne peuvent éteindre, et qui nous éclairent parmi les plus épaisses ténèbres du péché. Soit donc que nous considérions cette raison dans sa pureté et dans son intégrité, c'est-à-dire, dans l'état où nous l'avons reçue de Dieu en naissant, soit que nous la considérions dans sa corruption, c'est-à-dire, dans l'état où nous-mêmes nous l'avons réduite par nos désordres, je dis, chrétiens, que Dieu s'en servira également pour nous juger. Pourquoi ? Parce qu'il nous jugera non-seulement par les connaissances naturelles que nous aurons eues du bien et du mal, mais même par nos propres erreurs ; et c'est ce que j'ai présentement à développer.

Dieu nous jugera par la droite raison qu'il nous a donnée. Rien de plus vrai, mes chers auditeurs, et voici l'ordre qu'il y gardera. Nous choquons ouvertement cette raison, et nous nous révoltons contre elle : il la suscitera contre nous. Nous ne voulons pas écouter cette raison quand elle nous parle : il nous la fera entendre malgré nous. Nous nous formons des prétextes pour engager cette raison dans le parti de notre passion : il dissipera tous ces prétextes en nous dé-

couvrant à nous-mêmes ce qu'il y avait en nous de plus caché, et ce que nous n'y voulions pas apercevoir. Ces trois articles, qui sont, suivant la doctrine de saint Bernard, les trois principaux degrés de l'orgueil de l'homme, fourniront à Dieu, contre les réprouvés, une matière infinie et les plus justes titres de condamnation. Suivez ceci.

Nous péchons contre toutes les vues de notre raison ; et c'est par où Dieu d'abord nous jugera. Car enfin, pourra-t-il dire à tant de libertins et à tant d'impies, puisque votre raison était le plus fort retranchement de votre libertinage, il fallait donc exactement vous attacher à elle ; et pour ne donner aucune prise à ma justice, plus vous vous êtes licenciés du côté de la foi, plus deviez-vous être réguliers, sévères, irrépréhensibles du côté de la raison. Or, voyons si c'est ainsi que vous vous êtes comportés ; voyons si votre vie a été une vie raisonnable, une vie d'hommes. Et c'est alors, chrétiens, que Dieu nous produira cette suite affreuse de péchés dont saint Paul fait aux Romains le dénombrement, et qu'il reprochait à ces philosophes qui par la raison avaient connu Dieu, mais ne l'avaient pas glorifié comme Dieu : des impudicités abominables, et dont la nature même a horreur ; des artifices diaboliques à inventer sans cesse de nouveaux moyens de contenter les plus sales désirs, et une scandaleuse effronterie à en faire gloire ; des injustices criantes à l'égard du prochain, des violences, des usurpations ; des oppressions soutenues du crédit et de la force ; des perfidies noires et des trahisons, communément appelées intrigues du monde ; des jalousies enragées, qu'il me soit permis d'user de ce terme, fomentées du levain d'une détestable ambition ; des animosités et des haines portées jusqu'à la fureur, des médisances jusqu'à la calomnie la plus atroce, des avarices jusqu'à la cruauté la plus impitoyable, des dépenses jusqu'à la prodigalité la plus insensée ; des excès de table jusqu'à la ruine totale du corps ; des emportements de colère jusqu'au trouble de l'esprit. Mais, que dis-je ? où m'emporte mon zèle ? tout cela se trouve-t-il donc dans la conduite d'un homme abandonné à sa raison et déserteur de sa foi ? Oui, mes frères, tout cela s'y trouve communément, et l'expérience le vérifie.

Je sais qu'en spéculation l'un n'est pas une conséquence nécessaire de l'autre ; mais il l'est en pratique, et l'a toujours été. Soit que Dieu, par un juste châtiment, livre alors ces âmes profanes à leurs brutales passions, comme l'a estimé l'Apôtre, soit que le naturel et le penchant, malgré les faibles vues de la raison, les entraîne là, quoi qu'il en soit, ces monstres de péchés se trouveront tous rassemblés dans les trésors de la colère de Dieu : *Nonne hæc condita sunt apud me, et signata in thesauris meis ?* (Deut., XXXII). Dieu les représentera tous à la fois à un réprouvé ; et par une espèce d'insulte, ne vous scandalisez pas de cette expression, c'est Dieu lui-même qui parle ainsi, et qui enfin

prétend, à ce dernier jour, être en droit d'insulter à l'impie, ou du moins à son impiété : *Ego quoque ridebo, et subsannabo* (Prov., I) ; Dieu, dis-je, par une espèce d'insulte, lui demandera si sa raison lui suggérait toutes ces abominations, si sa raison les approuvait, si sa raison était là-dessus d'intelligence avec lui.

Ah ! Seigneur, s'écriait saint Augustin, pressé des remords intérieurs qu'une vérité si terrible lui faisait sentir, je le confesse, voilà la pensée qui a consommé l'ouvrage de ma conversion ; voilà le coup de mon salut et ce qui m'a retiré du profond abîme de mon iniquité ; la crainte de votre jugement, fondée sur le jugement de ma raison, c'est ce qui m'a rappelé à vous. Je tâchais, Seigneur, à me défaire de vous et à vivre comme n'ayant plus de Dieu ; mais j'avais une raison dont je ne me pouvais défaire, et cette raison me suivait partout. Quelque secte que j'eusse embrassée et dans quelque opinion que je me fusse jeté, le péché où je vivais me paraissait toujours péché. Soit que je fusse manichéen, soit que je fusse catholique, soit que je ne fusse rien du tout, ma raison me disait que je n'étais pas ce que je devais être, et qu'il ne m'était pas permis d'être ce que j'étais. Et quand me le disait-elle ? Au milieu de mes plaisirs, parmi les divertissements et les joies du siècle, dans les moments les plus doux et les plus agréables. C'est alors que cette raison venait me troubler, et je la trouvais en tous lieux et en tout temps, comme un adversaire formidable qui s'opposait à moi. Or, de là, Seigneur, je concluais ce que je devais craindre de votre justice ; car si je ne puis pas, disais-je, éviter la censure de ma raison, qui est une raison faible et imparfaite, comment pourrai-je éviter celle de mon Dieu, c'est-à-dire la rigueur de son jugement ? Voilà, chrétiens, ce qui se passait dans saint Augustin, et ce qui se passe tous les jours dans nous, quand nous commettons le péché avec la vue actuelle de la malice qu'il renferme. Or, ces combats de notre raison contre nous-mêmes, de notre raison contre nos passions, de notre raison contre notre libertinage, c'est déjà le commencement ou comme une ébauche du jugement de Dieu.

Ce n'est pas assez : en mille autres choses, où notre raison ne nous parle pas si fortement ni si clairement, quoiqu'elle nous parle toujours, nous fermons l'oreille, et parce que si nous la consultations, ou si nous nous rendions attentifs à ce qu'elle nous dit, elle traverserait souvent nos desseins et nos entreprises, et par là nous deviendrait importune, bien loin de nous appliquer à l'entendre, nous étouffons sa voix ou nous l'affaiblissons ; de sorte qu'elle ne peut presque plus pénétrer jusqu'à notre cœur. C'est le second désordre qui règne aujourd'hui, mais désordre qui cessera dans le jugement de Dieu. Car il est certain, comme l'a fort bien remarqué saint Ambroise, que Dieu, en nous jugeant, nous forcera malgré nous à écouter notre raison. Et il lui sera bien aisé,

dit ce saint docteur, ou plutôt l'état même où nous serons réduits ne nous y forcera que trop. Ce qui nous empêche maintenant d'entendre la raison qui nous parle, c'est, au dedans de nous, le tumulte de nos passions ; ce sont, au dehors, les objets que nous font voir nos sens, je veux dire le mensonge et l'imposture, l'adulation et la flatterie, qui nous séduisent, la confusion, le bruit, le grand air du monde, qui nous dissipent. Or, quand Dieu viendra nous juger tout cela ne sera plus. Il n'y aura plus de monde pour nous, parce que la figure de ce monde sera passée, comme dit l'Apôtre : *Præterit enim figura hujus mundi* (I Cor., VII). Il n'y aura plus de passions dans nous, parce que la mort les aura éteintes. Il n'y aura plus de flatteurs auprès de nous, parce qu'il n'y aura plus personne qui ait intérêt à nous plaire. Abandonnés de toutes les créatures, nous resterons seuls avec nous-mêmes, et c'est alors que notre raison parlera et qu'elle parlera hautement. C'est alors qu'au lieu de ces mensonges agréables et avantageux qui nous auront flattés, et dont nous n'aurons pas voulu nous désabuser, elle nous dira des vérités fâcheuses et humiliantes que nous n'aurons jamais sues, parce que nous aurons affecté de ne les pas savoir. C'est alors qu'elle nous fera remarquer des défauts réels, des défauts grossiers, là où notre esprit se figurait des perfections imaginaires. Et quelle sera notre surprise de nous voir peut-être condamnés par les choses mêmes dont on nous aura tant félicités et tant applaudis.

Enfin, parce qu'en certains points où les déguisements et les artifices, pour ne pas dire les hypocrisies de l'amour-propre, sont si ordinaires, nous aurons cherché des raisons pour engager notre raison même dans les intérêts de notre passion, que fera Dieu ? lui qui, dans la pensée de saint Paul, est le plus subtil et le plus pénétrant anatomiste de notre cœur ; lui qui en sait si bien faire les dissections, et qui entre jusque dans toutes les jointures, c'est-à-dire, dans les plis et replis de l'âme, pour en discerner les mouvements les plus cachés ; car c'est l'image sous laquelle l'Apôtre nous le représente : *Pertingens usque ad divisionem animæ, compagum, quoque ac medullarum, et discretor cogitationum cordis* (Hebr., IV). Il débrouillera tout ce mélange de passion et de raison, il séparera l'une d'avec l'autre, il mettra d'une part la raison et d'autre part la passion, il distinguera les intentions et les prétextes, les apparences et les effets, l'illusion et la vérité, et de ce discernement, il nous fera conclure à nous-mêmes, à nous, désormais malgré nous raisonnables, qu'il n'y a eu dans nous que malice et qu'iniquité. Voyez, nous dira-t-il en nous appliquant un rayon de sa lumière, et, selon la doctrine des théologiens, il nous l'appliquera par les remords de notre propre raison, voyez et connaissez le motif qui vous a fait agir en telle et en telle affaire, en telle et en telle occasion. Ici, c'est une maligne envie à laquelle vous saviez donner toute la couleur d'un

véritable zèle. Là, c'est une vengeance que vous déguisiez sous un faux dehors de justice. Vous étiez officieux et charitable, mais vous ne l'étiez que pour mieux parvenir à vos fins. Vos actions étaient édifiantes, mais en édifiant le prochain, vous vous cherchiez vous-même et ne cherchiez que vous-même. Ah! chrétiens, que d'hypocrites à qui Dieu tout à coup lèvera le masque ! Que de vertus chimériques et plâtrées, dont nous recevrons plus de confusion que de nos vices mêmes, reconnus de bonne foi et confessés ! Que de mérites prétendus qui auront eu dans ce monde toute leur récompense, et qui ne seront payés dans l'autre que d'une éternelle réprobation !

Mais, après tout, si notre raison a été en effet dans l'erreur, et que ce soit les erreurs de notre raison qui nous aient fait pécher, comment Dieu nous condamnera-t-il par elle ? C'est à quoi je vais répondre, et je ne veux pas qu'il vous reste rien à désirer sur une si importante matière. Je dis donc que Dieu alors même aura toujours droit de nous juger par notre raison ; non pas, si vous le voulez, non pas précisément par notre raison trompée, mais par notre raison trompée sur certains articles, tandis qu'elle aura été si éclairée sur d'autres, mais par notre raison trompée à certains temps de la vie après avoir été si éclairée en d'autres temps. Distinguez ces deux choses et sentez-en bien toute la force.

Raison si éclairée sur d'autres affaires, et raison si éclairée en d'autres temps sur l'affaire même du salut. Car, sur mille points où il ne s'agit ni de votre intérêt, ni de votre ambition, ni de votre plaisir, quelle est la pénétration de vos lumières ? quelle est la droiture de vos jugements ? Vous voyez d'abord ce qui convient et ce qui ne convient pas ; ce qui est raisonnable et ce qui ne l'est pas ; ce qu'il faut prendre et ce qu'il faut rejeter, ce qu'il faut approuver et ce qu'il faut condamner ; vous donnez là-dessus des conseils si sages, vous prenez des mesures si justes, et c'est cela même aussi que Dieu vous opposera. La belle excuse pour vous justifier auprès de lui ! J'étais dans l'erreur. Mais vous y étiez parce que vous le vouliez, et vous le vouliez parce que votre intérêt vous le faisait vouloir ; vous le vouliez, parce que votre ambition vous le faisait vouloir ; vous le vouliez, parce que votre plaisir vous le faisait vouloir. Partout où l'intérêt, je dis votre intérêt propre, n'avait point de part, vous étiez si clairvoyant pour démêler la vérité de l'artifice et du mensonge. Vous vous piquiez de tant d'habileté, et vous en aviez tant pour découvrir le fond de chaque chose et pour en connaître l'équité ou l'injustice. Partout où l'ambition ne prétendait rien et n'avait rien à prétendre, vous saviez si bien distinguer le bon droit, et une probité naturelle vous donnait même tant d'horreur de certaines pratiques et de certaines menées secrètes, où tous les principes, je ne dis pas seulement de la religion, mais de la société,

mais de l'humanité, étaient renversés. Dès que la passion ne parlait plus, qu'il ne s'agissait plus de vos plaisirs infâmes, vous étiez, contre le crime, si sévère dans vos décisions et si rigide dans vos arrêts. Or, cette diversité, cette contrariété de sentiments, d'où est-elle venue? Ce que vous pensiez en telle et telle conjoncture, pourquoi en telle autre ne le pensiez-vous plus? ce que vous étiez à tel et tel temps, pourquoi à tel autre ne l'étiez-vous plus?

Car enfin, chrétiens, malgré le prodigieux changement qui s'est fait en nous et dans toutes les puissances de notre âme, il y a eu un temps, un heureux temps, où l'innocence du baptême nous rendait comme des enfants raisonnables, c'est-à-dire, purs et exempts des faux préjugés du monde; point de déguisements alors, point de préventions et de maximes corrompues: *Sicut modo geniti infantes, rationabiles, sine dolo* (I Petr., II). Ce qui était vertu nous paraissait vertu, et ce qui était injustice nous paraissait injustice. Sentiments, dit Tertullien, d'autant plus épurés et plus divins, qu'ils étaient plus simples et plus naturels. Or, venez, dira Dieu, venez, âme chrétienne: *Consiste in medio, anima* (Tertull., de Testim. anim., c.1). Produisez-vous dans la simplicité de votre être: *te simplicem compello*. Je ne veux que vous-même dénuée de tous les dons de grâce dont vous avez été revêtue. Je n'ai que faire de votre foi, votre raison me suffit. Où est-elle, cette raison que je vous avais d'abord donnée? Que vous dictait-elle, quelles routes vous montrait-elle avant que la passion l'eût aveuglée? Qu'elle sorte des ténèbres où vous l'avez ensevelie, et puisqu'elle ne vous a pas servi de guide lorsque vous deviez la suivre, qu'elle serve maintenant contre vous de témoin et de juge: *Consiste in medio, anima: te simplicem compello*.

Voilà, mes chers auditeurs, ce qui m'a paru plus terrible dans le jugement de Dieu, et plus digne de vous être représenté. Tous ces signes qui le précéderont et dont nous parle l'évangile de ce jour, ne font pas sur moi une si grande impression. Mais un Dieu qui me juge par ma raison même et par ma religion, c'est ce qui cause toutes mes frayeurs. Sur quoi je n'ai plus rien à vous dire que ce que disait saint Bernard écrivant à un pape, et lui faisant des remontrances que son zèle l'engageait à lui faire; car voici comment il lui parlait: S'il y avait un juge dans le monde qui fût au-dessus de vous, je pourrais recourir à lui contre vous. Je sais qu'il y a un tribunal pour vous et pour moi, qui est celui de Jésus-Christ; mais à Dieu ne plaise que je vous y appelle jamais, moi qui n'y voudrais paraître que pour votre défense! Que me reste-t-il donc? sinon que j'en appelle à vous-même et que je vous fasse vous-même juge de votre propre cause. C'est ce que je vous dis aujourd'hui, chrétiens. Si je suivais l'ardeur de ce zèle dont je me sens animé pour les intérêts de Dieu, comme son ministre, je vous citerais devant ce tribunal redoutable, où, quelque grands

que vous soyez, toute votre grandeur sera anéantie; mais que le ciel pour jamais me préserve d'y devenir votre accusateur, moi qui dois joindre au zèle de la gloire de Dieu le zèle de votre salut! Ce n'est donc point à Dieu que j'en appelle, mais à vous-mêmes, à votre religion, à votre raison. Faites-vous justice de vous-mêmes à vous-mêmes, ou faites-là plutôt à Dieu. C'est par où il faut que vous commenciez. Quand vous vous serez jugés vous-mêmes, je pourrai vous dire que tout n'est pas encore décidé, et quelque avantageux que vous puisse être le jugement que vous aurez fait de vous-mêmes, il faut toujours craindre celui de Dieu, puisque saint Paul, tout grand apôtre qu'il était, et quoique sa conscience ne lui reprochât rien, ne se croyait pas pour cela justifié. Mais aujourd'hui je ne vais pas jusque-là. Assurez-vous de vous-mêmes, répondez-vous de vous-mêmes, et il ne m'en faut pas davantage. Or, je dis, chrétiens, que vous n'aurez jamais cette assurance de votre part, tandis que vous vivrez dans le désordre du péché, et je n'en veux point d'autre témoin que vous-mêmes et votre conscience. Vous vous cachez à vous-mêmes pour quelque temps et vous cherchez à vous y cacher, mais la mort viendra et le jugement de Dieu, où il faudra soutenir malgré vous cette vue de vous-mêmes. Car c'est cette vue de vous-mêmes qui vous tourmentera à la mort et après la mort. La vue d'un Dieu courroucé aura quelque chose de bien terrible, mais l'objet qui vous fera plus d'horreur, c'est vous-mêmes. Et voilà pourquoi Dieu fait cette menace au pécheur dans l'Écriture, de le présenter et de l'opposer lui-même à lui-même: *Arguam te, et statuam contra faciem tuam* (Psal. XLIX).

Dès maintenant cela n'est-il pas ainsi, et cette vue de vous-mêmes n'est-elle pas la chose du monde que vous fuyez le plus? Vous parler de rentrer dans vous-mêmes, c'est un langage qui vous importune; et s'il m'arrivait de vous faire ici un portrait de vous-mêmes un peu trop fidèle, vous vous tourneriez contre moi: marque évidente que vous ne pouvez déjà supporter la vue de vous-mêmes. Et puisque vous ne pouvez vous souffrir vous-mêmes, vous n'êtes donc pas dans l'ordre, et il y a quelque chose de déréglé et de corrompu dans vous qui vous fait peine. Mais c'est pour cela, dit saint Augustin, qu'il faut aimer cette vue de nous-mêmes, parce qu'elle nous choque et qu'elle nous déplaît. Car pour plaire à Dieu, ajoute ce Père, il faut nous déplaire à nous-mêmes; et pour nous déplaire à nous-mêmes, il faut nous voir. Si nous nous voyions continue ce saint docteur, nous nous haïrions, et Dieu commencerait à nous aimer. Parce que nous ne nous voyons pas, nous nous aimons, et nous sommes insupportables à Dieu. Mais dans le jugement dernier nous nous verrons; avec cette triste circonstance, que nous nous verrons trop tard, et que nous serons tout à la fois un objet de haine, et pour nous-mêmes, et pour Dieu. et pour

nous-mêmes, qui nous verrons tels que nous sommes; et pour Dieu, qui nous frappera d'un éternel anathème.

Voilà ce qui a fait trembler les saints, et des saints qui n'avaient assurément pas moins de force d'esprit que nous, ni des lumières moins pénétrantes que les nôtres. Voilà ce qui a persuadé saint Jérôme de quitter le monde, et d'embrasser les rigueurs de la pénitence. Si nous n'en sommes pas touchés, malheur à nous et à notre endurcissement! mais quelque insensibles que nous soyons, voilà ce que nous craignons un jour, et ce que nous regretterons peut-être éternellement de n'avoir pas craint plutôt. Craignons-le donc dès maintenant, mes chers auditeurs; et, pour nous rendre cette crainte utile, jugeons-nous avant que Dieu nous juge. Soumettons-nous à notre foi, afin qu'elle ne s'élève pas contre nous. Accordons-nous avec notre raison, écoutons-la, et laissons-nous y conduire, afin que cet adversaire domestique, avec qui nous sommes encore dans le chemin, ne nous livre pas aux ministres de cette justice rigoureuse dont il n'y aura plus de grâce à espérer. Prévenons cette vue forcée que nous aurons de nous-mêmes, par une vue libre et volontaire. Ah! Seigneur, permettez-moi de vous faire ici une prière, qui peut paraître téméraire et présomptueuse, mais qui ne procède que des connaissances que vous me donnez du redoutable mystère de votre jugement. Toute la grâce que je vous demande à ce grand jour, c'est que vous me défendiez de moi-même. Car pour vous, mon Dieu, j'ose dire que je ne vous crains que parce que je me crains moi-même. Dans vous je ne vois que des sujets de confiance, parce que je ne vois dans vous que bonté et que miséricorde. Mais comme cette bonté est essentiellement opposée au péché, et que, sans changer de nature, toute bonté qu'elle est, elle est justice, elle est colère, elle est vengeance à l'égard du péché, voyant le péché dans moi, il faut que je craigne jusqu'à votre bonté, jusqu'à votre miséricorde même. Peut-être, mon Dieu, y a-t-il ici des âmes sur qui ces grandes vérités n'ont encore fait nulle impression; mais vous êtes le maître des cœurs, puisque c'est vous qui les avez formés; et vous avez des grâces pour les réveiller de leur assoupissement, pour les troubler, pour les convertir par ce trouble salutaire, et les ramener dans la voie de l'éternité bienheureuse, où nous conduise, etc.

SERMON III.

POUR LE SECOND DIMANCHE DE L'AVENT.

Sur le scandale.

Respondens Jesus, ait illis: Euntes renuntiate Joanni, quæ audistis et vidistis. Cæci vident, claudi ambulant, surdi audiunt, mortui r surgunt, et beatus est qui non fuerit scandalizatus in me.

Jésus-Christ leur répondit: Allez dire à Jean ce que vous avez vu et entendu. Les aveugles voient, les boiteux marchent, les sourds entendent, les morts ressuscitent; et heureux celui qui ne sera point scandalisé de moi (S. Matthieu, chap. XI).

Après des miracles si éclatants, le Sauveur

du monde avait droit de se promettre, non-seulement que les hommes ne se scandaliseraient point de son Evangile, mais qu'ils feraient gloire de l'embrasser et de le suivre. Tant de malades guéris, sourds, muets, aveugles, boiteux, des morts ressuscités, mille autres prodiges qui marquaient si visiblement la force et la vertu d'un Dieu, devaient sans doute lui attirer le respect et la vénération; que dis-je? l'adoration même et le culte de toute la terre. Cependant, ô profondeur et abîme des conseils de Dieu! Malgré ces miracles, Jésus-Christ est un sujet de scandale pour le monde; et ce scandale est devenu si général, que lui-même, dans l'Evangile, déclare bienheureux quiconque saura s'en préserver: *Et beatus qui non fuerit scandalizatus in me.*

En effet, de quoi le monde, je dis le monde profane et impie, ne s'est-il pas scandalisé dans ce Dieu-Homme? Il s'est scandalisé de sa personne, il s'est scandalisé de sa doctrine, il s'est scandalisé de sa loi, il s'est scandalisé de ses souffrances, il s'est scandalisé de sa mort, jusque-là que saint Paul, lorsqu'il parlait aux fidèles du mystère de la croix, ne l'appelait plus le mystère de la croix, mais le scandale de la croix: *Ergo evacuatum est scandalum crucis (Galat., V).* Et quoi donc, mes frères, écrivait-il aux Galates, le scandale de la croix est-il anéanti? Ce que les fidèles entendaient, et ce qui leur faisait comprendre que la croix, qui devait être pour les prédestinés un mystère de rédemption, serait pour les réprouvés un signe de contradiction; et que le grand scandale des hommes serait le Dieu même qui s'était fait homme pour les sauver.

Tel était alors le langage des apôtres; mais rendons aujourd'hui gloire à Dieu, ce scandale enfin a cessé. Jésus-Christ a triomphé du monde, sa doctrine a été reçue, sa religion a prévalu, sa croix, comme dit saint Augustin, est sur le front des souverains et des monarques. Mais à ce scandale, dont Jésus-Christ était l'objet, il en a succédé un autre, dont nous sommes les auteurs; un autre non moins funeste, et peut-être encore plus criminel. Je m'explique. Jésus-Christ n'est plus pour nous un sujet de scandale, mais nous sommes des sujets de scandale pour Jésus-Christ. Nous ne sommes plus scandalisés de lui, mais nous le scandalisons lui-même dans la personne de nos frères, comme il est écrit que saint Paul le persécutait en persécutant l'Eglise: *Saule, Saule, quid me persequeris (Act., XXI);* Saul, Saul, disait le Sauveur du monde, pourquoi me persécutez vous? N'est ce pas ainsi qu'il pourrait nous dire: Pourquoi me scandalisez-vous en scandalisant ceux qui m'appartiennent, et qui sont les membres de mon corps mystique? Or, c'est de ce scandale causé au prochain que j'ai aujourd'hui à vous entretenir, après que nous aurons demandé le secours du ciel par l'intercession de Marie: *Ave, Maria.*

J'entre d'abord dans mon sujet, et m'arrêtant à la pensée du Fils de Dieu, sur la-

quelle roule toute la morale de notre évangile, et qui doit servir à notre instruction : au lieu que le Sauveur du monde déclare heureux quiconque ne sera point scandalisé de lui : *Et beatus qui non fuerit scandalizatus in me* ; par une conséquence tout opposée, je conclus que malheureux est celui qui scandalise Jésus-Christ même, en scandalisant le prochain. Voilà le point important que j'entreprends d'établir. Pêché de scandale que Dieu déteste et qu'il condamne si hautement en mille endroits de l'Écriture ; péché qu'il reprochait si fortement à une âme infidèle par ces paroles du psaume : *Adversus filium matris tuæ ponebas scandalum (Ps. XLIX)* ; vous dressiez un piège à votre frère, pour le faire tomber ; et insensible à la douleur que l'Église, votre commune mère, ressentirait de sa perte, vous ne craigniez point d'être pour lui une occasion de scandale. Pêché, dit Tertullien, qui forme les âmes au crime, comme le bon exemple les forme à la vertu : *Scandalum exemplum rei malæ, ædificans ad delictum (Tertull.)*. Je veux aujourd'hui, chrétiens, vous donner l'idée et la juste notion de ce péché ; je veux vous en inspirer l'horreur ; je veux, avec le secours de la parole de Dieu, vous apprendre à le craindre et à l'éviter.

Or, pour cela, j'avance deux propositions : écoutez-les, parce qu'elles vont faire le partage de ce discours. Malheureux celui qui cause le scandale ; c'est la première ; mais doublement malheureux celui qui le cause, quand il est spécialement obligé à donner l'exemple ; c'est la seconde. Malheureux celui qui cause le scandale : voilà le genre du péché que je combats ; et qui, regardé absolument, ne se trouve que trop répandu dans toutes les conditions. Mais doublement malheureux celui qui cause le scandale, quand il est spécialement obligé à donner l'exemple : voilà l'espèce particulière de ce péché, qui, pour être bornée à certains états, n'est encore néanmoins, comme vous le verrez, que d'une trop grande étendue. Malheureux l'homme, quel qu'il soit, qui devient à ses frères un sujet de scandale et de chute : la seule qualité de chrétien doit faire sa condamnation. Mais plus malheureux l'homme qui scandalise ses frères, lorsque, outre la qualité commune de chrétien, il a encore un titre propre et personnel qui l'engage à les édifier. Dans la première partie, je vous donnerai sur cette importante matière des règles et des maximes générales qui conviendront à tous : dans la seconde, je tirerai de la différence de vos conditions des motifs particuliers, mais motifs pressants, pour vous inspirer à chacun sur ce même sujet, et selon votre état, tout le zèle et toute la vigilance nécessaires. L'un et l'autre comprend tout mon dessein. Commençons.

PREMIÈRE PARTIE.

Il est nécessaire qu'il arrive des scandales ; c'est Jésus-Christ qui l'a dit, et c'est un de ces profonds mystères où les jugements de Dieu nous doivent paraître plus impénétrables. Car sur quoi peut être fondée cette

nécessité ? N'en cherchons point d'autres raisons que l'iniquité du monde, dont Dieu sait bien tirer sa gloire quand il lui plaît, mais dont il ne lui plaît pas toujours d'arrêter le cours par les voies extraordinaires de son absolue puissance. Le monde, remarque fort bien saint Chrysostome expliquant ce passage, le monde étant aussi perverti qu'il est, et Dieu, par des raisons supérieures de sa providence, le laissant dans la corruption où nous le voyons, et ne voulant point faire de miracle pour l'en tirer, il est d'une conséquence nécessaire qu'il y ait des scandales : *Necesse est ut veniant scandala (Matth., XVIII)*. Mais quelque nécessaire et quelque infaillible que soit cette conséquence, malheur à l'homme par qui le scandale arrive. C'est ce qu'ajoute le Fils de Dieu, et c'est le terrible anathème qu'il a prononcé contre les pécheurs scandaleux : *Verumtamen vœ homini illi per quem scandalum venit (Ibid.)*. Anathème, dit saint Chrysostome, que les prédicateurs de l'Évangile ne sauraient, ni trop souvent répéter à leurs auditeurs, ni trop vivement leur faire appréhender. Appliquez-vous donc, chrétiens, et souvenez-vous que voici peut-être le point de notre religion sur quoi il nous importe le plus d'être solidement instruits : *Vœ homini illi* ; malheur à celui qui cause le scandale ! pourquoi ? parce qu'il est homicide devant Dieu de toutes les âmes qu'il scandalise, et parce qu'il doit répondre à Dieu de tous les crimes de ceux qu'il scandalise. Deux raisons qu'en apporte saint Chrysostome, et qui sont capables de toucher les cœurs les plus endurcis, s'il leur reste encore une étincelle de foi. Donnez aujourd'hui, Seigneur, à mes paroles une force toute nouvelle ; et vous, chrétiens, rendez-vous plus attentifs que jamais, et ne perdez rien de tout ce qu'il plaira à Dieu de m'inspirer pour votre instruction.

Quiconque est auteur du scandale, selon tous les principes de la religion, devient homicide des âmes qu'il scandalise. Pêché monstrueux, péché diabolique, péché contre le Saint-Esprit, péché essentiellement opposé à la rédemption de Jésus-Christ, péché dont nous aurons singulièrement à rendre compte devant le tribunal de Dieu ; mais, ce qui mérite encore plus vos réflexions, péché d'autant plus dangereux, qu'il est plus ordinaire dans le monde ; que tous les jours on le commet, sans avoir même intention de le commettre ; que souvent il est attaché à des choses qui paroissent en elles-mêmes très-légères, et dont on ne fait nul scrupule ; mais, qui, selon Dieu, sont d'une malice énorme, parce qu'elles servent de matière au scandale. Comprenez bien tout ceci et voyons s'il n'y a rien en quoi je passe les bornes de la plus étroite vérité.

Pêché monstrueux : car quelle horreur de causer la mort à une âme qui, juste et innocente, était agréable et précieuse à Dieu, de lui ôter une vie surnaturelle et divine, et de lui faire perdre son droit au royaume de Dieu ! Or voilà, mes chers auditeurs, le péché que vous commettez quand vous scan-

dalisez votre prochain. Fût-ce le dernier des hommes pour qui vous êtes un sujet de chute ou en le détournant du bien, ou en le portant au mal, ou en lui communiquant vos sentiments dépravés, ou en l'entraînant par vos exemples contagieux ; fut-ce, encore une fois le dernier des hommes et le plus méprisable d'ailleurs, vous êtes toujours coupable ; et c'est ce que le Fils de Dieu a voulu nous marquer clairement et distinctement dans l'Évangile par ces paroles, dont le sens est étendu : *Qui autem scandalizaverit unum de pusillis istis, qui in me credunt (Matt., XVIII)* : que si quelqu'un scandalise un de ces petits qui croient en moi. Prenez garde, reprend saint Chrysostome, que Jésus-Christ ne dit pas : Si quelqu'un scandalise un grand de la terre. C'est encore un autre désordre plus criminel, et plus à déplorer dans le monde chrétien. Désordre toutefois si commun : car combien de tout temps n'a-t-on pas vu, et combien tous les jours ne voit-on pas de ces esprits pernicieux, qui, par un secret jugement de Dieu, semblent n'approcher les grands et n'avoir part à leur faveur, que pour les corrompre par les détestables maximes qu'ils leur inspirent, et par les damnales conseils qu'ils sont en possession de leur donner ! Quoi qu'il en soit, la morale de Jésus-Christ dans les paroles que j'ai rapportées, ne se borne pas à la condition des grands. Il dit : Si quelqu'un scandalise un de ces petits ; et par là, chrétiens, il confond l'erreur où vous pourriez être, que la bassesse de la personne dût jamais vous tenir lieu d'excuse, et autoriser votre péché. Il est vrai, c'est une indigne créature, une créature de néant que vous pervertissez ; c'est une âme vile selon le monde, que vous faites servir à votre incontinence : mais cette âme, selon le monde, si vile et si abjecte, ne laisse pas, dans l'idée de Dieu, d'être d'un prix infini ; et voilà pourquoi le Dieu même qui l'a créée, qui l'a rachetée, et qui sait la priser ce qu'elle vaut, vous déclare qu'autant de fois que vous la scandalisez, il vaudrait mieux, non-seulement pour elle, mais pour vous, qu'on vous précipitât au fond de la mer : *Expedi ei ut demergatur in profundum maris (Ibid.)*.

Péché diabolique, et la raison qu'en donne saint Chrysostome est bien évidente. Car, selon l'Évangile, le caractère particulier du démon est d'avoir été homicide dès le commencement du monde : *Ille homicida erat ab initio (Joan., VIII)* ; et il n'a été homicide, poursuit ce saint docteur, que parce que, dès le commencement du monde, il a fait périr des âmes, en les séduisant, en les attirant dans le piège, en les faisant succomber à la tentation, en mettant des obstacles à leur conversion. Or, que fait autre chose un libertin, un homme vicieux, un homme dominé par l'esprit impur, qui, dans l'emportement de ses débauches, cherche partout, si j'ose m'exprimer ainsi, une proie à sa sensualité ; que fait-il autre chose, et à quoi sa vie scandalense est-elle occupée ? À tromper les âmes, et à les damner : je veux dire, à se

prévaloir de leur faiblesse, à abuser de leur simplicité, à profiter de leur imprudence, à tirer avantage de leur vanité, à ébranler leur religion, à triompher de leur pudeur, à dissiper leurs justes craintes, à arrêter leurs bons désirs ; à les confirmer dans le péché, après les y avoir fait honteusement tomber en les subornant ; à les éloigner des voies de Dieu, lorsque, touchées de la grâce, elles commencent à se reconnaître et qu'elles voudraient sincèrement se relever. Ne sont-ce pas là, mondain voluptueux et impudique, les œuvres de ténèbres à quoi se passe toute votre vie ? C'est donc l'office du démon que vous exercez ; et vous l'exercez d'autant plus dangereusement, qu'étant vous-même sur la terre un démon visible et revêtu de chair, ces âmes que vous scandalisez, accoutumées à se conduire par les sens, et charnelles comme vous, sont plus exposées à vos traits, et en reçoivent de plus mortelles impressions. Le démon, dès le commencement du monde, a été homicide par lui-même ; mais il l'est maintenant par vous : c'est vous qui lui servez de suppôt ; vous qui lui prêtez des armes, vous qui poursuivez son entreprise ; vous qui devenez à sa place le tentateur, ou, pour user toujours de la même expression, le meurtrier des âmes, en sacrifiant ces malheureuses victimes à vos passions et à vos plaisirs : *Ille homicida erat ab initio*.

Péché contre le Saint-Esprit, parce qu'il attaque directement la charité, et que le Saint-Esprit est personnellement la charité même : je n'en dis point encore assez, et j'ajoute, parce qu'il blesse la charité dans le point le plus essentiel, et qu'à l'égard de cette vertu si nécessaire et dont le Saint-Esprit est la source, il rend l'homme criminel, pour ainsi parler, au premier chef. Car, pour raisonner avec saint Chrysostome, si le larcin qui dépouille le prochain d'un bien passager, si la calomnie qui lui ôte une vaine réputation, si un mauvais office qui lui fait perdre son crédit, et qui ne va pour lui qu'à la destruction d'une fortune périssable ; si ce sont là, dans toutes les règles de la religion, autant d'attentats contre la charité qui lui est due, qu'est-ce que le scandale, qui tend à la ruine de son salut éternel ? Non, non, concluait le disciple bien-aimé, un mal aussi grand que celui-là ne peut point être dans celui qui aime son frère : *Qui diligit fratrem suum, scandalum in eo non est (I Joan., II)*. En effet, il ne faut avoir envers son frère qu'une médiocre charité, pour prendre garde à ne lui pas causer un dommage infini en le scandalisant. Vengez-vous sur ses biens et sur sa personne ; mais épargnez sa vie, dit Dieu à Satan, lorsqu'il lui permit de tenter Job : *Verumtamen animam illius serva (Job, II)* Dieu, par cet ordre, défendait seulement à Satan d'enlever au saint homme Job une vie naturelle et mortelle. Mais ne puis-je pas bien dire encore avec plus de sujet à un pécheur scandaleux : si votre frère a eu le malheur d'encourir votre indignation, et de devenir l'objet de votre haine, faites-lui tout autre injustice qu'il vous plaira ; mais ne

portez pas la vengeance jusqu'à lui ravir une vie spirituelle et immortelle ? Donnez-lui mille chagrins, suscitez-lui mille affaires, troublez son repos, soyez son persécuteur ; mais respectez au moins son âme, n'attendez point à sa conscience et à son salut : *Verumtamen animam illius serva*. Il s'ensuit donc que celui qui compte pour rien de scandaliser son frère, n'a pour lui nulle charité, et par conséquent qu'il est devant Dieu non-seulement homicide de son frère, mais de la charité même : *Qui odit fratrem suum, homicida est* (I Joan., III). Or, combien d'hommes de ce caractère dans le siècle où nous vivons ! c'est-à-dire combien d'hommes emportés dans leur libertinage, insensibles à la damnation de leurs frères, et qui, bien loin d'être touchés de la perte d'une âme, affectent d'y contribuer positivement, y travaillent de dessein formé, en cherchant les voies et les occasions, et se glorifient comme d'un succès d'y avoir réussi ! Est-il un meurtre plus cruel ? Parlons plus simplement : est-il un crime plus outrageux au Saint-Esprit et à sa grâce ?

Je vais plus avant, et je dis : péché essentiellement opposé à la rédemption de Jésus-Christ ; car au lieu que Jésus-Christ qui s'appelle et qui est par excellence le Fils de l'Homme, est venu en qualité de rédempteur pour chercher et pour sauver ce qui avait péri : *Venit enim Filius hominis querere et salvum facere quod perierat* (Luc., X) ; le fils de perdition et d'iniquité, qui est, dans la pensée de Tertullien, l'homme scandaleux, vient, par un dessein tout contraire, pour damner et pour perdre ce qui a été racheté. Et c'est en cela que le grand Apôtre a fait particulièrement consister la grièveté du scandale. C'est sur quoi était fondée cette remontrance si pathétique et si vive qu'il faisait aux Corinthiens, quand il les conjurait de renoncer à certains usages auxquels ils étaient attachés, mais dont quelques-uns de leurs frères, moins confirmés dans la foi, se scandalisaient. Il y a des faibles parmi vous, leur disait-il, et les libertés que vous vous donnez, leur sont des occasions de chute : mais savez-vous que ces faibles, à qui votre conduite est un scandale, sont des hommes et des hommes fidèles, pour lesquels Jésus-Christ est mort ? Savez-vous qu'en les scandalisant, en les perdant par votre exemple, vous détruisez, ou moins dans leurs personnes, tout le mérite et tout le fruit de la mort d'un Dieu ? Il faudra donc, poursuivait l'Apôtre, que Jésus-Christ ait souffert inutilement pour eux ? Il faudra que votre frère, encore faible, périsse et se damne, parce qu'il ne vous aura pas plu de ménager sa faiblesse, ni d'avoir pour lui les égards que la charité et la prudence chrétienne exigeait de vous ? Il faudra que vous arrachiez, comme par violence, à Jésus-Christ ce qui lui a coûté tout son sang ? *Et peribit infirmus in tua scientia frater, propter quem Christus mortuus est* (I Cor., VIII).

C'est ainsi que leur parlait saint Paul, et cette raison seule les persuadait. Le zèle

dont ils étaient animés pour Jésus-Christ les engageait à se contraindre, et à ne s'attirer pas le juste reproche d'avoir été les ennemis de sa croix, en servant à la perte de ceux pour qui ce Dieu-Homme a voulu être crucifié : *Propter quem Christus mortuus est*. Touchés de ce motif, ils renouçaient, sans hésiter, à des pratiques qu'ils se croyaient d'ailleurs permises. Or, quel droit n'aurais-je pas, mes chers auditeurs, de vous reprocher aujourd'hui, je ne dirai pas de semblables libertés, mais des libertés bien plus dangereuses, bien plus condamnables ? Car combien de fois et en combien de rencontres n'avez-vous pas dû vous appliquer ces paroles : *Et peribit infirmus in tua scientia frater, propter quem Christus mortuus est* ? Combien de fois, par des libertés criminelles, qu'il vous était aisé de retrancher, n'avez-vous pas blessé des consciences, et donné la mort à des âmes faibles pour qui votre Dieu a donné sa vie ? Et si ce qu'a dit saint Jean dans sa première Epître canonique est vrai, comme il l'est en effet, qu'il y a déjà dans le monde plusieurs antechrists : *Et nunc antichristi multi facti sunt* (I Joan., II) ; pourquoi ? parce que le monde est plein d'indignes chrétiens qui, par leurs scandaleux exemples, ruinent l'ouvrage de Jésus-Christ, et anéantissent le prix de sa rédemption adorable ; à combien de ceux qui m'écoutent, cette malédiction, dans le sens même littéral de l'Apôtre, ne peut-elle pas convenir ? *Et nunc antichristi multi facti sunt*. Combien d'antechrists au milieu du christianisme, d'autant plus à craindre, qu'ils sont moins déclarés et moins connus ?

De là, péché dont Dieu nous fera rendre un compte plus rigoureux à son jugement. Car une des menaces de Dieu les plus terribles que je trouve dans l'Ecriture, c'est celle-ci : qu'il nous demandera compte, non-seulement de nous-mêmes, mais de notre prochain : *Sanguinem autem ejus de manu tua requiram* (Ezech. III). Mais dois-je répondre d'un autre que de moi ? disait Caïn en parlant à Dieu, et voulant se justifier devant lui. M'avez-vous établi le tuteur et le gardien de mon frère ? *Num custos fratris mei sum ego* ? (Genes. IV). Langage que tiennent encore tous les jours tant de mondains : Suis-je chargé du salut d'autrui ? en suis-je responsable ? Oui, reprend le Seigneur par son prophète, vous m'en répondrez ; et quand je viendrai, comme juge souverain, pour rendre à chacun ce qui lui sera dû, et pour porter mes derniers arrêts, j'aurai droit, selon toutes les lois de l'équité, de me venger sur vous de bien des crimes dont vous aurez été le premier principe. Car c'est par vos sollicitations que votre frère s'est perdu ; c'est par vos discours licencieux que la pureté de son âme a été souillée ; c'est vous qui, par vos erreurs et par les détestables maximes de votre libertinage raffiné, lui avez gâté l'esprit, c'est vous qui, par l'attrait et le charme de votre vie dissolue, lui avez empoisonné le cœur ; c'est vous qui l'avez dégoûté de ses devoirs ; vous qui, par vos railleries pleines

d'irréligion, lui avez fait secouer le joug, et abandonner toutes les pratiques du christianisme : s'il s'est engagé dans vos voies corrompues, c'est par la liaison qu'il a eue avec vous ; s'il s'est livré à toutes ses passions, c'est par la fausse gloire qu'il s'est faite de vous imiter ; s'il a contracté tous vos vices, c'est par le désir de vous plaire. Voilà, dit Dieu dans son courroux, ce qui vous sera imputé, et ce que je punirai par les plus sévères châtimens. Vous avez fait de cet homme un impie ; et, entraîné par votre exemple, il a vécu et il est mort dans son iniquité. Mais son sang criera, à mon tribunal, bien plus haut que celui d'Abel ; il me demandera justice contre vous : et quelle sera votre défense ? *Ipse impius iniquitate sua morietur ; sanguinem autem ejus de manu tua requiram* (*Ezech. III*). Le texte hébraïque porte : *Animam autem ejus de manu tua requiram*. Je prendrai, pécheur, mais à tes dépens, la cause de cette âme réprouvée dont tu auras été l'homicide ; et toute réprouvée qu'elle sera, m'intéressant encore pour elle, je ferai retomber sur toi le malheur de sa réprobation.

J'en ai dit assez, chrétiens, pour vous faire connaître la grièveté de ce péché : mais sans insister là-dessus davantage, voici ce qui doit surtout exciter notre vigilance, et nous servir de règle pour apprendre à nous en préserver.

Péché dont souvent on se rend coupable, sans avoir même intention de le commettre. Serai-je assez heureux pour vous faire bien sentir cette vérité, et pour obtenir de vous que chacun s'applique à lui-même cette importante leçon ? Car il n'est pas nécessaire, pour scandaliser les âmes, de se proposer, par un dessein formé, leur damnation, ni d'avoir une volonté déterminée d'être au prochain un sujet de chute. Le démon seul est capable d'une telle malice, et lui seul, dit saint Chrysostome, aime le scandale pour le scandale même. Il n'est pas, dis-je, besoin que je veuille expressément faire périr l'âme de mon frère, c'est assez que je m'aperçoive qu'en effet je la fais périr ; c'est assez que je tiens une conduite qui tend d'elle-même à la faire périr ; c'est assez que je fasse une action en conséquence de laquelle il est indubitable qu'elle périra. Mais je voudrais qu'elle ne pérît pas. Il est vrai, vous le voudriez ; mais vouloir qu'elle ne pérît pas, et en même temps vouloir ce qui la fait périr, ce sont, répond saint Chrysostome, deux volontés contradictoires ; et votre désordre est que, de ces deux volontés, l'une bonne et l'autre mauvaise, la première, qui vous fait souhaiter que votre frère ne pérît pas, et qui est bonne, n'est qu'une demi-volonté, qu'une volonté imparfaite, qu'une de ces velléités dont l'enfer est plein, et qui ne servent qu'à notre damnation ; au lieu que la seconde, par où vous voulez ce qui le fait périr, et qui est mauvaise, est une volonté efficace, une volonté absolue, une volonté consommée et réduite à son entier accomplissement.

Ainsi une femme remplie des idées du monde et vide de l'esprit de Dieu, se trouve engagée dans des visites, dans des conversations dangereuses, et qu'elle ne veut pas interrompre, se portant à elle-même témoignage qu'elle ne s'y propose aucune intention criminelle : toutefois elle voit bien que par ce commerce elle entretient la passion d'un homme sensuel, qu'elle excite dans son cœur des désirs déréglés, qu'elle le détourne des voies de son salut, qu'elle donne lieu à ses folles cajoleries ; elle voit bien qu'en souffrant ses assiduités, sans qu'elle le veuille perdre, elle le perd néanmoins. en est-elle moins homicide de son âme ? Non, chrétiens ; le scandale qu'elle donne est un péché pour elle, et un péché grief. Son intention, dans ce commerce, n'est que de satisfaire sa vanité ; mais, indépendamment de son intention, sa vanité ne laisse pas d'allumer dans ce jeune homme et d'y nourrir une impudicité secrète. Elle ne répond à l'attachement qu'on a pour elle que par des complaisances, qu'on appelle de pures honnêtetés, et elle est bien résolue d'en demeurer là ; mais sa résolution n'empêche pas que l'effet de ses complaisances n'aille plus loin ; et que, malgré elle, elle ne fasse périr celui qu'elle voudrait seulement se conserver, et à qui elle n'a pas le courage de renoncer.

C'est de là même que j'ai dit ; et plutôt au ciel que vous sussiez profiter des malheureuses épreuves que vous en faites tous les jours, et de l'expérience que vous en avez, ou que vous en devez avoir, c'est de là que j'ai dit, et je le dis encore : que cet homicide des âmes est souvent attaché à des choses très-légères dans l'opinion du monde, mais qui, pesées dans la balance du sanctuaire, sont des abominations devant Dieu : à des immodesties dans les habits, à un certain luxe dans les parures, à des nudités indécentes, à des modes que le dieu du siècle, c'est-à-dire que le démon de la chair a inventées ; à des légèretés et des privautés, où l'on ne fait point difficulté de se relâcher d'une certaine bienséance ; à des entretiens particuliers, dont le secret, la familiarité, la douceur affaiblit les forts et infatue les sages ; à des airs d'enjouement peu réguliers et trop libres ; à des affectations de plaire et de passer pour agréable. Tout cela, dites-vous, est innocent. Eh quoi ! répond saint Jérôme, vous appelez innocent ce qui fait à l'âme de votre prochain les plus profondes et les plus mortelles blessures ! Et quand, selon vos vœux que Dieu saura bien confondre, tout cela en soi-même serait innocent, du moment que les suites en sont si funestes, devez-vous vous le permettre, ou plutôt ne le devez-vous pas avoir en horreur ?

Est-ce ainsi qu'a raisonné saint Paul ? et sont-ce là les principes de morale qu'il nous a donnés ? Non, non, disait cet homme apostolique, je ne me croirai jamais permis ce que j'aurai prévu et ce que je saurai devoir être nuisible au salut de mon frère. Il parlait des viandes immolées aux idoles, qui, par elles-mêmes n'ayant rien d'impur, pou-

vaient, dans le sentiment des apôtres, être mangées indifféremment par ceux des fidèles qui avaient la conscience droite, c'est-à-dire qui ne se sentaient nul penchant à l'idolâtrie, et qui faisaient une profession sincère de croire en Dieu seul. Il n'importe, disait ce vaisseau d'élection, cet homme suscité de Dieu pour nous instruire et pour former nos mœurs, si la viande que je mange scandalise mon frère, quoique l'usage de cette viande ne me soit défendu par nulle autre loi, je me condamnerai par la loi de la charité à n'en point manger : *Si esca scandalizat fratrem meum, escam non manducabo in aeternum* (I Cor., VIII) Etes-vous, chrétiens, plus privilégiés que saint Paul? Cette loi de la charité vous oblige-t-elle moins que lui? Vous est-il plus libre qu'à lui de vous en dispenser? Et si l'apôtre, renonçant à ses droits, a cru qu'il devait s'abstenir d'une viande, quoique permise, mais dont il craignait qu'on se scandalisât; avec quel front pouvez-vous soutenir devant Dieu cent choses que vous traitez d'indifférentes, mais dont vous savez mieux que moi les pernicious effets? Avec quel front les pouvez-vous traiter d'indifférentes, ayant tant de fois reconnu combien elles sont préjudiciables à ceux qui vous approchent? Non, doit dire avec l'apôtre de Jésus-Christ une âme vraiment chrétienne, si ces pratiques, si ces coutumes qu'autorise le monde et qui flattent mon amour propre, sont en moi des sujets de scandale, quoi qu'allègue ma raison pour me les justifier, je veux me les interdire; quelque innocentes qu'elles me paraissent, je les abhorre, je les déteste, j'y renonce pour jamais : *Si esca scandalizat fratrem meum, non manducabo carnem in aeternum.*

Voilà comment vous devez parler et raisonner, si vous raisonnez et si vous parlez selon les principes de votre religion. Autrement, et c'est comme je l'ai d'abord marqué, le second malheur de celui qui donne le scandale; autrement, mon cher auditeur, vous vous chargez devant Dieu et devant les hommes, non-seulement du crime particulier que vous commettez en scandalisant votre frère, mais généralement de tous les crimes que commet et que commettra celui que vous scandalisez. Or, qui peut creuser et mesurer la profondeur de cet abîme? et, pour me servir de l'expression du Saint-Esprit, quelle multitude d'abîmes ce seul abîme n'attire-t-il pas? *Abyssus abyssum invocat.* (Psal. LVII.) Qui pourrait en faire le dénombrement, et quel autre que vous, ô mon Dieu, qui sondez les abîmes, les peut connaître? *Deus qui intueris abyssos* (Daniel, III). De combien de péchés, par exemple, un mauvais conseil n'est-il pas la source? un conseil violent et injuste, donné à un homme puissant, et qui l'engage à satisfaire ou sa vengeance, ou son ambition, quels maux ne cause-t-il pas? de quels désordres n'est-il pas suivi? quelle propagation, si j'ose ainsi dire, et quelle multiplicité de crimes n'entraîne-t-il pas après lui? Vous êtes trop éclairés pour n'en pas voir les consé-

quences, et trop sensés pour n'en pas fremir. Or, il est de la foi que quiconque est auteur d'un tel conseil, au même temps qu'il l'a donné, sans y contribuer autre chose que de l'avoir donné, s'est déjà rendu par avance coupable de tous ces malheurs; qu'il s'est fait malgré lui complice et garant, disons mieux, qu'il se trouve malgré lui solidairement chargé de toutes les injustices de celui qui le suit et qui l'exécute. Que vos jugements, Seigneur, sont incompréhensibles, et qu'il faut que les enfants des hommes soient livrés à un sens bien réprouvé, quand ils oublient de si grandes et de si terribles vérités!

Mais les péchés, me direz-vous, sont personnels, et Dieu, quoique redoutable dans ses jugements, semble nous rassurer par ses promesses, lorsqu'il nous dit dans l'Écriture, que l'âme qui péchera est la seule qui mourra : *Anima quæ peccaverit, ipsa morietur* (Ezech., XVIII); c'est-à-dire que chacun péchera pour soi, que le fils ne répondra point de l'iniquité de son père, ni le père de l'iniquité de son fils : *Filius non portabit iniquitatem patris* (Ibid.); que quand il faudra comparaître devant le souverain tribunal, chacun portera son propre fardeau, et non celui d'un autre : *Unusquisque onus suum portabit* (Galat., VI); j'en conviens, et je sais que ce sont là autant d'oracles contenus dans la loi divine, et qui, suivant l'ordre de la justice, se vérifieront à l'égard de tous les autres péchés; mais exceptez-en le scandale : pourquoi? parce que le scandale n'est pas un péché purement personnel, mais comme une espèce de péché originel, qui, se communiquant et se répandant, infecte l'âme, non-seulement de son propre venin et de sa propre malice, mais de la malice encore de tous ceux à qui il s'étend et sur qui il se répand. Exceptez, dis-je, de ces règles, l'homme scandaleux qui, péchant et pour soi et pour autrui, doit être jugé aussi bien pour autrui que pour soi-même. Et la raison en est bien naturelle; car si, selon la loi de Dieu, celui qui pêche doit mourir, beaucoup plus, dit saint Chrysostome, celui qui fait pécher, celui qui incite au péché, celui qui conseille le péché, celui qui enseigne le péché, celui qui donne l'exemple du péché, celui qui fournit les moyens et les occasions du péché; tout cela, en quoi consiste le scandale, étant sans contredit plus punissable et plus digne de mort que le péché même. Il est donc vrai que chacun portera son propre fardeau; mais pour vous, pécheur, par qui le scandale arrive, avec votre propre fardeau vous porterez encore celui des autres; et quoique les autres, dont vous porterez l'iniquité, n'en soient pas plus déchargés ni plus justifiés, c'est ce fardeau de l'iniquité d'autrui qui achèvera de vous accabler.

Mais ces péchés, ajoutez-vous, ne m'ont pas même été connus. Connus ou non, répond saint Jérôme, puisque votre péché en a été l'origine, ces péchés des autres, par une fatalité inévitable, sont devenus vos propres péchés. Vous n'avez pas su les désordres de

ceux que vous scandalisiez ; mais pour ne les avoir pas sus, vous n'en avez pas moins été le principe. Vous ne les avez pas sus, mais vous avez dû les savoir, mais vous avez dû les craindre, mais vous avez dû les prévenir, et c'est ce que vous avez négligé ; il n'en faudra pas davantage pour vous en faire porter toute la peine.

Voilà pourquoi le plus saint des rois, dans la ferveur de sa pénitence, demandait à Dieu qu'il lui fit particulièrement grâce sur deux sortes de péchés dont les conséquences lui paraissaient infinies ; les péchés cachés, et les péchés d'autrui ; les péchés qu'il commettait lui-même sans le savoir, et les péchés qu'il faisait commettre aux autres sans jamais se les imputer : *Delicta quis intelligit? ab occultis meis munda me, et ab alienis parce servo tuo* (Psal. XVIII) ; ah! Seigneur, s'écriait-il, quel est l'homme qui connaisse toutes ses fautes? quel est l'homme qui s'applique à les connaître? quel est l'homme qui, pour les pleurer et les expier, ait le don de les discerner? *Delicta quis intelligit?* Purifiez-moi donc, mon Dieu, ajoutait-il, purifiez-moi des péchés que mon orgueil me cache, de ceux que la dissipation du monde m'empêche d'observer, de ceux dont le nuage de mes passions ou le voile de mon ignorance me dérobe la vue : *Ab occultis meis munda me*. Mais en même temps, pardonnez-moi les péchés du prochain dont je me suis rendu responsable ; les péchés du prochain à quoi j'ai malheureusement coopéré ; les péchés du prochain dont ma scandaleuse conduite a été la source empoisonnée ; les péchés du prochain que vous me reprocherez un jour, et qui, joints aux miens propres, mettront le comble à ce pesant fardeau que je grossis tous les jours, et sous lequel, peut-être, je dois bientôt succomber : pardonnez-les moi, Seigneur, et accordez-moi que je prévienne, par une exacte et une sévère pénitence, le jugement rigoureux que vous en ferez : *Et ab alienis parce servo tuo*.

Sainte prière que l'esprit de Dieu suggérait à David, et dont je suis persuadé que l'usage ne serait pas moins nécessaire à la plupart de ceux qui m'écoutent. Prière qu'une femme mondaine devrait faire tous les jours de sa vie dans l'esprit d'une humble componction. Et quand je dis une femme mondaine, je ne dis pas une femme sans religion, ni même une femme sans règle, qui vit dans le libertinage et dans le désordre ; mais je dis une femme du monde, qui, contente d'une spécieuse régularité, dont le monde se laisse éblouir, est toutefois bien éloignée de vouloir se gêner en rien, ni s'assujettir à marcher dans la voie étroite de la loi de Dieu. Je dis une femme du monde, qui, se piquant d'être irrépréhensible dans l'essentiel, ne laisse pas, par mille agréments qu'elle se donne et qu'elle veut se donner, d'être un scandale pour les âmes. Je dis une femme du monde, qui, sans être passionnée, ni attachée, n'est pas souvent moins criminelle que celles qui le sont ; et qui, avec la fausse gloire dont elle est si jalouse, et dont elle

sait tant se prévaloir d'être à couvert de la censure et au-dessus des faiblesses de son sexe, n'en est pas moins, par les péchés qu'elle entretient, ennemie de Dieu. Prière qui serait déjà le commencement de sa conversion, si, à l'exemple de David, elle disait chaque jour à Dieu : *Ab alienis parce* : pardonnez-moi, Seigneur, tant de péchés, dont je me croyais en vain justifiée devant vous, et que l'aveuglement de mon amour-propre m'a fait jusqu'à présent envisager comme des péchés étrangers, mais dont je commence aujourd'hui à sentir le poids. Pardonnez-moi toutes ces pensées, pardonnez-moi tous ces désirs, pardonnez-moi tous ces sentiments que j'ai fait naître par mes ajustements étudiés, par mes discours insinuants, par mes manières engageantes, quoique accompagnées d'ailleurs d'une modestie que m'inspirerait plutôt une fierté profane, qu'une retenue chrétienne : *Ab alienis parce*. Mais, Seigneur, si vous me les pardonnez, puis-je ne les pardonner à moi-même? et quelles bornes dois-je mettre à ma pénitence, lorsque je n'ai pas seulement à satisfaire pour moi-même, mais pour tant de pécheurs qui ne l'ont été et qui ne le sont encore que par moi? *Delicta quis intelligit? ab occultis meis munda me, et ab alienis parce servo tuo*.

Ce langage il est vrai, femmes mondaines, ne vous est guère ordinaire : mais Dieu est le maître des cœurs ; et quand il lui plaît, il donne bénédiction à sa parole. Je sais que la conversion d'une âme scandaleuse est un grand miracle dans l'ordre du salut ; mais le bras du Seigneur n'est pas raccourci. Espérons tout de la grâce de Jésus-Christ, elle est plus forte que le monde ; et quelque abondante que soit l'iniquité du monde, elle n'empêchera pas l'accomplissement des desseins de Dieu. Il y aura dans cet auditoire des âmes qui ne me croiront pas, et qui persisteront dans leurs scandales. Il y aura des chrétiens lâches, qui, convaincus de leurs scandales, n'auront pas la force d'y renoncer. Mais Dieu, parmi ces âmes lâches et ces âmes dures, a ses prédestinés et ses élus ; et peut-être, au moment que je dis ceci, en voit-il quelqu'une qui, efficacement persuadée de la vérité que je viens de lui annoncer, est enfin résolue à retrancher de sa personne, de sa conduite, de ses manières, de ses divertissements, de ses entretiens, de ses actions, tout ce qui peut être en quelque sorte contraire à la pureté de sa religion et à l'édification du prochain. Quand je n'en gagnerais qu'une à Dieu, ne serais-je pas assez heureux? Quoi qu'il en soit, mes chers auditeurs, voilà ce que l'Évangile nous apprend, et ce qu'il ne nous est pas permis d'ignorer, puisque c'est un des articles les plus formels de la foi que nous professons. Tout scandaleux est homicide des âmes qu'il scandalise ; et tout scandaleux doit répondre à Dieu des crimes de ceux qu'il scandalise : mais si le scandale absolument et en soi est un si grand mal, que sera-ce du scandale causé par celui dont on doit attendre l'exemple? Malheureux celui qui est auteur du

scandale; mais doublement malheureux celui qui le donne, lorsqu'il est spécialement obligé à donner l'exemple : encore un moment de votre attention, c'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Il n'y a point d'homme dans le monde qui, par la loi commune de la charité, ne doive au prochain le bon exemple; et quand saint Paul établissait cette grande maxime qu'il donnait pour règle aux Romains : *Unusquisque proximo suo placeat in bonum ad ædificationem* (Rom., XV) : que chacun de vous fasse paraître son zèle pour le prochain en contribuant à son édification; il est évident qu'il parlait en général, et sans nulle exception ni de conditions, ni de rangs, ni de personnes. Mais il faut néanmoins avouer qu'il y a sur cela même des engagements et des devoirs particuliers, et que selon les divers rapports par où les hommes peuvent être considérés dans la société humaine et dans la liaison qu'ils ont entre eux, les uns sont plus obligés que les autres à l'accomplissement de cette loi. Ainsi, dans l'ordre de la nature, un père, en conséquence de ce qu'il est père, doit-il donner l'exemple à ses enfants. Ainsi, dans l'ordre de la Providence, un maître, et quiconque a le pouvoir en main, doit-il par sa conduite et par ses mœurs, édifier ceux qui lui doivent obéir. Ainsi, dans l'ordre de la grâce, les prêtres et les ministres des autels doivent-ils, comme dit saint Pierre, par la sainteté de leur vie, être les modèles et la forme du troupeau de Jésus-Christ : *Forma facti gregis ex animo*. (I Petr., V.) Ainsi, dans la doctrine de l'apôtre saint Paul, les serviteurs de Dieu par profession, en pratiquant les bonnes œuvres, doivent-ils prendre singulièrement garde à être sincères dans leur piété, et même, s'il se peut, exempts de tout reproche, pour fermer la bouche aux impies ou pour les attirer à Dieu; du moins, pour ne les pas scandaliser et ne les pas détourner des voies de Dieu : *Sinceri, et sine offensa* (Philip., I). Ainsi, les forts dans la foi, je veux dire les catholiques, doivent-ils vivre parmi les faibles, c'est-à-dire parmi leurs frères, ou séparés encore, ou nouvellement réunis, avec plus d'attention sur eux-mêmes, et plus de vigilance et de précaution. Tout cela fondé sur les principes les plus solides et les plus incontestables du christianisme.

Si donc, au préjudice de ses devoirs le scandale vient de la même source d'où l'édification et le bon exemple auraient dû venir; ou pour m'expliquer plus clairement, si celui qui, dans l'ordre de Dieu, a une obligation spéciale d'édifier les autres, est le premier à les scandaliser, ah ! chrétiens, c'est ce qui met le comble à la malédiction du Fils de Dieu, et c'est alors qu'il faut doublement s'écrier avec lui : *Væ autem homini illi !* malheur à cet homme ! Pourquoi ? Parce que c'est alors; dit saint Chrysostome, que le scandale est plus contagieux, et qu'il fait dans les âmes de plus prompts et de plus profondes impressions; parce que c'est alors qu'il est plus difficile de s'en préserver; parce

que c'est alors que l'impiété en tire un plus grand avantage, et que la licence et le relâchement s'en font un titre plus spécieux, non-seulement de possession, mais de prescription. Appliquez-vous à cette seconde vérité, et n'en attendez point d'autre preuve que l'induction simple, mais vive et touchante, que j'en vais faire en me réduisant à ces espèces de scandale que je viens de vous proposer.

Car quel est, mes chers auditeurs, le crime d'un père qui, déshonorant sa qualité de chrétien, et non moins indigne du nom de père qu'il porte, scandalise lui-même ses enfants, et les corrompt par ses exemples ? C'était à lui, comme père, à les former aux exercices de la religion, et c'est lui, au contraire, qui, par ses discours impies, par ses railleries au moins imprudentes sur nos mystères, par son éloignement des choses saintes, par son opposition affectée à tout ce qui s'appelle œuvres de piété, en un mot, par sa vie toute païenne, leur communique son libertinage et son esprit d'irréligion. C'était à lui, par son devoir de père, à corriger les emportements de leur jeunesse et à réprimer les saillies de leurs passions; et c'est lui-même qui les autorise par des emportements encore plus honteux dans un âge aussi avancé que le sien, et par des passions encore plus folles et plus insensées. C'était à lui à régler leurs mœurs; et c'est lui-même qui, par des débauches dont ils ne sont que trop instruits, et qu'il n'a pas même soin de leur cacher, semble avoir entrepris de les entraîner et de les plonger dans les plus infâmes dérèglements. A combien de pères, dans le christianisme, et peut-être à combien de ceux qui m'écoutent, ce caractère ne convient-il pas ? On ne se contente pas d'être libertin, on fait de ses enfants, par l'éducation qu'on leur donne, une succession et une génération de libertins; on n'a sur eux de l'autorité que pour contribuer efficacement à leur perte; on n'est leur père que pour leur transmettre ses vices, que pour leur inspirer son ambition, que pour leur faire sucer avec le lait le fiel de ses inimitiés, que pour les engager dans ses injustices, en leur laissant pour héritage des biens mal acquis. Ne vaudrait-il pas mieux, dit saint Chrysostôme, les avoir étouffés dès le berceau ? Et si nous avons horreur de ces peuples infidèles qui, par une superstition barbare, immolaient leurs enfants à leurs idoles, en devons-nous moins avoir de ceux qui, au mépris du vrai Dieu, à qui ils savent que leurs enfants sont consacrés par la grâce du baptême, les sacrifient au démon du siècle, dont ils sont eux-mêmes possédés ?

Tel est, par la même raison, le désordre d'une mère mondaine qui, chargée de l'obligation d'élever dans la personne de ses filles des servantes de Dieu et des épouses de Jésus-Christ, est assez aveugle, disons mieux et souffrez ces expressions, est assez cruelle pour en faire des victimes de Satan et des esclaves de la vanité du monde; qui sous ombre de leur apprendre la science du monde,

leur apprend celle de se damner ; qui leur en montre le chemin et qui détruit par ses exemples toutes les leçons de vertu qu'elle sait si bien d'ailleurs leur faire par ses paroles. Car, malgré les scandales qu'on leur donne, on prétend encore avoir droit de leur faire des leçons. A quelque liberté qu'on se porte, et quelque commerce ou suspect ou même déclaré qu'on entretienne, en vertu du titre de mère on ne laisse pas de prêcher à une fille la régularité, et d'exiger d'elle la modestie et la retenue ; on veut qu'elle soit souple et docile, tandis qu'on s'émancipe et qu'on secoue le joug de ses devoirs les plus essentiels. Mais c'est en cela même que consiste l'espèce du scandale que je combats : car quelle force peut avoir ce zèle, quoique maternel, quand l'exemple ne le soutient pas, ou plutôt quand l'exemple l'anéantit ? Et de quel effet peuvent être les instructions et les remontrances d'une mère, dont la réputation est ou décriée ou douteuse, à une fille qui n'a plus la simplicité de la colombe, et qui, à force d'ouvrir les yeux, est peut-être devenue aussi clairvoyante et aussi pénétrante que le serpent ?

Quel est le crime d'un maître, d'un chef de famille, qui sans se souvenir de ce qu'il est et s'oubliant lui-même, ou qui, abusant de son pouvoir, et renversant tout l'ordre de la Providence divine, devient le corrupteur de ceux dont il devait être le guide et le sauveur ! Saint Paul ne croyait point outrer les choses, et en effet il ne les outrageait pas, quand il disait que quiconque n'a pas soin du salut des siens, et particulièrement de ses domestiques, a renoncé à la foi, et est pire qu'un infidèle. Parole courte, mais énergique, dont je me promettrais bien plus pour la réformation et la sanctification de vos mœurs, que de tous les discours, si vous vouliez, mon cher auditeur, vous appliquer sérieusement à la méditer : *Si quis suorum et maxime domesticorum, curam non habet, fidem negavit, et est infideli deterior* (I Tim., V). Mais si saint Paul parlait ainsi des maîtres peu soigneux et peu vigilants, comment aurait-il parlé des maîtres scandaleux ? et s'il traitait d'apostasie la simple négligence ou le simple oubli de ce que doit un maître comme chrétien, à ceux de sa maison, quel nom aurait-il donné à celui qui, bien loin de veiller sur eux, et de s'intéresser pour leur salut, dont il est, comme maître, responsable à Dieu, les pervertit lui-même et est une des causes les plus prochaines de leur réprobation ?

C'est néanmoins ce que nous voyons tous les jours, et ce que nous voyons avec douleur et avec gémissement. Car il faut, homme du siècle qui m'écoutez (supportez-moi, parce que j'ai pour vous un zèle de Dieu qui me presse et qui m'oblige à m'expliquer), il faut que ce domestique qui vous est attaché et qui craint peu de se damner pourvu qu'il vous plaise, et que par là il fasse avec vous une misérable fortune, il faut qu'il soit l'instrument et le complice de votre iniquité quand vous l'employez à des ministères

que le respect dû à cet auditoire et à cette chaire où je parle m'empêche de vous représenter dans leur indignité. Scandale abominable, et pour lequel j'aurais droit cent fois de me récrier sur vous : *Væ autem homini illi !* Malheur à ce grand, malheur à ce maître ! Il faut, femme chrétienne, si toutefois dans la vie que vous menez vous vous piquez encore de l'être, il faut que cette fille qui vous sert, que cette fille, sans vice et sans reproche lorsqu'elle s'est donnée à vous, apprenne de vous à connaître ce qu'elle devrait éternellement ignorer ; il faut qu'elle soit la confidente de vos intrigues et qu'elle y participe malgré elle, quand vous exigez d'elle des services où son obéissance fait son crime. Dieu, en vous la confiant, vous avait établie la tutrice de son innocence, et c'est avec vous qu'elle la perd. Votre maison lui devait être une école de sagesse et d'honneur, et c'est là que vous lui enseignez à déposer toute pudeur. C'était une âme vertueuse et bien née, et bientôt, par le malheureux engagement de sa conscience avec la vôtre, toutes ses bonnes inclinations sont étouffées et tous ses principes de vertu détruits. Qu'aurez-vous à répondre à Dieu, quand il vous la produira dans son jugement couverte de vos péchés, et quand vous la verrez dans l'enfer compagne inséparable de votre peine ? Ne vous offensez pas de la véhémence avec laquelle il vous paraît que j'en parle, peut être ne fut-elle jamais plus nécessaire. Mais sans rien dire davantage de ces scandales, qui vont jusqu'à rendre ceux qui vous servent les complices de vos désordres, que ne peut point et que ne fait point sur eux votre seul exemple, lors même que vous y pensez le moins et que vous le voulez le moins ? Car de croire que votre conduite leur soit inconnue et qu'elle demeure secrète pour eux, abus, chrétiens ; cela ne peut être et ne fut jamais. Autant de domestiques que vous avez, ce sont autant de témoins de votre vie, et non-seulement autant de témoins, mais autant de censeurs qui vous éclairent, qui vous observent et qui vous rendent toute la justice que vous méritez.

Quel est le crime de ces ministres du Seigneur qui honorés du plus sacré caractère et engagés dans les plus saintes fonctions du sacerdoce, les profanent par une vie séculière et mondaine, pour ne pas dire impure et licencieuse, et en font rejaillir le scandale jusque sur leur état et sur leur ministère ? Ils devaient être, selon Jésus-Christ, le sel de la terre, et c'est par eux, dit saint Grégoire pape, que la terre se corrompt. Ils devaient être la lumière du monde, et ils ne luisent que pour exposer au monde avec plus d'évidence les taches qu'on remarque en eux et dont on rougit pour eux. Ils devaient être et ils sont en effet cette ville située sur la montagne, et ils semblent n'être élevés que pour faire voir de plus haut des dérèglements qui jettent les peuples dans la surprise et dans le trouble, et qui les couvrent eux-mêmes d'ignominie et d'opprobre. C'est ce qui excitait contre eux l'indignation de Dieu

et ce qui l'obligeait à leur dire, par un de ses prophètes, ce que je n'oserais pas leur appliquer si je ne parlais après Dieu et de la part de Dieu, à qui seul il appartenait de leur faire des reproches si pressants et en des termes si forts. Mais puisque, étant ce que je suis, ce langage de Dieu me touche moi-même, et que je dois y prendre part; puisque c'est une leçon que je me fais à moi-même et qui me convient, je ne craindrai pas de leur faire entendre aujourd'hui la voix du Seigneur, en leur adressant ces paroles de Malachie : *Et nunc ad vos mandatum hoc, o sacerdotes (Malach., II)*; maintenant donc, leur disait le Dieu d'Israël, prêtres et ministres de mes autels, écoutez-moi, et jugez-vous. Je vous avais établis dans mon Eglise pour l'édifier, et pour la sanctifier; je vous avais donné le soin du troupeau, afin que vous en fussiez les pasteurs : comme vos lèvres étaient les dépositaires de la science, vos œuvres devaient être la règle des mœurs et de la vraie piété. Cependant, infidèles aux obligations les plus étroites et les plus indispensables que je vous avais imposées, vous vous êtes écartés de la droite voie que vous enseigniez, et que vous deviez enseigner aux autres : vous vous êtes volontairement égarés; et, en vous égarant, vous en avez égaré plusieurs avec vous : *Vos autem recessistis de via, et scandalizastis plurimos in lege (Ibid.)*. De là, quelle suite ? Ah ! chrétiens, c'est ce que j'oserais encore moins penser de leur déclarer, si Dieu ne l'ajoutait pas : *Propter quod ego dedi vos contemptibiles, et humiles omnibus populis (Ibid.)*; c'est pourquoi, concluait le Seigneur, tout pasteurs des âmes et tout ministres que vous êtes de mes autels, je vous ai rendus vils et méprisables aux yeux de tous les peuples. Votre vie, ou plutôt les scandales de votre vie, vous ont dégradés dans leur estime, et vous êtes devenus l'objet de leur censure.

N'est-ce pas ainsi que tant de ministres du Dieu vivant éprouvent à la lettre la malheureuse destinée de ce sel de la terre à quoi Jésus-Christ les a comparés ? Car, qu'en fait-on de ce sel, reprenait le Sauveur du monde, quand il est une fois corrompu ? on le foule aux pieds : *Quod si sal evanuerit, ad nihilum valet, nisi ut conculcetur ab hominibus (Matth., V)*. En effet, par une juste punition de Dieu, qui ne veut pas que cette métaphore de l'Evangile soit une vaine figure, et qui permet que la prédiction de Malachie s'accomplisse visiblement, qu'y a-t-il dans le monde de plus méprisé qu'un prêtre scandaleux ? A Dieu ne plaise, mes chers auditeurs, que je prétende par là justifier le mépris que vous en faites, ni que je veuille autoriser les conséquences que vous avez coutume d'en tirer ! Quand je parle des scandales causés par les ministres du Seigneur, je vous en parle pour votre instruction, et non pas pour leur confusion, je vous en parle pour en arrêter les pernicieux effets ; je vous en parle, afin que ces scandales ne soient pas pour vous des tentations dangereuses, que vous n'en soyez pas troublés,

que le fondement même de votre foi n'en soit pas ébranlé, et que le libertinage ne s'en prévale pas : car, je sais jusqu'à quel point il s'en prévaut tous les jours ; je sais quelle impression la vie des ecclésiastiques scandaleux fait sur vos esprits ; je sais combien elle contribue à endurcir vos cœurs, et que leurs mauvais exemples, ou pour mieux dire, que vos raisonnements encore plus mauvais sur leurs mœurs et sur leurs exemples, sont un des plus grands obstacles du salut que vous ayez à surmonter.

Mais pour finir cet article important par la morale de notre évangile, malheur à vous, si vous vous faites un sujet de scandale, non plus absolument de Jésus-Christ, mais de Jésus-Christ dans la personne de ses ministres, tout indignes qu'ils peuvent être de leur ministère, puisque en ce sens il est encore vrai qu'heureux est l'homme qui ne sera point scandalisé de lui : *Et beatus qui non fuerit scandalizatus in me*. Malheur, si vous vous laissez entraîner à ce scandale, et si, tout contagieux qu'il est, vous ne savez pas vous garantir de sa malignité et de sa contagion. Pourquoi ? Parce que le Sauveur du monde, qui a si bien su prévoir tout et pourvoir à tout, vous a donné, pour le combattre et pour le vaincre, des préservatifs qui vous rendront éternellement excusables si vous n'en usez pas : car, premièrement, il vous a avertis que ce scandale arriverait, afin que vous n'en fussiez pas surpris ; secondement, il vous a lui-même marqué la conduite que vous avez à tenir quand ces ministres, assis sur la chaire de Moïse, manqueraient à vous donner l'édification qu'ils vous doivent. Il vous a dit qu'alors il fallait vous attacher à la pureté de leur doctrine, et non pas à la corruption de leurs mœurs, que vous seriez jugés sur les vérités qu'ils vous auraient annoncées, et non pas sur la vie qu'ils auraient menée ; que vous deviez les écouter, et non pas les imiter ; obéir à leurs ordres, et non pas faire selon leurs œuvres ; et qu'étant au reste ses ministres, qu'exerçant en son nom une puissance et une autorité légitime, malgré leurs désordres, ou vrais ou prétendus, il ne vous était point permis de les mépriser, parce que vos mépris retomberaient sur le Maître qui les a envoyés : *Qui vos spernit, me spernit (Luc. X)*.

Que dirai-je maintenant de ceux que j'ai appelés les forts dans la foi, parce qu'ils sont nés et qu'ils ont été élevés dans le sein de l'Eglise catholique ? Sont-ils excusables lorsqu'au lieu de seconder le zèle de tant de saints ouvriers, et de contribuer à ramener ceux de nos frères qui se trouvent encore malheureusement engagés dans l'erreur, ou à confirmer ceux dont la foi, même après leur conversion, est encore chancelante, ils ne servent, au contraire, par leurs exemples, qu'à les éloigner davantage de nous, ou qu'à les replonger dans leur premier aveuglement ? Car ce sont, mes chers auditeurs, avouons-le à notre honte, et profitons enfin une fois de la vue que Dieu nous en donne,

ce sont nos mauvais exemples qui empêchent le parfait retour de tant de gens que le malheur de leur naissance a séparés de notre communion, ou qui s'y sont nouvellement réunis. S'ils ont tant de peine ou à revenir ou à demeurer parmi nous, n'en cherchons point d'autres raisons que nos relâchements, que nos impiétés dans l'exercice même du culte que nous professons. S'ils nous voyaient aussi sincères et aussi fervents catholiques que notre devoir et le nom que nous portons nous obligent à l'être, ils le deviendraient eux-mêmes comme nous. Ce qui les fortifie dans leurs préjugés, c'est la monstrueuse opposition que nous leur donnons lieu d'observer entre nos actions et notre créance. Que pensent-ils et que peuvent-ils penser quand ils sont témoins de la manière dont nous assistons à l'auguste sacrifice du corps de Jésus-Christ? Cela seul n'est-il pas capable de détruire dans leurs esprits et dans leurs cœurs toutes les bonnes dispositions qu'ils pourraient avoir à en croire la réalité? cela seul (car c'est ainsi qu'ils s'en expliquent) ne les fait-il pas douter si nous la croyons bien nous-mêmes, et s'il ne leur est pas plus avantageux de ne la point croire du tout, que de se rendre coupables de telles profanations? Quelque zèle que nous fassions paraître pour l'entière extinction du schisme, ils ne sauraient se persuader que nous soyons bien convaincus de la présence de notre Dieu dans son adorable sacrement, tandis qu'ils voient eux-mêmes les scandaleuses irrévérences qui se commettent dans nos églises et à la face de nos autels. Ils tirent de là des preuves contre nous, dont ils sont d'autant plus touchés, qu'elles sont plus sensibles.

C'est donc à nous de faire cesser ce scandale, comme bien d'autres que l'hérésie, si vous voulez, avec malignité, mais peut-être avec vérité, nous a de tout temps reprochés : et voilà le grand secret pour achever dans nos frères l'œuvre de Dieu; voilà l'aimable violence que l'Évangile nous permet de leur faire, pour les forcer, si je l'ose dire, à rentrer promptement dans la maison de Dieu. Edifions-les par nos exemples : sans tant de discours, nous les convertirons. Montrons-leur par notre conduite qu'il y a, entre ce que nous croyons et ce que nous pratiquons, une pleine conformité : ils ne nous résisteront pas. Honorons notre foi par nos mœurs; honorons, par notre modestie et notre piété, le grand sacrifice de notre religion. Le seul motif que nous propose David, doit nous y engager : *Nequando dicant gentes : Ubi est Deus eorum (Ps. CXIII)* : de peur que les nations ne demandent, ou qu'elles n'aient sujet de demander : Où est leur Dieu? Et s'il est là où ils font profession de le reconnaître, comment ne l'y adorent-ils pas? ou même comment vont-ils tous les jours l'y déshonorer, l'y insulter, l'y outrager?

Enfin, que dirai-je de ceux qui, déclarés pour la piété et fidèles à en pratiquer les œuvres, y laissent d'ailleurs glisser et apercevoir des défauts dont les libertins se préva-

lent contre la piété même? Car le monde, quoique impie et libertin, veut que les serviteurs de Dieu soient irréprochables, il veut que leur vie soit à l'épreuve de la censure, et qu'il n'y ait rien dans leur conduite qui démente leur profession. S'ils ne répondent pas là-dessus à l'attente du monde, s'ils deviennent hommes comme les autres, et que leur piété ne soit pas exempte des faiblesses ordinaires; s'ils mêlent avec la dévotion le dérèglement de leurs passions, le raffinement de leurs vengeances, le faux zèle de leurs intérêts, les vices et les intrigues de leur ambition, la vivacité de leur humeur, l'intempérance de leur langue; si l'on voit un dévot délicat sur le point d'honneur, jaloux, avare, injuste, médisant, double et de mauvaise foi, n'est-ce pas un triomphe pour le libertinage, et comme un droit qui l'autorise? Je sais que le monde en censurant la dévotion, lui fait souvent injustice; mais c'est pour cela même, reprend saint Chrysostome, que ceux qui veulent servir Dieu en esprit et en vérité, doivent se rendre plus exacts et plus réguliers; qu'ils doivent se préserver avec plus de soin des moindres fautes; que, selon l'avertissement de saint Paul, ils doivent par là fermer la bouche aux impies. En sorte, disait cet apôtre aux premiers chrétiens, que nos ennemis n'aient rien à dire de nous; en sorte que le nom du Seigneur ne soit point blasphémé, ni son culte avili; en sorte que notre religion, ou que Dieu dans notre religion soit glorifié : *Ut is qui ex adverso est, vereatur, nihil habens malum dicere de nobis (Tit., II)*.

Concluons, mes chers auditeurs; et pour recueillir en deux mots tout le fruit de ces grandes vérités, mettons-nous en garde contre les scandales qu'on peut nous donner : mais ayons encore plus soin nous-mêmes de ne scandaliser jamais les autres. Disons tous les jours à Dieu, comme David : *Custodi me a scandalis operantium iniquitatem. (Ps. CXL.)* Préservez-moi, Seigneur, des hommes scandaleux; de ces pécheurs qui commettent ouvertement l'iniquité : mais ne soyons pas aussi nous-mêmes de ce nombre. Si notre prochain est pour nous une occasion de chute, observons les saintes règles que Jésus-Christ nous a prescrites; et n'épargnant ni l'œil, ni la main qui nous scandalise, arrachons l'un, et coupons l'autre; c'est à-dire, quelque violence qu'il nous en coûte, séparons-nous de ce que nous avons de plus cher, plutôt que de perdre notre âme; mais gardons-nous aussi d'engager le prochain dans la voie de perdition, parce qu'en le perdant avec nous, nous sommes doublement coupables et doublement enfants de colère. Et vous surtout que Dieu a distingués, qu'il a élevés dans le monde, appliquez-vous cette morale, et souvenez-vous que votre élévation même vous impose un devoir particulier et une obligation d'autant plus étroite d'édifier le monde, qu'il y a plus à craindre que vos exemples n'entraînent les faibles. Car, qui peut y résister, et où sont les âmes solides qui se roidissent et qui tiennent ferme contre ce torrent? Suivez-vous de cette



parole de Jésus-Christ : *Sic luceat lux vestra coram hominibus, ut videant opera vestra bona* (Matth., V). Faites que votre lumière brille aux yeux des hommes, afin que les hommes, édifiés de votre conduite et accoutumés à vous suivre, se trouvent réduits à l'heureuse nécessité de fuir le mal et à la nécessité encore plus heureuse de faire le bien. N'oubliez jamais que c'est à vous de purger le monde des scandales qui y règnent, et que Dieu pour cela vous a choisis et placés sur la tête des autres. Ah! Seigneur, que ne puis-je faire aujourd'hui, dans cet auditoire et dans cette cour, ce que feront les anges dans le dernier jugement ! Une des commissions que vous leur donnerez, sera de ramasser et de jeter hors de votre royaume tous les scandales qui s'y trouveront : *Et mittet angelos suos, et colligent de regno ejus omnia scandala* (Matth., XIII). Que ne puis-je les prévenir ! que ne puis-je par avance exécuter l'ordre qu'ils recevront alors de vous ! que ne puis-je dès maintenant, pour bannir tous les scandales, délivrer votre Eglise de tous les scandaleux ; non pas comme vos anges exterminateurs, en les réprouvant de votre part, mais comme prédicateur de votre Evangile, en les convertissant, en les sanctifiant ! Il ne tient qu'à vous, mes chers auditeurs, que mes vœux ne soient accomplis. Il y va de votre intérêt et de votre plus grand intérêt, puisqu'il y va de votre salut et du bonheur éternel que je vous souhaite, etc.

SERMON IV.

POUR LE TROISIÈME DIMANCHE DE L'AVENT.

Sur la fausse conscience.

Dixerunt ergo ei : Quis es ? ut responsum denuis his qui miserunt nos. Quid dicis de te ipso ? Ait : Ego vox clamantis in deserto : dirigite viam Domini.

Les Juifs, députés de la synagogue, dirent donc à Jean-Baptiste : Qui êtes-vous ? afin que nous puissions rendre réponse à ceux qui nous ont envoyés ? Que dites-vous de vous-même ? Je suis, répondit-il, la voix de celui qui crie dans le désert : Préparez la voie du Seigneur, et la rendez droite (S. Jean, chap. I).

Ce n'était pas une petite gloire à saint Jean d'avoir été choisi de Dieu pour préparer dans les esprits et dans les cœurs des hommes les voies du Messie, dont il annonçait la venue, et quand ce grand saint aurait entrepris de ramasser tous les éloges qui convenaient et à sa personne et à son ministère, il n'y aurait jamais mieux réussi qu'en laissant parler son humilité, qui lui rend aujourd'hui malgré lui-même ce témoignage si avantageux : *Ego vox clamantis* (Joan., I) : Je suis la voix de celui qui crie. Car pour être cette voix du précurseur, il fallait être non-seulement prophète, et plus que prophète, mais un ange sur la terre, puisque c'est de lui, suivant l'explication même du Sauveur du monde, que Dieu, par Malachie et en parlant à son Fils, avait dit autrefois : J'enverrai devant vous mon ange, qui vous préparera les voies : *Hic est enim de quo scriptum est : Ecce ego mitto angelum meum qui preparabit viam tuam ante te* (Matth., XI).

Quoique je ne sois ni ange ni prophète, Dieu veut, mes chers auditeurs, que je rende à Jésus-Christ le même office que saint Jean, et qu'à l'exemple de ce glorieux précurseur, je vous crie, non plus comme lui dans le désert, mais au milieu de la cour : *Dirigite viam Domini* (Joan., I). Chrétiens, qui m'écoutez, voici votre Dieu qui approche, disposez-vous à le recevoir ; et puisqu'il veut être prévenu, commencez dès maintenant à lui préparer dans vous-mêmes cette voie bienheureuse qui doit le conduire à vous et vous conduire à lui. C'est pour cela que Jean-Baptiste fut envoyé dans la Judée, et c'est pour cela même que je parais ici ; c'est, dis-je, pour vous apprendre quelle est cette voie du Seigneur si éloignée des voies du monde. Il est de la foi que c'est une voie sainte, et malheur à moi si je vous en donnais jamais une autre idée ! Mais il s'agit de savoir quelle est cette voie sainte, où nous devons marcher : il s'agit de connaître en même temps la voie qui lui est opposée, afin de nous en détourner. Et voilà ce que j'ai entrepris de vous montrer, après que nous aurons imploré le secours du ciel, en adressant à Marie la prière ordinaire : *Ave, Maria*.

Ne cherchons point hors de nous-mêmes l'éclaircissement des paroles de notre Evangile. Ces voies du Seigneur que nous devons préparer, ce sont nos consciences. Ces voies droites que nous devons suivre pour nous mettre en état de recevoir Jésus-Christ, ce sont nos consciences réglées selon la loi de Dieu. Ces voies obliques que nous sommes obligés de redresser, ce sont nos consciences perverses et corrompues par les fausses maximes du monde. Cette voie trompeuse dont les issues aboutissent à la mort, c'est la conscience aveugle et erronée que se fait le pécheur. Cette voie sûre et infallible qui conduit à la vie, c'est la conscience exacte et timorée que se fait l'homme chrétien. Tel est, mes chers auditeurs, tout le mystère de la prédication de saint Jean : *Dirigite viam Domini*.

Nos consciences sont nos voies, puisque c'est par elles que nous marchons, que nous avançons, ou que nous nous égarons. Ce sont les voies du Seigneur, puisque c'est par elles que nous cherchons le Seigneur et que nous le trouvons. Ces voies sont en nous, puisque nos consciences sont une partie de nous-mêmes et ce qu'il y a de plus intime dans nous-mêmes. C'est à nous à les préparer, puisque c'est pour cela, dit l'Ecriture, que Dieu nous a mis dans les mains de notre conseil. Jugez si le précurseur de Jésus-Christ n'avait donc pas de raison de dire aux Juifs : *Dirigite viam Domini* ; préparez la voie du Seigneur.

Or, pour vous aider à profiter d'une instruction si importante, mon dessein est de vous découvrir aujourd'hui le désordre de la fausse conscience, qui est cette voie réprouvée et directement opposée à la voie du Seigneur. Je veux, s'il m'est possible, vous en préserver, en vous montrant combien il est aisé de se faire dans le monde une fausse conscience ; combien il est dangereux, ou,

pour mieux dire, pernicieux d'agir selon les principes d'une fausse conscience; enfin, combien devant Dieu il est inutile d'apporter pour excuse de nos égarements une fausse conscience. Trois propositions dont je vous prie de bien comprendre l'ordre et la suite, parce qu'elles vont faire tout le partage de ce discours. Fausse conscience aisée à former, c'est la première partie. Fausse conscience dangereuse à suivre, c'est la seconde. Fausse conscience, excuse frivole pour se justifier devant Dieu, c'est la troisième. Dans le premier point je vous découvrirai la source et l'origine de la fausse conscience. Dans le second, je vous en ferai remarquer les pernicieux effets, et dans le dernier, je vous détromperai de l'erreur où vous pourriez être, que la fausse conscience dût vous servir un jour d'excuse devant le tribunal de Dieu. Le sujet mérite toute votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Si la loi de Dieu était la seule règle de nos actions, et s'il se pouvait faire que notre vie roulât uniquement sur le principe de cette première et essentielle loi dont Dieu est l'auteur, on pourrait dire, chrétiens, qu'il n'y aurait plus de pécheurs dans le monde, et que dès là nous serions tous non-seulement parfaits, mais impeccables. Nos erreurs, nos désordres, nos égarements dans la voie du salut, viennent de ce que, outre la loi de Dieu, il y a encore une autre règle, d'où dépend la droiture de nos actions, et que nous devons suivre; ou plutôt de ce que la loi de Dieu, qui est la règle générale de toutes les actions des hommes, nous doit être appliquée en particulier par une autre règle encore plus prochaine et plus immédiate, qui est la conscience. Car qu'est-ce que la conscience? le docteur angélique saint Thomas nous l'apprend en deux mots. C'est l'application que chacun se fait à soi-même de la loi de Dieu. Or, vous le savez, et il est impossible que l'expérience ne vous en ait convaincus: chacun se fait l'application de cette loi de Dieu, selon ses vues, selon ses lumières, selon le caractère de son esprit; je dis plus, selon les mouvements secrets et la disposition présente de son cœur. D'où il arrive que cette loi divine mal appliquée, bien loin d'être toujours dans la pratique une règle sûre pour nous, soit du bien que nous devons faire, soit du mal que nous devons éviter, contre l'intention de Dieu même nous sert très-souvent d'une fausse règle, dont nous abusons et dont nous nous autorisons, tantôt pour commettre le mal, tantôt pour manquer aux obligations les plus inviolables de faire le bien. Entrez, s'il vous plaît, dans ma pensée, et tâchez d'approfondir avec moi ce mystère important.

Il est vrai, chrétiens, la loi de Dieu, absolument considérée, est en elle-même et par rapport à Dieu, qui est son principe, une loi simple et uniforme, une loi invariable et inaltérable, une loi, comme parle le prophète royal, sainte et irrépréhensible: *Lex Domini immaculata* (Ps. XVIII). Mais la loi

de Dieu entendue par l'homme, expliquée par l'homme, tournée selon l'esprit de l'homme, enfin réduite à la conscience de l'homme, y prend autant de formes différentes qu'il y a de différents esprits et de consciences différentes; s'y trouve aussi sujette au changement que le même homme qui l'observe ou qui se pique de l'observer, est lui-même, par son inconstance naturelle, sujet à changer; le dirai-je? y devient aussi susceptible, non-seulement d'imperfection, mais de corruption, que nous le sommes nous-mêmes dans l'abus que nous en faisons, lors même que nous croyons nous conduire et agir par elle. C'est la loi de Dieu, j'en conviens; mais celui-ci l'interprète d'une façon, celui-là de l'autre; et par là elle n'a plus dans nous ce caractère de simplicité et d'uniformité. C'est la loi de Dieu: mais selon les divers états où nous nous trouvons, nous la resserrons aujourd'hui, et demain nous l'élargissons; aujourd'hui nous la prenons dans toute sa rigueur, et demain nous y apportons des adoucissements; et par là elle n'a plus à notre égard de stabilité. C'est la loi de Dieu, mais par nos vains raisonnements, nous l'accommodons à nos opinions, à nos inclinations mauvaises et dépravées; et par là nous faisons qu'elle dégénère de sa pureté et de sa sainteté. En un mot, toute loi de Dieu qu'elle est, par l'intime liaison qu'il y a entre elle et la conscience des hommes, elle ne laisse pas en ce sens d'être mêlée et confondue avec leur iniquité. Parlons encore plus clairement dans un sujet qui ne peut être assez développé.

De quelque manière que l'on vive dans le monde, chacun s'y fait une conscience, et j'avoue qu'il est nécessaire de s'en former une; car, comme dit fort bien le grand apôtre, tout ce qui ne se fait pas selon la conscience est péché: *Omne quod non est ex fide, peccatum est* (Rom., XIV). Or, par ce terme, *fide*, saint Paul entendait la conscience et non pas simplement la foi; ou, si vous voulez, il réduisait la foi pratique à la conscience. Tel est le sentiment des Pères, et la suite même du passage le montre évidemment; c'est-à-dire qu'il faut une conscience pour ne pas pécher, et que quiconque agit sans conscience ou agit contre sa conscience, quoi qu'il fasse, fit-il même le bien, pèche en le faisant. Mais il ne s'ensuit pas de là que, par la raison des contraires, tout ce qui est selon la conscience soit exempt de péché; car voici, mes chers auditeurs, le secret que je vous apprends, et que vous ne pouvez ignorer sans ignorer votre religion: comme toute conscience n'est pas droite, tout ce qui est selon la conscience n'est pas toujours droit. Je m'explique. Comme il y a des consciences de mauvaise foi, des consciences corrompues, des consciences, pour me servir du terme de l'Écriture, cautérisées: *Cauteriatam habentium conscientiam* (I Tim., IV), c'est-à-dire des consciences noircies de crimes, et dont le fond n'est que péché; ce qui se fait selon ces consciences ne peut pas être meilleur, ni avoir d'autres qualités que ces

consciences mêmes. On peut donc agir selon la conscience, et néanmoins pécher ; et ce qui est bien plus étonnant, on peut pécher en cela même, et pour cela même qu'on agit selon sa conscience, parce qu'il y a certaines consciences selon lesquelles il n'est jamais permis d'agir, et qui, infectées du péché, ne peuvent enfanter que le péché. On peut en se formant une conscience se damner et se perdre, parce qu'il y a des espèces de consciences qui, de la manière dont elles sont formées, ne peuvent aboutir qu'à la perdition, et sont des sources infaillibles de damnation.

Or, je prétends, et c'est ici, chrétienne compagnie, où tous les intérêts de votre salut vous engagent à m'écouter ; je prétends qu'il est très-aisé de se faire dans le monde de semblables consciences. Je prétends que plus vos conditions sont élevées, plus il est difficile que vos consciences ne soient pas du caractère que je viens de marquer. Je prétends que ces sortes de consciences se forment encore plus aisément dans certains états qui composent et qui distinguent le monde particulier où vous vivez. Pourrez-vous être persuadés de ces vérités, et ne rentrer pas dans vous-mêmes, pour reconnaître devant Dieu la part que vous avez à ce désordre ?

J'ai dit qu'il était aisé de se faire dans le monde une fausse conscience. Pourquoi ? En voici les deux grands principes. Parce qu'il n'est rien de plus aisé, ni de plus naturel, que de se faire une conscience, ou selon ses désirs, ou selon ses intérêts : or, l'un et l'autre est évidemment ce que j'appelle conscience déréglée et erronée. Appliquez-vous et vous en allez convenir. Conscience déréglée, par la raison seule qu'on se la forme selon ses désirs. La preuve qu'en apporte saint Augustin ne souffre pas de réplique. C'est que dans l'ordre des choses, qui est l'ordre de Dieu, ce sont les désirs qui doivent être selon la conscience et non pas la conscience selon les désirs. Cependant, mes frères, dit ce saint docteur, voilà l'illusion et l'iniquité à laquelle, si nous n'y prenons garde, nous sommes sujets. Au lieu de régler nos désirs par nos consciences, nous nous faisons des consciences de nos désirs, et parce que c'est sur nos désirs que nos consciences sont fondées, qu'arrive-t-il ? Suivez la pensée de saint Augustin : tout ce que nous voulons, à mesure que nous le voulons, nous devient et nous paraît bon : *Quodcumque volumus, bonum est (August.)*. Peut-être ne nous paraissait-il d'abord qu'agréable, qu'utile, que commode : mais parce que nous le voulons, à force de l'envisager comme agréable, comme utile ou commode, nous nous le figurons permis, nous le prétendons innocent, nous nous persuadons qu'il est honnête, et par un progrès d'erreur dont on ne voit que trop d'exemples, nous allons jusqu'à croire qu'il est saint : *Et quodcumque placet, sanctum est. (Idem.)* D'où vient cela ? De l'ascendant malheureux que notre cœur prend insensiblement sur notre esprit, pour nous faire juger des choses, non pas selon ce qu'elles sont, mais selon ce que nous voulons ou que nous

voudrions qu'elles fussent, comme s'il dépendait de nous qu'elles fussent à notre gré bonnes ou mauvaises, et que notre volonté eût en effet ce pouvoir de leur donner la forme qu'il lui plaît : car c'est proprement ce que saint Augustin a voulu nous faire entendre par cette expression : *Quodcumque placet, sanctum est*. Ce que nous voulons, quoique faux, quoique injuste, quoique damnable, pour le vouloir trop et à force de le vouloir est pour nous vérité, est pour nous justice, est pour nous mérite et vertu. Que chacun s'examine sans se faire grâce : entre ceux qui m'écoutent, peut-être y en aura-t-il peu qui osent se porter témoignage que ce reproche ne les regarde pas.

Et voilà pourquoi le psalmiste, parlant des erreurs pernicieuses et des maximes détestables qui se répandent parmi les hommes, et dont se forment peu à peu les consciences des pécheurs et des impies, ne manquait jamais d'ajouter que le pécheur et l'impie concevait ces erreurs dans son cœur, qu'il les établissait dans son cœur, que son cœur était la source d'où elles procédaient, et que c'était dans son cœur qu'il avait coutume de se dire à soi-même tout ce qui était propre à le confirmer dans son péché et dans son impiété : *Dixit in corde suo (Ps. XLIX)*.

S'il avait écouté sa raison, sa raison lui aurait dit tout le contraire. S'il avait consulté sa foi, sa foi, de concert en ceci avec sa raison, lui aurait répondu : Tu te trompes. Il y a une loi qui te défend sous peine de mort, l'action que tu vas faire sans scrupule. Il y a un tribunal suprême, où tu seras jugé selon cette loi. Il y a un Dieu, et entre les attributs de Dieu, le plus inséparable de son être, est sa providence, et une partie de cette providence est la justice rigoureuse avec laquelle il punira ton crime. C'est ce que la religion, soutenue de la raison même, lui aurait fait entendre, tout impie qu'il est. Mais parce qu'il n'en a voulu croire que son cœur, son cœur, déterminé à le séduire, lui a tenu un langage tout opposé. Son cœur lui a dit qu'en tel et tel cas sa raison ne lui imposait point une si étroite ni une si dure obligation. Son cœur lui a dit que sa religion ne faisait pas dépendre de si peu de chose un mal aussi grand que la réprobation. Son cœur lui a dit que sa foi serait une foi outrée, si elle poussait jusque-là les vengeances de Dieu, et de tout cela il s'est fait une conscience.

Or qu'y a-t-il, encore une fois, de plus aisé que de se la faire ainsi selon son cœur ? Donnez-moi un homme dont le cœur soit dominé par une passion : tandis qu'elle le domine, quel penchant n'a-t-il pas à opiner, à décider, à conclure suivant le mouvement de cette passion dont il est esclave ? Quelle détermination ne se sent-il pas à trouver juste et raisonnable tout ce qui la favorise, et à rejeter tout ce qui l'en devrait guérir ? Prenons de toutes les passions la plus connue et la plus ordinaire. On a dans le monde un attachement criminel, et on veut l'accorder avec la conscience : que ne fait-on pas

pour cela? s'il s'agit de régler des commerces, de retrancher des libertés, de quitter et de fuir des occasions qui entretiennent le désordre de cette honteuse passion; du moment que le cœur en est possédé, combien de raisons fausses, mais spécieuses, ne suggère-t-elle pas à l'esprit pour étendre là-dessus les bornes de la conscience, pour secouer le joug du précepte, pour en adoucir la rigueur; pour contester le droit, quoique évident; pour ne pas convenir des faits, quoique visibles? Par exemple, pour ne pas convenir du scandale, quoiqu'il soit réel, et peut-être même public; pour soutenir que l'occasion n'est ni prochaine, ni volontaire, quoiqu'elle soit l'un et l'autre. pour faire valoir de vains prétextes, des impossibilités apparentes de sortir de l'engagement où l'on est; pour justifier ou pour colorer les délais opiniâtres qu'on y apporte. De la manière qu'est fait l'homme, quand sa passion est d'un côté, et son devoir de l'autre; ou plutôt, quand son cœur a pris parti, quel miracle ne serait-ce pas, s'il conservait dans cet état une conscience pure et saine, je dis pure et saine d'erreurs?

Mais s'il est aisé de se faire une fausse conscience en se la formant selon ses désirs, beaucoup plus l'est-il encore en se la formant selon ses intérêts, et c'est ici où je vous prie de renouveler votre attention. Car, comme raisonne fort bien saint Chrysostome, c'est particulièrement l'intérêt qui excite les désirs, et qui leur donne cette vivacité si propre à aveugler l'homme dans les voies du salut. En effet, mes chers auditeurs, pourquoi se fait-on dans le monde des consciences erronées, sinon parce qu'on a dans le monde des intérêts à sauver, et auxquels, quoi qu'il en puisse être, on n'est pas résolu de renoncer? Et pourquoi tous les jours en mille choses que la loi de Dieu défend, étouffe-t-on les remords de la conscience les plus vifs, sinon parce qu'il n'y en a point de si vifs que la cupidité, encore plus vive, et l'intérêt, plus fort que la conscience, n'aient le pouvoir d'étouffer? On nous l'a dit cent fois, et malgré nous-mêmes peut-être l'avons-nous reconnu, dès qu'il ne s'agit point de l'intérêt, il ne nous coûte rien d'avoir une conscience droite, ni d'être réguliers et même sévères en ce qui regarde les obligations de la conscience. Notre intérêt cessant ou mis à part, ces obligations de conscience n'ont rien d'onéreux que nous n'approuvions, et même que nous négoutions. Nous en jugeons sainement, nous en parlons éloquemment, nous en faisons aux autres des leçons, nous en poussons l'exactitude jusqu'à la plus rigide perfection, et nous témoignons sur ce point de l'horreur pour tout ce qui n'est pas conforme à la pureté de nos principes. Mais est-il question de notre intérêt? se présente-t-il une occasion où, par malheur, l'intérêt et cette pureté de principes ne se trouvent pas d'accord ensemble? vous savez chrétiens, combien nous sommes ingénieux à nous tromper. Dès là nos lumières s'affaiblissent; dès là notre sévérité se dément: dès là

nous ne voyons plus les choses avec cet œil simple, cet œil épuré de la corruption du siècle. Parce qu'il y va de notre intérêt, ces opinions qui, jusqu'alors nous avaient paru relâchées, ne nous semblent plus si larges, et les examinant de plus près, nous y découvrons du bon sens. Ces probabilités, dont le seul nom nous choquait et nous scandalisait, dans le cas de notre intérêt ne nous paraissent plus si odieuses. Ce que nous condamnions auparavant comme injuste et insoutenable, à la vue de notre intérêt, change de face, et nous paraît plein d'équité. Ce que nous blâmions dans les autres commence à être légitime et excusable pour nous. Peut-être ne laissons-nous pas de disputer un peu avec nous-mêmes, mais enfin nous nous rendons, et cet intérêt dont nous ne voulons pas nous dépouiller, par une vertu biensurprenante, fait prendre à nos consciences tel biais et tel pli qu'il nous plaît de leur donner.

En quoi avons-nous communément la conscience exacte, et sur quoi sommes-nous sévères dans nos maximes? Confessons-le de bonne foi, sur ce qui n'est pas de notre intérêt, sur ce qui touche les devoirs des autres, sur ce qui n'a nul rapport à nous; c'est-à-dire, que chacun pour son prochain est consciencieux jusqu'à la sévérité. Pourquoi? Parce qu'on n'a jamais d'intérêt à être relâché pour autrui, et qu'on a plutôt intérêt à ne l'être pas; parce qu'on se fait, même aux dépens d'autrui, un honneur et un intérêt de cette sévérité. Mais en même temps, par un aveuglement grossier dont il y a peu d'âmes fidèles qui sachent bien se garantir, chacun n'est consciencieux pour soi qu'autant que la nécessité de ses affaires, qu'autant que l'avancement de sa fortune, qu'autant que le succès de ses entreprises, en un mot qu'autant que son intérêt le peut souffrir; et de là vient que l'erreur et l'iniquité sont aujourd'hui si répandues dans les consciences des hommes. Ecoutez un laïque discourir sur les points de conscience qui concernent les ecclésiastiques; c'est un oracle qui parle, et rien n'approche de ses lumières. Mais voyez comment il raisonne pour lui-même, ou plutôt jugez-en par ses actions: à peine lui trouverez-vous souvent de la conscience, et cet oracle prétendu vous fera pitié.

Voulez-vous, chrétiens, que je vous fasse sentir cette vérité? elle est trop importante pour ne la pas mettre dans tout son jour. Appliquez-vous à ma supposition. Que je ramasse dans ce discours tout ce qu'enseignent les théologiens, je dis les théologiens les plus modérés et les plus éloignés de porter les choses jusqu'à l'excès d'une indiscrète sévérité; je dis même, si vous voulez, les plus commodes et les plus soupçonnés, soit avec sujet, soit sans sujet, de pencher vers le relâchement: que je ramasse, dis-je, tout ce qu'ils enseignent et qu'ils soutiennent être d'une étroite obligation de conscience, et à quoi néanmoins la conscience souvent des plus zélés contre eux et contre

leur morale n'est pas dans la disposition de se soumettre; tout commodes qu'on les prétend, que je rapporte ici sans y rien ajouter, et dans les termes les plus simples, leurs décisions sur certains chefs qui touchent les intérêts des hommes, et que j'en fasse l'application à tel qui se pique le plus d'une conscience timorée: il y en a peu de cette assemblée que je ne confonde, et peut-être intérieurement que je ne révolte. Que je remontre, par exemple, à un bénéficiaire, jusqu'où va la sévérité de ces théologiens indulgents, sur cinq ou six articles essentiels dont je veux bien lui épargner le détail: pour peu qu'il ait de sincérité et de droiture, il s'humiliera devant Dieu, et reconnaitra qu'il est encore bien éloigné de cette exactitude dont il se flattait; mais pour peu que la vérité le blesse, il s'offensera de celle-ci. Si je ne m'adressais qu'à lui, tous les autres qui m'écoutent, n'y étant point intéressés, loueraient mon zèle et s'écrieraient que j'ai raison. Mais que j'étende l'induction jusqu'à leurs personnes et à leur état; que je passe du bénéficiaire au financier, du financier au magistrat, du magistrat au marchand et à l'artisan; qu'avec la sainte liberté de la chaire, je marque à chacun en particulier en quoi devrait consister pour lui la sévérité de la morale chrétienne, s'il voulait l'embrasser de bonne foi, et que je le convainque, comme il me serait aisé, que c'est sur cela même qu'il donne dans les plus grands relâchements, dont il ne s'aperçoit pas, et à quoi il ne pense pas; que je les lui fasse connaître, et que, sans nul ménagement, je les lui mette devant les yeux: oui, je le répète, peu s'en faudra que tout mon auditoire ne s'élève contre moi. Et pourquoi? Ah! chrétiens, c'est ici la contradiction. Nous voulons une morale étroite en spéculation et non en pratique; une morale étroite, mais qui ne nous oblige à rien, qui ne nous incommode en rien, qui ne nous contraigne sur rien; une morale étroite selon notre goût, selon nos idées, selon notre humeur, selon nos intérêts; une morale étroite pour les autres et non pas pour nous; une morale étroite qui nous laisse la liberté de juger, de parler, de railler, de censurer; en un mot, une morale étroite qui ne le soit pas; et de là vient que ce prétendu zèle de morale étroite n'empêche pas que dans le monde, et dans le monde même chrétien, on ne se forme tous les jours de fausses consciences.

Mais j'ai dit, et je le redis, que ce sont surtout les grands qui se trouvent plus exposés au malheur de la fausse conscience; et le devoir de mon ministère, le zèle que Dieu m'inspire pour leur salut, ne me permet pas de leur taire une vérité aussi essentielle que celle-là. Plus exposés, comme grands, au malheur de la fausse conscience: pourquoi? Par mille raisons évidentes qu'ils ne sauraient trop méditer. C'est qu'étant grands et élevés, ils ont des intérêts plus difficiles à accorder avec la loi de Dieu, et par conséquent plus sujets à devenir la matière

et le fond d'une conscience erronée: car ne sont-ce pas les intérêts des grands qui font que, dans leurs entreprises et dans leurs desseins, Dieu est rarement consulté; que chez eux le ressort de la conscience est si souvent affaibli par celui de la politique; ou plutôt que la politique est presque toujours la règle de leurs plus importantes actions, pendant que la conscience n'est écoutée ni ne décide que sur les moindres; que ce qui s'appelle leur intérêt n'est presque jamais pesé dans la balance de ce jugement redoutable, où eux-mêmes néanmoins ils doivent l'être un jour; comme si leur intérêt était quelque chose pour eux de plus privilégié qu'eux-mêmes; comme si la politique des hommes pouvait prescrire contre le droit de Dieu; comme si la conscience n'était un lien que pour les âmes vulgaires. Plus exposés, comme grands, au malheur de la fausse conscience: pourquoi? C'est que tout ce qui les environne contribue à la former en eux. Rien, dit saint Bernard, n'est plus propre à séduire une conscience, que les applaudissements, que les louanges, que les complaisances éternelles, que de n'être jamais contredit, que d'être toujours sûr de trouver des approbateurs; or tel est le funeste sort de ceux que Dieu élève dans le monde. Plus exposés, comme grands, par la fatalité de leur état, au malheur de la fausse conscience: pourquoi? Parce que souvent ils sont servis par des hommes dont l'intérêt capital est de les tromper; des hommes, dont toutes les vues sont peut-être fondées sur l'aveuglement de la conscience de leurs maîtres; des hommes qui seraient désolés si leurs maîtres avaient une conscience plus exacte; par conséquent des hommes dont tout le soin est de jeter dans l'illusion ces maîtres de qui ils ont la confiance, et de les y entretenir, soit par les conseils qu'ils leur donnent, soit par les sentiments qu'ils leur inspirent.

J'ai dit même plus en particulier, que dans le monde où vous vivez, qui est la cour, le désordre de la fausse conscience était encore bien plus commun et bien plus difficile à éviter; et je suis certain que vous en tomberez vous-mêmes d'accord avec moi; car c'est à la cour où les passions dominent, où les désirs sont plus ardents, où les intérêts sont plus vifs; et, par une conséquence infaillible, où s'aveuglent plus aisément et se pervertissent les consciences mêmes les plus éclairées et les plus droites. C'est à la cour où cette divinité du monde, je veux dire la fortune, exerce sur les esprits des hommes, et ensuite sur leurs consciences, un empire plus absolu. C'est là où la vue de se maintenir, où l'impatience de s'élever, où l'entêtement de se pousser, où la crainte de déplaire, où l'envie de se rendre agréable, forment des consciences qui passeraient partout ailleurs pour monstrueuses; mais qui, se trouvant là autorisées par l'usage et la coutume, semblent y avoir acquis un droit de possession et de prescription. A force de vivre à la cour, sans autre raison que d'y avoir vécu, on se trouve rempli de ses er-

reurs. Quelque droiture de conscience qu'on y eût apportée, à force d'en respirer l'air et d'en écouter le langage, on s'accoutume à l'iniquité, on n'a plus tant d'horreur du vice ; et après l'avoir longtemps blâmé, mille fois condamné, on le regarde enfin d'un œil plus favorable, on le souffre, on l'excuse ; c'est-à-dire qu'on se fait, sans le remarquer, une conscience nouvelle, et que, par un progrès insensible, de chrétien qu'on était on devient peu à peu tout mondain et presque païen.

Vous diriez, et il semble en effet qu'il y ait pour la cour d'autres principes de religion que pour le reste du monde ; et que le courtisan ait un titre pour se faire une conscience différente en espèce et en qualité de celle des autres hommes. Car telle est l'idée qu'on en a si bien confirmée, ou plutôt si malheureusement justifiée par l'expérience. Voici, dis-je, ce qu'on en pense et ce qu'on en dit tous les jours : que quand il s'agit de la conscience d'un homme de cour, on a toujours raison de s'en défier et de n'y compter pas plus que sur son désintéressement. Cependant, mes chers auditeurs, saint Paul nous assure qu'il n'y a qu'un Dieu et une foi, et malheur à celui qui, le divisant ce seul Dieu, le représentera à la cour moins ennemi des dérèglements des hommes, que hors de la cour ; ou qui, partageant cette foi, la supposera plus indulgente pour une condition que pour l'autre. Anathème ! mes frères, disait le grand Apôtre, à quiconque vous prêchera un autre Evangile que celui que je vous ai prêché. Fût-ce un ange descendu du ciel qui vous l'annonçât cet Evangile différent du mien, tenez-le pour séducteur et pour imposteur. Ainsi, chrétiens, anathème à quiconque vous dira jamais qu'il y ait pour vous d'autres lois de conscience, que ces mêmes lois sur lesquelles les derniers des hommes doivent être jugés de Dieu ; et anathème à quiconque ne vous dira pas que ces lois générales sont pour vous d'autant plus terribles, que vous avez plus de penchant à vous en émanciper, et que vous êtes à la cour dans un plus évident péril de les violer.

Reprenons et concluons : désirs et intérêts des hommes, sources maudites de toutes les fausses consciences dont le monde est plein. Désirs et intérêts des hommes, qui faisaient tirer à David cette triste conséquence, dont il n'exceptait nulle condition : *Omnes declinaverunt (Ps. XLII)* : tous se sont égarés ; tous ont marché dans la voie du mensonge et de l'erreur ; tous ont eu des consciences corrompues, et même des consciences abominables : *Corrupti sunt et abominabiles facti sunt (Ibid.)*. Pourquoi ? Parce que tous ont été passionnés et intéressés. O mon Dieu, faites-nous bien comprendre cette vérité, et qu'elle demeure pour jamais profondément gravée dans nos esprits. Puisqu'il est vrai que ce sont nos désirs qui nous aveuglent, ne nous livrez pas aux désirs de nos cœurs ; puisque ce sont nos intérêts qui nous pervertissent, ne permettez pas que ces intérêts nous dominent. Donnez-nous, Seigneur, des

cœurs droits qui, soumis à la raison, tiennent en bride toutes nos passions : donnez-nous des âmes généreuses et supérieures à tous les intérêts du monde. Par là nos consciences, qui sont nos voies, seront redressées ; et par là nous accomplirons la parole du précurseur de Jésus-Christ. *Dirigite viam Domini*. Mais autant qu'il est aisé de se faire dans le monde une fausse conscience, autant est-il dangereux de s'y livrer et de la suivre ; c'est le sujet de la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Toute erreur est dangereuse, surtout en matière de mœurs ; mais il n'y en a point de plus préjudiciable ni de plus pernicieuse dans ses suites, que celle qui s'attache au principe et à la règle même des mœurs, qui est la conscience. Votre œil, disait le Fils de Dieu dans l'Evangile, est la lumière de votre corps ; si votre œil est pur, tout votre corps sera éclairé ; mais s'il ne l'est pas, tout votre corps sera dans les ténèbres. Prenez donc bien garde, ajoutait le Sauveur du monde, que la lumière qui est en vous, ne soit elle-même que ténèbres : *Vide ergo ne lumen quod in te est, tenebræ sint (Luc., II)*. Or, l'œil dont parlait Jésus-Christ, dans le sens littéral de ce passage, n'est rien autre chose que la conscience qui nous éclaire, qui nous dirige et qui nous fait agir. Si la conscience, selon laquelle nous agissons, est pure et sans mélange d'erreur, c'est une lumière qui se répand sur tout le corps de nos actions ; ou pour mieux dire, toutes nos actions sont des actions de lumière ; et pour user encore du terme de l'Apôtre, ce sont des fruits de lumière : *Fructus lucis (Ephes., V)*. Tout ce que nous faisons est saint, louable, digne de Dieu. Au contraire, si la conscience, qui est le flambeau et la lumière de notre âme, vient à se changer en ténèbres par les erreurs grossières dont nous nous laissons préoccuper, c'est alors que toutes nos actions deviennent des œuvres de ténèbres, et qu'on peut bien nous appliquer ce reproche de Jésus-Christ : *Si lumen quod in te est, tenebræ sunt, ipse tenebræ quantæ erunt (Matth., VI)* ? Eh ! mon frère, si ce qui devait être votre lumière n'est que ténèbres, que sera-ce de vos ténèbres mêmes ? c'est-à-dire si ce que vous appelez votre conscience, et que vous croyez une conscience droite, n'est qu'illusion, que désordre, qu'iniquité, que sera-ce de ce que votre conscience même condamne et réprouve ? que sera-ce de ce que vous reconnaissez vous-même pour iniquité et pour désordre ?

Voilà, mes chers auditeurs, l'écueil que nous avons à éviter ; car de là s'ensuivent des maux d'autant plus affligeants et plus étonnants qu'à force de s'y accoutumer on ne s'en étonne plus et l'on ne s'en afflige plus. Ecoutez-en le détail ; peut-être en serez-vous touchés. Il s'ensuit de là qu'avec une fausse conscience, il n'y a point de mal qu'on ne commette. Il s'ensuit de là, qu'avec une fausse conscience, on commet le mal hardiment et tranquillement. Enfin il s'ensuit de là, qu'avec une fausse conscience on

commet le mal sans ressource et sans nulle espérance de remède. Malheurs dont il faut aujourd'hui nous préserver, si nous ne voulons pas exposer notre âme à une perte irréparable et à une éternelle damnation.

Non, chrétiens, avec une fausse conscience, il n'y a point de mal qu'on ne fasse : dites-moi celui qu'on ne fait pas ; et par là vous comprendrez mieux la vérité de ma proposition. Pour vous la faire toucher au doigt, je vous demande jusqu'où ne va pas le dérèglement d'une conscience aveugle et présomptueuse ? Du moment qu'elle s'est érigée en conscience, dites-moi les crimes qu'elle n'excuse pas et qu'elle ne colore pas ? Quand, par exemple, l'ambition s'est fait une conscience de ses maximes pour parvenir à ses fins, dites-moi les devoirs qu'elle ne viole pas, les sentiments d'humanité qu'elle n'étouffe pas ; les lois de probité, d'équité, de fidélité qu'elle ne renverse pas ? Conscience tant qu'il vous plaira, corrompue qu'elle est par l'ambition, dites-moi les malignes jalousies qu'elle n'inspire pas, les damnables intrigues qu'elle n'entretient pas, les fourberies, les trahisons dont, s'il est nécessaire, elle ne s'aide pas ? Quand la conscience est de concert avec la cupidité et l'envie d'avoir, dites-moi les injustices qu'elle ne permet pas, les usures qu'elle ne favorise pas, les simonies qu'elle ne pallie pas ; les vexations, les violences, les mauvais procès, les chicanes qu'elle ne justifie pas ? Quand la conscience est formée par l'animosité et la haine, dites-moi les ressentiments, les aigreurs qu'elle n'autorise pas, les vengeances qu'elle n'appuie pas, les divisions scandaleuses, les inimitiés qu'elle ne fomente pas, les fiertés, les duretés qu'elle n'approuve pas ? Non, encore une fois, rien ne l'arrête ; pervertie qu'elle est d'une part, et néanmoins conscience de l'autre, elle ose tout, elle entreprend tout, elle se porte à tout. Elle couvre la multitude des péchés, et des péchés les plus énormes, non pas, comme la charité, en les effaçant, mais en les tolérant, en les soutenant, en les défendant.

Avec une fausse conscience que ne firent pas les Juifs ? ils crucifièrent le Saint des saints, ils mirent à mort Jésus-Christ. Voilà jusqu'où pouvait aller la fausse conscience des hommes, et voilà jusqu'où s'est portée la fausse conscience d'un peuple, qui d'ailleurs se piquait et se glorifiait d'avoir de la religion. Du plus horrible de tous les crimes, qui était le déicide, il s'est fait une religion ; et, par le même principe, on commet tous les jours dans le monde, quoique sans effusion de sang, les plus cruels homicides. C'est-à-dire avec une fausse conscience, on égorge son prochain, on lui porte en secret des coups mortels, on lui ôte l'honneur qui lui est plus cher que la vie, on détruit sa réputation, on ruine par de mauvais offices sa fortune et son crédit. Ne vous offensez pas de la comparaison des Juifs ; elle n'a que trop de fondement. En effet, avec une fausse conscience, les Juifs n'appréhendèrent point d'être souillés du sang du juste, qu'ils de-

mandèrent à Pilate ; quoiqu'en même temps, scrupuleux et superstitieux, ils refusassent d'entrer chez Pilate même, parce qu'il était gentil, et qu'ils craignaient de devenir impurs et de se mettre hors d'état de manger la Pâque. Et par un abus tout semblable et si commun aujourd'hui dans le monde, avec une fausse conscience on avale le chameau et on le digère, tandis qu'on craint d'avaler le moucheron. C'est-à-dire avec une fausse conscience, on s'abandonne aux plus violentes et aux plus ardentes passions, on se satisfait, on se venge, on s'empare du bien d'autrui, on le retient injustement, on dévore la veuve et l'orphelin, on dépouille le pauvre et le faible, tandis qu'à l'exemple des pharisiens, on se fait des crimes de certains points très-peu importants. On est exact et régulier comme eux, jusqu'au scrupule, sur de légères observances qui ne regardent que les dehors de la religion, pendant que l'on se moque et que l'on se joue de ce qu'il y a, dans la religion et dans la loi de Dieu, de plus grand et de plus indispensable, savoir, la justice, la miséricorde et la foi.

Qu'est-ce que la fausse conscience ? un abîme, dit saint Bernard, mais un abîme inépuisable de péchés : *Conscientia quasi abissus multæ* (S. Bernard.). Une mer profonde et affreuse, dont on peut bien dire que c'est là où se trouvent des reptiles sans nombre : *Mare magnum ac spatiosum, illic reptilia, quorum non est numerus* (Ps. CIII).

Pourquoi des reptiles ? Parce que de même, dit ce Père, que le reptile s'insinue et se coule subtilement, aussi le péché se glisse-t-il comme imperceptiblement dans une conscience, où la passion et l'erreur lui donnent entrée. Et pourquoi des reptiles sans nombre ? Parce que de même que la mer, par une prodigieuse fécondité, est abondante en reptiles, dont elle produit des espèces innombrables, et de chaque espèce un nombre infini ; aussi la conscience erronée est-elle féconde en toutes sortes de péchés, qui naissent d'elle, et qui se multiplient en elle.

Car c'est là, poursuit saint Bernard, où s'engendrent les monstres : *Illic reptilia*. C'est dans la fausse conscience où se couvent les envies, les aversions noires et pleines de venin ; là, où se forment les médisances raffinées, les calomnies enveloppées, les intentions de nuire, les perfidies déguisées, et par une maudite politique artificieusement dissimulée ; là, où croissent et se nourrissent les désirs charnels, suivis de consentements volontaires, que l'on ne discerne pas ; les attachements secrets, mais criminels, dont on ne se défie pas ; les passions naissantes, mais bientôt dominantes, auxquelles on ne résiste pas ; là, où se cache l'orgueil sous le masque de l'humilité, l'hypocrisie sous le voile de la piété, la sensualité la plus dangereuse sous les apparences de l'honnêteté ; là, où les vices s'amassent en foule, parce que c'est là qu'ils sont comme dans leur centre et dans leur élément : *Illic reptilia, quorum non est numerus*. A quoi n'est-on pas exposé, et de quoi n'est-on pas ca-

pable, en suivant une conscience aveuglée par le péché?

N'en demeurons pas là : j'ajoute qu'avec une fausse conscience, on commet le mal hardiment et tranquillement. Hardiment, parce qu'on n'y trouve dans soi-même nulle opposition ; tranquillement, parce qu'on n'en ressent aucun trouble ; la conscience, dit saint Augustin, étant alors d'intelligence avec le pécheur, et le pécheur dans cet état, ayant fait comme un pacte avec sa conscience, qui le met enfin dans la funeste possession de pécher et d'avoir la paix. Or, la paix dans le péché est le plus grand de tous les maux. Non, chrétiens, le péché sans la paix n'est point absolument le plus grand mal que nous ayons à craindre ; et la paix hors du péché serait, sans exception, le plus grand bien que nous puissions désirer. Mais l'un et l'autre ensemble, c'est-à-dire la paix dans le péché, et le péché avec la paix, c'est le souverain mal de cette vie, et ce qu'il y a pour le pécheur de plus approchant de la réprobation.

Or, voilà, mes chers auditeurs, ce que produit la fausse conscience. Prenez garde, s'il vous plaît, à la remarque de saint Bernard qui éclaircira ma pensée. Il distingue quatre sortes de consciences : la bonne, tranquille et paisible ; la bonne, gênée et troublée ; la mauvaise, dans l'agitation et dans le trouble ; la mauvaise, dans le calme et la paix : et là-dessus écoutez comment il raisonne. Une bonne conscience, tranquille et paisible ; c'est, dit-il, sans contestation, un paradis anticipé ; une bonne conscience gênée et troublée, c'est comme un purgatoire dans cette vie dont Dieu se sert quelquefois pour éprouver les âmes les plus saintes ; une mauvaise conscience, dans l'agitation et dans le trouble que lui cause la vue de ses crimes, c'est un espèce d'enfer. Mais il y a encore, ajoute-t-il, quelque chose de pire que cet enfer ; et quoi ? une mauvaise conscience dans la paix et dans le calme, et c'est où la fausse conscience aboutit. Car, dans la conscience criminelle, mais troublée de la vue de son péché, quelque image qu'elle nous retrace de l'enfer, au moins y a-t-il encore des lumières, et par conséquent au moins y a-t-il encore des principes de componction, de contrition, de conversion. Le pécheur se révolte contre Dieu ; mais au moins sait-il bien qu'il est rebelle ; mais au moins ressent-il lui-même le malheur et la peine de sa rébellion. Sa passion le domine et le rend esclave de l'iniquité ; mais au moins ne l'empêche-t-elle pas de connaître ses devoirs, ni d'être soumis à la vérité. Donnez-moi le mondain le plus emporté dans son libertinage, tandis qu'il a une conscience droite, il n'est pas encore tout à fait hors de la voie de Dieu ; pourquoi ? parce que, malgré ses emportements, il voit encore le bien et le mal, et que cette vue peut le ramener à l'un et le retirer de l'autre.

Mais dans une fausse conscience il n'y a que ténèbres et que ténèbres intérieures, plus funestes mille fois que ces téné-

bres extérieures dont nous parle le Fils de Dieu, puisqu'elles sont la source de l'obstination du pécheur et de son endurcissement. Ténèbres intérieures de la conscience, qui font que le pécheur au milieu de ses désordres est content de lui-même, se tient sûr de Dieu, se rend de secrets témoignages d'une vaine innocence dont il se flatte, pendant que Dieu le réproûve et prononce contre lui les plus sévères arrêts.

Et c'est là, chrétiens, ce que j'ai prétendu quand j'ai dit en dernier lieu, qu'avec une fausse conscience on commet le mal sans ressource ; car la grande ressource du pécheur, c'est la conscience droite et saine, qui, en commettant même le péché, le condamne et le reçoit comme péché. C'est par là que Dieu nous rappelle, par là que Dieu nous presse, par là que Dieu nous force, pour ainsi dire, de rentrer dans l'ordre et dans la soumission et l'obéissance due à sa loi. Ce fut par là que la grâce de Jésus-Christ victorieuse triompha du cœur d'Augustin ; cette rectitude, et, pour ainsi dire, cette intégrité de conscience que saint Augustin avait conservée jusque dans ses plus grands dérèglements, fut le remède et la guérison de ses dérèglements mêmes. Oui, Seigneur, disait-il à Dieu, dans cette humble confession de sa vie que je puis proposer aux âmes pénitentes comme un parfait modèle ; oui, Seigneur, voilà ce qui m'a sauvé, ce qui m'a retiré du profond abîme de mon iniquité ; ma conscience, déclarée pour vous contre moi ; ma conscience, quoique coupable, juge équitable d'elle-même, voilà ce qui m'a fait revenir à vous. Voyez-vous, chrétiens, la conduite de la grâce dans la conversion d'Augustin ? Ce fond de conscience qui était resté en lui et que le péché n'avait pu détruire, fut le fond de toutes les miséricordes que Dieu voulait exercer sur lui ; le trouble de cette conscience criminelle, mais malgré son péché conforme à la loi, fut la dernière grâce, mais au même temps la plus efficace et la plus invincible de toutes les grâces que Dieu s'était réservées pour fléchir et pour amollir la dureté de ce cœur impénitent. Pensée consolante pour un pécheur intérieurement agité et livré aux remords de sa conscience. Tandis que ma conscience me fait souffrir cette gêne cruelle, mais salutaire ; tandis qu'elle me reproche mon péché, Dieu ne m'a pas encore abandonné ; sa grâce agit encore sur moi ; il y a encore pour moi de l'espérance, mon salut est encore entre mes mains, et les miséricordes du Seigneur, enfin, ne sont pas encore épuisées ; ces remords dont je suis combattu m'en sont une preuve et une conviction sensible, puisque Dieu me marque par là la voie que je dois suivre pour retourner à lui.

En effet, avec une conscience droite, quelque éloigné de Dieu que l'on puisse être, on revient de tout. C'est ce que l'expérience nous fait voir tous les jours en mille sujets où Dieu, comme dit saint Paul, se plaît à manifester les richesses de sa grâce ; et qui, après avoir été les scandales du monde par

leur vie abominable, en deviennent, par leur conversion, les exemples les plus éclatants et les plus édifiants. Au contraire, avec une fausse conscience, mortellement blessée, on est dans l'impuissance de guérir; engagé dans les plus grands crimes et dans les plus longs égarements, on est sans espérance de retour. Avec une fausse conscience on est incorrigible et inconvertible, on s'opiniâtre, on s'endurcit, on vit et on meurt dans son péché; d'où il s'ensuit que la fausse conscience, et surtout la paix de la fausse conscience, dans l'ordre des jugements de Dieu, doit être regardée du pécheur, non-seulement comme une punition de Dieu, mais comme une des plus formidables vengeances de Dieu, mais comme le commencement de la réprobation de Dieu.

Et voilà pourquoi, dit saint Chrysostome (ne perdez pas cette réflexion qui a quelque chose de touchant, quoique terrible), quand Isaïe, animé du zèle de la gloire et des intérêts de Dieu, semblait vouloir porter Dieu à punir les impiétés de son peuple, il n'employait point d'autres expressions que celle-ci : *Excæca cor populi hujus (Isa., VI)* : Aveuglez le cœur de ce peuple, c'est-à-dire la conscience de ce peuple. Il ne lui disait pas : Seigneur, humiliez ce peuple, confondez ce peuple, accablez, opprimez, ruinez ce peuple. Tout cela lui paraissait peu en comparaison de l'aveuglement; et c'est à cet aveuglement de leurs cœurs qu'il réduisait tout : *Excæca cor*. Comme s'il eût dit à Dieu : C'est par là, Seigneur, que vous vous vengerez pleinement. Guerres, pestes, famines, calamités temporelles, ne seraient pour ces âmes révoltées que des demi-châtiments; mais répandez dans leurs consciences des ténèbres épaisses, et la mesure de votre colère, aussi bien que de leur iniquité, sera remplie. Il concevait donc que l'aveuglement de leur fausse conscience était la dernière et la plus affreuse peine du péché.

Mais c'est pour cela même que, par un esprit tout contraire à celui d'Isaïe, je fais aujourd'hui une prière tout opposée en disant à Dieu : Ah ! Seigneur ! quelque irrité que vous soyez, n'aveuglez point le cœur de ce peuple; n'aveuglez point les consciences de ceux qui m'écoutent, et que je n'aie pas encore le malheur de servir malgré moi, par l'abus qu'ils feraient de votre parole et de mon ministère à la consommation et aux tristes suites de leur aveuglement. Déchargez votre colère sur tout le reste; mais épargnez leurs consciences. Leurs biens et leurs fortunes sont à vous; faites-leur en sentir la perte, mais ne les privez pas de ces lumières qui doivent les éclairer dans le chemin de la vertu. Humiliez-les, mortifiez-les, appauvrissez-les, anéantissez-les selon le monde, mais n'éteignez pas le rayon qui leur reste pour les conduire. A toute autre punition qu'il vous plaira de les condamner, ils s'y soumettront, mais ne les mettez pas à l'épreuve de celle-ci, en leur ôtant la connaissance et la vue de leurs obligations, car ce serait les perdre, et les perdre sans ressource; ce serait

dès cette vie les réprouver. J'achève. Fausse conscience aisée à former, fausse conscience dangereuse et pernicieuse à suivre, c'est ce que je vous ai fait voir. Enfin fausse conscience, excuse inutile pour nous justifier devant Dieu : c'est la dernière partie.

TROISIÈME PARTIE.

Il en faut convenir, chrétiens : Dieu, qui est miséricordieux aussi bien que juste, ne nous ferait pas des crimes de nos erreurs, si c'étaient des erreurs involontaires et de bonne foi, et il n'y aurait point de pécheur qui n'eût droit de se prévaloir de sa fausse conscience, et qui ne pût avec raison l'alléguer à Dieu, comme une légitime excuse de son péché, si la fausse conscience avait ce caractère de sincérité dont je parle. Mais on demande si elle l'a toujours, ou du moins si elle l'a souvent. Cette question est d'une extrême conséquence, parce qu'elle renferme une des règles, et j'ose dire une des plus importantes règles, d'où dépendent, dans l'usage et dans la pratique, le discernement et le jugement exact que chacun de nous doit faire des actions de sa vie. Il s'agit donc de savoir si ce caractère de bonne foi convient ordinairement aux consciences aveugles et erronées des pécheurs du siècle; en sorte qu'une conscience aveugle et erronée, à l'égard des pécheurs du siècle, puisse communément leur être un titre pour se disculper et se justifier devant Dieu. Ah ! mes chers auditeurs, plutôt à Dieu que cela fût ainsi ! un million de péchés cesseraient aujourd'hui d'être péchés; et le monde, sans grâce et sans pénitence, se trouverait déchargé d'une infinité de crimes dont le poids a fait gémir de tout temps et fait gémir encore les âmes vertueuses.

Mais si cela était, reprend saint Bernard, pourquoi David, ce saint roi, dans la ferveur de sa contrition, aurait-il demandé à Dieu, comme une grâce, qu'il oubliât ses ignorances passées : voulant marquer par là celles qui avaient causé le désordre de la corruption de sa conscience ? *Delicta juventutis meæ, et ignorantias meas ne memineris (Ps. XLII)*. N'aurait-il pas dû dire au contraire : Seigneur, souvenez-vous de mes ignorances, et ne les oubliez jamais, car, puisqu'elles me doivent tenir lieu de justification auprès de vous, il est de mon intérêt que vous en conserviez le souvenir et que vous les ayez toujours présentes. Est-ce ainsi qu'il parle ? Non. Il dit à Dieu : Oubliez-les, effacez-les de ce livre redoutable que vous produirez contre moi, quand vous me jugerez dans toute la rigueur de votre justice. Ne vous souvenez point alors du mal que j'ai fait et que je n'ai pas connu; puisque de ne l'avoir pas connu, dans l'obligation où j'étais de le connaître, est déjà un crime dont vous seriez en droit de me punir : *Et ignorantias meas ne memineris*. Il n'est donc pas vrai que l'ignorance, et par conséquent la fausse conscience, soit toujours une excuse recevable auprès de Dieu.

Il y a plus, et je prétends qu'elle ne l'est presque jamais, et que dans le siècle où nous

vivons c'est un des prétextes les plus frivoles. Pourquoi? Par deux raisons invincibles et sans réplique : 1° parce que dans le siècle où nous vivons il y a trop de lumière, pour pouvoir supposer ensemble une conscience dans l'erreur et une conscience de bonne foi ; 2° parce qu'il n'y a point de fausse conscience que Dieu, dès maintenant, ne puisse confondre par une autre conscience droite qui reste en nous, ou qui, quoique hors de nous, s'élève contre nous malgré nous-mêmes. Encore un moment d'attention, et vous en allez être persuadés.

Non, chrétiens, dans un siècle aussi éclairé que celui où Dieu nous a fait naître, nous ne devons pas présumer qu'il se trouve aisément parmi les hommes des consciences erronées et au même temps innocentes. Il y en a peu dans le monde de ce caractère ; et dans le lieu où je parle, je ne craindrais pas d'avancer qu'il n'y en a absolument point. Car, sans m'étendre en général sur la proposition, si vous, mon cher auditeur, à qui je l'adresse en particulier, aviez été fidèle aux lumières de la grâce que Dieu vous avait abondamment communiquées, et si vous aviez usé des moyens faciles qu'il vous avait mis en main pour vous éclaircir du fond de vos obligations, jamais ces erreurs, qui ont été la source de tant de désordres, ne vous auraient aveuglé, ni n'auraient perverti votre conscience. Souffrez que je vienne au détail. Par exemple, si, avant que d'agir et de décider sur des choses essentielles, vous vous étiez défié de vous-même ; si vous aviez eu, et que vous eussiez voulu avoir un ami droit et chrétien, qui vous eût parlé sincèrement et sans ménagement ; si vous aviez donné un libre accès à ceux dont vous pouviez apprendre la vérité ; si votre délicatesse ou votre répugnance à les écouter ne leur avait pas fermé la bouche ; si par là les adulateurs ne s'étaient pas emparés de votre esprit ; si, parmi les ministres du Seigneur, qui devaient être pour vous les interprètes de sa loi, vous aviez eu recours à ceux qu'il avait plus libéralement pourvus du don de la science, et que l'on connaissait pour tels ; si, au lieu d'en choisir d'intelligents, vous n'en aviez pas cherché d'indulgents et de complaisants ; si, jusque dans le tribunal de la pénitence, vous n'aviez pas préféré ce qui vous était commode à ce qui vous aurait été salutaire, cette fausse conscience, que nous examinons ici, ne se serait pas formée en vous. Elle n'est donc venue que de vos résistances à la grâce et aux vues que Dieu vous donnait ; elle ne s'est formée que parce que vous avez vécu dans une indifférence extrême à l'égard de vos devoirs ; que parce que le dernier de vos soins a été de vous en instruire, que parce qu'emporté par le plaisir, occupé des vains amusements du siècle, ou accablé volontairement et sans nécessité de mille affaires temporelles, vous vous êtes peu mis en peine d'étudier votre religion ; que, parce qu'aimant avec excès votre repos, vous avez évité d'approfondir ce qui l'aurait évidemment, mais inutilement troublé. Elle ne s'est

formée que parce que, dans le doute, vous vous en êtes rapporté à votre propre sens ; que parce que vous vous êtes fait une habitude de votre présomption, jusqu'à croire que vous aviez seul plus de lumières que tous les autres hommes ; que parce que vous vous êtes mis en possession d'agir en effet toujours selon vos idées, rejetant de sages conseils, ne pouvant souffrir nul avis, ne voulant jamais être contredit, faisant gloire de votre indocilité, et, comme dit l'Écriture, ne voulant rien entendre, ni rien savoir, de peur d'être obligé de faire et de pratiquer : *Noluit intelligere ut bene ageret* (Psalm. XXXV).

C'est ainsi, dis-je, mon cher auditeur, que suivant le torrent et le cours du monde, vous vous êtes fait une conscience à votre gré, et vous êtes tombé dans l'aveuglement. Or, n'êtes-vous pas le plus injuste des hommes, si vous prétendez qu'une conscience fondée sur de tels principes vous rende excusable devant Dieu ? Cela serait bon pour des âmes païennes, enveloppées dans les ténèbres de l'infidélité ; cela serait bon peut-être pour de certaines âmes abandonnées à la grossièreté de leur esprit, et, par la destinée de leur état, vivant sans éducation et presque sans instruction. Mais pour vous, chrétien, qui vous piquez en tout le reste d'intelligence et de discernement, pour vous que la lumière, si je puis ainsi parler, investit de toutes parts, pour vous, à qui il est si facile d'être instruit de la vérité et de la connaître à fond, quel droit avez-vous de dire que c'est l'erreur de votre conscience qui vous a trompé ? Abus, mon cher auditeur, excuse vaine, et qui n'a point d'autre effet que de vous rendre encore plus criminel. C'est ce voile de malice dont parle l'Apôtre, et quand vous vous en servez, vous ne faites qu'augmenter votre crime, en rejetant sur Dieu ce que vous devez avec confusion vous imputer à vous-même.

D'autant plus condamnables au tribunal de Dieu (remarquez bien ceci, s'il vous plaît, chrétiens : c'est un second titre dont Dieu se servira contre nous), d'autant plus condamnables, que Dieu, dans le jugement qu'il fera de nous, ne nous jugera pas seulement sur les erreurs de nos consciences, absolument considérées, mais sur les erreurs de nos consciences, comparées à l'intégrité de la conscience des païens, mais sur les erreurs de nos consciences, opposées à notre exactitude et à notre sévérité même pour les autres, mais sur les erreurs de nos consciences, comparées à la droiture des premières vues et des premières notions que nous avons eues du bien et du mal, avant que le péché nous eût aveuglés ; car tout cela, dit saint Augustin, ce sont autant de règles pour former en nous une conscience éclairée et pure, ou du moins pour l'y rétablir. Et parce que nous les aurons négligées ces règles, ces règles deviendront contre nous autant de sujets de condamnation. Ne serais-je pas heureux, si je vous persuadais

aujourd'hui de vous les rendre utiles et nécessaires ?

Dieu se servira de la conscience des païens pour condamner les erreurs des chrétiens. Ainsi Tertullien, instruisant les femmes chrétiennes, les confondait-il sur certains scandales dont quelques-unes, remplies de l'esprit du monde, ne se faisaient nulle conscience, et en particulier, sur cette immodestie dans les habits, sur ces nudités criminelles, si contraires à la pudeur. Car n'est-il pas indigne, leur disait-il, qu'il y ait des païennes dans le monde plus régulières là-dessus et plus consciencieuses que vous ? N'est-il pas indigne que les femmes arabes, dont nous savons les mœurs et les coutumes, bien loin d'être sujettes à de tels désordres, les aient toujours détestés comme une espèce de prostitution, et que vous, élevées dans le christianisme, vous prétendiez les justifier par un usage corrompu, dont le monde en vain s'autorise, puisque Dieu l'a en horreur et le réprouve ? Or, sachez, ajoutait ce Père, que ces païennes et ces infidèles seront vos juges devant Dieu. Et moi, chrétiens auditeurs, suivant la même pensée, je vous dis : N'est-il pas bien étrange et bien déplorable que nous nous permettions aujourd'hui impunément et sans remords, cent choses dont nous savons que les païens se sont fait des crimes ? que dans la justice, par exemple, on ne rougisse point de je ne sais combien de ruses, de détours, de chicanes, que la probité de l'aréopage n'aurait pas soufferts ? que dans le commerce, on veuille soutenir des usures que toutes les lois romaines ont condamnées ? que dans le christianisme, on veuille qualifier de divertissements honnêtes, au moins permis, des spectacles qui, selon le rapport de saint Augustin, rendaient infâmes dans le paganisme ceux qui les représentaient ? D'où procédaient ces sentiments, d'où procédait la sévérité de ces lois, sinon de la rectitude naturelle de la conscience ? Et c'est cette conscience des païens qui réprovera la nôtre ; car il est de la foi qu'ils s'élèveront contre nous au jugement dernier, et il est certain que cette comparaison d'eux à nous, et de nous à eux, sera un des plus sensibles reproches de notre aveuglement.

N'allons pas si loin. Nous avons une conscience éclairée, pour qui ? pour les autres, et aveugle, pour qui ? pour nous-mêmes ; une conscience exacte pour les autres jusqu'au scrupule, et indulgente pour nous-mêmes jusqu'au relâchement. Que fera Dieu ? Il confrontera ces deux consciences, pour condamner l'une par l'autre ; car il est encore de la foi que nous serons jugés comme nous aurons jugé les autres, et que Dieu prendra pour nous la même mesure que nous aurons prise pour eux.

Enfin Dieu nous rappellera à ces premières vues, à ces notions si justes et si saines que nous avions du péché, avant que le péché nous eût aveuglés. Quelque renversement qui se soit fait dans notre conscience, nous n'avons pas oublié ce bienheureux état où l'innocence de notre cœur, jointe à l'intégrité

de notre raison, nous dégageait des illusions et des erreurs du siècle. Nous nous souvenons encore de ces idées primitives qui nous faisaient juger si sainement des choses par rapport à loi de Dieu. Ce péché, que nous traitons maintenant de bagatelle, nous paraissait un monstre, et c'était la conscience qui nous inspirait ce sentiment. Qu'est devenue cette conscience ? comment s'est-elle si prodigieusement changée ? C'était le fruit d'une éducation chrétienne : on l'avait cultivée, on l'avait perfectionnée par tant de sages conseils. Que nous disait-elle autrefois ? et pourquoi ne nous dit-elle plus ce qu'elle nous disait alors ? D'où est venue une corruption si générale et si fatale ? On ne nous reconnaît plus, et nous ne nous reconnaissons plus nous-mêmes. C'est, nous dira Dieu, que vous avez donné entrée à la passion, et que la passion a étouffé toutes les semences de vertu que j'avais jetées dans votre âme. Or, vous est-il pardonnable de n'avoir pas conservé tant de bons principes qui devaient vous servir de règles dans tout le cours de votre vie ? Vous est-il pardonnable d'avoir éteint tant de lumières, des lumières sives, des lumières si pures, et de vous être volontairement plongés dans les ténèbres d'une fausse conscience ?

C'est donc, mes chers auditeurs, de ce désordre de la fausse conscience que je vous conjure aujourd'hui de vous préserver ou de revenir. Pour cela, souvenez-vous de ces deux maximes qui sont d'une éternelle vérité, et sur lesquelles doit rouler toute votre conduite : l'une, que le chemin du ciel est étroit ; et l'autre, qu'un chemin étroit ne peut jamais avoir de proportion avec une conscience large. La première est fondée sur la parole de Jésus-Christ : *Arcta via est quæ ducit ad vitam* (Matth., VII) ; et la seconde est évidente par elle-même. Pour peu que vous soyez chrétiens, il n'en faudra pas davantage pour vous faire prendre le dessein d'une solide et parfaite conversion. Souvenez-vous qu'il est bien en votre pouvoir de former vos consciences comme il vous plaît, mais qu'il ne dépend pas de vous d'élargir la voie du salut. Souvenez-vous que ce n'est pas la voie de Dieu qui doit s'accommoder à vos consciences, mais que ce sont vos consciences qui doivent s'accommoder à la voix de Dieu. Or, c'est ce qui ne se pourra jamais, tandis que vous les réglerez sur les maximes relâchées du siècle. Il faut qu'elles se resserrent, ou par une juste crainte, ou par une obéissance fidèle, pour parvenir à ce degré de proportion, sans lequel elles ne peuvent être que des consciences réprochées. Si, à mesure que vous vous licenciez dans l'observation de vos devoirs, le chemin du ciel devenait plus large et plus spacieux, ah ! mon frère, s'écrie saint Bernard, bien loin de vous troubler dans la possession de cette vie libre et commode, je vous y confirmerais en quelque sorte moi-même. A la bonne heure, vous dirai-je : puisque vous avez trouvé une route et plus facile et aussi sûre pour arriver au terme de votre salut,

suivez le hardiment ; et si vous le voulez , usez là-dessus de tous vos droits. Mais il n'en va pas ainsi : car l'Écriture ne nous parle point de ce chemin large qui conduit à la vie. Il n'y a qu'une seule porte pour y entrer : et l'Évangile nous apprend que pour passer par cette porte, il faut faire effort : *Contendite*. Faisons-le chrétiens, ce généreux effort ; nous en serons bien payés par la gloire qui nous est promise, et que je vous souhaite, etc.

SERMON V.

POUR LE QUATRIÈME DIMANCHE DE L'AVENT.

Sur la sévérité de la pénitence.

Factum est verbum Domini super Joannem Zachariæ filium in deserto ; et venit in omnem regionem Jordanis , predicans baptismum pœnitentiæ in remissionem peccatorum.

Le Seigneur fit entendre sa parole à Jean, fils de Zacharie, dans le désert ; et il alla dans tout le pays qui est le long du Jourdain, prêchant le baptême de pénitence pour la rémission des péchés (S. Luc, chap. III).

Ce n'était pas en vertu du baptême de saint Jean que les péchés étaient remis : mais le baptême de saint Jean était une préparation nécessaire pour parvenir à la rémission des péchés ; et sans la rémission des péchés, on ne pouvait participer à la rédemption de Jésus-Christ, ni profiter de ce bienfait inestimable. C'était par la pénitence qu'il fallait se disposer à le recevoir ; et cette pénitence, depuis l'établissement de la loi chrétienne, est communément appelée un second baptême comme le baptême, suivant la doctrine des Pères était autrefois appelé la première pénitence.

Voilà pourquoi le divin précurseur prêche aujourd'hui le baptême de la pénitence avec tant de zèle : et puisque nous sommes à la veille de cette grande solennité, où nous devons célébrer nous-mêmes la naissance du Sauveur des hommes, et la venue de ce Messie que saint Jean-Baptiste annonçait aux Juifs, je me trouve engagé, mes chers auditeurs, à vous faire la même prédication. Le caractère de ce baptême, je veux dire de cette pénitence chrétienne dont j'ai à vous parler, est, selon tous les docteurs de l'Église, l'esprit de sévérité. Car c'est en cela particulièrement, dit Pacien, évêque de Barcelone, que la pénitence est différente du premier baptême. Matière importante, et instruction nécessaire que je vous prie de ne pas négliger. Il n'est rien de plus ordinaire ni rien de plus étranger, que de voir le relâchement se glisser jusque dans notre pénitence même ; et c'est ce désordre même que j'attaque dans ce discours et que j'entreprends de corriger, après que nous aurons demandé le secours du ciel par l'intercession de Marie : *Ave, Maria*.

Il y a longtemps, et ce n'est pas seulement de nos jours, qu'il s'est élevé dans le monde, je dis dans le monde chrétien, des contestations touchant la sévérité de la pénitence, considérée de la part des prêtres, qui sont les vicaires de Jésus-Christ et qui ont été établis de Dieu pour en être les ministres et les dispensateurs. Il n'est rien de plus fameux dans l'histoire de l'Église que le diffé-

rend qui s'émut sur ce point entre les novatiens et la secte qui leur était opposée. Les uns voulaient que l'on admît indifféremment à la pénitence toutes sortes de pécheurs ; et les autres prétendaient, au contraire, qu'on n'y en devait recevoir aucun : ceux-là corrompaient la pénitence par un excès de relâchement ; et ceux-ci en détruisaient tout à fait l'usage par un excès de sévérité. L'Église, inspirée du Saint-Esprit, suivant sa conduite ordinaire, prit le milieu entre ces deux extrêmes ; et par le tempérament qu'elle y apporta, en modérant la rigueur des uns, et en corrigeant la trop grande facilité des autres, elle réduisit la pénitence, disons mieux, l'administration du sacrement de la pénitence, aux justes bornes où le souverain prêtre Jésus-Christ avait prétendu la renfermer.

Or, cette importante question, tant agitée alors, s'est ensuite renouvelée presque dans tous les siècles ; nous l'avons vue se réveiller dans le nôtre, non pas avec le même éclat ni avec des suites si funestes, à Dieu ne plaise ! mais toujours avec le même partage de sentiments et la même diversité de conduite. Ceux-là ont pris le parti de la sévérité, mais d'une sévérité sans mesure ; et ceux-ci le parti de la douceur, mais d'une douceur quelquefois dangereuse, soit pour le ministre de la pénitence, soit pour le pécheur pénitent.

Je n'ai garde, chrétiens, de m'engager aujourd'hui dans cette controverse, ni d'entreprendre de décider un point qui ne vous regarde pas directement, et qui ne peut servir à votre édification. Car il vous serait bien inutile de savoir comment et par quelles règles les prêtres doivent administrer la pénitence, pendant que vous ignorez de quelle manière vous devez vous-mêmes la pratiquer : et d'ailleurs l'expérience nous apprend assez que ces sortes de matières traitées dans la chaire, et par là soumises au jugement du public, n'ont point d'autre effet que de diviser les esprits, et de faire que les peuples, qui doivent être jugés par les prêtres dans le saint tribunal, deviennent eux-mêmes les juges des prêtres ; car voilà souvent où tout aboutit.

Tel s'inquiète de ce que les prêtres ne font pas leur devoir dans le sacrement de pénitence, qui se met très-peu en peine d'y faire le sien. Tel accuse les prêtres de faiblesse et de corruption dans leur morale, qui n'accomplit pas même ce que lui impose la morale la moins étroite. On voudrait en général des prêtres sévères et zélés, tandis qu'en particulier on n'a pas le moindre zèle ni la moindre sévérité pour soi-même.

Cependant, chrétiens, c'est surtout dans le pécheur que doit être la sévérité de la pénitence, puisque c'est dans le pécheur qu'est le désordre du péché. Si les prêtres doivent avoir de la sévérité, ce n'est que pour suppléer à celle qui nous manque. Car que peut servir toute la sévérité des prêtres, quelque pure et quelque sainte qu'elle soit, si elle n'est pas précédée ou du moins accompagnée de la nôtre ?

Ne parlons donc point de la sévérité de la pénitence par rapport aux ministres que Dieu a choisis et qu'il a revêtus de son pouvoir, pour être dans le sacré tribunal comme ses lieutenants et les défenseurs de ses intérêts. S'il y a dans l'exercice de leur ministère quelque abus à réformer, laissons-en le soin aux prélats et à ceux qui ont autorité dans l'Église. Mais nous, ne pensons qu'à nous-mêmes, puisque nous ne devons répondre que de nous-mêmes. Or, je dis que le grand principe qui doit animer et régler notre pénitence, c'est la sévérité, sévérité nécessaire et sévérité douce. Appliquez-vous et concevez mon dessein. Je prétends que la pénitence, prise par rapport à nous, doit être sévère : c'est de quoi il faut convaincre vos esprits, et ce que je ferai dans le premier point. Mais parce que cette sévérité pourrait rebuter vos cœurs, j'ajoute que plus notre pénitence est sévère, plus dans sa sévérité même elle devient douce : je vous le montrerai dans le second point. Nécessité d'une pénitence sévère, douceur d'une pénitence sévère : c'est tout le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE

Quelque relâchement que le péché ait introduit dans le christianisme, il est aisé de comprendre, pour peu que l'on connaisse la nature de la pénitence, qu'elle doit être sévère de la part du pécheur ; et la raison qu'en apporte saint Augustin est convaincante. Car, dit ce Père, qu'est-ce que la pénitence ? c'est un jugement, mais un jugement dont la forme a quelque chose de bien particulier. Et en effet, si vous me demandez quel est celui qui y préside en qualité de juge, je vous réponds que c'est celui qui y paraît en qualité de criminel, je veux dire le pécheur même : *Ascendit homo adversum se tribunal mentis suæ* (Aug., lib. I. Homil.) : l'homme s'érige un tribunal dans son propre cœur ; il se cite devant soi-même, il se fait l'accusateur de soi-même, il rend des témoignages contre soi-même ; et enfin, animé d'un zèle de justice, il prononce lui-même son arrêt. Voilà la véritable et parfaite idée de la pénitence chrétienne.

Mais, me direz-vous, saint Augustin, parlant ailleurs du jugement de Dieu, dit qu'il n'appartient qu'à Dieu d'être juge dans sa propre cause. Il est vrai, chrétiens, il n'appartient qu'à lui de l'être d'une manière indépendante, de l'être avec un pouvoir absolu, de l'être souverainement et sans appel. Or, l'homme en se jugeant lui-même par la pénitence, est bien éloigné d'avoir ce caractère de juridiction. Il se juge, mais en qualité seulement de délégué et comme tenant la place de Dieu. Il se juge, mais en vertu seulement de la commission que Dieu lui en a donnée. Il se juge, mais avec toute la dépendance d'un juge inférieur à l'égard d'un juge souverain. Différences bien essentielles, et qui servent à établir la vérité que je vous prêche, savoir, que notre pénitence doit être exacte et rigoureuse. Car, écoutez trois rai-

sonnements, que je forme de ce principe. L'homme dans la pénitence fait l'office de Dieu en se jugeant lui-même ; il doit donc se juger dans la rigueur. L'homme dans la pénitence devient juge, non pas d'un autre, mais de soi-même ; il doit donc dans ses jugements prendre le parti de la sévérité. Du jugement que l'homme fait de lui-même dans la pénitence, il y a appel à un autre jugement supérieur, qui est celui de Dieu ; il doit donc y procéder avec une équité inflexible. Développons ces trois pensées, et suivez-moi.

Je le dis, chrétiens, et il est vrai : l'homme pécheur tient la place de Dieu, quand il se juge lui-même par la pénitence ; et c'est ce que Tertullien nous déclare en termes formels. La pénitence, dit-il, est une vertu qui doit faire en nous la fonction de la justice de Dieu, et de la colère de Dieu : de la justice de Dieu, pour nous condamner ; et de la colère de Dieu, pour nous punir ; car c'est là le sens de ces admirables paroles : *Pœnitentia Dei indignatione fungitur* (Tertull., de Pœnit.) : une vertu qui doit prendre contre nous les intérêts de Dieu ; qui doit réparer en nous les injures faites à Dieu ; qui, aux dépens de nos personnes, doit venger et apaiser Dieu ; qui, à mesure que nous sommes plus ou moins coupables, doit nous faire plus ou moins sentir l'indignation et la haine de Dieu : je dis cette haine parfaite qu'il a du péché ; et cette sainte indignation qu'il ne peut s'empêcher, parce qu'il est Dieu, de concevoir contre le pécheur. Si la pénitence est conforme à la droite raison, c'est-à-dire, si elle est ce qu'elle doit être, en voilà le vrai caractère. Or, je vous demande : ce caractère peut-il lui convenir, à moins qu'elle ne penche vers la rigueur, et qu'elle ne nous inspire contre nous-mêmes ce zèle de sévérité qui lui est si propre ?

À parler simplement, et dans les termes les plus éloignés de l'amplification, à quoi, dans le sujet que je traite, je fais profession de renoncer ; dites-moi, chrétiens, une lâche et molle pénitence a-t-elle quelque chose qui ressemble à cette indignation de Dieu ? Entre la pénitence d'un homme mondain, et la justice de Dieu vindicative, y a-t-il quelque proportion ? ou plutôt, dans l'énorme et monstrueuse opposition qui se trouve entre l'extrême sévérité de celle-ci et les honteux relâchements de celle-là, l'une peut-elle être substituée à l'autre, et, s'il m'est permis de m'exprimer de la sorte, devenir l'équivalent de l'autre ? Ah ! mes chers auditeurs, oserions-nous le dire, oserions-nous même le penser ? Il s'ensuit donc que notre pénitence alors, non-seulement n'est point dans ce degré de perfection qui en pourrait relever infiniment le mérite et la gloire devant Dieu ; mais qu'à la bien examiner dans ses principes, et selon l'exacte mesure qu'elle doit avoir, elle n'est pas même absolument recevable. Pourquoi ? parce qu'elle n'a nulle conformité à son souverain modèle ; et que la règle de Tertullien ne peut lui être appliquée : *Pœnitentia Dei indignatione fungitur*.

Quand je ne consulterais que le bon sens, c'est ainsi que je conclurais.

Approfondissons cette pensée; et puisque la fin de la vraie pénitence doit être de condamner et de punir le péché, imaginons-nous, mes frères, reprend saint Augustin, que Dieu a fait un pacte avec nous, et qu'il nous a dit : Il faut, ou que vous vous jugiez vous-mêmes, ou que malgré vous-mêmes vous soyez jugés; que vous vous jugiez vous-mêmes dans cette vie, ou que, malgré vous, vous soyez jugés à la mort. Je vous en laisse le choix. Il est impossible que vous évitiez l'un et l'autre, parce que tout péché attire un jugement après soi; mais l'un ou l'autre me suffira, et je m'en tiendrai également satisfait. Il dépend donc maintenant de vous, ou d'être jugés par moi, ou de ne l'être pas. Car, si vous vous jugez vous-mêmes par la pénitence, dès là vous n'êtes plus responsables à ma justice; et tout pécheurs que vous êtes, ma justice n'a plus d'action contre vous. Au contraire, si vous ne vous jugez pas, ou si vous vous jugez mal, le droit que j'ai de vous juger subsiste nécessairement; et comme Dieu, je suis obligé par le devoir de ma providence à le maintenir dans toute son étendue.

C'est ainsi que Dieu nous parle : et en quel endroit de l'Écriture nous propose-t-il une telle condition ? dans tous les livres des prophètes ; mais plus expressément dans cet excellent passage de l'Épître aux Corinthiens, où saint Paul instruisant les premiers fidèles, leur donnait cet important avis : *Quod si nosmetipsos dijudicavimus, non utique judicavimus* (1 Cor., XI) : sachez, mes frères, que si nous voulions bien nous juger nous-mêmes, nous ne serions jamais jugés de Dieu. C'est pour cela que les Pères de l'Église ont si hautement exalté le mérite de la pénitence, en disant qu'elle a le pouvoir de nous affranchir en quelque sorte de la juridiction de Dieu. Ah ! s'écriait saint Bernard, que ce jugement que je fais de moi-même m'est avantageux, puisqu'il me soustrait au jugement de mon Dieu, qui est si terrible ! *Quam bonum penitentiae judicium, quod districto Dei judicio me subducit !* (Bernard.). Oui, ajoutait cet homme de Dieu, je veux, quoique pécheur, quoique chargé d'iniquités, me présenter devant ce formidable juge : mais je veux m'y présenter déjà tout jugé, afin qu'il ne trouve plus rien à juger en moi ; parce que je sais bien, et qu'il m'a lui-même assuré, qu'il ne jugera jamais ce qui aura une fois été jugé : *Volo vultui iræ judicatus presentari, non judicandus; quia bis non judicat in idipsum* (Idem).

Or, cela supposé, chrétiens, n'ai-je pas raison de dire que la sévérité du pécheur envers lui-même est une qualité essentielle à la pénitence ? Car que fais-je ? poursuit saint Bernard, et voici ce que chacun de nous doit s'appliquer, pour se mettre dans les dispositions que demande la solennité prochaine ; que fais-je, soit lorsque je me présente devant Dieu au tribunal de la pénitence, soit lorsque je pratique cette sainte

vertu dans le secret de mon âme ? Je fais, ou je dois vouloir faire ce que Dieu fera un jour quand il me jugera : et que fera-t-il alors ? Un jugement sévère de ma vie, qui ne pourra ni être obscurci par l'erreur, ni affaibli par la passion, ni corrompu par l'intérêt ; un jugement où Dieu, pour être irréprochable dans ses arrêts, emploiera toute la pénétration de son entendement divin, et toute l'intégrité de sa volonté adorable : *Ut vincas cum judicaris* (Ps. X) ; en un mot, un jugement où Dieu, malgré moi-même, découvrira toute mon iniquité, et ne me fera nulle grâce. Car il est de la foi qu'il me jugera ainsi. Il faut donc, si je veux prendre l'esprit de pénitence, que je fasse quelque chose de semblable. Et puisque voici le temps où je dois entrer en jugement avec moi-même, pour me préparer à la naissance de mon Sauveur, il faut, autant qu'il m'est possible, que j'imité les procédures de la justice de Dieu contre moi-même ; c'est-à-dire, que je commence dès aujourd'hui à bien connaître l'état de mon âme, à en développer les plis et les replis les plus cachés, à sonder la profondeur de mes plaies : que je considère cet examen comme devant être pour moi un supplément de celui de Dieu, et par conséquent comme l'affaire de ma vie la plus importante, et celle qui exige de moi une attention plus sérieuse ; que pour cela je ramasse toutes les lumières de mon esprit, afin de me juger, s'il se peut, aussi parfaitement que Dieu me jugera ; afin de discerner mes fautes aussi exactement et avec la même équité qu'il les discernera, afin d'exercer sur moi la même censure qu'il exercera ; que, pour faire cette action dignement, je sois résolu de n'y consulter ni mon amour-propre, ni la prudence de la chair, ni la politique du monde, ni l'exemple, ni la coutume, ni les idées du siècle, ni mes préjugés ; mais d'y écouter ma seule conscience, la foi seule, la religion seule ; que je prenne la balance en main, non pas celle des enfants des hommes, qui est une balance trompeuse : *Mendaces filii hominum in stateris* (Ps. LXI), mais la balance du sanctuaire, où je dois être pesé, aussi bien que l'infortuné roi de Babylone.

Car si j'y procède autrement, c'est-à-dire si, jusque dans le sacré tribunal, je me flatte moi-même ; si j'use de dissimulation avec moi-même, si je suis d'intelligence avec ma passion, si je me prévaut contre Dieu de ma fragilité ; si je qualifie mes péchés de la manière qu'il me plaît, adoucissant les uns, déguisant les autres, donnant à ceux-ci l'apparence d'une droite intention, couvrant ceux-là du prétexte d'une malheureuse nécessité ; si je décide toujours en ma faveur ; si, dans les doutes qui naissent sur certaines injustices que je commets, et qui attirent après elles des obligations onéreuses, je conclus dans tous mes raisonnements à ma décharge, en sorte que, quelque injure ou quelque dommage qu'ait reçu de moi le prochain, je ne me trouve jamais obligé, selon mes principes, à nulle réparation ; enfin si, pour ne pas m'engager dans une discussion et

une recherche qui me causeraient un trouble fâcheux, mais un trouble salutaire, mais un trouble nécessaire, je me contente d'une revue précipitée, et je m'étourdis sur les difficultés de ma conscience, plutôt que je ne les éclaircis; si c'est ainsi que je me comporte, ah! ma pénitence n'est plus qu'une pénitence chimérique et réprouvée de Dieu. Pourquoi? parce qu'elle n'est pas, comme elle le doit être, conforme au jugement de Dieu. Dieu et moi, nous avons deux poids, deux mesures différentes; et c'est ce que l'Écriture appelle iniquité et abomination.

En effet, chrétiens, Dieu nous jugera bien autrement: cette lâche et molle procédure que nous observons à notre égard dans la pénitence, n'est point celle que Dieu suivra dans son jugement. Si cela était, en vain voudrait-on nous le faire craindre; en vain aurait-il fait aux saints, et ferait-il encore aux âmes vertueuses tant de frayeur: car, s'il pouvait s'accorder avec tous nos ménagements, avec tous nos déguisements, avec tous nos adoucissements, qu'aurait-il alors de si terrible; et comment serait-il vrai que les jugements de Dieu sont si éloignés de ceux des hommes? Mais la foi m'empêche bien de me flatter d'une si vaine espérance; car elle me représente sans cesse ces deux vérités essentielles, que le jugement de Dieu est infiniment rigoureux, que le jugement de Dieu doit être le modèle et la règle de ma pénitence: d'où elle me fait conclure, malgré moi, que ma pénitence est donc fautive et imaginaire, si elle n'est accompagnée de cet esprit de zèle et de rigueur avec lequel je dois me juger moi-même et me condamner.

Et voilà, mes chers auditeurs, ce qui faisait faire à David cette prière si sensée, lorsqu'il demandait à Dieu, comme une grâce particulière, de ne permettre pas que jamais son cœur consentît à ces paroles de malice, c'est-à-dire à ces prétextes que le démon nous suggère pour notre propre justification et pour nous servir d'excuses dans nos péchés: *Ne declines cor meum in verba malitiæ ad excusandas excusationes in peccatis.* (Ps. CXL.) Et parce que l'expérience lui avait appris que la plupart des hommes donnent dans ce piège, et que le monde est plein de ces faux élus, car c'est ainsi qu'il les appelait, qui, en traitant même avec Dieu, ont toujours raison, ou prétendent toujours l'avoir, ce saint roi protestait à Dieu qu'il ne voulait point de communication ni de société avec eux: *Cum hominibus operantibus iniquitatem et non communicabo cum electis eorum* (Ib.).

Mais qui sont ces élus du siècle, demande saint Augustin, expliquant ce passage du psaume: *Qui sunt isti electi sæculi?* (August., in Ps. CXL.) Ce sont, répond ce Père, certains esprits prévenus, aussi bien que le pharisien, d'un orgueil secret, qui, ne se connaissant pas, jugent toujours favorablement d'eux-mêmes, et se tiennent sûrs de leur probité; qui ne se défient ni de leurs erreurs, ni de leurs faiblesses; qui de leurs vices se font des vertus; qui, séduits par leurs passions, prennent la vengeance pour un acte

de justice, la médisance pour zèle de la vérité, l'ambition pour attachement à leur devoir; qui s'avouent bien en général les plus grands pécheurs du monde, mais ne conviennent jamais en particulier d'avoir manqué; en un mot, qui se justifient sans cesse devant Dieu, et se croient irrépréhensibles devant les hommes: car c'est l'idée que nous en donne saint Augustin, par où il nous fait entendre que de tout temps il y a eu des esprits de ce caractère. Élus du siècle, qui, cherchant à autoriser leurs désordres, dès là n'ont nulle disposition à s'en repentir, beaucoup moins à y renoncer, en quoi néanmoins consiste la pénitence. L'un, ajoutait le même docteur, impute aux astres le dérèglement de sa vie, comme si la constellation de Mars était la cause de ses violences, ou celle de Vénus de ses débauches: *Venus in me adulterium fecit, sed non ego* (Ibid.). L'autre, imbu de l'erreur des manichéens, soutient que ce n'est pas lui qui pèche, mais la nation des ténèbres qui pèche en lui: *Non ego peccavi, sed gens tenebrarum* (Ibid.). Tel était alors le langage des hérétiques, qui, comme remarque saint Augustin, n'allait qu'à fomenter la présomption et l'impénitence de l'homme, et à rendre Dieu même auteur du péché: et tel est encore aujourd'hui, quoique sous d'autres expressions et sous des termes plus simples; le langage des mondains; j'entends de ces mondains si indulgents pour eux-mêmes, et si lâches dans la pratique et l'usage de la pénitence.

Car, dites-moi, chrétiens, quand un pécheur, aux pieds du ministre de Jésus-Christ, confesse qu'à la vérité il est sujet à tel désordre, mais que ce désordre est un faible qui mérite plus de compassion que de blâme, que c'est l'effet d'un tempérament, d'une complexion qui prédomine en lui et dont il n'est pas le maître; quand il parle de la sorte, ne tombe-t-il pas dans le sentiment de ceux qui s'en prenaient à la fatalité de leur étoile, et qui disaient: *Venus in me adulterium fecit, sed non ego?* Et quand un autre, pour se disculper de ses crimes, reconnaît d'abord qu'il les a commis, mais du reste ajoute que dans le monde il y a une certaine corruption dont on ne peut se préserver, que c'est le malheur du monde, et qu'il faudrait n'être pas du monde pour en être exempt: qu'est-ce que le monde dans sa pensée, sinon la nation des ténèbres dont parlait le manichéen? *Non ego peccavi, sed gens tenebrarum* (Ib.). Voilà les prétendues défenses des élus du siècle: *Defensiones istæ sunt electorum sæculi.* Défenses, encore une fois, aussi injurieuses à la sainteté de Dieu qu'elles sont propres à entretenir le libertinage de l'homme.

Ah! mes frères, concluait saint Augustin, jugeons-nous plutôt dans la rigueur de la pénitence, et par là nous glorifions Dieu en nous condamnant nous-mêmes. Disons à Dieu comme David, dans l'esprit d'une humilité sincère: Guérissez mon âme, Seigneur; parce que j'ai péché contre vous: *Sana animam meam quia peccavi tibi* (Ps. XL): oui, j'ai péché, et ce n'est ni mon naturel, ni mon

tempérament que j'en accuse ; il ne tenait qu'à moi de le régler, et je savais assez, quand je voulais, le tenir dans l'ordre : cette passion qui m'a dominé au préjudice de votre loi , n'a jamais eu sur moi d'empire au préjudice de mes intérêts. Elle était souple et soumise à ma raison, quand j'en craignais les conséquences devant les hommes ; et elle n'avait ni emportements, ni saillies que je ne réprimasse, quand je croyais qu'il y allait de ma réputation ou de ma fortune. J'ai péché contre vous, *peccavi tibi* ; et j'aurais tort de m'en prendre au monde, car le monde, tout pernicieux qu'il est, n'a eu d'ascendant sur moi qu'autant qu'il m'a plu de lui en donner. Et en effet, cent fois pour me satisfaire moi-même, je l'ai méprisé ; cent fois par vanité et par caprice, je me suis affranchi de son empire et je me suis mis au-dessus de ses coutumes et de ses lois. Si je vous avais aimé, ô mon Dieu, autant que j'aimais une gloire mondaine, autant que j'aimais des biens périssables, autant que j'aimais la vie, le monde avec toute sa malignité, ne m'aurait jamais perverti. Je ne serais donc pas de bonne foi si je prétendais par là justifier mon infidélité. Voyez-vous, pécheur, dit saint Augustin, comment vous honorez votre Dieu à mesure que vous vous faites justice et une justice sévère en vous resserrant dans les bornes étroites de la pénitence : *Vides quomodo sic pateat laus Dei, in qua angustiabar cum te velles defendere* (August., *ibid.*).

Mais est-il rien de plus naturel que de se faire grâce à soi-même ? et puisque dans la pénitence où je tiens la place de Dieu, je deviens moi-même mon juge, qu'y a-t-il de plus pardonnable que de ne pas agir contre moi avec toute la rigueur de la justice ? Ah ! chrétiens, je l'avoue, il n'est rien de plus naturel que de s'épargner soi-même. Mais c'est justement de là que je tire une seconde raison pour nous convaincre que la pénitence doit être sévère de notre part ; je dis, parce que nous avons tant de penchant, et que nous sommes si fortement portés à nous aimer nous-mêmes et à nous ménager ; car il faut que la pénitence surmonte en nous ce fond d'amour-propre, et elle ne le peut faire que par une sainte rigueur. En effet, s'il était question de juger les autres et de prononcer sur les actions du prochain, je n'aurais garde de vous exhorter à la sévérité. Je sais qu'alors nous ne sommes que trop exacts et trop enclins à censurer et à condamner ; mais quand il s'agit de nous-mêmes, dont nous sommes idolâtres, et pour qui nous avons, non pas seulement des tendresses, mais des délicatesses infinies, quel parti plus raisonnable et plus sûr puis-je vous proposer que celui d'une rigueur sage, mais inflexible ?

N'avez-vous pas éprouvé cent fois que les injures les plus légères nous paraissent des outrages, dès qu'elles s'adressent à nous, et qu'au contraire les outrages les plus réels, quelquefois même les plus sanglants, s'annéantissent, pour ainsi dire, dans notre estime et se réduisent à rien, quand ils ne touchent que les autres ? Qui fait cela, sinon cet

amour de nous-mêmes qui nous aveugle dans nos jugements ? Et le moyen de le combattre que par une pénitence rigoureuse ! Hélas ! mes frères, nous savons si bien colorer nos défauts ; nous sommes si adroits à les couvrir et à les excuser : ce que Dieu, ce que les hommes condamnent en nous, c'est souvent ce qui nous y plaît davantage et de quoi nous nous applaudissons. Que sera-ce donc de notre pénitence, si nous ne corrigeons pas cet instinct de la nature corrompue par une règle plus droite, quoique moins commode ? A quelles illusions serons-nous sujets ?

— bien de péchés laisserons-nous impunés ? combien d'autres ne condamnerons-nous qu'à demi ? Désions-nous de nous-mêmes, ne nous écoutons jamais nous-mêmes. Avec une telle précaution, nous ne serons encore que trop exposés aux pièges et aux artifices de cet amour-propre qui se glisse partout, et dont nous avons tant de peine à nous défendre.

Mais la grande et dernière raison, mes chers auditeurs, celle qui nous engage plus indispensablement à la sévérité de la pénitence, et qui demanderait seule un discours entier, c'est que le jugement que nous portons contre nous-mêmes n'est point un jugement souverain ni définitif, mais un jugement subordonné, un jugement dont il y a appel ; appel, dis-je, au tribunal de Dieu : un jugement, dont les nullités et les abus doivent servir de matière à un autre jugement supérieur que nous ne pouvons éviter. Car c'est là, chrétiens, c'est à ce redoutable tribunal, où nous comparaitrons tous, que nous devons être jugés en dernier ressort : c'est là que notre Dieu, qui, par sa prééminence et par sa grandeur, est le juge de tous les jugements, réformera un jour les nôtres : *Cum accepero tempus, ego justitias judicabo* (Ps. LXXIV). A quoi surtout s'attachera-t-il dans ce dernier jugement, et quelle sera sa principale occupation ? Sera-ce de juger nos crimes ? Non, répond saint Chrysostome ; mais sa première fonction, celle qui marquera davantage la supériorité de son être et sa suprême puissance, sera de juger les jugements que nous aurons rendus contre nos crimes ; de rechercher les accusations que nous en aurons faites ; de condamner, pour ainsi dire, nos condamnations ; de nous punir de nos punitions ; en un mot, de nous faire repentir de nos repentirs mêmes ; car voilà proprement le sens de cette parole : *Ego justitias judicabo*. Nous nous croyons à couvert et en sûreté sous le voile de ces prétendues pénitences ; mais ce voile n'aura caché que notre confusion et notre honte. Nous regardons ces confessions de nos péchés, suivies de quelques satisfactions légères qu'on nous a imposées, comme autant de justices envers Dieu ; mais Dieu nous fera voir que souvent c'ont été d'énormes injustices, et c'est de ces fausses justices, ou plutôt de ces injustices véritables qu'il nous demandera compte.

Ah ! chrétiens, que nous servira de nous être tant flattés et tant épargnés ? Que nous servira d'avoir trouvé, et peut-être cherché,

Dans les ministres de Jésus-Christ des hommes indulgents et faciles ? De dispensateurs qu'ils étaient des mystères de Dieu, que nous servira d'en avoir fait les complices de notre lâcheté ? Les condescendances qu'ils auront eues pour nous, ces grâces précipitées que nous en aurons obtenues, de quel usage nous seront-elles ? Dieu les ratifiera-t-il ? ce qu'ils auront délié sur la terre, en relâchant ainsi les droits de Dieu, sera-t-il délié dans le ciel ? le pouvoir des clefs qui leur a été donné va-t-il jusque-là ? Non, non, dit l'ange de l'école, saint Thomas : le tribunal de la pénitence où ils président est bien, dans un sens, le tribunal de la miséricorde, mais le tribunal de la miséricorde de Dieu, et non de leur miséricorde ni de la nôtre ; moins encore de la nôtre. Car si, par un défaut de zèle, leur miséricorde vient à s'y mêler, ou si, par un aveuglement d'esprit, nous y faisons entrer la nôtre, je le répète, chrétiens, et malheur à moi si je ne vous en avertissais pas, comme dit l'Apôtre, à temps et à contre-temps ; de ce tribunal de la miséricorde de Dieu nous devons passer au tribunal de la justice, mais d'une justice sans miséricorde. Voilà le fondement que vous devez poser ; fondement sur lequel les premiers fidèles appuyaient cette sévérité de discipline qui s'observait parmi eux : *Apud nos*, disaient-ils, au rapport de Tertullien, *districte iudicatur, tanquam apud certos de divino iudicio (Tert.)* : Nous nous jugeons exactement et sévèrement, parce que nous savons qu'il y a une justice rigoureuse qui nous attend, et que nous avons toujours en vue. Aussi, ajoute saint Chrysostome, le juge inférieur et subalterne doit toujours juger selon la rigueur de la loi : il n'appartient qu'au souverain de pardonner, et le seul moyen d'obtenir grâce est de ne se l'accorder pas.

Sévérité raisonnable ; car il ne faudrait ici, chrétiens, que notre seule raison pour nous convaincre. Si ces heureux siècles de la première ferveur du christianisme duraient encore, où un seul péché, de la nature même de ceux que notre relâchement a rendus si communs, était expié par les exercices les plus laborieux et tout ensemble les plus humiliants d'une pénitence de plusieurs années, peut-être nous pourrait-il venir dans l'esprit qu'une telle sévérité passerait les bornes, et ce serait à moi, comme défenseur des intérêts de Dieu, à la justifier ; ce serait à moi à vous faire entendre que bien loin qu'il y eût de l'excès dans cette sévérité évangélique, les premiers chrétiens étaient au contraire fortement persuadés que les droits de Dieu, qu'il s'agit de réparer dans la pénitence, vont encore bien au delà ; que jamais l'Eglise n'a suivi des règles plus sages ; et que si dans les derniers temps notre extrême délicatesse l'a forcée en quelque sorte à les mitiger, c'est ce qui relève ces règles mêmes, je veux dire, d'avoir été dans leur institution aussi raisonnables que nous avons depuis cessé de l'être.

Mais nous n'en sommes plus là, mes chers auditeurs, et je n'ai plus besoin ni de la doc-

lité de votre foi, ni de votre soumission à la conduite de l'Eglise, pour vous faire approuver ce qu'il y a de plus sévère dans la pénitence. Encore une fois, elle n'a plus rien de sévère que ce que votre raison même vous prescrit ; ou, pour parler juste, ce qu'elle a désormais de plus sévère, c'est ce que votre raison même vous prescrit.

Oui, mes frères, en quoi consiste et a toujours consisté son essentielle sévérité ? C'est de nous réduire aux bornes étroites de la raison que Dieu nous a donnée ; et quand nous en sommes sortis, de nous y faire rentrer, en nous obligeant à être raisonnables contre nous-mêmes, et aux dépens de nous-mêmes. Car c'est là ce qui nous coûte, et ce que nous trouvons de plus difficile dans la pénitence : de nous interdire tout ce que notre propre raison nous fait connaître, ou péché, ou cause du péché ; d'arracher de nos cœurs des affections que nous jugeons nous-mêmes criminelles et source du péché ; de renoncer à mille choses agréables, mais que nous savons être pour nous des engagements au péché ; de nous assujettir de bonne foi à tout ce que nous reconnaissons être des préservatifs nécessaires contre le péché ; de réparer par des œuvres toutes contraires les malheureux effets du péché. C'est ce que je pourrai traiter avec plus d'étendue une autre fois, et c'est en quoi, dis-je, la pénitence nous paraît sévère. Hors de là, on se soumettrait à tout le reste ; et pourvu qu'on en fût quitte pour ce qui était ordonné par les anciens canons, on consentirait sans peine qu'ils fussent renouvelés, on jeûnerait, on se couvrirait du cilice et de la cendre, on se prosternerait aux pieds des prêtres : mais d'étouffer une vengeance dans son cœur, mais de pardonner une injure, mais de rendre un bien mal acquis, mais de rétablir l'honneur flétri par une médisance, mais de sacrifier à son devoir une passion tendre, mais de rompre un commerce dangereux et de se détacher de ce qu'on aime, voilà ce qui révolte la nature, et ce qui désole le pécheur ; voilà ce qu'on a tant de peine à obtenir de lui, et ce qu'on en obtient si rarement ; voilà sur quoi vous vous défendez tous les jours contre les ministres de Jésus-Christ, sur quoi votre résistance énerve si souvent leur zèle, ou le rend inutile.

Cependant voilà ce que j'appelle, souffrez cette expression, et ce qui est en effet, le raisonnable de la pénitence : si raisonnable, que vous êtes les premiers à convenir qu'on ne peut pas se dispenser de l'exiger de vous ; si raisonnable, que vous seriez vous-mêmes scandalisés si l'on ne l'exigeait pas. Le reste était d'institution humaine ; mais ce raisonnable est de droit naturel et divin : le reste a pu changer, mais ce raisonnable subsistera toujours, et est, en quelque manière, aussi immuable que Dieu : le reste dépendait de l'Eglise, mais ni l'Eglise, ni ses ministres ne peuvent rien sur ce raisonnable : il n'y a point d'autorité sur la terre, il n'y en a point dans le ciel qui puisse nous décharger de l'obligation où nous sommes de l'accomplir.

Heureux si nous goûtons aujourd'hui cette vérité ! heureux si, suivant les lumières de cette droite raison à laquelle, malgré nous, nous sommes soumis, nous embrassons la pénitence dans toute la sévérité de ses devoirs ; si, pour venger Dieu de nous-mêmes, et pour le bien venger, nous faisons passer dans nous-mêmes toute la colère de Dieu ! En sorte que nous puissions lui dire, comme David : *In me transierunt iræ tuæ* (Psal. LXXXVII). Seigneur, il s'est fait un transport admirable, et comme une transfusion bien surprenante. Du moment que j'ai conçu la grièveté de mon péché, et que je l'ai détesté par la pénitence, toute votre colère a passé de votre cœur dans le mien : *In me transierunt iræ tuæ*. Je dis votre colère, Seigneur, car il me fallait la vôtre, et il n'y avait que la colère d'un Dieu aussi grand que vous qui pût détruire un mal aussi grand que le péché. La mienne aurait été trop faible ; mais la vôtre a toute la force et toute la vertu nécessaire. C'est pour cela que vous l'avez toute répandue dans mon âme, parce que mon péché la méritait tout entière. Une partie n'aurait pas suffi ; mais il me la fallait dans toute sa plénitude, pour pouvoir haïr et punir l'excès de mes désordres : *In me transierunt iræ tuæ*. Au reste, mon Dieu, c'est en cela même que je reconnais votre miséricorde : je dis, en ce que vous avez fait sortir votre colère de votre cœur pour la faire entrer dans le mien ; car si elle était demeurée dans vous, à quoi ne vous aurait-elle pas porté contre moi ? Au lieu que, passant dans moi, elle s'y est, pour ainsi dire, humanisée. Encore, Seigneur, n'avez-vous pas voulu qu'elle passât immédiatement de vous dans moi. Sortant de votre sein, elle aurait été trop ardente et trop allumée, et je n'aurais pu la supporter ; mais pour la tempérer, vous l'avez fait passer premièrement dans le cœur de votre Fils, où elle a presque amorti tout son feu par les saintes et innocentes cruautés qu'elle a exercées sur lui. Et parce que le cœur de votre Fils est la source de toutes les grâces, c'est là, c'est dans ce centre de la sainteté et de la miséricorde qu'elle a pris une vertu salutaire pour me sanctifier. C'est ainsi ; mon Dieu, qu'elle est venue en moi ; c'est ainsi que je l'ai reçue, et que je la veux conserver : *In me transierunt iræ tuæ*. Elle rendra ma pénitence sévère, et par un heureux retour, plus ma pénitence sera sévère, plus elle me deviendra douce. C'est le sujet de la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Tertullien, parlant de la pénitence, a dit une chose bien glorieuse d'une part à Dieu, mais de l'autre bien capable de rabattre la présomption et l'orgueil de l'homme. De quoi s'agit-il, mon frère (c'est ainsi qu'il s'adresse à un pécheur) ? vous êtes en peine de savoir si votre pénitence vous sera utile ou non devant Dieu : qu'importe, Dieu vous commande de la faire, n'est-ce pas assez pour vous obliger à lui obéir ? Quand il n'y aurait que le seul respect dû à son autorité, elle mérite bien que vous y ayez égard préférable-

ment à votre utilité : *Bonum tibi est pœnitere, an non, quid revolvis? Deus imperat; prior est auctoritas imperantis, quam utilitas servientis* (Tertull., de Pœnit.). Or ce que ce Père disait en général de la pénitence, je pourrais le dire en particulier de la sévérité de la pénitence. Quand cette sévérité n'aurait rien que de rebutant pour nous, et qu'elle serait telle que notre amour-propre et l'esprit du monde nous la figurent, Dieu l'ordonnant, il n'y aurait point d'autre parti à prendre que celui d'une généreuse soumission, et il serait juste que notre délicatesse cédât à la nécessité et à la force du précepte : *Prior est auctoritas imperantis, quam utilitas servientis*.

Mais Dieu, chrétiens, n'en veut pas user si absolument et si souverainement avec nous ; et par une condescendance digne de sa grandeur, il sait si bien tempérer les choses, que non-seulement le poids ne nous accable pas, mais qu'il nous devient même léger ; et s'il veut que nous nous condamnions à toutes les rigueurs de la pénitence, il prend soin en même temps que nous y trouvions toute l'onction qui nous la peut adoucir.

Le même Tertullien ne se trompait donc pas ; et, quoiqu'il ait eu du reste sur le sujet de la pénitence des sentiments outrés, il a parlé juste quand il a dit ailleurs que la pénitence était la félicité et la béatitude de l'homme pécheur : *Pœnitentia hominis rei felicitas* (Tertull.). A qui ne connaîtrait pas les effets de cette vertu, ou plutôt, à qui n'en connaîtrait qu'une partie, cette proposition semblerait un paradoxe. Car, qu'y a-t-il en apparence de moins propre à faire le bonheur de l'homme que ce qui mortifie son esprit, que ce qui crucifie sa chair, que ce qui combat ses passions, que ce qui l'oblige se renoncer lui-même ? Or ce sont les devoirs essentiels de la pénitence. Il est néanmoins vrai, chrétiens, qu'après l'innocence perdue rien ne peut rendre l'homme heureux, je dis même heureux dès cette vie, que la pénitence ; et vous en conviendrez sans peine quand vous m'aurez entendu. Car j'appelle, avec Tertullien, la félicité du pécheur dès cette vie, ce qui produit en lui la paix et le calme de la conscience ; ce qui le remplit de la joie du Saint-Esprit ; ce qui le met dans toute l'assurance où il peut être contre les jugements de Dieu. Or, voilà les effets naturels de la pénitence que je vous prêche ; première vérité, vérité incontestable, et qui est de la foi. J'ajoute, qu'il n'y a que la pénitence exacte et sévère qui ait la vertu d'opérer ces divins effets, c'est-à-dire qui produise dans le pécheur cette tranquillité, qui lui fasse goûter cette joie, qui lui donne cette assurance, ou du moins cette confiance chrétienne : seconde vérité, qui s'ensuit infailliblement de l'autre. N'ai-je donc pas droit de conclure que la pénitence, dans sa sévérité même, nous devient douce et aimable ? Écoutez moi : ceci vous édifiera plus que tout ce qu'il y a d'effrayant et de terrible dans la religion.

Oui, c'est la véritable pénitence, et par conséquent celle où le pécheur se flatte moins, où il s'épargne moins, qui produit la paix :

et de là vient que le Fils de Dieu ne sépara point ces deux grâces, qu'il accorda tout à la fois à la plus généreuse et la plus fameuse pénitente, Marie-Madeleine, lorsqu'il lui dit au moment de sa conversion : *Remittuntur tibi peccata tua; vade in pace* (Luc., VII). Vos péchés vous sont remis; allez en paix. Cette paix de Dieu, comme l'appelle saint Paul, parce qu'elle est en effet souverainement et par excellence le don de Dieu, *Pax Dei* (Philip., IV); cette paix que le monde ne peut donner, parce qu'elle n'est pas de son ressort : *Quam mundus dare non potest pacem* (Orat. Eccles.); cette paix qui surpasse tout autre sentiment, tout autre bien, tout autre plaisir, et sans laquelle même il ne peut y avoir ni plaisir ni bien dans la vie : *Pax Dei quæ exsuperat omnem sensum* (Philip., IV); cette paix qui met le repos dans un cœur, qui en fait cesser les troubles, qui en apaise les remords; cette paix, dis-je, fut le premier fruit des saintes dispositions avec lesquelles Madeleine vint se présenter à Jésus-Christ. Jusque-là, rebelle à Dieu et livrée à elle-même, elle avait eu de continuel combats à soutenir. Jusque-là, emportée par sa passion, mais au même temps gênée et bourrelée par sa raison, elle avait senti l'aiguillon du péché; c'est-à-dire, elle en avait senti la confusion, l'amertume, le repentir, bien plus qu'elle n'en avait goûté la douceur. Jusque-là, elle avait vécu dans des inquiétudes mortelles, mais elle commença à jouir enfin de la paix dès que par sa pénitence elle eut trouvé grâce devant son Dieu; car ce fut alors qu'elle entendit cette divine parole, et qu'elle en éprouva l'effet : *Vade in pace*; allez en paix. Comme si le Sauveur du monde, usant de l'empire absolu qu'il avait sur le cœur de cette pécheresse, lui eût commandé, aussi bien qu'aux vents et à la mer, de se calmer : *Imperavit ventis et mari, et facta est tranquillitas magna* (Matth., VIII).

Quoi qu'il en soit, je prétends, mes chers auditeurs, qu'autant que nous pratiquons la pénitence avec cet esprit de zèle et cette exacte sévérité envers nous-mêmes, autant nous y trouvons de consolation; que ce qu'éprouva Madeleine convertie, Dieu, par sa miséricorde, nous le fait sentir, puisqu'il nous dit comme à elle intérieurement, et même sensiblement par la bouche de ses ministres : tout vous est pardonné : *Remittuntur tibi peccata tua*; ne soyez plus en peine : *Vade in pace* (Luc., VII).

Mais comment est-il possible qu'une pénitence sévère qui, selon la maxime de Tertullien, fait en nous la fonction de la justice et de la colère de Dieu, nous donne néanmoins la paix? Ah! chrétiens, voilà le miracle que je vous prie de remarquer : car c'est par sa sévérité même qu'elle apaise Dieu, qu'elle désarme Dieu, qu'elle nous rend amis de Dieu; que d'un Dieu courroucé et irrité, lequel n'avait pour nous que des rigueurs et qui ne nous préparait que des châtimens, elle le force, tout Dieu qu'il est, par une sainte violence, et par une espèce de conversion qui se fait en lui, à devenir un Dieu

de bonté; un Dieu qui met sa gloire à nous pardonner sans réserve tout ce que nous ne nous pardonnons pas; qui ne se souvient de nos offenses que pour en faire le sujet et la matière de ses grâces; qui n'est notre juge que pour nous montrer encore plus authentiquement qu'il est notre père, puisque alors il nous juge en père, au lieu qu'à la fin des siècles il nous jugera en maître; enfin un Dieu qui, déposant toutes pensées, tous sentimens de vengeance, n'a plus désormais, comme il s'en déclare lui-même, que des sentimens de compassion et de charité, que des pensées de réconciliation et de paix : *Dicit Dominus : ego cogito cogitationes pacis, et non afflictionis* (Jer., XXIX).

Voilà, dis-je, le miracle de la pénitence. Elle fait donc, parce qu'elle est sévère (appliquez-vous à cette pensée, qui n'est que la suite de celle de Tertullien); elle fait donc, parce qu'elle est sévère, la fonction de la colère de Dieu; mais elle la fait bien plus efficacement que la colère de Dieu même; ou plutôt elle fait en nous ce que la colère même de Dieu toute seule n'y peut faire. Pourquoi? c'est qu'au lieu que la colère de Dieu punit en nous le péché sans l'effacer, la pénitence l'efface en le punissant. C'est que la colère de Dieu toute seule, quelque satisfaction qu'elle exige et qu'elle tire du pécheur, ne peut jamais faire que Dieu soit satisfait : ce qui se voit dans l'enfer, où l'éternité tout entière des peines que souffrent les réprouvés ne satisfait jamais Dieu; parce que dans l'enfer, dit saint Bernard, il n'y a que la colère de Dieu qui agit. Au lieu que la pénitence, par un heureux mélange de la colère et de la miséricorde divine, de la colère divine dont elle fait l'office, et de la miséricorde divine qu'elle attire, est la juste et entière satisfaction que Dieu attend du pécheur. Par conséquent, c'est la pénitence sévère qui nous remet bien avec Dieu, et, par une suite non moins infallible, qui nous remet bien avec nous-mêmes. Car comment serons-nous en paix avec nous-mêmes, tandis que nous sommes en guerre avec Dieu? Or, qu'y a-t-il, que peut-il y avoir pour nous dans la vie de plus avantageux et de plus doux que cette double paix? Quoi qu'il nous en coûte pour l'avoir, la pouvons-nous trop acheter? et quelque austère que nous paraisse et que soit même la pénitence, pouvons-nous ne la pas aimer, quand il s'agit de rentrer en grâce avec le maître de qui dépend tout notre bonheur, et de rétablir dans nous-mêmes une paix qui, sur la terre, est le souverain bien, et qui ne peut compatir avec le péché? Avançons.

De cette paix intérieure naît une sainte joie, autre fruit de la sévérité de la pénitence, autre don de l'Esprit de Dieu, qui pour cela même, est appelé dans l'Écriture, la joie du Saint-Esprit : *Gaudium in Spiritu sancto* (Rom., XIV). Qui peut l'exprimer, chrétiens, qui peut la connaître sans l'avoir sentie? Qui peut comprendre la consolation dont est remplie une âme criminelle, mais pénitente, quand par un généreux effort elle est enfin

parvenue à remporter sur elle-même la victoire d'où dépendait sa conversion? quand elle a fait à Dieu le sacrifice de la passion dont elle était auparavant esclave; quand elle a eu une fois rompu ses liens, qu'elle commence à respirer la liberté des enfants de Dieu et qu'elle peut lui dire comme David : *Dirupisti vincula mea, tibi sacrificabo hostiam laudis* (Ps. CXV) : C'est vous qui avez brisé mes chaînes et qui m'avez tiré de la servitude où mon péché m'avait réduite; je vous bénirai, Seigneur, je vous louerai, je vous rendrai d'éternelles actions de grâces. Elle s'est fait violence pour en venir là, et la résolution qu'elle a prise de rompre ce commerce qui la perdait, de s'arracher l'œil qui la scandalisait, de sortir de l'occasion où elle se damnait, cette résolution chrétienne, mais si difficile à prendre, mais encore plus difficile à exécuter, a été pour elle une espèce d'agonie, et c'est sans doute ce qu'il y a de plus sévère dans la pénitence; mais aussi le coup une fois porté, l'ouvrage une fois achevé, de quelle abondance de joie Dieu ne la comble-t-il pas? C'est un mystère impénétrable pour l'homme charnel et animal. Comme il n'a là-dessus nulle expérience, il ne m'entend pas; mais c'est justement, dit saint Chrysostome, parce qu'il n'en a nulle expérience, qu'il ne doit ni s'en croire, ni en être cru; c'est parce qu'il ne l'a jamais éprouvé, qu'il doit s'en rapporter à ceux qui l'éprouvent.

Or, quelle épreuve n'en font pas ceux qui se convertissent de bonne foi et avec quel épanchement de cœur ne s'en expliquent-ils pas? Combien tout à coup, disait saint Augustin, surpris du changement miraculeux que la grâce avait fait en lui et racontant, non plus ses misères, mais les miséricordes du Seigneur; combien tout à coup trouvais-je de plaisir à renoncer aux plaisirs criminels du monde, et combien me fut-il doux de quitter ce que j'avais tant craint de perdre? Car vous, ô mon Dieu! qui êtes le seul vrai et souverain bien capable de remplir une âme, vous me teniez lieu de tous les plaisirs; et la joie de me voir enfin soumis à vous, la joie de m'être surmonté moi-même, était pour moi quelque chose de plus délicieux que toutes mes délices passées. Ainsi la pénitence de saint Augustin vérifiait-elle la promesse du Fils de Dieu : *Mundus gaudebit, vos autem contristabimini; sed tristitia vestra vertetur in gaudium* (Joan., XVI) : le monde sera dans la joie et vous serez dans la tristesse; mais votre tristesse, c'est-à-dire votre pénitence, qui est proprement et uniquement cette tristesse salutaire dont saint Paul félicitait les Corinthiens, votre tristesse se tournera en joie, et cette joie sera le centuple de toutes les joies du monde, dont vous serez privés.

Répondez-moi, dit le mondain, de cette douceur de la pénitence, et dès aujourd'hui je me convertirai. Assurez-moi que cette joie ne me manquera pas, et je me condamnerai à tout ce que la pénitence a de plus rigoureux. Vous vous trompez, reprend

saint Bernard, et vous raisonnez mal. Infidèle et mondain au point que vous l'êtes, j'aurais beau vous en répondre; ce que j'en dirais ne ferait sur vous nul effet, et l'attachement actuel que vous avez à ce qui vous pervertit vous rendrait inutile l'assurance que je vous donnerais d'un bien dont vous n'auriez qu'une connaissance de spéculation, mais dont vos sens ne seraient pas touchés. Douceurs pour douceurs, vous vous en tiendriez à celles que vous goûtez, parce qu'elles sont présentes, et que les autres ne seraient encore pour vous qu'en idée et en espérance. Il faut commencer par vous vaincre; car cette joie dont je vous parle est la manne cachée, qui n'est réservée qu'au vainqueur : *Vincenti dabo manna absconditum* (Apocal., II) : Il faut exercer sur vous-mêmes et contre vous-mêmes les rigueurs de la pénitence; et alors la pratique vous convaincra, et dans un moment vous en découvrira plus que tous les discours. Qu'est-il même nécessaire d'ailleurs que je parle, et que je renouvelle des promesses que Dieu tant de fois lui-même vous a faites? Fiez-vous-en à votre Dieu; il n'a jamais trompé personne; si vous êtes généreux, il sera fidèle.

Mais n'en voyons-nous pas qui, jusque dans leur pénitence, ne trouvent que des sécheresses, et ne parviennent jamais à ce centuple bienheureux d'une joie pure et secrète? Ne le confessent-ils pas les premiers et ne se plaignent-ils pas de leur état, comme s'ils reprochaient en quelque sorte à Dieu qu'il ne leur a pas tenu parole? Oui, il y en a; mais qui sont-ils communément? Ah! répond saint Bernard, il n'est point vrai qu'à ceux qui généreusement et de bonne foi se sont condamnés aux exercices d'une pénitence sévère, cette joie solide et spirituelle ait manqué. S'il y a des âmes dans le monde trompées sur ce point et frustrées de leur attente, grâces à la Providence et à la justice du Dieu que nous servons, ce ne sont pas celles qui pratiquent la pénitence dans toute son austérité; mais celles, au contraire, qui la modèrent autant qu'elles peuvent; et plus qu'elles ne doivent; mais celles qui ne la veulent pratiquer que selon leur gré, mais celles qui lui ôtent tout ce qu'elle a de pénible et d'incommode, et ne s'en réservent que la cérémonie et la figure; mais celles dont la pénitence peut-être avec tout son éclat, et un certain extérieur de sévérité, ne laisse pas d'être accompagnée de mille relâchements. Que chacun de nous s'examine, et pour peu que nous ayons de lumières, nous découvrirons dans nous-mêmes le principe du mal et ce qui nous empêche de sentir au fond de notre cœur cette onction de la pénitence chrétienne. Nous reconnaitrons que nous ne devons souvent nous en prendre qu'à nous-mêmes. Nous nous écrirons avec le Prophète royal : *Justus es, Domine, et rectum judicium tuum* (Ps. CXVIII) : Vous êtes juste, Seigneur : et il n'est pas surprenant qu'aussi lâche que je suis dans l'usage de la pénitence, je n'y trouve pas ce qu'y ont trouvé, ce qu'y trouvent encore

tous les jours, tant d'âmes ferventes. Dès que j'aurai le même courage, le même zèle, la pénitence aura pour moi le même goût.

C'est donc, chrétiens, un abus et un étrange abus, quand nous nous faisons de la sévérité de la pénitence un obstacle à la pénitence même; et l'un des artifices les plus ordinaires et les plus dangereux dont se sert l'ennemi de notre salut pour endurcir les hommes dans le péché, et pour les détourner des voies de Dieu, est de leur représenter la pénitence sous des idées affreuses qui leur en donnent de l'horreur, et qui les rebutent. Il semble même qu'on prenne plaisir à se la figurer comme telle, pour avoir droit de s'en dispenser: et parce qu'il se trouve quelquefois entre les ministres de Jésus-Christ et les pasteurs de son troupeau, des hommes zélés, mais d'un zèle qui n'est pas selon la science; des esprits toujours portés aux extrémités qui, pour ne pas rendre la pénitence trop facile, la réduisent à l'impossible; qui n'en parlent jamais que dans des termes capables d'effrayer; qui la proposent crûment, et d'une manière sèche, sans y mettre jamais ce tempérament d'amour et de confiance qui en doit être inséparable, qui croient avoir beaucoup fait quand ils ont non pas redressé, mais embarrassé et troublé une conscience faible, et qui, manquant dans le principe, ne font jamais envisager Dieu au pécheur que sous une forme terrible, comme s'ils craignaient qu'il n'y eût, pour ainsi dire, du danger pour Dieu à paraître miséricordieux et aimable, et qu'ils souhaitassent eux-mêmes qu'il le fût moins: parce qu'il se trouve, dis-je, des esprits préoccupés de ces sentiments, et encore plus déterminés à les inspirer aux autres, qu'arrive-t-il? Le libertin en profite, et le faible s'en scandalise: le libertin en profite, ravi qu'on lui exagère les choses, pour être en quelque manière autorisé par-là à n'en rien croire ou à n'en rien faire, et qu'on lui en demande trop pour avoir un spécieux prétexte de renoncer à tout. C'est-à-dire, que de ces caractères outrés de la pénitence, qu'il paraît néanmoins estimer et à quoi il donne de faux éloges, il ne tire point d'autre conclusion que de se confirmer dans son impénitence.

Car voilà, mes chers auditeurs, le raffinement du libertinage de notre siècle: on veut une pénitence extrême, sans adoucissement, sans attrait, parce qu'on n'en veut point du tout. Si je la faisais, dit-on, c'est ainsi que je la voudrais faire: mais on en demeure là, et l'on se sait bon gré de cette disposition prétendue où l'on est de la bien faire, supposé qu'on la fit, quoiqu'on ne la fasse jamais. Ou tout, ou rien, dit-on; mais bien entendu qu'on s'en rendra toujours au rien, et qu'on n'aura garde de se charger jamais du tout.

Ainsi raisonne le libertin; et d'ailleurs que conclut le faible? rien autre chose que de se décourager, de s'attrister, de s'abandonner à de secrets désespoirs, de regarder la pénitence comme impraticable, de se persuader

qu'il ne la soutiendra jamais, qu'elle l'accablara d'un ennui mortel, et qu'il y succombera; de dire sans cesse comme l'Israélite prévaricateur: *Quis nostrum valet ad cælum ascendere (Deut., XXX)?* Et quel est l'homme sur la terre qui puisse espérer de parvenir là et de s'y maintenir? car c'est ainsi que notre lâcheté se prévaut des erreurs du monde pour secouer le joug de Dieu.

Mais faudra-t-il, Seigneur, qu'une illusion aussi grossière que celle-là nous trompe et nous perde, et que notre ignorance sur ce point nous tienne toujours lieu d'excuse? Non, mon Dieu; car tandis que vous me confierez le ministère de votre sainte parole, je prêcherai ces deux vérités sans les séparer jamais. La première, que vous êtes un Dieu terrible dans vos jugements; et la seconde, que vous êtes le père des miséricordes et le Dieu de toute consolation. Je ne serai jamais assez téméraire pour prêcher votre miséricorde, sans prêcher votre justice, parce que je sais les conséquences dangereuses qu'en tirerait l'impiété; mais aussi me ferais-je un crime de prêcher les rigueurs de votre justice sans parler en même temps des douceurs de votre miséricorde, parce que la foi m'apprend, et que c'est vous-même qui me l'avez révélé, que votre miséricorde sauve les pécheurs, au lieu que votre justice seule ne peut que les damner et les réprouver. Je joindrai donc l'un et l'autre ensemble pour pouvoir toujours dire, comme David: *Misericordiam et judicium cantabo tibi, Domine (Ps. C).* Seigneur, je chanterai vos bontés et vos jugements; et quand les pécheurs du siècle devraient abuser de cette inépuisable miséricorde que je leur annoncerai; pour votre justification, Seigneur, je ne cesserai point de la publier hautement, afin que vous soyez reconnu pour ce que vous êtes, c'est-à-dire pour un Dieu également juste et bon; et qu'à l'égard des impies mêmes, vous soyez à couvert de tout reproche, quand l'excès de leurs désordres vous forcera un jour à les condamner: *Ut justificeris in sermonibus tuis, et vincas cum judicaris (Ps. L).* Je dirai à votre peuple que, par le péché, nous contractons une dette infinie; mais je ne manquerai pas aussitôt de l'avertir que, par le secours de votre grâce, il nous est aisé de nous acquitter, parce que vous nous donnez vous-même de quoi vous payer. Je lui dirai que la pénitence doit être sévère, afin qu'il ne se perde pas par une malheureuse présomption; mais aussi, afin qu'il ne tombe pas dans un funeste désespoir, je le consolerais en lui disant que la plus sévère pénitence devient la plus douce par l'opération qui y est attachée; et vos promesses, ô mon Dieu, les oracles de votre Ecriture sont les preuves touchantes et convaincantes que je lui en apporterai. Je lui dirai, pour ne le pas tromper, que cette sévérité de la pénitence est un joug; mais je n'oublierai pas de lui dire, pour l'animer à le porter, que c'est votre joug, et que vous vous êtes obligé à le porter vous-même avec nous; que, selon l'expression de votre Apôtre, c'est votre es-

prit qui pleure en nous, qui s'afflige en nous, qui fait, si j'ose parler ainsi, pénitence en nous, parce que c'est par lui que nous la faisons, et que c'est lui qui, pour nous mettre en état de la faire, nous élève au-dessus de nous-mêmes.

Gardant ces règles, mon Dieu, je ne craindrai rien ; et jusqu'en présence des rois de la terre, je parlerai sans confusion, aussi bien que David, des obligations de votre loi : *Loquebar de testimoniis tuis in conspectu regum, et non confundebam* (Ps. CXVIII). Je parle ici, Seigneur, devant le premier roi du monde ; et jamais ministre de l'Évangile eut-il l'honneur de porter votre parole à un aussi grand prince ? Non-seulement c'est le plus grand roi du monde ; mais ce qui me rend sa personne encore bien plus auguste, c'est le plus chrétien des rois, c'est le protecteur le plus puissant de votre Eglise ; c'est un roi zélé pour sa religion, ennemi de l'impiété, et qui ne souffrira jamais que le libertinage s'élève impunément contre vous : un roi qui aime la vérité et dont je puis bien dire ce que saint Ambroise disait de Théodose, qu'il approuvait plus celui qui reprend les vices, que celui qui les flatte : *Qui magis arguentem probat, quam adulantem* (Ambr.). Eloge qui ne convient qu'aux grandes âmes, et qui les distingue des autres. Tel est le morнарque devant qui je parle : mais quand je parlerais devant les rois du monde les plus infidèles, et les plus ennemis de votre nom, je leur dirais avec une confiance respectueuse, ce que vous voulez qu'ils sachent ; que vous êtes leur Dieu ; qu'ils doivent se soumettre à vous ; et que puisqu'ils sont pécheurs comme le reste des hommes, la pénitence est un devoir pour eux aussi bien que pour le reste des hommes : *Loquebar de testimoniis tuis in conspectu Regum*.

Voilà ce que Jean-Baptiste prêchait dans la Judée, à qui ? non-seulement au simple peuple, mais aux grands du monde et de la cour, qui venaient l'écouter ; et à ceux-ci encore plus qu'aux autres, parce qu'il savait que la pénitence leur était encore plus nécessaire. Comme les grands de la cour, selon le rapport de l'Évangile, l'allaient chercher dans le désert, il ne sortait point de son désert pour leur annoncer ces vérités. Maintenant que les prédicateurs sont obligés de quitter leur solitude, pour venir les faire entendre à la cour, voilà ce que je vous prêche, mes chers auditeurs, avec un mérite bien inférieur à celui de Jean-Baptiste, mais de la part du même Dieu : *Pœnitentiam agite, appropinquavit enim regnum cœlorum* (Matth., III) : faites pénitence, parce que le royaume du ciel est proche. Il est proche, chrétiens, puisque nous touchons de près au grand mystère de notre rédemption. Mais dans un autre sens, il est peut-être encore plus proche que vous ne le pensez. Le terme de notre vie, l'instant de la mort, le jugement qui la suit, c'est ce que l'Écriture en mille endroits veut nous marquer par cette proximité du royaume de Dieu. Or, à l'entendre de la sorte, combien y en a-t-il dans cette assemblée pour

qui il est proche, et combien de ceux-mêmes qui s'en croient les plus éloignés ? Si Dieu, au moment que je parle, me les désignait en particulier et que, m'adressant à chacun d'eux, je leur disse de cette chaire : c'est vous, mon cher auditeur, qui n'y pensez pas, c'est vous qui devez mettre ordre à votre conscience, car vous mourrez dès demain, et voici le dernier avertissement que Dieu vous donne : si je leur parlais ainsi, et qu'ils fussent certains de la révélation que j'en aurais eue de Dieu, il n'y en aurait pas un qui ne se convertît, pas un qui ne renoncât dès aujourd'hui à tous ses engagements, pas un qui n'acceptât la pénitence la plus sévère que je pourrais lui imposer. Pourquoi ? parce qu'ils seraient assurés que leur dernier jour approche et qu'ils ne voudraient pas perdre le temps qui leur resterait. Ah ! chrétiens, pourquoi ne faites-vous pas ce que feraient ceux-ci ? et pourquoi ne font-ils pas eux-mêmes dès maintenant ce qu'ils feraient alors ? Avons-nous une caution contre l'inconstance de la vie et l'incertitude de la mort ? Ce que nous ne voulons pas faire présentement, et ce que nous pouvons néanmoins faire utilement, sommes-nous certains que nous aurons dans la suite le temps de la faire, et les moyens de le bien faire ? Qui vous répond de Dieu ? qui vous répond de vous-mêmes ? Les exemples de tant d'autres qui ont été surpris, et des exemples présents, des exemples domestiques ; ne doivent-ils pas vous faire trembler ? Les avez-vous déjà oubliés ? Pour un pécheur qui trouve encore à la mort le temps de faire pénitence après l'avoir perdu pendant la vie, ne peut-on pas dire qu'il y en a cent qui ne le trouvent pas ? Et de cent qui l'ont, n'est-il pas vrai, et ne puis-je pas ajouter, qu'il n'y en a presque pas un qui fasse une bonne pénitence : *Pœnitentiam agite*. Faisons-la donc, chrétiens, et faisons-la promptement, et faisons-la sans ménagement, afin qu'elle nous obtienne grâce devant Dieu, et qu'elle nous mérite la gloire que je vous souhaite, etc.

SERMON VI.

POUR LE JOUR DE NOEL.

Sur la Nativité de Jésus-Christ.

Et subito facta est cum angelo multitudo militiæ cœlestis, laudentium Deum, et dicentium : Gloria in altissimis Deo, et in terra pax hominibus.

Au même instant que l'ange annonça aux pasteurs la naissance de Jésus-Christ, une troupe de la milice céleste se joignit à lui, et se mit à louer Dieu, en disant : Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix aux hommes sur la terre (S. Luc, chap. II).

En deux paroles, voilà les deux fruits de la naissance du Sauveur, la gloire à Dieu, et la paix aux hommes. La gloire à Dieu, à qui elle est due par justice ; et la paix aux hommes, à qui Dieu la donne par grâce. La gloire à Dieu, qui la possède comme un bien propre ; et la paix aux hommes, qui la désirent comme le plus digne objet de leurs vœux. La gloire à Dieu, qui seul la mérite, parce qu'il est seul grand par lui-même ; et la paix aux hommes, qui doivent se mettre en état de l'obtenir, jusqu'à sacrifier tout

pour l'avoir. C'est, dit saint Bernard, le partage le plus raisonnable et même pour les hommes le plus favorable qui fût jamais.

Cependant, ajoute ce Père, on voit dans le monde des hommes qui ont peine à le goûter, et tel est l'ambitieux et le superbe. En effet, parce qu'il est superbe et ambitieux, ce partage fait par les anges, quoique favorable pour lui, ne le contente pas : *Non placet ei angelica distributio, dans gloriam Deo, et pacem hominibus (Bern.)*. C'est-à-dire, qu'aveuglé d'un injuste désir de s'élever au-dessus des autres, il ne se contente pas d'avoir la paix, mais qu'il veut encore avoir la gloire; et quoique Dieu, dans l'Écriture, se soit si hautement déclaré, qu'il ne donnera sa gloire à personne : *Gloriam meam alteri non dabo (Is., XLII)*; il est assez téméraire pour répondre à Dieu dans son cœur : Et moi, sans attendre que vous me la donniez, je me l'attribuerai, et je l'usurperai : *Et ego, inquit superbus, mihi illam, licet non dederis, usurpabo (Bern.)*.

Ayons, mes chers auditeurs, ce sentiment en horreur. Mieux instruits de nos véritables intérêts, tenons-nous-en au partage qui nous est offert dans l'Évangile. Il nous est trop avantageux pour en souhaiter un autre. Disons à Dieu comme David : *Non nobis, Domine, non nobis, sed nomini tuo da gloriam (Ps. CXIII)* : ne nous donnez pas la gloire, Seigneur; la gloire ne nous appartient pas. Réservez-la pour vous tout entière, parce qu'elle est tout entière pour vous et pour votre saint nom. Mais donnez-nous cette paix salutaire que vos anges nous font espérer et que Jésus-Christ votre Fils vient lui-même nous apporter. Parlant de la sorte, nous parlerons en chrétiens. Ainsi, l'auguste mystère que nous célébrons, étant pour nous, dans le dessein de Dieu, le mystère de la paix, considérons-le uniquement sous cette idée. Rapportons là toutes nos vœux, et attachons-nous aux divines instructions que nous fournit sur ce point important la naissance d'un Dieu fait homme. Mais d'abord, rendons nos devoirs à la plus pure des vierges; à cette vierge incomparable, qui, par un prodige inoui, toujours vierge, est devenue la mère de son Dieu, et félicitons-la avec l'Église de cette glorieuse maternité, qui a été le principe de notre salut : *Ave, Maria*.

Un enfant nous est né, disait Isaïe, parlant en prophète et annonçant par avance ce qui devait arriver dans la plénitude des temps : *Parvulus natus est nobis (Isaï., IX)*. Et cet enfant, ajoutait le prophète, sera appelé l'admirable, le Dieu fort, le Père du siècle futur, mais surtout le prince de la paix : *Et vocabitur admirabilis, Deus fortis, pater futuri sæculi, princeps pacis (Ibid.)*. C'est aujourd'hui, chrétiens, que nous voyons à la lettre l'oracle accompli. C'est aujourd'hui que l'enfant Jésus a vérifié dans sa personne cette prédiction, qui ne pouvait convenir qu'à lui, et que dès son berceau il a fait voir qu'il était souverainement et par excellence le prince de la paix : *Princeps pacis*. Comment cela? parce que, dans le mystère de ce jour,

il a commencé à faire l'office de médiateur et d'arbitre de la paix; qu'il a paru dans le monde, pour y établir les vrais principes de la paix; qu'il s'est servi du ministère des esprits célestes, pour annoncer à ses élus l'Évangile de la paix : car, selon la parole de l'Apôtre, la paix a été le bienheureux terme et la fin principale de sa mission : *Veniens evangelizavit pacem (Ephes., II)*.

Comme il naissait pour faire régner la paix (appliquez-vous à cette pensée; elle est de saint Chrysostome, et elle va éclaircir ma proposition); comme il naissait pour faire régner la paix, tout devait concourir à son dessein; et en effet, par une singulière providence, tout y concourut. Et voilà pourquoi ce divin enfant voulut naître sous le règne d'Auguste, qui fut de tous les règnes le plus tranquille; tout l'univers, c'est-à-dire, tout l'empire Romain se trouvant par une espèce de miracle dans une paix profonde, pour confirmer par cette circonstance ce qui était écrit du Messie, que l'abondance de la paix naîtrait avec lui : *Orietur in diebus ejus justitia et abundantia pacis (Ps. LXXI)*.

Mais après tout, chrétiens, cette paix extérieure et temporelle dont le monde jouissait alors, n'était encore que pour servir de disposition à une autre paix bien plus avantageuse et bien plus sainte, que le Fils unique de Dieu nous apportait du ciel; et c'est ici que j'entre dans le fond de notre mystère, et que je vous prie d'y entrer avec moi. Je m'explique. Maintenir la paix des nations, éteindre le feu des guerres et des dissensions qui les consomment, pacifier les royaumes et les états, c'était, il est vrai, l'ouvrage de cette Providence générale qui préside au gouvernement du monde. Mais rétablir la paix entre l'homme et Dieu, mais enseigner à l'homme le secret de conserver la paix avec soi-même, mais donner à l'homme des moyens sûrs et infaillibles pour entretenir une paix éternelle avec le prochain, c'était et ce devait être l'effet particulier, l'effet miraculeux de la sagesse de Dieu incarnée, je veux dire, de la naissance de Jésus-Christ et de sa venue au monde.

C'est donc lui, mes chers auditeurs, qui, par sa sainte nativité et par toutes les circonstances qui l'accompagnent, nous procure aujourd'hui la paix avec Dieu, la paix avec nous-mêmes, et la paix avec nos frères. La paix avec Dieu par la pénitence qu'il fait déjà pour nous dans l'étable de Béthléem; c'est la première partie. La paix avec nous-mêmes par l'humilité et par le détachement des biens de la terre, qu'il nous prêche déjà si hautement, en choisissant une crèche pour son berceau : c'est la seconde partie. La paix avec nos frères par la douceur, ou, pour mieux dire, par la tendre charité dont il est lui-même, en naissant, une leçon vivante et si touchante, et dont il nous donne le plus parfait modèle : ce sera la conclusion : *Veniens evangelizavit pacem*. Venant au monde il nous a annoncé la paix; mais avec qui? je le répète : avec Dieu, en se faisant notre vic-

time par la réparation entière du péché; avec nous-mêmes, en détruisant les deux principes de tous nos troubles intérieurs, l'orgueil et la cupidité; avec nos frères, en amollissant la dureté qui nous est si naturelle, ou du moins si ordinaire à leur égard, et en nous inspirant, à son exemple, la bénignité: *Evangelizavit pacem*. Oui, il a été, dès son entrée au monde, l'évangéliste et le prédicateur de cette triple paix, si désirable et si nécessaire pour nous; de la paix avec Dieu, en nous apprenant à apaiser Dieu; de la paix avec nous-mêmes, en nous apprenant à être humbles et pauvres de cœur; de la paix avec le prochain, en nous apprenant à être doux et humains; c'est tout le sujet et le partage de ce discours. Je vous demande une favorable attention.

PREMIÈRE PARTIE.

C'est un principe de religion qui ne peut être contesté, et dont tout le monde convient: comme pécheurs, nous étions enfants de colère, et en cette qualité, non-seulement ennemis de Dieu, mais incapables, par nous-mêmes, de nous réconcilier avec Dieu. Il nous fallait donc un médiateur qui, venant au monde avec un pouvoir légitime, négociait et conclût, entre Dieu et nous, cette importante réconciliation: c'est-à-dire qu'il nous fallait un médiateur qui, tout ensemble zélé pour nos intérêts et chargé des intérêts de Dieu, accordât l'homme et Dieu dans sa personne; un médiateur en qui Dieu trouvât la plénitude de la satisfaction qui lui était due, et en qui l'homme trouvât la plénitude de la rémission et de la miséricorde dont nous avons besoin; un médiateur qui, réunissant ces deux choses, pacifiait, comme dit saint Paul, le ciel et la terre; et qui, aux dépens de lui-même, sans aucun préjudice des droits de Dieu, nous remit en grâce avec Dieu. Or voilà, chrétiens, ce que la foi nous découvre et ce qui s'est heureusement accompli dans le mystère de ce jour. Car, que voyons-nous dans l'étable de Bethléem? comprenez bien cette vérité, sur quoi roule toute notre religion. Nous y voyons dans la personne d'un enfant-Dieu, la miséricorde de Dieu incarnée et humanisée; et en même temps, par le plus surprenant de tous les miracles, la justice de Dieu satisfaite dans la rigueur et authentiquement vengée. Miséricorde de Dieu, justice de Dieu: deux attributs dont la parfaite alliance devait produire la paix entre Dieu et l'homme; mais qui ne pouvaient être unis de la manière intime dont ils l'ont été, que dans le Verbe fait chair. Ecoutez-moi, et vous en allez être convaincus.

Nous voyons, dis-je, dans cet enfant, la miséricorde de Dieu incarnée et humanisée. C'est ce qui nous paraît d'abord dans son adorable naissance, dont saint Paul comprend en un mot tout le mystère, quand il dit que ce fut alors que se fit la première apparition de la grâce du Dieu Sauveur; et que la grâce du Dieu Sauveur, qui, auparavant, était quelque chose d'impénétrable et

d'incompréhensible se rendit palpable et sensible: *Apparuit gratia Dei Salvatoris nostri* (*Tit.*, II). Prenez garde, mes frères, dit saint Chrysostome, expliquant ce passage de l'Apôtre; il y avait des siècles entiers que Dieu, quoique offensé, las d'être en guerre avec les hommes, méditait de faire avec eux un traité de paix, pour lequel il avait réservé tous les trésors de sa miséricorde et de sa grâce. Il y avait des siècles entiers que ce Dieu de gloire disait aux hommes par un de ses prophètes: *Ego cogito super vos cogitationes pacis, et non afflictionis* (*Jer.*, XXIX); j'ai sur vous des pensées de paix, et non de colère et de vengeance. Mais ces pensées de paix, dit saint Chrysostome, étaient alors toutes renfermées dans le cœur de Dieu. Ce n'étaient que des pensées, des vues, des projets qui, ne sortant point hors de Dieu, demeureraient sans exécution. Dieu était plein de ces pensées; mais le temps n'était pas encore venu, où il avait résolu de les manifester et de les produire. Comme Dieu de miséricorde, il avait des pensées de paix; et cependant on ne voyait partout que des effets de sa justice, et d'une justice rigoureuse. Aujourd'hui ces pensées de paix, suspendues depuis tant de siècles, et cachées dans le sein de Dieu, commencent à éclater aux yeux des hommes: pourquoi? parce que Jésus-Christ Dieu et homme, c'est-à-dire la grâce même et la miséricorde même, se fait voir à eux: *Apparuit gratia Dei*. Ce ne sont plus des pensées de paix, mais des chefs-d'œuvre consommés, mais des miracles, mais des prodiges de paix; et Dieu ne dit plus simplement, je conçois, je médite: *Ego cogito*; mais j'accomplis, j'exécute ce que j'avais promis aux pécheurs. Ainsi nous l'a-t-il fait entendre, quand il a fait paraître dans le mystère que célèbre aujourd'hui l'Eglise, son Verbe revêtu de notre chair, et quand il a donné au monde un rédempteur.

Mais, en le donnant au monde ce rédempteur, Dieu n'a-t-il point oublié ses propres intérêts? En choisissant un moyen si extraordinaire et si étonnant, pour mettre au jour ces pensées de paix qu'il avait éternellement conçues, n'a-t-il point fait avec nous une paix désavantageuse et peu honorable pour lui? Ah! chrétiens, voilà ce que nous ne pouvons assez admirer; et c'est ici qu'il est juste qu'éclairés comme nous le sommes des lumières de la foi, nous rendions hommage à la sagesse de notre Dieu. Non, poursuit saint Chrysostome, Dieu, en choisissant ce moyen, n'a point oublié ce qu'il se devait à lui-même, et la preuve en est évidente. Car, tandis que je vois dans le divin enfant qui vient de naître la miséricorde de Dieu incarnée et humanisée, je vois, dans la même personne de cet enfant, la justice de Dieu pleinement vengée. Tandis que j'y vois la grâce et la rémission du péché offerte à l'homme, j'y vois une victime de propitiation offerte à Dieu pour l'expiation du péché. Comme le péché est la seule cause de la guerre qui met entre Dieu et nous une si fatale division, je vois dans la crèche un Sauveur, déjà sacrifié comme une hostie

vivante pour abolir le péché qui nous a séparés de Dieu. Comme la pénitence est le capital et le plus essentiel article de notre paix avec Dieu, j'y vois un Homme-Dieu commençant déjà à faire pénitence pour nous, et nous apprenant à la faire nous-mêmes pour nous-mêmes.

Mystère adorable de paix, que David, par un esprit de prophétie, avait prétendu nous marquer quand il avait dit : *Misericordia et veritas obviaverunt sibi* (Ps. XIV) : la miséricorde et la vérité, c'est-à-dire, dans le sens littéral du psaume, la miséricorde et la justice se sont rencontrées ; et où, demandait saint Bernard, se sont-elles rencontrées ? dans l'étable où est né Jésus-Christ ; disons plutôt, dans Jésus-Christ. Jusque-là elles avaient tenu des routes toutes différentes et tout opposées, et rien n'était plus éloigné de la miséricorde que la justice. Aujourd'hui elles se rapprochent, et l'une vient heureusement à la rencontre de l'autre : *Obviaverunt sibi*. Jusque-là l'une avait paru absolument contraire à l'autre ; car le propre de la justice était de punir, et le propre de la miséricorde de pardonner. Ici, le pardon et la punition se joignent ensemble : la punition qui tombe sur l'innocent, les souffrances de Jésus-Christ dans la crèche méritant le pardon aux hommes coupables ; et le pardon qu'obtiennent les hommes coupables n'étant fondé, conformément aux décrets éternels de Dieu, que sur les souffrances de Jésus-Christ, et sur la punition que subit l'innocent et à laquelle il veut bien se soumettre. D'où il s'ensuit, ce qu'ajoute le texte sacré, dans une autre expression encore plus forte, que la justice et la paix se sont mutuellement baisées, comme deux sœurs : *Justitia et pax osculatæ sunt* (*Ibid.*). Paroles que le même saint Bernard appliquait, et avec raison, à la naissance du Fils de Dieu, puisqu'il est certain que le fondement de notre paix avec Dieu a été cette justice vindicative que Dieu, usant de tous ses droits, a exercée contre le péché, en livrant son Fils pour nous. Or, n'est-ce pas dès ce jour qu'il a commencé à le livrer, et pouvait-il le livrer d'une manière plus sensible qu'en le faisant naître dans l'état où la crèche nous le représente ?

Quelle est donc l'idée naturelle que nous devons avoir de ce mystère ? La voici, mes chers auditeurs, telle que l'a eue le grand Apôtre, et dans les mêmes termes qu'il l'exprimait : *Deus erat in Christo, mundum reconcilians sibi* (II Cor., V) : Jésus-Christ était dans la crèche, et Dieu était dans Jésus-Christ, réconciliant le monde avec soi. Pensée sublime, digne de saint Paul, et qui, pour être bien développée, demanderait un discours entier. Dieu était dans Jésus-Christ, réconciliant le monde avec soi, et se réconciliant lui-même avec le monde. C'est-à-dire Dieu était dans Jésus-Christ, recevant les satisfactions que Jésus-Christ lui faisait de tous les crimes du monde ; et, en vue de ces satisfactions qu'il recevait de Jésus-Christ, oubliant, pardonnant, effaçant, abelissant tous les crimes du monde. Médi-

tons ces paroles : *Deus erat in Christo, mundum reconcilians sibi*. Jésus-Christ était dans la crèche, offrant à Dieu, comme souverain prêtre de la loi de grâce, le sacrifice de son humanité sainte ; et Dieu était dans Jésus-Christ, acceptant ce sacrifice pour réparation de toutes les impiétés, de tous les blasphèmes, de tous les sacrilèges, de tous les scandales, de toutes les profanations qui devaient se commettre dans le monde, à la honte du nom chrétien : *Deus erat in Christo*. Jésus-Christ était dans la crèche, humilié et anéanti : et Dieu était dans Jésus-Christ, se dédommageant par là de tous les attentats que l'orgueil des hommes avait formés, ou devait former contre sa gloire ; de tout ce que leur ambition démesurée, de tout ce que leur extravagante vanité, de tout ce que leur maligne jalousie devait produire dans le monde d'injustices et de désordres : *Deus erat in Christo*. Jésus-Christ était dans la crèche, rendant à son Père les premiers hommages de cette obéissance sans bornes qui devait bientôt s'étendre jusqu'à la mort, et jusqu'à la mort de la croix : et Dieu était dans Jésus-Christ, vengé par là, mais hautement, de tous les mépris que les hommes devaient faire de sa loi ; de tout ce que l'esprit d'indépendance, de tout ce que l'insolence du libertinage, de tout ce que la présomption du relâchement devait leur inspirer contre ses ordres, et au préjudice de la soumission qui lui est due : *Deus erat in Christo*. Jésus-Christ était dans la crèche, immolant sa chair virginale par les misères d'une extrême pauvreté : et Dieu était dans Jésus-Christ, se faisant justice par là de tout ce que la sensualité et la mollesse, de tout ce que l'excès du luxe, de tout ce que l'amour du plaisir, de tout ce que l'abus des commodités et des délices de la vie devaient causer de dérèglement et de corruption dans les mœurs ; je veux dire, de toutes les impudicités, de tous ces vices abominables que saint Paul défend de nommer, de tous ces monstres de péchés qui déshonorent l'homme, et qui le dégradent jusqu'à le mettre au rang des bêtes : *Deus erat in Christo*. En un mot, Jésus-Christ était dans la crèche, faisant pénitence pour nous ; et Dieu était dans Jésus-Christ, agréant cette pénitence, mais en même temps nous la proposant pour modèle, comme s'il nous eût dit à tous : Voyez, et faites de même : *Inspice, et fac secundum exemplar* (Ex. XXV).

C'est, dis-je, à cette condition que Dieu était dans Jésus-Christ, nous réconciliant avec soi ; et par un effet réciproque de son amour, se réconciliant avec nous : *Deus erat in Christo, mundum reconcilians sibi*. Car tout irrité qu'il était par la grièveté de nos offenses, comment aurait-il pu, reprend saint Bernard, n'être pas fléchi par la pénitence de ce Fils bien-aimé, dont il put bien dire dès lors ce qu'il devait déclarer solennellement dans la suite : *Hic est Filius meus dilectus, in quo mihi complacui* (Matth., VIII) ; de ce Fils qui, quoique naissant avec l'apparence de pécheur, était non-seulement le saint des saints, mais la sainteté même ; de

ce Fils qui, quoique anéanti dans une crèche, était aussi puissant que lui, égal à lui, et, sans usurpation, Dieu comme lui? Comment, encore une fois, aurait-il pu ne l'accepter pas cette pénitence d'un Dieu? et, satisfait par la pénitence d'un Dieu, comment aurait-il pu rejeter la nôtre?

Tel est donc d'abord, mes chers auditeurs, le fruit précieux de la naissance d'un Dieu sauveur : notre paix avec Dieu par la pénitence. Mais du reste ne nous y trompons pas : et pour approfondir par rapport à nous cette même vérité, quand je dis par la pénitence, j'entends par une pénitence sincère, solide, efficace ; j'entends par une pénitence fervente, exacte, sévère : car il n'y a que celle-là seule qui soit capable de nous réconcilier avec Dieu, et de pacifier nos consciences devant Dieu, parce qu'il n'y a que celle-là seule qui ait de la conformité avec la pénitence de l'homme-Dieu. Une pénitence imparfaite, tiède, languissante ; une pénitence lâche, où le pécheur s'écoute, se flatte, se ménage ; une pénitence commode, et que l'on veut accorder avec toutes les douceurs de la vie ; une pénitence qui ne crucifie point la chair, qui n'humilie point l'esprit ; une pénitence stérile et sans œuvres, c'est une pénitence vaine : et une pénitence vaine, bien loin d'apaiser Dieu, outrage Dieu ; bien loin de calmer nos consciences, les déchire de mille remords ; bien loin d'en faire cesser les inquiétudes, est elle-même le sujet des reproches intérieurs les plus piquants et des plus cruelles alarmes. Il nous faut, dit saint Chrysostome, une pénitence qui puisse être unie à celle de Jésus-Christ, une pénitence qui puisse être le supplément de celle de Jésus-Christ, une pénitence dont le pécheur puisse croire et se rendre témoignage qu'elle accomplit, comme parle l'Apôtre, ce qui manque aux souffrances de Jésus-Christ : or, pour cela, il faut qu'elle ait tous les caractères que je viens de marquer, sincérité, solidité, intégrité, sévérité ; et qu'ainsi elle participe à toutes les qualités de la pénitence de Jésus-Christ.

Si telle a été la vôtre et si, dans l'esprit de cette véritable pénitence, vous avez eu le bonheur d'approcher dignement des saints mystères, c'est, mes chers auditeurs, ce qui doit aujourd'hui vous consoler et de quoi je dois vous féliciter. Vous êtes en paix avec Dieu ; vous avez trouvé grâce devant Dieu. Dieu a ratifié dans le ciel la sentence d'absolution que le ministre de son sacrement a prononcée sur la terre en votre faveur. On vous a dit, comme à ce paralytique de l'Evangile : Allez, ne péchez plus : *Ecce sanus factus es, jam noli peccare* (Joan., V). Mais aussi, vivez en repos sur tout le passé ; il vous est remis. Heureux état ! état préférable à toutes les fortunes du monde ! je suis en paix avec Dieu. Dieu était mon ennemi, et j'étais ennemi de Dieu ; mais enfin, voilà Dieu réconcilié avec moi et me voilà réconcilié avec Dieu. Paix de Dieu, que le Saint-Esprit compare à un repas somptueux, à un repas délicieux, tant elle remplit l'âme d'une

onction abondante et consolante ; paix de Dieu, souverainement désirable au pécheur, puisque par elle le pécheur rentre auprès de Dieu, dans tous les droits de l'innocence et de la justice.

Que si néanmoins, mon cher auditeur, vous êtes assez malheureux pour n'avoir fait qu'une pénitence défectueuse et pour être encore malgré votre pénitence dans le désordre du péché, écoutez ce que je vous annonce ; et tout malheureux que vous êtes, ce que je vous annonce doit vous inspirer une humble et une généreuse confiance : *Convertere ad Dominum Deum tuum* (Lamen.). Convertissez-vous à votre Dieu. Faites pénitence, et en la faisant, conformez votre pénitence à la pénitence de l'enfant Jésus ; unissez votre pénitence à la pénitence de l'enfant Jésus. Touché de ce que lui ont coûté vos péchés, ressentez-les comme lui, pleurez-les comme lui ; joignez vos larmes à ses larmes, votre douleur à sa douleur, et je vous répons, de la part de Dieu, d'une prompte et d'une parfaite réconciliation. Telle est la grâce qui vous est offerte. Serez-vous assez aveuglés, assez insensés, assez réprouvés pour la refuser ? Cependant outre la paix où nous rentrons avec Dieu, le mystère de Jésus-Christ naissant nous apprend encore à conserver la paix avec nous-mêmes, et c'est le sujet de la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

L'homme en était réduit à ce déplorable état, d'être dans une continuelle guerre avec soi-même, et de ne pouvoir se donner la paix à soi-même ; et ce qui semble bien étonnant dans l'affreux désordre où il était tombé par le péché, il ne lui fallait pas moins un médiateur pour le réconcilier avec lui-même que pour le réconcilier avec Dieu. Or, de là je conclus que Jésus-Christ est encore, par cette même raison, le prince et le Dieu de la paix : *Princeps pacis* ; puisque dans le mystère de sa naissance, il nous apprend et par les exemples qu'il nous donne et par les leçons qu'il nous fait, le secret inestimable d'entretenir la paix avec nous-mêmes. Secret que nous avons tant d'intérêt à découvrir, et qu'il nous est si important de savoir ; mais qu'il n'appartenait qu'à ce Dieu naissant de nous révéler.

En effet, jusque-là les hommes l'avaient ignoré, cet art tout divin. Séduits et aveuglés par le dieu du siècle, ils s'étaient fausement persuadés que le plus sûr moyen de trouver la paix du cœur était de satisfaire ses désirs, de contenter son ambition, de rassasier sa cupidité ; et pour cela d'être honoré et distingué dans le monde, de s'enrichir et de vivre dans l'abondance, de se pousser, de s'élever, de s'agrandir : ainsi l'avaient cru et le croyaient tant de mondains. Or, en raisonnant de la sorte, non-seulement, dit l'Écriture, ils s'étaient trompés, mais en se trompant ils s'étaient rendus malheureux : *Contritio et infelicitas in viis eorum* (Rom., XIII). Pourquoi ? parce qu'en raisonnant de la sorte ils n'avaient pas connu le chemin de la paix : *Et viam pacis*

non cognoverunt. Au lieu du repos intérieur et du calme qu'ils se promettaient dans leur opulence et dans leur élévation, ils ne trouvaient que trouble, que chagrin, qu'affliction d'esprit : *Contritio et infelicitas (Ibid.)*. Tel était le sort des partisans du monde ; et plutôt au ciel, mes chers auditeurs, que ce ne fût pas encore aujourd'hui le vôtre !

Qu'a fait Jésus-Christ ? Il est venu nous enseigner le chemin de la paix que nous cherchions et que nous ne connaissions pas. Lui-même, qui, dans l'Évangile, s'est appelé le chemin : *Ego sum via (Joan., XIV)*, il est venu nous servir de guide et nous montrer la route par où nous pouvons inmanquablement arriver au terme de cette bienheureuse paix. Lui-même qui s'est appelé et qui est en effet la vérité : *Ego sum veritas (Ibid.)*, il est venu nous désabuser des erreurs grossières dont nous nous étions laissé prévenir à l'égard de cette paix. Lui-même, qui est la vie : *Ego sum vita (Ibid.)*, il est venu nous faire goûter ce qui pouvait seul nous mettre en possession de cette paix. Tout cela, comment ? En nous découvrant, dans le mystère de ce jour, les deux sources véritables de la paix avec nous-mêmes, savoir : l'humilité du cœur et la pauvreté du cœur ; et en détruisant, dans ce même mystère, les deux grands obstacles à cette paix tant désirée, et néanmoins si peu commune, qui sont notre orgueil d'une part et de l'autre notre attachement aux biens de la terre : *Veniens evangelizavit pacem.* Ne perdez rien d'une instruction si solide et si édifiante.

Oui, c'est dans ce mystère qu'un Dieu homme, en naissant parmi les hommes, nous prêche hautement par son exemple, ce qu'il devait dans la suite établir pour fondement de toute sa doctrine : *Discite a me, quia mitis sum et humilis corde; et invenietis requiem animabus vestris (Matth., XI)* : Apprenez de moi que je suis humble de cœur, et tenez pour certain que par là vous trouverez le repos de vos âmes. Oracle, dit saint Augustin, d'où devait dépendre, non-seulement notre sainteté, mais notre félicité dans la vie. Car il est évident, mes frères, que ce qui nous empêche tous les jours de trouver ce repos de l'âme si estimable, et sans quoi tous les autres biens de la vie nous deviennent inutiles, c'est l'opposition que nous avons à l'humilité chrétienne. Reconnaissons-le avec douleur et gémissons-en devant Dieu ; ce qui fait perdre si souvent la paix à notre cœur et ce qui nous met dans l'impuissance de la conserver, c'est l'orgueil dont nous sommes remplis et qui nous enfle ; cet orgueil, qui nous fait croire en tant d'occasions qu'on ne nous rend pas ce qui nous est dû, qu'on n'a pas pour nous assez d'égards, qu'on ne nous considère pas autant que nous le méritons. Car de là naissent les mélancolies et les tristesses, de là les désolations et les désespoirs, de là les aigreurs et les emportements : les tristesses, quand nous nous voyons maltraités ; les désespoirs, quand nous nous croyons méprisés ; les emportements, quand nous nous préten-

dons insultés et outragés. Dieu prenant plaisir, dit saint Chrysostome, à punir notre orgueil par notre orgueil même, et se servant de notre amour-propre pour nous faire souffrir, quand, par un excès de délicatesse et de sensibilité, dont notre orgueil est le principe, nous ne voulons rien souffrir. Si nous étions humbles, et humbles de cœur, nous serions à couvert de tous ces chagrins. Au milieu des contradictions et des adversités, l'humilité nous tiendrait dans une situation tranquille. Quelque injustice qu'on pût nous faire et que l'on nous fit, l'humilité nous consolera, l'humilité nous affermirait, l'humilité calmerait ces orages, réprimerait ces mouvements déréglés qui bouleversent une âme, si je puis ainsi m'exprimer, et qui lui causent de si grandes agitations.

Ah ! chrétiens, méditons bien ce point important. Examinons bien et demandons-nous à nous-mêmes pourquoi nous nous troublons si aisément ? pourquoi au moindre soupçon d'un mépris souvent imaginaire, nous nous piquons si vivement ? pourquoi, sur un vain rapport d'une parole dite contre nous par imprudence et par légèreté, nous nous affligeons, nous nous alarmons, nous nous irritons ? *Quare tristis es anima mea, et quare conturbas me (Ps. XLI)* ? C'est la question que se faisait à lui-même le prophète royal, et que peut se faire à toute heure l'homme superbe avec beaucoup plus de sujet. Pourquoi, mon âme, êtes-vous triste, et d'où vient que vous me troublez ? Nous n'en trouverons point d'autre raison que ce fonds d'orgueil avec lequel nous sommes nés et que nous avons toujours entretenu, bien loin de travailler à le détruire. Voilà, hommes du siècle qui m'écoutez, ce qui vous rend incapables de goûter cette paix, qui, de votre aveu néanmoins, est après votre salut le souverain bien. Vous la désirez préféralement à tout, puisque vous ne désirez tout le reste que pour y parvenir. Cependant, vous n'y parvenez jamais ; ne vous en prenez qu'à vous-mêmes, à cette ambition qui vous possède et à laquelle vous vous êtes comme livrés ; à cette ambition qui, malgré tant de biens dont Dieu vous a comblés dans la vie, vous empêche d'être jamais contents de ce que vous êtes, et vous porte toujours à vouloir être ce que vous n'êtes pas ; à cette ambition qui, par la plus monstrueuse ingratitude envers la Providence, vous fait compter pour rien tout ce que vous avez et toujours aspirer à ce que vous n'avez pas, jusqu'à vous fatiguer pour cela sans relâche, jusqu'à vous érucifier vous-mêmes ; à cette ambition qui fait naître dans votre cœur tant de basses et de honteuses jalousies ; qui, des prospérités d'autrui, vous fait de si amers sujets de douleur, qui vous jette en de si violents transports quand on s'oppose à vos desseins ; qui vous inspire de si mortelles aversions quand on traverse vos entreprises : je le répète et je ne puis trop fortement vous l'imprimer dans l'esprit, c'est là que le mal réside ; c'en est là le principe et la racine.

Quand vous aurez une bonne fois renoncé

à cette passion; quand, par une modération chrétienne et sage, vous saurez vous tenir dans le rang où Dieu vous a placés; quand, par une justice que vous ne vous rendez pas et qu'il faudrait vous rendre, vous reconnaîtrez que Dieu n'en a que trop fait pour vous : dès là vous posséderez ce trésor de la paix que vous avez en vain cherché jusqu'à présent, parce que vous ne l'avez pas cherché où il est; c'est-à-dire, dès là vous bénirez Dieu dans votre condition, sans envier celle des autres. Dès là, soumis à Dieu, vous ne penserez plus qu'à vous sanctifier dans votre état, sans courir éternellement après un fantôme que vous vous figurez comme un bonheur parfait, mais dont la chimérique espérance ne sert qu'à vous tourmenter. Dès là, contents de votre fortune, vous en jouirez paisiblement et avec action de grâces; vous ne vous appliquerez qu'à en bien user, et vous ne craignez rien autre chose que d'en faire un criminel abus. Dès là, chargés de l'établissement de vos familles, après avoir fait en chrétiens tout ce qui dépendra de vous pour y pourvoir, vous vous en reposerez sur cette aimable Providence, dans le sein de laquelle, comme dit l'Apôtre, nous devons jeter toutes nos inquiétudes, comptant et pouvant compter avec assurance que si nous lui sommes fidèles, elle ne nous manquera pas : *Omnem sollicitudinem vestram projicientes in eum* (I. Petr., 5). Dès là, affranchis de la servitude et de l'esclavage du monde, vous attendrez tout de Dieu; vous ne mettrez votre appui, votre confiance qu'en Dieu; vous sentrez dans la sainte et heureuse liberté des enfants de Dieu; tous les nuages se dissiperont, toutes les tempêtes se calmeront, et un moment de cette paix secrète, que votre orgueil a tant de fois troublée, vous dédommagera bien des faux avantages où il visait, et des vaines prétentions qui vous exposaient à de si fâcheux retours et à de si rudes combats.

Or, voilà pourquoi Jésus-Christ vous dit aujourd'hui, apprenez de moi que je suis humble de cœur : *Discite a me, quia mitis sum et humilis corde*. Et ne regardons pas cette humilité de cœur comme une faiblesse : c'a été la vertu d'un Dieu; et c'est la vertu des forts, la vertu des sages, la vertu des âmes sensées et par-dessus tout la vertu des élus de Dieu. Apprenez la donc (écoutez toujours votre maître), et apprenez-la de moi, puisqu'il n'y a que moi de qui vous puissiez l'apprendre et que toute la philosophie n'a point été jusque là. Apprenez-la de moi, qui ne suis venu que pour vous en faire des leçons et qui, pour vous la mieux persuader, me suis humilié et anéanti moi-même. C'est-à-dire, apprenez de moi que ce sont deux choses incompatibles, que la paix et l'orgueil; que votre cœur, quoi que vous fassiez, et quoi que le monde fasse pour vous, ne sera jamais content, tandis que la vanité, que l'ambition, que l'amour de la gloire y règnera; par conséquent, que pour trouver sur la terre le centre et le point de la félicité humaine; que pour avoir cette paix de l'âme,

qui est par excellence le don de Dieu, il faut être humble, et sincèrement humble, et solidement humble : *Discite a me quia mitis sum et humilis corde, et invenietis requiem animabus vestris*.

Car c'est là, mes frères, dit saint Bernard, ce que la sagesse de Dieu incarnée, a prétendu nous déclarer dans cet auguste mystère. Parce que nous sommes charnels, et comme tels, accoutumés à ne rien comprendre que de charnel, le Verbe de Dieu a bien voulu lui-même se faire chair, pour venir nous apprendre sensiblement, et selon l'expression de ce Père, charnellement, que l'humilité est la seule voie qui conduit à ce repos du cœur, si salutaire et même absolument si nécessaire pour notre sanctification. Quand ce ne serait donc, conclut saint Bernard, que pour nous-mêmes, rendons-nous aujourd'hui dociles aux enseignements de ce Sauveur, et écoutons-le ce Verbe divin, au moins dans l'état de sa chair : *Quia nihil præter carnem audire poterat, ecce Verbum caro factum est, audias illud, vel in carne* (Bernard.). Mais ce n'est pas assez.

Il nous fait encore, chrétiens, une seconde leçon non moins importante. Car, quelle est l'autre source de ces combats intérieurs et de ces guerres intestines qui nous déchirent si cruellement? Convenez-en avec moi, c'est la cupidité, l'envie d'avoir un malheureux et damnable attachement aux biens de la terre. Vous y cherchez les douceurs de la vie, et l'ardeur extrême qui vous brûle en fait le tourment de votre vie. En effet, quels soins pressés pour les acquérir! quelles peines pour les conserver! quelles frayeurs au moindre danger de les perdre! quels désirs insatiables de les augmenter! quels chagrins de n'en avoir pas assez pour satisfaire, ou à vos prétendus besoins, ou à vos dépenses superflues! quelle douleur, quel accablement, quelle consternation, quand malgré vous ils vous échappent des mains, et qu'une mauvaise affaire, qu'un accident imprévu vous les enlève! quelle honte de tomber par là, non-seulement dans la disette, mais dans l'humiliation! quels regrets du passé! quelles alarmes sur le présent! quelles inquiétudes sur l'avenir, au milieu de tant de risques inévitables dans le commerce du monde, au milieu de tant de révolutions et de revers dont vous êtes témoins, et à quoi tous les jours vous vous trouvez vous-mêmes exposés!

Le remède, c'est le détachement évangélique. Donnez-moi un homme pauvre de cœur, rien ne sera capable de l'altérer : c'est-à-dire, donnez-moi un homme vraiment détaché des biens sensibles, à quelque épreuve qu'il plaise à Dieu de le mettre, dans l'adversité comme dans la prospérité, dans l'indigence comme dans l'abondance, il jouira d'une paix profonde. Usant de ses biens comme n'en usant pas, et, selon la maxime de saint Paul, les possédant comme ne les possédant pas, il sera disposé à tous les événements. Tranquille comme Job, et inébranlable au milieu des calamités du monde, il se soutiendra par la grande pensée dont ce saint homme était

pénétré et qui conservait le calme dans son âme : *Si bona suscepimus de manu Domini, mala quare non suscipiamus?* (Job. II.) Si nous avons reçu les biens de la main du Seigneur, pourquoi avec la même soumission n'en recevrons-nous pas les maux? Dans les disgrâces et dans les pertes, préparé comme Job à les supporter, il dira avec lui : *Dominus dedit, Dominus abstulit* (Job. I.). C'était le Seigneur qui me les avait donnés, ces biens; c'est lui qui me les a ôtés : il ne m'est rien arrivé que ce qu'il a voulu; que son nom soit à jamais béni : *Sit nomen Domini benedictum* (Ibid.). Solide et ferme soutien, ressource contre les malheurs de la vie, toujours prête et qui ne peut jamais manquer.

Or, c'est ce que votre Sauveur vient aujourd'hui vous apprendre, par un exemple bien plus propre encore à vous convaincre et à faire impression sur vos esprits que celui de Job. C'est ce que vous prêché l'étable, la crèche, les langes de cet enfant Dieu : *Hoc nobis prædicat stabulum, hoc clamat præsepe, hoc panni evangelizant* (Bernard.). C'est lui qui vous apprend que les pauvres de cœur sont heureux, et qu'il n'y a même dans la vie que les pauvres de cœur qui soient heureux et qui le puissent être : *Beati pauperes spiritu* (Matth. V); qu'une partie donc, mais une partie essentielle de notre béatitude sur la terre, est d'avoir le cœur libre et dégagé de l'attachement aux biens de fortune. Il ne commence pas seulement à enseigner, mais à le persuader au monde. Et en effet, à peine a-t-il paru dans le monde avec toutes les marques de la pauvreté dont il est revêtu, que je vois des pauvres; ce sont les pasteurs non-seulement soumis et résignés, mais béniissant, mais glorifiant Dieu dans leur état : des pauvres qui, touchés de ce qu'ils ont vu en Bethléem, s'en retournent, quoique pauvres, comblés de joie; des pauvres contents de leur sort, et ne portant nulle envie aux riches de Jérusalem, parce qu'ils ont connu, dans la personne de ce divin enfant, le bonheur et les prérogatives infinies de leur condition : *Et reversi sunt pastores glorificantes et laudantes Deum* (Luc. II). A peine a-t-il paru dans l'étable, que je vois des riches; ce sont les mages qui, bien loin de mettre leur cœur dans leurs richesses, viennent mettre leurs richesses à ses pieds; qui se font, en sa présence, un mérite de les mépriser, d'y renoncer, des'en dépouiller. Les uns et les autres heureux, parce qu'en se conformant à ce Dieu pauvre, ils ont trouvé le chemin de la paix.

Crèche adorable de mon Sauveur, c'est toi qui me fais aujourd'hui goûter la pauvreté que j'ai choisie; c'est toi qui m'en découvres le trésor; c'est toi qui me la rends précieuse et vénérable; c'est toi qui me la fais préférer à tous les établissements et à toute l'opulence du monde. Confondez-moi, mon Dieu, si jamais ces sentiments, seuls dignes de vous, seuls dignes de ma profession et si nécessaires enfin pour mon repos, sortaient de mon cœur. Vous les y avez conservés jusqu'à présent, Seigneur et vous les y conserverez. Cependant cette paix avec nous-mêmes, tout

avantageuse qu'elle est, ne suffit pas encore si nous n'y joignons la paix avec le prochain; et c'est la troisième instruction que nous devons tirer de la naissance de Jésus-Christ, comme vous l'allez voir dans la dernière partie.

TROISIÈME PARTIE.

La paix avec le prochain est le fruit de la charité; et la charité, selon saint Paul, est l'abrégé de la loi chrétienne. Il ne faut donc pas s'étonner si le même apôtre nous a marqué, comme un des caractères les plus essentiels de l'esprit chrétien, le soin de conserver la paix avec tous les hommes; puisqu'il est évident que tous les hommes sont compris sous le nom de prochain : *Si fieri potest, quod ex vobis est, cum omnibus hominibus pacem habentes* (Rom. XII). Si cela se peut, disait-il aux Romains en les instruisant et en les formant au christianisme; si cela se peut, et autant qu'il est en vous, vivez en paix avec tout le monde : voilà l'esprit de votre religion, et par où l'on reconnaîtra que vous êtes les disciples de celui qui, dès son berceau, a été le prince et le Dieu de la paix.

Pesons bien ces paroles qui sont substantielles : *Si fieri potest*, si cela se peut : l'impossibilité, dit saint Chrysostome, est la seule excuse légitime qui puisse devant Dieu nous disculper, quand nous ne vivons pas avec nos frères dans une paix et une union parfaite; et hors l'impuissance absolue, toute autre raison n'est qu'un vain prétexte dont nous nous flattons, mais qui ne servira qu'à nous confondre au jugement de Dieu. *Quod ex vobis est*, autant qu'il est en vous : en sorte que nous puissions sincèrement protester à Dieu, que nous puissions nous rendre à nous-mêmes témoignage, qu'il n'a jamais tenu à nous, jamais dépendu de nous, que nous n'eussions avec nos frères cette paix solide, foudée sur la charité; l'ayant ardemment désirée, l'ayant de bonne foi recherchée, ayant toujours été préparés et d'esprit et de cœur à ne rien épargner pour y parvenir. *Cum omnibus hominibus*, la paix avec tous, sans en excepter un seul : l'exclusion d'un seul suffit pour nous rendre prévaricateurs, et sujets à toutes les peines dont Dieu menace ceux qui troublent ou qui rompent la paix. Rompre la paix avec un seul, c'est, selon Dieu, quelque chose d'aussi mortel que de violer un seul commandement. La paix avec tous, un seul excepté, nous devient donc inutile pour le salut; et ce seul que nous exceptons doit s'élever pour demander vengeance contre nous au dernier jour. *Cum omnibus hominibus*, la paix avec tous les hommes, même avec ceux qui y sont plus opposés et qui ne la veulent pas : les forçant par notre conduite à la vouloir; et, à l'exemple de David, gardant un esprit de paix avec les ennemis de la paix : *Cum his qui oderunt pacem, eram pacificus* (Ps. CXIX). Car, comme ajoute saint Chrysostome, vivre en paix avec des âmes pacifiques, avec des esprits modérés, avec des humeurs sociables, à peine serait-ce une vertu de philosophe et de païen; beaucoup moins doit-elle passer pour une vertu sur-

naturelle et chrétienne. Le mérite de la charité, disons mieux, le devoir de la charité est de conserver la paix avec des hommes difficiles, fâcheux, emportés : pourquoi ? parce qu'il peut arriver, et parce qu'en effet il arrive tous les jours que les plus emportés et les plus fâcheux, les plus difficiles et les plus chagrins, sont justement ceux avec qui nous devons vivre dans une plus étroite société ; ceux dont il nous est moins possible de nous séparer ; ceux à qui, dans l'ordre de Dieu, nous nous trouvons attachés par des liens plus indissolubles. Il faut donc, dit ce saint docteur, que, par rapport même à ces sortes d'esprits, nous ayons un principe de paix sur quoi puisse être solidement établie la tranquillité du commerce que la charité chrétienne doit maintenir entre eux et nous.

Or, quel est-il ce principe ? le voici : une sainte conformité avec Jésus-Christ naissant. Entrons dans son cœur, prenons-en les sentiments, tâchons à nous mettre dans les mêmes dispositions que lui, contemplons son étable et approchons de sa crèche ; remplissons-nous des vives lumières qu'il répand dans les âmes, et comprenons bien surtout deux choses. Premièrement, c'est un Dieu qui, pour témoigner aux hommes sa charité, commence par se dépouiller pour eux de tous ses intérêts. Secondement, c'est un Dieu qui, pour gagner nos cœurs, nous prévient, suivant le langage du prophète, de toutes les bénédictions de sa douceur, et qui s'attendrait pour nous jusqu'à se revêtir, tout Dieu qu'il est, de notre humanité ; disons mieux et dans un sens plus propre à mon sujet, jusqu'à devenir personnellement pour nous, comme parle l'Apôtre, la bénignité et l'humanité même : *Apparuit benignitas et humanitas (Tit., III)*. Deux moyens qu'il nous présente pour entretenir une paix éternelle avec nos frères : désintéressement et douceur. Dépouillons-nous, en faveur de nos frères, de certains intérêts qui nous dominent ; soyons, à l'égard de nos frères, doux et humains : plus d'inimitiés alors, plus de divisions, paix inviolable, paix inaltérable. Quel bonheur pour moi et quel avantage pour vous, si je pouvais, en finissant, vous persuader ces deux devoirs si indispensables dans la religion que nous professons et si nécessaires dans tous les états de la vie ! Ceci demande une réflexion toute nouvelle.

C'est, dis-je, un Dieu qui, par amour pour nous, et pour témoigner aux hommes son immense charité, se dépouille de tous ses intérêts ; qui, de maître qu'il était, se fait obéissant ; de grand qu'il était, se fait petit ; de riche qu'il était, se fait pauvre : *Quoniam propter vos egenus factus est, cum esset dives (II Cor., VIII)*. Et je prétends que ce désintéressement est le plus prompt et le plus infaillible moyen pour concilier les cœurs, et pour nous unir tous dans une paix solide et durable.

Car, comme raisonne saint Bernard, prétendre vivre en paix avec nos frères, sans qu'il nous en coûte rien, sans vouloir leur sacrifier rien, sans jamais leur céder en rien,

sans nous incommoder pour eux ni nous relâcher sur rien ; nous flatter d'avoir cette charité chrétienne, qui est le lien de la paix, et cependant être toujours aussi entiers dans nos prétentions, aussi jaloux de nos droits, aussi déterminés à n'en rien rabattre, aussi vifs sur le point d'honneur, aussi attachés à nous-mêmes ; abus, mes chers auditeurs : ce n'est pas ainsi que le Dieu de la paix nous l'a enseigné. Il ne fallait point pour cela qu'il vînt au monde, ni qu'il nous servît de modèle. Nous n'avions sans lui que trop d'exemples de cette charité intéressée. Il était inutile que ce Dieu fait homme nous apportât un commandement nouveau. De tout temps, les hommes s'étaient aimés de la sorte les uns les autres, et cette prétendue charité était aussi ancienne que le monde ; mais aussi le monde, avec cette charité prétendue, n'avait jamais été ni ne pouvait jamais être en paix.

C'est l'intérêt, chrétiens, qui nous divise. Otez la propre volonté, disait saint Bernard, il n'y aura plus d'enfer ; et moi, je dis : Otez l'intérêt propre, ou plutôt la passion de l'intérêt propre, et il n'y aura plus, parmi les hommes, de dissensions, plus de querelles, plus de procès, plus de discordes dans les familles, plus de troubles dans les communautés, plus de factions dans les états : la paix avec la charité règnera partout ; elle règnera entre vous et ce parent, entre vous et ce frère, cette sœur ; entre vous et cet ami, ce voisin, ce concurrent. Dès que vous voudrez pour lui vous déporter de tel et tel intérêt qui fait contre vous son chagrin, dès-là, vous aurez avec lui la paix, et souvent même, selon le monde, la paix que vous aurez avec lui vaudra mieux pour vous que l'intérêt qu'on vous disputait et à quoi vous renoncez. Détachés de nos intérêts, nous ne contesterons avec personne, nous ne nous brouillerons avec personne, nous ne romprons avec personne, et, par une infaillible conséquence, nous goûterons les douceurs de la société, nous jouirons des avantages de la pure et sincère charité. Semblables aux premiers chrétiens, n'ayant tous qu'un cœur et qu'une âme, nous trouverons dans cette union mutuelle une béatitude anticipée, et comme un avant-goût de l'éternelle félicité.

Or, à la vue de Jésus-Christ, pouvons-nous avoir d'autres sentiments que ceux-là ? Si nous sommes chrétiens, je dis vrais chrétiens, nous faut-il un autre juge que ce Dieu Sauveur, et un autre tribunal que la crèche où il est né, pour vider tous les différends qui naissent entre nous et nos frères ? Un chrétien, rempli des idées que lui inspire un mystère si touchant, voudrait-il appeler de ce tribunal, et aurait-il peine à remettre aujourd'hui tous ses intérêts entre les mains d'un Dieu qui ne vient au monde que pour y apporter la paix ? Voilà, mon cher auditeur, ce que je vous demande en son nom. Si votre frère n'a pas mérité ce sacrifice, souvent très-léger, que vous lui ferez de votre intérêt, Jésus-Christ le mérite pour lui. Si votre frère est mal fondé dans ses pré-

tentions, et s'il n'est pas juste que vous lui cédiez, au moins est-il juste que vous cédiez à Jésus-Christ. Ce que vous refusez à l'un, donnez-le à l'autre; ce que vous ne voulez pas accorder à votre frère, donnez-le à la charité et à Jésus-Christ. Par là, vous achèterez la paix, vous l'achèterez à peu de frais, et par là même vous la conserverez.

Mais peut-être s'agit-il de toute autre chose entre vous et le prochain; peut-être, indépendamment de tout intérêt, ce qui vous divise, n'est-ce de votre part qu'une fierté qui l'a choqué, qu'un emportement qui l'a irrité, qu'une parole aigre dont il s'est senti piqué, que des manières dures dont il s'est tenu offensé, qu'un air de hauteur avec lequel vous l'avez traité? Si cela est, il ne dépend, pour le satisfaire, que de vous adoucir à son égard, que de lui donner certaines marques de votre estime, que de lui rendre certains devoirs, que de le prévenir par quelques démarches qui le ramèneront infailliblement et l'attacheront à vous.

Je ne le puis, dites-vous; j'y sens une opposition invincible, et je n'en viendrai jamais là. Rentrez, encore une fois, rentrez, mon cher auditeur, dans l'étable de Bethléem: vous y verrez le Dieu de la paix incarné et humanisé; ou plutôt, vous y verrez dans sa personne la bénignité même incarnée, la grandeur même de Dieu humanisée. Je le répète: vous y verrez un Dieu qui, pour vous attirer à lui, n'a point dédaigné de vous rechercher; qui, par une condescendance toute divine de son amour, s'est fait même comme une gloire de vous prévenir. S'il eût attendu que vous, pécheur, vous, son ennemi et son ennemi déclaré, vous eussiez fait les premiers pas pour retourner à lui, où en étiez-vous, et quelle ressource vous restait pour le salut? Cependant, malgré l'exemple de votre Dieu, vous vous faites et vous osez vous faire je ne sais quel point d'honneur de n'aller jamais au-devant de votre frère pour le rapprocher de vous, et pour l'engager lui-même à revenir. Malgré la loi de la charité, d'ailleurs, même après avoir été l'agresseur, vous conservez contre lui des scandaleux et d'éternels ressentiments: n'est-ce pas renverser tous les principes du christianisme, et vous exposer à de terribles malédictions du ciel?

Vous y verrez un Dieu qui, pour vous gagner, vous comble des bénédictions de sa douceur; un Dieu qui, pour se rendre plus aimable, quitte tout l'appareil de la majesté, et qui s'humanise, non-seulement jusqu'à paraître, mais jusqu'à devenir en effet homme comme vous; un Dieu qui, sous la forme d'un enfant, vient s'attendrir sur vous de compassion, et pleurer, non pas ses misères, mais les vôtres. Car c'est ainsi, dit saint Pierre Chrysologue, qu'il a voulu naître, parce qu'il a voulu être aimé: *Sic nasci voluit, qui voluit amari* (Petr. Chrysol.). Parole touchante et digne de toutes nos réflexions! C'est ainsi qu'il a voulu naître, parce qu'il a voulu être aimé. Il aurait pu naître, et il ne tenait qu'à lui de naître dans la pompe et

dans l'éclat de la magnificence royale; mais en naissant de la sorte, il n'aurait été que respecté, que révééré, que redouté, et il voulait être aimé. Or, pour être aimé, il devait s'abaisser jusqu'à nous; pour être aimé, il devait être semblable à nous; pour être aimé, il devait souffrir comme nous. Et c'est pourquoi il a voulu naître dans l'état de faiblesse et d'abaissement où ce mystère nous le représente: *Sic nasci voluit, qui voluit amari*. Après cela, chrétiens, affectez des airs dédaigneux et hautains envers les autres: traitez-les en esclaves, avec empire, avec dureté, et non pas en frères, avec patience, avec bonté: rendez-vous inflexibles à leurs prières, insensibles à leurs besoins. N'est-ce pas démentir votre religion? n'est-ce pas même violer les droits de l'humanité? Je serais infini, si j'entreprenais de développer ce point de morale dans toute son étendue.

Quoi qu'il en soit, mes chers auditeurs, voilà la sainte et divine paix que nous devons capitalement désirer, et qui ne nous coûtera jamais trop, à quelque prix qu'elle vous puisse être vendue: la paix avec nos frères, et, sans exception, la paix avec tous les hommes: *Cum omnibus hominibus pacem habentes*. Mais quel est notre aveuglement et le sujet de notre confusion? Le voici. Dans les temps où Dieu nous afflige par le fléau de la guerre, nous lui demandons la paix, et dans le cours de la vie, nous ne travaillons à rien moins qu'à nous procurer la véritable paix: c'est-à-dire, nous demandons à Dieu une paix qui ne dépend pas de nous, une paix qui n'est pas de notre ressort, une paix pour la conclusion de laquelle nous ne pouvons rien; et nous ne pensons pas à nous procurer celle qui est entre nos mains, celle dont nous sommes nous-mêmes les arbitres, celle dont Dieu nous a chargés et dont il veut que nous lui soyons responsables. Nous faisons des vœux, afin que les puissances de la terre s'accordent entre elles pour donner au monde une paix que mille difficultés presque insurmontables semblent quelquefois rendre comme impossible; et nous ne voulons pas finir de pitoyables différends dont nous sommes les maîtres, qu'il nous serait aisé de terminer, que notre seule obstination fomente: et ces puissances de la terre, si difficiles à réunir, sont souvent plus tôt d'accord que nous ne le sommes les uns avec les autres. Cette paix entre les couronnes, malgré tous les obstacles qui s'y opposent, est plutôt conclue qu'un procès qui fait la ruine et la désolation de toute une famille n'est accommodé. Ah! Seigneur, je ne serais pas un fidèle ministre de votre parole, si, dans un jour aussi solennel que celui-ci, où les anges vos ambassadeurs nous ont annoncé et promis la paix, je ne vous demandais au nom de tous mes auditeurs cette paix si désirée qui doit pacifier tout le monde chrétien; cette paix dont dépend le bonheur de tant de nations; cette paix pour laquelle votre Eglise s'intéresse tant et avec tant de raison; cette paix que vous seul pouvez donner, et qui désormais ne peut être que l'ouvrage de

voire providence miraculeuse et de votre absolue puissance. Je n'aurais pas, comme ministre de votre parole, le zèle que je dois avoir, si, à l'exemple de vos prophètes, je ne vous disais aujourd'hui : *Da pacem, Domine, sustinentibus te, ut prophetae tui fideles inveniantur*. Donnez la paix, Seigneur, à votre peuple, afin que ce ne soit pas en vain que nous l'ayons engagé à apaiser votre colère pour l'obtenir. Donnez-lui la paix, puisque entre les prospérités, quoique humaines et temporelles, qu'il lui est permis d'espérer, la paix est celle qui vient plus immédiatement de vous, et qui peut le plus contribuer à votre gloire. Mais je serais, ô mon Dieu ! encore plus prévaricateur de mon ministère, si, préférablement à cette paix, toute nécessaire et tout importante qu'elle est, je ne vous demandais pour moi et pour ceux qui m'écoutent celle qui doit nous réconcilier avec vous, celle qui doit nous réconcilier avec nous-mêmes, celle qui doit nous réconcilier avec nos frères : celle qui doit nous réconcilier avec vous, par une généreuse et sainte pénitence ; celle qui doit nous réconcilier avec nous-mêmes, par un vrai détachement et une sincère humilité ; celle qui doit nous réconcilier avec nos frères, par une tendre et cordiale charité.

Ramassons en deux mots tout ce mystère, et finissons. Le Seigneur et le Dieu des armées, qui vient au monde pour y faire régner la paix, et qui veut être aujourd'hui glorifié par toute la terre, en qualité de roi pacifique : *Magnificatus est rex pacificus super faciem universæ terræ (Eccl. offic.)* : voilà, sire, ce que chante l'Eglise dans cette auguste solennité ; voilà ce que nous célébrons. Modèle admirable pour votre majesté, et que je lui propose ici avec d'autant plus d'assurance, que je sais que c'est le modèle qu'elle se propose elle-même et sur lequel elle se forme. Car, sans oublier la sainteté de mon ministère, et sans craindre que l'on m'accuse de donner à votre majesté une fausse louange, je dois, comme prédicateur de l'Evangile, bénir le ciel, quand je vois, sire, dans votre personne un roi conquérant et le plus conquérant des rois, qui met néanmoins toute sa gloire à être aujourd'hui reconnu le roi pacifique, et distingué comme tel entre tous les rois du monde. Je dois, en présence de cet auditoire chrétien, rendre à Dieu de solennelles actions de grâces, quand je vois dans votre majesté un monarque victorieux et invincible, dont tout le zèle est de pacifier l'Europe, dont toute l'application est d'y travailler et d'y contribuer par ses soins, dont toute l'ambition est d'y réussir, et qui par là est sur la terre l'image visible de celui dont le caractère est d'être tout ensemble, selon l'Ecriture, le Dieu des armées et le Dieu de la paix.

Cette paix est l'ouvrage de Dieu ; et nous reconnaissons plus que jamais que le monde ne la peut donner : mais notre confiance, sire, est que, malgré le monde même, Dieu se servira de votre majesté, de sa sagesse, de ses lumières, de la droiture de son

cœur, de la grandeur de son âme, de son désintéressement, pour donner cette paix au monde. Ce qui nous console, c'est que votre majesté, suivant les règles de sa religion, ne fait la guerre aux ennemis de son état que pour procurer plus utilement et plus avantageusement cette paix à ses sujets. Ce qui nous rassure, c'est que, dans les vues qui la font agir, toutes ses conquêtes aboutissent là ; et qu'elle ne gagne des batailles, qu'elle ne force des villes, qu'elle ne triomphe partout que pour parvenir plus sûrement et plus promptement à cette paix. Ce qui soutient nos espérances, et au même temps, ce qui augmente notre vénération et notre zèle pour votre majesté, c'est que son amour pour son peuple l'emportera toujours en ceci par-dessus ses intérêts propres ; et que touchée de ce motif, il n'y aura rien qu'elle ne sacrifie au bien de cette paix : qu'ainsi, en véritable imitateur du Dieu des armées et du Dieu de la paix, vous aurez, sire, l'avantage, après avoir été le héros du monde chrétien, d'en être encore le pacificateur. Car voilà ce qui mettra le comble à vos travaux héroïques ; voilà ce qui couronnera votre règne, voilà ce qui achèvera votre glorieuse destinée.

Accomplissez mes vœux, Seigneur ; ou plutôt, bénissez les intentions de ce roi pacifique et conquérant, qui sait si bien se conformer aux vôtres. Donnez-nous par lui cette paix que vous nous promettez aujourd'hui par le ministère de vos anges : et, s'il était vrai que vous fussiez encore irrité contre les hommes, si les péchés des hommes méritaient encore les fléaux de votre justice, permettez-moi, Seigneur, de vous faire ici la prière que vous fit autrefois David, et de vous dire comme lui dans le même esprit : *Dissipate gentes quæ bella volunt (Ps. LXVII)*. Dissipez ces nations opiniâtres qui veulent la guerre. Renversez leurs desseins, rompez leurs alliances, rendez vaines leurs entreprises, troublez leurs conseils. Souffrez que j'ajoute avec le même prophète : *Effunde iram tuam in gentes quæ te non noverunt, et in regna quæ nomen tuum non invocaverunt (Psal. LXXVIII)*. S'il faut, ô mon Dieu, que votre colère éclate, répandez-la sur ces nations qui ne vous connaissent point, et sur ces royaumes qui n'invoquent point votre nom ; c'est-à-dire, sur ces nations où la vérité de votre religion n'est pas connue, et sur ces royaumes où l'hérésie a aboli la pureté de votre culte. Mais par un effet tout contraire, répandez votre miséricorde sur ce royaume chrétien, où vous êtes invoqué, servi, adoré en esprit et en vérité. Répandez-la sur ce monarque qui m'écoute, et qui, plus zélé pour votre gloire que pour la sienne, met aujourd'hui à vos pieds, non-seulement son sceptre et sa couronne, mais toute la gloire de ses conquêtes, pour vous en faire un hommage comme au Dieu de la paix ; qui, pour le bien de votre Eglise, préfère cette paix à l'accroissement de son empire ; et qui, au milieu de ses prospérités et du succès de ses armes, ne refuse pas pour elle de se re-

lâcher de ses uroits. Dans des dispositions si saintes, que ne doit-il pas attendre de vous; et quels effets, ou plutôt quels miracles de protection n'avons-nous pas droit de nous promettre pour lui? C'est l'homme de votre droite, Seigneur; étendez sur lui votre main, animez-le de votre esprit, remplissez-le de vos lumières, fortifiez-le de votre grâce: *Fiat manus tua super virum dexteræ tuæ.* (Ps. LXXIX.) Tandis que vous le soutenez, toutes les puissances du monde, quoi-

que liguées et conjurées, ne prévaudront pas contre lui; et avec votre divin secours, nous ne doutons point, ô mon Dieu, que nous n'obtenions enfin cette paix salutaire que nous vous demandons comme un des fruits de la naissance de notre adorable Sauveur, et comme un moyen qui nous aidera à mériter la bienheureuse et l'éternelle paix dont vos élus jouissent dans le ciel. Je vous la souhaite; mes chers auditeurs, au nom, etc.

SECOND AVENT PRÊCHÉ DEVANT LE ROI.

SERMON PREMIER.

POUR LA FÊTE DE TOUS LES SAINTS.

Sur la sainteté.

Mirabilis Deus in sanctis suis.

Dieu est admirable dans ses saints (Ps. LXVII).

Sire, à considérer Dieu dans lui-même, nous ne pouvons dans lui-même l'admirer, parce qu'il est trop élevé au-dessus de nous et trop grand. Comme nous ne le connaissons sur la terre que dans ses ouvrages, ce n'est aussi sur la terre, à proprement parler, que dans ses ouvrages qu'il est admirable pour nous. Or, l'ouvrage de Dieu par excellence, ce sont les saints; et, par conséquent, disait le prophète royal, c'est surtout dans ses saints qu'il nous paraît digne de nos admirations: *Mirabilis Deus in sanctis suis.*

En effet, de quelque manière que nous envisagions les saints, Dieu est admirable en eux; et quand je m'en tiendrais au seul évangile de ce jour, qu'y a-t-il de plus admirable que d'avoir conduit des hommes à la possession d'un royaume par la pauvreté? que de leur avoir fait trouver la consolation et la joie par les pleurs de l'adversité, que de les avoir élevés par les humiliations au comble de la gloire; et, pour me servir de l'expression de saint Ambroise, de les avoir béatifiés par les misères mêmes? Car voilà, si je puis user de ce terme, les divins paradoxes dont le Saint-Esprit nous donne l'intelligence dans cette solennité, et que nous n'aurions jamais pu comprendre, si les saints que nous honorons n'en étaient une preuve sensible; voilà les miracles que Dieu a opérés dans ses élus: *Mirabilis Deus in sanctis suis.*

J'ajoute néanmoins, mes chers auditeurs, après saint Léon, pape, une chose qui me semble encore plus propre à nous toucher, par l'intérêt que nous y devons prendre comme chrétiens. Car Dieu, dit ce Père, est particulièrement admirable dans ses saints, parce qu'en les glorifiant il nous a pourvus d'un puissant secours, c'est celui de leur protection; et qu'en même temps il nous a mis devant les yeux un grand modèle, c'est l'exemple de leur vie: *Mirabilis in sanctis*

suis, in quibus nobis et præsidium constituit, et exemplum (Leo, in natali S. Laurentii). Je m'attache à cet exemple des saints, pour établir solidement les importantes vérités que j'ai à vous annoncer; et sans rien dire du secours que nous pouvons attendre d'eux, et que nous en recevons, je veux vous faire admirer Dieu dans la conduite qu'il a tenue en nous proposant ces illustres prédestinés, dont la sainteté doit produire en nous de si merveilleux effets pour notre sanctification. Vierge sainte, reine de tous les saints, puisque vous êtes la Mère du Saint des saints, vous en qui Dieu s'est montré souverainement admirable, puisque c'est en vous et par vous qu'il s'est fait homme et qu'il s'est rendu semblable à nous, faites descendre sur moi ses grâces. Il s'agit d'inspirer à mes auditeurs un zèle sincère, un zèle efficace d'acquiescer cette sainteté si peu goûtée, si peu connue, si peu pratiquée dans le monde, et toutefois si nécessaire pour le salut du monde. Je ne puis mieux réussir dans cette entreprise, que par votre intercession; et c'est ce que je vous demande, en vous adressant la prière ordinaire: *Ave, Maria.*

En trois mots j'ai compris, ce me semble, trois sujets de la plus juste douleur, soit que nous soyons sensibles aux intérêts de Dieu, soit que nous ayons égard aux nôtres; quand j'ai dit que la sainteté si nécessaire pour notre salut était peu goûtée, peu connue et peu pratiquée dans le monde. Mais je prétends aussi vous consoler, chrétiens, quand j'ajoute que Dieu, par son adorable sagesse, a su remédier efficacement à ces trois grands maux, en nous mettant devant les yeux la sainteté de ses élus, et en les prédestinant pour nous servir d'exemple. Je m'explique.

Cette sainteté que Dieu nous commande, et sans laquelle il n'y a point de salut pour nous, par une déplorable fatalité, trouve dans les esprits des hommes trois grands obstacles à vaincre, et qu'elle a peine souvent à surmonter; savoir, le libertinage, l'ignorance et la lâcheté. Parlons plus clairement et plus simplement. Trois sortes de chrétiens dans le monde, par l'aveuglement où nous jette le péché, et par la corruption du monde même, sont mal disposés à l'égard de la sainteté. Car les libertins la censurent, et l'â-

chent à la décrier ; les ignorants la prennent mal, et dans l'usage qu'ils en font, ou pour mieux dire, qu'ils en croient faire, ils n'en ont que de fausses idées ; enfin, les lâches la regardent comme impossible, et désespèrent d'y parvenir. Les premiers, malins et critiques, la rendent odieuse, et de là vient qu'elle est peu goûtée ; les seconds, grossiers et charnels, s'en forment des idées, non selon la vérité, mais selon leur goût ou selon leur sens, et de là vient qu'elle est peu connue ; les derniers, faibles et pusillanimes, s'en rebutent, et y renoncent dans la vue des difficultés qu'ils y rencontrent, et de là vient qu'elle est rare et peu pratiquée. Trois dangereux écueils à éviter dans la voie du salut ; mais écueils dont nous nous préserverons aisément, si nous voulons profiter de l'exemple des saints.

Car je soutiens, et voici le partage de ce discours, je soutiens que l'exemple des saints est la plus invincible de toutes les preuves pour confondre la malignité du libertin, et pour justifier contre lui la vraie sainteté. Je soutiens que l'exemple des saints est la plus claire de toutes les démonstrations, pour confondre les erreurs du chrétien séduit et trompé, et pour lui faire voir en quoi consiste la vraie sainteté. Je soutiens que l'exemple des saints est le plus efficace de tous les motifs, pour confondre la tiédeur, beaucoup plus, le découragement du chrétien lâche, et pour le porter à la pratique de la vraie sainteté. De là n'aurai-je pas droit de conclure que Dieu est admirable dans ses saints, lorsqu'il nous les donne pour modèles ? *Mirabilis Deus in sanctis suis*. Je parle, encore une fois, à trois sortes de personnes, dont il est aujourd'hui question de rectifier les sentiments sur le sujet de la sainteté chrétienne ; aux libertins qui la combattent, aux ignorants qui ne la connaissent pas, aux lâches qui n'ont pas le courage de la pratiquer : et, sans autre raisonnement, je montre aux premiers que, supposé l'exemple des saints, leur libertinage est insoutenable ; aux seconds, que leur ignorance est sans excuse ; aux derniers, que leur lâcheté n'a plus de prétexte. Trois vérités que je vais développer : appliquez-vous.

PREMIÈRE PARTIE.

C'est de tout temps que la sainteté, et même la plus solide et la plus vraie, a été en butte à la malignité des libertins et à leur censure ; c'est de tout temps qu'ils l'ont combattue comme ses plus déclarés ennemis ; et c'est pour cela qu'ils ont tâché de se persuader et de persuader aux autres, qu'il n'y avait point dans le monde de vraie sainteté, ou qu'ils ont au moins affecté, en la confondant avec la fausse, de la décrier : deux artifices dont ils se sont servis pour défendre, et, s'ils avaient pu, pour autoriser leur libertinage contre la sainteté chrétienne, qui néanmoins a toujours été et sera toujours devant Dieu et devant les hommes leur condamnation ; deux artifices que saint Jérôme a subtilement dé mêlés dans une de ses épîtres, où il s'en explique ainsi : *Lacerant*

sanctum propositum, et remedium pænæ suæ arbitrantur, si nemo sit sanctus, si turba sit pereuntium, si omnibus detrahatur (*Hieron., Ep. lib. I, Epist. 45, juxta editionem Canisii*). Ce Père parlait en particulier de certains esprits prétendus forts, qui, témérairement et sans respect, blâmaient la conduite de sainte Paule et le courage qu'elle avait eu de quitter Rome, pour aller chercher son salut dans la retraite et dans l'éloignement du monde. Ces paroles sont remarquables, et d'autant plus dignes d'être pesées, qu'elles expriment ce que nous voyons tous les jours arriver dans notre siècle : *Lacerant sanctum propositum* ; parce qu'ils raisonnent en mondains, disait saint Jérôme, ils déchirent par leurs railleries, et même par leurs médisances, tout ce que les serviteurs de Dieu font de plus édifiant et de plus louable pour honorer Dieu : *Et remedium pænæ suæ arbitrantur, si nemo sit sanctus*. Ils croient leur libertinage bien à couvert, quand ils ont la hardiesse de soutenir qu'il n'y a point de saint sur la terre ; que ceux qu'on estime tels, ont, comme les autres, leurs passions et leurs vices et des vices même grossiers ; que les plus gens de bien sont, comme eux, dans la voie de perdition ; et qu'on a droit de dire de tout le monde, que tout le monde est corrompu et perverti. Non-seulement ils soupçonnent que cela peut être, mais ils s'assurent que cela est, et, dans cette supposition aussi extravagante que maligne, ils se consolent : comme si l'affreuse opinion qu'ils ont de tout le genre humain, était la justification de leur iniquité, et devait les guérir de tous les remords intérieurs qu'ils auraient infailliblement à essuyer, si le monde leur faisait voir des hommes vraiment vertueux, et dont la vie exemplaire fût un reproche sensible de leur impiété et de leurs désordres : *Et remedium pænæ suæ arbitrantur, si omnibus detrahatur*. Prenez garde, s'il vous plaît, à la pensée de ce saint docteur.

La première injustice que le libertin fait à la sainteté chrétienne, est de ne la vouloir pas reconnaître, c'est-à-dire de prétendre que ce que l'on appelle sainteté, n'est rien moins dans les hommes que sainteté ; que dans les uns c'est vanité, dans les autres singularité, dans ceux-ci dépit et chagrin, dans ceux-là faiblesse et petitesse de génie ; et, malgré les dehors les plus spécieux, dans plusieurs imposture et hypocrisie. Car c'est ainsi, mes chers auditeurs, qu'on en juge dans le monde, mais particulièrement à la cour : dans ce grand monde où vous vivez, dans ce monde que je puis appeler l'abrégé du monde. Monde profane, dont la malignité, vous le savez, est de n'admettre point de vraie vertu, de ne convenir jamais du bien, d'être toujours convaincu que ceux qui le font ont d'autres vues que de le faire, de ne pouvoir croire qu'on serve Dieu purement pour le servir, ni qu'on se convertisse purement pour se convertir, de n'en voir aucun exemple qu'on ne soit prêt à contester, de critiquer tout, et à force de critiquer tout,

de ne trouver plus rien qui édifie. Malignité, reprend saint Jérôme, injurieuse à Dieu et pernicieuse aux hommes : ne perdez pas cette réflexion, qui vous peut être infiniment utile et salutaire.

Malignité injurieuse à Dieu, puisque par là l'on ôte à Dieu la gloire qui lui est due, en attribuant à tout autre qu'à lui les œuvres dont il est l'auteur, comme nous apprenons de l'Evangile que les pharisiens en usaient à l'égard du Fils de Dieu. Car que faisaient-ils ? ils imputaient à l'art magique les miracles de ce Dieu-homme ; ils disaient qu'il chassait les démons par la puissance de Bézébut, le prince des ténèbres. Et que fait-on à la cour ? On veut, et l'on veut sans distinction, qu'un intérêt secret y soit le ressort, le motif de tout le bien qu'on y pratique, de tout le culte qu'on y rend à Dieu, de toutes les résolutions qu'on y prend de mener une vie chrétienne, de toutes les conversions qui y paraissent, de toutes les réformes qu'on y aperçoit. On veut qu'une basse et servile politique en soit le principe et la fin. On dit d'une âme touchée de Dieu, et qui commence de bonne foi à régler ses mœurs, qu'elle prétend quelque chose, qu'il y a du mystère dans sa conduite, que ce changement est une scène qu'elle donne, mais que Dieu y a peu de part. Or, l'un n'est-il pas semblable à l'autre ? et si le langage des pharisiens a été un blasphème contre Jésus-Christ, celui du monde qui juge et qui décide de la sorte, est-il moins injuste et moins criminel ?

Malignité pernicieuse aux hommes, puisque le mondain se prive ainsi d'une des grâces les plus touchantes, et, dans l'ordre de la prédestination, des plus efficaces, qui est le bon exemple ; ou plutôt, puisque, autant qu'il dépend de lui, il anéantit à son égard cette grâce du bon exemple. Ces conversions dont il est témoin, et qu'on lui propose pour le faire rentrer en lui-même, n'ont plus d'autre effet sur lui que de lui faire former mille raisonnements, mille jugements téméraires et mal fondés ; que de lui faire profaner ce qu'il y a de plus saint par les railleries les plus piquantes, et souvent même par les discours les plus impies. Dieu le permet pour punir en lui cet esprit d'orgueil qui le porte à s'ériger en censeur si sévère de la sainteté. D'où il arrive que, bien loin de tirer aucun fruit des exemples qu'il a devant les yeux, il s'endurcit le cœur, il se confirme dans ses désordres, il demeure dans son impénitence, il s'y obstine et se rend encore plus incorrigible. Au lieu que les âmes fidèles marchent avec simplicité dans les voies de Dieu ; profitent du bien qu'elles supposent bien, au hasard même de s'y tromper ; s'édifient des vertus, quoique douteuses, qui leur paraissent vertus ; de ces exemples même contestés se font des leçons et des règles : heureuses qu'il y en ait encore ; et, sans penser à les combattre, bénissant Dieu de ce qu'il les suscite pour sa gloire, pour le bien de ses élus, et pour la confusion du libertinage.

Car je l'ai dit, chrétiens, et je le répète :

ORATEURS SACRÉS. XIV.

quelque présomptueux que puisse être le libertinage du monde, jamais il ne se soutiendra contre certains exemples irréprochables que Dieu, dans tous les temps lui a opposés, et qu'il lui opposera toujours pour le confondre. Cette nuée de témoins dont parle saint Paul, cette innombrable multitude de saints dont nous honorons la glorieuse mémoire, est en faveur de la sainteté chrétienne un argument trop plausible, et une preuve trop éclatante et trop forte pour pouvoir être affaiblie par toute l'impiété du siècle. Il y a dans le monde des hypocrites, je le sais, et peut-être trop pour n'en pas gémir moi-même. Mais l'impiété du siècle peut-elle se prévaloir de l'hypocrisie pour en tirer cette dangereuse conséquence, qu'il n'y a point dans le monde de vraie sainteté ? Au contraire, répond ingénieusement saint Augustin, c'est de là même qu'elle doit conclure qu'il y a une vraie sainteté, parce qu'il se trouve des saintetés fausses ; et la raison qu'il en apporte est sans réplique : parce que la fausse sainteté, ajoute-t-il, n'est rien autre chose qu'une imitation de la vraie, comme la fiction est une imitation de la vérité.

En effet, ce sont les vraies vertus qui, par l'abus qu'on en a fait, en voulant les imiter, ont produit, contre l'intention de Dieu, les fausses vertus. Le démon, père du mensonge, s'étant étudié à copier, autant qu'il a pu, les œuvres de Dieu, il a pris à tâche de contrefaire la vraie humilité par mille vains fantômes d'humilité, la vraie sévérité de l'Evangile par l'apparente sévérité de l'hérésie, le vrai zèle par le zèle jaloux, la vraie religion par l'idolâtrie et la superstition. Témoignage évident, dit saint Augustin, qu'il y a donc une vraie religion, un vrai zèle, une vraie sévérité de mœurs, une vraie humilité de cœur ; en un mot, une vraie sainteté, puisqu'il est impossible de contrefaire ce qui n'est pas, et que les copies, quoique fausses, supposent un modèle.

Or, ce principe établi, qu'il y a une vraie sainteté, l'impiété du siècle la plus maligne demeure désarmée et sans défense. Que cette sainteté pure et sans reproche soit rare parmi les hommes, qu'elle se rencontre en peu de sujets, cela ne favorise en aucune sorte le libertin. Quand il n'y en aurait dans le monde qu'un seul exemple, il n'en faudrait pas davantage pour faire sa condamnation : et Dieu, par une providence toute spéciale, dispose tellement les choses que cet exemple, seul si vous le voulez, ne manque jamais ; et que, malgré l'iniquité, il y en a toujours quelqu'un que le mondain lui-même, de son propre aveu, ne peut s'empêcher de reconnaître.

Oui, mon cher auditeur, si vous êtes assez malheureux pour être du nombre de ceux à qui je parle ici et que je combats ; ce seul homme de bien que vous connaissez, et qui est, dites-vous, l'unique en qui vous croyez et dont vous voudriez répondre, c'est celui-là même qui s'élèvera contre vous au jugement de Dieu. Lui seul il vous fermera la bouche. Dieu n'aura qu'à vous le produire, pour vous

(*Sir.*)

convaincre malgré vous du prodigieux égarement où vous aurez vécu, et pour faire paraître à tout l'univers la vanité, la faiblesse, le désordre de votre libertinage. En vain pour votre justification voudrez-vous alléguer l'hypocrisie de tant de mauvais chrétiens. S'il y a eu dans le monde des hypocrites, vous dira Dieu, vous n'avez pas dû pour cela être un impie. Si plusieurs ont abusé de la sainteté de mon culte, il ne fallait pas vous porter à un excès tout opposé, ni vous livrer au gré de vos passions. Car il n'était pas nécessaire que vous fussiez l'un ou l'autre : entre l'hypocrite et le libertin, il y avait un parti à suivre, et même un parti honorable, c'était d'être chrétien et vrai chrétien. Que ceux que vous avez traités de faux dévots, l'aient été ou non, c'est sur quoi ils seront jugés : mais votre cause, qui n'a rien de commun avec eux, n'en a pu devenir meilleure. Tant de faux dévots, de dévots suspects qu'il vous plaira, en voici un, après tout, que vous ne pouvez récuser ; en voici un qui vous confond, et qui vous confond pour vous-même. Car ce juste que vous avez vous-même respecté, ce juste en qui vous avez reconnu vous-même tous les caractères d'une piété sincère et solide, que ne l'avez-vous imité, et pourquoi ne vous êtes-vous pas formé sur ses exemples ?

Cela, dis-je, suffirait pour faire taire l'impiété. Ce serait assez de ces saints, quoique rares et singuliers, que Dieu nous fait voir sur la terre ; de ces saints qui non-seulement glorifient Dieu, mais ont encore le bonheur en le glorifiant d'être généralement approuvés des hommes ; de ces saints dont la vertu est si unie, si simple, si pure, si hautement et si universellement canonisée, que le libertinage même est forcé de les honorer. Car il y en a, et quelque réprouvé que soit le monde, il y en a au milieu de vous : vous savez bien les démêler, et vous ne vous trompez pas dans le discernement que vous en faites.

Mais je dis bien plus ; et, pour un juste dont l'exemple pourrait suffire, Dieu m'en découvre aujourd'hui une multitude innombrable, et me fournit autant de preuves contre vous. Il m'ouvre le ciel ; et, m'élevant au-dessus de la terre, il me montre ces troupes d'élus qu'une sainteté éprouvée, purifiée, consommée, a fait monter aux plus hauts rangs de la gloire. Des hommes, dit saint Chrysostome (induction admirable et dont vous devez être touchés), des hommes en qui la sainteté n'a été ni tempérament, puisqu'elle a réformé, changé, détruit dans eux le tempérament ; ni humeur, puisqu'elle ne les a sanctifiés qu'en combattant, qu'en réprimant, qu'en mortifiant sans cesse l'humeur ; ni politique, puisqu'elle les a dégagés de toutes les vues humaines ; ni intérêt, puisqu'elle les a fait renoncer à tous intérêts ; ni vanité, puisqu'elle les a en quelque sorte anéantis, et qu'ils ne se sont presque tous sanctifiés qu'en se rachant dans les ténèbres ; ni chagrin, puisqu'elle les a détachés, séparés du monde, lorsqu'ils étaient plus en état de jouir des prospérités et de

goûter les agréments du monde ; ni faiblesse, puisqu'elle leur a fait prendre les plus généreuses résolutions, et soutenir les plus héroïques entreprises ; ni petitesse de génie, puisqu'en souffrant, en mourant, en s'immolant pour Dieu, ils ont fait voir une grandeur d'âme que l'infidélité même a admirée ; ni hypocrisie, puisque bien loin de vouloir paraître ce qu'ils n'étaient pas, tout leur soin a été de ne pas paraître ce qu'ils étaient. Des hommes que le christianisme a formés, et dont la sainteté incontestablement reconnue, est d'un ordre si supérieur à tout ce que la philosophie païenne, je ne dis pas, a pratiqué, mais a enseigné, mais a imaginé, mais a voulu feindre, que, dans l'opinion de saint Augustin, l'exemple de ces héros chrétiens, dont nous solennisons la fête, est une des preuves les plus invincibles qu'il y a un Dieu, qu'il y a une religion, qu'il y a une grâce surnaturelle qui agit en nous. Pourquoi ? parce qu'une sainteté aussi éminente que celle-là ne peut être sortie du fond d'une nature aussi corrompue que la nôtre, parce que la philosophie et la raison ne vont point jusque-là, parce qu'il n'y a donc que la grâce de Jésus-Christ qui puisse ainsi élever les hommes au-dessus de toute l'humanité, et que c'est par conséquent l'œuvre de Dieu. Voilà ce que célèbre aujourd'hui l'Eglise militante dans cette auguste solennité qu'elle consacre à l'Eglise triomphante. Voilà de quoi le ciel est rempli. Exemples mémorables dont l'impiété n'effacera jamais le souvenir, et contre lesquels elle ne prescra jamais. Exemples convaincants auxquels il faut que le libertinage cède, et qui confondront éternellement l'orgueil du monde. Miracle de votre grâce, ô mon Dieu, dont je me sers ici, pour répandre au moins dans la cour du plus chrétien de tous les rois, les sentiments de respect et de vénération dus à la vraie piété. Heureux si j'en pouvais bannir cet esprit mondain, toujours déclaré contre ceux qui vous servent, ou plutôt, Seigneur, toujours déclaré contre votre service même ! Heureux si je pouvais le détruire dans tous les cœurs ; si je pouvais détromper toutes les personnes qui m'écoutent, et leur faire une fois comprendre combien ces injustes préjugés, dont on se laisse si aisément prévenir, et où l'on aime tant à s'entretenir, sont capables de les éloigner, et les éloignent en effet de vous !

La seconde injustice du libertin à l'égard de la sainteté, ne consiste plus à la désavouer, mais à la décréditer, à la rendre odieuse en lui imputant des défauts prétendus, et en les employant contre elle pour la noircir. Car, comme remarque le savant chancelier Gerson, homme entre tous les autres très-pénétrant et très-éclairé dans la science des mœurs, la sainteté chrétienne n'est point responsable des imperfections de ceux qui la pratiquent. Si celui qui s'adonne au culte de Dieu a encore ses faiblesses et ses passions, il les a parce qu'il est homme, et non parce qu'il est pieux. Bien loin que la piété les fomenté et les autorise, elle est la

première à les lui reprocher, et elle ne cesse jamais de les combattre. Si elle n'en triomphe pas toujours, et si les passions l'emportent quelquefois sur elle, tel est notre désordre et non pas le sien. Il y a plus, et est-il juste d'exiger de la vraie piété, parce qu'elle est en elle-même parfaite et divine, que d'abord elle nous rende des hommes parfaits? Comme elle ne présume point de pouvoir faire dans cette vie des saints impeccables, aussi ne doit-on pas s'en prendre à elle si ceux qui s'engagent à suivre ses voies sont encore sujets aux fragilités humaines. Relever l'homme de ses chutes, l'humilier dans la vue de ses misères, lui faire trouver dans ses passions même la matière et le fond de ses mérites, c'est à quoi elle travaille, de quoi elle répond, et non pas d'affranchir l'homme de tous péchés, ce qui ne convient qu'à l'état des bienheureux.

Or, voici néanmoins l'autre effet de la malignité du monde. Un homme, pour obéir à Dieu, et en vue de son salut, prend-il le parti de la piété? dès-là on ne lui pardonne plus rien, et l'on est déterminé à lui faire des crimes de tout, dès-là il ne lui est plus permis d'avoir ni passion ni imperfection : on veut qu'il soit irrépréhensible, et s'il ne l'est pas, on en accuse la piété même. Malignité, ajoute saint Jérôme, la plus inique. Car enfin, si la piété doit être exposée à la censure du monde, au moins la censure du monde doit-elle être équitable, et s'il ne veut pas lui faire grâce, au moins doit-il lui faire justice. Pourquoi donc ces préventions contre elle? Pourquoi ces suppositions, en lui imputant comme propre ce qu'elle rejette elle-même comme condamnable? Pourquoi cette aversion secrète envers ceux qui l'ont embrassée? Pourquoi ce penchant à les railler, à les abaisser, à empoisonner leurs actions les plus innocentes et leurs plus droites intentions, à diminuer leurs bonnes qualités, à exagérer les mauvaises, si quelquefois ils en font paraître? Est-ce ainsi que nous en usons avec le reste des hommes, et l'attachement au service de Dieu a-t-il quelque chose qui doive attirer le mépris et la haine? Je pourrais m'en tenir là pour la confusion de l'impie : mais l'Eglise va plus loin. Elle lui oppose, dans la personne des saints, et pour une conviction plus entière, surtout plus sensible, des hommes tels que les concevait saint Paul, et tels en effet qu'ils ont paru selon l'idée de cet apôtre, édifiant le monde, et servant de modèles au monde; des hommes irrépréhensibles, au sens même que le monde les veut et que le libertin les demande; des hommes en qui la piété n'a été ni présomptueuse, ni hautaine, ni aigre, ni critique, ni opiniâtre, ni dissimulée, ni jalouse, ni bizarre, ni intrigante, ni dominante.

Ce sont là ceux que l'Eglise oppose au libertinage. Ces bienheureux, dont elle honore la mémoire, ce sont ces hommes parfaits qu'elle nous met devant les yeux. Sujets par eux-mêmes à tous les vices des autres, ils ne s'en sont ou préservés ou corrigés, que par l'exer-

cice ou l'étude des vertus chrétiennes. D'où il s'ensuit que leur sanctification, en justifiant le parti de la piété, doit donc couvrir d'un éternel opprobre le libertin qui entreprend de la rendre méprisable. Leur siècle, quoique pervers, les a reconnus et publiés tels que je vous les dépeins. Comme tels, les siècles suivants les ont béatifiés et canonisés : c'est sur le témoignage du monde entier que nous leur rendons en ce jour un culte solennel; c'est pour cela dit l'Ecriture, qu'ils sont devant le trône de Dieu, parce qu'ils ont été sans tache devant les hommes : *Sine macula enim sunt ante thronum Dei. (Apoc., XIV)*. Serons-nous assez injustes pour leur disputer tout à la fois et leur sainteté et leur gloire? Mais serons-nous en même temps assez aveugles pour ne pas découvrir toute la faiblesse de l'impiété? Reprenons : Le libertin combat la sainteté chrétienne, et je vous ai fait voir que l'exemple des saints rend son libertinage insoutenable. L'ignorant ne connaît pas la sainteté chrétienne, et je vais lui montrer que l'exemple des saints rend son ignorance inexcusable. C'est la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Il ne faut pas douter que saint Paul, écrivant à Timothée son disciple, n'eût en vue les derniers siècles de l'Eglise, et en particulier celui où nous vivons, quand, parmi les abus qu'il condamnait et qu'il remarquait même dès-lors dans le christianisme, il déplorait surtout l'aveuglement de certaines âmes séduites qui étudiaient sans cesse la religion, et qui ne parvenaient jamais à la science de la religion; qui en apprenaient tous les jours les maximes et les préceptes, et qui n'en comprenaient jamais l'essentiel ni le fond; qui s'épuisaient en spéculations pour s'y rendre habiles, mais qui ne l'entendaient jamais, parce que jamais elles n'en venaient à la pratique; en un mot, qui, cherchant en apparence le royaume de Dieu, ne le trouvaient point en effet, parce qu'elles le cherchaient sans le connaître; toujours éloignées de la solide piété, parce qu'avec toute leur étude, elles ne s'étaient jamais formé une juste image de la piété : *Semper discentes, et nunquam ad scientiam veritatis pervenientes (II Tim., III)*. C'était un des maux dont ce grand apôtre menaçait l'Eglise de Dieu; et n'est-ce pas ce que nous voyons aujourd'hui? Quelque spirituel et quelque raffiné que se pique d'être le siècle où nous sommes nés, avouez-le, mes chers auditeurs, qu'un des abus qui y règne davantage est de se laisser prévenir des erreurs les plus grossières sur ce qui regarde la véritable piété et la sainteté chrétienne. J'en appelle à vos connaissances, et je suis certain que vous en convenez déjà avec moi.

Les uns, ne perdez pas ceci, font consister la sainteté dans ce qui est selon leur sens, et les autres dans ce qui est selon leur goût; les uns dans des choses extraordinaires et singulières, et les autres dans des choses extrêmes et outrées; les uns dans ce qui éclate et qui brille, et les autres dans ce qui

effraie et qui rebute. Les uns se la figurent hors de leur état, et les autres se la proposent au-delà de leurs forces et de leur pouvoir; les uns l'imaginent contraire aux bienséances et aux règles qu'il faut observer dans le monde; et les autres s'en font des plans opposés à leurs obligations même les plus étroites, et à leurs engagements particuliers par rapport au monde: les uns l'attachent à certains moyens auxquels ils se bornent pendant qu'ils négligent la fin, et les autres la réduisent à des idées vagues de la fin dont ils se repaissent, pendant qu'ils négligent les moyens. Quel champ, chrétiens, et quelle matière à nos réflexions!

Or, je dis que l'exemple des saints confond toutes ces erreurs, qu'il nous démontre sensiblement que la sainteté ne consiste point en tout cela, ne dépend point de tout cela, n'est rien moins, ou plutôt est quelque chose de meilleur et de plus raisonnable que tout cela. Pourquoi? parce que les saints, par leur exemple, nous prêchent aujourd'hui une vérité, mais une vérité touchante; une vérité édifiante, une vérité consolante; savoir, qu'indépendamment de notre sens ou de notre goût, que sans l'éclat de certaines œuvres ou leur austérité, que sans sortir de notre condition ni quitter les voies communes, que sans prendre des moyens particuliers ni se proposer une autre fin que celle même qui nous est marquée dans la situation présente où nous nous trouvons, toute la sainteté, la vraie sainteté, est de remplir ses devoirs, et de les remplir dans la vue de Dieu; d'être parfaitement ce que l'on doit être, et de l'être selon Dieu; de se conduire d'une manière digne de l'état où l'on est appelé de Dieu. Vérité à laquelle notre raison se soumet d'abord, et qu'il suffit de comprendre pour en être persuadé; vérité que tout s les Écritures nous ont enseignée, mais dont nous avons encore une preuve plus évidente dans ces grands modèles que Dieu nous présente aujourd'hui.

Car dans ces modèles, qui sont les saints, détrompé de toute illusion, je vois clairement et distinctement ce que c'est que d'être saint; et je le vois sans effort, sans embarras de préceptes, comme si la sainteté elle-même se découvrait à moi, et devenait sensible pour moi. Et puisqu'il n'est rien hors de Dieu de plus excellent, rien de plus divin qu'une sainteté de ce caractère, c'est-à-dire, une sainteté fondée sur les devoirs, réglée par les devoirs, renfermée dans les devoirs; dès que je l'envisage de la sorte, tout révolté que je puis être contre mes devoirs, je me sens forcé à lui donner mon estime; et cette estime dont je ne puis me défendre, m'en fait naître un amour secret, dont je me défends encore moins. Je dis: voilà ce que je devrais être, voilà ce que ma raison, ce que ma conscience, ce que ma religion me reprocheront toujours de n'être pas; je le dis, et l'avoué que j'en fais est pour moi un témoignage infaillible que c'est donc là, et là seulement que se réduit ce que nous appelons sainteté.

Non, chrétiens, ces bienheureux dont nous solennisons la fête ne sont point précisément devenus saints pour avoir fait dans le monde et pour Dieu des choses extraordinaires et éclatantes. S'ils en ont fait, dit saint Bernard, et si l'histoire de leur vie les rapporte, ces œuvres éclatantes et extraordinaires pouvaient bien être des effets et des écoulements de leur sainteté, mais elles n'en ont jamais été ni le fond ni la mesure. Ils les ont faites, si vous voulez, parce qu'ils étaient saints; mais ils n'ont jamais été saints parce qu'ils les faisaient; et en effet, ils pouvaient être saints sans cela, comme avec cela ils auraient pu ne l'être pas.

Ils pouvaient être saints sans cela. Combien de prédestinés, maintenant heureux et paisibles possesseurs de la gloire, n'ont jamais rien fait sur la terre qui leur ait attiré l'admiration, ni qui les ait distingués! Et ils pouvaient avec cela n'être pas saints. Combien de réprouvés, victimes de la justice de Dieu et livrés au feu éternel, ont fait sur la terre des actions de vertu à quoi les hommes ont applaudi, pendant que Dieu les condamnait, et peut-être pour ces vertus mêmes prétendues les rejetait! Saints sans cela: ainsi l'ont été des millions d'élus, dont les noms sont écrits dans le ciel, quoique inconnus dans l'Église même. Dieu, comme remarque saint Augustin, a pris plaisir à les sanctifier dans l'obscurité d'une vie commune, d'une vie cachée; et quand il les a introduits dans son royaume, il ne leur a point dit: Entrez, serviteurs fidèles, parce que vous avez fait pour moi de grandes choses, mais parce que vous avez été fidèles dans les plus petites: *Quia in pauca fuisti fidelis (Matth., XXV)*. Rien moins que saints, ou plutôt, réprouvés avec cela: ainsi doit-il arriver à ces malheureux qui diront à Dieu: Seigneur, n'avons-nous pas prophétisé en votre nom? n'avons-nous pas chassé les démons? mais à qui Dieu répondra: Je ne vous ai jamais connus, et je ne vous connais point encore. Prophètes et faiseurs de miracles tant qu'il vous plaira: ce n'est point par là que je fais le discernement et le choix de ceux qui m'appartiennent!

Ce que je dis, chrétiens, est tellement vrai, que Marie, la plus sainte des créatures, est néanmoins celle dont l'Évangile, par un dessein particulier de la Providence, a moins publié de miracles. Que dis-je? et fait-il même mention d'un seul? En marque-t-il un seul de Jean-Baptiste, le précurseur de Jésus-Christ? Et n'est-ce pas à lui toutefois que le Sauveur du monde rendit ce glorieux témoignage, qu'entre les enfants des hommes nul n'avait été, devant Dieu, ni plus grand ni plus saint? Disons-en autant de mille autres choses avec lesquelles on confond tous les jours la sainteté; autant de ces austérités que le monde admire, et qui, selon la judicieuse remarque de l'évêque de Genève, ne sont tout au plus que des moyens pour aller à la sainteté, mais nullement la sainteté même. Il y a dans le ciel des saints du premier ordre qui n'ont jamais été par pro-

fession ni solitaires ni austères : le Saint des saints lui-même, le Fils de Dieu, ne l'a point été, ou du moins ne l'a point paru ; et peut-être l'enfer est-il plein de pénitents, d'anachorètes que la vanité a perdus.

Par où donc les saints sont-ils devenus saints, et en quoi proprement consiste le fond de leur sainteté ? Ah ! chrétiens, c'est ici qu'il est de votre intérêt de m'écouter : car voici en deux mots votre instruction et votre consolation.

Ils n'ont été saints que parce qu'ils ont rempli leurs devoirs, et ils ont rempli leurs devoirs parce qu'ils étaient saints : deux choses dont l'enchaînement porte avec soi un caractère de raison et de vérité qui se fait sentir. Saints, parce qu'ils ont rempli leurs devoirs, c'est-à-dire, parce qu'ils ont su parfaitement accorder leur condition avec leur religion ; mais en sorte que leur religion a toujours été la règle de leur condition, et que jamais leur condition n'a prévalu aux maximes de leur religion. Saints, parce qu'ils ont rendu à chacun ce qui lui était dû : l'honneur à qui était dû l'honneur, le tribut à qui était dû le tribut, l'obéissance à ceux que Dieu leur avait donnés pour maîtres, la complaisance à ceux dont il devait entretenir la société, l'assistance à ceux qu'ils devaient secourir, le soin à ceux dont ils devaient répondre ; à tous, la justice et la charité, parce que nous en sommes à tous redevables. Saints, parce qu'ils ont honoré par leur conduite, les ministères dont ils étaient chargés, les dignités dont ils étaient revêtus, les places où Dieu les avait mis ; parce qu'ils ont sacrifié leur repos, leur santé, leur vie aux emplois qu'ils avaient à remplir, aux travaux qu'ils avaient à soutenir, aux fatigues qu'ils devaient essuyer, aux chagrins et aux ennuis qu'il leur fallait dévorer. Saints, parce qu'ils ont préféré en toutes choses la conscience à l'intérêt, la probité à la fortune, la vérité à la flatterie ; parce qu'ils ont eu de la sincérité dans leurs paroles, de la droiture dans leurs actions, de l'équité dans leurs jugements, de la bonne foi dans leur commerce. Saints, parce que, soumis à Dieu, ils se sont tenus dans l'ordre où Dieu les voulait, sans s'élever, sans s'ingérer, sans s'inquiéter, sans se plaindre, contents de leur état, ne troublant point celui des autres, n'enviant le bonheur de personne, fidèles à leurs amis, généreux envers leurs ennemis, reconnaissants des bienfaits qu'ils recevaient, patients dans les maux, oubliant les injures, supportant les faibles : car ce tout que je dis était renfermé dans l'étendue de leurs devoirs, et il leur fallait tout ce que je dis pour être saints.

Mais j'ajoute que, parce qu'ils étaient saints, ils ont rempli tous ces devoirs ; autre principe d'une vérité incontestable. En effet, il n'y avait que la sainteté qui pût être en eux une disposition générale et efficace au parfait accomplissement de toutes ces obligations. Sans la sainteté, ils auraient succombé en mille rencontres aux tentations humaines ; leur probité et leur droiture, en je ne sais combien de pas glissants, les auraient

abandonnés ; et en satisfaisant à un devoir, ils en auraient violé un autre. Mais parce qu'ils étaient saints, ils ont gardé toute la loi et rempli toute justice. Parce qu'ils étaient saints, ils ont allié dans leurs personnes les choses, ce semble, les plus opposées et les plus difficiles à concilier : l'autorité avec la charité, la politique avec la sincérité, les honneurs du siècle avec l'humilité, l'application aux affaires avec la piété. Parce qu'ils étaient saints, ils ont maintenu dans le monde leurs rangs avec modestie, leurs droits avec désintéressement, leur réputation avec un vrai mépris et un entier détachement d'eux-mêmes. Parce qu'ils étaient saints, ils ont été humbles sans bassesse, grands sans hauteur, sincères sans imprudence, prudents sans duplicité, zélés sans emportement, courageux sans témérité, doux et pacifiques sans pusillanimité. Parce qu'ils étaient saints, ils se sont possédés eux-mêmes, ou plutôt ils se sont défiés d'eux-mêmes dans la prospérité ; ils ont compté sur Dieu et ils se sont soutenus par la foi dans l'adversité. Je serais infini, si je voulais épuiser cette matière et pousser plus loin ce détail.

Quoi qu'il en soit, mes chers auditeurs, le bonheur de ces glorieux prédestinés est de n'avoir jamais séparé leur perfection de leurs devoirs ; disons mieux leur bonheur est de n'avoir jamais connu d'autre perfection que celle qui les attachait à leurs devoirs. Pourquoi saint Louis est-il au nombre de ceux que nous invoquons aujourd'hui ? Parce qu'étant roi, il s'est dignement acquitté des devoirs d'un roi. Et pourquoi s'est-il dignement acquitté des devoirs d'un roi ? Parce qu'il a été un saint roi. Il n'y a qu'à consulter son histoire, et vous en conviendrez. Or, ce que je dis de ce saint roi, je puis le dire également et par proportion de tous les autres saints. Tel est le fondement de leur gloire et de leur béatitude ; cette fidélité à leurs devoirs, ce zèle pour leurs devoirs, ce renoncement à tout pour se rendre parfaits dans leurs devoirs. C'est là ce que Dieu a récompensé dans les justes qu'il a choisis, et il ne faut pas s'en étonner, puisque c'est là précisément ce qui leur a coûté et ce qui a été le sujet des sacrifices qu'ils ont faits à Dieu, et des victoires qu'ils ont remportées sur eux-mêmes. Car, pour ne manquer à aucun de ses devoirs, il faut en bien des occasions se mortifier, se renoncer, se faire violence. Toute autre perfection que celle-là n'aurait eu rien pour les saints de difficile ; aussi toute autre perfection que celle-là n'aurait-elle pas été digne de la couronne que Dieu leur préparait.

Et voilà, chrétiens, le mystère que nous ne voulons pas comprendre. Nous voudrions une sainteté à notre mode, une sainteté selon nos vues, selon nos désirs, c'est-à-dire, une sainteté qui ne nous coûtât rien ; car une telle sainteté, pour rigoureuse qu'elle paraisse ou qu'elle puisse être d'ailleurs, nous devient dès lors aisée. Mais Dieu veut que notre sainteté consiste dans nos devoirs,

et nos devoirs nous coûteront toujours. Hors de nos devoirs, ce qui nous semble sainteté n'est qu'un fantôme de sainteté, qui ne peut servir ni à glorifier Dieu, ni à édifier les hommes; qui souvent même n'est propre qu'à nourrir l'orgueil et à nous enfler. Au lieu que la vraie sainteté, cette sainteté commune dans un sens, mais si rare dans l'autre, porte avec soi une certaine bénédiction dont Dieu tire sa gloire, dont les hommes se sentent touchés et qui nous tient nous-mêmes, sans ostentation, sans faste, dans la règle, et nous préserve de mille abus. J'achève, et après avoir parlé au libertin et à l'ignorant, il me reste à faire voir au chrétien lâche que, supposé l'exemple des saints, sa lâcheté est sans prétexte : c'est la dernière partie.

TROISIÈME PARTIE.

Il fallait, chrétiens, une aussi grande autorité que celle de Dieu, pour commander à des hommes, je dis à des hommes pécheurs, d'être saints et de l'être dès cette vie : *Sancti estote, quoniam ego sanctus sum* (Levit., XI) : Soyez saints parce que je suis saint. Il fallait toute l'autorité d'un homme - Dieu, pour dire à des hommes mondains : Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait : *Estote ergo perfecti, sicut Pater vester cælestis perfectus est* (Matth., V). C'est ainsi néanmoins que Dieu parlait à son peuple dans l'ancienne loi, et c'est ainsi que Jésus-Christ nous a parlé dans la loi de grâce. Mais ce précepte si sublime et si relevé, ce précepte divin, il s'agit de savoir si nous pouvons l'accomplir, et si, dans la faiblesse extrême où le péché nous a réduits, Dieu n'en demande point trop de nous. Non, mes chers auditeurs, et je prétends en cela que Dieu n'exige rien qui passe nos forces. Appliquez-vous, car voici une des plus importantes instructions, et le dernier effet de l'exemple que Dieu nous propose dans ses saints.

Je dis donc que, malgré les relâchements de l'esprit corrompu du siècle, malgré notre fragilité et tous les obstacles qui nous environnent, l'exemple des saints nous est une preuve convaincante que la sainteté n'a rien d'impraticable pour nous et d'impossible; qu'elle n'a rien même de si difficile et de si rigoureux, dont elle ne porte avec soi l'adoucissement, et, par une conséquence nécessaire, qu'il ne nous reste aucun prétexte pour colorer notre lâcheté et pour nous disculper devant Dieu, si nous ne travaillons pas à nous sanctifier, et si en effet nous ne nous sanctifions pas : *Sancti estote*.

Nous mettons la sainteté au rang des choses impossibles; dangereux artifice de l'amour - propre, pour nous entretenir dans une vie lâche, dans une vie même déréglée. Nous nous la figurons, cette sainteté chrétienne, dans un degré d'élévation où nous croyons ne pouvoir jamais atteindre, et, par une pusillanimité d'esprit dont nous voulons que Dieu soit responsable et que nous rejetons sur lui en la rejetant sur notre faiblesse, nous disons comme l'Israélite prévaricateur : *Quis nostrum valet ad cælum ascendere* (Deut.,

XXX)? Qui de nous pourra s'élever jusqu'au ciel? qui de nous pourra parvenir à une telle perfection? Mais Dieu nous apprend bien aujourd'hui à tenir un autre langage; car il nous produit un million de saints qui ont été dans le monde ce que nous ne voulons pas qu'on y puisse être, qui ont fait dans le monde ce que nous désespérons d'y pouvoir faire, qui ont trouvé la sainteté dans le monde, et qui l'y ont trouvée là même où elle a de plus grands obstacles à surmonter. Or, si par là Dieu nous ferme la bouche d'une part, il nous ouvre le cœur de l'autre : comment? parce qu'il ranime notre espérance, et qu'il nous fait connaître, par ces exemples, que nous pouvons tout en celui qui nous fortifie, et que si nous sommes pécheurs, il ne tient qu'à nous, tout pécheurs que nous sommes, de devenir saints.

C'est ce qui acheva la conversion de cet incomparable docteur de l'Eglise, saint Augustin. Une seule chose l'arrêtait, vous le savez, mais cette seule difficulté lui paraissait insurmontable et suspendait en lui toutes les opérations de la grâce. Dieu lui disait intérieurement qu'il en viendrait à bout, mais intérieurement il se répondait à lui-même que c'était un effort au-dessus de son pouvoir. Dans cette contestation, si je puis parler de la sorte, dans ce combat entre Dieu et lui, il demeurait toujours ennemi de Dieu et toujours esclave de lui-même, c'est-à-dire, toujours esclave de sa passion et de son péché. Enfin la grâce victorieuse de Jésus-Christ lui livra un dernier assaut et ce dernier assaut l'emporta. Ce fut dans cette merveilleuse vision que lui-même il nous a décrite. Il crut voir la sainteté avec un visage majestueux, qui se présentait à lui, qui lui faisait de pressants reproches, qui lui montrait un nombre presque infini de vierges dont elle était accompagnée, et semblait lui dire, pour exciter son courage et pour réveiller sa confiance : *Tu non poteris quod isti et istæ* (August., Confess., lib. VIII, c. 11)? Et quoi! ne pourrez-vous pas ce que ceux-ci et celles-là ont pu? Cette voix, chrétiens, fut la voix de Dieu, et comme la voix de Dieu renverse les cèdres et brise les rochers : *Vox Domini confringentis cedros* (Psal. XXVIII), Augustin n'y put résister. Cet esprit droit qu'il avait conservé jusque dans ses plus grands égarements, ne put tenir contre une telle conviction; il se laissa persuader, il se laissa toucher, il se détermina à vouloir et à vouloir en effet ce qu'il n'avait encore voulu qu'en apparence, et désormais il le voulut si parfaitement, si efficacement, que rien dans la suite n'ébranla son cœur et la fermeté de sa résolution.

Or, ce qui n'était pour Augustin qu'une figure, est aujourd'hui pour vous, mon cher auditeur, une vérité. Ce n'est pas la sainteté en idée, mais le Dieu même de la sainteté qui vous parle dans cette fête et qui vous dit : Regarde, pécheur, et vois ces âmes bienheureuses que j'ai rassemblées de la terre, et dont le nombre surpasse les étoiles du ciel. Regarde ces généreux athlètes

qui, pour avoir dignement combattu, pour avoir saintement termin   leur course, poss  dent la couronne de justice qu'ils ont m  rit  e. Ce qu'ils ont fait, pourquoi ne le pourras-tu pas? pourquoi ne le feras-tu pas? *Et tu non poteris quod isti et ista?*

Je ne sais, chr  tiens, si vous pensez avoir plus de lumi  res que saint Augustin, ou plus de force d'esprit. Quoi qu'il en soit, voil   ce qui le convertit et ce qui peut-  tre ne vous convertira pas. Mais, malheur    vous! car ce qui ne fera pas votre conversion, fera votre confusion, fera votre condamnation; et si jamais vous   tes r  prouv  s de Dieu, rien ne justifiera plus sensiblement    votre   gard la s  v  rit   de ses arr  ts que la vue de tant de saints, hommes comme vous, et par cons  quent faibles comme vous, mais    qui tout est devenu possible, sans avoir eu toutefois ni plus de moyens ni plus de secours que vous : *Non poteris quod isti et ista?*

Ce n'est pas que j'ignore qu'il y a des devoirs p  nibles et laborieux dans la pratique de la saintet  . J'avoue que le chemin qui m  ne    la perfection   vang  lique est   troit et qu'on y trouve des croix; mais outre que Dieu sait bien nous en tenir compte, il est de la foi que nous avons au-del   du n  cessaire pour les porter, puisque nous avons m  me de quoi les aimer, et quand le Saint-Esprit ne m'en assurerait pas, l'exemple des saints en est une d  monstration.

Tertullien, parlant de J  sus-Christ, disait que l'exemple de cet Homme-Dieu   tait la solution universelle de toutes les difficult  s d'un chr  tien : *Solutio totius difficultatis Christus* (Tertull.). Et la raison qu'il en apportait, c'est qu'il n'y a point de difficult   dans la vie chr  tienne que l'exemple de J  sus-Christ ne nous doive adoucir, ou m  me que l'exemple de J  sus-Christ ne doive faire   vanouir et dispara  tre. En sorte qu'apr  s cet exemple seul, nous ne pouvons former nulle difficult   contre l'observation de la loi de Dieu, puisque cet exemple seul, si nous raisonnons bien, doit nous rendre tout, non-seulement supportable, mais facile, mais aimable : *Solutio totius difficultatis Christus*. Toutefois, quoi qu'en ait dit Tertullien, il restait une difficult   bien essentielle que l'exemple de J  sus-Christ ne d  truisait pas, parce qu'elle   tait prise de J  sus-Christ m  me; et quoi? c'est que J  sus-Christ ayant   t   exempt de nos faiblesses, saint par nature et la toute-puissance m  me, il   tait bien plus en   tat que nous de faire ce qu'il a fait, et de souffrir ce qu'il a souffert. Ainsi, malgr   l'exemple de ce Dieu-Homme, nous aurions toujours droit, ce semble, de nous retrancher sur notre impuissance et de l'apporter pour excuse; mais    qui   tait-ce de lever tous nos pr  textes? Aux saints.

Car, quand je vois des hommes semblables    moi, de m  me nature que moi, fragiles comme moi, qui pour Dieu ont tout entrepris, qui pour Dieu ont tout souffert, et tout souffert avec joie, je n'ai plus rien    r  pondre. En vain je voudrais me plaindre de la pesanteur du joug et de la s  v  rit   de la

loi, tant de saints    qui ce joug a paru doux, et qui ont fait leurs d  lices de cette loi, arr  tent toutes mes plaintes et condamnent toutes mes lâchet  s. Tellement que l'exemple d'un saint est pour moi, ce qu'  tait dans la pens  e de Tertullien, l'exemple de J  sus-Christ une conviction enti  re et sans r  plique : *Solutio totius difficultatis*.

C'est par l   m  me que saint Paul engageait les premiers fid  les    la pratique des plus rigoureux devoirs du christianisme. Sans leur tracer de longs pr  ceptes, il leur proposait de grands exemples. Depuis Abel jusqu'   Mo  se, et depuis Mo  se jusqu'aux proph  tes, il leur mettait devant les yeux tous les justes de l'Ancien Testament; ces justes, cach  s dans des cavernes, errants dans des solitudes; ces justes, ext  nu  s de je  nes, accabl  s de p  nitences; ces justes, accus  s, calomni  s, condamn  s, tourment  s, morts pour la foi; ces justes enfin dont le monde n'  tait pas digne : *Quibus dignus non erat mundus* (Heb., XI). Eh bien, mes fr  res, concluait l'Ap  tre, qui peut donc maintenant nous retenir? Fortifi  s de ces exemples, que ne courons-nous dans la carri  re qui nous est ouverte? Et puisque nous sommes les enfants des saints,    quoi tient-il que nous ne soyons saints comme eux?

Or, ce raisonnement de saint Paul doit encore avoir une force particuli  re et toute nouvelle pour nous; puisque cette infinie multitude de saints, form  s dans la religion de J  sus-Christ, a bien grossi cette nu  e de t  moins dont parlait le ma  tre des Gentils. Car, que pouvons-nous dire, surtout    la vue de tant de martyrs, nous dont la foi n'est plus expos  e    la violence des pers  cutions? nous, dont Dieu n'  prouve plus la constance par les tourments? nous, comme dit saint Cyprien, qui pouvons   tre saints sans effusion de sang? Ne sommes-nous pas, je ne crains point de m'exprimer de la sorte, ne sommes-nous pas les plus mis  rables des hommes, si les difficult  s nous   tonnent? Ne faisons-nous pas outrage    la gr  ce de notre Dieu, si nous pensons qu'elle ne puisse pas nous soutenir dans des peines souvent tr  s-l  g  res, apr  s qu'elle a fait trouver aux saints des douceurs sensibles au milieu des plus cruels supplices et de toutes les horreurs de la mort? *Solutio totius difficultatis*.

Non, mes fr  res, nous n'avons plus de pr  texte, car, encore une fois, quel pr  texte pourrions-nous avoir que l'exemple des saints ne d  truisse pas? Nous sommes occup  s des soins du monde, les saints ne l'ont-ils pas   t  ? Nous nous trouvons dans des occasions dangereuses, les saints ne s'y sont-ils pas trouv  s? Le torrent de la coutume nous entraine, les saints n'y ont-ils pas r  sist  ? Le mauvais exemple nous perd, les saints ne s'en sont-ils pas pr  serv  s? Nous avons des passions, les saints n'en ont-ils pas eu de plus vives? Nous sommes d'un temp  rament d  licat, les saints   taient-ils de fer et de bronze? Dites-moi un obstacle du salut qu'ils n'aient point eu    combattre? Dites-moi une   preuve par o   ils n'aient point pass  ? Dites-moi une tenta-

rien qu'ils n'aient point surmontée? Comparons notre état avec leur état, nos devoirs avec leurs devoirs, nos dangers avec leurs dangers, et dans l'égalité parfaite qui se trouve là-dessus entre eux et nous, voyons si nous avons de quoi justifier l'énorme contrariété qui se rencontre d'ailleurs entre leur vie et la nôtre; c'est-à-dire, entre leur ferveur et nos relâchements, entre leur innocence et nos désordres, entre leurs austérités et notre mollesse. Qu'allèguerons-nous à Dieu pour notre défense, quand il nous les confrontera? Servaient-ils un autre maître que nous? Croyaient-ils un autre Evangile que nous? Attendaient-ils une autre gloire que nous? S'ils l'ont achetée plus cher que nous, c'est sur quoi nous devons trembler, puisqu'il est certain qu'à quelque prix qu'elle leur ait été vendue, elle ne leur a point trop coûté, et que, dans sa juste valeur, elle excède encore infiniment tout ce qu'ils ont fait, et tout ce que nous ne faisons pas, mais que nous devrions faire pour l'avoir.

Mais, après tout, dites-vous quelquefois, comment accorder la sainteté chrétienne avec les engagements du monde? comment être saint, et vivre en certains états du monde? Comment? Il est bien étrange que vous ne le sachiez pas encore, ayant tant d'intérêt à le savoir, et il est bien indigne que vous l'ignoriez, ayant dû l'étudier et le méditer tous les jours de votre vie. Mais Dieu veut vous l'apprendre en ce jour et vous le faire voir dans ses saints. Vous vous figurez que votre état a de l'opposition, ou qu'il est même absolument incompatible avec la sainteté, erreur. Si cela était, ce que vous appelez votre état deviendrait un crime pour vous, et, sans autre raison, il faudrait, par un devoir de précepte, le quitter et y renoncer. Mais puisque c'est votre état, puisque c'est l'état que Dieu vous a marqué, vous offensez sa providence et vous faites tort à sa sagesse, en le regardant comme un obstacle à votre sanctification. Il n'y a point d'état dans le monde qui ne soit et qui ne doive être un état de sainteté. Tertulien sembla vouloir faire là-dessus une exception, quand il douta si les Césars, c'est-à-dire si les empereurs et ceux qui gouvernaient le monde, pouvaient être chrétiens ou si les chrétiens pouvaient être Césars; mais on convient qu'il en douta mal, puisque l'expérience a fait connaître qu'il n'y a point eu dans tous les siècles de sujets plus nés pour l'empire, ni plus propres à commander, que ceux qu'a formés pour cela le christianisme.

Cependant, sans parler des Césars ni des empereurs, qui que vous soyez, Dieu vous montre bien dans cette so'ennité qu'il peut y avoir entre la sainteté et votre état une alliance parfaite. En voulez-vous être convaincu? Entrez en esprit dans cet auguste temple de la gloire, où règnent avec Dieu tant de bienheureux. Vous y verrez des saints qui ont tenu dans le monde les mêmes rangs que vous tenez aujourd'hui, qui se sont trouvés dans les mêmes engagements, dans les mêmes affaires, dans les mêmes

emplois; et qui non-seulement s'y sont sanctifiés, mais, ce que je vous prie de bien remarquer, qui s'en sont servis pour se sanctifier. Parcourez tous les ordres de ces illustres prédestinés: vous en trouverez qui ont vécu comme vous auprès des princes, et qui n'ont jamais mieux servi leurs princes, que quand ils ont été plus attachés à leur religion et à Dieu. Vous en trouverez qui se sont signalés comme vous dans la guerre, et peut-être plus que vous, parce que la sainteté, bien loin de les affaiblir, n'a fait qu'augmenter en eux la vertu militaire et la vraie bravoure. Vous en trouverez qui ont manié comme vous les affaires, et si vous n'êtes pas aussi saints qu'eux (ne vous offensez pas de ce que je dis), qui les ont maniées plus dignement et plus irréprochablement que vous. Vous en trouverez que leur probité seule a maintenus à la cour; qui s'y sont avancés sans avoir recours aux artifices de la politique mondaine, et qui n'ont dû le crédit qu'ils y avaient qu'à leur droiture et à leur piété. En un mot, vous en trouverez qui ont été tout ce que vous êtes, et qui de plus ont été saints.

Oui, chrétiens, il y en a dans le ciel, et ce sont ceux-là que vous devez spécialement honorer. Voilà vos patrons, et tout ensemble vos modèles. Les saints que la cour n'a point pervertis, et qui ont triomphé jusque dans la cour de l'iniquité du monde, ce sont-là ceux dont vous devez étudier la vie, parce que c'est la science de leur vie qui doit réformer la vôtre. Qu'ont-ils fait quand ils étaient à ma place, et que feraient-ils s'ils étaient encore maintenant dans le pas glissant où ma condition m'expose? C'est ce que vous devez vous demander à vous-mêmes, et sur quoi vous devez régler toutes vos démarches. Dans les autres saints, vous louerez et vous bénirez Dieu; mais dans ceux-ci vous apprendrez à vous convertir vous-mêmes et à vous sauver. C'est en cela que la providence de notre Dieu est également aimable et adorable, de nous avoir donné, dans ses élus, autant d'idées de sainteté qu'il en fallait pour composer cette variété mystérieuse dont l'épouse de Jésus-Christ, qui est l'Eglise, tire, selon le prophète, son plus bel ornement: *Circumdatus varietate* (Ps. XLIV). C'est pour cela, ajoute saint Jérôme, que Dieu donnant sa grâce, et selon les sujets qui la reçoivent, lui laissant prendre des formes différentes: *Multiformis gratia Dei* (I Pet., IV), a fait des saints de tous les caractères, autant que la diversité des conditions, des complexions, des génies, des talents, des inclinations, l'exigeait pour la perfection et pour la sanctification de l'univers. C'est dans cette vue qu'il en a choisi de pauvres et de riches, d'ignorants et de savants, de forts et de faibles, dans le mariage et dans le célibat, dans la robe et dans l'épée, dans le commerce du monde et dans la retraite; qu'il a pris plaisir à former les plus grands saints, dans les états mêmes où la sainteté paraît avoir plus de difficultés à vaincre; des prodiges d'humilité jusque

sur le trône, d'austérité jusqu'au milieu des délices, de recueillement et d'attention sur soi-même jusque dans l'embarras et le tumulte des soins temporels : qu'il leur a fourni à tous des grâces de vocation, des grâces de persévérance, des remèdes contre le péché, des moyens de salut proportionnés à ce qu'ils étaient et au genre de vie qu'ils embrassaient ; et qu'enfin, par un secret de prédestination que nous ne pouvons assez admirer, il n'a pas voulu qu'il y eût une seule profession dans le monde qui n'eût ses saints glorifiés et reconnus comme saints. Pourquoi ? non-seulement afin qu'il n'y eût personne dans le monde qui eût droit d'imputer à sa profession les relâchements de sa vie, mais afin qu'il n'y eût personne à qui sa profession même ne présentât un portrait vivant de la sainteté qui lui est propre.

Cette morale regarde également tous ceux qui m'écoutent, mais j'ai la consolation, sire, en la prêchant devant votre majesté, de trouver dans son cœur et dans la grandeur de son âme, tout ce que je puis désirer de plus favorable et de plus avantageux pour la lui faire goûter à elle-même. Car je parle à un roi dont le caractère particulier est d'avoir su se rendre tout possible et même facile, quand il fallut exécuter des entreprises, ou pour la gloire de sa couronne, ou pour la gloire de sa religion. Je parle à un roi qui, pour triompher des ennemis de son état, a fait des miracles de valeur que la postérité ne croira pas, parce qu'ils sont plus vrais que vraisemblables ; et qui, pour triompher des ennemis de l'Église, fait aujourd'hui des miracles de zèle qu'à peine croyons-nous en les voyant, tant ils sont au-dessus de nos espérances. Je parle à un roi suscité et choisi de Dieu pour des choses dont ses augustes ancêtres n'ont pas même osé former le dessein, parce que c'était lui qui seul en pouvait être tout à la fois et l'auteur et le consommateur. Ce zèle pour les intérêts de Dieu et pour le vrai culte de Dieu, c'est, sire, ce qui sanctifie les rois, et ce qui devait être le terme de votre glorieuse destinée. Car puisque votre majesté était au-dessus de tout ce qu'il y a de grand dans le monde, puisqu'elle ne pouvait plus croître selon le monde, puisqu'elle avait comme épuisé la gloire du monde, il était pour elle d'une heureuse nécessité qu'elle consacraît désormais à Dieu et sa vie et ses héroïques travaux.

Dieu vous a donné, sire, par droit de naissance, le plus florissant royaume de la terre, et il vous en prépare un autre dans le ciel, qui est le royaume de ses élus. C'est entre ces deux royaumes que votre majesté se trouve comme partagée, mais avec cette différence, qu'elle doit regarder le premier comme le sujet de ses obligations, et le second comme la récompense de ses vertus. Or, elle n'apprendra jamais mieux le secret de les accorder ensemble, je veux dire de bien gouverner l'un et de mériter l'autre, que dans les maximes de la sainteté chrétienne. Car c'est par elle, dit l'Écriture, que les souverains exercent sur leurs sujets l'absolu

puissance que Dieu leur a donnée : *Per me reges regnant* (Prov. VIII). C'est par elle que les souverains s'acquittent envers leurs sujets des devoirs que Dieu leur a imposés. En un mot, c'est par la sainteté chrétienne que les rois sont les images de Dieu, les ministres de Dieu, les hommes de Dieu, et voilà, sire, ce que Dieu vous dit par ma bouche, et ce qu'il vous a dit depuis tant d'années que j'ai l'honneur de vous annoncer sa sainte parole. Votre majesté l'a reçue, elle l'a honorée comme la parole du Tout-Puissant et du Roi des rois, ce sera pour elle une parole de vie et du salut éternel, que je vous souhaite, etc.

SERMON II.

POUR LE PREMIER DIMANCHE DE L'AVENT.

Sur le jugement dernier.

Erunt signa in sole, et lunâ, et stellis, et in terris presura gentium... ardentibus hominibus præ timore, et expectatione, que supervenient universo orbi.

Il y aura des signes dans le soleil, dans la lune et dans les étoiles ; et sur la terre les peuples seront dans la consternation : de sorte que les hommes sécheront de peur, dans l'attente des maux dont tout l'univers sera menacé (S. Luc. chap. XXI).

SIRE, c'est par l'accomplissement de cette prédiction du Fils de Dieu, qu'il doit commencer l'affreuse catastrophe de l'univers. C'est dans ces phénomènes prodigieux que l'évangile de ce jour nous donne l'idée de la plus étonnante révolution : *Erunt signa* : il y aura des signes dans le ciel et sur la terre. Signes vénérables, puisque c'est Jésus-Christ lui-même qui nous les a marqués, comme les présages de son dernier avènement. Signes salutaires, puisqu'il a prétendu par là réveiller notre foi du profond assoupissement où elle est ensevelie. Signes terribles, puisque non-seulement les hommes en sécheront de peur, mais que les vertus mêmes des cieux en seront ébranlées.

Tout cela est vrai, dit saint Jean-Chrysostome ; mais après tout, ces signes, quoique vénérables, quoique salutaires, quoique terribles, ne seront néanmoins que les préparatifs d'une action encore infiniment plus digne de nos réflexions, encore infiniment plus essentielle à notre salut, encore infiniment plus redoutable, qui est le jugement de Dieu. Et c'est, chrétiens, de ce jugement de Dieu que le devoir de mon ministère m'oblige aujourd'hui à vous parler. Jugement de Dieu, dont la pensée a fait trembler les saints, et d'où, selon l'expression de l'Apôtre, le juste même à peine se sauvera. Jugement de Dieu, dont j'entreprends de justifier l'équité et la sainteté, en vous faisant voir sur quoi sera fondée son extrême et inévitable sévérité. Soutenez-moi, Seigneur, et me donnez les forces nécessaires pour bien traiter un point et si solide et si important. Mais donnez en même temps à mes auditeurs toute la soumission et la docilité que demande votre sainte parole ; car, renonçant ici à mes faibles raisonnements, ce n'est qu'à votre parole que je m'attache ; et c'est votre

seule parole qui fera la preuve de tout ce que j'ai à dire dans ce discours. Remplissez-moi de votre esprit ; et que, par votre grâce, la grande vérité que j'annonce fasse sur les cœurs toute l'impression qu'elle y peut et qu'elle y doit faire. C'est pour cela que j'implore votre secours par l'intercession toute puissante de Marie : *Ave Maria*.

Il est de la foi chrétienne, que Dieu, qui est l'être absolu et souverain, a fait pour lui-même tout ce qu'il a fait ; et la même foi nous enseigne, que Dieu, sans déroger en rien à la souveraineté de son être, a fait encore toutes choses pour les prédestinés et les élus. Il s'ensuit donc, conclut saint Chrysostome, raisonnant sur ces deux principes, que, quand Dieu s'est déterminé à juger le monde en dernier ressort, comme il le jugera à la fin des siècles, il a eu deux vues et deux intentions principales : l'une, de se faire justice à lui-même ; et l'autre, de la faire à ses élus.

La conséquence est infaillible, et c'est à cette conséquence que je m'arrête : d'abord parce qu'elle m'a paru la plus solide et la plus propre pour servir de fond à l'important discours que j'ai à vous faire. En voici l'ordre et le partage : Dieu, jaloux de sa gloire, jugera le monde pour se faire justice à lui-même ; et voilà pourquoi Jésus-Christ, qui doit comme Fils de Dieu présider à ce jugement, viendra avec toutes les marques de la puissance et de la majesté divine : *Veniet cum potestate magna et majestate*. C'est ma première proposition. Dieu, fidèle à ceux qui le servent, jugera le monde pour faire justice à ses élus ; et de là vient que Jésus-Christ parlait toujours à ses disciples de ce jugement comme d'un point qui devait par avance les consoler, en les assurant que ce serait le jour de leur gloire et de leur salut : *His autem fieri incipientibus, respicite et levate capita vestra, quoniam appropinquat redemptio vestra* (Luc. XXI). C'est ma seconde proposition.

Vérités adorables et qui comprennent en deux mots ce qu'il y a de plus essentiel dans le jugement de Dieu. Tout le reste n'en est que les préliminaires, dont nous ne laissons pourtant pas, pour peu de religion que nous ayons, d'être effrayés. Mais pourquoi ces préliminaires du jugement universel nous paraissent-ils si terribles et pourquoi en effet le sont-ils ? Je vous en ai dit les deux raisons. Parce qu'ils doivent aboutir à un jugement qui sera la dernière justice que Dieu se rendra à lui-même : vous le verrez dans la première partie. Parce qu'ils doivent être suivis d'un jugement qui sera, aux dépens des réprouvés, la plus parfaite et la plus éclatante justice que Dieu rendra à ses élus : je vous le ferai voir dans la seconde. Sans cela, ni l'obscurcissement du soleil, ni la chute des étoiles, ni tous les autres signes, avant-coureurs du jugement dernier, n'auraient rien pour les pécheurs mêmes de si formidable. Sans cela j'attendrais tranquillement cette révolution générale, qui doit précéder la venue du Fils de l'Homme.

Mais d'avoir à subir un jugement qui, à la confusion du monde, vengera Dieu et les élus de Dieu. Ah ! mes chers auditeurs, c'est ce qui doit faire le sujet éternel de nos méditations, aussi bien que de nos craintes. Or, ce sont cependant les deux points de foi que notre évangile nous propose. Appliquez-vous, encore une fois, à les bien comprendre. Un jugement qui vengera Dieu, autant que Dieu mérite d'être vengé et qu'il peut être vengé. Un jugement qui vengera les élus de Dieu des injustices du monde, aussi pleinement et aussi authentiquement qu'ils en peuvent et qu'ils en doivent être vengés. Voilà tout mon dessein : je vous demande une favorable attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Parce que le monde sera parvenu au comble de l'iniquité, le jour de la vengeance arrivera ; c'est ainsi que s'explique l'Écriture : *Veniet dies ultionis* (Jerem., XLVI). Et parce que les hommes auront achevé de remplir la mesure de leurs crimes, Dieu, qui jusque-là avait été le Dieu riche en miséricorde, ne pouvant plus souffrir l'affreux désordre où lui paraîtra l'univers, commencera enfin à se faire justice. Voilà sur quoi le prophète royal a fondé la nécessité de ce jugement redoutable que je vous prêche aujourd'hui : *Exurge, Deus, et judica causam tuam* (Psal. LXXIII). Levez-vous, Seigneur, disait-il à Dieu, plein d'un zèle ardent pour sa gloire, et jugez vous-même votre propre cause : *Memor esto improperiorum tuorum, eorum quæ ab insipiente sunt tota die* (Ibid.). Souvenez-vous des outrages qu'a osé vous faire et que vous fait encore à tous moments l'impie et l'insensé, afin qu'ils ne demeurent pas éternellement impunis. Deux choses par où le Saint-Esprit nous donne à connaître en quoi consistera la rigueur du jugement de Dieu, deux pensées capables de nous en imprimer l'idée la plus vive et la plus touchante. Dieu s'élèvera pour juger lui-même sa cause, Dieu se souviendra en général des outrages que lui font maintenant les hommes, mais en particulier de ceux que lui font certains hommes insolents dans leur impiété, certains pécheurs scandaleux dont le caractère est d'insulter à Dieu même avec plus d'orgueil. Entrons donc, mes chers auditeurs, dans ces deux pensées et tirons-en des conséquences dignes de notre foi, mais surtout salutaires et pratiques pour la réformation de nos mœurs.

Dieu s'élèvera pour juger lui-même sa cause. En effet, pendant cette vie il en a laissé à d'autres le soin ; occupé à répandre ses grâces et à faire luire son soleil aussi bien sur les méchants que sur les bons, il laisse à ceux qui sont en place, et qui ont en main l'autorité, le soin de maintenir ses droits. C'est pour cela qu'il a établi des puissances sur la terre : car le prince, dit saint Paul, est le ministre des vengeances de Dieu, et ce n'est pas en vain qu'il porte l'épée, puisque c'est pour la cause de Dieu, bien plus que pour la sienne, qu'il s'en doit servir. Il est le ministre de Dieu, pour faire rendre à Dieu ce qui lui est dû et pour punir ceux qui vic-

lent sa loi : *Dei minister est, vindex in iram ei qui malum agit* (Rom., XIII). Autant qu'il y a dans le monde de souverains, de magistrats, de supérieurs, de prélats, de juges, ce sont autant d'hommes chargés des intérêts de Dieu, et dans les mains de qui Dieu a mis sa cause. Si son nom est blasphémé, si son culte est profané, il leur en demande justice, et c'est à eux à lui en faire raison. C'est pour cela qu'il a donné aux prêtres, dans la loi de grâce, une juridiction si absolue : car les prêtres, dit saint Chrysostome, en vertu du pouvoir qu'ils ont de retenir les péchés et de les remettre, sont, dans le tribunal de la pénitence, comme les arbitres de la cause de Dieu et de ses droits les plus sacrés ; et Dieu, en leur accordant ce pouvoir, leur a dit, à la lettre et sans restriction : *Judicate inter me et vineam meam* (Isai., V) : Soyez juges entre moi et ma vigne, c'est-à-dire, soyez juges entre moi et mon peuple, entre moi et ces pécheurs qui viennent, prosternés à vos pieds, confesser les désordres de leur vie. Obligez-les à m'en faire de légitimes réparations ; imposez-leur pour cela des peines proportionnées : tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel ; mais prenez bien garde qu'en exerçant ce ministère c'est ma cause que vous jugez, aussi bien que leur cause, et même encore plus que leur cause : *Judicate inter me et vineam meam*.

C'est par la même raison que, lorsqu'il s'agit de nous reconcilier avec Dieu, Dieu, par un excès de bonté, quoique nous soyons alors parties contre lui, veut bien nous prendre pour juges entre lui et nous-mêmes. Car la pénitence, remarque saint Augustin, considérée dans le pécheur, n'est rien autre chose qu'une justice que le pécheur rend à Dieu aux dépens de soi-même, comme si Dieu nous avait dit, et il est vrai, chrétiens, qu'il nous l'a dit : Faites-moi justice de vous-mêmes et n'attendez pas que je vienne dans le jour de la colère me la faire malgré vous ; convaincus, par le témoignage de vos consciences, que vous êtes coupables devant moi, armez-vous pour moi d'un saint zèle contre vous-mêmes, condamnez-vous, punissez-vous, exécutez-vous vous-mêmes, afin que je ne vous juge pas. Car c'est la condition qu'il nous offre ; d'où le grand apôtre concluait sans hésiter que si nous nous jugeons nous-mêmes de bonne foi nous ne serions jamais jugés de Dieu : *Quod si nosmetipsos judicavimus, non utique judicabimur* (I Cor., XI). Telle est, dis-je, durant cette vie la conduite de Dieu : il nous laisse juger sa cause et il veut bien s'en reposer sur nous.

Mais qu'arrive-t-il ? Ah ! chrétiens, ce que nous ne pouvons jamais assez déplorer, et ce doit être pour nous un des plus infaillibles présages de la rigueur du jugement de Dieu, le voici : cette cause de Dieu, mise entre les mains des hommes, par un effet de leur infidélité est tous les jours indignement traitée, faiblement soutenue, honteusement abandonnée, lâchement trahie. Je m'explique : Combien de crimes, et même de crimes énormes, tolérés dans le monde par la négligence,

par la connivence, par la fausse prudence, par la corruption et la prévarication de ceux qui les devaient punir et que Dieu avait proposés pour les punir ! Combien de sacrilèges, combien de scandales, combien de vices abominables, combien de péchés, et de péchés les plus monstrueux et les plus infâmes, dont on ne voit nul châtiment, et dont les auteurs, à la honte de la religion, marchent impunément et tête levée ! Combien d'impies non-seulement épargnés et ménagés, mais respectés et honorés, mais dans leur impiété même loués et applaudis, et tout cela au mépris de Dieu ! Qu'un grand de la terre soit offensé, tout conspire à le satisfaire, et il n'y a point d'assez prompte justice pour réparer la moindre injure qu'il prétend avoir reçue. Ne s'agit-il que de l'offense de Dieu, en mille conjonctures tout est faible, tout est languissant. Quelque obligation qu'on ait de réprimer le libertinage quand Dieu s'y trouve seul intéressé, on dissimule, on temporise, on mollit, on a des égards, et par là le libertinage, malgré la sainteté des lois, prend le dessus.

Où est aujourd'hui dans le monde ce zèle de la cause de Dieu, ce zèle dont brûlait David et dont tout chrétien doit brûler, s'il ne veut se rendre indigne du nom qu'il porte ? où est-il et où l'exerce-t-on ? En combien de rencontres ne cède-t-il pas à la politique mondaine et n'est-il pas affaibli par le respect humain ? Le dirai-je ? dans le tribunal même de la pénitence, tout sacré qu'il est, la cause de Dieu ne court pas souvent moins de risque. Quels abus n'y commet-t-on pas ? avec quelle facilité n'y absout-on pas quelquefois les plus insignes et les plus endurcis pécheurs ? quelle distinction n'y fait-on pas de leurs personnes et de quelle indulgence n'y use-t-on pas pour s'accommoder à leur délicatesse ? Autrefois on y procédait avec une sévérité de discipline qui honorait Dieu aux dépens du pécheur, maintenant vous diriez que tout le secret est d'y ménager le pécheur aux dépens de Dieu. A mesure que l'iniquité s'est accrue, la pénitence s'est mitigée en comparaison de ces siècles fervents où elle était dans sa vigueur ; par une malheureuse prescription, elle n'est plus que l'ombre de ce qu'elle a été. A peine nous reste-t-il des traces de ces canons si vénérables qui, pour des péchés aujourd'hui communs, ordonnaient des années entières de satisfactions, et de satisfactions rigoureuses. Cependant Dieu n'a point changé et ses droits immuables et éternels subsistent toujours. Mais n'imputons point à d'autres qu'à nous-mêmes ces relâchements de la pénitence ; c'est nous-mêmes, chrétiens, reconnaissons-le avec douleur, c'est nous-mêmes qui, par la dureté de nos cœurs, forçons en quelque sorte les ministres de Jésus-Christ à avoir pour nous, dans le saint tribunal, ces condescendances et ces ménagements dont nous répondrons encore plus qu'eux, et qui ne peuvent aboutir qu'à notre perdition et à notre ruine. C'est nous qui, par nos artifices, trouvons le moyen d'énerver leur zèle et de

corrompre même leur fidélité; c'est nous qui, malgré eux, les engageons à être souvent les fauteurs de nos désordres, et par conséquent qui sommes dans la cause de Dieu les premiers prévaricateurs.

Or c'est en cette vue, je le répète que David sollicitait Dieu avec un saint empressement de prendre lui-même sa cause en main, quand il lui disait : *Exurge, levez-vous, Seigneur : Judica causam tuam* (Ps. LXXIII), mettez-vous en devoir de juger vous-même votre cause, et ne vous en fiez plus qu'à vous-même. Jusqu'à présent vous avez été le Dieu patient et le Dieu fort : *Deus fortis et patiens* (Ps. VII) : et comme tel, vous avez souffert avec une tranquillité qui nous doit surprendre, que vos intérêts dans le monde fussent trahis par ceux mêmes qui en doivent être les défenseurs et les vengeurs : il est temps d'y pourvoir, et d'apporter remède à un abus si déplorable. *Memor esto*, souvenez-vous, Seigneur, que vous avez affaire à des rebelles, qui se prévalent contre vous de vos plus divins attributs, et qui prennent votre patience pour indolence, et votre force pour faiblesse. *Exurge, levez-vous, et montrez-leur que, malgré vos lenteurs passées, vous savez enfin vous rendre une pleine justice.* Or voilà, chrétiens, ce que Dieu fera dans le dernier jugement. Qui le dit ? lui-même, par ces paroles de l'Écriture, aussi terribles qu'elles sont énergiques : *Cum arripuerit judicium manus mea, reddam ultionem hostibus meis* (Deut., XXXII). Quand j'aurai repris ce pouvoir de juger, qui m'appartient à titre de souveraineté ; quand je l'aurai ôté aux hommes qui en abusent ; quand, lassé de le voir entre leurs mains, je me serai mis seul en possession de l'exercer par moi-même : *Cum arripuerit judicium manus mea* ; c'est alors, dit Dieu, que je rentrerai dans mes droits, c'est alors que ma cause sera victorieuse, c'est alors que je ferai sentir à mes ennemis le poids de cette vengeance sans miséricorde que je leur prépare : *Reddam ultionem hostibus meis.*

De là vient que ce jour fatal destiné pour le jugement du monde, dans le langage des prophètes, est appelé par excellence le jour du Seigneur : *Dies Domini* (Zach. XIV, Malach. 5). Pourquoi ? Parce que c'est le jour où Dieu, oubliant tout autre intérêt, agira hautement et uniquement pour son intérêt propre. Tous les autres jours auront été, pour ainsi dire, les jours des hommes, parce que Dieu jusqu'alors aura semblé n'avoir eu de puissance que pour les hommes, de providence que pour les hommes, de bonté et de zèle que pour les hommes : mais à ce jour, à ce grand jour, il commencera à être puissant pour lui-même, bon pour lui-même, zélé pour lui-même ; et c'est pourquoi il déclare que ce sera son jour : *Dies Domini.*

C'est ici votre heure, disait le Fils de Dieu parlant aux Juifs conjurés contre lui, et qui venaient pour l'arrêter ; c'est ici votre heure, et la puissance des ténèbres : *Hæc est hora vestra, et potestas tenebrarum* (S. Luc, XXII).

Ainsi, mondains et mondaines qui m'écoutez, pourrais-je vous dire aujourd'hui : Ce sont ici vos jours, et si vous voulez, vos beaux jours, vos heureux jours ; ces jours que vous donnez à vos divertissements et à vos plaisirs ; ces jours où enivrés du monde, vous ne pensez qu'à en goûter les fausses joies ; ces jours où dans un profond oubli de tout ce qui regarde le salut, vous n'êtes occupés que des desseins et des vues de votre ambition ; ces jours que vous passez dans les parties de jeu, dans les intrigues et les commerces : ce sont vos jours, et, dans l'erreur où vous êtes que ces jours ne sont faits que pour vous, au lieu de les remplir de bonnes œuvres et de vos devoirs, vous les employez à des œuvres de ténèbres et à satisfaire vos désirs : *Hæc est hora vestra, et potestas tenebrarum.* Mais attendez le triste jour où tous ces jours se doivent terminer : comme vous avez votre temps, Dieu aura le sien ; et le temps de Dieu, c'est celui que Dieu prendra pour vous juger : *Cum accepero tempus, ego justitias judicabo* (Ps. LXXIV) : lorsque j'aurai pris mon temps, ajoute-t-il, je jugerai non-seulement les injustices que l'on m'aura faites, mais les fausses justices qu'on m'aura rendues ; non-seulement les crimes commis contre moi, mais les fausses pénitences dont ils auront été suivis ; non-seulement les péchés, mais les contritions apparentes et inefficaces, mais les confessions nulles et infructueuses, mais les satisfactions imparfaites et insuffisantes. Parce que mon temps sera venu, je jugerai les jugements mêmes, ces jugements faux et erronés que le pécheur aura faits de lui-même, en se flattant, en s'excusant, en se justifiant : *Cum accepero tempus, ego justitias judicabo.*

Aussi, chrétiens, il n'appartient qu'à Dieu d'être en dernier ressort et sans appel, juge et partie dans sa propre cause. Les rois de la terre les plus absolus, ou ne prétendent pas avoir un tel droit, ou du moins n'en usent pas. Si, pour des intérêts particuliers, ils ont avec un de leurs sujets quelque différend à vider, par une équité digne d'eux, ils veulent bien se dépoüiller de la qualité de juges, et prendre celle de simples parties, pour s'en rapporter à un jugement libre, désintéressé et hors de soupçon. Ainsi le pratiquent les princes vraiment religieux ; et pour notre consolation, nous en avons vu des exemples qui ont mérité nos éloges. Mais les mêmes raisons qui dans de pareilles conjonctures obligent les rois de la terre à se relâcher de leur souverain pouvoir, obligeront Dieu, au contraire, quand il jugera les pécheurs, à ne rien rabattre du sien ; et ces raisons sont si solides, qu'il suffit de les bien concevoir pour en être touché et pénétré.

Car Dieu, dit saint Chrysostome, jugera lui-même sa cause, parce que sa cause ne peut être parfaitement jugée que par lui. Il la jugera, parce qu'il n'y a que lui capable de connaître à fond l'injure qui lui est faite par le péché. Il la jugera parce qu'il faut être Dieu comme lui pour comprendre jusqu'où va la malice du péché, et qu'il le

en doit être la peine, la dignité infinie de l'être de Dieu étant l'essentielle mesure de l'un et de l'autre. Comme Dieu, il se vengera lui-même, parce qu'il ne peut être pleinement vengé que par lui-même, parce que tout autre que lui-même ne le vengerait qu'à demi; parce qu'il n'y a point de tribunal au-dessus de lui; point de juge aussi éclairé, aussi intègre que lui, dont il pût attendre cette vengeance complète qui lui est due. Il se vengera, poursuit saint Chrysostôme, parce qu'il ne convient qu'à lui d'être saint, d'être louable, d'être irrépréhensible dans ses vengeances. Car voilà pourquoi il a dit : *Mihi vindicta* (Rom. XII) : c'est à moi que la vengeance est réservée, à moi qui sais non-seulement la modérer, mais la sanctifier; et non pas à l'homme qui s'en fait un crime lorsqu'il entreprend de l'exercer. En effet, quand l'homme se venge, il s'emporte, il s'aigrit, il se passionne, il satisfait sa malignité, il s'abandonne à la férocité, il ne garde dans sa vengeance nulle proportion; pour repousser une légère offense qu'il a reçue, il en fait une atroce dont il s'applaudit. L'ordre veut donc que ce soit par autrui qu'il soit vengé, parce qu'il est trop aveugle et trop injuste pour se bien venger lui-même : mais c'est à Dieu, encore une fois, de se venger par lui-même, parce qu'il est la sainteté même : *Mihi vindicta*. Sainte vengeance, qui corrigera tous les excès des nôtres. Vengeance adorable, qui n'aura pour objet que le péché, et qui, formée dans le cœur de Dieu, ne sera pas moins digne de nos respects que la sainteté même de Dieu. Ce ne sera donc pas, concluait saint Chrysostome, par une ostentation d'autorité, mais par une absolue nécessité, que Dieu s'élèvera pour juger lui-même sa cause, et c'est tout le mystère de cette divine parole : *Exurge, Deus, et judica causam tuam*. (Ps. LXXIII).

Allons plus avant, et suivons la pensée du prophète. Souvenez-vous, Seigneur, ajoutez-il, des outrages qu'on vous a faits : *Memor esto improperiorum tuorum*. Voyons donc maintenant et en particulier quels sont ces outrages que Dieu surtout, en jugeant le monde, se souviendra d'avoir reçus de l'impie et de l'insensé, et dont il tirera une juste vengeance : *Eorum quæ ab insipiente sunt tota-die*. David nous les a marqués aux psaumes neuvième et treizième; et c'est ici où j'ai besoin de toute votre réflexion. Pourquoi, demandait ce saint roi, l'impie a-t-il irrité Dieu ? *Propter quid irritavit impius Deum* (Ps. IX) ? parce qu'il a dit dans son cœur ces trois choses outrageuses à Dieu, dont sa raison n'est jamais demeurée d'accord, et contre lesquelles sa conscience a toujours intérieurement réclamé; mais que son impiété n'a pas laissé, malgré toutes les vues de sa raison, de lui suggérer, jusqu'à y faire consentir sa volonté dépravée. Écoutez, et ne perdez rien de ceci.

L'insensé et l'impie a irrité Dieu, parce qu'il a dit dans son cœur : il n'y a point de Dieu : *Dixit insipiens in corde suo : non est Deus* (Ps. XIII). Outrage à la Divinité, qu'il

n'a pas voulu reconnaître. Il a irrité Dieu parce qu'il a dit dans son cœur : s'il y a un Dieu, ou ce Dieu n'a pas vu, ou ce Dieu a oublié le mal que j'ai commis : *Dixit in corde suo : oblitus est Deus; avertit faciem suam, ne videat*. (Ps. IX). Outrage à la Providence qu'il a combattue, et à qui il a prétendu se soustraire. Il a irrité Dieu, parce qu'il a dit dans son cœur : quand ce Dieu dont on me menace aurait vu mon péché, et qu'il s'en souviendrait, il ne me recherchera pas, ni ne me damnera pas pour si peu de chose : *Dixit in corde suo : non requirit*. Outrage à la justice vindicative de Dieu, que l'impie a méprisée, et dont il a tâché de secouer le joug. Que fera Dieu ? Apprenez, chrétiens, pourquoi le jugement de Dieu est nécessaire, et quelle en doit être la fin; peut-être ne l'avez-vous jamais compris. Dieu, irrité de ces trois outrages, dont il aura conservé le souvenir, en fera éclater son ressentiment. Car il viendra pour achever de convaincre l'impie qu'il y a un Dieu. Il viendra pour forcer l'impie à reconnaître que ce Dieu n'a rien ignoré, ni rien oublié des plus secrets désordres de sa vie. Il viendra pour confondre l'impie, en lui faisant voir que ce Dieu, ennemi irréconciliable du péché, n'est pas plus capable de souffrir éternellement le pécheur dans l'impunité, que de cesser lui-même d'être Dieu. A quoi pensons-nous, si nous ne méditons pas continuellement ces importantes vérités ?

Dieu, par un pur zèle de la justice qu'il se doit à lui-même, rétablira dans le cœur de l'impie cette notion de la Divinité, que l'aveuglement du péché y avait effacée. Car c'est pour cela qu'après avoir été un Dieu caché dans le mystère de son incarnation, qui est le mystère de son humilité, il se produira, sur ce tribunal redoutable où l'Évangile de ce jour nous le représente, avec tout l'éclat de la gloire et de la majesté. C'est pour cela qu'il paraîtra accompagné de tous ses anges, et qu'il assemblera devant lui toutes les nations; que les hommes en sa présence demeureront pâmés de frayeur, et que les astres par leurs éclipses, que les éléments par leur désordre même et leur confusion, rendront hommage à sa suprême puissance. Pourquoi viendra-t-il avec cet appareil et cette pompe ? Pour avoir droit, répond excellemment saint Chrysostome, de dire aux athées, soit de créance s'il y en a, soit de mœurs, le monde en est plein, ce qu'il leur avait dit déjà par la bouche de Moïse, et ce qu'il leur dira encore plus authentiquement : *Videte quod ego sim solus, et non sit alius Deus præter me* (Deut., XXXII). Reconnaissez enfin que je suis Dieu, puisque, malgré vous, tout l'univers combat aujourd'hui pour moi, et condamne l'extrême folie qui vous en a fait douter. Reconnaissez que je suis votre Dieu, puisqu'avec toute la fierté de votre libertinage, vous n'avez pu éviter de tomber entre mes mains, et qu'il faut, malgré vous, que vous subissiez la rigueur inflexible de mon jugement. Reconnaissez que je suis seul Dieu, puisque tous ces grands du monde, dont

vous vous êtes fait des divinités, et dont tant de fois vous avez été idolâtres, sont maintenant anéantis devant moi : *Videte quod ego stm solus*. Paroles du Deutéronome qui dans le jugement dernier se vérifieront à la lettre, et qui jamais n'auront été d'une conviction si sensible qu'elles le seront alors.

Car dans cette vie les grands, c'est Dieu même qui le dit, sont comme les dieux de la terre : *Ego dixi : Dii estis* (Ps. LXXXI); et ce sont, dit saint Chrysostome, ces dieux de la terre qui empêchent tous les jours que le Dieu du ciel ne soit connu pour ce qu'il est. A force d'être ébloui de leur grandeur, on oublie celui dont ils ne sont que les images : à force de s'attacher à eux, et de n'être occupé que d'eux, on ne pense plus à celui qui règne sur eux. Mais dans le dernier jugement, ces dieux de la terre humiliés serviront encore à l'impie d'une démonstration palpable qu'il y a un Dieu au-dessus de ces prétendus dieux : *Excelsus super omnes Deos* (Ps. XLVI) : c'est-à-dire, un Dieu absolument Dieu, uniquement Dieu, éternellement Dieu. *Elevabitur Dominus solus in die illa* (Isa. II) : En ce jour-là, dit Isaïe, Dieu seul sera grand et paraîtra grand. Tout ce qui n'est pas Dieu sera petit, sera bas et rampant, sera comme un atôme, comme un néant devant ce souverain Être : *Tamquam nihilum ante te* (Ps., LXXXIII). C'est-à-dire, en ce jour-là toutes les grandeurs humaines seront abaissées, toutes les fortunes détruites, tous les trônes renversés, tous les titres effacés, tous les rangs confondus : Dieu seul s'élèvera, Dieu seul régnera : *Elevabitur Dominus solus*. Ce n'est pas assez.

Parce que l'impie aura dit dans son cœur : ou Dieu n'a pas su ou il a oublié le mal que j'ai fait ; Dieu, pour la justification de sa providence, montrera qu'il a tout su et qu'il se souvient de tout. Car c'est pour cela que, dans ce jour de lumière, il découvrira tout ce que l'impie se flattait d'avoir caché dans les ténèbres. C'est pour cela qu'à la face de toutes les nations, il révélera toute la turpitude du pécheur et toute son ignominie : ces péchés honteux et humiliants ; ces péchés dont l'impie lui-même, au moment qu'il les a commis, était obligé de rougir ; ces péchés dont il eût été au désespoir d'être seulement soupçonné ; ces péchés qu'il n'eût osé avouer au plus discret et au plus sûr de ses amis ; ces péchés qui l'auraient perdu, dans le monde, de réputation et d'honneur, et dont il sentait bien que le reproche lui eût été moins supportable que la mort même. Dieu les fera connaître : *Revelabo pudenda tua in facie tua, et ostendam gentibus nuditatem tuam* (Nah., 3). Non, non, lui dira-t-il, je n'ai point détourné mon visage de tes crimes. Quelque horreur qu'ils me fissent, je les ai vus ; et pour ne les point oublier, je les ai écrits, mais avec des caractères qui ne s'effaceront jamais, dans ce livre de vie et de mort que je produis aujourd'hui. Tant d'actions lâches et infâmes, tant de friponneries secrètes, tant de noires perfidies, tant d'abominations et de désordres dont la vie a été souillée ;

tout cela n'est-il pas mis en réserve, et comme scellé dans les trésors de ma colère ? *Nonne hæc condita sunt apud me, et signata in thesauris meis* (Deut., XXXII) ? Or ce sont ces trésors de colère que Dieu ouvrira quand il viendra juger le monde, et c'est ainsi qu'il se vengera de l'injure que lui aura faite le pécheur en le croyant, ou plutôt en voulant le croire un Dieu aveugle, un Dieu sans providence, un Dieu semblable à ces idoles qui ont des yeux, mais pour ne point voir.

Enfin, parce que l'insensé aura dit dans son cœur : quelque connaissance que Dieu puisse avoir de mes crimes, il ne me recherchera pas, ni ne me réprovera pas pour si peu de chose ; Dieu, chrétiens, se fera un devoir particulier de mettre sa justice et sa sainteté à couvert de ce blasphème, et comment ? par l'application qu'il aura à condamner les crimes de l'impie dans la plus étroite rigueur, à ne lui en passer, à ne lui en pardonner aucun, à les punir sans rémission, et autant qu'ils sont punissables ; en un mot, à lui faire sentir tout le poids de ce jugement sans miséricorde, dont la seule idée fait frémir, mais qui demanderait un discours entier pour vous le faire concevoir dans toute son étendue et dans toute sa sévérité. Jugement sans miséricorde que Dieu alors exercera ; mais surtout qu'il exercera à l'égard de ces péchés où le mondain et le libertin, pour pécher plus impunément, aura eu l'insolence de se faire à son gré un système de religion, en se figurant un Dieu selon ses désirs, un Dieu condescendant à ses faiblesses, un Dieu indulgent et commode, dont il comptait de n'être jamais recherché : *Dixit enim in corde suo : non requireret*. Car c'est particulièrement contre ces pécheurs et contre l'attentat de leur orgueil, que Dieu armera tout le zèle de sa colère ; pourquoi ? parce qu'il s'agira de justifier le plus adorable de ses attributs, qui est sa sainteté : *Quoniam veritatem requireret Dominus, et retribuet abundantem facientibus superbiam* (Ps., XXX).

Voilà, pécheurs qui m'écoutez, ce qu'il y a pour vous de plus terrible dans le jugement de Dieu : un Dieu offensé qui se satisfera, un Dieu méprisé qui se vengera. Voilà ce qui a saisi d'effroi les plus justes même. Mais du reste, rassurez-vous, et tout pécheurs que vous êtes, consolez-vous ; puisque dans quelque état que vous soyez, vous avez encore une ressource, et une ressource infailible, qui est la pénitence. Aimable pénitence, disait saint Bernard, en vertu de laquelle je puis prévenir, le jugement de Dieu ! Et moi je dis, chrétiens : heureuse pénitence par où je puis venger Dieu, apaiser Dieu, satisfaire Dieu ; en sorte que, quand il viendra pour me juger, il se trouve déjà satisfait et vengé par moi, et qu'il ne soit plus obligé à se venger et à se satisfaire par lui-même. Il est, vrai, mes chers auditeurs, il faut pour cela que notre pénitence ait tous les caractères d'une pénitence solide ; qu'elle soit exacte, qu'elle soit fervente, qu'elle soit efficace, qu'elle soit sévère et proportionnée à la grièveté de nos péchés, aussi bien qu'à

leur multitude, parce que sans cela Dieu ne serait ni satisfait ni vengé. Mais, peut-il nous en trop coûter, quand il s'agit de nous préserver du jugement de Dieu ; et pouvons-nous jamais nous plaindre qu'on exige trop de nous, quand il est question de nous réconcilier avec Dieu irrité contre nous ? Il est vrai que ce Dieu de gloire nous jugera selon le jugement que nous aurons fait de nous-mêmes dans la pénitence, et que si nous nous sommes épargnés, il ne nous épargnera pas : *Sibi parcenti ipse non parcit* (August.) dit saint Augustin : mais aussi, par une règle toute contraire, s'ensuit-il de là que si je ne m'épargne pas, Dieu m'épargnera ; que si je ne me pardonne pas, il me pardonnera ; que si ma pénitence est rigoureuse, son jugement me sera favorable ; enfin que si je me fais justice, il me fera grâce. Or, que puis-je désirer de plus avantageux pour moi ? Ah ! Seigneur, je serais indigne de vos miséricordes, si cette condition me semblait dure, ou plutôt si je n'envisageais pas la pénitence la plus sévère comme le souverain bonheur de ma vie : et je serais non-seulement le plus injuste, mais le plus insensé des hommes, si je prétendais, par une pénitence lâche et molle, me garantir de votre redoutable jugement.

C'est ainsi, pécheurs, que vous devez raisonner ; et quand, parmi vous, il y aurait de ces esprits gâtés et corrompus, dont l'impiété serait allée jusqu'à ne plus connaître Dieu, je ne pourrais pas m'empêcher de leur dire encore : écoutez, mes frères, vous dont le salut me doit être plus cher que ma vie, et pour la conversion de qui je me sens, si je l'ose dire, un zèle tout divin ; vous pour qui, s'il m'était permis, je voudrais, à l'exemple de l'Apôtre, être moi-même anathème ; écoutez aujourd'hui la voix de Dieu, et n'endurcissez pas vos cœurs. Ce Dieu que vous avez méconnu, a encore pour vous des grâces de réserve. Comme son bras n'est pas raccourci, il est encore prêt à se laisser fléchir par votre pénitence et par vos larmes. La longue patience avec laquelle il vous a supportés jusqu'à présent, vous en doit être une preuve consolante, et comme un gage assuré. Tout juge qu'il est, malgré vos égarements, il a encore pour vous toutes les tendresses d'un père, et du père le plus charitable. C'est dans des pécheurs et des libertins comme vous qu'il se plaît à faire éclater les richesses de sa miséricorde : quelque scandaleuse qu'ait été votre vie, vous pouvez être (et qui sait si les plus impies d'entre vous ne sont point ceux qu'il a choisis pour cela), vous pouvez, dis-je, devenir des vases d'élection. Rapprochez-vous de lui ; et par une humble confession de l'affreux aveuglement où vous a conduits le péché, mettez-vous en état, quoique pécheurs, de trouver grâce devant lui. Votre conversion fera sa gloire et l'édification de son Église. C'est donc de votre part, mon Dieu, que je parle ; et je ne crains pas de pousser trop loin les idées que je leur donne de votre divine clémence, puisqu'elle surpasse encore infiniment toute la charité

que j'ai pour eux. Dieu, dans le jugement dernier, se fera justice à lui-même : vous l'avez vu, chrétiens ; et il me reste à vous faire voir quelle justice il rendra à ses élus : c'est la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Je l'ai dit : c'est une vérité incontestable, et qui nous est expressément marquée dans l'Écriture, que Dieu a fait toutes choses pour ses élus : que pour eux il a créé le monde, que pour eux il le conserve, que sans eux il le détruirait, que tous les desseins de sa providence roulent sur eux, et que dans l'ordre de la nature, de la grâce et de la gloire, tout aboutit et se réduit à eux : *Propter electos*. Il faut néanmoins reconnaître que cette parole, si avantageuse aux élus de Dieu, ne doit proprement s'accomplir que dans le jugement dernier. En effet, dit saint Chrysostome, s'il n'y avait point d'autre vie que celle-ci, et si jamais Dieu ne devait juger le monde, il serait difficile de comprendre en quoi ses élus auraient été si favorisés et si privilégiés ; et bien loin de convenir que Dieu eût tout fait pour eux, on aurait souvent lieu de croire que ce serait plutôt pour eux qu'il paraîtrait n'avoir rien fait, ou du moins avoir très-peu fait : car enfin, pendant cette vie, les élus, quoiqu'élus de Dieu, ne font dans le monde nulle figure qui les distingue, ni qui marque pour leurs personnes ces égards si particuliers de la Providence. Au contraire, par une conduite de Dieu bien surprenante, et que David confesse avoir été pour lui un sujet de tentation et de trouble, pendant cette vie, les élus de Dieu, qui sont les justes, bien loin d'être connus pour tels, par la malignité du monde, sont souvent décriés et confondus avec les hypocrites. Pendant cette vie, les élus de Dieu, qui sont les humbles, bien loin d'être honorés et respectés, sont souvent méprisés et insultés. Pendant cette vie, les élus de Dieu, qui sont les pauvres, bien loin d'être soulagés, sont souvent rebutés et abandonnés. Pendant cette vie, les élus de Dieu, qui sont communément les faibles, bien loin d'être protégés, sont souvent accablés et opprimés. Or, tout cela est bien éloigné de cette favorable prédilection que Dieu, selon sa promesse, doit avoir pour eux. Il est vrai, répond saint Chrysostome, mais c'est justement ce qui prouve la vérité, l'infailibilité, l'absolue et indispensable nécessité du jugement de Dieu : car pourquoi le Fils de Dieu, en qualité de souverain juge, viendra-t-il à la fin des siècles ? pour faire justice à ses élus sur ces quatre chefs. Oui, il viendra pour venger les justes, je dis, les vrais justes, en les séparant des hypocrites, et faisant pour jamais cesser le règne de l'hypocrisie. Il viendra pour venger les humbles, en glorifiant dans leurs personnes l'humilité, et en confondant les superbes qui n'auront eu pour elle que du mépris. Il viendra pour venger les pauvres, qui par la dureté des riches, auront languï dans la misère, mais aux gémissements de qui il montrera bien qu'il n'a pas été insensible. Il viendra pour venger les

faibles de tout ce que l'iniquité, la violence, l'abus de l'autorité leur aura fait indignement souffrir. Car ce sont là, mes chers auditeurs, par rapport aux prédestinés, les fins principales pourquoi l'Écriture nous fait entendre que le Dieu vengeur paraîtra. Appliquez-vous donc ; et, pour l'intérêt que chacun de vous y doit prendre, redoublez votre attention.

Il viendra pour venger les justes, j'entends toujours les justes de bonne foi, en les séparant des hypocrites ; comme le berger, dit-il lui-même dans l'Évangile, sépare les brebis d'avec les boucs : première justice que Dieu rendra à ses élus. Car, encore une fois, durant cette vie tout est mêlé et confondu, la vertu avec le vice, l'innocence avec le crime, la vérité avec l'imposture, la religion avec l'hypocrisie, et dans ce mélange le juste souffre, et l'impie triomphe.

Quand au reste je parle de l'hypocrisie, ne pensez pas que je la borne à cette espèce particulière qui consiste dans l'abus de la piété, et qui fait de faux dévots. Je la prends dans un sens plus étendu et d'autant plus utile à votre instruction, que peut-être malgré vous-mêmes, serez vous obligés de convenir que c'est un vice qui ne vous est que trop commun. Car j'appelle hypocrite, quiconque, sous de spécieuses apparences, a le secret de cacher les désordres d'une vie criminelle. Or, en ce sens, on ne peut douter que l'hypocrisie ne soit répandue dans toutes les conditions, et que parmi les mondains il ne se trouve encore bien plus d'imposteurs et d'hypocrites que parmi ceux que nous nommons dévots. En effet, combien dans le monde de scélérats travestis en gens d'honneur ! combien d'hommes corrompus et pleins d'iniquité, qui se produisent avec tout le faste et toute l'ostentation de la probité ! combien de fourbes, insolents à vanter leur sincérité ! combien de traîtres, habiles à sauver les dehors de la fidélité et de l'amitié ! combien de sensuels, esclaves des passions les plus infâmes, en possession d'affecter la pureté des mœurs et de la pousser jusqu'à la sévérité ! combien de femmes libertines, fières sur le chapitre de leur réputation, et quoique engagées dans un commerce honnête, ayant le talent de s'attirer toute l'estime d'une exacte et parfaite régularité ! Au contraire, combien de justes, faussement accusés et condamnés ! combien de serviteurs de Dieu, par la malignité du siècle, décriés et calomniés ! combien de dévots de bonne foi, traités d'hypocrites, d'intrigants et d'intéressés ! combien de vraies vertus contestées, combien de bonnes œuvres censurées, combien d'intentions droites mal expliquées et combien de saintes actions empoisonnées ! Or, c'est-là, dit saint Chrysostome, ce que le jugement de Dieu dévoilera ; en sorte que chacun sera connu pour ce qu'il est, que chacun paraîtra ce qu'il a été, que chacun tiendra le rang qu'il doit tenir. Les secrets des consciences seront révélés ; et alors dit l'Apôtre, chacun recevra la louange qui lui sera due : *Et tunc laus erit unicuique a Deo* (I Cor.,

IV). Par cette fatale et décisive séparation du bon grain d'avec l'ivraie (écoutez l'oracle de Job, qui s'accomplira à la lettre et qui sera une partie de la justice que Dieu rendra à ses élus), par cette fatale et décisive séparation, la joie de l'hypocrite finira, son espérance périra. Funeste, mais juste menace que lui fait le Saint-Esprit : *Et gaudium hypocritæ ad instar puncti et spes hypocritæ peribit* (Job., XX).

Car la joie de l'hypocrite était d'imposer et cependant d'être honoré et respecté. Sa joie était d'avoir dans le monde un certain crédit, qui ne lui coûtait qu'à bien faire son personnage, et qu'à bien jouer la comédie. Sa joie était d'être parvenu, à force de dissimulation, à recevoir l'hommage et le tribut des plus pures vertus, et à jouir sans mérite de tous les avantages du vrai mérite. Voilà ce que Job appelait les prospérités, les joies, le règne de l'hypocrisie. Mais dans le dernier jugement, ce règne de l'hypocrisie sera détruit, ces prospérités de l'hypocrisie s'évanouiront, ces joies de l'hypocrisie se changeront en des afflictions mortelles. Elles n'étaient fondées que sur l'erreur des âmes simples, séduites et éblouies par un faux éclat. Mais cette séduction des âmes simples, trompées jusqu'alors, mais enfin désabusées par la lumière de Dieu, après avoir été à l'hypocrite une frivole consolation, se tournera pour lui, disons-mieux, contre lui en opprobre et en confusion. L'espérance de l'hypocrite était qu'on ne le connaîtrait jamais à fond, et qu'éternellement le monde serait la dupe de sa damnable politique ; et son désespoir au contraire sera de ne pouvoir plus se déguiser, de n'avoir plus de ténèbres où se cacher, de voir malgré lui le voile de son hypocrisie levé, ses artifices découverts, et d'être exposé aux yeux de toutes les nations : *Spes hypocritæ peribit*. Les autres pécheurs connus dans le monde pour ce qu'ils étaient, en cela même qu'ils auront été connus, auront déjà été à moitié jugés et déjà par avance auront essuyé une partie de l'humiliation que leur doit causer le jugement de Dieu : mais l'hypocrite à qui il faudra quitter le masque de cette fausse gloire, dont il s'était toujours paré ; mais cette femme qui aura passé pour vertueuse et dont les commerces viendront à être publiés ; mais ce magistrat que l'on a cru un exemple d'intégrité et dont les injustices seront mises dans un plein jour ; mais cet ecclésiastique réputé saint, à qui Dieu reprochera hautement sa vie dissolue ; mais ce prétendu homme d'honneur, dont on verra toutes les fourberies ; mais cet ami sur qui l'on comptait, dont les lâches trahisons seront éclaircies et vérifiées ; mais quiconque aura su l'art de tromper et qui alors se trouvera dans la nécessité affreuse de faire une réparation solennelle à la vérité : ah ! chrétiens, c'est pour ceux-là que le jugement de Dieu aura quelque chose de bien désolant.

La chose n'est que trop vraie : mais par une raison tout opposée, c'est ce qui rendra le jugement de Dieu non-seulement suppor-

table, mais favorable, mais honorable, mais désirable aux justes et aux prédestinés. Car leur gloire, dit saint Chrysostome, sera de paraître à découvert devant toutes les créatures intelligentes; leur gloire et même le comble de leurs désirs, sera qu'on discerne enfin et la droiture de leurs actions et la pureté de leurs intentions; leur gloire sera qu'on les connaisse, parce que leur disgrâce jusque-là aura été de n'être pas assez connus. Et voilà, âmes fidèles, qui, malgré la corruption du siècle, servez votre Dieu en esprit et en vérité, voilà ce qui doit dans la vie vous affermir et vous consoler. A ce terrible moment, où le livre des consciences sera ouvert, votre espérance, ranimée par la vue du souverain juge, et sur le point d'être remplie, vous soutiendra et vous dédommagera bien des injustes persécutions du monde. Tandis que l'impie, confondu, troublé, consterné, marchera la tête baissée et sans oser lever les yeux, vous paraîtrez avec une sainte assurance : pourquoi? parce que le jour de votre justification sera venu. Maintenant l'envie, la calomnie lancent contre vous leurs traits envenimés : mais enfin l'envie sera forcée à se taire ; ou, si elle parle, ce ne sera plus qu'en votre faveur : la calomnie sera convaincue de mensonge, et la vérité se montrera dans tout son lustre. Cependant jouissez du témoignage secret de votre cœur, que vous devez préférer à tous les éloges du monde. Dites avec saint Paul : Peu m'importe quel jugement les hommes font présentement de moi, puisque c'est mon Dieu qui doit un jour me juger : *Qui autem judicat me, Dominus est* (I Cor. VII). Ou bien, dites avec Jérémie : C'est vous, Seigneur, qui sondez les âmes et qui en découvrez les plis et les replis les plus cachés ; c'est à vous que j'ai remis ma cause ; vous la jugerez : *Tibi enim revelavi causam meam* (Jer. II). Avertissons.

Il viendra pour glorifier l'humilité dans la personne des humbles : seconde justice que Dieu rendra à ses élus. Cette humilité, cette simplicité du juste, cette patience à souffrir les injures sans se venger, que les mondains auront traitée de faiblesse d'esprit, de petitesse de génie, de bassesse de cœur, Dieu viendra pour la couronner et pour convaincre tout l'univers qu'elle aura été la véritable force, la véritable grandeur d'âme, la véritable sagesse. Car c'est alors, dit l'Écriture dans cet admirable passage que vous avez entendu cent fois, et dont vous avez été cent fois touchés ; c'est alors que les humbles de cœur s'élèveront avec confiance contre ceux qui les auront méprisés et insultés : *Tunc stabunt justi in magna constantia* (Sap. V). C'est alors que les sages du siècle, que ces esprits forts seront non-seulement surpris, mais déconcertés, en voyant ces hommes qu'ils n'avaient jamais regardés que comme le rebut du monde, placés sur des trônes de gloire. C'est alors qu'interdits et hors d'eux-mêmes, ils s'écrieront en gémissant : ce sont là ceux dont nous nous sommes autrefois moqués, et qui ont été le sujet de

nos railleries : *Hi sunt quos habuimus aliquando in derisum* (Sap. V). Insensés que nous étions ! leur vie nous paraissait une folie, et toute leur conduite nous faisait pitié : *Nos insensati ! vitam illorum aestimabamus insaniam* (Ibid.) ; cependant les voilà élevés au rang des enfants de Dieu, et leur partage est avec les saints : *Ecce quomodo computati sunt inter filios Dei, et inter sanctos sors illorum est* (Ibid.). C'est, dis-je, alors que l'orgueil du monde rendra ce témoignage, quoique forcé, à l'humilité des élus de Dieu ; et c'est là même qu'on verra sensiblement l'effet de cette promesse de Jésus-Christ, que quiconque s'humilie sera glorifié : *Omnis qui se humiliat, exaltabitur* (Luc. XIV).

Car, pendant la vie, il n'est pas toujours vrai, et même il est rarement vrai que celui qui s'abaisse et qui s'humilie soit élevé. On en voit dont l'humilité, quoique véritable et quoique solide, est accompagnée jusqu'au bout de l'humiliation. On en voit qui, pour chercher Dieu, et par un esprit de religion, s'étant ensevelis et comme anéantis devant les hommes, meurent dans leur obscurité et dans leur anéantissement. Combien d'âmes saintes, dont la vie est cachée avec Jésus-Christ, et à qui le monde n'a jamais tenu nul compte du courage héroïque qu'ils ont eu de se séparer et de se détacher de lui ! Or, c'est pour cela, répond saint Chrysostome, qu'il doit y avoir et qu'il y aura un jugement à la fin des siècles.

Parce que le monde ne rend pas justice à ces chrétiens parfaits, qui s'humilient et s'anéantissent pour Dieu ; Dieu, qui se pique d'être fidèle, la leur rendra au centuple. Parce qu'il y a des saints sur la terre dont l'humilité, quoique sincère, n'est ni connue du monde, ni honorée au point qu'elle le devrait être, si le monde était équitable ; Dieu suppléera au défaut du monde et la relèvera ; mais aux dépens de qui ? toujours aux dépens et à la honte du mondain, dont la fausse gloire, dont la vanité ridicule, dont la présomptueuse ambition condamnée et réprouvée, rendra hommage à la sainteté des maximes que le sage et humble chrétien aura suivies, puisqu'en même temps que l'humble sera exalté, *Qui se humiliat, exaltabitur* (Luc., XIV), l'orgueilleux sera humilié et couvert d'un éternel opprobre : *Et qui se exaltat, humiliabitur*. Ce n'est pas assez.

Il viendra pour béatifier les pauvres : autre mystère du jugement de Dieu, autre justice qu'il rendra à ses prédestinés. Car il est de la foi que le pauvre ne sera pas éternellement dans l'oubli : *Quoniam non in finem oblivio erit pauperis* (Ps. IX) ; il est de la foi que la patience des pauvres ne périra pas pour jamais, c'est-à-dire qu'elle ne sera pas pour jamais inutile et sans fruit : *Patientia pauperum non peribit in finem* (Ibid.). Et il est néanmoins évident que ces deux oracles du Saint-Esprit ne se vérifient pas toujours, ni même communément, dans cette vie. Car combien de pauvres y sont oubliés ! combien y demeurent sans secours et sans assistance ! Oubliés ! d'autant plus déplorable que de la

part des riches il est volontaire, et par conséquent criminel : je m'explique. Combien de malheureux réduits aux dernières rigueurs de la pauvreté et qu'on ne soulage pas, parce qu'on ne les connaît pas et qu'on ne les veut pas connaître ! Si l'on savait l'extrémité de leurs besoins, on aurait pour eux, malgré soi, sinon de la charité, au moins de l'humanité. A la vue de leurs misères, on rougirait de ses excès, on aurait honte de ses délicatesses, on se reprocherait ses folles dépenses, et l'on s'en ferait avec raison des crimes devant Dieu. Mais parce qu'on ignore ce que souffrent ces membres de Jésus-Christ, parce qu'on ne veut pas s'en instruire, parce qu'on craint d'en entendre parler, parce qu'on les éloigne de sa présence, on croit en être quitte en les oubliant ; et quelque extrêmes que soient leurs maux, on y devient insensible. Combien de véritables pauvres qu'on rebute, comme s'ils ne l'étaient pas, sans qu'on se donne et qu'on veuille se donner la peine de discerner s'ils le sont en effet ! combien de saints pauvres, dont les gémissements sont trop faibles pour venir jusqu'à nous, et dont on ne veut pas s'approcher, pour se mettre en devoir de les écouter ! combien de pauvres abandonnés dans les provinces ! combien de désolés dans les prisons ! combien de languissants dans les hôpitaux ! combien de honteux dans les familles particulières ! Parmi ceux qu'on connaît pour pauvres et dont on ne peut ni ignorer, ni même oublier le douloureux état, combien sont négligés ! combien sont durement traités ! combien de serviteurs de Dieu qui manquent de tout, pendant que l'impie est dans l'abondance, dans le luxe, dans les délices ! S'il n'y avait point de jugement dernier, voilà ce qu'on pourrait appeler le scandale de la providence : la patience des pauvres outragée par la dureté et par l'insensibilité des riches. Mais c'est pour cela même, dit saint Chrysostome, que la Providence prépare aux riches un jugement sévère et rigoureux ; et c'est ce que comprenait parfaitement David, quand il disait : *Cognovi quia faciet Dominus judicium inopis, et vindictam pauperum* (Ps. CXXXIX) : j'ai connu que Dieu jugera la cause des pauvres, et qu'il les vengera. Et par où l'avait-il connu ? par cet invincible raisonnement, que la patience des pauvres, dans le sens que je l'ai marqué, ne devant et ne pouvant périr pour jamais ; il fallait qu'il y eût un jugement supérieur à celui des hommes, où l'on reconnût qu'en effet elle ne pérît point ; c'est-à-dire que Dieu a pour elle tous les égards qu'elle a droit d'attendre d'un maître souverainement équitable : *Patientia pauperum non peribit in finem* (Ps. IX) ; un jugement où non-seulement les pauvres fussent dédommagés de cette inégalité de biens qui les a réduits dans l'indigence et la disette, mais où leur patience poussée à bout fût pleinement vengée des injustes traitements qu'elle aurait soufferts. C'est pour cela, dit Dieu lui-même, que je m'élèverai ; c'est parce que les souffrances des pauvres, à qui le riche

impitoyable aura fermé son cœur et ses entrailles, auront excité mon courroux ; parce que leurs cris m'auront touché ; parce que j'aurai été indigné de voir qu'on s'endurcit à leurs plaintes : *Propter miseriam inopum, et gemitum pauperum, nunc exurgam, dicit Dominus* (Ps. XI). Ces cris des pauvres, qui sont montés jusqu'à moi, me solliciteront en leur faveur, et je ne croirai point m'être acquitté de ce que je leur dois, et comme créateur et comme juge, que dans ce grand jour, où je prononcerai pour eux un arrêt de salut, tandis que je réprouverai par un jugement sans miséricorde ceux qui n'auront usé envers eux de nulle miséricorde. A entendre ainsi Dieu parler dans l'Écriture, ne dirait-on pas que le jugement dernier, quoique universel, ne doit être que pour les pauvres, et qu'il n'a pour terme et pour fin que de leur faire justice ? *Propter miseriam inopum et gemitum pauperum*. A voir comment le Fils de Dieu, qui y doit présider, s'y comportera et y procédera, ne dirait-on pas que tout le jugement du monde doit rouler sur le soin des pauvres ; que de là doit dépendre absolument et essentiellement le sort éternel des hommes, c'est-à-dire que les uns ne doivent être condamnés que parce qu'ils auront méprisé le pauvre, et les autres comblés de gloire que parce qu'ils l'auront secouru ? Heureux donc, concluait le prophète royal, heureux celui qui pense attentivement au pauvre : *Beatus qui intelligit super egenum et pauperem* (Ps. XLIV) : pourquoi ? parce que Dieu au jour de sa colère l'épargnera et le sauvera : *In die mala liberabit eum Dominus* (Ibid.).

Finissons et disons encore que Dieu viendra pour venger les faibles que le pouvoir joint à la violence aura opprimés : quatrième et dernière justice dont il se tiendra redevable à ses élus. Car maintenant, c'est le crédit qui l'emporte et qui a presque partout gain de cause : le plus fort a toujours raison, quoi qu'il entreprenne ; et parce qu'il est le plus fort, il croit avoir un titre pour l'entreprendre, et il en vient à bout. Combien de persécutions, de vexations causées par l'abus de l'autorité ! combien de misérables, combien de veuves, fautes d'appui, sacrifiés comme des victimes à la faveur ! combien de pupilles, dont l'héritage devient, après bien des formalités, la proie du chicaneur et de l'usurpateur ? combien de familles ruinées, parce que le bon droit attaqué par une partie redoutable n'a point trouvé de protection ! combien de procès mal fondés, néanmoins hautement gagnés, parce que les sollicitations, la cabale et les brigues ont prévalu ! Malgré la justice et les lois, le faible succombe presque toujours. S'il y a des juges sans probité, c'est toujours contre lui, et jamais pour lui qu'ils se laissent corrompre. Du moment qu'il est le plus faible, par une malheureuse fatalité, tout lui est contraire, et rien ne lui est favorable. Mais, Seigneur, il trouvera enfin auprès de vous ce qui lui aura été refusé à tous les tribunaux de la terre : vous viendrez plein d'équité et de zèle,

et vous prendrez la défense de l'orphelin, afin que le puissant, que le grand, qui avait tant abusé de sa grandeur, cesse de se glorifier : *Judicare pupillo et humili, ut non apponat ultra magnificare se homo super terram* (Ps. IX). Jusque-là il aura toujours eu le dessus. Jusque-là, fier de ses succès, parce que rien ne lui résistait, il aura passé non-seulement pour le plus fort, mais pour le plus habile, pour le mieux établi dans ses droits, pour le plus digne d'être distingué et honoré. Jusque-là il se sera fait une fausse gloire et un prétendu mérite de ses violences mêmes ; mais vous le détromperez bien alors, Seigneur, et vous lui ferez bien rabattre de ses vaines idées : *Ut non apponat ultra magnificare se*. Comment cela ? c'est que vous tirerez le faible de l'oppression, et qu'il trouvera en vous, ô mon Dieu, un vengeur et un protecteur.

Il est donc vrai que le jugement de Dieu sera pour ses élus le jour de leur rédemption, le jour de leur gloire, le jour où Dieu leur fera justice. Ah ! chrétiens, à quoi pensons-nous, si, persuadés d'une vérité si touchante, nous ne travaillons pas de toutes nos forces à être du nombre de ces heureux prédestinés ? Que faisons-nous, si, renonçant aux fausses maximes du monde, nous ne nous mettons pas en état d'être de ces élus de Dieu qui paraîtront avec tant de confiance devant le tribunal de Jésus-Christ ? Or en voici, mes chers auditeurs, l'important secret que je vous laisse pour fruit de tout ce discours. Commencez dès maintenant à accomplir dans vos personnes ce que Dieu dans le jugement dernier fera en faveur de ses élus. Il les séparera d'avec les hypocrites et les impies : séparez-vous-en par la pratique d'une solide et d'une véritable piété. Il glorifiera les humbles : humiliez-vous, dit saint Pierre, et soumettez-vous à Dieu, afin que Dieu vous élève au jour de sa visite, c'est-à-dire dans son jugement : *Humiliamini, ut vos Deus exaltet in tempore visitationis* (I Petr., V). Il béatifiera les pauvres : assistez-les, soulagez-les ; faites-vous-en des amis auprès de votre juge, afin que quand il viendra vous juger, ils soient vos intercesseurs et qu'ils vous reçoivent dans les tabernacles éternels. Il vengera les faibles opprimés : protégez-les, et, selon la mesure de votre pouvoir, soyez leurs patrons ; servez, à l'exemple de Dieu, de tuteurs au pupille et à la veuve.

Et vous, justes, humbles, pauvres, faibles, les bien-aimés de Dieu, soutenez-vous dans votre justice, dans votre obscurité, dans votre pauvreté, dans votre faiblesse, par l'attente de ce grand jour, qui sera tout à la fois le jour du Seigneur et le vôtre. Non pas que vous ne deviez craindre le jugement de Dieu ; il est à craindre pour tous, mais en le craignant, craignez-le de sorte que vous puissiez au même temps le désirer, l'aimer, l'espérer. Car pourquoi ne l'aimeriez-vous pas, puisqu'il doit vous délivrer de toutes les misères de cette vie ? pourquoi ne le désireriez-vous pas, puisqu'il doit vous racheter de la servitude du siècle ? pourquoi ne l'es-

péreriez-vous pas, puisqu'il doit commencer votre bonheur éternel ? Craignez le jugement de Dieu ; mais craignez-le d'une crainte mêlée d'amour et accompagnée de confiance ; craignez-le comme vous craignez Dieu. Il ne vous est point permis de craindre Dieu sans l'aimer ; il faut qu'en le craignant vous l'aimiez, et que vous l'aimiez encore plus que vous ne le craignez ; sans cela, votre crainte n'est qu'une crainte servile, qui ne suffit pas même pour le salut. Or, il en est de même du jugement de Dieu : craignons-le tous, mes chers auditeurs, ce terrible jugement ; mais craignons-le d'une crainte efficace, d'une crainte qui nous convertisse, qui corrige nos désordres, qui redouble notre vigilance, qui rallume notre ferveur, qui nous porte à la pratique de toutes les œuvres chrétiennes : tellement que nous méritions d'être placés à la droite, et d'entendre de la bouche de notre juge ces consolantes paroles : *Venite, benedicti Patris mei* (Matth., XXV) : Venez, vous qui êtes bénis de mon Père, possédez le royaume qui vous est préparé dès la création du monde. Je vous le souhaite, etc.

SERMON III.

POUR LE SECOND DIMANCHE DE L'AVENT.

Sur le respect humain.

Beatus qui non fuerit scandalizatus in me.

Bienheureux celui qui ne sera point scandalisé de moi (S. Matth., ch. XI).

Sire,

C'est à ce caractère que le Sauveur du monde reconnaît ses vrais disciples ; c'est la condition que cet Homme-Dieu leur propose pour être reçus à son service et pour mériter de vivre sous sa loi. Il leur déclare qu'il faut prendre parti, qu'il ne faut point espérer d'être du nombre des siens, si l'on n'est résolu d'en faire hautement profession ; que quiconque, étant chrétien, craint de le paraître, est indigne de lui ; qu'il ne suffit pas pour être à lui de croire de cœur, si l'on ne confesse de bouche ; qu'il ne suffit pas de confesser de bouche, si l'on ne s'explique par ses œuvres ; enfin, qu'il veut des hommes fervents, généreux, sincères, qui se fassent un honneur de l'avoir pour maître, et un mérite de lui obéir.

Or, par là il exclut de son royaume ces lâches mondains qui, bien loin de se déclarer pour Jésus-Christ, rougissent de Jésus-Christ ; qui, bien loin d'honorer Jésus-Christ, se scandalisent de Jésus-Christ ; et qui, non contents de se scandaliser de Jésus-Christ, le scandalisent tous les jours lui-même dans la personne de ses frères, en inspirant aux autres la même crainte qui les arrête, et le même respect humain qui les domine. C'est ce que j'entreprends de combattre dans ce discours : cette honte du service de Dieu, ce respect humain qui nous empêche d'être à Dieu ; cette crainte du monde, ou cette complaisance pour le monde qui détruit le culte que nous devons rendre à Dieu. Je veux vous

en faire voir l'indignité, le désordre, le scandale : l'indignité du respect humain, par rapport à nous-mêmes ; son désordre, par rapport à Dieu ; son scandale, par rapport au prochain.

Il y en a qui sont les esclaves du respect humain, et il y en a qui en sont les auteurs. Esclaves du respect humain, je leur parlerai dans la première et dans la seconde partie, et je leur montrerai combien leur conduite est indigne, combien elle est criminelle. Auteurs du respect humain, je leur parlerai dans la dernière partie, et je leur montrerai combien leur conduite est scandaleuse. L'indignité du respect humain nous le fera mépriser. Le désordre du respect humain nous le fera condamner. Le scandale du respect humain nous en fera craindre les suites. C'est tout mon dessein. Demandons, etc. *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

C'est de tout temps que les hommes se sont laissé dominer par le respect humain, et c'est de tout temps que les partisans du monde se sont fait du respect humain une malheureuse politique aux dépens de leur religion. Mais de quelque prétexte, ou de nécessité, ou de raison, dont ils aient tâché de se couvrir, en soumettant ainsi leur religion aux lois du monde, je dis que ce respect humain a toujours été une servitude honteuse ; je dis que cette politique a toujours passé, ou toujours dû passer pour une lâcheté méprisable. Caractère de servitude, caractère de lâcheté : l'un et l'autre indigne de tout homme qui connaît Dieu ; mais encore bien plus d'un chrétien élevé par le baptême à l'adoption des enfants de Dieu. Appliquez-vous, mes chers auditeurs, et ne perdez rien de ces deux importantes vérités.

C'est une servitude honteuse, et je l'appelle la servitude du respect humain. Car, qu'y a-t-il de plus servil que d'être réduit, ou plutôt que de se réduire soi-même à la nécessité de régler sa religion par le caprice d'autrui ? de la pratiquer, non pas selon ses vues et ses lumières, ni même selon les mouvements de sa conscience, mais au gré d'autrui ? de n'en donner des marques, et de n'en accomplir les devoirs que dépendamment des discours et des jugements d'autrui ? en un mot, de n'être chrétien, ou du moins de ne le paraître qu'autant qu'il plaît ou qu'il déplaît à autrui ? Est-il un esclavage comparable à celui-là ? Vous savez néanmoins, et peut-être le savez-vous à votre confusion, combien cet esclavage, tout honteux qu'il est, est devenu commun dans le monde, et le devient encore tous les jours.

Quand saint Augustin parle de ces anciens philosophes, de ces sages du paganisme, qui par la seule lumière naturelle connaissaient, quoique païens, le vrai Dieu, il trouve leur condition bien déplorable : pourquoi ? parce qu'étant convaincus, comme ils l'étaient, qu'il n'y a qu'un Dieu, ils ne laissaient pas, pour s'accommoder au temps, d'être forcés à en adorer plusieurs. Prenez garde, chrétiens. Ceux-là par respect humain faisaient violence à leur raison, et servaient des dieux

qu'ils ne croyaient pas ; et nous, par un autre respect humain, nous faisons violence à notre foi, et nous ne servons pas le Dieu que nous croyons. Ceux-là, malgré eux, mais pour plaire au monde, étaient superstitieux et idolâtres ; et nous, par un effet tout contraire, mais par le même principe, nous devenons souvent malgré nous-mêmes libertins et impies. Ceux-là, pour ne pas s'attirer la haine des peuples, pratiquaient ce qu'ils condamnaient, adoraient ce qu'ils méprisaient, professaient ce qu'ils détestaient ; ce sont les termes de saint Augustin : *Colebant quod reprehendebant, agebant quod arguebant, quod culpabant adorabant* (August.) ; et nous, pour éviter la censure des hommes, et par un vil assujettissement aux usages du siècle corrompu et à ses maximes, nous déshonorons ce que nous professons, nous profanons ce que nous révérons ; nous blasphémions, au moins par nos œuvres, non pas comme disait un apôtre, ce que nous ignorons, mais ce que nous savons et ce que nous reconnaissons. Au lieu que ces esprits forts de la gentilité, avec leur prétendue force, se captivaient par une espèce d'hypocrisie, nous nous captivons par une autre. Au lieu qu'ils jouaient la comédie dans les temples de Rome, en contrefaisant les dévots, nous la jouons au milieu du christianisme, en contrefaisant les athées. Avec cette différence remarquée par saint Augustin, que l'hypocrisie de ceux-là était une pure fiction, qui n'intéressait tout au plus que de fausses divinités ; au lieu que la nôtre est une abomination réelle, une abomination telle que l'a prédite le prophète, placée dans le lieu saint ; une abomination qui outrage tout à la fois et la vérité, et la majesté, et la sainteté du vrai Dieu.

Or, en user de la sorte, n'est-ce pas se rendre esclave, mais esclave dans la chose même où il est moins supportable de l'être, et où tout homme sensé doit plus se piquer de ne l'être pas ? Car il y a des choses, poursuit ce saint docteur, où la servitude est tolérable, d'autres où elle est raisonnable, quelques-unes même où elle peut être honorable ; mais de s'y soumettre jusque dans les choses les plus essentiellement libres, jusque dans la profession de sa foi, jusque dans l'exercice de sa religion, jusque dans ses devoirs les plus indispensables, dans ce qui regarde notre éternité, notre salut, c'est à quoi répugne un certain fonds de grandeur, qui est en nous et avec lequel nous sommes nés ; c'est ce que la dignité de notre être, non plus que la conscience, ne peut comporter.

Laissez-nous aller dans le désert, disaient les Hébreux aux Egyptiens, car, tandis que nous sommes parmi vous, nous ne pouvons pas librement sacrifier au Dieu d'Israël. Or, il faut que nous soyons libres dans les sacrifices que nous lui offrons. En tout le reste vous nous trouverez souples et dépendants, et quelque rigoureuses que soient vos lois, nous y obéirons sans peine ; mais dans le culte du souverain Maître que nous adorons, et que nous devons seul adorer, la liberté

nous est nécessaire; et quand nous vous la demandons, ce n'est qu'en vertu du droit que nous y avons, et en vertu même du commandement exprès que Dieu nous a fait de ne nous la laisser jamais enlever. C'est ainsi, mes frères, reprend saint Jérôme, expliquant ce passage de l'Exode, c'est ainsi que doit parler un chrétien engagé par la providence à vivre dans le monde, et par conséquent à y soutenir sa religion. Sur toute autre chose, doit-il dire, je me conformerai aux lois du monde, j'observerai les coutumes du monde, je garderai les bienséances du monde; je me contraindrai même, s'il le faut, pour ne rien faire qui choque le monde; mais quand il s'agira de ce que je dois à mon Dieu, je me mettrai au-dessus du monde, et le monde n'aura nul empire sur moi. Dans l'accomplissement de ce devoir capital, qui est le premier devoir du chrétien, je ne serai ni bizarre ni indiscret; mais je serai libre, et la prudence dont j'userai pour me conduire n'aura rien qui dégénère de cette bienheureuse indépendance que saint Paul veut que je conserve comme le privilège inaliénable de l'état de grâce où Dieu m'a élevé. Telle est, dis-je, selon saint Jérôme, la disposition où doit être un homme fidèle. Et si la tyrannie des lois du monde allait jusque-là, qu'il y eût en effet des états où il fût impossible de maintenir cette sainte et glorieuse liberté, avec laquelle Dieu veut être servi; ou plutôt, si l'homme se sentait faible jusqu'à ce point, qu'il désespérât d'y pouvoir librement servir Dieu, il devrait, à l'exemple des Israélites, prendre le parti d'une généreuse retraite, et chercher ailleurs un séjour où, affranchi du joug du monde, il pût sans gêne et sans contrainte rendre à Dieu les hommages de sa piété: faisant divorce pour cela, non pas avec le monde en général, mais avec ces conditions particulières du monde, où l'expérience lui aurait appris que sa religion lui serait devenue comme impraticable. Pourquoi? parce qu'au moins il est juste qu'étant né libre, il le soit inviolablement pour celui à qui il doit tout, comme au principe et à l'auteur de son être, et qu'il n'abandonne jamais la possession où Dieu l'a mis, d'être à cet égard dans la main de son conseil et de sa raison.

Servitude du respect humain d'autant plus honteuse, que c'est l'effet tout ensemble, et d'une petitesse d'esprit, et d'une bassesse de cœur, que nous nous cachons à nous-mêmes, mais que nous nous cachons en vain, et dont nous ne pouvons étouffer le secret reproche. Car si nous avions ce saint orgueil, selon l'expression d'un Père, cette noblesse de sentiments qu'inspire le christianisme, nous dirions hautement comme saint Paul : *Non erubescio Evangelium* (Rom., I) : Je ne rougis point de l'Évangile. Nous imiterions ces héros de l'Ancien Testament, qui se faisaient un mérite de pratiquer leur religion à la face même de l'irréligion. Pendant que tous les autres couraient en foule aux idoles de Jéroboam, le jeune Tobie, sans craindre de paraître singulier, et se glorifiant même

de l'être dans une si belle cause, allait lui seul au temple de Jérusalem, et se rendait par là digne de l'éloge que l'Écriture a fait de sa fermeté et de sa constance : *Denique cum irent omnes ad vitulos aureos, quos fecerat Jeroboam rex Israel, hic solus pergebat in Jerusalem ad templum Domini* (Tob., II). Ainsi, quand tout ce qui nous environne vivrait dans l'oubli de Dieu et dans le mépris de sa loi, nous nous glorifierions, comme chrétiens, d'être les sincères observateurs de cette divine loi; et par une singularité que le monde même malgré lui respecterait, nous nous distinguerions, et, s'il le fallait, nous nous séparerions de ces mondains qui en sont les prévaricateurs. Ni le nombre, ni la qualité de leurs personnes, ne nous ébranleraient pas. Fussions-nous les seuls sur la terre, nous persisterions dans cette résolution; et la consolation intérieure que nous aurions d'être de ceux que Dieu se serait réservés, et qui n'auraient point fléchi le genou devant Baal, c'est-à-dire le témoignage que nous rendrait notre conscience d'avoir résisté au torrent de l'idolâtrie du siècle, serait déjà pour nous le précieux fruit de la victoire que notre foi aurait remportée sur le respect humain. Voilà les heureuses dispositions où nous mettrait une liberté évangélique.

D'où vient donc que nous n'y sommes pas, et qu'est-ce que ce respect humain qui nous arrête? timidité et pusillanimité. Nous craignons la censure du monde; et par là nous avouons au monde que nous n'avons pas assez de force pour le mépriser, dans les conjonctures même où nous le jugeons plus méprisable: aveu qui devrait seul nous confondre. Nous craignons de passer pour des esprits faibles, et nous ne pensons pas que cette crainte est elle-même une faiblesse, et la plus pitoyable faiblesse. Nous avons honte de nous déclarer, et nous ne voyons pas que cette honte, pour m'exprimer de la sorte, est elle-même bien plus honteuse que la déclaration qu'il faudrait faire. Car, qu'y a-t-il de plus honteux que la honte de paraître ce que l'on est et ce que l'on doit être? Une parole, une raillerie nous trouble; et nous ne considérons pas de quoi ni par qui nous nous laissons troubler: de quoi, puisqu'il n'est rien de plus frivole que la raillerie, quand elle s'attaque à la véritable vertu: par qui, puisque c'est par des hommes vains, dont il nous doit peu importer d'être ou blâmés ou approuvés; des hommes dont souvent nous ne faisons nulle estime; des hommes dont la légèreté nous est connue aussi bien que l'impiété; des hommes dont nous ne voudrions pas suivre les conseils, beaucoup moins recevoir la loi dans une seule affaire; des hommes pour qui nous ne voudrions pas nous contraindre dans un seul de nos divertissements. Ce sont là néanmoins ceux pour qui nous nous faisons violence, ceux que nous ménageons; ceux à qui, par le plus déplorable aveuglement, nous nous assujettissons en ce qui touche le plus essentiel de nos intérêts, savoir, le salut et la religion. Après

cela, piquons-nous, je ne dis pas de grandeur d'âme, mais de sagesse et de solidité d'esprit. Après cela, flattons-nous d'avoir trouvé la liberté en suivant le parti du monde. Non, non, mes frères, reprend saint Chrysostome, ce n'est point là qu'on la trouve : bien loin d'y parvenir par là, c'est par là que nous tombons dans la plus basse servitude ; et l'un des plus visibles châtimens que Dieu exerce déjà sur nous, quand nous voulons vivre en mondains, c'est qu'au même temps que nous pensons à secouer son joug, qu'il appelle, et qu'il a bien sujet d'appeler un joug doux et aimable, il nous laisse prendre un autre joug mille fois plus humiliant et plus pesant, qui est le joug du monde et des lois du monde. Caractère de servitude dans le respect humain, et caractère de lâcheté.

Je dis lâcheté, et lâcheté odieuse. J'appartiens à Dieu par tous les titres les plus légitimes, et comme homme, formé de sa main, enrichi de ses dons, racheté de son sang, héritier de sa gloire ; et comme chrétien, lié à lui par le nœud le plus inviolable, et engagé par une profession solennelle à le servir : mais au lieu de m'armer d'une sainte audace et de prendre sa cause en main, je l'abandonne, je le trahis ! Lâcheté impardonnable : on ne peut pas même la supporter dans ces âmes mercenaires que leur condition et le besoin attachent au service des grands ; et ce qui doit bien nous confondre, c'est le zèle qu'ils font paraître, et où ils cherchent tant à se signaler, dès qu'il s'agit de ces maîtres mortels, dont ils attendent une récompense humaine et une fortune périssable. Lâcheté frappée de tant d'anathèmes dans l'Évangile, et qui doit être si hautement réprochée au jugement de Dieu, puisque c'est là que le Fils de l'homme rougira de quiconque aura rougi de lui, désavouera quiconque l'aura désavoué, renoncera quiconque l'aura renoncé : *Qui erubuerit me, erubescam et ego illum* (Luc, IX). Lâcheté que les païens mêmes ont condamnée dans les chrétiens, et sur quoi ils ont fait de si belles et de si solides leçons.

N'est-ce pas le sentiment qu'en eut autrefois ce sage empereur, père du grand Constantin ? Eusèbe nous l'apprend, et vous le savez : quoique infidèle, quoique païen, il avait, et des officiers dans sa cour, et des soldats chrétiens dans son armée. Il voulut éprouver leur foi, il les rassembla tous devant lui, il leur parla en des termes propres à les tenter ; enfin il les obligea à se faire connaître et à s'expliquer. Comme il y en a toujours eu de tous les caractères, je ne suis pas surpris que les uns, fermes pour Jésus-Christ, aimassent mieux risquer leur fortune que de démentir leur religion ; et que d'autres, dominés par le respect humain, choisissent plutôt de dissimuler leur religion que de hasarder leur fortune. Ainsi dans le monde et dans le christianisme même, les choses de tout temps ont-elles été partagées. Mais ce qu'Eusèbe remarque, et ce qui doit être une instruction vive et tou-

chante pour ceux qui m'écoutent ici (elle convient admirablement au lieu où je parle, et je suis certain qu'elle sera de votre goût). c'est le discernement judicieux que fit le prince de ces deux sortes de chrétiens, lorsque, par un traitement aussi contraire à leur attente qu'il fut conforme à leur mérite, il retint auprès de sa personne ceux qui, méprisant les vues du monde, avaient témoigné un attachement inviolable pour leur religion, et renvoya les autres. Car il jugea, ajoute l'historien, qu'il ne devait rien se promettre de ceux-ci, qu'ils pourraient bien lui être infidèles, puisqu'ils l'avaient été à leur Dieu ; et qu'il fallait tout craindre d'un homme dont la conscience et le devoir n'étaient pas à l'épreuve d'un vain intérêt et d'une considération humaine.

Ah ! mes chers auditeurs, profitons de cette maxime, et n'ayons pas la confusion d'être en cela moins religieux qu'un païen que le seul bon sens faisait raisonner. Sans être impies ni hypocrites, soyons généreux et sincères. Entre l'hypocrisie et l'impiété il y a un parti honorable, c'est d'être chrétiens. Soyons-le sans ostentation ; mais soyons-le aussi de bonne foi, et faisons-nous honneur de l'être et de le paraître.

Souvenons-nous de tant de martyrs, nos frères en Jésus-Christ et les membres de la même Eglise. Craignaient-ils la présence des hommes ? S'étonnaient-ils d'un regard, d'une parole ? Quelle image, mes chers auditeurs ! quel reproche de notre lâcheté ? Ils se présentaient devant les tyrans ; et à la face des tyrans, ils confessaient leur foi. Ils montaient sur les échafauds ; et, sur les échafauds, ils célébraient les grandeurs de leur Dieu. Ils versaient leur sang ; et de leur sang, ils signaient la vérité. Avaient-ils d'autres engagements que nous ? faisaient-ils profession d'une autre loi que nous ? le Dieu qu'ils servaient, qu'ils glorifiaient, pour qui ils sacrifiaient, était-il plus leur Dieu que le nôtre ?

N'allons pas si loin, et jugez-vous vous-mêmes, instruisez-vous vous-mêmes par vous-mêmes. Je parle dans une cour composée d'hommes fameux par leur bravoure et par leurs exploits militaires. Avoir une fois reculé dans le péril, avoir une fois hésité, c'est ce qu'ils regarderaient comme un tache ineffaçable. A Dieu ne plaise que je leur refuse le juste éloge qui leur est dû. En combattant, en exposant leur vie pour le grand et le glorieux monarque dont ils exécutent les ordres, et que le ciel a placé sur nos têtes pour nous commander, ils s'acquittent d'un devoir naturel. Mais du reste, par quelle contradiction marquons-nous tant de constance d'une part, et de l'autre tant de faiblesse ? Pourquoi dans les choses de Dieu devenons-nous comme le roseau que le vent agite, selon la figure de notre Évangile ? Pourquoi en avons-nous toute l'instabilité, c'est-à-dire, pourquoi nous laissons-nous si aisément fléchir par la complaisance, abattre par la crainte, entraîner par la coutume, ébranler par l'intérêt ? Et pour m'en tenir à l'exem-

ple que nous propose aujourd'hui le Sauveur du monde, que n'imitons-nous Jean-Baptiste? que n'apprenons-nous de lui quelle fermeté demande le service de notre Dieu et l'observation de sa loi? Jusque dans les fers, ce fidèle ministre confessa Jésus-Christ; jusque dans la cour il lui rendit témoignage. Voilà votre modèle : conserver au milieu de la cour cette généreuse liberté des enfants de Dieu, à laquelle vous êtes appelés, et qui semble, à entendre parler saint Paul, être déjà un don de la gloire plutôt qu'un effet de la grâce : *In libertatem gloriæ filiorum Dei* (Rom. VIII); au milieu de la cour se déclarer pour Jésus-Christ, par une pratique constante, solide, édifiante, de tout ce que vous prescrit la religion : voilà ce que vous prêché le divin précurseur. Et qui peut vous déposséder de cette liberté chrétienne? qui le doit? S'il faut être esclave, ce n'est point l'esclave du monde, mais le vôtre, ô mon Dieu! Il n'y a que vous, et que vous seul, dont nous puissions l'être justement, et quand nous le sommes de tout autre, nous dégénérons de cette bienheureuse adoption qui nous met au nombre de vos enfants, et qui nous donne droit de vous appeler notre Père. Si donc nous savons avec humilité et avec prudence, mais avec force et avec constance, nous maintenir dans la liberté que Jésus-Christ nous a acquise par son sang, le monde, tout pervers qu'il est, nous respectera. Si le respect humain nous la fait perdre, le monde lui-même nous méprisera, car sa corruption et sa malignité ne vont pas encore jusqu'à ne pas rendre justice à la piété, lorsqu'elle marche par des voies droites. Mais quand le monde s'élèverait contre moi, je m'élèverais contre lui et au-dessus de lui. Le Dieu que je sers est un assez grand maître, pour mériter que je lui fasse un sacrifice du monde; c'est un maître assez puissant pour que je le serve, non pas au gré du monde, mais à songré : or son gré est d'être servi par des âmes libres et indépendantes des faux jugements et de la vaine estime des hommes. Vous avez vu l'indignité du respect humain; voyons-en le désordre : c'est la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Vous ne l'avez apparemment jamais bien compris, chrétiens, ce désordre dont je parle; vous n'en avez jamais bien connu ni l'étendue ni les conséquences; mais je m'assure que vous serez touchés de la simple exposition que j'en vais faire, et qu'elle suffira pour vous en donner une éternelle horreur. Car je prétends que dans l'ordre du salut, il n'est rien de plus pernicieux, rien de plus damnable, rien de plus opposé à la loi de Dieu, ni de plus digne des vengeances de Dieu, que le respect humain. Pourquoi cela? redoublez, s'il vous plaît, votre attention. C'est que le respect humain détruit dans le cœur de l'homme le fondement essentiel de toute la religion, qui est l'amour de préférence que nous devons à Dieu. C'est que le respect humain fait tomber l'homme dans des apostasies peut-être plus condamnables que celles de ces apostats des premiers siècles, contre qui l'Église exer-

çait avec tant de zèle la sévérité de sa discipline. C'est que le respect humain est une tentation qui arrête dans l'homme l'effet des grâces les plus puissantes que Dieu emploie communément pour le porter au bien et pour le détourner du mal. Enfin c'est que le respect humain est l'obstacle le plus fatal à la conversion de l'homme mondain; celui qu'il surmonte le moins et auquel l'expérience nous fait voir que notre faiblesse est plus sujette à succomber. Ai-je eu raison de vous proposer ces quatre articles comme les plus propres à faire impression sur vos esprits? Quand je n'en apporterais point d'autre preuve que le seul usage du monde, ne suffirait-il pas pour vous en convaincre? Ecoutez-moi, et n'oubliez jamais de si salutaires instructions.

Préférer Dieu à la créature, et quand il s'agit, non pas dans la spéculation, mais dans la pratique, de faire comparaison de l'un et de l'autre, quand ils se trouvent l'un et l'autre en compromis, fouler aux pieds la créature pour rendre à Dieu l'honneur qui lui est dû, c'est sur quoi roule toute la religion, et c'est d'abord ce que renverse le respect humain. Car pourquoi l'appelons-nous respect humain, sinon, dit l'Ange de l'école, saint Thomas, parce qu'en mille rencontres il nous fait respecter la créature plus que Dieu? Dieu me fait connaître ses volontés, il me fait intimer ses ordres; mais l'homme à qui je veux plaire, ou à qui je crains de déplaire, ne les approuve pas; et moi qui dois alors décider, dans la seule vue de plaire ou de ne pas déplaire à l'homme, je deviens rebelle à Dieu. J'ai donc en effet plus de respect pour l'homme que pour Dieu; et quoique je sois convaincu de l'excellence de la souveraineté et de l'être de Dieu, c'est une conviction en idée qui n'empêche pas que réellement et actuellement je ne préfère l'homme à Dieu. Or, dès là je n'ai plus de religion, ou je n'en ai plus que l'ombre et que l'apparence. Et voilà ce que Tertullien reprochait aux païens de Rome par ces paroles si énergiques et si dignes de lui, quand il leur disait : *Majori formidine Cæsarem observatis, quam ipsum de cælo Jovem, et citius apud vos per omnes deos, quam per unum Cæsaris genium pejeratur* (Tertull.); Jupiter est le Dieu que vous servez; mais votre désordre, et de quoi vous n'oseriez pas vous-mêmes disconvenir, c'est que vous considérez bien moins ce Jupiter régnant dans le ciel, que les puissances dont vous dépendez sur la terre, et que parmi vous on craint bien plus de s'attirer la disgrâce de César que d'offenser toutes les divinités du Capitole. Reproche mille fois plus capable de confondre un chrétien, quand il se l'applique à lui-même, et dont il devrait être effrayé et consterné. Cependant à combien de chrétiens ce reproche pris à la lettre ne convient-il pas? et quel droit n'aurais-je pas aujourd'hui de dire encore dans cet auditoire : *Majori formidine Cæsarem observatis*.

Grâce au Seigneur, qui, par une providence particulière, nous a donné un roi fidèle et

déclaré contre le libertinage et l'impiété, un roi qui sait honorer sa religion, et qui veut qu'elle soit honorée, un roi dont le premier zèle, en se laissant obéir et servir lui-même, est que Dieu soit servi et obéi ! Mais si par un de ces châtimens terribles, dont Dieu punit quelquefois les peuples, le ciel nous avait fait naître sous la domination d'un prince moins religieux, combien verrions-nous de courtisans tels que les concevait Tertullien, qui ne balanceraient pas sur le parti qu'ils auraient à prendre, et qui, sans hésiter et aux dépens de Dieu, rechercheraient la faveur de César : *Majori formidine Cæsarem observatis.*

Sans faire mille suppositions, combien en voyons-nous dès maintenant disposés de la sorte, c'est-à-dire, non pas impies et scélérats, mais prêts à l'être s'il le fallait être ; et si l'être en effet, était une marque qu'on exigeât de leur complaisance et de leur attachement, auraient-ils là-dessus quelque scrupule, ou écouterait-ils leurs remords et leurs scrupules ? La concurrence de la créature et de Dieu les arrêterait-elle ? et, emportés par l'habitude où ils sont élevés de se conformer en tout aux inclinations du maître de qui ils dépendent, ne se feraient-ils pas un principe, s'il était libertin, de l'être avec lui, et s'il méprisait Dieu, de le mépriser comme lui ?

Ne remontons pas même jusqu'à celui qui, entre tous les autres maîtres, tient après Dieu le premier rang. A combien de puissances du monde inférieures et subalternes, si j'ose ainsi m'exprimer, ce malheureux respect humain n'est-il pas en possession de rendre, surtout à la cour, une espèce de culte ? et ce culte, qu'est-ce dans le fond qu'une idolâtrie raffinée, d'autant plus dangereuse, qu'elle est plus proportionnée à nos mœurs ? puissances, quoique subalternes, à qui, sans l'apercevoir, on est dévoué beaucoup plus qu'à Dieu, dont on redoute l'indignation beaucoup plus que celle de Dieu ; par conséquent à qui l'on donne cette continuelle mais criminelle préférence qui, dans le cœur de l'homme, élève la créature au-dessus de Dieu. Or, il n'en faut pas davantage pour détruire toute la religion, et, selon la parole du prophète royal, pour l'anéantir jusque dans ses fondemens : *Exinanite, exinanite usque ad fundamentum in ea (Ps. CXXXVI).*

Le désordre va encore plus loin, et, sans demeurer dans le cœur, il se déclare plus ouvertement. Car je dis que le respect humain fait tomber l'homme dans des apostasies, non plus seulement intérieures et secrètes, mais qui tous les jours, à la honte du nom chrétien, ne sont que trop éclatantes, et que trop publiques. Qu'il me soit permis de m'expliquer. Souvenez-vous des irrévérences que vous a fait commettre tant de fois, en présence de cet autel, la crainte d'y passer ou pour hypocrites ou pour chrétiens. C'est l'autel du Dieu vivant, mais qui, bien mieux que celui dont parle saint Paul dans l'Aréopage, pourrait porter pour inscription, l'autel du Dieu inconnu : *Ignoto Deo (Act.,*

XVII), ou, ce qui est encore plus affreux, l'autel du Dieu déshonoré, du Dieu renoncé. Le voilà cet autel qui demandera vengeance contre vous. Celui que trouva saint Paul dans Athènes, il eut la consolation de ne le trouver que parmi des idolâtres ; et celui que je trouve ici, j'ai la douleur de le trouver dans le sein du christianisme. Saint Paul leur dit : Vous adorez le vrai Dieu, mais vous ne le connaissez pas : *Ignorantes colitis (Ibid.).* Et moi je vous dis : Vous connaissez le vrai Dieu, mais vous ne l'adorez pas. Que dis-je ? le vrai Dieu que vous connaissez, vous l'outragez, vous l'insultez. Ne pas connaître le vrai Dieu qu'on adore, c'est une ignorance en quelque sorte pardonnable ou du moins plus excusable ; mais n'adorer pas le vrai Dieu qu'on connaît ; non-seulement ne l'adorer pas, mais le connaître et l'outrager, mais le connaître et l'insulter, c'est un sacrilège, une profanation digne de tous ses anathèmes. Or, n'est-ce pas là que vous a portés tant de fois le respect humain ? n'est-ce pas ainsi, pour parler avec l'Apôtre, qu'il a retenu votre religion dans l'injustice ? n'est-ce pas ainsi qu'il vous a fait renoncer à Dieu et à son culte ?

Car j'appelle renoncer à Dieu et à son culte, assister à l'auguste sacrifice de nos autels en courtisan et en mondain ; y assister avec des immodesties dont les plus infidèles mohométans ne seraient pas capables dans leurs mosquées ; y assister comme si l'on n'y croyait pas, en faire un terme d'assignation et de rendez-vous, en interrompre les sacrés mystères par des entretiens scandaleux. En tout cela je soutiens, avec saint Cyprien, qu'il y a au moins une apostasie d'action : *In his omnibus quedam apostasia fidei est (Cypr.).* Voilà toutefois à quoi vous engage la vue du monde ; je dis d'un certain monde impie dont le dérèglement et la licence vous tiennent lieu de règle. Peut-être en gémissiez-vous, car il y en a parmi vous qui ont de la religion ; peut-être au moment que vous vous laissez aller à ces impiétés, êtes-vous les premiers à les condamner, à les détester, à vous dire intérieurement à vous mêmes, et malgré vous-mêmes, que par là vous vous rendez indignes du nom et de la qualité de chrétiens. Mais parce que le monde vous entraîne, et que vous voulez vous conformer aux usages du monde, vous profanez avec le monde ce qu'il y a dans la religion de plus adorable et de plus divin. Apostasies, je l'ai dit et je le répète, qui, comparées à celles des premiers siècles, sont, dans un sens, plus criminelles et moins excusables. Appliquez-vous, et vous en allez être convaincus.

Quand on nous parle de ces malheureux qui dans les persécutions oublièrent le serment de leur baptême, et renoncèrent extérieurement à Jésus-Christ, nous en avons horreur ; et quand on nous dit que l'Eglise, pour punir leur prévarication, les excommuniait, nous ne trouvons pas qu'elle usât contre eux d'une discipline trop rigoureuse : pourquoi ? parce que leur infidélité, répen-

dent les Pères, était un opprobre pour Jésus-Christ même, dont il le fallait venger. Ah! mes chers auditeurs, faisons-nous justice. Il est vrai, ces faibles et lâches chrétiens qui se pervertissaient à la vue des tourments, et qui feignaient de renoncer Jésus-Christ, tombaient dans l'apostasie; mais leur apostasie méritait quelque compassion, et quand, touchés de repentir, ils venaient publiquement reconnaître leur crime, et dire chacun ces paroles que saint Cyprien leur mettait dans la bouche : *Caro me in colluctatione deseruit (Cypr.)* : je suis un perfide, et je le confesse, mais c'est la chair, et non pas l'esprit, qui a succombé dans moi : *Infirmittas viscerum cessit*, la délicatesse de mon corps n'a pu seconder l'ardeur de mon courage, et c'est ce qui m'a perdu. Quand ils s'accusaient de la sorte, les larmes aux yeux et le regret dans l'âme, je ne m'étonne pas que l'Eglise, par une condescendance maternelle, après les avoir éprouvés, leur accordât leur grâce malgré les maximes sévères des schismatiques de ces premiers temps. Mais aujourd'hui, quand nous renonçons à notre Dieu par notre libertinage et nos scandales, qu'avons-nous à dire pour notre défense? et quoi que nous disions, ne peut-on pas nous répondre ce qu'ajoutait saint Cyprien en parlant aux apostats volontaires : *Nec prostratus est persecutionis impetu; sed voluntario lapsu se ipse prostravit (Cypr.)*. Car enfin, il ne s'agit plus d'éviter les tourments ni la mort; ce n'est plus qu'un respect humain qui nous gouverne, mais à quoi nous voulons bien nous livrer, et qui, par l'ascendant que nous lui donnons sur nous, nous fait paraître devant les hommes, et par conséquent être devant Dieu des déserteurs de notre religion : *In his omnibus quædam apostasia fidei est*.

De là même qu'arrive-t-il? c'est que le respect humain nous rend inutiles les grâces de Dieu les plus puissantes et les moyens de salut les plus efficaces. Voici ma pensée : on se sent des dispositions à une vie plus réglée et plus chrétienne, mais on n'a pas le courage de se déclarer; et par là ces dispositions demeurent sans effet. On forme des désirs et des projets de conversion, mais on craint les discours des hommes, et par là ces désirs avortent. On conçoit la nécessité de la pénitence, et l'on se résout à la faire; mais on ne veut pas que le monde s'en aperçoive; et parce qu'il faudrait pour la bien faire qu'il s'en aperçût, on ne la fait jamais. On sort d'une prédication bien persuadé, mais on ne le veut pas paraître; et ne le vouloir pas paraître, c'est dans la pratique ne l'être point du tout. On fait dans une maladie de sages réflexions, on prend même pour l'avenir de saintes mesures; mais dans l'exécution on croit devoir se ménager à l'égard du public, et par là l'on n'exécute rien. Cette maladie, cette prédication, ces résolutions, ces désirs, ce sont des grâces, soit intérieures, soit extérieures, à quoi, dans le cours ordinaire de la providence le salut est atta-

ché; mais une fausse crainte du monde en arrête toute la vertu.

N'est-ce pas là ce qui suspend dans les âmes les opérations divines, et dans les âmes les plus criminelles? n'est-ce pas là l'obstacle le plus ordinaire à mille conversions, qui seraient, par exemple, les fruits salutaires de la parole de Dieu? Un homme dit: si je m'engage une fois, que n'aurai-je point à essuyer de la part de telles et de telles personnes? Une femme dit: si je romps certains commerces dangereux pour moi, et peu édifiants pour le prochain, quels raisonnements ne fera-t-on pas? On se donne à soi-même de vaines alarmes: si je change de conduite, que pensera-t-on, et que dira-t-on? Or avec cela, il n'y a point de si saintes entreprises qui n'échouent, point de ferveur qui ne se démente, point de contrition, de confession qui ne soient infructueuses. On voudrait bien que le monde fût plus équitable, et qu'il y eût même, selon le monde, de l'avantage à paraître converti et à l'être, car on sait que c'est le parti le plus sûr et l'on se tiendrait heureux de l'embrasser: mais la loi tyrannique et impérieuse du respect humain s'y oppose; c'est assez: on aime mieux, en perdant son âme, suivre cette loi que de s'en affranchir en se sauvant.

Jusqu'à la mort même, ne voyons-nous pas des hommes combattus de cette tentation du respect humain, y succomber, et s'en faire un dernier prétexte contre tout ce que leur prescrit alors la religion? des hommes prêts à quitter la vie et sur le point d'aller subir le jugement de Dieu, encore esclaves du monde? des hommes assiégés, comme parle l'Écriture, des périls de l'enfer, et tout occupés encore des jugements du monde; négligeant, rejetant même les derniers secours que l'Eglise leur présente; différant au moins à s'en servir, parce qu'ils ne veulent pas qu'on les croie si mal, parce qu'ils comptent pour quelque chose de ne passer pas pour désespérés; et résistant ainsi aux dernières grâces du Saint-Esprit, parce qu'ils ne peuvent gagner sur eux-mêmes, en se séparant du monde, de mépriser et d'oublier le monde? N'en a-t-on pas vu, qui le croirait? après avoir vécu sans foi et sans loi, être assez insensés pour couronner l'œuvre par une persévérance diabolique dans leur impiété? vouloir mourir dans leur impénitence pour ne pas paraître faibles, et pour soutenir jusqu'au bout une prétendue force d'esprit dont ils s'étaient follement et peut-être faussement piqués? à la vue d'une affreuse éternité, agités des mouvements d'une conscience chargée de crimes, ne pouvoir se défaire de cette malheureuse prévention: quelle idée aura-t-on de moi, si la crainte de la mort me fait changer? penser à ce que penseraient d'eux des libertins autrefois confidants et complices de leur libertinage; et, pour n'en pas perdre l'estime, s'endurcir aux remontrances les plus salutaires des ministres de Jésus-Christ qui les conjuraient de ne pas désespérer des bontés d'un Dieu, lequel, quoique offensé,

quoique irrité, était encore le Dieu de leur salut ? N'en a-t-on pas vu, dis-je, mourir de la sorte ? et si, par la miséricorde du Seigneur, les exemples en sont rares, en sont-ils moins touchants, et nous font-ils moins connaître à quelles extrémités conduit le respect humain ?

Ah chrétiens, je connais maintenant toute la force et tout le sens de cette parole de Tertullien, quand il disait, par un excès de confiance, qu'il tenait son salut assuré s'il pouvait se promettre de ne pas rougir de son Dieu : *Salvus sum, si non confundor de Domino meo* (Tertull.). Il semble d'abord qu'il réduisait le salut à bien peu de chose, puisque par là il se croyait quitte de tout ; car qu'y a-t-il en apparence de plus facile que de ne pas avoir honte de son Dieu ? faut-il pour cela une grande perfection, et est-ce là qu'aboutit toute la religion d'un chrétien ? Oui ? répond Tertullien, je le soutiens ; mon salut est en assurance si je ne rougis pas de mon Dieu : *Salvus sum*. Cela seul me met à couvert des tentations du monde les plus violentes, parce que cela seul me rend victorieux du monde et de tout ce qu'il y a dans le monde de plus dangereux pour moi ; car si je ne rougis pas de mon Dieu, je ne rougis pas de tant de devoirs humiliants selon le monde, mais nécessaires au salut selon la loi de Dieu ; je ne rougis pas de souffrir un affront sans me venger ; je ne rougis pas de pardonner une injure jusqu'à rendre le bien pour le mal ; je ne rougis pas de prévenir même l'ennemi qui m'a outragé : *Salvus sum, si non confundor de Domino meo*. Si je ne rougis pas de mon Dieu, je ne rougis pas de le craindre, de l'honorer, de le prier ; je ne rougis pas d'être respectueux et humble devant lui, patient pour lui, méprisé comme lui. Si je ne rougis de mon Dieu, je ne rougis pas de la pénitence, de tout ce qu'elle exige de moi pour me convertir à lui : *Salvus sum, si non confundor de Domino meo*.

C'est ce qui sauva Madeleine ; si elle eût écouté le monde elle était perdue ; si elle eût consulté la prudence humaine, il n'y avait point de salut pour elle : son bonheur et le complot de sa prédestination fut de ne point rougir de son Dieu. Elle l'alla trouver dans la maison du pharisien, et, au milieu d'une nombreuse compagnie, prosternée aux pieds de Jésus-Christ, elle les arrosa de ses larmes, elle les essuya de ses cheveux ; elle méprisa tous les mépris des hommes ; et peu en peine de ce qu'on dirait, elle ne pensa qu'à trouver grâce auprès de son Sauveur, et devant le seul maître à qui désormais elle voulait plaire. Sans cela, le moment de sa conversion lui échappait, sans cela le sein de la miséricorde divine lui était fermé. Pour y entrer, il fallait triompher de ce respect humain dont je viens de vous représenter l'indignité et le désordre, et dont il me reste à vous faire voir le scandale. C'est la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

Il n'y a point de scandale dans le monde

contre lequel Jésus-Christ n'ait prononcé anathème, quand il a dit : *Væ mundo a scandalis* (Matth., XVIII) : malheur au monde à cause des scandales qui y règnent. Et il n'y a point de scandaleux, quel qu'il soit, qui ne trouve sa condamnation dans ces autres paroles : *Væ autem homini illi per quem scandalum venit* (Ibid.) ! Malheur à l'homme à qui le scandale arrive. Or, quoiqu'il soit vrai que la proposition du Fils de Dieu comprend tous les scandales, en voici un, mes chers auditeurs, qu'il avait surtout en vue, et sur quoi je ne doute point qu'il n'ait fait particulièrement tomber la malédiction de cet anathème foudroyant : *Væ mundo!* C'est le scandale du respect humain, je veux dire le scandale que causent dans le monde ceux qui, par leurs discours ou par leur conduite, servent à y entretenir le respect humain. Scandale d'autant plus criminel, qu'il s'attaque plus immédiatement à Dieu, et qu'il va plus directement à la destruction de son culte : en voilà la nature. Scandale d'autant plus pernicieux, qu'il se répand avec plus de facilité, et qu'il entraîne plus infailliblement les âmes : en voilà le danger. Scandale qu'il vous est d'autant plus expressément et étroitement ordonné de prévenir et d'éviter, grands du monde, que de votre part il devient beaucoup plus contagieux et plus mortel : voilà, par rapport à vous, les obligations qui en naissent. Enfin, scandale que vous pouvez aisément corriger en opposant, comme dit saint Chrysostome, le respect humain au respect humain, et en faisant de votre bon exemple un préservatif contre le libertinage du siècle : en voilà le remède. Encore un moment d'attention et je finis.

Scandale spécialement injurieux à Dieu : pourquoi ? parce qu'il va spécialement à détruire le culte de Dieu. En quoi consista le péché des enfants d'Héli ? ce péché que Dieu, dans l'Écriture exagère en des termes si forts, et dont il a, ce semble, affecté de nous donner une horreur toute particulière. Quel fut leur crime ? Le Saint-Esprit nous le marque : c'est qu'ils scandalisaient le peuple : et comment ? en rebutant ceux qui venaient offrir au Seigneur leur sacrifice, et en les détournant de ce devoir de religion, au lieu de les y attirer : *Erat ergo peccatum puerorum grande nimis, quia retrahebant homines a sacrificio Domini* (I Reg., II). C'était, dit le texte sacré, un péché capital, un péché trop grand pour mériter grâce, trop grand pour être dissimulé et pardonné : *Grande nimis*. Et que font autre chose ces libertins qui railent de la piété, qui décréditent la religion ; devant qui l'on ne peut impunément servir Dieu, parce qu'on se trouve toujours exposé à leurs traits, parce qu'on est toujours témoin de leur vie, et que leur vie dérégulée est comme une censure publique de la vertu ; qui, semblables aux pharisiens dont parlait le Sauveur du monde, disons mieux, qui, plus criminels encore que ces pharisiens, puisque les pharisiens gardaient au moins certains dehors, ferment à leurs frères le royaume du ciel ; et, non contents de n'y

pas entrer eux-mêmes, voudraient en défendre aux autres l'entrée? Qu'il y ait deux ou trois mondains de ce caractère, surtout mondains accrédités, il n'en faut pas davantage pour pervertir toute une cour et pour détourner du droit chemin les âmes les mieux disposées à marcher dans la voie de Dieu. Or, vous savez avec quelle sévérité, et même avec quel éclat Dieu punit ce scandale dans la personne d'Ophni et de Phinées. Et je ne m'en étonne pas, Seigneur, car il s'agissait du plus essentiel et du plus délicat de vos intérêts; et le blesser, c'était, pour parler avec un de vos prophètes, vous blesser dans la prunelle de l'œil. Qu'un particulier, dans un état, entreprît par ses sollicitations de corrompre la fidélité des peuples, il n'y a point de supplice dont il ne fût digne, et l'on ne trouverait point étrange qu'il fût sacrifié à toute la rigueur des lois. Il est donc juste, ô mon Dieu, que vous preniez vous-même votre cause en main; et, si le monde vent attentir à vos droits, que vous les défendiez, que vous les vengiez, en faisant ressentir aux coupables les plus rudes coups de votre justice.

Scandale le plus contagieux et le plus prompt à se communiquer. Quel progrès ne fait-il pas? et si l'on n'en arrête le cours, avec quelle rapidité n'emporte-t-il pas les âmes faibles? C'est ce qui émut ce généreux Machabée, l'invincible Mathathias, et ce qui l'excita à faire une action que le Saint-Esprit a canonisée et dont la mémoire sera éternelle. Il vit un Israélite vaincu par la crainte du monde, et sur le point d'adorer publiquement l'idole: il le vit, et, touché d'un zèle de Dieu qui se tourna en courroux, il prévint, par un double sacrifice, cette impiété, immolant sur l'autel même de l'idole, non-seulement l'Israélite impie, mais le païen qui le forçait à l'être, et consacrant sa colère par la mort de ces deux victimes dont Dieu lui ordonna d'être le sacrificateur. D'où lui vint ce transport de zèle? de la douleur dont il fut saisi, et de la pensée qu'il eut que l'exemple de ce sacrilège allait être suivi de mille autres; de la réflexion qu'il fit que dans une pareille conjoncture, le scandale d'un seul toléré et impuni, suffisait pour ébranler toute la nation. Le danger où lui parut le peuple de Dieu, à la vue des suites affreuses que devait avoir la lâcheté de ce profanateur, voilà ce qui l'échauffa, ce qui l'anima, ne craignons point de dire, ce qui l'emporta, puisque dans l'Écriture son emportement est le sujet même de son éloge.

Ah! chrétiens, quelle leçon pour nous! C'était dans un temps de persécution, que les Machabées ressentaient si vivement le scandale du respect humain, et qu'ils en craignaient tant les conséquences; mais ce temps de persécution est-il absolument passé pour nous? et malgré l'état florissant où nous voyons aujourd'hui la religion, pouvons-nous, dit saint Augustin, nous flatter qu'il n'y ait plus pour les serviteurs de Dieu d'aussi dangereuses épreuves à soutenir? A ces persécutions sanglantes que le paganis-

me leur suscitait autrefois, n'en a-t-il pas succédé d'autres, d'autant plus à craindre qu'elles sont plus humaines; et d'autant plus propres à causer la ruine des âmes, qu'on ne pense pas même à s'en préserver? J'ose dire, et j'en suis persuadé, qu'un mot que vous prononcez, qu'un regard que vous jetez, qu'un mépris que vous témoignez, qu'un exemple que vous donnez, fait plus d'impression sur les cœurs, et corrompt de nos jours plus de chrétiens, que tout ce qu'inventaient les tyrans pour exterminer le christianisme. On résistait aux tyrans, et le sang des martyrs, par une merveilleuse fécondité, ne servait qu'à produire de nouveaux fidèles; mais résiste-t-on à un respect humain que vous faites naître? et cette persécution à quoi vous exposez la vertu, bien loin de l'affermir, de la multiplier, de l'étendre, n'est-ce pas ce qui établit l'empire du péché, et ce qui entretient le règne du libertinage?

Car que ne peut point cet attrait naturel que nous sentons à faire comme les autres? que ne peut point cette fausse émulation qui nous porte à suivre les autres, et à imiter surtout ceux qui réussissent dans le monde, et à qui le monde applaudit? Si donc ils nous tracent le chemin du vice, s'ils nous y appellent par leurs discours, s'ils nous y attirent par leurs exemples, s'ils exigent de nous cette condescendance criminelle et cette complaisance mondaine, s'ils y attachent une gloire prétendue, s'ils en font dépendre leur estime, ou même leurs gratifications et leurs récompenses, combien cette tentation fera-t-elle d'apostats! combien en a-t-elle fait et en fait-elle encore! Vous connaissez le monde, mes chers auditeurs, et vous le connaissez mieux que moi; c'est à vous-mêmes et à votre propre expérience que je vous renvoie. Vous savez combien on le craint, ce tyran de la piété, et combien vous le craignez vous-mêmes. Vous savez combien on cherche à se le rendre favorable, et combien vous le cherchez vous-mêmes. Vous savez quel moyen on y emploie, et quels moyens vous y avez employés vous-mêmes. Vous savez ce qu'on lui sacrifie tous les jours, et ce que vous lui avez peut-être sacrifié vous-mêmes. Quoiqu'il en soit, n'est-ce pas de ce scandale, comme l'a remarqué saint Bernard, que viennent presque tous les maux dont l'Église des derniers temps est affligée, et cette dissolution de mœurs que nous voyons, et dont nous ne pouvons assez gémir?

De là naît pour les grands du monde, pour toutes les personnes qui ont quelque autorité et qui tiennent quelque rang dans le monde, l'obligation plus étroite et plus indispensable, d'être non-seulement sincères, mais exemplaires dans le culte de Dieu et dans l'exercice de leur religion, et c'est l'avis important que leur donne saint Augustin. Car, dit ce Père, ce sont les grands qui doivent guérir cette faiblesse du respect humain dans les petits: ce sont ceux que Dieu a élevés, qui doivent autoriser cette sainte liberté avec laquelle il veut être servi; ce sont ceux à qui naturellement on veut plaire, qui doi-

vent témoigner par leur conduite que jamais l'impiété ni le vice ne leur plaira, mais qu'au contraire la religion et la vertu leur plairont toujours. Comme le respect humain s'attache à eux, et qu'ils en sont les objets, ce sont eux qui doivent le détruire, où en sanctifier l'usage. Or, ils font l'un et l'autre, et par leurs paroles et par leurs actions, quand ils parlent et qu'ils vivent en chrétiens, et tel est le remède du respect humain.

Ainsi le conçut ce vieillard vénérable, Eléazar, cet homme, parmi le peuple juif, également respectable et par son âge et par sa dignité; cet homme, selon la belle expression de saint Ambroise, plein de l'esprit de l'Évangile avant l'Évangile même : *Vir ante tempora evangelica evangelicus* (Ambr.). On lui demandait une seule chose pour le sauver de la mort, non pas qu'il mangeât de la chair défendue, mais au moins qu'il dissimulât, et que seulement en apparence il consentît à en manger. Déguisement dont il eut horreur, et par quelle raison? c'est qu'il ne me convient pas, répondit-il, dans l'âge où je suis, ni dans la place que j'occupe, d'user de détours et de cacher mes sentiments. Car que pensera, que fera une jeunesse ignorante et faible, quand on apprendra que la vertu d'Eléazar s'est démentie, et qu'il a lui-même abandonné la loi de son Dieu? On se mesurera sur moi, on deviendra lâche comme moi, infidèle comme moi, impie comme moi. Qu'eût-on en effet pensé? qu'eût-on dit? et surtout qu'eût-on fait à son exemple? Mais aussi quel puissant motif pour soutenir les âmes timides et chancelantes, quand on le vit, malgré le respect du monde, malgré les menaces et les tourments, garder au Seigneur la foi qu'il lui avait jurée, et donner pour lui sa vie!

Belle leçon pour vous, chrétiens; pour vous, dis-je, en particulier, à qui Dieu n'a fait part de son pouvoir que pour le faire servir à son culte. Que doit dire un père à ses enfants? ce que disait le saint homme Tobie : *Audite ergo, filii mei, patrem vestrum; servite Domino in veritate* (Tob., XIV); écoutez-moi, mes chers enfants; je suis votre père, et malheur à moi, si je ne vous laissais pas pour héritage la crainte de votre Dieu. Servez le Seigneur, et servez-le en esprit et en vérité. Servez-le sans dissimulation, et partout où il s'agira de son culte, ne soyez jamais politiques ni mondains. C'est votre religion qui fait votre gloire : conservez-la, et ne la déshonorez pas. C'est elle qui vous doit sauver; gardez-vous de la scandaliser. Que doit dire un maître, un chef de famille, à ses domestiques? ce que disait David : *Non habitabit in medio domus meae qui facit superbiam* (Ps. C); je ne veux point d'impies dans ma maison; j'y veux des gens qui craignent Dieu, et qui m'obéissent en obéissant à Dieu : ni blasphémateur, ni parjure, ni débauché, ne me servira jamais. Et qui donc? celui qui marche dans la voie droite d'une vie innocente et pure : *Ambulans in via immaculata, hic mihi ministrabat* (Ibid). Que devons-nous faire chacun dans

l'étendue de notre condition, et selon notre état? tout ce qui dépend de nous pour affermir la religion dans l'esprit de ceux que Dieu nous a soumis; autrement, nous nous rendons coupables devant Dieu du plus grand scandale. Pourquoi? parce que le scandale devant Dieu n'est jamais ni plus grand, ni plus punissable, que lorsqu'il vient de la même source d'où l'on devait attendre l'instruction et l'édification.

J'ai la consolation, chrétiens, de parler à des auditeurs pour qui le respect humain n'a dû jamais être un scandale moins dangereux, ni un obstacle plus aisé à vaincre qu'il l'est aujourd'hui, parce que je prêche dans la cour d'un prince qui, plus zélé que jamais pour les intérêts de Dieu, donne du crédit à la religion, et combat le vice bien plus hautement et bien plus efficacement par son exemple, que je ne le puis faire moi-même par mon ministère. Ce que j'aurais à craindre pour vous, c'est que vous ne fussiez même exposés à un autre respect humain, et qu'au lieu que le respect humain faisait autrefois à la cour des libertins, il n'y fit maintenant des hypocrites. Ce que j'aurais à craindre, c'est que vous en fussiez ou que vous ne parussiez chrétiens que par la seule considération du monde, ne servant Dieu que dans la vue de l'homme, au lieu de servir Dieu dans l'homme, et de servir l'homme pour Dieu. Voilà l'effet que pourrait avoir, contre ses propres intentions, la piété d'un roi fidèle à Dieu, et défenseur du culte de Dieu; car de quoi n'abuse-t-on pas?

Mais outre que, dans cette crainte, je me consolerais encore de ce qu'au moins la religion aurait pris par là le dessus, que le libertinage serait réduit à se tenir caché, et que de deux maux, délivrés enfin du plus grand, nous n'aurions plus qu'à nous préserver du moindre; outre que je me promettrais de vous, qu'en évitant un écueil, vous apprendriez à ne pas donner dans un autre, et qu'avec cette droite raison qui vous conduit, vous ne seriez pas assez aveugles pour faire de votre religion, de cette religion divine, une religion purement humaine; malgré la crainte même que j'aurais, ne laissons pas, vous dirais-je, mes chers auditeurs, de nous prévaloir de l'heureuse disposition des choses, et de ce que l'adorable Providence nous y fait trouver d'avantageux pour le christianisme et pour notre salut. Quand le respect humain nous attache à nos devoirs, quoiqu'il ne soit par lui-même ni saint, ni louable, il n'est pas toujours inutile : c'est un soutien à notre faiblesse. Quand il nous engage à honorer Dieu, tout respect humain qu'il est, nous ne devons pas absolument, ni en tout sens, y renoncer, mais le rectifier, mais le purifier, mais le perfectionner. De la créature, nous devons nous élever au Créateur; et, par la comparaison de ce que nous serions prêts à faire pour l'homme, nous exciter à chercher uniquement Dieu et le royaume de Dieu.

Or, suivant ces principes que la foi même autorise, bénissons-le, chrétiens, ce Dieu

tout-puissant et tout miséricordieux, de nous avoir donné un maître qui ne porte pas en vain le titre de protecteur de sa religion, puisqu'il ne tient qu'à nous, si nous voulons profiter de son zèle, qu'il soit encore le protecteur de la nôtre. Mettons au nombre des bienfaits, et des plus signalés bienfaits que nous ayons reçus du ciel, de n'être pas nés dans un de ces siècles malheureux, où, si je puis parler de la sorte, l'impiété était à la mode; et où, pour être approuvé du monde, il fallait être ennemi de Dieu. Vous surtout qui m'écoutez, estimez-vous heureux de vivre dans un temps, sous un règne et au milieu d'une cour où l'on est au moins revenu de ces détestables maximes. Reconnaissons, vous et moi, que nous sommes inexcusables, si nous ne marchons pas tête levée dans la voie du salut; et que tout autre respect humain qui pourrait d'ailleurs nous retenir, doit céder à l'exemple prédominant d'un monarque auprès duquel la vertu est en faveur, et qui la sait également honorer et pratiquer. Ne disons point comme ces infortunés Israélites dans leur captivité : *Quomodo cantabimus canticum Domini in terra aliena (Ps. CXXXVI)*? comment pourrions-nous chanter les cantiques du Seigneur dans une terre étrangère? comment les chanterions-nous au milieu de la cour et dans le monde? Oui, dans le monde même et au milieu de la cour nous les chanterons. Autrefois la cour était cette Babylone, où les louanges de Dieu n'étaient jamais entendues, où son nom était blasphémé : maintenant, si nous le voulons, il y sera béni; sa parole y sera écoutée et goûtée; sa loi y sera respectée et observée. Nous avons pour cela le plus puissant secours; et quel sujet de condamnation si nous ne nous en servons pas!

Beatus, conclut le Sauveur du monde, *qui non fuerit scandalizatus in me (Matth., XI)*: Bienheureux celui qui ne sera point scandalisé de moi. Il n'exceptait pas de cette béatitude ceux qui habitent dans les palais des rois; au contraire il parlait à eux, et, pour les convaincre qu'ils en étaient capables et qu'ils devaient y avoir part, il leur proposait Jean-Baptiste, qui dans la cour d'un roi, et d'un roi infidèle, avait librement confessé le Dieu qui l'envoyait. C'est le même Dieu qui m'envoie, mais qui m'envoie dans la cour d'un roi chrétien. C'est l'Évangile de Jésus-Christ que j'y annonce. Puissiez-vous le recevoir sans rougir, afin que ce Dieu-Homme ne rougisse point lui-même de vous, mais qu'il vous reconnaisse devant son Père, et qu'il vous fasse entrer dans sa gloire, que je vous souhaite, etc.

SERMON IV.

POUR LE TROISIÈME DIMANCHE DE L'AVENT.

Sur la sévérité évangélique.

Ego vox clamantis in deserto : Dirigitte viam Domini.

Je suis la voix de celui qui crie dans le désert : Rendez droite la voie du Seigneur (S. Jean, ch. I).

SIRE,

Cette voie du Seigneur est sans doute, selon la pensée de tous les Pères de l'Église, et

même dans le sens littéral, la voie étroite du salut; et Jean-Baptiste est le premier qui, comme précurseur de Jésus-Christ, fut envoyé au monde pour la faire connaître, pour la préparer dans les cœurs, pour l'aplanir sans l'élargir; mais surtout pour la rendre droite par les saintes règles qu'il nous a tracées, en nous exhortant à y entrer et à la suivre : *Dirigite viam Domini, rectas facite semitas ejus*. Voie étroite, voie unique qui puisse désormais nous conduire à la vie, je dis à la vie éternelle : *Arcta via est quæ ducit ad vitam (Matth., VII)*; car, depuis le péché, dit saint Jérôme, il n'y a plus d'autre voie pour aller à Dieu que la voie de la mortification.

Mais, par une suite funeste de l'état malheureux où le péché nous a réduits, combien ignorent cette voie et ne la savent pas discerner! combien d'entre ceux mêmes qui la cherchent et qui croient l'avoir trouvée, s'y égarent néanmoins et s'y perdent! Et en effet, nous apprenons de l'Écriture qu'il y a une voie dont les apparences sont trompeuses, que les hommes regardent comme une voie droite, mais dont les issues aboutissent à la mort : *Est via quæ videtur homini recta; novissima autem ejus ducunt ad mortem (Prov., XVI)*. Il est donc aujourd'hui question, mes chers auditeurs, de vous préserver d'une illusion si dangereuse; il s'agit de vous donner une juste idée de la sévérité chrétienne, et c'est ce que j'entreprends dans ce discours. Ne prenons point d'autre modèle que Jean-Baptiste, et parce que c'est par l'opposition des ténèbres que la lumière paraît plus éclatante, opposons la vraie sévérité de saint Jean à cette fausse sévérité des pharisiens, que le Fils de Dieu, dans l'Évangile, a si souvent et si hautement réprochée. Qui jamais fit profession d'une vie plus austère que le divin précurseur? qui jamais fut plus sévère dans ses mœurs? Mais dans sa sévérité même, remarquez ceci, ce fut un homme désintéressé, ce fut un homme humble, et ce fut un homme charitable. Désintéressement le plus parfait : il ne tient qu'à lui d'être reconnu dans toute la Judée pour le Messie, des prêtres, des lévites députés de la synagogue, sont prêts à le saluer en cette qualité; mais, sans se laisser prendre à l'éclat d'une dignité si auguste et si éminente, il proteste non-seulement qu'il n'est pas le Messie, mais qu'il n'est pas même un prophète. *Elias es tu? Non sum. Propheta es tu? Non sum (Joan., I)*. Humilité la plus héroïque : bien loin d'accepter l'offre qu'on lui fait, il confesse qu'il n'est pas digne de rendre à ce Messie, qu'on cherche, les plus vils services, ni de dénouer les cordons de ses souliers : *Cujus non sum dignus ut solvam carrigiam calceamenti ejus (Act., XIII)*. Enfin, charité la plus pure et la plus solide : s'il a de la dureté, c'est pour lui-même; et du reste il emploie toute l'ardeur de son zèle à instruire les peuples, à toucher et à gagner les cœurs pour les gagner à Jésus-Christ : *Ego vox clamantis : Dirigitte viam Domini*.

Voilà ce que j'appelle une sévérité vrai-

ment évangélique; voilà ce qui manquait aux pharisiens, et ce qui manque encore à tant d'autres qui, selon le reproche de saint Jérôme, ont hérité, par une malheureuse succession, de tous les vices de ces prétendus dévots : *Væ vobis, ad quos pharisæorum vitia transierunt (Hieron.)*. Ils se piquaient d'une piété sévère, mais quel en était le fond? Un esprit d'intérêt. Malheur à vous! leur disait le Sauveur du monde, qui faites de longues prières et qui cherchez à vous enrichir du patrimoine des veuves. Un orgueil secret : Malheur à vous! poursuivait le Fils de Dieu, qui voulez partout dominer et tenir les premiers rangs. Une dureté impitoyable pour le prochain : Malheur à vous! qui chargez vos frères de fardeaux pesants, dont ils sont accablés et qu'ils ne peuvent porter. De là, mes chers auditeurs, tirons trois règles pour bien juger de la sévérité chrétienne, et concluons qu'elle doit surtout consister dans un plein désintéressement, c'est la première partie; dans une sincère humilité, c'est la seconde; et dans une charité patiente et compatissante, c'est la troisième. On dira que cette matière ne convient pas à la cour, et moi je dis que c'est spécialement à la cour qu'elle convient. Car, à la cour comme partout ailleurs, on ne peut se sauver que par la voie étroite; et n'est-ce pas à la cour, plus que partout ailleurs, qu'on a dans cette voie étroite à se défendre de l'intérêt, de l'orgueil, des aversions, des animosités, des envies, de tout ce qui peut envenimer un cœur et l'endurcir? Je n'y persuaderai pas, mais au moins j'instruirai. La sévérité que j'y prêche n'y sera pas pratiquée, mais au moins elle y sera connue, et n'y eût-il que quelques âmes fidèles qui dussent profiter de cette instruction, ce sera assez pour moi. Dieu aura la gloire d'avoir trouvé jusque dans la cour, ou plutôt d'y avoir formé de parfaits adorateurs. Demandons, etc. *Ave, Maria.*

REMIÈRE PARTIE.

C'est par le retranchement de l'intérêt, ou plutôt de la cupidité qui s'attache à la poursuite de l'intérêt, que doit commencer cette circoncision du cœur dont parle si souvent l'Apôtre, et sans laquelle il est impossible d'entrer dans cette voie étroite de l'Évangile, qui conduit à la vie, et qui est le principe du salut : *Omnis ex vobis qui non renunciat omnibus quæ possidet, non potest meus esse discipulus (S. Luc., XIV)*; quiconque ne renonce pas d'esprit et de cœur à tout ce qu'il a, beaucoup plus à tout ce qu'il n'a pas, et qu'il ne peut avoir sans injustice ou sans forcer l'ordre de Dieu, est incapable d'être mon disciple. Voilà le premier axiome de la morale de Jésus-Christ, qui, pour n'être que le plus bas degré de la perfection évangélique, ne laisse pas d'abord d'élever l'homme au-dessus de tout ce qui n'est point Dieu, et qui fait déjà réellement et solidement en lui ce que la philosophie païenne n'a jamais pu faire qu'en apparence dans ses plus parfaits et ses plus zélés sectateurs. D'où je conclus qu'un chrétien, quelque idée de sainteté qu'il

se propose, n'aura jamais cet esprit de sévérité, propre de la loi de grâce, qu'autant qu'il aura cet esprit de désintéressement par où notre divin Maître a voulu que ses disciples fussent distingués.

Car, pour vous en développer le mystère, prenez garde, s'il vous plaît, aux propositions que j'avance, et qui vont vous désabuser d'autant d'erreurs dont je craindrais avec sujet que vous ne fussiez prévenus. S'il faut mesurer la sévérité chrétienne par quelque règle, à parler exactement, ce ne doit point être ni par la difficulté des choses qu'on entreprend : ou qu'on est prêt à souffrir, ni par l'éclat d'une vie extérieurement austère et mortifiée, ni par un certain zèle de réforme dont on se pique dans les discours et dans les conversations du monde, ni par un abandon même effectif de quelques intérêts particuliers, dont on consent à se dépouiller. Pourquoi? parce que tout cela, précisément considéré, bien loin d'être ce que Jésus-Christ a pré'endu, en nous obligeant à être sévère envers nous-mêmes, peut subsister et subsiste en effet tous les jours avec les plus honteux relâchements du christianisme. Quelle est donc la marque sûre et infaillible de la sévérité que nous professons dans notre religion? je le répète, un désintéressement général, absolu, sincère : trois qualités aussi rares dans le monde qu'elles sont estimables, et par où nous devons juger, si nous sommes en effet devant Dieu, ce que peut-être nous nous flattons bien injustement d'être devant les hommes. Ceci mérite toute l'attention de vos esprits; ne perdez rien d'une aussi importante matière.

Non, chrétiens, ce n'est point par la règle, ni de la difficulté des choses, ni du courage à les entreprendre ou à les souffrir, qu'il faut discerner la vraie sévérité d'avec la fausse. Et la preuve en est évidente, parce que, comme raisonne fort bien saint Chrysostome, les choses même les plus fâcheuses, et celles dont la nature a le plus d'horreur, nous deviennent supportables, et même faciles et agréables dans la vue d'un intérêt humain : et quand nous agissons par le motif de cet intérêt, bien loin que nous nous fassions violence en nous abstenant, en nous surmontant, en nous captivant, on peut dire, et il est vrai que nous nous la ferions tout entière en ne nous abstenant pas, en ne nous surmontant pas, et en ne nous captivant pas.

Ce que nous prenons alors sur nous, nous nous l'accordons à nous-mêmes. Nous mortifions une passion; mais c'est pour suivre le mouvement et l'attrait d'une autre. Il nous en coûte, mais d'une manière qui ne choque point notre amour-propre, puisqu'au contraire c'est notre amour-propre qui nous fait porter lui-même la pesanteur du joug, et qui cherche en cela à se satisfaire. Or ce qui satisfait en nous l'amour-propre, ne peut pas être l'objet de la sévérité évangélique.

En effet, on ne dira pas que la vie pénible et laborieuse d'un avaro, qui s'épuise pour amasser, soit une vie austère selon l'Évangile, ni que la servitude d'un courtisan qui.

pour établir sa fortune, essuie tout et dévore tout, lui doit être comptée pour un exercice de cette abnégation qui fait le souverain mérite des justes. Au contraire, plus l'un et l'autre est déterminé dans cette vue à prendre sur soi-même, plus il est censé amateur de haine que le Fils de Dieu veut que nous ayons de nous-mêmes. Pourquoi ? parce que l'intérêt qui le domine, et dont il s'est rendu esclave, n'est rien autre chose qu'un amour déréglé de soi-même, qui le fait souffrir. Sa véritable abnégation, je parle de l'homme mondain, serait donc plutôt de ne pas souffrir de la sorte, et de renoncer à cet intérêt pour lequel il renonce à tout le reste. Car voilà ce qui lui coûterait ; mais c'est justement ce qu'il ne gagne jamais sur lui : parce que, selon la pensée de saint Ambroise, s'il se resserre, ce n'est point dans cette voie étroite et salutaire que Jésus-Christ nous a enseignée ; mais par un aveuglement bien déplorable, dans le chemin large et spacieux qui mène à la perdition.

Je dis plus, et je vous prie d'écouter ceci. Une vie exacte et extérieurement mortifiée n'est point toute seule un témoignage convaincant de la sévérité que nous cherchons, et qui est celle que l'Évangile nous recommande. En voici la raison. C'est que dans cet extérieur de mortification et de régularité, il peut encore y avoir un intérêt caché où la nature se trouve. Quel intérêt ? me direz-vous : un intérêt, chrétiens, d'autant plus difficile à vaincre, et plus dangereux, qu'il est plus déguisé et plus raffiné ; c'est-à-dire un intérêt où la piété se mêle, et qui est revêtu de ce qu'il y a de plus spécieux et de plus éclatant dans la religion.

Car si la piété est utile à tout, comme disait saint Paul, quoiqu'il l'ait dit dans un sens bien différent de celui-ci, beaucoup plus la piété qui se pique d'exactitude et d'austérité. Or, telle est surtout celle de certains esprits dont saint Augustin nous a si bien donné l'idée, qui se font, dit-il, un intérêt d'être sévères, et dont il semble que la politique soit d'être regardés dans le monde et tenus pour tels : et moi je soutiens que du moment qu'ils se font un intérêt de l'être, dès-là ils cessent de l'être ; et qu'il est impossible qu'ils le soient, parce qu'il n'y a point de contradiction plus positive dans la morale chrétienne, que celle qui se rencontre entre ces deux termes, la recherche de l'intérêt et la sévérité.

Un exemple plausible, et d'autant plus touchant pour nous que Jésus-Christ, notre souverain maître, à force de nous le mettre devant les yeux, l'a consacré pour ainsi dire, à notre instruction, c'est celui des pharisiens. Qu'y avait-il de plus régulier en apparence, et de plus détaché par profession de toutes les douceurs de la vie, que les pharisiens parmi les Juifs ? c'était l'esprit de leur secte. Cependant le Sauveur du monde ne put jamais les supporter, et la remarque de saint Jérôme est bien étonnante, que cet Homme-Dieu, qui était d'un côté la sagesse même, et

de l'autre la douceur et la bonté même, fit toujours paraître plus d'indignation et un zèle plus amer contre cette prétendue sévérité pharisaïque, que contre les désordres les plus énormes des publicains et des femmes prostituées de Jérusalem.

Que manquait-il aux pharisiens pour être sévères ? Ah ! mes frères, répond saint Bernard, que ne leur manquait-il pas ? ils avaient l'ombre de la sévérité ; mais ils n'en avaient pas le corps, bien loin qu'ils en eussent l'esprit ; pourquoi ? parce qu'ils n'en affectaient les pratiques que pour s'en attirer les profits et les émoluments : c'est-à-dire parce que c'étaient des hommes mercenaires qui ne s'attachaient à la rigueur des observances de la loi que pour se maintenir dans la possession d'un misérable intérêt qui les aveuglait et dont ils étaient jaloux ; que pour parvenir à leurs fins, que pour contenter leur cupidité, que pour se rendre maîtres des esprits ; que pour exercer un empire plus absolu, non-seulement sur les personnes, mais, comme Jésus-Christ leur reprochait, sur les revenus et les biens, et en particulier sur les biens de certaines veuves, qui, préoccupées de l'opinion de leur sainteté, s'épuisaient pour fournir à leur entretien : *Vae vobis, quia comeditis domos viduarum* (Matth., XXIII). Car tout cela, ce sont les points marqués par les évangélistes, sur quoi le Fils de Dieu avait coutume de s'étendre, pour confondre ces sages du judaïsme, ne les épargnant jamais, et jugeant qu'il était nécessaire de découvrir l'abus de leur conduite, parce qu'il ne concevait rien de plus opposé à la pureté de ses maximes que cet intérêt couvert du voile de la sévérité.

Si donc, chrétiens, pour nous appliquer cette divine morale, il arrivait, malheureusement pour nous, que nous prissions les mêmes voies, et qu'au milieu du christianisme dont nous professons la créance et le culte, nous fussions pharisiens d'action et de mœurs : ce n'est point une supposition chimérique, et saint Paul, qui prévoyait les malheurs dont l'Église était menacée, avertissait son disciple Timothée qu'il viendrait un temps où ce trafic de piété régnerait même entre les fidèles, et qu'il y en aurait parmi eux dont la corruption de l'esprit et du cœur irait jusqu'à s'imaginer que la religion leur doit être un moyen pour réussir dans le monde : *Hominum mente corruptorum, existimantium quæstum esse pietatem* (1 Tim., VI) : il l'a prédit, chrétiens, et Dieu veuille que notre siècle ne soit point un de ceux qu'il a désignés par ces paroles : c'est à vous et à moi de nous préserver d'un tel désordre ; s'il arrivait, dis-je, qu'abusant d'une chose aussi sainte qu'est la sévérité évangélique, le scandale qu'a déploré saint Paul vint à se vérifier en nous ; que n'ayant rien peut-être d'ailleurs par où nous pousser dans le monde et y faire quelque figure, nous entreprissions d'en venir à bout par les apparences d'une vie plus réformée ; que par là on cherchât à s'établir, par là on se fit des amis, par là on se ménageât des patrons ;

par là, ou plutôt en cela, on eût des des-seins, des espérances, des vues, qui se produiraient dans leur temps ; en sorte que tout cet éclat de piété, et de piété sévère, n'aboutît qu'à conduire une intrigue, qu'à soutenir une entreprise, qu'à engager celui-ci, qu'à gagner celle-là, en un mot, qu'à entretenir cette société, ce commerce indigne qui a été un sujet d'horreur pour l'Apôtre : *Existimantium quæstum esse pietatem* : pourrait-on dire alors qu'il y eût là le moindre vestige de sévérité chrétienne, qui doit non-seulement nous rendre parfaits, mais parfaits comme notre Père céleste ? Ah ! mes chers auditeurs, ce serait bien renverser les idées des choses, et prendre plaisir à nous séduire nous-mêmes, que d'en juger ainsi. Non, non ; si nous en sommes réduits là, Jésus-Christ ne nous reconnaît point pour ses disciples. Cette sévérité intéressée est un des plus pernicieux relâchements où nous puissions tomber ; et tout le fruit que nous en devons attendre, c'est qu'après nous en être servis pour faire quelque temps une figure odieuse ou ridicule devant les hommes, elle serve un jour à faire notre confusion et notre honte devant Dieu.

Mais on a du zèle pour maintenir la discipline, et l'on ne craint pas de le faire hautement valoir, et de l'opposer à la licence et aux dérèglements du siècle. Autre erreur, dit saint Augustin : car ce zèle de la discipline, si louable d'ailleurs, si nécessaire, ne coûte rien dans les entretiens, dans les cercles, dans les livres, dans les chaires même et dans les discours publics. Le bornant là, on n'en est point incommodé ; au contraire, on s'en fait honneur ; et l'abus en vient jusqu'à ce point, que le libertinage même s'accoutume à tenir ce langage, parce que c'est le langage à la mode, et qu'on a trouvé le secret de faire impunément toutes choses, pourvu qu'on parle sévèrement.

N'a-t-on pas vu des hypocrites se soutenir par cet artifice, et imposer au genre humain ; et n'entend-on pas tous les jours des gens perdus de conscience et chargés de crimes, s'exprimer éloquemment sur le chapitre de la réforme et sur la censure des mœurs ? L'imposture est si commune qu'on commence à ne s'y plus tromper. Mais sans entrer dans cette politique des sages du monde, je dis des sages libertins, voulons-nous connaître, chrétiens, si ce zèle de réforme, si vif en apparence et si ardent, est dans nous un véritable effet de la sévérité de l'Évangile ? Examinons-le par nous-mêmes et par notre propre conduite. En parlant comme nous parlons, c'est-à-dire en nous piquant dans les conversations d'autoriser les maximes les plus sévères, en sommes-nous pour cela moins intéressés ? en sommes-nous moins âpres à poursuivre ce que nous prétendons nous être dû ? en sommes-nous de meilleure foi pour nous faire une justice rigoureuse sur ce que nous devons aux autres ? en sommes-nous plus disposés à nous relâcher de nos droits sur mille sujets, où la charité, où la paix, où le devoir, où l'honneur même

l'exige ? Mais surtout en sommes-nous plus dégagés de ces vues humaines, qui infectent tout ce qu'il y a de plus sacré dans le culte de Dieu ?

Car voilà, s'il m'est permis d'user de ce terme, la pierre de touche ; mais c'est à quoi le faux zèle ne veut pas être éprouvé. Nous exagérons en paroles la sainteté du christianisme ; et ce n'est point précisément ce que je condamne : mais au même temps que dans nos paroles et dans nos décisions nous sommes si rigoureux, avons-nous dans la pratique une affaire à traiter, un différend à terminer, un argent à placer, une restitution à faire, un bénéfice, comme l'on parle, à sauver ou à négocier ; et puisque le nom de bénéfice m'a échappé, avons-nous à combattre les justes remords que doit donner la pluralité, l'incompatibilité, la non-résidence, la translation, l'emploi, ou, pour mieux dire, la profanation des revenus ? c'est justement alors que nous nous comportons comme tout le reste des hommes, et bien souvent pis que les autres hommes, parce qu'il s'agit de notre intérêt. Ces théologiens faciles et commodes, que nous ne pouvions auparavant souffrir, ne nous paraissent plus si odieux. Etudiant de plus près leurs opinions, nous y découvrons du bon sens, et après les avoir cent fois condamnés pour les autres, nous les estimons enfin raisonnables pour nous-mêmes. Car n'est-ce pas ainsi que l'amour-propre est ingénieux à nous prévenir et à nous corrompre ?

Je sais, chrétiens, que nous ne manquons pas d'adresse pour paraître en cela même consciencieux ; et qu'après nous être une fois déclarés pour le parti sévère du christianisme, s'il nous survient dans le monde une occasion importante que nous n'ayons pas prévue, et où cette vérité se trouve par malheur opposée à notre intérêt ; une occasion où le monde nous attendait pour voir de quelle manière nous en userions et où il est déterminé à ne nous faire nulle grâce ; je sais, dis-je, que là-dessus nous savons bien nous ménager et ne pas risquer notre réputation ; que pour cela nous ne nous rendons pas tout à coup au sentiment qui nous favorise ; que nous sommes même les premiers à prononcer contre nous ; qu'il faut bien des remontrances de nos amis et de nos proches pour nous faire modérer cette rigueur ; et qu'il n'y a point de consultation dont nous n'ayons soin de nous prémunir. Mais quand je m'aperçois enfin que tout ce mystère se termine à faire avec beaucoup de cérémonie ce que font sans tant de difficultés et tant de façons les plus relâchés, et ce que ne ferait peut-être pas un chrétien qui vit selon le train commun du monde, quoique moins zélé en spéculation pour les mœurs et pour la discipline, en vérité je ne puis pas, mes chers auditeurs, que je ne déplore notre misère et notre faiblesse.

La sévérité du christianisme dans ces rencontres était de ne point prendre tant de mesures, de ne point consulter tant d'auteurs, de ne point écouter tant d'avis, de te-

nir serine dans son principe et d'en demeurer à ce que l'on avait jugé, selon Dieu, le plus sûr et le plus exact; de faire sincèrement ce que l'on aurait exigé des autres, et de renoncer à cet intérêt qui ne s'accorde pas en effet avec les règles de la religion. Mais où sont aujourd'hui les exemples de cette sévérité? Cependant c'est par là qu'il la faut mesurer; car quand je vois un chrétien me parler de la voie étroite de l'Évangile, et en revenir toujours à son intérêt, fit-il des miracles, je ne croirais pas en lui; prononçât-il des oracles, je n'en serais pas touché; qu'il me paraisse désintéressé, et il me persuadera.

Enfin, j'ai dit que l'abandon même effectif de quelques intérêts particuliers ne suffit pas: pourquoi? c'est la réflexion de saint Augustin; parce qu'il est aisé de renoncer à un intérêt pour un autre intérêt; comme il était aisé à ce philosophe de fouler aux pieds le faste de Platon par un autre faste encore plus grand et moins supportable. Il faut donc, si nous voulons entrer dans cette voie que Jésus-Christ nous a tracée, et qui est celle des élus, que notre désintéressement soit général, qu'il soit absolu, qu'il soit sincère. Général: tellement que, dans la profession que nous faisons de nous attacher à Dieu, nous n'envisagions et nous ne cherchions que Dieu; et ne mérite-t-il pas bien d'être recherché de la sorte? Absolu, sans condition, sans réserve, sans restriction; car c'est ici que cette maxime, tout ou rien, doit avoir lieu plus que partout ailleurs, et que le moindre ménagement de ce qui s'appelle intérêt propre ternit le lustre et anéantit le mérite de la plus apparente piété. Sincère, sans tout ce raffinement qui nous fait quelquefois fuir l'intérêt pour y mieux parvenir; qui nous le fait abandonner pour le bien conserver, qui, pour en éviter le reproche, lors même que nous le recherchons avec plus d'empressement, nous en fait témoigner un mépris feint et simulé; car l'intérêt, dit saint Augustin, parle toutes sortes de langues et joue toutes sortes de personnages, même celui de désintéressé: mais trompons-nous Dieu? et avec toute notre prudence, trompons-nous même les hommes?

Voilà, chrétiens, le premier caractère de la sévérité évangélique; voilà par où l'on arrive à la perfection. Tandis qu'elle a été suivie dans le christianisme, je veux dire, tandis que l'intérêt, ou plutôt l'esprit d'intérêt, en a été banni, le christianisme s'est maintenu dans sa pureté. Du moment que nous l'avons quittée, l'esprit de notre religion s'est altéré, et nous avons commencé à dégénérer.

C'est sur cela que nous ne pouvons assez regretter les heureux siècles de la primitive Église; et c'est sur quoi il faudrait souhaiter de les voir renaître. Les fidèles alors ne possédaient rien en propre; mais dès qu'on a voulu distinguer le mien et le tien; dès qu'on a entendu ces froides paroles, selon l'expression de saint Jean Chrysostome, mais oui, dans leur froideur, et par leur

froides paroles, excitent tant de chaleur dans les esprits, toute la sainteté chrétienne s'est démentie, et l'on est tombé dans une entière corruption de mœurs. En cherchant le sien, on a appris à trouver celui d'autrui; et en trouvant celui d'autrui, on en a fait le sien. De là sont venues tant de divisions, de chicanes, de fourberies, de concussion, d'oppressions, d'usurpations. De là tant d'abus qui se sont glissés jusque dans le sanctuaire; en sorte qu'on peut bien présentement nous reprocher ce que reprochait Tertullien aux païens, quand il leur disait qu'ils faisaient servir la majesté de leurs dieux à leurs intérêts: *Apud vos majestas quæstuaria efficitur* (Tertull.). De là les simonies palliées et déguisées; les permutations plus sordides encore que la simonie même; les gratifications ou les récompenses, les tributs et les pensions sur des bénéfices, sans les avoir jamais possédés; les dissipations du patrimoine de Jésus-Christ en meubles, en trains, en équipages; l'envie de dominer dans l'Église, s'engageant à la servir pour y commander. Désordres qui l'ont décriée, qui l'ont rendue odieuse aux hérétiques, qui lui ont attiré de leur part de si atroces invectives.

Ah! mes frères, réveillons aujourd'hui notre zèle; prenons des sentiments plus épurés et moins terrestres. Ne débitons point tant de belles maximes, mais venons-en aux effets. Commençons par dégager notre cœur, par le détacher: par là nous glorifierons Dieu, nous édifierons l'Église, nous fermerons la bouche à nos ennemis; et j'ose dire même que nous n'y perdrons rien; car la piété, dit l'Apôtre, est une grande richesse, si nous savons nous en contenter: *Est quæstus magnus pietas cum sufficientia* (1 Tim., VI). Dès que nous ne nous en contentons pas, dès que nous voulons quelque chose au-delà, et que, par une espèce de sacrilège, nous mêlons des intérêts profanes et humains avec des intérêts tout spirituels et tout célestes, Dieu réprouve ce mélange, et les hommes le méprisent. N'ayons en vue que Dieu, ne cherchons que Dieu; Dieu nous suffira: *Cum sufficientia*. Et pourquoi ne nous suffirait-il pas? il suffit pour tout ce qu'il y a de bienheureux dans le ciel; il suffit pour lui-même. Avons-nous un cœur plus vaste que tant de saints, ou que Dieu même? Qu'y a-t-il, Seigneur, dans toute l'enceinte de ce grand univers, que je puisse désirer hors de vous? et si vous êtes à moi, que me faut-il davantage? Ainsi parlait David; Dieu lui tenait lieu de tout. Il est vrai qu'il se proposait la récompense, qu'il la demandait, qu'il la recherchait; mais cette récompense, qu'était-ce autre chose que Dieu même? Sévérité chrétienne, sévérité non-seulement désintéressée, mais encore sévérité humble: c'est la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

C'est dans les plus beaux fruits, dit saint Augustin, que les vers se forment; et c'est aux plus excellentes vertus que l'orgueil a coutume de s'attacher; car ce qu'est au fruit le ver qui le corrompt, l'orgueil l'est aux

vertus, et surtout aux vertus chrétiennes qu'il infecte. Il n'est rien, selon Dieu, de plus parfait que cette sévérité évangélique dont je vous parle, quand elle est bien prise et saintement pratiquée. On peut dire, et il est vrai, que c'est le fruit le plus exquis et le plus divin que le christianisme ait produit dans le monde; mais aussi faut-il confesser que c'est le plus exposé à cette corruption de l'amour-propre, à cette tentation délicate de la propre estime, qui fait qu'après s'être préservé de tout le reste, on a tant de peine à se préserver de soi-même.

Oui, chrétiens, avouons-le à notre confusion, il est rare, dans le désordre du siècle où nous vivons, de trouver des hommes ennemis du relâchement et sévères pour eux-mêmes comme la religion nous oblige à l'être. Mais ce qui doit encore bien plus nous confondre, c'est que peut-être n'est-il pas moins rare, dans le siècle où nous sommes et jusque parmi ceux qui sont les plus sévères pour eux-mêmes, de trouver des hommes à couvert de l'orgueil, et humbles d'esprit et de cœur. Cependant, mes frères, disait saint Bernard parlant à ses religieux, être humble et être sévère à soi-même, ce ne sont point deux choses distinguées dans les maximes de Jésus-Christ; et, si nous voulons nous en rapporter à notre expérience, nous connaissons que c'est dans la pratique d'une sincère humilité que consiste la véritable et l'essentielle austérité. Que serait-ce donc si, par un déplorable aveuglement, nous venions à séparer l'un de l'autre? Que serait-ce si, cherchant ce port du salut où le Sauveur nous a appelés quand il nous a dit : *Intrate per angustam portam* (Matth., VII), nous allions heurter contre un écueil aussi dangereux que celui d'une flatteuse vanité et d'une orgueilleuse présomption? C'est à moi, chrétiens, à vous le découvrir cet écueil; et c'est à vous à le craindre et à l'éviter. Mais malheur à vous et à moi, si nous négligeons de reconnaître une si trompeuse illusion, et si nous n'apportons tout le soin qu'il faut pour ne nous y laisser jamais surprendre.

Or, je l'ai dit, et comme mon dessein me rappelle nécessairement aux pharisiens, je suis encore obligé de le redire, ne nous étonnons pas si le Fils de Dieu n'étant venu au monde que pour être le réformateur du monde, et pour lever, qu'il me soit permis de parler ainsi, l'étendard de la vie austère, commença d'abord par une guerre ouverte contre ces prétendus dévots les plus sévères, et, dans l'opinion commune, les plus réformés du judaïsme. Pour agir conséquemment à son adorable mission et conformément à l'Évangile qu'il nous annonçait, il dut les traiter de la sorte. A travers le voile de cette apparente sévérité, il les reconnut pour des esprits superbes; dès lors il les envisagea comme les usurpateurs de la gloire de son Père. Voilà pourquoi il les entreprit.

C'étaient des hommes d'un extérieur édifiant et qui se glorifiaient, par dessus tout,

d'observer littéralement et inviolablement la loi, mais qui du reste, remplis d'une haute estime d'eux-mêmes et préoccupés de leur mérite, s'attribuaient tout le bien qui paraissait en eux: qui se regardaient et se faisaient un secret plaisir d'être regardés comme les justes, comme les parfaits, comme les irrépréhensibles: *Qui in se confidebant, tanquam justi* (Luc., XVIII); qui de là prétendaient avoir droit de mépriser tout le genre humain, ne trouvant que chez eux la sainteté et la perfection, et n'en pouvant goûter d'autre: *Et aspernabantur ceteros* (Ibid.); qui dans cette vue ne rougissaient point, non-seulement de l'insolente distinction, mais de l'extravagante singularité dont ils se flattaient, jusqu'à rendre des actions de grâces à Dieu de ce qu'ils n'étaient pas comme le reste des hommes: *Gratias tibi ago, quia non sum sicut ceteri hominum* (Luc., XVIII); qui dans les exercices mêmes d'humilité, dans les œuvres de pénitence, cherchaient une vaine gloire; jeûnant, dit le texte sacré, afin de paraître jeûner, et défigurant leurs visages pour s'attirer la confiance et la vénération des peuples: *Exterminant facies suas, ut apparerent jejunantes* (Matth. VI); qui, sous ce prétexte de vie régulière et de morale étroite, satisfaisaient leur ambition, se faisant appeler maîtres et le voulant être partout: *Et vocari ab hominibus Rabbi* (Matth., XXIII); qui, sans autre titre que celui-là, je veux dire d'une régularité plus exemplaire, se croyaient suffisamment autorisés à prendre partout les premiers rangs et à s'emparer des places d'honneur: *Amant autem primos recubitus in cœnis et primas cathedras in synagogis* (Ibid.); car ce sont là les traits sous lesquels Jésus-Christ même les a dépeints; en sorte qu'il ne nous a rien laissé dans l'Évangile, ni de plus vif ni de plus fini que ce tableau, où il voulait que chacun de nous s'étudiât et apprît à se connaître. Or, tout cela, reprend saint Augustin, était contradictoirement opposé à la sévérité évangélique, telle que le Sauveur du monde l'avait conçue, et telle qu'il s'était proposé de l'établir sur la terre; et c'est aussi le sujet pourquoi il témoigna tant de zèle contre la sévérité fastueuse de ces faux docteurs de la synagogue.

Mais s'il n'a pu supporter ce faste dans les pharisiens, comment le supportera-t-il dans nous? c'est la belle réflexion de saint Grégoire pape. Si le Fils de Dieu a hautement condamné cette sévérité corrompue et empoisonnée par l'orgueil, dans des hommes qui ne lui appartenaient en rien, et qui ne furent jamais élevés dans les principes de sa loi, que lui paraîtra-t-elle dans des chrétiens, qui sont, comme parle Zénon de Vérone, les disciples de son humilité, et qui, par un engagement indispensable, en doivent être les sectateurs? C'est toutefois, mes frères, l'autre désordre, dont nous avons à nous garantir, et sur quoi l'on nous ordonne de veiller avec une attention particulière: *Attendite, ne justitiam vestram faciatis coram hominibus, ut videamini ab eis* (Matth., VI): prenez bien garde à ne pas faire vos bonnes œuvres de-

vant les hommes pour en être loués et approuvés.

Car ne nous imaginons pas que cette sévérité d'ostentation, tant de fois censurée par Jésus-Christ, soit un fantôme que la loi de grâce ait entièrement dissipé. Il subsiste encore, et Dieu veuille qu'après avoir été le vice des pharisiens, il ne soit pas, mes chers auditeurs, devenu le nôtre. Telle est en effet notre misère. Comme nous ne sommes dans le fond de notre être que vanité et que néant, tout, jusqu'à nos vertus, se ressent de ce néant, et tient de cette vanité : et comme l'orgueil, si je l'ose dire, est la partie la plus subtile de l'amour de nous-mêmes si profondément enraciné dans nos âmes, par une triste fatalité, il s'insinue non-seulement dans les choses où nous aurions lieu en quelque manière de nous rechercher, mais jusque dans la haine de nous-mêmes, jusque dans le renoncement à nous-mêmes, jusque dans les saintes rigueurs que Dieu nous inspire d'exercer sur nous-mêmes. A peine nous sommes-nous mis sur un certain pied de vie réformée, que ce démon de l'orgueil commence à nous attaquer. Dès là, si nous ne sommes en garde contre nous, nous nous oublions : il semble que nous ne soyons plus de cette basse région du monde, il semble que nous soyons singulièrement les élus de Dieu, toujours contents de nous-mêmes et toujours prêts à nous exalter, sous prétexte d'exalter Dieu dans nous.

Ce n'est pas qu'en bien des rencontres, nous ne fassions les humbles; mais d'une humilité, dit saint Jérôme, qui ne risque rien; d'une humilité qui cherche à être honorée, et qui est sûre de l'être; d'une humilité qui sert d'amorce à la louange, et dont l'orgueil même se pare. On se reconnaît, on se confesse pécheur en général; mais en particulier, on ne veut jamais convenir qu'on ait manqué. Vous diriez qu'il suffit d'être sévère pour être plein de soi-même, attaché à son sentiment et idolâtre de ses pensées. De là, sans même l'apercevoir, on ne parle plus que de soi, on ne voit plus de bien qu'en soi, on mesure tout par soi. Quoique Dieu ait des conduites de grâce toutes différentes, on n'estime plus que la sienne; et, par une petitesse d'esprit présomptueuse, on voudrait tout réduire à la sienne. Et parce qu'on n'y trouve pas tout le monde disposé, on a pitié de tout le monde; je ne dis pas une pitié charitable et compatissante, mais une pitié dédaigneuse et méprisante. Tout ce qui n'est pas selon notre goût paraît réprouvé. On croit tous les autres perdus : à l'exemple de cet homme dont parle saint Bernard, qui, par je ne sais quel enchantement, avait infatué le monde de ses erreurs, en persuadant aux ignorants et aux simples qu'après même le bienfait de la rédemption il n'y avait presque de salut pour personne, et que toutes les richesses de la miséricorde divine étaient uniquement réservées pour ceux qui croyaient en lui et qui s'attachaient à lui; c'est-à-dire, ajoute saint Bernard, pour ceux qui se laissaient tromper par lui : *Qui nescio qua arte*, ces paroles sont

dignes de remarque, *nescio qua arte persuaserat populo stulto et insipienti, etiam post Christi effusum sanguinem, totum mundum perditum iri; et ad solos quos decipiebat, totas miserationum Dei divitias et universalitatis gratiam pervenisse (Bernard.)*. Combien de fois dans la suite des temps cette illusion s'est-elle renouvelée !

On veut pratiquer le christianisme dans sa sévérité, mais on en veut avoir l'honneur. On se retire du monde, mais on est bien aise que le monde le sache; et s'il ne le devait pas savoir, je doute qu'on eût le courage et la force de s'en retirer. On renonce à certains divertissements que la religion condamne; mais on se soutient par la gloire d'y avoir renoncé. On quitte le luxe des habits; mais on a pour soi-même autant ou plus de complaisance que les plus mondains. On ne se soucie plus de sa beauté; mais on est entêté de son esprit et de son propre jugement. On se retranche, on s'abstient, on se mortifie en secret; mais on fait si bien, que ce secret cesse bientôt d'être secret, et l'on a cent biais pour le rendre public, en sauvant même les dehors et les apparences de la modestie.

De là vient que dans toutes ces choses et en mille autres on aime la singularité; pourquoi? parce que la singularité a cela de propre, qu'elle excite l'admiration, qui est le charme de la vanité. Toute la perfection de l'Evangile, selon les voies simples et communes, n'a rien qui touche. S'il y a quelque chose de nouveau, c'est à quoi l'on donne et où l'on trouve sa dévotion : et au lieu que saint Augustin, pensant à se convertir, n'évita rien plus soigneusement que de le faire avec bruit, de peur, disait-il lui-même, qu'il ne semblât avoir voulu paraître grand jusque dans sa pénitence : *Ne conversa in factum meum intuentium ora dicerent, quod quasi appetissem magnus videri (August., Conf., l. IX, c. 2)*; nous, par un principe tout contraire, mais par un esprit bien éloigné de la sagesse de ce pénitent, nous recherchons jusque dans la pénitence un vain éclat dont nous nous laissons éblouir.

C'est assez que nous ayons un certain zèle de discipline et de réforme pour nous attribuer le pouvoir de juger de tout, pour usurper une supériorité que ni Dieu ni les hommes ne nous ont donnée, et pour faire la loi peut-être à ceux dont nous devons la recevoir; car un laïque s'érigera en censeur des prêtres, un séculier en réformateur des religieux, une femme en directrice, et que sais-je de qui? tout cela parce que, sous couleur de piété, on ne s'aperçoit pas qu'on veut dominer. Cette présomption même, ainsi que je l'ai déjà remarqué, par une conséquence naturelle, dégénère et souvent se tourne en ambition. Il semble qu'être sévère dans ses maximes soit un degré pour s'agrandir, et que cette qualité seule, bien ménagée, doive tenir lieu de tout autre mérite. Comme les pharisiens s'en servaient pour obtenir les premières chaires dans les synagogues, on s'en sert pour s'introduire dans les premières dignités de l'Eglise. Car ne dirait-on pas

toujours que Jésus-Christ avait entrepris de nous marquer, dans ces sages du judaïsme, tous les dérèglements et tous les abus à quoi nous devions être sujets? et n'est-il pas étonnant que ce qu'il leur reprochait alors soit justement et à la lettre ce qui se voit encore aujourd'hui dans le monde chrétien?

Or, je soutiens que ce levain et cette enflure de l'orgueil non-seulement corrompt le mérite de la sévérité chrétienne, mais qu'il en détruit même la substance. Qu'il en corrompt le mérite, vous n'en doutez pas; car quel peut être devant Dieu le mérite d'un homme superbe? avec quel front osera-t-il dire après saint Paul : *Reposita est mihi corona justitiæ* (I Tim., IV) : J'attends de mon Dieu la couronne de justice qui m'est réservée? Quel droit le Sauveur du monde n'aurait-il pas de lui répondre, comme dans l'Évangile : *Recepisti mercedem tuam* (Matth., VI) : Vous vous promettez une récompense, et vous ne faites pas réflexion que vous l'avez déjà reçue, ou plutôt que vous vous l'êtes déjà donnée. Vous vouliez vous satisfaire, vous complaire en vous-même, et de quelles secrètes complaisances n'avez-vous pas été rempli, combien avez-vous été satisfait de votre personne? Vous voilà donc récompensé, et je ne vous dois plus rien que le châtiement de votre vanité et de votre orgueil. Mais c'est en votre nom, Seigneur, que je me suis engagé dans des voies dures et pénibles. En mon nom? dites au vôtre. Votre nom, par les soins que vous en avez pris, ou que l'on en a pris pour vous, en a été dans le monde plus vanté et plus honoré; mais pour le mien, bien loin d'être glorifié, il en a souffert.

Par conséquent, chrétiens auditeurs, nul mérite dans cette sévérité, et j'ajoute même, nulle vraie sévérité alors, puisque l'orgueil en détruit tout le fond et toute la substance. J'en donne la raison : c'est que la vraie sévérité, la sévérité chrétienne, doit consister à se faire violence et à contredire la nature et l'amour-propre. Or, tout ce qui flatte notre orgueil flatte la nature, et, au lieu de la combattre, on la suit, on la contente, on la repaît de ce qu'elle goûte avec plus de douceur et plus de plaisir. Et en effet, il n'y a point de vie, pour laborieuse et pour gênante qu'elle puisse être, que nous ne trouvions douce naturellement, quand nous savons qu'elle nous distingue dans le monde, qu'elle fait parler de nous dans le monde, qu'elle nous y fait considérer et respecter. Il ne faut plus de grâce pour nous faire agir, la nature seule nous donne des forces.

C'est pour cela, dit saint Chrysostome (et cette pensée m'a toujours paru bien solide et bien judicieuse), c'est pour cela que nous avons beaucoup moins de peine à faire plus que nous ne devons qu'à faire ce que nous devons, et qu'une des erreurs les plus communes parmi les personnes mêmes qui cherchent Dieu est de laisser le précepte et ce qui est d'obligation, pour s'attacher au conseil et à ce qui est de surrogation. Pourquoi? parce qu'à faire plus qu'on ne doit, il y a une certaine gloire que l'on ambitionne et qui rend

tout aisé, au lieu qu'à faire ce que l'on doit, il n'y a point d'autre louange à espérer que celle des serviteurs inutiles : *Servi inutilis sumus; quod debuimus facere fecimus* (Luc., VII).

Quelle est donc, encore une fois, la véritable austérité du christianisme? Ah! mes chers auditeurs, concevons-le bien et ne l'oublions jamais : la vraie austérité du christianisme, c'est d'être humble, c'est d'être petit à ses yeux, c'est d'être vide de soi-même, c'est de ne point faire tant de retours sur soi-même, c'est d'être mort, sinon au sentiment, du moins au désir et à la passion de l'honneur, c'est de recevoir de bonne grâce, et quand Dieu le veut, l'humiliation et le mépris. La vraie austérité du christianisme, c'est d'aimer à être abaissé, à vivre dans l'oubli, dans l'obscurité, et de pratiquer solidement et de bonne foi cette courte, mais cette importante leçon de saint Bernard : *Ama nesciri* (Bern.). Car voilà ce qui est insupportable à la nature : on ne pensera plus à moi, on ne parlera plus de moi, je n'aurai plus que Dieu pour témoin de ma conduite, et les hommes ne sauront plus ni qui je suis ni ce que je fais. Et parce que l'humilité même se trouve exposée en certains genres de vie, dont toute la perfection, quoique sainte d'ailleurs, a un air de distinction et de singularité, la vraie austérité du christianisme, surtout pour les âmes vaines, est souvent de se tenir dans la voie commune et d'y faire, sans être remarqué, tout le bien qu'on ferait dans une autre route avec plus d'éclat. Dans cette voie commune, on ne pensera plus à vous : tant mieux, c'est ce que vous devez chercher. Dans cette voie commune, on ne vous admirera plus, vous n'aurez plus d'approbateurs gagés pour faire valoir vos moindres actions : eh bien! c'est ce qui mettra vos bonnes œuvres plus en assurance. Dans cette voie commune, vous ne serez pas de la société des parfaits, votre nom sera comme enseveli : à la bonne heure, c'est l'état où l'Apôtre veut que vous soyez, quand il vous dit que, comme chrétien, vous avez dû mourir à tout, et que votre vie doit être cachée avec Jésus-Christ en Dieu : *Mortui estis, et vita vestra abscondita est cum Christo in Deo* (Coloss., III). Cela vous paraîtra rude, et cela l'est en effet; mais c'est par là même et en cela même que vous trouverez cette voie étroite qui conduit à la sainteté propre de la religion que vous avez embrassée.

Ah! Seigneur, imprimez-nous bien avant ces vérités dans l'esprit. Je vous rends grâces, ô Dieu de mon âme, de ce que vous ne les avez point fait connaître aux sages et aux prudents : *Confiteor tibi, Pater, quia abscondita hæc a sapientibus et prudentibus* (Matth., XI). Je ne dis pas seulement aux sages mondains, aux politiques du siècle, mais aux sages dévots, à ces dévots superbes qui se sont évanouis dans leurs pensées. *Sed revelasti ea parvulis* (Ibid.); et je vous bénis au même temps de les avoir révélées aux petits qui ne se produisent point tant dans le monde et qu'on n'y produit point tant; dont on

n'exalte point tant le mérite, mais dont les noms inconnus sur la terre sont écrits dans le ciel; dont les voies sont d'autant plus droites et plus sûres qu'elles sont plus simples. Oui, mon Dieu, soyez-en béni : *Ita, Pater, quoniam sic fuit placitum ante te (Ibid.)*. Finissons : sévérité chrétienne, sévérité désintéressée, sévérité humble, enfin sévérité charitable; c'est la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

A considérer les choses dans l'apparence, il n'est rien de plus opposé, ce semble, que la sévérité chrétienne et la charité : car la charité, selon saint Paul (I Cor. XIII), est douce, indulgente, condescendante; elle couvre tout, elle excuse tout, elle supporte tout : et, au contraire, la sévérité fait profession de n'excuser rien, de ne supporter rien, de n'avoir ni complaisance, ni indulgence; d'être inflexible dans ses sentiments, et rigide dans sa conduite. Qualités qui se détruisent, à ce qu'il paraît, les unes les autres. Cependant, chrétiens, le Fils de Dieu a supposé que l'on pourrait parfaitement les allier ensemble; et de la manière qu'il a conçu son Evangile, à peine dirait-on pour laquelle de ces deux vertus il a témoigné plus de zèle : ne les ayant jamais séparées, n'ayant point voulu de l'une sans l'autre, mais ayant fait également de l'une et de l'autre le caractère de sa loi. Comment cela, et quel moyen de les accorder? rien de plus aisé, mes chers auditeurs, pour peu que nous soyons versés dans la morale de Jésus-Christ. Car distinguons bien les objets; et par la différence des objets, nous reconnaitrons que ce qui paraît en ceci contradictoire, est justement ce qui fait toute l'harmonie et toute la perfection de la loi de grâce.

En effet, dit saint Augustin, et voici le dénouement de la question : le Sauveur du monde n'a jamais prétendu dans l'Evangile que nous eussions pour les autres de la sévérité, mais seulement pour nous-mêmes; et son intention n'a point été que nous eussions pour nous-mêmes cette charité dont il s'agit, c'est-à-dire cette douceur et cette bonté, mais seulement pour les autres. Or, la charité pour les autres et la sévérité pour soi-même, ce sont deux devoirs qui se concilient d'eux-mêmes, et qui, bien loin de se combattre, s'entretiennent mutuellement, puisqu'il est certain que la seule obligation d'être charitable envers nos frères, nous met dans une absolue nécessité d'être sévères envers nous-mêmes; et que l'expérience nous apprend tous les jours que l'occasion la plus fréquente et le sujet le plus ordinaire que nous ayons d'exercer cette sévérité envers nous-mêmes, est la charité que nous devons au prochain.

Je ne parle pas, au reste, de ceux que Dieu a établis pour gouverner les autres et pour leur commander; beaucoup moins de ceux à qui Dieu confie la conduite des âmes, tels que sont les pasteurs, les confesseurs, les directeurs. Ce n'est point à moi, et je m'en suis déjà déclaré dans un autre discours, ce n'est point à moi qu'il appar-

tient de leur donner les règles : ce serait plutôt à moi de les prendre d'eux. De savoir s'ils doivent être sévères ou indulgents; si dans les fonctions de leur ministère, la sévérité doit prédominer par-dessus la charité, ou si la charité doit l'emporter sur la sévérité; si la sévérité sans charité peut être utile, ou si la charité sans sévérité peut être efficace : ce sont des points qui ne regardent pas ceux qui m'écoutent, et que je n'entreprends pas de décider. Mais je parle de chrétien à chrétien, de particulier à particulier; et je dis ce qu'il serait si important pour vous et pour moi de nous dire tous les jours de notre vie, que la charité due au prochain est la matière la plus abondante et en même temps la plus nécessaire de cette sévérité dont Dieu veut que nous usions envers nous-mêmes. Pourquoi? En pouvons-nous douter, après les excellentes idées que saint Paul nous donne de la charité chrétienne, et surtout après tant d'épreuves de ce qu'il nous en coûte presque à chaque moment dans le commerce du monde pour la pratiquer?

Quand ce grand apôtre nous dit que la charité doit supporter les faiblesses et les imperfections du prochain, qu'elle doit obliger et servir le prochain, qu'elle doit soulager les misères du prochain; quand il ajoute qu'elle ne s'aigrit point, qu'elle ne se pique point, qu'elle ne rend point le mal pour le mal, qu'elle est patiente dans les injures, qu'elle fait du bien à ceux qui l'outragent, qu'il n'y a rien qu'elle ne soit disposée à souffrir : dans cette description si belle et si vive, que nous prêchait-il, sinon la sévérité envers nous-mêmes?

Sévérité véritable; car pour accomplir tout cela, que ne faut-il pas prendre sur soi-même? combien de victoires ne faut-il pas remporter sur son naturel, sur son humeur, sur ses passions? Entrons dans le détail. Pour avoir cette charité patiente, que ne faut-il pas endurer? à combien de bizarreries et de caprices de la part de ceux avec qui l'on vit; à combien de manières importunes, fâcheuses, choquantes ne faut-il pas s'accommoder? quelles aversions et quelles antipathies naturelles ne faut-il pas surmonter? Pour avoir cette charité discrète et sage, en combien de choses ne faut-il pas se contraindre? par exemple, en combien de rencontres ne faut-il pas, par charité, se taire, quand on voudrait parler; acquiescer, quand on serait tenté de résister; excuser, quand on aurait envie de contrôler; aimer mieux paraître dans l'entretien moins agréable et moins spirituel que d'offenser et de railler? Pour avoir cette charité détachée d'elle-même, que ne doit-on pas sacrifier? de combien de prétentions justes ne faut-il pas se relâcher? en combien de sujets et de conjonctures où il serait aisé de l'emporter, ne faut-il pas, pour le bien de la paix, plier et céder? Pour avoir cette charité douce, quels mouvements de colère ne faut-il pas réprimer? quels sentiments de vengeance ne faut-il pas étouffer? quels mauvais offices et quelles injures ne faut-il pas oublier? Dites-moi, mes chers au-

diteurs, qu'est-ce que la sévérité évangélique, si ce ne l'est pas là? Donnez-moi un homme qui s'aime lui-même, et qui ne sache pas se gêner et se mortifier : comment s'acquittera-t-il de ces devoirs et de mille autres, à quoi nous oblige la charité du prochain? comment aimera-t-il le prochain à ces conditions? comment s'incommodera-t-il pour l'assister dans ses besoins? comment s'humiliera-t-il pour l'adoucir dans ses emportemens? comment consentira-t-il à lui pardonner une injure? comment se soumettra-t-il à le prévenir, pour ménager une réconciliation? Il est donc vrai que la charité dont nous sommes redevables à nos frères, bien loin d'être contraire à la sévérité chrétienne, en est une des parties les plus essentielles et comme le fondement.

Mais qu'arrive-t-il? appliquez-vous à cette dernière pensée. Au lieu de raisonner et d'agir suivant ce principe, nous confondons tout l'ordre des choses; et, par un renversement que l'amour-propre ne manque guère à faire dans notre cœur, si nous n'avons soin de nous en garantir, au lieu d'exercer contre nous-mêmes, cette sévérité, contre nous-mêmes, dis-je, qui de droit naturel et divin en sommes les premiers ou les seuls objets, nous l'employons contre nos frères, qui ne sont pas néanmoins de son ressort; car à quoi se réduit communément cette prétendue sévérité dont nous nous flattons? Je veux, chrétiens, qu'elle ne laisse pas de produire en nous quelque réforme; je veux qu'elle nous retranche certains plaisirs et certains divertissemens du siècle corrompu; je veux même qu'elle nous fasse paraître plus occupés de Dieu et de notre sanctification; mais si avec tout cela elle nous rend fâcheux, importuns, critiques, censeurs des actions d'autrui et insupportables dans la société; si, malgré tout cela, elle nous fait perdre cette complaisance charitable, cette déférence que nous devons avoir pour les autres, et sans lesquelles il est impossible de conserver la paix, surtout entre des proches et dans une famille; si, en conséquence de ce que nous sommes réguliers, nous croyons avoir un droit acquis de ne rien approuver, de ne rien tolérer, de ne rien passer; si cette sévérité s'attache à observer jusqu'à une paille dans l'œil de votre prochain, et à l'étendre, à la grossir jusqu'à la faire paraître comme une poutre; si elle nous inspire je ne sais quelle aigreur dans les avis même de charité que nous donnons; ou si, sous prétexte de charité, elle nous met sur le pied d'en donner sans mesure, et toujours par bizarrerie et par caprice; si elle nous autorise dans une liberté de médire, d'autant plus dangereuse qu'elle paraît mieux intentionnée et qu'elle prend l'apparence du zèle; si par maxime de régularité, nous disons plus de mal de notre frère, que les plus médisants du siècle n'en diraient ou par imprudence ou par malice; si cet esprit de sévérité sert à fomentier nos ressentiments, à exciter nos vengeances, à nous rendre incapables de retour, jusque-

là que parce que nous sommes pieux et dévots, ou que nous en avons la réputation, on craigne beaucoup plus de nous blesser, que d'offenser un homme du monde qui n'aspire point à une si haute sainteté; mais, par dessus tout, si l'aversion même, et une aversion d'état, si l'aliénation du cœur et un esprit de contradiction sont le principe secret qui nous engage à nous déclarer sévères, car, encore une fois, cela peut arriver; et puisque je monte dans la chaire de Jésus-Christ pour corriger les désordres des chrétiens, je ne les dois pas déguiser; si, dis-je, notre sévérité dégénère dans ces abus, ce n'est plus qu'une sévérité fautive, et l'on peut bien nous reprocher, comme aux pharisiens, que nous sommes de grands observateurs de petites choses, tandis que nous négligeons les plus importantes.

Car un des plus grands préceptes, c'est celui de la charité; et voilà, hypocrites pharisiens, leur disait le Sauveur du monde, à quoi vous manquez. Toute votre piété se réduit à de légères observances et à de menues pratiques de religion; à payer les dîmes dont il n'est pas même parlé dans la loi, et que l'on n'exige pas de vous : *Decimalis mentham et anethum* (Matth., XXVIII). Mais cependant vous oubliez les points les plus essentiels, la justice et la miséricorde : *Religiosis quæ graviora sunt legis, misericordiam et judicium*. La loi vous ordonne d'être équitables dans vos jugemens; et tous les jours vous portez contre le prochain les plus injustes arrêts en le décrivant, en le déchirant, en le condamnant. La loi vous ordonne de secourir vos frères, et tous les jours vous leur suscitez de nouveaux ennemis, vous formez contre eux de nouvelles intrigues; au lieu de les aider, vous travaillez à les perdre. C'est ainsi que vous vous aveuglez, c'est ainsi que vous craignez d'avalier un moucheron, et que vous dévorez des chameaux.

Tel fut en effet le vice des pharisiens. Exactitude scrupuleuse à l'égard de certaines traditions, de certaines cérémonies peu nécessaires, mais en quoi ils faisaient consister la sévérité de leur morale; et du reste, transgression libre et entière des devoirs les plus indispensables. S'agissait-il du jour du sabbat, ils l'observaient avec une telle rigueur, ou plutôt avec une telle superstition, que pour ne le pas violer, comme l'a remarqué Josèphe, ils aimèrent mieux, durant le siège de Jérusalem, livrer leur ville au pouvoir des Romains, exposer leurs biens, leur liberté, leur vie, que de réparer une brèche; mais, à ce même jour du sabbat, ils ne se faisaient point de peine des perfidies les plus noires et des plus lâches trahisons. S'agissait-il d'entrer dans la salle de Pilate, ils se tenaient dehors, ils s'en éloignaient, de peur, dit l'Évangéliste, d'être souillés en y entrant; mais, au même temps, ils conspiraient contre Jésus-Christ, ils le calomniaient, ils poursuivaient sa mort. Voilà, reprend saint Augustin, des gens d'une conscience bien délicate. Ils regardent comme

une espèce d'impureté de paraître dans le prétoire d'un juge païen, et ils ne se font pas un crime de verser le sang d'un innocent : *Alienigenæ judicis prætorio contaminari metuebant, et fratris innocentis sanguinem fundere non timebant* (S. August.). Or, n'est-ce pas là une peinture naturelle de la piété de notre siècle? Une personne fera cent communions, qui n'aura pas la moindre complaisance pour un mari, pour des enfants, pour des parents, pour des domestiques; elle mortifiera son corps, et elle ne remportera pas une seule victoire sur son cœur; elle fera souffrir toute une famille par ses caprices et ses chagrins; on la verra au pied d'un autel réciter de longues prières, et dans une conversation, on l'entendra tenir les discours les plus médisants? Qu'est-ce que cela? une piété de pharisien, ou, si vous voulez que je parle avec l'Apôtre, une piété d'enfant. Ah! mes frères, écrivait-il aux Corinthiens, je vous conjure de ne vous point comporter dans les choses de Dieu comme des enfants : *Fratres, nolite pueri effici sensibus* (I Cor., XIV). Sur quoi saint Jean Chrysostome fait une comparaison bien propre à mon sujet. Voyez, dit ce Père, un enfant, qu'on le dépouille de ses biens, qu'on lui enlève son héritage, qu'il voie sa maison en feu, il n'en est point touché : mais qu'on lui ôte une bagatelle qui l'amuse, il s'afflige, il pleure, il est inconsolable. C'est ce qui nous arrive tous les jours. A-t-on manqué aux règles les plus sacrées de la charité, à peine y faisons-nous quelque attention. Mais a-t-on omis un exercice de notre choix et qu'on s'est volontairement précrit, on court au tribunal de la pénitence s'en accuser, et l'on en gémit devant Dieu. Mais quoi! faut-il donc les quitter, toutes ces pratiques? faut-il prendre une voie plus large et nous relâcher de notre sévérité? A cela je réponds comme le Sauveur du monde. Il ne disait pas aux pharisiens : Laissez ces petites observances, mais attachez-vous d'abord aux plus nécessaires. Il faut avant toutes choses accomplir celles-ci, et ne pas abandonner ensuite les autres : *Hæc oportuit facere et illa non omittere* (Matt., XXIII). Oui, chrétiens, soyons exacts et réguliers, soyons sévères dans nos mœurs; non-seulement j'y consens, mais je vous y exhorte, et je ne puis trop fortement vous y exhorter. Cependant, selon la belle leçon que nous fait ce grand maître de la vie spirituelle, François de Sales, ne nous arrêtons pas à garder quelque dehors, tandis que l'ennemi s'empare du corps de la place. Que notre sévérité soit solide; et elle le sera, si c'est une sévérité désintéressée, si c'est une sévérité humble, si c'est une sévérité charitable. Par là nous parviendrons à la perfection de l'Evangile et à la gloire que je vous souhaite, etc.

SERMON V.

POUR LE QUATRIÈME DIMANCHE DE L'AVENT.

Sur la pénitence

Et venit in omnem regionem Jordanis, prædicans baptismum in remissionem peccatorum.

Jean-Baptiste vint dans tout le pays qui est le long du Jourdain, prêchant le baptême de pénitence pour la rémission des péchés (S. Luc, ch. III).

SIRE,

Quelque malheureuse que soit la condition de l'homme, dans l'état du péché, si toute pénitence était véritable, ou s'il était toujours aisé de discerner la vraie pénitence de la pénitence imparfaite et fautive, le pécheur dans son malheur même aurait de quoi se consoler, parce qu'il pourrait au moins envisager la pénitence comme une ressource infaillible et comme un fonds certain de tranquillité et de paix. La grande misère du pécheur, dit saint Chrysostome, c'est qu'étant assuré, comme il l'est, de la réalité de son péché, il ne peut jamais être absolument assuré de la validité de sa pénitence. Ce qui rend son sort déplorable, c'est que bien souvent la pénitence qu'il a faite ou qu'il a cru faire ne doit pas moins le troubler que son péché même : c'est que tous les oracles de l'Écriture lui apprennent qu'il n'y a que la vraie et parfaite pénitence qui sauve l'homme; et qu'au contraire il y en a cent autres, ou parce qu'elles sont fausses et vaines, ou parce qu'elles sont imparfaites et insuffisantes, qui ne le sauvent pas. S'il lui arrive de s'y tromper; si, faute de discernement, il vient dans la pratique même de la pénitence, à prendre le faux pour le vrai, et à compter pour suffisant ce qui est défectueux, dès là il tombe dans l'abîme des plus infortunés pécheurs, puisque sa pénitence même qui devait être sa justification et son salut, devient encore une des causes de sa condamnation et de sa perte. Voilà, s'il entend bien sa religion, ce qui doit le faire trembler.

Voulez-vous, chrétiens, calmer aujourd'hui vos consciences, autant qu'il est possible, sur un point si important? et pour cela, voulez-vous savoir quelle est la véritable pénitence, ou, pour mieux dire, en quoi consiste le discernement juste que vous devez faire de la véritable pénitence? c'est ce que je vais vous apprendre, et voici en peu de paroles tout mon dessein.

J'appelle véritable pénitence, pénitence sûre, celle que le saint précurseur, Jean-Baptiste, prêchait aux peuples qui le venaient chercher dans le désert, quand il leur disait : Faites donc de dignes fruits de pénitence : *Facite ergo fructus dignos penitentiae* (Matt., III). Il ne se contentait pas qu'ils fissent pénitence; mais pour pouvoir compter sur leur pénitence, il voulait qu'ils en jugeassent par les fruits. Car, la pénitence n'est solide, ni recevable au tribunal de Dieu, qu'autant qu'elle est efficace; et peut-elle être autrement efficace, que par les fruits qu'elle produit? *Facite fructus dignos penitentiae*. Je les réduits à trois, et

je dis, après tous les Pères de l'Eglise, que la pénitence efficace est celle qui retranche la cause du péché, celle qui répare les effets du péché, celle qui assujettit le pécheur aux remèdes du péché. Trois caractères qui font d'une part la perfection de la pénitence, et de l'autre la sûreté morale du pécheur pénitent. Trois caractères que je vous prie de bien remarquer, et qui vont partager ce discours. Retrancher généreusement ce qui est la cause ou la matière du péché. Réparer pleinement ce qui a été l'effet et la suite du péché. S'assujettir fidèlement à ce qui doit être le remède du péché. Si votre pénitence, mon cher auditeur, est accompagnée de ces trois conditions, vous pouvez, sans être téméraire et présomptueux, faire fond sur elle ; mais qu'une de ces trois conditions lui manque, c'est assez pour la rendre inutile ou même criminelle.

Remplissez-nous, mon Dieu, de votre esprit, de cet esprit de zèle qui animait Jean-Baptiste ; c'est ce que je vous demande pour moi : de cet esprit de componction qui touchait les Juifs, et qui les disposait à profiter des grandes vérités qui leur étaient annoncées par ce fidèle ministre ; c'est ce que je vous demande, non point seulement pour moi, mais pour toutes les personnes qui m'écoutent. Adressons-nous encore à Marie : *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

Je fonde la première proposition sur deux principes également incontestables, et dont notre seule expérience doit nous convaincre, pour peu que nous ayons soin de nous étudier nous-mêmes et de discerner les mouvements de notre cœur. Car, voici d'abord ce que nous y devons reconnaître, et c'est une observation qu'a faite avant moi saint Augustin. Quelque corrompue, dit ce Père, que soit la nature de l'homme depuis le péché et par le péché, on n'aime point après tout le péché comme péché. Il n'appartient qu'aux démons d'être disposés de la sorte ; et on pourrait même douter s'ils portent jusque-là leur obstination et leur malice. On aime ce qui est la matière et la cause du péché ; mais on n'aime point dans le fond le péché même : c'est-à-dire, on aime le plaisir que Dieu défend, mais non pas parce qu'il le défend. On aime le profit de l'usure qui est injuste : mais on l'aime parce qu'il est commode, et non parce qu'il est injuste. On aime la vengeance qui est criminelle ; mais on l'aime, parce qu'on croit que l'honneur y est engagé, et non pas parce qu'elle est criminelle.

Je dis plus : on voudrait, s'il était possible, pouvoir séparer l'un de l'autre ; et par une précision dont le libertin s'accommoderait volontiers, on voudrait que ce qu'on aime ne fût pas défendu de Dieu ; on voudrait que Dieu ne s'offensât pas du plaisir que l'on recherche en satisfaisant sa passion ; en un mot, on voudrait pouvoir se contenter et ne pas pécher. Mais parce que ces deux choses sont inséparables, et que, dans la conjoncture où je suppose le pécheur, le désir qu'il a de se contenter, l'emporte par dessus la

crainte qu'il a de pécher ; de là vient, dit saint Augustin, que sans aimer le péché, que haïssant même le péché, il pèche toute fois dans la satisfaction qu'il se procure. Pourquoi ? parce qu'il aime au moins ce qu'il sait et ce qu'il ne peut ignorer être la cause ou la matière du péché. Or, cela suffit pour le rendre malgré lui-même transgresseur et prévaricateur de la loi de Dieu.

Voilà le premier principe, et prenez garde, chrétiens, ce n'est donc point précisément par la haine du péché considéré comme péché, qu'il faut distinguer les pécheurs efficacement convertis d'avec ceux qui ne le sont pas, puisqu'il est certain que les plus endurcis pécheurs, tandis qu'ils ont un reste de religion, conservent encore ou du moins peuvent conserver cette haine du péché. Ce n'est point, dis-je, par cette haine générale, par cette haine spéculative du péché, qu'il faut juger du mérite de la pénitence, puisqu'on sait bien qu'il n'en coûte rien au pécheur pour haïr le péché de la sorte, et que la pénitence la plus vaine peut avoir cela de commun avec la pénitence la plus solide.

Mais par où devons-nous commencer à faire dans nous-mêmes le discernement de la vraie pénitence, et de ce que j'appelle ici détestation sincère et efficace du péché ? Ecoutez-moi, chrétiens, et jugez-vous. En voici l'induction pratique. C'est par le retranchement actuel et effectif de ce que nous reconnaissons être en nous la cause du péché ; de ce qui fomenté et qui fait subsister dans nous ce corps de péché, que Dieu veut que nous détruisions, en nous convertissant à lui : *Ut destruat in vobis corpus peccati* (Rom., VI). C'est par le renoncement à mille choses agréables qui sont dans l'idée de l'homme charnel la douceur de la vie, mais qui sont aussi par là même le poison mortel de nos âmes et l'aiguillon du péché. C'est par la fuite des objets qui excitent dans nos cœurs ces pernicieux désirs que la concupiscence, selon l'Écriture, ne peut concevoir sans enfanter le péché : *Deinde concupiscentia cum conceperit, parit peccatum* (Jac., I). C'est par l'exacte fidélité à éviter des entretiens dont nous savons bien que la scandaleuse licence corrompt la pureté des mœurs, puisque c'est de là que viennent les premières plaies et souvent les plus incurables que nous fait le péché. C'est par la sévère, mais salutaire, mais nécessaire détermination à nous interdire des sociétés et des commerces qui sont pour nous comme les liens du péché ; des représentations et des spectacles dont l'unique effet est d'émouvoir les passions les plus vives et de répandre dans l'imagination et dans les sens les plus dangereuses semences du péché ; des assemblées où l'esprit impur est comme dans son règne et en possession de tendre à l'innocence les pièges les plus inévitables du péché ; des lectures où notre damnable curiosité est si souvent et si justement punie par les malignes impressions qu'elles laissent du péché. C'est par le sacrifice entier et sans réserve de ces amitiés, dont nous nous apercevons bien que la

tendresse malheureuse, quoique couverte d'un voile de pudeur, n'est au fond qu'un raffinement de sensualité et qu'un déguisement de péché. C'est par le prompt et éternel divorce avec cette personne dont les artifices, aussi bien que les charmes, et souvent bien plus que les charmes, sont les amorces fatales du péché. C'est par la sainte violence que chacun de nous doit se faire sur tout cela, puisque ce sont là, dans la pensée de l'Apôtre, les armes de l'iniquité et du péché : *Arma iniquitatis peccato* (Rom. VI). En un mot, c'est par cette circoncision évangélique, qui, ne s'arrêtant pas à la surface ni au changement extérieur de l'homme, dépouille l'homme de ce qu'il a dans le cœur de plus intime et de ce qui est en lui l'origine du péché.

Oui, c'est par là que le chrétien doit mesurer l'efficace et la vertu de sa pénitence, et s'il est dans l'obligation d'approcher de ce sacrement que Jésus-Christ a institué pour la réconciliation des pécheurs, c'est par là qu'il doit commencer à accomplir le grand précepte de l'Apôtre : *Probet autem seipsum homo* (I Cor. XI). Que l'homme s'éprouve lui-même, et autant qu'il le peut dans cette vie, qu'il s'assure de lui-même. Or, il le peut par là, reprend saint Chrysostome, et moi j'ajoute qu'il ne le peut que par là.

Supprimez toutes les paroles inutiles, et convertissez-vous solidement : *Tollite verba, et convertimini* (Osée, XIV). Ainsi parlaient les prophètes, exhortant à la pénitence le peuple de Dieu ; et c'est, pécheur à qui je parle, le ministère dont je m'acquitte aujourd'hui. Vous détestez, dites-vous, votre péché, vous y renoncez, du moins le croyez-vous ainsi. Mais peut-être vous flattez-vous dans le témoignage que vous vous rendez, et votre contrition prétendue n'est rien moins devant Dieu que ce qu'elle vous paraît. Peut-être êtes-vous plus touché de la honte de votre péché que de sa malice, du remords et du trouble qu'il vous cause, que de l'injure qu'il fait à Dieu, de l'embarras où il vous jette, que de la disgrâce de Dieu qu'il vous attire ; si cela est, contrition tout humaine. Peut-être votre erreur vient-elle de ce que vous confondez les grâces de la pénitence qui sont en vous, avec la pénitence qui n'y est pas ; les désirs de conversion que Dieu vous inspire, avec votre conversion même dont vous êtes encore bien éloigné ; c'est-à-dire, peut-être vous croyez-vous changé et converti, lorsque vous souhaitez seulement de l'être ; si cela est, contrition apparente. Mais voulez-vous sortir de cette incertitude ? Voulez-vous bien connaître ce que vous êtes ? *Tollite verba* : sans vous arrêter aux paroles, toujours équivoques, toujours suspectes, voici la règle que vous devez prendre. Entrons dans le détail : il n'y aura rien qui ne convienne à la chaire.

Vous êtes un homme du monde, un homme distingué par votre naissance, mais dont les affaires, ce qui n'est aujourd'hui que trop commun, sont dans la confusion et dans le

désordre. Que ce soit par un malheur ou par votre faute, ce n'est pas là maintenant de quoi il s'agit. Or, dans cet état, ce qui vous porte à mille péchés, c'est une dépense qui excède vos forces, et que vous ne soutenez que parce que vous ne voulez pas vous régler, et par une fausse gloire que vous vous faites de ne pas déchoir. Car de là les injustices ; de là les duretés criantes envers de pauvres créanciers que vous désolez ; envers de pauvres marchands aux dépens de qui vous vivez, envers de pauvres artisans que vous faites languir, envers de pauvres domestiques dont vous retenez le salaire. De là ces frivoles et trompeuses promesses de vous acquitter ; ces abus de votre crédit, et ces chicanes infinies, pour éloigner un paiement ou pour l'éluder. De là ces dettes éternelles, qui en ruinant les autres, vous damnent vous-même. Retranchez cette dépense, et si vous voulez que je sois bien persuadé de la vérité de votre contrition, ayant peu, passez-vous de peu. Ne vous mesurez pas par ce que vous êtes, mais par ce que vous pouvez. Otez-moi ce luxe d'habits, cette superfluité de train, cette vanité d'équipage, cette curiosité de meubles. Réduit à la disette et à une triste indigence, supportez-la, mais supportez-la en chrétien ; et puisqu'il le faut, faites-vous en un mérite et une vertu. Sans cela, en vain pleurez-vous votre péché ; en vain formez-vous mille repentirs, ou plutôt, en vain les témoignez-vous, ces repentirs ; ce sont des paroles, et Dieu vous demande des effets : *Tollite verba, et convertimini*.

Vous aimez le jeu ; et ce qui perd votre conscience, c'est ce jeu-là même ; un jeu sans mesure et sans règle ; un jeu qui n'est plus pour vous un divertissement, mais une occupation, mais une profession, mais un trafic, mais une attache et une passion, mais, si j'ose ainsi parler, une rage et une fureur ; un jeu dont on peut bien dire à la lettre, que c'est un abîme qui attire un autre abîme, ou même cent autres abîmes : *Abyssus abyssum invocat* (Ps. XLI). Car de là viennent ces innombrables péchés qui en sont les suites, de là l'oubli de vos devoirs, de là le dérèglement de votre maison, de là le pernicieux exemple que vous donnez à vos enfants, de là la dissipation de vos revenus, de là ces tricheries indignes, et s'il m'est permis d'user d'un terme plus fort, ces friponneries que cause l'avidité du gain ; de là ces emportements, ces jurements, ces désespoirs dans la perte ; de là, souvent et plus que la fragilité du sexe, ces honteuses ressources où l'on se voit forcé d'avoir recours ; de là cette disposition à tout, et peut-être au crime pour trouver de quoi fournir au jeu. Retranchez ce jeu ; et parce qu'il est bien plus aisé de le quitter absolument que de le modérer, quittez-le, faites-en une déclaration publique, donnez à Dieu une preuve de la sincérité de votre contrition, en coupant la racine du mal ; et pour vous assurer vous-même que vous ne voulez plus pécher, imposez-vous la loi de ne plus jouer. Sans cela, vous

aurez beau dire, comme le publicain de l'Evangile : Seigneur, soyez-moi propice, je reconnais mon péché; votre voix est la voix de Jacob, mais vos mains sont les mains d'Esau : *Tollite verba et convertimini*.

Enfin, examinez-vous devant Dieu; et, juge équitable de vous-même, défait de toute prévention, voyez ce qui sert de sujet au péché; mais voyez-le préparé et résolu à n'en excepter rien, à n'en retenir rien dans le sacrifice que vous en devez faire. Voilà par où vous connaîtrez si vous êtes pénitent. Attaquer le péché, non en idée, mais en substance, en saper le fondement et le renverser, c'est ce que saint Paul appelle courir, non pas au hasard, mais à dessein d'arriver au terme : *Sic curro, non quasi aerem verberans* (I Cor., IX). C'est ce qu'il appelle combattre, non pas en donnant des coups perdus, ni en frappant l'air; mais en faisant tomber l'ennemi que vous poursuivez, et en remportant sur lui une pleine victoire. Je passe au second principe.

On n'est pas toujours maître de ses pensées, ni des premiers mouvements de son cœur; mais on est toujours responsable de ses actions et de sa conduite : et quand on vient, par exemple, à succomber dans une occasion dangereuse, d'où la loi de Dieu nous obligeait de sortir, mais où malgré la loi de Dieu néanmoins l'on est demeuré, on n'a jamais droit alors de dire, je n'ai pu me défendre de ce péché; mais on doit dire, je ne l'ai pas voulu, ou je ne l'ai que très-faiblement et peu sincèrement voulu. Appliquez-vous.

Je l'avoue, chrétiens : un pécheur converti de bonne foi, dans l'état même de sa conversion, peut encore avoir des faiblesses; et tout converti qu'il est, il peut déplorer sa misère avec le même sujet et dans le même esprit que saint Paul, en disant comme cet apôtre : *Sentio aliam legem in membris meis, repugnantem legi mentis meae, et captivantem sub lege peccati* (Rom., VII) : Infortuné que je suis ! je sens dans moi-même une loi qui me tient captif sous le joug du péché, et qui combat contre la loi de ma raison. Mais remarquez, dit saint Chrysostome, réflexion admirable et édifiante pour ceux qui m'écoutent : remarquez que quand saint Paul parlait de la sorte, il protestait au même temps avec une sainte confiance, qu'il n'avait rien d'ailleurs à se reprocher : *Nihil mihi conscius sum* (I Cor., IV) ; qu'il était fidèle à la grâce ; qu'il marchait dans la voie du salut, non-seulement avec circonspection, mais avec tremblement ; qu'il traitait rudement son corps, qu'il le châtiât et le réduisait en servitude : *Castigo corpus meum, et in servitutum redigo* (I Cor., IX). Or, ce témoignage de sa fidélité, de sa vigilance, de son austérité de vie, de son attention sur soi-même, le mettait à couvert de toute illusion, lorsqu'il se plaignait de la révolte de ses passions, et qu'il gémissait dans la douleur de se voir réduit à un état si humiliant : c'était une douleur sincère et pleine de bonne foi. Mais le langage hypocrite, c'est de par-

ler comme saint Paul, et de se conduire comme le mondain. Le langage hypocrite, c'est de se plaindre de sa faiblesse, et cependant de l'exposer à des tentations où toute la force, toute la vertu même des saints suffirait à peine pour résister. Le langage hypocrite, c'est de gémir sur la violence de ses passions, et toutefois de se précipiter aveuglément dans des périls où l'on sait que les passions même les plus modérées ne pourraient presque se contenir ; c'est de s'écrier : *Infelix ego homo !* (Rom., VII), malheur à moi d'être né si sensuel et si fragile ! et malgré cet aveu, de rechercher contre l'ordre de Dieu des occasions où la fragilité, de simple malheur qu'elle était, devient un crime ou du moins la source de tous les crimes. Telle est l'hypocrisie de la pénitence ; et c'est par là, mes chers auditeurs, que vous en devez juger.

Vous êtes faible, j'en conviens ; la loi du péché règne en vous ; la concupiscence vous domine ; vous portez dans vous-même et avec vous-même votre ennemi qui est votre chair. Mais voilà pourquoi je prétends que vous vous jouez de Dieu, si dans le moment que vous pleurez votre péché, vous n'en voulez pas retrancher l'occasion. Voilà pourquoi je soutiens que vous mentez au Saint-Esprit, et qu'il y a dans votre pénitence une contradiction énorme, si, vous confessant faible d'une part, vous n'en êtes pas de l'autre plus circonspect et plus vigilant. Car avec quel front pouvez-vous dire, comme David, en gémissant et en pleurant, j'ai péché contre le Seigneur : *Peccavi Domino* (II Reg., XII) ; tandis que vous vous obstinez à ne pas éloigner de vous un danger prochain où, sans commettre d'autre péché, vous péchez déjà, et contre le Seigneur, et contre vous-même, en risquant votre conscience et votre salut ? Comment pouvez-vous alléguer à Dieu l'infirmité de votre âme, et vous servir de ce motif pour toucher sa miséricorde, tandis qu'à cette infirmité vous joignez encore l'infidélité et la malignité ? Je dis infidélité et malignité, de demander à Dieu qu'il vous guérisse, et de ne vouloir pas vous préserver de ce qui vous tue ; de reconnaître que vous êtes malade, et d'agir comme si vous jouissiez d'une bonne santé ; d'appeler le ciel à témoin de votre douleur, et de ne vous résoudre jamais, en vertu de cette même douleur, à rien sacrifier, ni à vous séparer de rien : n'est-ce pas encore une fois vouloir imposer à Dieu et aux hommes ?

Non, non, mon cher auditeur, tandis que vous en usez de la sorte, il n'y a dans votre pénitence que dissimulation et que mensonge ; et il ne vous est plus permis, en vous plaignant comme saint Paul, de vous appliquer ces paroles qui ne peuvent vous convenir : *Non quod volo bonum, hoc ago ; sed quod odi malum, hoc facio* (Rom. VII). Car au lieu que cet homme apostolique était inconsolable de ce qu'il ne faisait pas le bien qu'il voulait, et de ce qu'il faisait le mal qu'il ne voulait pas, par une opposition extrême de vous à lui,

tandis que vous persévérerez dans l'occasion du péché, vous voulez tout le mal que vous faites, et vous ne voulez nullement le bien que vous ne faites pas. L'efficace de la pénitence consiste donc à sortir généreusement de l'occasion pour vaincre le péché, et non pas à vouloir vaincre le péché en demeurant dans l'occasion ; et c'est ici où j'aurais besoin de tout le zèle des prophètes pour confondre l'aveuglement et l'endurcissement des pécheurs.

Car voici, chrétiens, où le relâchement des mœurs nous a conduits. On traite un confesseur d'homme difficile et scrupuleux ; on se rebute de lui et on le quitte lorsque, fidèle à son ministère, il suspend, pour ceux qui refusent d'éviter certaines occasions, la grâce de l'absolution. Mais quand la suspendra-t-il donc, et quelle preuve plus évidente peut-il avoir de la mauvaise disposition avec laquelle un mondain se présente à ce sacrement, que de le trouver résolu à retourner toujours dans les mêmes compagnies, et à fréquenter les mêmes lieux où tant de fois son innocence a fait naufrage ? Si jamais il peut et il doit user du pouvoir qu'il a reçu de lier les consciences, n'est-ce pas alors ? Il voit, et vous le voyez vous-mêmes, que l'affreuse continuité de tant de rechutes roule uniquement sur une occasion que vous lui marquez ; et il ne peut gagner sur vous de vous en détacher. S'il consentait, malgré cet obstacle, à vous délier et à vous absoudre, bien loin que vous dussiez louer sa lâche condescendance et l'approuver, n'en seriez-vous pas scandalisé ou ne devriez-vous pas l'être ? et, dispensateur qu'il est des mystères de Dieu, n'en deviendrait-il pas le dissipateur ?

A Dieu ne plaise, chrétiens, que je prétende par là autoriser les sévérités indiscrètes que l'on voudrait quelquefois, et peut-être sans fondement, imputer aux ministres de Jésus-Christ dans l'administration de la pénitence ! Mais à Dieu ne plaise aussi que j'autorise jamais les dangereuses et criminelles facilités de quelques ministres à ce divin tribunal ! Or, y en aurait-il jamais eu de plus dangereuse et même de plus criminelle que de réconcilier et d'admettre à la participation des sacrements, un pécheur obstiné à ne pas sortir de certaines occasions ? Ce sont, dites-vous, des occasions qu'il n'est pas en votre pouvoir de quitter ; et moi je réponds que vous les quitteriez dès aujourd'hui, si de là dépendait l'avancement de votre fortune temporelle, et si par là vous sauviez tel ou tel intérêt que vous avez à ménager dans le monde. Ces occasions, ajoutez-vous, sont des liens que vous ne pouvez rompre sans éclat, et par conséquent sans scandale : et moi je vous dis que le grand scandale est de ce que vous ne les rompez pas ; et que, scandale pour scandale, s'il était vrai que vous en fussiez réduit là, encore vaudrait-il mieux essayer le scandale salutaire qui fait cesser le péché et qui sauve votre âme, que de soutenir, comme vous faites, le scandale mortel qui vous perd et qui est le surcroît du péché même.

Mais Dieu, dans ces occasions, me protégera, et j'ai en lui cette confiance. Confiance réprouvée, dit saint Chrysostome, qui n'aboutit qu'à tenter Dieu et qu'à fomenter l'impénitence de l'homme : confiance outrageuse à Dieu, et qui ne sert qu'à endurcir le pécheur. Ah ! mon Dieu, que ne prêche-t-on éternellement cette vérité ! que ne la prêchet-on et à temps et à contre-temps ! que ne la prêchet-on partout et sans égard, puisque c'est de là que dépend la conversion, la réformation, la sanctification du monde chrétien ! Quoi qu'il en soit, mes chers auditeurs, ne comptez pas sur votre pénitence ; et quelque fervente qu'elle vous paraisse d'ailleurs, tenez-la pour vaine, si elle ne va non plus seulement à retrancher la matière et la cause du péché, mais encore à réparer les effets du péché. C'est la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Comme il est évident que la pénitence est une partie de la justice et que c'est ainsi que les Pères de l'Eglise nous ont fait concevoir cette vertu, l'ayant toujours considérée comme une volonté sincère dans le pécheur de se faire justice à lui-même, de la faire à Dieu, et, pour rendre à chacun ce qui lui est dû, de la faire encore au prochain, si le prochain a été offensé, il s'ensuit qu'une des principales fonctions de la pénitence chrétienne est de réparer les effets du péché. Mais, supposant l'indispensable et l'incontestable nécessité de cette réparation, il s'agit, mes chers auditeurs, d'en bien comprendre l'étendue, parce que c'est de là que dépend l'exacte mesure de la pénitence. Or, pour cela, je m'attache à deux importantes maximes de l'Ecriture qui doivent corriger en nous deux des plus visibles et des plus dangereux abus à quoi nous soyons sujets, lors même que nous voulons retourner à Dieu et dans le projet et le plan de conversion que nous nous formons. Voici une instruction bien solide et dont je vous prie de profiter.

Première maxime : pour se convertir efficacement à Dieu, il ne suffit pas de faire pénitence, mais il faut faire de dignes fruits de pénitence. C'est ce que prêchait Jean-Baptiste, cet homme envoyé de Dieu pour préparer au Seigneur un peuple parfait. C'est ce qu'il enseignait aux Juifs qui venaient l'entendre dans le désert et qui se présentaient à lui pour être baptisés. C'est la conclusion qu'il tirait, et qu'il leur adressait à tous quand il leur disait, avec ce zèle et cet esprit d'Elie dont il était rempli : *Facite ergo fructus dignos penitentiae* (Luc. III). Car, comme remarque saint Grégoire pape, par là ce divin précurseur déclarait que les fruits de la pénitence devaient être distingués de la pénitence même, comme la substance de l'arbre l'est de ses fruits. Par là il leur donnait à connaître que la pénitence ne se réduit pas uniquement à pleurer les péchés passés, mais à se mettre en état de ne les plus commettre dans l'avenir : *Transacta fiere, et illa deinceps non committere* (Greg. Mag.) ; que pleurer les péchés passés et même y reuen-

cer pour toute la suite de la vie, c'est le fond et comme la racine de la pénitence ; mais qu'il doit naître de là des fruits de grâce et de salut, sans lesquels la pénitence ne peut être qu'un arbre stérile et exposé à la malédiction. Par là, il accomplissait dignement son ministère, soit à l'égard des pécheurs endurcis, en les obligeant à faire pénitence ; soit à l'égard des pécheurs pénitents, en leur apprenant à faire de dignes fruits de pénitence : *Atque ita generalem omnibus exhibebat doctrinam ; non pœnitentibus, ut pœnitentiam agerent ; pœnitentibus, ut dignos pœnitentiae fructus facerent* (Greg. Mag.).

Or quels sont, encore une fois, ces fruits salutaires, ces fruits de pénitence ? les voici : réparer les pernicious effets du péché par des œuvres directement contraires au péché même, selon ses différentes espèces. Je m'explique. Réparer les effets de l'usurpation ou d'une possession injuste, par la restitution ; réparer les effets de la médisance ou de la calomnie, par le rétablissement de l'honneur et de la réputation ; réparer les effets de l'emportement et de l'outrage, par l'humilité de la satisfaction ; réparer les effets de l'inimitié et de la haine, par la sincérité de la réconciliation. Voilà, dit saint Grégoire, les dignes fruits, les fruits proportionnés, les fruits nécessaires, les fruits non suspects de la pénitence. Tout ceci est essentiel : écoutez-moi.

Dignes fruits de pénitence, parce qu'il faut, pour les produire, que le pécheur fasse des efforts dont il n'y a que la vraie pénitence, je veux dire, que la pénitence surnaturelle et même la plus surnaturelle qui soit capable. En effet, par quel autre motif que celui d'une pénitence très-parfaite et toute surnaturelle, un riche avare pourra-t-il se résoudre à rendre un bien qu'il a injustement acquis ou injustement retenu, mais dont il ne peut plus se dépouiller sans déchoir du rang où il est, et dont la restitution lui devient par là quelque chose de plus triste et de moins supportable que la mort même ? Par quel autre motif un homme hautain et fier pourra-t-il gagner sur lui de faire des démarches humiliantes, pour satisfaire, aux dépens de son orgueil, à ceux qu'il a offensés ? et s'il est offensé lui-même, par quel autre motif lui persuadera-t-on d'étouffer le ressentiment de l'injure qu'il a reçue, et de se réconcilier de bonne foi avec son plus mortel ennemi ? Ce ne peut être là, Seigneur, que l'ouvrage de votre main et un tel changement ne peut venir que de vous. La vertu de l'homme ne va point jusque-là. Il faut non-seulement que votre grâce vienne à son secours, mais la plus puissante de vos grâces. Il faut qu'elle lui fasse concevoir et enfanter ces résolutions héroïques ; et sans elle, l'esprit corrompu du monde les ferait inmanquablement avorter. C'est par cette grâce, ô mon Dieu, que vous triomphez des cœurs les plus rebelles et les plus durs ; c'est par elle que les hommes les plus violents et les plus féroces deviennent doux et traitables comme des agneaux ; par elle que l'usurpateur du

bien d'autrui consent à se dessaisir de tout ce qui ne lui appartient pas, et quelquefois même encore de ce qui lui appartient, en rendant, comme Zachée, non-seulement au double, mais au-delà. Et si vous daignez aujourd'hui, Seigneur, donner bénédiction à ma parole, qui est la vôtre, c'est par un effet de cette pénitence victorieuse que l'on verra peut-être dans ce saint temps des miracles qu'on n'espérait plus, mais dont vos serviteurs vous béniront et qui édifieront plus votre Eglise que les miracles mêmes par où elle s'est établie : je veux dire, des injustices réparées, des calomnies rétractées, des querelles pacifiées, des inimitiés éteintes, des cœurs réunis : dignes fruits, puisque le Saint-Esprit en est l'auteur et que ce sont évidemment ceux que saint Paul appelle fruits de lumière, fruits de bonté, de justice, de vérité : *Fructus enim lucis est in omni bonitate et justitia et veritate* (Ephes. V).

Fruits proportionnés : à quoi ? à l'offense. Autrement, la pénitence est non-seulement défectueuse, mais odieuse ; non-seulement réprouvée de Dieu, mais condamnée même du monde : car le monde même veut ici de la proportion. Vous vous êtes enrichi aux dépens de la veuve et de l'orphelin, et vous vous en croyez quitte pour quelques bonnes œuvres dont ni l'orphelin ni la veuve ne profiteront. Vous avez déchiré la réputation de votre frère ; et, sans qu'il vous en coûte rien de plus, vous vous contentez de vous acquitter envers lui des simples devoirs d'une charité commune. Vous avez, pour perdre votre ennemi, exagéré et inventé ; et toute votre pénitence se termine à gémir devant Dieu et à prier. Prière exécration, dit le Sage ; et moi, appliquant cette expression à mon sujet, je dis, pénitence exécration, parce que celui qui la fait, en la faisant même, ne veut pas écouter la loi ni l'accomplir. C'est la raison qu'en apporte le Saint-Esprit : *Qui declinat aures suas, ne audiat legem, oratio ejus fiet execrabilis* (Prov. XXVIII). Non, non, mon cher auditeur, il n'en va pas comme vous le pensez. Dans l'ordre inviolable et indispensable que Dieu a établi, la médisance ne se répare point par la prière, ni l'injustice par l'aumône. Pour avoir devant Dieu le mérite d'une pénitence efficace, il y faut observer les proportions prescrites par le droit divin ; et, au lieu de se faire une pénitence selon son goût, ou même selon sa dévotion, il faut se faire une dévotion et une pénitence selon les règles de la droite conscience. Or, jamais une conscience droite ne vous permettra de rendre précisément à Dieu ce que vous avez enlevé au prochain, ni d'appliquer à la charité ce que vous devez à la justice : à Dieu, vous dira-t-elle, ce qui est à Dieu ; et à César, ce qui est à César. Voilà la loi éternelle et invariable qu'elle vous oblige à suivre.

Fruits nécessaires : car en vain imaginerons-nous des tempéraments et des accommodements, des explications et des tours ; malgré tous les tours et toutes les explications, malgré tous les accommodements et tous les tempéraments, il en faut

dra toujours venir à la décision de saint Augustin, contre laquelle ni la cupidité, ni l'iniquité, ni le relâchement de la morale, ni la corruption des usages du monde ne prescriront jamais. Si, pouvant restituer un bien dont la conscience est chargée, vous refusez de le rendre, quel que témoignage que vous puissiez donner d'un cœur contrit et pénitent, vous contrefaites la pénitence, mais vous ne la faites pas : *Non agitur penitentia, sed fingitur (S. August.)* Et si c'est véritablement et sincèrement que vous la faites, poursuit ce saint docteur, le péché ne vous est pardonné qu'à condition que le dommage sera réparé : *Si autem veraciter agitur, non remittitur peccatum, nisi restitatur ablatum (Idem)*. Or, ce qui est vrai des biens de fortune l'est également de l'honneur. Allez, tant qu'il vous plaira, aux pieds des prêtres, confesser votre injustice ; prosternez-vous, humiliez-vous, accusez-vous : si cependant vous ne prenez pas et ne voulez pas prendre les mesures convenables pour rétablir ce que vous avez détruit, ou en supposant ce qui ne fut jamais, ou en révélant ce qui devait être éternellement caché dans les ténèbres, et ce qui l'aurait été sans la malignité de votre cœur, ou sans l'indiscrétion de votre langue, qu'est-ce que votre pénitence ? Un fantôme, rien davantage. Que dis-je ? c'est un crime, c'est un sacrilège : *Non remittitur peccatum, nisi restitatur ablatum*.

Fruits certains et non suspects. En effet, on ne soupçonnera jamais un pécheur qui veut bien se soumettre à cette réparation de n'être pas solidement converti. C'est un gage dont les censeurs même les plus rigides, je veux dire, dont les confesseurs les plus sévères ne sont pas en droit de se défier. Dans tous les autres fruits de la pénitence, il peut y avoir de l'ostentation et de l'hypocrisie ; mais ici, ni l'hypocrisie, ni l'ostentation n'est point à craindre. Car il n'arrive guère qu'un homme se détermine à quelque chose d'aussi mortifiant qu'il l'est, de rendre ce qu'il pourrait garder, ou de se dédire de ce qu'il a témérairement et fausseté avancé, quand il n'est converti qu'en apparence. Il faut l'être en effet, pour se condamner ainsi soi-même, et pour ne se faire nulle grâce. La pénitence alors ne peut donc être douteuse. Non pas, après tout, qu'on ait une assurance entière de son état. Personne, dit le sage, ne sait s'il est digne de haine ou d'amour ; c'est un des secrets que Dieu s'est réservés, pour nous obliger à vivre dans une dépendance plus absolue de sa grâce. Mais de toutes les marques à quoi l'on peut reconnaître les vrais pénitents, la plus infallible, c'est sans contredit cette généreuse réparation des effets et des suites du péché. Réparation qui remet le calme dans une âme, réparation qui nous affranchit des remords de la conscience, réparation qui nous fait goûter cette bienheureuse paix, où consiste, selon Tertulien, la félicité du pécheur justifié : *Facite ergo fructus dignos penitentia*.

Mais, chrétiens, quelle est l'illusion de

notre siècle ! Au lieu de juger de la pénitence par ces fruits, qui sont à toute épreuve, on en veut juger par des pratiques très-équivoques et qui souvent ont plus d'éclat que de solidité. Voici ma pensée. On voudrait voir, comme autrefois, les pécheurs humiliés sous la cendre, couverts de cilices, exténués de jeûnes. Beaux dehors, mais du reste, dehors trompeurs, si cependant et avant toutes choses on ne les oblige pas à satisfaire aux devoirs naturels de la charité et de la justice. Ces lois de police et de discipline, que l'Eglise dans la suite du temps a trouvé bon de mitiger, on les voudrait encore dans toute leur rigueur, et je les y voudrais moi-même, mais à cette condition essentielle, que d'abord ces lois fondamentales, ces lois capitales, dont jamais ni l'Eglise, ni Dieu même n'ont dispensé, fussent observées ; et c'est à quoi l'on ne pense pas. Cela veut dire que, par un esprit pharisaïque, on s'attache à l'écorce de la pénitence, tandis qu'on en laisse les fruits.

Seconde maxime de l'Ecriture : il ne suffit pas, dit saint Paul, de faire le bien devant Dieu pour glorifier Dieu, il faut encore le faire devant les hommes, pour édifier les hommes : *Providentes bona, non solum coram Deo, sed etiam coram hominibus (II Cor., VIII)*. Ainsi parlait l'Apôtre, et je dis par la même règle, il ne suffit pas de faire pénitence devant Dieu, il faut encore la faire devant les hommes. On la fait devant Dieu en reconnaissant son péché, mais on la fait devant les hommes en réparant le scandale du péché, et en ôtant même jusqu'aux apparences du péché. Sans cela, c'est la décision expresse de saint Thomas et de tous les autres théologiens après lui, sans cela point de pénitence.

Que ne puis-je, mes chers auditeurs, vous faire comprendre ce point de morale dans toute son étendue et dans toute sa force ! il faut que la pénitence répare le scandale du péché. Car malheur à nous si nous tombions dans l'erreur des hérésiarques, qui, corrompant la loi de Dieu sous ombre de la réformer, réduisent toute la pénitence à ne pécher plus. Malheur à nous si, renouvelant au moins par nos actions et par nos mœurs le dogme impie de Luther, nous venions à nous persuader que tout le mystère de notre justification fût compris dans ces paroles du Fils de Dieu mal entendues, quand il dit à cette femme adultère : Allez, et ne commettez plus la même faute ; *Vade et jam amplius noli peccare (Joan., VIII)*. En sorte que ce fût assez pour une âme criminelle de dire : J'ai quitté mon péché sans qu'il lui en coûtât davantage. Plus vaine peut-être, reprend saint Grégoire, du témoignage qu'elle se rend de ne plus pécher, qu'elle n'est humble du souvenir d'avoir péché ; ou tranquille et contente d'elle-même, parce que son péché n'est plus, et prétendant à tous les droits de l'innocence des justes sans participer à l'humiliation des pécheurs. Abus, dit ce grand pape : le scandale du péché est une partie du péché ; et tandis que le scandale n'est point réparé, quoique le péché cesse, ou,

pour parler plus clairement, quoique vous cessiez de le commettre, il n'est point absolument détruit. Il faut donc que la pénitence, après avoir pourvu à l'un, s'applique à l'autre; et parce qu'elle ne le peut faire qu'aux dépens du pécheur même, règle admirable de saint Augustin, il faut, si c'est une pénitence efficace, qu'elle abolisse le péché dans la personne du pécheur, et qu'elle confonde le pécheur pour anéantir le péché. Autrement, poursuit ce Père, quel exemple tirera le prochain de votre conversion? Et s'il est vrai que votre péché ait eu les suites funestes que vous déplorez vous-mêmes; s'il est vrai qu'en vous égarant vous en ayez égaré tant d'autres, n'est-il pas dans l'ordre que vous serviez à les ramener; et n'est-ce pas une justice que vous leur rendiez ce que vous leur avez fait perdre, en les édifiant par votre pénitence autant que vous les avez scandalisés par les dérèglements de votre vie?

Cependant, chrétiens, ce n'est guère ainsi que l'on raisonne dans le siècle; et n'est-il pas plein de ces âmes mondaines, qui, jugeant selon les désirs de leur cœur, malgré tous les oracles du Saint-Esprit, se font une prudence, mais une prudence charnelle, de sauver du débris tout ce qu'elles en peuvent sauver; de se réserver dans l'état même de leur prétendue pénitence, tout ce qui peut servir, ou de ressource, ou de consolation à leur amour-propre, tous les agréments de la société, tout l'éclat de la prospérité, tout le luxe et le faste de la vanité, en un mot, tout l'extérieur du péché; qui, non contentes de paraître toujours telles qu'elles ont été, et par conséquent de l'être toujours, puisqu'il n'est presque pas possible dans la pratique de séparer l'un de l'autre, et de retenir les apparences du péché sans en conserver le fond; qui, dis-je, non contentes de tenir toujours au dehors la même conduite, et de suivre le même train de vie, veulent encore agir en cela par principes et par raison? Or, c'est à ces âmes préoccupées et séduites que j'aurais bien aujourd'hui à représenter les conséquences de cette erreur, en leur opposant la vérité que je prêche. Car est-ce ainsi, leur dirais-je avec tout le zèle que Dieu m'inspire pour leur salut, est-ce ainsi que tant de fameux pénitents se sont convertis? Quand, touchés de l'esprit de Dieu, ils sont entrés dans la voie de la pénitence, est-ce ainsi qu'ils y ont marché? L'humilité, l'austérité, la retraite, n'est-ce pas le parti qu'ils ont généreusement et hautement embrassé? Comment dans l'ancienne loi les Achab, les Nabuchodonosor, ont-ils paru devant Dieu et devant les hommes? Ne se sont-ils pas montrés, ou plutôt n'ont-ils pas cherché à se montrer sous le sac et en posture de suppliants, pour rétablir par une déclaration authentique ce qu'ils avaient détruit par leurs exemples scandaleux? A quoi se sont condamnés tant de pécheurs revenus à Dieu dans la loi de grâce? où se sont-ils confinés? dans des solitudes, dans des déserts, dans des mo-

nastères; faisant un divorce éclatant avec le monde, et sans écouter le sang et la chair, se croyant obligés d'édifier le monde par leur renoncement au même monde. Aurions-nous des Thaïs et des Pélagie si illustres par leur pénitence, si cette maxime n'avait pas passé pour constante dans notre religion? Quoi donc, ces saints se trompaient-ils? était-ce ignorance dans eux ou folie? se chargeaient-ils inutilement d'un joug qu'ils ne devaient pas porter? ne connaissaient-ils pas les voies de Dieu, et est-ce à nous seuls qu'il les a révélées?

Ah! chrétiens, concluons au contraire que puisqu'ils marchaient dans des voies droites et saintes, notre égarement est d'en vouloir prendre de plus spacieuses et de plus larges, mais directement opposées au terme où la vraie pénitence doit nous conduire. Apprenons comme eux à faire cesser non-seulement le mal, mais les apparences du mal; et pour cela ne nous contentons pas de craindre Dieu, mais respectons encore le monde. Car le monde, tout profane qu'il est, mérite quelquefois d'être respecté; et il ne le mérite jamais mieux que lorsqu'il condamne jusqu'aux apparences du péché, que lorsqu'il s'en scandalise, que lorsqu'il nous en fait des crimes. Si le monde nous paraît en cela un censeur sévère, édifions-nous de sa censure et de sa sévérité. S'il est injuste, profitons de son injustice. S'il est railleur et médisant, rendons grâces à Dieu de ce que sa médisance même sert à nous rendre plus vigilants, plus réguliers, plus chrétiens. Bénissons le ciel de ce que le monde, au milieu de sa corruption, a encore ce reste de zèle pour l'intégrité et la pureté des mœurs, et de ce que le vice n'a pas encore prévalu jusqu'à pouvoir obtenir du monde que le monde l'approuvât. Si le monde nous paraît porter sur cela trop loin sa délicatesse, ne nous figurons pas si aisément que le monde ait tort; et mettons plutôt tout le tort de notre part, de ne vouloir pas en croire le monde, même dans une chose où le jugement même du monde s'accorde si bien avec le jugement et la loi de Dieu. Ne respectons pas seulement les sages et les forts, mais aussi bien que l'Apôtre, les imprudens et les faibles. Abstenez-nous comme lui, non-seulement de ce qui est criminel et illicite, mais de ce qui nous semble innocent et permis. Pourquoi aurions-nous dans notre conduite plus de liberté que saint Paul? Enfin, évitons tout ce qui donne lieu aux discours du monde, tout ce qui fonde le jugement téméraire, tout ce qui autorise et qui favorise le péché, tout ce qui l'autorise dans autrui, et tout ce qui le favorise dans nous. Par là, nous rendons notre pénitence efficace; et après avoir retranché la matière et la cause du péché, après avoir réparé les suites et les effets du péché, il ne nous reste plus qu'à nous assujettir aux remèdes du péché. C'est le sujet de la dernière partie.

TROISIÈME PARTIE.

Ce n'est pas sans raison que les Pères ont considéré le péché, surtout quand l'habitude

en est formée, comme une dangereuse maladie que la pénitence avait à combattre, et contre laquelle il était nécessaire qu'elle employât les plus souverains remèdes. En effet, dit saint Chrysostome, de là dépend la destinée ou bienheureuse ou malheureuse du pécheur. Bienheureuse si, touché du zèle de son salut, il se résout à user de ces remèdes salutaires que lui prescrit la pénitence. Malheureuse, si le dégoût qu'ils lui causent lui en donne de l'horreur, et si la répugnance qu'il sent à se vaincre, les lui fait rejeter. Car il n'y a, ajoute ce Père, que des frénétiques qui, frappés d'un aveuglement encore plus déplorable que leur mal même, refusent de s'assujettir à ce qui les doit infailliblement guérir. Convenons donc, mes chers auditeurs, de deux obligations bien essentielles, que la loi de Dieu nous impose, et qui regardent les deux sortes de remèdes que nous devons prendre contre le péché : ceux-là pour nous en garantir, et ceux-ci pour nous en punir ; ceux-là pour n'y plus tomber, et ceux-ci pour l'expier ; les premiers, remèdes préservatifs ; et les seconds, si je puis ainsi parler, remèdes correctifs ; et par un simple usage des uns et des autres, mettons-nous en état, sinon d'être absolument assurés de notre pénitence, au moins d'en avoir une certitude morale, et d'être bien fondés à croire qu'elle nous a fait rentrer en grâce avec Dieu, et qu'elle nous y doit conserver.

Il n'y a personne, et ceci regarde la première obligation ; non, chrétiens, il n'y a, j'ose le dire, personne qui, par les différentes épreuves qu'il en a faites, pour peu qu'elles aient été ou accompagnées ou suivies de réflexion, n'ait reconnu ce qui peut le préserver du péché, et ce qui est propre à le maintenir dans l'ordre. Je défie les âmes les plus volages et les moins attentives à leur conduite, de n'en pas demeurer avec moi d'accord. Car enfin, quelque dissipé, quelque inconsidéré, quelque emporté même et quelque aveuglé que soit un pécheur, il ne l'est jamais tellement que, dans le cours de ses passions les plus déréglées, il n'observe encore malgré lui ses pas, ou plutôt ses égarements et ses chutes ; et que, dans ses chutes, pour grièves qu'elles soient, il ne se rende souvent au fond de son cœur ce témoignage secret : si j'usais de telle et de telle précaution, le péché n'aurait plus tant d'empire sur moi, et je pourrais même entièrement par là le prévenir et l'arrêter. Or, je dis, mes frères, que la preuve convaincante d'une sincère conversion est de prendre dans la voie de Dieu ces précautions nécessaires, de suivre sur cela ses vues particulières et ses connaissances, d'être sur cela fidèle à soi-même, de s'écouter soi-même et de ne rien négliger de tout ce qu'on juge avoir plus de vertu pour nous soutenir et nous défendre.

Ainsi, mon cher auditeur, vous avez cent fois éprouvé que le plus certain et le plus puissant préservatif contre la cupidité et l'amour du plaisir qui vous domine, est l'application et le travail ; qu'assidu à un exer-

cice qui attache l'esprit et qui le fixe, vous vous conservez sans peine, ou avec beaucoup moins de peine, dans l'innocence ; et que tandis que vos jours étaient, comme parle le prophète, des jours pleins, c'est-à-dire, des jours pleinement et utilement employés, le péché ne trouvait nulle entrée dans votre cœur ; vous le savez cependant, vous aimez le repos et la tranquillité, votre penchant vous porte à une vie oisive et molle, et ce fonds de paresse qui vous est naturel et que vous entretenez, vous éloigne de tout ce qui gêne l'esprit et qui captive les sens. En quoi consiste, par rapport à vous, l'efficacité de la pénitence ? C'est à vous prémunir de ce côté-là vous-même contre vous-même ; c'est à vous occuper, puisque le grand soutien de votre faiblesse est l'occupation, à vous occuper par un esprit de religion, quand vous n'y seriez pas engagé d'ailleurs par d'autres intérêts et d'autres devoirs ; à vous occuper par un esprit de pénitence, car c'est une pénitence en effet très-agréable à Dieu ; à vous occuper sans rien rejeter de tout ce qu'il y a de plus pénible et de plus fatigant dans l'emploi que la Providence vous a commis ; à vous charger de tout le fardeau, fût-il encore plus pesant, et en dussiez-vous être accablé. Pourquoi ? parce qu'au moins êtes-vous par là réduit à l'état bienheureux de ce solitaire, qui disait, au rapport de saint Jérôme : Je n'ai pas le loisir de vivre, et comment aurais-je le loisir de pécher ? *Vivere mihi non licet, et quomodo fornicari licebit (Hieron.)* ? Bien loin donc d'envisager cette vie laborieuse comme une servitude, rendez grâces à Dieu de vous avoir donné dans votre état un moyen si honnête et si raisonnable, si présent et si sûr, pour vous détourner du vice, et de vous avoir fait trouver dans votre condition même un remède contre ces passions si vives que fomentent l'oisiveté et que le seul travail peut amortir.

J'en dis autant de vous, qui n'ignorez pas et ne pouvez ignorer à combien de chutes et de rechutes votre fragilité tous les jours vous expose, et quel frein serait capable de vous retenir ; que contre les plus importunes ou les plus violentes attaques, vous trouveriez dans la fréquente confession un secours toujours prêt et presque toujours inmanquable ; que muni du sacrement et de la grâce qui y est attachée, on en est et plus fort dans les occasions, et plus constant dans les résolutions ; que plus vous vous en éloignez, plus vous vous affaiblissez, plus vous vous relâchez ; que, pour marcher dans la voie du salut avec persévérance, il vous faut un conducteur et un guide, un homme qui vous tienne la place de Dieu, et qui, par ses conseils, vous affermis dans le bien ; que l'obligation de recourir à lui et de lui rendre compte de vous-même est comme un lien qui arrête vos légèretés et vos inconstances ; en un mot, que c'est dans le sacré tribunal, et entre les mains de ses ministres, que Dieu, pour parler avec l'Apôtre, a mis ces armes, dont nous devons nous revêtir pour résister et

pour tenir ferme au jour de la tentation. Vous en êtes instruit, hélas ! et vos propres malheurs ne vous l'ont que trop appris. Cependant la confession vous gêne, surtout la confession fréquente ; cette loi, que le ministre du Seigneur vous impose de vous présenter à lui de temps en temps, comme au médecin de votre âme, pour lui découvrir vos blessures, vous paraît une loi onéreuse, et vous avez de la peine à vous en faire un engagement. Si d'abord vous vous y êtes soumis, si vous l'avez acceptée, vous rétractez bientôt votre parole, et vous secouez enfin le joug. Puis-je présumer alors que votre pénitence ait eu cette bonne foi, cette sincérité qui la doit rendre valable devant Dieu ? Si cela était, dans le besoin pressant où vous vous trouvez, mon cher auditeur, vous seriez au moins disposé à vouloir guérir, et dans cette disposition vous chercheriez le remède ; convaincu par vous-même de son utilité et de sa nécessité, sans attendre qu'on vous l'ordonnât, vous seriez le premier à vous le prescrire. Vous accompliriez à la lettre et avec joie la condition que le prêtre, selon les règles de son ministère, a prudemment exigée de vous ; il vous verrait au jour marqué revenir à lui, pour reprendre auprès de lui de nouvelles forces ; vous vous feriez même de votre fidélité et de votre exactitude, non-seulement un devoir, mais une consolation. Et que ne fait-on pas tous les jours pour un moindre intérêt ? au retour d'une maladie dont vous craignez encore les suites, à quoi ne vous réduisez-vous pas, de quoi ne vous abstenez-vous pas ? est-il régime si rebutant, si mortifiant, que vous ne suiviez dans toute sa rigueur, et tel qu'il vous est prescrit ? Avez-vous de la foi, si, lorsqu'il s'agit de votre salut, vous tenez une conduite tout opposée ? et raisonnez-vous en chrétien, si vous n'observez pas pour votre âme ce que vous observez avec tant de soin, et même avec tant de scrupule, pour votre corps ?

Achevons et disons un mot de la seconde obligation. Pour se convertir efficacement, il ne suffit pas de se préserver du péché en évitant de le commettre, il faut l'expier après l'avoir commis ; il faut exercer contre soi-même cette justice vindicative que Dieu exercera un jour contre le pécheur impénitent. Or, voici, mes chers auditeurs, le dernier désordre qui, dans la plupart des chrétiens, rend la pénitence inutile et sans effet. Quelque usage que nous fassions du sacrement de la pénitence, nous ne nous corrigeons pas, parce qu'à mesure que nous péchons, nous ne nous punissons pas ; et, sans en chercher d'autre raison, nous vivons des années entières dans l'iniquité, parce que notre amour-propre nous inspire la mollesse, et qu'ennemis d'une vie austère, il nous entretient dans l'habitude d'une malheureuse impunité.

Si le châtement du péché, je dis le châtement volontaire, à quoi, comme arbitres et juges dans notre propre cause, nous nous condamnons, et qui est proprement, par

rapport à nous, ce qui s'appelle pénitence ; si le châtement du péché suivait de près le péché même ; si nous avions assez de zèle pour ne nous rien pardonner ; si malgré notre délicatesse, autant de fois que nous oublions nos devoirs et pour chaque infidélité où nous tombons, nous avions le courage de nous imposer une peine et de nous mortifier, j'ose le dire, chrétiens, il n'y aurait plus de vice qu'on ne déracinât, ni de passion qu'on ne surmontât.

Je ne prétends point pour cela que la pénitence soit une vertu servile et qu'elle n'agisse que par la crainte. Car on peut, dit saint Augustin, se punir par amour, on peut se punir par zèle de sa perfection, on peut se punir pour venger Dieu, on peut se punir pour se régler soi-même ; et si c'est par crainte que l'on se punit, on peut se punir par une crainte filiale et qui procède de la charité, en s'obligeant, pour rentrer en grâce avec Dieu et pour lui payer le juste tribut d'une satisfaction qui l'honore, à faire telle ou telle œuvre de piété, à pratiquer telle ou telle austérité, à se retrancher tel ou tel plaisir permis, à se priver de telle ou telle commodité.

Aussi, quand l'Eglise autrefois punissait par des peines canoniques et proportionnées chaque espèce de péché, elle ne croyait pas ôter par là aux fidèles cet esprit d'adoption qu'ils avaient reçu dans la loi de grâce, ni leur imprimer cet esprit de servitude qui avait régné dans l'ancienne loi. Son intention, en observant cette sévérité de discipline, était de soutenir les uns et de ramener les autres ; de seconder les efforts de ceux-ci dans leur conversion, et de maintenir ceux-là dans une sainte persévérance. Telles étaient les vues de l'Eglise ; et Dieu, bénissant sa conduite, l'on voyait de là tant de chrétiens conserver sans peine la grâce de leur baptême ; et l'on ne pouvait douter de la pénitence et de la douleur de ceux qui l'avaient perdue, quand pour un seul péché mortel ils jeûnaient des années entières et se soumettaient sans résistance à des exercices aussi laborieux qu'humiliants. L'innocence florissait alors et la pénitence était exemplaire, parce que le péché n'était point impuni. Mais aujourd'hui l'on en est quitte et l'on en veut être quitte à bien moins de frais, et que s'ensuit-il ? c'est qu'aujourd'hui l'on pèche beaucoup plus hardiment, que l'on demeure dans son péché beaucoup plus tranquillement, que l'on s'en repent beaucoup plus faiblement, que l'on y renonce beaucoup plus rarement, et que presque toutes nos pénitences sont vaines ou du moins très-suspectes. Ces peines prescrites par l'Eglise ont été modérées ; et dès là l'inondation des vices a commencé, dès là la discipline s'est énervée, dès là le christianisme a changé de face. Tant il est vrai que le pécheur a besoin de ce secours, et qu'il ne faut point compter qu'il soit pleinement converti, tandis qu'abandonné à lui-même et à sa discrétion, disons plutôt à sa lâcheté, il n'aura que de

l'indulgence pour lui-même, et ne cherchera qu'à s'épargner.

Or, faisons maintenant, chrétiens, ce que faisait l'Eglise dans les premiers siècles; entrons dans les mêmes sentiments, remplissons-nous du même esprit, conformons-nous aux mêmes pratiques. Souvenons-nous que si l'Eglise s'est relâchée en quelque chose sur ce qui concerne l'usage de la pénitence, ç'a été sans préjudice des droits de Dieu, et que là-dessus, elle n'a ni voulu ni pu se relâcher en rien; que si elle a consenti à changer quelques règles qu'elle même avait établies, elle n'a point touché à l'obligation essentielle de satisfaire à Dieu, qui n'est pas de son ressort. De là, concluons qu'à le bien prendre cette condescendance de l'Eglise ne doit point servir à autoriser notre lâcheté; parce qu'il est toujours vrai que plus nous nous ménagerons et moins Dieu nous ménagera; que plus nous nous flatterons et moins Dieu nous pardonnera; que moins nous nous punirons et plus Dieu nous punira. Car le droit de Dieu, et le même droit, subsistera toujours. Ainsi, persuadés que le péché doit être puni en cette vie ou en l'autre, ou par la vengeance de Dieu, ou par la pénitence de l'homme: *Aut a Deo vindicante, aut ab homine pœnitente* (Tertull.), n'attendons pas que Dieu lui-même prenne soin d'en tirer toute la satisfaction qui lui est due. Prévenons les rigueurs de sa justice par les rigueurs de notre pénitence. Armons-nous d'un saint zèle contre nous-mêmes; prenons les intérêts de Dieu contre nous-mêmes; vengeons Dieu aux dépens de nous-mêmes. Si ceux que Dieu nous a donnés ou que nous avons choisis pour médecins de nos âmes sont trop indulgents, suivant l'excellente maxime de saint Bernard, suppléons à leur indulgence par notre sévérité. S'ils ne sont pas assez rigides ni assez exacts, soyons-le pour eux et pour nous, puisque c'est personnellement de nous qu'il s'agit et que nous devons plus que tout autre nous intéresser pour nous-mêmes: *Si medicus clementior fuerit, tu age pro te ipso* (Bernard). Appliquons aux maux spirituels de nos âmes des remèdes spécifiques; et, selon la différence des péchés, employons pour les punir des moyens différents, la retraite et la séparation du monde, pour punir la licence des conversations; le silence, pour punir la liberté et l'indiscrétion de la langue; la modestie dans les habits et dans l'équipage, pour punir le luxe; le jeûne, pour punir les excès de bouche et les débauches; le renoncement aux plaisirs innocents, pour punir l'attachement aux plaisirs criminels: *Quis scit si convertatur, et ignoscat* (Joel., II)? Qui sait si le Dieu des miséricordes ne se convertira pas à nous? qui le sait? ou plutôt qui en peut douter après la parole authentique qu'il nous en a donnée? En un mot, mes chers auditeurs, retranchons la cause du péché, réparons les effets du péché, assujettissons-nous, quoi qu'il nous en coûte, aux remèdes du péché, et par là nous rentrerons dans le chemin du salut et de la gloire, où nous conduise, etc.

ORATEURS SACRÉS. XIV.

SERMON VI.

POUR LE JOUR DE NOEL

Sur la nativité de Jésus-Christ.

Dixit illis angelus: Nolite timere; ecce enim evangelizo vobis gaudium magnum, quod erit omni populo; quia natus est vobis hodie Salvator, qui est Christus Dominus in civitate David.

L'ange leur dit: Ne craignez point; car je viens vous annoncer une nouvelle, qui sera pour tout le peuple le sujet d'une grande joie; c'est qu'aujourd'hui dans la ville de David il vous est né un Sauveur, qui est Jésus-Christ (S. Luc, ch. II).

SIRE,

Ainsi parla l'ange du Seigneur; mais il parlait à des bergers, c'est-à-dire à des hommes simples qui, éloignés du monde et veillant à la garde de leur troupeau, menaient une vie aussi innocente qu'elle était pauvre et obscure. Il leur annonçait un Sauveur qui, né dans un étable, venait honorer leur condition par le choix qu'il faisait de leur pauvreté; et qui, se dépouillant pour les sauver, de la majesté d'un Dieu, paraissait dans une crèche, revêtu non-seulement de la forme d'un homme, mais d'un homme inconnu comme eux, souffrant comme eux et, à l'exception du péché, parfaitement semblable à eux. Je ne m'étonne donc pas s'il leur disait: *Nolite timere*: Ne craignez point. Car qu'auraient-ils pu craindre, demande saint Chrysostome, dans un mystère où tout les consolait; dans un mystère où ils ne trouvaient que des sujets de bénir Dieu et de le glorifier; dans un mystère qui leur faisait connaître le bonheur de leur condition, et qui par là leur rendait leurs misères, non-seulement supportables, mais désirables, mais aimables? Je ne m'étonne pas, dis-je, si l'ange député de Dieu leur tenait ce langage: *Ecce evangelizo vobis gaudium magnum*: Je vous apporte une grande nouvelle, une nouvelle qui vous comblera de joie; savoir, qu'il vous est né un sauveur: *Quia natus est vobis hodie Salvator*.

Mais, chrétiens, dans l'obligation où je suis d'accomplir aujourd'hui mon ministère, et ayant l'honneur de prêcher l'Evangile de Jésus-Christ dans la cour du plus grand des rois, il s'en faut bien que j'aie le même avantage que l'ange du Seigneur. J'annonce aussi bien que lui la naissance du Sauveur du monde; mais je l'annonce à des auditeurs à qui je ne sais si elle doit être un sujet de consolation. J'annonce un Sauveur humble et pauvre; mais je l'annonce aux grands du monde et aux riches du monde. Je l'annonce à des hommes qui, pour être chrétiens de profession, ne laissent pas d'être remplis des idées du monde. Que leur dirai-je donc, Seigneur, et de quels termes me servirai-je pour leur proposer le mystère de votre humilité et de votre pauvreté? Leur dirai-je: ne craignez point? Dans l'état où je les suppose, ce serait les tromper. Leur dirai-je: craignez? je m'éloignerais de l'esprit du mystère même que nous célébrons, et des pensées consolantes qu'il inspire et qu'il doit inspirer aux plus grands pécheurs. Leur dirai-je: affligez-

(Neuf.)

vous, pendant que tout le monde chrétien est dans la joie? Leur dirai-je: consolez-vous, pendant qu'à la vue d'un Sauveur qui condamne toutes leurs maximes, ils ont tant de raisons de s'affliger? Je leur dirai, ô mon Dieu, l'un et l'autre; et par là je satisferai au devoir que vous m'imposez. Je leur dirai: affligez-vous et consolez-vous; car je vous annonce une nouvelle qui est tout à la fois pour vous un sujet de crainte et un sujet de joie. Ces deux sentiments, si contraires en apparence, mais également fondés sur le mystère de Jésus-Christ naissant, sont déjà le précis et l'abrégé de tout ce que j'ai à leur dire dans ce discours, après que nous aurons imploré le secours du ciel par l'intercession de la plus sainte et de la plus heureuse des mères. *Ave, Maria.*

C'était la destinée de Jésus-Christ, de paraître dans le monde comme un objet de contradiction; et par un secret impénétrable de la Providence, d'y être tout à la fois, et la ruine des uns, et la résurrection des autres: *Ecce positus est hic in ruinam et in resurrectionem multorum* (Luc., II). Toute la vie de cet Homme-Dieu n'a été que l'accomplissement et la suite de cette prédiction. Ce n'est donc pas sans raison que je vous ai proposé d'abord sa sainte naissance comme un sujet de crainte et de joie: de crainte, en le considérant, tout Sauveur qu'il est, comme la ruine des impies et des réprouvés; et de joie, en le regardant comme la résurrection des pécheurs qui se convertissent et qui deviennent les élus de Dieu.

Appliquons-nous, chrétiens, cette vérité. Je puis dire que toute l'affaire du salut consiste à bien ménager, par rapport à Dieu, ces deux sentiments opposés de joie et de crainte; et c'est pour cela que David instruisant les grands de la terre, à qui Dieu lui faisait connaître que cette leçon était particulièrement nécessaire, leur disait par une manière de parler aussi surprenante qu'elle est judicieuse et sensée: *Servite Domino in timore, et exultate ei cum tremore* (Psal. II): Servez le Seigneur, et réjouissez-vous en lui avec tremblement. Pourquoi trembler, dit saint Chrysostome, si je dois me réjouir en lui; et pourquoi me réjouir en lui, si je dois trembler? C'est, répond ce saint docteur, qu'à l'égard de Dieu, en matière de salut, l'homme, soit juste, soit pécheur, ne doit point avoir de joie, qui ne soit mêlée d'une crainte respectueuse, ni de crainte, quoique respectueuse, qui ne soit accompagnée d'une sainte joie. Car, selon les règles les plus exactes de la religion, il ne nous est point permis de craindre Dieu sans nous confier en lui, ni de nous confier en lui, sans le craindre.

Or, je prétends, et voici mon dessein, je prétends que le mystère de la naissance de Jésus-Christ, bien conçu et bien médité, est de tous les mystères du christianisme le plus propre à exciter en nous, et cette crainte salutaire, et cette joie solide et intérieure. Je prétends que la vue de ce Sauveur né dans une crèche nous fournit de puissants motifs de l'un et de l'autre. Motifs de

crainte, si vous êtes de ces mondains qui, aveuglés par le Dieu du siècle, quittent la voie du salut pour suivre la voie du monde. Motifs de joie, si vous ouvrez aujourd'hui les yeux, et si vous voulez être de ces chrétiens fidèles qui cherchent Dieu en esprit et en vérité. Motifs de crainte si, comprenant bien pourquoi Jésus-Christ est venu au monde, et de quelle manière il y est venu, vous reconnaissez l'opposition qu'il y a entre lui et vous. Motifs de joie si, persuadés et confus de l'opposition qui se rencontre entre Jésus-Christ et vous, vous prenez enfin la résolution de vous conformer à lui et de profiter des avantages que vous donne pour cela même la condition où Dieu vous a fait naître. Selon la différence de ces deux états et de ces deux caractères, ou craignez, ou consolez-vous. Etes-vous du nombre des mondains? craignez, parce que ce mystère va vous découvrir des vérités bien affligeantes: vous le verrez dans la première partie. Etes-vous ou voulez-vous être du nombre des chrétiens fidèles? consolez-vous, parce que ce mystère vous découvrira des trésors infinis de grâce et de miséricorde: vous le verrez dans la seconde partie. Voilà les véritables dispositions avec lesquelles vous devez vous présenter devant la crèche de votre Dieu. Rendez-vous dociles à sa parole, afin que je puisse aujourd'hui les imprimer bien avant dans vos cœurs, et donnez-moi toute votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

C'est par la crainte du Seigneur que doit commencer le salut de l'homme, et la charité même la plus parfaite ne serait ni solide ni assurée, si la crainte des jugements de Dieu ne lui servait de fondement et de base. C'est donc avec sujet qu'en vous annonçant aujourd'hui le grand mystère du salut, qui est la naissance de Jésus-Christ, notre Sauveur, je vous y fais remarquer d'abord ce que doit exciter en vous cette crainte salutaire, dont voici les puissants motifs. Craignez, hommes du monde, c'est-à-dire, vous qui, remplis de l'esprit du monde, vivez selon ses lois et ses maximes: craignez, parce que le Sauveur qui vous est né, dans les idées pratiques, mais chimériques que vous vous en formez, et dans l'usage, ou plutôt dans l'abus que vous faites de sa miséricorde envers vous, tout Sauveur qu'il est, n'est peut-être pour vous rien moins qu'un Sauveur. Craignez, parce que c'est un Sauveur, mais qui peut-être n'est venu que pour votre confusion et pour votre condamnation. Craignez, parce que ce Sauveur ne pouvant vous être indifférent, du moment qu'il ne vous sauve pas, doit nécessairement vous perdre. Pensées terribles pour les mondains; mais qu'il ne tient qu'à vous, mes chers auditeurs, de vous rendre utiles et profitables, en les méditant dans l'esprit d'une humble et d'une véritable componction.

C'est, dis-je, un Sauveur qui vous est né; mais qui, dans les fausses idées dont vous êtes prévenus, n'est rien moins qu'un Sauveur pour vous. Comprenez ma pensée, et vous

convieudrez malgré vous-mêmes de cette triste vérité. Car vous voulez qu'il vous sauve, mais vous vous mettez peu en peine qu'il vous délivre de vos péchés. Vous voulez qu'il vous sauve, mais vous prétendez qu'il ne vous en coûte rien. Vous voulez qu'il vous sauve, mais vous ne voulez pas que ce soit par les moyens qu'il a choisis pour vous sauver. Or, tout cela, ce sont autant de contradictions, et pour peu qu'il vous reste de religion, ces contradictions énormes sont les justes sujets qui doivent aujourd'hui vous faire trembler. N'appréhendez pas que je les grossisse, pour vous donner de vaines frayeurs ; mais craignez plutôt que mes expressions ne soient trop faibles pour vous les faire concevoir dans toute leur étendue et dans toute leur force.

Vous voulez que ce Dieu naissant soit pour vous un Dieu Sauveur ; mais au même temps, par une opposition de sentiments et de conduite dont peut-être vous ne vous apercevez pas, vous êtes peu en peine qu'il vous délivre de vos péchés. C'est pour cela néanmoins, et pour cela uniquement, qu'il est Sauveur ; et cette qualité, par rapport à vous, ne lui appartient ni ne peut lui appartenir qu'autant qu'il vous dégage des passions, des vices, des habitudes qui sont les sources de vos péchés, et dont vous êtes les malheureux esclaves. S'il ne vous en délivre pas, et si, bien loin de souhaiter d'en être délivrés, vous en aimez l'esclavage et la servitude, raisonnez comme il vous plaira, ce Dieu, quoique Sauveur par excellence, n'est pour vous Sauveur que de nom, et tout le culte que vous lui rendez en ce jour n'est qu'illusion ou hypocrisie.

Il n'y eut jamais de conséquence plus immédiate que celle-là dans les principes et dans les règles du christianisme que vous professez. Vous l'appellerez Jésus, dit l'ange à Joseph, et pourquoi ? Parce qu'il délivrera son peuple des iniquités et des péchés qui l'accablent : *Vocabis nomen ejus Jesum ; ipse enim salvum faciet populum suum a peccatis eorum* (Matth., I). Prenez garde, mes frères, c'est la remarque de saint Chrysostome, il ne dit pas, vous l'appellerez Jésus, parce qu'il délivrera son peuple des calamités humaines sous le poids desquelles il gémit. Cela était bon pour ces anciens sauveurs qui ne furent que la figure de celui-ci, et que Dieu envoyait au peuple juif comme à un peuple grossier et charnel. Ce Jésus, dont nous célébrons la naissance, était destiné pour une plus haute et une plus sainte mission ; il s'agissait pour nous d'une rédemption plus essentielle et beaucoup plus parfaite. Ces maux, dont nous devons être guéris, étaient bien plus dangereux et plus mortels que ceux qui, dans l'Égypte, avaient affligé le peuple de Dieu ; et c'est pour ceux-là, dit saint Chrysostome, qu'il nous fallait un Sauveur. Le voilà venu ; non pas, encore une fois, pour nous sauver des adversités et des disgrâces de cette vie : nous sommes indignes de la profession et de la qualité de chrétiens si nous mesurons par là sa grâce,

et si c'est de là que nous faisons dépendre le pouvoir qu'il a de nous sauver : il ne nous a point été promis de la sorte. Mais le voilà venu pour nous délivrer de la corruption du monde, des désordres du monde, des erreurs du monde. Le voilà venu pour nous affranchir du joug de nos passions honteuses, de la tyrannie du péché à quoi nous nous sommes assujettis, de la concupiscence de la chair qui nous domine, de l'esprit d'orgueil dont nous sommes possédés, de nos attachements criminels, de nos haines, de nos aversions, de nos malignes jalousies ; car ce sont là nos vrais ennemis, et il n'y avait qu'un Dieu Sauveur qui pût nous tirer d'une si funeste captivité : aussi est-ce pour cela qu'il a voulu naître : *Ipse enim salvum faciet populum suum a peccatis eorum*.

Or, dites-moi, chrétiens, est-ce ainsi que vous l'avez entendu et que vous l'entendez encore ? Que chacun s'examine devant Dieu. Où est l'ambitieux parmi vous qui, regardant son ambition comme la plaie de son âme, en souhaite de bonne foi la guérison ? Où est l'impudique et le voluptueux qui, réellement affligé de l'être, désire, mais efficacement et comme son souverain bien, de ne l'être plus ? Où est l'homme avare et intéressé qui, honteux de ses injustices et de ses usures, déteste sincèrement son avarice ? Où est la femme mondaine qui, écoutant sa religion, ait horreur de sa vanité, et pense à détruire son amour-propre ? De quelle passion, de quelle inclination vicieuse et dominante ce Sauveur vous a-t-il délivrés jusqu'à présent ? A quoi donc le reconnaissez-vous comme Sauveur ; et, s'il est Sauveur, par où montrez-vous qu'il est le vôtre ? Quelle fonction en a-t-il faite, et lui avez-vous donné lieu d'en faire à votre égard ? Or, quand je vous vois si mal disposés, ne serais-je pas prévaricateur si je vous annonçais sa venue comme un sujet de joie ? Et, pour vous parler en ministre fidèle de son Evangile, ne dois-je pas, au contraire vous dire, et je vous le dis en effet : détrompez-vous et pleurez sur vous ; pourquoi ? car tandis que, possédés du monde, vous demeurez en de si criminelles dispositions, encore que le Sauveur soit né, ce n'est point proprement pour vous qu'il est né ; disons mieux : encore que le Sauveur soit né, vous ne profitez pas plus de sa naissance que s'il n'était pas né pour vous.

Ah ! chrétiens, permettez-moi de faire ici une réflexion bien douloureuse, et pour vous et pour moi, et qui vous paraîtra bien touchante et bien édifiante. Nous déplorons le sort des Juifs, qui, malgré l'avantage d'avoir vu naître Jésus-Christ au milieu d'eux et pour eux, ont eu néanmoins le malheur de perdre tout le fruit de ce bienfait inestimable, et d'être ceux mêmes qui, de tous les peuples de la terre, ont moins profité de cette heureuse naissance. Nous les plaignons, et en les plaignant nous les condamnons ; mais nous ne prenons pas garde qu'en cela même leur condition, ou plutôt leur misère et la nôtre sont à peu près égales. Car, en

quoi a consisté la réprobation des Juifs ? En ce qu'au lieu du vrai Messie que Dieu leur avait destiné, et qui leur était si nécessaire, ils s'en sont figuré un autre selon leurs grossières idées et selon les désirs de leurs cœur. En ce qu'ils n'ont eompté pour rien celui qui devait être le libérateur de leurs âmes, et qu'ils n'ont pensé qu'à celui dont ils se promettaient le rétablissement imaginaire de leurs biens et de leurs fortunes. En ce qu'ayant eonfodu ees deux genres de salut, ou, pour parler plus juste, en ce qu'ayant rejeté l'un, et s'étant inutilement flattés de la vaine espérance de l'autre, ils ont tout à la fois été frustrés et de l'un et de l'autre, et qu'il n'y a eu pour eux nulle rédemption. Voilà, dit saint Augustin, quelle fut la source de leur perte : *Temporalia amittere metuerunt, et æterna non cogitaverunt, ac sic utrumque amiserunt* (August.). Or cela même, mes chers auditeurs, n'est-ce pas ce qui nous perd encore tous les jours ? Car, quoique nous n'attendions plus, comme les Juifs, un autre Messie, quoique nous nous en tenions à celui que le ciel nous a envoyé, n'est-il pas vrai, confessons-le et rougissons-en, qu'à en juger par notre conduite, nous sommes, à l'égard de ce Sauveur envoyé de Dieu, dans le même aveuglement où furent les Juifs, et où nous les voyons encore à l'égard du Messie qu'ils attendent, et en qui ils espèrent ? Je m'explique.

Nous invoquons Jésus-Christ comme Sauveur, mais nous l'invoquons dans le même esprit que le Juif réprouvé l'invoquerait : c'est-à-dire nous l'invoquons pour des biens temporels, mais avec une indifférence entière pour les éternels : *Temporalia amittere metuerunt, et æterna non cogitaverunt*. En effet, sommes-nous dans l'adversité, s'élève-t-il contre nous une persécution, s'agit-il ou de la fortune ou de l'honneur, c'est alors que nous recourons à ce Dieu qui nous a sauvés, et que nous voulons encore qu'il nous sauve ; mais de quoi ? d'une affaire qu'on nous suscite ; d'une maladie qui nous afflige ; d'une disgrâce qui nous humilie. Voilà les maux qui réveillent notre ferveur, qui nous rendent assidus à la prière, dont nous demandons non-seulement avec instance, mais avec impatience, d'être ou préservés ou délivrés : *Temporalia amittere metuerunt*. Mais sommes-nous dans l'état et dans le désordre d'un péché habituel qui cause la mort à notre âme, à peine nous souvenons-nous qu'il y a un Sauveur tout-puissant pour nous en faire sortir ; à peine, pour l'y engager, nous adressons-nous une fois à lui, et lui disons-nous au moins avec le prophète : Hâtez-vous, Seigneur, tirez-moi du profond abîme où je suis plongé. Insensibles au besoin présent où nous nous trouvons, nous y demeurons tranquilles et sans alarmes : *Et æterna non cogitaverunt*. Que dis-je ? bien loin de courir au remède, peut-être le craignons-nous, peut-être le fuyons-nous, peut-être sommes-nous assez pervers pour nous faire de notre péché même une félicité secrète pour nous en applaudir au fond de l'âme, pour nous en glorifier. Nous sommes donc

alors, quoique chrétiens, aussi Juifs d'esprit et de cœur que les Juifs mêmes ; et dans la comparaison de leur infidélité et de la nôtre, la nôtre est d'autant plus condamnable, que nous méprisons un Sauveur en qui nous croyons, au lieu que les Juifs n'ont péché contre lui que parce qu'ils ne le connaissaient pas, et c'est ce qui doit nous faire trembler.

Notre aveuglement va encore plus loin. Nous voulons que ce Dieu fait chair nous sauve, mais nous prétendons qu'il ne nous en coûte rien ; autre contradiction et autre sujet de notre crainte : car il n'est Sauveur pour nous qu'à une condition, et cette condition e'est que nous nous sauverons nous-mêmes avec lui et par lui. Il nous a créés sans nous, ce sont les paroles de saint Augustin, que l'on vous a dites cent fois, et dont je voudrais aujourd'hui vous faire pénétrer toute la conséquence ; il nous a créés sans nous, mais il ne lui a pas plu, et jamais il ne lui plaira de nous sauver sans nous. Il veut que l'ouvrage de notre salut, ou plutôt que l'accomplissement de ce grand ouvrage dépende de nous, et que, sans nous en attribuer la gloire, nous en partagions avec lui le travail. Comme Sauveur, il est venu faire pénitence pour nous, mais sans préjudice de celle que nous devons faire nous-mêmes et pour nous-mêmes. Comme Sauveur, il a prié, il a pleuré, il a mérité pour nous ; mais il veut que nos prières jointes à ses prières, que nos larmes mêlées avec ses larmes, que nos œuvres sanctifiées par ses œuvres, aehèvent en nous eette rédemption dont il est l'auteur, et dont, sans nous, il ne serait pas le consommateur. Comme Sauveur, il s'est fait dans la crèche notre victime, et il a eommencé dès lors à s'immoler pour nous ; mais il veut que nous soyons prêts à nous immoler avec lui ; et il le veut tellement, il a tellement fait dépendre de là l'efficace et la vertu de son sacrifice, par rapport à notre salut, que, tout Sauveur qu'il est, remarquez ceci, e'est-à-dire que tout disposé qu'il est en notre faveur, que quoiqu'il nous ait aimés jusqu'à se faire homme pour nous, malgré tout son amour, malgré tout ce qu'il lui en eôte pour naître parmi nous et comme nous, il consent néanmoins plutôt que nous périssions, plutôt que nous nous damnions, plutôt que nous soyons éternellement exclus du nombre de ses prédestinés, que de nous sauver de cette rédemption gratuite telle que nous l'entendons, parce que, sous ombre d'honorer sa grâce, en lui attribuant notre salut, nous ne la ferions servir qu'à fomentier nos désordres.

Il faut donc, et il le faut nécessairement, que pour être sauvés, il nous en coûte eomme il lui en a eôté. C'est la loi qu'il a établie. Loi que saint Paul observait avec tant de fidélité quand il disait : *Adimpleo ea quæ desunt passionum Christi in carne mea* (Coloss., I) : j'accomplis dans ma chair ce qui a manqué aux souffrances de la chair innocente et virginale de Jésus-Christ. Loi générale et absolue dont jamais Dieu n'a dis-

pensé, ni ne dispensera. Cependant, hommes du siècle, vous voulez être exempts de cette loi : elle vous paraît trop dure et trop onéreuse, et vous cherchez à ensecouer le joug. Vous voulez le salut, mais vous le voulez sans condition et sans charge. Vous le voulez, pourvu qu'on n'exige de vous ni assujettissement, ni contrainte, ni effort, ni victoire sur vous-mêmes. Vous le voulez, mais sans l'acheter et sans y rien mettre du vôtre. Car en effet, que vous en coûte-t-il, et en quoi oserez-vous me dire que vous y coopérez ? que sacrifiez-vous pour cela à Dieu ? quelles violences vous faites-vous à vous-mêmes ? Mais aussi Dieu m'oblige-t-il à vous déclarer de sa part que, tandis que vous vous en tenez là, ce salut que Jésus-Christ est venu apporter au monde n'est point pour vous, et que vous n'y devez rien prétendre. Or, de là concluez si la naissance de ce Dieu-Homme a de quoi vous rassurer et vous consoler.

Enfin, vous voulez qu'il vous sauve, mais, par une troisième contradiction qui ne me semble pas moins étonnante, vous ne voulez pas que ce soit par les moyens qu'il a choisis pour vous sauver. Quoique ces moyens aient été concertés et résolus dans le conseil de sa sagesse éternelle, ils ne vous plaisent pas. Quoiqu'ils soient consacrés dans sa personne, et autorisés par son exemple, vous ne les pouvez goûter. Et quels sont-ils ? la haine du monde et de vous-mêmes, le détachement du monde et de ses biens, le renoncement au monde et à ses plaisirs, à ses honneurs, la pauvreté du cœur, l'humilité de cœur, la mortification des sens et l'austérité de la vie. Tout cela vous choque et vous fait horreur. Vous voudriez des moyens plus proportionnés à vos idées et plus conformes à vos inclinations : et moi, je vous dis que c'est pour cela que vous devez trembler ; pourquoi ? parce qu'indépendamment de vos idées et de vos inclinations, il est certain, d'une part, que ce Dieu naissant ne vous sauvera jamais par d'autres moyens que ceux qu'il a marqués, et qu'il est évident, de l'autre, que jamais ces moyens, qu'il a marqués pour vous sauver, ne vous sauveront, tandis que vous voudrez suivre vos inclinations et vos idées. Vous voulez qu'il vous sauve selon votre goût qui vous perd et qui vous a perdus. Voilà le triste mystère que j'avais d'abord à vous annoncer ; d'autant plus triste pour vous, si vous l'entendez et si vous n'en profitez pas.

Mais je veux vous le rendre encore plus sensible par une supposition que je vais faire : peut-être vous surprendra-t-elle ; et fasse le ciel qu'elle vous surprenne assez pour vous forcer à reconnaître votre infidélité secrète, et à prendre des sentiments plus chrétiens ! Dites-moi, mes chers auditeurs, si Dieu vous avait envoyé un Jésus-Christ tout différent de celui que nous croyons, c'est-à-dire s'il vous était venu du ciel un sauveur aussi favorable à la cupidité des hommes que celui que nous adorons y est contraire ; si, au lieu de vous annoncer,

comme l'ange, que ce Messie est un Sauveur pauvre et humble, né dans l'obscurité d'une étable, je vous assurais aujourd'hui que cela n'est pas, qu'on vous a trompés, que c'est un Sauveur d'un caractère tout opposé ; qu'il est né dans l'éclat et dans la pompe, dans la fortune, dans l'abondance, dans les aises et les plaisirs de la vie, et que ce sont là les moyens à quoi il a attaché votre salut, et sur quoi il a entrepris de fonder sa religion ; si, par un renversement qui ne peut être, mais que nous pouvons nous figurer, la chose se trouvait ainsi, et que ce que j'appelle supposition fût une vérité, marquez-moi ce que vous auriez à corriger dans vos sentiments et à réformer dans votre conduite, pour vous accommoder à ce nouvel Evangile. Changeant de créance, seriez-vous obligés de changer de mœurs ? Faudrait-il renoncer à ce que vous êtes, pour être dans l'état de perfection où ce Sauveur vous voudrait alors ? ou plutôt, sans rien changer à ce que vous êtes, ne vous trouveriez-vous pas alors de parfaits chrétiens, et n'auriez-vous pas de quoi vous féliciter d'un système de religion d'où dépendrait votre salut, et qui se rapporterait si bien à votre goût, à vos maximes et à toutes les règles de vie que le monde vous prescrit ? N'est-ce pas alors que je devrais vous dire : Ne craignez point, car voici, au contraire, un grand sujet de joie pour vous : *Evangelizo vobis gaudium magnum* (Luc., II). Eh quoi ! c'est qu'il vous est né un sauveur, mais un sauveur à votre gré et selon vos désirs, un sauveur commode, un sauveur suivant les principes duquel il vous sera permis de satisfaire vos passions, un sauveur qui, bien loin de les contredire, les approuvera, les autorisera. Or, voyant un tel sauveur, consolez-vous. Ne serais-je pas, dis-je, bien fondé à vous parler de la sorte, et, en m'écoutant, ne vous diriez-vous pas à vous-mêmes, remplis d'une joie secrète : Voilà le sauveur et le Dieu qu'il me fallait. Ah ! chrétiens, je le confesse, dans ce nouveau système de religion, vous auriez droit de vous réjouir ; mais vous êtes trop éclairés pour ne pas conclure de là que ce qui serait alors votre consolation, doit aujourd'hui vous saisir de frayeur ; car puisque, supposé cet Evangile prétendu, je pourrais vous dire que je vous apporte une heureuse nouvelle, en vous prêchant un Evangile directement contraire à celui-là, je suis obligé de vous tenir tout un autre langage. Je dois, au hasard de troubler la joie de l'Eglise, qui est une joie sainte, troubler la vôtre, qui, dans l'aveuglement où vous vivez, n'est qu'une joie fautive et présomptueuse. Je dois vous dire : Tremblez ; pourquoi ? C'est qu'il vous est né un sauveur, mais un sauveur qui semble n'être venu au monde que pour votre confusion et pour votre condamnation ; un sauveur opposé à toutes vos inclinations, un sauveur ennemi du monde et de tous ses biens, un sauveur pauvre, humilié, souffrant. Vérités affligeantes, et pour qui ? pour vous, mondains, c'est-à-dire pour vous,

riches du monde, possédés de vos richesses et enivrés de votre fortune; pour vous, ambitieux du monde, éblouis d'un vain éclat, et adorateurs des pompes humaines; pour vous, sensuels et voluptueux du monde, idolâtres de vous-mêmes et tout occupés de vos plaisirs. Cependant, après avoir considéré ce mystère de crainte, ce mystère de douleur que je découvre d'abord dans la naissance d'un Dieu-Homme, voyons, chrétiens, le mystère de consolation qu'elle renferme, et quelle part vous y pouvez avoir. C'est la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Quelque vaine que soit devant Dieu la différence des conditions, et quelque honneur que Dieu se fasse dans l'Écriture, d'être un Dieu égal à tous, qui n'a égard ni aux qualités ni aux rangs, et qui ne fait acception de personne : *Non est personarum acceptor Deus* (Act., X), il est néanmoins vrai, chrétiens, que, dans l'ordre de la grâce, la prédilection de Dieu, si j'ose me servir de ce terme, a toujours paru être pour les pauvres et pour les petits, préférablement aux grands et aux riches. N'en cherchons point la raison, et contentons-nous d'adorer en ceci les conseils de Dieu qui, selon l'Apôtre, fait miséricorde à qui il lui plaît, et justice à qui il lui plaît. Prédilection de Dieu, que tout l'Évangile nous prêche, mais qui nous est marquée visiblement et authentiquement dans l'auguste mystère que nous célébrons; car qui sont ceux que Dieu choisit les premiers pour leur révéler la naissance de son Fils? Des bergers, c'est-à-dire des pauvres attachés à leur travail, des hommes inconnus au monde, et contents de leur obscurité et de la simplicité de leur état. Ce sont là ceux, dit excellemment saint Ambroise, dont Jésus-Christ fait les premiers élus, ceux qu'il appelle les premiers à sa connaissance, ceux dont il veut recevoir les premiers hommages, ceux qui paraissent comme les premiers domestiques de ce Dieu naissant, et qui environnent son berceau, pendant que les grands de la Judée, que les riches de Jérusalem, que les savants et les esprits forts de la synagogue, abandonnés, pour ainsi parler, et livrés à eux-mêmes, demeurent dans les ténèbres de leur infidélité, et semblent n'avoir nulle part à la naissance du Sauveur.

Oui, mes frères, disait saint Paul aux Corinthiens, voilà les prémices de votre vocation, des faibles choisis pour confondre les puissants, des simples pour confondre les sages, des sujets vils et méprisables selon le monde pour confondre dans le monde ce qu'il y a de plus éclatant et de plus élevé. C'est par où le christianisme a commencé; telle fut l'origine de l'Église, qui, selon la remarque de saint Chrysostome, était alors toute renfermée dans l'étable de Bethléem, puisque hors de là Jésus-Christ n'était point connu. Et c'est, grands du monde qui méconcourez, ce qui devrait aujourd'hui vous affliger ou même vous désoler, si Dieu par son aimable providence n'avait pris soin d'y pourvoir. Mais rassurez-vous, et convaincus

comme vous l'allez être de l'immensité de ses miséricordes, malgré les malheureux engagements de vos conditions, confiez-vous en lui. Car voici trois grands sujets de consolation que je tire du mystère même dont nous faisons la solennité. Rendez-vous-y attentifs; et après l'avoir médité, cet ineffable mystère, avec tremblement et avec crainte, goûtez-en maintenant toute la douceur : *Eccē enim evangelizo vobis gaudium magnum.*

En effet, quelque exposés que vous soyez à la corruption du siècle, et quelque éloignés que vous paraissiez du royaume de Dieu, Jésus-Christ ne vous rebute point; et bien loin de vous rejeter, il ne vient au monde que pour vous attirer à lui : grâce inestimable à laquelle vous devez répondre. Quelque apparente contrariété qu'il y ait entre votre état et l'état de Jésus-Christ naissant, sans cesser d'être ce que vous êtes, il ne tient qu'à vous d'avoir avec lui une sainte ressemblance : secret important de votre prédestination, que vous ne devez pas ignorer. Quelque danger qu'il y ait dans la grandeur humaine, et de quelque malédiction qu'aient été frappées les richesses du monde, vous pouvez vous en servir, comme d'autant de moyens propres pour honorer Jésus-Christ, et pour lui rendre le culte particulier qu'il attend de vous : avantage infini dont vous devez profiter et qui doit être comme le fond de vos espérances. Encore un moment de réflexion pour des vérités si touchantes.

Non, mes chers auditeurs, quoique Jésus-Christ, par un choix spécial et divin, ait voulu naître dans la bassesse et dans l'humiliation, il n'a point rejeté pour cela la grandeur du monde, et je ne crains point de vous scandaliser en disant que, dès sa naissance, bien loin de la dédaigner, il a eu des égards pour elle, jusqu'à la rechercher même et à se l'attirer. L'Évangile qu'on vous a lu en est une preuve bien évidente. Car en même temps que ce Dieu Sauveur appelle des bergers et des pauvres à son berceau, il y appelle aussi des mages, des hommes puissants et opulents, des rois, si nous en croyons la tradition. En même temps qu'il députe un ange à ceux-là, il fait luire une étoile pour ceux-ci. En même temps que ceux-là, pour venir le reconnaître et l'adorer, quittent leurs troupeaux, ceux-ci abandonnent leur pays, leurs biens, leurs états. De savoir qui des uns et des autres l'honorent le plus ou lui sont plus chers, c'est ce que je n'entreprends pas encore de décider. Mais sans en faire la comparaison, au moins est-il vrai que les uns et les autres sont reçus dans l'étable de ce Dieu-Homme; au moins est-il vrai que ce Dieu, caché sous le voile de l'enfance, se manifeste aux uns et aux autres, et que la préférence qu'il donne aux petits n'est point une exclusion pour les grands.

Or cette pensée seule, hommes du monde, ne doit-elle pas ranimer toute votre confiance, et n'est-elle pas plus que suffisante pour vous fortifier et pour vous encourager? Mais de là même il s'ensuit encore quelque chose de plus consolant pour vous. Et quoi?

C'est qu'il est donc constant que Jésus-Christ dans le mystère de sa naissance, indépendamment de la prédilection qu'il peut avoir pour les uns préférablement aux autres, a bien plus fait au fond pour les grands que pour les petits; et que, dans un sens, les grands qu'il a appelés lui sont beaucoup plus redevables. Comment cela? C'est, dit saint Chrysostome, qu'il a fallu une vocation plus forte pour attirer à Jésus-Christ des grands, des puissants du siècle, tels qu'étaient les mages, que pour y attirer des pasteurs, dont l'ignorance et la faiblesse semblaient être déjà comme des dispositions naturelles à l'humilité de la foi. Dans ceux-ci rien ne résistait à Dieu; mais dans ceux-là la grâce de Jésus-Christ eut tout à combattre et à vaincre, c'est-à-dire le monde avec toutes ses concupiscences. Cependant, c'est le miracle qu'elle a opéré, et voilà l'insigne victoire que la foi de Jésus-Christ naissant a remportée sur le monde : *Hæc est victoria quæ vincit mundum, fides nostra* (1 Joan., V). Foi triomphante et victorieuse, qui, malgré l'orgueil du monde, a eu assez de pouvoir sur leurs esprits pour leur faire adorer dans un enfant le Verbe de Dieu et sa sagesse; qui, malgré le libertinage du monde, a fait assez d'impression sur leurs cœurs pour en arracher les passions les plus enracinées, a été assez efficace pour les captiver sous le joug de la religion chrétienne.

Après cela, qui que vous soyez et quelque rang que vous teniez dans le monde, plaignez-vous que votre Dieu réproue votre condition, ou que votre condition vous éloigne de Dieu! Non, chrétiens, elle ne vous en éloigne point, ni votre Dieu ne la réproue point. Elle ne vous en éloigne point, puisque vous voyez que lui-même il la prévient des grâces les plus abondantes; il ne la réproue point, puisqu'un de ses premiers soins en venant au monde est de la sanctifier dans les mages et de la réformer en vous. Il réproue les abus et les désordres de votre condition; il en réproue le faste, il en réproue le luxe, il en réproue la mollesse, il en réproue la dureté et l'impiété, mais sans la réprouer elle-même, puisque c'est pour elle et pour vous-mêmes qu'il ouvre aujourd'hui le trésor de ses miséricordes les plus efficaces et les plus particulières. Comme il est le Dieu de toutes les conditions, et qu'il vient pour sauver tous les hommes, sans nul discernement de condition, il veut que dès son berceau, où il commence déjà à faire l'office de sauveur, on voie à sa suite et des grands et des petits, et des riches et des pauvres, et des maîtres et des sujets. Approchons, et approchons tous, allons à sa crèche, et allons-y tous; c'est de sa crèche qu'il nous appelle, de sa crèche qu'il nous tend les bras, de sa crèche qu'il veut répandre sur nous, et sur nous tous, les mêmes bénédictions.

Mais, après tout, quel rapport peut-il y avoir entre sa pauvreté et l'opulence, entre ses abaissements et la grandeur, entre sa misère et les aises de la vie? A cela je ré-

ponds par une seconde proposition que j'ai avancée et que je reprends. Je dis qu'il ne tient qu'à vous, sans cesser d'être ce que vous êtes, de vous rendre semblables à Jésus-Christ naissant; et malgré toute la contrariété qui paraît entre votre état et le sien, d'avoir avec lui cette conformité parfaite, sur laquelle est fondée, selon saint Paul, la prédestination de l'homme. Il faut, pour être reconnu de Dieu et pour avoir part à sa gloire, porter le caractère de cet enfant qui vient de naître, et lui ressembler; et c'est de lui, et de lui seul à la lettre, qu'on peut bien nous dire : *Nisi efficiamini sicut parvulus iste, non intrabitis in regnum cælorum* (Mat., XVIII). Il y a d'abord de quoi vous troubler, de quoi même vous effrayer; mais écoutez ce que j'ajoute. Car je prétends qu'il ne vous est ni impossible, ni même difficile, en demeurant dans votre condition, de parvenir à cette divine ressemblance; pourquoi? parce que, comme chrétiens, vous pouvez être grands et humbles de cœur, riches et pauvres de cœur, puissants et modestes ou concis de cœur. Or, du moment que vous joignez l'humilité à la grandeur, la modestie à la puissance, le détachement des richesses aux richesses mêmes, dès là il n'y a plus d'opposition entre l'état de Jésus-Christ et le vôtre. Au contraire, c'est justement par là que vous avez l'avantage d'être plus conformes à ce modèle des prédestinés; c'est par là que vous en êtes dans le monde des copies plus achevées. Car le caractère de ce Sauveur n'est pas précisément d'être pauvre et humble, mais d'être grand et humble tout à la fois, ou plutôt humble et la grandeur même, puisque son humilité ne l'empêche point d'être le Fils du Très-Haut. Or voilà, mes chers auditeurs, ce qu'il n'appartient qu'à vous, dans le rang où Dieu vous a placés, de pouvoir parfaitement imiter. Ceux que l'obscurité de leur naissance ou la médiocrité de leur fortune confond parmi la multitude, ne peuvent, ce semble, arriver là. A quelque degré de sainteté qu'ils s'élèvent, leur humilité ne représente point ni n'exprime point celle d'un Dieu anéanti : il faut pour cela de la dignité et de la distinction selon le monde. Un grand qui, sans rien perdre de tous les avantages de sa condition, sait pratiquer toute l'humilité de sa religion; un grand, petit à ses yeux, et qui, sans oublier jamais qu'il est pécheur et mortel, se tient devant Dieu dans le respect et dans la crainte; un grand qui peut dire à Dieu, comme David : Seigneur, mon cœur ne s'est point enflé, et mes yeux ne se sont point élevés : *Domine, non est exaltatum cor meum, neque elati sunt oculi mei* (Ps. CXXX); je ne me suis point ébloui de l'éclat du monde qui m'environne, et jamais l'orgueil ne m'a porté à des entreprises, ou au-dessus de moi, ou contraires à la charité et à la justice : *Neque ambulavi in magnis, nec in mirabilibus super me* (Ibid.); un grand, rempli de ces sentiments, est le parfait imitateur du Dieu dont nous célébrons aujourd'hui les anéantissements adorables. Un grand dans

res dispositions est ce vrai chrétien qui s'humilie comme le divin enfant que nous présente l'étable de Bethléem : *Qui se humiliaverit sicut parvulus iste* (Matth., XVIII); et c'est à lui, c'est à ce grand que j'ose encore appliquer les paroles suivantes : *Hic major est in regno cælorum*. Un grand sur la terre, sanctifié de la sorte, est non-seulement grand, mais le plus grand dans le royaume du ciel.

C'est donc ainsi que le Sauveur du monde attire à son berceau des grands et des riches, aussi bien que des pauvres et des petits : et quels sont-ils, encore une fois, ces grands, ces riches, ou quels doivent-ils être? Judgeons-en toujours par l'exemple des mages, si propre au lieu où je parle, et dont le rapport est si étroit avec le ministère que je prêche. Ah! chrétiens, ce sont des grands qui semblent n'être grands que pour faire paraître dans leur conduite une humilité plus profonde, une obéissance plus prompte, une soumission aux ordres du ciel plus entière, en suivant l'étoile du Dieu humilié qui les appelle à lui : et voilà les grands à qui le Dieu des humbles se fait connaître aussi bien qu'aux petits, parce qu'ils lui ressemblent aussi bien et même encore plus que les petits. Ce sont des riches qui, bien loin de mettre leur cœur dans leurs richesses, mettent leurs richesses aux pieds de l'agneau, et se font un mérite d'y renoncer ; et voilà les riches que le Dieu des pauvres ne dédaigne pas, parce que souvent jusqu'au milieu de leurs richesses, il les trouve plus pauvres de cœur que les pauvres mêmes. Or, n'est-ce pas de quoi vous devez bénir mille fois le ciel? Je dis vous qui, dans votre élévation, dans votre fortune, pouvez avoir part aux mêmes avantages ; et si vous prenez bien l'esprit de votre religion, n'avez-vous pas de quoi rendre à Dieu d'éternelles actions de grâces, lorsqu'il vous donne tant de facilité à vous sanctifier jusque dans les conditions qui, par elles-mêmes, semblent les plus opposées à la sainteté?

Je vais encore plus loin ; car, quelque dangereuse que soit la grandeur du monde, quelque réprouvées que soient les richesses du monde, j'avance une troisième proposition non moins incontestable, savoir, qu'il ne tient qu'à vous de vous en servir pour rendre à Jésus-Christ naissant l'hommage et le culte particulier qu'il attend de vous, et voici de quelle manière j'entends la chose. C'est qu'en qualité de Dieu humble, il veut être honoré et glorifié, et qu'en qualité de Dieu pauvre, il veut être assisté et soulagé. Voilà le double tribut qu'il exige de vous, et ce qui fait la bénédiction de votre état pouvoir consacrer à Jésus-Christ ce qui serait autrement la cause fatale de votre condamnation et de votre perte. Quels trésors de grâce pour vous, si vous les savez recueillir ! Je m'explique.

Comme Dieu humble, il veut être honoré et glorifié ; c'est pour cela qu'au milieu de la gentilité il va chercher des adorateurs ; et quels adorateurs ? des hommes distingués

par leur dignité, qui, prosternés devant sa crèche et anéantis en sa présence, lui font plus d'honneur en lui procurant plus de gloire que les bergers de la Judée avec toute leur ferveur et tout leur zèle. En effet, rien ne l'honore plus ni ne lui doit être plus glorieux que les hommages des grands. Or, de quel autre que de vous-mêmes dépend-il de lui donner cette gloire dont il est jaloux ? Pourquoi dans le monde avez-vous de l'autorité ? pourquoi Dieu vous a-t-il faits ce que vous êtes ? Que ne pouvez-vous pas pour lui ; et en comparaison de ce que vous pouvez, que fait le reste du monde ? C'est par vous que la religion de ce Dieu-Homme devient vénérable ; c'est par vous que son culte s'établit plus promptement, plus solidement, plus universellement, et c'est votre exemple qui l'autorise. Quel usage pouvez-vous faire de votre puissance plus digne ou aussi digne de vous que celui-là ? et que vous en coûterait-il pour le faire, sinon de le vouloir ? C'est par là que vous devez estimer vos conditions ; c'est dans cette vue seule qu'il vous est permis de les aimer et de vous y plaire. Hors de là, elles vous doivent faire gémir ; mais votre consolation doit être de penser que par elles il vous est aisé de relever la grandeur et de porter plus hautement que les autres les intérêts d'un Dieu qui s'est tant abaissé.

Achévons. Comme Dieu pauvre, il veut être soulagé et assisté, non plus dans lui-même, mais dans ses membres qui sont les pauvres : car je ne m'acquitterais pas pleinement de mon ministère, si j'oubliais aujourd'hui les membres de Jésus-Christ. Pour peu que vous soyez chrétiens, vous portez une sainte envie à ces bienheureux mages qui, venus des extrémités d'Orient, ne parurent point les mains vides devant ce Sauveur, mais lui offrirent des présents qu'il accepta et qu'il agréa. Et moi, je vous dis qu'il veut recevoir de votre main les mêmes offrandes. Je vous dis que, sans le rechercher si loin, vous le trouvez au milieu de vous, parce qu'il y est en effet, et qu'il y est dans des lieux, dans des états où il n'a pas moins à souffrir et où il n'est pas moins abandonné que dans l'étable de Bethléem. Je vous dis que ces pauvres qui vous environnent et que vous voyez, mais encore bien plus ceux que vous ne voyez pas et qui ne peuvent vous approcher, sont à votre égard ce Jésus-Christ même à qui les mages, à qui les bergers présentèrent, les uns de l'or et de l'encens, et les autres, des fruits de leurs campagnes : qu'il est de la foi que ce que vous donnez aux pauvres, vous le donnez à Jésus-Christ ; et j'ose dire, avec plus de mérite, lorsqu'il passe par les mains des pauvres, que si vous le portiez immédiatement vous-mêmes dans les mains de Jésus-Christ. Dès là, et quel fond de confiance ! dès-là, dis-je, vos richesses, obstacles si dangereux pour le salut, dans l'ordre même du salut, n'ont plus rien que d'innocent, que de salutaire pour vous. Dès là elles n'ont plus ce caractère de réprobation que l'Écriture leur attribue. Dès-

là elles ne choquent plus la pauvreté de Jésus-Christ, puisqu'elles sont au contraire le supplément et le soutien de la pauvreté que Jésus-Christ a choisie; puisque Jésus-Christ entre dans une sainte communauté avec vous, et qu'il s'enrichit de vos biens, comme il vous fait participer à ses mérites. Dès là, sanctifiées par ce partage, elles changent pour ainsi dire de nature; et de trésors d'iniquité qu'elles étaient, elles deviennent la précieuse matière de la plus excellente des vertus, qui est la charité. Dès là ces terribles anathèmes, que le Fils de Dieu, dans l'Évangile, fulminait contre les riches, ne tombent plus sur vous : pourquoi ? parce que Jésus-Christ, dit saint Chrysostome, est trop juste et trop fidèle pour donner sa malediction à des richesses qui lui sont consacrées et qu'il vous demande lui-même. Heureux, s'écriait le prophète royal, celui qui comprend le mystère de l'indigent et du pauvre ! et je le dis avec plus de sujet que lui : car c'est surtout pour un chrétien que le pauvre est un mystère de foi. Mais, remontant au principe, j'ajoute : heureux celui qui comprend le mystère d'un Dieu pauvre et d'un Dieu humilié ! *Beatus qui intelligit !* (Ps. XL.)

Parce qu'il s'est humilié, dit saint Paul, Dieu a voulu, pour l'élever, qu'à son seul nom toute la terre fléchît le genou; et c'est dans les cours des princes que la prédiction de saint Paul se vérifie plus authentiquement, puisque les puissances du monde que nous y révèrons ont une grâce particulière pour honorer cet Homme-Dieu qui s'est anéanti pour nous. C'est par là que ce Dieu Sauveur, comme dit saint Chrysostome, est dédommagé des humiliations de sa naissance. Je sais, il est vrai, que dès sa naissance même il nous est représenté dans l'Évangile, persécuté par Hérode et obéissant à Auguste : voilà par où notre religion a commencé. Mais, grâce à la Providence, le monde a bien changé de face : car pour ma consolation, je vois aujourd'hui le plus grand des rois obéissant à Jésus-Christ et employant tout son pouvoir à faire régner Jésus-Christ; et voilà ce que j'appelle, non pas le progrès, mais le couronnement et la gloire de notre religion.

Pour cela, sire, il fallait un monarque aussi puissant et aussi absolu que vous. Comme jamais prince n'a eu l'avantage d'être si bien obéi ni si bien servi que Votre Majesté, aussi jamais prince n'a-t-il reçu du ciel tant de talents et tant de grâces pour faire servir et obéir Dieu dans son état. Votre bonheur, sire, est de ne l'avoir jamais entrepris qu'avec des succès visibles; et le mien, dans la place que j'occupe depuis si longtemps, est d'avoir toujours eu de nouveaux sujets pour vous en féliciter. C'est ce qui a attiré sur votre personne sacrée ces bénédictions abondantes, que nous regardons comme les prodiges de notre siècle. On nous vante le règne d'Auguste, sous lequel Jésus-Christ est né, comme un règne florissant; et moi, dans le parallèle qu'il me serait aisé d'en faire ici, je ne trouve rien que je puisse comparer au règne de Votre Majesté. On at-

tribue les prospérités dont Dieu vous a comblé, aux vertus royales et aux qualités héroïques qui vous ont si hautement distingué entre tous les monarques de l'Europe; et moi, portant plus loin mes vues, je regarde ces prospérités comme les récompenses éclatantes du zèle de Votre Majesté pour la vraie religion; de son application constante à maintenir l'intégrité et la pureté de la foi; de sa fermeté et de sa force à réprimer l'hérésie, à exterminer l'erreur, à abolir le schisme, à rétablir l'unité du culte de Dieu. Pouviez-vous, sire, nous en convaincre, et en convaincre toute l'Europe par une plus illustre preuve que par le plus solennel de tous les traités, glorieux monument de votre piété? Pour donner la paix au monde chrétien, Votre Majesté a sacrifié sans peine ses intérêts; mais a-t-elle sacrifié les intérêts de Dieu? Touchée en faveur de son peuple, elle a bien voulu, pour terminer une guerre qui n'était pour elle qu'une suite de conquêtes, se relâcher de ses droits; mais a-t-on pu obtenir d'elle qu'elle se relachât en rien de ce que son zèle pour Dieu lui avait fait aussi saintement entreprendre que généreusement exécuter? Malgré les négociations infinies de tant de nations assemblées, malgré tous les efforts de la politique mondaine, votre zèle, sire, pour la foi catholique a triomphé, votre grand ouvrage de l'extinction et de l'abolition du schisme a subsisté, ou plutôt il s'est affermi. A cette condition, Votre Majesté sur toute autre chose s'est rendue facile et traitable; mais sur le point de la religion elle s'est montrée inflexible, et par là l'hérésie a désespéré de trouver jamais grâce devant ses yeux. Or, c'est pour cela, Seigneur, puis-je dire à Dieu que vous ajouterez jours sur jours à la vie de ce grand roi : *Dies super dies regis adjicies* (Ps. LX), et que vous prolongerez ses années de génération en génération : *Et annos ejus usque in diem generationis et generationis* (Ibid.).

Mais je n'en suis pas réduit, sire, à former là-dessus de simples vœux. Dès maintenant mes vœux sont accomplis; et la prière que j'en ai faite cent fois à Dieu, sans préjudice de l'avenir, me paraît déjà exaucée. Car depuis l'établissement de la monarchie, aucun de nos rois a-t-il régné, et si longtemps, et si heureusement, et si glorieusement que Votre Majesté? Et pour le bonheur de la France, non-seulement votre majesté règne encore, mais nous avons des gages solides, et presque des assurances, qu'elle régnera jusqu'à l'accomplissement le plus parfait qu'ait eu jamais pour un roi cette sainte prière : *Dies super dies regis adjicies*. Depuis l'établissement de la monarchie aucun de nos rois a-t-il vu dans son auguste famille autant de degrés de générations et d'alliances que votre majesté en voit aujourd'hui dans la sienne? Et sans être ni oracle ni prophète, j'ose prédire avec confiance à Votre Majesté, du moins j'ose espérer pour elle, qu'elle n'en demeurera pas là; mais qu'un jour elle verra les fruits de cet heureux mariage qu'elle vient de faire, et qui étendra ses années à

une nouvelle génération : *Et annos ejus usque in diem generationis et generationis*. Après tant de glorieux travaux, voilà, sire, les bénédictions de douceur dont vous allez désormais jouir, et que Dieu vous préparait : une profonde paix dans votre état ; un peuple fidèle et dévoué à toutes vos volontés ; une cour tranquille et soumise, attentive à vous rendre ses hommages et à mériter vos grâces ; la famille royale dans une union qui n'a peut-être point d'exemple, et que rien n'est capable d'altérer ; un fils, digne héritier de votre trône, et qui n'eut jamais d'autre passion que de vous plaire ; un petit-fils formé par vous, et déjà établi par vous ; une princesse, son épouse, votre consolation et votre joie ; de jeunes princes dont vous devez tout vous promettre, et qui déjà répondent parfaitement aux espérances que vous en avez conçues. Voilà, dis-je, les dons de Dieu qui vous étaient réservés : *Ecce sic benedicetur homo qui timet Dominum (Ps. CXXVII)*. C'est ainsi, concluait David, que sera béni l'homme qui craint le Seigneur, et c'est ainsi qu'est béni Votre Majesté.

Mais encore une fois, ô mon Dieu, c'est pour cela même que vous multipliez les jours de cet auguste monarque et que vous le conserverez, non-seulement pour nous, mais pour vous-même. Car avec une âme

aussi grande, avec une religion aussi pure, avec une sagesse aussi éclairée, avec une autorité aussi absolue que la sienne, que ne fera-t-il pas pour vous, après ce que vous avez fait pour lui ; et par quels retours ne reconnaîtra-t-il pas les grâces immenses que vous avez versées et que vous versez encore tous les jours sur lui ? Qu'il me soit donc permis, Seigneur, de finir ici en le félicitant de votre protection divine, et en lui disant à lui-même ce qu'un de vos prophètes dit à un prince bien moins digne d'un tel souhait : *Rex, in æternum vive (Dan., III)*. Vivez, sire, vivez sous cette main de Dieu bienfaisante et toute-puissante, qui ne vous a jamais manqué et qui ne vous manquera jamais. Vivez pour la consolation de vos sujets, et pour mettre le comble à votre gloire : ou plutôt, puisque vous êtes l'homme de la droite de Dieu, vivez, sire, pour la gloire et pour les intérêts de Dieu. Vivez pour faire connaître, adorer et servir Dieu. Vivez pour consommer ce grand dessein de la réunion de l'Eglise de Dieu. Vivez pour la destruction de l'iniquité, de l'erreur, du libertinage, qui sont les ennemis de Dieu. Vivez en roi chrétien, et vous mériterez par là le salut éternel qu'un Dieu Sauveur vient annoncer au monde, et qui est la récompense des élus, que je vous souhaite, etc.

CARÊME.

SERMON PREMIER

POUR LE MERCREDI DES CENDRES

Sur la pensée de la mort.

Memento, homo, quia pulvis es, et in pulverem reverteris.

Souvenez-vous, homme, que vous êtes poussière, et que vous retournerez en poussière. Ce sont les paroles de l'Eglise dans la cérémonie de ce jour.

Il serait difficile de ne s'en pas souvenir, chrétiens, lorsque la Providence nous en donne une preuve si récente, mais si douloureuse pour nous et si sensible. Cette Eglise où nous sommes assemblés, et que nous vîmes il n'y a que trois jours occupée à pleurer la perte de son aimable prélat (1), et à lui rendre les devoirs funèbres, nous prêche bien mieux par son deuil cette vérité, que je ne le puis faire par toutes mes paroles. Elle regrette un pasteur qu'elle avait reçu du ciel comme un don précieux ; mais que la mort, par une loi commune à tous les hommes, vient de lui ravir. Ni la noblesse du sang, ni l'éclat de la dignité, ni la sainteté du caractère, ni la force de l'esprit, ni les qualités du cœur, d'un cœur bienfaisant, droit, religieux, ennemi de l'artifice et du mensonge, rien ne l'a pu garantir du coup fatal qui nous l'a enlevé, et qui, du siège le plus distingué de notre France, l'a fait passer dans la poussière du tombeau. Vous, mes-

sieurs, qui composez ce corps vénérable dont il était le digne chef, vous qui, par un droit naturellement acquis, êtes maintenant les dépositaires de sa puissance spirituelle, et que nous reconnaissons à sa place comme autant de pères et de pasteurs ; vous, sous l'autorité et avec la bénédiction de qui je monte dans cette chaire pour y annoncer l'Evangile, vous n'avez pas oublié, et jamais oublierez-vous les témoignages de bonté, d'estime, de confiance que vous donna jusqu'à son dernier soupir cet illustre mort, et qui redoublent d'autant plus votre douleur, qu'ils vous font mieux sentir ce que vous avez perdu, et qu'ils vous rendent sa mémoire plus chère ?

Cependant, après nous être acquittés de ce qu'exigeaient de nous la piété et la reconnaissance, il est juste, mes chers auditeurs, que nous fassions un retour sur nous-mêmes ; et que, pour profiter d'une mort si chrétienne et si sainte, nous joignons la cendre de son tombeau à celle que nous présente aujourd'hui l'Eglise, et nous tirions de l'une et de l'autre une importante instruction. Car telle est notre destinée temporelle. Voilà le terme où doivent aboutir tous les desseins des hommes et toutes les grandeurs du monde ; voilà l'unique et la solide pensée qui doit partout et en tout temps nous occuper : *Memento, homo, quia pulvis es et in pulverem reverteris !* Souvenez-vous, qui que vous soyez, riches ou pauvres, grands ou petits, monarques ou sujets ; en un mot, hommes,

(1) M. de Péréfixe, archevêque de Paris

tous en général, chacun en particulier, souvenez-vous que vous n'êtes que poudre, et que vous retournerez en poudre. Ce souvenir ne vous plaira pas; cette pensée vous blessera, vous troublera, vous affligera : mais en vous blessant elle vous guérira; en vous troublant et en vous affligeant, elle vous sera salutaire; et peut-être, comme salutaire, vous deviendra-t-elle enfin, non-seulement supportable, mais consolante et agréable. Quoi qu'il en soit, je veux vous en faire voir les avantages, et c'est par là que je commence le cours de mes prédications.

Divin Esprit, vous qui d'un charbon de feu purifiâtes les lèvres du prophète, et les fîtes servir d'organe à votre adorable parole, purifiez ma langue, et faites que je puisse dignement remplir le saint ministère que vous m'avez confié. Eloignez de moi tout ce qui n'est pas de vous; ne m'inspirez point d'autres pensées que celles qui sont propres à toucher, à persuader, à convertir. Donnez-moi, comme à l'Apôtre des nations, non pas une éloquence vaine, qui n'a pour but que de contenter la curiosité des hommes, mais une éloquence chrétienne, qui, tirant toute sa vertu de votre Evangile, a la force de remuer les consciences, de sanctifier les âmes, de gagner les pécheurs et de les soumettre à l'empire de votre loi. Préparez les esprits de mes auditeurs à recevoir les saintes lumières qu'il vous plaira de me communiquer; et comme en leur parlant je ne dois point avoir d'autre vue que leur salut, faites qu'ils m'écoutent avec un désir sincère de ce salut éternel que je leur prêche, puisque c'est l'essentielle disposition à toutes les grâces qu'ils doivent attendre de vous. C'est ce que je vous demande, Seigneur, et pour eux et pour moi, par l'intercession de Marie, à qui j'adresse la prière ordinaire : *Ave, Maria.*

C'est un principe dont les sages mêmes du paganisme sont convenus, que la grande science ou la grande étude de la vie est la science ou l'étude de la mort, et qu'il est impossible à l'homme de vivre dans l'ordre et de se maintenir dans une vertu solide et constante, s'il ne pense souvent qu'il doit mourir. Or, je trouve que toute notre vie, ou, pour mieux dire, tout ce qui peut être perfectionné dans notre vie, et par la raison, et par la foi, se rapporte à trois choses : à nos passions, à nos délibérations et à nos actions. Je m'explique. Nous avons dans le cours de la vie des passions à ménager; nous avons des conseils à prendre, et nous avons des devoirs à accomplir. En cela, pour me servir du terme de l'Écriture, consiste tout l'homme; tout l'homme, dis-je, raisonnable et chrétien : *Hoc est enim omnis homo* (*Eccles.*, XII); des passions à ménager, en réprimant leurs saillies et en modérant leurs violences; des conseils à prendre, en se préservant, et des erreurs qui les accompagnent, et des repentirs qui les suivent; des devoirs à accomplir, et dont la pratique doit être prompte et fervente. Or, pour tout cela, chrétiens, je prétends que la pensée de la mort nous suffit, et j'avance trois propositions

que je vous prie de bien comprendre, parce qu'elles vont faire le partage de ce discours. Je dis que la pensée de la mort est le remède le plus souverain pour amortir le feu de nos passions; c'est la première partie. Je dis que la pensée de la mort est la règle la plus infaillible pour conclure sûrement dans nos délibérations; c'est la seconde. Enfin je dis que la pensée de la mort est le moyen le plus efficace pour nous inspirer une sainte ferveur dans nos actions; c'est la dernière. Trois vérités dont je veux vous convaincre, en vous faisant sentir toute la force de ces paroles de mon texte : *Memento, homo, quia pulvis es, et in pulverem reverteris.* Vos passions vous emportent, et souvent il vous semble que vous n'êtes pas maîtres de votre ambition et de votre cupidité : *Memento*, souvenez-vous, et pensez ce que c'est que l'ambition et la cupidité d'un homme qui doit mourir. Vous délibérez sur une matière importante, et vous ne savez à quoi vous résoudre : *Memento*, souvenez-vous, et pensez quelle résolution il convient de prendre à un homme qui doit mourir. Les exercices de la religion vous fatiguent et vous lassent, et vous vous acquittez négligemment de vos devoirs : *Memento*, souvenez-vous, et pensez comme il importe de les observer à un homme qui doit mourir. Tel est l'usage que nous devons faire de la pensée de la mort, et c'est aussi tout le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Pour amortir le feu de nos passions, il faut commencer par les bien connaître; et pour les connaître parfaitement, dit saint Chrysostome, il suffit de bien comprendre trois choses; savoir : que nos passions sont vaines, que nos passions sont insatiables, et que nos passions sont injustes; qu'elles sont vaines par rapport aux objets à quoi elles s'attachent; qu'elles sont insatiables et sans bornes, et par là incapables d'être jamais satisfaites et de nous satisfaire nous-mêmes; enfin, qu'elles sont injustes dans les sentiments présomptueux qu'elles nous inspirent, lorsque aveuglés et enflés d'orgueil, nous prétendons nous distinguer en nous élevant au-dessus des autres. Voilà en quoi saint Chrysostome a fait particulièrement consister le désordre des passions humaines. Il nous fallait donc pour en réprimer les saillies et les mouvements déréglés quelque chose qui nous en découvrit sensiblement la vanité, qui, les soumettant à la loi d'une nécessité souveraine, les bornât dans nous malgré nous; et qui, faisant cesser toute distinction, les réduisit au grand principe de la modestie, c'est-à-dire, à l'égalité que Dieu a mise entre tous les hommes, et nous obligeât, qui que nous soyons, à nous rendre au moins justice, et à rendre aux autres sans peine les devoirs de la charité. Or, ce sont, mes chers auditeurs, les merveilleux effets que produisent infailliblement dans les âmes touchées de Dieu le souvenir et la pensée de la mort. Ecoutez-moi et ne perdez rien d'une instruction si édifiante.

Nos passions sont vaines : et, pour nous en

convaincre, il ne s'agit que de nous former une juste idée de la vanité des objets auxquels elles s'attachent; cela seul doit éteindre dans nos cœurs ce feu de la concupiscence qu'elles y allument, et c'est l'importante leçon que nous fait le Saint-Esprit dans le livre de la Sagesse. Car avouons-le, chrétiens, quoiqu'à notre honte, tandis que les biens de la terre nous paraissent grands, et que nous les supposons grands, il nous est comme impossible de ne les pas aimer, et, en les aimant, de n'en pas faire le sujet de nos plus ardentes passions. Quelque raison qui s'y oppose, quelque loi qui nous les défende, quelque vue de conscience et de religion qui nous en détourne, la cupidité l'emporte; et, préoccupés de l'apparence spécieuse du bien qui nous flatte et qui nous séduit, nous fermons les yeux à toute autre considération, pour suivre uniquement l'attrait et le charme de notre illusion. Si nous résistons quelquefois, et si, pour obéir à Dieu, nous remportons sur nous quelque victoire, cette victoire, par la violence qu'elle nous coûte, est une victoire forcée. La passion subsiste toujours, et l'erreur où nous sommes que ces biens dont le monde est idolâtre sont des biens solides capables de nous rendre heureux, nous fait concevoir des désirs extrêmes de les acquérir, une joie immodérée de les posséder, des craintes mortelles de les perdre. Nous nous affligeons d'en avoir peu; nous nous applaudissons d'en avoir beaucoup; nous nous alarmons, nous nous troublons, nous nous désespérons à mesure que ces biens nous échappent, et que nous nous en voyons privés. Pourquoi? parce que notre imagination trompée et pervertie nous les présente comme des biens réels et essentiels, dont dépend le parfait bonheur.

Pour nous en détacher, dit saint Chrysostome, le moyen sûr et inmanquable est de nous en détromper; car, du moment que nous en comprenons la vanité, ce détachement nous devient facile; il nous devient même comme naturel: ni l'ambition, ni l'avarice, si j'ose m'exprimer ainsi, n'ont plus sur nous aucune prise. Bien loin que nous nous empressions pour nous procurer, par des voies indirectes et illicites, les avantages du monde, convaincus de leur peu de solidité, à peine pouvons-nous même gagner sur nous d'avoir une attention raisonnable à conserver les biens dont nous nous trouvons légitimement pourvus, et cela fondé sur ce que les biens du monde, supposé cette conviction, ne nous paraissent presque plus valoir nos soins, beaucoup moins nos empressements et nos inquiétudes. Or, d'où nous vient cette conviction salutaire? du souvenir de la mort saintement méditée et envisagée dans les principes de la loi.

Car la mort, ajoute saint Chrysostome, est à notre égard la preuve palpable et sensible du néant de toutes les choses humaines, pour lesquelles nous nous passionnons; c'est elle qui nous le fait connaître; tout le reste nous en impose; la mort seule est le miroir fidèle qui nous montre sans déguisement l'instabi-

lité, la fragilité, la caducité des biens de cette vie, qui nous désabuse de toutes nos erreurs, qui détruit en nous tous les enchantements de l'amour du monde, et qui, des ténèbres mêmes du tombeau, nous fait une source de lumières dont nos esprits et nos sens sont également pénétrés. *In illa die* (Ps. CXLV), dit l'Écriture en parlant des enfants du siècle livrés à leurs passions, *In illa die peribunt omnes cogitationes eorum*. Toutes leurs pensées à ce jour-là s'évanouiront. Ce jour de la mort, que nous nous figurons plein d'obscurité, les éclairera et dissipera tous les nuages dont la vérité jusqu'alors avait été pour eux enveloppée. Ils cesseront de croire ce qu'ils avaient toujours cru, et ils commenceront à voir ce qu'ils n'avaient jamais vu. Ce qui faisait le sujet de leur estime deviendra le sujet de leur mépris; ce qui leur donnait tant d'admiration les remplira de confusion. Et sorte qu'il se fera dans leur esprit comme une révolution générale, dont ils seront eux-mêmes surpris, saisis, effrayés. Ces idées chimériques qu'ils avaient du monde et de sa prétendue félicité s'effaceront tout à coup et même s'anéantiront: *Peribunt omnes cogitationes eorum*. Et comme leurs passions n'auront point eu d'autre fondement que leurs pensées, et que leurs pensées périront selon l'expression du prophète, leurs passions périront de même, c'est-à-dire, qu'ils n'auront plus ni ces entêtements de se pousser, ni ces désirs de s'enrichir, parce qu'ils verront dans un plein jour, *in illa die*, la bagatelle et, si j'ose ainsi parler, l'extravagance de tout cela. Or, que faisons-nous quand nous nous occupons durant la vie du souvenir de la mort? Nous anticipons ce dernier jour, ce dernier moment; et, sans attendre que la catastrophe et le dénouement des intrigues du monde nous développent malgré nous ce mystère de vanité, nous nous le développons à nous-mêmes par de saintes réflexions. Car, quand je me propose devant Dieu le tableau de la mort, j'y contemple dès maintenant toutes les choses du monde dans le même point de vue où la mort me les fera considérer, j'en porte le même jugement que j'en porterai; je les reconnais méprisables comme je les reconnaitrai; je me reproche de m'y être attaché comme je me le reprocherai; je déplore en cela mon aveuglement comme je le déplorerai, et de là ma passion se refroidit, la concupiscence n'est plus si vive, je n'ai plus que de l'indifférence pour ces biens passagers et périssables; en un mot, je meurs à tout, d'esprit et de cœur, parce que je prévois que bientôt j'y dois mourir réellement et par nécessité.

Et voilà, mes chers auditeurs, le secret admirable que David avait trouvé pour tenir ses passions en bride et pour conserver jusque dans le centre du monde, qui est la cour, ce parfait détachement du monde où il était parvenu. Que faisait ce saint roi? il se contentait de demander à Dieu, comme une souveraine grâce, qu'il lui fit connaître sa fin: *Notum fac mihi, Domine, finem meum* (Psal. XXXVIII); et qu'il lui fit même sentir com-

bien il en était proche, afin qu'il sût, mais d'une science efficace et pratique, le peu de temps qu'il lui restait encore à vivre : *Et numerum dierum meorum quis est? ut sciam quid desit mihi* (Ps. XXXVIII). Il ne doutait pas que cette seule pensée, *il faut mourir*, ne dût suffire pour éteindre le feu de ses passions les plus ardentes. Et en effet, ajoutait-il, vous avez, Seigneur, réduit mes jours à une mesure bien courte : *Ecce mensurabiles posuisti dies meos* (*Ibidem*), et par là, tout ce que je suis et tout ce que je puis désirer ou espérer d'être n'est qu'un pur néant devant vous : *Et substantia mea tanquam nihilum ante te* (*Ibidem*). Devant moi ce néant est quelque chose, et même toutes choses; mais devant vous, ce que j'appelle toutes choses se confond et se perd dans ce néant; et la mort, que tout homme vivant doit regarder comme sa destinée inévitable, fait généralement et sans exception de tous les biens qu'il possède, de tous les plaisirs dont il jouit, de tous les titres dont il se glorifie, comme un abîme de vanité : *Verumtamen universa vanitas omnis homo vivens* (*Ibid.*). L'homme mondain n'en convient pas, et il affecte même de l'ignorer; mais il est pourtant vrai que sa vie n'est qu'une ombre et une figure qui passe : *Verumtamen in imagine pertransit homo*. Il se trouble, et comme mondain, il est dans une continuelle agitation; mais il se trouble inutilement, parce que c'est pour des entreprises que la mort déconcertera, pour des intrigues que la mort confondra, pour des espérances que la mort renversera : *Sed et frustra conturbatur* (*Ibid.*). Il se fatigue, il s'épuise pour amasser et pour thésauriser, mais son malheur est de ne savoir pas même pour qui il amasse, ni qui profitera de ses travaux; si ce seront des enfants ou des étrangers, si ce seront des héritiers reconnaissants ou des ingrats, si ce seront des sages ou des dissipateurs : *Thesaurizat, et ignorat cui congregabit ea* (*Ibid.*). Ces sentiments, dont le prophète était rempli et vivement touché, réprimaient en lui toutes les passions, et d'un roi assis sur le trône en faisaient un exemple de modération.

C'est ce que nous éprouvons nous-mêmes tous les jours. Car, disons la vérité, chrétiens; si nous ne devons point mourir, ou si nous pouvions nous affranchir de cette dure nécessité qui nous rend tributaires de la mort, quelque vaines que soient nos passions, nous n'en voudrions jamais reconnaître la vanité; jamais nous ne voudrions renoncer aux objets qui les flattent et qu'elles nous font tant rechercher. On aurait beau nous faire là-dessus de longs discours; on aurait beau nous redire tout ce qu'en ont dit les philosophes; on aurait beau y procéder par voies de raisonnement et de démonstration, nous prendrions tout cela pour des subtilités encore plus vaines que la vanité même dont il s'agirait de nous persuader. La foi avec tous ses motifs n'y ferait plus rien; dégagés que nous serions de ce souvenir de la mort, qui, comme un maître sévère nous retient dans l'ordre, nous nous ferions un point de sagesse de vivre au gré de nos désirs, nous

compterions pour réel et pour vrai tout ce que le monde a de faux et de brillant, et notre raison, prenant parti contre nous-mêmes, commencerait à s'accorder et à être d'intelligence avec la passion.

Mais quand on nous dit qu'il faut mourir, et quand nous nous le disons à nous-mêmes, ah! chrétiens, notre amour-propre, tout ingénieux qu'il est, n'a plus de quoi se défendre. Il se trouve désarmé par cette pensée; la raison prend l'empire sur lui, et il se soumet sans résistance au joug de la foi. Pour quoi cela? parce qu'il ne peut plus désavouer sa propre faiblesse, que la vue de la mort, non-seulement lui découvre, mais lui fait sentir. Belle différence, que saint Chrysostome a remarquée entre les autres pensées chrétiennes et celle de la mort. Car pourquoi, demande ce saint docteur, la pensée de la mort fait-elle sur nous une impression plus forte et nous fait-elle mieux connaître la vanité des biens créés que toutes les autres considérations? Appliquez-vous à ceci : parce que toutes les autres considérations ne renferment tout au plus que des témoignages et des preuves de cette vanité, au lieu que la mort est l'essence même de cette vanité, ou que c'est la mort qui fait cette vanité. Il ne faut donc pas s'étonner que la mort ait une vertu spéciale pour nous détacher de tout. Et telle était l'excellente conclusion que tirait saint Paul, pour porter les premiers fidèles à s'affranchir de la servitude de leurs passions, et à vivre dans la pratique de ce saint et bienheureux dégageant qu'il leur recommandait avec tant d'instances. Car le temps est court, leur disait-il : *Tempus breve est* (I Cor., VII). Et que s'ensuit-il de là? que vous devez vous réjouir comme ne vous réjouissant pas, que vous devez posséder comme ne possédant pas, que vous devez user de ce monde comme n'en usant pas : *Reliquum est ut qui gaudent, tanquam non gaudentes; et qui emunt tanquam non possidentes; et qui utuntur hoc mundo, tanquam non utantur* (*Ibid.*). Quelle conséquence! elle est admirable, reprend saint Augustin; parce qu'en effet, se réjouir et devoir mourir, posséder et devoir mourir, être honoré et devoir mourir, c'est comme être honoré et ne l'être pas, comme posséder et ne posséder pas, comme se réjouir et ne se réjouir pas. Car ce terme, *mourir*, est un terme de privation et de destruction qui abolit tout, qui anéantit tout, qui, par une propriété tout opposée à celle de Dieu, nous fait paraître les choses qui sont comme si elles n'étaient pas; au lieu que Dieu, selon l'Écriture, appelle celles qui ne sont pas comme si elles étaient.

Non-seulement nos passions sont vaines, mais quoique vaines, elles sont insatiables et sans bornes. Car quel ambitieux entêté de sa fortune et des honneurs du monde s'est jamais contenté de ce qu'il était? Quel avare, dans la poursuite et dans la recherche des biens de la terre a jamais dit : c'est assez? Quel voluptueux, esclave de ses sens, a jamais mis de fin à ses plaisirs? La nature, dit ingénieusement Salvien, s'arrête au nécessaire :

la raison veut l'utile et l'honnête; l'amour-propre, l'agréable et le délicieux; mais la passion, le superflu et l'excessif. Or ce superflu est infini; mais cet infini, tout infini qu'il est, trouve, si nous voulons, ses limites et ses bornes dans le souvenir de la mort, comme il les trouvera malgré nous dans la mort même. Car je n'ai qu'à me servir aujourd'hui des paroles de l'Eglise : *Memento, homo, quia pulvis es*; souvenez-vous, homme, que vous êtes poussière : *Et in pulverem reverteris*, et que vous retournerez en poussière. Je n'ai qu'à l'adresser cet arrêt à tout ce qu'il y a dans cet auditoire d'âmes passionnées, pour les obliger à n'avoir plus ces désirs vastes et sans mesure qui les tourmentent toujours et qu'on ne remplit jamais. Je n'ai qu'à leur faire la même invitation que firent les Juifs au Sauveur du monde quand ils le prièrent d'approcher du tombeau de Lazare, et qu'ils lui dirent : *Veni, et vide* (*Joan.*, XI); venez et voyez. Venez, avarés; vous brûlez d'une insatiable cupidité, dont rien ne peut amortir l'ardeur; et parce que cette cupidité est insatiable, elle vous fait commettre mille iniquités, elle vous endureit aux misères des pauvres, elle vous jette dans un profond oubli de votre salut. Considérez bien ce cadavre : *Veni, et vide*; venez et voyez. C'était un homme de fortune comme vous; en peu d'années il s'était enrichi comme vous; il a eu comme vous la folie de vouloir laisser après lui une maison opulente et des enfants avantageusement pourvus. Mais le voyez-vous maintenant? Voyez-vous la nudité, la pauvreté où la mort l'a réduit? où sont ses revenus? où sont ses richesses? où sont ses meubles somptueux et magnifiques? a-t-il quelque chose de plus que le dernier des hommes? cinq pieds de terre et un suaire qui l'enveloppe, mais qui ne le garantira pas de la pourriture, rien davantage. Qu'est devenu tout le reste? voilà de quoi borner votre avarice : *Veni, et vide*; venez, homme du monde, idolâtre d'une fausse grandeur; vous êtes possédé d'une ambition qui vous dévore, et parce que cette ambition n'a point de terme, elle vous ôte tous les sentiments de la religion; elle vous occupe, elle vous enchante, elle vous enivre. Considérez ce sépulcre : qu'y voyez-vous? c'était un seigneur de marque comme vous, peut-être plus que vous, distingué par sa qualité comme vous, et en passe d'être toutes choses. Mais le reconnaissez-vous? voyez-vous où la mort l'a fait descendre? voyez-vous à quoi elle a borné ses grandes idées? voyez-vous comme elle s'est jouée de ses prétentions? c'est de quoi régler les vôtres : *Veni, et vide*; venez, femme mondaine, venez, vous avez pour votre personne des complaisances extrêmes, la passion qui vous domine est le soin de votre beauté, et parce que cette passion est démesurée, elle vous entretient dans une mollesse honteuse; elle produit en vous des désirs criminels de plaire, et elle vous rend complice de mille péchés et de mille scandales. Venez et voyez; c'était une jeune personne aussi bien que

vous, elle était l'idole du monde comme vous, aussi spirituelle que vous, aussi recherchée et aussi adorée que vous. Mais la voyez-vous à présent? voyez-vous ces yeux éteints, ce visage hideux et qui fait horreur? c'est de quoi réprimer cet amour infini de vous-même : *Veni, et vide*.

Enfin nos passions sont injustes, soit dans les sentiments qu'elles nous inspirent à notre propre avantage, soit dans ceux qu'elle nous font concevoir au désavantage des autres; mais la mort, dit le philosophe, nous réduit aux termes de l'équité; et par son souvenir, nous oblige à nous faire justice à nous-mêmes, et à la faire aux autres de nous-mêmes : *Mors sola jus æquum est generis humani* (*Senec.*). En effet, quand nous ne pensons point à la mort, et que nous n'avons égard qu'à certaines distinctions de la vie, elles nous élèvent, elles nous éblouissent, elles nous remplissent de nous-mêmes. On devient fier et hautain, dédaigneux et méprisant, sensible et délicat, envieux et vindicatif, entreprenant, violent, emporté. On parle avec faste ou avec aigreur, on se pique aisément, on pardonne difficilement; on attaque celui-ci, on détruit celui-là : il faut que tout nous cède, et l'on prétend que tout le monde aura des ménagements pour nous, tandis qu'on n'en veut avoir pour personne. N'est-ce pas ce qui rend quelquefois la domination des grands si pesante et si dure? Mais méditons la mort, et bienôt la mort nous apprendra à nous rendre justice et à la rendre aux autres, de nos fiertés et de nos hauteurs, de nos dédains et de nos mépris, de nos sensibilités et de nos délicatesses, de nos envies, de nos vengeances, de nos chagrins, de nos violences, de nos emportements. Comme donc il ne faut, selon l'ordre et la parole du Dieu tout-puissant, qu'un grain de sable pour briser les flots de la mer : *Hic confringes tumentes fluctus tuos* (*Job.*, XXXVIII), il ne faut que cette cendre qu'on nous met sur la tête et qui nous retrace l'idée de la mort, pour rabattre toutes les enflures de notre cœur, pour en arrêter toutes les fougues, pour nous contenir dans l'humilité et dans une sage modestie. Comment cela? c'est que la mort nous remet devant les yeux la parfaite égalité qu'il y a entre tous les autres hommes et nous. Égalité que nous oublions si volontiers, mais dont la vue nous est si nécessaire pour nous rendre plus équitables et plus traitables.

Car quand nous repassons ce que disait Salomon et que nous le disons comme lui : Tout sage et tout éclairé que je puis être, je dois néanmoins mourir comme le plus insensé : *Unus, et stulti et meus occasus erit* (*Eccles.*, II); quand nous nous appliquons ces paroles du prophète royal : Vous êtes les divinités du monde, vous êtes les enfants du Très-Haut; mais, fausses divinités, vous êtes mortelles, et vous mourrez en effet comme ceux dont vous voulez recevoir l'encens, et de qui vous exigez tant d'hommages et tant d'adorations : *Diï estis, et filii excelsi omnes vos autem sicut homines moriemini* (*Ps.* LXXXI); quand, selon l'expression de

l'Écriture, nous descendons encore tout vivants et en esprit dans le tombeau, et que le savant s'y voit confondu avec l'ignorant, le noble avec l'artisan, le plus fameux conquérant avec le plus vil esclave; même terre qui les couvre, mêmes ténèbres qui les environnent, mêmes vers qui les rongent, même corruption, même pourriture, même poussière : *Parvus et magnus ibi sunt, et servus liber a domino suo* (Job., III); quand, dis-je, on vient à faire ces réflexions et à considérer que ces hommes au-dessus de qui l'on se place si haut dans sa propre estime; que ces hommes à qui l'on est si jaloux de faire sentir son pouvoir et sur qui l'on veut prendre un empire si absolu; que ces hommes pour qui l'on n'a ni compassion, ni charité, ni condescendance, ni égards; que ces hommes de qui l'on ne peut rien supporter et contre qui l'on agit avec tant d'animosité et tant de rigueur, sont néanmoins des hommes comme nous, de même nature, de même espèce que nous; ou, si vous voulez, que nous ne sommes que des hommes comme eux, aussi faibles qu'eux, aussi sujets qu'eux à la mort et à toutes les suites de la mort. Ah ! mes chers auditeurs, c'est bien alors que l'on entre en d'autres dispositions. Dès là l'on n'est plus si infatué de soi-même, parce que l'on se connaît beaucoup mieux soi-même; dès là l'on n'exerce plus une autorité si dominante et si impérieuse sur ceux que la naissance ou que la fortune a mis dans un rang inférieur au nôtre, parce qu'on ne trouve plus, après tout, que, d'homme à homme, il y ait tant de différence; dès là l'on n'est plus si vif sur ses droits, parce que l'on ne voit plus tant de choses que l'on se croie dues; dès là l'on ne se tient plus si grièvement offensé dans les rencontres, et l'on n'est plus si ardent ni si opiniâtre à demander des satisfactions outrées, parce qu'on ne se figure plus être si fort au-dessus de l'agresseur, ou véritable, ou prétendu, et qu'on n'est plus si persuadé qu'il doive nous relâcher tout et condescendre à toutes nos volontés. On a de la douceur, de la retenue, de l'honnêteté, de la complaisance, de la patience; on sait compatir, prévenir, excuser, soulager, rendre de bons offices et obliger. Saints et salutaires effets de la pensée de la mort ! C'est le remède le plus souverain pour amortir le feu de nos passions, comme c'est encore la règle la plus infaillible pour conclure sûrement dans nos délibérations. Vous l'allez voir dans la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Quelque pénétration que nous ayons, et de quelque force d'esprit que nous puissions nous piquer, c'est un oracle de la foi que nos pensées sont timides et nos prévoyances incertaines : *Cogitationes mortalium timidae, et incerta providentiae nostrae* (Sap., c. IX). Nos pensées sont timides, dit saint Augustin, expliquant ce passage, parce que souvent dans les choses mêmes qui regardent le salut, nous ne savons pas si nous prenons le meilleur parti, ni même si le parti que nous

prenons est absolument bon, et que nous n'avons point assez d'évidence pour en faire un discernement exact, beaucoup moins un discernement sûr et infaillible. D'où il s'ensuit que, malgré toutes nos lumières; nous craignons de nous y tromper; et que nous avons sujet de le craindre, puisque la voie où nous nous engageons, quelque droite qu'elle nous paraisse, peut ne l'être pas en effet, et que les vues courtes et bornées d'une faible raison qui nous sert de guide, n'empêchent pas que nous ne soyons exposés aux funestes égarements dont saint Paul voulait nous garantir quand il nous avertissait d'opérer notre salut avec crainte et avec tremblement : *Cogitationes mortalium timidae*. Comme nos pensées sont timides, l'Écriture ajoute que nos prévoyances sont incertaines, parce que l'avenir n'étant pas en notre pouvoir, et Dieu s'en étant réservé la connaissance, de quelque précaution que nous usions, nous sommes toujours dans le doute si ce que nous entreprenons, quoiqu'avec des intentions pures et en apparence chrétiennes, est bien entrepris, si nous n'aurons point lieu un jour de nous en repentir, si notre conscience ne nous le reprochera jamais, et si ce que nous avons cru innocent pendant la vie, ne sera point à la mort la matière de nos regrets et de nos désespoirs : *Et incerta providentiae nostrae*. Etat malheureux, que le plus éclairé des hommes déplorait et qu'il regardait comme la suite fatale du péché. Il serait donc important de trouver un moyen qui nous délivrât de ces incertitudes affligeantes et de ces craintes si opposées à la paix intérieure de nos âmes, qui, dans les occasions où il s'agit de nos devoirs, nous met en état de conclure toujours sûrement, et qui, dans mille conjonctures où le salut et la conscience se trouvent mêlés, nous préservât également, et de l'erreur et du repentir. Or, je soutiens que le moyen pour cela le plus efficace est le souvenir de la mort ? Pourquoi ? le voici : parce que le souvenir de la mort est une application vive et touchante que nous nous faisons à nous-mêmes de la fin dernière qui doit être le solide fondement de toutes nos délibérations, et qu'il est certain qu'en pratiquant ce saint exercice du souvenir fréquent de la mort, nous prévenons ainsi tous les remords et tous les troubles dont pourraient être sans cela suivies nos résolutions. Dans l'engagement indispensable où nous sommes de régler selon Dieu notre conduite, est-il rien de plus instructif, rien de plus édifiant et même de plus consolant pour nous que ces vérités ? Suivez-moi.

Pour bien délibérer et pour bien résoudre, il faut toujours avoir devant les yeux cette fin dernière, qui est la règle de tout, et à laquelle par conséquent tout ce que nous nous proposons dans le monde doit aboutir comme autant de lignes au centre. J'entends par la fin dernière, ce souverain bien, cet unique nécessaire, ce salut que nous ne devons jamais perdre de vue, et dont toutes nos actions doivent avoir une dépendance essentielle et

immédiate. C'est un axiome indubitable dans la morale chrétienne, et un principe universellement reconnu. Mais le moyen d'avoir toujours ce regard fixe sur un objet aussi élevé que celui-là, et de pouvoir être assez attentifs sur nous-mêmes pour observer dans chaque action de la vie, le rapport qu'elle a, je ne dis pas à la fin particulière et prochaine qui nous fait agir, mais à la fin commune et plus éloignée où nous devons tous aspirer? C'est, mes chers auditeurs, d'envisager et de prévoir la mort : la mort, malgré nous-mêmes, nous rappelle toute l'éternité qui la suit; elle la rapproche de nos yeux comme un rayon de lumière, mais un rayon vif et perçant qui se répand dans nos esprits ; et par là elle nous découvre tout ce qu'il y a dans nos entreprises et dans nos desseins de bon ou de mauvais, de sûr ou de dangereux, d'avantageux ou de nuisible.

En effet, pénétré que je suis de cette pensée, *il faut mourir*, je commence à juger bien plus sainement de toutes choses; dégagé de mille illusions que la mort et l'éternité dissipent, quelque occasion qui se présente, je vois bien plus clairement et bien plus vite ce qui m'éloigne de ma fin ou ce qui peut m'aider à y parvenir ; et dès que je le vois, je ne balance point sur la résolution que j'ai à former touchant ce qui m'est ou salutaire ou préjudiciable dans la voie de Dieu. Je dis sans hésiter : Ceci m'est pernicieux, ceci m'est utile, ceci m'exposera, ceci me perdra. Et puisqu'il m'est pernicieux, je le dois donc rejeter; et puisqu'il m'est utile, je le dois donc prendre ; et puisqu'il m'exposera, je le dois donc craindre ; et puisqu'il me perdra, je le dois donc éviter. Sans la vue de la mort, cette considération de ma dernière fin ne ferait tout au plus sur moi qu'une impression superficielle, qui ne m'empêcherait pas de donner dans mille écueils, et de faire mille fausses démarches ; c'est ce que l'expérience nous apprend tous les jours. Mais quand je médite la mort, et l'éternité qui en est inséparable, elle frappe mon esprit et toutes les puissances de mon âme ; en sorte même que je ne puis plus me distraire, ni me détourner de cette fin bienheureuse à laquelle je suis appelé, et pour laquelle j'ai été créé. Je me trouve comme déterminé à la faire entrer dans tous les projets que je trace, dans tous les intérêts que je recherche, dans tous les droits que je poursuis ; et parce que cette fin ainsi appliquée est la règle infallible du mal qu'il faut fuir, et du bien qu'il faut embrasser, la méditation de la mort devient pour moi, selon l'Écriture, un fonds de prudence et d'intelligence : *Utinam saperent et intelligerent, ac novissima providerent* (Deut. XXXII)

Aussi, pourquoi les païens mêmes rendaient-ils une espèce de culte aux tombeaux de leurs ancêtres? Pourquoi y avaient-ils recours comme à leurs oracles? Pourquoi, dans les traités et dans les négociations importantes, y tenaient-ils leurs conseils et leurs assemblées? C'était une superstition; mais cette superstition, remarque Clément Alexandrin, ne laissait pas d'être fondée sur

un instinct secret de raison et de religion: car ils semblaient ainsi reconnaître que leurs conseils ne pouvaient être, ni régulièrement ni constamment sages, sans le souvenir et la vue de la mort. C'est pour cela qu'ils ne s'assembleraient pas dans des lieux de réjouissance, mais dans le séjour de l'affliction et des larmes ; parce que c'est là, comme dit Salomon, que l'on est authentiquement averti de la fin de tous les hommes, et par conséquent que l'on est plus capable de consulter et de décider : *Illic enim finis cunctorum admonetur hominum* (Eccles., VII). Or, ce que faisaient les païens peut nous servir de modèle, en le rectifiant et le sanctifiant par la foi.

En effet, il n'y a point de jour, mes chers auditeurs, où vous ne deviez, pour ainsi dire, tenir conseil avec Dieu et avec vous-mêmes ; tantôt pour le choix de votre état, tantôt pour le gouvernement de vos familles, tantôt pour l'usage de vos biens, tantôt pour la disposition de vos emplois, tantôt pour la mesure de vos divertissements, tantôt pour l'ordre de vos dévotions, tantôt pour votre propre conduite, tantôt pour la conduite de ceux dont vous devez répondre ; car malheur à nous, si nous abandonnons tout cela au hasard, et si nous agissons sans règle et sans principe. En vain dirons-nous que nous n'avons pas eu assez de lumières pour trouver là-dessus, parmi les embarras du siècle, le point fixe et immobile de la vraie sagesse. Abus, chrétiens, puisque nous en avons le moyen le plus efficace. En voulez-vous une preuve sensible? faites-en l'essai, et jugez-en par vous-mêmes. Il s'agit de choisir un état de vie : choisissez-le comme devant un jour mourir ; et vous verrez si la tentation et le désir de vous élever vous y feront prendre un vol trop haut. Il est question de régler l'usage de vos biens : réglez-le comme les devant bientôt perdre, parce qu'il faudra bientôt mourir ; et vous verrez si l'attachement aux richesses tiendra votre cœur étroitement resserré dans les bornes d'une avare convoitise. On vous propose un intérêt, un gain, un profit : examinez-le comme étant sûrs d'en rendre compte à Dieu et de mourir ; et vous verrez si les maximes du monde vous y feront rien hasarder contre les lois de la conscience. Vous êtes embarqués dans une affaire, vous avez un différend à terminer : videz l'un et l'autre comme vous voudriez l'avoir fait, s'il fallait maintenant mourir ; et vous verrez si l'entêtement ou l'orgueil vous fera oublier les lois de la justice et manquer aux devoirs de la charité. Non, chrétiens, il n'y aura plus rien à craindre pour vous. La seule pensée que vous devez mourir corrigera vos erreurs, détruira vos préjugés, arrêtera vos précipitations, servira de frein à vos empressements et de contre-poids à vos légèretés. Et n'est-ce pas ce qui de tout temps a conduit les saints dans les voies droites qu'ils ont tenues, sans s'égarer et sans tomber? N'est-ce pas ce qui leur a fait prendre si souvent des résolutions que le monde condamnait de folie, mais que leur inspirait la plus haute sagesse de l'Évangile? N'est-ce pas ce

qui les a portés à embrasser des vocations pénibles, humiliantes, contraires à toutes les inclinations de la nature, et où la seule grâce de Dieu les pouvait soutenir? Les routes qu'ils devaient suivre pour ne se pas perdre étaient autant de secrets de prédestination; mais ces secrets, autrement impénétrables, se développaient sensiblement à leurs yeux dès qu'ils regardaient la mort. Il y avait des dangers et des pièges dans le chemin où ils marchaient, puisqu'il y en a partout; mais la vue de la mort les préservait de tous les pièges et de tous les dangers; et il ne tient qu'à vous et à moi d'en tirer le même avantage.

Si donc nous n'avons pas assez de discernement pour nous bien conduire, et si, manque de connaissance, nous faisons des fautes irréparables, si nous nous engageons témérairement; si nous choisissons des états où Dieu ne nous a point appelés, et où il nous prive de mille grâces qu'il voulait nous donner ailleurs; si nous prenons des emplois à quoi nous ne sommes pas propres, et où notre incapacité nous fait commettre des péchés sans nombre; si nous contractons des alliances qui ne produisent que des chagrins, que des amertumes, que des guerres intestines, que des divorces scandaleux; si nous nous jetons dans des intrigues qui nous attirent de tristes revers, et dont le succès ne tourne qu'à notre confusion et à notre ruine; si nous entrons en des sociétés, en des partis, en des négoce qui intéressent la conscience, et où le salut nous devient comme impossible (car vous savez combien ce que je dis est ordinaire, et Dieu sait combien d'âmes seront éternellement malheureuses pour s'être livrées de la sorte elles-mêmes sans réflexion et sans discrétion); si, dis-je, tout cela nous arrive, ne l'imputons point à Dieu, chrétiens; ne l'imputons pas même à notre misère. Dieu y avait pourvu; et, malgré notre misère, le souvenir de la mort pouvait et devait nous mettre à couvert. Mais n'en accusons que notre infidélité, qui nous fait éloigner de nous ce souvenir si nécessaire, comme un objet fâcheux et désagréable, et qui, par une suite inévitable, nous expose à tous les égarements où nous nous laissons entraîner.

De là vient un autre avantage, qui est comme une conséquence du premier. Car, pour délibérer sagement, il faut prévenir les inquiétudes, beaucoup plus les repentirs et les désespoirs dont nos résolutions pourraient être suivies; puisque, comme dit saint Bernard, ce qui doit être le sujet d'un repentir ne peut être le conseil d'un homme sensé. Or, d'où peut venir un effet aussi avantageux que celui-là, qui peut nous mettre en état de dire, si nous voulons, à chaque moment: Je prends un parti dont je ne me repentirai jamais; ce que je fais, je me saurai éternellement bon gré de l'avoir fait: qui le peut, chrétiens? l'usage fréquent de ce que j'appelle la science pratique de la mort. Pourquoi? excellente raison de saint Augustin: parce que la mort, dit ce saint docteur, étant le terme où aboutissent tout les desseins des hommes, c'est là même que nais-

sent leurs repentirs les plus douloureux. Mais le secret de les prévenir, c'est de prévenir, autant que possible, le moment de la mort. Et comment? en se demandant à soi-même: Quel sentiment aurai-je à la mort de ce que j'entreprends aujourd'hui? ce que je vais faire me troublera-t-il alors? me consolera-t-il? me donnera-t-il de la confiance? me causera-t-il des regrets? l'approuverai-je? le condamnerai-je? Car, pour chacune de ces questions, nous avons dans nous-mêmes une réponse générale, mais décisive, sur laquelle nous pouvons faire fond; et cette réponse, pour appliquer ici la parole du grand Apôtre, c'est la réponse de la mort: *Et ipsi in nobis responsum mortis habemus* (II Cor., I). Tandis que nous raisonnons selon les principes de la vie, les réponses que nous nous rendons à nous-mêmes nous entretiennent dans un dérèglement de conduite qui fait que nous nous repentons maintenant de ce qui devrait nous consoler, et que nous nous applaudissons de ce qui devrait nous affliger: mais la pensée de la mort, par une vertu toute contraire, et que l'expérience nous fait sentir, redresse, si je puis ainsi parler, tous ces sentiments. Elle ne nous donne de joie que pour ce qui doit être le vrai sujet de notre joie, et ce qui le sera toujours. Elle ne nous donne de douleur et de repentir que pour ce qui doit être le vrai sujet de notre repentir et de notre douleur, et ce qui ne le sera plus à la mort, après l'avoir été dans la vie. En nous attachant à la vie, nous ne concevons que des repentirs passagers et variables, qui nous font aujourd'hui condamner ce que demain nous approuverons: d'où vient que nos repentirs mêmes ne peuvent former en nous cette conduite uniforme qui est le caractère de la prudence chrétienne. Mais quand nous méditons la mort, nous la prévoyons; et en la prévoyant, nous prévenons des repentirs éternels, dont l'horreur, toujours la même, non-seulement est suffisante, mais toute-puissante pour arrêter les saillies de notre esprit, et pour empêcher que la cupidité ne l'aveugle et qu'elle ne l'emporte. Or, c'est bien ici que la prudence des justes triomphe de la témérité des impies. Car enfin, mon frère, dirais-je avec saint Jérôme à un libertin du siècle, quelque endurci que vous soyez dans votre péché, quelque tranquille que vous affectiez de paraître en le commettant, quelque force d'esprit que vous marquiez lorsqu'il faut vous y résoudre, votre malheur est de ne pouvoir faire un retour sur vous-même, sans porter déjà contre vous-même ce triste arrêt: Je vais faire un pas qui me jettera dans le plus cruel désespoir, du moins à la mort, et que je voudrais alors réparer par le sacrifice de mille vies.

Je sais qu'autant qu'il est en vous, vous étouffez ce sentiment: mais je sais aussi qu'il n'est pas toujours en votre pouvoir de vous en défaire. Je sais que cette réflexion se présente à vous malgré vous, lors même que vous faites plus d'efforts pour l'éloigner de vous. Je sais qu'elle vient jusqu'au milieu de vos plaisirs parmi les divertissements et les

joies du monde, dans les moments les plus heureux en apparence, vous saisir, vous troubler, et qu'au fond de l'âme elle vous fait bien payer avec usure cette fausse tranquillité qui ne consiste que dans des dehors trompeurs. Mais moi, qui veux me garantir de ces alarmes et de ces agitations secrètes, que fais-je ? j'aime à m'occuper du souvenir de la mort, afin qu'un remords piquant et importun ne l'excite pas dans moi contre moi. Je prévins par la pensée tous les repentirs de la mort, et au lieu de les réserver à cette dernière heure, je me les rends utiles pour l'heure présente. J'en veux être touché maintenant, afin qu'ils ne me désespèrent pas à la mort ; c'est-à-dire, je veux maintenant me remplir de cette idée, que je me repentirais, afin de ne me repentir jamais. Je dis comme le prophète royal : *Circumdederunt me dolores mortis (Ps. XVII)*. Les douleurs de la mort, ses regrets, ses désespoirs m'ont investi, m'ont assiégé de toutes parts ; et, bien loin de m'en défendre, j'en fais mon bonheur et ma sûreté. Car qu'y a-t-il de plus désirable pour moi que d'avoir en moi ce qui me répond de moi-même, ce qui me sert à régler toutes mes démarches, à mesurer tous mes pas, à en découvrir les suites fâcheuses et à les éviter ? Avec cela, que puis-je craindre ? ou, avec cela, que ne puis-je pas entreprendre ? Pensée de la mort, remède le plus souverain pour amortir le feu de nos passions, règle la plus infailible pour conclure sûrement dans nos délibérations ; enfin, motif le plus efficace pour nous inspirer une sainte ferveur dans nos actions. C'est la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

C'est de la ferveur de nos actions que dépend la sainteté de notre vie, et c'est la sainteté de notre vie qui doit rendre devant Dieu notre mort précieuse. Voilà, dit saint Chrysostome, l'ordre naturel que Dieu a établi pour ses élus, et dont on peut dire que sa Providence ne peut pas même nous dispenser. Ce qui déconcerte, ou plutôt ce qui renverse ce bel ordre, c'est un fond de lâcheté et de tiédeur. Tiédeur si hautement réprochée de Dieu dans l'Écriture, tiédeur qui corrompt nos meilleures actions, je dis, celles à quoi la religion et le christianisme nous engagent par devoir : en sorte que toutes bonnes qu'elles sont en elles-mêmes, notre vie, bien loin d'en être sanctifiée, n'en devient souvent que plus imparfaite, et même que plus criminelle, et se termine enfin à une mort qui nous doit faire trembler, si l'on en juge dans les vues de Dieu, et par l'extrême rigueur de sa souveraine justice. Il s'agit, chrétiens, de combattre cette lâcheté, qui, sans autre désordre qu'elle-même, est seule capable de nous perdre ; il s'agit de la surmonter, et c'est ce que le Fils de Dieu a voulu particulièrement nous apprendre, et à quoi, si nous y prenons bien garde, il a, ce semble, réduit tout son Évangile. Car qu'est venu faire sur la terre ce Dieu Sauveur ? Il est venu répandre dans les cœurs des hommes le feu de la charité et le zèle des bonnes œuvres : *Ignem*

veni mittere in terram (Luc., XII), telle est la fin de sa mission. Or, de tous les motifs qu'il pouvait nous proposer, et qu'il nous a en effet proposés pour exciter cette ferveur et pour allumer ce feu céleste, les deux plus puissants sont sans doute la proximité de la mort et l'incertitude de la mort. Proximité de la mort, qu'il s'est efforcé, pour ainsi dire de nous faire sentir comme l'aiguillon le plus vif et le plus capable de nous piquer. Incertitude de la mort, qu'il nous a tant de fois représentée comme le sujet de notre vigilance et d'une continuelle attention. Deux motifs où ce divin maître a rapporté toutes ses adorables instructions, et où nous trouvons de quoi réveiller toute notre ardeur, et de quoi nous animer à faire tout le bien que sa grâce nous inspire.

Oui, chrétiens, il faut travailler, et travailler avec cette ferveur d'esprit qui doit être l'âme de toutes nos actions, parce que nous approchons de notre terme : premier motif qui confond notre lâcheté. Marchez, disait le Sauveur du monde, tandis que la lumière vous éclaire : pourquoi ? parce que la nuit vient, où personne ne peut plus agir. Veillez : pourquoi ? parce que le Fils de l'Homme que vous attendez est déjà à la porte. Négociez, et faites profiter les talents que vous avez en main : pourquoi ? parce que le maître qui vous les a confiés est sur le point de revenir et de vous en demander compte. Tenez vos lampes allumées : pourquoi ? parce que voici l'Époux qui arrive. Hâtez-vous de porter des fruits : pourquoi ? parce que c'est bientôt le temps de la récolte. Que voulait-il nous faire entendre par là ? Ah ! chrétiens, ces paraboles, toutes mystérieuses qu'elles sont, s'expliquent assez d'elles-mêmes et nous font connaître malgré nous notre folie, lorsque, nous proposant la mort dans un éloignement imaginaire, quoique, selon le terme de l'Écriture, il n'y ait qu'un point entre elle et nous, nous croyons avoir droit de nous relâcher dans la pratique de nos devoirs. Car tel est notre aveuglement, et voilà l'erreur dont Jésus-Christ nous veut détromper. Cette marche qu'il nous ordonne n'est rien autre chose que l'avancement et le progrès dans le chemin du salut : *Ambulate (Joan. XII)* ; cette veille, que l'attention sur nous-mêmes : *Vigilate (Luc. XXI)* ; ce négoce, que le bon usage du temps : *Negotiamini (Luc. XIX)* ; ces lampes allumées, que l'édification d'une vie exemplaire : *Luceat lux vestra coram hominibus (Matth. V)* ; ces fruits que les œuvres de pénitence et de sanctification : *Facite fructus dignos pœnitentiæ (Luc. III)* : et ce jour de la récolte, ce retour du maître, cette arrivée de l'Époux, cette nuit qui vient n'étaient, dans le langage ordinaire du Fils de Dieu, que les symboles, mais les symboles naturels d'une mort prochaine. Comme si Jésus-Christ nous eût déclaré que sa sagesse tout infinie qu'elle est, ne lui fournissait rien de plus propre à nous embraser d'un saint zèle, et à nous retirer d'une vie tiède et languissante, que la proximité de la mort.

En effet, chrétiens, quand nous aurions à vivre des siècles entiers, et que Dieu, par une conduite, ou de sévérité ou de bonté, nous laisserait sur la terre aussi longtemps que ces premiers patriarches fondateurs du monde, nous aurions encore mille raisons de nous reprocher nos relâchements. Quelque éloignée que fût la mort, chacune de nos actions se rapportant toujours à l'éternité, étant toujours la matière du jugement de Dieu, pouvant toujours nous mériter une gloire immortelle, il serait toujours juste qu'elle fût faite d'une manière digne de Dieu, puisque Dieu doit toujours être servi en Dieu ; il serait toujours juste qu'elle fût faite d'une manière digne de la récompense que nous attendons de Dieu ; et malheur à nous si nous abusions alors même d'un temps si cher, et si nous faisons, comme parle l'Écriture, l'œuvre du Seigneur négligemment. Mais être à la veille de paraître devant Dieu, et demeurer tranquille dans une vie négligente ; toucher de près au terme où l'on ne peut plus rien faire, et ne pas redoubler ses soins par une vie plus agissante ; avoir déjà la mort à ses côtés, mourir comme l'Apôtre à chaque moment : *Quotidie morior* (I Cor., XV), et ne s'empresse pas d'arriver à la sainteté par la voie courte et abrégée d'une vie fervente ; il n'y a, mes chers auditeurs, ou qu'une stupidité grossière, ou qu'une infidélité consommée, au moins commencée, qui puisse aller jusque-là. C'est néanmoins notre état, et l'état le plus déplorable. Ah chrétiens, Jésus-Christ nous dit en termes exprès : *Ecce venio cito*, me voici, j'arrive (*Apoc.*, XXII) ; *Mercies mea mecum est*, j'ai ma récompense avec moi pour donner à chacun selon ses œuvres. Pesez bien ces paroles. Il ne dit pas : Je viendrai, ni, Je me dispose à venir ; mais il dit : Je viens : *Ecce venio* ; et je viens bientôt : *Ecce venio cito*. Hâtez-vous donc, conclut le Seigneur, en s'adressant à une âme paresseuse et lente ; chargez-vous de dépouilles ; faites-vous un riche butin de tant d'actions vertueuses que vous omettez, que vous négligez, et dont vous perdez le mérite : *Accelera spolia detrahere, festina prædari* (*Isai.*, VIII). Dieu, dis-je, dans l'un et dans l'autre Testament, par lui-même, par ses prophètes, par ses prêtres, nous parle de la sorte, nous presse de la sorte ; et toujours insensible aux avertissements qu'il vous donne et qu'il vous fait donner, vous demeurez dans le même assoupissement et dans la même langueur ; pourquoi ? parce que vous n'avez jamais bien considéré la brièveté de votre vie.

Car enfin, si vous et moi, mes frères, nous étions bien convaincus qu'il ne nous reste plus que fort peu de jours ; si nous nous disions souvent avec saint Paul, mais en sorte que nous fussions bien remplis de cette pensée : *Ego enim jam delibor, et tempus resolutionis meæ instat* (II Tim., IV), je suis comme une victime qui va être immolée, et qui a reçu l'aspersion pour le sacrifice ; le temps de ma dernière dissolution approche, et il me semble que j'y suis déjà : si, par le

ministère d'un ange, Dieu nous annonçait que ce sera pour demain, que ferions-nous ? ou plutôt que ne ferions-nous pas ? Cette seule idée que je vous propose, et qui n'est, après tout, qu'une supposition, toute pure supposition qu'elle est, a, néanmoins, au moment que je vous parle, je ne sais quoi qui nous touche, qui nous frappe, qui nous anime. Nous ferions tout ; et en faisant tout, nous gémirions encore d'en faire trop peu. Bien loin de nous ralentir, nous nous porterions à des excès qu'il faudrait modérer. Ni divertissement, ni plaisir, ni jeu qui nous dissipât ; ni spectacle, ni compagnie, ni assemblée qui nous attirât ; ni espérance, ni intérêt qui nous engageât ; ni passion, ni liaison, ni attachement qui nous arrêtat.

Tout recueillis et comme tout abîmés dans nous-mêmes, ou pour mieux dire, tout recueillis et comme tout abîmés en Dieu, morts au monde et à tous ses biens, à toutes les vanités, à tous les amusements du monde, nous n'aurions plus de pensées que pour Dieu, plus de désirs que pour Dieu, plus de vie que pour Dieu ; pas un moment qui ne lui fût consacré, pas une action qui ne fût sanctifiée par le mérite de la plus pure et de la plus fervente charité. Et, comme il arrive qu'un élément, à mesure qu'il retourne vers son centre, s'y porte avec un mouvement plus rapide, ainsi, plus nous avancerions vers notre terme, plus nous sentirions croître notre activité et notre zèle. C'est le miracle visible que la présence de la mort opérerait. Or, pourquoi ne l'opère-t-elle pas dès maintenant ? Jésus-Christ ne s'est-il pas expliqué en des termes assez précis ; et la parole d'un Dieu a-t-elle moins d'efficace que la parole d'un ange ?

Voulez-vous savoir, chrétiens, comment parle, et surtout comment agit un homme qui envisage la mort de près, et qui en fait le sujet de ses réflexions ? Ecoutez le saint roi Ezéchias, et formez-vous sur cet exemple. J'ai dit, s'écriait-il profondément humilié devant Dieu, j'ai dit au milieu de ma course : Je m'en vais aux portes de l'enfer, c'est-à-dire, selon le langage du Saint-Esprit, aux portes de la mort : *Ego dixi in dimidio dierum meorum : Vadam ad portas inferi* (*Isai.*, XXXVIII) ; j'ai supputé le nombre de mes années : *Quæsi vi residuum annorum meorum* (*Ibid.*) ; et j'ai reconnu que je devais dans peu quitter cette demeure terrestre pour être transféré ailleurs, comme l'on transporte la tente d'un berger d'un champ à un autre : *Generatio mea ablata est a me quasi tabernaculum pastorum* (*Ibid.*) ; que, par une destinée à laquelle je suis forcé de me soumettre, le fil de mes jours allait être coupé comme une toile à demi tissue : *Præcisa est velut a texente vita mea* (*Ibid.*) ; que du matin au soir ce serait fait de moi, et que mon arrêt ayant été prononcé dans le conseil de Dieu, l'exécution n'en pouvait plus être longtemps retardée : *De mane usque ad vesperam finies me* (*Ibid.*). Or, ces principes ainsi établis (car c'était là en effet, remarque saint Ambroise, comme au-

tant de principes qu'il posait), quelles conséquences en tirait-il? quelles conclusions pratiques pour la réformation de sa vie? elles sont admirables, et je ne puis vous donner un plus beau modèle. Ah! Seigneur, poursuivait le saint roi, c'est donc pour cela que je pousserai sans cesse des cris vers vous, comme le petit d'une hirondelle qui demande la pâture : *Sicut pullus hirundinis, sic clamabo (Isai., XXXVIII)*; voilà la ferveur de sa prière. C'est pour cela que je gémirai comme la colombe, et que je m'appliquerai jour et nuit à méditer la profondeur de vos jugements : *Meditabor ut columba (Ibid.)*; voilà la ferveur de sa méditation. C'est pour cela que mes yeux se sont affaiblis à force de regarder en haut, d'où j'attendais tout mon secours, et où je cherchais mon unique bien : *Attenuati sunt oculi mei suspicientes in excelsum (Ibid.)*; voilà la ferveur de sa confiance. C'est pour cela que je résiste aux plus violentes tentations qui m'attaquent, et que, pour n'y pas succomber, instruit que je suis de la force de votre grâce, je vous prie de combattre et de répondre pour moi : *Domine, vim patior, responde pro me (Ibid.)*; voilà la ferveur de sa foi. C'est pour cela que je repasserai devant vous toutes les années de ma vie dans l'amertume de mon âme : *Recogitabo tibi annos meos in amaritudine animæ meæ (Ibid.)*; voilà la ferveur de sa pénitence. Car je sais, ô mon Dieu, ajoutait-il, que ce n'est ni l'enfer, ni la mort qui célèbrent vos louanges : *Quia non infernus confitebitur tibi, neque mors laudabit te (Ibid.)*; c'est-à-dire, selon l'explication de saint Jérôme, je sais que ce ne sont pas les mourants qui vous glorifient, ni qui sont en état de vous glorifier par leurs œuvres : et qui donc? ceux qui vivent, Seigneur, mais qui vivent aussi persuadés que moi qu'ils doivent bientôt mourir, mais qui vivent déterminés, comme moi, à faire de cette persuasion la règle de toutes leurs actions : *Vivens, vivens, ipse confitebitur tibi, sicut et ego hodie (Ibid.)*. Ainsi parlait ce religieux monarque; et de là, chrétiens, nous apprenons cette méthode si solide, si connue des saints, si peu pratiquée parmi nous, mais si praticable néanmoins, et d'où dépend la sanctification de notre vie; savoir : de faire toutes nos actions comme si chacune était la dernière et devait être suivie de la mort. Prier comme je prierais à la mort, examiner ma conscience comme je l'examinerais à la mort, pleurer mon péché comme je le pleurerai à la mort, le confesser, comme je le confesserai à la mort, recevoir le sacrement de Jésus-Christ comme je le recevrais à la mort : voilà de quoi corriger toutes nos lâchetés et toutes nos lâchetés, de quoi vivifier toutes nos œuvres par le souvenir même de la mort et de sa proximité.

Mais il m'est incertain si la mort est proche, ou si elle est encore éloignée de moi : je le veux, mon cher auditeur; que concluez-vous de là? Parce qu'il est incertain quand et à quel jour vous mourrez, en devez-vous être moins actif, moins vigi-

lant, moins fervent dans l'observation de vos devoirs? et cette incertitude, qui peut-être vous sert de prétexte pour justifier vos négligences, n'est-elle pas au contraire une nouvelle raison pour les condamner? Car, pourquoi le Sauveur du monde nous ordonne-t-il de veiller? ce n'est pas seulement parce que la mort est prochaine, mais parce qu'elle est incertaine, c'est-à-dire, parce que nous n'en savons ni le jour ni l'heure : *Qui nescitis diem neque horam (Matth. XXV)*. Ah! chrétiens, Jésus-Christ sans doute aurait bien mal raisonné, si l'incertitude de la mort autorisait en aucune sorte nos lâchetés et nos tiédeurs. Mais c'est ici que saint Augustin a admiré la sagesse de Dieu, qui nous a caché le jour de notre mort pour nous faire employer utilement et saintement tous les jours de notre vie : *Latet ultimus dies ut observentur omnes dies (S. August.)*.

En effet, si nous connaissions précisément le jour et l'heure où nous mourrons, plus de pénitence dans la vie, plus d'exercice de piété. Tout serait remis à la dernière année; et dans la dernière année, au dernier mois; et dans le dernier mois, à la dernière semaine; et dans la dernière semaine, au dernier jour; et dans le dernier jour, à la dernière heure, ou même au dernier moment. Et de là, plus de salut; pourquoi? parce que le moment de la mort n'est ni le temps des bonnes œuvres, ni le temps de la pénitence, et qu'on ne peut néanmoins se sauver que par la pénitence et les bonnes œuvres. Mais que fait Dieu? par une conduite également sage et miséricordieuse, il nous tient dans une incertitude absolue touchant ce dernier moment, afin que nous nous tenions nous-mêmes en garde à tous les moments. Car quelle pensée est plus capable de nous renouveler sans cesse en esprit, que celle-ci : Peut-être ce jour sera-t-il le dernier de mes jours; peut-être après cette confession, peut-être après cette communion, peut-être après cette prédication, peut-être après cette conversation, peut-être après cette occupation, la mort tout à coup viendra-t-elle m'enlever du monde pour me transporter devant le tribunal de Dieu. Quand on porte partout cette idée, et que partout on la conserve fortement imprimée dans son souvenir, bien loin de se relâcher et de se laisser abattre, il n'y a plus rien qui arrête, plus rien qui étonne, plus rien que l'on n'entreprenne, que l'on ne soutienne, à quoi l'on ne parvienne. On devient (belle peinture d'une vie fervente que l'Apôtre lui-même nous a tracée), on devient laborieux et appliqué : *Sollicitudine non pigri (Rom., XII)*; prompt et ardent : *Spiritu ferventes (Ibid.)*; infatigable dans le service du Seigneur : *Domino servientes (Ibid.)*; détaché du monde, et uniquement attentif aux choses du ciel : *Spe gaudentes (Ibid.)*; patient dans les maux : *In tribulatione patientes*; adonné à l'oraison : *Orationi instantes*; charitable envers ses frères, et toujours prêt à exercer la miséricorde : *Necessitatibus sanctorum communicantes, hospitalitatem sectantes (Ibid.)*; égale-

ment fidèle à tout ce que l'on doit à Dieu, à tout ce que l'on doit au prochain, et à tout ce que l'on se doit à soi-même : *Providentes bona, non tantum coram Deo, sed etiam coram omnibus hominibus* (Rom. XII).

Disons quelque chose de plus pressant encore, et de plus convenable à ce que Dieu demande surtout de nous dans ce saint temps où nous entrons. C'est un temps de pénitence, et la grande action de notre vie, étant pécheurs comme nous le sommes, c'est notre retour à Dieu, c'est une sincère et parfaite conversion à Dieu. Or, n'est-ce pas sur cela même que nous sentons davantage notre faiblesse, et que nous paraissions plus lâches et plus irrésolus? Il s'agit de nous déterminer à rompre nos liens par un généreux effort, il s'agit de nous inspirer cette ferveur de conversion qui ravit une âme, qui l'arrache au monde et à elle-même, qui ne lui permet pas le moindre délai, et voilà ce que doit faire l'incertitude de la mort. Car, dites-moi, pécheur, à quoi serez-vous sensible, si vous ne l'êtes pas au danger affreux où elle vous expose? Mourez dans votre péché, vous êtes perdu, et perdu sans ressource : mais tandis que vous y demeurez, n'y pouvez-vous pas mourir? et n'y pouvez-vous pas mourir à chaque moment, puisqu'il n'y a rien de plus incertain pour vous et pour moi que la mort?

Je me trompe, chrétiens; il y a dans la mort quelque chose de certain pour nous : et quoi? c'est que nous y serons surpris. Le Sauveur du monde ne s'est pas contenté de nous dire : Veillez, parce que vous ne savez ni le jour, ni l'heure que viendra le Fils de l'Homme : il ne s'en est point tenu là; mais il a expressément ajouté : Veillez, parce que le Fils de l'homme viendra à l'heure que vous ne l'attendrez pas. Est-il rien de plus formel que cette parole? et l'infailibilité de cette parole, n'est-ce pas encore ce qui redouble mon crime, quand je vis tranquillement dans mon péché, et que je néglige ma conversion? Si ce divin maître ne m'avait dit autre chose, sinon que le temps de la mort est incertain, peut-être serais-je moins coupable. Puisqu'il est incertain, dirais-je, je n'ai pas perdu tout droit d'espérer. Je suis un téméraire, il est vrai, d'en vouloir courir les risques, mais enfin, ma témérité ne détruit pas absolument ma confiance. Je puis être surpris; mais aussi je puis ne l'être pas : et, dans la conduite que je tiens, tout aveugle qu'elle est, j'ai du moins encore quelque prétexte. Ainsi raisonne-rais-je. Mais après la parole de Jésus-Christ, il ne m'est plus permis de raisonner de la sorte, et je dois compter de mourir à l'heure que je n'y penserai pas. Le Fils de Dieu ne me l'a fait connaître que par là, cette heure fatale. Tout ce que je sais, mais ce que je sais à n'en pouvoir douter, c'est que le jour de ma mort sera pour moi un jour trompeur : *Qua hora non putatis* (Luc. XII). Après cela, ne faut-il pas que j'aie moi-même conjuré ma perte, si, dans le désordre où je suis, et ne voyant exposé à toute la

haine et à toutes les vengeances de mon Dieu, je ne prends pas de justes et de promptes mesures pour me remettre en grâce avec lui, et pour prévenir, par la pénitence, le coup dont il m'a si hautement et tant de fois menacé? Y avez-vous jamais fait, chrétiens, je ne dis pas toute la réflexion nécessaire, mais quelque réflexion? Maintenant même que je vous parle de la mort, pensez-vous à la mort, ou y pensez-vous bien? y pensez-vous attentivement? y pensez-vous chrétiennement? y pensez-vous efficacement? Mais si vous n'y pensez pas, à quoi pensez-vous? et si vous n'y pensez pas à présent, quand y penserez vous, ou qui jamais y pensera pour vous? Heureux qui n'attend pas à y penser lorsqu'il ne sera plus temps d'y penser; heureux qui y pense dans la vie! C'est ainsi que la mort, châtement du péché, en sera pour nous le remède. Elle est entrée dans le monde par le péché; mais si nous la considérons comme les saints, si nous y pensons comme les saints, elle nous fera entrer, comme eux, par la grâce, dans l'éternité bienheureuse que je vous souhaite, etc.

SERMON II

POUR LE MERCREDI DES CENDRES.

Sur la cérémonie des cendres.

Pulvis es, et in pulverem reverteris.

Vous êtes poussière, et vous retournerez en poussière.
(Genèse, ch. III.)

Ce sont les mémorables paroles que Dieu dit au premier homme, dans le moment de sa désobéissance; et ce sont celles que l'Eglise adresse en particulier à chacun de nous par la bouche de ses ministres dans la cérémonie de ce jour. Paroles de malédiction, dans le sens que Dieu les prononça; mais paroles de grâce et de salut, dans la fin que l'Eglise se propose en nous les faisant entendre. Paroles terribles et foudroyantes pour l'homme pécheur, puisqu'elles lui signifièrent l'arrêt de sa condamnation; mais paroles douces et consolantes pour le pécheur pénitent puisqu'elles lui enseignent la voie de sa conversion et de sa justification. Ainsi, remarque saint Chrysostome, Dieu en a-t-il souvent usé, et s'est-il servi du même moyen, tantôt pour imprimer aux hommes la terreur de ses jugements, et tantôt pour leur faire éprouver l'efficace de ses miséricordes.

Je ne sais, chrétiens, si vous avez jamais fait réflexion à ce que nous lisons dans le livre de l'Exode. Ecoutez-le; l'application vous en paraîtra naturelle, et elle convient parfaitement à mon sujet. Quand Dieu voulut punir l'Egypte, il commanda à Moïse de prendre dans sa main une poignée de cendres, et, en présence de Pharaon, de la répandre sur tout le peuple : *Tollite manus plenas cineris, et spargat illum Moyses coram Pharaone* (Exod. IX). L'écriture ajoute que cette cendre, ainsi dispersée, fut comme la matière dont Dieu forma ces fléaux qui affligèrent toute l'Egypte, et qui y causèrent une désol-

lation si générale : *Sitque pulvis super omnem terram Ægypti (Exod., IX)*. A en juger par l'apparence, Dieu fait aujourd'hui le même commandement aux ministres de son Eglise. Il veut que les prêtres de la loi de grâce, comme dispensateurs de ses mystères, prennent la cendre de dessus l'autel, et qu'ils la répandent solennellement sur tout le peuple chrétien : *Tollite manus plenas cineris*. Mais dans l'intention de Dieu, l'effet de cette cérémonie est, par rapport au christianisme, bien différent de ce qu'elle opéra dans l'ancienne loi : car, au lieu que Moïse et Aaron ne répandirent la cendre sur les Egyptiens que pour leur faire sentir le poids de la colère de Dieu, que pour marquer à Pharaon qu'il était réprouvé de Dieu, que pour dompter l'impiété et l'endurcissement de ce monarque, livré dès lors à la vengeance de Dieu; par une conduite tout opposée, les prêtres de la loi nouvelle ne répandent aujourd'hui la cendre sur nos têtes que pour nous attirer les grâces et les faveurs du même Dieu, que pour nous mettre en état et nous rendre capables d'en éprouver la bonté, que pour exciter dans nos cœurs les sentiments d'une véritable pénitence. C'est ce que j'entreprends de vous faire voir, et par où je commence à m'acquitter auprès de vous du ministère dont Dieu m'a chargé et que j'ai à remplir pendant tout ce saint temps de carême (1).

Vous, mes frères, qui, par la miséricorde du Seigneur, avez enfin renoncé au schisme pour vous réunir à l'Eglise; vous, pour qui je suis particulièrement envoyé, que je regarde ici comme le premier objet de mon zèle, et plaise au ciel que je puisse vous appeler un jour ma couronne et ma joie ! *Gaudium meum et corona mea (Philip., III)*; vous, dis-je, nouvelle conquête de la grâce de Jésus-Christ, apprenez à respecter une de ces cérémonies religieuses dont use l'Eglise catholique, dans le sein de laquelle vous êtes rentrés. Il y en a de plus essentielles; mais sans parler des autres, ou pour juger des autres par celle-ci, comment l'hérésie l'a-t-elle pu rejeter, puisque l'auteur même de cette fatale division où vous fûtes malheureusement engagés, reconnaît que les cérémonies peuvent aider la piété des fidèles; qu'il est non-seulement bon, mais nécessaire d'en conserver quelques-unes; que, pour n'être plus dans la loi de Moïse, il ne s'ensuit pas qu'il les faille toutes abolir; qu'il est juste que, par des signes extérieurs, l'on montre les sentiments de religion qu'on a dans le cœur, et que d'ôter tout ce qui s'appelle cérémonie, c'est mettre parmi le troupeau une confusion monstrueuse? Or, entre les cérémonies, quelle autre a dû moins blesser l'Eglise protestante que la cérémonie des cendres? Qu'a-t-elle de superstitieux? qu'a-t-elle qui ne soit autorisé par l'Ecriture? quel souvenir nous est

plus utile que celui de notre faiblesse, de notre néant, et n'est-ce pas là ce qu'elle nous remet devant les yeux? Cependant cette cérémonie dont la simplicité et la sainteté devaient édifier, a été un scandale pour ces ministres que vous avez suivis. Ils l'ont réprouvée, et ils vous l'ont fait réprouver comme eux, parce qu'ils ne la connaissaient point assez, ou parce qu'ils ne vous la faisaient point assez connaître. Mais oublions le passé, et bénissons Dieu du présent; bénissons-le même par avance de l'avenir, qui nous promet l'entier accomplissement de ce grand ouvrage que le Seigneur a commencé. Nous nous unirons tous; et tous de concert, nous conspirerons à le soutenir, à le perfectionner, à le consommer. Qu'il me soit permis d'en faire ici le vœu solennel et public; ce ne sera pas en vain. Oui, mon Dieu, votre œuvre s'achèvera, votre nom sera glorifié, votre loi observée, votre Eglise reconnue : vous verserez sur mes auditeurs vos grâces les plus abondantes; vous les verserez sur moi, et elles donneront de l'efficace à mes paroles. C'est pour cela même encore que je m'adresse à Marie, et que je lui dis : *Ave, Maria*.

Il ne suffit pas pour la foi de croire de cœur, si l'on ne confesse de bouche : c'est ce que saint Paul nous déclare en termes exprès et à quoi j'ajoute, suivant la doctrine du même apôtre, qu'il ne suffit pas pour la pénitence d'avoir un cœur contrit et humilié, si le pécheur, au même temps, n'offre à Dieu en forme d'hostie, une chair mortifiée et crucifiée avec ses désirs corrompus. Tel est, dit saint Grégoire pape, le devoir de l'homme, qui, se trouvant composé d'une âme et d'un corps, d'une âme spirituelle et toute céleste, d'un corps terrestre et tout matériel, doit, selon l'un et l'autre, honorer Dieu, s'il veut rendre à Dieu ce culte raisonnable en quoi consiste l'intégrité de la religion.

Excellent principe que je suppose d'abord, et d'où je conclus que la pénitence chrétienne, prise dans toute son étendue, est donc un double sacrifice que Dieu exige de nous. Sacrifice de l'esprit et sacrifice du corps : sacrifice de l'esprit, par l'humilité de la componction, et sacrifice du corps, par l'austérité même extérieure de la satisfaction : sacrifice de l'esprit, sans lequel, comme nous l'enseigne le maître des Gentils, le sacrifice du corps ne sert à rien, ou presque à rien, ni ne peut jamais apaiser Dieu; et sacrifice du corps, sans quoi le sacrifice de l'esprit n'est souvent qu'une illusion et un fantôme devant Dieu. En sorte que l'union de ces deux sacrifices est absolument nécessaire pour rendre parfait l'holocauste dont je parle, et d'où dépend l'entière réconciliation de l'homme pécheur avec Dieu.

Je m'attache à cette pensée, qui me conduit naturellement à mon sujet, et parce que ces deux sacrifices que la pénitence doit faire à Dieu, trouvent en nous deux grands obstacles, dont le premier est l'esprit d'orgueil, et le second l'esprit de mollesse : l'es

(1) Le P. Bourdaloue fut envoyé par le roi à Montpellier, en faveur des nouveaux convertis, pour y prêcher le carême.

prit d'orgueil, incompatible avec l'humilité de la pénitence; l'esprit de mollesse, essentiellement opposé à l'austérité de la pénitence : je veux, pour ne vous rien dire aujourd'hui qui ne soit utile et pratique, vous apprendre à les surmonter par le souvenir de la mort que nous retrace l'Eglise dans la cérémonie des cendres. C'est tout le dessein de ce discours, que je réduis à deux propositions. Il faut, par une pénitence solidement humble, anéantir devant Dieu l'orgueil de nos esprits; et c'est à quoi nous oblige la vue de ces cendres, qui sont pour nous les marques et comme les symboles de la mort: ce sera le premier point. Il faut par une pénitence généreusement austère, sacrifier à Dieu la mollesse et la délicatesse de nos corps; et c'est à quoi nous engage l'imposition de ces cendres, qui nous annoncent, ou plutôt qui nous font déjà sentir l'inévitable nécessité de la mort: ce sera le second point. Humiliation de l'esprit sous le joug de la pénitence, mortification de la chair dans l'exercice de la pénitence: deux fruits du saint usage que nous devons faire de ces cendres consacrées par la bénédiction des prêtres, et de la pensée de la mort que nous rappelle une cérémonie si touchante. Donnez - moi votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Comme il est de la foi que l'orgueil fut le premier péché de l'homme, et qu'il est encore la source et le principe de tout péché: *Initium omnis peccati superbia* (*Ecclé. X*), il ne faut pas s'étonner que le même orgueil soit un obstacle essentiel à la pénitence, établie de Dieu pour être le remède du péché. Je m'explique. Si l'homme, persévérant dans le bienheureux état où Dieu l'avait créé, était demeuré dans les termes de cette humilité qui lui était comme naturelle, puisque l'humilité n'est rien autre chose que la parfaite connaissance de soi-même, quelque avantage ou de la nature ou de la grâce qu'il eût reçu, il n'aurait jamais couru risque d'en abuser au préjudice de ce qu'il devait à Dieu; et si, dans l'instant que nous violons la loi de Dieu, nous faisons un retour sur nous-mêmes, il nous suffirait de nous connaître nous-mêmes pour rentrer dans l'ordre, et pour nous mettre, comme pécheurs, en disposition de satisfaire à Dieu. Mais cet esprit de pénitence et de justice qui nous porte à réparer les offenses de Dieu, se trouve combattu dans nous par un autre esprit, qui est l'esprit d'orgueil; et de même qu'en péchant nous nous révoltons contre ce souverain législateur, nous avons, après le péché, une opposition secrète à lui en faire la juste réparation qui lui est due.

Quel remède, chrétiens? celui même que l'Eglise nous propose dans la cérémonie de ce jour, en nous obligeant à nous souvenir de ce que nous sommes, afin de corriger notre vanité par notre vanité, comme parle saint Augustin. Car il faut faire de temps en temps remonter l'homme jusqu'à son origine, dit ce grand docteur; et, par la considération de sa faiblesse, de sa misère, de son néant, le forcer malgré lui de renoncer aux pré-

somptueuses et vaines idées qu'il a de lui-même, et qui, l'empêchant de s'humilier, l'empêchent de se convertir. Or, c'est ce que fait la pensée de la mort. Quand un homme sans qualité et sans naissance, mais élevé néanmoins à une haute fortune, et comblé de biens et d'honneurs, vient à s'enorgueillir et à s'oublier, le moyen de réprimer son orgueil est de lui remettre devant les yeux l'obscurité et la bassesse de son extraction. Ne vous enfliez point, lui dit-on, on sait qui vous êtes, et d'où vous êtes venu. Cela seul est capable de le confondre et de lui inspirer des sentiments de modestie. Mais si de plus, par une vue anticipée de l'avenir, on lui marquait ce qui lui doit bientôt arriver; si l'on pouvait lui dire, et lui dire avec assurance: Prenez garde; quelque grand que vous soyez, vous êtes sur le point de votre ruine: une disgrâce dont vous êtes menacé, et que vous n'éviterez pas, va vous réduire à n'être plus que ce que vous étiez dans votre première condition: si, dis-je, on pouvait lui parler ainsi, en sorte qu'on lui fît connaître à lui-même la vérité de ce qu'on lui annonce, cette vue sans doute ferait encore sur lui une bien plus forte impression. Pénétré de cette pensée: « Il n'y a plus pour moi de ressource et je vais périr, » il serait doux et humain: il ne ferait plus voir dans sa conduite, ni arrogance ni fierté; cette enflure de cœur que lui causait la prospérité et l'élévation, s'abaisserait tout à coup: pourquoi? parce qu'il n'envisagerait plus sa fortune, si je puis user de cette expression, que comme la hauteur du précipice où il va tomber; et qu'au lieu de s'éblouir de ce qu'il est, il gémirait sur ce qu'il va devenir.

Or, c'est justement, mes chers auditeurs, de cette double vue, et de ce que nous avons été, et de ce que nous serons, que l'Eglise se sert aujourd'hui pour nous tenir devant Dieu dans l'humilité et dans la soumission. L'homme, dit l'Ecriture, était dans l'honneur et dans la gloire où Dieu l'avait élevé par la création; mais, au milieu de sa gloire, l'homme s'était méconnu: *Homo, cum in honore esset, non intellexit* (*Ps. XLVIII*). Cet oubli de lui-même, par une suite nécessaire, l'avait porté jusqu'à l'oubli, et même jusqu'au mépris de Dieu. Que fait l'Eglise? pour rétablir en nous ce respect de Dieu et cette crainte que nous perdons par le péché, et qui doit être le fondement de la pénitence, elle nous engage, ou plutôt elle nous oblige à concevoir du mépris pour nous-mêmes, en nous adressant ces paroles: *Memento, homo, quia pulvis es, et in pulverem reverteris*. Comme si elle nous disait: Pourquoi, homme mortel, vous attribuer sans raison une grandeur chimérique et imaginaire? Souvenez-vous de ce que vous étiez il y a quelques années, quand Dieu, par sa toute-puissance, vous tira de la boue et du néant. Souvenez-vous de ce que vous serez dans quelques années, quand ce petit nombre de jours qui vous reste encore sera expiré. Voilà les deux termes où il faut, malgré vous, que tout votre orgueil se borne. Raisonnable tant qu'il vous plaira sur ces deux

principes, vous n'en tirerez jamais de conséquence, non-seulement qui ne vous humilie, mais qui ne vous rappelle à votre devoir lorsque vous serez assez aveuglé et assez insensé pour vous en écarter. Telle est, encore une fois, chrétiens, la salutaire et importante leçon que fait l'Eglise, comme une mère sage à tous ses enfants.

Mais examinons plus en détail la manière dont elle y procède, et toutes les circonstances de cette cérémonie des cendres qu'elle observe en ce saint jour. Car il n'y en a pas une qui ne nous instruisse et qui n'aille directement à ces deux fins, de rabattre notre orgueil et de nous disposer à la pénitence. En effet, c'est pour rabattre notre orgueil qu'elle nous présente des cendres et qu'elle nous les fait mettre sur la tête. Pourquoi des cendres ? parce que rien, dit saint Ambroise, ne doit mieux nous faire comprendre ce que c'est que la mort et l'humiliation extrême où nous réduit la mort, que la poussière et la cendre. Oui, ces cendres que nous recevons prosternés aux pieds des ministres du Seigneur, ces cendres dont la bénédiction, selon la pensée de saint Grégoire de Nysse, est aujourd'hui comme le mystère, ou si vous voulez, comme le sacrement de notre mortalité, et par conséquent de notre humilité, si nous les considérons bien, ont quelque chose de plus touchant que tous les raisonnements du monde pour nous humilier en qualité d'hommes, et pour nous faire prendre, en qualité de pécheurs, les sentiments d'une parfaite conversion et d'un retour sincère à Dieu. Car elles nous apprennent ce que nous voudrions peut-être ne pas savoir, et ce que nous tâchons tous les jours à oublier. Mais malheur à nous, si jamais nous tombons, ou dans une ignorance si déplorable, ou dans un oubli si funeste.

Elles nous apprennent que toutes ces grandeurs dont le monde se glorifie et dont l'orgueil des hommes se repaît, que cette naissance dont on se pique, que ce crédit dont on se flatte, que cette autorité dont on est si fier, que ces succès dont on se vante, que ces biens dont on s'applaudit, que ces dignités et ces charges dont on se prévaut, que cette beauté, cette valeur, cette réputation dont on est idolâtre, que tout cela, malgré nos préventions et nos erreurs, n'est que vanité et que mensonge; car, que je m'approche du tombeau d'un grand de la terre et que j'en examine l'épithaphe, je n'y vois qu'éloges, que titres précieux, que qualités avantageuses, qu'emplois honorables; tout ce qu'il a jamais été et tout ce qu'il a jamais fait y est étalé en termes pompeux et magnifiques : voilà ce qui paraît au dehors ; mais qu'on me fasse l'ouverture de ce tombeau et qu'il me soit permis de voir ce qu'il renferme, je n'y trouve qu'un cadavre hideux, qu'un tas d'ossements infects et desséchés, qu'un peu de cendres qui semblent se rauimer pour me dire à moi-même : *Memento, homo, quia pulvis es et in pulverem reverteris.*

Elles nous apprennent que nous sommes donc bien injustes quand, à quelque prix que ce soit, et souvent contre l'ordre de la

Providence, nous prétendons nous distinguer, et que nous voulons faire dans le monde certaines figures qui ne servent qu'à flatter notre vanité ; que ces rangs que nous disputons avec tant de chaleur, ces droits que nous nous attribuons, ces points d'honneur dont nous nous entêtons, ces singularités que nous affectons, ces airs de domination que nous nous donnons, ces soumissions que nous exigeons, ces hauteurs avec lesquelles nous en usons, ces ménagements et ces égards que nous demandons, sont autant d'usurpations que fait notre orgueil, en nous persuadant aussi bien qu'au pharisien de l'Evangile que nous ne sommes pas comme le reste des hommes : erreur, dont la cendre où nous réduit la mort nous détrompe bien par l'égalité où elle met toutes les conditions : disons mieux, par leur entière destruction. Car voyez, dit éloquemment saint Augustin au livre de la *Nature et de la grâce*, voyez si, dans les débris des tombeaux, vous distinguerez le pauvre d'avec le riche, le roturier d'avec le noble, le faible d'avec le fort. Voyez si les cendres des souverains et des monarques y sont différentes de celles des sujets et des esclaves. Ah ! l'esclave et le roi ne sont là qu'une même chose ; et ce fut la belle réponse que fit un philosophe à un fameux conquérant, lorsque, interrogé pourquoi il paraissait si attentif à contempler des ossements de morts entassés les uns sur les autres : Je tâche, lui dit-il, seigneur, à discerner dans ce mélange le roi, votre père ; je l'y cherche, mais en vain, parce que ses cendres, confondues avec celles du peuple, n'y retiennent plus nulle marque de distinction par où je puisse le reconnaître. Paroles dont le plus fier des hommes, quoique païen, ne laissa pas de s'édifier, et qui reviennent à ce qu'on nous dit aujourd'hui : *Memento, homo, quia pulvis es, et in pulverem reverteris.*

Elles nous apprennent que, malgré les vastes desseins que forme l'ambitieux de s'établir, de s'agrandir, de s'élever, de croître toujours, sans dire jamais : c'est assez ; la mort, par une triste destinée, le bornera bientôt à six pieds de terre, c'est trop : à une poignée de cendre ; car voilà, mes chers auditeurs, pour m'exprimer ainsi, jusqu'où Dieu nous pousse à son tour : voilà à quoi aboutissent tous nos projets, toutes nos entreprises, toutes nos prétentions, toutes nos intrigues, en un mot, toutes nos fortunes et toutes nos grandeurs, lorsque nos corps, par la dernière résolution qui s'en fait dans le tombeau, se raccourcissent, s'abrègent, presque jusqu'à s'anéantir : *Ecce vix totam Hercules implevit urnam.* Quel changement, disait un sage, quoique mondain, en voyant l'urne sépulcrale où étaient les cendres d'Hercule ! Cet Hercule, ce héros à qui la terre ne suffisait pas, est ici ramassé tout entier ! à peine a-t-il de quoi remplir cette urne ! Réflexion que l'Eglise nous fait faire aujourd'hui bien plus saintement et bien plus efficacement, quand elle nous dit : *Memento, homo, quia pulvis es, et in pulverem reverteris.*

Elles nous apprennent que, non-seulement

la mort détruira ce fantôme de grandeur et de fortune après lequel nous courons, mais que notre mémoire même périra; qu'on ne parlera plus de nous, qu'on ne pensera plus à nous, qu'on se consolera de notre perte, que quelques-uns s'en réjouiront, que nos proches seront les premiers à nous oublier, que ces amis, sur qui nous comptions, se lasseront bientôt de nous pleurer, que l'indifférence des uns, que l'ingratitude des autres effacera dans peu de jours le souvenir des bons offices que nous leur avons rendus, et que tout ce que nous aurons fait dans une autre vue que celle de Dieu, sera semblable à la poussière que le vent emporte; car ainsi le concevait Job : *Memoria vestra comparabitur cineri* (Job., XIII). Ainsi Dieu le marquait-il lui-même, quand il disait par la bouche d'Ezéchiel à ce roi impie : *Dabo te in cinerem* (Ezech., XXVIII). Je te réduirai en poudre, et ces éclatantes actions dont tu te promettais dans la mémoire des hommes une espèce d'immortalité, s'évanouiront et se dissiperont comme la cendre. En effet, chrétiens, c'est le véritable symbole de cette fausse gloire dont nous sommes si jaloux, puisqu'il est certain qu'elle a toutes les propriétés de la cendre, qu'elle est vile comme la cendre, légère comme la cendre, stérile et inutile comme la cendre; et que quand nous en aurions autant que notre vanité en peut demander, ce qui ne sera jamais, on aurait toujours droit de nous dire : *Memento, homo, quia pulvis es, et in pulverem reverteris*.

Enfin, elles nous apprennent que, quelque enraciné que soit notre orgueil, il ne tient qu'à nous de trouver dans nous notre humiliation : *Humiliatio tua in medio tui* (Mich., VI); puisque cette partie de nous-mêmes dont nous sommes si occupés et si idolâtres, ce corps n'est au fond que le plus abject de tous les êtres, qu'un sujet de corruption, et, selon l'expression de Tertullien, qu'un peu de boue figurée en homme : *Limus titulo hominis incisus* (Tert.). Or, est-il juste que la poussière et la boue s'enfle de ce qu'elle est; et que, par la malice du péché, elle s'élève contre celui qui, l'animant de son esprit, l'a élevée par sa miséricorde au-dessus de ce qu'elle était? *Quid superbit terra et cinis* (Eccli., X)? La mort que nous avons sans cesse devant les yeux, devait être sur tout cela pour nous une continue leçon; mais parce qu'il arrive, comme l'a fort bien remarqué saint Chrysostome, que tous les hommes voient la mort, mais que peu ont le don de la comprendre : *Mortem omnes vident, pauci intelligunt* (Chrys.); l'Eglise joint à cette vue de la mort l'usage des cendres qu'elle nous présente, et qui, sanctifiées par les prières de ses ministres, ont une grâce spéciale pour faire entrer dans nos cœurs ces importantes vérités : *Memento, homo, quia pulvis es, et in pulverem reverteris*.

Cependant vous me demandez pourquoi l'on nous met ces cendres sur la tête et sur le front; autre mystère qu'il est aisé d'éclaircir et qui doit encore édifier votre piété. On

nous met ces cendres sur la tête qui est le siège de la raison, pour nous faire entendre que l'objet le plus ordinaire de nos réflexions et de nos considérations pendant la vie doit être la mort et les suites de la mort. Or, c'est ce que l'on nous déclare, quand on nous dit : *Memento*, souvenez-vous-en, et ne l'oubliez jamais, parce qu'en effet il nous servirait peu d'être une fois convaincus que nous sommes mortels, si, par une forte pensée et par un fréquent souvenir, la conviction que nous en avons n'était pour nous une source de sagesse, et ne produisait en nous cette disposition d'humilité qui est déjà le commencement de la pénitence.

Aussi est-ce le souvenir de la mort, qui, de tout temps, a le plus retenu les hommes dans l'ordre, et les a mis, malgré les soulèvements de leur orgueil, comme dans la nécessité d'être humbles. De là vient, dit saint Jérôme (et ce ne sera point là une digression, ou cette digression n'aura rien d'ennuyeux et de fatigant pour vous), de là vient que, parmi toutes les nations, non-seulement chrétiennes, mais païennes, le souvenir de la mort et même l'usage de la cendre a été une des principales circonstances des pompes les plus solennelles et des cérémonies les plus augustes; que les Grecs, au rapport de Pierre Damien, après avoir couronné leurs empereurs, leur offraient un vase plein d'ossements et de cendres, pour les avertir que la suprême dignité dont ils venaient d'être revêtus ne les exemptait pas de la mort; que les Romains dans leurs triomphes, faisaient marcher un héraut après le vainqueur pour lui crier au milieu des applaudissements publics, qu'il était homme et sujet à la mort; que le grand prêtre, dans l'ancienne loi, se purifiait avec la cendre quand il devait entrer dans le sanctuaire; et que, maintenant encore, dans la consécration des papes, on fait passer devant les yeux du nouveau pontife quelques étoupes que le feu consume, pour lui faire entendre que la gloire du monde passe de même, et que la tiare ne l'empêche point d'être tributaire de la mort, comme si les hommes avaient eux-mêmes reconnu qu'à mesure que le monde ou que la Providence les exalte, ils ont besoin d'un contre-poids qui les rabaisse, et que le plus puissant et le meilleur est le souvenir de la mort. De là vient que les peuples les plus barbares, par un secret instinct de religion, se sont fait un devoir de conserver les cendres de leurs ancêtres. Ces cendres leur laissaient voir à quoi leur sort devait enfin se terminer; et ce souvenir les rendait naturellement humbles dans le même sens que notre âme, selon le langage de Tertullien, est naturellement chrétienne. Ces cendres, s'ils se sentaient ou passionnés, ou préoccupés, leur suffisaient pour se dire à eux-mêmes : *Memento, homo* : souviens-toi, homme, et humilie-toi; souviens-toi, et modère-toi; souviens-toi, et détrompe-toi. De là vient que Moïse, sortant de l'Egypte, au lieu d'emporter les riches dépouilles des Egyptiens, comme les autres Hébreux dont il était le conducteur, se contenta d'em-

porter les cendres du patriarche Joseph ; ne croyant pas pouvoir mieux dompter ni mieux soumettre à l'empire de Dieu ces esprits fiers et indociles, qu'en leur montrant les cendres de ce grand homme, dont ils se glorifiaient d'être descendus. De là vient que les mêmes Israélites, ayant abandonné Dieu dans le désert, et l'ayant irrité par une scandaleuse rébellion, lorsqu'en l'absence de Moïse ils adorèrent un veau d'or, ce sage législateur, animé de zèle, prit le veau d'or, le brûla, le pulvérisa, et les obligea d'en boire la cendre, pour confondre leur idolâtrie, en leur faisant voir la vanité de leur idole. De là vient enfin que quelques princes chrétiens, par une pratique toute sainte, quoiqu'elle n'ait pas été du goût du monde, pour se former de la mort une idée plus vive, non contents de la méditer, ont voulu se la rendre sensible et palpable ; et que les uns, pendant leur vie même, ont fait placer dans leur palais la bière destinée à leur sépulture ; les autres ont gardé parmi leurs meubles les plus précieux, le crâne d'un mort, qui semblait leur redire sans cesse : *Memento, homo, quia pulvis es, et in pulverem reverteris*. Excellente dévotion pour les grands du monde, qui, dans l'éclat de leur condition, éblouis eux-mêmes de la pompe qui les environne, ne peuvent presque devenir humbles que par la pensée et le souvenir de la mort.

Or, soit pour les grands, soit pour les petits, quand une fois l'humilité a pris possession d'un cœur, il est aisé d'y faire entrer la componction et la pénitence. Pourquoi ? Non-seulement parce que le grand obstacle de la pénitence est levé, j'entends ce fond de présomption et d'orgueil avec lequel nous naissons ; mais parce qu'à bien examiner les choses, l'humilité est en effet la partie la plus essentielle de la conversion du pécheur. Car du moment que je suis disposé à m'humilier, dès là je le suis à m'accuser, à me condamner, à me punir moi-même ; dès là je suis dans la voie de chercher Dieu, d'implorer la miséricorde de Dieu, de satisfaire à la justice de Dieu, de me remettre sous l'obéissance de la loi de Dieu ; dispositions les plus nécessaires à la pénitence chrétienne. Et voilà pourquoi l'Eglise, après nous avoir fait considérer deux sortes de cendres, celle de notre origine : *Memento quia pulvis es* ; et celle de notre corruption future : *Et in pulverem reverteris* ; la première, qui nous apprend que nous ne sommes que néant, et la seconde, qui nous dit que nous sommes encore quelque chose de moins, ou plutôt quelque chose de plus mauvais, puisque nous ne sommes que péché ; après, dis-je, nous avoir mis devant les yeux cette double cendre, nous en impose une troisième qui se rapporte parfaitement à l'une et à l'autre, savoir, la cendre de la pénitence.

Car, que fait le pécheur quand il reçoit aujourd'hui, par les mains du prêtre, la cendre qui lui est présentée ? Apprenez, mes chers auditeurs, à vous acquitter en chrétiens de ce devoir chrétien ; que fait le pécheur converti, quand il reçoit cette cendre

consacrée à la pénitence ? C'est comme s'il disait à Dieu : Oui, je veux, Seigneur, accomplir dès à présent, en esprit, ce que vous achèverez bientôt d'accomplir réellement et en effet. Vous avez résolu, pour la punition de mon péché, de me réduire un jour en cendres, et j'en viens faire dès aujourd'hui moi-même l'essai ; je prévient l'arrêt de votre justice et je l'exécute déjà. Ces cendres, dans l'ordre de vos divins décrets, doivent être une partie de la satisfaction et de la vengeance que vous voulez tirer de moi ; commencez, sans attendre davantage, à vous satisfaire, Seigneur, et à vous venger, car me voilà couvert de cendres ; il est vrai que ce ne sont pas encore les cendres de la mort, mais au moins sont-ce les cendres de la pénitence, qui est une espèce de mort bien plus propre à vous fléchir et à vous apaiser que la mort même. Apaisez-vous donc, ô mon Dieu ! en voyant ces cendres, qui ne sont que les signes extérieurs de l'humiliation et de la contrition de mon âme, et faites que la pénitence me rende auprès de vous ce bon office de prévenir dans moi l'effet de la mort, c'est-à-dire, de me soumettre volontairement et librement à votre justice adorable, avant que la mort m'y soumette par cette inévitable nécessité, dont le souvenir, quoique amer, m'est si salutaire : *Memento, homo, quia pulvis es, et in pulverem reverteris*.

Voilà, chrétiens, les sentiments qu'une âme vraiment touchée conçoit en ce jour aux pieds des autels, et il faut toujours reconnaître que ce souvenir de la mort est un admirable moyen pour préparer à la pénitence les pécheurs les plus orgueilleux. En effet, nous voyons que ce moyen, en certaines occasions ménagé avec prudence et avec vigueur, a opéré des changements qui parurent comme des miracles de la grâce ; et ne fut-ce pas ainsi que saint Ambroise dompta, si j'ose me servir de ce terme, la fierté de Théodose, et qu'après la sanglante journée de Thessalonique, il le rangea à l'ordre de la pénitence et de la rigoureuse discipline qui s'observait alors dans l'Eglise ? Peut-être, lui dit-il, ô empereur ! (car c'est la remontrance qu'il lui fit, rapportée par Théodoret ; je n'y ajouterai rien et je n'en fais qu'une traduction simple et fidèle), peut-être, ô empereur ! cette souveraine puissance que vous exercez dans le monde, est-elle comme un nuage épais qui obscurcit votre raison et qui vous empêche de voir l'énormité de votre péché ; mais, pour dissiper ce nuage, considérez le commencement et la fin de toute votre grandeur, c'est-à-dire, considérez cette cendre dont vous avez été formé, et où vous êtes prêt à retourner, et alors je me promets tout de votre religion. Avouez qu'assis sur le trône, vous ne laissez pas d'être homme, un homme rempli de misères et sujet à la mort ; avouez que ces hommes qui vous révèrent et qui tremblent devant vous, sont de même nature que vous, et puisque vous êtes mortel et pécheur comme eux, pensez comme eux à vous humilier devant ce Dieu de ma-

jesté, auprès de qui vous ne devez point espérer grâce, si vous ne vous hâtez de détourner son courroux par votre pénitence et par vos larmes. Ces paroles émurent Théodose, il se prosterna aux pieds de saint Ambroise, il pleura son crime, il le détesta, et tout empereur qu'il était, il en fit la pénitence la plus exemplaire et la plus édifiante ; pourquoi ? parce qu'on lui fit connaître ce qu'il était et ce qu'il devait être un jour : *Memento, homo, quia pulvis es, et in pulverem reverteris*. Or, si l'on en usait ainsi avec tous les grands du siècle qui vivent dans le dérèglement des mœurs, et qu'on leur répétait souvent qu'ils doivent mourir ; que l'arrêt qui les y condamne est sans appel, que pendant qu'ils abusent des biens de la vie et qu'ils se laissent emporter au torrent de leurs passions, la mort s'avance à grands pas ; qu'elle n'aura nul égard à tout ce faste qui les accompagne, mais que la dernière de toutes les humiliations, qui consiste à devenir poussière et cendre, est le sort infaillible qui les attend, et qu'au même temps que la mort leur fera subir toute la rigueur de sa loi, elle les conduira devant ce juge redoutable qui doit rendre à chacun selon ses œuvres ; si ceux qui les approchent leur tenaient souvent ce langage, quelque endurcis dans le péché que nous nous les figurions, ils penseraient à se convertir. Ce qui les entretient dans l'impénitence, c'est un profond oubli de cette grande et incontestable vérité ; c'est qu'au lieu de leur parler de leur misère et de leur faiblesse, on ne leur parle que de leur grandeur et de leur pouvoir ; c'est qu'au lieu de les faire souvenir de la mort, on les flatte sans cesse d'une prétendue immortalité de gloire ; c'est qu'au lieu de leur dire qu'ils sont hommes, on voudrait presque leur faire accroire qu'ils sont des dieux.

Mais il ne s'agit pas seulement ici de la conversion des grands ; il s'agit, mes chers auditeurs, de la vôtre et de la mienne, qui n'est peut-être ni moins difficile, ni moins éloignée ; car pour être peu de chose dans le monde, on n'est pas exempt de la corruption de l'orgueil, et l'orgueil, dans une condition médiocre, est encore, selon l'Écriture, plus réprouvé de Dieu. Cependant, chrétiens, tel est souvent notre caractère, et voilà le désordre affreux qui doit être aujourd'hui le sujet de notre confusion. Malgré l'anéantissement où nous réduit la mort, malgré l'aveu solennel que nous en faisons dans la cérémonie des cendres, nous ne laissons pas d'être pleins d'estime pour nous-mêmes, et, par une funeste conséquence, d'être entêtés, d'être infatués, d'être enivrés de l'amour de nous-mêmes ; malgré le soin que prend l'Église de nous retracer et de nous imprimer vivement ces vérités mortifiantes et tout ensemble vivifiantes ; mortifiantes selon l'homme, vivifiantes selon Dieu : nous n'en sommes ni plus morts à nous-mêmes, ni plus détachés de nous-mêmes, Dieu, dit le prophète royal, nous humilie dans ce séjour d'affliction, en nous couvrant de l'ombre de la mort : *Humiliasti nos in loco afflictionis,*

et cooperuit nos umbra mortis (Ps. XLIII). Mais renversant les desseins de Dieu, plus nous paraissions humiliés, moins nous sommes humbles ; plus l'ombre de la mort nous couvre, moins le souvenir de la mort nous convertit. Combien de chrétiens hypocrites ; car, pourquoi craindrais-je de les qualifier de la sorte, lorsque je vois une si monstrueuse opposition entre ce qu'ils professent au dehors et ce qu'ils cachent dans l'âme ? combien de chrétiens, et peut-être de ceux qui m'écoutent, ont reçu la cendre de la pénitence avec des cœurs pleins d'ambition, avec des cœurs vains, avec des cœurs durs et incirconcis, avec des cœurs rebelles au Saint-Esprit ? Or, cela même n'est-ce pas une hypocrisie grossière ? Combien de femmes mondaines et criminelles ont paru devant les autels pour y recevoir cette cendre, mais y ont paru avec toutes les marques de leur vanité, avec tout l'étalage de leur luxe, et, ce qui en est comme inséparable, avec toute l'enflure de leur orgueil ? Or, en de telles dispositions ont-elles eu l'esprit de la pénitence, et n'ayant eu que l'extérieur de la pénitence sans en avoir l'esprit, ne sont-elles pas du nombre des hypocrites que condamne aujourd'hui le Fils de Dieu dans l'Évangile ? Ce sont néanmoins, me direz-vous, des femmes réglées, et, du reste, hors la vanité qui les possède, irréprochables dans leur conduite ; mais, chrétiens, jugerons-nous toujours des choses selon les fausses idées du monde et jamais selon les pures maximes de la loi de Dieu ? Appelez-vous femmes réglées celles qui n'ont pour principe de toutes leurs actions que l'amour d'elles-mêmes ? Appelez-vous femmes irréprochables celles qui voudraient n'être au monde que pour y être adorées et idolâtrées ? Appelez-vous simple vanité celle qui exclut et qui bannit d'une âme deux vertus les plus nécessaires au salut, savoir : l'humilité et la pénitence ? Terre, terre, disait le prophète, écoutez la voix du Seigneur : *Terra, terra, audi vocem Domini* ; c'est-à-dire, pécheurs, qui, formés de la terre, devez bientôt retourner dans le sein de la terre ; vous cependant qui oubliez ce que vous êtes, et qui vivez tranquilles dans l'état de votre péché, écoutez Dieu qui vous parle par ma bouche et ne méprisez pas sa voix. Pour faire de dignes fruits de pénitence, humiliez-vous sous sa toute-puissante main : *Humiliamini sub potenti manu Dei* (I Petr., V) ; et que cette humiliation ne soit pas seulement extérieure et superficielle, mais qu'elle pénètre jusque dans l'intérieur de vos âmes ; déchirez vos cœurs et non point vos vêtements : *Scindite corda vestra, et non vestimenta vestra* (Joël., II) ; et ne ressembliez pas à celui que le Saint-Esprit réprouve dans ces paroles : *Est qui nequiter se humiliat, et interiora ejus plena sunt dolo* (Eccli., XIX). Tel s'humilie en apparence, dont le cœur est rempli de mensonge et d'artifice, tel prend la cendre de la pénitence, qui, sous cette cendre et sous un visage de pénitent, entretient un orgueil de démon ; tel dit : Je suis poudre et je

serai poudre, qui voudrait, s'il était possible, s'élever comme Lucifer au-dessus des cieux. Préservons-nous de cette malédiction par l'humilité et la sincérité de notre conversion; c'est ce que la voix du Seigneur vous fait entendre, écoutez-la et respectez-la : *Terra, terra, audi vocem Domini*. Mais elle vous dit encore qu'outre le sacrifice de vos esprits par l'humilité, la pénitence demande le sacrifice de vos corps par la mortification; et j'ajoute que rien ne doit plus faciliter ce second sacrifice que le souvenir de la mort et la vue des cendres; c'est la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

C'est une illusion dont l'esprit du monde, cet esprit de mollesse, a voulu de tout temps se prévaloir, de croire que la pénitence soit une vertu purement intérieure et qu'elle n'exerce son empire que sur les puissances spirituelles de notre âme; qu'elle se contente de changer le cœur, qu'elle n'en veuille qu'à nos vices et à nos passions, et qu'elle puisse être solidement pratiquée sans que la chair s'en ressente, ni qu'il en coûte rien à cet homme extérieur et terrestre qui fait une partie de nous-mêmes. Si cela était, dit saint Chrysostome, il faudrait retrancher de l'Écriture des livres entiers, où l'Esprit de Dieu a confondu sur ce point la prudence charnelle par des témoignages aussi contraires à notre amour-propre, que la vérité est opposée à l'erreur; il faudrait dire que saint Paul ne l'entendait pas, et qu'il concevait mal la pénitence chrétienne, quand il enseignait qu'elle doit faire de nos corps des hosties vivantes : *Exhibeatis corpora vestra hostiam viventem* (Rom., XII); quand il voulait que cette vertu même allât jusqu'au crucifiement de la chair : *Qui sunt Christi, carnem suam crucifixerunt cum vitiis et concupiscentiis* (Galat., V); quand il recommandait aux fidèles, ou plutôt quand il leur faisait une loi de porter sensiblement et réellement dans leurs corps la mortification de Jésus-Christ : *Semper mortificationem Jesu in corpore vestro circumferentes* (II Cor., IV). Enfin quand, pour leur donner l'exemple, il matait lui-même son corps et le réduisait en servitude, craignant, ajoutait-il, qu'après avoir prêché aux autres la pénitence et ne la pratiquant pas, il ne devînt un réprouvé : *Castigo corpus meum, et in servitutem redigo, ne forte cum aliis prædicaverim, ipse reprobus efficiar* (I Cor., IX).

Je sais que l'hérésie, avec sa prétendue réforme, n'a pu s'accommoder de ces pratiques extérieures, et qu'après avoir anéanti la pénitence dans ses parties les plus essentielles, en lui ôtant et la confession et la contrition même du péché, au moins ne les admettant pas comme nécessaires, elle a encore trouvé moyen de l'adoucir, en rejetant comme inutiles les œuvres satisfactoires, en abolissant le précepte du jeûne, et en traitant de faiblesses et de folies toutes les austérités des saints; mais il suffit que ce soient les ennemis de l'Église qui en aient jugé de la sorte, pour ne pas suivre l'attrait pernicieux d'une doctrine aussi capable que

celle-là de séduire les âmes et de les corrompre. Non, chrétiens, de quelque manière que nous prenions la chose, il n'y a point de véritable pénitence sans la mortification du corps, et tandis que nos corps après le péché demeurent impunis, tandis qu'ils ne subiront pas les châtimens qu'un saint zèle de venger Dieu nous oblige à leur imposer, jamais nos cœurs ne seront bien convertis, ni jamais Dieu ne se tiendra pleinement satisfait. Depuis que le Sauveur du monde a fait pénitence pour nous aux dépens de sa chair adorable, il est impossible, dit saint Augustin, que nous la fassions autrement nous-mêmes; il faut que nous accomplissions dans notre chair ce qui manque, par un admirable secret de la sagesse de Dieu, aux satisfactions et aux souffrances de notre divin Médiateur; puisque c'est dans notre chair que le péché règne, comme parle saint Paul, c'est dans notre chair que doit régner la pénitence; car elle doit régner partout où règne le péché. Nos corps, par une malheureuse contagion, et par l'intime liaison qu'ils ont avec nos âmes, deviennent les complices du péché, servent d'instrument au péché, sont souvent l'origine et la source du péché, jusque-là que le même apôtre ne craint point de les appeler des corps de péché : *Corpus peccati* (Rom., VI); comme si le péché était en effet incorporé dans nous, et que nos corps fussent par eux-mêmes des substances de péché; expression dont abusaient autrefois les Manichéens; mais qui, dans le sens orthodoxe, ne signifie rien davantage que des corps sujets au péché, des corps par où subsiste le péché, des corps où habite le péché; nos corps, dis-je, ont part au péché, il est donc juste qu'ils participent à l'expiation et à la réparation du péché, qui se doit faire par la pénitence. Quoique la vertu et le mérite de la pénitence soit dans la volonté, l'exercice et l'usage de la pénitence doit consister en partie dans la mortification du corps, et quiconque raisonne autrement est dans l'erreur et s'égare. Voilà, mes chers auditeurs, la disposition où nous devons entrer aujourd'hui, si nous voulons profiter de la grâce que Dieu nous offre pendant ce saint temps d'abstinence et de jeûne.

Or, à cette loi de pénitence ainsi établie, s'oppose une autre loi que nous portons dans nous-mêmes, et qui est l'amour déréglé de nos corps. Amour, concevez-en bien le progrès pour en éviter le désordre et la corruption; amour de tout ce qui nous paraît nécessaire, ou plutôt de tout ce qu'une aveugle cupidité nous représente comme nécessaire pour l'entretien de nos corps; amour de toutes les commodités que nous recherchons avec tant de soin et qui flattent nos corps; amour des délices de la vie, qui, par leur superfluité et leur excès, affaiblissent souvent ou même détruisent nos corps; amour des plaisirs défendus et des voluptés illicites qui souillent nos corps; car ce sont là, confessons-le devant Dieu, chrétiens, et apprenons au moins à nous connaître par ce

qu'il y a dans nous de plus grossier, ce sont là les démarches d'une âme qui se dérègle en se rendant esclave de son corps ; elle ne va pas d'abord au crime, mais sous ombre d'entretenir ce corps et de pourvoir à ses besoins, du nécessaire elle passe au commode, du commode au superflu, et du superflu au criminel ; au lieu, dit saint Grégoire, pape, que la pénitence qui a pour but d'assujettir et de mortifier le corps par une conduite toute contraire, nous fait d'abord renoncer au criminel que nous avouons nous-mêmes criminel ; ensuite, à mesure que nous avançons dans ses voies, nous retranche le superflu que nous prétendions innocent ; de là nous prive même du commode, dont nous avions cru ne pouvoir nous passer ; enfin, nous ôte, non pas le nécessaire, mais l'attachement et l'attention trop grande au nécessaire ; excellente idée de la pénitence et de ses divers degrés. S'il y en a où notre faiblesse n'ose encore espérer d'atteindre, du moins ne les ignorons pas et désirons d'y parvenir ; elle nous fait renoncer au criminel, c'est-à-dire aux plaisirs impurs que la loi de Dieu nous défend, parce qu'il n'y a point de péché plus opposé à la sainteté de Dieu, ni plus incompatible avec son esprit, que l'impureté : *Non permanebit spiritus meus in homine, quia caro est* (Genes., VI). Elle nous retranche le superflu, c'est-à-dire, les délices de la vie, parce qu'il n'y a rien de plus difficile à accorder ensemble qu'une vie molle et l'innocence des mœurs, et que cette innocence, dit Job, ne se trouve point parmi ceux qui ne pensent qu'à satisfaire leurs sens : *Non invenitur in terra suaviter viventium* (Job, XXVIII). Elle nous prive du commode, c'est-à-dire des aises de la vie, qui, quoique absolument permises ne laissent pas de fomentier la rébellion de la chair ; et elle nous ôte même une trop grande attention au nécessaire, parce que c'est un point de morale inconnu aux saints, de prétendre ne souffrir rien, ne se refuser rien, ne manquer de rien, et faire néanmoins pénitence. Mais ce que les saints ne comprenaient pas est devenu un des secrets de la dévotion du siècle ; car on peut dire que jamais siècle n'a parlé avec plus d'ostentation que le nôtre de la pénitence sévère, ni n'a porté plus loin dans la pratique le raffinement sur tout ce qui s'appelle vie douce ; ne s'aveugle-t-on pas même jusqu'à se faire un devoir de ménager son corps ? Ne va-t-on pas jusqu'à se persuader qu'on est nécessaire au monde, et que c'est une raison supérieure pour se dispenser des lois les plus communes de la mortification chrétienne ? Cependant, l'Apôtre l'a dit, et il est vrai : La pénitence, pour être parfaite, doit s'étendre jusqu'à la haine de soi-même ; et l'on ne peut bien réparer le péché qu'en crucifiant cette chair de péché qui est l'ennemi de Dieu : *Qui Christi sunt, carnem suam crucifixerunt* (Galat., V).

Or, le moyen d'arriver là ? souvenons-nous de la mort, et considérons les cendres qu'on répand aujourd'hui sur nos têtes ; c'est assez : *Memento* ; occupons-nous de la pen-

sée qu'il faut mourir, et rendons-nous la familière : *Memento* ; entrons, par de sérieuses et de solides réflexions, dans le mystère de ces cendres : *Memento* ; et jamais l'esprit de mollesse ne l'emportera sur l'esprit de mortification.

Oui, chrétiens, le souvenir de la mort vous détachera peu à peu, et presque malgré vous-mêmes, de l'amour de votre corps ; comment cela ? en vous faisant connaître là-dessus votre aveuglement et votre injustice : votre aveuglement ; car dites-moi s'il en fut jamais un plus déplorable que d'idolâtrer un corps qui n'est que poussière et que corruption, un corps destiné à servir de pâture aux vers, et qui bientôt sera dans le tombeau l'horreur de toute la nature. Or, voilà le terme de tous les plaisirs des sens ; c'est là que se réduisent toutes ces grâces extérieures de beauté, de santé, de teint, d'embonpoint, qui vous font négliger les plus précieuses grâces du salut ; c'est là qu'elles vont aboutir : à un corps qui commence déjà à se détruire, et qui, après un certain nombre de jours, ne sera plus qu'un affreux cadavre dont on ne pourra pas même supporter la vue. Ah ! mes chers auditeurs, quelle indignité qu'une âme chrétienne, capable de posséder Dieu, s'attache à un sujet si méprisable ! vous surtout, mesdames, à qui je parle, et qui avez de la piété, ne devez-vous pas gémir pour ces personnes de votre sexe qui semblent n'être sur la terre et n'avoir une âme que pour servir leur corps ? Combien en voit-on, dans le christianisme, uniquement appliquées à le parer, à le nourrir, à l'embellir, à le plâtrer ? Combien en feraient, s'il leur était possible, l'idole du monde, et en font, sans y penser, une victime de l'enfer ? Puisque ce corps est quelque chose de si vil et de si abject, n'est-on pas bien plus sensé de le mépriser, de le dompter, de l'assujettir, et de lui faire porter le joug de la pénitence ? pour peu que nous consultations et la raison et la foi, ne doit-on pas rougir de se rendre si attentif à étudier ses goûts, de s'asservir à ses appétits, et de lui donner honteusement tout ce qu'il demande, et souvent plus qu'il ne demande ?

Mais d'ailleurs, quelle injustice dans cet amour immodéré de notre corps, si nous envisageons la mort ? Prenez garde à ces trois pensées : Quelle injustice envers Dieu, ce Dieu éternel, d'aimer plus que lui un corps sujet à la pourriture, et de l'aimer, comme dit saint Paul, jusqu'à s'en faire une divinité ? Quelle injustice envers notre âme, cette âme immortelle, de lui préférer un corps qui doit mourir, et, tout immortelle qu'elle est, d'abandonner sa félicité et sa gloire aux sales désirs d'une chair corruptible ? Quelle injustice envers ce corps même de l'exposer, pour des voluptés passagères, à des souffrances qui ne finiront jamais, et de lui faire acheter un moment de plaisir par une éternité de supplices ? Ah ! mes frères, s'écrie saint Chrysostome, faisant une supposition qui vous surprendra, mais qui n'a rien dans le fond que de chré-

tien et de solide : si le corps d'un réprouvé, maintenant enseveli dans le sein de la terre mais pour être un jour enseveli dans l'enfer, pouvait, au jugement de Dieu, s'élever contre son âme et l'accuser, quel reproche n'aurait-il pas à lui faire sur la cruelle indulgence dont elle a usé à son égard ? et si cette âme, qui s'est perdue parce qu'elle a trop aimé son corps, pouvait, au moment que je parle, revenir du lieu de son tourment pour voir ce corps dans le tombeau, quels reproches ne se ferait-elle pas à elle-même du criminel attachement qu'elle a eu pour lui ? Disons mieux, que ne se reprocheraient-ils pas l'un à l'autre, si Dieu venait à les confronter ? Permettez-moi de pousser cette figure, qui, toute irrégulière et tout outrée qu'elle peut paraître, vous fera plus vivement sentir la vérité que je vous prêche. Ame infidèle, dirait l'un, deviez-vous me trahir de la sorte ? fallait-il, pour me rendre un moment heureux, me précipiter avec vous dans l'abîme d'une éternelle damnation ? fallait-il avoir pour moi une si funeste condescendance ? fallait-il déférer lâchement à mes inclinations ? ne les deviez-vous pas réprimer ? ne deviez-vous pas prendre l'ascendant sur moi ? que ne m'avez-vous condamné aux salutaires rigueurs de la pénitence ? pourquoi ne m'avez-vous pas forcé à vivre selon les règles que Dieu vous obligeait à me prescrire ? n'était-ce pas pour cela qu'il m'avait soumis à vous ? Mais, corps rebelle et sensuel, répondrait l'âme : à qui dois-je imputer ma perte qu'à toi-même ? je ne te connaissais pas ; je me laissais séduire à tes charmes, parce que je ne pensais ni à ce que tu avais été, ni à ce que tu devais être ; si j'avais toujours eu en vue l'affreux état où la mort devait te réduire, je n'aurais eu pour toi que du mépris ; et, dans la société qui nous unissait, je ne l'aurais regardé que comme le compagnon de mes misères, ou plutôt comme le complice de mes crimes, obligé par-là même à en partager avec moi les châtimens et les peines.

En effet, chrétiens, c'est de tout temps ce qui a produit dans les âmes bien converties, non-seulement ce mépris héroïque, mais cette sainte haine de leur corps ; c'est ce qui a tant de fois opéré dans le christianisme des miracles de conversion. Il n'en fallut pas davantage à un François de Borgia pour le déterminer à quitter le monde. La vue du cadavre d'une reine et d'une impératrice, qu'il eut ordre de faire solennellement inhumer, et qu'il ne reconnut presque plus, lorsqu'il fallut attester que c'était elle-même, tant elle lui parut hideuse et défigurée, ce spectacle acheva de le persuader ; il ne put voir cette beauté, que la mort, par un changement si soudain et si prodigieux, avait détruite, sans former la résolution de mourir lui-même à toutes les vanités du siècle ; l'image de la mort, en frappant ses yeux, fit naître dans son cœur tous les sentimens de la pénitence. Car pourquoi, se dit-il à lui-même, et se sont dit comme lui les saints, pourquoi traiter mollement un corps condamné à

la mort ? Quand on a prononcé l'arrêt à un criminel, on ne se met plus en peine de le bien nourrir ; s'il faut encore le soutenir pendant quelques heures, on se contente de lui donner le nécessaire, et l'on ne pense à lui conserver la vie que pour lui faire mieux sentir les douleurs de la mort. Or, telle est la condition de nos corps : ce sont des criminels que la justice divine a condamnés ; l'arrêt en est porté, et l'on ne diffère l'exécution que de quelques jours ; mais ce sera bientôt : il ne s'agit donc plus de leur procurer des douceurs et de les flatter ; il s'agit de les maintenir dans l'ordre de cette justice rigoureuse à laquelle Dieu les a livrés ; il s'agit de leur faire déjà goûter la mort par la pratique de la pénitence, afin de les préserver de cette seconde et dernière mort, bien plus terrible que la première, puisque c'est une mort éternelle : ainsi raisonne un pécheur pénitent : *Memento, homo, quia pulvis es, et in pulverem reverteris.*

Mais cette haine de son corps est encore bien plus vive, quand il vient à pénétrer dans le mystère des cendres que l'Eglise lui présente ; quand, remontant plus haut, et jusqu'aux sources mêmes de sa religion, il cherche l'origine d'une si sainte pratique, et qu'il pense que ces cendres, qui, dans l'une et dans l'autre loi, ont toujours été le symbole de la pénitence, n'étaient pas un symbole vide, ni une pure cérémonie ; quand il se représente les austérités et les macérations dont elles devaient être accompagnées, suivant les règles de l'ancienne discipline ; quand, instruit par les prophètes, il apprend que le cilice et le jeûne, dans l'observance commune des fidèles, étaient inséparables de la cendre : *Accingere cilicio, et conspergere cinere, filia populi mei* (*Jerem., VI*) ; quand il remarque dans les conciles avec quelle sévérité l'on condamnait à des œuvres pénibles et laborieuses ces sortes de pénitents que Tertullien appelait : *Conciliati et concinerati* (*Tertull.*), couverts de cendres, quoique déjà réconciliés. Car enfin, doit dire aujourd'hui dans l'amertume de son âme un homme touché de la vue de ses désordres et de l'esprit de componction, ces pénitents de la primitive Eglise n'étaient pas plus chargés de crimes, ni plus coupables que je le suis, et ces cendres qu'on leur imposait ne devaient pas être pour eux un engagement plus étroit à la pénitence qu'elles le doivent être pour moi ; il serait donc bien étrange que j'en fisse un usage tout différent, et que cette cérémonie ayant été à leur égard un exercice de mortification, et de la plus réelle, de la plus dure mortification, elle n'en fût pour moi que l'apparence et que l'ombre ; il serait bien indigne, après avoir reçu ces cendres, de penser encore aux divertissemens et aux joies profanes du monde, et, comme parlait un solitaire, de chercher jusque dans la cendre de la pénitence les délices de la vie.

Car, quoique nous ne soyons plus à ces premiers siècles où les pécheurs achetaient si cher la grâce de leur absolution et de leur

réconciliation, nous n'en devons pas moins satisfaire à Dieu. L'Eglise a pu adoucir les peines qu'elle avait ordonnées pour chaque espèce de péché, mais elle n'a rien relâché des peines prescrites par le droit divin; et Dieu lui-même nous assure qu'il ne s'en relâchera jamais qu'en faveur de la pénitence. Il faut donc que ce soit la pénitence qui m'acquitte auprès de lui; et, comme il s'agit de son intérêt, qui, maintenant ou après la mort doit être pleinement réparé, il faut que je prenne le bon parti et que, par la pénitence de cette vie, je m'épargne la pénitence de l'autre; il faut qu'en m'imposant des peines volontaires, qu'en me privant de certains plaisirs, même permis, qu'en me faisant quelques violences, qu'en me réduisant à une vie plus exacte et plus réglée, et qu'unissant enfin ma pénitence à la pénitence de Jésus-Christ, je prévienne les affreux châtimens que Dieu réserve à ceux qui refusent de se punir eux-mêmes. Ah ! mon Dieu, que votre miséricorde est adorable, de nous en quitter à ce prix, de vouloir bien accepter l'un en échange de l'autre, et de nous remettre ainsi, pour une pénitence temporelle, une pénitence éternelle !

Prenons, mes chers auditeurs, des sentimens si raisonnables; ce sont ceux que nous doit inspirer la cérémonie des cendres. Si nous entrons dans ce carême bien pénétrés de ces vérités, le jeûne ne sera plus un joug trop pesant pour nous, comme il l'est pour les chrétiens lâches; beaucoup moins un sujet de scandale et de péché, comme il l'est pour les libertins; nous l'entreprendrons avec joie, nous le continuerons avec ferveur, et nous l'achèverons avec constance. Heureux de nous trouver engagés par un précepte à ce qui nous est d'ailleurs si utile et si nécessaire, nous ne ferons point tant les délicats; mais, pour peu que nous soyons disposés à nous faire justice, nous avouerons que si le jeûne nous paraît impossible, cette impossibilité prétendue n'est qu'un pur défaut de notre volonté; nous ne raisonnerons point tant sur notre santé ni sur notre tempérament, mais nous nous souviendrons que nous sommes enfans de l'Eglise, et pécheurs devant Dieu; enfans de l'Eglise, et par conséquent que nous devons lui obéir; pécheurs devant Dieu, et par conséquent que nous devons l'apaiser. Car c'est là de quoi nous rendrons compte à Dieu. dit saint Bernard, ou de quoi nous devons nous rendre compte à nous-mêmes, ayant plus d'égard à notre état et à notre profession qu'à nos forces et à notre complexion : *Non de complexionem judicandum, sed de professione* (Bern.); nous ne nous prévaudrons point, pour rompre le jeûne, d'une indisposition légère, puisque, suivant cette règle, la loi du jeûne deviendrait une loi chimérique, et qu'il n'y aurait plus personne dans le christianisme qui n'en fût exempt; nous ne craignons pas même, en l'observant, de nous incommoder, puisqu'il est vrai que si le jeûne ne nous incommodait en rien, il ne serait plus ce qu'il

doit être : nous ne demanderons plus de fausses dispenses, persuadés qu'on ne trompe point Dieu, et que toutes les dispenses des hommes ne sont rien si elles ne sont reçues et autorisées de Dieu. Bien loin de nous plaindre que l'Eglise, en établissant le jeûne du carême, ou, comme il est plus vraisemblable, en nous le proposant et nous l'expliquant, ait trop exigé de nous, nous serons surpris qu'elle nous ait tant ménagés, et nous aurons honte que ce soit notre lâcheté qui l'ait en quelque sorte réduite à nous traiter avec tant d'indulgence. Ce n'est pas assez : et, après avoir rempli ce que l'Eglise nous ordonne dans le commandement du jeûne, nous ne croirons pas pour cela avoir satisfait au précepte naturel de la pénitence; nous ferons état que ce qu'elle a réglé ne nous exempte pas de ce qu'elle a du reste abandonné à notre prudence et à notre zèle; et c'est ainsi que la pensée de la mort et la vue des cendres servira à humilier notre orgueil, à mortifier notre délicatesse, et que l'humilité nous conduira à la vraie gloire, et la pénitence au souverain bonheur, que je vous souhaite, etc.

SERMON III.

POUR LE PREMIER JEUDI DE CARÊME.

Sur la communion.

Ait illi Jesus : Ego veniam, et curabo eum. Et respondens Centurio, ait : Domine, non sum dignus ut intres sub lectum meum.

Jésus-Christ dit au centenier : J'irai moi-même, et je le guérirai. Mais le centenier lui répondit : Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez dans ma maison (S. Matth., ch. VIII).

Voilà, chrétiens, entre Jésus et le centenier, une espèce de combat; mais, dans ce combat, qu'admirerons-nous davantage, ou la charité d'un Dieu, ou l'humilité d'un païen? Je puis dire qu'il n'y eut jamais de contestation plus sainte, ni plus propre tout ensemble, et à nous instruire, et à nous édifier. Le Sauveur du monde, par un mouvement de sa charité bienfaisante, veut aller en personne dans la maison du centenier, et le centenier ne croit pas pouvoir accepter cet honneur. Le Fils unique de Dieu, dont la miséricorde n'a point de bornes, lui dit qu'il ira, et que, par sa présence, il guérira son serviteur paralytique : *Ego veniam, et curabo eum*; mais le centenier, confus d'une si insigne faveur, proteste hautement qu'il ne la mérite pas, et s'en reconnaît indigne : *Domine, non sum dignus*. Prenez garde, s'il vous plaît. C'est un gentil à qui Jésus-Christ, en qualité de Messie, n'a point été encore annoncé, ni révélé comme aux Juifs; et cependant, tout gentil qu'il est, il se sent déjà prévenu, pour ce Messie qui lui parle, d'une idée si haute et d'un respect si profond, qu'il ne peut même consentir à recevoir sa visite. Humilité, s'écrie saint Augustin, qui procéda d'une foi vive et ardente, et qui, par un effet sensible de la grâce du Rédempteur, forma dès lors dans ce gentil, non-seulement un véritable Israélite, mais un parfait chrétien. Humilité

que Jésus-Christ agréa, que Jésus-Christ admira, dont Jésus-Christ fit l'éloge, mais à laquelle il est pourtant vrai qu'il ne déséra pas, puisque ce fut au contraire pour cela même qu'il persista à vouloir entrer chez le centenier.

Arrêtons-nous là, mes chers auditeurs, et pour profiter, selon le dessein de Dieu, d'un si grand exemple, appliquons-nous tout le mystère de cet évangile. Car, comme dit saint Chrysostome, ce qui se passa entre Jésus-Christ et le centenier se renouvelle encore aujourd'hui entre Jésus-Christ et nous. Je m'explique. Ce même Sauveur, instituant la divine eucharistie, nous a laissé un sacrement par où il prétend se communiquer à nous, et habiter, tout Dieu qu'il est, corporellement en nous : un sacrement par où il vient en personne nous visiter et guérir nos infirmités spirituelles et nos faiblesses. Quand donc nous nous préparons à le recevoir dans ce mystère adorable, il nous dit encore avec autant de vérité qu'il le dit alors : *Ego veniam et curabo* : j'irai, et, en quelque état de langueur que vous soyez, si de bonne foi vous voulez être guéris, je vous guérirai. Et nous, par un sincère aveu de notre faiblesse et de notre néant, nous lui répondons comme le centenier : Non, Seigneur, je ne suis pas digne que vous veniez à moi et dans moi. Car ce sont les paroles vénérables que l'Eglise nous met dans la bouche, lorsque ce Dieu de gloire, caché sous les sacrés symboles, est sur le point d'entrer dans nous : *Domine, non sum dignus*. Paroles efficaces qui, selon l'ingénieuse remarque de saint Augustin, ont la vertu d'opérer dans l'âme chrétienne un miracle tout opposé à ce qu'elles signifient, puisqu'en même temps que nous les préférons, elles font cesser l'indignité que nous nous attribuons, et nous donnent à l'égard de Jésus-Christ et de son sacrement un fond de mérite que, sans elle, nous n'aurions pas. Paroles qui, par un secret merveilleux de la grâce, nous conduisent au terme même dont elles semblent nous éloigner, puisque, dans la doctrine de tous les Pères, la première et l'essentielle disposition pour approcher dignement du corps de Jésus-Christ, est de nous en croire et de nous en confesser indignes. Paroles, enfin, qui marquent au Fils de Dieu notre humilité, sans mettre un obstacle à sa charité; et qui, loin de le détourner de nous, lui servent d'attrait pour venir à nous.

Mais qu'arrive-t-il, chrétiens? Suivez ma pensée. Nous nous appliquons ces paroles, souvent au delà des intentions mêmes de Jésus-Christ; et, pour en user trop selon nos vues, nous nous mettons en danger d'aller directement contre les vues de ce Dieu sauveur. Comment cela? le voici : Jésus-Christ nous recherche dans ce sacrement, et nous nous en retirons. Il veut, par un excès de son amour, nous honorer de ses saintes visites, et nous nous y opposons. Il nous demande l'entrée dans notre cœur; et, sous des prétextes non-seulement spécieux, mais religieux, nous la lui refusons. Car, pour nous disculper de ce refus, nous nous retranchons

sur notre indignité : et nous disons, mais par un esprit peut-être bien différent de celui du centenier : Seigneur, je ne suis pas digne : *Domine, non sum dignus*. Comme cette excuse est la plus apparente et la plus commune, j'ai cru devoir m'y attacher, non pas absolument pour la combattre non pas aussi pour l'autoriser, mais pour l'examiner dans ce discours, et pour avoir lieu de vous instruire des plus solides et des plus importantes vérités qui regardent la pratique et l'usage de la communion. Quel besoin pour cela n'aurai-je pas des lumières du ciel? Demandons-les par l'intercession de la mère de Dieu : *Ave, Maria*.

S'éloigner de la communion dans la vue de son indignité, c'est une excuse, chrétiens, qui, selon la qualité et les dispositions de ceux qui s'en servent, peut avoir des caractères bien différents; et mon dessein, dont voici d'abord l'idée, est de vous représenter aujourd'hui la différence de ces caractères, pour vous faire juger de la nature de cette excuse et des bonnes ou des mauvaises conséquences qu'on en peut tirer. Car il y a dans le christianisme deux sortes de personnes qui se fondent sur ce principe et qui peuvent dire avec le centenier : Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez chez moi : les justes qui vivent dans la pratique de la loi de Dieu, et les pécheurs qui sont engagés dans les désordres d'une vie criminelle. Pour les justes, on ne peut guère douter que ce ne soit un sentiment d'humilité qui les fait parler de la sorte : mais de savoir jusqu'à quel point cette humilité doit être portée, et s'il est raisonnable qu'elle aille jusqu'à les éloigner en effet de Jésus-Christ et de son sacrement; de savoir si la privation de la divine eucharistie peut être censée, pour une âme juste, un exercice ordinaire de pénitence, et si cette espèce de pénitence est conforme aux intentions du Fils de Dieu; si elle s'accorde avec la fin et l'institution de ce mystère, si elle répond à l'usage de la primitive Eglise, si elle est reçue ou approuvée par l'Eglise des derniers siècles, si les Pères l'autorisent, et si elle peut être utile; en un mot, de savoir si Jésus-Christ, en tant qu'il est contenu dans le sacrement de son corps, se tient honoré que les justes, au lieu d'aller à lui, se retirent de lui; et si c'est lui rendre un vrai respect, en tant qu'il est le pain de vie, que de se contenter seulement de le révéler et de l'adorer, sans le manger : ce sont des questions, mes chers auditeurs, où bien des raisons particulières et générales m'empêchent d'entrer, et que je vous laisse examiner vous-mêmes. Outre qu'il serait assez difficile de vous rien dire de nouveau sur cette matière, peut-être le fruit en serait-il moindre que je ne le dois prétendre d'un discours uniquement consacré à l'édification de vos âmes.

Parlons donc précisément des pécheurs qui, bien plus que saint Pierre, ont droit de dire à Jésus-Christ : Retirez-vous de moi, parce que je suis un pécheur : *Exi a me, quia homo peccator sum* (Luc., V). Je les divise

comme en trois espèces. J'appelle les premiers, pécheurs sincères : les seconds, pécheurs aveugles ; et les derniers, pécheurs hypocrites et dissimulés. Pécheurs sincères, qui traitent avec Dieu de bonne foi, et qui ne sont pas trompés. Pécheurs aveugles, qui ne se connaissent pas, et qui se trompent eux-mêmes. Enfin, pécheurs hypocrites et dissimulés, qui couvrent leur libertinage d'un voile de piété, et affectent de tromper les autres. Les premiers ont de la religion, et agissent par esprit de religion. Les seconds, quoiqu'ils aient de la religion, se flattent, et sont dans l'erreur de croire qu'ils agissent par religion. Et les derniers, quoiqu'ils veuillent paraître agir par religion, n'ont dans le fond aucune religion. Or, ces trois sortes de pécheurs peuvent tenir le langage de ce centenaire de notre évangile : *Domine, non sum dignus*, et s'excuser de communier sur ce qu'ils s'en jugent indignes. Mais, quoiqu'ils le disent également, ils n'en doivent pas être également crus. Car, pour continuer à vous développer mon dessein : dans les premiers, c'est-à-dire dans les pécheurs sincères, cette excuse est une raison ; dans les seconds, c'est-à-dire dans les pécheurs aveugles, cette excuse est un prétexte ; et dans les derniers, c'est-à-dire dans les pécheurs hypocrites et libertins, cette excuse est un abus et même un scandale : voilà ce que j'ai à vous montrer. Mais ce n'est pas assez ; car à cela j'ajoute trois choses qui vous feront connaître ces trois caractères de pécheurs, et qui doivent être pour vous d'une grande instruction. Dire : je ne communie pas parce que j'en suis indigne, c'est une raison dans un pécheur sincère ; mais moi je dis que cette raison a besoin d'être éclaircie. C'est un prétexte dans un pécheur aveugle qui se flatte, et il est important de lui ôter ce prétexte. C'est un abus et un scandale dans un pécheur hypocrite, et il est de mon devoir de combattre ce scandale et cet abus ; voilà tout le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Pour bien expliquer ma première pensée, je parle, chrétiens, d'un pécheur qui ne laisse pas, au milieu de ses désordres, de conserver le fond de sa religion ; qui traite au moins de bonne foi et sincèrement avec Dieu ; qui reconnaît le malheureux état de sa conscience, qui confesse son péché, qui en gémit et qui le déplore, mais qui ne se sent pas néanmoins encore parfaitement disposé à le quitter. S'éloigner alors de la communion parce que l'on s'en trouve indigne, j'avoue que c'est une raison, et une raison très-bien fondée, puisqu'il est évident, et de la foi même, que le pécheur, tandis que son péché subsiste, ne peut approcher de ce sacrement sans se rendre coupable d'un sacrilège. Mais je dis, mes chers auditeurs, que cette raison a besoin d'être éclaircie, et cet éclaircissement consiste à vous faire voir que le pécheur n'en doit pas demeurer là, c'est-à-dire qu'il ne doit pas tellement s'éloigner de la communion pour son indignité, qu'il croie, en s'abstenant de participer au divin mys-

tère, avoir satisfait pleinement à son devoir ; mais qu'il doit être persuadé d'un autre principe non moins essentiel ni moins incontestable, je veux dire de l'obligation où il est de sortir au plus tôt et incessamment de l'état de son indignité pour pouvoir être admis à la table du Seigneur. En sorte que la communion même lui soit un motif, mais un motif pressant qui le réduise à la nécessité de se convertir ; et que, dans la vue de l'adorable sacrement dont son péché le tient éloigné, il fasse les derniers efforts pour mériter, par une véritable et prompte pénitence, de s'en approcher. Voilà, s'il connaît bien ses devoirs, la disposition où il doit être et sans laquelle je prétends qu'il n'y a rien de solide dans sa conduite.

Car la grande maxime, chrétiens, sur laquelle doit rouler toute la conduite d'un pécheur, en ce qui regarde l'usage de la communion, est de ne séparer jamais ces deux vérités, qui sont deux règles inviolables dans le christianisme : l'une, que Jésus-Christ nous commande de manger sa chair ; et l'autre, qu'il nous défend de la manger indignement : l'une, que la chair de cet Homme-Dieu doit être la nourriture de nos âmes ; et l'autre, que cette nourriture, quoique par elle-même salutaire, devient un poison pour quiconque en use dans l'état du péché : l'une que, comme il est impossible d'entretenir la vie naturelle sans le secours des aliments, aussi est-il impossible d'entretenir, sans la sainte eucharistie, la vie de la grâce ; et l'autre que, comme les aliments dans un corps malade, bien loin de le fortifier et de le nourrir, l'affaiblissent et se tournent en corruption jusqu'à détruire le principe de la vie, ainsi la divine eucharistie cause-t-elle la mort à tout homme qui, sans avoir purifié son cœur, est assez téméraire pour la recevoir. Si le pécheur s'attache à l'une de ces vérités sans y joindre l'autre, il s'égare et il se perd ; mais s'il les embrasse toutes deux, il commence à entrer dans la voie de Dieu. Car écoutez comment il raisonne. Jésus-Christ me défend de manger sa chair et me sépare de lui, tandis que le péché règne en moi ; et il ne faut donc pas que je la mange dans l'état présent où je suis. Mais il m'avertit d'ailleurs que, si je ne la mange pas, je n'ai pas en moi, ni ne puis avoir cette vie surnaturelle qui fait la sanctification et le bonheur des justes ; il faut donc, quoi qu'il m'en coûte, que je sorte de l'état où je suis pour me rendre capable de la manger. Je ne puis me dispenser d'obéir à l'un et à l'autre de ces deux commandements ; au premier pour l'intérêt de Jésus-Christ ; au second pour mon intérêt propre. Si je communie indignement, je profane le corps du Seigneur ; voilà l'intérêt de Jésus-Christ à quoi je dois pourvoir. Si je ne communie pas, je suis homicide de mon âme, en la privant de ce qui seul peut la nourrir et la faire vivre ; voilà mon intérêt propre que je dois sauver. Si je mange ce pain des anges, moi, pécheur et demeurant pécheur, je le mange à ma condamnation. Mais, d'ailleurs, si je ne le mange pas, il est sûr que je

périrai. Il ne me reste donc qu'un parti à prendre, et qu'il faut que je prenne nécessairement; savoir: de changer de vie, de renoncer à mon péché, de rentrer en grâce avec Dieu, et de me mettre en état de manger ce pain vivant, afin qu'il puisse être pour moi un pain vivifiant, car je satisferai par là à ce qui regarde l'honneur de Jésus-Christ, et je satisferai par là même à ce qui regarde mon avantage particulier. Ainsi j'accomplirai tout ce que Dieu exige de moi, qui est que je mange et que je vive de ce pain en le mangeant utilement. Voilà, dis-je, comment il raisonnera, et ce raisonnement, encore une fois, sera la cause déterminante et infaillible de sa conversion, au lieu que, s'il s'arrête uniquement à son indignité, il en demeurera toujours au terme d'une vie criminelle, sans rien résoudre pour son salut, et sans faire aucune démarche pour retourner promptement à Dieu.

Or, ce principe, chrétiens, que le pécheur lui-même doit s'appliquer, est encore celui dont les ministres de Jésus-Christ doivent se servir en travaillant à son instruction. De ces deux préceptes que je viens de vous expliquer, ils ne doivent jamais lui représenter l'un, sans le faire au même temps souvenir de l'autre: pourquoi? parce que l'un sans l'autre ne lui peut être qu'inutile ou même préjudiciable; car si vous remontez sans cesse à un pécheur l'affreux danger d'une communion indigne, sans jamais lui parler de la nécessité indispensable d'une bonne communion, vous le portez à ne communier jamais, contre le commandement du Fils de Dieu: *Nisi manducaveritis carnem Filii hominis, non habebitis vitam in vobis.* (Joan. VI.) Au contraire, si vous lui parlez seulement de la nécessité de communier, sans jamais lui faire craindre le danger d'une communion indigne, vous lui donnez lieu de faire bien des communions imparfaites et même sacrilèges, contre le commandement de saint Paul: *Probet autem seipsum homo* (I Cor. XI). Et voilà, mes chers auditeurs, permettez-moi de faire ici une réflexion dont je suis certain que vous conviendrez avec moi, voilà quelle a été la source de tous les maux qu'a produits la diversité des opinions qu'on a vue de tout temps dans l'Eglise, et qui si souvent a partagé les esprits touchant l'usage du sacrement de nos autels. Les uns bornant leur zèle à intimider les pécheurs pour les éloigner des saints mystères, et les autres à leur donner de la confiance pour les en approcher; ceux-ci leur répétant mille fois ces paroles terribles: *Qui manducat indigne, judicium sibi manducat et bibit* (Ibid.); et ceux-là les invitant toujours par ces paroles consolantes: *Qui manducat hunc panem, vivet in æternum* (Joan. VI). Les premiers réduisant toute leur conduite à donner horreur des communions indignes, et les seconds semblant la rapporter toute à exciter dans les cœurs le désir d'une sainte communion, ni les uns ni les autres ne s'unissaient parfaitement pour l'exécution des desseins

de Jésus-Christ. S'ils étaient convenus ensemble, on aurait fait de leurs divers sentiments un tempérament admirable dont l'Eglise aurait profité, et qui était le grand moyen de sanctifier les pécheurs. Mais parce qu'ils ne s'entendaient pas, et que chacun d'eux peut-être abondait en son sens, ni les pécheurs, ni l'Eglise n'en tiraient l'avantage que Dieu prétendait; car ceux qui n'avaient dans la bouche que les anathèmes de la parole de Dieu contre les abus de la communion, sans jamais rien dire qui pût servir d'attrait à ce sacrement, allaient peu à peu en abolir l'usage et faire disparaître de la table de l'Epoux tous les conviés; mais ceux aussi qui ne pensaient qu'à donner une haute idée des fruits de la communion, et qui se proposaient d'attirer à la table du Sauveur un grand nombre de conviés, se mettaient au hasard, comme les serviteurs de la parabole, d'y attirer indifféremment les bons et les mauvais. Ce qu'ils disaient de part et d'autre pouvait être vrai, et cependant ils ne disaient, ni de part ni d'autre, ce qui devait produire l'entier effet du sacrement de Jésus-Christ, parce que chacun n'en disait qu'une partie. Que fallait-il donc? c'est la judicieuse remarque du saint évêque de Genève: Il fallait dire tout, et joindre aux menaces de ceux-ci les invitations de ceux-là; dire aux pécheurs: Craignez d'approcher de cette sainte table, et craignez de n'en approcher pas; craignez d'en approcher, si vous n'avez pas la robe de noces, qui est la grâce; et craignez de n'en approcher pas, parce qu'il n'y a que les ennemis de Dieu qui en soient exclus. La viande qui vous est présentée est mortelle pour vous si vous n'en faites pas un juste discernement par l'esprit de la foi; mais comprenez aussi que c'est une salutaire viande, sans laquelle le Fils de Dieu ne demeurera point en vous, ni vous en lui. Ainsi, tremblez en recevant cette viande; car, trembler respectueusement, c'est même une des dispositions nécessaires pour la recevoir; mais tremblez encore davantage si vous ne la recevez pas, parce que vous ne voulez pas y apporter la préparation nécessaire. Voilà comment il fallait parler.

Et c'est, chrétiens, le langage qu'ont tenu tous les Pères de l'Eglise quand ils se sont expliqués sur cette matière. Comme ces grands hommes étaient conduits par l'esprit de Dieu, ils n'ont eu garde de séparer ces deux choses, qu'ils savaient bien n'avoir jamais été séparées dans l'intention du Sauveur du monde. Eprouvons-nous, disait saint Chrysostome, et jugeons-nous, de peur qu'en participant au corps de Jésus-Christ, nous n'attirions sur nos têtes des charbons de feu, c'est-à-dire l'indignation de Dieu et ses vengeances. Car ainsi ce Père s'exprimait-il; et ces paroles étaient capables d'inspirer, aux fidèles qui l'écoutaient, de la frayeur. Mais, en même temps, il y ajoutait le correctif. Or, je ne vous dis point ceci afin que vous n'y participiez pas; à Dieu ne plaise! mais pour vous engager à y partici-

per avec les dispositions et selon les règles que la loi de Dieu vous prescrit: *Hoc autem non dico ut non accedatis, sed ut temere non accedatis* (S. Chrysost.). Car de même, poursuivait-il, que d'y participer indiscrètement, c'est s'exposer à se perdre; aussi, n'y point participer, c'est la ruine et la mort de l'homme chrétien: *Nam sicut temere accedere periculum est, ita omnino non accedere fames est et mors* (Ibid.). J'en vois parmi vous, disait saint Augustin, qui se retirent de la communion parce qu'ils se sentent coupables: *Adverto nonnullos ex vobis communionem declinare, idque ex conscientia gravium delictorum* (S. August.). Et moi, reprenait-il, décision importante de ce saint docteur, je leur déclare que s'ils s'en tiennent précisément là, ils ne font qu'augmenter le poids et le nombre de leurs péchés, en commettant encore un nouveau péché, et se privant du plus nécessaire et du plus souverain remède: *Hoc est enim reatum congregare, et remedium declinare* (S. August.). Je vous conjure donc, mes frères, concluait-il, que si quelqu'un de vous se juge indigne de la communion, il travaille à s'en rendre digne, parce que quiconque n'est pas digne de ce sacrement, n'est pas digne de Dieu: *Quapropter hortor vos, fratres, ut si quis ex vobis indignum se communionem ecclesiasticam putat, dignum se faciat* (Ibid.). Voilà comment parlaient les Pères. Or, ce qu'ils disaient généralement et absolument est encore plus vrai par rapport à ce saint temps où le précepte de Jésus-Christ, déterminé par celui de l'Eglise, impose aux fidèles une obligation expresse et particulière de communier. Telle est la solennité de Pâques, à laquelle nous devons nous préparer chaque jour de ce carême, et qui ne peut être célébrée dans le christianisme que par la manducation de l'Agneau, qui est Jésus-Christ; car, se contenter alors de menacer un pécheur de la colère de Dieu s'il est assez téméraire pour communier dans l'état de son péché, et ne le pas menacer de la colère du même Dieu s'il ne quitte son péché et s'il ne communie pour satisfaire à ce commandement: *Nisi manducaveritis, c'est ne l'instruire qu'à demi, et lui donner lieu de fomentier par là son impénitence. Il faut lui signifier l'ordre du maître, j'entends du grand maître, en lui disant ce que le Sauveur, par deux de ses disciples, envoya dire à cet homme dont il avait choisi la maison pour y faire la Pâque: Magister dicit: apud te facio Pascha* (Matth., XXVI). C'est chez vous, mon frère, ainsi doit-on parler à un pécheur, c'est chez vous ou plutôt dans vous que le mystère de la Pâque doit être accompli, puisque le temps approche où Jésus-Christ, qui est la véritable Pâque des chrétiens, veut et doit être reçu de vous dans l'adorable eucharistie. Vous n'y êtes pas disposé; mais, c'est pour cela même qu'on vous l'annonce de bonne heure, afin que vous vous y disposiez, et que vous vous y disposiez sérieusement, promptement, efficacement, car il n'y a point ici de milieu pour vous. Demeurant dans votre

péché et ne vous disposant pas, vous ne pouvez éviter d'être ou un profanateur, ou un déserteur du sacrement de Jésus-Christ: un profanateur, si vous mangez cette Pâque sans vous y être préparé par une conversion sincère; un déserteur, si, faute de préparation et de conversion, vous vous trouvez hors d'état de la manger. De prétendre qu'on a eu tort de vous réduire à cette extrémité, c'est vouloir contrôler la conduite de Dieu et de l'Eglise, qui est votre mère, et de Jésus-Christ, qui est votre Dieu; de dire que cette extrémité peut vous porter à des abus, c'est vouloir vous justifier par votre propre désordre, qui consiste à abuser de tout, même des choses les plus saintes. Quoi qu'il en soit, voici la peine dont l'Eglise, en vertu du pouvoir qu'elle a de lier et de délier, est en droit, selon les canons, de punir votre désobéissance; savoir: de vous retrancher de sa communion comme un membre scandaleux, quand, par l'endurcissement de votre cœur ou par un attachement opiniâtre à l'objet de votre passion, vous venez à vous séparer vous-même de la communion du corps de Jésus-Christ. Elle n'a point prétendu par là vous dresser un piège, ni vous exposer au péril d'ajouter péché sur péché; mais, comme une mère zélée, elle a prétendu vous faire un devoir nécessaire, un devoir indispensable, de ce qu'il y a dans le christianisme que vous professez, de plus salutaire pour vous et de plus sacré. Pour cela, il faut rompre vos liens et sortir des engagements criminels où vous êtes; mais c'est justement à quoi tend le précepte de la communion. Pour cela, il faut arracher l'œil qui vous scandalise, c'est-à-dire renoncer à ce commerce qui est le scandale de votre vie; mais c'est en quoi vous devez admirer le précepte de la communion, qui vous force, pour ainsi dire, à ce qui doit faire selon Dieu tout votre bonheur.

Et en effet, quel a été le dessein de l'Eglise, quand elle a établi ces lois rigoureuses contre les pécheurs endurcis qui désobéissent à ses ordres et qui négligent de célébrer la Pâque? Elle a voulu les obliger, les nécessiter, et, puisque le Saint-Esprit même s'en explique ainsi, les contraindre en quelque manière à se purifier par la pénitence, pour mériter d'être admis à la table de Jésus-Christ: *Compelle intrare* (S. Luc., XIV). Voilà l'utile contrainte dont elle usait autrefois, et la sainte violence qu'elle faisait à ces sortes de pécheurs; car, tout pécheurs qu'ils étaient, ne cessant pas d'être chrétiens et ses enfants, elle se promettait de leur religion et de leur foi qu'ils ne seraient jamais assez endurcis pour se présenter à cette table sans s'être auparavant bien éprouvés. Aussi, touchés eux-mêmes, quoique pécheurs, d'un respect religieux et d'une profonde vénération pour ce sacrement, ils faisaient, dans la vue de le recevoir, ce que jamais sans cela ils n'auraient fait; je veux dire qu'on voyait en eux des changements et des réformes à quoi tout autre motif ne les aurait jamais engagés. Cette obligation de manger la chair

d'un Dieu, et d'ailleurs cette horreur de la manger indignement, voilà ce qui les convertissait, voilà ce qui leur faisait prendre toutes les mesures nécessaires pour rentrer en grâce avec Dieu, voilà ce qui arrachait de leurs cœurs les passions les plus dominantes. Vous me direz encore une fois, que de là venaient aussi les sacrilèges : et moi je réponds qu'il n'y a rien en effet de si sacré que l'homme ne puisse profaner ; mais qu'il est toujours vrai que le danger de cette profanation n'a point empêché le Sauveur du monde d'obliger tous les fidèles à manger sa chair sous peine d'une éternelle mort ; et que l'Eglise, son épouse, n'aurait pas agi conformément à ses intentions, si, dans le même temps qu'elle publie aux fidèles l'anathème de saint Paul contre les communions indignes, elle ne les réduisait par ses censures à l'heureuse nécessité d'en faire de saintes et de profitables.

Cependant, pour ne pas joindre ces deux vérités, voici, mes chers auditeurs, les deux écueils où conduit aujourd'hui l'esprit du siècle. Pourvu qu'on persuade à un pécheur et qu'on obtienne de lui qu'il fasse au dehors son devoir de chrétien, et qu'il s'approche des autels, on croit avoir beaucoup gagné. Avec cela, et cela seul, on loue sa religion, on ne doute point de sa conversion, on se promet tout de sa persévérance : c'est le premier écueil. Mais d'ailleurs aussi, pourvu qu'on fasse entendre à un pécheur qu'il n'y a point de communion pour lui, tandis qu'il est dans l'habitude de son péché, on croit avoir tout fait ; et si ce pécheur, confessant son indignité, se tient éloigné des autels, on en est content comme s'il avait accompli toute la justice : avec cela, qu'il persévère dans son libertinage, on le tolère, on le souffre. Vous diriez que l'éloignement de la communion mette tout le reste à couvert, et qu'il lui soit permis alors de vivre avec impunité et selon tous les désirs de son cœur. Du premier de ces deux abus que s'ensuit-il ? que, parmi ceux qui communient, il y en a tant de faibles, tant d'assoupis et de languissants, et, pour user du terme de saint Paul, tant qui dorment du sommeil de la mort : *Ideo inter vos multi infirmi et imbecilles, et dormiunt multi* (I Cor., XI). Et qu'arrive-t-il du second ? que, parmi ceux qui ne communient pas, il y en a tant de scandaleux qui sont aujourd'hui comme en possession de ne donner plus à l'Eglise nulle marque de christianisme, puisque la plus essentielle marque qui nous distingue en qualité de chrétiens est, selon l'Apôtre, la participation du corps de Jésus-Christ. De là vient que, par un excès de relâchement, et même par une malheureuse prescription, on ne s'étonne presque plus de voir des mondains et des mondaines qui, de notoriété publique, semblent depuis plusieurs années s'être eux-mêmes librement et volontairement excommuniés ; et, qu'au mépris de la religion, ces canons et ces lois si saintes qui punissaient un tel désordre, ne sont ou paraissent n'être plus de nul usage.

Décadence qui plonge dans l'amertume les vrais pasteurs, et qui les jette dans le trouble lorsqu'ils sont témoins de la perte de tant d'âmes. Et tout cela, je le répète, parce qu'on n'instruit pas assez les pécheurs de leurs devoirs, parce qu'on ne leur en fait pas connaître toute l'étendue, parce qu'on leur fait seulement éviter un scandale par un autre scandale ; le scandale de la mauvaise communion par le scandale de l'impénitence et de l'irréligion, ou le scandale de l'irréligion et de l'impénitence par le scandale de la mauvaise communion ; au lieu de leur faire bien entendre qu'il ne suffit pas de retrancher l'un ou l'autre scandale, mais qu'il faut tout à la fois se préserver de l'un et de l'autre.

Car c'est pour les pécheurs, ô mon Dieu ! comme pour les justes, que votre sacrement est institué ; je ne dis pas pour les pécheurs impénitents, mais pour les pécheurs convertis, pour les pécheurs changés et sanctifiés. Tandis que vous étiez sur la terre, adorable Sauveur, vous n'avez pas dédaigné de manger à la table des pécheurs ; maintenant, par une conduite bien différente, mais toujours par le même esprit, vous admettez les pécheurs pénitents à votre table, et comme autrefois vous mangiez à la table de ces pécheurs, que votre grâce convertissait, bien plus volontiers qu'à la table des pharisiens orgueilleux et superbes ; aussi puis-je dire, pour la consolation de mes auditeurs et pour la mienne, qu'il n'y a point de chrétiens plus favorablement reçus de vous que les pécheurs qui se convertissent et qui renoncent à leur péché pour se rapprocher de vous ; mais cela, comme j'ai dit, suppose que ce sont des pécheurs sincères et qui agissent de bonne foi ; car si ce sont des mondains qui s'aveuglent et qui se flattent, le respect prétendu qu'ils allèguent pour s'éloigner du sacrement de Jésus-Christ, n'est plus une raison à éclaircir, mais un prétexte que je dois lever dans la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Il n'est rien de plus subtil que l'esprit du monde pour nous conduire à ses fins, ni rien de plus artificieux pour donner aux choses la couleur et la forme qu'il lui plaît, quand il s'agit de nous éblouir et de nous tromper dans le discernement que nous avons à faire des voies de Dieu ; car il n'y a point alors de motif spécieux qu'il ne nous propose ; et souvent nous nous y laissons surprendre, jusqu'à nous persuader et à croire qu'en nous éloignant même de Dieu, nous honorons Dieu. Or, voilà le caractère de ces autres pécheurs dont j'ai présentement à vous parler ; je veux dire de ces mondains qui, se flattant d'avoir de la religion et d'agir par esprit de religion, se trompent eux-mêmes, et qui, s'écartant du chemin droit et simple de la vérité, se font une erreur grossière de leur prétendue humilité. Je m'explique. Ils disent, et même ils le pensent, que c'est par respect qu'ils se retirent de la communion, parce qu'ils conviennent devant Dieu qu'ils en sont indignes. Et moi je soutiens que ce respect dans eux est un vain respect. Je prétends et je vais

leur démontrer que ce respect, dans l'usage qu'ils en font, et à l'examiner dans ses circonstances, est un faux respect. Enfin j'ajoute que c'est un respect qui n'a nulle conformité avec celui qu'ont fait paraître dans tous les temps les vrais chrétiens, quand ils se sont séparés du sacrement de Jésus-Christ selon les règles et l'esprit de l'Église. Trois importantes réflexions par où j'entreprends, non pas de les confondre, mais de confondre dans leurs personnes l'esprit du monde qui les aveugle, et qui, pour les attirer dans le précipice et pour les perdre, fait luire à leurs yeux un faux jour de dévotion jusque dans leur indévotion même.

Je dis que c'est un vain respect; en voici la preuve: car qu'est-ce que j'appelle vain respect? celui qui n'opère rien, qui n'est suivi de rien, qui n'aboutit à rien, qui n'engage à rien, qui ne fait rien faire pour se rendre moins indigne de Jésus-Christ et de son sacrement; celui qui laisse toujours le pécheur dans ses mêmes imperfections, qui ne le rend ni plus fervent, ni plus régulier, ni plus saint; en un mot, celui dont l'unique marque est de ne pas communier. N'est-ce pas là évidemment un respect inutile et sans fruit? Or, tel est le respect de ces pécheurs à qui j'adresse cette seconde instruction; et, s'ils savent se faire justice, ils seront les premiers à le reconnaître. Et en effet, si le respect qu'ils ont ou qu'ils croient avoir pour Jésus-Christ, était le vrai motif qui les éloignât de la communion, ce motif, à force d'agir et de faire impression sur eux, les engagerait à quelque chose de plus; et, pour peu qu'il eût d'efficace, au moins paraîtrait-il dans leur conduite qu'ils en sont touchés. Or, c'est ce qui ne paraît en aucune sorte. Car, à quoi ce motif, s'ils en étaient réellement touchés, à quoi dans la pratique ce sentiment de respect les porterait-il? à se détacher du monde, puisque c'est, de leur propre aveu, l'amour du monde qui les rend indignes de la table du Fils de Dieu. Pénétrés qu'ils seraient de leur indignité, et reconnaissant que leur indignité vient de la passion malheureuse qu'ils ont pour le monde, pour les fausses joies du monde, pour les divertissements peu chrétiens et dangereux du monde, pour les intrigues du monde, pour la vanité et le luxe du monde, que feraient-ils? ils se priveraient de ces divertissements, ils s'interdiraient ces plaisirs, ils retrancheraient ce luxe, ils renonceraient à cette vanité, ils quitteraient ces intrigues; et, par ce sacrifice parfait qu'ils en feraient à Jésus-Christ, d'indignes qu'ils sont de manger sa chair, ils commenceraient à s'en rendre dignes. Ce sont là les solides témoignages qu'ils lui donneraient et qu'ils devraient lui donner de leur respect. Ils ne font rien de tout cela; et, à juger d'eux par leurs œuvres, on ne peut pas croire qu'ils y aient encore la moindre disposition. Eux-mêmes, si j'en attestais leurs consciences, ils avoueraient qu'ils en sont très-éloignés. Il n'est donc pas vrai que ce respect les touche autant qu'ils le prétendent; ce n'est donc pas ce respect qui les

empêche d'approcher des divins mystères. Mais quoi? je l'ai dit, et je le redis, un attachement opiniâtre au monde et à tout ce qui s'appelle monde. Ils sont du monde, et ce monde que Dieu réprovoie ne goûte point Jésus-Christ. Ils aiment le monde plus que Jésus-Christ, et voilà pourquoi ils quittent Jésus-Christ pour le monde. Cette apparence de respect n'est qu'un voile dont ils se couvrent et dont leur amour-propre se fait honneur; mais au fond, c'est le monde qui les possède et qui leur inspire pour la communion cette froideur, cette indifférence, disons mieux, ce dégoût.

Et c'est ce que le Sauveur lui-même a voulu nous faire comprendre dans la parabole des conviés qui négligèrent de venir au festin, parce que d'autres soins leur occupaient l'esprit et le cœur; avec cette différence bien remarquable, reprend saint Augustin, qu'au moins les conviés de la parabole confessèrent de bonne foi les vraies raisons qui les arrêtaient; au lieu que ces mondains dont il est ici question affectent de ne pas connaître, et se cachent à eux-mêmes la cause de leur désordre, se prévalant toujours de ce vain prétexte, qu'indignes qu'ils sont de communier, le meilleur pour eux est de s'en abstenir, se consolant intérieurement, comme s'ils honoraient par là Jésus-Christ, et que Jésus-Christ dût un jour les récompenser de ce qu'ils abandonnent ses autels pour jouir plus en repos et avec plus de liberté des plaisirs du siècle. Car voilà, mes chers auditeurs, jusqu'où va leur aveuglement; et pour les convaincre, ajoutait saint Chrysostome (ceci paraît sans réplique), pour les convaincre que, par rapport à eux, ce prétendu respect n'est qu'un prétexte et non pas une raison; c'est que, pour communier plus rarement, ils n'en communient pas plus dignement, c'est-à-dire que, lorsqu'ils communient, ils ne s'y disposent pas mieux, qu'ils ne s'éprouvent pas avec plus de soin, qu'ils ne s'en séparent pas plus du monde, et, si j'ose ainsi m'expliquer, que pour recevoir chez eux Jésus-Christ, ils ne s'en mettent pas plus en frais, se persuadant, par la plus fausse de toutes les maximes, que communier peu, sans y rien ajouter de plus, doit leur tenir lieu de mérite et de tout mérite; et, par une visible erreur dont ils ne s'aperçoivent pas, mesurant tout le respect qu'ils rendent au divin mystère, non par plus d'attention sur eux mêmes, non par plus de fidélité à leurs devoirs, non par plus d'exactitude ni plus de régularité, mais par l'intervalle et l'espace de temps qu'ils mettent entre une communion et l'autre: *Non munditiam animi, sed intervalla temporis longioris meritum putantes* (Chrysost.); marque infallible, dit ce Père, que ce n'est ni humilité, ni respect, mais une illusion toute pure de l'esprit du monde qui les séduit.

Or je dis, chrétiens, qu'il est d'une importance extrême de leur ôter ce prétexte; et comment? prenez garde, s'il vous plaît; non pas en leur facilitant la communion, ni en les y portant, tandis qu'ils sont encore dans

les engagements d'une vie mondaine : je sais trop ce que la dignité de ce sacrement exige d'une âme fidèle ; et malheur à moi si, dans la plus grande action du christiani-me et dans les dispositions qu'il y faut apporter, je venais jamais à ouvrir la porte au moindres relâchements. Mais j'appelle ôter à une âme mondaine ce prétexte, l'obliger à parler juste, et à ne plus dire : je m'éloigne du corps de Jésus-Christ, parce que je le respecte ; mais : je m'en éloigne, parce que je suis une âme libertine qui ne veut pas m'assujettir aux saintes lois que ma religion me prescrit pour en approcher ; je m'en éloigne, parce que je suis une âme dissipée qui n'ai entête que le monde et que mon plaisir ; je m'en éloigne, parce que je suis une âme lâche, qui n'ai pas le courage de rien faire, ni de rien entreprendre pour mon salut ; je m'en éloigne, parce que j'ai un empressement pour les affaires temporelles, qui me dessèche le cœur, et qui m'endurcit à l'égard de Dieu ; je m'en éloigne, parce que je ne puis me résoudre à me mortifier, ni à me faire la moindre violence ; je m'en éloigne, parce que je veux vivre sans règle et selon le caprice de mon humeur. Obliger, dis-je, les mondains à convenir de tout cela, et leur remontrer ensuite le désordre de leur conduite, et l'injure qu'ils font à Jésus-Christ de négliger ainsi son adorable sacrement ; leur bien faire entendre que non-seulement il ne s'en tient pas honoré, mais que c'est l'outrager, que c'est l'irriter, que c'est s'attirer de sa part cette terrible malédiction par où il conclut la parabole de l'Évangile : *Dico autem vobis quod nemo virorum illorum qui vocati sunt, gustabit cœnam meam (Luc., XIV)* ; Ma table était prête et dressée pour eux, et ils ont cherché des prétextes pour s'en éloigner ; mais je saurai bien les en punir, car je vous déclare que pas un d'eux ne sera reçu au sacré banquet que je leur avais préparé : voilà de quoi les détromper de la dangereuse illusion qui les aveugle. Combien de fois, mes chers auditeurs, cette prédiction du Sauveur du monde, quoiqu'elle ne soit, si vous voulez, que comminatoire, s'est-elle accomplie à la lettre ? et combien de chrétiens, pour avoir abandonné pendant la vie l'usage de la communion, par un secret jugement de Dieu, en ont-ils été privés à la mort ? Mais allons plus avant.

Non-seulement vain respect, mais faux respect : pourquoi ? parce qu'il n'est pas accompagné des deux conditions essentielles qu'il doit avoir : l'une est la douleur, et une douleur vive d'être séparé du corps de Jésus-Christ ; l'autre est le désir, et un désir sincère d'en approcher : deux conditions inséparables du vrai respect, mais que le mondain, s'il veut bien rentrer en lui-même, ne trouvera pas dans son cœur. Douleur vive d'être séparé du corps de Jésus-Christ : car, si j'honore Jésus-Christ autant que je dois l'honorer, si j'ai pour Jésus-Christ ce respectueux attachement dont je me flatte, je dois regarder comme mon souverain bien dans cette vie, de lui être uni ; je dis uni, surtout

par le sacrement qu'il a lui-même institué pour entretenir entre lui et moi une sainte et ineffable union : d'où il s'ensuit que je dois, par la même règle, regarder comme mon souverain mal d'être séparé de ce sacrement dont la participation est le gage de ma béatitude, ou plutôt est ma béatitude anticipée : et c'est ce que saint Chrysostome comprenait si bien quand il disait, en parlant de la communion : *Unus sit vobis dolor hac esca privari (S. Chrys. hom. 68 ad pop. Ant.)* : que votre grande douleur, mes frères, ou, pour mieux dire, que votre unique douleur soit d'être privés de cette viande céleste qui est la chair de Jésus-Christ. Votre unique douleur : *Unus dolor* : car, quels sont en comparaison de celui-ci, tous les autres sujets qui vous affligent ? S'il est donc vrai que je respecte le sacrement de Jésus-Christ autant qu'il est respectable, et autant que je veux paraître le respecter, rien ne doit être plus douloureux et plus affligeant pour moi, que de me voir privé de cette divine nourriture, et j'y dois être plus sensible qu'à toutes les pertes du monde, qu'à toutes les afflictions du monde. Cette pensée, je suis séparé de mon Dieu, si j'ai de la foi, doit me désoler, doit me consterner, doit me jeter dans un abattement pareil à celui d'Esau, quand il se vit exclu de la bénédiction de son père ; et par là j'entre, comme chrétien, dans le sentiment de saint Chrysostome : *Unus sit vobis dolor hac esca privari*.

Douleur encore plus vive, si j'ai à me reprocher que c'est moi-même qui m'en sépare, moi-même qui m'en sépare par mon infidélité, moi-même qui m'en sépare par mon attachement opiniâtre à l'objet d'une honteuse passion dont je me suis rendu esclave, moi-même qui m'en sépare pour ne vouloir pas faire à Jésus-Christ le sacrifice qu'il attend de moi. Mais, quel surcroît de peine si je comprends tout le malheur d'une si triste séparation ! Quand l'Église exerçant sur les premiers chrétiens la sévérité de sa discipline, les retranchait pour un temps de la communion, que faisaient-ils et quels étaient leurs sentiments ? Les Pères nous apprennent qu'ils en tombaient dans la plus profonde tristesse, qu'ils gémissaient, qu'ils soupiraient, qu'ils versaient des torrents de larmes, qu'ils regardaient cet état comme une réprobation passagère : ainsi, quoique séparés de Jésus-Christ, marquaient-ils néanmoins leur respect, et un respect solide à Jésus-Christ. Mais ces mondains dont je parle ont-ils jamais senti les impressions de cette douleur chrétienne et religieuse ? j'en appelle au témoignage de leur cœur, et je les en atteste eux-mêmes : éloignés de la communion, avec quelle tranquillité ne soutiennent-ils pas cet éloignement ? avec quelle indolence ne se voient-ils pas séparés du Dieu de leur salut ? avec quelle insensibilité ne s'y accoutument-ils pas, non-seulement jusqu'à n'en être plus affligés, mais jusqu'à s'en trouver soulagés ? La communion, dans le cours de leur vie mondaine, est un fardeau pesant, et ils s'en déchargent ; la communion trouble ou in-

terrompt leurs vains plaisirs; pour les goûter sans interruption et sans trouble, ils l'abandonnent; il faudrait, pour communier, garder des mesures et se contraindre; il leur est plus commode de s'en abstenir et de ne communier plus. Avec de telles dispositions, me persuaderont-ils qu'ils ont pour Jésus-Christ et son sacrement un vrai respect; et s'ils le prétendaient encore, n'ai-je pas droit de ne les en pas croire?

Faux respect, parce qu'il n'est accompagné d'aucun désir de la communion. Autre preuve contre eux; car, observez bien, chrétiens, ce que j'ajoute: le respect que je dois avoir pour Jésus-Christ peut bien m'engager quelquefois à me retirer pour un temps de la communion; mais il ne doit jamais, s'il est véritable, éteindre en moi, ni même diminuer le désir de la communion: au contraire, plus je me trouve indigne de communier, plus je dois, dans un sens, désirer avec ardeur de communier. Pourquoi? parce qu'il est évident que ce désir est au moins une ressource contre mon indignité; et en effet, c'est par ce désir que je reviens à Jésus-Christ, et en vertu de ce désir que je tâche à me rapprocher de lui; c'est par ce désir que j'en cherche tous les moyens, que j'en surmonte tous les obstacles, que je suis fidèle à en exécuter toutes les résolutions. Tandis que ce désir est en moi, le principe de la vie y est encore, et il n'y a rien dont je ne sois capable; au lieu que ce désir cessant, je suis comme mort, n'ayant plus aucun sentiment qui me ramène à Jésus-Christ, ni qui me presse de retourner à lui; d'où il s'ensuit que non-seulement toute mon indignité subsiste, mais que l'extinction de ce désir est comme la consommation de mon indignité: indignité consommée dont saint Ambroise ne craignait point d'exagérer les suites affreuses, quand il soutenait que la perte de ce désir n'était pas moins qu'un présage de la réprobation future. Ah! Seigneur, disait-il, c'est de ce pain adorable de l'eucharistie qu'il est écrit que tous ceux qui s'éloignent de vous périront, c'est-à-dire que tous ceux qui perdent le désir de s'unir à vous, seront rejetés de vous: *Domine, de hoc pane scriptum est: Omnes qui elongant se a te, peribunt* (Ambr.).

Ainsi le comprenaient parfaitement les premiers fidèles. J'en reviens à leur exemple et je ne puis trop vous le proposer; car c'est pour cela que, privés de l'usage des saints mystères et de la communion, ils témoignaient un empressement si vif et si ardent d'y être rétablis; c'est pour cela qu'ils le demandaient avec tant d'instance, et que, prosternés aux pieds des prêtres, ils les conjuraient, par les entrailles de la miséricorde de Jésus-Christ, de leur abréger ces jours malheureux où ils vivaient séparés de leur Sauveur; c'est pour cela qu'ils employaient même l'intercession des martyrs, et en cela, dit saint Cyprien, paraissait leur respect et leur vrai respect. Que fait le mondain? Content de leur ressembler dans cette triste séparation, il est peu en peine de les imiter sur le reste, et confondant avec la communion le désir de la

communion, il renonce également à l'un et à l'autre, et n'a plus pour le sacrement de Jésus-Christ qu'une indifférence de cœur dont il devrait être effrayé; car voilà, mes chers auditeurs, ce que les Pères de l'Eglise déploieraient si amèrement; voilà ce qu'ils regardaient comme un des plus grands malheurs de leur siècle; voilà ce que saint Chrysostome reprochait au peuple d'Antioche avec tant de force. Quelle honte, leur disait-il, mes frères, de voir votre froideur quand on vous parle de recevoir le Saint des saints. S'agit-il d'un spectacle dans votre ville? vous y courez en foule, et rien ne vous peut attirer quand il est question de venir prendre part au sacrifice de nos autels; toutes vos places publiques, tous vos amphithéâtres sont remplis, et la table de Jésus-Christ est vide; en vain y sommes-nous assidus pour vous distribuer les dons célestes, aucun de vous ne s'y présente; Jésus-Christ en personne vous y attend; et il y est délaissé. Tantôt ce Père leur représentait avec quel zèle ils s'assembleraient pour écouter ses prédications, tandis qu'ils en marquaient si peu pour recevoir de ses mains le gage précieux de leur salut; tantôt il se plaignait de leur dureté à l'égard de ce sacrement d'amour; tantôt il leur remettait devant les yeux les funestes conséquences de ce respect mal entendu dont ils voulaient se prévaloir, et de l'abus qu'ils en faisaient. Imaginez-vous, mes chers auditeurs, que c'est encore ici saint Chrysostome qui vous parle, puisqu'en effet c'est lui-même, ou bénissez le ciel de ce que Dieu, dès lors, inspirait à ce grand homme ce qui doit aujourd'hui confondre vos pitoyables mais pernicieuses erreurs.

Enfin, j'ai dit, et je viens déjà de vous le faire voir en partie, que le respect dont s'autorisent les mondains pour s'éloigner de la communion, n'a nulle conformité avec celui des premiers siècles de l'Eglise: la preuve en est sensible; car, dans ces siècles florissants du christianisme, tandis qu'un pécheur demeurait séparé du corps de Jésus-Christ, il était dans les exercices d'une pénitence laborieuse à laquelle il se condamnait, et dont il subissait avec courage toutes les rigueurs; et cette pénitence, selon les lois de l'Eglise, n'était point une simple cérémonie, puisqu'elle consistait en de très-pénibles austérités: l'abstinence et le jeûne, le sac et la cendre, le cilice et les macérations du corps en étaient, comme nous savons, les accompagnements inséparables; et cela pour montrer combien le pécheur honorait Jésus-Christ, puisqu'il voulait bien se soumettre à de si rigoureuses pratiques, et qu'aux dépens de lui-même, il voulait bien faire à Jésus-Christ une telle réparation. Or, avouons-le, à notre honte, de pareilles épreuves ne sont ni du goût ni de la dévotion des mondains: de quelque respect qu'ils se piquent pour Jésus-Christ, ils ne veulent pas qu'il leur en coûte tant; aveuglés par l'esprit du monde, par cet esprit de mollesse, ils prétendent en être quittes à meilleur compte; toute leur pénitence se termine à

ne communier plus, et ce genre de pénitence ne les incommoder point : bien loin de les incommoder, il flatte leurs inclinations, et il leur donne lieu de vivre dans une plus grande liberté ; disons mieux, dans un plus grand libertinage : car voilà où le prétexte de ce faux respect porte les choses, et plutôt au ciel que ce que je combats ici fût une chimère et non une vérité ! J'achève, et il me reste à vous montrer que ce prétendu respect est un scandale dans le pécheur hypocrite ; c'est la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

C'est une maxime communément reçue, que ce qui est bon en soi, ne l'est pas toujours par rapport au principe d'où il part ; et une des règles de la prudence humaine est de tenir les choses même les plus salutaires pour suspectes, quand nous découvrons qu'elles viennent d'une source infectée et empoisonnée. Or, nous pouvons et nous devons même appliquer cette règle à ce qui concerne la religion et les pratiques de piété. Je ne sais, chrétiens, si vous avez jamais fait une réflexion qui m'a paru bien solide, et dont je suis sûr que vous comprendrez encore mieux que moi la vérité ; savoir, que lorsqu'il s'est élevé dans le christianisme des contestations sur le relâchement ou la sévérité de la discipline, certains libertins du monde n'ont presque jamais manqué à se déclarer pour le parti sévère, non pas afin d'embrasser dans la pratique et de le suivre, disposition dont ils étaient bien éloignés ; mais, ou par une conduite bizarre, pour avoir le plaisir d'en parler, ou par un intérêt secret, pour s'en servir comme d'un voile propre à couvrir d'autres desseins. Ainsi tant de fois a-t-on vu des hommes engagés d'ailleurs dans des désordres honteux, des hommes également corrompus et dans l'esprit et dans le cœur, vains, sensuels, amateurs d'eux-mêmes, être les premiers et les plus zélés en apparence à s'expliquer en faveur de la réforme, et à la maintenir ; ainsi a-t-on vu des femmes, trop connues pour ce qu'elles avaient été, et peut-être pour ce qu'elles étaient encore, des femmes à qui le passé devait au moins fermer la bouche, devenir les plus éloquents sur la dépravation des mœurs, ne trouver rien d'assez exact ni d'assez rigide dans la police de l'Eglise, et en appeler sans cesse aux anciens canons, tels qu'ils s'observaient dans leur première institution. Mais ce zèle de la pureté des mœurs et de la perfection du christianisme n'est-il pas louable dans un chrétien ? Oui, répond saint Bernard ; mais autant qu'il est louable dans un chrétien, autant, pour ne rien dire de plus, est-il équivoque et douteux dans un libertin ; et je dois selon le précepte de Jésus-Christ m'en défier comme de la plus dangereuse hypocrisie.

Or, ce que remarquait en général saint Bernard, touchant la pureté et la régularité des mœurs, c'est encore plus particulièrement et plus sensiblement ce qui s'est vérifié et ce qui se vérifie tous les jours à l'égard de la communion ; car, qu'est-il arrivé ? vous

le savez : on a parlé, et avec raison, des abus qui se commettaient ou qui pouvaient se commettre dans la fréquentation du sacrement de nos autels, de l'extrême facilité avec laquelle il était à craindre qu'on n'y admît les pécheurs, de la nécessité d'en séparer, pour un temps, certaines âmes imparfaites qui n'en profitaient pas, de la discrétion et de la prudence que les pasteurs y devaient apporter. Tout cela était bon, saint, édifiant ; et je ne doute point (appliquez-vous s'il vous plaît, à ce que je dis), je ne doute point que les vrais fidèles, touchés de l'intérêt de Dieu et de celui de son Eglise, n'aient eu des intentions très-pures en témoignant là-dessus leur zèle ; mais ce qui m'étonne, c'est que des gens d'un caractère tout opposé j'entends les libertins du siècle, aient prétendu être de la partie ; et que, s'ingérant dans une cause où ils n'avaient rien de commun, ils se soient quelquefois montrés les plus vifs et les plus ardents à faire valoir le respect dû au sacrement de Jésus-Christ et à son corps adorable ; ce qui m'étonne, c'est que des hommes qui, parmi les intelligents, passaient pour avoir peu de religion, des hommes engagés dans les derniers dérèglements, aient affecté de parler avec plus de chaleur contre les communions fréquentes, se soient plus hautement scandalisés sur ce point des moindres relâchements, ou réels, ou imaginaires, et soient entrés dans cette question comme dans leur affaire propre : voilà ce qui m'a toujours surpris.

Car enfin, d'où leur peut venir ce zèle ? Impies comme je les suppose, ils n'ont pour tous les autres devoirs du christianisme qu'un secret mépris, et ils tiennent sur celui-ci le langage des parfaits et des spirituels ; il faut donc qu'ils y envisagent quelque intérêt, et vous êtes trop éclairés pour ne pas comprendre d'abord en quoi cet intérêt consiste, puisqu'il est facile à connaître, et qu'au moins il est certain qu'en parlant de la sorte ils se mettent en possession d'être libertins non-seulement avec sûreté, mais, si j'ose le dire, avec honneur. Car, encore une fois, ce sont de ces hommes que saint Paul dépeignait à Timothée, des hommes corrompus dans le principe, et dont la foi est comme éteinte ; des hommes à qui tout exercice de religion est onéreux, et qui veulent s'en décharger : cependant, parce qu'ils n'ignorent pas que la communion a toujours été regardée comme une marque spéciale du christianisme, et que d'y renoncer ouvertement ce serait une espèce d'apostasie qu'ils auraient peine à soutenir ; pour ne pas se commettre jusque là, et néanmoins pour secouer le joug qui les incommode, ils se font un voile de religion de leur propre irrégularité (je ne sais si je m'explique bien), et ils se portent pour approbateurs de cette maxime, qui va à nous éloigner de Jésus-Christ par un sentiment de crainte et de respect, afin qu'on ne puisse plus les distinguer d'avec les chrétiens même les plus exacts, puisqu'ils parlent comme eux et qu'ils paraissent aussi zélés qu'eux.

Or, je prétends que ce langage, dans la

bouche du libertin, est un scandale pour les faibles : pourquoi ? encore un moment d'attention : parce qu'il aboutit à deux choses également pernicieuses, savoir, à décrier indifféremment les bonnes et les mauvaises communions, c'est la première ; et à détourner les âmes, non-seulement de la communion, mais universellement de tout ce qu'il y a de saint dans la religion, c'est la seconde. Je dis à décrier indifféremment les bonnes et les mauvaises communions ; car, comme raisonnait fort bien saint Jean Chrysostome, s'il est toujours dangereux, en blâmant la fausse piété, de décréditer la vraie, beaucoup plus l'est-il quand celui qui se mêle d'en juger est un esprit profane qui se soucie peu de confondre l'une avec l'autre, ou plutôt qui n'attaque l'une que parce qu'il est secrètement ennemi de l'autre ; et qui, bien loin d'user de la précaution nécessaire pour séparer le vrai d'avec le faux, semble n'avoir point d'autre but que de détruire le vrai par le faux : or, ce que disait ce Père, de la dévotion, j'ai droit de le dire, et la même expérience le confirme touchant la communion : s'il faut toujours craindre, en condamnant les mauvaises communions, de condamner les bonnes, beaucoup plus quand celui qui s'en fait le censeur est un esprit pervers qui n'a, ni pour les bonnes, ni pour les mauvaises, nul égard véritable, et qui ne compte pour rien de préjudicier à celles-ci en déclamant contre celles-là.

Et en effet, à quoi se termine le zèle malin que je combats ? que je combats, dis-je, dans les impies du siècle qui s'en prévalent et qui, par là, troublent les âmes justes et innocentes ; à quoi se réduit-il ? à faire dans l'Eglise de Dieu ce que faisaient dans le temple de Jérusalem les enfants du grand prêtre Héli, qui détournaient les hommes du sacrifice : crime que détestait le Seigneur, et pour lequel il les réprouva : *Peccatum grande nimis, quia retrahebant homines a sacrificio Domini* (I Reg., II) ; ou bien, si vous voulez, à renouveler ce que firent dans la suite les pharisiens, à qui, pour cela, le Sauveur du monde disait avec indignation : Malheur à vous, qui fermez aux autres le royaume de Dieu ! car vous n'y entrez pas vous-mêmes, et vous arrêtez encore ceux qui voudraient y entrer ! *Vos enim non intratis ! nec introcuntes sinitis intrare* (Matth., XXIII) ; figure sensible de ce qui s'accomplit tous les jours dans la personne de ces mondains qui, par un endurcissement de cœur, s'étant eux-mêmes séparés du divin mystère, où, selon la pensée de saint Cyrille, le royaume de Dieu nous est ouvert, voudraient, s'il leur était possible, en exclure tous les autres : voilà à quoi ils travaillent, et même à quoi ils parviennent, en contrôlant les gens de bien sur leurs communions, en censurant leur vie, en critiquant leur conduite, en relevant leurs moindres défauts, en ne leur pardonnant rien, et en leur faisant un crime de tout. Saint Augustin, avec toutes ses lumières, n'osait pas désapprouver l'usage de communier tous les jours ; un mondain téméraire et aveugle dans les choses de Dieu le con-

damne hardiment et sans hésiter. Le dernier concile souhaitait de voir la fréquente communion rétablie dans l'Eglise, et le mondain voudrait au contraire l'exterminer et l'anéantir. Ne pensez pas, mes chers auditeurs, que par là je prétende justifier toutes les communions fréquentes ; il y en a de fréquentes que je déplore, mais dont je laisse à Dieu le jugement ; c'est-à-dire, il y en a de fréquentes, mais inutiles ; de fréquentes, mais lâches ; de fréquentes, mais très-peu édifiantes, mais qui pourraient même plutôt scandaliser qu'édifier. Peut-être en parlerai-je dans un autre discours, et vous verrez bien que mon intention ne fut jamais de les autoriser : du reste j'ai dit que j'en laissais à Dieu le jugement, parce qu'autant que je craindrais de rien avancer qui favorisât de telles communions, autant me croirais-je prévaricateur de donner la moindre atteinte aux communions fréquentes, mais ferventes. Les autres déshonorent Jésus-Christ, mais celles-ci le glorifient ; et comme je dirais anathème à quiconque approuverait les communions vaines et imparfaites, aussi le dirai-je toujours au libertinage, quand il s'élèvera contre celles qui sanctifient les âmes, et dont le Fils de Dieu tire sa gloire. Qui pourrait dire combien le démon, par ce seul artifice, a retiré de justes des autels ? combien d'épouses de Jésus-Christ il a troublées dans leurs saintes communications avec l'époux céleste ? combien de communions, dont les anges seraient réjouis dans le ciel, il a comme interdites sur la terre ?

Je dis plus : de l'éloignement de la communion, le scandale passe, si l'on n'a soin de s'en préserver, jusqu'à l'abandon et au retranchement de tout ce qui se pratique de plus saint dans le christianisme, et c'est la seconde remarque de saint Chrysostome ; car, supposé ce principe d'une humilité feinte et mal conçue, quelle conséquence n'en peut-on pas tirer, et à quel exercice de la religion une âme fidèle n'est-elle pas tentée de renoncer ? Vous n'êtes pas dignes de vous présenter à la table de Jésus-Christ, ce sont les paroles de saint Chrysostome ; et êtes-vous dignes d'entrer dans le temple de Dieu ? et êtes-vous dignes de prier et d'invoquer Dieu ? et êtes-vous dignes d'entendre la parole de Dieu ? et êtes-vous dignes d'être admis à la pénitence et au tribunal de la miséricorde de Dieu ? et êtes-vous dignes de chanter avec l'Eglise les louanges de Dieu ? et êtes-vous dignes d'assister au sacrifice qui est offert à Dieu ? il faudra donc par la même raison abandonner tout cela, et que la vue de votre indignité, si j'ose m'exprimer de la sorte, vous tienne dans une espèce d'excommunication où vous n'ayez plus de part à tout ce qui s'appelle culte et devoir chrétien : *Sum, inquis, indignus communione altaris ; ergo et illa quoque communione quæ in precibus est ; ergo et illa quæ in verbo Dei est* (Chrysost.). Ainsi concluait ce saint docteur : et, sans parler des bonnes âmes dont la simplicité peut être séduite par cette illusion, voilà l'avantage que les libertins en voudraient remporter ; ils se

feraient un plaisir d'étendre à toutes les obligations chrétiennes ces paroles du centenaire, expliquées et corrompues selon leur sens : *Domine, non sum dignus*; et comme ils s'en servent pour paraître, tout libertins qu'ils sont, humbles et religieux en ne communiant pas, aussi, passant plus loin, se sauraient-ils bon gré d'avoir trouvé moyen de ne paraître jamais dans nos temples par respect; de ne plus prier par respect; de s'affranchir, par respect, de tous leurs devoirs. Or, c'est là, mes chers auditeurs, le scandale qu'il fallait combattre; pardonnez-moi si j'en parle avec quelque véhémence, c'est pour l'intérêt de Jésus-Christ et de sa religion. Que les prélats de l'Eglise fassent des lois et des ordonnances pour corriger les abus de la communion, c'est ce qui les regarde et ce que je respecterai toujours; que les prêtres et les pasteurs des âmes travaillent à y apporter remède, c'est leur ministère et c'est pour cela que Dieu les a établis: que les particuliers même y contribuent selon la mesure de la grâce que Dieu leur a donnée, en commençant par eux-mêmes avant que d'étendre leur zèle sur les autres, c'est ce qui m'édifiera. Mais que des mondains, que des profanes, aveugles dans les choses de Dieu, que des hommes peut-être sans foi entreprennent de décider ce qu'il y a de plus important dans la religion, de le régler, d'y mêler leurs erreurs, leurs intérêts, leur impiété, c'est ce que je condamnerai toujours, et sur quoi je m'élèverai hautement contre eux. Appliquons-nous, mes frères (c'est à vous à qui je parle, prêtres du Dieu vivant et ministres de ses autels, séculiers ou réguliers), appliquons-nous à préparer au Seigneur un peuple parfait; unis par le lien de la charité, travaillons à convertir les pécheurs, à perfectionner les justes, à purifier les âmes fidèles, pour les rendre dignes du sacrement de Jésus-Christ; voilà à quoi nous devons nous employer, voilà le but que nous devons nous proposer. Car, je vous le dis, mes frères, jamais l'Eglise de Dieu ne sera sanctifiée, ni jamais le christianisme ne sera bien réformé que par le bon usage de la communion. Raisonons tant qu'il nous plaira, il en faudra toujours revenir à ces adorables paroles du Sauveur: Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, vous n'aurez point la vie en vous: *Nisi manducaveritis carnem Filii hominis, non habebitis vitam in vobis*; au contraire, si quelqu'un mange de ce pain, il vivra éternellement: *Qui manducat hunc panem, vivet in æternum*; il vivra en ce monde par la grâce, et dans l'autre par la gloire, où nous conduise, etc.

SERMON IV.

POUR LE PREMIER VENDREDI DU CAREME.

Sur l'Aumône.

Cum ergo facis eleemosynam, noli tuba canere ante te, sicut hypocritæ faciunt in synagogis et in vicis, ut honorificentur ab hominibus.

Quand donc vous faites l'aumône, ne faites pas sonner de la trompette devant vous, comme font les hypocrites dans les synagogues et dans les places publiques, pour être honorés des hommes (S. Matth., ch. VI).

Monseigneur (1), si l'Évangile condamne ces

(1) Monsieur, frère unique du roi.

âmes vaines qui corrompent les plus saintes œuvres par une intention criminelle, et qui cherchent dans leurs aumônes à contenter leur orgueil et à se distinguer, c'est encore avec bien plus de raison et plus de rigueur qu'il doit condamner ces âmes dures qui laissent impitoyablement souffrir tant de pauvres, et qui les voient presque réduits aux dernières extrémités, sans se mettre en peine de les assister dans leurs misères et de pourvoir à leurs besoins. Car ce désordre n'est-il pas plus condamnable que l'autre? Et que servirait, chrétiens, de vous apprendre quelles vues vous devez vous proposer en faisant l'aumône, lorsque vous n'êtes pas même instruits, ou que vous paraissez, au moins dans la pratique, si peu persuadés du devoir indispensable qui vous engage à la faire?

Quand la loi de Dieu ne nous l'ordonnerait pas, faudrait-il une autre loi que les sentiments naturels? Et voilà, Monseigneur, les heureuses dispositions que votre Altesse Royale a reçues en naissant, et qu'elle a si bien cultivées. Si les princes sont les images de Dieu, et si la miséricorde est un des premiers caractères de la divinité, je puis dire que nous voyons dans votre Altesse Royale les plus beaux traits de cet excellent modèle; car nous y voyons, Monseigneur, un prince bienfaisant, dont l'inclination prédominante est d'obliger et de faire des grâces; un prince libéral et magnifique, qui prend plaisir à dispenser ses dons, et qui met sa grandeur à les répandre, non moins sur les petits que sur les grands mêmes; un prince prévenant et affable, qui, par des manières toujours engageantes, par un accueil toujours ouvert et un visage où la douceur est peinte, inspire à ceux qui l'approchent autant de confiance que la pompe de sa cour, l'éclat de sa naissance, la dignité de sa personne, leur impriment de respect et de vénération; un prince charitable et compatissant, toujours prêt à écouter les humbles supplications des affligés, et toujours disposé à prendre en main leur cause et à défendre leurs intérêts. Ce ne sont point là, Monseigneur, de ces éloges étudiés que la flatterie donne aux princes, et qui quelquefois expriment plutôt ce qu'ils doivent être que ce qu'ils sont; je ne dis rien que n'ait dit cent fois avant moi, que ne dise encore tous les jours, comme moi et aussi hautement que moi, tout ce peuple qui m'écoute, et dont vous possédez les cœurs. Juste et glorieuse possession, où vous a maintenu jusqu'à présent, et où vous maintiendra cette grandeur d'âme qui paraît en tout, cette générosité de sentiments, cette bonté de naturel, tant d'autres qualités que nous admirons; et, s'il m'est permis de le dire, Monseigneur, pour m'acquitter de mon ministère et pour votre édification, qui ne doivent pas seulement servir à faire de votre Altesse Royale un prince selon le cœur des hommes, mais un prince vraiment chrétien et selon le cœur de Dieu. J'aurai donc l'avantage, Monseigneur, en parlant de l'aumône et du soin des pauvres, d'entrer dans vos vues et de secon-

der votre zèle. Les Pères semblent avoir épuisé sur ce sujet leur éloquence; saint Jean Chrysostome ne faisait presque pas un discours au peuple, qu'il ne recommandât la charité et la miséricorde chrétienne, et c'est ce qui le fit appeler *le Prédicateur de l'Aumône*. Avant que de proposer mon dessein, implorons le secours du ciel, et adressons-nous, pour l'obtenir, à la Mère de miséricorde, en lui disant : *Ave, Maria*.

Rien n'est plus ordinaire, dans le christianisme, que d'entendre parler de l'excellence et des avantages de l'aumône; mais on n'est guère accoutumé, ou du moins on ne se plaît guère à entendre parler du précepte et de la nécessité de l'aumône. Ceux qui ne la font pas n'en ont communément nul scrupule, et ne s'en accusent jamais au tribunal de la pénitence; et ceux qui la font, dit saint Jean Chrysostome, la regardent volontiers comme une œuvre de surrogation, et non point comme une obligation étroite et rigoureuse. Ils la font, mais au même temps ils ont une secrète complaisance de faire au-delà de leurs devoirs; ils se flattent de cette pensée, et ils aiment à s'y entretenir, soit pour se conserver la liberté de ne pas donner, soit pour s'attribuer tout le mérite de ce qu'ils donnent. C'est néanmoins une vérité incontestable, que la loi de Dieu nous oblige à soulager les pauvres par nos aumônes; et cette loi, chrétiens, est si sévère, qu'il n'y va pas moins de notre salut éternel. Dieu ne veut point vous ôter le mérite de votre charité quand vous faites l'aumône, mais il n'est pas juste aussi que vous lui ôtiez ou que vous prétendiez lui ôter le pouvoir qu'il a et qu'il aura toujours de vous la commander; comme il ne vous refuse pas l'un, vous ne pouvez lui contester l'autre; et, pour vous inspirer là-dessus toute la soumission nécessaire, il faut vous bien convaincre de trois choses. En premier lieu, que l'aumône n'est point un simple conseil, mais un précepte. En second lieu, que ce n'est point un commandement vague et indéfini, mais déterminé à une certaine matière. En troisième lieu, que ce précepte doit être observé avec ordre et selon les règles de la charité. Or, voilà les trois points qui vont partager ce discours. Je dis donc qu'il y a un précepte de l'aumône, et mon dessein est de vous faire voir sur quoi il est fondé : ce sera la première partie. Je dis qu'il y a une matière affectée et destinée de Dieu pour l'aumône, et je prétends aujourd'hui vous la déterminer : ce sera la seconde partie. Enfin, je dis qu'il y a un ordre à garder dans l'aumône, et je veux vous le faire connaître : ce sera la conclusion. Trois points de morale que je vais développer selon les principes les plus communs de la théologie. Car ne pensez pas que j'affecte ici une sévérité particulière et outrée. Quand il s'agit d'obligation de conscience, surtout de péché mortel, nous ne devons dire que ce qu'il y a de vrai et d'incontestablement vrai. Précepte de l'aumône, matière de l'aumône, ordre de l'aumône; c'est tout le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Il y a un précepte de l'aumône, et ce précepte, sur quoi est-il fondé? ce précepte, en quelles conjonctures, en quelles nécessités des pauvres oblige-t-il? Ce sont les points importants que j'ai d'abord à éclaircir, et qui demandent, chrétiens, toute votre réflexion. Qu'il y ait un précepte de l'aumône, c'est une vérité constante. Le Sauveur du monde nous l'a expressément déclaré dans son Evangile; et ce commandement est si rigoureux, qu'il suffira de ne l'avoir pas accompli pour être réprouvé de Dieu, et pour entendre ce formidable arrêt : *Discedite a me, maledicti* (*Matth.*, XXV) : Retirez-vous de moi, maudits. Mais où iront-ils, et à quoi sont-ils réservés? au feu éternel : *In ignem æternum*. Pourquoi? en voici la raison : c'est, dira le Seigneur, que j'ai eu faim, et que vous ne m'avez pas donné à manger : *Esurivi enim, et non dedistis mihi manducare*; c'est que j'ai été malade et en prison, et que vous ne m'avez pas visité : *Infirmus et in carcere, et non visitastis me*; c'est que dans la personne des pauvres, que je regardais comme mes frères, comme mes membres vivants, j'ai souffert des besoins extrêmes, et que vous n'avez pas pensé à me secourir : *Nudus, et non cooperuistis me*. Chose étrange! reprend saint Chrysostome, l'Evangile ne marque point d'autre chef d'accusation que celui-là : comme si toute la rigueur du jugement de Dieu devait consister dans la discussion de ce seul article; et que Jésus-Christ, en qualité de souverain juge, ne dût venir à la fin des siècles que pour condamner la dureté et l'insensibilité des riches envers les pauvres. Or, ce Dieu si juste et si équitable, ajoute le même Père, ne réprouvera jamais les hommes pour avoir omis de simples conseils, mais pour avoir violé ses préceptes. Il faut donc, conclut-il, que l'aumône soit un précepte : cette preuve est convaincante et résout en peu de paroles toute la question.

Allons plus avant, chrétiens, et voyons sur quoi ce précepte est fondé. Car de là, comme d'une source féconde, je tirerai non seulement de grandes lumières pour vous instruire, mais de puissants motifs pour vous exciter à la pratique d'un devoir si essentiel et d'une loi dont la transgression doit avoir pour vous des conséquences si affreuses. Sur quoi, dis-je, est fondé le précepte de l'aumône? ceci est remarquable. Sur deux titres, répond le docteur angélique saint Thomas : savoir, la souveraineté de Dieu d'une part, et de l'autre, l'indigence du prochain. Deux principes d'où résulte pour les riches du siècle une obligation si étroite, que l'aumône n'est pas seulement à leur égard un précepte, mais un précepte de droit naturel, mais un précepte de droit divin; et par conséquent, un précepte dont nulle puissance sur la terre ne les peut dispenser. Appliquez-vous, et ne perdez rien de cette morale.

En effet, mes chers auditeurs, Dieu est le souverain maître de vos biens, il en est le

seigneur, il en est même absolument le vrai propriétaire ; et par comparaison de vous à lui, vous n'en êtes, à le bien prendre, que les économistes et les dispensateurs. C'est ce que la raison et la foi nous démontrent évidemment. Or, puisque vos biens sont à Dieu par droit de souveraineté, vous lui en devez le tribut, l'hommage, la reconnaissance ; et puisqu'il en a la propriété même, et qu'elle lui appartient, il en doit avoir les fruits. Que fait Dieu, chrétiens ? il affecte ce tribut et ces fruits à la subsistance des pauvres ; c'est-à-dire qu'au lieu d'exiger ce tribut par lui-même et pour lui-même, ce qui ne convient pas à sa grandeur, il l'exige par les mains des pauvres ; ou plutôt il substitue les pauvres pour l'exiger en son nom. Tellement que l'aumône, qui, par rapport au pauvre, est un devoir de charité et de miséricorde, est, par rapport à Dieu, un devoir de justice, un devoir de dépendance et de sujétion : et c'est ce que le Saint-Esprit nous a fait entendre par cette belle parole : *Honora Dominum de tua substantia* (Prov., III). Prenez garde, s'il vous plaît : il veut que l'homme fasse honneur à Dieu de ses biens qu'il a reçus de la main de Dieu ; et l'homme, dit saint Léon pape, s'acquitte de ce devoir en payant à Dieu, et comme vassal, et comme sujet, les droits dont il lui est redevable. Droits honorifiques, puisqu'en effet ils honorent Dieu ; mais au même temps droits utiles et profitables aux pauvres, à qui Dieu, par sa providence, les a résignés. Car Dieu, je le répète, a établi les pauvres dans le monde pour recueillir ses droits en sa place ; et l'aumône est le seul moyen par où les riches puissent rendre à Dieu ce qu'ils lui doivent. C'est pourquoi saint Pierre Chrysologue, parlant des pauvres, leur donne une qualité bien glorieuse et une commission bien honorable, lorsqu'il les appelle les receveurs du domaine de Dieu, et qu'il nous fait considérer la main du pauvre comme le trésor de Dieu sur la terre : *Gazophylacium Dei, manus pauperis* (Chrysol.).

Que fait donc le riche quand il oublie le pauvre, et qu'il lui refuse l'aumône ? vous ne vous êtes peut-être jamais formé l'idée de ce péché telle que je la conçois et telle que l'Écriture même nous la donne. Je dis qu'un riche qui refuse au pauvre l'aumône, est un sujet rebelle qui refuse le tribut à son souverain ; que c'est un vassal orgueilleux qui, par un esprit d'indépendance, ne veut pas reconnaître son seigneur. Excellente idée, qui nous fait comprendre, d'une part, la supériorité infinie de l'être de Dieu, et de l'autre, la nature de l'aumône. Car de là, mes chers auditeurs, je tire deux conséquences qui ne peuvent être, ni assez attentivement méditées, ni assez fortement prêchées dans le christianisme. La première, qu'il est essentiel à l'aumône d'être faite dans un sentiment d'humilité ; et que, bien loin que ce soit une œuvre propre à nous inspirer l'orgueil et à nous enfler, elle nous tient au contraire dans la soumission, en nous réduisant à la connaissance de nous-mêmes. Pour-

quoi ? parce que l'aumône est essentiellement un aveu que l'homme fait à Dieu de sa dépendance. Or, il n'est pas naturel qu'un sujet tire vanité de sa condition de sujet, ni du témoignage même qu'il rend de sa fidélité et de son obéissance.

Et c'est le secret que comprit parfaitement Abraham, lorsqu'il reçut trois anges dans sa maison sous la figure et sous l'habit de trois pauvres. L'Écriture dit que, pour se disposer à leur rendre ce devoir d'hospitalité, il s'humilia ; et saint Augustin ajoute que, prosterné en leur présence, les voyant trois, il n'en adora qu'un : *Tres vidit, et unum adoravit* (August.). Que signifient ces paroles ? en adora-t-il un des trois qu'il voyait, ou s'élevant au-dessus des trois, en adora-t-il un quatrième qu'il ne voyait pas ? Quelques-uns ont cru que Dieu, dès lors, par une grâce particulière, lui révéla l'auguste mystère de l'ineffable Trinité ; et que l'adoration d'un seul, à la vue de trois, fut comme la confession de foi qu'en fit ce saint patriarche, reconnaissant en trois personnes l'unité d'un Dieu : c'est la pensée de saint Augustin, aussi solide qu'ingénieuse. Mais il me semble que saint Jérôme a pris la chose dans un sens plus naturel ; et j'aime mieux dire avec lui, qu'Abraham, voyant trois pauvres, se prosterna devant Dieu, parce qu'il allait payer à Dieu, dans la personne de ces trois pauvres, le tribut de ses biens ; comme s'il eût ainsi voulu marquer le principe de l'aumône qu'il allait faire, et nous montrer, par son exemple, avec quel esprit nous la devons faire nous-mêmes. Car telle est, mes frères, dit saint Chrysostome, la première vue que nous devons avoir dans nos aumônes, puisque l'aumône est une espèce de culte que nous rendons à Dieu. Tel est le premier sentiment que la foi doit former dans nos cœurs, et dont elle nous doit remplir : un sentiment de vénération pour Dieu. Que vais-je faire par cette aumône ? Je vais reconnaître l'empire de Dieu sur moi. Je vais protester à Dieu qu'il est mon Dieu, et que je suis sa créature. Oui, Seigneur, et c'est pour cela que je me mets en devoir d'assister le pauvre, délaissé et abandonné. En le soulageant dans sa misère, je ne vous donnerai rien ; et que pourrais-je vous donner, ô mon Dieu ! vous êtes trop riche, et je je suis trop faible ; mais je prétends par là même avouer ma faiblesse ; je prétends confesser par là que tout ce que j'ai est à vous, et que je n'ai rien qui ne relève de vous. Ainsi, dis-je, y doit procéder un chrétien qui veut satisfaire au précepte de l'aumône en chrétien.

De là suit une autre conséquence : que l'aumône, pour être faite dans la rigueur du précepte, doit être proportionnée aux biens et à leur quantité. Car Dieu, mes chers auditeurs, qui règle tout par sa sagesse, et qui a tout fait avec nombre, poids et mesure, exige de vous ce tribut selon toute l'étendue de votre pouvoir. Les princes de la terre n'en usent pas toujours de la sorte ; et souvent par des raisons de politique, que la nécessité même autorise, ils se trouvent obligés à tirer les plus grands secours de leurs moia-

dres sujets, pendant qu'ils ménagent les plus opulents et les plus aisés. Mais notre Dieu, qui ne voit point de nécessité supérieure à sa loi, et devant qui toutes les conditions du monde ne sont rien, sans se relâcher de ses droits, et sans égard à vos personnes, fait une imposition réelle sur vos biens. Êtes-vous dans l'abondance? il attend de vous un tribut abondant, et c'est vous flatter ou, pour mieux dire, c'est vous tromper vous-mêmes, si vous vous en tenez quittes pour de légères aumônes, quand vous pouvez les grossir, et que vous avez de quoi fournir à de plus amples largesses. Abus, disait saint Ambroise, ce n'est point aumône que de donner peu, lorsqu'on a beaucoup reçu : *Non est eleemosyna e multis pauca largiri* (Ambr.). Sur quoi ce saint docteur ajoutait : *Non ergo quid fastidio exspuas, sed quid religionis affectu et studio conferas pensandum est* ; Prenez donc garde, concluait-il en parlant à un riche chrétien, que l'aumône n'est point une œuvre de surrogation, mais une dette dont Dieu vous a chargé ; et qu'il ne s'agit pas seulement pour vous de donner aux pauvres le rebut de votre maison, et je ne sais quels restes de votre luxe, jetés au hasard ou arrachés par impertunité, comme peut-être vous vous êtes contenté jusqu'à présent de le faire, parce que traiter ainsi votre Dieu et le partager si mal, c'est le mépriser : *Non ergo quid fastidio exspuas*. Mais voulez-vous lui rendre ce qui lui est dû? rentrez-en vous-même, examinez vos facultés et vos forces ; pesez, mais dans la balance du sanctuaire, comment vous faites l'aumône ; si vous la faites avec cet esprit d'équité, avec cette exacte proportion que la loi demande ; si vous la faites suffisamment, si vous la faites libéralement, si vous la faites pleinement. Car ce que vous devez craindre, poursuivait saint Ambroise, c'est qu'au lieu d'être récompensé pour avoir donné, vous ne soyez puni pour avoir donné trop peu : *Metuendum est enim ne plus plectaris ob retenta, quam compenseris ob data* (Idem).

Or, quel est, mes chers auditeurs, le grand désordre qui règne aujourd'hui dans le monde, je dis même dans le monde chrétien? Permettez-moi de vous le représenter, et portez-en devant Dieu la confusion. Quel est, dis-je, l'injuste procédé des riches mondains? Le voici : ils mesurent tout, hors l'aumône, sur le pied de leurs revenus et de leurs biens. Je m'explique. Ils veulent être servis à proportion de leurs biens, ils veulent être vêtus à proportion de leurs biens, ils veulent être logés, meublés, à proportion de leurs biens, et non-seulement à proportion, mais souvent bien au-delà de cette proportion ; car à quels excès ne va-t-on pas? Il n'y a que l'aumône où l'on ne se pique de nulle proportion, quoiqu'il n'y ait que l'aumône où la proportion soit un devoir indispensable ; car, en vérité, mes frères, les riches du siècle règlent-ils leurs aumônes par leurs biens, et quelle proportion voyons-nous entre ce qu'il leur en coûte pour le soulagement des pauvres, et ce que l'esprit

du monde leur fait sacrifier à tant d'autres dépenses? C'est-à-dire, les riches du siècle sont-ils magnifiques dans leurs aumônes, autant, par proportion, qu'ils sont superbes dans leurs habits, autant qu'ils sont splendides dans leurs tables, autant qu'ils sont prodigues dans leur jeu? J'en appelle à eux-mêmes. Est-ce de leur part que viennent les grandes contributions pour l'entretien des pauvres? Est-ce par eux que les hôpitaux subsistent? par eux que tant de malades sont consolés? par eux que tant de prisonniers sont secourus? Qu'une famille soit ruinée, qu'une province soit dans la désolation, qu'un établissement de piété soit prêt à tomber, est-ce sur eux que l'on doit faire fond pour y pourvoir? N'est-ce pas, au contraire, dans les conditions, dans les fortunes médiocres, que Dieu, par sa miséricorde, fait trouver les plus abondantes ressources? Combien, dans cette ville capitale, de personnes vertueuses, à qui leur état ne fournit rien ou presque rien au-delà du nécessaire, savent néanmoins ménager sur ce nécessaire de quoi subvenir aux besoins des pauvres? Le dirai-je? Combien de pauvres sont plus charitables, plus libéraux pour les pauvres, que ces puissants, que ces opulents, qui tiennent dans le monde les premières places, et que Dieu a comblés de ses bénédictions temporelles? Cependant c'est une loi, et une loi générale et absolue, que l'aumône et les biens doivent être proportionnés, et quand Dieu viendra pour vous juger, il est de la foi qu'il prendra pour règle de son jugement cette proportion. Vos biens, comparés à vos aumônes, ou vos aumônes, comparées à vos biens, c'est ce qui doit faire, à son tribunal, ou votre justification, ou votre condamnation. Pourquoi? parce qu'étant le souverain seigneur, plus il vous a fait part de ses dons, plus il a droit d'en exiger le légitime hommage, et que la raison même naturelle le veut ainsi. Souveraineté de Dieu, premier fondement du précepte de l'aumône. Quel est le second?

C'est l'indigence et la nécessité du prochain, à quoi Dieu vous oblige de pourvoir, et par titre de justice, et par titre de charité. Suivez-moi : titre de justice, parce que c'est pour cela même, et uniquement pour cela, que sa Providence vous a faits ce que vous êtes, et qu'elle vous a élevés à ce degré de prospérité qui vous distingue ; car il faut vous détromper, chrétiens, d'une erreur aussi commune dans la pratique, qu'elle est insoutenable dans la spéculation, et ne vous pas persuader, si vous êtes riches, que vous le soyez pour vous-mêmes. Ce ne sont point là les vues de Dieu, ce n'est point là sa conduite. Vous êtes riches, mais pour qui? pour les pauvres ; et, s'il n'y avait des pauvres dans le monde, j'ose dire que Dieu, l'arbitre et le suprême modérateur de toutes les conditions du monde, ne vous aurait jamais donné ces biens que vous possédez. Qu'a-t-il donc prétendu, et que prétend-il encore? Que vous soyez les substitués, les ministres, les coopérateurs de sa Providence

à l'égard des pauvres. Voilà ce qu'il s'est proposé, et à quoi il vous a destinés. Emploi plus glorieux pour vous, emploi mille fois plus estimable que vos richesses mêmes; car qu'est-ce pour des hommes que d'être les coopérateurs de leur Dieu? Or, comprenez ma pensée: si Dieu, immédiatement et par lui-même, avait pris soin de pourvoir aux besoins des pauvres, il y aurait pourvu abondamment et en Dieu. Vous donc, les coopérateurs de Dieu, vous les ministres, les substituts de Dieu, comment y devez-vous subvenir? comme Dieu. Tel est le soin dont il s'est déchargé sur vous; telle est la commission qu'il vous a donnée. Il a voulu faire dépendre les pauvres de votre charité, afin que cette dépendance fût le lien qui formât entre eux et vous une mutuelle société. Mais, du reste, ce que je conclus, c'est que l'aumône n'est point seulement une charité pure, une charité gratuite, puisque vous ne donnez au pauvre que ce que vous avez reçu pour le pauvre, et avec une obligation étroite de l'employer au profit du pauvre. Ce que je conclus, c'est que, manquant à faire l'aumône, ou la faisant au-dessous de votre condition, vous outragez, vous déshonorez, je dis plus, vous détruisez en quelque sorte, vous anéantissez la providence de Dieu. Pourquoi? Parce qu'autant qu'il est en vous, vous la rendez imparfaite et défectueuse, parce que vous autorisez contre elle les plaintes et les murmures des pauvres, parce que vous leur donnez un spécieux prétexte de l'accuser, de la blasphémer, de la renoncer.

Mais pensez – vous que Dieu, jaloux de sa gloire, et touché des reproches injurieux que lui attirent vos sordides épargnes à l'égard des pauvres, ne les fasse pas retomber sur vous-mêmes, souvent par des vengeances d'autant plus terribles qu'elles sont moins connues? Je ne parle point de ces malédictions temporelles qu'il répand quelquefois sur ces riches si insensibles et si resserrés. Je ne parle point de ces renversements de fortune, de ces coups imprévus qui partent de la main du Dieu vengeur des pauvres. S'il ne s'attaque pas toujours à vos biens, vous en devez plus craindre pour vos personnes, vous en devez plus craindre pour votre âme. Vous oubliez ses pauvres, d'autres ne les oublieront pas. Dieu vous avait élevés pour leur soulagement, d'autres seront substitués pour en être les tuteurs; mais, en prenant sur la terre votre place auprès des pauvres, ils auront dans le ciel la place qui vous était réservée auprès de Dieu.

Titre de charité. Ah! mes chers auditeurs, qui sont ces infortunés dont je plaide aujourd'hui la cause; et qui que vous puissiez être, selon le monde, ne sont-ce pas vos frères? n'est-ce pas, dans le langage du Saint-Esprit, votre propre chair; c'est-à-dire, ces pauvres, ne sont-ce pas des hommes de même nature que vous? ne sont-ce pas les enfants de Dieu comme vous, appelés à la même adoption que vous, à la même grâce

que vous, à la même gloire que vous? ne sont-ce pas les héritiers de Dieu, les cohéritiers de Jésus-Christ aussi bien que vous? Or, quel moyen, reprend le disciple bien-aimé saint Jean, que, leur étant unis d'un nœud si intime et par tant d'endroits, vous les puissiez voir dans la souffrance, et ne leur pas ouvrir les entrailles de votre miséricorde? ou que vous puissiez les abandonner dans leur disette, et avoir l'amour et la charité de Dieu en vous? Mais si vous n'avez pas alors l'amour de Dieu, vous êtes donc ennemis de Dieu; si vous êtes ennemis de Dieu, vous avez donc violé un précepte de Dieu; et ce précepte ne peut être que l'incontestable et l'indispensable commandement de l'aumône: *Qui habuerit substantiam hujus mundi, et viderit fratrem suum necessitatem habere, et cluserit viscera sua ab eo, quomodo charitas Dei manet in eo* (I Joan., III)

Et ne pensons pas que ce devoir ne regarde que certaines nécessités des pauvres plus pressantes et plus rares. Quand je dis que la justice, que la charité nous oblige à aider nos frères dans leurs besoins, qu'est-ce que j'entends? besoins communs, tels qu'ils se présentent tous les jours à nos yeux, ou tels que nous ne les connaissons pas, mais dont sans doute nous serions émus, tout communs qu'ils sont, si nous étions plus attentifs à les découvrir et à les connaître. Car c'est une autre illusion non moins grossière et qui renverse toutes les lois de l'humanité, de croire que le précepte de l'aumône n'est rigoureux qu'à l'égard des nécessités extrêmes des pauvres. Outre ces extrêmes nécessités, il y a des nécessités graves et plus fréquentes; et si Dieu, dans ces graves nécessités nous permettait de laisser les pauvres sans secours, comment le Sauveur du monde, en condamnant un jour tant de réprouvés, prendrait-il pour le sujet capital et universel de leur réprobation l'oubli volontaire des pauvres? Y a-t-il donc tant de riches assez impitoyables pour voir périr un pauvre à leurs yeux, pour le voir presque réduit aux abois et prêt à rendre l'âme, sans prendre soin de lui conserver la vie et de le tirer d'une telle extrémité? Y a-t-il d'ailleurs tant de pauvres dans un état si misérable et si dépourvu? Par conséquent, concluent les théologiens, pour expliquer l'Evangile, il ne faut pas seulement l'entendre de ces nécessités extraordinaires, mais des autres qui nous frappent plus communément la vue, et à quoi Dieu nous ordonne, sous peine d'une damnation éternelle, d'apporter le remède qui dépend de nous et que nous avons dans les mains. En sorte que, suivant la pensée d'un des plus savants hommes du siècle passé, un chrétien qui formerait ou qui forme en effet cette résolution, de ne faire l'aumône que dans les dernières nécessités des pauvres, dès là commet un péché grief et perd la grâce de Dieu, parce qu'il est dans une disposition criminelle et dans une volonté directement opposée à la loi de Dieu.

Tristes vérités pour vous, riches du monde!

et qui ne confirment que trop ce terrible anathème que le Fils de Dieu a prononcé contre vous : *Vae vobis divitibus* ; malheur à vous, qui vivez dans l'opulence : pourquoi ? parce que votre opulence même a presque toujours l'un de ces deux effets, ou d'allumer dans votre cœur la cupidité et l'envie d'avoir, au lieu de l'éteindre, ou de vous rendre plus sensuels et plus amateurs de vous-mêmes. Deux principes de votre indifférence pour les pauvres. Car, possédés d'une avaro convoitise, vous voulez profiter de tout et ne vous dessaisir de rien. Toujours biens sur biens, toujours acquêts sur acquêts ; toujours les mains ouvertes pour recevoir, et jamais pour donner : que dis-je ? et souvent même fallût-il dépouiller le pauvre et lui arracher le peu qui lui reste, bien loin de contribuer à sa subsistance, fallût-il l'opprimer, bien loin de le relever, tout n'est-il pas mis en usage pour contenter la faim insatiable qui vous dévore ? Les droits les plus saints ne sont-ils pas foulés aux pieds ? ne se porte-t-on pas jusqu'à la violence la plus injuste et la plus criante, jusqu'à la cruauté, jusqu'à la barbarie ? Ou bien, idolâtres de vos sens et tout occupés de vous-mêmes, vous n'avez d'attention que pour vous-mêmes, de sentiment que pour vous-mêmes. Que le pauvre pâtisse dans la disette, que le malade languisse sur la paille, que la veuve chargée d'enfants et percée de leurs cris ressente toutes leurs douleurs, et ne puisse répondre à leurs gémissements que par ses larmes ; comme ce sont des maux étrangers et qui n'approchent point de vous, pourvu que votre sensualité soit satisfaite, pourvu que votre corps ait toutes ses commodités et toutes ses aises, vous êtes contents et vous ne pensez guères si les autres le doivent être. Mais Dieu y pense ; et viendra le temps où il saura vous y faire penser malgré vous, quand, pour la justification de sa Providence, il vous demandera raison du pauvre ; quand il vous traitera comme vous avez traité le pauvre : quand il vous jugera sans miséricorde comme vous avez rejeté le pauvre sans compassion. Voilà, mes chers auditeurs, sur quoi il faudrait s'examiner, s'accuser soi-même. Voilà de tous les points de conscience l'un des plus essentiels, et sur quoi les ministres du Seigneur devraient être plus vigilants et plus sévères, puisqu'il y va de l'honneur de Dieu et de l'intérêt du prochain. Cependant, convaincus du précepte de l'aumône, vous voulez savoir quelle en doit être la matière, et c'est ce que je vais vous apprendre dans la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Etablir le précepte de l'aumône, et n'en pas déterminer la matière, c'est, dans le sentiment du docte chancelier Gerson, troubler les âmes faibles et scrupuleuses, et autoriser, sans le prétendre, les âmes insensibles et dures. C'est, dis-je, troubler les âmes faibles et scrupuleuses en les jetant dans l'embaras d'une décision dont elles sont par elles-mêmes incapables ; et c'est autoriser les âmes insensibles et dures, en leur laissant de vains

prétextes pour éluder la loi de Dieu et l'obligation qu'elle leur impose. C'est, ajoute ce grand personnage, assigner aux pauvres une dette sur le riche, mais une dette sans fonds, une dette litigieuse, une dette dont le pauvre se verra inmanquablement frustré, et dont le riche croira toujours être en droit de se défendre. Or, il est important et nécessaire d'obvier à de tels inconvénients ; et voici ce que la théologie me fournit de règles et de principes pour en arrêter les dangereuses conséquences. Elle m'apprend que, dans les nécessités communes des pauvres, c'est le superflu des riches qui doit faire la matière de l'aumône. Voilà d'abord ce qu'elle suppose ; et, en le supposant, elle se fonde sur les maximes les plus constantes de la raison et de la foi ; car elle s'attache à la parole expresse de saint Paul, qui veut que dans le christianisme l'abondance des uns soit le supplément de l'indigence des autres : *Vestra autem abundantia inopiam illorum suppleat* (II Cor., VIII). Or, ce que l'Apôtre appelle abondance, n'est rien autre chose que le superflu même dont je parle. Elle s'en tient au consentement unanime des Pères qui, s'expliquant sur ce superflu, l'ont toujours regardé comme un bien qui appartient aux pauvres, comme un bien dont les riches sont seulement les dépositaires et les distributeurs, comme un bien qu'ils ne peuvent retenir dans les nécessités publiques sans commettre la plus criminelle injustice, et, selon l'expression de saint Ambroise, sans se rendre coupables de vol. Car c'est ainsi que s'en déclare ce saint docteur, dont la morale d'ailleurs est des plus exactes et d'un caractère moins outré : *Non enim majus crimen est habenti tollere, quam cum abundas indigenti denegare* (Ambr.). Oui, disait ce Père, vous devez être persuadé que ce n'est pas un moindre crime de refuser au pauvre votre superflu, que de lui enlever son bien même. Elle s'appuie sur le raisonnement de saint Thomas, tiré de la nature même des choses et de l'ordre primitif où Dieu les avait créées. Car dans la première intention de Dieu, dit le docteur angélique, c'est-à-dire, avant que le péché eût dépouillé l'homme de cette justice originelle qui tenait dans une règle si parfaite ses affections et ses désirs, tous les biens de la terre étaient communs ; et si Dieu, dans la suite des temps, en a ordonné le partage, ce n'est que pour corriger le désordre du péché, et pour réprimer la cupidité de l'homme. Or, ce partage, reprend saint Thomas, ne serait pas l'ouvrage de Dieu, si le superflu des uns ne devait être communiqué aux autres.

En effet, chrétiens, à le bien prendre, Dieu n'a rien fait de superflu dans le monde ; et ce que nous appelons superflu n'est point en soi ni absolument superflu : ou, si vous voulez, ce qui l'est pour le riche, ne l'est pas pour le pauvre. Pour le riche, c'est superflu, pour le pauvre, c'est nécessaire. Mystère de providence, et d'une providence infiniment sage ; mystère que le grand Apôtre développait aux Corinthiens, en leur faisant remarquer comment Dieu par là avait voulu réta-

blir cette bienheureuse égalité de l'état d'innocence : *Vestra autem abundantia illorum inopiam suppleat, ut fiat æqualitas, sicut scriptum est : qui multum, non abundavit, et qui modicum, non minoravit* (II Cor., VIII) : Que votre abondance, ce sont toujours les paroles du maître des nations, que votre abondance supplée à la disette de vos frères, afin que tout soit égal, conformément à ce qui est écrit de la manne qui se partageait de telle sorte parmi le peuple, que l'un n'en avait ni plus ni moins que l'autre, soit qu'il en eût beaucoup ou peu recueilli. Saint Thomas porte encore la chose plus loin ; et il soutient qu'il est même de l'avantage du riche que Dieu l'ait ainsi ordonné : pourquoi ? parce que si le riche avait du superflu dont il ne fût ni comptable, ni redevable aux pauvres, ce superflu non-seulement ne serait plus un don de Dieu, mais une malédiction, puisque ce serait un des plus grands obstacles du salut. Car il est vrai que rien n'est ni ne doit être plus dangereux pour le salut que la superfluité du bien, surtout d'un bien abandonné à la discrétion et au gré de l'amour-propre avec un pouvoir sans réserve d'en disposer. Il a donc été de la miséricorde et de la providence de Dieu sur les riches de leur ôter un pouvoir dont infailliblement ils abuseraient, et de ne leur donner le superflu que pour en faire part aux pauvres. Tels sont les principes des théologiens. Mais quoi qu'il en soit, chrétiens, de toutes ces réflexions on convient, et c'est un sentiment universel, que le superflu est la matière de l'aumône, et que vous êtes indispensablement obligés de l'employer, selon que les nécessités des pauvres le demandent. Or, ces nécessités, poursuivent les docteurs, ne manqueront jamais dans le monde ; et il y en aura toujours assez pour épuiser tout ce superflu, quand les riches, touchés de leur devoir, y satisferont avec une entière fidélité.

Mais qu'est-ce que ce superflu ? Voilà l'importante et l'essentielle question qu'il s'agit maintenant de bien résoudre. Si je consulte la théologie, que me répond-elle ? que, sous ce terme de superflu, elle comprend tout ce qui n'est point nécessaire à l'entretien honnête de la condition et de l'état, et c'est là qu'elle s'en tient. Mais c'est de là même que l'ambition, que le luxe, que la cupidité, que la volupté empruntent des armes pour combattre le précepte de l'aumône. Car de cette définition du superflu naissent les prétextes non-seulement pour secouer le joug et pour s'affranchir de la loi, mais pour la détruire et pour l'anéantir ; et si nous ne les renversons, ces faux prétextes, c'est ne rien faire. Écoutez donc ce qu'opposent les avares et les ambitieux du siècle. Ils n'ont point, disent-ils, de superflu ; et tout ce qu'ils ont leur est nécessaire pour subsister dans leur état et selon leur état. Mais voici ma réponse ; et je dis qu'il faut examiner sur cela deux choses : en premier lieu, quel est cet état ; et en second lieu, ce qui est nécessaire dans cet état. Quel est cet état ? est-ce un état chrétien, ou est-ce un état païen ? est-ce un état

réel, ou est-ce un état imaginaire ? est-ce un état borné, ou est-ce un état sans limites ? est-ce un état dont Dieu soit l'auteur, ou est-ce un état que se soit fait une passion aveugle ? car voilà le nœud de toute la difficulté. Si c'est un état qui n'ait point de bornes, un état qui ne soit fondé que sur les vastes idées de votre orgueil, un état dont le paganisme même aurait condamné les abus, et dont le faste immodéré soit le scandale et la honte du christianisme ; ah ! mon cher auditeur, je conçois alors comment il peut être vrai que vous n'avez point de superflu ; comment il est possible que le nécessaire même vous manque. Car, pour maintenir ces sortes d'états, à peine des revenus immenses suffiraient-ils ; et bien loin d'en avoir trop, on n'en a jamais assez. C'est, dis-je, ce que je comprends ; mais ce que je ne comprends pas, c'est qu'étant chrétiens comme vous l'êtes, vous apportiez une telle excuse pour vous dispenser de l'aumône. En effet, si ces sortes d'états prétendus étaient autorisés, et, s'il était permis de les maintenir, que deviendrait donc le précepte de l'aumône, ou plutôt, que deviendraient les pauvres en faveur de qui Dieu l'a porté ? où trouverait-on pour leur entretien du superflu dans le monde, et faudrait-il que Dieu sans cesse fit des miracles pour y pourvoir ?

Mais n'entrons point, je le veux, chrétiens, dans la discussion de vos états. Supposons-les tels que vous les imaginez, tels que votre présomption vous les fait envisager : voyons seulement ce qu'il y a dans ces états, ou de nécessaire pour vous, ou de superflu. Or, j'appelle au moins superflu ce qui vous est, je ne dis pas précisément inutile, mais même évidemment préjudiciable. Car, pour ne rien exagérer, je ne prends de ces états que ce qui sert à en fomenter les dérèglements, les excès, les crimes, et cela me suffit pour y trouver du superflu. J'appelle superflu ce que vous donnez tous les jours à vos débauches, à vos plaisirs honteux : renoncez à cette idole dont vous êtes adorateur, et vous aurez du superflu. J'appelle superflu, femme mondaine, ce que vous dépensez, disons mieux, ce que vous prodiguez en mille ajustements frivoles qui entretiennent votre luxe, et qui seront peut-être un jour le sujet de votre réprobation : retranchez une partie de ces vanités, et vous aurez du superflu. J'appelle superflu ce que vous ne craignez pas de risquer à un jeu qui ne vous divertit plus, mais qui vous attache, mais qui vous passionne, mais qui vous dérègle, mais surtout qui vous ruine et qui vous damne : sacrifiez ce jeu, et vous aurez du superflu. Quoi donc ! vous avez de quoi fournir à vos passions, et à vos passions les plus dérèglées, tout ce qu'elles demandent, et vous prétendez ne point avoir de superflu ! Vous avez du superflu pour tout ce qu'il vous plaît, et vous n'en avez point pour les pauvres ! Voilà ce que le devoir de mon ministère m'oblige à vous représenter, et ce que je vous conjure de vouloir bien vous représenter à vous-mêmes.

Mais ne puis-je pas me servir de ce super-

Où pour m'agrandir et pour accroître ma fortune ! Ah ! chrétiens, voici l'écueil et la pierre de scandale pour tous les riches du siècle ; ce désir de s'agrandir, de s'élever, de parvenir à tout sans jamais borner ses vues et sans jamais dire : c'est assez. Mais enfin ce désir est-il criminel ? car il faut parler exactement et dans la rigueur de l'école. Hé bien ! j'y consens, parlons dans la rigueur de l'école, elle me sera avantageuse, et je ne crains point qu'elle affaiblisse la vérité que je vous prêche. Je ne dis rien de ceux qui, revêtus des bénéfices et des dignités de l'Eglise, voudraient employer le superflu des revenus ecclésiastiques à se faire une fortune et à se distinguer dans le monde ; ils savent mieux que moi quels anathèmes l'Eglise a fulminés contre ce désordre ; ils savent que le relâchement de la morale n'a point encore été jusqu'à favoriser là-dessus en aucune sorte leur ambition et leur convoitise ; ils savent avec quelle sévérité les théologiens les moins étroits et les plus indulgents ont raisonné sur l'emploi de ce superflu qui, même indépendamment des pauvres, n'appartient point aux riches bénéficiaires ; et ils n'ignorent pas que tout usage profane qu'ils en font est, de l'aveu de tous les docteurs et incontestablement un sacrilège. Que si vous me demandiez à quoi leur sert donc cette multiplicité de bénéfices qu'ils recherchent avec tant d'ardeur et qu'ils poursuivent avec tant d'empressement, puisqu'elle ne fait qu'augmenter le poids de leurs obligations, sans leur pouvoir être de nul avantage par rapport à ces fins humaines d'accroissement et d'élévation ; c'est sur quoi je n'aurais garde ici de m'étendre, et j'aimerais mieux m'en rapporter à leur conscience que de faire une censure de leur conduite dont vous seriez peu édifiés, et dont peut-être ils seraient encore moins touchés. Ainsi revenons au point et à la question générale.

Est-ce un désir injuste et criminel que de vouloir agrandir son état ? Non, chrétiens, il ne l'est pas toujours, ou, si vous voulez, il ne l'est pas en soi. Mais prenez bien garde aux conditions requises afin qu'il ne le soit pas, et voyez si de tous les désirs que l'on peut former, il y en a un plus dangereux et communément plus pernicieux. Je veux qu'il vous soit permis d'agrandir votre état ; mais comment ? Selon les lois de votre religion. Par exemple, qu'il vous soit permis d'acheter cette charge, si vous avez le mérite nécessaire pour l'exercer, si vous êtes capable d'y glorifier Dieu, si c'est pour l'utilité publique ; car pourquoi vous élèveriez-vous aux dépens du public et de Dieu même ? Or, combien de riches néanmoins voyons-nous tous les jours ainsi s'élever ? Il était de l'intérêt de Dieu que cet homme qui n'a ni conscience, ni probité, n'eût jamais le pouvoir et l'autorité entre les mains ; et toutefois, parce qu'il était riche, il a su monter aux premiers rangs et parvenir à tout. L'ignorance et l'incapacité de celui-ci devait l'exclure de toutes affaires et de toute administration ; mais parce qu'il était opulent, sa présomption l'a

porté à vouloir être assis sur les tribunaux de la justice pour décider et pour juger. Cependant si l'un et l'autre ne se fût point mis en tête d'agrandir son état, ils auraient eu l'un et l'autre du superflu, et c'est de ce superflu qu'ils auraient accompli le précepte de l'aumône. Mais cette morale nous conduirait trop loin.

Je veux, chrétiens, qu'il vous soit permis d'agrandir votre état, pourvu que vous vous conteniez dans les termes d'une modestie raisonnable et sage, et que ce désir n'aille pas jusqu'à l'infini. Pourquoi ? Non-seulement parce qu'il n'est rien de plus opposé à l'esprit du christianisme que de vouloir toujours s'élever, et que cela seul, dit saint Bernard, est un crime devant Dieu ; mais parce qu'il s'en suivrait de là que le commandement de l'aumône ne serait plus qu'un commandement chimérique et en spéculation. Car il est évident que les riches ayant droit alors, comme ils l'auraient, d'épargner tout, de ménager tout, de retenir tout, il n'y aurait plus de superflu dans le monde ; et qu'ainsi le précepte de l'aumône ne serait plus que l'ombre d'une ancienne loi qui obligeait nos pères, tandis que la simplicité du siècle bornait leurs vues et les fixait à un état, mais qui dans la suite aurait perdu toute sa force depuis que la science du monde nous a inspiré de plus hautes idées et appris à bâtir de grandes fortunes. Or, dites-moi, mes chers auditeurs, si cette conséquence est soutenable ?

Je veux qu'il vous soit permis d'agrandir votre état, pourvu qu'en même temps vos aumônes grossissent à proportion et que vous posiez pour principe qu'elles font une partie, et une partie essentielle de votre état. Mais ce que je veux surtout, retenez bien cette maxime, c'est qu'il ne vous soit point permis d'agrandir votre état qu'après que vous aurez pourvu aux nécessités des pauvres, et qu'autant que les nécessités des pauvres pourront s'accorder avec cette nouvelle grandeur. Est-il rien de plus juste ? Quoi, mon frère, vous travaillerez par de continuelles et de longues épargnes à vous établir et à vous pousser dans le monde pendant que les pauvres souffriront ! au lieu de les soulager, vous n'aurez point d'autre soin que d'amasser et d'acquérir, et vous insulterez, pour ainsi parler, à leur misère, en leur faisant voir dans votre élévation l'éclat et la pompe qui vous environnent ! Non, mon Dieu, direz-vous, si vous êtes chrétien, il n'en ira pas de même ; je sais trop à quoi m'engage la charité que je dois à mon prochain. Il n'est pas nécessaire que je sois plus riche, ni plus grand, mais il est nécessaire que vos pauvres subsistent. Mon premier devoir sera donc de les secourir ; et, tandis que je les verrai dans l'indigence, je ne regarderai le superflu de mes biens que comme un dépôt que vous m'avez confié pour eux. Voilà comment vous parlerez ; et si la nécessité des pauvres devenait extrême, non-seulement vous y emploieriez le superflu, mais le nécessaire même de votre état. Pourquoi ? Parce que vous devez

aimer votre prochain préférablement à votre état ; et s'il faut rabattre quelque chose de votre état pour conserver votre frère, c'est à quoi vous devez consentir et vous soumettre, afin que votre frère ne périsse pas. Ainsi l'enseigne toute l'école.

Et quand je dis nécessité extrême du prochain, je n'entends pas seulement nécessité extrême par rapport à la vie, j'entends nécessité extrême par rapport aux biens, à l'honneur, à la liberté. Je m'explique. Vous savez que ce malheureux doit languir des années entières dans une prison si l'on ne contribue à sa délivrance ; vous savez que cette jeune personne va se perdre si l'on ne s'empresse de l'aider ; c'est du nécessaire même de votre état que leur doit venir ce secours. Par quelle raison ? Parce que ce sont là des nécessités extrêmes. Telle est ma pensée ; et ce que je pense n'est point ce qui s'appelle morale sévère, puisque c'est la morale même de ceux qu'on a le plus soupçonnés et accusés de relâchement.

Ah ! chrétiens, qu'il y a de vérités dont on n'est pas encore persuadé dans le christianisme ! Je vois bien, reprend saint Augustin dans ses commentaires sur le psaume trente-huitième (et j'avoue, mes frères, que voici le seul prétexte qui serait capable de m'arrêter, et que j'aurais peine à combattre si ce saint docteur ne l'avait lui-même détruit), je vois ce que vous m'allez opposer. Vous dites que vous avez une famille et des enfants à pourvoir : d'où vous concluez que vous pouvez donc garder votre superflu : *Video quid dicturus es ; filiis servio* (August.). Mais je vous réponds, ajoute ce Père, que sous une apparence de piété, cette parole n'est qu'une vaine excuse de votre iniquité : *Sed hæc vox pietatis, excusatio est iniquitatis* (August.). Non, chrétiens, ce prétexte, tout spécieux qu'il est, ne vous justifiera jamais devant Dieu. Soit que vous ayez des enfants à établir ou non, du moment que vous avez du superflu, vous le devez aux pauvres, selon les règles de la charité ; car ces règles sont faites pour vous, et elles n'ont rien d'incompatible avec vos autres devoirs. Vous devez pourvoir vos enfants, mais vous ne devez pas oublier les membres de Jésus-Christ. Si Dieu vous avait chargés d'une plus nombreuse famille, vous sauriez bien partager vos soins paternels entre tous les sujets dont elle serait composée. Or, regardez ce pauvre comme un enfant de surcroît dans votre maison. Excellente pratique, d'adopter les pauvres qui vous représentent Jésus-Christ, et de les mettre au nombre de vos enfants !

Mais enfin, ajoutez-vous, les temps sont mauvais, chacun souffre ; et n'est-il pas alors de la prudence de penser à l'avenir et de garder son revenu ? C'est ce que la prudence vous dicte, mais une prudence réprouvée, une prudence charnelle et ennemie de Dieu. Tout le monde souffre et est incommodé, j'en conviens ; mais, après tout, si j'en jugeais par les apparences, peut-être aurais-je peine à en convenir ; car jamais le faste, jamais le luxe fut-il plus grand qu'il l'est aujourd'hui ?

Et qui sait si ce n'est point pour cela que Dieu nous châtie, Dieu, dis-je, qui, selon l'Écriture, a en horreur le pauvre superbe ? Mais, encore une fois, je le veux, les temps sont mauvais ; et que concluez-vous de là ? Si tout le monde souffre, les pauvres ne souffrent-ils point ? et si les souffrances des pauvres se trouvent jusque chez les riches, à quoi doivent être réduits les pauvres mêmes ? Or, à qui est-ce d'assister ceux qui souffrent plus, si ce n'est pas à ceux qui souffrent moins ? Est-ce donc bien raisonner de dire que vous avez droit de retenir votre superflu parce que les temps sont mauvais, puisque c'est justement pour cela même que vous ne le pouvez retenir sans crime et que vous êtes dans une obligation particulière de le donner ?

Cette morale vous étonne et vous paraît n'aller à rien moins qu'à la damnation de tous les riches. Il me suffit de vous répondre, avec le chancelier Gerson, que ce n'est point cette morale qui damne les riches, mais que ce sont les riches qui se damnent pour ne vouloir pas suivre cette morale. Aussi le Fils de Dieu n'attribue point la réprobation du mauvais riche de l'Évangile à une autre cause. De conclure que tous les riches sont damnés, c'est mal penser de son prochain, c'est vouloir entrer dans les conseils de Dieu et juger des autres avec témérité et avec malignité. Faisons notre devoir, mes frères, dit saint Augustin, et il ne nous arrivera jamais de tirer de pareilles conséquences. Quand nous serons charitables et miséricordieux, nous trouverons qu'il y en a d'autres qui le sont aussi bien que nous et qui le sont plus que nous. Quoi qu'il en soit, mon cher auditeur, n'abusez point du superflu de vos biens ; et puisque Dieu vous le demande pour servir à votre salut, ne le faites pas servir à votre perte éternelle. Souvenez-vous qu'il le faudra laisser un jour ce superflu, et qu'après vous être rendu odieux dans le monde en le réservant, après vous être attiré la haine de Dieu, vous le quitterez à la mort ; au lieu qu'en le consacrant à la charité vous le ménagez pour le ciel. Souvenez-vous que rien même n'engagera plus Dieu à verser sur vous ses bénédictions temporelles qu'un saint usage de vos biens en faveur des pauvres. La parole de Jésus-Christ y est expresse : Donnez et vous recevrez. Achéons. Précepte de l'aumône, matière de l'aumône, c'est de quoi je vous ai parlé. En voici l'ordre, et c'est le sujet de la dernière partie.

TROISIÈME PARTIE.

C'est l'ordre qui donne la perfection aux choses ; et quand le Saint-Esprit, dans l'Écriture, veut nous faire entendre que Dieu a tout fait en Dieu, il se contente de nous dire qu'il a tout fait avec ordre et avec mesure. La charité même, dit saint Thomas, cette reine des vertus, cesserait d'être vertu, si l'ordre y manquait. Aussi l'Épouse des Cantiques comptait, parmi les grâces les plus singulières qu'elle eût reçues de son Époux, celle d'avoir ordonné la charité dans son cœur : *Ordinavit in me charitatem* (Cant., II).

Mais quoi, demande saint Augustin, la charité a-t-elle besoin d'être ordonnée, et n'est-ce pas elle qui met l'ordre partout, ou n'est-elle pas elle-même l'ordre et la règle de tout? Oui, mes frères, répond ce saint docteur, la charité, la vraie charité est ordonnée dans elle-même et ne doit point chercher l'ordre hors d'elle-même; mais il y a une fausse charité, et un de ses caractères est d'être dérégulée et sans ordre. De là vient, continue ce Père, que l'Épouse, figure de l'âme chrétienne, se tient redevable à Dieu de deux grandes grâces : l'une, de lui avoir donné la charité, et l'autre, d'avoir établi dans elle l'ordre de la charité : *Ordinavit in me charitatem*; c'est l'explication que fait saint Augustin de ces paroles. Or, ce qu'il dit de la charité en général se doit dire en particulier de l'aumône, puisque l'aumône est essentiellement une partie de la charité. Il faut donc de l'ordre dans l'aumône, et cet ordre, selon les théologiens, doit être observé, premièrement, par rapport aux pauvres, à qui l'aumône est due; secondement, par rapport aux riches, à qui l'aumône est commandée : voilà une instruction dont il ne faut, s'il vous plaît, rien perdre.

Je dis que par rapport aux pauvres, à qui l'aumône est due, il y a un ordre à garder, et cet ordre, quel est-il? C'est que l'aumône, du moins dans la préparation du cœur, ou, pour parler plus intelligiblement, c'est que la volonté de faire l'aumône doit être générale et universelle, c'est-à-dire, qu'elle doit s'étendre à tous les pauvres de Jésus-Christ, sans en exclure un seul; car, dès que vous en excepterez un seul, vous n'aurez plus le véritable esprit de la charité. Il faut, dit saint Chrysostome, que cette vertu ramasse dans notre cœur tout ce qu'il y a au monde de nécessaires et de misérables, comme ils sont tous ramassés dans le cœur de Dieu. C'est là, pour m'exprimer de la sorte, c'est dans les entrailles de la charité de Dieu que saint Paul trouvait tous les hommes réunis, et que tous les hommes nous doivent paraître également dignes de nos soins : *Cupio vos omnes in visceribus Christi Jesu (Philipp., I)*; en sorte que, s'il se pouvait faire que votre charité eût une aussi grande étendue que les misères du prochain, vous voudriez soulager par votre charité toutes les misères du monde, afin de pouvoir dire, en parlant aux pauvres, ce que disait le même apôtre aux Corinthiens : *Cor nostrum dilatatum est ; non angustiamini in nobis (II Cor., VI)*. Non, mes frères, qui que vous soyez, mon cœur n'est point resserré pour vous, mais vous y avez tous place; car voilà le caractère de la charité et de la miséricorde chrétienne.

Que dis-je, de la miséricorde chrétienne? Dieu même, dans l'ancien Testament, ne prescrivait-il pas aux Juifs cette loi, et, en leur ordonnant l'aumône, ne leur marquait-il pas en particulier la personne de leur ennemi : *Si esurierit inimicus tuus, ciba illum ; si sitit, potum da illi (Prov., XXV)*; voulant par là leur faire entendre que l'aumône ne devait point être bornée, mais qu'étant, se-

lon l'expression de saint Pierre Chrysologue, l'émule de la miséricorde de Dieu, elle doit se répandre aussi bien sur les ennemis que sur les amis, comme Dieu fait lever son soleil aussi bien sur les méchants que sur les justes : *Si esurierit inimicus tuus, ciba illum*. Or, si Dieu le voulait de la sorte dans une loi où il était, ce semble, permis de haïr son ennemi, ou du moins quelque ennemi, ainsi que l'expliquent les Pères, jugez, chrétiens, ce qu'il exige de nous pour qui l'amour des ennemis est un devoir propre et un commandement particulier.

Et de là même concluons quel est l'aveuglement et l'erreur de certaines personnes qui, jusque dans leurs aumônes, se laissent gouverner par leurs passions et leurs affections naturelles; qui donnent à ceux-ci parce que ceux-ci leur plaisent, et qui ne donnent jamais à ceux-là, parce que ceux-là n'ont pas le bonheur de leur agréer; qui se font une gloire, un point d'honneur de pourvoir aux besoins des uns, et qui n'ont que de la dureté ou de l'indifférence pour les autres, c'est-à-dire, qui contentent leur amour-propre en faisant l'aumône et qui suivent le mouvement d'une antipathie secrète en ne la faisant pas; car c'est ce qui arrive aux spirituels même, sans qu'ils y fassent réflexion. Or, est-ce là l'esprit de l'Évangile? Accoutumons-nous, mes chers auditeurs, à faire les actions chrétiennes chrétiennement, et n'en corrompons point la sainteté par le mélange de l'iniquité. Faire ainsi l'aumône, ce n'est point pratiquer, mais profaner une vertu. Si je fais l'aumône dans l'ordre de Dieu, je dois être prêt à la faire sans distinction et sans exception, à la faire partout où je verrai le besoin et selon la mesure du besoin que Dieu me fera connaître : tellement qu'à prendre la chose en général, si je vois mon ennemi même dans une nécessité plus pressante, je dois le secourir par préférence à tout autre. Voilà ce que m'apprend le christianisme que je professe, et sans cela je n'ai qu'une charité apparente, car je ne mérite rien dans les aumônes que je fais et je me rends doublement coupable dans celles que je ne fais pas. Pourquoi? Parce que dans les aumônes que je fais je ne suis que mon inclination, et dans celles que je ne fais pas je satisfais mon ressentiment et je manque à une de mes plus étroites obligations.

Ce n'est pas qu'il ne soit permis et qu'il ne soit même à propos d'avoir là-dessus certains égards, et je conviens avec tous les maîtres de la morale que les proches et les domestiques doivent communément l'emporter sur les étrangers; ceux qui se trouvent dans une impuissance absolue de s'aider sur ceux à qui il reste encore dans leur travail quelque ressource; ceux qui s'emploient à procurer la gloire de Dieu et à sanctifier le prochain sur ceux qui ne sont occupés que d'eux-mêmes et de leur propre salut. Ce fut le puissant motif qui porta saint Louis à répandre si libéralement ses grâces sur ces deux apôtres de son siècle, saint Dominique et saint François d'Assise. Il n'épargna rien

pour les soutenir, pour les seconder, parce qu'il les regarda comme les défenseurs de l'Eglise, comme les propagateurs de la foi, comme les dispensateurs de la parole de Dieu. Ce n'est plus guère peut-être la dévotion de notre temps, mais la dévotion de saint Louis était sans doute aussi solide que la nôtre.

L'ordre de l'aumône ainsi réglé par rapport au pauvre à qui l'aumône est due, il reste à le régler par rapport au riche à qui l'aumône est commandée; et c'est ce que je réduis à cinq articles, par où je finis en peu de paroles, pour ne pas fatiguer votre patience.

Première règle : que l'aumône soit faite d'un bien propre, et non point du bien d'autrui, comme il arrive tous les jours; non point d'un bien injustement acquis et que la conscience me reproche, car notre Dieu, chrétiens, a l'injustice en horreur et la déteste jusque dans le sacrifice et l'holocauste, comme parle l'Ecriture : *Odio habens rapinam in holocausto (Isai., LXI)*. Faire des aumônes du bien d'autrui, dit saint Chrysostome, c'est faire Dieu le complice de nos larcins et vouloir qu'il participe à notre péché. Puisque l'aumône, selon saint Paul, est comme une hostie qui nous rend Dieu favorable : *Talibus enim hostiis promeretur Deus (Hebr., XIII)*, offrons-lui cette hostie toute pure et ne confondons jamais une aumône et une restitution, car ce sont deux choses essentiellement distinguées que la restitution et l'aumône, et jamais l'aumône ne peut être le supplément de la restitution, si ce n'est que la restitution nous soit impossible.

Seconde règle : que les actions de justice envers les pauvres passent toujours avant les œuvres de pure charité, ou, si je puis ainsi parler, que l'aumône de justice précède toujours l'aumône de charité; car il y a, mes frères, une aumône de justice, et j'appelle aumône de justice payer aux pauvres ce qui leur appartient, payer de pauvres domestiques, payer de pauvres artisans, payer de pauvres marchands, ou même de riches marchands, mais qui, de riches qu'ils étaient, tombent dans la pauvreté parce qu'on les laisse trop longtemps attendre. Or, la loi de Dieu veut que cette espèce d'aumône ait le premier rang et c'est par là qu'il faut commencer. Mais avouons-le, chrétiens, c'est une morale que bien des riches du monde ne veulent pas entendre aujourd'hui. Vous le savez, on traite ce marchand, cet artisan, qui fait quelque instance, de fâcheux et d'importun; on le fait languir des années entières, et, après bien des remises qui l'ont peut-être à demi ruiné, on lui donne à regret ce qui lui est le plus légitimement acquis, comme si c'était une grâce qu'on lui accordât, et non une dette dont on s'acquittât. Combien même en usent de la sorte par une politique d'intérêt que je n'examine point ici, voulant paraître incommodés dans leurs affaires et cacher leur état aux yeux des hommes, mais sans le pouvoir cacher aux yeux de Dieu! Quoi qu'il en soit, ce n'est pas sans raison

que je touche ce point, et, sans que je m'explique davantage, tel qui m'écoute comprend assez ce que je dis ou ce que je veux dire.

Troisième règle : que les aumônes ne soient point jetées au hasard, mais données avec mesure, avec réflexion; autrement ce sont des aumônes souvent mal placées. L'un reçoit parce que le hasard vous l'a présenté, et l'autre ne reçoit rien parce que vous n'avez pas pris soin de le chercher et de le connaître. Mais celui-là peut-être que vous soulagez pouvait encore se passer d'un tel secours, et celui-ci, que vous ne soulagez pas, manque de tout et se voit réduit aux dernières extrémités.

Quatrième règle : que les aumônes soient publiques, quand il est constant et public que vous possédez de grands biens et que vous êtes dans l'abondance. Pourquoi? Pour satisfaire à l'édification, pour donner l'exemple, pour accomplir la parole de Jésus-Christ : *Luceat lux vestra coram hominibus, ut videant opera vestra bona (Matth., V)*. Car n'est-ce pas un scandale de voir des riches vivre dans l'opulence et de ne savoir ni s'ils font l'aumône, ni où ils la font? Ce n'est point pour eux que le Sauveur du monde a dit : *Nesciat sinistra tua quid faciat dextera tua (Matth., VI)* : Que votre main gauche ne sache pas ce que fait votre main droite; ce serait une fausse humilité.

Cinquième et dernière règle : c'est de faire l'aumône dans le temps où elle vous peut être utile pour le salut, sans attendre à la mort ou même après la mort. Et voilà, mes chers auditeurs, le point important que je ne puis assez recommander; car de quel mérite peuvent être devant Dieu des aumônes faites seulement à la mort, et quel fruit en pouvez-vous retirer alors, qui soit comparable à ce qu'elles auraient valu pendant la vie? Est-ce bien témoigner à Dieu votre amour que de lui faire part de vos biens quand vous n'êtes plus en état de les posséder, quand la mort vous les arrache par violence, quand ils ne sont plus proprement à vous? On dit : Cet homme a beaucoup donné en mourant; et moi je dis : Il n'a rien donné, mais il a laissé, et il n'a laissé que ce qu'il ne pouvait retenir, et que parce qu'il ne le pouvait retenir. Il l'a gardé jusqu'au dernier moment; et s'il eût pu l'emporter avec lui, ni Dieu ni les pauvres n'auraient eu rien à y prétendre. Aussi que lui servent de telles aumônes et quel profit en doit-il espérer? Car il est de la foi, chrétiens, que toutes vos aumônes après la mort n'ont plus de vertu pour vous sauver. Elles peuvent bien soulager votre âme dans le purgatoire; mais, quant au salut, ce sont, après la vie, des œuvres stériles. Pourquoi? Parce que l'affaire du salut est déjà décidée et que l'arrêt est sans appel. Cependant, riches du siècle, la grande vertu de l'aumône à votre égard, c'est de contribuer à votre salut. Si ce riche, dans la vie, eût fait nue partie des aumônes qu'il a ordonnées à la mort, ses aumônes l'auraient sauvé, elles lui auraient attiré des grâces de conversion;

elles auraient prie pour lui, selon le langage de l'Écriture ; car ce ne sont pas tant les pauvres qui prient pour nous que l'aumône même : *Conclude eleemosynam in sinu pauperis, et ipsa exorabit pro te* (Eccli., XXIX). Que le pauvre prie ou qu'il ne prie pas, l'aumône prie toujours indépendamment du pauvre ; mais en vain après la mort prierait-elle pour votre conversion, puisque ce n'est plus le temps de se convertir ; en vain réclamerait-elle pour vous la miséricorde divine, puisque ce n'est plus le temps de la miséricorde.

La conséquence qui suit de là, c'est la grande leçon que nous fait saint Paul : *Dum tempus habemus, operemur bonum* (Galat., VI) ; si nous aimons Dieu, et si nous nous aimons nous-mêmes, faisons de bonnes œuvres tandis que nous en avons le temps. Je ne prétends pas vous détourner d'en faire à la mort ; à Dieu ne plaise ! c'était un usage trop saint et trop chrétien que celui des fidèles, autrefois, de vouloir que Jésus-Christ fût leur héritier et qu'il eût part à leurs dernières volontés. Mais, du reste, souvenons-nous que les bonnes œuvres de la vie sont de tout un autre poids. Ah ! chrétiens, voici le temps où Dieu se dispose à verser plus abondamment ses grâces et où il vous appelle plus fortement à la pénitence. Or, un des moyens les plus efficaces pour le toucher en votre faveur, c'est de lui envoyer, selon la figure de l'Évangile, des médiateurs qui lui parlent pour vous et qui s'engagent à consommer l'affaire de votre conversion et celle de votre salut et de votre sanctification. On s'étonne quelquefois de voir des pécheurs changer tout à coup ; des libertins et des impies renoncer à leurs habitudes et s'attacher à Dieu ; des aveugles et des endurcis se reconnaître et devenir sensibles aux vérités éternelles ; des impénitents de plusieurs années, par une espèce de prodige, après une vie déréglée et dissolue, mourir de la mort des saints ; mais, moi, je n'en suis pas surpris, si ces pécheurs, si ces impies et ces libertins, si ces aveugles et ces endurcis, si ces impénitents ont été charitables envers les pauvres : c'est l'accomplissement des oracles de l'Écriture, c'est un effet des paroles de Jésus-Christ, c'est la bénédiction de l'aumône. Il faut pour cela que Dieu fasse des miracles ; mais les miracles, pour récompenser l'aumône, ne lui coûtent point. Il faut que Dieu se relâche de ses droits et qu'il arrête tous les foudres de sa justice ; mais, si j'ose m'exprimer de la sorte, l'aumône fait violence à la justice divine ; et, pour les intérêts du pauvre et du riche qui l'assiste. Dieu n'a pas de droits si légitimes et si chers qu'il ne soit prêt à céder. David disait qu'il n'avait point vu de juste abandonné : *Non vidi justum derelictum* (Psal. XXXVI) ; et je puis dire que je n'ai point vu de riche libéral et tendre pour les pauvres, en qui je n'aie remarqué certains effets de la grâce qui m'ont rempli de consolation. Mais, au contraire, il n'est, hélas ! que trop commun de voir ces riches avarés,

ces riches insensibles aux misères du prochain, vivre sans foi et sans loi ; vieillir et blanchir dans leurs désordres, et mourir enfin dans leur impénitence. Pourquoi ? Parce que, suivant l'arrêt du Saint-Esprit, il n'y a point de miséricorde pour celui qui n'exerce point la miséricorde : *Judicium sine misericordia ei qui non facit misericordiam* (Jacob., II). Prévenons, mes chers auditeurs, un jugement si terrible ; réveillons dans nos cœurs tous les sentiments de la charité chrétienne ; et, par de saintes aumônes, faisons-nous des amis qui nous reçoivent dans l'éternité bienheureuse que je vous souhaite, etc.

SERMON V.

POUR LE DIMANCHE DE LA PREMIÈRE SEMAINE.

Sur les tentations.

Ductus est Jesus in desertum a Spiritu, ut tentaretur a diabolo. Et cum jejunasset quadraginta diebus et quadraginta noctibus, postea esuriit.

Jésus fut conduit dans le désert par l'Esprit, pour y être tenté du démon. Et, ayant jeûné quarante jours et quarante nuits, il se sentit pressé par la faim (S. Matth., ch. IV).

SIRE,

N'est-il pas étonnant que le Fils de Dieu, qui n'est descendu sur la terre, comme dit saint Jean, que pour détruire les œuvres du démon, ait voulu les éprouver lui-même et se voir exposé aux attaques de cet esprit tentateur ? Mais quatre grandes raisons, remarque saint Augustin, l'y ont engagé et toutes sont prises de notre intérêt : nous étions trop fragiles et trop faibles pour soutenir la tentation, et il a voulu nous fortifier ; nous étions trop timides et trop lâches, et il a voulu nous encourager ; nous étions trop imprudents et trop téméraires, et il a voulu nous apprendre à nous précautionner ; nous étions sans expérience et trop peu versés dans l'art de combattre notre commun ennemi, et il a voulu nous l'enseigner.

Or, c'est ce qu'il fait admirablement aujourd'hui ; car, selon la pensée et l'expression de saint Grégoire, il nous a rendus plus forts en surmontant nos tentations par ses tentations mêmes, comme par sa mort il a surmonté la nôtre : *Justum quippe erat ut tentatus nostras tentationes suis vinceret, quem admodum mortem nostram venerat sua morte superare* (Greg. hom., 16, in Ev.) ; il nous a rendus plus courageux et plus hardis, en nous animant par son exemple, puisque rien en effet ne doit plus nous animer que l'exemple d'un Homme-Dieu, notre souverain pontife, éprouvé comme nous en toutes manières, suivant la parole de saint Paul : *Tentatum autem per omnia* (Heb., IV) ; il nous a rendus plus circonspects et plus vigilants, en nous faisant connaître que personne ne doit se tenir en assurance, lorsque lui même, le Saint des saints, il n'est pas à couvert de la tentation ; enfin, il nous a rendus plus habiles et plus intelligents, en nous montrant de quelles armes nous devons user pour nous défendre et en nous traçant les règles de cette milice spirituelle.

En cela, semblable à un grand roi qui, pour repousser les ennemis de son État et pour dissiper leurs ligues, ne se contente pas de lever des troupes et de donner des ordres, mais paraît le premier à la tête des armées, les soutient par sa présence, les conduit par sa sagesse, les anime par sa valeur, et toujours, malgré les obstacles et les périls, leur assure la victoire. Or, si l'exemple d'un roi a tant de force et tant de vertu, comme vous le savez, chrétiens, et comme vous l'avez tant de fois reconnu vous-mêmes, que doit faire l'exemple d'un Dieu? Voici sans doute un des plus importants sujets que je puisse traiter dans la chaire et qui demande plus de réflexion. Parmi tant d'excellentes leçons que nous donne Jésus-Christ dans l'évangile de ce jour, touchant la manière dont nous devons nous gouverner dans la tentation, j'en choisis deux, auxquelles je m'arrête, et que me fournissent les paroles de mon texte: la première est que ce divin maître ne va au désert, où il est tenté, que par l'inspiration de l'esprit de Dieu : *Ductus est in desertum a Spiritu, ut tentaretur*; la seconde, qu'il n'y est entré qu'après s'être prémuni du jeûne et de la mortification des sens : *Et cum jejunasset quadraginta diebus et quadraginta noctibus, accessit tentator*. De là, je tirerai deux conséquences, l'une et l'autre bien utiles et bien nécessaires. Demandons, etc. *Ave, Maria*.

De quelque manière que Dieu en ait disposé dans le conseil de sa sagesse, sur ce qui regarde cette préparation de grâces, que saint Augustin appelle *prédestination*, trois choses sont évidentes et incontestables dans les principes de la loi, savoir : que pour vaincre la tentation le secours de la grâce est nécessaire; qu'il n'y a point de tentation qui ne puisse être vaincue par la grâce; et que Dieu enfin, par un engagement de fidélité, ne manque jamais à nous fortifier de sa grâce dans la tentation.

Sans la grâce je ne puis vaincre la tentation, c'est un article décidé contre l'erreur pélagienne : or, quand je dis vaincre, j'entends de cette victoire sainte dont parlait l'Apôtre, lorsqu'il disait : *Qui legitime certaverit* (Tim., II); de cette victoire qui est un effet de l'esprit chrétien, qui a son mérite devant Dieu, et pour laquelle l'homme doit être un jour récompensé dans le ciel et couronné; car de vaincre une tentation par une autre tentation, un vice par un autre vice, un péché par un autre péché, de surmonter la vengeance par l'intérêt, l'intérêt par le plaisir, le plaisir par l'ambition, ce sont les vertus et les victoires du monde, où la grâce n'a point de part; mais de surmonter toutes ces tentations et le monde même pour Dieu, c'est la victoire de la grâce et de notre foi : *Et hæc est victoria quæ vincit mundum, fides nostra* (I Joan., V).

Il n'y a point de tentation qui ne puisse être vaincue par la grâce : autre maxime essentielle dans la religion; et le bien-aimé disciple saint Jean en apporte une excellente raison; car, dit-il, en parlant aux fidèles,

celui qui est en vous par sa grâce, est bien plus fort que celui qui est dans le monde, et qui y règne en qualité de prince du monde : *Vicistis eum, quoniam major est qui in vobis est, quam qui in mundo* (Jean., IV); c'est donc faire injure à Dieu, que de croire la tentation insurmontable, et de dire ce que nous disons néanmoins si souvent : Je ne puis résister à telle passion, je ne puis tenir contre telle habitude et tel penchant. C'est, dans la pensée de saint Bernard, une parole d'infidélité encore plus que de faiblesse. Pourquoi? Parce qu'en parlant ainsi, ou nous n'avons égard qu'à nos propres forces, et, en ce sens, la proposition est vraie, mais nous sommes infidèles de séparer nos forces de celles de Dieu; ou nous supposons la grâce et le secours de Dieu; et, en ce sens, la proposition non-seulement est fautive, mais hérétique, parce qu'il est de la foi qu'avec le secours de Dieu nous pouvons tout : *Omnia possum in eo qui me confortat* (Phil. IV).

Mais avons-nous toujours ce secours de Dieu dans la tentation? c'est ce qui me reste à vous expliquer et ce qui doit faire le fond de ce discours, où j'ose dire que, sans embarrasser vos esprits, et sans rien avancer dont vous ne soyez édifiés, je vais vous donner l'éclaircissement de ce qu'il y a de plus important et de plus solide dans la matière de la grâce. Oui, chrétiens, il est encore de la foi que Dieu ne permet jamais que nous soyons tentés au delà de ce que nous pouvons : *Fidelis Deus, qui non patietur vos tentari supra id quod potestis* (I Cor., X); or, nous n'avons ce pouvoir que par la grâce; et le ne nous manque donc point du côté de Dieu, non-seulement pour vaincre la tentation, mais pour en profiter : *Sed faciet cum tentatione proventum* (Ibid.). Voilà comment parle saint Paul, et de quoi nous ne pouvons douter, si nous ne sommes pas assez aveugles pour nous figurer un Dieu sans miséricorde et sans providence; mais, quoique cela soit ainsi, il y a pourtant une erreur qui n'est aujourd'hui que trop commune, et qui se découvre dans la conduite de la plupart des hommes; c'est de croire que ces grâces nous sont toujours données telles que nous les voulons, et au moment que nous le voulons; erreur dont les conséquences sont très-pernicieuses, et dont j'ai cru qu'il était important de vous détromper. Pour vous faire entendre mon dessein, je distingue deux sortes de tentations, les unes volontaires, et les autres involontaires; les unes où nous nous engageons de nous-mêmes, contre l'ordre de Dieu, et les autres où nous nous trouvons engagés par une espèce de nécessité attachée à notre condition. Dans les premières, je dis que nous ne devons point espérer d'être secourus de Dieu, si nous ne sortons de l'occasion, et que, pour cela, nous ne devons point alors nous promettre une grâce de combat, mais une grâce de fuite; ce sera la première partie; dans les autres, je prétends qu'en vain nous aurons une grâce de combat, si nous ne sommes en effet résolus à combattre nous-mêmes, et

surtout, comme Jésus-Christ, par la mortification de la chair ; ce sera la seconde partie ; toutes deux renferment de solides instructions.

PREMIÈRE PARTIE.

Dans quelque obligation que nous puissions être, et que nous soyons en effet d'exposer quelquefois notre vie, c'est une vérité incontestable, fondée sur la première loi de la charité que nous nous devons à nous-mêmes, qu'il ne nous est jamais permis d'exposer notre salut ; or, il est évident que nous l'exposons, et par conséquent que nous péchons autant de fois que nous nous engageons témérairement dans la tentation ; je m'explique. Il n'y a personne qui n'ait, et en soi-même et hors de soi-même, des sources de tentations qui lui sont propres ; en soi-même, des passions et des habitudes ; hors de soi-même, des objets et des occasions dont il a personnellement à se défendre, et qui sont, par rapport à lui, des principes de péché ; car, on peut très-bien dire de la tentation ce que saint Paul disait de la grâce, que comme il y a une diversité de grâces et d'inspirations qui toutes procèdent du même esprit de sainteté, et dont Dieu, qui opère en nous se sert, quoique différemment, pour nous convertir et pour nous sauver, aussi il y a une diversité de tentations que le même esprit d'iniquité nous suscite pour nous corrompre et pour nous perdre. Nous savons assez quel est le faible par où il nous attaque plus communément ; et, pour peu d'attention que nous ayons sur notre conduite, nous distinguons sans peine non-seulement la tentation qui prédomine en nous, mais les circonstances qui nous la rendent plus dangereuse ; car, selon la remarque de saint Chrysostome, ce qui est tentation pour l'un ne l'est pas pour l'autre ; ce qui est occasion de chute pour celui-ci peut n'être d'aucun danger pour celui-là ; et tel ne sera point troublé ni ébranlé des plus grands scandales du monde, qu'une bagatelle, si je l'ose dire, par la disposition particulière où il se trouve, fera malheureusement échouer. Le savoir et ne pas fuir le danger, c'est ce que j'appelle s'exposer à la tentation contre l'ordre de Dieu ; or, je prétends qu'un chrétien alors ne doit point attendre de Dieu les secours de grâce préparés pour combattre la tentation et pour la vaincre ; je prétends qu'il n'est pas en droit de les demander à Dieu, ni même de les espérer ; je vais plus loin, et je ne crains point d'ajouter que, quand il les demanderait, Dieu, selon le cours de sa providence ordinaire, est expressément déterminé à les lui refuser ; que puis-je dire de plus fort pour faire voir à ces âmes présomptueuses le désordre de leur conduite, et pour les faire rentrer dans les saintes voies de la prudence des justes ?

Non, chrétiens, tout homme qui témérairement et contre l'ordre de Dieu, s'engage dans la tentation, ne doit point compter sur ces grâces de protection et de défense, sur ces grâces de résistance et de combat, si nécessaires pour nous soutenir. Par quel titre les

prétendrait-il ou les demanderait-il à Dieu ? Par titre de justice ? Ce ne seraient plus des grâces, ce ne seraient plus des dons de Dieu, si Dieu les lui devait. Par titre de fidélité ? Dieu ne les lui a jamais promises. Par titre de miséricorde ? Il y met, par sa présomption, un obstacle volontaire, il se rend absolument indigne des miséricordes divines. Le voilà donc, tandis qu'il demeure dans cet état et qu'il y veut demeurer, sans ressource de la part de Dieu et privé de tous ses droits à la grâce ; j'entends à cette grâce dont parle saint Augustin, et qu'il appelle victorieuse, parce que c'est par elle que nous triomphons de la tentation.

Je dis plus : non-seulement l'homme ne peut présumer alors que Dieu lui donnera cette grâce victorieuse, mais il doit même s'assurer que Dieu ne la lui donnera pas. Pourquoi ? Parce que Dieu lui-même s'en est ainsi expliqué, et qu'il n'y a point de vérité plus clairement marquée dans l'Écriture, que celle-ci, savoir : que Dieu, pour punir la témérité du pécheur, l'abandonne et le livre à la corruption de ses désirs. Et ne me dites point que Dieu est fidèle, et que la fidélité de Dieu, se'on saint Paul, consiste à ne pas permettre que nous soyons jamais tentés au-dessus de nos forces. Dieu est fidèle, j'en conviens ; mais ce sont deux choses bien différentes, de ne pas permettre que nous soyons tentés au-dessus de nos forces, et de nous donner les forces qu'il nous plaît, quand nous nous engageons nous-mêmes dans la tentation. L'un n'est point une conséquence de l'autre, et, sans préjudice de sa fidélité, Dieu peut bien nous refuser ce que nous n'avons nulle raison d'espérer ; il est fidèle dans ses promesses, mais quand et où nous a-t-il promis de secourir dans la tentation celui qui cherche la tentation ? Pour raisonner juste et dans les principes de la foi, il faudrait renverser la proposition, et conclure de la sorte : Dieu est fidèle, il est infailible dans ses paroles ; donc il abandonnera dans la tentation celui qui s'expose à la tentation, puisque sa parole y est expresse, et qu'il nous l'a dit en termes formels. Or, la fidélité de Dieu n'est pas moins intéressée à vérifier cette formidable menace : quiconque aime le péril y périra : *Qui amat periculum in illo peribit* (Eccli. III), qu'à s'acquitter envers nous de cette consolante promesse : le Seigneur est fidèle, et jamais il ne nous laissera tenter au delà de notre pouvoir : *Fidelis Deus, qui non patietur vos tentari supra id quod potestis* (I Cor., X).

Mais, sans insister davantage sur les promesses de Dieu ou sur ses menaces, je prends la chose en elle-même. En vérité, mes chers auditeurs, un homme qui, témérairement et d'un plein gré, s'expose à la tentation, qui volontairement entretient la cause et le principe de la tentation, a-t-il bonne grâce d'implorer le secours du ciel et de l'attendre ? Si c'était l'intérêt de ma gloire, lui peut répondre Dieu, si c'était un devoir de nécessité, si c'était un motif de charité, si c'était le hasard et une surprise qui vous eût en-

gagé dans ce pas glissant, ma providence ne vous manquerait pas, et je ferais plutôt un miracle pour vous maintenir ; et, en effet, quand, autrefois, pour tenter la vertu des vierges chrétiennes, on les exposait dans des lieux de prostitution et de débauche, la grâce de Dieu les y suivait ; quand les prophètes, pour remplir leur ministère, paraissaient dans les cours des princes idolâtres, la grâce de Dieu les y accompagnait ; quand les solitaires, obéissant à la voix et à l'inspiration divine, sortaient de leurs déserts et entraient dans les villes les plus débordées, pour exhorter les peuples à la pénitence, la grâce de Dieu y entraît avec eux, elle combattait dans eux et pour eux ; elle remportait d'éclatantes et de glorieuses victoires, parce que Dieu lui-même, tuteur et garant de leur salut, les conduisait ; ils étaient à l'épreuve de tout. Mais aujourd'hui, par des principes bien différents, vous vous livrez vous-mêmes à tout ce qu'il y a pour vous dans le monde de plus dangereux et de plus propre à vous pervertir ; mais aujourd'hui, pour contenter votre inclination, vous entretenez des sociétés libertines et des amitiés pleines de scandale, des conversations dont la licence corromprait, si je puis ainsi parler, les anges mêmes ; mais aujourd'hui, par un engagement ou de passion, ou de faiblesse, vous souffrez auprès de vous des gens contagieux, démons domestiques toujours attentifs à vous séduire et à vous inspirer le poison qu'ils portent dans l'âme ; mais aujourd'hui, pour vous procurer un vain plaisir, vous courez à des spectacles, vous vous trouvez à des assemblées capables de faire sur votre cœur les plus mortelles impressions ; mais aujourd'hui, pour satisfaire une damnable curiosité, vous voulez lire sans distinction les livres les plus profanes, les plus lascifs, les plus impies ; mais aujourd'hui, femme mondaine, par une malheureuse vanité de votre sexe, vous vous piquez de paraître partout, d'être partout applaudie, de voir le monde et d'en être vue, de briller dans les compagnies, de vous produire avec tout l'avantage et tous les artifices d'un luxe affecté ; et, dans une telle disposition, vous vous flattez que Dieu sera votre soutien et votre appui ! Or, je dis, moi, qu'il retirera son bras, qu'il vous laissera tomber, et que quand, par des vœux tout humaines, vous sauriez vous garantir de ce que tout le monde condamne et traite de dernier crime, vous ne vous garantirez pas de bien d'autres chutes moins sensibles, mais toujours mortelles par rapport au salut ; je dis que ces grâces, sur quoi vous fondez votre espérance, n'ont point été destinées de Dieu pour vous fortifier en de pareilles conjonctures, et que vous ne les aurez jamais tandis que vous vivrez dans le désordre où je viens de vous supposer : voilà ce que j'avance comme une des maximes les plus incontestables et les plus solidement autorisées par les trois grandes règles des mœurs : l'expérience, la raison et la foi ; voilà le point auquel nous devons,

vous et moi, nous en tenir dans toute la conduite et le plan de notre vie.

Ah! mes frères, reprend saint Bernard, s'il était vrai, comme vous voulez vous le persuader, que Dieu, de sa part, fût toujours également prêt à nous défendre et à combattre pour nous, soit lorsque, malgré ses ordres, nous nous jetons dans le danger, soit lorsque nous nous trouvons innocemment surpris, il faudrait conclure que les saints auraient pris là-dessus des mesures bien fausses et des précautions bien inutiles ; ces hommes si célèbres par leur sainteté, et qu'on nous propose pour modèles, ces hommes consommés dans la science du salut, l'auraient bien mal entendu, si la grâce se donnait indifféremment à celui qui aime la tentation et à celui qui la craint ; à celui qui l'excite et qui s'y plaît et à celui qui la fait, c'est bien en vain qu'ils s'éloignaient du commerce du monde et qu'ils se tenaient enfermés dans de saintes retraites, si, dans le commerce du monde le plus corrompu, on est également sûr de Dieu et de sa protection toute-puissante.

Pourquoi saint Jérôme avait-il tant d'horreur des pompes du siècle ? pourquoi se troublait-il, comme il le témoigne lui-même, au seul souvenir de ce qu'il avait vu dans Rome ? Il n'avait qu'à quitter sa solitude et à retourner dans les mêmes assemblées, il n'avait qu'à rentrer sans crainte dans les mêmes cercles. Pourquoi ce grand maître de la vie spirituelle, ce docteur si sage et si éclairé, obligeait-il cette sainte vierge Eustochium à s'interdire pour jamais certaines libertés, dont on ne se fait point communément de scrupule, les rendez-vous dérobés, les visites fréquentes, les mots couverts et à double sens, les lettres enjouées et mystérieuses, les démonstrations de tendresse et les privautés d'une amitié naissante ? pourquoi, dis-je, lui faisait-il des crimes de tout cela ? pourquoi lui en faisait-il tant appréhender les suites, s'il savait que Dieu nous a tous pourvus d'un préservatif infailible et d'un remède toujours présent ?

Enfin, quand les Pères de l'Eglise inveétaient avec tant de zèle contre les abus et les scandales du théâtre, quand ils défendaient aux fidèles les spectacles, et qu'ils les sommaient, en conséquence de leur baptême, d'y renoncer, il faudrait regarder ces invectives comme des figures, et ces discours si pathétiques comme des exagérations ; mais pensez-en, mes chers auditeurs, tout ce qu'il vous plaira, il est difficile que tous les saints se soient trompés ; et, quand il s'agit de la conscience, j'en croirai toujours les saints plutôt que le monde et tous les partisans du monde ; car les saints parlaient les saints agissaient par l'esprit de Dieu, et l'esprit de Dieu ne fut jamais et ne peut jamais être sujet à l'erreur.

Mais allons jusqu'à la source, et, pour vous convaincre encore davantage de la vérité que je prêche, tâchons à la découvrir dans son principe. Pourquoi Dieu refuse-t-il sa grâce à un pécheur qui s'expose lui-même

à la tentation? C'est pour l'intérêt et pour l'honneur de sa grâce même; et la raison qu'en apporte Tertullien est bien naturelle et bien solide : parce qu'autrement, dit-il, le secours de Dieu deviendrait le fondement et le prétexte de la témérité de l'homme. Voici la pensée de ce Père : Dieu, tout libéral qu'il est, doit ménager ses grâces de telle sorte que le partage qu'il en fait ne nous soit pas un sujet raisonnable de vivre dans une confiance présomptueuse : cette proposition est évidente; or, si je savais que, dans les tentations même où je m'engage contre la volonté de Dieu, Dieu infailliblement me soutiendra, je n'userais plus de nulle circonspection, je n'aurais plus besoin du don de conseil ni de la prudence chrétienne. Pourquoi? Parce que je serais aussi invincible et aussi fort en cherchant l'occasion, qu'en l'évitant : ainsi, la grâce, au lieu de me rendre vigilant et humble, me rendrait lâche et superbe.

Que fait donc Dieu? Me voyant prévenu d'une illusion si injurieuse à sa sainteté même, il me prive de sa grâce, et par là il justifie sa providence du reproche qu'on lui pourrait faire d'autoriser mon libertinage et ma témérité. Et c'est ce que saint Cyprien exprimait admirablement par ces belles paroles, que je vous prie de remarquer : *Ita nobis spiritualis fortitudo collata est, ut providos faciat, non ut præcipites tueatur (Cypr.)*. Ne vous y trompez pas, mes frères, et ne pensez pas que cette force spirituelle de la grâce qui doit vaincre la tentation dans nous, ou nous aider à la vaincre, soit abandonnée à notre discrétion. Dieu la tient en réserve, mais pour qui? Pour les chrétiens sages et prévoyants, et non pas pour les aveugles et les négligents. A qui en fait-il part? A ces âmes justes qui se défient de leur faiblesse et qui s'observent elles mêmes; mais pour ces âmes audacieuses et précipitées qui marchent sans réflexion, bien loin d'avoir des grâces de choix à leur communiquer, il se fait comme un point de justice de les livrer aux désirs de leur cœur; et ce sentiment, quoique terrible, est conforme à la nature de leur péché.

Car, que fait un chrétien lorsque, par le mouvement et le caprice d'une passion qui le domine, il va au-devant de la tentation? Ecoutez-le. En s'engageant dans la tentation, il tente Dieu même; et tenter Dieu, c'est un des plus grands désordres dont la créature soit capable, et qui, dans la doctrine des Pères, blesse directement le premier devoir de la religion : *Non tentabis Dominum Deum tuum (Matth., IV)*. Or, ce péché ne peut être mieux puni que par l'abandon de Dieu. Voici comment raisonne sur ce point l'ange de l'Ecole, saint Thomas. Dans le langage de l'Ecriture, nous trouvons, dit ce saint docteur, qu'on peut tenter Dieu en trois manières différentes. Premièrement, quand nous lui demandons un miracle sans nécessité; et c'est ce que firent ces pharisiens dont parle saint Luc : *Alii autem tentantes eum, signum de celo querebant (Luc., XI)*. Ils prièrent le Sauveur du monde de

leur faire voir un prodige dans l'air; mais pourquoi lui firent-ils cette demande? Pour le tenter. Secondement, quand nous voulons borner la toute-puissance de Dieu; et c'est ce que Judith reprocha aux habitants de Bétulie, lorsque, assiégés par Holopherne, et désespérant du secours d'en haut, ils étaient prêts à capituler et à se rendre : *Qui estis vos qui tentatis Dominum? constituistis terminos miserationis ejus (Judith., VIII)* : Qui êtes-vous, leur dit-elle, et comment osez-vous tenter le Seigneur, en marquant un terme à sa miséricorde et à son pouvoir? Enfin, quand nous sommes de mauvaise foi avec Dieu, et que nous ne tenons pas à son égard une conduite sincère et droite : c'est ainsi qu'en usèrent les Juifs lorsqu'ils présentèrent à Jésus-Christ une pièce de monnaie, et qu'ils le pressèrent de répondre si l'on devait payer le tribut à César : *Quid me tentatis, hypocritæ (Matth., XXII)*? hypocrites, leur répondit le Sauveur du monde, pourquoi me tentez-vous? Voilà, reprend saint Thomas, ce que c'est que tenter Dieu; voilà les trois espèces de ce péché.

Or, un chrétien qui s'expose à la tentation, fondé sur la grâce de Dieu dont il présume, se rend tout à la fois coupable de ces trois péchés. Car d'abord il demande à Dieu un miracle sans nécessité. Pourquoi? Parce que ne faisant rien pour se conserver, il veut que Dieu seul le conserve; et que, n'employant pas la grâce qu'il a, il se promet, de la part de Dieu, la grâce qu'il n'a pas. La grâce qu'il a, c'est une grâce de fuite, mais il ne veut pas fuir. La grâce qu'il n'a pas, c'est une grâce de combat; mais comptant néanmoins que Dieu combattra pour lui, il veut affronter le péril, c'est-à-dire, qu'il renverse ou qu'il voudrait renverser toutes les lois de la Providence. L'ordre naturel est qu'il se retire de l'occasion, puisqu'il le peut; mais il ne le veut pas; et cependant il veut que Dieu l'y soutienne par un concours extraordinaire, en sorte qu'il n'y périsse pas. N'est-ce pas vouloir un miracle, et le miracle le plus inutile? Quand Dieu voulut préserver Loth et toute sa famille de l'embranchement de Sodome, et qu'il lui commanda de sortir de cette ville réprouvée, si Loth eût refusé cette condition, s'il eût voulu demeurer au milieu de l'incendie, s'il eût demandé que Dieu le garantît miraculeusement des flammes, comment eût été reçue une telle prière? comment eût-elle dû l'être? Or, voilà ce que nous faisons tous les jours. Nous voulons que dans des lieux où le feu de l'impureté est allumé de toutes parts, Dieu, par une grâce spéciale, nous mette en état de n'en point ressentir les atteintes; nous voulons aller partout, entendre tout, voir tout, être de tout, et que Dieu cependant nous couvre de son bouclier et nous rende invulnérables à tous les traits. Mais Dieu sait bien nous réduire à l'ordre et confondre notre présomption. Car il nous dit justement, comme il dit à Loth : *Nec stes in omni circa regione (Genes., XIX)*; éloignez-vous de Sodome et de tous ses environs; renoncez à ce commerce

qui vous corrompt : *Nec stes* ; rompez cette société qui vous perd : *Nec stes* ; quittez ce jeu qui vous ruine et de biens et de conscience : *Nec stes* ; sortez de là, et ne tardez pas. Je n'ai point de miracles à faire pour vous ; et dès à présent je consens à votre perte, si, par une sage et prompte retraite, vous ne prévenez le malheur qui vous menace : *Nec stes in omni circa regione*.

Aussi, chrétiens, prenez garde que le Fils de Dieu, qui pouvait accepter le défi que lui fait dans notre évangile l'esprit tentateur ; qui pouvait, sans risquer, se précipiter du haut du temple, et charger par là de confusion son ennemi, se contente de lui opposer cette parole : *Non tentabis Dominum Deum tuum* (*Matth.*, IV) ; vous ne tenterez point le Seigneur votre Dieu. Pourquoi cela ? Ne vous en étonnez pas, répond saint Augustin ; c'est que cet ennemi de notre salut ne doit pas être vaincu par un miracle de la toute-puissance de Dieu, mais par la vigilance et la fidélité de l'homme : *Quia non omnipotentia Dei, sed hominis justitia superandus erat* (*Aug.*). A entendre les Pères s'expliquer sur ce point, on dirait qu'ils parlent en pélagiens ; cependant toutes leurs propositions sont orthodoxes, parce qu'elles n'excluent pas la grâce, mais seulement le miracle de la grâce ; et voilà ce qui a rendu les saints si attentifs sur eux-mêmes, si timides et si réservés. Mais nous, mieux instruits des conseils de Dieu que Dieu même, nous portons plus avant notre confiance ; car l'esprit de mensonge nous dit : *Mitte te deorsum* (*Matth.*, IV) : Ne crains point, jette-toi hardiment dans cet abîme ; vois cette personne, entretiens cette liaison ; Dieu a commis des anges pour ta sûreté, et ils te conduiront dans toutes les voies : *Scriptum est, quia angelis suis mandavit de te*. (*Ibid.*). C'est ainsi qu'il nous parle, et nous l'écoutons, et nous nous persuadons que les anges du ciel viendront en effet à notre secours ; je veux dire que les grâces divines descendront sur nous ; et nous fermons ensuite les yeux à tout, pour marcher avec plus d'assurance dans les voies les plus dangereuses ; et, au lieu de répondre comme Jésus-Christ : *Non tentabis*, vous ne mettez point à l'épreuve la toute-puissance de votre Dieu, nous hasardons tout sans hésiter ; nous voulons que Dieu fasse pour nous ce qu'il n'a pas fait pour son Fils ; nous lui demandons un miracle qu'il s'est, pour m'exprimer de la sorte, refusé à lui-même.

De plus, et au même temps que le pécheur présomptueux tente Dieu par rapport à sa toute-puissance, il ose encore le tenter par rapport à sa miséricorde, non pas en la bornant, comme les prêtres de Béthulie, mais, au contraire, en l'étendant au delà des bornes où il a plu à Dieu de la renfermer ; car cette miséricorde, dit saint Augustin, n'est que pour ceux qui se trouvent dans la tentation sans l'avoir voulu ; et nous voulons qu'elle soit encore pour ceux qui donnent entrée à la tentation, qui se familiarisent avec la tentation, qui nourrissent dans eux et qui sementent la tentation, comme si nous

étions maîtres des grâces de Dieu, et qu'il fût en notre pouvoir d'en disposer. Or, qui sommes-nous pour cela ? *Qui estis vos, qui tentatis Dominum* (*Judith.*, VIII) ?

Enfin nous tentons Dieu par hypocrisie, lorsque nous implorons sa grâce dans une tentation dont nous craignons d'être délivrés et d'où nous refusons de sortir. Dieu peut bien nous répondre ce que Jésus-Christ répondit aux Juifs : *Quid me tentatis, hypocritæ* (*Matth.*, XXII) ? car nous lui demandons une chose, mais de bouche, tandis qu'au fond et dans le cœur nous en voulons une autre. Nous le prions d'éloigner de nous la tentation ; et nous-mêmes, contre sa défense expresse, nous nous en approchons. Nous lui disons : Seigneur, ayez égard à notre faiblesse, et sauvez-nous de la violence et des surprises du tentateur ; et cependant, par une contradiction monstrueuse, nous devenons nos propres tentateurs ; nous en exerçons dans nous-mêmes, comme dit excellemment saint Grégoire, pape, et contre nous-mêmes, le principal et funeste ministère ? N'est-ce pas user de dissimulation avec Dieu ? n'est-ce pas lui insulter ?

Voilà, mes chers auditeurs, permettez-moi de vous appliquer particulièrement cette morale, voilà ce qui vous rendra éternellement inexcusables devant Dieu. Quand on vous reproche vos désordres, vous vous en prenez à votre condition, et vous prétendez que la cour où vous vivez est un séjour de tentations, mais de tentations inévitables, mais de tentations insurmontables ; c'est ainsi que vous en parlez, que vous rejetez sur des causes étrangères ce qui vient de vous-mêmes et de votre fonds. Mais il faut une fois justifier Dieu sur un point où sa providence est tant intéressée ; il faut, en détruisant ce vain prétexte, vous obliger à tenir un autre langage, et à reconnaître humblement votre désordre. Oui, chrétiens, je l'avoue, la cour est un séjour de tentations, et de tentations dont on ne peut presque se préserver, et de tentations où les plus forts succombent ; mais pour qui l'est-elle ? pour ceux qui n'y sont pas appelés de Dieu, pour ceux qui s'y poussent par ambition, pour ceux qui y entrent par la voie de l'intrigue, pour ceux qui n'y cherchent que l'établissement d'une fortune mondaine, pour ceux qui y demeurent contre leur devoir, contre leur profession, contre leur conscience, pour ceux dont on demande ce qu'ils y font, et pourquoi ils y sont ; dont on dit : Ils sont ici, et ils devraient être là ; en un mot, pour ceux que l'esprit de Dieu n'y a pas conduits. Etes-vous de ce caractère et de ce nombre ? alors j'en conviens, il est presque infailible que vous vous y perdrez. C'est un torrent impétueux qui vous emportera ; car comment y résisterez-vous, puisque Dieu n'y sera pas avec vous ? Mais êtes-vous à la cour dans l'ordre de la Providence, c'est-à-dire, y êtes-vous entrés avec vocation ? y tenez-vous le rang que votre naissance vous y donne ? y faites-vous votre charge ? y venez-vous par le choix du prince ? une raison nécessaire et

indispensable vous y retient-elle ? non, chrétiens, les tentations de la cour ne sont plus des tentations invincibles pour vous ; car il est de la foi, non-seulement que Dieu vous a préparé des grâces pour les vaincre, mais que les grâces qu'il vous a préparées sont propres à vous sanctifier au milieu même de la cour.

Si donc vous vous perdez à la cour, ce n'est point aux tentations de la cour que vous vous en devez prendre, c'est à vous-mêmes, et à votre lâcheté, à votre infidélité, puisque le Saint-Esprit vous le dit en termes formels : *Perditio tua, Israel (Ose., XIII)*. Et en effet, n'est-ce pas à la cour que, malgré les tentations, l'on a pratiqué de tout temps les plus grandes vertus ? n'est-ce pas là qu'on a remporté les plus grandes victoires ? n'est-ce pas là que se sont formés tant de saints ? n'est-ce pas là que tant d'autres peuvent se former tous les jours ? Dans des ministères aussi pénibles qu'éclatants, être continuellement assiégé d'hommes intéressés, d'hommes dissimulés, d'hommes passionnés ; passer les jours et les nuits à décider des intérêts d'autrui, à écouter des plaintes, à donner des ordres, à tenir des conseils, à négocier, à délibérer ; tout cela, et mille autres soins pris en vue de Dieu, selon le gré de Dieu, n'est-ce pas assez pour vous élever à la plus sublime sainteté ?

Mais quel est souvent le principe du mal ? le voici : c'est qu'à la cour, où le devoir vous arrête, vous allez bien au delà du devoir. Car comptez-vous parmi vos devoirs tant de mouvements que vous vous donnez, tant d'intrigues où vous vous mêlez, tant de desseins que vous vous tracez, tant de chagrins dont vous vous consommez, tant de différends et de querelles que vous vous attirez, tant d'agitations d'esprit dont vous vous fatiguez, tant de curiosités dont vous vous repaissez, tant d'affaires où vous vous ingérez, tant de divertissements que vous recherchez ? disons quelque chose de plus particulier, et insistons sur ce point. Comptez-vous parmi vos devoirs tel et tel attachement, dont la seule passion est le nœud, et qu'il faudrait rompre ; tant d'assiduités auprès d'un objet vers qui l'inclination vous porte, et dont il faudrait vous séparer ?

Je ne le puis, dites-vous. Vous ne le pouvez ? et moi je prétends, souffrez cette expression, oui, je prétends qu'en parlant de la sorte, vous mentez au Saint-Esprit, et vous faites outrage à sa grâce. Voulez-vous que je vous en convainque, mais d'une manière sensible et à laquelle vous avouerez que le libertinage n'a rien à opposer ? Ce ne sera pas pour vous confondre, mais pour vous instruire comme mes frères, et comme des hommes dont le salut doit m'être plus cher que la vie même : *Non ut confundam vos (I Cor., IV)*. La disposition où je vous vois m'est favorable pour cela, et Dieu m'a inspiré d'en profiter. Elle me fournit une démonstration vive, pressante, à quoi vous ne vous attendez pas, et qui suffira pour votre condamnation, si vous n'en faites

aujourd'hui le motif de votre conversion. Écoutez-moi, et jugez-vous.

Il y en a parmi vous, et Dieu veuille que ce ne soit pas le plus grand nombre, qui se trouvent, au moment que je parle, dans des engagements de péché si étroits, à les en croire, et si forts, qu'ils désespèrent de pouvoir jamais briser leurs liens. Leur demander que, pour le salut de leur âme, ils s'éloignent de telle personne, c'est disent-ils, leur demander l'impossible. Mais cette séparation sera-t-elle impossible, dès qu'il faudra marcher pour le service du prince, à qui nous faisons tous gloire d'obéir ? Je m'en tiens à leur témoignage. Y en a-t-il un d'eux qui, pour donner des preuves de sa fidélité et de son zèle, ne soit déjà disposé à partir et à quitter ce qu'il aime ? Au premier bruit de la guerre qui commence à se répandre, chacun s'engage, chacun pense à se mettre en route ; point de liaison qui le retienne, point d'absence qui lui coûte, et dont il ne soit résolu de supporter tout l'ennui. Si j'en doutais pour vous, je vous offenserais ; et, quand je le suppose comme indubitable, vous recevez ce que je dis comme un éloge, et vous m'en savez gré. Je ne compare point ce qu'exige de vous la loi du monde, et ce que la loi de Dieu vous commande. Je sais qu'en obéissant à la loi du monde, vous conserverez toujours la même passion dans le cœur, et qu'il y faut renoncer pour Dieu ; et certes il est bien juste qu'il y ait de la différence entre l'un et l'autre, et que j'en fasse plus pour le Dieu du ciel que pour toutes les puissances de la terre. Mais je veux seulement conclure de là que vous en imposez donc à Dieu, quand vous prétendez qu'il n'est pas en votre pouvoir de ne plus rechercher le sujet criminel de votre désordre, et de vous tenir au moins pour quelque temps, et pour vous éprouver vous-mêmes, loin de ses yeux et de sa présence ; car encore une fois, vous retiendra-t-il, quand l'honneur vous appellera ? et avec quelle promptitude vous verra-t-on courir et voler au premier ordre que vous recevrez, et que vous vous estimerez heureux de recevoir ? Quiconque aurait un moment balancé, serait-il digne de vivre ? oserait-il paraître dans le monde ? N'en deviendrait-il pas la fable et le jouet.

Ah ! chrétiens, disons la vérité, on a trop affaibli, ou même trop avili les droits de Dieu. S'il s'agit du service des hommes, on ne reconnaît point d'engagement nécessaire ; tout est sacrifié, et tout le doit être, puisque l'ordre de Dieu le veut ainsi. Mais s'agit-il des intérêts de Dieu même, on se fait un obstacle de tout, on trouve des difficultés partout, et l'on manque de courage pour les surmonter. Ceux-mêmes qui devraient s'opposer à ce relâchement, les prêtres de Jésus-Christ, malgré tout leur zèle, se laissent surprendre à de faux prétextes, et sont eux-mêmes ingénieux à en imaginer pour modérer la rigueur de leurs décisions. On écoute un mondain, on entre dans ses raisons, on les fait valoir, on le ménage, on a

des égards pour lui, on lui donne du temps : on dit que l'occasion, quoique prochaine, ne lui est plus volontaire, quand il ne la peut plus quitter sans intéresser son honneur ; et on lui laisse à décider, tout mou-dain qu'il est, si son honneur y est en effet intéressé, et intéressé suffisamment pour contre-balancer celui de Dieu ; on veut qu'il puisse demeurer dans cette occasion, ou du moins qu'on ne puisse l'obliger à en sortir, s'il n'en peut sortir sans se scandaliser lui-même ; et on s'en rapporte à lui-même, ou plutôt à sa passion et à son amour-propre, pour juger en effet s'il le peut. On cherche tout ce qui lui est en quelque sorte favorable, pour ne le pas rebuter ; c'est-à-dire, qu'on l'autorise dans son erreur, qu'on l'entretient dans son libertinage, qu'on le damne, et qu'on se damne avec lui. Car j'en reviens toujours à ma première proposition. En vain attendons-nous une grâce de combat pour vaincre la tentation, lorsque la tentation est volontaire, et qu'il ne tient qu'à nous de la fuir. En vain même l'aurons-nous cette grâce de combat dans les tentations nécessaires, si nous ne sommes en effet disposés à combattre nous-mêmes : comment ? surtout comme Jésus-Christ, par la mortification de la chair. Vous l'allez voir dans la seconde partie.

SECONDE PARTIE

Pour bien comprendre ma seconde proposition, il faut encore, s'il vous plaît, pré-supposer ce grand principe, sur quoi reule, pour ainsi dire, tout le mystère de la pré-destination des hommes, et que j'ai déjà développé en partie dès l'entrée de ce discours, mais qui vous paraîtra bien plus noblement conçu et plus fortement exprimé par ces paroles de saint Cyprien, qui sont remarquables : *Ordine suo, non nostro arbitrio, virtus Spiritus sancti ministratur (Cypr.)*, la vertu du Saint-Esprit, c'est-à-dire, la grâce, ne nous est pas donnée selon notre choix, beaucoup moins selon notre goût et nos inclinations, mais dans un certain ordre établi de Dieu, suivant lequel elle doit être ménagée, et hors duquel elle demeure inutile et sans effet. Principe admirable, d'où je tire trois conséquences qui sont d'une étendue presque infinie dans la morale chrétienne, et qui, appliquées à la conduite de la vie, font le juste tempérament de tous les devoirs que nous avons à remplir pour correspondre aux desseins de Dieu dans l'importante affaire du salut. Suivez bien ceci, je vous prie.

Première conséquence : dans les tentations et dans les dangers où la misère humaine nous expose, je dis par nécessité et malgré nous-mêmes, Dieu, dont la fidélité ne manque jamais, est toujours prêt à nous aider de ses grâces ; mais il veut que nous en usions, et conformément à l'état où il nous a appelés, et par rapport à la fin pour laquelle ces mêmes grâces nous sont données. Car c'est proprement ce que saint Cyprien a voulu nous marquer : *Ordine suo, non nos-*

tro arbitrio. Or, vous savez, mes chers auditeurs, qu'en qualité de chrétiens, nous faisons tous profession d'une sainte milice, et qu'il n'y a personne de nous qui n'en porte le caractère ; d'où il s'ensuit que toute notre vie, selon le témoignage de l'Écriture, ne doit plus être qu'une guerre continuelle de l'esprit contre la chair, de la raison contre les passions, de la foi contre les sens, de l'homme intérieur contre l'homme extérieur, enfin de nous-mêmes contre nous-mêmes. Et si nous prétendons à la véritable gloire du christianisme qui consiste dans les solides vertus, saint Paul, ce maître suscité de Dieu pour nous les enseigner et pour nous en donner une juste idée, semble n'en point reconnaître d'autres que de militaires ; car, se servant d'une métaphore qui nous doit être vénérable, puisque le Saint-Esprit même en est l'auteur, il nous fait un bouclier de la foi, une cuirasse de la justice, un casque de l'espérance ; nous recommandant, en mille endroits de ses Épîtres, de nous revêtir de ces armes spirituelles : *Induite vos armaturam Dei (Ephes., VI)* ; et nous faisant entendre que nous en devons user, et que, sans cela, tout le bien qui est en nous, ou que nous présumons y être, n'est que mensonge et illusion. Voilà notre état.

Que fait Dieu de sa part ? Il nous prépare des grâces proportionnées à cet état. Nous avons à soutenir une guerre difficile et dangereuse : il ne nous donne pas des grâces de paix comme il en donna au premier homme, car elles ne nous seraient plus propres ; mais des grâces de combat, de défense, d'attaque, de résistance, parce qu'il n'y a que celles-là qui nous conviennent. Les tentations sont des assauts que nous livre notre ennemi, et ces grâces sont des moyens pour les repousser : par conséquent, faire fond sur la grâce, sans être déterminés à résister et à combattre, c'est oublier ce que nous sommes, c'est nous figurer une grâce imaginaire et chimérique, c'est aller contre toutes les vues de Dieu. Tel est néanmoins le désordre le plus ordinaire, et fasse le ciel que ce ne soit pas le nôtre ! Nous voulons des grâces qui nous garantissent de tous les dangers ; mais nous voulons que ce soient des grâces qui ne nous coûtent rien, qui ne nous incommodent en rien, qui nous laissent dans la possession d'une vie douce et paisible ; et Dieu veut que ce soient des grâces qui nous fassent agir, qui nous tiennent dans la sujétion d'un exercice laborieux et sans relâche : *Ordine suo, non nostro arbitrio, virtus Spiritus sancti ministratur*. Le repos de la vie, voilà ce qu'on cherche, et ce que tant de personnes vertueuses, séduites par leur amour-propre, se proposent jusque dans leur piété même. Et moi, leur dit Jésus-Christ, je ne connais point cette vie sans action, puisque rien n'est plus contraire à mon esprit ; et que le royaume du ciel ne peut être emporté que par violence. Car c'est pour cela que je suis entré, comme votre chef, dans le champ de bataille ; et qu'au lieu de vous apporter la paix, je vous ai ap-

porté l'épée : *Non veni pacem mittere, sed gladium* (Matth., X). Témoinage sensible et convaincant qu'il ne veut à sa suite que des âmes généreuses, que des hommes infatigables et toujours en état de remporter de nouvelles victoires. Le repos est pour le ciel, et le combat pour la terre : *Non veni pacem mittere, sed gladium*.

Seconde conséquence : la première maxime en matière de guerre est d'affaiblir son ennemi et de le fatiguer. Car de vouloir l'épargner et le traiter avec douceur, d'avoir pour lui de l'indulgence, ce serait se perdre et se détruire soi-même. Or, quelle est notre ennemi, chrétiens ; je dis l'ennemi le plus puissant que la grâce ait à combattre en nous ? Reconnaissons-le devant Dieu, et ne nous aveuglons pas : c'est notre chair, cette chair de péché qui ne conçoit que des désirs criminels, cette chair esclave de la concupiscence, cette chair toujours rebelle à la loi de Dieu. Voilà, dit un apôtre, l'ennemi le plus à craindre, et par qui nous sommes plus communément tentés : *Unusquisque vero tentatur a concupiscentia sua* (Jacob. I). Ennemi d'autant plus dangereux, qu'il nous est plus intime, ou plutôt qu'il fait une partie de nous-mêmes ; ennemi d'autant plus redoutable, que naturellement nous l'aimons : ennemi d'autant plus invincible, qu'il ne nous attaque qu'en nous flattant : c'est cet ennemi, reprend saint Chrysostome, qu'il faut soumettre, qu'il faut dompter : par où ? par la mortification chrétienne, si nous voulons que la grâce triomphe de la tentation.

Car je dis qu'un chrétien qui n'a aucun usage de cette mortification évangélique, qui nourrit sa chair dans la mollesse, qui l'entretient dans le plaisir, qui lui donne toutes les commodités de la vie ; qui, toujours d'intelligence avec elle, la ménage en tout, la choisit en tout, et cependant se confie dans la grâce de Dieu, et se persuade qu'elle suffira pour le sauver, ne la connaît pas cette grâce et n'a pas les premiers principes de la religion qu'il professe : pourquoi ? voici la preuve qu'en donne saint Bernard : parce que la première action de la grâce qui le doit soutenir et assurer son salut, est d'éteindre la concupiscence en mortifiant la chair. Vous, au contraire, mon cher auditeur, vous chrétien sensuel et délicat, au lieu de l'affaiblir, vous la fortifiez ; au lieu de lui retrancher ce qui lui donne l'avantage sur vous, vous la secondez ; c'est-à-dire, qu'au lieu d'aider la grâce contre la tentation, vous aidez la tentation contre la grâce même, et que vous détruisez celle-ci par l'autre. Jamais donc vous ne devez attendre que la grâce ait son effet à moins que vous ne demandiez deux choses contradictoires, savoir : que la grâce et la concupiscence vous dominant tout à la fois ; ou que Dieu, par un miracle singulier, crée pour vous des grâces nouvelles qui, sans assujettir la chair, fassent triompher l'esprit. Mais ne vous y trompez pas, et souvenez-vous toujours que ce n'est point au gré de l'homme que Dieu dispense ses grâces, mais selon la sage et invariable disposition de sa

providence : *Ordine suo, non nostro arbitrio virtus Spiritus sancti ministratur*.

Et en effet, comment est-ce que tous les saints ont combattu la tentation, et de quel stratagème se sont-ils servis ; quel moyen ont-ils employé contre elle ? La mortification de la chair. N'est-ce pas ainsi que David, au milieu des pompes et des plaisirs de la cour, se couvrait d'un rude cilice lorsqu'il se sentait troublé par ses propres pensées, et que les désirs de son cœur le portaient au mal et le tentaient ? *Ego autem, cum mihi molesti essent induebar cilicio* (Ps. XXXIV). N'est-ce pas pour cela que saint Paul traitait rigoureusement son corps, et qu'il le réduisait en servitude ? *Castigo corpus meum, et in servitutum redigo* (I Cor. IX). Quoi donc ! la grâce est-elle d'une autre trempe dans nos mains que dans celle de cet apôtre ? avons-nous, ou un esprit plus fervent, ou une chair plus soumise que David ? l'ennemi nous livre-t-il d'autres combats, ou sommes-nous plus forts que tant de religieux et tant de solitaires, les élus et les amis de Dieu ? Pas un d'eux qui ait compté sur la grâce séparée de la mortification des sens : et, sans la mortification des sens, que dis-je ? dans une vie douce, aisée, commode, dans une vie même voluptueuse et molle, nous osons tout espérer de la grâce. Un saint Jérôme, comblé de mérites, ne crut pas avec la grâce même pouvoir résister, s'il ne faisait de son corps une victime de pénitence ; et nous prétendons tenir contre tous les charmes du monde et les plus violents efforts de l'enfer, en faisant de nos corps des idoles de l'amour-propre. Les Hilarion et les Antoine, ces hommes tout célestes, et comme les anges de la terre, se sont condamnés aux veilles, aux abstinences, à toutes les rigueurs d'une vie pénible et austère. Pourquoi ? Parce qu'ils ne savaient point d'autre secret pour amortir le feu de la cupidité, et pour reponsser ses traits ; et nous nous flatons de la faire mourir, en lui fournissant tout ce qui peut le plus contribuer à la faire vivre. Un saint Jean-Baptiste, sanctifié presque dès sa conception, et qui pouvait dire que la grâce était née avec lui, n'a fait fond sur cette grâce qu'autant qu'il l'a exercée, ou, pour parler plus correctement, qu'autant qu'il s'est exercé lui-même par elle et avec elle dans la pratique de la plus parfaite abnégation ; et nous, conçus dans le péché, nous, après avoir vécu dans le péché, nous nous promettons de la grâce des victoires sans combats, ou des combats sans violence, une sainteté sans pénitence, ou une pénitence sans austérité. Mais si cela était, conclut saint Jérôme, la vie de ce glorieux précurseur, et de ceux qui l'ont suivi, bien loin d'être un sujet d'admiration et d'éloge, ne devrait-elle pas être regardée comme une illusion et une folie ? *Si ita esset, an non ridenda potius quam predicanda esset vita Joannis* (Hieron.) ?

C'est ainsi qu'ont raisonné les Pères que Dieu nous a donnés pour maîtres, et qui doivent être nos guides dans la voie du salut. Ne vous étonnez donc pas si des mondains

marchant, comme dit l'Apôtre, selon la chair, et ennemis de la croix et de la mortification de Jésus-Christ, se trouvent si faibles dans la tentation. Ne me demandez pas d'où vient qu'ils y résistent si rarement, qu'ils y succombent si aisément, qu'ils se relèvent si difficilement; ce sont les suites naturelles de leur délicatesse et de leur sensualité; et si des âmes idolâtres de leurs corps ne se laisseraient pas entraîner par la concupiscence, ce serait dans l'ordre de la grâce un des plus grands miracles. Non, non, disait Tertullien, parlant aux premiers fidèles dans les persécutions de l'Eglise, je ne me persuaderai jamais qu'une chair nourrie dans le plaisir puisse entrer en lice avec les tourments et avec la mort. Quelque ardeur qu'un chrétien fasse paraître pour la cause de son Dieu et pour la défense de sa foi, je me désierai toujours, ou plutôt je désespérerai toujours que de la délicatesse des repas, des habits, de l'équipage et du train, il accepte de passer à la rigueur des prisons, des roues et des chevaux. Il faut qu'un athlète, pour combattre, se soit auparavant formé par une abstinence régulière de toutes les voluptés des sens, et par une épreuve constante des plus rudes fatigues de la vie; car c'est par là qu'il acquiert des forces. De même, il faut qu'un homme, pour entrer dans le champ de bataille où sa religion l'appelle, ait fait l'essai de soi-même par une dure mortification, qui l'ait disposé à supporter tout et à n'être étonné de rien. Or, ce que Tertullien disait des persécutions qui furent comme les tentations publiques et extérieures du christianisme, je le dis avec autant de sujet des tentations extérieures et particulières de chaque fidèle. C'est la grâce qui les doit vaincre; mais en vain présumons-nous que la grâce, toute puissante qu'elle est, les surmontera, si nous ne domptons nous-mêmes la chair qui en est le principe; et quiconque en juge autrement, est dans l'erreur et s'égaré.

Mais en quoi consiste cette mortification de la chair; et, dans la pratique du monde, à quoi se réduit cet exercice? troisième et dernière conséquence. Ah! mes chers auditeurs, dispensez-moi de vous dire ce que c'est dans la pratique du monde que cette vertu, puisqu'à peine y est-elle connue, puisqu'elle y est méprisée, puisqu'elle y est même en horreur. Mais quelque idée que le monde en puisse avoir, l'oracle de l'Apôtre ne laisse pas de subsister; que, pour être à Jésus-Christ et pour lui garder une fidélité inviolable, il faut crucifier sa chair, et mourir à ses passions et à ses désirs déréglés: *Qui Christi sunt, carnem suam crucifixerunt cum vitiis et concupiscentiis* (Galat., V). Mais de quelque manière que le monde en puisse penser, il sera toujours vrai qu'il n'y a point de condition parmi les hommes où se crucifier de la chair ne soit d'une absolue nécessité, parce qu'il n'y en a pas une qui ne soit exposée à la tentation. Mais, quelque peine que puisse avoir le monde à en convenir, la seule expérience de ses désordres

lui fera reconnaître, malgré lui-même, que la condition des grands, des riches, des puissants du siècle est celle, entre toutes les autres, où cette mortification des sens devrait être plus ordinaire, parce que c'est celle où les tentations sont plus communes et plus violentes. Mais de quelque opinion que le monde puisse être prévenu, du moins avouera-t-il que plus un pécheur est sujet à la tentation, plus cette loi de mortifier son corps est-elle d'une obligation étroite et rigoureuse pour lui. Si nous étions aussi chrétiens qu'il faudrait l'être, ces règles de l'Évangile, quoique générales, seraient plus que suffisantes pour nous faire comprendre nos devoirs. Mais parce que l'amour-propre nous domine, et que, dans l'excès d'indulgence que nous avons pour nous-mêmes, à peine prenons-nous jamais le parti de nous imposer la plus légère pénitence, qu'a fait l'Église? Elle a déterminé ce commandement général à un commandement particulier, qui est le jeûne du carême, se fondant en cela sur notre infirmité d'une part, et de l'autre sur notre besoin; se réglant sur l'exemple des anciens patriarches, et beaucoup plus sur celui de Jésus-Christ; s'autorisant du pouvoir que Dieu lui a donné de faire des lois pour la conduite de ses enfants, et se promettant de notre fidélité que si nous avons un désir sincère de mortifier notre chair autant qu'il est nécessaire pour vaincre la tentation, non-seulement nous ne trouverons rien de trop rigoureux dans ce précepte, mais nous ferons bien plus qu'il ne nous prescrit, parce qu'en mille rencontres nous éprouverons qu'il ne suffit pas encore pour réprimer notre cupidité, et pour éteindre le feu de nos passions.

Voilà, chrétiens, le dessein que s'est proposé l'Église dans l'institution de ce saint jeûne. Mais, dans la suite des temps, qu'est-il arrivé? nous ne le déplorerons jamais assez, puisque c'est un désordre qui cause tant de scandale. Le démon et la chair se sentant affaiblis par une si salutaire observance, ont employé toutes leurs forces pour l'abolir. Les hérétiques se sont déclarés contre ce commandement. Les uns ont contesté le droit, et les autres le fait. Ceux-là ont prétendu que l'Église, en nous imposant un tel précepte, passait les bornes d'un pouvoir légitime, comme si ce n'était pas à elle à qui le Sauveur du monde a dit, en la faisant l'héritière et la dépositaire de son autorité: Tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel. Ceux-ci ont reconnu le pouvoir de l'Église, mais n'ont point voulu convenir qu'elle ait jamais porté cette loi et qu'elle nous y ait assujettis: comme si la tradition n'était pas évidente sur ce point, et que saint Augustin, il y a déjà plus de douze siècles, n'en eût pas parlé, lorsqu'il disait que de jeûner dans les autres temps de l'année, c'était un conseil; mais que de jeûner pendant le carême, c'était un précepte: *In aliis temporibus jejunare consilium est, in quadragesima jejunare præceptum* (Aug.). Combien même de catholiques libertins et sans conscience se sont

élevés contre une pratique si utile et si solidement établie, non pas en formant des difficultés, ou sur le droit, ou sur le fait, mais en méprisant l'un et l'autre, mais en violant le précepte par profession et avec la plus scandaleuse impiété, mais ne cherchant pas même des prétextes pour colorer en quelque sorte leur désobéissance, et pour sauver certains dehors. Que dis-je, et devrais-je les compter parmi les catholiques, et leur donner un nom qu'ils déshonorent et dont ils se rendent indignes, puisque Jésus-Christ veut que nous les regardions comme des païens et des idolâtres? *Qui Ecclesiam non audierit, sit tibi sicut ethnicus et publicanus* (Matth., XVIII).

Enfin, jusque dans ce petit nombre de fidèles qui respectent l'Eglise, et qui semblent soumis à ses ordres, combien en altèrent le commandement? et par où? Par de fausses interprétations qu'ils lui donnent en faveur de la nature corrompue; par de prétendues raisons de nécessité qu'ils imaginent, et que la seule délicatesse leur suggère; par de vaines dispenses qu'ils obtiennent, ou qu'ils s'accordent à eux-mêmes. Jedis vaines dispenses; et pour vous en convaincre, remarquez ceci: il n'y a qu'à considérer trois grands désordres qui s'y glissent, et dont je veux que vous conveniez avec moi. Car, en premier lieu, c'est communément à certains états que ces sortes de dispenses semblent être attachées, et non point aux personnes mêmes; marque infailible que la nécessité n'en est pas la règle. Et en effet, n'est-il pas surprenant, chrétiens, que, dès qu'un homme aujourd'hui se trouve dans la fortune et dans un rang honorable, il n'y ait plus de jeûne pour lui: que dès lors il soit si fécond en excuses pour s'en exempter; que dès lors les forces lui manquent, et que son tempérament, que sa santé ne lui permettent plus ce qu'il pouvait et ce qu'il ferait dans un état médiocre, dans une maison religieuse, dans une vie plus réglée et plus chrétienne? En second lieu, ceux qui se croient plus dispensés du jeûne, ce sont ceux mêmes à qui le jeûne doit être plus facile; ce sont ces riches du siècle chez qui tout abonde, et qui jouissent de toutes les commodités de la vie. Je dis plus: et, en troisième lieu, ceux qui font plus valoir une faiblesse imaginaire, pour se dégager de l'obligation du jeûne, ce sont ceux qui devraient se faire plus de violence pour l'observer, parce que ce sont ceux à qui le jeûne est plus nécessaire. Car qui sont-ils? Ce sont des pécheurs, non-seulement responsables à la justice divine de mille dettes contractées par le passé, et dont il faut s'acquitter, mais encore liés par de longues habitudes, qui les rendent plus sujets à de fréquentes rechutes dans l'avenir, dont il faut se préserver. Ce sont des mondains engagés par leur condition en mille affaires, ayant sans cesse devant les yeux mille objets qui sont pour eux autant de tentations. Ce sont des courtisans que le bruit de la cour et ses divers mouvements, que ses coutumes et ses maximes, que ses intrigues et ses soins

que sa mollesse, ses plaisirs, ses pompes exposent aux occasions les plus dangereuses. Ce sont de jeunes personnes, ce sont des femmes obsédées de tant d'adorateurs qui les flattent, qui les idolâtrant, qui leur prodiguent l'encens, qui leur tiennent des discours, qui leur rendent des assiduités, c'est-à-dire, qui leur livrent des attaques, et qui leur tendent des pièges, à quoi elles ne se laissent prendre que trop aisément. Ce sont ceux-là pour qui le jeûne est d'une obligation particulière; et néanmoins ce sont particulièrement ceux-là qui se croient plus privilégiés contre le jeûne. Ils le renvoient aux monastères et aux cloîtres; mais, répond Saint Bernard, si dans le cloître et le monastère le jeûne est mieux pratiqué, ce n'est pas là toutefois qu'il est d'une nécessité plus pressante; pourquoi? parce que d'ailleurs, par la retraite, par tous les exercices de la profession religieuse, on y est plus à couvert du danger.

Ah! mes chers auditeurs, souvenez-vous que vous ne surmonterez jamais la tentation, tandis que vous obéirez à la chair, et que vous en suivrez les appétits sensuels. Souvenez-vous que Dieu, dans sa loi, ne distingue ni qualités, ni rangs; ou que, s'il les distingue, ce n'est point par rapport à vous et à votre état, pour élargir le précepte, mais, au contraire, pour le rendre encore plus étroit et plus rigoureux. Souvenez-vous que vous êtes chrétiens comme les autres, et que, plus vous êtes élevés au-dessus des autres, plus vous avez d'ennemis à combattre et d'écueils à éviter. Par conséquent, que plus vous êtes dans l'opulence et dans la grandeur, plus vous devez craindre pour votre âme et faire d'efforts pour la conserver. Employez-y, outre le jeûne et la pénitence, la parole de Dieu et les bonnes œuvres: la parole de Dieu, puisque c'est en ce saint temps que les ministres de Jésus-Christ la dispensent avec le plus de zèle, cette divine parole qui doit vous éclairer et vous fortifier: les bonnes œuvres, puisque c'est en ce saint temps que l'Eglise redouble toute sa ferveur, ou plutôt qu'elle travaille à réveiller toute la ferveur des fidèles. Munis de ces armes de la foi, vous marcherez en assurance. Malgré les artifices et la subtilité de la tentation, malgré les fréquents retours et l'importunité de la tentation, malgré les plus violents assauts, et toute la force de la tentation, vous vous maintiendrez dans les voies de Dieu, et vous arriverez à la gloire, que je vous souhaite, etc.

SERMON VI.

POUR LE LUNDI DE LA PREMIÈRE SEMAINE.

Sur le jugement de Dieu.

Cum venerit Filius hominis in majestate sua, et omnes angeli cum eo, tunc sedebit super sedem majestatis suæ, et congregabuntur ante eum omnes gentes.

Quand le Fils de l'Homme viendra dans l'éclat de sa majesté, et tous les anges avec lui, alors il s'assiéra sur son trône, et toutes les nations se rassembleront devant lui (S. Matth., ch. V).

Nous reconnaissons, mes frères, deux avé-

nements de Jésus-Christ, que l'Eglise nous propose comme deux grands objets de notre foi, et sur lesquels on peut dire que roule toute la religion chrétienne; car il est venu, ce Dieu Homme, dans le mystère adorable de son Incarnation, et il doit encore venir au jour terrible de son jugement universel; dans le premier avènement, il a pris la qualité de Sauveur, mais dans la seconde, il prendra la qualité de juge; dans l'un il s'est revêtu d'une chair passible et sujette à la mort; mais dans l'autre il paraîtra sur le trône, et revêtu de tout l'éclat d'un corps glorieux; quand il commença à se faire voir au monde, ce fut sous un visage aimable et plein de douceur: *Ecce rex tuus venit tibi mansuetus* (Matth., XXI); mais quand il se montrera pour la seconde fois au monde, ce sera sous le visage le plus effrayant, et la foudre à la main: *Ecce dies Domini terribilis* (Joel., II); enfin, dit saint Chrysostome dans son Incarnation, il semble que son humanité eût comme anéanti toute la gloire de sa divinité; et dans son jugement dernier, il semble que sa divinité doive comme absorber toutes les faiblesses de son humanité: *Cum venerit in majestate sua, tunc sedebit super sedem majestatis sue.*

C'est, chrétiens, de cet avènement de terreur, de ce jugement de Dieu, que je viens aujourd'hui vous entretenir; mais, pour vous apprendre à le craindre, je ne vous parlerai ni de la chute des étoiles, ni des éclipses du soleil et de la lune, ni de cet incendie général qui embrasera toute la terre, ni de cette confusion de tous les éléments, qui fera retomber le monde dans un nouveau chaos; au lieu de tous ces phénomènes prodigieux et de ces signes éclatants qui surprendront toute la nature, mais qui ne doivent arriver qu'à la fin des siècles, je veux vous en donner de plus simples, de plus présents, de plus naturels, et par là même, de plus propres à faire impression sur vos cœurs; je veux vous faire connaître la rigueur du jugement de Dieu, par la rigueur de certains jugements que vous craignez tant sur la terre, et que vous avez dès maintenant à subir dans la vie; je veux vous convaincre par vous-mêmes, et n'employer ici point d'autres preuves que vos sentiments les plus ordinaires. Ce dessein est particulier, mais il aura de quoi vous édifier et vous toucher. Vierge sainte, il ne sera plus temps à ce dernier jour, à ce jour les vengeances divines, d'implorer votre secours; mais vous êtes présentement encore le refuge et l'asile des pécheurs; c'est pour cela que nous nous adressons à vous, et que nous vous disons: *Ave, Maria.*

Quelque disproportion qu'il y ait entre Dieu et la créature, c'est par les créatures, dit le grand apôtre, et par les choses visibles, que nous apprenons à connaître ce qu'il y a d'invisible en Dieu: *Invisibilia enim ipsius, per ea quæ facta sunt, intellecta, conspiciuntur* (Rom., I); et moi je dis, chrétiens, appliquant à mon sujet cet excellent principe de saint Paul; quelque disproportion qu'il y ait entre le jugement de Dieu et le ju-

gement des hommes, c'est par le jugement des hommes que nous devons mesurer, sonder, pénétrer et non-seulement apprendre à connaître, mais à craindre le jugement de Dieu. Vous me demandez, comme les apôtres à Jésus-Christ, des présages et des signes de ce jugement redoutable dont le Fils de Dieu nous parle dans notre évangile: *Et quod signum adventus tui* (Matth., XXIV)? en voici deux, mes chers auditeurs, que je vous propose d'abord, et où je renferme tout ce que j'ai à vous dire dans ce discours: la censure du monde, dont nous pouvons nous parer, et la censure de nos propres consciences, que nous ne pouvons éviter; les jugements que l'on fait de nous et celui que nous en faisons nous-mêmes; les jugements qu'on fait de nous, et que j'appelle la censure du monde; le jugement que nous faisons de nous-mêmes, et que j'appelle la censure de notre propre conscience; je m'explique. Il est certain que Dieu nous jugera; c'est ce que nous attendons, et ce qui doit être la fin du second avènement de Jésus-Christ; mais sans attendre que Jésus-Christ vienne pour nous juger, dès maintenant le monde nous juge, et dès maintenant nous nous jugeons nous-mêmes. Le monde nous juge, et combien craignons-nous ce jugement du monde! Premier préjugé de la rigueur du jugement de Dieu, et le sujet de la première partie; nous nous jugeons nous-mêmes, et rien ne nous trouble davantage que ce jugement de notre conscience; second préjugé de la rigueur du jugement de Dieu, et le sujet de la seconde partie. Tirons donc, chrétiens, de ce double jugement, de celui que fait le monde de nous, et de celui que nous faisons nous-mêmes de nous-mêmes, une double conjecture de l'extrême sévérité du jugement de Dieu; ou plutôt apprenons à craindre le jugement de Dieu, et par la crainte que nous avons des jugements du monde, et par les peines que nous cause le jugement de nos propres consciences; tout ceci donnera lieu à des réflexions bien sensibles et bien solides.

PREMIÈRE PARTIE.

Nous craignons les jugements du monde, je dis les jugements que le monde fait de nous; et, ce qui nous doit être un grand sujet de confusion et de réflexion, dans l'idée que nous nous formons de ces jugements du monde à quoi nous sommes exposés, nous n'en craignons pas seulement l'iniquité et la malignité, mais nous en craignons encore plus la vérité; nous n'en pouvons souffrir la liberté, nous en supportons avec peine la sincérité, nous en redoutons l'exacte et rigide sévérité; et quand ces jugements s'accordent sur ce qui peut nous rendre odieux et nous décrier, c'est surtout alors qu'ils nous accablent, et que nous n'en pouvons soutenir l'uniformité. Je le répète, et je dis en peu de paroles qui vont faire tout le fond de cette première partie; nous craignons la censure des hommes, et nous la craignons parce qu'elle n'est souvent que trop juste, nous la craignons parce qu'elle est libre, nous la craignons parce qu'elle est sincère.

nous la craignons parce qu'elle ne nous fait nulle grâce, nous la craignons parce qu'à force de se répandre, elle devient enfin contre nous un jugement public. Tout cela mes chers auditeurs, ce sont autant de conjectures de l'extrême rigueur du jugement de Dieu, et autant d'épreuves sensibles par où Dieu semble déjà nous y disposer; écoutez-moi, et tâchez à tirer de là des conséquences dignes, et du sujet que je traite, et de la sainteté du christianisme que vous professez.

Nous voulons souvent, par une prétendue force d'esprit, nous mettre au-dessus de la censure et des jugements des hommes, et nous nous flattons quelquefois d'être en effet parvenus à cette heureuse indépendance; mais au même temps, pour peu que nous nous consultations nous-mêmes, nous voyons bien que nous nous trompons, c'est-à-dire, que nous voudrions mépriser cette censure du monde, et pouvoir la compter pour rien; mais, quelque mépris que nous en fassions ou que nous affectons d'en faire, nous sentons assez au fond de l'âme que nous la craignons; car de là vient la désolation où l'on tombe et le trouble qui nous saisit quand cette censure nous attaque personnellement, et qu'il nous arrive d'en éprouver les traits; de là vient que nous sommes si mortifiés, si piqués, si offensés; de là vient que les moindres rapports qu'on nous fait excitent en nous des mouvements si vifs de dépit, de colère, de vengeance: marque évidente que nous ne la méprisons pas. En effet, si nous savions, en bien des rencontres et sur bien des sujets, les idées qu'on a de nous, ce que l'on pense de nous, comment on parle de nous, nous en serions outrés de douleur; si, lorsque nous sommes tranquilles et peut-être contents de nous-mêmes, on nous faisait connaître pour qui nous passons dans l'estime du monde, il n'en faudrait pas davantage pour nous consterner et pour nous plonger dans le plus noir et le plus mortel chagrin: ainsi le repos et la tranquillité de notre vie ne roulent souvent que sur l'ignorance où nous sommes des jugements qu'on fait de nos personnes, de nos actions, de nos qualités; mais qu'on nous tire de cette ignorance, et dès là nous commencerons à être malheureux.

Il est donc vrai que, malgré nous, nous les craignons ces jugements; et il est de l'ordre de la Providence, dit saint Chrysostome, que cela soit de la sorte: pourquoi? parce que, sans parler des autres biens que produit cette crainte, quoique humaine, ou, pour mieux dire, sans parler des maux qu'elle empêche en contenant les hommes dans le devoir, sans parler des désordres qui s'ensuivraient inmanquablement si cette crainte n'était pas une barrière pour nous arrêter, au moins est-il certain qu'elle nous élève à la crainte du jugement de Dieu, qu'elle nous fait sentir par avance le jugement de Dieu, qu'elle nous sert à connaître la sévérité du jugement de Dieu: car, pour peu que nous ayons non-seulement de religion, mais de raison, voici, ce me semble, les réflexions

que nous devons faire; nous devons chacun nous dire à nous-mêmes: si les jugements que les hommes forment contre moi font en moi de si vives impressions, que sera-ce quand Dieu lui-même viendra me juger? si je crains tant d'être censuré par des hommes faibles comme moi, que sera-ce d'être condamné par un Dieu infiniment au-dessus de moi? Pour peu que je sois fidèle à la grâce, cette réflexion que je fais, ce raisonnement suffit pour réveiller toute ma ferveur, et pour me faire marcher devant Dieu, comme l'Apôtre, avec crainte et avec tremblement.

Je sais que saint Paul agissait par des principes plus relevés, quand il disait, plein d'une généreuse confiance: Peu m'importe que le monde me juge, parce que c'est assez pour moi de savoir que le Seigneur me jugera: *Mihi autem pro minimo est, ut a vobis iudicem* (I Cor. IV); mais il n'appartenait qu'à saint Paul de parler ainsi: outre que la sainteté de sa vie était à l'épreuve et le mettait à couvert de tous les jugements du monde, il avait été ravi jusqu'au troisième ciel; il avait puisé dans la source même la connaissance des vérités éternelles, et par conséquent il n'était pas nécessaire qu'il fit aucune attention aux jugements du monde, pour être pénétré de la pensée du jugement de Dieu. Mais nous, sensuels et grossiers, nous, esclaves des sens et attachés à la terre, il n'est pas étrange que nous ayons besoin de ce secours; et c'est à nous, puisqu'il nous est propre, à nous en aider. Oui, devons-nous dire, il m'importe de penser que les hommes sont les censeurs de ma vie; il m'importe de ne pas oublier que les hommes m'éclairent, qui que je sois et quoi que je fasse, et qu'ils sont en possession de me juger; il m'importe de me souvenir qu'en mille occasions cette censure des hommes m'alarme, me déconcerte, m'humilie, m'abat, parce que ce sont là autant d'avertissements pour moi, et que j'apprends quelles précautions j'ai donc à prendre pour me préserver de ce jugement supérieur où je dois paraître, et qui doit décider de mon éternité; car, si ce prétendu tribunal des hommes qui me jugent sans autorité, et dont je ne reconnais point la juridiction, est néanmoins un tribunal formidable pour moi, quel sentiment dois-je avoir de celui d'un Dieu dont je révère la sainteté et dont je redoute la puissance? et si je me contrains, si je m'observe, si je garde tant de mesures pour me sauver des jugements du monde, avec quel soin, avec quelle circonspection dois-je régler ma vie, pour me mettre en état de répondre à ce souverain Juge qui tient en ses mains ma destinée? C'est ainsi que je m'instruis, et que, me faisant à moi-même de salutaires leçons, du monde je m'élève à Dieu. Avançons: voici quelque chose encore de plus important et de plus fort.

Quelque vains et quelque injustes que nous supposions les jugements du monde, nous n'en craignons pas tant, après tout, l'iniquité et la malignité, que nous en craignons la

vérité; car, pourquoi ces jugements critiques et désavantageux, quand nous venons à les connaître, nous sont-ils si sensibles, ou pourquoi y sommes-nous si sensibles nous-mêmes? avouons-le de bonne foi, parce que nous ne les trouvons que trop véritables; s'ils l'étaient moins, ils nous troubleraient beaucoup moins; et s'ils étaient évidemment faux, on les négligerait; ils ne nous blessent que parce qu'ils sont trop bien fondés, que parce qu'ils trouvent et qu'ils doivent trouver dans les esprits trop de créance, que parce que nous n'avons rien à y opposer: et certes, sur tous les jugements outrés que la passion et la vengeance inspirent contre nous, nous nous faisons aisément raison; nous en appelons au témoignage de notre conscience et à la vérité connue, et le témoignage de notre conscience, la vérité qui nous favorise est un soutien pour nous contre la témérité et l'injustice; mais il y a une censure du monde équitable, droite, désintéressée; une censure à laquelle il est évident que la passion n'a point de part; une censure irréprochable et qui porte avec soi sa conviction, et c'est celle-là qui nous fait trembler. Donnons plus de jour à cette pensée. Nous haïssons, dit saint Augustin, non-seulement la calomnie qui nous impose, mais la vérité qui nous reprend; et si nous y prenons bien garde, souvent la vérité qui nous reprend nous choque et nous aigrit bien plus vivement que la calomnie qui nous impose; car nous avons de quoi repousser la calomnie et de quoi la confondre; mais la vérité, en nous convaincant, nous confond nous-mêmes; la calomnie qui nous impose se détruit avec le temps et se dissipe; mais la vérité qui nous reprend s'éclaircit toujours d'un jour à un autre, et à mesure qu'elle s'éclaircit elle découvre notre honte, et ne nous laisse rien à répliquer.

Triste image du jugement de Dieu. Car, dit saint Jérôme, ce qu'il y a pour nous de plus redoutable dans ce jugement, ce n'est ni la majesté du juge, ni sa puissance, ni sa grandeur, mais sa vérité, cette vérité qui s'élèvera contre nous, cette vérité qui nous accusera, qui nous convaincra, qui nous condamnera, qui nous confondra; non pas cette faible vérité des hommes, mais cette invincible vérité de Dieu, cette immuable vérité de Dieu, cette irréfragable vérité de Dieu; cette vérité qui ne peut être, ni désavouée, ni contestée, ni éludée; en un mot, ô mon Dieu! cette vérité qui environne votre trône, et que l'Écriture appelle pour cela votre vérité: *Et veritas tua in circuitu tuo* (Ps. LXXXVIII). Voilà, reprenait saint Jérôme, ce que j'ai à craindre: car, pour la vérité des hommes et de leurs jugements, quelque forte qu'elle fût contre moi, peut-être m'en pourrais-je défendre; quelque évidente qu'elle parût, peut-être pourrais-je l'obscurcir, peut-être au moins, à force de subtilités et de prétextes, pourrais-je l'affaiblir. Mais, contre la vérité de Dieu, que ferai-je et que dirai-je, moi pécheur, moi ver de terre? Si je veux entrer en discussion avec elle, disait le saint homme Job, de cent crimes qu'elle me reprochera,

je ne répondrai pas sur un seul; si j'entreprends de me justifier, ma propre justification deviendra ma condamnation; si je me crois innocent, dès là je me rendrai coupable; quand il y aurait en moi quelque trace ou quelque rayon de justice, cette justice humaine, éclairée de la vérité de Dieu, s'effacera, s'évanouira. Ah! Seigneur, concluait-il, vous dont la lumière sonde les plus profonds abîmes, vous à qui nul ne peut résister, que votre vérité est adorable, mais qu'elle est redoutable! Il y a en effet, chrétiens, entre la vérité des hommes et la vérité de Dieu, des différences infinies; mais le caractère le plus distinctif et le plus particulier de la vérité de Dieu, c'est qu'en nous jugeant elle nous ferme la bouche, qu'en nous condamnant et en nous réprouvant elle nous réduira à la malheureuse et cruelle nécessité d'approuver nous-mêmes, par un aveu forcé de notre injustice, l'arrêt de notre réprobation: aussi est-ce votre vérité, Seigneur, et ne convient-il qu'à votre vérité d'exercer sur nous un tel empire: *Et veritas tua in circuitu tuo*. Revenons au jugement des hommes.

Comme nous en craignons la vérité, nous n'en pouvons souffrir la liberté; nous voudrions que la censure au moins nous respectât; nous la voudrions, à notre égard, ou plus discrète, ou plus timide; et Dieu, pour nous tenir dans l'ordre, permet qu'elle soit libre et hardie: car, nous avons beau présumer de nous-mêmes, nous n'empêcherons pas le monde de juger et de parler; nous avons beau nous promettre que, dans le rang où nous sommes, on nous épargnera; fussions-nous encore plus grands, on ne nous épargnera pas: que dis-je? souvent même, plus nous serons grands, moins serons-nous épargnés; en vain notre orgueil s'en offensera, ce que nous témoignerons de sensibilité et de hauteur ne servira qu'à piquer encore davantage, et à faire examiner de plus près notre conduite; en vain trouverons-nous des fauteurs de nos passions, des esprits assez complaisants et assez lâches pour applaudir à nos vices; nos vices, à mesure qu'ils seront connus, seront hautement condamnés; pour un flatteur qui nous approuvera, Dieu suscitera mille censeurs qui se scandaliseront de nos désordres, et qui ne s'en tairont pas; pour une langue muette qui retiendra la vérité captive et dans le silence, cent autres la feront éclater à notre confusion. Or, qu'est-ce que cela, dit saint Chrysostome, sinon le jugement de Dieu en figure? Oui, cette liberté, ou, si vous voulez, cette licence et même cette impunité des jugements du monde, dont rien ne nous peut garantir durant la vie, et qui, selon l'oracle du Saint-Esprit, est encore plus inévitable à la mort; cette censure du monde à quoi, malgré nous, vivants et mourants, nous sommes livrés, et qui n'excepte ni qualité, ni dignité, ni fortune, que nous annonce-t-elle, sinon le jugement de Dieu, et ce qu'il y a peut-être dans le jugement de Dieu de moins soutenable et de plus accablant?

Je veux, chrétiens, vous en donner une

idée encore plus sensible ; rendez-vous attentifs à la supposition que je vais faire ; vous en serez touchés. Si donc, au moment que je parle, Dieu, par un trait de sa lumière, me découvrait ce qu'il y a dans chacun de vous de plus intérieur et de plus caché : ce n'est pas assez ; s'il n'ordonnait de vous reprocher ici publiquement et en face ce qu'il y a dans votre vie de plus secret et de plus humiliant ; s'il me disait ; comme au prophète : *Fode parietem (Ezech. VIII) : perce la muraille, et, par le droit que je te donne de révéler les consciences, fais-en voir toute la noirceur et toute l'horreur : Exalta vocem tuam (Isaï. LVIII) ; élève ta voix, et, sans craindre ceux qui t'écoutent, dis-leur hardiment ce qu'ils craignent le plus d'entendre, ce qu'ils seront au désespoir d'avoir entendu, ce qu'on ne leur a jamais dit, ce qu'ils n'osent se dire à eux-mêmes : Et annuntia populo meo scelera eorum (Ibid.) ; si, pour obéir à cet ordre, j'étendais jusque-là mon ministère et la liberté qu'il me donne, et que, sans nul discernement de vos conditions, je vinsse à manifester dans cette chaire tant de mystères d'iniquité, disons mieux, tant de mystères d'ignominie ; enfin, si, revêtu de l'autorité de Dieu, j'entreprenais actuellement certains de mes auditeurs, réputés gens d'honneur et passant pour tels, mais, dans le fond, hommes corrompus, et peut-être scélérats insignes ; si je les désignais en particulier, et que je leur fisse essuyer l'opprobre de je ne sais combien de crimes, mais de crimes honteux dont ils demeureraient flétris : ah ! chrétiens, tel qui m'écoute avec plaisir, en mourrait de dépit et de douleur. Or, ce n'est là néanmoins qu'une ombre du jugement que je vous prêche, de ce jugement dont une des circonstances essentielles est la liberté absolue, ou, pour user d'un terme encore plus propre, la liberté impérieuse avec laquelle Dieu condamnera ceux qui, dans le monde, se seront crus en possession de n'être jamais condamnés, avec laquelle il reprendra ceux qu'on n'aura jamais repris, avec laquelle il montrera qu'il est, pour tous sans exception, mais encore plus pour ceux-là, le Dieu des vengeances : *Deus ultionum Dominus (Ps. XCII)*. Car, dit le prophète royal, par la raison même que la vengeance lui appartient : *Deus ultionum*, il agira librement et souverainement, c'est-à-dire, en Dieu ; en Dieu sans égards, ou plutôt supérieur à tous les égards ; en Dieu qui, dans la dernière justice qu'il rendra aux hommes, n'aura ni conditions à distinguer, ni personnes à ménager, parce qu'il viendra pour venger les abus qu'auront faits les hommes de leurs conditions, et pour punir les ménagements criminels qu'on a eus pour leurs personnes : *Deus ultionum libere egit*.*

En effet, si nous l'en croyons lui-même, et quel autre que lui en croirons-nous ? comme Dieu des vengeances, bien loin de respecter la qualité, c'est contre la qualité même qu'il s'élèvera ; bien loin de considérer la grandeur, c'est à la grandeur même qu'il s'en prendra : non pas, ajoute saint

Chrysostome, par une vaine ostentation de la prééminence de son être et de sa souveraine autorité, mais par une nécessité indispensable et par une loi inflexible de son adorable équité : pourquoi ? Parce que la qualité et la grandeur, quoique innocentes d'elles-mêmes, perverties par le péché, se trouveront alors chargées des plus grièves et des plus énormes iniquités du monde. Comme Dieu des vengeances, il parlera, il rompra, ce silence étonnant que sa patience lui avait fait garder, mais dont la malice et le libertinage des pécheurs aura abusé : *Deus noster, et non silebit (Ps. XLIX)*. Comprenez bien ceci, grands de la terre, disait le plus sage des rois, ou plutôt, disait Dieu même, dont ce sage roi n'était que l'organe et l'interprète : cette indépendance d'un Dieu qui examinera vos œuvres et qui les censurera, cette liberté d'un Dieu qui vous reprochera vos injustices, n'a-t-elle pas de quoi vous saisir de frayeur, et n'est-ce pas pour cela même qu'il est important que vous en soyez instruits ? car, puisqu'il est de la foi qu'il doit y avoir un jugement rigoureux, et, selon le terme de l'Écriture, rigoureux jusqu'à la dureté pour ceux qui sont élevés et qui gouvernent les autres : *Quoniam judicium durissimum his qui præsumunt (Sap. VI)* ; votre capital intérêt n'est-il pas qu'on vous y fasse penser, qu'on vous le mette sans cesse devant les yeux, que sans cesse on vous en renouvelle le souvenir ; et aurais-je pour vous la charité que Dieu m'inspire et qui me presse, comme l'Apôtre, si je ne m'acquittais de ce devoir avec tout le zèle d'un libre et désintéressé ministre de l'Évangile ? Poursuivons.

Comme nous craignons la vérité et la liberté des jugements du monde, nous n'en pouvons supporter la sincérité ni même la fidélité ; je m'explique : un ami sincère et fidèle, à force d'être fidèle et sincère, nous devient odieux ; nous le voulons fidèle, mais fidèle avec discrétion, fidèle avec circonspection, fidèle avec précaution ; nous voulons qu'il soit sincère, mais sincère jusqu'à un certain point. Où est celui qui le voulût autrement et sincère et fidèle qu'à ces conditions, c'est-à-dire, où est l'homme assez sûr de lui-même, ou assez solidement humble, qui, touché du désir de se connaître, s'accommodât d'un ami fidèle sans prudence, d'un ami dont l'ingénuité allât jusqu'à la simplicité, jusqu'à l'importunité ? un ami de ce caractère, pour peu que nous nous sentions faibles et que la vérité nous blesse, nous est plus incommode qu'un ennemi : car au moins sommes-nous en droit de n'en pas croire un ennemi ; s'il nous condamne, nous pouvons penser que c'est prévention, aversion, jalousie ; mais d'un ami dont on ne peut ni accuser ni soupçonner les intentions, certain trait de sincérité est comme un coup de foudre qui nous écrase.

Appliquons ceci, mes frères, au jugement de Dieu : nous voulons dans nos amis de la fidélité, mais nous prétendons, bien ou mal, qu'une partie de leur fidélité doit consister à nous être quelquefois un peu moins fidèles ;

nous prétendons que, s'il s'agit de certaines vérités assommantes, pardonnez-moi cette expression, le devoir d'un ami, quoique sincère, est de nous les adoucir, de les envelopper, de nous y préparer, de bien prendre et son temps et le nôtre pour nous les faire entendre : telles sont les lois de la société. Or, Dieu, mes chers auditeurs, indépendamment de ces lois, nous jugera selon les siennes : car, sans adoucissement, sans déguisement, il nous fera voir la vérité, et la vérité toute nue, la vérité avec toute son amertume, la vérité avec tout son poids, la vérité avec tout ce qu'elle aura de plus douloureux et de plus désolant pour nous : vue affligeante, par où Dieu punira ces délicatesses, ou, pour mieux dire, ces honteuses faiblesses à ne la pouvoir écouter quand elle mortifiait notre orgueil, ces artifices à l'éluider quand elle troublait notre repos, cette obstination à vouloir l'ignorer quand elle avait de quoi nous déplaire; vue par où Dieu confondra ces erreurs grossières où nous aurons vécu, ce profond oubli de nous-mêmes où le mensonge et la flatterie nous aura entretenus : *Existimasti inique quod ero tui similis, arguam te, et statuam contra faciem tuam (Ps. XLIX)* : vous vous promettiez dira Dieu, paroles foudroyantes, vous vous promettiez et vous étiez assez insensé pour croire que je serais d'intelligence avec vous; que, comme vous preniez plaisir à vous aveugler, en éteignant toutes les lumières qui vous éclairaient, j'aurais assez d'indulgence pour favoriser votre aveuglement, sans vous forcer jamais à ouvrir les yeux : mais en cela vous ne m'avez pas connu ; car, étant ce que je suis, et, comme juge souverain, ne pouvant me dispenser de vous faire voir ce que vous êtes, et de vous convaincre, je vous reprendrai : *Arguam te*, et, par la censure de mon jugement, je suppléerai aux conseils fidèles que vous avez rejetés, aux sages remontrances que vous avez négligées, aux répréhensions salutaires de ceux qui voulaient et qui devaient vous redresser, mais dont votre indocilité a refroidi et comme anéanti le zèle : *Arguam te*; je vous reprendrai : et parce que vous n'avez pas voulu profiter de la sincérité des hommes, ni pour vous corriger, ni pour vous instruire, je vous exposerai, je vous produirai vous-même devant vous-même : *Et statuam contra faciem tuam*. Ce n'est pas assez, chrétiens, et ce préjugé, dont le fonds est inépuisable, ne fournit encore quelque chose de plus essentiel.

Car, pourquoi craignons-nous les jugements des hommes ? c'est, ajoute saint Chrysostome, parce que nous savons que ce sont des jugements où l'on ne nous pardonne rien, où l'on ne nous fait nulle grâce, où l'on nous rend une étroite justice, et cette justice étroite que l'on nous rend nous désespère ; nous voudrions qu'on nous jugeât avec humanité, et, sans faire attention à la manière dont nous traitons les autres, sans nous souvenir de ce qui est écrit, qu'on se servira à notre égard de la même mesure

que nous prenons pour les autres, c'est-à-dire qu'on nous jugera comme nous les jugeons (loi, dit saint Augustin, qui, dès cette vie, s'observe inviolablement), par un excès de présomption ; tandis que nous jugeons les autres à la rigueur, et souvent plus qu'à la rigueur, nous trouvons étrange qu'ils n'aient pas pour nous toute la douceur que nous demandons, et un certain fonds de bénignité sans quoi nous comprenons bien que leurs jugements n'iront jamais qu'à nous condamner et à nous humilier : c'est là ce qui nous les fait tant craindre. Or, avons-nous l'esprit de Dieu, reprend saint Chrysostome ; avons-nous même la raison, si de là nous n'apprenons pas quel sera ce jugement sans miséricorde dont Dieu nous menace ?

Et voilà, mes chers auditeurs, de tous les points de notre foi un des plus incroyables, à ce qu'il semble d'abord, mais néanmoins des plus incontestables : je dis ce jugement sans grâce et sans compassion. C'est ainsi que Dieu même l'a défini, en parlant au prophète Osée. Prophète, lui disait le Seigneur, donne à ma justice un nom qui lui soit propre et qui signifie dans toute son étendue ce qu'elle est ou ce qu'un jour elle doit être : et comment l'appellerai-je, Seigneur ? une justice sans miséricorde : *Voca nomen ejus absque misericordia (Osée, I)*. Mais une justice si rigoureuse peut-elle convenir à un Dieu ; et Dieu, dont la nature n'est que bonté, peut-il être juste sans être miséricordieux ? Non, répond saint Augustin, il ne le peut être absolument et en lui-même ; mais à certain temps, il peut et il doit l'être par rapport à nous. Une justice sans miséricorde ne lui convient pas tandis que nous sommes encore sur la terre ; mais elle lui conviendra quand le temps des vengeances sera venu, et qu'aux dépens des pécheurs, lui-même, jugé et arbitre dans sa propre cause, il entreprendra de se satisfaire. Aussi, pendant la vie, Dieu fait justice et miséricorde tout ensemble : sa miséricorde précède toujours sa justice, et jamais sa justice n'est séparée de sa miséricorde ; souvent sa miséricorde agit toute seule, mais sa justice n'a point d'action qui, selon le texte sacré, ne soit tempérée par sa miséricorde : *Cum iratus fueris, misericordiam recordaberis (Habac. III)* : dans l'ardeur de votre colère, vous vous souviendrez, Seigneur, et il paraîtra que vous êtes le Dieu des miséricordes, puisque votre colère même est bien souvent pour les pécheurs une des plus grandes miséricordes : ainsi en use-t-il maintenant. Mais dans son jugement, il exercera sa justice toute pure, à peu près comme nous l'exerçons envers nos plus déclarés ennemis. Pardonnez-moi, mon Dieu, si je fais entrer un de vos plus saints attributs en comparaison avec nos passions les plus déréglées : à l'égard d'un ennemi, nous nous piquons d'équité, mais d'une équité selon la lettre, d'une équité sans bonté. Or, chrétiens, la foi nous apprend que Dieu nous jugera de la sorte ; et ce qui est en nous dureté, dans Dieu sera sainteté ; ce jugement sans miséricorde que la

charité nous défend et dont on nous fait un crime, c'est ce qui fera sa gloire : *Judicium absque misericordia*. Achéons.

Ce qu'il y a d'insoutenable dans la censure du monde, c'est qu'elle soit générale, et qu'elle devienne contre nous un jugement public : qu'il ne soit encore permis de s'expliquer. Nous voir décriés dans l'opinion d'un petit nombre de personnes, c'est une peine, mais une peine que nous soutenons, parce que nous trouvons de quoi nous dédommager dans l'estime de plusieurs autres dont les jugements nous sont, ou plus favorables, ou moins contraires ; mais quand le décri est universel et que tous les sentiments s'accordent contre nous ; quand notre réputation est absolument ruinée, que notre conduite est en horreur à tous les gens de bien, qu'on n'ose plus prendre dans le monde notre parti, que les plus modérés et les plus sensés nous condamnent, que nos amis mêmes réduits à se taire, en disent plus par leur silence que ceux qui se déclarent ouvertement : ah ! chrétiens, ce déchaînement général est une espèce de réprobation à laquelle nous succombons, et qui nous paraît plus affreuse que la mort. Je sais qu'il y a des âmes peu sensibles à tout ce qui s'appelle honneur, et peut-être me direz-vous qu'il y en a même sans pudeur ; je sais qu'il y a des pécheurs qui ne rougissent de rien, et qui se sont fait un front sur tout ; mais, outre que ce sont des monstres qui ne peuvent servir d'exemple ; outre que nul de ceux qui m'écotent ne voudrait avoir part à ce honteux privilège d'insensibilité, et, pour user des termes propres, d'impudence et d'effronterie, toujours est-il vrai, même pour le plus hardi pécheur, que ce qu'il soutiendrait le moins, ce serait d'être regardé comme l'objet de l'abomination et de la haine publique, d'être méprisé, abhorré, détesté de tout ce qui l'environne ; toujours est-il vrai que, pour les âmes bien nées, ce serait le comble de tous les maux. Or, maintenant, dans quelque décri que nous soyons, il n'est jamais complet ni uniforme ; en perdant l'estime des uns, nous conservons encore celle des autres ; pour un qui sait notre désordre, cent l'ignorent, cent ne le croient pas, cent le pardonnent et l'excusent ; tel à la cour est abîmé, qui garde ailleurs tout son crédit ; tel est diffamé dans un pays, qui marche dans un autre la tête levée ; et il n'y a point enfin de réputation tellement détruite, qu'elle ne trouve encore dans le monde quelques partisans pour en sauver les débris.

Mais, au jugement de Dieu, nulle ressource pour le pécheur, pourquoi ? parce que Dieu, réprouvant le pécheur, répandra dans tous les esprits l'horreur qu'il en a lui-même conçue, parce que toutes les créatures intelligentes prenant contre le pécheur le parti de Dieu, non-seulement le condamneront avec Dieu, mais s'uniront avec Dieu pour le haïr, selon cet arrêt prononcé par le Saint-Esprit : *Et pugnabit cum illo orbis terrarum contra insensatos* (Sap. V). Un criminel que l'on conduit au supplice après la sentence

de mort portée contre lui, est une image, quoique imparfaite, de la réprobation de Dieu, parce qu'alors il est juridiquement et publiquement diffamé, et qu'on a droit de le regarder comme un sujet de malédiction et d'opprobre. La justice des hommes va jusque là. Que sera-ce donc quand Dieu aura ouvert ce tribunal où toutes les nations du monde comparaitront, et qu'il y produira le réprouvé, pour en faire l'objet éternel de leur mépris et de leur exécration ? Ah ! mes chers auditeurs, nous ne le comprenons pas, mais il faut que ce soit quelque chose de bien terrible, puisque Dieu lui-même affecte si souvent de nous en menacer par la bouche de ses prophètes : *Ostendam gentibus nuditatem tuam, et regnis ignominiam tuam* (Nahum, III).

Quel fruit de cette première partie ? Le voici, chrétiens, réduit en pratique. Pour nous disposer au jugement de Dieu, respectons les jugements du monde ; car le monde même, selon la règle de saint Paul, doit être respecté, et il ne le mérite jamais mieux que lorsqu'il condamne nos désordres. Mettons-nous en état, s'il est possible, de ne pas craindre sa censure ; mais souvenons-nous en même temps qu'il ne nous est point permis de la négliger, ou plutôt souvenons-nous qu'autant que nous avons droit de mépriser la censure du monde, dès qu'elle nous détourne de nos légitimes devoirs, autant Dieu veut-il que nous ayons d'égard pour elle quand elle nous y attache. Pour nous préparer au jugement de Dieu, aimons dans les jugements du monde la vérité qui nous corrige et non pas celle qui nous flatte, la vérité qui nous rend humbles, et non pas celle qui nous enfle ; l'une, quoique amère et fâcheuse, nous guérira, nous sauvera ; l'autre, par l'abus que nous en ferons nous corrompra et nous perdra. Ne nous figurons point si aisément que le monde ait tort quand il censure notre conduite ; le monde, tout décrié qu'il est, ne laisse pas d'être équitable, il fait justice à chacun, et lorsqu'il nous condamne hautement, il est difficile que nous ne soyons pas en effet condamnables. Pour nous mettre en état de paraître au jugement de Dieu, profitons de la liberté du monde à nous juger. Regardons-la comme un moyen que Dieu par sa miséricorde nous fournit pour nous maintenir dans l'ordre. Tirons-en l'avantage que nous a marqué le grand apôtre par ces belles paroles : *Sicut in die honeste ambulemus* (Rom. XIII) ; soyons irréprochables dans nos mœurs, et marchons avec bienséance, comme des gens qui marchent durant le jour et à la vue des hommes qui les observent. Pour nous trouver purs et sans tâche au jugement de Dieu, ayons dans le monde un ami prudent et fidèle, mais en qui la prudence n'affaiblisse point la fidélité. Choisissons-le entre mille si nous voulons, mais choisissons-le pour la réformation de notre vie, et non point seulement pour une vaine consolation. Engageons-le à nous parler sans déguisement et de bonne foi ; dissuadons-le de la pensée où il pour-

rait être, que nous attendons de sa part une complaisance aveugle. Tâchons, au contraire, à le bien convaincre que nous ne lui saurons jamais gré de sa complaisance, et que quand la sincérité de son zèle irait jusqu'à la dureté, nous aimerons toujours mieux après tout sa dureté même que sa mollesse.

Si le monde est un censeur sévère, édifions-nous de la sévérité de sa censure. Adorons la Providence et bénissons-la de ce que le vice n'a pas encore prévalu jusqu'à obtenir du monde qu'il lui fit grâce. Attendons encore moins de grâce au tribunal de Dieu, et, dans cette pensée, tâchons dès cette vie à le toucher en notre faveur et à le fléchir. Si le monde est un censeur public, et si nous avons tant de peine à porter cette censure publique du monde, jugeons quelle sera cette confusion universelle des réprouvés au jugement de Dieu, et ne craignons rien maintenant de déposer dans le sein d'un confesseur qui seul nous écoute, et d'effacer par la pénitence ce qui ferait notre honte dans l'assemblée générale de tous les hommes. Car voilà, mon Dieu, les saintes règles que vous nous prescrivez : règles dont notre orgueil et notre délicatesse ne s'accommodent pas, mais que nous inspire une humilité et une sagesse chrétienne; règles que vos saints ont de tout temps observées, et que nous devons suivre nous-mêmes. Jugement du monde, premier préjugé du jugement de Dieu; jugement de notre propre conscience, second préjugé du jugement de Dieu, est le sujet de la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Quelque emportés que nous soyons dans nos passions, et quelque dérégés que nous puissions être dans nos mœurs, nous avons, chrétiens, une conscience, et il nous est même si naturel, non-seulement d'en avoir une, mais d'en suivre les mouvements, que, jusque dans l'état et le désordre du péché, quand nous secouons le joug de la conscience, par une conduite bien surprenante, mais qui n'a rien néanmoins de contradictoire, nous nous faisons une conscience pour n'en point avoir et pour pécher avec plus de liberté. Conduite, remarque judicieusement saint Bernard, dans l'excellent traité qu'il a composé sur cette matière, conduite d'où nous apprenons qu'il faut distinguer en nous deux sortes de conscience : l'une que Dieu nous a donnée, et l'autre dont nous sommes nous-mêmes les auteurs : l'une pure et droite parce qu'elle est l'ouvrage de Dieu, l'autre fautive et pleine d'erreurs, parce que nous la formons dans nous, et qu'elle vient de nous. Prenez garde, s'il vous plaît : conscience droite dont nous ne saurions nous défaire et que nous ne pouvons corrompre ; fautive conscience, mais qui, par la raison même qu'elle est fautive, ne peut jamais être tranquille, ou du moins, dont la tranquillité ne peut être constante ni à l'épreuve de certains états, de certaines conjonctures où elle est inmanquablement et nécessairement troublée. Voilà ce que je vous donne encore comme un préjugé secret

et domestique, mais sûr et infaillible, du jugement de Dieu. Celle-là dans sa droiture et dans son intégrité, celle-ci dans ses variations et dans son instabilité; celle-là dans la pureté de ses lumières, celle-ci jusque dans son aveuglement : l'une et l'autre par leurs reproches et leurs inquiétudes. Suivez-moi toujours, mes chers auditeurs; ces deux articles par où je vais finir, comprennent ce qu'il y a dans la religion de plus solide et de plus touchant.

Il a été de la sagesse et de l'empire de Dieu, disait David, d'établir sur les hommes un législateur, et ne puis-je pas dire que, sans autre législateur et sans autre loi, nous avons une conscience qui suffit pour nous tenir lieu de loi et qui nous domine avec plus d'empire que tous les législateurs? Qu'est-ce que la conscience? un jugement, répond saint Bernard, que nous faisons de nous-mêmes, et que malgré nous, nous prononçons contre nous-mêmes. Car il n'est pas en notre pouvoir, tandis que nous avons une conscience, de ne nous pas juger; il ne nous est pas libre de pécher et de ne nous pas condamner. Or, ce jugement forcé de nous-mêmes est déjà le préliminaire du jugement de Dieu, puisqu'il n'est forcé que parce que c'est Dieu même qui le fait en nous, indépendamment de nous, ou plutôt parce que c'est Dieu même qui se sert de nous pour exercer sur nous sa plus souveraine et sa plus absolue domination.

Ne savez-vous pas, dit-il à Caïn, au moment qu'il méditait le meurtre de son frère, et que, saisi de l'horreur d'une si noire perfidie, il avait peine à s'y résoudre; ne savez-vous pas que si vous faites bien, vous en aurez la récompense, et que si vous faites mal, votre péché se présentera d'abord devant vous? *Nonne si bene egeris, recipies? sin autem male, statim in foribus peccatum aderit* (Genes. IV); c'est-à-dire, comme l'expliquent saint Jérôme et après lui tous les interprètes, ne savez-vous pas que le jugement de votre péché suivra de près votre péché même, et qu'à l'instant que vous l'aurez commis, sans aller plus loin et sans attendre davantage, vous en trouverez dans vous-même la condamnation et le châtiment? Ne savez-vous pas que ce péché ne sera pas plus tôt sorti de votre cœur où vous l'aurez conçu et enfanté, qu'il se tournera contre vous, qu'il se fera voir à vous pour vous troubler, pour vous effrayer, pour vous tourmenter? *Statim in foribus peccatum aderit*. C'est ce qu'éprouva Caïn, et l'effet répondit à la menace. A peine a-t-il satisfait son ressentiment et sa passion, à peine a-t-il porté ses mains parricides sur l'innocent Abel, que le voilà livré à sa conscience, qui, comme un juge inexorable, disons mieux, qui, comme un impitoyable bourreau, lui fait souffrir le plus cruel supplice. Il tombe, dit le texte sacré, dans un abattement qui paraît sur son visage, mais qui n'est encore qu'une légère figure du trouble de son âme et des remords dont son cœur est déchiré. Il entend la voix de Dieu qui le poursuit. Qu'avez-vous fait? lui dit le Sei-

gneur; le sang de votre frère crie vengeance contre vous. Cette voix de Dieu qui lui parle, cette voix du sang d'Abel qui crie contre lui, ce n'est rien autre chose, disent les Pères, que la voix intérieure de sa conscience qui lui reproche son crime. Ah! mon péché est trop grand, conclut-il lui-même, pour en espérer la rémission. Il en convient, il ne s'en défend pas, bien loin de penser à se justifier, il est le premier à se condamner et à se punir. Car il se retire, selon l'expression de l'Écriture, de devant la face du Seigneur; il est fugitif et vagabond sur la terre, il se regarde comme un homme maudit, et ce que nous remarquons dans l'exemple de ce fameux réprouvé, l'image de tous les réprouvés, c'est encore ce qui se passe tous les jours dans la conscience des pécheurs.

Or n'est-ce pas là, reprend éloquemment saint Augustin, le jugement de Dieu déjà commencé? ces agitations, ce saisissement du pécheur à la vue de ses crimes, cette horreur de lui-même en les commettant, cette honte et même ce désespoir de les avoir commis, ce soin de les couvrir et de les tenir cachés, ces alarmes secrètes, mais pleines d'effroi, ces agonies mortelles, convaincu qu'il est de ce qu'il a fait et de ce qu'il mérite, que nous présage tout cela? disons mieux, que nous démontre tout cela, sinon un jugement, mais un jugement redoutable dont nous sommes menacés, et qui, dès maintenant et en partie, s'exécute dans nous-mêmes?

Oui, c'est par nos propres consciences que Dieu déjà nous fait notre procès; et il n'a pas besoin pour nous juger d'un autre tribunal. Ce sont nos propres consciences qui lui fournissent contre nous des témoignages et des preuves; et quand ma conscience me reproche que je suis un criminel, que j'ai péché contre la loi, que ce que je fais est injuste, c'est comme si Dieu me disait ce que le maître de l'Évangile dit à ce mauvais serviteur: *De ore tuo te judico* (Luc., XIX): je vous condamne par votre bouche. Il s'ensuit donc qu'à prendre la chose dans un sens, et dans un sens très-naturel, le jugement de Dieu à notre égard est déjà fait, et qu'il n'est point nécessaire que nous attendions pour cela ce dernier jour où le Fils de l'Homme, assis sur le trône de sa gloire, portera des arrêts de vie et de mort. Car ce jugement extérieur et public que Dieu fera de nous à la fin des siècles, n'ajoutera rien à ce jugement secret et intérieur de nos consciences, que l'appareil et la solennité; et supposé la justice que nous nous serons rendue et que nous nous rendons malgré nous dans le fond de l'âme. il ne restera plus, ce semble, au Sauveur du monde, que de produire au jour ce que nous aurons caché dans les ténèbres.

C'est pourquoi l'Apôtre, parlant du jugement dernier, l'appelle si souvent le jour de la manifestation des cœurs, le jour de la révélation, où le livre des consciences sera ouvert: comme si tout le jugement de Dieu devait consister à ouvrir ce livre, et à nous faire voir que nous sommes déjà jugés par

nous-mêmes et dans nous-mêmes. Mystère que saint Augustin avait bien compris, lorsqu'il expliquant ces paroles de Jésus-Christ: *Qui non credit jam judicatus est* (Joan., III): celui qui ne croit pas est déjà jugé, il en tire cette admirable conséquence: *Nondum apparuit judicium, et jam factum est judicium* (August.): le jugement de Dieu ne paraît pas encore, et il ne paraîtra qu'à la consommation des temps; mais, sans paraître, il est néanmoins déjà fait pour nous. Nous le prévenons, ou plutôt nous n'en attendons, pour ainsi dire, que la publication, parce nous en trouvons déjà dans nous l'instruction et la décision: *Nondum apparuit judicium, et jam factum est judicium*. Ah! mes chers auditeurs, avec quelle attention, avec quelle crainte, avec quel respect ne devons-nous donc pas écouter la voix de la conscience, puisque c'est la voix de Dieu même, non-seulement qui nous menace, mais qui nous juge?

Pendant, si cette voix secrète que Dieu nous fait entendre sans se montrer encore à nous, toute secrète qu'elle est, nous saisit néanmoins si vivement, et nous cause tant de frayeur et d'épouvante, que sera-ce quand Dieu éclatera? Quand, au son de la trompette fatale qui réveillera les morts, et qui des quatre parties du monde, rassemblera tous les hommes, il nous appellera nous-mêmes devant son tribunal? Quand, assis sur le trône, non point seulement de sa majesté, mais de sa justice, au milieu de ses ministres, et armé de son tonnerre, il se présentera lui-même à nous comme un Dieu irrité, comme un Dieu ennemi, comme un Dieu vengeur? Quand, aux yeux de tout l'univers, également attentif à l'écouter et à nous considérer, il tirera de notre cœur notre condamnation, pour la rendre juridique et solennelle, et que, par un dernier jugement, il viendra confirmer, et, pour user de cette expression, sceller l'arrêt que nous aurons déjà tant de fois porté contre nous? C'est là dit le Sage, que les pécheurs sentiront plus que jamais tout le poids de leurs péchés; c'est là qu'ils engémiront plus amèrement que jamais: *Et erunt gementes* (Sap., IV); c'est là qu'ils en verront avec plus d'horreur que jamais, et toute l'énormité, et toute la honte: *Et erunt in contumelia inter mortuos in perpetuum* (Ibid.); c'est là qu'ils en craindront plus que jamais les suites affreuses: *Venient in cogitatione peccatorum suorum timidi* (Ibid.); qu'ils en seront accablés, qu'ils en seront désolés: *Usque ad supremum desolabuntur* (Ibid.); et que la conscience, si grièvement blessée et si souvent méprisée, témoin et juge, mais témoin alors et juge public, vengera pleinement sur eux et authentiquement ses droits: *Et traducent illos ex adverso iniquitates ipsorum* (Ibid.)

Conscience droite dont nous ne pouvons, dès cette vie même, ni toujours, ni absolument nous défaire. Ceci est remarquable: car il ne dépend pas de nous d'avoir ou de n'avoir pas cette lumière que Dieu fait luire sur nous, et, comme parle le prophète, qu'il

a gravée dans nos âmes en nous imprimant ce caractère de raison qui est une partie de nous-mêmes : *Signatum est super nos lumen vultus tui, Domine (Ps. IV)*. Il ne dépend pas de nous de l'effacer, ce divin caractère. Dès qu'il a plu à Dieu de nous donner cette droiture d'esprit comme la première grâce et le fondement de toutes les autres grâces, quoi que nous fissions, nous avons à compter avec nous-mêmes, et il ne nous est plus libre de vivre dans cette indépendance où le libertinage voudrait bien parvenir, mais où il ne parviendra jamais tandis que cette raison subsistera.

En vain voulons-nous éteindre ce rayon qui nous éclaire; en vain faisons-nous des efforts pour secouer le joug de la conscience, pour en étouffer la voix qui nous importune, pour en émousser les pointes qui nous piquent, pour nous endurcir contre ses remords, et nous affermir contre ses reproches. C'est un censeur qui nous suit partout, qui nous accuse partout, qui nous condamne partout : nous le trouvons au milieu de nos plaisirs, et il y répand l'amertume; nous le trouvons dans les plus nombreuses compagnies, et, malgré le tumulte et le bruit du monde, il nous fait entendre ses cris : nous nous disons mille fois à nous-mêmes, pour nous rassurer, comme les impies : Paix, paix : *Dicentes, pax, pax (Jerem., VI)*; et mille fois la conscience nous répond : Point de paix; guerre et mort : *Et non erat pax*. Or, de là, concluait saint Augustin, j'apprends, Seigneur, ce que je dois craindre de votre justice. Car, je me dis à moi-même, ajoutait ce Père, si je ne puis éviter le jugement de ma conscience, dont les lumières, quoique pures, ne sont néanmoins encore qu'obscurité et que ténèbres, comparées à celles de Dieu, comment me défendrai-je de ce jugement où sera employée contre moi toute la sagesse, toute la vérité, toute la science, et, ce qui doit bien plus me faire trembler, toute la sainteté de Dieu même ? Jugement inévitable : rien qui puisse me dérober au pouvoir du juge qui me poursuit. Jugement irrévocable; rien qui lui fasse changer l'arrêt qu'il aura une fois prononcé. Jugement éternel : autant que Dieu sera Dieu, et il le sera toujours, autant sera-t-il mon juge, et, autant qu'il sera mon juge, autant me tiendra-t-il toujours dans sa puissance et toujours soumis à ses coups.

Mais, après tout, à force de se pervertir, ne peut-on pas se faire une fausse conscience; et, du moins, la fausse conscience n'affaiblit-elle pas alors, ou même ne détruit-elle pas entièrement ce préjugé que nous pouvons tirer de nous-mêmes pour connaître le jugement de Dieu ? Écoutez ma réponse : car je conviens du principe; mais, sur ce principe, je raisonne bien autrement que vous, et je prétends qu'il en doit suivre une conséquence toute contraire. Il est vrai que, par l'aveuglement où nous jette le péché, l'on se fait tous les jours dans le monde de fausses consciences, mais je dis que ces fausses consciences sont elles-mêmes les

plus sensibles et les plus tristes préjugés du jugement de Dieu. Comment cela ? Ah ! chrétiens, que le temps ne me permet-il de donner à cette vérité toute l'étendue qu'elle demande ! mais il y faudrait un discours entier. En effet, ces fausses consciences que nous nous faisons, et qui se forment en nous par la corruption du péché ne sont jamais, ou presque jamais, des consciences tranquilles, et l'expérience surtout nous apprend qu'elles ne sont point à l'épreuve ni des frayeurs de la mort, ni de certaines conjonctures dans la vie, où, malgré nous, leur apparente et prétendue tranquillité est nécessairement troublée. Or, cela même, dans la pensée de saint Augustin, est une des plus fortes conjectures et une des plus incontestables preuves du jugement de Dieu que je vous prêche, et de son extrême sévérité.

Car, s'il n'y avait point de jugement à craindre, ou si l'idée de ce jugement pouvait être effacée de mon esprit, en sorte qu'il n'en restât nulle vue, nul souvenir, nulle crainte; dans quelque aveuglement que ma conscience se fût plongée, il me serait aisé d'y trouver la tranquillité et la paix : quelque grossières que fussent mes erreurs, bien loin de troubler mon repos, elles l'affermiraient. Ne pensant jamais qu'il y ait un juge au-dessus de moi et un tribunal où je dois répondre, je vivrais sans inquiétude, et le dernier de mes soins serait de m'éclaircir et de m'instruire si ma conscience est droite ou non, si je suis dans la bonne voie ou si je n'y suis pas, si je me flatte, si je me trompe, si je m'égare, parce que je ne verrais pas le danger que l'on court en se flattant, en se trompant, en s'égarant : voilà la situation où je serais. D'où vient donc qu'il n'en va pas ainsi ? d'où vient que cette fausse conscience ne peut être calme, et qu'elle est au contraire une source de remords que nous combattons inutilement et que nous ne pouvons étouffer ? d'où vient qu'à travers les nuages épais de l'intérêt ou de la passion qui la forment, il s'échappe toujours certains rayons de lumière, qui, malgré nous, nous font entrevoir ce que nous voudrions ignorer ? En un mot, d'où vient que la conscience aveugle et corrompue ne l'emporte jamais tellement sur la saine conscience, que celle-ci, quoique d'une voix faible, ne réclame encore contre le mal que nous faisons, et qu'au moins, par des doutes affligeants et par des syndérèses importunes, elle n'empêche la prescription de l'erreur qui nous fait agir ? Pourquoi tout cela, chrétiens ? parce que nous ne sentons que trop qu'il y a un jugement de Dieu, où les ténèbres de nos consciences doivent être dissipées et nos erreurs confondues.

C'est pour cela même, dit saint Grégoire, pape, belle et solide remarque, c'est pour cela que, plus le jugement de Dieu est proche, plus la fausse conscience devient chancelante et timide dans son erreur. Pendant le cours de la vie, elle peut se soutenir en quelque manière; et plus elle est fautive, plus elle paraît ferme et paisible. Mais, aux

approches de la mort, toute sa fermeté se dément, la vérité reprend l'ascendant sur elle, et c'est là qu'elle commence à se réveiller, à s'examiner, à se défier d'elle-même, à s'agiter. Ainsi, par exemple, tandis que vous êtes encore dans une santé florissante, vous jouissez tranquillement du bien d'autrui, et vous le retenez sans scrupule; vous avez pour cela vos raisons, dont vous êtes convaincu, ou dont vous croyez l'être; vous avez consulté des gens habiles ou prétendus tels, et vous vous en reposez sur eux; malgré l'injustice, vous comptez sur votre bonne foi, vous demeurez en paix: ainsi, dis-je, le présume-t-on, tandis qu'on ne pense qu'à goûter les douceurs de la vie, et que l'aiguillon de la mort ne se fait pas encore sentir; car jusque là quelquefois s'étend le règne de la fausse conscience. Mais qu'il survienne une maladie dangereuse, et qu'on se trouve pressé des douleurs de la mort, c'est alors que cette conscience tout à coup se déconcerte; c'est alors qu'elle tombe dans les incertitudes et les perplexités les plus cruelles: c'est alors que ces raisons sur quoi l'on s'appuyait ne paraissent plus si convaincantes; que les conseils qu'on a suivis deviennent suspects; que cette bonne foi dont on se flattait semble douteuse; qu'on ne trouve plus cette possession si légitime et si valide, et qu'on prend bien d'autres idées touchant le devoir rigoureux et indispensable de la restitution: pourquoi? parce que le jugement de Dieu, qui n'est pas loin, change tout le système des choses, et les met dans une évidence où elles n'ont jamais été. Si c'était une conscience droite et conforme à la loi de Dieu, elle se soutiendrait à la vue même du jugement de Dieu, ou, s'il n'y avait point de jugement, quoique fausse et erronée, elle serait tranquille à la mort même. Mais ce qui l'effraie à cette dernière heure, c'est sa fausseté opposée à la vérité de ce jugement redoutable dont la mort doit être suivie. Ce qui l'effraie, c'est la présence d'un juge souverain, de qui seul dépend ou tout notre bonheur, ou tout notre malheur; à qui seul nous devons tous rendre compte; mais qui ne rend compte à nul autre qu'à lui-même de ses arrêts; d'un juge équitable, qui pèse tout dans la plus juste balance, et qui punit précisément ou qui récompense selon les œuvres; d'un juge éclairé qui lit dans le fond des cœurs pour en connaître les plus secrets sentiments; qui voit tout et qui n'oublie rien, qui tient tout marqué dans son souvenir avec des caractères ineffaçables; par conséquent à qui rien n'échappe, pas une pensée, pas un désir, pas une parole, pas une œillade, pas un geste, pas un mouvement; d'un juge tout-puissant qui, bien au-dessus des juges de la terre, lesquels n'exercent leur justice que sur le corps, peut avec le corps perdre l'âme, et la perdre pour jamais; d'un juge inflexible, que rien ne touche, ni inclination, ni compassion, ni égard, ni considération, ni crainte, ni espérance: voilà ce que le plus aveugle et le plus endurci pécheur ne peut voir de près avec

assurance; voilà ce qui le surprend, ce qui l'interdit, ce qui le confond.

Concluons par l'excellente réflexion de saint Bernard, qui renferme tout le fruit de ce discours. De trois jugements que nous avons à subir celui du monde, celui de nos consciences et celui de Dieu, saint Paul méprisait le premier; il se répondait du second, mais il redoutait le troisième. Il méprisait le premier, quand il disait: Peu m'importe que le monde me juge; il se répondait du second, quand il ajoutait: ma conscience ne me reproche rien, et il redoutait le troisième quand, tout apôtre qu'il était, il craignait d'être réprouvé: *Exierat Paulus judicium mundi quod aspernabatur, judicium sui quo gloriabatur; sed restabat judicium Dei quod verebatur* (Bern.). Or, quoi qu'il en soit à notre égard, et du jugement du monde et du jugement de notre conscience, craignons au moins, mes chers auditeurs, et craignons toujours le jugement de Dieu; et, parce que cette crainte est un don de Dieu, demandons-la tous les jours à Dieu; car il n'est rien de plus naturel que de craindre; mais il n'est rien de plus surnaturel ni de plus divin que de craindre utilement pour le salut. Ce qui faisait dire au prophète royal: *Confige timore tuo carnes meas* (Ps. CXVIII). Seigneur, pénétrez ma chair de votre crainte, de votre crainte, ô mon Dieu! et non pas de la mienne; car la mienne me serait inutile et même préjudiciable; elle me troublerait sans me convertir, au lieu que la vôtre me convertira et me sanctifiera en me troublant. Or, voilà celle dont j'ai besoin, et que je vous demande comme une de vos grâces les plus exquis, sachant bien qu'elle vient de vous et non pas de moi: *Confige timore tuo*.

Craignons le jugement de Dieu, et craignons-le, quelque juste et dans quelque état de perfection que nous puissions être; car les saints eux-mêmes le craignaient, et ils étaient saints parce qu'ils le craignaient. Ne nous en rapportons pas aux libertins du siècle, qui vivent dans l'ignorance et dans l'oubli des choses de Dieu, mais croyons-en ceux qui furent éclairés des plus pures lumières de la vraie sagesse. Consultons les Jérôme et les Hilarion, ils nous feront là-dessus des leçons touchantes. Tenons nous-en toujours à ce parallèle, et disons-nous à nous-mêmes: Si ces hommes, qui furent des modèles et des miracles de sainteté ont craint le jugement de Dieu, comment dois-je le craindre, moi pécheur, moi couvert de crimes? S'ils l'ont craint dans les déserts et les solitudes, comment dois-je le craindre, moi qui me trouve exposé à tous les scandales et à toutes les tentations du monde? s'ils l'ont craint dans les exercices et dans la ferveur d'une vie si austère et si pénitente, comment dois-je le craindre dans une vie si commune, si lâche, si imparfaite? Pour peu que nous ayons de christianisme et de foi, cette comparaison nous persuadera et nous édifiera.

Craignons le jugement de Dieu, mais crai-

gnons-le souverainement ; car il ne sert à rien de le craindre si nous ne le craignons préférablement à tout, comme il ne sert à rien d'aimer Dieu si nous ne l'aimons par-dessus tout. Et voilà, mes frères, notre désordre ; nous craignons le jugement de Dieu, mais nous craignons encore plus les maux de la vie ; car la crainte des maux de la vie nous rend soigneux, vigilants, actifs, et la crainte du jugement de Dieu ne nous fait faire aucun effort ni rien entreprendre. Craignons le jugement de Dieu, mais craignons encore plus le péché, puisque c'est le péché qui le doit rendre si formidable ; ou, pour mieux dire, craignons le jugement de Dieu pour fuir le péché, et fuyons le péché pour ne plus tant craindre le jugement de Dieu.

Craignons le jugement de Dieu, mais ne nous contentons pas de le craindre ; servons-nous de cette crainte pour corriger les erreurs de notre esprit, pour modérer les passions de notre cœur, pour résister aux attaques de la concupiscence, pour nous détacher des vains plaisirs du siècle, en un mot, pour réformer toute notre vie, suivant la belle maxime de saint Grégoire de Nazianze : *Hæc time, et hoc timore eruditus, animum a concupiscentiis quasi freno quodam retrahere* (Greg. Naz.). Quand notre conscience nous fera des reproches secrets, et que, par de pressants remords elle nous avertira que nous ne sommes pas dans l'ordre et que nous nous damnons, rentrons en nous-mêmes, et disons à Dieu : Ah ! Seigneur, comment pourrais-je soutenir votre jugement, puisque je ne saurais même soutenir celui de ma raison et de ma foi ? Quand nous nous trouvons engagés dans une occasion dangereuse, figurons-nous Dieu qui nous voit, et qui de sa main va lui-même écrire notre arrêt comme celui de l'impie Balthasar ; ce ne sera point une imagination, mais une vérité. Quand la tentation nous attaquera et que nous sentirons notre volonté ébranlée, arrêtons-nous de cette pensée et demandons-nous : Que voudrais-je avoir fait lorsqu'il faudra comparaître devant le tribunal de Dieu ? Quand la passion voudra nous persuader que ce péché n'est pas si grand qu'on le pense, et qu'il n'est pas probable que le salut dépende de si peu de chose, faisons la réflexion de saint Jérôme : mais Dieu en jugera-t-il de la sorte ?

Craignons le jugement de Dieu, et que cette crainte de Dieu nous excite à le fléchir et à l'apaiser. Car, comme dit saint Augustin, il n'y a point d'autre appel de notre juge irrité qu'à notre juge gagné. Voulez-vous vous sauver de lui ? ayez recours à lui : *Neque enim est quo fugias a Deo irato, nisi ad Deum placatum : vis fugere ab ipso, fuge ad ipsum* (August.). Or, nous le pouvons aisément tandis que nous sommes sur la terre. Car ce Dieu, tout irrité qu'il est contre nous, s'apaise par nos larmes, s'apaise par nos bonnes œuvres, s'apaise par nos aumônes, et nous avons tout cela entre les mains.

Enfin, craignons le jugement de Dieu, et craignons surtout de perdre cette crainte

qui est une ressource pour nous dans nos désordres et comme un port de salut. Car cette crainte se peut perdre, et elle se perd tous les jours, particulièrement dans le grand monde. Les soins temporels l'étouffent, les conversations la dissipent, les petits péchés l'affaiblissent, le libertinage la détruit, et la perte de cette grâce est le commencement de la réprobation. En effet, que peut-on espérer d'une âme, et de quel moyen se peut-on servir pour sa conversion quand elle a perdu la crainte du jugement de Dieu, et que les plus terribles vérités du christianisme ne font plus d'impression sur elle ? C'est en craignant Dieu, mais d'une crainte chrétienne, qu'on se dispose à l'aimer ; c'est en l'aimant d'un amour efficace et pratique qu'on parvient à la gloire, que je vous souhaite, etc.

SERMON VII.

POUR LE MERCREDI DE LA PREMIÈRE SEMAINE.

Sur la religion chrétienne.

Responderunt Jesu quidam de scribis et pharisæis, dicentes : Magister, volumus a te signum videre. Qui respondens, ait illis : Generatio mala et adultera signum querit, et signum non dabitur ei, nisi signum Jonæ prophete.

Quelques-uns des scribes et des pharisiens dirent à Jésus : Maître, nous voudrions bien voir quelque prodige de vous. Jésus leur répondit : Cette nation méchante et aduleterre demande un prodige, et il n'y en aura point d'autre pour elle que celui du prophète Jonas (S. Matth., chap. XII).

Madame (la reine), ce fut une curiosité, mais une curiosité présomptueuse, une curiosité captieuse et maligne, qui porta les pharisiens à faire cette demande au Sauveur du monde. Curiosité présomptueuse, puisque au lieu d'engager le Fils de Dieu, par une humble prière, à leur accorder comme une grâce ce qu'ils demandaient, ils parurent l'exiger, comme s'ils n'eussent eu qu'à le vouloir pour être en droit de l'obtenir : *Magister, volumus*. Curiosité captieuse, puisque, selon le rapport d'un autre évangéliste, ils ne lui firent cette proposition que pour le tenter, et que pour lui dresser un piège : *Tentantes eum, signum de cælo querebant* (Luc., XI) Curiosité maligne, puisqu'en cela même ils n'avaient point d'autre dessein que de le perdre, déterminés qu'ils étaient à tourner contre lui ses miracles mêmes, dont ils lui faisaient autant de crimes, et dont enfin ils se servirent pour le calomnier et pour l'opprimer ; car de là vint que le Fils de Dieu ne leur répondit qu'avec un zèle plein de sagesse d'une part, mais de l'autre, plein d'indignation ; qu'il ne satisfît à leur curiosité que pour leur reprocher au même temps leur incrédulité ; qu'il les traita de nation méchante et infidèle : *Generatio mala et adultera* ; enfin, qu'il les cita devant le tribunal de Dieu, parce qu'il prévoyait bien que le prodige qu'il allait leur marquer, mais auquel ils ne se rendraient pas, ne servirait qu'à les confondre : *Viri Niniuite surgent in iudicio adversus generationem istam* (Matth., XII).

Voilà, mes chers auditeurs, le précis de notre évangile, et, dans l'exemple des pharisiens, ce qui se passe encore tous les jours entre Dieu et nous. Je m'explique. Nous voudrions que Dieu nous fît voir des miracles pour nous confirmer dans la foi, et Dieu nous en fait voir actuellement dont nous ne profitons pas, à quoi nous sommes insensibles, et qui, par l'abus que nous en faisons, rendent notre endurcissement d'autant plus criminel, qu'il est volontaire, puisqu'il ne procède, aussi bien que celui des pharisiens, que de notre perversité, et de la corruption de nos cœurs. Or, c'est ce que notre divin maître condamne aujourd'hui dans ces prétendus esprits forts du judaïsme, et ce qui doit, si nous tombons dans leur infidélité, nous condamner nous-mêmes. Tertullien a dit un beau mot, et qui exprime parfaitement le caractère de la profession chrétienne; savoir, qu'après Jésus-Christ la curiosité n'est plus pour nous de nul usage, et que désormais elle ne nous peut plus être utile, beaucoup moins nécessaire, parce que, depuis la prédication de l'Évangile, le seul parti qui nous reste est celui de croire, et de soumettre notre raison en la captivant sous le joug de la foi : *Nobis curiositate opus non est post Christum, nec inquisitione post Evangelium* (Tertull.). C'est ainsi qu'il s'en expliquait. Mais pour moi, j'ose encliner sur sa pensée, et j'ajoute que, quand il nous serait permis, dans le christianisme, de faire de nouvelles recherches, quand nous aurions droit de raisonner sur notre foi et sur les mystères qu'elle nous révèle, nous trouvons dans Jésus-Christ et dans son Évangile, non-seulement de quoi convaincre nos esprits, mais de quoi contenter pleinement notre curiosité; pourquoi? parce que Jésus-Christ nous a fait voir dans sa personne des prodiges si éclatants et d'une telle évidence, que nul esprit raisonnable n'y peut résister; et que si nous n'en sommes pas touchés, ce ne peut être que l'effet d'une mauvaise disposition, dont nous serons responsables à Dieu, et qui ne suffira que trop pour attirer sur nous toutes les rigueurs de son jugement.

C'est l'importante matière que j'ai entrepris de traiter dans ce discours, et le puis-je faire, madame, avec plus d'avantage qu'en présence de votre majesté, dont les sentiments et les exemples doivent être pour tout cet auditoire autant de preuves sensibles et convaincantes de ce que je veux aujourd'hui lui persuader? Car, quel effet plus merveilleux peut avoir la religion chrétienne, que de sanctifier au milieu de la cour, et jusque sur le trône, la plus grande reine du monde; et cela seul ne doit-il pas déjà nous faire conclure que cette religion est nécessairement l'ouvrage de Dieu, et non pas des hommes? Plaise au ciel, chrétiens, qu'un tel miracle ne serve pas un jour de témoignage contre nous! mais ne puis-je pas bien vous faire la même menace que nous fait à tous le Fils de Dieu dans notre Évangile, en nous proposant l'exemple d'une reine : *Regina*

surget in judicio (Matth., XII). Le Sauveur du monde parlait d'une reine infidèle, et je parle d'une reine toute chrétienne. Cette reine du Midi n'est tant vantée que pour être venue entendre la sagesse de Salomon : *Quia venit audire sapientiam Salomonis* (Ibid.); mais, madame, outre que vous écoutez ici la sagesse même de Jésus-Christ et sa parole, que n'aurais-je point à dire de la pureté de votre foi, de l'ardeur de votre zèle pour les intérêts de Dieu, de la tendresse de votre amour pour les peuples, des soins vigilants et empressés de votre charité pour les pauvres, de ces ferventes prières au pied des autels, de ces longues oraisons dans le secret de l'oratoire, de tant de saintes pratiques qui partagent une si belle vie, et qui font également le sujet de notre admiration et de notre édification? Cependant, madame, votre majesté n'attend point aujourd'hui de moi de justes éloges, mais une instruction salutaire; et c'est pour seconder sa piété toute royale que je m'adresse au Saint-Esprit, et que je lui demande, par l'intercession de Marie, les lumières nécessaires : *Ave, Maria*.

Ce n'est pas sans raison que les pharisiens de notre évangile, dans le dessein, quoique peu sincère, de connaître Jésus-Christ et de savoir s'il était Fils de Dieu, lui demandèrent un prodige qui vint de lui et dont il fût l'auteur : *Magister, volumus a te signum videre*. Car il faut convenir, dit saint Augustin, qu'il y a des prodiges de deux différentes espèces; les premiers, qui viennent de Dieu, et les seconds qui viennent de l'homme; les uns, qui excitent l'admiration, parce que ce sont les témoignages visibles de l'absolue puissance du Créateur; et les autres, qui ne causent que de l'horreur, parce que ce sont les tristes effets du dérèglement de la créature; ceux-là, que nous révérons et que nous appelons miracles, et ceux-ci, que nous regardons comme des monstres dans l'ordre de la grâce. Faites-nous voir un prodige qui vienne de vous, disent les pharisiens à Jésus-Christ. Que fait ce Sauveur adorable? Écoutez-moi : en ceci consiste tout le fond de cette instruction. De ces deux genres de prodiges ainsi distingués, il leur en fait voir un qui n'avait pu venir que de Dieu, et qui fut un miracle évident et incontestable; je veux dire la foi des Ninivites convertis par la prédication de Jonas. Mais au même temps il leur en découvre un autre bien opposé, et qui ne pouvait venir que d'eux-mêmes, savoir le prodige ou le désordre de leur infidélité. Or, nous n'avons, mes chers auditeurs, qu'à nous appliquer ces deux sortes de prodiges, pour nous reconnaître aujourd'hui dans la personne de ces pharisiens; et pour être obligés, par la comparaison que nous ferons de leur état et du nôtre, d'avouer que le reproche du Fils de Dieu ne nous convient peut-être pas moins qu'à ces faux docteurs de la loi, que, dans le sens qu'il l'entendait, peut-être ne sommes-nous pas moins qu'eux une nation corrompue et adultère, et qu'il pourrait, avec autant de raison, nous appeler à ce juge-

ment redoutable où il les cita en leur adressant ces paroles : *Viri Ninivite surgent in judicio cum generatione ista.*

Car je prétends, et en deux propositions voici le partage de ce discours, comprenez-les ; je prétends que Jésus-Christ, dans l'établissement de sa religion, nous a fait voir un miracle plus authentique et plus convaincant que celui des Ninivites convertis, et c'est le grand miracle de la conversion du monde et de la propagation de l'Évangile, que j'appelle le miracle de la foi ; ce sera le premier point. Je prétends que nous opposons tous les jours à ce miracle un prodige d'infidélité, mais d'une infidélité bien plus monstrueuse et plus condamnable que celle même des pharisiens ; ce sera le second point. Deux prodiges, encore une fois, l'un surnaturel et divin, c'est le monde sanctifié par la prédication de l'Évangile ; l'autre trop naturel et trop humain, mais néanmoins prodige, c'est le désordre de notre infidélité. Deux titres de condamnation que Dieu produira contre nous dans son jugement, si nous ne pensons à le prévenir en nous jugeant dès à présent nous-mêmes. Miracle de la foi ; prodige d'infidélité. Miracle de la foi, que Dieu nous a rendu sensible, et que nous avons continuellement devant les yeux. Prodige d'infidélité dont nous n'avons pas soin de nous préserver, et que nous tenons caché dans nos cœurs. Miracle de la foi qui vous remplira d'une confusion salutaire en vous faisant connaître l'excellence et la grandeur de votre religion. Prodige d'infidélité, qui peut-être, si vous n'y prenez garde, après avoir été la source de votre corruption, sera le sujet de votre éternelle réprobation. L'un et l'autre demandent une attention particulière.

PREMIÈRE PARTIE.

Il s'agit donc, chrétiens, pour entrer d'abord dans la pensée de Jésus-Christ et dans le point essentiel que j'ai présentement à développer, de bien concevoir ce grand miracle de la conversion du monde et de l'établissement du christianisme, que je regarde, après saint Jérôme, comme le miracle de la foi. Et parce qu'il est indubitable que ce miracle doit être une des plus invincibles preuves que Dieu emploiera contre nous, si jamais il nous réprouve, il faut aujourd'hui, vous et moi, nous en former une idée capable de réveiller dans nos cœurs les plus vifs sentiments de la religion. Le sujet est grand, je le sais ; il a épuisé l'éloquence des Pères de l'Église, et il passe toute l'étendue de l'esprit de l'homme. Mais attachons-nous à l'expression simple et nue que saint Chrysostome en a faite dans une de ses homélies. Pour en mieux comprendre la vérité, jugeons-en par ce qu'il nous marque en avoir été la figure ; je dis par la conversion des Ninivites, et par l'effet prodigieux et miraculeux de la prédication de Jonas. Le voici :

Jonas fugitif, mais, malgré sa fuite, ne pouvant se dérober au pouvoir de Dieu qui l'envoie, confus et touché de repentir, reçoit

de la part du Seigneur un nouvel ordre d'aller à Ninive. Il y va : quoique étranger, quoique inconnu, il prêche, il se dit envoyé de Dieu. Il menace cette grande ville et tous ses habitants d'une destruction entière et prochaine. Point d'autre terme que quarante jours, point d'autre preuve de sa prédiction que la prédiction même qu'il fait : et, sur sa parole, ce peuple abandonné à tous les vices, ce peuple pour qui, ce semble, il n'y avait plus ni Dieu, ni loi ; ce peuple indocile aux remontrances et aux leçons de tous les autres prophètes, par un changement de la main du Très-Haut, écoute celui-ci, et l'écoute avec respect ; revient à lui-même, et se met en devoir d'apaiser la colère de Dieu ; fait la plus austère et la plus exemplaire pénitence ; ni état, ni âge, ni sexe n'en est excepté ; le roi même, dit l'Écriture, pour pleurer et pour s'humilier, descend de son trône ; les enfants sont compris dans la loi du jeûne ordonné par le prince, chacun, revêtu du cilice et couvert de cendres, donne toutes les marques d'une douleur efficace et prompte. Enfin, la réformation des mœurs est si générale que la prophétie s'accomplit à la lettre : *Et Ninive subvertetur* (Jonæ. III, 4) ; puisque, selon la belle réflexion de saint Chrysostome, ce n'est plus cette Ninive débordée, que Dieu avait en abomination, mais une Ninive toute nouvelle et toute sainte, édiflée sur les ruines de la première : et par qui ? par le ministère d'un seul homme qui a parlé, et qui, plein de l'esprit de Dieu, a sanctifié des milliers d'hommes, dont il a brisé les cœurs. Voilà, disait le Fils de Dieu aux Juifs incrédules, le miracle qui vous condamnera et qui confondra votre impénitence : et je dis à tout ce qu'il y a de chrétiens endurcis dans leur libertinage : voilà le miracle que le Saint-Esprit vous propose comme la figure d'un autre miracle encore plus étonnant, encore plus au-dessus de l'homme, encore plus capable de vous convaincre et de vous élever à Dieu. Écoutez-le sans prévention, et vous en conviendrez.

Le miracle de la prédication de Jonas était un signe pour les Juifs : mais en voici un pour vous, que je regarde comme le miracle du christianisme. Heureux si je puis, par mes paroles, l'imprimer profondément dans vos esprits ! c'est la conversion, non plus d'une ville ni d'une province, mais d'un monde entier, opérée par la prédication de l'Évangile, et par la mission d'un plus grand que Jonas, qui est l'Homme-Dieu, Jésus-Christ : *Et ecce plus quam Jonashic* (Matth., XII). Ne supposons point qu'il est Dieu, mais oublions-le même pour quelque temps : il ne s'agit pas encore de ce qu'il est, mais de ce qu'il a fait. Qu'a-t-il fait ? en deux mots, chrétiens, ce que nous ne comprendrons jamais assez, et ce que nous devrions éternellement méditer. Donnez-moi grâce, Seigneur, pour le mettre ici dans toute sa force, par un récit aussi touchant qu'il sera exact et fidèle. Jésus-Christ, fils de Marie et réputé fils de Joseph, cet homme dont les Juifs demandaient s'il n'était pas le fils de cet artisan : *Nonne hic est filius*

fabri (Matth. XIII) ? entreprend de changer la face de l'univers , et de purger le monde de l'idolâtrie , de la superstition , de l'erreur , pour y faire régner souverainement la pureté du culte de Dieu , dessein digne de lui , mais vaste et immense ; et , toutefois , dessein dont vous allez voir le succès. Pour cela , qui choisit-il ? douze disciples grossiers , ignorants , faibles , imparfaits , mais qu'il remplit tellement de son esprit , que , dans un jour , dans un moment , il les rend propres à l'exécution de ce grand ouvrage.

En effet , de grossiers , et , pour user de son expression , de lents à croire qu'ils étaient , par la vertu de cet Esprit qu'il leur envoioit du ciel , il en fait des hommes pleins de zèle et de foi. Après les avoir persuadés , il s'en sert pour persuader les autres : ces pécheurs , ces hommes faibles , que l'on regardoit , dit saint Paul , comme le rebut du monde : *Tanquam purgamenta hujus mundi* (I Cor. IV) , fortifiés de la grâce de l'apostolat , partagent entre eux la conquête et la réformation du monde. Ils n'ont point d'autres armes que la patience , point d'autres trésors que la pauvreté , point d'autre conseil que la simplicité ; et cependant ils triomphent de tout. Ils prêchent des mystères incroyables à la raison humaine , et on les croit. Ils annoncent un Evangile opposé contradictoirement à toutes les inclinations de la nature , et on le reçoit. Ils l'annoncent aux grands de la terre , aux doctes et aux prudents du siècle , à des mondains sensuels , voluptueux , et l'on s'y soumet. Ces grands reçoivent la loi de ces pauvres , ces doctes se laissent convaincre par ces ignorants , ces voluptueux et ces sensuels se font instruire par ces nouveaux prédicateurs de la croix , et se chargent du joug de la mortification et de la pénitence. De tout cela se forme une chrétienté si sainte , si pure , si distinguée par toutes les vertus , que le paganisme même se trouve forcé à l'admirer.

Ce n'est pas tout , et ce que j'ajoute vous doit encore paraître plus surprenant. Car , à peine la foi publiée par ces douze apôtres a-t-elle commencé à se répandre , qu'elle se voit attaquée de mille ennemis. Toutes les puissances de la terre s'élèvent contre elle. Un Dioclétien , le maître du monde , veut l'anéantir , et s'en fait un point de politique ; mais , malgré lui , malgré les plus violents efforts de tant d'autres persécuteurs du nom chrétien , elle s'établit si solidement , cette foi , que rien ne peut plus l'ébranler. Des millions de martyrs la défendent jusqu'à l'effusion de leur sang ; des gens de toutes les conditions font gloire d'en être les victimes et de s'immoler pour elle ; des vierges sans nombre , dans un corps tendre et délicat lui rendent le même témoignage , et souffrent avec joie les tourments les plus cruels. Elle s'étend , elle se multiplie , non-seulement dans la Judée où elle a pris naissance , mais jusqu'aux extrémités de la terre , où dès le temps de saint Jérôme , c'est lui-même qui le remarque comme une espèce de prodige , le nom de Jésus-Christ était déjà révé-
ré et

adoré , non-seulement parmi les peuples barbares , mais parmi les nations les plus polies ; dans Rome , où la religion d'un Dieu crucifié se trouve bientôt la religion dominante ; dans le palais des Césars , où Dieu , pour l'affermissement de son Eglise , au milieu de l'iniquité , suscite les plus fervents chrétiens ; enfin , observez ceci , dans le plus éclairé de tous les siècles , dans le siècle d'Auguste , que Dieu choisit pour marquer encore davantage le caractère de cette loi , qui seule devait surmonter toute la prétendue sagesse de l'homme et tout l'orgueil de sa raison ;

Avouons-le , mes chers auditeurs , avec saint Chrysostome : quand la religion chrétienne , dès son berceau , aurait trouvé dans le monde toute la faveur et tout l'appui nécessaire ; quand elle serait née dans le calme , par mille autres endroits , elle ne laisserait pas d'être toujours l'œuvre de Dieu. Mais qu'elle se soit établie dans les persécutions , ou plutôt par les persécutions , et qu'il soit vrai qu'elle n'a jamais été plus florissante que lorsqu'elle a été plus violemment combattue ; que le sang de ses disciples inhumainement répandu ait été , comme parle un Père , le germe de sa fécondité ; que plus il en périssait par le fer et par le feu , plus elle en ait formé par l'Evangile ; que la cruauté exercée sur les uns ait servi d'attrait aux autres pour les appeler , et qu'à la lettre l'expression de Tertullien se soit vérifiée : *In christianis crudelitas illecebra est sectæ* ; qu' , sans rien faire autre chose que de voir ses membres souffrir et mourir , ce grand corps du christianisme ait eu de si prompts et de si merveilleux accroissements : ah ! mes frères , c'est un de ces prodiges où il faut que la prudence humaine s'humilie , et qu'elle fasse hommage à la puissance de Dieu. Voilà néanmoins ce que nous voyons ; et c'est la merveille subsistante dont nous sommes témoins nous-mêmes et que nous avons devant les yeux. Car nous voyons , malgré l'enfer , le monde devenu chrétien , et soumis au culte de cet Homme-Dieu , dont le Juif s'est scandalisé , et dont le gentil s'est moqué. Voilà ce que le Seigneur a fait : *A Domino factum est istud , et est mirabile in oculis nostris* (Psal. CXVII).

Et , afin que cette merveille fit encore sur nous une plus vive impression , le même Seigneur l'a renouvelée dans les derniers siècles de l'Eglise. Vous le savez : un François Xavier , seul et sans autre secours que celui de la parole et de la vérité qu'il prêchait , a converti dans l'Orient tout un nouveau monde. C'étaient des païens et des idolâtres ; et il leur a persuadé la même foi , et il les a formés à la même sainteté de vie , et il leur a inspiré la même ardeur pour le martyre , et il a fait voir dans eux tout ce qu'on a vu de plus héroïque et de plus grand dans cet ancien christianisme si parfait et si vénérable. Et comment l'a-t-il fait ? Par les mêmes moyens , malgré les mêmes obstacles , avec les mêmes succès : comme si Dieu eût pris plaisir à reproduire , dans ce successeur des apôtres , ce que sa maintoute-puissante avait

opéré par le ministère des apôtres mêmes , et qu'il eût voulu, par ces exemples présents, nous rendre plus croyable tout ce que nous avons entendu des siècles passés.

Or, je soutiens, mes chers auditeurs, qu'après cela nous n'avons plus droit de demander à Dieu des miracles, et que nous sommes plus infidèles que les pharisiens, si nous avons la prétention de dire comme eux : *Volumus signum videre*. Pourquoi? Parce qu'il est constant que cette conversion du monde, telle que je l'ai représentée, quoique très-imparfaitement, est en effet un perpétuel miracle. Sur quoi il y a trois réflexions à faire ou trois circonstances à remarquer. Miracle qui surpasse, sans contredit, tous les autres miracles. Miracle qui présuppose nécessairement tous les autres miracles. Miracle qui, dans l'ordre des desseins de Dieu, justifie tous les autres miracles. Et, par une triste conséquence, mais inévitable, miracle qui nous rend dignes de tous les châtimens de Dieu, s'il ne sert pas à notre propre instruction et à notre conversion. Mon Dieu, que n'ai-je une de ces langues de feu qui descendirent sur les apôtres, et que ne suis-je rempli du même esprit, pour graver une aussi grande vérité que celle-là dans tous les cœurs !

Oui, chrétiens, la conversion du monde est un miracle perpétuel que jamais l'infidélité ne détruira : ainsi a-t-elle été regardée de tous les Pères, et en particulier de saint Augustin, dont le jugement peut bien nous servir ici de règle. Car c'est par là que ce grand homme fermait la bouche aux païens, quand il leur disait : Puisque vous vous opiniâtrez à ne vouloir pas croire les autres miracles, qui sont pour nous des preuves incontestables de notre foi, au moins confessez donc que, dans votre système, il y en a un dont vous êtes obligés de convenir : c'est le monde converti à Jésus-Christ sans aucun miracle. Car cela même, qui n'est pas et qui n'a pu être, ce serait le miracle des miracles. Et à quoi donc, poursuivait saint Augustin, attribuerons-nous ce grand ouvrage de la sanctification du monde par la loi chrétienne, si nous n'avons recours à la vertu infinie de Dieu? Ce n'est point aux talens de l'esprit ni à l'éloquence que la gloire en est due; car, quand les apôtres auraient été aussi éloquents et aussi savants qu'ils l'étaient peu, on sait assez ce que peut l'éloquence et la science humaine, ou plutôt on ne sait que trop combien l'une et l'autre est faible quand il est question de réformer les mœurs; et l'exemple d'un Platon, qui jamais, avec tout le crédit et toute l'estime que lui donnait dans le monde sa philosophie, n'a pu engager une seule bourgade à vivre selon ses maximes, et à se gouverner selon ses lois, montre bien que saint Pierre agissait par de plus hauts principes, quand il réduisait les provinces et les royaumes sous l'obéissance de l'Évangile. Ce n'est point par la force ni par la violence que la foi a été plantée; car le premier avis que reçurent les disciples de Jésus-Christ, ce fut qu'on les envoyait comme des agneaux au milieu des

loups : *Ecce ego mitto vos sicut agnos inter lupos* (Luc., X); et ils le comprirent si bien que, sans faire nulle résistance, ils se laissèrent égorger comme d'innocentes victimes. Le mahométisme s'est établi par les conquêtes et par les armes; l'hérésie, par la rébellion contre les puissances légitimes; la loi de Jésus-Christ seule par la patience et par l'humilité. Ce n'est point la douceur de cette loi, ni le relâchement de sa morale, qui fut le principe d'un tel progrès; car cette loi, toute raisonnable qu'elle est, n'a rien que d'humiliant pour l'esprit et de mortifiant pour le corps. On conçoit comment, sans miracle, le paganisme a eu cours dans le monde, parce qu'il favorisait ouvertement toutes les passions, qu'il autorisait tous les vices, et qu'il n'est rien de plus naturel à l'homme que de suivre ce parti; mais ce qu'on ne conçoit pas, c'est qu'une loi qui nous ordonne d'aimer nos ennemis et de nous haïr nous-mêmes, ait trouvé tant de partisans. Ce n'est point l'effet du caprice; car jamais le caprice, quelque aveuglé qu'il puisse être, n'a porté les hommes à s'interdire la vengeance, à renoncer aux plaisirs des sens, et à crucifier leur chair. Que s'ensuit-il de là, je le répète : qu'il n'y a qu'un Dieu, mais un Dieu aussi puissant que le nôtre, qui ait pu conduire si heureusement une pareille entreprise et la faire réussir; et que Jésus-Christ, l'oracle de la vérité; a donc eu sujet de conclure, quoiqu'il parlât en sa faveur : *A Domino factum est istud* : c'est l'œuvre du Seigneur, et le doigt de Dieu est là : *Et est mirabile in oculis nostris*.

Ce n'est pas assez : j'ai dit que ce miracle surpassait tous les autres miracles. En pouvons-nous douter? et, si dans la pensée de saint Grégoire, pape, la conversion particulière d'un pécheur invétéré coûte plus à Dieu, et est en ce sens plus miraculeuse que la résurrection d'un mort, qu'est-ce que la conversion de tant de peuples, élevés et comme enracinés dans l'idolâtrie? Rendons cette comparaison plus sensible. Il y a encore dans le monde, je dis dans le monde chrétien, des hommes sans religion. Vous en connaissez : des athées de créance et de mœurs; tellement confirmés dans leurs désordres, qu'à peine tous les miracles suffiraient pour les en retirer. Peut-être n'avez-vous avec eux que trop de commerce. Quel effort du bras de Dieu, et quel miracle n'a-t-il donc pas fallu pour gagner à Jésus-Christ un nombre presque infini, ne disons pas de semblables libertins, mais encore de plus obstinés et de plus inconvertis, dont le changement, également prompt et sincère, a toutefois été la gloire et l'honneur du christianisme? Que diriez-vous (ceci va donner jour à ma pensée, et vous convaincre de ce que j'appelle miracle au-dessus du miracle même), que diriez-vous si, par la vertu de la parole que je vous prêche, un de ces impies, dont vous n'espérez plus désormais aucun retour, se convertissait néanmoins en votre présence; en sorte que, renonçant à son libertinage, il se déclarât tout à coup et hautement chrétien, et

qu'en effet il commençât à vivre en chrétien? Que diriez-vous, si, toujours inflexible depuis de longues années, il sortait aujourd'hui de cet auditoire, pénétré d'une sainte componction, résolu à réparer par une humble pénitence le scandale de son impiété : y aurait-il miracle qui vous touchât davantage? Or, je vous dis que ce miracle, dont vous seriez encore plus surpris que touchés, est justement ce qu'on a vu mille et mille fois dans le christianisme, et qu'un des triomphes les plus ordinaires de notre religion a été de soumettre ces esprits fiers, ces esprits durs et opiniâtres, de les faire rentrer dans la voie de Dieu, et de les rendre souples et dociles comme des enfants; que c'est par là qu'elle a commencé, et que, malgré toutes les puissances des ténèbres, elle nous en donne encore de nos jours d'illustres exemples, quand il plaît au Seigneur, dont la main n'est pas raccourcie, d'ouvrir les trésors de sa grâce, et de les répandre sur ces vases de miséricorde qu'il a prédestinés pour sa gloire. Exemples récents que nous avons vus, et que nous avons admirés. En cela seul, n'en dis-je pas plus que si j'entrais dans le détail de tant de miracles qui composent nos histoires saintes, et que nous trouvons autorisés par la tradition la plus constante?

J'ai ajouté, et ceci me paraît encore plus fort, que ce miracle présupposait nécessairement tous les autres miracles. Car enfin, demande saint Chrysostome, et après lui le docteur angélique, saint Thomas, dans sa Somme, contre les gentils, quel autre motif que les miracles, dont ils étaient eux-mêmes témoins oculaires, put engager les premiers sectateurs du christianisme à embrasser une loi odieuse selon le monde, et contraire au sang et à la nature? Julien l'apostat condamnait les apôtres de légèreté et de trop de crédulité, prétendant que sans raison ils étaient attachés au Fils de Dieu; mais, pour en juger de la sorte, répond saint Chrysostome, ne fallait-il pas être impie comme Julien? Car, poursuit ce Père, était-ce légèreté de suivre un homme qui, pour gage de ses promesses, guérissait devant eux les aveugles-nés, et rendait la vie aux morts de quatre jours? Aussi défiants et aussi intéressés qu'ils l'étaient, et que l'Évangile nous apprend, auraient-ils tout quitté pour Jésus-Christ, s'ils n'eussent été persuadés de ses miracles? et pouvaient-ils les voir et se défendre de croire en lui? Après l'avoir abandonné dans sa passion, après s'être scandalisés de lui jusqu'à le renoncer, se seraient-ils ralliés et déclarés en sa faveur plus hautement que jamais, si le miracle authentique de sa résurrection n'avait, comme parle saint Jérôme, ressuscité leur foi? Aurait-il pris plaisir à se laisser emprisonner, tourmenter, crucifier, pour être les confesseurs et les martyrs de cette résurrection glorieuse, si l'évidence d'un tel miracle n'avait dissipé tous leurs doutes?

Par où saint Paul, dans un moment, fut-il transformé de persécuteur de l'Église en prédicateur de l'Évangile? Ce miracle put-il se

faire sans un autre miracle, et jamais ce zélé défenseur du judaïsme, jamais cet homme si passionné pour les traditions de ses pères, en eût-il été le déserteur pour devenir le disciple d'une secte dont il avait entrepris la ruine, si Dieu, tout à coup, le renversant par terre, et le remplissant d'effroi sur le chemin de Damas, n'eût formé en lui un cœur nouveau? Ne confessait-il pas lui-même dans les synagogues, qu'il avait été obligé de se convertir, pour n'être pas rebelle à la lumière dont il s'était vu investi, et à la voix foudroyante qu'il avait entendue : *Saule, Saule, quid me persequeris (Act. XII et XXVI)?* Et n'est-ce pas de là qu'il conçut un désir si ardent de se sacrifier et de souffrir pour la gloire de ce Jésus, dont il avait été l'ennemi? Était-ce simplicité? était-ce prévention? était-ce intérêt du monde? Mais n'est-il pas certain que saint Paul se trouvait dans des dispositions toutes contraires; et que, ne respirant alors que sang et que carnage, il ne pouvait être arraché à l'ancienne loi, dont il était un des plus fermes appuis, ni gagné à la loi nouvelle, qu'il voulait détruire, par un moindre effort que l'effort miraculeux et divin qui le terrassa et qui l'emporta?

On est étonné quand on lit de saint Pierre que, dès la première fois qu'il prêcha aux Juifs, après la descente du Saint-Esprit, il convertit trois mille hommes à la foi. Mais en faut-il être surpris, dit saint Augustin? On voyait un pécheur, jusque-là sans autre connaissance que celle de son art, expliquer en maître les plus hauts mystères du royaume de Dieu, parler toutes sortes de langues, et, par un prodige inouï, se faire entendre tout à la fois à autant de nations qu'une grande cérémonie en avait assemblé à Jérusalem, de tous les pays du monde. Miracle rapporté par saint Luc, et rapporté dans un temps où l'évangéliste n'eût pas eu le front de le publier, si la chose n'eût été constamment vraie; puisqu'il aurait eu contre lui, non pas un ni deux témoins, mais toute la terre; puisqu'un million de Juifs contemporains auraient pu découvrir la fausseté et le démentir, puisque son imposture lui eût fait perdre toute créance, et qu'elle n'eût servi qu'à décrier la religion même dont il voulait faire connaître l'excellence et la sainteté. Supposé, dis-je, ce miracle, est-il étonnant que tant de Juifs se soient alors convertis, et n'est-il pas plus surprenant, au contraire, qu'il y en eût encore d'assez entêtés et d'assez aveugles pour demeurer dans leur incrédulité?

On a peine à comprendre les conversions extraordinaires et presque sans nombre qu'opérait saint Paul parmi les gentils; mais, en prêchant aux gentils, n'ajoutait-il pas toujours à la parole qu'il leur portait d'insignes miracles, comme la marque et le sceau de son apostolat? N'est-ce pas ainsi qu'il le témoignait lui-même, écrivant à ceux de Corinthe, et ne les priait-il pas de se souvenir des œuvres merveilleuses qu'il avait faites au milieu d'eux? Si tous ces miracles eussent été supposés, leur eût-il parlé de la sorte? en eût-il eu l'assurance? se serait-il

adressé à eux-mêmes? en eût-il appelé à leur propre témoignage? et par une telle supposition, se fût-il exposé à décréditer son ministère et à détruire ce qu'il voulait établir?

Vous me demandez ce qui attachait si étroitement saint Augustin à l'Eglise catholique. N'a-t-il pas avoué que c'étaient en partie les miracles; et lui en fallait-il d'autres que ceux qu'il avait vus lui-même. En fallait-il d'autres que ce fameux miracle arrivé de son temps à Carthage, dans la personne d'un chrétien subitement et surnaturellement guéri par l'intercession de saint Etienne, dont ce grand saint proteste avoir été spectateur, et dont il nous a laissé, au livre de la *Cité de Dieu*, la description la plus exacte? Quand il n'eût eu jusque-là qu'une foi chancelante, cela seul ne devait-il pas l'affermir pour jamais? Disons-nous que saint Augustin était un esprit faible, qui croyait voir ce qu'il ne voyait pas? disons-nous que c'était un imposteur qui, par un récit fabuleux, se plaisait à tromper le monde? Mais, puisque ni l'un ni l'autre n'est soutenable, ne concluons nous pas plutôt, avec Vincent de Lérins, que comme les miracles de notre religion ont servi à la conversion du monde, aussi la conversion du monde est elle-même une des preuves les plus infaillibles des miracles de notre religion?

Et c'est ici, chrétiens, que nous ne pouvons assez admirer la sagesse et la Providence de notre Dieu, qui n'a pas voulu nous obliger à croire des mystères au-dessus de la raison, sans avoir fait lui-même pour nous des miracles au-dessus de la nature; car, à notre égard, cette conversion du monde, fondée sur tant de miracles, non-seulement est un miracle éternel, mais un miracle qui justifie tous les autres miracles, dont il n'est que la suite et l'effet. Après quoi nous pouvons bien dire à Dieu, comme Richard de saint Victor: *Domine, si error est quem credimus, a te decepti sumus* (Richard. Vict.): oui, mon Dieu, si nous étions dans l'erreur, nous aurions droit de vous imputer nos erreurs, et, tout Dieu que vous êtes, nous pourrions vous rendre responsable de nos égarements. Pourquoi? voici la raison qu'il en apportait: *Quoniam iis signis prædita est ista religio, quæ non nisi a te esse potuerunt* (Ibid.), parce que cette religion où nous vivons, sans parler de sa sainteté et de son irrépréhensible pureté, est confirmée par des miracles qu'on ne peut attribuer à nul autre qu'à vous. Il est vrai, mes frères; mais ce sont aussi ces miracles qui nous confondront au jugement de Dieu: ce sera surtout le grand miracle de la conversion du monde à la foi de Jésus-Christ. Ces païens, ces idolâtres, devenus fidèles, s'élèveront contre nous, et deviendront nos accusateurs: *Viri Ninivæ surgent in judicio*; et que diront-ils pour notre condamnation? Ah! chrétiens, que ne diront-ils pas, et que ne devons-nous pas nous dire à nous-mêmes? En effet, pour peu de justice que nous nous fassions, il nous doit être, je ne dis pas bien honteux, mais bien terrible devant Dieu, que cette foi ait fait paraître

dans le monde une vertu si admirable, et qu'elle soit maintenant si languissante et si oisive parmi nous; qu'elle ait produit, dans le paganisme le plus aveugle et le plus corrompu, tant de sainteté, et qu'elle soit peut-être encore à produire dans nous le moindre changement de vie, le moindre retour à Dieu, le moindre renoncement au péché. S'il nous reste un rayon de lumière, ce qui doit nous faire trembler, n'est-ce pas que cette foi ait eu la force de s'établir par toute la terre avec des succès si prodigieux, et qu'elle ne soit pas encore bien établie dans nos cœurs? Nous la confessons de bouche, nous en donnons des marques au dehors, nous sommes chrétiens de cérémonie et de culte; mais le sommes-nous de cœur et d'esprit? Or, c'est néanmoins dans le cœur que doit particulièrement résider notre foi, pour passer de là dans nos mains, et pour animer toutes nos œuvres.

Quel reproche contre nous, si nous n'avons pas entièrement étouffé tous les sentiments de la grâce; quel reproche que cette foi ait surmonté toutes les puissances humaines conjurées contre elle, et qu'elle n'ait pas encore surmonté dans nous de vains obstacles qui s'opposent à notre conversion! Car qu'est-ce qui nous arrête? Une folle passion, un intérêt sordide, un point d'honneur, un plaisir passager, des difficultés que notre imagination grossit, et que notre loi, toute victorieuse qu'elle est, ne peut vaincre. Quel sujet de condamnation, si je veux devant Dieu le considérer dans l'amertume de mon âme, que cette foi se soit soutenue, et même qu'elle se soit fortifiée au milieu des persécutions les plus sanglantes, et que je la fasse tous les jours céder à de prétendues persécutions que le monde lui suscite dans ma personne; c'est-à-dire, à une parole, à une raillerie, à un respect humain, ou plutôt à ma propre lâcheté! Car voilà mon désordre et ma confusion: si j'avais le courage de me déclarer et de me mettre au-dessus du monde, il y a des années entières que je serais à Dieu; mais parce que je crains le monde, et que je ne puis me résoudre à lui déplaire, j'en demeure là, et, malgré moi-même, je retiens ma foi captive dans l'esclavage du péché.

Ah! mon Dieu, que vous répondrai-je, quand vous me ferez voir que cette foi, qui a confondu toutes les erreurs de l'idolâtrie et de la superstition, n'a pu détruire dans mon esprit je ne sais combien de faux principes et de maximes dont je suis préoccupé? Comment me justifierai-je, quand vous me ferez voir que cette foi, qui a soumis l'orgueil des Césars à l'humilité de la croix, n'a pu déraciner de mon cœur une vanité mondaine, une ambition secrète, un amour de moi-même qui m'a perdu? Enfin, que vous dirai-je, quand vous me ferez voir que cette foi, qui a sanctifié le monde, n'a pu sanctifier un certain petit monde qui règne dans moi, et qui m'est bien plus pernicieux que le grand monde qui m'environne et qui est hors de moi? Aurai-je de quoi soutenir le

poins de ces accusations ? M'en déchargerais-je sur vous, Seigneur ? m'en prendrais-je à la foi même ? dirai-je qu'elle n'a pas fait assez d'impression sur moi , et que je n'en étais point assez persuadé pour en être touché ? Ah ! chrétiens , peut-être notre infidélité va-t-elle maintenant jusqu'à vouloir s'autoriser de ce prétexte ; mais c'est ce même prétexte qui nous rendra plus condamnables , car Dieu nous représentera l'infidélité où nous aurons opposé au miracle de la foi. Prodiges qui ne viennent plus de Dieu , mais de nous , et dont j'ai à vous parler dans la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Etre infidèle sans avoir jamais eu nulle connaissance de la foi , c'est un état qui , tout funeste et tout déplorable qu'il est , n'a rien , à le bien prendre , de surprenant ni de prodigieux. Ainsi , dit saint Chrysostome , l'infidélité dans un païen peut être un aveuglement , et un aveuglement criminel ; mais on ne peut pas toujours dire que cet aveuglement , même criminel , soit un prodige. Il faut donc , pour bien concevoir le prodige de l'infidélité , se le représenter dans un chrétien qui , selon les divers désordres auxquels il se laisse malheureusement entraîner , ou renonce à sa foi , ou corrompt sa foi , ou dément et contredit sa foi ; renonce à sa foi par un libertinage de créance qui lui en fait secouer le joug , et qui se forme peu à peu dans son esprit ; corrompt sa foi , par un attachement secret ou déclaré aux erreurs qui la combattent , mais particulièrement à l'hérésie et au schisme , qui en détruisent l'unité , et , par conséquent , la pureté et l'intégrité ; dément et contredit sa foi , par un dérèglement de mœurs qui le déshonore , et par une vie licencieuse qui en est l'opprobre et le scandale. Trois désordres qui , dans un chrétien perverti , ont je ne sais quoi de monstrueux , et que j'appelle pour cela , non plus simples désordres , mais prodiges de désordres. Trois états où , même à ne considérer que ce qui peut et ce qui doit passer pour prodige évident , l'homme fournit à Dieu des titres invincibles pour le condamner. Appliquez-vous à ces trois pensées.

Car , pour commencer par ce qu'il y a de plus scandaleux , je veux dire par ce libertinage de créance dont on se fait une habitude , et qui consiste à renoncer la foi , n'est-il pas étonnant , mes chers auditeurs , de voir des hommes nés chrétiens , et se piquant partout ailleurs d'habileté et de prudence , devenir impies sans savoir pourquoi , et secouer intérieurement le joug de la foi , sans en pouvoir apporter une raison , je ne dis pas absolument solide et convaincante , mais capable de les satisfaire eux-mêmes ? Cette foi , dont par le baptême ils ont reçu le caractère , et en vertu de laquelle ils portent le nom de chrétiens ; cette foi si nécessaire , supposé qu'elle soit vraie , et à quoi ils conviennent eux-mêmes que le salut est attaché ; cette foi , par qui seule , comme ils ne l'igno-

rent pas , ils peuvent espérer de trouver grâce devant Dieu , s'il y a grâce à espérer pour eux ; cette foi , sur laquelle ils avouent qu'ils seront jugés , si jamais ils le doivent être ; n'est-il pas , dis-je , inconcevable qu'ils l'abandonnent : comment ? en aveugles et en insensés , sans examen , sans connaissance de cause , par emportement , par passion , par légèreté , par caprice , par une vaine ostentation , par un attachement honteux à de sales et d'infâmes plaisirs ; se conduisant avec moins de sagesse que des enfants dans une affaire où néanmoins il s'agit du plus grand intérêt , puisqu'il y va de leur sort éternel. Cela se peut-il comprendre ? telle est cependant la triste disposition où sont aujourd'hui presque tous les libertins du siècle. Observez-les , et dans ce portrait vous les reconnaîtrez.

Car enfin , qu'un d'eux , après une mûre délibération , après une longue étude , toutes choses considérées et pesées dans une juste balance , autant qu'il lui est possible , se déterminât à quitter le parti de la foi , je déplorerais son malheur , et je l'envisagerais comme la plus terrible vengeance que Dieu pût exercer sur lui , puisque , selon l'Écriture , Dieu ne punit jamais avec plus de sévérité que lorsqu'il permet que le cœur de l'homme tombe dans l'aveuglement : *Excæcor populi hujus (Isai., VI)*. Mais , après tout , il n'y aurait rien en cela de prodigieux. Et en effet , jusque dans son aveuglement , il y aurait quelque reste de bonne foi , qui le rendrait , sinon pardonnable , au moins digne de compassion. Mais ceux à qui je parle , et , dans ce nombre , je comprends la plupart des impies du siècle au milieu de qui et avec qui nous vivons , savent assez que ce n'est point par là qu'ils sont parvenus au comble du libertinage ; et que le parti qu'ils ont pris de renoncer à la foi , n'a point été de leur part une résolution concertée de la manière que je l'entends. En quoi , d'ailleurs , souffrez que je fasse ici cette remarque , tout criminels et tout inexcusables qu'ils sont devant Dieu , je ne laisse pas aussi de trouver pour eux une ressource et comme une espèce de consolation , puisqu'au moins il est certain qu'on revient plus aisément d'un libertinage sans principes , que d'un autre dont on s'est fait , par de faux raisonnements , une opinion particulière et une irrégion positive et consommée. Quoi qu'il en soit , l'infidélité que j'attaque , et qui me semble la plus commune , ne peut disconvenir qu'elle n'ait ce faible , d'être évidemment téméraire et sans preuves. Car , demandez à un libertin pourquoi il a cessé de croire ce qu'il croyait autrefois ; et vous verrez si , dans tout ce qu'il allègue pour sa défense , il y a seulement quelque apparence de solidité. Demandez-lui si c'est à force de raisonner qu'il a découvert une démonstration nouvelle contre cette infailible révélation de Dieu , à laquelle il était soumis. Obligez-le à répondre sincèrement , et à vous dire s'il a examiné les choses , si , cherchant avec une intention droite et pure la vérité , il s'est mis

en état de la connaître ; s'il a eu soin de consulter ceux qui pouvaient le détromper et résoudre ses doutes ; s'il a lu ce qu'ont écrit les Pères sur ces matières de religion , qu'il ne goûte pas parce qu'il ne les entend pas , et qu'il ne veut pas s'appliquer à les entendre ; s'il est jamais entré sérieusement dans le fond des difficultés ; en un mot, s'il n'a rien omis de ce que tout homme judicieux et bien sensé doit faire dans une pareille conjoncture pour s'instruire et pour s'éclaircir. Interrogez-le sur tous ces points et qu'il vous parle sans déguisement : il conviendra qu'il n'a point tant pris de mesures , ni tant fait de perquisitions. Il fal'ait au moins tout cela, avant que de franchir un pas aussi hardi qu'il l'est de se soustraire à l'obéissance de la foi ; mais il s'en est soustrait, chrétiens, et il s'en est soustrait à bien moins de frais ; il s'est déterminé à ne plus croire, et il s'y est déterminé sans conviction, sans réflexion même, au hasard de tout ce qui pourrait en arriver et n'ayant rien qui l'assurât ni qui le fixât dans l'abîme affreux où il se précipitait. Voilà ce que j'appelle prodige. Or, en combien de mondains ce prodige, tout prodige qu'il est, ne s'accomplit-il pas tous les jours ?

Mais encore, me dites-vous, puisque ce n'est pas par raison que ce libertinage se forme, par quelle autre voie l'homme chrétien peut-il donc se pervertir jusqu'à devenir infidèle ? Ah ! mes chers auditeurs, je le répète, il se pervertit en mille manières, toutes opposées aux règles d'une sage conduite, mais que je regarde d'autant plus comme des prodiges, qu'elles choquent plus la droite raison. Prodige d'infidélité : il renonce à sa foi : comment ? apprenez-le, et point d'autre preuve ici que votre expérience et l'usage que vous avez du monde : il renonce à sa foi par un esprit de singularité, pour avoir le ridicule avantage de ne pas penser comme pensent les autres, de dire ce que personne n'a dit, et de contredire ce que tout le monde dit ; pour se figurer une religion à sa mode, une divinité selon son sens, une providence arbitraire, et telle qu'il la veut concevoir ; se faisant des systèmes chimériques, qu'il établit ou qu'il renverse selon l'humeur présente qui le domine ; suivant aveuglément toutes ses idées, et, à force de les suivre, ne sachant bien ni ce qu'il croit ni ce qu'il ne croit pas, rejetant aujourd'hui ce qu'il soutenait hier ; et, pour vouloir contrôler Dieu, ne se trouvant plus d'accord avec lui même. Prodige d'infidélité : il renonce à sa foi par un sentiment d'orgueil, mais d'un orgueil bizarre, ne voulant pas assujettir sa raison à la parole d'un Dieu, quoiqu'il se fasse une vertu et même une nécessité de l'assujettir tous les jours à la parole des hommes ; confessant en mille affaires temporelles qu'il a besoin d'être conduit et gouverné par autrui, mais prétendant qu'il est assez éclairé pour se conduire lui-même dans la recherche des vérités éternelles ; et, pour me servir des termes de saint Hilaire, avouant humblement son insuffi-

sance sur ce qui regarde les plus petits secrets de la nature, et décidant avec hardiesse quand il est question des mystères de Dieu les plus sublimes : *Æquanimiter in terrenis imperitus, et in Dei rebus impudenter ignarus* (Hilar.). Prodige d'infidélité : il renonce à sa foi par intérêt, et tout ensemble par désespoir, parce que sa foi lui est importune, parce qu'elle le trouble dans ses plaisirs, parce qu'elle s'oppose à ses desseins, parce qu'elle lui reproche ses injustices, parce qu'il ne peut plus autrement étouffer les remords dont il est déchiré ; aimant mieux n'avoir point de foi, que d'en avoir une qui le censure et qui le condamne sans cesse ; et, par un dérèglement de raison qui ne manque guère à suivre le péché, croyant les choses non plus telles qu'elles sont, mais telles qu'il souhaiterait et qu'il serait de son intérêt qu'elles fussent, comme s'il dépendait de lui qu'elles fussent ou qu'elles ne fussent pas, et que l'intérêt qu'il y prend en dût déterminer le vrai ou le faux. Prodige d'infidélité : il renonce à sa foi par prévention, se piquant en toute autre chose de n'être préoccupé sur rien, et en matière de religion, l'étant sur tout ; ne se choquant point des opinions les plus paradoxes d'une nouvelle philosophie, et, s'il s'agit d'une décision de l'Eglise, naturellement disposé à la critiquer ; craignant toujours d'avoir trop de facilité à croire, et ne craignant jamais de n'en avoir pas assez ; se défendant sur ce point de la simplicité comme d'un faible, et ne pensant pas à se défendre d'un autre faible encore plus grand, qui est l'opiniâtreté ; en un mot, évitant comme une petitesse de génie ce qui serait équité à l'égard de la foi, et prenant pour force d'esprit ce que j'appelle entêtement contre la foi. Car, sans m'étendre davantage sur d'autres espèces de libertinage qui se rapportent à celles-ci, voilà comment se forme tous les jours l'infidélité ; voilà comment la foi se perd.

Il y a plus : non-seulement ce libertin abandonne sa foi sans raison ; mais, ce qui doit vous paraître plus étrange, il l'abandonne contre la raison, et malgré la raison ; et au lieu que le mérite d'Abraham fut, selon l'Ecriture, de croire contre la foi même, et d'espérer contre l'espérance même : *Contra spem in spem* (Rom., IV), le désordre de l'impie est d'être infidèle contre la raison même, et déserteur de sa foi contre la prudence même. Car cette foi que nous professons est appuyée sur des motifs qui, pris séparément, pourraient bien chacun nous tenir lieu d'une raison souveraine ; mais qui, tous réunis et pris ensemble, ont visiblement quelque chose de divin. Et en effet, ils ont paru si forts, que les premiers hommes du monde en ont été touchés et persuadés. Que fait le libertin ? il s'endurcit et il se révolte contre tous ces motifs. Ne prenons que celui des miracles, puisqu'il a servi de fond à ce discours. On lui dit que Dieu a confirmé notre foi par des miracles éclatants : il s'inscrit en faux contre ces miracles, et contre tous les témoins qui les rapportent et qui as-

surent les avoir vus. Et parce qu'entre ces miracles il y en a eu d'incontestables, qui sont les seuls dont je parle, et auxquels un prédicateur de l'Évangile doit s'attacher; miracles du premier ordre, sur quoi le christianisme est essentiellement fondé; miracles reconnus par les ennemis même de la foi, vérifiés par toutes les preuves qui rendent les faits authentiques, et qu'on ne peut contredire sans recourir à des suppositions insoutenables: par exemple, que les évangélistes ont été des imposteurs et des insensés; des imposteurs qui se sont accordés pour nous tromper, et des insensés qui, pour soutenir leur imposture, se sont fait condamner aux plus cruels tourments; que saint Paul s'est imaginé faussement avoir été frappé du ciel et renversé par terre sur le chemin de Damas; et qu'il imposait à ceux de Corinthe, ou plutôt qu'il se jouait d'eux, quand il leur rappelait le souvenir des miracles qu'il avait faits en leur présence; que saint Augustin était un esprit faible, qui donnait comme les autres dans des illusions populaires, quand il se figurait et qu'il protestait avoir vu lui-même à Carthage ce qu'en effet il n'avait pas vu; parce qu'il y a, dis-je, des miracles de cette nature, et que le libertin n'en peut éluder la force que par de si extravagantes idées, tout extravagantes qu'elles sont, il les reçoit, il les prend, et ce qu'il aurait honte de dire, il n'a pas honte de le penser et de donner le démenti à tout ce qu'il y a eu dans l'antiquité de plus vénérable et de plus saint. Or, rien méritait-il jamais mieux le nom de prodige? O mon Dieu, est-il donc vrai que l'impiété puisse pervertir jusqu'à ce point l'esprit de l'homme, et qu'au même temps, Seigneur, qu'elle l'éloigne de vous, elle le plonge dans de si affreuses ténèbres?

Je serais infini, si je voulais poursuivre et traiter ce sujet dans toute son étendue. Ainsi je ne dis qu'un mot du second prodige: c'est la corruption de la foi par un attachement secret ou même public aux erreurs qui lui sont opposées, et en particulier à l'hérésie. Abîme où Tertullien confesse qu'il se perdait toutes les fois qu'il voulait l'approfondir et sonder les jugements de Dieu. Abîme où j'ose néanmoins dire que, de son temps, il n'apercevait pas encore certains désordres que nous avons vus dans la suite. Car, sans considérer l'hérésie en elle-même, que les Pères ont regardée comme un monstre composé de tout ce que le dérèglement de l'esprit est capable de produire, il me suffirait maintenant de faire avec vous la réflexion que faisait un grand cardinal de notre siècle; savoir: que de tant de fidèles qui, dans les derniers temps, ont corrompu la pureté de leur religion en se laissant infecter du venin de l'hérésie, à peine s'en est-il trouvé quelques-uns que leur bonne foi ait pu justifier, je ne dis pas devant Dieu, mais même devant les hommes, et dont par conséquent l'apostasie n'ait pas été une espèce de prodige. Je n'aurais même qu'à m'en tenir à l'hérésie du siècle passé, et à ce que

l'histoire nous en apprend. Je n'aurais, si le temps me le permettait, qu'à vous montrer des catholiques sans nombre, qui, suivant la multitude, et emportés par le torrent, se déclaraient pour la secte de Calvin, les uns sans la connaître, ni se donner la peine d'en démêler les questions et les controverses; les autres peut-être positivement convaincus de sa fausseté. Car, combien en vit-on à qui la doctrine de cet hérésiarque touchant la réprobation des hommes, faisait horreur, et qui toutefois ne laissaient pas d'être ses partisans les plus zélés! Que si vous me demandiez pourquoi donc ils s'attachaient à lui: pourquoi? autre prodige, chrétiens, qui n'est pas moins surprenant; car je vous répondrais, et toute l'histoire m'en servirait de témoin, qu'ils ne se conduisaient en cela que par les motifs les plus indignes et les plus injustes: les uns par un fonds de chagrin contre l'Église, et par une opposition générale à ses sentiments; gens qui, dans le siècle d'Arius, aurait été infailliblement ariens; et qui, du temps de Pélage, seraient immanquablement devenus pélagiens: les autres, par des antipathies particulières, ne combattant la vérité que parce qu'elle était soutenue par leurs ennemis; et déterminés à la soutenir, si leurs prétendus ennemis avaient entrepris de la combattre; quelques-uns par de lâches intérêts; plusieurs, par un esprit de cabale: ceux-ci, par une maligne curiosité, et pour être de l'intrigue; ceux-là, par une malheureuse ambition, et pour être chefs de parti: les grands, par politique, et parce qu'ils en faisaient une raison d'état; les petits, par nécessité, et parce qu'ils dépendaient des grands: les femmes, par une vaine affectation de passer pour savantes et pour spirituelles; les hommes, par une complaisance pour elles encore plus vaine, et jusqu'à régler par elles leur religion: les génies médiocres, pour s'attirer la réputation et l'estime attachées à la nouveauté; les génies plus élevés, par crainte de s'attirer la haine des novateurs et d'être en butte à leurs traits: les amis entraînés par leurs amis, les proches gagnés par leurs proches, le peuple sans autre raison que la mode, et parce que tout le monde allait là; chacun pour satisfaire sa passion. Ne sont-ce pas là des prodiges, mais des prodiges dont notre foi même serait troublée, si la prédiction de l'Apôtre ne nous rassurait, et si, dans la vue d'une tentation si dangereuse, il ne nous avait avertis, non-seulement que toutes ces choses arriveraient, mais qu'elles étaient nécessaires pour le discernement des élus: *Oportet hæreses esse, ut qui probati sunt, manifesti fiant in vobis* (I Cor., XI).

Mais n'insistons pas là-dessus davantage et finissons, mes chers auditeurs, par le dernier prodige qui nous regarde et qui n'est plus ni le renoncement à la foi, ni la corruption de la foi, mais une affreuse contradiction qui se rencontre entre notre vie et notre foi. Je m'explique. Nous sommes chrétiens et nous vivons en païens; nous avons une foi de spéculation, et, dans la pratique, toute notre

conduite n'est qu'infidélité ; nous croyons d'une façon et nous agissons de l'autre. Dans tout le reste , nos actions et nos affections s'accordent avec nos persuasions et nos connaissances ; car nous aimons , nous haïssons , nous fuyons , nous recherchons , nous souffrons , nous entreprenons selon que nous sommes éclairés. Il n'y a que le salut et tout ce qui le concerne , où , par le plus déplorable renversement , nous fuyons ce que nous jugeons être notre souverain bien , et nous recherchons ce que nous jugeons être notre souverain mal : nous profanons ce que nous reconnaissons adorable , et nous idolâtrons ce que nous méprisons dans le cœur ; nous abhorrons ce qui nous sauve , et nous adorons ce qui nous perd. Si , chrétiens en effet , comme nous le sommes de nom , nous vivions conformément à la foi que nous professons , notre vie , il est vrai , dit saint Jérôme , serait un continuel miracle , mais elle n'aurait rien de prodigieux. Si , païens de profession et n'ayant pas la foi , nous vivions selon la chair et selon les sens , quelque désespérés que nous fussions , il n'y aurait rien dans nos désordres que de naturel. Mais avoir la foi et vivre en infidèles , voilà ce qui fait le prodige. Prodige dont les impies ne veulent point convenir , prétendant que la vie et la créance se suivent toujours , c'est-à-dire que l'on vit toujours comme l'on croit et que l'on croit comme l'on vit , pour avoir droit par-là de rejeter tous leurs désordres sur le défaut de persuasion , sans les imputer jamais à leur malice ; mais erreur dont il est bien aisé de les détromper , puisqu'il n'est pas plus difficile d'avoir la foi et d'agir contre la foi que d'avoir la raison et d'agir contre la raison. Or , n'est-ce pas de leur propre aveu ce qu'ils font eux-mêmes tous les jours ? Ah ! chrétiens , faisons cesser ce prodige. Accordons - nous avec nous-mêmes. Accordons nos mœurs avec notre foi ; autrement , que n'avons-nous point à craindre de cette foi profanée , de cette foi scandalisée , de cette foi déshonorée ? Faisons-la servir à notre pénitence , si nous nous sommes retirés de ses voies. Faisons-la servir à notre persévérance , si nous y sommes déjà rentrés , ou que nous y soyons toujours demeurés. Marchons à la faveur de ses divines lumières , et ne les éteignons pas en nous livrant à nos passions et aux aveugles appétits de la chair ; car rien ne nous expose plus à perdre la foi qu'une vie sensuelle et voluptueuse. C'est par là que tant d'impies l'ont perdue ; et c'est encore ce qui les attache à leur libertinage , et ce qui les empêche d'en sortir. Ah ! Seigneur , vous avez , dans les trésors de votre justice , bien des châtimens dont vous pouvez punir nos désordres. Frappez , mon Dieu ; et fallût-il nous affliger de toutes les calamités temporelles , ne nous épargnez pas ; mais conservez-nous la foi. Ce n'est pas assez : ranimez-la , réveillez-la , ressuscitez-la cette foi languissante , cette foi mourante , et même cette foi morte sans les œuvres. Autant et selon qu'elle vivra en nous , nous vivrons

avec elle et par elle ; et le terme où elle nous conduira , c'est l'éternité bienheureuse , que je vous souhaite , etc.

SERMON VIII.

POUR LE JEUDI DE LA PREMIÈRE SEMAINE

Sur la prière.

Ecce mulier chananæa , a finibus illis egressa , clamavit , dicens ei : Miserere mei , Domine , fili David ; filia mea male a dæmonio vexatur.

Alors une femme chananéenne , venue de ces quartiers-là , s'écria en lui disant : Seigneur , fils de David , ayez pitié de moi ; ma fille est cruellement tourmentée par le démon (S. Matth. , ch. XV).

Si jamais la force de la prière parut sensiblement et d'une manière éclatante , n'est-ce pas , chrétiens , dans l'exemple que nous propose l'évangile de ce jour , où nous voyons , pour parler avec saint Ambroise , un Dieu même surpris et dans l'admiration ; un Dieu qui confond les puissances de l'enfer , qui fait des miracles et qui déploie toute sa vertu en faveur d'une étrangère , laquelle a recours à lui , et qui , tout idolâtre qu'elle est , nous sert de modèle et nous apprend à prier ? Je dis un Dieu surpris et dans l'admiration : *O mulier , magna est fides tua (Matth. XV)* ! O femme , votre foi est grande ! C'est ainsi que Jésus-Christ lui-même s'en explique ; et ne semble-t-il pas que la foi de cette chananéenne , et que la ferveur de sa prière ait quelque chose pour lui de surprenant et de nouveau ? Je dis un Dieu qui confond les puissances de l'enfer et qui fait des miracles . que lui demande cette femme ? Qu'il guérisse sa fille cruellement tourmentée du démon ; et le Fils de Dieu , d'une même parole , non-seulement délivre la fille , mais sanctifie encore la mère : *Fiat tibi sicut vis (Ibid.)* : qu'il vous soit fait comme vous le souhaitez.

Il n'est donc rien de plus efficace auprès de Dieu que la prière ; et d'où vient toutefois , mes chers auditeurs , que Dieu tous les jours se montre si peu favorable à nos vœux ; que nous prions , et qu'il ne nous écoute pas ; que nous demandons , et que nous n'obtenons pas ? C'est ce que je veux examiner aujourd'hui , et ce qui va faire le fond de ce discours. Sujet d'une extrême conséquence et qui mérite une réflexion toute particulière ; car il s'agit , chrétiens , de vous enseigner la plus excellente de toutes les sciences ; il s'agit de vous apprendre à bien user du moyen de salut le plus puissant ; il s'agit de vous faire connaître le secret inestimable et l'art tout divin de toucher le cœur de Dieu et de faire descendre sur nous les plus précieux trésors de sa grâce. Pour recevoir ce don de la prière , employons la prière elle-même , et implorons le secours du ciel par l'intercession de Marie : *Ave , Maria*.

Rien n'est plus solidement établi dans la religion et la théologie chrétienne , que l'infailibilité de la prière. Elle a une telle force , dit saint Jean - Chrysostome , qu'elle rend ,

à ce qu'il semble, la parole de l'homme aussi puissante et même plus puissante que la parole de Dieu. Aussi puissante ; car, comme Dieu, d'une parole, a fait toutes choses : *Dixit et facta sunt* (Ps. CXLVIII) ; l'homme n'a qu'à parler et à demander, tout lui est accordé : *Quodcumque volueritis, petitis, et fiet vobis* (Joan. XV). Plus puissante même en quelque sorte, puisque si Dieu se fait obéir, ce n'est que des êtres créés ; au lieu que, par la vertu de la prière, tout Dieu qu'il est, il obéit, selon l'expression de l'Écriture, à la voix de l'homme : *Obediente Domino voci hominis* (Josu. X). Nous entendons tous les jours des chrétiens qui se plaignent de l'inutilité de leurs prières et du peu de fruit qu'ils en retirent : je ne m'en étonne pas ; car en quel sens disons-nous que la prière est infaillible ? Nous supposons pour cela une prière sainte, une prière faite avec toutes les conditions qui la doivent accompagner, et que Dieu attend de nous, lorsque, de sa part, il s'engage à nous accorder tout ce que nous demanderons. Or, voilà souvent ce qui manque à nos prières. Ce sont des prières defectueuses, et quant au sujet, et quant à la forme : quant au sujet, qui en fait la matière ; et quant à la forme, qui en fait la qualité. L'apôtre saint Jacques le disait aux fidèles de son temps et je vous le dis à vous-mêmes : Vous demandez, mes frères, et vous ne recevez pas, parce que vous ne demandez pas bien : *Petitis et non accipitis, eo quod male petitis* (Jacob. VI). En effet, nous ne demandons pas à Dieu ce que Dieu veut que nous lui demandions ; défaut par rapport au sujet de la prière : nous ne lui demandons pas de la manière qu'il veut que nous lui demandions ; défaut par rapport à la forme ou à la qualité de la prière. Mais prions comme la chananéenne. Rien de plus juste que la prière qu'elle fait à Jésus-Christ : elle lui demande qu'il délivre sa fille du démon dont elle est possédée. Rien de plus engageant : elle pratique dans sa prière toutes les vertus qui peuvent gagner et intéresser le Sauveur du monde. Prions, dis-je, comme cette femme : sans cela, prières infructueuses : pourquoi ? ou parce que nous ne demandons pas ce qu'il faut, ce sera la première partie ; ou parce que nous ne demandons pas comme il faut, ce sera la seconde. Deux leçons que j'ai à mettre dans tout leur jour. Rendez-vous-y attentifs, chrétiens, et tâchez à en profiter.

PREMIÈRE PARTIE.

C'est surtout de la nature des choses qu'on demande à Dieu, que dépend l'essence de la prière et par conséquent son mérite, son efficacité, sa vertu. C'est donc aussi par-là, dit saint Chrysostome, que nous devons commencer à nous faire justice sur le peu de valeur et le peu d'effet qu'ont presque toutes nos prières devant Dieu ; et c'est l'admirable instruction que nous fournit d'abord l'Évangile de la femme chananéenne. Car prenez garde, s'il vous plaît, et qu'il me soit permis de m'expliquer de la sorte ; au lieu que cette femme, prosternée aux pieds de

Jésus-Christ, lui demande que sa fille soit délivrée du démon qui la possède, nous, par un esprit tout opposé, nous demandons tous les jours à Dieu ce qui entretient dans nos âmes le règne du démon, et même de plusieurs démons dont nous voulons être possédés. En faut-il davantage pour vous faire comprendre pourquoi le Sauveur du monde écoute cette étrangère, et lui accorde un miracle de sa toute-puissance, et pourquoi Dieu, au contraire, se rend sourd à nos vœux et rejette communément nos prières ? Appliquez-vous, chrétiens, aux grandes vérités que ce sujet renferme, et que je vais développer comme les secrets les plus importants de votre prédestination.

Je dis que nous demandons tous les jours à Dieu ce qui entretient dans nos âmes le règne du démon : comment cela ? c'est que, dans nos prières, nous demandons, ou des choses préjudiciables au salut, ou des biens purement temporels et inutiles au salut, ou même des grâces surnaturelles, mais qui, de la manière que nous les concevons et que nous les voulons, bien loin de nous sanctifier, servent plutôt à nous séduire et à nous retirer de la voie du salut. Donnons à ceci tout l'éclaircissement nécessaire.

Nous demandons des choses préjudiciables au salut : premier obstacle que nous opposons aux miséricordes divines, et qui en arrête le cours. Car ne pensons pas, mes chers auditeurs, que, pour être chrétiens de profession, nous en soyons moins sujets dans la pratique aux désordres du paganisme. Or, un des désordres des païens, si nous en croyons les païens mêmes, c'était de recourir à leurs dieux et de leur demander, quoi ? ce qu'ils n'auraient pas eu le front de demander à un homme de bien, ce qu'ils n'auraient pu demander ouvertement dans les temples et au pied des autels sans en rougir : la mort d'un parent dont ils attendaient la dépouille, la mort d'un concurrent dont le crédit ou le mérite leur faisait ombrage, le patrimoine d'un pupille, qu'ils cherchaient à enlever, et sur lequel ils jetaient des regards de concupiscence. Tel était le sujet de leurs prières ; et pour leur donner plus de poids, ils les accompagnaient de toutes les cérémonies d'un culte superstitieux ; ils y joignaient les offrandes et les sacrifices, ils se purifiaient. Cela nous semble énorme et insensé ; mais, chrétiens, en les condamnant, n'est-ce pas nous-mêmes que nous condamnons ? A comparer leurs prières et les nôtres, sommes-nous moins coupables ? que dis-je ? Ne sommes-nous pas encore plus coupables qu'ils ne l'étaient ?

Car enfin c'étaient des païens, et ces païens n'adoraient pas seulement de vaines et de fausses divinités, mais, selon leur créance même, des divinités vicieuses et dissolues. Or, à de telles divinités, que pouvaient-ils demander plus naturellement que ce qui favorisait leurs vices et la corruption de leurs mœurs ? n'était-ce pas une suite presque nécessaire de leur infidélité ? Mais nous, mes frères, nous servons un Dieu non moins

pur, ni moins saint que puissant et grand; un Dieu aussi essentiellement ennemi de toute injustice et de tout péché, qu'il est essentiellement Dieu : et toutefois ce Dieu si pur, ce Dieu si saint, ce Dieu si équitable et si droit, que lui demandons-nous ? l'accomplissement de nos désirs les plus sensuels, et le succès de nos entreprises les plus criminelles. Ce n'est plus seulement un désordre, c'est, j'ose le dire, une impiété, c'est un sacrilège.

Il est vrai, et j'en conviens, que, dans le christianisme, nous savons mieux colorer nos prières et les exprimer en des termes moins odieux ; car on a trouvé le secret de déguiser tout. Mais si nous nous trompons nous-mêmes, nous ne trompons pas Dieu, qui nous entend, et qui sait bien discerner la malignité de nos intentions, de la simplicité de nos expressions. En vain donc un homme du siècle demande-t-il à Dieu de quoi subsister dans sa condition et de quoi maintenir son état : comme son état, ou plutôt comme l'idée qu'il se forme de son état ne roule que sur les principes, ou d'une ambition démesurée, ou d'une avarice insatiable, Dieu, dont la pénétration est infinie, connaît ses desseins et prend plaisir à les faire échouer. En vain un père demande-t-il à Dieu l'établissement de ses enfants : comme il n'a sur ses enfants que des vœux toutes profanes, que des vœux mondaines, et qui ne sont ni réglées selon la conscience, ni soumises à la vocation divine, Dieu, sans s'arrêter aux apparences d'une humble prière, en découvre la fin ; et, par un juste jugement, bien loin d'élever cette famille, la ruine de fond en comble, et la laisse malheureusement tomber. En vain une femme demande-t-elle à Dieu la santé du corps : comme sa santé, dans l'usage qu'elle en veut faire, ne doit servir qu'à son oisiveté, à sa mollesse, et peut-être à son libertinage et à son dérèglement, Dieu, qui le voit, au lieu de retirer son bras, lui porte encore de plus rudes coups, et lui fait perdre dans une langueur habituelle tout ce qui peut entretenir ses complaisances et flatter sa vanité. En vain un plaideur de mauvaise foi demande-t-il à Dieu le gain d'un procès où toute sa fortune est engagée : comme ce procès n'est au fond qu'une injustice couverte, mais soutenue par la chicane, Dieu, qui ne peut l'ignorer, prend contre lui la cause de la veuve et de l'orphelin, et le fait honteusement déchoir de toutes ses prétentions. Cependant, on n'oublie rien pour intéresser le ciel et pour le toucher ; on y emploie jusqu'au sacrifice et aux prières de l'Eglise : mais parce que cette affaire qu'on poursuit avec tant de chaleur, n'est qu'une cabale, qu'une intrigue qui ne peut réussir qu'aux dépens du prochain, Dieu, tuteur de l'innocent et du pauvre, rejette alors jusqu'au plus adorable sacrifice, jusqu'aux plus saintes prières de son Eglise. Ce détail me conduirait trop loin, si j'entreprenais de lui donner toute son étendue ; mais si vous voulez, mes chers auditeurs, aller plus avant et vous l'appliquer

à vous-mêmes, vous aurez bientôt reconnu que cent fois votre cœur vous a séduits de la sorte, et fait abuser de la prière pour porter devant Dieu même les intérêts de vos passions.

Revenons ; et, pour donner à ce point important toute la force qu'il doit avoir, souffrez que je me prévale encore de la morale des païens. J'ai dit qu'elle suffisait pour nous convaincre ; mais j'en ai dit trop peu, et j'ajoute qu'elle est même ici, dans un sens, plus propre à nous confondre que la morale des Pères. Qu'il me soit donc permis de faire parler dans cette chaire un auteur profane, et de vous adresser, ou pour votre instruction, ou pour votre confusion, les mêmes reproches qu'il faisait à son siècle en des termes si énergiques et si forts : car, répondez-moi, disait-il en déplorant les abus de l'ancienne Rome, et s'élevant contre les faux dévots du paganisme, qui fatiguaient les dieux de leurs injustes prières, dites-moi ce que vous pensez de Jupiter, et quelle estime vous en faites ? si vous avez pour le plus grand des dieux le même respect que pour le plus sage de vos magistrats ? Cette question vous surprend, poursuivait-il, mais ce n'est pas sans raison que je la fais ; car liriez-vous trouver, ce magistrat dont vous respectez la vertu, pour lui faire dans son palais l'infâme prière que vous venez faire à Jupiter dans le plus auguste de ses temples ? Vous supposez donc Jupiter moins intègre et plus aisé à corrompre, quand vous le croyez disposé à vous écouter, et prêt même à vous exaucer ? Ainsi s'expliquait un païen ; ainsi, par de sanglantes ironies, reprochait-il à des païens les scandales de leur religion, et peut-être les corrigeait-il. Or, c'est bien ici, chrétiens, que l'infidélité nous fait des leçons et qu'elle nous condamne. Appliquons ceci à nos mœurs.

En effet, comment regardons-nous notre Dieu, je dis ce Dieu de sainteté ? est-il donc le fauteur de nos vices ? est-il le complice de nos crimes ? et le veut-il ? le peut-il être ? Toutefois c'est sur ce principe que nous agissons et que nous traitons avec lui ; car, quand je prie, ne perdez pas cette remarque de saint Chrysostome : quand je prie, mon intention est que Dieu, par un effet de sa miséricorde, et par une condescendance toute paternelle, se conforme à moi ; que sa volonté, qui est efficace et toute puissante, se joigne à la mienne qui n'est que faiblesse ; et qu'il accomplisse enfin ce que je veux, mais ce que sans lui je veux inutilement. Si donc, aveuglé par l'esprit du monde, bien loin de prier en chrétien, je prie dans la vue de satisfaire mon ambition, mon orgueil, mon ressentiment, ma vengeance, que fais-je ? Je demande à Dieu qu'il s'accorde là-dessus avec moi, c'est-à-dire qu'il soit vain comme moi, passionné comme moi, violent comme moi, et que pour moi, qui suis sa créature, il veuille ce qu'il ne peut vouloir sans cesser d'être mon Dieu. Or, le prier de la sorte, est-ce le prier en Dieu, et n'est-ce pas plutôt le déshonorer ? n'est-ce pas, au-

tant qu'il dépend de moi, le faire servir à mes iniquités, comme il s'en plaint lui-même par son prophète? *Verumtamen servire me fecisti in peccatis tuis, et laborem mihi præbuidisti in iniquitatibus tuis (Isai., XLIII)*. Observez cette expression : *Et laborem mihi præbuidisti*; comme s'il disait au pécheur : Votre prière m'a été un sujet de peine; car j'aurais voulu d'une part me rendre propice à vos vœux, et de l'autre, je n'y pouvais répondre favorablement. Mon cœur était donc dans une espèce de violence, et comme partagé entre ma sainteté et ma bonté : ma bonté, qui s'intéressait pour vous, et ma sainteté, qui s'opposait à vous; ma bonté, qui me portait à vous écouter, et ma sainteté qui m'obligeait à vous rejeter : *Et laborem mihi præbuidisti in iniquitatibus tuis*. Et certes, chrétiens, si Dieu, oubliant ce qu'il est, avait alors égard à nos prières, ne serait-ce pas un scandale pour nous, et ne commencerions-nous pas nous-mêmes à douter de sa providence?

Je sais, et saint Jean nous l'apprend, que nous avons auprès du Père un puissant avocat, qui est le Fils, et que c'est par les mérites de ce Fils adorable que nous prions. Mais ce que d'abord et en général j'ai dit de Dieu, pour l'appliquer en particulier à l'Homme-Dieu, voulons-nous en faire le patron de cette aveugle concupiscence qui nous domine; et si ce n'est pas là le sentiment que nous en avons, pourquoi comptons-nous sur ses mérites dans des prières que la seule concupiscence nous a inspirées?

Non, mes frères, non; ce n'est point pour un tel usage que Dieu, dans la personne de Jésus-Christ, nous a donné un médiateur. Il est l'avocat des pécheurs, mais il ne le fut jamais et il ne le peut être des péchés; et vouloir me servir ainsi de son crédit, ce n'est rien moins, dans la doctrine de saint Augustin, que de vouloir l'anéantir lui-même. Comment cela? parce qu'au lieu que la foi nous le représente comme l'auteur des grâces et des vertus, c'est en faire malgré lui le médiateur de notre vanité, le médiateur de notre avarice, le médiateur de notre concupiscence et de notre sensualité. Car si vous en jugiez autrement, reprend saint Augustin, auriez-vous l'assurance d'interposer le nom du Rédempteur pour demander ce qui détruit l'ouvrage de la rédemption; et, remplis de vos projets ambitieux, oseriez-vous prendre pour intercesseur auprès de Dieu celui même qui s'est réduit dans la plus profonde humiliation pour vous enseigner l'humilité?

Heureux encore que Dieu, pour votre salut, devienne inflexible à votre prière. C'est dans cette rigueur apparente que vous devez reconnaître sa miséricorde; et où en seriez-vous, si c'était un Dieu plus indulgent et selon votre gré? Ce qui a perdu les Pompées et les Césars, ajoutait ce fameux satirique, dont je n'ai pas fait difficulté d'emprunter ici les pensées, et qui semble n'avoir parlé que pour nous-mêmes; ce qui a renversé et ce qui renverse tous les jours des familles entières, ne sont-ce pas des souhaits

trop vastes et sans bornes, des souhaits criminels, accomplis par des divinités d'autant plus mortellement et plus malignement ennemies, qu'elles étaient plus condescendantes et plus faciles? *Magna numinibus vota exaudita malignis (Juven.)*. Et moi je dis, pour consacrer ces paroles : Quelle a été la source de la réprobation de tant de chrétiens? n'est-ce pas d'avoir obtenu du ciel ce que le ciel ne leur accordait, et ce qu'il ne pouvait leur accorder que dans l'excès de sa colère? Et d'où vient encore la perte de tant de mondains qui se damnent au milieu de l'opulence et dans la mollesse, si ce n'est pas de ces prétendues faveurs de Dieu qui les exauce selon les désirs insensés de leur cœur, plutôt que selon les desseins de son aimable providence? Vous demandez à Dieu ce qui flatte votre passion; et si Dieu vous le donne, lui qui prévoit ce qui vous pervertira, ce qui vous corrompra, ce qui vous entraînera dans l'abîme, peut-il exercer sur vous un jugement plus rigoureux et une vengeance plus terrible? N'en demeurons pas là.

Si l'on ne demande pas toujours à Dieu des choses préjudiciables, et dans des vues directement contraires au salut, au moins lui demande-t-on des biens purement temporels et inutiles au salut. Je ne veux pas dire que les biens temporels ne soient pas des dons de Dieu, ni qu'ils soient absolument contraires au salut. Mais quand le sont-ils, et pourquoi Dieu les refuse-t-il alors? quand nous ne les demandons, ni selon l'ordre qu'il a établi, ni par rapport à la fin qu'il a marquée.

Car premièrement, on ne lui demande que les grâces temporelles, qui toutes se terminent aux besoins de cette vie; et à peine pense-t-on aux spirituelles, à quoi le salut est attaché : les avantages de la fortune, la prospérité, le repos, voilà ce que nous désirons et ce que nous recherchons, et ce que désirent, ce que recherchent aussi bien que nous les infidèles : *Hæc enim omnia gentes inquirunt (Matth., VI)*. Ce sont des biens, je l'avoue, mais ce sont des biens périssables, des biens d'un ordre inférieur à l'homme, et surtout à l'homme chrétien, des biens dangereux et sujets à se convertir en de vrais maux. Pour les biens solides et incorruptibles, c'est-à-dire la pureté des mœurs, la bonne conscience, l'humilité, la foi, l'amour du prochain, tout ce qui sert à sanctifier l'âme et qui en fait la perfection, disons-le et confondons-nous en le disant, c'est à quoi nous sommes peu sensibles, et ce qui rarement nous attire aux pieds des autels. Qui de vous a jamais eu recours à Dieu pour devenir plus modéré dans ses passions et plus réglé dans sa conduite? On visite les tombeaux des martyrs, mais pourquoi? pour être guéri d'une maladie, et non point pour être délivré d'une tentation. On invoque les saints, mais pourquoi? pour être plus heureux et plus opulent, et non point pour être plus humble et plus ennemi des plaisirs. Ah! mes frères, s'écriait Salvien, si nous sommes affligés de calamités publiques, si nous sommes

menacés d'une famine ou d'une contagion, s'il règne une mortalité parmi nous, nous courons en foule au temple du Dieu vivant; tout retentit de nos gémissements et de nos prières : mais s'agit-il d'un libertinage qui déshonore le christianisme et qui désole l'Eglise? on nous voit tranquilles et sans inquiétude; et au lieu d'engager le ciel à faire cesser de scandaleuses impiétés, nous vivons en paix et dans la plus affreuse indolence. Ainsi nous prions comme ce malheureux Antiochus, dont la prière intéressée ne put trouver grâce devant Dieu : *Orabat scelestus Dominum, a quo non erat misericordiam consecuturus* (II Mach., IX); il priait, *orabat*, et l'on ne peut douter qu'il ne priât avec toute l'ardeur possible, mais il priait en mondain : *Orabat scelestus*; car il ne demandait à Dieu ni l'esprit de pénitence, ni le don de piété, ni le respect des choses saintes qu'il avait profanées, mais une santé qu'il préférerait à tout le reste, et dont il était idolâtre : *Orabat scelestus Dominum*; et c'est pour cela que le sein de la miséricorde lui était fermé : *A quo non erat misericordiam consecuturus*. Voilà comment nous prions, mais en vain, puisque le Fils de Dieu n'a jamais prétendu se faire garant de telles prières : pourquoi? consultons l'Evangile; il va nous l'apprendre.

Le Fils de Dieu dit à ses disciples : Si vous demandez quelque chose à mon Père, et que ce soit en mon nom que vous le demandiez, il vous l'accordera ; *Si quid petieritis Patrem in nomine meo, dabit vobis* (Joan. XVI). Mais remarquez, c'est la réflexion de saint Augustin, remarquez bien cette parole : *Si quid*, par où Jésus-Christ nous fait entendre que ce que nous demandons en son nom doit être quelque chose, et quelque chose digne de lui, parce qu'autrement il ne lui conviendrait pas de s'employer pour nous. Or, tous les biens de la terre, séparés du salut éternel, ne sont rien devant Dieu. Les demander donc précisément à Dieu, c'est ne rien demander; et quoique la promesse du Sauveur du monde soit générale, on semble l'être, ils n'y sont point par eux-mêmes compris. Pour vous en convaincre, écoutez ce qu'il ajoute à ses apôtres : *Usque modo non petistis quidquam in nomine meo* (Ibid.) : jusqu'à présent vous n'avez rien demandé en mon nom. Mais comment est-ce, reprend saint Augustin, que le Fils de Dieu leur pouvait tenir ce langage, puisqu'il est évident que les apôtres lui avaient déjà demandé plusieurs grâces : saint Pierre de demeurer sur le Thabor : les enfants de Zébédée, d'être élevés aux deux premières places de son royaume? Ah ! répond ce saint docteur, il est vrai qu'ils lui avaient demandé ces sortes de grâces ; mais parce que ces grâces n'étaient que des avantages humains, et que, dans l'idée du Sauveur, tous les avantages humains ne méritaient nulle estime, il croyait avoir droit de compter pour rien tout ce qu'ils lui avaient demandé : *Usque modo non petistis quidquam*. En effet, demeurer avec lui sur le Thabor, ce n'était qu'une douceur sensible que saint Pierre eût voulu goûter; occuper les premières places

de son royaume, ce n'était, dans l'intention des deux disciples, qu'un vain honneur dont se repaissait leur ambition, parce qu'ils ne le concevaient pas tel qu'il est : mais le zèle des âmes, mais la constance dans les persécutions, mais le renoncement à eux-mêmes, c'étaient les grâces essentielles dont ils avaient besoin, et qui devaient les soutenir, les animer, les perfectionner dans leur ministère apostolique; et c'est ce qu'ils n'avaient jamais demandé à leur maître : *Usque modo non petistis quidquam*. Or, à combien de chrétiens ne pourrais-je pas faire aujourd'hui la même plainte; et à combien même de ceux qui m'écoutent n'aurais-je pas lieu de le dire, par la même raison : Mondain, vous n'avez rien demandé jusqu'à présent à votre Dieu, parce que vous ne lui avez encore jamais demandé le détachement et le mépris du monde; pécheur, vous ne lui avez rien demandé, parce que, dans l'état de votre péché, vous ne lui avez encore jamais demandé votre conversion, jamais un cœur contrit et humilié, jamais la grâce de vous surmonter vous-même et de renoncer à vos habitudes; c'étaient là néanmoins les grâces, mais les grâces par excellence que vous deviez désirer et rechercher.

De plus, quand le Sauveur du monde nous assure dans l'Evangile, que tout ce que nous demanderons en son nom nous sera donné, il entend que nous le demanderons selon la règle qu'il nous a lui-même prescrite; car, comme remarque Tertullien, c'est lui-même qui, réglant la prière et l'animant de son esprit, lui a communiqué le pouvoir spécial et le privilège qu'elle a de monter au plus haut des cieux, et de toucher le cœur de Dieu, en lui exposant les misères des hommes : *Ab ipso enim ordinata, et de ipsius spiritu animata jam tunc oratio, suo quasi privilegio, ascendit in cælum, commendans Patri quæ Filius docuit* (Tertul.). Or, quelle est cette règle divine selon laquelle le Fils de Dieu nous a ordonné de prier? La voici : Cherchez, nous dit-il, avant toutes choses, le royaume de Dieu et sa justice, et rien ne vous manquera. Demandez au Père céleste la sanctification de son nom, l'avènement de son règne, l'accomplissement de sa volonté, sans lui demander d'abord ce pain matériel qui doit vous servir d'aliment, et, alors, je vous seconderai. Mais si vous renversez cet ordre; si, par un attachement au monde, indigne de votre profession, vous demandez le pain matériel avant le royaume de Dieu, ne vous appuyez plus sur mes mérites, tout infinis qu'ils sont, puisque votre prière, toute fervente qu'elle peut être, n'est plus selon le plan que j'ai tracé : *Quærite primum regnum Dei et justitiam ejus* (Matth. VI).

Ce n'est donc pas, chrétiens, qu'on ne puisse absolument demander à Dieu les biens temporels : l'Eglise les demande elle-même pour nous; mais demandons-les comme l'Eglise; demandons-les après avoir demandé d'abord, et sur toutes choses, les biens spirituels; demandons la bénédiction de Jacob, et non point celle d'Esau. Belle figure

que l'exemple de ces deux frères! Ecoutez l'application que j'en fais à mon sujet, et prenez garde; ils eurent tous deux dans leur partage la rosée du ciel, et tous deux ils eurent pareillement la graisse de la terre. En quoi furent-ils différents, et quelle marque l'Écriture donne-t-elle de l'élection de Jacob et de la réprobation d'Esau? Ah! chrétiens, c'est que, dans la bénédiction de Jacob, la rosée du ciel fut exprimée avant la graisse de la terre : *De rore cœli et de pinguedine terræ sit benedictio tua* (Genes. XXVII); au lieu que, dans la bénédiction d'Esau, il est parlé de la graisse de la terre avant la rosée du ciel : *Det tibi de pinguedine terræ et de rore cœli*. Voilà ce qui se passe encore parmi nous, et ce qui discerne les prières chrétiennes de celles qui ne le sont pas. Un juste et un homme du monde prient dans le même temple et au même autel; mais l'un prie en juste et l'autre en mondain. Comment cela? Est-ce que l'un ne demande à Dieu que les biens de la grâce, et l'autre que les biens de la terre? Non : car il se peut faire que le juste, avec les biens de la grâce, demande encore quelquefois les biens de la fortune, comme le mondain; et que le mondain, avec les biens de la fortune, demande aussi les biens de la grâce, comme le juste. Mais le mondain, conduit par l'esprit du monde, place les biens de la fortune devant les biens de la grâce : *De pinguedine terræ et de rore cœli*; et le juste, conduit par l'esprit de Dieu, donne la préférence aux biens de la grâce sur les biens de la fortune : *De rore cœli et de pinguedine terræ*. Il dit à Dieu : Seigneur, sanctifiez-moi, rendez-moi chaste, charitable, miséricordieux, patient : *De rore cœli*, et puis donnez-moi des biens de la terre ce qui peut m'être utile pour mon salut : *et de pinguedine terræ*. Mais l'homme du monde dit : Seigneur, faites-moi riche, grand, puissant : *De pinguedine terræ*; et ne me refusez pas aussi les grâces nécessaires pour bien vivre dans le monde : *et de rore cœli*. Prière de réprouvé. Quand nous prions de la sorte, faut-il s'étonner si Dieu ne nous écoute pas?

Allons à la source; et, pour connaître plus à fond sur quoi l'importante vérité que je vous prêche est établie, comprenez ce principe de saint Cyprien, que nos prières n'ont de vertu qu'autant qu'elles sont unies aux prières de Jésus-Christ; car il n'y a que Jésus-Christ de qui l'on puisse dire, avec saint Paul, qu'il a été exaucé pour le respect dû à sa personne : *Exauditus est pro sua reverentia* (Hebr. V). Quand Dieu nous exauce, ce n'est point en vue, ni de ce que nous sommes, ni de ce que nous méritons, puisque par nous-mêmes nous ne sommes rien, et que par nous-mêmes nous ne méritons rien; mais il nous exauce en vue de son Fils, et parce que son Fils a prié pour nous avant que nous fussions en état de prier nous-mêmes. Cela supposé, comment Dieu pourrait-il agréer des prières, où, par préférence au salut, nous lui demandons des biens temporels, puisqu'elles n'ont alors aucune conformité, aucune liaison avec les prières

de cet Homme-Dieu, qui s'est fait notre médiateur? Qu'a-t-il demandé pour nous? vous le savez : que nous soyons unis par le lien de la charité : *Rogo, Pater, ut sint unum* (Joan. XVII); que, sans ostentation, sans déguisement, nous soyons saints en esprit et en vérité : *Pater, sanctifica eos in veritate* (Ibid.); que, vivant au milieu du monde, selon notre vocation et notre état, nous soyons assez attentifs sur nous-mêmes, et assez heureux pour nous préserver de son iniquité : *Non rogo ut tollas eos de mundo, sed ut serves eos a malo* (Ibid.). Mais que faisons-nous? nous demandons à Dieu des richesses, des honneurs, une vaine réputation, une vie commode; et, sans les demander après le salut et par rapport au salut, nous ne les demandons, ces richesses, que pour être dans l'abondance; ces honneurs, que pour être dans l'éclat; cette réputation, que pour être connus et distingués; cette vie commode, que pour en jouir; c'est-à-dire que nous demandons ce que Jésus-Christ n'a jamais demandé pour nous. Et pourquoi ne l'a-t-il jamais demandé? appliquez-vous à ceci : parce qu'il n'a pu prier, ajoute saint Cyprien, que conformément à la fin pour laquelle il était envoyé. Or, il était envoyé en qualité de Sauveur; et la mission qu'il avait reçue ne regardait que le salut de l'homme. C'est donc uniquement pour le salut de l'homme qu'il a dû travailler, qu'il a dû souffrir, qu'il a dû mériter; et, par une conséquence nécessaire, c'est uniquement pour le salut de l'homme, et pour tout ce qui se rapporte au salut de l'homme, qu'il a dû prier.

De là, chrétiens, vous demandez, mais vous n'obtenez rien, parce que vous ne demandez pas avec Jésus-Christ, et que vous pourriez dire, si vos prières, indépendamment de cette union, étaient efficaces, que vous avez reçu des biens sans en être redevables à ce Dieu sauveur; ce qui, dans les maximes de la religion que nous professons, est un blasphème. Et voilà sur quoi s'appuie saint Augustin, quand il prouve si solidement que l'espérance chrétienne n'a point pour objet les biens de cette vie. Non, disait ce saint docteur, ne vous y trompez pas, et que personne de vous ne se promette une félicité temporelle, parce qu'il a l'honneur d'appartenir à Jésus-Christ : *Nemo sibi promittat felicitatem hujus mundi, quia christianus est* (Aug.). Ce n'est point pour cela que Jésus-Christ nous a choisis, ni à cette condition qu'il nous a appelés. Il peut, sans manquer à sa parole, nous laisser dans la pauvreté, dans l'abaissement, dans la souffrance. Il s'est engagé à présenter lui-même vos prières devant le trône de Dieu; mais il a supposé que vous prierez en chrétiens, et pour le ciel, où il a placé votre héritage. Excellente raison dont se servait encore le même Père contre les railleries des païens. Vous nous reprochez, leur répondait-il, que, malgré nos prières, nous vivons dans la disette et dans l'abandon de toutes choses. Mais, pour nous justifier pleinement de ce reproche, aussi

bien que notre Dieu, il suffit de vous dire que quand nous le prions, ce n'est point précisément pour les biens de la terre, mais pour les biens de l'éternité. Si donc nous sommes pauvres en ce monde, non-seulement cet état pauvre où nous vivons n'est point une preuve de l'inutilité de nos prières, mais c'est une assurance que le fruit nous en est réservé ailleurs et dans une vie immortelle.

Telle était la réponse de saint Augustin, qu'il concluait par la pensée la plus touchante. Car c'est en cela, poursuivait-il, que nous devons admirer la libéralité de notre Dieu. Il ne borne pas ses faveurs à des biens temporels, parce que ce sont des biens au-dessous de nous, parce que ce sont des biens incapables de nous satisfaire, parce que ce sont des biens trop peu proportionnés, et à la noblesse de notre être, et à la valeur de nos prières. Il ne veut pas nous traiter comme des enfants que l'on amuse par des bagatelles; il ne veut pas nous traiter comme les idolâtres, dont il récompense dans cette vie les vertus morales par un bonheur apparent; mais il veut être lui-même tout notre bonheur, lui-même toute notre récompense. Ah! mes frères, ne prenons donc pas le change dans le choix des biens que nous demandons. Tenons-nous-en à la parole de notre Dieu, qui nous a promis de se donner à nous; et, pour l'engager à s'y tenir lui-même, ne lui demandons que lui-même. Il y en a plusieurs qui espèrent en Dieu, mais qui, sans nul égard à Dieu, espèrent toute autre chose que Dieu : *Multi de Deo sperant, sed non Deum (Aug.)*. Gardons-nous de faire une séparation si désavantageuse pour nous; et, comme nous n'espérons rien que de Dieu, n'espérons rien aussi que Dieu, ou que par rapport à Dieu : *A Deo alia petunt præter Deum, tu ipsum Deum pete (Ibid.)*.

Mais ce ne sont point, en effet, des grâces temporelles que je demande à Dieu, ce sont des grâces surnaturelles, des grâces de salut, et cependant je ne les ai pas. Non, mon cher auditeur, vous ne les avez pas, parce que, sur cela même, vous faites un troisième abus de la prière, dont vous ne vous apercevez pas, peut-être, et que je vais vous découvrir.

C'est qu'au lieu d'envisager la prière comme l'instrument que Dieu nous a mis en main pour faire descendre sur nous les véritables grâces du salut, c'est-à-dire les grâces réelles et possibles, les grâces solides et nécessaires, les grâces réglées et mesurées, selon l'ordre des décrets divins, nous nous en servons pour demander des grâces chimériques, des grâces superflues, des grâces selon notre goût et selon nos fausses idées. Je m'explique. Nous prions, et nous prions, à ce qu'il nous semble, dans un vrai désir de parvenir au salut; mais, par une confiance aveugle, nous faisons fond sur la prière, comme si la prière suffisait sans les œuvres, comme si tout le salut roulait sur la prière, comme si Jésus-Christ, en nous disant : *Priez*, ne nous avait pas dit au même

temps : *Veillez et agissez*; comme si n'y avait des grâces qui pussent et qui dussent nous sauver sans nous. Nous prions et nous demandons la grâce d'une bonne mort, persuadés que c'est assez de la demander, sans se mettre en peine de la mériter, et sans s'y préparer par une bonne vie. Nous prions et nous demandons des grâces de pénitence, des grâces de sanctification; mais des grâces pour l'avenir, et non pour le présent, mais des grâces qui lèvent toutes les difficultés, et non qui nous laissent des efforts à faire et des obstacles à vaincre; mais des grâces miraculeuses, qui nous entraînent comme saint Paul, et non des grâces qui nous disposent peu à peu, et avec lesquelles nous soyons obligés de marcher; mais des grâces qui nous suivent partout, qui nous soient assurées partout, qui nous permettent de nous exposer partout, et non des grâces que nous ayons soin de ménager; c'est-à-dire que nous demandons des grâces qui changent tout l'ordre de la Providence, et qui renversent toute l'économie de notre salut.

Concluons, chrétiens, cette première partie, par la prière du prophète : *Unam petii à Domino (Ps. XXVI)*, je ne demande plus proprement au Seigneur qu'une seule chose : *Hanc requiram*, c'est ce que je dois uniquement rechercher. Et quoi? *Ut inhabitem in domo Domini (Ibid.)*, de demeurer dans sa sainte maison, et de le posséder éternellement dans sa gloire; car, je le reconnais, ô mon Dieu! ajoute saint Augustin, et je vois bien maintenant pourquoi vous avez si souvent rejeté les prières de votre serviteur, c'est que, pour répondre aux desseins de votre miséricorde, je devais vous demander des choses qui ne me fussent pas communes avec les païens et les impies : *Ea quippe a te desiderare debui, quæ mihi cum impiis non essent communia (Aug.)*. Vous vouliez que mes prières me distinguassent des ennemis de votre nom; cependant je trouve qu'entre leurs prières et les miennes, il n'y a presque point eu, jusqu'à présent, de différence, sinon qu'ayant demandé comme eux des faveurs temporelles, ils les ont communément obtenues, et que vous me les avez ordinairement refusées, ou parce qu'elles étaient par elles-mêmes contraires à mon salut, ou parce que je ne les demandais pas pour mon salut; mais en cela, Seigneur, je confesse encore que vous m'avez fait grâce, parce que ces faveurs temporelles, que je vous demandais, auraient achevé de me pervertir, au lieu que les fléaux de votre justice ont servi à me corriger. En devenant heureux dans le monde, je vous aurais plus aisément oublié; j'aurais imité l'exemple des autres, si mes vœux eussent été suivis de la même prospérité. Ainsi, mon Dieu, bien loin de me plaindre de vos refus, je vous en bénis, et je compte pour un bienfait de ne m'avoir pas exaucé selon mes désirs, mais selon l'ordre de votre sagesse, et pour mon salut : *Et gaudeo quod non exaudieris ad voluntatem, ut exaudires ad salutem (Ibid.)*. Mais maintenant, mon Dieu, vous écouterez mes demandes, parce que je ne veux plus vous

demander que les biens éternels, parce que, si je vous en demande d'autres, je ne veux plus vous les demander que par subordination et par rapport aux biens éternels; parce qu'entre les grâces du salut que je vous demanderai, je ne veux plus vous demander que celles qui me doivent être utiles, que celles qui peuvent plus sûrement, plus directement me conduire aux biens éternels. Ainsi, chrétiens, la parole de Jésus-Christ s'accomplira-t-elle à notre égard: nous demanderons et nous recevrons; au lieu que nous ne recevons pas, ou parce que nous ne demandons pas ce qu'il faut, ç'a été la première partie; ou parce que nous ne demandons pas comme il faut, c'est la seconde.

DEUXIÈME PARTIE.

Si Dieu veut écouter nos prières, c'est à certaines conditions nécessaires et essentielles; mais de quelque manière, chrétiens, que Dieu en use avec nous, et qu'il ait plu à sa providence de disposer les choses, ce serait une erreur, et une grossière erreur, de se persuader que les conditions de la prière fussent un obstacle à l'accomplissement de vos vœux, et un prétexte dont Dieu se servît pour avoir droit de nous refuser ses dons. Ah! mes frères, disait saint Augustin, à Dieu ne plaise que nous entrions jamais dans ce sentiment, puisqu'il n'est rien de plus opposé à la conduite de notre Dieu, lui qui, selon l'Écriture, ne peut arrêter le cours de ses miséricordes, lors même que nous irritons sa colère: *Numquid continebit in ira sua misericordias suas (Ps. LXXVI)*; lui qui n'attend pas qu'on le prie, mais qui, dans la pensée du prophète royal, se plaît à exaucer les simples désirs: *Desiderium pauperum exaudivit Dominus (Ps. X)*; lui dont l'oreille est si délicate, qu'il entend jusqu'à la préparation des cœurs: *Præparationem cordis eorum audivit auris tua (Ibid.)*; il n'a garde, si j'ose parler ainsi, d'être de si difficile composition, quand on l'invoque de bonne foi, et, bien loin qu'il se prévale de sa grandeur dans le commerce qu'il nous permet d'avoir avec lui, par la prière, on pourrait plutôt douter, s'il ne se relâche point trop de ce qui lui est dû, et s'il ne supporte point avec trop de condescendance nos faiblesses et nos imperfections. J'avoue que la prière, pour être efficace, doit être revêtue de certaines qualités; mais, en cela, je soutiens qu'on ne peut accuser Dieu, ni de restreindre ses promesses, ni d'enchérir ses grâces: pourquoi? Parce qu'à bien examiner ces qualités, il n'y en a aucune qui ne soit aisée dans la pratique, aucune dont la raison ne nous justifie la nécessité, aucune que les hommes même n'exigent par proportion les uns des autres; et, ce que je vous ai déjà fait remarquer, aucune dont cette femme de notre Évangile ne nous ait donné l'exemple, et dont elle ne soit pour nous le plus sensible modèle.

Car enfin, demande saint Chrysostome, dans l'excellente homélie qu'il a composée sur ce sujet, quelles conditions exige notre Dieu pour l'infailibilité de la prière? l'humilité, la confiance, la persévérance, l'atten-

tion de l'esprit, l'affection du cœur; or, y a-t-il rien là, je ne dis pas d'impraticable et d'impossible, mais de pénible et d'onéreux.

Prier dans la disposition d'un esprit humble, quoi de plus raisonnable et même de plus naturel? peut-on avoir une juste idée de la prière, et oublier, en priant, cette règle fondamentale? prie-t-on autrement les princes et les monarques de la terre? se fait-on une peine de leur rendre des hommages et des respects, lorsqu'on a des requêtes à leur présenter? et si, par ces respects et par ces hommages, on vient à bout de ses prétentions, se plaint-on qu'il en ait trop coûté? dit-on qu'ils fassent acheter trop cher leurs grâces, quand ils les refusent à un téméraire qui les demande avec hauteur? et pour quoi le dirait-on de Dieu, devant qui il est d'ailleurs bien plus raisonnable, et par conséquent bien plus facile de s'humilier, que devant les hommes? La chananéenne dont parle saint Matthieu fit-elle difficulté de se prosterner en la présence de Jésus-Christ, et de l'adorer? fut-ce un grand effort pour elle de confesser à ses pieds son indignité? et compta-t-elle pour beaucoup d'essuyer les rebuts auxquels elle se vit d'abord exposée? Non, non, lui dit le Sauveur du monde, il ne faut pas donner le pain des enfants aux chiens: *Non est bonum sumere panem filiorum, et mittere canibus (Matth. XV)*. Est-il une comparaison plus humiliante? mais, toute humiliante qu'elle pût être, cette chananéenne en parut-elle touchée et contristée? que dis-je? ne reconnut-elle pas elle-même la vérité de ces paroles, en se les appliquant? Il est vrai, Seigneur: *Etiam, Domine (Matth. XV)*; ce fut ainsi qu'elle pria; mais comment prions-nous? elle était païenne, et cette païenne s'humilie; nous sommes chrétiens, et nous apportons à la prière un esprit d'orgueil dont nous ne pouvons nous défaire lors même que nous sommes forcés à reconnaître nos misères et nos besoins; et parce que cet esprit nous domine, nous prions avec présomption, comme si Dieu devait avoir des égards pour nous, comme s'il devait nous distinguer, comme s'il devait nous tenir compte de nos prières. Sans parler de ce faste extérieur qui souvent accompagne nos sacrifices, et qui, bien loin d'engager Dieu à nous écouter, l'engage à nous punir, sans parler de ce luxe que nous portons jusque dans le sanctuaire, de cet air de grandeur et de suffisance que nous y retenons, de ces postures vaines et négligées que nous y affectons; états bien contraires à l'action d'un suppliant, et qui, selon l'Écriture, rendent nos prières abominables devant Dieu, puisque Dieu ne hait rien davantage qu'un pauvre orgueilleux: *Pauperem superbum (Eccli. XXV)*; sans en venir à ce détail, nous demandons à Dieu des grâces; mais comment? non point comme des grâces, mais comme des dettes, prêts à nous élever et à nous enfler s'il nous les accorde, prêts à murmurer et à nous plaindre s'il ne nous les accorde pas. Nous les demandons pour oublier, après les avoir reçues, que nous les tenons de lui, pour les posséder et

en user sans les rapporter à lui. Or, devons-nous être surpris alors que Dieu nous ferme son sein? voulons-nous qu'il nous exauce aux dépens de sa propre gloire? et ne serait-ce pas prodiguer ses biens, que de les répandre indifféremment et sur les superbes, et sur les humbles?

Prier dans le sentiment d'une vive confiance, quoi de plus juste? C'est notre Souverain et notre Dieu, qui, par un effet de sa miséricorde, non-seulement veut être prié de la sorte, mais se tient même honoré de cette confiance, qui, dans mille endroits de l'Écriture, lui attribue, plutôt qu'à sa miséricorde (ne vous offensez pas de ma proposition, elle est saine et orthodoxe), qui, dis-je, en mille endroits de l'Écriture, attribue à cette confiance, plutôt qu'à sa miséricorde même, la vertu miraculeuse de la prière; ne disant pas à ceux qui ont recours à lui et qui le réclament: C'est ma bonté et ma puissance, mais c'est votre foi et votre confiance qui vous a sauvés: *Fides tua te salvum fecit (Matth. X)*. Pouvait-il nous proposer un parti plus avantageux? Tout infidèle qu'était la chananéenne, n'est-ce pas celui qu'elle embrassa d'abord? Cette ouverture de cœur qu'elle marqua à Jésus-Christ, en lui portant elle-même la parole: Seigneur, ayez pitié de moi: *Miserere mei, Domine (Matth. XV)*; ce motif tendre et affectueux par où elle l'intéressa, en l'appelant Fils de David: *Fili David*; ces cris qu'elle redoubla à mesure que les apôtres la reprenaient et lui ordonnaient de se taire: *Dimitte eam, quia clamat post nos (Ibid.)*; cette assurance qu'elle eut de renoncer volontiers au pain de la table, pourvu qu'on lui donnât seulement les miettes qui en tombaient; c'est-à-dire, selon l'explication de saint Jérôme, de se contenter des moindres efforts de la puissance du Sauveur, convaincue que ce serait assez pour opérer le miracle qu'elle demandait: *Nam et catelli edunt de micis quæ cadunt de mensa dominorum suorum (Matth. XV)*, tout cela n'était-il pas d'une âme bien sûre du Dieu qu'elle invoquait? Qu'eût-elle fait, si, déjà chrétienne, elle eut connu Jésus-Christ aussi parfaitement que nous? si, comme nous, au lieu de le connaître pour Fils de David, elle l'eût connu pour Fils du Dieu vivant? et n'est-il pas néanmoins vrai qu'avec toutes les idées que notre religion nous donne de cet Homme-Dieu, nous ne le prions presque jamais de cette manière simple, mais héroïque, qui nous est marquée par l'Apôtre, je veux dire avec foi, et sans aucun doute? *Postulet autem in fide, nihil hæsitans (Jacob. I)*. Quoique Jésus-Christ ait pu faire pour nous y aider, et quoique, pour vaincre notre incrédulité et notre défiance, il se soit engagé à nous par le serment le plus solennel, et qu'il en ait juré par lui-même, lui, comme dit saint Paul, qui n'avait point de plus grand que lui-même par qui il pût jurer, notre défiance et notre incrédulité l'emportent. Nous croyons un homme sur sa parole, et nous ne croyons pas un Dieu; nous prions, mais en même temps nous nous troublons, nous nous entretenons

dans de vaines inquiétudes, nous nous abandonnons à de secrets désespoirs; nous avons recours à Dieu, mais toujours dans l'extrémité, et quand tout le reste nous manque; nous comptons moins sur Dieu que sur nous-mêmes, et nous faisons plus de fond sur notre prudence que sur nos prières. Aveuglement que déplorait saint Ambroise, et qui justifie bien la conduite de Dieu, quand il raccourcit son bras à notre égard, et qu'il ne daigne pas l'étendre pour nous secourir.

Prier avec persévérance, quoi de plus convenable? Dieu, maître de ses dons, et à qui seul il appartient d'en disposer, ne peut-il pas les mettre à tel prix qu'il lui plaît, et ses grâces ne sont-elles pas en effet assez précieuses pour les demander souvent et longtemps? Quand Jésus-Christ, par son silence, éprouva cette mère de l'Évangile, et qu'il ne lui répondit pas même une parole: *Et non respondit ei verbum (Matth. XV)*; quand il sembla vouloir l'éloigner par un refus sévère et mortifiant, et que, devant elle, il déclara aux apôtres qu'il n'était point envoyé pour elle: *Non sum missus, nisi ad oves quæ perierunt domus Israel (Ibid.)*; cessa-t-elle pour cela de prier, de solliciter, de presser? Non, chrétiens, la résistance de Jésus-Christ augmenta sa persévérance et sa persévérance triompha de la résistance de Jésus-Christ; elle comprit d'abord le mystère et les inclinations de ce Dieu sauveur, et, dans l'engagement où elle se trouva d'entrer, pour ainsi dire, en lice avec lui, opposant à une dureté apparente les empresses véritables d'une sainte opiniâtreté, elle força en quelque sorte les lois de la Providence; elle mérita, quoique étrangère, d'être traitée en Israélite; elle obtint le double miracle, et de la délivrance de sa fille, et de sa propre conversion. O charité de mon Dieu! s'écrie un Père, que vous êtes adorable dans vos dissimulations, et dans les stratagèmes dont vous usez pour combattre en apparence contre ceux-mêmes pour qui vous combattez en effet: *O dissimulatrix clementia, quæ duritiam te simulas, quanta pietate pugnas adversus eos pro quibus pugnas!* Ne désespérez donc point, ajoutait-il, ô âme chrétienne! vous qui avez commencé dans la prière à lutter avec votre Dieu, car il aime que vous lui fassiez violence; il se plaît à être désarmé par vous: *Noli igitur desperare, o anima, quæ cum Deo luctari cœpisti: amat utique vim abs te pati; desiderat à te superari.* Et ne craignons pas, mes frères, conclut-il, que ce Dieu de miséricorde puisse être fort et invincible contre nous, lui qui, par le plus étonnant prodige, a voulu jusqu'à la mort être faible pour nous: *Et absit, fratres, ut fortis sit adversum nos, qui pro nobis usque ad mortem infirmatus est.* Ainsi le concevaient les saints; mais nous, vous le savez, prévenus d'une erreur toute contraire, et emportés par un esprit volage et léger, nous cédon's à Dieu malgré lui-même, nous lui cédon's lorsqu'il voudrait lui-même nous céder; nous nous ennuyons de lui dire que nous sommes pauvres, et que nous attendons son secours, et il veut être

importuné. Cette assiduité nous fatigue, nous gêne, nous cause des dégoûts et des impatiences; nous voudrions en être quittes pour nous être une fois présentés à la porte, et nous oublions la grande maxime du Sage, qui nous avertit de supporter les lenteurs de Dieu : *Sustine sustentationes Dei* (Eccli. II); nous ne pouvons nous accommoder de cette parole d'Isaïe : *Expecta, attendez; Reexpecta* (Isai. XXVIII), attendez encore. Le moindre délai nous rebute; et souvent, sur le point même de voir nos vœux remplis, nous en perdons tout le mérite et tout le profit. A qui nous en devons-nous prendre? est-ce à Dieu? ou n'est-ce pas à nous-mêmes?

Enfin, prier avec attention, avec affection, je dis avec attention de l'esprit, avec affection du cœur, quoi de plus nécessaire et de plus essentiel à la prière? Je finis par ce point, le plus important de tous. Attention de l'esprit, affection du cœur, c'est ce que j'appelle, après saint Thomas, l'âme de la prière, et sans quoi elle ne peut pas plus subsister qu'un corps sans l'esprit qui le vivifie et qui l'anime; car, qu'est-ce que la prière? Ne consultons point ici la théologie, mais le seul bon sens, et l'idée commune que nous avons de ce saint exercice; qu'est-ce, encore une fois, que la prière? un entretien avec Dieu, où l'âme admise, pour m'exprimer de la sorte, et introduite dans le sanctuaire, expose à Dieu ses besoins, lui représente ses faiblesses, lui découvre ses tentations, lui demande grâce pour ses infidélités: or, tout cela ne suppose-t-il pas un recueillement et un sentiment intérieur? Si donc il arrive qu'au moment que je traite avec Dieu, mon esprit s'égare jusqu'à perdre absolument et volontairement cette attention intérieure et cette dévotion, quoi que je fasse du reste, ce n'est plus une prière; quand je chanterais les louanges du Seigneur, quand j'emploierais les nuits entières au pied des autels, quand mon corps, selon l'expression et l'exemple de David, demeurerait comme attaché et collé à la terre, dès que je cesse de m'appliquer, je cesse de prier. Et de là, chrétiens, le docteur angélique tirait trois grandes conséquences, auxquelles je n'ajouterai rien, mais que je vous prie de bien méditer pour votre édification: conséquences terribles, et qui vous seront pleinement connaitre pourquoi nos prières ont si peu d'efficace auprès de Dieu.

Première conséquence. Puisqu'il est vrai que l'attention est de l'essence de la prière, on peut dire avec sujet, mais encore avec plus de douleur, que l'exercice de la prière est comme anéanti dans le christianisme; pourquoi? parce que si l'on y prie encore quelquefois, c'est sans réflexion. A quoi se réduit toute notre piété? à quelques prières que nous récitons, mais, du reste, avec un esprit dissipé et presque toujours distrait; nous remuons les lèvres, non pas comme cette mère de Samuel dont le grand prêtre Héli jugea témérairement, mais comme les Juifs, à qui Dieu reprochait que leur cœur était bien loin de lui, tandis qu'ils le glori-

fiaient de la bouche: ainsi nos prières ne sont plus communément qu'hypocrisie, et Jésus-Christ pourrait bien nous redire ce qu'il disait aux pharisiens: *Hypocritæ, bene prophetavit de vobis Isaias: populus hic labiis me honorat, cor autem eorum longe est a me* (Matth., XV). Ce n'est pas seulement le peuple qui tombe dans ce désordre, et qui, par une fatale grossièreté, prie tous les jours sans prier, c'est-à-dire sans penser à qui il parle ni à ce qu'il demande; ce n'est pas seulement le sexe dévot qui, plus adonné à la prière, fait son capital de dire beaucoup, mais sans fixer sa légèreté naturelle et en s'appliquant très-peu; ce sont même les hommes les plus éclairés et les mieux instruits, ce sont les personnes mêmes consacrées à Dieu, les ministres mêmes de Dieu, qui, par le plus déplorable renversement; à force de prier, ne prient point du tout; et, au lieu de perfectionner une si sainte pratique par l'habitude, la corrompent et la détruisent.

Seconde conséquence. Puisque la prière renferme essentiellement l'attention, il s'ensuit que, dans les prières qui nous sont commandées, l'attention est elle-même de précepte, en sorte qu'il ne suffit point alors de prononcer, mais qu'une distraction notable et volontaire doit être considérée comme une offense griève et mortelle. Or, je dis surtout ceci, mes frères, et pour vous et pour moi, parce que c'est en cela que consiste un des premiers engagements de votre profession et de la mienne, et que la prière vocale est comme le sacré tribut que l'Eglise chaque jour exige de nous; car il serait bien étrange que cette action, si sainte d'elle-même et qui doit nous-mêmes nous sanctifier, ne servit qu'à nous condamner; et que ce qui doit être pour nous la source des grâces, devint une des sources de notre réprobation. Souvenons-nous qu'en nous obligeant à l'office divin, nous nous sommes obligés à un acte de religion: qu'un acte de religion n'est point une pratique purement extérieure, et que, comme l'Eglise, en nous commandant la confession nous commande la contrition du cœur, aussi nous commande-t-elle l'attention de l'esprit en nous commandant la prière. Soit que cette obligation naisse immédiatement et directement du précepte de l'Eglise même, comme l'estiment de très-habiles théologiens, soit qu'elle vienne du précepte naturel qui accompagne celui de l'Eglise, en vertu duquel Dieu nous ordonne de faire saintement et dignement ce qui nous est prescrit, comme veulent quelques autres; quoi qu'il en soit, cette différence de sentiments n'est qu'une subtilité de l'école, et, dans l'une et l'autre opinion, l'on pèche toujours également. Ah! mes frères, n'attirons pas sur nous cette malédiction dont le prophète, dans l'excès de son zèle, menaçait le pécheur, quand il disait: Que sa prière devienne un péché pour lui: *Oratio ejus fiat in peccatum* (Ps. CXVIII). Or, à combien de ministres, ou de combien de ministres n'est-il pas à craindre qu'on n'en puisse dire au-

tant? Si saint Augustin s'accusait sur cela de négligence, nous avons bien encore plus lieu de nous en accuser nous-mêmes.

Troisième et dernière conséquence. Ce n'est donc pas sans raison que Dieu rejette nos prières, puisque ce ne sont rien moins que des prières, et que, bien loin de l'honorer, nous l'offensons et l'irritons contre nous. Car, quelle injustice, mon cher auditeur! vous voulez que Dieu s'applique à vous quand il vous plaît de le prier, et vous ne voulez pas, en le priant, vous appliquer vous-même à Dieu; vous dites à Dieu, comme le prophète : Seigneur, prêtez l'oreille à mes paroles : *Verba mea auribus percipe (Psal. V)*; Seigneur, écoutez mes cris : *Intellige clamorem meum (Ibid.)*; Seigneur, soyez attentif à mes vœux : *Intende voci orationis meae (Ibid.)*; mais au même temps vous portez votre esprit ailleurs; vous demandez que Dieu vous parle, et vous ne lui parlez pas; vous demandez que Dieu vous écoute, et vous ne l'écoutez pas; vous ne vous écoutez pas vous-même, vous ne vous comprenez pas.

Réformons-nous, chrétiens, sur ce seul article, et nous réformerons toute notre vie, car on sait bien vivre, dit saint Augustin, quand on sait bien prier : *Recte novit vivere, qui novit orare (Aug.)*. Pourquoi sommes-nous sujets à tant de désordres? c'est parce que nous ne prions point ou que nous prions mal; et par un retour trop ordinaire, pourquoi ne prions-nous point, ou pourquoi prions-nous mal? c'est parce que nous ne voulons point sortir de nos désordres, et que nous craignons de guérir. Demandons à Dieu des choses dignes de lui et dignes de nous; demandons-les d'une manière digne de lui et digne de nous; en deux mots, demandons-lui ses grâces, et demandons-les bien, nous les obtiendrons; mais, entre les autres grâces, demandons-lui surtout le don de la prière; disons-lui, comme les apôtres : *Domine, doce nos orare (Luc, XI)*; ah! Seigneur, notre faiblesse est telle, que nous ne pouvons pas même sans vous vous bien exposer nos besoins, ni bien implorer votre secours; c'est à vous à nous faire sentir efficacement nos misères; c'est à vous à nous attirer au pied de votre autel pour vous les représenter; c'est à vous à nous inspirer ce que nous devons vous dire pour vous toucher. Donnez-nous donc vous-même, ô mon Dieu! cette science si nécessaire; et, par une grâce où sont en quelque sorte renfermées, comme dans leur source, toutes les autres grâces, apprenez-nous à nous servir de la prière pour faire descendre sur nous des grâces de conversion, des grâces de sanctification, des grâces de salut qui nous conduisent à la gloire, etc.

SERMON IX.

POUR LE VENDREDI DE LA PREMIÈRE SEMAINE.

Sur la prédestination.

Erat autem quidam homo ibi, triginta et octo annos habens in infirmitate sua. Hunc eum vidisset Jesus jacentem, et cognovisset quia jam multum tempus haberet, dicit ei : Vis sanus fieri?

Or, il y avait là un homme malade depuis trente-huit ans. Jésus l'ayant vu couché par terre, et sachant depuis combien de temps il était dans cet état, lui dit : Voulez-vous être guéri (S. Jean, ch. V)

Sire, à en juger par les apparences, fut-il jamais une demande moins nécessaire que celle du Fils de Dieu à ce paralytique de notre Evangile? C'était un malade de trente-huit ans, exposé comme les autres, sur le bord de la piscine miraculeuse, il attendait avec impatience qu'on l'y jetât au moment que l'eau serait remuée par l'ange du Seigneur; il cherchait un homme charitable pour lui rendre ce bon office; il était affligé, et il se plaignait même de n'en avoir encore pu trouver; enfin, il ne désirait rien plus ardemment que sa guérison, et il n'avait point d'autre pensée ni d'autre soin qui l'occupât : pourquoi donc lui demander s'il veut être guéri : *Vis sanus fieri*? Mais ce n'est pas sans raison, répond saint Augustin. Ce paralytique était la figure des pécheurs, et lui-même, comme pécheur, il ne pouvait être guéri sans être converti, selon la pratique du Sauveur des hommes, de ne guérir jamais les corps qu'au même temps il ne sanctifiât les âmes. Or, quelque disposé que fût ce malade à sa guérison, peut-être ne l'était-il pas également à sa conversion, et c'est pour cela que Jésus-Christ, qui savait que l'un dépendait de l'autre, et qui ne voulait pas lui accorder l'un, s'il ne consentait à l'autre, lui demande avant toutes choses : *Vis sanus fieri*? Voulez-vous être guéri?

Tel est, chrétiens, notre état en qualité de pécheurs; il y a peut-être long-temps que nous languissons, et que nous sommes sans action et sans mouvement dans la voie de Dieu, ou plutôt hors de la voie de Dieu. Peut-être Dieu voit-il parmi nous des paralytiques de plusieurs années, c'est-à-dire des hommes endurcis dans leurs habitudes criminelles; et plaise au ciel qu'entre ceux à qui je parle il n'y en ait point dont on puisse dire : *Erat autem quidam triginta et octo annos habens in infirmitate sua*; ce pécheur est depuis trente-huit ans dans le désordre. Nous avons besoin d'un homme pour nous affranchir de la servitude du péché : cet homme est venu, et c'est Jésus-Christ; il nous a jetés dans la piscine, je veux dire dans les eaux salutaires du baptême, où nous avons été régénérés. Au lieu de nous maintenir dans la possession de cette grâce, nous en sommes déchus, et il est encore prêt à nous faire entrer dans une seconde piscine, qui est celle des larmes et de la pénitence; mais auparavant il nous demande, à tous en général et à chacun en particulier. *Vis sanus fieri*? Est-ce de bonne foi que vous voulez être guéri? C'est à quoi il faut que nous répondions, et ce qui me

donne lieu de vous entretenir d'une matière importante, puisqu'il s'agit des desseins de Dieu sur nous par rapport au salut, et de la manière dont nous y devons coopérer. C'est en cela même aussi que consiste le grand mystère de la prédestination; mystère profond et adorable, mystère sur lequel on a formé et l'on forme encore dans le christianisme tant de questions; mystère dont je veux vous parler aujourd'hui, pour vous apprendre l'usage que vous en devez faire, les égarements; les écueils qu'il y faut éviter. Saluons d'abord Marie et disons-lui : *Ave, Maria.*

C'est le malheur de l'homme d'abuser de tout, et de corrompre, soit par la malice de son cœur, soit par les erreurs de son esprit, jusqu'aux dons de Dieu, jusqu'aux attributs de Dieu, jusqu'aux mystères de Dieu. Vérité que saint Augustin a voulu nous faire entendre lorsque, se servant d'une expression bien hardie, il a dit que Dieu, qui est la sainteté, la pureté par excellence, n'est, pour les impies et pour les pécheurs, ni saint, ni pur, puisque les pécheurs et les impies se font tous les jours de Dieu même comme un sujet de profanation : *Immundis, ne Deus quidem ipse mundus est* (Aug.). Or, ce que saint Augustin disait de Dieu est encore plus vrai de la prédestination de Dieu; car cette prédestination est un mystère de grâce, et, par l'abus qu'en font les hommes, elle leur devient une matière de scandale; ils s'en servent comme d'un prétexte, les uns pour vivre dans une vaine confiance qui leur fait négliger le salut, et les autres pour s'entretenir dans des défiances criminelles qui ruinent en eux l'espérance du salut; ceux-ci s'en prévalent pour présumer trop de Dieu, et ceux-là en sont troublés jusqu'à désespérer des bontés de Dieu; les premiers, par un excès de témérité, et comptant sur la prédestination de Dieu, concluent que leur salut est en assurance, sans qu'ils se mettent en peine d'y travailler; et les seconds, par une pusillanimité de cœur, et dans un sentiment tout contraire, se persuadent qu'il n'y a plus de salut pour eux, et que ce serait en vain qu'ils y travailleraient : deux grands désordres auxquels nous sommes exposés à l'égard de la prédestination, deux écueils dont nous avons à nous préserver : la présomption et le désespoir. Ce sont aussi, chrétiens, ces deux désordres que j'entreprends de combattre dans ce discours, en vous faisant voir que la prédestination de Dieu ne favorise ni l'un ni l'autre, et que nous sommes inexcusables, lorsqu'en conséquence de ce mystère, nous nous abandonnons, ou à la présomption, qui nous fait oublier le soin du salut, ce sera le premier point; ou au désespoir, qui nous fait renoncer au salut, ce sera le second. Il ne me faudrait point d'autre règle ni d'autre preuve que la parole de Jésus-Christ : *Vis sanus fieri?* Voulez-vous être guéri? Car, puisque sur le salut on nous demande, aussi bien qu'au paralytique de l'Evangile, si nous le voulons, il faut donc en effet le vouloir et y travailler; et voilà le remède à notre pré-

somption : et puisqu'on nous fait au même temps connaître qu'il ne s'agit que de le vouloir, nous ne devons donc pas nous troubler ni désespérer; et voilà le remède à notre défiance. Deux vérités fondamentales de notre religion, sur lesquelles je vais vous découvrir mes pensées, et qui peuvent beaucoup servir à la réformation de vos mœurs.

PREMIÈRE PARTIE.

Se confier en Dieu et mettre en lui toute son espérance, le regarder comme l'auteur, ou, selon le langage de l'Écriture, comme le Dieu de son salut : *Deus salutis meæ* (Ps. XVII); faire fond sur les mérites de Jésus-Christ et compter sur le bienfait de sa rédemption, dire : je puis tout en celui qui me fortifie, et tout ce que je serai jamais devant Dieu, c'est par la grâce que je le serai; je l'avoue, chrétiens, ce sont des sentiments de piété que la religion nous inspire, que nous devons avoir dans le cœur, et qui s'accordent parfaitement avec toutes les règles de la foi; mais en demeurer absolument là et se reposer du soin de son salut sur cette Providence générale qui en conduit les ressorts et qui en ordonne les moyens; dire : J'attends l'heure et le moment qu'il plaira à Dieu de me toucher; et cependant, vivre en paix et sans inquiétude dans son péché, regarder sa conversion comme une affaire que Dieu ait prise entièrement sur lui et dont il ne nous rendra pas responsables, c'est une présomption, mes chers auditeurs, aussi mal fondée dans son principe qu'elle est pernicieuse dans ses effets. Prenez bien garde à ces deux choses : présomption dont le principe est ruineux, et présomption dont les effets sont très-pernicieux. Je vais vous en convaincre, si vous voulez me suivre avec attention.

Je dis que cette présomption est mal fondée dans son principe; en voici la raison, qui est évidente : parce que, de quelque manière que Dieu nous ait prédestinés, il est de la foi qu'il ne nous sauvera jamais sans notre coopération : or, s'il est vrai que je dois, pour être sauvé y coopérer avec Dieu, il ne m'est donc plus permis de m'assurer tellement de Dieu que j'abandonne le soin de mon salut, et que je m'en décharge entièrement sur lui. J'ai droit d'espérer en Dieu; mais, au même temps, j'ai une obligation indispensable de travailler avec Dieu, d'agir avec Dieu; et, si je sépare cette confiance de ce travail, de cette action, je me perds et je renverse l'ordre de Dieu. En effet, quel est l'ordre de Dieu dans la disposition du salut des hommes? Le voici exprimé dans ces deux paroles de saint Augustin, que vous avez cent fois entendues : *Qui fecit te sine te, non salvabit te sine te* (Aug.); ce Dieu plein de sagesse et tout-puissant, qui vous a créé sans vous, n'a pas voulu vous sauver sans vous; et, à prendre même le salut dans cette étendue que lui donne la théologie, c'est-à-dire en tant qu'il présuppose ou qu'il renferme notre conversion, il n'est pas, en quelque sorte, au pouvoir de Dieu de nous sauver sans nous : pourquoi? Parce que, dit

saint Thomas, c'est dans nous-mêmes, je veux dire dans notre-volonté préparée, élevée et fortifiée par la grâce, que tout le mystère de notre conversion doit consister.

Il n'en est pas ainsi de tous les autres ouvrages de Dieu; et, en particulier, il n'en était pas de même du miracle rapporté dans notre Evangile. Quand le Fils de Dieu demanda à ce paralytique s'il voulait être guéri, *vis?* ce n'était pas, remarque saint Ambroise, qu'il eût besoin, pour le guérir, de son consentement; car il le pouvait guérir d'une pleine autorité sans que le malade le voulût, et même quoiqu'il ne le voulût pas. Mais quand Dieu entreprend de nous convertir, et qu'il nous demande intérieurement si nous le voulons, c'est par une espèce d'engagement auquel, tout Dieu qu'il est, sa sagesse et sa providence se trouvent comme assujetties. Car, quoi que Dieu fasse de son côté, il est infailible que nous ne serons jamais convertis, si nous ne le voulons être; et il y aurait même de la contradiction que nous le fussions et que nous ne le voulussions pas, puisque, selon la maxime de tous les Pères, être converti n'est rien autre chose que le vouloir, et le vouloir efficacement.

Je sais que la grâce est le grand principe et la première cause qui opère en nous cette volonté; mais je sais aussi qu'elle ne l'opère pas toute seule; et quelque victorieuse, quelque puissante que je la conçoive, c'est toujours sans préjudice de ce que la foi m'enseigne, que cet acte de la volonté qui fait notre conversion est un acte libre: or, du moment qu'il doit être libre, nous ne pouvons plus nous en reposer sur un autre; mais c'est à nous-mêmes à l'exiger de nous-mêmes, à nous en demander compte à nous-mêmes, pour en pouvoir un jour rendre compte à Dieu.

C'est pour cela que le même esprit qui nous fait dire à Dieu dans l'Écriture: *Convertite nos, Domine (Thren., V)*, Seigneur, convertissez-nous, met aussi dans la bouche de Dieu ces autres paroles: *Convertimini ad me (Isai., XLV)*, convertissez-vous à moi. Or, reprend saint Augustin, comment accorder ces deux textes ensemble? Si c'est Dieu qui nous convertit, pourquoi nous ordonne-t-il de nous convertir? et si c'est nous-mêmes qui nous convertissons, pourquoi demandons-nous à Dieu qu'il nous convertisse? Ah! mes frères, répond ce saint docteur, voilà justement le secret de cette prédestination adorable, sur quoi sont fondés tous les devoirs de la vie chrétienne. C'est qu'autant qu'il serait injurieux à Dieu que nous eussions jamais sans lui la pensée de nous convertir, autant nous est-il inutile de nous flatter que Dieu seul nous convertira: c'est que, pour nous sauver, selon les lois établies par la divine Providence, deux conversions sont nécessaires: la conversion de Dieu et la nôtre; la conversion de Dieu à nous, et notre conversion à Dieu. Il faut que Dieu se convertisse à nous en nous prévenant par sa grâce, et il faut que nous nous convertis-

sions à Dieu en suivant avec fidélité le mouvement de sa grâce. Voilà toute la théologie d'un chrétien. Il est vrai que Dieu s'est chargé de la première de ces deux conversions, et qu'elle est uniquement de son ressort. Mais il n'est pas moins vrai qu'il a prétendu que nous fussions chargés de l'autre, comme d'une condition dont nous devons personnellement lui répondre. Je dois donc, si je raisonne bien, jeter tellement, comme parle l'Apôtre, dans le sein de Dieu toutes mes inquiétudes: *Omnem sollicitudinem vestram projicientes in eum (Petr. V)*, que je m'en réserve néanmoins une partie; ou, plutôt, je dois tellement les jeter toutes en Dieu, qu'elles demeurent encore toutes en moi. Pourquoi cela? parce que mon salut, dépendant tout à la fois et de Dieu et de moi, comme je suis obligé, en tant qu'il dépend de Dieu, de l'abandonner à sa sagesse et à sa miséricorde; aussi, en tant qu'il dépend de moi, suis-je obligé de m'y appliquer avec tout le zèle et toute la ferveur dont je suis capable. Je dois, selon le précepte de Jésus-Christ, m'attacher inviolablement à ces deux termes, et en faire comme les deux points fixes sur quoi roulent toute ma prédestination et toute ma conduite: *Vigilate et orate (Matth., XXVI)*: Veillez et priez. Je dois prier, parce que je ne puis rien sans la grâce, et je dois veiller, parce que la grâce, toute-puissante qu'elle est, ne fait rien sans moi. Si je veille sans prier, c'est orgueil; si je prie sans veiller, c'est illusion. La vigilance, détachée de la prière, me fait oublier ma dépendance; et la prière, détachée de la vigilance, me fait oublier le soin que je dois avoir de moi-même. L'une et l'autre, jointes ensemble, font ce juste tempérament en quoi consiste de notre part la prédestination divine, et par là je sauve tout et ne risque rien.

Mais si je suis prédestiné, direz-vous, je n'ai rien à craindre; et si je ne le suis pas, tous mes soins et toutes mes craintes ne me peuvent sauver. Ecoutez-moi, chrétiens: voilà le faux raisonnement dont le libertinage a de tout temps prétendu se prévaloir. Si je suis prédestiné, je n'ai rien à craindre; quelle conséquence! et moi je réponds, que vous devez conclure tout au contraire, et dire: Si je suis prédestiné, je dois travailler à mon salut avec crainte et avec tremblement; si je suis prédestiné, cela m'engage à être attentif et à veiller continuellement sur moi-même. On dirait d'abord que cette proposition a quelque chose de paradoxe. Nullement, chrétiens, elle est fondée sur les principes, non-seulement les plus solides, mais les plus naturels et les plus simples de la raison; car, si je suis prédestiné, il est évident que je ne le suis, et que je ne puis l'être que dépendamment des moyens auxquels Dieu a voulu attacher ma prédestination; ou, pour parler plus juste, que dépendamment des moyens qui sont renfermés dans ma prédestination. Or, la foi m'apprend qu'un des moyens les plus essentiels est le soin de mon salut, est la crainte des juge-

ments de Dieu, est une défiance salutaire de ma propre fragilité, est une vigilance exacte qui me serve de frein, et qui m'empêche de me livrer à mes passions et de tomber dans le relâchement. S'il y a une prédestination pour nous, il est certain qu'elle comprend et qu'elle embrasse tout cela. Que fais-je donc quand je viens à me négliger sous ce vain prétexte de prédestination dont j'abuse? admirez, chrétiens, la faiblesse de l'esprit de l'homme dans ses égarements: ce que je fais? je détruis moi-même le fondement sur lequel je bâtis, c'est-à-dire je détruis ma prédestination au même temps que je la suppose: et pourquoi? parce que j'en sépare ce qui est inséparable, ce qui s'y trouve essentiellement lié, et sans quoi elle ne peut subsister dans le dessein de Dieu. Ainsi, en voulant faire le théologien, je raisonne en homme sans principes et sans connaissances.

En effet, mes frères, disait saint Prosper, Dieu ne nous a pas prédestinés selon nos idées, ni de telle sorte que notre prédestination puisse jamais fomentier nos dérèglements; il nous a prédestinés comme des créatures raisonnables, libres, capables de mériter, et qui doivent gagner le ciel par titre de conquête ou de récompense. C'est ce que nous enseignent toutes les Ecritures. Il est donc vrai que le bon usage de notre raison, que la soumission de notre volonté, que nos mérites acquis, j'entends acquis par la grâce et avec le secours de Dieu, que nos bonnes œuvres, que nos vertus, que nos actions, que notre attachement au bien, que notre application à fuir le mal, que tout cela doit nécessairement entrer dans notre prédestination éternelle, si nous sommes du nombre des prédestinés et des élus. Et l'on peut dire que c'est en cela même que paraît la sagesse de notre Dieu, de nous avoir prédestinés par sa grâce d'une manière si conforme et si proportionnée à notre nature. D'où il s'ensuit que cette confiance présomptueuse qui nous fait abandonner à Dieu notre salut, sans prétendre y donner nous-mêmes nos soins, est dans la conduite de la vie une contradiction manifeste, où l'homme, en quittant les voies droites que Dieu lui a marquées, s'égare, se confond, et, pour me servir de l'expression du prophète royal, se dément dans son iniquité: *Et mentita est iniquitas sibi (Ps. XXVI)*. En faudrait-il davantage pour nous préserver d'une erreur si grossière et si sensible?

Mais si cette erreur est mal fondée dans son principe, elle n'est pas moins funeste dans ses effets; et c'est ici que je vous demande toute votre réflexion; car, à quoi va cette pernicieuse maxime, de se reposer du soin de son salut sur ce que Dieu en a déterminé? à deux choses également dangereuses et inévitables; savoir: à éteindre absolument dans l'homme le zèle des bonnes œuvres, et à nourrir son libertinage. Je dis que cette présomption éteint dans l'homme le zèle des bonnes œuvres; c'est sa première propriété: preuve infallible qu'elle ne vient

pas de Dieu. Car enfin, en quelque sens que nous prenions la chose, et de quelque manière que nous envisagions la prédestination dans Dieu, il en faut toujours revenir à cette règle, dont il ne nous est pas permis de nous départir; savoir: que si l'idée que nous nous formons de cette prédestination va à diminuer dans nous la ferveur chrétienne et à nous faire négliger nos devoirs, quelque spécieuse qu'elle nous paraisse, c'est une idée fautive. Nous semblât-elle appuyée sur le témoignage de tous les Pères de l'Eglise, nous nous trompons, et nous l'entendons mal: pourquoi? parce que nous ne l'entendons pas comme l'Apôtre, qui en était mieux instruit que nous, et qui rapportait tout ce qu'il en savait à cette excellente conclusion: *Quapropter, fratres, magis satagite, ut per bona vestra opera, certam vestram vocationem et electionem faciatis (II Pet. I)*. C'est pourquoi, mes frères, efforcez-vous d'autant plus à assurer votre vocation et votre élection, par votre persévérance dans les bonnes œuvres. Comme s'il eût dit: Au lieu de philosopher, de contester, de subtiliser sur le choix que Dieu a fait de vous (recherche qui sera toujours inutile et même pernicieuse pour vous), appliquez-vous plutôt: *Magis satagite; à quoi? à vous rendre ce choix favorable par tout le bien que vous pouvez faire et que vous ne faites pas, tandis que vous perdez le temps à raisonner et à disputer: Quapropter magis satagite, ut per bona opera, certam vestram vocationem et electionem faciatis.*

Et voilà, disent les théologiens, la marque essentielle pour discerner dans ces matières importantes, mais pour discerner sûrement ce qu'il y a de solide et ce qui ne l'est pas. Je m'explique. Telle doctrine touchant la prédestination de Dieu est-elle saine et orthodoxe, ou ne l'est-elle pas? c'est de quoi vous doutez: soit pour l'intérêt de votre salut, soit pour obéir au commandement de saint Paul, vous voulez en faire l'épreuve: *Omnia autem probate (I Thessal., V)*; et moi je dis, chrétiens, que voici par où il en faut juger. Est-ce une doctrine qui me dispose à travailler pour Dieu, qui m'y engage, qui m'y excite, qui m'en fasse naître le désir, qui me soutienne et qui m'anime dans les résolutions que j'en ai formées? dès là je dois moins m'en défier. Mais ne fait-elle rien de tout cela? je dois la tenir pour suspecte; et, quelque couleur de vérité qu'elle ait d'ailleurs, je dois m'en éloigner comme d'un écueil; car ce fut ainsi que l'Eglise, dans le dernier concile, jugea des opinions de Luther et de Calvin: elle les censura, elle les reprouva; pourquoi? parce que, sous prétexte d'exalter le mystère impénétrable de la prédestination divine, elles inspiraient un mépris secret des œuvres du salut.

Aussi, chrétiens, l'un ou l'autre de ces fameux hérésiarques n'aurait-il pas eu bonne grâce, en s'attachant aux principes de sa secte, de pousser un point de morale sur les devoirs de la piété chrétienne? Après avoir fait entendre à ses auditeurs que la prédes-

tion de Dieu impose à l'homme une absolue nécessité d'agir ; que toutes nos actions, bonnes ou mauvaises, roulent sur ce décret que Dieu a formé de toute éternité ; que, soumis à ce décret, nous n'avons plus le pouvoir de nous déterminer au bien, ni de nous détourner du mal ; que nous avons perdu notre libre arbitre, et que, par conséquent, les préceptes de la loi, à ceux qui ne les observent pas, sont impossibles : l'un ou l'autre, dis-je, après avoir établi ces fondements, n'aurait-il pas été bien reçu à faire le prédicateur et à nous dire, en nous prêchant la pénitence : Faites un effort, mes frères, rompez vos liens, affranchissez-vous de l'esclavage où vous êtes, sortez de l'occasion, renoncez à votre péché. Mais comment l'entendez-vous, aurait pu lui répliquer un pécheur ? Si mon péché est arrêté dans cet ordre immuable des décrets de Dieu, le moyen que j'y renonce ? et le moyen au contraire que je n'y renonce pas, si mon salut est résolu ? Si je ne suis pas prédestiné, comment puis-je me convertir ? et si je le suis, comment puis-je ne me convertir pas ? pourquoi donc me presser de la sorte, puisque, selon vous, je suis nécessité à l'un ou à l'autre ? Vous dites que c'est Dieu seul qui me détermine à faire le bien : pourquoi donc employer votre zèle à m'y déterminer et à m'y résoudre ? par une telle réponse, l'homme le plus endurci n'aurait-il pas justifié son impénitence contre les maximes les plus sévères de cette prétendue réforme ?

De là vient que ceux qui la prêchaient (c'est la réflexion d'un savant cardinal, l'ornement de notre siècle et le défenseur de l'Église), de là vient que les prédicateurs de cette réforme, ou plutôt les ministres de cette hérésie, ne s'attachaient presque jamais à l'exhortation, quand ils étaient obligés d'instruire les peuples. Ils parlaient sans cesse à leurs auditeurs de cette profondeur et de cet abîme des jugements de Dieu ; ils leur en inspiraient de l'horreur ; ils leur faisaient admirer cette adorable inégalité qui fait des uns des vases de colère et de perdition, et des autres des vases de miséricorde : mais à peine s'engageaient-ils, ou à les presser sur les obligations de leur état, ou à les confondre sur le désordre de leurs mœurs. S'ils le faisaient quelquefois, c'était faiblement et avec une secrète répugnance, comme s'ils eussent bien senti qu'ils se contredisaient eux-mêmes et qu'ils eussent reconnu que ces grands et ces énergiques mouvements d'indignation, de reproches, de menaces, d'invectives contre les pécheurs, qui sont si propres à la parole de Dieu, et où les prophètes ont fait paraître toute la force et toute la grâce de l'Esprit-Saint qui les animait ; que tout cela, dis-je, ne leur convenait pas. Pourquoi ? parce que tout cela supposait une liberté qu'ils avaient entrepris d'abolir et dont ils ne retenaient que le nom. Jusque là que, pour parler conséquemment, et pour soutenir leur erreur par une autre erreur, ils en vinrent enfin à pu-

blier que les bonnes œuvres n'avaient nulle part au salut, et que toute l'affaire de la justification se réduisait à un seul point, je veux dire à une simple imputation des mérites de Jésus-Christ, sans qu'il en dût coûter autre chose pour être sauvé que de croire et de s'assurer soi-même, par l'esprit intérieur de la foi, qu'on était en effet justifié et prédestiné. Secret admirable pour aplanir le chemin du ciel et pour y faire marcher à l'aise, non-seulement les âmes lâches, mais même les plus chargées de crimes. Or, je vous demande si cela seul ne suffisait pas pour les convaincre de fausseté ?

Vous me direz que cette doctrine, en rapportant tout à la prédestination de Dieu, et ne laissant rien à la liberté de l'homme, est bien plus capable d'humilier l'homme et de réprimer son orgueil : et moi, chrétiens, je ne conçois pas comment on peut se laisser séduire par une difficulté aussi vaine que celle-là. Car, en quoi consiste la vraie humiliation de l'homme ? n'est-ce pas, dit saint Bernard, en ce que l'homme ait quelque chose à se reprocher ; en ce qu'il soit obligé à se repentir, à s'accuser, à se condamner soi-même ; en ce qu'il envisage toujours son péché comme un sujet de honte, comme une malice punissable, comme une infidélité criminelle ; en ce qu'il ne puisse pas se défendre de porter contre lui-même ce témoignage, qu'en péchant il est allé contre les desseins de Dieu, et qu'il a manqué à sa grâce ? Voilà, selon toutes les Écritures, ce qui peut et ce qui doit humilier le pécheur. Or, comment entrera-t-il dans aucun de ces sentiments, s'il est imbu de l'erreur que je combats ? et s'il est prévenu de cette pensée, qu'il n'a pu éviter le mal, comment se le reprochera-t-il ? s'il est dans cette opinion que son péché n'a été qu'une suite fatale et nécessaire d'une destinée dont il n'était pas le maître, comment s'en accusera-t-il ? que ne pourra-t-il point alléguer à Dieu pour se justifier du blâme de l'avoir commis ? Il n'en va pas de même dans la créance commune et dans les principes de la doctrine catholique. Car nous disons à Dieu : Seigneur, il est vrai, j'ai été rebelle à vos ordres ; vous m'avez appelé, et j'ai refusé de vous obéir : je suis un ingrat et un perfide ; et ce qui fait ma confusion, c'est que je ne le suis que parce que je l'ai voulu ; et qu'étant aidé, comme je l'étais, de votre secours, je pouvais ne le pas vouloir. En parlant de la sorte, nous nous humilions ; mais quiconque s'écarte de cette voie simple de la foi, tient un langage tout différent. Au lieu de s'accuser, il accuse Dieu, il fait Dieu auteur de ses désordres, il s'en prend à Dieu de ce qu'il est vicieux et emporté ; ainsi, bien loin qu'on lui inspire l'humilité en lui ôtant l'exercice de sa liberté, c'est, au contraire, par là qu'on lui apprend à s'élever contre Dieu même.

De plus, il ne suffit pas, pour être saine, qu'une doctrine serve à nous humilier : il faut qu'elle nous rende tout à la fois humbles et fervents ; et si l'humilité qu'elle pro-

duit en nous n'est suivie de cette ferveur, c'est une humilité trompeuse, qui nous séduit et qui nous perd. Or, il n'y a que la créance catholique qui puisse bien concilier ces deux choses, la ferveur et l'humilité; parce que c'est la seule où l'on trouve cette alliance parfaite de la prédestination et de la liberté. Car le pélagianisme, attribuant des forces à l'homme pour agir indépendamment de Dieu, semblait rendre l'homme fervent, mais il lui donnait de quoi s'enorgueillir. Le calvinisme, d'ailleurs, pour élever la prédestination de Dieu, anéantissant le libre arbitre de l'homme, humiliait l'homme en apparence; mais il lui ôtait en effet toute la pratique des bonnes œuvres. Que fait l'Eglise? elle tient le milieu entre ces deux extrémités; et, conduite par l'esprit de vérité qui la gouverne, elle nous enseigne une voie qui nous maintient dans l'humilité chrétienne sans préjudice de la ferveur, et qui excite en nous la ferveur sans intéresser l'humilité chrétienne; et cette voie, c'est la doctrine que je vous prêche, savoir, que, pour l'accomplissement de la prédestination de Dieu, nous devons coopérer et travailler avec Dieu.

Sans cela, non-seulement nous nous relâchons dans les devoirs du christianisme, mais nous tombons, par une suite nécessaire, dans les derniers désordres. Car sur ce principe, que, quand Dieu le voudra et l'aura prévu, on ne manquera pas de se convertir, et que jusque là il serait inutile d'y penser, on s'abandonne à tout, on se laisse emporter à la violence de ses désirs, on contente ses appétits les plus sensuels, on ne se modère en rien. Et de là vient que les libertins du siècle, par une politique et un intérêt qu'il est aisé de comprendre, ont toujours appuyé et paru goûter ces opinions dures de la prédestination: pourquoi? parce que, dans la dureté même de ces opinions, ils trouvaient de quoi se consoler en se justifiant à eux-mêmes le dérèglement de leur conduite et leurs plus scandaleux débordements. Car ils étaient heureux que ce mystère de la prédestination divine leur fût proposé d'une manière qui les rendit plus dignes de compassion que de répréhension; qui leur épargnât la honte de leurs crimes, qui leur fournit des expressions pour s'en accuser sans peine, en disant: C'est Dieu qui m'a manqué; qui les autorisât, pour ainsi parler, à être violents, médisants, lascifs, impudiques, sans qu'on eût droit de leur en faire d'autre reproche, sinon qu'ils s'étaient rendus coupables de tout cela dans la personne du premier homme, en commençant avec lui, ou plutôt par lui, ce premier péché qui nous a tous perdus: ce qu'ils n'avaient nulle peine à reconnaître, et ce qu'ils confessaient volontiers, parce que ce reproche leur était commun avec le reste des hommes; au lieu que la doctrine de l'Eglise leur était une source de remords, parce qu'elle leur opposait toujours ce mauvais usage de leur liberté, sur quoi ils ne pouvaient se défendre. Celle-ci les rappelait à l'ordre,

les reprenait, les convainquait, les condamnait, et par là même les importunait: mais l'autre, n'exigeant d'eux rien autre chose que de déplorer leur misère, de s'humilier sous la puissante main de Dieu, s'accommodait parfaitement à leur goût. Car ils voulaient bien s'humilier devant Dieu, pourvu qu'ils en fussent quittes pour cela, et qu'on ne leur demandât rien davantage.

De là vient encore, que dans les temps où la corruption des mœurs a été plus générale, ces matières de la prédestination et du libre arbitre sont devenues plus communes, et, si j'ose dire, plus à la mode. Chacun en a prétendu discourir, jusqu'à ceux même et jusqu'à celles qui devaient moins en parler. Elles ont affecté cette vaine science que saint Paul leur défendait si expressément; elles se sont rendues éloquentes sur la faiblesse de l'homme et sur sa dépendance infinie de Dieu; elles se sont fait une dévotion d'en raisonner, et elles ont enfin réduit toute leur piété à cette spéculation et à ce langage d'humilité. Or, j'avoue, chrétiens, que, bien loin d'être touché de ce langage, j'ai toujours eu de la peine à ne pas m'en désier: car on ne sait que trop jusqu'où peut aller l'abus de cette prétendue faiblesse, et les conséquences qu'en tire le libertinage. Qu'une âme vertueuse et attachée à ses devoirs gémissent de la faiblesse extrême où nous sommes tombés par le péché, j'en suis édifié: pourquoi? parce que sa vie est un témoignage qu'elle prend la chose dans le bon sens et dans le véritable esprit de la foi. Mais qu'une âme mondaine s'en explique sans cesse, et en revienne toujours à ce mystère de la prédestination de Dieu et de l'impuissance de la créature, c'est un scandale pour moi; car, sans entreprendre de juger ce qu'elle conclut de là, je ne puis m'empêcher de voir ce qu'elle en peut conclure. Or, à quoi n'irait pas cette conclusion? Encore une fois, l'âme simple et bien intentionnée ne fait point tant la théologienne et la savante: elle sait ce que Dieu lui commande, et elle met en lui sa confiance. Voilà à quoi elle s'en tient. Mais supposé ce commandement et cette confiance, elle sait que c'est à elle du reste à se conduire, à répondre de ses actions, et à se garantir par là non-seulement de la censure des hommes, mais du jugement de Dieu: ainsi, sans philosopher, elle trouve le point de la vraie philosophie chrétienne, qui est de se tenir dans le devoir et de bien vivre.

Et, certes, où en serions-nous, si cette règle venait à être abolie? s'il fallait que le gouvernement du monde roulât sur ce principe, que les hommes, conséquemment à la prédestination de Dieu, ne sont plus maîtres de leur volonté, où en serait, je ne dis pas le christianisme et la religion, mais même la police qui maintient tous les États? Quelle probité y aurait-il dans le commerce, quelle fidélité dans les mariages, quelle soumission dans les inférieurs, quelle modération dans les supérieurs? L'un dirait: la colère

m'emporte, et je ne puis me retenir; l'autre: la domination me révolte, et je ne suis pas né pour obéir; celui-ci: je ne me sens pas encore assez efficacement inspiré de payer mes d'tes; celle-là: j'attends que Dieu me touche pour garder la foi conjugale. Et de là quel renversement dans l'univers! quelle dépravation de mœurs! Vous le voyez, chrétiens, et plaise au ciel que cette maladie, dont notre siècle n'est que trop infecté, n'achève point enfin de le corrompre, et qu'elle n'en fasse pas le siècle de l'iniquité consommée! Au moins est-il vrai que les païens mêmes en ont prévu les affreuses conséquences. Car c'est pour cela, dit saint Augustin, que Cicéron, n'ayant pas assez de lumière pour accommoder la liberté de l'homme avec la prescience de Dieu, et se croyant obligé de nier l'une ou l'autre, aime mieux douter de la prescience de Dieu, que de la liberté de l'homme: pourquoi? parce qu'en conservant la liberté de l'homme, il sauvait le fondement des mœurs, des vertus, des devoirs. Mais pour nous, ajoute saint Augustin, nous embrassons l'une et l'autre ensemble; la prescience, pour croire ce que nous devons croire de Dieu, et la liberté, pour faire ce que Dieu demande de nous: *Nos autem utramque complectimur: illam, ut bene credamus; istam, ut bene vivamus* (S. August.). Or, ce qu'il disait de la prescience, je le dis, et encore avec plus de sujet, de la prédestination.

Mais peut être me direz-vous que le libre arbitre et cette coopération de l'homme nous donnent lieu de nous glorifier. Eh bien! mes frères, reprend saint Augustin, si nous sommes justes et enfants de Dieu, ne devons-nous pas, aussi bien que saint Paul, avoir de quoi nous glorifier en lui et par lui? *Qui gloriatur in Domino gloriatur* (I Cor., I). N'est-ce pas ainsi que les saints se sont glorifiés, et en particulier David, quand il s'écriait: *In Deo laudabo sermones meos* (Psalm. LV): Je me glorifierai en Dieu de mes œuvres: de mes œuvres, parce que je les ai faites pour Dieu, et en Dieu, parce que c'est de lui que j'ai reçu le pouvoir de les faire: *Et in Deo, et meos; in Deo, quia ab ipso; meos, quia accepi* (S. August.). N'est-ce pas pour cela, dit le même Père, que nos bonnes œuvres, qui sont des bienfaits et des grâces de la part de Dieu, sont aussi des mérites de notre part: et que quand Dieu nous récompense, il couronne en nous ses propres dons: *Coronat in nobis dona sua* (Ibid.)? Non, non, mes frères, conclut ce saint docteur, il ne nous est point défendu de nous glorifier dans notre Dieu, puisqu'il est vrai, au contraire, que si nous n'avons de quoi nous glorifier dans le Seigneur, il nous réproche. Malheur à nous, disait saint Bernard, si nous paraissions devant Dieu présomptueux et superbes; mais aussi malheur à nous-mêmes, si nous paraissions devant lui sans mérites et sans œuvres. Heureuse l'épouse de Jésus-Christ, c'est-à-dire l'Eglise, parce qu'elle a des mérites solides sans présomption, sans de vains mérites: *Felix Ecclesia, cui nec merita sine præ-*

sumptione, nec presumptio sine meritis deest. (S. Bern.) Elle a de quoi présumer, mais non pas de ses mérites propres; elle a des mérites acquis par la grâce, mais non pas pour présumer d'elle-même: *Habet unde præsumat, sed non merita: habet merita, sed non ad præsumendum* (Ibid.). D'où il s'ensuit, par un secret divin, que sa présomption même la sanctifie, parce qu'elle est uniquement fondée sur Jésus-Christ, et que ses mérites la glorifient devant Dieu, parce qu'ils procèdent d'une liberté parfaitement soumise à Dieu.

C'est ainsi, mes chers auditeurs, que tout homme chrétien doit raisonner. Confiance en Dieu, mais au même temps vigilance sur soi-même, et attention à son salut pour correspondre aux desseins de Dieu, sans cela l'on tombe dans une présomption criminelle. Et savez-vous, chrétiens, par où Dieu nous confondra sur cette présomption? par nous-mêmes, par nos propres sentiments, et, aussi bien que le serviteur de l'Evangile, par notre propre confession: *Ex ore tuo*. Car, dans les autres affaires, tout persuadés que nous sommes de la providence et de la prédestination de Dieu, nous ne négligeons rien de notre part, et nous ne prenons même que trop de moyens et trop de mesures. S'agit-il d'une entreprise où notre fortune, où notre honneur est intéressé? quoique nous sachions que Dieu a prévu ce qui en doit réussir, et que le succès en est déjà marqué dans l'ordre de sa prédestination, nous ne laissons pas d'y apporter tous nos soins, d'y employer tout notre crédit, d'en prévenir toutes les suites, d'en éloigner tous les obstacles; et nous nous faisons même de notre zèle là-dessus et de notre activité, une sagesse et une vertu. Dieu sait, disons-nous, ce qui en arrivera; mais il veut néanmoins que je m'aide; car il n'est pas obligé à faire des miracles pour moi, et sa prédestination même m'engage à me servir des moyens qu'il me présente pour parvenir à la fin que je me propose. C'est ainsi que nous raisonnons, et en cela nous raisonnons bien. Il n'y a que l'affaire du salut où nous prenons d'autres idées, où nous voulons que Dieu fasse tout, où nous nous reposons de tout sur sa providence, tandis que nous demeurons tranquilles et sans action.

Or, voilà, chrétiens, ce qui achèvera notre condamnation au jugement de Dieu; cette opposition de nous-mêmes à nous-mêmes, cette contradiction de nos sentiments, cet empressement, cette ardeur à l'égard des choses temporelles, et cette lâcheté, cette négligence à l'égard du salut: voilà ce qui nous fermera la bouche, et à quoi nous ne répondrons jamais. Que faudrait-il faire? Ah! mes chers auditeurs, la grande maxime, et que ne puis-je vous l'imprimer profondément dans le cœur! comprenez-la bien. Nous nous appliquons aux affaires du monde, comme s'il n'y avait ni providence, ni prédestination divine, et que tout dépendît de nous; et nous traitons l'affaire du salut comme si nous n'en étions pas chargés, et

que tout dépendit de Dieu. Rectifions l'un par l'autre ; servons-nous de l'excès de l'un pour suppléer au défaut de l'autre, c'est-à-dire travaillons aux affaires du monde avec un peu plus de cet abandon à la Providence que nous portons trop loin dans l'affaire du salut, et travaillons à l'affaire du salut avec plus de cet empressement et de cette inquiétude que nous avons trop dans les affaires du monde. Vaquons aux affaires du monde avec plus de confiance en Dieu, avec plus de soumission aux ordres de Dieu, reconnaissant que sans lui tous nos soins sont inutiles ; et vaquons à l'affaire du salut avec plus de réflexion sur nous-mêmes, avec plus de défiance de nous-mêmes, avec plus de zèle pour nous-mêmes, reconnaissant que sans nous Dieu ne veut pas accomplir l'œuvre de notre sanctification. Joindre ces deux choses ensemble, et les allier dans la conduite de la vie, voilà de quoi nous rendre de parfaits chrétiens.

Mais surtout revenons-en toujours à cette demande du Sauveur, et à cette volonté dont nous devons être nous-mêmes garants : *Vis sanus fieri* ? Eh bien ! ne veux-je donc pas guérir de cette maladie invétérée, qui cause la mort à mon âme, de cette passion déréglée, de cet attachement criminel, de cette faiblesse honteuse ? ne m'en relèverai-je jamais ? ne veux-je pas enfin y mettre ordre ? car, à force de nous le demander et d'en concevoir la nécessité, nous le voudrions ; et à force de le vouloir, cette volonté étant le commencement de notre guérison, ou plutôt de notre conversion même, nous y parviendrons. C'est ainsi qu'on évite la présomption, et vous allez voir comment on doit encore éviter la défiance et le désespoir : c'est la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

C'est une maxime fondée sur toutes les règles de la prudence, qu'en matière de délibération il faut toujours commencer par ce qu'il y a de sûr et d'évident, pour se déterminer ensuite sur les points douteux et obscurs ; et un des égarements de l'homme dans la recherche de la vérité, est de s'attacher, comme il arrive quelquefois, à ce qu'il y a d'obscur et de douteux, pour s'en faire un sujet de peine sur les points même les plus sensibles et les plus certains. Or, cet égarement, dont les conséquences d'ailleurs sont si pernicieuses, est celui même où nous tombons sur le sujet de la prédestination. Je m'explique. Dans le mystère de la prédestination, considéré par rapport à nous, il y a quelque chose d'incertain et quelque chose d'assuré, quelque chose d'évident et quelque chose de caché ; ce qu'il y a d'évident et d'assuré, c'est que Dieu, de quelque manière qu'il prédestine les hommes, est un Dieu de miséricorde et de bonté ; et que si jamais il nous réproûve, ce ne sera que parce que nous n'aurons pas voulu coopérer à notre salut, et que nous aurons abusé des moyens et des secours qu'il nous avait fournis : principe indubitable dans la religion, et que nous comprenons sans peine. Mais ce qu'il y a

d'incertain et de caché, c'est la manière dont Dieu a prédestiné les hommes ; pourquoi il traite les uns plus favorablement que les autres ; pourquoi il choisit eux-ci préférablement à ceux-là ; pourquoi il ne donne pas toujours tous les secours qu'il pourrait absolument donner ; car ce sont là ces questions profondes dont parlait le pape Célestin 1^{er}, sur lesquelles l'Écriture ne s'est point expliquée suffisamment à nous, et que Dieu veut que nous regardions comme des secrets qui lui sont réservés. De là vient que l'Église elle-même n'a point porté jusque là ses décisions, et qu'elle a mieux aimé nous laisser dans l'obscurité et dans le doute, que de pénétrer dans les conseils de Dieu ; et voilà, encore une fois, ce que nous ne comprenons pas. Or, prenez garde, chrétiens, ce qui nous trouble dans ce mystère de la prédestination, c'est ce que nous n'y comprenons pas et dont nous doutons ; mais, au contraire, ce que nous y comprenons, et de quoi nous ne doutons pas, a une vertu admirable pour nous consoler, pour nous fortifier, pour dissiper tous les nuages qui s'élèvent dans nos esprits, et pour nous rassurer.

Si donc on agissait conformément aux desseins de Dieu, on corrigerait l'un par l'autre ; et des vérités consolantes que Dieu nous a expressément révélées pour animer notre espérance et pour la soutenir, on se ferait des armes pour combattre ces pensées et ces défiances, qui ne sont tout au plus fondées que sur des incertitudes. Mais que faisons-nous ? tout le contraire : de ces incertitudes mal conçues, nous nous faisons des sujets de tentation au préjudice des assurances que Dieu nous a positivement données ; je ne sais si vous m'entendez bien, et parce qu'il y a dans le mystère de la prédestination certains points qui sont au-dessus de nos connaissances, qui nous étonnent et qui nous effraient, nous nous en préoccupons jusqu'à douter si Dieu, en effet, nous a sincèrement aimés, jusqu'à croire qu'il n'a pas eu la volonté de nous sauver, jusqu'à nous abandonner à un désespoir qui, presque toujours, est suivi des derniers désordres : *Desperantes semetipsos tradiderunt impudicitiae, in operationem immunditiae omnis* (Eph., IV). Y a-t-il un égarement plus dangereux et plus funeste ? Revenons-en, chrétiens, aux deux grands principes que l'Évangile nous met aujourd'hui devant les yeux, pour nous préserver d'un tel malheur, la bonté de Dieu d'une part, et notre liberté de l'autre : la bonté de Dieu, dans l'offre que le Sauveur du monde fait au paralytique de le guérir ; notre liberté, dans la condition qu'il y ajoute, en lui demandant s'il le veut : *Vis sanus fieri* ? la bonté de Dieu, qui nous répond de Dieu ; et notre liberté, qui nous fait imputer à nous-mêmes notre perte : toutes deux, qui doivent nous relever de ce découragement où notre lâcheté nous plonge, pour nous entretenir dans l'impénitence.

Car voici comment je raisonne, et comment il me semble que tout homme chrétien doit raisonner. Je ne connais pas les voies se-

crètes que Dieu a tenues, ni les mesures qu'il a prises dans la disposition de mon salut, et il ne m'appartient pas de les examiner; mais je sais par-dessus toutes choses, que Dieu est bon, et que ce mystère de prédestination, qui me paraît d'abord si terrible, est souverainement le mystère de sa miséricorde. Je sais, et c'est ce qui doit faire ma plus solide consolation, qu'en conséquence de ce mystère, mon salut est entre les mains de Dieu: voilà ce que je sais et dont je ne me départirai jamais. C'était le sentiment de l'Apôtre: *Scio cui credidi* (II Tim., I): Je sais, disait-il, quel est celui à qui j'ai confié mon dépôt; et cette connaissance, sur laquelle je me fonde, me rend inébranlable dans ma confiance. Que Dieu soit bon, en puis-je douter, à moins que je ne doute de son être même, et, comme parle saint Augustin, que je ne lui dispute jusqu'à son essence? Si donc, en me parlant de Dieu, on m'en fait une image qui me le représente comme un Dieu cruel, comme un Dieu qui ne m'a créé que pour me perdre, comme un Dieu qui attache mon salut à des choses que je ne puis faire, et qu'il ne veut pas me donner le pouvoir de faire, déterminé toutefois à me punir si je ne le fais pas; en un mot, comme un Dieu qui dispose tellement de ses créatures, qu'il n'y a point de père, pour peu équitable et pour peu sensible qu'il soit, qui n'eût honte d'en user de même à l'égard de ses enfants (car c'est l'idée qu'en donnait Calvin, et la prédestination, dans les maximes de sa secte, renfermait tout cela); si, dis-je, on me figure un Dieu de la sorte, je ne dois point m'alarmer, beaucoup moins désespérer; car j'ai de quoi m'inscrire en faux contre cette idée chimérique et injurieuse à Dieu; j'ai de quoi la détruire, en disant: Non, ce n'est point là le Dieu qui m'a fait ce que je suis; s'il était tel, je ne pourrais plus l'aimer; et si je ne pouvais plus l'aimer, il ne serait plus mon Dieu, ni je ne serais plus sa créature. Ce n'est point là le Dieu que l'Écriture m'apprend à réclamer comme le Dieu de mon salut: *Deus salutis meæ*. Etant de ce caractère, il serait plutôt le Dieu de ma damnation. Il est vrai que c'est un Dieu terrible dans ses conseils; mais il n'est pas moins vrai que ses conseils sont les conseils d'un Dieu souverainement aimable, et que sa miséricorde, au moins dans cette vie, l'emporte toujours sur sa justice. Or, dans cette idée, non-seulement sa justice surpasserait sa miséricorde, mais elle l'anéantirait; et Dieu, si j'ose parler ainsi, dépouillé du plus divin de ses attributs, ne serait plus à mon égard qu'une partie de lui-même. Je le craindrais, mais de la crainte des démons. Je croirais en lui, mais d'une espèce de foi qui ne produirait que l'aversion et la haine. Or, en quelque sens que je prenne les choses, la première règle que me donne le Saint-Esprit, c'est d'avoir toujours des sentiments avantageux de la bonté de mon Dieu: *Sentite de Domino in bonitate* (Sap., I); et si l'idée que je me forme de la prédestination ne s'accorde pas avec ces sentiments, je dois con-

clure que c'est une idée fautive et qu'il ne m'est plus permis de m'y arrêter.

Je dis plus, et je prétends que ce mystère de la prédestination de Dieu, bien loin d'avoir de quoi nous troubler, doit positivement nous consoler; et, pour en être persuadé, il me suffit de me souvenir que c'est le mystère de cette charité éternelle dont Dieu nous a aimés: *In charitate perpetua dilexi te* (Jer., III). Je puis donc bien l'admirer cet incompréhensible mystère; je puis m'écrier avec l'Apôtre: *O altitudo* (Rom., XI)! O profondeur! ô abîme! mais le terme qui suit me fait bien connaître que cette profondeur et cet abîme n'a rien qui doive me décourager, puisque l'Apôtre me dit que c'est un abîme de trésors et de richesses: *O altitudo divitiarum*; or, un abîme de richesses peut me causer de la surprise, mais non pas me jeter dans l'abattement et dans la défiance.

C'était aussi sur ce fondement que saint Pierre apprenait aux fidèles à établir la paix de leurs âmes: *Omnem sollicitudinem vestram projicientes in eum, quoniam ipsi est cura de vobis* (I Petr., V): Déchargez-vous, leur disait-il, de toutes ces inquiétudes et ces anxiétés qui pourraient vous accabler. Et sur qui vous en déchargerez-vous? sur votre Dieu, qui vous aime en père, et qui veut toujours prendre soin de vous. J'avoue que notre salut est entre ses mains, et qu'il dépend même bien plus de lui que de nous. Mais n'est-ce pas ce qui doit faire le comble de notre joie, de pouvoir dire à Dieu comme David: *In manibus tuis sortes meæ* (Ps. XXX). C'est entre vos mains, Seigneur, qu'est ma destinée; je ne dis pas seulement ma fortune temporelle, mais mon éternité. Quand il serait en mon pouvoir de mettre mon sort ailleurs, où pourrais-je le placer plus sûrement qu'entre les mains de ce Dieu également puissant, bon et fidèle? S'il était entre les miennes, où en serais-je; et, aussi léger, aussi fragile que je le suis, sur quoi compterais-je, et où serait ma confiance et mon appui? Quelle pensée plus douce pour un chrétien que de considérer Dieu comme le gardien et le dépositaire de son salut? et, pour le pécheur le plus invétéré dans ses désordres, quel fonds d'espérance que cette réflexion qu'il peut faire: mon salut est encore dans les mains de Dieu? Dieu pourrait-il le punir plus sévèrement que de lui abandonner la conduite de cette grande affaire, en l'abandonnant à lui-même? et quand Dieu veut en effet exercer toute la rigueur de sa justice sur une âme libertine, n'est-ce pas ainsi qu'il en use? N'éprouvons-nous pas, quand nous sortons de l'état du péché, que le premier mouvement de notre conversion est d'aller trouver en Dieu ce salut que nous avions perdu dans le commerce du monde? et si les impies veulent nous rendre témoignage de ce qui se passe dans eux, ne seront-ils pas obligés de reconnaître et de confesser que le dernier pas qui les conduit à l'endurcissement, est cette damnable conclusion qu'ils tirent, que désormais il n'y a plus pour eux un Dieu de salut, et qu'il leur

serait inutile de l'y vouloir chercher ? il est donc de notre intérêt que le salut dépende de Dieu ; et que ce soit lui qui en dispose le premier par cette préparation de grâces que saint Augustin appelle prédestination.

Mais enfin, dites-vous, les saints ont tremblé en considérant ce saint mystère ; et, si ce mystère a fait trembler les saints, pourquoi ne pourra-t-il pas désespérer les pécheurs ? Encore un mot pour votre édification, j'achève par la plus invincible de toutes les preuves. J'en conviens ; les saints ont tremblé dans la vue de ce mystère, mais bien loin que ce qui leur a causé tant de frayeur puisse autoriser notre désespoir, je soutiens que c'est ce qui le condamne, et la raison en est sensible ; car ils n'ont tremblé que parce qu'ils savaient que ce mystère, outre la dépendance infinie qu'il a de Dieu, avait encore un enchaînement nécessaire avec leur liberté et qu'ils ont envisagé leur liberté comme la source de tous les dérèglements. Or, cela même, c'est ce qui rend notre désespoir inexcusable par rapport à notre salut ; pourquoi ? parce que du moment que notre liberté y entre, il s'ensuit toujours que si nous nous perdons, ce n'est que parce que nous le voulons. Notre libertinage voudrait n'en pas convenir, et un de ses artifices est de nous faire croire, par exemple, qu'il est impossible de se sauver dans le monde, au moins dans certaines conditions du monde, pour avoir droit de se porter à tout, et pour se maintenir dans la possession de tout entreprendre et de tout faire. Mais Dieu, chrétiens, renverse bien ce prétexte par la menace foudroyante qu'il fait aux impies dans l'Écriture : *Vocavi, et renuistis : ego quoque in interitu vestro ridebo*. Car, il ne dit pas : Je vous ai appelés et vous n'avez pu me suivre ; paroles qui, tout Dieu qu'il est, le rendraient responsable de notre perte et nous donneraient, en quelque sorte, gain de cause contre lui ; mais : Je vous ai appelés et vous n'avez pas voulu venir à moi ; c'est-à-dire vous ne l'avez pas voulu efficacement, vous ne l'avez pas voulu absolument, vous ne l'avez pas voulu constamment, vous ne l'avez pas voulu de la manière dont vous aviez coutume de vouloir les choses quand vous les vouliez de bonne foi. Or, supposé qu'il ait tenu à nous de le vouloir, quel sujet avions-nous donc, ou avons-nous encore de désespérer ? Si, pour devenir grands et riches, nous n'avions qu'à le vouloir, qui désespérerait de l'être ? Voyez, mon frère, dit saint Augustin, si vous pouvez vous plaindre dans un point où l'on n'exige rien de vous, sinon que vous le vouliez ? *Vide si labor est, ubi velle satis est (Aug.)* ? Le désespoir des damnés est de penser : Je le pouvais et je ne l'ai pas voulu ! Que dis-je ? leur désespoir ne vient pas seulement de là, il vient de penser : Je le pouvais alors, mais je ne l'ai pas voulu ; et maintenant que je le voudrais, je ne le puis plus. Or, notre condition dans cette vie n'est jamais telle, car nous ne pouvons jamais dire : Je le veux et ne le puis pas ; mais nous devons toujours dire avec certitude : Je

le puis encore par la grâce de mon Dieu, et il ne s'agit pour moi que de le vouloir.

Voilà, mes chers auditeurs, par où Dieu confondra un jour nos désespoirs, ou plutôt ces honteux relâchements dont le désespoir que je combats est le principe. En vain nous retrancherons-nous sur les difficultés du salut : Vous le pouviez, nous répondra Dieu, mais vous ne l'avez pas voulu. Et bien loin que ce prétexte d'une impossibilité prétendue de se sauver dans le monde, nous rende moins coupables devant lui, ce sera, dit saint Chrysostome, le premier chef de notre condamnation. Car le premier de tous nos devoirs était de savoir, de croire, d'être bien persuadés que nous pouvions nous sauver dans le monde, et dans la condition du monde où Dieu nous avait engagés. De nous être donc figuré que nous ne le pouvions pas, et d'avoir par là ruiné toute l'espérance chrétienne, de nous être par là réduits nous-mêmes à un abandon criminel ; c'est par où Dieu commencera notre jugement.

Nous voulons le salut ; car, où fut jamais l'insensé qui ne le voulut pas ? mais nous le voulons d'une volonté générale et indéterminée ; on s'en tient à des désirs vagues, sans descendre jamais aux moyens. Nous le voulons d'une volonté faible et lâche ; le moindre obstacle nous arrête et les plus légères difficultés nous rebutent. Nous le voulons d'une volonté inefficace et sans action ; dès qu'il faut mettre la main à l'œuvre et travailler, nous assujettir à certains devoirs indispensables, à certaines pratiques, à certaines règles, le courage nous manque, et nous nous rendons. Nous le voulons d'une volonté étroite et bornée ; nous sommes prêts à prendre telle et telle voie, à faire telle et telle chose, mais rien au delà.

Est-ce ainsi, nous dira Dieu, que vous vouliez tout le reste ? Est-ce ainsi que vous vouliez la guérison d'une maladie mortelle ? Est-ce ainsi que vous vouliez le gain d'un procès ? Combien de ces volontés stériles et sans effet Dieu ne réprouvera-t-il pas, en les rejetant comme de fausses volontés ? Pilate voulait sauver Jésus-Christ ; en sera-t-il cru pour dire : Je le voulais ? Hérode voulait épargner Jean-Baptiste ; osera-t-il dire qu'il le voulut comme il fallait le vouloir ? Ce jeune homme de l'Évangile voulait être parfait ; mais le voulait-il quand il s'en retourna triste et affligé après l'avis que lui donna le Sauveur du monde ? Non, non, chrétiens, ne nous flattons pas en disant que nous voulons nous sauver ; c'est imposer à Dieu et nous démentir nous-mêmes, puisqu'au même temps nous nous rendons malgré nous mille témoignages secrets que le salut est, de toutes les choses du monde, celle que nous voulons moins et que nous nous efforçons moins de vouloir.

Et c'est ici qu'il faut encore vous découvrir une autre erreur que vous n'avez peut-être jamais remarquée, mais dont vous conviendrez sans peine, pour peu que vous vous appliquiez à la comprendre. Car, que faisons-nous ? Excellente réflexion de saint

Chrysostome, et qui vaut une prédication tout entière! que faisons-nous? le voici. Dieu déclare en mille endroits de l'Écriture, et dans les termes les plus exprès, qu'il nous veut sauver : *Qui vult omnes homines salvos fieri* (I Cor., IX; I Tim., II); et en mille endroits de l'Écriture, il nous reproche dans les mêmes termes que nous ne le voulons pas : *Quoties volui congregare filios tuos, et noluisti* (Matth., XXIII)? mais nous, par une obstination bizarre, nous tâchons à nous persuader que nous le voulons, et nous prétendons que c'est Dieu qui ne le veut pas. Au lieu de douter de nous-mêmes et de nous tenir sûrs de lui, nous nous défions de lui et nous nous répondons de nous. Nous cherchons des subtilités pour nous prouver qu'il ne le veut pas, lorsqu'il le veut, et nous sommes ingénieux à nous faire accroire que nous le voulons, lorsqu'il est constant que nous ne le voulons pas. Mais à quoi se terminent l'un et l'autre? à une négligence totale et absolue de tout ce qui regarde le salut. Cependant il sera toujours vrai, quoi que nous fassions, que notre perte vient de nous; de nous, dis-je, librement et volontairement; que c'est nous qui avons péché, nous qui nous sommes égarés, nous qui nous sommes précipités dans l'abîme.

Ah! mes chers auditeurs, n'entrons point tant dans ces questions impénétrables de la grâce et dans ce ténébreux mystère de la prédestination, mais tenons-nous-en à ce qu'il a plu à Dieu de nous révéler. C'est un mystère qui a servi de fond aux hérésies; faisons-en pour nous un mystère de foi; c'est un mystère où l'on a donné aisément dans l'erreur; attachons-nous aux décisions de l'Église; c'est un mystère dont les libertins se sont prévalus pour demeurer dans leurs dérèglements; servons-nous-en pour nous exciter à la pratique des bonnes œuvres. Portons même encore, s'il le faut, la chose plus loin et à une extrémité tout opposée; et disons comme ce solitaire attaqué d'une violente tentation de désespoir : Hé bien! si je suis réprouvé, au moins je glorifierai Dieu dans cette vie. Mais pourquoi le penserais-je de la sorte, puisque Dieu me commande d'espérer en lui, puisqu'il m'a obligé de l'invoquer comme mon Sauveur, puisqu'il m'invite à la pénitence, puisqu'il me punit si je ne la fais pas, et que, par là, il m'apprend que je puis la faire si je le veux, et me sauver. Voilà ce que je ne puis ignorer, ce que je reconnais et ce qu'il me suffit de connaître pour me soutenir, pour m'animer, pour m'encourager.

Il n'y a donc point d'état dans la vie où l'on doit désespérer de son salut; car la vie présente est la voie du salut; et, tandis que je suis dans la voie je puis toujours arriver au terme, parce que j'ai toujours tous les moyens nécessaires pour y parvenir, que je puis toujours les prendre et que je n'ai qu'à le vouloir et le bien vouloir. Autrement, pourquoi Dieu me demanderait-il si je veux être guéri : *Vis sanus fieri* (Joan., V)? David devient tout à la fois coupable et d'un meurtre et d'un

adultère; cependant, tout coupable qu'il est, il ne perd pas pour cela toute espérance. Que dis-je! au lieu qu'avant son péché il appelait Dieu seulement son Souverain et son Roi : *Rex meus, et Deus meus* (Ps. V); après son péché, comme remarque saint Augustin, il lui parle d'une manière plus tendre : Mon Dieu et ma miséricorde : *Deus meus, misericordia mea* (Ps. LVIII). Sur quoi ce Père s'écrie : O nom de consolation et de confiance! ô nom qui ne me permet pas de me défier jamais de mon Dieu! *O nomen sub quo nemini fas est desperare* (Aug.)!

Ce qui fit le malheur de Judas et ce qui le damna, ce ne fut pas précisément sa trahison, mais son désespoir. Il pouvait être un apostat, un sacrilège, un traître et devenir ensuite un prédestiné; comme saint Pierre, de déserteur et de blasphémateur, devint le prince des apôtres et le chef de l'Église. Ce qui mit entre ces deux pécheurs une différence si essentielle, ce ne fut pas le péché, mais la vraie pénitence de l'un et la fausse pénitence de l'autre, mais la confiance de l'un et la défiance de l'autre. Si Judas eût espéré comme saint Pierre, ce serait actuellement un saint comme lui; et si saint Pierre eût désespéré comme Judas, ce serait actuellement comme lui un réprouvé. L'un crut qu'il y avait encore pour lui un fond de miséricorde, et voilà le commencement de sa prédestination; mais l'autre crut qu'il n'y avait plus de pardon pour lui, et voilà sa condamnation. Grande leçon pour vous-mêmes, chrétiens, écoutez-la. Bien loin qu'il vous soit permis de désespérer des bontés de Dieu, ce désespoir est un nouveau crime que vous ajoutez aux autres. Car, dans quelque abîme que vous vous soyez plongés, il y a toujours un précepte qui vous oblige à vous confier en Dieu. Plus même vous êtes pécheurs, plus devez-vous redoubler votre confiance et dire avec David : Ah! Seigneur, usez envers moi de miséricorde et de votre grande miséricorde : *Secundum magnam misericordiam tuam* (Ps. L). Ce qui a perdu Judas, c'est ce qui perd encore tous les jours certains pécheurs du siècle. Je dis certains pécheurs et non pas tous les pécheurs; car les pécheurs ordinaires se perdent par un excès d'espérance, mais les insignes pécheurs, les libertins et les impies se perdent par un défaut d'espérance. Et tel est l'artifice du démon : il ôte aux uns la vraie confiance, et aux autres la vraie crainte; et, à la place de cette vraie crainte, de cette vraie confiance, il donne à ceux-là une fausse confiance et à ceux-ci une fausse crainte.

Apprenez-moi donc, ô mon Dieu! à bien ménager ces deux sentiments, la confiance et la crainte; la confiance sans la crainte m'emportera au-dessus de moi et me rendra présomptueux, et la crainte sans la confiance m'éloignera de vous et me rendra pusillanime. Apprenez-moi comment je dois craindre en espérant, et espérer en craignant : craindre votre justice, mais en même temps espérer en votre miséricorde; espérer en votre miséricorde, mais au même temps craindre votre

justice. Le Seigneur n'a parlé qu'une fois, disait le prophète royal, il n'a prononcé qu'une parole, et j'en ai entendu deux ; savoir, qu'il est tout-puissant et plein de miséricorde : *Semel locutus est Deus, duo hæc audivi, quia potestas tibi est et misericordia* (Ps. LXI). Que veut dire cela ? demande saint Augustin. Il est vrai, répond ce Père, que Dieu n'a jamais produit qu'une parole au dedans de lui-même, qui est son Verbe ; mais ce Verbe, cette parole sortie de Dieu nous a fait entendre deux voix, celle de la miséricorde et celle de la justice : *Misericordiam, qua plena est terra, et justitiam, qua reddet unicuique secundum opera sua* (Aug.). La voix de la justice nous menace et la voix de la miséricorde nous rassure. L'une et l'autre, par cet admirable tempérament de confiance et de crainte, nous conduisent dans le chemin de l'éternité bienheureuse, que je vous souhaite, etc.

SERMON X.

POUR LE DIMANCHE DE LA SECONDE SEMAINE DE
CARÊME.

Sur la sagesse et la douceur de la loi chrétienne.

Adhuc eo loquente, ecce nubes lucida obumbravit eos. Et ecce vox de nube, dicens : Hic est filius meus dilectus, in quo mihi bene complacui. Ipsum audite.

Tandis qu'il parlait encore, une nuée lumineuse les enveloppa, et il sortit une voix de cette nuée, qui fit entendre ces paroles : C'est mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis mes complaisances. Ecoutez-le (S. Matth., ch. XVII).

SIRE, voici l'accomplissement de ce grand mystère qu'annonçait l'Apôtre aux Hébreux, lorsqu'il leur disait que Dieu, ayant autrefois parlé à nos pères en plusieurs manières différentes par ses prophètes, il nous a enfin parlé dans ces derniers temps par son Fils même : *Multifariam, multisque modis olim Deus loquens patribus in prophetis, novissime locutus est nobis in Filio* (Hebr., I). C'est dans la transfiguration de Jésus-Christ, qui fait aujourd'hui le sujet de notre Évangile, que cette parole de saint Paul s'est pleinement et sensiblement vérifiée. Dieu avait donné aux hommes sur la montagne de Sinaï, une loi dont Moïse était le ministre, l'interprète, et même, selon l'expression de l'Écriture, le législateur. Dans la suite des temps, il avait suscité des prophètes pour expliquer aux hommes cette loi, pour leur en faire connaître les préceptes, pour leur en reprocher la transgression, pour les y soumettre et pour les engager, soit par des menaces, soit par des promesses, à l'accomplir. Mais du reste, ni Moïse, ni les prophètes ne furent que les précurseurs de l'Homme-Dieu ; et la loi qu'ils publiaient ne fut qu'une disposition à la sainte et nouvelle loi que Jésus-Christ devait apporter au monde. C'est pour cela qu'il paraît entre Moïse et Élie, l'un législateur, l'autre prophète, et qu'il y paraît tout éclatant de lumière ; c'est, dis-je, pour nous apprendre que toutes les ombres de l'ancienne loi étant dissipées, que toutes les prophéties ayant reçu un parfait éclaircissement, il n'y a plus

désormais que lui qui mérite d'être écouté, ni qui nous doive servir de maître. Écoutez-le donc en effet, chrétiens, ce nouveau législateur, et obéissons à cette voix céleste qui nous dit : *Ipsium audite*. Pour vous inspirer ce sentiment si juste et si nécessaire, je veux vous entretenir de la loi chrétienne ; et, pour traiter dignement un si grand sujet, j'ai besoin des grâces du Saint-Esprit ; je les demande, etc., *Ave, Maria*.

Quand saint Paul dit qu'il a plu à Dieu de sauver les hommes par la folie de l'Évangile : *Placuit Deo per stultitiam prædicationis salvos facere credentes* (I Cor., I), il ne faut pas se figurer que la loi chrétienne ait rien pour cela de contraire à la véritable sagesse et à la raison. Car, selon la remarque de saint Jérôme, le même apôtre, après avoir parlé de la sorte, déclare néanmoins que son ministère est de prêcher la sagesse aux spirituels et aux parfaits : *Sapientiam loquimur inter perfectos*. Puisque je tiens aujourd'hui la même place que le docteur des nations, tout indigne que j'en puis être, et puisque je vous prêche la même loi qu'il prêchait aux gentils, j'ai droit, chrétiens, de vous dire comme lui, et je vous le dis dès l'entrée de ce discours, que la loi évangélique dont je viens vous parler, est, de toutes les lois, la plus raisonnable et la plus sage ; c'est ma première proposition. Je ne m'en tiens pas là ; mais pour vous y attacher encore plus fortement, j'ajoute que cette loi si sage est en même temps de toutes les lois la plus aimable et la plus douce. C'est ma seconde proposition. Deux rapports sous lesquels nous devons considérer la loi de Jésus-Christ : rapport à l'esprit, rapport au cœur. Par rapport à l'esprit, elle n'a rien qui ne soit digne de notre estime : par rapport au cœur, elle n'a rien qui ne soit digne de notre amour. C'est ainsi que je prétends combattre deux faux principes dont les ennemis de la religion chrétienne se sont servis de tout temps pour nous la rendre également méprisable et odieuse : méprisable, en nous persuadant qu'elle choque le bon sens et les règles de la vraie prudence ; odieuse, en nous la représentant comme une loi trop dure et sans onction. Or, à ces deux erreurs, j'oppose deux caractères de la loi évangélique : caractère de raison et caractère de douceur. Loi souverainement raisonnable, vous le verrez dans le premier point. Loi souverainement aimable, je vous le montrerai dans le second point. Deux vérités importantes qui vont faire le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

A prendre les choses en elles-mêmes, et dans les termes de ce devoir légitime qui assujettit la créature au créateur, il ne nous appartient pas de contrôler, ni même d'examiner la loi que Jésus-Christ nous a apportée du ciel, et qu'il est venu publier au monde. Car, puisque les souverains de la terre ont le pouvoir de faire des lois, sans être obligés à dire pourquoi ; puisque leur volonté et leur bon plaisir suffit pour autoriser les ordres qu'ils portent, sans que leurs

sujets en puissent demander d'autre raison, il est bien juste que nous accordions au moins le même privilège, et que nous rendions le même hommage à celui qui non-seulement est notre législateur et notre maître, mais notre Sauveur et notre Dieu. Ce qui nous regarde donc, c'est de nous soumettre à sa loi, et non point de la soumettre à notre censure ; c'est d'observer sa loi, avec une fidélité parfaite, et non point d'en faire la discussion par une curiosité présomptueuse.

Cependant, chrétiens, il se trouve que jamais loi dans le monde n'a été plus critiquée et, par une suite nécessaire, plus combattue ni plus condamnée que la loi de Jésus-Christ ; et l'on peut dire d'elle ce que le Saint-Esprit, dans l'Écclésiaste, a dit du monde en général, que Dieu, par un dessein particulier, a voulu, ce semble, l'abandonner aux disputes et aux contestations des hommes : *Tradidit mundum disputationi eorum (Eccl., III)*. Car cette loi, toute sainte et toute vénérable qu'elle est, a été, si j'ose m'exprimer de la sorte, depuis son institution, le problème de tous les siècles. Les païens, et même dans le christianisme, les libertins, suivant les lumières de la prudence charnelle, l'ont réprouvée comme trop sublime et trop au-dessus de l'humanité, c'est-à-dire comme affectant une perfection outrée et bien au-delà des bornes que prescrit la droite raison. Et plusieurs, au contraire, parmi les hérétiques, préoccupés de leur sens, l'ont attaquée comme trop naturelle et trop humaine, c'est-à-dire comme laissant encore à l'homme trop de liberté, et ne portant pas assez loin l'obligation étroite et rigoureuse des préceptes qu'elle établit. Les premiers l'ont accusée d'indiscrétion, et les seconds de relâchement. Les uns, au rapport de saint Augustin, se sont plaints qu'elle engageait à un détachement des choses du monde, chimérique et insensé : *Visi sunt iis christiani res humanas stulte et supra quam oportet deserere (Aug.)* ; et les autres, téméraires et prétendus réformateurs, lui ont reproché que sur cela même elle usait de trop d'indulgence et qu'elle exigeait encore trop peu. Savez-vous, chrétiens, ce que je voudrais d'abord inférer de là ? Sans pénétrer plus avant, ma conclusion serait que la loi chrétienne est donc une loi juste, une loi raisonnable, une loi conforme à la règle universelle de l'esprit de Dieu : pourquoi ? parce qu'elle tient le milieu entre ces deux extrémités. Car, comme le caractère de l'esprit de l'homme est de se laisser toujours emporter à l'une ou à l'autre et que le caractère de l'esprit de Dieu, selon la maxime de saint Grégoire pape, consiste dans une sage modération, il est d'une conséquence presque infaillible, qu'une loi que les hommes ont osé tout à la fois condamner et d'excès et de défaut, est justement celle où se trouve ce tempérament de sagesse et de raison qui en fait, selon la pensée du Prophète royal, une loi sans tache : *Lex Domini immaculata (Ps. XVIII)*.

Et certes, ajoute saint Augustin (cette remarque est importante), si la loi de Jésus-Christ avait été parfaitement au gré des païens, dès-là elle aurait cessé, pour ainsi dire, d'être raisonnable ; et si les libertins l'approuvaient, dès-là elle nous devrait être suspecte, puisqu'elle aurait plu, et qu'elle plairait encore à des hommes vicieux et corrompus. Pour être ce qu'elle doit être, pour être une loi irréprochable, il faut nécessairement qu'elle ne soit pas de leur goût, et l'excès même qu'ils lui ont imputé, est sa justification. Je dis à proportion de même des hérésiarques, prévenus d'un faux zèle et enflés d'un vain orgueil : ils ont voulu la resserrer, cette loi déjà si étroite ; ils ont entrepris de réformer, comme parle Vincent de Lérins, ce qui devait les réformer eux-mêmes, et il a fallu que la loi chrétienne pour ne pas aller à une sévérité sans mesure, et pour demeurer dans les limites de ce culte raisonnable qui fait son essentielle différence et par où saint Paul la distingue, ne se rapportât pas à leurs idées, et qu'ils y trouvassent des défauts, afin qu'il fût vrai qu'elle n'en a aucun.

S'il s'agissait seulement ici de faire une simple apologie des devoirs du christianisme je pourrais m'en tenir là, et, sans rien dire de plus, je croirais avoir suffisamment rempli mon dessein ; mais je vais plus loin, et, autant qu'il m'est possible, il faut, chrétiens, vous mettre en état de rendre désormais, sans contradiction, sans résistance, une obéissance entière à ce divin Maître que Dieu nous ordonne d'écouter : *Hic est Filius meus dilectus : Ipsum audite*. Il faut vous affectionner à sa loi, vous y attacher et pour cela vous en donner toute la connaissance nécessaire : attention, s'il vous plaît. J'avoue donc que la loi de Jésus-Christ, est une loi sainte et parfaite ; mais je soutiens au même temps que, dans sa perfection, elle n'a rien d'outré, comme l'esprit du monde se le persuade : j'avoue que c'est une loi modérée, et, comme telle, proportionnée à la faiblesse des hommes ; mais je prétends que, dans sa modération, elle n'a rien de lâche, comme l'esprit de l'hérésie se l'est figuré. Or, ces deux vérités bien conçues m'engagent efficacement à la pratiquer, cette loi ; détruisent tous les préjugés que le libertinage ou l'amour-propre pourraient former dans mon esprit contre cette loi, me déterminent à vivre en chrétien, parce que rien ne me paraît plus raisonnable ni plus droit que la conduite de cette loi : quel avantage, et pour vous, et pour moi, si nous étions bien remplis de ces sentiments !

Non, mes frères, dit saint Chrysostome traitant le même sujet ; la loi de Jésus-Christ, dans sa perfection, n'a rien qui doive blesser la prudence humaine la plus délicate ; et, la rejeter comme une loi outrée, c'est lui faire injure et ne la pas connaître. Soit que nous ayons égard aux obligations générales qu'elle impose à tous les états, soit que nous considérions les règles particulières qu'elle trace à chaque condition, partout elle porte

avec soi, si je puis user de ce terme, le sceau d'une raison souveraine qui la dirige; par-tout elle fait voir qu'elle est émanée du conseil de Dieu comme de sa source. Car enfin, poursuit saint Chrysostome, qu'y a-t-il de si singulier dans la loi chrétienne que le bon sens le plus exquis ne doive approuver? Elle oblige l'homme à se renoncer soi-même, à mortifier son esprit, à crucifier sa chair; elle veut qu'il étouffe ses passions, qu'il abandonne ses intérêts, qu'il supporte un outrage sans se venger, qu'il se laisse enlever ses biens sans les redemander; elle lui recommande deux choses, en apparence les plus contradictoires, du moins les plus paradoxes: l'une, de haïr ses proches et ses amis; l'autre, d'aimer ses persécuteurs et ses ennemis; elle lui fait un crime de rechercher les richesses et les grandeurs, une vertu d'être humble, une béatitude d'être pauvre, un sujet de joie d'être persécuté et affligé; elle règle jusqu'à ses désirs, jusqu'à ses pensées; elle lui ordonne, en telle occasion qui se présente, de s'arracher l'œil, de se couper le bras; enfin, elle le réduit à la nécessité même de verser son sang, de donner sa vie, de souffrir la mort, et la plus cruelle mort, dès que l'honneur de sa religion le demande et qu'il est question de prouver sa foi. Or, tout cela, mes chers auditeurs, est raisonnable, et tellement raisonnable que, si la loi évangélique ne l'exigeait pas, tout intéressé que j'y puisse être, et quelle que soit la corruption de mon cœur, j'aurais peine à ne la pas condamner. Venons au détail, et reprenons.

Oui, il est raisonnable que je me renonce moi-même: c'est de quoi je ne puis douter sans me connaître et sans ignorer ce que je suis; car, puisque je ne suis de moi-même que vanité et que mensonge; puisque tout ce qu'il y a de bien en moi n'est pas de moi, et que je ne suis de mon fond, que misère, qu'aveuglement, qu'emportement, que dérèglement, n'est-il pas juste que, me regardant moi-même et me voyant tel, je conçoive de l'horreur pour moi-même, je me haïsse moi-même, je me détache de moi-même? et voilà le sens de ce grand précepte de Jésus-Christ: *Abneget semetipsum*. Il ne veut pas que je renonce, ni à mes vrais intérêts, ni à la vraie charité que je me dois à moi-même, ni à la vraie justice que je puis me rendre; mais parce qu'il y a une fausse justice que je confonds avec la vraie, parce qu'il y a une fausse charité qui me flatte et qui me séduit, parce qu'il y a un faux intérêt dont je me laisse éblouir et qui me perd, et que ce que j'appelle moi-même n'est rien autre chose que tout cela, il veut que, pour me défaire de tout cela, je me défasse de moi-même en me renonçant moi-même.

Il est raisonnable que je mortifie ma chair, parce qu'autrement ma chair se révoltera contre ma raison et contre Dieu même; que je captive mes sens, parce qu'autrement la liberté que je leur donnerais m'exposerait à mille tentations; que je traite rudement mon corps, et que je le réduise en servitude,

parce qu'autrement, affranchi du joug d'une sainte austérité, je tomberais dans une criminelle et honteuse mollesse.

Il est raisonnable que la vengeance me soit défendue: car, que serait-ce, si chacun était en droit de satisfaire ses ressentiments, et à quels excès nous porterait une aveugle passion? Raisonnable non-seulement que j'oublie les injures déjà reçues, mais que je sois prêt à en essuyer encore de nouvelles, et qu'en mille conjonctures où ma faiblesse me ferait perdre la charité, si je m'opiniâtrais à faire valoir, dans toute la rigueur, des prétentions, je me relâche de mes prétentions, et je me désiste de mes demandes: pourquoi? parce que la charité est un bien d'un ordre supérieur, et que je ne dois risquer pour nul autre; parce qu'il n'y a rien que je ne doive sacrifier pour conserver la grâce, qui se trouve inséparablement liée à l'amour du prochain. Raisonnable que cet amour du prochain s'étende jusqu'à mes ennemis même les plus mortels; puisque, sans parler de la grandeur d'âme, de cette grandeur héroïque et chrétienne qui paraît dans l'amour d'un ennemi et dans les services qu'on lui rend, la foi m'enseigne que cet homme, pour être mon ennemi, n'en est pas moins mon frère; et que d'ailleurs j'attendrais moi-même, si j'étais ennemi de Dieu, que Dieu usât envers moi de miséricorde, et qu'il me présent de sa grâce: car, pourquoi serais-je plus délicat que lui dans mes sentiments et dans mes affections? Raisonnable, par un retour qui semble d'abord bien surprenant et bien étrange, que je haïsse mes amis, mes proches, ceux mêmes à qui je dois la vie, quand ceux à qui je dois la vie, quand ceux à qui je suis le plus étroitement uni par les liens du sang et de l'amitié sont des obstacles à mon salut: car alors la raison veut que je m'en éloigne, que je les fuie, que je les abhorre; et c'est ainsi qu'il faut entendre cette parole de Jésus-Christ: *Sed quis venit ad me, et non odit patrem et matrem, non potest meus esse discipulus* (S. Luc., XIV): Si quelqu'un veut venir à moi et ne hait pas son père et sa mère, il ne peut être mon disciple. Parole, dit saint Grégoire pape, qui n'abolit point les devoirs des enfants envers les parents, mais qui condamne l'impiété des parents prévaricateurs, lorsqu'ils abusent de leur pouvoir pour servir de démons à leurs enfants, et pour les engager dans la voie de perdition. Eh quoi! reprend Tertullien, justifiant cette maxime évangélique, il fallait que les soldats romains, pour être incorporés dans la milice, fissent comme une espèce d'abjuration et de pères et de mères, entre les mains de ceux qui les commandaient; et l'on estimait cette sévérité de discipline également juste et nécessaire; si donc Jésus-Christ nous impose la même loi en certaines conjonctures, savoir, quand l'attachement d'un fils à son père, d'une femme à son mari, est incompatible avec les intérêts de Dieu et l'obéissance qui lui est due, pouvons-nous dire que c'est trop en demander?

Mais pourquoi s'arracher l'œil? pourquoi se couper le bras? répondez vous-même,

divin Sauveur ; et, sur la dureté de cette expression, satisfaites dans un mot la prudence humaine : c'est qu'il vaut mieux, dit-il, entrer dans la vie n'ayant qu'un œil ou qu'une main que d'être pour jamais condamné au tourment du feu ; c'est que tous les jours, à la honte des serviteurs de Dieu, un homme du siècle, par une sagesse mondaine, s'arrache l'œil, se coupe le bras, selon que Jésus-Christ l'a entendu ; c'est-à-dire s'arrache lui-même à ce qu'il a de plus cher, et se sépare de ce qu'il aime plus tendrement, afin d'éviter un scandale dont il craint les suites fâcheuses pour sa fortune ; c'est qu'une femme du monde que la raison conduit encore, ne balance pas à rompre un engagement, quelque flatteur, quelque utile qu'il soit, dès qu'elle en prévoit quelque danger pour sa réputation ; comme si Dieu avait voulu que la conduite des enfants du siècle servît de leçon aux enfants de lumière, ou plutôt comme s'il avait voulu que ce fût une apologie du précepte de l'Évangile : *Si oculus tuus scandalizat te, erue eum* (*Matth.*, XVIII).

Ce n'est pas assez : pourquoi faire à l'homme un crime de ses désirs, et traiter d'adultère un regard impur et lascif ? Apprenez-le de saint Jérôme : c'est qu'il n'est point permis de désirer ce qu'il n'est pas permis de rechercher ; c'est que toute loi qui laisse les désirs dans l'impunité, est une loi imparfaite, propre à faire des hypocrites plutôt que des justes, puisqu'il est impossible de réformer l'homme, si l'on ne commence par réformer son cœur. Pourquoi ériger en béatitude un état aussi vil et aussi abject que la pauvreté ? *Beati pauperes spiritu* (*Matth.*, V). Jugez-en par vos propres sentiments : c'est qu'autant qu'on a de mépris pour la pauvreté forcée, autant convient-on que la pauvreté volontaire dont parle Jésus-Christ est respectable ; et d'ailleurs l'expérience nous fait bien voir qu'il n'y a d'heureux sur la terre que les pauvres de cœur, puisque la source la plus ordinaire de nos chagrins est l'attachement aux biens de la vie. Mais enfin, et voici le point capital, pourquoi réduire des hommes faibles à cette affreuse nécessité, ou d'être apostats et anathèmes, ou d'endurer à certains temps de persécution le plus rigoureux martyre ? car c'est là-dessus que la loi de notre Dieu pourrait paraître, aux sages du monde, d'un caractère plus outré ; elle nous ordonne, et nous l'ordonne sous peine d'une éternelle damnation, d'être habituellement disposés à mourir, plutôt même que de déguiser notre foi. Or cela, dites-vous, est-il raisonnable ? et moi je réponds : En pouvez-vous douter ? et, pour s'en convaincre, faut-il autre chose que les premiers principes de la raison ? En effet, on demande s'il est raisonnable de s'exposer à la mort, plutôt que de trahir la foi qu'on doit à son Dieu ; mais moi je demande s'il n'est pas raisonnable qu'un sujet soit prêt à perdre la vie, plutôt que de trahir la foi qu'il doit à son prince ? mais moi je demande s'il n'est pas raisonnable qu'un homme d'honneur soit en disposi-

tion de souffrir tout, plutôt que de commettre une lâcheté et une perfidie ? mais moi je demande s'il n'est pas raisonnable qu'un homme de guerre se sacrifie, en mille rencontres, comme une victime toujours sur le point d'être immolée et de recevoir le coup mortel, plutôt que de manquer à son devoir ? il ne le trouve pas seulement raisonnable, mais il s'en fait un point d'honneur et une gloire. Quoi donc, mes frères, reprend saint Augustin, le martyr pour Dieu sera-t-il censé une folie, et le martyr pour le monde une vertu ? la raison de l'homme aura-t-elle peine à reconnaître l'obligation de l'un, tandis qu'elle approuve et qu'elle autorise l'obligation de l'autre ? Non, non, chrétiens, rien en cela, rien en tout le reste qui ne soit à l'épreuve de notre censure. Soyons raisonnables, et nous avouerons que la loi de Jésus-Christ l'est encore plus que nous. Soumettons-nous de bonne foi à tout ce que la raison ordonne, la loi évangélique n'aura plus rien qui nous choque ; car, si elle nous choque, c'est parce qu'elle nous assujettit trop à la raison, et qu'elle accorde rien à notre passion. Prenez garde, s'il vous plaît ; je ne dis pas que la loi chrétienne n'ajoute rien à la raison, c'est une erreur des pélagiens ; mais je dis qu'elle n'ajoute rien à la raison, qui ne la perfectionne, qui ne l'élève, qui ne la purifie, et que la raison elle-même n'eût établi, si, par elle-même, elle eût été assez éclairée pour en découvrir l'excellence et l'utilité.

Je sais, mes chers auditeurs, et c'est ainsi que je passe à la seconde vérité, qui, bien loin d'affaiblir la première, va plus solidement encore la confirmer ; je sais, et j'en conviens, qu'il y a eu de tout temps dans le monde des esprits singuliers, qui, prévenus de leurs idées chimériques, ont porté cette perfection de la loi chrétienne bien au-delà de ses bornes. Appliquez-vous à ma pensée, ceci mérite votre réflexion. Je sais que saint Augustin a observé que la perfection de l'Évangile, mal conçue et soutenue par un faux zèle, a fait naître dans la suite des siècles les hérésies les plus opiniâtres ; et, pour descendre aux espèces particulières, je sais que, dès la naissance de l'Église, il s'éleva, comme dit l'Apôtre, des sectes de parfaits et d'illuminés, qui condamnaient, ceux-là le mariage, ceux-ci l'usage des viandes ; les uns la pénitence réitérée, les autres la fuite dans les persécutions ; réprouvant de leur autorité propre tout ce qui ne leur semblait pas assez saint, et s'érigeant pour cela, non pas en simples réformateurs, mais en souverains et en législateurs. Je sais qu'une des illusions de Pélagé fut de confondre les conseils avec les préceptes, et de prétendre, par exemple, que, sans le dépouillement réel et effectif des biens temporels, il n'y avait point de salut, ne voulant pas qu'un chrétien pût rien posséder sans tomber dans une espèce d'apostasie, et sans démentir sa profession. Je sais que, par ce principe, quelques-uns même en sont venus jusqu'à troubler la société civile, traitant de désordre l'usage

établi de poursuivre ses droits en justice, prenant à la lettre ce qui est écrit : *Ei autem et qui aufert quæ tua sunt, ne repetas* (Luc, VI); et, sans prévoir les funestes conséquences qui suivraient de là, et les avantages qu'en tirerait une injuste cupidité, défendant à un serviteur de Jésus-Christ de redemander jamais son bien, lui fût-il même arraché par violence. Je sais, dis-je, tout cela, et, si vous voulez, je sais encore que ces fausses idées de perfection n'ont communément servi qu'à rendre la loi chrétienne méprisante aux païens, insupportable aux libertins, scandaleuse et sujet de chute aux âmes faibles et timorées; autre remarque de saint Augustin : méprisante aux païens, qui, jugeant par là de notre religion, l'ont rejetée comme une religion extravagante, quoiqu'elle soit l'ouvrage et le chef-d'œuvre de la sagesse d'un Dieu, insupportable aux libertins, qui sont bien aises, en matière d'obligations et de devoirs, qu'on leur exagère les choses, pour avoir droit de n'en rien croire et surtout de n'en rien faire, et qu'on leur en demande trop pour avoir un prétexte de refuser tout; sujet de scandale et de chute pour les âmes faibles, qui, de ces erreurs, se sont souvent formé des consciences, et à qui ces fausses consciences ont fait commettre de véritables crimes; car voilà les effets qu'a produits cette prétendue perfection, quand elle n'a pas été mesurée selon les règles de la vraie foi. Mais tout cela, mes chers auditeurs, n'est point la perfection de la loi chrétienne : pourquoi? parce qu'il n'y a rien en tout cela que la loi chrétienne n'ait désavoué et qu'elle n'ait même censuré. Comme elle s'est déclarée contre tous les adoucissements qui pouvaient altérer sa pureté, aussi n'a-t-elle pu souffrir qu'on portât trop loin la sévérité de ses préceptes, pour lui donner une fausse couleur de sainteté. Quelque apparence de réforme qu'elle ait aperçue dans l'hérésie, elle s'en est tenue inviolablement à cette grande parole : *Rationabile obsequium* (Rom., XII); afin, dit saint Jérôme, que l'infidélité la plus critique n'eût rien à lui opposer, et que la raison la plus sensée n'y trouvât rien qui pût justement la blesser.

Car, encore une fois, étudions bien cette loi; et plus nous l'approfondirons, plus elle nous paraîtra sage; soit qu'elle contredise nos plaisirs, soit qu'elle nous accorde certains divertissements honnêtes et modérés; soit qu'elle condamne nos entreprises, soit qu'elle nous permette certains soins convenables et souvent même nécessaires; soit qu'elle réprime notre ambition, soit qu'elle nous laisse la liberté de penser à nos besoins, et de pourvoir, par des voies légitimes à notre établissement; soit qu'elle réprovoie notre luxe, soit qu'elle approuve une bienséance modeste et chrétienne; partout nous découvrons le même caractère de sagesse. Elle est donc parfaite, mais d'une perfection qui gagne le cœur en persuadant l'esprit; elle est parfaite, mais d'une perfection qui s'accom-

mode à tous les états et à toutes les conditions des hommes; elle est parfaite, mais d'une perfection qui, bien loin de causer du trouble, règle tout, corrige tout, maintient tout dans l'ordre; elle est parfaite, mais de ce genre de perfection dont parle saint Ambroise, qui inspire une humilité sans bassesse, une générosité sans orgueil, une modestie sans contrainte, une liberté sans épanchement; retenant comme dans un juste équilibre tous les mouvements et toutes les affections de l'âme; enfin, elle est parfaite, mais toujours dans l'étendue de ces deux termes, discrétion et vérité.

J'ajoute que, par une disposition d'ailleurs toute divine, comme elle n'a rien d'outré dans sa perfection, elle n'a rien aussi de lâche dans sa modération. Faudrait-il insister sur ce point, si nous ne vivions pas dans un siècle où la parole de Dieu doit servir de préservatif à tout et contre tout? Non, la loi de Jésus-Christ, dans sa modération, n'a rien de lâche; quelque effort qu'aient fait les hérésiarques pour la décréter sur cela, elle s'en est hautement défendue, et en a même tiré sa gloire. En vain Tertullien lui a-t-il reproché son indulgence dans le pardon des péchés; en vain a-t-il déclamé contre les catholiques et les a-t-il appelés charnels; en vain a-t-il représenté l'Église de son temps comme un champ ouvert à toute sorte de licence : *De campo laxissimæ disciplinæ* (Tertull.); ses invectives n'ont servi qu'à marquer l'aigreur et l'amertume de son zèle, et n'ont fait impression que sur quelques esprits faibles. Il est vrai que la loi chrétienne ne désespère pas les pécheurs; mais, sans les désespérer, elle leur inspire une crainte bien plus salutaire que le désespoir, et sans leur ôter la confiance, elle sait bien rabattre leur présomption. Il est vrai qu'en toutes choses, elle ne conclut pas à la damnation; mais sans y conclure absolument, elle ne manque pas, sur mille sujets, d'en proposer le danger d'une manière à saisir de frayeur les saints mêmes. Il est vrai que, dans l'ordre des péchés, elle ne condamne pas tout comme mortel; mais à quiconque connaît Dieu, à quiconque veut efficacement son salut, elle donne une grande horreur de tout péché, même du véniel. Il est vrai qu'elle distingue les préceptes des conseils; mais elle déclare au même temps que le mépris des conseils dispose à la transgression des préceptes, et que l'un est une suite presque infaillible de l'autre.

Or, j'avoue, chrétiens, que, parmi tous les motifs qui me persuadent la vérité de la sainte religion que je professe, il n'y en a point de plus puissant que celui-là. Saint Augustin disait que mille raisons l'attachaient à la foi; et il en faisait un détail capable d'en convaincre les esprits les plus indociles : *Multæ in Ecclesia justissime retinent* (Aug.). Mais pour moi, je sens que cette sagesse toute pure et toute divine de la loi de Jésus-Christ a je ne sais quoi de particulier qui me touche et qui m'entraîne; car je dis avec l'abbé Rupert : Puisqu'il y a un Dieu, et que les preuves les plus sensibles et les plus éviden-

es me le démontrent ; puisqu'il faut l'honorer, ce Dieu, par un culte propre, et par l'exercice d'une religion, je ne puis manquer, en embrassant celle-ci, où je découvre un fond de sagesse et de sainteté, qui ne peut venir que d'en haut, et qui est incontestablement au-dessus de l'homme. Si c'était une sagesse profane, elle pourrait d'abord m'éblouir ; mais, pour peu que je voulusse m'appliquer à l'approfondir et à la bien connaître, j'y trouverais bientôt quelque faible pour m'en détromper. Il n'y a qu'une religion sage comme la nôtre, c'est-à-dire d'une sagesse toute sainte, d'une sagesse établie sur le fondement de toutes les vertus, à quoi je ne puisse refuser de me rendre, parce que c'est sans contredit l'ouvrage de Dieu, et que je n'ai rien à y opposer. Je m'écrie, avec plus de sujet encore que saint Pierre : *Domine, bonum est nos hic esse*. Ah ! Seigneur, c'est un bien pour moi, et un bien que je ne puis assez estimer, d'avoir connu votre loi et de l'avoir embrassée : c'est là que je dois m'en tenir, et, pour m'y conserver, je dois être prêt, comme vos martyrs, à sacrifier ma fortune et à répandre mon sang : *Domine, bonum est nos hic esse*. Saint Pierre, dans le transport de sa joie, demandait à demeurer sur le Thabor ; mais parce qu'en le demandant, il ne pensait qu'à une félicité temporelle, et non point à l'éternelle béatitude de l'autre vie, l'évangéliste ajoute qu'il ne savait ce qu'il disait : *Nesciens quid diceret* (*Luc.*, IX). Pour moi, mon Dieu, je comprends parfaitement ce que je dis, et c'est avec une connaissance entière que je vous demande à demeurer toujours ferme et inébranlable dans l'obéissance et dans la pratique de votre loi : *Domine, bonum est nos hic esse*. Je ne crains point de m'égarer en la suivant, parce que c'est, de toutes les lois, la plus raisonnable dans ses maximes, et la plus sage, comme elle est encore, par son onction, la plus aimable et la plus douce : nous l'allons voir dans la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Il est de la grandeur de Dieu d'avoir droit de commander aux hommes de grandes choses, et d'exiger d'eux de grands services ; mais il est aussi de la même grandeur de Dieu que ces grands services qu'il exige des hommes, non-seulement ne les accablent point par le poids de leurs difficultés, mais qu'ils leur deviennent agréables et qu'ils y trouvent de la douceur. Car, comme dit le savant Cassiodore, la gloire d'un maître aussi grand que Dieu est d'être tellement servi, qu'on se fasse de l'obligation même de le servir un bonheur et une félicité. Ceux qui, de leur propre sens, ont voulu expliquer la loi chrétienne, se sont encore ici égarés en s'attachant trop à l'un de ces principes, et ne faisant pas assez de réflexion sur l'autre. Il est vrai que Jésus-Christ, notre souverain législateur, nous a proposé sa loi comme un joug et comme un fardeau ; mais au même temps il nous a fait entendre que ce fardeau était léger, et que ce joug était doux : *Jugum enim meum suave est, et onus meum leve*

(*Matth.* XI). D'où vient que, par une admirable conduite de sa sagesse, il n'a invité à le prendre que ceux qui se trouvaient déjà chargés d'ailleurs et fatigués, s'engageant à les soulager, et toutefois ne leur promettant point d'autre soulagement que de leur imposer son joug et de les obliger à le porter : *Venite ad me, omnes qui laboratis, et ego reficiam vos* (*Ibid.*) ; mystère qui semblait d'abord impossible et contradictoire, mais dont l'accomplissement a fait connaître l'infaillible vérité ; mystère confirmé par l'expérience de tous les justes et même de tous les pécheurs, puisqu'il est évident que rien n'est plus capable de soulager un pécheur chargé de la pesanteur de ses crimes et fatigué de la servitude du monde, que de prendre le joug de Jésus-Christ et de s'y soumettre parfaitement.

Pour former donc une idée complète de la loi évangélique, il ne fallait jamais séparer ces deux choses qu'elle a si saintement et si divinement unies, le joug et la douceur. Or, c'est néanmoins ce qu'ont séparé les hommes, qui, par une préoccupation de leur amour-propre, ne s'arrêtant qu'à ces termes de joug et de fardeau, et pour avoir, dans leur lâcheté, quelque prétexte, n'y joignant pas cette onction et cette douceur que Jésus-Christ y a ajoutées, se sont figuré la loi chrétienne comme une loi fâcheuse, pesante, insoutenable, faite seulement pour les mortifier, et par là s'en sont eux-mêmes rebutés, et en ont rebuté les autres. Semblables à ces Israélites qui venaient de découvrir la terre de promesse, et qui n'en donnèrent au peuple que de l'horreur, par la triste peinture qu'ils lui en firent, comme d'une terre affreuse qui dévorait même ses habitants et où ils n'avaient vu que des monstres : *Hæc terra quam lustravimus, devorat habitatores suos : ibi vidimus monstra* (*Num.* XIII) ; artifice le plus dangereux et le plus subtil qu'ait toujours mis en œuvre l'ennemi de notre salut, pour perdre les âmes et pour y étouffer toutes les semences du christianisme. Mais en vain l'emploiera-t-il jamais contre un chrétien solidement instruit de sa religion et sincèrement disposé à garder la loi qu'il professe : pourquoi ? parce qu'étant tel, il s'en défendra aisément par cette pensée dont sa foi le prémunit, qu'autant que la loi de son Dieu est parfaite, autant l'onction qui l'accompagne la rend-elle aimable et facile à pratiquer : et quoi que la chair et le monde puissent lui suggérer, au contraire il en reviendra toujours à ce sentiment de David : *Quam dulcia faucibus meis eloquia tua* (*Ps.* CXVIII) ! Ah ! Seigneur, que votre loi est douce pour ceux qui la goûtent, et qu'il faut être grossier et sensuel pour ne la goûter pas ! Et en effet, si David pouvait parler de la sorte en vivant sous une loi de rigueur telle que fut la loi de Moïse, ce serait, non point seulement une honte, mais un crime, de n'en pas dire autant de la loi chrétienne, puisque c'est une loi de grâce et une loi de charité. Remarquez bien, s'il vous plaît, mes chers auditeurs, ces deux qualités qui

sont essentielles à la loi de Jésus-Christ : loi de grâce et loi de charité ; voilà ce qui vous met en état de l'observer, malgré toute la difficulté de ses devoirs, et ce qui anéantira devant Dieu toutes vos excuses. Ecoutez-moi.

C'est une loi de grâce où Dieu nous donne infailliblement de quoi accomplir ce qu'il nous commande ; disons mieux, où Dieu lui-même accomplit en nous ce qu'il exige de nous : que pouvez-vous souhaiter de plus ? Ce qui vous empêche d'accomplir la loi, ce qui vous fait même désespérer de l'accomplir jamais, ce sont, dites-vous, les inclinations vicieuses de votre cœur, c'est cette chair, conçue dans le péché, qui se révolte sans cesse contre l'esprit ; mais imaginez-vous, mes frères, répond saint Chrysostome, que Dieu vous parle en ces termes : O homme, je veux aujourd'hui vous ôter ce cœur, et vous en donner un autre ; vous n'avez que la force d'un homme, et je veux vous donner celle d'un Dieu ; ce n'est point vous seulement qui agirez, vous qui combattrez, vous qui résisterez ; c'est moi-même qui combattrai dans vous, moi-même qui triompherai de ces inclinations et de cette chair corrompue. Si Dieu s'adressait à vous de la sorte, s'il vous faisait cette offre, oseriez-vous encore vous plaindre ? Or, en combien d'endroits de l'Écriture ne vous l'a-t-il pas ainsi promis ? N'était-ce pas à vous qu'il disait par le prophète Ezéchiel : Je vous ôterai ce cœur endurci, et je vous donnerai un cœur nouveau, un cœur docile et souple à ma loi ? N'est-il pas de la foi que cette promesse regardait ceux qui devaient vivre dans la loi de grâce, et n'y êtes-vous pas dans cette loi de grâce, puisque vous êtes chrétiens ? Que craignez-vous donc ? que Dieu ne tienne pas sa parole ? mais c'est douter de sa fidélité ; que, malgré la parole de Dieu, vous ne trouviez trop de peine à observer sa loi ? mais c'est douter de sa puissance.

Ah ! Seigneur, s'écrie saint Augustin, commandez-moi tout ce qu'il vous plaira, pourvu que vous me donniez ce que vous me commandez, c'est-à-dire que vous me donniez par votre grâce la force d'exécuter ce que vous me commandez par votre précepte : *Da quod jubes, et jube quod vis* (Aug.). Non, mon Dieu, ne m'épargnez pas, n'ayez point d'égard à ma délicatesse, ne considérez point ce que je suis ; car, puisque c'est vous qui devez vaincre en moi, c'est sur vous-même et non pas sur moi que je dois compter. Usez-donc de votre empire absolu, chargez-moi de tout le poids de vos commandements, obligez-moi à tout ce que mes sens et mon amour-propre abhorrent le plus, faites-moi marcher par les voies les plus étroites ; avec votre grâce, rien ne me coûtera. J'en parle, Seigneur, ajoutait-il, par mon expérience personnelle : car c'est vous qui avez rompu mes liens, et je veux, pour l'intérêt de votre gloire et pour la justification de votre loi, le publier à toute la terre. Ah ! mon Dieu, que n'avez-vous pas pu dans moi, et que n'ai-je

pas pu avec vous ; avec quelle facilité ne me suis-je pas privé de ces plaisirs dont je m'étais fait une servitude honteuse, et combien m'a-t-il été doux de quitter ce que je craignais tant de perdre ? Je me figurais dans votre loi et dans moi-même des monstres qui me paraissaient insurmontables ; mais j'ai reconnu que c'étaient des monstres imaginaires, du moment que votre grâce a touché mon cœur, et voilà pourquoi je ne fais plus d'exception ni de réserve en ce qui regarde votre service : *Da quod jubes, et jube quod vis*. C'est ainsi que parlait ce grand saint ; et si la force de la grâce est telle, comment pouvons-nous dire à Dieu que sa loi est un joug trop rude à porter, et qui nous accable ?

Mais je n'ai pas cette grâce qui soutenait saint Augustin et qui le faisait agir. Peut-être, chrétiens, ne l'avez-vous pas ; mais vous mettez-vous en état de l'avoir ? vous disposez-vous à l'obtenir ? la demandez-vous à Dieu ? la cherchez-vous dans les sources où il l'a renfermée, qui sont les sacrements ? retranchez-vous de votre cœur tous les obstacles qu'il lui oppose ? et n'est-il pas étrange que, ne faisant rien de tout ce qu'il faudrait faire pour vous faciliter l'observation de la loi, vous osiez encore vous plaindre de ses difficultés, au lieu de vous en prendre à vous-mêmes et à votre lâcheté ? Dieu, mes chers auditeurs, aura bien de quoi la confondre, cette lâcheté criminelle, en vous détrompant de l'erreur qui en était le principe et qui lui servait de prétexte ; car il vous dira, avec bien plus de raison qu'à son peuple : Non, ce n'est pas la rigueur de ma loi qui peut et qui doit vous justifier ; ce commandement que je vous faisais (ce sont les paroles de Dieu même dans l'Écriture) n'était ni trop éloigné, ni trop au-dessus de vous. Il n'était point élevé jusqu'au ciel, pour vous donner sujet de dire ? Qui pourra y atteindre ? il n'était point au-delà des mers pour vous donner lieu de demander : Qui osera se promettre d'y parvenir ? au contraire, vous l'aviez auprès de vous, il était au milieu de votre cœur, vous le trouviez dans votre condition, dans votre état, pour pouvoir aisément l'accomplir : comment cela ? parce que ma grâce y était au même temps attachée. Or, Dieu, par ces paroles, ne prétendait rien autre chose que de détruire tous nos prétextes, quand nous nous dispensons de garder la loi, et que nous la considérons seulement en elle-même, sans considérer les secours qui y sont si abondants.

Car, de dire que ces secours nous manquent lors même que nous les demandons ; de dire que toutes ces grandes promesses que Dieu nous a faites de répandre sur nous la plénitude de son esprit, n'aillent pas jusqu'à nous donner de quoi soutenir avec douceur et avec joie la pratique de ses commandements ; de dire que toute la prééminence de la loi de grâce au-dessus de la loi écrite se réduise à rien, et que tout l'effet de la rédemption et de la mort de Jésus

Christ ait été d'appesantir le joug du Seigneur : ah ! chrétiens, ce seraient autant de blasphèmes contre la bonté et la fidélité de Dieu. Que nous manque-t-il donc ? Deux choses : une foi sincère et une espérance vive ; l'une pour nous attacher à Dieu, et l'autre pour nous confier en Dieu : car, en nous unissant à lui par l'une et par l'autre, nous changerions notre faiblesse dans une force invincible, comme dit le prophète : *Qui sperant in Domino, mutabunt fortitudinem* (Isai. XL) ; nous commencerions à marcher, à courir, à voler comme des aigles : *Assument pennas, ut aquilæ : volabunt, et non deficient* (Ibid.) ; mais, parce que nous nous détachons de lui, nous demeurons toujours faibles et languissants, toujours dans le chagrin et le dégoût, toujours dans l'abattement et le désespoir ; comme si l'Évangile n'était pas une loi de grâce, et que la loi de grâce n'eût pas aplani toutes les difficultés.

Que sera-ce, si j'ajoute que cette loi de grâce est encore une loi de charité et d'amour ? Amour et charité, dont l'effet propre est d'adoucir tout ; de rendre tout non-seulement supportable, mais agréable ; d'ôter au joug toute sa pesanteur, et si je l'ose dire, d'en faire même un joug d'autant plus léger qu'il est plus pesant. Paradoxe que saint Augustin explique par une comparaison très-naturelle, et dont je puis bien me servir après ce Père. Car vous voyez les oiseaux, dit ce saint docteur ; ils ont des ailes, et ils en sont chargés ; mais ce qui les charge fait leur agilité ; et plus ils en sont chargés, plus ils deviennent agiles. Otez donc à un oiseau ses ailes, vous le déchargerez ; mais en le déchargeant, vous le mettez hors d'état de voler : *Quoniam exonerare voluisti, jacet* (Aug.). Au contraire, rendez-lui ses ailes, qu'il en soit chargé tout de nouveau, c'est alors qu'il s'élèvera : pourquoi ? parce qu'au même temps qu'il porte ses ailes, ses ailes le portent. Il les porte sur la terre, et elles le portent vers le ciel : *Redeat onus, et volabit* (Ibid.). Telle est, reprend saint Augustin, la loi de Jésus-Christ : *Talis est Christi sarcina* (Ibid.), nous la portons et elle nous porte ; nous la portons en lui obéissant, en la pratiquant ; mais elle nous porte en nous excitant, en nous fortifiant, en nous animant. Tout autre fardeau n'a que son poids, mais celui-ci a des ailes : *Alia sarcina pondus habet, Christi pennas* (Aug.).

Laissons cette figure, chrétiens, et parlons encore plus solidement. Dieu, souverain créateur possédait trois qualités par rapport à ses créatures : celle de maître, qui nous soumettait à lui en qualité d'esclaves ; celle de rémunérateur, qui nous attirait à lui en qualité de mercenaires ; celle de père, qui nous attache à lui en qualité d'enfants. Or, selon ces trois qualités, c'est la réflexion de saint Bernard, Dieu a donné trois lois aux hommes : une loi d'autorité comme à des esclaves, une loi d'espérance comme à des mercenaires, et une loi d'amour comme à des enfants. Les deux premières furent des

lois de travail et de peine ; mais la troisième est une loi de consolation et de douceur. Qu'est-il arrivé de là ? les hommes, dit saint Augustin, ont gémi sous ces lois de travail, de peine, de crainte ; mais leurs gémissements, leurs peines et leurs craintes n'ont pu leur faire aimer ce qu'ils pratiquaient ; au lieu que les chrétiens ont trouvé dans la loi de grâce un goût qui la leur rend aimable, et une onction qui la leur fait observer avec plaisir : *Timuerunt, et non impleverunt ; amaverunt, et impleverunt* (S. Aug.). Les hommes, sous les deux premières lois, intéressés et avares, craignaient un Dieu vengeur de leur convoitise ; mais, malgré cette crainte, ils ne laissaient pas de commettre les plus injustes violences, de ravir le bien d'autrui, ou du moins de le désirer : au lieu que dans la loi nouvelle ils se sont attachés amoureusement à un Dieu pauvre ; et par amour pour lui, bien loin d'enlever des biens qui ne leur appartenaient pas, ils ont donné leurs biens propres, et se sont volontairement dépouillés de toutes choses : *Timuerunt, et rapuerunt res alienas ; amaverunt, et donaverunt suas* (Ibid.).

Voilà ce que les amateurs du monde ne comprennent pas, et ce qu'ils pourrai nt néanmoins assez comprendre par eux-mêmes et par leurs propres sentiments. Ils ne nous entendent pas, quand nous leur parlons des merveilleux effets de la charité de Dieu dans un cœur : mais qu'ils en jugent par ce que fait dans eux l'amour même du monde. A quelles lois les tient-ils asservis, ce monde qu'ils idolâtrèrent ? lois de devoir, justes, mais pénibles ; lois de péché, injustes et honteuses ; lois de coutume, extravagantes et bizarres ; lois de respect humain, cruelles et tyranniques ; lois de bienséance, ennuyeuses et fatigantes. Cependant, parce qu'ils aiment le monde, ce qu'il y a dans le service du monde de plus fâcheux, de plus incommode, de plus dur, de plus rebutant, leur devient aisé : rien ne leur coûte pour satisfaire aux devoirs du monde, pour se conformer aux coutumes du monde, pour observer les bienséances du monde, pour mériter la faveur du monde. Or, qu'ils aiment Dieu comme ils aiment le monde ; que, sans changer de sentiments, mais seulement d'objet, au lieu de demeurer toujours attachés au monde, ils commencent à s'attacher à Dieu ; cette loi du Seigneur, qui leur paraît impraticable, changera, pour ainsi dire, de nature pour eux. Ils travailleront, et, dans leur travail, ils trouveront le repos ; ils combattront, et, dans leurs combats, ils trouveront la paix ; ils renonceront à tout, et, dans leur renoncement, ils trouveront leur trésor ; ils endureront tout, ils se mortifieront en tout, et, dans leurs mortifications et leurs pénitences, ils trouveront leur bonheur.

C'est ainsi que la loi de Dieu est tout à la fois un joug et un soulagement, un fardeau et un soutien. Si vous en doutez, j'en appelle, non point à votre témoignage, puisque vous ne pouvez rendre témoignage de ce que vous n'êtes pas en état de sentir, mais au témoignage de tant de saints qui l'ont éprouvé

et de tant d'âmes justes qui l'éprouvent encore tous les jours. Eh quoi! cette loi de charité n'a-t-elle pas changé les chaînes en des liens d'honneur? témoin un saint Paul. N'a-t-elle pas donné des charmes à la croix? témoin un saint André. N'a-t-elle pas fait trouver du rafraîchissement au milieu des flammes? témoin un saint Laurent. N'opère-t-elle pas encore à nos yeux tant de miracles? n'est-ce pas elle qui fait porter à tant de vierges chrétiennes toutes les austérités du cloître? n'est-ce pas elle qui engage tant de pénitents dans une sainte guerre contre eux-mêmes, et qui leur apprend à crucifier leurs corps? n'est-ce pas elle qui fait préférer la pauvreté aux richesses, l'obéissance à la liberté, la chasteté aux douceurs du mariage, les abstinences et les jeûnes, les haïres et les cilices à toutes les commodités de la vie? Que dis-je dont vous n'avez pas des exemples présents et fréquents? et ces exemples que vous voyez, ne sont-ce pas autant de leçons pour vous? Si donc, conclut saint Jérôme, la loi vous paraît difficile, ce n'est point à la loi qu'il s'en faut prendre, ni à ses difficultés, mais à vous-mêmes et à votre indifférence pour Dieu. Elle est difficile à ceux qui la craignent, à ceux qui la voudraient élargir, à ceux que l'esprit de Dieu, cet esprit de grâce, cet esprit de charité ne réveille point, n'anime point, ne touche point, parce qu'ils n'en veulent pas être touchés. Mais prenons confiance; et, dans un saint désir de plaire à Dieu, entrons dans la voie de ses commandements, nous y marcherons comme David, nous y courrons, nous arriverons au terme de l'éternité bienheureuse, où nous conduise, etc.

SERMON XI.

POUR LE LUNDI DE LA SECONDE SEMAINE.

Sur l'impénitence finale.

Ego vado; et quæretis me, et in peccato vestro moriemini.

Je m'en vais; vous me chercherez, et vous mourrez dans votre péché (S. Jean, ch. VIII).

Ce sont deux grands maux que le péché et la mort : le péché, par où la mort est entrée dans le monde; et la mort, par où Dieu a puni le péché : le péché, qui dégrade l'homme dans l'ordre de la grâce; et la mort, qui le détruit dans l'ordre de la nature; le péché, qui nous a fait tomber de ce bienheureux état d'innocence où Dieu nous avait créés; et la mort, qui nous dépouille de tous les biens temporels dont Dieu, après le péché, nous a encore laissé l'usage. Mais après tout, chrétiens, ni la mort, ni le péché, pris séparément, ne sont point des maux extrêmes; et j'ose même dire qu'ils peuvent avoir leur avantage et leur utilité : car la mort sans le péché peut être sainte et précieuse devant Dieu, et le péché sans la mort peut servir de matière aux plus excellentes vertus qui rendent l'homme agréable à Dieu. La mort sans le péché fut dans Jésus-Christ une source de grâces et de mérites; et le péché sans la mort,

comme l'enseigne la théologie, a été dans les prédestinés, et un principe, et un effet de leur prédestination. La mort sans le péché acheva de sanctifier Marie; et le péché sans la mort devint un motif de conversion pour Madeleine. Mais le souverain mal, et ce qu'il y a de plus affreux, c'est le péché et la mort unis ensemble : la mort, qui met le dernier sceau à l'impénitence du pécheur; et le péché qui imprime à la mort le caractère de sa malice : la mort, qui rend le péché pour jamais irrémédiable; et le péché, qui rend la mort pour toujours criminelle et réprouvée. La mort dans le péché, la mort avec le péché, la mort même, comme il arrive souvent, par le péché : voilà, mes chers auditeurs, ce qui m'effraie, et ce qui doit vous effrayer comme moi; voilà ce que Dieu a de plus terrible dans les trésors de sa colère; voilà de quoi le Fils de Dieu menace aujourd'hui les Juifs, et de quoi nous avons, aussi bien que les Juifs, à nous préserver. Pour bien entrer dans ces sentiments, implorons le secours du ciel par l'intercession de la Vierge, que nous prions tous les jours de nous être favorable à la mort, et disons-lui : *Ave, Maria.*

C'était, chrétiens, une triste vérité pour les Juifs; mais une vérité fondée sur la parole même de Jésus-Christ, qu'après avoir vécu dans le péché, ils mourraient dans l'impénitence : *In peccato vestro moriemini.* Or, en quel sens cet oracle doit-il être entendu? car il nous importe de le bien savoir, puisque le Sauveur du monde nous parlait à nous-mêmes dans la personne des Juifs, et qu'il n'y va pas moins que d'une éternelle réprobation. Est-ce une simple menace que Jésus-Christ faisait à cette nation incrédule pour les obliger à se reconnaître? Est-ce un arrêt définitif qu'il portait contre eux, et prétendait-il leur signifier que la mesure de leurs crimes était remplie, et qu'ils n'avaient plus de grâce à espérer de la part de Dieu? Saint Chrysostome l'a pris dans le sens le plus favorable; et ce Père estime que ce fut seulement comme une sentence comminatoire qui déclarait aux Juifs ce qu'ils avaient à craindre s'ils demeuraient plus longtemps dans leur infidélité; de même que Jonas, en prêchant aux Ninivites, leur annonça qu'après le terme de quarante jours Ninive serait détruite : *Adhuc quadraginta dies, et Ninive subvertetur (Jonæ III).* Saint Jérôme s'est attaché à la lettre; et sa pensée est que le Fils de Dieu ne parlait pas seulement aux Juifs en prophète, pour les intimider, mais en juge et en souverain, pour les condamner; c'est-à-dire qu'il ne leur marquait pas seulement le danger où ils étaient d'une réprobation prochaine, mais qu'il leur intimait expressément que leur réprobation était déjà consommée. Car, reprend ce saint docteur, quand Dieu, dans l'Écriture, veut seulement menacer, il ajoute toujours à ses menaces des conditions qui en suspendent l'effet et qui les modifient. Ainsi dit-il à Adam, si tu manges de ce fruit, tu mourras : *In quo enim die comedèris, morte morieris (Genes., XVII);* au lieu que le Sauveur du monde

faisait une proposition absolue, en disant aux Juifs : Vous mourrez dans votre péché : *In peccato vestro moriemini.*

Mais du reste, chrétiens, soit que ce soit un arrêt, ou que ce soit précisément une menace, n'est-ce pas assez, pour nous faire trembler, que ce soit la menace d'un Dieu ? d'un Dieu qui ne parle point en vain ; d'un Dieu qui ne parle point par passion ; d'un Dieu qui ne parle point sans connaissance ; mais qui, pénétrant dans le fond des cœurs, et découvrant d'un coup d'œil tout l'avenir, voit par avance à quoi se doit terminer notre vie, et quelle en sera la fin : *In peccato vestro moriemini.* Ne nous en tenons pas là néanmoins, mais consultons l'expérience, et voyons si l'expérience vérifie à l'égard des pécheurs cette prédiction de Jésus-Christ ; car, après la parole de Dieu, la preuve la plus convaincante et la plus sensible, c'est l'expérience. Comment donc meurent presque tous les pécheurs du siècle ; je dis ces pécheurs d'état et de profession, ces pécheurs obstinés dans leurs désordres, qui jamais n'ont fait une vraie pénitence pendant la vie ; comment meurent-ils ? Ah ! mes frères, c'est ici que nous devons reconnaître une providence bien sévère et bien terrible sur les impies, comme il y en a une tout aimable et toute bienfaisante sur les justes. Ils meurent, ces pécheurs invétérés, comme ils ont vécu. Ils ont vécu dans le péché, et ils meurent dans le péché. Ils ont vécu dans la haine de Dieu, et ils meurent dans la haine de Dieu. Ils ont vécu en païens, et ils meurent en réprouvés : voilà ce que l'expérience nous apprend.

Mais pour vous en donner une idée plus juste, et pour partager ce discours, je les divise en trois espèces différentes. Car les uns meurent dans le désordre actuel de l'impénitence : les autres meurent sans nul sentiment et nulle démonstration de pénitence ; et les derniers meurent dans l'exercice, ou, pour mieux dire, dans l'illusion d'une fausse pénitence. Les premiers sont les plus criminels, parce qu'ils ajoutent à tous les péchés de leur vie celui de l'impénitence finale, par où il est vrai de dire qu'ils se réprouvent eux-mêmes et qu'ils consomment positivement leur damnation. Les seconds sont plus malheureux, et par là même plus dignes de compassion, parce que, sans le vouloir et sans y penser, ils se trouvent privés des secours de la pénitence. Les derniers participent à la condamnation des uns et des autres ; et, sans être ni si criminels que les premiers, ni si malheureux que les seconds, ils sont toutefois, et malheureux parce qu'ils sont aveugles, et criminels parce qu'ils sont pécheurs et impénitents. Ainsi, j'appelle l'impénitence des premiers une impénitence criminelle ; j'appelle l'impénitence des seconds une impénitence malheureuse ; et j'appelle l'impénitence des derniers une impénitence secrète et inconnue, ou, si vous voulez, une fausse pénitence, qui n'est au fond qu'une véritable impénitence. Ce n'est pas tout : car, après vous avoir marqué ces trois

caractères de pécheurs qui meurent dans leur péché, je dois ajouter trois réflexions pour vous faire connaître comment l'impénitence de la vie conduit à l'impénitence de la mort : comprenez ceci. Je dis que l'impénitence de la vie conduit à l'impénitence criminelle de la mort, par voie de disposition, ce sera la première partie. Je dis que l'impénitence de la vie conduit à l'impénitence malheureuse de la mort, par voie de position, ce sera la seconde partie. Enfin je dis que l'impénitence de la vie conduit à l'impénitence secrète et inconnue, où à la fausse pénitence de la mort, par voie d'illusion, ce sera la troisième partie. Commençons.

PREMIÈRE PARTIE.

On peut mourir, dans le désordre actuel et dans le péché de l'impénitence finale, en deux manières : ou par une volonté délibérée de renoncer absolument à la pénitence, lors même qu'on se trouve aux approches de la mort ; ou par une omission criminelle des moyens ordinaires et marqués de Dieu pour rentrer en grâce avec lui et pour faire pénitence. Or, ces deux genres de mort sont si communs dans le monde, qu'ils pourraient suffire pour justifier la prédiction du Fils de Dieu : *In peccato vestro moriemini.* Entrons, chrétiens, dans cet abîme d'iniquité ; tâchons d'en pénétrer la profondeur ; et, pour nous rendre cette considération plus utile, ne craignons point de descendre à un détail qui seul servira de preuve à la plus terrible de toutes les vérités du christianisme.

Quand je dis mourir dans une volonté délibérée de renoncer absolument à la pénitence, prenez garde, s'il vous plaît, à ce que j'entends. Je ne parle pas de ce qui peut arriver, et de ce qui arrive en effet quelquefois par une impénitence affectée, lorsque le pécheur, se voyant forcé de quitter la vie, ne veut pas reconnaître celui dont il l'a reçue et qui lui en va demander compte ; et que, prêt à paraître devant le tribunal de Dieu, il ose encore se révolter contre Dieu même, en disant, comme ce peuple infidèle : *Non serviam.* Non, je ne m'humilierai point. Car, quoique nous en ayons des exemples, et que ceux qui passent pour athées, et qui le sont au moins de mœurs et de conduite, soient sujets à mourir de la sorte ; ces exemples, dit judicieusement saint Chrysostome, sont si monstrueux, qu'ils inspirent par eux-mêmes de l'horreur ; et qu'un ministre de l'Évangile, pour ne pas blesser la piété de ses auditeurs, doit plutôt les omettre que d'entreprendre de les combattre. Ainsi mourut un Julien l'apostat, vomissant mille blasphèmes contre le ciel, tandis qu'il vomissait avec son sang son âme impure et sacrilège. Ainsi sont morts tant d'ennemis de Dieu, dont la fin, aussi funeste qu'impie, a tant de fois, malgré eux, rendu témoignage au souverain pouvoir et à la divinité de ce premier Être qu'ils avaient méconnu, ou plus vraisemblablement qu'ils avaient tâché, mais en vain, à méconnaître. Ainsi meurent tous les jours au milieu de

nous, je ne sais combien de mondains qui sont encore, après avoir vécu sans foi, sans loi, sans religion, sans conscience, assez téméraires et assez emportés pour vouloir couronner l'œuvre par une persévérance diabolique dans leur libertinage. Mais, encore une fois, ce sont des monstres dans l'ordre de la grâce, sur qui nous ne devons jeter les yeux qu'autant qu'il est nécessaire pour les détester et pour les avoir en exécration.

Ce n'est donc point par de semblables exemples que je veux vérifier l'oracle de Jésus-Christ; mais je parle seulement de tant d'autres pécheurs en qui cet état d'impénitence, tel que je l'ai marqué, est aussi souvent un effet de la faiblesse que de la malice de leur cœur, ou plutôt, est un effet tout ensemble de l'un et de l'autre; et, pour vous faire comprendre plus distinctement et plus précisément ma pensée, je parle d'un homme qui, rempli de fiel et d'amertume, après avoir passé sa vie dans des haines et des inimitiés scandaleuses, meurt sans jamais vouloir se réconcilier, protestant qu'il ne le peut; ou, s'il le fait en apparence, se disant intérieurement à lui-même qu'il ne le veut pas: témoin ce chrétien qui, sur le point même d'endurer le martyre, refusa d'embrasser son ennemi, quoique son ennemi, humilié à ses pieds, lui demandât grâce. Or, sans nous arrêter à ces circonstances particulières, combien voyons-nous de pareilles morts dans le christianisme, de morts sans réconciliation, de morts accompagnées de toute l'aigreur du ressentiment et de la vengeance, de morts où tous ces prétendus accommodements qui se négocient, toutes ces entrevues qui se ménagent quelquefois avec tant de pompe et presque toujours avec si peu de fruit, ne sont que de pures et de trompeuses cérémonies; de morts où, par une maxime de politique et par une force d'esprit mal entendue et poussée néanmoins jusques au bout, l'on se rend plus intraitable et plus inflexible que jamais: pourquoi? pour autoriser, en mourant, la conduite qu'on a tenue jusque-là et l'animosité où l'on a vieilli; disons mieux, pour exécuter l'arrêt prononcé par le Sauveur du monde: *In peccato vestro moriemini.*

Je parle d'un homme qui, se trouvant chargé à la mort de biens injustement acquis, dont il s'est fait un état et une fortune, ne veut pas même alors les restituer, gémissant d'une part sous la pesanteur du péché qui l'accable, et de l'autre, refusant de se dépouiller; partagé entre l'enfer qu'il craint et la cupidité qui le domine; mais, du reste, aimant mieux abandonner son âme que de réparer les injustices qu'il a commises, que de pourvoir au dédommagement de ceux qu'il a trompés, que de reconnaître des dettes dont sa mauvaise foi l'a toujours empêché de convenir, que de satisfaire à des obligations qu'il ne peut ignorer, et dont les remords secrets de sa conscience ne l'avertissent que trop; en un mot, que de relâcher la proie dont il est saisi, et que Dieu,

malgré lui, va bientôt lui arracher. Or, qu'y a-t-il dans le monde de plus ordinaire que cette aveugle obstination à conserver ce qu'on n'a pu légitimement posséder? De tant de riches, injustes usurpateurs du bien d'autrui, où sont ceux qui, pour mourir en chrétiens, se déterminent à mourir pauvres? et, par conséquent ne semble-t-il pas que la malédiction de l'Évangile soit particulièrement attachée à leur état? *In peccato vestro moriemini.*

Je parle d'un homme qui, tyrannisé de sa passion, la porte jusqu'au tombeau, et meurt idolâtre d'un objet dont rien ne peut le résoudre à se détacher, au moment même que la mort le va détacher de tout; qui, par la plus damnable fidélité, ou par le plus abominable sacrifice, sans égard aux feux éternels dont la justice de Dieu le menace, achève, pour ainsi dire, de se consumer dans les ardeurs d'un feu impudique. Or vous savez, mes chers auditeurs, si ce n'est pas là le sort de tant de chrétiens sensuels et voluptueux. Je vous renvoie à vos propres connaissances. N'est-ce pas là qu'aboutissent ces engagements criminels? n'est-ce pas, dis-je, à une mort plus que païenne, où le pécheur, en expirant, soupire encore pour ce qu'il a si follement aimé, où, constant jusqu'à l'extravagance, jusqu'à la fureur, il donne encore ses derniers soins, il consacre ses derniers vœux à une passion dont il s'est fait presque une religion; où la seule et la vive douleur qui le touche, tout mourant qu'il est, n'est pas d'avoir tant recherché par inclination le sujet malheureux de ses désordres, mais de le quitter par nécessité? car ce sont là ses dispositions et ses sentiments; et, en de tels sentiments, en de telles dispositions, vous jugez assez quelle doit être sa mort: *In peccato vestro moriemini.*

Enfin, je parle d'un homme qui, depuis long temps rebelle à Dieu, après avoir vécu sans crainte de ses jugements, meurt sans rien espérer de sa miséricorde; qui, lorsque les prêtres l'exhortent à la confiance, se faisant à soi-même, comme dit saint Augustin, une justice, non pas exacte et rigoureuse, mais cruelle et insensée, puisqu'il se la fait indépendamment de la rédemption et de la grâce de Jésus-Christ, tombe dans un désespoir semblable à celui de Caïn, et conclut avec ce frère parricide: *Major est iniquitas mea, quam ut veniam merear (Gen. IV)*: Non, il n'y a plus de pardon pour moi, mon iniquité m'en a rendu indigne, et, s'il y a un Dieu, je suis réprouvé. Or, n'est-il pas vrai que c'est là le grand et le fameux écueil où échoue une multitude innombrable de pécheurs, surtout de ceux qui, par des rechutes fréquentes et habituelles, non-seulement ont perdu toute espérance, mais auraient honte même, si je puis m'exprimer ainsi, de se tourner vers Dieu et de se confier en lui? Car cette honte qu'ils n'ont pu surmonter durant la vie, se réveille tout de nouveau et vient les accabler à la mort; et, trop fortement touchés alors de leur indignité, trop vivement frappés de la grandeur et de la justice de Dieu, ils se trou-

blent, ils renoncent à leur salut, et se font, aussi bien que Judas de leur contrition même et de leur repentir, un dernier titre de réprobation. Voilà, dis-je, ce que j'appelle mourir avec réflexion et avec vue dans le péché d'impénitence : *In peccato vestro moriemini*.

On y meurt encore d'une autre manière non moins commune, ni moins funeste, quand, par une omission criminelle, sans être directement volontaire, on se prive de la grâce de la pénitence et des moyens nécessaires pour l'obtenir. Car enfin, mon frère, dit saint Augustin raisonnant avec un pécheur, si, lorsque la mort vous touche de près et que Dieu vous appelle, vous ne vous disposez pas au plus tôt à paraître devant lui ; si, lorsque vous avez un port aussi assuré que celui d'une prompte et sincère pénitence qui vous est ouvert, vous négligez de vous y mettre en sûreté ; si vous laissez échapper les moments précieux et les temps favorables que la Providence vous ménage dans le cours d'une maladie ; si, par une trop grande attention au soulagement de votre corps, vous oubliez les besoins de votre âme, et si vous rejetez les remèdes salutaires qu'on vous présente, bien loin de les rechercher ; si, par une crainte servile de la mort, vous en éloignez autant qu'il est possible le souvenir, fermant l'oreille à tous les avertissements qu'on vous donne, et voulant être flatté et trompé sur la chose même ou vous avez plus d'intérêt à ne l'être pas ; si, par une faiblesse naturelle, vous ne faites pas effort pour surmonter là-dessus vos frayeurs, et pour vaquer, au moins dans cette extrémité, à votre plus importante affaire ; si vous écoutez des parents et de faux amis qui vous en détournent ; si, par un renversement de conduite le plus déplorable, vous pensez encore à votre famille, lorsqu'à peine il vous reste de quoi pourvoir à votre éternité : ah ! mon cher frère, conclut saint Augustin, changez alors de langage, et corrigez vos idées. Dire que la mort, dans cet état d'impénitence, est le plus grand de tous les malheurs, c'est mal parler ; mais il faut dire que c'est le plus grand et le plus inexcusable de tous les crimes. Dire que vous mourez dans votre péché, c'est ne s'expliquer qu'à demi ; mais il faut dire que vous mourez dans votre péché par un dernier péché, qui surpasse tous les autres. Car, qu'est-ce que tous les péchés de la vie, en comparaison de ce seul péché ? Où l'homme peut-il porter plus loin son injustice envers Dieu et envers lui-même ? Se voir à ce terme fatal après lequel il n'y a plus de terme, et vouloir encore différer ; se voir aux portes de l'enfer, et ne travailler pas encore à s'en retirer ; se voir sur le point de périr, et balancer encore à se rendre le plus pressant devoir de la charité en prenant de sages mesures pour ne périr pas : cela se peut-il comprendre, ou cela se peut-il pardonner ? Cependant, chrétiens, voilà jusqu'où va l'égarément de l'esprit mondain quand on s'abandonne à le suivre. On est investi, comme parle l'Écriture, des douleurs de la mort et des périls de l'enfer ;

et toutefois on ne laisse pas de risquer, de se rassurer, de temporiser, de se reposer sur le lendemain : on chicane, on élude, on dissimule avec soi-même ; enfin on meurt dans la disgrâce et dans l'inimitié de Dieu. Mort doublement criminelle, et par l'impénitence de la vie qui l'a précédée, et par l'impénitence de la mort qui l'accompagne : *In peccato vestro moriemini*.

Or, j'ai ajouté qu'il y a entre ces deux sortes d'impénitence, entre l'impénitence de la vie et l'impénitence de la mort, une telle liaison, que l'une conduit presque inmanquablement à l'autre, et cela comment ? Par voie de disposition, c'est-à-dire, par voie d'habitude, par voie d'attachement, par voie d'endurcissement ; trois degrés que marquent les Pères dans la description qu'ils nous font de ce premier ordre de pécheurs impénitents ; vérité constante et dont la seule exposition va vous convaincre.

Par voie d'habitude ; car, de prétendre que des habitudes contractées durant la vie se détruisent aux approches de la mort, et que dans un moment on se fasse alors un autre esprit, un autre cœur, une autre volonté, c'est, chrétiens, la plus grossière toutes les erreurs. Je l'ai dit, et vous ne ignorez pas, nous mourons comme nous avons vécu, et la présence de la mort, bien loin d'affaiblir les habitudes déjà formées, semble encore davantage les réveiller et les fortifier. Car si jamais nous agissons par habitude, c'est particulièrement à la mort. Vous avez mille fois, pendant la vie, différé votre conversion, vous la différerez encore à la mort ; vous avez dit mille fois pendant la vie : Ce sera dans un mois ou dans une année ; vous direz encore à la mort : Ce sera dans un jour ou dans une heure. Vous avez été pendant la vie un homme de projets, de désirs, de résolutions, de promesses sans exécution ; vous mourrez encore en désirant, en proposant, en promettant, mais en ne faisant rien. Et ne dites point que le danger extrême vous déterminera : abus. Il vous déterminera à désirer, parce que vous en avez l'habitude ; il vous déterminera à proposer et à promettre, parce que vous vous en êtes fait une coutume ; mais en désirant par habitude, en proposant et en promettant par habitude, et par habitude n'exécutant rien, vous mourrez dans votre péché : *In peccato vestro moriemini*.

Par voie d'attachement ; car l'impénitence de la vie, selon la parole du Sage, forme comme une chaîne de nos péchés, et cette chaîne nous tient presque malgré nous dans l'esclavage et la servitude : *Iniquitates sue capiunt impium, et funibus peccatorum suorum constringitur* (Prov., V). Je sais que Dieu peut user de son absolu pouvoir, et rompre au moment de la mort cette chaîne ; mais je sais aussi que pour la rompre dans un moment, il ne faut pas moins qu'un miracle de la grâce, et que Dieu ne fait pas communément de tels miracles. Et, en effet, nous voyons un pécheur mourant dans l'état funeste où se représentait saint Augustin,

quand il disait, en parlant de lui-même : *Suspirabam ligatus, non ferro alieno, sed mea ferrea voluntate* (Aug.) : Je soupirais, ô mon Dieu ! après le bonheur des justes, en vain, qu'il n'était plus temps de délibérer, et qu'il fallait enfin renoncer à mon péché pour me convertir à vous ; mais je soupirais, et cependant j'étais toujours attaché, non par des fers étrangers, mais par ma volonté propre. L'ennemi la tenait en sa puissance, et cette suite de désordres compliqués, et comme autant d'anneaux entrelacés les uns dans les autres, m'arrêtait presque malgré moi, et malgré toutes les frayeurs de la mort, sous le joug et la loi du péché.

Par voie d'endurcissement ; car cette volonté toujours criminelle, comme je le suppose, et ne se repentant jamais, s'est enfin endurcie dans le péché. Si, touché du sentiment de sa misère, ce pécheur s'était de temps en temps tourné vers Dieu, et que, par de généreux efforts, il se fût relevé de ses chutes autant de fois qu'il succombait aux tentations du monde et de la chair ; avec tout le malheur de son inconstance, il aurait néanmoins profité de l'usage de la pénitence. La pénitence, quoique suivie de faiblesses et de rechutes, aurait détruit en lui ce que le péché y avait édifié. Mais ayant toujours mis pierre sur pierre, et entassé iniquité sur iniquité, le moyen que son cœur ne soit pas arrivé au comble, et qu'il n'ait pas contracté dans l'état du crime, non-seulement toute la solidité, mais toute la dureté que le crime est capable de produire ? Et quelle apparence qu'endurci de la sorte il devienne tout à coup, quand la mort approche, souple et flexible aux mouvements de la grâce ? On meurt donc dans le péché, parce qu'on a vécu dans le péché, et l'on y meurt, comme j'ai dit, par un nouveau péché, parce que cette impénitence même est la consommation de tous les péchés. Voilà ce que j'ai appelé une impénitence criminelle ; passons à l'impénitence malheureuse, qui fera le sujet de la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Ce n'est point assez pour mourir dans l'état de la grâce, que le pécheur soit résolu de recourir un jour à la pénitence, et qu'il se propose de sortir, au moins à la mort, de son péché. Comme cette grâce de la pénitence finale ne dépend point absolument de lui, et que, par un secret jugement de Dieu, elle est attachée à mille circonstances qui ne sont point en son pouvoir, il faut, afin qu'il aille au bonheur de se reconnaître en mourant, que toutes ces circonstances concourent ensemble à sa conversion. Qu'une seule vienne à manquer, le voilà frustré de son espérance, et eût-il mille fois désiré de mourir de la mort des justes, eût-il dit cent fois à Dieu : *Moriatur anima mea morte justorum* (Num., XXIII). Ses désirs sont inutiles et ses espérances vaines ; pourquoi ? Parce que dans le cours de la Providence, qu'il n'a pas plu à Dieu de changer, il s'est trouvé un obstacle qui, par des causes en apparence naturelles, mais d'un ordre divin et supérieur, lui a

rendu impossible cette pénitence sur laquelle il faisait fond et qu'il regardait comme sa dernière ressource. Il peut donc arriver que l'homme, sans devenir coupable d'un nouveau péché, meure dans son péché, parce qu'il peut mourir dans un défaut involontaire, et même forcé, de toute pénitence ; et c'est ce que j'appelle impénitence malheureuse, et ce que je considère comme un autre abîme, non plus de la corruption et de la malice du cœur humain, mais de la justice adorable et impénétrable de Dieu, qui paraît tout entière dans la mort de ces pécheurs surpris, trompés, délaissés, exclus, même dès cette vie, de la voie du salut, et en qui s'accomplit encore plus sensiblement cette vérité évangélique : *In peccato vestro moriemini*. Renouvelez, chrétiens, votre attention.

Quand on vous rapporte l'exemple d'une mort subite, et que dans la consternation où de pareils événements jettent les esprits, on vous dit que cet homme qui jouissait d'une parfaite santé, vient d'être enlevé tout à coup sans avoir pu prononcer une parole ; qu'un tel, dans la chaleur d'une débauche, ou dans l'emportement d'une querelle, vient de rester sans sentiment et sans vie ; qu'un assassinat vient d'être commis dans la personne de celui-ci, ou que la ruine d'un édifice vient d'envelopper et d'écraser celui-là ; quand on nous fait le récit de ces sortes de morts et de bien d'autres, et que, selon toutes les règles de la vraisemblance, elles nous paraissent non-seulement subites, mais imprévues, parce que c'étaient des pécheurs publics et scandaleux, nous sommes saisis de frayeur ; et, sans entreprendre de juger, nous ne doutons point que ce ne soit alors que se vérifie à la lettre la menace du Fils de Dieu : *In peccato vestro moriemini*. Mais vous vous consolez en même temps, chrétiens, par la pensée que ce sont des accidents extraordinaires ; et, quelque fréquents qu'ils puissent être, vous ne manquez pas d'affaiblir ainsi les salutaires impressions qu'ils pourraient et qu'ils devraient faire sur vos cœurs. Vous vous trompez, permettez-moi de vous le dire, vous vous trompez, ces genres de mort ne sont ni si rares, ni si singuliers, que vous voulez vous le persuader, et je soutiens que, dans la rigueur même du terme, eu égard à la conscience et au salut, il n'est rien de plus commun qu'une mort subite ; en voici la preuve.

Car j'appelle, avec saint Augustin, mort subite et imprévue, celle où le pécheur tombe tout à coup dans un état qui le rend pour jamais incapable de conversion et de pénitence. Or, qu'y a-t-il dans le monde de plus ordinaire et même de plus universel ? Que voit-on autre chose tous les jours ? Au lieu qu'une chute, qu'une apoplexie, qu'un meurtre, fait plus d'éclat et donne plus d'effroi, combien d'autres causes dont nous sommes moins frappés, nous réduisent à cette impénitence malheureuse ? Un transport dans le feu d'une fièvre ardente, un délire sans intervalle, une léthargie dont on

ne revient point, un égarement d'esprit, un assoupissement mortel, tout cela n'opère-t-il pas sans cesse le même effet, et n'ôte-t-il pas à un moribond le pouvoir de se convertir, en lui ôtant le pouvoir de se connaître? Mettez un pécheur dans tous ces états, n'est-il pas vrai qu'il est déjà mort comme chrétien, s'il n'est pas absolument mort comme homme? Je veux qu'il dispute encore des journées entières un reste de vie animale qui ne sert plus qu'à le faire languir, qu'importe, si la vie raisonnable et la vie surnaturelle sont éteintes? Que peut la grâce, toute puissante qu'elle est, lorsque la nature, qui devait lui servir de fond, ne peut plus agir?

Sans même parler de ces symptômes où la raison est tout-à-fait obscurcie, le seul épuisement de toutes les forces, la seule douleur du corps ne suffit-elle pas pour ôter à l'esprit toute sa réflexion, et par conséquent pour nous fermer les voies de la pénitence? Combien de pécheurs, jusque dans le cours des maladies les plus réglées, meurent ainsi d'une mort subite, non selon le monde, mais selon Dieu? Ils meurent, dit saint Chrysostome, sans un nouveau péché, parce qu'ils ne sont plus en état d'en commettre; ils meurent sans qu'on leur puisse reprocher d'abuser alors du temps que Dieu leur donne, parce qu'ils ne peuvent plus proprement ni en abuser, ni s'en servir; ils meurent dans une impénitence qui, quoique finale, ne leur est pas par elle-même imputée, parce qu'elle ne leur est ni connue, ni libre; cependant ils meurent dans leur péché et la malédiction de Jésus-Christ n'en est pas moins consommée : *In peccato vestro moriemini*.

Que dirai-je de ceux qui meurent dans une ignorance non coupable, mais funeste, du danger prochain où ils se trouvent? Car de là s'ensuivent les mêmes conséquences et les mêmes effets de réprobation. Si l'on avait averti ce malade qu'il était temps de penser à lui, il aurait mis ordre à sa conscience et il serait mort chrétiennement. Mais parce qu'on lui a fait entendre le contraire et que, par de faux ménagements, on l'a trompé, il meurt sans retour à Dieu et sans conversion. De n'avoir pas su le péril où il était, est-ce un crime dans lui? Non, chrétiens, car il souhaitait de le savoir. Mais à qui faut-il s'en prendre? C'est à la faiblesse d'un confesseur, c'est à la trompeuse conjecture d'un médecin, c'est au vain respect d'un domestique, c'est à la passion aveugle d'une femme, c'est à l'intérêt des uns, à la négligence des autres, c'est à tout ce qu'il vous plaira, mes frères, dit saint Augustin; mais, après tout, le mourant en porte la peine, et pour avoir ignoré l'extrémité où il était, il meurt dans la haine de Dieu et en réprouvé. Quoi donc, me direz-vous, était-il juste qu'il pérît par la faute d'un autre? Ah! répond ce Père, si c'est par la faute d'un autre qu'il pérît, ce n'est pas pour la faute d'un autre qu'il est condamné, mais pour son propre péché. Dieu, à qui il appartient d'en ordonner, permet que son propre péché, qui pouvait être

expié à la mort, par la faute d'un autre ne le soit pas, et que du domaine de la grâce et de la miséricorde sous lequel il était encore, il passe pour l'éternité tout entière sous celui de la justice : *In peccato vestro moriemini*.

Mais si le pécheur lui-même en mourant soupire après le remède, s'il le demande et qu'il témoigne de l'empressement pour l'avoir, qu'arrive-t-il souvent? Hélas! chrétiens, voici le comble du malheur, et c'est ici que nous devons nous écrier : *O altitudo (Rom., XI)*! O profondeur des conseils de Dieu! Semblable à l'infortuné Esau qui, comme dit l'Apôtre, ne trouva point cette pénitence qu'il cherchait, quoiqu'il la cherchât avec larmes : *Non enim invenit penitentiae locum, quanquam cum lacrymis inquisisset eam (Hebr., XII)*. Ce pécheur mourant, tout empressé qu'il est de recourir aux sources publiques de la grâce, c'est-à-dire aux sacrements de Jésus-Christ, peut encore être de ceux sur qui tombe l'anathème du Sauveur des hommes, et parce que ces sources ouvertes à tout le monde ne le sont pas pour lui, il meurt dans son péché : *In peccato vestro moriemini*.

C'est de quoi nous avons cent fois été témoins, ou de quoi cent fois nous avons entendu parler. Un homme est surpris lorsqu'il s'y attendait le moins; il se voit aux portes de la mort; et dans l'horreur d'un danger si pressant, il voudrait ménager ce qui lui reste de vie. Toute sa foi se réveille; l'image d'un Dieu irrité le frappe, le saisit; et, frappé, saisi de cette image, il semble conjurer tous ceux qui l'approchent de le secourir, et leur dire comme Job : *Miseremini mei, miseremini mei, saltem vos amici mei (Job. XIX)* : Pensez à moi, vous au moins qui êtes mes véritables amis, et, pendant que les autres s'occupent en vain auprès d'un corps que la mort va mettre au tombeau, aidez-moi à sauver mon âme. En effet, on s'y emploie, on y travaille, on cherche un prêtre, un confesseur; mais ce prêtre, ce confesseur, ne se trouve point, mille contre-temps conspirent à l'éloigner; ce qui ne l'avait jamais arrêté l'arrête à cette heure : il vient enfin, mais trop tard, et lorsque le malade, sans connaissance et sans parole, ne peut plus ni l'entendre ni lui répondre. Et cela pourquoi? pour accomplir l'autre partie de la prédiction de Jésus-Christ : *Quæretis me; vous me chercherez! non plus dans ma personne, mais dans celle de mes ministres et des dispensateurs de mes sacrements, et vous ne me trouverez pas; et parce que vous ne me trouverez pas dans mes ministres, et que vous n'aurez pas d'ailleurs de quoi suppléer au défaut de leur ministère par un pur et parfait amour, vous mourrez dans votre péché : In peccato vestro moriemini*.

Je dis plus : ce prêtre, vicaire et ministre de Jésus-Christ, se trouvera; mais, par un autre secret de réprobation encore plus terrible, avec tout le pouvoir de l'Eglise dont il est muni, il n'aura pas le don d'assister un pécheur mourant. Au lieu de le toucher,

il le rebutera ; au lieu de l'éclairer, il l'embarrassera, il le troublera ; il aura les clefs du ciel entre les mains, mais il n'aura pas la clef de ce cœur pour y entrer. Car Dieu, chrétiens, ne se sert pas de toutes sortes d'instruments pour opérer ses miracles. Comme il ne nous convertit pas, tout Dieu qu'il est, par toutes sortes de grâces, aussi ne lui plaît-il pas de nous convertir par toutes sortes de personnes. Si, dans la disposition où était ce malade, il eût eu un homme éclairé, zélé, expérimenté, plein de l'esprit de Dieu et de son onction, il serait mort en saint ; mais parce que cet homme lui a manqué, et qu'il a pu faire la même plainte que le paralytique de l'Évangile : *Hominem non habeo (Joan. V)*, il est mort en impénitent. Encore une fois, tous ces malheurs l'ont-ils rendu devant Dieu plus criminel ? non, mais ses crimes passés, dont il était coupable, joints à ses malheurs, dont il a été innocent, l'ont fait mourir, sans un nouveau péché, dans l'impénitence : *In peccato vestro moriemini*.

Affreux, mais juste châtement du ciel ; et c'est ainsi que l'impénitence de la vie conduit à cette seconde impénitence de la mort, par voie de punition. Combien Dieu s'en est-il expliqué de fois dans l'Écriture ? combien de fois le Fils de Dieu nous en a-t-il avertis dans l'Évangile ? Car que signifient autre chose ces menaces si expresses et si souvent répétées : Je vous ai appelés, et vous avez fermé l'oreille à ma voix ; vous m'avez méprisé : viendra le temps et le jour où je vous mépriserai ; où, sans vous appeler, je vous surprendrai ; où, sans vous parler, je vous frapperai. Que veulent dire ces figures, si bien marquées, des vierges folles qui s'endorment, et dont les lampes se trouvent éteintes au moment que l'époux arrive ; de ce maître qui paraît tout à coup dans sa maison, et qui, témoin du désordre où elle est, par les violences et les débauches d'un domestique, le fait jeter dans les ténèbres : de ce voleur qui se cache, et qui vient dans la nuit ? Quel sujet avons-nous de nous plaindre, quand Dieu nous punit de la sorte ? ne peut-il pas user de son droit, et nous prendre en telles conjonctures qu'il lui plaît ? ne le peut-il pas surtout après avoir si longtemps attendu, après avoir si fortement pressé et sollicité ? Vous ne vous êtes pas servi du temps qu'il vous donnait ; il vous l'ôtera ; vous avez lassé, fatigué, épuisé sa patience ; sa colère éclatera : vous n'avez pas voulu retourner à lui quand vous le pouviez ; vous ne le pourrez plus quand vous le voudrez ; vous l'avez oublié pendant la vie, il vous oubliera à la mort. Car ce retour est bien naturel, dit saint Augustin ; et, tout fatal qu'il peut être, il vous est bien dû : mépris pour mépris, oubli pour oubli. Ce n'est pas que Dieu ne laisse quelquefois encore aux plus grands pécheurs tout le temps et tous les moyens nécessaires, mais s'ils ne meurent pas alors dans une impénitence criminelle, dans une impénitence malheureuse, au moins meurent-ils communé-

ment dans une impénitence secrète et incon nue ; c'est la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE

Il en faut convenir, chrétiens, et l'expérience nous le fait voir, que Dieu laisse encore quelquefois aux pécheurs du siècle, après une vie passée dans le crime, le temps et les moyens de se reconnaître à la mort. Je sais même, et il est vrai que plusieurs alors ont en effet recours à la miséricorde de Dieu, se tournent vers Dieu, semblent revenir à Dieu par la pénitence. Mais ce que j'ajoute, et ce qui vous doit paraître, comme à moi, bien terrible, c'est que toute pénitence n'est pas recevable au tribunal de Dieu. Pourquoi ? parce que toute pénitence n'est pas une pénitence efficace, mais qu'il y a mille pénitences fausses et trompeuses sur quoi l'on ne peut compter, et dont nous ne pouvons attendre nul fruit de salut. Si donc le pécheur, séduit par de spécieuses apparences, s'égare jusque dans sa pénitence même ; où en est-il ? État bien déplorable ! savoir avec assurance qu'on est criminel, et ne savoir pas si l'on est pénitent ; avoir tous les dehors de la pénitence, et peut-être n'en avoir pas le fond ! Doux il s'ensuit que ce qui devait être un principe de confiance pour le pécheur est la matière de ses inquiétudes ; que ce qui paraît le devoir sauver est souvent ce qui doit le perdre, et qu'en mourant dans l'exercice de la pénitence, il peut encore être réprouvé, parce qu'il peut encore mourir dans son péché. Voilà, mes chers auditeurs, ce que la religion nous enseigne, et sur quoi est fondé cet avis que nous donne le Sage, de trembler même pour les péchés remis, parce qu'à notre égard, dit saint Chrysostôme, ils ne peuvent être tout au plus que présumés tels : *De propitiato peccato noli esse sine metu (Eccli. V)*.

Or, si cela convient à tous les pécheurs, on peut dire, et il est vrai, que c'est le caractère propre de ceux qui ne reviennent jamais à Dieu durant la vie, et qui persévèrent dans leurs désordres jusqu'à la mort. Car, bien loin qu'ils puissent compter sur leur pénitence, ils doivent positivement s'en défier. Je n'en dis point encore assez ; j'ajoute que, de la manière dont ils se proposent de la faire, cette pénitence, ils ont presque tous lieu d'en désespérer. Pourquoi ? J'en donne, après saint Augustin, trois raisons. Premièrement, parce que rien en soi n'est plus difficile à l'homme que la vraie pénitence. Secondement, parce que, de tous les temps, celui où la vraie pénitence est le plus difficile, c'est le temps de la mort. Troisièmement, parce qu'entre tous les hommes à qui la vraie pénitence est difficile aux approches de la mort, il n'en est point pour qui elle doive plus l'être, que pour ceux qui ne l'ont jamais faite pendant la vie. Trois propositions incontestables, et qui, bien pénétrées, ne laissent plus aux pécheurs du siècle d'autre parti à prendre que celui d'une prompte et d'une sincère conversion à Dieu. Encore un moment d'attention : ceci le demande.

Rien de plus difficile à l'homme que la vraie pénitence ; car pour cela il faut qu'il change de cœur, il faut qu'il se hâisse lui-même, qu'il se renonce lui-même, qu'il se dépouille de lui-même, qu'il se détruise en quelque sorte, et qu'il s'anéantisse lui-même, c'est-à-dire qu'il cesse d'être ce qu'il était, et qu'il devienne un homme nouveau. Il faut qu'il ait horreur de ce qui lui paraissait le plus aimable, et qu'il commence à aimer ce qu'il avait le plus en horreur ; qu'il n'ait plus de passions que pour les combattre, plus de sens que pour les captiver, plus d'esprit que pour le soumettre, plus de corps que pour lui déclarer la guerre et le mortifier. Car c'est en quoi consiste, je ne dis pas la perfection, mais l'essence et le fond de la pénitence chrétienne. Or, vous savez s'il est aisé à un pécheur d'en venir là.

Point de temps où cette pénitence soit plus difficile, et par conséquent plus rare que le temps de la mort ; car à la mort, dit saint Augustin, ce n'est point vous proprement qui quittez le péché, c'est le péché qui vous quitte ; ce n'est point vous qui vous détachez du monde, c'est le monde qui se détache de vous ; ce n'est point vous qui rompez vos liens, ce sont vos liens qui se rompent par un effet de notre commune fragilité : *Si vis agere penitentiam, quando jam peccare non potes, peccata te demiserunt, non tu illa* (Aug.). Or, afin que votre pénitence fût devant Dieu ce qu'elle doit être, il faudrait que cette séparation, que ce détachement, que ce divorce vint de vous-mêmes. Vous me direz que l'un sert à l'autre, et qu'on a moins de peine à se détacher des choses quand elles-mêmes elles nous abandonnent ; mais moi je vous réponds, avec saint Ambroise, qu'il en va tout autrement, et que le cœur de l'homme n'est jamais plus passionné, jamais plus ardent pour les objets qui entretiennent sa cupidité, que quand ces objets lui échappent, et qu'une force supérieure nous les arrache, ou qu'elle nous arrache à eux. Tout ce que nous pouvons faire alors c'est de souffrir ; mais de s'en détacher volontairement soi-même, ce qui néanmoins est essentiel à la pénitence, c'est à quoi nous sentons des répugnances infinies, et ce qui demande les plus grands efforts.

Mais enfin, et en particulier, pour qui la vraie pénitence doit-elle à la mort avoir des difficultés plus insurmontables, et pour qui peut-on dire qu'elle est quelquefois comme impossible ? Ah ! chrétiens, n'est-ce pas pour ces pécheurs obstinés qui n'en ont eu nul usage dans la vie, et qui se sont fait de leur impénitence une habitude et un état ? Car que s'ensuit-il, de cet endurcissement de cœur, où ils ont vécu, et de cette présomption d'esprit qui leur fait croire à la mort qu'ils veulent se convertir ? c'est que leur pénitence alors n'est communément, pour ne rien dire de plus, qu'une pénitence insuffisante : pourquoi ? parce qu'elle n'est, ni volontaire dans son principe, ni surnaturelle dans son motif. Pénitence forcée et pénitence

toute naturelle ; deux qualités de la pénitence des démons dans l'enfer, et des pécheurs à la mort.

Pénitence forcée : j'ose défier le pécheur même le plus présomptueux de n'en pas convenir. Car, où est la liberté, quand le cœur, si je puis parler ainsi, n'est mu que par les ressorts, ou d'une crainte servile, ou d'une nécessité inévitable ? Est-ce un renoncement libre au péché, quand on n'y renonce que parce qu'on n'est plus en état de le commettre ? Est-ce une soumission libre à Dieu, quand on ne s'y soumet que parce qu'on est déjà sous le glaive de sa justice, et qu'on ne peut plus s'en défendre ? Est-ce une séparation libre du monde, quand on n'y s'en sépare que parce qu'il n'y a plus de monde pour nous ? Cependant la pénitence, pour être efficace et vraie, doit être volontaire et libre ; et, dès qu'elle ne l'est pas, fût-elle d'ailleurs aussi vive, aussi touchante que celle d'Esau, qui, selon l'expression de l'Écriture, le fit, non pas gémir, mais rugir : *Irrugit clamore magno* (Genes. XXVII). c'est une pénitence de réprouvé. De là vient que les Pères, d'un consentement si universel, ont parlé de la pénitence des mourants en des termes propres, non-seulement à consterner, mais à désespérer les pécheurs. De là vient que l'Église, à qui il appartient d'en juger, s'est autrefois montrée si peu favorable à ces sortes de pénitences, et que sans les rejeter absolument, ce qu'elle n'a jamais cru devoir faire, pour ne pas berner la miséricorde de Dieu, elle a, au reste, usé de toute la rigueur de sa discipline à l'égard de ces pénitents de la mort, pour nous apprendre combien leur pénitence lui était suspecte. De là vient que, suivant les anciens canons, rapportés dans les conciles, ceux qui ne demandaient le baptême qu'à l'extrémité de la vie, n'étaient, ce semble, reconnus chrétiens qu'avec réserve ; jusque là même qu'on les tenait pour irréguliers, et saint Cyprien en apporte la raison : c'est, dit-il, qu'on les regardait comme des hommes qui ne servaient Dieu que par contrainte, et qui n'étaient à lui que parce qu'ils n'avaient pu éviter d'y être. Et, en effet, reprend saint Augustin, celui qui ne condamne les dérèglements de sa vie que lorsqu'il faut malgré lui qu'il sorte de la vie, fait bien voir que ce n'est pas de bon gré, mais par nécessité qu'il les condamne : *Qui prius a peccatis relinquitur, quam ipse relinquat, non ea libere, sed quasi ex necessitate condemnat* (Aug.).

Pénitence naturelle et toute humaine, c'est-à-dire qui n'a ni Dieu ni le péché pour objet. Car, que craignent-ils, ajoute saint Augustin, ces pénitents prétendus ? craignent-ils de perdre Dieu, de déplaire à Dieu, d'encourir la disgrâce de Dieu ? non, mes frères, répond ce saint docteur ; ils ne craignent rien de tout cela, et la preuve en est évidente, puisque, tandis qu'ils n'ont eu rien autre chose à craindre, ils n'ont jamais pensé à se convertir : ils craignent de brûler, et ils ne craignent point de pécher : *Ardere metuunt,*

peccare non me uunt (Aug.). Or, dès là leur pénitence est vaine. Pourquoi ? parce que ce n'est plus la grâce, ni le Saint-Esprit, mais l'amour-propre qui l'excite : il suffit de s'aimer soi-même, sans aimer Dieu pour faire une telle pénitence ; mais il ne suffit pas de s'aimer soi-même pour faire une pénitence chrétienne, ni pour se remettre en grâce avec Dieu. On meurt donc dans l'exercice de la pénitence, et néanmoins on meurt dans son péché, parce que le péché n'est pas détruit par toute pénitence, et que s'il y en a une incapable de le détruire, c'est celle-là. Ce qui faisait conclure à saint Grégoire, pape, qu'il y avait plus de pécheurs dans le christianisme, qui périssaient par la fausse pénitence, que par l'impénitence même ; et qu'ainsi la prédiction de Jésus-Christ avait toute une autre étendue que nous ne pensons, quand il nous dit : *In peccato vestro moriemini*.

Cette conséquence vous trouble : mais est-ce moi, chrétiens, qui l'ai tirée ; et pouvais-je, ou la supprimer, ou l'affaiblir, sans être prévaricateur de mon ministère ? Puis-je faire parler les Pères autrement qu'ils n'ont parlé, et effacer de l'Évangile ce qui y est écrit ? Effrayé que je suis moi-même, dois-je vous laisser dans une sécurité trompeuse, sans vous donner la même frayeur que je ressens ? Je n'ignore pas, mes chers auditeurs, que ce qui est impossible aux hommes ne l'est point à Dieu, et qu'il peut, maître qu'il est des cœurs, opérer dans le cœur même le plus impénitent une pénitence parfaite. Je n'ignore pas que ce fut ainsi que ce fameux criminel, crucifié avec Jésus-Christ, fit pénitence sur la croix, et qu'il mourut dans la grâce après avoir vécu dans le péché. Mais je sais aussi, ce que remarque saint Ambroise, que c'était alors le temps des miracles ; que Dieu était engagé à faire des coups extraordinaires pour honorer la mort de son Fils : qu'il fallait au Sauveur des hommes de tels prodiges pour prouver sa divinité, et que cette conversion qui, dans tous les siècles, a passé pour un exemple singulier, doit, par là même, bien loin de consoler les pécheurs et de les rassurer, répandre au contraire dans leurs âmes une sainte frayeur. Voilà ce que je sais, et ce qui me confirme encore davantage dans la créance de cette triste vérité, que presque tous ces pécheurs du monde, qui ne font pénitence qu'à la mort, avec toute leur pénitence meurent dans leur péché : *In peccato vestro moriemini*.

Vous me demandez comment ce dernier mystère de réprobation s'accomplit, et par quelle voie l'impénitence de la vie les conduit à cette fausse pénitence de la mort ? Je réponds, et c'est ce que je vous conjure de méditer sans cesse ? car voici un des points les plus solides et les plus importants : je réponds, et je dis que l'impénitence de la vie conduit les pécheurs à la fausse pénitence de la mort, par voie d'illusion ; et il n'y a, ce me semble, personne qui n'entre d'abord dans ma pensée. Je m'explique néanmoins,

et je veux dire que le pécheur n'ayant jamais fait nul exercice de la pénitence, que ne l'ayant jamais pratiquée pendant qu'il a vécu, il n'a jamais appris à la connaître : d'où je conclus qu'il y doit être trompé à la mort, et que, par une conséquence très-naturelle, il doit alors aisément confondre la vraie pénitence avec une pénitence imparfaite et défectueuse. Car, comment pourrait-il bien juger de ce qu'il n'a jamais connu ? et, s'il n'en peut bien juger, comment n'y sera-t-il pas surpris ? comment, dis-je, ne le sera-t-il pas, surtout dans une matière aussi délicate que celle-là, et où il s'agit de discerner les mouvements les plus secrets et les plus intérieurs de l'âme ? Si, dans le cours de la vie, cet homme avait fait quelque pénitence, en la faisant il s'en serait formé peu à peu l'idée, et, à force de s'éprouver soi-même, il aurait enfin reconnu en quoi diffère une douleur efficace de celle qui ne l'est pas ; mais il n'en a jamais fait l'essai, et il se trouve là-dessus à la mort sans habitude et sans expérience : est-il surprenant que l'ennemi lui impose, que son propre sens l'égare, qu'il prenne la figure pour la vérité, l'accident pour la substance ; qu'il compte les désirs pour les effets, les grâces et les inspirations pour les actes, et que, préoccupé de ses erreurs, tout pénitent qu'il est en apparence, il meure en effet dans son péché ? *In peccato vestro moriemini*.

C'est à vous maintenant, chrétiens, à délibérer ; ou plutôt, y a-t-il à délibérer un moment ? et la juste conclusion, n'est-ce pas de vous disposer par la vraie pénitence de la vie à la vraie pénitence de la mort ? Car, de prétendre que vous serez tout à coup maîtres dans une science où les illusions sont si fréquentes, si subtiles, si dangereuses ; de croire que votre coup d'essai sera un chef-d'œuvre, c'est la plus aveugle témérité. Vous pleurerez, mais vous ne vous convertirez pas ; vous pousserez des soupirs, vous gémirez devant Dieu, mais vous ne vous convertirez pas ; vous lèverez les mains au ciel, vous tendrez les bras vers le crucifix, mais vous ne vous convertirez pas : pourquoi ? parce que, sous ces dehors spécieux d'une douleur apparente, vous aurez toujours un cœur de pierre ; et c'est là que j'applique ces paroles du prophète : *De medio petrarum dabunt voces* (Psal. CV). Vous tromperez, sans le vouloir, ceux qui vous verront et qui vous entendront ; vous tromperez jusqu'au ministre qui vous donnera ses soins, et qui pensera les avoir utilement employés pour vous ; vous vous tromperez vous-mêmes, mais vous ne tromperez pas Dieu ; et, en sortant de ce monde, au lieu de trouver, ainsi que vous l'espérez, un Dieu de miséricorde, vous ne trouverez qu'un Dieu vengeur. Le temps de le chercher, ce Dieu de miséricorde, c'est la vie ; le temps de le trouver, c'est la mort ; et le temps de le posséder, c'est l'éternité bienheureuse, que je vous souhaite, etc.

SERMON XII.

POUR LE MERCREDI DE LA SECONDE SEMAINE.

Sur l'ambition.

Respondens autem Jesus, dixit : Nescitis quid petatis. Potestis bibere calicem quem ego bibiturus sum? Dicunt ei : Possumus. Ait illis : Calicem quidem meum bibetis : sedere autem ad dexteram meam vel sinistram, non est meum dare vobis.

Jésus leur répondit, et leur dit : Vous ne savez ce que vous demandez. Pouvez-vous boire le calice que je boirai? Ils lui dirent : Nous le pouvons. Alors il leur répliqua : Vous boirez le calice que je dois boire : mais d'être assis à ma droite ou à ma gauche, ce n'est pas à moi de vous l'accorder (S. Matth., ch. XX).

Sire, ce n'est pas sans une providence particulière que Jésus-Christ, qui venait enseigner aux hommes l'humilité, choisit des disciples dont les sentiments furent d'abord si opposés à cette vertu, et qui, dans la bassesse de leur condition, avant que le Saint-Esprit les eût purifiés, ne laissaient pas d'être superbes, ambitieux et jaloux des honneurs du monde. Il voulait, dans les désordres de leur ambition, nous découvrir les nôtres ; et, dans les leçons toutes divines qu'il leur faisait sur un point si essentiel, nous donner des règles pour former nos mœurs, et pour nous réduire à la pratique de cette sainte et bienheureuse humilité, sans laquelle il n'y a point de piété solide, ni même de vrai christianisme. C'est le sujet de notre Evangile : deux disciples se présentent devant le Sauveur du monde, et le prient de leur accorder les deux premières places de son royaume. Comme ils ne le connaissaient pas encore, ce royaume spirituel, et qu'ils ne l'envisageaient que comme un royaume temporel, il est évident que l'ambition seule, et le désir de s'élever au-dessus des autres, les porta à lui faire cette demande. Mais vous savez, chrétiens, comment ils furent reçus, et de ce qui se passa dans une occasion si remarquable, nous pouvons aisément reconnaître en quoi consiste le désordre de l'ambition, quels en sont les divers caractères, quels en sont les effets et les suites, et quels en doivent être enfin les remèdes. Matière d'autant plus importante et plus nécessaire, que l'ambition est surtout le vice de la cour. Car, quoiqu'il n'y ait point d'état à couvert de cette passion, et que sa sphère, pour ainsi parler, soit aussi étendue que le monde, on peut dire néanmoins, et il est vrai, que c'est particulièrement dans les palais des rois que se trouvent les ambitieux : *Ecce in domibus regum sunt (Matth., XI)*; que c'est là qu'ils forment de plus grands projets, là qu'ils font jouer plus de ressorts, et là même aussi qu'il est beaucoup plus difficile de les détromper et de les guérir. Il y a des vices, dit saint Chrysostome, que l'on combat sans peine, et qui se détruisent d'eux-mêmes, parce que le monde, tout aveugle et tout corrompu qu'il est, a toutefois encore assez de lumières pour en voir la honte, et assez de raison pour les condamner. Mais à la cour, bien loin de se faire un crime de l'ambition, on s'en fait une vertu, ou si elle y passe pour un vice, du reste on la regarde

comme le vice des grandes âmes, et l'on aime mieux les vices des grandes âmes, que les vertus des simples et des petits. J'ai donc aujourd'hui spécialement besoin des grâces du ciel. Demandons-les par l'intercession de la plus humble des vierges. *Ave, Maria.*

Il n'appartient qu'à Dieu de nous donner les véritables idées des choses; et, dans le sujet que je traite, renonçant à mes propres pensées, je dois m'en tenir uniquement aux instructions de notre divin maître, puisqu'en trois paroles de l'Evangile, il me fournit lui-même le dessein le plus naturel, le plus juste et le plus complet. Comprenez-le bien, s'il vous plaît.

Ces deux frères, enfants de Zébédée, demandent au Sauveur du monde les deux premières places de son royaume, et le Sauveur du monde, au lieu de leur répondre précisément, et de s'expliquer sur leur proposition, leur en fait trois autres bien différentes. Car, premièrement il leur déclare que ce n'est point lui, mais son Père, qui doit nous élever à ces places et à ces rangs d'honneur dont ils paraissent si jaloux : *Sedere autem ad dexteram meam vel sinistram, non est meum dare vobis, sed quibus paratum est à Patre meo (Matth., XX)*. Secondement, il leur fait entendre qu'ils ne doivent point chercher, comme les nations infidèles, à dominer; mais que celui d'entre eux qui veut être grand, doit établir pour principe de se regarder comme le serviteur des autres, et croire que la préséance où il aspire ne sera pour lui qu'un fond de dépendance et d'assujettissement : *Non ita erit inter vos, sed qui voluerit inter vos major fieri, fiat sicut minor; et qui præcessor est, sicut ministrator (Ibid.)*. Enfin, il les interroge à son tour, et il veut savoir d'eux s'ils pourront boire son calice, c'est-à-dire le calice de ses souffrances : *Potestis bibere calicem quem ego bibiturus sum (Ibid.)*? Trois choses, chrétiens, parfaitement propres à détruire trois erreurs dont ces deux apôtres étaient prévenus; car ils supposaient, sans remonter plus haut, que Jésus-Christ, en qualité d'homme, leur pouvait donner ces places honorables qu'ils ambitionnaient, et Jésus-Christ leur fait connaître que nul ne peut légitimement les occuper, hors ceux à qui elles ont été préparées et assignées par son Père céleste. Leur prétention, en obtenant ces deux places, était de se distinguer des autres, et de prendre l'ascendant sur eux, et Jésus-Christ les détrompe, en les avertissant que d'être placé au-dessus des autres, n'est qu'une obligation plus étroite de travailler pour les autres, et de les servir. Enfin, ils se proposaient, dans ce prétendu royaume de Jésus-Christ, et dans cette préséance imaginaire, une vie douce et commode, et Jésus-Christ leur apprend combien cette préséance leur doit coûter, et que, pour l'avoir, il faut boire un calice d'amertume, et être baptisé d'un baptême de sang.

Leçons admirables, où il semble que le Fils de Dieu ait voulu ramasser tout ce que la morale chrétienne a de plus fort pour corriger les désordres de notre ambition. Car,

prenez garde, mes chers auditeurs : les honneurs du siècle, que notre ambition nous fait rechercher avec tant d'ardeur, peuvent être considérés en trois manières, ou selon trois rapports qui leur conviennent : par rapport à Dieu, qui en est le distributeur ; par rapport au prochain, au-dessus de qui ils nous élèvent ; et par rapport à nous-mêmes, qui les possédons ou qui nous les procurons. Sous le premier rapport, les honneurs du siècle sont, dans l'ordre de la prédestination éternelle, autant de vocations de Dieu ; et notre ambition les profane en les recherchant comme des avantages purement temporels : ce sera la première partie. Sous le second rapport, les honneurs du siècle sont de vrais assujettissements à servir le prochain ; et notre ambition en abuse en les recherchant pour exercer un vain empire et une fière domination : ce sera la seconde partie. Sous le troisième rapport, les honneurs du siècle sont des engagements indispensables à travailler et à souffrir ; et notre ambition les corrompt en les recherchant dans la vue d'y trouver une vie tranquille et agréable : ce sera la conclusion de ce discours. Armons-nous donc aujourd'hui contre une passion si dangereuse, des trois maximes du Sauveur du monde ; et quand l'ambition nous tente, et qu'elle nous sollicite de nous pousser à certains rangs distingués dans le monde, disons-lui que ce n'est pas elle, mais Dieu qui nous y doit appeler, parce que ces rangs, quoique rangs du monde, sont en effet de la disposition et du ressort de Dieu : *Sed quibus paratum est à Patre meo* ; première vérité. Quand elle nous inspire un orgueil caché, et qu'elle nous flatte d'une secrète complaisance de voir les autres au-dessous de nous, opposons-lui ce grand oracle de la sagesse évangélique : que celui qui se trouve le premier, doit être le serviteur et l'esclave : *Et qui præcessor est, sicut ministrator* ; seconde vérité. Quand elle nous attire par l'espérance des commodités de la vie et des douceurs qui semblent accompagner les dignités et les emplois éclatants, confondons-la par le souvenir des devoirs laborieux, et même des croix inséparables de ces emplois et de ces dignités, et demandons-nous à nous-mêmes : Pourrai-je boire ce calice ? *Potestis bibere calicem* ? troisième et dernière vérité. C'est tout le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Quelque liberté que Dieu ait donnée à l'homme, en le laissant, comme parle l'Écriture, entre les mains de son conseil, c'est une maxime générale, fondée sur tous les principes de la religion, qu'il n'y a point d'état dans la vie où il soit permis à l'homme chrétien d'entrer sans vocation de Dieu ; point de condition, dont la première et l'essentielle règle ne soit d'y être appelé de Dieu, point de rang ni d'emploi qui ne devienne dangereux quand on s'y engage sans avoir consulté Dieu. En cela, dit saint Chrysostôme, consiste le droit de souveraineté que Dieu s'est réservé sur la créature raisonnable et intelligente ; et moi je dis : en cela con-

siste le bienheureux engagement qu'a la créature raisonnable et intelligente, à n'user de sa liberté et de ses droits que dépendamment de Dieu, son seigneur et son souverain, puisqu'il n'y a rien qui se trouve si étroitement lié avec le salut, que ce que nous appelons vocation.

En effet, mes chers auditeurs, toute notre prédestination roule presque sur ce point, je veux dire sur le choix des états que nous embrassons. De là dépend presque uniquement le bonheur ou le malheur de notre éternité, et en voici la raison : parce que la prédestination, disent les théologiens, n'est rien autre chose, de la part de Dieu, qu'un certain enchaînement de grâces qui nous sont préparées ; et de notre part, qu'une suite d'actions, sur quoi est appuyé le jugement décisif que Dieu fait de nous. Or, la plupart des grâces que nous recevons sont des grâces déterminées à notre état, et presque tous les péchés que nous commettons viennent des tentations et des dangers où nous expose notre état. Combien de réprochés dans l'enfer auraient vécu sur la terre comme des saints, s'ils avaient suivi la voix de Dieu en embrassant l'état où Dieu les appelait ; et combien de saints dans le ciel auraient été sur la terre des impies et des libertins, s'ils avaient choisi telle condition où Dieu ne les appelait pas ?

C'est le raisonnement que tout chrétien doit faire en prenant les choses dans leur source primitive, qui est l'adorable Providence. Or, quoique ce principe soit universel, et qu'il convienne également à tout ce qui peut être dans la vie un sujet de délibération et d'élection, il faut néanmoins reconnaître qu'il doit être surtout appliqué à ce qui regarde les honneurs du siècle et notre agrandissement dans le monde. Je veux dire que, pour parvenir sûrement et irrévocablement aux honneurs du siècle, il faut une vocation plus expresse, plus certaine, plus infaillible. Car c'est ainsi que l'Apôtre l'a hautement déclaré, en publiant cette loi si solennelle que l'ambition des hommes a toujours affecté de contredire, mais que la parole de Dieu lui opposera éternellement ; savoir : que nul ne doit s'attribuer l'honneur à lui-même, mais qu'il est uniquement pour celui à qui Dieu le destine : *Nec quisquam vinit sibi honorem, sed qui vocatur à Deo* (Hebr. V) ; règle également fondée, et sur l'intérêt de Dieu, et sur l'intérêt de l'homme. Intérêt de Dieu, puisque c'est à lui que l'honneur appartient, et par conséquent à lui seul qu'il appartient aussi de le donner comme il lui plaît, quand il lui plaît et à qui il lui plaît. Car, s'il est de son droit et de sa grandeur d'ordonner de tout dans le monde, n'est-il pas, à plus forte raison, de cette même grandeur et de ce même droit de régler à son gré, et selon ses vues, ce qu'il y a dans le monde de plus distingué ? Intérêt de l'homme, puisqu'on peut dire en général qu'il n'y a rien de plus dangereux pour le salut de l'homme que l'élévation ; mais si toute élévation est dangereuse, combien l'est celle où l'on s'est

porté de soi-même, et selon les désirs de son cœur ?

Quol qu'il en soit, chrétiens, voilà la règle que nous devons suivre ; mais est-ce la règle que nous suivons ? Ah ! c'est ici que votre attention m'est nécessaire, et je n'aurais qu'à consulter l'expérience pour vous convaincre de ce que j'ai maintenant à vous reprocher ou à déplorer avec vous. Les honneurs du monde sont, dans les principes de la prédestination éternelle, autant de vocations de Dieu ; mais le scandale du christianisme est de les voir aujourd'hui traiter comme les choses les plus profanes : car, au mépris de saint Paul et de sa règle, on y entre sans vocation, on les obtient par brigue et par artifice ; de quelque nature qu'ils soient, on les regarde comme dus à sa naissance, on les poursuit comme des récompenses de ses services ; on en fait des établissements de famille et de maison ; on les mesure par le plus ou le moins d'intérêt, le plus ou le moins de profit qui en revient ; on en fait des commerces sordides et honteux : et tout cela, sans remords, sans inquiétude, parce qu'on s'autorise d'une prescription imaginaire et d'un faux usage, comme si le dérèglement de notre conduite pouvait jamais devenir un titre contre les droits de Dieu. Sur quoi gémirons-nous, si ce n'est pas sur de semblables abus ?

Venons au détail, et, quelque confusion qu'il nous en coûte, ne craignons point de découvrir nos plaies, dans la nécessité pressante et extrême où nous sommes de les guérir. On se pousse aux honneurs du siècle sans vocation, et je n'en suis pas surpris, puisque l'erreur va jusqu'à supposer qu'il ne faut point pour ces sortes d'états de vocation. Il faut une grâce de vocation pour embrasser une vie humble dans le cloître : on en convient ; mais pour s'élever aux premiers rangs, mais pour être assis sur les tribunaux, mais pour se charger des affaires publiques, mais pour exercer des emplois où l'on a entre les mains les intérêts de toute une ville, de toute une province, de tout un royaume ; mais pour occuper des places qui demanderaient, s'il était possible, la sainteté des anges, l'ambition d'un homme et sa cupidité suffit ; c'est à lui-même d'être l'auteur de sa destinée, et il n'a qu'à s'en rapporter à son propre témoignage, ou plutôt à sa présomption. Le Fils de Dieu a beau dire, dans notre Evangile, que ces places ne sont que pour ceux à qui son Père les a destinées : *Sed quibus paratum est a Patre meo* (Matth., XX) ; cette destination du Père céleste est un mystère inconnu à l'ambitieux. En vain saint Chrysostome lui remontre-t-il que ces emplois ont des engagements nécessaires avec la conscience, et par conséquent qu'ils doivent être, si j'ose ainsi parler, du domaine de la grâce : ce domaine de la grâce, qui l'incommode et qui bornerait ses projets, lui paraît chimérique. En vain saint Bernard lui fait-il entendre que, plus ces honneurs sont relevés et distingués, plus ils demandent une vocation qui les sanctifie ; l'habitude qu'il s'est faite de n'y

procéder que par les vues d'une prudence charnelle, le rend insensible à tout. Pour les dignités même de l'Eglise, quel égard a-t-on aujourd'hui à la vocation divine ? y engager des enfants encore incapables d'être appelés, les y faire entrer avant qu'ils soient en état de les connaître ; et quand cette connaissance leur est enfin venue, les forcer, au hasard de leur damnation, à s'en tenir là, est-ce agir dans la pensée que ces dignités ecclésiastiques sont d'un ordre spirituel, et qu'il n'appartient qu'à Dieu même d'en disposer ?

Ce n'est rien encore : car, si le mérite et la vertu suppléaient en quelque manière au défaut de la vocation et de la grâce, quoiqu'il y eût toujours, selon saint Grégoire, pape, de l'indécence à s'attirer par ces voies-là même les honneurs du siècle, encore pourrait-on dire qu'ils ne seraient pas absolument profanés. Mais quand, à l'exclusion du mérite, on voit, comme il n'arrive que trop, remuer tous les ressorts de l'intrigue, de la cabale, de l'intercession, de la faveur ; quand le crédit et l'amitié s'en mêlent, et qu'ils y ont la meilleure part ; quand on y emploie la ruse et la fraude, que l'on y joint l'importunité, et qu'à l'exemple de la mère des deux disciples, on joue toute sorte de personnages, de suppliant, de négociant, d'offrant, d'adorateur et de client : *Adorans et petens* (Matth., XX) ; quand on ne se cache pas même d'user de tels moyens, mais qu'on s'en déclare, qu'on s'explique ouvertement de ses prétentions, qu'on se fait une politique d'en venir à bout, et qu'après n'y avoir épargné ni souplesse ni bassesse, on se glorifie encore du succès comme d'un trait d'habileté : le dirai-je ? quand on s'introduit aux honneurs par la porte de l'infamie, et que, pour s'en ouvrir le chemin, on corrompt celui-ci par promesses, celle-là par présents, cet autre par menaces ; enfin, quand, pour y réussir plus sûrement, on s'appuie du vice même et de l'iniquité, dont on recherche la protection ; quand tout cela, dis-je, à force d'être commun, passe même pour innocent, pour légitime, pour honnête ; que peut-on conclure, sinon que toutes les idées de l'honneur, j'entends celles que Dieu nous avait imprimées, s'effacent tous les jours de nos esprits, puisque nous n'envisageons plus ces honneurs du monde comme des rangs marqués par la Providence, mais comme des objets de nos passions, ou comme des dons de la fortune, exposés aux entreprises des plus hardis.

Ecoutez-moi toujours, chrétiens, et ne perdez rien d'une morale si étendue. On poursuit les honneurs même les plus saints, comme dus à sa naissance : autre prévarication ; et, sans nul fondement que celui-là, on se croit bien établi, et même en droit de prétendre à tout. C'est assez d'avoir de la qualité, pour aspirer à ce qu'il y a de plus éminent dans le sacerdoce ; c'est assez d'être né d'un père opulent, pour se pousser aux plus grandes charges ; c'est assez, selon le langage ordinaire, qu'un tel soit fils d'un tel, pour que le fils ait l'assurance de vouloir être tout ce qu'a été le père. Avec cela, quelle que soit

son indignité et son incapacité personnelle, il n'y aura rien qu'il n'entreprenne : il jugera, il commandera, il gouvernera, il décidera du sort et de la vie des hommes ; il sera, comme dit l'Évangile, sur le chandelier, lorsqu'il devrait être caché sous le boisseau. Moïse, remarque Philon le juif, se voyant sur le point de mourir, n'osa jamais nommer un de ses proches pour lui succéder dans l'honorable commission qu'il avait reçue de conduire le peuple, pourquoi ? parce qu'il ne crut pas, ajoute le même auteur, qu'un choix de cette conséquence lui appartint, ni qu'il lui fût permis d'appeler les siens à un ministère où lui-même n'était parvenu que par une vocation expresse de Dieu : *Aut quia non putavit rem tantam ad suum pertinere iudicium, aut quia ipse non potuerat nisi Deo vocante principatum suscipere (Philo)* ; ainsi raisonna ce saint législateur. Mais l'ambitieux, bien plus éclairé, ou bien moins scrupuleux que Moïse, se destine, sans hésiter, pour successeur à qui il lui plaît, et fait valoir, aussi bien que les enfants de Zébédée, la proximité du sang, pour venir à bout de tous les desseins que lui suggère son ambition ; il n'est pas jusqu'aux dignités les plus sacrées dont certains esprits du monde, esprits intéressés et avarés, ne continuent à dire aujourd'hui, mais avec bien plus de scandale, ce que disaient déjà, du temps de David, les premiers du peuple d'Israël. Allons, possédons le sanctuaire de Dieu comme notre héritage : *Omnes principes eorum, qui dixerunt : Hereditate possideamus sanctuarium Dei (Ps. LXXXII)*. C'est un bénéfice qui, depuis tant d'années, est dans notre maison et qu'il y faut conserver. Mais moi, je réponds avec le même prophète : *Deus meus, pone illos ut rotam, et sicut stipulam ante faciem venti (Ibid.)* : Faites-les, mon Dieu, tourner comme une roue, et dissipez-les comme le vent dissipe la paille ; c'est-à-dire humiliez-les, détruisez-les, anéantissez-les, et puisque, dans ce qui concerne même votre culte, ils ont si peu d'égards à vous, n'ayez que des malédictions pour eux. Et en effet, rien de plus fatal ni de plus sujet à des suites malheureuses que ces possessions héréditaires du sanctuaire de Dieu.

Mais j'ai rendu, dites-vous, des services considérables, et cette place qui vient de vaquer et que je poursuis est une récompense qui me regarde naturellement. Eh bien ! reprend saint Bernard, que concluez-vous de ces services tant vantés par vous-même ? Pour avoir rendu des services qui n'ont communément ni rapport ni proportion avec la place que vous ambitionnez, en êtes-vous plus capable de la remplir ? cette place est-elle faite pour reconnaître des services tels que ceux dont vous voulez vous prévaloir ? Est-il juste, par exemple, que le sacerdoce et ce qui lui est annexé soient la récompense d'un service temporel et mondain ? y aurait-il simonie plus visible et plus condamnable que celle-là ? faut-il, parce que vous avez servi, qu'un pouvoir de mal faire et de vous perdre vous soit mis en main ?

Ayez servi avec tout le zèle, avec toute la fidélité qu'on pouvait attendre de vous, cette fidélité doit-elle être récompensée dans votre personne, souffrez que je m'exprime ainsi, par la prostitution de l'autorité ? N'y a-t-il point pour ces prétendus services, que vous mettez à un si haut prix, d'autre justice à vous rendre, que de vous faire monter à un degré où Dieu ne vous veut pas ?

Cependant, mes chers auditeurs, tel est l'aveuglement de notre cupidité : contre toutes les vues de Dieu, des honneurs où l'on doit être appelé par la vocation du ciel, on se fait, par une indigne profanation, des établissements pour la terre. Combien de pères, et même de pères chrétiens, ou plutôt oubliant qu'ils sont chrétiens, tiennent le langage de cette mère de notre évangile : *Dic ut sedeant hi duo filii mei (Matth. XX)* : Placez mes deux enfants auprès de vous, et qu'ils aient, l'un à votre droite, l'autre à votre gauche, les plus hauts ministères de votre royaume. S'il y en a quelques-uns assez retenus pour ne s'en pas déclarer aussi grossièrement, où sont ceux qui, dans le cœur, ne se le disent pas à eux-mêmes ? car c'est là un des articles sur quoi je soutiens que la morale de Jésus-Christ, dont nous nous glorifions tant quelquefois, ne nous a point encore réformés. Tant de dévotion, tant de régularité qu'on le voudra sur tout autre point, on y consent, on s'en pique ; mais on veut voir sa famille honorablement établie, je dis honorablement, selon les maximes du monde ; on veut voir ses enfants pourvus, et pourvus avantageusement, selon les idées du monde, c'est-à-dire les uns dans l'Église, avec tout le faste du monde, les autres dans le monde, avec tout le luxe du paganisme ; les uns riches des dépouilles du peuple, les autres du patrimoine de l'autel ; les uns sur le pinnacle du temple, où souvent la tête leur tourne, les autres dans les magistratures, où le poids de leurs obligations les accable ; et parce que la corruption des mœurs suit presque infailliblement de là, les uns et les autres déréglés et scandaleux dans leur état : *Dic ut sedeant hi duo filii mei (Ibid.)*. Malédiction qui, par un juste, mais terrible jugement de Dieu, semble être, de nos jours, attachée à toutes les familles des grands ; vous diriez même que cet abus ait désormais passé en loi, et que Dieu, avec toute la supériorité de sa sagesse et de sa grâce, soit obligé de s'y assujétir ; il suffit que ce jeune homme soit le cadet de sa maison, pour ne pas douter qu'il ne soit dès là appelé aux fonctions redoutables de pasteur des âmes ; si les choses changeaient de face, sa vocation changerait de même ; tandis qu'il aura un aîné, elle subsistera, et cela, dit-on, parce que, pour l'intérêt de la famille, il faut que l'un des deux s'avance par là : disons mieux et plus simplement, et cela parce que la fin qu'on se propose, et que se proposent même bien des pères dévots, est de faire des familles puissantes, et non de faire des familles chrétiennes.

Je ne parle point d'un autre désordre qui

se trouve joint à celui-ci, et qui faisait autrefois gémir Salvien, ce saint prêtre de Marseille; savoir que, dans ce département de conditions fait par des parents aveugles et prévenus de l'esprit du monde, si, de plusieurs enfants qui composent la même famille, il y en a un plus méprisable, c'est toujours celui à qui les honneurs de l'Eglise sont réservés; s'il est disgrâcié, mal fait, ou s'il n'a pas l'inclination du père ou de la mère, dès là il en faut faire un bénéficiaire. O impiété! s'écriait ce grand homme: comme si de n'être pas propre à tout le reste, c'était une vocation pour la maison de Dieu, et que les autels dussent être pourvus des rebuts du monde: *At vero nunc nulli Deo magis vovetur, quam quos parentum pietas minus respicit; et qui indigni censentur hereditate, digni judicantur consecratione* (Salvian.). Pouvait-il s'énoncer en des termes plus forts et plus propres pour nous? Mais maintenant, dit-il, on ne donne point d'enfants plus volontiers à Dieu, que ceux qui ont moins de part à la bienveillance paternelle, et quand on les juge indignes de soutenir l'honneur de leur naissance, on les estime capables d'être les ministres de Jésus-Christ et les dispensateurs de ses mystères.

Faut-il s'étonner après cela, chrétiens, si Dieu, juste vengeur de sa providence et de ses droits, s'élève contre nous? De quel œil peut-il voir une telle profanation? serait-il ce qu'il est, c'est-à-dire serait-il un Dieu sage, un Dieu saint, un Dieu parfait, s'il souffrait tranquillement de pareils abus? mais surtout faut-il s'étonner si toutes les conditions du monde sont si avilées; si elles se trouvent remplies de tant d'indignes sujets, si l'on voit tant d'ecclésiastiques scandaleux, tant de juges corrompus, tant de grands sans conscience et même sans religion? ne serait-ce pas une espèce de miracle si cela n'était pas ainsi? Comment voulez-vous que des gens qui n'ont ni grâce ni vocation pour un état, y soient fidèles à leurs devoirs, et qu'ils ne s'y perdent pas? que la même cupidité, la même ambition qui les y a fait entrer, ne les porte pas à mille autres désordres? Ah! Seigneur, je prêche une morale toute raisonnable, toute solide, toute chrétienne; mais où est-ce que je la prêche? au milieu de la cour et devant des auditeurs appliqués à m'écouter, mais peu disposés à me croire: ce sont des mondains; et qui, parmi ces mondains, comprendra ce langage ou le voudra comprendre? *Domine, quis credidit auditui nostro* (Isa. LIII)? Mais au moins, Seigneur, si le monde n'est pas touché de ces maximes, s'il ne les reçoit pas, elles lui auront été annoncées, il en aura été instruit, il ne se prévaut pas contre votre loi de son ignorance, et les ministres, par leur silence, ne laisseront pas l'ambition prescrire contre votre Evangile; car, ce que je dis, je le redirai toujours, et toujours je rendrai contre le monde ce témoignage à la vérité, que les honneurs du siècle doivent être, de votre part, autant de vocations; et que ce sont encore, par rapport au prochain,

de vrais assujettissements et des engagements à le servir, comme nous l'allons voir dans la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Il n'y a que Dieu, chrétiens, qui soit grand absolument et par lui-même. Tout ce qui est grand hors de Dieu et parmi les hommes, ne l'est qu'avec dépendance, et que par rapport au prochain, je veux dire pour le bien et pour l'utilité du prochain; et il n'est rien dans le monde de plus odieux ni de plus injuste qu'une fortune qui devient fière à mesure qu'elle s'élève, et qui se prévaut de ce qu'elle est; puisque ce qu'elle est, bien loin de lui inspirer un esprit de hauteur et d'orgueil, doit être pour elle-même un fond de modestie, de condescendance, de charité et d'humilité. En effet, dit excellemment saint Ambroise, dominer pour dominer, c'est le privilège de l'être de Dieu; mais le propre de la créature est de dominer pour servir; et autant de fois qu'il arrive à l'homme de séparer ces deux choses, en s'attribuant ce qu'il n'a pas, il détruit même ce qu'il a: pourquoi? parce que la domination de l'homme, prise dans les desseins de Dieu, n'étant qu'un véritable ministère, du moment qu'il en ôte l'esprit de zèle et de charité pour le prochain, il en ôte la partie la plus essentielle, et par conséquent il l'anéantit.

De savoir si ce point de morale a été connu dans le paganisme, ou si c'est une obligation nouvelle que l'Evangile nous ait imposée, c'est ce que je n'entreprends point d'examiner. Cependant, il semble que ce soit une différence que l'Evangile de ce jour mette entre les païens et nous; car les grands, parmi les païens, dit le Fils de Dieu, traitent les petits avec empire; au lieu que, parmi vous, les petits doivent être traités des grands avec amour, et même, selon les règles de la foi, avec un sentiment de respect: *Scitis quia principes gentium dominantur eorum* (Matt., XX). Ainsi parlait ce divin maître; mais saint Jérôme remarque fort bien que le Sauveur du monde, en parlant ainsi, supposait l'usage des nations infidèles comme un désordre, et non pas comme une légitime possession; et qu'en nous apprenant à bâtir sur un fondement tout contraire, c'est-à-dire à nous faire un engagement de charité de ce qui nous élève au-dessus des autres, et particulièrement de ce qui nous met en pouvoir de leur commander, il ne nous a point donné d'autre loi que celle même qui nous était déjà prescrite à tous par la raison, mais que les ténèbres du péché avaient obscurci, et qui avait besoin des lumières de sa sainte doctrine pour être mise dans un plein jour.

Non, mes chers auditeurs, il n'est point nécessaire de recourir à l'Evangile pour être convaincu de cette vérité. Le prince des philosophes n'avait aucun principe de christianisme, et il la comprenait néanmoins, quand il disait que les rois, dans ce haut degré d'élévation, qui nous les fait regarder comme les divinités de la terre, ne sont, après tout, que des hommes faits pour les autres hommes, et que ce n'est pas pour eux-mêmes

qu'ils sont rois, mais pour les peuples. Or, si cela est vrai de la royauté, nul de vous ne m'accusera de porter, à son égard, trop loin la chose, si j'avance qu'on ne peut rien être dans le monde, ni s'élever, quoique par des voies droites et légitimes, aux honneurs du monde, que dans la vue de s'employer, de s'intéresser, de se consacrer, et même de se dévouer au bien de ceux que la Providence fait dépendre de nous; qu'un homme, par exemple, revêtu d'une dignité, n'est qu'un sujet destiné de Dieu, et choisi pour le service d'un certain nombre de personnes à qui il doit ses soins; qu'un particulier qui prend une charge, dès là n'est plus à soi, mais au public; qu'un supérieur, qu'un maître n'a l'autorité en main, que parce qu'il doit être utile à toute une maison, et que, sans autorité, il ne le peut être. *Præes*, disait saint Bernard, écrivant à un grand du monde, et lui mettant devant les yeux l'idée qu'il devait avoir de sa condition: *Præes non ut de subditis crescas, sed ut ipsi de te (Bern.)*: Vous êtes en place de commander, et il est juste qu'on vous obéisse; mais souvenez-vous que cette obéissance ne vous est due qu'à titre onéreux, et que vous êtes prévaricateur, si vous ne la faites servir tout entière au profit de ceux qui vous la doivent.

De là je conclus que s'il se trouve un chrétien (or combien ne s'en trouve-t-il pas!) qui, par le rang que lui donne, ou sa fortune, ou sa naissance, ayant sous soi des vassaux et des sujets, ne les considère que pour soi-même, que pour ses intérêts propres, que pour s'en glorifier et s'en faire honneur; et qui, du reste, les néglige sans se mettre en peine de pourvoir à leurs avantages, et de leur procurer les biens solides qu'ils ont droit d'attendre de lui, dès lors, sans autre crime, il mérite d'être réprouvé de Dieu: pourquoi? parce qu'il renverse cet ordre de Dieu, qui n'a fait les grands que pour les petits, les puissants et les forts que pour les faibles: ainsi l'a décidé saint Augustin, raisonnant sur les principes généraux de la Providence.

Je sais que le christianisme a bien encore enchéri sur cela, et que l'exemple du Fils de l'homme, qui n'est pas venu pour être servi, mais pour servir les autres, a rendu ce devoir beaucoup plus indispensable. Car, ne serait-il pas honteux, dit saint Chrysostome, que, dans une religion où nous reconnaissons Jésus-Christ pour maître, et pour maître souverain, il y eût des hommes qui voulussent exercer un empire plus absolu que lui? pensée touchante pour un chrétien! N'est-il pas juste que le Verbe de Dieu ayant pris la qualité de serviteur, que l'ayant ennoblie, l'ayant comme divinisée dans sa personne, elle soit honorée parmi nous; et n'est-ce pas, ajoute saint Chrysostome, à quoi Dieu sagement a pourvu, lorsqu'il lui a même assujéti la qualité de maître, et que, pour rendre hommage aux humiliations de son Fils, il nous ordonne, à quelque degré de supériorité que nous ayons été élevés, de nous y regarder, et surtout de nous y com-

porter comme des serviteurs et des ministres; en sorte qu'on puisse nous appliquer cette parole de l'Apôtre: *Omnes sunt quasi administratorii spiritus (Hebr., I)*? Tout cela est vrai, chrétiens; mais ma douleur est que la foi nous donnant sur ce point des vues si hautes et si parfaites, à peine dans la pratique l'on s'en tienne aux simples vues de la raison. Si je vous disais que cet assujétissement et ce devoir va, selon l'esprit de l'Evangile, jusqu'à répondre du prochain et de son salut, c'est-à-dire que tout homme revêtu de l'autorité, suivant la mesure de cette autorité même, est garant de la conduite du prochain, est chargé devant Dieu des désordres et des crimes du prochain, est responsable de la perte et de la damnation du prochain, et cela toujours sur le modèle de Jésus-Christ, qui n'a été le Maître des maîtres que pour travailler à la rédemption et à la sanctification de plusieurs: *Non ministrari, sed ministrare, et animam suam dare in redemptionem pro multis (Matth., XX)*; en vous parlant de la sorte, je vous ferais trembler. Mais, quoi qu'il en soit de cette importante obligation, qui seule demanderait un discours entier, voilà, grands du monde, reprend saint Bernard, voilà le plan que vous devez suivre, et la forme de vie que vous trace votre religion: *Forma evangelica hæc est, dominatio vobis interdicitur, indicitur ministratio (Bern.)*. En qualité de chrétiens, plus vous êtes grands, plus vous devez être charitables et bienfaisants, toute domination vous est interdite, et votre fonction est de servir: voilà l'abrégé de cette morale évangélique qui doit sanctifier votre état.

De là vient que saint Augustin, sans se laisser éblouir de sa prélature, trouvait dans sa dignité même sa confusion, et dans sa grandeur de quoi s'humilier et s'instruire: *Quod enim christiani sumus, propter nos est; quod præpositi, propter vos (Aug.)*: Car, c'est pour vous, mes frères, disait-il aux fidèles qu'il conduisait, c'est pour vous que Dieu m'a fait évêque dans son Eglise, comme c'est pour moi-même qu'il m'a fait chrétien; et si je pensais à me glorifier de mon sacerdoce, ce serait assez pour attirer sur moi les vengeances divines. Or, par là, concluait admirablement ce saint docteur: Dieu a trouvé le secret de tempérer l'inégalité des conditions de la vie, d'ôter aux petits tout sujet de se plaindre dans leur abaissement, et aux grands tout droit de s'enfler dans leur élévation. Je suis quelque chose dans le monde, mais l'avantage que j'ai d'être quelque chose dans le monde, n'est qu'un engagement à n'y être rien pour moi-même, afin d'y être tout pour les autres; car s'il y a des services qu'ils me doivent, il y en a aussi que je leur dois; si, d'une manière, ils me sont sujets, je leur suis sujet de l'autre, et je ne leur rends pas justice si je ne m'emploie pas encore plus pour eux qu'ils ne doivent s'employer pour moi.

L'entendez-vous, mes chers auditeurs, et puis-je espérer que, dans la corruption du siècle, vous goutiez une maxime si chré-

tienne et si sainte? Il s'agit de savoir si vous la faites entrer dans la conduite de votre vie, et si vos sentiments sont conformes là-dessus, et aux exemples, et aux instructions de votre Dieu. Car enfin, Jésus-Christ l'a dit, que ce serait la marque qui nous distinguerait des païens ; et c'était à vous-mêmes et de vous-mêmes qu'il parlait, en défendant à ses apôtres d'être de ces hommes vains et superbes qui cherchent à dominer : *Non ita erit inter vos (Matth., XX)*. Voyons donc si, parmi ceux qui se poussent aux honneurs du monde, on ne trouve point de ces âmes païennes qui abusent de leur condition, et qui, joignant l'orgueil à l'autorité, la rendent également impérieuse et insupportable ; voyons si, dans le christianisme, malgré l'exemple d'un Dieu humilié et anéanti, on ne trouve pas encore tous les jours de ces maîtres hautains et durs qui ne savent que se faire obéir, que se faire servir, que se faire craindre, sans savoir ni compatir, ni soulager, ni condescendre, ni se faire aimer ; qui, usant de toute la force, et souvent même de toute l'aigreur du commandement, n'y mêlent jamais, selon le précepte de l'Apôtre, l'onction et la douceur de la charité. L'esprit de domination que je combats ne manquera pas de prétextes pour se justifier, mais la parole que je prêche aura encore plus d'efficace pour le confondre. Appliquez-vous.

On se flatte, parce qu'on est élevé, d'un prétendu zèle de faire sa charge, de soutenir ses droits, de garder son rang ; on va plus loin, et quelquefois même on se fait de ses fiertés et de ses hauteurs un devoir ; tant l'amour-propre est ingénieux à nous déguiser les vices les plus grossiers sous l'apparence des plus pures vertus. Mais, répond saint Bernard, si c'est un zèle de faire sa charge, et un vrai zèle, pourquoi ce zèle ne s'allume-t-il qu'en certaines rencontres, et lorsqu'il est question d'abaisser les autres et de prendre l'ascendant sur eux ? pourquoi dans tout le reste devient-il si paresseux et si lent ? pourquoi le voit-on languir et s'éteindre, du moment que l'ambition est satisfaite ? Car, quelque subtils que nous soyons à nous tromper nous-mêmes, voici, chrétiens, le sujet de notre honte, et il faut que nous en convenions. Ne s'agit-il que d'une fonction pénible, laborieuse, de pure charité et de nul éclat, ce zèle de faire sa charge et de maintenir son rang nous inquiète peu ; mais qu'il y ait une préséance à disputer, une soumission à exiger, une loi à imposer, c'est là qu'il se réveille, et qu'il se réveille tout entier. Il était assoupi, et sur toute autre chose il le serait encore ; mais il n'y a que ce point d'honneur qui le pique et qui le ranime. Or, est-ce là seulement ce qui doit piquer et animer un zèle chrétien ? De plus, poursuit saint Bernard, est-ce faire sa charge que d'en rendre le joug fâcheux, pesant, et presque insoutenable à ceux qui le doivent porter ? est-ce faire sa charge que d'irriter les esprits, au lieu de les gagner, que de révolter les cœurs au lieu de les soumettre, que d'accabler les uns de chagrin,

de jeter les autres dans le désespoir, d'insulter à ceux-ci, de rebuter et de désoler ceux-là, d'exciter mille murmures, et de renverser toute la subordination en voulant l'établir et la rendre trop exacte ? Car voilà à quoi aboutit ce zèle dont l'ambition se pare ; à ne rien faire pour vouloir trop faire, et à détruire au lieu d'édifier. On s'entête de certains droits qu'on veut soutenir ; et, parce qu'on ne consulte point l'humilité chrétienne, il faut les soutenir ces droits, soit réels, soit prétendus, à quelque prix que ce puisse être. Il faut, quelque plaie qu'en reçoive la charité, et quoi qu'il en doive coûter au prochain, les faire valoir dans toute leur étendue, les poursuivre dans toute leur rigueur, n'en rien céder, n'en rien rabattre, n'entendre à nul accommodement, à nulle composition : pourquoi ? parce qu'on est possédé de cet esprit d'empire et de domination, qui souvent même, par le plus déplorable aveuglement, d'une pure jalousie d'autorité se fait une vertu et une justice.

Jalousie d'autorité, ah ! tentation funeste, à quelles extrémités et à quels excès ne portes-tu pas tous les jours les hommes ? combien de scandales as-tu causés ? combien de ressentiments et de vengeances as-tu autorisés ? de quels maux n'as-tu pas été le principe, et quels biens n'as-tu pas mille fois arrêtés ? Si l'humilité, telle que notre évangile nous la propose, servait à cette passion de correctif et de remède, Dieu en tirerait sa gloire ; et ces droits qui nous touchent si sensiblement n'en seraient que mieux maintenus ; mais parce qu'on ne sait rien ménager, et que, pour venir à bout de ses entreprises, on suit le génie altier et indépendant de l'ambition, il faut que, pour un droit souvent très-frivole, souvent douteux, souvent chimérique, la paix soit troublée, l'union et la concorde ruinée, l'innocence opprimée, la patience outrée ; que le dépit et la haine s'emparent des cœurs, et qu'un fantôme mette partout le désordre et la confusion.

Ce qu'il y a de plus étrange, c'est que les plus impérieux, ce sont communément ceux à qui cet empire qu'ils affectent doit moins convenir. Des gens qui de leur fond ne sont rien, des gens sortis de l'obscurité et du néant, mais devenus grands par machines et par ressorts, ce sont là ceux qui parlent avec plus d'ostentation, qui agissent avec plus d'autorité, et qui, pour relever leur fausse grandeur, se font une gloire d'abaisser même et de dominer les vrais grands. Ce n'est pas assez : des gens dévots par état et par profession, des gens plus obligés par là même à dépouiller, du moins à mépriser toute supériorité humaine, ce sont quelquefois les plus jaloux de leurs prétentions, les plus obstinés dans leurs sentiments, les plus absolus dans leurs ordres. Qui voudrait leur résister, qui voudrait les contredire et contester avec eux, à quel retour ne s'exposerait-il pas, et quels scandales n'en a-t-on pas vus ?

Tel est, mes chers auditeurs, le cours du

monde, et sur quoi nous ne pouvons assez gémir : tel est le cours du monde le plus chrétien. Ce n'est pas seulement dans les cours des rois, ni dans le monde profane, qu'on se laisse enfler de la sorte, et qu'on aime à exercer son pouvoir et à le faire sentir : rien de plus commun, ô opprobre de notre siècle ! disons mieux, ô opprobre de tous les siècles ! non rien de plus commun dans l'Eglise même, dans cette Eglise fondée néanmoins sur l'humilité de Jésus-Christ. Contre l'avis que nous donne l'Apôtre, de ne chercher point à dominer dans le clergé : *Neque ut dominantes in clericis* (I Petr., V), on envisage les plus saintes dignités par les respects, par les hommages qu'elles attirent, et non point par le travail qui en doit être inséparable. On oublie qu'on est père, qu'on est pasteur, et l'on se souvient seulement qu'on est maître. On réduit les âmes dans une espèce de servitude. Saint Paul veut que l'on traite les serviteurs comme ses frères, et l'on traite ses frères comme des esclaves. On a une secrète complaisance à tenir bas ceux-ci ; on se vante comme d'un succès d'avoir humilié ceux-là ; on s'en glorifie, on en fait trophée. On veut que tout plie, que tout se soumette dès qu'on a prononcé une parole, et souvent on refuse soi-même de se soumettre à des puissances supérieures dont on relève, et de plier sous une juste domination. Qu'on eût une semblable autorité, on saurait bien la faire valoir ; mais qu'on y soit sujet, on ne veut plus la reconnaître. Est-ce là l'esprit de Dieu ? sont-ce là les enseignements que Jésus-Christ nous a donnés ? est-ce ainsi que les apôtres ont converti le monde ? Ah ! chrétiens, tenons-nous toujours et en tout à la belle maxime du Sauveur des hommes : *Qui major est inter vos, fiat sicut minister* (Matth., XX) ; plus votre rang vous distingue des autres, plus devez-vous vous en approcher ; plus devez-vous, pour user de cette expression, vous humaniser ; plus devez-vous avoir de douceur, de modération, de charité. Si j'insiste sur cette morale, et si je le fais avec la sainte liberté de la chaire, vous ne pouvez la condamner. Quand je parle aux peuples, mon ministère m'oblige à leur apprendre le respect et l'obéissance qu'ils vous doivent ; mais puisque je vous parle dans cette cour, puisque je parle à des grands, je dois leur dire ce qu'ils doivent aux peuples. Honneurs du siècle, vocations de Dieu ; honneurs du siècle, assujettissements à servir le prochain ; enfin, honneur du siècle, engagements à travailler et à souffrir : c'est la troisième partie.

TROISIEME PARTIE.

Le monde n'en conviendra jamais ; mais de quelque manière qu'en juge le monde, c'est une vérité éternelle qui subsistera toujours, que les établissements et les rangs d'honneur, tout propres qu'ils paraissent à flatter notre cupidité, ne sont néanmoins, à les bien prendre, que des engagements à souffrir. Aussi quand ces deux frères, en-

fants de Zébédée, demandèrent au Fils de Dieu les premières places de son royaume, et qu'ils crurent y devoir trouver une béatitude et une félicité anticipée, le Sauveur sut bien les détromper par cette réponse qu'il leur fit : *Potestis bibere calicem quem ego bibiturus sum* (Ibid.) ? Pouvez-vous boire le calice de mes souffrances ? leur donnant à entendre que l'un était inséparable de l'autre, et que cette préséance dont ils se formaient une fausse idée, ne serait pour eux, s'ils l'obtenaient, qu'une mesure plus abondante de travaux, de tribulations, de croix : *Calicem quidem meum bibetis*. Après cela, mes frères, dit saint Augustin, devons-nous chercher dans le monde, et y pouvons-nous espérer des honneurs exempts de cette condition, c'est-à-dire des honneurs purs, et qui ne soient pas mêlés ou même remplis d'afflictions et de peines ? S'il en est de tels, c'est pour le ciel qu'ils sont réservés : ceux de la terre sont d'une autre espèce, et Dieu ne nous les propose que comme des calices d'amertume. Si nous les envisageons autrement, nous ne les connaissons pas ; et si nous en usons autrement, nous les corrompons.

Pour vous faire entendre ma pensée, je ne vous parlerai point de ces accidents imprévus, de ces événements tragiques dont nous sommes si souvent spectateurs. Je ne vous dirai rien de ces revers et de ces tristes révolutions que nous appelons décadences et malheurs du siècle, et où ces mêmes honneurs qui furent pour nous d'abord le sujet d'une douce joie, tout à coup évanouis et perdus, nous tiennent lieu, par les regrets qu'ils nous laissent, de tourment et de supplice. Ne nous en prenons point à la malignité de la fortune, qui, jalouse, pour ainsi dire, de nous avoir élevés, et comme ennemie de son propre ouvrage, nous en attire bientôt elle-même la haine et l'envie : en sorte que ces grâces nous deviennent dans la suite une source inépuisable d'ennuis, de dégoûts, de troubles, de chagrins. Vous en êtes bien mieux instruits que nous ; et si j'en cherchais des témoins, je n'en voudrais point d'autres que vous-mêmes. Arrêtons-nous donc à ce qu'il y a dans cette matière de plus essentiel. Supposons l'homme chrétien dans une prospérité constante et toujours égale, et voyons si, pour être plus élevé, il a droit de se promettre une vie plus douce et plus commode. Je soutiens, moi, que, par cette raison-là même, il n'y a rien, au contraire, dans la vie de si amer à quoi il ne doive s'attendre, ni rien de si dur qu'il ne doive être prêt à supporter. Pourquoi ? en voici les preuves : écoutez-les. C'est que l'élevation où il se trouve l'oblige à se faire de continuelles violences ; c'est qu'elle le réduit à la nécessité d'endurer souvent beaucoup des autres : c'est qu'elle l'engage dans une vie pleine de soins alligeants, dont il ne lui est pas permis de se décharger ; c'est qu'elle exige de lui qu'en mille occasions il soit disposé à s'immoler, à se sacrifier comme une victime, tantôt de la vérité, et

tantôt de la justice et de l'innocence. Or, se faire de telles violences, souffrir de la sorte, agir de la sorte, se sacrifier, s'immoler de la sorte, est-ce goûter le repos, et y a-t-il là de quoi contenter les sens ? Reprenons.

Se faire violence à soi-même, premier engagement des honneurs du siècle. Car, comment un homme constitué en dignité, s'il veut vivre selon les désirs de son cœur, et s'il n'a nul usage de la mortification évangélique, peut-il satisfaire aux obligations de son état ? Comment un chrétien, s'il a pour principe de s'épargner en tout et de ne se contraindre en rien, peut-il accomplir, selon Dieu, le ministère d'une charge, être assidu aux fonctions ennuyeuses, se rendre ponctuel aux temps incommodes, se fixer aux lieux désagréables où sa conscience l'attache aussi bien que son rang ? Si c'est un homme de plaisir, comment soutiendra-t-il mille fatigues qu'attire tout emploi, surtout un emploi important ? Il faut donc qu'il apprenne à se gêner ; et, pour le bien apprendre, pour bien remplir la place qu'il occupe, il faut qu'il renonce à la mollesse et aux délices, qu'il prenne sur son repos, qu'il ne ménage pas même sa santé ; et qu'à l'exemple de saint Paul, ne tenant pas sa vie plus précieuse que lui-même, c'est-à-dire que son devoir et son salut, il trouve, presque sans y penser, dans l'usage des honneurs du siècle, la pratique de cette abnégation chrétienne, qui consiste à porter sa croix et à mortifier son esprit et sa chair.

Souffrir souvent et beaucoup des autres, second engagement des honneurs du monde. En effet, plus vous êtes élevé, et plus vous êtes environné et assiégé d'hommes qui ont leurs défauts, qui ont leurs humeurs, qui ont leurs caprices, qui ont leurs intérêts, qui ont leurs passions et leurs vices ; plus vous êtes exposé aux traits de l'envie, à la censure, à la médisance. Combien en coûta-t-il à Moïse pour être le conducteur du peuple de Dieu ? de quelle patience dut-il s'armer pour fournir toute la carrière, et pour porter jusqu'au bout une qualité si onéreuse ? L'eût-il dignement soutenue si, par une constance inébranlable et par une modération que ces esprits indociles mettaient tous les jours à de nouvelles épreuves, il ne se fût comme endurci à la contradiction et aux injures ? Et pouvez-vous, mon cher auditeur, dans votre condition, quelle qu'elle soit, être fidèle à vos devoirs, si vous ne savez vous vaincre, si vous ne savez vous taire dans les rencontres, si vous ne savez étouffer vos ressentiments, réprimer les saillies de votre cœur, recevoir mille déboires et les dévorer ? Car, fussiez-vous encore plus grand, fussiez-vous au faite de l'honneur, on vous enviera, et, par conséquent, on vous contrôlera, on vous traversera, on vous offensera. Si vous vous emportez, vous souffrirez de votre emportement même ; si vous vous surmontez, vous souffrirez de l'emportement des autres. Quoi qu'il en soit, vous n'éviterez jamais que ce qui vous élève ne soit au même temps ce qui vous pèse, et que les croix ne vous

viennent de là même d'où vous tirez votre grandeur.

Mener une vie pleine de soins, et de soins affligeants, de soins inquiets, et dont on n'est pas en pouvoir de se défaire, troisième engagement des honneurs du siècle. Je vous le demande, mes frères ; et, sans parler des monarques et des souverains, qui ne sont pas eux-mêmes exempts de cette loi, dites-moi où est aujourd'hui le seigneur, où est le maître, où est le juge, le prélat, le magistrat qui, pour l'être en chrétien, ne puisse pas et ne doive pas s'appliquer ces paroles de David : *Tribulatio et angustia invenerunt me* (Psal. CXVIII) : Les inquiétudes et les embarras me sont venus trouver ? Je ne les cherchais pas, et je tâchais même à les éloigner de moi. Mais cette providence adorable de mon Dieu, qui dispose toutes choses pour mon salut, leur a donné entrée dans mon âme, et je me vois chargé de soins qui m'accablent : *Tribulatio et angustia invenerunt me*. Sentiment, dit saint Bernard, bien capable de rabattre ces vaines enflures, et de modérer ces complaisances qu'inspirent d'abord certaines distinctions et certains rangs honorables dans le monde, puisqu'on n'est guère sensible à l'honneur quand on y trouve plus de peine que d'éclat : *Non est quod blandiatur celsitudo, ubi sollicitudo major* (Bern. III).

Enfin, avoir toujours son âme entre ses mains, et toujours être en disposition de s'immoler soi-même, ou pour la justice, ou pour la vérité, quatrième engagement des honneurs du monde. Car, pourquoi Dieu vous a-t-il donné ce crédit, pourquoi vous a-t-il placé sur la tête des autres, si ce n'est pour lui faire, quand sa cause le demande, un plus grand sacrifice de vous-même ? Vous vous autorisez quelquefois de la parole de l'Apôtre, que celui qui désire la plus sainte de toutes les dignités, désire une œuvre louable et honnête : *Qui episcopatum desiderat, bonum opus desiderat* (I Tim. III). Mais saint Jérôme vous ferme la bouche, en vous répondant que la plus sainte de toutes les dignités était, dans le temps qu'en parlait saint Paul, la plus prochaine disposition au martyre et à la mort. J'ajoute à la pensée de saint Jérôme ce que vous n'avez peut-être jamais compris, et ce qu'il est bon que vous compreniez une fois, qu'il n'y a point sur la terre de supériorité ; point de dignité qui ne vous engage indispensablement à vous faire en certaines conjonctures, le martyr du bon droit et de l'équité, le martyr de l'innocence, le martyr de la religion, le martyr de la gloire de Dieu ; que vous devez alors abandonner tous vos intérêts, et qu'autrement, tout chrétien que vous êtes de profession, vous n'êtes en effet qu'un mondain et un réprouvé.

Cela est difficile, je le veux ; mais n'est-il pas juste, dit saint Ambroise, qu'après avoir reçu beaucoup de Dieu, vous soyez tenu à beaucoup pour Dieu ? N'est-ce pas ainsi que Dieu, par sa sagesse, a ordonné les choses, attachant l'honneur aux charges et aux

emplois, pour en adoucir la peine, et joignant la peine aux emplois et aux charges, pour en bannir la présomption et la corruption ? Car voilà l'idée qu'en ont eue tous les vrais fidèles qui, dans les hauts rangs où Dieu les a fait monter, ne se sont jamais regardés que comme des hosties vivantes pour essuyer tout, pour porter tout, pour se dévouer à tout, pour seconder les desseins de la Providence sur eux, et pour les remplir.

Or, là-dessus, qu'avez-vous à répondre, hommes du siècle ? par où justifiez-vous cette vie oisive et sans action, dans des places qui demandent une vigilance sans relâche et toute votre attention ? Paisibles possesseurs et vains idolâtres d'un honneur dont l'éclat repaît votre vanité, mais dont les obligations étonnent votre amour-propre, venez vous contempler dans le tableau que je vous présente ! venez reconnaître l'énorme opposition qui se rencontre entre votre conduite et vos devoirs ? venez apprendre ce que vous devez être, et vous confondre de ce que vous n'êtes pas. Je sais que vous trouverez assez de vaines excuses ; je sais que vous imaginerez assez de prétextes pour vous persuader que, dans l'exercice de votre ministère, on doit être aussi content de vous que vous l'êtes de vous-mêmes. Mais examinons de bonne foi la chose, et raisonnons. Car, être sans cesse occupé de ses divertissements et de son plaisir, et presque jamais de ses fonctions et de son emploi ; fuir un travail que vous devez au public, et que le public attend de vous ; avoir horreur d'une assiduité nécessaire, que vous traitez de captivité et d'esclavage ; se décharger sur autrui des soins qui vous regardent personnellement, et dont vous êtes par vous-mêmes responsables ; ne pouvoir se tenir là où il faut être, et se trouver partout où il faudrait n'être pas ; rejeter toute affaire qui incommodé, qui fatigue, quoique Dieu ne vous ait fait ce que vous êtes que pour en être fatigués et incommodés ; n'écouter que la prudence humaine, et ne vouloir jamais se commettre en rien, jamais s'exposer à rien dans des occasions où l'on craint de se perdre, mais où Dieu veut que vous vous perdiez selon le monde, et que vous vous exposiez ; en un mot, ne prendre de votre condition que le doux et l'agréable, et en laisser le pénible et le rigoureux ; secret que le monde enseigne, et que vous avez si bien appris ; ce n'est pas assez ; regarder d'un œil indifférent ce qui devrait vous donner de saintes inquiétudes, ce qui devrait exciter tout votre zèle, des abus qu'il faudrait corriger, des violences qu'il faudrait réprimer, des injustices qu'il faudrait réparer, des scandales qu'il faudrait faire cesser : au contraire, éclater avec impatience, avec chaleur, avec emportement sur les moindres sujets, et dans une place néanmoins où l'on doit toujours se posséder soi-même, où l'on doit toujours être maître de soi-même, toujours se modérer, se retenir sans jamais écouter la sensibilité et sans jamais la faire paraître : que dis-je ? abuser de son pouvoir pour satisfaire ses animosités particulières

et ses ressentiments, pour autoriser ses vengeances, pour se rendre redoutable dans une ville, pour faire souffrir tout un pays, et ne rien souffrir soi-même : tout cela et tout ce que je passe (car je serais infini, si je voulais épuiser cette morale et toucher mille autres articles non moins importants), tout cela, encore une fois, vous convient-il ? Est-ce là ce que demande votre état ? Est-ce pour cela que la Providence a établi dans le monde cette diversité de conditions ? qu'elle a placé les uns sur le buffet comme des vases d'honneur, et qu'elle a laissé les autres dans la poussière ? Dieu, en vous distinguant et en vous élevant, a-t-il prétendu vous entretenir dans l'oisiveté, vous faire vivre dans le repos, fournir à toutes vos commodités, vous abandonner à vous-mêmes, à tous les désirs, à tous les ressentiments de votre cœur ? n'a-t-il fait le monde que pour vous ? ou n'est-ce pas pour le gouvernement et le bon ordre du monde qu'il vous a choisis ? or, pour maintenir cet ordre, n'y a-t-il ni réflexions à faire, ni mesures à prendre, ni précautions à garder, ni hasards à courir, ni obstacles à vaincre, ni étude ni ménagements nécessaires ?

Ah ! mon cher auditeur, saint Bernard le disait dans un sentiment d'humilité, mais ne pouvez-vous pas le dire avec vérité : je suis la chimère de mon siècle : *Chimera sæculi* ? car je suis tout, et je ne suis rien ; ou plutôt, je veux parvenir à tout, et ne m'acquitter de rien. Je suis dans la magistrature, et je n'ai du magistrat que l'autorité et la robe. c'est l'être, et ne l'être pas. Je suis dans les affaires, et je n'ai de l'homme d'affaires que l'opulence et le faste : c'est l'être, et ne l'être pas. Je suis dans l'Eglise, et je n'ai de l'ecclésiastique que le caractère et l'habit : c'est l'être, et ne l'être pas : *Chimera sæculi*. Le beau spectacle, poursuivait le même Père, au sujet de certains ministres de Jésus-Christ, le beau spectacle de les voir engagés dans l'Eglise : pourquoi ? pour en recueillir les revenus, pour se montrer sous la mitre et sous la pourpre ; jamais pour servir à l'autel ; jamais pour assister à l'office divin, jamais pour subvenir aux besoins des pauvres, jamais pour vaquer à l'instruction des peuples, jamais pour s'employer à l'édification des âmes que la Providence leur a confiées. Que sont-ils ? on ne peut bien le dire, puisqu'ils ne sont, à proprement parler, ni du monde, ni de l'Eglise, ni de la robe, ni de l'épée : *Chimera sæculi*.

Ouvrons, mes frères, ouvrons aujourd'hui les yeux ; et, pour nous apprendre, ô mon Dieu ! à bien user des honneurs du siècle, apprenez-nous seulement à être raisonnables ; car il ne faut qu'être raisonnable pour en comprendre les obligations. Détrompez-nous, Seigneur, des fausses idées que nous avons des choses, et dissipez, par les lumières de votre Evangile, les erreurs où nous sommes tombés par la corruption du monde. Ne permettez pas qu'une lueur passagère nous éblouisse, et que des honneurs mortels et périssables nous fassent perdre cette gloire

immortelle où vous nous appelez, et où nous conduise, etc.

SERMON XIII.

POUR LE JEUDI DE LA SECONDE SEMAINE.

Sur les richesses.

Factum est autem ut moreretur mendicus, et portaretur ab Angelis in sinum Abrahæ. Mortuus est autem et dives, et sepultus est in inferno.

Or, il arriva que le pauvre mourut, et qu'il fut emporté par les Anges dans le sein d'Abraham. Le riche mourut aussi, et il fut enseveli dans l'enfer (S. Luc, chap. XVI).

Un pauvre glorifié dans le ciel, et un riche enseveli dans l'enfer; un pauvre entre les mains des anges, et un riche livré aux démons; un pauvre dans le sein de la béatitude, et un riche au milieu des flammes, n'est-ce pas, dit saint Augustin, un partage bien surprenant, et qui pourrait d'abord désespérer les riches et enfler les pauvres? Mais non, riches et pauvres, ajoute ce saint docteur, n'en tirez pas absolument cette conséquence; car, s'il y a des riches dans l'enfer, on y verra pareillement des pauvres, et s'il y a des pauvres dans le ciel tous les riches n'en seront pas exclus. N'en cherchons point ailleurs la preuve que dans l'évangile même du mauvais riche: et voyez Lazare, qu'il méprisait, et à qui il refusait jusqu'aux miettes qui tombaient de sa table. C'est un pauvre, il est vrai, et ce pauvre est emporté par les anges: *Quis sublatus est ab angelis? pauper (Aug.)*; mais où est-il emporté? dans le sein d'Abraham, de ce riche qui, selon le témoignage de l'Écriture, possédait des biens immenses: *Quo sublatus est? in sinum Abrahæ (Idem)*. Voilà donc tout à la fois dans le séjour de la gloire, et un riche, et un pauvre, ou plutôt tous deux riches et tous deux pauvres: tous deux riches de Dieu et des trésors de la grâce; et tous deux pauvres de cœur et détachés des biens de la terre: *Ambo Deo divites, ambo spiritu pauperes (Idem)*. Et je vous dis ceci, mes frères, conclut saint Augustin, afin que les pauvres ne condamnent pas témérairement les riches, et que les riches ne perdent pas si aisément toute espérance. Conclusion admirable, et contre le désespoir des uns, et contre la présomption des autres.

Il faut, après tout, convenir, chrétiens, que l'opulence est un plus grand obstacle au salut que la pauvreté; et nous sommes obligés de reconnaître que le Fils de Dieu a canonisé les pauvres, et qu'il a frappé les riches de sa malédiction. Nous savons en quels termes il s'en est expliqué, et combien de fois il nous a fait entendre qu'il était, sinon impossible, au moins très-difficile, qu'un riche entrât dans le royaume du ciel: *Quam difficile qui pecunias habent, introibunt in regnum Dei (Luc XVIII)*! Or, d'où peut venir cette extrême difficulté? c'est de quoi je vais vous instruire après que nous aurons salué Marie, en lui disant: *Ave, Maria*.

De toutes les idées que nous pouvons nous former du monde profane, du monde pervers et corrompu, du monde réprouvé de

Dieu, la plus juste, ce me semble, est celle que nous en donne le bien-aimé disciple saint Jean, quand il nous dit que tout ce qu'il y a dans le monde n'est que concupiscence de la chair ou concupiscence des yeux, ou orgueil de la vie: *Omne quod in mundo est, concupiscentia est oculorum. concupiscentia carnis, et superbia vitæ (I Joan., II)*. Concupiscence des yeux, qui, inspirant à l'homme un secret dégoût de ce qu'il a, lui fait désirer et rechercher ce qu'il n'a pas. Orgueil de la vie, qui, élevant l'homme au-dessus de lui-même, lui donne du mépris pour les autres, et lui fait même oublier Dieu. Concupiscence de la chair, qui, par le charme du plaisir, séduisant la raison de l'homme, le rend esclave de ses sens. Voilà, dit saint Augustin, les trois maladies contagieuses qui se sont répandues dans le monde, et qui en ont infecté les plus saines parties. Concupiscence des yeux, ou envie d'avoir, ce qui est la racine de tous les maux, mais en particulier de l'injustice. Orgueil de la vie, qui est l'ennemi de la charité, et qui conduit jusqu'à l'impiété. Concupiscence de la chair, d'où naissent les passions impures et d'où viennent les plus honteux excès. Or, je trouve, chrétiens, que les richesses, par l'abus que le monde en fait, servent de matière à ces trois malheureuses concupiscences; et que la raison la plus générale, comme la plus naturelle, pour quoi les hommes sont injustes, superbes, sensuels, c'est qu'ils sont riches, ou qu'ils ont la passion de l'être.

Car, pour vous expliquer mon dessein et pour y mettre quelque ordre, je distingue, avec saint Chrysostome, trois choses dans les richesses: l'acquisition, la possession et l'usage. Sur quoi j'avance trois propositions, qui m'ont paru autant de vérités incontables, et dont il ne tiendra qu'à vous de tirer de grands fruits pour la réformation de vos mœurs: car je dis que l'acquisition des richesses, dans la pratique du monde, est communément une occasion d'injustice, ou, si vous voulez, que le désir d'acquérir des richesses, quand il n'est pas réglé par l'esprit chrétien, est une disposition prochaine à l'injustice; et voilà l'effet de la concupiscence des yeux: première vérité. Je dis que la possession des richesses enfle naturellement une âme vaine, et que rien n'est plus propre à lui inspirer ce que saint Jean appelle orgueil de la vie: seconde vérité. Enfin, je dis que c'est le mauvais usage des richesses qui entretient dans un cœur l'amour du plaisir, et qui fomenté la concupiscence de la chair: troisième et dernière vérité. Appliquez-vous, mes chers auditeurs, à ces trois points de morale. L'homme du siècle, injuste, parce qu'il veut acquérir les biens de la terre; l'homme du siècle, orgueilleux, parce qu'il possède les biens de la terre; l'homme du siècle, voluptueux, parce qu'il use mal des biens de la terre: trois caractères du riche mondain, qui vont partager ce discours. Mais, à ces trois maux, quel remède? celui même que négligea le mauvais riche, je veux

dire l'aumône ; car il suffit de bien comprendre l'obligation de l'aumône, pour être plus modéré dans le désir des richesses, plus humble dans la possession des richesses, plus saint dans l'usage des richesses. C'est tout le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Il était difficile que saint Jérôme, malgré toute son autorité, évitât la censure des riches du siècle, quand il a dit généralement, et sans nulle modification, que tout homme riche est, ou injuste dans sa personne, ou héritier de l'injustice et de l'iniquité d'autrui : *Omnis dives, aut iniquus est, aut hæres iniqui* (Hieron.). Cette proposition a paru dure et odieuse ; quelques-uns même l'ont condamnée comme indiscreète et fautive ; mais je doute qu'en la condamnant, ils l'eussent approfondie avec des lumières aussi pures et un sens aussi solide et aussi exact que ce Père, dont un des caractères particuliers a été la science et l'usage du monde. Or, plus on entre dans le secret et dans la connaissance du monde, plus on demeure persuadé que ce saint docteur a dû parler de la sorte, et qu'en effet il y a peu de riches innocents, peu dont la conscience doive être tranquille, peu qui soient exempts de la malédiction où il semble que cette proposition les enveloppe. J'en appelle à votre expérience. Parcourez les maisons et les familles distinguées par les richesses et par l'abondance des biens : je dis, celles qui se piquent le plus d'être honorablement établies, celles où il paraît d'ailleurs de la probité et même de la religion ; si vous remontez jusqu'à la source d'où cette opulence est venue, à peine en trouverez-vous où l'on ne découvre, dans l'origine et dans le principe, des choses qui font trembler.

Sans autres recherches que de ce qui a été ou de ce qui est même encore d'une notoriété publique, à peine en pourriez-vous marquer où l'on ne vous fasse voir une succession d'injustice aussi bien que d'héritage ; c'est-à-dire où la mauvaise foi d'un père n'ait été, par exemple, le fondement de la fortune d'un fils ; où la friponnerie de l'un n'ait servi à enrichir l'autre ; où la violence de celui-ci n'ait fait l'élévation de celui-là. Et vous reconnaîtrez avec frayeur que, tel qui passe aujourd'hui pour homme équitable et droit, et pour possesseur légitime de ce que ses ancêtres lui ont transmis, n'est pas moins chargé devant Dieu de leurs iniquités et de leurs crimes, qu'il est avantageusement pourvu, selon le monde, de leurs revenus et de leurs trésors : *Omnis dives, aut iniquus est, aut hæres iniqui*.

Je sais, chrétiens, quelles conséquences s'ensuivent de là ; je sais quels troubles et quels scrupules je répandrais dans les consciences de tout ce qu'il y a de riches qui m'écoutent, si je les obligeais à creuser le fond de cet abîme, et à se faire parties contre eux-mêmes, pour examiner jusqu'où va sur ce point leur obligation ; ou plutôt, je sais de quelles erreurs la plupart des riches se lais-

sent préoccuper, faussement convaincus que, de quelque manière qu'aient été autrefois acquis les biens qu'ils possèdent aujourd'hui, ce n'est point à eux de faire le procès à la mémoire de leurs pères ; que d'exiger des enfants une telle discussion, c'est renverser l'ordre de la société ; que les péchés, s'il y en a eu, sont personnels, et que, malgré les doutes les plus violents qui pourraient leur rendre suspecte la conduite de ceux à qui ils ont succédé, la bonne foi leur tient lieu d'une prescription sur laquelle ils ont droit de se reposer. Erreurs insoutenables dans les maximes de la vraie religion, et qui servent néanmoins de prétextes à tant de riches du monde pour étouffer tous leurs remords. Mais malheur à eux, si, prévenus d'une aveugle cupidité qui les séduit, ils risquent, dans un sujet si important, les intérêts de leur salut ; et malheur à moi, si, par une lâche complaisance, et pour ne pas troubler leur fausse paix, je dissimule ici des vérités, quoique amères et fâcheuses, qui les doivent sauver !

Quoi qu'il en soit, chrétiens, c'est un oracle prononcé par le Saint-Esprit, et vérifié par l'expérience de tous les siècles, que quiconque veut devenir riche tombe dans les pièges du démon, et s'engage en mille désirs, non-seulement vains, mais pernicieux, qui le précipitent enfin dans l'abîme de la perdition et de la damnation éternelle : *Qui volunt divites fieri, incidunt in tentationem, et in laqueum diaboli, et desideria multa inutilia et nociva, que mergunt homines in interitum* (I Tim., VI). Ainsi l'a déclaré le grand Apôtre, dans sa première épître à Timothée. Sur quoi saint Chrysostome, examinant en particulier quels sont ces désirs, et raisonnant selon les principes de la morale et de la foi, observe que cette destinée malheureuse et ce caractère d'injustice et de réprobation attaché aux richesses de la terre, vient de trois désordres dont il est rare de se préserver dans le soin d'acquérir. Appliquez-vous, s'il vous plaît, aux réflexions de ce Père ; elles sont également sensibles et instructives ; car on veut être riche à quelque prix que ce soit ; on veut être riche sans se prescrire de bornes ; et on veut être riche en peu de temps. Trois désirs capables de pervertir les saints, trois sources empoisonnées de toutes les injustices dont le monde est rempli. Une simple exposition va vous en faire connaître les funestes conséquences, et vous en découvrir la malignité.

On veut être riche : voilà la fin qu'on se propose, et à laquelle on est absolument déterminé. Des moyens, on en délibérera dans la suite ; mais le capital est d'avoir, dit-on, de quoi se pousser dans le monde, de quoi faire quelque figure dans le monde, de quoi maintenir son rang dans le monde, de quoi vivre à son aise dans le monde, et c'est ce que l'on envisage comme le terme de ses désirs. On voudrait bien y parvenir par des voies honnêtes, et avoir encore, s'il était possible, l'approbation publique : mais au défaut de ces voies honnêtes, on est secrète-

ment disposé à en prendre d'autres, et à ne rien excepter pour venir à bout de ses prétentions : *O cives, cives, quærenda pecunia primum est. Virtus post nummos (Horat.)* ! c'est ce que disait le satirique de Rome, reprochant à ses concitoyens la dépravation de leurs mœurs ; et pourquoi, reprend saint Augustin, n'écouterons-nous pas ces sages du paganisme, quand il s'agit de régler les nôtres ? O âmes vénales et intéressées, s'écriait ce païen, voici l'indigne leçon que vous fait continuellement votre avarice, et que vous n'avez pas honte de suivre ! La vertu après le bien ; mais le bien avant toutes choses. Quand nous en aurons, dites-vous, nous penserons à l'étude de la sagesse ; mais, préférablement à la sagesse, il faut travailler à s'enrichir ; sans cela, la sagesse même est méprisée et passe pour folie. C'est ainsi que vous raisonnez ; et toute votre philosophie se réduit à cette damnable conclusion : *Rem, si possis, recte : si non quocumque modo rem (Idem)* : Faisons notre fortune, augmentons nos revenus, amassons du bien, du bien, si nous le pouvons, légitimement ; sinon du bien à quelque condition que ce puisse être ; et, aux dépens de tout le reste, du bien. Au si leur faisait-il remarquer la corruption de leurs cœurs, et ma douleur est que ces paroles, prises dans toute leur énergie, conviennent encore aujourd'hui à un million de chrétiens, qui semblent n'avoir point d'autre religion que celle-là : *Rem, si possis, recte : si non quocumque modo, rem (Idem)*. On ne laisse pas de sentir une répugnance secrète à se servir de moyens honteux ; mais avec cette répugnance que l'honneur inspire, et dont on ne se peut défaire, on a encore plus d'âpreté et plus d'avidité ; et il arrive, ce qu'ajoute saint Chrysostome, que le désir de la fin l'emporte sur l'injustice du moyen : *Si non, quocumque modo, rem*.

Or, supposons un homme dans cette disposition ; que ne fera-t-il pas, et qui l'arrêtera ? Quelle conscience ne sera-t-il pas en état de se former ? A quelle tentation ne se trouvera-t-il pas livré ? Le scrupule de l'usure l'inquiétera-t-il ? le nom de confidence et de simonie l'étonnera-t-il ? manquera-t-il d'adresse pour déguiser et pour pallier le vol ? sera-t-il en peine de chercher des raisons spécieuses pour autoriser la concussion et la violence ? S'il est en charge et en dignité, rougira-t-il des émoluments sordides qu'il tire et qui décrient son ministère ? s'il est juge, balancera-t-il à vendre la justice ? s'il est dans le négoce et dans le trafic, se fera-t-il un crime de la fraude et du parjure ? si le bien d'un pupille lui est confié, craindra-t-il de le ménager à son profit ? s'il manie les deniers publics, comptera-t-il pour pécuniat tout ce qui s'y commet d'abus ? Non, mes chers auditeurs, rien de tout cela ne sera capable de le retenir, ni souvent même de le troubler. Du moment qu'il veut s'enrichir, il n'y aura rien qu'il n'entreprenne, rien qu'il ne présume lui être dû, rien qu'il ne se croie permis. S'il est faible et timide, il sera fourbe et trompeur ; s'il est puissant et hardi, il sera

dur et impitoyable. Dominé par cette passion, il n'épargnera ni le profane, ni le sacré : il prendra jusque sur les autels. Le patrimoine des pauvres deviendra le sien ; et s'il lui reste encore quelque conscience, il trouvera des docteurs pour le rassurer, ou plutôt il s'en fera. Il leur cachera le fond des choses ; il ne s'expliquera qu'à demi, et, par ses artifices et ses détours, il en extorquera des décisions favorables, et les rendra, malgré eux, garants de son iniquité. Que le public s'en scandalise, il aura un conseil dont il se tiendra sûr. Du moins, quoi qu'on en puisse dire, il parviendra à ses fins. Il veut être riche, et il le veut absolument : *Rem, rem, quocumque modo, rem*.

Non-seulement il le veut être, mais il le veut être sans se prescrire de bornes ; autre désir aussi dangereux qu'il est déraisonnable et insensé ; car, où sont aujourd'hui les riches qui, réglant leur cupidité par une sage modération, mettent un point à leur fortune ? où sont les riches qui, contents de ce qui suffit, et portant leurs pensées plus haut, disent : C'est assez de biens sur la terre ; il faut se pourvoir de ces trésors célestes que ni le ver ni la rouille ne consomment point ? En vain on leur représente que se borner de la sorte, c'est la marque la plus certaine d'un esprit solide et judicieux. En vain on leur fait voir la folie d'un homme qui, n'ayant que des besoins limités, a des désirs immenses et infinis ; semblable à celui dont parlait encore le même auteur profane qui, n'ayant affaire que d'un verre d'eau, voudrait le puiser dans un grand fleuve, et non pas dans une fontaine. En vain leur dit-on avec l'Ecclesiaste, que cette ardeur d'amasser et d'accumuler n'est que vanité et affliction d'esprit ; que, dans la cupidité même, comme en toute autre chose, il doit y avoir une fin ; et qu'un des châtimens de Dieu les plus visibles sur les riches avarés, c'est que, pour être dans l'opulence, ils n'en craignent pas moins la pauvreté, et que plus ils ont acquis, plus ils veulent acquérir. En vain leur remontre-t-on, qu'entassant toujours biens sur biens, ils n'en sont dans le monde ni plus aimés, ni plus estimés, ni plus honorés ; que la mesure nécessaire une fois remplie, ils n'en vivent pas, du reste, plus agréablement ni plus doucement ; et que tout l'effet de ces grandes richesses est de leur attirer l'envie, l'indignation, la haine publique ; tout cela ne les touche point. Brûlés d'une avare convoitise, ils se répondent secrètement que tout est nécessaire dans le monde ; que rien, à le bien prendre, ne suffit ; qu'on n'en peut jamais trop avoir ; que les hommes ne valent et ne sont comptés que sur le pied de ce qu'ils ont ; qu'il est doux de cueillir en pleine moisson ; qu'il ne convient qu'à une âme timide ou à une conscience faible, de fixer ses désirs. Maximes qui les endureissent, et dont ils se laissent tellement prévenir, que rien ne les peut détromper. Or, figurez-vous quelles injustices cette passion effrénée traîne après soi. Imaginez-vous de quelles vexations, de

quelles oppressions, de quelles concussions elle doit être accompagnée.

De là vient que les prophètes, animés de l'esprit de Dieu, prononçaient de si terribles anathèmes contre cette faim dévorante. *Væ vobis, qui conjungitis domum ad domum, et agrum agro copulatis; numquid habitabitis vos soli in medio terræ (Isai., V)*. Est-il rien de plus fort et de plus éloquent que ces paroles? Malheur à vous, qui joignez maison à maison, héritage à héritage; malheur à vous, dont le voisinage pour cela même est redouté, et qui, des fonds les plus médiocres, par vos odieuses acquisitions, trouvez le secret de faire de grands et d'amples domaines; prétendez-vous donc habiter seuls au milieu de la terre? Mais pourquoi, dit un riche, ne me sera-t-il pas permis d'accroître mon fonds; et pourquoi, payant bien ce que j'acquiers, et ne faisant tort à personne, n'aurais-je pas droit de m'étendre? Encore unê fois, malheur à vous : *Væ vobis ! Malheur, parce que vouloir toujours s'étendre et ne nuire à personne, ce sont communément, dans la pratique, deux volontés contradictoires. Malheur, parce que ces accroissements ont presque toujours été et seront presque toujours injustes, sinon envers celui dont vous achetez l'héritage, au moins envers ceux aux dépens de qui vous le payez. Væ qui multiplicat non sua (Habac., II) : Malheur à l'homme qui veut sans cesse multiplier ses revenus, parce qu'en multipliant le sien, il y mêle infailliblement celui du prochain : Væ qui congregat avaritiam domui suæ, ut sit in excelso nidus ejus (Ibid.) : Malheur à l'homme qui, n'écoutant que son ambition et son avarice, forme toujours de nouveaux projets, et conçoit de hautes idées pour l'agrandissement de sa maison : pourquoi? Admirez l'expression du Saint-Esprit : Quia lapis de pariete clamabit (Ibid.) ; parce que les pierres mêmes dont cette maison est bâtie, crieront vengeance, et que le bois employé à la construire rendra témoignage contre lui : Et lignum quod inter juncturas ædificiorum est, respondebit (Ibid.)*.

Enfin, on veut être riche en peu de temps; et, parce qu'il n'y a que certains états, que certaines conditions et certains emplois où, par des voies courtes et abrégées, on puisse le devenir; contre tous les principes et toutes les règles de la prudence chrétienne, on ambitionne ces états, on recherche ces conditions, on se procure ces emplois. S'enrichir par une longue épargne ou par un travail assidu, c'était l'ancienne route que l'on suivait dans la simplicité des premiers siècles; mais de nos jours on a découvert des chemins raccourcis et bien plus commodes. Une commission qu'on exerce, un avis qu'on donne, un parti où l'on entre, mille autres moyens que vous connaissez, voilà ce que l'empressement et l'impatience d'avoir a mis en usage. En effet, c'est par là qu'on fait des progrès surprenants; par là qu'on voit fructifier au centuple son talent et son industrie; par là qu'en peu d'années, qu'en peu de mois on se trouve comme transfiguré, et

que, de la poussière où l'on rampait, on s'élève jusque sur le pinacle.

Or, il est de la foi, chrétiens, que qui-conque cherche à s'enrichir promptement, ne gardera pas son innocence : *Qui festinat ditari, non erit innocens (Prov. XXVIII)*. C'est le Saint-Esprit même qui l'assure; et, quand il ne le dirait pas, la preuve en est évidente; car il est incompréhensible, par exemple, qu'avec des profits et des appointements réglés, on fasse tout-à-coup des fortunes semblables à celles dont nous parlons; et que, ne prenant, selon le précepte de Jean-Baptiste, que ce qui est dû, l'on arrive à une opulence dont le faite et le comble paraît presque aussitôt que les fondements. Il faut donc que la mauvaise foi, pour ne pas dire la fourberie, soit venue au secours, et qu'elle ait donné des ailes à la cupidité pour lui faire prendre un vol si prompt et si rapide.

Cela va, me direz-vous, à damner bien des gens d'honneur; et moi je réponds, premièrement, qu'il faudrait d'abord examiner qui sont ces gens d'honneur, et en quel sens on les appelle gens d'honneur; secondement, qu'il ne m'appartient pas de damner personne, mais qu'il est du devoir de mon ministère de vous développer les sacrés oracles de la parole divine. Si ce que vous appelez gens d'honneur y trouvent leur condamnation, c'est à eux à y prendre garde; mais, quoi qu'il en soit, c'est une vérité incontestable : *Qui festinat ditari, non erit innocens (Ibid.)*; quand on s'empresse de s'enrichir, on n'est point sans crime au jugement même du monde; comment le serait-on à celui de Dieu?

Cependant, mes chers auditeurs, telle est l'obstination du siècle. Pour être riche en peu de temps, on abandonne l'innocence, on renonce à la probité, on se dépouille même de l'humanité, on dévore la substance du pauvre, on ruine la veuve et l'orphelin; et souvent après cela, par une grossière hypocrisie, on devient, ou plutôt on se fait dévot, comme si la dévotion et la réforme survenant à l'injustice, sans la réparer, couvraient tout et sanctifiaient tout. Faut-il s'étonner que le Fils de Dieu, envisageant tous ces désordres, ait réprouvé les richesses dans son Evangile, et qu'il ne les ait plus simplement appelées richesses, mais richesses d'iniquité : *Mammona iniquitatis (Luc. XVI)*? Faut-il demander pourquoi le Sage, éclairé des lumières de l'esprit de Dieu, cherchait partout un homme juste, qui n'eût point couru après l'or et l'argent? pourquoi il le regardait comme un homme de miracles, voulant faire son éloge, et le canonisant dès cette vie? *Quis est hic, et laudabimus eum? fecit enim mirabilia in vita sua (Eccli., XXXI)*. Mais, reprend saint Augustin, s'il est rare de trouver un homme assez juste pour ne s'être jamais laissé prendre à l'éclat de l'or et de l'argent, combien plus doit-il être, je ne dis pas difficile, mais impossible qu'un homme se laisse prendre à l'éclat de l'or et de l'argent, et qu'il se

maintienne dans l'état de juste? Voulez-vous, homme du siècle, modérer cet injuste désir? comprenez l'obligation de l'aumône. Comprenez, dis-je, que plus vous aurez, plus vous serez obligé de donner et de répandre; qu'il faudra que vos aumônes croissent à proportion de vos revenus, et que c'est sur cette proportion que vous serez jugé. Ainsi raisonnait saint Bernard dans une de ses lettres. Car, disait ce Père, ou vous êtes riche, et vous avez du superflu, et alors ce superflu n'est pas pour vous, mais pour les pauvres; ou vous êtes dans une fortune médiocre, et alors que vous importe de chercher ce que vous ne pouvez garder? *Dignatio tua, aut dives est, et debet facere quod præceptum est; aut adhuc tenuis, et non debet querere quod erogatura est.* Quiconque sera bien convaincu de cette importante vérité, craindra plutôt d'acquérir des biens, qu'il ne le désirera. Acquisition des richesses, occasion d'injustice; vous l'avez vu. Possession des richesses, source d'orgueil; c'est ce que vous allez voir dans la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Ce n'est pas sans raison que l'Apôtre, écrivant à son disciple Timothée, et lui apprenant à former les mœurs des premiers fidèles, parmi les autres maximes qu'il établissait, et dont il voulait qu'ils fussent instruits, lui recommandait particulièrement d'ordonner aux riches de ce monde de n'être point orgueilleux: *Divitibus hujus sæculi præcipe sublime non sapere* (I Tim. VI). Comme s'il lui eût dit, selon l'explication de saint Chrysostome: Rien de plus dangereux pour un chrétien que la possession des richesses; et plutôt au ciel que la pauvreté évangélique fût le partage de tous ceux qui professent l'Évangile! mais si, par un ordre d'en haut, et par la disposition de la Providence, il arrive qu'il y ait des riches parmi nous au moins parlez-leur en homme de Dieu; et, bien loin de les flatter sur le honneur de leur état, obligez-les à s'humilier et à trembler dans la vue des malheurs qui les menacent et qu'ils ont à prévenir. Il savait, ajoute saint Augustin, que l'esprit du christianisme est essentiellement opposé à l'esprit d'orgueil; et d'ailleurs il n'ignorait pas que l'esprit d'orgueil, sans un miracle, est comme inséparable des richesses. C'est pour cela qu'il employait avec tant de zèle l'autorité que Dieu lui avait donnée pour soumettre les riches du siècle à cette sainte et divine loi, de n'avoir jamais des pensées trop hautes, et de ne pas abuser de leur condition au mépris de leur religion: *Divitibus hujus sæculi præcipe sublime non sapere.*

En effet, chrétiens, les richesses inspirent naturellement, surtout à un cœur vain et plein de lui-même, deux sentiments d'orgueil. Le premier, à l'égard des hommes, au-dessus de qui il croit avoir droit de s'élever; le second, à l'égard de Dieu, qu'il ne connaît plus qu'à demi, et dont il semble qu'il ait secoué le joug. Orgueil envers les hommes, que nous appelons suffisance et fierté.

Orgueil envers Dieu, qui dégénère en libertinage et en impiété. L'un et l'autre, suite si naturelle de l'abondance et de la possession des biens, qu'il n'y a que la grâce de Jésus-Christ qui puisse nous en préserver.

Orgueil envers les hommes; car il suffit d'être riche pour tirer, quoique injustement, toutes ces conséquences avantageuses: qu'on n'a plus besoin de personne; qu'on doit tenir tout le monde dans la dépendance; qu'on peut, sans obstacle et sans contradiction, se rendre délicat, impérieux, bizarre; qu'on est au-dessus de la censure, et comme en pouvoir de faire impunément toutes choses: qu'on est sûr de l'approbation et de la louange, ou, pour mieux dire, de l'adulation et de la flatterie; que, sans mérite, on a ce qui tient lieu de tout mérite. Conséquences dont se laissent infatuer, non-seulement les esprits populaires et bornés, mais les sages mêmes, et ceux qui du reste auraient de la solidité. En sorte que les uns et les autres, éblouis de l'éclat qui les environne, et enivrés de leur fortune, se disent à eux-mêmes, aussi bien que le pharisien: *Non sum sicut cæteri hominum* (Luc., XVIII): Je ne suis pas comme le reste des hommes, et le reste des hommes n'est pas moi. Reprenons, chrétiens, et mettons tout ceci dans un nouveau jour.

N'avoir besoin de personne, premier effet de l'opulence et disposition prochaine et infailible à mépriser tout le monde. Dans l'indépendance où se trouve le riche mondain et dans l'état où le met sa fortune, de se pouvoir passer du secours d'autrui, de l'amitié d'autrui, des grâces d'autrui, il ne considère plus que lui-même et il ne vit plus que pour lui-même. Affabilité, douceur, patience, déférence, ce sont des noms qu'il ne connaît point, parce qu'ils expriment des vertus dont il ne fait aucun usage et sans lesquelles il a de quoi se soutenir. Qu'ai-je à faire de celui-ci, et que me reviendra-t-il d'avoir des égards pour celui-là? Enflé qu'il est de ce sentiment, il ne sait ce que c'est que de céder, que de s'abaisser, que de plier dans des occasions néanmoins où la charité et la raison le demandent. Et, comme l'amour-propre est le seul ressort qui le fait agir, n'étant jamais humble par indigence et par nécessité, il ne l'est jamais par devoir et par piété.

Voir tout le monde dans la dépendance, c'est-à-dire se voir recherché de tout le monde, redouté de tout le monde, obéi de tout le monde, autre effet de la richesse; et, qu'y a-t-il de plus propre à entretenir la présomption d'une âme superbe? On sait bien que l'humiliation d'un riche, s'il voulait se rendre justice, serait de penser quels sont ces serviteurs et ces amis prétendus dont il se glorifie: amis, serviteurs que le seul intérêt conduit, et qui, s'attachant à sa fortune, n'ont souvent qu'un fond de mépris et qu'une secrète haine pour sa personne. Mais l'orgueil, ingénieux à se tromper, ne laisse pas de profiter de cela même, se faisant, sinon une douceur, au moins une gloire

d'avoir, sous ce nom d'amis, beaucoup de mercenaires et beaucoup d'esclaves. S'il n'a pas de quoi se faire aimer, il a de quoi se faire craindre ; et, soit qu'on l'aime ou qu'on le hâisse, c'est toujours un sujet de complaisance pour lui de voir qu'on est intéressé à le ménager. De là vient, dit le plus sage des hommes, Salomon (morale admirable et dont nous faisons à toute heure l'épreuve sensible), de là vient que le riche, par là même qu'il est riche, prétend avoir un titre pour devenir fâcheux, de difficile abord, d'humeur inégale, chagrin quand il lui plaît, impatient, colère ; un titre pour rebuter les uns, choquer les autres, pour être à tous insupportable. S'il était pauvre, il n'aurait dans la bouche que des supplications et des prières, ce sont les termes de l'Écriture ; mais, parce qu'il est à son aise et qu'il a du bien, il ne parle qu'avec hauteur et il ne répond qu'avec dureté : *Cum obsecrationibus loquetur pauper; dives effabitur rigide* (*Prov. XXVIII*).

Etre en pouvoir de tout entreprendre et de tout faire avec impunité, troisième effet de l'abondance, pour quiconque sait s'en prévaloir. Car, où voit-on des riches, disait Salvien, déplorant les abus de son siècle ; et ne le puis-je pas dire comme lui ? où voit-on des riches passer par la rigueur des lois ? dans quel tribunal les punit-on ? quelle justice contre eux obtient-on ou espère-t-on ? quelle intégrité ne corrompent-ils pas ? quels arrêts si justes et si sévères n'écludent-ils pas ? de quel mauvais pas, pour user de l'expression commune, un riche criminel et scélérat ne se tire-t-il pas hautement et tête levée ? et de quel crime si noir ne trouve-t-il pas moyen de se laver ? Les lois sont pour les misérables, ajoutait le même Père ; les châtimens pour ceux à qui la pauvreté en pourrait déjà tenir lieu ; mais pour les riches, il n'y a qu'indulgence, que connivence, que tolérance. L'équité la plus inflexible et le droit le plus rigoureux se tournent pour eux en faveur. Or voilà, reprend le prophète royal, ce qui les rend fiers et insolents. Ils ne sentent jamais la pointe de la correction, et ils ne sont point châtiés comme les autres hommes. On ne les reprend point, on ne les confond point, on ne les condamne point, et c'est pour cela que l'orgueil se saisit d'eux et les remplit : *In laboribus hominum non sunt, et cum hominibus non flagellabuntur; ideo tenuit eos superbia* (*Ps. LXXII*).

Et comment ne seraient-ils pas au-dessus de la censure, puisque c'est assez qu'ils soient riches pour avoir, quoi qu'ils fassent, des approbateurs ? Voulez-vous savoir un des grands privilèges des richesses ? le voici, et vous l'allez apprendre de l'Écclésiastique. Le pauvre parle avec sagesse et à peine le souffre-t-on ; le riche parle mal à propos et on l'écoute avec respect, et ce qu'il avance imprudemment est élevé jusques aux nues par les louanges qu'on lui donne : *Dives locutus est, et omnes tacuerunt, et verbum illius usque ad nubes perducent* (*Eccli. XIII*). Ses défauts sont des perfec-

tions, ses erreurs des lumières : on loue, dit ailleurs le Saint-Esprit, jusqu'aux desirs de son cœur, c'est-à-dire jusqu'à ses passions, jusqu'à ses emportemens. Ce que l'on blâme dans les autres, est dans lui matière d'éloge et sujet de bénédiction : *Quoniam laudatur peccator in desideriis animæ suæ, et iniquus benedicitur* (*Ps. IX*). Le texte hébraïque porte : *Et dives benedicitur*. Or, qui pourrait résister à un air aussi contagieux que celui de la flatterie, quand on le respire sans cesse ? A force d'entendre que l'on est parfait, on se croit parfait ; et, à force de le croire, on devient, sans même l'apercevoir, orgueilleux et vain. Pour peu sensé que fût le riche, il renoncerait à ce faux privilège ; mais l'adulation qui le perd, en lui ôtant l'humilité, lui ôte même le bon sens et lui fait préférer le mensonge à la plus solide de toutes les vérités, qui est la connaissance de soi-même.

Enfin, quiconque est riche, est éminemment toutes choses, et sans mérite il a tout mérite. Il est noble sans naissance, savant sans étude, brave sans valeur ; il a la qualité, la probité, la prudence, l'habileté. Sans autre distinction que l'or et l'argent qu'il possède, il parvient aux honneurs. Par là, il règne et il domine ; par là, il est chéri des grands et adoré des petits ; par là, il n'y a point d'alliance où il ne prétende, point de rival sur qui il ne l'emporte. En un mot, par là, il n'est exclus de rien et se fait ouverture à tout. Ne serait-ce pas une espèce de prodige, s'il savait alors se garantir de l'orgueil et se tenir dans les bornes d'une modestie chrétienne ?

Cependant, il n'en demeure pas là. L'orgueil envers les hommes est un degré pour s'élever jusqu'au mépris de Dieu ; et la possession des richesses, qui devrait être pour le riche un sujet de reconnaissance envers Dieu, de qui il les a reçues, par la corruption de son cœur, le fait tomber dans une espèce d'idolâtrie et d'irréligion. Je n'exagère point, quand je dis une espèce d'idolâtrie. Saint Paul, qui pensait et qui parlait juste, à force d'employer ce terme, en a fait, sur la matière que je traite, un terme non-seulement propre, mais consacré. Jamais cet apôtre de Jésus-Christ, dans le dénombrement des péchés, ne spécifie l'avarice, qu'il n'ajoute pour la distinguer : *Quæ est simulacrorum servitus* (*Coloss. III*) : Qui est un vrai culte d'idoles. Et pourquoi ? parce qu'il était persuadé, dit saint Chrysostome, que l'argent est le dieu du riche. Oui, son dieu, puisqu'il l'adore ; son dieu, puisqu'il espère en lui ; son dieu, puisqu'il lui fait des sacrifices : son dieu, puisqu'il l'aime souverainement et par-dessus tout. Ce n'est donc pas sans raison que la possession des biens de la terre, je dis à l'égard d'un avare qui en est possédé lui-même, est appelée par saint Paul une idolâtrie : *Simulacrorum servitus* : Idolâtrie de tous les temps, idolâtrie de toutes les nations et de tous les peuples, idolâtrie la plus aveugle et la plus opiniâtre que Jésus-Christ ait eue à

combattre et à détruire dans son avènement au monde. Or, que fait l'idolâtrie dans un esprit ? vous le savez, chrétiens : elle y ruine l'empire de Dieu ; elle y suscite une divinité étrangère, qu'elle oppose à Dieu, qu'elle élève au-dessus de Dieu, qu'elle fait asseoir sur le trône de Dieu. Outrage qui passe la révolte, et qui va même au-delà de l'apostasie et jusqu'à l'insulte.

Voilà, mes chers auditeurs, ce que le prophète Osée a voulu nous faire comprendre dans ce fameux passage du douzième chapitre de sa prophétie : remarquez ceci ; c'est un des plus beaux traits de l'Écriture. Ce prophète avait cent fois prêché aux Juifs l'obligation de persévérer dans la foi de leurs pères ; et cent fois les Juifs avaient méprisé ses remontrances. Mais, un jour qu'il leur reprochait leur infidélité envers le Dieu d'Israël ; le croiriez-vous ? toute la tribu d'Ephraïm lui répondit avec audace, qu'elle n'avait que faire du Dieu d'Israël ; qu'elle en avait choisi un autre plus à son gré, un autre dont le culte était plus conforme à ses inclinations, et que ce nouveau dieu, c'était son argent ; qu'il serait désormais sa divinité, et que puisqu'il la rendait heureuse, elle ne voulait plus reconnaître que lui : *Et dixit Ephraïm : Verumtamen dives effectus sum ; inveni idolum mihi (Osée. XII)*. Pesez bien le sens de ces paroles : Je suis devenu riche, et, dans mes richesses, j'ai trouvé une idole pour moi. Comme si le peuple eût dit : Prophète, vous avez beau tonner, vous avez beau nous menacer de la colère de votre Dieu, nous ne vous écoutons plus. Ce Dieu dont vous nous parlez n'est plus le nôtre. Nous nous sommes défaits de lui. Nous ne l'invoquons plus qu'en apparence. Nous ne le craignons ni ne l'aimons plus. Depuis que la fortune nous a donné de quoi avoir un dieu visible, qui nous appartient et qui n'appartient qu'à nous seuls, nous renonçons à tout autre Dieu, pour nous attacher à celui-là ; Parlez à ceux qui croient au Dieu d'Abraham, ils vous obéiront : mais, pour nous, nous nous en tenons à notre idole : *Verumtamen dives effectus sum ; inveni idolum mihi*. Ah ! chrétiens, combien de fois ce scandale s'est-il renouvelé dans le christianisme ? Tandis que les prédicateurs font tous leurs efforts pour persuader aux fidèles les vérités évangéliques, combien de riches s'élèvent secrètement contre eux ? Quoiqu'ils ne s'en expliquent pas comme ces impies et ces apostats, quel mépris des maximes de Dieu ne leur fait pas concevoir l'avarice qui les domine ? et s'ils osaient produire leurs pensées, avec quel orgueil ne diraient-ils pas comme ces malheureux : *Dives effectus sum ; inveni idolum mihi*. Non, non, n'espérez pas de nous convertir par votre zèle ? Quand vous parleriez le langage des prophètes, vous n'y réussirez jamais. Nous sommes riches et dans la prospérité : avec cela, tous vos discours seront inutiles. Vous nous prêchez un Dieu, et nous en servons un autre. Le vôtre est le Dieu de la sainteté et des vertus ; et le nôtre est le dieu des richesses et de l'opulence.

Vous dites que ces deux divinités ne peuvent s'accorder ensemble ; et voilà pourquoi nous vous déclarons que vous ne gagnerez rien sur nous, parce que nous sommes déterminés à suivre celle que le monde adore et dont il dépend.

Ainsi, dis-je, s'exprimeraient tant de riches, s'ils voulaient nous découvrir leurs sentiments : mais, sans qu'ils nous les découvrent, leur conduite nous en répond, et nous fait assez connaître les véritables dispositions de leur cœur. Parlons naturellement et sans figure. Qu'est-ce qu'un riche dans l'usage du siècle ? ne vous offensez pas de ma proposition : plus vous l'examinerez, et plus elle vous paraîtra vraie. Qu'est-ce qu'un riche enflé de sa fortune ? un homme, ou absolument sans religion, ou qui n'a que la surface de la religion, ou qui n'a que très-peu de religion ; un homme pour qui il semble que la loi de Dieu ne soit pas faite : un homme qui ne sait ce que c'est que de se contraindre, pour s'assujettir aux observances de l'Église ; un homme qui, sans autre raison que parce qu'il est riche, se dispense de tout ce qu'il lui plaît ; un homme qui ne se soumet à la pénitence qu'autant qu'elle ne lui est point incommode ; un homme pour qui les ministres mêmes de Jésus-Christ ont non-seulement des égards, mais de la crainte ; un homme qui, jusque dans le tribunal de la confession, où il paraît en posture de coupable, veut qu'on le respecte et qu'on le distingue ; un homme qui accommode le culte de Dieu à ses erreurs et à ses goûts, au lieu de régler ses goûts et de corriger ses erreurs par la pureté du culte de Dieu. Et tout cela fondé sur son état d'opulence qui l'enorgueillit.

Je ne prétends pas que tous les riches soient de ce caractère ; à Dieu ne plaise que je leur fasse cette injure, ou plutôt que je la fasse à la Providence. Dieu, dans toutes les conditions, parmi les riches aussi bien que parmi les pauvres, a ses prédestinés et ses élus. Mais je dis que la possession des richesses, sans une humilité héroïque qui lui serve de souverain préservatif, conduit là, et aboutit là ; et, n'est-ce pas assez pour saisir de frayeur les riches mêmes les plus chrétiens ? Que le pauvre, concluait le Saint-Esprit (instruction divine, et que je vous prie de vous appliquer, puisqu'elle est seule capable de remédier au désordre que je viens de combattre), que le pauvre se glorifie de sa véritable et solide élévation, et que le riche, au contraire s'humilie, et fasse gloire de son humilité : *Glorietur frater humilis in exaltatione sua, et dives in humilitate sua (Jacob., I)*. Voilà, riches du siècle, ce que vous devez aimer, et ce que vous devez pratiquer. Voilà, si vous êtes du nombre des élus de Dieu, ce qui vous doit sanctifier, et ce qui vous doit sauver, savoir, l'humilité du cœur : *Et dives in humilitate sua*. Vous m'en demandez un motif touchant et tiré de votre condition même ? le voici dans les paroles suivantes : *Quoniam velut flos feni transibit (Ib.)* : Parce que, de même que la plus belle fleur se sèche et se flétrit, ainsi le riche avec toute sa splen-

deur, passera, et passera bientôt : *Ita et dives in itineribus suis marcescet* (Jac., I); et je puis ajouter : parce que ces richesses que vous possédez ne sont pas proprement à vous ; parce que vous n'en êtes, par rapport à Dieu, que les dépositaires et les dispensateurs ; parce que vous devez lui en rendre compte un jour ; parce qu'en vertu de l'obligation indispensable de l'aumône, vous en êtes redevable aux pauvres. Si le riche de notre Evangile eût été prévenu de ces sentiments, il eût bien regardé Lazare d'un autre œil, il l'eût respecté, il l'eût écouté, il l'eût soulagé. Achéons ; et, après avoir vu comment l'acquisition des richesses est une occasion d'injustice, comment la possession des richesses est une source d'orgueil, voyons comment l'usage des richesses est un principe de corruption ; c'est la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

A bien considérer tous les traits sous lesquels le Fils de Dieu nous représente aujourd'hui le mauvais riche, il y aurait presque de quoi s'étonner d'abord que Jésus-Christ l'ait si hautement réprouvé, et qu'il ait prononcé contre lui un jugement si rigoureux. Car enfin, quels crimes lui impute-t-on, pour en tirer cette affreuse conséquence : *Mortuus est dives, et sepultus est in inferno* (Luc., XVI) : Le riche mourut, et il fut enseveli dans l'enfer ? Qu'avait-il fait pour être condamné au feu éternel ? Il se faisait honneur de son bien ; quoi de plus raisonnable ? Il était vêtu de lin et de pourpre ; sa condition ne le demandait-elle pas ? Il se traitait tous les jours magnifiquement ; sans cela, que lui eût-il servi d'être riche et dans l'opulence ? C'est ainsi que le monde en juge ; mais c'est en quoi le jugement du monde est corrompu, puisqu'il est opposé à celui de la vérité éternelle, qui, dans un mot réfute mille erreurs grossières, dont les esprits mondains se laissent prévenir touchant l'emploi des richesses ; et par là même, établit une loi aussi équitable que sévère, selon laquelle les riches du siècle doivent dès maintenant se juger eux-mêmes, s'ils ne veulent pas être jugés de Dieu.

En effet, pour vous expliquer ma pensée, et pour justifier cet arrêt de réprobation porté contre le riche de l'Evangile, quoique les arrêts du Seigneur, comme parle le prophète royal, n'aient pas besoin de nos justifications, et qu'ils se justifient assez par eux-mêmes : *Judicia Domini vera, justificata in semetipsa* (Psal. XVIII) ; c'est une grande illusion de croire que dès-là qu'on est riche, l'on ait droit de vivre plus somptueusement, plus voluptueusement, plus grassement ; et que le luxe, la dépense, la bonne chère, doivent croître à proportion des biens. Si je consultais sur ce point la morale du paganisme, peut-être me fournirait-elle de quoi faire rougir et de quoi confondre bien des chrétiens, qui, malgré leur relâchement, se piquent encore d'être spirituels et parfaits dans leur religion ; car en cela, comme en beaucoup d'autres matières, les païens, dont nous déplorons l'aveuglement et l'infidélité, nous ont appris notre

devoir. Ils ont cru que, pour être riche, on n'en devait pas être moins réglé, moins chaste, moins abstinent, moins détaché des commodités de la vie ; et que d'user des biens pour choyer son corps, pour satisfaire ses sens, pour vivre dans la mollesse et dans le plaisir, c'était un désordre que la seule raison de l'homme condamnait.

Je ne me refuserai rien, dites-vous, parce que j'ai de grands revenus et une fortune qui suffirait aux princes et aux souverains. Ainsi parle un riche prodigue dans son abondance. Eh bien ! lui répond le satirique romain, et cette réponse n'est-elle pas digne du christianisme ? N'avez-vous rien de meilleur à quoi employer ce que vous avez de trop ? n'y a-t-il point de pauvres qui gémissent ? les temples sont-ils déceint et religieusement entretenus ? pourquoi faut-il que tant de misérables soient abandonnés ? pourquoi les maisons consacrées à la charité publique ont-elles peine à subsister, pendant que vous êtes dans les délices ? serez-vous donc le seul qui vous ressentirez de votre prospérité ? n'y aura-t-il que vous qui en jouirez, et qui serez à votre aise ? Voilà comment raisonnaient des infidèles. Mais la morale de l'Evangile va bien encore plus loin ; car elle nous apprend que, plus un chrétien est riche, plus il doit être pénitent, c'est-à-dire plus il doit se retrancher les douceurs de la vie ; et que ces grandes maximes de renoncement, de dépouillement, de détachement, de crucifiement, si nécessaires au salut, sont beaucoup plus pour lui que pour le pauvre, pourquoi ? par trois excellentes raisons qu'en apporte saint Chrysostome. Comprenez-les. Premièrement, dit ce saint docteur, parce que le riche est beaucoup plus exposé que le pauvre à la corruption des sens ; et que ses richesses le mettant en état de pouvoir tout ce qu'il veut, elles le mettent dans une tentation continuelle de vouloir tout ce qu'il ne doit pas. Il est donc juste que, pour se garantir de ce danger, il soit toujours en guerre contre lui-même ; et que, regardant sa propre chair comme son plus redoutable ennemi, bien loin de lui fournir de quoi irriter ses appétits, il lui refuse même ce qui peut seulement les entretenir. Or, il a besoin pour cela, d'une mortification salutaire, et d'une pauvreté de cœur qui le dégage autant qu'il est possible, de toute affection terrestre. Secondement, parce qu'étant riche, il est communément plus chargé d'offenses, et plus redevable à la justice de Dieu ; par conséquent plus obligé à ces satisfactions pénibles et mortifiantes à quoi nous engage la qualité de coupables, et que Dieu, comme vengeur des crimes, exige de ceux qui les ont commis. Or, vivant dans le plaisir, accomplira-t-il un devoir si indispensable ? Le jeûne, la cendre, le cilice, selon la règle du Saint-Esprit, doivent être le partage des riches pécheurs ; et ce sont les riches pécheurs qui usent des mets les plus délicats, qui se parent des vêtements les plus magnifiques. Comment soutenir devant Dieu une telle contradiction ? Il faut donc que le riche oublie ce qu'il est ; ou plu-

Est que, se souvenant de ce qu'il a été, et des innombrables désordres où il est tombé, il cesse de vivre en riche, pour vivre en pécheur converti. Enfin, poursuit saint Chrysostome, et ceci n'est qu'un éclaircissement de la seconde raison, parce que le riche trouve dans sa condition des obstacles presque invincibles à la pénitence, qui néanmoins est la seule voie par où il puisse retourner à Dieu et se sauver : *Nisi penitentiam egeritis, omnes similiter peribitis* : Si vous ne faites pénitence, vous périrez tous, disait le Sauveur du monde. Or vous, mon cher auditeur, qui goûtez au milieu de vos biens et dans le monde, tout ce que le monde a de plus doux, quelque universelle et quelque sévère que soit cette loi, vous la violez sans cesse et en tout. Le pauvre, par une heureuse nécessité, est éloigné de tout ce qui pourrait le corrompre. Le pauvre, pour peu qu'il corresponde à la grâce de son état, conserve donc aisément l'innocence de son cœur. Le pauvre, s'il pèche par fragilité, trouve dans sa pauvreté même, le remède de son péché; c'est-à-dire, une espèce de pénitence d'autant plus sûre, qu'elle est moins de son choix, et d'autant plus satisfaisante, qu'elle est plus opposée à toutes les inclinations de la nature. Mais vous, dont la bénédiction aussi bien que celle d'Esau, est dans la graisse de la terre, quelque heureux que vous soyez dans l'idée du siècle, vous n'avez aucun de ces avantages. Vous êtes plus dangereusement tenté, plus infailliblement vaincu, plus difficilement guéri; plus dangereusement tenté par l'esprit impur, plus infailliblement vaincu par la passion, plus difficilement guéri de vos habitudes criminelles. Il n'y aurait donc qu'un dégagement héroïque, tel que vous le prescrit saint Paul, et qui consiste à user de vos richesses comme n'en usant pas, lequel pût vous préserver de tous ces malheurs.

Mais, si cela est, à quoi me servira mon bien? Ah! mon frère, répond saint Chrysostome, êtes-vous encore assez aveugle pour croire que Dieu qui a réglé toutes choses, ait abandonné ce bien à votre discrétion, et qu'il ait prétendu vous le donner pour le dissiper à votre gré et selon les caprices de votre esprit? Non, non; ni sa bonté, ni sa sagesse, n'ont pu former ce dessein. Votre bien vous servira pour mille autres biens plus importants et plus essentiels, à quoi vous le devez rapporter; il vous servira pour honorer Dieu, pour exercer la charité envers vos frères, pour en faire comme dit l'Écriture, le prix de la rédemption de votre âme. Mais vous est-il même permis de penser que vous l'avez reçu pour fomenter votre libertinage et votre impénitence? Tel est néanmoins l'abus qui règne aujourd'hui dans le monde, et dans le monde chrétien; parce qu'on est riche, on veut avoir, je ne dis pas suffisamment, mais abondamment, mais avec superfluité, avec profusion, toutes les aises de la vie; et parce qu'il est impossible parmi les aises de la vie, de conserver la pureté des mœurs, de là vient un débordement et une corruption générale.

Je ne parle point de ce qui s'entreprend et qui s'exécute par là de plus scandaleux. Car à Dieu ne plaise que je veuille ici révéler ces abominations que l'esprit de Dieu faisait voir au prophète, lorsque après lui avoir ordonné de percer la muraille et de pénétrer dans les demeures les plus secrètes des enfants d'Israël, il lui découvrait ce qui s'y passait de plus infâme : *Fili hominis, fode parietem, et videbis abominationes pessimas* (Ezech., VIII); à Dieu ne plaise que je vous conduise, quoique seulement en esprit, dans les maisons de tant de riches voluptueux dont cette ville est remplie; et que, tirant le rideau, je fasse paraître comme sur la scène toutes les impuretés qui s'y commettent, et que je pourrais justement appeler les abominations de cette capitale : *Ingrederemur, et vide abominationes pessimas, quas isti faciunt hic* (Ibid.). Quelque précaution que je puisse prendre pour vous les représenter, votre pudeur en souffrirait. Je ne parle point des concubinages, dont l'argent prodigué est le soutien; des adultères, dont il est l'attrait; de mille autres péchés abominables, dont il est la récompense. Car, dit saint Jérôme, c'est l'argent qui séduit la simplicité des vierges, qui ébranle la constance des veuves, qui souille les mariages les plus honorables. C'est par les folles dépenses, où l'argent se consume, que l'on persuade qu'on aime, et qu'on sait malheureusement se faire aimer; que l'on est recherché des plus fières, que l'on triomphe même des prudes et des spirituelles; c'est par là que subsistent ces damnables commerces qui, dans les familles les mieux établies, causent tous les jours de si funestes divisions et de si tristes renversements. On demande à quoi cet homme s'est ruiné, et l'on en est surpris; mais voici d'où sa ruine est venue, et d'où elle a dû venir; une débauche secrète qu'il entretenait, une passion à laquelle il a tout sacrifié, et pour laquelle il s'est piqué de n'épargner rien, voilà ce qui a épuisé ces revenus si clairs et si amples. La convoitise de la chair, cette sangsue, selon la parole de Salomon, qui crie toujours : Apporte, apporte, et qui ne dit jamais : C'est assez; voilà ce qui dissipe les biens de la plupart des riches; encore si l'on y employait que les biens ordinaires, peut-être m'en consolerais-je; mais ce que nous appelons par respect les biens de l'Église, ces biens qui, de droit naturel et de droit divin, sont des biens sacrés, depuis que la piété des fidèles les a légués à Jésus-Christ dans la personne de ses ministres; voilà à quoi ils sont prostitués. Combien de fois, ô opprobre de notre religion! combien de fois le revenu d'un bénéfice a-t-il été le prix d'une chasteté d'abord disputée, et enfin vendue à l'incontinence sacrilège d'un libertin, engagé par sa profession dans les fonctions les plus augustes du sacerdoce? Je ne sais si le prophète aurait pu enchérir sur ce que je dis, ni s'il avait vu de plus grandes abominations : *Vade, et adhuc conversus videbis abominationes majores his* (Ezech., VIII). Mais laissons ces horreurs, et arrêtons-nous à ce que la coutume et l'esprit du siècle ont

rendu non-seulement supportable, mais louable, quoique essentiellement opposé aux lois de l'Évangile et de la raison. Parce qu'on a du bien, on en veut jouir sans restriction, et dans toute l'étendue des désirs qu'un attachement infini à soi-même et à sa personne peut inspirer. On veut que le fruit des richesses soit tout ce qui peut contribuer à une vie commode, pour ne pas dire délicate; meubles curieux, équipages propres, nombre de domestiques, table bien servie, divertissements agréables, logements superbes, politesse et luxe partout. Luxe, ajoute saint Jérôme, qui insulte aux souffrances de Jésus-Christ, aussi bien qu'à la misère des pauvres; luxe à qui Dieu dans l'Écriture a donné sa malédiction, quand il disait par la bouche d'un autre prophète : *Et percutiam domum hiemalem cum domo æstiva, et peribunt domus eburneæ, et disperdam habitatores de domo voluptatis* (Amos., I et III) : Je détruirai ces maisons de plaisance, ces appartements d'hiver et d'été; ces édifices qui semblent n'être construits que pour y faire habiter la volupté même, je les renverserai, et je déchargerai ma colère sur ceux qui y vivent comme ensevelis dans une molle oisiveté et dans un profond repos.

Tel est, à proportion des biens que chacun possède, l'usage qu'en fait l'amour-propre quand il n'est pas combattu ni réglé par la mortification chrétienne. Or, j'ai dit, et il n'y a personne qui n'en convienne d'abord avec moi, que, tant que les choses seront dans ce désordre, il ne faut pas espérer que la chair soit jamais sujette à l'esprit, ni l'esprit à Dieu : *Incrassatus est dilectus, et recalcitravit*; paroles admirables de Moïse : *Incrassatus, impinguatus, dilatatus, dereliquit Deum factorem suum, et recessit a Deo salutari suo* (Deut., XXXII). Ce peuple, autrefois chéri, s'est engraisé des biens qui lui avaient été confiés, et ensuite il est devenu rebelle : à mesure qu'il s'est rempli, qu'il s'est bien nourri, qu'il a vécu dans l'abondance, il a quitté Dieu l'auteur de son être et de son salut. Et ne peut-on pas dire aussi que presque tous les riches sont des hommes corrompus, ou plutôt perdus par l'intempérance des passions charnelles qui les dominent ? pourquoi ? parce qu'ils ont tous les moyens de l'être, et qu'ils n'usent de leurs richesses que pour assouvir leurs brutales cupidités : victimes réservées à la colère de Dieu et engraisées de ses propres biens ! Combien en voyez-vous d'autres dans le monde ? combien en voyez-vous qui, dans l'opulence, s'étudient à mater leurs corps et à le réduire en servitude ? un riche content ou péchant, n'est-ce pas une espèce de miracle ?

Pleurez donc, mes frères, concluait l'apôtre saint Jacques, en parlant aux riches du siècle ; pleurez, poussez des hauts cris dans la vue de tant de périls qui vous environnent, et des calamités qui doivent fondre sur vous : *Agite nunc divites ; plorate ululantes in miseris vestris, quæ advenient vobis* (Jacob, V). Maintenant, vous vivez dans le faste et dans le luxe, dans la mollesse et dans le plaisir ; mais le

temps viendra où vos biens vous seront enlevés, et où vous trouverez devant Dieu dans la dernière disette : *Divitiæ vestræ putrefactæ sunt* (Ibid.). La rouille qui rongera votre or et votre argent, portera témoignage contre vous, et vous fera souvenir, mais trop tard, mais à votre confusion, mais à votre désespoir, qu'il ne fallait pas mettre votre confiance dans des richesses périssables. *Aurum et argentum vestrum æruginavit ; et ærugo eorum in testimonium vobis erit* (Ibid.). Vous amassez de grands trésors ; mais, après avoir été pour vous sur la terre des trésors d'iniquité, ce seront, au jugement de Dieu, des trésors de colère et de vengeance : *The-saurizastis vobis iram in novissimis diebus* (Ibid.).

Cependant, voulez-vous en faire des trésors de justice et de sainteté ? après les avoir légitimement acquis, partagez-les avec les pauvres ; cherchez-les, ces pauvres, dans les prisons, dans les hôpitaux, en tant de maisons particulières, disons mieux, dans ces tristes et sombres retraites où ils languissent ; allez être témoins de leurs misères ; et vous n'aurez jamais l'âme assez dure pour leur refuser votre secours : il y aurait là une inhumanité, une cruauté dont je ne vous puis croire capables ; votre cœur s'attendrira pour eux, vos mains s'ouvriront en leur faveur, et ils vous serviront d'avocats et de protecteurs auprès de Dieu : voilà le fruit solide que vous pouvez tirer de vos biens, voilà le saint emploi que vous en devez faire. Craignez le sort du mauvais riche ; profitez de son exemple et de mon conseil. Et vous, pauvres, apprenez à vous consoler dans votre pauvreté, apprenez à l'estimer, puisqu'elle vous met à couvert des dangers et du malheur des riches ; toute nécessaire qu'elle est, faites-en une pauvreté volontaire en l'acceptant avec soumission, et en la supportant avec patience. Car, que vous servirait-il d'être pauvres, si vous brûliez au même temps du feu de l'avarice : *Quid tibi prodest si eges facultate, et ardes cupiditate* (Aug.) ? Que vous servirait d'être dépourvus de biens, si vous aviez le cœur plein de désirs ? Heureux les pauvres, mais les pauvres de cœur, les pauvres dégagés de toute affection aux richesses de la terre ! telle est la pauvreté que Jésus-Christ canonise dans son Évangile, et qui convient à tous les états. C'est ainsi que nous pouvons tous être pauvres en ce monde, et mériter les biens immortels de l'autre, que je vous souhaite, etc.

SERMON XIV.

POUR LE VENDREDI DE LA SECONDE SEMAINE DE CARÊME.

Sur l'enfer.

Mortuus est autem et dives, et sepultus est in inferno.

Or, le riche mourut aussi, et il fut enseveli dans l'enfer. (S. Luc, ch. XVI.)

Sire, c'est le triste sort d'un riche du monde dont il était parlé dans l'évangile d'hier, et je ne fais pas difficulté de le re-

prendre aujourd'hui, ce même évangile, pour en tirer un des plus terribles, mais des plus importants sujets que puissent traiter les prédicateurs dans la chaire de vérité. Il mourut, ce riche, ce mondain, comblé de biens dans la vie, et comblé même d'honneurs après la mort; car il est à croire qu'on lui fit de magnifiques funérailles, qu'on porta son corps en pompe et en cérémonie, qu'on lui érigea un superbe mausolée; et peut-être, tout pécheur qu'il avait été, se trouva-t-il encore des orateurs pour faire publiquement son éloge, et pour lui donner la gloire des plus grandes vertus. Mais, le malheur pour lui, et le souverain malheur, c'est qu'au même temps que les hommes l'honoraient sur la terre, on lui rendait ailleurs justice; et que son âme, portée devant le tribunal de Dieu, y reçut l'arrêt de sa condamnation, et fut tout à coup comme ensevelie dans l'enfer: affreuse image de ce qui n'arrive que trop communément aux riches et aux grands du siècle: *Mortuus est autem et dives, et sepultus est in inferno (Luc., XVI)*. Que ne puis-je, chrétiens, en vous représentant toute l'horreur de cette condamnation éternelle, vous apprendre à la craindre et à l'éviter! Prêcher l'enfer à la cour, c'est un devoir du ministère évangélique, et à Dieu ne plaise que, par une fausse prudence, ou par un lâche assujétissement au goût dépravé de ses auditeurs, le prédicateur passe une matière si essentielle, et ce point fondamental de notre religion. N'est-ce pas même à la cour, plus que partout ailleurs, que cette grande matière doit être traitée, et traitée dans toute sa force, puisque c'est à la cour qu'on est plus exposé à la malheureuse destinée du mauvais riche? Je ne viens point vous donner de vaines terreurs; je ne prétends rien exagérer ni rien outrer. Dans la chaire sainte où je parle, il n'est jamais permis de le faire; et la vérité que je vous annonce est déjà si terrible par elle-même, qu'il suffit, pour vous remplir d'une salutaire frayeur, de vous la proposer dans la simplicité de la foi: c'est ce que je vais faire dans ce discours, après que nous aurons salué Marie: *Ave, Maria*.

C'était une question que Dieu faisait autrefois à Job, si jamais les portes de la mort lui avaient été ouvertes, et s'il avait vu ces prisons ténébreuses où les âmes criminelles doivent éternellement subir les rigoureux châtimens de sa justice: *Numquid apertæ sunt tibi portæ mortis, et ostia tenebrosa vidisti (Job, XXXVIII)*? Peut-être ce saint homme, tout éclairé qu'il était, ne put-il répondre à cette demande; car l'Écriture nous apprend que Jésus-Christ seul devait ouvrir ces portes de l'enfer et de la mort; et c'est ainsi qu'il s'en est déclaré lui-même dans l'Apocalypse, en nous disant qu'il a dans les mains les clefs de la mort et de l'enfer: *Ego habeo claves mortis et inferni (Apoc., I)*. Mais, depuis que cet Homme-Dieu nous a apporté ces clefs mystérieuses, depuis qu'il nous a fait l'ouverture de ces lieux de ténèbres, et que, par les divins oracles de son Évangile, il nous a révélé tout ce qui se passe dans la triste de-

meure des damnés, il ne tient qu'à nous d'en avoir une connaissance parfaite. Si donc maintenant Dieu nous demandait à nous-mêmes: *Numquid apertæ sunt tibi portæ mortis, et ostia tenebrosa vidisti?* Avez-vous vu cet abîme où je tiens les impies enfermés, pour exercer sur eux toutes mes vengeances? nous serions inexcusables de ne lui pas répondre: Oui, Seigneur, je l'ai vu, je l'ai considéré, j'en ai fait le sujet de mes plus sérieuses réflexions, et j'en ai tiré toutes les lumières qui peuvent servir à la conduite de ma vie. C'est ce que je veux encore aujourd'hui, chrétiens, vous remettre devant les yeux, pour l'édification de vos âmes; je veux vous faire voir ce que c'est que l'enfer, en quoi consistent les tourmens de l'enfer, quelles sont les propriétés essentielles des tourmens de l'enfer, et parce que ce sujet est infini, je me borne à la pensée du pape Innocent III, dans son excellent *Traité du Mépris du monde*, où il nous dit que les réprouvés souffrent en trois manières différentes; savoir: par le souvenir du passé; par la douleur du présent, et par le désespoir d'obtenir jamais grâce dans l'avenir: *Hic vermis tripliciter lacerans, affliget memoria, torquebit angustia, sera turbabit pœnitentia (Innocent. pape)*. Le souvenir du passé les déchire, la douleur du présent les accable, la vue de l'avenir les désespère: en trois mots, voilà le partage de ce discours. Etat malheureux du réprouvé que le passé déchire par les plus mortels regrets, que le présent accable par la plus cruelle douleur, que l'avenir désole par le plus affreux désespoir; est-il un sujet plus digne de votre attention?

PREMIÈRE PARTIE.

C'est le souvenir du passé qui doit faire la première peine des âmes réprouvées: souvenir qui les tourmentera vivement, qui les tourmentera éternellement, qui les tourmentera sans interruption et sans relâche, qui les tourmentera sans partage et sans division, qui les tourmentera en toutes les manières que la justice d'un Dieu, aidée de sa toute-puissance, est capable de lui suggérer, mais, ce qu'il y a de plus déplorable, qui n'aura point d'autre effet en les tourmentant, que de les faire souffrir et de les tourmenter. Voilà, chrétiens, la première idée que je conçois de l'état d'une âme dans l'enfer, et de sa réprobation: *Fili, recordare quia recepisti bona in vita tua (Luc., XVI)*: Souvenez-vous, mon fils, dit Abraham au riche malheureux, que vous avez eu les biens de la vie; mais souvenez-vous au même temps de l'abus que vous en avez fait. Deux vues, reprend saint Chrysostome, bien affligeantes pour un damné. La vue des biens dont il aura fait un si criminel usage, et la vue des maux qu'il aura commis. L'une et l'autre, suivant le dessein de Jésus-Christ, également nécessaires pour arrêter les emportemens de nos passions, et pour nous affermir dans les voies de la sagesse chrétienne.

Première vue qui tourmentera le réprouvé: les biens de la terre qu'il possédait, et dont il faisait le prétendu bonheur de sa vie, mais

qui, par le plus triste changement, feront son supplice, et lui causeront les plus mortels regrets. Ce ne sera pas de les avoir perdus ; car, quelque attachement qu'il y ait eu, il ne sera pas en état d'en être touché, il n'en reconnaîtra que trop la vanité et le néant ; mais de les avoir aimés préférablement à son salut éternel, mais de s'en être servi contre Dieu, mais de les avoir employés à se perdre soi-même. Ah ! dira ce riche, déchiré du plus cruel et du plus vif repentir ; car c'est ainsi que le Saint-Esprit fait parler les réprouvés dans l'Écriture : si j'avais ménagé selon Dieu ces biens de fortune ; si, conformément aux lois du christianisme et aux obligations de mon état, j'en avais assisté les pauvres ; si, par un zèle de religion et de charité, je les avais partagés entre Jésus-Christ et moi ; si, les regardant comme des talents dont je n'avais que la simple administration, je les avais fait profiter, en les appliquant aux œuvres de miséricorde et de piété ; si, comme un dispensateur fidèle, j'en avais rapporté le fruit au service et à la gloire du maître de qui je les tenais, et qui me les avait confiés ; ces biens, dont la mort m'a dépouillé, seraient maintenant pour moi un trésor de mérites et un fonds de bonheur pour l'éternité. Les hommes m'en loueraient sur la terre, et Dieu m'en récompenserait dans le ciel. Mais parce qu'un désir insatiable d'amasser et d'avoir me les a fait tenir impitoyablement, malgré les misères de tant de pauvres, à qui je n'en ai point fait part ; mais parce qu'un luxe immodéré, et sans autre règle que l'esprit du monde, me les a fait prodiguer en des dépenses vaines et superflues ; mais parce qu'un assujettissement honteux à mes sens me les a fait consumer en des excès et en des intempérances criminelles ; mais parce qu'une détestable ambition de me pousser et de m'élever, ou une passion aveugle d'enrichir des enfants et des héritiers qui sont aujourd'hui des libertins, et peut-être des ingrats, me les a fait rechercher contre toutes les lois de la justice et aux dépens de ma conscience, il faut que ces mêmes biens où je mettais toute mon espérance et toute ma félicité, deviennent mes propres bourreaux.

Pensée d'autant plus désolante, que, faisant ensuite la plus triste comparaison, il se retracera l'idée de ce souverain bien qu'il aura perdu, et pourquoi ? pour des biens périssables et passagers. Cette conviction sensible qui lui restera, et qui lui sera toujours présente, qu'il a perdu son vrai bien, son unique bien, pour de faux biens et même de faux biens dans l'estime des hommes, pour un vain intérêt qui l'a aveuglé, pour un honneur chimérique et imaginaire dont il s'est entêté, pour un plaisir sensuel et brutal à quoi il s'est abandonné ; le dépit mortel qu'il en concevra contre lui-même, et qui lui fera dire, avec bien plus de sujet qu'au fils de Saül : *Gustans gustavi paululum mellis, et ecce morior* (I Reg., XIV) ; pour quelques douceurs que j'ai goûtées, pour quelques plaisirs que ma raison me

disputait, et dont ma conscience m'a presqu'ôté, par ses reproches, tout le sentiment, je me vois condamné à boire le calice de la colère de Dieu, ce calice de fiel et d'amertume, ce calice qu'il a détrempe dans le jour de sa fureur, et qu'il réserve à ses ennemis : tout cela, encore une fois, fera naître dans son âme ce ver intérieur qui le rongera : *Recordare, quia recepisti bona in vita tua* (Luc., XVI). Ainsi nous nous servons dans la vie des biens de Dieu contre Dieu ; et Dieu, à son tour, s'en servira contre nous ; et comme nous en faisons les instruments de notre malice pour l'offenser, il en fera, dit saint Grégoire, les instruments de sa justice pour nous punir. Et cela, comment ? toujours par la pensée et le souvenir : *Recordare*.

Mais si l'abus des dons naturels et des biens de la terre doit faire dans l'âme du pécheur une impression si violente, que sera-ce de l'abus des grâces et des dons surnaturels, qui, pesé au poids du sanctuaire de Dieu et par rapport à leur damnation, aura des conséquences encore bien plus funestes ? Car, qui peut dire quelle sera la désolation d'un réprouvé, lorsqu'il se représentera à lui-même (or, il se le représentera toujours), combien de secours, combien de moyens de salut il se sera rendus inutiles, combien de lumières il aura étouffées, combien d'inspirations il aura rejetées, combien de sacrements il aura négligés ou profanés ; à combien d'instructions, à combien de remontrances il se sera endurci ; à combien d'exemples il aura été insensible, soit par une force d'esprit prétendue, dont il se piquait dans son impiété, soit par une lâcheté et une délicatesse qu'il ne s'est jamais efforcé de vaincre ? Ah ! si j'avais seulement été fidèle à une partie de ces grâces dont Dieu me prévenait ; si j'avais, pour suivre la voix qui m'appelait, et qui m'appelait si souvent, qui m'appelait si fortement, renoncé à l'esclavage du monde et de la chair, je me serais sanctifié, j'aurais part à l'héritage des enfants de Dieu, je posséderais avec eux le même royaume : mais parce que je les ai reçues en vain ces grâces si précieuses, parce que je les ai reçues avec indifférence et sans aucun retour, parce que je les ai méprisées, parce que je les ai même combattues, et que par mon obstination, elles ne m'ont pas attiré ni converti à Dieu, elles s'élèvent contre moi pour me persécuter et pour venger Dieu. Au lieu de ces saintes tristesses, au lieu de ces saints remords, au lieu de ces contritions salutaires et vivifiantes qu'elles devaient exciter dans mon cœur, elles me causent à présent des remords, mais des remords qui me déchirent ; elles me causent des tristesses, mais des tristesses qui m'accablent ; elles me causent des repentirs, mais des repentirs qui me percent, qui me transportent, qui vont jusqu'à la fureur, jusqu'à la rage : *Recordare*.

Or, puisque Dieu fera servir jusqu'à ses grâces pour tourmenter le pécheur, jugez de là ce qu'il aura à souffrir, ce pécheur réprouvé, du souvenir et de la vue de ses cri-

mes, dont la propriété la plus naturelle est de devenir le supplice de ceux mêmes qui les ont commis. Non, non, dit saint Chrysostome, il ne l'audra point de démons, point de spectres pour faire de l'enfer un lieu de tourment. Ce que chacun y apportera de crimes, voilà les démons auxquels il sera livré. Ces impuretés abominables, ces injustices énormes, ces profanations des choses saintes, ces mépris déclarés de Dieu, ces haines invétérées contre le prochain, ces perfidies et ces trahisons, ces artifices de l'hypocrisie, ces scandales de l'athéisme, ces emportements de la vengeance, ces raffinements de la médisance, ces noires impostures de la calomnie, tant d'autres iniquités dont je ne puis faire le dénombrement, ce sont là les monstres qui investiront le réprouvé, qui l'assiégeront, qui le saisiront des plus vives frayeurs.

Et il n'est pas absolument nécessaire d'être chrétien pour être persuadé de ce que je dis, puisque les payens eux-mêmes l'ont reconnu et qu'ils en ont fait la matière de leurs fables. Or, ce que nous appelons leurs fables, comme remarque fort bien saint Augustin, n'était au fond rien autre chose que les mystères les plus sublimes de leur théologie, et les principes les mieux établis de leur morale. Ils ne les proposaient aux peuples que sous des fictions; mais ces fictions renfermaient la même vérité que la foi nous enseigne; et malgré le libertinage des athées qui vivent aujourd'hui parmi nous, ces infidèles du paganisme nous rendent un témoignage tout conforme à celui des prophètes et des apôtres; savoir: qu'il y a un enfer et qu'une des grandes peines de l'enfer sera d'avoir péché et de s'être souillé de crimes dans la vie: *Recordare*.

Mais ces crimes ne seront plus: il est vrai, reprend saint Bernard, ils ne seront plus dans la réalité de leur être; mais ils seront encore dans la pensée et dans le souvenir. Or, c'est par le souvenir et par la pensée qu'ils feront souffrir une âme réprouvée de Dieu: *Transierunt a manu, sed non transierunt a mente* (Bern.). Ils ne seront plus, ajoute ce Père, mais ils auront été, et il ne sera plus au pouvoir ni du pécheur ni de Dieu même, qu'ils n'aient pas été. Or, ils ne tourmentent ni dans l'enfer ni sur la terre, que parce qu'ils ont été; et de là vient qu'ils tourmentent lors même qu'ils ne sont plus, ou plutôt qu'ils ne commencent à tourmenter que quand ils ne sont plus. Et parce que n'être plus et avoir été, sont deux termes infinis qui égaleront l'éternité de Dieu, et qui subsisteront, dans leur manière de subsister, autant que Dieu sera Dieu, ces crimes, qui ont été et qui ne seront plus, auront, s'il m'est permis de parler ainsi, une activité éternelle dans l'enfer pour tourmenter le réprouvé. Ils ne l'ont contenté qu'un moment pendant qu'il les commettait, et ils le tourmenteront éternellement quand il ne les commettra plus: pourquoi? belle raison de saint Augustin: parce que chaque chose, dit-il, agit selon l'étendue de sa durée. Or,

le présent qui fait le plaisir du pécheur, combien est-il présent? un instant et rien davantage; et voilà pourquoi le pécheur l'a si peu goûté; au lieu que le passé qui le tourmentera sera toujours passé, et que, comme passé, n'ayant point de fin, il faudra par une nécessité indispensable qu'il se fasse toujours sentir: *In æternum ergo necesse est cruciet*, conclut admirablement saint Bernard, *quod in æternum te fecisse memineris* (Bern.). Voyez, poursuit-il, ce qui arrive tous les jours à une âme innocente, lorsque, par une fragilité malheureuse, elle vient à oublier Dieu et à s'oublier elle-même. Cette femme avait de l'honneur, elle avait aimé jusque-là son devoir; mais enfin une poursuite opiniâtre l'a fait succomber. Quel repentir, quelle douleur, quelle confusion de sa lâcheté, quelle horreur de son crime! Elle voudrait le pouvoir racheter aux dépens de mille vies; et si la chose était encore au point d'en délibérer, il n'y aurait point de mort qu'elle n'acceptât, plutôt que de donner un si criminel et si honteux consentement; mais il n'y a plus de retour; et toujours il sera vrai qu'elle s'est abandonnée à l'infamie et à l'opprobre du péché. Voilà ce qui produit et ce qui entretient dans elle ce fond d'amertume qu'elle porte quelquefois jusqu'au tombeau. Voyez ce qui arrive à un homme emporté, lorsque, dans l'ardeur de sa passion, il commet une action noire, un homicide, un assassinat. A peine a-t-il fait le coup que son esprit se trouble, que son sens s'égaré, qu'il n'a plus de paix, presque plus de raison. Que ne ferait-il pas, que ne donnerait-il pas, que ne serait-il pas prêt à endurer pour être encore à commettre ce qu'il a commis et ce qu'il n'est plus en état de réparer? Or, ce n'est là qu'une figure et qu'une ombre de l'enfer, parce que, d'avoir péché sera quelque chose d'éternel, il faudra, par une dure, mais juste loi, que le tourment le soit aussi et que l'âme soit malheureuse pour jamais, parce qu'elle ne cessera jamais de se souvenir qu'elle a été un moment coupable: *Nam etsi facere in tempore fuit, sed fecisse in æternum manet* (Ibid.). Qui serait bien pénétré de cette pensée, de quel œil envisagerait-il le péché et qu'épargnerait-il pour s'en préserver?

Ajoutez que les crimes de la vie et tant de désordres se présenteront tous à la fois aux yeux du réprouvé, et tous à la fois le tourmenteront. Il ne les a commis que par intervalles et par succession, aujourd'hui l'un, demain l'autre; s'il y a donc senti quelque douceur, ce n'a été que par parties; mais, dans son tourment, il n'y aura ni succession ni partage; Dieu le ramassera tout entier dans chaque instant, et ces crimes qui, considérés comme présents, se trouvent dispersés dans une longue suite de jours, de mois, d'années, se réuniront tous dans le passé, parce qu'il sera vrai, en même temps, de dire qu'ils sont tous passés. Ainsi tous, par une vertu indivisible, ils concourront à l'effet malheureux de la damnation. Or, imagi-

nez-vous ce qu'ils feront tous ensemble, puisqu'un seul suffirait pour former l'enfer. Ah ! chrétiens, ne vous rebutez pas de la supposition que je vais faire : peut-être blessera-t-elle la délicatesse de vos esprits ; mais plutôt à Dieu que par là même elle pût vous inspirer une sainte horreur de la corruption de vos cœurs. Si l'on venait à remuer une eau bourbeuse et dormante, et qu'exposant devant vous toutes les immondices qu'elle renferme, on vous forçât à en soutenir toujours la vue, ce serait pour vous non pas un spectacle, mais un supplice, mais un martyre aussi rigoureux qu'humiliant. Or, telle, et bien plus insoutenable encore, est la peine que Dieu réserve, dans l'enfer, à une âme, par exemple, sensuelle et impudique. Il lui fera voir du même coup-d'œil tout ce qu'il y a eu dans elle, par la concupiscence de la chair, de plus sale et de plus infect. Consentements secrets, désirs criminels, espérances conçues, occasions cherchées, commerces scandaleux, entretiens lascifs, libertés, regards, dissolutions, mollesses, il lui rendra tout cela présent ; et, la fixant à cet objet dont rien ne pourra plus la détourner : Regarde, lui dira-t-il à chaque moment de l'éternité, voilà les suites de ton incontinence, voilà ce qu'a produit ton cœur.

Que concevez-vous de plus intolérable que ce monstrueux amas d'impuretés ? Jugez-en par ce que nous éprouvons dans ces revues plus générales et plus exactes de nos consciences. Quelle honte, quand tout à coup cette innombrable multitude de péchés se développe devant nos yeux ? Mais si cette honte, toute surnaturelle et toute divine qu'elle est, si cette honte, lors même qu'elle est l'effet de la grâce, lors même qu'elle est le principe de notre réconciliation avec Dieu, nous tient lieu néanmoins de peine, et d'une peine que nous cherchons tant à éviter, que sera-ce de la honte des réprouvés et du sentiment qu'ils en auront ? Ah ! Seigneur, s'écriait David dans la ferveur de sa pénitence, je ne puis plus vivre, et je suis hors de moi-même quand je considère mes iniquités et que je les vois multipliées à l'infini : j'en suis ému jusque dans la moelle de mes os : *Non est pax ossibus meis a facie peccatorum meorum* (Ps. XXXVII). C'était un roi, chrétiens, et un roi dans la prospérité, un roi élevé au plus haut point de la félicité humaine ; cependant il était troublé, il était saisi, il était consterné à la vue de cette affreuse scène qui lui retraçait ses égarements et ses désordres. Concluez donc quel sera l'état d'une âme qui enlevée de la terre, et d'ailleurs bannie du séjour de la béatitude céleste, se trouvera comme toute recueillie dans le souvenir de son péché ; aura incessamment cette pensée : J'ai péché ; se dira incessamment à elle-même : J'ai péché, et y pensera, et se le dira, sans jamais le pouvoir détruire, ce péché qu'elle haïra, qu'elle abhorrera comme la source irrémédiable de son malheur.

Et voilà notre leçon, chrétiens. Le mauvais

riche souhaita que ses frères, encore vivants sur la terre, pussent au moins profiter de son exemple. Dieu ne le voulut pas. Peut-être s'étaient-ils rendus indignes de cette grâce, et peut-être un des plus grands châtiments que Dieu exerça sur eux fut de ne leur pas faire savoir le funeste état de leur frère dans l'enfer. Mais ce que Dieu ne leur accorda pas, il nous l'accorde aujourd'hui : il veut que l'exemple de ce réprouvé nous instruisse, que sa folie, pour ainsi dire, fasse notre prudence, et que le regret qu'il ressent du passé nous serve à réformer et à sanctifier le présent et l'avenir. Il est vrai que Dieu ne nous envoie pour cela ni Lazare ni aucun des morts, parce qu'il prétend que sa parole écrite dans son Évangile, et annoncée par ses ministres, doit être plus convaincante et plus infaillible pour nous que le rapport de Lazare et celui de tous les morts.

Nous nous figurons quelquefois que la résurrection d'un mort et la parole d'une âme revenue de l'enfer serait d'un grand poids pour faire impression sur nos esprits et pour nous convertir. Abus, chrétiens ! et puisque nous n'écoutons ni Moïse, ni les prophètes, c'est-à-dire ni la parole de Jésus-Christ, ni celle de ses prédicateurs, nous trouverions bien encore des raisons pour contester et pour rejeter tout autre témoignage ; outre qu'il n'est pas de la providence de Dieu d'user de ces moyens extraordinaires, tandis que nous en avons d'autres qui peuvent suffire. C'est de là, dit saint Augustin, que Dieu n'a jamais fait de miracle pour confondre l'athéisme ; parce que l'athéisme est plus que suffisamment confondu par la voix de toute la nature. Ainsi, il se contente pour notre instruction de nous donner l'exemple du riche réprouvé. Mais que faisons-nous, mes chers auditeurs ? appliquez-vous, s'il vous plaît, à cette morale. Bien loin de profiter de cet exemple, nous ne profitons pas même de notre propre expérience ; car, dès cette vie, nous avons une expérience sensible du repentir des damnés : et quelle est-elle ? le trouble et le remords du péché dès que nous l'avons commis. Trouble, remords, image tout à la fois et peine de l'enfer. Car qu'est-ce que ce remords du péché, cette honte que l'on en conçoit, ce reproche que l'on se fait à soi-même et malgré soi-même, cette peine à souffrir qu'on nous le fasse d'ailleurs, qu'est-ce que cela ? sinon une voix secrète qui nous dit qu'il y a un enfer et que déjà nous le portons, en quelque sorte, au dedans de nous-mêmes. Mais voici notre désordre, chrétiens : pour pécher plus librement et plus impunément, nous tâchons à nous défaire peu à peu de cet enfer anticipé et, si j'ose m'exprimer ainsi, de cet enfer temporel qui tourmente nos consciences, mais qui pourrait être pour nous un enfer salutaire, en nous préservant de l'enfer éternel. C'est-à-dire que nous étouffons en nous le remords du péché, qui, selon saint Chrysostome, est comme une dernière grâce dans l'ordre de la prédestination et du salut ; et

parce que ce remords est inséparable de l'idée d'un Dieu, de l'idée d'une Providence, de l'idée d'une vie immortelle ; je veux dire parce qu'il est impossible de croire un Dieu, de croire une Providence, de croire une vie immortelle, et de ne pas sentir ce remords, pour nous affranchir de ce remords, nous tâchons à nous aveugler sur ces points capitaux de la religion ; du moins nous tâchons à en douter et à ne les croire qu'à demi ; car il en faudrait venir là pour trouver la paix dans le péché ; mais nous avons beau faire des efforts, nous avons beau raisonner et disputer, ce ver du péché ne meurt pas pour cela, et, dès cette vie même, nous n'aurons jamais l'avantage de nous en être absolument délivrés. Il y aura toujours des heures et des temps où il reviendra tout de nouveau nous piquer : ce sera au milieu de nos plaisirs et dans les moments les plus doux en apparence. Des millions d'autres plus déterminés et plus impies que vous en ont fait mille fois et en font tous les jours la triste épreuve. Que dis-je ? les souverains mêmes et les monarques de la terre ne peuvent l'anéantir. Ils se défendent de tout, mais ils ne sauraient se défendre d'eux-mêmes, et leur péché monte avec eux jusque sur le trône pour les persécuter.

Déplorable condition, mes frères, que celle du pécheur, puisqu'en quelque état qu'il se trouve, soit dans le terme de la réprobation après la mort, soit dans la voie qui y conduit pendant la vie, son péché est partout pour lui un enfer inévitable. Mais quel remède ? Je vous l'ai dit, c'est de bien ménager dès à présent ce remords du péché, dont le mauvais riche ne peut plus faire un bon usage ; car c'est de ce remords, si nous le voulons, que dépend notre conversion. Que fais-je donc, chrétiens, si je suis fidèle à la grâce ? au lieu d'étouffer ce remords du péché, comme l'impie et le libertin, je le réveille, au contraire, je l'excite en moi par de fréquentes et de solides réflexions. Ce que feront éternellement les damnés par une nécessité rigoureuse, en considérant toujours, malgré eux, les suites funestes de leur péché, je le fais par une sage précaution. Je repasse tous les jours devant Dieu, dans l'amertume de mon cœur, comme le saint roi Ezéchias, le nombre de mes années : *Reco-gitabo tibi annos meos in amaritudine animæ meæ* (Isai., XXXVIII) Je dis à Dieu : Ah ! Seigneur, si mon péché me fait maintenant tant de peine, que serait-ce dans l'enfer ? Je ne me contente pas de cela : je demande à Dieu ce remords comme une des grâces les plus spéciales qu'il puisse donner à ses élus quand la passion les a précipités dans l'abîme du péché. Je le prie de me reprendre, non pas dans sa colère, mais selon cet esprit de miséricorde, qui n'est pas seulement le consolateur, mais le censeur du monde, et qui, comme censeur, en devient le réformateur : *Arguet mundum de peccato* (Joan., cap. XVI). Je vais encore plus avant : j'anticipe ce remords, je raisonne avec moi-même, et je me demande : Quel fruit tirerai-

je de ce péché ? quand je l'aurai commis, voudrai-je l'avoir fait ? et que m'en restera-t-il autre chose que le remords et la confusion ? pourquoi donc faire maintenant ce qu'alors je voudrais n'avoir jamais fait ? C'est ainsi que je m'instruis, que je m'encourage à tenir ferme contre les tentations du monde et de la chair, à résister dans les occasions les plus dangereuses et dans les moments les plus critiques, à ne ménager rien pour me garantir de cette affreuse damnation, où le réprouvé n'a pas seulement à souffrir du passé par le plus mortel regret, mais du présent par le supplice le plus douloureux. C'est la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Un des souhaits de saint Bernard, et ce qu'il demandait avec plus d'ardeur, expliquant ces paroles du prophète : *Descendant in infernum viventes* (Psalm., LIV), c'était que les pécheurs descendissent en esprit et par la pensée dans l'enfer ; ne doutant pas que la vue de cet affreux séjour et des tourments qu'on y endure, ne dût faire la plus vive impression sur leurs cœurs, et convaincu qu'il n'y avait point de moyen plus assuré pour ne pas tomber, après la mort, dans ce lieu de misères, que d'y descendre souvent par la réflexion pendant la vie : *Descendant in infernum viventes, ne descendant morientes* (Bern.). Mais, pour l'entier accomplissement du souhait de saint Bernard, il faudrait, chrétiens, que nous y pussions descendre avec les mêmes connaissances et, s'il était possible, avec la même expérience que les damnés, afin d'en pouvoir juger comme eux et d'en tirer au même temps des conséquences qui leur sont désormais inutiles, mais qui nous peuvent être encore si salutaires. Car, de descendre en esprit dans l'enfer avec des lumières aussi faibles que les nôtres, avec une imagination aussi dissipée que la nôtre, surtout avec une insensibilité pour les choses de Dieu aussi prodigieuse que la nôtre, c'est presque faire sans fruit ce que saint Bernard se proposait comme un des remèdes les plus efficaces pour nous ramener de nos égarements et nous corriger de nos désordres. Ah ! dit saint Augustin, qui pourrait maintenant comprendre ce que comprend un damné ? qui pourrait avoir dans une profonde méditation les mêmes idées qu'il a de son état présent au milieu des flammes ? Tâchons de les avoir, chrétiens ; et puisque ce n'est pas encore assez pour nous de descendre spirituellement dans l'enfer, entrons dans les sentiments d'une âme réprouvée, substituons ses lumières aux nôtres, et reconnaissons combien c'est une chose terrible que de tomber entre les mains du Dieu vivant : *Horrendum est incidere in manus Dei viventis* (Hebr., X). Que fait-elle, cette âme malheureuse, ou en quel état est-elle ? elle se voit séparée de Dieu, elle se voit au milieu d'un feu dont elle est la triste victime. Double peine : l'une et l'autre parfaitement représentées par Jésus-Christ dans le riche de l'Évangile.

Elle se voit séparée de Dieu : voilà l'essen-

tiel et comme le fond de sa réprobation : *Ele- vans autem oculos suos cum esset in tormen- tis, vidit Abraham a longe, et Lazarum in sinu ejus (Luc., XVI)*. Ce riche, dit le Sau- veur du monde, du lieu de son tourment le- vant les yeux, aperçut de loin Abraham et Lazare dans son sein. Il le voyait, ce saint patriarche, dans un éloignement infini : *A longe*; et c'est ce qui le désolait. Il s'en voyait séparé par un chaos, c'est-à-dire par une vaste distance; tellement qu'entre Abraham et lui il ne pouvait plus y avoir nulle com- munication : *Magnum chaos inter vos et nos firmatum est (Ibid.)*; et c'est ce qui le déses- pérait. Or, s'il se voyait si loin d'Abraham, il se voyait encore, dit saint Ambroise, bien plus éloigné de Dieu : *Si Abraham a longe, quanto longius a Deo (Ambr.)*; et cette sépa- ration de Dieu était bien encore un autre sup- plice pour lui.

Car, qu'est-ce que d'être séparé de Dieu? Ah! chrétiens, quelle parole! la comprenez- vous? Séparé de Dieu, c'est-à-dire privé ab- solument de Dieu. Séparé de Dieu, c'est-à- dire condamné à n'avoir plus de Dieu, si ce n'est un Dieu ennemi, un Dieu vengeur. Sé- paré de Dieu, c'est-à-dire déchu de tout droit à l'éternelle possession du premier de tous les êtres, du plus excellent de tous les êtres, du souverain Etre, qui est Dieu. Peine, dit saint Bernard, qui ne se peut mesurer que par l'infinité de Dieu, puisque cette peine est la privation de Dieu même, et par consé- quent qu'elle est grande à proportion que Dieu est grand : *Hæc enim tanta pœna, quan- tus ille (Bern.)*. Ainsi, comme Dieu disait à un juste, dans l'Écriture : *Ero merces tua magna nimis (Genes. XV)* : c'est moi-même qui serai ta récompense; et je la serai en me donnant à toi, parce que je n'ai rien de plus grand ni de meilleur à te donner que moi- même : il pourra dire à un réprouvé : C'est moi-même qui serai ton supplice; et je le serai en t'éloignant de moi, car je n'ai rien, dans les trésors de ma colère, de plus formi- dable que cet éloignement et cette entière séparation de moi-même. En effet, chrétiens, ces trois pensées que le réprouvé aura tou- jours présentes : Dieu n'est plus à moi, et je ne suis plus à lui; Dieu n'est plus pour moi, et je ne suis plus pour lui; Dieu n'est plus dans moi ni avec moi, et je ne suis plus dans lui ni avec lui; ces trois affligeantes pensées ne seront-elles pas capables de faire son en- fer? Or, c'est ce qui se vérifiera, ce qui s'ac- complira dans autant de créatures que Dieu en réprouvera. Du moment que Dieu pro- noncera à une âme ce redoutable arrêt : Re- tirez-vous, il se dépouillera, pour ainsi dire, de tous ses droits sur elle, hors ceux que la nécessité de son domaine ne lui permettra pas d'aliéner; et cette âme, si je puis encore parler de la sorte, perdra elle-même tous ses droits sur Dieu. Ame, non-seulement indi- gne de le posséder, mais indigne même de lui appartenir. Dieu la répudiera, souffrez cette expression, et elle répudiera Dieu; et, dans ce divorce mutuel, elle trouvera la con- sommation de son malheur. Dès cette vie,

ce terrible mystère de la perte d'un Dieu commence déjà dans la personne des pé- cheurs; Dieu et l'âme par le péché se sépa- rent, et se séparent jusqu'à se renoncer l'un l'autre : *Voca nomen ejus, non populus meus (Osee I)*. Prophète, disait Dieu, n'appelle plus ce peuple mon peuple; il a cessé de l'être; et la qualité que tu dois désormais lui don- ner, c'est qu'il ne l'est plus : *Voca nomen ejus, non populus meus*. Voilà son nom et le caractère qu'il portera; car, dès qu'il m'a oublié pour suivre des dieux étrangers, il m'a renoncé comme son Dieu, et je le re- nonce pour mon peuple : *Quia vos non po- pulus meus, et ego non ero vester*.

Et ce langage est si ordinaire à Dieu dans les saints livres, que quand les Israélites, par une monstrueuse idolâtrie, eurent sa- crifié au veau d'or dans le désert, Dieu, ému de colère et irrité contre eux, n'en parla plus à Moïse que dans ces termes : *Vade, descende, peccavit populus tuus (Exod. XIX)*. Va, Moïse, descends de la montagne; et tu verras le crime que ton peuple a commis. Prenez garde, chrétiens, Dieu les appelle le peuple de Moïse, et non le sien; comme si ce peuple n'eût plus été à lui, ni lui à eux, depuis qu'ils étaient tombés dans l'infidélité. Mais ces paroles, dit saint Chrysostome, qui ne sont, pour ainsi dire, que comminatoires dans cette vie, et qui tout au plus n'ont qu'une partie de leur effet, puisqu'elles n'ô- tent pas à une âme l'espérance ni les moyens de réparer la perte qu'elle a faite, s'accom- pliront entièrement et à la lettre dans un ré- prouvé. Plus d'alliance entre Dieu et lui; plus d'union : comme si Dieu lui disait : Ton libertinage t'a fait souhaiter de n'avoir point de Dieu, tu n'en auras jamais : tu n'as pas voulu connaître ton Dieu, tu ne le verras et tu ne le connaîtras jamais : tu ne l'es pas mis en peine de chercher Dieu quand tu le pou- vais trouver, tu le chercheras, et tu ne le trouveras jamais; et ce qui faisait ton impiété, c'est ce qui fera désormais ta peine : quand Dieu voulait être à toi, tu lui as dit insolemment que tu ne voulais point être à lui maintenant que tu voudrais être à lui, il te déclare pour jamais qu'il ne veut plus être à toi. Or, lequel des deux est le plus désolant pour une âme, ou que Dieu ne soit plus à elle, ou qu'elle ne soit plus à Dieu?

Mais je me trompe, chrétiens : toute ré- prouvé qu'elle est, elle sera encore à Dieu et Dieu à elle. Dieu lui sera encore insépa- rablement uni, et elle à Dieu : mais c'est cela même qui doit faire son malheur. Si elle pouvait être tout à fait privée, tout à fait séparée de Dieu, elle ne serait malheureuse qu'à demi. Le comble de sa misère sera d'en être privée d'une façon, et de ne l'être pas de l'autre; d'en être séparée d'une façon, et inséparable de l'autre : privée de Dieu en tant que Dieu était l'objet de sa félicité, et pénétrée de Dieu en tant que Dieu sera le sujet éternel de ses plus violents transports; c'est ce qui la consternerá. Dieu la renon- cera en qualité de père, en qualité d'époux, en qualité de protecteur, en qualité de der-

nière fin ; c'est-à-dire dans toutes les qualités qui le rendent bienfaisant, doux et aimable : et il s'attachera à elle en qualité de juge, en qualité d'ennemi, en qualité de vengeur, en qualité de persécuteur ; c'est-à-dire selon toutes les qualités qui le rendent, tout Dieu qu'il est, non-seulement sévère et redoutable, mais dur et impitoyable. De là donc cette âme sera doublement malheureuse : malheureuse d'avoir encore un Dieu, et malheureuse de n'en avoir plus ; d'avoir encore un Dieu conjuré, déclaré, armé contre elle, et de n'avoir plus de Dieu favorable, propice et miséricordieux pour elle ; d'avoir encore un Dieu pour exciter sa haine et ses plus mortelles aversions, et de n'en avoir plus pour contenter ses désirs et ses plus ardentés inclinations. Car, ce sera là son grand supplice, de sentir éternellement que Dieu l'avait créée pour lui-même, et qu'elle ne pouvait être heureuse qu'en lui et que par lui, et de ne recevoir éternellement de Dieu que des rebuts et des mépris, de ne trouver éternellement, entre Dieu et elle, qu'une insurmontable opposition. Elle estimera Dieu malgré elle, et elle aura une inclination naturelle pour lui, et cependant elle le haïra ; elle l'estimera tel qu'elle ne le possèdera jamais, et elle le haïra tel qu'elle l'aura toujours présent. Or, ce conflit d'estime et de haine, de désir et d'aversion, d'éloignement et de poursuite à l'égard du même objet, c'est, chrétiens, ce que nous appelons l'enfer.

Après cela, je voudrais en vain m'étendre sur les peines sensibles dont cette séparation de Dieu doit être accompagnée, et dont les prédicateurs ont mille fois tâché, mais inutilement, de vous faire comprendre l'horreur. En vain je voudrais vous représenter ce feu qui, d'une manière non moins véritable qu'elle est surprenante, exercera sur les esprits et sur les corps toute son activité, ainsi que parle saint Augustin : *Miris, sed veris modis* (Aug.) ; ce feu qui force encore maintenant le mauvais riche à pousser ce cri lamentable : *Crucior in hac flamma* (Luc. XVI), et sur quoi il n'y a point de réprouvé qui ne puisse dire, avec bien plus de raison que Job : *Mirabiliter me crucias* (Job. X). Ah ! Seigneur, faut-il que vous fassiez même des miracles pour me tourmenter, et que, forçant les lois de la nature, vous donniez à un être matériel, pour en faire l'instrument de votre vengeance, la vertu d'agir sur une substance spirituelle ? Si je vous disais, chrétiens, que tout ce qu'il y a dans le monde, et tout ce que notre imagination se peut figurer de plus affreux, que tout ce que la cruauté des tyrans a jamais su inventer, que tout ce que la patience des martyrs a été capable d'endurer, que tout cela n'est pas l'ombre de ce feu ; c'est-à-dire que les douleurs les plus aiguës, que les supplices les plus lents, que les tortures, les gênes, les geures de mort les plus inouïs, comparés à ce feu, ne méritent pas même le nom de tourments : *Quæcumque homines patiuntur in hac vita, in comparatione hujus ignis, non parva, sed nulla sunt* (Aug.) ; je ne vous dirais rien que

ce qu'a dit saint Augustin, dont j'ai emprunté ces paroles. Je ne vous dirais rien que ce qu'a dit saint Jérôme sur cette terrible menace de Dieu à son peuple : *Stillabit furor meus super locum istum* (II Paral. XXXIV). Je ferai dégoutter ma fureur sur la terre : car, reprend ce Père, que sera-ce donc quand il répandra dans l'enfer toutes les pluies de sa colère, et qu'il la fera tomber comme un torrent ? *Si tanta est stilla, quid erit de totis imbribus* (Hier.) ! Je ne vous dirais rien que ce qu'a dit Pierre Damien, au sujet de ces fléaux dont l'Égypte fut affligée. Car, selon la belle remarque de ce savant cardinal, ce n'était encore alors que le doigt de Dieu qui frappait les Egyptiens : *Digitus Dei est hic* (Exod. VIII) ; mais ce sera le bras même de Dieu et tout son bras qui frappera les réprouvés : *Tota divinitatis dextera percutiuntur* (Petr. Dam.). Je ne vous dirais rien que ce qu'ont dit tous les autres comme eux ; et leur autorité, surtout une autorité si constante et si unanime, quand nous n'aurions point d'autre preuve, devrait bien nous suffire pour renoncer à tout ce que le libertinage du monde oppose ou prétend opposer à une vérité si solidement établie.

Mais je laisse tout cela, chrétiens, pour faire avec vous une réflexion dont je pourrais me promettre les plus grands effets, si elle entraînait une fois dans vos esprits. Voilà ce que la foi nous enseigne : un feu éternel, une éternelle séparation de Dieu, voilà ce que toutes les Ecritures nous annoncent. Ce qui m'étonne, et ce qui serait capable de me troubler, si les mêmes Ecritures ne m'en découvraient le mystère, c'est qu'une vérité si touchante nous touche si peu, et que, parmi ceux à qui je parle, il y en ait peut-être qui jamais n'en ont encore été bien touchés. Ce qui m'étonne, c'est qu'étant si délicats, si amateurs de nous-mêmes, si sensibles à la douleur, ce feu que la colère de Dieu allume pour punir nos crimes, ne fasse sur nous que les plus faibles impressions. Ce qui m'étonne, c'est que, ne pouvant ignorer que la perte de Dieu est notre souverain mal, et que cette perte de Dieu, irréparable dans l'enfer, dépend de la perte volontaire que nous en faisons dans cette vie, nous consentions tous les jours librement à le perdre ; que nous le perdions sans inquiétude, sans chagrin ; que nous le perdions même souvent avec joie, et que, de toutes les pertes que nous faisons dans le monde, celle-là nous soit la plus indifférente. Ce qui m'étonne, c'est que la même foi qui nous dit qu'il y a un enfer où l'on brûle, et où l'on est privé de Dieu, nous dit encore qu'un seul péché nous expose à l'un et à l'autre, que Dieu n'a point de moindre vengeance pour le punir, que l'un et l'autre ; et que le péché néanmoins, et le péché le plus mortel, soit traité parmi nous de jeunesse, de fragilité excusable, et souvent même de jeu, de galanterie, de bel esprit et de belle humeur. Est-ce stupidité, est-ce inadvertance, est-ce fureur, est-ce enchantement ? Croyons-nous ce point fondamental du christianisme ? ne le croyons

nous pas ? si nous le croyons, où est notre sagesse ? si nous ne le croyons pas, où est notre religion ? Je dis plus ; si nous ne le croyons pas, que croyons-nous donc ? puisqu'il n'est rien de plus croyable, rien de plus formellement révélé par la parole divine, rien de plus solidement fondé dans la raison humaine, rien dont la créance soit plus nécessaire pour tenir les hommes dans le devoir, rien sur quoi le doute leur soit plus pernicious, puisqu'il les porte à tous les désordres. Mais, pour ne le pas croire, ou pour ne le croire qu'imparfaitement, en sommes-nous plus à couvert ? aurons-nous bien devant Dieu de quoi nous justifier, en lui disant : Je ne le croyais pas ; sauverons-nous par là les conséquences de la chose ? et si elle se trouve vraie, quoique nous ne l'ayons pas crue, où en serons-nous ? Est-ce raisonner en hommes, que de risquer sur un tel sujet ? que ne faisons-nous pas tous les jours pour éviter un mal incertain, par la raison seule de son incertitude ? avons-nous fait un pacte avec l'enfer comme ces pécheurs dont parle le prophète ; ou avons-nous une démonstration et une évidence parfaite qu'il n'y ait point d'enfer ? Ce que les impies allèguent pour le combattre, est-il comparable à ce qu'établit la foi ? sommes-nous donc sages de quitter le parti de la foi, et n'est-il pas, non-seulement le plus sûr, mais le plus plausible, mais le plus raisonnable ? quelle peine plus naturelle pour une âme révoltée contre Dieu, que la perte de Dieu ? quel châtiment plus juste pour une âme sensuelle et adonnée à d'infâmes plaisirs, et défendus par la loi de Dieu, que le feu ? Quoique ce tourment du feu, qui est le mal de la créature, soit en lui-même si affreux, a-t-il rien qui approche de la grièveté du péché, qui est le mal du Créateur ? et n'est-il pas de l'ordre que le mal du Créateur soit vengé par celui de la créature ?

Ah ! chrétiens, c'est là-dessus qu'il faut aujourd'hui nous déterminer et nous déclarer. David disait à Dieu : Seigneur, c'est par le feu que vous m'avez éprouvé, et ce feu de votre justice m'étant appliqué par votre miséricorde, m'a tellement purifié, qu'il ne s'est plus trouvé en moi d'iniquité : *Ignem me examinasti, et non est inventa in me iniquitas* (Ps. XVI). Entrons dans ce sentiment, chrétiens, et expliquant ces paroles du feu de l'enfer, méditons-les bien. Avant que Dieu nous punisse par ce feu, ou plutôt de peur que Dieu ne nous punisse par ce feu, éprouvons-nous par ce feu nous-mêmes, examinons-nous nous-mêmes, afin de pouvoir dire à Dieu : *Ignem me examinasti, et non est inventa in me iniquitas*. Que le feu de l'enfer, dit saint Augustin, nous serve à exciter dans nous un autre feu, et à y éteindre encore un troisième feu, c'est-à-dire qu'il excite dans nous le feu de la charité, et qu'il y éteigne le feu de la cupidité. Quand l'esprit impur allume dans nos cœurs le feu de la concupiscence, interrogeons-nous nous-mêmes, demandons-nous à nous-mêmes, comme ce solitaire du désert, attaqué d'une violente tentation : Eh bien !

chair de péché, chair voluptueuse et immortifiée, pourras-tu supporter l'ardeur de ces flammes, à quoi tu seras condamnée pour les plaisirs criminels ? Il n'y a point de passion dont cette pensée ne triomphe. Aussi que n'ont pas fait les saints, prémunis et fortifiés de cette réflexion ? Ils ont, pour user de l'expression de saint Paul, arrêté toute la violence du feu : *Exinxerunt impetum ignis* (Hebr., XI). Je veux dire, qu'au milieu des scandales du monde où leur condition les tenait engagés, ils se sont maintenus dans l'innocence ; que, malgré la corruption du monde, ils se sont conservés purs et sans tache ; que la contagion du mauvais exemple n'a pu rien sur eux, et cela parce qu'ils avaient en vue ce feu dévorant dont ils étaient menacés, et qu'ils voulaient éviter : *Ignem me examinasti*. Ne serait-il pas étrange qu'il fût moins actif pour nous, et qu'ayant fait de si grands miracles dans les saints, il n'eût pas la vertu de conserver notre cœur et d'en réprimer les désirs ?

Quand nous aurons une fois surmonté le feu de la cupidité, il ne nous sera pas difficile, avec la grâce, d'allumer dans nos âmes le feu de la charité, ce feu sacré que Jésus-Christ nous a apporté du ciel, et qu'il est venu répandre sur la terre : *Ignem veni mittere in terram* (Luc., XII) ; ce feu dont il souhaite si ardemment que nous brûlions tous : *Et quid volo nisi ut accendatur* (Ibid.) ? ce feu de l'amour divin, que nous ne pouvons guère, imparfaits et intéressés que nous sommes, entretenir dans cette vie, si le feu de l'enfer, par une crainte salutaire, ne sert à le conserver.

Craignons l'un, mes chers auditeurs, pour nous disposer à l'autre. Remplissons-nous de celui-ci, pour nous garantir de celui-là. Demandons souvent à Dieu qu'il nous embrase du feu de son amour, afin que nous ne ressentions jamais le feu de sa justice. En un mot, que l'enfer même, par un merveilleux effet, nous devienne un préservatif contre l'enfer. Il me reste à vous faire voir le malheur du réprouvé, par rapport à l'avenir, dans le désespoir où il est d'obtenir jamais grâce. C'est la dernière partie.

TROISIÈME PARTIE.

C'est un instinct naturel à tous ceux qui souffrent, de chercher dans l'avenir la consolation et le remède du présent. Comme nous voulons toujours être heureux, et que c'est une inclination nécessaire, elle se soutient, ou plutôt elle nous soutient en quelque sorte nous-mêmes au milieu des plus grands maux. Nous nous faisons un charme de notre espérance, et ce charme adoucit la douleur qui nous presse. Quoique souvent il n'y ait rien dans le futur qui nous doive être favorable, nous ne laissons pas d'y envisager cent choses que nous nous figurons et qui ne seront jamais, mais qu'il suffit de nous figurer comme pouvant être un jour, pour y trouver de quoi repaître notre imagination. L'incertitude même de l'avenir nous est utile, puisqu'elle nous donne droit d'espérer, non-seulement ce que nous espérons et ce que

nous attendons, mais ce que nous n'espérons et n'attendons pas. Il n'en est pas ainsi des réprouvés dans l'enfer. Un réprouvé souffre, je ne dis pas sans espérance, ce serait trop peu, mais dans un désespoir actuel et perpétuel. Ce qui n'est pas encore lui sert de supplice et le rend plus malheureux que ce qui est : ou plutôt, ce qui est le tourmente, non-seulement parce qu'il est, mais parce qu'il sera toujours ; en sorte que l'avenir est pour le présent un surcroît de peine qui l'aigrit, qui y met le comble et qui fait le caractère propre de la réprobation ; puisque, selon la pensée du docteur angélique, l'enfer n'est proprement enfer que par la vue et le sentiment de l'avenir.

Voici donc ce qui accable l'âme réprouvée dans l'enfer, et ce que vous n'avez peut-être jamais bien conçu : c'est qu'elle désespère d'obtenir jamais de Dieu aucune grâce, quand elle le prierait toute l'éternité ; c'est qu'elle désespère de fléchir jamais Dieu par la pénitence, quand elle détesterait son péché toute l'éternité ; c'est qu'elle désespère, non-seulement d'acquitter, mais de diminuer jamais ses dettes devant Dieu par ses souffrances, quoiqu'elle doive souffrir toute l'éternité. Trois ressources inmanquables dans la vie, mais absolument inutiles à un réprouvé, la prière, la pénitence, la souffrance. Nous en avons la preuve dans le mauvais riche. Que fait-il ? il prie. Que demande-t-il ? il conjure Abraham de lui accorder pour toute grâce une goutte d'eau, mais cette goutte d'eau lui est refusée. Tous les interprètes conviennent qu'il y a de la parabole et de la figure dans cette circonstance, et que l'intention de Jésus-Christ est de nous faire entendre par là que dans l'enfer il n'y a plus de grâce à espérer, ni de rédemption : *Quia in inferno nulla est redemptio (Offic. def.)* ; que de cet océan de miséricorde et de bonté, qui est Dieu, il ne découlera jamais sur ces créatures infortunées une seule goutte pour les soulager, comme jamais il ne découlera sur elles une seule goutte du sang du rédempteur pour les sauver : pourquoi ? parce que ce n'est plus le temps des miséricordes et du salut. En vain donc le réprouvé s'écriera-t-il éternellement comme le riche de l'Evangile, non plus en s'adressant à Abraham, mais à Dieu même : *Miserere mei (Luc., XVI)* : Ah ! ciel, un peu de relâche, un peu de compassion pour moi. Dieu, endurci contre ses cris, éternellement lui répondra, mais dans toute la rigueur de la lettre, ce qu'il répondait à son peuple : *Quid clamas super contritione tua (Jerem., XXX)* ? Que servent ces plaintes et ces lugubres accents ? ils frappent mon oreille, mais ils ne vont point jusqu'à mon cœur : *Insanabilis dolor tuus* : Il n'y a plus de remède ni de retour ; et si vous en voulez savoir la raison, elle est dans vous-même : *Propter multitudinem iniquitatis tuæ, et propter dura peccata tua feci hæc tibi* : C'est que vous-même vous avez été si longtemps insensible à ma voix ; c'est que vous-même vous n'avez laissé mille fois appeler, sans vouloir m'entendre ; c'est que vous-même vous vous êtes

si outrageusement, si opiniâtrément, si constamment obstiné contre moi : *Propter dura peccata tua*. Ainsi s'accomplira cette parole de l'Evangile, que Dieu n'écoute point les pécheurs ; mais quels pécheurs ? non pas les pécheurs de la vie ; car, dans la vie, ils sont toujours en état de toucher le cœur de Dieu ; non pas les pécheurs pénitents ; car la pénitence de la vie est toujours toute-puissante auprès de Dieu ; mais les pécheurs impénitents à la mort et consommés dans leur péché, mais les pécheurs de l'enfer.

Que dis-je ? et dans l'enfer même n'y a-t-il pas une pénitence ? Oui, chrétiens, et c'est là que la sagesse nous représente les pécheurs pressés de douleur, poussant des soupirs, versant des torrents de larmes. Ah ! ce ne sont pas ces effets de la pénitence qui leur manquent, mais le principe qui la sanctifie ; c'est-à-dire, et voici en deux mots tout le mystère de cette éternelle réprobation, c'est-à-dire qu'éternellement ils gémiront, qu'éternellement ils pleureront, qu'éternellement ils feront pénitence, mais une pénitence forcée, une pénitence de démons et de désespérés. Or, une telle pénitence, dit saint Augustin, n'effacera jamais le péché : par conséquent, le péché subsistera toujours, et tant que le péché subsistera, ils seront toujours également redevables à la justice de Dieu, et exposés à ses vengeances. C'est ce qu'Abraham, du haut de la gloire, exprime au mauvais riche par ce chaos insurmontable qui les sépare : *Magnum chaos inter nos et vos firmatum est (Luc. XVI)* ; en sorte que, de ce séjour bienheureux où repose Abraham, on ne peut plus tomber dans ce lieu de tourments où souffre le riche ; et que, de ce lieu de tourments où le riche souffre, on ne peut plus monter à ce bienheureux séjour où Abraham goûte un repos inaltérable : pourquoi ? parce que dans l'un on ne peut plus perdre la grâce, et que dans l'autre on ne peut plus réparer le péché : *Ut qui volunt hinc transire ad vos, non possint, neque inde huc transmeare (Ibid.)*.

Mais quoi ! toujours souffrir et, par de si longues et de si cruelles souffrances, ne rien acquitter ; cela se peut-il comprendre ? Comprenez-le, mes chers auditeurs, ou ne le comprenez pas ; la chose n'en est pas moins vraie, et ce n'en n'est pas moins un article de votre foi. Origène en voulut douter, et d'autres comme lui réduisirent l'éternité malheureuse à un certain nombre de siècles. Car, disaient-ils pour soutenir leur erreur, il n'est ni de la bonté ni de la justice de Dieu de punir toujours des créatures qu'il a formées, et d'exiger pour les péchés de la vie, d'une vie si courte, une satisfaction qui ne finira jamais. C'est ainsi qu'ils raisonnaient : mais moi, de leurs principes mêmes, je tire, avec Tertullien et saint Augustin, une conséquence toute contraire. Car Dieu est bon : qui ne le sait pas ? mais cette bonté, reprend Tertullien, n'est pas seulement en Dieu miséricorde, elle est encore sainteté. Or, une sainteté toujours subsistante est toujours ennemie du péché ; et, par une suite néces-

saire, elle doit toujours haïr le péché, toujours poursuivre le péché, toujours punir le péché, si le péché dure toujours. Donc, puisqu'il n'y a rien dans l'enfer qui abolisse et qui détruise le péché, il n'y aura jamais rien qui en arrête le châtement. Dites le même de la justice. Depuis tant de siècles le mauvais riche se désespère au milieu des flammes où il fut enseveli, et s'écrie en se désespérant : *Crucior in hac flamma* (*Luc XVI*) : mais ce qu'il disait il y a tant de siècles, il le dit encore, et toujours il le dira, parce qu'il le ressent encore, et que toujours il le ressentira. Oui, cette parole foudroyante et atterrante : *Nunc autem cruciaris* (*Ibid.*) : Maintenant vous êtes tourmenté, il l'entendra toujours. Maintenant : *Nunc*, que ce maintenant a d'étendue, puisqu'il embrasse l'éternité toute entière ! *Nunc* : Maintenant, c'est-à-dire aujourd'hui, et toujours ; c'est-à-dire demain et toujours ; c'est-à-dire dans une année, dans un siècle, dans des millions de siècles, et toujours encore au-delà. Or, concevez, s'il est possible, quelle impression fait sur une âme réprouvée un si affreux désespoir.

De vous donner une idée juste de cette éternité, c'est ce que je n'entreprends pas : et qui le pourrait ? plus on creuse dans cet abîme, plus on se confond, plus on se perd. Usez, tant qu'il vous plaira, de figures et de comparaisons : sans tant de comparaisons et de figures, je m'en tiens à la foi ; et, saisi d'une frayeur salutaire, je me prosterne devant cette redoutable justice, qu'il est encore temps de fléchir en notre faveur, mais que rien ne peut toucher après la mort. Ah ! Seigneur, si jamais, et pour mes auditeurs et pour moi, j'ai formé des vœux à votre autel, voici le plus sincère et le plus ardent ; c'est, mon Dieu, que votre grâce nous éclaire, et qu'elle dissipe en nous éclairant le charme qui nous aveugle. Tant de fois vous m'avez envoyé dans cette cour pour y annoncer vos divines vérités ; mais, de toutes vos vérités, quelle autre dut plus exciter mon zèle ? J'y vois des mondains occupés du monde, possédés du monde, enchantés du monde. Je les vois enivrés de leur grandeur, idolâtres de leur fortune, amateurs d'eux-mêmes et esclaves de leurs sens. Je les vois désolés, consternés, comme foudroyés au moindre revers qui trouble leurs projets ambitieux et qui déconcerte leurs intrigues criminelles. Mais, sur l'éternité, nulle inquiétude, nulle attention : soit prétendue force d'esprit et impiété, soit confiance présomptueuse et témérité, soit oubli, négligence, aveuglement, quoi que ce soit, ils vivent en paix et sans alarmes. Cent fois on leur a représenté l'horreur d'une éternelle damnation ; mais ils nous écoutent comme les enfants de Loth, dont il est parlé dans l'Écriture, écoutèrent leur père qui, de la part de Dieu, vint les menacer d'un incendie général. Il semble que ce soit un jeu pour eux : *Visus est eis quasi ludens loqui* (*Genes. XIX*). Dans la juste indignation qui nous anime, ne pourrions-nous pas, à l'exemple de vos prophètes, vous

presser enfin, Seigneur, de vous faire connaître et de faire éclater sur eux votre justice ? mais, mon Dieu, nous nous souvenons que s'ils tombent une fois dans les mains de cette justice inexorable, rien ne les en pourra retirer ; que s'ils se damnent une fois, ou s'ils vous obligent une fois à les damner, c'est pour toujours ; et voilà ce qui réveille toute notre compassion. Nous savons d'ailleurs que ce sont des âmes précieuses, que ce sont des âmes rachetées de votre sang, que ce sont des âmes appelées à votre gloire ; seront-elles éternellement perdues pour vous, ô mon Dieu ! et serez-vous éternellement perdu pour elles ! c'est à quoi, mes chers auditeurs, vous ne pouvez trop penser ; et si vous n'y pensez pas maintenant, quand y penserez-vous ? Sera-ce au triste moment que vous commencerez à ressentir l'ardeur de ces flammes dévorantes ? mais que vous servira d'y penser alors ; et n'est-ce pas, au contraire, dans cette pensée que vous trouverez, non plus votre salut, mais votre tourment ? O éternité ! pensée salutaire dans la vie, mais pensée désespérante dans l'enfer. Si nous ne voulons pas, chrétiens, qu'elle soit le sujet de notre désespoir, faisons-en le motif de notre pénitence ? Au lieu de nous exposer à des peines éternelles, pour une félicité temporelle, tâchons à mériter, par des peines temporelles, une félicité éternelle que je vous souhaite, etc.

SERMON XV.

POUR LE DIMANCHE DE LA TROISIÈME SEMAINE.

Sur l'impureté.

Cum immundus spiritus exierit ab homine, ambulat per loca arida, quærens requiem, et non invenit. Tunc dicit : Revertar in domum meam unde exivi. Et veniens invenit eam vacantem, scopis mundatam, et ornatam. Tunc vadit et assumit septem alios spiritus secum nequiores se, et intrantes habitant ibi.

Lorsque l'esprit impur est sorti d'un homme, il va par des lieux arides, cherchant du repos, et il n'en trouve point. Alors il dit : Je retournerai dans ma maison d'où je suis sorti ; et, à son retour, il la trouve vide, balayée et ornée ; il part aussitôt, et il va prendre avec soi sept autres esprits encore plus méchants que lui ; ils rentrent dans cette maison, et ils y habitent (S. Matth., ch. XII).

Sire, c'est une doctrine communément reçue et fondée sur l'Écriture même, qu'il y a des démons de plusieurs espèces ; et cette différence, remarque saint Grégoire, pape, vient des différentes espèces de péché où ces esprits de ténèbres ont coutume de nous porter. Il y a des démons d'orgueil, il y a des démons de vengeance, il y a des démons de jalousie et d'envie, il y a des démons de mensonge, d'illusion et d'erreur ; et tous ont leur caractère particulier, aussi bien que leurs fonctions propres. Celui qui nous est aujourd'hui représenté dans l'Évangile, est le démon d'impureté : cet esprit immonde, dont l'exercice est de souiller les âmes purifiées par la grâce de Jésus-Christ ; et, toutes spirituelles qu'elles sont, de les rendre toutes charnelles, en les infectant de la contagion de leurs corps : *Cum immundus spiritus exie-*

rit ab homine (Matth. XII). Or, le Fils de Dieu veut qu'entre tous les autres démons, nous ayons particulièrement horreur de celui-ci, et c'est pour cela qu'il entreprend lui-même de nous le faire connaître. C'est donc, mes chers auditeurs, de cet esprit impur que je dois aujourd'hui vous parler; et il est important de vous en découvrir la malignité, puisque le même saint Grégoire nous assure que ce démon, ou plutôt que le vice qu'il entretient dans nos cœurs est la cause la plus générale de la damnation des hommes, et que c'est lui qui tous les jours fait périr tant de pécheurs : *Hoc maxime vitio periclitatur genus humanum* (Greg.). Je vous en donnerai une idée dont vous ne pourrez tirer d'autre conséquence, que de le détester et de vous en préserver. Car, en traitant cette matière, je me souviendrai toujours que la parole du Seigneur, dont je suis le ministre, quoique indigne, doit être une parole chaste, plus épurée que l'argent qui passe par le feu, et qu'on éprouve jusqu'à sept fois : *Eloquia Domini, eloquia casta, argentum igne examinatum, probatum terræ, purgatum septuplum* (Ps. XI). Plaise à Dieu que vos cœurs, aussi purs que cette divine parole, soient disposés à en profiter ! c'est la grâce que je vais demander d'abord au Saint-Esprit, par l'intercession de la reine des vierges : *Ave, Maria*.

Saint Thomas, parlant du caractère que nous impriment certains sacrements de la loi de grâce, lui donne deux qualités, en quoi il fait consister toute son essence. C'est, dit-il, et un signe spirituel, et une puissance spirituelle : *Signaculum et potestas* (S. Thom.) : un signe spirituel, pour représenter dans nous les effets invisibles du sacrement; et une puissance spirituelle, pour nous rendre capables d'opérer les actions propres du sacrement. Telle est la doctrine de cet ange de l'École. Or je dis, chrétiens, permettez-moi de faire cette comparaison, que l'impureté a pareillement son caractère, mais un caractère de réprobation, et qu'en cela cet abominable péché est une parfaite image de l'enfer. C'est ce que j'entreprends de vous montrer dans ce discours; et, pour en faire d'abord le partage, je trouve que ce caractère de réprobation que nous découvrons dans l'impureté, quoique infiniment opposé au caractère des sacrements institués par Jésus-Christ, ne laisse pas de lui ressembler en deux manières : je veux dire en ce qu'il a tout à la fois, et la vertu de représenter, et la vertu d'opérer ce qu'il représente. Car je prétends qu'il représente dans l'homme l'état de la réprobation future : voilà sa première propriété; et j'ajoute, si je puis m'exprimer de la sorte, qu'il opère dans l'homme cette même réprobation, en le conduisant à l'impénitence finale : c'en est la seconde propriété. En deux mots, impureté, signe de la réprobation, et principe de la réprobation. Signe visible de la réprobation, parce que rien ne nous représente mieux dès cette vie l'état des réprouvés après la mort : vous le verrez dans la première partie. Principe effi-

cace de la réprobation, parce que rien ne nous expose à un danger plus certain de tomber dans l'état des réprouvés après la mort : je vous le ferai voir dans la seconde partie. Ce sujet est d'une grande étendue, mais d'une extrême conséquence. Je ne dirai rien qui ne soit pour vous une leçon salutaire, et qui ne mérite toutes vos réflexions.

PREMIÈRE PARTIE.

Quatre choses, chrétiens, que nous marque l'Écriture, expriment parfaitement l'état d'une âme réprouvée dans l'enfer : les ténèbres et l'obscurité au milieu d'un feu dévorant : *Mittite eum in tenebras exteriores* (Matth. XXV); la confusion et le désordre dans le séjour de toutes les misères : *Terram miseræ, ubi nullus ordo, sed sempiternus horror inhabitat* (Job. X); l'esclavage et la servitude du démon : *Exeat condemnatus, et diabolus stet a dextris ejus* (Psal. CVIII); enfin, le ver immortel d'une conscience cruellement et continuellement déchirée : *Vermis eorum non moritur* (Marc. IX). Voilà l'idée sensible que le Saint-Esprit a prétendu nous donner d'une parfaite réprobation. Or, c'est ce que nous trouvons dès cette vie même dans l'impureté. Car il n'y a point de péché, ni qui jette l'homme dans un plus profond aveuglement d'esprit, ni qui l'engage dans des désordres plus funestes, ni qui le captive davantage sous l'empire du démon, ni qui forme dans son cœur un ver de conscience plus insupportable et plus piquant; et tout cela par une vertu qui lui est propre. D'où je conclus que ce péché est donc un signe manifeste de l'état malheureux de la réprobation; en voici la preuve : appliquez-vous.

Non, il n'y a point de péché qui jette l'homme dans un aveuglement plus profond, et saint Chrysostome en apporte une raison bien évidente : Parce que ce péché, dit-il, est un attachement déréglé, et même un assujettissement honteux de l'esprit à la chair, et que par là il rend, pour ainsi dire, l'esprit tout charnel. D'où vient que saint Paul, en parlant d'un impudique, ne l'appelle plus absolument homme, mais homme charnel : *Animalis homo*. Or, de prétendre qu'un homme charnel puisse avoir des connaissances raisonnables, c'est vouloir que la chair soit esprit : et voilà pourquoi l'Apôtre conclut qu'un homme possédé de cette passion, quelque intelligent qu'il paraisse d'ailleurs, ne connaît plus les choses de Dieu, parce qu'elles ne sont plus de son ressort : *Animalis homo non percipit ea quæ sunt Dei* (I Cor. XI).

En effet, chrétiens, prenez garde à cette réflexion de saint Bernard, qui me semble également solide et ingénieuse : quand l'homme se laisse emporter à l'ambition, c'est un homme qui pèche, mais qui pèche en ange; pourquoi? parce que l'ambition est un péché tout spirituel, et par conséquent propre des anges. Quand il succombe à l'avarice et à la tentation de l'intérêt, c'est un homme qui pèche, mais qui pèche en homme,

parce que l'avarice est un dérèglement de la convoitise, qui ne convient qu'à l'homme. Mais quand il s'abandonne aux sales désirs de la chair, il pèche, et il pèche en bête, parce qu'il suit le mouvement d'une passion prédominante dans les bêtes. Or, s'il pèche en bête, il n'a donc plus ces lumières de l'esprit qui le distinguent des bêtes et qui le font agir en homme; il est donc réduit à l'ignominie de Nabuchodonosor, il est dégradé de sa condition, il est même au-dessous de la condition des bêtes, puisqu'entre les bêtes et lui il n'y a plus d'autre différence, sinon qu'il est criminel dans son emportement, ce que les bêtes ne peuvent être : *Homo cum in honore esset, non intellexit : comparatus est jumentis insipientibus, et similis factus est illis* (Ps. XLVIII). C'est le raisonnement de saint Bernard, et l'expérience le justifie tous les jours. Car nous voyons ces hommes esclaves de leur sensualité, au moment que la passion les sollicite, fermer les yeux à toutes les considérations divines et humaines, ne convenir plus des choses dont ils étaient auparavant persuadés, ne croire plus ce qu'ils croyaient, ne craindre plus rien de ce qu'ils craignaient, n'être plus capables de remontrances, agir sans règle et sans conduite, devenir brutaux et insensés, tant ce péché a de pouvoir et de force pour les aveugler. Venons au détail; et c'est ici que je vous prie de m'écouter. Ils perdent surtout trois connaissances : la connaissance d'eux-mêmes, la connaissance de leur propre péché, et la connaissance de Dieu. Est-il un aveuglement plus déplorable et plus affreux ?

Ils perdent la connaissance de ce qu'ils sont, dit saint Augustin, parce que, dans cet état de libertinage, ils cessent d'être ce qu'ils étaient; à quoi j'ajoute, en renversant la proposition : ils cessent d'être ce qu'ils étaient, parce que, dans cet état de libertinage, ils perdent la connaissance de ce qu'ils sont. Ces deux pensées reviennent au même principe. En voulez-vous un des plus illustres, mais au même temps des plus terribles exemples ? je le tire de l'Écriture. Par où commença la dissolution de ces deux vieillards qui attentèrent à la chasteté de la vertueuse Susanne, et qui furent si hautement confondus par le prophète Daniel ? le texte sacré nous l'apprend : *Everterunt sensum suum, et declinaverunt oculos suos, ut non viderent cælum* (Dan. XIII) : Ils perdirent le sens, et ils détournèrent leurs yeux pour ne point voir le ciel : car, avec quel front l'auraient-ils pu voir et en venir jusqu'à cet excès ? des magistrats, des juges, des hommes vénérables dans la synagogue par leur âge, et qui devaient servir de modèles au peuple. Ah ! chrétiens, ils ne l'auraient jamais fait, et le seul souvenir des qualités dont ils étaient revêtus les aurait tenus dans le respect. Il fallut donc qu'ils s'oubliassent eux-mêmes, avant que de se résoudre à une telle déclaration ; et parce que la conscience ne peut être séduite ni corrompue tandis qu'elle a des yeux, il fallut l'aveugler absolument, afin qu'elle ne fût plus en état de se révolter ; ce

qu'il y a d'étonnant, c'est qu'ils eussent pu de la sorte, et en si peu de temps, effacer de leur esprit toute la connaissance d'eux-mêmes. Mais, reprend saint Chrysostome, comme la lumière est d'une nature à se répandre en un moment dans l'immensité des airs, et qu'elle en dissipe tout à coup toutes les ténèbres ; ainsi dans un instant le péché que je combats, ce péché grossier et charnel, couvre, pour user de cette figure, une âme des plus noires ombres, et obscurcit toutes les vues de la raison et de la foi.

C'est de là, remarque Clément Alexandrin, que les poètes, qui furent les théologiens du paganisme, lorsqu'ils décrivaient les pratiques honteuses et les infâmes commerces de leurs fausses divinités, ne les représentaient jamais dans leur forme naturelle, mais toujours déguisées, et souvent métamorphosées en bêtes. Pourquoi cela ? Nous les blâmons, dit ce Père, d'avoir ainsi déshonoré leur religion et outragé la majesté de leurs dieux ; mais, à le bien prendre, ils en jugeaient mieux que nous ; car ils voulaient nous dire par là que ces dieux prétendus n'avaient pu se porter à de telles extrémités sans se méconnaître, et qu'en devenant adultères, non-seulement ils s'étaient dépouillés de l'être divin, mais qu'ils avaient même renoncé à l'être de l'homme.

En effet, n'est-il pas surprenant de voir jusqu'à quel point ce péché abrutit les hommes ? car il n'y a point d'intérêt qu'on ne méprise, point d'honneur qu'on ne foule aux pieds, point de dignités qu'on ne prostitue, point de fortune qu'on ne risque, point d'amitié qu'on ne viole, point de réputation qu'on n'expose, point de ministère qu'on ne profane, point de devoir qu'on ne trahisse pour satisfaire sa passion. Un père oublie ce qu'il doit à ses enfants, et ne se met plus en peine de les ruiner par ses débauches ; un juge, ce qu'il doit au public, et ne fait plus scrupule de sacrifier le bon droit à ses plaisirs ; un ami, ce qu'il doit à son ami, et ne compte plus pour rien d'abuser de l'accès qu'il a dans une maison pour la déshonorer ; un prêtre, ce qu'il doit à Jésus-Christ, et ne craint plus de scandaliser son sacerdoce par des actions abominables ; une femme, ce qu'elle doit à son mari, et ne se souvient plus de la foi qu'elle lui a jurée ; une fille, ce qu'elle se doit à elle-même, et ne rougit plus de perdre sa plus belle fleur, et de se rendre un sujet d'opprobre. Si, dans chacun de ces états, on faisait cette réflexion : Qui suis-je, et à quoi vais-je m'engager ? il n'y a point d'âme, pour abandonnée qu'elle puisse être à la violence de ses désirs, que les seules raisons humaines ne fussent capables de contenir. Mais on a les yeux bandés ; et, tandis que cette passion domine, on ne sait ni ce qu'on est, ni ce qu'on n'est pas, parce que le démon d'impureté nous aveugle et nous ôte d'abord la première de toutes les vues, qui est la vue de nous-mêmes.

Je dis plus : ce même démon n'ôte pas seulement à l'homme la connaissance de ce qu'il est, mais la connaissance de ce qu'il

fait, c'est-à-dire de son propre péché, et ne lui en laisse qu'autant qu'il faut pour le rendre coupable devant Dieu. Sur quoi saint Chrysostome fait une observation bien judicieuse, et nous découvre une espèce de prodige qui se passe tous les jours dans nos esprits, mais dont il y a bien de l'apparence que nous ne nous apercevons pas ; le voici : Dans les règles communes, c'est par l'expérience que nous parvenons à la connaissance des choses ; ce que nous n'avons jamais expérimenté, à peine le connaissons-nous ; mais à mesure que nous le pratiquons, que nous l'éprouvons, il se montre à nous, et nous apprenons à le connaître : voilà l'ordre de la nature. Mais, dans le péché dont je parle, il arrive tout le contraire ; car nous ne le connaissons jamais mieux que quand nous n'en avons nul usage, et nous n'en perdons la connaissance qu'autant que nous nous nous licencions à le commettre : c'est ce que j'appelle prodige. Est-il rien de plus vrai et rien de plus ordinaire ? Car, voyez, mes frères, dit saint Chrysostome, quels sont les sentiments d'une âme pure et innocente : elle regarde l'impureté comme un monstre ; elle s'en préserve comme d'une peste et d'une contagion mortelle ; elle en fuit les occasions, elle en déteste les intrigues, elle en condamne les moindres libertés, parce qu'elle est prévenue que c'est le plus dangereux écueil de son salut. D'où lui vient cette prévention ? de la nature ; c'est-à-dire de Dieu même, lequel a imprimé l'horreur de ce vice dans les esprits de tous les hommes sans en excepter les païens. L'homme donc, encore chaste et dans la première intégrité de ses mœurs, a une véritable idée de ce péché ; il ne l'a jamais commis, et c'est pour cela qu'il le connaît parfaitement ; mais qu'il s'y laisse entraîner, bientôt cette connaissance s'affaiblira, bientôt cette idée s'effacera ; après quelques chutes, les péchés les plus monstrueux ne lui paraîtront plus si griéux ; des actes il passera à l'habitude, de l'habitude à l'endurcissement, de l'endurcissement au scandale, et du scandale à la dernière impudence ; il n'envisagera plus sa passion que comme une faiblesse pardonnable à l'humanité, il n'en aura plus aucun remords, il ne la traitera plus que de galanterie, il s'en glorifiera, il s'en applaudira, il en triomphera : car ce sont là, dit Guillaume de Paris, dans son admirable traité sur cette matière, les progrès de l'impureté.

Mais, l'aurait-on jamais cru, si le débordement du siècle ne nous le montrait pas, qu'il dût y avoir des hommes dans le monde, et dans le monde chrétien, d'un sens assez pervers pour qualifier de simple galanterie un crime de cette conséquence ? Si les païens, si les idolâtres s'en étaient expliqués de la sorte, le scandale de notre religion serait de tenir ce langage après eux et comme eux. Mais que les plus dissolus d'entre les païens et les idolâtres aient eu sur ce point plus de modestie que nous ; qu'on voie des hommes faire profession de l'Évangile, et cependant ne garder nulles mesures, n'avoir ni honnê-

teté, ni pudeur dans leurs expressions, mettre au nombre de leurs conquêtes les engagements les plus criminels, en tirer avantage, se vanter hautement de ce qu'ils font, et souvent même de ce qu'ils ne font pas : ah ! mes frères, disait saint Chrysostome, c'est un aveuglement pire que celui des démons.

Mais qu'est-ce de voir des femmes dans le christianisme s'accoutumer à de semblables discours, en faire un divertissement et un jeu, en aimer la raillerie et les équivoques, se plaire à les entendre, ou ne témoigner là-dessus qu'une fausse répugnance, et d'un air qui, bien loin d'arrêter la licence, ne sert qu'à la rendre encore plus hardie et qu'à l'exciter ? Car je ne parle pas seulement ici, femmes chrétiennes, de ces derniers désordres dont le seul honneur du monde vous fait abstenir, et à l'égard desquels on peut dire que Dieu doit peu compter vos victoires, puisque, si vous remportez des victoires, c'est moins pour lui que pour vous-mêmes. Je parle de ces autres désordres, moins odieux, ce semble, mais qui sont toujours autant de crimes, et qui, tout irrépréhensibles que vous vous flattez d'être selon le monde, ne fournissent à Dieu que trop de matière pour vous damner ; je parle de ces conversations libertines d'où naissent tant de maux, et qui portent à une âme de si mortelles atteintes ; je parle de ces entretiens secrets et familiers, mais dont la familiarité même et le secret sont de si puissants attraits aux plus funestes attachements ; je parle de ces amitiés, prétendues honnêtes, mais dont la tendresse est le poison le plus subtil et le plus présent pour infecter les cœurs et pour les corrompre ; je parle de ces commerces assidus de visites, de lettres, de parties, que saint Jérôme appelait si bien les derniers indices d'une chasteté mourante : *Moritura virginitatis indicia* (Hier.) ; je parle de ces artifices de la vanité humaine, employés à relever les agréments d'une beauté pernicieuse ; je parle de cette détestable ambition d'avoir des adorateurs, au préjudice du souverain maître, à qui seul tout culte et tout hommage appartient ; je parle de ces douceurs vraies ou fausses, témoignées à un homme mondain, dont on entretient par là les criminelles espérances, pour être un jour responsable de ses iniquités les plus secrètes ; je parle de ces habillements immodestes que ni la coutume, ni la mode n'autoriseront jamais, parce que ni la mode ni la coutume ne feront jamais de prescription contre le droit divin. Ce ne sont là, dites-vous, que des bagatelles ; mais la question est de savoir si Dieu en jugera comme vous, et si vous-mêmes, lorsqu'il faudra comparaître devant son tribunal, vous n'en jugerez pas autrement. Vous prétendez que ce sont des choses indifférentes ; et moi je soutiens que ce sont autant de crimes : vous prétendez que, pour vivre dans les règles, il faut vivre de la sorte ; et moi je soutiens que vivre de la sorte, c'est violer toutes les règles de la religion que vous professez. Et parce que cette conduite ne

peut s'accorder avec la connaissance d'un Dieu (car le moyen de connaître Dieu et de ne pas connaître ce qui l'offense?), de l'oubli de soi-même et de l'ignorance de son péché, l'homme sensuel tombe dans l'ignorance et l'oubli de Dieu, et voilà le fond de l'abîme où le plonge l'impureté.

C'est de là, disait le savant Pic de la Mirande, que, de tout temps, tous les athées ont été, d'une notoriété publique, des hommes corrompus par les passions charnelles; l'athéisme, remarque ce grand personnage, n'étant pas ce qui conduit à l'impudicité, mais l'impudicité étant la voie ordinaire qui conduit à l'athéisme. C'est de là que tous les impudiques par profession et par état sont communément des esprits gâtés et libertins en matière de créance, qu'ils se préoccupent aisément contre la religion, qu'ils aiment à en disputer, à y trouver des difficultés, à ne pas savoir ce qui les résout; et qu'à peine verra-t-on même une femme du grand monde et dans la débauche, qui ne fasse l'esprit fort et qui ne se pique de raisonner sur les vérités du christianisme: pourquoi? parce qu'elle voudrait bien se persuader, en raisonnant, qu'il n'y a point de Dieu, suivant ce beau mot de saint Augustin, que personne ne doute qu'il y en ait un, sinon ceux à qui il serait expédient qu'il n'y en eût point. C'est de là que les progrès de l'impiété suivent presque toujours les progrès du vice, et qu'au contraire le retour de l'impiété à la foi ne commence presque jamais dans une âme, que par le retour du vice à la vertu, c'est-à-dire que lorsque le feu des désirs impurs vient à s'amortir et à s'éteindre. La raison, encore une fois, en est bien naturelle; car le voluptueux se trouvant dans une espèce d'impuissance de croire et de se satisfaire, la vue d'un Dieu le troublant dans son plaisir, et son plaisir étant contredit sans cesse par la vue d'un Dieu, il prend enfin le parti de renoncer à l'un pour se maintenir dans la possession de l'autre, et de ne plus croire ce Dieu qu'il regarde comme l'ennemi irréconciliable de son plaisir et de son désordre.

C'est ainsi que le plus sage des princes, Salomon, cet homme comblé de tous les dons du ciel, cet homme qui, depuis le cèdre jusqu'à l'hysope, n'ignorait rien de tout ce qu'il y avait dans le monde, dont il était l'oracle, en méconnut l'auteur; il n'eut plus de peine à se prosterner devant des idoles de pierre, depuis qu'il eut adoré des idoles de chair, et il perdit les plus belles lumières de son esprit, dès qu'il eut donné son cœur à d'infâmes créatures.

Saint Augustin fait une réflexion bien ingénieuse, touchant la différence du vrai Dieu et des faux dieux du paganisme, ou, pour mieux dire, touchant l'aveuglement des païens à l'égard de leurs faux dieux, et notre aveuglement à l'égard du vrai Dieu que nous adorons: ceci convient parfaitement à mon sujet. Car en quoi, demande ce saint docteur, a consisté l'aveuglement du paganisme? le voici: c'est que les hommes, dans le paganisme, ayant fait eux-mêmes leurs

dieux, ils les ont faits selon leur caprice, et tels qu'ils les ont voulus; et parce qu'ils craignaient que ces prétendus dieux ne fussent des juges trop sévères, et qu'ils ne condamnaient avec trop de rigueur les dérèglements de leur vie, ils en ont fait des dieux passionnés, des dieux colères et emportés, des dieux sujets aux mêmes crimes que nous, afin que chacun les pût commettre sans honte et même avec honneur. Voilà jusqu'où la passion, parmi les nations païennes, a porté l'aveuglement; mais le Dieu des chrétiens, poursuit ce Père, est bien d'une autre condition; car, n'ayant pas été fait par les mains des hommes, les hommes, avec tous leurs artifices, n'ont pu l'accommoder à leurs sentiments, et lui-même, ne s'étant pas fait ce qu'il est, mais étant saint par la nécessité de son être, était incapable de se conformer à leurs inclinations corrompues. Que fait donc l'impudique? Le connaissant tel, et désespérant de le pouvoir changer, il le désavoue pour son Dieu; et, au lieu de donner dans les erreurs de l'idolâtrie et de la superstition, il s'abandonne à l'irréligion, c'est-à-dire, au lieu d'attribuer à Dieu des choses indignes de Dieu, comme ceux qui présentaient de l'encens à un Jupiter incestueux, il efface de son esprit toutes les idées de la divinité. Mais ce Dieu qui, par essence, est la pureté même, et qui ne peut en rien se démentir, aime mieux que les hommes ne le connaissent point, que de le connaître pour un Dieu fauteur de leurs passions honteuses. Non, non, dit-il dans l'Écriture, je ne serai plus votre Dieu, et je me serai même une gloire de cesser de l'être; vous affecterez de ne me plus connaître, et j'affecterai de n'être plus connu de vous, puisque, dans l'état d'abomination où le péché vous a réduit, la connaissance que vous auriez encore de moi ne serait qu'un surcroît d'outrage à ma sainteté; mais aussi souvenez-vous que cet oubli doit mettre le comble à votre malice, et qu'il en sera, dès cette vie même, la plus terrible punition.

En effet, chrétiens, y a-t-il rien de si affreux dans les ténèbres de l'enfer que cet aveuglement? L'enfer a des ténèbres, il est vrai; mais la même foi qui me l'enseigne, m'apprend d'ailleurs que ce ne sont que des ténèbres extérieures: *Mittite eum in tenebras exteriores* (Matth. XXII); au lieu que les ténèbres d'une aveugle concupiscence sont des ténèbres renfermées et, pour ainsi dire, concentrées dans l'homme, et aussi intimes à l'homme que l'homme l'est à lui-même. Les démons sont dans le séjour des ombres et de l'obscurité, mais ils sont eux-mêmes remplis de clarté, car ils ne comprirent jamais mieux, ni ce que c'est que Dieu, dont ils ressentent la main vengeresse, ni ce que c'est que le péché, dont ils portent la peine éternelle, ni ce qu'ils sont eux-mêmes, et pour quelle fin ils avaient été créés. Ils sont donc extérieurement investis de ténèbres, mais intérieurement pénétrés de lumières; et l'impudique, au contraire, est investi de lumières et pénétré de ténèbres. Il a hors de lui tou-

tes les lumières de la foi, qu'il n'aurait qu'à consulter et qui lui feraient voir la dignité de son âme sanctifiée par le sacrement de Jésus-Christ, l'opprobre du péché qui la déshonore et qui la souille, l'excellence de Dieu, à qui il doit se soumettre, et contre qui il se révolte; mais, au dedans, ce n'est qu'une sombre nuit, et voilà pourquoi il ne voit rien. Ne faut-il donc pas conclure qu'il est encore dans de plus épaisses ténèbres que les réprouvés mêmes?

Allons plus loin. Le désordre qui règne dans l'enfer, règne-t-il également dans l'impureté? Également, chrétiens, et d'autant plus que le désordre de l'enfer est nécessairement accompagné d'un ordre supérieur, que la justice divine y a établi, puisque, dans la doctrine des Pères, l'enfer, tout enfer qu'il est, est le lieu destiné par la Providence, où Dieu, comme créateur de l'univers, rappelle toutes choses à l'ordre, punissant ce qui est punissable, et tirant de ses créatures rebelles les satisfactions qui lui sont dues; au lieu que le désordre de l'impureté est simplement un désordre et rien de plus. De vous expliquer dans toute son étendue la nature de ce désordre, ce serait un discours infini. Saint Augustin le fait consister en ce que l'esprit de l'homme, qui, par un droit de supériorité naturelle, doit gouverner et régir le corps, se laisse au contraire gouverner lui-même par les sens. Ce qui n'arrive pas, dit-il, dans les autres vices, ni dans les autres passions, où l'esprit au moins, s'il est vaincu, n'est vaincu que par lui-même, au lieu qu'il est ici vaincu par la chair. Ce sont les termes de ce saint docteur: *In aliis quippe affectibus, animus a se ipso vincitur; hic autem pudet animum sibi resisti a corpore, quod ei inferiore natura subjectum est* (Aug.). Mais cette pensée est trop spirituelle pour exprimer le désordre d'un péché aussi grossier que celui-là. Saint Chrysostome nous en donne une idée plus sensible, lorsqu'il nous dit que le désordre de l'impureté dans l'homme est de porter l'homme à des excès où la sensualité même des bêtes ne se porte pas. Car il est certain que l'homme faisant servir sa raison, j'entends sa raison dépravée, à sa concupiscence, a inventé, pour se satisfaire, des crimes que la seule concupiscence ne lui aurait jamais inspirés, et que, comme il n'y a que l'homme, entre les animaux, capable d'être chaste par vertu et au-dessus des lois de la nature, aussi n'y a-t-il que l'homme capable d'être vicieux et emporté au-delà des bornes de la nature même. Ainsi saint Chrysostome le déclarait-il, dans l'exemple de ces villes abominables dont il est parlé au livre de la Genèse, et sur qui Dieu fit éclater l'ardeur de sa colère. Villes infortunées, dont l'exécrable péché en a perverti tant d'autres! car, combien Dieu n'en voit-il pas d'aussi criminelles, peut-être, jusqu'au milieu du christianisme; et s'il ne les punit pas en faisant pleuvoir sur elles le soufre et le feu, combien de vengeances secrètes, mais encore plus terribles, n'exerce-t-il pas tous les jours sur ceux qui renouvellent de pa-

reilles abominations? N'est-ce pas ce que nous veut faire entendre saint Paul, quand il nous les représente abandonnés de Dieu et livrés aux passions les plus honteuses, et quoique l'Apôtre n'ait pas fait difficulté de s'en expliquer ouvertement, oserais-je, tout ministre que je suis de l'Évangile, user ici des mêmes expressions? Je craindrais que, toutes consacrées qu'elles sont, elles ne blessassent votre pudeur; et plutôt à Dieu que le démon de la chair ne vous eût jamais ouvert les yeux pour comprendre ce que je ne puis dire et qu'il fût toujours dangereux d'en parler, de peur d'apprendre aux chrétiens ce qu'ils ignorent! Car, malheur à moi, si, sous prétexte de confondre les pécheurs, je scandalisais jamais une âme simple et innocente. Mais disons la vérité, chrétiens: où est aujourd'hui l'innocence et la simplicité? Si l'on ne fait pas tout le mal, on veut le pouvoir et le savoir faire. Vous diriez que la nature ne soit pas assez corrompue, et qu'il faille y ajouter l'étude, pour se faire une science de ses désordres mêmes. Paraît-il un livre diabolique qui révèle ces mystères d'iniquité, c'est celui que l'on recherche, celui que l'on dévore avec tout l'empressement d'une avide curiosité. Que l'imagination en soit infectée, qu'il fasse des impressions mortelles dans le cœur, que le venin qu'il inspire aille jusqu'à la partie de l'âme la plus saine, qui est la raison, il n'importe; c'est le livre du temps qu'il faut avoir lu, et cela sans égard au péril qui s'y rencontre, comme si l'on était sûr de la grâce et qu'on eût un pacte avec Dieu, pour avoir droit de s'exposer sans présomption aux occasions les plus prochaines. Car celle-ci, je dis cette curiosité de savoir ce qui doit faire horreur à penser, est une de ces tentations que nulle excuse ne justifie, et dont cependant, avec toute la prétendue réforme dont on se pique, on ne peut presque gagner sur soi de se faire un point de conscience.

Mais achevons, s'il est possible, de développer ce que j'appelle désordre de l'impureté. Tertullien semble l'avoir conçu d'une manière plus figurée, et par conséquent plus propre à un discours qui n'a pour but que votre édification. C'est dans le livre de la chasteté, où j'avoue que ce grand homme, emporté par la force de son génie, parlait déjà en hérétique, mais en hérétique, remarquent ses commentateurs, qui ne l'était au moins que par un excès de zèle, et dont on ne peut nier que les erreurs n'aient été mêlées des plus saintes et des plus solides vérités. Il dit donc, et c'est une de ces vérités, que l'esprit impur a comme une liaison nécessaire avec tous les vices, et que tous les vices sont, pour ainsi dire, à ses gages et à sa solde, toujours prêts à le servir pour le succès de ses détestables entreprises. C'est pour lui, par exemple, que l'homicide répand le sang humain, pour lui que la perfidie prépare des poisons, pour lui que la calomnie est ingénieuse à inventer, pour lui que l'injustice est toute-puissante quand il s'agit de solliciter, pour lui que l'avarice épargne,

pour lui que la prodigalité dissipe, pour lui que la parjure trompe, pour lui que le sacrilège attende sur ce qu'il y a de plus saint. Voilà, disait Tertullien, la pompe infernale que je m'imagine voir, quand je considère les démarches de cette dangereuse passion : *Pompam quandam atque suggestum aspicio mœchiæ (Tertull.)*; l'impudicité est à la tête de tout cela, et tout cela lui fait escorte. Pensée qui s'accorde parfaitement avec celle du Fils de Dieu, lorsqu'il nous représente, dans l'Évangile, l'esprit impur accompagné de sept autres esprits, ou aussi méchants, ou encore plus méchants que lui; puisqu'il est certain que le démon d'impureté est presque toujours suivi du démon de vengeance, du démon de discorde, du démon d'impiété, du démon d'injustice, du démon de médisance, du démon de prodigalité, du démon d'effronterie et de licence: et combien pourrais-je en joindre d'autres? Mais arrêtons-nous à ceux-là, pour vérifier même à la lettre la parole de Jésus-Christ : *Et assumit septem alios spiritus secum nequiores se.*

Parlons sans figure. Avouons que ce péché est en effet le grand désordre du monde, puisqu'il attire après soi tous les autres désordres. Je dis que c'est pour lui que se répand le sang humain; écoutez-moi. D'où sont venues les guerres les plus cruelles et les plus fatales aux peuples, sinon d'une passion d'amour? Une femme, enlevée par un insensé, fut l'étincelle qui excita les plus violents incendies, et qui consuma des nations entières. Parce qu'un homme était impudique, il fallut que des milliers d'hommes périssent par le fer et par le feu. Mais ne remontons point si haut pour avoir des preuves de cette vérité: notre siècle, ce siècle si malheureux, a bien de quoi nous en convaincre; et Dieu n'a permis qu'il engendrât des monstres, que pour nous forcer à en convenir. Nous les avons vus avec effroi, et tant d'événements tragiques nous ont appris, plus que nous ne voulions, ce qu'un commerce criminel peut produire, non plus dans les Etats, mais dans les familles, et dans les familles les plus honorables. L'empoisonnement était parmi nous un crime inouï; l'enfer, pour l'intérêt de cette passion, l'a rendu commun. On sait, disait le poëte, ce que peut une femme irritée: mais on ne savait pas jusqu'à quel excès pouvait aller sa colère, et c'est ce que Dieu a voulu que nous connussions. En effet, ne vous fiez point à une libertine, dominée par l'esprit de débauche: si vous traversez ses desseins, il n'y aura rien qu'elle n'entreprenne contre vous; les liens les plus sacrés de la nature ne l'arrêteront pas; elle vous trahira, elle vous sacrifiera, elle vous immolera. C'est par l'homicide, poursuivait Tertullien, que le concubinage se soutient, que l'adultère se délivre de l'importunité d'un rival, que l'impudicité du sexe étouffe sa honte en étouffant le fruit de son péché.

Je dis que c'est pour ce péché qu'on devient profanateur. L'aurait-on cru, si la même Providence n'avait fait éclater, de nos jours, ce que la postérité ne pourra lire sans

en frémir? aurait-on cru, dis-je, que le sacrilège eût dû être l'assaisonnement d'une brutale passion? que la profanation des choses saintes eût dû entrer dans les dissolutions d'un libertinage effréné? que ce qu'il y a de plus vénérable dans la religion eût été employé à ce qu'il y a de plus corrompu dans la débauche, et que l'homme, suivant la prédiction d'Isaïe, eût fait servir son Dieu même à ses plus infâmes voluptés? *Verumtamen servire me fecisti in peccatis tuis et laborem mihi præbuidisti in iniquitatibus tuis (Isai. XLIII)*. Disons des choses moins affreuses, et que celles-là demeurent, s'il est possible, ensevelies dans un éternel oubli. Je dis que c'est l'esprit impur qui entretient les dissensions et les querelles d'une ville, d'un quartier. Vous le savez: trois ou quatre femmes décriées et célèbres par l'histoire de leur vie en font presque inmanquablement toute l'intrigue; et de là naissent les inimitiés de ceux qui les fréquentent; de là les emportements de ceux qui s'en croient méprisés; de là, les haines irréconciliables entre elles-mêmes; de là, les discords domestiques, les furies d'un mari à qui cette plaie, une fois ouverte, ne laisse plus que des aigreurs et le ressentiment le plus profond et le plus amer. Je dis que c'est l'impureté qui rend la calomnie ingénieuse à former des accusations et à suborner des témoins; la mémoire n'en est que trop récente. Du moins, n'est-ce pas de cette source empoisonnée que viennent les plus sanglantes railleries, les médisances atroces, les libelles injurieux et diffamatoires, mille autres attentats contre la réputation du prochain et contre la charité? Je dis que c'est cette passion qui rend l'injustice toute-puissante dans les sollicitations; et l'usage que vous avez du monde vous permet-il d'en douter? On sait que ce magistrat est gouverné par cette femme, et l'on sait bien au même temps le moyen d'intéresser cette femme et de la gagner; c'est assez: car avec cela, il n'y a point de bon droit qui ne succombe, point de chicane qui ne réussisse, point de violence et de supercherie qui ne l'emporte. Combien de juges ont été pervers par le sacrifice d'une chasteté livrée et abandonnée; et pour combien de malheureuses la nécessité de solliciter un juge impudique n'a-t-elle pas été un piège et une tentation? Je dis que c'est ce vice qui désole les maisons et qui en dissipe tous les biens: n'en avez-vous pas vu cent exemples? Heureux si vous n'en avez pas fait l'épreuve, ou par votre propre péché, ou par le péché d'autrui! Le désordre ancien et commun était de voir avec compassion un insensé, sous le nom d'amant prodigue, et prodigue jusqu'à l'extravagance, contenter l'avarice et entretenir le luxe d'une mondaine qu'il idolâtrait; mais le désordre du temps est de voir au contraire une femme perdue d'honneur aussi bien que de conscience, par un renversement autrefois inouï, faire les avances et les frais, s'épuiser, s'endetter, se ruiner pour un mondain à qui elle est asservie, dont elle essuie tous les caprices, qui n'a

pour elle que des hauteurs, et qui ordonne de tout chez elle en maître. L'indignité est que ce désordre s'établît de telle sorte qu'on s'y accoutume : le domestique s'y fait ; on obéit à cet étranger ; ses ordres sont respectés et suivis, parce qu'on s'aperçoit de l'ascendant que son crime lui donne : tandis que celle-ci, ne gardant plus de mesures, et libre du respect humain, dont elle a secoué le joug, se fait une vanité de ne ménager rien, et un plaisir de sacrifier tout, pour se piquer du ridicule avantage et de la folle gloire de bien aimer.

Ne vous offensez pas, mesdames ; et quand il y aurait de l'imprudencé à pousser trop loin ces reproches, souffrez qu'à l'exemple de saint Paul, je vous conjure de la supporter : *Utinam sustineretis modicum quid insipientiæ meæ, sed et supportateme* (II Cor., XI). Dieu, témoin de mes intentions, sait avec quel respect pour vos personnes, et avec quel zèle pour votre salut je parle aujourd'hui : mais Dieu a ses vues, et il faut espérer que sa parole ne sera pas toujours sans effet. C'est de vous, mesdames, le savez-vous, et jamais y avez-vous bien pensé devant Dieu ? c'est de vous que dépend la sainteté et la réformation du christianisme ; et si vous étiez toutes aussi chrétiennes que vous devez l'être, le monde, par une bienheureuse nécessité, deviendrait chrétien. Le désordre qui m'afflige est que l'on prétend maintenant, et peut être avec justice, vous rendre responsables de ce débordement de mœurs que nous voyons croître de jour en jour, et que l'on n'en accuse plus simplement vos lâchetés, vos complaisances, vos faiblesses, mais qu'on l'impute à vos artifices et à la dépravation de vos cœurs. N'est-il pas étonnant qu'au lieu de cette modestie et de cette régularité que Dieu vous avait données en partage, et que le vice même respectait en vous, il y en ait parmi vous d'assez endurcies pour affecter de se distinguer par un enjouement et une liberté à quoi tant d'âmes se laissent prendre comme à l'appât le plus corrupteur ? L'excès du désordre, c'est que toutes les bienséances qui servaient autrefois de rempart à la pureté soient aujourd'hui bannies comme incommodes. Cent choses qui passaient pour scandaleuses, et qui auraient suffi pour rendre suspecte la vertu même, ne sont plus de nulle conséquence. La coutume et le bel air du monde les autorise, tandis que le démon d'impureté ne sait que trop s'en prévaloir. Le comble du désordre, c'est que les devoirs, je dis les devoirs les plus généraux et les plus inviolables chez les païens mêmes, soient maintenant des sujets de risée. Un mari sensible au déshonneur de sa maison est le personnage que l'on joue sur le théâtre ; une femme adroite à le tromper est l'héroïne que l'on y produit ; des spectacles où l'impudence lève le masque, et qui corrompent plus de cœurs que jamais les prédicateurs de l'Évangile n'en convertiront, sont ceux auxquels on applaudit. Assujettissement, dépendance, attachement à sa condition, tout cela est représenté

comme une espèce de tyrannie, dont le savoir-faire doit affranchir. C'est ce qu'on ne se lasse point d'entendre ; et tel qui, par sa triste destinée, y a le plus d'intérêt, est le premier à s'en divertir. Imaginez-vous d'ailleurs un mari qui, pourvu, par le don de Dieu, d'une femme prudente et accomplie, ne laisse pas de s'entêter d'une passion bizarre ; aime par obstination ce qui souvent n'est point aimable, et ne peut aimer par raison ce qui mérite tout son amour ; ne se rebute de ce qui lui est permis, que parce qu'il lui est permis ; et ne s'attache avec ardeur à ce qui lui est défendu, que parce qu'il lui est défendu ; traite avec dureté et avec rigueur ce qui devrait être l'objet de sa tendresse, et adore opiniâtement ce qui est la cause visible de tous ses malheurs. Voilà ce que j'appelle désordres ; et combien encore y en a-t-il d'autres que je passe et que je ne puis marquer !

Cependant, à l'aveuglement et au désordre, l'impureté ajoute encore l'esclavage : troisième trait de ressemblance dans l'impudique avec l'état des réprouvés dans l'enfer. Car il n'y a point de péché qui rende l'homme plus esclave du démon. Dans les autres péchés, dit saint Grégoire, pape, l'esprit de ténèbres nous attaque comme un ennemi, il nous sollicite comme un tentateur, il nous surprend comme un séducteur ; mais dans celui-ci il nous domine comme un tyran. S'il nous corrompt, poursuit ce Père, par une autre passion, malgré sa victoire, il est toujours dans la défiance ; il craint toujours quelque changement, et que la grâce ne lui arrache sa proie ; mais s'il nous a fait tomber dans une impureté, s'il nous a engagés dans un commerce criminel, c'est alors le fort armé de l'Évangile ; il tient une âme dans ses filets, il est sûr de sa conquête, et il s'en croit paisible possesseur : *In pace sunt ea quæ possidet* (Luc., II). Pourquoi, demande saint Augustin, suscitait-il dans les premiers siècles de l'Église tant de persécutions contre les chrétiens ? Ah ! répond ce saint docteur, c'est que les chrétiens vivaient dans une entière pureté de mœurs, c'est qu'ils étaient chastes par état, et par conséquent affranchis de la domination du péché. Comme donc le démon ne pouvait s'en rendre maître par l'amour du plaisir, il tâchait à les vaincre par l'horreur des supplices ; mais depuis qu'il a trouvé moyen de s'introduire dans le christianisme par les voluptés sensuelles, toutes les persécutions ont cessé. Car cette voie lui a paru bien plus courte et plus assurée. En exerçant sa cruauté contre les martyrs, il tourmentait les corps ; mais les âmes étaient perdues pour lui ; au lieu que l'impureté lui assujettit, sans effusion de sang, et les âmes et les corps. Et je puis bien dire ici ce que disait saint Hilaire à l'empereur Constance, lorsque, par des flatteries dangereuses, il tentait et il ébranlait les fidèles : Plût à Dieu que nous eussions vécu au temps des persécuteurs ! nous devons beaucoup aux premiers Césars, puisque c'est par eux que nous avons triomphé de l'enfer : *Plus crudelitati debemus, quia diabo-*

lum vicimus (Hilar.). Mais maintenant nous combattons avec un ennemi d'autant plus à craindre, qu'il le paraît moins. Il ne déchire pas la chair, mais il la flatte : *Non dorsa cædit, sed membra palpat (Hilar.)*. En nous persécutant il nous donnerait la vie ; mais il nous chatouille pour nous donner la mort : *Non proscribit ad vitam, sed titillat in mortem (Idem)*. En nous confinant dans une prison, il nous donnerait la liberté ; mais il nous retient dans son palais pour nous réduire en servitude : *Non tradit carceri in libertatem, sed intra palatium retinet in servitutum (Idem)*.

Ainsi parlait ce saint évêque. Et voilà le triste état où saint Augustin gémit si longtemps, et sur quoi il se faisait de si sensibles reproches. Ce grand homme, avant sa conversion, sans être encore touché des puissans motifs qui, dans la suite, le ramenèrent à son devoir, soupirait néanmoins de se voir esclave de sa passion. Il ne voulait pas encore être à Dieu ; mais au moins eût-il voulu être à lui-même. Eh quoi ! Augustin, se disait-il, seras-tu donc toujours maîtrisé par une aveugle concupiscence, et dominé par les sens ? demeureras-tu toujours plongé dans d'infâmes plaisirs ? après avoir goûté les délices de l'esprit, suivras-tu toujours les appétits du corps ? Encore, si tu conservais quelque empire sur ta cupidité ! mais que la chair te gouverne ; que, dans les plus nobles exercices de ton âme, elle vienne te gourmander par un sentiment brutal ; qu'elle ne te donne aucune trêve ni aucun relâche, et que tu sois toujours prêt à lui obéir : ah ! c'est porter dans toi-même un enfer, puisque c'est y porter un démon, qui sans cesse te fait éprouver sa plus impérieuse et sa plus cruelle tyrannie.

De là naît le ver de la conscience et le trouble : quatrième et dernier rapport de l'impudique avec les réprouvés, au milieu des flammes qui les brûlent. Car l'homme sensuel et voluptueux veut se satisfaire et cherche un certain repos qu'il croit se pouvoir procurer en suivant ses désirs criminels ; mais, par un ordre tout contraire de la Providence, c'est en suivant ses désirs criminels qu'il perd le repos et qu'il se met dans l'impuissance de le trouver : *Quærens requiem, et non invenit (Matth., XII)*. D'où pourrait-il l'espérer ? du côté de Dieu, son créateur et le juge de ses actions et de sa vie ? du côté de la créature dont il est adorateur, de cet objet malheureux de son attachement et de sa passion ? Or, l'un et l'autre, s'il raisonne bien et même quand il raisonnerait mal, lui deviennent une source d'inquiétudes, de chagrins, de remords, de désespoirs. Encore un moment de réflexion, et je conclus cette première partie.

Trouble du côté de Dieu, que l'impudique envisage comme le juge de ses actions et de sa vie. Car prenez garde, s'il vous plaît : tout péché, par la raison générale qu'il est péché, met entre Dieu et le pécheur, tant qu'il est pécheur, une division, une guerre irréconciliable. Par conséquent, il est impossible

que le pécheur, du moment qu'il se révolte contre Dieu, ne perde pas la paix : *Quis restitit ei, et pacem habuit (Job., IX)* ? Mais il faut avouer que cela même convient encore singulièrement et plus proprement au péché de la chair : pourquoi ? Saint Chrysostome nous en donne la raison, et l'expérience la confirme. Parce qu'il n'y a point de péché, dit ce Père, que l'homme soit d'abord plus déterminé à se reprocher, point de péché où il lui soit plus difficile de se flatter et de se former une fausse conscience, point de péché dont la confusion et la honte lui soient plus naturelles, et où le prétexte de l'erreur et de l'ignorance ait moins de lieu, donc point de péché que le remords suive de plus près, et qui de sa nature soit plus incompatible avec le repos et la tranquillité de l'âme : *Quærens requiem, et non invenit (Matth., XII)*.

Dans les autres péchés, ajoute saint Chrysostome, à force de se préoccuper, on croit, en péchant même, avoir raison ; et par là on s'affranchit au moins du trouble présent que cause le péché, quand il est commis avec une conviction actuelle de sa malice. Ainsi la haine, ainsi l'ambition, l'avarice portent-elles tous les jours l'homme à des excès qui le rendent criminel devant Dieu, mais qui dans lui-même ne l'empêchent pas de jouir d'un calme profond. Comme ce sont des péchés plus intérieurs, l'amour-propre sait non-seulement les déguiser, mais les justifier, jusqu'à les faire paraître honnêtes : et de là souvent on est rempli d'orgueil, on fait tort au prochain, on blesse la charité et la justice sans aucun scrupule : pourquoi ? parce qu'on n'en convient pas avec soi-même, et qu'il est rare qu'en tout cela on se juge dans la rigueur. Tel est, dit saint Chrysostome, le caractère des péchés de l'esprit.

Il n'y a que le péché de la chair, où l'homme, pour peu qu'il ait de religion, ne trouvant nulle défense et nulle excuse, est obligé malgré lui de se condamner. Car ce péché est trop grossier pour servir de sujet aux illusions d'une conscience erronée ; et l'âme, par un reste d'intégrité que ce péché ne détruit pas dans l'instant qu'elle y tombe, est forcée de se reconnaître coupable, de prononcer elle-même son arrêt, et commence déjà à l'exécuter par les horreurs d'une réprobation éternelle dont elle est saisie. A peine donc l'impudique a-t-il goûté le fruit de son incontinence qu'il en éprouve l'amertume. A peine a-t-il accordé à ses sens ce que la loi de Dieu lui défend, qu'il demeure interdit, confus, livré comme Caïn à son propre péché, qui devient son supplice et son tourment. Il semble que le premier rayon de la foi qui l'éclaire aille à lui en découvrir l'énormité et la difformité pour lui en ôter le plaisir. Tandis qu'il croit un Dieu vengeur des crimes, voilà son état : *Quærens requiem, et non invenit*.

Je sais, et je l'ai dit, qu'à mesure qu'il se dérègle, il voudrait bien secouer le joug de cette foi qui l'importune, et qu'un des effets les plus naturels de la cupidité qui l'aveugle, est d'affaiblir dans son esprit la créance des

vérités qui le troublent, et qui, en le troublant, le contiennent dans le devoir. Mais s'il se délivre par là du trouble salutaire de la pénitence, ce n'est que pour tomber dans un autre encore plus triste et plus affreux ; je dis celui d'un esprit emporté par la passion, et chancelant dans la religion. Car, ou le démon de l'impureté qui le possède l'a rendu absolument infidèle, ou non : c'est-à-dire ou, malgré son désordre, il a encore quelque respect pour les oracles de la parole de Dieu, ou il n'en a plus : or, s'il en a, comment peut-il les écouter et ne pas trembler ? et s'il n'en a plus, quelle assurance, du reste, peut-il avoir en n'écoutant que lui-même ?

En effet, s'il cesse d'être chrétien, dans quelle autre misère ne tombe-t-il pas, exposé, non plus aux alarmes que lui cause sa foi, mais aux incertitudes cruelles où le jette son infidélité même ? Car cette infidélité ne l'assurant de rien, et lui faisant hasarder tout, de quel secours lui peut-elle être pour trouver la paix ? au défaut de la foi qu'il a rejetée, quels témoignages son âme, cette âme naturellement chrétienne, ne porte-t-elle pas contre lui, pour le déconcerter, pour le désoler jusque dans son libertinage ? quels combats, quels retours secrets n'a-t-il pas à soutenir ? quelles difficultés à surmonter ? quels doutes à résoudre ? et dans ces agitations et ces embarras, où est le prétendu bonheur qu'il se promettait ? *Quærens requiem, et non invenit.*

Trouble encore plus sensible du côté de l'objet qu'il adore : ne le voyons-nous pas tous les jours ; et en faudrait-il davantage que ce que nous voyons pour apprendre à nous préserver d'une pareille maladie ? Soit qu'on la considère dans sa naissance, soit qu'on la suive dans son progrès, soit qu'on en juge par l'issue, n'est-elle pas, de tous les maux, sans exception, le plus inquiet ? Dans sa naissance : car, quel tourment, par exemple, est comparable à celui d'un esprit blessé qui aime et qui s'aperçoit qu'il n'est pas aimé ; qui veut plaire, et qui pour cela même déplaît ; qui conçoit des désirs ardents, et qui ne trouve que des froideurs ; qui s'épuise en services et en soins, et qui n'est payé que de rebuts ? Cette passion ridicule et bizarre, mais opiniâtre, quelque force qu'il ait d'ailleurs, n'est-ce pas ce qui le dessèche, ce qui le mine, ce qui le fait misérablement et inutilement languir ; et de quelque bons sens que Dieu l'ait pourvu, n'est-ce pas ce qui l'infatig, ce qui pousse sa raison à bout, ce qui le met dans l'impuissance de s'en aider ? En sorte que, tout persuadé et tout convaincu qu'il est de sa folie, il ne peut la vaincre ni s'en défaire : d'autant plus malheureusement ensorcelé, pour ainsi dire, qu'il ne l'est qu'à ses dépens ; tandis que les autres, peu touchés de ce qu'il endure, ou en raillent, ou en ont pitié.

Voilà, si l'on ne répond pas à sa passion, quelle est sa déplorable destinée. Mais quand on y répondrait, quelles inquiétudes et quelles craintes qu'on n'y réponde pas également,

qu'on n'y réponde pas sincèrement, qu'on n'y réponde pas constamment ! Qu'on n'y réponde pas également ; car où trouver un retour parfait, et lors même qu'il se trouve, où sont ceux qui, pour leur repos, veulent s'en tenir assurés ? En aimant, est-on jamais content de la personne qu'on aime ? Qu'on n'y réponde pas sincèrement ; car, dans ce commerce d'amitiés mondaines, et par conséquent impures, combien de fausses apparences ? combien de dissimulations ? combien de tromperies, de ruses, surtout quand l'ambition ou l'intérêt engage l'une à jouer tel personnage ? et, pour peu que l'autre soit éclairé, combien de soupçons justes et légitimes, mais affligeants et désolants, doivent lui déchirer l'âme et le consumer !

Je dis plus ; et dans la suite de cette même passion, que ne faut-il pas essayer ! On celle dont on a fait son idole est vaine et indécrite, ou elle est fière et orgueilleuse, ou elle est capricieuse et inégale, ou elle est légère et inconstante. Or, à quelles épreuves, à quelles bassesses, à quelles misères n'est-on pas alors réduit ? Que la passion, comme il arrive presque inmanquablement, se tourne en jalousie : quel enfer ! Dieu peut-il mieux se venger d'un impudique qu'en le laissant venir là ? Du moment que la jalousie s'est emparée de son cœur, lui faut-il un autre bourreau que lui-même pour le mettre à la torture et à la gêne ? que de veilles qui le fatiguent, qui l'accablent ! que de tristes et d'affreuses nuits, toujours occupé qu'il est à combattre des fantômes, et à se remplir de fiel et de venin contre des rivaux peut-être imaginaires ! Mais si sa curiosité lui découvre en effet ce qu'il craignait de voir, quoiqu'il le cherchât avec tant d'empressement et tant de vigilance, quels dépits et quelles fureurs ! et quelle image plus naturelle pourrais-je vous en donner, que les pleurs des damnés et leurs grincements de dents ? *Fletus, et stridor dentium* (Matth. VIII) ! Enfin, quelle issue et quel dénouement ordinaire ont ces criminelles intrigues ! La seule vue de l'avenir n'est-elle pas une peine continuelle et toujours présente, quand on se dit à soi-même et qu'on se le dit avec assurance : Cette passion finira ; et le succès le moins fâcheux que j'en puisse attendre, c'est qu'elle finira par quelque chose de désagréable, c'est-à-dire qu'elle s'usera et se changera en dégoût : mais ce que j'en dois plus craindre, c'est qu'elle finira peut-être par quelque chose de douloureux, par une infidélité qui me désespérera, par une ingratitude qui me consternerá, par un mépris qui m'outragera, par une ignominie qui me comblera de confusion, qui me mettra hors d'état de paraître dans le monde, dont je serai la fable, qui m'en bannira pour jamais : c'est qu'elle finira sans moi et malgré moi, avant que de finir en moi ; et qu'elle ne subsistera dans moi que pour me rendre la vie insupportable, et pour me faire goûter par avance toutes les horreurs de la mort. Ah ! mon Dieu, nous ne le comprenions pas ; mais il est vrai que vous ne

châtiez jamais plus rigoureusement le pécheur qu'en le livrant à ses appétits déréglés. Il croit y trouver sa félicité, et il y trouve une réprobation anticipée. Achevons. Impureté, signe de la réprobation, ç'a été la première partie; impureté, principe de la réprobation, c'est la seconde.

SECONDE PARTIE.

Pour parler le langage des Pères, et pour réduire aux principes de la théologie la seconde proposition que j'ai avancée, opérer la réprobation dans une âme, c'est la conduire à l'impénitence finale, puisqu'il est évident que l'impénitence finale est la disposition la plus prochaine à la réprobation, ou plutôt, le commencement de la réprobation même. En effet, dit saint Augustin, les pécheurs ne sont réprouvés que parce qu'ils ne sont plus dans la voie, ni en état de faire pénitence : s'ils y pouvaient rentrer, ou que, dans le lieu même de leur tourment, ils pussent encore être touchés d'un sentiment de conversion, l'enfer ne serait plus un enfer pour eux, et ils cesseraient d'être réprouvés; mais ils le sont et le seront toujours, parce qu'il n'y a plus pour eux de retour, et qu'une impénitence consommée a mis, pour ainsi dire, le dernier sceau à leur damnation. S'il y a donc un péché dont la vertu particulière et spécifique soit d'engager le pécheur dans cette malheureuse impénitence, c'est ce que j'appelle, non plus un signe, mais un principe de réprobation.

Tel est le péché d'impureté : pourquoi? parce qu'entre les péchés qui précipitent l'homme dans l'abîme de perdition, il n'y en a aucun qui semble plus éloigné de la pénitence chrétienne, et qui, par conséquent, dans le cours de la Providence, soit plus irrémédiable. Je dis, chrétiens, irrémédiable, non pas dans le sens que l'a entendu Tertullien, lorsqu'il prétendait que ce péché était sans remède; que l'Eglise n'avait reçu pour l'abolir aucun pouvoir, et que tout impudique devait être abandonné à la rigueur des jugements de Dieu, exclu de toute réconciliation, et visiblement réprouvé par une séparation entière et sans ressource du corps de Jésus-Christ. Car, l'entendre de la sorte, c'était une erreur, et cette erreur, pour la distinguer de la vérité que je prêche, consistait en deux points. Premièrement, en ce que Tertullien voulait que l'impureté fût d'elle-même et absolument irrémédiable, ce que je n'ai garde de penser : mais je dis seulement que c'est un péché très-difficile à guérir; de sorte que les remèdes mêmes institués par le Fils de Dieu, et commis à la dispensation de l'Eglise, quoiqu'ils le puissent effacer, ne l'effacent néanmoins qu'assez rarement, parce que mille obstacles presque invincibles en arrêtent l'effet salutaire. Secondement, la pensée de Tertullien était que l'impénitence habituelle, dont l'impureté est suivie, ne dépendait point de la volonté du pécheur : car, selon ses maximes, quand le pécheur aurait fait les derniers efforts, et donné les preuves les plus sensibles d'une pénitence parfaite, l'Eglise n'y devait point

avoir égard pour le rétablir dans l'usage des divins mystères, et dans la communion des fidèles : autre article que condamne l'Eglise, et que je condamne avec elle, reconnaissant que si le plus emporté et le plus scandaleux des hommes se convertissait à Dieu de bonne foi, qu'il en donnât des marques solides, qu'il justifiât sa contrition par la régularité de sa vie, l'Eglise alors, en lui imposant les satisfactions légitimes, aurait droit de l'admettre à la pénitence, et de lui acorder la grâce qu'il aurait demandée avec gémissement et avec larmes. Mais j'ajoute au même temps que, par les désordres de son habitude criminelle, l'homme se fait, pour ainsi parler, à lui-même un état d'impénitence, et d'une impénitence volontaire, d'une impénitence à laquelle il ne veut pas renoncer, dont il entretient la cause, et qui lui endure le cœur d'autant plus dangereusement qu'elle lui est agréable et qu'elle lui plaît.

Voilà, dis-je, en quoi la vérité que j'établis est différente de l'hérésie de Tertullien. Hérésie où je vous prie, en passant, de remarquer avec moi deux choses importantes, et qui peuvent être pour vous d'une grande édification : savoir, le principe d'où elle procédait, et le fondement sur lequel on l'appuyait. D'où procédait cette hérésie? appliquez-vous à ceci : d'une sainte horreur dont l'Eglise était prévenue contre le péché que je combats; mais horreur que Tertullien outra, pour user de ce terme, en déférant trop à ses lumières et à son sens. Car voici comment il raisonna : l'Evangile m'assure qu'il y a des péchés monstrueux qui ne se pardonnent, ni dans le siècle présent, ni dans le siècle à venir. Rien de plus monstrueux dans un chrétien que le dérèglement d'une chair sensuelle et impure : par conséquent, il faut que l'impureté soit un de ces péchés irrémédiables dont parle le Saint-Esprit. Il se trompait dans la première proposition, ne la prenant pas au sens orthodoxe qui la modifie; mais, pour la seconde, il ne supposait rien qui ne fût universellement reçu; et nous jugeons assez de là, que l'impureté était donc alors regardée comme un crime bien énorme, puisqu'il se trouvait même des hommes savants et zélés qui ne pouvaient consentir que la pénitence la plus juste et la plus complète fût suffisante pour l'expier. De plus, on juge, de cette hérésie, combien, à l'égard de ce crime, la discipline de l'Eglise était rigoureuse, et avec quelle sévérité l'on procédait contre les impudiques. Car il fallait bien que ce fût ainsi, puisque la constitution du pape Zéphyrin, qui promettait grâce aux simples fornicateurs, souffrez ce terme, quelque prudente qu'elle fût, ne laissa pas de partager les esprits, de déplaire à plusieurs, et d'en révolter quelques-uns, entre lesquels Tertullien se déclara le plus hautement. J'apprends, disait-il dans la chaleur de cette controverse, que le souverain pontife, l'évêque des évêques, a publié une ordonnance, mais décisive et absolue, en vertu de laquelle les fornicateurs, après les exercices ordinaires d'une pénitence laborieuse, peu-

vent espérer une entière rémission : *Audite edictum, et quidem peremptorium : pontifex scilicet maximus, episcopus episcoporum, dicit : Ego fornicationis delicta pœnitentia functis dimitto* (Tertull.). Ensuite il s'écrie : O indignité ! ô prévarication ! ô abus, qui ouvre la porte à toutes sortes de licences ! Prenez garde, chrétiens ; cette conduite le scandalisa, et il aima mieux se séparer du corps de l'Eglise, en l'accusant de relâchement, que de souscrire à cette ordonnance et de l'approuver. Il fallait donc que la simple fornication eût été jusque-là sujette à de grandes peines. Mais encore, sur quoi Tertullien se fondait-il pour porter les choses à cet excès, et pour traiter d'irrémissible le péché, selon le monde, le plus pardonnable ? Sur des raisons, chrétiens, toutes essentielles, quoiqu'il soit vrai qu'il en abusa. Par exemple, il ne pouvait souffrir qu'un chrétien apportât pour excuse de son désordre la faiblesse de la chair. Ah ! mon frère, reprenait-il, ne me dites pas que la chair a été faible en vous : elle n'a été que trop forte, puisqu'elle l'a emporté sur l'esprit : *Nulla enim tam fortis est caro, quam quæ spiritum elisit* (Idem). Eh quoi ! ajoutait-il, nous refusons la grâce de la pénitence à celui qui a succombé dans la persécution, et nous l'accorderons à celui qui dans la paix succombe à sa passion ! Nous ne pardonnerons pas à une chair que le supplice a effrayée, et nous pardonnerons à celle qu'un faux plaisir a corrompue ! Non, non, poursuivait-il, il y aurait en cela de l'injustice ; car une chute libre et volontaire mérite bien moins de compassion qu'une lâcheté involontaire et forcée. Or, l'apostasie d'un chrétien par la crainte de la mort, toute criminelle qu'elle est, est l'effet d'une violence étrangère ; au lieu que le désordre de l'impudique vient d'une pure infidélité. Le chrétien lâche et déserteur de sa religion peut alléguer pour sa défense la cruauté des bourreaux ; mais le sensuel et le voluptueux ne peut s'en prendre qu'à lui-même. Et qui des deux, à votre avis, fait plus grand outrage à Jésus-Christ, ou celui qui l'abandonne dans les tourments, ou celui qui le renonce dans les délices ? ou celui qui souffre et qui gémit en lui manquant de foi, ou celui qui lui manque de foi pour se rontenter et se satisfaire ? Tous ces sentiments de Tertullien sont grands sans doute et élevés : mais voici sa raison principe ; racontez-la, s'il vous plaît : c'est que la chair de l'homme ayant été adoptée, ennoblie, sanctifiée par l'Incarnation divine, le péché qui la déshonore et qui la souille, ne devrait plus seulement passer pour un crime, mais pour un monstre. Car enfin, continuait-il au même endroit, que la chair se soit licenciée, et qu'elle se soit même perdue avant Jésus-Christ, on peut dire qu'elle n'était pas encore digne des dons du salut, et qu'elle n'était pas encore formée aux pratiques de la sainteté. Mais depuis que le Verbe de Dieu a contracté avec elle la plus intime alliance en se faisant lui-même chair : *Et verbum caro factum est*

(Joan. I), ah ! mes frères, concluait Tertullien, faisons état que cette chair a comme changé de nature, et qu'elle n'est plus ce qu'elle était : *Exinde caro quæcumque aliam res est* (Tertul.). Pourquoi donc voudrions-nous la justifier par ce qu'elle nous paraît avoir de fragile : *Quid ergo illam nunc de pristino excusas* (Idem) ? Que l'impureté ait été rémissible dans la loi ancienne, c'était un temps où l'homme ne portait pas encore la qualité de membre de Jésus-Christ, et où notre chair n'avait pas l'honneur d'être incorporée à la sienne ; mais depuis qu'elle lui est unie personnellement, depuis qu'elle a été lavée par le baptême et dans le sang de l'Agneau, depuis qu'elle est devenue le sujet des plus excellentes opérations de la grâce, il est juste, ou que vous la conserviez vous-mêmes, ou que vous soyez éternellement récompensés de Dieu.

C'était ainsi que raisonnait ce défenseur de la pureté, mais après tout, défenseur trop obstiné et trop ardent. C'était ainsi qu'il frappait l'impudique d'un anathème éternel ; et moi, chrétiens, sans aller si loin, j'ai dit, et je le dis, que l'impureté n'exclut point encore absolument, et dès maintenant, le pécheur de la miséricorde divine ; mais j'ajoute qu'il s'en exclut lui-même par un attachement opiniâtre à son péché. En voulez-vous les preuves ? je les réduis à trois. Car il est vrai qu'il n'est point de péché qui rende le pécheur plus sujet à la rechute, point de péché qui expose plus le pécheur à la tentation du désespoir, point de péché qui tienne le pécheur plus étroitement lié par l'habitude. Encore un moment d'attention, et je finis.

Point de péché qui rende le pécheur plus sujet à la rechute. Ecoutez là-dessus ce que se dit à lui-même, dans notre évangile, l'esprit impur : *Revertar in domum unde exivi* (Matt. XII) ; je retournerai dans la maison d'où je suis sorti ; car, quoique je l'aie quittée, par la facilité que je trouve à y rentrer dès que je le veux, elle ne laisse pas d'être à moi ; et quand je la quitte, je ne la quitte que pour un temps, sans cesser pour cela d'en être le maître : j'y retournerai : *Revertar*, et j'y reprendrai tous les avantages que j'y avais, je la trouverai nettoyée et parée, mais je la souillerais tout de nouveau, et le dernier état de cette âme sera pire que le premier : *Et fiunt novissima hominis illius pejora prioribus* (Matth. XII). Vous reconnaissez-vous, chrétiens, et cette peinture n'est-elle pas une expression naturelle de ce qui se passe dans vous ? Si vous êtes possédés de ce démon de la chair, ne sont-ce pas là les malheureuses épreuves que vous faites tous les jours de son pouvoir et de votre faiblesse ? Après que vous l'avez chassé en vous convertissant à Dieu, n'est-ce pas ainsi qu'il revient, et que, comptant sur votre fragilité, il n'a qu'à employer le charme trompeur d'une volupté passagère pour vous pervertir ? Quelque soin que vous ayez de purifier vos consciences, de les orner et de les parer, n'est-ce pas ainsi qu'il commence tout de nouveau à les corrompre et à les in-

l'éter? Votre état alors n'est-il pas encore plus mortel qu'il ne l'était? n'en devenez-vous pas encore plus esclaves de la sensualité, encore plus incapables de vous modérer, encore plus emportés dans les occasions, encore plus lâches et plus changeants dans vos résolutions? Ah! mes frères, permettez-moi de vous le dire avec douleur, voilà ce qui fait gémir les pasteurs de vos âmes, et ceux qui doivent en répondre. Quand vous avez recours à nous dans le sacré tribunal, voilà ce qui nous rend vos confessions suspectes, ce qui nous empêche de faire fond sur vos ferveurs; voilà ce qui nous oblige, comme dispensateurs des mystères de Dieu, à prendre avec vous tant de précautions, à ne vous en pas croire sur votre parole, à nous défier de vos soupirs et de vos larmes, à vous suspendre la grâce du sacrement, et après bien des délais, à ne vous l'accorder qu'avec peine; voilà ce qui nous met dans la nécessité de nous dépouiller même quelquefois de ces entrailles de miséricorde que demanderait notre fonction, et de nous endurcir contre vous, en refusant absolument de vous délier et de vous absoudre.

Point de péché qui expose plus le pécheur à la tentation du désespoir. C'est saint Paul qui nous l'apprend: *Desperantes, semetipsos tradiderunt impudiciæ* (Ephes. IV). Je vous conjure, mes frères, disait-il aux Ephésiens, de ne plus vivre comme ces pécheurs qui, perdant toute espérance, s'abandonnent à toutes sortes de dissolutions: *In operationem immunditiæ omnis* (Ephes. IV). Car l'effet le plus ordinaire de l'impureté est de ruiner dans une âme tout l'édifice de la grâce, et d'en renverser jusqu'au fondement, qui est l'espérance chrétienne. Mais encore, demande saint Chrysostome, de quoi l'impudique désespère-t-il, et de qui désespère-t-il? Il désespère, reprend ce saint docteur, de sa conversion, il désespère de sa persévérance, il désespère du pardon de ses crimes; et quand on lui promettrait le pardon de ses crimes, il désespère de sa volonté propre, il désespère de Dieu, et il désespère de lui-même. Est-il de plus tristes et de plus désolantes extrémités? Il désespère de sa conversion, car le moyen, se dit-il à lui-même, ou plutôt lui fait dire l'esprit impur, le moyen que je rompe mes chaînes, le moyen que je m'arrache du cœur une passion qui fait toute la douceur de ma vie, le moyen que je renonce de bonne foi à ce que j'aime encore de meilleure foi si je disais que je le veux, ne mentirais-je pas au Saint-Esprit? et si je n'ai pas la force de m'y résoudre et de le vouloir, ne suis-je pas le plus infortuné des hommes et le plus délaissé de Dieu? Supposé même sa conversion, il désespère de sa persévérance: car, que puis-je attendre de moi, poursuit-il, après tant de légèretés et de changements? Quand je dirais aujourd'hui à Dieu que je veux sortir de ma misère, et que la résolution que j'en ai formée sera éternelle, pour le dire et pour le penser, serai-je plus en état de l'exécuter? n'ai-je pas dit cent fois la même chose, et cent fois

après l'avoir dit, ne me suis-je pas trouvé le même que j'étais? Pourquoi prétendre que ce que je dirai maintenant sera plus solide? et pourquoi me flatter que je ne serai plus ce roseau agité par le vent, qui cède et qui plie dès qu'il est ébranlé par le moindre souffle? en le voulant ainsi, en m'y engageant, changerai-je de naturel, aurai-je une autre trempe d'esprit, serai-je pourvu de plus grands secours, me fournira-t-on des remèdes plus présents et plus efficaces que ceux mêmes que j'ai si souvent rendus inutiles? Enfin, il désespère tout à la fois, et de Dieu, et de lui-même: de Dieu, parce que c'est un Dieu de sainteté, qui ne peut approuver ni souffrir le mal; de lui-même, parce qu'étant tout charnel et vendu, comme dit saint Paul, au péché: *Venumdatus sub peccato* (Rom. VII), il ne peut presque plus désormais aimer le bien; de Dieu, parce qu'il a si souvent abusé de sa miséricorde et de sa patience; de lui-même, parce qu'il a les plus sensibles convictions de son instabilité et de son inconstance; de Dieu et de lui-même, parce qu'il voit entre Dieu et lui des oppositions infinies, qu'il ne croit pas pouvoir surmonter, et qui lui font prendre le parti de se livrer aux désirs de son cœur: *Desperantes, semetipsos tradiderunt impudiciæ* (Ephes. IV.)

Aussi, chrétiens, est-il vrai que nul autre péché ne tient le pécheur si étroitement lié par l'habitude. Tout y contribue: les occasions de ce péché beaucoup plus fréquentes, la facilité de commettre ce péché beaucoup plus grande, le penchant naturel vers ce péché beaucoup plus violent, les impressions que laisse ce péché beaucoup plus fortes. Ne cherchons point tant de raisons, mais tenons-nous-en à la seule expérience. Je vous le demande, mes chers auditeurs, combien voit-on d'impudiques dans le monde, je dis d'impudiques par état, qui se convertissent? En connaissez-vous beaucoup dans qui la grâce ait opéré ce changement? Je trouve bien, disait autrefois saint Chrysostome, et j'ai plus droit encore de le dire aujourd'hui, je trouve bien des âmes pures qui se sont tout à fait préservées de la contagion du péché. Il y en a eu de tout temps, et il y en aura toujours pour l'édification de l'Eglise et pour la gloire de Jésus-Christ. Je vois dans le christianisme des sociétés d'hommes crucifiés au monde et à la chair, qui sur la terre semblent vivre comme les anges du ciel; j'y vois des assemblées de vierges qui, selon l'expression de saint Jean, ont blanchi leurs vêtements dans le sang de l'Agneau; j'y vois des femmes pleines de vertu, des veuves d'une réputation et d'une vie irréprochables. Mais des chrétiens chastes et réglés après avoir vécu dans le désordre; mais des hommes autrefois lascifs et voluptueux, qui aient cessé de l'être; mais des âmes libertines et dissolues qui recouvrent le don de la pudeur après l'avoir perdu par l'incontinence; ah! mes frères, reprenait saint Chrysostome, c'est ce que je cherche dans le monde, mais assez inutilement; et c'est ce qui m'a

fait douter si, lorsqu'il s'agit de ce crime, la pénitence n'est pas encore plus rare que l'innocence, et s'il n'est pas plus facile de ne tomber point du tout que de se relever après sa chute. Je sais, mes chers auditeurs, que l'un et l'autre est possible à Dieu; je sais que l'Écriture et la tradition ne laissent pas de nous en fournir de célèbres exemples; mais comment vous les propose-t-on? comme des prodiges de la grâce, comme des faits extraordinaires et singuliers: un Augustin, une Madeleine, quelques autres spécialement élus pour être des vases de miséricorde, mais dont le petit nombre est cent fois plus capable de vous faire trembler que de vous donner de la présomption.

Cependant, me direz-vous, on voit ces hommes, esclaves de la chair, se présenter avec douleur au sacrement de la pénitence. Avec douleur, chrétiens? Ah! quelle douleur! car, pour vous en découvrir l'abus ordinaire, si vous l'ignorez, ils se présentent, dit le chancelier Gerson, à ce sacrement de la pénitence, bien plus communément pour être condamnés de Dieu, que pour être absous de ses ministres; ils s'y présentent, mais avec des circonstances qui font bien connaître que leur dessein n'est pas de déraciner le mal. Car, pourquoi ces craintes, ces réserves en s'accusant? pourquoi ces vains ménagements d'une prudence tout humaine? pourquoi ces changements de confesseurs? pourquoi même ce choix affecté des moins sévères et des plus commodes? Le grand, secret pour un chrétien en qui ce péché prédomine, est de se mettre sous la conduite d'un homme de Dieu, intelligent, exact, zélé: mais, c'est ce qu'ils ne veulent pas. Enfin, ils s'y présentent faisant trêve avec leur passion, et ne rompant jamais avec elle. Car, observez-les dans la suite, et vous verrez si j'ai raison de me défier de leur pénitence. Ils détestent, ce semble, leur péché; mais ils ne cessent pas pour cela d'en aimer l'objet et d'en entretenir les occasions; ils se défont d'un engagement, mais ce n'est que pour en former un autre. La fréquentation de cette personne leur devenant même nuisible selon le monde, ils s'en éloignent; mais ils prennent parti ailleurs: au défaut de celle-ci, ils trouveront celle-là. Je dis plus: au défaut de tout le reste, ils se trouveront toujours eux-mêmes, et ce sera assez. Ainsi, ils changent de sujets, mais ils ne changent point de sentiments; et, malgré leur douleur prétendue, leur péché subsistera toujours. Quand donc feront-ils une vraie pénitence? Dans cette vie? ils ne s'y déterminent jamais. Dans l'autre? elle est inutile et sans effet. A la mort? c'est alors le péché qui les quitte, et non pas eux qui quittent le péché. Les voilà donc sans pénitence et dans le temps, et dans l'éternité, et par conséquent dans un état de réprobation. Or, qui les réduit en cet état? l'impureté. Mais si cela est, il s'ensuit donc que le monde est plein de réprouvés, puisqu'il est plein de voluptueux et d'impudiques. A cela, mon cher auditeur, je n'ai,

pour toute réponse, que deux paroles à vous dire, mais qui sont d'une autorité si vénérable, et au même temps d'une décision si expresse, qu'elles ne souffrent aucune réplique.

La première, de saint Paul: que les impudiques ne seront jamais les héritiers du royaume de Dieu: *Neque fornicarii, neque adulteri, neque molles... regnum Dei possidebunt* (I Cor. VI). La seconde, de Jésus-Christ même, que nous sommes tous appelés au royaume de Dieu, mais qu'il y en a peu d'élus: *Multi vocati, pauci electi* (Matth. XXII). Or, comparant entre elles ces deux grandes vérités, quelque indépendantes qu'elles semblent être d'abord l'une de l'autre, j'y découvre un enchaînement admirable: car, quand je m'imagine, d'une part, beaucoup d'appelés et peu d'élus, et que, de l'autre, je vois tant d'âmes sensuelles et si peu de chastes, je n'ai plus de peine à voir la liaison de la parole du Sauveur du monde avec celle de l'Apôtre, et je ne cherche point d'autre dénouement de ce terrible mystère de la prédestination et de la réprobation des hommes. Le seul partage que font dans le monde l'incontinence et la chasteté suffit pour nous le faire comprendre: car, s'il y avait beaucoup d'âmes pures, ou si beaucoup d'impudiques se convertissaient, je ne pourrais presque plus me persuader qu'il y eût si peu d'élus. Au contraire, s'il était vrai qu'il y eût beaucoup d'élus, malgré le petit nombre d'âmes pures, ou le nombre encore plus petit d'impudiques convertis, il faudrait dire que les impudiques auront donc place dans le royaume de Dieu. Mais un nombre infini de voluptueux et d'impudiques, et d'ailleurs, nul impudique reçu dans l'héritage céleste, voilà ce qui vérifie et ce qui me fait parfaitement entendre l'oracle du Fils de Dieu: plusieurs d'appelés, peu d'élus: *Multi vocati, pauci electi*.

C'est à vous, mes chers auditeurs, à y prendre garde, tandis qu'il est encore temps pour vous: car, il est temps encore, après tout, et à Dieu ne plaise que je vous renvoie sans espérance. En vous proposant des vérités si terribles, mon dessein n'a été que de vous les rendre salutaires. Si j'ai dit que l'impureté est de tous les péchés celui qui rend le pécheur plus sujet à la rechute, ce n'est que pour vous engager à une plus exacte pratique de la vigilance chrétienne. Si j'ai dit qu'il n'y a point de péché qui expose plus le pécheur à la tentation du désespoir, ce n'est que pour vous élever au-dessus de vous-mêmes, et pour vous porter à implorer le secours de Dieu avec plus d'ardeur et plus de confiance. Si j'ai dit que nul autre péché ne tient le pécheur plus étroitement lié par l'habitude, ce n'est que pour vous inspirer des sentiments plus héroïques, et pour vous déterminer à faire de plus généreux efforts. Votre salut les demande, et Dieu les attend de vous: mais pour cela, mon Dieu, nous avons besoin de votre grâce, d'une grâce prévenante, d'une grâce victorieuse et toute-puissante. Grâce que je demanderai sans cesse: elle est précieuse, et j'en connais le prix; mais, toute précieuse

qu'elle est, je puis l'obtenir, et Dieu ne la refusera point à ma prière. Grâce à laquelle je ne mettrai nul obstacle; ce n'est pas assez : à laquelle je me disposerai, et par où ? par la fuite des occasions, par la mortification de mes sens, par la fréquente confession, par la lecture des bons livres, par d'utiles entretiens avec un directeur sage et zélé, par les aumônes, par les sacrifices, par tous les moyens que la religion me fournit. Grâce à laquelle je répondrai fidèlement et sans me tromper, promptement et sans hésiter, pleinement et sans rien réserver. Grâce que je n'exposerai jamais; car, l'exposer, ce serait vouloir la perdre. Mais aussi, mon Dieu, grâce avec laquelle je me promettais une sainte persévérance, jusqu'à ce que j'arrive à la gloire, où nous conduise, etc.

SERMON XVI.

POUR LE LUNDI DE LA TROISIÈME SEMAINE.

Sur le zèle.

Dixit Jesus pharisæis : Utique dicetis mihi hanc similitudinem : Medice, cura teipsum.

Jésus-Christ dit aux pharisiens : Sans doute que vous n'appliquerez ce proverbe : Médecin, guérissez-vous vous-même (S. Luc, ch. IV).

Ce ne fut point par une simple conjecture de la disposition des pharisiens, et de la malignité de leur cœur à son égard, que le Fils de Dieu leur parla de la sorte; ce fut, dit saint Chrysostome, par un esprit de prophétie et par une vie anticipée de ce qui lui devait arriver dans sa passion, puisqu'en effet les pharisiens, le voyant sur la croix, lui reprochèrent qu'il avait sauvé les autres, et qu'il ne pouvait se sauver lui-même. Reproche que ce divin Sauveur avait bien prévu qu'on lui ferait un jour, mais à quoi, par avance, répondaient bien les miracles qu'il opérait dans la Judée et dans la Galilée; reproche qui ne lui pouvait être fait que par un esprit d'infidélité; et reproche enfin qui se détruisait de lui-même, puisqu'il n'avait point d'autre fondement que l'envie et l'opiniâtreté des pharisiens. Mais ne pouvons-nous pas dire qu'autant que ce reproche était faible contre Jésus-Christ, autant aurait-il de force contre nous, si nous voulions aujourd'hui nous l'appliquer, ou s'il fallait nous en défendre? C'est ce qui m'engage, mes chers auditeurs, à prendre pour sujet de ce discours ce qui contient en effet tout le mystère de notre Evangile, savoir, cette parabole autrefois en usage parmi les Juifs : *Medice, cura teipsum*; médecin, guérissez-vous vous-même. C'est ce qui me donne lieu de vous dire, dans les mêmes termes, du moins dans le même sens : Chrétiens, pensez à vous-mêmes, corrigez-vous vous-mêmes, n'ayez point tant de zèle pour les autres, que vous n'en ayez encore plus pour vous-mêmes; ou plutôt mesurez le zèle que vous avez pour les autres sur le zèle que vous devez avoir pour vous-mêmes, et de celui-ci tirez des conséquences pour celui-là. Telle est la solide leçon que je viens vous faire, après que nous aurons demandé le secours du

ciel par l'intercession de Marie. *Ave, Maria.*

Il n'est rien de plus sublime, ni même de plus héroïque dans l'ordre des vertus chrétiennes, que le zèle du salut et de la perfection du prochain. Car ce zèle, dans la pensée du docteur angélique saint Thomas, est une expression de l'amour divin : c'est ce que la charité a de plus pur et de plus exquis; c'est ce qui a fait le caractère des hommes apostoliques; c'est le don qu'ont eu les prophètes, et l'esprit qui anime les prédicateurs de l'Evangile; enfin, c'est dans cette vie le couronnement et la consommation de la sainteté. Aussi, quand l'Écriture parle des apôtres, elle nous les représente comme de brillantes étoiles dans le firmament de l'Église, c'est-à-dire comme des lumières en qui Dieu se plaît à faire éclater toutes les richesses de sa grâce. Cependant, chrétiens, quelque excellence et quelque prérogative que je découvre dans ce zèle de la perfection des autres, il m'est évident, et voici tout mon dessein, qu'il doit être soutenu et autorisé, qu'il doit être épuré et réglé, qu'il doit être adouci et modéré par le zèle de notre perfection propre. Soutenu et autorisé, parce que, sans cela, il est vain et sans effet; épuré et réglé, parce que, sans cela, il est défectueux et faux; adouci et modéré, parce que, sans cela, il est odieux et rebutant.

Tâchez, s'il vous plaît, chrétiens, à bien entrer dans ces trois pensées. Rien de plus grand que le zèle du salut et de la perfection du prochain; mais ce zèle, tout grand qu'il est, en le regardant du côté de Dieu qui l'inspire, peut être, à le prendre du côté de l'homme qui le pratique, faible dans son sujet, vicieux dans sa substance, extrême dans son action. Il peut être faible dans son sujet, parce qu'on ne pense pas, avant toutes choses, à l'appuyer sur un solide fondement. Il peut être vicieux dans sa substance, parce qu'on n'a pas soin d'en faire un juste discernement. Il peut être extrême dans son action, parce qu'on n'y mêle pas ce qui en doit faire le sage adoucissement. Or, d'où dépend ce fondement solide qui doit soutenir notre zèle, ce juste discernement qui doit régler notre zèle, ce sage adoucissement qui doit modérer notre zèle? du soin que nous apporterons à nous corriger d'abord nous-mêmes et à nous perfectionner; car c'est ce zèle de nous-mêmes et pour nous-mêmes qui autorisera notre zèle pour le prochain, qui rectifiera notre zèle pour le prochain, enfin qui adoucira notre zèle pour le prochain. Voilà, en trois mots, les trois parties de ce discours.

PREMIÈRE PARTIE.

C'est par nous-mêmes, chrétiens, que doit commencer ce zèle de correction et de réforme que la vue des intérêts de Dieu a coutume de nous inspirer : et cette maxime est fondée sur l'ordre essentiel de la charité, qui veut qu'en matière de salut et de tout ce qui se rapporte au salut, nous nous aimions, sans exception, nous-mêmes préférablement à tout autre. Car, l'amour-propre, dit saint Ambroise, qui est condamné comme vicieux et comme injuste dans tout le reste,

devient en ce seul point, non-seulement honnête et raisonnable, mais d'une obligation et d'un devoir indispensable. En effet, je dois aimer le salut de mon prochain plus que mes biens, plus que ma santé, plus que mon honneur, plus que ma vie; mais il ne m'est pas permis de l'aimer autant que mon salut propre et que ma perfection selon Dieu : et s'il était en mon pouvoir de convertir tout le monde en me pervertissant, ou de le réformer en me dérégulant, je devrais abandonner la conversion et la réformation de tout le monde; persuadé que Dieu ne voudrait pas alors que le monde fût converti ni réformé par moi, puisqu'il ne le pourrait être qu'au préjudice de cette charité personnelle que je me dois à moi-même, et en vertu de laquelle Dieu veut que je m'applique premièrement à moi-même, et que je lui réponde de moi-même.

C'est ainsi que raisonne saint Augustin, et après lui le docteur angélique saint Thomas. Or, que s'ensuit-il de là ? ce que j'ai dit d'abord, chrétiens : savoir que tout zèle de la perfection des autres qui ne suppose pas un zèle sincère de se perfectionner soi-même, quelque droite intention d'ailleurs qui le fasse agir, est un zèle peu sensé, un zèle mal ordonné, un zèle même chimérique et faux, et, par conséquent, un zèle sans autorité du côté de celui qui l'exerce, et sans effet de la part de ceux envers qui on l'exerce. Pourquoi un zèle sans autorité du côté de celui qui l'exerce ? Saint Grégoire, pape, en apporte la raison : parce qu'il n'y a que le bon exemple que l'on donne, et le témoignage qu'on se rend, d'avoir commencé par soi-même, qui puisse autoriser une entreprise aussi délicate que celle de réformer les autres; et que du moment que le zèle n'est pas soutenu d'une régularité au moins égale à celle qu'il exige du prochain, et dont il veut faire une loi au prochain, il n'a plus même cette bienséance qui lui serait nécessaire pour se déclarer et pour agir. Je m'explique. Vous vous inquiétez de mille choses que vous prétendez être autant d'abus, et à quoi l'on convient avec vous qu'il serait bon d'apporter remède; mais on vous dit au même temps que cette inquiétude vous sied mal, tandis que tout ce qu'il y a dans vous-même de blâmable et souvent d'insupportable ne trouble en rien votre tranquillité. Vous êtes touché des injustices et des désordres qui règnent dans notre siècle, et l'on ne peut pas désavouer qu'il n'y en ait de très-grands et en très-grand nombre : mais d'ailleurs on vous répond que vous avez mauvaise grâce de parler si haut et de déclamer avec tant de chaleur contre des désordres étrangers, tandis que vous prenez si peu garde à certains désordres visibles qu'on remarque dans votre personne, et que vous y pourriez remarquer. Vous donnez des avis salutaires, et peut-être, eu égard aux sujets et aux circonstances, ces avis sont-ils bien fondés : mais, quelque bien fondés qu'ils puissent être, on ne comprend pas avec quelle assurance vous osez les donner à celui-ci ou à celle-là, et les

donner si exactement, et les donner si rigoureusement, en ne vous les donnant jamais à vous-même. Car on a toujours droit de s'étonner que des défauts dont Dieu ne vous a point fait responsable, et qu'il ne tient pas à vous de corriger, excitent tant vos murmures et vos plaintes, lorsque les vôtres, dont vous devriez être encore plus en peine, et dont Dieu vous demandera compte, ne font sur vous nulle impression. Ordonnez dans vous la charité, selon le précepte et l'expression du Saint-Esprit, c'est-à-dire avertissez-vous vous-même, reprenez-vous vous-même, scandalisez-vous de vous-même, et puis vous serez reçu à reprendre et à censurer les autres. Sans cela, non-seulement votre zèle n'a rien que de faible, mais il devient même en quelque sorte méprisable, puisqu'il porte avec soi sa réfutation, et qu'il n'y a qu'à l'opposer à lui-même pour le faire taire et pour le confondre.

C'est l'excellente leçon que voulait nous faire le Fils de Dieu dans l'Évangile, par cette espèce de parabole dont il se servait : *Quid autem vides festucam in oculo fratris tui; et trabem que in oculo tuo est, non consideras (Luc, VI)*? Pourquoi voyez-vous une paille dans l'œil de votre frère, vous qui dans le vôtre n'apercevez pas une poutre ? et comment pouvez-vous dire à votre frère : Mon frère, souffrez que je vous ôte cette paille qui vous incommode, lorsque vous avez vous-même une poutre qui vous aveugle ? Comme si le Sauveur du monde eût dit à ce prétendu zélé, c'est la réflexion de saint Chrysostome, qui revient à ma pensée, comme s'il lui eût dit qu'un tel zèle ne lui convenait pas, et que ce langage de charité, qui, dans tout autre aurait été louable, ne pouvait être qu'un reproche contre lui. Comme s'il lui eût dit que quelque sensibles que fussent les imperfections de son frère, ce n'était point à lui à les remarquer et à les voir : *Quid autem vides ?* que s'il avait des lumières, il devait les ménager pour lui-même, et établir pour principe que, jusqu'à ce qu'il fût parvenu à la connaissance de lui-même, c'était une présomption de vouloir connaître les autres et les juger.

Morale que ce divin maître enseignait encore bien mieux dans la pratique, lorsqu'il trouvait mauvais, par exemple, que les pharisiens entreprissent d'accuser devant lui cette femme surprise en adultère, et qu'ils s'ingérassent à en poursuivre la punition. Pourquoi cela, demande saint Jérôme ? le crime de cette femme n'était-il pas constant et avéré ? la loi de Moïse n'ordonnait-elle pas expressément qu'elle fût lapidée ? Il est vrai; mais il paraissait indigne à Jésus-Christ, que des hommes aussi criminels que les pharisiens, et qui, remplis d'une fausse idée de leur sainteté, ne pensaient à rien moins qu'à punir dans eux-mêmes ce qu'ils condamnaient avec tant de sévérité dans le prochain, s'érigeassent en censeurs publics, témoignassent tant d'ardeur pour l'observa-

tion de la loi, se fissent parties contre les pécheurs : voilà ce que le Sauveur du monde ne pouvait supporter ; et c'est pourquoi il leur répondit que celui d'entre eux qui se trouvait sans péché, jetât donc la première pierre, leur marquant ainsi qu'il n'y avait que celui-là seul à qui il pût être permis de le faire, et que les autres avaient assez dans leurs propres scandales de quoi s'occuper, pour ne pas tourner toutes leurs pensées et tout leur zèle contre les scandales d'autrui. Argument plausible et convaincant, dont ces sages du judaïsme se sentirent si vivement pressés, que, selon le rapport de l'Évangéliste, ils se retirèrent sans rien dire : *Et audientes unus post unum exibant, incipientes a senioribus (Joan. VIII).*

Mais, avouons-le, mes chers auditeurs, et déplorons ici la misère humaine. Examinons bien tous les traits de ce tableau, et nous reconnaitrons que c'est le nôtre. Car, qu'y a-t-il de plus commun dans le christianisme que l'illusion de ce zèle pharisaïque, qui consiste à être éclairé pour les autres, régulier pour les autres, fervent pour les autres, et pour soi-même sans exactitude, sans attention, sans réflexion ? Que voit-on maintenant dans le monde ? Vous le savez : des gens qui voudraient rétablir l'ordre partout ailleurs que dans leurs personnes et dans leur conduite, des laïques corrompus et peut-être impies, qui prêchent sans cesse le devoir aux ecclésiastiques ; des séculiers mondains et voluptueux qui ne parlent que de réforme pour les religieux ; des hommes de robe pleins d'injustices, qui invectivent contre le libertinage de la cour ; des courtisans libertins qui déclament contre les injustices des hommes de robe ; des particuliers d'une conduite déréglée qui cherchent des moyens pour remettre ou pour maintenir la règle dans l'État, mais à qui l'on pourrait bien dire ce que Jésus-Christ disait à ces femmes de Jérusalem : *Nolite flere super me, sed super vos ipsas flete (Luc., XXIII)* ; ne pleurez point sur moi, mais sur vous-mêmes.

En effet, on s'afflige et on gémit, on se plaint que le monde se pervertit tous les jours, qu'il n'y a plus de religion, que les intérêts de Dieu sont abandonnés ; et l'on ne gémit pas sur les relâchements où l'on tombe et où l'on s'entretient, sur la mauvaise éducation qu'on donne à ses enfants, sur les débauches qu'on tolère dans ses domestiques. Saint Paul avait peine à comprendre comment celui qui n'a pas soin de sa maison pouvait avoir le zèle de l'Église de Dieu : *Quomodo Ecclesie Dei diligentiam habebit (1 Tim., III)* ? Mais ce que saint Paul ne comprenait pas, on le comprend bien aujourd'hui, puisqu'on a trouvé le secret d'allier ces deux choses, et que, malgré la corruption des familles chrétiennes causée par la négligence de ceux qui les gouvernent, il est pourtant vrai que jamais l'Église n'eut tant de réformateurs sans mission, sans titre, sans caractère, qui se croient néanmoins suscités et autorisés de Dieu.

Je sais, mes chers auditeurs, que les saints

ont eu ce sentiment de zèle ; mais plutôt au ciel qu'on voulût s'en tenir aux exemples des saints ! il n'en faudrait pas davantage pour nous porter à un prompt amendement et pour nous établir dans une solide humilité. Je sais que David disait à Dieu : *Tabescere me fecit zelus meus, quia oblitus sunt verba tua inimici mei (Psal. CXVIII)*. Ah ! Seigneur, mon zèle m'a desséché, quand j'ai vu jusqu'à quel point vos ennemis vous oublièrent ; mais je sais aussi qu'il ne parlait de la sorte qu'après s'être reproché mille fois de l'avoir oublié lui-même, qu'après en avoir fait une rigoureuse pénitence, qu'après avoir hautement et pleinement réparé un oubli si criminel : faisons ce qu'il a fait, et nous aurons droit de dire ce qu'il a dit. Je sais quels vœux et quels souhaits formait saint Bernard, quand il désirait avec tant de passion de revoir l'Église dans son ancien lustre et dans sa première pureté : *Quis mihi det ut videam Ecclesiam Dei sicut in diebus antiquis (Bern.)* ? Mais, autant que je suis édifié du souhait de saint Bernard, autant suis-je surpris et confus de voir souvent tenir ce langage à un mondain connu pour avoir peu de religion, ou à une mondaine remplie d'orgueil et idolâtre d'elle-même ; et j'en reviens, pour l'un et pour l'autre, à la maxime de l'Évangile : *Cura teipsum*, c'est bien à vous qu'il appartient de parler en ces termes : allez, guérissez vos plaies, qui sont visibles et mortelles, et ne vous ingérez point à vouloir guérir celles que la malignité d'un esprit chagrin vous fait peut-être apercevoir là où il n'y en a point ; demeurez dans vous-même, vous y trouverez plus que suffisamment à quoi employer et même à quoi épuiser ce fonds de zèle qui vous rend si vif et si ardent. Que l'Église soit réformée, j'y consens ; mais elle ne le doit point être par vous, tandis que vous serez ce que vous êtes ; vous aurez beau porter des lois, dès que ces lois viendront de vous, qui n'en gardez aucune, elles ne serviront qu'à votre confusion, puisque rien ne paraît plus digne de mépris qu'un zèle actif et empressé dans un homme dont les actions démentent les paroles.

De là, zèle sans effet de la part de ceux envers qui on l'exerce, et voici pourquoi : car, comme nous n'aimons pas à être corrigés, et que naturellement toute réforme qui nous vient d'ailleurs que de nous-mêmes, par la seule raison qu'elle vient d'ailleurs, nous blesse et nous révolte, nous nous attachons volontiers à examiner quiconque, sous une apparence de zèle et de charité, veut prendre l'ascendant sur nous ; et nous croyons bien nous en défendre, quand nous remarquons dans lui certains faibles qu'il ne remarque pas lui-même, et sur quoi il ne se fait pas justice ; par là nous éludons toutes ses remontrances, par là nous savons lui fermer la bouche, par là, bien loin de l'écouter, nous devenons fiers et indociles, par là nous pensons avoir droit de lui répondre ce que répondit Jéthro à Moïse : *Stulto labore consumeris (Exod., XVII)* : Vous travaillez

en vain, et vous prenez une peine bien inutile. La plus grossière des erreurs est de penser que l'on vous croira, lorsqu'il paraît, par votre conduite, que vous ne vous croyez pas vous-même; que l'on suivra vos conseils, quand vous êtes le premier dans la pratique à les abandonner : c'est bâtir d'une main tandis qu'on détruit de l'autre; ce que l'Écriture traite de folie. De là vient que ceux qui, dans le monde et par office, sont chargés de répondre des autres et de les corriger, ont une double obligation; mais une obligation, dit saint Augustin, aussi terrible devant Dieu qu'elle est indispensable, de s'appliquer, avant toutes choses, à leur perfection propre, pour se rendre capables de remplir les devoirs que la Providence leur a imposés. De là vient que le grand apôtre, parlant des prêtres et des ministres de l'Église, veut, pour première qualité, que ce soient des hommes irrépréhensibles : *Oportet irreprehensibiles esse* (I Tim., III); pourquoi? afin que les peuples, pour se parer de leur censure, ne puissent pas leur dire : *Medice, cura teipsum*; vous êtes médecin des âmes, mais soyez d'abord médecin de la vôtre; reproche qui leur ôte toute liberté de parler et toute autorité dans l'exercice de leur ministère; reproche, si je puis user de cette figure d'Isaïe, qui les tient, comme des chiens muets, dans la maison de Dieu; reproche qui les met dans la nécessité de souffrir le vice et de craindre les vicieux, de tolérer celui-ci et de ne pas pousser celui-là; reproche enfin, qui, de tout temps, a énervé et énerve encore plus que jamais la discipline et le bon ordre, dont ils doivent être le soutien, mais dont il faudrait pour cela qu'ils fussent les modèles.

Non pas, après tout, chrétiens, qu'on ne dût même leur obéir et profiter de leurs leçons, quand il paraîtrait encore dans eux plus de faiblesse, et qu'ils seraient moins réglés; puisque leur caractère est indépendant du mérite de leur vie, et que, selon Jésus-Christ, du moment qu'ils sont assis dans la chaire de Moïse, il faut recevoir avec respect ce qu'ils enseignent, sans prendre garde à ce qu'ils font; mais parce que le commun des hommes n'est ni assez spirituel, ni assez équitable pour faire cette précision, on juge communément de l'un par l'autre; et, en méprisant ce qu'ils font, on s'accoutume à mépriser ce qu'ils enseignent. Or, si le plus saint ministère n'est pas là-dessus à l'épreuve de la malignité du monde, que sera-ce de toutes les autres conditions? Ah! chrétiens, que ne peut point un homme tel que le concevait saint Paul, un homme irrépréhensible? il n'y a point de mal qu'il ne puisse arrêter, point de bien qu'il ne soit en état de procurer; s'il est dans une charge, avec quelle force ne parlera-t-il pas quand il faudra s'opposer à des scandales? s'il est à la tête d'une famille, quel empire n'y prendra-t-il pas pour y faire fleurir la piété? s'il a des enfants à élever, de quel poids ne seront pas auprès d'eux ses avertissements et ses conseils; et avec quelle

docilité ne les recevront-ils pas? Mais, qu'un père débauché ou violent fasse à son fils des leçons de modération et de régularité, quel fruit en peut-il espérer? qu'une mère évaporée et mondaine prêche à sa fille la modestie et la fuite du monde, quel succès en peut-elle attendre? Donnez, Seigneur, donnez à votre Église des ministres pour la gouverner, et à votre peuple des guides pour le conduire; mais des ministres qui sachent se gouverner eux-mêmes, mais des guides qui apprennent à se conduire eux-mêmes; car c'est ainsi que le soin de notre propre perfection doit autoriser notre zèle, et qu'il le doit encore régler, comme nous l'allons voir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Il y a, dit saint Jérôme, des vertus d'une nature si équivoque et si douteuse, que la première règle, pour les pratiquer sûrement, est de s'en défier : tel est le zèle de la perfection du prochain. Dieu nous en fait une vertu, et une vertu nécessaire, en mille rencontres; mais, parce que ce zèle est sujet à dégénérer et à se corrompre, Dieu veut qu'en le pratiquant nous l'examinions, et que notre soin principal soit de le rectifier; de le rectifier, dis-je, et par rapport à notre raison, et par rapport à notre cœur : par rapport à notre raison, parce qu'il se peut faire que ce ne soit pas un zèle selon la science, ainsi que nous l'apprend saint Paul : *Æmulationem Dei habent, sed non secundum scientiam* (Rom., X); par rapport à notre cœur, parce qu'il arrive souvent que ce n'est pas un zèle selon la charité. Or, par où le rectifierons-nous en l'une et en l'autre manière? Je dis que ce sera par le zèle de notre perfection propre; et voilà, chrétiens, la seconde leçon que je tire de cette parole de notre Évangile : *Cura teipsum*. Tâchons à en bien pénétrer le sens.

Nous avons du zèle pour les autres, et souvent il se trouve que ce zèle, bien loin d'être un zèle selon la science, par une malheureuse contagion que lui communiquent les qualités de notre esprit, est un zèle erroné, un zèle bizarre, un zèle borné et limité; autant de caractères qui le falsifient et qui nous obligent par conséquent à en faire un sérieux examen, pour le bien connaître et pour ne nous y pas laisser surprendre. Permettez-moi d'en venir à un détail qui développera toute ma pensée. Combien d'hérétiques, dans la suite des siècles, ont entrepris de réformer l'Église et d'en retrancher, soit pour le dogme, soit pour la discipline, des erreurs et des abus imaginaires? Peut-être quelques-uns agissaient-ils avec une espèce de bonne foi; peut-être se flattaient-ils d'avoir reçu grâce pour cela, et peut-être en effet y étaient-ils poussés par un certain mouvement de zèle; mais zèle erroné, qui, procédant de l'esprit de schisme, ne pouvait être que pour la destruction et nullement pour l'édification. Si ceux que ce zèle animait avaient eu au même temps un autre zèle, je veux dire celui de

leur propre sanctification ; si d'abord ils eussent fait un retour sur eux , pour réformer leur orgueil , pour réformer leur présomption , pour réformer leur singularité , pour réformer leur entêtement et leur opiniâtreté , sources funestes et ordinaires des hérésies , la raison leur eût dit , ou ils se seraient dit eux-mêmes : Il n'est pas juste que mon sentiment particulier soit la décision et la règle des choses ; mais il est juste , au contraire , que je la soumette à l'autorité de celle qui a Jésus-Christ pour chef et le Saint-Esprit pour maître. En matière de religion , le parti de l'obéissance et de l'unité est le seul parti qu'il y ait à prendre ; et quand , hors de là , je ferais des miracles , non-seulement ces miracles me devraient être suspects , mais je les devrais regarder comme des illusions. Ils auraient pensé , ils auraient parlé de la sorte , et le zèle de leur réformation personnelle eût servi de correctif au prétendu zèle d'une réformation générale qui les trompait. Mais , parce que cette attention sur eux-mêmes leur manquait , qu'arrivait-il , chrétiens ? ce que vous savez : en voulant retrancher des abus , ils remplissaient le monde d'erreurs ; en ne s'appliquant jamais à guérir ces maladies internes qui corrompaient peu à peu le fond de leur religion , ils se pervertissaient , ils se précipitaient en aveugles dans l'abîme de perdition , et ils y entraînaient les autres avec eux : voilà ce que j'appelle un zèle erroné.

Zèle bizarre : suivez-moi toujours , et reconnaissez aujourd'hui les égarements de l'homme dans la recherche même du bien : zèle bizarre , qui , sans avoir appris à se gouverner par le bon sens , voudrait néanmoins être reçu à gouverner souverainement le monde , et qui , plein de ses idées vaines et quelquefois extravagantes , au lieu de travailler à les redresser , prétend à son gré , et selon l'extravagance de ses idées , donner la loi partout , et réformer tout. Or , combien d'exemples dans le siècle où nous vivons n'en avons-nous pas ? Laissez agir des gens poussés et conduits par cet esprit , et vous verrez quels beaux effets aura leur zèle. Il n'y aura point d'États qu'ils ne renversent , point de devoirs qu'ils ne confondent , point de sociétés qu'ils ne divisent , point de maisons qu'ils ne troublent. Au lieu de proportionner leur zèle aux conditions des hommes , ils mesureront les conditions des hommes par leur zèle. Au lieu de s'accommoder aux génies et aux talents , ils voudront accommoder tous les talents et tous les génies à leurs humeurs et à leurs vues ; ils seront sévères où il faut être doux , et lâches où il faudrait être sévères. Ils conseilleront plus qu'on ne peut , et ne demanderont pas ce que l'on doit : ils porteront à des excès de perfection incompatibles avec les points d'obligation. L'un engagera à des retraites imprudentes et hors de saison , l'autre à des éclats insoutenables et même scandaleux : celui-ci , d'un homme du monde bien intentionné fera un visionnaire ; celui-là , d'une

femme vertueuse , une dévote entêtée : pourquoi ? parce que tout cela n'a pour principe qu'un zèle mal entendu , et que le premier agent qui donne aux autres l'impression , ne s'est pas étudié d'abord à se régler soi-même. Le remède serait donc de se précautionner contre soi-même : *Cura teipsum* , et de faire les réflexions suivantes : Je passe pour singulier , et je le suis en effet ; j'ai toujours des sentiments écartés et opposés aux sentiments communs. Or , dans la conduite du prochain , dois-je tant déférer à mes lumières , et la prudence ne veut-elle pas que je m'attache à ce qui est généralement approuvé , et que je me déporte de ce que je vois contredit par une certaine raison universelle ? C'est ainsi que le zèle pourrait devenir discret et sage. Mais , bien loin de se faire une si utile leçon , on se fait de ses bizarreries une espèce de mérite ; et , parce qu'on a l'esprit tourné autrement que le reste des hommes , on se croit au-dessus de tous les autres hommes , sans considérer qu'il est bien plus probable qu'on est d'autant plus au-dessous qu'on pense moins y être.

De là , zèle borné et limité : ce qu'on a jugé bon et saint , on veut qu'il soit bon et saint pour tout le monde ; et si tout le monde n'en passe par là , on est déterminé à condamner tout le monde et à croire tout le monde perdu. Hors du plan de réforme qu'on a conçu , tout paraît égarement , tout paraît désordre et relâchement. Mais Dieu , le souverain maître , a-t-il donc traité avec vous pour ne distribuer ses dons et ses grâces que selon vos projets ? n'a-t-il point , dans les trésors de sa sagesse , d'autres idées du bien que celle que vous proposez ? nous appelle-t-il tous au même genre de perfection ? nous conduit-il tous par le même chemin ? est-ce à vous seul qu'il a révélé ses voies ? est-ce de vous seul qu'il veut se servir pour l'accomplissement de ses desseins ? et qui êtes-vous , enfin , pour entreprendre , si je puis ainsi parler , de raccourcir sa providence , et pour vouloir lui prescrire des bornes ? Il aurait fallu de bonne heure vous élever l'esprit : *Cura teipsum* : il aurait fallu vous faire une plus grande âme , une âme capable de tout bien , capable au moins d'estimer le bien partout où il est , et de quelque part qu'il vienne. Il aurait fallu vous appliquer ces paroles de l'Apôtre aux Corinthiens : *Eamdem autem habentes remunerationem..... dilatamini et vos* (II Cor. VI). Ayez , mes frères , les uns pour les autres , un zèle moins étroit et moins resserré. Alors on ne vous verrait plus tant fatiguer le monde de vos avis ; on ne vous entendrait plus tant déclamer contre ceux qui prennent d'autre route que les vôtres , et vous ne feriez plus tant d'efforts pour les amener , ou de gré , ou de force , à votre point.

Cependant , après avoir rectifié le zèle par rapport à l'esprit , il reste à le régler et à l'épurer par rapport au cœur ; et c'est ici que notre amour-propre triomphe , et qu'il met en œuvre tous ses artifices et toutes ses ruses. Car de croire que tout zèle pour la per-

fection du prochain soit un zèle inspiré de Dieu, abus, chrétiens : si cela était, il ne serait ni si prompt ni si naturel ; il ne serait pas si aisé de l'avoir ; il en coûterait davantage pour le soutenir, et l'on ne verrait pas les plus imparfaits, et souvent même les plus libertins, s'en faire honneur. Mais l'illusion est de confondre les choses, et de prendre pour vrai zèle ce qui est passion et pure passion : je veux dire, de prendre pour zèle ce qui est chagrin, de prendre pour zèle ce qui est inquiétude, de prendre pour zèle ce qui est intrigue, de prendre pour zèle ce qui est envie, de prendre pour zèle ce qui est ambition et intérêt : car tout cela, quoique infiniment éloigné d'un zèle chrétien, ne laisse pas de l'imiter et d'en avoir toutes les apparences. Ainsi l'envie semble-t-elle déplorer dans le prochain des défauts qu'elle se plaît à y remarquer. Ainsi l'ambition, sous prétexte de rétablir ou de maintenir l'ordre, cherche-t-elle à dominer. Ainsi l'esprit d'intrigue trouve-t-il par là mille occasions de se produire et de s'ingérer. Ainsi la vivacité d'une âme naturellement inquiète la porte-t-elle à sortir hors d'elle-même pour s'attacher aux imperfections du prochain, et pour y trouver des sujets sur quoi s'exercer. Ainsi la mélancolie prend-elle le nom de zèle pour avoir droit de contester et de condamner. Mais tout cela, ajoute saint Grégoire, pape, n'est point ce zèle de Dieu qu'avait saint Paul, quand il disait aux Corinthiens : *Æmulator enim vos Dei æmulatione* (II Cor., XI) : c'est le zèle de l'homme et de l'homme passionné, de l'homme aveugle et corrompu. Or, sans le zèle de Dieu, celui de l'homme n'est qu'un fantôme, et, pour parler avec l'Écriture, une idole de zèle : *Idolum zeli* ; c'est l'expression du prophète Ezéchiel (*Ezech.*, VIII) ; et vous savez ce que dit l'apôtre saint Jacques, que la passion de l'homme, c'est-à-dire le zèle de l'homme, n'accomplit jamais la justice de Dieu.

Mais qu'un homme de bonne heure se soit étudié lui-même pour connaître les plus secrets mouvements de son cœur, que, par de saintes violences, il se soit rendu maître de ses inclinations et de ses antipathies, de ses désirs et de ses aversions : qu'il ait appris à réprimer sa cupidité, à borner son ambition, à étouffer ses ressentiments, à modérer ses colères, à calmer ses inquiétudes : alors il sera en état de distinguer quel esprit l'anime dans son zèle, et de le réduire aux termes de la raison et de l'équité. Sans autre pierre de touche que ses propres réflexions, il démêlera, au travers des plus belles couleurs dont se pare le faux zèle, la malignité de l'envie, l'aigreur de l'animosité et de la haine, les emportements de la vengeance, les artifices de l'intrigue, les prétentions de l'intérêt, les saillies et les impétuosités du naturel. Il saura quand il faudra parler et quand il faudra se taire. Il ne cherchera point à guérir un mal, peut-être assez léger, par un autre mal beaucoup plus grand ; et à corriger un désordre, peut-être assez peu sensible, par un autre désordre beaucoup plus criminel,

je veux dire, par une médisance atroce ou par un éclat scandaleux. Il ne s'attachera point opiniâtrément, sous une apparence de zèle, à rebuter certaines personnes qui ne lui plaisent pas, à les décrier et à les détruire plutôt que d'autres qu'il aime et à qui il passe tout. Dès qu'il aura quelque sujet de craindre que ses vues ne soient pas assez épurées, qu'il n'y entre de la passion, il prendra le parti de l'humilité et du silence, persuadé qu'il vaut mieux, après tout, risquer la perfection de son frère que la sienne propre. Ah ! mon Dieu, qu'est-ce que l'homme, et combien est-il sujet à s'égarer, lors même qu'il semble tenir les voies les plus droites et pratiquer les plus belles vertus ? Quoi qu'il en soit, chrétiens, il ne suffit pas d'autoriser notre zèle pour la perfection du prochain, et de le régler, il faut encore l'adoucir ; et c'est à quoi nous servira le zèle de notre perfection particulière, comme je vais l'expliquer dans la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

Si, dans la conduite de la vie, nous étions toujours aussi disposés, ou à faire grâce aux autres qu'à nous la faire à nous-mêmes, ou à nous faire justice à nous-mêmes qu'à la faire aux autres, il serait inutile, dit saint Chrysostome, de chercher dans la morale chrétienne de quoi tempérer la ferveur de notre zèle à l'égard du prochain, puisqu'il est constant qu'elle n'excéderait jamais les termes d'une juste modération. Mais, parce que l'iniquité de l'homme lui donne un penchant tout contraire, et que son naturel le porte, quand il le laisse agir, à n'être indulgent que pour soi, et à réserver pour les autres toute sa sévérité, le zèle le plus sincère et le plus pur a besoin d'un tempérament qui, sans affaiblir sa vertu, rende son action plus supportable, et qui en corrige les excès sans en altérer le principe. Ainsi, le Sauveur du monde réprima-t-il le zèle de deux disciples qui s'intéressèrent pour son honneur, et qui, indignés de l'outrage qu'il avait reçu, lui demandaient qu'il fit descendre le feu du ciel sur les Samaritains. Zèle apostolique, reprend saint Ambroise, mais dont la rigueur devait être adoucie par l'onction de cette admirable parole : *Nescitis cujus spiritus estis* (*Luc.*, IX), Vous ne savez pas sous quelle loi vous vivez, ni quel en est l'esprit. Ainsi, dans la doctrine de saint Paul, le zèle même de la conversion des pécheurs, qui devrait être, ce semble, le plus ardent et le plus libre, veut-il néanmoins des ménagements sages et si nécessaires, que sans cela, tout divin qu'il est, il deviendrait non-seulement inefficace, mais intolérable et odieux. Ainsi, de tout temps, les hommes apostoliques, dans la poursuite des plus saintes entreprises, ont-ils cru, si j'ose parler ainsi, devoir humaniser leur zèle pour lui donner cet attrait et cette grâce dont ils étaient persuadés que dépendait sa force. Il est donc question de trouver le correctif, mais le correctif infailible et sûr de tous les mouvements trop vifs et trop impétueux du zèle, quoique véritable, dont on se sent animé

pour les autres ; et je dis encore que c'est le zèle qu'on doit avoir pour soi-même : en voici la raison, qui comprend dans un seul point les plus excellentes instructions.

C'est que tout homme zélé pour soi-même, quelque bien qu'il se propose et qu'il envisage hors de soi, a toujours en vue cette grande maxime, de ne risquer jamais la charité, et d'abandonner plutôt tout le reste que d'exposer cette vertu, qu'il regarde comme le fondement et la base de tout ce qu'il prétend édifier. Il dit surtout et partout avec l'Apôtre : Quand je parlerais le langage des anges, quand je ferais des miracles dans le monde, si je n'ai la charité, je ne suis rien. Or, la charité a toutes les qualités qui doivent faire dans une âme cet admirable tempérament que nous cherchons ; et il est impossible que le zèle dégénère dans aucune des extrémités à quoi il est sujet, tandis que la charité le dirige ; car, prenez garde, chrétiens : le zèle dont on se sent ému à l'égard du prochain, quand il abonde, est naturellement impatient, précipité, aigre, impérieux, défiant, incrédule, facile à s'offenser et à se piquer : voilà ses défauts ou, pour mieux dire, ses excès. Mais, par des caractères bien opposés et bien remarquables, la charité, selon saint Paul, est patiente, humble, simple, sans fard, sans aigreur, ne s'emportant jamais, ne s'élevant jamais, se réjouissant du bien, croyant peu le mal, en sorte que nous y trouvons tous les adoucissements qui doivent perfectionner notre zèle. Étudions tous ces traits, mes chers auditeurs, et ne négligeons pas des règles aussi essentielles et aussi importantes que celles-là.

Le zèle, je dis le zèle de la perfection d'autrui, est naturellement impatient ; car on en voudrait voir d'abord le succès : on voudrait qu'au moment qu'on a parlé, la face du monde changeât ; qu'il n'y eût plus d'abus, plus de désordres, dès qu'on les a condamnés ; et parce qu'on n'y voit pas les choses si tôt disposées, non-seulement on se rebute, mais on en conçoit de la peine contre les personnes, mais on en témoigne du dépit, mais on éclate et on s'emporte ; pourquoi ? parce qu'on ne sait pas conserver la charité, cette charité patiente, et qu'on ne l'appelle pas à son conseil. Or, voulez-vous, mon frère, disait saint Augustin, être plus modéré et plus patient dans votre zèle ? considérez l'éternité de Dieu : *Vis esse longanimis? vide aeternitatem Dei (Aug.)*. Car, à le bien prendre, votre zèle n'est inquiet et empressé que parce que votre vie est courte, et cette impatience que vous faites paraître, quand on ne se corrige pas aussi promptement que vous le voulez, est même une marque du sentiment que vous avez de la brièveté de vos jours. Mais Dieu, dont la durée est éternelle, a un zèle paisible et tranquille : comme tous les temps sont à lui, ce qu'il ne fait pas dans un temps, il le fait dans l'autre ; ce qu'il n'obtient pas aujourd'hui, il se réserve à l'obtenir demain, et sa patience à supporter le mal, bien loin d'être un faible qui l'humilie, est un attribut dont

il se fait honneur. Entrez donc dans la pensée de cette sainte éternité, si vous voulez que votre zèle ait le calme de cette divine tranquillité : *Vis esse longanimis? vide aeternitatem Dei*. C'était le raisonnement de ce saint docteur ; mais, sans remonter jusqu'à l'éternité de Dieu, j'ai bien plus tôt fait de me rabattre sur moi-même, et de me dire : A quoi bon ces inquiétudes et ces empressements ? est-ce ainsi qu'agit la charité, ou est-ce ainsi que le Dieu de la charité en use à mon égard ? Si son zèle pour moi s'était lassé en tant de rencontres et sur tant de sujets, où en serais-je ? pourquoi mon zèle pour les autres aurait-il moins de constance ? Dieu m'a attendu des années entières, et le moindre retardement me pousse à bout. J'ai résisté au zèle de Dieu, et je ne puis souffrir qu'on résiste au mien ; est-il rien de plus injuste ? et voilà, chrétiens, sur quoi saint Paul fondait ce point de morale, si paradoxal dans la spéculation, et si vrai dans la pratique, quand il disait qu'encore que le zèle soit prompt et ardent, la charité est patiente, et que c'est à la patience de la charité d'arrêter la promptitude et l'ardeur du zèle : *Charitas patiens est (I Cor., XIII)*.

Comme notre zèle est impatient, par une suite nécessaire, il devient chagrin, fâcheux, mortifiant, plein d'amertume, toujours sur le ton de l'invective et du reproche ; en sorte qu'il semble qu'on se fasse un plaisir d'attrister le prochain en le réformant, au lieu de le consoler en lui inspirant de la confiance et en l'encourageant ; car vous savez combien ce caractère de zèle est ordinaire, et quelle peine les âmes, souvent les mieux intentionnées et les plus droites, ont à s'en défendre. De dire, chrétiens, que le zèle du Sauveur des hommes n'a point été de cette nature ; qu'au contraire, c'est par un zèle de douceur qu'il a fait profession de les gagner, et qu'il les a en effet gagnés ; que quelque ardeur qu'eût cet Homme-Dieu pour les intérêts de son Père, quelque horreur qu'il eût des scandales qui se commettaient dans le monde, quelque austérité de mœurs et de vie qu'il prétendit établir (trois choses infiniment capables d'exciter le feu divin qui le brûlait, et de l'enflammer), rien néanmoins de tout cela n'a aigri son zèle ; mais que de là même il a tiré des raisons pour l'adoucir, sachant fort bien qu'une loi aussi sévère que son Evangile ne réformerait jamais le monde, qu'autant que la douceur de sa conduite la rendrait aimable ; que l'horreur qu'il avait des scandales, séparée de cette douceur, irait à exterminer les scandaleux et non pas les scandales mêmes, et que l'ardeur dont il était animé pour les intérêts de son Père céleste, serait un feu dévorant qui consumerait et qui ne purifierait pas ; de dire encore que c'est par cette douceur que son zèle a été tout-puissant, qu'il a fléchi les cœurs de bronze, qu'il a attiré les publicains, qu'il a sanctifié les pécheresses, qu'il a opéré les plus grands miracles de conversion ; qu'au reste, il n'est pas croyable que notre zèle doive réussir par d'autres voies

que le sien , ni que notre sévérité soit plus efficace ou plus heureuse : de parler, dis-je, de la sorte, et de vous proposer ce modèle, ce serait une espèce de démonstration dont il n'y a personne qui ne dût être touché. Mais, laissant toute autre preuve, j'aime mieux en revenir toujours au même principe, qui, dans sa simplicité, a quelque chose et de plus sensible et de plus pénétrant; car enfin, mon frère, puis-je dire à tout homme zélé pour les autres jusqu'à l'excès : consultez-vous vous-même, et soyez vous-même votre juge. Dans quelque disposition que vous soyez à profiter du zèle des autres pour votre avancement et pour votre perfection, vous voulez qu'on vous ménage, vous prétendez qu'on ait pour vous des condescendances et des égards; vous ne vous accommodez pas de cette exactitude rigoureuse et pharisaïque, qui ne garde aucune mesure, vous ne pouvez supporter qu'on vous traite avec hauteur; s'il s'agit de vous faire une remontrance et de vous donner un avis, vous croyez avoir droit d'exiger qu'on prenne votre temps, qu'on entre dans votre esprit, qu'on étudie votre humeur; si l'on en use d'une autre manière, bien loin de vous ramener à l'ordre, on vous révolte. N'est-il donc pas juste que vous vous imposiez la même loi? Vous demandez que l'on compatisse à vos faiblesses, pouvez-vous donc vous dispenser de compatir aux faiblesses de votre prochain? *Nonne ergo oportuit et te misereri conservi tui* (Matth., XVIII), concluait notre divin maître, après nous avoir proposé la parabole de ce débiteur qui ne voulut pas remettre une dette qu'on lui avait remise? Est-il raisonnable que, pour guérir les plaies de vos frères, vous n'employiez que le vin, tout pur et tout aigre qu'il peut être, et que votre délicatesse aille au même temps à vouloir, pour votre guérison, qu'on ne verse que de l'huile sur vos blessures? Ne faut-il pas que votre douceur, selon la belle règle du grand évêque de Genève, soit le premier appareil des plaies dont vous entreprenez la cure? Or, si cette règle convient partout et à l'égard de toute sorte de sujets, beaucoup plus, dit saint Grégoire, pape, convient-elle à l'égard de ceux qui, dominés par de longues habitudes, et après avoir vécu dans de grands désordres, forment enfin la généreuse résolution de quitter leurs premiers engagements et de retourner à Dieu. Comme ils sont plus faibles, ils ont plus besoin d'être aidés, d'être soutenus, d'être encouragés. Non pas qu'il faille manquer de fermeté, mais il y a une fermeté sage, une fermeté qui sait s'insinuer, qui sait se faire aimer et faire aimer, à ceux même que l'on corrige, la salutaire correction qu'ils reçoivent. Si vous les rebutez par un zèle dur et impitoyable, vous leur donnerez horreur du remède, vous les éloignerez du sacrement, ils se replongeront dans le même abîme, dans les mêmes désordres; ils abandonneront tout. Ah! combien de pécheurs, touchés de Dieu, auraient consommé l'ouvrage de leur conversion, s'ils étaient tombés

entre les mains d'un ministre plus patient et plus compatissant? Mais parce que celui qu'ils ont rencontré les a contristés, les a chagrinés, les a désespérés, plus de pénitence pour eux pendant la vie, et peut-être plus de pénitence, même à la mort.

Je sais que cette charité qu'inspire le vrai zèle et qui lui est si propre demande bien des ménagements et bien des réflexions. Je sais que, pour ne se pas échapper quelquefois il faut bien s'étudier soi-même et être bien maître de soi-même. Mais, mon cher auditeur, de quoi s'agit-il? il s'agit de gagner votre frère à Dieu : *Lucratus eris fratrem tuum* (Matth., XVIII). Il s'agit de le retirer de la voie de perdition et de le ramener dans les voies de Dieu. Le laisserez-vous périr pour ne vouloir pas vous faire à vous-même quelque violence après qu'il en a coûté à Jésus-Christ tout son sang pour le sauver? Allumez, Seigneur, allumez dans nos cœurs ce feu divin, ce saint zèle dont brûlait votre prophète, que dis-je? dont vous avez brûlé vous-même sur la terre. Rendez-nous sensibles aux intérêts de votre gloire, sensibles aux intérêts du prochain, sensibles à nos propres intérêts, et nous n'épargnerons rien pour des âmes qui vous doivent éternellement glorifier, pour des âmes avec qui nous devons être éternellement unis dans le ciel, pour des âmes dont la sanctification et le salut, après avoir été le sujet de nos soins, deviendra le gage de notre félicité éternelle où nous conduise, etc.

SERMON XVII.

POUR LE MERCREDI DE LA TROISIÈME SEMAINE.

Sur la parfaite observation de la loi.

Accesserunt ad Jesum ab Jerosolymis scribæ et pharisæi, dicentes : Quare discipuli tui transgrediuntur traditionem seniorum? Ipse autem respondeus, ait illis : Quare et vos transgredimini mandatum Dei propter traditionem vestram?

Des docteurs et des pharisiens venus de Jérusalem s'adressèrent à Jésus-Christ, et lui dirent : Pourquoi vos disciples violent-ils les traditions des anciens? Mais il leur répondit : Pourquoi vous-mêmes violez-vous le commandement de Dieu pour suivre votre tradition (S. Matth., ch. XV)?

Madame (1) c'était un des caractères de la fausse dévotion ou, si vous voulez, de l'hypocrisie des pharisiens de s'attacher scrupuleusement aux traditions qu'ils avaient reçues de leurs pères, et de violer au même temps sans scrupule les plus importantes obligations de la loi de Dieu. Ils payaient jusqu'à la dime des plus petites herbes, mais ils manquaient de charité pour le prochain; ils observaient le sabbat avec une exactitude qui allait presque jusqu'à la superstition, mais ils ne craignaient point, le jour même du sabbat, de commettre des injustices; ils reprenaient les apôtres de ne laver pas leurs mains avant le repas, mais ils contrevenaient eux-mêmes au commandement de Dieu le plus indispensable, qui est d'honorer son père et sa mère, puisqu'ils apprenaient aux enfants à les traiter avec dureté et par une fausse religion, ou plutôt par une ingratitude

(1) La reine.

digne de tous les châtimens du ciel, à les abandonner dans le besoin et à leur refuser les secours dont ils leur étaient redevables : tel était, dis-je, le désordre de ces sages du judaïsme. Que fait aujourd'hui le Sauveur du monde ? condamne-t-il absolument cette régularité qu'ils faisaient paraître à observer toutes les traditions des anciens et toutes les cérémonies qui leur étaient prescrites ? Non, chrétiens : souverain législateur, il voulait que toute la loi fût accomplie jusqu'à un point, mais, par une conduite pleine d'équité et de sagesse, il loue dans ses ennemis même ce qu'il y a de louable, et il blâme seulement ce qu'il y a de criminel et de vicieux. Il approuve ce qu'ils font, et il leur reproche ce qu'ils ne font pas. En comparant deux sortes de devoirs, dont les uns ont pour objets les points de la loi les plus essentiels, et les autres regardent les articles les moins nécessaires, il leur fait entendre qu'il faut d'abord pratiquer ceux-là et ne pas ensuite omettre ceux-ci : *Hæc oportuit facere, et illa non omittere* (Matth., XXIII). Par où, mes frères, il nous apprend à nous préserver nous-mêmes d'un désordre tout opposé à celui des pharisiens, mais assez commun dans le monde, je dis dans le monde chrétien ; car le désordre des pharisiens était de s'attacher aux petites choses et de négliger les grandes ; et le nôtre est de nous borner quelquefois tellement aux grandes, que nous croyons pouvoir impunément mépriser les petites. Mais moi je prétends qu'il y a entre les uns et les autres une telle liaison, que de manquer volontairement et habituellement aux moindres devoirs, c'est s'exposer à violer bientôt, et en mille rencontres, les plus grands préceptes et ce que la loi nous ordonne sous de plus grièves peines. Voilà le sujet que j'entreprends de traiter dans ce discours ; et en le traitant, madame, quelle consolation pour moi de parler à une reine, ou devant une reine qui, sur le trône et malgré tous les dangers de la cour, sait si bien rendre à Dieu ce qui lui est dû ; qui, fidèle à la loi et à toute la loi, va bien encore dans la pratique au delà de la loi ; en un mot qui, par la plus rare et la plus merveilleuse alliance, réunit dans son auguste personne tout l'éclat de la grandeur humaine et tout le mérite de la sainteté chrétienne ? Ce n'est donc point ici pour vous, madame, une morale trop sublime et nouvelle : mais, sans que ce soit une morale nouvelle ni trop relevée pour Votre Majesté, elle y trouvera toujours de quoi animer de plus en plus la ferveur de sa piété. Saluons d'abord Marie et lui disons : *Ave, Maria*.

Je dis, chrétiens, qu'il est infiniment dangereux de négliger dans la voie du salut les petites choses, et qu'en tout ce qui touche la religion et la conscience, il n'y a rien de si léger qui ne mérite nos soins, et qui ne demande une fidélité parfaite et une entière soumission. Je fonde cette importante maxime sur deux principes : l'un est l'orgueil de l'homme, et l'autre son aveuglement. L'homme, de lui-même, est orgueilleux ; et que

fait en lui son orgueil ? il le porte à l'indépendance, et lui donne un penchant secret à s'émanciper et à s'affranchir de la loi. Ce n'est pas assez : outre que l'homme est orgueilleux, il est aveugle ; et que fait en lui son aveuglement ? il l'empêche de bien connaître toute l'étendue de ses devoirs, et de bien discerner ce qu'il y a de plus ou de moins essentiel dans la loi. De là, je forme deux propositions, qui contiennent tout le fond de ce discours, et qui en feront le partage. Car, je prétends qu'un préservatif nécessaire pour réprimer l'orgueil de notre cœur, c'est de l'assujettir aux moindres obligations de la loi : vous le verrez dans la première partie. J'ajoute que nous ne pouvons mieux corriger les erreurs de notre esprit, ou en prévenir les suites funestes, que par une obéissance exacte aux plus petits devoirs de la loi : je vous le montrerai dans la seconde partie. Rendez-vous attentifs à l'une et à l'autre : et, quoique cette matière n'ait pas peut-être d'abord de quoi frapper vos esprits, vous en comprendrez néanmoins bientôt toute la conséquence.

PREMIÈRE PARTIE.

A remonter jusqu'à la source de la corruption de l'homme, il est évident, chrétiens, que le premier de tous les désordres, c'est l'orgueil ; et que le premier effet de l'orgueil, c'est l'amour de l'indépendance et de la liberté. Voilà le vice capital et prédominant de notre nature ; d'où il arrive que nous avons tant de peine à nous assujettir, que toute autorité supérieure nous est onéreuse, que le commandement et la loi nous tiennent lieu de joug, et que notre inclination nous porte toujours à le secouer, quand elle n'est pas réglée par la raison. Ce vice nous est si naturel, qu'il ne faut pas même l'imputer au péché d'origine comme à sa cause, puisqu'il est vrai que, jusque dans l'état d'innocence, le premier homme, non-seulement y fut sujet, mais y succomba, et que ce bienheureux état qui l'exemptait de toute autre faiblesse, ne l'exempta pas de celle-ci, je veux dire de cet orgueil secret qui le poussa à s'émanciper de l'obéissance due à son souverain et à son Dieu. Car, comme remarque saint Ambroise, l'homme n'est pas tombé dans ce désordre d'aimer la liberté et l'indépendance, parce qu'il a désobéi à Dieu ; mais il a désobéi à Dieu, parce qu'il était sujet à ce désordre : et l'on ne peut pas dire que son orgueil soit une suite de son péché, puisque l'Écriture nous apprend, au contraire, que son péché a été l'effet de son orgueil. Il est donc certain que l'orgueil nous donne de lui-même un penchant à nous licencier et à nous affranchir des lois qui nous sont imposées. Or, quoique cela soit ainsi, il y a néanmoins des lois d'une autorité si vénérable et d'une obligation si bien fondée dans les principes même de la raison, que, quelque passion que nous ayons pour la liberté, nous ne pouvons presque nous départir de l'attachement respectueux et de la soumission qu'elles exigent de nous ; et ces lois sont celles de la religion et de la

conscience : de la religion , qui nous lie à Dieu ; car c'est de là qu'elle a pris son nom ; et de la conscience , qui nous assujettit à nous-mêmes. Oui , tout ennemi qu'est l'homme de la dépendance , il a de la peine à ne pas aimer ces deux lois , parce qu'il les envisage comme les deux sources de son bonheur et de son salut éternel. Tandis qu'il est encore dans l'intégrité et dans la pureté des mœurs , rien de plus souple qu'il l'est à la loi intérieure de sa conscience ; rien de plus attaché ni de plus soumis au culte de la religion. Cependant il ne laisse pas d'ailleurs d'avoir toujours dans lui-même le fond de cette pernicieuse liberté , ou plutôt de ce pernicieux libertinage qui ne peut supporter la gêne et la contrainte ; et lors même que nous nous proposons de nous captiver sous l'empire de la religion et de la conscience , l'orgueil de notre esprit nous suscite une autre loi directement opposée , comme dit saint Paul , à toutes les lois de Dieu. Loi qui consiste à ne reconnaître pour loi que ce qui nous plaît ; à n'écouter la conscience qu'autant qu'elle nous flatte ; à n'avoir plus de déférence pour la religion qu'autant qu'elle se trouve conforme à nos vœux , c'est-à-dire à nous faire les arbitres de l'une et de l'autre , et à vivre en effet selon notre caprice et selon les désirs de notre cœur.

Voilà donc comme une espèce de combat dans l'homme entre son orgueil et sa raison ; sa raison , qui veut qu'il se soumette , et son orgueil , qui ne le veut pas ; sa raison , qui lui apprend à se laisser conduire et gouverner , surtout dans les choses de Dieu , et son orgueil , qui lui persuade de n'en croire que lui-même ; sa raison , qui autorise la religion et la conscience comme ayant droit de souveraineté sur lui , et son orgueil , qui se révolte contre cette souveraineté. Qui l'emporte des deux ? ni l'un ni l'autre , chrétiens , si nous avons égard aux commencements. Pourquoi ? parce que d'abord ils sont presque l'un et l'autre de force égale : le respect de la conscience et de la religion étant assez fort pour soutenir quelque temps contre l'amour déréglé de l'indépendance et de la liberté , et l'amour de l'indépendance et de la liberté étant trop violent pour être jamais entièrement détruit par le respect de la religion et de la conscience. Mais voici ce qui arrive , quand l'homme commence à quitter Dieu , et que Dieu commence à se retirer de l'homme : c'est que , dans la pratique de ces deux devoirs , qui touchent la religion et la conscience , il observe les grandes choses avec quelque fidélité , et qu'il ne se fait plus une règle de garder les petites. Il a toujours , ou il semble toujours avoir de la vénération pour ce qui lui paraît essentiel ; mais il y a d'autres points moins importants , sur lesquels il se relâche sans scrupule ; et si vous voulez savoir la raison de cette différence , elle est claire , dit saint Grégoire pape. Car elle est fondée sur ce que les grandes choses , en ce qui regarde la conscience et la religion , portent avec elles un caractère si

visible et si éclatant de l'autorité divine , qu'il retient l'homme dans l'ordre ; au lieu que les petites , où ce caractère est moins remarquable , le rebutent par la sujétion qu'elles demandent. Que fait-il donc ? il se réduit aux premières ; mais celles-ci , il les abandonne. Pour ne pas devenir libertin , il veut être régulier dans les unes ; et , pour ne se pas rendre trop dépendant , il s'accoutume à mépriser les autres. Tel est le principe du désordre de l'homme. Et cet état , quoique bien contraire aux desseins de Dieu , quoique infiniment éloigné de la perfection chrétienne , quoique très-dangereux pour le salut , ne serait pas , après tout , par lui-même , un état de damnation , si l'on en demeurait là. Mais voici le progrès : c'est saint Bernard qui l'a observé et qui a pris soin de nous en développer le mystère dans son excellent ouvrage *des degrés de l'humilité et de l'orgueil*. Vous me demandez , dit-il , mes frères , ce que fait dans l'homme cette liberté présomptueuse qui le porte à négliger certaines obligations de conscience moins rigoureuses et moins étroites ? et moi je vous réponds qu'elle produit en lui les plus funestes effets. Car je dis qu'elle lui fait perdre insensiblement le respect et l'obéissance qu'il doit à Dieu. Je dis qu'elle étouffe peu à peu dans lui la crainte des jugements de Dieu. Je dis qu'elle le rend hardi à tout entreprendre contre la loi de Dieu. Je dis qu'après lui avoir fait contracter l'habitude des petits péchés , et lui en avoir ôté la honte , elle lui donne bientôt , selon l'Écriture , un front de prostituée pour les plus grands crimes : *Frons meretricis facta est tibi (Jerem.)* , et que ces transgressions , quoique légères , sont autant de brèches fatales par où le démon entre dans son cœur.

En effet , ajoute saint Bernard , je l'ai reconnu , et l'expérience me l'a appris , que de même qu'un juste qui marche avec ferveur dans la voie de Dieu , après en avoir essuyé toutes les petites difficultés , se joue des plus grandes , qu'il croyait auparavant insurmontables ; aussi un pécheur qui suit le cours et les mouvements de sa passion , à force de franchir le pas dans les moindres occasions , en vient enfin jusqu'au point de ne trouver plus rien qui l'arrête dans la voie de l'iniquité : *Et quemadmodum justus , ascensis his gradibus , corde alacri currit ad vitam , sic eisdem descensis impius jam absque labore festinat ad mortem (Bernard.)*. Voyez-vous , dit ce Père , comment le juste et le pécheur , quoique par différents principes , acquièrent cette liberté , l'un pour la vie , et l'autre pour la mort ? La charité donne des ailes à l'homme juste , et la cupidité en donne au pécheur : *Illum proclivem charitas , illum cupiditas facit (Idem)*. Le juste ne ressent pas sa peine , parce qu'il est animé de l'amour de Dieu , et le pécheur est insensible à la sienne , parce qu'il est dans l'endurcissement : *In uno amor , in altero stupor laborem non sentit (Idem)*. Dans l'homme juste , c'est l'abondance de la grâce , et dans le pécheur , c'est le comble du péché qui exclut les remords

et la crainte : *In illo perfecta virtus, in isto consummata iniquitas foras mittit timorem* (Bern.); tous deux s'avancent dans le chemin ou du vice ou de la vertu, et s'y avancent de telle sorte qu'ils n'en sont pas même fatigués.

Mais avant que le pécheur en soit venu là, n'a-t-il rien à souffrir? Ah! mes frères, reprendsaint Bernard, il y en a qui souffrent: et qui sont-ils? ce sont ceux qui voudraient tenir le milieu, c'est-à-dire certaines âmes imparfaites qui voudraient secouer le joug de la conscience et de la religion dans les petites choses, et qui ne voudraient pas le rompre dans les grandes : *Medii sunt qui fatigantur et angustiantur* (Idem). Car ceux-là, dit-il, souffrent de tous les côtés, et du côté de la grâce, à laquelle ils résistent, et du côté de leur passion, qu'ils ne satisfont pas pleinement : la grâce les trouble, et la passion les irrite : la grâce leur reproche d'avoir fait telles démarches, et la passion au contraire de n'être pas encore allés plus avant : la grâce leur dit : Fallait-il mépriser Dieu pour si peu de chose? et la passion : Fallait-il ne se satisfaire qu'à demi? Ainsi ils demeurent tout à la fois exposés à la peine intérieure de l'une et de l'autre, ou, si vous voulez, ils goûtent tout à la fois, et les amertumes du vice, et celles de la vertu, sans en goûter la douceur. Mais prenez garde, poursuit saint Bernard, bientôt la passion et l'amour de la liberté prévaut : car cet état de violence ne peut pas durer, et il faut, ou que de la négligence des petites choses l'homme passe jusqu'au mépris des grandes, ou qu'il rentre dans l'ordre dont il s'est écarté et qui est celui d'une entière soumission à Dieu. Et parce qu'en matière de péché le retour est aussi difficile que le progrès est naturel, pour un pécheur qui revient de cette licence présomptueuse, il y en a cent autres qu'elle conduit à la perdition; et c'est pourquoi saint Bernard en fait un degré d'orgueil si dangereux pour le salut. En effet, écoutez bien, s'il vous plaît, mes chers auditeurs, ce que je vais vous dire : de là sont venus presque tous les scandales et tous les désordres qui ont éclaté dans le monde; de là les grands attentats de l'hérésie et les prodigieux égarements de l'impiété; de là les affreux relâchements de la discipline de l'Eglise : de là la décadence des ordres les plus religieux et les plus fervents; de là la ruine d'une infinité d'âmes chrétiennes, qui se sont perdues et qui se perdent encore tous les jours. Le voulez-vous voir dans une induction également sensible et touchante? suivez-moi.

J'ai dit les grands attentats de l'hérésie. Car de quoi était-il question, quand Luther, cet homme né pour la désolation du royaume de Jésus-Christ, commença à répandre le venin de son erreur? de quoi s'agissait-il? à peine le sait-on, tant la chose, ce semble, importait peu. Il trouvait dans les indulgences, ou pour mieux dire, dans l'application et dans la concession des indulgences, certains abus qui le choquaient : il aurait voulu en retrancher l'excès et en rectifier l'usage.

Était-ce donc là des points si essentiels dans la religion? Non, chrétiens; mais, de quelque nature qu'ils fussent, la décision ne lui en appartenait pas : il n'en devait point être l'arbitre ni le juge. Cependant il le prétendit, et sur cet article il osa traiter de superstitieuse la pratique commune des fidèles. Où le mena ce premier pas? vous le savez : jusqu'à combattre les plus inviolables maximes de la foi orthodoxe. C'était peu de chose que la matière qui s'agitait; mais ce fut assez pour le rendre hardi à innover. De l'usage de l'indulgence, il en vint à la substance même, qu'il rejeta. Et parce que la foi de l'indulgence avait du rapport et de la liaison avec celle du purgatoire, après avoir décrié l'indulgence, il n'hésita plus à attaquer la créance du purgatoire. La foi du purgatoire était le fondement de la prière pour les morts; il abolit la prière pour les morts. Cette prière se trouvait autorisée par les liturgies et par le sacrifice de la messe; il renonça au sacrifice de la messe, non sans peine, il est vrai, mais enfin il y renonça. Cela l'engageait dans le mystère de la satisfaction de Jésus-Christ, du mérite des bonnes œuvres, de la justification des hommes; il ne respecta rien : satisfaction, mérites, bonnes œuvres, il dogmatisa sur tout. Là-dessus l'Eglise s'élève contre lui; il ne connaît plus d'autre Eglise que celle des prédestinés, qui est invisible. Le souverain pontife le déclare anathème, et il déclare lui-même le souverain pontife Antechrist. On lui oppose les livres de l'Écriture; il désavoue pour livres de l'Écriture tous ceux qui lui sont contraires. On le presse au moins par ceux qu'il reçoit, et il s'obstine à n'en recevoir point dont il ne soit lui-même l'interprète pour en déterminer le sens. On convoque des assemblées et des conciles; mais il proteste contre les conciles, et il ne veut pour règle que l'esprit intérieur qui le gouverne. Voilà le dernier emportement de l'hérésie. Pensait-il en venir là? non, il confessa lui-même cent fois qu'il était allé plus loin qu'il ne voulait, et il s'étonnait le premier des progrès de sa secte et de ses erreurs. Mais il n'en devait pas être surpris, puisque le caractère de l'esprit de l'homme est de se licencier toujours quand il a pris une fois l'essor. Ce seul point de l'indulgence fut comme un levain : *Modicum fermentum* (I Cor., V); mais un levain qui, venant à s'enfler par l'orgueil de cet hérésiarque, corrompt en peu de temps, selon l'expression de l'Évangile, toute la masse, et fit de ce catholique, de ce religieux, un apostat.

J'ai dit les prodigieux égarements de l'impiété. Voyez, mes frères, ces libertins de profession dont le monde est rempli, qui, prenant pour force d'esprit l'endurcissement de leur cœur, font gloire de n'avoir plus ni foi ni loi. Ne croyez pas que cet état d'irréligion où ils vivent se soit formé tout à coup ni qu'ils aient d'abord effacé de leur esprit ces notions générales de l'existence et de la providence d'un Dieu; c'est ce qui ne peut être et ce qui ne fut jamais. En effet, leur

libertinage, je dis libertinage de créance, commence d'abord, par où ? que sais-je ? par quelques railleries qu'ils font de certaines dévotions populaires : cela leur semble léger, et peut-être est-il tel qu'il leur paraît. Mais laissez croître ce petit grain ; bientôt ils ne craignent point de censurer les dévotions reçues et approuvées de toute l'Eglise ; c'est quelque chose de plus. Ensuite ils étendent leur censure jusqu'à nos plus saintes cérémonies : témérité encore plus grande. De là ils passent au mépris des sacrements : autre degré de présomption. Ce mépris est suivi d'une révolte secrète et intérieure contre nos mystères mêmes : disposition prochaine à l'extinction de la foi. Enfin, ils ne considèrent plus la religion que comme une police extérieure, nécessaire pour contenir les peuples : maxime pleine d'abomination. Cela, joint aux réflexions qu'ils font sur les événements du monde, les fait douter s'il y a une Providence ; surcroît d'aveuglement dont Dieu les punit. Ne sachant plus s'il y a une Providence, ils ne savent pas trop s'il y a un Dieu, ni s'ils ont une âme spirituelle capable de le posséder, parce que tout cela devient incertain : dernier comble de l'impiété. Or, remontez au principe du mal, et tâchez à le découvrir : ce n'est rien ou presque rien ; mais votre prophète l'a dit, Seigneur, et il est vrai que l'insolence de ceux qui se retirent de vous va toujours croissant : *Superbia eorum qui te oderunt ascendit semper* (Ps. LXXIII.)

Est-ce ainsi qu'il en va à l'égard des mœurs ? oui, chrétiens, et plus même à l'égard des mœurs qu'à l'égard de la foi. Car, comme dit saint Ambroise, les lois qui nous obligent à bien vivre, nous tenant encore plus dans la dépendance que celles qui nous obligent à croire, nous avons plus de penchant à les violer. Tant de relâchements que nous déplorons, d'où ont-ils pris leur origine, demandait saint Bernard, sinon de la liberté démesurée avec laquelle les chrétiens lâches et les mondains, n'écoutant que leur amour-propre et leur orgueil, ont négligé premièrement les petites observances, et puis se sont peu à peu déchargés des grandes ? Ces relâchements se sont-ils jamais introduits par un soulèvement subit et général des fidèles et par une rébellion formée de leur part contre les saintes lois que l'Eglise leur prescrivait ? Non, répond saint Bernard ; mais ils ont toujours commencé par des exemptions, en apparence respectueuses, que chacun, sous divers prétextes, a voulu s'accorder, au préjudice du droit commun, prétendant qu'en telle et telle circonstance la loi n'était pas faite pour lui, et se souciant peu des conséquences que son mauvais exemple devait produire dans les autres. D'où vient que le monde chrétien s'est vu quelquefois avec étonnement plongé dans l'abîme d'un désordre universel, sans qu'on pût dire, ni quand, ni comment il y était tombé, si ce n'est, ajoute le même Père, parce qu'il y était tombé par degrés et par des chutes presque insensibles ? dépravation énorme dans

ses accroissements, mais si imperceptible dans sa naissance, qu'à peine l'a-t-on pu remarquer. Pourquoi tant de synodes et tant de conciles assemblés pour la réformation, non pas de la foi, mais de la discipline, qui s'affaiblit et qui dégénère toujours ? n'était-ce pas pour refréner cette licence si funeste et si contagieuse qui se glisse aussi bien dans le christianisme et dans les ordres les plus saints, que dans les sociétés les plus profanes ? Et pourquoi l'Eglise, malgré le soin continuel qu'elle a apporté à réformer ses enfants et à se réformer elle-même, a-t-elle néanmoins été comme forcée de consentir à l'abolition de ces lois si salutaires et si sages, qui furent autrefois en vigueur et qui n'ont cessé d'y être que parce que l'abondance de l'iniquité a prévalu ? n'est-ce pas par de légères transgressions que ce changement a commencé ? Ce n'est pas assez. Pourquoi saint Bernard, écrivant à un grand pape, se plaignait-il hautement d'une espèce de corruption dont il rejetait en partie le blâme sur la cour romaine, et qui consistait à accorder trop aisément toutes sortes de dispenses ? N'en apportait-il pas la raison, savoir : que cette facilité des prélats et des supérieurs à dispenser augmentait de plus en plus l'inclination violente qu'ont les hommes à s'émanciper ? Eh quoi ! saint Père, lui disait-il avec un zèle respectueux, mais tout évangélique, fallait-il donc faire des lois, s'il devait y avoir tant d'exemptions et tant de dispenses ? ne savez-vous pas que vous avez des hommes à conduire, c'est-à-dire des créatures ennemies de l'assujettissement, et qu'il faut, à leur égard, non point de la tolérance et de la mollesse pour relâcher, mais de la force et du courage pour leur résister ? et ne voyez-vous pas jusqu'à quel point s'est accru cet abus des dispenses ; en sorte qu'après les avoir autrefois reçues comme des grâces, on les exige maintenant comme des dettes, et qu'au lieu qu'elles ne se donnaient que pour des sujets importants, on les obtient aujourd'hui pour les raisons les plus vaines et les plus frivoles ? Quoi donc, poursuivait-il, vous défend-on par là de dispenser ? non, mais de dissiper : *Quid ergo, inquis, prohibes dispensare ? non, sed dissipare* (Bern.) ? Là où la nécessité aura lieu, la dispense est excusable ; là où l'intérêt public et la gloire de Dieu se trouveront engagés, elle est louable ; mais hors de la nécessité et de l'utilité commune, ce n'est plus une dispense, mais une dissipation : *Ubi neutrum, jam non dispensatio, sed dissipatio crudelis est* (Bern.) ; dissipation cruelle : pourquoi ? parce qu'elle damne également, et le supérieur qui dispense, et l'inférieur qui est dispensé ; parce qu'elle fomente dans les esprits cet amour de l'indépendance, qui, des plus petites fautes, conduit aux plus grands désordres.

Que serait-ce maintenant, si j'examinais en détail d'où vient la réprobation particulière de tant d'âmes qui périssent, et qui, suivant le cours du monde, s'égarerent de la voie du salut ? n'est-ce pas ordinairement des moindres péchés ? car, voit-on des justes se

perverser dans un moment ? Voit-on des pécheurs commencer à se déclarer par les derniers scandales ? Non, disait saint Grégoire, pape, il n'en va pas ainsi : il y a un apprentissage pour le vice aussi bien que pour la vertu. Quelque disposition que nous ayons au mal, il faut même livrer des combats avant que d'être tout à fait méchant. C'est par la vanité, ajoute ce saint docteur, et retenez bien cette parole, elle est belle : c'est par la vanité que nous parvenons à l'iniquité, et nous y parvenons infailliblement, lorsque notre volonté, accoutumée à de petits péchés, n'est plus touchée de l'horreur des crimes, tellement que, par cette habitude, dont elle s'est en quelque façon nourrie et fortifiée, elle acquiert enfin dans sa malice, je ne dis pas seulement de la tranquillité, je ne dis pas seulement de l'impunité, mais de l'autorité : *A vanitate ad iniquitatem mens nostra ducitur, si assueta malis levibus graviora non perhorrescat, et ad quamdam auctoritatem nequitiae per culpas nutrita perveniat (Greg.)*. Rien de plus vrai, chrétiens, ni de plus solide que la pensée de ce Père ; car c'est par exemple la vanité d'une conversation trop libre qui sera la source de la damnation de ce jeune homme ; c'est la vanité des habits et des ajustements qui servira d'entrée au démon pour séduire et pour perdre cette femme ; c'est la vaine curiosité de lire tel livre qui entamera l'innocence de celui-ci ; c'est une vaine complaisance pour le monde qui deviendra la ruine de celle-là. Je m'explique.

Vous voulez être vêtue comme les autres, et en cela vous ne comptez pour rien de vous affranchir d'une certaine régularité à quoi vous réduit le christianisme : voilà la vanité, mais cette vanité vous rendra idolâtre de vous-même ; mais cette vanité vous inspirera des désirs de plaire aussi funestes que criminels ; mais cette vanité fera périr avec vous je ne sais combien d'âmes créées pour Dieu et rachetées du sang d'un Dieu : voilà l'iniquité : *A vanitate ad iniquitatem*. Vous voulez vous satisfaire en lisant ce livre profane et dangereux, et sur cela vous étouffez les remords de votre conscience ; voilà la vanité ; mais ce livre vous fera perdre le goût de la piété ; mais ce livre vous remplira l'esprit de folles imaginations et même des plus sales idées du vice ; mais ce livre fera naître dans votre cœur des tentations auxquelles vous ne résisterez pas : voilà l'iniquité : *A vanitate ad iniquitatem*. Il vous plaît d'entretenir encore quelque commerce avec cette personne, de lui écrire, de la voir, de converser avec elle, et vous êtes sûr de vous-même comme si tout cela était innocent : voilà la vanité ; mais ce reste de commerce rallumera bientôt le feu que la grâce de la pénitence avait éteint, et fera revivre toute la passion : voilà l'iniquité : *A vanitate ad iniquitatem*. D'abord ce n'est qu'enjouement, que galanterie, que belle humeur, et c'est ce que saint Grégoire appelle vanité ; mais de là s'ensuit ce que Guillaume de Paris appelle les troupes et les légions du démon de la chair : *Exercitus et acies carnis*, c'est-

à-dire de là les premiers sentiments du péché, de là les consentements criminels aux désirs du péché, de là les actions honteuses qui mettent le comble au péché, de là les attachements opiniâtres à l'habitude du péché, de là les prétendues justifications dont on s'autorise dans l'état du péché, de là la gloire impie et scandaleuse que l'on tire ou que l'on veut tirer du péché, de là l'insolence avec laquelle on soutient le péché. Car tout cela, chrétiens, a une liaison et un enchaînement nécessaire, et dire : J'irai jusque là, et je ne passerai pas outre ; je me permettrai telle chose, et je ne m'accorderai rien davantage, c'est n'avoir pas les premiers principes de la connaissance de soi-même, pourquoi ? parce que la règle est infaillible, que de la vanité nous allons à l'iniquité : *A vanitate ad iniquitatem*.

C'est à quoi, mon cher auditeur, vous ne pouvez trop prendre garde, et ce qui demande toute votre étude et tous vos soins. Je n'ignore pas qu'une observation parfaite de la loi, je dis de toute la loi et des moindres devoirs qu'elle nous impose, a ses peines, et qu'il faut savoir pour cela prendre sur soi-même en bien des rencontres et se contraindre ; mais l'Évangile ne nous enseigne point une autre voie du salut que la voie étroite : *Arcta via est quæ ducit ad vitam (Matth., VII)*. Et voilà pourquoi le Sauveur du monde nous a tant avertis de nous faire violence à nous-mêmes, parce que le royaume des cieux ne s'emporte que par la violence : *Regnum cælorum vim patitur, et violenti rapiunt illud (Matth., XI)* ; voilà pourquoi il nous a tant exhortés à faire effort : *Contendite*. De croire que la porte du ciel s'élargisse, ou qu'elle se rétrécisse à votre gré, c'est une erreur, dit saint Chrysostome, puisque saint Jean, dans son Apocalypse, nous déclare qu'elle est de bronze et d'airain. Et en effet, prenez telles libertés qu'il vous plaira, accordez-vous à vous-mêmes tels privilèges que vous voudrez, jamais la loi de Dieu ne changera ni ne pliera, et tous les adoucissements dont vous userez ne la feront pas relâcher d'un seul point de sa sévérité. Au contraire, plus vous entreprendrez sur elle, plus vous tâcherez à vous la rendre favorable, et plus elle deviendra redoutable pour vous ; car alors, bien loin de vous favoriser, elle s'élèvera contre vous et elle vous condamnera. Or, cela supposé, comment devons-nous agir, si nous sommes sages ? comment devons-nous raisonner ? n'est-ce pas de la sorte ? Le chemin du salut est étroit ; il faut donc que je resserre aussi ma conscience, car il n'y a point de danger pour moi de me restreindre dans les bornes de mon devoir, mais je dois tout craindre si je viens jamais à les franchir. Je ne puis être trop soumis à Dieu, mais je cours risque de me perdre si je ne le suis pas assez ; et cet esprit d'indépendance, qui pourrait peut-être me réussir en traitant avec les hommes, ne saurait m'attirer de la part de Dieu que le souverain malheur. Ah ! chrétiens, on cherchait autrefois des remèdes efficaces pour bannir les scrupules du monde, et moi, par

un sentiment bien opposé, je voudrais que ce qui s'appelle le monde fût aujourd'hui rempli de scrupules. Oui, plutôt au ciel que tant d'âmes libertines fussent converties en scrupuleuses! Dieu y trouverait sa gloire, et elles y trouveraient leur sûreté; ce serait en elles une faiblesse, mais dont il serait bien plus aisé de les guérir que de la malheureuse présomption qui les rend si hardies à transgresser la loi. Il ne s'agit ici que de petites choses, j'en conviens; mais parce que nous sommes superbes, c'est une première raison pour être en garde jusque dans ces petites choses, contre nous-mêmes: à quoi j'ajoute que nous sommes aveugles et peu éclairés; seconde raison, qui va faire le sujet de la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Pour peu que nous prenions soin de nous étudier nous-mêmes, nous reconnaitrions bientôt que l'ignorance et l'aveuglement sont les apanages du péché. L'expérience ne nous l'apprend que trop. Mais puisque nous marchons dans les ténèbres, conclut admirablement saint Augustin, il faut donc que nous mesurions tous nos pas, et que notre circonspection supplée au défaut de nos lumières. Or, elle n'y peut suppléer qu'en nous faisant observer inviolablement cette maxime, d'être exacts et religieux jusque dans les petites choses. Voilà, dit ce grand docteur, le correctif nécessaire de notre ignorance en ce qui regarde la conduite du salut. Je considère, ajoute-t-il, ces ténèbres de l'esprit humain en deux manières bien différentes: en tant que ce sont les peines du péché et qu'elles ont rapport à la justice de Dieu, et en tant qu'elles nous sont volontaires et qu'elles viennent de la malignité de notre cœur. Comme peines du péché, je les déplore; comme effets de notre volonté, je les déteste; mais, dans l'une et dans l'autre vue, elles me causent de saintes frayeurs; après avoir bien examiné, je ne trouve point d'autre voie pour en éviter les suites funestes, que d'être fidèle à Dieu dans les plus légères obligations et dans l'accomplissement des moindres devoirs. Sans cela il est impossible que je ne m'égare et que je ne tombe dans des abîmes d'où peut-être je ne me retirerai jamais.

Ce sentiment n'est-il pas bien raisonnable, et n'est-ce pas celui que nous devons prendre? Rien, mes chers auditeurs, où les hommes soient plus sujets à se tromper et plus exposés à l'erreur, qu'en ce qui regarde la conscience et la religion. Ecoutez la raison qu'en rapporte saint Grégoire, pape, elle est remarquable et digne de lui: c'est dans ses morales sur Job. Un objet, dit ce grand pape, pour être vu clairement et distinctement, doit être, à l'égard de l'œil qui le voit, dans une juste distance; c'est-à-dire qu'il n'en doit être ni trop proche, ni trop éloigné; car, dans une trop grande proximité, il empêche son action, et dans un trop grand éloignement, il épuise sa vertu; en sorte que l'œil, tout clairvoyant qu'il est, ne peut apercevoir les choses les plus visibles, quand elles sont, par rapport à lui, dans l'une ou

dans l'autre de ces situations. Il en est de même de notre esprit et de ses connaissances, et voilà, dit le même saint Grégoire, ce qui nous rend aveugles dans les devoirs de la conscience et de la religion. Car les matières de la religion sont infiniment élevées au dessus de nous, et c'est pour cela que nous les perdons de vue, parce qu'elles sont, pour ainsi dire, hors de la sphère et de l'activité de notre esprit, et celles de la conscience sont au-dedans de nous-mêmes, car, qu'est-ce que la conscience, dit saint Bernard dans le traité qu'il en a fait, sinon la science de soi-même? *Conscientia quasi sui ipsius scientia* (Bern.). Comme donc il arrive que l'œil destiné à voir tout ce qui est hors de lui, ne se voit point néanmoins lui-même, ainsi l'esprit de l'homme est-il pénétrant, subtil, plein, si j'ose employer ce terme, de sagacité pour tout le reste, hors pour la conscience, qui est son œil, et par où il doit se connaître.

Mais que s'ensuit-il de là? Ah! chrétiens, vous prévenez déjà ma pensée, et plaise au ciel qu'elle vous serve de règle dans la pratique! c'est que l'homme étant aveugle dans ces deux choses, je dis en ce qui regarde la religion et la conscience, il est inévitable pour lui de s'y tromper, s'il n'apporte un soin extrême à se préserver des illusions où son aveuglement le peut conduire; de s'y tromper, dis-je, ne perdez pas la réflexion qu'ajoute saint Bernard, non pas en supposant pour grandes les fautes qui sont légères de leur nature, car il est rare que son erreur le mène là; mais en supposant pour légères celles qui sont en effet importantes; illusion qui lui est très-ordinaire, c'est-à-dire qu'il est sujet à traiter de bagatelles en matière de conscience et de religion, des choses où la religion néanmoins et la conscience se trouvent notablement intéressées; à ne compter pour rien ce qui devant Dieu doit être censé pour beaucoup; à juger pardonnable et véniel ce qui de soi-même est criminel et mortel; à diminuer par de fausses opinions la rigueur des plus étroites obligations, car tout cela ce sont autant d'effets de l'aveuglement de l'homme. Et parce que cet aveuglement ne le justifie pas; parce que c'est un aveuglement ou affecté par malice, ou formé par négligence, ou fomenté par passion; qu'arrive-t-il encore? ce que nous éprouvons tous les jours, que, pour connaître mal les petites choses, l'homme est exposé à manquer dans les plus essentielles; que, suivant les erreurs dont il se prévient sur ces fautes prétendues légères, il lui est aisé de commettre de véritables crimes; et que, pensant ne faire qu'un pas dont les suites sont peu à craindre, il court risque de se précipiter et de se perdre, s'il ne s'impose cette loi d'avoir pour Dieu une fidélité entière et de ne rien négliger jusqu'aux plus menues pratiques. Car cette loi, bien observée, le met à couvert de tout et fait, pour parler de la sorte, qu'il peut être aveugle en assurance, puisqu'il est certain que, tant qu'il s'attachera à cette maxime, quand il serait du reste rempli d'erreurs, quand son esprit serait obscurci des

plus épaisses ténèbres, il ne s'égarera jamais et que toujours il marchera aussi droit que s'il avait pour se conduire toutes les lumières d'une souveraine prudence; pourquoi? parce que la loi qu'il s'est prescrite lui servira de guide, et voilà le second principe sur lequel j'ai fondé ma proposition : que, dans ce qui touche la religion et la conscience, il est d'une importance extrême de se resserrer toujours plutôt que de se licencier en aucune manière et de se relâcher.

En effet, ne l'avons-nous pas vu et ne le voyons-nous pas encore, que le relâchement sur certains points estimés peu nécessaires est un des pièges les plus dangereux pour nous surprendre et pour nous faire tomber dans les plus grands désordres? en voulez-vous des exemples par rapport à la religion? Souvenez-vous, mes chers auditeurs, de ce qui est rapporté par saint Augustin dans un de ses traités sur saint Jean, et de la fameuse dispute émue entre un manichéen et un catholique au sujet d'une mouche qui, par hasard, servit d'occasion à la plus célèbre des controverses qui partageaient alors les esprits. Est-il croyable, disait au catholique le manichéen, qu'un si petit insecte, et d'ailleurs si importun à l'homme, ait été créé de Dieu? Non, lui répondit celui-ci avec simplicité, je ne le puis croire. Prenez garde, dit saint Augustin; il était catholique de profession, bien intentionné pour la vraie créance et fort éloigné de cet esprit superbe et présomptueux qui conduit au libertinage et à l'impiété; mais il était ignorant, et il ne concevait pas que la production d'une mouche fût quelque chose dont son adversaire pût se prévaloir et prendre avantage sur lui. Que fit le manichéen? on vous l'a dit cent fois : de la mouche, il lui persuada d'accorder le même pour l'abeille, de l'abeille il le poussa jusqu'à l'oiseau, de l'oiseau à la brebis, de la brebis à l'éléphant, enfin, il lui fit avouer que Dieu n'était pas le créateur de l'homme. D'où procéda une si grossière erreur? de l'aveuglement de l'esprit, qui, séduisant le catholique, lui fit négliger et compter pour peu ce qui néanmoins était un point fondamental.

En faut-il un exemple encore plus sensible et plus connu? De l'hérésie manichéenne, passons à l'hérésie arienne, et voyez sur quoi roulait en ces premiers temps le schisme du monde chrétien. Il se réduisait tout à un seul mot, savoir : si le Verbe devait être appelé consubstantiel, c'est-à-dire de même substance que son Père, comme le voulaient les défenseurs de la vérité, ou s'il était seulement semblable en substance à son Père, comme le soutenaient les partisans d'Arius. Cette question, remarque saint Hilaire, sans parler des schismatiques, partageait même entre eux les orthodoxes : les uns prétendant que c'était peu de chose, et les autres en faisant un article capital. Pourquoi, disaient les premiers, tant de chaleur et tant de bruit? Que ce soit *consubstantiel* qui l'emporte, ou *semblable en substance*, une différence si légère doit-elle troubler le repos de l'Eglise? est-il juste qu'un si petit sujet cause une di-

vision si universelle et que, pour une syllabe, pour une lettre dont on ne convient pas, plus de la moitié du monde soit retranchée de la communion des fidèles? C'est ainsi qu'ils parlaient avec un zèle aveugle et indiscret; et, parce qu'ils ne connaissaient pas assez ce mystère de la divinité du Verbe, en négligeant une syllabe dont il s'agissait, ils ruinaient le fondement de la religion chrétienne, au lieu que saint Athanase et les vrais fidèles avec lui, mieux instruits et plus éclairés, voulaient qu'on sacrifiât tout pour ce seul mot *consubstantiel*, prêts à mourir eux-mêmes et à le maintenir par l'effusion de leur sang, tant ils le jugèrent nécessaire pour conserver la pureté de la religion catholique. N'est-ce pas ainsi qu'en mille rencontres, lorsque l'Eglise, usant de son autorité, a voulu décider et régler des points de foi, ses ennemis, pour éluder des décisions opposées à leurs sentiments et auxquelles ils refusaient de se soumettre, les traitaient de questions vaines et inutiles? Je ne dis point combien cette conduite répugne à l'humilité de la foi et à la prudence évangélique; c'est assez que vous compreniez par là l'obligation indispensable que nous avons de respecter jusqu'aux plus petites choses, partout où la religion est mêlée, puisqu'il est vrai que notre ignorance nous expose à de si funestes égarements.

Que n'ai-je le temps, pour la perfection de ce discours, d'appliquer aux mœurs et à la conscience ce que j'ai dit de la foi et de la religion! Que ne puis-je produire ici certains genres de péchés, toujours griefs en quelque sujet que ce soit, dès qu'ils sont volontaires, mais que l'ignorance nous fait mettre souvent au nombre des petits péchés! combien en pourrais-je compter d'autres dont nous mesurons la grièveté ou la légèreté, non suivant ce qu'ils sont en effet dans les conjonctures présentes, mais selon nos idées et les désirs de notre cœur! Sénèque disait un beau mot, que nous n'estimons grands certains dons de la fortune et certains établissements du monde, que parce que nous sommes petits : *Ideo magna aestimamus, quia parvi sumus* (Senec.). Mais ici, au contraire, il y a mille choses qui ne nous paraissent petites que parce que notre aveuglement est grand. Ce n'est point une simple réflexion que je fais, c'est une règle que je vous propose, et une règle nécessaire dans la conduite de la vie. Oui, chrétiens, je dis qu'il y a certains genres de péchés où nous nous trompons toujours, quand nous les supposons légers, parce qu'ils ne sont jamais tels dans l'idée de Dieu. Ainsi cet abominable péché, ce péché honteux que saint Paul nous défend de nommer, est-il toujours mortel et toujours un sujet de damnation, dès qu'il est accompagné d'un consentement libre. Opinion constante, et si autorisée parmi les théologiens, que ce ne serait pas seulement une témérité de la contredire, mais un scandale. Dans l'impureté, dit le savant Guillaume de Paris, rien de léger, rien de véniel. Cependant, qui le sait? qui de vous en est persuadé? qui de vous a pris soin de s'en in-

struire? combien y a-t-il là-dessus d'erreurs répandues dans le monde, et, par une suite nécessaire, combien de crimes se commettent tous les jours dans la fausse et malheureuse prévention que ce ne sont point des fautes qui attirent la haine de Dieu! J'ajoute qu'il y a d'autres péchés, tantôt griefs, tantôt légers, mais dont nous ne mesurons la malice que selon les divers intérêts qui nous gouvernent. Avons-nous fait au prochain l'injure la plus atroce? ce n'est rien, à nous en croire : mais nous a-t-il offensés? la moindre injure que nous en avons reçue est un monstre à nos yeux. Jamais l'agresseur a-t-il reconnu tout le tort qu'il a, et jamais l'offensé est-il convenu du peu de tort qu'on lui a fait? l'un l'augmente, l'autre le diminue, chacun comme l'amour-propre et sa passion l'inspirent. Jusque dans le tribunal de la pénitence, où nous prétendons agir avec Dieu de bonne foi, combien de railleries et de médisances, combien de paroles piquantes que l'on compte pour des bagatelles, et sur quoi l'on ne daigne pas même s'expliquer? Est-ce qu'elles sont toutes en effet de ce caractère, et qu'il n'y en a presque aucune qui puisse nous causer de justes remords? Est-ce que nous voulons mentir au Saint-Esprit et les dissimuler malgré les remords de la conscience? Non, chrétiens, mais c'est que nous sommes aveugles, et que notre aveuglement nous empêche de les apercevoir et d'en être touchés.

Quel remède, mes chers auditeurs, et quel parti prendre pour se garantir des suites d'un aveuglement si pernicieux? Ah! Seigneur, vous me l'avez appris, c'est de me contenir dans les bornes d'une exacte et entière soumission à votre loi. c'est de ne me permettre quoi que ce soit qui puisse en quelque sorte blesser votre loi, c'est de n'affecter jamais une fausse liberté, qui si souvent, lors même que je l'ignorais, et parce que je l'ignorais, m'a rendu prévaricateur de votre loi. Voilà le moyen, ô mon Dieu! dont vous m'avez pourvu, et que je dois mettre en œuvre. Sans cela ma perte est inévitable; car il faudrait, pour me garantir des chutes fatales dont je suis menacé, ou que mon aveuglement cessât, ou qu'une étude constante et assidue de mes devoirs suppléât aux lumières qui me manquent. De n'être plus aveugle, ni exposé aux erreurs de mon esprit, c'est ce que je ne puis espérer : car, étant pécheur, telle est ma triste destinée; et comme il ne dépend pas de moi d'être exempt de toutes les faiblesses de la concupiscence, aussi ne puis-je être dans cette vie absolument dégagé des ténèbres de l'ignorance, puisque c'est une peine de mon péché. De combattre cette ignorance par des réflexions continuelles sur le nombre et la qualité de mes devoirs, il est vrai que je le puis; mais le ferai-je toujours? et quand je le ferais, aurai-je toujours assez de lumières pour y réussir, c'est-à-dire pour connaître clairement et distinctement ce qui est d'une obligation rigoureuse, et ce qui ne l'est pas? et quand enfin je le connaîtrais, aurais-je

toujours assez de force et assez de résolution pour agir selon mes connaissances? Ah! Seigneur, il est bien plus court et bien plus sûr de m'interdire tout péché, de quelque nature qu'il puisse être. Outre que j'aurai l'avantage d'en être plus agréable à vos yeux, outre que je me ferai un mérite de vivre dans un plus parfait attachement à vos volontés, outre que ce sera une consolation pour moi de penser que je suis du nombre de vos fidèles serviteurs, ou que je tâche au moins à vous servir comme eux, motif à quoi je dois être plus sensible qu'à toutes les récompenses que je pourrais attendre de vous, je n'aurai plus besoin, quand il s'agira de votre loi, de l'examiner de si près, ni de chercher tant d'éclaircissements et d'aller à tant de conseils, qui souvent me flattent au lieu de m'instruire, ou qui m'embarrassent au lieu de me calmer. Cette exactitude, cette régularité dans les plus petites choses me tiendra lieu de tout le reste. Avec cela je pourrai compter sur vous et sur moi-même : sur vous, parce que vous vous êtes engagé à combler de vos grâces une âme qui vous donne tout sans réserve; sur moi-même, parce que j'aurai le plus assuré préservatif contre ma fragilité naturelle et contre le penchant de mon cœur.

Heureux, mes frères, si vous entrez dans ces sentiments! Méditez bien cette maxime de saint Bernard, que ce serait un miracle, si celui qui se permet tout ce qui lui est permis, ne se laissait pas emporter à ce qui lui est défendu. Souvenez-vous de cet oracle du Saint-Esprit, que quiconque méprise les petites choses, tombe peu à peu, et même sans y prendre garde, dans les grandes. N'oubliez jamais que vous êtes faibles et que vous ne pouvez mieux vous précautionner contre le péché, qu'en évitant jusqu'à l'ombre même du péché. Enfin, mettez-vous en état d'entendre de la bouche de Jésus-Christ cette consolante parole : Venez, bon serviteur; parce que vous m'avez été fidèle en peu de chose, prenez possession de mon royaume céleste, et goûtez-y une félicité éternelle. Puissions-nous tous y parvenir, chrétiens! c'est ce que je vous souhaite, etc.

SERMON XVIII.

POUR LE JEUDI DE LA TROISIÈME SEMAINE.

Sur la religion et la probité.

Omnes qui habebant infirmos variis languoribus, ducebant illos ad Jesum. At ille, singulis manus imponens, curabat eos. Exhibant autem demonia a multis, clamantia et dicentia : Quia tu es Filius Dei. Et increpans, non sinebat ea loqui, quia sciebat ipsum esse Christum.

Tous ceux qui avaient des maladies de diverses maladies, les amenaient à Jésus, et il les guérissait tous en les touchant. Or, les démons sortaient de plusieurs possédés, criant et disant : Vous êtes le Fils de Dieu. Mais il les reprenait, et ne leur permettait pas de parler, parce qu'ils savaient qu'il était le Messie (S. Luc, ch. IV).

C'est le témoignage que rendent au Sauveur du monde, dans notre Evangile, ces esprits de ténèbres à qui il faisait sentir son souverain pouvoir, en les chassant des corps,

et dont il était venu sur la terre renverser l'injuste domination. Témoignage certain, puisqu'ils savaient et qu'ils avaient appris par de si sensibles épreuves ce qu'il était : *Quia sciebant ipsum esse Christum (Luc. IV)*. Témoignage public, puisqu'ils le disaient et qu'ils le faisaient si hautement entendre : *Clamantia et dicentia quia tu es Filius Dei (Ibid.)*. Témoignage d'autant plus glorieux au Fils de Dieu, que c'étaient ses ennemis mêmes qui reconnaissaient sa toute-puissante vertu, et qui publiaient sa divinité : *Exibant autem dæmonia (Ibid.)*. Mais témoignage que cet Homme-Dieu méprise et qu'il rejette, parce que ce n'était, après tout, qu'un témoignage forcé, et qu'il ne partait pas d'un vrai sentiment de religion : *Et increpans, non sinebat ea loqui (Ibid.)*; car s'ils obéissaient à ses ordres (en sortant des possédés, c'est qu'ils ne pouvaient résister à sa parole; et tandis qu'ils l'honoraient d'une part, ou qu'ils semblaient l'honorer en l'appelant Fils de Dieu, ils le blasphémaient de l'autre et ils le renonçaient, en s'opposant de toutes leurs forces à l'établissement de sa loi. En vain donc, mes frères, pour en venir à nous-mêmes, adorons-nous Dieu ou prétendons-nous l'adorer, si nous ne l'adorons en esprit et en vérité. En vain lui rendons-nous un culte apparent, si dans la pratique nous démentons par nos mœurs ce que nous confessons de bouche. En vain sommes-nous chrétiens, ou nous disons-nous chrétiens, si nous ne le sommes que de nom, et si nous n'en devenons pas plus fidèles à nos devoirs. Et quand je dis nos devoirs, je n'entends pas seulement certains devoirs de religion, mais les devoirs les plus communs de la société et les plus ordinaires dans l'usage de la vie et dans le commerce du monde. C'est de là même aussi que je tire le sujet de ce discours, et, prenant la matière en général, je veux vous faire voir le rapport nécessaire qu'il y a entre la religion et la probité : je veux vous donner une parfaite idée de l'une et de l'autre, en vous montrant la dépendance mutuelle qu'elles ont l'une de l'autre. Puissiez-vous sur ce plan régler désormais toute la conduite de votre vie ! C'est pour cela que j'implore le secours du ciel, et que je m'adresse à Marie, en lui disant : *Ave, Maria*.

Avoir de la probité selon le monde, et avoir de la religion, ce sont deux choses qu'on a de tout temps distinguées, et qui sont en effet très-différentes, soit qu'on les considère dans leurs principes, soit qu'on en juge par leurs objets, soit qu'on ait égard aux fins qu'elles se proposent; car la probité, selon le monde, semble n'être tout au plus qu'un effet de la raison, et la religion est le grand ouvrage de la grâce. La probité, selon le monde, est bornée à quelques devoirs de société qu'elle règle entre les hommes, et la religion est occupée aux plus saints exercices du culte de Dieu. La probité, selon le monde, n'envisage rien que de mortel et de périssable, et la religion porte ses vues et ses espérances jusque dans l'éternité. Cependant j'ose avancer

une proposition dont quelques-uns ne comprendront pas d'abord toute la vérité, mais dont j'espère que la suite de ce discours les convaincra; car je prétends que la probité et la religion toutes différentes, et quelquefois même tout opposées qu'elles paraissent, ont néanmoins entre elles une liaison très-étroite : jusque-là qu'à les prendre dans toute l'étendue qu'elles doivent avoir, on peut dire absolument qu'elles sont inséparables. Pourquoi? concevez, s'il vous plaît, ces deux pensées : parce qu'il est impossible qu'un homme qui n'a point de religion ait une véritable probité, et qu'il n'est pas plus possible qu'un homme qui n'a pas le fond d'une vraie probité ait une solide religion. Ces deux maximes ont besoin d'éclaircissement; mais l'éclaircissement que je vais leur donner en doit être la preuve. Point de probité sans religion, c'est la première partie; point de religion sans probité, c'est la seconde. Mais la probité avec la religion ou la religion avec la probité, voilà ce qui fait, selon Dieu et selon le monde, l'homme de bien, et ce que j'ai présentement à développer.

PREMIÈRE PARTIE.

Je l'ai dit, chrétiens, et il faut que le monde malgré lui le reconnaisse, que sans la vertu de religion qui nous assujettit à Dieu et à son culte, il n'y a point de véritable probité parmi les hommes. Voici les raisons sur quoi je fonde cette importante maxime. Premièrement, parce qu'il n'y a que la religion qui puisse être une règle certaine, un principe universel et un fondement solide de tous les devoirs qui font ce caractère de probité dont je parle. Secondement, parce que tout autre motif que celui de la religion n'est point à l'épreuve de certaines tentations délicates, où la vraie probité se trouve sans cesse exposée. Enfin, parce que quiconque a secoué le joug de la religion n'a plus de peine à s'émanciper de toutes les autres lois qui pouvaient le retenir dans l'ordre, ni à se défaire de tous les engagements qu'il a dans la société humaine, et sans lesquels la probité ne peut subsister. Je vais vous faire entendre ces trois pensées.

Je dis que la religion est le seul principe sur quoi tous les devoirs qui font la vraie probité peuvent être sûrement établis. C'est la doctrine du docteur angélique saint Thomas, dans sa *Seconde seconde*, question quatre-vingt-unième. Car la religion, dit-il, dans la propriété même du terme, n'est rien autre chose qu'un lien qui nous tient attachés et sujets à Dieu comme au premier Être. Or, dans Dieu, ajoute ce saint docteur, sont réunis comme dans leur centre tous les devoirs et toutes les obligations qui lient les hommes entre eux par le commerce d'une étroite société. Il est donc impossible d'être lié à Dieu par un culte de religion, sans avoir en même temps avec le prochain toutes les autres liaisons de charité et de justice qui font même, selon l'idée du monde, ce qui s'appelle l'homme d'honneur. Ainsi, chrétiens, quand Dieu nous commande de l'adorer et de ne servir que lui seul : *Dominum Deum*

tuum adorabis, et illi soli servies (Deut., VI), bien loin que cette restriction, *lui seul*, exclue aucun des devoirs de la vie civile, elle les embrasse tous; bien loin qu'elle les affaiblisse, elle les affermit tous; bien loin qu'elle préjudicie à ce que les hommes sont en possession d'exiger les uns des autres, elle le maintient dans toute sa force, et elle l'autorise dans toute son étendue. Car, en vertu de la loi que j'ai reçue et que je me suis faite de servir un Dieu, je rends à chacun, par une conséquence nécessaire, ce qui lui est dû, l'honneur à qui appartient l'honneur, le tribut à qui je dois le tribut; je suis fidèle à mon roi, obéissant à mes supérieurs, respectueux envers les grands, modeste envers mes égaux, charitable à l'égard des pauvres; j'ai du zèle pour mes amis, de l'équité pour mes ennemis, de la modération pour moi-même: pourquoi? parce que, dans Dieu seul, je trouve ce qui m'oblige à tout cela, mais d'une manière qui ne peut être qu'en Dieu et qui ne se trouve point hors de Dieu.

En effet, je considère en Dieu tous ces devoirs comme autant de dépendances du culte suprême dont je lui suis redevable, et par conséquent comme autant de points de conscience essentiels à mon salut. Or, cette vue de conscience et de salut est la grande règle qui fait que je me soumetts, que je me captive, que j'use, s'il est besoin, de sévérité et de rigueur contre moi-même pour me réduire à la pratique de toutes ces obligations. Et voilà, chrétiens, la sainte et divine morale que Tertullien proposait aux infidèles et aux païens pour leur faire comprendre la pureté de notre religion, et pour effacer les fausses idées qu'ils en avaient. Il leur faisait voir que, bien loin qu'ils en dussent former aucun soupçon ni avoir aucun ombrage, ils la devaient regarder comme une religion utile à la sûreté et au bien commun. Car c'est, leur remontrait-il, cette religion qui nous apprend à faire tous les jours des vœux à notre Dieu pour la prospérité de vos Césars, lors même qu'ils nous persécutent, et à offrir pour eux le sacrifice de nos autels, au même temps qu'ils sacrifient le sang de nos frères à la rigueur de leurs édits. C'est cette religion qui nous apprend à servir dans vos armées avec une fidélité sans exemple, puisque vous êtes obligés de reconnaître que vous n'avez point de meilleurs soldats que les chrétiens. C'est cette religion qui nous apprend à payer exactement et sans fraude les tributs et les impôts publics, jusque-là que les bureaux de vos recettes (c'est l'expression de Tertullien) rendent grâces de ce qu'il y a des chrétiens au monde, parce que les chrétiens s'acquittent de ce devoir par principe de conscience et de piété: *Hinc est quod vectigalia vestra gratias christianis agunt, utpote debitum ex fide pendentibus* (Tertull.). Ces paroles sont admirables. Et en effet, si dans un état, toutes choses se traitaient selon les lois du christianisme, si les peuples y obéissaient en chrétiens, et si ceux qui les gouvernent les gouvernaient en chrétiens; si la justice y était rendue, si l'on y exerçait le

commerce, si les emplois et les charges s'y administraient selon la conduite toute pure et l'inspiration de l'esprit chrétien, quel ordre n'y verroit-on pas, et quelle paix? marque évidente, dit saint Augustin, non-seulement de la vérité, mais de la nécessité de notre religion. Et c'est encore par là qu'entre les différentes sectes de la religion chrétienne, le parti catholique, qui est le parti de la vérité, s'est de tout temps distingué du parti de l'erreur. Car pourquoi, par exemple, les hérésies ont-elles toujours fait naître les désordres, et pourquoi ont-elles suscité, dans tous les lieux où elles se sont élevées, la révolte des sujets contre les puissances légitimes, sinon, dit le savant Pic de la Mirandole, parce qu'il est impossible de dégénérer de la vraie religion sans dégénérer de la vraie probité? Or, quel est le premier devoir de la probité, si ce n'est de se soumettre à l'autorité?

Il faut donc considérer la religion dans le cœur de l'homme comme le premier mobile dans l'univers. Prenez garde, s'il vous plaît, chrétiens: ce ciel, que nous appelons premier mobile a une vertu si puissante, qu'il fait rouler avec soi tous les autres cieux, qu'il répand ses influences jusque dans le sein de la terre, et qu'il entretient par son action et par son mouvement toute l'harmonie du monde. Si ce premier mobile s'arrêtait, disent les philosophes, toute la nature serait dans le trouble et dans la confusion. De même, quand le principe de la religion vient une fois à être détruit ou altéré dans un esprit, il n'y faut plus chercher de règle ni de conduite; plus d'honnêteté de mœurs, du moins constante et générale: remarquez bien ces deux termes, constante et générale, qui comprennent tout. Car sur quoi serait fondée cette honnêteté? sur les seules vues de la raison? Ah! chrétiens, vous êtes trop éclairés et trop bien instruits du mérite des choses, pour croire que la raison seule, dans l'état où elle est réduite, c'est-à-dire corrompue par le péché, affaiblie par les passions, sujette comme elle est à se prévenir et à s'aveugler, puisse maintenir l'homme dans une innocence entière et irréprochable. Vous avez trop de pénétration pour ne pas voir les scandales qui arriveraient, si les devoirs de la société humaine dépendaient uniquement de l'idée que chacun s'en forme; et l'horrible renversement qui s'ensuivrait, si chacun, selon son caprice et selon son sens, se faisait l'arbitre de ce qu'il peut, de ce qu'il doit, de ce qui lui appartient, de ce qui lui est permis, en sorte que sa raison lui tint lieu d'un tribunal souverain au-dessus duquel il n'en reconnût point d'autre, et dont il n'y eût aucun appel. Je ne veux que vous-mêmes pour en juger. Cette raison sans religion, combien d'injustices n'autoriserait-elle pas? combien de trahisons et de fourberies ne trouverait-elle pas moyen de justifier? à combien de crimes ne donnerait-elle pas le nom de vertu?

C'est pour cela, dit saint Chrysostome, ceci est remarquable, c'est pour cela que, dans

les affaires du monde les plus importantes, dans les traités d'alliance et de paix, dans les premières charges d'un Etat, dans l'administration même de la justice ordinaire, on exige des serments qui sont des protestations publiques et solennelles de religion. Pourquoi? parce que, sans le sceau de la religion, on ne croit pas pouvoir s'assurer de la raison des hommes, et parce que les hommes mêmes qui connaissent fort bien le faible de leur raison, se défient toujours les uns des autres, à moins que cette raison qu'ils ont pour suspecte n'ait pour ainsi dire une caution supérieure et un garant, qui est la religion. Car qu'est-ce en effet que le serment et le jurement dans la doctrine des théologiens, sinon une espèce de caution que nous fournit la religion même pour pouvoir répondre aux autres de notre raison? Or, cela s'est pratiqué généralement dans toutes les nations et dans tous les siècles. Autre preuve, dit saint Chrysostome, pour confondre le libertinage et pour détruire cette prétendue suffisance de la raison dont l'impiété se glorifie. Aussi, chrétiens, consultez votre propre expérience; y a-t-il personne de vous qui voulût que sa vie et sa fortune fussent entre les mains d'un homme sans religion? Quelques lumières qu'il ait, quelque raison qu'il fasse paraître, dès là que je sais qu'il n'a point de Dieu, ne m'estimerai-je pas malheureux qu'il fût le maître de mes intérêts, et n'éviterai-je pas toujours, autant qu'il est en moi, d'avoir aucun engagement avec lui? Au contraire, si je suis convaincu que celui avec qui je traite a de la foi et de la conscience, je ne crains rien, et un athée, tout athée qu'il est, se confiera plutôt à un homme qui croit un Dieu qu'à un libertin et un impie comme lui. Providence adorable! c'est ainsi que vous éclatez jusque dans l'impiété, et que malgré nous, nous concevons de l'horreur pour l'irreligion, qui non-seulement se contredit et se condamne, mais s'abhorre elle-même.

Vous me direz qu'indépendamment de toute religion il y a un certain amour de la justice que la nature nous a inspiré et qui suffit, au moins pour former un caractère d'honnête homme selon le monde. Je sais, chrétiens, que cela se dit, et que c'est le prétexte spécieux dont le libertinage le plus raffiné se sert pour conserver encore quelque reste d'estime et de bonne opinion parmi les hommes. Mais c'est un prétexte qui n'a jamais trompé que les simples et dont il est aisé d'apercevoir l'illusion, car sans examiner quel serait cet amour de la justice abandonné à la discrétion de la bonne ou mauvaise foi de chaque particulier, je vous demande, chrétiens, où l'on trouverait dans le monde des hommes qui se piquassent d'un grand zèle pour la justice, s'ils étaient une fois persuadés qu'il n'y a ni Dieu ni religion? Y en aurait-il beaucoup? un ambitieux, un sensuel, un avare serait-il beaucoup touché de cette idée de justice séparée de la connaissance de Dieu? et ces honnêtes gens prétendus du monde, comment en useraient-

ils? Car enfin, s'il n'y avait point de religion, et que je n'eusse plus devant les yeux ce premier être qui me régit et qui me gouverne, je me regarderais moi-même comme ma fin; et, par un dérèglement de raison qui deviendrait néanmoins alors comme raisonnable, je rapporterais tout à moi; mon intérêt, mon plaisir, ma satisfaction, ma gloire seraient mes divinités, et je prétendrais avoir droit de leur sacrifier toutes choses. Pourquoi? parce que je ne verrais plus rien au dessus de moi ni hors de moi, de meilleur que moi. Et n'est-ce pas ainsi que vivent les athées, qui n'ont plus nulle créance de la divinité, se substituant en quelque sorte à la place de Dieu et n'agissant que pour eux-mêmes, parce qu'ils n'ont point d'autre Dieu qu'eux-mêmes? Or, dites-moi s'il peut y avoir avec cela quelque probité? le moyen qu'un homme préoccupé de cette maxime eût de la charité pour le prochain? le moyen qu'il pût se faire une vertu d'obéir et de dépendre, et qu'il se soumit autrement que par contrainte et par bassesse de cœur?

Et c'est ici, chrétiens, que je dois vous faire remarquer, non pas l'impiété, mais l'extravagance de cette politique malheureuse dont un faux sage de ces derniers siècles s'est glorifié d'être l'auteur; politique qui ne reçoit de religion qu'autant qu'il en faut pour bien faire son personnage selon le monde, et qui n'en retient que l'apparence et la figure pour garder précisément les bienséances de son état. Car, sans entreprendre de réfuter une maxime si détestable, sans m'arrêter à la pensée de Guillaume de Paris, qu'une religion feinte et hypocrite est dans un sens pire que l'irreligion même, sans dire qu'elle est plus dangereuse que ne serait un athéisme déclaré, parce qu'on se défie moins d'elle et qu'elle peut servir à cacher toutes sortes de crimes; sans vous faire observer que c'est parmi les peuples où cette doctrine s'est répandue que les plus noires perfidies ont été plus communes, et Dieu veuille que bientôt il n'en soit pas ainsi de nous; sans parler des désordres qui s'ensuivraient, si les peuples n'avaient de religion qu'autant que leurs intérêts le demandent, désordres qui montrent bien jusqu'où va l'égarément des hommes quand ils se détachent une fois de Dieu, et combien ce que dit saint Paul est vrai, que Dieu les livre à un sens réprouvé; sans, dis-je, insister là-dessus, il me suffit, chrétiens, que cette damnable politique, en raisonnant contre Dieu, se détruise par elle-même et par son propre raisonnement; car tout impie qu'elle est, elle reconnaît au moins la nécessité d'une religion apparente pour contenir les peuples dans le devoir, et par là même elle convient que la raison seule n'est pas capable d'entretenir dans le monde cette probité qui le doit régler: d'où je conclus, moi, la nécessité d'une vraie religion. Pourquoi? parce que la vraie probité ne peut pas être fondée sur le mensonge. Si donc il faut une religion, et s'ils sont eux-mêmes forcés de l'avouer, ils en doivent conséquemment admettre une vraie,

à moins qu'ils ne veuillent faire de l'univers ce que Jésus-Christ reprochait aux Juifs, qu'ils avaient fait du temple de Dieu, c'est-à-dire une caverne de voleurs.

Allons encore plus avant. J'ai dit, chrétiens, qu'il n'y avait que le motif de la religion qui fût à l'épreuve de certaines tentations délicates auxquelles le devoir et la probité se trouvent sans cesse exposés. Je m'explique, et suivez-moi. J'appelle tentations délicates celles qui attaquent le cœur par ce qu'il a de plus sensible, qui opposent un intérêt puissant à l'intégrité d'une conscience faible et qui mettent la raison en compromis avec une forte passion. Tentation délicate, par exemple lorsqu'il ne dépend, pour avoir l'approbation et l'estime du monde, que d'embrasser le parti de l'injustice, et qu'en tenant ferme pour la vérité, on s'attire le mépris et la haine. Tentation délicate quand, pour agir en homme de bien, il faut résister à l'autorité et au crédit, et risquer même sa fortune et toutes ses espérances. Tentation délicate, quand on voit entre ses mains un profit considérable, mais injuste, et qu'en donnant à telle affaire une fausse couleur, ou en prenant certaines mesures, on la peut faire réussir à son avantage. Tentation délicate, lorsqu'aux dépens d'un misérable ou d'un inconnu, on peut servir un ami, ou que, pour perdre un ennemi, on n'a qu'à s'écouter un peu plus et qu'à suivre les sentiments de son cœur. Tentation délicate, lorsque, franchissant un pas hors des bornes de cette raison sévère et scrupuleuse qui nous arrête, on se met en état d'être tout et de parvenir à tout. En un mot, tentation délicate, lorsqu'on se trouve en pouvoir de faire le mal sans en craindre les conséquences, ou parce que l'on est au-dessus des jugements du monde et de la censure, ou parce que la corruption étant si générale, on se promet d'avoir des approbateurs et des flatteurs jusque dans le crime. N'est-ce pas là et en mille autres conjonctures que nous voyons la raison la plus droite, à ce qu'il paraît, succomber néanmoins à la tentation, si elle n'est soutenue par la religion? Car il est aisé, comme remarque saint Ambroise, de trouver dans le monde des hommes religieux sur leur devoir, quand leur devoir n'est combattu par un intérêt contraire. C'est alors qu'on parle hautement, qu'on prononce des oracles, qu'on se déclare pour la vertu et la probité; et je conçois bien que cette probité peut être un fruit de la raison humaine, mais de voir des hommes d'une probité et d'une vertu qui se soutiennent sans exception contre tout intérêt, des hommes d'honneur quand il en doit tout coûter pour l'être; des hommes équitables contre eux-mêmes, et aussi déterminés à faire aux autres justice d'eux-mêmes qu'à ne se la pas faire à eux-mêmes des autres, ah! chrétiens, c'est une espèce de miracle où la religion doit venir au secours de la raison, et, sans ce miracle, point de probité.

De là vient que dans le siècle où nous vi-

vons, pardonnez-moi cette réflexion que je fais, non par un esprit de critique, mais par un sentiment de zèle, de là vient que dans notre siècle on se laisse aller à tant de désordres dont auraient rougi les païens mêmes. De là vient que presque tous les états sont aujourd'hui décriés, et qu'on ne s'étonne plus de voir des juges gouvernés par celui-ci ou gagnés par celle-là. De là vient qu'un homme parfaitement irréprochable dans le maniement des deniers publics et qui sort les mains pleinement nettes de certains emplois, est presque maintenant pour nous un prodige. Le dirai-je? de là vient qu'une femme vraiment fidèle commence à devenir bien rare dans le monde, que, dans les conditions les plus honorables, il y a tant de pratiques et de menées, tant d'artifices et de détours, à qui je n'oserais, par respect pour cet auditoire, donner le nom qui leur convient, mais que la voix ou, si vous voulez, que l'indignation publique traite tous les jours de friponneries. De là vient que le sacerdoce, tout spirituel et tout saint qu'il est, est souvent profané par des commerces et des négoce, non-seulement criminels et défendus de Dieu, mais sordides même selon l'opinion commune; enfin, que le vrai caractère de l'honneur est presque effacé partout. Pourquoi cela? Je vous l'ai dit: parce que, dans la plupart des états et des conditions de la vie, il y a peu de religion. Car, encore une fois, comment voulez-vous que cette femme, que ce juge, que cet homme d'affaires, en telles rencontres où je puis me les figurer, ne soient pas emportés par la passion qui les domine, si chacun d'eux n'a quelque chose qui l'élève au-dessus de ce milieu si juste et si précis de la raison? Or, c'est ce que fait la religion qui, dans la vue de Dieu, non-seulement nous empêche d'attenter sur le bien d'autrui, mais nous fait même abandonner le nôtre; qui non-seulement triomphe de l'ambition, mais nous porte encore à l'abaissement et à l'humiliation; qui non-seulement réprime les désirs criminels de la chair, mais nous détache même des commodités et des aises de la vie; c'est-à-dire qui, faisant faire à l'homme au-delà de ce que la raison lui commande, le rend victorieux de tout ce que la tentation lui peut suggérer.

Et voilà, chrétiens, ce que nous avons vu dans la personne de Jésus-Christ. Le démon, lui montrant tous les royaumes de la terre, lui promit de l'en rendre maître s'il voulait se prosterner seulement une fois devant lui. C'était une tentation bien forte, mais que fit le Sauveur? Il se servit de la religion contre une attaque si dangereuse, et sans autre défense que celle-ci: *Scriptum est: Dominum Deum tuum adorabis (Matth., IV)*, il est écrit: Vous adorerez le Seigneur votre Dieu, il confondit son ennemi. Il ne lui dit point tout ce que la philosophie et le monde auraient pu répondre à la proposition que lui faisait cet esprit tentateur; car de quel secours peut être la morale et la philosophie, quand il s'agit d'un royaume et même de

plusieurs? mais parce que le royaume du Fils de Dieu n'était pas de ce monde, il l'arrêta par ces paroles : *Dominum Deum tuum adorabis*, et par là il triompha de lui : *Tunc reliquit eum diabolus (Ibid.)*. Ayons de la religion, chrétiens, il n'y a point d'intérêt, point de tentation que nous ne puissions aisément surmonter; n'en ayons pas, il n'y a point de tentation, point d'intérêt qui ne nous surmonte. Or, si cette maxime est absolument et généralement vraie de tout homme qui n'a point de religion, beaucoup plus l'est-elle d'un déserteur de la foi, lequel, après avoir eu autrefois de la religion n'en a plus maintenant, mais a secoué le joug et dans sa révolte a dit, aussi bien que l'infidèle Jérusalem : *Non serviam*. Car que ne peut-on pas craindre d'un homme qui s'est défait de la crainte de son Dieu, et de quoi n'est-il pas capable, puisqu'il a été capable même de s'élever contre le Tout-Puissant? Si le respect dû à ce premier Être n'a pu le retenir, qui l'arrêtera? Que ne méprisera-t-il pas, après avoir méprisé ce que tous les autres révèrent? Et quelle conscience ne se formera-t-il pas après avoir pu s'en former une qui semble l'affranchir du plus inviolable de tous les devoirs, qui est le culte de son créateur?

De là, et c'est la troisième raison que j'ai ajoutée, de là plus de lois si sacrées qu'il ne foule aux pieds, plus d'engagements si étroits à quoi il ne renonce. Engagements de dépendance, il se soulèvera, si l'occasion le permet, contre les puissances les plus légitimes; engagements de justice, il ne respectera ni l'innocence ni le bon droit, et, s'il est nécessaire, il sacrifiera le faible et le pauvre; engagements de fidélité, il ira sans hésiter à la face du magistrat et devant les autels, démentir sa parole et se parjurer; engagements du sang et de la nature, il vendra s'il le faut amis, parents, frères et père même. Belle leçon pour vous, rois de de la terre, qui vous apprend que rien n'est plus pernicieux dans la cour d'un prince, que ces hommes sans religion; belle leçon, grands du monde, qui vous apprend à éloigner de vous l'impiété et l'impie; belle leçon, maîtres du siècle, qui vous apprend à ne souffrir point auprès de vous des domestiques libertins; belle leçon pour vous, mes chers auditeurs, et pour nous tous, qui nous apprend à n'avoir jamais de liaison avec des gens suspects en matière de créance, et à ne compter pas plus sur eux que sur leur foi. Si le libertin ose paraître devant nous, s'il ose en notre présence, tenir des discours scandaleux, ne le ménageons en rien, mais soyons aussi courageux à lui résister, à le décréditer, à défendre le Dieu que nous adorons, qu'il est hardi et insolent à l'attaquer; honorons notre religion, honorons-la partout et en tout, dans ses mystères, dans son sacrifice, dans ses sacrements, dans ses cérémonies, dans ses observances. Tandis qu'elle subsistera dans nous, Dieu sera avec nous; ou, si le péché nous le fait perdre, nous aurons toujours une voie pour le re-

trouver; la religion, jusque dans notre péché, nous parlera, nous rappellera, nous tracera le chemin et nous ramènera. Mais si nous laissons éteindre cette lumière, où sera notre ressource? Marchant dans les ténèbres, et dans les plus profondes ténèbres, quelles chutes ne ferons-nous pas? en quels abîmes ne nous précipiterons-nous pas? sous une vaine montre de probité, à quelle corruption de mœurs et à quels excès ne nous porterons-nous pas? Point de probité sans religion, mais aussi point de religion sans probité; c'est la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Comme il y a une espèce d'hypocrisie dont l'effet est de tromper les autres, aussi y en a-t-il une bien plus subtile et plus déliée, qui consiste à se tromper soi-même en matière de religion, et, quoique la première semble avoir plus de malignité, puisqu'elle abuse de ce qu'il y a de plus saint, qui est le culte de Dieu, pour nous faire paraître aux yeux des hommes ce que nous ne sommes pas, il faut néanmoins reconnaître que la seconde est plus dangereuse dans un sens, puisqu'elle ruine le principe fondamental de toute la conduite de l'homme, qui est la juste connaissance des choses, en nous donnant une fausse idée de la religion, et une idée souvent plus difficile à corriger que l'irréligion même. C'est cette seconde espèce d'hypocrisie que j'attaque présentement, et que je réduis à un certain genre de chrétiens dont ma seule proposition vous marque le caractère, et qui, sans un dessein prémédité d'en imposer au public, sont eux-mêmes dans l'erreur, se flattant qu'ils ont de la religion, et cependant n'ayant pas ce fond de probité, d'intégrité, de sincérité que le monde même exige de ceux qui veulent vivre selon ses lois et avec honneur; car il n'y en a que trop dans cette illusion, et ce sont là ceux à qui je parle. Je prétends qu'une religion sans probité, je dis sans probité dans le sens que le libertinage même et le paganisme l'entendent, c'est-à-dire sans une conduite irréprochable devant les hommes, et sans une exacte régularité à remplir tous les devoirs de la vie civile, n'est qu'un fantôme de religion et qu'un scandale de religion; qu'un fantôme de religion, parce que le fond de la vraie religion lui manque; qu'un scandale de religion, parce qu'elle ne sert qu'à déshonorer la vraie religion. Deux vérités terribles pour tant de faux chrétiens: j'expose l'une et l'autre en peu de paroles.

Non, mes chers auditeurs, ce n'est qu'un fantôme de religion qu'une religion sans probité; ainsi l'Écriture le déclare-t-elle dans un point particulier, mais dont la décision juste et solide, quoique d'abord elle semble outrée, peut s'étendre à tous les autres. Le voici : *Si quis putat se religiosum esse, non refranans linguam suam, sed seducens cor suum, hujus vana est religio (Jacob., I)*. Ce sont les paroles de saint Jacques dans son épître canonique : Mes frères, disait ce grand apôtre, si quelqu'un de vous croit avoir de la religion, et que néanmoins il ne réprime

pas sa langue et qu'il lui donne toute liberté de parler, qu'il sache que sa religion est vaine. Prenez garde, chrétiens, il ne dit pas : Si quelqu'un de vous se licencie en quelques rencontres à parler contre le prochain ; car cela peut quelquefois arriver par faiblesse, par imprudence, par emportement, lors même qu'on a de la religion ; mais l'Apôtre dit : Si quelqu'un de vous, ne mettant jamais un frein à sa langue, se fait une habitude de railler l'un, de mépriser l'autre, de censurer celui-ci, de décrier celui-là, et qu'il croie pouvoir accorder cette licence effrénée avec la vraie religion, c'est un aveugle qui s'égare, et quoique peut-être il ne s'en estime ni moins spirituel ni moins parfait, quoique peut-être il se fasse de ses médisances mêmes un point de religion et de piété, comme si c'était un zèle chrétien qui l'inspirât, je soutiens, moi, et je conclus qu'il n'a qu'une religion imaginaire : *Hujus vana est religio*. Quelle conséquence, reprend saint Chrysostome ! N'était-ce pas assez de dire que cet homme, en ne retenant pas sa langue, offense la religion, qu'il blesse la charité, qu'il engage sa conscience, et qu'il se rend criminel devant Dieu ? Non, mais prenant la chose dans sa source, l'Apôtre prononce absolument que c'est un homme sans religion : *Hujus vana est religio*.

Or, chrétiens, comprenez toute la force de ce raisonnement ; s'il est de la foi qu'une pareille erreur, une erreur pratique touchant les saillies et les libertés d'une langue médisante et sans retenue, suffit pour détruire dans nous l'esprit de la religion, que sera-ce de ces désordres essentiels qui détruisent entièrement la probité dans le commerce des hommes, et que certains hommes prétendraient néanmoins pouvoir accommoder avec la religion ? Que sera-ce de ces duplicités accompagnées de mille protestations d'amitié et de bonne foi ? Que sera-ce de ces avarices sordides et couvertes d'un voile de désintéressement dont on se pare ? Que sera-ce de ces animosités profondes et invétérées, si contraires à la charité et à la paix, mais à qui l'on donne une fausse couleur de justice ? Que sera-ce de ces excès, de ces emportements, de ces duretés, envers le prochain, que l'on justifie par une intention prétendue droite ? Que sera-ce de ces fraudes, de ces chicanes, de ces vexations qui ruinent non-seulement des familles, mais des villes, mais des provinces entières ? Que sera-ce de mille autres désordres qui ne sont que trop connus et qui rompent tous les liens de la société humaine ? Tout cela est-il compatible avec une religion toute sainte, avec une religion toute parfaite, avec une religion toute divine ? Le serait-il même avec le paganisme ? Eh quoi ! Seigneur, un païen eût cru par là renoncer à la religion qu'il professait ; avec de telles pratiques, on l'eût parmi les païens traité d'anathème, et dans un si monstrueux dérèglement de mœurs, nous nous flatterons d'être chrétiens.

Remontons au principe. Vous me demandez pourquoi la religion a une dépendance si nécessaire de la probité, et moi je vous réponds que c'est par un ordre établi de Dieu, et que Dieu lui-même, en quelque sorte, ne peut pas changer. Car, comme la grâce suppose la nature, et que la foi est entée pour ainsi dire sur la raison, aussi la religion a-t-elle pour base la probité. Détruisez la nature, il n'y a plus de grâce ; pervertissez la raison, il n'y a plus de foi, et ôtez de la société des hommes ce que nous appelons probité, il n'y a plus de religion. En effet, la religion, dit saint Jérôme, veut un sujet digne d'elle et digne de Dieu. Elle nous perfectionne en nous élevant à Dieu, mais elle suppose dans nous, ou plutôt elle commence dans nous une certaine perfection, qui nous rend tels que nous devons être à l'égard des hommes, et si nous n'avons ces qualités et ces dispositions, Dieu ne peut agréer notre culte, ni s'en tenir honoré ; car, ce qui n'est pas même bon devant les hommes, comment le serait-il devant Dieu dont le jugement est bien encore au-dessus du jugement des hommes ? Être juste, être fidèle, être désintéressé, être sans reproche dans l'estime du monde, ou du moins le vouloir être, travailler à l'être, et, pour soutenir, pour sanctifier toutes ces vertus, avoir de la religion et être chrétien, voilà l'ordre invariable et auquel il faut que la religion se conforme. Mais que faisons-nous ? nous renversons cet ordre, et par l'illusion la plus déplorable, nous nous formons de grandes idées de religion et de christianisme, qui ne se trouvent appuyées sur rien, parce qu'en même temps nous négligeons les premiers devoirs de la fidélité et de la justice, c'est-à-dire que nous bâtissons sans fondements, ou, pour m'exprimer avec saint Paul, que nous bâtissons sur un fondement de paille. Nous voulons construire un édifice de pierres précieuses, mais nous paraissions devant Dieu semblables à cette statue de Nabuchodonosor dont parle le prophète Daniel. Elle avait la tête d'or et les pieds de terre. Cette tête d'or représente la religion, et ces pieds de terre nos actions. Or, qu'est-ce que cela, sinon un fantôme et une chimère ? car une chimère, dans la signification même du terme, marque un composé d'espèces différentes, qui n'ont ensemble nulle liaison et nul rapport, un visage d'homme avec un corps de bête. C'est ainsi que les fables l'ont figurée, et ce qui est impossible dans la nature, n'est-ce pas ce que nous voyons et ce que nous déplorons dans la conduite de la plupart des chrétiens ? Combien peuvent dire, comme saint Bernard, mais avec un tout autre sujet que saint Bernard : Je suis la chimère de mon siècle, ou plutôt la chimère du christianisme. J'honore Dieu mais j'offense les hommes. J'ai des sentiments de piété, mais je parle et j'agis en mille occasions avec moins de droiture et moins de raison que les plus impies. J'ai du zèle pour certaines œuvres d'éclat et de surrogation, et je n'en ai point pour des œuvres de nécessité et d'obligation. Je suis élo-

quent sur la discipline de l'Eglise et sur la sévérité de l'Evangile, et toute ma vie se passe à former des partis, à nouer des intrigues, à répandre des calomnies, à déchirer l'un, à détruire l'autre ; chimère de religion. Il faut que la religion, la vraie religion commence par les devoirs généraux d'équité, de charité, de reconnaissance, de soumission et d'obéissance, parce que c'est ainsi, dit l'apôtre saint Jacques, que l'on se défend de la malignité et de la contagion du siècle, et que c'est en quoi consiste la religion pure et sans tache : *Religio munda et immaculata hæc est, immaculatum se custodire ab hoc sæculo* (Jacob., I).

Sans cette probité sincère et reconnue, non-seulement fantôme de religion, mais scandale de religion. Je m'explique. J'appelle scandale de religion ce qui expose la religion au mépris et à la censure ; j'appelle scandale de religion ce qui lui ôte le crédit et l'autorité qu'elle doit avoir dans les esprits ; j'appelle scandale de religion ce qui donne au libertinage une espèce de supériorité et d'ascendant sur elle. Or, n'est-ce pas là ce que fait la conduite d'un chrétien sans probité ? Si le christianisme peut devenir méprisable, par où le deviendra-t-il plus naturellement que par là ? Je sais que nous ne manquons pas de réponses pour faire taire le monde ; je sais qu'il faut bien distinguer la religion et ceux qui la professent, qu'il ne faut pas confondre la sainteté, qui lui est propre, et qu'elle ne perd jamais avec nos désordres, qu'elle est la première à condamner et à nous reprocher. Mais le monde est-il assez équitable pour faire ce discernement ? est-il assez bien disposé pour le vouloir ? ne cherche-t-il pas au contraire des prétextes contre elle ? et, pour peu qu'ils autorisent son impiété, ne se fait-il pas un plaisir de les relever et de les exagérer ? Quand donc on voit des chrétiens infidèles dans leurs paroles, intéressés dans leurs vues, inflexibles dans leurs colères, impitoyables dans leurs vengeances, sans modération dans leurs excès, sans pudeur dans leurs débauches, dissimulés, artificieux, fourbes et imposteurs, qu'en peut penser le libertinage, et qu'en pense-t-il en effet ? N'en tire-t-il pas avantage, et n'est-ce pas un triomphe pour lui ? Allez alors lui vanter l'excellence de la loi de Dieu : que n'aura-t-il pas, ou que ne croira-t-il pas avoir à lui opposer ? Il la traitera ou d'hypocrisie et de jeu, ou de spéculation impraticable : d'hypocrisie et de jeu, puisque avec de si belles leçons, avec de si hautes maximes, elle ne rend pas meilleurs ceux qui l'embrassent : de spéculation impraticable, puisqu'en faisant même profession de la suivre, on n'en observe pas les règles et qu'on n'en accomplit pas les devoirs. Il raisonnera mal, j'en conviens, mais enfin il raisonnera de la sorte, et voilà les impressions que feront sur son esprit les exemples qu'il aura devant ses yeux. Car c'est à ces exemples qu'il s'attachera, c'est sur ces exemples qu'il s'appuiera, c'est par ces

exemples qu'il jugera. Que ne dit-on pas tous les jours de la dévotion ? vous le savez : que, pour être dévot par état, on n'en est souvent que plus déguisé, que plus vindicatif, que plus fâcheux aux autres, que plus amateur de soi-même. On le dit, et pourquoi ? parce qu'on voit en effet des dévots, j'entends de prétendus dévots trompeurs, des dévots ulcérés et envenimés les uns contre les autres, des dévots aigres, chagrins, bizarres, des dévots sensuels et délicats. Or, ce qu'on dit en particulier de la dévotion, on le dira en général de la religion.

Ainsi, mes frères, s'il nous reste encore quelque zèle pour notre religion, vivons d'une manière, non-seulement qui lui fasse honneur, mais qui la fasse aimer de ceux mêmes qui lui pourraient être le plus opposés. Or je vous en ai appris le moyen. Qu'ils voient en nous de la probité, c'est ce qui les édifiera. Nos dévotions, nos ferveurs, nos pénitences, tout cela est saint : mais à peine en seront-ils touchés : leurs vues ne vont point encore jusque-là, et ils attendent que nous les attirions par quelque chose de plus proportionné à leurs idées et à l'imperfection de leur état. Soyons bienfaisants, doux, affables, prévenants, humbles dans nos pensées, intègres dans nos sentiments, modestes dans la fortune, patients dans l'adversité, sans détours, sans artifice, sans ostentation, sans hauteur : alors, aidés de la grâce, nous les gagnerons, nous les convertirons, nous les sanctifierons, et nous nous sanctifierons nous-mêmes avec eux. Tel est, Seigneur, le témoignage que vous demandez de nous. Les martyrs, pour la même religion que nous professons, ont versé leur sang et donné leur vie. Nous devons être dans la même disposition de vous sacrifier tout ; mais nous ne nous trouvons plus dans les mêmes occasions. Ah ! mon Dieu, quelle honte pour un chrétien de ne pas faire, au moins en partie, par l'innocence de ses mœurs, ce que tant d'autres ont fait par leur inébranlable constance au milieu des plus rigoureux tourments ! Ce ne sera pas en vain, Seigneur, que nous vous glorifierons, puisque vous avez promis à ceux qui vous honorent une gloire immortelle, où nous conduise, etc.

SERMON XIX.

POUR LE VENDREDI DE LA TROISIÈME SEMAINE.

Sur la grâce.

Respondit Jesus, et dixit ei : Si scires donum Dei
Jésus-Christ lui répondit : Si vous connaissiez le don de Dieu (S. Jean, ch. IV).

SIRE,

Ce don de Dieu que ne connaissait pas encore cette femme samaritaine dont il est parlé dans notre évangile, et que le Sauveur des hommes lui fit connaître, c'est, selon tous les Pères de l'Eglise et tous les interprètes de l'Écriture, la grâce même de Jésus-Christ. Cette grâce sans laquelle nous

ne pouvons rien, et avec laquelle nous pouvons tout; cette grâce, par où, comme dit l'Apôtre, nous sommes tout ce que nous sommes, si nous sommes quelque chose devant Dieu; cette grâce qui nous éclaire, qui nous attire, qui nous persuade, qui nous convertit; cette grâce qui nous porte au bien et qui nous éloigne du péché; cette grâce qui nous met en état de gagner le ciel et d'y parvenir; cette grâce qui opère en nous et avec nous tout ce que nous faisons pour Dieu, et qui, dans l'ordre du salut, nous donne par son efficacité, non-seulement le pouvoir, mais la volonté et l'action: voilà, dis-je, mes chers auditeurs, l'excellent don qu'il nous est si important à nous-mêmes de bien connaître. Don parfait, qui nous vient d'en haut, et qui descend du Père des lumières. Don au dessus de tous les dons de la nature, et auprès duquel saint Paul regardait comme de la boue tous les dons de la fortune. Don des dons, que Jésus-Christ seul a pu nous mériter, et que nous recevons de la miséricorde infinie de Dieu.

Cependant, par une ignorance grossière, nous ne le connaissons pas, et, par une ingratitude encore plus criminelle, nous ne prenons pas soin de le connaître. De là vient que si souvent nous le recevons en vain, et que, bien loin de nous en servir pour glorifier Dieu et pour nous sanctifier nous-mêmes, nous en abusons jusqu'à nous pervertir nous-mêmes et à mépriser Dieu. Car c'est pour cela que Jésus-Christ nous dit comme à la Samaritaine: *Si scires donum Dei (Joan., IV)*: Si vous connaissiez le don de Dieu. Tâchons donc aujourd'hui, chrétiens, à nous en former une juste idée. Entrons dans ce trésor immense de miséricordes divines. Mesurons-en, s'il est possible, et la hauteur et la profondeur, et puisque Marie en a reçu la plénitude, pour parler utilement de la grâce, implorons le secours du Saint-Esprit par l'intercession de cette mère de grâce, en lui adressant les paroles de l'ange: *Ave, Maria*.

Disposer tout avec douceur et tout exécuter avec force, ce sont les deux excellentes propriétés que l'Écriture attribue à la sagesse. Mais il n'y a, dit saint Augustin, que la sagesse de Dieu à qui ces deux propriétés conviennent tout à la fois dans le degré de perfection qui nous est exprimé par ces paroles: *Sapientia attingit à fine usque ad finem fortiter, et disponit omnia suaviter (Sap., VIII)*. En effet, la sagesse des hommes étant aussi bornée qu'elle est se trouve sujette à deux défauts tout contraires. Est-elle douce dans sa conduite? il est à craindre qu'elle ne devienne faible dans l'exécution? est-elle efficace et ferme dans l'exécution? il y a danger qu'elle ne soit dure dans sa conduite. Sa douceur, quand elle prédomine, se tourne en mollesse, et sa force dégénère dans un excès de sévérité. Mais il n'appartient qu'à la sagesse de Dieu de réunir parfaitement ces deux vertus, ce semble, si opposées. Car elle a seule l'avantage, non-seulement de ne séparer jamais la douceur

de sa force, mais de trouver sa force dans sa douceur; et, par un secret inconnu à tout autre qu'à elle, de faire consister sa force dans sa douceur même. Or, ce que l'Écriture nous dit de la sagesse de Dieu, je puis le dire également de la grâce, puisque la grâce dont je parle n'agit en nous que comme l'instrument de cette sagesse souveraine, qui est en Dieu la cause principale de notre salut.

Et voilà, chrétiens, l'idée la plus juste que je puisse vous donner de la grâce de Jésus-Christ: en voilà les deux caractères, douceur et force. Douceur de la grâce, dans la manière engageante dont elle dispose le pécheur à sa conversion. Force de la grâce, dans les étonnantes victoires qu'elle remporte sur le pécheur au moment de sa conversion. Or, sans chercher d'autre preuve, il me suffit de vous proposer pour exemple de l'un et de l'autre cette femme de notre évangile. Car vous verrez d'abord quelle fut l'aimable conduite de la grâce pour gagner le cœur de cette pécheresse. Vous jugerez ensuite quel fut le merveilleux pouvoir de la grâce, par l'admirable changement qu'elle opéra dans le cœur de cette pécheresse: *Attingens a fine usque ad finem fortiter, et disponens omnia suaviter*. La grâce de Jésus-Christ employant tous les charmes de sa douceur pour convertir la Samaritaine, ce sera la première partie. La grâce de Jésus-Christ par son efficace et par sa force, convertissant en effet la Samaritaine, et, de l'abîme du péché où elle était plongée, l'élevant tout à coup au comble de la sainteté, ce sera la seconde partie. L'une et l'autre renferme tout mon dessein et va faire le partage de ce discours.

PREMIÈRE PARTIE.

Il ne faut pas s'étonner que la grâce, qui est le principe de notre conversion, ait pour premier caractère la douceur, puisqu'elle procède immédiatement du cœur de Dieu, et que c'est le terme de son amour le plus pur pour nous. Mais il nous importe de bien savoir en quoi consiste cette douceur de la grâce, quels en sont les traits les plus insinuants, ce qu'elle doit faire en nous, de quelle manière Dieu veut que nous y répondions; et c'est ce que le Saint-Esprit a visiblement entrepris de nous faire connaître dans la conversion de cette femme samaritaine dont il est aujourd'hui question de nous appliquer l'exemple. Car, que fait la grâce pour triompher pleinement d'un cœur rebelle, et pour le soumettre à Dieu? Saint Augustin, et les théologiens après lui, l'appellent grâce victorieuse, et elle l'est en effet. Mais voici une conduite bien différente de la conduite ordinaire des conquérants. Pour triompher de nous, elle paraît en quelque sorte s'assujettir à nous. Ne vous offensez pas de ce terme qui ne déroge en rien, comme vous le verrez, ni à la dignité, ni même à l'efficacité de la grâce, et qui, dans ma pensée, ne signifie rien autre chose que sa douceur. Elle, paraît, dis-je, s'assujettir à nous, comment? Le voici, car elle nous attend jusqu'à

nous supporter des années entières. Elle prend les temps favorables, et, par une condescendance que nous ne pouvons assez reconnaître, elle ménage les occasions pour nous gagner. Quelque intérêt que nous ayons à la rechercher, elle est toujours la première à nous prévenir. Au lieu de nous arracher par violence ce qu'elle veut obtenir de nous, elle nous le demande, et au lieu de nous le demander avec empire, elle ne l'obtient que par voie de sollicitation et d'invitation. Elle ne nous demande, dit saint Prosper, que pour avoir lieu de nous donner, et elle nous demande peu, pour nous donner beaucoup. Elle s'accommode à nos inclinations, à nos talents, aux qualités de notre esprit, et souvent même, de la manière que je l'expliquerai, à nos imperfections et à nos faiblesses. Elle ne nous engage à rien de difficile où elle ne nous fasse trouver de l'attrait, et dont, malgré nos répugnances, elle n'excite en nous le désir. Elle ne nous oblige à mépriser les biens de la terre qu'à mesure qu'elle nous en fait voir le néant. Elle ne nous fait entreprendre de grandes choses pour Dieu qu'en nous imprimant une haute idée de ses perfections et des récompenses qu'il nous promet. Elle ne nous porte à nous renoncer nous-mêmes et à nous haïr nous-mêmes, qu'en nous faisant convenir, par la confession de nos propres désordres, que ce renoncement est au moins juste, et cette haine bien fondée. Car telle est, chrétiens, la conduite de la grâce, telle en est la douceur; et c'est aussi ce que nous voyons bien clairement dans les démarches que fait le Sauveur du monde pour convertir la Samaritaine. Conversion que Jésus-Christ nous propose comme une image sensible de ce qui se passe encore tous les jours entre Dieu et nous, par les saintes opérations de sa grâce. Ecoutez-moi, et reprenons chaque article par ordre. Vous y trouverez abondamment de quoi vous instruire et de quoi vous édifier.

Je dis que souvent la grâce attend les pécheurs jusqu'à lasser la patience de Dieu. Voyez Jésus-Christ, la force et la vertu de Dieu même, fatigué néanmoins, épuisé, assis sur le bord d'une fontaine. Qu'attend-il? une âme infidèle qu'il veut sauver, une pécheresse qu'il a choisie. Et de quoi est-il fatigué? si nous nous en tenons à la lettre, c'est de la longueur du chemin qu'il a fait : *Fatigatus ex itinere* (Joan., IV); mais comme cet homme-Dieu disait dans le même évangile à ses apôtres, qu'il avait une viande à manger bien plus exquisite que celle qu'ils lui présentaient, une viande mystérieuse et divine qu'ils ne connaissaient pas : *Ego cibum habeo manducare, quem vos nescitis* (Ibid.), aussi éprouvait-il alors une toute autre lassitude que celle qu'il faisait paraître, et cette lassitude lui venait sans doute d'avoir si longtemps supporté cette malheureuse dans le dérèglement de sa vie et dans l'habitude de son crime. Car voilà, dit saint Augustin, ce qui devait, tout Dieu qu'il était, l'avoir fatigué, ce qui devait avoir presque

épuisé sa patience. Cependant il ne se rebute point; et, quelque éloignée de Dieu, quelque endurcie dans son péché que soit cette femme, il est résolu de l'attendre, usant pour elle, si je puis me servir du terme de l'Écriture, de ces lenteurs adorables qui arrêtent les coups de sa justice, et qui suspendent sa colère et ses vengeances : *Sustentationes Dei* (Eccli., II). C'est pour cela qu'il est assis et qu'il se repose : *Fatigatus.... sedebat* (Joan., IV). Or, ce repos d'un Dieu dans les emportements et les révoltes de sa créature, c'est ce que j'appelle la douceur de la grâce. Ah! chrétiens, combien de pécheurs dans le monde, et peut-être parmi ceux à qui je parle, sont actuellement dans le même état que cette femme criminelle et obstinée? c'est-à-dire combien de pécheurs opiniâtres ont lassé Dieu, ont outragé la bonté de Dieu, ont irrité le courroux de Dieu, et, à force d'accumuler péché sur péché, rechute sur rechute, et d'augmenter par là chaque jour le poids de leur iniquité, sont devenus pour Dieu comme de pesants fardeaux, mais dont néanmoins, par un effet de son inépuisable miséricorde, il veut bien attendre le retour? A juger de Dieu par nous-mêmes, peut-être cette patience serait-elle pour nous un scandale, peut-être nous viendrait-il dans l'esprit que Dieu manque de zèle pour sa gloire, et qu'il ne soutient pas assez hautement la souveraineté de son être. Mais c'est en cela même, disent les Pères, qu'il la soutient et qu'il fait éclater sa gloire : car il n'y a que la patience d'un Dieu qui puisse aller jusque là. Celle des hommes, qui n'a pas plus d'étendue que la petitesse de leur cœur, est bientôt à bout; mais la mesure de la patience de Dieu est la grandeur de Dieu même.

En effet, continue saint Augustin Dieu est patient parce qu'il est éternel, il est patient parce qu'il est fort, il est patient parce qu'il est Dieu : *Patiens est quia æternus est, quia fortis est, quia Deus est* (Aug.). Et rien, à le bien prendre, ne nous marque mieux sa divinité et n'en est un témoignage plus invincible, que cette tranquillité surprenante avec laquelle il dissimule et il tolère les offenses des hommes. Mais, de ce principe, quelle conséquence, mes chers auditeurs, devons-nous tirer? s'ensuit-il que le pécheur ait droit de différer sa conversion, et de faire attendre Dieu, parce que Dieu veut bien l'attendre? C'est ainsi qu'ont toujours raisonné et que raisonnent encore les libertins et les mondains; et c'est ce faux raisonnement et cette damnable présomption qui de tout temps les a confirmés et les confirme tous les jours dans leur libertinage et dans leurs désordres. Mais à Dieu ne plaise, chrétiens, que nous fassions un tel abus de ses miséricordes, et quand il s'agit de pénitence, l'erreur la plus pernicieuse où nous puissions tomber est de nous attendre que Dieu nous attendra; pourquoi? par mille raisons qui ne souffrent point de réplique, et que vous ne pouvez ignorer sans ignorer au même temps les plus essentielles maxi-

mes de votre religion. Ecoutez-les. Parce que si Dieu nous attend, c'est uniquement à sa grâce que nous en sommes redevables : or, il n'est rien de plus impie ni rien de plus insensé que de compter sur cette grâce jusqu'à s'en prévaloir contre Dieu même : *An oculus tuus nequam est, quia ego bonus sum* (Matth., XX)? Parce qu'il y en a plusieurs que Dieu n'attend pas, et sur qui, pour l'exemple des autres, il lui plaît d'exercer sa juste colère, en les laissant mourir dans leur péché : *Ego vado, et quaeritis me, et in peccato vestro moriemini* (Joan., VIII). Parce qu'à l'égard même de ceux que Dieu attend, il y a un terme après lequel il ne les attend plus : *Adhuc quadraginta dies, et Ninive subvertetur* (Jonæ, III). Parce que nous ne pouvons savoir jusqu'à quand Dieu nous attendra, ni même s'il nous attendra, et que c'est le secret le plus impénétrable pour nous et le plus caché : *Quis scit si convertetur, et ignoscat* (Ibid.)? Parce que notre seule présomption, en nous assurant que Dieu nous attendra, suffit pour l'engager à ne nous attendre pas, de peur, comme remarque Tertullien, que sa patience qui est un de ses plus saints attributs, ne servît à autoriser et à fomenter nos crimes. Tout cela, chrétiens, autant de vérités incontestables qui doivent nous tenir dans un sage tempérament de crainte et de confiance. Vérités qui nous laissent toujours dans l'espérance d'une grâce assez constante pour nous attendre, mais qui nous empêchent bien de faire fond sur cette espérance pour vivre dans l'impénitence. Vérités dont le merveilleux enchaînement nous oblige à ne pas faire attendre Dieu trop longtemps; persuadés qu'il nous attend encore, mais du reste qu'il n'est rien de si terrible qu'un Dieu dont la patience outrée se lasse enfin d'attendre un pécheur, ni rien de si punissable qu'un pécheur qui, volontairement et de plein gré, fait attendre un Dieu. Cette morale demanderait un discours entier. Je la laisse, et je passe à un autre point.

Non-seulement le Sauveur du monde attend la Samaritaine, mais, par un nouveau trait de douceur que je découvre dans sa grâce, il prend une occasion commode pour traiter avec cette pécheresse, un lieu séparé du bruit et du tumulte, où il sait qu'elle doit se rendre; un temps convenable à son dessein, où elle vient puiser de l'eau, et où rien ne pourra interrompre les leçons toutes divines qu'il se prépare à lui faire. Non pas que Dieu, pour nous communiquer sa grâce, ait besoin de ces ménagements, ni que la grâce de Jésus-Christ dépende absolument des temps et des occasions pour produire en nous son effet, puisqu'au contraire c'est plutôt la grâce qui fait ces temps précieux pour le salut et ces occasions à quoi notre conversion est attachée. Mais en cela même ne devons-nous pas admirer l'ineffable bonté de notre Dieu, qui, pour nous attirer à lui et pour nous sauver, veut bien ménager ainsi les occasions; qui, dans cette vue, se sert avantageusement de celles que nous lui

présentons; qui, lui-même, en fait naître auxquelles nous ne pensons pas; qui, des événements les moins prémédités, fait pour nous des coups de providence, et qui, méritant d'être également servi dans tous les lieux et dans tous les temps, ne dédaigne pas d'attacher sa grâce à certains temps et à certains lieux? Quand nous lisons dans la Genèse, que Rébecca allant abreuver ses troupeaux à une fontaine, y rencontra le serviteur d'Abraham, qui lui annonça son bonheur et le choix que Dieu faisait d'elle pour être l'épouse d'Isaac; ou, dans le livre des Rois, que Saül cherchant les ânesses de son père, trouva le Prophète qui lui déclara les vues de Dieu sur lui, et lui apprit que le Seigneur l'avait destiné pour être le chef de son peuple et pour régner en Israël, nous bénissons l'aimable conduite de la Providence. Mais cette conduite si aimable, chrétiens, n'était encore qu'une figure de ce que Dieu voulait faire et de ce qu'il fait tous les jours en faveur de ses élus. Car, n'est-ce pas ainsi qu'il leur offre sa grâce en de favorables conjonctures? N'est-ce pas ainsi, si j'ose m'exprimer de la sorte, qu'il leur dresse de saintes embûches dans les occasions que sa sagesse a disposées pour leur conversion et pour leur sanctification? Et n'est-ce pas de là que de savants théologiens, entre lesquels on compte même cet incomparable docteur de l'Eglise, saint Augustin, ont fait consister une partie du mystère de la grâce, je dis de cette grâce que nous appelons efficace, en ce qu'elle est donnée dans l'occasion où Dieu a prévu qu'elle serait salutaire, au lieu, ajoutent-ils, qu'il donne des grâces communes indifféremment, c'est-à-dire indépendamment de ces occasions et des dispositions particulières où nous pouvons nous trouver en les recevant? Ceci est fondé sur ce que Dieu dit dans l'Ecriture à l'homme juste, ou, si vous voulez, au pécheur converti : *Tempore accepto exaudivi te* (I Cor., VI); c'est dans le temps propre que je vous ai exaucé : *Et in die salutis adjuvi te* (Ibid.), et c'est au jour de salut que je vous ai aidé. Il y a donc, concluent-ils, et non sans raison, dans l'ordre de la prédestination des hommes, des temps de grâce et de faveur où le salut est non-seulement plus possible et plus facile, mais plus infallible et plus sûr. Nous le voyons dans la femme samaritaine. Mais, si nous y prenons bien garde, ce que nous voyons dans elle, c'est ce qui se passe encore tous les jours dans nous. Car y a-t-il personne que Dieu ait autrefois touché et qu'il ait ramené de ses égarements, qui n'attribue en partie sa conversion à certaines rencontres, et qui ne se souvienne que ce fut là où Dieu lui ouvrit les yeux et lui parla au cœur? Ainsi l'a reconnu saint Augustin, et l'avoué qu'il en fait est une espèce d'hommage qu'il a cru devoir à la grâce. C'est dans ses Confessions qu'il a pris soin lui-même de nous marquer jusqu'aux moindres particularités du combat qu'elle lui livra; le trouble, l'agitation où il se trouva, le jardin où il se retira, le saint ami qui l'y

accompagna, l'exemple des solitaires qui le confondit, l'endroit de saint Paul qu'il lut, et dont il se sentit frappé quand cette grâce toute-puissante le transforma dans un homme tout nouveau et le soumit enfin à Dieu. Ainsi, dis-je, l'a-t-il publié, et si nous faisons tous une pareille confession de notre vie, ne pourrions-nous pas tous, par proportion, rendre de nous-mêmes un témoignage à peu près semblable ?

Quel est donc pour nous le point capital et la grande maxime de la sagesse chrétienne ? retenez-la bien, mes chers auditeurs, et ne l'oubliez jamais. C'est d'observer avec soin ces occasions et ne les pas manquer. Car, combien de choses dont vous ne voyez pas les conséquences, et qui vous semblent venir du hasard, sont autant de moyens que Dieu a choisis pour vous retirer du monde, et dont peut-être il lui a plu de faire dépendre votre prédestination même : par exemple, l'engagement que vous avez avec ce serviteur de Dieu, ce livre de piété que vous goûtez, ce sermon édifiant et convaincant que vous entendez, cette mort subite qui vous effraie, cette perte de biens qui vous afflige, cette disgrâce qui vous humilie, cette infirmité qui, malgré vous, vous réduit à mener une vie plus réglée et vous empêche de vous porter aux mêmes excès. Si les desseins de Dieu vous étaient pleinement connus, et que vous sussiez avec certitude que c'est à cela qu'il a voulu attacher votre salut, ne les ménageriez-vous pas, ces occasions si importantes ? Or, vous n'en savez que trop pour y adorer au moins les conseils secrets de cette Providence toute paternelle qui vous gouverne, et si vous n'en savez pas davantage, c'est ce qui vous oblige encore à vivre dans une dépendance plus absolue de cette grâce en qui vous vous confiez. Mais si c'est une occasion de salut, me direz-vous, et que Dieu y ait attaché la grâce de ma conversion, il est sûr que je me convertirai. Je le veux, chrétiens, mais il n'est pas moins sûr que vous ne vous convertirez jamais sans un bon usage de cette grâce et de l'occasion où elle vous est préparée. Car, de quelque nature que soit cette grâce, il est de la foi que son effet ne peut être séparé de votre fidélité, et de quelque manière qu'elle agisse, il en faut toujours revenir aux deux paroles du Sauveur des hommes : *Vigilate et orate* (Matth., XXVI) ; veillez et priez. Priez, parce que vous ne pouvez rien sans la grâce ; et veillez, parce que la grâce, toute puissante qu'elle est, ne fait rien sans vous. Priez, afin qu'il y ait pour vous un temps et un jour de salut, et veillez, afin que ce jour de salut ne vous échappe pas. Voilà en deux mots les deux points fixes et tout le précis de la théologie d'un chrétien. Poursuivons.

J'ajoute que la grâce qui opère notre conversion, quelque intérêt que nous ayons à la rechercher, est toujours la première à nous prévenir, et c'est, dans la doctrine des Pères, ce qu'elle a de plus essentiel. Car, si je la pouvais prévenir, dès là elle ne serait

plus grâce, parce qu'elle supposerait en nous le mérite de l'avoir prévenue. Je sais que nous pouvons, quoique pécheurs, chercher Dieu par la grâce, et le trouver. Mais, reprend saint Bernard, nous ne chercherions jamais Dieu par la grâce, si Dieu, par une autre grâce, ne nous avait lui-même cherchés : *Nisi enim prius quesita, non quaereret sicut nec eligeret nisi electa* (Bern.). Or, c'est ce qui paraît sensiblement dans la conversion de cette femme de Samarie. Le Fils de Dieu n'attend pas qu'elle fasse quelque avance pour venir à lui : il l'aborde, il lui parle, il l'engage, sans qu'elle y pense, dans un entretien qui doit être le principe de son salut. Tel est le mystère et le prodige tout ensemble de la charité de mon Dieu, de vouloir bien prévenir lui-même des pécheurs, c'est-à-dire de vouloir bien rechercher lui-même de viles créatures, de vouloir bien appeler lui-même des âmes ingrates et rebelles, des âmes criminelles et dignes de toutes ses vengeances, des âmes faibles et inconstantes, dont peut-être il prévoit les infidélités et les rechutes : de les rechercher, dis-je, et d'aller au-devant d'elles, dans un temps où elles ne pensent point à lui, je dis plus, dans un temps où elles s'éloignent de lui, où elles se soulèvent contre lui, où même elles ont en quelque sorte horreur de lui. Ah ! Seigneur, puis-je m'écrier ici, touché du sentiment de saint Bernard, et en m'appliquant ce dogme de notre religion si opposé au pélagianisme : ah ! Seigneur, est-il donc vrai que, tout aimable que vous êtes, je ne puisse de moi-même vous aimer, et que ma misère aille encore jusqu'à ne pouvoir désirer d'être aimé de vous, si vous n'exécutez en moi ce désir ? Est-il donc vrai que, tout Dieu que vous êtes, vous soyez dans la nécessité de faire les premières démarches pour me réconcilier avec vous, ou de m'avoir éternellement pour ennemi ? ne serait-ce pas assez que vous fussiez disposé à me recevoir ? Mais du moins, ô mon Dieu ! puis-que vous voulez bien commencer, ne répondrai-je point à votre amour ? Ajouterai-je à l'impuissance malheureuse de vous prévenir, le crime impardonnable de ne vous pas seconder ? Non, Seigneur, et vous me faites trop bien comprendre ce que je vous dois, pour que mon cœur demeure dans une si mortelle indifférence. Puisqu'il est de l'honneur de votre grâce que ce soit elle qui me recherche, je veux bien me soumettre à cette loi. Oui, mon Dieu, je veux bien m'humilier dans cette vue, je veux bien reconnaître devant vous ma faiblesse, et me confondre dans la pensée que de moi-même je ne puis faire un pas pour aller à vous, et qu'avec toutes vos perfections, je ne puis vous aimer si vous ne m'aimez, et si vous ne m'aimez avant que je vous aime. Mais du reste, Seigneur, ce sera pour moi un puissant motif de reconnaissance et de fidélité, et le souvenir de votre infinie miséricorde, en me recherchant malgré toute mon indignité, en me prévenant, en me remettant dans vos voies, m'attachera désormais à vous d'un

lien si étroit, que la nature, que la passion, que le monde avec tous ses charmes, que rien, quoi que ce puisse être, ne le pourra rompre. Tel est le fruit que l'âme chrétienne doit tirer de ce point de foi utilement et solidement médité.

Mais encore, comment est-ce que la grâce nous prévient ? est-ce avec autorité et avec empire ? non, dit le Prophète royal, mais par des bénédictions de douceur : *Prævenisti eum in benedictionibus dulcedinis (Psalm. XX)* ; car, si elle nous prévient, c'est en nous demandant ce qu'elle veut obtenir de nous, et en cela, remarque saint Prosper, consiste la différence de la grâce et de la loi ; la loi commande, et la grâce invite ; la loi menace, et la grâce attire ; la loi contraint, et la grâce engage. Or, c'est ce mélange de la loi et de la grâce qui fait tout le mystère de l'aimable et souveraine domination de Dieu sur nos cœurs. Il ne tenait qu'au Sauveur du monde d'user de tout son pouvoir et d'obliger la Samaritaine à lui rendre d'abord et sans réplique une obéissance forcée ; mais parce que c'est sa grâce qui agit en elle, il veut qu'elle obéisse, non-seulement sans répugnance, mais avec joie et avec amour. Par où donc commence-t-il ? il la prie de l'écouter et de le croire : *Mulier, crede mihi (Joan., IV)*. Car, quoique Dieu, par l'efficacité de sa grâce, soit maître de nos volontés, et qu'il puisse comme il lui plaît disposer de nous, il n'en dispose néanmoins qu'avec réserve, et, si j'ose me servir du terme de l'Écriture, qu'avec respect ; c'est-à-dire en nous inspirant, en nous persuadant, en nous demandant ce qu'il veut nous faire vouloir : *Tu autem, dominator virtutis, cum magna reverentia disponis nos (Sap., XII)*. Je dis plus : quoique maître absolu, il nous demande peu pour nous donner beaucoup. Que demande Jésus-Christ à cette Samaritaine ? un peu d'eau : *Da mihi bibere (Joan., IV)* ; et pourquoi de l'eau ? pour lui faire naître le désir d'une eau bien plus excellente qu'il lui veut donner, de cette eau salutaire et vivifiante dont la source rejail- lit jusque dans la vie éternelle : *Fons aquæ salientis in vitam æternam (Ibid.)*, de cette eau qui doit pour jamais étancher notre soif et nous établir dans une paix et dans une félicité parfaite : *Qui biberit ex aqua quam ego dabo ei, non sitiet in æternum (Ibid.)*. Belle idée, mes chers auditeurs, de ce que nous éprouvons tous les jours dans la conduite de la grâce. Que demande-t-elle d'abord ? presque rien, un peu d'attention sur nous-mêmes, un peu de règle dans nos actions, un peu de discrétion dans nos paroles, un peu d'assujettissement à nos devoirs. Donnez-moi cela, nous dit Dieu ; c'est bien peu, mais de ce peu dépendent toutefois les grâces les plus abondantes ; et en effet, c'est souvent par ce peu, je veux dire par cette petite victoire remportée sur la passion, par cette petite violence faite à l'humeur, par ce petit sacrifice de l'intérêt, par ce petit retranchement d'une vanité mondaine, que nous nous met-

tons en état de recevoir la plénitude des dons célestes et des miséricordes du Seigneur. C'est par là que commencent les grands changements, les grandes conversions ; et ne sommes-nous pas bien coupables si nous refusons à Dieu ce qu'il exige de nous, quand l'avantage qu'il nous promet est tellement au-dessus de ce qu'il attend ?

Disons néanmoins encore quelque chose de plus touchant. Je prétends, avec saint Chrysostome, que la grâce, pour agir avec plus de douceur, s'accommode à nos inclinations, à nos goûts, à nos talents, et même en quelque sorte à nos faiblesses, à nos imperfections, à nos défauts : j'en ai la preuve dans cette femme de notre Évangile. Un autre que le Fils de Dieu qui l'eût entendue disputer et raisonner sur les points les plus importants de la religion, l'aurait rebutée ; un autre lui eût dit qu'il ne lui appartenait pas de pénétrer dans ces matières ; que ces questions épineuses et subtiles n'étaient pas de son ressort, et que la grande science d'une femme devait être de n'en point trop savoir, ou de ne point affecter de paraître en trop savoir : car c'est la réponse commune qu'ont eue de tout temps à essayer les femmes curieuses, et qu'on a toujours fait valoir contre elles : mais notre divin maître n'ignorait pas que ce n'est point ainsi qu'on les convertit, et que cette réponse mortifiante pour elles, bien loin de les corriger, ne sert qu'à les aigrir et à les irriter. Que fait-il donc ? Il tient une conduite tout opposée. Cette femme est vaine et curieuse, il l'engage par sa curiosité même ; elle se pique d'être savante, il ne dédaigne point de raisonner avec elle sur ce qu'il y a dans la religion de plus profond et de plus sublime. En instruisant les peuples, il se servait de paraboles, c'est-à-dire de comparaisons simples et familières, pour s'accommoder à la grossièreté de leurs esprits ; mais il n'entretient celle-ci, toute pécheresse qu'elle est, que de matières élevées et en des termes proportionnés à la grandeur des sujets dont il veut bien conférer avec elle : de la nature de Dieu, de la perfection de son être, de la pureté de son culte, de l'adoration en esprit, et par là il la détrompe sans l'offenser, des fausses idées dont elle était prévenue touchant la divinité et les hommages que nous lui devons. Or, n'est-ce pas ainsi que la grâce agit et sur nos esprits et sur nos cœurs ? n'est-ce pas ainsi qu'elle se conforme à nous, ne nous sanctifiant presque jamais (remarquez ceci, je vous prie), ne nous sanctifiant presque jamais d'une manière contraire à nos inclinations naturelles, mais perfectionnant selon Dieu nos inclinations naturelles, pour nous sanctifier. Sommes-nous ardents et agissants ? elle nous anime d'un saint zèle, et nous porte à la pratique des bonnes œuvres ; sommes-nous tendres et affectueux ? elle nous inspire pour Dieu une tendresse d'amour qui nous fait quelquefois répandre à ses pieds des torrents de larmes ; sommes-nous d'une humeur facile ? elle rectifie cette facilité d'humeur, et

la convertit en charité pour le prochain ; sommes-nous d'un esprit rigide et sévère ? elle tourne cette sévérité en ferveur de pénitence ; elle prend, dit l'apôtre saint Pierre, par rapport à nous, autant de différentes formes qu'elle trouve en nous de dispositions différentes : *Multiformis gratia Dei* (1 *Petr.*, IV) ; grâce qui nous engage à être saints comme on voudrait l'être, si Dieu nous en donnait le choix, et que nous n'eussions qu'à en délibérer avec nous-mêmes ; afin, dit saint Chrysostome, qu'il ne nous reste nul prétexte pour nous dispenser de la suivre, puisqu'elle veut bien se servir de notre fond pour l'accomplissement de ses desseins ; puisqu'il n'y a rien dans nous qu'elle ne mette en œuvre pour l'ouvrage de notre salut ; puisqu'elle ne demande point d'autre nature que le nôtre, point d'autre complexion que la nôtre, point d'autres talents que les nôtres, pour faire de nous ce que Dieu veut que nous soyons ; enfin, puisque, dans un sens que vous entendez assez, nous pouvons, en ne cessant point d'être ce que nous sommes, devenir par elle tout ce que nous ne sommes pas.

Il est vrai, chrétiens, que, par cette grâce, Dieu nous oblige à mépriser tout ce que le monde estime ; à renoncer de cœur aux honneurs du monde, aux plaisirs du monde, aux biens du monde ; mais ici même voyez encore et goûtez combien le Seigneur est doux : *Gustate et videte, quoniam suavis est Dominus* (*Psal.* XXXIII) ; il ne nous oblige à mépriser le monde qu'après qu'il nous en a fait connaître par sa grâce l'illusion, qu'après nous avoir convaincus que le monde ne peut jamais nous rendre heureux ; il ne nous oblige à renoncer au monde qu'après nous avoir ôté, par sa grâce, l'estime et l'amour du monde. Or, il est aisé de renoncer à ce que l'on n'estime et l'on n'aime plus : c'est la sainte leçon que Jésus-Christ fait à la Samaritaine : *Omnis qui biberit ex aqua hac, sitiet iterum* (*Joan.*, IV) : Quiconque boira de cette eau aura encore soif ; c'est-à-dire quiconque aura de l'ambition dans le monde, quelque grand qu'il puisse être, ne sera jamais content de ce qu'il est ; quiconque voudra s'enrichir dans le monde, quelques biens qu'il possède, n'en aura jamais assez à son gré ; quiconque sera esclave de ses sens, quoiqu'il ne leur refuse rien, ne les satisfera jamais. Quand je suis une fois persuadé de ce principe je me détache de tout sans peine ; et n'en sommes-nous pas invinciblement persuadés par la divine impression et les saintes lumières de la grâce ? Il est vrai que cette grâce m'oblige quelquefois à faire pour Dieu des choses difficiles et pénibles : mais en même temps elle m'y fait trouver de l'attrait ; et comment ? par la grandeur des motifs qu'elle me propose, et par l'espérance des biens inestimables qu'elle me promet : *Si scires donum Dei, et quis est qui dicit tibi : Da mihi bibere* (*Joan.*, IV) : Si vous saviez, dit le Sauveur à cette femme, quel est celui qui vous parle ; c'est-à-dire si vous saviez, chrétiens, ce que c'est que Dieu ; si vous sa-

viez ce que Dieu a fait pour vous, et ce qu'il mérite de vous ; si vous saviez ce que vous avez à attendre de Dieu ; si vous saviez les magnifiques récompenses qu'il réserve aux humbles, qu'il réserve aux pauvres, qu'il réserve à ceux qui souffrent et qui se mortifient pour lui ; si vous le saviez, ah ! il n'y aurait rien à quoi vous ne fussiez déterminés, et les croix les plus pesantes vous deviendraient, non-seulement supportables, mais aimables, dans la seule vue de lui plaire. Or, qui nous apprend tout cela ? la grâce de Jésus-Christ. Il est vrai que cette grâce va, selon l'Évangile, jusqu'à nous inspirer la haine de nous-mêmes ; mais, pour nous l'inspirer, cette haine évangélique, elle nous fait convenir nous-mêmes de notre bassesse, de notre indignité, de notre corruption, de nos désordres. D'où nous concluons nous-mêmes aisément que notre véritable intérêt est de nous haïr dans cette vie, si nous voulons nous aimer pour la vie éternelle : aussi le Fils de Dieu, pour faciliter la pénitence à cette pécheresse de Samarie, lui fait-il faire à elle-même la confession de son crime, et par la honte salutaire qu'elle en conçoit, la réduit-il, presque sans qu'elle l'aperçoive, à la nécessité de s'accuser, de se condamner, et par conséquent de se convertir, puisque c'est dans une sincère accusation et dans une parfaite condamnation de soi-même que consiste la vraie conversion.

Telle est, chrétiens, la conduite de la grâce ; voilà comment Dieu se rend maître de nos cœurs. Ce n'est point par la souveraineté de son empire, ce n'est point par les hautes lumières de son entendement divin, mais par la douceur de la grâce et de son esprit. Il a fallu, pour gagner le cœur des hommes, que la majesté s'abaissât, et que, dans la personne du Sauveur, la sagesse incréée de Dieu s'humiliât. Or, à l'exemple de Dieu, c'est par là même que nous nous insinuerons dans les âmes, et que nous y exercerons un pouvoir d'autant plus absolu, qu'il le paraîtra moins ; ce ne sera point par l'autorité, beaucoup moins par l'esprit de domination ou par l'ascendant que nous prendrons et que nous affecterons de prendre, ce ne sera pas même par l'habileté ni par la supériorité de génie et d'intelligence, mais par les sages ménagements de la charité. Il faut, pour engager le prochain et pour le toucher, que nous supportions ses défauts, que nous compatissions à ses faiblesses, que nous condescendions à ses humeurs, que nous soyons sensibles à ses misères, que nous entrions avec zèle dans ses besoins, et que, suivant la règle et l'expression de saint Paul, nous prenions, comme élus de Dieu, des entrailles de miséricorde : *Induite vos, sicut electi Dei, viscera misericordiae* (*Col.*, cap. III). Cette instruction nous regarde tous ; mais nous en particulier, mes frères, nous, dis-je, que Dieu a spécialement appelés au ministère de la conversion et de la sanctification des âmes ; nous qui, comme prêtres du Seigneur, sommes les dispensateurs de sa grâce, et qui devons par consé-

quent conformer notre conduite à celle de la grâce même ; c'est à nous, encore une fois, que cette morale s'adresse ; souffrez que je vous l'applique et que je me l'applique à moi-même. Car, voilà votre modèle et le mien ; c'est par la douceur de notre zèle que nous devons toucher les pécheurs, autrement nous n'y réussirons jamais. Ayez, si vous voulez, toute la science des docteurs, ayez toute l'éloquence des prophètes, parlez le langage des apôtres, et même des anges ; si tout cela n'est assaisonné de la douceur évangélique, vous ne ferez rien ; c'est elle qui doit nous préparer les voies et nous faire entrer dans les cœurs ; sans elle on nous écouterait, et nous viendrions à bout de tout le reste ; nous instruirions, nous convaincrions, nous confondrions, nous épouvanterrions, mais nous ne convertirions pas ; sans elle nous troublerions les consciences, nous désespérerions les faibles, nous révolterions les opiniâtres, mais nous ne les attirerions jamais à Dieu. Le Sauveur du monde ne parut sévère qu'à l'égard des pharisiens, de ces hypocrites qui, sous un masque de piété, imposaient au peuple et le trompaient ; et, par un secret jugement de Dieu, ce fut à l'égard des pharisiens que son zèle demeura sans effet. Je ne dis pas, mes frères, que nous devions flatter les pécheurs par de lâches complaisances : vous n'ignorez pas combien j'ai ce sentiment en horreur ; je ne dis pas que nous ne devons point obliger les pécheurs à tout ce que l'Évangile a de plus austère, aux rigueurs de la pénitence, au crucifiement de la chair, à la mortification de l'esprit ; malheur à moi si j'en rabattais un seul point ! Mais je dis qu'à cette sévérité, qui pourrait seule éloigner les pécheurs, il faut joindre cette douceur qui les ramène ; je dis qu'il faut proportionner cette sévérité aux dispositions des sujets, comme la grâce elle-même s'y accommode, et non pas l'appliquer sans discernement et sans prudence, aux uns trop, aux autres trop peu, à ceux-ci hors de leur état, à ceux-là par-dessus leurs forces ; je dis qu'il faut avoir de saintes adresses pour faire embrasser cette sévérité, et même pour la faire goûter, montrant qu'elle est praticable, et ne portant jamais les choses à des excès qui donnent lieu aux mondains de les traiter d'impossibles ; je ne dis pas, encore une fois, qu'il ne faille jamais user de sévérité dans la conduite des âmes, mais je dis que ce doit être une sévérité discrète, une sévérité qui se fasse aimer, une sévérité qui rende le joug de Dieu supportable, et non point une sévérité pharisaïque, une sévérité sans onction, une sévérité impérieuse, une sévérité sèche et rebutante, une sévérité qui ne pourrait convenir qu'à des esclaves, mais qui ne convient nullement aux enfants de Dieu. Plût au ciel, mes frères, que nous fussions tous bien persuadés de cette vérité, puisque rien ne contribuerait davantage à la sanctification du christianisme ! Quoi qu'il en soit, voici, mes chers auditeurs, ce qui nous rendra inexcusables au jugement de Dieu : l'infinie douceur avec

laquelle Dieu nous gouverne. Si les puissances de la terre dont nous dépendons se comportaient de la sorte envers nous, nous en serions idolâtres : Dieu veut nous gagner par sa grâce, et nous lui sommes rebelles ! Il me reste à vous montrer que cette grâce, quoique douce dans la manière dont elle engage le pécheur, n'en a pas moins de force dans son action ; et c'est ce que vous allez voir dans la suite de notre évangile, qui fera le sujet du second point.

SECONDE PARTIE.

Quelque obscure que soit notre foi, si nous la regardons en elle-même et dans ses mystères, elle a cependant, selon la pensée de tous les théologiens, une espèce d'évidence dans ses motifs ; je veux dire que ce qu'elle nous révèle est au moins évidemment croyable, par la qualité des motifs qui nous obligent à le croire. Or, il m'a toujours paru, et il me paraît encore, qu'un de ces motifs les plus puissants et les plus convaincants est de voir ce que la grâce opère quelquefois en certaines âmes, que Dieu, comme dit le grand Apôtre, a prédestinées pour en faire des vases de miséricorde : ceci, mes chers auditeurs, vous édifiera et vous consolera. Quand les magiciens de Pharaon virent les étonnants prodiges que faisait Moïse dans toute l'Égypte, par le seul atouchement de cette baguette mystérieuse qui leur donna tant de terreur, ils confessèrent enfin que le doigt de Dieu était là, c'est-à-dire qu'ils y reconnurent le caractère d'une vertu divine dont ce législateur et ce prophète était l'instrument : *Et dixerunt malefici ad Pharaonem : Digitus Dei est hic (Exod., VIII)*. Et moi, chrétiens, quand je n'envisagerais que la conversion de cette femme samaritaine, telle qu'elle est rapportée dans l'Évangile, je conclurais sans hésiter qu'il y a un principe surnaturel qui agit en nous, que Dieu a de secrets ressorts pour remuer nos cœurs et les tourner comme il lui plaît, que nous recevons du ciel des impressions qui ne peuvent venir que de la grâce, et que, par les divines opérations de cette grâce, notre liberté, sans rien perdre de son indifférence et de ses droits, est parfaitement soumise à l'empire de Dieu.

Or, en quoi consiste le miracle de cette conversion ? le voici, par rapport aux deux puissances de l'âme à qui la grâce intérieure est immédiatement communiquée ; savoir : l'entendement et la volonté, ou, si vous voulez, l'esprit et le cœur. Miracle de la grâce dans la victoire qu'elle remporte sur l'esprit de la samaritaine ; miracle de la grâce dans le changement qu'elle fait du cœur de la samaritaine ; miracle, dis-je, opéré d'une façon toute miraculeuse, et avec des circonstances qui ne permettent pas de douter que ce ne soit l'ouvrage de la main toute-puissante de Dieu : *Digitus Dei est hic*. Écoutez-moi, chrétiens, et suppléez, par une attention toute nouvelle, à la nécessité où je me trouve d'abrèger en peu de paroles ce qui commanderait un discours entier.

Miracle de la grâce et de sa force dans la

victoire qu'elle remporte sur l'esprit de la samaritaine. Suivez le texte sacré, et vous en allez convenir. C'était tout ensemble une infidèle et une hérétique, puisque, selon la remarque d'Origène, les samaritains étaient dans le fond idolâtres et adoraient les fausses divinités de leurs ancêtres, et que néanmoins ils ne laissaient pas de pratiquer au même temps une espèce de judaïsme, mais de judaïsme corrompu par leurs opinions particulières: ce qui les divisait et, par un schisme déclaré, les séparait du reste des Juifs : *Non enim coutuntur Judæi Samaritanis* (Joan., IV). C'était une hérétique vaine et suffisante, opiniâtre et indocile, préoccupée de son erreur et déterminée à la soutenir, qui se piquait de raisonner et d'être subtile en matière de religion : car tout cela paraît dans l'entretien que Jésus-Christ eut avec elle. Or, vous savez l'extrême difficulté, pour ne pas dire l'impossibilité morale de réduire un esprit, encore plus l'esprit d'une femme, quand elle est de ce caractère. Vous savez combien il est rare de voir une femme entêtée d'une hérésie (je dis entêtée, car, persuadée par raison, à peine le fut-elle jamais) se mettre en état de reconnaître la vérité, la chercher de bonne foi et s'y soumettre. Soit que par une malheureuse fatalité l'hérésie ait cela de propre, de rendre les cœurs inflexibles et de les endurcir; soit que Dieu, par une punition due à ce péché, qui de tous les péchés est, dans un sens, le plus grief et le plus punissable, ait coutume de répandre dans les esprits d'épaisses ténèbres qui les aveuglent toujours de plus en plus, et que saint Augustin appelle pour cela : *Pœnales cœcitates* (Aug.) : encore une fois, vous savez combien ce retour de l'hérésie à la foi, de l'orgueil de l'une à l'humilité de l'autre, demande d'efforts, et combien, dans l'ordre même de la grâce, il approche du miracle. Cependant c'est ce que la grâce opère aujourd'hui, mais par une vertu qui ne peut être que la vertu du Très-Haut. Jésus-Christ convertit cette femme : de samaritaine qu'elle était, il la ramène premièrement à la pureté du culte juif, et puis il en fait une parfaite chrétienne. Après l'avoir fait renoncer aux superstitions de ses pères et au schisme où elle a été élevée, après lui avoir fait condamner les erreurs qu'elle soutenait avec tant d'obstination et tant de zèle, il lui fait connaître ce qu'il est et pourquoi il est venu, le sujet et la fin de sa mission, sa qualité de Christ et de Sauveur, sa divinité même; mystères naturellement incroyables, et qu'elle ne pouvait découvrir qu'à la faveur des plus pures lumières de la grâce qu'il lui communique. Non-seulement il lui révèle ces points si importants et si sublimes, mais il les lui persuade, mais il les lui fait goûter. Quoiqu'elle eût refusé d'abord de traiter avec lui, elle l'écoute enfin avec docilité et avec respect; quoique tout ce qui venait des juifs lui fût odieux, elle veut bien, tout juif qu'il est, le reconnaître et l'adorer comme auteur de son salut; quoiqu'elle ne vît en lui que les apparences d'un homme,

elle proteste et croit fermement qu'il est le Christ, vrai Fils de Dieu. Ne faut-il pas confesser qu'une telle conversion fut l'œuvre du Seigneur, et s'écrier avec David : *Hæc mutatio dexteræ Excelsi* (Psalm. LXXVIII).

Mais, en changeant l'esprit de cette samaritaine, la grâce n'agit pas moins puissamment dans son cœur. Car, outre qu'elle était hérétique et obstinée dans sa fausse créance, elle était impudique et libertine dans ses mœurs, péchés, dit saint Chrysostome, qui, malgré leur opposition, ne laissent pas d'avoir comme une espèce d'affinité, puisque l'hérésie, à proprement parler, n'est autre chose qu'une corruption de l'esprit, comme l'adultère et l'impudicité est une rébellion de la chair. Or, Dieu, ajoute saint Chrysostome, vengeur de l'un et de l'autre, punit et confond souvent l'un par l'autre, en permettant que ces révoltes de l'esprit contre la vérité soient communément suivies des plus honteux dérèglements de la sensualité. Et en effet, nous voyons ces âmes si présomptueuses et si fières sur ce qui concerne la religion, n'être pas ordinairement les plus fermes dans leur devoir, ni les plus incbranlables dans la tentation. Telle était cette pécheresse de Samarie, avec sa prétendue science et sa vaine subtilité. Elle vivait dans un concubinage public, dans un concubinage auquel elle s'était abandonnée, et dont elle avait contracté même une longue habitude : *Quinque enim viros habuisti : et nunc quem habes non est tuus vir* (Joan., IV). Or, s'il y a une maladie difficile à guérir, c'est celle-là : s'il y a un démon capable de résister à Dieu et à sa grâce, il est évident que c'est cet esprit impur. Mais, en cela même, la grâce de Jésus-Christ trouve la matière de son triomphe. Cette pécheresse, cette prostituée, cette femme esclave des plus sales passions, est enfin purifiée et sanctifiée. Il semble que Jésus-Christ lui ait donné un autre cœur; qu'après lui avoir arraché ce cœur charnel et corrompu, d'où procédaient tant de désordres, il ait créé en elle un cœur nouveau, un cœur épuré, non-seulement de toutes les souillures du péché, mais de toutes les affections de la terre. Ce n'est plus cette samaritaine scandaleuse qui s'était fait un front pour le crime, et qui servait aux âmes de démon pour les perdre : c'est une créature toute nouvelle en Jésus-Christ : *Nova in Christo creatura* (II Cor., V); une âme transformée en Dieu, et qui ne respire plus que l'amour de son Dieu; qui n'a plus rien que de chaste dans ses pensées, que de modeste dans ses paroles, que de réglé dans ses actions; qui, par sa conduite exemplaire, est désormais un modèle de vertu, et qui va répandre partout l'odeur de sa sainteté. Quel prodige, mes chers auditeurs ! et ne devons-nous pas toujours reprendre avec le prophète : *Hæc mutatio dexteræ Excelsi* ?

Mais, si la grâce de Jésus-Christ fait un miracle dans la conversion de cette femme, la manière miraculeuse dont elle le fait montre encore bien quelle est sa force et sa puissance. Car n'est-il pas étonnant, chrétiens,

que deux changements si prodigieux ne coûtent au Sauveur du monde qu'un moment ! Quand Dieu agit selon les lois et le cours ordinaire de sa providence, il garde, ou du moins, il paraît garder des mesures ; et, dans l'ordre surnaturel, aussi bien que dans l'ordre naturel, il s'accommode à notre faiblesse. Car il ne fait pas les saints dans un instant, il les sanctifie peu à peu, et, par des progrès quelquefois insensibles, il les conduit de degré en degré jusqu'au terme d'une sainteté consommée. Mais quand il agit souverainement et en Dieu, il ne s'assujettit point de la sorte. Il ne prépare point le sujet qui doit servir de fond à son action. Une parole qu'il profère fait sortir des millions d'êtres du néant, étend les cieux, affermit la terre, donne à ce vaste univers toute sa perfection : *Dixit, et facta sunt* (Psal. XXXII). Ainsi le Fils de Dieu ne dit qu'une parole à la Samaritaine : *Ego sum* (Joan., IV) : Oui, c'est moi, moi qui suis ce Messie que vous attendez ; et tout à coup la voilà convaincue, la voilà touchée, la voilà pénétrée des plus saints, mais des plus vifs et des plus tendres sentiments. Parole, reprend saint Augustin, plus efficace que celle même dont Dieu créa le monde. Parole qui, par une seconde création, mais bien plus admirable que la première, réforma dans le cœur de cette femme l'ouvrage de Dieu que le péché y avait détruit. Je dis création plus admirable que la première, puisque, dans la première, le néant sur lequel Dieu travaille obéit sans contradiction à sa parole ; au lieu que, dans celle-ci, Dieu travaillait sur le néant du péché, qui, tout néant qu'il est, est capable, comme le péché, de lui résister. Mais encore, par quelle marque sensible le Fils de Dieu s'autorisa-t-il dans l'esprit de la samaritaine, et par où trouva-t-il une si facile et si prompte créance ? Le vit-elle en ce moment-là commander aux tempêtes et à la mer, guérir les aveugles-nés, ressusciter les morts de quatre jours ? Ah ! chrétiens, voici la merveille qui surpasse toutes les autres. Le monde converti sans miracles, et sans miracles devenu chrétien, si l'on voulait ainsi le supposer, ce serait, disait saint Augustin, le plus grand de tous les miracles ; ce serait le miracle des miracles, et le plus convaincant pour un païen qui ne croirait pas les autres miracles. Or, nous le voyons, mes chers auditeurs, ce miracle des miracles, accompli dans cette samaritaine. Les pharisiens et les docteurs de la loi voyaient tous les jours les miracles de Jésus-Christ ; ils en étaient les témoins oculaires ; ils parlaient à Lazare, qu'il avait publiquement ressuscité, aux malades qu'il avait guéris ; et cependant, par une obstination inflexible, ils persistaient dans leur incrédule. Mais celle-ci, sans miracles, non-seulement croit en lui, mais s'attache à lui, se donne à lui, renonce à tout pour lui. D'où vient cela ? de la toute-puissance de la grâce, qui n'a besoin que d'elle-même pour triompher du cœur de l'homme. Ce n'est pas tout. Quand le Fils de Dieu convertissait les autres pécheurs, ce n'était qu'après leur avoir

donné pour sa personne, par quelque signalé bienfait, un fond de confiance et d'estime. Pour sauver leurs âmes, il commençait par guérir leurs corps ; et, par condescendance à leur faiblesse, il les engageait à croire ce qu'il était, en leur faisant éprouver dans leurs besoins ce qu'il pouvait. Mais, parce qu'il a résolu de faire paraître dans cette pécheresse de Samarie toute la force de la grâce, il la convertit purement, je veux dire sans autre attrait, sans autre engagement d'intérêt que celui de sa conversion même. Elle ne croit point en lui comme la femme chananéenne, parce qu'il a délivré sa fille du démon, ni comme l'hémorroïsse, parce qu'il lui a rendu la santé ; mais elle croit en lui pour lui seul ; elle s'attache à lui sans autre vue que l'avantage d'être à lui et de ne vivre que pour lui. C'est là que je reconnais le caractère d'une grâce victorieuse et toute-puissante : *Hæc mutatio dexteræ Excelsi*.

Enfin le miracle de la grâce, c'est qu'en sanctifiant cette femme, elle sanctifia tout le pays de Samarie, et qu'elle la rendit capable de communiquer aux Samaritains le don de la foi. De pécheresse qu'elle était, dit saint Grégoire pape, elle se trouve miraculeusement transformée en apôtre : *Quæ adrenerat peccatrix, revertitur prædicatrix* (Greg.). Avant que les apôtres aient paru, elle va annoncer Jésus-Christ à ceux qui ne le connaissent pas ; et, sans déroger à la dignité de saint Pierre ni à celle des autres apôtres, on peut dire que la première apôtre du christianisme, c'est la samaritaine. En effet, son zèle la presse de telle sorte, qu'elle ne peut s'arrêter un moment ; elle laisse le vaisseau qu'elle avait apporté avec elle, elle ne pense plus à puiser de l'eau, elle quitte Jésus-Christ pour Jésus-Christ même ; elle rentre dans la ville, elle invite tout le monde à le venir voir et à l'écouter, aimant mieux aller travailler pour sa gloire que de goûter plus longtemps les douceurs de son entretien, et ressentant déjà ces saintes ardeurs et ces divins empressements de l'esprit de foi, qui n'est jamais content de connaître Dieu s'il ne le fait encore connaître autant qu'il le peut et qu'il le doit.

De tout ceci, quelle conclusion ? Ah ! chrétiens, ne disons donc plus, dans l'état de notre péché, que nous sommes faibles, et que notre faiblesse est un obstacle insurmontable à notre conversion ; mais, disons avec l'Apôtre que, si nous sommes faibles par nous-mêmes, nous sommes tout-puissants avec la grâce et par la grâce : *Omnia possum in eo qui me confortat* (Philip., IV). Défions-nous de nous-mêmes, mais espérons tout de Dieu. Je sais que pour vous dégager de l'esclavage où le péché vous tient asservis, que pour vous interdire ce commerce, que pour renoncer à cet attachement, que pour étouffer cette inclination, que pour vaincre le monde il y a des efforts à faire et de grands efforts, qu'il y a des combats à livrer, et de rudes combats ; mais prenez confiance, puisque Dieu vous répond de sa grâce dès que vous la demanderez de bonne

foi, et qu'il vous assure que sa grâce vous suffit : *Sufficit tibi gratia mea* (II Cor., XII). C'est dans notre infirmité même qu'elle fait éclater toute sa vertu ; et votre retour à Dieu, un retour prompt, un retour parfait, ne sera pas un plus grand miracle pour elle que le changement merveilleux de cette pécheresse de l'Évangile : *Nam virtus in infirmitate perficitur* (*Ibid.*). Ce n'est pas assez ; et voici, mes chers auditeurs, le point de morale par où je finis. Si Dieu, par sa miséricorde vous a tirés de l'abîme, et s'il vous a fait sentir l'impression de sa grâce, imitez le zèle de cette samaritaine. Elle n'était pas plus capable que vous d'annoncer l'Évangile de l'Homme-Dieu : elle n'avait point de caractère particulier qui l'y obligât plus que vous ; pourquoi ne le ferez-vous pas comme elle ? En qualité de chrétiens nous devons tous, par un engagement indispensable, chacun dans l'étendue de notre condition, participer au ministère apostolique ; et il n'y a point de fidèle, de quelque profession qu'il soit, qui ne doive au moins par ses œuvres, par ses exemples, par l'édification de sa vie, par ses charitables conseils, prêcher Jésus-Christ. Un père le doit prêcher à ses enfants, et se souvenir qu'il est leur premier apôtre ; que c'est à lui, comme père, de leur inspirer la religion, de leur en donner la première teinture, d'employer tous ses soins à la conserver dans leurs âmes, et que, sans cela, il ne mérite pas le nom de père, beaucoup moins celui de père chrétien. Un maître le doit prêcher à ses domestiques, persuadé qu'il est pire qu'un infidèle s'il néglige un devoir si nécessaire, et que c'est, comme le dit l'Apôtre en termes exprès, renoncer sa foi que de laisser dans sa maison des hommes qui ignorent la loi de Dieu et qui ne la pratiquent pas : *Deum negavit, et est infideli deterior* (I Tim., V). Mais les pécheurs convertis sont ceux, entre tous les autres, qui doivent être plus touchés de cet important devoir. Pourquoi ? parce qu'ils y sont obligés et par titre de reconnaissance et par titre de justice, et par charité envers le prochain, et par intérêt pour eux-mêmes ; parce qu'ils ne peuvent autrement réparer le scandale de leur vie passée, ni rendre à Dieu ce qu'ils lui doivent pour tribut de leur conversion. Si donc, parmi ceux qui m'écoutent, il y en avait quelqu'un de ce caractère, c'est-à-dire autrefois libertin et dans le désordre, mais maintenant changé par la grâce et résolu à vivre en chrétien ; voilà, lui dirais-je, mon cher frère, le modèle que Dieu vous met aujourd'hui devant les yeux : le zèle de la samaritaine convertie. Ramenez comme elle à Jésus-Christ autant de pécheurs que votre exemple est capable d'en attirer, mais surtout ceux qui furent les complices de vos désordres. Dites-leur, avec David, ce roi pénitent : *Venite, audite, et narrabo, omnes qui timetis Deum, quanta fecit animæ meæ* (Psal. LXV). O vous qui craignez Dieu, ou plutôt qui, par sa loi, avez été instruits à le craindre, venez. écoutez, et je vous raconterai ce que peut faire la miséricorde du Seigneur et

ce qu'elle fait. Il ne vous en faudra point d'autre preuve que mon exemple, et je vous en dirai ce que cette infinie miséricorde a fait pour moi. J'étais dans les mêmes engagements que vous, dans les mêmes erreurs que vous, dans les mêmes excès que vous ; mais la grâce de mon Dieu a rompu les liens qui m'attachaient, a dissipé les nuages qui m'aveuglaient, a éteint les passions qui m'emportaient. Je prenais aussi bien que vous pour folie tout ce que l'on me disait des vérités éternelles ; mais la grâce de mon Dieu m'a détrompé et m'a convaincu moi-même de ma propre folie. Je croyais, comme vous, que ce changement était impossible, que jamais je ne pourrais me résoudre à sortir de mes habitudes criminelles, que jamais je ne pourrais soutenir une vie plus retirée et plus réglée, que ce serait un état triste, ennuyeux, insupportable ; mais, par la grâce de mon Dieu, toutes les difficultés se sont aplanies ; j'ai triomphé de la nature et de l'habitude, je me suis arraché au monde et à ses enchantements ; au lieu du trouble et de l'ennui que je craignais, j'ai trouvé le calme et la joie. Et que ne puis-je vous ouvrir mon cœur ! que ne puis-je vous faire connaître et vous faire sentir ce qu'il sent depuis que le péché n'y domine plus et qu'il commence à jouir d'une sainte liberté ! *Venite, audite, et narrabo quanta fecit animæ meæ.*

Ah ! chrétiens, que ne peut pas pour la gloire de Dieu une âme bien convertie, et de quelle efficace est son témoignage en faveur de la vertu ? La samaritaine convertie seule presque tout un pays ; et combien de pécheurs, par leur pénitence, gagneraient des villes entières, et en reformeraient les abus ? Inspirez-nous ce zèle, Seigneur ; inspirez-le à tous mes auditeurs. Répandez sur eux votre esprit, et que, touchés de cet esprit de douceur, soutenus de cet esprit de force, ils rentrent dans vos voies, et y fassent rentrer par leurs exemples ceux qu'ils en ont retirés par leurs scandales ; en sorte que nous puissions tous parvenir un jour à la même gloire, où nous conduise, etc.

SERMON XX.

POUR LE DIMANCHE DE LA QUATRIÈME SEMAINE.

Sur la Providence.

Cum sublevasset oculos Jesus, et vidisset quia multitudo maxima venit ad eum, dixit ad Philippum : Unde ememus panes, ut manducent hi ? Hoc autem dicebat tentans eum ; ipse enim sciebat quid esset facturus.

Jésus-Christ levant les yeux, et voyant qu'une grande foule de peuple venait à lui, dit à Philippe : D'où pourrions-nous acheter assez de pain pour donner à manger à tout ce peuple ? Or, il disait ceci pour l'éprouver ; car il savait bien ce qu'il allait faire (S. Jean, ch. VI).

Sire, si ce qu'a dit saint Augustin est vrai, que les miracles sont la voix de Dieu, et qu'autant de fois qu'il fait paraître ces signes visibles de sa toute-puissance, son intention est de nous parler, de nous instruire, et de nous découvrir quelque importante vérité, il est aisé de reconnaître ce que le Sauveur du monde a voulu nous faire entendre par ce

grand miracle de la multiplication des pains. Car, que voyons-nous dans ce miracle, et que nous représente notre évangile? Tout un peuple qui s'abandonne à la conduite de Jésus-Christ, des milliers d'hommes qui, sans provision, sans subsistance, quittent leurs maisons pour le suivre; un Dieu, touché de compassion pour eux, un Dieu qui pourvoit lui-même à leurs besoins, un Dieu qui lui-même leur distribue ses dons libéralement, amplement, magnifiquement; et cette nombreuse multitude enfin nourrie et rassasiée au milieu d'une solitude: tout cela ne nous préche-t-il pas hautement la Providence divine et l'obligation indispensable de nous reposer sur ses soins, et de nous confier en elle? *Interrogemus*, ce sont les paroles de saint Augustin, *ipsa Christi miracula: habent enim si intelligantur, linguam suam* (Aug.): Interrogeons les miracles de Jésus-Christ, écoutons-les, et rendons-nous-y attentifs. Car, comme Jésus-Christ est substantiellement le Verbe de Dieu, il n'y a rien dans lui qui ne parle, et ses actions mêmes ont pour nous leur langage et leur expression. Or, ce que nous dit en particulier le miracle de ces pains, si promptement et si abondamment multipliés, c'est qu'il y a une Providence qui gouverne le monde; une Providence à laquelle nous devons tous nous soumettre, non pas comme le reste des créatures, par une soumission de nécessité, mais comme des créatures raisonnables, par un libre consentement de notre volonté. Voilà, mes frères, la voix de Dieu, et ce qu'elle nous apprend. Cependant, quelque intelligible et quelque éclatante que soit cette voix, il y a encore des hommes qui ne veulent pas l'entendre. Il y en a qui, pour l'avoir entendue, n'en sont pas plus dociles ni plus soumis. Et c'est pour cela que je joins à cette voix du miracle de Jésus-Christ, celle de la prédication qui, fortifiée et soutenue par la grâce intérieure que le Saint-Esprit répandra dans nos cœurs, y produira, comme je l'espère, tout le fruit que j'attends de ce discours. Adressons-nous à Marie, et disons-lui: *Ave, Maria*.

Deux choses, selon saint Augustin, sont capables de toucher l'homme et de faire impression sur son cœur: le devoir et l'intérêt; le devoir, parce qu'il est raisonnable; et l'intérêt, parce qu'il s'aime lui-même. Voilà les deux ressorts qui le font communément agir. Mais il faut, ajoute saint Augustin, que ces deux ressorts soient remués tout à la fois, pour avoir dans le cœur de l'homme un plein effet: car le devoir sans l'intérêt est faible et languissant, et l'intérêt sans le devoir est bas et honteux. L'un et l'autre, joints ensemble, ont une vertu presque infaillible, et une efficace à laquelle il est comme impossible de résister. J'entreprends aujourd'hui, chrétiens, de vous inspirer une parfaite soumission à la Providence de Dieu; j'entreprends de vous représenter l'indispensable obligation que nous avons tous de nous attacher à cette Providence souveraine, de nous confier en elle, de nous conformer à

ses ordres, et d'en faire la règle de notre vie. Or, pour vous y engager, je veux vous faire voir le désordre et le malheur de l'homme, lorsqu'il refuse à Dieu cette soumission: le désordre de l'homme, par rapport à son devoir, et le malheur de l'homme, par rapport à son intérêt: son désordre inséparable de son malheur, puisqu'il en est évidemment et infailliblement la source: son malheur inséparable de son désordre, puisque, selon les lois de Dieu, il en est, comme vous verrez, la juste punition. En deux mots, rien de plus criminel que l'homme du siècle qui ne veut pas se soumettre à la Providence: c'est la première partie. Rien de plus malheureux que l'homme du siècle qui ne veut pas se conformer à la conduite de la Providence: c'est la seconde. Mais aussi, par deux conséquences toutes contraires, rien de plus sage que l'homme chrétien, qui prend pour règle de toutes ses actions la foi de la Providence; rien de plus heureux que l'homme chrétien qui fait consister tout son appui dans la foi de la Providence. Deux vérités édifiantes et touchantes qui vont partager ce discours.

PREMIÈRE PARTIE.

Pour corriger un désordre, il faut d'abord s'appliquer à le connaître; et, pour le connaître, il en faut chercher et découvrir le principe. Je parle ici, chrétiens, d'un homme du monde, qui vit dans un profond oubli de Dieu, qui semble avoir secoué le joug de Dieu, qui s'est fait comme une habitude et un état de se rendre indépendant de Dieu; enfin, qui, sans se déclarer néanmoins ouvertement, mais par la malheureuse possession où il s'est établi d'agir selon son gré et en libertin, est devenu, si j'ose m'exprimer ainsi, un déserteur, ou, si vous voulez, un apostat de la providence de Dieu: conduite la plus déplorable, mais effet le plus commun de la dépravation du siècle. Je veux vous en faire voir le dérèglement, et voici comment je le conçois. Quiconque renonce à la Providence et veut se soustraire à l'empire de Dieu, ne le peut faire qu'en l'une ou en l'autre de ces deux manières, savoir: par un esprit d'infidélité, parce qu'il ne reconnaît pas cette Providence, et qu'il ne la croit pas; ou par une simple révolte de cœur; parce qu'en la croyant même et en la supposant, il ne veut pas se soumettre à elle. Or, examinons ces deux principes, et voyons dans lequel des deux l'aveuglement de l'impie est plus grossier et plus criminel.

Si c'est par un esprit d'infidélité, et parce qu'il ne croit pas la Providence, je vous demande quel désordre est comparable à celui-là: de ne pas croire ce qui est, sans contestation, la chose non-seulement la plus croyable, mais le fondement de toutes les choses croyables; de ne pas croire ce qu'ont cru les païens les plus sensés, par la seule lumière de la raison; de ne pas croire ce qu'indépendamment de la foi nous éprouvons nous-mêmes sans cesse, ce que nous sentons, ce que nous sommes forcés de confesser en mille rencontres par un témoignage qu'on

nous arrachent les premiers mouvements de la nature; mais surtout de ne pas croire la plus incontestable vérité par les raisons mêmes qui l'établissent, et qui seules sont plus que suffisantes pour nous en convaincre. Or, tel est l'état du mondain qui ne veut pas reconnaître la Providence. Suivons ceci de point en point, et instruisons-nous.

Car le mondain s'aveugle, dit saint Chrysostome, dans la source même des lumières, qui est l'être de Dieu, puisque la première et la plus immédiate conséquence qui se tire de l'être de Dieu, ou de l'existence de Dieu, c'est qu'il y a une Providence. D'où il s'ensuit, qu'en renonçant à cette Providence, ou bien il ne connaît plus de Dieu; affreuse impiété! ou bien il se fait un Dieu monstrueux, c'est-à-dire un Dieu qui n'a nul soin de ses créatures; un Dieu qui ne s'intéresse ni à leur conservation ni à leur perfection; un Dieu qui n'est ni juste, ni sage, ni bon, puisqu'il ne peut rien être de tout cela sans Providence. De là, il se réduit, ajoute saint Chrysostome, à être plus que païen dans le christianisme, ou, tout chrétien qu'il est, à prendre parti avec ce qu'il y a eu dans le paganisme de plus vicieux et de plus corrompu. Car à peine s'est-il trouvé des sectes païennes qui aient nié la Providence, ou qui en aient douté, sinon celles qui, par leurs abominables maximes, portaient les hommes aux plus infâmes excès et aux plus sales voluptés; celles pour qui il était à souhaiter qu'il n'y eût dans le monde ni Dieu, ni loi, ni châtement, ni récompense, ni Providence, ni justice.

Ce n'est pas assez : comme le mérite de la foi est de nous faire espérer contre l'espérance même : *Contra spem in spem* (Rom. IV), le crime du mondain sur le sujet de la Providence, est de se rendre incrédule et insensé contre sa raison même. Car enfin, le mondain lui-même, suivant le seul instinct de sa raison, admet, sans l'apercevoir, une Providence à laquelle il ne pense pas. Comment cela? Je m'explique. Il croit qu'un État ne peut être bien gouverné que par la sagesse et le conseil d'un prince; il croit qu'une maison ne peut subsister sans la vigilance et l'économie d'un père de famille; il croit qu'un vaisseau ne peut être bien conduit sans l'attention et l'habileté d'un pilote; et quand il voit ce vaisseau voguer en pleine mer, cette famille bien réglée, ce royaume dans l'ordre et dans la paix, il conclut, sans hésiter, qu'il y a un esprit, une intelligence qui y préside. Mais il prétend raisonner tout autrement à l'égard du monde entier; et il veut que, sans Providence, sans prudence, sans intelligence, par un pur effet du hasard, ce grand et vaste univers se maintienne dans l'ordre merveilleux où nous le voyons. N'est-ce pas aller contre ses propres lumières, et contredire sa raison? Ajoutez les preuves sensibles et personnelles que le mondain, sans sortir hors de lui-même, trouve dans lui-même, mais sur lesquelles son obstination l'aveugle et l'endurcit. Car il n'y a point d'homme qui, repassant dans son esprit les

années de sa vie, et rappelant le souvenir de tout ce qui lui est arrivé, ne doive s'arrêter à certains points fixes, je veux dire à certaines conjonctures où il s'est trouvé, à certains périls d'où il est échappé, à certains événements heureux ou malheureux, mais extraordinaires et singuliers, qui l'ont surpris et frappé, et qui sont autant de signes visibles d'une Providence. Or, si cela est vrai de tous les hommes sans exception, beaucoup plus encore l'est-il de ceux qui font quelque figure dans le monde, de ceux qui ont part aux intrigues du monde, de ceux qui entrent plus avant dans le commerce et dans le secret du monde; et plus enfin de ceux qui vivent dans le centre du monde, qui est la cour. Car, qu'est-ce que le monde, disait Cassiodore, sinon le grand théâtre et la grande école de la Providence, où, pour peu qu'on fasse de réflexion, l'on apprend à tous moments qu'il y a dans l'univers une puissance et une sagesse supérieure à celle des hommes, qui se joue de leurs desseins, qui ordonne de leurs destinées, qui élève et qui abaisse, qui appauvrit et qui enrichit, qui mortifie et qui vivifie, qui dispose de tout comme l'arbitre suprême de toutes choses. Il n'y a donc point d'hommes dans le monde, qui, selon les règles ordinaires, dussent croire d'une foi plus ferme la Providence, que ceux qui se piquent d'avoir la science du monde et d'être les sages du monde; mais, par un secret jugement de Dieu, il n'y en a point qui soient communément plus infidèles touchant la Providence, et qui semblent plus la méconnaître. Et comme il n'y aura jamais d'hommes sur la terre, et qu'il n'y en a jamais eu à qui il eût été moins pardonnable de former quelque doute sur la Providence qu'au patriarche Joseph, après les miracles éclatants que Dieu avait opérés dans sa personne, aussi ces prétendus sages du monde sont-ils plus coupables en rejetant la Providence, de refuser à Dieu l'hommage d'un attribut dans la connaissance duquel Dieu prend plaisir, pour ainsi dire, à les élever.

Leur aveuglement va encore plus loin, et il consiste en ce qu'ils ne veulent pas rendre librement et chrétiennement à la Providence un aveu qu'ils lui rendent souvent par nécessité, ou plutôt par emportement de chagrin et de désespoir. Car, prenez garde, chrétiens, ce mondain, qui oublie Dieu et la Providence, tandis qu'il est dans la prospérité et que tout lui succède selon ses desirs, est le premier à murmurer contre cette même Providence et contre Dieu, quand il lui survient une disgrâce qu'il n'avait pas prévue : comme si c'était un soulagement pour lui d'avoir à qui s'en prendre dans son malheur, il en accuse Dieu; et, par la plus étrange contradiction, il l'attribue à cette Providence même qu'il niait par une fière et orgueilleuse impiété. Or, qu'y a-t-il de plus bizarre que de ne vouloir pas reconnaître une Providence, pour lui obéir et pour se conformer à elle, et d'en reconnaître une pour l'outrager? Voici quelque chose encor-

de plus surprenant : c'est que souvent le libertin veut douter de la Providence par les raisons mêmes qui prouvent invinciblement la Providence, et qui seules devraient suffire pour la lui persuader : car, sur quoi fonde-t-il ses doutes touchant la Providence d'un Dieu ? sur ce qu'il voit le monde rempli de désordres : et c'est pour cela même, dit saint Chrysostôme, qu'il doit conclure nécessairement qu'il y a une Providence. En effet, pourquoi ces désordres dont le monde est plein, sont-ils des désordres, et pourquoi lui paraissent-ils désordres, sinon parce qu'ils sont contre l'ordre et qu'ils répugnent à l'ordre ? Or, qu'est-ce que cet ordre auquel ils répugnent, sinon la Providence ? Il se fait donc une difficulté de cela même qui résout la difficulté, et il devient infidèle par ce qui devait affermir sa foi. Mais s'il y avait, dit-il, une Providence, arriverait-il dans la société des hommes tant de choses dont les hommes eux-mêmes sont scandalisés ? Et moi je réponds : Mais, de ce que les hommes eux-mêmes en sont scandalisés, n'est-ce pas une preuve authentique de la Providence, qui ne permet pas que ces choses soient autorisées, et qui veut pour cela que, parmi les hommes, elles passent et qu'elles aient toujours passé pour scandaleuses ? Si les hommes ne se scandalisaient plus de rien, c'est alors qu'on pourrait peut-être douter qu'il y eût une Providence, et que peut-être l'impie pourrait dire dans son cœur qu'il n'y a point de Dieu. Mais, tandis qu'on se scandalise de l'insolence du vice, tandis que la censure même du monde condamne le libertinage, tandis qu'on abhorre l'impiété, tandis que la haine publique s'élève contre l'iniquité, la Providence est à couvert, et rien de tout cela ne prévaut contre elle : or, on se scandalisera toujours de tout cela, parce qu'il y aura toujours un Dieu et une Providence. Il est vrai, on commettra dans le monde des crimes honteux, des perfidies noires, des trahisons lâches ; mais ces crimes ne seront honteux que parce qu'il y a une Providence qui y attache un caractère de honte, et qui nous le fait voir ; ces perfidies ne seront détestées comme perfidies, que parce qu'il y a une Providence qui fait aimer la bonne foi ; ces trahisons ne seront réputées lâches, que parce qu'il y a une Providence qui met en crédit l'honneur et la probité. On fera des actions dont on rougira, qu'on se reprochera, qu'on désavouera ; mais ces désaveux, ces remords, cette confusion seront, dans ces actions-là mêmes, autant d'arguments en faveur de la Providence. Au contraire, quel avantage contre elle l'impie ne tirerait-il pas, si l'on ne les désavouait plus, si l'on ne s'en cachait plus, si l'on n'en rougissait plus ? Voilà le désordre de celui qui renonce à la Providence par un esprit d'incrédulité.

Mais, supposons qu'il le fasse sans préjudice de sa foi, et par une simple révolte de cœur : autre désordre encore moins soutenable, de croire une Providence qui préside au gouvernement du monde, et de ne vouloir pas se soumettre à elle, de ne vouloir pas se

régler par elle, ni agir de concert avec elle ; d'être assez téméraire, ou plutôt assez insensé, non-seulement pour affecter de s'en rendre indépendant, mais pour prétendre arriver malgré elle aux fins qu'on se propose, et venir à bout de ses entreprises par d'autres moyens que ceux qu'elle a marqués : tel est néanmoins le désordre où conduit insensiblement l'esprit du monde. En croyant même une Providence, on vit dans le monde comme si l'on ne la croyait pas ; car, on croit une Providence (appliquez-vous, mon cher auditeur, et reconnaissez-vous ici), on croit une Providence, et toutefois on agit, dans les affaires du monde, avec les mêmes inquiétudes, avec les mêmes empressements, avec les mêmes impatiences, avec le même oubli de Dieu dans les succès, avec le même abattement dans les afflictions, avec la même présomption dans les entreprises, que si cette Providence était un nom vide, et qu'elle ne décidât de rien, ni n'eût part à rien. En effet, si la foi de la Providence entrait dans la conduite de notre vie autant qu'elle y devrait entrer, c'est-à-dire si nous ne perdions jamais cette Providence de vue, et si chacun de nous ne se regardait que comme un sujet né pour exécuter ses ordres, dès là il n'y aurait rien dans nous que de raisonnable ; nous ne serions ni passionnés, ni emportés, ni vains, ni inquiets, ni fiers, ni jaloux, ni ingrats envers Dieu, ni injustes envers les hommes ; soumis à cette Providence, nous aurions dans le monde des intérêts sans attachement, des prétentions sans ambition, des avantages sans orgueil ; nous n'abuserions ni des biens ni des maux, et nous conserverions en toutes choses cette sainte modération de sentiments et de désirs, qui, selon la maxime de saint Paul, nous rendrait modestes dans la prospérité et patients dans l'adversité. Pourquoi ? parce que tout cela est essentiellement renfermé dans ce que j'appelle la subordination ou la soumission d'une âme fidèle à la Providence de Dieu. Mais parce que l'esprit du monde qui prédomine en nous, nous fait abandonner cette Providence, par une suite inévitable, nous tombons en mille désordres ; nous recevons de Dieu des bienfaits sans les reconnaître, et des châtiments sans en profiter ; ce qui devrait nous convertir nous endureit, et ce qui devrait nous sanctifier nous irrite et nous désespère ; nous nous élevons où il faudrait nous humilier, et nous nous troublons où il faudrait bénir Dieu et nous consoler ; des succès d'autrui nous nous faisons, par envie, de honteux chagrins, et des chagrins d'autrui, de malignes joies ; il n'y a pas un mouvement de notre cœur qui ne soit, pour ainsi parler, hors de sa place ; et cela, parce que ce n'est plus du premier mobile, je veux dire de la foi d'une Providence, que nous recevons l'impression. Or, dès là, Seigneur, comment ne serions-nous pas de toutes vos créatures les plus criminelles, puisqu'en nous retirant d'une conduite aussi sainte et aussi droite que la vôtre, il ne nous reste plus que des voies trompeuses et détournées.

où nous faisons autant de chutes que de pas?

Prenez garde, chrétiens, et, pour bien comprendre la vérité que je vous prêche, remarquez que cet homme du siècle, qui se détache de la Providence pour ne plus dépendre d'elle, ne le fait, ou que pour vivre au hasard et pour suivre en aveugle le cours de la fortune, dont le torrent entraîne toutes les âmes faibles, ou que pour se gouverner selon les vues de la prudence humaine, dont les sages du monde prennent le parti. Or, je soutiens que l'un et l'autre est pour Dieu l'outrage le plus sensible, et il n'y a personne de vous qui n'en doive convenir avec moi : car, de n'avoir plus d'autre principe de sa conduite que la fortune, et d'en vouloir suivre le cours, n'est-ce pas tomber dans l'idolâtrie des païens, qui, comme l'observe saint Augustin, au lieu d'adorer les conseils de Dieu dans les événements du monde, aimèrent mieux se faire une divinité bizarre qu'ils appelèrent *Fortune*, jusqu'à lui ériger des temples, jusqu'à l'invoquer dans leurs besoins, jusqu'à lui offrir des sacrifices pour l'apaiser, jusqu'à lui rendre des actions de grâces, quand ils supposaient qu'elle leur était favorable? idolâtrie dont les sages mêmes du paganisme ne pouvaient supporter l'abus. Quelle indignité, disait un d'entre eux, de voir aujourd'hui la fortune adorée partout, invoquée partout, et, au mépris des dieux même, révérée partout comme la divinité du monde? *Quid enim est quod nunc toto orbe, locisque omnibus fortuna invocatur, una cogitatur, una nominatur, una colitur* (Plin.)?

Et n'est-ce pas aussi, chrétiens, ce que Dieu reprochait aux Israélites, quand il leur disait, par la bouche d'Isaïe : *Et vos qui dereliquistis Dominum, et oblitis estis montem sanctum meum, qui ponitis Fortunæ mensam. et libatis super eam; numerabo vos in gladio* (Isaï., LXV) : pour vous qui avez méprisé mon culte, vous qui dressez un autel à la Fortune, et qui, par une apostasie secrète, lui faites dans le fond de vos cœurs des sacrifices, sachez que ma justice vengeresse ne vous épargnera pas. Or, ce sacrilège n'a pas seulement été le crime des Juifs et des païens, on le voit encore au milieu du christianisme, surtout à la cour, et c'en est un des plus grands scandales. Oui, mes chers auditeurs, et vous le savez mieux que moi, l'idole de la cour, c'est la fortune; c'est à la cour qu'on l'adore, c'est à la cour qu'on lui sacrifie toutes choses, son repos, sa santé, sa liberté, sa conscience même et son salut; c'est à la cour qu'on règle par elle ses amitiés, ses respects, ses services, ses complaisances, jusqu'à ses devoirs. Qu'un homme soit dans la fortune, c'est une divinité pour nous; ses vices nous deviennent des vertus, ses paroles des oracles, ses volontés des lois. Oserai-je le dire? qu'un démon sorti de l'enfer se trouvât dans un haut degré d'élévation et de faveur, on lui offrirait de l'encens. Mais que ce même homme qu'on idolâtrait vienne à déchoir, et qu'il ne se trouve plus en place, à peine le regarde-t-on; tous ces faux adorateurs disparaissent et sont les premiers à l'oublier : pour-

quoi? parce que cette idole de la fortune qu'on respectait en lui ne subsiste plus. Je sais qu'en tout cela l'on se regarde soi-même; mais c'est justement le désordre de se regarder et de se rechercher ailleurs soi-même qu'en Dieu et dans sa providence : il n'y a pas jusques aux gens de bien et aux spirituels, qui ne se laissent surprendre à l'éclat d'une fortune mondaine, et qui n'aient quelque part à cette idolâtrie. Non pas, après tout, qu'il soit absolument défendu de se servir de ceux qui sont en crédit, pourvu qu'on les considère comme les ministres de la Providence; mais alors on ne s'appuie sur eux que selon les vues de Dieu, et l'on ne les emploie pas, ainsi que nous le voyons tous les jours, pour opprimer l'un, pour supplanter l'autre, pour soutenir l'injustice et pour faire triompher l'iniquité.

Il semble que le parti de ceux qui abandonnent la Providence pour se conduire selon la prudence humaine, devrait être exposé à moins de désordres : mais c'est en quoi nous nous trompons. Dans ces partisans de la fortune, il y a plus de témérité, mais dans ces sages du monde, il y a plus d'orgueil. Or, rien n'offense plus Dieu que l'orgueil; et n'est-ce pas ici qu'il paraît évidemment? Car, quel orgueil qu'un homme faisant fond sur soi-même, s'assurant de soi-même, ne comptant que sur soi-même, se croie suffisamment éclairé pour se gouverner soi-même, et pour avoir droit ensuite de s'applaudir à soi-même de ses avantages, jusqu'à dire intérieurement comme ces impies dans l'Écriture : *Manus nostra excelsa, et non Dominus, fecit hæc omnia* (Deut., XXXII) : C'est moi qui me suis fait ce que je suis; c'est par mon industrie et par mon travail que je suis parvenu là : l'établissement de ma maison, le succès de mes affaires, le rang que je tiens, tout cela est l'ouvrage de mes mains, et non de la main du Seigneur. Quel orgueil que, n'ayant pas assez de lumières pour nous passer, en mille conjonctures, du conseil des hommes, nous pensions en avoir assez pour n'être pas obligés de consulter Dieu? et afin de réduire cette vérité à quelque espèce particulière, quel désordre, par exemple, qu'un père suivant les seules maximes de la sagesse mondaine, s'estime capable de disposer souverainement de ses enfants, de déterminer leur vocation, de les engager en tels emplois, de leur procurer tels bénéfices, de leur faire prendre telle ou telle route, sans examiner si ce sont les voies de Dieu! A quoi s'expose-t-il par là, et quelles en sont pour lui, aussi bien que pour ses enfants, les affreuses conséquences; puisque tout cela, et pour ses enfants, et pour lui-même, a de si étroites liaisons avec le salut? Car enfin, du moment que l'homme entreprend de se gouverner indépendamment de Dieu, il se charge devant Dieu de toutes les suites. Si elles sont malheureuses, il en prend sur lui le crime; et comme la prudence humaine, même la plus raffinée, est sujette à mille erreurs, qui peut dire combien de dettes il accumule les unes sur les autres, dont il faudra rendre compte un jour au sou-

verain juge? Quand j'ai recours à Dieu, c'est-à-dire quand, après avoir mûrement délibéré selon l'esprit de ma religion, et tâché de bonne foi à connaître l'ordre de Dieu, je viens à décider et à conclure, je puis alors avoir cette confiance, ou que je conclus sûrement, ou que, si je manque, Dieu suppléera à mon défaut : que, si je m'égare, Dieu aura d'autres voies pour me redresser, et qu'il ne m'imputera pas mon égarement : pourquoi? parce qu'autant qu'il était en moi, j'ai suivi les règles de la prudence chrétienne, en le priant de m'éclairer, et usant des moyens qu'il m'a donnés pour m'instruire de sa volonté. Mais quand je veux moi-même me conduire, je dois répondre de moi-même, et en répondre à un Dieu jaloux de ses droits, et qui, offensé de mon orgueil, n'est pas dans la disposition de me faire grâce. De là en quels abîmes vais-je me précipiter? Car, pour demeurer toujours dans le même exemple, qu'un père dispose de ses enfants selon les idées de cette damnable politique du monde qui lui sert de règle, qu'arrive-t-il? vous le savez : pour en élever un, il sacrifie tous les autres. Par prédilection pour ceux-ci, il ne fait à ceux-là nulle justice. Il destine à l'Eglise ceux qui pouvaient faire leur devoir dans le monde, et il engage dans le monde ceux qui pouvaient utilement servir l'Eglise : et parce qu'il est néanmoins vrai que leur destinée temporelle a un enchaînement presque infallible avec leur prédestination éternelle, en pensant les établir tous, il les damne tous, et lui-même se damne avec eux et pour eux. S'il s'était, en père chrétien, adressé à Dieu, il se fût préservé de tous ces désordres : mais il n'en a voulu croire que lui-même; et, n'en croyant que lui-même, il s'est perdu, il a perdu ses enfants, et s'est rendu devant Dieu personnellement responsable de leur perte et de la sienne.

Voilà pourquoi le plus sage des hommes, Salomon, faisait à Dieu cette excellente prière : *Da mihi sedium tuarum assistricem sapientiam, ut mecum sit, et mecum labore, et sciam quid acceptum sit apud te (Sap., IX)* : Donnez-moi, Seigneur, cette sagesse qui est assise avec vous sur votre trône, afin qu'elle travaille avec moi, et que, sans me tromper jamais, elle m'apprenne comment je dois agir, et ce qui vous est agréable. Prière, mes chers auditeurs, que nous devons faire, chacun dans notre condition, tous les jours de notre vie. Prière que Dieu écoutera, parce que ce sera un hommage que nous rendrons à sa providence. Prière qui fera descendre sur nous les plus abondantes bénédictions du ciel, parce qu'en honorant Dieu, elle engagera Dieu à s'intéresser pour nous. Sans cela, sans cette soumission à la Providence de notre Dieu, nous ne serons pas seulement les plus criminels, mais les plus malheureux de tous les hommes. Vous l'allez voir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

C'est un sentiment de saint Augustin, qui ne peut être contesté, et qui me paraît aussi propre à nous imprimer une haute idée de

Dieu, qu'à nous donner une connaissance parfaite de nous-mêmes, savoir : que Dieu ne serait pas Dieu si, hors de lui, nous pouvions trouver un bonheur solide; et que la preuve la plus convaincante et la plus sensible qu'il est notre dernière fin et notre souveraine béatitude, est qu'en nous éloignant de lui par le péché, nous devenons malheureux. *Jussisti, Domine, et sic est, ut omnis animus inordinatus pœna sit ipsi sibi (Aug.)* : Vous l'avez ordonné, Seigneur, disait ce grand homme, faisant à Dieu l'humble confession de ses misères, et les déplorant, vous l'avez ainsi ordonné, et l'arrêt s'exécute tous les jours : que tout esprit qui se dérègle et qui veut sortir des bornes de la sujétion et de la dépendance, en se séparant de vous, trouve sa peine dans lui-même. Or, c'est là justement, chrétiens, la seconde proposition que j'ai avancée; et c'est assez de l'avoir conçue pour en être persuadé : le plus grand malheur de l'homme est de se détacher de Dieu, et de vouloir se soustraire aux lois de sa providence : pourquoi cela? en voici les raisons. C'est qu'en renonçant à cette providence adorable, l'homme demeure ou sans conduite, ou abandonné à sa propre conduite, source infallible de tous les maux. C'est qu'en quittant Dieu, il oblige Dieu pareillement à le quitter, et à retirer de lui cette protection paternelle, qui fait, selon l'Écriture, toute la félicité des justes sur la terre. C'est qu'il se prive par-là de la plus douce, ou plutôt de l'unique consolation qu'il peut avoir en certaines adversités où la foi seule de la Providence le pourrait soutenir. Enfin, c'est que, ne voulant pas dépendre de Dieu par une soumission libre et volontaire, il en dépend malgré lui par une soumission forcée; et que, refusant de se captiver sous une loi d'amour, il ne peut éviter d'être assujéti aux lois les plus dures d'une rigoureuse justice. Quatre raisons qui demanderaient autant de discours pour être traitées dans toute leur étendue et toute leur force, mais dont l'exposition simple et courte suffira pour vous convaincre et pour vous toucher.

Imaginez-vous donc d'abord, disait saint Chrysostome, un vaisseau en pleine mer, battu des vents et des tempêtes, bien équipé néanmoins, et bien pourvu de tout le reste, mais qui n'a ni pilote ni gouvernail : tel est l'homme dans le cours du monde, quand il n'a plus Dieu pour règle de sa conduite. Au défaut de la Providence, sur quoi peut-il faire fond, et à quoi peut-il s'attacher? S'il trouvait hors de cette providence quelque chose de stable qui l'arrêtât et qui le fixât, son état peut-être serait moins à plaindre; mais il faut qu'il convienne avec moi qu'en renonçant à la Providence, et en secouant le joug de Dieu, il ne lui reste que l'un ou l'autre de ces deux partis, je veux dire ou de mettre son appui dans les hommes, ou d'être réduit à n'avoir plus d'autre ressource que lui-même. Or, des deux côtés, sa condition est également déplorable; et, quoi qu'il fasse, il est inévitablement et incontestablement malheureux : car, d'être réduit à n'avoir plus d'au-

tre ressource que lui-même, qu'y a-t-il, à le bien prendre, de plus terrible; et, pour peu que l'homme se connaisse, est-il rien qui soit plus capable de le désoler et de le consterner? Si je me trouvais seul et sans guide dans une solitude affreuse, exposé à tous les risques d'un égarement sans retour, je serais dans des frayeurs mortelles. Si, dans une pressante maladie, je me voyais abandonné, n'ayant que moi-même pour veiller sur moi, je n'oserais plus compter sur ma guérison. Si, dans une affaire capitale, où il s'agirait pour moi non-seulement de ma fortune, mais de ma vie, tout autre conseil que le mien me manquait, je me croirais perdu et sans espérance. Comment donc au milieu du monde, de tant d'écueils et de pièges qui m'entourent, de tant de périls qui me menacent, de tant d'ennemis qui me poursuivent, de tant d'occasions où je puis périr sans autre secours que moi-même, pourrai-je vivre en paix et n'être pas dans de continuelles alarmes? Aussi, chrétiens, ce qui fait tous les jours le malheur de l'homme, c'est l'homme même obstiné à ne vouloir dépendre que de lui-même; ce qui rend l'homme malheureux, ce n'est point ce qui est hors de lui, ni ce qui est au-dessus de lui, ni ce qui paraît même plus déclaré contre lui; mais il est lui-même la source de ses peines, parce qu'il veut être lui-même la règle de ses actions. Et il faut, par nécessité, que cela soit ainsi. Car, comme, selon l'Écriture, les pensées des hommes sont incertaines, confuses, timides, surtout à l'égard de ce qui les touche : *Cogitationes mortalium timidæ* (Sap., IX); si l'homme, réduit à lui-même, ne suit que ses propres vues, dès lors le voilà dans l'inquiétude, dans l'irrésolution, dans le trouble, ne pouvant plus s'assurer de rien, obligé à se défier de tout. livré à ses caprices, à ses inégalités, à ses inconstances, esclave d'une imagination qui le joue, sujet aux altérations d'un tempérament qui le domine. Comme il est rempli de passions toutes contraires, il doit s'attendre à en être déchiré; et, s'il se renferme dans lui-même, dès lors le voilà, selon les différentes situations, accablé de tristesse, saisi de crainte, envenimé de haine, infatué d'amour, dévoré d'une ambition démesurée, desséché des plus malignes envies, transporté de colère, outré de douleur, trouvant en lui-même non pas un supplice, mais un enfer.

Je sais, chrétiens, qu'il a une raison supérieure à tout cela, dont il peut et dont il doit s'aider : mais si, d'une part, elle lui est de quelque secours, que ne lui fait-elle pas souffrir de l'autre? à quoi lui sert, dit saint Augustin, cette raison non soumise à Dieu et bornée à ses faibles lumières, sinon à le rendre encore plus malheureux, à lui découvrir des biens auxquels il ne peut parvenir, à lui représenter des maux qu'il ne saurait éviter, à exciter en lui des désirs qu'il ne contente jamais, à lui causer des repentirs qui le tourmentent toujours, à lui donner du dégoût pour ce qu'il a, à lui faire sentir la privation de ce qu'il n'a pas, à lui faire apercevoir dans le monde mille injustices qui le

désespèrent et mille indignités qui le révoltent? Il raisonne sur tout, mais ses raisonnements l'affligent; il prévoit tout, mais ses prévoyances le tuent; il affecte d'être prudent et sage, mais n'est-ce pas de cette prudence même et de cette vaine sagesse que naissent ses amertumes et ses chagrins? S'il se laissait conduire à Dieu, la seule vue d'une Providence occupée à veiller sur lui fixerait ses pensées, bornerait sa cupidité, adoucirait ses passions, fortifierait sa raison, et, dans ce calme de toutes les puissances de son âme, il serait heureux; mais parce qu'il veut l'être sans Dieu et par lui-même, il ne trouve, hors de Dieu et dans lui-même, que misère et affliction d'esprit.

Que fera-t-il donc? convaincu de son insuffisance, et ne voulant pas s'attacher à Dieu, mettra-t-il sa confiance dans les hommes? Ah! mes chers auditeurs, autre misère encore plus grande. Car, dit le Saint-Esprit, malheur à celui qui s'appuie sur l'homme et sur un bras de chair : *Maledictus qui confidit in homine, et ponit carnem brachium suum* (Jerem., XVII). Et en effet, sans parler du reste, à quelle servitude cet état n'engage-t-il pas? quelle bassesse, en secouant le joug de Dieu, de s'imposer le joug de l'homme, c'est-à-dire de ne plus vivre qu'au gré de l'homme, de ne plus subsister que par son crédit, de n'avoir plus d'autres volontés que les siennes, de ne plus faire que ce qui lui plaît, d'être obligé sans cesse à le prévenir, à le ménager, à le flatter; d'être toujours en peine si l'on est dans ses bonnes grâces ou si l'on n'y est pas, s'il est content ou s'il ne l'est pas : est-il un esclavage plus ennuyeux et plus fatigant? Mais dépendre de Dieu, dont je suis sûr que la Providence ne me peut manquer, voilà ce qui fait ma félicité, et ce qui faisait celle de saint Paul, quand il disait : *Scio cui credidi* (II Tim.) : Je sais à qui j'ai confié mon dépôt. Au contraire, quand je pense qu'au défaut de Dieu, sur qui je ne veux pas me reposer, je confie ce dépôt, c'est-à-dire ma destinée et mon sort à des hommes volages, à des hommes intéressés, à des hommes amateurs d'eux-mêmes, qui ne me considèrent que pour eux-mêmes, et qui compteront pour rien de m'abandonner dès que je commencerai de leur être à charge, ou que je cesserai de leur être utile : ah! chrétiens, pour peu que j'aie de sentiment, il faut que j'avoue qu'il n'est rien de comparable à mon malheur. Et certes, dit saint Chrysostome, si cette providence aimable d'un Dieu pouvait être suppléée à notre égard par la protection des hommes, ce serait surtout par celle des princes que nous regardons comme les dieux de la terre, ou par celle de leurs ministres et de leurs favoris, qui nous semblent tout-puissants dans le monde. Or, ce sont justement là ceux sur qui l'Écriture nous avertit de ne pas établir notre espérance, à moins que nous ne voulions bâtir sur un fondement ruineux : *Nolite confidere in principibus* (Ps. CXLV). Et, afin que l'expérience nous rendît sensible ce point de foi, ce sont ceux dont la faveur, opiniâtrément

recherchée, et inutilement entretenue par une juste punition de Dieu, fait tous les jours plus de misérables, plus d'hommes trompés, délaissés, sacrifiés, et par conséquent plus de témoins de cette grande vérité, que, dans les enfants des hommes, je dis même selon le monde, il n'y a point de salut : *In filiis hominum, in quibus non est salus (Psal. CXLV)*.

Cependant, chrétiens, voici le comble de l'aveuglement du siècle. Quelque persuadé que l'on soit d'une vérité dont on a tant de preuves et qu'il nous est si important de bien comprendre, on s'obstine à la combattre, et l'on aime mieux être malheureux en dépendant de la créature, que d'être heureux en s'assujettissant au Créateur. Malgré les rigoureuses épreuves qu'on fait tous les jours de l'indifférence, de la dureté, de l'insensibilité de ces fausses divinités de la terre, par une espèce d'enchantement, on consent plutôt à souffrir et à gémir en comptant sur elles, qu'à jouir de la liberté par une sainte confiance en Dieu. Demandez à ces adorateurs de la faveur, à ces partisans et à ces esclaves du monde, ce qui se passe en eux ; et voyez s'il y en a un seul qui ne convienne que sa condition a mille dégoûts, mille déboires, mille mortifications inévitables, et que c'est une perpétuelle captivité. N'est-ce pas ainsi qu'ils en parlent dans le cours même de leurs prospérités ? Mais quand, après bien des intrigues, leur politique vient à échouer, et que, par une disgrâce imprévue qui les déconcerte et qui dérange tous leurs desseins, ils se voient oubliés, négligés, méprisés, ah ! mes frères, s'écrie saint Augustin, c'est alors qu'ils rendent un hommage solennel à cette Providence dont ils n'ont pas voulu dépendre. Et c'est alors même aussi que Dieu a son tour, et que, par une espèce d'insulte que lui permet sa justice et qui ne blesse en rien sa miséricorde, il croit avoir droit de leur répondre, avec ces paroles du Deutéronome : *Ubi sunt dii eorum in quibus habebant fiduciam ? Surgant, et opitulentur vobis (Deut., XXXII)* : Où sont ces dieux dont vous vous teniez sûrs, et qui devaient vous maintenir ? ces dieux dont la protection vous rendait si fiers, où sont-ils ? *Surgant, et in necessitate vos protegant (Ibid.)* : Qu'ils paraissent maintenant, et qu'ils viennent vous secourir. C'étaient vos dieux, et vous faisiez plus de fond sur eux que sur moi : eh bien ! adressez-vous donc à eux dans l'extrémité où vous êtes ; et, puisque vous les avez servis comme des divinités, qu'ils vous tirent de l'abîme et qu'ils vous relèvent : *Surgant, et opitulentur vobis*.

De là, chrétiens, quelle consolation pour un homme ainsi abandonné de Dieu, après qu'il a lui-même abandonné Dieu ; quelle consolation, dis-je, surtout en certains états de la vie, où la foi seule d'une Providence nous peut soutenir ? Car, tandis que cette foi m'éclaire, et que je suis bien persuadé de ce principe, qu'il y a un Dieu dispensateur des biens et des maux, en sorte qu'il ne m'arrive rien que par son ordre, et que pour mon salut et pour sa gloire, j'ai dans moi

un soutien contre tous les accidents. Quelque indécise, quelque révolté même que je sois selon les sentiments naturels, je ne laisse pas au moins dans la partie supérieure de mon âme, et suivant les vues que me donne la foi, de me dire à moi-même : J'ai tort de murmurer et de me plaindre : Dieu l'a ainsi ordonné ; et, puisque c'est sa volonté, je dois m'y soumettre. Or, en me condamnant de la sorte, je me console, et cette pensée me fortifie ; quoique je ne la goûte pas peut-être d'abord, il suffit que je l'approuve, et que j'y puisse revenir quand il me plaira, pour qu'elle me soit une ressource toujours présente dans ma douleur. Mais quand j'ai une fois effacé de mon esprit cette idée de la Providence, s'il me survient une affliction de la nature de celles où la raison de l'homme est à bout, et qui ne peuvent recevoir de la part du monde aucun soulagement, où en suis-je ? et qu'eme reste-t-il, sinon de boire tout le calice, et de le boire tout pur, comme les pécheurs, sans tempérament et sans mélange : *Verumtamen fœx ejus non est exinanita : bibent omnes peccatores terræ (Ps. LXXIV)*. Or, dans le cours de la vie et des révolutions qui y sont si ordinaires, il n'est rien de plus commun que ces sortes d'états ; et Dieu le permet, chrétiens, pour nous convaincre encore plus sensiblement de la nécessité où nous sommes de nous attacher à sa providence ; et, pour nous faire voir la différence de ceux qui se confient en elle, et de ceux qui refusent de marcher dans ses voies. Car, de là vient qu'un juste affligé, persécuté, et, si vous voulez, opprimé, demeure tranquille, possède son âme dans la patience et dans une paix qui, selon l'Apôtre, surpasse tout sentiment humain, tire de ses propres maux sa consolation : pourquoi ? parce qu'il envisage dans l'univers une Providence à qui il se fait un plaisir de se conformer : *Dominus dedit, Dominus abstulit, sicut Domino placuit, ita factum est (Job., I)* : C'est le Seigneur qui m'avait donné ces biens, c'est lui-même qui m'en a dépouillé ; que son nom soit à jamais béni. Au lieu que l'impie, frappé du coup qui l'atterre, fait, pour ainsi dire, le personnage d'un réprouvé, blasphémant contre le ciel, trouvant tout odieux sur la terre, accusant ses amis, plein de fureur contre ses ennemis, se désespérant, et dans son désespoir, n'ayant pas même, non plus que ce riche de l'enfer, une goutte d'eau, c'est-à-dire d'onction et de consolation : pourquoi ? parce que c'était dans le sein de la Providence qu'il la pouvait puiser, et que cette source est tarie pour lui. Ce qui faisait dire à saint Chrysostome, que quiconque combat la Providence, combat son bonheur, parce que le grand bonheur de l'homme est de croire une Providence dans le monde et de lui être soumis.

Que dis-je, chrétiens ? et le mondain, tout rebelle qu'il est, n'est-il pas encore sous le domaine de la Providence ? Oui, il y est, et malgré lui il y sera ; mais c'est cela même qui achève son malheur : car, de deux sortes de providence que Dieu exerce sur les hom-

més, l'une de sévérité, et l'autre de bonté; l'une de justice et l'autre de miséricorde, au même temps qu'il se soustrait à cette Providence favorable, en qui il devait chercher son repos, il se trouve livré à cette Providence rigoureuse qui le poursuit, pour lui faire sentir son empire le plus dominant. Comme si Dieu lui disait : Tu n'as pas voulu te ranger sous celle-ci, tu souffriras de celle-là; car je les ai substituées l'une à l'autre par une loi éternelle et irrévocable; et dans l'étendue que je leur ai donnée, rien ne peut être hors de leur ressort. La providence de mon amour n'a pu l'engager; ce sera donc désormais la providence de ma justice qui te contiendra, qui te réprimera; qui, par des vengeances, tantôt secrètes, tantôt éclatantes, se fera sentir à toi; qui, tantôt par des humiliations, tantôt par des afflictions, tantôt par des prospérités dont tu seras enivré; tantôt par des adversités dont tu seras accablé, tantôt par des douceurs qui t'empoisonneront le cœur, tantôt par des amertumes qui t'aigriront, qui te soulèveront et ne te corrigeront pas, te réduira malgré toi dans la dépendance. Et voilà comment Dieu tant de fois en a usé envers certains pécheurs de marque. Voilà comment il a traité un Pharaon, un Nabueodonosor, un Antiochus et bien d'autres. Ils n'ont pas voulu le reconnaître comme père; ils ont été forcés à le reconnaître comme juge. Ils n'ont pas voulu servir à glorifier sa providence aimable et bienfaisante; ils ont servi à glorifier sa providence souveraine et toute-puissante. *Ponam te in exemplum (Nahum., III)*: Je ferai un exemple de toi, disait-il par son prophète à un libertin; et c'est ce qu'il a fait et ce qu'il fait encore du peuple juif. Miracle subsistant de la providence d'un Dieu irrité. Miracle qui seul, peut convaincre les esprits les plus incrédules qu'il y a un premier maître, et un Dieu dans le monde, devant lequel toute créature doit s'humilier et à qui il est juste que tout homme mortel obéisse. Si donc, mes frères, nous avons quelque égard à notre devoir ou à notre intérêt, soumettons-nous à lui et à sa providence. Soumettons-lui toutes nos entreprises; et, sans négliger les moyens raisonnables qu'il nous permet d'employer pour les faire réussir, sans y épargner nos soins, du reste, reposons-nous tranquillement et absolument sur lui du succès. Bénissons-le également et dans les biens, et dans les maux : dans les biens, en les recevant avec reconnaissance; dans les maux, en les supportant avec patience. Demandons-lui sans cesse que sa volonté s'accomplisse en nous; qu'elle s'accomplisse sur la terre, et qu'elle s'accomplisse dans le ciel; sur la terre, où il veut nous sanctifier et dans le ciel, où il veut nous couronner. C'est ce que je vous souhaite, etc.

SERMON XXI.

POUR LE LUNDI DE LA QUATRIÈME SEMAINE.

Sur le sacrifice de la messe.

Recordati sunt vero discipuli ejus quia scriptum est : Zelus domus tuæ comedit me.

Or, les disciples se souvinrent de ce qui est écrit : Le zèle de votre maison me dévore (S. Jean, ch. II).

Puisqu'il s'agissait de la maison de Dieu, il ne faut pas s'étonner, chrétiens, que le Sauveur du monde, envoyé pour soutenir les intérêts et pour venger l'honneur de son Père, marquât tant de zèle contre ces profanateurs qu'il chassa du temple de Jérusalem le fouet à la main, et dont il renversa les tables et les marchandises. C'est à ce premier temple que nos églises ont succédé; mais avec d'autant plus d'avantage, que nous y offrons un sacrifice beaucoup plus précieux et plus auguste. Car ce qui distingue particulièrement les temples, selon la remarque de saint Augustin, ce qui les consacre et ce qui leur donne un caractère propre de sainteté, c'est le sacrifice. Ils sont saints par la majesté divine qui les remplit. Ils sont saints par les exercices de la religion qu'on y pratique. Ils sont saints par les prières des fidèles qui s'y assemblent. Ils sont saints par les louanges de Dieu qu'on y chante, et par les grâces qu'il y répand. Mais du reste, reprend saint Augustin, Dieu se trouve partout, Dieu fait des grâces partout, Dieu peut être prié, béni, servi, adoré partout. Il n'y a que le sacrifice, j'entends le sacrifice de la loi de grâce, qu'il ne soit pas permis de lui offrir partout, et qu'on ne puisse lui présenter que sur ses autels. Quoi qu'il en soit, chrétiens, c'est de ce sacrifice que je prétends aujourd'hui vous entretenir; c'est, dis-je, de l'adorable sacrifice de la messe. Je veux vous apprendre dans quel esprit et avec quels sentiments vous y devez assister. Je veux, autant qu'il m'est possible, corriger tant d'irrévérances et tant d'abus qui s'y commettent. Ce sujet est particulier; mais il a de quoi allumer tout le zèle des ministres de Jésus-Christ. Car, il n'est pas seulement ici question de la maison de Dieu, mais de ce qu'il y a dans la maison de Dieu de plus vénérable et de plus grand: et en vous réformant sur ce seul point, je retrancherai presque tous les scandales que nous voyons dans nos temples, puisqu'il est vrai que le sacrifice en est l'occasion la plus ordinaire. Vous en êtes témoin, Seigneur, nous en sommes témoins nous-mêmes; et, pour peu que nous soyons sensibles à votre gloire, que devons-nous attaquer avec plus de force, et combattre avec plus d'ardeur? J'ai besoin pour cela de votre grâce, et je la demande par l'intercession de Marie : *Ave, Maria.*

Ne perdons point de temps, chrétiens; et, pour en venir d'abord au point que je traite, je dis que rien n'est plus digne de notre attention et de nos respects, que l'excellent et le très-saint sacrifice de la messe. Deux raisons vont vous en convaincre, et feront, en deux mots, le partage de ce discours. Car je considère cet adorable sacri-

fice en deux manières et sous deux rapports, savoir, par rapport à son objet, et par rapport à son sujet. Or, quel en est l'objet? Dieu même. Et quel en est au même temps le sujet? un Dieu. Je m'explique, et ceci va vous faire entendre toute ma pensée. En effet, mes chers auditeurs, que nous proposons-nous dans le sacrifice de nos autels? d'honorer Dieu; et voilà comment Dieu même en est l'objet. Mais pour mieux honorer Dieu dans ce sacrifice, que lui présentons-nous? l'Homme-Dieu; et c'est ainsi qu'un Dieu en est le sujet. De là je forme deux propositions que je vous prie de bien méditer, et qui doivent vous saisir d'une sainte frayeur toutes les fois que vous assistez aux divins mystères. Sacrifice de la messe, sacrifice souverainement respectable: pourquoi? parce que c'est à Dieu même qu'il est offert: ce sera la première partie. Sacrifice de la messe, sacrifice souverainement respectable: pourquoi? parce que c'est un Dieu qui y est offert: ce sera la seconde. L'une et l'autre vous instruira d'une des plus importantes matières, qui est le sacrifice; et, en vous inspirant de hautes idées de la grandeur de Dieu, réveillera dans vos cœurs tous les sentiments de la religion.

PREMIÈRE PARTIE.

Que faisons-nous, chrétiens, quand nous assistons aux divins mystères et au sacrifice de notre religion? Ne le considérons point encore selon le rapport particulier qu'il a avec la personne du Sauveur du monde. Arrêtons-nous à cette qualité générale de sacrifice. Qu'est-ce que sacrifice, et qu'entendons-nous par ces paroles: assister au sacrifice du Dieu vivant? Ah! chrétiens, vous ne l'avez peut-être jamais compris, et c'est néanmoins ce que vous ne pouvez trop bien comprendre, puisque c'est un de vos devoirs les plus essentiels. Assister au sacrifice, c'est être présent à l'action la plus auguste et la plus sainte de la religion que nous professons; à une action dont la fin prochaine et immédiate est d'honorer la majesté de Dieu; à une action qui, prise dans son fond et dans sa substance, consiste particulièrement à humilier la créature devant Dieu; à une action qui désormais est l'unique par où ce culte d'adoration, je dis d'une adoration suprême, puisse être extérieurement et authentiquement rendu à Dieu; c'est, dis-je, y assister en toutes les manières qui peuvent nous inspirer le respect et la révérence dus à Dieu, y assister comme témoins, y assister comme ministres, y assister comme victimes; comme témoins, pour autoriser le sacrifice par notre présence; comme ministres, pour le présenter avec le prêtre; comme victimes, disent les Pères, pour y être immolés nous-mêmes spirituellement avec la première victime, qui est Jésus-Christ. Si donc nous n'accomplissons pas ce devoir avec toute la retenue et toute la piété qu'il demande, ne faut-il pas conclure que le principe de la foi est ou altéré ou corrompu dans nos cœurs? Reprenons chacun de ces articles, et ne perdez pas de si solides instructions.

Oui, chrétiens, assister au sacrifice du vrai Dieu, c'est assister à l'action la plus sainte et la plus auguste de la religion. De là vient que, dans les anciennes liturgies, le sacrifice était appelé action par excellence; et c'est ainsi que nous l'appelons encore aujourd'hui, puisque, suivant l'observation d'un savant cardinal de notre siècle, ces mots du sacré canon: *Infra actionem*, ne signifient rien autre chose que *Infra sacrificium*; comme si l'Eglise avait voulu nous avertir qu'en effet la grande action de notre vie est le sacrifice. Et voilà ce qui, de tout temps, a donné aux peuples de si hautes idées du sacrifice et de tout ce qui le regarde. Voilà ce qui leur a rendu si vénérable la majesté des temples, la sainteté des autels, la dignité des prêtres. Sentiment si universel, qu'on peut le mettre au rang de ceux où, selon la pensée de Tertullien, il semble que notre âme soit naturellement chrétienne. Mais de ce principe, quelle conséquence ne puis-je pas tirer d'abord contre vous; et comment arrive-t-il que, dans une action où il paraît que la nature nous ait déjà fait à demi chrétiens, la corruption du libertinage nous fasse tous les jours devenir plus, et moins que raisonnables? Car enfin, mon cher auditeur, vous êtes obligé de reconnaître que ce qu'il y a pour vous de plus divin, et par conséquent de plus respectable, c'est le sacrifice du Dieu que vous servez; et toutefois vous ne craignez pas de vous y présenter comme si c'était l'action la moins sérieuse, et qui pût être plus impunément négligée; vous y venez avec une imagination distraite, avec des pensées toutes profanes, avec des yeux égarés; et vous y demeurez avec froideur, avec dégoût, et dans des postures pleines d'indécence. Qu'un homme traitât une affaire temporelle avec aussi peu de réflexion, on le mépriserait. Ici c'est l'affaire capitale, ou, comme parle saint Ambroise, c'est l'affaire d'Etat qui se traite entre Dieu et l'Eglise; et vous n'y donnez nulle attention; vous n'y avez ni modestie ni recueillement; vous y assistez par coutume, par cérémonie; vous n'y appliquez ni votre esprit ni votre cœur; n'est-ce pas outrager Dieu, et l'outrager dans l'action même et dans le temps où vous devez spécialement l'honorer?

Je dis dans l'action même où vous devez spécialement l'honorer; ceci est remarquable: car, qu'est-ce que le sacrifice, en le regardant par rapport à Dieu, et quelle en est la fin? Le sacrifice, disent les théologiens, est un acte de religion dont le caractère propre est d'honorer l'être de Dieu. Mais quoi! toutes nos actions saintes et vertueuses ne se rapportent-elles pas à cette fin? Il est vrai, chrétiens; mais ce rapport n'est pas le même que dans le sacrifice. Voici ma pensée. Dieu est la fin générale et dernière de toutes nos actions; c'est ce qu'elles ont de commun. mais chaque action de piété a de plus une fin prochaine et particulière qui la distingue des autres, et d'où sa perfection dépend. Or, je dis que la fin particulière et immédiate qui

distingue le sacrifice, est d'honorer Dieu. Prenez garde : dans tous les autres devoirs, on peut presque dire que l'homme agit plutôt pour lui-même et pour son intérêt que pour l'intérêt de Dieu. Car, si je prie, c'est pour m'attirer les grâces de Dieu ; si je fais pénitence, c'est pour m'acquitter auprès de la justice de Dieu ; si je pratique de bonnes œuvres, c'est pour m'enrichir de mérites devant Dieu ; si je participe au divin sacrement, c'est pour me sanctifier en m'unissant à Dieu. Mais quand je vais au sacrifice, qu'est-ce que j'envisage ? d'honorer Dieu. Voilà le seul objet que je me propose, et qui doit être le terme de mon intention, si mon intention est conforme à la nature de mon action. Or, jugez de là ce qu'il faut penser d'un chrétien qui fait servir à déshonorer Dieu ce qui doit uniquement servir à le glorifier ? Qu'a fait Dieu, en instituant le sacrifice ? Il a dit à l'homme : Voilà l'hommage que je demande et que j'attends de toi. Tu ne savais pas encore bien reconnaître la souveraineté de mon domaine, et je veux moi-même te l'enseigner : c'est par le devoir que je te prescris, et à quoi tu satisfieras en assistant au sacrifice de mes autels. Cela supposé, reprend saint Jérôme, profaner ce sacrifice par des immodesties et par des scandales ; y venir comme l'on va à un passe-temps, à un spectacle, à une assemblée mondaine ; en sortir sans y avoir eu nul sentiment, nul souvenir de Dieu ; ah ! mes frères, c'est cette espèce d'abomination que le prophète Daniel avait prévue avec horreur, et qui devait paraître dans le lieu saint.

Elle va plus loin, et comprenons-en toute l'indignité. En effet, si la fin particulière du sacrifice est d'honorer Dieu, en quoi consiste cet honneur que nous rendons ou que nous devons rendre à Dieu ? Ce culte, répond saint Thomas, consiste dans une protestation actuelle que je fais à Dieu de ma dépendance, dans un aveu respectueux de ma misère et de ma bassesse, dans un exercice pour ainsi dire d'anéantissement, et si je suis pécheur, dans une confession humble et sincère de mon péché ; car tout cela doit entrer dans le sacrifice considéré de la part de l'homme ; et voilà pourquoi l'hostie est détruite et consommée, pour marquer que l'homme n'est qu'un néant, et dans l'ordre de la nature, et dans celui de la grâce. En quoi, dit saint Augustin, paraît l'admirable opposition qui se rencontre entre l'oraison et le sacrifice. Car l'oraison en élevant nos esprits à Dieu, nous élève au-dessus de nous-mêmes ; au lieu que le sacrifice nous rabaisse au-dessous de nous-mêmes, en nous anéantissant devant Dieu. Par le sacrifice j'honore Dieu, si je puis parler de la sorte, aux dépens de ce que je suis ; et dans l'oraison, Dieu, par le commerce qu'il veut bien avoir avec moi, m'honore en quelque manière aux dépens de ce qu'il est. Quoi qu'il en soit, mon sacrifice est inséparable de mon humilité ; et comme je ne puis mieux m'humilier devant Dieu qu'en lui offrant le sacrifice, aussi ne puis-je autrement avoir part au sacrifice qu'en m'humili-

ant devant Dieu. Il n'en est pas de même des anges, ajoute saint Chrysostome ; les anges peuvent être présents au sacrifice et s'y humilier ; mais l'humilité des anges, quelque profonde qu'elle puisse être, n'est point essentielle au sacrifice, comme celle des hommes. Pourquoi ? parce que le sacrifice qu'offre l'Eglise étant le sacrifice des hommes, et non des anges, il ne dépend point, pour être complet, de l'humilité des anges, mais de l'humilité des hommes. De là, chrétiens, quel désordre, lorsque des hommes, portant sur le front le caractère de la foi, viennent au sacrifice du vrai Dieu, non-seulement sans cette humilité religieuse, mais avec tout l'orgueil du libertinage et de l'impiété : lorsqu'à peine ils y fléchissent le genou, qu'ils y parlent, qu'ils y agissent comme il leur plaît, et sans égard, et que sur cela même ils rejettent avec mépris les sages remontrances et la correction charitable des ministres du Seigneur ? Mépris qui ne doit point, mes frères, ralentir l'ardeur de notre zèle, ni nous fermer la bouche par un silence timide et lâche, quand le devoir de notre ministère nous oblige à nous expliquer. Car, où en serait notre religion, si de tels abus y devaient être tolérés ? Ah ! chrétiens, assister au sacrifice, c'est venir protester à Dieu que nous dépendons de lui, que nous attendons tout de lui, que nous n'adorons que lui, que nous sommes disposés à nous anéantir pour lui ; mais, mon cher auditeur, pensez-vous lui dire tout cela, en vous comportant comme vous le faites ; en insultant, si je l'ose dire, à l'autel, et aux sacrés mystères qu'on y célèbre ? en y prenant des libertés que je ne crains pas, puisqu'il s'agit de l'honneur de mon Dieu, de traiter d'insolences ; en les soutenant jusque dans le sanctuaire avec une audace et une fierté qui ne rougit de rien ? Et vous, femmes chrétiennes, est-ce là ce que vous venez lui témoigner, en vous faisant une si fausse gloire de paraître dans nos temples avec toutes les marques de votre vanité ? Je n'entreprends point de contrôler partout ailleurs vos modes et vos coutumes ; mais ici je ne puis dissimuler ce qui blesse la majesté divine et le respect qui lui est dû. Faut-il donc, quand vous entrez dans la maison de Dieu, que tout le faste du monde vous y accompagne ? Faut-il que l'on vous y distingue par votre luxe et par vos délicatesses ; que vous y affectiez des rangs que l'esprit ambitieux du siècle y a érigés en de prétendus droits, et que vous vous y fassiez rendre des services dont vous sauriez bien vous passer dans le palais d'un prince de la terre ? Est-ce là cette humilité si essentielle au sacrifice ? et si la piété vous y attirait, une piété solide, ne diriez-vous pas à Dieu : Ah ! Seigneur, je ne suis que trop vaine au milieu du monde, mais du moins serai-je humble et modeste devant vous ; et puisque le sacrifice est le tribut d'humilité que je vous dois, je n'irai point m'y présenter avec ce luxe que vous réprouvez. Le monde en use autrement, mais le monde ne sera pas ma règle ; on censurera ma conduite, mais il me suffira que vous l'ap-

prouviez. Aussi, disait Tertullien, parlant à des femmes chrétiennes comme vous, et même plus chrétiennes que vous, pourquoi ces ajustements dont vous êtes si curieuses ? Vous avez renoncé aux pompes du siècle, vous n'êtes plus des fêtes des païens ; pourquoi donc vous parer de ces restes du monde, et les porter au sacrifice de votre Dieu ? O profanation, s'écriait-il, et puis-je bien m'écrier après lui ! Des femmes cherchent à se montrer avec des habits magnifiques et brillants, dans un sacrifice dont l'essence et la fin principale est l'humiliation de la créature en présence de son créateur. Elles s'y font voir, selon l'expression du prophète royal, aussi ornées et plus ornées que les autels : *Circumnatae ut similitudo templi* (Ps. CXLIII). Elles y emploient tout le temps, à quoi ? à s'étudier, à se contempler ; à s'admirer, à recevoir un vain encens, et à s'attirer de sacrilèges adorations, comme si elles voulaient s'élever au-dessus de Dieu même.

Donnons jour encore à cette pensée ; je ne dis pas seulement que le sacrifice est une protestation que l'homme fait à Dieu de la dépendance de son être ; mais j'ajoute que c'est une protestation publique, une protestation solennelle, où l'homme appelle toutes les créatures en témoignage de sa soumission et de sa religion, comme s'il disait : Cieux et terre, anges et hommes, vous m'en serez garants, et me voici devant vous pour m'en déclarer. Il y a un Dieu que j'adore, un Dieu souverain auteur, et à qui seul toute la gloire appartient ; c'est dans ce sacrifice et par ce sacrifice que je viens hautement reconnaître son absolue domination, et m'y soumettre. Il n'y a proprement, chrétiens, que le sacrifice, où l'homme puisse parler de la sorte ; quelque autre exercice de religion que je pratique, ce n'est pas là ce qu'il signifie, ou du moins ce n'est point là ce qu'il signifie authentiquement ; le seul sacrifice est l'aveu juridique de ce que je suis et de ce que je dois à Dieu. Mais, mes frères, par un renversement bien déplorable, quel sujet ne donnons-nous pas aux païens et aux infidèles de nous faire, jusqu'au milieu du plus saint mystère, la même demande, ou plutôt le même reproche que David craignait tant d'entendre de la bouche des ennemis du Seigneur : *Ne forte dicant in gentibus : Ubi est Deus eorum* (Ps. LXXVIII) ? Car, où est votre Dieu, peuvent nous dire ces idolâtres ? vous voulez, par cette cérémonie extérieure, nous faire juger du culte intérieur que vous lui rendez ; et c'est de là même que nous tirons la plus sensible preuve de votre irréligion. Entrez dans nos temples, et, sans entreprendre de nous instruire, instruisez-vous vous-mêmes par nous. Votre Dieu, dites-vous, est le vrai Dieu ; mais au moins n'en êtes-vous que de faux adorateurs ; au contraire, vous prétendez que nous n'adorons que de fausses divinités, mais au moins devez-vous avouer que nous les adorons sincèrement, et en esprit. Or, supposant même vos principes et les dogmes de votre foi, lequel des deux croyez-vous le plus criminel, ou d'être reli-

gieux comme nous le sommes, en suivant l'erreur, ou d'être des profanateurs comme vous l'êtes, en professant la vérité ? C'est de saint Augustin même que j'ai emprunté cette figure, et c'est là-dessus qu'il déployait avec tant d'énergie toute la force de son éloquence et de son zèle.

N'en demeurons pas là, chrétiens, mais pour achever de nous confondre, voyons en quelles qualités nous assistons au divin sacrifice. Comme témoins, disent les docteurs, comme ministres, comme victimes. Comme témoins : oui, mes frères, vous êtes les témoins de ce qui se passe de plus mystérieux et de plus secret entre Dieu et les hommes ; c'est dans cette vue que l'Eglise vous reçoit à son sacrifice, et qu'elle vous oblige même, par un précepte particulier, à y comparaître ; honneur qu'elle ne fait pas indifféremment à toutes sortes de sujets, puisque le châtement le plus sévère qu'elle exerce envers ses enfants rebelles, est de leur interdire par ses censures le sacrifice qu'elle offre à Dieu ; honneur dont elle exclut même les catéchumènes, quoique déjà initiés dans les mystères de la foi, parce qu'ils n'ont pas encore le caractère du baptême ; elle n'y admet que les fidèles dont la religion lui est connue, et dont elle veut gratifier la piété ; mais au même temps elle les engage à soutenir cette qualité de témoins par un respect digne de Dieu. Quand Dieu, dans l'Écriture, prend à témoin d'une vérité les êtres insensibles, les cieux en sont ébranlés : *Obstupescite, cæli* (Jerem., II), et la terre en est émue jusque dans ses fondements : *Commota est, et contremuit terra* (II Reg., XXII). Et vous, mon cher auditeur, témoin vivant du redoutable sacrifice qui s'accomplit sur nos autels, qu'y faites-vous ? Ah ! mon frère, s'écrie saint Jean, patriarche de Jérusalem, n'avez-vous pas entendu le prêtre qui vous somnait, de la part de Dieu, de vous rendre attentif ? Ne vous a-t-il pas averti d'élever votre cœur au ciel : *Sursum corda*, et n'avez-vous pas répondu qu'il était tourné vers le Seigneur : *Habemus ad Dominum*. Mais à ce moment-là même, vous êtes plus occupé de la terre que jamais ; mais à ce moment-là même vous ne cherchez en promenant partout vos regards, que des objets, ou qui repaissent votre curiosité, ou qui servent d'amusement à votre oisiveté. Est-ce pour cela que vous êtes appelé à l'autel ? est-ce là, chrétiens, la part que vous prenez à un sacrifice dont vous êtes non-seulement les témoins, mais les ministres ?

Car vous l'êtes, mes chers auditeurs, quelle que soit d'ailleurs votre condition ; et ce n'est pas sans sujet que saint Pierre, relevant la dignité des chrétiens, entre les autres titres qui leur conviennent, leur attribue celui du sacerdoce : *Regale sacerdotium* (I Petr., II), puisque tout chrétien doit offrir à Dieu le sacrifice de sa rédemption. De là vient que le prêtre, en célébrant dans le sanctuaire, n'y fait pas les oblations sacrées comme personne particulière, mais comme représentant tout le peuple assemblé ; car il ne dit pas : j'offre,

je supplie, je vous, je proteste ; mais nous protestons, nous vouons, nous offrons, nous supplions, parce qu'en effet, tout le peuple offre et supplie avec lui; non pas que tous soient pour cela revêtus du caractère de l'ordre, comme l'ont avancé quelques hérétiques, fondés sur une parole de Tertullien mal entendue ; mais parce que tous les fidèles, sans porter ce sacré caractère comme le prêtre spécialement député de Dieu pour présenter le sacrifice, lui sont néanmoins associés dans cette importante fonction ; fonction si sainte, écoutez ceci, que, par cette raison-là même, quelques-uns ont prétendu qu'un chrétien en état de péché ne pouvait, sans se rendre coupable d'un nouveau péché, assister au sacrifice. Je sais sur ce point ce qu'il faut penser ; je sais que c'est une doctrine erronée et même scandaleuse, puisqu'elle donne atteinte au précepte de l'Eglise, qu'elle favorise le libertinage, et qu'elle ôte enfin au pécheur un des plus puissants moyens de conversion ; car, que peut faire un pécheur de plus salutaire, de plus édifiant, de plus propre à lui attirer les grâces du ciel, que de venir, comme le publicain, dans le temple et d'y offrir, tout indigne qu'il est, ce sacrifice propitiatoire dont une des principales vertus est d'apaiser la colère de Dieu ? Qu'est-ce que les prophètes recommandaient davantage aux pécheurs de leur temps, que de fléchir le Seigneur et sa justice, par l'oblation des victimes de l'ancienne loi ? Ce qui servait alors à la sanctification des hommes, servirait-il maintenant à leur damnation ? C'est donc une opinion outrée, et que nous devons hautement rejeter ; mais, en la rejetant, je m'en tiens au principe sur quoi elle est, disons mieux, sur quoi elle paraît établie ; et de ce principe incontestable, je tire bien d'autres conséquences, qui ne doivent pas moins nous faire trembler ; car, puisque nous participons au sacrifice en qualité de ministres, ce ne sera point une exagération, si je conclus que tant de crimes qu'on y commet doivent être comptés pour autant de profanations ; qu'un entretien, même indifférent à raison de sa durée, y renferme deux offenses grièves : l'une particulière et d'omission, à ces saints jours où le sacrifice est commandé, l'autre commune et d'irrévérence ou de commission, à quelque temps et à quelque jour que ce puisse être ; que celui-là ne satisfait point au commandement de l'Eglise, qui, sans nulle vigilance sur soi-même, sans nul effort pour se recueillir dans la plus grande action du christianisme, laisse impunément et volontairement son esprit se distraire ; si, dis-je, je tire toutes ces conséquences, c'est sans crainte d'excéder, puisque je parle après les plus sensés et les plus savants théologiens.

Qui le croirait, mes frères ? souffrez que, sans insister sur les autres, je m'attache surtout à ce désordre que déplorait le prophète Ezéchiel, et dont il faisait une peinture si conforme à ce qui se passe tous les jours parmi nous : qui le croirait, si tant d'épreuves ne nous l'avaient pas appris, et ne nous

l'apprenaient pas encore, qu'un chrétien, choisi de Dieu pour lui offrir un sacrifice tout divin et tout adorable, voulût faire du temple même un lieu de plaisir, et du plus infâme plaisir ; qu'il regardât le sacrifice comme une occasion favorable à son impudicité ; qu'il n'y vint que pour y trouver l'objet de sa passion, que pour l'y voir et pour en être vu, que pour lui rendre des assiduités, que pour lui marquer, par de criminelles complaisances, son attachement, que pour se livrer aux plus sales désirs d'un cœur corrompu ? C'est avec douleur que j'en parle et que je révèle votre honte ; mais je serais prévaricateur si je la dissimulais, et il vaut bien mieux, comme dit saint Cyprien, découvrir nos plaies pour les guérir, que de les cacher sans espérance de remède. Ce n'est pas d'aujourd'hui que les Pères s'en sont expliqués. Saint Jérôme et saint Chrysostome n'y apportaient pas plus d'adoucissement que moi, quand ils disaient que l'innocence et la pudicité couraient autant de risques (ne pouvaient-ils pas dire plus de risques ?) dans les saints lieux, que dans les places publiques ; qu'il était quelquefois aussi dangereux pour une femme chrétienne, ou plutôt pour une femme mondaine, de paraître au sacrifice, que dans les cercles et les assemblées du monde ; qu'autrefois on consacrait les maisons des chrétiens, pour en faire des temples à Dieu ; mais que, dans la suite, les temples de Dieu étaient devenus des maisons d'intrigues et de commerces. Ce sont leurs expressions, que vous entendrez comme il vous plaira ; mais, de quelque manière qu'elles dussent être alors entendues, ce qui me fait gémir, c'est qu'elles se vérifient presque parmi nous dans toute la rigueur de la lettre, et que la calomnie suscitée du temps de Tertullien contre les fidèles, savoir, que les plus honteux engagements se formaient et s'entretenaient à la faveur des autels : *Inter aras lenocinia tractari* (Tert.) ; que ce reproche, dis-je, qui fut dans ces premiers siècles une imposture, ne soit dans le nôtre qu'une trop juste accusation.

Avec cela, chrétiens, êtes-vous en état d'assister au sacrifice en qualité de victimes ? êtes-vous en état d'y être immolés vous-mêmes avec Jésus-Christ ; et n'est-ce pas ainsi toutefois que vous devez y être encore présents ? Ecoutez la preuve qu'en donne saint Augustin. Car, dit ce saint docteur, Jésus-Christ et l'Eglise ne faisant qu'un même corps, il est impossible que l'un soit immolé sans l'autre. Puisque cet Homme-Dieu est le chef de tous les fidèles, et que tous les fidèles lui sont unis comme ses membres, il faut qu'en même temps qu'il est sacrifié pour eux, ils le soient pareillement avec lui ; et que, par un admirable retour, ce Sauveur du monde offre à Dieu toute l'Eglise dans sa personne, en vertu d'une action où lui-même il est offert à Dieu par toute l'Eglise : *Cum autem sit Christus Ecclesiæ caput, et Ecclesia Christi corpus, tam ipsa per ipsum, quam ipse per ipsam debet offerri* (Aug.). Théologie divine, et d'où il s'ensuit que nous ne de-

vous donc aller au sacrifice de notre Dieu qu'avec le généreux sentiment de l'apôtre saint Thomas, je veux dire, que pour y mourir spirituellement avec Jésus-Christ : *Eamus et nos, et moriamur cum eo* (Joan., XI). Or, comment y paraît un chrétien ainsi disposé ? Représentez-vous, mes frères, l'état de ces anciennes victimes qu'on immolait au Seigneur, et qu'on mettait sur l'autel : elles étaient liées, elles étaient privées de l'usage des sens, elles étaient brûlées du feu de l'holocauste. Voilà votre modèle. Comme victimes de ce sacrifice non sanglant que vous présentez, et où vous êtes présentés vous-mêmes, surtout comme victimes spirituelles et raisonnables, selon la parole de saint Pierre : *Spirituales hostias* (I Petr. II), il faut que la religion vous lie et qu'elle vous tienne respectueusement appliqués au saint mystère, il faut qu'elle vous couvre les yeux, et qu'elle les ferme à tous les objets de la terre ; il faut qu'elle vous consume du feu de la charité. Mais si vous imitez le crime des successeurs d'Aaron, si comme eux vous portez dans le tabernacle un feu étranger, si c'est une habitude vicieuse qui vous y conduit et qui vous y retient, si, bien loin de captiver vos sens, vous leur donnez là toute licence : Ah! mon frère, conclut saint Chrysostome, vous êtes toujours alors une victime, mais une victime de malédiction ; une victime, non plus de la miséricorde, mais de la colère et de la vengeance de Dieu.

N'est-il pas surprenant, chrétiens, comme l'a observé le savant Pic de la Mirandole, que, de tant de religions qui se sont répandues dans le monde, et qui y ont si longtemps dominé, il n'y ait eu que la religion de Jésus-Christ dont les temples aient été profanés par ses propres sujets ? On a bien vu les Romains violer le temple des Juifs ; on a vu les chrétiens briser les idoles du paganisme ; mais a-t-on vu des païens s'attaquer eux-mêmes à leurs dieux et souiller les sacrifices qu'ils leur offraient ? Pourquoi cette différence ? en voici, ce me semble, une raison : c'est que l'ennemi de notre salut ne va point tenter les païens, ni les troubler au milieu de leurs sacrifices, parce que ce sont de faux sacrifices, et qu'il reçoit lui-même l'encens qu'on y brûle ; au lieu qu'il emploie toutes ses forces pour nous détourner du sacrifice de nos autels et pour nous en faire perdre le fruit, parce que c'est le vrai sacrifice, le grand sacrifice, un sacrifice également glorieux à Dieu et salutaire pour nous. Ainsi, mes frères, à quelques désordres que soit exposé le sacrifice de notre religion, n'entrons pour cela en nulle défiance de la religion même que nous professons, et de la pureté de son culte. Malgré tous nos désordres, elle est toujours sainte, puisqu'elle les condamne tous. Mais rentrons dans nous-mêmes, confondons-nous nous-mêmes : disons-nous à nous-mêmes, avec un célèbre écrivain de ces derniers siècles, qu'il faut que la religion de Jésus-Christ soit une religion plus qu'humaine, puisqu'elle se soutient toujours malgré l'irrégion des chré-

tiens, et qu'il faut aussi que l'irrégion des chrétiens soit bien obs'inée et bien enracinée, puisqu'ils sont si impies parmi tant de sainteté. Sacrifice de la messe, sacrifice souverainement et doublement respectable, parce que c'est à Dieu qu'il est offert, et que c'est un Dieu qui y est offert. Comme c'est Dieu même qui en est l'objet, c'est encore un Dieu qui en est le sujet ; vous l'allez voir dans la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Je trouve la pensée de saint Chrysostome bien juste et bien vraie, quand il dit que les temples où nous nous assemblons pour adorer Dieu, sont tout à la fois, et l'ornement le plus auguste, et l'opprobre le plus visible de notre religion : l'ornement le plus auguste, puisqu'ils sont tous les jours sanctifiés par le sacrifice d'un Dieu sauveur, et l'opprobre le plus visible, puisque ce sacrifice, tout divin qu'il est, sert si souvent, non par lui-même, mais par notre libertinage, d'occasion aux chrétiens pour déshonorer la maison de Dieu. Ainsi parlait ce saint évêque, en gémissant sur les scandales qui se commettaient au pied des autels et dans le sacrifice de la loi de grâce. A quoi j'ajoute la pensée de Guillaume de Paris, que je vous prie de remarquer, parce qu'elle me paraît également solide et touchante. Car, dit ce savant homme, quand nous aurions vécu, selon l'expression de saint Paul, sous les éléments du monde, c'est-à-dire sous les figures de l'ancienne loi, et que nous n'aurions point eu d'autres sacrifices que ces sacrifices imparfaits dont Dieu avait établi l'usage par le ministère de Moïse, il faudrait toujours y assister avec crainte et avec tremblement ; il faudrait toujours respecter ces chairs mortes, toujours révéler ces taureaux égorgés et sanglants, toujours se prosterner devant ces autels chargés des oblations et des prémices de la terre. C'étaient des créatures, il est vrai, mais ces créatures étaient les victimes et les holocaustes du Dieu vivant, et cela seul les élevait à un ordre supérieur et les consacrait. Aussi, mes frères, poursuit le même docteur, voyez avec quelle révérence Dieu voulait que les Juifs entrassent dans le sanctuaire, pour lui offrir leurs sacrifices et le sang des animaux qu'ils immolaient. Voyez avec quel soin lui-même il les y disposait ; combien de préceptes, combien de cérémonies, combien de pratiques, combien de purifications il leur prescrivait ! A peine les livres entiers de l'Écriture ont-ils suffi pour leur en tracer les règles, et pour leur faire entendre sur cela ses ordres. Mais admirez encore plus la constance et l'invincible fidélité de ce peuple, d'ailleurs si indocile et si grossier, à s'acquitter de ce devoir. Dans les plus pressantes extrémités, dans l'embarras et le désordre des guerres, dans le siège même de Jérusalem, rien jamais ne les fit manquer à ce culte extérieur, ni à la solennité de leurs fêtes et des sacrifices qui leur étaient ordonnés. Jusque-là, disait du temps même des apôtres un ancien auteur, que le général de l'armée romaine en parut sur-

pris, et que, tout païen, tout ennemi qu'il était, il en fut touché et ne put refuser des éloges à leur zèle et à leur religion : *Stupēbat Pompeius acres virorum animos, a quibus in medio belli furore, sacrorum reverentiæ nihil defuit* (Hegesip.). Tel était le caractère de cette nation. Le Sauveur du monde leur reprocha tous les autres vices ; mais il ne les accusa jamais d'impiété dans les sacrifices qu'ils présentaient à Dieu. Cependant, chrétiens, dans leurs sacrifices les plus solennels, qu'avaient-ils autre chose que les ombres seulement, et que les figures du sacrifice de la loi nouvelle ? Mais c'était assez pour eux, reprend saint Augustin ; c'était, dis-je, assez pour leur rendre vénérables jusqu'à ces ombres et à ces figures, que ce fussent les figures et les ombres du grand sacrifice que les prophètes leur annonçaient dans la suite des siècles. C'était assez pour les saisir d'une sainte horreur toutes les fois qu'ils assistaient à l'immolation de ces victimes, qui, quoique viles et abjectes, leur représentaient cette victime pure et précieuse, cette hostie divine qui devait être immolée pour eux et pour nous. Or, qu'eussent-ils pensé, qu'eussent-ils fait, s'ils eussent vu comme nous la vérité ; et que devons-nous penser, que devons-nous faire nous-mêmes ? Sur cela, mes chers auditeurs, voici trois considérations que je me contente de vous proposer, plutôt par forme de méditation que de discours, et par où je finis en me les appliquant à moi-même. Ne les perdez pas.

Première considération. Quand je vais au sacrifice que célèbre l'Eglise, je vais au sacrifice de la mort d'un Dieu ; le même qui fut offert sur le Calvaire, le même que Jésus-Christ consumma sur la croix, le même où ce Dieu-Homme consentit, pour parler avec l'Apôtre, à être détruit et anéanti. Ce n'est point une supposition, c'est un point de foi. J'assiste à un sacrifice dont réellement et sans figure la victime est le Dieu même que je sers et que j'adore. Par conséquent, dois-je conclure et devez-vous conclure avec moi, si, par mes respects et mes adorations, je ne relève pas, autant qu'il m'est possible, les abaissements de ce Dieu sauveur ; si j'ajoute aux humiliations de sa croix, qui sont ici renouvelées, celles qui lui viennent de mes irrévérences et de mes scandales ; si, le contemplant sur l'autel, mon cœur ne se brise pas comme les pierres se fendirent au moment qu'il expira ; si cette hostie mourante ne fait pas naître dans mon âme une componction aussi vive et aussi religieuse que le fut la douleur du centenier et celle des Juifs qui se convertirent à sa mort ; si, par de sensibles outrages, j'insulte encore à son agonie, comme les soldats et les bourreaux qui l'avaient crucifié, ah ! ne suis-je pas digne de ses plus rigoureuses vengeances, et ne faut-il pas me traiter d'anathème !

Seconde considération. Pourquoi ce Dieu de miséricorde s'immole-t-il dans le sacrifice de nos autels ? Pour nous apprendre, disent les Pères, ce que nous ne pouvons appren-

dre que de lui, pour nous aider à faire ce que nous ne pouvons faire sans lui et que par lui, je veux dire à honorer Dieu autant que Dieu le mérite et qu'il le demande. Car c'est pour cela, reprend saint Thomas, qu'il a fallu un sujet d'un prix infini, et offert d'une manière infinie. Or, ce sujet d'un prix infini, c'est Jésus-Christ dans le sacré mystère. Ce sujet, offert d'une manière infinie, c'est Jésus-Christ en état de victime, en état d'anéantissement, et sacrifié, selon la prédiction de Malachie, dans tous les temps et dans tous les lieux du monde. Voilà ce qui était dû à Dieu, et de quoi l'Homme-Dieu est venu nous instruire aux dépens de lui-même. Ce sacrifice de son corps et de son sang est la preuve authentique qu'il nous en donne, et la perpétuelle leçon qu'il nous en fait. Que nous dit-il donc, cet excellent maître, autant de fois que nous nous présentons à son sacrifice ? C'est là, mes frères, que son sang, ce sang adorable, plus éloquent que celui d'Abel, semble nous crier sans cesse et nous faire entendre ce que le même Sauveur disait aux Juifs : *Ego honorifico Patrem* (Joan., VIII). Vous voulez savoir ce que je fais ici, j'honore mon Père, je glorifie mon Père, je satisfais à la justice de mon Père ; je répare les injures qu'il a reçues, et je rétablis ses intérêts ; je fais triompher sa miséricorde, éclater sa puissance, connaître sa sainteté ; je lui rends, et à toutes ses perfections, des hommages proportionnés à sa grandeur. Tel est le dessein qui me fait descendre invisiblement sur cet autel, qui me fait prendre entre les mains des prêtres comme une seconde naissance, qui me fait subir dans le même sens comme une seconde mort : *Ego honorifico Patrem* (Ibid.). Oui, chrétiens, c'est ce qu'il nous dit ; et si nous ne profitons pas de son exemple, écoutez ce qu'il ajoute : *Et vos inhonorastis me*. Mais vous, ne semble-t-il pas que vous preniez à tâche de détruire, par le plus criminel attentat, tout ce que je rends d'honneur à mon Père par le sacrifice de mon humanité, et n'est-ce pas sur moi que retombent tous les outrages qu'il reçoit de vous ? J'obscurcis toute ma gloire, et je m'ensevelis tout vivant en sa présence ; et vous vous élevez devant lui et contre lui. Je lui offre dans ma personne un Dieu humilié, un Dieu soumis et obéissant, et vous venez étaler avec ostentation devant ses yeux le faste du monde et le vain éclat d'une pompe humaine. Je lui présente dans mon corps une chair innocente et virginale, et vous cherchez jusqu'à son autel de quoi exciter et de quoi nourrir les brutales cupidités d'une chair criminelle et impure. Je travaille à répandre le feu de son amour, d'un amour tout sacré et exprimé de son sein même, et vous ne pensez jusque dans son temple et à ses pieds qu'à inspirer, par des nudités immodestes, par des postures indécentes, par des airs libres et sans pudeur, un amour sensuel. J'emploie tous les attraits de ma grâce à sanctifier les âmes et à les lui attacher, et vous employez tous les artifices et tous les enchantements de votre mondanté à les corrompre et à les lui dérober. Est

ce ainsi qu'on l'honore? ou n'est-ce pas ainsi qu'on lui marque le mépris le plus insultant, et que l'on renverse tous mes desseins? *Et vos inhonorastisme*. Mais voulez-vous en effet, chrétiens, l'honorer, et l'honorer autant par proportion qu'il le doit être et qu'il l'attend de vous? Allez, comme Jésus-Christ, obscur et caché, vous prosterner devant cette majesté suprême, et faire à la vue de ses grandeurs une humble confession de votre indignité. Allez, comme Jésus-Christ obéissant et soumis à la voix de ses ministres, relever son pouvoir par les sentiments d'une soumission parfaite, et par tous les témoignages d'une obéissance entière et sans réserve. Allez dans un esprit de sacrifice, comme Jésus-Christ immolé, lui présenter les hommages de son Fils, les abaissements de son Fils, le sang de son Fils, ses souffrances, sa passion, sa mort, tous ses mérites, et vous les appliquer pour être plus en état de le glorifier. Allez vous dévouer vous-mêmes, vous immoler vous-mêmes, sinon par une véritable destruction de vous-mêmes, au moins par une mort spirituelle et par une totale destruction des désirs déréglés de votre cœur : ainsi vous l'enseigne ce Dieu, victime de la gloire d'un Dieu, et, en cette qualité même de victime, votre modèle : *Ego honorifico Patrem*.

Troisième considération. Que fait encore Jésus-Christ dans ce sacrifice? Achevons chrétiens, de nous confondre, et rougissons de notre insensibilité. Non-seulement il apprend aux hommes à honorer Dieu, mais il y traite de leur réconciliation avec Dieu. Comme médiateur, il plaide leur cause, et il offre le prix de leur rédemption. Il ne se contente pas de dire qu'il glorifie son Père : *Ego honorifico Patrem*; mais, s'adressant à son Père même, et lui montrant les fidèles assemblés, il lui dit d'une voix secrète : *Ego pro eis sanctifico meipsum* (Joan., XVII); c'est-à-dire, suivant l'explication de saint Jérôme : Je me donne moi-même, je me sacrifie moi-même pour eux. Paroles, ajoute ce saint docteur, qui convenaient aux victimes, et dont, pour la première fois, ce Sauveur des hommes se servit, lorsque actuellement il instituait cette divine pâque, où il se consacrait en effet lui-même pour les pécheurs; mais paroles qu'il répète encore tous les jours, et qu'il répétera jusqu'à la fin des siècles, autant de fois qu'on l'offrira sur nos autels : *Ego pro eis sanctifico meipsum*. Oui, mon Père, c'est pour eux que je suis ici présent; c'est pour tous les hommes en général, et en particulier pour mon Eglise; c'est spécialement pour ceux que vous voyez dans votre maison et auprès de votre sanctuaire, occupés main'enant, ou devant l'être, à ce mystère de salut. Recevez-les, mon Dieu, dans votre grâce, ils sont criminels, mais me voici à leur place pour vous satisfaire; et que ne peuvent point réparer les satisfactions infinies d'un Dieu comme vous? *Ego pro eis sanctifico meipsum*.

Ah! mes frères, reprend saint Bernard, en s'écriant et réduisant à une figure sensible cette importante vérité, ma cause était

désespérée, et j'étais perdu : le souverain juge allait prononcer contre moi un arrêt de mort, Mais le fils unique du prince vient à le savoir, et que fait-il? Touché de compassion, il se substitue pour moi, et il veut lui-même porter la peine de mon péché. Dans cette vue, il sort de son palais, il dépose toutes les marques de sa dignité, il gémit, il prie, il va s'offrir à la justice de son Père. Belle image, chrétiens, de ce que fait Jésus-Christ dans le sacrifice de son corps et de son sang. Toutefois, poursuit saint Bernard, sans être instruit du péril où je me trouvais exposé, bien loin d'y penser, je m'arrêtais à un vain divertissement. Mais tout à coup j'aperçois mon roi; je le vois pénitent et humilié; je m'approche, j'en demande la raison; enfin, j'apprends que c'est de moi qu'il s'agit, et que c'est pour moi qu'il s'est livré. C'est ce que nous voyons si souvent nous-mêmes, mes chers auditeurs, sur cet autel. Or, conclut le même Père, oserai-je encore retourner à mes premiers amusements? que dis-je? oserai-je encore me faire du sacrifice de mon Sauveur un amusement et un jeu? et serai-je assez insensé pour mêler à ses gémissements et à ses larmes des ris profanes et scandaleux? *Adhucne ludam et deludam lacrymas ejus* (Bern.)? Pensée touchante, que saint Jean de Jérusalem exprimait en des termes moins figurés, mais non moins énergiques ni moins pressants. Examinez, disait-il, considérez ce qui se passe. C'est pour vous que l'autel est dressé : *Pro te mensa mysteriis exstructa est* (Joan. Jerosol.). C'est pour vous que l'agneau va être immolé : *Pro te agnus immolatur*. C'est pour vous que le prêtre s'intéresse, et qu'il sollicite : *Pro te angitur sacerdos*. Vous êtes le coupable dont on ménage la grâce, et ce sacrifice est le pacte même et le contrat en vertu duquel elle vous est accordée. De là, jugez quels sentiments vous doivent donc occuper dans ce sacrifice d'expiation. Ne sont-ce pas ceux d'un pécheur contrit, et d'un pécheur reconnaissant? d'un pécheur contrit, car c'est par cette pénitence du cœur, par cette contrition du cœur que doit être, pour ainsi dire, scellé et ratifié le traité de paix qui se négocie entre Dieu et vous; et comme l'Apôtre accomplissait dans son corps ce qui manquait à la passion de Jésus-Christ, c'est par là, selon le même langage, que nous devons accomplir ce qui manque au sacrifice de Jésus-Christ; d'un pécheur reconnaissant, au souvenir et à la vue des miséricordes infinies d'un Dieu qui, tout offensé qu'il est, tout juge qu'il est, se fait lui-même, pour vous racheter, votre rançon et le gage de votre salut. David disait : Que rendrai-je au Seigneur pour tout ce qu'il m'a donné : *Quid retribuam Domino* (Ps. CXV)? Je prendrai le calice de mon Sauveur, ajoutait le même prophète, et j'invoquerai le nom de mon Dieu : *Calicem salutaris accipiam, et nomen Domini invocabo* (Ibid.). Ce n'est pas assez, poursuivait encore ce saint roi; mais, en invoquant le Seigneur, je le bénirai mille fois; et, sans oublier jamais les

grâces dont il m'a comblé, je lui présenterai sans cesse le juste tribut de mon amour et le sacrifice de mes louanges : *Laudans invocabo Dominum (Ps. CXV)*. Voilà ce qui doit faire chaque jour devant l'autel notre plus commun entretien.

Mais peut-être, mes chers auditeurs, n'êtes-vous pas bien persuadés de la vérité et de la grandeur du divin mystère dont je vous parle; peut-être une infidélité secrète est-elle la source de tant de désordres qui s'y commettent. Car il en faut venir au principe. Quand on vous dit que ce sacrifice est le renouvellement de la mort de votre Dieu, et comme la consommation du grand ouvrage de votre salut, peut-être avez-vous peine à le comprendre. Or, sur cela, sans entreprendre de vous convaincre, je n'ai qu'un simple raisonnement à vous opposer, et c'est par là que je finis. Ou vous croyez ce que la foi nous enseigne du sacrifice de notre religion, ou vous ne le croyez pas. Quelque parti que vous preniez, vous êtes sans excuse. Car, si vous le croyez, si, dis-je, vous croyez que c'est un sacrifice offert au vrai Dieu, et où le vrai Dieu lui-même est offert, je conclus que vous êtes donc en quelque sorte plus criminels que les Juifs, plus criminels que tant d'hérétiques dont vous avez en horreur les sacrilèges profanations. Il est vrai, les Juifs ont crucifié, comme parle saint Paul, le Seigneur de la gloire; mais, en le crucifiant, ils ne le connaissaient pas, et s'ils l'eussent connu, dit l'Apôtre, ils n'auraient pas porté sur lui leurs mains parricides : *Si enim cognovissent, nunquam Dominum glorie crucifixissent (1 Cor., II)*. Il est vrai, les hérétiques ont porté le feu et le fer dans ses temples pour les détruire, ils ont souillé ses autels, ils ont brisé ses tabernacles, ils l'ont lui-même foulé aux pieds; mais en cela même, après tout, ils agissaient conséquemment à leur erreur. Au lieu que, par une contradiction insoutenable, fidèles et infidèles tout ensemble, fidèles de créance et de spéculation, infidèles de mœurs et de pratique, vous profanez ce que vous adorez. Que si d'ailleurs c'est absolument la foi qui vous manque, si vous ne croyez pas Jésus-Christ présent dans ce que nous appelons son sacrifice, pourquoi donc y assistez-vous? Que ne levez-vous le masque, et pourquoi vous faites-vous un devoir de célébrer avec nous nos fêtes, et d'obéir à une loi qui, selon vos fausses idées, n'est plus un commandement ni une obligation pour vous? Ah! chrétiens, à quoi nous réduisez-vous? à douter de votre foi, à souhaiter que vous vous retranchiez de la communion des fidèles, que vous vous bannissiez vous-mêmes de nos assemblées, et que vous n'ayez plus de part à nos cérémonies. Que dis-je? Non, mes frères, ce n'est point là le souhait que je forme. J'attends tout un autre fruit de ce discours. Nous irons toujours à la sainte montagne sacrifier au Seigneur, mais ce sera désormais le Seigneur lui-même qui nous y attirera. Nous irons nous prosterner devant lui, nous entretenir avec lui, nous unir à

lui. Nous irons lui présenter nos hommages, et il les agréera; lui offrir nos vœux, et il les écoutera; lui demander ses grâces, et il les versera sur nous avec abondance. Nous irons réparer nos scandales passés, édifier l'Eglise, nous sanctifier nous-mêmes. Nous irons nous laver, nous purifier dans le sang de cette divine hostie, qui doit être pour nous le prix de l'éternité bienheureuse, où vous conduise, etc.

SERMON XXII.

POUR LE MERCREDI DE LA QUATRIÈME SEMAINE.

Sur l'aveuglement spirituel.

Præteriens Jesus vidit hominem cæcum a nativitate.

Lorsque Jésus passait, il vit un homme qui était aveugle dès sa naissance (S. Jean, ch. IX).

SIRE,

Ce fut un prodige bien surprenant que celui qui parut dans le monde et qui est rapporté dans l'Écriture au chapitre dixième de l'Exode, quand Moïse, disposant à son gré ou plutôt selon l'ordre et le gré de Dieu, des ténèbres et de la lumière, partagea tellement l'Égypte, que tout ce qui était habité par les Égyptiens se trouva couvert d'une obscure et profonde nuit, en sorte qu'ils ne se distinguaient pas les uns des autres, au lieu que les Israélites, dans l'étendue du même pays, jouissaient d'un jour pur et serein : *Et factæ sunt tenebræ horribiles in universa terra Ægypti; ubicumque autem habitabant filii Israel, lux erat (Exod., X)*. Mais j'ose dire, chrétiens, que voici encore quelque chose de plus prodigieux dans notre Évangile, où le Saint-Esprit nous fait paraître des hommes aveuglés par le même miracle qui sert à ouvrir les yeux aux aveugles mêmes, et à leur rendre l'usage de la vue. En effet, le Sauveur du monde, usant de ce pouvoir absolu qu'il avait reçu de son Père et qu'il exerçait comme Dieu, guérit un pauvre, aveugle depuis sa naissance; et ce miracle produit tout à la fois deux effets bien opposés. Il éclaire l'aveugle-né, et il aveugle les pharisiens. Il éclaire l'aveugle-né en lui faisant connaître, beaucoup plus encore par les yeux de l'esprit que par les yeux du corps, l'auteur de son salut, et en l'engageant à l'adorer et à lui rendre hommage comme à son Dieu : *Et procidens adoravit eum (Joan., IX)*. Et il aveugle les pharisiens en leur servant d'occasion pour s'obstiner davantage dans leur incrédulité, et pour refuser plus opiniâtrément de se soumettre à la vérité connue. Deux effets en quoi consistait ce jugement adorable, mais redoutable, dont parlait le Fils de Dieu, et pour lequel il avait été envoyé. Car je suis venu dans le monde, disait-il, et le jugement que j'y dois exercer est que ceux qui ne voient pas verront, et que ceux qui voient cesseront de voir : *In judicium ego in hunc mundum veni, ut qui non vident videant, et qui vident cæci fiant (Ibid)*; c'est-à-dire je suis venu pour guérir l'aveuglement intérieur des âmes humbles et dociles qui cherchent

Dieu de bonne foi ; et pour redoubler, au contraire, par la soustraction des dons de la grâce, l'aveuglement de ces âmes présomptueuses et superbes que leur orgueil éloigne de Dieu.

Or, voici, chrétiens, ce jugement accompli. Car l'aveugle de notre Evangile était un homme simple et ignorant, et les pharisiens étaient les sages et les spirituels du judaïsme. Cependant, ces sages demeurent dans une infidélité criminelle, et ce pauvre est rempli des plus pures lumières de la foi ; ces spirituels et ces intelligents deviennent plus aveugles que jamais, et cet aveugle est tout à coup instruit et pénètre ce qu'il y a de plus saint et de plus divin dans la religion : *Ut qui non vident videant, et qui vident cæci fiant*. Jugement qui se renouvelle encore tous les jours au milieu de nous. Mais, sans m'arrêter à ce qu'il a de favorable pour les uns, sur qui Dieu répand toutes les richesses de sa miséricorde, je veux seulement vous le représenter dans ce discours par ce qu'il a de terrible et d'effrayant pour les autres, sur qui Dieu déploie toute la sévérité de sa justice. C'est donc, mes chers auditeurs, de l'aveuglement spirituel que je prétends vous entretenir ; de cet aveuglement intérieur qui va jusqu'à l'âme et qui la tient plongée dans les plus grossières et les plus funestes erreurs ; de cet aveuglement dont saint Augustin disait en s'adressant à Dieu : Malheur à ces aveugles qui ne voient point, ô mon Dieu ! et dont les yeux, convertis d'un nuage épais, ne découvrent point vos divines vérités : *Væ caliginantibus oculis qui te non vident* (Aug.). Je vais vous en faire connaître les différentes espèces, après que nous aurons invoqué le Saint-Esprit par l'intercession de Marie : *Ave, Maria*.

Il n'y a point de matière sur laquelle l'Écriture se soit expliquée dans des termes plus différents et même en apparence plus contraires que sur l'aveuglement spirituel ; car tantôt elle l'impute à la malice des hommes : *Excæcavit illos malitia eorum* (Sap., II) ; tantôt à la vengeance de Dieu : *Excæca cor populi hujus* (Isai., VI) ; tantôt au démon qu'elle appelle le Dieu du siècle : *In quibus Deus hujus sæculi excæcavit mentes infidelium* (II Cor., IV). Quelquefois elle déplore cet aveuglement intérieur comme malheureux, et d'autres fois elle le déteste comme criminel ; quelquefois elle en fait un sujet d'excuse : *Ignosce illis, nesciunt enim quid faciunt* (Matth., XV), et d'autrefois un sujet de reproche : *Væ vobis, duces cæci, et duces cæcorum* (Matth., XXIII). Or, c'est la diversité ou, si voulez, l'apparente contrariété de ces expressions qui a fait naître sur cette matière tant d'embarras, et qui l'a rendue si difficile à développer. Cependant, pour éclaircir autant qu'il m'est possible et pour accorder ensemble tous ces textes de l'Écriture, voici le dessein que je me propose et que je vous prie de bien comprendre. Je distingue, avec le docteur angélique saint Thomas, trois sortes d'aveuglements : un aveu-

glement qui de lui-même est péché, un aveuglement qui est la cause du péché, et un aveuglement qui est l'effet du péché. Aveuglement péché, c'est celui qui nous est marqué dans ces paroles de la Sagesse : Leur propre malice les a aveuglés : *Excæcavit illos malitia eorum* (Sap., II). Aveuglement cause du péché, ce fut celui de saint Paul qui disait de lui-même : J'ai été un blasphémateur, j'ai été un persécuteur de l'Église, mais du reste je l'ai été par ignorance : *Ignorans feci* (I Tim., I). Aveuglement effet du péché, c'est celui dont parlait Isaïe en demandant à Dieu qu'il aveuglât le cœur de son peuple : *Excæca cor populi hujus*. Vous verrez le rapport qu'ont à ces trois points toutes les questions qui regardent l'aveuglement de l'esprit. Mais auparavant je fonde sur ces principes de saint Thomas trois propositions qui me paraissent d'une utilité infinie pour l'édification de vos âmes, et qui vont partager ce discours. Car je dis que l'aveuglement, qui de lui-même est péché, est de tous les péchés le plus pernicieux et le plus contraire au salut : c'est la première partie. Je dis que l'aveuglement qui est cause du péché est communément, pour servir de prétexte au péché, l'excuse la plus frivole et la moins recevable : c'est la seconde partie. Je dis que l'aveuglement qui est l'effet du péché est la peine la plus terrible dont Dieu, dans cette vie, puisse punir le pécheur : ce sera la conclusion. Aveuglement comble du péché, vaine excuse du péché, et dans cette vie dernière vengeance du péché. Donnez à ces trois points importants toute votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Soit que nous consultations la foi, soit que nous en jugions par les principes de la droite raison, il est certain qu'il y a un aveuglement qui de lui-même est criminel, parce qu'il est volontaire et même affecté. C'est-à-dire qu'il y a un aveuglement que nous entretenons dans nous, d'où nous ne voulons pas sortir, et que nous préférons secrètement à toutes les lumières de la vérité ; un aveuglement qui fait que le pécheur craint de trop voir, et qu'il évite de connaître, ou le mal qu'il fait, ou le bien qu'il ne fait pas et qu'il est intérieurement déterminé à ne pas faire. Comme s'il disait : Je ne veux pas être plus éclairé que je suis ; j'ignore mes obligations, mais je veux bien les ignorer, ou du moins ne les pas approfondir ; mon aveuglement me plaît, il m'est commode, et, bien loin d'en être en peine et de vouloir le corriger, je m'en fais un fond de tranquillité et de paix dont dépendent toute la douceur et tout le bonheur de ma vie. Telle est la nature de ce péché. Mais se trouve-t-il dans le monde des âmes assez insensées pour en venir jusque-là ? Oui, mes chers auditeurs, le monde en est plein ; et, ce qui marque encore bien plus la corruption du monde, c'est que l'on en vient jusque-là sans passer pour insensé : car, si ce péché était, dans l'opinion des hommes, généralement décrié et reconnu pour

folie, il serait plus rare et moins contagieux ; mais aujourd'hui c'est un désordre commun, que l'esprit perverti du monde a su même en quelque façon autoriser par le nombre et la qualité de ceux qui y sont engagés.

En effet, chrétiens, prenez garde à cette induction, qui va vous développer ma pensée et qui me servira d'abord de preuve. Je dis que cet aveuglement volontaire et affecté est le péché des libertins et des prétendus athées, qui, dans eux mêmes et par les seules vues naturelles, ont des lumières plus que suffisantes pour connaître Dieu, et qui, par conséquent, ne peuvent l'effacer de leur esprit, ni cesser de croire en lui que parce qu'ils ne veulent pas s'assujettir à lui, et qu'à force de l'offenser, ils parviennent enfin à l'oublier et ensuite à le méconnaître. Excellente idée que Tertullien donnait autrefois de l'athéisme, lorsque, après avoir démontré que Dieu, en qualité de premier être, est le plus connu de tous les êtres, il concluait que le désordre des impies était de ne vouloir pas reconnaître celui qu'ils ne pouvaient jamais absolument ignorer : *Et hæc est summa delicti nolentium recognoscere quem ignorare non possunt* (Tertull.). Où vous remarquerez que ce grand homme, bien éloigné de donner dans les vaines subtilités de certains théologiens modernes, ni de raisonner comme eux en faisant de dangereuses suppositions sur ce qui regarde l'existence et la foi d'un Dieu, n'admettait point d'ignorance de Dieu, qui, selon lui, ne fût un crime monstrueux ; et cela fondé sur la parole expresse de saint Paul, lequel a toujours traité d'inexcusables ceux qu'une téméraire présomption aveugle jusqu'à douter de la Divinité : *Invisibilia ejus, per ea quæ facta sunt, intellecta, conspiciuntur, ita ut sint inexcusabiles* (Rom., I). L'insensé, dit le Saint-Esprit, a balancé entre sa raison et son cœur : sa raison lui a dit qu'il y avait un Dieu, et son cœur rebelle lui a dit qu'il n'y en avait point ; et parce que son cœur a malheureusement prévalu sur sa raison, malgré les vues de sa raison, il a suivi le mouvement de son cœur, jusqu'à conclure, conformément à ses désirs, qu'il n'y a point de Dieu dans l'univers : *Dixit insipiens in corde suo : Non est Deus* (Ps. LII). Aveuglement volontaire et affecté, qui, dans la société des hommes, fait les libertins de créance et de religion.

Je dis que c'est le péché de certains hérétiques de mauvaise foi, qui ne sont tels que parce qu'ils sont déterminés à l'être. Car il y en a dont la prévention va jusqu'à ne vouloir pas même s'instruire, jusqu'à rejeter indifféremment et sans choix tout ce qui serait capable de les convaincre, jusqu'à concevoir une secrète aversion pour la vérité, jusqu'à se faire un point de conduite et un principe de ne revenir jamais de leurs erreurs. Prévention que saint Augustin condamnait dans les Manichéens, quand il leur reprochait qu'ils avaient moins de docilité pour les sacrés oracles de l'Écriture et pour la parole de Dieu, que pour les traditions humaines et pour les livres des profanes. Aveu-

glement volontaire et affecté qui fait les schismatiques et les hérétiques.

Je dis que c'est le péché des sensuels et des voluptueux, qui, pour goûter avec moins de trouble leurs infâmes plaisirs, ne veulent pas même entendre parler des vérités éternelles, et ont l'audace de dire à Dieu ce que le saint homme Job leur mettait dans la bouche, pour exprimer le malheur ou plutôt le dérèglement de leur conduite : *Et dixerunt Deo : Recede a nobis, scientiam viarum tuarum nolumus* (Job, XXI) ; ils ont dit à Dieu : Retirez-vous de nous, Seigneur, et cessez de répandre dans nos esprits cette science, quoique divine, qui nous découvre malgré nous les voies du salut. C'est une science importune ; et dans la possession où nous sommes de vivre au gré de nos passions et de satisfaire nos sens, elle ne ferait que nous inquiéter et que nous alarmer. Réservez pour d'autres ces vives lumières qui sont les dons précieux de votre grâce : nous ne sommes pas encore disposés à les recevoir ; il en coûte trop pour les suivre, et même il en coûterait trop, si nous les avions, pour ne les pas suivre ; il vaut mieux, pour notre repos, que nous en soyons privés. Il est vrai que la science de vos commandements et de votre loi est la science des saints, mais elle engage à des choses trop pénibles et trop contraires à toutes nos inclinations, pour souhaiter même que vous nous l'accordiez. Ce renoncement à soi-même, ce crucifiement de la chair, cette nécessité indispensable de la pénitence, tout cela, si nous y pensions, nous désolerait, et la vue que nous en aurions empoisonnerait ce qu'il y a pour nous dans le monde de plus agréable et de plus doux. Nous aimons mieux passer nos jours dans une ignorance profonde et être moins instruits, Seigneur, de ce que vous nous commandez, afin de pouvoir jouir sans remords des plaisirs que vous nous défendez. Car c'est ainsi que ces partisans du monde, esclaves de la passion et dominés par la sensualité, s'en expliquent, ou du moins c'est ainsi qu'ils le pensent. Aveuglement volontaire et affecté, qui fait les charnels et les impudiques.

Je dis que c'est le péché de certains esprits pleins d'eux-mêmes, qui, par un effet pitoyable de leur orgueil, ne peuvent supporter la vérité, du moment que la vérité les humilie ; qui, dès là, s'opiniâtrent à la fuir, au lieu qu'ils devraient, pour cela même, la chercher ; qui, comme dit saint Augustin, aiment cette vérité quand elle leur est favorable, mais qui la haïssent, qui la rejettent quand ils en craignent la censure : *Amant lucentem, oderunt redargentem* (Aug.) : le péché de ceux qui, possédés de leur amour-propre, ne veulent pas voir leurs défauts, quoique grossiers, et ne peuvent souffrir d'en être repris ; qui prennent pour offenses les plus charitables avis qu'on leur donne, et les plus salutaires remontrances qu'on leur fait ; qui, bien loin de les recevoir comme de bons offices, s'en font des sujets de ressentiment et d'aigreur, et ne se tiennent obligés qu'à ceux qui, par une fausse amitié

ou par une lâche complaisance, ont soin de leur cacher tout ce qui les blesse, de leur dissimuler tout ce qui les mortifie, quelque vrai qu'il puisse être d'ailleurs, et quoiqu'il fût si utile et si nécessaire pour eux de le connaître ; le péché de ceux qui veulent même qu'on leur applaudisse jusque dans leurs faiblesses, et qu'on les loue, comme parle l'Écriture, jusque dans les désirs de leurs âmes, c'est-à-dire jusque dans leurs passions les plus violentes et dans leurs entreprises les plus injustes ; qui mettent tout leur bonheur à être flattés et trompés, qui comptent le mensonge pour un bienfait, et l'adulation pour une marque de respect : *Hi nimirum*, ce sont les termes de saint Jérôme, dans la belle peinture qu'il nous en a tracée : *Gaudent ad circumventionem suam, et illusionem pro beneficio ponunt* (Hieron.). Aveuglement volontaire et affecté, qui fait les incorrigibles.

Enfin, je dis que c'est le péché d'une infinité de chrétiens, qui, par une autre erreur encore plus damnable, ne veulent pas s'éclaircir sur certains faits, sur certains doutes, sur certains troubles de conscience, parce qu'ils sentent bien, pour peu qu'ils se sondent eux-mêmes, qu'ils ne sont pas dans la disposition d'accomplir des devoirs à quoi cet éclaircissement leur ferait voir qu'ils sont obligés ; et voilà ceux que le prophète avait en vue dans le psaume trente-cinquième, et dont il disait : *Noluit intelligere ut bene ageret* (Psal. XXXV) : Le pécheur n'a pas voulu savoir le bien, parce qu'il ne l'a pas voulu faire. Ainsi un homme, auparavant obscur et inconnu, s'est poussé, par ses intrigues, dans ces emplois où, sans un miracle de la grâce, il est presque aussi impossible de se sauver, qu'il est facile de s'enrichir en très-peu d'années ; on l'a vu s'élever, de l'extrême indigence ou d'un état médiocre, à une prospérité qui scandalise le public ; chargé de l'administration du bien d'autrui, dans le maniement qu'il en a fait, il n'a eu ni l'exactitude ni peut-être la bonne foi nécessaires pour ne pas confondre les intérêts du prochain avec les siens propres. Celui-ci, dans les fonctions de la magistrature, a cent fois montré, aux dépens du faible et du pauvre, ce qu'il pouvait en faveur de ses amis ; celui-là, pourvu dans l'Église de bénéfices, en a joui et en a dissipé les revenus, sans avoir égard aux obligations onéreuses qui y étaient attachées. Si, dans chacun de ces états, l'on venait, après quelque temps, à entrer dans la discussion des choses et à peser tout dans la balance du sanctuaire, il est évident qu'on y trouverait bien des comptes à rendre, bien des injustices à réparer, bien des restitutions à faire ; or, tout cela embarrasserait et réduirait à des extrémités fâcheuses. Que fait-on ? pour s'en ôter l'inquiétude et le scrupule, on s'en ôte la connaissance ; on s'étourdit là-dessus, on prend le parti de n'y point penser. Faut-il cependant s'acquitter d'un devoir de religion ? faut-il, pour satisfaire au précepte de l'Église, approcher du tribunal de la pénitence ?

on cherche un confesseur commode, c'est-à-dire un confesseur peu habile ou peu zélé qui, content de voir à ses pieds l'iniquité couverte des apparences de l'humilité, délire sur la terre ce que Dieu dans le ciel ne déliera jamais, et, sans rien exiger davantage qu'une confession légère et superficielle, bénit encore Dieu d'une prétendue conversion, sur laquelle les anges de la paix et les vrais ministres du Seigneur ne peuvent assez amèrement pleurer. Aveuglement qui fait les insensibles et les endurecis.

Or, j'ai ajouté et je soutiens que, de tous les péchés dont l'homme est capable, il n'y en a point de plus contraire au salut : pourquoi ? en voici la raison, qui est sans réplique : parce que cet aveuglement volontaire exclut la première de toutes les grâces, qui est la lumière divine, et par l'exclusion de cette première grâce, nous met dans une espèce d'impossibilité de parvenir à aucune grâce. C'est la pensée de saint Augustin. d'où il s'ensuit que ce péché ferme, pour ainsi dire, à Dieu, la porte de notre cœur, et réduit Dieu, tout Dieu qu'il est, à moins qu'il n'use de son souverain empire et qu'il ne fasse un dernier effort de sa miséricorde, comme dans l'impuissance de nous sauver : écoutez-moi, et vous en allez convenir. Point de péché plus contraire au salut que celui-là : car, dans tous les principes de la théologie, la première grâce du salut, c'est la lumière qui nous découvre les voies de Dieu, et qui nous fait connaître nos devoirs : lumière absolument nécessaire, puisque, dans l'ordre de la grâce aussi bien que dans l'ordre de la nature, pour agir librement il faut connaître, et pour connaître il faut être éclairé de Dieu. Que faisons-nous donc quand nous rejetons cette lumière ? nous détruisons dans nous-mêmes le fondement du salut, et, par l'obstacle que nous apportons à cette seule grâce, nous renonçons, autant qu'il est en nous, à toutes les autres grâces que Dieu tenait en réserve dans les trésors de sa miséricorde, et par où il voulait nous convertir et nous attacher à lui.

Car, négliger cette lumière, beaucoup plus la craindre et la fuir, c'est dire à Dieu que nous ne voulons pas qu'il nous prévienne de son amour, et que nous ne voulons pas qu'il nous imprime la crainte de ses jugements, que nous ne voulons pas même qu'il nous donne de la confiance en lui, que nous ne voulons pas qu'il touche notre cœur, et qu'il en fasse un cœur pénitent et contrit : comment cela ? parce que, dans la doctrine de saint Augustin, la crainte de Dieu, l'amour de Dieu, la confiance en Dieu, la haine du péché, sont autant de grâces d'inspiration et d'affection, qui supposent essentiellement les grâces de lumière et de connaissance. Du moment donc que nous renonçons par un aveuglement volontaire à cette grâce de connaissance, nous nous rendons incapables de tous les autres dons de Dieu et de tous les sentiments qui pouvaient nous ramener à Dieu. Or, je vous demande si l'on peut rien concevoir de plus directement opposé au sa-

lut? Prenez garde, s'il vous plaît : tandis que nous avons ces connaissances qui nous régissent par rapport au salut, quelque pécheurs, du reste, que nous soyons, Dieu agit encore dans nous, et, malgré la corruption de nos mœurs, nous sommes toujours, en quelque manière, sous l'empire de sa grâce. D'où vient que le Sauveur disait : *Marchez pendant que vous avez la lumière : Ambulate dum lucem habetis (Joan. XII)*. Mais, dès que cette lumière nous manque, toutes les opérations de la grâce cessent, et nous pouvons dire que nous cessons d'être nous-mêmes dans la voie du salut. Je dis plus; car, non-seulement ce péché d'un aveuglement volontaire nous ôte la lumière, mais il nous ôte même le désir d'avoir la lumière; non-seulement il nous fait sortir de la voie du salut, mais il nous fait perdre, en quelque façon, l'espérance d'y rentrer, puisqu'il est certain que le premier pas pour rentrer dans la voie du salut, est de la chercher, de l'étudier, de vouloir l'apprendre : or, c'est à quoi ce péché a une essentielle opposition. Saint Chrysostome nous en donne la figure et la preuve dans l'exemple de l'aveugle de Jéricho : cet aveugle eût-il jamais été guéri par le Fils de Dieu, s'il ne l'avait ardemment désiré? non; mais il cria, mais il pressa, mais il importuna, mais il témoigna une envie extrême de voir : *Domine, ut videam (Luc., XVIII)*; et c'est pour cela que Jésus-Christ lui rendit la vue. Nous ne faisons rien de semblable, c'est-à-dire nous n'avons pas même ce désir que Dieu nous éclaire, et nous ne pensons pas à l'exciter ni à le demander; nous sommes donc dans le dernier éloignement où nous puissions être du royaume de Dieu. Je me trompe; il y a encore quelque chose de plus affreux dans ce péché : et quoi? c'est que souvent, bien loin d'avoir cette volonté sincère d'être éclairés de Dieu, nous en avons une toute contraire, et qu'au lieu de dire à Dieu : Seigneur, que je voie, nous nous disons secrètement à nous-mêmes, par un attachement opiniâtre à notre désordre : Que je ne voie jamais ce qui me gêne et ce qui ne servirait qu'à me troubler. Péché que je n'appelle plus simple péché, mais, si j'ose le dire, une fureur pareille à celle de l'aspic, qui, selon la comparaison du Saint-Esprit, se bouche les oreilles, pour n'entendre pas la voix de l'enchanteur : *Furor illis secundum similitudinem serpentis; sicut aspidis surdæ et obturantis aures suas (Ps. LVII)*; avec cette différence, dit saint Bernard, que quand l'aspic bouche ses oreilles, c'est pour conserver sa vie, au lieu que, quand nous fermons les yeux à la vérité, c'est pour notre ruine et pour notre mort.

J'ai dit que ce péché seul mettait Dieu dans une espèce d'impuissance de nous sauver, et l'obligeait à nous dire, quoique dans un autre sens, ce que Jésus-Christ dit à l'aveugle dont je viens de vous proposer l'exemple : *Quid tibi vis faciam (Luc. XVIII)*? A quoi n'obliges-tu, pécheur, et, dans l'état malheureux où je te vois, que veux-tu que je te

fasse? Que je te sauve sans grâce? cela n'est pas dans mon pouvoir. Que je te donne des grâces sans lumière? il n'y en eut jamais de la sorte. Que, par des lumières forcées, je te sanctifie malgré toi? ce n'est point l'ordre de ma providence. Que, par un miracle spécial, je change pour toi les lois de cette providence? ma justice s'y oppose, et ma miséricorde même ne l'exige pas. Il faut donc, en m'accommodant à tes dispositions, que je te laisse périr, et, parce que tu veux t'aveugler, que j'arrête le cours de mes grâces, puisqu'il n'y en a aucune qui te puisse convertir tandis que tu persisteras à ne vouloir pas connaître les vérités du salut.

Je sais, chrétiens, que Dieu peut, indépendamment de nous, pénétrer nos esprits de ses lumières. Je sais qu'il est de leur essence, en tant que ce sont des grâces, d'être produites dans nous sans nous-mêmes : *In nobis sine nobis (Aug.)*, dit saint Augustin. Je sais qu'il ne nous est pas libre de les recevoir ou de ne les pas recevoir, quoiqu'il nous soit libre, après les avoir reçues, d'en bien ou d'en mal user. Mais il est toujours vrai que, quand nous haïssons, quand nous fuyons ces lumières, nous formons tout l'obstacle à notre salut qu'une créature de sa part y peut former, et que, pour surmonter cet obstacle, il faudrait que Dieu employât des grâces extraordinaires, et qu'il fit un miracle de sa toute-puissance. Or, cela me suffit pour avoir droit de dire que cette espèce d'aveuglement est donc, de tous les péchés, le plus opposé à la conversion et au salut de l'homme. Péché, mes chers auditeurs, où nous devons tous craindre de tomber, mais encore plus ceux qui, dominés par leurs passions, se laissent emporter au torrent du monde. Et voilà pourquoi je voudrais que tous ceux qui m'écoutent se proposassent aujourd'hui de faire tous les jours à Dieu cette prière que faisait si souvent David, et qui marquait si bien la droiture de son cœur : *Revela oculos meos (Ps. CXVIII)* : Seigneur, éclairez-moi, et ouvrez-moi les yeux. *Illumina tenebras meas (Ps. XVII)* : Seigneur, dissipez les ténèbres de mon esprit. *Illustra faciem tuam super servum tuum (Ps. XXX.)* : Faites rejaillir l'éclat de votre visage sur votre serviteur. Détrompez-moi des erreurs et des fausses maximes du siècle. Je suis aveugle, il est vrai; mais au moins, par votre miséricorde, ô mon Dieu! je ne me plais pas dans mon aveuglement, puisqu'au contraire je le déplore et que je l'ai en horreur. Je marche dans l'obscurité d'une foi languissante et imparfaite : mais au moins je désire vos saintes lumières, je vous les demande, je suis dans l'impatience de les obtenir, je les préfère à toute la sagesse mondaine, je veux me disposer à les recevoir. Et parce que je sais que ce n'est point dans le bruit et le tumulte du monde que vous les répandez, et qu'au contraire c'est là qu'elles s'évanouissent, je veux désormais me séparer du monde; je veux régler mes occupations et mes conversations, et en retrancher le superflu; je veux m'occuper de vous et de moi-même, afin que,

dans le silence d'une vie tranquille et intérieure, je puisse entendre votre voix et profiter de vos divines instructions. Ah ! mon Dieu, changez donc et purifiez mon cœur : *Cor mundum crea in me Deus (Ps. L.)*. Et comme il ne peut être réglé que par les connaissances de l'esprit, renouvelez le mien : *Et spiritum rectum innova in visceribus meis (Ibid.)*. Donnez-moi cette intelligence qui fait les prédestinés et les saints : *Da mihi intellectum, ut sciam justificationes tuas (Ps. CXVIII)*. Si je vous la demande, Seigneur, ce n'est point pour me rendre plus habile dans les affaires du monde ; ce n'est point pour avoir l'estime et l'approbation du monde ; ce n'est point pour me distinguer et pour m'élever dans le monde : je serai toujours assez distingué, Seigneur, quand je le serai devant vous et auprès de vous ; je serai toujours assez grand quand je vous craindrai. Mais donnez-la moi pour n'ignorer rien, dans ma condition, de tous mes devoirs, pour savoir toutes vos volontés et pour les accomplir. Je puis me passer de tout le reste, et je renonce même absolument à tout le reste, s'il ne me conduit là : *Ut sciam justificationes tuas*. C'est ainsi, chrétiens, que vous vous préserverez de ce premier aveuglement qui de lui-même est péché : parlons maintenant du second, qui est la cause du péché : c'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

J'appelle aveuglement cause du péché, quand l'homme ne pèche que parce qu'il est aveugle, et que, dans la disposition où il se trouve, il ne pécherait pas s'il avait certaines vues qu'il n'a pas en effet, mais qu'il pourrait, et par conséquent qu'il devrait avoir. Car il est vrai de dire alors que son aveuglement ou que son ignorance est la cause de son désordre ; puisque son ignorance venant à cesser, son désordre cesserait de même. En fut-il jamais un exemple plus authentique et tout ensemble plus terrible que le crime des Juifs commis dans la personne du Sauveur du monde ? Un Dieu livré à la cruauté des hommes, un Dieu moqué, outragé, condamné, crucifié, voilà sans doute un péché dont la seule idée fait horreur, et cependant un péché dont l'ignorance a été le principe. Les pharisiens avaient entrepris de perdre Jésus-Christ, mais ils ne savaient pas que Jésus-Christ était le Messie et le Fils unique de Dieu. Oui, mes frères, leur dit saint Pierre, prêchant dans leur synagogue, je sais que vous avez agi en cela, aussi bien que vos magistrats, par ignorance : *Sed et nunc scio quia per ignorantiam fecistis, sicut et principes vestri (Act. III)*. Vous avez opprimé le juste, vous avez donné la mort à l'auteur même de la vie, vous lui avez préféré un voleur public ; mais vous l'avez fait parce que vous étiez dans l'erreur. Jésus-Christ ne le témoigna-t-il pas lui-même, lorsque, sur la croix, il dit à son Père : Pardonnez-leur, mon Père, parce qu'ils ne savent ce qu'ils font : *Ignosce illis, nesciunt enim quid faciunt*. Cependant ils commettaient le plus abominable de tous les crimes : mais, encore une

fois, d'où procédait ce crime si abominable ? de l'aveuglement où la passion et la haine les avait plongés.

Rien de plus commun dans le christianisme, que ces ignorances qui font tomber les hommes dans le péché, ou que ces péchés causés par l'ignorance des hommes. Combien d'injustices dans le commerce, combien d'usures, de prêts où la conscience est blessée, faute de savoir ce que la loi de Dieu permet et ce qu'elle défend ? Si j'en avais été instruit, dit-on, je n'aurais eu garde de m'engager dans cette affaire : car, à Dieu ne plaise que, pour nul intérêt du monde, je risque jamais mon salut ! Vous le pensez de la sorte, mon cher auditeur, et je le veux croire ; mais cependant vous avez fait ce que le Seigneur condamne hautement dans l'Écriture : d'un argent qui devait être le secours des pauvres et la matière de votre charité, vous avez retiré un profit injuste ; et cette usure déguisée, palliée tant qu'il vous plaira, a été la suite de votre ignorance. De même combien d'aversion, de haines secrètes, d'inimitiés même déclarées, qui n'ont point d'autre fondement que la prévention et l'erreur ? Voilà, disait Tertullien, faisant l'apologie des premiers fidèles, d'où viennent toutes les violences qu'exercent contre nous les païens. Ce qui les porte à ces extrémités, c'est la haine qu'ils ont conçue pour la religion chrétienne. Haine fondée sur l'ignorance : car ils ne haïssent les chrétiens que parce qu'ils ne les connaissent pas ; et, du moment qu'ils les connaissent, ils commencent à les aimer : *Hæc causa iniquitatis illorum erga christianos; ubi desinunt ignorare, cessant odisse (Tertull.)*. Or, de chrétien à chrétien, c'est ce qui arrive encore tous les jours. Car, combien, par exemple, de péchés contre la charité, combien de discours injurieux et de médisances, combien même de calomnies dont l'ignorance est la source ? si l'on s'était bien instruit de la vérité des choses, on aurait parlé sagement, équitablement, charitablement ; et, rendant justice au prochain, on aurait par là conservé la paix. Mais parce qu'on s'est prévenu, parce qu'on ne s'est pas mis en peine de démêler le vrai d'avec le faux, parce que, sur un léger soupçon ou sur un rapport infidèle, on a cru ce qui n'était pas ; en un mot parce qu'on a ignoré la vérité, on a condamné l'innocence, on a blessé l'honneur et détruit la réputation de son frère ; on s'est piqué, on s'est aigri, on s'est emporté, et de là tous les désordres que l'animosité et la vengeance ont coutume de produire. On vous l'a dit cent fois, femmes chrétiennes, et l'on ne peut trop vous le redire : en matière d'impureté, notre religion condamne mille libertés comme criminelles, qui, dans l'estime commune, passent pour de simples vanités et pour des légèretés dont on ne peut croire que Dieu se tienne si grièvement offensé. Si l'on était bien persuadé que ce sont des péchés, et souvent des péchés mortels, est-il croyable que tant de personnes élevées dans la piété fussent néanmoins là-dessus si peu régulières, et qu'elles voulussent exposer ainsi leur sa-

lut? Non : mais parce que le monde, ou, pour mieux dire, parce que le libertinage du monde s'est mis en possession de qualifier tout cela comme il lui plaît, sans consulter d'autre règle, on se le permet sans scrupule, et ce sont ces erreurs du monde qui entretiennent dans les âmes le règne de l'esprit impur. Laissons ce détail, qui serait infini, et venons au point important que j'ai présentement à développer.

On demande donc, et voici la grande règle d'où dépend dans la pratique et dans l'usage de la vie le jugement exact que chacun doit faire de ses actions ; on demande si cet aveuglement qui est la cause du péché, peut toujours devant Dieu, notre souverain juge, nous tenir lieu d'excuse et nous justifier. Mais si cela était, répond saint Bernard, Dieu, dans l'ancienne loi, aurait-il ordonné des sacrifices pour l'expiation des ignorances de son peuple? David, dans la ferveur de sa contrition, aurait-il dit à Dieu : Seigneur, oubliez mes ignorances passées : *Delicta juventutis meæ et ignorantias meas ne memineris* (Ps. XXV)? N'aurait-il pas dû dire, au contraire : Souvenez-vous de mes ignorances, car puisqu'elles me sont favorables et qu'elles me doivent servir d'excuse auprès de vous, il est de mon intérêt que vous en conserviez la mémoire? Est-ce ainsi qu'il parle? Non, mais il dit à Dieu : Oubliez-les, effacez-les de ce livre redoutable que vous produirez contre moi quand vous viendrez me juger. Il n'est donc pas vrai que l'ignorance soit toujours une excuse légitime, lorsqu'il est question de péché.

Je vais encore plus loin, car je prétends qu'elle ne l'est presque jamais pour la plupart des chrétiens. Ceci vous surprendra, mais je l'avance sans hésiter, et je dis hautement que, dans le siècle où nous vivons, une des excuses les moins soutenables est communément l'ignorance, pourquoi? parce que, dans le siècle où nous vivons, il y a trop de lumières pour pouvoir s'autoriser de ce prétexte : *Si non venissem, et non locutus fuisset, peccatum non haberent* (Joan., XV) : Si je n'étais pas venu, disait le Fils de Dieu, et que je ne leur eusse point parlé, leur incrédulité serait excusable ; mais maintenant que je leur ai annoncé le royaume de Dieu, et que je ne leur ai rien caché des vérités éternelles, ils n'ont plus d'excuse dans leur péché : *Nunc autem excusationem non habent de peccato suo* (Ibid.). Appliquons-nous ce reproche que Jésus-Christ faisait aux Juifs. Si nous vivions au milieu de la barbarie, dans un siècle où la parole de Dieu fût aussi rare qu'elle l'était, selon l'Écriture, du temps de Samuel ; si l'on nous avait déguisé les vérités de l'Évangile, si l'on ne nous les avait proposées qu'en énigmes et en figures, si l'on n'avait pas eu soin de nous les représenter dans toute leur force, peut-être aurions-nous droit de faire fond sur notre ignorance, et nous serait-elle de quelque usage devant le tribunal de Dieu. Mais dans un royaume aussi chrétien que celui où Dieu nous a fait naître ; mais dans un temps où

la parole de Dieu, ce pain d'entendement et de vie, selon l'expression du sage : *Panem vitæ et intellectus* (Eccli., XV), se distribue si ample-ment et si souvent ; mais dans une cour où ceux qui écoutent cette parole se piquent de tant d'esprit et de pénétration, dire : Je n'avais pas assez de lumières et j'ai péché par ignorance, c'est un abus, chrétiens. Une telle excuse est vaine et n'a point d'autre effet que de nous rendre encore plus criminels. C'est ce voile de malice dont saint Pierre nous défend de nous couvrir, en rejetant sur Dieu ce que nous devons avec confusion nous imputer à nous-mêmes.

Mais enfin, me direz-vous, malgré cette abondance de lumières, on ignore encore cent choses essentielles au salut, surtout à l'égard de certains devoirs. Ah! mes chers auditeurs, je l'avoue, mais c'est justement sur quoi je gémiss, que, dans un aussi grand jour que celui où nous sommes, il y ait encore tant de choses que nous ne voyons pas, et qu'au milieu de tant de clartés qui nous environnent, notre aveuglement subsiste. Voilà ce qui me surprend et ce que je condamne. Quand les pharisiens protestèrent qu'ils ne connaissaient pas Jésus-Christ, et qu'ils ne savaient pas même d'où il était : *Hunc autem nescimus unde sit* (Joan., IX), bien loin que cette raison fermât la bouche à l'aveuglé-né, elle ne fit qu'allumer son zèle : c'est ce qui paraît bien étonnant, leur répliqua-t-il, que vous ne sachiez pas d'où il est, et que ce soit pourtant lui qui m'ait ouvert les yeux : *In hoc mirabile est, quia vos nescitis unde sit, et aperuit oculos meos* (Joan., IX). Comme leur disant qu'après un miracle aussi visible que celui-là, ils ne devaient plus chercher d'excuse dans leur ignorance, parce que ce miracle que Jésus-Christ venait de faire, l'avait hautement et pleinement réfutée. Je dis le même de vous et de moi. Oui, mes frères, il est bien étonnant que, sans y penser et sans le savoir, nous péchions tous les jours par ignorance, et que Dieu néanmoins ait si abondamment pourvu à notre instruction ; qu'il s'explique à nous par tant de voix, et qu'il nous parle par tant d'organes, qu'il ait établi tant de ministres pour nous déclarer ses volontés, tant de docteurs pour nous interpréter ses commandements, tant de guides pour nous diriger et pour nous conduire : *In hoc mirabile est* (Ibid.) ; voilà le prodige, mais le prodige de notre iniquité, dont il serait bien indigne qu'on osât se prévaloir contre Dieu. C'était une erreur du mauvais riche dans l'enfer, de croire que ses frères, qui vivaient encore sur la terre et qui menaient une vie aussi corrompue que la sienne, pussent s'excuser sur leur ignorance, jusqu'à ce que Lazare ou quelqu'un des morts leur eût été envoyé pour leur parler de la part de Dieu et pour les instruire du malheureux état où ils se trouvaient engagés. Non, non, leur répondit Abraham, il n'est pas besoin que Lazare pour cela sorte du lieu de son repos : ils ont Moïse et les prophètes, qu'ils les écoutent : s'ils ne les écoutent pas, il n'y a plus d'ignorance qui les justifie.

Voilà, chrétiens, comment Dieu nous traite quand notre ignorance nous fait tomber dans le désordre, et que notre infidélité présomptueuse et orgueilleuse nous fait souhaiter d'être instruits par des voies extraordinaires. *Habent Moysen et Prophetas* (Luc., XVI) : Ils ont Moïse et les prophètes : c'est-à-dire ils ont ma loi d'un côté, et ils ont de l'autre des pasteurs, des prédicateurs, des confesseurs, pour leur en donner l'intelligence ; s'ils ne l'accomplissent pas, leur ignorance n'est plus pour eux une raison : *Nunc autem excusationem non habent de peccato suo* (Joan., XV). Et en effet, quand après cela nous péchons par ignorance, nous sommes non-seulement coupables, mais inexcusables, pourquoi ? observez ceci, parce qu'alors nous agissons, ou contre nos propres lumières, ou du moins contre nos doutes : contre nos propres lumières ; car, au milieu des ténèbres de notre ignorance, nous ne laissons pas d'avoir des lumières confuses qui nous suffisent pour éviter le péché, si nous voulions nous en servir, et qui ne nous deviennent inutiles que faute de réflexion. Or, nous est-il pardonnable de faire si peu de réflexion à l'affaire capitale du salut ? s'il s'agissait d'une affaire temporelle, l'esprit ne nous manquerait pas, et nous saurions bien trouver des lumières pour en venir à bout ; mais, pour le salut, nous n'en trouvons point, et je dis qu'il n'y a pas d'apparence que Dieu se contente de cela ; contre nos doutes : car, quand même nous n'aurions pas assez de lumières pour juger des choses, nous en avons souvent assez pour douter. Or, du moment que nous en avons assez pour douter, si nous passons outre, nous en avons assez pour pécher. Je doute si cette affaire est selon les règles de la conscience, et néanmoins je m'y embarque : je ne suis pas moins coupable que si je commettais le péché avec une évidence entière du péché. Je doute si ce bien m'est légitimement acquis, et toutefois, sans nulle recherche, je le retiens et j'en dispose : c'est comme si je l'enlevais par une violence ouverte, pourquoi ? parce qu'il ne nous est pas permis d'agir sur une conscience douteuse, et qu'un doute que je ne veux pas éclaircir, m'empêche d'être dans la bonne foi, sans laquelle il n'y a point d'ignorance qui me puisse disculper. Ainsi raisonnent les théologiens.

Ah ! chrétiens, souvenons-nous que la première de toutes les obligations est de savoir. Souvenons-nous qu'un péché ne peut jamais servir d'excuse à un autre péché, et, par conséquent, qu'il est inutile de vouloir justifier nos omissions et nos transgressions par nos ignorances, qui sont elles-mêmes de véritables péchés. Souvenons-nous qu'on est souvent plus criminel devant Dieu, ou aussi criminel, de dire : Je ne l'ai pas su, que de dire : Je ne l'ai pas fait. C'est sur ce principe, mes chers auditeurs, que nous devons aujourd'hui nous examiner. Il ne suffit pas de nous l'appliquer personnellement à nous-mêmes, il faut qu'il s'étende sur tous ceux dont Dieu vous a chargés et dont il nous demandera

compte. Car voici le désordre : permettez-moi de vous le reprocher. Vous avez des enfants à élever, et vous les élevez tous les jours dans une ignorance grossière des points les plus essentiels au salut. Vous leur apprenez tout le reste, hors à connaître Dieu et à le servir. Vous leur donnez des maîtres pour les former selon le monde, et vous ne leur pardonnez pas là-dessus les moindres négligences ; mais s'ils sont bien instruits de leur religion, mais s'ils ont la crainte de Dieu, mais s'ils s'acquittent exactement des exercices ordinaires du christianisme, c'est à quoi vous pensez très-peu, et peut-être à quoi vous ne pensez jamais. Vous, mesdames, vous avez de jeunes filles qui vous doivent la naissance et à qui vous devez l'éducation : qu'elles pèchent par ignorance contre les règles d'une civilité mondaine, vous les reprenez avec aigreur ; mais qu'elles pèchent par ignorance contre la loi de Dieu, c'est ce que vous leur passez aisément. Vous avez des domestiques : ils sont chrétiens, et à peine savent-ils ce que c'est que d'être chrétien ; ils viennent au tribunal de la pénitence, et à peine savent-ils ce que c'est que pénitence ; ils se présentent à nos sacrements, et ils y commettent des sacrilèges. Leur ignorance les excuse-t-elle ? non, elle vous excuse encore moins qu'eux ; car, s'ils sont obligés de s'instruire, vous êtes obligés de pourvoir à ce qu'ils le soient, et c'est en partie pour cela que Dieu veut qu'ils dépendent de vous. Vous me demandez à qui vous les adresserez pour leur enseigner les éléments du salut ? Ne vous offensez pas de ce que je vais vous répondre. A qui, dites-vous, les adresser ? mais moi, je vous dis : Pourquoi sera-ce à d'autres qu'à vous-mêmes, puisque Dieu vous les a confiés ? Croiriez-vous donc vous déshonorer, en faisant auprès d'eux l'office même des apôtres ? Mais encore, à qui aurez-vous recours, si vous n'en voulez pas prendre le soin ? à tant de ministres zélés, qui se tiendront heureux de s'employer à un si saint ministère. Oserai-je le dire ? à moi-même. Oui, à moi, qui me ferai une gloire de cultiver ces âmes rachetées du sang de Jésus-Christ. D'autres s'appliqueront à vous conduire vous-mêmes, et vous en trouverez assez. Mais pour ces pauvres, aussi chers à Dieu que tout ce qu'il y a de grand dans le monde, je les recevrai. Je serai leur prédicateur, comme je suis maintenant le vôtre. Je vous laisserai le pouvoir de leur commander, et je me réserverai la charge ou plutôt l'honneur de leur faire entendre les ordres du souverain maître à qui nous devons tous obéir, et de leur expliquer sa loi. Je les tirerai de cette ignorance qui, bien loin d'être, et pour vous et pour eux, un titre de justification, vous expose encore à tomber dans un troisième aveuglement, qui est l'effet du péché et le sujet de la dernière partie.

TROISIEME PARTIE.

C'est une vérité incontestable que Dieu aveugle quelquefois les hommes ; et quand l'aveuglement des hommes entre dans l'or-

dre des divins décrets, il est de la foi que c'est un effet du péché, parce que c'est une des peines dont Dieu punit le péché. Ainsi le prophète Isaïe le faisait-il entendre, lorsqu'il disait, en parlant des Juifs infidèles : *Excavavit Deus oculos eorum (Isai. apud Joan. XII)* : C'est Dieu qui les a aveuglés ; ce Dieu, le centre des lumières, ce Dieu, dans qui il n'y a point de ténèbres, ce Dieu qui éclaire tout homme venant au monde, c'est lui néanmoins qui les a précipités dans l'aveuglement où ils sont ; et leur aveuglement est tel, qu'ayant des yeux, ils ne voient plus, et qu'ayant des cœurs, ils ne comprennent rien ni ne sont touchés de rien : *Ut non videant oculis, et non intelligent corde (Ibid.)*. Or, il est évident qu'Isaïe, s'expliquant ainsi, considérait cet aveuglement comme un mystère de la justice de Dieu, comme un effet de sa colère, comme une vengeance du ciel. Il est donc vrai que non-seulement Dieu aveugle les pécheurs, mais qu'il ne les aveugle qu'en conséquence et en haine de leur péché ; d'où il s'ensuit que l'aveuglement est alors l'effet du péché.

De savoir, chrétiens, de quelle manière s'accomplit une punition en apparence si contraire à la sainteté de Dieu, et comment Dieu, qui est la lumière même, peut aveugler une créature raisonnable et intelligente, c'est un des secrets de la prédestination ou, si vous le voulez, de la réprobation des hommes, que nous devons révéler, mais qu'il ne nous appartient pas de pénétrer. A prendre les termes dans toute leur rigueur, on dirait que Dieu, par une action réelle et positive, opère lui-même cet aveuglement intérieur ; et je conviens de bonne foi qu'il y a sur ce point, dans le texte sacré, des expressions très-fortes et qui demandent du discernement et de la précision pour ne s'y pas laisser surprendre. Car, quand saint Paul dit, par exemple, que Dieu enverra à ceux qui périssent, c'est-à-dire aux réprouvés, un esprit d'erreur pour croire au mensonge : *Ideo mittet illis Deus operationem erroris, ut credant mendacio (II Thess., II)*, qui ne conclurait de là que Dieu agit en effet dans une âme criminelle pour lui inspirer le mensonge, comme il agit dans une âme juste pour y répandre la lumière de sa grâce ? Et quand nous lisons dans le livre des Rois, que Dieu, par un dessein formé, suscita un démon pour séduire Achab, qu'il lui en donna la commission expresse, et qu'au même temps, il mit un esprit de mensonge dans la bouche des prophètes en qui cet infortuné monarque avait plus de confiance : *Nunc igitur dedit Deus spiritum mendacii in ore omnium prophetarum (III. Reg., XXII)*, prenant la chose à la lettre, ne dirait-on pas que Dieu, par une providence à lui seul connue, est la cause immédiate qui produit l'aveuglement du pécheur ? Mais, mes frères, dit saint Augustin, il n'en va pas ainsi. Dieu, l'éternelle et l'essentielle vérité, ne peut jamais être l'auteur du mensonge ; et, tout Dieu qu'il est, il ne peut jamais nous tromper, parce qu'il ne peut jamais cesser d'être un Dieu fidèle.

S'il nous aveugle, c'est par voie de privation, et non d'action ; c'est en retirant ses lumières, et non en nous imprimant l'erreur ; c'est en nous abandonnant à nos propres vues et aux suggestions des méchants, et non en nous donnant lui-même des vues fausses. Car, de quelques termes que l'Écriture se soit servie, la foi nous oblige à les interpréter de la sorte. Il y a plus, et j'ajoute que, suivant le sentiment du même saint Augustin, dont le concile de Trente nous a proposé sur ce point la doctrine pour règle, on doit conclure que Dieu n'aveugle jamais tellement les hommes en cette vie, qu'il les laisse dans une privation entière et absolue des lumières de sa grâce : pourquoi ? parce que les hommes tomberaient par là dans une impuissance absolue et entière de garder sa loi, et qu'elle leur deviendrait impraticable. Or, c'est une maxime de religion d'autant plus sûre, qu'elle est nécessaire pour réprimer le libertinage, que Dieu, souverainement juste, souverainement sage, souverainement bon, ne nous demande jamais rien d'impossible : *Impossibilia non jubet*, ce sont les paroles de saint Augustin citées par le concile ; *sed jubendo monet, et facere quod possis, et petere quod non possis, et adjuvat ut possis (Aug.)*. Il nous laisse donc toujours des lumières suffisantes, sinon pour marcher dans la voie du salut, au moins pour la chercher ; sinon pour agir, au moins pour prier ; sinon pour savoir, au moins pour douter. Or, il n'en faut pas davantage, Seigneur, pour être en pouvoir d'accomplir votre loi, et pour faire que, dans vos plus sévères jugements, vous soyez irréprochable, si nous ne l'accomplissons pas : *Ut justificeris in sermonibus tuis, et vincas cum judicaris (Psal. L)*. Que fait donc Dieu pour nous aveugler et pour nous punir ? rien autre chose, chrétiens, que de s'éloigner de nous et de nous livrer à nous-mêmes. C'est-à-dire que Dieu, en punition de nos infidélités et de nos désordres, ne nous donne plus certaines lumières qu'il nous donnait autrefois : lumières vives et pénétrantes, lumières de faveur et de choix, lumières qui nous détacheraient du monde et qui nous en découvriraient sensiblement la vanité, qui nous feraient goûter Dieu, et nous rendraient son joug aimable, qui, dans la pénitence la plus austère, nous feraient trouver de saintes délices, et dans les croix les plus dures, des sources de consolation ; lumières qui cent fois ont produit des miracles de pénitence dans les pécheurs les plus opiniâtres ; en tel et en tel, mon cher auditeur, dont vous avez connu les égarements, et que vous avez vus ensuite, touchés de ces victorieuses lumières, prendre hautement le parti de la piété ; lumières dont nous avons nous-mêmes senti la vertu, tandis que nous vivions dans l'ordre, et qui ne se sont éclipsées que parce que le péché nous a séparés de Dieu. Ce sont là, chrétiens, les lumières dont Dieu nous prive quand nous l'irritons, et c'est la perte de ces lumières qui fait notre aveuglement.

Or, je prétends, et voici la dernière pensée

avec laquelle je vous renvoie, je prétends que cet aveuglement, ainsi expliqué, est l'effet le plus redoutable de la justice de Dieu vindicative, le châtement le plus rigoureux que Dieu puisse exercer sur les pécheurs, celui qui approche davantage de la réprobation, et que l'on peut dire être déjà une réprobation anticipée. C'est pourquoi, remarque saint Chrysostome, quand Isaïe, brûlé de zèle pour les intérêts de Dieu, semblait vouloir engager Dieu à punir les impiétés de son peuple, il se contentait de lui dire : *Excæca cor populi hujus (Isai., VI)*. Aveuglez, mon Dieu, le cœur de ce peuple : car il savait que Dieu, dans les trésors de sa justice, n'a point de vengeance plus terrible que cet aveuglement du cœur. Vous me demandez en quoi elle surpasse toutes les autres ? en voici la raison, chrétiens, que vous n'avez peut-être jamais comprise, et qui néanmoins est une des plus solides vérités de votre religion : c'est que l'aveuglement où Dieu permet que nous tombions en conséquence de nos crimes, est un mal tout pur, sans aucun mélange de bien. Écoutez-moi : tous les autres maux de la vie sont, il est vrai, des châtements du péché ; mais ils ne laissent pas d'être, si nous le voulons, des moyens de salut ; et il n'y en a point, si nous en savons bien user, que nous ne puissions mettre au nombre des grâces, parce qu'au même temps que Dieu nous en fait porter la peine par sa justice, il nous les rend utiles par sa bonté ; ce sont des maux, dit saint Chrysostome, qui nous purifient en nous affligeant, qui nous corrigent, qui nous servent d'épreuves, qui nous aident à rentrer dans nous-mêmes, qui nous détachent des objets créés, et nous forcent de retourner à Dieu ; mais l'aveuglement est un mal stérile dont nous ne pouvons tirer aucun profit. Il y a, disent les théologiens, des peines médicinales, il y en a de satisfactoires, il y en a de méritoires : de médicinales, pour nous préserver du péché ; de satisfactoires, pour l'expiation ; de méritoires, pour nous sanctifier ; mais, dans l'aveuglement, ni précaution, ni satisfaction, ni sanctification. Quand Dieu m'envoie des adversités, une maladie, une humiliation, j'ai toujours de quoi me consoler ; car, dans ma peine, je lui dis : Seigneur, soyez béni ; vous me châtiez en père : cette maladie, dans l'ordre de votre providence, est pour moi un purgatoire et un exercice de patience ; trop heureux si j'en fais un tel usage. J'abusais de ma santé pour mener une vie mondaine et dissipée ; en me l'ôtant, vous m'avez, malgré moi, séparé du monde : peine médicinale. J'avais horreur de la pénitence ; vous me la faites faire par nécessité : peine satisfactoire. J'étais lâche dans votre service et négligent dans les devoirs du christianisme ; mais, si je ne vous honore pas en agissant, vous me donnez de quoi vous honorer en souffrant : peine méritoire. Voilà ce qui adoucit mes maux ; mais quand je tombe dans l'aveuglement, je ne puis rien penser de tout cela : pourquoi ? c'est que, par ce genre de peine, je ne

satisfais point à Dieu, je ne mérite rien devant Dieu, je ne deviens pas meilleur selon Dieu : Dieu me punit, et rien de plus.

Or, en cela, chrétiens, le châtement dont je parle ressemble encore à celui des réprouvés ; car, quel est, pour les réprouvés, le comble de la misère ? c'est que jamais Dieu ne sera satisfait de leurs souffrances, et que, plus ils souffrent, plus ils sont obstinés dans leur malice. De même l'aveuglement, bien loin d'effacer nos péchés, les augmente ; bien loin de soumettre nos cœurs, les révolte ; bien loin d'apaiser Dieu, le courrouce : il a tout le mal de la peine sans en avoir aucun effet salutaire. Peine éternelle, ajoute saint Chrysostome, aussi bien que celle des réprouvés. Tous les autres maux, quelque grands qu'ils soient, ont un terme ; l'aveuglement n'en a point : la mort, qui finit tout le reste, au lieu de le faire cesser, lui donne, pour ainsi parler, un caractère de perpétuité ; et comme un saint, en mourant, passe, selon l'expression de saint Paul, de lumière en lumière et de clarté en clarté, c'est-à-dire de la lumière de la foi à la lumière de la gloire, et de la clarté des justes à celle des bienheureux : *A claritate in claritatem (II Cor., III)* ; aussi la mort fait-elle passer un mondain que Dieu réprouve, de ténèbres en ténèbres, et d'aveuglement en aveuglement ; je veux dire de l'aveuglement temporel à l'aveuglement éternel, et des ténèbres du péché aux ténèbres de l'enfer.

Après cela, conclut admirablement saint Augustin, dites que Dieu, dès cette vie, ne punit pas spécialement les pécheurs et les libertins ; dites qu'il n'a point pour eux de châtement, qui, dès cette vie, les distingue de ses élus, et qu'en toutes choses il les confond avec les gens de bien. Vous vous trompez, mes frères, reprend ce saint docteur ; Dieu juge les mondains dès cette vie, et, dès cette vie, il met entre eux et ses élus une terrible différence, par la différente manière dont il les châtie : *Utique est Deus judicans eos in terra (Aug.)* ; il n'attend pas jusqu'à la fin des siècles pour séparer le bon grain d'avec la paille ; mais il a dès maintenant une espèce de peine qui lui suffit pour ce triage, et c'est l'aveuglement dans le péché. Si nous ne l'appréhendons pas, si nous n'en avons pas autant d'horreur que de l'enfer même, malheur à nous. Ah ! Seigneur, s'écriait le même Père, que vous êtes adorable et impénétrable dans vos jugements ! mais que vous l'êtes surtout dans cette loi fatale qui vous fait répandre de si affreuses ténèbres sur les hommes, pour punir les désirs injustes et dérégés de leurs cœurs : *Quam secretus es, habitans in excelsis, in silentio : Deus solus et Deus magnus, lege infatigabili spargens pœnales cœcitates super illicitas cupiditates (Aug.)* ! Si ce Dieu vengeur n'a pas encore exercé sur vous, mes frères, cette rigoureuse justice ; s'il n'a pas encore permis que vous soyez tombés dans ce triste état, ce n'est pas peut-être que vous ne l'avez déjà bien mérité ; mais c'est qu'il a usé envers vous d'une plus grande miséricorde qu'à

l'égard de tant d'autres. Cependant, prenez garde que cette bonté ne se lasse enfin, et craignez la patience même d'un Dieu qui frappe d'autant plus rudement, qu'il a plus longtemps arrêté ses coups. Qui sait s'il a résolu d'attendre davantage ? qui sait si ce ne sera pas après le premier péché que vous allez commettre qu'il éteindra pour vous ses lumières et qu'il vous aveuglera ? qui ne doit pas être saisi de frayeur, en pensant qu'il y a un péché que Dieu a marqué comme le dernier terme de sa grâce, je dis de cette grâce puissante sans laquelle nous ne nous sauverons jamais ? Quel est-il, ce péché ? je ne le puis connaître ; après quel nombre de péchés viendra-t-il ? c'est ce que j'ignore ; de quelle nature, de quelle espèce est-il ? autre mystère pour moi ; est-ce un péché particulier et extraordinaire ? est-ce un péché ordinaire et commun ? abîme où je ne découvre rien. Tout ce que je sais, ô mon Dieu ! c'est que je ne dois rien oublier, rien ménager pour prévenir le malheur dont vous me menacez. Heureux que vous m'avez fait voir le danger ! non moins heureux que vous vouliez encore m'aider à en sortir ! souverainement heureux si je marche désormais à la faveur de vos divines lumières, jusqu'à ce que j'arrive à la gloire, où nous conduise, etc.

SERMON XXIII.

HOMÉLIE POUR LE MERCREDI DE LA QUATRIÈME SEMAINE.

Sur l'évangile de l'aveugle-né.

Præteriens Jesus, vidit hominem cæcum a nativitate.

Jésus passant, vit un homme qui était aveugle depuis sa naissance (S. Jean, ch. IX).

De tous les faits qu'ont rapportés les historiens sacrés et dont ils ont composé leurs saints évangiles, nous pouvons dire, chrétiens, qu'il n'en est point où ils se soient étendus dans un plus long détail, ni qu'ils nous aient représenté avec des traits plus vifs que la guérison miraculeuse de cet aveugle-né, à qui le Sauveur du monde ouvrit les yeux et en qui il voulut faire éclater sa gloire. Il semble que le fidèle Evangéliste qui nous en fait aujourd'hui le récit, ait pris à tâche de n'en pas omettre une circonstance, et la peinture qu'il nous en trace est si naturelle et si sensible, que nous croyons en lisant ce miracle y être présents nous-mêmes et voir tout ce qui s'y passe. Je ne puis donc, ce me semble, mes chers auditeurs, mieux contenir votre piété qu'en suivant de point en point, dans ce discours, tout l'évangile de ce jour, pour en tirer, comme dans une sainte homélie, les instructions salutaires qui se présenteront et qui serviront à l'édification de vos âmes. Or, dans toute la suite de cet évangile, je remarque surtout deux sortes de personnes qui s'y distinguent et qui doivent particulièrement occuper notre attention. Nous les entendrons parler, mais, du reste, tenir deux langages bien différents. Nous les verrons agir, mais avec des sentiments bien opposés. D'une part, c'est l'aveugle même guéri par Jésus-Christ et bénissant à haute

voix son bienfaiteur ; mais, d'autre part, ce sont les pharisiens, ennemis de Jésus-Christ et piqués d'une mortelle envie contre ce Dieu Sauveur. Touché de la plus vive reconnaissance et se faisant un devoir indispensable de confesser et de publier la vérité à la gloire de cet Homme-Dieu, qui vient d'opérer en sa faveur un prodige si merveilleux, l'aveugle-né reconnaît de bonne foi et déclare avec assurance le bienfait qu'il a reçu, en nomme l'auteur, en marque toutes les particularités, et se reprocherait comme un crime et une monstrueuse infidélité, non-seulement de rien dire qui pût obscurcir ce miracle, mais de rien faire de tout ce qui en peut rehausser l'éclat. Voilà comment s'explique un cœur droit, et, par une règle toute contraire, voici, dans l'exemple des pharisiens, comment se laissent aveugler des cœurs préoccupés, des cœurs envenimés, en un mot, qui exprime encore mieux ma pensée, des cœurs intéressés. Car, selon les vues de ces faux docteurs de la loi, il était de leur intérêt de rabaisser les œuvres de Jésus-Christ et de le décréditer, parce que lui-même, par ses œuvres, il diminuait leur crédit, et c'est pour cela que, malgré l'évidence du miracle fait dans la personne de l'aveugle-né, ils ne peuvent jamais se résoudre à en convenir et qu'ils en prennent même occasion de calomnier le Fils de Dieu et de le traiter de pécheur. De là nous comprendrons d'abord en quel aveuglement l'intérêt propre est capable de nous plonger et nous plonge tous les jours comme les pharisiens ; ce sera la première partie. Et nous apprendrons ensuite, du témoignage de l'aveugle, à dissiper, par les lumières de la foi, les ténèbres de l'erreur, et à confondre le mensonge par une sainte confession de la vérité. ce sera la seconde partie. Pour vous faire bien entendre l'un et l'autre, j'ai besoin des grâces du ciel et je les demande par l'intercession de Marie : *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

C'est une chose étonnante et qui sert même encore aujourd'hui de prétexte à l'infidélité, que les miracles du Sauveur du monde ayant été aussi éclatants et aussi publics que nous l'apprenons de l'Evangile, il se soit trouvé, non-seulement des hommes, mais des sages et des savants, tels qu'étaient les pharisiens, qui n'en aient pas été persuadés, et qui se soient aveuglés jusqu'à ce point, que de n'en vouloir pas reconnaître l'auteur, de lui disputer sa mission, et de s'opposer à sa prédication. Car, enfin, me direz-vous, dans une juste surprise, quel aveuglement, quelque affecté et quelque obstiné qu'on le suppose, pouvait résister à la conviction sensible de tant de prodiges que cet Homme-Dieu faisait dans la Judée à la vue d'un million de témoins ? Mais, en un mot, chrétiens, j'ai répondu à cette difficulté par la proposition que j'ai avancée, quand j'ai dit que l'intérêt dont les pharisiens étaient préoccupés et qui fut leur passion dominante, avait été la source de ce désordre. Car, si la prévention de l'intérêt propre peut bien aveugler les hommes dans les choses mêmes qui tombent sous les

sens, et qui n'excèdent pas la raison humaine, comme nous le voyons tous les jours, que ne peut-elle point dans celles qui sont du ressort de la foi, tel qu'était en particulier le discernement du véritable Messie; c'est-à-dire dans celles où la raison ne suffisant pas, il faut que la grâce agisse; où le mystère de la prédestination s'accomplit; où, par un secret jugement, Dieu a droit de retirer ses lumières, et où le châtement le plus commun dont il use, selon la doctrine des Pères, surtout de saint Augustin, est de répandre des ténèbres sur les cupidités injustes de notre cœur? *Spargens pœnales cœcitates super illicitas cupiditates* (Aug.). Voilà, chrétienne compagnie, ce qui a fait méconnaître aux pharisiens la lumière même, je veux dire, le Verbe envoyé de Dieu, et ce qui a produit en eux, à l'égard de Jésus-Christ, cet aveuglement terrible, mais volontaire, que nous avons peine à concevoir. C'étaient des esprits intéressés, pleins d'une malheureuse ambition qui les possédait, jaloux de l'autorité qu'ils s'étaient acquise, ou plutôt qu'ils avaient usurpée sur les peuples, et parce qu'ils en tiraient, selon le monde, de grands avantages, déterminés à tout pour la maintenir. Dès que Jésus-Christ parut, ils le regardèrent comme un homme contraire à leurs desseins, comme l'ennemi de leur hypocrisie, comme le destructeur de leur secte; et de là vient qu'ils se firent un intérêt de le ruiner et de le perdre. Car c'est pour cela, dit l'Évangéliste, qu'ils avaient conspiré et résolu que quiconque le reconnaîtrait pour le Christ serait chassé de la synagogue: *Jam enim conspiraverant, ut si quis eum confiteretur esse Christum, extra synagogam fieret* (Joan., IX). Cet intérêt qu'ils avaient devant les yeux, cette politique à laquelle toute leur conduite se rapportait, cette envie de dominer et de régner, voilà ce qui les aveugla, voilà l'origine d'où procédèrent la malice et l'iniquité de tous les jugements qu'ils formèrent, soit de la personne du Sauveur, soit de ses miracles. Commençons par sa personne, et, dans un exemple aussi authentique que celui-ci, apprenons combien il est dangereux de suivre en aveugle le mouvement d'une passion au préjudice de la vérité.

Le crédit du Fils de Dieu était incommode aux pharisiens et se trouvait opposé à leurs intérêts. Il n'en fallait pas davantage pour le décrier dans leur estime et pour leur faire croire de lui tout ce que l'aversion la plus violente et la haine la plus envenimée fut capable de leur suggérer. En effet, Jésus-Christ passait pour un prophète, pour un homme de Dieu, et ils étaient convaincus que c'était un pécheur: *Nos scimus quia hic homo peccator est* (Ibid.): Nous le savons, disaient-ils, que cet homme est un méchant et un hypocrite, et l'assurance que nous en avons nous oblige à rendre ce témoignage contre lui. Mais cet homme, leur répliquait-on, est exaucé de Dieu; mais cet homme fait des miracles; mais cet homme est irrépréhensible dans ses mœurs: il n'importe, c'est un pécheur, et nous le savons: *Nos scimus*. Mais pourquoi

le savaient-ils? parce qu'ils voulaient que cela fût et qu'il était de leur intérêt qu'on le crût de la sorte. Or, en ceci, leur intérêt était la règle de leur jugement, et ce qu'ils voulaient était uniquement ce qui les persuadait. Si le Sauveur du monde se fût déclaré pour eux, s'il eût été de leur parti, s'il se fût conformé à leurs maximes, il eût eu leur approbation et, sans être ni plus juste ni plus saint qu'il l'était, ils l'auraient canonisé. Mais parce qu'il condamnait leurs erreurs; mais parce qu'il révélait le mystère de leur fausse piété; mais parce qu'il désabusait le peuple séduit par l'apparence de leur religion et par leur pernicieuse doctrine; quoi qu'il fit, c'était un pécheur et un homme de mauvaise vie: *Nos scimus quia hic homo peccator est*.

Excellente idée, chrétiens, de la malignité de l'esprit du monde. Qu'est ce qui nous aveugle pour l'ordinaire dans nos opinions et dans nos préjugés contre le prochain? Je vous l'ai dit, l'intérêt qui nous domine. Nous jugeons des hommes, non point par le mérite qui est en eux, mais par l'intérêt qui est en nous; non point sur le pied de ce qu'ils sont, mais de ce qu'ils nous sont; non point pour les qualités bonnes ou mauvaises qui leur conviennent, mais par le bien ou le mal qui nous en revient. Car de là naissent les injustices énormes que nous commettons à l'égard de leurs personnes. De là les entêtements en faveur des uns, de là les déchaînements bizarres contre les autres, de là les censures odieuses des plus dignes sujets, de là les louanges outrées des sujets les plus médiocres, de là les préférences uniques de ceux-ci, et les exclusions de ceux-là, de là ces abus presque infinis que déplorait David, et qui lui faisaient conclure que les enfants des hommes n'étaient que vanité; que leurs balances, c'est-à-dire celles de leur estime ou de leur blâme, étaient des balances trompeuses, et qu'eux-mêmes, par leurs désirs et leurs prétentions intéressées, ils travaillaient sans cesse à s'aveugler et à se tromper: *Verumtamen vani filii hominum, mendaces filii hominum in stateris, ut decipiant ipsi de vanitate in idipsum* (Ps. LXI).

Rien de plus vrai, chrétiens, et c'est ce que notre expérience propre nous découvre tous les jours. Qu'un homme soit dans nos intérêts, ou que nous ayons intérêt à le faire valoir, dès là nous nous figurons qu'il vaut beaucoup; sans autre titre que celui-là, il est, dans l'étendue de notre idée, propre à tout et capable de tout: au contraire, que l'intérêt nous aliène de lui, si nous nous en croyons, il n'est plus rien et ne peut plus rien; cette passion d'intérêt nous le dépeint tel que nous le voulons, nous le contrefait, nous le déguise, nous cache les défauts qu'il a, ou nous fait voir ceux qu'il n'a pas, nous diminue ses perfections ou nous les augmente, nous les représente sous autant de caractères différents qu'il y a de différentes faces dans l'intérêt qui nous fait agir. Pourquoi un père tombe-t-il dans l'aveuglement le plus grossier sur le sujet de ses enfants? parce que son grand et essentiel intérêt est dans ses enfants; pour-

quoi n'aperçoit-il pas en eux ce qui les rend ou méprisables ou insupportables à tout le monde? parce qu'il a lui seul un intérêt en eux, que tout le monde n'a pas; pourquoi approuve-t-il jusqu'à leurs folies et à leurs extravagances? parce que leurs extravagances et leurs folies ont du rapport à son intérêt; c'est ainsi que l'intérêt corrompt et affaiblit la raison.

Mais cet affaiblissement et cette corruption de la raison par l'intérêt paraît encore bien plus dans l'opposition de deux intérêts contraires: car, que ne peut point l'aliénation des esprits et des cœurs pour nous prévenir des erreurs les plus visibles au désavantage d'un ennemi; et dans quelle disposition ne nous met-elle pas de ne pouvoir plus lui rendre justice, parce que nous sommes déterminés à le désapprouver et à le condamner? si l'est attiré notre disgrâce, cela suffit; avec cela, en vain ferait-il des miracles, ces miracles mêmes nous le feraient paraître odieux; en vain posséderait-il toutes les vertus, les vertus les plus sincères prennent dans notre imagination la couleur et la teinture des vices les plus honteux: s'il est dévot, nous le regardons comme un séducteur; s'il est honnête et obligeant, nous le traitons de lâche et de flatteur; s'il est réservé, nous l'accusons de dissimulation et de fourberie; s'il est ouvert, c'est, à ce qu'il nous semble, imprudence et inconsidération; il a beau se distinguer par le mérite de ses actions, cet intérêt, au travers duquel nous l'envisageons, nous défigure et noircit à nos yeux les actions les plus saintes; les autres ont beau lui donner des louanges, cet intérêt qui nous préoccupe, nous fait juger que tous les autres se trompent, et qu'il n'y a que nous qui le connaissions; en même temps qu'on lui applaudit, comme les femmes d'Israël applaudissaient à David, cet intérêt dont nous sommes dominés, nous envenime contre lui, de même qu'il envenima Saül.

Et voilà, chrétiens, encore une fois, le caractère de tous les esprits ambitieux, surtout de ceux qui, selon l'expression de saint Ambroise, se sentent piqués de l'aiguillon de l'envie: *Quibus ambitionis stimulus invidia est (Ambr.)*. Comme l'ambition et l'envie ont pour objet le plus délicat de tous les intérêts, qui est la gloire, aussi ont-elles une malignité plus subtile pour aveugler l'homme dans toutes les occasions où cet intérêt d'honneur et de gloire se trouve en compromis; de là vient que, par une fatalité ou plutôt par une indignité que nous ne pouvons nous reprocher assez, il ne nous est presque pas possible de conserver des sentiments équitables pour ceux qui prétendent avoir mêmes rangs que nous, pour ceux qui sont en état de nous les disputer, beaucoup moins pour ceux qui les obtiennent et qu'on nous préfère: pourquoi cela? parce que l'intérêt est comme un nuage entre eux et nous, que notre raison n'a pas la force de dissiper; nous jugeons sainement de tout ce qui est au-dessus ou au-dessous de notre sphère, j'entends de ceux qui, par leur élévation ou

par leur obscurité, ne peuvent être des obstacles à nos entreprises; mais de ceux que la concurrence des mêmes honneurs et la poursuite des mêmes droits nous suscite pour adversaires, nous en jugeons d'une manière pitoyable, et la plus déraisonnable.

Caractère, non-seulement des esprits ambitieux, mais des esprits factieux, auprès de qui, comme remarque Tertullien, être de leurs adhérents, c'est le souverain mérite; n'en être pas, c'est le souverain décri: *Ubi ipsum illic esse, promereri; non esse, demereri est (Tertull.)*. Si vous êtes dévoués à leur parti, ne vous mettez plus en peine d'acquérir de la capacité, de la probité, de la piété; votre dévouement vous tiendra lieu de tout le reste. Caractère particulier de l'hérésie, dont le propre, selon l'observation de saint Augustin, a toujours été d'élever jusqu'au ciel ses auteurs et ses sectateurs, et d'abaisser jusqu'au néant ceux à qui Dieu inspirait le zèle de l'attaquer et de la combattre; et ce caractère est admirablement exprimé dans les pharisiens de notre évangile, qui, tout corrompus qu'ils étaient, ne parlaient d'eux-mêmes qu'en termes honorables; et tout éclairé, tout sanctifié qu'était ce pauvre qui les contredisait, n'avaient pour lui que du mépris. Car pour nous, lui disaient-ils, nous observons inviolablement la loi, nous sommes les véritables disciples de Moïse, nous maintenons les traditions dans leur pureté: *Nos Moysi discipuli sumus (Joan. IX)*; mais vous, vous êtes un misérable chargé de péchés, et qui, bien loin de pouvoir nous instruire, n'êtes pas digne de recevoir nos leçons: *In peccatis natus es totus, et tu doces nos (Ibid.)*! Or, ils ne le méprisaient de la sorte, et il n'était un misérable dans leur opinion que parce qu'il ne parlait pas comme ils voulaient; et comme il était de leur intérêt qu'il parlât: voilà dit saint Augustin, ce qui arrivait dans les schismes qui se sont formés entre les fidèles, et qui ont divisé l'Église de Dieu. La manière des hérésiarques était de s'ériger eux-mêmes premièrement, et puis leurs partisans et leurs associés, en hommes rares et extraordinaires; tout ce qui s'attachait à eux devenait grand, et ce seul titre d'être dans les intérêts du parti était un éloge achevé; il n'y avait parmi eux, à les entendre, que des génies sublimes, que des prodiges de science et de vertu; ils s'appelaient, sans hésiter, les vrais disciples des premiers Pères de l'Église, et étaient seuls en droit de dire: *Nos Moysi discipuli sumus*; c'était chez eux que se trouvait la ferveur de l'ancienne discipline, et la solidité de l'esprit chrétien; hors de chez eux, ils ne voyaient rien qui ne leur fit pitié; les plus intelligents et les plus habiles du parti catholique leur paraissaient des hommes faibles et ignorants; tout ce qui ne les favorisait pas n'était que relâchement et que désordre; n'être pas dans leurs sentiments, c'était être abandonné de Dieu et réprouvé. En effet, ils le croyaient ainsi; et, quoique tout cela fût autant d'illusions et de chimères, à force de souhaiter et de vouloir

que ces chimères et ces illusions fussent des vérités, ils s'en faisaient des vérités, et en triomphaient : tant il est vrai que du moment que le ressort de l'intérêt joue, la raison ne juge plus qu'au gré de la volonté aveuglée et passionnée.

Non, chrétiens, plus d'équité quand une fois l'intérêt prévaut; et cela est si constant, que les hommes, qui sont nés pour la société, et dont tout le commerce roule sur une bonne foi réciproque, ne reconnaissent plus cette bonne foi, et n'ont plus de créance les uns pour les autres, dès qu'ils aperçoivent dans les affaires qui se traitent entre eux le moindre mélange d'intérêt. Quelque probité qu'ait un juge, s'il est intéressé dans une cause, on se croit bien fondé à le récuser, et l'on ne croit point lui faire tort d'en appeler à un autre jugement que le sien; quelque irréprochable d'ailleurs que soit un témoin, si son intérêt se trouve joint à son témoignage, son témoignage passe pour nul : comme si les hommes, d'un commun accord, se rendaient à eux-mêmes cette justice, de confesser que quand leur intérêt est de la partie, ils ne sont plus capables de garder les règles de la justice. Il ne faut donc pas s'étonner que les pharisiens, s'étant fait un intérêt contraire à Jésus-Christ, s'aveuglassent sur le sujet de sa personne; car c'était une conséquence naturelle, et il y eût eu du miracle, si cet aveuglement n'avait pas été l'effet de cet intérêt; mais il faut s'étonner de ce que la personne de Jésus-Christ, étant aussi sainte et aussi accomplie qu'elle l'était, les pharisiens se faisaient un intérêt de lui être contraires. Car voilà, mes chers auditeurs, ce qui les perdit et ce qui nous perd; nous nous faisons des intérêts qui vont premièrement à nous aveugler, et puis, par un engagement infallible, à nous choquer, à nous aigrir, à nous emporter contre des gens dignes de toute notre estime, et avec qui la charité chrétienne nous devrait unir. O intérêt, que tu as perverti de jugements au préjudice de cette divine charité, et que tu as fait de plaies à cette vertu par les funestes impressions dans les esprits des hommes!

Mais voyons encore ceci plus clairement dans la suite de notre évangile; et de l'aveuglement des pharisiens touchant la personne du Sauveur, passons à celui qui eut pour objet l'action particulière de cet Homme-Dieu, et le miracle qu'il venait d'opérer. Car c'est ici que la malignité de l'intérêt achève de se produire, et qu'elle se découvre tout entière. Prenez garde, chrétiens: Jésus-Christ a miraculeusement guéri un aveuglé, et ce miracle est opposé à l'intérêt de ses ennemis. Que font-ils? quelque éclatant que soit ce miracle, ils le contestent et le désavouent. Obligés enfin d'en convenir, ils nient au moins que Jésus-Christ en soit l'auteur. Ils le nient, dis-je, sans raison, et contre toute apparence de raison, parce qu'ils ont intérêt à le nier. Si ce miracle les accommodait, quelque incroyable qu'il leur parût, ils le croiraient; mais, parce que ce miracle les déconcerte, quelque authentique qu'il

puisse être, c'est dans leur idée un miracle supposé. De là ce soin avec lequel ils l'examinent, non-seulement dans la rigueur, mais d'une manière pleine de malice. Car, de quels artifices n'usent-ils pas, et quelles enquêtes ne font-ils pas? De là cette détermination à écouter avec joie tout ce qui semble être favorable à leur incrédulité, et à ne supporter qu'avec chagrin tout ce qui la combat et la convainc. De là cet esprit de censure qui les porte à condamner ce que l'évidence de la chose ne leur permet plus de révoquer en doute. De là cette fausse régularité qui les fait chicaner sur la circonstance du jour, ne voulant pas qu'un malade puisse être guéri le jour du sabbat, ni que ce sabbat soit un jour de miracles. De là cette extrémité où le désespoir les réduit, leur faisant attribuer plutôt au démon ce qui est visiblement l'œuvre de Dieu, que de les forcer, s'ils reconnaissaient que c'est l'œuvre de Dieu, de rendre honneur à Jésus-Christ. De là cette conduite violente qu'ils tiennent envers l'aveugle même et ses parents, les traitant avec hauteur, et les intimidant pour leur fermer la bouche et leur imposer silence. Tout cela, parce que l'intérêt les possède, et que, jusque dans les faits publics qui devraient être naturellement moins contestés, le caractère de l'intérêt est de nous faire voir les choses, non pas comme elles sont et comme elles se passent, mais comme il nous serait expédient, selon nos vues, qu'elles fussent et qu'elles se passassent en effet. Or, dans cette disposition de cœur, le moyen que les pharisiens avouassent sincèrement et de bonne foi le miracle de Jésus-Christ; et la justice elle-même, toute lumineuse qu'elle est, était-elle assez perçante pour entrer dans des esprits infectés d'une telle contagion? Ceci vous surprend, et doit vous donner de l'horreur pour l'esprit d'intérêt.

Mais achevons, chrétiens, de nous appliquer cette morale, et rougissons de ce qu'au milieu du christianisme, cet esprit intéressé produit encore aujourd'hui les mêmes effets ou les mêmes erreurs, non plus sur ce qui regarde simplement les miracles du Fils de Dieu, mais généralement sur les points les plus essentiels et les plus incontestables de la religion; mais sur les devoirs de la conscience les plus naturels et les mieux établis; mais, ce qui paraîtrait presque impossible, sur les faits les plus évidents qui ont rapport et à la justice et à la charité envers le prochain. Confondons-nous de ce que, tout chrétiens que nous sommes, l'intérêt sur tout cela nous rend plus aveugles que jamais les pharisiens ne l'ont été. Je dis sur les points les plus essentiels de la religion; car pourquoi le libertinage va-t-il à douter de tout, et à n'être convaincu ni touché de rien? pourquoi se fait-on secrètement des systèmes de créance, ou, pour mieux dire, d'impiété et d'infidélité selon lesquels on vit, sinon parce qu'il serait de l'intérêt du libertin que la religion fût éteinte, et qu'il n'y eût rien de vrai que ce qui le flatte et que ce qui lui

piant? Nous ne comprenons pas quelquefois comment les païens pouvaient être si grossiers, que d'adorer des dieux infâmes, incestueux, adultères; et saint Augustin nous assure qu'il le comprend bien: c'est, dit-il, qu'ils étaient intéressés à avoir des dieux comme ceux-là, et qu'il leur était avantageux dans le moment qu'ils succombaient à une passion honteuse, de pouvoir s'autoriser d'un tel exemple. Voilà tout le fond de l'idolâtrie et du paganisme. Mais nous n'avons pas besoin de remonter si haut, et il ne faut ici que nous consulter nous-mêmes. Car, quelque obstiné que soit un libertin du siècle, il ne désavouera pas, s'il veut répondre sans déguisement, qu'il n'a commencé à douter de l'autre vie, que quand il a été de son intérêt que tout se terminât à celle-ci: que l'enfer ne lui a paru une erreur populaire, que quand il a été de son intérêt qu'il n'y eût plus d'enfer; qu'il n'a traité le péché de bagatelle et de galanterie, que quand il a été de son intérêt que le péché ne fût plus péché; et que s'il en est venu, comme l'athée, jusqu'à conclure dans son cœur qu'il n'y a point de Dieu, ce n'est que quand il a été de son intérêt que l'être fût anéanti.

Je dis sur les devoirs de la conscience les plus importants et les mieux établis. Car comment et par où se forment tous les jours tant de consciences erronées? par l'intérêt. Proposez à quelque homme que ce soit, une affaire à traiter, une question à décider un point de conscience à résoudre, et cachez-lui l'intérêt qu'il peut y avoir; pour peu qu'il soit versé en ces sortes de matières, il vous donnera la décision la plus équitable et la plus juste, il vous convaincra par les raisons les plus sensibles et les plus palpables, il vous prescrira les règles les plus droites et même les plus étroites, il répondra à toutes vos difficultés, et vous mettra devant les yeux la vérité dans toute son évidence. Mais tirez en même temps le voile, et découvrez-lui dans cette même affaire, dans ce même point de conscience et cette même décision, quelque intérêt particulier qui le regarde; c'est alors que les objets commenceront à changer pour lui de face, et qu'ils lui paraîtront tout autres qu'il ne les avait considérés. Ces maximes sur lesquelles il s'appuyait et qu'il croyait indubitables, ne lui sembleront plus si certaines. Ces objections qu'on lui faisait et qu'il rejetait comme insoutenables ne seront plus, à son sens, si frivoles. Il examinera, il raisonnera, il subtilisera; et, à force de subtilités et de raisonnements que l'amour-propre ne manquera pas de lui suggérer, il en viendra souvent à autoriser ce qu'il condamnait d'une première vue, lorsqu'il n'y voyait point son intérêt engagé. Et n'est-ce pas ainsi que tant de gens dans le christianisme, sages du reste, consciencieux et même dévots, ou passant pour l'être, ne se font nul scrupule de mille choses dont le public se scandalise, et a raison de se scandaliser? On demande comment ils peuvent accorder ceci ou cela avec la piété et avec la sévérité de leur morale sur tous les autres sujets. On

ne le comprend pas; mais eux, ils le comprennent parfaitement, ou pensent le bien comprendre. Ce qui troublerait les plus relâchés et ce qui les ferait trembler, ne leur cause pas le moindre remords. Ils ont leurs principes, qu'ils suivent sans inquiétude: et, à la faveur de ces principes, ils demeurent tranquilles, et ne réforment rien de leur conduite ordinaire. De quelque manière que le monde puisse parler, ils se tiennent en assurance du côté de Dieu. ils vont à l'autel, ils célèbrent les saints mystères, ils participent aux sacrements; c'est-à-dire qu'ils ont leurs intérêts qui leur fascinent les yeux de l'âme, et qui éteignent toutes les lumières de leur esprit, parce qu'il est infailible que partout où l'intérêt entre, il attire après soi l'aveuglement et l'erreur.

Je dis sur les faits les plus sensibles qui ont rapport et à la justice et à la charité envers le prochain. Et en effet, pourquoi nous entêtons-nous de mille fausses suppositions que nous voulons soutenir pour vraies, et pourquoi les appuyons-nous sur une infinité de jugements vains et téméraires? Pourquoi nous figurons-nous que ce qui n'a jamais été pensé, a été dit; et que ce qui a été fait évidemment, ne l'a pas été? Pourquoi comptons-nous sur nos imaginations comme sur des choses réelles, ce qui est la source malheureuse de la plupart de nos aversions, de nos inimitiés, de nos vengeances? c'est qu'il y a dans nous des intérêts, qui, occupant toute la capacité de notre cœur, ne laissent à notre esprit aucun exercice de réflexion et de raison. Il faut donc, mes chers auditeurs, si vous voulez être des enfants de lumière, renoncer à cet intérêt qui nous empêche de connaître Dieu, qui nous ôte la connaissance de nous-mêmes, qui nous rend incapables de ce discernement si nécessaire du bien et du mal, qui nous cache la corruption de nos désirs, qui nous déguise nos intentions, qui nous fait ignorer nos obligations, et qui, pour la conduite de la vie, nous jette dans des abîmes d'obscurités plus déplorables et plus funestes que celles de l'enfer. Et voilà, dit saint Bernard, ce qui nous doit donner de l'horreur pour cet esprit intéressé, quand nous venons à en considérer les suites par rapport au jugement de Dieu. Car, sur tout cela, qu'aurons-nous à répondre à Dieu? ces consciences erronées nous justifieront-elles devant lui? ces préoccupations et ces préventions nous serviront-elles d'excuses? ces idées fausses sur lesquelles nous avons agi, diminueront-elles l'injustice et la malice de nos actions? Dieu n'aura-t-il pas toujours droit de nous ramener au principe, et de dire à chacun de nous: Il est vrai, tu as été aveuglé, préoccupé, trompé, mais tu n'as été tout cela que parce que tu as été intéressé; tu n'as jugé fausement et désavantageusement de ton frère que quand l'intérêt t'a divisé de lui; tu n'as ignoré tes propres devoirs que quand l'intérêt t'a dominié. Or, de vouloir excuser un péché par un autre péché, c'est une présomption insoutenable et pleine de folie. C'est ainsi, dis-je, que le Fils

de Dieu condamnait les pharisiens dans notre évangile, et c'est ainsi qu'il nous condamnera, si nous nous trouvons coupables du même désordre. Nous ne pouvons mieux l'éviter qu'en opposant aux ténèbres de l'erreur les lumières de la foi, et en confondant le mensonge, comme l'aveugle de notre évangile, par une sainte confession de la vérité. C'est le sujet de la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

C'est à la foi, chrétiens, de confondre par ses lumières l'aveuglement volontaire des hommes; et c'est à elle d'opposer le zèle de sa confession à ce faux zèle de l'intérêt, dont les esprits mondains se préoccupent pour résister à la vérité : *Credimus*, disait le grand Apôtre, *propter quod et loquimur* (II Cor. IV). Nous croyons, et c'est pour cela que nous parlons, afin que le témoignage de notre bouche, s'accordant avec la persuasion intérieure de notre esprit, l'infidélité même soit obligée de se rendre. Voilà, mes chers auditeurs, la règle qu'a suivie l'aveugle-né de notre évangile pour honorer le double miracle fait dans sa personne, c'est-à-dire le miracle de sa guérison et le miracle de sa conversion. Il a cru, et il a parlé. Il a cru en Jésus-Christ, et il a confessé Jésus-Christ. Et je trouve que le zèle qu'il a montré dans cette confession a eu quatre qualités admirables pour confondre l'aveuglement des pharisiens. Car il a été sincère pour confondre tous les artifices de leur duplicité; généreux, pour confondre l'orgueil de leur prétendue autorité; convaincant, pour confondre la faiblesse de leur vaine science, ou, pour mieux dire, de leur ignorance; et constant, pour confondre la dureté de leur obstination. Appliquez-vous; et, dans l'exposition succincte que je vais vous faire de la victoire et du triomphe de notre foi, apprenez ce qu'elle doit faire en vous, et ce que vous devez faire avec elle.

L'aveugle guéri par le Fils de Dieu fut sincère jusqu'à la naïveté, dans le témoignage qu'il rendit du miracle dont il venait lui-même d'être le sujet; et c'est ce qui jeta les pharisiens dans la confusion. Car ils eurent beau l'interroger et le questionner, pour tâcher de le surprendre dans ses paroles, il persista toujours à soutenir ce qu'ils ne voulaient pas entendre; et, par la simplicité de sa déposition, il rendit inutiles toutes les ruses dont leur esprit double et artificieux se servait pour obscurcir la gloire du Sauveur. Oui, leur déclara-t-il jusqu'à plusieurs fois, c'est moi qui suis cet aveugle de naissance que vous aviez vu mendier dans la place publique. Je vous l'ai dit, je vous le dis encore : cet homme que vous appelez Jésus est celui qui a opéré dans moi cette merveille; et, puisqu'il faut pleinement vous en éclaircir, voici la manière et les circonstances qu'il a observées. Il a pris un peu de boue, il me l'a mise sur les yeux, il m'a commandé d'aller à la piscine de Siloé, et de m'y laver. J'ai obéi à son ordre, et vous en voyez l'effet. Si ce qu'il leur disait eût été un mensonge et une imposture, à force de le

presser et d'exiger de lui à plusieurs reprises un compte exact de la chose, ils l'auraient embarrassé; il se serait coupé dans ses réponses, et à peine aurait-il pu éviter de tomber en quelque contradiction. Mais parce qu'il confesse la vérité, et que la vérité est toujours la même, il ne se dément point, et n'a qu'un même témoignage, toujours uniforme : *Lutum mihi posuit super oculos; et lavi, et video* (Joan., IX). Mais cet homme est un pécheur : s'il est pécheur, comme vous dites, c'est ce que j'ignore; tout ce que je sais, c'est qu'étant aveugle comme j'étais, je ne le suis plus : *Si peccator est, nescio. unum scio, quia cæcus cum essem, modo video* (Ibid.). Or, ce témoignage, encore une fois, rendait les pharisiens d'autant plus confus, qu'il était plus simple et plus naïf. Car, que pouvaient-ils faire pour l'éluder? Il s'agissait d'un fait qui portait en soi son éclaircissement et sa preuve. C'était un miracle subsistant dans la personne de ce pauvre. Ce pauvre parlait et se produisait. Que pouvait la finesse et l'intrigue contre une semblable sincérité?

Et voilà, chrétienne compagnie, ce qui confond encore aujourd'hui l'aveuglement de certains libertins du monde, qui, dans le progrès malheureux de leur vie déréglée, en sont venus jusqu'à ne plus rien croire et à renoncer leur foi. Voilà ce qui les désespère : le récit de certains miracles, qui même humainement doivent être crus, et que la prudence la plus raffinée, la plus défiante et la moins crédule est forcée de reconnaître, le rapport d'un homme, non-seulement irréprochable et digne de créance, mais digne même de respect, qui dit : Je l'ai vu, c'est à moi que la chose est arrivée, et j'en parle par mon expérience propre. Car, de prétendre que tous ceux qui ont jamais tenu ce langage aient été des imposteurs ou des visionnaires; que, parce qu'il y en a eu quelques-uns ou même plusieurs, il faille ainsi juger de tous les autres, et que, sans discussion ni discernement, il n'y ait qu'à s'inscrire en faux contre tous ces témoignages, c'est une voie bien courte pour maintenir l'impiété et l'irréligion, mais encore plus courte pour autoriser l'extravagance et la témérité. J'avoue qu'en matière de miracles il y a eu des hommes trompés, et je veux bien même avouer qu'il y en a eu qui, de dessein formé, ont entrepris de tromper les autres. Dieu l'a permis de la sorte, dit Tertullien, pour l'épreuve de ses élus. Mais, de se mettre en tête que tous ont été, sans exception, de l'un ou de l'autre de ces deux caractères; et que, d'un si grand nombre de gens éclairés, de sages, de saints qui rapportent ces effets extraordinaires de la puissance de Dieu, et qui assurent les avoir vus, il n'y en a pas un seul qui ait dit la vérité, c'est un sentiment, selon le chancelier Gerson, qui tient de l'impudence, et qu'un homme qui a quelque reste de raison et de modestie ne peut pas avancer sans rougir. En effet, quand saint Augustin, dans l'excellent traité de la Cité de Dieu, raconte les

miracles qui se faisaient de son temps à Carthage, quand il dit qu'il y était présent avec tout le clergé de la ville, quand il en décrit jusqu'aux moindres particularités, il n'y a point d'esprit solide et bien sensé qui s'avise de lui en donner le démenti, et il n'y a point d'esprit libertin qui ne soit déconcerté dans son libertinage. Car de dire que saint Augustin s'imaginait voir ce qu'il ne voyait pas, ou de le soupçonner de mauvaise foi, comme s'il avait pris plaisir à imposer au monde et à répandre des faussetés dans une matière aussi essentielle que celle-là, c'est ce que le désespoir seul de se défendre contre la vérité peut suggérer à une âme infidèle. Cependant c'est à quoi l'impie en est réduit, Or, en être réduit là, c'est ce que j'appelle la confusion de l'impiété.

Mais passons plus avant. Si l'aveugle de notre évangile fut sincère dans son témoignage en faveur de Jésus-Christ, il ne fut pas moins généreux. Car il n'eut point pour les pharisiens ces lâches égards qu'il aurait eus infailliblement s'il eût consulté la prudence humaine. Il ne se fit point esclave de cette autorité impérieuse qu'ils s'arrogeaient parmi le peuple, et qui empêchait la plupart des Juifs de se déclarer pour le vrai Messie. Il n'examina point si son procédé pourrait les choquer et leur déplaire; et sachant bien même qu'ils s'en offenseraient, il ne crut pas pour cela devoir parler moins librement. Se sentant redevable à Jésus-Christ d'une grâce aussi spéciale que celle qu'il en avait reçue, il méprisa tout pour publier sa gloire; et le scandale même des pharisiens lui fut un motif pour ne les pas ménager. Ses parents et ceux à qui il appartenait n'en usèrent pas ainsi. Comme ils voulaient se conserver, ils respectèrent la synagogue; et, par une vaine politique, ils dissimulèrent l'obligation qu'ils avaient au Sauveur du monde, pour ne pas s'attirer la haine du peuple. Nous confessons, dirent-ils, que c'est là notre fils, et qu'il est né aveugle: mais de savoir comment il voit maintenant, et quel est celui qui lui a rendu la vue, c'est ce qui nous est inconnu; interrogez-le, il peut bien lui-même répondre. Or, c'était la crainte, ajoute l'Évangéliste, qui les faisait parler de la sorte: *Hæc dixerunt parentes ejus, quoniam timebant* (Joan., IX). Mais, pour l'aveugle sanctifié et éclairé de la lumière de la grâce, cette crainte n'est point capable d'affaiblir son zèle. Sa bouche parle de la plénitude de son cœur. Les pharisiens lui demandent, en le menaçant, quel est donc enfin cet homme qui lui a ouvert les yeux: et lui, avec une sainte liberté, proteste que ce doit être au moins un prophète et un homme de Dieu: *Quia propheta est* (Ibid.). Ils se scandalisent de cet éloge, et lui leur soutient que cet éloge est justement dû à Jésus-Christ. Ils veulent encore une fois savoir pourquoi: Mais à quoi bon tant de discours? reprend ce pauvre, ne me suis-je pas déjà assez expliqué, et ne devez-vous pas être plus que satisfaits sur ce point? Est-ce que vous voulez aussi devenir ses disciples? *Numquid et*

vos vultis discipuli ejus fieri (Ibid.)? Cela les aigrissait; et, piqués de ces paroles, ils s'emportaient contre lui jusqu'aux injures: mais lui ne se souciait ni de leur aigreur, ni de leurs injures; et il comptait pour rien d'être chargé de leurs malédictions, pourvu qu'il honorât celui qui l'avait favorisé d'une si efficace et si salutaire bénédiction. Générosité, dit saint Augustin, qui humiliait ces esprits superbes, accoutumés à dominer et à n'être jamais contredits dans leurs plus grandes erreurs; mais générosité qui condamne encore bien davantage la faiblesse d'un million de chrétiens, persuadés de la vérité, et néanmoins lâches et timides quand il s'agit de la soutenir.

Car voilà, mes chers auditeurs, avouons-le ici à notre honte, voilà le désordre du christianisme. On veut plaire à tout le monde. On ne veut choquer personne. Quoiqu'il s'agisse des intérêts de Dieu, de la religion, de la piété, on se fait un intérêt de son peu de zèle; on ne parle qu'à demi, on observe des mesures, on ménage les esprits. Cependant le libertinage prévaut, cependant le vice s'autorise, cependant l'abus et le dérèglement passe en usage et en coutume, cependant l'erreur prend tous les jours de nouvelles forces. S'il y avait un esprit généreux et déterminé à mépriser tout ce qui s'appelle respect humain, rien de tout cela ne tiendrait contre lui. Mais parce qu'on ne veut pas défendre la cause de Dieu à ses dépens; mais parce qu'on considère celui-ci, et qu'on appréhende celui-là, de là vient que la justice et la vérité sont opprimées par le mensonge. Qu'est-ce qui fermait la bouche à tant de catholiques dans la naissance des hérésies, et qu'est-ce qui les faisait parler d'une manière à douter presque s'ils n'en étaient pas les auteurs? vous le savez, la crainte du parti. Ils ne voulaient pas, non plus que le père et la mère de l'aveugle-né, avoir la synagogue contre eux; et ils aimaient mieux paraître moins zélés pour leur foi, que de s'exposer à la haine d'une faction considérable. Qu'est-ce qui a fait de tout temps des chrétiens prévaricateurs de leur propre zèle et des sentiments que Dieu leur inspirait? la crainte de s'attirer les impies en s'élevant contre l'impiété. Et d'où vient encore aujourd'hui que les derniers scandales, non-seulement sont soufferts avec impunité, mais sont proposés pour modèles et pour règles de conduite? c'est qu'on craint de se faire des ennemis en les combattant. Il faudrait, pour rendre témoignage à la vérité contre les erreurs qui règnent dans chaque condition, encourir la haine de toutes les conditions. Il faudrait se résoudre à déplaire aux ecclésiastiques, en leur faisant sur leurs devoirs des leçons odieuses qu'ils ne veulent jamais écouter; aux juges, en leur découvrant mille injustices dans leur justice même; à toute une cour, en reprochant à ceux qui la composent leurs mœurs corrompues et leurs débordements. Il faudrait, dis-je, des hommes du caractère de notre aveugle, assez désintéressés pour vouloir bien se sacrifier à la défense de la vé-

rité, et assez intrépides pour aller contre le torrent de la corruption, quelque autorisée qu'elle puisse être. Or, où trouve-t-on des âmes de cette trempe? C'est à vous, Seigneur, à les susciter dans le monde et dans votre Eglise.

Outre que le témoignage de l'aveugle-né fut sincère et généreux, j'ajoute que ce fut un témoignage convaincant. Car admirez, chrétiens, le pouvoir et la vertu de la foi, quand Dieu entreprend de la faire agir dans le sujet même le plus faible. Tout ignorant qu'est cet aveugle, il réfute les pharisiens par leurs propres principes; et des mêmes choses qu'ils avancent pour justifier leur incrédulité, il tire autant de preuves pour les convaincre. Nous savons, disent les pharisiens, que Dieu a parlé à Moïse; mais, pour cet homme que vous nommez Jésus, nous ne savons pas même d'où il est: *Hunc autem nescimus unde sit* (Joan. IX). Ah! reprend le pauvre, animé et rempli de l'esprit de Dieu, c'est ce qu'il y a de bien étonnant que vous ne sachiez pas d'où il est, et que ce soit lui néanmoins qui m'ait ouvert les yeux: comme leur disant que ce miracle de J.-C. parlait assez hautement pour lui; comme leur reprochant que s'ils ne le reconnaissaient à cette marque, ils n'avaient aucune connaissance des choses de Dieu; comme les forçant d'avouer qu'après un prodige aussi visible que celui-là, leur ignorance ne pouvait plus être que volontaire et affectée: *In hoc mirabile est, quia vos nescitis unde sit* (Ibid.). Et, en effet, l'argument était sans réplique, et il y avait à douter, dit saint Chrysostome, lequel des deux miracles était le plus surprenant, ou celui de la toute-puissance du Fils de Dieu, qui avait ouvert les yeux à un aveugle-né, ou celui de l'endurcissement des pharisiens, qui ne voulaient pas les ouvrir à une vérité si éclatante.

Ils s'opiniâtraient à dire que Jésus-Christ était un pécheur: *Scimus quia hic homo peccator est* (Ibid.). Mais c'est en cela, réplique l'aveugle, que vous êtes livrés au sens réprouvé. Car on sait bien que Dieu n'exauce point les pécheurs, surtout quand ils lui demandent des miracles en confirmation d'une erreur, puisqu'il s'ensuivrait alors que Dieu autoriserait le mensonge. Or, cet homme qu'on appelle Jésus a été exaucé, comme vous voyez, pour faire ce miracle dans ma personne; et il ne l'a fait que pour confirmer qu'il était lui-même l'envoyé de Dieu. Il faut donc qu'il le soit véritablement, ou que Dieu soit le garant de la plus criminelle et de la plus grossière imposture. Car voilà, selon saint Augustin, le sens de cette admirable parole: *Scimus quia peccatores non audit* (Ibid.); et ce que les théologiens enveloppent dans des raisonnements infinis, ce pauvre le conçut en un mot: *Scimus*, nous le savons. Et de qui l'avait-il appris, sinon de ce divin Maître, qui, dans un moment, instruit les esprits soumis et dociles? Si ce miracle, poursuit-il, pressant toujours ces faux docteurs, si ce miracle était une action équivoque qui pût être diversement

interprétée, votre erreur serait excusable; mais qu'on ait ouvert les yeux à un aveugle de naissance, c'est ce qu'on n'a jamais entendu, c'est ce qui n'a point d'exemple dans le cours de tous les siècles, c'est ce qui n'est point du ressort de la nature, et qui ne peut partir que d'un Dieu: *A sæculo non est auditum quod quis aperuit oculos cæci nati*. (Ibid.) Qu'aurait pu dire de plus fort un homme consommé dans l'étude de la religion, et que pouvait opposer à cela toute la synagogue?

Ah! chrétiens, voilà ce que le Saint-Esprit appelle la victoire de notre foi: *Et hæc est victoria quæ vincit mundum, fides nostra* (I Joan., V, 4); voilà ce qui a rendu les apôtres, c'est-à-dire de simples pécheurs, les maîtres du monde; voilà ce qui fit triompher un Spiridion, à la vue de tout un concile, de l'arrogance et de l'orgueil des philosophes; voilà ce qui fait tous les jours qu'une âme fidèle, avec son ignorance prétendue, confondra le plus fier libertin et le fera taire. Mais du reste, disait le savant Pic de la Mirande, étudions notre religion, et ne nous réduisons pas volontairement, en matière de christianisme, à une simplicité méprisable; souvenons-nous que ce christianisme doit être, dans nos personnes, aussi solide et aussi raisonnable contre ceux qui l'attaquent qu'édifiant pour nous mêmes qui le défendons; ne tombons pas dans ce désordre, aujourd'hui si déplorable et si commun, de professer une créance et d'en ignorer les preuves essentielles; faisons-nous un devoir de les bien comprendre; et, selon la maxime de saint Pierre, d'être toujours prêts à en rendre compte. Que Dieu trouve en nous, sinon des martyrs fervents, puisque le temps de la persécution n'est plus, au moins des confesseurs éclairés, pour soutenir son culte contre la vaine présomption du libertinage, car c'est, chrétiens, à quoi nous sommes appelés. Vous demandez quelquefois ce qui pourrait vous occuper, au défaut des divertissements profanes et des joies du siècle? je vous le dis, l'étude de votre religion: à peine vous y êtes-vous jamais appliqués, et, par une négligence dont vous répondrez à Dieu, à peine avez-vous une idée confuse de ce que vous croyez c'est-à-dire de ce qui vous fait chrétiens. Si, bien loin d'être en état de persuader et de confirmer les autres, vous ne prenez nul soin de vous confirmer et de vous persuader vous-mêmes, comment osez-vous vous glorifier du nom que vous portez?

Enfin, l'aveugle-né fut constant dans son témoignage. Ce ne fut pas pour une fois que les pharisiens le questionnèrent, le pressèrent, le menacèrent, ils mirent tout en œuvre pour le forcer de se rendre, et pour lui faire changer de langage; mais, autant qu'ils montrèrent d'obstination dans leur incrédulité, autant fit-il paraître de fermeté et de constance à glorifier son bienfaiteur et à confesser la vérité. Que, dans le désespoir de le réduire, ces docteurs, aigris et irrités, le chassent avec ignominie de la synagogue:

Et ejecerunt eum foras (Joan., IX), il endure tout, et il est déterminé à tout, plutôt que de méconnaître celui à qui il doit sa guérison, et lui manquer de fidélité. Que dis-je ? à ce premier témoignage, il en ajoute un autre, plus relevé et plus saint : il connaissait bien la vertu miraculeuse de cet Homme-Dieu qui l'avait guéri ; mais il ne savait encore qu'imparfaitement qui il était : or, il faut que le Fils de Dieu, par un dernier effet de sa puissance et de sa miséricorde, lui éclaire les yeux de l'âme, après lui avoir éclairé les yeux du corps ; et c'est ce qu'il fait dans un second entretien qu'il a avec ce pauvre. A la première parole de Jésus-Christ qui l'instruit de sa mission et qui lui découvre sa divinité, ce nouveau chrétien ne délibère point, ne raisonne point, ne diffère point. Avec quelle promptitude il embrasse la sainte loi qui lui est annoncée, avec quelle soumission il croit les hauts mystères qui lui sont révélés ! au moment qu'ils lui sont révélés ! Je crois, Seigneur, s'écrie-t-il : *Credo, Domine (Ibid.)*. Toutes les calomnies des pharisiens contre Jésus-Christ, tous leurs discours ni tous leurs mauvais traitements ne l'ont pu ébranler ; et, plus inviolablement attaché que jamais à la personne de ce Sauveur, qui lui manifeste ses divines perfections, il se prosterne à ses pieds, et l'adore comme son Dieu : *Et procidens, adoravit eum (Ibid.)*.

S'il n'eût pas été plus ferme que nous, il eût bientôt démenti, par un indigne silence, ce qu'il venait d'affirmer par une juste confession ; car telle est tous les jours notre conduite. Le libertin, tout mal fondé qu'il est, s'en tient néanmoins opiniâtrément à ses principes, et souvent les preuves les plus claires et les plus évidentes ne l'en peuvent détacher ; mais nous, en mille rencontres, quoique établis sur la parole de Dieu, nous cédon aux moindres difficultés, et laissons triompher l'impiété. Ce n'est pas qu'on ne se déclare d'abord et qu'on ne soutienne le parti de la religion ; mais le libertin n'a qu'à poursuivre, n'a qu'à s'élever, n'a qu'à s'expliquer d'un certain ton et avec cet ascendant que son audace lui inspire dès qu'il ne sent qu'une faible résistance, c'est assez pour déconcerter tant de chrétiens, et pour les faire honteusement reculer. On ne veut pas contester, dit-on, ni tourner l'entretien dans une dispute ; mais pourquoi donc contestera-t-on jamais, et sur quoi jamais disputera-t-on ? Que dans ces derniers siècles de l'Église, comme dans les premiers, la saine doctrine se trouve combattue, selon l'expression de saint Paul, par des doctrines étrangères et nouvelles : *Doctrinis variis et peregrinis (Heb. XIII)* ; que des esprits inquiets et présomptueux débitent leurs opinions particulières et travaillent à les répandre ; qu'à force d'intrigues et de menées secrètes ils se fassent un parti, et que ce parti commence à paraître, à lever la tête, à parler et à dogmatiser, en faut-il davantage pour entraîner les uns ou du moins pour troubler les autres ? Le seul caractère de nouveauté qui par lui-

même devrait donner un légitime soupçon, puisqu'il est directement opposé à cet esprit fixe et immuable que la religion demande, cet attrait seul ne suffit-il pas pour engager des millions d'âmes légères et incertaines, qui se laissent séduire, et à qui, en matière de foi comme en toute autre chose, le changement plaît ? Inconstance plus ordinaire aux personnes du sexe, qui, moins capables de raisonner, et voulant néanmoins raisonner sur tout, sont beaucoup plus faciles à conduire dans l'erreur ; au lieu de suivre la raison, qu'elles ne voient pas et qu'elles croient voir, elles suivent mille faux préjugés où les entretiennent l'exemple, la vanité, l'esprit de singularité, l'hypocrisie et le faux éclat de la piété ; ce qu'il y a de plus étrange c'est que cette légèreté, qui leur est si propre et si commune pour sortir de la bonne voie et pour se départir de la vraie créance, dès qu'elles ont une fois franchi le pas, et qu'elles se sont préoccupées, ou, pour mieux dire, infatuées de certaines préventions, se tourne, par un renversement bien déplorable, dans l'obstination la plus inflexible, pour persister dans leur égarement et pour n'en revenir presque jamais. Un homme sans autorité, mais qu'elles écoutent, et dont les paroles sont pour elles autant d'oracles, prévaudra dans leur estime à toutes les puissances de l'Église et à toutes ses décisions. On ne va pas toujours jusque-là, je le sais ; mais sans aller jusqu'à cet excès, on se trouble au moins, et l'on n'a qu'une foi chancelante ; parce qu'on entend parler diversement, parce qu'on voit les esprits divisés, et que celui-là, selon la prédiction du Sauveur du monde, soutient que le Christ est d'un côté, tandis que celui-ci prétend au contraire qu'il est de l'autre ; on demeure dans une dangereuse perplexité, sans règle et sans consistance : car, à quoi s'en tenir, dit-on ? à quoi, mon cher auditeur ? à la foi de Jésus-Christ. Mais, où est la foi de Jésus-Christ ? là où est Jésus-Christ même. Mais où est-il ? là où est son Église. Mais où est enfin cette Église de Jésus-Christ ? là où est, depuis saint Pierre, vicaire de Jésus-Christ, par la plus invariable et la plus incontestable tradition, le siège apostolique et la chaire de Jésus-Christ. Au milieu des tempêtes et des orages, c'est sur cette pierre fondamentale que vous devez vous réfugier ; c'est à cette chaire que vous devez vous attacher ; c'est dans cette Église que vous devez chercher la vérité, dont elle est la ferme colonne, et c'est sur cette colonne que vous devez vous appuyer ; vous aurez des combats à soutenir : les martyrs en ont bien soutenu d'autres, et en sont sortis victorieux ; les plus rudes attaques ne serviront qu'à éprouver la constance de votre foi et qu'à l'affermir ; cette constance de votre foi en augmentera le mérite ; et, selon toute l'étendue de son mérite, elle sera glorifiée et couronnée dans l'éternité bienheureuse, que je vous souhaite, etc.

SERMON XXIV.

POUR LE JEUDI DE LA QUATRIÈME SEMAINE.

Sur la préparation à la mort.

Cum appropinquaret portæ civitatis, ecce defunctus efferebatur, filius unicus matris suæ : et hæc vidua erat, et turba civitatis multa cum illa. Quam cum vidisset Dominus, misericordia motus super eam, dixit illi : Noli flere.

Lorsque Jésus-Christ était près de la porte de la ville, on portait en terre un mort, fils unique d'une femme veuve; et cette femme était accompagnée d'une grande quantité de personnes de la ville. Jésus-Christ l'ayant vue, il en fut touché, et il lui dit : Ne pleurez point (S. Luc, chap. VII).

Voilà, chrétiens, dans un même sujet bien des sujets de compassion : une mère qui a perdu son fils, une femme privée par là de la plus douce espérance qui lui restait, un jeune homme enlevé dès la fleur de son âge, un fils unique, seul héritier de sa famille, déchu tout à coup de toutes ses prétentions ; enfin, une foule de monde qui accompagne le corps qu'on porte en terre, et qui prend part à cette triste cérémonie. Il y avait là sans doute, dit saint Grégoire de Nysse, de quoi toucher le Sauveur des hommes : et il était difficile que le Dieu de charité et de miséricorde ne fût pas ému d'un appareil si lugubre et d'un spectacle si digne de pitié. Mais après tout, selon la pensée de saint Jean Chrysostome, un autre objet le touchait encore bien plus sensiblement. La perte d'un fils, le deuil d'une mère, la mort d'un héritier, la désolation d'une veuve, ce n'étaient que des considérations humaines trop faibles pour faire une grande impression sur le cœur d'un Dieu; mais ce qu'il ne put voir sans douleur, ce fut l'attachement excessif et tout naturel de cette mère à la personne de son fils; ce fut l'infidélité de cette femme, qui envisageait la mort, non avec les yeux de la foi, mais par les yeux de la chair; ce fut le malheur de ce jeune homme, surpris par un accident imprévu, et mort sans préparation. Or, pour m'attacher à ce dernier article, qui me paraît plus essentiel et plus important, n'est-ce pas ainsi que meurent tous les jours tant de chrétiens, je veux dire, sans avoir pensé à la mort, sans s'être disposés à la mort; et qu'y a-t-il de plus déplorable que l'état d'un homme qui se trouve à ce dernier moment lorsqu'il s'y attendait le moins, et n'a pris nulles mesures pour un passage dont les suites sont éternelles? Il est donc d'une extrême conséquence, mes chers auditeurs, de vous apprendre à prévenir un danger si affreux; et c'est pour cela que je viens vous entretenir aujourd'hui de la préparation à la mort. Vierge sainte, puissante protectrice des mourants, c'est vous que nous invoquons à cette heure si critique; c'est votre secours alors que nous implorons : commencez dès maintenant à nous en faire sentir les effets, et rendez-vous favorable à la prière que nous vous adressons : *Ave, Maria.*

Saint Chrysostome, donnant des règles de vie, et par ces règles de vie voulant disposer une âme chrétienne à la mort, fait particulièrement consister cette préparation en trois

choses, savoir : la persuasion de la mort, la vigilance contre la mort, et la science pratique de la mort. Trois dispositions qui ont entre elles un enchaînement nécessaire, et qui vont d'abord partager ce discours; comprenez-en, s'il vous plaît, le dessein. Pour se préparer à mourir, dit ce saint docteur, il faut bien se persuader de la mort : première règle. Il faut sans cesse veiller contre les surprises de la mort : seconde règle. Enfin, il faut se faire de la vie même, soit par la réflexion, soit par la pratique, un exercice continu et comme un apprentissage de la mort : troisième règle. Or, quel est, par rapport à nous, le sujet de la compassion du Fils de Dieu? le voici, mes chers auditeurs : c'est que craignant la mort au point que nous la craignons, nous vivons néanmoins dans une négligence entière et dans le plus profond oubli de la mort. Car nous craignons de mourir; et cependant, quelque certaine et quelque prochaine même que soit la mort, nous ne sommes presque jamais persuadés qu'il faut mourir. Nous craignons de mourir; et cependant, quelque incertaine d'ailleurs et quelque trompeuse que soit la mort, nous prenons aussi peu de précaution que si nous étions pleinement instruits, et du temps, et de l'état où nous devons mourir. Enfin, nous craignons de mourir; et cependant, malgré l'expérience journalière et si sensible que nous avons de la mort, nous n'apprenons jamais, dans l'usage de la vie, à mourir. Ces trois points demandent à être éclaircis, et c'est pour cela que j'ai besoin de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

C'est par la persuasion que doit commencer ce grand et saint exercice de la préparation à la mort. Car, comme dit saint Chrysostome, il est difficile que je me prépare sérieusement à une chose dont je ne suis pas encore persuadé; et quand elle doit avoir des suites aussi irréparables et aussi terribles que celles de la mort, il n'est pas plus possible, si j'en suis fortement persuadé, que je ne m'applique de tout mon pouvoir à m'y disposer. Ne regardez donc point, mes chers auditeurs, ce que j'ai maintenant à vous dire comme une proposition paradoxale, ou comme une instruction du moins inutile; et ne me répondez point que la mort est tellement certaine, qu'il n'y a rien dont les hommes soient malgré eux plus convaincus. Car je soutiens, au contraire, qu'il n'y a rien, ou presque rien, dont ils le soient moins. Vérité qui doit vous surprendre, et que je ne comprendrais pas moi-même, si je ne savais pas en quel sens elle doit être entendue : mais vérité constante, et que je prétends vous rendre sensible dans l'exposition que j'en vais faire.

Il est vrai, chrétiens, nous sommes, vous et moi, persuadés qu'il y a un arrêt de mort porté dans le tribunal souverain de la justice de Dieu contre l'homme pécheur, et que c'est un arrêt irrévocable et sans appel : *Statutum est hominibus semel mori (Hebr., IX)*; mais par quel enchantement de notre amour propre, nous oublions, sans y prendre garde,

que cet arrêt doit être exécuté dans nos personnes; et nous vivons en effet comme si nous étions persuadés que nous ne devons point mourir. Nous savons bien, en général, que tous les hommes mourront; mais par mille illusions et mille fausses espérances qui nous jouent, quoi qu'il en soit du général, nous trouvons toujours le moyen de nous excepter en particulier. Disons mieux : nous avons bien une évidence et une conviction spéculative que nous mourrons nous-mêmes; mais au même temps mille erreurs pratiques nous font croire que nous ne mourrons pas. C'est-à-dire nous convenons bien que nous mourrons un jour, et que c'est une loi rigoureuse qu'il faudra enfin subir, mais nous nous consolons dans la pensée que ce ne sera pas encore si tôt, que nous avons encore du temps, que notre heure n'est pas encore venue, que nous ne mourrons pas encore de cette maladie; et cette persuasion nous empêche d'entrer dans les dispositions prochaines et nécessaires où il faudrait nous mettre pour nous préparer à la mort. Car observez avec moi, chrétiens, que ce qui nous dispose à une bonne mort n'est pas de savoir en spéculation qu'il faut mourir, mais d'être actuellement touché et pénétré de ce sentiment intérieur : Je mourrai, et mon heure approche; je mourrai, et ce sera dans quelqu'une de ces années que je me promets en vain; je mourrai, et ce sera dans l'âge et de la manière que j'aurai le moins prévus. Voilà ce qui nous détermine à prendre sans délai ces ferventes et généreuses résolutions de réformer notre vie pour penser efficacement et solidement à la mort.

Que fait donc l'ennemi de notre salut? Apprenez-le, mes chers auditeurs; voici l'artifice le plus dangereux dont il se sert pour nous entretenir dans l'impénitence. Il nous laisse toutes les autres pensées de la mort, dont il sait bien que nous ne ferons aucun usage, et il nous ôte celle qui seule serait capable de nous convertir. Je veux dire qu'il ne nous persuade pas que nous ne mourrons jamais; ce serait une erreur trop grossière, et dont il n'a pas même besoin pour nous perdre; mais il nous persuade que nous ne mourrons ni aujourd'hui, ni demain, ni dans tous les temps où la charité que nous nous devons à nous-mêmes nous presserait de retourner à Dieu, et cela lui suffit. Car, avec cela, ne comptant jamais sur la mort, nous ne tirons jamais ces conséquences salutaires d'où dépend notre conversion. Et c'est ainsi que l'a entendu saint Chrysostome, expliquant ces paroles de la Genèse : *Nequaquam moriemini* (Genes., III). La remarque de ce Père est digne de votre attention. Il dit donc que le démon, cet esprit du mensonge, emploie encore tous les jours pour nous séduire la même ruse dont il se servit dans le paradis terrestre contre nos premiers parents, et que, quand il a entrepris, ou de nous faire tomber dans le péché, ou de nous éloigner de la pénitence, un des moyens les plus ordinaires par où il y parvient, est de nous suggérer, comme au premier homme et à sa

femme, que nous ne mourrons point : *Nequaquam moriemini*. Mais comment peut-il nous aveugler de la sorte, et, quand Dieu ne nous l'aurait pas dit, quand la raison ne nous en convaincrerait pas, l'expérience seule ne serait-elle pas plus que suffisante pour nous forcer à croire que nous mourrons? Quelle apparence que nous puissions démentir là-dessus, non-seulement notre foi et notre raison, mais l'incontestable et l'évident témoignage de nos sens? Peut-être, à en juger par là, serait-il moins étonnant que notre premier père eût donné dans un tel piège; car il n'avait encore vu nul exemple de la mort, et l'heureux état d'innocence où Dieu l'avait créé le faisait jouir d'une santé inaltérable, et le rendait même immortel. Ainsi, tandis qu'il était dans l'ordre, ne ressentant nulle faiblesse qui l'avertît de sa mortalité, il pouvait plus aisément se laisser surprendre à la vaine promesse du tentateur, et se flatter qu'il ne mourrait pas : *Nequaquam moriemini*. Mais à nous, chrétiens, à nous dont les yeux sont continuellement frappés de l'image de la mort; à nous que la mort, pour ainsi parler, environne de toutes parts, à nous qui la voyons dans les autres, et qui, par nos infirmités, en faisons déjà dans nous mêmes les tristes épreuves, nous dire : Vous ne mourrez point, *Nequaquam moriemini*, c'était la dernière des tentations par où le démon semblait devoir nous attaquer et encore moins nous tromper. C'est néanmoins celle par où il nous attaque le plus souvent, et, ce qu'il y a de plus étrange, c'est celle qui lui réussit le mieux. L'artifice est grossier, je l'avoue, mais notre aveuglement en est d'autant plus déplorable lorsque nous y sommes surpris. Or, nous le sommes à tous moments; car le démon, qui cherche en tout notre ruine et qui connaît notre faiblesse, n'a qu'à nous prendre par là, en nous disant : Tu ne mourras pas encore de ceci; nous le croyons. Il n'a qu'à nous faire entendre que nous sommes jeunes, que rien ne presse, que nous aurons le loisir de penser à nous; sans examiner davantage, nous nous en fions à lui, et, dans cette confiance malheureuse, nous vivons tranquillement, et toujours dans les mêmes dispositions, toujours dans le même désordre d'une vie mondaine, toujours dans le même état d'une conscience dérégulée, pourquoi? parce que nous ne sommes jamais persuadés, j'entends d'une persuasion efficace, qu'il faut mourir.

Il semble que nous soyons même en cela d'intelligence avec notre ennemi. Car, bien loin que nous soyons jamais persuadés de la mort, nous ne voulons pas l'être, nous craignons de l'être, nous éloignons de nous toutes les vues qui pourraient nous servir à l'être, et ces vues, qui devraient nous sanctifier, ne font communément que nous troubler, que nous désoler, que nous consterner, quelquefois même que nous irriter, quand, aux approches de la mort, on nous tient le moindre discours, et qu'on nous fait la moindre ouverture touchant le danger où nous nous trouvons. De là vient ce qu'à sage-

men. remarqué saint Chrysostome, que la plupart des hommes meurent sans croire mourir, et presque toujours avec une assurance présomptueuse de ne pas mourir. De là vient que ceux-là mêmes, à qui constamment et visiblement il reste moins de jours à vivre, sont toutefois ceux qui travaillent plus pour la vie. Combien en verrez-vous qui, frappés d'une maladie mortelle, et déjà condamnés par le jugement public, forment des desseins, s'engagent dans des entreprises, s'inquiètent de mille affaires temporelles, comme s'ils avaient le plus grand intérêt dans l'avenir? Combien de vieillards accablés sous le poids des années, et n'ayant plus qu'un pas à faire jusqu'au tombeau, sont aussi avides des biens de la terre, que s'ils les devaient posséder durant des siècles entiers? De là vient que les grands du monde, par une fatalité, si je l'ose dire, attachée à leur condition, ne savent jamais où ils en sont quand ils sont presque au moment de la mort, et cela parce qu'on est prévenu qu'ils ne le veulent pas savoir. De là vient que chacun conspire à les tromper dans des conjonctures où il serait si important de leur ouvrir les yeux. On les assure que tout va bien, lorsqu'il est évident que tout va mal; on les félicite d'un léger succès et d'un changement assez favorable en apparence, mais qui n'est au fond qu'un dernier effort de la nature défaillante; on leur cache adroitement et avec soin toutes les marques et tous les présages qu'on découvre en eux d'une mort certaine; on leur exagère la force et la vertu des remèdes, sans leur parler jamais du souverain remède, qui est la pénitence: on les amuse de la sorte; et par quels motifs? motifs tout humains: une femme, par un excès de tendresse; des enfants par respect ou par intérêt; des étrangers, par complaisance; des domestiques, par crainte; tellement qu'ils ignorent toujours la vérité, et qu'en mourant même ils se tiennent encore sûrs de ne pas mourir.

De là vient que ceux qui, par état et par un devoir propre de leur ministère, devraient pourvoir à ce désordre et parler avec moins de réserve, ont tant de peine eux-mêmes à s'expliquer qu'ils s'en reposent les uns sur les autres, un médecin sur le confesseur, et un confesseur sur le médecin; ne voulant ni l'un ni l'autre se faire porteurs d'une parole dont Dieu leur a pourtant confié l'importante quoique dure et fâcheuse commission, et sacrifiant à de faibles considérations le salut d'une âme dont l'éternelle destinée dépendait de leur fidélité. De là viennent, s'il faut enfin se déclarer et presser le malade, dans l'extrémité où il est, de recourir aux sacrements, de là, dis-je, tant de précautions, tant de déguisements et de détours. On l'assure qu'il n'y a rien encore à désespérer, que, quand on l'exhorte à donner cette marque de religion, ce n'est pas qu'on le croie dans un péril qui ne souffre plus de retardements, mais qu'il est bon de se prémunir de bonne heure et de se mettre l'esprit

en repos; c'est-à-dire qu'on lui ôte un des plus puissants motifs de pénitence, et peut-être le seul dont il soit alors capable d'être touché, savoir, la vue prochaine du jugement de Dieu. Ce ne fut point ainsi que se comporta le prophète, quand, au nom du Seigneur et avec une sainte liberté, il avertit le roi de Juda que sa fin approchait, et qu'il fallait se disposer à partir pour aller rendre compte au souverain juge: *Dispone domui tuæ, quia morieris tu, et non vives* (Isa., XXXVIII). Il lui prononça cet arrêt sans adoucissement. Vous mourrez: *Morieris*. Il n'eut égard ni à sa grandeur royale, ni au trouble où le jetterait cette parole de mort: *Morieris tu*. Vous mourrez, prince, vous en personne, vous, tout monarque et tout absolu que vous êtes. Ah! chrétiens, où trouvez-vous aujourd'hui des prophètes, je ne dis pas pour les rois et pour les têtes couronnées, mais même pour les autres conditions du monde, et surtout pour ceux qui dans le monde ont quelque distinction, soit de la naissance, soit du rang? Je ne m'étonne point que, dans des accidents imprévus et singuliers, on meure sans être persuadé qu'on va mourir. Tel est l'affreux châtement de Dieu; et c'est en quoi consiste cette impénitence malheureuse dont je vous parlais il y a quelque temps, lorsque Dieu, pour punir le pécheur, permet que la mort le surprenne dans son péché. Mais ce n'est pas là de quoi il s'agit. Ce que je ne puis assez déplorer ni assez condamner, c'est que des mourants que Dieu appelle par les voies les plus communes, que des mourants à qui la mort laisse jusques au dernier soupir le libre exercice de leur raison, que des mourants pour qui la divine justice se relâche de tous ses droits en s'accommodant à leurs besoins, et leur donnant tout le loisir de se reconnaître, meurent avec cela sans être persuadés de la nécessité actuelle et de la proximité de la mort; et que ce défaut de persuasion ne soit plus précisément l'effet d'une vengeance rigoureuse du ciel qui les châtie, ni d'un événement inopiné qui les déconcerte, mais d'une insurmontable obstination qui les aveugle: que ce soit nous-mêmes, pour ainsi dire, qui prenions à tâche de nous jouer nous-mêmes, de nous séduire nous-mêmes, croyant les choses, non pas comme elles sont, mais comme il nous plairait qu'elles fussent; voilà ce qui me paraît digne, non plus de toute ma compassion, mais de toute mon indignation.

Or, quel est le remède, chrétiens? le voici, tiré de la doctrine et des maximes de saint Grégoire pape, qui, de tous les Pères de l'Église, me semble avoir été sur le sujet que je traite un des plus éclairés. Première maxime: c'est d'entretenir habituellement dans nous une persuasion générale de la mort, qui rectifie toutes nos erreurs particulières; c'est-à-dire d'opposer continuellement à nos assurances présomptueuses touchant la mort, l'idée vive de la mort; de rappeler souvent dans notre esprit cette pensée salutaire: Je mourrai, et je mourrai dans

un de ces moments où je n'aurai pas cru devoir mourir. Ainsi l'oracle même de la vérité me l'a-t-il fait connaître; et malheur à moi si, malgré les termes exprès de l'Evangile, malgré la menace de Jésus-Christ, je n'en suis pas encore persuadé. Souvenir de la mort que Moïse recommandait tant au peuple de Dieu, convaincu qu'il était que cette nation si inconstante et si indocile demeurerait dans la soumission tandis qu'elle aurait cet objet présent devant les yeux : *Utinam saperent et intelligerent, ac novissima providerent (Deut., XXXII)!*

Seconde maxime : avoir un ami sincère et droit, un ami qui, sans nous ménager, sans écouter les sentiments d'une amitié faible ou intéressée, vienne à nous dans le danger, et nous dise avec le même zèle et la même force que le prophète : Mettez ordre à votre conscience, et au plutôt; car la mort n'est pas loin : *Dispone domui tuæ : morieris enim tu.* Exiger de lui comme le meilleur office que nous en puissions attendre, qu'il ne diffère point à s'expliquer, et qu'il ne craigne point, en s'expliquant, de nous contrister; lui faire bien comprendre que par là nous jugerons s'il est parfaitement à nous, que par là nous le distinguerons des faux amis, que par là nous lui serons redevables d'une des grâces les plus précieuses, qui est la persuasion de la mort au temps même de la mort. Car voilà ce que nous devons souhaiter d'un ami. Tous les autres services hors celui-là, ou qui ne vont pas là, sont vains, sont méprisables, souvent même sont dangereux. Mais penser au salut d'un mourant, mais prendre soin de son âme et de son éternité, mais le disposer par de sages conseils à finir chrétiennement une vie dont le terme doit être un souverain bonheur ou un souverain malheur, c'est là proprement être ami jusqu'à la mort. Cherchons-le cet ami fidèle, et où? non point parmi les mondains; s'ils sont amis (et combien peu même le sont!), c'est selon le faux esprit du monde, c'est par rapport aux frivoles avantages du monde, c'est pour établir, pour avancer un ami dans le monde. Mais nous le trouverons parmi ce petit nombre d'hommes vertueux et de zélés serviteurs que Dieu s'est réservés jusques au milieu du monde, et dont la piété nous est connue. Nous le trouverons parmi les ministres de Jésus-Christ : amis d'autant plus solides, qu'après nous avoir aidés à bien vivre, ils nous aident encore à bien mourir.

Troisième maxime : s'affermir contre la crainte de la mort, parce que c'est la crainte immodérée de la mort qui nous en rend la pensée si odieuse et la persuasion si difficile. Ce qu'on craint, on aime à se le représenter dans un long éloignement, et l'on tâche même à en perdre absolument la mémoire, comme si jamais il ne devait arriver. Or, par où combattre cette crainte? par les armes de la foi, par les motifs de l'espérance chrétienne, par les saintes ardeurs de la charité divine. Pour cela, se dire souvent à soi-même dans le secret du cœur : *Ecce sponsus*

venit (Matth., XXV) : Allons, mon âme, allons au-devant de l'époux; le voilà qui s'avance. Il ne viendra pas, mais il vient déjà : *Ecce sponsus venit.* Ce n'est point pour vous perdre, mais pour vous tirer des misères de cette vie mortelle, et vous faire entrer en possession de son royaume. Ce n'est point pour vous rejeter de sa présence, mais pour vous recueillir, au contraire, dans son sein, et pour vous unir éternellement à lui : *Ecce sponsus venit.* Langage, il est vrai, trop relevé pour des âmes sensuelles, mais sentiment ordinaire aux saintes âmes; vue consolante qui les rassure, qui les fortifie, qui les anime. Dans cette disposition, elles se plaisent à envisager la mort de près; et plus elles l'envisagent de près, plus elles se préparent à la recevoir, plus elles redoublent leurs soins, leur activité, leur ferveur : *Ecce sponsus venit, exite obviam ei.* Car, à quoi nous porte cette persuasion? à une sainte vigilance contre la mort, qui va faire le sujet de la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Qui le croirait, chrétiens, qu'on pût trouver un préservatif contre la mort, qu'on pût, malgré son incertitude, s'assurer de la mort, qu'on pût, en quelque sorte, faire changer de caractère à la mort; et, au lieu qu'elle soit trompeuse, la rendre fidèle, ou lui ôter au moins le pouvoir de nous trahir? Voilà toutefois l'important secret que le Sauveur du monde a pris soin de nous apprendre; et ce secret, dit saint Chrysostome, est renfermé dans cette seule parole : Veillez : *Vigilate (Matth., XXV)*. Parole à laquelle il semble que le Fils de Dieu ait attaché des bénédictions infinies. Parole dont il a fait la conclusion presque universelle des divins enseignements qu'il nous a donnés, et parole aussi dont la pratique est comme le précis et l'abrégé de toute la sagesse chrétienne. Car à quoi tend la sagesse de l'Evangile? à la grande affaire du salut. D'où dépend cette essentielle, cette unique affaire? de la mort. Et quel moyen plus infallible et plus nécessaire pour nous prémunir contre la mort, et pour nous mettre à couvert de ses surprises, que la vigilance? *Vigilate.*

En effet, reprend saint Bernard, quoi que je fasse, les circonstances particulières de la mort seront toujours incertaines pour moi; mais, tout incertaine qu'est la mort et qu'elle sera toujours dans ses circonstances, je puis faire en sorte qu'elle ne me surprenne jamais. Malgré toutes mes réflexions et toutes les recherches dont je pourrais user pour pénétrer dans l'avenir, j'ignorerais toujours le temps de ma mort, le genre de ma mort : pourquoi? parce que ce sont des mystères que le Père céleste a réservés non-seulement à sa souveraine puissance, mais à sa divine prescience : *Quæ Pater posuit in sua potestate (Act., XXV)*. Mais, sans savoir le temps de ma mort, je puis vivre à tous les temps dans une telle attention sur moi-même, qu'il n'y ait jamais une heure où la mort ne me trouve pas en garde; sans savoir le lieu

de ma mort, je puis tellement attendre la mort dans tous les lieux, qu'il n'y en ait jamais un où je ne sois pas à couvert de ses pièges; sans savoir le genre de ma mort, c'est-à-dire, sans savoir si ce sera une mort lente ou une mort subite, une mort tranquille ou une mort accompagnée de violentes douleurs, une mort qui laisse à mon esprit toute sa raison, ou une mort qui le trouble, je puis prendre de si justes mesures, que, du reste, ce ne soit jamais une mort imprévue. Et voilà ce qui fit la différence des vierges sages dont il est parlé dans l'Évangile et des vierges folles. Les unes n'étaient pas plus instruites que les autres du moment où l'Époux devait arriver, mais, dans cette incertitude, les unes, par précaution, tinrent toujours leurs lampes allumées, au lieu que les autres s'endormirent, et laissèrent, pendant leur sommeil, leurs lampes s'éteindre.

Or, c'est ici même, chrétiens, que nous devons adorer la providence de notre Dieu; c'est, dis-je, dans cette incertitude de la mort, tout affreuse qu'elle est d'ailleurs, et dans l'effet salutaire qu'elle produit. Car c'est par là que Dieu nous retient dans l'ordre, et qu'il nous oblige à veiller sans cesse sur nos actions, à mesurer tous nos pas, à peser toutes nos paroles, à purifier toutes nos pensées, à régler tous les désirs de notre cœur. Si je savais quand je dois mourir, où je dois mourir, comment je dois mourir, peut-être vivrais-je dans un plus grand repos, mais je vivrais avec moins de dépendance: au lieu que l'incertitude du temps où je mourrai, du lieu où je mourrai, de la manière dont je mourrai, me réduit à l'heureuse nécessité d'étudier soigneusement tous mes devoirs, et de m'appliquer régulièrement et constamment à les remplir. Être un moment hors de cette disposition, je veux dire hors de cette vigilance chrétienne, c'est, dit saint Jérôme, agir contre tous les principes et toutes les lumières de la raison: pourquoi? parce que c'est commettre à un seul moment l'éternité tout entière.

Mais il s'ensuit donc que la plupart des hommes, et même des plus clairvoyants et des plus sages dans l'opinion des hommes, ne sont néanmoins que des aveugles et des insensés. Ah! mes frères, répond saint Chrysostome, la conséquence n'est que trop juste, et l'Écriture ne nous le dit-elle pas en termes formels? n'a-t-elle pas, sur ce point, condamné hautement de folie la prudence du siècle la plus raffinée? Que peut-on penser autre chose, quand on voit des hommes tels, qu'à la honte du christianisme nous en voyons dans tous les états, des hommes qui se piquent d'être vigilants et habiles sur tout le reste, et qui négligent la seule affaire où il faudrait l'être; des hommes si attentifs aux moindres intérêts de la vie, et qui abandonnent au hasard le capital intérêt, dont la mort doit décider; des hommes qui passent des mois, des années à régler des comptes dont ils sont chargés devant d'autres hommes comme eux, et qui ne pensent jamais à régler ce grand compte dont ils sont responsa-

bles à Dieu; des hommes qui ne croient jamais avoir pris assez de sûreté dans la conduite du monde, et qui risquent tout dans la conduite du salut. Tel est néanmoins l'aveuglement de tant de chrétiens, et plaise à Dieu que ce ne soit pas le vôtre! Car, selon la parole et l'expression du Fils de Dieu, où est aujourd'hui le serviteur fidèle et prudent qui veille pour être toujours en disposition de recevoir le maître qu'il attend, et dont il craint d'être surpris? *Quis, putas, est fidelis dispensator, et prudens* (Luc., XII)? Parlons sans figure, et ne parlons même d'abord que de quelques points particuliers. Est-ce veiller, que de remettre au temps de la mort à s'acquitter de certains devoirs d'une obligation également indispensable devant Dieu et devant les hommes? par exemple, à payer des dettes qui toujours grossissent d'une année à l'autre, et qu'on laisse à la bonne ou à la mauvaise foi d'un héritier avare, qui saura bien par mille chicanes les contester et s'en décharger; à faire des restitutions auxquelles on aurait dû pourvoir, et dont on se repose sur des enfants pour qui elles deviendront une nouvelle matière de crime et un sujet de damnation; à satisfaire des domestiques qui ne touchent presque jamais rien de leur salaire, et qui viennent, par leurs représentations importunes, quoique justes d'ailleurs, interrompre un mourant et le zèle des ministres employés auprès de lui à discuter des articles embarrassants; à éclaircir des difficultés et des doutes dont la résolution dépend de mille circonstances qu'il faudrait faire connaître, et sur quoi l'on n'a plus le loisir de s'expliquer; à voir un ennemi et à se réconcilier avec lui, quand on ne peut plus lui pardonner de cœur, parce qu'on a vécu dans une haine invétérée, et qu'on ne le fait appeler que par je ne sais quelle cérémonie, plutôt que par religion? Je ne pousse pas plus loin ce détail; mais, pour dire quelque chose de plus général et encore de plus essentiel, est-ce veiller, que de pratiquer si peu de bonnes œuvres, que d'être si peu appliqué aux exercices du christianisme, que de commettre si aisément le péché, que d'y demeurer habituellement, que de n'avoir presque jamais recours à la pénitence, et de s'exposer ainsi à toutes les suites d'une mort inopinée et réprouvée?

Ah! mes frères, préservons-nous de ce malheur; craignons la mort; mais ménageons tellement cette crainte qu'elle nous serve de défense contre la mort même; et puisque l'avantage le plus solide qui nous en peut revenir est de veiller sans relâche, veillons au même temps que nous craignons, et autant que nous craignons; remettons-nous souvent dans l'esprit ces comparaisons familières, mais convaincantes, dont se servait saint Chrysostome, pour faire comprendre sensiblement à ses auditeurs la vérité que je vous prêche; car, disait ce Père, on n'attend pas à équiper un vaisseau quand il est en pleine mer, battu des flots et de la tempête, et dans un danger prochain du nau-

frage ; on ne pense pas à munir une place quand l'ennemi arrive et qu'il l'investit ; on ne commence pas à meubler le palais du prince quand le prince est à la porte et sur le point d'y entrer : figures naturelles qui nous font mieux sentir la nécessité d'une vigilance prompte et assidue, que tous les raisonnements. Non, non, ajoute saint Grégoire, pape, il ne sera pas temps de se disposer au jugement de Dieu, quand ces signes avant-coureurs de la venue du Fils de l'Homme paraîtront, je ne dis pas dans le ciel ni sur la terre, mais dans nous-mêmes ; quand le soleil s'obscurcira, c'est-à-dire quand notre raison sera dans le désordre et dans les ténèbres où la présence et l'horreur de la mort ont coutume de la jeter ; quand la lune s'éclipsera, c'est-à-dire quand notre volonté, marquée par l'inconstance de cet astre, sera affaiblie et hors d'état de former aucune résolution ; quand les étoiles tomberont du firmament, c'est-à-dire quand nos sens seront troublés et que nous en aurons perdu l'usage. Souvenons-nous de l'excellente réflexion de saint Augustin, qui seule, bien méditée, vaut tout un discours, que, pour mourir chrétiennement, il ne suffit pas, lorsque la mort approche, de penser à la mort, ni même de se préparer à la mort, mais qu'il faut y avoir pensé et s'y être préparé ; pourquoi ? parce que Jésus-Christ, dont toutes les paroles sont autant d'oracles, et qui sait renfermer dans un mot les plus profonds mystères du salut, ne nous a pas dit : Préparez-vous alors, mais : Soyez prêts : *Estote parati* (Luc., XII). D'où je tire cette terrible conclusion, qu'il y a un temps où l'on peut se préparer à la mort et être réprouvé de Dieu. Ainsi en arriva-t-il à ces mêmes vierges, j'entends ces vierges folles dont je vous ai déjà proposé l'exemple : elles se préparèrent ; elles coururent chercher de l'huile pour remplir leurs lampes, mais trop tard ; l'Époux était entré dans la salle, et elles en trouvèrent à leur retour la porte fermée. Combien de mourants que Dieu réprouve lors même qu'ils se préparent, et dont l'actuelle préparation, par un juste jugement du ciel, n'empêche pas l'éternelle damnation, parce qu'au lieu d'une préparation entière et consommée, ce n'est qu'une préparation imparfaite et commencée ? Ils s'éveillent de leur assoupissement, ils prennent en main la lampe de la foi, l'onction de la charité leur manque, et ils s'empressent, ils s'inquiètent, ils s'agitent ; mais l'Époux cependant avance, la mort les enlève, la porte de la miséricorde leur est fermée, et Dieu leur déclare qu'il ne les connaît plus.

Soyons donc prêts, mes chers auditeurs, et toujours prêts : *Estote parati* ; et que cette préparation ne consiste point seulement en des projets vagues et sans fruit, à quoi se termine souvent toute la disposition que nous apportons à la mort ; mais en des actions et des effets, en de sérieux examens, en de fréquentes confessions, en de ferventes communions, en de saintes retraites, en d'utiles lectures, dans les aumônes, dans les

prières, dans tous les exercices de la piété chrétienne : car, sans cela, tout le reste n'est qu'illusion. Ne nous fions point à la vigilance des autres, et, dans une affaire où il s'agit de nous-mêmes, ne comptons, pour y veiller, que sur nous-mêmes. Dieu nous a donné des pasteurs, dit l'apôtre saint Paul, qui veillent sur nous, comme étant responsables de notre salut ; mais après tout, nous sommes nos premiers pasteurs, et, en bien des rencontres, nos uniques pasteurs ; et toute la vigilance des pasteurs de l'Eglise ne nous garantira pas des périls de la mort, si elle n'est accompagnée et soutenue de la nôtre ; s'ils nous refusent leurs soins et qu'ils nous laissent périr, ils rendront compte à Dieu de notre perte, mais nous n'en serons pas moins perdus ; la rigoureuse justice que Dieu exercera sur eux pour nous avoir abandonnés ne diminuera rien de celle qu'il exercera sur nous pour nous être abandonnés nous-mêmes : car, si Dieu les a menacés, en leur confiant nos âmes, de les leur redemander : *Sanguinem autem ejus de manu tua requiram* (Ezech., XXXIII), je puis bien vous appliquer la même menace, et vous dire, de la part de Dieu, qu'il vous redemandera vous-mêmes à vous-mêmes, puisqu'il vous a spécialement chargés de vous-mêmes : *Animam autem tuam de manu tua requiram*.

Mais, quelle est la pratique de cette vigilance si nécessaire ? Je la réduis à trois points, qui comprennent en abrégé toute la morale de l'Evangile, et qui sont comme les principes fondamentaux de toute notre conduite à l'égard de la mort. Premièrement, se tenir toujours dans l'état où l'on voudrait mourir, du moins, n'être jamais dans un état où l'on aurait horreur de mourir : et la raison est qu'on peut mourir partout et à chaque instant. Or, prenant cette règle et sans sortir de cette assemblée, m'adressant à vous, mes chers auditeurs, si je vous demandais : Etes-vous prêts ? qu'auriez-vous à me répondre ? Mais, ce que je ne puis ici vous demander à chacun en particulier, vous pouvez chacun en particulier vous le demander à vous-mêmes : voudrais-je mourir dans cette habitude criminelle, et porter au tribunal de Dieu tant de péchés qu'elle m'a fait commettre, et qu'elle me fait commettre tous les jours ? voudrais-je mourir avec ce ressentiment que je conserve dans mon cœur, et qui m'entretient dans une division dont Dieu est offensé et le monde même scandalisé ? voudrais-je mourir redevable au prochain de telle et telle injustice que ma conscience me reproche, et sur quoi je ne puis attendre de la part de Dieu nulle rémission, tant que je pourrai la réparer et que je ne la réparerai pas ? Le voulez-vous en effet, mon cher frère, voulez-vous, dis-je, mourir de la sorte ? mais si vous ne le voulez pas, il faut donc sortir de cet état, et au plutôt ; car vous y pouvez mourir autant de fois que vous y restez de moments, puisqu'il n'y a pas un moment où vous ne soyez exposé aux coups de la mort.

Secondement, faire toutes ses actions en

vue de la mort, c'est-à-dire agir en tout comme on voudrait l'avoir fait à la mort ; pour cela, ne rien entreprendre, ne rien exécuter, n'arrêter, ne régler rien, touchant l'emploi de la journée, qu'au paravant et en esprit on ne se soit mis au lit de la mort, et qu'on n'ait bien pensé devant Dieu ce qu'alors on jugera de cette affaire où l'on se sera embarqué, de ce dessein qu'on aura formé, de ces moyens qu'on aura pris pour y réussir ; ce qu'on approuvera, ce qu'on blâmera, ce qui consolera, ce qui affligera ; comment on souhaitera de s'être comporté dans cette occasion, d'avoir parlé dans cette conversation, d'avoir rempli cette charge, cette commission, de s'être acquitté de ses exercices de pénitence, de charité, de religion. Prévenu de ces idées, on n'estime rien, on ne veut rien, on ne dit rien, on ne fait rien qui ne soit selon la loi de Dieu, et tout ce qu'on estime, c'est en chrétien qu'on l'estime ; tout ce qu'on veut, c'est en chrétien qu'on le veut ; tout ce qu'on dit, c'est en chrétien qu'on le dit, tout ce qu'on fait, c'est en chrétien, et avec zèle, avec ferveur, qu'on le fait.

Troisièmement, rentrer souvent en soi-même, s'examiner souvent soi-même pour se bien connaître : et qu'est-ce que j'appelle se bien connaître ? c'est connaître toutes ses obligations, tout le bien qu'on doit pratiquer et qu'on ne pratique pas, tout le mal qu'on doit éviter et qu'on n'évite pas, à quoi l'on doit prendre garde dans la condition où l'on est, les obstacles qu'on y trouve, ou les avantages pour le salut ; avec quels progrès on y avance, ou à quels égarements on y est sujet. Avoir pour cette recherche si solide et si importante des temps marqués dans l'année, dans le mois, dans la semaine ; méditer sur cela, délibérer, former ses résolutions, pleurer le passé, assurer l'avenir, et prendre sans cesse une ardeur toute nouvelle. C'est ainsi que notre crainte, selon l'expression du prophète royal, devient notre plus ferme appui, parce qu'elle sert à exciter notre vigilance : *Posuisti firmamentum ejus formidinem* (Ps. LXXXVIII). Telle était la crainte des saints, et le fruit qu'ils en tiraient. Tous les jours de leur vie, non-seulement ils envisageaient la mort, non-seulement ils veillaient pour se disposer à la mort, mais ils apprenaient la science de la mort : comment ? en se faisant de la vie même comme un apprentissage et un exercice de la mort ; et c'est ce qui me reste à vous expliquer dans la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

Se faire de la vie même comme un apprentissage de la mort, et, par cet apprentissage de la mort, apprendre en effet et se former à mourir, n'est-ce pas non-seulement un paradoxe, mais une contradiction ? Car, sans prétendre subtiliser dans une matière aussi solide que celle-ci, tout apprentissage suppose deux conditions ; savoir : un fréquent exercice de la même chose, et le pouvoir de la recommencer tout de nouveau, et de la rectifier quand une fois on n'y a pas

réussi. Or, de ces deux conditions, ni l'une ni l'autre ne se trouve dans la mort, puisqu'on ne meurt qu'une fois, et qu'après la mort, soit qu'elle ait été sainte ou criminelle, il n'y a plus de retour. Ce qui a fait dire à saint Augustin que de toutes les fautes les plus irréparables sont celles que l'on commet à la mort. Cependant, chrétiens, c'est la maxime de tous les Pères de l'Église, qu'on peut apprendre à mourir, et que cette science est la plus éminente de toutes les sciences, après la science de Dieu, si toutefois elle peut être distinguée de la science de Dieu. Il y a, disent-ils, un apprentissage pour la mort, et c'est dans cet apprentissage que les saints se sont formés : tout leur soin pendant la vie a été d'étudier la mort ; et comme il est naturel de faire parfaitement ce que l'on sait, et ce que l'on a même pratiqué par un long usage, ils sont morts en saints, parce qu'ils possédaient excellemment la science de la mort.

Or, il ne tient qu'à nous de les imiter. Car voici trois vérités qui nous regardent aussi bien qu'eux, et que nous devons tous nous appliquer à nous-mêmes. La première : nous mourons tous les jours, selon la parole du Saint-Esprit ; il nous est donc aisé d'apprendre à mourir. La seconde : toutes les créatures qui nous environnent nous apprennent actuellement, ou, pour mieux dire, nous forment à mourir ; notre ignorance est donc sans excuse, si nous ne savons pas mourir. La troisième : la vie chrétienne à quoi Dieu nous a appelés, est, pour ainsi parler, une continuelle pratique de la mort ; nous sommes donc bien coupables de n'être pas plus versés et plus expérimentés dans l'art de la mort. Les conséquences sont évidentes, et je vais vous faire convenir des principes.

Non, chrétiens, il n'est pas vrai dans un sens que nous ne mourons qu'une fois. Nous mourons à toute heure ; et à toute heure nous pouvons, je ne dis pas seulement sans crime, mais avec mérite, mourir volontairement et librement. En effet, quand Dieu menaça le premier homme qu'il mourrait dès qu'il aurait désobéi : *In quacumque die comederis, morte morieris* (Genes., II), l'arrêt, selon la remarque de saint Irénée, s'exécuta dans Adam au moment qu'il eut violé le précepte du Seigneur. Autrement, ajoute le même saint, Dieu aurait été peu efficace et peu sincère dans le jugement qu'il avait prononcé. Car il n'avait pas dit au premier homme : Tu mourras un jour, tu mourras dans un certain temps, tu mourras après avoir vécu tant d'années et tant de siècles ; mais il lui avait dit absolument : tu mourras au jour même et dans l'instant que tu auras péché : *In quacumque die*. Et c'est ainsi que la chose s'accomplit. Dès lors Adam, en punition de sa désobéissance, devint sujet à toutes sortes d'infirmités : dès lors il sentit affaiblir son tempérament, et son corps dégradé, si je l'ose dire, du privilège de l'innocence, commença à déchoir, et par conséquent à mourir. Or, ce

qui se vérifia dans Adam, se vérifie également dans nous, et les païens mêmes l'ont bien reconnu. Nous nous trompons, disait un de leurs sages, et notre erreur est d'envisager toujours la mort comme future : *In hoc fallimur, quod mortem prospicimus* (Senec.) Bien loin que cela soit, une grande partie de la mort est déjà passée pour nous : *Magna pars ejus jam præterit* ; et nous devons faire état qu'elle tient sous son domaine tout ce qui s'est écoulé jusqu'à présent de notre vie : *Et quidquid ætatis retro, mors tenet*. Mais saint Paul l'a dit encore plus expressément, et la parole de cet apôtre doit être ici d'une tout autre autorité : *Quotidie morior per vestram gloriam, fratres* (I Cor., XV) : Il n'y a point de jour, mes frères, écrivait-il aux Corinthiens, que je ne meure ; et la gloire que je reçois de vous, fait qu'il n'y a point de jour que je ne meure avec joie et avec plaisir.

Or, supposé que nous mourions tous les jours, pouvons-nous dire qu'il est difficile d'apprendre à mourir ; et puisqu'à tous moments nous mourons par nécessité, qui nous empêche de nous accoutumer à mourir par choix et par volonté ? J'avoue, poursuit saint Augustin, enchérissant sur cette pensée, que nos yeux sont comme enchantés par la vue des choses présentes ; mais s'il y a un charme dans nos yeux, nous en devons chercher le remède dans nos esprits ; et le remède est de bien comprendre que ce corps qui nous paraît vivant est en effet un corps qui se détruit et un corps mourant : *Fascinatio est in visu, sed remedium in intellectu : vides viventem, cogita morientem* (Aug.). Ces paroles sont pleines de force et d'énergie : Vous vivez, dit saint Augustin, mais le même principe qui vous fait vivre est celui qui vous fait mourir ; et quoique vos sens vous disent le contraire, c'est à votre raison de les corriger, en vous remontrant à vous-même que cette vie qui vous semble vie, n'est qu'un commencement et un progrès de mort : *Vides viventem, cogita morientem* (Idem).

Mais encore, ajoute saint Augustin, qui nous enseignera à mourir, et à quel école irons-nous pour apprendre cette incomparable leçon ? Qui nous l'enseignera, chrétiens ? Toutes les créatures de l'univers, et surtout celles par qui nous subsistons même et nous vivons. Car ne sortons point d'abord hors de nous-mêmes, mes frères, dit l'Apôtre ; c'est dans nous-mêmes que nous trouvons toutes les preuves d'une mort certaine. Nous n'avons qu'à nous interroger nous-mêmes, tout ce qu'il y a dans nous, nous dira d'une voix secrète, mais unanime, qu'il faut mourir ; et quoi que nous puissions opposer en notre faveur, nous n'aurons jamais d'autre réponse que celle-là : *Il faut mourir*. Tu es riche et dans l'opulence, mais *il faut mourir*. Tu as du crédit et de la réputation, mais *il faut mourir*. Tu es jeune et en état de goûter les délices de la vie, mais *il faut mourir*. Tu es l'idole du monde, mais *il faut mourir*. Voilà le seul langage que nous entendrons, pourquoi ? parce que Dieu en nous créant, a

gravé dans le fond de notre être cette réponse générale que nous font tous les éléments qui nous composent, et qui, en se détruisant les uns les autres, nous détruisent nous-mêmes avec eux. Ne nous contentons pas de cela, mais regardons autour de nous, je dis que toutes les créatures qui nous environnent et qui servent à notre entretien, non-seulement nous annoncent la mort, mais nous forment actuellement et nous exercent à mourir. Comment cela ? En nous quittant, en se séparant de nous, en cessant d'être à nous ; ce qui déjà, comme l'observe ingénieusement saint Augustin, est un véritable exercice de la mort. Car, à combien de choses pouvons-nous dire que nous sommes déjà morts et que nous mourons sans cesse ? les plaisirs de la jeunesse ne sont plus pour nous, et nous ne sommes plus pour eux ; la joie d'hier n'est plus aujourd'hui, et nous sommes morts pour elle ; les honneurs qu'on nous a rendus autrefois ne sont plus rien, et l'oubli, qui lui-même est une espèce de mort, les a anéantis dans la mémoire des hommes ; et comme ces honneurs et ces plaisirs nous ont déjà quittés, tout le reste, je ne dis pas nous quittera, mais nous quitte à mesure que nous en usons. Or, n'est-ce donc pas un aveuglement bien grossier, que le nôtre, si, par tant d'essais et tant d'épreuves de la mort, nous ne parvenons pas à acquérir la science de la mort ?

Mais le grand et l'essentiel engagement que nous avons à cette science pratique et à cet exercice de la mort, c'est la profession du christianisme, où Dieu nous a appelés, puisque, selon toutes les règles de l'Écriture, la vie chrétienne n'est rien, à proprement parler qu'une continuelle mort. Et voilà pourquoi saint Paul, qui comprenait admirablement cette vérité, ne donnait point aux premiers fidèles d'autre idée de ce qu'ils étaient que celle-ci : *Mortui estis, et vita vestra abscondita est cum Christo in Deo* (Coloss., III) : Vous êtes morts, et votre vie est cachée avec Jésus-Christ en Dieu : *Consepulti estis cum Christo per baptismum in mortem* (Rom., VI) : Vous êtes ensevelis avec Jésus-Christ par le baptême, qui est pour vous un sacrement et un mystère de mort ; ce qui se doit entendre, ajoute saint Chrysostome, non pas dans un sens figuré, mais à la lettre et dans la rigueur des termes. Car à quoi vont toutes les maximes de la vie chrétienne, sinon à détacher l'âme du corps, c'est-à-dire à la détacher des plaisirs du corps, à la détacher des sensualités du corps, à la détacher de la servitude et de l'esclavage du corps. Or, détacher l'âme du corps, qu'est-ce autre chose que lui apprendre à mourir ? *Porro discernere animam a corpore quid aliud est, quam emori discernere* (Cyp.) ? Dégageons-nous, disait un païen, de cet attachement honteux qui assujettit en nous l'esprit à la chair, et, par là, nous nous accoutumerons à mourir : *Disjungamus nos a corporibus, et sic consuescamus mori* (Senec.). Mais ce que les philosophes disaient inutilement, quoique magnifiquement, notre religion nous fait une loi de l'exécuter sain-

tement et généreusement ; car elle nous détache de nos corps par la mortification , et , en nous détachant de nos corps , elle nous fait entrer dans la pratique de cette mort , en quoi consiste le mérite de la vie.

Suivons donc , mes chers auditeurs , le mouvement et l'attrait de son esprit. Détachons-nous de ce corps que l'Écriture appelle si souvent corps de péché , et n'attendons pas que la mort nous en dépouille par force , puisqu'il est en notre pouvoir de nous en dépouiller nous-mêmes par vertu. Une âme qui ne renonce à son corps que dans l'instant de la mort , est une âme indigne de Dieu. Vous demandez des pratiques pour bien mourir ; en voici une , sans laquelle j'ose dire que toutes les autres sont vaines et chimériques. Détachez votre âme de tout ce que vous aimez hors de Dieu , voilà , en deux mots , la science de la mort. Prévenez par une mortification volontaire les opérations violentes et douloureuses de la mort. La mort vous ôtera l'usage des sens , faites-les mourir par avance , en leur retranchant tout ce qui peut déplaire à Dieu : liberté des paroles , curiosité des regards , délicatesse du goût. La mort vous enlèvera vos biens , quittez-les dès maintenant d'esprit et de cœur. Bien loin d'avoir cette soif insatiable d'accumuler , d'accumuler trésors sur trésors , faites-vous , selon Dieu , une sainte gloire de les distribuer. Bien loin d'envier ce que vous n'avez pas , donnez sans peine et avec joie ce que vous possédez. La mort vous séparera de vos amis , faites de bonne heure avec eux un divorce chrétien , et renoncez à ces sociétés libertines , à ces conversations dangereuses , à ces engagements tendres , à ces commerces suspects. Ne réservez rien , et souvenez-vous de la belle pensée de l'abbé Rupert , que la mortification , pour faire l'office de la mort et pour en avoir les qualités , doit être absolue et universelle ; que comme on ne dit point qu'un homme soit mort pour avoir perdu ou la parole , ou la vue , mais que , pour cela , il faut qu'il soit privé de toute action et de tout sentiment , aussi ne dit-on pas qu'un chrétien soit mortifié pour avoir réprimé quelqu'un de ses appétits sensuels , s'il ne les a réprimés tous , et s'il ne les a tous soumis à Dieu. Quand il vous arrivera des disgrâces , des afflictions , des calamités , des pertes , dites à Dieu , en vous élevant au-dessus de vous-mêmes par l'esprit de la foi : Soyez béni , Seigneur , autant est-ce pour moi d'anticipé sur ce qu'il aurait fallu faire à la mort. Ce que vous m'ôtez , elle me l'aurait ôté et c'est un tribut que je lui aurais dû payer , mais m'en voilà heureusement quitte. J'aurais par là tenu au monde ; mais vous avez rompu mes liens et , par votre infinie miséricorde , vous avez si bien ménagé les choses , que , pour peu que je réponde à vos desseins , la mort n'aura plus rien d'affreux pour moi.

Si vous êtes , mes chers auditeurs , dans ces dispositions , encore une fois , rendez-en grâces au ciel , car c'est être préparé à la mort. Et ne me répondez point qu'une telle

vie est une vie triste. Qu'elle le soit , j'y consens , mais cette vie triste est suivie d'une mort pleine de consolation , et surtout d'une mort de prédestiné. Or , une mort sainte est un avantage que nous ne pouvons assez priser , ni acheter trop cher. Je vais plus loin , et je prétends même que , tout compensé , la vie d'un chrétien mort au monde et à tout ce qui pourrait l'attacher dans le monde , est mille fois plus tranquille , et par conséquent plus heureuse , que celle de ces mondains si vifs pour le monde , et qui craignent tant d'en sortir et de la perdre. Cette seule pensée : Rien ne m'arrête , et je suis prêt à partir dès qu'il plaira à Dieu de m'appeler , est pour une âme le plus doux repos et le bonheur le plus solide. Mais vivre de la sorte , c'est ne pas vivre ou c'est vivre comme si l'on ne vivait pas. Ah ! chrétiens , n'est-ce pas aussi ce que demandait l'Apôtre aux premiers fidèles , et ce que je dois vous demander à vous-mêmes ? *Reliquum est ut qui utuntur hoc mundo , tanquam non utantur* (I Cor., VII) : Mes frères , usez du monde comme si vous n'en usiez pas , c'est-à-dire vivez comme si vous ne viviez pas , vivez sans aimer la vie , ni tous les biens de la vie ; vivez à Dieu , vivez pour Dieu , vivez en Dieu , afin de vivre éternellement dans la gloire avec Dieu. Je vous le souhaite , etc.

SERMON XXV.

POUR LE VENDREDI DE LA QUATRIÈME SEMAINE.

Sur l'éloignement de Dieu et le retour à Dieu.

Hoc enim dixisset , voce magna clamavit : Lazare , veni foras : et statim prodit qui fuerat mortuus.

Ayant parlé de la sorte , il cria à haute voix : Lazare , sortez : et à l'heure même le mort sortit du tombeau (S. Jean , ch. XI).

SIRE,

Quand le Sauveur du monde ressuscita la fille du prince de la synagogue , il ne prononça pas une parole , et il se contenta de lui prendre la main et de la relever : *Tenuit manum ejus , et surrexit puella* (Matth., IX). Quand il ressuscita le fils de la veuve de Naïm , il parla et parla en maître : *Adolescens , tibi dico : surge* (Luc., V) : Jeune homme , levez-vous , je vous le commande ; et le mort aussitôt lui obéit : *Et resedit qui erat mortuus* (Luc., V). Mais pour ressusciter Lazare , que fait-il ? Non-seulement il parle , mais il crie à haute voix , il prie son père de l'exaucer , il pleure , il frémit , il s'émeut : *Clamavit , lacrymatus est , infremuit , turbavit seipsum* (Luc., VII). Ne nous étonnons pas , chrétiens , de la différence de ces trois résurrections ; en voici , dans la pensée de saint Augustin , tout le mystère : La fille du prince de la synagogue venait d'expirer , elle avait encore , pour ainsi dire , son âme sur ses lèvres ; lui rendre la vie , c'était , ce semble , un miracle facile à Jésus-Christ , aussi ne lui en coûta-t-il que de le vouloir. Le fils de la veuve de Naïm n'était pas seulement mort ,

mais sur le point d'être inhumé, car on le portait en terre, et l'on faisait actuellement la cérémonie des funérailles; le ressusciter, c'était l'effet d'un pouvoir plus absolu, et voilà pourquoi le Sauveur des hommes usa de commandement. Mais Lazare était déjà dans le tombeau, et il y était depuis quatre jours; faire revivre un mort de quatre jours, ce devait être le chef-d'œuvre et comme un dernier effort de la toute-puissance du Fils de Dieu.

Or, toutes ces figures, mes frères, dit saint Augustin, nous marquent de grandes vérités; et ces résurrections visibles, si nous en savons pénétrer le secret, sont autant de règles que Dieu nous propose pour une autre résurrection intérieure et invisible, mais bien plus importante, qui est la conversion de nos âmes. Rendons-nous donc attentifs, pour comprendre aujourd'hui ce que Dieu veut nous enseigner. Frappons à la porte, afin qu'on nous ouvre : *Omnia ista innuunt nobis aliquid; intentos nos volunt; ut pulsemus, hortantur* (Aug.). Et pour obtenir les lumières du Saint-Esprit, à qui seul il appartient de nous donner l'intelligence de notre évangile, implorons le secours de la mère de Dieu, en lui disant : *Ave, Maria*.

Il est évident, chrétiens, qu'outre la première vue que se proposa Jésus-Christ en ressuscitant Lazare, et qui fut de donner aux Juifs une preuve éclatante et convaincante de sa divinité, il eut encore dessein de nous marquer, dans toutes les circonstances de ce miracle, les déplorables suites du péché et les merveilleux effets de la grâce : les déplorables suites du péché, pour nous en donner de l'horreur, et les merveilleux effets de la grâce, pour réveiller notre confiance et pour exciter en nous le zèle de notre sanctification. En effet, m'attachant à mon évangile, et, selon l'interprétation de saint Augustin, le prenant dans un sens moral, sans m'écarter en rien du sens historique, j'y découvre deux choses très-utiles pour notre commune instruction, et qui vont partager ce discours, savoir : l'état d'un juste qui se pervertit, et l'état d'un pécheur qui se convertit; l'état d'un juste qui se pervertit représenté dans la mort du Lazare, et l'état d'un pécheur qui se convertit, figuré dans sa résurrection. L'un et l'autre, comme vous le verrez, est si naturellement exprimé, que tout ce que nous dirons de Lazare, ou mourant et mort, ou rentrant dans la vie et ressuscité, vous instruira des vérités les plus essentielles qui regardent, ou notre éloignement de Dieu, ou notre retour à Dieu. Venez donc, justes et pécheurs; venez, justes, et reconnaissez-vous dans ce tableau qui, sous la figure d'un mort, ami de Jésus-Christ, doit vous faire craindre souverainement la mort d'une âme par le péché; venez, pécheurs, et contemplez-vous dans ce même tableau qui, sous la figure d'un mort de quatre jours ressuscité, doit, si vous voulez profiter de la parole que je vous prêche, vous faire non-seulement désirer, mais espérer la résurrection de votre âme par la grâce; venez, jus-

tes, et vous apprendrez quelles démarches conduisent même les amis de Dieu à l'état de perdition, ce sera la première partie; venez, pécheurs, et vous apprendrez par quelles voies vous devez marcher pour parvenir à une solide et véritable conversion, ce sera la seconde partie. Heureux si je puis engager par là les uns à ne pas déchoir de leur état de justice, et les autres à sortir de l'état de leur péché.

PREMIÈRE PARTIE.

Quoique l'homme, depuis sa chute, ait une pente naturelle, et par conséquent une malheureuse facilité à se pervertir, il est néanmoins vrai, et l'expérience nous le démontre, que, dans le cours ordinaire, il ne se pervertit jamais tout à coup, mais par degrés; c'est peu à peu, et d'une manière souvent imperceptible, que son désordre va toujours croissant, et le Saint-Esprit ne pouvait nous mettre devant les yeux une plus sensible image de ce funeste progrès, qu'en nous proposant l'exemple de Lazare; car ce n'est pas sans mystère que ce même Lazare, qui, par une disposition particulière de Dieu, devait être la figure du pécheur, nous est représenté par l'Évangéliste en cinq différents états. Premièrement, comme malade et dans une extrême langueur : *Erat quidam languens Lazarus* (Joan. XI); secondement comme assoupi et dans un sommeil léthargique : *Lazarus amicus noster dormit* (Ibid.); en troisième lieu, comme mort et sans aucun sentiment de vie : *Lazarus mortuus est* (Ibid.); ensuite, comme enseveli, et même depuis quatre jours : *Quatriduanus est* (Ibid.); en fin comme infect et sentant déjà mauvais : *Domine, jam fœtet* (Ibid.). Or, quelle idée plus juste peut-on se former du malheur d'une âme qui, séduite par la passion, et entraînée par le charme du monde, vient insensiblement à se corrompre, et qui d'abord n'a point d'autre marque de son dérèglement qu'une certaine langueur dans le service de Dieu; qui, de là, tombe dans une espèce de léthargie et dans un profond assoupissement sur tout ce qui regarde ses devoirs et l'affaire de son salut; qui, bientôt après, perd la vie de la grâce par le péché; qui, par de fréquentes rechutes, s'ensevelit, pour ainsi dire, dans l'habitude du crime; et, afin que l'application soit entière, qui, corrompue elle-même, et dans ses maximes et dans ses mœurs, répand encore au dehors une contagion mortelle, et infecte les autres de son mauvais exemple? N'est-ce pas ainsi que s'accomplit tous les jours ce mystère d'iniquité, et que l'on descend, sans y prendre garde, jusqu'au fond de l'abîme? Écoutez-moi, et ne perdez rien d'une moralité aussi chrétienne que celle-là.

Le premier pas qui conduit à la mort, je dis à la mort de l'âme, c'est la langueur : *Erat quidem languens*. Non pas, reprend saint Bernard, et remarquez ceci, non pas cette langueur de charité dont l'Épouse des cantiques se faisait un mérite auprès de son

divin Eponx, quand elle disait aux filles de Jérusalem : *Adjuro vos, si inveneritis dilectum meum, ut nuntietis ei quia amore languo* (*Cant. VI*) : Je vous conjure, si vous trouvez mon bien-aimé, de lui dire que je languis d'amour pour lui : car, languir d'amour pour Dieu, ce n'est point un état imparfait, puisqu'au contraire c'est la perfection même. Non pas encore cette langueur involontaire et d'aridité dont se plaignait David, lorsque, touché du sentiment de sa misère, il disait à Dieu : *Anima mea sicut terra sine aqua tibi* (*Psal. CXLII*) : Mon âme, Seigneur, est devant vous comme une terre sèche et aride : car, cette sécheresse intérieure qui affligeait le saint roi, pouvait être une épreuve de Dieu, et une épreuve rigoureuse, sans être un désordre qu'il eût à se reprocher. Quand donc je dis langueur dans le service de Dieu, je conçois, et vous devez concevoir avec moi une langueur d'infidélité, une langueur qu'on ne peut imputer qu'à soi-même, et dont l'effet ordinaire est que, peu à peu, l'on se relâche de cette régularité qui entretenait la ferveur; qu'on se rebute de ses devoirs, qu'on s'ennuie de la dévotion, qu'on abandonne la prière, qu'on quitte l'usage des sacrements, qu'on se dégoûte de la parole de Dieu, qu'on a horreur des pratiques de la pénitence, que les obligations les plus communes de la religion deviennent pesantes et onéreuses, qu'on s'en dispense aisément, qu'on ne s'en acquitte que très-négligemment, en un mot, qu'on ne sert plus Dieu en esprit, mais comme par cérémonie, l'honorant des lèvres et non du cœur : *Populus hic labiis me honorat* (*Isai., XXIX*) ; car voilà le portrait que saint Bernard faisait autrefois de cette langueur spirituelle ; et Dieu veuille que notre expérience ne nous ait jamais fait sentir ce qu'un sage discernement et l'esprit de Dieu lui en avaient fait connaître.

De vous dire, chrétiens, que cette langueur est un état injurieux à Dieu, c'est sur quoi il serait inutile de m'étendre, puisque vous le comprenez assez de vous-mêmes, et que Dieu s'en est si hautement déclaré dans l'Écriture : car, pourquoi, dans l'ancienne loi, Dieu rejetait-il expressément les victimes qui paraissaient languissantes lorsqu'on les conduisait au sacrifice, pour lui être immolées, sinon, dit saint Chrysostome, parce que la victime qu'on offrait au Seigneur représentait l'âme chrétienne, dont la vive et ardente piété devait être le véritable sacrifice de la loi de grâce ; et qu'en effet rien n'est plus indigne de Dieu qu'une âme lâche, qui n'est plus touchée ni de la vue de ses perfections, ni de la reconnaissance de ses bienfaits, ni de la terreur de ses jugements, ni de zèle et d'amour pour lui ? Vous me demandez, disait-il aux Israélites, en quoi vous me déshonorez, et moi je vous réponds : En ce que vous ne me présentez que des hosties méprisables, en ce que vous n'offrez sur mon autel que ce qu'il y a dans vos troupeaux de malade et de languissant : *Dixistis : In quo despeximus nomen tuum ? Si*

offeratis claudum et languidum, nonne malum est (*Malac., I*) ? Or, ce que Dieu leur disait, il nous le dit à nous-mêmes. Pour toutes les choses du monde, vous êtes vifs et agissants, mais, pour moi, vous n'avez que de l'indifférence et de la froideur ; s'il s'agit de vos affaires temporelles, de vos intérêts, de votre fortune, c'est là que tout votre feu se réveille, et que vous redoublez vos soins ; mais s'agit-il de ma gloire ? s'agit-il d'accomplir un devoir chrétien, de m'adresser une prière, d'assister au mystère redoutable de mes autels, d'examiner le fond de vos consciences, de méditer ma loi et de l'observer, d'écouter ma parole et d'en profiter ? ce n'est alors que tiédeur et que négligence. Allez, mondains, allez chercher un Dieu qui puisse agréer votre culte et qui s'en tienne honoré ; mais, de ma part, n'attendez que de justes reproches et de rigoureux châtiments. Langueur non moins pernicieuse à l'homme qu'elle est injurieuse à Dieu ; et cela comment ? par mille raisons : parce que c'est une espèce de maladie que les remèdes les plus efficaces peuvent à peine guérir ; parce que, dans la pratique, cette guérison est en effet aussi rare que difficile, parce qu'on voit bien plus d'impies se convertir de bonne foi, que d'âmes tièdes reprendre un esprit de ferveur ; parce que les conséquences de ce mal sont encore plus funestes que le mal même ; parce qu'elles sont d'autant plus à craindre qu'on les craint moins, et que souvent on n'en voit pas même le péril ; parce que, sous prétexte qu'on est exempt de certains vices grossiers, on vit dans une sécurité trompeuse ; parce que c'est enfin pour cela que le Saint-Esprit, dans l'Apocalypse, a dit au tiède ces étonnantes paroles : *Utinam frigidus esses aut calidus* (*Apoc., III*) : Plût au ciel que vous fussiez, ou tout à fait à Dieu, ou tout à fait contre Dieu ! Mais cette morale me conduirait trop loin, passons à un autre point.

De la langueur on tombe dans l'assoupissement, et le passage de l'une à l'autre est si naturel, que selon le texte sacré, il est même comme infailible. Dans ce premier état d'imperfection que je viens de marquer, quelque languissante que fût une âme, encore n'était-elle pas entièrement ni absolument insensible aux mouvements de la grâce ; encore s'humiliait-elle et gémissait-elle quelquefois de son relâchement ; encore était-elle quelquefois effrayée de cette menace : *Sed quia tepidus es, incipiam te evomere ex ore meo* (*Ibid.*) : Parce que vous êtes tiède, je commencerais à vous rejeter ; encore, pour se garantir de ce malheur, écoutait-elle de temps en temps la voix de sa conscience ; une prédication solide et touchante, une remontrance vive et forte, une maladie, une disgrâce, une affliction, ne laissaient pas d'avoir encore quelque vertu pour la réveiller et pour lui inspirer, malgré sa tiédeur, de bons désirs. Mais dans l'état dont je parle et que je déplore, on n'éprouve plus rien de tout cela. Ce qui causait à l'âme de saintes frayeurs, n'en cause plus ; ce qui produi-

sait des remords n'en produit plus ; ce qui excitait la douleur et la componction, ne se fait plus même sentir ; ce qui donnait de la confusion, ne fait plus rougir : pourquoi ? parce que l'assoupissement est formé. On est encore, quand à l'essentiel, ami de Dieu, mais on l'est comme Lazare, dont le Sauveur disait : *Lazarus, amicus noster, dormit* (Joan., XI). Car de même que le sommeil du corps tient toutes les opérations des sens liées et suspendues, aussi dans ce désordre où l'âme se trouve il semble qu'on ait des yeux pour ne plus voir, et des oreilles pour ne plus entendre : *Ut videntes non videant, et audientes non intelligent* (Luc, VIII).

Et voilà, mes chers auditeurs, l'état malheureux où parurent ces trois disciples que Jésus-Christ avait choisis pour l'accompagner au jardin et pour être témoins de ses derniers sentiments la veille même de sa passion. Cet adorable Sauveur venait de les quitter ; et, en les quittant, il les avait avertis que l'heure approchait où leur fidélité serait mise à l'épreuve de la plus violente tentation. Il leur avait représenté le danger pressant où ils étaient, et le scandale que causerait leur lâcheté s'ils l'abandonnaient. Il les avait exhortés à se tenir sur leurs gardes et à veiller : *Vigilate* (Matth., XXIV, etc.). Ainsi, dis-je, leur avait-il parlé pour les préparer au combat ; mais, au bout de quelques moments, il les trouve assoupis et endormis : *Et invenit eos dormientes* (Matth., XXVI). Exemple, mais exemple terrible de ce qui nous arrive tous les jours dans la conduite du salut. On s'étonne et l'on a raison de s'étonner que, malgré tous les oracles de la parole de Dieu, qui nous crient sans cesse : veillez, tant de chrétiens, sages d'ailleurs selon le monde, s'endorment néanmoins sur l'essentielle affaire de leur éternité : et n'est-il pas, en effet, comme incompréhensible qu'un homme, instruit des principes de sa religion et qui connaît la nécessité et la difficulté de se sauver, qui se voit environné de précipices et d'écueils, qui sait que le monde, pour le perdre, lui dresse partout des embûches, que l'ennemi, comme un lion rugissant, tourne autour de lui pour le dévorer, que la mort l'attend comme un voleur, pour le surprendre, qu'il est à la veille d'un jugement sans miséricorde, et sur le point d'une éternité bienheureuse ou malheureuse dont il court tous les risques, puisse tomber dans un tel assoupissement et y demeurer ? C'est ce que nous ne concevons pas ; mais nous n'avons de la peine à le concevoir que parce que nous ne remontons pas jusqu'à la source et aux jugements de Dieu. Car il est vrai que Dieu s'en mêle, et que cet assoupissement, dont nous sommes la principale et première cause, est en même temps un des effets de sa plus sévère justice. Qui nous l'apprend ? lui-même, par ces paroles d'Isaïe, trop expresses pour en douter, et trop funestes pour n'en pas trembler : *Quoniam miscuit vobis Dominus spiritum soporis, claudet oculos vestros et prophetas vestros operiet* (Isai., XXIX) ; parce que le

Seigneur a répandu sur vous un esprit d'assoupissement, c'est-à-dire, comme l'explique saint Augustin, parce que, touché de vos infidélités, il a permis que vous soyez tombés dans l'assoupissement, vos yeux seront fermés à la lumière et aux plus claires vérités, et vous serez sourds à la voix de vos plus zélés prophètes. Ils vous parleront, et vous ne les entendrez plus ; ils vous reprocheront vos désordres, et vous ne les croirez plus. Or, cela même, reprend saint Chrysostome, ne s'accomplit pas tout à coup. Comme les vierges folles de l'Évangile, d'un assoupissement léger par où leur malheur commença, vinrent enfin à s'endormir tout à fait : *Dormitaverunt omnes, et dormierunt* (Matth., XXV), de même en est-il d'un mondain qui quitte Dieu et que Dieu délaisse. L'enchantement du siècle, l'éclat de la prospérité, l'amour du plaisir, la liberté, l'indépendance, l'impunité, tout cela l'endort peu à peu, jusqu'à le réduire au déplorable état où l'Écriture nous représente l'infortuné Jonas, lorsqu'au milieu de la tempête, tandis que les autres étaient dans l'effroi, il demeurait seul plongé dans un profond sommeil : *Et dormiebat sopore gravi* (Jonæ, I). Un prédicateur a beau déclamer, un confesseur a beau conjurer, exhorter, menacer, après avoir bu ce calice d'assoupissement et s'en être comme enivré dans le progrès d'une vie mondaine et sensuelle, on ne se réveille plus : *Dormiebat sopore gravi*. Et c'est ainsi, lâche chrétien, que vous devenez tous les jours plus insensible en buvant, selon le langage du même Isaïe, le calice de la colère du Seigneur, et en le buvant jusqu'au fond : *Qui bibisti de manu Domini calicem iræ ejus, et usque ad fundum calicis soporis bibisti* (Isai. LI).

Le mal peut aller encore plus loin, et il y va. Car cet assoupissement conduit enfin à la mort ; et, en ceci, la destinée du pécheur est malheureusement semblable à celle de ce prince réprouvé dont il est dit, au livre des Juges, que, joignant la mort au sommeil, il périt par un coup du ciel dans le lieu même qui devait lui servir d'asile : *Qui soporem morti consocians, defecit et mortuus est* (Judic. IV). Car, de s'imaginer alors que la vie de la grâce puisse longtemps subsister ; de se flatter que, ne donnant presque aucune marque de religion, et n'en pratiquant plus les œuvres, on en puisse conserver l'esprit ; de croire qu'on se préservera de cette seconde mort que cause le péché, sans faire paraître à l'égard de Dieu nul signe de vie : abus, chrétiens, et confiance présomptueuse. On meurt donc, et l'on cesse absolument de vivre pour Dieu : et il n'est plus seulement vrai de dire : *Lazarus dormit* ; Lazare dort ; mais il faut ajouter : *Lazarus mortuus est* (Joan. XI) : Lazare est mort. Car le péché, j'entends le péché mortel, ou la mort de l'âme par le péché, succède à son assoupissement : une médisance grêle qui échappe, une haine secrète qu'on nourrit dans le cœur, un emportement de vengeance qu'on ne réprime pas, une injustice que l'on

commet, un désir criminel à quoi l'on consent, mille autres sortes de péchés contre lesquels on n'est point en garde, achèvent d'étouffer dans l'âme chrétienne cette étincelle de vie qui lui restait. De là ce juste en qui la grâce produisait des opérations saintes et méritoires, ce juste qui, malgré ses relâchements avait encore l'habitude de la charité, ce juste qui, tout mourant qu'il était, ne laissait pas d'être encore ami de Dieu et enfant de Dieu, dépouillé de cette grâce qui l'animait, n'est plus devant Dieu qu'un triste cadavre sans action et sans mouvement : *Lazarus mortuus est*. Le comble de la désolation, c'est que l'on en vient souvent là sans le savoir, et que, par un aveuglement qu'on ne comprend pas, parce qu'il n'a point d'exemple dans la nature, quoique mort selon Dieu, l'on se croit toujours vivant.

Voilà néanmoins, mes chers auditeurs, ce qui ne manque presque jamais d'arriver dans le cours d'une vie lâche; et tel fut l'état de cet évêque à qui Dieu disait : *Scio operatua, quia nomen habes quod vivas, et mortuus es* (Apoc. III) : Je sais quelles sont vos œuvres : vous passez dans le monde pour un homme vivant, et vous êtes mort. Comme s'il lui eût dit : Je sais que vous vous êtes acquis dans le monde une vaine estime; je sais qu'il y a des hommes trompés par la fausse apparence de votre vertu; je sais qu'on vous croit de la probité et de la piété; mais je sais aussi que vous n'avez de tout cela que le nom : *Nomen habes quod vivas*. Je sais qu'avec tout ce mérite qui éblouit les yeux, un péché que la passion vous cache et sur quoi elle vous aveugle, un péché que vous ignorez, mais dont votre conscience n'est pas moins chargée, un péché que vous vous dissimulez à vous-même, donne la mort à votre âme : *Nomen habes quod vivas, et mortuus es*. Or, à combien de mes auditeurs ce reproche ne peut-il pas convenir? Combien de chrétiens, réputés justes, ont en effet tous les dehors d'une vie pure et innocente, et sont toutelois comme des sépulcres blanchis, pleins de corruption et d'iniquité? Combien de femmes, prétendues régulières et honnêtes, sont à couvert de la censure sur un certain honneur du monde, et dès là croient avoir accompli toute justice et être en assurance auprès de Dieu, quoique mille péchés qu'elles ne comptent pour rien, immodesties, luxes, folles dépenses, amour d'elles-mêmes, dureté envers les pauvres, oisiveté molle, jeu sans règle, divertissements continuels et sans mesure, soient pour elles autant de principes de mort? Combien d'hypocrites dont la vie, sous le faux éclat de quelques actions saintes et vertueuses, n'est qu'un fantôme qui séduit? et combien d'autres, trompés par eux-mêmes et ne se connaissant pas, prennent pour sainteté, pour vertu, pour religion, ce qui, dans l'idée de Dieu, n'est que vanité, n'est qu'intérêt, n'est qu'imperfection? Tous, autant de sujets à qui l'on peut dire : *Nomen habes quod vivas, et mortuus es*. Tous, dans la pensée de saint Augustin, autant de Lazares sur qui il faut

que Jésus-Christ fasse agir sa grâce toute-puissante, pour leur rendre cette vie divine que le péché leur a fait perdre.

Miracle, poursuit ce saint docteur, toujours accompagné, dans l'exécution, de difficultés et d'obstacles; mais dont les obstacles et les difficultés sont encore bien plus insurmontables quand l'âme, ainsi morte par le péché, au lieu de recourir promptement à l'auteur de la vie, et de se mettre en état, par la pénitence, d'être spirituellement ressuscitée, s'ensevelit dans son péché par l'habitude même du péché. Car voilà jusqu'où l'iniquité se porte, et, s'il peut y avoir de l'ordre dans le dérèglement d'une âme qui se pervertit, voilà l'ordre que le Saint-Ésprit nous y fait remarquer. Ce péché, qui, selon l'expression du prophète royal, est comme une fosse que l'impie s'est creusée, devient un tombeau pour lui. Ce n'est plus seulement un mort de quatre jours; mais, par le délai qu'il apporte à sa conversion, par la tranquillité avec laquelle il demeure dans la disgrâce de Dieu, c'est peut-être un mort de quatre années, souvent même de dix, de vingt années et au-delà. Voulez-vous, mes chers auditeurs, que je vous représente en un mot, mais d'une manière sensible, l'affreux état où il se trouve alors? Figurez-vous l'état de Lazare dans le tombeau. Il avait, dit l'Évangéliste, les pieds et les mains liées, le corps enveloppé d'un suaire serré de bandes, sous une pierre d'une énorme grosseur. *Ligatus pedes et manus institis, et facies illius sudario erat ligata* (Joan., XI). Tel est l'homme du siècle plongé dans son habitude : mille engagements le lient et l'attachent à la creature; mille embarras de conscience l'enveloppent sans qu'il voie de jour pour en sortir; le poids d'une longue habitude l'accable, et met le comble à son malheur aussi bien qu'à sa malice. Ah! mes frères, conclut saint Augustin, qu'il est difficile à un homme que le péché tient asservi de la sorte, de se dégager et de se relever! *Quam difficile surgit, quem tanta moles consuetudinis premit* (Aug.)! Si ce n'était qu'un simple mort, c'est-à-dire un pécheur seulement pécheur, mais sans attachement à son péché, sans nulle obligation particulière qu'il eût contractée par son péché, il pourrait plus aisément revenir, et, à force de s'écrier avec l'Apôtre : *Infelix ego homo, quis me liberabit de corpore mortis hujus* (Rom. VII)! Infortuné que je suis! qui me délivrera de ce corps de mort? il aurait lieu d'espérer un heureux retour à la vie. Mais quand, après le péché, il se voit étroitement serré par les liens du péché; quand le péché, outre la mort qu'il lui a causée, l'a fait entrer en de malheureuses intrigues, l'a embarqué dans des commerces d'où il ne lui est plus libre de se retirer sans faire dans le monde des éclats auxquels il ne peut se résoudre, l'a jeté dans un gouffre et dans un labyrinthe d'affaires qui n'ont point de fin, l'a rendu personnellement responsable des crimes d'autrui; quand le péché attire après soi des restitutions, des réparations, des satisfactions qui doivent coûter, et dont rien néan-

moins ne peut dispenser; ah! c'est alors qu'il faut à Jésus-Christ toute la vertu de sa grâce pour arracher cette âme du sein de la mort. C'est alors, et en vue d'une résurrection si miraculeuse, que cet Homme-Dieu ressent les mêmes mouvements dont il fut agité à l'aspect du tombeau de Lazare. C'est alors qu'il a de quoi pleurer, de quoi frémir, de quoi se troubler. Car qu'y a-t-il, dit saint Augustin, de plus digne des larmes d'un Dieu, qu'une âme créée à l'image de Dieu, et devenue l'esclave du démon et du péché? Quel sujet plus capable de troubler un Dieu Sauveur, que de voir dans l'habitude du crime et dans le centre de la perdition ce qu'il a sauvé?

Enfin, après la sépulture suit la corruption du cadavre et l'infection même qui en sort : *Domine, jam factet* (Joan., XI). Car un pécheur dont le fond est gâté et corrompu ne s'en tient pas là, et, quand il le voudrait, il ne le peut pas. Son libertinage, qu'il avait intérêt de cacher, se répand malgré lui au dehors; peu à peu il se fait connaître, et, à mesure qu'il se fait connaître, il devient contagieux. Comme il n'est rien de plus subtil à se communiquer que l'exemple, chaque exemple qu'il donne porte avec soi cette odeur de mort dont parlait l'Apôtre : *Odor mortis in mortem* (II Cor., II). Et parce que le monde est plein d'âmes faibles qui n'ont pas la force de résister aux impressions qu'elles reçoivent, non-seulement il les scandalise, mais il les corrompt. Ainsi, un père vicieux pervertit, sans le vouloir même, ses enfants; ainsi une mère coquette inspire l'air du monde à une fille qu'elle élève; ainsi un maître débauché rend des domestiques complices et imitateurs de ses débauches; ainsi une femme sans conscience dérègle toute une maison; ainsi un homme libertin et sans religion, abusant de son esprit et débitant ses fausses maximes, suffit pour infecter toute une cour. Ah! mon Dieu, un ouvrage digne de vous, c'est la conversion de ce pécheur : *Domine, jam factet* (Joan., XI). C'est un homme pernicieux et pour lui-même et pour les autres, c'est un homme corrompu dans ses mœurs et dans ses sentiments; mais enfin, tout corrompu qu'il est, il peut encore servir de sujet à votre grâce. Je sais que, pour le convertir, il ne faut pas moins qu'un miracle; mais ce miracle, Seigneur, est dans vos mains, il ne tient qu'à vous de le faire; et c'est celui, mes chers auditeurs, que je vais vous faire admirer dans la résurrection de Lazare. Lazare mort, figure d'un juste qui se pervertit; Lazare ressuscité, figure d'un pécheur qui se convertit : c'est la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Il faut, dit saint Chrysostome, que la conversion d'un pécheur soit quelque chose de plus grand et de plus divin que la résurrection d'un mort, puisque les pharisiens, qui refusaient à Jésus-Christ la qualité de Fils de Dieu, ne s'étonnèrent jamais qu'il ressuscitât les morts, et que toujours, au contraire, ils se scandalisèrent de ce qu'il s'at-

tribuait le pouvoir de remettre les péchés. Aussi est-il vrai que le Sauveur du monde n'usa de cet empire absolu qu'il avait sur la mort, en ressuscitant les morts, que pour marquer celui qu'il avait sur le péché, en convertissant et en sanctifiant les pécheurs; et son dessein, remarque saint Chrysostome, fut toujours que l'un servît de preuve et de figure à l'autre, et que le miracle visible qu'il opérait lorsqu'il commandait aux morts de sortir de leurs tombeaux, nous représentât sensiblement le miracle invisible de sa grâce, lorsqu'il commande à une âme criminelle de sortir de son désordre et qu'il la tire en effet de la puissance de l'enfer. Or, c'est, chrétiens, ce qui paraît aujourd'hui dans l'exemple le plus authentique et le plus fameux de l'Évangile. Appliquons-nous à considérer ce miracle; n'en perdons pas une circonstance, et, pour y observer quelque ordre, voyons ce qui engagea le Fils de Dieu à ressusciter Lazare; voyons quelle condition il exigea avant que de lui rendre la vie; voyons quelles paroles il employa pour accomplir ce chef-d'œuvre de sa toute-puissance; voyons de quelle manière Lazare, tout enseveli qu'il était, entendit sa voix et lui obéit; enfin voyons ce qu'il ordonna à ses apôtres et ce que ses apôtres exécutèrent au moment que le tombeau fut ouvert. De tout cela formons-nous une idée de la conversion parfaite et de la justification du pécheur.

Qui donc engagea le Fils de Dieu à ressusciter Lazare? le zèle de Marthe et de Madeleine, l'instante prière de ces deux sœurs en faveur de ce frère bien-aimé qui faisait le sujet de leur douleur. Car c'est pour cela qu'elles députèrent d'abord vers Jésus-Christ et qu'elles lui firent dire : Seigneur, celui que vous aimez est malade : *Ecce quem amas infirmatur* (Joan., IV). C'est pour cela que Marthe alla au-devant de lui, qu'elle se jeta à ses pieds et lui dit : Seigneur, si vous eussiez été présent ici, mon frère ne serait pas mort : *Domine, si fuisses hic, frater meus non esset mortuus* (Ibid.). C'est pour cela qu'elle lui marqua tant de foi et tant de confiance, lorsqu'elle lui répondit : Oui, Seigneur, je crois que vous êtes le Fils du Dieu vivant, et que rien ne vous est impossible : *Utique, Domine, ego credidi quia tu es Christus Filius Dei vivi* (Ibid.). Ce n'est pas que le Sauveur du monde, pour d'autres raisons, n'eût déjà résolu de faire ce miracle; mais il voulait encore être prié, il voulait que les pressantes sollicitations de Marthe et de Madeleine fussent un des motifs qui l'y portaient, il voulait par là donner à connaître ses sentiments pour elles; en un mot, il voulait que Lazare fût redevable à ses sœurs de cette seconde vie à laquelle il allait naître, et, par un secret de providence qu'il était important de nous révéler, il voulait faire dépendre de l'intercession et de la charité de ces saintes âmes ce qui ne dépendait absolument que de lui-même.

Belle leçon, mes chers auditeurs, qui non-seulement autorise la créance catholique touchant l'intercession des saints, mais éta-

blit solidement et confirme un autre article de notre foi touchant la communion des saints, je veux dire touchant l'obligation de prier les uns pour les autres. Leçon d'autant plus nécessaire dans le christianisme, qu'elle y paraît aujourd'hui et qu'elle y est même en effet plus négligée. Je m'explique. Nous avons des frères selon l'esprit et peut-être selon la chair, qui, maintenant et au moment où je parle, égarés de la voie de Dieu, sont dans la voie de perdition et dans l'état du péché. Dieu veut les ressusciter par sa grâce, mais il veut au même temps que nous soyons auprès de lui les sollicitateurs, les négociateurs, les coopérateurs de cette résurrection spirituelle. Il veut que nous la demandions avec ardeur, et que, par nos vœux et nos larmes, nous le forcions en quelque manière à nous l'accorder. Sans cela, il ne lui plaît pas d'ouvrir les trésors de cette grande miséricorde qui doit être le principe du salut et de la conversion des grands pécheurs. Ainsi, dit saint Fulgence, l'Eglise n'aurait pas saint Paul, ce vaisseau d'élection, si saint Etienne n'eût prié, et j'ajoute qu'elle n'aurait pas saint Augustin, ce docteur de la grâce, si sainte Monique n'eût pleuré. Il a fallu que cette mère zélée sentît une seconde fois, si j'ose m'exprimer de la sorte, les douleurs de l'enfantement pour régénérer son fils à Dieu; et que le premier des martyrs employât la voix de son sang pour faire de son persécuteur un apôtre de Jésus-Christ. Ni Augustin ni Paul n'étant pas alors en disposition d'intercéder pour eux-mêmes, c'était à ceux que Dieu avait choisis et qui avaient grâce pour cela, de leur rendre ce favorable office. Autrement, qui sait si ces deux hommes, les lumières du monde chrétien, ne seraient pas toujours demeurés dans les ténèbres, l'un du vice, et l'autre de l'erreur? Or, ce qui a paru d'une manière miraculeuse dans ces conversions éclatantes se passe encore tous les jours à l'égard de tant de pécheurs, sur qui Dieu ne répand ses dons que parce qu'il y a des justes charitables qui lui offrent pour eux des sacrifices, et que sa providence se plaît à sanctifier les uns par l'entremise et le secours des autres.

Ah! mes chers auditeurs, combien pensez-vous qu'il y ait dans le monde d'âmes perdues et comme abandonnées de Dieu, parce qu'il n'y a personne qui prie ni qui s'intéresse pour leur salut? Combien pourraient dire à Dieu ce que le paralytique disait à Jésus-Christ : *Domine, hominem non habeo* (Joan., V) : Il y a tant d'années que je suis dans l'état déplorable de mon péché, parce que je n'ai pas un homme qui soit touché de ma misère et qui pense à m'aider. Si cette mère, d'ailleurs passionnée pour son fils, l'avait aimé en mère chrétienne, à force de solliciter auprès de Dieu pour sa conversion, elle l'aurait retiré de son libertinage et de ses débauches. Si cette femme mondaine, au lieu de certaines jalousies qui l'ont si cruellement tourmentée et qui la piquent encore si vivement, avait eu une jalousie sainte et telle que l'avait l'Apôtre : *Æmulor*

enim vos Dei æmulatione (II Cor. XI); c'est-à-dire si, dans un vrai désir de voir ce mari changer de conduite et quitter ses habitudes, elle se fût adressée au ciel, elle aurait eu la consolation de le ramener à Dieu. Si cet ami faible et complaisant s'était fait un point de conscience de remettre son ami dans l'ordre, et qu'il eût eu recours aux autels, d'un impie il en aurait fait un serviteur de Dieu. Mais où sont maintenant ces amitiés solides? où est ce zèle pur, cette charité divine? On s'inquiète, mais d'une inquiétude toute païenne; on a du zèle pour des enfants, mais un zèle fondé sur le sang et sur la chair. Que ce fils qu'on idolâtre tombe dans une maladie dangereuse, ou fait cent fois à Dieu pour lui la prière de Marthe : *Domine, ecce quem amas, infirmatur*. Mais est-il dans un engagement criminel, mais entretient-il un commerce qui le perd, mais mène-t-il une vie libertine et scandaleuse, on y est insensible; c'est un jeune homme, dit-on, que le torrent du monde entraîne; il en reviendra : cependant on le laisse dans son désordre, et il y vit peut-être pour n'en sortir jamais et pour y mourir.

Vous dirai-je, chrétiens, que cette insensibilité est un des articles dont nous aurons à répondre au jugement de Dieu; et que, dans la rigueur de sa justice, Dieu nous demandera compte de ces âmes que nous aurons négligées lorsqu'il nous était si aisé de contribuer à leur conversion et de l'obtenir? ce serait une morale terrible pour vous, mais où je ne dois pas m'engager, parce qu'elle est trop étendue et trop vaste. Quoi qu'il en soit, toujours est-il vrai que dans l'ordre de la prédestination, tel qu'il a plu à Dieu de l'établir et de nous le déclarer, la conversion des pécheurs est communément attachée aux prières des justes; que c'est ainsi, mon cher auditeur, que vous-même qui m'écoutez avez peut-être été autrefois tiré de l'abîme, et que vous seriez le plus méconnaissant des hommes si vous ne faisiez pas pour les autres ce qu'on a fait pour vous; que c'est en cela que consiste le zèle chrétien, et qu'au lieu de tant déclamer contre les impies, si, par une charité solide, vous preniez soin de prier pour eux, Dieu qui veut, tout impies qu'ils sont, les convertir, vous accorderait la grâce qui les doit sauver. Je sais qu'il y a des péchés pour lesquels le disciple même bien-aimé ne nous a pas conseillé de prier, parce que ce sont des péchés atroces qui vont à la mort : *Est peccatum ad mortem; non pro illo dico ut roget quis* (Joan., V). Mais alors, dit saint Augustin, il faut recourir à l'artifice de Marthe; il faut comme elle faire prier Jésus-Christ, le grand avocat des pécheurs auprès de son Père, le souverain prêtre, le médiateur par excellence, et lui dire, avec cette bienheureuse fille : *Sed et nunc scio, quia quæcumque poposceris a Deo, dabit tibi* (Ibid., XI). Il est vrai, Seigneur, il ne m'appartient pas de demander un miracle aussi singulier que la conversion de ce pécheur endurci; mais je suis certain que si vous l'entreprenez, si vous employez

pour lui votre intercession toute-puissante, rien ne vous sera refusé. Oui, chrétiens, Jésus-Christ, si je puis parler de la sorte, entrera en cause avec vous ; ce cœur rebelle, ce cœur de pierre sera tout à coup fléchi et attendri ; la grâce y ranimera les sentiments de religion que le péché semblait y avoir étouffés : ce pécheur ouvrira les yeux, il reconnaîtra son injustice, et son repentir l'effacera. On en sera surpris dans le monde ; mais ce prodige viendra d'une âme fidèle, d'une Marthe pieuse, d'une Madeleine fervente qui se sera prosternée devant le Seigneur, et qui l'aura touché par ses pleurs et par ses gémissements.

Ceci, toutefois, ne suffit point encore ; car, pour ressusciter Lazare, le Fils de Dieu commanda qu'on levât la pierre qui fermait le tombeau ; et c'est une circonstance que les Pères ont remarquée, et d'où ils ont tiré une instruction bien importante pour nous. En effet, demande saint Chrysostome, pourquoi le Sauveur du monde exigea-t-il cette condition ? Il ne fut point nécessaire que la pierre fût levée, lorsque après sa mort il voulut se ressusciter lui-même et sortir du sépulchre. Ne pouvait-il pas faire à l'égard de Lazare le même miracle ? D'ailleurs, si cette pierre qui couvrait Lazare était un obstacle, ne pouvait-il pas d'une parole lever tous les obstacles ? Ah ! mes frères, répond ce saint docteur, Jésus-Christ pouvait l'un et l'autre ; et, quant à son absolue puissance, le miracle qu'il allait opérer ne dépendait de nulle condition. Mais cet Homme-Dieu, qui disposait les choses selon les vues de son adorable sagesse, et qui prétendait que cette résurrection fût pour nous un parfait modèle de conversion, ne voulut rien faire sans la coopération de ceux qui s'intéressaient pour Lazare. Il voulut que les Juifs, qui attendaient ce miracle, y contribuassent eux-mêmes, et que leur ministère servît à l'accomplissement de ses desseins. Lever la pierre, c'était de leur part une action possible et facile ; il voulut qu'ils commençassent par là. Figure qui nous découvre un des points les plus essentiels touchant la justification des hommes. Car si vous êtes mort selon Dieu, mon cher auditeur, si vous avez perdu la vie de la grâce, le Sauveur du monde veut faire un miracle pour vous et en vous ; mais il y a des obstacles, dit saint Augustin, que vous devez auparavant et nécessairement lever. Il s'agit de ressusciter votre âme, de vous tirer de l'abîme du péché, de vous renouveler en esprit, et cet Homme-Dieu le peut ; mais il veut, avant toutes choses, que vous leviez certaines pierres de scandale qui dans le cours de la vie sont des obstacles à sa grâce, et qui lui tiennent votre cœur fermé. Qu'arrive-t-il ? On voudrait qu'il fit l'un sans demander l'autre ; on voudrait qu'avec tous les obstacles que nous opposons à notre conversion, et qu'il nous plaît d'entretenir ou dans nous-mêmes ou hors de nous-mêmes, il opérât en nous les plus merveilleux effets de sa grâce vivifiante ; on le voudrait, mais en vain, Jésus-Christ est le Dieu

des miracles ; mais ce n'est point un Dieu aveugle, pour prodiguer ses miracles et pour les avilir. De tous les miracles, notre conversion est celui qu'il souhaite le plus ardemment ; mais il la souhaite selon les règles de cette sage miséricorde à laquelle il prétend que nous répondions, et qui doit être accompagnée de notre fidélité. D'espérer que pour parvenir à ce miracle il sera toujours disposé à faire un autre miracle encore plus grand, qui serait de nous convertir et de nous sauver sans nous, c'est prendre plaisir à nous tromper nous-mêmes : *Tollite lapidem* (*Joan.*, I) : Levez la pierre, c'est-à-dire : quittez ce commerce, retranchez ce luxe, renoncez à ce jeu, brûlez ce livre, fuyez ces spectacles, évitez ces occasions ; car tout cela ce sont comme des pierres qui vous rendent impénétrables aux traits de la grâce. Mais dès que la grâce ne trouvera plus tous ces obstacles, vous verrez, aussi bien que Marthe, le gloire de Dieu, et la vertu du Très-Haut éclatera dans votre conversion : *Videbis gloriam Dei* (*Ibid.*). Sans cela, ne comptez pas sur un double miracle, lorsqu'un seul miracle suffit ; et n'attendez pas que Dieu vous convertisse ni qu'il vous sauve à votre gré. Quoi que vous en puissiez penser, il en faudra toujours revenir à la parole de Jésus-Christ : *Tollite lapidem* ; puisqu'il est constant, dans les principes mêmes de la foi, que la première action de la grâce est d'éloigner de nous tout ce qui lui fait obstacle, et que c'est en cela qu'elle fait d'abord sentir son efficace, et qu'elle commence à être victorieuse.

Aussi, la pierre levée, que fait Jésus-Christ ? c'est alors qu'il se met en devoir d'agir. Il tourne les yeux, et il tend les bras vers le ciel ; il rend grâce à son Père de l'avoir exaucé. D'une voix impérieuse il se fait entendre à Lazare, et lui ordonne de paraître : *Clamavit voce magna : Lazare, veni foras* (*Joan.*, XI). Cette voix de majesté, qui, selon le témoignage de Jésus-Christ même, pénètre jusque dans le creux des tombeaux : *Qui in monumentis sunt, audient vocem Filii Dei* (*Ibid.*, V) ; cette voix de tonnerre qui, selon l'expression du prophète, brise les cèdres du Liban, divise la flamme du feu, ébranle et fait trembler les déserts, c'est-à-dire dompte l'orgueil de la plus fière impiété, éteint l'ardeur de la plus vive cupidité, force la résistance de l'infidélité la plus obstinée : c'est cette voix qui frappe Lazare et qui le rappelle du séjour de la mort ; et c'est pour obéir à cette voix que Lazare sort au même instant de l'obscurité de son tombeau : *Et statim prodiit qui erat mortuus* (*ib.* XI). Tandis qu'il était caché dans ce lieu de ténèbres, la vertu de Jésus-Christ demeurait comme suspendue : il faut qu'il sorte dehors, qu'il se produise, qu'il se montre au jour pour être parfaitement ressuscité : *Lazare, veni foras*. Or, voilà, mon frère, reprend saint Augustin exhortant un pécheur et l'instruisant sur les devoirs de la vraie pénitence, voilà sur quoi vous devez vous former et ce que vous de-

vez vous appliquer. Car tandis que vous fuyez la lumière, tandis que vous vous tenez enveloppé dans les ombres d'une conscience criminelle, tandis que vous ne découvrez pas le fond de votre âme, cette grâce qui ranime les morts n'a dans vous ni pour vous nul effet de vie. Il faut que vous vous fassiez connaître, et que, par une confession sincère de vos désordres, vous sortiez comme un autre Lazare hors du tombeau : *Et statim prodiit qui erat mortuus*. Il faut que tout ce qu'il y a dans vous de plus intérieur soit révélé, et que, sans attendre le jugement de Dieu, vous comparassiez devant le tribunal de ses ministres; que vous leur déclariez avec humilité et sans réserve ce que si longtemps peut-être vous avez affecté de vous cacher à vous-même. Car tel est l'ordre de Dieu, et c'est ainsi qu'il lui a plu d'attacher à cette déclaration la grâce de votre sanctification : *Lazare, veni foras*. Cela vous trouble, dites-vous, et à peine y pouvez-vous penser sans frémir; mais la chose n'en est pour vous ni moins salutaire ni moins nécessaire; et le trouble même qu'elle vous cause est une preuve de sa nécessité. Car, pourquoi le Fils de Dieu se troubla-t-il en ressuscitant Lazare, sinon pour vous apprendre ce qui devait vous troubler vous-même? *Quid enim est, quod turbavit semetipsum, nisi ut significaret tibi, quod et tu turbari debeas (Aug.)*? Ce sont les paroles de saint Augustin. Il se troubla, ajoute ce Père, parce qu'il le voulut; et nous devons nous troubler parce qu'il le faut et que ce trouble nous convient : *Turbatus est, quia voluit; nos quia decet et oportet (Idem)*. Son trouble fut un témoignage de sa charité et de sa miséricorde, et le nôtre doit être l'effet de notre contrition. Non, mon cher auditeur, ne craignez point de vous troubler vous-même quand vous êtes dans l'état du péché; mais craignez plutôt de ne vous pas troubler assez, puisqu'il n'y a que le seul trouble de la pénitence chrétienne qui vous puisse sauver. Troublez-vous, afin que Dieu, selon l'oracle de David, guérisse les plaies de votre âme, et qu'ému de votre douleur et de vos larmes, il en fasse un remède à vos maux : *Sana contritiones ejus, quia commota est (Ps. LIX)*. Si c'est trop peu de vous troubler, frémissez à l'exemple de Jésus-Christ; mais frémissez en esprit et dans les vues de la foi. Ne vous contentez pas d'une simple horreur qui passe et qui n'est que dans le sentiment. Car l'homme, dit admirablement saint Augustin, doit frémir contre lui-même, comment? en confessant ses iniquités; et pourquoi? afin que l'habitude du péché cède à la violence et à l'efficacité du repentir : *Homo enim quasi fremere sibi debet in confessione peccatorum, ut violentiæ pœnitendi cedat consuetudo peccandi (Aug.)*.

Après cela, chrétiens, que restera-t-il, sinon que les prêtres, représentés par les apôtres, ou plutôt représentant les apôtres et Jésus-Christ même, vous délient comme Lazare? *Solvite eum, et sinite abire (Joan. XI)*. C'est là qu'ils commenceront à exercer en

vos faveur leur ministère, et qu'en vertu de cette absolution juridique dont la grâce leur a été confiée, ils seront autorisés de Dieu, pour vous dégager des liens de votre péché : *Solvite eum*. Prenez garde : le Fils de Dieu ne dit pas seulement aux disciples, en leur montrant Lazare : Déclarez-le délié, mais déliez-le vous-mêmes : *Solvite*; pour nous marquer (c'est l'application que le saint concile de Trente fait de cette figure, et ses paroles doivent nous tenir lieu d'une décision expresse et infaillible), pour nous marquer que ce que nous appelons absolution dans le sacrement, n'est point une simple commission, ou d'annoncer l'Évangile, ou de déclarer les péchés remis, mais un acte de juridiction par où le ministre et le lieutenant de Jésus-Christ prononce, exécute, remet, justifie. C'est pour cela même que Jésus-Christ, selon la solide remarque de l'abbé Rupert, usa, dans cette occasion, du même terme dont il devait se servir en faisant aux ministres de son Église cette promesse solennelle : *Quodcumque solveritis super terram, erit solutum et in cœlis (Matth., XXVI)* : Tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel; promesse où il ne prétendait pas précisément leur faire entendre que ce qu'ils auraient délié sur la terre serait délié pour la terre, comme s'ils n'eussent dû absoudre que des censures des hommes; mais où il voulait expressément s'engager à délier dans le ciel tout ce qu'ils auraient délié sur la terre : *Erit solutum et in cœlis*, parce qu'en effet le grand privilège de l'ordination et du sacerdoce devait être de pouvoir délier les consciences par rapport au jugement de Dieu. O mes frères! conclut saint Augustin, dans la paraphrase de notre évangile, quel bonheur et quel avantage pour nous, si nous pouvions, en suivant ces règles, ressusciter les pécheurs, et nous ressusciter nous-mêmes avec eux! *O si possemus excitare homines mortuos, et cum ipsis pariter excitari (Aug.)*! En sorte, ajoutait cet incomparable docteur, que nous fussions aussi touchés de l'amour de cette vie bienheureuse qui ne doit jamais finir, que le sont les gens du siècle de cette vie mortelle qui leur échappe à tous les moments : *Ut tales essemus amatores vitæ permanentis, quales sunt amatores hujus vitæ fugientis (Idem)*.

Plaise à Dieu, chrétiens, qu'il y en ait parmi vous de ce caractère, et que ce ne soit pas en vain que je vous aie développé ce grand miracle de la résurrection des âmes! plaise à Dieu qu'entre ceux qui m'écoutent il y ait quelque Lazare qui sorte de son tombeau, converti et justifié! Peut-être le plus endurci et le plus abandonné de ceux à qui je parle, est celui que Dieu a destiné pour cela; peut-être celui dont vous attendez moins ce merveilleux changement, et que vous savez y avoir plus d'opposition, est l'heureux sujet que Dieu a choisi. Pourquoi ne l'espérerais-je pas? pourquoi mettrais-je des bornes à la grâce de mon Dieu? le bras du Seigneur est-il raccourci? le Dieu d'Élie n'est-il pas encore le Dieu d'Israël? n'est-il

pas toujours le maître des cœurs ? n'a-t-il pas le même pouvoir qu'il avait lorsqu'il ressuscitait les morts ? et n'est-ce pas dans les plus grands pécheurs qu'il se plaît à faire éclater sa miséricorde ? Faites, ô mon Dieu ! que ce ne soit point là un simple souhait, mais que l'effet réponde à ma parole, ou plutôt à la vôtre ; opérez ce miracle, non-seulement pour la conversion particulière de celui de mes auditeurs que vous avez en vue, mais pour l'exemple de tous les autres. Ainsi vous vérifierez, ô divin Sauveur, ce que vous fîtes dire à Madeleine et à Marthe, que la maladie de Lazare n'allait point jusqu'à la mort, mais qu'elle était pour la gloire de Dieu et du Fils unique de Dieu : *Infirmus hæc non est ad mortem, sed pro gloria Dei, ut glorificetur Filius Dei per eam* (Joan. XI); ou si l'état de ce pécheur est un état de mort, cette mort passagère, reprend saint Augustin, n'ira point jusqu'à une mort éternelle, mais elle servira à faire paraître et à faire admirer la vertu toute-puissante de Dieu : *Mors ista non erit ad mortem, sed ad miraculum* (Aug.). Contribuons nous-mêmes à ce miracle ; par là nous glorifierons Dieu, et nous rentrerons dans la voie de l'éternité bienheureuse, où nous conduise, etc

SERMON XXVI.

POUR LE DIMANCHE DE LA CINQUIÈME SEMAINE.

Sur la parole de Dieu

Qui ex Deo est, verba Dei audit.

Celui qui est de Dieu, entend la parole de Dieu (S. Jean, ch. VIII).

SIRE,

Il n'est rien de plus efficace et de plus fort que la parole de Dieu. Je ne dis pas seulement cette parole conçue dans Dieu même, et par laquelle Dieu se parle à lui-même, qui est le Verbe incréé ; mais celle que Dieu produit au dehors et qu'il fait entendre à ses créatures, soit qu'il la leur adresse immédiatement, ou qu'il se serve pour cela du ministère des hommes qui en sont les organes et les interprètes. C'est cette parole que Salomon, dans le livre de la Sagesse, a appelée toute-puissante : *Omnipotens sermo tuus* (Sap. XVIII). Et en effet, à voir ce qu'elle a opéré, soit dans l'ordre de la nature ou dans celui de la grâce, rien ne lui convient mieux que ce caractère de toute-puissance, car c'est elle, dit l'Écriture, qui, par un pouvoir souverain a tiré tous les êtres du néant, qui a affermi les cieux, qui a donné à la terre sa consistance et sa fécondité. C'est elle, selon l'expression de saint Paul, qui appelle les choses qui ne sont pas et qui n'ont jamais été, comme si elles étaient ; qui, en ressuscitant les morts, fera sentir un jour sa vertu à celles qui ne sont plus, et qui, sans aucune résistance leur fait prendre, tandis qu'elles sont, tous les mouvements qu'il plaît à Dieu, leur créateur, de leur imprimer. En sorte qu'il n'y en a pas une, ajoute saint Augustin, qui par quelque prodige extraordinaire

n'ait rendu hommage à cette adorable parole.

A peine fut-elle sortie de la bouche de Josné, que le soleil arrêta sa course. Moïse ne l'eut pas plus tôt prononcée, que les eaux devinrent immobiles. Le ciel s'ouvrit et se ferma, à mesure qu'elle fut employée par Elie. On vit la mer s'humilier et les tempêtes se calmer au moment que Jésus-Christ parla. Voilà ce que peut dans la nature la parole de Dieu ; mais ce n'est rien encore, j'ose le dire, en comparaison des miracles éclatants qu'elle a faits dans l'ordre de la grâce. Car c'est cette même parole qui a converti et sanctifié le monde, qui a triomphé de l'idolâtrie, qui a dompté le vice et l'impunité, qui a brisé les cèdres du Liban, et abattu l'orgueil des puissances de la terre : *Vox Domini confringentis cedros* (Psal. XXVIII). C'est elle qui, annoncée par douze pécheurs, s'est fait entendre par tout l'univers ; qui, sans nul artifice et sans nul secours de l'éloquence humaine, a persuadé les philosophes, a confondu les libertins, a convaincu les athées ; en un mot, qui, par la seule force de la vérité a engendré, pour m'exprimer avec l'apôtre saint Jacques, des millions de fidèles à Jésus-Christ : *Voluntarie enim genuit nos verbo veritatis* (Jac. I). D'où vient donc, demande saint Chrysostome, que cette parole, toute féconde et toute divine qu'elle est, paraît aujourd'hui si faible et si stérile dans le christianisme ? D'où vient que le saint ministère de la prédication, qui, dans le cours naturel de la Providence, devrait produire des fruits si abondants, par une malheureuse fatalité, est devenu, à notre confusion, un des emplois, ce semble, les plus inutiles ? D'où vient même que la parole du Seigneur, bien loin d'être salutaire pour nous, a tous les jours un effet tout opposé ; et qu'au lieu d'être le principe de notre conversion, elle devient, par un jugement de Dieu bien redoutable, le sujet de notre condamnation ? C'est ce que j'entreprends d'examiner dans ce discours. Je veux vous découvrir la source d'où procède un mal si pernicieux ; et, en vous la faisant connaître, vous mettre en état d'y apporter les remèdes nécessaires. Il s'agit, ô Esprit saint ! de justifier votre parole. Répandez sur moi vos lumières, afin qu'à la faveur de vos lumières, je puisse pénétrer dans les cœurs et y graver profondément les grandes vérités que cette matière m'engage à traiter. C'est la grâce que je vous demande par l'intercession de Marie : *Ave, Maria*.

Il est constant, chrétiens, que jamais la parole de Dieu n'a été plus souvent annoncée dans le christianisme, qu'elle l'est de nos jours ; mais il est également vrai que ce bon grain, semé dans le champ de l'Église, n'y fut jamais plus stérile, et que jamais les chrétiens n'en ont retiré moins de fruit. Il n'est point maintenant de prédicateurs de l'Évangile qui ne puissent se plaindre à Dieu et lui dire avec Isaïe (LV) : *Domine, quis credidit auditui nostro ?* Seigneur, c'est votre parole que nous avons prêchée ; nous avons paru dans le monde comme vos ambassa-

deurs ; on nous a reçus, et reçus même avec honneur ; mais s'est-il trouvé quelqu'un qui nous ait donné créance ? Après nous être épuisés pour représenter de votre part les vérités éternelles, quel en a été le succès ? Nous avons pu quelquefois remuer les consciences, exciter dans les cœurs la crainte de vos jugements ; mais, du reste, quel changement avons-nous vu dans les mœurs, et à quoi avons-nous pu connaître l'effet de votre sainte parole ?

Voilà, mes chers auditeurs, ce qui faisait autrefois l'étonnement des prophètes, et ce qui fait encore le mien. Je demande d'où peut venir cette inutilité de la parole de Dieu, et à qui elle doit être imputée ? Est-ce à la parole même de Dieu ? est-ce aux prédicateurs qui la débitent ? est-ce aux chrétiens qui l'écoutent ? car il faut, par nécessité, que ce soit à l'un de ces trois principes. Or, de vouloir en accuser la parole de Dieu même, ce serait une injustice ; car elle n'est pas moins puissante aujourd'hui qu'elle l'a été du temps des apôtres. De dire qu'elle s'est altérée dans la succession des siècles, ce serait tomber dans l'erreur de nos hérétiques. L'Eglise, dit Cassiodore, a toujours conservé et conservera, jusqu'à la consommation des temps, la parole de Dieu aussi pure que la foi. Nous prêchons le même Evangile que saint Pierre prêchait, lorsque, dans un seul discours, il convertit trois mille auditeurs ; et quand le Saint-Esprit descendit visiblement sur les fidèles qui entendaient la parole de Dieu, comme il est rapporté par saint Luc, ce n'était pas une autre parole que celle dont nous vous faisons part tous les jours, et que vous écoutez dans nos temples. Quoi donc ! sont-ce les prédicateurs qui causent ce désordre ? J'avoue, chrétiens, que tous ne la dispensent pas avec les mêmes dispositions ni la même édification. J'avoue qu'il s'en est trouvé comme dit l'Apôtre, qui l'ont retenue captive ; qu'il s'en trouve encore qui la rendent mercenaire, et qui, par une espèce de simonie, en trafiquent pour acheter je ne sais quel crédit et une vaine réputation dans le monde. J'avoue même que quelques-uns ont déshonoré le saint ministère par le dérèglement de leurs mœurs ; semblables à ces pharisiens qui enseignaient, mais qui ne pratiquaient pas : *Dicunt, et non faciunt*.

Mais après tout, ce n'est ni au mérite ni à la sainteté des prédicateurs que l'efficacité de la parole de Dieu est attachée : elle opère par sa propre vertu, et elle a même cet avantage sur les sacrements, qu'elle ne dépend point de l'intention de ses ministres. S'ils la profanent, ils se pervertissent eux-mêmes ; mais, en se pervertissant, ils ne laissent pas de sanctifier les autres ; et l'on peut dire de cette divine parole ce que saint Augustin disait du baptême conféré par les schismatiques : Il est nuisible à ceux qui le donnent mal, et il est profitable à ceux qui le reçoivent bien : *Nocet indigne tractantibus, sed prodest digne suscipientibus* (Aug.). Si donc, mes frères, la parole de Dieu fructifie si peu parmi vous, c'est à vous-mêmes que

vous devez vous en prendre : et, pour en venir à mon dessein, je trouve dans la plupart des chrétiens trois obstacles bien ordinaires à la prédication de l'Evangile ; savoir, le dégoût de la parole de Dieu, l'abus de la parole de Dieu, enfin, une résistance volontaire à la parole de Dieu ; et ce sont ces trois obstacles que j'entreprends, ou de lever, ou du moins de combattre dans ce discours. Le dégoût de la parole de Dieu, qui se rencontre particulièrement dans les âmes lâches ; l'abus de la parole de Dieu, où tombent communément les âmes vaines ; la résistance à la parole de Dieu, qui est le caractère des pécheurs. Or, suivant l'ordre et le partage de ces obstacles ainsi distingués, j'avance trois propositions qui renferment un grand fonds d'instruction et de morale. Car je dis que le dégoût de la parole de Dieu est une des plus terribles punitions que doit craindre un chrétien : c'est la première partie. Je dis que l'abus de la parole de Dieu est un des désordres les plus essentiels que puisse commettre un chrétien : c'est la seconde. Je dis que la résistance à la parole de Dieu est une des plus prochaines dispositions à l'endurcissement et à la réprobation d'un chrétien : c'est la troisième. Les premiers ne l'écoutent point, parce qu'ils s'en dégoûtent ; les seconds l'écoutent, mais non point comme parole de Dieu, et en cela ils en abusent ; les derniers l'écoutent, et l'écoutent même comme parole de Dieu, mais ne la veulent point pratiquer, et c'est ainsi qu'ils y résistent. De là, par une règle toute contraire, je veux conclure avec Jésus-Christ : *Beati qui audiunt verbum Dei, et custodiunt illud* (Luc., XI) : Heureux ceux qui écoutent la parole de Dieu, et qui la pratiquent. En trois mots : dégoût de la parole de Dieu opposé à la béatitude de ceux qui l'écoutent : *Beati qui audiunt*. Abus de la parole de Dieu opposé au bonheur de ceux qui l'écoutent comme parole de Dieu : *Beati qui audiunt verbum Dei*. Résistance à la parole de Dieu opposée au mérite et à l'avantage de ceux qui l'écoutent comme parole de Dieu, et qui la pratiquent : *Beati qui audiunt verbum Dei, et custodiunt illud*. C'est tout le sujet de votre attention. Commençons.

PREMIÈRE PARTIE.

Je vous l'ai dit, chrétiens, et il est vrai : c'est par la parole de Dieu qu'il a plu à la Providence de sanctifier le monde. Voilà le moyen que Dieu a choisi, et l'instrument dont il s'est servi pour la conversion des âmes. Il pouvait y en employer d'autres ; mais, dans le cours ordinaire et même naturel de sa sagesse, il s'est, en quelque sorte, borné à celui-là. En effet, dit le grand apôtre, la foi n'est venue que de ce qu'on a entendu ; et l'on n'a entendu que parce que la parole de Jésus-Christ a été prêchée : *Fides ex auditu, auditus autem per verbum Christi* (Rom., X). Or, ce qu'il disait alors de la foi à l'égard des infidèles, je puis le dire de la pénitence à l'égard des pécheurs, et de la persévérance à l'égard des justes : on ne se convertit et l'on ne change de vie que parce

qu'on se sent touché des vérités éternelles, et ces vérités sont la parole de Dieu que l'on entend : parole qui, publiée et légitimement annoncée par les ministres de l'Évangile, frappe d'abord nos oreilles, mais pénètre ensuite jusque dans nos cœurs, et en remue les plus secrets ressorts. Parole, ajoute excellentement saint Augustin, qui sert de disposition et comme de véhicule à toutes les inspirations et à toutes les grâces intérieures que Dieu veut répandre sur nous. Parole qu'il nous fait distribuer comme un de ses dons les plus précieux, et qui, par une espèce d'enchaînement, attire encore tous les autres dons à quoi la prédestination de l'homme est attachée. N'est-ce pas ainsi que Dieu en a toujours usé ? et, en consultant les oracles de l'Écriture, ou plutôt l'expérience de tous les siècles, trouve-t-on que les hommes soient jamais sortis des ténèbres du péché, et parvenus à la lumière de la grâce par une autre voie que par celle de la parole qu'ils avaient entendue ? D'où je conclus qu'un des plus grands malheurs que l'homme chrétien ait à craindre, disons mieux, qu'une des punitions de Dieu les plus visibles dont l'homme chrétien doive se préserver, est de tomber dans le dégoût de cette sainte parole ; car, quel malheur pour moi que de concevoir du dégoût pour ce qui doit me convertir, pour ce qui doit me sauver, pour ce qui doit m'affectionner à mes devoirs, pour ce qui doit guérir mes faiblesses, pour ce qui doit corriger mes erreurs, pour ce qui doit me ranimer si je suis tiède, pour ce qui doit m'éclairer si je suis aveugle, pour ce qui doit me nourrir si je suis vivant, pour ce qui doit me ressusciter si je suis dans un état de mort : et ne sont-ce pas là les effets de la parole de Dieu ?

Ceci, chrétiens, suffirait pour établir ma première proposition. Mais, parce que vous attendez que je vous en donne une intelligence plus parfaite, appliquez-vous à ce que je vais vous dire. Je n'examine point ici les sources d'où peut procéder ce dégoût si commun dans le christianisme, et si pernicieux. Si j'en voulais rechercher le principe, je vous ferais aisément reconnaître qu'il vient dans les uns d'un orgueil secret, dans les autres, d'un fond de libertinage ; dans ceux-ci, d'un attachement honteux aux plaisirs des sens ; dans ceux-là, d'une insatiable cupidité des biens temporels. Car, le moyen, dit saint Chrysostome, de goûter une parole qui ne prêche que l'humilité, que l'austérité, que la pauvreté évangélique, tandis qu'on est ambitieux, sensuel, intéressé ? Comment goûter ce qui remet sans cesse devant les yeux l'obligation indispensable de haïr et de fuir le monde, tandis qu'on a l'esprit et le cœur préoccupés de l'amour du monde ? Voilà, dis-je, de quoi je vous ferais convenir, et par où vous verriez que ce dégoût de la parole de Dieu est de la nature de ces choses qui, selon la doctrine des Pères, sont tout à la fois dans nous, et péché, et peine du péché, c'est-à-dire de ces choses pour lesquelles Dieu nous

punit, et par lesquelles il nous punit. Réflexion qui confondrait au moins notre infidélité, lorsque nous prétendons sur ce point nous justifier aux dépens de Dieu, puisqu'il est évident que tous les principes d'où naît le dégoût de sa parole sont, par rapport à nous, autant de principes volontaires, et par là même autant de sujets de condamnation. Cependant, sans entreprendre de les approfondir, contentons-nous d'en voir les malheureuses conséquences ; car, que fait ce dégoût de la divine parole ? il nous en éloigne, et il nous rend incapables d'en profiter. Or, l'un et l'autre est également à craindre, parce que l'un et l'autre est un des plus rigoureux châtimens que Dieu exerce sur un pécheur quand il le livre dès cette vie à la sévérité de sa justice.

Savez-vous, chrétiens (ceci mérite votre attention, et, sous une figure sensible, va vous découvrir un des plus importants secrets de la prédestination et de la réprobation des hommes), savez-vous par où la colère de Dieu commença à éclater sur les Israélites, et par où ces esprits rebelles commencèrent eux-mêmes à s'apercevoir qu'ils avaient irrité contre eux le Seigneur ? L'Écriture nous l'apprend ; ce fut par le dégoût qu'ils conçurent pour la manne. Je m'explique. Cette manne tombait du ciel, et c'était l'aliment dont Dieu les avait pourvus dans le désert, et qu'il prenait soin lui-même de leur distribuer chaque jour à proportion de leurs besoins. Nourriture qui les maintenait tous dans une santé parfaite ; en sorte, dit le texte sacré, qu'on ne voyait point dans leurs tribus de malade : *Et non erat in tribubus eorum infirmus* (*Psal. CIV*). Nourriture qui, toute simple qu'elle était, avait néanmoins les qualités les plus rares ; qui, par une merveille bien surprenante, s'accommodait à tous les goûts, et qui, sans nul autre assaisonnement, leur tenait lieu des mets les plus exquis. Mais qu'arrive-t-il ? A peine ont-ils secoué le joug du Dieu d'Israël, et par là obligé le Dieu d'Israël à se retirer d'eux, qu'il leur prend un dégoût de cette viande. Quoiqu'elle soit en substance toujours la même, elle commence à n'avoir plus pour eux le même attrait ; ils ne vont plus la recueillir qu'avec dédain ; et, dans l'usage qu'ils en font, ils n'y trouvent plus rien que d'insipide. Étonnés de ce changement, que se disent-ils les uns aux autres ? *Anima nostra jam nauseat super cibo isto levissimo* (*Num., XXI*). Quel prodige ! cette manne, autrefois si délicieuse, nous est maintenant insupportable. Ils soupirent après des viandes plus matérielles et plus grossières ; et l'Écriture ajouta qu'au même temps la colère de Dieu s'éleva contre eux : *Et ira Dei ascendit super eos* (*Psal. LXXVII*). Comme si la dépravation de leur goût, selon la belle réflexion d'Origène et de saint Jérôme, eût été le premier effet de la vengeance du Seigneur. Or, tout cela, reprend l'Apôtre, n'était que l'ombre de ce qui devait s'accomplir en nous. Car voici, mes chers auditeurs, ce qui se passe tous les jours en je ne sais

combien de chrétiens du siècle ; et plaise au ciel qu'une funeste expérience ne vous l'ait pas fait connaître. La parole de Dieu, dit saint Augustin, est la vraie manne, c'est-à-dire la nourriture spirituelle que Dieu nous a préparée, et qui doit être pour nos âmes, suivant le dessein de la Providence, tout ce que la manne du désert était pour les corps. Et en effet, quand autrefois nous étions dans l'ordre, et que nous marchions dans les voies de Dieu, cette parole nous soutenait, cette parole nous consolait, cette parole se proportionnait à nos besoins et à nos goûts ; nous l'écouions avec plaisir, nous la recevions avec avidité, nous en sentions la vertu secrète et toute miraculeuse. Mais maintenant que, par notre infidélité, nous avons engagé Dieu à se tourner contre nous, nous n'éprouvons plus rien de tout cela. Cette parole, toute divine qu'elle est, ne fait plus, ni sur nos cœurs, ni sur nos esprits, nulle impression. Il ne nous reste qu'un triste dégoût, qui nous fait dire comme les Juifs : *Nauseat anima nostra super cibo isto levissimo* (Num., XXI). De là vient que nous la négligeons, et que nous refusons de l'entendre ; que nous préférons à ce devoir les plus vains amusements, que tout nous sert de prétexte pour nous en dispenser, que nous regardons ce saint temps du carême comme un temps de fatigue. De là vient, si quelquefois nous y assistons, ou forcés par une certaine bienséance, ou entraînés par l'exemple, que nous n'en profitons plus : pourquoi ? parce que, pour profiter d'une viande, il faut l'aimer et la goûter ; et que ce qui est vrai des aliments du corps l'est encore plus des aliments spirituels. Aussi Dieu s'est-il déclaré lui-même qu'il remplira de biens les âmes affamées : *Animam esurientem satiavit bonis* (Psal. CVI) ; c'est-à-dire, qu'à mesure que nous entretiendrons dans nous un saint désir de sa parole, cette parole entrera dans nos âmes avec la plénitude des grâces qui la suivent immédiatement : comme, au contraire, il menace ailleurs de renvoyer ces âmes dédaigneuses qui ne savent pas estimer un de ses dons les plus précieux, et de les priver de tous les avantages qui y sont attachés : *Esurientes implevit bonis, et divites dimisit inanes* (Luc. I), un autre texte porte : *Fastidiosos dimisit inanes*.

Ainsi voyons-nous tant de mondains n'entendre la parole de Dieu qu'avec indifférence, et n'en remporter qu'un vide affreux de toutes les pensées du ciel et de tout ce qui pourrait les exciter à chercher le royaume de Dieu et sa justice. Ainsi les voyons-nous sortir des prédications les plus touchantes sans en être émus, souvent rebutés des choses mêmes dont les autres sont pénétrés, et, par leur insensibilité, montrant bien qu'ils sont de ces délicats que Dieu rejette : *Fastidiosos dimisit inanes*. Mais, dites-vous, ce dégoût que nous condamnons et que nous vous reprochons, n'est point précisément un dégoût de la parole de Dieu, mais de la parole de Dieu mal annoncée ; car si je trou-

vais, ajoutez-vous, des hommes solides et judicieux, des hommes comme les prophètes, animés de l'esprit de Dieu, et capables de me représenter avec force les obligations de mon état ; si je trouvais des prédicateurs de l'Évangile, tels que le désirait saint Paul, qui joignissent le zèle à la science, et qui sussent, en éclairant l'esprit, remuer le cœur, je les écouterais, et je les écouterais avec plaisir. C'est ainsi qu'un lâche auditeur voudrait encore se justifier aux dépens de la Providence, et qu'il prononce lui-même son jugement. Car, s'il était vrai, chrétiens, qu'il n'y eût plus de ces hommes évangéliques propres à émouvoir et à instruire, quelle marque plus sensible pourriez-vous avoir de la colère de Dieu ? Ne serait-ce pas l'accomplissement de cette menace que Dieu faisait à son peuple : Je leur ôterai les prédicateurs de ma parole ; et ceux qui en porteront encore le nom, et qui en feront l'office, ne seront plus que des hommes vains, semblables à un airain sonnant et à une cymbale retentissante. Voilà, disait le Seigneur ; par où je les punirai. Je ne susciterai plus de prophètes qu'ils écoutent ; il n'y en aura plus qui ait le don de les toucher et de les convertir ; ils demeureront sans maître et sans docteur qui leur enseigne ma loi : *Absque sacerdote, doctore et absque lege* (II Paral. XV). Ne commenciez-vous pas, dis-je, à ressentir l'effet de cette malédiction, et, saisis d'une frayeur salutaire, à quel autre qu'à vous-mêmes pourriez-vous imputer cette triste disette ? Mais, malgré l'iniquité du monde, nous n'en sommes pas là. Rendons grâces au Seigneur ; il y a encore dans l'Église des hommes éclairés et fervents, des successeurs de Jean-Baptiste, qui, comme des lampes ardentes et luisantes, découvrent la vérité et la prêchent saintement, fortement, utilement. Mais vous en voulez qui la prêchent poliment et agréablement, rien davantage ; je dis poliment selon vos idées, et agréablement par rapport à votre goût ; et parce que ceux que vous entendez, quelque zèle qu'ils puissent avoir d'ailleurs, n'ont pas néanmoins le don de vous plaire, c'est assez pour vous en éloigner. Or, en cela même consiste la misère spirituelle de votre âme, et le châtement de Dieu ; je veux dire en ce qu'il n'y a plus d'hommes assez parfaits pour satisfaire votre goût et pour répondre à votre délicatesse. Voilà par où Dieu commence à vous réprover. Car, la réprobation de Dieu s'accomplit aussi bien à votre égard, quand il n'y a plus de prédicateurs qui vous plaisent, que s'il n'y en avait plus absolument pour vous instruire ; et peut-être vaudrait-il mieux pour vous qu'il n'y en eût plus absolument, que de n'en plus trouver qui s'attirent votre attention et votre estime. État déplorable, mais état ordinaire des gens du monde, et particulièrement de ceux qui vivent à la cour ; il n'y a plus pour eux de parole de Dieu, parce qu'il n'y a plus de sujets qui aient les qualités requises pour la leur rendre supportable. S'ils raisonnaient bien, ils concluraient

de là que Dieu donc est irrité contre eux ; qu'il y a donc en eux quelque principe de religion, ou corrompu, ou altéré ; que ce raffinement de goût dont ils se piquent est, pour m'exprimer de la sorte, un des indices les plus certains de la mauvaise constitution de leur foi ; que de là, s'ils n'y prennent garde, s'ensuit la ruine évidente de leur salut. Car enfin, Dieu, tout sage et tout bon qu'il est, ne fera pas pour eux d'autres lois de providence que celles qu'il a établies. Or, il a sanctifié le monde par la prédication de l'Évangile, et il n'est pas croyable qu'il les convertisse par un autre moyen que celui-là.

Je sais que le fonds de ses grâces n'est point épuisé et qu'il pourrait, pour les sauver, au lieu de sa parole, employer les prodiges et les miracles ; mais, pour peu qu'ils se fissent justice, ils reconnaîtraient qu'exiger de Dieu ces miracles, après avoir rejeté sa parole, c'est une présomption criminelle. Ainsi, dis-je, raisonneraient-ils. Mais le comble du malheur pour eux est de ne rien comprendre de tout cela, et, par un aveuglement dont ils se savent encore bon gré, de s'en tenir à des vues purement humaines, comme s'il y avait défaut de prédicateurs, tels qu'ils les demandent, n'était qu'une preuve et de la finesse, et de la justesse de leur esprit ; comme si Dieu ne devait pas confondre cette prétendue finesse et cette fausse justesse d'esprit par elle-même, en permettant qu'elle serve d'obstacle à un nombre infini de grâces à quoi leur salut était attaché, et qui dépendaient de la docilité d'un esprit humble. Je ne dis point par quelle injustice, ou plutôt, par quelle bizarrerie, ce qu'il y a de plus vénérable et de plus saint dans la parole de Dieu, a cessé d'être du goût du siècle, et surtout du goût de la cour. Autrefois les mystères de la religion, expliqués et développés, étaient les grands sujets de la chaire. Maintenant, parce que la foi des hommes est languissante, on ne trouve plus dans ces grands sujets que de la sécheresse ; et ceux qui les doivent traiter, forcés en quelque sorte de condescendre au gré de leurs auditeurs, ou évitent d'y entrer, ou ne font, en y entrant, que les effleurer. Si les Pères de l'Église revenaient au monde, et qu'ils prêchassent dans cet auditoire ces éloquents discours qu'ils faisaient aux peuples, et que nous avons encore dans les mains, je ne sais s'ils seraient écoutés, et Dieu veuille qu'ils ne fussent pas abandonnés. Les éloges des saints, les merveilles que Dieu a opérées par ses élus, étaient des matières touchantes pour les fidèles ; c'est de là que les ministres de l'Évangile tiraient certains exemples éclatants et convaincants, qui animaient, qui encourageaient, qui servaient de modèles et de règles ; comment aujourd'hui ces exemples seraient-ils reçus ? On ne veut plus qu'une morale délicate, qu'une morale étudiée, qui fasse connaître le cœur de l'homme, et qui serve de miroir où chacun, non pas se regarde soi-même, mais contemple les vices d'autrui ; et qui sait si cette morale n'aura pas enfin le même sort, et si elle ne

perdra pas bientôt cette pointe qui la soutient ? Après cela, que restera-t-il à un prédicateur pour gagner les âmes ; disons mieux, que restera-t-il par où la grâce de Jésus-Christ, sans un miracle du ciel, puisse trouver entrée dans les cœurs ?

Ah ! chrétiens, où en sommes-nous, et à quelle extrémité notre foi est-elle réduite ? d'où peut venir un tel désordre, si ce n'est pas de l'abandon de Dieu, et à quoi peut-il aboutir qu'à notre perte éternelle ? ne goûtant plus la parole de vie, que devons-nous attendre que la mort ? Voilà, mes chers auditeurs, où nous conduit l'esprit du siècle : vous le savez, à ne chercher plus que l'agréable et à rejeter le sérieux et le solide, à n'aimer que ce qui plaît et à mépriser ce qui instruit et ce qui corrige, à faire perdre aux plus saintes vérités toute leur vertu, et, si je l'ose dire, à les anéantir : *Quoniam diminutæ sunt veritates a filiis hominum* (Ps. XI). Heureux donc, mon Dieu, ces chrétiens dociles et fidèles qui goûtent votre parole et qui l'écoutent parce qu'ils la goûtent : *Beati qui audiunt*. Leurs cœurs, comme une terre bien cultivée, reçoivent ce bon grain, et ce bon grain y prend racine et y fructifie au centuple. Sont-ils dans les ténèbres ? c'est une lumière qui les dirige. Sont-ils dans la langueur ? c'est une grâce qui les ranime. Excitez en nous, Seigneur, un désir ardent et un goût salutaire de cette parole de vérité, de cette parole de sainteté, de cette parole de salut ; mais en nous la faisant aimer, faites, ô mon Dieu ! que nous l'aimions comme votre parole, afin d'en éviter l'abus. C'est le sujet de la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Saint Paul, instruisant les premiers fidèles sur l'Eucharistie qui de nos mystères est le plus auguste, se servait d'une expression bien remarquable pour leur donner à entendre l'abus qui se faisait dès lors et qui se fait encore tous les jours, dans le christianisme, de cet adorable sacrement : *Qui enim manducat indigne, judicium sibi manducat, non dijudicans corpus Domini* (I Cor., XI) : Qui-conque, leur disait-il, mes frères, mange indignement de ce pain de vie, doit savoir qu'il mange sa propre condamnation ; et pourquoi ? parce qu'il ne fait pas le discernement qu'il doit faire du corps du Seigneur. Prenez garde, s'il vous plaît : l'Apôtre réduisait l'abus de la communion à ce seul point, de recevoir le corps de Jésus-Christ sans distinguer que c'est le corps de Jésus-Christ ; d'user de cette viande céleste qui est immolée sur l'autel, comme on userait d'une viande commune ; de ne la pas prendre avec ce sentiment respectueux que demande la chair d'un Dieu ; de la confondre avec les aliments les plus vils, ne mettant nulle différence entre manger et communier, entre participer à la sainte table et être admis à une table profane ; abus qui, dans ces premiers siècles de l'Église, pouvait venir de l'ignorance des gentils ou de l'ignorance même des Juifs nouvellement convertis à la foi ; mais abus qui, par notre infidélité et par la corruption de nos mœurs,

est devenu bien plus fréquent et plus criminel, parce qu'il n'est rien de plus ordinaire, ni rien de plus déplorable que de voir encore aujourd'hui des chrétiens qui communient sans discerner la nourriture sacrée qui leur est offerte; c'est-à-dire sans qu'il paraisse que c'est une viande divine et la chair même du Rédempteur qu'ils croient recevoir : *Non dijudicans corpus Domini.*

Or, j'applique ceci à mon sujet; et, sans prétendre que la comparaison soit entière, elle me servira néanmoins et me tiendra lieu de preuve pour établir ma seconde proposition. Nous commettons tous les jours mille abus dans l'usage de la parole de Dieu, et malheur à nous si, les commettant, ou nous ne les connaissons pas, ou nous ne les ressentons pas; mais, chrétiens, l'abus capital, celui que nous devons sans cesse nous reprocher, et d'où suivent tous les autres, c'est que, dans la pratique, nous ne faisons pas le discernement nécessaire de cette adorable parole; je veux dire que nous ne l'écoutons pas comme parole de Dieu, mais comme parole des hommes; qu'au moment qu'elle nous est annoncée, au lieu de nous élever au-dessus de nous-mêmes pour la recevoir avec cette préparation d'esprit qui nous la rendrait également vénérable et profitable, en nous souvenant que c'est la parole du Seigneur, nous nous en formons des idées tout humaines; que nous ne la déshonorons pas moins, selon la remarque de saint Chrysostome, en l'approuvant qu'en la méprisant, puisque dans nos éloges et dans nos mépris, nous en jugeons comme si c'était l'homme et non pas le Dieu tout-puissant qui nous parlât. Voilà ce que l'expérience m'a appris, ce qu'elle vous apprend à vous-mêmes, et de quoi je voudrais vous faire sentir toute l'indignité.

En effet, convenez avec moi, mes chers auditeurs, que cet abus est un des désordres les plus essentiels où nous puissions tomber; désordre, reprend saint Augustin, par rapport à Dieu, qui, selon l'Écriture, étant un Dieu jaloux, l'est singulièrement de l'honneur de sa parole; désordre par rapport à nous-mêmes qui, par là, détruisons et anéantissons toute la vertu que Dieu, comme auteur de la grâce, communique à cette sainte parole pour nous sanctifier: deux points d'une extrême importance. Écoutez-moi: quand vous ne faites pas un juste discernement du corps de Jésus-Christ, saint Paul prétend, et avec raison, que vous le profanez: *Reus erit corporis et sanguinis Domini* (I Cor., XI); et moi je soutiens, par la même règle, que vous profanez la parole de Dieu, quand vous ne savez pas la discerner de la parole de l'homme, selon l'esprit de notre religion. Ne comparons point ici ces deux désordres pour en mesurer l'excès et la grièveté. Vous avez horreur d'une communion sacrilège, et, loin d'affaiblir et de diminuer en vous ce sentiment, je voudrais, s'il m'était possible, l'augmenter encore et le confirmer. Mais ma douleur est qu'avec cette horreur d'une communion indigne, vous n'avez nul remords

de l'outrage que vous faites à Dieu, en écoutant, si je puis m'exprimer de la sorte, sa parole indignement, et je voudrais que l'horreur de l'un, par une conséquence naturelle, servît à exciter en vous l'horreur de l'autre. Tremblez, vous dirais-je, quand vous mangez le pain des anges avec aussi peu de foi que vous mangeriez un pain terrestre et matériel; en user ainsi, c'est un crime que vous ne détesterez jamais assez; mais tremblez encore, ajouterais-je, quand vous entendez la parole que l'on vous prêche, avec aussi peu de religion que si c'était un discours académique; quand, dis-je, vous l'entendez sans mettre entre elle et celle des hommes la différence que Dieu y met et qu'il veut que vous y mettiez, et comprenez bien qu'il y a dans l'abus de la prédication une espèce de sacrilège que nous pouvons comparer à l'abus de la communion. Voici comment saint Augustin lui-même s'en est expliqué: *Non minus est verbum Dei, quam corpus Christi* (Aug.). Non, mes frères, disait-il, la parole de Dieu que nous entendons n'est rien, à notre égard, de moins précieux ni de moins sacré que le corps même de Jésus-Christ: voilà le principe qu'il supposait comme incontestable, d'où il tirait cette conclusion qui, toute sensée qu'elle est, avait toutefois besoin d'être appuyée de son autorité: *Non minus ergo reus erit, qui verbum Dei perperam audierit, quam qui corpus Christi in terram cadere sua negligentia præsumpserit* (Idem): Celui-là donc, ajoutait-il, n'est pas en quelque sorte moins criminel ni moins sujet à l'anathème de saint Paul qui abuse de cette sainte parole et qui la profane, que s'il profanait le corps du Sauveur en le laissant tomber par terre et le foulant aux pieds. Avouons-le néanmoins, mes chers auditeurs, c'est ce qui vous arrive tous les jours et à quoi vous n'avez peut-être jamais pensé pour en faire devant Dieu le sujet de votre confusion et de votre douleur; car si l'on venait entendre la parole de Dieu comme parole de Dieu, y viendrait-on par un esprit de curiosité pour l'examiner, par un esprit de malignité pour la censurer, par un esprit d'intérêt pour faire sa cour, par un esprit de mondanité pour voir et pour se faire voir; le dirai-je et n'en serez-vous point scandalisés? par un esprit de sensualité pour contenter les désirs de son cœur et pour trouver l'objet de sa passion?

Ah! chrétiens, ne rougirait-on pas de s'y présenter avec de telles dispositions? cette pensée seule: C'est la parole de mon Dieu que je vais écouter, ne suffirait-elle pas pour nous saisir d'une salutaire frayeur? occupé de cette pensée, n'y viendrait-on pas avec un esprit humble, avec une âme recueillie, avec un cœur touché et pénétré des plus vifs sentiments de la religion; en un mot, comme l'on irait à un sacrement et au plus redoutable des sacrements, qui est celui de nos autels? car, voilà toujours la véritable et juste idée que nous devons avoir de la parole de Dieu: *Non minus est verbum Dei, quam*

corpus Chisti ; quand donc vous venez l'entendre avec des vues toutes contraires, il est évident que vous ne la regardez plus comme parole de Dieu, mais comme parole de l'homme ; et tel est l'abus que je combats, et qu'on ne peut assez déplorer : car, dit saint Chrysostome, Dieu parlant en Dieu, veut être écouté en Dieu, et quand il parle par la bouche des prédicateurs, qui sont ses organes, il veut que ses organes soient écoutés comme lui-même : *Qui vos audit, me audit ; et qui vos spernit, me spernit* (*Luc. X*) ; mais vous, sans remonter si haut, vous voulez les écouter comme hommes, les contrôler comme hommes, les railler même souvent, et les décréditer comme hommes ; et, ce que vous ne feriez pas au moindre sujet qui vous annoncerait les ordres du prince, et vous parlerait en son nom, vous le faites impunément et sans scrupule au ministre de votre Dieu ; après cela, étonnez-vous que j'en appelle à vous-mêmes, et que je vous accuse devant le tribunal de votre conscience, d'avoir été cent fois, et d'être encore tous les jours, les profanateurs du saint dépôt que Dieu nous a confié, et qu'il nous a confié pour vous, qui est le ministère de sa parole.

De là, par une conséquence inmanquable, l'inutilité de ce divin ministère ; car la parole de Dieu, reçue comme parole de l'homme, ne peut produire dans les cœurs que des effets proportionnés à la vertu de la parole de l'homme ; et il est de la foi que la parole de l'homme, quelque touchante, quelque convaincante, quelque forte et quelque puissante qu'elle soit d'ailleurs, n'est d'elle-même, pour le salut, qu'un vain instrument. C'est ce que le grand apôtre faisait entendre aux Thessaloniens : *Ideo et nos gratias agimus Deo sine intermissione ; quoniam cum accepissetis a nobis verbum auditus Dei, accepistis illud, non ut verbum hominum, sed (sicut est vere) verbum Dei qui operatur in vobis* (*1 Thess., II*) : Votre bonheur, mes frères, leur disait-il, et le sujet de ma consolation, c'est qu'ayant entendu la parole de Dieu, que nous vous prêchons, vous l'avez reçue, non comme parole des hommes, mais comme parole de celui qui agit efficacement en vous. Voilà la source de toutes les bénédictions que Dieu a répandues sur votre Eglise, et ce qui fait que votre foi est devenue célèbre jusqu'à servir de modèle à toutes les Eglises d'Asie. Prenez garde, dit Théophylacte ; c'était la parole de saint Paul qui opérait dans ces nouveaux fidèles, mais qui opérait comme parole de Dieu. Au contraire, voulez-vous voir la parole de Dieu, quoique annoncée par saint Paul, opérer comme parole de l'homme ? en voici un exemple bien remarquable. Saint Paul entre dans une ville de Lycaonie, pour y publier la loi de Dieu ; on l'écoute, on est charmé de ses discours, on le suit en foule, on va jusqu'à lui offrir de l'encens, jusqu'à vouloir lui sacrifier comme à une divinité, jusqu'à le prendre pour Mercure et pour le dieu de la parole : *Et vocabant Barnabam Jovem, Paulum vero Mercurium, quoniam ipse erat dux verbi* (*Act., IV*) ;

n'était-ce pas, ce semble, une disposition bien avantageuse pour l'Evangile ? Ah ! chrétiens, disons plutôt que c'était un obstacle au progrès de l'Evangile : ils écoutaient saint Paul comme homme, autrement ils n'auraient pas pensé à en faire un dieu ; sa parole agissait donc en eux comme la parole d'un homme ; et en effet, ces applaudissements, ces éloges sont les fruits ordinaires de la parole des hommes, quand ils ont le don de s'énoncer avec éloquence ou avec agrément ; mais n'attendez rien de plus. O profondeur des conseils de Dieu ! de ce grand nombre d'admirateurs, saint Paul ne convertit pas un infidèle, et, de tous ces auditeurs charmés, il n'y en eut pas un qui ne renoncât à ses erreurs pour embrasser la foi. Voilà ce qu'éprouvent maintenant encore tant de mondains : ce sont des corrupteurs, ou, s'il m'est permis d'user de la figure du Saint-Esprit, ce sont des adultères de la parole de Dieu ; peu en peine de sa fécondité, ils n'en cherchent que le plaisir : *Adulterantes verbum Dei* (*II Cor., II*). Que fera le prédicateur le plus zélé ? leur représentera-t-il l'horreur du péché, la sévérité des jugements de Dieu, les conséquences de la mort ? ils s'arrêteront à la justesse de son dessein, à la force de son expression, à l'arrangement de ses preuves, à la beauté de ses remarques. Leur mettra-t-il devant les yeux l'importance du salut éternel et la vanité des biens de la vie ? ils conviendront qu'on ne peut rien dire de plus grand, que tout y est noble, sensé, suivi ; mais, dans la pratique, nulle conclusion ; ils admireront, mais ils ne se convertiront pas ; déshonorant, dit saint Augustin, la parole de Dieu par les louanges mêmes qu'ils lui donnent, ou plutôt qu'ils lui ôtent, pour les donner à celui qui n'en est que le dispensateur.

C'est ce que faisaient les Juifs, lorsque le prophète Ézéchiël leur annonçait les calamités dont Dieu, pour le juste châtiment de leurs crimes, devait bientôt les affliger. Car l'Écriture nous apprend qu'ils étaient enchantés des discours de ce prophète, sans être émus de ses menaces ; et Dieu lui-même lui en marquait la raison : *Filii populi tui loquuntur de te juxta muros et in ostiis domorum* (*Ezech., XXXIII*) : Eh bien ! prophète, lui disait le Seigneur, sais-tu l'effet des vérités étonnantes que tu prêches à mon peuple ? c'est qu'ils parlent de toi par toute la ville et dans toutes les compagnies. Au lieu de glorifier ma parole, ils te préconisent toi-même : *Et dicunt unus ad alterum : Venite, et audiamus quis sit sermo egrediens a Domino* (*Ibid.*) : Quand tu dois les instruire, ils s'invitent les uns les autres : Allons, et voyons comment le prophète aujourd'hui réussira. *Et veniunt ad te, quasi si ingrediatu populus* (*Ibid.*) : Et, en effet, ils viennent l'entendre comme ils iraient à un spectacle. *Et es eis quasi carmen musicum quod suavi dulcique sono canitur* (*Ibid.*) : Ils l'écoutent comme une agréable musique qui leur flatterait l'oreille. Mais, prends garde, ajoutait le Dieu d'Israël, qu'ils se contentent

d'écouter ce que tu leur enseignes ; et du reste, qu'ils se sont mis dans une malheureuse possession de n'en rien pratiquer : *Et audiunt verba tua, et non faciunt ea.* Pourquoi ? parce que c'est ta parole qu'ils entendent, et non pas la mienne : *Et audiunt verba tua.* Or, ta parole peut bien avoir la grâce de leur plaire ; mais elle n'aura jamais la force de les convertir.

Aussi, reprend saint Jérôme, y va-t-il de l'honneur de Dieu que la conversion des âmes, qui est le grand ouvrage de sa grâce, ne soit pas attribuée à la parole des hommes, ni même à la sienne confondue avec celle des hommes. Vous voulez entendre ce prédicateur parce qu'il vous plaît ; et Dieu ne veut pas que ce soit par ce qui vous plaît dans ce prédicateur que vous soyez converti, mais par la simplicité de la foi. N'espérez pas qu'il change cet ordre, et qu'il fasse pour vous une loi particulière. Mais savez-vous comment il vous punira ? il se vengera de vous par vous-mêmes ; il vous laissera en partage la parole des hommes, puisque c'est celle que vous cherchez ; et, pour sa parole, il la révélera aux vrais fidèles qui la reçoivent avec une humble docilité : ou, pour mieux dire, de cette même parole, il vous laissera tout ce qu'elle peut avoir de spécieux et d'inutile à quoi vous vous attachez ; mais tout ce qu'elle a de solide et d'avantageux pour le salut, il le réservera à ces âmes choisies qui ne cherchent dans sa parole que sa parole même. Etrange et pernicieux abus ! On écoute les prédicateurs pour juger de leurs talents, pour faire comparaison de leurs mérites, pour rabaisser celui-ci, pour donner la préférence à celui-là ; et souvent on verra dans une ville, dans une cour, touchant les ministres de la parole évangélique, le même partage d'esprit qu'on vit autrefois à Corinthe touchant les ministres du baptême, quand l'un disait : Pour moi, je suis à Apollos ; et l'autre : Pour moi, je suis à Céphas. Ah ! mes frères, reprenait saint Paul, pourquoi ces contestations et ces partialités ? Jésus-Christ est-il donc divisé ? *Divisus est Christus* (I Cor., I) ? Est-ce Apollos qui a été crucifié pour vous, et avez-vous été baptisés au nom de Céphas ? N'est-ce pas le même Dieu qui vous a sanctifiés par eux ? A quoi j'ajoute, chrétiens, n'est-ce pas le même Dieu qui vous parle et qui vous exhorte par notre bouche : *Deo exhortante per nos* (I Cor., V) ? Qui sommes-nous, disait ailleurs saint Pierre, en prêchant aux Juifs, pour mériter que vous vous occupiez de nous, et que vous fassiez distinction de nos personnes ? Pourquoi nous regardez-vous, tandis que nous faisons l'office de simples ambassadeurs ? *Viri fratres, quid miramini in hoc, aut nos quid intuemini* (Act., III) ? Sans cette qualité d'ambassadeur de Jésus-Christ, moi, qui parais aujourd'hui dans cette chaire après y avoir déjà tant de fois paru, oserais-je soutenir la présence du plus grand des rois, et la soutenir de si près, tandis que les nations entières tremblent devant lui, et qu'il répand si loin la terreur ?

Oserais-je élever la voix au milieu de la plus florissante cour du monde, si, tout indigne que je suis, je n'étais prévenu, et vous ne l'étiez comme moi, de cette pensée, que Dieu m'a confié sa parole, et que c'est en son nom que je vous l'annonce : *Viri fratres, quid miramini in hoc, aut nos quid intuemini ?*

Cependant, quoiqu'il soit vrai que tout prédicateur de l'Evangile, en conséquence de sa mission, est l'ambassadeur et l'organe de Dieu, n'en peut-on pas faire le choix et s'attacher à l'un plutôt qu'à l'autre ? Oui, chrétiens, ce choix peut être bon et utile ; mais il doit être réglé selon la prudence du salut. Ainsi le disciple Ananie fut-il choisi préférablement à tout autre, pour être le docteur et le maître de celui même qui devait l'être de toutes les nations. Ainsi Dieu même inspira-t-il à saint Augustin, encore pécheur, de se faire instruire par saint Ambroise, et de l'écouter. Ainsi, mon cher auditeur, Dieu peut-être a-t-il résolu d'opérer votre conversion par le ministère de tel prédicateur, et lui a-t-il donné grâce pour cela ; car c'est ce qui arrive tous les jours, et rien n'est plus ordinaire dans la conduite de la Providence. Mais voulez-vous que votre choix ne fasse rien perdre, ni à la parole de Dieu de l'honneur qui lui est dû, ni à vous-même du profit que vous en pouvez retirer ? voici deux avis importants que je vous donne, et que vous devez suivre. Premièrement, entre les ministres de l'Evangile, ne préférez pas tellement l'un que vous méprisiez les autres. Car, étant tous envoyés de Dieu, vous les devez tous honorer ; et tel sur qui tomberaient vos mépris, est celui peut-être dont Dieu se servira pour convertir tout un peuple : or, il est de la Providence qu'il y ait des prédicateurs pour ce peuple aussi bien que pour vous. Secondement, n'ayez égard, dans le choix que vous faites, qu'à votre avancement spirituel et à votre perfection : c'est-à-dire ne vous attachez à un prédicateur, que parce qu'il vous est plus utile pour le salut ; car il faut vouloir les choses pour la fin qui leur est propre : or, la parole de Dieu n'a point d'autre fin que notre sanctification. Quand, pour la santé du corps, j'ai à choisir un médecin, je n'examine point s'il est orateur ou philosophe, s'il s'exprime avec politesse, et s'il sait donner à ses pensées un tour ingénieux et délicat ; mais je veux qu'il ait de l'expérience et qu'il soit versé dans son art ; je veux qu'il connaisse mon tempérament, et qu'il soit en état de me guérir ; cela me suffit. Si donc je trouve un ministre de la divine parole qui m'édifie, qui fasse impression sur moi, qui ait le don de remuer mon cœur, qui me porte plus efficacement, plus fortement à Dieu, c'est là que je dois m'en tenir. Voilà l'homme que Dieu m'a député pour me faire connaître ses volontés ; voilà pour moi son ambassadeur. Qu'il n'ait, du reste, nul avantage de la nature : il me touche, il me convertit ; c'est assez. En l'écoutant, j'écoute Dieu même ; et mon bonheur, en écoutant Dieu dans son ministre, est d'attirer sur moi les grâces

les plus puissantes, et de me préserver de cet endurcissement fatal et de cette réprobation où conduit une opiniâtre résistance à la parole de Dieu, comme nous l'allons voir dans la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

Il y a des choses dont l'usage nous est tellement profitable, qu'elles peuvent, sans conséquence et sans danger, devenir inutiles. Mais il y en a d'autres qui, du moment qu'elles nous deviennent inutiles, par une malheureuse fatalité, nous deviennent préjudiciables. Les aliments et les remèdes sont de cette nature. Si je ne profite pas des aliments, ils se tournent pour moi en poison; et la médecine me tue dès qu'elle n'opère pas pour me guérir. Or, il en est de même, chrétiens, de la parole de Dieu, elle est, dans l'ordre de la grâce, le principe de la vie; mais quand elle ne donne pas la vie, elle cause nécessairement la mort. Ne vous étonnez pas, dit saint Bernard, que le Saint-Esprit nous la propose tout à la fois, dans l'Écriture, et comme une viande, et comme une épée : *Non te moveat, quod idem verbum Dei et cibum dixerit et gladium (Bern.)*. Car il est vrai que c'est une viande pour ceux qui se la rendent salutaire; mais il n'est pas moins vrai que c'est une épée dont les coups sont mortels pour ceux qui ne s'en nourrissent pas. Et en cela même, ajoute ce saint docteur, Dieu vérifie parfaitement ce qu'il avait dit par son prophète, que sa parole ne serait jamais oisive, et que, de quelque manière qu'on la reçût dans le monde, elle aurait toujours son effet : *Sic erit verbum meum quod egreditur ex ore meo : non revertetur ad me vacuum; sed faciet omnia quæcumque volui (Isai., LV)* : Cette parole, disait le Seigneur, qui sort de ma bouche, et dont les prédicateurs ne sont que les organes, ne reviendra point à moi vide et sans fruit; et, malgré l'iniquité des hommes, elle sera toujours ce que je veux. Mais en quels sens pouvons-nous entendre que la parole de Dieu soit toujours suivie de l'exécution des ordres et des volontés de Dieu même? notre indocilité n'en arrête-t-elle pas tous les jours la vertu? Non, répond l'ange de l'école, saint Thomas; car Dieu, dit-il, en nous faisant annoncer sa parole, a deux volontés différentes, dont l'une est tellement substituée à l'autre, que si la première vient à manquer, il faut, par une indispensable nécessité, que la seconde ait son accomplissement. Je m'explique. Dieu veut que sa parole opère en nous des effets de grâce et de salut, et c'est sa première volonté; mais, supposé qu'elle ne les opère pas, ces effets de salut et de grâce, il veut qu'elle en produise d'autres, qui sont des effets de justice et de colère; voilà la seconde. Je puis bien empêcher que l'une ou l'autre de ces deux volontés ne s'exécute; mais il ne dépend pas de moi d'arrêter toutes les deux ensemble, et de faire que ni l'une ni l'autre ne s'accomplisse. C'est-à-dire, il est bien en mon pouvoir que la parole de Dieu ne soit pas pour moi une parole de vie, parce que je puis l'é-

couler avec un esprit rebelle. Il dépend bien de moi qu'elle ne soit pas à mon égard une parole de mort, parce que je puis l'écouter avec un cœur docile. Mais je ne saurais éviter qu'elle n'ait l'une ou l'autre de ces deux qualités, je veux dire qu'elle n'ait par rapport à moi, ou ces effets de justice, ou ces effets de miséricorde; et c'est ainsi que Dieu dit toujours avec vérité : *Non revertetur ad me vacuum; sed faciet quæcumque volui (Ibid.)*. Mais, encore, quels sont ces effets de justice attachés pour nous à la parole de Dieu quand nous lui résistons? Les voici, chrétiens, expressément marqués dans l'Écriture : l'endurcissement du pécheur, et sa condamnation devant le tribunal de Dieu. Effets directement opposés aux desseins de Dieu, en nous faisant part de cette sainte parole. Car, dans les vues de Dieu, poursuit le docteur angélique, elle devait amollir et fléchir nos cœurs; mais, par la résistance que nous y apportons, elle les endurecit. Dans les vues de Dieu, elle devait nous justifier; mais à mesure que cette résistance croît, elle nous accuse et nous condamne, pour achever un jour de nous confondre devant le souverain juge. Encore un moment d'attention.

Dieu, sans intéresser aucun de ses divins attributs, surtout sa sainteté, endurecit quelquefois les cœurs des hommes. C'est lui-même qui s'en déclare : *Indurabo cor ejus (Exod., III)* : J'endurcirai le cœur de Pharaon. De savoir comment il peut contribuer à cet endurcissement, lui qui est la charité même, et comment en effet il y contribue, c'est un mystère que nous devons révéler et que je n'entreprends point ici d'examiner. Je m'en tiens à la foi; et la même foi qui m'enseigne que Dieu fait miséricorde à qui il lui plaît, m'apprend encore qu'il endurecit qui il lui plaît : *Ergo cujus vult miseretur, et quem vult indurat (Rom., IX)*. Or, je prétends que rien ne conduit plus efficacement le mondain à ce funeste état, que la parole de Dieu méprisée et rejetée; et j'en tire la preuve de l'exemple même de Pharaon. Comprenez-le, chrétiens; et, vous consultant ensuite vous-mêmes, reconnaissez que ce qui se passa d'une manière visible dans la personne de ce prince réprouvé de Dieu, se renouvelle tous les jours intérieurement dans ces pécheurs que saint Paul appelle des vaisseaux de colère et de damnation. Dieu remplit Moïse de son esprit; il lui met dans la bouche sa parole, et lui dit : Allez, c'est moi qui vous envoie. Vous parlerez à Pharaon, et vous lui signifierez mes ordres. Je sais qu'il n'y défèrera pas, mais au même temps j'endurcirai son cœur : *Tu loqueris ad Pharaonem omnia quæ mando tibi, et non audiet te, sed ego indurabo cor ejus (Exod., III)*. L'effet répond à la menace : le saint législateur parle, il s'acquitte de la commission qu'il a reçue; mais autant de fois qu'il parle au nom de son Dieu, le texte sacré ajoute que le cœur de Pharaon s'endurcissait : *Et induratum est cor Pharaonis (Exod., VII)*. C'est le Dieu d'Israël, disait Moïse, qui vous ordonne de mettre son peuple en liberté, et

de le tirer de la servitude où vous le retenez si injustement et si longtemps. Mais qui êtes-vous, répondait Pharaon, et qui est le Dieu dont vous vous autorisez? où sont les preuves et les signes de votre mission? Vous en allez être témoin, répliquait l'envoyé de Dieu; et, frappant de cette baguette mystérieuse qu'il tenait dans ses mains, il couvrait l'Égypte de ténèbres, et la remplissait de ces autres fléaux dont l'Écriture nous fait une si affreuse peinture. N'était-il pas surprenant que Pharaon, malgré tant de prodiges, s'obstinât dans sa désobéissance? Non, chrétiens, il n'en fallait point être surpris, puisque c'était par là même que Dieu vengeait l'outrage fait à sa parole, et qu'une résistance aussi outrée que celle de Pharaon ne devait pas être suivie d'un moindre châtement. Ah! Seigneur, ne nous punissez jamais de la sorte; et, plutôt que de nous livrer à un endurcissement si fatal, employez contre nous toutes vos autres vengeances. Envoyez-nous, comme à Pharaon, des adversités, des calamités, des humiliations; pour peu que nous soyons chrétiens, nous nous y soumettrons sans peine; mais, mon Dieu, préservez-nous de cette dureté de cœur qui nous rendrait insensibles à tous les traits de votre grâce et à tous les intérêts de notre salut: *Aufer a nobis cor lapideum*. Voilà néanmoins, mes chers auditeurs, ce qui arrive. A force de résister à Dieu et à sa parole, ce cœur de pierre se forme peu à peu dans nous. Ne me demandez point, dit saint Bernard, quel est ce cœur dur; c'est le vôtre, répond ce Père, si vous ne tremblez pas: *Si non expavisti, durum est* (S. Bern.). Car il n'y a qu'un cœur endurci qui puisse n'avoir pas horreur de soi-même parce qu'il ne se sent plus lui-même: *Solum enim est cor durum, quod semetipsum non exhorruit, quia nec sentit* (Idem). Aussi, qu'un prédicateur tâche à l'intimider, à l'engager, à l'exciter; rien ne l'émeut, ni promesses, ni menaces, ni récompenses, ni châtements.

De là cette même parole, qui devait servir à justifier le pécheur, ne sert plus qu'à le condamner. Car, plus le talent qu'on lui avait mis dans les mains était précieux, plus est-il criminel de n'en avoir fait nul usage; plus la parole de Dieu, par elle-même, avait d'efficace pour le toucher et le convertir, plus est-il coupable d'en avoir anéanti toute la vertu. C'est pourquoi le Fils de Dieu fulminait de si terribles anathèmes contre les habitants de Bethsaïde et de Corosaim; et certes, reprend Origène, il fallait bien que cette terre fût maudite, puisqu'une semence aussi féconde que la parole de Dieu n'avait pu rien y produire. C'est pour cela que le même Sauveur du monde ordonnait à ses apôtres de sortir des villes et des bourgades où ils ne seraient point écoutés, et de secouer, en se retirant, la poussière de leurs souliers, pour marquer à ces peuples infidèles que Dieu les rejetait. Enfin, c'est en ce même sens que saint Augustin explique cet important avis que nous donne Jésus-Christ dans l'Évangile; *Esto consentiens adversario*

tuo cito, dum es in via cum eo (Matth., V): Marchez toujours d'intelligence, et accordez-vous avec votre ennemi. Cet ennemi, dit ce saint docteur, c'est la parole de Dieu, que nous suscitons contre nous en lui résistant. Elle se déclare contre nos vices, contre nos habitudes, contre nos passions: *Adversarium tuum fecisti sermonem Dei* (August.). Mais, suivant le conseil du Fils de Dieu, travaillons à nous la rendre favorable. Conformons nos mœurs à ses maximes; profitons de ses enseignements, écoutons-les, aimons-les, pratiquons-les: pourquoi? *Ne forte tradat te adversarius judici, et judex tradat te ministro* (S. Matth., V, 9): De peur que ce formidable adversaire ne vous livre entre les mains de votre juge, et ne s'élève contre vous pour vous accuser.

Oui, chrétiens, elle s'élèvera contre vous, elle vous accusera, elle vous réprovera; elle demandera justice à Dieu de tous les mépris et de tous les abus que vous en aurez faits; et Dieu, qui fut toujours fidèle à sa parole, et qui ne lui a jamais manqué, la lui rendra tout entière. Deux sortes de personnes interviendront à ce jugement, et se joindront à elle pour la seconder, auditeurs et prédicateurs: auditeurs, qui l'auront honorée et qu'elle aura sanctifiés; prédicateurs, qui l'auront annoncée et que Dieu avait remplis pour vous de son esprit: les premiers, représentés par les Ninivites, et les seconds, par les apôtres. Car vous savez avec quelle promptitude les Ninivites obéirent à Jonas, qui leur prêchait la pénitence; et ce sera votre condamnation: *Viri Ninivite surgent in judicio cum generatione ista, et condemnabunt eam: quia penitentiam egerunt in predicatione Jonæ* (S. Matth., XII); et vous n'ignorez pas que le Sauveur du monde a promis à ses apôtres et, dans la personne de ses apôtres, aux ministres fidèles de sa parole, de les faire asseoir auprès de lui pour juger toutes les nations: *Sedebitis et vos super sedes duodecim, judicantes duodecim tribus Israel* (Matth., XIX).

Ah! Seigneur, serai-je donc employé à ce triste ministère? après avoir été le prédicateur de cet auditoire chrétien, en serai-je l'accusateur, en serai-je le juge? prononcerai-je la sentence de réprobation contre ceux que je voudrais sauver au prix même de ma vie? Il est vrai, mon Dieu, ce serait un honneur pour moi d'avoir place auprès de vous sur le tribunal de votre justice; mais cet honneur, je ne l'aurais qu'aux dépens de tant d'âmes qui vous ont coûté tout votre sang; peut-être même, en les condamnant, me condamnerais-je moi-même, puisque je suis encore plus obligé qu'eux à pratiquer les saintes vérités que je leur prêche. J'aurai donc plutôt recours, dès maintenant, et pour eux et pour moi, au tribunal de votre miséricorde; je vous supplierai de répandre sur nous l'abondance de vos grâces, afin que, par la vertu de votre grâce, votre parole nous soit une parole de sanctification, et une parole de la vie éternelle, où nous conduise, etc.

SERMON XXVII.

POUR LE LUNDI DE LA CINQUIÈME SEMAINE.

Sur l'amour de Dieu.

Hoc autem dixit de spiritu quem accepturi erant credentes in eum.

Or, il dit cela de l'esprit qu'ils devaient recevoir par la foi (S. Jean, ch. VII).

Ce n'était pas seulement sur les apôtres que devait descendre ce divin Esprit, mais sur les fidèles; et comme la même foi devait nous unir tous dans le sein de la même Eglise, le même esprit devait nous animer et nous combler des dons de sa grâce. Esprit de vérité envoyé de Dieu, selon le témoignage du Sauveur du monde, pour nous enseigner toutes choses; mais, de toutes les choses qu'il nous a enseignées, il nous suffira d'en bien apprendre une seule à quoi les autres se rapportent, et que saint Paul a voulu nous marquer dans ces belles paroles: *Charitas Dei diffusa est in cordibus nostris per Spiritum Sanctum (Rom., V)*: La charité de Dieu a été répandue dans nos cœurs par le Saint-Esprit; car cet esprit de lumière est surtout encore un esprit d'amour; et quand une fois nous saurons aimer Dieu, nous posséderons dans l'amour de Dieu toute la science du salut, et, dès cette vie même, nous commencerons ce qui doit faire toute notre occupation et tout notre bonheur dans l'éternité. Mais, n'est-il pas étrange, chrétiens, qu'uniquement créés pour aimer Dieu, nous ayons peut-être jusqu'à présent ignoré en quoi consiste l'amour de Dieu; et que, soumis à la loi, nous ne connaissions pas le premier et le grand précepte de la loi? Il est donc important de vous en donner une connaissance exacte, et c'est ce que j'entreprends dans ce discours; il s'agit, mes chers auditeurs, du plus essentiel de nos devoirs; et ce que le sage a dit de la crainte de Dieu, que c'était proprement l'homme et tout l'homme, je puis bien encore le dire, à plus forte raison, de l'amour de Dieu: *Hoc est enim omnis homo (Eccl., XII)*. Vous, ô esprit de charité, secondez mon zèle, et me mettez aujourd'hui dans la bouche des paroles de feu, de ce feu céleste dont vous êtes la source intarissable, de ce feu sacré qui fait les bienheureux dans le séjour de la gloire, et les saints sur la terre; c'est la grâce que je vous demande par l'intercession de Marie, en lui disant: *Ave, Maria*.

Adoucir les préceptes de la loi de Dieu, en leur donnant des interprétations favorables à la nature corrompue, c'est une maxime, chrétiens, très-pernicieuse dans ses conséquences; mais, outrer ces mêmes préceptes, et les entendre dans un sens trop rigide, et au-delà des termes de la vérité, c'est un excès que nous devons également éviter. Dire, *ceci n'est pas péché*, quand il l'est en effet, c'est une erreur dangereuse pour le salut; mais dire, *ceci est péché*, quand il ne l'est pas, c'est une autre erreur peut-être encore plus préjudiciable. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on s'est élevé contre ceux qui, par des principes trop larges, ont voulu sauver tout le monde;

mais aussi n'est-ce pas d'aujourd'hui qu'on a condamné ceux qui, par l'indiscrette sévérité de leurs maximes, ont exposé tout le monde à tomber dans le désespoir. Il y a plus de quatorze siècles que Tertullien reprochait aux catholiques le relâchement de leur morale; mais il y a aussi plus de quatorze siècles qu'on a reproché à Tertullien sa rigueur extrême et sans mesure, qui le conduisit enfin à l'hérésie. Il faut tenir le milieu; et, lorsqu'il s'agit de la réprobation d'une âme ou de sa justification, on ne doit être ni trop commode ni trop sévère; mais il faut être sage, et sage selon les règles de la foi.

Or, je vous dis ceci, chrétiens, parce qu'yant à traiter dans ce discours une des vérités fondamentales de la religion, il serait à craindre que vous ne fussiez prévenus, ou que j'exagère vos obligations, ou que je les diminue: double extrémité dont j'ai à me défendre, et pour cela je n'avancerai rien qui ne soit universellement reçu, rien qui ne soit évident et incontestable, rien même qui ne soit de la foi; je ne m'attacherai point à l'opinion de celui-ci plutôt qu'à la pensée de celui-là; mais je suivrai celle de tous les docteurs; je ne prendrai point le plus probable en laissant le moins probable; je ne me contenterai point de vous dire ce qui est vrai, mais je vous dirai ce que l'Evangile vous oblige à croire: cela supposé, j'entre dans mon dessein, et je le propose en trois mots. Je prétends que l'amour de Dieu qui nous est commandé, doit avoir trois caractères: l'un par rapport à Dieu, l'autre par rapport à la loi de Dieu, et le troisième par rapport au christianisme, où nous sommes engagés par la vocation de Dieu. Par rapport à Dieu, l'amour de Dieu doit être un amour de préférence; par rapport à la loi de Dieu, l'amour de Dieu doit être un amour de plénitude, et, par rapport au christianisme, l'amour de Dieu doit être un amour de perfection. Amour de préférence: en voilà pour ainsi dire, le fond, et ce sera la première partie; amour de plénitude: en voilà l'étendue, et ce sera la seconde partie; enfin, amour de perfection: en voilà le degré, et ce sera la dernière partie. Je vais m'expliquer et je vous prie de me suivre avec attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Ce n'est pas sans raison que Jésus-Christ, expliquant lui-même le précepte de l'amour de Dieu, en réduit toute la substance à ces deux paroles: *Diliges ex toto corde tuo, et ex omni mente tua (Luc., X)*: Vous aimerez votre Dieu de tout votre cœur et de tout votre esprit; puisque, selon la belle remarque de saint Augustin, l'un sert à déterminer l'obligation de l'autre, et que le culte de l'esprit doit être ici la juste mesure de celui du cœur. En effet, à quoi m'engage précisément cette sainte et adorable loi: *Diliges?* tâchez à en bien comprendre toute la force. Elle m'engage, répond le docteur angélique, saint Thomas, à avoir pour Dieu un amour de distinction, un amour de singularité, un amour qui ne puisse convenir qu'à Dieu,

c'est-à-dire en vertu duquel je préfère Dieu à toute créature ; et voilà le tribut essentiel par où Dieu veut que je rende hommage à la souveraineté de son être : *Diliges Dominum*. Il ne me commande pas absolument de l'aimer d'un amour tendre et sensible ; cette sensibilité n'est pas toujours en mon pouvoir : beaucoup moins d'un amour contraint et forcé ; il ne lui serait pas honorable d'être aimé de la sorte : ni même d'un amour fervent jusqu'à certain degré ; ce degré de ferveur ne m'est point connu, et Dieu, par condescendance à ma faiblesse, n'a pas voulu me le prescrire ; mais il exige de moi, sous peine d'une éternelle réprobation, que je l'aime comme Dieu, par préférence à tout ce qui n'est pas Dieu. Observez, chrétiens, ce terme de préférence : je ne dis pas d'une préférence vague et de pure spéculation, qui me fasse seulement reconnaître que Dieu est au-dessus de tous les êtres créés ; car il n'est pas nécessaire pour cela d'avoir cette charité surnaturelle dont je parle, puisque les démons même, qui haïssent Dieu, ont néanmoins pour lui, malgré leur haine, ce sentiment d'estime ; mais je dis d'une préférence d'action et de pratique, en sorte que je sois disposé, mais sincèrement, à perdre tout le reste, plutôt que de consentir à perdre un moment la grâce de Dieu : disposition tellement nécessaire, que, de toutes les choses que je puis désirer ou posséder, s'il y en a une seule que je possède ou que je désire, au hasard d'encourir la disgrâce de Dieu, c'est-à-dire si cet acte d'amour que je forme dans mon cœur quand je proteste à Dieu que je l'aime, n'a pas assez de vertu pour m'engager à rompre tous les liens et toutes les attaches qui peuvent me séparer de Dieu, dès là je dois prononcer anathème contre moi-même, dès là je dois me condamner moi-même comme prévaricateur de la charité de Dieu, dès là je dois conclure que je n'accomplis pas le commandement de l'amour de Dieu, que je ne suis donc plus en état de grâce avec Dieu, ni par conséquent dans la voie du salut : pourquoi ? parce que je n'aime pas Dieu avec cette condition essentielle, de l'aimer par préférence à tout.

En quoi, dit saint Chrysostome, non-seulement Dieu ne nous demande rien de trop ; mais, à le bien prendre, il ne dépend pas même de lui de nous demander moins. Car, remarquez, mes frères, dit ce saint docteur, que Dieu veut que nous le servions, que nous l'honorions, que nous l'aimions à proportion de ce qu'il est, et d'une manière qui le distingue de ce qu'il n'est pas : est-il rien de plus raisonnable ? Un roi veut être servi en roi : pourquoi Dieu ne sera-t-il pas aimé en Dieu ? Or, il ne peut être aimé en Dieu, s'il n'est aimé préférablement à toutes les créatures : car il n'est Dieu que parce qu'il est au-dessus de toutes les créatures ; et si, dans une supposition chimérique, une créature avait de quoi être aimée autant que Dieu, elle cesserait d'être ce qu'elle est, et deviendrait Dieu elle-même. Comme il est donc vrai que si j'aimais une créature de cet

amour de préférence, qui est proprement le souverain amour, je ne l'aimerais plus en créature, mais en Dieu ; aussi est-il évident que si j'aime Dieu d'un autre amour que celui-là, je ne l'aime plus en Dieu. Or, n'aimer pas Dieu en Dieu, c'est lui faire outrage ; et bien loin d'observer sa loi, c'est commettre un crime qui, dans le sentiment des théologiens et dans l'intention des pécheurs, va jusqu'à la destruction de la divinité.

Voilà, mes chers auditeurs, ce que Dieu lui-même nous a révélé en cent endroits de l'Écriture ; et voilà à quoi se termine le devoir capital de l'homme : *Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo*. Mais développons cette vérité ; et, pour en avoir une intelligence plus exacte, consultons saint Paul, écoutons saint Augustin, et par ce qu'en ont dit cet apôtre des nations et ce docteur de l'Église, voyons si nous pouvons nous rendre aujourd'hui témoignage que nous aimons Dieu. Il fallait une âme bien établie dans la foi pour faire à toutes les créatures un défi aussi général et aussi plein de confiance que celui de saint Paul, quand il disait : *Quis nos separabit a charitate Christi (Rom., VIII) ?* Qui nous séparera de l'amour de Jésus-Christ ? sera-ce l'affliction, le danger, la persécution, la faim, la nudité, le fer, la violence ? Sera-ce l'injustice et la plus barbare cruauté ? Non, répondait ce vaisseau d'élection ; car je suis assuré que, ni la mort, ni la vie, ni la grandeur, ni l'abaissement, ni la pauvreté, ni les richesses, ni les principautés, ni les puissances, ni toute autre créature ne pourra jamais nous détacher de l'amour qui nous lie à notre Dieu. Ainsi parlait cet homme apostolique. Qu'en pensez-vous, chrétiens ? ne vous semble-t-il pas que c'était un excès de zèle qui le transportait ? et pour l'intérêt même de sa gloire, ne croyez-vous pas qu'il renfermait dans ces paroles toute la perfection de la charité divine ? Vous vous trompez. Il n'a exprimé que l'obligation commune d'aimer Dieu. En faisant ce défi, et en y répondant, il ne parlait pas en apôtre, mais en simple fidèle. Il disait beaucoup, mais il ne disait rien à quoi tous les hommes ne soient tenus dans la rigueur ; et quiconque n'en peut pas dire autant que lui, n'a point de part à l'héritage du royaume de Dieu et de Jésus-Christ : *Non habet hæreditatem in regno Dei et Christi (Ephes., V)*. Appliquez-vous à ma pensée. Car c'est justement comme si chacun de nous se disait à lui-même, et plutôt à Dieu qu'à l'exemple de ce grand saint nous voulussions vous le dire souvent ! Eh bien ! de toutes les choses que j'envisage dans l'univers, et qui pourraient être les objets de mon ambition et de ma cupidité, en est-il quelqu'une capable de m'ébranler, s'il s'agissait de donner à Dieu une preuve de mon amour et de la fidélité que je lui dois ? *Quis nos separabit a charitate Christi (Rom., VIII) ?* Venons au détail aussi bien que saint Paul. Si j'étais réduit à soutenir une violente persécution, et qu'il fût en mon pouvoir de m'en délivrer par une vengeance permise selon le monde, mais condamnée d'

Dieu, le voudrais-je à cette condition ? *An persecutio* ? Si, par un renversement de fortune, je me voyais dans l'extrémité de la misère, et qu'il ne tint qu'à moi, pour en sortir, de franchir un pas hors des bornes de la justice et de la conscience, oserais-je le hasarder ? *An angustia* ? Si, pour acquérir ou pour conserver la faveur du plus grand prince de la terre, il ne dépendait que d'avoir pour lui une complaisance criminelle, l'aurais-je en effet, au préjudice de mon devoir ? *An principatus* ? Si, violant pour une fois la loi chrétienne, il m'était aisé par là de m'élever à un rang d'honneur où je ne puis autrement prétendre, le désir de m'avancer l'emporterait-il ? *An altitudo* ? Si la voie de l'iniquité était la seule par où je pusse me sauver dans une occasion où il irait de ma vie, succomberais-je à la crainte de la mort ? *An periculum* ? Ah ! mes frères, sachez que si l'amour que vous croyez avoir pour votre Dieu n'est pas d'une qualité à prévaloir au-dessus de tout cela, quelque ardent et quelque affectueux d'ailleurs qu'il puisse paraître, ce n'est point l'amour que Dieu vous demande ; et souvenez-vous que vous êtes dans l'erreur, si, comptant sur un tel amour, vous pensez en être quittes devant lui. Non-seulement vous n'aimez point Dieu avec ce surcroît de charité qu'ont eu les âmes parfaites ; mais vous ne l'aimez pas même selon la mesure précise de la loi : pourquoi ? parce que cet amour prétendu ne donne point à Dieu dans votre cœur la place qu'il y doit occuper ; c'est-à-dire ne l'y met pas au-dessus de mille choses, qui néanmoins y doivent être dans un ordre bien inférieur. Car, supposé même cet amour dont vous vous flattez, vous faites encore plus d'état de votre vie, de vos biens, de votre crédit, de votre repos, que de l'héritage de Dieu, ou, pour mieux dire, que de Dieu même : d'où il s'ensuit que cet amour n'est point l'amour de préférence que Dieu attend de vous et que la loi vous ordonne : *Diliges ex toto corde tuo et ex omni mente tua*.

C'est ainsi que saint Paul l'a compris, et quelque subtile que soit la raison humaine, elle n'opposera jamais rien à l'évidence de ce principe. Mais, après l'Apôtre, écoutons saint Augustin : c'est dans le commentaire du psaume trentième que ce saint docteur s'adressant aux fidèles, et les instruisant sur le même sujet que je traite, leur fait cette proposition : Que votre cœur me réponde, dit-il, mes frères : *Respondeat cor vestrum, fratres* (*Aug.*). Car, pour aujourd'hui, c'est votre cœur que j'interroge, n'osant pas m'en tenir au témoignage de votre bouche, et sachant bien que, sur ce qui regarde l'amour de Dieu, il n'y a que le cœur qui ait droit de parler. Que ce soit donc votre cœur qui parle : *Respondeat cor vestrum*. Si Dieu vous faisait à ce moment l'offre la plus avantageuse en apparence et la plus capable de remplir toute l'étendue de vos désirs ; s'il vous promettait de vous laisser pour jamais sur la terre dans l'affluence des biens, comblés d'honneurs et en état de goûter tous les

plaisirs du monde, et qu'il vous ôtât : Je vous fais maîtres de tout cela ; vous serez riches, puissants, à votre aise, en sorte que rien ne pourra vous troubler ni vous affliger ; et, ce que vous estimez encore plus, vous serez exempts de la mort, et cette félicité humaine durera éternellement : mais aussi vous ne me verrez jamais, et jamais vous n'entrerez dans ce royaume de gloire que j'ai préparé à mes élus. Je vous demande, reprend saint Augustin, si Dieu vous parlait de la sorte, seriez-vous contents d'une pareille destinée, et voudriez-vous vous en tenir à cette offre ? *Ergo si diceret Deus : faciem meam non videbitis, an gauderetis istis bonis* (*Idem*) ? Si vous vous en réjouissiez, chrétiens, ce serait une marque infallible que vous n'avez pas encore commencé à aimer Dieu : *Si gauderes, nondum cepisti esse amator Christi* (*Idem*). C'est la conséquence que tire ce Père. Et d'où la tire-t-il ? de ce principe fondamental, que l'amour de Dieu doit être un amour de préférence, et que vous ne pouvez l'avoir, cet amour de préférence, en consentant à être privés de Dieu pour jouir des biens temporels.

Faisons une supposition plus naturelle encore et plus pressante. Imaginez-vous la chose du monde pour laquelle vous avez plus de passion : c'est votre honneur. On vous l'a ôté, ou par une atroce calomnie, ou par un affront qui va jusqu'à l'outrage. Supposons la plaie aussi sanglante qu'il vous plaira : vous voilà perdu d'estime et de crédit dans le monde, et vous êtes d'une condition où cette tache doit être moins supportable que la mort même. Cependant il ne vous reste qu'une seule voie pour l'effacer, et cette voie est criminelle. On vous la propose ; et, si vous ne la prenez pas, vous tombez dans le mépris. Sur cela, je vous demande, mon cher auditeur : aimez-vous assez Dieu pour croire que vous voulussiez alors lui faire un sacrifice de votre ressentiment ? Ne me répondez point que Dieu, dans cette conjoncture, vous donnerait des secours particuliers : il ne s'agit point des secours que Dieu vous donnerait, mais de la fidélité avec laquelle vous usez de ceux qu'il vous donne. Il n'est pas question de l'acte d'amour que vous formeriez, mais de celui que vous produisez maintenant, et je veux savoir s'il est tel de sa nature, qu'il pût réprimer tous les mouvements de vengeance qu'exciterait dans votre cœur l'injure que vous auriez reçue. Car, si cela est, vous avez sujet d'espérer et d'être content de vous : mais, si cela n'est pas, vous devez trembler, parce que vous n'êtes pas dans l'ordre de cette charité vivifiante qui opère le salut, et dont l'indispensable loi vous oblige à aimer Dieu plus que votre honneur.

Mais il est bien difficile qu'un homme du monde puisse être disposé de la sorte. Difficile ou non, répond saint Bernard, voilà la balance où il faut être pesé, voilà la règle que Dieu prendra pour vous juger. Amour de préférence, c'est ce qui condamnera tant d'âmes mondaines, qui, pour s'être attachées

à de fragiles et de viles creatures, les ont aimées, adorées, servies, jusqu'à oublier l'essentielle obligation que leur imposait la charité due au Créateur. Ne parlons pas même de certaines passions honteuses. Amour de préférence, c'est ce qui condamnera tant de pères et de mères, qui, pour avoir idolâtré leurs enfants, mériteront que Dieu leur fasse le reproche qu'il faisait au grand prêtre Héli : *Magis honorasti filios tuos quam me* (1 Reg., II) : Parce que vous avez fait plus d'état de vos enfants que de moi, je vous réproverai. Amour de préférence, c'est ce qui condamnera tant de femmes chrétiennes, qui, pour avoir poussé au-delà des bornes le devoir de leur état, auront préféré à Dieu celui qu'elles ne devaient aimer que pour Dieu. Amour de préférence, c'est ce qui condamnera tant d'amis qui, s'étant fait de l'amitié une religion, et, par un dévouement sans mesure, étant entrés dans toutes les intrigues et toutes les entreprises de leurs amis, se seront rendus, aux dépens de Dieu, les auteurs de leurs injustices et de leurs violences. Amour de préférence, premier devoir de l'homme par rapport à Dieu. Amour de plénitude, second devoir de l'homme par rapport à la loi de Dieu, et le sujet de la seconde partie

SECONDE PARTIE.

C'est le propre de Dieu de renfermer dans l'unité de son être la multiplicité de tous les êtres, et c'est le propre de la charité divine, de réduire à l'unité d'un seul précepte tous les préceptes qui, quoique différents et quoique infinis en nombre, sont compris dans la loi de Dieu : *Dirige, et fac quod vis* (Aug.) : Aimez, et faites ce que vous voudrez, disait saint Augustin. Il semble, par cette manière de parler, que l'amour de Dieu soit une abolition générale de tous les autres devoirs de l'homme ; mais il s'en faut bien que ce saint docteur l'ait conçu de la sorte, puisqu'au contraire il a prétendu nous faire entendre par là que tous les autres devoirs de l'homme étant réunis, comme ils le sont, dans l'amour de Dieu, on peut sûrement donner à l'homme une pleine liberté de faire ce qu'il voudra, pourvu qu'il aime Dieu, parce qu'en aimant Dieu il veut nécessairement tout ce qu'il doit vouloir, et ne peut rien vouloir de ce qu'il ne doit pas. Voilà, mes chers auditeurs, le mystère de cette grande parole de l'Apôtre : *Plenitudo ergo legis est dilectio* (Rom., XIII) : La charité est la plénitude de la loi ; parole dont il est si important pour vous d'avoir une parfaite intelligence ; car, il s'ensuit de là que, pour produire cet acte d'amour, qui est le sujet du premier commandement, ou du commandement par excellence : *Diliges Dominum* (Deut., VI), il faut être préparé et, pour mieux dire, déterminé par une volonté absolue, sincère, efficace, à observer, sans réserve et sans exception, tous les autres commandements, et se persuader qu'il est autant impossible d'aimer Dieu, et de n'être pas dans cette préparation d'esprit, que de l'aimer tout ensemble et de ne le pas aimer. Je dis tous les commandements sans exception ; car, prenez garde, chrétiens, à ce que

vous n'avez peut-être jamais bien compris : il n'en est pas de la charité comme des vertus morales et naturelles, en sorte que vous puissiez dire, quand vous accomplissez un précepte : J'ai une charité commencée ; si j'en accomplis plusieurs, cette charité croît dans moi, et elle sera entière lorsque je les accomplirai tous. Non, il n'en va pas ainsi : l'essence de la charité ne souffre point de partage ; elle est attachée à l'observation de toute la loi ; et de même, dit l'ange de l'école, saint Thomas, que si je doutais d'un seul article de la religion que je professe, quelque soumission d'esprit que je pusse avoir sur tout le reste, il serait vrai néanmoins que je n'aurais pas le moindre degré de foi, parce que la substance de la foi est indivisible ; aussi est-il certain que, quand j'aurais pour tous les autres commandements cette soumission de volonté que la loi demande, si elle me manque à l'égard d'un seul, dès-là je n'ai pas le moindre degré d'amour de Dieu. Il y a une grande charité, poursuit saint Thomas ; et, par comparaison à celle-là, on peut dire qu'il y a une moindre charité : mais la charité que je conçois la moindre, si c'est une vraie charité, s'étend, aussi bien que la plus grande, à toutes les obligations présentes, futures, possibles ; et quand saint Paul aimait Dieu de cet amour fervent et extatique qu'il savait si bien exprimer, il ne s'engageait, quant au fond, à rien davantage que le dernier des justes qui aime Dieu le plus faiblement, pourvu qu'il l'aime véritablement. C'est pour cela que l'Apôtre appelle cet amour la plénitude de la loi : *Plenitudo legis* (Rom., XIII) ; parce que tous les commandements de la loi de Dieu entrent, pour ainsi dire, dans la charité, comme autant de parties qui la composent, et qu'ils se confondent dans elle comme autant de lignes, qui, hors de leur centre, sont séparées, mais, dans leur centre, trouvent leur union, sans préjudice de leur distinction.

En effet, entre tous les préceptes particuliers, considérés hors de ce centre de l'amour divin, il n'y a ni connexion ni dépendance naturelle ; on peut observer l'un sans accomplir l'autre : celui qui défend le larcin, ne défend ni le parjure ni l'adultère ; celui qui commande l'aumône, ne commande ni la prière ni la pénitence ; mais, par rapport à l'amour de Dieu, tout cela est inséparable : pourquoi ? parce que cet amour, en vertu de ce qu'il contient et de ce que nous appelons sa plénitude, est une défense générale de tout ce qui répugne à l'ordre, et un commandement universel de tout ce qui est conforme à la raison ; en sorte que, dans le langage de la théologie, dire intérieurement à Dieu que je l'aime, c'est faire un vœu d'obéir à toutes ses volontés, comme si je spécifiais chaque chose en détail, et que, développant mon cœur, je m'expliquasse, par ce seul acte, sur tout ce que Dieu sait que je lui dois et que je veux lui rendre ; sur quoi saint Augustin fait une réflexion bien judicieuse, dont voici le précis. Il examine ces paroles du Sauveur du monde : *Si precepta mea servaveritis, manebitis in dilectione*

mea (Joan., XV), si vous gardez mes commandements, vous serez dans l'exercice et comme dans la possession de mon amour, et il les compare à cet autre passage du même évangile : *Si diligitis me, mandata mea servate* (Joan., XIV), si vous m'aimez, gardez mes commandements. Là-dessus, il raisonne, et voici comment : d'une part, Jésus-Christ nous assure que si nous l'aimons, nous obéirons à sa loi, et de l'autre, il nous déclare que si nous obéissons à sa loi, nous l'aimerons. Quoi donc ? est-ce par la charité que la loi s'accomplit, ou par l'accomplissement de la loi que la charité se pratique ? Aimons-nous Dieu, parce que nous faisons ce qu'il nous commande, ou faisons-nous ce qu'il nous commande parce que nous l'aimons ? Ah ! mes frères, répond cet incomparable docteur, ne doutons point que l'un et l'autre ensemble ne se vérifie selon l'oracle et la pensée du Fils de Dieu ; car quiconque aime Dieu de bonne foi, a déjà accompli tous les préceptes dans la disposition de son cœur ; et, quand il vient à les accomplir dans l'exécution, il ratifie seulement et il confirme par ses œuvres ce qu'il a déjà fait par ses sentimens et dans le secret de l'âme. D'où il s'ensuit qu'il y a de la contradiction à former l'acte d'amour de Dieu, et à n'avoir pas une volonté absolue d'observer tous les commandements de Dieu : *Plenitudo legis, dilectio* (Rom., XII). Supposons donc un homme tel que l'imperfection de notre siècle ne nous en fait aujourd'hui que trop voir ; je veux dire un homme d'une fidélité bornée, et qui, dans l'obéissance qu'il rend à Dieu, usant de réserve, accomplisse, si vous voulez, hors un seul point, toute la loi ; il n'est ni blasphémateur, ni impie, ni fourbe, ni usurpateur, ni emporté, ni vindicatif ; il est religieux envers Dieu, équitable envers le prochain ; mais il est faible sur une passion qui le domine, et qui, pour être l'unique dont il soit esclave, n'en est pas moins le scandale de sa vie, ou bien, pour le considérer sous une autre idée, il est chaste, réglé dans ses plaisirs, ennemi du libertinage, il a même du zèle pour la discipline et pour la pureté des mœurs ; mais, avec cette pureté de mœurs et de zèle, il ne peut oublier une injure ; avec cette régularité, il n'est pas maître de sa langue, et, par ses médisances, il déchire impunément le prochain. Je dis que cet homme n'a pas plus de charité, j'entends de cette charité divine et surnaturelle dont dépend le salut, qu'un publicain et qu'un païen ; et Dieu, dont le discernement, quoique sévère, est infailible, ne le réprovoque pas moins que s'il violait toute la loi : pourquoi ? parce qu'en omettant un point de la loi, il n'a plus ce qui est essentiel à la charité, savoir : une volonté efficace de remplir toute l'étendue de la loi.

Et voilà le sens de cette parole de saint Jacques, qui paraissait autrefois si obscure aux Pères de l'Eglise, et sur laquelle saint Augustin même crut avoir besoin de consulter saint Jérôme : *Qui peccat in uno factus est omnium reus* (Jac., II), quiconque pèche

contre un seul précepte, est aussi coupable que s'il péchait contre tous. Quoi ! demande saint Augustin, est-ce que la transgression d'un seul précepte est censée aussi criminelle que la transgression de tous les préceptes ? est-ce qu'il n'y a pas plus de désordre à les violer tous qu'à n'en violer qu'un seul ? est-ce que l'un et l'autre est égal à Dieu, et que Dieu ne s'en tient ni plus ni moins offensé ? En ce sens, répondait saint Jérôme, la proposition serait une erreur, et une erreur pernicieuse dans ses conséquences. Mais, dans le sens de l'apôtre, elle contient un dogme incontestable de notre foi, que quiconque viole dans un seul point la loi de Dieu, est aussi bien privé de la grâce, perd aussi inmanquablement la charité, n'a non plus de part à l'héritage de la gloire, enfin n'est pas moins un sujet de réprobation, que s'il se trouvait l'avoir violée dans toutes ses parties. Et sur cela, mon Dieu, reprenait saint Bernard, méditant cette vérité, je n'ai nulle raison de me plaindre, comme si la loi de votre amour était un joug trop pesant ; car est-il rien, au contraire, de plus équitable que cette loi, et si je la condamnerais, ne me condamnerais-je pas moi-même, puisque, n'étant qu'un homme mortel, je prétends néanmoins avoir droit d'exiger de mes amis la même fidélité ? Qu'un d'eux m'ait manqué dans une affaire importante, qu'il ait pris parti contre moi, qu'il m'ait déshonoré, qu'il m'ait fait outrage, quoiqu'en toute autre chose, il soit sans reproche à mon égard, je ne le regarde plus alors comme un ami, et je conclus qu'il ne me rend pas même le devoir de cette charité commune que les hommes se doivent les uns aux autres. Mais il ne m'a offensé qu'en ce seul point : il n'importe ; cela me suffit pour comprendre qu'il ne m'aime pas, parce que, s'il m'aimait sincèrement et solidement, il serait dans la disposition de me ménager en tout et de ne me blesser en rien. C'est ainsi, ô mon Dieu ! que je le conçois, et si j'en juge de la sorte dans ma propre cause, pourquoi en jugerais-je autrement, lorsqu'il s'agit des intérêts de mon créateur et de mon souverain ? Pourquoi, quand il m'arrive de franchir un pas contre vos ordres et au préjudice de votre honneur, quelque irrépréhensible que je sois d'ailleurs, me paraîtra-t-il étrange que vous m'effaciez du livre de vie, comme prévaricateur de la loi d'amour, que vous m'avez imposée ? De conclure de là, chrétiens, qu'il n'y a donc plus de mesures à garder, quand on est une fois pécheur, et que, puisque la charité ne se partage point, il vaut donc autant la perdre pour beaucoup que de la perdre pour peu ; être tout-à-fait libertin, que de ne l'être qu'à demi ; suivre en aveugle toutes ses passions, que de n'en satisfaire qu'une ; se porter à toutes les extrémités, que de se modérer dans le crime ; c'est raisonner en impie et en mercenaire : en impie, qui, par cette maxime de tout ou rien, prétend s'autoriser dans ses excès et dans son libertinage ; en mercenaire, qui, n'ayant en vue que son intérêt propre dans le dérègle-

ment de ses mœurs, se soucie peu du plus ou du moins qu'en souffre l'intérêt de Dieu.

Mais vous vous trompez, mon frère, dit saint Augustin; car, quelque invisible que soit la charité et l'amour de Dieu, il est toujours vrai que plus vous violez de commandements, plus vous vous rendez Dieu ennemi, plus le retour à sa grâce vous devient difficile, plus vous grossissez ce trésor de colère dont parle saint Paul, plus vous devez attendre de châtimens dans l'éternité malheureuse; s'il vous reste quelque principe de religion, en voilà plus qu'il n'en faut pour vous obliger à ne vous pas emporter dans le péché même. Mais du reste, convenons aussi, mes chers auditeurs, qu'il y a bien de l'illusion dans la conduite des hommes à l'égard de ce grand précepte : *Diliges Dominum Deum tuum* (Luc., X) : Vous aimerez le Seigneur votre Dieu. Rien n'est plus aisé que de dire : J'aime Dieu; mais rien dans la pratique n'est plus rare que cet amour; pourquoi? c'est que nous nous flattons, et que nous ne distinguons pas le vrai et le faux amour de Dieu. Non-seulement nous trompons les autres par notre hypocrisie, mais nous nous trompons nous-mêmes par un aveuglement volontaire. Qu'il s'élève dans notre âme le plus léger sentiment d'amour pour Dieu, nous voilà persuadés que tout est fait, et nous croyons avoir la plénitude de ce divin amour. Ce qui n'est souvent qu'affection naturelle, nous le prenons pour un mouvement de la grâce; ce qui n'est qu'un mouvement de la grâce, nous le regardons comme un effet de notre fidélité; nous confondons l'inspiration qui nous porte à aimer, avec l'amour même; et ce que Dieu opère dans nous indépendamment de nous, nous nous l'attribuons, comme si c'était tout ce que Dieu veut que nous fassions pour lui. Mais abus, chrétiens, et malheur à nous si nous tombons, ou si nous demeurons en de si grossières erreurs. Aimer Dieu, c'est s'interdire tout ce que défend la loi de Dieu, et pratiquer tout ce qu'elle ordonne, c'est se renoncer soi-même; c'est faire une guerre continuelle à ses passions, c'est humilier son esprit, crucifier sa chair, et la crucifier, comme dit saint Paul, avec ses vices et ses concupiscences; c'est résister aux illusions du monde, au torrent de la coutume, à l'attrait du mauvais exemple; en un mot, c'est vouloir plaire en tout à Dieu, et ne lui vouloir déplaire en rien. En l'aimant ainsi d'un amour de préférence, d'un amour de plénitude, il nous reste encore à l'aimer d'un amour de perfection par rapport au christianisme, comme je vais l'expliquer dans la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

Quoique Dieu soit toujours le même, et que, par rapport à lui, ses perfections, qui ne changent point, le rendent toujours également aimable, il est toutefois vrai, comme l'a remarqué saint Bernard, que, selon les divers états où l'homme peut être considéré, l'amour qu'il doit à Dieu ne laisse pas d'avoir ses degrés différens; et qu'à proportion des dons qu'il a reçus, les mesures de hau-

teur, de profondeur et de largeur que saint Paul donne à la charité, doivent être plus ou moins étendues. Or, de ce principe, que la raison même autorise, je tire deux conséquences : la première, que, dans le christianisme, le précepte de l'amour de Dieu impose à l'homme des obligations beaucoup plus grandes que dans l'ancienne loi; la seconde, que l'acte d'amour de Dieu doit donc être dans nous beaucoup plus héroïque qu'il ne devait l'être dans un juif ou dans un gentil, avant que la loi de grâce eût été publiée. Parlons sans exagération; voici la preuve de l'un et de l'autre. Du moment que je suis chrétien, il faut que j'aime Dieu en chrétien. Or, aimer Dieu en chrétien, c'est bien plus que de l'aimer simplement en homme; pourquoi? parce que c'est se charger en l'aimant, outre la loi éternelle et divine qui nous est commune à tous, de la loi particulière dont Jésus-Christ est l'auteur. Par conséquent, c'est ajouter à la charité un nouvel engagement qu'elle n'avait pas dans son origine, et qui, dans la suite des siècles, est devenue le comble de sa perfection. Je vous déclare, mes frères, disait saint Paul, que quiconque se fait circoncire, prend sur lui tout le fardeau de la loi de Moïse : *Testificor autem omni homini circumcidenti se, quoniam debitor est universæ legis faciendæ* (Galat., V). Et je vous dis, chrétiens, conformément à ces paroles de l'Apôtre, qu'au même temps que vous avez été engagés à Jésus-Christ par le baptême, vous vous êtes imposés un nouveau joug encore plus saint que celui de la loi de Moïse, un joug que vous devez porter jusqu'à la mort, un joug auquel votre salut est indispensablement attaché, un joug sans lequel Dieu ne veut plus, ni ne peut plus être aimé de vous. Ah! mes chers auditeurs, quel fonds de réflexions! Croire que la loi de Jésus-Christ est une loi de douceur, une loi de grâce, une loi de liberté, une loi d'amour, c'est croire ce que le Saint-Esprit même nous a révélé, et ce que toutes les Ecritures nous prêchent; mais se persuader que cette loi soit douce, parce qu'elle nous prescrit des devoirs moins rigoureux et moins contraires aux sens et à la nature; se persuader que sa liberté consiste dans le relâchement, et que, pour être une loi de grâce et d'amour, elle en soit moins une loi d'abnégation et de travail, non-seulement c'est la méconnaître, mais la détruire. Non, non, mes frères, disait Tertullien, expliquant sur cela sa pensée, la liberté que Jésus-Christ nous a apportée du ciel ne favorise en aucune sorte la licence des mœurs. Si cet Homme-Dieu a fait cesser les sacrifices et les cérémonies de la loi écrite, il nous a, en échange, donné des règles de vie bien plus capables de nous sanctifier; et ce qui était condamné dans l'Ancien Testament par le précepte de la divine charité, est doublement criminel, depuis que le Dieu de la charité est venu lui-même nous enseigner sa doctrine et nous proposer ses exemples : *Libertas in Christo*, ces paroles sont admirables, *Libertas in Christo non fecit innocentiam injuriam. Operum juga rejecta sunt non dis-*

ciplinarum; et quæ in Veteri Testamento erant interdicta, etiam æmulatorio præcepto apud nos prohibentur (Tertull.).

Rien de plus vrai, chrétiens ; car comment ce Sauveur adorable s'en est-il déclaré dans l'Évangile ? Combien de fois nous a-t-il fait entendre que, pour embrasser sa religion, il fallait renoncer au monde et se renoncer soi-même beaucoup plus parfaitement que Moïse ne le demandait ? En combien de sens, beaucoup plus étroits et plus sévères, n'a-t-il pas interprété les principaux articles de la loi de Dieu ? Combien de dispenses, même légitimes, n'a-t-il pas abolies ? S'il nous a délivrés des observances légales, à combien d'autres ne nous a-t-il pas assujettis ? Le seul précepte de l'amour des ennemis n'est-il pas d'une perfection plus éminente que tout ce qu'enseignaient et pratiquaient les pharisiens ? Jusqu'à quel point n'a-t-il pas élevé, pour ainsi dire, certaines obligations du droit naturel ? Sur combien de sujets n'a-t-il pas usé de son souverain pouvoir pour nous faire de nouvelles défenses ? On a dit à vos pères que telles et telles choses leur étaient permises, ainsi parlait-il aux Juifs ; et moi je vous dis que ces choses, alors prétendues permises, ne le seront plus pour vous.

Je sais ce qu'ont avancé quelques interprètes, que le Fils de Dieu parlait de la sorte, non pas pour enchérir sur la loi, ni pour y rien ajouter, mais seulement pour corriger les fausses explications des scribes et des docteurs de la synagogue. Mais je sais aussi que ce sentiment a été combattu par la plupart des Pères. Car, comme remarque saint Jérôme, si le Sauveur du monde ne prétendait autre chose que de réfuter les pharisiens, sans établir de nouveaux préceptes, pourquoi aurait-il dit : Et moi je vous ordonne de faire du bien à ceux qui vous maltraitent, de prier pour ceux mêmes qui vous persécutent, d'aimer ceux mêmes qui vous calomnient ? Où trouvait-on ce commandement ? dans quels livres de la loi était-il inséré ? n'y voit-on pas tout le contraire ; et le droit de haïr ceux qui nous haïssent n'y paraît-il pas autorisé ? Il est donc vrai, que Jésus-Christ voulait enchérir sur Moïse, quand il disait : *Ego autem dico vobis* ; que son dessein était de nous prescrire des lois qui lui fussent propres : *Hoc est præceptum meum (Joan., XV)* ; que ce que nous appelons Décalogue est quelque chose pour nous de plus parfait qu'il n'était pour les Juifs ; et, par une conséquence nécessaire, que, pour aimer Dieu dans le christianisme, il en doit plus coûter qu'il n'en coûtait avant la prédication de l'Évangile.

Voilà, mes chers auditeurs, ce que Tertullien, dans son style ordinaire, appelait le poids du baptême : *Pondus baptismi* ; et voilà ce qui lui donna lieu d'appuyer un sentiment qui, pour n'avoir pas été entièrement conforme à l'esprit de l'Église, ne laisse pas de nous fournir la matière d'une excellente réflexion ; faites-là, s'il vous plaît avec moi. Il palait de catéchumènes, qui, touchés de la grâce, et pressés d'un impatient désir de se

voir incorporés dans l'Église de Jésus-Christ, demandaient avec instance qu'on les admît au baptême ; ce que l'on jugeait quelquefois à propos de différer, pour avoir des preuves plus certaines de leur foi. Ce retardement leur causait une douleur extrême ; et Tertullien, au contraire, surpris de leur douleur et de l'empressement qu'ils témoignaient, leur remontrait que s'ils avaient bien compris ce que c'était que le baptême, ils l'auraient plutôt craint qu'ils ne l'auraient souhaité : *Si pondus intelligerent baptismi, ejus consecrationem magis timerent quam dilationem (Tertull.).* J'ai dit, chrétiens, que ce sentiment n'était pas conforme à l'esprit de l'Église, parce qu'il favorisait un désordre déjà trop commun, de remettre jusqu'au moment de la mort à recevoir le baptême, afin de vivre dans une plus grande liberté et avec plus de licence. Désordre que l'Église ne toléra jamais ; pourquoi ? parce qu'elle estimait que le baptême étant le premier lien qui nous unit à Jésus-Christ est le premier sacrement qui nous fait membres de son corps mystique, c'était un crime de se priver d'un tel avantage par la seule crainte des obligations qui y sont attachées. En cela donc, Tertullien, aussi bien qu'en d'autres sujets, s'égarait, aveuglé par son propre sens ; mais, en ce qu'il soutenait que le baptême était un engagement pénible et onéreux, ne parlait-il pas juste ? Jésus-Christ lui-même ne nous l'a-t-il pas fait entendre, et ne nous propose-t-il pas sa loi comme un joug : *Tollite jugum meum super vos (Matth., XI)*. Mais il y en a, dites-vous, dans le christianisme, qui ne sentent pas la pesanteur de ce joug. Ah ! mon frère, répond saint Augustin, cela peut bien être, et cela est en effet ; mais prenez garde à ne pas confondre les choses. Car vous ne ressentez pas le joug du baptême, ou parce que Dieu vous donne des forces pour le porter, ou parce que vous vous en déchargez par une lâche infidélité. Si c'est l'onction de la grâce qui vous empêche de le sentir, j'en bénis Dieu, et j'envie votre état, bien loin de vouloir vous le rendre suspect ; mais si vous ne sentez pas ce joug, parce que vous ne le portez pas, ou que vous ne le portez qu'à demi ; si vous ne le sentez pas, parce que vous savez l'accommoder à vos inclinations, et que vous croyez pouvoir l'accorder avec les douceurs de la vie ; si vous ne le sentez pas, parce que vous le réduisez à une austérité superficielle et apparente, et que vous n'en prenez que ce qui vous plaît, tremblez et confondez-vous. Car ce joug que vous pensez avoir secoué, vous accablera un jour ; et ces devoirs que vous aurez négligés seront, au jugement de Dieu, la matière de votre condamnation.

De là concluons que l'amour de Dieu doit donc être beaucoup plus généreux et plus fort dans un chrétien, puisqu'il doit avoir une vertu proportionnée à ces saintes et rigoureuses obligations que le baptême nous impose. Disons obligations, chrétiens, et non pas purement ni proprement vœux ; car un vœu, dit saint Thomas, c'est dans sa propre

signification une chose dont le choix est libre, que Dieu ne commande pas, et que je nie commande à moi-même, sans laquelle je pourrais me sauver et parvenir à ma fin. Or, il n'en est pas ainsi des obligations du baptême. Comme le baptême depuis Jésus-Christ, est l'unique voie du salut, les obligations qui en dépendent sont d'une absolue nécessité pour nous; et quand je m'y soumetts, quelque obéissance que je rende à Dieu, je ne lui fais point ce sacrifice pleinement volontaire que le vœu exprime. C'est ainsi que raisonnent les théologiens, non pas pour ôter à une âme fidèle la consolation de se croire engagée à Dieu par des vœux, pourvu qu'elle convienne que ces vœux du baptême sont tellement des vœux, que Dieu ne lui en a point laissé la disposition, pourvu qu'elle reconnaisse qu'outre ces vœux de nécessité, il y en a d'autres de conseil, dont Dieu se tient spécialement honoré, et qui élèvent l'homme à une perfection encore plus éminente, tels que sont les vœux de la religion et du sacerdoce; enfin, pourvu que, sans y penser, elle ne favorise pas l'erreur des derniers hérésiarques, qui, pour colorer dans le monde leur apostasie, commencèrent sous ombre de réforme, à exalter les vœux du baptême pour décrier celui de la continence, qu'ils avaient honteusement abandonnée. Du reste, que ce soient obligations ou vœux du baptême, toujours est-il vrai qu'ils nous rendent beaucoup plus difficiles la pratique de ce premier commandement : *Diliges*, puisqu'il est impossible dans la loi de grâce de former l'acte d'amour de Dieu, sans vouloir accomplir de bonne foi tout ce qui est contenu dans la profession du christianisme.

Je vais même plus avant, et je finis par une pensée de Guillaume de Paris, digne du zèle de ce grand évêque, mais dont je craindrais de vous faire part si je n'étais également sûr et de votre intelligence et de votre piété. Écoutez-la. C'est qu'afin que l'acte d'amour de Dieu ait ce caractère de perfection que Dieu exige pour le salut, il ne suffit pas qu'il s'étende absolument à tous les préceptes soit naturels, soit positifs, de la loi chrétienne, mais il doit encore, sous condition, embrasser tous les conseils; sous condition, dis-je (remarquez bien, s'il vous plaît, ce terme), en sorte que s'il était nécessaire, pour marquer à Dieu mon amour, de pratiquer ce qu'il y a dans les conseils évangéliques de plus mortifiant, de plus humiliant, de plus opposé à la nature et à l'amour-propre, en vertu de ce seul acte, J'aime Dieu, je fusse disposé à tout entreprendre et à tout souffrir. Ne pensez pas que cette disposition, quoique conditionnelle, soit chimérique. Il n'est rien de plus réel : pourquoi? parce que, comme il n'y a pas un conseil évangélique qui ne puisse devenir, et qui, dans mille rencontres, ne devienne un commandement pour moi, il faut que l'amour de Dieu me mette au moins habituellement dans la disposition où je devrais être, et m'inspire la force que je devrais avoir si je me trouvais dans ces conjonctures. Ainsi, je ne suis point obligé,

parce que j'aime Dieu, à quitter le monde, ni à prendre le parti de la retraite; mais je suis obligé d'être préparé à l'un et à l'autre, parce que ma faiblesse pourrait être telle que le monde serait évidemment un écueil à mon innocence, et qu'il n'y aurait que la retraite qui pût me garantir. Renoncer à mes biens, ce n'est, dans la doctrine de Jésus-Christ, qu'un simple conseil : mais être prêt à y renoncer, c'est un précepte rigoureux, parce que l'expérience pourrait me convaincre que je ne puis les retenir sans m'y attacher, ni m'y attacher sans me perdre. Dieu ne me commande pas d'endurer le martyre, mais il me commande d'être résolu à l'endurer, parce qu'il pourrait y avoir telle occasion où le martyre serait une épreuve indispensable de ma foi; d'où vient que Tertullien, parlant de la foi des chrétiens, disait excellemment qu'elle nous rend responsables et redevables à Dieu de nous-mêmes, jusqu'à nous obliger à souffrir pour lui le martyre quand il y va de sa gloire : *Fidem martyrii debitricem* (Tertull.).

Or, la charité ne vous charge pas moins de cette dette. Dites-moi donc, chrétiens, quand les martyrs, dans les persécutions, se laissaient immoler comme des victimes, quand ils se laissaient brûler par le feu, quand on les étendait sur les roues et sur les chevalets, et que, pour l'amour de Dieu, ils soutenaient avec un courage invincible toute la rigueur des tourments, faisaient-ils une œuvre de surérogation, et pouvaient-ils s'en dispenser? Non; mais cela était nécessaire selon la loi de la charité, et s'ils n'avaient eu cette résolution et ce courage, ils auraient été réprochés de Dieu. L'Évangile nous en assure; et voilà pourquoi l'on excommuniait ceux qui ne résistaient pas jusqu'à l'effusion de leur sang. Bien loin d'avoir égard à leur faiblesse, on les déclarait apostats, et on les retranchait comme des membres indignes de Jésus-Christ. Les martyrs qui triomphaient de la cruauté des bourreaux, étaient seulement loués pour avoir fait leur devoir, et non pas plus que leur devoir. Si la crainte les eût fait succomber, au lieu des bénédictions que leur donnait l'Église, elle n'aurait eu pour eux que des foudres et des anathèmes. Mais quoi! le commandement d'aimer Dieu allait-il donc jusque-là? Oui, mes chers auditeurs; et si nous nous en étonnons, c'est que nous n'avons pas encore commencé à connaître Dieu, ni à mesurer la perfection de son amour par la sévérité des lois du monde. Car, telle est la fidélité dont on se pique dans le monde à l'égard de son prince et de sa patrie. On se fait un devoir parmi les hommes d'être prêt à mourir pour des hommes; et non-seulement on s'en fait un devoir, mais on érige ce devoir en point d'honneur. Nous voyons tous les jours des sages du monde sacrifier pour cela leur repos, leur santé, leur vie; et parce que souvent ils ne s'y proposent que des vues humaines, ce sont des martyrs du monde; pourquoi donc trouver étrange que Dieu du moins en demande autant de ceux qui l'aiment,

et que la charité ait ses martyrs comme le monde a les siens ?

Cependant, mes chers auditeurs, s'il s'agissait de donner à Dieu ce témoignage de notre amour, y serions-nous disposés ? S'il fallait, au moment que je parle, ou le renoncer, ou mourir, trouverait-il encore dans nous des martyrs ? Dispensez-moi, chrétiens, de répondre à cette question qui m'exposerait peut-être, ou à trop présumer de votre constance, ou à trop me défier de votre lâcheté. Ce que je sais, et ce que toute la théologie m'apprend, c'est, mes frères, que si nous avons cet amour qui est le grand commandement de la loi, sans autre préparation d'esprit et de cœur, nous sommes en état d'être les martyrs de notre Dieu ; et que s'il nous manque aussi quelque chose pour être les martyrs de notre Dieu, quoi que nous sentions d'ailleurs pour lui, nous n'avons pas encore cet amour qui nous est si expressément ordonné dans la loi. Quelques-uns prétendent qu'il est dangereux de faire ces suppositions ; et moi je soutiens que ces suppositions ainsi faites sont d'une utilité infinie : pourquoi ? premièrement, pour nous donner une haute idée de l'excellence et de la grandeur du Dieu que nous servons ; en second lieu, pour nous inspirer quand il est question de lui obéir, des sentiments nobles et généreux ; enfin, pour nous humilier et pour nous confondre quand nous manquons à certains devoirs aisés et communs, puisque la charité nous impose de si grandes obligations.

Mais ces suppositions, vivement conçues, peuvent porter au désespoir. Oui, chrétiens, elles y peuvent porter ; mais qui ? ceux qui comptent sur leurs propres forces, et non point ceux qui s'appuient sur les forces de la grâce ; puisqu'au contraire rien n'est plus capable d'animer notre espérance que la grandeur et la difficulté de ce commandement. Car il me suffit de savoir que Dieu m'oblige à cela, et que cela surpasse infiniment tout ce que je puis de moi-même, pour être assuré que Dieu, qui est fidèle, me donnera infailliblement des secours proportionnés à ce qu'il me commande. Et voilà ce qui soutient l'espérance chrétienne ; au lieu que de moindres préceptes, par leur facilité apparente, font souvent naître la présomption. Ah ! mes frères, c'est maintenant que je conçois d'où vient l'efficace, ou, pour mieux dire, la toute-puissance de la charité divine. Quand on me disait autrefois qu'il ne fallait qu'un acte d'amour de Dieu pour effacer tous les péchés ; quand on m'alléguait l'exemple de Madeleine qui, par ce seul acte intérieur, avait expié tous les désordres de sa vie ; quand on me citait les Pères de l'Eglise qui conviennent que cet acte, s'il est sincère, a autant de vertu, pour justifier un pécheur, que le baptême et que le martyre ; quoique je crusse ces vérités, parce que la foi les autorise, à peine les pouvais-je goûter, parce que je n'en pénétrais pas le secret. Mais à présent, ô mon Dieu ! je n'en suis pas surpris ; car il est bien juste, que, puisque notre

amour pour vous est une disposition au martyre, il ait autant de pouvoir que le martyre ; et que, puisqu'il embrasse toutes les promesses et toutes les obligations du baptême, il soit aussi sanctifiant et aussi purifiant que le baptême. Mais si cela est vrai, chrétiens, et si tout ce que j'ai dit est nécessaire pour produire un acte d'amour de Dieu, quel est celui qui aime Dieu ? C'est un mystère de prédestination qu'il ne nous appartient pas d'examiner. Dieu a ses prédestinés, et il les connaît. Ne nous mettons point en peine s'ils sont en grand nombre, ou en petit nombre ; mais tâchons à faire ce qui dépend de nous pour avoir place parmi cette troupe sainte. L'Apôtre se prosternait tous les jours devant le Père des miséricordes, pour lui demander la science suréminente de son amour ; faisons la même prière, et demandons-lui cette science, qui est la première de toutes les sciences. Disons-lui, avec saint Augustin : *Sero te amavi* (Aug.) : Ah ! Seigneur, c'est trop tard que je vous ai aimé ; je le dis à ma confusion, et je reconnaissais avec douleur que dans tout le cours de ma vie je n'ai peut-être jamais fait un seul acte de votre amour. Et comment l'aurais-je fait, ô mon Dieu ! puisque je ne savais pas même en quoi il consiste et ce qu'il renferme ? Mais maintenant que j'en suis instruit, je veux enfin vous aimer de toute l'étendue de mon cœur et de toutes les forces de mon âme. Je veux, dis-je, vous aimer comme vous méritez de l'être, et comme vous voulez l'être : d'un amour de préférence, d'un amour de plénitude, d'un amour de perfection. Faites cela, mon cher auditeur, et vous vivrez : *Hoc fac, et vives* (Luc., X). Après avoir aimé Dieu dans le temps, vous l'aimerez et vous le posséderez dans l'éternité bienheureuse, que je vous souhaite, etc.

SERMON XXVIII.

POUR LE MERCREDI DE LA CINQUIÈME SEMAINE.

Sur l'état du péché et l'état de la grâce.

Si mihi non vultis credere, operibus credite, ut cognoscatis et credatis quia Pater in me est, et ego in Patre.

Si vous ne voulez pas me croire, croyez à mes œuvres, afin que vous connaissiez et que vous croyiez que mon Père est en moi, et que je suis dans mon Père (S. Jean, ch. X).

Madame (*la reine*), quelque idée que nous ayons de la sainteté de Jésus-Christ, il fallait, pour être saint, que Dieu fût en lui, et qu'il fût dans Dieu ; et il n'a même été le saint des saints que parce que Dieu était en lui, et qu'il était en Dieu d'une façon plus particulière, et par une union beaucoup plus intime. Si Dieu, par une supposition chimérique, eût cessé d'être avec lui et dans lui, ou que lui-même il eût cessé d'être avec Dieu et dans Dieu, dès là il eût cessé d'être ce qu'il était, et ce que nous appelons Jésus-Christ ; ou plutôt ce qui serait resté de Jésus-Christ, c'est-à-dire son humanité ainsi délaissée et abandonnée à elle-même, eût

été dans une impuissance absolue d'agir pour Dieu, et de rien faire d'agréable à Dieu. Mais parce que ce Sauveur des hommes et ce Fils unique de Dieu était dans son Père, et qu'il agissait toujours avec son Père et au nom de son Père, il pouvait bien dire, comme il le dit aux Juifs dans notre Evangile, que toutes ses œuvres rendaient témoignage en sa faveur, et qu'elles étaient devant Dieu d'un prix infini : *Opera quæ ego facio in nomine Patris mei, hæc testimonium perhibent de me* (Joan., X). Appliquons-nous cette vérité, chrétiens ; car ce qui était vrai de Jésus-Christ, notre chef et notre modèle, l'est autant par proportion de nous-mêmes ; et si nous voulons bien connaître la valeur de nos actions et le fruit que nous en pouvons espérer, jugeons-en par le principe d'où elles partent, et voyons si c'est dans l'état du péché qu'elles sont faites, ou dans l'état de la grâce. Etat du péché, état de la grâce, deux états l'un à l'autre directement opposés. Deux états qui partagent le christianisme et presque toutes les sociétés du monde ; avec cette triste inégalité, que le nombre des pécheurs ennemis de Dieu par le péché est infiniment au-dessus de celui des justes unis à Dieu par la grâce. Deux états dont j'entreprends de vous faire voir aujourd'hui l'essentielle différence, non point en général, mais par rapport à notre intérêt propre. Heureux si je puis ainsi vous donner de l'un toute l'horreur qu'il mérite, et de l'autre toute l'estime qui lui est due ! Je vais mieux encore vous expliquer mon dessein après que nous aurons salué Marie, en lui disant : *Ave, Maria.*

De tous les intérêts de l'homme, le plus important, c'est le salut ; par conséquent, de tous les soins de l'homme dans la vie, celui qui le doit occuper préférablement à tout autre et même uniquement, c'est le soin du salut ; c'est, dis-je, le soin de s'enrichir pour cette demeure céleste où nous sommes tous appelés, et qui doit être le terme de notre course ; de travailler pour cela, d'agir pour cela, de rapporter là toutes nos pensées, tous nos desirs, toutes nos œuvres ; enfin, de grossir chaque jour ce trésor de gloire qui nous est promis, en grossissant chaque jour le trésor de nos mérites. Voilà, mes chers auditeurs, le souverain point de la sagesse chrétienne ; et si nous nous aimons solidement nous-mêmes, voilà le précieux avantage dont nous devons être jaloux, et le bien durable et permanent que nous devons rechercher. Riches pour le ciel, il nous importe peu de l'être pour la terre, puisque les richesses de la terre sont périssables ; et riches pour la terre, si vous ne l'êtes pas pour le ciel, au milieu de cette opulence fastueuse que vous étalez avec tant de pompe aux yeux des hommes, vous êtes pauvres devant Dieu, et dans une misère d'autant plus déplorable, que vous en devez ressentir éternellement les effets. S'il y a donc un état où rien ne nous profite pour l'éternité bienheureuse, et un état, au contraire, où rien ne soit perdu de tout le bien que nous pra-

tiquons, c'est par là qu'il faut juger de l'un et de l'autre ; et c'est aussi la grande règle que je prends pour vous faire connaître le malheur d'une âme dans l'état du péché, et l'incalculable prérogative du juste dans l'état de la grâce sanctifiante. En effet, dans l'état du péché, l'homme n'est plus en Dieu ni avec Dieu, parce que le péché l'en sépare ; et dans l'état de la grâce, le juste est avec Dieu et en Dieu, parce que le propre de la grâce sanctifiante est de l'y tenir étroitement uni ; or, puisque le pécheur est séparé de Dieu, il n'agit plus avec Dieu, et, par là même, rien de tout ce qu'il fait ne peut plaire à Dieu ; puisque le juste est uni à Dieu, c'est avec Dieu qu'il agit, et, par une suite infaillible, tout ce qu'il fait est agréé de Dieu. De là je forme deux propositions, qui vont partager ce discours : état du péché, état souverainement malheureux ; pourquoi ? parce qu'alors, quoi que fasse le pécheur, son péché en détruit devant Dieu tout le mérite ; c'est la première partie : état de la grâce, état souverainement heureux ; pourquoi ? parce qu'alors, pour peu que fasse le juste, la grâce qui le sanctifie en relève devant Dieu le mérite ; c'est la seconde partie. Deux pensées que j'ai à développer, et théologie sublime que je tâcherai de rendre également sensible et instructive.

PREMIÈRE PARTIE.

Pour éclaircir la première proposition que j'ai avancée, et qui, toute fondée qu'elle est sur les principes de la foi les plus solides, ne laisse pas d'avoir besoin d'explication, il faut d'abord en déterminer le sens et vous le faire bien comprendre. Quand donc je dis que le péché anéantit la valeur et le mérite de toutes nos bonnes actions, prenez garde : je ne dis pas que nos actions, bonnes d'elles-mêmes, en conséquence du péché ou dans l'état du péché, deviennent mauvaises et criminelles ; ce serait une erreur grossière, autrefois soutenue par Wicief, mais condamnée solennellement dans le concile de Constance. Non, chrétiens, quelque désordre que cause à l'âme le péché, sa malignité ne va pas jusque-là ; fussions-nous chargés devant Dieu de tous les crimes, nous pouvons encore, dans cet état, faire des actions vertueuses, honorer Dieu, secourir les pauvres, obéir à nos supérieurs, pratiquer mille autres devoirs de piété et de justice ; non-seulement nous le pouvons, mais nous le devons, parce que l'état du péché ne nous en dispense pas ; et, quoiqu'alors Dieu nous considère comme ses ennemis, il nous commande néanmoins tout cela ; et, malgré cette qualité d'ennemis, il nous en récompense quelquefois, selon la doctrine de saint Augustin, par des prospérités et des grâces temporelles, comme il récompensa, dit ce Père, les vertus des Romains par l'empire et la monarchie du monde qu'il leur donna. Or, Dieu, qui est juste et saint, n'aurait garde de nous commander ce qui ne pourrait être en nous que vicieux et corrompu : beaucoup moins nous en récompenserait-il et bénirait-il une telle obéissance. D'où je conclus que, dans l'état même du

péché, nous pouvons donc faire des actions honnêtes et louables : maximes de religion dont il ne nous est pas permis de douter.

Bien plus, quand je dis que nos bonnes œuvres, dans l'état du péché, n'ont aucun mérite devant Dieu, ma pensée n'est pas que l'état du péché les rende absolument inutiles pour le salut. A Dieu ne plaise que je sois dans ce sentiment! je sais trop quelle est, sur ce point, la doctrine du concile de Trente, et ce que toute la théologie nous enseigne. Jeûner, prier, faire des aumônes, mortifier sa chair, lorsqu'on est séparé de Dieu par le péché, non-seulement ce sont des actions vertueuses, mais des actions surnaturelles et d'un ordre divin, qui disposent le pécheur à sa conversion, et qui lui servent de moyens pour retourner à Dieu : *Quis scit si convertatur et ignoscat (Jonæ III)?* Qui sait, disait le prophète, si Dieu ne sera point touché de tout ce que vous faites, et si tout ce que vous faites ne l'obligera point à user envers vous de miséricorde? toutes ces œuvres ont donc en effet quelque vertu pour nous réconcilier avec Dieu : et si Dieu, remarque Théophylacte, n'exauce pas les pécheurs jusqu'à faire en leur faveur des miracles, conformément à ces paroles de l'aveugle-né : *Scimus quia peccatores Deus non audit (Theoph.)*; il faut toutefois convenir, ajoute ce savant interprète, que les pécheurs, à force de prières et de vœux, obtiennent tous les jours des secours de grâces qui les convertissent enfin, et qui opèrent dans eux ces changements de mœurs et de vie que nous admirons; autrement, le publicain de l'Évangile aurait inutilement prié quand il disait : Seigneur, ayez pitié de moi, qui suis un pécheur : *Si peccatores Deus non audit, frustra publicanus dicet : Deus, propitius esto mihi peccatori. (Idem.)* Il est donc encore vrai que, dans l'état du péché et dans la disgrâce de Dieu, on peut faire des œuvres qui, comme des dispositions, contribuent à nous rapprocher de lui et à nous sauver.

Mais, cette vérité ainsi supposée, voici ce que j'ai ensuite à vous déclarer : c'est qu'encore que l'état du péché n'exclue point toute action vertueuse, ni même toute action surnaturelle, il est pourtant de la foi que les actions, quoique vertueuses et même surnaturelles, faites dans l'état du péché, ne méritent rien pour le ciel; que Dieu, dans l'ordre de la gloire, ne leur a promis nulle récompense; qu'il ne nous en tiendra jamais compte dans l'éternité, et que, du moment qu'elles ne sont pas marquées du sceau de la grâce sanctifiante, elles ne nous donnent nul droit à l'héritage des enfants de Dieu, et à cette couronne de justice que Dieu, comme souverain rémunérateur, réserve à ses élus. Ce qu'il y a de plus déplorable, c'est qu'elles ne recouvrent jamais ce mérite qu'elles ont une fois perdu; et, lors même que nous rentrons dans la voie du salut, elles demeurent toujours stériles et infructueuses; jusque là que, quand nous serions du nombre des prédestinés, ce ne sera point pour ces actions, toutes saintes qu'elles ont été, que Dieu

nous béatifiera; mais qu'elles seront toujours oubliées, toujours réprochées, parce qu'elles n'ont point eu ce germe de vie qui devait les animer et les rendre agréables et méritoires. Voilà, chrétienne compagnie, le point important que j'ai à développer, et j'avoue d'abord que je ne puis assez admirer ici la profondeur et la sévérité des jugements de Dieu; car enfin, s'il était permis d'en juger selon les premières vues de la raison humaine, je ne m'étonne pas que les actions les plus éclatantes et les plus glorieuses selon le monde, soient souvent les plus indignes des récompenses de Dieu; pourquoi? parce qu'elles sont souvent les plus vicieuses dans leur fond. Combien de grands seront damnés pour les mêmes choses qui leur ont attiré l'admiration et les applaudissements des peuples? on les louait de leurs entreprises, et leurs entreprises, dit saint Augustin, étaient souvent des injustices énormes; ils se rendaient célèbres par leurs conquêtes, et leurs conquêtes, ajoute ce Père, en parlant des héros du paganisme, n'étaient communément que des brigandages publics. Je ne suis point surpris que certaines vertus, qui sont en effet des vertus, et qui, comme telles, servent d'ornement et de lien à la société civile, l'honnêteté, la probité, la fidélité, l'équité dans le commerce, l'intégrité dans les jugements, la régularité dans les mariages, la modestie dans les succès, la force et la constance dans les malheurs, ne soient ordinairement comptées pour rien devant Dieu; parce que ce sont des vertus purement humaines, qui, de la manière qu'elles se pratiquent dans le monde, n'ont point la foi pour principe. Je conçois même, ce qui arrive tous les jours, comment des actions chrétiennes, au moins en apparence, sont cependant rejetées de Dieu, parce qu'elles se trouvent corrompues dans l'intention et dans le motif : dévotions que la vanité soutient, ferveurs de zèle que l'intérêt allume, exercices de pénitence et bonnes œuvres dont l'hypocrisie se pare; voilà ce que je comprends. Mais que des actions vraiment religieuses et saintes dans toutes leurs circonstances, et à quoi il ne manque rien, lorsqu'elles n'ont pas été faites dans l'état de la grâce, soient éternellement et absolument perdues, ah! mes chers auditeurs, c'est là ce qui me fait trembler; et si nous savons peser les choses dans la balance du sanctuaire, c'est par où nous devons connaître combien le péché est un mal à craindre, et quelles en sont les funestes conséquences.

Or, l'arrêt, chrétiens, en est porté dans l'Écriture, et saint Paul lui-même l'a prononcé. Non, mes frères, disait-il, écrivant aux Corinthiens, quoi que je fasse, et quoi que mon zèle m'inspire, si je ne suis en grâce avec Dieu, et si je n'ai la charité de Dieu, c'est en vain que je travaille. Quand je parlerais le langage des anges, quand j'aurais distribué tous mes biens aux pauvres, quand j'aurais livré mon corps au feu, et que j'au-

rais souffert tous les tourments, quand je ferais des miracles, et que j'aurais assez de foi pour transporter les montagnes; sans la grâce et la charité qui l'accompagne, je ne suis rien, et tout ce que je fais ne me sert à rien. Ainsi parlait cet homme apostolique. D'où saint Chrysostome concluait, ce que nous devons conclure nous-mêmes avec lui, que Dieu donc a bien en horreur le péché, puisque un seul péché suffit pour faire disparaître à ses yeux, et pour anéantir dans son estime ce qu'il y a d'ailleurs de plus héroïque et de plus grand. Car Dieu, dont la nature n'est que bonté, et que toutes ses inclinations portent à nous faire du bien; Dieu qui, selon la doctrine des théologiens, se plaît à récompenser au delà du mérite, et qui ne punit jamais le péché autant que le péché est punissable, ne réprouverait pas des actions saintes en elles-mêmes, telles que sont les bonnes œuvres du pécheur, si elles avaient la moindre proportion avec cette gloire qui doit être le prix de nos mérites. Il faut donc qu'elles en soient bien indignes, puisque Dieu positivement les exclut, et qu'il y ait de puissantes raisons qui l'obligent à exercer une si rigoureuse justice.

Or, quelles sont ces raisons? c'est ce que je vous prie d'écouter. Première raison, tirée de l'état ou de la disposition habituelle du pécheur. Qu'est-ce que l'état du péché? Apprenez, chrétiens, ce que vous êtes, quand Dieu cesse d'être avec vous, et que vous cessez par le péché d'être avec lui. L'état du péché, répond le docteur angélique, saint Thomas, est proprement un état de mort. De là vient que le péché est appelé mortel, parce qu'il éteint en nous, et qu'il fait mourir, pour ainsi dire, la grâce et la charité, qui sont les principes de la vie. *Spiritus est qui vivificat* (Joan., VI), disait le Sauveur du monde; c'est l'esprit de Dieu qui vivifie et qui nous communique à tous, en qualité de justes et d'enfants de Dieu, une vie surnaturelle. Que fait le péché? il étouffe cet esprit, ou, pour parler plus exactement, il l'éloigne de nous; et, par cette séparation, il réduit notre âme dans une espèce de mort plus terrible mille fois que cette mort naturelle qui nous cause d'ailleurs tant d'effroi. Mystère que l'apôtre saint Jacques exprimait si bien quand il disait que le péché, au moment qu'il s'accomplit, engendre la mort: *Peccatum vero, cum consummatum fuerit, generat mortem* (Jac., I).

Or voilà, mes chers auditeurs, ce qui détruit d'abord tout le mérite des bonnes œuvres du pécheur. Car, comment, dans un état de mort, pourrait-il faire des actions de vie? et ne pouvant pas faire des actions de vie, comment pourrait-il mériter la plus excellente et la plus parfaite de toutes les vies, qui est la vie de la gloire? Comprenez, s'il vous plaît, la force de cette raison. Tout ce qui est fait dans Dieu, dit saint Augustin, porte le caractère de la vie de Dieu. Car c'est ainsi qu'il interprète ces paroles de l'Évangile: *Quod factum est in ipso, vita erat* (Joan.,

I); c'est-à-dire que toutes nos bonnes actions, tandis que Dieu demeure en nous et que nous demeurons en lui par la grâce, sont autant d'actions vivantes qui se rapportent à cette vie bienheureuse et immortelle que nous attendons. Mais, dans l'état du péché, nous sommes, pour parler de la sorte, hors de Dieu; et comme Dieu est la vie de notre âme, elle ne peut, séparée de Dieu, opérer que des actions de mort. Quelque résolution qu'elle prenne, quelque effort qu'elle fasse, quelque devoir qu'elle pratique, elle ne vit plus, et par conséquent il n'y a plus rien en elle qui soit vivant et animé. Et parce qu'il est impossible que des actions mortes puissent jamais conduire à la vie, la récompense éternelle que Dieu nous prépare, étant, selon le témoignage de Jésus-Christ, la souveraine et première vie: *Hæc est æternam vitam aeterna, ut cognoscant te* (Joan., XVII); il s'ensuit qu'entre cette récompense et les plus saintes actions du pécheur, il ne peut y avoir de proportion. C'est donc dans cet état que l'on peut bien nous dire sans figure ce que l'ange de l'Apocalypse disait à un des premiers évêques de l'Église: *Scio opera tua, quia nomen habes quod vivas, et mortuus es* (Apoc., III): Je sais quelles sont vos œuvres; mais je sais au même temps de quel œil Dieu les regarde, et qu'elles ne peuvent être devant lui de nulle valeur. Vous satisfaites à vos devoirs, vous accomplissez votre ministère, vous avez de la religion, et vous en donnez même des marques publiques; mais, avec cela, vous n'êtes rien moins que ce que vous paraissez. Car on vous croit vivant, et vous êtes mort. Vos actions dans la substance sont les mêmes que celles des justes: vous priez comme eux, vous offrez à Dieu le sacrifice comme eux, vous exercez la miséricorde aussi bien qu'eux, et peut-être plus abondamment qu'eux; mais ce péché secret, dont votre conscience est infectée, gâte tout, corrompt tout, en sorte que vous n'amassez pas, et que vous ne recueillez pas avec eux: pourquoi? parce qu'étant mort, vous n'êtes plus comme eux en état de travailler pour cette vie future qui doit être leur partage: *Quia nomen habes quod vivas, et mortuus es*.

Approfondissons encore cette pensée. Quelle est, selon les Pères de l'Église et les théologiens, l'essence du péché, et en quoi consiste sa malice? Les uns prétendent que le péché est quelque chose de positif et de réel; et les autres, que ce n'est qu'un pur néant et une privation totale de la grâce. Saint Augustin s'est déclaré, ce semble, pour la première de ces deux opinions, et saint Bernard pour la seconde. Mais, quoi qu'il en soit, ils sont convenus que si le péché n'était pas un néant, au moins avait-il la vertu d'anéantir l'homme en quelque manière, et de le réduire par une espèce de destruction à n'être plus rien dans l'ordre de la grâce. C'est ce que David confessa lui-même, quand il commença à ouvrir les yeux et à découvrir le désordre de sa conduite. Il est vrai, Seigneur, dit-il à Dieu, que le péché a fait dans moi un prodi-

gieux changement. Au moment que la passion qui m'a porté à le commettre s'est emparée de mon esprit et s'est allumée dans mon cœur, je me suis trouvé, par la plus malheureuse destinée, ou plutôt par un juste abandon de votre grâce, réduit au néant : *Quia inflammatum est cor meum, et renes mei commutati sunt. Et ego ad nihilum redactus sum, et nescivi (Ps. LXXII)* : Je ne le savais pas, ô mon Dieu ! mais enfin vous me l'avez fait connaître ; et désormais je n'envisagerai plus mon péché comme un simple mal, mais comme la source de tous les maux et l'anéantissement de tous les biens : *Ad nihilum redactus sum*. En effet, dit saint Augustin, n'être plus à Dieu, n'être plus pour Dieu, n'être plus, comme le pécheur, avec Dieu ni en Dieu, c'est même un état pire que de cesser absolument d'être. D'où vient que l'apôtre, pour exprimer la nature du péché, n'avait point d'expression plus énergique et plus propre que celle-ci : Si je ne suis en grâce auprès de mon Dieu, je ne suis rien : *Si charitatem non habuero, nihil sum (I Cor., XIII)*. Or, d'un rien, reprend Guillaume de Paris, on ne doit rien attendre ; et il y a de la contradiction que ce qui n'est rien, soit capable de mériter. Car toute action présuppose l'être ; et, dans un pécheur, tout l'être de la grâce est anéanti. C'est encore ce que nous marque le prophète royal dans ces paroles du psaume soixante-quinzième : *Dormierunt somnum suum, et nihil invenerunt omnes viri divitiarum in manibus suis*. Les pécheurs, dit-il, se sont endormis : voilà l'assoupissement des consciences criminelles ; et, dans cet état, il leur est arrivé ce qui arrive tous les jours à un homme qui dort. Tout pauvre qu'il est, il se figure quelquefois des richesses immenses dont il devient possesseur, il augmente ses revenus, il accumule trésors sur trésors ; mais tout cela n'est qu'en idée : car, à son réveil, il se trouve les mains vides et aussi pauvre que jamais : *Et nihil invenerunt omnes viri divitiarum in manibus suis*. Il en est de même du pécheur. Le pécheur, en pratiquant de bonnes œuvres, croit s'enrichir devant Dieu, et cependant rien ne lui profite. Il est assidu au service divin, il est charitable envers les pauvres, il est dur à lui-même : je le veux ; mais, dans le sommeil du péché où il est enseveli, tout cela n'est qu'un songe : et quand la mort vient, qui est comme le réveil de l'âme, il n'aperçoit rien dans ses mains : *Et nihil invenerunt in manibus suis*. Il ne doit pas s'en étonner, poursuit saint Jérôme ; car, puisqu'en qualité de pécheur, il est lui-même réduit au néant, la raison veut qu'il ne trouve que le néant. Autrement le néant trouverait l'être ; et, si j'ose ainsi parler, le plus abominable de tous les néants, qui est le péché, trouverait le plus saint de tous les êtres, qui est Dieu.

Seconde raison, fondée sur la nature du mérite. Ceci me paraît encore plus touchant. D'où pensez-vous, mes chers auditeurs, que procède le mérite de nos bonnes œuvres ; je dis ce mérite surnaturel qui les rend dignes

de la gloire et de l'héritage céleste ? est-ce de la substance même de nos œuvres ? ce serait une erreur insoutenable de le présumer. Non, mes frères, dit saint Paul, ce n'est point sur ce fondement que nous devons établir notre espérance. Quelque sainteté qu'il y ait dans nos actions, nos actions, prises en elles-mêmes, n'ont rien qui les élève à ce degré d'excellence. Si elles méritent le royaume de Dieu, c'est parce qu'elles sont consacrées et comme divinisées par Jésus-Christ, qui en est aussi bien que nous le principe, et qui, par l'étroite liaison qu'il y a entre lui et nous, se les rend propres, et leur donne une heureuse fécondité. Voilà, dit l'ange de l'école, saint Thomas, d'où dépend tout le mérite des justes. Or, pour cela, il faut que nous soyons unis à Jésus-Christ par la charité ; et, pour user de la comparaison de Jésus-Christ même, il faut que nous lui soyons attachés comme les branches de la vigne à leur cep. Car il est le cep de la vigne, et nous en sommes les branches : *Ego sum vitis, vos palmites (Joan., XV)*. Et comme les branches de la vigne, séparées de leur cep, ne portent aucun fruit et sont incapables d'en porter, ainsi ne produirons-nous jamais un seul fruit de grâce et de salut, si nous ne sommes, selon le terme de l'Apôtre, entés sur Jésus-Christ : *In quo complantati facti sumus (Rom., V)*. Tandis que cette union subsiste, toutes nos actions tirent de lui une vertu particulière ; de même que les branches de la vigne tirent du cep à quoi elles tiennent le sucre ou la sève qui les nourrit. Mais ôtez cette communication, nous devenons comme des sarments inutiles : *Sicut palmes non potest ferre fructum a semetipso, ita et vos nisi in me manseritis (Joan., XV)*. Or, tel est votre état, chrétiens, dans le péché. Il vous détache de Jésus-Christ. Dès là, veillez, priez, humiliez-vous ; jamais, par toutes vos veilles, par toutes vos prières, par vos plus profonds abaissements, vous n'acquiessez le moindre degré de gloire : pourquoi ? parce que vous êtes alors, mon cher auditeur, une branche coupée et desséchée. Comparaison que le Fils de Dieu empruntait de la vigne, et non des autres plantes, ni des autres arbres, pour nous donner à entendre, remarque saint Augustin, que, comme il n'y a point de bois plus inutile que celui de la vigne quand il est une fois hors de son cep, aussi n'est-il rien de plus infructueux que les bonnes œuvres du pécheur, lorsqu'il est séparé de Jésus-Christ. Prophète, disait Dieu, parlant à Ezéchiel, que veux-tu que je fasse de ce sarment ? *Fili hominis, quid fiet de ligno vitis ex omnibus lignis nemorum (Ezech., XV)* ? On met en œuvre tout autre bois ; mais le bois de la vigne, sans force, sans solidité, à quoi est-il propre, qu'à jeter au feu ? C'est ainsi, prophète, ajoutait le Seigneur, que je regarde les habitants de Jérusalem. Ils se sont retirés de moi pour se livrer à leurs passions ; or, sache que tandis qu'ils sont dans cet état, je n'accepte plus leurs sacrifices, que je méprise leurs jeûnes, que je les réprouve comme un bois stérile et de nul

usage : *Propterea hæc dicit Dominus : Quomodo erit vitis inter ligna sylvarum, sic erunt habitatores Jerusalem (Ezech., XV)*. Or, c'est à nous-mêmes, chrétiens, aussi bien qu'aux Juifs, que Dieu faisait cette menace; et c'est cette même menace que notre divin Maître a renouvelée dans la suite des temps, et que nous lisons au quinzième chapitre de saint Jean : *Si quis in me non manserit, mittetur foras sicut palme, et arescet, et in ignem mittent, et ardet (Joan., XV)*.

Mais si cela est, que pouvons-nous dire de la plupart des hommes ? ce que disait David, en se représentant avec douleur l'iniquité de son siècle : *Omnes declinaverunt, simul inutiles facti sunt (Ps. LII)*. N'appliquons point ces paroles aux païens et aux idolâtres; laissons les hérétiques et les schismatiques; ne parlons point des libertins et des athées; ne comprenons pas même dans ce nombre certains pécheurs insolents, qui, connaissant Dieu par la foi, font profession de le renoncer par leurs œuvres; c'est à des sujets moins odieux et plus dignes de compassion que je m'adresse. Combien peu de chrétiens, engagés dans le commerce du monde, sont en état d'agir utilement pour Dieu et pour eux-mêmes, si, pour agir de la sorte, il faut être ami de Dieu ? De ceux que nous appelons gens d'honneur, gens de probité, et qui, comme tels, vivent dans l'exercice de leur religion, combien peu, au milieu des occasions et des dangers à quoi le monde les expose, conservent cette pureté de conscience si nécessaire pour se maintenir dans la grâce de Dieu ? Désolation générale que déplorait le prophète : *Omnes declinaverunt, simul inutiles facti sunt (Ibid.)*. Ils se sont tous égarés; et, en s'égarant, ils se sont tous rendus inutiles : inutiles pour Dieu, et inutiles pour eux-mêmes; pour Dieu, qui ne se tient plus honoré du bien même qu'ils font pour eux-mêmes, parce que tout ce qu'ils font, quoi que ce soit, n'est point marqué dans le livre de vie; en sorte que, faisant même le bien, et le faisant avec ardeur et avec persévérance, ils ne font rien : *Non est qui faciat bonum, non est usque ad unum (Ibid.)*. S'ils osaient s'en plaindre à Dieu et lui en demander la raison; s'ils osaient lui dire comme ces Israélites : *Quare jejunavimus et non aspexisti? humiliavimus animas nostras, et nescisti (Isai., LVIII)*? Pourquoi, Seigneur, n'avez-vous pas daigné jeter les yeux sur nous, quand nous nous sommes prosternés devant vos autels ? Pourquoi avons-nous jeûné sans que vous ayez paru le savoir et y prendre garde ? Dieu, toujours sûr de la droiture et de l'équité de sa conduite, leur ferait la même réponse qu'à cette nation infidèle : *In die jejunii vestri invenitur voluntas vestra (Ibid.)* : c'est que, sous ces beaux dehors de pénitence, vous cachez un cœur criminel, une haine dont rien ne peut adoucir l'amertume, une injustice dont même vous ne faites nul scrupule, un attachement opiniâtre à quoi vous ne voulez pas renoncer. Voilà, dirait le Dieu d'Israël, voilà le ver qui corrompt le fruit de nos meilleures actions. Ne le cher-

chez point ailleurs que dans vous-mêmes. C'est ce péché qui, vous dépouillant de ma grâce, a ruiné le fond de votre mérite : *Seminastis multum, et intulistis parum (Agg. I)* : Vous avez beaucoup semé; mais votre misère est qu'au temps de la moisson, vous n'aurez rien à recueillir; vous avez bâti, mais sur le sable; et, au lieu d'édifier de l'or, de l'argent, des pierres précieuses, vous n'avez édifié que du bois et de la paille.

Contemplez-vous, mes frères, dans ce tableau; telle est votre vie, et tel est votre malheur tout ensemble. Cependant, devez-vous conclure de là que, dans l'état du péché, il ne faut donc plus se mettre en peine de bien faire ni de bien vivre; qu'il faut quitter tout, abandonner tout, puisque les œuvres les plus saintes ne sont plus alors de nulle valeur ? Ah ! chrétiens, c'est un des prétextes du libertinage, et un des obstacles les plus ordinaires à la pénitence des pécheurs. On dit : je suis dans l'habitude du péché et dans la disgrâce de Dieu : pourquoi donc prier ? pourquoi m'acquitter des devoirs de la religion ? que m'en reviendra-t-il, et quel avantage en pourrai-je tirer ? Raisonnement impie qui ne peut être suggéré que par l'esprit tentateur, et suivi que d'un funeste désespoir. Non, mon cher auditeur, ce n'est point là le parti que vous avez à prendre. Si, par un criminel attachement à la créature, vous êtes tombé dans la haine de votre Dieu, il ne faut point encore ajouter à ce déplorable état une illusion si pernicieuse. Vous êtes pécheur; et c'est pour cela même que vous devez pratiquer de bonnes œuvres, afin de disposer Dieu à vous donner une grâce de conversion, et de vous disposer vous-même à vous convertir. Car il est de la foi que vous ne disposerez jamais Dieu à se réconcilier avec vous que par les œuvres de la pénitence chrétienne; et que, sans les œuvres de la pénitence chrétienne, vous ne disposerez jamais vous-même à rentrer en grâce avec lui. Outre les œuvres d'obligation que vous ne pouvez omettre dans l'état même du péché, sans vous rendre coupable d'un nouveau péché, n'est-il pas juste que vous tâchiez encore, par des œuvres de surérogation, à toucher la miséricorde de Dieu et à fléchir sa justice ? En use-t-on autrement dans le monde, surtout à la cour ? Quand, par une faute dont on ne tarde guère à se repentir, et que l'on paie bien cher, on s'est attiré l'indignation du prince, quels efforts ne fait-on pas pour s'en rapprocher ? que ne met-on pas en usage pour le prévenir ? amis, patrons, prières, larmes, protestations de zèle, que n'emploie-t-on pas ? Or voilà, homme du monde, où le péché vous a réduit. Vous êtes ce criminel d'Etat, dégradé auprès de Dieu de tout mérite; on vous dit que votre ferveur et vos bonnes œuvres peuvent contribuer à vous rétablir dans la possession de cette grâce que vous avez perdue, et que c'est la seule ressource qui vous reste; mais vous la négligez; et parce que vous êtes pécheur, vous prétendez encore avoir droit de demeurer sans action et sans soin.

Est-ce raisonner en chrétien? est-ce même raisonner en homme? Mais le bien que vous ferez en cet état, dites-vous, sera inutile : inutile dans un sens, j'en conviens; mais infiniment avantageux dans l'autre : inutile, parce qu'il ne vous rendra pas encore digne de la gloire; mais infiniment avantageux, parce qu'il vous disposera à la pouvoir mériter. inutile, parce que Dieu ne le récompensera jamais; et souverainement nécessaire, parce qu'il engagera Dieu à vous rappeler de votre égarement, et à vous remettre dans la voie du salut. La conséquence que vous devez donc tirer, c'est de rompre au plus tôt vos liens, et de sortir promptement de votre péché, pour commencer à jouir du privilège de l'état de grâce, qui sanctifie jusqu'à nos moindres actions, et les rend précieuses devant Dieu, comme je vais vous le montrer dans la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Il y a dans Dieu, dit le prophète Royal, une espèce d'émulation entre sa miséricorde et sa justice; en sorte que l'une contrebalance toujours l'autre, que l'une sert de tempérant à l'autre, que l'une doit être mesurée par l'autre, et que l'une et l'autre enfin, quoique par des voies entièrement opposées, concourent néanmoins de concert au salut de l'homme. C'est par un effet de sa justice que Dieu, se resserrant dans les bornes d'une étroite sévérité, veut que les plus saintes œuvres du pécheur soient sans mérite et sans fruits; et c'est aussi par un effet de sa miséricorde, qu'ouvrant son sein, et dispensant ses dons sans mesure, il veut que les moindres actions du juste soient récompensées d'une éternité de gloire. Ecoutez comment raisonne là-dessus le chancelier Gerson. Car Dieu, dit-il, pour dédommager les hommes des pertes qu'ils devaient faire dans l'état du péché, a voulu qu'ils pussent acquérir dans l'état de la grâce, par les moyens les plus faciles, des richesses infinies : *Thesaurizate vobis thesauros in celo* (Matth., VI) : Faites-vous un trésor pour le ciel; et de quoi, Seigneur, le composerons-nous, ce trésor? de mille choses que vous avez entre les mains, et qui, bien ménagées, suffisent pour vous enrichir devant Dieu; de certaines peines que vous endurez, de certaines mortifications que vous essayez, de certains emplois que vous exercez, de certains devoirs que vous rendez, des actions mêmes les plus communes. Ramassez tout, jusques aux fragments, afin que rien ne périsse : *Colligite fragmenta, ne pereant* (Joan., VI). Tout cela vous paraît de peu de valeur; mais si vous êtes en grâce avec Dieu, tout cela, sanctifié par la charité de Dieu, sera d'un grand prix.

Et que signifient ces fragments, demande saint Grégoire, pape? Ah! mes frères, ce sont mille petits mérites que notre lâcheté, jointe à la dissipation de notre esprit, nous fait négliger, mais qui seraient pour l'autre vie une abondante provision, si nous avions soin de les recueillir. Ne vous imaginez pas, ajoute ce Père, qu'il n'y ait que les grandes

choses qui fassent les grands Saints : erreur. Les hommes, il est vrai, de peu ne font jamais beaucoup, et souvent même de beaucoup ne font rien; mais Dieu, qui, de rien a tout fait, et qui, dans l'ordre de la grâce, a une vertu encore plus puissante que dans l'ordre de la nature, de nos plus petites actions, sait tirer nos plus grands mérites. Avec peu, dit saint Bernard, on gagne tout auprès de lui; et la charité que possèdent les justes, a établi entre lui et eux un commerce aussi divin, qu'il est rare et singulier. En quoi singulier et divin? en ce que, pour l'avantage de l'homme, les choses y sont excessivement prisées et infiniment rabaisées. Je m'explique. Ce que l'homme fait pour Dieu, n'est rien, ou presque rien; et ce que Dieu promet à l'homme, est un bien qui comprend tout, et que l'Écriture, par excellence, appelle tout bien : *Ostendam tibi omne bonum* (Exod. XXXIII). Cependant, en vertu du commerce que la charité établit entre Dieu et le juste, ce rien de l'homme produit au juste un souverain bonheur, et ce tout de Dieu lui est donné, selon saint Paul, pour le plus faible effort qu'il lui en coûte, et pour un moment de tribulation : *Momentaneum hoc et leve tribulationis nostræ, eternum gloriæ pondus operatur in nobis* (II Cor. IV). D'homme à homme, poursuit saint Bernard, ce serait usure, et une usure criminelle; mais si c'est une usure à l'égard de Dieu, non seulement elle est permise, mais elle est louable, mais elle est sainte, mais elle est digne de Dieu même. Cent pour un, voilà le traité qu'il fait avec nous : *Centuplum accipiet* (Matth. XIX). En sorte qu'on peut bien appliquer aux justes ce que le prophète royal, quoique dans un sens tout différent, disait des Israélites : *Pro nihilo habuerunt terram desiderabilem* (Psal. CV) : Ils ont eu pour rien cette terre bienheureuse, qui doit être l'objet de nos désirs. Qu'est-ce à dire, qu'ils l'ont eue pour rien? Oui, pour rien, répond saint Jérôme, parce qu'en effet ils l'ont acquise et méritée par des actions de nul éclat, par de légères observances, par quelques pratiques de piété, de charité, d'humilité. Ce n'était rien aux yeux des hommes; mais par là, néanmoins, ils sont arrivés à l'héritage des enfants de Dieu : *Pro nihilo habuerunt terram desiderabilem* (Ibid.).

Aussi le Fils de Dieu, dans l'Évangile, ne fait pas seulement dépendre le salut des actions héroïques. Il ne nous dit pas seulement : Vous parviendrez à ma gloire, en quittant le monde, en vous dépouillant de vos biens, en souffrant le martyre. Il ne l'attache pas même uniquement aux préceptes de la loi dont la pratique est plus difficile, et qui sont d'une perfection plus relevée, au sacrifice d'un ressentiment, à l'oubli d'une injure, à l'amour d'un ennemi. Mais que fait-il? Il prend de toutes les actions chrétiennes la plus aisée; et pour un verre d'eau donné en son nom, il nous promet son royaume, et nous le promet avec serment : *Amen dico vobis, non perdet mercedem suam*

(*Matth. X*). Et pour combien de temps encore nous le promet-il ? pour toujours : *In perpetuas æternitates* (*Dan. XII*). Remarquez cette expression du Prophète : ce n'est pas seulement pour une éternité, mais, en quelque sorte, pour autant d'éternités que nous aurons pratiqué de devoirs, puisqu'il n'y en aura pas un qui n'ait sa récompense, et une récompense éternelle. Ah ! mes frères, s'écrie saint Bernard, où est notre zèle ? où est notre foi, si ces motifs ne nous touchent pas ; et à quoi sommes-nous sensibles, s'ils ne sont pas capables de nous exciter et de nous piquer ? Où est notre prudence, si nous ne travaillons pas comme des hommes persuadés que ces œuvres, quoique passagères, ne passent point ? et que pour être faites dans le temps, elles n'en sont pas moins les précieuses semences de l'éternité ? *Nescitis quod non transeunt opera nostra, sed velut quædam æternitatis semina jaciuntur* (*Bern.*) ? Si le laboureur négligeait son grain, sous prétexte que c'est peu de chose, et s'il le dissipait au lieu de le mettre dans le sein de la terre, ne le traiterait-on pas d'insensé ? Il est vrai, lui diriez-vous, c'est peu de chose, en apparence, que ce grain ; mais, tout petit qu'il est maintenant, il contient toute l'espérance de l'avenir ; et quand vous le laissez perdre, vous ne renoncez à rien moins qu'à une ample récolte que vous en pouviez attendre.

Faisons-nous la même leçon. Car voilà, mes chers auditeurs, l'idée véritable de la vie lâche et paresseuse de tant de justes. Voilà le désordre à quoi tous les jours nous sommes sujets, vous, dans le monde, et moi, si je n'y prends garde, dans la profession religieuse. Dieu, par une protection toute spéciale, nous préservant des chutes grièves, il ne tiendrait qu'à nous que toutes nos œuvres ne fussent autant de gages d'une glorieuse immortalité, et qu'à proportion de la ferveur qui les animerait, elles ne rendissent les unes trente, les autres soixante, et plusieurs même jusqu'à cent, selon la parabole de l'Évangile. Dans le commerce du monde, combien d'occasions avez-vous sans cesse de pratiquer la patience, la soumission, l'abnégation chrétienne ? vous le savez, et vous ne le dites que trop. Et moi-même, dans ma profession, combien de sacrifices aurais-je à faire de ma volonté, de ma liberté, de mon esprit, des aises et des commodités de la vie ? je le reconnais, à ma confusion, et j'en fais publiquement l'aveu pour ma propre instruction. Qu'est-ce que tout cela, sinon ce grain évangélique, cette divine semence qui rendrait notre vie féconde ? Mais, au lieu de tant de richesses que nous pourrions amasser, nous languissons dans une triste disette : tout nous échappe des mains, ou rien presque ne profite dans nos mains ; soit lâcheté ou tiédeur, soit dissipation d'esprit et distraction, soit embarras et soins superflus, soit habitude, soit vanité, il y a toujours dans nos actions un ver qui en altère la vertu et qui en arrête le fruit.

Cependant, ne cessons point d'admirer le pouvoir de la grâce sanctifiante ; car, dans

cet état, il n'est pas même toujours nécessaire, dit saint Thomas, que nos œuvres, pour être des œuvres de salut, soient saintes par elles-mêmes ; c'est assez, quoiqu'elles soient indifférentes de leur nature, que la charité les dirige et que la grâce les sanctifie. Ainsi l'Apôtre nous l'a-t-il appris, lorsqu'il disait aux Corinthiens, non pas précisément : Soit que vous jeûniez ou que vous vaquiez à la prière ; mais même : Soit que vous buviez ou que vous mangiez : *Sive manducatis, sive bibitis* (*I Cor. X*), faites tout pour la gloire de Dieu : *Omnia in gloriam Dei facite* ; et la gloire que vous procurerez à Dieu servira à la vôtre, et vous donnera un droit légitime à cette couronne de justice qu'il vous réserve. Il n'y a rien que de naturel dans ces actions, considérées seulement en elles-mêmes, je le sais ; mais la grâce, ce germe sacré et ce levain de bénédiction, qui se répandra dans toute la masse de vos actions, en rehaussera le prix, et les élèvera à un ordre supérieur. Ah ! chrétiens, quelle consolation pour une âme juste et fervente, si nous goûtions, selon la parole de saint Paul, les choses du ciel ! *Quæ sursum sunt sapite* (*Coloss. III*) ; quelle impression ferait sur nos cœurs une vérité si touchante ! Vous me demandez sur quoi elle peut être fondée ? le voici, et c'est par là que je finis ; car je la trouve établie sur trois belles qualités, qui conviennent au juste et qui le distinguent devant Dieu : qualité d'ami de Dieu, qualité de ministre de Dieu, et qualité de membre incorporé à Jésus-Christ, qui est l'homme-Dieu. Qualité d'ami de Dieu. Oui, mon cher auditeur, cette bonne œuvre, quelle qu'elle soit d'ailleurs, est, dans la personne du juste, une action d'ami : faut-il s'étonner si Dieu la fait tant valoir, et s'il ouvre les trésors de sa gloire pour la récompenser ? D'un ami, tout est bien reçu, et les moindres services de sa part ont un agrément et un mérite particulier. Dieu aime le juste, et, sans avoir les imperfections et les faiblesses de l'amitié, parce que l'amitié n'est point en lui une passion comme elle l'est en nous, il en a toute l'ardeur et tout le zèle ; d'où il s'ensuit que toutes les œuvres du juste, même les moins importantes, sont agréables à Dieu : or, ce qui est digne de la complaisance de Dieu, est digne de gloire aussi longtemps qu'il plaît à Dieu de l'agréer ; et parce que cette action sera éternellement agréée de Dieu, il faut qu'éternellement elle ait sa récompense. Voyez comment Dieu s'en explique lui-même à l'âme fidèle, qu'il traite de sœur et d'épouse bien-aimée : *Vulnerasti cor meum, soror mea sponsa* ; Vous avez blessé mon cœur, lui dit-il ; et par où ? *In uno oculorum tuorum, et in uno crine colli tui* (*Cant. IV*) : Par l'éclat d'un de vos yeux, et par un cheveu de votre tête. Qu'entend-il par là, demandent les Pères ; ou que nous fait-il entendre, si ce n'est, répond saint Bernard, que son cœur est aussi bien touché de la fidélité du juste dans les plus petites choses que dans les grandes ? car cet œil brillant de lumière, nous marque ce qu'il y a de plus

éclatant dans la sainteté; et ce cheveu de la tête, au contraire, nous représente ce qu'il y a de moins remarquable; mais Dieu envisage tout à la fois l'un et l'autre dans son épouse, et se laisse tout à la fois gagner par l'un et par l'autre : *Vulnerasti cor meum in uno oculorum tuorum, et in uno crine colli tui*. Or, il n'est pas étonnant que ce qui gagne au juste le cœur de Dieu, lui gagne le royaume de Dieu.

Qualité de ministre de Dieu : comment ? c'est que le juste, agissant comme juste, agit pour Dieu et au nom de Dieu. Or, quand les Saints agissaient au nom de Dieu, dit saint Chrysostome, que n'ont-ils pas fait avec les plus faibles instruments ? Moïse, avec une baguette, remplit l'Égypte de prodiges ; Samson, avec un reste d'ossement, défit des milliers d'hommes ; Elie, avec un manteau, divisa les eaux du Jourdain ; l'ombre de saint Pierre guérit les maladies les plus mortelles. Qu'est-ce que cette baguette, ce manteau, cet ossement, cette ombre ? les actions du juste ne sont-elles pas encore plus nobles, et par conséquent, dans les mains du juste, ne sont-elles pas encore plus efficaces auprès de Dieu ?

Enfin, qualité de membre incorporé à Jésus-Christ, qui est l'Homme-Dieu ; car, du moment que nous sommes en grâce avec Dieu, nous ne faisons plus qu'un corps avec Jésus-Christ, nous n'agissons plus que comme ses membres, nous ne vivons plus que de son esprit ; ou plutôt, ce n'est plus nous qui vivons, mais Jésus-Christ qui vit en nous : *Vivo ego, jam non ego, vivit vero in me Christus* (Galat. II). Or, si Jésus-Christ vit en nous, c'est Jésus-Christ qui agit en nous ; et s'il agit en moi, toutes mes œuvres sont donc marquées de son sceau et revêtues de ses mérites ; par conséquent, chaque action que je fais est un fonds pour l'éternité, et un fonds d'autant plus précieux, que c'est, dans un sens, l'action de Jésus-Christ même plus que la mienne. Que ne disent pas les théologiens, quand ils parlent de l'humanité sainte de cet adorable Rédempteur ? un seul acte de sa volonté, une larme de ses yeux, une parole de sa bouche aurait mérité la rémission de tous les péchés du monde : pourquoi ? parce que tout cela, quoique humain, parlait d'une personne divine. Je sais que, quand ce divin Médiateur agit en moi, il n'agit pas avec la même perfection ; mais toujours est-il vrai que tout le bien que je pratique vient de lui, et, puisqu'il vient de lui, il n'est point au-dessous de la souveraine béatitude. Ainsi je m'adresse à Dieu avec une sainte confiance, et j'ose lui dire : Vous me la devez, Seigneur, cette suprême félicité, et votre justice, aussi bien que votre parole, y est engagée ; car, ce peu que je vous offre n'est pas de moi, mais du Sauveur que vous m'avez donné ; et si ce que je vous demande est grand, tout grand qu'il est, il n'excède point les mérites de votre Fils.

Voilà, chrétiens, ce que dit le juste ; voilà ce que vous pouvez dire à chaque moment

de la vie, parce qu'il n'y a point de moment dans la vie que vous ne puissiez sanctifier par une œuvre chrétienne et méritoire ; si vous ne profitez pas de cet avantage, c'est que vous ne le connaissez pas, ou que vous êtes moins touchés des intérêts de votre salut que des intérêts du monde : car, que ne faites-vous pas pour vous élever et vous agrandir dans le monde ? vous y pensez, vous y travaillez sans relâche, vous en ménagez toutes les occasions ; vous n'attendez pas qu'elles se présentent, vous les cherchez, vous les prévenez, parce que vous vous êtes laissés infatuer de la fortune du monde et de ses faux biens ; mais pour ce véritable et solide bien, qui doit être le terme de votre espérance ; mais pour ce bien, le seul de tous les biens capable de combler les désirs de votre cœur ; mais pour ce bien incorruptible, et que le temps ne finit point ; mais pour ce bien qui est en Dieu et qui n'est rien moins que Dieu, c'est sur quoi vous vivez dans l'oubli le plus profond et dans la plus mortelle indifférence.

Ah ! mon cher auditeur, si je vous disais que, dans l'état de la justice chrétienne et de la grâce, tout réussit et tout prospère selon le monde, qu'on s'avance à la cour, qu'on parvient aux premiers rangs et aux premiers ministères, qu'on a part à toutes les faveurs du prince ; que c'est par là qu'on grossit ses revenus, par là qu'on établit sa famille, par là qu'on se fait un grand nom et qu'on éternise sa mémoire ; quel feu et quelle ardeur j'allumerais tout à coup dans vos cœurs ! la pénitence a-t-elle rien de si austère, et la religion rien de si parfait qui vous étonnât ? c'est alors que vous commenceriez à être chrétien, si toutefois, avec de telles vues, on pouvait l'être. Mais si j'ajoutais que cette prospérité temporelle est attachée aux moindres exercices du christianisme ; que tout y peut servir, une pensée, un sentiment, un désir, une parole, un regard, un geste, et qu'elle ne tient qu'à une condition, qui est l'innocence de l'âme, quels soins vous prendrais-je, et quels efforts feriez vous, ou pour vous maintenir, ou pour rentrer dans cette voie sainte dont les issues vous paraîtraient si heureuses ? Or, ce que je ne puis vous dire à l'égard du monde et de ses faux biens, je vous le dis par rapport à Dieu et au bonheur que vous en devez attendre. Vos jours, si vous le voulez, seront des jours pleins, parce que la grâce, si vous le voulez, en les sanctifiant, les remplira : *Dies pleni invenientur in eis* (Ps. LXXII) ; au lieu que ce sont des jours vides, parce que le péché ruine tout, et vous dépouille de tout ; d'autant plus malheureux que vous ne sentez pas votre malheur : on perd la grâce sans peine, et l'on vit dans le péché sans remords, on s'en fait une habitude, un plaisir, une gloire, souvent même un intérêt et une loi. Mais, mon Dieu, jusqu'à quand aimeront-ils la vanité et la bagatelle ? *Usquequo, parvuli, diligitis infantiam* (Prov. I) ? et, ce qui est encore plus déplorable, jusques à quand chercheront-ils eux-mêmes ce qu'il y a pour eux

de plus fineste et de plus mortel ? *Et stulti ea quæ sibi sunt noxia, cupiunt (Prov. I)* ? Sur toute autre chose ils sont si éclairés : ce sont de sages politiques, ce sont d'habiles ministres, ce sont de grands capitaines ; ils ont en partage l'esprit, la politesse, l'agrément, l'opulence, l'autorité, la grandeur ; le monde leur applaudit, il les adore ; et, à en juger selon la prudence de la chair, ils ont en effet de quoi s'attirer les applaudissements et les adorations du monde. Mais, Seigneur, votre divin esprit les traite d'enfants : *Parvuli* ; il va même plus loin, et il les traite d'insensés : *Stulti* ; parce que, uniquement occupés du présent, qui les séduit et qui passe, ils ne font rien, ils n'amassent rien pour un avenir qui ne passera jamais : *Usquequo, parvuli, diligitis infantiam ; et stulti ea quæ sibi sunt noxia, cupiunt* ? Dissipez, mon Dieu, le charme qui les aveugle ; pénétrez-les d'une crainte salutaire du péché ; inspirez-leur une haute estime de votre grâce. Il y a, jusqu'au milieu de la cour, de fidèles Israélites qui ne fléchissent point le genou devant Baal ; il y a des âmes droites, pieuses, innocentes. Que ce discours serve à réveiller toute leur ferveur, qu'il leur donne une sainte avidité d'accumuler bonnes œuvres sur bonnes œuvres, et mérites sur mérites : ce sont les seules richesses que nous pouvons emporter avec nous, et que nous retrouverons dans l'éternité bienheureuse, où nous conduise, etc.

SERMON XXIX.

POUR LE JEUDI DE LA CINQUIÈME SEMAINE.

Sur la conversion de Madeleine.

Propter quod dico tibi : Remittuntur ei peccata multa, quoniam dil. xii. multum.

C'est pourquoi je vous déclare que beaucoup de péchés lui sont remis, parce qu'elle a beaucoup aimé (S. Luc, ch. VII).

C'est ce que le Sauveur du monde répondit au pharisien, en parlant de cette femme pécheresse dont notre évangile nous représente aujourd'hui la conversion. Réponse dont je me sers, non pas pour faire l'éloge de cette illustre pénitente, mais l'éloge du divin amour qui la sanctifia. Le désordre de Madeleine fut d'avoir beaucoup aimé ; et, par un changement visible de la main du Très-Haut, la sainteté de Madeleine consista à aimer beaucoup. Son amour en avait fait une esclave du monde ; et, par un effet merveilleux de la grâce, son amour en fit une prédestinée et une épouse de Jésus-Christ. Ce qui avait été son crime devint sa justification ; et l'amour chaste du Créateur fut le remède salutaire qui la guérit dans un moment de l'amour impur et profane des créatures. Miracle de l'amour de Dieu, dont je prétends faire le sujet de ce discours. Miracle que Dieu, par une providence singulière, a voulu rendre public, afin que les pécheurs du siècle eussent dans cet exemple, et un puissant motif de confiance, et un parfait modèle de pénitence. Un puissant motif de confiance, pour ne pas tomber dans le désespoir, quelque éloignés qu'ils puissent être des voies de Dieu ; et un parfait modèle de pénitence,

pour ne pas donner dans une dangereuse présomption, en comptant sur la miséricorde de Dieu. Car c'est ici que je pourrais bien dire à une âme mondaine troublée des remords de sa conscience, ce que saint Ambroise dit à l'empereur Théodose : *Qui secutus es errantem, sequere pœnitentem (Ambr.)*. Ce saint évêque parlait de David ; et moi, mon cher auditeur, je parle de Madeleine, et je vous dis : Si vous avez eu le malheur de suivre cette pécheresse dans les égarements de sa vie, rassurez-vous, puisque, toute pécheresse qu'elle était, elle n'a pas laissé de trouver grâce devant Dieu. Mais d'ailleurs tremblez, si, l'ayant suivie dans ses égarements, vous n'avez pas le courage de la suivre dans son retour. Car que doit-on et que peut-on espérer de vous, si vous ne profitez pas d'un exemple si touchant, après qu'il a converti tant d'âmes endurcies, et s'il ne fait pas sur vous les plus fortes impressions ? Madeleine est la seule qui paraisse dans l'Évangile s'être adressée à Jésus-Christ sans autre vue que d'obtenir la rémission de ses péchés. Plusieurs, encore charnels, recouraient à lui pour des grâces purement temporelles : pour être guéris de leurs maladies, pour être délivrés du démon qui les tourmentait ; mais Madeleine, déjà chrétienne et d'esprit et de cœur, ne cherche, en cherchant ce Sauveur des hommes, que la guérison de son âme ; et convaincue que son péché est son unique et souverain mal, elle ne lui demande point d'autre miracle que celui de sa conversion. Voyons par où elle y parvint, et implorons auparavant le secours du ciel par l'intercession de la Mère de Dieu : *Ave, Maria*.

C'est une question qui se présente d'abord et dont la difficulté, fondée sur l'Évangile même, a besoin d'éclaircissement, savoir, si les péchés de Madeleine lui furent remis parce qu'elle aimait beaucoup, ou si elle aimait beaucoup parce que ses péchés lui avaient été remis. À en juger par les paroles du texte, la première de ces deux propositions est incontestable, puisque le Sauveur du monde déclare, en termes exprès, que, parce que cette pénitente a beaucoup aimé, beaucoup de péchés lui sont pardonnés : *Remittuntur ei peccata multa, quoniam dilexit multum (Luc, VII)*. La seconde, quoique contraire en apparence, n'est pas moins certaine, puisque c'est une conséquence nécessaire du raisonnement que fait ensuite le Fils de Dieu, et qu'il tire de la comparaison de deux débiteurs, dont l'un, à qui l'on remet plus, se croit plus obligé d'aimer que l'autre, à qui l'on a moins remis. D'où Jésus-Christ prétend conclure que Madeleine aimait donc plus que le pharisien, parce qu'on lui avait plus pardonné de péchés : *Quis ergo eum plus diligit ? æstimo quia is cui plus donavit (Ibid.)*. Il est aisé, chrétiens, de concilier ces deux propositions ; et, pour les réduire à un point de morale où je me renferme, mais qui sera d'une grande instruction, disons avec saint Chrysostome, que l'une et l'autre est également

vraie, c'est-à-dire, qu'il est également vrai, et que Madeleine obtint la rémission de ses péchés parce qu'elle avait beaucoup aimé, et qu'elle aima beaucoup parce qu'elle avait obtenu la rémission de ses péchés; en sorte que le pardon que Jésus-Christ lui accorda fut tout ensemble, et l'effet et le principe de son amour. Pour mieux entendre ma pensée distinguons un double amour de Dieu: l'un qui précède la conversion, l'autre qui la suit; l'un que j'appelle amour pénitent, et l'autre amour reconnaissant; l'un qui fit rentrer Madeleine en grâce avec Jésus-Christ, et l'autre qui la fit pleinement correspondre à la grâce qu'elle avait reçue de Jésus-Christ. Appliquez-vous. Madeleine, encore mondaine et pécheresse, lassée de marcher dans la voie de perdition, se sentit touchée tout à coup de repentir, mais d'un repentir plein de confiance, et c'est ainsi qu'elle plût au Fils de Dieu. Madeleine, convertie et sensible à l'insigne faveur qu'elle venait d'obtenir dans le pardon de ses crimes, fut tout à coup pénétrée de la plus parfaite reconnaissance, et ne pensa plus qu'à se dévouer pour jamais au Fils de Dieu. Or, voilà par où je résous la difficulté que j'ai d'abord proposée. Car je dis que ce fut l'amour pénitent de Madeleine qui la réconcilia avec Jésus-Christ; et j'ajoute qu'une si prompte réconciliation avec Jésus-Christ excita dans son cœur l'amour reconnaissant qui l'attacha pour toujours à cet adorable et aimable Maître. En deux mots, ses péchés lui furent remis, parce qu'elle aima beaucoup de cet amour qu'inspire la vraie pénitence: ce sera la première partie; et elle aima beaucoup de cet amour qu'inspire la reconnaissance, parce que ses péchés lui avaient été remis: ce sera la seconde. L'une justifiera la miséricorde du Sauveur envers Madeleine; l'autre vous apprendra comment Madeleine s'acquitta de ce qu'elle devait à la miséricorde du Sauveur; et c'est tout mon dessein.

PREMIÈRE PARTIE.

J'entre dans ma première proposition par la pensée de saint Grégoire, pape, et surpris, aussi bien que ce saint docteur, du pouvoir souverain de l'amour de Dieu, et du miracle que l'Évangile aujourd'hui lui attribue, je demande: Est-il donc vrai qu'il n'en coûta à Madeleine que d'aimer pour trouver grâce devant Jésus-Christ? Est-il vrai que le seul acte d'amour qu'elle forma fut, après tant de désordres, un remède suffisant pour la guérison de son âme? Est-il vrai qu'une pécheresse si chargée de crimes, sans autre effort que celui-là et sans autre disposition, mérita d'être pleinement et parfaitement justifiée? Oui, chrétiens, il est vrai, et non-seulement vrai, mais même de la foi: parce qu'elle aima beaucoup, beaucoup de péchés, c'est-à-dire, dans le langage de l'Écriture, tous ses péchés lui furent remis: *Remittuntur ei peccata multa, quoniam dilexit multum* (Luc, VII). Mais il ne s'ensuit pas, du reste, que le Fils de Dieu, en lui pardonnant, ait été prodigue de sa grâce; il ne s'en-

suit pas qu'il l'ait donnée à vil prix, ni que sa bonté l'ait fait relâcher de ses droits aux dépens de sa justice. Car je prétends, et voilà par où je veux consoler les pécheurs, en leur faisant connaître le don de Dieu et en justifiant la miséricorde du Sauveur; je prétends que ce seul amour, formé dans le cœur de Madeleine au moment qu'elle connut Jésus-Christ, fut la satisfaction la plus entière que Jésus-Christ pût attendre d'un cœur contrit et humilié. Je prétends que, sans y rien ajouter, cette satisfaction seule, posée dans la balance du sanctuaire, eut une juste proportion avec le pardon que Jésus-Christ lui accorda. Entrons, mes chers auditeurs, dans les sentiments de cette illustre pénitente. Développons, s'il est possible, ce qu'opéra dans elle l'esprit divin au moment de sa conversion. Mesurons toute la grandeur et toute l'étendue de ce parfait amour de Dieu qui la sanctifia; et voyons si la facilité du Sauveur du monde à la recevoir et à lui remettre ses péchés, préjudicia en aucune sorte aux règles les plus exactes et les plus sévères de la pénitence.

Pour cela, chrétiens, je distingue, et je vous prie de distinguer avec moi quatre choses que l'Évangéliste nous fait expressément remarquer dans Madeleine: son péché, la source de son péché, la matière de son péché, et le scandale de son péché. Son péché, qui fut sa vie déréglée et dissolue; la source de son péché, qui fut la faiblesse et le malheureux penchant de son cœur; la matière de son péché, qui fut son luxe et ses sensualités criminelles; enfin, le scandale de son péché, qui fut le dangereux et funeste exemple qu'elle avait donné à toute la ville de Jérusalem: *Mulier in civitate peccatrix* (Luc., VII). Or voilà, par un effet bien surprenant, à quoi remédia tout à coup l'amour qu'elle conçut pour Jésus-Christ: je veux dire que ce saint amour expia son péché, que ce saint amour purifia la source de son péché, que ce saint amour consacra à Dieu la matière de son péché, et qu'enfin il répara le scandale de son péché. Il expia son péché, en rétablissant dans le cœur de Madeleine l'empire de Dieu, que le péché y avait détruit. Il purifia la source de son péché, en tournant toute la sensibilité et toute la tendresse de Madeleine vers Jésus-Christ, objet digne d'être souverainement aimé. Il consacra à Dieu la matière de son péché, en inspirant à Madeleine la pensée de répandre sur les pieds de Jésus-Christ un parfum précieux, et lui faisant trouver jusque dans son luxe de quoi honorer son Dieu, et, dans sa vaine gloire même, de quoi lui faire un sacrifice. Et il répara le scandale de son péché, en déterminant Madeleine à changer de vie par une conversion éclatante. N'ai-je donc pas raison de dire que ce seul amour fut une pénitence complète, et une pénitence si efficace, que la miséricorde du Sauveur, si j'ose parler de la sorte, ne put même y résister? Reprenons par ordre chaque article, et suivez-moi, je vous prie, avec attention.

Son péché fut le libertinage de ses mœurs

Ne disons rien de plus, et tenons-nous en à l'Évangile, qui est notre règle. Il nous marque seulement en général que Madeleine était pécheresse : cela nous doit suffire ; et le respect dû à cette pénitente, encore plus célèbre par son changement qu'elle ne se rendit fameuse par son désordre, ne nous permet pas de nous expliquer davantage : *Mulier in civitate peccatrix* (*Ibid.*).

Si, dans un autre discours, j'ai parlé plus en détail de ce péché, c'est des paroles toutes pures de saint Paul que je me suis servi (1). J'ai cru qu'étant consacrées, je pouvais, à l'exemple de ce grand apôtre, les employer dans un auditoire chrétien ; et ceux qui m'ont entendu, savent avec quelle réserve, toutes consacrées qu'elles sont, bien loin d'en développer tout le sens, je n'ai fait que l'effleurer. Quand saint Paul, avec une entière liberté, reprochait aux fidèles certains vices énormes, ou quand il tâchait de leur en imprimer l'horreur par le dénombrement et la peinture qu'il leur en faisait, il se contentait de les prévenir, en leur disant : Plût à Dieu, mes frères, que vous voulussiez un peu supporter mon imprudence ! et supportez-la, je vous prie ; car vous savez le désir ardent que j'aurais de vous voir tous dignes d'être présentés à Jésus-Christ comme une vierge sans tache : *Utinam sustineretis modicum quid insipientiæ meæ ! sed et supportate me : æmulor enim vos Dei æmulatione. Despondi enim vos uni viro virginem castam exhibere Christo* (II Cor., XI). J'ai usé de la même précaution ; et, quoique indigne de me comparer à cet homme apostolique, Dieu m'est témoin que le même zèle m'a porté à vous faire les mêmes reproches ou les mêmes remontrances. Confondez-moi, Seigneur, si j'oublie jamais la fin pour laquelle vous m'avez confié la grâce de votre Évangile. Or, non-seulement les chrétiens de ces premiers temps ne s'offensaient pas de ce que saint Paul leur représentait avec tant de force et sans nul adoucissement ; mais, persuadés de l'importance et de la nécessité de cette instruction, ils la recevaient avec une docilité parfaite ; ils en étaient édifiés, touchés, pénétrés, ou d'une sainte componction, s'ils y avaient part, ou d'une crainte salutaire, s'ils étaient encore dans l'innocence. J'avais droit de croire que je trouverais dans vous les mêmes dispositions, et qu'une morale que saint Paul avait crue bonne pour le siècle de l'Église naissante, c'est-à-dire, pour le siècle de sainteté, pouvait l'être encore, à plus forte raison, pour un siècle aussi corrompu et aussi pervers que le nôtre. Je me suis trompé ; ce siècle, tout corrompu qu'il est, a eu sur cela plus de délicatesse que celui de l'Église naissante. Ce que j'ai dit n'a pas plu au monde ; et Dieu veuille que le monde, en me condamnant, ait au moins gardé les mesures de respect, de religion, de piété, qui sont dues à mon ministère ; car, pour ma personne, je sais que rien ne m'est dû. Trop heureux si, me voyant condamné du monde,

je pouvais espérer d'avoir confondu le vice et glorifié Dieu ! Trop heureux si la censure du monde n'a rien fait perdre à ce que j'ai dit de son efficace et de son utilité ; et s'il y a eu des âmes qui, comme les premiers chrétiens, en aient été non-seulement instruites, mais converties ! Ce qui plaît au monde n'est pas toujours le meilleur ni le plus nécessaire pour le monde. Ce qui lui déplaît est souvent la médecine qui, tout amère qu'elle peut être, le doit guérir. Se choquer de semblables vérités et s'en scandaliser, c'est une des marques les plus évidentes du besoin qu'on en a ; s'en édifier et se les appliquer, c'est la preuve la plus certaine d'une âme solide, qui cherche le royaume de Dieu. Mais, c'est à vous, Seigneur, à faire le discernement, et de ceux qui en ont abusé, et de ceux qui en ont profité. Vous êtes le scrutateur des cœurs ; et vous savez que ce n'est point pour ma justification que je m'en explique ici, mais pour l'honneur de votre parole. Qu'importe que je sois condamné ? mais il importe, ô mon Dieu, que votre parole soit respectée. Revenons à notre sujet.

Le péché de Madeleine fut le libertinage de ses mœurs ; ou, pour comprendre sous des termes moins odieux tous les désordres auxquels elle s'abandonna, quand Dieu, par une juste punition, l'abandonna à elle-même et à ses propres désirs, disons que son péché fut, et son orgueil, et son amour-propre ; que ce fut et une idolâtrie secrète de sa personne, et une ambition criminelle d'être non-seulement aimée, mais adorée. En effet, dit Zénon de Vérone, elle ne fut libertine, que parce qu'elle fut vaine, et parce qu'elle s'aima avec excès. Mais l'amour divin qui toucha son cœur, sut bien venger Dieu de l'un et de l'autre. Car à cet amour-propre qui l'aveuglait, il substitua une sainte haine d'elle-même ; et, au lieu de cet orgueil dont elle avait fait sa passion dominante, il lui inspira la plus profonde humilité.

Elle aima : *Dilexit* ; et, par une conséquence nécessaire, elle commença à se haïr. Car, comment aurait-elle pu aimer son Dieu, et ne se haïr pas elle-même ? Aimant ce Dieu de pureté et de sainteté, et ne voyant dans elle que corruption et que désordre, comment aurait-elle pu se défendre de concevoir pour elle-même, non-seulement du mépris, mais de l'horreur ; et comment, avec cette horreur d'elle-même, n'aurait-elle pas, dès lors, pratiqué ce qui semblait ne devoir être que pour les âmes parfaites, mais ce qu'elle jugea convenir bien mieux à une pécheresse qu'à tout autre ; savoir : le renoncement à soi-même, le détachement de soi-même, la mort à soi-même ? Comment, dis-je, n'aurait-elle pas été remplie de ces sentiments, puisque, éclairée des lumières de la grâce, elle se regarda comme un monstre devant Dieu ; comme une créature infidèle qui n'avait jamais connu Dieu, ou qui, l'ayant connu, ne lui avait jamais rendu la gloire qui est due à Dieu ; comme une créature rebelle qui, si longtemps, avait fait une profession ouverte de violer toutes les lois de Dieu ;

(1) Cette digression regarde le sermon de l'impureté.

qui, par une vie licencieuse, avait insolemment outragé Dieu; qui, dans sa personne, avait profané tous les dons de Dieu; qui, par l'abus le plus punissable, s'était servi contre Dieu même des avantages qu'elle avait recus de Dieu?

Elle aima : *Dilexit*; et, du moment qu'elle aima, elle cessa d'avoir ces soins excessifs d'une beauté fragile, dont elle s'était toujours occupée. Voyez la aux pieds de Jésus-Christ, les cheveux épars, le visage abattu, les yeux baignés de larmes. Voilà ce que l'Évangile nous présente comme un modèle de l'amour-propre anéanti. Pense-t-elle encore, dans cet état, à ce qui la peut rendre plus agréable? Craint-elle, à force de pleurer, de ternir et de défigurer son visage? Att-elle sur cela, dans la douleur que lui cause son péché, la moindre inquiétude? Non, non, mes frères, dit saint Grégoire, pape, ce n'est plus là ce qui la touche. Que ce visage, disait la bienheureuse Paule, détrompée du monde et animée d'un vrai désir de satisfaire à Dieu, que ce visage dont j'ai été idolâtre, et que tant de fois, contre la loi de Dieu, je me suis efforcée d'embellir par de damnables artifices, soit couvert d'un éternel opprobre : *Turpetur facies illa, quam toties contra Dei præceptum cerussa et purpurisso depinxi* (S. Hier.). Remarquez, mesdames, ces paroles de saint Jérôme; et, si vous êtes chrétiennes, ne préférez pas au sentiment de ce grand homme, qui est le sentiment de tous les Pères, l'erreur d'une fausse conscience qui vous séduit : *Facies illa, quam toties contra Dei præceptum cerussa et purpurisso depinxi* : Ce visage que tant de fois j'ai voulu déguiser par des couleurs empruntées, à qui tant de fois j'ai donné un faux lustre, malgré les défenses et contre la volonté de mon Dieu. Ainsi en jugea Madeleine convertie : Ah! que cette grâce périssable soit pour jamais effacée; que ces yeux deviennent comme deux fontaines, pour arroser la terre de mes larmes; que ces cheveux, sujet ordinaire de ma vanité, ne servent plus qu'à mon humiliation; que cette chair soit désormais une victime de mortification et d'austérité. Bien loin de s'aimer soi-même, elle voudrait pouvoir se détruire : et, parce que Dieu ne lui permet pas cette destruction volontaire d'elle-même, elle s'offre du moins à lui comme une hostie vivante, pour lui être, et plus longtemps, et plus souvent immolée.

Elle aima, *Dilexit*; et parce qu'elle aima, elle voulut faire à Dieu une réparation solennelle, et comme une amende honorable de tous les attentats de son orgueil. Prosterinée aux pieds de Jésus-Christ, elle se souvint combien elle avait été jalouse d'avoir dans le monde des adorateurs; c'est-à-dire, des hommes nés, ce semble, pour elle; des hommes, non-seulement fous et insensés, mais sacrilèges et impies pour elle; des hommes prêts, pour elle, à renoncer au culte de leur Dieu, prêts à lui sacrifier leur liberté, leur repos, leurs biens : c'est trop peu; leur conscience et leur salut; car l'ambition d'une femme mondaine va jusque-là. Les Israélites

irritaient le Dieu de leurs pères, en sacrifiant à des idoles de bois et de pierre : *Et in sculptilibus suis ad æmulationem eum provocaverunt* (Ps. LXXVII); et cette femme pécheresse l'avait outragé et comme piqué de jalousie, en lui opposant dans sa personne une idole de chair. Elle se souvint des pièges qu'elle avait dressés à l'innocence des âmes, des ruses qu'elle avait employées pour les séduire, des charmes dont elle avait usé pour les corrompre, des passions qu'elle avait fait naître dans les cœurs; elle s'en souvint; et Dieu lui ouvrant les yeux, elle crut voir au milieu des flammes de l'enfer, disons mieux, elle y vit en esprit, mais avec effroi, des pécheurs sans nombre qu'elle avait précipités dans une éternelle damnation. Tant de commerces, dont l'indiscrète familiarité avait été entre eux et elle le lien des plus mortelles habitudes; tant de conversations, dont la licence leur avait fait perdre toute pudeur; tant de libertés, contre lesquelles sa conscience, par mille remords, mais tous inutiles, avait si souvent réclamé; tant de cajoleries dans les discours, tant d'immodesties dans les actions; que dirais-je? tant d'autres choses qu'elle savait avoir été de sa part les dangereuses amorces des désordres d'autrui; tout cela lui revint à l'esprit; et ce seul désir de plaire, dont elle n'avait jamais compris les pernicieuses conséquences, ce désir de plaire, qu'elle avait jusque-là compté pour rien, lui parut comme un abîme, mais un profond et affreux abîme, qui, selon l'expression du Saint-Esprit, l'attirant dans d'autres abîmes, l'avait conduite aux dernières extrémités. Voilà ce que son amour, je dis un amour tout sacré, lui fit connaître; voilà sur quoi elle se confondit mille fois elle-même. Ah! dit-elle à son Dieu, dans la ferveur de la plus sainte contrition, n'ai-je donc été, Seigneur, jusqu'à présent dans le monde, que pour vous y faire la guerre, que pour arrêter les conquêtes de votre grâce, que pour y être l'ennemie déclarée de votre gloire? N'ai-je donc vécu que pour perdre ce que vous vouliez sauver, que pour détruire l'ouvrage de votre rédemption, que pour faire périr des âmes que vous êtes venu chercher, et qui vous ont déjà coûté si cher? Mais que puis-je faire désormais autre chose, ô mon Dieu! que de vous aimer autant que je me suis aimée moi-même; que de m'étudier à vous plaire, autant que j'ai eu le malheur de plaire à d'autres qu'à vous? Par où puis-je mieux vous dédommager de tant d'injustices commises contre vous, et de tant de crimes, que par cet amour sincère et pur dont j'ai commencé à connaître le prix inestimable?

Elle aima, *Dilexit*; et toutes ces injustices furent expiées; elle aima, et tous ces crimes lui furent pardonnés. Ne concluez pas de là, pécheurs qui m'écoutez, que notre Dieu est donc un Dieu bien facile et bien indulgent; cette conclusion, dans le sens que vous l'entendez, serait une erreur; et cette erreur vous pourrait être plus funeste que votre libertinage même. Mais concluez de là que

L'amour de Dieu a donc une vertu supérieure à tout ce que nous en concevons. Concluez de là que l'amour de Dieu est donc aussi fort que la mort même, je veux dire aussi méritoire et aussi agréable à Dieu que le martyre. Concluez de là que l'amour de Dieu est donc aussi saint et aussi sanctifiant que le baptême. Concluez de là, qu'en comparaison de l'amour de Dieu, toute satisfaction de l'homme pécheur est donc peu efficace ; et que, séparée de l'amour de Dieu, elle n'est même de nulle valeur ; c'est de quoi je conviendrai avec vous. Mais aussi serez-vous obligés de convenir avec moi que peu de pécheurs aiment donc Dieu comme l'a aimé Madeleine, jusqu'à la haine d'eux-mêmes, jusqu'au renoncement à eux-mêmes ; et, par conséquent, que peu de pécheurs, en pensant même à se convertir à Dieu, aiment sincèrement Dieu, puisque aimer Dieu sans se haïr soi-même, sans se renoncer soi-même, c'est l'aimer et ne l'aimer pas.

Non-seulement l'amour de Dieu expia le péché de Madeleine, mais il en purifia la source. Cette source était son cœur, un cœur sensible et tendre. Or, pour le purifier, elle aima, *Dilexit* ; mais elle aima, dit saint Augustin, celui qui ne peut être trop sensiblement ni trop tendrement aimé ; et par là, elle se fit de sa sensibilité même et de sa tendresse un mérite et une vertu. Elle comprit que ce n'était pas en vain que Dieu lui avait donné un cœur tendre ; que ce cœur était fait pour lui ; et que si jusqu'alors il avait été dans le trouble, ce n'était point parce qu'il était tendre, mais parce qu'il était tendre pour qui il ne devait pas l'être. Elle ne crut pas qu'un cœur converti dût être un cœur sec, un cœur dur, un cœur froid et indifférent. Bien loin de le croire, elle supposa, et avec raison, que, pour être un cœur converti, il fallait que ce fût un cœur ardent, un cœur zélé, un cœur affectueux, un cœur capable d'être ému et touché ; et, trouvant dans son propre cœur toutes ces qualités, elle jugea qu'elle ne devait plus les faire servir qu'à aimer avec plus de tendresse le Dieu même de qui elle les avait reçues, et pour qui elle n'avait eu jusque là que trop d'insensibilité. Comme cette tendresse, ainsi rectifiée, lui pouvait être d'un excellent usage pour sa pénitence, au lieu de la combattre, elle s'efforça de l'augmenter, et, de même que dans les premiers siècles de l'Eglise, à mesure que la foi s'établissait sur les ruines du paganisme, on ne détruisait pas les temples dédiés aux idoles, mais on les purifiait en les employant au culte du vrai Dieu ; ainsi l'amour de Dieu, prenant possession du cœur de cette pécheresse, n'en détruisit pas le tempérament, mais le corrigea ; ne lui ôta pas le penchant qu'elle avait à aimer, mais la mit en état d'aimer sûrement, en la faisant aimer saintement. Ce cœur de Madeleine avait été, selon la figure de l'Apôtre, l'olivier sauvage qui n'avait produit que des fruits de malédiction ; mais, par la divine charité qui y fut entée, il devint l'olivier franc, qui ne porta plus que des fruits de grâce et de salut. Ah ! mon Dieu,

que votre providence est aimable, de nous avoir ainsi facilité la plus austère de toutes les vertus, qui est la pénitence ! Qu'il y a de douceur dans votre sagesse, d'avoir tellement disposé les choses, que, sans changer de naturel, et avec le même cœur que vous nous avez donné en nous formant, de pécheurs nous puissions devenir justes, et de charnels des hommes parfaits et spirituels ! Si, pour nous convertir à vous, il fallait nous anéantir et cesser d'être ce que nous sommes, cet anéantissement de nous-mêmes, quelque nécessaire qu'il fût d'ailleurs, nous effraierait ; mais votre grâce toute puissante, s'accommodant à notre faiblesse, se sert, pour notre conversion, de notre propre fonds, et nous fait trouver, jusque dans nos passions, le remède à nos passions mêmes ; puisqu'il n'y en a aucune qui, purifiée par votre amour, ne puisse contribuer à notre sanctification.

Allons encore plus avant. L'amour de Dieu, après avoir expié le péché de Madeleine, après en avoir purifié la source, en consacra la matière. J'appelle la matière de son péché tout ce qui servait à ses plaisirs et à son luxe. C'était une femme voluptueuse ; elle avait aimé les parfums et tout ce qui flatte les sens ; les aimait-elle toujours après sa conversion ? Vous le savez, puisque, par un effet visible de la prédiction du Sauveur du monde, ce qu'elle fit chez le pharisien, et ce qui sembla n'être qu'un mouvement passager de sa piété, se publie encore aujourd'hui à sa gloire, partout où l'Evangile de Jésus-Christ est annoncé. Non, non, dit-elle, dans l'heureux moment qu'elle sentit l'impression de la grâce et de l'amour de son Dieu, il ne m'appartient plus de chercher les délices de la vie. Cela convient mal à une pécheresse, et encore plus mal à une pécheresse pénitente. Faut-il donc des délices pour un corps qui n'a mérité que des feux éternels ? Faut-il des parfums pour une chair qui, jusqu'à présent, n'a été qu'une chair de péché, et qui, dans le tombeau, sera bientôt un sujet de pourriture ? N'est-il pas plus juste, Seigneur, que ce corps, que cette chair, que tout ce qui les a révoltés contre votre loi, vous soit consacré, et que j'emploie maintenant pour vous ce que tant de fois j'ai prodigué pour moi-même ? En effet, touchée de ce sentiment, elle apporte avec elle un parfum précieux et exquis ; elle le répand sur les pieds adorables de Jésus-Christ, elle les essuie avec ses cheveux, elle les arrose de ses larmes. Ainsi, reprend saint Grégoire, pape, elle trouva dans son luxe même de quoi honorer le Fils de Dieu, et dans sa vanité de quoi lui faire un agréable sacrifice : *Et quot in se invenit oblectamenta, tot de se obtulit holocausta* (Greg.). Voilà, femmes du monde, une pénitence solide : sacrifier à Dieu ce qui a été la matière du péché. Car, être convertie, et cependant être aussi mondaine et aussi vaine que jamais ; être dans la voie de la pénitence, et cependant être aussi esclave de son corps, aussi adonnée à ses aises, aussi soigneuse de se procurer les commodités de la vie ; réduire tout à des pa-

roles, à des maximes, à de prétendues résolutions, c'est une chimère; et compter alors sur sa pénitence, c'est s'aveugler soi-même et se tromper.

A Dieu ne plaise, mesdames, que je veuille examiner ici et vous marquer tout ce que la pénitence doit réformer dans vos personnes; outre que ce détail trait trop loin, peut-être en feriez-vous encore le sujet de votre censure. Toutefois c'est dans ce détail que sont entrés les Pères de l'Eglise, et même les apôtres, quand ils se sont appliqués à régler les mœurs. Comme ils travaillaient à former une religion pure, sainte, exempte de tache, ils n'ont point estimé que cette morale fût au-dessous de la dignité de leur ministère. Car c'est pour cela que saint Paul, cet homme ravi jusqu'au troisième ciel, et qui avait appris de Jésus-Christ même ce qu'il enseignait aux fidèles, faisait aux femmes chrétiennes des leçons touchant la modestie et la simplicité des habits; les obligeant sur ce point à une régularité contre laquelle l'esprit du monde ne prescrira ni ne prévaudra jamais; leur spécifiant les choses en particulier à quoi il voulait qu'elles renouçassent, et ne croyant pas ce dénombrement indigne de ses soins apostoliques. Mais je ne veux pas aujourd'hui descendre jusque là. Je veux que vous en soyez vous-mêmes les juges. Je veux que, vous considérant vous-mêmes, vous reconnaissiez sincèrement et de bonne foi ce qu'il y a dans l'extérieur de vos personnes à corriger et à retrancher. Je veux que, devant Dieu, vous vous demandiez à vous-mêmes, si ce luxe qui croît tous les jours, si cette superfluité d'ajustements et de parures toujours nouvelles, s'accorde bien avec l'humilité de la pénitence. Et si vous me répondiez que ce ne sont point là des crimes, et qu'à la rigueur il n'y a rien en tout cela qu'on puisse traiter de péché; après vous avoir conjurées de vous défaire de cet esprit intéressé qui réduit tout à la rigueur du précepte, et qui s'en tient précisément à l'obligation de la loi, esprit peu chrétien, esprit même dangereux pour le salut: Qui doute, vous dirais-je, sans hésiter, que Dieu ne condamne ce qui, constamment et de votre aveu, sert au moins d'attrait au péché, ce qui excite les passions impures, ce qui entretient la mollesse, ce qui inspire l'orgueil? De si pernicieux effets peuvent-ils partir d'une cause innocente et indifférente? Qui doute, par cette raison, et même indépendamment de cette raison, que tout cela ne doive être la matière du sacrifice que vous devez à Dieu comme pécheresses? Car détrompez-vous aujourd'hui, ajouterais-je, de l'erreur où vous pourriez être que la pénitence ne doit sacrifier à Dieu que ce qu'il y a d'essentiellement criminel. Non, il n'en est pas ainsi. C'est par le retranchement des choses permises qu'on répare les péchés commis dans les choses défendues. C'est par le renoncement à la vanité qu'on expie l'iniquité. Sans cela, quelques mesures que vous prenez en vous convertissant à Dieu, Dieu n'est point satisfait de vous. Voilà comment

je vous parlerais. Mais j'ai quelque chose de plus fort encore et de plus touchant à vous dire: et quoi? aimez comme a aimé Madeleine, et tous ces sacrifices de votre amour-propre, qui vous paraissent si difficiles, ne vous coûteront plus rien. On vous en a parlé cent fois; mais ç'a été inutilement et sans fruit, si l'on n'a pas été jusqu'à la source. On vous a apporté des raisons convaincantes et sans réplique pour vous obliger à quitter ce luxe profane; mais en vain, parce que l'esprit corrompu du monde, par d'autres raisons apparentes, vous obstinait à le défendre. On n'a pas beaucoup gagné quand on a ôté à une âme mondaine, ou, pour mieux dire, quand on lui a arraché certains dehors de vanité à quoi elle était attachée: car, si ce sacrifice n'est animé par le principe de l'amour de Dieu, elle reprendra bientôt tous ces dehors de la vanité humaine, et retombera dans son premier dégoût de la piété. Mais allumez, disait saint Philippe de Néri, allumez dans le cœur d'une pécheresse ce feu divin que Jésus-Christ est venu répandre sur la terre, et ce feu, ou même une étincelle de ce feu, aura dans peu tout consumé. Toute pécheresse qu'est cette mondaine, faites-lui bien connaître Dieu, donnez-lui du zèle pour Dieu, apprenez-lui à aimer Dieu, et elle ne tiendra plus à rien: bien loin de refuser tout ce que vous exigerez d'elle pour une parfaite conversion, elle s'y portera d'elle-même, elle vous prévientra, elle en fera plus que vous ne voudrez, elle ira au-delà des bornes, et souvent il faudra de la prudence pour la modérer. Agissant par ce grand motif de l'amour de Dieu, elle ne comptera pas même pour quelque chose tout ce que son cœur lui inspirera; elle ne s'en applaudira point comme d'un triomphe; et pour quelques pas qu'elle aura faits dans les voies de la perfection chrétienne, elle ne se croira pas déjà parfaite. Au contraire, elle se reprochera sans cesse de donner si peu à Dieu, elle se confondra d'avoir eu tant de peine à s'y résoudre, elle s'étonnera qu'il veuille bien s'en contenter. Ainsi, par son amour, elle expiera comme Madeleine son péché, elle purifiera la source de son péché, elle consacrerà la matière de son péché, enfin elle réparera le scandale de son péché.

Le scandale du péché, ce sont les pernicieux exemples que donne le pécheur, et c'est ce que Madeleine eut à réparer. C'était une pécheresse connue dans toute la ville par sa vie mondaine et déréglée; mais elle aimait, *Dilexit*; et désormais, autant qu'elle s'était déclarée pour le monde, autant voulut-elle se déclarer pour Jésus-Christ. Elle ne chercha point à lui parler en secret, elle voulut que ce fût au milieu d'une nombreuse assemblée; elle ne craignit point ce qu'on en dirait; au contraire, elle voulut que le bruit s'en répandît de toutes parts: elle prévint tous les raisonnements qu'on ferait, toutes les railleries qu'elle s'attirerait, et c'est justement ce qui l'engagea à rendre son changement public: pourquoi? afin de glorifier Dieu par sa pénitence, autant qu'elle

l'avait déshonoré par son désordre ; afin de gagner à Dieu autant d'âmes par sa conversion, qu'elle en avait perdues par son libertinage ; afin de se mieux confondre et de se mieux punir elle-même par cette confusion, de tous les faux éloges et de tous les hommages qu'elle avait reçus et goûtés avec tant de complaisance. C'est pour cela qu'elle entre dans la maison de Simon le pharisien, remplie d'une sainte audace : elle n'avait rougi de rien, lorsqu'il s'agissait de satisfaire sa passion, et maintenant elle ne rougit de rien, lorsqu'il s'agit de faire au Dieu qu'elle aime une solennelle réparation ; on l'avait vue dominer dans les compagnies, et maintenant elle veut qu'on la voie prosternée en posture de suppliante ; on avait été témoin du soin qu'elle avait si longtemps occupée, de se parer et de s'ajuster, de se conformer aux modes et d'en imaginer de nouvelles, et maintenant elle veut qu'on soit témoin du mépris qu'elle en fait ; elle le veut, et ne le vouloir pas comme elle, c'est n'être pas pénitent comme elle, et ne l'être pas comme elle, c'est ne le point être du tout. Car je ne me persuaderai jamais qu'une âme vraiment pénitente, c'est-à-dire, une âme vraiment touchée d'avoir quitté Dieu, ait honte du service de Dieu, et qu'elle ne cherche pas au contraire, à lui rendre, dans son retour toute la gloire qu'elle lui a fait perdre dans son égarement ; je ne me persuaderai jamais qu'une âme vraiment pénitente, c'est-à-dire, vraiment sensible à la ruine spirituelle de tant de pécheurs qu'elle a précipités dans le crime, manque de zèle pour les en retirer, après qu'elle n'a pas manqué d'adresse pour les y engager ; qu'elle ne tâche pas à les ramener dans les voies du salut, après qu'elle les a conduits dans les voies de l'iniquité : *Docebo iniquos vias tuas (Ps. L)*. Ah ! Seigneur, s'écriait David, j'ai scandalisé votre peuple ; mais ma consolation est que ce scandale n'est pas sans remède : mon exemple le détruira ; et, en reprenant vos voies, je les enseignerai à ceux que j'en ai éloignés ; ma pénitence sera une leçon pour eux, et quand ils me verront retourner à vous, ils apprendront eux-mêmes à y revenir : *Docebo iniquos vias tuas et impii ad te convertentur*. Enfin, je ne me persuaderai jamais qu'une âme vraiment pénitente, c'est-à-dire, une âme bien détrompée des bagatelles du monde, craigne encore les discours du monde, et qu'elle ne se fasse pas plutôt un devoir de venger Dieu de la vaine estime qu'elle a tant recherchée dans le monde, par les reproches qu'elle peut avoir à soutenir de la part du monde même. Non pas que j'ignore qu'il faut de la fermeté pour s'élever de la sorte au-dessus du monde et pour s'exposer à toute la malignité de ses jugements ; mais voilà le mérite d'une parfaite pénitence, et c'est en quoi je l'ai fait consister. Ainsi, beaucoup de péchés furent remis à Madeleine, parce qu'elle aimait beaucoup d'un amour pénitent ; et elle aimait beaucoup d'un amour reconnaissant, parce que beaucoup de péchés lui avaient été remis : c'est la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

De tous les sentiments dont le cœur de l'homme est capable, il n'y a, selon l'ingénieuse et solide réflexion de saint Bernard, que l'amour de Dieu par où l'homme puisse rendre en quelque manière, si l'on ose ainsi parler, la pareille à Dieu ; et c'est le seul acte de religion en vertu duquel, tout faibles que nous sommes, nous puissions, sans présomption, prétendre quelque sorte d'égalité dans le commerce que nous entretenons avec Dieu. En tout autre sujet, ce réciproque de la créature à l'égard de son Créateur ne nous peut convenir : par exemple, quand Dieu me juge, je ne puis entreprendre pour cela de le juger ; quand il me commande, je n'ai pas droit de lui commander ; mais quand il m'aime, non-seulement je puis, mais je dois l'aimer. A tous les autres attributs qui sont en Dieu et qui ont du rapport à moi, je réponds par quelque chose de différent, ou, pour mieux dire, par quelque chose d'opposé à ses attributs mêmes ; car j'honore la souveraineté de Dieu par ma dépendance, sa grandeur par l'aveu de mon néant, sa puissance par le sentiment de ma faiblesse, sa justice par ma crainte et par mon respect, et si là-dessus j'avais la moindre pensée de m'égaliser à lui, ce serait l'outrager, et me rendre digne de ses plus rigoureuses vengeances ; mais quand j'aime Dieu parce qu'il m'aime, et que je veux lui rendre amour pour amour, bien loin qu'il s'en offense, il s'en fait honneur, et il trouve bon que je m'en fasse un mérite. Je puis donc en cela seul, sans témérité, me mesurer, pour ainsi dire, avec Dieu ; et, quelque disproportion qu'il y ait entre Dieu et moi, j'ai, par cet amour, non pas de quoi ne devoir rien à Dieu, mais de quoi lui payer exactement ce que je lui dois : car je ne puis rien lui devoir au delà de cet amour ; et, en lui payant ce tribut, j'accomplis envers lui toute justice ; c'est-à-dire que, comme tout Dieu qu'il est il ne peut rien faire de plus avantageux pour moi que de m'aimer, aussi, de ma part, ne peut-il rien exiger de plus parfait, ni de plus digne de lui que mon amour.

Ainsi raisonnait saint Bernard, et voilà, chrétiens, par où Madeleine trouva le secret de témoigner à Jésus-Christ sa reconnaissance, après en avoir obtenu la rémission de tous ses crimes ; elle aimait, et elle aimait beaucoup, *Dilexit multum*. Dans les âmes lâches, remarquez ceci s'il vous plaît, c'est une vérité qui ne vous est peut-être que trop connue, par la malheureuse expérience que vous en avez faite, et que vous en faites tous les jours : dans les âmes lâches, cette vue des péchés remis ne produit, ou qu'une fausse sécurité, ou qu'une oisive tranquillité. Je m'explique : on s'applaudit intérieurement, et Dieu veuille qu'on ne s'y trompe pas, on se félicite d'être déchargé, par le sacrement de pénitence, d'un fardeau dont la conscience sentait tout le poids, et sous lequel elle gémissait. Parce qu'on a entendu de la bouche du ministre ces paroles consolantes : *Remittuntur tibi peccata* : Vos péchés vous sont

pardonnés, on s'en croit absolument quitte ; au lieu de suivre la règle du Saint-Esprit, et de craindre pour les péchés même pardonnés, parce qu'en effet, dans cette vie, on ne peut jamais s'assurer qu'ils le soient, on est en paix sur celui qui peut-être ne l'est pas ; et, supposé qu'il le fût, au lieu de faire les derniers efforts pour reconnaître la grâce inestimable de ce pardon : au lieu de dire comme David : *Quid retribuam Domino (Ps. CXV) : Que rendrai-je au Seigneur ;* au lieu d'imiter ce roi pénitent et de chercher comme lui, avec un saint empressement et un saint zèle, à s'acquitter auprès de Dieu d'une obligation aussi essentielle que celle-là, on vit dans un repos souvent beaucoup plus dangereux que tous les troubles dont peut être suivie la pénitence d'une âme scrupuleuse et timorée ; il semble que cette grâce de l'absolution dont on se flatte, n'ait point d'autre effet que de mettre le pécheur en état de vivre avec plus de liberté ; et, par une ingratitude qui n'a point d'exemple, parce qu'on ose compter sur la miséricorde de Dieu, et qu'on pense l'avoir éprouvée, on se croit en droit d'être moins occupé du soin de lui plaire, et du regret de lui avoir déplu. Ainsi l'on regarde la rémission de ses péchés comme un soulagement et non comme un engagement ; on la considère par rapport à soi et non par rapport à Dieu ; on veut jouir des fruits qu'elle produit, sans accomplir les devoirs qu'elle impose et en goûter la douceur intérieure, sans se mettre en peine des œuvres de pénitence qui en sont les charges ; consultez-vous vous-mêmes, et vous conviendrez que c'est là peut-être l'abus le plus commun, et un des relâchements les plus ordinaires qui se glissent dans la pénitence.

Mais apprenez aujourd'hui, chrétiens, à vous détromper de ces erreurs ; apprenez ce que doit à Dieu un pécheur converti, et ce que Dieu en attend. Madeleine vous l'enseignera, et, par les progrès qu'elle fit dans l'amour de son Dieu, elle sera pour vous le plus parfait modèle, non plus d'un amour pénitent, mais d'un amour reconnaissant : *Dilexit multum*. Il est vrai, chrétiens, le Sauveur du monde, dans la maison du pharisien, avait dit à Madeleine : Votre foi vous a sauvée, vos péchés vous sont remis ; allez en paix. Mais c'est pour cela même que son amour pour Jésus-Christ n'eut plus de paix, et qu'il lui causa ces ardents et saints transports de reconnaissance dont elle fut si souvent et si vivement agitée ; parce que ses péchés lui avaient été pardonnés, elle se dévota par un attachement inviolable à cet Homme-Dieu, pendant qu'il vécut sur la terre ; parce que ses péchés lui avaient été pardonnés, elle lui marqua une fidélité héroïque dans le temps de sa passion et de sa mort ; parce que ses péchés lui avaient été pardonnés, elle demeura, avec une invincible persévérance, auprès de son tombeau ; parce que ses péchés lui avaient été pardonnés, elle le chercha avec toute la ferveur d'une épouse, et d'une épouse saintement passionnée, quand elle le crut ressuscité :

quatre effets merveilleux de la reconnaissance de Madeleine, mais auxquels je ne m'arrête qu'autant qu'ils peuvent se rapporter à votre instruction, et qu'ils doivent vous servir d'exemple. Ecoutez-moi, pécheurs réconciliés et sanctifiés par la grâce de votre Dieu ; écoutez-moi, pécheresses converties et revenues de vos égarements : vous allez connaître en quoi consiste la perfection de votre état.

Madeleine convertie n'eut plus désormais d'attachement que pour Jésus-Christ. Vous le savez, tant que cet Homme-Dieu demeura sur la terre, elle lui parut tellement dévouée qu'elle sembla ne plus vivre que pour lui. Quelle fut son occupation ? elle le suivait, dit saint Luc, dans la Judée et dans la Galilée, compagne inséparable de ses voyages, lorsqu'il parcourait les bourgades, prêchant le royaume de Dieu. Que fit-elle de ses biens ? elle les employait pour ce Dieu Sauveur : *Et ministrabat ei de facultatibus suis (Luc., VIII)* ; trop heureuse, dit saint Chrysostome, de contribuer à l'entretien d'une vie si importante et si nécessaire ; trop heureuse de nourrir celui même à qui elle était redevable de son salut ; trop heureuse de le recevoir dans sa maison, et de lui rendre tous les offices de la plus libérale et de la plus affectueuse hospitalité. Où la trouva-t-on plus ordinairement ? aux pieds de cet adorable Maître, écoutant sa parole, la méditant, la goûtant : *Sedens secus pedes Domini, audiebat verbum illius (Luc., VII)*. En vain lui en fait-on des reproches ; elle s'en ferait elle-même de bien plus forts, si jamais elle pensait à rien autre chose qu'à renouveler sans cesse son amour pour ce Dieu de patience et de miséricorde. En vain Marthe se plaint qu'elle la laisse chargée de tous les soins domestiques, pour vaquer uniquement à lui ; tout le reste hors de lui n'est plus rien pour elle, et tout le reste ne lui paraît grand qu'autant qu'elle peut l'abandonner pour lui. En vain Marthe l'accuse de négliger le service de Jésus-Christ, sous prétexte de s'appliquer à Jésus-Christ même, elle sait de quelle manière Jésus-Christ veut être servi ; et, mieux instruite que personne de ses inclinations, au lieu de s'empresser, comme Marthe, à lui préparer des viandes matérielles, elle lui en présente une autre mille fois plus délicieuse, mais que Marthe ne connaît pas, je veux dire une protestation toujours nouvelle de sa reconnaissance et de son amour. Or, c'est ainsi, comme nous l'apprend saint Chrysostome, qu'en use une âme chrétienne que Dieu a tirée de l'abîme du péché, quand elle est fidèle à la grâce de sa conversion. Son premier soin est de se défaire de mille autres soins superflus dont le monde l'embarresse, et qui seraient autant d'obstacles à cette sainte liberté où elle doit être, pour pouvoir dire à Dieu : *Dirupisti vincula mea ; tibi sacrificabo hostiam laudis (Psal. CXV)*. Vous avez rompu mes liens, Seigneur, je ne penserai plus qu'à vous offrir tous les jours de ma vie un sacrifice de louanges. Car si j'en-

treprenais encore de satisfaire à toutes les vaines et prétendues bienséances du monde ; si je m'engageais à remplir cent devoirs imaginaires qui passent pour devoirs dans le monde, mais dont le monde même est le premier à déplorer et à condamner l'excès ; si je voulais me livrer à tant de distractions qu'attire le commerce du monde, que me resterait-il pour mon devoir essentiel et capital, qui est de régler ma vie, en sorte que toute ma vie soit un témoignage perpétuel du souvenir que je conserve des miséricordes infinies de mon Dieu, et des péchés sans nombre qu'il m'a pardonnés ? Si les conversations, si les visites, si les plaisirs, même honnêtes, si le jeu, si les promenades partageaient encore mon temps, et que, par complaisance, par faiblesse, peut-être par une oisiveté habituelle, je voulusse remplir mes jours de ces amusements mondains sans en rien retrancher ; comment ma vie serait-elle un sacrifice de louanges et d'actions de grâces tel que Dieu l'attend de moi, et tel que je le lui promis si solennellement en me convertissant à lui ? Non, non, conclut cette âme, dans le sentiment d'une vive reconnaissance, ce n'est plus là ce qui me convient ; mais me tenir en la présence de Jésus-Christ comme Madeleine, mais écouter comme elle la parole de Jésus-Christ qui m'est annoncée, mais nourrir comme elle Jésus-Christ et le soulager dans la personne de ses pauvres ; mais travailler comme elle à lui préparer une demeure dans mon cœur, et le recevoir souvent chez moi et dans moi, voilà à quoi je dois me borner. Et pourquoi ce Dieu de honte, malgré tant de maux que j'ai commis, m'a-t-il encore laissé des biens, si ce n'est afin que j'aie en main de quoi racheter mes péchés, et que je contribue par mes aumônes à le faire subsister lui-même dans ses membres vivants ? Pourquoi ce Dieu-Homme réside-t-il personnellement dans nos temples et sur nos autels, si ce n'est afin que chaque jour, dégagée des pensées du siècle, je me fasse, aussi bien que Madeleine, un exercice de me tenir à ses pieds, de converser avec lui, de lui ouvrir mon cœur, et de lui dire sans cesse comme le prophète : *Oblivioni detur dextera mea ; adhæreat lingua mea faucibus meis, si non meminero tui* (Ps. CXXXVI) : Que ma main droite, Seigneur, s'oublie elle-même, et que ma langue demeure attachée à mon palais, si j'oublie les grâces dont vous m'avez comblé, et les bénédictions de douceur dont vous m'avez prévenu.

Madeleine convertie fit plus encore : elle marqua au Sauveur du monde une fidélité héroïque dans le temps même de sa passion et de sa mort. Ah ! mes frères, s'écrie saint Chrysostome, le grand exemple, si nous en savons profiter et si nous y faisons toute l'attention qu'il mérite ! Le troupeau de Jésus-Christ s'était dispersé, les apôtres avaient pris la fuite, saint Pierre, après sa chute, n'osait plus paraître, les colonnes de l'Église étaient ébranlées, et Madeleine, avec la mère de Jésus, demeurait ferme et intrépide auprès de la croix : *Stabant autem juxta cru-*

cem Jesu mater ejus, et Maria Magdalene (Joan., XIX). Madeleine, avec la mère de Jésus ! Madeleine auparavant pécheresse, avec Marie, mère de Jésus, toujours sainte ! comme si la pénitence avait alors en quelque sorte égalé l'innocence et participé à ses droits ; comme s'il y avait eu entre la pénitence et l'innocence une espèce d'émulation ; comme si le Fils de Dieu, après Marie, pure et exempte de tout péché, n'avait point trouvé d'âme plus inébranlable ni plus constante dans ses intérêts, que Marie délivrée de la corruption et de la servitude du péché. Mais ne vous étonnez pas, poursuit saint Chrysostome, d'une telle constance. Madeleine savait trop ce qu'elle devait à ce Dieu crucifié pour s'éloigner de lui lorsqu'il accomplissait sur la croix l'ouvrage de son salut. Elle savait trop ce qu'elle devait à la croix de ce Dieu mourant ; que cette croix avait été, par avance, la source de son bonheur ; qu'en vertu des mérites anticipés de cette croix, Jésus-Christ lui avait dit : Femme, vos péchés vous sont remis ; et que c'était enfin sur cette croix que cette parole si salutaire allait être authentiquement confirmée. De là, bien loin de se scandaliser comme les disciples, ni d'avoir comme eux horreur de la croix, elle la révère, elle l'adore, elle s'en approche, elle l'embrasse, elle la serre étroitement. On dirait qu'elle y est attachée par les liens invisibles de son amour, et qu'elle ait droit de dire aussi bien que saint Paul : *Christo confixa sum cruci* : Mon partage et ma gloire est d'être crucifiée avec Jésus-Christ. Ainsi ce fut sur la croix que Madeleine reconnut plus que jamais Jésus-Christ pour son Sauveur ; et ce fut pareillement sur la croix que Jésus-Christ reconnut Madeleine, si j'ose user de ce terme, pour son amante la plus zélée et la plus fidèle.

En effet, chrétiens, être fidèle à Dieu dans l'affliction et dans la souffrance ; être constant dans son amour, tandis qu'il nous éprouve par la croix ; lui demeurer toujours uni lorsqu'il semble nous délaisser ; persévérer dans ses voies, lorsque nous n'y trouvons que des épines et des difficultés, c'est à quoi nous oblige le souvenir d'une grâce aussi précieuse que celle de notre conversion. Mais n'avoir pour Dieu de constance et de fidélité, qu'autant qu'il nous fait trouver de goût dans son service ; n'être à Jésus-Christ et ne se déclarer pour lui que lorsqu'il n'en coûte rien ; ne le suivre, comme dit saint Chrysostome, que jusqu'à la Cène, et l'abandonner lâchement au Calvaire, c'est oublier qu'on a été pécheur, c'est démentir les engagements où l'on est entré par la pénitence, c'est ne payer le plus grand de tous les bienfaits que d'une reconnaissance apparente et superficielle. Ah ! Seigneur, votre croix, voilà mon héritage, depuis que vous m'avez appelé à vous et réconcilié avec vous : *Christo confixus sum cruci* (Galat., II) ; non pas cette croix extérieure sur laquelle vous expirâtes, et dont j'honore l'image sur vos autels ; mais la croix intérieure et person-

nelle que j'ai à porter, cette humiliation que vous m'envoyez, cette disgrâce que je n'attendais pas, cette perte de biens qui me désole, cette maladie qui m'afflige, cette persécution que l'on me suscite : c'est en acceptant tout cela de votre main, que je dois vous répondre de moi-même, et vous montrer que je suis fidèle. Toutes les autres preuves de ma fidélité sont équivoques, suspectes, douteuses ; il n'y a que la croix qui vous assure de moi, et que le bon usage de la croix qui puisse vous faire connaître que mon péché m'est toujours présent : *Et peccatum meum contra me est semper* (Ps. L). Oui, il m'est toujours présent pour me retracer toujours, et mon indignité, et votre bonté : mon indignité après l'avoir commis, et votre bonté qui me l'a remis : *Et peccatum meum contra me est semper*. Il m'est toujours présent, pour m'inspirer toujours un zèle et un courage nouveau, soit dans les adversités de la vie, soit dans les oratiques de la pénitence. Quoi qu'il m'arrive par votre ordre, ou quoi que je m'impose à moi-même, mon péché ou le pardon de mon péché sera toujours un motif pressant qui me réveillera, qui m'excitera, qui m'encouragera à tout entreprendre pour vous, à tout endurer pour vous, à me sacrifier, s'il le faut, et à m'immoler pour vous : *Et peccatum meum contra me est semper*.

Cependant, Jésus-Christ mort sur la croix, où se retira Madeleine ? autre effet de sa reconnaissance et de son amour. Elle demoura avec une invincible persévérance auprès du tombeau de son aimable Maître. Là, quelles pensées l'occupèrent ? quels sentiments touchèrent son cœur ? Quelles résolutions forma-t-elle de mourir en esprit comme il était mort en effet ; de s'ensevelir elle-même dans une vie pénitente et obscure, comme il était enseveli dans les ténèbres et l'obscurité du sépulchre ? Combien de fois se fit-elle, pour sa propre instruction, ces divines leçons que l'Apôtre dans la suite devait faire aux premiers fidèles pour la sanctification de toute l'Eglise : *Mortui estis, et vita vestra abscondita est cum Christo in Deo* (Coloss. III) : Vous êtes morts, et votre vie est cachée avec Jésus-Christ en Dieu : *Consepulti estis cum Christo* (Rom. VI) : Vous êtes ensevelis avec Jésus-Christ, et en Jésus-Christ. Content de passer ses jours auprès de cet adorable Sauveur, elle y fût restée des siècles entiers sans ennui ; ou, si quelquefois elle eût, malgré elle, ressenti les atteintes d'un ennui secret, elle eût bien su le soutenir et le surmonter ; car elle n'ignorait pas combien de temps le Fils de Dieu l'avait attendue elle-même ; combien d'années elle l'avait laissé appeler sans lui répondre, et frapper à la porte de son cœur sans lui ouvrir ; combien de rebuts elle lui avait fait essuyer par de longues et de continuelles résistances. Elle ne l'ignorait pas ; et c'était assez pour la fortifier contre tous les dégoûts et toutes les horreurs que peut causer la vue d'un tombeau, et l'idée d'un mort qui y vient d'être inhumé : ou plutôt c'était assez pour la fortifier contre tous les dégoûts et toutes les

horreurs de cette mort spirituelle à quoi elle s'était condamnée, et dont elle avait un modèle sensible dans le tombeau, et dans ce corps sans sentiment et sans action qui y était enfermé. Affreuse mort pour tant de femmes mondaines qui voudraient vivre à Dieu, mais sans mourir au monde et à elles-mêmes ! Avoir un cœur, mais pour le tenir dans un dégagement parfait du monde ; avoir des yeux, mais pour les fermer à toutes les pompes du monde ; avoir des sens, mais pour se rendre insensible à tout ce que le monde a de plus flatteur et de plus doux ; être dans le monde et au milieu du monde, mais pour n'avoir plus de part à ses assemblées, à ses entretiens, à ses divertissements ; mais pour y mener une vie retirée, une vie austère et mortifiée, voilà ce qui arrête tant de conversions ; ou, après de prétendues conversions, voilà ce qui fait reculer tant de faux pénitents, et ce qui les replonge dans leurs premières habitudes, malgré les plus belles espérances qu'ils avaient données et qu'on en avait conçues. Il n'appartient qu'à l'amour de Dieu, à un amour reconnaissant, d'affermir une âme contre ces retours si ordinaires et si funestes. Mille réflexions la soutiennent et lui font prendre le sentiment de l'Apôtre : *Mihi vivere Christus est, et mori lucrum* (Philip. I). Il est vrai, je serai dans le monde comme n'y étant plus, j'y vivrai comme n'y vivant plus ; mais pour qui dois-je vivre que pour Jésus-Christ, mon Sauveur ? N'est-ce pas un gain pour moi que de mourir à tout pour lui, et en me rendant la vie de la grâce, n'a-t-il pas bien mérité que je lui fisse un sacrifice des vaines douceurs de la vie du monde ? *Mihi vivere Christus est, et mori lucrum*. Il est vrai, je ne serai plus comptée pour rien dans le monde, parce que je ne serai plus de ses sociétés, de ses conversations, de ses jeux ; mais ce que je dois compter par-dessus tout, et qui me doit tenir lieu de tout, c'est que, dégagée des liens du monde, j'en serai plus étroitement unie à mon Dieu, à ce Dieu qui m'a aimée, lors même que j'étais son ennemie, à ce Dieu qui m'a recherchée, lors même que je le fuyais ; à ce Dieu qui, par choix et par préférence, m'a tirée de cette voie de perdition où le torrent du monde m'entraînait. Si je l'aime, ce Dieu de paix, il me suffira : et non-seulement il me suffira, mais tout, hors de lui, me deviendra insipide, et mon plus grand plaisir sera de me priver pour lui de tous les plaisirs. Or, après l'insigne faveur dont je lui suis redevable, après qu'il a bien voulu se convertir à moi pour me convertir à lui ; après qu'il m'a reçue entre ses bras et recueillie dans son sein, pourrai-je lui refuser mon cœur, et ne lui pas rendre amour pour amour ? *Mihi vivere Christus est, et mori lucrum*.

Enfin, Madeleine chercha Jésus-Christ ressuscité, avec toute la ferveur de l'amour le plus généreux et le plus ardent : si, pour quelques heures, elle avait quitté le tombeau, c'était pour préparer des parfums et pour venir bientôt ensuite embaumer le corps de

son Maître. Mais quelle surprise lorsqu'elle ne le trouva plus ? quels torrents de larmes coulèrent de ses yeux ! avec quel soin, quel empressement, quelle inquiétude elle visita de toutes parts, pour découvrir le lieu où il pouvait être ! *Tulerunt Dominum meum ; et nescio ubi posuerunt eum (Joan. XX)* : Ah ! s'écria-t-elle, on m'a enlevé mon Seigneur et mon Dieu, et je ne sais où on l'a mis. Avec quelle générosité elle s'offrit à l'enlever elle-même, si elle était assez heureuse pour le retrouver ! *Et ego eum tollam (Ibid.)* : mais y pensait-elle ? et comment eût-elle seule soulevé un corps qu'à peine plusieurs hommes ensemble auraient pu porter ? comment ? je n'en sais rien, et peut-être n'en savait-elle rien elle-même ; mais elle ne consulta point ses forces ; elle n'écouta que son amour, et l'amour se croit tout possible. Cependant, dès que Jésus-Christ, qui lui parlait, se fit connaître à elle, quel fut le ravissement de son âme ! avec quelle ardeur courut-elle à lui, et se jeta-t-elle à ses pieds pour les embrasser ! avec quelle promptitude alla-t-elle annoncer aux apôtres sa résurrection, devenue elle-même l'apôtre des apôtres, et ayant mérité par sa ferveur de voir avant eux le Fils de Dieu dans l'état de sa gloire ! sainte ferveur que nous voyons encore dans les plus grands pécheurs, lorsque, de bonne foi revenus à Dieu, ils considèrent dans quel abîme ils s'étaient plongés, et par quelle miséricorde la grâce les a sauvés : grâce dont ils étaient indignes en la recevant, mais grâce qu'ils voudraient payer par mille vies après l'avoir reçue : pourquoi ? parce qu'ils en comprennent beaucoup mieux l'excellence et le prix. Jamais saint Pierre aimait-il plus tendrement Jésus-Christ qu'après qu'il eut été converti par ce regard favorable du Sauveur du monde, qui le toucha, et qui lui fit pleurer si amèrement son péché ? jamais saint Augustin fut-il transporté d'un amour de Dieu plus vif et plus agissant, qu'après qu'il eut entendu cette voix qui pénétra jusqu'à son cœur, et qui le dégagait de ses habitudes criminelles ? Non contents des pratiques ordinaires et des œuvres indispensables de la pénitence chrétienne, ils y ajoutent tout ce que la reconnaissance peut inspirer : et que ne peut point inspirer un amour reconnaissant ? Le temps ne me permet pas de vous l'expliquer, car il faut finir : et d'ailleurs, de ceux qui m'écoutent, les uns l'ont éprouvé, et ils le savent assez ; les autres n'en ont jamais fait l'épreuve, et peut-être ne m'entendraient-ils pas.

Quoi qu'il en soit, voilà, pécheurs, l'avantage que vous pouvez tirer de vos péchés mêmes. Ils vous ont séparés de Dieu ; mais, du moment qu'ils vous sont pardonnés, ils peuvent servir à vous attacher à Dieu par un amour plus ardent, par une fidélité plus héroïque, par une piété plus fervente : *Vides hanc mulierem (Luc. VII)* ? Voyez-vous cette femme ? dit le Sauveur au pharisien ; quoique pécheresse publique, elle a fait pour moi beaucoup plus que vous : elle a répandu sur mes pieds les parfums les plus exquis, elle

les a arrosés de ses larmes, elle les a essuyés de ses cheveux ; tout juste et tout irrépréhensible que vous êtes, ou que vous vous flattez d'être, vous n'avez rien fait de semblable. A voir le zèle de certains pécheurs convertis, les progrès qu'ils font auprès de Dieu, les communications qu'ils ont avec Dieu, il y aurait, ce semble, dit saint Augustin, de quoi piquer de jalousie les plus justes, et, sans l'intérêt de Dieu, qui leur est plus cher que leur propre intérêt, ils se plaindraient presque à Dieu même, comme le frère aîné de l'enfant prodigue se plaignait à son père : admirable effet de la pénitence, qui peut, en quelque sorte, non plus seulement l'égaliser à l'innocence, mais l'élever encore au-dessus de l'innocence. C'est en ce sens et à la lettre, que souvent les anges, selon l'expression de l'Evangile, se réjouissent plus de la conversion d'un pécheur, que de la persévérance de quatre-vingt-dix-neuf justes ; c'est ainsi que des femmes perdues, suivant la parole de Jésus-Christ, mais, par un retour parfait, heureusement rentrées dans la voie du salut, en précéderont, au royaume des cieux, bien d'autres dont la vie, d'abord plus innocente, aura été dans la suite beaucoup moins sainte. Comprendons cette vérité, mes chers auditeurs ; justes, comprenez-la pour vous humilier, mais au même temps, pour vous animer ; pécheurs, comprenez-la, pour vous consoler et pour vous encourager ; travaillons tous de concert, ou plutôt, travaillons tous à l'envi ; ce ne sera pas en vain, puisque nous pouvons tous emporter la couronne de gloire, que je vous souhaite, etc.

SERMON XXX.

POUR LE VENDREDI DE LA CINQUIÈME SEMAINE.

Sur le jugement téméraire.

Collegerunt pontifices et pharisæi consilium adversus Jesum.

Les princes des prêtres et les pharisiens tinrent un conseil contre Jésus (S. Jean, ch. XI).

Sire, ce sont les princes des prêtres et les pharisiens qui s'assemblèrent, c'est-à-dire, les sages du judaïsme et les dévots de la synagogue ; ce n'est point pour délibérer sur une affaire d'une légère conséquence, puisqu'il ne s'agit pas moins que de porter un arrêt de mort contre un homme accrédité parmi le peuple, et connu dans toute la Judée par ses miracles ; ce n'est point en particulier, ni chacun selon ses vues, qu'ils ont à juger, mais dans un conseil, et en se communiquant leurs lumières les uns aux autres : qui ne croirait donc qu'ils vont former un jugement équitable et conforme aux lois les plus exactes de la justice et de la raison ? Cependant, ces sages, tout sages qu'ils sont, se laissent aveugler ; ces dévots se laissent prévenir, et ce conseil assemblé prononce enfin la sentence la plus injuste, et trahit la cause de l'innocent. Voilà, mes chers auditeurs, où nous conduit la faiblesse humaine, et ce qui doit servir à notre instruction. Nous avons dans nous-mêmes un

tribunal secret, et c'est à ce tribunal que nous appelons, comme d'un plein droit, le prochain, pour le juger et le condamner : jugements aussi faux que celui des pontifes et des pharisiens de notre évangile : jugements téméraires dont on se fait si peu de scrupule dans le monde, et dont je veux aujourd'hui vous représenter le crime et vous faire craindre les suites funestes, après que nous aurons salué Marie, en lui disant : *Ave, Maria.*

Trois choses, dit saint Thomas, sont absolument nécessaires pour former un jugement équitable, l'autorité, la connaissance et l'intégrité : l'autorité, dans la personne du juge ; la connaissance, dans son esprit, et l'intégrité, dans son cœur : l'autorité, pour pouvoir juger ; la connaissance, pour savoir juger ; et l'intégrité, pour vouloir bien juger. Si celui qui juge n'a pas un pouvoir et une autorité légitime, son jugement est chimérique et nul : s'il n'a pas une juste connaissance de la cause, son jugement est faux et aveugle ; et s'il manque d'intégrité, son jugement est vicieux et corrompu. De là, concluons d'abord que les prêtres et les pharisiens, en voulant juger Jésus-Christ, péchaient contre toutes les règles et toutes les formes qui doivent être observées dans un jugement. Car ils jugeaient sans autorité, puisque ce Fils du Dieu vivant ne dépendait point d'eux ; ils jugeaient sans connaissance, puisqu'ils ne savaient pas qu'il était Fils de Dieu ; et ils jugeaient sans intégrité, puisque la passion les animait contre lui et qu'ils agissaient par intérêt. Trois défauts qui se rencontrent dans les jugements désavantageux que nous faisons du prochain, et d'où il s'ensuit que ce sont des jugements injustes et téméraires : défaut d'autorité, défaut de connaissance, défaut d'intégrité. Appliquez-vous : voici le partage de ce discours. Nous jugeons le prochain, mais nous le jugeons témérairement : pourquoi ? parce que Dieu ne nous a donné sur lui nulle juridiction ; ce sera la première partie : parce que nous ne pouvons pénétrer son cœur, ni le bien connaître ; ce sera la seconde : enfin, parce que ce sont nos passions qui nous préoccupent, et que notre intérêt propre est le plus ordinaire motif de nos jugements ; ce sera la troisième. Ne jugeons donc point : *Nolite judicare (Luc., VI)* ; c'est la conséquence que nous tirerons après Jésus-Christ.

PREMIÈRE PARTIE.

Il n'y a que Dieu qui, essentiellement et par lui-même, ait une légitime autorité pour juger les hommes, parce qu'il n'y a que Dieu qui soit le créateur, et par conséquent le souverain et le maître des hommes. Vérité incontestable et si universelle, que Jésus-Christ même, en qualité d'homme, n'aurait pas le pouvoir de juger le monde, comme nous apprenons de l'Évangile qu'il le doit juger, si ce pouvoir ne lui avait été donné de son Père. Seigneur, disait David par un esprit de prophétie, donnez au roi votre jugement, le texte hébraïque porte : Donnez

au roi votre puissance pour juger le peuple que vous lui avez confié : *Deus judicium tuum regi da (Ps. LXXI)*. Comme s'il eût dit : Ce jugement, mon Dieu, n'appartient qu'à vous, mais faites-en part à celui que vous avez choisi, et puisque vous l'avez établi roi, commettez-lui votre justice, afin qu'il l'exerce en votre nom : *Et justitiam tuam filio regis*. Je sais, chrétiens, que ces paroles du psaume peuvent être entendues de Salomon, en faveur duquel David faisait à Dieu cette prière ; mais je sais aussi que tous les Pères de l'Église les ont expliquées de Jésus-Christ, et que les Juifs même, suivant leur tradition, les rapportaient à la personne du Messie, dont Salomon n'était que la figure. Quoi qu'il en soit, dit saint Augustin, il est de la foi que jamais le Sauveur du monde ne jugera les vivants et les morts qu'en vertu de la commission qu'il en a reçue : *Pater omne judicium dedit Filio (Joan., V)* ; que comme il n'a point pris de lui-même la qualité glorieuse de pontife, aussi ne s'est-il point attribué celle de juge ; qu'il a voulu, ou, pour parler plus exactement, qu'il a dû être spécialement appelé à cet important ministère ; et que, sans la vocation divine, tout grand, tout sage, tout saint qu'il est, il n'en ferait jamais nul exercice. Ainsi lui-même, dans l'Écriture, s'en déclare-t-il. Or, de là, mes chers auditeurs, je tire d'abord un argument invincible contre l'abus des jugements téméraires. Car, que faisons-nous, quand, au mépris de cette règle, nous nous donnons la liberté de juger le prochain ? Nous attentons sur l'autorité de Dieu ; nous entreprenons sur ses droits ; nous nous donnons, ou nous prétendons nous donner un pouvoir qu'il s'est réservé et qui lui est propre ; ce que Jésus-Christ ne fera que comme délégué de son Père céleste, nous le faisons de notre chef ; ce que Dieu, par privilège, lui a accordé comme à son fils, nous l'usurpons impunément et sans titre. Et voilà, dans la doctrine de saint Paul, le premier principe sur quoi est fondée la témérité de la plupart des jugements des hommes. Car, qui êtes-vous, disait ce grand apôtre, pour juger et pour condamner le serviteur d'autrui ? *Tu quis es, qui judicas alienum servum (Rom., XIV)* ? S'il tombe ou s'il demeure ferme, ce n'est point à vous d'en connaître. C'est à celui dont il dépend, et qui, comme maître, est son juge : *Domino suo stat aut cadit (Ibid.)*. C'est-à-dire, selon la paraphrase de saint Chrysostome, pourquoi jugez-vous de ce qui ne vous regarde pas ; et pourquoi vos vues s'étendent-elles hors des limites où l'ordre de la Providence et votre condition vous renferment ? Cet homme dont vous censurez la conduite, et dont vous condamnez peut-être, non-seulement les actions, mais les intentions, est-il votre sujet ? avez-vous dans le monde quelque supériorité sur lui ? rendez-vous compte de sa vie ? en devez-vous répondre à Dieu ? Si cela est, je consens que vous en jugiez ; et mon soin alors serait de vous apprendre la manière dont il y faudrait procéder, l'esprit et la charité

qu'il y faudrait apporter, les mesures de prudence qu'il y faudrait garder. Mais puisque vous reconnaissez vous-même qu'il n'est rien de tout cela, et que la personne dont vous formez ces jugements désavantageux, n'est point soumise à votre direction; que vous n'en êtes point chargé, et que, ni devant Dieu, ni devant les hommes, vous n'en devez point être responsable, pourquoi de vous-même vous ingérez dans sa cause? Abandonnez-la à son juge naturel, et respectez dans votre frère le droit qu'il a de n'être jugé que de Dieu, ou du moins de ceux que Dieu a commis pour veiller sur lui. S'il fait bien, vous pouvez par là participer à son mérite; et s'il fait mal, le blâme n'en retombera pas sur vous. Mais si vous le condamnez, quoi qu'il fasse, vous vous rendez vous-même criminel. Car s'il fait bien, et que vous en jugiez mal, vous commettez à son égard une injustice: et s'il fait le mal même pour lequel vous le condamnez, vous commettez une autre injustice envers Dieu, parce qu'en le condamnant et en le jugeant, vous vous attribuez le pouvoir de Dieu.

Voilà le grand principe que nous devons suivre, et une des leçons les plus ordinaires que faisait saint Paul aux premiers chrétiens: pourquoi? réflexion importante de saint Chrysostome: c'est qu'un des premiers désordres qui s'éleva dans l'Eglise et qui divisa les chrétiens, fut la liberté de juger. Les fidèles circoncis méprisaient les gentils, qui ne l'étaient pas, et les gentils convertis tenaient pour suspects les fidèles qui voulaient encore se distinguer par la circoncision. Ceux qui s'abstenaient des viandes, condamnaient ceux qui en usaient; et ceux qui en usaient, censuraient ceux qui s'en absteinaient. De là les dissensions et les troubles; et c'est pour cela même que l'apôtre, animé d'un zèle ardent pour l'unité et pour la paix, leur disait sans cesse. *Non ergo amplius invicem judicemus (Rom. XIV)*: Mes frères, ne nous jugeons donc plus les uns les autres: et par quelle raison? point d'autre que celle-ci: *Omnes enim stabimus ante tribunal Christi (Ibid.)*: Parce qu'il y a un tribunal où nous devons tous comparaître, qui est le tribunal de Jésus-Christ. Quelle conséquence? elle est juste et solide. C'est-à-dire, que tous les tribunaux particuliers que les hommes s'érigent de leur autorité propre pour juger le prochain, sont des tribunaux incompétents, des tribunaux sans juridiction, et par conséquent des tribunaux dont Dieu annule et réprovoque les arrêts. Ce pouvoir de juger les hommes, surtout de juger les cœurs et les consciences des hommes, n'a été donné qu'à Jésus-Christ seul; et tout autre que Jésus-Christ qui se l'arroge, fût-il un ange et le plus éclairé d'entre les esprits bienheureux, doit être censé usurpateur. C'est donc une espèce d'attentat contre le Fils de Dieu que de juger votre frère, parce que c'est, dit saint Jérôme, ôter à Jésus-Christ la prérogative dont il est en possession: *Fratrem ergo quisquis judicat, Christi palmam assumit (Hier.)*. Et, en effet,

poursuit le même Père, que réservons-nous au jugement de ce Dieu-Homme, s'il nous est permis de juger indifféremment de tout? *Si unusquisque de proximo judicamus, ecquid Domino reservamus (Idem)?*

Vous me direz que le Sauveur du monde s'est engagé à nous solennellement, de nous faire asseoir avec lui sur le tribunal de sa justice; et qu'une des récompenses qu'il nous propose, est d'avoir part un jour à ce jugement universel où sa qualité de rédempteur lui donne droit de présider: *Sedebitis et vos judicantes (Matth. XIX)*. Or, saint Paul, expliquant cette promesse, en a étendu l'effet, non-seulement à tous les hommes apostoliques, mais généralement à tous les chrétiens, et en particulier à ceux qui peuvent se rendre témoignage d'avoir été fidèles à Jésus-Christ: *An nescitis quoniam sancti de hoc mundo judicabunt (I Cor. VI)*? Ne savez-vous pas, disait-il aux Corinthiens, que les saints jugeront le monde; et, parlant ensuite à tous: *Nescitis quoniam angelos judicabimus; quanto magis sæcularia (Ibid.)*? Ne savez-vous pas, mes frères, ajoutait-il, que nous devons juger les anges mêmes? Or, s'il est vrai que nous jugerons les anges, combien plus est-il vrai que nous jugerons les hommes du siècle? Il reconnaissait donc en nous un titre pour juger; et la manière dont il s'exprime, marque qu'il le supposait comme un titre évident et incontestable: *Nescitis quoniam judicabimus?* Voilà ce que saint Augustin s'est opposé à lui-même en traitant ce point de morale. Mais écoutez l'excellente conclusion qu'il en tirait pour confirmer la vérité que je vous prêche. Eh! bien, mes frères, disait ce docteur, tenons-nous-en au principe de saint Paul. Il est vrai que nous serons un jour assis avec Jésus-Christ pour juger; mais cela étant, ne le prévenons donc pas ce souverain juge; ne soyons donc pas plus prompts que lui; puisque c'est alors qu'il nous communiquera son pouvoir, attendons qu'il nous en ait fait part, et attendons-le avec humilité et avec patience. En un mot, selon la maxime de l'apôtre même, ne jugeons point avant le temps, ni avant la venue du Seigneur: *Nolite ergo ante tempus judicare quoad usque veniat Dominus (I Cor. IV)*. Car il serait bien étrange que nous, qui ne sommes que des juges subalternes, nous voulussions juger avant Jésus-Christ, qui est le juge supérieur.

Or, prenez garde, reprend admirablement saint Augustin, tant que Jésus-Christ a demeuré sur la terre, quelque souveraineté qu'il eût, il ne l'a jamais employée à juger les pécheurs. Il les a excusés, il les a supportés, il les a défendus, il leur a fait grâce, il les a consolés, il les a aimés; mais il ne les a point jugés: que dis-je? il a même protesté hautement qu'il n'était point venu pour les juger: *Non venit Filius hominis ut judicet mundum (Joan. III)*. De deux offices, celui de Sauveur et celui de juge, il a fait le premier tandis qu'il était parmi nous, et il a remis le second à la fin des siècles, quand il viendra dans l'éclat de sa majesté. Sommes-nous plus

autorisés que lui? avons-nous une juridiction plus étendue? Contenons-nous donc dans les bornes qu'il a voulu lui-même se prescrire. Pendant cette vie, aimons nos frères comme il les a aimés, supportons-les comme il les a supportés, excusons-les comme il les a excusés, défendons-les comme il les a défendus, compatissons à leurs faiblesses comme il y a compati, et puis nous les jugerons un jour avec lui. Il me semble que cette condition nous doit suffire. Mais que nous anticipions le jugement de notre Dieu, que, dans un temps où il n'a fait que miséricorde, nous entreprenions indiscrètement de faire justice; de quelque motif que nous puissions nous flatter, c'est une présomption et un orgueil. Dieu nous dit par la bouche de son prophète : *Cum accipero tempus, ego justitias judicabo* (Ps. LXXIV) : lorsque le temps que j'ai marqué sera venu, alors je jugerai; pour nous faire entendre qu'à son égard même il y a un temps de juger, et un temps de pardonner : *Tempus judicandi, et tempus miserendi*. Et nous, dit saint Grégoire, pape, par une témérité insoutenable, nous voulons juger en tout tout temps. Avant que Dieu ait pris le sien, nous prenons le nôtre; et nous le prenons parce qu'il nous plaît, et comme il nous plaît.

Désordre universellement condamné de Dieu, mais spécialement condamnable lorsque nous nous attaquons aux puissances mêmes; que nous osons juger ceux mêmes de qui nous dépendons, ceux que Dieu a établis pour nous conduire, ceux qu'il nous a donnés pour maîtres et pour pasteurs, les prélats et les ministres de l'Eglise : pourquoi? parce qu'il y a dans eux un caractère que nous devons singulièrement respecter, et à quoi nous ne pouvons toucher sans blesser Dieu jusque dans la prunelle de son œil, suivant cette parole de Zacharie : *Qui tetigerit vos, tanget pupillam oculi mei* (Zach. II). C'est pourquoi il nous en fait encore ailleurs une défense si expresse : *Nolite tangere Christos meos, et in Prophetis meis nolite malignari* (Ps. CIV). Ne touchez point à ceux qui sont les oints du Seigneur, et gardez-vous d'exercer sur eux la malignité de vos jugements. Désordre essentiellement opposé à cette subordination dont Dieu est l'auteur, et par conséquent le conservateur et le vengeur, puisque, du moment que je censure la vie et la conduite de quiconque est au-dessus de moi, je m'élève au-dessus de lui, je me fais le juge de mon juge, et par là je renverse l'ordre où Dieu m'avait placé, et je m'expose aux suites malheureuses que l'Apôtre nous fait craindre d'un tel renversement. Désordre qui affaiblit et qui énerve, disons mieux, qui ruine et qui anéantit l'obéissance des inférieurs; car il est impossible que cette facilité à juger, et à juger mal, ne produise peu à peu un secret mépris de celui même dont on juge, et que ce mépris ne fasse naître les contradictions, les murmures, les révoltes de l'esprit et du cœur; d'où il arrive qu'on n'a plus dans les socié-

tés les plus réglées, qu'une obéissance extérieure, qu'une obéissance politique, qu'une obéissance sans mérite, parce que ce n'est point une obéissance chrétienne.

Je sais, mes chers auditeurs, ce que vous avez coutume de répondre : que ce qui vous engage presque malgré vous à juger de la sorte, ce sont les imperfections et les défauts, ou, si vous voulez, les dérèglements et les excès de ceux que Dieu a constitués en dignité; qu'en condamnant leurs actions, vous ne laissez pas d'honorer leur ministère, et que vous n'en pensez mal que parce qu'ils se comportent d'une manière à ne pouvoir en bien penser. Tel est le langage du monde; mais je sais aussi que cela ne vous justifie pas, et que quand Dieu, dans l'Exode, a prononcé cet oracle en forme de loi : *Diis non detrahes* (Exod. XXII), Vous ne jugerez ni ne médirez point des dieux de la terre, c'est-à-dire des puissances, ou spirituelles ou temporelles, il n'a point fait cette précision du ministère et de la personne, parce qu'il prévoyait que le mépris de l'un serait toujours suivi du mépris de l'autre, et que les hommes n'auraient jamais un discernement assez équitable pour respecter sincèrement le ministère et la dignité, tandis qu'ils seraient prévenus contre le sujet qui s'en trouve revêtu. En effet, de tout temps, les personnes élevées aux premières places, les magistrats, les princes, les pasteurs des âmes ont eu leurs vices et leurs passions; ce sont des hommes qu'il n'a pas plu à Dieu de rendre impeccables, et dont les erreurs et les faiblesses, dans le dessein de sa providence, doivent même servir à l'exercice de notre foi et de notre humilité. Mais, pour cela, il n'a jamais été permis aux particuliers de s'ériger en censeurs de leur vie, beaucoup moins de leur gouvernement et de leurs ordres. Voilà néanmoins l'abus du monde. Constantin, quoique empereur, ne voulut point, par maxime de religion, juger les évêques sur les accusations et les plaintes qu'on formait contre eux; mais aujourd'hui, des hommes sans nom, par un zèle aussi faux qu'il est téméraire, jugent hardiment des évêques et des empereurs. Ce prince se fit un point de conscience de couvrir, pour ainsi dire, de sa pourpre royale, la honte des ministres de Jésus-Christ; maintenant on se pique, je ne dis pas de la remarquer et de la révéler, mais de l'imaginer sur les plus faibles conjectures, de la supposer, de l'assurer comme un fait évident et incontestable. Qu'un homme soit le plus accompli et le plus irrépréhensible, et qu'on le mette comme la lumière sur le chandelier; tout accompli et tout irrépréhensible qu'il peut être, on en jugera; et, à force de l'observer, on y découvrira, ou l'on croira y découvrir des taches. Vous diriez que cette impunité avec laquelle on juge et l'on condamne soit une espèce de consolation dans la nécessité où l'on se trouve d'obéir aux grands et d'en dépendre. Mais malheur à nous, si nous raisonnons ainsi; malheur, si nous écoutons un chagrin bizarre qui nous porte toujours à contrôler ceux

que Dieu a mis sur nos têtes, au lieu de nous en tenir à la grande règle d'une soumission respectueuse et humble. Car Dieu, pour réprimer cette licence, a des châtimens qu'il sait faire éclater sur les coupables quand sa justice le demande. Marie, sœur de Moïse, l'éprouva, et sentit bien la grièveté du crime qu'elle avait commis dans le jugement qu'elle fit de son frère. La lèpre dont elle fut couverte, l'excommunication dont elle fut frappée, et qui la sépara sept jours entiers du camp des Hébreux, furent les marques authentiques de la colère divine; et plaise au ciel que nous en soyons quittes nous-mêmes pour des peines temporelles! Ne dites point que tous les conducteurs du peuple de Dieu ne sont pas des Moïses, que ce ne sont pas des hommes parfaits dont Dieu prenne également les intérêts et la cause en main. Saint Pierre vous répond que Dieu s'intéresse pour tous, et que les imparfaits et les vicieux sont aussi bien sous sa protection contre les censeurs présomptueux de leur conduite, que ceux dont la vie exemplaire est à couvert de tout reproche: pourquoi? parce qu'en qualité de supérieurs et de maîtres, ce sont les ministres et les lieutenants de Dieu; et que, par une suite nécessaire, il nous ordonne de l'honorer lui-même dans eux: *Non tantum bonis et modestis, sed etiam dyscolis* (II Petr. I). J'avoue que, pour les contenir dans leur devoir, Dieu permet cette injuste liberté qu'on se donne de les censurer: c'est un bien pour eux; mais malheur à celui par qui ce bien arrive, puisque c'est un de ces biens que Dieu, par la disposition de sa sagesse, ne tire que des plus grands maux, et qu'il ne peut contribuer à corriger l'un sans pervertir et dérégler l'autre.

C'est donc ici, chrétiens, qu'il faut nous appliquer cette conclusion du Fils de Dieu: *Nolite judicare, ut non judicemini* (Matth. VII). Ne jugez point, et vous ne serez point jugés. Est-il vrai, Seigneur, demande saint Bernard, que cela seul puisse nous délivrer de votre redoutable et inflexible jugement? ou plutôt, est-il vrai que ce soit assez pour paraître avec confiance devant votre adorable tribunal? Quoi? ce jugement qui fait trembler les saints, et dont l'idée seule a causé les plus mortelles frayeurs aux Hilarion et aux Jérôme; ce jugement où nous devons être pesés dans la balance rigoureuse du sanctuaire, n'aura pour nous rien de terrible, et il ne tiendra qu'à nous, en observant cette loi, de ne plus craindre les arrêts de votre justice? Après cela, plaignons-nous de la sévérité de notre Dieu; et, lorsque nous avons Jésus-Christ même pour garant de la promesse qu'il nous fait, serons-nous assez ennemis de nous-mêmes pour en perdre tout le fruit? *Nolite judicare, ut non judicemini*. Poursuivons: non-seulement on juge sans autorité, mais encore sans connaissance; autre défaut dont j'ai à parler dans la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Connaître sans juger, c'est souvent modestie et vertu; mais juger sans connaître, dit

saint Chrysostome, c'est toujours indiscretion et témérité. Or, si cela est vrai généralement, beaucoup plus l'est-il en particulier, ajoute ce Père, quand il s'agit de mépriser et de condamner le prochain. D'où il s'ensuit que les jugemens mauvais et désavantageux que nous faisons du prochain, sont presque tous téméraires et criminels: pourquoi? parce qu'ils n'ont presque jamais ce degré d'évidence et de certitude qui serait nécessaire pour les justifier. En effet, chrétiens, le prophète royal a bien raison de dire que les enfants des hommes sont vains, que leurs balances sont trompeuses, et que, par le seul défaut de connaissance, il n'y a dans la plupart de leurs jugemens, qu'illusion et que mensonge: *Verumtamen vani filii hominum; mendaces filii hominum in stateris, ut decipiant ipsi de vanitate in id ipsum* (Ps. LXI); car, pour en venir à la preuve, qu'y a-t-il de plus commun dans le monde que de juger par les apparences, que de juger des intentions par les actions, que de juger sur le rapport d'autrui; ou, si l'on juge par soi-même, que de juger avec précipitation, que de juger avec une assurance pleine de présomption, que de faire valoir de simples soupçons comme des démonstrations et des convictions, que d'abuser de ses propres vues en les suivant trop, en les portant trop loin, en les étendant au delà même de ce qu'elles nous découvrent? tout cela, autant de sources des faux jugemens que nous formons les uns contre les autres, et qui troublent parmi nous et détruisent absolument la société. Ne perdez rien, je vous prie, de ce détail.

On juge des hommes par les apparences, et, comme remarque saint Augustin, il faudrait plutôt juger des apparences par les hommes; car, sans insister sur ce point de morale, qui est infini, combien voyons-nous de gens dans la vie, qui, par divers principes, ne sont rien de ce qu'ils paraissent, et ne paraissent rien de ce qu'ils sont? combien qui, par je ne sais quelle négligence, produisent peu au dehors ce qu'ils ont de bon; et combien, au contraire, dont toute l'étude va à déguiser le mal qu'il y a dans eux, et à se parer du bien qui n'y est pas? combien dont certains défauts visibles et même choquants sont compensés par un fond de mérite très-solide, et qui, sous un extérieur grossier et méprisable, cachent les plus rares vertus? Jugez de ces personnes selon l'apparence, autant d'idées que vous vous en faites, ce sont autant d'injustices. Aussi Dieu, par des vues bien différentes des nôtres, réprouve-t-il tous les jours les sujets que nous estimons, et estime-t-il ceux que nous réprouvons: pourquoi? parce que nos jugemens n'ont pour objet que ce qui paraît, au lieu que le jugement du Seigneur est fondé sur ce qu'il y a de plus secret et de plus intime: *Homo enim videt ea quæ parent, Dominus autem intuetur cor* (I Reg. XVI). Dieu juge les hommes, belle pensée de saint Augustin, Dieu juge les hommes; et si les hommes sont pécheurs, il les juge pour les cou-

damner; mais comment? faisons-nous une loi de son exemple, et ne craignons point que son exemple soit trop parfait pour nous, puisque, dans la matière que je traite, la perfection même de Dieu doit servir à notre instruction ou à notre confusion. Ce Dieu qui, selon le langage de l'Apôtre, est la lumière même; ce Dieu en qui il n'y a point de ténèbres; ce Dieu qui possède la plénitude de la science, quand il veut juger et condamner, se contente-t-il d'une vue superficielle qui ne lui représente l'homme que par les dehors? Ah! chrétiens, vous le savez, il entre jusque dans les replis les plus intérieurs de l'âme, il pénètre jusque dans les jointures et dans les moelles, il sonde jusqu'aux plus profonds abîmes du cœur, il examine, il fouille, il recherche: *Scrutans corda et renes Deus* (Ps. VII). Vous diriez que son œil ne soit pas de lui-même assez clairvoyant; et afin que Jérusalem, figure d'une âme pécheresse, ne se plaigne pas qu'il l'ait jugée sans connaissance de cause, il prend encore le flambeau: *Scrutabor Jerusalem in lucernis* (Sophon. I). Ainsi en use ce Dieu juste et sage; mais nous, chrétiens, aveugles et inconsidérés, nous jugeons notre frère; nous attaquons la probité de celui-ci, la réputation de celle-là, sans autre fondement que des apparences, au lieu de nous souvenir que tel sur qui tombe notre censure, et que nous croyons digne de blâme, est celui peut-être pour qui nous aurions plus d'estime, s'il était connu de nous; que, sous ces apparences qui nous séduisent, il y a peut-être des trésors de grâce et d'innocence; que cet extérieur qui nous choque, est peut-être un voile d'humilité sous lequel il a plu à Dieu de tenir cachés les plus excellents dons. Combien de fois, pour nous être arrêtés à la surface des choses, n'avons-nous pas confondu la vertu avec le vice; et quels reproches aurions-nous à nous faire devant Dieu, si nous voulions de bonne foi reconnaître la légèreté, je dis légèreté criminelle, qui, dans nos jugements, nous a fait prendre de vains fantômes pour des vérités?

On juge des intentions par les actions: vous me direz qu'il est impossible d'en juger autrement; et moi je vous réponds, avec saint Jérôme, que c'est pour cela qu'il n'en faut point juger du tout. Changeons la proposition et exprimons-la en d'autres termes: on juge des actions sans en connaître le principe, qui sont les motifs et les intentions, ou plutôt on devine les motifs et les intentions, pour avoir droit d'interpréter et de censurer les actions. Je vous demande, mes chers auditeurs, s'il est rien de plus téméraire et de plus inique? car de raisonner comme l'homme mondain à qui saint Augustin fait dire: *Attendo quid agat, et intelligo propter quid agat* (Aug.): J'observe la manière d'agir, et de la manière d'agir je conclus pourquoi l'on agit; c'est un abus, reprend ce saint docteur, puisqu'il est évident que la même chose peut être faite par cent motifs tout différents les uns des autres, et que ces différents motifs

en doivent fonder autant de jugements tout opposés. En effet, quand Madeleine répandit des parfums sur les pieds du Sauveur du monde, ce fut par un mouvement de piété, et les apôtres l'accusèrent de prodigalité. Le Sauveur du monde lui-même souffrait auprès de lui les pécheurs pour les attirer à Dieu, et les pharisiens le soupçonnaient d'entretenir avec eux de mauvais commerces. Nous voyons, continue saint Augustin, les mêmes actions en substance louées et condamnées par le Saint-Esprit, selon la diversité des intentions. Pharaon accable les Israélites de travaux insupportables, et Moïse en fait périr une partie dans le désert par des châtimens encore plus terribles; mais dans l'un c'était un esprit de domination qui l'enflait, et dans l'autre un zèle de religion qui l'animait: *Sed ille dominatione inflatus, iste zelo inflammatus* (Idem). Les impies commettaient des sacrilèges en massacrant les prophètes, et les prophètes faisaient à Dieu des sacrifices en exterminant les impies: *Occiderunt impii prophetas, occiderunt impios et prophetæ* (Idem). Dieu même, aussi bien que Judas, a livré Jésus-Christ aux Juifs; mais Dieu, en livrant son Fils, a fait éclater sa miséricorde; et Judas, en livrant son maître, s'est rendu coupable de la plus noire perfidie: *Et tamen in hac traditione Deus pius est, et homo reus* (Idem). Qu'apprenons-nous de là? ah! mes frères, cela nous apprend que ce sont les intentions des hommes qui donnent la forme à leurs actions, et que ces intentions, d'ailleurs, n'étant connues que de Dieu: *Discretor cogitationum et intentionum cordis* (Hebr., IV), c'est une extrême témérité, quelque éclairés que nous puissions être, d'en vouloir faire le discernement. Pourquoi, vous qui me jugez, de deux intentions que je puis avoir, m'imputez-vous celle qu'il vous plaît, surtout si celle que vous m'imputez est celle que je désavoue? pourquoi de deux intentions, l'une bonne, l'autre mauvaise, prétendez-vous que c'est la mauvaise, à l'exclusion de la bonne, que je me suis proposée? Laissez-moi mon secret, disait Isaïe, puisqu'il est à moi: *Secretum meum mihi* (Isai., XXIV), et ne vous exposez pas, en voulant y entrer, à tomber dans des erreurs dont il sera difficile que votre conscience ne soit pas blessée. En un mot, souvenez-vous de la belle maxime de saint Bernard, que l'homme, en mille rencontres, est si peu d'accord avec lui-même et que ce qui se passe dans lui est souvent si contraire à ce qui part de lui, que jamais on ne peut bien juger ni de ses actions par ses intentions, ni de ses intentions par ses actions.

On juge sur le rapport d'autrui, et, quoi qu'en jugeant de la sorte on juge avec moins d'assurance, on se croit en droit de juger avec plus de liberté, comme si le jugement qu'on forme n'était un péché que pour celui qui l'a formé avant nous et qui l'a ensuite communiqué aux autres. Nous avons sur cela même encore, dans l'exemple de Dieu, de quoi nous confondre: les abominations

de Sodome et de Gomorrhe étaient devenues publiques, le bruit s'en était répandu par toute la terre, et, selon le langage de l'Écriture, il était monté jusqu'au trône de Dieu : *Clamor Sodomorum multiplicatus est* (Genes., XVIII). Que fait Dieu ? condamne-t-il d'abord ces malheureux et les juge-t-il ? Écoutez-le s'en expliquer lui-même et voyez les mesures que sa sagesse lui fait prendre, non pas pour donner plus de poids à son jugement, mais, dit saint Bernard, pour servir de modèle aux nôtres : *Clamor Sodomorum et Gomorrhæ multiplicatus est, et peccatum eorum aggravatum est nimis. Descendam, et videbo utrum clamorem qui venit ad me opere compleverint* : Le péché de ce peuple crie vengeance au ciel, et j'apprends qu'ils ont mis le comble à leur iniquité ; mais ce n'est point encore assez pour moi, je descendrai, j'irai, je les visiterai en personne, et, avant que de prononcer comme juge, je m'éclaircirai par moi-même comme témoin. Prenez garde, reprend saint Bernard, Dieu ne s'en fie pas, en quelque sorte, à sa providence ordinaire, et pour cela, il veut en avoir une connaissance plus distincte et plus immédiate : *Descendam, et videbo*. Pourquoi ? parce qu'il s'agit de juger et de condamner. Ah ! chrétiens, où en sommes-nous et sont-ce là les sages mesures que nous prenons ? Il se répand dans une ville, dans une cour des bruits injurieux qui flétrissent telle personne et qui la perdent d'honneur ; disons-nous alors comme Dieu : *Descendam, et videbo* : Je m'instruirai, je verrai, je démèlerai le vrai d'avec le faux, j'irai à la source des choses, je les approfondirai, et jusque-là je me garderai bien de décider. Est-ce ainsi que nous parlons ? Vous le savez, ces bruits, quelque frivoles qu'ils soient, sont favorablement reçus ; une maligne curiosité nous les fait recueillir, et une pernicieuse crédulité nous les fait trouver probables et vraisemblables ; nous donnons créance à des hommes, les uns médisants, les autres légers, ceux-ci peu éclairés, ceux-là peu sincères, et sur leur parole nous hasardons des jugements dont nous devons nous-mêmes répondre ; ils nous donnent leurs réflexions pour des faits, et nous les supposons comme tels ; ils nous font une histoire de leurs soupçons, et ces soupçons nous semblent des vérités ; tout convaincus que nous sommes qu'il n'est point de canal plus infidèle que les rapports qui se répandent en secret et qui bien-tôt deviennent publics, c'est de cette source que nous tirons mille fausses idées qui nous empoisonnent le cœur et qui sont les semences fatales des haines et des divisions. Ne nous en tiendrons-nous jamais à cette règle souveraine : *Descendam et videbo* ; et la précaution dont Dieu lui-même veut user ne nous servira-t-elle point de modèle ? précaution surtout nécessaire aux grands et aux princes de la terre ; ils veulent tout savoir, et combien de fois arrive-t-il qu'on leur présente les choses sous de noires images qui les défigurent ? Cependant un soupçon qu'ils ont conçu, une mauvaise impression qu'ils ont prise est souvent, selon le monde,

la réprobation d'un homme, et quelquefois d'un homme innocent, d'un homme qui n'a rendu que des services et qui n'a mérité que des récompenses. Il faut donc que le prince soit incrédule ; obsédé qu'il est de gens qui ne cherchent qu'à le prévenir les uns au désavantage des autres, il faut qu'il soit difficile à croire le mal et facile à en être détrompé ; autrement, pour peu qu'on s'aperçoive qu'il prête aisément l'oreille à certains discours qui vont à la ruine du prochain, il est exposé à n'avoir autour de lui que des imposteurs : *Princeps qui libenter audit verba mendacii omnes ministros habet impios* (Proverb., XXIX).

Mais, dit-on, je juge pour avoir vu, et il ne dépend pas de moi de voir ou de ne pas voir : autre abus d'autant plus dangereux et plus déplorable, qu'il est souvent plus incorrigible, parce qu'il est suivi de l'obstination et de l'entêtement : car qu'y a-t-il de plus ordinaire que de prendre ses conjectures pour des évidences ? et qu'y a-t-il au même temps de plus à craindre qu'un esprit de ce caractère, qui se fait des évidences de ce qu'il lui plaît, et qui croit avoir vu tout ce qu'il a jugé ? vous n'avez pu ne pas voir ce qui était visible, et ce que vous avez condamné : non, chrétiens ; mais il dépendait de vous de ne vous pas appliquer à ces vues souvent imaginaires ; mais il dépendait de vous d'en détourner votre esprit ; mais il dépendait de vous de vous en défier, et de les tenir pour suspectes ; mais il dépendait de vous de leur opposer mille erreurs passées, où la présomption d'une évidence prétendue vous a fait tomber. Si vous en aviez usé de la sorte, ces vues, qui vous ont donné du mépris pour votre frère, en seraient tout au plus demeurées au terme d'un simple doute, sur lequel vous auriez moins appuyé. Il vous est permis de voir ce que vous voyez ; mais quand il s'agit de condamner, il ne vous est pas permis d'aimer à le voir, de chercher à le voir, de vous attacher à le voir : pourquoi ? parce qu'avec ces dispositions, il est infailible que vous verrez souvent ce qui n'est pas, et que vous ne verrez pas ce qui est ; parce qu'avec ce désir malin il est sûr que vous étendrez vos vues trop loin, que vous grossirez les objets, que vous verrez comme une poutre ce qui n'est qu'une paille et un atome ; que vous regarderez comme un vice habituel ce qui n'est qu'une faute passagère ; que l'impétuosité de votre esprit vous emportera, que la vraisemblance vous éblouira, que l'apparence vous trompera. Tant de fois peut-être on a jugé de vous sur ce qu'on a cru voir, et sur ce que vous prétendez qu'on n'a jamais vu, et tant de fois vous vous êtes plaints de ces jugements précipités et mal fondés. Pourquoi ne vous dites-vous pas ce que vous avez dit aux autres ? la prudence, la retenue que vous exigez d'eux, pourquoi ne l'exigez-vous pas de vous-mêmes ?

Concluons par la pensée, ou plutôt par la prière de saint Augustin : *Domine, noverim me, noverim te* (Aug.) : Seigneur, disait ce Père, que je me connaisse et que je vous

connaisse ; car, si je m'étudie, comme je dois, à acquérir ces deux connaissances, occupé que je serai de moi-même et de vous, je penserai peu au prochain, ou je n'y penserai que dans l'ordre d'une sainte et discrète charité ; si je vous connais, ô mon Dieu ! je saurai qu'il n'y a que vous à qui le fond des cœurs soit ouvert, et je n'aurai garde ainsi d'y vouloir entrer ; et si je me connais, je comprendrai que mon propre cœur est un abîme où je trouve assez à creuser, sans entreprendre de pénétrer dans les sentiments des autres ; si je vous connais, je respecterai votre loi, qui me défend de juger ; et si je me connais, j'aurai honte de mon ignorance, qui souvent m'a fait mal juger ; si je vous connais, j'adorerai votre divine infailibilité ; et si je me connais, je rougirai de mes erreurs passées, et j'apprendrai, dans la suite, à m'en préserver. Achéons : on juge sans autorité, on juge sans connaissance, et on juge enfin sans intégrité : dernier défaut dont il me reste à vous entretenir dans la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

C'est une belle réflexion que fait saint Ambroise, lorsque, dans l'explication du psaume trente-deuxième, il observe que David n'a presque jamais parlé des jugements, soit de Dieu à l'égard des hommes, soit des hommes même les uns à l'égard des autres, sans y ajouter la justice comme une condition essentielle et inséparable. Du reste, si vous voulez savoir quelle différence nous devons mettre entre la justice et le jugement, la voici, répond saint Ambroise : c'est que le jugement, selon le langage commun, est proprement l'acte de juger ; au lieu que la justice est l'habitude même, ou infuse, ou acquise, qui nous porte à bien juger ; c'est-à-dire dire cette sainte disposition du cœur qui nous fait rendre à chacun ce qui lui appartient, et qui nous dégage dans nos jugements de toute affection et de toute passion. Or, David ne voulait pas que jamais ces deux choses fussent séparées ; et voilà la règle de conduite qu'il se proposait : Seigneur, disait-il, j'ai prononcé des jugements, mais ces jugements ont été accompagnés d'une justice exacte ; ne m'abandonnez donc pas, ô mon Dieu, à la malignité de mes calomnieux : *Feci judicium et justitiam, non tradas me calumniantibus me* (Ps. CXVIII). Cependant, chrétiens, un des désordres où tombent encore ceux qui jugent du prochain, c'est le défaut d'équité et d'intégrité. Ils jugent selon les désirs de leur cœur, et non pas selon les lumières de leur esprit ; ils jugent par prévention, ils jugent par aversion, ils jugent par chagrin, ils jugent par intérêt, ils jugent par mille autres motifs qui corrompent la raison la plus saine et la plus droite. Arrêtons nous à l'intérêt, qui les comprend tous. Les pharisiens refusèrent de reconnaître Jésus-Christ ; pourquoi ? parce que c'étaient des hommes intéressés, ambitieux, jaloux de la domination qu'ils s'étaient acquise, ou plutôt qu'ils s'étaient usurpée parmi le peuple. Dès que le Fils de Dieu

parut, ils le regardèrent comme un obstacle à leurs desseins, comme l'ennemi de leur hypocrisie, comme le destructeur de leur secte ; et pour cela ils se firent un intérêt de le décrier et de le perdre : tel fut le principe de tous les jugements qu'ils formèrent contre sa personne et contre ses miracles. Le crédit de cet Homme-Dieu leur était incommode ; il n'en fallut pas davantage pour le ruiner dans leur estime, et pour leur faire croire de lui tout ce que la haine la plus envenimée est capable de suggérer.

En effet, le Sauveur du monde passait dans la Judée pour un prophète rempli de l'esprit de Dieu ; et les pharisiens se persuadèrent que c'était un pécheur : *Nos scimus quia hic homo peccator est* (Joan., IX). Nous le savons, disaient-ils, et nous n'en pouvons douter. Mais cet homme, leur répondait-on, est exaucé de Dieu, mais il fait des miracles, mais il est irrépréhensible dans ses mœurs. Il n'importe ; c'est un pécheur, et nous le savons : *Nos scimus quia hic homo peccator est*. Pourquoi le savaient-ils ? parce qu'ils voulaient et qu'il était de leur intérêt que cela fût ; car leur intérêt, sur ce point, était la règle de leur jugement. Si le Sauveur du monde s'était déclaré pour eux, ils se seraient déclarés pour lui ; et, sans être ni plus juste, ni plus saint, il n'en aurait reçu que des éloges ; mais parce qu'il condamnait leurs erreurs, et qu'il désabusait le peuple, séduit par leur fausse piété, quoi qu'il fit, c'était un pécheur : *Nos scimus quia hic homo peccator est*. Idée bien naturelle des jugements du monde : nous jugeons des hommes, non point par le mérite qui les distingue, mais par l'intérêt qui nous domine ; non point par ce qu'ils sont ; mais par ce qu'ils nous sont ; non point par les qualités bonnes ou mauvaises qu'ils ont, mais par le bien ou le mal qui nous en revient ; car de là naissent les injustices énormes que nous commettons à leur égard ; de là les entêtements aveugles en faveur des uns, et les déchaînements bizarres contre les autres ; de là les censures malignes des plus dignes sujets, et les louanges outrées des sujets médiocres ; de là les préférences odieuses de ceux-ci, et les exclusions iniques de ceux-là.

Rien de plus ordinaire, mes chers auditeurs ; et n'est-ce pas ce que vous avez peut-être mille fois éprouvé vous-mêmes ? Qu'un homme soit dans nos intérêts, ou que nous ayons intérêt à le faire valoir, dès là nous nous persuadons qu'il vaut beaucoup ; sans autre titre que celui-là, il est, dans notre estime, propre à tout et capable de tout : au contraire, que l'intérêt nous éloigne de lui, si nous nous en croyons, nous n'y voyons plus rien que de méprisable ; cette passion d'intérêt nous le représente tel que nous le voulons, nous le contrefait, nous le déguise, nous cache les perfections qu'il a, et nous fait voir des défauts qu'il n'a pas, nous le figure sous autant de caractères différents qu'il y a de faces différentes dans l'intérêt qui nous fait agir. Comment surtout jugeons-nous d'un ennemi ? il s'est attiré notre disgrâce,

c'est assez : avec cela, en vain il ferait des prodiges, ses prodiges mêmes ne serviraient qu'à nous le rendre et à nous le faire paraître plus odieux : en vain il posséderait toutes les vertus, ses vertus les plus éclatantes prennent, dans notre imagination, la teinture et la couleur des vices : s'il est dévot, nous l'accusons d'hypocrisie; s'il ne l'est pas, nous le soupçonnons d'impiété; s'il est humble, nous regardons son humilité comme une faiblesse; s'il est généreux, nous appelons son courage orgueil et fierté; s'il est discret et réservé, c'est, dans notre opinion, un homme artificieux et fourbe; s'il est ouvert et sincère, nous le traitons d'imprudent et d'évaporé; les autres ont beau le combler d'éloges, cet intérêt, qui nous préoccupe, nous fait croire que ces éloges sont autant de flatteries et de mensonges; au même temps qu'on l'applaudit, comme les femmes d'Israël applaudissaient David, cet intérêt nous empoisonne contre lui, comme il empoisonnait Saül. Et voilà encore une fois le caractère de tous les esprits intéressés, et de ceux, en particulier, qui, selon l'expression de saint Ambroise, se sentent piqués de l'aiguillon de l'envie; comme l'envie a souvent pour objet le plus délicat de tous les intérêts, qui est la gloire, aussi a-t-elle une malignité plus subtile pour nous aveugler; de là vient que, par une fatalité malheureuse, ou plutôt par une indignité qui devrait nous couvrir de confusion, il n'est presque pas en notre pouvoir de conserver des sentiments avantageux pour ceux qui prétendent aux mêmes rangs que nous, pour ceux qui sont en état de nous les disputer, beaucoup moins pour ceux qui les obtiennent et qu'on nous préfère; l'intérêt est comme un nuage entre eux et nous, que notre raison n'a pas la force de dissiper; nous jugeons équitablement de tout ce qui est, ou au-dessus ou au-dessous de nous, c'est-à-dire de ceux qui, par leur élévation ou par leur bassesse, ne peuvent nuire à nos entreprises; mais de ceux que la concurrence nous suscite pour adversaires, nous en jugeons, si je l'ose dire, d'une manière à faire pitié.

Plus donc d'équité, chrétiens, quand une fois le ressort de l'intérêt joue; et cela est si vrai que les hommes, qui sont nés pour la société, et dont tout le commerce roule sur une bonne foi réciproque, ne la reconnaissent plus cette bonne foi, dès qu'ils aperçoivent, dans les affaires qui se traitent entre eux, le moindre mélange d'intérêt. Quelque probité qu'ait un juge, s'il est intéressé dans une cause, on se croit bien fondé à le récuser, et l'on ne pense point lui faire injure d'en appeler à un autre jugement que le sien; quelque irréprochable d'ailleurs que soit un témoin, si son intérêt se trouve joint à son témoignage, son témoignage passe pour nul : comme si les hommes, d'un commun accord, se rendaient à eux-mêmes cette justice, de confesser que, quand leur intérêt est de la partie, ils ne sont plus capables de bien juger les uns des autres.

Ainsi, ne nous étonnons point que les

pharisiens jugeassent si injustement de Jésus-Christ, et qu'ils fussent si aveugles sur le sujet de ce Dieu-homme : c'était une conséquence naturelle de leur animosité, et il y aurait eu une espèce de miracle que cet aveuglement n'eût pas été l'effet de leur intérêt. Mais étonnons-nous que Jésus-Christ étant le Saint des saints, ils se fissent un intérêt de le buter en tout et de le contredire. Car voilà, mes chers auditeurs, ce qui les perdit et ce qui nous perd tous les jours. Nous nous faisons des intérêts qui vont premièrement à nous aveugler, et de là, par une suite infaillible, à nous aigrir, à nous irriter, à nous emporter souvent contre les sujets les plus dignes de notre estime, et toujours contre ceux avec qui la charité chrétienne nous doit unir. O intérêt ! combien de jugements as-tu corrompus au préjudice de cette divine vertu, et quelles plaies ne lui fais-tu pas tous les jours par les sinistres impressions que tu répands dans les esprits ? Il faudrait donc, conclut admirablement saint Chrysostome, pour bien juger du prochain, être défait de toute préoccupation, libre de toute affection, dégagé de toute passion, exempt de toute aversion, de toute attache, de tout ressentiment, de tout désir, de toute crainte, en un mot de tout intérêt. Mais qui peut se promettre d'être disposé de la sorte ? qui peut, sur cela, s'assurer, de soi-même ? qui peut répondre de son cœur ? Ne vaut-il pas mieux, puisqu'on arrive si peu à cette perfection, s'en tenir à cette loi de l'Évangile : *Nolite judicare* (Matth. VII). Ne jugez point. Car, que dirons-nous à Dieu, quand il nous demandera compte de tant de jugements que nous aurons faits de notre prochain ? Nos préventions nous serviront-elles d'excuse, et Dieu n'aura-t-il pas droit de nous dire : Il est vrai, vous étiez prévenu ; mais c'est pour cela même que vous deviez vous abstenir de juger. Car vous n'avez jugé témérairement de votre frère que quand l'intérêt vous a séparé de lui. Or, prétendez-vous justifier un péché par un autre péché ? Ah ! mon Dieu, j'aurai bien plus tôt fait de me réduire à me juger sévèrement moi-même, sans juger les autres. Par là, Seigneur, je mériterai que vous usiez envers moi de miséricorde ; par là je trouverai grâce devant vous ; par là je me préserverai, non-seulement du désordre attaché au jugement téméraire, mais des suites funestes qu'il traîne après lui. Car c'est bien ici que je puis dire, avec votre prophète, qu'un abîme attire un autre abîme, puisque c'est le jugement téméraire qui donne lieu à la médisance, que la médisance entretient les rapports, que les rapports suscitent les querelles, que les querelles engendrent les inimitiés, et que les inimitiés produisent les vengeances. Il est vrai que l'Apôtre, parlant de l'homme spirituel, semble en avoir renfermé le caractère dans ces deux qualités : l'une de juger de tout, et l'autre de n'être jugé de personne : *Spiritualis autem judicat omnia, et ipse a nemine judicatur* (I Cor. II). Mais on a abusé de ces paroles, et les spiri-

tuels ou les dévots, je dis les dévots trompés, et les prétendus spirituels du siècle, séduits par leurs propres sens, ont interprété saint Paul contre l'intention même de saint Paul. Car ils se sont attribué, comme de plein droit, une liberté présomptueuse de juger impunément tout le monde; et, à cette liberté présomptueuse, ils ont joint une délicatesse infinie à ne pouvoir souffrir qu'on les jugeât eux-mêmes. Or, ce n'est point ainsi que l'a entendu l'Apôtre. Quoi qu'il en soit, voulons-nous être solidement spirituels, opposons à ces deux défauts les deux maximes de l'humilité chrétienne: si l'on nous juge, laissons juger de nous sans nous plaindre; mais nous, ne jugeons point, ou jugeons toujours favorablement, afin qu'au dernier jour nous recevions un jugement de faveur, qui nous mette en possession de la gloire, etc.

SERMON XXXI.

POUR LE DIMANCHE DES RAMEAUX.

Sur la communion pascale.

Hoc autem totum factum est, ut adimpleretur quod dictum est per prophetam dicentem: Dicitur filiæ Sion: Ecce rex tuus venit tibi mansuetus.

Or, tout ceci se fit, afin que cette parole du prophète fût accomplie: Dites à la fille de Sion: Voici votre Roi qui vient à vous, plein de douceur (S. Matth., ch. XXI).

Sire, le prophète l'avait prédit, que le Sauveur du monde entrerait dans Jérusalem glorieux et triomphant; et c'est dans le mystère de ce jour que cette parole du prophète devait s'accomplir, et qu'en effet elle s'accomplit. Mais, du reste, pourquoi les Juifs reçoivent-ils aujourd'hui le Fils de Dieu avec tant de pompe et tant de solennité, et d'où leur vient ce zèle qu'ils font paraître pour lui rendre des honneurs qu'il n'en avait jamais reçus? Cent fois ils l'avaient vu parmi eux, sans qu'à peine on pensât à lui; mais, par un changement bien nouveau, l'Évangile nous le représente dans une espèce de triomphe, entrant au milieu des acclamations et des applaudissements publics, escorté d'une foule de peuple, reconnu solennellement comme fils de David, et comme envoyé de Dieu: *Hosanna filio David: benedictus qui venit in nomine Domini (Matth. XXI)*. N'en soyons point surpris, chrétiens, puisque les évangélistes nous en apprennent la raison. Il venait, ce Sauveur adorable, de faire un miracle dont le bruit s'était répandu dans toute la Judée. La résurrection de Lazare, de cet homme mort depuis quatre jours, et enfermé dans le tombeau (miracle que toutes ses circonstances rendaient incontestable; miracle subsistant encore, dit saint Augustin, et que l'incrédulité, même la plus obstinée, ne pouvait désavouer): voilà de quoi les habitants de Jérusalem avaient été témoins; voilà ce qu'ils avaient admiré, et ce qui leur donna une si haute idée de Jésus-Christ. C'est donc en vue de ce miracle, et pour en reconnaître publiquement l'auteur, qu'ils courent au-devant de lui, portant des palmes dans les mains, et voulant honorer

par là, remarque saint Chrysostome, la victoire que cet homme-Dieu avait remportée sur la mort. Tel est, mes chers auditeurs, le précis de notre évangile dans le sens historique et littéral: écoutez-en le mystère et l'application. Le temps approche, chrétiens, et nous le commençons, où Jésus-Christ, par une action spirituelle et intérieure, mais encore plus puissante et plus efficace, renouvelle ce grand miracle de la résurrection de Lazare, en faisant revivre par la grâce de la pénitence des âmes mortes par le péché, et comme ensevelies dans leurs habitudes criminelles. Après ce miracle, l'Église, que tous les prophètes nous ont marquée sous la figure de Jérusalem, prépare à ce divin Sauveur une sainte et honorable entrée dans les cœurs des fidèles par la communion pascale; et, pour me conformer à son dessein, c'est de cette communion pascale que je dois vous entretenir. Saluons d'abord la Vierge, qui eut avant nous le bonheur de recevoir ce Verbe fait chair, et de le porter dans son sein. *Ave, Maria.*

Deux sortes de personnes reçoivent aujourd'hui le Fils de Dieu dans Jérusalem: d'une part, ses disciples, qui faisaient profession de le suivre, et qui, par un engagement particulier, s'étaient attachés à son parti; d'autre part, les pharisiens, les prêtres, les docteurs de la synagogue, qui, par un aveuglement extrême, rejetaient sa doctrine, et s'étaient secrètement ligués contre lui. Ses disciples le reçoivent avec respect, avec serveur, avec joie; et voilà pourquoi il vient à eux comme en triomphe, et même, selon la prophétie, en qualité de roi: *Ecce rex tuus venit tibi mansuetus (Matth., XII)*. Au contraire, les pharisiens le reçoivent avec des sentiments d'aigreur, et dans la résolution de faire bientôt éclater leurs pernicieux desseins et de le perdre; c'est pour cela qu'il vient à eux comme un ennemi, et que le Sauveur verse sur ces aveugles des larmes de compassion: *Videns civitatem, flevit super illam (Luc., XIX)*. Deux idées bien naturelles de ce qui se passe encore chaque année dans la communion pascale, et dont je vais faire le partage de ce discours. Car prenez garde, chrétiens, dans le triomphe dont les disciples de Jésus-Christ honorent ce divin Maître, je trouve l'idée d'une sainte et parfaite communion: ce sera la première partie; mais, dans la manière dont ce même Dieu fut reçu des pharisiens, je trouve l'idée d'une communion indigne et sacrilège: ce sera la seconde partie. Pour les justes, qui sont les vrais fidèles, le Sauveur vient comme un roi débonnaire et bienfaisant; mais, pour les impies engagés et obstinés dans le crime, il vient comme un ennemi terrible et redoutable. C'est tout le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Voulez-vous savoir, chrétiens, ce que c'est, à proprement parler, qu'une communion faite en état de grâce? Écoutez saint Chrysostome; il va vous l'apprendre. C'est, dit ce Père, une réception solennelle que nous faisons à Jésus-Christ dans nous-mêmes; et

une entrée triomphante que Jésus-Christ fait dans nous. Pouvait-il s'en expliquer plus noblement, et n'ai-je pas eu raison de m'attacher d'abord à sa pensée, pour vous dire que le triomphe et l'entrée du Sauveur du monde dans Jérusalem, est la plus juste idée d'une bonne communion?

Mais, afin de mieux comprendre la chose, examinons, chrétiens, toutes les circonstances particulières marquées dans l'Évangile, et voyez si le dessein de Dieu n'a pas été visiblement de nous proposer le modèle le plus parfait de l'action la plus sainte du christianisme, qui est la communion? Car, premièrement, cet Homme-Dieu est reçu avec honneur dans Jérusalem; mais par qui? par ses amis, par les sectateurs de sa doctrine, par ceux que l'on distinguait dans la Judée pour être du nombre des siens; en un mot, par ses disciples, qui, malgré l'envie, ne laissaient pas de faire un parti considérable, puisque saint Luc témoigne qu'ils accoururent en foule: *Et cœperunt omnes turbæ discipulorum gaudentes laudare* (Luc., XIX). En second lieu, ces fervents disciples, transportés de zèle pour la personne de leur Maître, n'attendent pas qu'il soit aux portes de la ville pour se disposer à le recevoir. Au premier bruit qu'ils entendent de sa venue, ils sortent de leurs maisons, et, par respect, ils viennent au-devant de lui: *Et cum audissent quia venit Jesus, processerunt obviam*. (Joan., XII.) De plus, ils se présentent à lui, les uns portant des branches de palmiers: *Acceperunt ramos palmarum* (Ibid.); et les autres avec des branches d'oliviers qu'ils coupaient sur la montagne, selon la remarque expresse de l'Évangile. Or, la palme est le symbole de la victoire et l'olive le signe de la paix; ce qui ne fut pas sans mystère, comme je vais vous l'expliquer. Enfin ils se dépouillent de leurs vêtements, il les mettent sous les pieds de Jésus-Christ en les étendant le long du chemin par où il devait passer: *Plurima autem turba straverunt vestimenta sua in via* (Matth., XXI). Excellente idée de la communion des justes, et des saintes dispositions qu'une âme chrétienne doit apporter à la participation du corps de Jésus-Christ et de son adorable sacrement. Mais ce n'est pas assez pour nous d'en avoir l'idée; Dieu veut que nous nous l'appliquions dans la pratique, et que, d'une figure, nous en fassions une vérité. Tâchez donc, mes chers auditeurs, à bien entrer dans les saintes leçons que j'ai à vous faire.

Il faut être disciple de Jésus-Christ pour mériter de le recevoir dans son sacrement, et c'est la première disposition. Mais ne sommes-nous pas tous ses disciples en qualité de chrétiens? Il est vrai, mes frères, et je le sais; mais je dis que, pour participer au divin mystère, il ne suffit pas d'être disciple du Sauveur par une profession extérieure, qui souvent ne fait qu'augmenter notre indignité, quand elle n'est pas soutenue du reste: et j'ajoute qu'il le faut être en esprit et par un sentiment de religion, puisque, sans cela, bien loin que Jésus-Christ nous avoue pour

ses disciples, il nous regarde comme ses ennemis. Or, il s'est lui-même déclaré qu'il ne voulait faire la Pâque qu'avec ses disciples. Mais il ne parlait alors que de la Pâque juïdaique qu'il allait célébrer selon la loi. Ah! j'en conviens, répond saint Chrysostome: mais, s'il parlait ainsi de l'ancienne Pâque, que pensait-il de la nouvelle, qui devait être le don des dons, et la plus excellente de toutes les grâces? et s'il fallait être son disciple pour manger avec lui une Pâque qui n'était que la figure de son corps, que ne faut-il point être pour manger celle qui n'est rien moins que la substance même de son corps? Enfin, n'est-il pas de la foi que tout ce qui s'observait dans la Pâque des Juifs était une leçon pour nous, mais une leçon exacte et précise de ce qui devait être accompli dans celle des chrétiens?

Qu'il n'y ait donc personne assez téméraire, concluait éloquemment saint Chrysostome, pour prétendre à cette Pâque en recevant l'Agneau véritable qui y est immolé, sans avoir ce caractère particulier de disciple de Jésus-Christ. Qu'il ne s'y présente point de Judas, point de pharisiens, c'est-à-dire point de traître, point d'hypocrite, point de simoniaque, ni de profanateur des choses saintes; ce sont les paroles de ce Père: *Nemo accedat nisi amicus: nullus avarus, nullus fenerator, nullus impudicus* (Chrys.). Car je vous avertis, ajoutait ce saint docteur, que cette divine table n'est point pour eux: *Nam et tales hæc mensa non suscipit* (Idem). S'il y a un disciple fidèle et sincère, qu'il vienne, parce que c'est lui qui, par le choix de Jésus-Christ même, y doit être admis: *Si quis est discipulus, adsit* (Id.). Pour les mondains, pour les sensuels, pour les scandaleux et les impies, ils en sont exclus; et s'ils osaient y paraître, nous, qui sommes les prêtres du Seigneur et les dispensateurs de ses mystères, nous ne craindrions point d'user du pouvoir que le Dieu vivant nous a mis en main, pour leur en interdire l'usage. Fût-ce le premier conquérant du monde qui s'y présentât: *Sive princeps militiæ* (Id.); fût-ce le premier monarque du monde: *Sive imperator*, nous lui ferions entendre les défenses et les menaces du souverain Maître dont il viendrait profaner le céleste banquet. C'est ainsi que cet homme de Dieu, s'acquittant du même ministère que moi, préparait le peuple d'Antioche à la plus importante action du christianisme; et tel est l'ordre que le grand apôtre avait intimé à toute l'Église par ces courtes paroles, mais qui, selon le concile de Trente, comprennent en abrégé toutes les dispositions requises pour avoir part au sacrement du Fils de Dieu: *Probet autem seipsum homo* (I Cor. XI). Que l'homme donc s'éprouve lui-même, c'est-à-dire qu'il se consulte lui-même, qu'il interroge son cœur, et que, sans s'aveugler, sans se flatter, il examine devant Dieu s'il est, en effet, de ceux qui appartiennent à Jésus-Christ, et que Jésus-Christ reconnaît pour ses vrais disciples. Car si nos consciences ne nous rendent pas

sur ce point un témoignage favorable, et qu'avec humilité nous ne puissions nous glorifier de ce beau nom, il ne nous est point permis de faire la Pâque, et nous n'y devons pas penser. Je me trompe, chrétiens, parlons plus correctement, et disons que nous y devons penser et y penser efficacement pour l'honneur de Jésus-Christ même; et si, pour n'y avoir pas pensé, nous manquons à le recevoir dans cette Pâque solennelle, nous commettons un nouveau crime, et nous désobéissons à ses ordres. Quoi donc? l'ordre de Jésus-Christ est-il que nous le recevions sans être du nombre de ses disciples? A Dieu ne plaise, chrétiens, puisque c'est ce qu'il a le plus en horreur, mais il nous ordonne de nous déclarer ses disciples, et si nous n'avons pas été jusqu'à présent de ce nombre, il veut que nous commençons à en être, pour satisfaire à l'obligation indispensable où nous sommes de prendre place parmi les conviés qu'il fait appeler. Voilà le précepte, non - seulement ecclésiastique, mais divin, qui vous est aujourd'hui signifié par les pasteurs de vos âmes : où le Sauveur des hommes, de quelque condition que vous soyez, veut célébrer la Pâque avec vous. Vous êtes indignes de cette grâce, mais il veut que vous vous en rendiez dignes; vous êtes pécheurs, mais il veut que vous deveniez justes; vous êtes dans les engagements criminels du monde, mais il veut que vous en sortiez et que vous vous mettiez en état d'approcher de lui. Point d'excuse ni de délai; son ordre presse et il lui faut obéir. Dans les autres temps de l'année, peut-être auriez-vous droit d'user de remise et de vous prescrire un terme pour former cette résolution; mais aujourd'hui il n'est plus question de résoudre, il est temps d'exécuter et d'accomplir. Le terme est échu, et le Maître des maîtres vous envoie dire que c'est chez vous que cette Pâque se doit faire : *Magister dicit : Apud te facio pascha (Matth. XXVI)*. Pour cela, il faut que votre cœur, qui est comme le domicile et le sanctuaire qu'il a choisi, soit purifié par la pénitence, et le même commandement qui vous engage à l'un, vous oblige à l'autre. Par conséquent, il faut rompre vos liens, et, par de généreux efforts, vous détacher une fois de la créature et de vous-mêmes. Et c'est en quoi le précepte du Fils de Dieu est admirable, je veux dire en ce qu'il vous met dans une si heureuse nécessité. Car il ne s'agit pas moins pour vous que d'être, ou des sacrilèges, ou des excommuniés; des sacrilèges, si vous recevez ce Dieu de sainteté sans vous y être disposés par une contrition sincère; des excommuniés, si, par votre impénitence, vous vous trouvez hors d'état de le recevoir.

Cependant il ne suffit pas d'être disciples du Sauveur pour mériter qu'il vienne à nous, il faut encore aller au-devant de lui et le prévenir. Vous savez comment ces troupes, sorties de Jérusalem, s'avancèrent jusque vers la montagne des Olives, n'attendant pas que Jésus-Christ fût arrivé pour commencer les honneurs de l'entrée qu'on devait lui

faire : *Cum audissent quia venit, processerunt obviam ei (Joan. XII)*. Ainsi, par un mouvement de ferveur, anticiper la venue de ce Dieu-Homme, c'est une seconde disposition nécessaire pour le recevoir selon les règles et l'esprit de la vraie piété. Je m'explique : car, faire ce qui se pratique aujourd'hui et ce que la lâcheté du siècle n'a rendu que trop commun; se réserver jusqu'au jour de la communion même pour y penser; différer à la solennité de Pâques les préparatifs que la religion demande; croire s'être acquitté de son devoir, parce qu'on a pris quelques moments pour se recueillir devant Dieu; venir à la hâte et dans la foule s'accuser de ses désordres, et immédiatement après se présenter à la sainte table; confondre les exercices de la pénitence avec la communion, et souvent communier sans avoir fait aucun exercice de pénitence; ah! chrétiens, c'est une indignité, et quiconque agit de la sorte, attire sur soi l'anathème de saint Paul, qui lui reproche de ne pas faire un juste discernement du corps du Sauveur, et qui le menace de manger avec cette viande céleste sa propre condamnation. Je parle à vous, mes chers auditeurs, qui, dans la profession que vous faites d'une vie mondaine et dissipée, approchez plus rarement de ces sacrés mystères, et qui vous contentez peut-être une fois, dans le cours d'une année, de manger ce pain établi par Jésus-Christ pour être le pain de tous les jours; c'est vous que ceci regarde. Car, pour les âmes innocentes, qui en font leur nourriture ordinaire, quoiqu'elles aient absolument sujet de craindre, elles ont encore plus droit d'espérer. Une communion les dispose à l'autre; la vie régulière qu'elles mènent, les bonnes œuvres qu'elles pratiquent, leur assiduité à fréquenter les autels, tout cela, dans la doctrine des Pères, leur sert de préparation et d'une préparation continuelle au divin sacrement. Mais pour vous, qui tenez une conduite directement opposée; pour vous, qui vous faites un devoir non-seulement d'être du monde, mais de vivre selon les maximes du monde; pour vous, dont les liaisons, les habitudes, les divertissements, les emplois ne sont qu'un enchaînement de péchés ajoutés sans cesse les uns aux autres; pour vous, qui n'avez aucun usage des choses de Dieu et qui passez les années entières sans faire peut-être une réflexion sérieuse sur l'affaire de votre salut; pour vous, dont le dernier soin est de veiller sur votre cœur, et qui, vous étant formé une conscience libre, disons mieux, une conscience libertine, ne trouvez rien de plus commode que de n'y rentrer jamais et d'ignorer toujours ce qui s'y passe; pour vous, enfin, qui ne communiez que par je ne sais quelle bienséance, et quand le précepte vous y oblige; attendre à vous disposer que vous soyez au jour précis où vous devez satisfaire à cette obligation, c'est mépriser votre Dieu et faire outrage à son sacrement; c'est anéantir l'effet de sa venue, c'est vous exposer vous-mêmes à un scandale presque inévitable. Car, enfin, mon frère, dirais-je à un de ces pécheurs, si vous

vous adressez à moi dans ces jours de solennité, et que je ne vous trouve pas en état de recevoir cette grâce de réconciliation, sans laquelle il ne vous est pas permis de communier (or, qu'y a-t-il de plus ordinaire à des hommes comme vous?), que ferai-je alors? Vous accorderai-je la grâce de l'absolution que vous me demandez? je trahirai donc mon ministère. Ne vous l'accorderai-je pas? il faudra donc que vous ne mangiez point l'agneau avec le reste des fidèles, et que vous soyez absent de la table de Jésus-Christ. Si je vous y admets, je suis prévaricateur et je me damne avec vous; si je vous en exclus, vous scandalisez l'Eglise. Voyez-vous l'extrémité où vous jetez, pour n'avoir pas pris les mesures que la loi de Dieu et la prudence chrétienne vous prescrivaient? Que, par considération pour votre personne, j'intéresse l'honneur du sacrement qui m'a été confié, c'est à quoi il n'y a pas d'apparence que je me détermine jamais. Je sais trop quelles sont les bornes de mon pouvoir, et l'éclat de votre fortune et de votre dignité ne m'éblouira pas. Qu'arrivera-t-il donc? ce que je dis: qu'il n'y aura ni Pâque, ni sacrement, ni culte de religion pour vous, et qu'ensuite on vous remarquera; que celui qui se trouve chargé, comme pasteur, du soin de votre âme, en sera dans l'inquiétude et dans le trouble; que votre mauvais exemple se communiquera, que le libertinage prendra sujet de s'en prévaloir, et que vous serez responsable de l'abus qu'il en fera, pourquoi? parce que vous n'avez pas usé de la diligence nécessaire pour vous préparer. Si, dès, l'entrée de ce saint temps, convaincu comme vous l'étiez du désordre de votre conscience, vous eussiez eu recours au remède que l'Eglise vous présentait, et que, par une prévoyance chrétienne, vous fussiez venu dès lors vous soumettre à son tribunal, on aurait mis ordre à tout. Vous n'étiez pas encore en état de participer au corps de Jésus-Christ, mais on vous y aurait disposé; vous étiez trop faible pour manger ce pain de vie, mais on vous aurait fortifié, on aurait guéri vos plaies, on vous aurait excité à sortir de vos habitudes, on vous aurait fait passer par les épreuves de la pénitence; et, après les épreuves de la pénitence, revêtu de la robe de noces, on vous recevrait enfin maintenant dans la salle du festin. Aussi est-ce pour cela, chrétiens, que le carême est institué, et nous apprenons des anciens conciles, que, dès les premiers jours de ce jeûne solennel, on obligeait les fidèles à se sanctifier, c'est-à-dire, dans le style de l'Ecriture, à se purifier par la confession, et qu'on les préparait ainsi à célébrer dignement la Pâque. S'il y avait même des pécheurs publics, on les faisait paraître, dès le jour des cendres, couverts de cilices, pour les initier, si j'ose parler de la sorte, et les agréger parmi les pénitents. Voilà comment on en usait, et nous voyons encore dans quelques églises des vestiges d'une discipline si religieuse et si louable. Toutefois ces pécheurs, remarque le docteur angélique, saint Thomas, n'étaient pas

plus coupables que plusieurs de nous, et le corps de Jésus-Christ qu'ils devaient recevoir, n'était pas plus saint ni plus vénérable pour eux que pour nous. Mais aujourd'hui l'on a trouvé moyen d'abrégé les choses, et, si je puis me servir de cette expression, d'en être quitte à bien moins de frais.

Je ne dis point ceci pour favoriser aucun sentiment particulier, et je n'ai même pas besoin de justification sur cela; mais en vérité, mes chers auditeurs, avouons-le, à notre confusion, nous avons bien dégénéré, et nous dégénérons bien encore tous les jours de la sainteté de notre foi. De tous ceux à qui j'adresse cette instruction et qui composent vraisemblablement la plus nombreuse partie de cet auditoire, c'est-à-dire de tant de personnes engagées dans le péché, à peine peut-être y en a-t-il quelques-uns qui aient fait le moindre effort pour se disposer à la communion pascale. En dis-je trop et serais-je assez heureux pour me tromper? Cependant, à cette fête prochaine, on verra des hommes tout corrompus de vices, des Lazares encore ensevelis dans l'iniquité, des morts, non pas de quatre jours, mais de quatre mois, mais de quatre années, qui se produiront à la face de l'Eglise, et qui, pleins d'une confiance présomptueuse, demanderont tout à la fois qu'on les délie, qu'on les ressuscite et qu'on les fasse asseoir à la table du Seigneur. Ah! mes frères, s'écrie saint Bernard, il n'appartient qu'au Seigneur lui-même d'opérer de semblables prodiges; notre juridiction et notre puissance ne s'étend point jusque là; ce miracle est au-dessus de nous. Que faut-il donc faire? Ce que font ces troupes zélées qui sortent de Jérusalem et qui se mettent en marche du moment qu'elles apprennent que Jésus-Christ approche: *Cum audissent, processerunt* (Joan., XII). Vous l'apprenez vous-mêmes, chrétiens, et je vous l'annonce actuellement de sa part: *Ecce sponsus venit* (Matth., XXV). Oui, mes frères, puis-je vous dire, voici l'époux qui arrive; il est presque aux portes de votre cœur, et dans fort peu de jours il y doit faire son entrée. Ne vous laissez pas surprendre: *Exite*: Sortez, pour ainsi dire, hors de vous-mêmes, hors du tumulte de vos passions, hors de l'embarras de vos intrigues malheureuses, hors du trouble et de la dissipation où vous jettent vos affaires temporelles. Ne ressemblez pas à ces vierges folles qui s'endormirent; mais tenez-vous prêts et allez au-devant du maître qui vient vous visiter: *Exite obviam ei*. Si vous avez différé jusqu'à ce jour, après vous en être confondus devant Dieu, appliquez-vous à réparer ce que vous avez perdu de temps. Considérez et la sainteté de l'action que vous avez à faire et la grandeur du Dieu que vous avez à recevoir. Pour lui faire un triomphe sortable et conforme à ses inclinations, n'oubliez pas d'envoyer les pauvres devant vous, chargés de vos libéralités et de vos aumônes. Il y en a d'abandonnés dans les prisons, de languissants dans les hôpitaux, de honteux dans les familles: cherchez-les pour les soulager et ils se joindront à vous pour vous seconder.

Mais surtout souvenez-vous de la grande leçon du Prophète, contenue dans ces paroles : *Præoccupemus faciem ejus in confessione.* (Ps. XCIV). Avant que ce Dieu de gloire vienne à vous, prévenez-le et gagnez-le par une confession exacte et sincère de tous les dérèglements de votre vie. N'attendez pas jusqu'au moment qu'il faudra lui donner le baiser de paix ; votre bouche serait encore infectée de l'impureté de vos crimes. Dès aujourd'hui, s'il se peut, déchargez-vous de ce fardeau pesant qui vous accable, afin que votre âme libre et dégagée puisse avancer à plus grands pas vers ce Seigneur qui daigne bien descendre pour vous du trône de sa majesté. Et quoi, mon frère, reprend saint Chrysostome, si, présentement et à l'heure que je vous parle, on vous annonçait que le plus grand roi de la terre vient en personne loger chez vous, que c'est lui-même qui, par un choix particulier, a voulu vous gratifier de cet honneur et qu'il ne prétend rien moins par là que de vous anoblir pour jamais, que d'établir votre fortune et de vous combler de biens, que ne feriez-vous pas ? quels soins, quels empressements, quelle activité ? Que ne faites-vous pas même tous les jours pour un ami, et comment en usez-vous ? Ces comparaisons sont familières et communes ; mais c'est pour cela même, dit saint Chrysostome, que les prédicateurs de l'Évangile doivent s'en servir, parce qu'elles rendent les choses plus sensibles et qu'elles font toucher au doigt les plus essentielles obligations du christianisme.

Je dis plus. Pour recevoir Jésus-Christ dans la communion, il faut aller au-devant de lui ; mais comment ? comme les disciples, avec des branches de palmiers et d'oliviers ; troisième circonstance d'où je tire une troisième instruction. Voici ma pensée : *Acceperunt ramos palmarum* (Joan., XII) : Ils prirent, dit saint Jean, des palmes dans leurs mains : *Alii autem cædebant frondes de arboribus* (Marc., XI) : Les autres coupaient des branches d'arbres ; or ces arbres étaient des oliviers, puisque ce fut sur la montagne même qui en portait le nom, que les disciples allèrent trouver le Fils de Dieu : *Et cum appropinquaret jam ad descensum montis Oliveti* (Luc., XIX). Que signifie cela ? Rien de plus évident, dit saint Augustin, que ce qui nous est enseigné par le Saint-Esprit et marqué sous ces deux symboles : c'est que, ni vous, ni moi, ne devons point approcher de Jésus-Christ, si nous ne portons la palme en témoignage de la victoire que nous avons remportée sur le péché, et l'olive pour signe de la paix que nous avons conclue avec Dieu. Prenez garde, chrétiens, saint Augustin ne dit pas que pour bien communier il suffit d'avoir remporté quelque avantage sur l'ennemi, ni que nous devons nous contenter d'avoir fait avec lui une simple trêve, et que ce soit assez de nous être soustraits pour un temps de sa servitude et d'avoir gagné sur lui, ou plutôt sur nous-mêmes, une réforme de quelques jours. Car cet esprit séducteur ne vous la disputera pas, puisqu'il l'accorde aux plus liber-

tins et que c'est un artifice dont il se sert pour se les attacher encore plus étroitement. Il y a peu de pécheurs si abandonnés qui, dans ces saints jours, ne se modèrent, ne se contraignent et n'affectent tout l'extérieur d'un chrétien touché et converti. Mais cela n'est rien, mon cher auditeur ; ce n'est point là ce que Jésus-Christ attend de vous, ni le point de pratique que l'on vous prêche. On vous dit que pour recevoir cet Homme-Dieu, il faut que vous vous présentiez à lui avec la palme, c'est-à-dire après avoir vaincu véritablement, efficacement, parfaitement le péché qui règne en vous. Or, vous savez que, dans cette guerre spirituelle, les trêves et les suspensions d'hostilité n'ont point communément d'autre effet que de fortifier de plus en plus votre ennemi, que d'allumer la passion que d'irriter la cupidité. Vous succomberez donc, par des rechutes encore plus dangereuses, à de nouvelles attaques. Après un intervalle de liberté et de fausse paix, vous vous trouverez plus esclave et plus pécheur que vous ne l'aviez jamais été, et, si cela est, vous n'êtes point du nombre de ceux dont Jésus-Christ puisse être reçu en triomphe. Il faut avoir la palme et être vainqueur ; autrement vous n'avez point de droit de vous joindre aux troupes de ses disciples : pourquoi ? parce que vous êtes encore dans les fers et dans la tyrannie du prince du monde. Il s'agit d'en sortir une bonne fois et de faire le même effort que l'Épouse des cantiques, lorsqu'elle disait : *Ascendam in palmam, et apprehendam fructus ejus* (Cant. VII) : Oui, la résolution en est prise ; je monterai sur le palmier et j'en cueillerai les fruits. Quels sont ces fruits ? les fruits d'une salutaire pénitence. Jusqu'à présent, direz vous, je n'en ai pris que les feuilles ; je n'en ai eu que les apparences, que les dehors, que les belles paroles, que les idées, que les désirs inutiles et inefficaces ; mais, aujourd'hui, je suis déterminé à monter plus haut, et j'en veux prendre les fruits : *Ascendam in palmam, et apprehendam fructus ejus.* Il y a trop longtemps que Dieu me sollicite et je ne puis plus lui résister. Ces fruits ne seront pas au goût de la nature ; mais la charité, dont le goût est bien plus exquis, m'y fera trouver des délices qui surpassent tous les plaisirs des sens. C'est ainsi, dis-je, chrétiens, que vous devez agir et que vous ferez triompher Jésus-Christ.

Enfin, les disciples se dépouillèrent de leurs vêtements, et les étendirent dans le chemin par où le Fils de Dieu devait passer : *Plurima turba straverunt vestimenta sua* (Matth., XXI). Cérémonie dont je voudrais inutilement vous développer le mystère, puisque vous le comprenez déjà ; cérémonie qui, par elle-même, vous instruit bien mieux que moi de cette grande vérité, que pour recevoir dignement le Sauveur des hommes dans le sacrement de ses autels, vous devez quitter tout ce qui s'appelle superfluité mondaine, surtout cette superfluité d'habits, d'ajustements, de parures, qui, selon la pensée de Tertullien, est comme une idolâtrie et une

espèce de culte que vous rendez à votre corps; que vous devez, dis-je, la quitter, non par des considérations humaines, mais par un respect religieux. On vous l'a dit tant de fois, mesdames, et personne ne le doit mieux savoir que vous-mêmes; vous le reconnaissez devant Dieu, combien ce luxe profane est opposé à l'humilité de votre religion, de combien de péchés il est le principe, à combien de scandales il vous expose. Mais ce que je ne puis comprendre, c'est qu'étant aussi portées que vous l'êtes à tout ce qui regarde la vraie piété, on vous engage néanmoins avec tant de peine à la pratique de ce détachement. Ce que je ne puis comprendre, c'est qu'après tant de remontrances que l'on vous a faites, après les règles que vous a données saint Paul, l'organe et l'interprète du Saint-Esprit; après les exhortations pressantes des Pères de l'Eglise, qui ont traité ce point de morale comme un des plus essentiels à votre état; après votre propre expérience, plus capable de vous convaincre que tous les discours, vous contestiez encore avec Dieu pour conserver ces restes du monde dont on ne peut vous dépouiller. Ce qui m'étonne, c'est qu'après tant de communions, on en voit toujours parmi vous d'aussi passionnées pour cette vanité, d'aussi affectées dans leurs personnes, d'aussi curieuses de plaire que les âmes les plus libertines et les plus déréglées. Voilà ce qui me surprend. Mais ce scandale ne cessera-t-il point, et refuserez-vous à Jésus-Christ, je dis à Jésus-Christ entrant dans votre cœur, un sacrifice aussi léger, et néanmoins aussi nécessaire et aussi agréable à ses yeux que celui-là? Ah! mes frères, conclut saint Ambroise, quel avantage pour vous de pouvoir faire un triomphe à votre Dieu des mêmes choses qui sont le sujet de vos désordres! Quelle consolation de le pouvoir honorer, non-seulement de vos superfluités, mais de vos vanités mêmes! Il faut mettre sous les pieds de Jésus-Christ tout ce que l'orgueil du monde invente pour se donner un faux éclat et pour se distinguer. C'est ainsi que vous sanctifierez la communion, et que la communion vous sanctifiera. Car écoutez ce que Jésus-Christ fera de sa part. Il viendra dans vous comme un roi, mais comme un roi triomphant; et c'est ce qu'il m'ordonne lui-même de vous annoncer: *Dicite filiæ Sion: Ecce rex tuus venit (Matth., XXI)*: Dites à la fille de Sion: Voici votre roi qui vient. Or, quelle est cette fille de Sion dans le sens même de la prophétie, c'est l'âme juste, et c'est proprement dans la communion que cette prophétie a son effet. Oui, chrétiens, c'est alors que le Fils de Dieu fera son entrée dans vous en souverain et en roi. Car la foi nous apprend qu'il est roi, et, selon les termes formels de saint Luc, son royaume est au milieu de vous: *Regnum Dei intra vos est (Luc., XVII)*. Le ciel et la terre lui sont absolument soumis; mais c'est dans le cœur de l'homme, dit saint Augustin, qu'il se plaît surtout à régner: pourquoi? parce qu'il le regarde, poursuit ce saint docteur, comme un royaume

de conquête. Il veut y être reçu, et y établir sa demeure. Or, quand je communie en état de grâce, il est vrai de dire, non-seulement que Jésus-Christ est en moi, mais qu'il y est en souverain; qu'il y règne, qu'il y commande, qu'il s'y fait obéir, qu'il y tient toutes mes passions sujettes sous la loi de son amour; qu'il y réprime ma colère, qu'il y étouffe mes vengeances, qu'il y domine ma cupidité; en un mot, qu'il est mon roi: *Ecce rex tuus*.

Si je m'arrêtais à cette première vue que ma religion me donne, je demeurerais saisi de frayeur; et, surpris de la présence d'une si haute majesté, je m'écrierais avec saint Pierre: *Exi a me, quia homo peccator sum (Luc., V)*: Retirez-vous de moi, Seigneur, parce que je suis un homme rempli de misère et de faiblesse. Mais ce Dieu de gloire, par un artifice et un prodige de sa charité, m'apprendra à ne pas porter trop loin ce prétexte, quoique spécieux, d'une défiance respectueuse. Car, s'il vient à moi, c'est en qualité de roi débonnaire et plein de douceur: *Dicite filiæ Sion: Ecce rex tuus venit tibi mansuetus (Matth., XXI)*. Non, non, dit saint Chrysostome, sa grandeur n'est point un obstacle qui l'empêche de s'humaniser avec nous, et de s'incarner en quelque sorte dans nous; et nous n'avons pas les premières idées du mystère de son corps et de son sang, si nous ignorons qu'il se fait même une grandeur de cette condescendance infinie. Sa divinité était un abîme de lumières, dont nous aurions été éblouis: pour nous la rendre supportable, il l'a couverte du voile de son humanité. Son humanité aurait eu trop d'éclat: il la cache sous les espèces d'un sacrement qui n'a rien à l'extérieur que de simple et de commun. Ce sacrement, par ce qu'il contient, aurait encore pu nous éloigner de lui; il nous le propose comme un pain et comme une viande qui nous doit nourrir, et que nous devons manger. Tout cela, pour nous faire entendre, ce qu'il dit dans l'Ecriture, que ses délices sont de demeurer, tout Dieu qu'il est, avec les enfants des hommes, et qu'il ne veut être notre roi que pour avoir droit de nous prévenir et de nous combler des bénédictions de sa douceur: *Ecce rex tuus venit tibi mansuetus*. Quand il entra dans Jérusalem, il n'y avait autour de lui que pompe et que magnificence, et cette magnificence était bien due à un Dieu aussi grand que lui; mais, dans sa personne, ce n'était que modestie, que pauvreté, qu'humilité. Ainsi, quand il descend sur l'autel, des millions d'anges y descendent avec lui pour lui faire escorte et pour l'accompagner. Ce n'est point là une de ces pensées pieuses qui ne sont fondées que sur de légères conjectures. Saint Jean Chrysostome n'était point un esprit faible, et il nous témoigne lui-même qu'il a vu ces légions célestes: *Vidi ipse*; qu'il les a vues, dis-je, s'assembler autour de Jésus-Christ et l'environner: *Vidi ipse turbas angelorum e caelo descendentium (Chrys.)*. Mais, du reste, c'est sur ce même autel que ce Dieu d'amour obscurcit toute sa splendeur,

c'est là qu'il s'abaisse, là qu'il se fait petit et pauvre, afin que nous puissions avoir un plus facile accès auprès de lui. Car, s'il ne s'était humilié, dit saint Augustin, nous n'aurions jamais osé prendre cette divine nourriture et y toucher : *Nisi enim esset humilis, non manducaretur* (Aug.). Ah! Seigneur, je le reconnais, et dès à présent je vous rends tous les hommages de respect, d'obéissance, de reconnaissance, que je dois vous rendre dans ma communion. Il n'appartient qu'à vous de joindre à une majesté incompréhensible de si profonds abaissements. Si les rois de la terre ne paraissaient que dans l'humiliation et dans un dénuement entier de toutes choses, ils ne pourraient soutenir leur royauté. Mais la vôtre se soutient par elle-même, puisque vous êtes roi par vous-même, et que votre souveraine puissance est inséparable de votre être : *Dicite filiæ Sion: Ecce rex tuus venit tibi mansuetus* (Matth., XXI).

Cependant, chrétiens, prenez-vous garde à cette parole : *Venit tibi?* Peut-être n'y pensez-vous pas; mais que ne comprenez-vous le don excellent qu'elle renferme! Elle vous fait connaître que cet Homme-Dieu, dans la communion, vient, non-seulement à nous et pour nous, mais pour nous uniquement et singulièrement; en sorte que si nous étions seuls dans le monde capables de participer à ce mystère, il sortirait encore du sanctuaire où il réside, et des tabernacles où il repose, pour venir, avec toute la plénitude de sa divinité, prendre place dans notre cœur. Et en effet, combien de fois vous a-t-il honorés de cette grâce, sans que nul autre que vous se présentât pour y avoir part? et combien de fois a-t-on pu dire que c'était pour vous seul qu'il quittait l'autel, et qu'il était porté comme en triomphe par les mains des prêtres : *Ecce rex tuus venit tibi?* De vous apprendre en détail les avantages que vous devez tirer d'une union si intime avec lui, c'est ce qui demanderait un discours entier. Mais je manquerais à mon sujet, et à ce qu'il me fournit de plus remarquable pour votre instruction, si je ne vous disais pas que le Sauveur vient à nous pour opérer invisiblement dans nos âmes les mêmes miracles qu'il opéra visiblement sur les corps, après son entrée dans Jérusalem; car l'Évangile ajoute que tout ce qu'il y avait de malades, d'aveugles, de paralytiques parut devant lui, et qu'il les guérit : *Tunc accesserunt cæci et claudi, et sanavit eos* (Matth., XXI). Or, ce n'est point une conjecture, c'est un point de foi, que l'effet propre de la communion ou plutôt de la présence de Jésus-Christ par la communion, est de guérir nos infirmités spirituelles, ces faiblesses, ces langueurs, ces dégoûts pour le bien, ces inclinations au mal, à quoi une âme juste et convertie peut encore être sujette. Et pourquoi ne le ferait-il pas? Il guérissait bien les maladies les plus désespérées, par le seul attouchement de ses habits : aurait-il moins de vertu quand il nous est substantiellement et si étroitement uni? Oui, chré-

tiens, il veut guérir ces restes de corruption que le péché, quoique effacé par la pénitence, aurait laissés dans votre cœur; et, si vous ne l'empêchez point d'agir, il fera dans vous des prodiges qui édifieront toute l'Église, et qui vous surprendront vous-mêmes : de violents et de passionnés que vous étiez, il vous rendra doux et modérés; de sensuels et de voluptueux, patients et mortifiés; de vains et d'ambitieux, humbles et soumis; enfin, il vous transformera en d'autres hommes. Allons donc à lui, mes frères; allons lui découvrir toutes les plaies de nos âmes, et lui dire, comme le prophète : *Sana me, Domine, et sanabor* (Jerem., XVII). Seigneur, vous voyez l'état où je suis, me voilà attaqué de bien des maux; mais guérissez-moi, et je commencerai à jouir d'une santé parfaite : *Sana me, Domine, et sanabor* : je suis aveugle, éclairez-moi; je suis inconstant, affermissez-moi; je suis faible, fortifiez-moi : il n'y a que vous, ô mon Dieu! qui puissiez opérer ce miracle, et toute autre guérison qui ne viendrait pas de votre main, ne serait qu'une guérison apparente : *Sana me, Domine, et sanabor*; il faut donc que vous y travailliez vous-même; mais, pour y travailler efficacement, Seigneur, c'est assez que vous disiez une parole : prononcez-la, cette parole de grâce : *Tantum dic verbo* (Matth., VIII); dites à mon âme que vous êtes son salut, et elle sera sauvée : *Dic animæ meæ: Salus tua ego sum* (Ps. XXXIV). Il le fera, chrétiens; il vous sauvera; mais, du reste, après vous avoir donné l'idée d'une bonne communion, dans la manière dont les disciples reçurent le Fils de Dieu, voici l'idée d'une mauvaise communion, dans la manière dont il fut reçu des scribes et des pharisiens : c'est la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Si jamais l'oracle de Siméon s'est accompli dans la personne du Sauveur, en sorte que cet Homme-Dieu, sujet tout ensemble de contradiction et de bénédiction pour les hommes, ait été, au même temps, la résurrection des uns et la ruine des autres, on peut dire, chrétiens, que c'est particulièrement dans le mystère de ce jour, ou plutôt dans ce qui nous est signifié par le mystère de ce jour; savoir, dans l'opposition extrême qui se rencontre entre la communion des justes et la communion des pécheurs. En effet, que peut-on concevoir de plus saint que ce triomphe où je viens de vous représenter le Fils de Dieu béni par tout un peuple, et bénissant tout un peuple, recevant des honneurs et faisant des grâces, reconnu pour l'envoyé du Seigneur et pour le Seigneur lui-même, agissant en cette double qualité, faisant des miracles, convertissant les âmes, guérissant les malades, ressuscitant les morts? voilà la première partie de la prédiction vérifiée, et telle est la figure de la communion des fidèles, qui, dans l'état de la grâce, participent au corps de Jésus-Christ. Mais voyez, au contraire, la triste image d'une communion indigne et sacrilège,

dans la réception que les pharisiens et leurs partisans font au même Sauveur, lorsqu'il entre dans Jérusalem; et, par toutes les circonstances que j'y vais remarquer, jugez si l'effet n'a pas pleinement répondu à la prophétie : *Ecce positus est hic in ruinam et in resurrectionem multorum, et in signum cui contradicetur* (Luc., II); car, premièrement, les pharisiens et ceux de leur faction ne reçoivent aujourd'hui le Sauveur du monde que par une espèce d'hypocrisie, que par dissimulation, que par je ne sais quelle nécessité qui les y engage, que par crainte et par respect humain. S'il avait été en leur pouvoir de lui interdire pour jamais l'entrée de leur ville, c'est ce qu'ils auraient souhaité; mais l'évangéliste observe qu'ils craignaient le peuple : *Timebant vero plebem* (Luc., XX); et voilà pourquoi ils se joignent, malgré eux-mêmes, aux troupes des disciples, et ils se conforment extérieurement à eux. Secondement, dès que Jésus-Christ paraît dans Jérusalem, ils commencent à former des desseins contre lui, ils conspirent contre sa vie, ils prennent des mesures pour le perdre : car ce fut ce jour-là qu'ils assemblèrent ce conciliabule détestable où la mort de Jésus, après bien des délibérations, fut enfin conclue : *Collegerunt pontifices et pharisæi concilium adversus Jesum* (Joan., XI). En troisième lieu, ils contredisaient ses miracles, quoique visibles, quoique éclatants; ils s'aveuglent pour ne pas les reconnaître; bien loin d'en être touchés, ils en témoignent de l'indignation : *Videntes autem scribæ mirabilia quæ fecit, indignati sunt* (Matth., XXI). C'est ainsi qu'ils reçoivent le Fils de Dieu; et comment est-ce que le Fils de Dieu vient à eux? Ah! chrétiens, ne perdez pas ceci : dans la vue de ces infidèles, Jésus-Christ entre pénétré de douleur et versant des larmes : *Videns civitatem, flevit super illam* (Luc., XIX); car tout cela se trouve dans la suite de ce mystère. Il entre, non plus comme un roi bienfaisant à leur égard, mais, parce qu'ils ont méprisé ses grâces, comme un ennemi redoutable, pour être le sujet de leur réprobation et même de la destruction de leur ville : *Non relinquent in te lapidem super lapidem.* (*Ibid.*) : Il ne restera pas, leur dit-il, pierre sur pierre : pourquoi? parce que vous n'avez pas connu le temps où votre Dieu vous a visités : *Eo quod non cognoveris tempus visitationis tuæ* (*Ibid.*). Enfin, il entre pour exercer déjà sur les pharisiens la sévérité de sa justice, en les condamnant par avance, et prononçant contre eux ce terrible arrêt : *Dico vobis, quia lapides clamabunt* (*Ibid.*) : Allez, je vous annonce que ces pierres, c'étaient les pierres du temple, rendront un jour témoignage contre vous. Que de rapports avec la communion des pécheurs! souffrez que j'en fasse en peu de mots l'application.

Car, ce que firent ces pharisiens et ces ministres de la synagogue, qui ne reçoivent le Sauveur du monde que par politique, et parce qu'ils craignent le peuple, c'est ce que

font encore certains pécheurs du siècle, endurcis dans leur péché et nullement disposés à y renoncer, mais qui, néanmoins, veulent garder les apparences et sauver les dehors de la religion : hommes, dans le fond, ennemis de Jésus-Christ, mais qui n'osent pas se déclarer, et qui s'aveuglent quelquefois jusqu'à se le dissimuler à eux-mêmes; ils voudraient bien ne communier jamais, mais ils y sont engagés par des bienséances de condition et d'état, dont ils ne peuvent pas se dispenser : c'est un magistrat, et le scandale qu'il causerait retomberait sur sa personne; c'est un père de famille, qui serait infailliblement remarqué; c'est une femme de qualité, qui ferait tort à sa réputation; c'est un homme d'église, qui se décrierait et qui passerait pour un libertin. Il faut donc prévenir ces conséquences, et, pour cela, se présenter, au moins en ce saint temps, comme les autres, à la table des fidèles; autrement il se trouverait un pasteur qui, pour satisfaire à l'obligation de son ministère, s'élèverait contre eux, qui parlerait, qui agirait, qui les noterait; et c'est, encore une fois, ce qu'ils ne veulent pas s'attirer. Assez hardis pour secouer le joug de la crainte de Dieu, ils le sont trop peu pour s'affranchir de la crainte des hommes : ainsi ils se déterminent : à quoi? à communier; mais comment? par une espèce de contrainte : *Timebant vero plebem* (Luc., XX).

De là vous jugez, chrétiens, ce qui accompagne ordinairement de semblables communions : c'est qu'au moment même où ces hommes perdus et impies reçoivent le sacrement de Jésus-Christ, ils conjurent contre lui dans le cœur; ils forment des projets pour satisfaire leurs passions brutales, et le jour de la communion devient pour eux un jour d'excès et de débauche. Voilà, mes chers auditeurs, ce qui arrive; et il vaut mieux vous le dire, pour vous en donner de l'horreur, que de s'en taire, tandis que vous êtes exposés à la contagion de cette impiété. On déclame tant tous les jours contre d'autres désordres, et l'on ne parle point de celui-ci; mais c'est celui-ci néanmoins qui attaque directement la religion; on insiste sur de légères imperfections qu'on remarque dans quelques âmes dévotes qui fréquentent les sacrements, et l'on ne dit presque rien des chrétiens sacrilèges qui profanent le corps de Jésus-Christ; mais c'est contre eux qu'il faudrait employer le zèle évangélique. Si, de temps en temps, on leur représentait le malheur de leur état, peut-être enfin y seraient-ils sensibles, et de vives, mais salutaires remontrances, les réveilleraient de leur profond assoupissement.

Au reste, n'attendez pas que Dieu fasse des miracles en leur faveur, puisqu'ils y mettent un obstacle presque invincible; car, à l'exemple des pharisiens, et par un dernier trait de ressemblance, ils traitent tous ces miracles d'illusions; et quand nous leur disons qu'une communion bien faite est capable de les guérir de toutes leurs faiblesses, ils s'en moquent, et ne nous répondent que

par de piquantes et de scandaleuses railleries. Il n'y a qu'un seul miracle que la communion opère dans eux, et qu'ils ne peuvent empêcher; mais, quel est-il ce miracle? Ah! chrétiens, c'est que ce sacrement, qui devait être pour eux une source de lumières, ne sert qu'à les aveugler; c'est que ce sacrement, qui devait être pour eux un moyen de conversion, ne sert qu'à les endurcir; c'est que ce sacrement de vie devient pour eux un sacrement de mort, et d'une mort éternelle. Je n'ai donc point de peine à comprendre pourquoi le Fils de Dieu ne vient à eux qu'en pleurant : *Videns civitatem, flevit super illam* (Luc., XIX). Comment ne pleurerait-il pas! il voit que le même sacrement qu'il a institué pour la sanctification des âmes, va faire leur réprobation; il voit que ces pécheurs qu'il voulait sauver, au lieu de profiter du don le plus excellent, et de la visite de leur Dieu, vont attirer sur eux, aussi bien que Jérusalem, toute la colère du ciel et ses plus redoutables vengeances : est-il un sujet plus digne de ses larmes? *Videns civitatem, flevit super illam.*

Mais, si cela est, ne vaudrait-il pas mieux ne point communier du tout que de communier indignement? autre désordre, et désordre d'autant plus dangereux que le libertinage qui l'a introduit s'en sert comme d'un prétexte pour s'autoriser et se maintenir : il vaut mieux, dites-vous, ne communier jamais, que de communier indignement; comme s'il pouvait y avoir du mieux dans une chose qui est un scandale, et un des scandales les plus évidents. Non, mon cher auditeur, l'un ne vaut pas mieux que l'autre; et cette comparaison, faite par ceux dont je parle, je veux dire par les libertins, marque un principe encore plus mauvais et plus corrompu que n'est la conséquence même d'une communion indigne; car ils ne raisonnent de la sorte que parce qu'ils sont impies, et déterminés à vivre dans leur impiété; ce n'est point par respect pour Jésus-Christ : ils font bien paraître dans tout le reste qu'ils sont peu touchés de ce motif; ce n'est point en vue de la sainteté du sacrement : à peine en croient-ils la vérité; ce n'est point dans le dessein d'une prompte conversion : ils en sont bien éloignés, et ils n'y pensent pas; ce n'est donc que par un esprit d'irreligion : or, dire par un esprit d'irreligion : Il vaut mieux ne point communier du tout que de communier mal, je soutiens que c'est un raisonnement d'athée.

A quoi j'ajoute une proposition que je soumets à votre censure, mais que je crois vraie; savoir : que de ne point communier du tout par ce principe de libertinage et d'irreligion, est un désordre encore plus abominable devant Dieu que de communier indignement par principe de négligence ou de fragilité. Et en effet, on a toujours cru que de manquer au devoir de la communion pascale, de la manière que je viens de l'expliquer, c'était une espèce d'apostasie, parce qu'un des caractères les plus marqués du christianisme, c'est la communion.

On a toujours cru que de manquer à ce devoir de Pâques, c'était s'excommunier soi-même, mais d'une excommunication plus funeste encore que celle que fulmine l'Eglise, par forme de censure : car, être excommunié par l'Eglise, c'est une peine que saint Paul même prétend être utile; mais s'excommunier soi-même, c'est un crime qui va droit à la ruine du salut et à la damnation. On a toujours cru qu'un chrétien qui ne faisait pas la Pâque devait être considéré comme un païen et comme un publicain, selon la parole du Sauveur même, parce qu'il n'écoute pas la voix de l'Eglise, et qu'il méprise ses ordres : et moi, non-seulement je le regarde comme un publicain et comme un païen; mais il me paraît pire qu'un païen, parce que je suis persuadé qu'un bon païen, je dis bon, autant qu'il le peut être dans sa religion, vaut mieux qu'un chrétien de nom, mais au fond sans religion. Tel est le désordre que je combats, et plutôt au ciel que ce fût un fantôme! mais ce désordre n'est point si rare que vous le pouvez penser; on ne sait que trop combien il y a de ces libertins, et de ces libertins distingués par leur qualité et par leurs emplois, qui se flattent d'une prétendue bonne foi, en ne communiant jamais, parce qu'ils ne veulent pas, disent-ils, se rendre sacrilèges en communiant. Ne les scandalisons point ici, et gardons-nous de les faire connaître. Mais aussi je les conjure de ne pas scandaliser Jésus-Christ, leur Sauveur, par le mépris de son sacrement; de ne pas scandaliser l'Eglise, leur mère, par une désobéissance opiniâtre; de ne pas scandaliser les fidèles, leurs frères, par leur exemple pernicieux; de ne pas se scandaliser eux-mêmes par le dérèglement de leur conduite. Que feront-ils donc? communieront-ils indignement? à Dieu ne plaise! mais, entre ces deux extrémités il y a un milieu; c'est de communier et de bien communier. Toute dévotion qui porte à ne point communier, est une fausse dévotion; et toute maxime qui porterait à communier en état de péché, serait une abomination. Mais le point solide est d'approcher de la table de Jésus-Christ, et d'en approcher avec des sentiments de religion, de pénitence, de piété, de ferveur, qui sanctifient une âme, et qui la disposent à manger ce pain céleste qui doit être pour nous le gage d'une éternité bienheureuse, que je vous souhaite, etc.

SERMON XXXII.

POUR LE LUNDI DE LA SEMAINE SAINTE.

Sur le retardement de la pénitence.

María vero accepit libram unguenti pretiosi, et unxit pedes Jesu, et extersit pedes ejus capillis suis.

Marie Madeleine prit donc une livre d'huile de parfum qui étoit d'un grand prix, la répandit sur les pieds de Jésus, et les essuya de ses cheveux (S. Jean, ch. XII).

C'est pour la seconde fois que, durant le cours de ce carême, l'Evangile nous représente Marie-Madeleine prosternée en la pré-

sence de Jésus-Christ, repandant un parfum de très-grand prix sur les pieds de ce divin Maître, les essuyant elle-même de ses cheveux, et renouvelant dans son cœur tous les sentiments de sa pénitence et de son amour. Modèle que je vous ai proposé, chrétiens, selon les intentions de l'Eglise, pour vous engager à rentrer, comme cette sainte pénitente, dans le devoir, à sortir comme elle de votre péché, et à vous réconcilier avec Dieu par une sincère et une prompte conversion. Mais peut-être n'y a-t-il eu que trop de pécheurs que cet exemple a touchés, et qu'il n'a pas néanmoins convertis; qui se sont contentés de l'admirer sans le suivre, et qui, s'en tenant à de vains désirs, auraient souhaité d'être ce qu'était Madeleine contrite et humiliée devant le Sauveur du monde; mais dans la pratique ont toujours été et sont encore tout ce qu'ils étaient. Mille obstacles les arrêtent, mille engagements les tiennent liés; ils gémissent dans leurs fers, et, sans avoir la force de les rompre, ils les traînent avec eux, et demeurent dans le plus dur et le plus honteux esclavage. Or, il n'est plus question de délibérer, mes frères, il faut agir; il faut, par une salutaire violence, vous tirer, ou plutôt vous arracher de cette triste servitude; et je viens aujourd'hui vous dire ce que l'ange dit à saint Pierre dans la prison : *Surge velociter (Act. XII)* : levez-vous et ne tardez pas. Je sais quelle illusion vous séduit, et par quels prétextes la passion vous trompe et vous joue. Pour calmer les remords intérieurs de votre âme, vous ne renoncez pas absolument à la pénitence, mais vous la différez; vous ne dites pas : Je ne me convertirai jamais, ce désespoir fait horreur; mais vous dites : Je ne me convertirai pas encore si tôt; et moi je veux vous faire voir les suites malheureuses de ce retardement, et l'affreux danger où il vous expose. C'est ici, mon Dieu, que j'ai besoin de votre grâce toute-puissante, et que je la demande par l'intercession de Marie, l'asile et l'espérance des pécheurs. *Ave, Maria.*

Trois choses, disent les théologiens, sont d'une nécessité indispensable, ou selon le terme de l'école, d'une nécessité de moyen pour se convertir à Dieu : le temps, la grâce, et la volonté : le temps, comme une condition sans laquelle, hors de Dieu, rien n'est possible; la grâce, comme le principe d'où dépend essentiellement la conversion du pécheur; et la volonté du pécheur, comme le sujet même de cette conversion. Or, cela présupposé, voici d'abord en trois mots tout mon dessein, et ce que j'entreprends d'établir. Je veux vous montrer combien la conduite d'un pécheur qui diffère sa conversion est téméraire : pourquoi? parce qu'en remettant, il s'assure de trois choses sur lesquelles il doit le moins compter, et dont il a plus lieu de se défier; savoir : du temps de la pénitence, de la grâce de la pénitence, et de la volonté de faire pénitence. Témérité, lorsqu'il se promet d'avoir un jour le temps de se convertir à Dieu : c'est la première partie. Témérité, lorsqu'il présume que la

grâce ne lui manquera pas pour se convertir à Dieu : c'est la seconde. Témérité, lorsqu'il se répond de lui-même, en se flattant qu'il aura la volonté de se convertir à Dieu : c'est la troisième. Ces pensées sont communes : mais pour être communes, elles n'en sont pas moins solides ni moins propres à faire impression sur vos cœurs.

PREMIÈRE PARTIE.

Je parle donc ici d'un homme du monde qui vit dans le désordre du péché, mais qui n'a pas néanmoins renoncé à l'espérance de son salut; qui demeure habituellement dans la disgrâce et dans la haine de Dieu, mais qui toutefois est bien résolu de n'y pas persévérer jusqu'à la mort; qui prétend enfin se convertir, mais qui ne le veut pas encore si tôt. Cela ne se peut, direz-vous, et, à prendre les choses moralement, ces deux volontés paraissent incompatibles. Peut-être, chrétiens, pourrait-on dire qu'elles le sont en effet; mais supposons qu'elles ne le soient pas, et, pour la conviction entière des pécheurs, donnons-leur cet avantage, que ces deux volontés puissent s'accorder. Que fait un homme de ce caractère? voici le premier fondement sur lequel il bâtit. Il s'assure du temps, et du temps de faire pénitence : deux choses bien différentes, comme vous verrez. Je dis qu'il s'assure de l'un et de l'autre; car, s'il avait le moindre doute, ou qu'à l'instant où je lui parle il dût mourir, ou que, dans ce qui lui reste de vie, il ne dût jamais trouver un moment favorable pour sa conversion, dès là, ou il tomberait absolument dans le désespoir, ou il conclurait qu'il doit, sans retardement, quitter son péché, et se remettre en grâce avec Dieu. Il faut donc, pour concilier ensemble, et la volonté de se convertir, et le délai de la conversion, qu'il se promette non-seulement un temps à venir, mais un temps propre à la pénitence. Or, je vous demande s'il y eut jamais une témérité comparable à celle-là, et s'il en faudrait davantage pour comprendre d'abord la vérité de cette parole de l'Écriture; savoir : qu'il y a une espèce d'enchantement, disons mieux, d'ensorcellement dans les esprits des hommes sur ce qui regarde les biens éternels. Ecoutez-moi, s'il vous plaît, ou plutôt écoutez saint Augustin raisonnant sur cette matière.

De tout ce qui a rapport à l'homme et de tout ce qui lui peut être nécessaire pour l'accomplissement des desseins qu'il forme, il n'est rien, dit saint Augustin, qui dépende moins de lui, ni qui soit moins dans sa disposition que le temps futur. Principe évident et incontestable : d'où il s'ensuit que c'est donc un aveuglement extrême de se le promettre, et une présomption de s'en répondre. La conséquence est infaillible. Car enfin, s'assurer de ce qui n'est nullement en notre pouvoir, et sur cette assurance chimérique fonder ses prétentions, c'est ce qu'on traite dans le monde, et ce qu'on doit traiter de folie. Il n'y a que l'affaire du salut où nous en voulons autrement juger. Mais c'est justement dans l'affaire du salut que cette maxime

générale, qui ne souffre nulle exception, doit être particulièrement reçue, puisqu'il est vrai que ce qui passe dans le monde pour folie, le salut s'y trouvant mêlé, n'est plus une simple folie, mais l'excès et le comble de la folie. Or, prenez garde, mes frères, ajoute saint Augustin; ceci mérite votre attention; des trois différences qui partagent le temps, c'est-à-dire du passé, du présent et de l'avenir, il n'y a proprement que le présent qui soit à nous, et sur quoi nous puissions compter. Et quand je dis le présent, je dis la plus petite partie du temps, quoiqu'elle soit la plus importante. Car le passé a une vaste étendue, le futur est infini; mais le présent n'est qu'un instant, qui cesse d'être aussitôt que je l'ai conçu, et qui s'écoule plus vite que je ne puis même l'exprimer. Et néanmoins c'est cet instant seul que j'ai, pour ainsi dire, en mon pouvoir, dont il m'est libre de faire un bon ou un mauvais usage, et duquel, par conséquent, je puis être certain. Le passé ne dépend pas de moi, car il n'est plus, et il est impossible qu'il soit jamais. Le futur est hors de mon ressort, car il n'est pas encore, et peut-être ne sera-t-il jamais. Il n'y a que le présent qui subsiste dans sa manière de subsister, et que j'aie droit de mettre au nombre des choses qui m'appartiennent. Donc il n'y a que celui-là où je puisse me promettre, si je suis pécheur, de changer de vie et de me convertir; et, ce qui est plus remarquable, c'est qu'il n'y a que celui-là où je me convertirai, si jamais je me convertis; pourquoi? parce qu'il est constant, poursuit saint Augustin, que tout ce qui se fait hors de Dieu se fait dans le temps présent. C'est dans le présent que je vous parle, et c'est dans le présent que vous m'écoutez. Il y a pour chacune de nos actions un certain moment présent auquel leur être est borné, et sans lequel elles ne seraient rien. Cette pensée de saint Augustin est subtile, mais solide. Si donc je dois un jour me convertir, ma conversion, toute surnaturelle qu'elle est, étant du nombre et de la nature des actions humaines, il faut, par nécessité, qu'elle s'accomplisse dans le temps présent, et qu'il soit vrai de dire une fois, non plus: je renoncerai à mon péché, mais: j'y renonce; non plus: je penserai à mon salut, mais: j'y pense; non plus: j'obéirai à Dieu et je me soumettrai à sa loi, mais: je m'y sou mets et je lui obéis.

C'est pour cela même que le grand Apôtre, après avoir représenté aux Hébreux la déplorable et aveugle conduite de ceux qui temporisent avec Dieu, après leur avoir fait peser cette divine parole: *Hodie si vocem ejus audieritis, nolite obdurare corda vestra* (Ps. XCIV): Si vous entendez aujourd'hui la voix du Seigneur, n'endurcissez pas vos cœurs; après leur avoir mis devant les yeux l'exemple de leurs pères, qui, par leur obstination, s'étaient rendus indignes d'entrer dans la terre que Dieu leur avait promise; après, dis-je, les avoir pressés sur ce point, avec tout le zèle que sa charité lui inspirait, conclut par cet excellent avis, auquel je

doute que vous ayez jamais fait réflexion: *Videte ergo, fratres, ne forte sit in aliquo vestrum cor malum incredulitatis discedendi a Deo vivo; sed adhortamini vosmetipsos per singulos dies, donec hodie cognominatur* (Hebr., III): Craignez donc, mes frères, qu'il n'y ait en quelqu'un de vous un fond ou d'incredulité, ou de malignité qui l'éloigne du Dieu vivant; mais exhortez-vous sans cesse les uns les autres tandis que dure ce temps que l'Écriture appelle *aujourd'hui*, parce que vous devez être persuadés que ce qui s'appelle *aujourd'hui* est pour vous le temps des miséricordes du Seigneur: *Donec hodie cognominatur*. Voyez, reprend saint Chrysostome, l'admirable théologie de saint Paul; il n'exhorte pas les Hébreux à se convertir demain, ni à suivre les lumières de la grâce quand ils seront libres de certains embarras du siècle, ni à revenir de leurs erreurs dans un certain terme qu'il aurait pu leur marquer; pourquoi? parce que son exhortation eût été vaine et même trompeuse. Car, en leur disant convertissez-vous demain, il eût supposé que ce lendemain était assuré pour eux et qu'ils en étaient maîtres; surtout, que ce lendemain était propre à l'exécution des ordres de Dieu qu'il leur signifiait. Or, c'eût été une supposition fautive dans toutes ses parties; et, bien loin de les instruire utilement, il leur eût dressé un piège. Mais que leur dit-il? Ah! mes frères, exhortez-vous les uns les autres pendant que vous êtes en possession de ce jour présent, parce que ce jour présent vaut mieux pour vous que tous les siècles compris dans la durée infinie de Dieu; parce que ce jour présent est le seul point de l'éternité auquel vous ayez droit; en un mot, parce qu'il n'y a que ce jour présent où vous puissiez sûrement et infailliblement opérer votre salut: *Sed adhortamini vosmetipsos, donec hodie cognominatur*. Que fait donc le pécheur qui diffère et qui ne se détermine jamais à prendre pour sa conversion ce jour si important, qui, dans l'indispensable nécessité où il est de réformer sa vie, se repose toujours sur le lendemain; qui, voulant en quelque sorte composer avec Dieu par le partage le plus injuste, donne toujours à Dieu le temps à venir, et use du présent pour soi, c'est-à-dire donne toujours à Dieu ce qu'il n'a pas et ce qu'il ne lui peut donner, et ne lui donne jamais ce qu'il a et le temps dont il pourrait disposer pour lui en faire un sacrifice agréable; qui, dans l'intérieur de son âme, semble ainsi s'expliquer à lui: Seigneur, ne me demandez pas encore cette année, dont je veux jouir tranquillement, et je vous en promets d'autres auxquelles je ne sais si je parviendrai jamais: que fait-il, encore une fois, ce pécheur? Il raisonne, répond saint Grégoire de Nazianze, et il parle en insensé, puisque, outre l'injustice qu'il commet envers Dieu, il trahit ses propres intérêts et se contredit lui-même. Comment cela? parce qu'il ne veut jamais se convertir dans le temps où il le peut toujours, qui est l'heure présente, et qu'il le veut toujours pour le temps où il ne le peut

jamais, qui est le lendemain. Car le lendemain, selon l'ingénieuse remarque de saint Augustin dont je vous ai déjà fait part, ne doit ni ne peut être le temps de sa conversion.

Mais encore, pourquoi n'y est-il pas propre, et quelle qualité a-t-il si contraire à l'ouvrage du salut? Il n'en faut point d'autre que l'affreuse incertitude de son être et de toutes ses circonstances. Car, c'est une chose que nous devons bien observer, poursuit excellemment saint Augustin, que, quoique toutes les parties du temps soient de même espèce, le passé et le futur ont néanmoins, par rapport à nous, une opposition infinie; et qu'autant qu'il est vrai qu'à notre égard tout est déterminé dans le passé, autant sommes-nous convaincus que tout est incertain dans le futur. Incertain s'il sera: qui le peut garantir? Incertain combien il durera: à qui Dieu l'a-t-il révélé? Incertain quelle issue il aura, funeste ou heureuse, subite ou prévue? c'est un abîme d'obscurité. Je vous demande donc, chrétiens: un temps de cette nature est-il propre à la décision de la plus essentielle de toutes les affaires, qui est le retour à Dieu? Eh! mon frère, concluait saint Jérôme, que vous prenez mal vos mesures, de vouloir dans un temps incertain faire une pénitence certaine! Car il faut, ajoutait-il, que vous soyez également persuadé de ces deux vérités: la première, qu'étant certainement pécheur, vous ne pouvez être sauvé que par une pénitence certaine; et la seconde, qu'une pénitence certaine ne se peut faire que dans un temps certain. N'est-il donc pas bien étonnant que vous vous proposiez dans le futur, qui est l'incertitude même, une conversion telle que doit être absolument celle qui nous sauve et dont dépend notre bonheur? Vous me répondrez (ceci est encore de saint Augustin) que Dieu, par le plus solennel de tous les serments, a promis à la pénitence la rémission et le pardon du péché: et il est vrai; mais en promettant la rémission et le pardon à votre pénitence, a-t-il promis à votre négligence et à vos continuel retardements le lendemain que vous vous promettez à vous-mêmes? *Verum dicis, quod Deus penitentiae tuae indulgentiam promisit; sed dilationi tuae nunquid crastinum promisit (Aug.)?* Car ce sont deux diverses grâces, et qui n'ont même rien de commun, de pardonner à l'homme qui déteste son péché, et de lui donner le temps de le détester; et, quand Dieu s'est obligé à l'un, il ne s'est point engagé à l'autre. Vous me citez les prophètes, pour montrer que ce Dieu de miséricorde ne méprise jamais un cœur contrit et humilié; et ce n'est pas de quoi il s'agit, puisqu'on en demeure d'accord. Mais dans quel prophète trouvez-vous que, parce que c'est un Dieu de miséricorde, il doive prolonger votre vie, afin que vous ayez le loisir de prendre un jour ces sentiments de contrition? *Sed in quo propheta legès, quia qui promisit correcto gratiam, promisit et tibi longam vitam (Aug.)?* Non, non, ne vous prévenez pas d'une si dangereuse erreur; car, pour vous en détromper,

voici la conduite pleine de sagesse qu'il a plu à Dieu de tenir. Il a considéré dans le monde deux sortes de pécheurs; les uns faibles et pusillanimes, qui n'espéraient pas assez; et les autres vains et téméraires, qui espéraient trop: pour les pusillanimes et les faibles qu'il voulait consoler, il a établi la pénitence, comme un port salutaire qui leur est ouvert; et, pour les téméraires et les présomptueux, qu'il voulait contenir dans le devoir, il a ordonné que le jour de la mort fût incertain. *Propter eos qui desperatione periclitantur, proposuit penitentiae portum, et propter eos qui dilationibus illuduntur, fecit diem mortis incertum (Idem.)*. Celui-là, troublé de la vue de ses crimes, tombait, aussi bien que Caïn, dans un secret abattement de cœur: Dieu lui a dit par Ezéchiel: Non, ne perds point la confiance que tu dois avoir en moi; car, quelques crimes que tu aies commis, au moment que tu les pleureras, je les oublierai. Celui-ci, au contraire, fortifié d'une promesse si authentique, ou plutôt l'interprétant mal, péchait avec sécurité, et conservait, en péchant, une fausse paix: Dieu lui a dit au même endroit: Crains, malheureux, et défie-toi de ton espérance même; car, quelque authentique que soit ma promesse, elle ne s'étend point jusqu'à te répondre de l'avenir. Ainsi Dieu, reprend saint Augustin, a mis les choses dans un juste tempérament; et, par l'incertitude de l'avenir, il a tellement permis à l'homme d'espérer toujours, qu'il le réduit à la nécessité de ne différer jamais.

Il n'y a donc rien de certain, mes frères, dans le futur, que son incertitude même. Il n'y a rien de certain, sinon que nous y serons surpris; car le Sauveur du monde nous l'a dit en termes formels: *Qua hora non putatis (Luc., XII)*. Après une parole si positive, mais si terrible, ajouterai-je encore au désordre de mon péché le désordre de la plus criminelle et de la plus insensée témérité, remettant toujours ma conversion, demandant toujours trêve jusqu'au jour suivant: *Inducias usque mane?* Et pourquoi cette trêve, qui ne peut être, si je l'obtiens, qu'une continuation affectée de mon iniquité; et, si je ne l'obtiens pas, que la cause de mon impénitence finale? Pourquoi cet appel opiniâtre au lendemain, contre l'oracle de la Sagesse, qui me le défend: *Ne glorieris in crastinum (Prov., XXVII)?* Puis-je ignorer que ce lendemain a perdu des âmes sans nombre, et que l'enfer est plein de réprouvés qu'il a engagés dans le dernier malheur? Ils se flattaient d'un lendemain, et il n'y en avait point pour eux; ils avaient fait un pacte avec la mort, selon l'expression du texte sacré, et la mort ne le gardait pas. Est-il croyable qu'elle changera de nature pour moi, et qu'étant si infidèle pour le reste des hommes, j'aurai seul droit de pouvoir m'y fier? Quand même je l'aurais, ce lendemain, sera-ce un temps de pénitence et de conversion? Toute sorte de temps n'est point le temps de la pénitence; et c'est un abus insupportable dans l'homme, de croire que

parce qu'il aura le temps peut-être d'exécuter les frivoles desseins que lui suggère son avarice ou son ambition, il aura celui de travailler efficacement à son salut. Si cela était, en vain, selon le raisonnement de saint Augustin, les prophètes nous auraient recommandé de chercher Dieu, tandis qu'on le peut trouver, et de l'invoquer pendant qu'il est proche de nous : *Quærite Dominum dum inveniri potest, et invocate eum dum prope est (Isai., LV)*. En vain Dieu lui-même nous aurait-il dit : C'est au temps favorable que je vous ai exaucé, et c'est au jour du salut que je vous ai aidé : *In tempore accepto exaudivi te, et in die salutis adjuvi te (II Cor., VI)*. En vain Jésus-Christ aurait-il menacé les Juifs des dernières calamités qu'il leur annonçait, s'ils n'usaient bien du temps qu'il leur donnait ; car, si tous les temps sont également des temps de conversion, ses propositions et ses menaces étaient mal fondées. Mais, si elles étaient justes et vraies, comme nous n'en doutons pas, il est donc vrai qu'il y a un temps de pénitence, choisi spécialement de la part de Dieu, et qui doit être ménagé avec vigilance de la part de l'homme ; et c'est celui qu'a voulu définir saint Paul, quand il disait : *Ecce nunc tempus acceptabile (Ibid.)*. Il est donc vrai qu'il y a des jours de salut plus heureux que les autres jours, et, comme tels, marqués dans l'ordre de la prédestination divine : *Ecce nunc dies salutis. (Ibid.)* Il est donc vrai qu'il y a un temps particulier pour trouver Dieu, hors duquel on le cherche inutilement : *Quæretis me, et non invenietis (Joan., XXXIV)*. Nous disons bien, dans le langage même du monde, que toute sorte de temps ne convient pas à toutes sortes d'affaires, et, comme parle Salomon, que toute affaire veut être traitée et négociée dans son temps ; n'y aurait-il que l'affaire du salut qui fût exceptée de cette règle ?

Ah ! mes chers auditeurs, voilà le grand scandale du christianisme. Si nous sommes attaqués d'une maladie, nous étudions tous les temps, nous les observons avec exactitude, nous ne remettons point à demain ce qui se peut faire aujourd'hui, et tout notre soin est de bien profiter, dans le cours du mal, de certains moments critiques et décisifs ; ainsi en usons-nous pour le salut du corps. Mais s'agit-il de notre âme, frappée de la maladie la plus mortelle, qui est le péché, et infectée de la contagion d'une habitude vicieuse, dont il la faut guérir ? nous vivons tranquilles et sans inquiétude : J'y mettrai ordre, disons-nous, mais rien ne me presse ; je ne suis pas encore en état, et je trouverai toujours le temps d'y penser. Vous le trouverez, chrétiens ? mais qui vous l'a dit ? je veux qu'il vous reste encore des années, et même plusieurs années de vie ; qui sait si, dans ces années qui vous restent, il y aura pour vous un jour de salut ? Souvenons-nous, mes frères, conclut saint Bernard, ramassant en deux mots tout le fond de cette première partie, souvenons-nous qu'il y a des temps et des moments que le Père céleste s'est réservés, et qu'il ne nous

appartient pas même de connaître, bien loin que nous en puissions disposer : *Tempora et momenta quæ Pater posuit in sua potestate. (Act., I)*. Or, ces moments, dans la doctrine de tous les Pères, sont ceux de la conversion et du salut. Souvenons-nous que, comme il n'a pas plu à Dieu d'envoyer en toute sorte de temps un Rédempteur et un Messie pour le salut général du monde, que, comme il ne lui a pas plu de répandre sur les royaumes et sur les nations la lumière de l'Évangile dans tous les temps, aussi ne lui plaît-il pas de convertir en particulier chaque pécheur dans tous les moments. Souvenons-nous et comprenons bien qu'il veut nous sauver plus spécialement dans un temps que dans un autre ; et qu'ayant pour cela des moments de choix, le plus grand de tous les malheurs est que ces moments nous échappent, et que nous les négligeons. N'oublions jamais les étonnantes paroles du Sauveur, lorsqu'il pleure sur Jérusalem, ou plutôt, comme je vous le disais hier, sur les pécheurs dont cette ville infortunée était la figure. Il la regarda avec compassion, non point parce qu'elle devait être détruite par les Romains, non point parce qu'elle était à la veille de la ruine la plus entière, non point parce que ses enfants allaient être, comme Caïn, exterminés de la terre ; le dirai-je ? non point même parce que le Saint des saints devait bientôt y être condamné à la mort, et à la mort la plus honteuse et la plus cruelle ; mais parce qu'elle n'avait pas connu le jour de salut qui lui était donné, et où le Seigneur lui apportait la paix : *Quia si cognovisses et tu et quidem in hac die tua, quæ ad pacem tibi (Luc., XIX)*. Voilà ce qui fit verser des larmes au Fils de Dieu. Il n'imputa point la réprobation des Juifs au déicide abominable qu'ils allaient commettre dans sa personne, mais à l'aveuglement volontaire qui les empêchait de connaître le temps de la visite du Seigneur : *Eo quod non cognoveris tempus visitationis tuæ. (Ibid.)* Or, nous le connaissons, chrétiens, ce temps de la visite de notre Dieu, ce jour qui nous est accordé : *In hac die tua*. Nous le connaissons, et peut-être à l'instant que je vous parle, Dieu vous dit-il secrètement : Voici, pécheurs, votre jour, voici le temps que j'ai destiné pour vous ; c'est aujourd'hui qu'il faut quitter cette vie libertine ; car je ne veux plus de retardement : *Ecce nunc tempus acceptabile (II Cor., VI)*. Mais que vous arrivera-t-il, mon cher auditeur, si vous consultez l'esprit du monde, au lieu de vous rendre attentif et docile à la voix de Dieu ? vous sortirez de cette prédication avec quelques bons désirs, mais désirs vagues et sans conséquence. Vous sentirez bien que Dieu vous aura visité ; mais sa visite, par l'endurcissement de votre cœur, n'aura pas l'effet qu'il prétendait. On ne dira pas de vous que vous ne l'aviez pas connue ; mais on pourra dire que, la connaissant, vous en aurez abusé. Enfin, si votre conscience vous presse, après avoir cherché de vaines raisons pour colorer votre lâcheté, après avoir allégué tout ce que peut inventer la prudence

charnelle, après vous être défendu par mille prétextes d'affaires qui vous occupent, et d'engagements que vous ne croyez pas encore pouvoir surmonter, vous renverrez à un autre temps ce qui doit avoir la préférence dans tous les temps, savoir, votre conversion. Et parce que, pour l'accomplir, il faut un jour de salut, et que, dans les principes de la théologie, il n'y a qu'une grâce, je dis une grâce privilégiée, qui puisse faire ce jour de salut, en vous assurant de ce jour, vous vous assurerez de cette grâce; et c'est ce que j'ai à combattre dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Dieu est fidèle, dit le grand apôtre : *Fidelis Deus* (II *Thess.*, III); et parce qu'il est fidèle pour nous, nous pouvons porter notre confiance jusqu'à nous assurer de lui. Mais il ne s'ensuit pas de là que nous ayons droit de compter sur lui à son préjudice même, ni que sa fidélité puisse jamais servir de fondement à notre témérité. Or, c'est néanmoins le faux principe sur lequel agit un pécheur du siècle, quand il diffère sa conversion, parce qu'il se flatte d'avoir un jour la grâce de la pénitence. Car se promettre cette grâce pour se maintenir dans l'habitude de son péché, prenez garde, s'il vous plaît, c'est vouloir que Dieu soit fidèle à celui qui le méprise; c'est vouloir qu'il soit fidèle aux dépens de tous ses intérêts; et, tournant contre lui ses propres armes, c'est l'attaquer et le combattre par le plus aimable de tous ses attributs, qui est sa miséricorde; enfin, c'est vouloir que sa fidélité le rende, tout Dieu qu'il est, prévaricateur et fauteur de notre iniquité. Est-il une espérance plus vaine et une présomption plus criminelle?

C'est vouloir que Dieu soit fidèle à celui qui le méprise; et Dieu s'est déclaré au contraire, que quiconque le méprise sera méprisé : *Vae qui spernis, nonne et ipse sperneris!* (*Isai.*, XXXIII.) Malheur à vous qui méprisez la grâce de votre Dieu, parce que votre Dieu vous méprisera à son tour. Or, vous la méprisez, pécheur, cette grâce lorsque, résistant à ses inspirations secrètes, et ne voulant pas encore vous soumettre à elle, vous ne laissez pas de compter sur son secours comme si elle vous était due. Mais Dieu vous méprisera à son tour, lorsque, après avoir longtemps frappé à la porte de votre cœur, lassé de vos refus, il vous abandonnera enfin à vous-même, et il se retirera. Car c'est à vous que s'adressent ces admirables paroles de saint Paul : *An divitiis bonitatis ejus et patientiæ et longanimitatis contemnitis* (*Rom.*, II)? Est-ce ainsi, mon frère, que, rebelle à votre Dieu, vous méprisez les richesses de sa bonté et de son infinie patience? *Ignoras quoniam benignitas Dei ad pœnitentiam te adducit?* (*Ibid.*) Ignorez-vous que c'est cette charité de Dieu qui vous sollicite, qui vous invite, mais inutilement et sans effet, à une prompt conversion? voilà le mépris que le pécheur fait de la grâce. Mais doutez-vous aussi, ajoute l'Apôtre, que, par votre dureté et votre impénitence, vous n'amassiez contre vous

un trésor de colère pour le jour des vengeances et de la manifestation du jugement de Dieu? *Secundum autem duritiam tuam et impœnitens cor, thesaurisas tibi iram in die iræ et revelationis justi judicii Dei* (*Ibid.*); voilà le mépris que Dieu fait du pécheur. Appliquons-nous ceci, mes chers auditeurs : l'un et l'autre ne nous convient que trop; car nous voulons nous convertir dans un temps, ou imaginaire ou réel, que chacun de nous se propose; réel si nous y parvenons, imaginaire si nous n'y parvenons pas; mais, quoi qu'il en soit, rien de plus injurieux ni de plus outrageant pour Dieu que ce dessein prétendu de conversion.

En effet, nous voulons nous convertir, quand nous serons rebutés du monde, ou plutôt quand le monde sera rebuté de nous, quand nous ne serons plus en état de goûter ses plaisirs, ni d'aspirer à ses honneurs. Nous voulons nous convertir quand les revers de la fortune et les disgrâces de la vie nous y forceront, quand l'hypocrisie même du siècle nous y portera, quand elle nous en fera un intérêt, quand il n'y aura plus rien de meilleur pour nous; je dis de meilleur dans les vues mêmes de l'amour-propre. Vous, en particulier, femmes mondaines, vous voulez vous convertir quand vous aurez cessé de plaire à ces sacrilèges adorateurs qui vous idolâtrèrent, quand l'âge aura effacé ce qui vous les attachait, quand le dégoût de vos personnes vengera Dieu, pour ainsi dire, du sacrilège encens qu'on vous aura prodigué, et que vous aurez reçu avec tant de complaisance. Enfin, mes frères, nous voulons nous convertir quand nous ne pourrons plus nous en défendre, quand le glaive de Dieu nous poursuivra, quand une violente maladie nous aura conduits aux portes de la mort, quand, par le nombre des années, nous ne serons plus maîtres de réparer le passé, et de travailler au présent, quand la faiblesse de la nature servira de prétexte à nos lâchetés et de voile à notre impénitence, quand nous n'aurons plus rien à offrir à Dieu, et que nous serons presque dans une impuissance absolue de faire quelque chose pour lui; car ne sont-ce pas là les projets de la prudence humaine? Et, sans rien dire ici des risques terribles que nous courons par là, n'ayons égard qu'au seul intérêt de Dieu, et au mépris que nous faisons de sa grâce; en vérité, mes chers auditeurs, ces projets de conversion conviennent-ils à une créature qui n'a pas tout à fait perdu l'idée de Dieu? est-ce traiter Dieu en Dieu? se contentera-t-il que nous lui donnions les restes du monde; qu'après nous être lassés dans la voie d'un libertinage opiniâtre, nous venions à lui présenter un cœur infecté de vices et de passions, un corps usé de débauches, un esprit corrompu de fausses maximes? non, sans doute; et, pour l'honneur de sa grâce, dont il est jaloux, il saura punir ce mépris : et comment? apprenez-le. Car, si nous l'en croyons lui-même, après que nous l'aurons ainsi outragé, il nous rejettera; nous le chercherons, et nous ne le retrouverons plus; nous voudrions

être à lui, et il ne voudra plus être à nous ; ou plutôt, nous ne pourrons plus même le vouloir, parce que nous ne l'aurons pas voulu quand il nous était facile de le pouvoir. Nous ne laisserons pas d'être persuadés plus que jamais qu'il faut enfin nous déterminer, qu'il n'est plus temps de remettre cette conversion, dont nous verrons malgré nous que le terme expire : mais qui sait si Dieu, se tournant contre nous, ne nous dira point alors comme à ces Juifs dont il est parlé au premier chapitre d'Isaïe : Retirez-vous, et ne paraissez point devant mes autels pour me faire une offrande indigne de moi ; je ne vous connais plus, et vos sacrifices me sont à charge ? Comme roi des siècles et monarque éternel, je voulais les prémices de vos années ; je voulais ces années de prospérité, qui furent pour vous des années de dissolution ; je voulais ces années de santé, que vous avez consumées dans le repos oisif d'une vie molle et paresseuse ; je voulais cette jeunesse, dont vous avez fait le scandale de tant d'âmes ; je voulais cet âge mûr, qui s'est passé dans les intrigues de votre ambition démesurée : vous avez sacrifié tout cela au monde, et vous l'avez fait dans l'assurance que ce serait assez de m'en offrir quelques débris ; et moi, je vous dis que ces oblations me sont odieuses, et qu'il est de ma gloire de les réprouver : *Solemmitates vestras odivit anima mea ; facta sunt mihi molesta, laboravi sustinens (Isai., I)*. Ainsi parlait le Seigneur, et ainsi se comporte-t-il tous les jours à l'égard de certains pécheurs, après les délais criminels qu'ils ont apportés à leur conversion.

J'ai dit, de plus, que s'assurer de la grâce en différant sa conversion, c'était combattre Dieu par ses propres armes, et se servir de sa fidélité et de sa miséricorde contre lui-même. Pourquoi cela ? ne le voyez-vous pas, chrétiens ? pécher contre Dieu, parce que Dieu est bon ; ne cesser point de l'outrager, parce qu'il ne se lasse point de nous supporter ; dire : Je ne veux pas encore changer de vie, parce que la miséricorde de Dieu n'est pas encore épuisée, et je veux continuer dans mon désordre, parce qu'il est toujours dans la volonté de me sauver ; n'est-ce pas employer contre lui ses attributs, et abuser, pour l'offenser, de sa grâce même ? Car enfin, dit saint Chrysostome, si Dieu usait de ses droits, et s'il était à notre égard ce qu'il pourrait être avec justice, un Dieu sévère, un Dieu inflexible, qui fit immédiatement succéder la peine au péché : s'il nous traitait comme ce créancier impitoyable de l'Evangile traita son débiteur, et que, sans nous accorder aucun délai, il nous pressât de lui rendre ce que nous lui devons : *Redde quod debes (Matth., XXVI)*, que ferions-nous ? nous obéirions sur l'heure même à un commandement si rigoureux. Il n'y aurait point parmi nous de pécheur qui ne pliât d'abord sous le joug de la loi de Dieu. On verrait ces prétendus esprits forts recourir les premiers au tribunal de la pénitence ; non plus par cérémonie, mais en effet ; non plus après des années entières de délibération, mais dès que leur

conscience, par un remords salutaire, les avertirait du danger de leur état ; tous les hommes seraient dans le devoir : pourquoi ? parce qu'ils auraient affaire à un Dieu également prompt et terrible dans ses vengeances. D'où vient donc qu'on remet et qu'on ne veut se convertir qu'à l'extrémité ? c'est qu'on se repose sur l'idée qu'on a d'un Dieu patient et toujours prêt à donner sa grâce. Mais, Seigneur, s'écriait saint Ambroise, permettez-moi de m'en plaindre à vous pour vous-même. C'est cette patience qui semble autoriser contre vous les pécheurs de la terre. Sans elle, vous seriez mieux servi ; sans elle, on vous reconnaîtrait tel que vous êtes. Que ne vous déclarez-vous ? que ne prenez-vous votre cause en main ? que ne vous élevez-vous dans l'ardeur de votre colère pour dompter ces âmes fières et indociles, en les réduisant au choix, ou d'une prochaine conversion, ou d'une inévitable damnation ? Mais que dis-je, ô mon Dieu ! poursuivait ce saint docteur ? Pardonnez-moi si je m'ingère à examiner votre conduite, et si je parais vouloir prescrire des bornes à votre miséricorde, moi qui dois tout à cette miséricorde sans bornes, puisqu'il y a longtemps que je serais la victime des flammes éternelles, si elle ne m'avait pas attendu. Je parle en homme, Seigneur, et vous agissez en Dieu. Selon mes pensées, il vous serait plus avantageux de perdre des rebelles ; mais, selon les vôtres, il vous est plus glorieux de suspendre vos coups et d'arrêter votre justice. Ainsi ce Père expliquait-il à Dieu ses sentiments. Mais d'ailleurs, s'adressant au pécheur : Vous, mon frère, lui disait-il, n'êtes-vous pas bien coupable de vouloir moins faire pour un Dieu bon que pour un Dieu inflexible ? Car tel est votre procédé. Pour un Dieu inflexible, vous renoncerez dès maintenant à votre péché ; et, pour un Dieu bon, vous vous contentez de former de vains projets, et d'y vouloir un jour renoncer. Pour un Dieu sans rémission, vous produiriez des fruits de pénitence, et, pour un Dieu patient, vous ne donnez que des paroles. Or, je prétends, chrétiens, que dans cette disposition, se répondre de Dieu et de sa grâce, c'est le dernier excès de l'aveuglement.

Enfin, j'ai dit que de compter ainsi sur la grâce, c'est vouloir que Dieu se rende fauteur et complice de nos désordres. Car il le serait évidemment, s'il supportait les pécheurs avec cette patience qui tient de l'insensibilité, et si, malgré leur rébellion, sa grâce leur était toujours promise. Et voilà sur quoi Tertullien se fondait pour appuyer ses sentiments erronés touchant la pénitence. J'avoue, chrétiens, et je vous l'ai déjà fait remarquer dans un autre discours, que Tertullien sur cette matière porta trop loin son zèle : mais ne craignons-nous point de tomber dans une autre erreur, par les fausses et présomptueuses idées que nous nous formons de la bonté de Dieu, et par l'abus que nous en faisons pour nous entretenir dans le crime et pour fomenter notre iniquité ?

Bien loin que nous puissions alors faire fond sur la grâce, je prétends, avec saint Ambroise, que notre présomption serait pour Dieu une espèce d'engagement à nous abandonner; pourquoi? afin de justifier sa providence, et de mettre sa sainteté à couvert de tout reproche. Affreux engagement, qui intéresserait Dieu à notre éternelle réprobation! Sur quoi donc enfin comptera le pécheur? sur sa volonté? Faisons-lui voir que cette espérance n'est pas moins trompeuse que les autres, et concluons par cette troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

C'est un effet du péché, chrétiens, et Dieu l'a ainsi permis, que l'homme en soit réduit à cet état de misère, de ne pouvoir pas même s'assurer de sa volonté propre. De toutes les choses du monde, c'est celle qui naturellement devrait plus être en son pouvoir, et néanmoins, de toutes les choses du monde, c'est celle dont il a plus lieu de se défier. S'il fallait risquer le salut, disait saint Bernard, je croirais bien moins hasarder du côté de la grâce de Dieu, qui ne dépend pas de moi, que du côté de ma volonté qui en dépend. Et voici la raison qu'il en apportait: Parce que le secours de Dieu, disait-il, vient d'un principe qui de soi est éternel et immuable, au lieu que ma volonté est l'inconstance et la fragilité même. Dieu veut parfaitement ce qu'il veut; et moi souvent à peine sais-je bien ce que je veux et ce que je ne veux pas. Mais ne puis-je pas disposer de ma volonté? Il est vrai, reprend saint Bernard, et c'est justement pour cela même que je dois craindre. Si Dieu m'avait ôté ce pouvoir, et qu'il se fût rendu absolument et uniquement maître de ma volonté, je serais en assurance; mais il a voulu que cette volonté dépendît encore de moi, et qu'elle lût sujette à mes légèretés, à mes irrésolutions, à mes caprices, et voilà ce qui me fait trembler. Or, si saint Bernard parlait de la sorte, que doit penser un homme du monde qui ne veut pas actuellement se convertir, dans la vue qu'il se convertira un jour, et dans l'espérance de changer quand il voudra de sentiments et de conduite? Voyez comment il raisonne et comment il se contredit lui-même. Il se promet qu'il fera dans quelque temps un effort pour sortir de son péché, et il avoue que dès maintenant il se sent trop faible pour y réussir. Il se flatte qu'après quelques années, il aura assez d'empire sur son cœur pour le dégager de cette passion, et il reconnaît que cette passion le domine déjà tellement, qu'il lui est presque impossible de la vaincre. Contradiction évidente. Quoi! mon frère, lui répond saint Augustin, vous êtes dès à présent trop faible pour vous soutenir, et vous vous relèverez après que vous vous serez toujours affaibli davantage? A mesure que vous avancez dans le chemin du vice, les forces de votre âme, je dis les forces même naturelles, diminuent, et l'expérience ne vous l'apprend que trop. Autrefois vous résistiez, et cet heureux tempérament que Dieu vous avait donné, soutenu de la

grâce, surmontait sans peine la violence du mal; mais le mal, j'entends l'habitude du péché, a tellement prévalu, qu'elle ne trouve presque plus de résistance; vous succombez aisément, fréquemment, et, pour excuser vos chutes continuelles, vous les attribuez à votre faiblesse. Que sera-ce donc quand vous aurez encore languï plus longtemps dans l'état de votre infirmité? Dire que vous serez capable alors de vous relever, n'est-ce pas vous méconnaître et prendre plaisir à vous tromper vous-même?

D'autant plus, ajoute saint Grégoire, pape, que ces pécheurs qui diffèrent leur conversion, la remettent enfin jusqu'à un temps où il leur est, en quelque manière, impossible de changer sincèrement de volonté. Quel est-il ce temps? la fin de la vie, et souvent le jour même de la mort. Car, dites-moi, mes chers auditeurs, si nous pouvons prétendre avec raison, qu'à ces derniers moments nous agirons par les vues de Dieu? Toutefois ôtez ces vues de Dieu, toutes les volontés et tous les désirs imaginables ne suffisent pas pour vous sauver. Or, je vous demande, est-il aisé d'agir par de semblables motifs, quand on est réduit à la plus extrême et à la plus pressante nécessité, qui est celle de la mort? Quitter le péché quand on ne le peut plus commettre; renoncer aux occasions, quand on n'est plus maître de les rechercher; mourir au monde, quand le monde est déjà mort pour nous, est-ce là cette pénitence surnaturelle, si puissante sur le cœur de Dieu, et qui le fléchit inmanquablement? Je ne dis point les obstacles infinis dont la volonté du pécheur est combattue, ses forces épuisées, ses sens assoupis, son esprit égaré, sa mémoire troublée, la douleur qui le saisit; en sorte que l'âme, occupée tout entière du mal présent, est incapable de réfléchir sur le passé et de délibérer sur l'avenir. Mais je veux qu'elle ait toute l'attention et tout le discernement nécessaires; encore une fois est-il facile à un homme de devenir à la mort ce qu'il n'a jamais été pendant la vie; de prendre des inclinations toutes nouvelles, de commencer à haïr ce qu'il a toujours aimé, de commencer à aimer ce qu'il a toujours haï? ne serait-ce pas un prodige? Voilà néanmoins sur quoi l'espérance de tous les pécheurs est fondée. Ils sont convaincus que ce miracle se fera en eux; ils se connaissent bien, disent-ils, et, dès qu'ils le voudront ou qu'ils penseront à le vouloir, rien ne leur résistera; quelque mondaine, quelque déréglée qu'ait été leur vie, ils se transformeront tout à coup en d'autres hommes. Jugez si vous devez les en croire, et s'il y a pour vous de la sûreté dans une pareille conduite.

Ah! chrétiens, attachons-nous plutôt au conseil que nous donne le grand apôtre, et au commandement qu'il nous fait de ne pas recevoir en vain le don de Dieu qui nous est aujourd'hui présenté. Le temps est favorable, la grâce abondante, la disposition même de nos esprits et de nos cœurs avantageuse. Qu'attendons-nous et que nous reste-t-il, si-

non de profiter de ces heureuses conjonctures? le temps favorable; car c'est un temps de renouvellement pour tous les chrétiens; un temps qui réveille les plus assoupis, qui ranime les plus languissants et les plus froids, un temps où les plus endurcis auraient honte de ne pas donner des marques de leur religion, où la piété publique triomphe du respect humain, et où le libertinage, confondu, devient scandaleux et odieux; un temps où les âmes timides peuvent avec honneur se déclarer, et où le monde même ne s'étonne point des conversions qui paraissent dans le christianisme. Pour combien de pécheurs ce saint temps n'a-t-il pas été l'occasion d'une pénitence parfaite? Pour combien d'âmes, qui semblaient désespérées, n'a-t-il pas été, si je puis parler de la sorte, un temps de crise? temps de crise, où la foi presque éteinte et à demi morte ressuscite, revit et opère les plus grandes merveilles. Mais, ô profondeur et abîme des conseils de Dieu! temps de crise, qui décide souvent ou de la vie, ou de la mort, ou du salut ou de la damnation. Qui sait si cette pâque ne sera pas la dernière pour vous; ou qui sait si Dieu voudra faire en votre faveur, à une autre pâque, les mêmes avances? La grâce abondante; car l'Eglise nous ouvre tous ses trésors: elle veut nous appliquer tous les mérites de Jésus-Christ; elle nous appelle à son tribunal pour délier nos consciences; elle inspire à ses ministres un zèle tout nouveau; elle s'intéresse pour nous auprès de Dieu: et Dieu, écoutant encore sa miséricorde et ne dédaignant pas de nous prévenir, nous offre ses secours les plus puissants. La disposition de nos esprits et de nos cœurs plus avantageuse: j'ose dire qu'il n'y a point de pécheur si obstiné, qui, dans ces jours de bénédiction, et spécialement sanctifiés par la piété des fidèles, ne fasse, malgré lui, certaines réflexions, et ne sente renaître au fond de son âme certains remords, certains désirs qui le ramèneraient à Dieu, s'il voulait faire quelque effort pour les suivre.

Allons donc, mes chers auditeurs, et ménageons des moments si précieux. Disons à Dieu, comme David: *Dixi, nunc cœpi* (Psal. LXXVI): C'est, Seigneur, un dessein formé, et dès aujourd'hui je me mettrai en devoir de l'exécuter. Disons-lui comme saint Augustin: *Sero te amavi* (Aug.). Ah! Seigneur, je commence bien tard à vous aimer, et que serait-ce si je différerais encore? Est-ce trop que de vous donner au moins quelques années qui me restent peut-être à vivre sur la terre, pour mériter de vivre éternellement avec vous dans la gloire, où nous conduise, etc.

SERMON XXXIII.

POUR LE VENDREDI SAINT.

Sur la Passion de Jésus-Christ.

Judæi signa petunt, et Græci sapientiam quærunt: nos autem prædicamus Christum crucifixum; Judæis quidem scandalum, gentibus autem stultitiam; ipsis autem vocatis Judæis atque Græcis, Christum Dei virtutem, et Dei sapientiam.

Les Juifs demandent des miracles, et les Grecs cher-

chent la sagesse. Pour nous, nous prêchons Jésus-Christ crucifié, qui est un sujet de scandale aux Juifs, et qui paraît une folie aux gentils; mais qui est la force de Dieu et la sagesse de Dieu à ceux qui sont appelés, soit d'entre les gentils, soit d'entre les Juifs. Dans la première Epître aux Corinthiens, ch. I.

SIRE, si jamais les prédicateurs pouvaient, avec quelque sujet apparent, rougir de leur ministère, ne serait-ce pas en ce jour, où ils se voient obligés de publier les humiliations étonnantes du Dieu qu'ils annoncent, les outrages qu'il a reçus, les faiblesses qu'il a ressenties, ses langueurs, ses souffrances, sa passion, sa mort? Cependant, disait le grand Apôtre, malgré les ignominies de la croix, je ne rougirai jamais de l'Evangile de mon Sauveur, et la raison qu'il en apporte est aussi surprenante et même encore plus surprenante que le sentiment qu'il en avait: C'est que je sais, ajoutait-il, que l'évangile de la croix est la vertu de Dieu pour tous ceux qui sont éclairés des lumières de la foi: *Non erubescio Evangelium; virtus enim Dei est omni credenti* (Rom., I). Non-seulement saint Paul n'en rougissait point, mais il s'en glorifiait. Car, à Dieu ne plaise, mes frères, écrivait-il aux Galates, que je fasse jamais consister ma gloire dans aucune autre chose que dans la croix de Jésus-Christ: *Mihi autem absit gloriari nisi in cruce Domini nostri Jesu Christi* (Gal., VI). Bien loin que la croix lui donnât de la confusion dans l'exercice de son ministère, il prétendait que, pour soutenir son ministère avec honneur, le plus infallible moyen était de prêcher la croix de l'Homme-Dieu; et qu'en effet il n'y avait rien, dans tout l'Evangile, de plus grand, de plus merveilleux, de plus propre même à satisfaire des esprits raisonnables et sensés, que ce profond et adorable mystère. Car voilà le sens littéral de ce passage tout divin que j'ai choisi pour mon texte: *Judæi signa petunt, et Græci sapientiam quærunt* (I Cor., I): Les Juifs-incrédules demandent qu'on leur fasse voir des miracles; les Grecs, vains et superbes, se piquent de chercher la sagesse: les uns et les autres s'obstinent à ne vouloir croire en Jésus-Christ qu'à ces deux conditions. Et moi, dit l'Apôtre, pour confondre également l'incrédulité des uns et la vanité des autres, je me contente de leur prêcher Jésus-Christ même crucifié: pourquoi? parce que c'est par excellence le miracle de la force de Dieu, et tout ensemble le chef-d'œuvre de la sagesse de Dieu. Miracle de la force de Dieu, qui seul doit tenir lieu aux Juifs de tout autre miracle: *Christum crucifixum, Dei virtutem*. Chef-d'œuvre de la sagesse de Dieu, qui seul est plus que suffisant pour soumettre les gentils au joug de la foi, et pour les faire renoncer à toute la sagesse mondaine: *Christum crucifixum, Dei sapientiam*.

Admirable idée que concevait le docteur des nations, se représentant toujours la passion du Sauveur des hommes comme un mystère de puissance et de sagesse. Or, c'est à cette idée, chrétiens, que je m'attache, parce qu'elle m'a paru, d'une part, plus propre à vous édifier, et de l'autre, plus digne de Jésus-Christ, dont j'ai à vous faire aujourd'hui

d'hui l'éloge funèbre; car il ne s'agit pas ici de pleurer la mort de cet Homme-Dieu : nos larmes, si nous en avons à répandre, doivent être réservées pour un autre usage, et nous ne pouvons ignorer quel est cet usage que nous en devons faire, après que Jésus-Christ lui-même nous l'a si positivement et si distinctement marqué, lorsque, allant au Calvaire, il dit aux filles de Jérusalem : Ne pleurez point sur moi, mais sur vous. Il ne s'agit pas, dis-je, de pleurer sa mort, mais il s'agit de la méditer, il s'agit d'en approfondir le mystère, il s'agit d'y reconnaître le dessein de Dieu, ou plutôt l'ouvrage de Dieu, il s'agit d'y trouver l'établissement et l'affermissement de notre foi, et c'est, avec la grâce de mon Dieu, ce que j'entreprends. On vous a cent fois touchés et attendris par le récit douloureux de la passion de Jésus-Christ, et je veux, moi, vous instruire; les discours pathétiques et affectueux que l'on vous a faits ont souvent ému vos entrailles, mais peut-être d'une compassion stérile, où, tout au plus, d'une componction passagère, qui n'a pas été jusqu'au changement de vos mœurs; mon dessein est de convaincre votre raison, et de vous dire quelque chose encore de plus solide, qui, désormais, serve de fond à tous les sentiments de piété que ce mystère peut inspirer. En deux mots, mes chers auditeurs, qui vont partager cet entretien, vous n'avez peut-être jusqu'à présent considéré la mort du Sauveur que comme le mystère de son humilité et de sa faiblesse; et moi je vais vous montrer que c'est dans ce mystère qu'il a fait paraître toute l'étendue de sa puissance : ce sera la première partie. Le monde, jusqu'à présent, n'a regardé ce mystère que comme une folie, et moi je vais vous faire voir que c'est dans ce mystère que Dieu a fait éclater plus hautement sa sagesse : ce sera la seconde partie.

Donnez-moi, Seigneur, pour traiter dignement un si grand sujet, ce zèle dont fut rempli votre Apôtre, quand vous le choisîtes pour porter votre nom aux rois, et pour leur faire révéler, dans l'humiliation même de votre mort, la divinité de votre personne. Je ne parle pas ici, comme saint Paul, à des Juifs ni à des gentils; je parle à des chrétiens de profession, mais parmi lesquels on voit tous les jours des faibles dans la foi, qui, pleins des maximes du siècle, et consultant trop la prudence humaine, ne laissent pas, quoique chrétiens, d'être quelquefois troublés et même tentés sur l'incontestable vérité de leur religion, quand on leur représente le Dieu qu'ils adorent, comblé d'opprobres et expirant sur une croix : or, c'est pour cela que je dois les fortifier, en leur faisant connaître le don de Dieu, caché dans le mystère de votre mort, et en relevant dans leur idée vos faiblesses apparentes. Soutenez-moi donc, ô mon Dieu! mais au même temps, donnez à mes auditeurs cette docilité avec laquelle ils doivent entendre votre parole, pour être, non-seulement persuadés, mais convertis et sanctifiés. Je vous la demande, Seigneur, cette grâce, et je l'obtiens

drai par les mérites de votre croix même; car, oubliant aujourd'hui Marie, je n'envisage que votre croix, notre unique espérance, et je vais lui rendre d'abord l'hommage et le culte que lui rend solennellement toute l'Eglise. *O crux, ave!*

PREMIÈRE PARTIE.

Qu'un Dieu, comme Dieu, agisse en maître et en souverain; qu'il ait créé, d'une parole, le ciel et la terre; qu'il fasse des prodiges dans l'univers, et que rien ne résiste à sa puissance, c'est une chose, chrétiens, si naturelle pour lui, que ce n'est presque pas un sujet d'admiration pour nous; mais qu'un Dieu souffre, qu'un Dieu expire dans les tourments, qu'un Dieu, comme parle l'Écriture, goûte la mort, lui qui possède seul l'immortalité, c'est ce que, ni les anges, ni les hommes, ne comprendront jamais. Je puis donc bien m'écrier avec le prophète : *Obstupescite, cœli* (*Jerem., II*). O cieux, soyez-en saisis d'étonnement! car, voici ce qui passe toutes nos vues, et ce qui demande toute la soumission et toute l'obéissance de notre foi; mais aussi est-ce dans ce grand mystère que notre foi a triomphé du monde : *Et hæc est victoria quæ vincit mundum, fides nostra* (*I Joan., V*). Il est vrai, chrétiens, Jésus-Christ a souffert, et il est mort. Mais, en vous parlant de sa mort et de ses souffrances, je ne crains pas d'avancer une proposition que vous traiteriez de paradoxe, si les paroles de mon texte ne vous avaient disposés à l'écouter avec respect; et je prétends que Jésus-Christ a souffert et qu'il est mort en Dieu, c'est-à-dire d'une manière qui ne pouvait convenir qu'à un Dieu; d'une manière tellement propre de Dieu, que saint Paul, sans autre raison, a cru pouvoir dire aux Juifs et aux gentils : Oui, mes frères, ce crucifié que nous vous prêchons, cet homme dont la mort vous scandalise, ce Christ qui vous a paru au Calvaire frappé de la main de Dieu et réduit dans la dernière faiblesse, est la vertu de Dieu même. Ce que vous méprisez en lui, c'est ce qui nous donne de la vénération pour lui; il est notre Dieu, et nous n'en voulons point d'autre marque ni d'autre preuve que sa croix : voilà le précis de la théologie de saint Paul, que vous n'avez peut-être jamais bien comprise, et que j'entreprends de vous développer. Entrons, chrétiens, dans le sens de ces divines paroles : *Christum crucifixum, Dei virtutem*, et tirons-en tout le fruit qu'elles doivent produire dans nos âmes, pour notre édification.

Je dis que Jésus-Christ est mort d'une manière qui ne pouvait convenir qu'à un homme Dieu; la seule exposition des choses va vous en convaincre. En effet, un homme qui meurt après avoir prédit lui-même clairement et expressément toutes les circonstances de sa mort; un homme qui meurt en faisant actuellement des miracles, et les plus grands miracles, pour montrer qu'il n'y a rien que de surhumain et de divin dans sa mort; un homme dont la mort, bien considérée, est elle-même le plus grand de tous les miracles, puisque, bien loin de mourir par dé-

faillance, comme le reste des hommes, il meurt, au contraire, par un effort de sa toute-puissance ; mais, ce qui surpasse tout le reste, un homme qui, par l'infamie de sa mort, parvient à la plus haute gloire, et qui, expirant sur la croix, triomphe par sa croix même du prince du monde, dompte par sa croix l'orgueil du monde, érige sa croix sur les ruines de l'idolâtrie et de l'infidélité du monde, n'est-ce pas un homme qui meurt en Dieu, ou, si vous voulez, en Homme-Dieu ? Et voilà sur quoi s'est fondé l'Apôtre, en disant que cet homme mort sur la croix était, non pas le ministre de la vertu de Dieu, mais la vertu même de Dieu incarnée : *Christum crucifixum, Dei virtutem*. Ne séparons point ces quatre preuves, et vous avouerez qu'il n'y a point d'esprit raisonnable, ni même d'esprit opiniâtre qui n'en doive être touché. Venons au détail.

Non, chrétiens, il n'appartient qu'à un Dieu de pénétrer dans l'avenir, jusques à l'avoir absolument dans sa puissance et jusques à pouvoir dire infailliblement et en maître : Cela sera, quoique la chose dépende d'une infinité de causes libres qui y doivent concourir ; il n'appartient qu'à un Dieu de connaître distinctement et par soi-même le fond des cœurs, et d'en révéler les plus intimes secrets, les intentions les plus cachées, jusques à savoir mieux ce qui est, ou ce qui sera dans la pensée et dans la volonté de l'homme, que l'homme même. Or, c'est ce qu'a fait Jésus-Christ à l'égard de sa passion et de sa mort. Je m'explique : à l'entendre parler de sa passion, longtemps avant sa passion même, et sans que les Juifs eussent encore formé nul dessein contre lui, on dirait qu'il en parle comme d'un événement déjà arrivé, et dont il raconte l'histoire ; tant il est exact à en marquer jusques aux moindres circonstances ; et, à le voir, le jour de sa mort, subir les différents supplices qu'il endure, on croirait que les bourreaux qui le tourmentent sont moins les exécuteurs des jugements rendus contre sa personne, que de ses prédictions. Enfin, disait-il à ses apôtres, pour les préparer à ce douloureux mystère, nous allons à Jérusalem, et tout ce qui a été dit du Fils de l'Homme va s'accomplir ; car ce Fils de l'Homme (c'était la qualité qu'il se donnait), ce Fils de l'Homme que vous voyez, et qui vous parle, sera livré aux gentils ; il sera outragé, insulté, fouetté, crucifié ; on lui crachera au visage, il mourra dans l'opprobre, et il ressuscitera le troisième jour. Prenez garde, chrétiens, à la réflexion que fait ici saint Chrysostome. Il y avait déjà des siècles entiers que les prophètes, qui furent dans l'ancienne loi les précurseurs du Messie, avaient publié toutes ces particularités. Comme l'obstacle principal qui devait un jour détourner les esprits mondains de croire en Jésus-Christ, était le prétendu scandale que leur causerait l'ignominie de sa mort, Dieu, par une singulière providence, avait révélé aux prophètes, que la mort, quoique ignominieuse, de ce Messie, serait, dans la pléni-

tude des temps, le souverain remède du péché, la réparation solennelle du péché, l'excellent moyen du salut et de la rédemption du monde ; afin que la prophétie, témoignage invincible de la divinité, rendit les ignominies mêmes de cette mort, non-seulement vénérables, mais adorables ; et que les hommes, dans cette vue, bien loin de s'en scandaliser, fussent persuadés qu'il n'y avait rien dans la passion du Sauveur, qui ne fût au-dessus de l'homme. Car voilà, dit saint Chrysostome, quel était le dessein de Dieu, lorsque, dans l'ancien Testament, il faisait parler Isaïe des souffrances de Jésus-Christ, avec autant de certitude, et dans des termes aussi précis que les évangélistes en ont ensuite parlé dans le nouveau. Mais ce dessein de Dieu était encore bien plus sensible, et la preuve beaucoup plus convaincante et plus touchante dans la prédiction immédiate qu'en faisait Jésus-Christ lui-même ; car c'est moi, disait-il à ses disciples, en les entretenant de sa mort prochaine, c'est moi qui suis cet homme de douleur annoncé par Isaïe ; c'est moi qui vais remplir jusques à un point tout ce qui en est écrit. Nous voici arrivés au terme de la consommation des choses, et vous en allez être les spectateurs et les témoins ; mais il m'importe que, dès maintenant, vous en soyez avertis, afin que dans la suite, vous n'en soyez pas troublés.

Aussi, tout ce que cet adorable Sauveur leur avait marqué des livres de Moïse et des prophètes, comme se rapportant à lui, s'exécuta-t-il bientôt après, et à la lettre, dans la sanglante catastrophe de sa passion et de sa mort. Ce fut en conséquence et en vertu de ces divines prophéties, dont il était personnellement le sujet, que les Juifs, au lieu de le juger selon leur loi, puisqu'il était Juif, le livrèrent à Pilate, qui était gentil ; que les soldats, contre toutes les formes de la justice, ajoutant à ce que portait l'arrêt de sa condamnation, l'insulte et l'inhumanité, lui crachèrent au visage et le meurtrirent de soufflets ; que, jusques aux moindres circonstances du prix auquel il devait être vendu, de l'emploi qu'on devait faire de cet argent, du partage de ses habits et de sa robe jetée au sort, du fiel qu'on lui présenta, les Écritures qu'il s'était lui-même appliquées, furent, à ce qu'il me semble, la règle de tout ce que ses ennemis attentèrent contre lui ; comme s'il n'eût souffert que pour justifier ces oracles, prononcés tant de siècles avant qu'il eût paru au monde : *Ut adimplerentur Scripturæ* (Matth., XXVI) ; *Ut impleretur sermo quem dixerat* (Joan., XIII) ; argument si solide et si fort, qu'il n'en fallut pas davantage pour la conversion de ce fameux eunuque, trésorier de la reine d'Ethiopie, dont il est parlé au livre des Actes, et à qui saint Philippe, diacre, expliqua la merveille que je vous prêche. Toutes ces prophéties, et bien d'autres, littéralement et ponctuellement vérifiées dans la passion de Jésus-Christ, l'obligèrent à reconnaître ce Messie, promis de Dieu, et envoyé dans la plénitude des temps. Nous, mes chers audi-

teurs, nous, revêtus du caractère de chrétiens, en serions-nous moins touchés ; et ce qui a suffi pour convaincre un homme que la lumière de l'Évangile n'avait point encore éclairé, serait-il trop faible pour nous confirmer dans la foi que nous professons ? Je le dis même du secret des cœurs, dont Jésus-Christ, dans sa passion, fit bien voir qu'il était le maître : il prédit à ses apôtres qu'un d'entre eux le trahirait, et Judas y pensait actuellement, et le trahit ; il prédit à saint Pierre qu'il le renoncerait, et saint Pierre le renonça en effet ; il lui prédit que, malgré sa chute, sa foi ne manquerait point, et la foi de saint Pierre n'a point manqué ; il lui prédit qu'après sa conversion il affermirait ses frères, et sa conversion, dans la suite, les affermit tous ; il prédit à Madeleine que l'action qu'elle venait de faire, en répandant sur sa tête un parfum précieux, serait louée et prêchée dans tout le monde, et dans tout le monde on en parle encore aujourd'hui ; il prédit à Jérusalem, en pleurant sur elle, qu'elle serait détruite et ruinée de fond en comble, et Jérusalem fut assiégée, pillée, renversée par les Romains, sans qu'il en restât pierre sur pierre. Cette science des choses futures et des secrets les plus impénétrables n'était-elle pas évidemment la science d'un Dieu ? *Scrutans corda et renes Deus (Matth., VII)* ; et un homme qui mourait de la sorte, révélant et manifestant ce qui n'était ni ne pouvait être connu que de Dieu, n'avait-il pas la toute-puissance et la vertu de Dieu même ? *Christum crucifixum, Dei virtutem.*

Mais ce que j'ajoute doit faire encore plus d'impression sur vous. Il meurt, cet homme-Dieu, faisant des miracles ; et quels miracles ? Ah ! chrétiens, y en eut-il jamais, et jamais y en aura-t-il de plus éclatants ? Tout mourant qu'il est, il fait trembler la terre, il ouvre les sépulchres, il ressuscite les morts, il déchire le voile du temple, il obscurcit le soleil, prodiges aussi surprenants qu'inouïs ; prodiges dont les soldats furent tellement émus, qu'ils s'en retournèrent convertis ; mais, du reste, remarque saint Augustin, convertis par l'efficace du même sang qu'ils avaient répandu : *Ipsa redempti sanguine quem fuderunt (Aug.)*. Que dis-je que saint Matthieu n'ait rapporté en termes exprès ? *Viso terræ motu, et his quæ fiebant, timuerunt valde, dicentes : Vere filius Dei erat iste (Matth., XXVII)*. Je sais qu'il s'est trouvé jusque dans le christianisme des impies plus ennemis de Jésus-Christ que les Juifs et les païens mêmes, qui n'ont point eu honte de contester la vérité de ces miracles, prétendant qu'ils pouvaient être supposés ; que, par un dessein formé, les évangélistes avaient pu s'accorder entre eux pour les publier à la gloire de leur maître. Mais c'est ici que l'impiété, pour me servir du terme de l'Écriture, se confond elle-même ; et qu'en s'élevant contre Dieu, elle fait paraître autant d'ignorance que de malignité. Car, sans examiner combien ce doute est téméraire, puisqu'il n'a point d'autre fondement que la prévention et l'esprit de liberti-

nage, il faudrait montrer, dit saint Augustin, quel intérêt auraient eu les évangélistes à publier ces miracles de Jésus-Christ, s'ils eussent été persuadés que c'étaient de faux miracles. N'est-il pas évident que tout le fruit qu'ils en devaient attendre et qui leur en revint, fut la haine publique, les persécutions, les fers, les tourments les plus cruels ? Bien loin donc de croire qu'ils eussent pris plaisir à inventer et à débiter ces miracles dont ils auraient connu la fausseté, il faudrait plutôt s'étonner que, les ayant même connus pour vrais, ils eussent eu assez de force pour en rendre, aux dépens de leur propre vie, le témoignage qu'ils en ont rendu. De plus, poursuit saint Augustin, le style seul dont les évangélistes ont écrit l'histoire de Jésus-Christ et de sa passion, leur simplicité, leur naïveté ; ne marquant, ni indignation contre les Juifs, ni compassion pour leur maître ; parlant de lui comme en auraient parlé les hommes du monde les plus indifférents et les moins intéressés dans sa cause ; racontant ses faiblesses dans le jardin, ses dégoûts, ses ennuis, ses frayeurs, le sanglant affront qu'il eut à essayer dans le palais d'Hérode, et le mépris que ce prince lui témoigna ; les traitements indignes qu'on lui fit chez Anne, chez Caïphe, chez Pilate, et les racontant avec plus d'exactitude et plus au long que ses miracles mêmes ; cette sincérité, dis-je, fait bien voir qu'ils n'écrivaient pas en hommes passionnés et prévenus, mais en témoins fidèles et irréprochables de la vérité, dont ils furent les martyrs jusques à l'effusion de leur sang. Ce n'est pas tout : car, si ces miracles étaient supposés, les Juifs, à qui il importait tant de découvrir l'imposture, et qui ne manquaient pas alors d'écrivains célèbres, n'eussent-ils pas pris soin d'en détromper le monde ? ne se fussent-ils pas inscrits contre ? et c'est néanmoins ce qu'ils n'ont jamais fait, et ce qu'ils ne font pas même encore, puisque leurs propres auteurs, et Joseph entre les autres, les démentiraient. Cette éclipse universelle, arrivée contre le cours de la nature eut quelque chose de si prodigieux et de si remarquable, que Tertullien, deux siècles après, en parlait encore aux païens, magistrats de Rome, comme d'un fait dont ils conservaient la tradition dans leurs archives : *Cum mundi casum relatam habetis in archivis vestris (Tertull.)*. Ce fait même, qu'on regardait comme un fait constant et avéré, surprit tellement Denys l'Aréopagite, ce sage de la gentilité, mais devenu un des plus fermes appuis et des plus grands ornements de notre religion, que, tout éloigné qu'il était de la Judée, et plus encore de la connaissance de nos mystères, il en fut frappé jusqu'à reconnaître lui-même que ces ténèbres avaient été pour lui comme une source de lumières, ou l'avaient au moins disposé à recevoir avec soumission les vérités de la foi et les divines instructions de saint Paul. Que dirai-je de ce fameux criminel crucifié avec Jésus-Christ, et tout à coup converti par ce même Sauveur ? Ce changement si subit, qui, d'un

scélérat, fit un vaisseau d'élection et de miséricorde, pouvait-il être l'effet d'une persuasion humaine, et ne partait-il pas visiblement d'un principe surnaturel et divin? Si Jésus-Christ n'eût agi en Dieu, eût-il pu, mourant sur la croix, faire connaître à ce malheureux et confesser sa divinité? Et ce miracle de la grâce ne sert-il pas encore à confirmer tous les prodiges de la nature, dont le ciel et la terre, comme de concert, honorèrent ce Dieu agonisant et expirant?

Mais, me direz-vous, les pharisiens, malgré ces miracles, ne laissèrent pas de persister dans leur incrédulité. J'en conviens, mes chers auditeurs; mais, sans entrer sur ce point dans la profondeur et dans l'abîme des jugements de Dieu, toujours justes et saints, quoique terribles et redoutables, vous savez quelle fut l'envie des pharisiens contre Jésus-Christ, et vous n'ignorez pas ce que peut une telle passion pour aveugler les esprits et pour endurcir les cœurs. Quelque inconcevable qu'ait été l'obstination des pharisiens, peut-être encore aujourd'hui trouverait-on dans le monde, et dans le monde chrétien, des hommes aussi incrédules, s'ils voyaient leurs ennemis faire des miracles, et qui plutôt attribueraient ces miracles à l'enfer, comme les pharisiens attribuaient ceux du Sauveur du monde au prince des ténèbres, que de renoncer à leurs préjugés et à leur haine. Quoi qu'il en soit, reprend saint Chrysostome, c'est par là même que commença la réprobation des pharisiens, et ce mystère de la prédestination et de la réprobation divine parut en ce que les mêmes miracles qui convertirent les soldats et une grande foule de peuple ne servirent qu'à rendre les pharisiens plus indociles et plus opiniâtres. Mais c'est encore à cette différence que nous devons reconnaître dans Jésus-Christ mourant la toute-puissante vertu dont nous parlons. Car, comme raisonne saint Chrysostome, mourir en sauvant les uns et en reprouvant les autres; en éclairant les aveugles qui vivaient dans les ténèbres de l'infidélité, et en aveuglant les plus éclairés qui abusaient de leurs lumières; convertissant ceux-là par miséricorde, et laissant périr ceux-ci par justice; n'était-ce pas faire éclater jusque dans sa mort les plus glorieux et même les plus essentiels attributs de Dieu?

Il n'y eut qu'un miracle que Jésus-Christ ne voulut pas faire dans sa passion: c'était de se sauver lui-même, comme lui proposaient ses ennemis, l'assurant qu'ils croiraient en lui, s'il descendait de la croix: *Si rex Israel est, descendat nunc de cruce, et credimus ei* (Matth., XXVII). Mais pourquoi ne le fit-il pas, ce miracle? On en voit aisément la raison, dit saint Augustin; et c'est que ce seul miracle eût détruit tous les autres et arrêté le grand ouvrage qu'il avait entrepris, et à quoi tous les autres miracles se rapportaient comme à leur fin, savoir, l'ouvrage de la rédemption des hommes, qui devait être consommé sur la croix. D'ailleurs ses ennemis, préoccupés de leur passion, auraient aussi peu déferé à ce miracle qu'à celui de

la résurrection de Lazare. Car, si l'évidence du fait qui les obligea de convenir que Lazare, mort et enseveli depuis quatre jours, était incontestablement ressuscité, au lieu de les déterminer à croire en Jésus-Christ, leur fit prendre la résolution de le perdre, parce que ce n'était plus la raison, mais la passion qui présidait à leurs conseils; peut-on juger que, le voyant descendre de la croix, ils eussent été de meilleure foi et plus disposés à lui rendre la gloire qui lui était due? Mais, sans m'arrêter aux pharisiens, répondez-moi, mes chers auditeurs, et dites-moi: Jésus-Christ, dans la conjoncture où je le considère, pouvant, comme il est indubitable, se sauver lui-même, et ne le voulant pas, n'a-t-il pas fait quelque chose de plus grand et de plus au-dessus de l'homme que s'il l'eût en effet voulu? Miracle pour miracle (appliquez-vous à ceci, que vous n'avez peut-être jamais bien pénétré, et qui me paraît plus édifiant); miracle pour miracle, la douceur avec laquelle il permet aux soldats de se saisir de sa personne, après les avoir renversés par terre en se présentant seulement à eux, et leur disant cette parole: C'est moi: *Ego sum*; la réprimande qu'il fait à saint Pierre sur l'indiscrétion de son zèle, le blâmant d'avoir tiré l'épée contre un domestique du grand prêtre, lui faisant entendre qu'il n'avait qu'à prier son Père, et que son Père lui enverrait des légions d'anges qui combattraient pour sa défense; et, afin de le convaincre qu'il ne parlait pas en vain, guérissant actuellement, par un miracle, le serviteur que Pierre avait blessé; ce silence si admirable et si constamment soutenu devant ses juges, surtout devant Pilate, qui, convaincu de son innocence, ne l'interrogeait que pour avoir lieu de l'absoudre; ce refus de contenter la curiosité d'Hérode, dont il lui était si facile de s'attirer la protection; cet abandonnement de sa propre cause, et par conséquent de sa vie; cette tranquillité et cette paix au milieu des insultes les plus outrageantes; cette détermination à supporter tout sans en demander justice, sans prendre personne à partie, sans former la moindre plainte; cette charité héroïque, qui lui fait excuser en mourant ses persécuteurs: tout cela, je dis tous ces miracles de patience, dans un homme d'ailleurs d'une conduite irréprochable et pleine de sagesse, n'étaient-ils pas plus miraculeux que s'il eût pensé à se tirer des mains de ses bourreaux, et qu'il se fût détaché de la croix? *Christum crucifixum, Dei virtutem* (1 Cor. I).

Il n'est donc mort que parce qu'il l'a voulu, et même encore de la manière qu'il l'a voulu; ce qui n'appartient, dit saint Augustin, qu'à un Homme-Dieu, et ce qui marque dans la mort même la souveraineté et l'indépendance de Dieu. Or voilà, chrétiens, sur quoi j'ai fondé cette autre proposition, que la mort de Jésus-Christ, bien considérée en elle-même, avait été non-seulement un miracle, mais le plus singulier de tous les miracles; pourquoi? parce qu'au lieu que les autres hommes meurent par faiblesse, meurent par

violence, meurent par nécessité, il est mort, je ne dis pas précisément par choix et par une disposition libre de sa volonté, mais par un effet absolu de sa puissance. En sorte que jamais il n'a fait, comme Fils de Dieu et comme Dieu, un plus grand effort de cette puissance absolue, que dans le moment où il consentit que son âme bienheureuse fût séparée de son corps; et les théologiens en apportent deux raisons : comprenez-les. Premièrement, disent-ils, parce que Jésus-Christ ayant été exempt de tout péché, et absolument impeccable, il devait être, et il était naturellement immortel; d'où il s'ensuit que son corps et son âme, unis hypostatiquement à la divinité, ne pouvaient être séparés sans un miracle. Il fallut donc que Jésus-Christ, pour faire cette séparation, forçât pour ainsi dire, toutes les lois de la Providence ordinaire, et qu'il usât de tout le pouvoir que Dieu lui avait donné pour détruire cette belle vie, qui, quoique humaine, était toutefois la vie d'un Dieu. Secondement, parce que Jésus-Christ, en vertu de son sacerdoce, étant par excellence le souverain pontife de la loi nouvelle, il n'y avait que lui qui pût, ni qui dût offrir à Dieu le sacrifice de la rédemption du monde, et immoler la victime qui y était destinée. Or, cette victime c'était son corps. Nul autre que lui ne devait donc l'immoler ce corps, nul autre que lui n'avait le pouvoir pour cela nécessaire. Les bourreaux qui le crucifiaient étaient bien les ministres de la justice de Dieu, mais ils n'étaient pas les prêtres qui devaient sacrifier cette hostie à Dieu. Il fallait un pontife qui fût saint, qui fût innocent, qui fût sans tache, qui fût séparé des pécheurs et revêtu d'un caractère particulier. Or, ce caractère ne pouvait convenir qu'à Jésus-Christ; d'où saint Augustin concluait que Jésus-Christ, par l'effet le plus merveilleux, avait été tout ensemble, et le prêtre et l'hostie de son sacrifice : *Idem sacerdos et hostia* (Aug.).

Ce fut donc lui-même qui se sacrifia, lui-même qui exerça sur sa propre personne cette fonction de prêtre et de pontife, lui-même qui détruisit, au moins pour quelques jours, cet adorable composé d'un corps souffrant et d'une âme glorieuse; en un mot, lui-même qui se fit mourir. Car ce ne furent point les bourreaux qui lui ôtèrent la vie; mais il la quitta de lui-même : *Nemo tollit animam meam a me, sed ego pono eam a me ipso* (Joan., X). Il est mort sur la croix, dit saint Augustin; mais, à parler proprement et dans la rigueur, il n'est pas mort par le supplice de la croix. Et pour vous le faire comprendre, il est certain, par le témoignage même des Juifs, que le supplice de la croix, ou plutôt, que ce qui faisait mourir les criminels condamnés à la croix, n'était pas simplement d'y être attachés, mais d'y être rompus vifs. Or, selon la prophétie, Jésus-Christ avait déjà rendu le dernier soupir lorsqu'on voulut lui briser les os; d'où vient que Pilate s'étonna qu'il fut si tôt mort : *Pilatus autem mirabatur, si jam obiisset* (Marc., XV). Et, ce qui montre qu'il n'était point mort

par défaillance de la nature, c'est qu'en expirant, il poussa un grand cri vers le ciel. *Jesus autem, emissa voce magna, expiravit.* (Marc., XV.) Chose si extraordinaire, qu'au rapport de l'évangéliste, le centenier qui l'observait de près, et qui le vit expirer de la sorte, protesta hautement qu'il était Dieu et vrai Fils de Dieu : *Videns autem centurio, qui ex adverso stabat quia sic clamans expirasset, ait : Vere Filius Dei erat iste* (Ibid.). Si ce centenier eût été un disciple du Sauveur, et qu'il eût ainsi raisonné, peut-être son raisonnement et son témoignage pourraient-ils être suspects; mais c'est un infidèle, c'est un païen, qui, de la manière dont il voit mourir Jésus-Christ, conclut, sans hésiter, qu'il meurt par un miracle, et qui, de ce miracle, tire immédiatement la conséquence qu'il est donc vraiment Fils de Dieu : *Videns quia sic expirasset, ait : Vere Filius Dei erat iste.* En faut-il davantage pour justifier la parole de l'Apôtre : *Christum crucifixum, Dei virtutem?*

Il est vrai que ce Sauveur mourant a eu ses langueurs et ses faiblesses; et je pourrais répondre d'abord, avec Isaïe, que les langueurs et les faiblesses qu'il fit paraître dans sa mort n'étaient pas les siennes, mais les nôtres; et que le prodige est qu'il ait porté seul les faiblesses et les langueurs de tous les hommes : *Vere languores nostros ipse tulit, et dolores nostros ipse portavit* (Isai., LIII). Mais, parce que cette pensée, quoique solide, serait peut-être encore trop spirituelle pour des esprits mondains et incrédules, je réponds autrement avec saint Chrysostome, et je dis : Oui, ce Sauveur mourant a eu ses faiblesses; mais le prodige est que ses faiblesses mêmes, que les langueurs mêmes, que les défaillances mêmes, aient été dans le cours de sa passion comme autant de miracles. Car s'il sue en priant dans le jardin, c'est d'une sueur de sang, et si abondante, que la terre en est baignée. Si, quelques moments après sa mort, on lui perce le côté, par un autre effet miraculeux, il en sert du sang et de l'eau, et celui qui le rapporte, assure qu'il l'a vu, et qu'il en doit être cru : *Et qui vidit, testimonium perhibuit* (Joan., XIX). On dirait qu'il ne souffre et qu'il ne meurt que pour faire éclater dans sa personne la vertu de Dieu : *Christum crucifixum, Dei virtutem.*

Concluons par une dernière preuve, mais essentielle; c'est de voir un homme que l'ignominie de sa mort, que la confusion, l'opprobre, l'humiliation de sa mort élève à toute la gloire que peut prétendre un Dieu; tellement, qu'à son seul nom et en vue de sa croix, les plus hautes puissances du monde fléchissent les genoux, et se prosternent pour lui faire hommage de leur grandeur : *Humiliavit semetipsum, factus obediens usque ad mortem, mortem autem crucis; propter quod et Deus exaltavit illum : ut in nomine Jesu omne genu flectatur, cælestium, terrestrium, et infernorum* (Philipp., II). Voilà ce que Dieu révélait à saint Paul dans un temps, remarque bien importante, où tout semblait s'opposer à l'accomplissement de cette prédiction; dans

un temps où selon toutes les vues de la prudence humaine, cette prédiction devait passer pour chimérique; dans un temps où le nom de Jésus-Christ était en horreur. Toutefois, ce qu'avait dit l'Apôtre est arrivé; ce qui fut, pour les chrétiens de ce temps-là, un point de foi, a cessé, en quelque façon de l'être pour nous, puisque nous sommes témoins de la chose, et qu'il ne faut plus captiver nos esprits pour la croire. Les puissances de la terre fléchissent maintenant les genoux devant ce crucifié. Les princes, et les plus grands de nos princes sont les premiers à nous en donner l'exemple; et il n'a tenu qu'à nous, les voyant en ce saint jour au pied de l'autel adorer Jésus-Christ sur la croix, de nous consoler, et de nous dire à nous-mêmes : Voilà ce que m'avait prédit saint Paul; et, ce que du temps de saint Paul j'aurais rejeté comme un songe, c'est ce que je vois et de quoi je ne puis douter. Or, un homme, mes chers auditeurs, dont la croix selon la belle expression de saint Augustin, a passé, du lieu infâme des supplices, sur le front des monarques et des empereurs : *A locis suppliciorum ad frontes imperatorum* (Aug.); un homme qui, sans autre secours, sans autres armes, par la vertu seule de la croix a vaincu l'idolâtrie, a triomphé de la superstition, a détruit le culte des faux dieux, a conquis tout l'univers, au lieu que les plus grands rois de l'univers ont besoin pour les moindres conquêtes, de tant de secours; un homme qui, comme le chante l'Eglise, a trouvé le moyen de régner par où les autres cessent de vivre, c'est-à-dire par le bois qui fut l'instrument de sa mort : *Quia Dominus regnavit a ligno*; et ce qui est encore plus merveilleux, un homme qui, pendant sa vie, avait expressément marqué que tout cela s'accomplirait, et que, du moment qu'il serait élevé de la terre, il attirerait tout à lui; voulant, comme l'observe l'évangéliste, signifier par là de quel genre de mort il devait mourir : *Et ego si exaltatus fuero a terra, omnia traham ad meipsum : hoc autem dicebat, significans qua morte esset moriturus* (Joan., XII); un tel homme n'est-il pas plus qu'homme? n'est-il pas homme et Dieu tout ensemble? Quelle vertu la croix où nous le contemplons, n'a-t-elle pas eue pour le faire adorer des peuples? Combien d'apôtres de son Evangile, combien d'imitateurs de ses vertus, combien de confesseurs, combien de martyrs, combien d'âmes saintes dévouées à son culte, combien de disciples zélés pour sa gloire; disons mieux, combien de nations, combien de royaumes, combien d'empires n'a-t-il pas attirés à lui par le charme secret, mais tout-puissant de cette croix : *Christum crucifixum, Dei virtutem*.

Ah! mes frères, les pharisiens voyaient les miracles de ce Dieu crucifié, et ils ne se convertissaient pas; c'est ce que nous avons peine à comprendre. Mais ce qui se passe en nous est-il moins incompréhensible? Car nous voyons actuellement un miracle de la mort de Jésus-Christ encore plus grand, un miracle subsistant, un miracle avéré et incont-

stable, je veux dire le triomphe de sa croix, le monde converti, le monde devenu chrétien, le monde sanctifié par sa croix : *Et ego, si exaltatus fuero a terra, omnia traham ad meipsum*; nous le voyons, et notre foi, malgré ce miracle, est toujours languissante et chancelante; voilà ce que nous devons pleurer, et ce qui doit nous faire trembler. Mais, pour profiter de ce mystère, au lieu de trembler et de pleurer par le sentiment d'une dévotion passagère et superficielle, tremblons et pleurons dans l'esprit d'une salutaire composition. Jésus-Christ mourant a fait des miracles; il faut qu'il en fasse encore un, qui doit être le couronnement de tous les autres, et c'est le miracle de notre conversion. Il a fait fendre les pierres, il a ouvert les tombeaux, il a déchiré le voile du temple. Il faut que la vue de sa croix fasse fendre nos cœurs, peut-être plus durs que les pierres. Il faut qu'elle ouvre nos consciences, peut-être jusqu'à présent fermées comme des tombeaux. Il faut qu'elle déchire notre chair, cette chair de péché, par les saintes rigueurs de la pénitence. Car, pourquoi ce Dieu mourant ne nous convertira-t-il pas, puisqu'il a bien converti les auteurs de sa mort? et quand nous convertira-t-il, si ce n'est en ce grand jour où son sang coule avec abondance pour notre salut et notre sanctification?

Pécheurs qui m'écoutez, voilà ce qui doit vous remplir de confiance. Tandis que vous êtes pécheurs, vous êtes, en qualité de pécheurs, les ennemis de Jésus-Christ, vous êtes ses persécuteurs; le dirai-je? mais puisque c'est après saint Paul, pourquoi ne le dirais-je pas? vous êtes même ses bourreaux. Car, autant de fois qu'il vous arrive de succomber à la tentation et de commettre le péché, vous crucifiez tout de nouveau ce Sauveur dans vous-mêmes. Mais souvenez-vous que le sang de cet Homme-Dieu a eu le pouvoir d'effacer le péché même des Juifs qui l'ont répandu : *Christi sanguis sic fusus est ut ipsum peccatum potuerit delere quo fusus est*. (Aug.) C'est en cela, dit saint Augustin, qu'a paru la vertu toute divine de la rédemption de Jésus-Christ; c'est en cela qu'il a paru Sauveur. De ses ennemis, il a fait des prédestinés, de ses persécuteurs il a fait des saints, tout pécheurs que vous êtes, quel droit n'avez-vous donc pas de prétendre à ces miséricordes? Approchez du trône de sa grâce, qui est sa croix; mais approchez-en avec des cœurs contrits et humiliés, avec des cœurs soumis et purifiés de la corruption du monde, avec des cœurs dociles et susceptibles de toutes les impressions de l'esprit céleste. Car tel est le miracle que ce Dieu sauveur veut, par la vertu de sa croix, opérer aujourd'hui dans vous. Votre retour à Dieu, et un retour parfait après de si longs égarements, votre pénitence et une pénitence exemplaire après tant de désordres et de scandales, la profession que vous ferez, et une profession haute et publique de vivre en chrétiens après avoir vécu en libertins : voilà le miracle qui prouvera que Jésus-Christ crucifié est lui-même personnellement la

force et la vertu de Dieu. Ah! Seigneur, serais-je assez heureux pour obtenir que ce miracle s'accomplît visiblement dans mes auditeurs comme il s'accomplit en effet dans les soldats qui furent présents à votre mort, et dont plusieurs s'attachèrent à vous comme à l'auteur de leur salut? Donnez-vous pour cela, Seigneur, à ma parole assez de bénédiction, et puis-je espérer que, entre ceux qui m'écoutent, il y en aura d'aussi touchés que le centenier, c'est-à-dire qui sortiront de cette prédication, non-seulement attendris, mais convertis; non-seulement baignés de larmes, mais commençant à glorifier Dieu par leurs œuvres; non-seulement persuadés, mais sanctifiés et pénétrés des sentiments chrétiens que cette première vérité a dû leur imprimer? Que le juif infidèle se scandalise de la croix, Jésus-Christ mourant est la puissance et la force de Dieu incarnées: *Christum crucifixum, Dei virtutem*. Vous l'avez vu: que le gentil s'en moque, et qu'il traite la croix de folie, Jésus-Christ mourant est la sagesse de Dieu même: *Christum crucifixum, Dei sapientiam*, vous l'allez voir dans la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Quelque juste, quelque saint, quelque irrépréhensible que soit Dieu dans toutes ses vues et dans toute sa conduite, il ne faut pas s'étonner que l'homme, par un effet de son ignorance et de son orgueil, ait souvent entrepris de censurer les œuvres du Seigneur, et qu'il soit assez téméraire pour s'en scandaliser. Les pensées de l'homme et celles de Dieu étant, comme dit l'Écriture, aussi opposées qu'elles le sont depuis le péché, ce scandale était une suite en quelque sorte nécessaire. Ce qui doit plus nous surprendre, c'est que, par un aveuglement extrême, l'homme se soit scandalisé contre Dieu des bontés mêmes de Dieu, des prodiges mêmes de l'amour de Dieu, de l'abondance même et de l'excès des miséricordes de Dieu; car voilà, chrétiens, l'affreux désordre que déplorait saint Grégoire, pape dans ces excellentes paroles de l'homélie sixième sur les Évangiles: *Inde homo adversus Salvatorem scandalum sumpsit, unde et magis debitor esse debuit* (Greg.). Voilà le désordre où tomba l'hérésiarque Marcion, lorsque, sous prétexte d'un faux zèle pour le Fils de Dieu, il ne voulut pas croire, ni que ce Fils de Dieu eût vraiment souffert sur la croix, ni qu'il y fût vraiment mort; comme si la croix et la mort eussent été absolument indignes de la majesté et de la sainteté d'un Dieu. Erreur contre laquelle Dieu suscita Tertullien, qui la combattit hautement, et qui devint par là le défenseur des souffrances et de la passion de Jésus-Christ. Erreur qui, malgré l'établissement du christianisme, n'est peut-être encore aujourd'hui que trop commune, et contre laquelle il est de mon devoir d'employer ici toute la force de la parole de Dieu. Renouvelez, s'il vous plaît, toute votre attention. Le mystère d'un Dieu crucifié paraît aux mondains, aussi bien qu'aux gentils, une folie: *Gentibus stultitiam*; et saint Paul prétend, au contraire, qu'à l'é-

gard des prédestinés et des élus, c'est par excellence le mystère de la sagesse de Dieu: *Ipsis autem vocatis Christum crucifixum, Dei sapientiam*. Or, voyons qui des deux en a mieux jugé, ou l'Apôtre, ou le mondain; l'Apôtre, après en avoir été instruit d'une manière toute miraculeuse par le Sauveur même; le mondain qui n'en sait et qui n'en connaît que ce que la chair et le sang lui en ont révélé. Voyons si, dans ce mystère de la croix si élevé, à ce qu'il semble, au-dessus de notre raison, il y a quelque chose, en effet, qui blesse notre raison; car aujourd'hui Dieu veut bien même ne pas rejeter le jugement de notre raison, et, pourvu que notre raison ne soit ni prévenue ni opiniâtre, il ne refuse pas de l'admettre dans le conseil de sa sagesse et de lui répondre sur les difficultés qu'elle peut former.

De quoi s'agissait-il, chrétiens, dans le grand mystère que nous célébrons? De deux choses, dit saint Léon, pape, également difficiles et nécessaires: de satisfaire Dieu offensé et déshonoré par le péché de l'homme, et de réformer l'homme perverti et corrompu. Voilà pourquoi Jésus-Christ était envoyé, et à quoi se terminait la mission qu'il avait reçue. Or, je vous demande: pour parvenir à ces deux fins, pouvait-il, tout Dieu qu'il est, prendre un moyen plus puissant, plus efficace, plus infaillible que la croix? et nous-mêmes, avec tout notre prétendue raison, en pouvons-nous imaginer un autre où les proportions fussent, je ne dis pas plus exactement, mais aussi exactement gardées? Allons au Calvaire, et, témoins de ce qui s'y passe, étudions notre religion, dont voici tout ensemble la hauteur et la profondeur, que saint Paul souhaitait tant de pouvoir comprendre: *Sublimitas et profundum* (Ephes., III). Il fallait satisfaire Dieu, et nul autre ne le pouvait qu'un Homme-Dieu; c'est de quoi la raison même est obligée de convenir. Qu'a fait cet Homme-Dieu? Ah! chrétiens, que n'a-t-il pas fait? dans la vue d'acquitter nos dettes, quel soin n'a-t-il pas eu de choisir ce qui pouvait uniquement et souverainement remplir la mesure des satisfactions que Dieu attendait et qu'il avait droit d'attendre? En quoi consistait l'offense de Dieu? en ce que l'homme, s'oubliant lui-même, avait affecté d'être semblable à Dieu: *Eritis sicut dii*. Et moi, dit l'Homme-Dieu, moi non-seulement semblable à Dieu, mais égal et consubstantiel à Dieu, par un oubli de moi-même bien différent je m'abaisserai au-dessous de tous les hommes, je deviendrai l'opprobre des hommes, je serai un ver de terre, et non pas un homme; car, c'est en propres termes ce que le prophète lui fait dire sur la croix: *Ego autem sum vermis, et non homo* (Ps. XXI). Concevons-nous, et pouvons-nous concevoir une réparation plus authentique? L'homme, en se révoltant contre Dieu, avait secoué le joug de l'obéissance, et violé le commandement de son souverain: et moi, dit l'Homme-Dieu, tout indépendant que je suis par moi-même, je me réduirai dans la plus pénible et

la plus humiliante sujétion. Je me ferai obéissant : *Factus obediens (Philip., II)*, et obéissant jusques à mourir : *Usque ad mortem*, et jusques à mourir sur la croix : *Mortem autem crucis* ; non-seulement j'obéirai à Dieu, mais aux hommes, mais aux plus criminels, mais aux plus vicieux, mais aux plus sacrilèges de tous les hommes, qui sont mes persécuteurs et mes bourreaux. Non-seulement j'obéirai aux arrêts du ciel, toujours équitables et sages, mais à ceux de la terre, pleins d'injustice et de cruauté. Non-seulement j'obéirai à des puissances qui n'ont nulle autorité légitime sur moi, mais à des puissances liguées contre moi, à des puissances qui m'oppriment ; et, par cet assujettissement volontaire, j'abolirai le crime de l'homme rebelle à la loi de son créateur. C'est pour cela même, dit saint Bernard, qu'il ne voulut point descendre de la croix ; ayant mieux aimé, remarque ce Père, laisser les Juifs dans leur incrédulité, que de les convaincre par un miracle de sa propre volonté, et préférant d'accomplir l'ordre de son Père et d'obéir, plutôt que de les convertir et de les sauver en n'obéissant pas. L'Homme, par une intempérance criminelle, en goûtant du fruit de l'arbre, avait accordé à ses sens un plaisir défendu : et moi, dit l'homme-Dieu, qui pourrais ne me rien refuser des délices de la vie, je me présenterai à mon Père comme un homme de douleurs, comme une victime de pénitence, comme un agneau destiné au sacrifice le plus sanglant. Car ce fut dans sa sainte passion, qu'animé d'un zèle ardent pour la gloire et les intérêts de Dieu, il conçut ce dessein, et qu'il l'exécuta : *Hostiam et oblationem noluit ; corpus autem aptasti mihi : holocaustum pro peccato non tibi placuerunt ; tunc dixi : Ecce venio (Hebr. X)*. Vous n'avez plus voulu, ô mon Dieu ! dit-il dans le secret de son cœur, au moment qu'il fut crucifié, comme il l'avait dit, selon le témoignage de saint Paul, en entrant dans le monde (remarquez ces paroles, chrétiens, qui expriment si bien le fond et l'intérieur de ce mystère) ; vous n'avez plus voulu d'oblation ni d'hostie ; mais vous m'avez formé un corps : les sacrifices des animaux ont cessé de vous agréer ; c'est pourquoi j'ai dit : Me voici ; je viens, je m'immole. Paroles vénérables, qui, selon la lettre même, doivent être entendues de ce qui se fit au Calvaire, puis que c'est là que Jésus-Christ, en qualité de grand prêtre, termina les sacrifices de l'ancienne loi, par la consommation du sacrifice de la loi de grâce ; là que, la croix, lui servant d'autel, présenta solennellement sa personne divine, là qu'il offrit, non plus le sang des boucs et des taureaux, mais son propre sang ; et, pour parler en des termes plus simples, et plus précis, là qu'il se mit en état de satisfaire à Dieu, non plus par des sujets étrangers, mais par lui-même et aux dépens de lui-même. Or, c'est ce que j'appelle l'ouvrage de la sagesse d'un Dieu.

Ce n'est pas encore assez : car j'ajoute que ce Sauveur des hommes nous a fait parfaitement comprendre ce qui, de soi-même,

était incompréhensible, et ce que nous aurions, sans lui, éternellement ignoré. Et quoi ? ce que c'est que Dieu, ce que c'est que le péché, ce que c'est que le salut ; trois choses auxquelles se doit rapporter toute la sagesse de l'homme, et dont la connaissance, et pour vous et pour moi, était essentiellement attachée au mystère de Jésus-Christ mourant sur la croix. Qu'est-ce que Dieu ? Un être pour la gloire duquel il a fallu qu'il y eût un Homme-Dieu humilié et anéanti jusques à la croix. Voilà l'idée que je m'en forme aujourd'hui. Tout le reste ne me fait point suffisamment connaître Dieu ; tout ce que j'en découvre dans la nature, tout ce que m'en dit la théologie, tout ce que les Ecritures m'en apprennent, tout ce que la lumière de gloire n'en révélera, ce ne sont proprement que des ombres. C'est au Calvaire où la foi, comme dans un plein jour, me fait paraître ce Dieu aussi grand qu'il est, parce que j'y vois un Homme-Dieu immolé pour reconnaître ce qu'il est ; et Dieu lui-même, Poserai-je dire, n'a point d'idée plus sublime de la divinité de son être, que de mériter d'être glorifié par la croix d'un Homme-Dieu ; je dis plus, que de ne pouvoir être autrement satisfait que par la croix d'un Homme-Dieu. Qu'est-ce que le péché ? Un mal pour l'expiation duquel il a fallu qu'un Dieu-Homme se fit anathème, et devint un sujet de malédiction : *Factus pro nobis maledictum (Galat., III)*. Voilà ce que le mystère de la croix me prêche. Je ne concevais pas comment le péché pouvait attirer sur nous des châtimens si terribles, et, m'érigeant en censeur des arrêts de Dieu, je lui demandais raison de cette affreuse éternité de peines que sa justice prépare aux âmes réprouvées dans l'enfer. Mais mon ignorance venait de n'avoir pas bien considéré le mystère de Jésus-Christ mourant. Car la mort d'un Dieu, ordonnée comme un moyen nécessaire pour l'abolition du péché, me fait comprendre, plus que je ne veux, quelle proportion il y a entre le péché, qui est l'offense de Dieu, et l'éternité malheureuse, qui est la peine de la créature. Supposé l'un, je ne trouve plus de difficultés dans l'autre ; et, convaincu par le raisonnement de Jésus-Christ même : *Si in viridi ligno hæc faciunt, in arido quid fiet (Luc., XXIII)* ? Si le fils et l'innocent est ainsi traité, que sera-ce de l'esclave et du coupable ? je ne m'étonne plus de la rigueur des jugemens de Dieu, ni de l'excès de ses vengeances ; mais je m'étonne de mon propre étonnement. Qu'est-ce que le salut de l'homme ? Un bien qui seul a coûté la vie à un Dieu, et pour lequel un Homme-Dieu n'a point cru trop donner, ni être prodigue, que de se sacrifier soi-même. Voilà la grande leçon que me fait ce divin Maître expirant sur la croix. Je comptais ce salut pour rien, je le négligeais, je l'exposais, je le risquais ; un vain intérêt, un faux honneur, un moment de plaisir, et du plus infâme plaisir, me le faisait abandonner. Mais approche, me dit, par la voix de son sang, ce Dieu crucifié ; approche, et, aux

dépens de ce que je souffre, instruis-toi du mérite de ton âme. Tu l'estimes toi-même, mais tu ne l'estimes pas encore assez. Contemple-toi bien dans moi ; tu verras ce que tu es et ce que tu vaux ; c'est par moi que tu dois te mesurer ; car je suis ton prix ; et ce salut, à quoi tu renonces en tant de reu-
contres, n'est rien moins que ce que je suis moi-même, puisque je me livre moi-même pour te l'assurer. C'est ainsi, dis-je, qu'il me parle. Or, cela seul me suffirait pour conclure, avec saint Paul, que le mystère de la croix est donc le mystère de la sagesse divine. Car comme raisonne saint Chrysostome, un mystère qui me donne de si hautes idées de Dieu, un mystère qui m'inspire une horreur infinie pour le péché, un mystère qui me fait priser mon salut préférablement à tous les autres biens passés, présents, futurs et même possibles, de quelque côté que je le regarde, doit être pour moi un mystère de sagesse. Des sentiments si raisonnables, si élevés, si sublimes, ne peuvent partir d'un principe trompeur et faux. Il n'y a que la sagesse, et que la sagesse d'un Dieu qui puisse me les donner. Et voilà pourquoi l'apôtre des gentils, pénétré de la foi de ce mystère, faisait profession, mais une profession ouverte, de vouloir ignorer tout le reste, hors Jésus, et Jésus crucifié : *Non enim judicavi me scire aliquid inter vos, nisi Jesum Christum, et hunc crucifixum* (I Cor., II). Car, dans ce Jésus crucifié, il trouvait excellemment, et en abrégé, tout ce qu'il devait savoir, et tout ce qu'il avait intérêt de savoir, c'est-à-dire la science éminente de Dieu, et la science salutaire de soi-même. Or, avec ces deux sciences, il croyait, avec raison, pouvoir se passer de toute autre science : *Non enim judicavi me scire aliquid inter vos, nisi Jesum Christum, et hunc crucifixum.*

Mais approfondissons une vérité si édifiante, et développons le second motif de la mission de Jésus-Christ et de sa fonction de Sauveur. Après avoir satisfait à Dieu, il était question de réformer l'homme, qui non-seulement était tombé dans le désordre, mais dans l'extrémité et dans l'abîme de tous les désordres. Ce désordre de l'homme, dit le bien-aimé disciple saint Jean, venait de trois sources : de la concupiscence des yeux, de la concupiscence de la chair, et de l'orgueil de la vie : c'est-à-dire d'une insatiable avidité des biens temporels, d'une recherche passionnée des honneurs du siècle, et d'un attachement excessif aux plaisirs des sens. Il s'agissait de nous guérir de ces trois grandes maladies ; et en voici les remèdes, que le Fils de Dieu nous a apportés du ciel, et qu'il nous présente aujourd'hui dans sa passion : le dépouillement de toutes choses et la nudité où il meurt, contre l'amour des richesses et la cupidité qui nous brûle ; les abaissements prodigieux où il se réduit, contre les projets de l'ambition qui nous dévore ; les austérités d'une chair virginale, ensanglantée et déchirée de coups, contre la mollesse et la sensualité qui nous corrompt. Remèdes infaillibles et sûrs ; remèdes qu'il ne tient qu'à

nous de nous appliquer, dont il ne tient qu'à nous de profiter, et où paraît toute la providence et toute la sagesse du médecin qui nous les a préparés. Ne nous préoccupons point, et faisons-nous une fois justice pour la faire éternellement à notre Dieu. N'est-il pas évident, mes chers auditeurs, que le mystère de la croix a une opposition essentielle à ces trois principes qui causent tous les dérèglements de votre vie ? N'est-il pas évident que ce seul mystère condamne toutes vos injustices ; toutes vos violences, toutes vos haines, tous vos commerces scandaleux, toutes vos dissolutions, toutes vos débauches ; et de là ne s'ensuit-il pas que c'est un mystère où la sagesse de Dieu a présidé ? Ce qui modère nos désirs, ce qui règle nos passions, ce qui confond notre orgueil, ce qui arrache de notre cœur l'amour de nous-mêmes, en un mot, ce qui corrige tous nos vices et ce qui nous tient dans l'ordre, peut-il n'être pas un effet de l'ordre, et, par conséquent, de cette suprême sagesse qui est en Dieu ? Que serait-ce, disait le savant Pic de la Mirandole, si les hommes, d'un consentement unanime, s'accordaient entre eux à vivre selon les exemples que Jésus-Christ leur a donnés, et les leçons qu'il leur a faites dans sa passion ; en sorte que ce Dieu crucifié fût, dans la pratique, la règle universelle par où le monde se gouvernât ? A quel degré de perfection le monde, aujourd'hui si corrompu, ne se trouverait-il pas tout à coup élevé ? Cette vue que l'on aurait toujours présente, et à laquelle on se fixerait, cette vue de la croix, dans quelle modestie ne contiendrait-elle pas les grands, et quelle soumission n'inspirerait-elle pas aux petits ? Les riches abuseraient-ils de leurs richesses, et les pauvres se plaindraient-ils de leur pauvreté ? Ceux qui souffrent se tourneraient-ils contre Dieu dans leurs souffrances, et les prétendus heureux du siècle oublieraient-ils Dieu en s'oubliant eux-mêmes dans leur prospérité ? Verrait-on dans la société humaine des vengeances et des trahisons ? l'esprit d'intérêt y régnerait-il ? la jalousie et l'ambition y causeraient-elles des divisions et des troubles ? la bonne foi et la probité en seraient-elles bannies ? Autant que les hommes sont maintenant dérèglés, autant leur conduite serait-elle sage et droite, et leur vie innocente et pure.

Mais pourquoi fallait-il que Jésus-Christ, sans être sujet à nos maux, en éprouvât les remèdes dans sa personne ? Ah ! mes frères, répond saint Augustin, ces remèdes étant aussi amers qu'ils le sont, pouvait-il rien faire de mieux que de les éprouver dans sa personne, pour nous les adoucir, et pour nous en persuader l'usage ? Sans cela les aurions-nous jamais pu goûter ; et, pour nous engager à les prendre, ne fallait-il pas l'exemple d'un Dieu ? Supposons que cet Homme-Dieu, au lieu de la croix, eût choisi, pour nous sauver, les douceurs de la vie : quel avantage notre amour-propre, source de toute corruption, n'aurait-il pas tiré de là, et jusques à quel point ne s'en serait-il pas prévalu ? Aurais-je eu bonne grâce alors de

vous demander, comme je fais aujourd'hui, la mortification des sens, le crucifiement de la chair, le renoncement à vous-mêmes, l'humilité de la pénitence? M'écouteriez-vous, et cette seule idée de votre Dieu dans l'éclat des honneurs et dans le plaisir ne serait-elle pas un préjugé insurmontable contre toutes mes raisons? Mais quelle force aussi cet exemple d'un Dieu mourant sur la croix ne donne-t-il pas à mon ministère et à ma parole, et avec quelle autorité ne vous dis-je pas qu'il faut que vous soyez humbles, mortifiés, détachés du monde; ce que je n'allois dit qu'en tremblant et désespérant d'en être cru? Or, n'était-ce pas une sagesse à Dieu de fournir aux ministres de Jésus-Christ, et aux prédicateurs de son Evangile, de quoi vous fermer la bouche, quand ils vous prêchent les devoirs les plus difficiles de votre religion, et de vous mettre dans l'impuissance de leur répondre, quand ils vous reprochent l'opposition extrême que vous marquez à les pratiquer?

Mais pourquoi corriger des excès par d'autres excès; les excès de l'homme par les excès d'un Dieu? Et moi je dis: Quelle sagesse d'avoir corrigé des excès de malice par des excès de perfection, des excès d'iniquité par des excès de sainteté, des excès d'ingratitude par des excès d'amour? Pour retirer l'homme de l'extrémité des vices où il s'était porté, ne fallait-il pas le faire pencher vers l'extrémité des vertus contraires? Aurait-il pu, dans la violence de sa passion, tenir toujours le milieu; et n'était-il pas nécessaire, pour éteindre en lui le feu de l'avarice, de l'ambition, de l'impureté, de lui faire aimer la pauvreté, l'humiliation, l'austérité? Car, encore une fois, pour nous sauver d'une manière parfaite, il ne suffisait pas à Jésus-Christ de nous venir dire que ces trois concupiscences nous perdaient. Il fallait qu'il vint dans un état qui nous engageât à les combattre, à les contredire, à les arracher de nos cœurs. Elles ne nous perdaient qu'autant qu'elles séduisaient notre raison, et qu'elles infectaient notre cœur; et si nous en eussions conservé toujours l'amour et l'estime, nous n'étions sauvés qu'à demi. Il fallait donc que les vertus opposées à ces concupiscences malheureuses nous devinssent non-seulement supportables, mais aimables, mais précieuses et vénérables. Or, pour cela, que pouvait trouver de plus merveilleux le Verbe de Dieu, que de les consacrer dans sa personne, afin, comme dit excellemment saint Augustin, que l'humilité de l'homme eût, dans l'humilité d'un Dieu, sur quoi s'appuyer et de quoi se soutenir contre les atteintes et les insultes de l'orgueil? *Ut humilitas humana contra insultantem sibi superbiam divinæ humilitatis patrocinio fulciretur (Aug.)*.

En voilà trop, chrétiens, je ne dis pas pour convaincre, mais pour confondre un jour notre raison dans le jugement de Dieu; et plaise au ciel que ce jugement de Dieu, où notre raison doit être convaincue de ses erreurs et confondue, ne soit pas déjà commencé pour nous. Car, dès aujourd'hui, ce

ORATEURS SACRÉS. XIV.

Sauveur mourant s'est mis en possession de juger le monde; et la croix a été le premier tribunal sur lequel il a paru, prononçant contre les hommes, ou en faveur des hommes, des arrêts de vie ou de mort. Ce n'est point un sentiment particulier que la piété m'inspire, mais une vérité que la foi m'enseigne, quand je vous dis que le jugement du monde commença au moment même que commença la passion de Jésus-Christ, puisque c'est ainsi que lui même il s'en expliqua à ses apôtres: *Nunc judicium est mundi (Joan. XII)*. Ce ne sont point de vaines terreurs qu'on veut nous donner, quand on nous dit que la croix où cet Homme-Dieu fut attaché, sera produite à la fin des siècles pour être la règle du jugement que Dieu fera de nous et de tous les hommes: *Tunc parebit signum Filii hominis (Matth. XXIV)*. Pensée terrible pour un mondain! C'est la croix de Jésus-Christ qui me jugera, cette croix si ennemie de mes passions; cette croix que je n'ai honorée qu'en spéculation, et que j'ai toujours eue en horreur dans la pratique: cette croix dont je n'ai jamais fait aucun usage, et dont, à mon égard, j'ai anéanti tous les mérites; c'est cette croix qui me sera confrontée: *Tunc parebit signum Filii hominis*. Tout ce qui ne s'y trouvera pas conforme, portera le caractère et le sceau de la réprobation. Or, quels traits de ressemblance puis-je découvrir entre cette croix et mon libertinage, entre cette croix et mes folles vanités, entre cette croix et ma vie sensuelle? Ah! Seigneur, serai-je donc condamné par le plus grand de vos bienfaits et par le gage même de mon salut? et ce qui devait me réconcilier avec vous, ne servira-t-il qu'à me rendre devant vous plus criminel et plus odieux? Mais au contraire, pensée consolante pour une âme fidèle et juste! C'est la croix de Jésus-Christ qui décidera de mon sort, cette croix en qui j'ai mis toute ma confiance, cette croix qui m'a fortifié et qui me fortifie encore tous les jours dans mes peines, cette croix dont je vais adorer l'image devant cet autel, mais dont je veux être moi-même une image vivante, Dieu crucifié, recevez mes hommages, agréez les sentiments de mon cœur; et faites que votre croix, après avoir été le sujet de ma vénération, et plus encore l'objet de mon imitation, soit éternellement pour moi un signe de bénédiction.

SERMON XXXIV.

POUR LA FÊTE DE PAQUES.

Sur la résurrection de Jésus-Christ.

Traditus est propter delicta nostra, et resurrexit propter justificationem nostram.

Il a été livré pour nos péchés, et il est ressuscité pour notre justification (Rom., ch. IV).

SIRE,

C'est sur ce témoignage de saint Paul que s'est fondé saint Bernard, quand il a dit que la résurrection du Fils de Dieu, qui est proprement le mystère de sa gloire, avait été au même temps la consommation de sa cha-

(Vingt-neuf.)

rité envers les hommes. Il n'en faut point d'autre preuve que les paroles de mon texte, puisqu'elles nous font connaître que c'est pour notre intérêt, pour notre salut, pour notre justification, que ce Sauveur adorable est entré en possession de sa vie glorieuse, et qu'il est ressuscité : *Et resurrexit propter justificationem nostram*. A en juger selon nos vues, on croirait d'abord que les choses devraient être au moins partagées; et que Jésus-Christ ayant achevé sur la croix l'ouvrage de notre rédemption, il ne devait plus penser qu'à sa propre grandeur, c'est-à-dire qu'étant mort pour nous, il devait ne ressusciter que pour lui-même. Mais non, chrétiens, son amour pour nous n'a pu consentir à ce partage. C'est un Dieu, dit saint Bernard, mais un Dieu sauveur qui veut nous appartenir entièrement, et dont la gloire et la béatitude ont dû par conséquent se rapporter à nous, aussi bien que ses humiliations et ses souffrances : *Totus in usus nostros expensus* (Bern.). Tandis que ses humiliations nous ont été utiles et nécessaires, il s'est humilié et anéanti. Tandis que, pour nous racheter, il a fallu qu'il souffrît, il s'est livré aux tourments et à la mort. Du moment que l'ordre de Dieu exige que son humanité soit glorifiée, il veut que nous profitions de sa gloire même : car, s'il ressuscite, poursuit le même saint Bernard, c'est pour établir notre foi, pour affermir notre espérance, pour ranimer notre charité; c'est pour ressusciter lui-même en nous, et pour nous rendre capables de ressusciter spirituellement avec lui; en un mot, comme il est mort pour nos péchés, il ressuscite pour notre sanctification : *Et resurrexit propter justificationem nostram*. Voilà le mystère que nous célébrons, et dont l'Eglise universelle fait aujourd'hui le sujet de sa joie. Mystère auguste et vénérable, sur lequel roule non-seulement toute la religion chrétienne, parce qu'il est le fondement de notre foi, mais toute la piété chrétienne, parce qu'il doit être la règle de nos mœurs. C'est ce que j'entreprends de vous montrer, après que nous aurons imploré le secours de la Mère de Dieu, et que nous l'aurons félicitée de la résurrection de son Fils. *Regina cæli*.

Pour entrer d'abord dans mon sujet, je présume ici, chrétiens, ce que la foi nous enseigne, et ce que nous devons regarder comme un point essentiel de notre religion, savoir, que Jésus-Christ, en mourant, nous a parfaitement justifiés, et que, pour nous remettre en grâce avec Dieu, rien n'a manqué au mérite de sa mort. Mais, outre ce mérite, il nous fallait, dit saint Chrysostome, un exemplaire et un modèle sur qui nous puissions nous former, et que nous eussions sans cesse devant les yeux, pour travailler nous-mêmes à l'accomplissement de ce grand ouvrage de notre justification, ou, si vous voulez, de notre conversion, à laquelle, selon l'ordre de Dieu, nous devons coopérer; et c'est à quoi le Sauveur du monde a divinement pourvu par sa résurrection glorieuse.

Vous le savez, chrétiens, et vous ne pou-

vez l'ignorer, puisque c'est un article de la foi même que vous professez : le péché du premier homme fut une présomption téméraire, qui le porta jusqu'à s'élever au-dessus de lui-même, jusqu'à vouloir se mesurer avec Dieu, être éclairé comme Dieu, ressembler à Dieu : *Eritis sicut Dii* (Genes. III). Mais vous savez aussi la sage conduite que Dieu a tenue à l'égard de l'homme, lorsque, par un secret bien surprenant de sa providence, il lui a ordonné pour remède ce qui semblait avoir été la cause de son mal, et qu'il l'a obligé à se sanctifier par ce qui l'avait rendu criminel; je veux dire lorsque ce Dieu de gloire, s'incarnant et s'humanisant, s'est mis lui-même dans des états, où non-seulement il est permis à l'homme de vouloir ressembler à son Dieu, mais où son plus grand désordre est de ne le vouloir pas, et en effet de ne lui ressembler pas. Or, quel état, surtout, l'Écriture nous marque-t-elle où le Fils de Dieu ait prétendu que nous dussions lui être semblables, et où ce ne fût plus un crime, mais un mérite et un devoir de nous conformer à lui? l'état de sa résurrection.

Car c'est pour cela, dit expressément le grand apôtre, qu'il est ressuscité d'entre les morts, afin que, sanctifiés par son exemple, nous prenions une nouvelle vie : *Ut quomodo Christus surrexit a mortuis, ita et nos in novitate vitæ ambulemus* (Rom. VI). Au reste, mes frères, ajoute saint Chrysostome, ces paroles ne sont pas une simple instruction de l'Apôtre, mais un oracle du Saint-Esprit qui nous révèle et qui nous fait comprendre le dessein de Dieu; d'où il s'ensuit que non-seulement la résurrection du Sauveur a eu d'elle-même toutes les qualités requises pour nous servir de modèle dans notre conversion, mais que Dieu a prétendu nous la proposer comme un modèle, et que c'est particulièrement dans cette vue qu'il a voulu que Jésus-Christ ressuscitât : *Ut quomodo Christus surrexit, ita et nos ambulemus*. Ce qui faisait dire à Tertullien que les pécheurs convertis et réconciliés par la grâce sont des abrégés et comme des copies de la résurrection de Jésus-Christ : *Appendices resurrectionis* (Tertull.). Car c'est ainsi qu'il les appelait : pourquoi? parce que tout pécheur qui se convertit et qui change de vie, doit exprimer en soi-même, par une parfaite imitation, les caractères et les traits qui conviennent à l'humilité de Jésus-Christ dans l'état de sa résurrection. Voici donc quels ont été ces caractères; et, par la comparaison que nous en allons faire, reconnaissons aujourd'hui ce que nous devons être devant Dieu. *Surrexit Dominus vere, et apparuit Simoni* (Luc. XXIV). Le Seigneur est vraiment ressuscité, disaient les disciples du Sauveur, parlant de leur maître, et il s'est fait voir à Pierre. Voilà les deux règles que nous devons suivre, et en quoi consiste cette conformité qu'il doit y avoir entre Jésus-Christ et nous. Il est vraiment ressuscité, pour nous donner l'idée d'une conversion véritable, et il a paru ressuscité, pour nous donner l'idée d'une conversion exemplaire. Il est vraiment ressus-

cité, afin que nous nous convertissions véritablement et solidement : c'est la première partie; et il a paru ressuscité, afin que, si nous sommes convertis, nous le paraissions pour la gloire de notre Dieu, librement et généreusement : c'est la seconde partie. L'un sans l'autre, dit saint Augustin, est défectueux; car, paraître converti et ne l'être pas, c'est imposture et hypocrisie; et ne le paraître pas, ou plutôt craindre de le paraître, c'est faiblesse et respect humain. Il faut donc l'être et le paraître : *Surrexit et apparuit*. L'être en esprit et en vérité, par une conversion de mœurs qui se soutienne devant Dieu : *Surrexit vere*. Le paraître avec une sainte liberté, en sorte que cette conversion soit encore, selon l'Évangile, comme une lumière qui luise devant les hommes : *Et apparuit Simoni*. Serai-je assez heureux, chrétiens, pour vous bien persuader ces deux importantes obligations? elles feront tout le partage de ce discours. Commençons.

PREMIÈRE PARTIE.

C'est saint Paul qui l'a dit, et je n'ai rien moins prétendu, dans la première proposition que j'ai avancée, que d'établir un principe de religion dont il ne nous est pas permis de douter : Jésus-Christ est vraiment ressuscité, et, sur ce modèle, Dieu veut que nous soyons vraiment convertis. Mais j'ajoute, comme la suite naturelle de ce principe, que Jésus-Christ, après être sorti du tombeau, n'a plus vécu en homme mortel, mais en homme céleste et ressuscité, et que c'est une loi pour nous qu'après notre conversion nous ne vivions plus en hommes charnels et mondains, mais d'une vie toute spirituelle et conforme au bienheureux état où se trouvent élevés par la grâce des hommes sincèrement et solidement convertis. Deux pensées auxquelles je réduis ces admirables paroles de l'épître aux Romains, dont je fais toute la preuve des vérités que je vous prêche : *Consepulti sumus cum Christo per baptismum in mortem; ut quomodo surrexit a mortuis, ita et nos in novitate vite ambulemus* (Rom., VI) : Nous sommes, mes frères, ensevelis avec Jésus-Christ par le baptême pour mourir au péché, afin que, comme ce Dieu Sauveur est ressuscité par sa vertu toute-puissante, nous soyons animés du même esprit et intérieurement ressuscités pour mener cette vie nouvelle, qui est l'effet d'une véritable conversion. Appliquez-vous, chrétiens, et ne perdez rien d'une instruction si nécessaire. *Surrexit Dominus vere* (Luc., XXIV) : Le Seigneur est vraiment ressuscité. Principe, encore une fois, auquel vous et moi nous devons nous attacher d'abord, pour nous former une juste idée de la conversion du pécheur. Ne vous étonnez pas, mes chers auditeurs, que Jésus-Christ, selon le rapport des évangélistes, s'intéressât tant à prouver, et à prouver par lui-même sa résurrection. Les apôtres étaient saisis de frayeur en le voyant, parce qu'ils croyaient voir un esprit : *Conturbati et conterriti existimabant se spiritum videre* (Ibid.); et il ne pouvait souffrir qu'ils demeurassent dans cette incertitude et

dans ce trouble. Non, leur disait-il pour les rassurer, ce n'est point un esprit, c'est moi-même. Regardez mes pieds et mes mains, touchez mes plaies, et vous apprendrez que je ne suis point un fantôme, mais un corps solide et réel. Pourquoi, demande saint Chrysostome, ce soin si exact de leur faire connaître la vérité de sa résurrection? Ah! mes frères, répond ce saint docteur, c'est qu'outre les autres raisons qu'il avait d'en user ainsi, il savait bien la loi qui nous était dès lors imposée et l'engagement où nous devions être, en qualité de pécheurs, de ressusciter à la vie de la grâce, comme il était lui-même ressuscité à la vie de la gloire : *Ut quomodo surrexit, ita et nos in novitate vite ambulemus*. Or, il était à craindre que cette résurrection spirituelle de nos âmes, au lieu d'être une vérité, ne fût une pure fiction, et que, passant pour des hommes convertis, nous ne fussions rien moins au-dedans que ce que nous paraissions au dehors. De là vient qu'il n'omettait rien pour convaincre ses disciples qu'il n'était pas seulement ressuscité en apparence, mais en effet, voulant que cette résurrection véritable nous servît de modèle et d'exemple.

L'entendez-vous, chrétiens, et aviez-vous jamais pénétré la conséquence de cette parole : *Surrexit vere*? Voilà néanmoins à quoi elle se rapporte : à condamner tant de conversions imaginaires, qui n'ont d'une vraie conversion que l'extérieur et le masque, sans en avoir le fond et le mérite; car permettez-moi de faire ici une reflexion toute semblable à celle que faisait saint Paul instruisant les Corinthiens sur la résurrection des corps : *Ecce mysterium vobis dico : omnes quidem resurgemus, sed non omnes immutabimur* (I Cor., XV) : Voici, mes frères, leur disait-il, un important secret que je vous déclare : nous ressusciterons tous à la fin des siècles, mais nous ne serons pas tous changés. Il voulait par là leur faire entendre que, quoique les réprouvés dussent avoir part à la résurrection future, aussi bien que les élus, leurs corps n'y seraient pas transformés comme les corps des élus, ni rendus semblables au corps glorieux de Jésus-Christ. Différence terrible sur laquelle insistait l'Apôtre pour donner aux fidèles une crainte salutaire du jugement de Dieu. Mais, quelque terrible que doive être cette différence des réprouvés et des élus dans le jugement de Dieu, en voici une autre qui, pour être plus intérieure, n'en est pas moins fatale au pécheur, et qui, sans attendre la fin des siècles, se trouve aujourd'hui dans le christianisme selon les différentes dispositions des chrétiens à cette fête. Nous avons tous célébré la résurrection de Jésus-Christ, mais je ne sais si nous avons tous éprouvé ce bienheureux changement que cette sainte solennité, par une grâce qui lui est propre, devait opérer dans nos âmes. En recevant l'adorable sacrement du Sauveur, nous avons tous paru spirituellement ressuscités, mais peut-être s'en faut-il bien que nous ayons tous été renouvelés, et que, dans ce grand jour, nous

puissions tous également nous rendre ce témoignage devant Dieu, que nous ne sommes plus les mêmes hommes. Voilà le mystère, mais le redoutable mystère que je vous annonce, et sur lequel chacun de nous doit s'examiner : *Omnes quidem resurgemus, sed non omnes immutabimur* (I Cor., XV).

Car, avouons-le de bonne foi ; et, puisqu'une expérience malheureuse nous force à le reconnaître, ne nous en épargnons pas la confusion. Le désordre capital qu'on ne peut assez déplorer, ni trop vous reprocher, est que, dans cette solennité de Pâques, abusant de la pénitence qui, selon les Pères, est le sacrement de la résurrection des pécheurs, nous mentionnons souvent au Saint-Esprit, nous imposons au monde, et nous nous trompons nous-mêmes. Oui, mes frères, jusque dans le tribunal de la pénitence, nous mentons au Saint-Esprit, en détestant de bouche ce que nous aimons de cœur ; en disant que nous renonçons au monde, et ne renonçant jamais à ce qui entretient dans nous l'amour du monde ; en donnant à Dieu des paroles que nous ne comptons pas de garder, et que nous ne sommes pas en effet bien déterminés à tenir ; ayant avec Dieu moins de bonne foi que nous n'en avons avec un homme, et même avec le dernier des hommes. Nous imposons au monde par je ne sais quelle fidélité à nous acquitter, dans ce saint temps, du devoir public de la religion ; par l'éclat de quelques bonnes œuvres passagères, par une ostentation de zèle sur des points où, sans être meilleur, on en peut avoir ; par quelques réformes dont nous nous parons, et à quoi nous nous bornons, tandis que nous ne travaillons pas à vaincre nos habitudes criminelles et à mortifier les passions qui nous dominent. Nous nous trompons nous-mêmes en confondant les inspirations et les grâces de conversion avec la conversion même ; en nous figurant que nous sommes changés, parce que nous sommes touchés du désir de l'être, et, sans qu'il nous en ait coûté le moindre combat, en nous flattant d'avoir remporté de grandes victoires. Et parce qu'en fait de pénitence tout cela n'est qu'illusion et que mensonge, à tout cela l'Évangile oppose aujourd'hui cette seule règle : *Surrexit vere* : Il est vraiment ressuscité ; et par cette règle nous donne à juger combien nous sommes éloignés des voies de Dieu, puisque, entre notre vie nouvelle et la vie glorieuse de Jésus-Christ, il y a une opposition aussi monstrueuse que celle qui se trouve entre l'apparent et le réel, entre le vide et le solide, entre le faux et le vrai. Ah ! mes chers auditeurs, combien de fantômes de conversion, ou, pour user du terme de saint Bernard, combien de chimères de conversion ne pourrais-je pas vous produire ici, s'il m'était permis d'entrer dans le secret des cœurs et de vous en découvrir le fond ? Combien de conversions purement humaines, combien de politiques, combien d'intéressées, combien de forcées, combien d'inspirées par un autre esprit que celui qui nous doit conduire quand il s'agit

de retourner à Dieu ? Conversions, si vous voulez, fécondes en beaux sentiments, mais stériles en effet ; magnifiques en paroles, mais pitoyables dans la pratique ; capables d'éblouir, mais incapables de sanctifier. Combien de consciences se sont présentées devant les autels comme des sépulcres blanchis, et, sous cette surface trompeuse, cachent encore la pourriture et la corruption ? Sont-ce là les copies vivantes de cet Homme-Dieu, qui renaît du sein de la mort pour être, comme dit saint Paul, l'aîné d'entre plusieurs frères : *Ut sit ipse primogenitus in multis fratribus* (Rom., VIII) ? Non, non, chrétiens, ce n'est point par là qu'on a le bonheur et la gloire de lui ressembler, il faut quelque chose de plus, et, sans une conversion véritable, on n'y peut prétendre. Or, qu'est-ce qu'une véritable conversion ? Comprenez ceci, s'il vous plaît, c'est-à-dire, une conversion de cœur et sans déguisement, une conversion surnaturelle, dont Dieu soit le principe, l'objet et la fin ? Que ne m'est-il permis de développer ces deux articles importants dans toute leur étendue !

Conversion sincère et sans déguisement, car, dit saint Bernard, pourquoi nous contrefaire devant Dieu qui, nous ayant fait ce que nous sommes, voit mieux que nous-mêmes ce qui est en nous et ce qui n'y est pas ? Et pourquoi seindre devant les hommes dont l'estime ne nous justifiera jamais, et dont l'erreur, sur ce point, sera même un jour notre confusion ? N'est-ce pas pour cela que saint Paul, représentant aux chrétiens, comme autant d'obligations, les conséquences qu'ils devaient tirer de ce mystère, en revenait toujours à cette loi : que Jésus-Christ, notre Agneau pascal, avait été immolé pour nous, et que nous devions célébrer cette fête, non avec le vieux levain, avec ce levain de dissimulation et de malice dont peut-être nos cœurs jusqu'à présent avaient été infectés : *Non in fermento veteri, neque in fermento malitiæ et nequitia* (I Cor., V), mais dans un esprit de sincérité et de vérité : *Sed in azymis sinceritatis et veritatis* ? Pourquoi ? parce que le Seigneur même avait dit que cette sincérité de conversion était la condition essentielle qui devait nous donner avec Jésus-Christ ressuscité une sainte ressemblance.

En effet, ce qui nous perd devant Dieu, et ce qui nous empêche de ressusciter en esprit comme Jésus-Christ ressuscita selon la chair, c'est communément un levain de péché que nous fomentons dans nous, et dont nous ne travaillons pas à nous défaire. Je m'explique. On se réconcilie avec son frère, et l'on pardonne à son ennemi, mais il reste néanmoins toujours un levain d'aigreur et de chagrin, qui diffère peu de l'animosité et de la haine. On rompt une attache criminelle, mais on ne la rompt pas tellement qu'on ne s'en réserve, pour ainsi dire, certains droits, à quoi l'on prétend que la loi de Dieu n'oblige pas en rigueur de renoncer, certains commerces que l'honnêteté et la

bienséance semblent autoriser, certaines libertés que l'on s'accorde en se flattant qu'on n'ira pas plus loin. Voilà ce que saint Paul appelle le levain du péché : *Neque in fermento malitiæ et nequitiae*. Or, il faut, mes frères, ajoutait l'Apôtre, vous purifier de ce levain, si vous voulez célébrer la nouvelle Pâque. Il faut vous souvenir que, comme un peu de levain, quand il est corrompu, suffit pour gâter toute la masse, aussi ce qui reste d'une passion mal éteinte, quoique amortie en apparence, peut détruire et anéantir tout le mérite de notre conversion : *Expurgate vetus fermentum, ut sitis nova conspersio* (I Cor., V).

Conversion surnaturelle et dans la vue de Dieu ; car, que peuvent tous les respects humains et toutes les considérations du monde, quand il s'agit de nous faire revivre à Dieu, et de reproduire en nous tout de nouveau l'esprit de la grâce après que nous l'avons perdu ? On nous dit que le désordre où nous vivons peut être un obstacle à notre fortune, que cette attache nous rend méprisables, que ce scandale nous rend odieux, et, sur cela précisément, nous nous corrigeons. On nous fait entendre que la piété pourrait servir à notre établissement, et, pour cela, nous nous réformons. Qu'est-ce qu'une telle conversion, eût-elle d'ailleurs tout l'éclat de la plus exacte et de la sincère régularité ? On s'éloigne du monde par un dépit secret, par impuissance d'y réussir, par désespoir de parvenir à certains rangs que l'ambition y cherche. On se détache de cette personne, parce qu'on en est dégoûté, parce qu'on en a découvert la perfidie et l'infidélité. On cesse de pécher parce que l'occasion de pécher nous quitte, et non pas parce que nous quittons l'occasion du péché. Tout cela, ombres de conversion. Il faut qu'un principe surnaturel nous anime, comme Jésus-Christ ressuscita par une vertu divine. Il faut que, sur le modèle de Jésus-Christ qui, dans sa résurrection, selon le beau mot de saint Augustin, parut entièrement Dieu : *In resurrectione Deus* (Aug.), parce qu'en vertu de ce mystère, l'humanité fut tout absorbée dans la divinité, aussi, dans notre conversion, il n'y ait rien qui ressente l'homme, rien qui tienne de l'imperfection de l'homme, rien qui participe à la corruption de l'homme ; que l'intérêt n'y entre point, que la prudence de la chair ne s'en mêle point, et que, si la créature en est l'occasion, le Créateur en soit le motif. Ainsi le pratiquait l'Apôtre quand il disait : Loin de moi cette fausse justice que je pourrais trouver dans moi et qui serait de moi, parce que Dieu, dès lors, n'en serait pas l'objet ni le principe. Il ne me suffit pas même d'avoir cette justice imparfaite qui vient de la loi, mais il me faut celle qui vient de Dieu par la foi, celle qui me fait connaître Jésus-Christ et la vertu de sa résurrection, afin que je parvienne, s'il est possible, à cette résurrection bienheureuse qui distingue les vivants d'avec les morts, c'est-à-dire les pécheurs justifiés d'avec ceux qui ne le sont pas : *Ut*

inveniar in illo non habens meam justitiam quæ ex lege est, sed illam quæ ex fide est Christi Jesu ; ad cognoscendum illum, et virtutem resurrectionis ejus : si quo modo occurrerem ad resurrectionem quæ est ex mortuis (Philip., III). Ainsi, après l'Apôtre, en ont usé tous les vrais pénitents en se convertissant à Dieu. Ils ont fermé les yeux à tout le reste, ils n'ont consulté ni la chair, ni le sang, ils ont foulé le monde aux pieds, ils se sont élevés au-dessus d'eux-mêmes, et pourquoi ? parce qu'ils cherchaient, dit saint Paul, une résurrection plus solide et plus avantageuse que celle qui nous est figurée dans la conversion prétendue des mondains : *Ut meliorem invenirent resurrectionem* (Hebr. XI). Car, encore une fois, il y a maintenant une diversité de conversions, comme à la fin des siècles il y aura une diversité de résurrections ; et comme, selon l'Évangile, les uns sortiront de leurs tombeaux pour ressusciter à la vie, les autres, pour ressusciter à leur condamnation et à la mort : *Et procedent qui bona fecerunt, in resurrectionem vitæ ; qui vero mala egerunt, in resurrectionem judicii* (Joann., V), de même voit-on des pécheurs sortir du tribunal de la pénitence, les uns vivifiés par la grâce et réconciliés avec Dieu ; les autres, par l'abus du sacrement, encore plus endurcis dans le péché et plus ennemis de Dieu. Heureux, conclut le Saint-Esprit dans l'Apocalypse, heureux et saint quiconque aura part à la première résurrection ! Il parle de la résurrection des justes : *Beatus et sanctus qui habet partem in resurrectione prima* (Apoc., XX). Je dis par la même règle : Heureux et saint quiconque a eu part à la première conversion ! Heureux et saint celui qui, ressuscitant avec Jésus-Christ, selon la maxime de l'Apôtre, n'envisage dans sa conversion que les choses du ciel, détourne sa vue de tous les objets de la terre, ne cherche point les prospérités, s'élève au-dessus des adversités, est content de posséder Dieu, et s'attache à Dieu pour Dieu même ! Or, c'est cette conversion, chrétiens, que Dieu vous demande aujourd'hui et dont il vous propose le modèle dans la personne de son Fils.

Cependant, n'en demeurons pas là ; j'ai dit que le Sauveur du monde, après être sorti du tombeau, n'avait plus vécu en homme mortel, mais en homme céleste et ressuscité, et que c'est une loi pour nous de mener, après notre conversion, une vie nouvelle et conforme à l'heureux état où sont élevés, par la grâce, des hommes vraiment convertis : *Ut quomodo surrexit a mortuis, ita et nos in novitate vitæ ambulemus* (Rom., VI). Mais en quoi consiste cette nouvelle vie ? Retournons à notre modèle. Le voici : Jésus-Christ, en qualité d'homme, était composé d'un corps et d'une âme ; mais son corps, au moment qu'il ressuscita, par un merveilleux changement, de matériel et de terrestre qu'il était dans sa substance, devint un corps tout spirituel dans ses qualités, et son âme, en vertu de la même résurrection, se trouva, par un autre prodige, parfaitement séparée

du monde, quoiqu'elle fût encore au milieu du monde; deux traits de ressemblance que Jésus-Christ ressuscité doit nous imprimer pour faire en nous ce renouvellement qui est la preuve nécessaire, mais infaillible, de notre conversion. Il avait un corps, et ce corps revêtu de gloire, semblait être de la nature et de la condition des esprits; vérité si constante, que saint Paul, envisageant le mystère que nous célébrons, ne craignait point de dire aux Corinthiens : *Itaque etsi cognovimus secundum carnem Christum, sed nunc jam non novimus* (II Cor., V) : C'est pourquoi, mes frères, quoique autrefois nous ayons connu Jésus-Christ selon la chair, maintenant qu'il est ressuscité d'entre les morts, nous ne le connaissons plus de la même sorte, ni selon cette même chair. Que dites-vous, grand apôtre, reprend là-dessus saint Chrysostome? qu'il vous ne connaissez plus votre Dieu, selon cette chair adorable dans laquelle il a opéré votre salut! cette chair formée par le Saint-Esprit, conçue par une vierge, unie et associée au Verbe divin; cette chair qu'il a immolée pour vous au Calvaire, qu'il vous a laissée pour nourriture dans son sacrement, et qui doit être un des objets de votre béatitude dans le ciel, vous ne la connaissez plus! Non, répond l'Apôtre sans hésiter, depuis que cet Homme-Dieu, dégagé des liens de la mort, a pris possession de sa vie glorieuse, je ne le connais plus selon la chair : *Etsi cognovimus secundum carnem Christum, sed nunc jam non novimus*. Ainsi le disait le maître des gentils; et n'en faites-vous pas d'abord l'application? c'est-à-dire que, si vous êtes vraiment convertis, il faut que l'on ne vous connaisse plus, ou plutôt que vous ne vous connaissiez plus vous-mêmes selon la chair; que vous ne cherchiez plus à satisfaire les désirs déréglés de la chair, que vous ne soyez plus esclaves de cette chair qui vous a jusqu'à présent dominés, que cette chair, purifiée par la pénitence, ne soit plus désormais sujette à la corruption du péché, et que nous, les ministres du Seigneur, qui gémissions autrefois de ne pouvoir vous regarder que comme des hommes sensuels et charnels, maintenant nous ayons la consolation non-seulement de ne vous plus connaître tels que vous étiez, mais de vous connaître là-dessus divinement changés et transformés, en sorte que nous puissions dire de vous par proportion : *Etsi cognovimus vos secundum carnem, sed nunc jam non novimus*.

Car c'est par là, mes chers auditeurs, que nos corps, selon la doctrine de saint Paul, participent, dès cette vie, à la gloire de Jésus-Christ ressuscité; c'est par là qu'ils deviennent spirituels, incorruptibles, pleins de vertu, de force, d'honneur; mais souvenons-nous qu'ils ne sont rien de tout cela qu'autant que nous y coopérons, et que, par une pleine correspondance, nous travaillons selon la règle du Saint-Esprit, à en faire des hosties pures et agréables aux yeux de Dieu. Les corps glorieux possèdent toutes ces qualités par une espèce de nécessité, mais

ces qualités ne conviennent aux nôtres que dépendamment de notre liberté. C'est ce qui fait sur la terre notre mérite; mais c'est aussi ce qui doit redoubler notre crainte, et ce qui demande toute notre vigilance : car quelque affermis que nous puissions être dans le bien, nous ne sommes pas inébranlables; les grâces qui nous ont fortifiés dans notre conversion, ne sont point des grâces à fomentier notre paresse, beaucoup moins à autoriser notre présomption; quelque confiance que nous devions avoir dans la miséricorde et dans le secours de Dieu, il est toujours vrai que nous pouvons nous démentir de nos plus fermes résolutions, et que nos infidélités peuvent nous faire déchoir de cet état de pureté où la pénitence nous a rétablis. Que faut-il donc faire, et comment devons-nous vivre désormais dans le monde? comme Jésus-Christ après sa résurrection. Il était dans le monde, mais sans y être, c'est-à-dire sans prendre part aux affaires du monde, aux intérêts du monde, aux assemblées et aux conversations du monde; ne s'entretenant qu'avec ses disciples, et ne leur parlant que du royaume de Dieu. Vous donc, mes frères, concluait saint Paul, et je le conclus après lui, si vous êtes ressuscités avec Jésus-Christ : *Si consurrexistis cum Christo* (Coloss. III), n'ayez plus désormais de goût que pour les choses du ciel : *Quæ sursum sunt sapite*; ne cherchez plus désormais que les choses du ciel : *Quæ sursum sunt quærite*. Séparez-vous du monde, vivez hors du monde, non pas toujours en sortant du monde, puisque votre condition vous y retient; mais n'y soyez ni d'esprit, ni de cœur; surtout, si vous vous montrez dans le monde, que ce soit pour l'édifier par votre changement. Etre converti, c'est le premier devoir, et c'a été le sujet de la première partie; paraître converti, c'est l'autre devoir, dont j'ai à vous parler dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

C'est un mystère, chrétiens, mais ce n'est point un mystère obscur, ni difficile à pénétrer, savoir, pourquoi Jésus-Christ, après sa résurrection, voulut encore demeurer parmi les hommes durant l'espace de quarante jours. Dans l'ordre naturel des choses, du moment qu'il était ressuscité, le ciel devait être son séjour, et la terre n'était plus pour lui qu'une demeure étrangère. Pourquoi donc diffère-t-il cette ascension triomphante qui le devait mettre en possession d'un royaume dû à ses mérites, et pourquoi suspend-il en quelque sorte cette félicité consommée, qui lui était si légitimement acquise, et par tant de titres? Pourquoi? une raison supérieure le fait consentir à ce retardement : la voici, mes chers auditeurs, prise de l'Évangile même. C'est qu'il veut soutenir toujours son caractère de Sauveur, et rapporter à notre justification, aussi bien les mystères de sa gloire, que ceux de ses humiliations et de ses souffrances, afin qu'il soit vrai de dire en toute manière : *Traditus est propter delicta nostra, et resurrexit pro-*

pter justificationem nostram (Rom., IV). Or, pour cela, dit saint Chrysostome, il ne se contente pas d'être ressuscité, mais il veut paraître ressuscité; il veut se faire voir au monde dans l'état de cette nouvelle vie où il est entré; il veut, par ses apparitions, répandre au dehors les rayons de cette divine lumière dont il vient d'être revêtu : voilà, dis-je, pourquoi il emploie quarante jours à se montrer, tantôt à tous ses disciples assemblés, tantôt à quelques-uns en particulier, tantôt dans une pêche miraculeuse, tantôt dans un repas mystérieux, tantôt sous la forme d'un jardinier, tantôt sous celle d'un voyageur; agissant, parlant, se communiquant et donnant partout des preuves sensibles du miracle opéré dans sa personne, et de son retour d'entre les morts. Excellente leçon pour nous, chrétiens, si nous en savons profiter : tout ceci nous regarde et nous apprend que, comme ce n'est point assez de paraître convertis, si nous ne le sommes en effet, aussi ne suffit-il point de l'être et de ne le pas paraître.

Car, pour développer cette importante morale, ce sont, mes chers auditeurs, deux obligations différentes que d'être converti, et de paraître converti; et notre erreur est de ne les pas assez distinguer. Comme ce sont deux espèces de désordres que d'être impie et de paraître impie (car être impie, disait Tertullien, c'est un crime; et le paraître, c'est un scandale); aussi devons-nous être bien persuadés qu'il y a deux préceptes dans la loi divine, dont l'un nous oblige à nous convertir, et l'autre à donner des marques extérieures de notre conversion; en sorte que d'obéir à l'un de ces deux préceptes, sans se mettre en devoir d'accomplir l'autre; ce n'est qu'une justice imparfaite. En effet, si Jésus-Christ, après être sorti du tombeau, s'était tenu caché dans le monde, et qu'il n'eût point paru ressuscité, il n'aurait, si je l'ose dire, exécuté qu'à demi le dessein de son adorable mission; il aurait laissé notre foi dans le trouble, et, par rapport à nous, la religion qu'il voulait établir n'aurait point eu de solide fondement. De même, si nous négligeons, après notre conversion, ou si nous craignons de paraître convertis, nous ne faisons qu'imparfaitement l'œuvre de Dieu, et, bien loin de lui plaire, nous encourons la malédiction prononcée par l'apôtre saint Jacques, quand il dit que quiconque viole un commandement, quoiqu'il en observe un autre, est censé coupable comme s'il avait transgressé toute la loi : *Qui peccat in uno, factus est omnium reus* (Jac., II). Je dis plus : être et paraître converti sont tellement deux obligations différentes, qu'elles sont néanmoins inséparables, et qu'à prendre la chose dans la rigueur, il est impossible de s'acquitter de la première sans satisfaire à la seconde, parce qu'il est constant, comme l'ange de l'école (saint Thomas) l'a judicieusement remarqué, que paraître converti est une partie de la conversion même. Je m'explique. Vous avez pris enfin, dites-vous, la résolution de chan-

ger de vie, et de renoncer à votre péché : mais vous avez du reste, ajoutez-vous, des mesures à garder, et vous ne voulez pas qu'on s'aperçoive de votre changement; mais moi je soutiens qu'il y a de la contradiction dans ce que vous vous proposez, parce qu'une des circonstances les plus essentielles de ce changement de vie, qui doit faire votre conversion, est qu'on s'en aperçoive et qu'il paraisse; je dis que, tandis qu'il ne paraîtra pas et qu'on ne s'en apercevra pas, quelque idée que vous en ayez, c'est un changement équivoque et suspect, ou même chimérique et imaginaire : pourquoi ? parce qu'une conversion, pour être complète, doit embrasser, sans exception, tous les devoirs de l'homme chrétien. Or, un des devoirs de l'homme chrétien est de paraître ce qu'il est; et, s'il a été pécheur et rebelle à Dieu, un de ses devoirs les plus indispensables est de paraître obéissant et soumis à Dieu. Je dis que ce devoir est fondé sur l'intérêt de Dieu que vous avez offensé, sur l'intérêt du prochain que vous avez scandalisé, sur votre intérêt propre, j'entends l'intérêt de votre âme et de votre salut que vous avez ouvertement abandonné : trois preuves invincibles de la vérité que je vous prêche et dont je puis me promettre que vous serez touchés.

Obligation de paraître converti, prise de l'intérêt de Dieu qu'on a offensé. Autrement, chrétiens, quelle réparation ferez-vous à Dieu de tant de crimes, et comment lui rendrez-vous la gloire que vous lui avez ravie en les commettant ? Quoi ! pécheur qui m'écoutiez, vous avez outragé mille fois ce Dieu de majesté, et vous rongirez maintenant de paraître humilié devant lui ? Vous avez méprisé hautement sa loi, et vous croirez en être quitte pour un secret repentir ? Votre libertinage, qui l'irritait, a été public, et votre pénitence, qui doit l'apaiser, sera obscure et cachée ? Est-ce traiter Dieu en Dieu ? Non, non, mes frères, dit saint Chrysostome, en user ainsi, ce n'est point proprement se convertir. Quand nous n'aurions jamais péché et que nous aurions toujours conservé l'innocence de notre baptême, Dieu veut que nous nous déclarions, et en vain lui protestons-nous dans le cœur qu'il est notre Dieu, si nous ne sommes prêts à nous en expliquer devant les hommes et même devant les tyrans, par une confession libre et généreuse : *Quicumque confessus fuerit me coram hominibus* (Luc., XII). Telle est la condition qu'il nous propose et sans laquelle il nous réproouve comme indignes de lui. Or, si le juste même, quoique juste, reprend saint Chrysostome, est sujet à cette condition, combien plus le pécheur qui se convertit, puisqu'il s'agit pour lui, non-seulement de confesser le Dieu qu'il sert et qu'il adore, mais de faire justice au Dieu qu'il a déshonoré ? Et comment la lui fera-t-il, cette justice, si ce n'est par une conversion qui édifie, par une conversion dont on voit les fruits, par une conversion aussi exemplaire qu'elle doit être de bonne foi et sincère ? Il faut donc, conclut

S. Chrysostome, que la vie de ce pécheur, dans l'état de sa pénitence, soit désormais comme une amende honorable qu'il fait à son Dieu. Il faut que son respect dans le lieu saint, que son attention à l'adorable sacrifice, que son assiduité aux autels, que sa fidélité aux observances de l'Eglise, que ses discours modestes et religieux, que sa conduite régulière, que tout parle pour lui et réponde à Dieu de la contrition de son âme; pourquoi? afin que Dieu soit ainsi dédommagé, et que ceux qui, voyant autrefois cet homme dans les désordres d'une vie impure et libertine, demandaient où était son Dieu, et doutaient presque qu'il en eût un, non-seulement n'en doutent plus, mais le glorifient d'une conversion si visible et si éclatante : *Nequando dicant gentes : Ubi est Deus eorum (Ps. CXIII)?* car voilà ce que j'appelle l'intérêt de Dieu.

En effet, quand saint Pierre, après la résurrection du Sauveur, paraissait dans les synagogues et dans les places publiques, prêchant le nom de Jésus-Christ avec une sainte liberté, d'où lui venait surtout ce zèle? de la pensée et du souvenir de son péché. J'ai trahi mon maître, disait-il dans l'amertume de son cœur, et mon infidélité lui a été plus sensible que la cruauté des bourreaux qui l'ont crucifié; il faut donc qu'aux dépens de tout, je fasse voir maintenant ce que je lui suis, et que je me sacrifie moi-même pour effacer de mon sang une tache si honteuse. Voilà ce qui l'excitait, ce qui le déterminait à tout entreprendre et à tout souffrir pour cet Homme-Dieu qu'il avait renoncé. Or, c'est dans ce sentiment, mon cher auditeur, que vous devez entrer aujourd'hui. Comme le prince des apôtres, vous reconnaissez, et vous êtes obligé de reconnaître, qu'en mille occasions où le torrent du monde vous entraînait, vous avez renoncé votre Dieu; vous confessez que votre vie, si je puis parler de la sorte, a été un sujet perpétuel de confusion pour Jésus-Christ; n'est-il donc pas juste que vous vous mettiez en état de lui faire honneur, et que, par une vie chrétienne, vous effaciez au moins les impressions que votre impiété a pu donner contre sa loi? N'est-il pas juste, autre pensée bien touchante; n'est-il pas juste que vous honoriez la grâce même de votre conversion? Car savez-vous, chrétiens, quels sentiments la grâce de la pénitence vous doit inspirer? Savez-vous ce que vous devez être dans le monde en conséquence de cette grâce, si vous y avez répondu? Je dis que vous devez être dans le monde ce que furent les apôtres et les premiers disciples après la résurrection du Fils de Dieu. L'Ecriture nous apprend que leur principal ou plutôt leur unique emploi fut de lui servir de témoins dans la Judée, dans la Samarie et jusqu'aux extrémités de la terre : *Eritis mihi testes in Jerusalem et in omni Judæa et Samaria (Act. I)*. Ainsi, mes frères, devez-vous être persuadés qu'en qualité de pécheurs convertis et réconciliés avec Dieu par la grâce de son sacrement, Dieu attend de vous un témoignage particulier, un témoignage

que vous lui pouvez rendre, un témoignage qui lui doit être glorieux. Comme s'il vous disait aujourd'hui : Oui, c'est vous que je choisis pour être mes témoins irréprochables, non plus dans la Samarie ni dans la Judée, mais dans un lieu où il m'est encore plus important d'avoir des disciples qui soutiennent ma gloire; mais à la cour, où ce témoignage que je vous demande m'est beaucoup plus avantageux : *Eritis mihi testes*. Vous, hommes du monde, vous qui vous êtes livrés aux passions charnelles, mais en qui j'ai créé un cœur nouveau; vous à qui j'ai fait sentir les impressions de ma grâce; vous que j'ai tirés de l'abîme du péché, c'est vous qui me servirez de témoins; et où? au milieu du monde, et du plus grand monde; car c'est là surtout qu'il me faut des témoins fidèles : *Eritis mihi testes*. Il est vrai, vous avez jusqu'à présent vécu dans le désordre; mais, bien loin que les désordres de votre vie affaiblissent votre témoignage, c'est ce qui le fortifiera et ce qui le rendra plus convaincant. Car, en vous comparant avec vous-même, et voyant des désordres si publics suivis d'une conversion si édifiante, le monde, tout impie qu'il est, n'en pourra conclure autre chose, sinon que ce changement est l'ouvrage de la grâce et un miracle de la main toute-puissante du Très-Haut : *Eritis mihi testes*. Et en effet, chrétiens, si vous aviez toujours vécu dans l'ordre, quelque gloire que Dieu en tirât d'ailleurs, il n'en tirerait pas le témoignage dont je parle. Vous seriez moins coupables devant lui; mais aussi seriez-vous moins propres à faire connaître l'efficace de sa grâce. Pour lui servir à la cour de témoins, il fallait des pécheurs comme vous, et c'est ainsi qu'il vous fait trouver dans votre péché même de quoi l'honorer.

Obligation de paraître converti, fondée sur l'intérêt du prochain que vous avez scandalisé. Car, comme disait saint Jérôme, je me dois à moi-même la pureté de mes mœurs, mais je dois aux autres la pureté de ma réputation : *Mihi debeo meam vitam, aliis debeo meam famam (Hier.)*. Or, ce sentiment convient encore plus à un pécheur qui se convertit. Je me dois à moi-même ma conversion, mais je dois aux autres les apparences et les marques de ma conversion; et pourquoi les apparences? pour réparer par un remède proportionné, les scandales de ma vie; car ce qui a scandalisé mon frère, peut-il ajouter, ce n'est point précisément mon péché, mais ce qui a paru de mon péché. Je ne fais donc rien, si je n'oppose à ces apparences criminelles de saintes apparences; et je me flatte, si je me contente de détester intérieurement le péché, et que je n'en retranche pas les dehors. Il faut, mon cher auditeur, que ce prochain, pour qui vous avez été un sujet de chute, profite de votre retour, et qu'il soit absolument détrompé des idées qu'il avait de vous. Il faut qu'il s'aperçoive que vous n'êtes plus cet homme dont les exemples lui étaient si pernicieux; que vous n'entretenez plus ce cour-

merce, que vous ne fréquentez plus cette maison, que vous ne voyez plus cette personne, que vous n'assistez plus à ces spectacles profanes, que vous ne tenez plus ces discours lascifs, en un mot, que ce n'est plus vous. Car, d'espérer, tandis qu'il vous verra dans les mêmes sociétés, dans les mêmes engagements, dans les mêmes habitudes, qu'il vous croie, sur votre parole, un homme changé et converti, ce serait à lui simplicité de le penser, et c'est à vous une présomption de le prétendre. Ne sortons point de notre mystère : la résurrection du Fils de Dieu, que nous avons devant les yeux, sera pour vous et pour moi une preuve sensible de ce que je dis.

⊕ Pourquoi Jésus-Christ a-t-il paru ressuscité ? ou plutôt, à qui a-t-il paru ressuscité ? ceci mérite votre attention. Il a paru ressuscité, dit saint Augustin, aux uns, pour les consoler dans leur tristesse ; aux autres, pour les ramener de leurs égarements ; à ceux-là, pour convaincre leur incrédulité, à ceux-ci, pour leur reprocher l'endurcissement de leur cœur. Madeleine et les autres femmes qui l'avaient suivi, pleurent auprès du sépulcre, pénétrées de la vive douleur que leur cause le souvenir et l'image encore toute récente de sa mort ; il leur apparaît, dit l'Évangéliste, pour les remplir d'une sainte joie, et pour faire cesser leurs larmes. Les disciples faibles et lâches l'ont abandonné et ont pris la fuite, le voyant entre les mains de ses ennemis : il leur apparaît pour les rassembler comme des brebis dispersées, et pour les faire rentrer dans le troupeau. Saint Thomas persiste à être incrédule et à ne vouloir pas se rendre au témoignage de ceux qui l'ont vu : il lui apparaît pour le convaincre et pour ranimer sa foi presque éteinte. Les autres, quoique persuadés de la vérité, sont encore froids et indifférents : il leur apparaît pour leur reprocher leur indifférence et pour réveiller leur zèle. Encore une fois, modèle divin, sur quoi nous devons nous former ; car c'est ainsi que nous devons paraître convertis, pour la consolation des justes, pour la conversion des pécheurs, pour la conviction des libertins. Reprenons.

Pour la consolation des justes. Car, dans l'état de votre péché, mon cher auditeur, vous étiez mort ; et combien d'âmes saintes pleuraient sur vous ! Quelle douleur la charité qui les pressait ne leur faisait-elle pas sentir à la vue de vos désordres ! avec quel serrement ou, si vous voulez, avec quel épanchement de cœur n'en ont-elles pas gémi devant Dieu ! Par combien de pénitences secrètes n'ont-elles pas tâché de les expier ! Et depuis combien de temps ne peut-on pas dire qu'elles étaient dans la peine, demandant grâce à Dieu pour vous, et soupirant après votre conversion ! Dieu enfin les a exaucées, et, selon leurs vœux, vous voilà spirituellement ressuscité ; mais on vous dit que, l'étant, elles ont droit d'exiger que vous leur paraissiez tel, afin qu'elles s'en réjouissent sur la terre, comme les anges bienheureux en triomphent dans le ciel ; que c'est une

justice que vous leur devez ; que, comme votre péché les a désolées, il faut que votre retour à Dieu les console. Cela seul ne doit-il pas vous engager à leur en donner des preuves, mais des preuves assurées, qui, d'une part, les comblent de joie, et qui, de l'autre, mettent comme le sceau à l'œuvre de votre salut ?

Pour la conversion des pécheurs. Il y a de vos frères dans le monde qui se perdent, et qui, sortis des voies de Dieu, vivent au gré de leurs passions, et ne suivent plus d'autre voie que celle de l'iniquité. Il est question de les sauver, en les ramenant d'une manière douce, mais efficace, au vrai pasteur de leurs âmes, qui est Jésus-Christ ; et c'est vous, vous dis-je, pécheur converti, qui devez servir à ce dessein. Pourquoi vous ? je le répète, parce qu'après vos égarements, vous avez, pour y réussir, un don particulier que n'ont pas les justes qui se sont toujours maintenus justes. Aussi, remarque Origène, saint Pierre fut-il singulièrement choisi pour ramener au Fils de Dieu les disciples que la tentation avait dissipés : *Et tu aliquando conversus, confirma fratres tuos* (Luc. XXII) : Et vous, Pierre, lui dit le Sauveur du monde, ayez soin d'affermir vos frères quand vous serez une fois converti vous-même. Il ne donna pas cette commission à saint Jean, qui s'était tenu inséparablement attaché à sa personne, ni à Marie, qui l'avait accompagné jusqu'à la croix, mais à saint Pierre, qui l'avait renoncé. Pourquoi cela ? adorable conduite de la Providence ! parce qu'il fallait, dit Origène, un disciple pécheur pour attirer d'autres pécheurs, et parce que le plus grand pécheur de tous était le plus propre à les attirer tous. Ah ! chrétiens, combien de conversions votre exemple seul ne produirait-il pas, si vous vous regardiez, comme saint Pierre, chargés de l'honorable emploi de gagner vos frères à Dieu ! *Et tu aliquando conversus, confirma fratres tuos*. Cet exemple, épuré de toute ostentation, et soutenu d'un zèle également humble et prudent, quel succès merveilleux n'aurait-il pas, et que pourraient faire en comparaison tous les prédicateurs de l'Évangile ? Quel attrait surtout ne serait-ce pas pour certains pécheurs, découragés et tentés de désespoir, lorsqu'ils se diraient à eux-mêmes : Voilà cet homme que nous avons vu dans les mêmes débauches que nous, le voilà converti et soumis à Dieu ? Y aurait-il un charme plus puissant pour les convertir eux-mêmes ? et quand il ne s'agit pour cela que de paraître ce que vous êtes, ne craignez-vous point, en y manquant, d'encourir la malédiction dont Dieu, par son prophète, vous a menacés ? *Sanguinem autem ejus de manu tua requiram* (Ezech., III).

Pour la conviction des libertins et des esprits incrédules. L'apôtre saint Thomas, devenu fidèle, eut une grâce spéciale pour répandre le don de la foi, et, s'il n'eût jamais été incrédule (c'est la réflexion de saint Grégoire, pape), sa prédication en eût été moins touchante. Mais la merveille était de

voir un homme, non-seulement croire ce qu'il avait opiniâtrément combattu, mais l'aller publier jusque devant les tribunaux, et ne pas craindre de mourir pour en confirmer la vérité. Voilà ce qui persuadait le monde. Son incrédulité toute seule, dit saint Chrysostome, nous aurait perdus, sa foi toute seule ne nous aurait pas suffi; mais son infidélité suivie de sa foi, ou plutôt sa foi précédée de son infidélité, c'est ce qui nous a faits ce que nous sommes. J'en dis de même, chrétiens, en vous appliquant cette pensée : si vous, à qui je parle, ne vous étiez jamais égarés, peut-être le monde aurait-il du respect pour vous; mais à peine le monde, dans le libertinage de créance où il est aujourd'hui plongé, tirerait-il de vous une certaine conviction, dont il a particulièrement besoin. Ce qui touche les impies, c'est d'entendre un impie comme eux, surtout un impie, sage d'ailleurs, selon le monde, sans autre intérêt que celui de la vérité qu'il a connue, dire : Je suis persuadé, je ne puis plus résister à la grâce qui me presse, je veux vivre en chrétien, et je m'y engage. Car cette déclaration est un argument sensible qui ferme la bouche à l'impiété, et dont les âmes les plus libertines ne peuvent se défendre.

Enfin, l'obligation de paraître converti, fondée sur notre intérêt propre. Car cette prudence charnelle, qui nous fait trouver tant de prétextes pour ne nous pas déclarer, n'est qu'un artifice grossier dont se sert l'ennemi de notre salut pour nous tenir toujours dans ses liens, au moment même que nous nous flattons d'être rentrés dans la liberté des enfants de Dieu. En effet, on ne veut pas qu'il paraisse à l'extérieur qu'on ait changé de conduite : pourquoi ? parce qu'on sent bien que, si ce changement venait une fois à éclater, on serait obligé de le soutenir, qu'on ne pourrait plus s'en dédire, et que l'honneur même venant au secours du devoir et de la religion, on se ferait de la plus difficile vertu, qui est la persévérance, non pas un simple engagement, mais comme une absolue nécessité. Or, en quelque bonne disposition que l'on se trouve, on veut néanmoins se réserver le pouvoir de faire dans la suite ce que l'on voudra. Quoiqu'on renonce actuellement à son péché, on ne veut pas se lier ni s'interdire pour jamais l'espérance du retour. Cette nécessité de persévérer paraît affreuse, et l'on en craint les conséquences. C'est-à-dire on ne veut pas être inconstant, mais on veut, s'il était besoin, le pouvoir être; et parce qu'en donnant des marques de conversion, on ne le pourrait plus, ou qu'on ne le pourrait qu'aux dépens d'une certaine réputation dont on est jaloux, on aime mieux dissimuler et courir ainsi les risques de son inconstance, que de s'assurer de soi-même en s'ôtant une pernicieuse liberté. Car voilà, mes chers auditeurs, les illusions du cœur de l'homme. Mais je raisonne tout autrement, et je dis que nous devons regarder comme un avantage de paraître convertis, puisque, de notre propre aveu, le paraître et l'avoir paru est une rai-

son qui nous engage indispensablement à l'être, et à l'être toujours. Je dis que nous devons compter pour une grâce d'avoir trouvé par là le moyen de fixer nos légèretés, en faisant même servir les lois du monde à l'établissement solide et invariable de notre conversion. Mais si je retombe, par une malheureuse fragilité, dans mes premiers désordres, ma conversion, au lieu d'édifier, deviendra la matière d'un nouveau scandale. Abus, chrétiens : c'est à quoi la grâce de Jésus-Christ nous défend de penser, sinon autant que cette pensée nous peut être salutaire pour nous donner des forces et pour nous animer. Je dois craindre mes faiblesses et prévoir le danger; mais je ne dois pas porter trop loin cette prévoyance et cette crainte : elle me doit rendre vigilant; mais elle ne me doit pas rendre pusillanime : elle doit m'éloigner des occasions par une sainte défiance de moi-même; mais elle ne doit pas m'ôter la confiance en Dieu, jusqu'à m'empêcher de faire des démarches pour mon salut, sans lesquelles la résolution que j'ai prise d'y travailler, sera toujours chancelante. Si je me déclare, on jugera de moi, on en parlera : hé bien ! ce sera un secours contre la pente naturelle que j'aurai à me démentir, de considérer que j'aurai à soutenir les jugements et la censure du monde. On m'accusera de simplicité, de vanité, d'hypocrisie, d'intérêt : je tâcherai de détruire tous ces soupçons; celui de la simplicité, par ma prudence; celui de l'orgueil, par mon humilité, celui de l'hypocrisie, par la sincérité de ma pénitence; celui de l'intérêt, par un détachement parfait de toutes choses. Du reste, disait saint Augustin, le monde parlera selon ses maximes, et moi je vivrai selon les miennes : si le monde est juste, s'il est chrétien, il approuvera mon changement, et il en profitera; s'il ne l'est pas, je dois le mépriser lui-même et l'avoir en horreur.

Quoi qu'il en soit, être et paraître converti, être et paraître fidèle, être et paraître ce qu'on doit être, voilà, mes chers auditeurs, la grande morale que nous prêche Jésus-Christ ressuscité. Heureux, si je vous laisse en finissant ce discours, non-seulement instruits, mais persuadés et touchés de ces deux importantes obligations. Après cela, quelque indigne que je sois de mon ministère, peut-être pourrai-je dire aussi bien que saint Paul, quand il quitta les chrétiens d'Ephèse et qu'il se sépara d'eux, que je suis pur devant Dieu et innocent de la perte des âmes, si, parmi ceux qui m'ont écouté, il y en avait encore qui dussent périr : *Quapropter contestor vos, quia mundus sum a sanguine omnium* (Act., XX); et pourquoi? parce que vous savez, ô mon Dieu! que je ne leur ai point caché vos vérités, mais que j'ai pris soin de les leur représenter avec toute la liberté, quoique respectueuse, dont doit user un ministre de votre parole. Quand vous envoyiez autrefois vos prophètes pour prêcher dans les cours des rois, vous vouliez qu'ils y parussent comme des colonnes de

fer et comme des murs d'airain, c'est-à-dire comme des ministres désintéressés, généreux, intrépides : *Ego quippe dedi te hodie in columnam ferream, et in murum æreum, regibus Juda (Jerem., I)*. Mais j'ose dire, Seigneur, que je n'ai pas même eu besoin de ce caractère d'intrépidité pour annoncer ici votre Evangile, parce que j'ai eu l'avantage de l'annoncer à un roi chrétien, à un roi qui honore sa religion, qui l'honore dans le cœur et qui fait au dehors une profession ouverte de l'honorer ; en un mot, à un roi qui aime la vérité. Vous défendiez à Jérémie de trembler en présence des rois de Juda : *Ne formides a facie eorum (Ibid.)*, et moi j'aurais plutôt à me consoler de ce que la présence du plus grand des rois, bien loin de m'inspirer de la crainte, a augmenté ma confiance ; bien loin d'affaiblir mon ministère, l'a fortifié et autorisé. Car la vérité que j'ai prêchée à la cour n'a jamais trouvé dans le cœur de ce monarque qu'une soumission édifiante et qu'une puissante protection.

Voilà, sire, ce qui m'a soutenu : mais voilà ce qui élève Votre Majesté, et ce qui doit être pour elle un fonds de mérite que rien ne détruira jamais : l'amour et le zèle qu'elle a pour la vérité. L'Écriture nous apprend que ce qui sauve les rois, ce n'est ni la force, ni la puissance, ni le nombre des conquêtes, ni la conduite des affaires, ni l'art de commander et de régner. ni tant d'autres vertus royales, qui font les héros, et que les hommes canonisent : *Non salvatur rex per multam virtutem (Psalm. XXXI)*. Il a donc été de la sagesse de Votre Majesté et de la grandeur de son âme, de n'en pas demeurer là, mais de se proposer quelque chose encore de plus solide. Ce qui sauve les rois, c'est la vérité ; et Votre Majesté la cherche, et elle se plaît à l'écouter, et elle aime ceux qui la lui font connaître, et elle n'aurait que du mépris pour quiconque la lui déguiserait ; et, bien loin de lui résister, elle se fait une gloire d'en être vaincue ; car rien, dit saint Augustin, n'est plus glorieux que de se laisser vaincre par la vérité. C'est, sire, ce que j'appelle la grandeur de votre âme, et tout ensemble votre salut. Nous estimons nos princes heureux, ajoutait le même saint Augustin, si, pouvant tout, ils ne veulent que ce qu'ils doivent ; si, élevés par leur dignité au-dessus de tous, ils se tiennent par leur bonté redevables à tous ; s'ils ne se considèrent sur la terre que comme les ministres du Seigneur ; si, dans les honneurs qu'on leur rend, ils n'oublient point qu'ils sont hommes ; s'ils mettent leur grandeur à faire du bien ; s'ils font consister leur pouvoir à corriger le vice ; s'ils sont maîtres de leurs passions, aussi bien que de leurs actions ; si, lorsqu'il leur est aisé de se venger, ils sont toujours portés à pardonner ; s'ils établissent leur religion pour règle de leur politique ; si, se dépouillant de la majesté, ils offrent tous les jours à Dieu, dans la prière, le sacrifice de leur humilité. Portrait admirable d'un roi vraiment chrétien, et que je

ne crains pas d'exposer aux yeux de Votre Majesté, puisqu'il ne lui représente que ses propres sentiments, et que ce qui doit être le sujet de sa consolation. C'est vous, ô mon Dieu, qui donnez à votre peuple des hommes de ce caractère pour le gouverner, vous qui tenez dans vos mains les cœurs des rois, vous qui présidez à leur salut, et qui vous glorifiez dans l'Écriture d'en être spécialement l'auteur : *Qui das salutem regibus (Psalm. CXLIII)*. Montrez, Seigneur, montrez que vous êtes en effet le Dieu du salut des rois, en répandant sur notre invincible monarque l'abondance de vos bénédictions et de vos grâces, mais particulièrement la grâce des grâces, qui est celle du salut éternel. Quand nous vous prions pour la conservation de sa personne sacrée, pour la prospérité de ses armes, pour le succès et la gloire de ses entreprises, quoique ces prières soient justes et d'un devoir indispensable, elles ne laissent pas d'être en quelque sorte intéressées ; car nos fortunes, nos vies étant attachées à la personne de ce grand roi, notre gloire étant la sienne, et ses prospérités les nôtres, nous ne pouvons sur cela nous intéresser pour lui sans faire autant de retours vers nous. Mais quand nous vous conjurons de verser sur lui ces grâces particulières qui font le salut des rois, c'est pour lui que nous vous prions, puisqu'il n'y a rien, pour lui ni pour tous les rois du monde, de personnel et d'essentiel que le salut. Tel est, sire, le sentiment que Dieu inspire au dernier de vos sujets, pour votre auguste personne. Tel est le souhait que je forme tous les jours, et le souhait le plus sincère et le plus ardent. Dieu l'écouterà ; et, après vous avoir fait régner avec tant d'éclat sur la terre, il vous fera régner encore avec plus de bonheur et plus de gloire dans le ciel, où nous conduise, etc.

SERMON XXXV

POUR LE LUNDI DE PAQUES.

Sur la persévérance chrétienne.

Et appropinquaverunt castello quo ibant ; et ipse se finxit longius ire. Et coegerunt illum, dicentes : Mane nobiscum.

Lorsqu'ils furent proche du bourg où ils allaient, il feignit de vouloir aller plus loin. Et ils le pressèrent de demeurer avec eux, en lui disant : Demeurez avec nous (S. Luc, ch. IV).

Voici, chrétiens, un grand mystère que l'Evangile nous propose, et qui renferme pour nous une importante vérité. Deux disciples marchent avec le Fils de Dieu déguisé sous la forme d'un voyageur ; et, lorsqu'il semble vouloir se séparer d'eux, ils l'invitent à demeurer, et lui font même une espèce de violence pour le retenir : *Et coegerunt illum, dicentes : Mane nobiscum*. Figure bien naturelle d'une âme chrétienne, qui l'a reçu, ce Sauveur des hommes, dans la communion pascale. Elle ne se contente pas qu'il soit venu chez elle, ou plutôt dans elle, caché sous le voile et sous les espèces de son sacrement : elle l'engage encore à demeurer avec elle ; et, par mille vœux redoublés, par de ferventes et d'instantes prières

res, par une sainte importunité, mais qu'elle sait lui devoir être agréable, elle le presse, elle le conjure et lui dit intérieurement : Ah ! Seigneur, ne vous retirez pas de moi, car si je viens à vous perdre, je perds tout, puisqu'en vous perdant je perds mon unique et mon souverain bien : *Mane nobiscum*. Cependant, mes frères, s'il nous est si important que Jésus-Christ demeure dans nous et avec nous, il ne nous est ni moins important, ni moins nécessaire de demeurer en lui et avec lui ; et voilà ce qui s'accomplit, selon sa parole même, dans ce sacrement adorable où il s'est donné à nous, et où nous avons dû nous donner à lui : *Qui manducat meam carnem, et bibit meum sanguinem, in me manet, et ego in eo* (Joan. VI). Il faut qu'il demeure en nous par la grâce, et il faut que nous demeurions en lui par notre persévérance dans la grâce. Il faut qu'il demeure en nous pour nous aider de son secours, et il faut que nous demeurions en lui pour lui marquer notre fidélité. Il le faut, mes chers auditeurs ; et, de sa part, il n'y a rien à craindre, parce qu'il ne nous abandonne jamais le premier ; au lieu que tout est à craindre de la nôtre, parce que nous sommes l'inconstance même. Heureux, si je pouvais aujourd'hui vous fortifier, vous affermir, et par là vous préserver de ces rechutes si ordinaires dans le christianisme et si funestes ! C'est ce que j'entreprends dans ce discours, où je vais vous parler de la persévérance chrétienne, après que nous aurons salué Marie : *Ave, Maria*.

C'est par sa passion et par sa mort que Jésus-Christ a vaincu le péché ; mais j'ose dire que cette victoire serait imparfaite, s'il ne triomphait encore de notre inconstance. Or, c'est ce qu'il fait par sa résurrection glorieuse, et c'est une des grâces particulières qui y sont attachées. Jésus-Christ est ressuscité comme il l'avait dit : *Surrexit sicut dixit* (Matth., XXVIII) ; mais la question est de savoir s'il est ressuscité dans nous. Car, comme saint Paul nous apprend que Jésus-Christ doit être formé dans nous par la prédication de l'Évangile : *Donec formetur Christus in vobis* (Galat., IV) ; comme il nous enseigne que Jésus-Christ est tout de nouveau crucifié dans nous par le péché : *Rursum crucifigentes sibimetipsis Filium Dei* (Hebr., VI) ; aussi est-ce une suite nécessaire de la doctrine de ce grand apôtre, que Jésus-Christ doit ressusciter en nous par la grâce de la pénitence. Or, de toutes les marques à quoi nous devons reconnaître s'il est ainsi ressuscité, la plus évidente et la moins sujette aux illusions est la disposition où nous sommes de persévérer et d'accomplir fidèlement ce que nous avons promis à Dieu en nous convertissant à lui. Pour vous porter, mes chers auditeurs, à cette sainte persévérance, je fais deux propositions qui vont partager ce discours. Je dis que le mystère de Jésus-Christ ressuscité nous engage fortement à la persévérance chrétienne : ce sera la première partie. J'ajoute que la per-

sévérance chrétienne est le titre le plus légitime et le plus certain pour participer un jour à la gloire de Jésus-Christ ressuscité : ce sera la seconde. Résurrection du Sauveur, principe de la persévérance chrétienne ; persévérance chrétienne, gage assuré de notre résurrection bienheureuse. Voilà ce qui demande toute votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Etre incapable de pécher, c'est le propre de la nature de Dieu ; n'être plus en pouvoir de pécher, c'est le privilège de la gloire ; n'avoir jamais péché, c'est l'avantage de l'état d'innocence ; se convertir après le péché, c'est l'effet ordinaire de la pénitence ; mais être converti pour ne plus pécher, c'est ce qui s'appelle la grâce et le don de la persévérance. Or, de ces états ainsi distingués, le premier, qui consiste à être incapable de pécher, est le plus excellent ; mais il ne convient pas à la créature. Le second, de n'être plus sujet à la corruption du péché, est le plus souhaitable ; mais il est réservé pour l'autre vie. Le troisième, de n'avoir jamais péché, était un des plus heureux, mais par le malheur de notre origine nous en sommes déchus. Le quatrième, d'avoir pleuré et réparé son péché, est absolument nécessaire ; mais quelque ressource que nous y trouvions, il ne suffit pas pour notre sûreté. Le dernier, j'entends celui de la persévérance dans la grâce, est par rapport à nous un bonheur parfait, puisqu'il nous fait participer, quoiqu'en différentes manières, et à l'impeccabilité de Dieu, et à la sainteté consommée des bienheureux dans le ciel, et à la béatitude commencée de ces pécheurs dont Dieu se plaît, selon l'Écriture, à faire sur la terre des vases de miséricorde. Aussi est-ce cet état où Jésus-Christ a prétendu nous élever, et dont il nous propose dans sa résurrection la règle la plus infallible que nous puissions avoir devant les yeux. Car je considère quatre choses dans la résurrection du Sauveur du monde, qui toutes nous engagent à la persévérance, savoir : l'exemple de cette résurrection, la foi de cette résurrection, la gloire de cette résurrection et le sacrement de cette résurrection. L'exemple de la résurrection du Sauveur est le vrai modèle de notre persévérance dans la grâce. La foi de la résurrection du Sauveur est le solide fondement de notre persévérance dans la grâce. La gloire de la résurrection du Sauveur est un des plus touchants motifs de notre persévérance dans la grâce ; et le sacrement de la résurrection du Sauveur, de la manière que je l'expliquerai, est comme le sceau de notre persévérance dans la grâce. Quatre considérations très-efficaces pour nous affermir dans la sainte résolution que nous avons formée de renoncer au péché et de vivre désormais à Dieu. Ecoutez-moi, chrétiens, et, pour bien comprendre ces importantes vérités, attachons-nous à la doctrine de saint Paul, dont voici le grand mystère que je vais vous développer.

Le Sauveur est ressuscité, dit ce grand

apôtre ; mais ce qu'il y a de remarquable dans le triomphe de sa résurrection, c'est que ce Dieu-Homme est ressuscité pour ne plus mourir, et que désormais la mort n'aura plus sur lui d'empire. Il est mort, mais une fois seulement, pour l'expiation du péché ; et maintenant il possède une vie incorruptible, une vie qu'il ne perdra jamais : *Christus resurgens ex mortuis, jam non moritur ; mors illi ultra non dominabitur* (Rom., VI). Or, qu'est-ce que saint Paul inférait de là ? Ah ! chrétiens, ce que nous n'aurions jamais attendu, mais ce que l'esprit de Dieu lui faisait conclure pour nous : *Ita et vos existimate, mortuos quidem esse peccato, viventes autem Deo*. Ainsi vous, mes frères, ajoutait-il, si vous êtes ressuscités par la grâce de la pénitence, faites état que vous êtes morts pour jamais au péché et que vous devez vivre constamment et pour toujours à Dieu. Comme s'il nous eût dit : Prenez bien la chose, et ne vous faites pas une idée abstraite ni une foi spéculative de cet état d'immortalité que Jésus-Christ a acquis en ressuscitant, car ce serait l'entendre mal. Quand on vous dit que ce Dieu-Homme, depuis qu'il est ressuscité, n'est plus sujet à la mort, ce n'est point un simple dogme de religion que l'on vous explique, c'est un fonds d'obligation que l'on vous découvre et un devoir que l'on vous enseigne : devoir qui se réduit à conserver inviolablement cette vie de la grâce que vous avez recouvrée par la pénitence ; car il est certain, et de la foi même, que votre conversion, quelque fervente qu'elle ait été d'ailleurs, n'aura de vertu qu'autant qu'elle portera le divin caractère de la sainte immortalité du Sauveur.

En effet, chrétiens, cette vie de la grâce que nous rend la pénitence, est de sa nature aussi immortelle et aussi incorruptible que notre âme, qui en est le sujet. Si, contre le dessein de Dieu, nous perdons cette grâce, c'est à nous, et non point à elle que nous devons l'imputer ; et en cela, dit l'ange de l'école, saint Thomas, consiste notre désordre, c'est-à-dire en ce que, par le péché, nous nous ôtons volontairement à nous-mêmes une vie aussi noble et aussi excellente que celle-là, une vie qui, selon la propriété de son être, ne devrait jamais finir. Et pourquoi pensez-vous, mes chers auditeurs, que la résurrection de Jésus-Christ soit la seule que Dieu a choisie pour nous servir de modèle dans notre conversion ? car ceci n'a pas été sans dessein. Lazare et plusieurs autres dont parle l'Écriture étaient ressuscités. Ces résurrections étaient véritables, surnaturelles, miraculeuses ; et cependant l'Écriture ne nous les propose point comme des exemples à quoi nous devons nous conformer, ni comme des règles pour reconnaître devant Dieu si nous sommes convertis ; en voici la raison que donne saint Augustin : parce que la résurrection de Lazare, quoique miraculeuse, n'était qu'une résurrection passagère, qui ne l'affranchissait pas absolument des lois de la mort, et qui ne l'avait fait sortir du tombeau que

pour y rentrer à quelque temps de là. Or, Dieu ne voulait pas que notre conversion fût si peu durable, mais il voulait qu'elle fût sans retour ; et parce qu'il n'y avait que la résurrection de Jésus-Christ qui eût cette prérogative, c'est uniquement sur l'idée de celle-ci qu'il prétend que nous nous formions : *Resurgens, jam non moritur ; ita et vos* : Ressuscité qu'il est, il ne meurt plus ; ainsi ne mourez plus vous-mêmes. C'était le raisonnement de saint Paul, et c'est ce qui condamne ces légèretés criminelles qui détruisent en nous et qui anéantissent l'effet de tous les dons de Dieu, ces inégalités et ces inconstances qui rendent suspects nos ferveurs et nos vertus mêmes, ces découragements qui nous font désespérer de soutenir le bien que nous avons commencé, cette facilité malheureuse à reprendre le cours du mal que nous avions interrompu, ces dégoûts de la piété, ces retours scandaleux au monde et à toutes les vanités du monde ; ces apostasies de la dévotion, souvent aussi funestes pour le salut que celles de la religion, ces déplorables vicissitudes de relâchement et de zèle, de pénitence et de rechute, de vie et de mort. Car, qu'y a-t-il de plus opposé à tout cela, que ce bienheureux état où est entré le Fils de Dieu par sa résurrection glorieuse : *Mors illi ultra non dominabitur* : La mort n'aura plus de pouvoir sur lui ; et telle est la règle que je me dois appliquer et par où je dois juger de ma conversion ? *Ita et vos existimate, mortuos quidem esse peccato, viventes autem Deo*.

Si donc vous qui m'écoutez, et qui, dans cette solennité, avez reçu la grâce de votre Dieu, vous n'êtes pas dans la disposition de la conserver ; si vous n'êtes pas déterminés à sacrifier toutes choses pour faire toujours vivre cette grâce dans vos âmes ; si, par la connaissance que vous avez de vous-mêmes, vous prévoyez que cette grâce s'affaiblira bientôt et succombera même aux attaques qu'elle va recevoir dans les occasions dangereuses où vous l'exposerez ; si cette passion, qui lui est contraire, mais à laquelle vous avez renoncé, après une trêve de quelques jours, reprend encore l'ascendant sur vous, et qu'au lieu de vous confirmer dans une vie chrétienne par la solidité de la grâce, vous donniez, pour ainsi dire, à la grâce même et à la vie chrétienne que vous avez embrassée, le caractère de votre instabilité : enfin, si le divorce que vous avez fait avec la chair et avec le monde est semblable aux ruptures de ces âmes passionnées qu'on voit, après bien des éclats, bien des dépits, bien des reproches, revenir à de nouveaux engagements, et s'attacher l'un à l'autre plus étroitement et plus fortement que jamais : si cela est, chrétiens, désabusez-vous, et n'ajoutez pas au malheur de votre état, le désordre d'un aveuglement volontaire. Votre pénitence n'est point ce qu'elle doit être, parce que vous n'êtes pas ressuscités comme Jésus-Christ. Ah ! Seigneur, s'écriait le prophète royal, et devons-nous nous écrier avec lui, puisque, dans la fer-

veur de sa pénitence, il parlait au nom de tous les pécheurs, c'est sur ce modèle de la résurrection de votre Fils que vous m'avez jugé, que vous m'avez éprouvé, que vous avez examiné si ma conversion avait toutes les qualités d'une résurrection parfaite : *Probasti me, et cognovisti me; tu cognovisti sessionem meam et resurrectionem meam* (Ps. CXXXVIII). Et par où, Seigneur, avez-vous connu qu'elle serait telle que vous la demandiez, ou qu'elle ne le serait pas ? Le Prophète l'exprime dans la suite du psaume : *Intellexisti cogitationes meas de longe* (*Ibid.*) : Vous avez découvert de loin toutes mes pensées, vous avez suivi toutes les traces de ma vie, vous avez prévu toutes mes voies, et, pénétrant dans l'avenir par une lumière anticipée, vous avez observé si ma conduite répondrait à mes résolutions, si je tiendrais ferme dans le parti de votre loi, et si je résisterais aux attrait du vice et de la passion, si le torrent du monde ne m'emporterait point, si le respect humain ne m'ébranlerait point, si la contagion du mauvais exemple ne me corromprait point, si je ne me laisserais point tourner, comme un roseau, de tous côtés, si, lassé de quelques démarches que j'aurais faites dans le chemin du salut, je ne retournerais point en arrière : *Et omnes vias meas prævdisti* (*Ibid.*). C'est sur cela, mon Dieu, qu'est établi le jugement que vous avez porté de moi ; et, au moment même que je me suis relevé de mon péché en le détestant, c'est par là que vous avez reconnu si ma résurrection aurait du rapport avec celle de mon Sauveur : *Tu cognovisti sessionem meam et resurrectionem meam*. Comme si le Prophète eût dit : Supposé que vous n'avez prévu, Seigneur, après ma conversion, que de honteuses et de lâches rechutes, vous l'avez connue, mais vous l'avez connue pour la réprouver. Au contraire ; si votre prescience adorable vous y a fait voir de la fermeté et de la constance, vous l'avez connue, mais pour l'approuver, mais pour la récompenser, mais pour la couronner : *Tu cognovisti sessionem meam, et resurrectionem meam*. Voilà le modèle de la persévérance d'un pécheur converti ; en voulez-vous le fondement solide ? c'est ici que votre attention m'est nécessaire.

J'ai dit que le Sauveur du monde, en ressuscitant selon la chair, pour ne plus mourir, nous engageait indispensablement à ressusciter en esprit, pour ne plus pécher. Comment cela ? le voici : c'est qu'à prendre la chose dans sa source, Jésus-Christ ayant toujours donné aux Juifs sa résurrection comme le gage authentique de ses promesses et comme la preuve incontestable de sa doctrine, il s'ensuit, et c'est le sentiment de tous les Pères, que toute la foi chrétienne est essentiellement fondée sur la résurrection de cet Homme-Dieu. S'il n'est pas ressuscité, disait saint Paul, nous avouons que notre foi est vaine ; mais, s'il est ressuscité, nous prétendons, et avec justice, qu'il n'est rien de plus solide, ni rien, pour ainsi parler, de plus subsistant que notre foi. Or, prenez garde,

chrétiens ; ce qui fait subsister notre foi, c'est ce qui fait subsister notre conversion, parce que notre conversion, selon le concile de Trente, n'a point d'autre fondement que notre foi. En effet, ce qui m'affermi dans la sainte disposition où je puis être, de fuir désormais le péché, c'est la solidité de ma créance ; et ce qui soutient ma créance, c'est la résurrection de Jésus-Christ : par conséquent la résurrection de Jésus-Christ est comme le premier principe de ma persévérance dans le bien. Tandis que je me fonde sur cette résurrection, ma foi ne peut chanceler ; et tandis que ma foi ne peut chanceler, je ne puis chanceler moi-même dans l'obéissance que je dois à Dieu. Or, le Fils de Dieu ressuscité opère dans moi l'un et l'autre ; car, en ressuscitant, il appuie ma foi, et en appuyant ma foi, il anime et fortifie ma volonté.

C'est de quoi nous avons un bel exemple dans la personne des apôtres. Avant la résurrection du Sauveur, rien de plus fragile et de plus faible que les apôtres ; ils protestèrent à Jésus-Christ qu'ils le suivraient jusqu'à la mort, et dans un moment ils l'abandonnèrent. Saint Pierre parut hardi et intrépide dans le jardin ; mais dans la maison du pontife une simple femme l'intimida. C'étaient, dit saint Augustin, les colonnes de l'Eglise, mais des colonnes sans appui, et qui n'avaient rien de stable ; ils voulaient et ils ne voulaient pas, ils avaient du zèle et ils n'en avaient pas, ils étaient à Jésus-Christ et ils n'y étaient pas. Mais dès que Jésus-Christ, par sa résurrection, eut dissipé tous les nuages de leur incrédulité, ce furent des hommes plus fermes que des rochers, ce furent des colonnes de bronze et d'airain ; ils ne cédèrent, ni à la violence des persécutions, ni à la rigueur des tourments, ni à la mort même ; ils s'exposèrent à tout, ils endurent tout pour la cause de leur maître. Qui fit ce miracle ? la foi de Jésus-Christ ressuscité : *Ego confirmavi columnas ejus* (Ps. LXXIV). Oui, dit cet Homme-Dieu par son prophète, selon la paraphrase de saint Augustin, c'est moi qui les ai affermis, et qui, voulant poser sur eux l'édifice de mon Eglise, dont ils devaient être la base, leur ai donné une vertu à l'épreuve de toutes les tentations ; ils ont cru ma résurrection, et dès lors ils ont eu comme un esprit nouveau, comme un cœur nouveau ; ils se sont sentis confirmés dans la grâce : *Ego confirmavi columnas ejus*. Or, je vous demande, chrétiens, pourquoi la résurrection du Sauveur ne fait-elle pas la même impression sur nous ? avons-nous une autre foi que les apôtres ? est-ce pour les apôtres, plutôt que pour nous, que Jésus-Christ est ressuscité glorieux et immortel ? ce mystère est-il moins efficace pour fixer notre inconstance ; et si nous en sommes aussi persuadés qu'eux, pourquoi ne serons nous pas aussi fidèles qu'eux ? Disons quelque chose encore de plus particulier, et faisons ensemble une réflexion bien touchante.

Quand saint Paul exhortait les Hébreux à la persévérance chrétienne, voici une des grandes raisons dont il se servait : *Christus*

heri, et hodie, ipse et in sæcula (Hebr. XIII). Jésus-Christ, leur disait l'Apôtre, n'est plus sujet à aucun changement ; il était hier, il est encore aujourd'hui, et il sera le même dans tous les siècles. Pourquoi donc, concluait-il, changeriez-vous à son égard de sentiment et de conduite ? *Doctrinis variis et peregrinis nolite ergo abduci (Ibid.).* Ah ! chrétiens, appliquons-nous à nous-mêmes ce raisonnement. Il est difficile que nous n'ayons été quelquefois touchés de Dieu, et que dans le cours de notre vie il n'y ait eu d'heureux moments où, détrompés de la vanité du monde et confus de nos égarements passés, nous n'ayons dit à Dieu, de bonne foi : Oui, Seigneur, je veux être à vous, et je ne me départirai jamais de la résolution sincère que je fais aujourd'hui de vivre dans votre loi et en chrétien. Rappelons un de ces moments, ou plutôt rappelons les sentiments de ferveur et de piété que le Saint-Esprit excitait alors dans nos cœurs ; car nous savons ce qui nous touchait, et nous n'en avons pas encore perdu le souvenir. Remettons-nous donc au moins en esprit, dans l'état où nous nous trouvions, et sur cela, raisonnons ainsi avec nous-mêmes : Hé bien ! la résolution que je fis en tel temps de renoncer à mon péché et de m'attacher à Dieu, n'est-elle pas encore maintenant aussi bien fondée, et d'une nécessité aussi absolue pour moi que je la conçus alors ? Les principes de foi sur lesquels je l'établissais ont-ils changé ? m'est-il survenu quelque nouvelle lumière pour en douter ? les choses considérées de près et en elles-mêmes, sont-elles différentes de ce qu'elles étaient ? Quand je comparus devant Dieu dans le tribunal de la pénitence, et que je confessai à Dieu mon iniquité, je me condamnais moi-même ; je fus moi-même mon accusateur et mon juge, et par conséquent je fus convaincu moi-même, que ce que j'appelais iniquité, l'était en effet ; et quand je promis à Dieu d'avoir pour jamais en horreur cette iniquité, qui faisait le désordre de ma vie, quand je m'engageai à en fuir l'occasion, je crus fortement que ma conscience, que ma religion me l'ordonnait. Me trompais-je ? était-ce prévention ? était-ce erreur ? Non, sans doute ; car je suis obligé de reconnaître que c'était l'esprit de Dieu qui m'éclairait, et que je ne pensai jamais mieux, ni plus sainement. Tout cela était donc vrai ; et, s'il l'était alors, il le doit être encore aujourd'hui, et il le sera encore demain et jusqu'à la fin des siècles, puisque la vérité de Dieu, aussi bien que son être, est immuable : *Christus heri, et hodie, ipse et in sæcula.*

Excellente pratique, mes chers auditeurs, pour se maintenir dans une sainte persévérance ; se dire à soi-même : Je fus persuadé un tel jour, et un tel jour mon esprit fut pénétré de cette vérité ; j'en eus une vue si parfaite, que j'en fus saisi, que j'en fus attendri jusqu'aux larmes. Je ne la goûte plus, cette vérité, comme je la goûtais ; mais c'est toujours néanmoins la même vérité, et tout ce que j'y goûtais s'y trouve encore. Elle ne me paraît plus dans ce beau jour où elle se montrait quand j'en étais sensiblement ému ;

mais, dans le fond, elle n'a rien perdu de tout ce que j'y découvrais. Malheur à moi de ce qu'elle n'a plus pour moi le même goût ; mais grâces à mon Dieu de ce que j'en ai conservé la foi. Parler ainsi et agir ensuite, non plus en vertu du sentiment présent, mais des résolutions passées, les faire revivre en nous, et quand la tentation nous attaque, nous sollicite, quand l'occasion se présente, nous munir de cette pensée : j'avais prévu tout cela, et j'y étais disposé lorsque je formai le dessein d'être à Dieu ; puisque j'ai encore ce qui opérait en moi cette disposition, pourquoi ne ferais-je pas aujourd'hui ce que j'aurais fait alors ; et pourquoi voudrais-je abandonner Dieu et me contredire moi-même ? Non, non, Seigneur, il n'en ira pas de la sorte ; il ne faut pas que le caprice de ma volonté l'emporte sur la règle de ma foi et de ma raison ; vous êtes, ô mon Dieu ! un trop grand maître pour être servi par humeur, et je tiens à vous par des liens trop forts, pour prétendre jamais m'en détacher. J'ai cru, Seigneur : *Credidi*, et c'est pour cela que je vous ai donné une parole dont j'ai pris le ciel à témoin, savoir, de garder inviolablement le traité et le pacte solennel que j'ai fait avec vous dans ma pénitence : *Credidi, propter quod locutus sum (Ps. CXV).* Voilà, mes chers auditeurs, ce que j'appelle agir par la foi et vivre de l'esprit de la foi, en quoi consiste proprement le caractère de l'homme juste : *Justus autem meus ex fide vivit (Hebr. X).* Résurrection de Jésus-Christ, modèle de notre persévérance, fondement de notre persévérance, et motif encore de notre persévérance : Comment cela ? Apprenez-le.

C'est que la résurrection du Sauveur nous met devant les yeux la gloire et l'immortalité bienheureuse où nous aspirons, et qui doit être notre récompense éternelle. Aussi prenez garde que ce fut la vue de cette résurrection qui inspira au patriarche Job tant de constance dans les plus rigoureuses épreuves. Toutes choses le portaient, ce semble, à quitter Dieu ; il se trouvait accablé de misères et de calamités, qui l'assiégeaient de toutes parts ; ses amis même s'étaient tournés contre lui ; sa femme insultait à sa piété, en la traitant de simplicité : *Adhuc tu permanes in simplicitate tua (Job., II) ?* Mais que lui répondait ce saint homme ? Allez, lui disait-il, vous parlez en insensée : *Quasi una de stultis mulieribus locuta es (Ibid.).* Vous me reprochez mon attachement au Dieu que j'adore ; et moi je vous dis que je l'aurai jusqu'au dernier soupir de ma vie, et que toutes les calamités du monde ne m'obligeront jamais à m'en départir. Et quel motif en apportait-il ? Ah ! chrétiens, admirable leçon pour nous ! *Scio enim quod Redemptor meus vivit, et in novissimo die de terra surrecturus sum (Job., XIX) :* Oui, je serai constant et fidèle, ajoutait-il, parce que je sais que je dois avoir un Sauveur, qui ressuscitera plein de gloire, et que je ressusciterai moi-même un jour comme lui. Or, cette gloire, dont je le vois déjà tout éclatant, cette gloire qui, par communication, doit se

répandre sur moi, c'est ce qui m'engage à souffrir sans murmurer, c'est ce qui réprime mes plaintes, c'est ce qui adoucit mes maux, c'est ce qui me soutient dans l'accablement extrême où me réduisent l'humiliation et la douleur; cette espérance que je nourris dans mon sein, est le grand motif de ma persévérance : *Reposita est hæc spes in sinu meo (Job.)*. Ainsi parlait cet homme de Dieu. Or, mes frères, reprend saint Augustin, si la vue d'une résurrection si éloignée inspirait à Job ces sentiments au milieu de la gentilité, nous, élevés au milieu du christianisme, nous qui la voyons de si près cette même résurrection, nous qui, dans cette solennité, en célébrons la mémoire, en serons-nous moins touchés, et le devons-nous moins être?

Enfin Jésus-Christ ressuscité devient par un excès de son amour et par un effet merveilleux du sacrement de son corps, le sceau de notre persévérance dans la grâce, puisque tout ressuscité et tout immortel qu'il est, il veut bien être notre Agneau pascal, selon l'expression de l'Apôtre, et s'immoler tout de nouveau sur nos autels, pour s'unir intimement à nous, et pour nous faire vivre en lui et par lui : *Pascha nostrum immolatus est Christus (I Cor., V)*. Ce Dieu de gloire, le jour même de sa résurrection, se fait notre nourriture; et après être sorti triomphant du tombeau, il vient, obscur et invisible, s'ensevelir dans nous par la communion. Que prétend-il? On vous en a instruits, chrétiens, et vous ne le pouvez ignorer : il prétend servir à votre âme d'aliment, mais d'un aliment céleste et spirituel; et comme le propre de l'aliment est d'entretenir la vie, il se donne à vous pour conserver cette vie divine, cette vie de grâce que la pénitence vous a rendue. Avez-vous fait, mon cher auditeur, quelque réflexion aux saintes et vénérables paroles que le prêtre, comme ministre de l'Eglise, a prononcées, en vous admettant à la participation du corps de Jésus-Christ? Peut-être n'y avez-vous pas pensé, et néanmoins c'est à quoi vous deviez être attentifs : car voici comment il vous a parlé : Recevez, mon frère, le corps de votre Seigneur et de votre Dieu, afin qu'il garde votre âme et qu'il la préserve de la mort du péché; non pas pour quelques jours ni pour quelques mois, mais pour la vie éternelle : *Custodiat animam tuam in vitam æternam*. Et en effet, s'il n'avait été question que de vous faire vivre pour quelque temps, en vain Jésus-Christ aurait-il daigné nourrir votre âme de sa propre chair. Il ne fallait pas pour cela un pain si exquis, mais ce pain dont vous avez fait votre pâque est un pain, dit Jésus-Christ même, qui se mange pour ne mourir jamais : *Hic est panis de caelo descendens, ut si quis ex ipso manducet, non moriatur (Joan., VI)*. Et voilà ce que je vous ai proposé d'abord comme le sacrement de votre persévérance dans la grâce. Vérité reconnue de tous les Pères, puisque c'est ainsi qu'ils expliquent cette grande promesse du Sauveur : *Qui manducat hunc panem, vivit in æternum (Ibid.)* : Celui qui

mangera ce pain, vivra éternellement; non pas, dit saint Jérôme, d'une vie corporelle et matérielle, mais d'une vie spirituelle et surnaturelle, qui doit être le fruit de l'adorable eucharistie. Si donc, engagés comme vous l'êtes à la persévérance chrétienne, et par l'idée de la résurrection de Jésus-Christ, et par la foi de la résurrection de Jésus-Christ, et par la gloire de la résurrection de Jésus-Christ, enfin par le sacrement de la résurrection de Jésus-Christ; si, dis-je, comme tant de lâches chrétiens, vous retourniez à vos premières habitudes; si vous vous laissiez encore surprendre aux illusions du monde; et, au lieu de donner à la grâce le temps de s'enraciner dans vos cœurs, si vous étouffiez ce bon grain, selon la parabole, et qu'au bout de quelques semaines on vous revît dans les mêmes engagements et les mêmes désordres, n'aurais-je pas droit de vous faire le reproche que faisait saint Paul aux Galates? Il leur avait annoncé le royaume de Dieu; il les avait tous engendrés en Jésus-Christ par l'Evangile; et, tandis qu'il avait été parmi eux, ils étaient demeurés fermes dans la foi. Mais à peine les eut-il quittés qu'ils oublièrent ce qu'ils étaient, et qu'ils reprirent les observances du judaïsme. Saint Paul le sut, et voici en quels termes il leur témoigna là-dessus son ressentiment; plaise au ciel que je n'aie jamais sujet de vous les appliquer! *Miror quod tam cito transferimini ab eo qui vos vocavit in gratiam Christi (Galat., I)*. En vérité, mes frères, il est bien étrange que vous ayez si tôt changé de sentiment, et qu'en si peu de jours vous ayez renoncé à celui qui vous avait appelés et conduits par sa grâce à la connaissance de Jésus-Christ. *O insensati Galatæ! quis vos fascinavit non obedire veritati (Galat. III)*? O insensés que vous êtes! qui vous a ensorcelés, pour vous faire abandonner lâchement et honteusement le parti de la vérité? *Sic stulti estis, ut cum spiritu ceperitis, nunc carne consummemini (Ibid.)*! Quelle folie d'avoir commencé par la pureté de l'esprit, et de finir maintenant par la corruption de la chair! Ainsi leur parlait l'Apôtre, et vous parlerais-je, chrétiens; car j'aurais bien de quoi m'étonner que des résolutions prises à la face des autels, en la présence du Seigneur, se fussent tout à coup évanouies. Eh quoi! mes frères, vous dirais-je aussi bien que saint Paul, vous faisiez à Dieu de si saintes protestations; vous nous donniez, dans le sacré tribunal, des paroles si expresses; vous vous obligiez de si bonne foi, ce semble, à tout ce que nous vous prescrivions; vous deviez être si réguliers à le pratiquer; mais l'avez-vous fait? *Sic stulti estis, ut cum spiritu ceperitis, nunc carne consummemini!* En êtes-vous moins colères et moins emportés? En êtes-vous moins ambitieux et moins entêtés de votre fortune? En êtes-vous moins sensuels et moins adonnés à votre plaisir? N'avez-vous plus revu cette personne, écueil funeste de votre fermeté et de votre constance. N'avez-vous plus recherché ces occasions si

dangereuses pour vous? N'avez-vous plus tenu ces discours ou médisans ou impies? Vous aviez jeté les fondemens d'une vie chrétienne et spirituelle; qui vous a empêché d'élever ce saint édifice? On espérait tout de vous; et dans un moment toutes les espérances qu'on en avait conçues sont renversées. Fallait-il pour cela faire tant d'avances? Fallait-il puiser dans les sources salutaires de la grâce? Fallait-il se laver dans les eaux de la pénitence? Fallait-il manger la chair de l'Agneau? *Sic stultus estis.* Poursuivons, mes chers auditeurs; je vous ai fait voir que la résurrection du Fils de Dieu était pour nous un engagement à la persévérance dans la grâce; et j'ajoute que la persévérance dans la grâce est le gage le plus certain que nous puissions avoir d'une résurrection glorieuse à la fin des siècles, et semblable à celle du Fils de Dieu. C'est le sujet de la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Dieu l'a ainsi ordonné, chrétiens, et une des lois de sa providence est que le salut dans cette vie nous soit incertain, et que nous n'ayons jamais sur la terre nulle assurance de notre prédestination éternelle. Providence, dit saint Augustin, que nous devons adorer, puisqu'elle nous entretient dans l'humilité, et qu'elle excite en nous la ferveur et la vigilance. Il est néanmoins vrai, sans déroger en rien à cette règle, que la persévérance dans le bien, et l'accomplissement des saintes résolutions qu'on a formées, est la marque la plus infailible à quoi nous puissions reconnaître si nous serons un jour semblables à Jésus-Christ ressuscité, et si nous aurons le bonheur de participer à sa gloire. Je m'explique. Tous les théologiens conviennent qu'il y a certains signes par où nous pouvons distinguer ceux d'entre les fidèles qui doivent un jour ressusciter à la vie, et ceux qui ressusciteront, comme parle le Fils de Dieu, pour leur damnation. Mais, selon les mêmes théologiens, ces signes, après tout, sont équivoques et douteux, et rien n'est plus ordinaire ni plus à craindre que de s'y tromper. S'il y en a un, disent-ils, sur lequel nous soyons en droit de faire fond, et qui soit capable d'établir solidement notre espérance pour la résurrection bienheureuse, c'est cette persévérance dans l'état où nous sommes entrés en nous convertissant à Dieu. Pourquoi? par trois raisons importantes, que je vous prie de bien méditer: parce qu'il est certain que la persévérance représente déjà dans nous l'état de cette bienheureuse résurrection; parce qu'elle nous dispose et qu'elle nous conduit à cette bienheureuse résurrection; enfin, parce qu'elle nous fait mériter, autant qu'il est possible, la grâce spéciale de cette bienheureuse résurrection. Développons ces trois pensées.

Je dis que la persévérance chrétienne représente déjà dans nous l'état de cette bienheureuse résurrection dont nous voyons les prémices dans la personne du Sauveur. Car, en quoi consiste cet état des corps glorifiés?

le voici: en ce qu'ils ne sont plus sujets à aucune vicissitude; en ce que la gloire dont ils sont revêtus n'est point une gloire passagère, mais permanente, et qui durera autant que Dieu même; en ce qu'ils sont aujourd'hui ce qu'ils seront éternellement, et ce qu'ils ne peuvent jamais cesser d'être. Tel est l'avantage d'un corps ressuscité et réformé, comme dit l'Apôtre, sur le modèle du corps glorieux de Jésus-Christ. Or, rien n'approche plus de cet état que la persévérance du juste ou d'un pécheur converti et inébranlable dans le plan de conversion qu'ils'est tracé. Car, au lieu que les mondains, semblables aux flois de la mer, sont dans un changement perpétuel, et que, toujours agités par leurs passions, ils succombent à la crainte, ils cèdent au respect humain, ils plient sous l'adversité, ils s'enflent dans la prospérité, ils suivent l'attrait du plaisir, ils se laissent vaincre par l'intérêt, abattre par la tristesse, corrompre par la joie, entraîner par l'occasion; qu'ils tournent, non-seulement leur raison, mais leur religion, au gré de l'humeur qui les domine, et que, bien loin de s'affermir par la grâce dans la piété, ils anéantissent dans eux la piété et la grâce même par leurs variations continues: état déplorable, où, selon saint Paul, la créature doit gémir de se voir réduite: *Vanitati enim creatura subjecta est (Rom., VIII)*; le juste, au contraire, fortifié de la bonne habitude qu'il s'est faite, élevé au-dessus de tout ce qui pourrait le retirer des voies de Dieu, vainqueur du monde et de soi-même, marche toujours d'un même pas, suit toujours la même route, ne vit plus dans une pitoyable alternative de conversion et de rechute, de ferveur et de relâchement, de régularité et de libertinage, mais, déterminé à la pratique de ses devoirs, est inviolablement ce qu'il doit être, et, par là, anticipe l'heureux état de la résurrection future.

C'est sur quoi saint Cyprien félicitait avec tant d'éloquence des vierges chrétiennes qui s'étaient consacrées à Jésus-Christ, et qui trouvaient dans leur retraite ce précieux trésor d'une éternelle stabilité: *Vos resurrectionis gloriam in hoc sæculo jam tenetis (Cypr.)*: Vous possédez, leur disait-il, dès maintenant la gloire de la résurrection que nous attendons. La chasteté que vous avez vouée solennellement à Dieu, fait dès à présent dans vos âmes quelque chose de semblable à ce que la résurrection doit faire dans les corps des saints, et votre constance à suivre le divin Epoux que vous avez choisi, commence déjà visiblement dans vos personnes ce que la béatitude céleste achèvera et consommera. Or, ce que saint Cyprien disait à ces épouses de Jésus-Christ, je vous le dis, mes chers auditeurs. Oui, de quelque condition que vous soyez, si vous êtes ressuscités avec Jésus-Christ, de cette résurrection véritable et durable dont je vous ai fait connaître l'importance et la nécessité: *Si con-surrexistis cum Christo (Colos., III)*; si vous êtes disposés, mais efficacement, mais sincè-

rement. à persévérer dans la voie où la grâce de la pénitence vous a rappelés, je dis que vous avez déjà part à ce qu'il y a de plus avantageux dans cet état d'immortalité où nous espérons un jour de parvenir. Je dis qu'être constants comme vous l'êtes, ou comme vous paraissez le vouloir être dans le service de votre Dieu, c'est être déjà marqués de ce sceau du Dieu vivant que l'ange de l'Apocalypse doit imprimer sur le front de tous les élus : *Vos resurrectionis gloriam in hoc sæculo jam tenetis (Cypr.)*. Et il n'y a personne de ceux qui m'écoutent qui n'ait droit de prétendre à ce bonheur. Car les libertins même et les plus impies sont capables d'une parfaite conversion, comme les autres pécheurs; et nous avons quelquefois la consolation de voir les plus endurcis et les plus obstinés dans le péché, quand ils se sont reconnus et remis dans l'ordre, s'y tenir plus étroitement et plus inséparablement attachés : comme si Dieu prenait plaisir à faire éclater en eux toutes les richesses de sa miséricorde. Puissant motif pour exciter dans tous les cœurs un saint zèle et une sainte confiance! Mais si, par votre infidélité, la grâce n'agit en vous que faiblement, que superficiellement; si, dans la pratique, vous n'exécutez rien de ce que vous avez conclu et arrêté avec Dieu; si, dès les premiers jours, désespérant de pouvoir aller jusqu'au bout, et déjà lassés du peu de chemin que vous avez fait, vous regardez derrière vous, et vous commencez à reculer, j'ose, chrétiens, vous le dire, quoique avec douleur, il est bien à craindre que vous ne soyez pas du nombre de ceux qui, se ou la parole du prophète royal, doivent un jour ressusciter dans l'assemblée des justes; et, par une triste conséquence, que vous ne soyez jamais reçus dans le royaume de Dieu. Si je faisais de moi-même cette triste prédiction, peut-être pourriez-vous ne m'en pas croire, et en appeler à un autre témoignage que le mien. Mais Jésus-Christ même nous l'a ainsi déclaré dans son Evangile, et c'est de sa bouche qu'est sorti ce terrible arrêt : *Nemo mittens manum suam ad aratrum, et respiciens retro, aptus est regno Dei (Luc., IX)*. Comment, mes frères, reprend saint Chrysostome, expliquant ce passage de saint Luc, comment un homme inconstant et léger serait-il propre pour le royaume de Dieu, puisqu'il ne l'est pas même pour le monde, ni pour les affaires et le commerce du monde? Que pense-t-on dans le monde d'un esprit volage et changeant? qui se confie en lui? qui fait fond sur lui, et de quoi le croit-on capable? Or, si le monde même, ajoute saint Chrysostome, malgré son inconstance naturelle, est néanmoins le premier à condamner l'inconstance de ceux qui suivent ses lois, comment Dieu s'accommodera-t-il de la nôtre? et d'ailleurs, conclut le même Père, si nous ne sommes pas propres au royaume de Dieu, que sert-il de l'être pour toute autre chose? Éussions-nous les plus rares talents et les plus sublimes, les plus éminentes qualités, avec toutes les qualités et tous les talents

que sommes-nous devant Dieu, si nous ne sommes pas en état d'entrer dans sa gloire et de le posséder lui-même? Ce n'est qu'en persévérant qu'on s'attache à lui; et ce n'est qu'en s'attachant à lui qu'on se rend digne de lui et digne de la couronne qu'il nous promet. Voilà le titre le plus légitime pour y prétendre et pour l'obtenir, et c'est ma seconde proposition.

Car, prenez garde à ceci, mes chers auditeurs : que fait la persévérance chrétienne dans un pécheur converti et fidèle à la grâce de sa conversion? elle le conduit à la persévérance finale? Et qu'est-ce que la persévérance finale? c'est la dernière disposition à l'immortalité bienheureuse. Je m'explique. Quand les théologiens parlent de la prédestination des saints, ils nous la font concevoir comme une chaîne mystérieuse, composée de plusieurs anneaux entrelacés les uns dans les autres, et qui se tiennent sans interruption. Du côté de Dieu, disent-ils, cette chaîne n'est autre chose qu'une suite de moyens, de secours, de grâces que Dieu a préparés pour soutenir ses élus et pour les faire arriver à la couronne de justice qui leur est réservée. Ainsi l'enseigne saint Augustin. Mais, de notre part, cette chaîne est une suite d'actes qui se succèdent les uns aux autres, et par où nous méritons cette couronne, en rendant chaque jour à Dieu l'obéissance qui lui est due. Tous ces actes, ajoutent les docteurs, sont comme autant de parties de cette persévérance totale qui nous sauve, et, en cela, ils sont tous de même nature; mais il y en a un néanmoins, et c'est le dernier, auquel tous les autres se terminent, et qui fait la persévérance finale. Quoique ce dernier acte, considéré en lui-même, n'ait ni plus de perfection, ni plus de mérite que les autres, cependant, parce qu'il est le dernier, c'est lui qui couronne tous les autres et qui consume notre bonheur. Car, comme dit saint Jérôme, dans les prédestinés on ne cherche pas le commencement, mais la fin. Paul a mal commencé, et bien fini; Judas a mal fini, et bien commencé : Judas est réprouvé, et Paul glorifié. C'est donc de la fin que dépend le sort et le discernement des hommes dans l'autre vie. En vain aurions-nous passé des siècles entiers dans la pratique de toutes les vertus, il ne faut qu'une pensée pour nous rendre criminels : et, si Dieu nous prend au moment que nous formons cette pensée, et que nous y consentons, il n'y a point de salut pour nous. Par conséquent, c'est la persévérance qui met le comble à la prédestination des élus; sans elle, tout le reste est inutile, et c'est elle qui nous met en main la palme, et qui nous introduit dans la gloire : *Bonum certamen certavi, cursum consummavi, de reliquo reposita est mihi corona justitiæ (II Tim., IV)*.

Cela s'entend, me direz-vous, de la persévérance finale. Je le veux, mon cher auditeur. Mais, par où arrive-t-on à la persévérance finale, sinon par la persévérance commencée, qui est celle de la vie? Car, sans commencement, il n'y a point de fin, et toute fin a un

rapport essentiel à son commencement. D'où il s'ensuit que, pour persévérer à la mort, c'est-à-dire que, pour avoir la persévérance finale, nous devons commencer à persévérer dans la vie, puisque la persévérance de la mort est le terme et la consommation de la persévérance de la vie. Et voilà pourquoi j'ai dit que la persévérance dans les exercices d'une vie chrétienne est la voie qui nous mène au royaume éternel. Et, en effet, tandis que nous suivons cette voie, tous les pas que nous faisons nous sont comptés. Mais du moment que nous la quittons, nous nous éloignons de ce bienheureux héritage que Dieu nous propose comme l'objet de notre espérance; et ce qu'il y a de plus déplorable, c'est que tout ce que nous avons fait jusque-là n'est plus pour nous de nulle valeur, parce que notre rechute dans le péché et notre retour au monde en suspendent tout le mérite. Il faut recommencer tout de nouveau, reprendre la route que nous avons perdue, rentrer dans la carrière et la fournir par une persévérance infatigable. Ainsi, nous ne nous disposons actuellement à régner un jour comme les saints dans le ciel, qu'autant que nous nous accoutumons à persévérer comme eux sur la terre. Voilà tout le secret de ce grand mystère que nous appelons prédestination. En parler de la sorte, ce n'est ni philosopher, ni user de conjectures, puisque tout ce que j'en ai dit est fondé sur l'oracle de Jésus-Christ même : *Qui autem perseveraverit usque in finem, hic salvus erit* (Matth., X) : Celui qui persévérera jusqu'à la fin, sera sauvé. Or, ces paroles, remarque saint Chrysostome, ne doivent pas être entendues de la grâce de la persévérance, mais de la vertu de persévérance, puisqu'il est constant que le Fils de Dieu a prétendu par là nous exhorter à une chose qui fût en notre pouvoir, et qu'il dût récompenser comme un effet de notre fidélité; ce qui convient à la persévérance prise comme vertu, et non point comme don et comme grâce. D'où vient que le Saint-Esprit nous fait ailleurs de cette persévérance un commandement? *Esto fidelis usque ad mortem* (Apoc., II) : Tenez ferme et combattez jusqu'à la mort. Vous me répondrez peut être qu'il est toujours vrai que cette vertu de persévérance dépend essentiellement de la grâce de la persévérance; et que, d'ailleurs, cette grâce de la persévérance est tellement donnée de Dieu, que nous ne la pouvons mériter. Ah! chrétiens, retenez bien ce qui me reste à vous dire, c'est par où je finis, et ce sera l'éclaircissement de ma troisième proposition.

Je le sais, mes chers auditeurs, quelque justes que nous soyons, quelques bonnes œuvres que nous ayons pratiquées et que nous pratiquions encore tous les jours, nous ne pouvons mériter ce don souverain de la persévérance finale; le mériter, dis-je, d'un mérite parfait, d'un mérite de justice, d'un mérite qui nous donne droit de l'exiger, ou, si vous voulez que je m'exprime avec l'école, d'un mérite de coadignité. C'est ainsi que tous les Pères de l'Église l'ont reconnu.

Mais, outre ce mérite, il y en a un autre : un mérite de convenance, un mérite, disent les théologiens, de congruité, un mérite fondé sur la miséricorde et sur la pure libéralité de Dieu; c'est-à-dire que Dieu voyant l'homme appliqué de sa part à se maintenir dans la grâce, et pour cela, se faire violence à lui-même, mortifier ses passions, résister et combattre, il se sent réciproquement ému en vue d'une telle constance, à le gratifier de ses plus singulières faveurs, et, en particulier, du don de la persévérance finale, parce que c'est la marque de la plus grande distinction et du choix le plus spécial que Dieu puisse faire d'une âme dans l'ordre de salut. Or, je prétends qu'à l'entendre ainsi, nous pouvons mériter cet excellent don. De là, mes frères, quand nous voyons un juste, après avoir longtemps persévéré dans l'observation de la loi de Dieu, mourir saintement, nous ne nous en étonnons point. Nous disons : Cela est conforme aux idées que l'Écriture nous donne des jugements de Dieu; cet homme a trop bien vécu pour finir autrement sa course; selon les lois communes de la Providence, une vie si innocente et si fervente ne pouvait être terminée que par une pareille mort; Dieu lui a fait grâce; mais, en lui faisant grâce, il a eu égard à ses bonnes œuvres. Nous reconnaissons donc, dans cette conduite de Dieu, une espèce de convenance qui, sans blesser en rien sa justice, l'engage à déployer toute sa miséricorde et à l'exercer. Au contraire, quand on nous parle de certains justes qui, par un triste naufrage, après une longue persévérance, ont péri jusque dans le port, et se sont malheureusement perdus; quand on nous rapporte ces exemples, nous en sommes effrayés, nous les regardons comme des prodiges, nous nous écrions avec saint Paul : *O altitudo* (Rom., XI)! nous jugeons qu'il y a eu dans cette disposition de Dieu quelque chose que nous ne comprenons pas; que cet homme qui vivait régulièrement en apparence, avait peut-être un orgueil caché que Dieu a voulu punir; que l'effet d'une justice si rigoureuse suppose un fonds d'iniquité qui ne paraissait pas au dehors, et que Dieu voyait. Quoi qu'il en puisse être, ces chutes inopinées et ces coups de réprobation nous font trembler; mais la surprise même où ils nous jettent est une preuve évidente que ce n'est donc point ainsi que Dieu en use selon les règles ordinaires, et que nous sommes persuadés nous-mêmes que la persévérance finale est communément et presque inmanquablement le fruit d'une persévérance chrétienne pendant la vie.

C'est à cette persévérance de la vie que je ne puis, mes chers auditeurs, assez vous porter; et souffrez qu'empruntant ici les paroles de saint Jérôme, je vous dise pour conclusion de ce discours, ce que disait ce saint docteur à un homme du monde qui commençait à chanceler dans le dessein qu'il avait pris de chercher dans la retraite de Bethléem un asile contre les périls du siècle. Car voici comment il lui parlait, et comment Dieu m'inspire de vous parler à vous-

mêmes : *Obsecro te, frater, et moneo parentis affectu, ut qui Sodomam reliquisti, ad montana festinans, post tergum ne respicias* (Hier.) : pécheur qui n'écoutez, puisqu'en vertu de la grâce que vous avez reçue, vous venez d'abandonner Sodome, c'est-à-dire puisque vous avez renoncé à vos engagements criminels, je vous conjure, par la charité que vous vous devez à vous-même, de ne tourner plus les yeux vers le monde, ce monde profane, ce monde corrupteur que vous avez quitté, et dont vous avez si longtemps éprouvé la tyrannie : *Ne aratri stigmam, ne fimbriam Salvatoris quam semel tenuere cepisti, aliquando dimittas* (Idem). Non, mon cher frère, ne pensez plus à secouer le joug du Seigneur, que vous vous êtes imposé : et tenez toujours la robe de votre Sauveur pour le suivre. Vous ne pouvez avoir un meilleur guide, et il ne vous appelle après lui que pour vous conduire à sa gloire : *Ne de tecto virtutum, pristina quesiturus vestimenta, descendas* (Hier.), prenez garde à ne pas déchoir des hautes vertus où vous avez voulu, par votre conversion, vous élever ; et n'allez pas reprendre les dépouilles de la vanité et du luxe, après vous être revêtu des livrées de Jésus-Christ : *Ne de agro revertaris domum* (Idem). Du champ de l'Église où vous êtes rentré, et où vous commencez à recueillir les fruits de la grâce, ne retournez point à ces maisons où votre innocence a tant de fois échoué, ni à ces lieux de scandale et de débauche : *Ne campestria cum Loth, ne amœna hortorum diligas, que non irrigantur de celo, ut terra sancta, sed de turbido flumine Jordanis* (Idem). Ne vous arrêtez pas, comme Loth, à tout ce qui pourrait vous rapprocher de l'embrasement dont vous vous êtes sauvé ; fuyez ces demeures agréables, mais dont l'air est si contagieux pour vous ; ces rendez-vous si propres à rallumer votre passion, ces jardins si commodes pour l'entretenir, où la pluie du ciel ne tombe jamais, et qui ne sont arrosés que des eaux troubles du Jourdain. Voilà, dit saint Jérôme, à quoi il ne faut plus retourner : *Cepisse multorum est, ad culmen pervenisse paucorum* (Idem). Plusieurs, ajoutait-il, ont l'avantage de commencer ; mais bien peu ont le bonheur de persévérer. Or, il faut que vous soyez de ce nombre. Ma douleur est de penser, chrétiens, que la plupart de ceux à qui je parle en doivent être exclus, ou plutôt sont dans la disposition de s'en exclure eux-mêmes. Ce qui m'afflige jusqu'à dire, comme David : *Tabescere me fecit zelus meus* (Ps. CXVIII), Mon zèle m'a fait sécher de regret, c'est de faire aujourd'hui cette triste réflexion, que, d'une si nombreuse assemblée, à peine y en aurait-il quelques-uns que le monde bientôt ne rengage pas dans ses fers, et sur qui le péché ne reprenne pas tout son empire. Mon Dieu, que vos jugements sont profonds, et que notre inconstance est déplorable ! Le comble de l'affliction pour moi est de voir, comme saint Bernard, que la résurrection du Fils de Dieu soit devenue le terme fatal

ou, pour mieux dire, le commencement de nos rechutes : *Proh dolor ! terminus recidendi facta est resurrectio Salvatoris* (Bern.). Car n'est-ce pas là que vont recommencer les parties de plaisir, les jeux, les spectacles ; et, par une conséquence infaillible, les impudicités, les dissolutions, les excès ? en sorte qu'il semble que Jésus-Christ ne soit ressuscité que pour nous faire lâcher plus impunément la bride à nos passions et à nos sens : *Ex hoc nempe redeunt comessationes, ex hoc laxantur concupiscentiis fræna : quasi ad hoc surrexerit Christus, et non propter justificationem nostram* (Idem). Mais non, Seigneur, vous achèverez votre ouvrage ; car ç'a été votre ouvrage que ma conversion. Vous le soutiendrez comme vous l'avez commencé, et moi-même je le soutiendrai avec vous et par vous. Votre grâce m'a prévenu, et je l'ai suivie. Elle me montrera toujours le chemin, elle me servira toujours de guide, et je la suivrai toujours jusqu'à ce que je puisse arriver à la gloire, où nous conduise, etc.

SERMON XXXVI.

POUR LE DIMANCHE DE QUASIMODO.

Sur la paix chrétienne.

Dixit ergo eis iterum : Pax vobis.

Il leur dit une seconde fois : La paix soit avec vous (S. Jean, chap. XX).

Voilà, chrétiens, le précieux trésor que Jésus-Christ laisse à ses apôtres : il leur donne la paix, et je trouve que cette paix est encore un des fruits que le mystère de sa résurrection produit dans nos âmes, lorsque nous nous réconcilions avec Dieu par la pénitence, et que nous approchons dignement des sacrés mystères par la communion pascale. Ce divin Sauveur vient à nous dans le sacrement de son corps ; il nous honore tous en particulier, non-seulement d'une apparition, mais d'une visite qu'il nous fait en personne, et à ce moment-là même il nous dit intérieurement : *Pax vobis* : vous voilà réconciliés avec mon Père, vous voilà unis à moi ; jouissez du bonheur que vous possédez, et goûtez la douceur de la paix. Car, c'est ainsi, mes chers auditeurs que saint Jacques nous fait concevoir la paix d'une âme chrétienne, en nous disant qu'elle est le fruit de la justice et de la sainteté : *Fruetus autem justitiæ in pace seminatur* (Jac. III). Et en effet, toute autre paix que celle-là n'est qu'une paix fautive et imaginaire ; pour être solide et véritable, il faut qu'elle vienne du principe de la sainteté et de la grâce. Or, telle est celle que Jésus-Christ nous communique, quand il se communique lui-même à nous. Parlons donc aujourd'hui de cette paix spirituelle, de cette paix de Dieu qui surpasse tout sentiment, de cette paix que saint Paul souhaitait tant aux Philippiens : *Et pax Dei, quæ exsuperat omnem sensum, custodiat corda vestra et intelligentias vestras, in Christo Jesu* (Phil. III). Mes frères, leur disait-il, le plus grand désir que Dieu m'inspire de former en votre faveur, est que la paix qu'il vous a donnée garde

vos esprits et vos cœurs. Je fais aujourd'hui, chrétiens, pour vous le même souhait et la même prière. Puisque vous avez reçu cette paix, prenez soin de la conserver, et qu'elle vous conserve vous-mêmes dans les saintes dispositions où vous êtes devant Dieu : *Pax Dei custodiat corda vestra et intelligentias vestras, in Christo Jesu*. Mais d'où vient que le Fils de Dieu ne se contenta pas de donner une fois la paix à ses apôtres, et que, dans une même apparition, il leur dit deux fois, et dans les mêmes termes : *Pax vobis* ? C'est une circonstance que saint Chrysostome a remarquée dans l'Évangile, et cette circonstance n'est pas sans mystère ; or, c'est ce mystère que je vais vous développer, après que nous aurons rendu à Marie, comme à la reine de la paix, l'hommage ordinaire : *Ave, Maria*.

Je ne sais, chrétiens, si vous avez pris garde à ces deux paroles de saint Paul : *Pax Dei custodiat corda vestra, et intelligentias vestras* : que la paix de Dieu conserve vos cœurs : *corda vestra* ; et qu'elle possède vos esprits : *intelligentias vestras*. Pourquoi l'Apôtre souhaitait-il aux Philippiciens ce double avantage, l'un par rapport à l'esprit, l'autre par rapport au cœur ? C'est, répond saint Chrysostome, que, pour établir dans l'homme une paix parfaite, il faut la mettre également dans les deux puissances de son âme, c'est-à-dire, dans son esprit et dans son cœur. La paix du cœur doit nécessairement être précédée de la paix de l'esprit, et la paix de l'esprit ne peut être constante sans la paix du cœur. Il faut donc pacifier l'esprit de l'homme, en lui ôtant toutes les inquiétudes qu'il peut avoir dans la recherche de la vérité ; et il faut pacifier son cœur, en le dégageant de tous les désirs qui le tourmentent dans la recherche de son repos ; voilà, mes chers auditeurs, tout le mystère de notre Évangile. Le Sauveur du monde ne se contente pas de dire une fois à ses disciples : *Pax vobis* : La paix soit avec vous ; il le leur redit une seconde fois, dans la même apparition, parce qu'il veut leur donner cette double paix qui fait toute la perfection de l'homme, la paix de l'esprit et la paix du cœur. Mais par quelle voie l'homme peut-il espérer d'avoir l'une et l'autre ? Ah ! chrétiens, c'est encore le secret et le secret admirable que notre Évangile nous découvre. Car j'y trouve la paix de l'esprit solidement établie dans la soumission à la foi : *Beati qui non viderunt et crediderunt (Joan XX)* ; et j'y trouve la paix du cœur parfaitement conservée dans l'assujettissement à la loi de Dieu : *Dominus meus et Deus meus (Ibid.)*. Comprenez, s'il vous plaît, les deux propositions que j'avance. Le Sauveur du monde dit à saint Thomas que bienheureux sont ceux qui croient sans avoir vu ; et saint Thomas répond au Sauveur du monde, qu'il est son Seigneur et son Dieu. Croire ce que l'on ne voit pas, c'est soumettre la raison à la foi ; et reconnaître l'empire et le domaine du Fils de Dieu, c'est vouloir obéir à sa loi. Or, dans ces deux devoirs sont contenus les deux grands principes de la paix.

Car, en soumettant ma raison à la foi, je me procure la paix de l'esprit ; et en m'assujettissant à la loi de Dieu, je me mets en possession de la paix du cœur. En deux mots, n'espérons pas que notre esprit soit jamais tranquille, tandis que nous l'abandonnerons à la conduite de notre raison ; et n'espérons pas plus que notre cœur soit jamais content, tandis qu'il s'abandonnera lui-même à ses passions. Il faut que la foi gouverne notre esprit, si nous voulons qu'il soit dans le calme : c'est la première partie. Il faut que la loi de Dieu règne dans notre cœur, si nous voulons qu'il jouisse d'un bonheur solide : c'est la seconde. Deux vérités importantes qui feront le partage de ce dernier discours.

PREMIERE PARTIE.

C'est une question que les Pères de l'Église ont traitée avec autant de force que de subtilité, savoir : pourquoi Dieu, ayant créé l'homme raisonnable, il n'a pas voulu, dans la chose la plus essentielle, qui est la religion, le conduire par la raison, mais par la foi. Saint Augustin dit que Dieu en a usé de la sorte pour l'intérêt de sa propre gloire. Car, de même qu'un maître ne veut pas que ses serviteurs entreprennent d'examiner sa conduite, particulièrement sur les affaires les plus secrètes et les plus importantes de sa maison, aussi était-il de la grandeur de Dieu que l'homme, qui n'est qu'un néant, ne présomât pas d'entrer en raisonnement avec lui sur ce qu'il y a de plus caché et de plus impénétrable dans les desseins de sa providence et dans l'ordre de ses jugements. C'est ainsi que parle saint Augustin. Et en effet, il faut convenir que cette obéissance que nous rendons à Dieu par la foi, est un hommage dû à la souveraineté infinie de son être. Mais s'il est honorable et glorieux à Dieu de gouverner l'homme par la foi, je soutiens, avec le docteur angélique saint Thomas, qu'il n'est pas moins avantageux à l'homme d'être conduit par cette voie : pourquoi ? non-seulement parce que la conduite de la foi est plus méritoire pour l'homme que celle de la raison, non-seulement parce que sans la foi nous ignorerions bien des mystères et bien des vérités qui surpassent notre raison, non-seulement parce qu'il y a peu d'esprits capables d'acquiescer par la seule raison une connaissance de Dieu tel'e que nous la devons avoir, d'où il s'ensuit que Dieu n'aurait pas pourvu la plupart des hommes d'un moyen suffisant pour le bien connaître, et que la plupart des hommes demeureraient sans religion si Dieu, au défaut de la raison, ou plutôt pour fortifier et pour éclairer sa raison, n'avait établi la foi ; mais surtout parce qu'en matière de religion il est impossible, quelque intelligents que nous puissions être, que nous trouvions jamais le repos de notre esprit hors d'une humble soumission à la foi.

Principe qui me paraît incontestable ; car, donnez-moi un homme déterminé à ne croire que ce qu'il lui plaît, et à ne déférer jamais à la foi, sur quoi s'appuiera-t-il, pour se mettre dans cette situation qui rend un es-

prit calme et tranquille? Ou il vivra dans l'indifférence par rapport à la religion, comme les libertins et les impies; ou il se fera une religion particulière selon ses vues, comme les sages mondains et les philosophes. S'il vit dans une indifférence entière touchant la religion, c'est-à-dire sans se mettre en peine, ni s'il y a un Dieu, ni comment il faut l'honorer, ni ce qui suit après cette vie, ni s'il y en a un autre que celle-ci: vous savez quel est le malheur de cet état, et il ne faut qu'un rayon de lumière pour le comprendre; car quelle horreur! et qu'est-ce qu'un homme insensible aux choses même qui sont les plus inséparables de son être et de sa condition; qu'un homme qui ne sait ce qu'il est ni pourquoi il est; qui ne pense pas à ce qu'il sera ni à ce qu'il deviendra; qui, ne croyant rien, est incapable de rien espérer; et qui, n'étant assuré de rien, doit nécessairement craindre tout; qui abandonne au hasard son bonheur et son malheur éternel; en sorte que, s'il y a un bonheur éternel, il fait état d'y renoncer, et que s'il y a un malheur éternel, il s'y expose évidemment; qui court tout le risque de l'un, et qui se prive de toute la consolation de l'autre; qui ne connaît pas Dieu, et qui ne veut pas s'appliquer à le chercher, ou plutôt qui veut ignorer Dieu, lorsque toutes choses le forcent à le connaître? Car voilà les caractères d'un libertin sans religion. Or, je vous demande s'il est possible que l'homme trouve là un repos solide; et si, du moment qu'il est raisonnable, tout cela ne doit pas le troubler, l'agiter, l'effrayer? Mais considérons-le dans l'autre état où il se fait une religion de sa raison, c'est-à-dire une religion fondée sur les seules connaissances qu'il a reçues de la nature, telle qu'a été et qu'est encore la religion des philosophes et des sages du monde. Je ne dis point ici quel désordre ce serait que chacun eût droit de se faire une religion particulière, et qu'il y eût autant de religions que de sentiments; cela n'est pas de mon sujet. J'examine seulement si, dans cet état, l'esprit de l'homme pourrait trouver une vraie tranquillité, et je prétends que non; pourquoi? parce qu'un homme sage, pour peu qu'il se connaisse lui-même, est convaincu de trois choses touchant sa raison: premièrement, qu'elle est sujette à l'erreur; en second lieu, qu'elle est naturellement curieuse; enfin, que la plupart de ses connaissances ne sont tout au plus que de simples opinions, qui laissent toujours dans l'incertitude, en lui proposant même la vérité. Or, ces trois choses sont absolument incompatibles avec le repos de l'esprit, et vous l'allez voir.

Si je suis sage, je ne puis établir ma religion sur ma raison: pourquoi? parce que je sais que ma raison est sujette à mille erreurs, surtout en ce qui concerne la religion. Je sais, ce que l'histoire de tous les siècles m'apprend, qu'il n'y a rien sur quoi les hommes soient tombés dans des égarements d'esprit si prodigieux, que sur ce qui regarde le culte de la Divinité. Je sais, ce que saint Chrysostome remarque, qu'au même temps

que le démon arrachait du cœur des hommes la religion du vrai Dieu, il les engageait dans des superstitions honteuses, jusqu'à leur faire adorer les plus vils animaux; ce qu'ils auraient dû, ce semble, avoir en horreur, et ce qu'ils se laissaient néanmoins persuader. Je sais ce qui causait l'étonnement de saint Augustin, lorsqu'il considérait que les Egyptiens, après avoir été les peuples de la terre les plus polis, en étaient toutefois venus à la plus basse de toutes les idolâtries, ayant reconnu pour leur déesse ce qu'on n'oserait presque nommer; et que les Romains, qui furent depuis les maîtres du monde, dans l'état le plus florissant de leur empire, avaient présenté de Veneens à des dieux sujets aux vices les plus infâmes et les plus abominables. Je sais qu'il est aisé de justifier par la tradition de l'Église, qu'après la venue même de Jésus-Christ, il n'y a point eu d'hérésie si extravagante, qui n'ait trouvé des sectateurs qui l'aient reçue et qui l'aient goûtée. Et, ce qui est encore plus surprenant, je sais que les plus extravagantes de ces hérésies ont été souvent approuvées par les génies les plus sublimes. Enfin, je sais, ce que saint Jérôme a judicieusement observé, qu'autant de fois que l'esprit de l'homme a franchi les bornes de la foi, et voulu faire par sa seule raison de nouvelles découvertes dans le champ de la religion, toutes ses recherches n'ont abouti qu'à l'embarrasser et qu'à l'envelopper dans les plus grossières erreurs.

Si je suis bien instruit, je sais tout cela. Or, quelle apparence que, sachant tout cela, je puisse me fier à ma raison et m'en rapporter à elle sur les points de ma religion; à moins que je ne me flatte d'avoir une raison plus épurée, plus droite et plus infailible que tout le reste des hommes; ce qui serait un excès de présomption et un orgueil insoutenable. Il faut donc, pour peu que j'aie même de raison, que là où il s'agira de la religion, je tiennne ma raison pour suspecte, ou plutôt que je la renonce. Or, dès là, elle n'est plus capable de pacifier mon esprit et de le tenir dans une sainte assurance. C'est la conclusion que tire Guillaume de Paris, et cette conclusion est évidente par elle-même. Ajoutez à cela que le caractère de notre esprit, dans la plupart des jugements qu'il forme, est un caractère d'incertitude, d'inconstance, d'irrésolution; autre qualité directement contraire au repos qu'il cherche, c'est-à-dire que, pour une connaissance certaine que nous avons, et que notre raison nous garantit, il y en a cent qu'elle ne nous garantit pas. Bien plus, celle que nous supposons aujourd'hui certaine, demain ne nous paraît plus que douteuse; et, après y avoir encore pensé, nous la rejetons même absolument comme fautive. Or, si cela est vrai à l'égard des choses du monde, qui sont, pour ainsi dire, de notre ressort, beaucoup plus l'est-il à l'égard des choses de Dieu, qui nous sont d'autant moins connues qu'elles sont plus relevées au-dessus de nous, et qui par là doivent

inter un esprit dans de plus grandes inquiétudes, quand il n'est pas réglé par la foi.

Voilà, chrétiens, l'état déplorable où était saint Augustin avant sa conversion, lorsque, par un vain orgueil, il voulait décider et juger en maître, au lieu de s'instruire avec la docilité et l'humilité d'un disciple; car c'est lui-même qui le confesse, dans le livre qu'il nous a laissé touchant l'utilité de la foi. Je passais, dit-il, de secte en secte et d'opinion en opinion, selon les divers mouvements de mon esprit; tantôt je me déclarais pour l'une, et tantôt pour l'autre; il n'y en avait pas une que je ne voulusse embrasser, et pas une que je ne voulusse abandonner. Aujourd'hui j'étais manichéen, et demain je ne l'étais plus; je désespérais même souvent de parvenir jamais à la vérité, et, après un long combat, fatigué de mes propres pensées, je me laissais emporter au sentiment des académiciens, qui ne tenaient rien de certain dans le monde, aimant mieux avec eux douter de tout que de prononcer avec les autres sur des probabilités: *Sæpe mihi videbatur non posse omnino inveniri quod quærebam, magnique fluctus cogitationum mearum in academicorum sententiam ferebantur* (Aug.). Sur quoi, en passant, vous remarquerez qu'au moins saint Augustin n'était pas sujet à ce vice si commun dans notre siècle, de se préoccuper d'un sentiment sans en vouloir écouter d'autre; de croire toujours une chose, parce qu'on l'a crue d'abord, ou de n'y acquiescer jamais, parce qu'on l'a une fois combattue; de s'entêter qu'elle est, parce qu'on veut qu'elle soit; de la contredire avec obstination, parce qu'on a intérêt qu'elle ne soit pas; et, quelque parti qu'on prenne, de se faire un faux honneur d'y demeurer, sans avoir d'autre règle de sa conduite qu'un attachement opiniâtre à son sens; car voilà, mes chers auditeurs, ce qui produit tous les jours parmi nous tant de désordres. Saint Augustin, dis-je, n'eut pas au moins cette faiblesse, dans le temps même qu'il n'avait pas encore soumis son esprit à l'empire de la foi; car il examinait tout, et n'était prévenu de rien. Mais, par un défaut tout opposé à celui-là, à force d'examiner et de donner, dans l'examen qu'il faisait, trop de liberté à sa raison, il ne trouvait plus rien à quoi se fixer, et c'est ce qui l'embarassait et ce qui le troublait. Voyez ces prétendus esprits forts du monde, qui, pour avoir peu de religion, raisonnent éternellement sur la religion. Quoique ce ne soit pas, comme saint Augustin, par une abondance de lumières, et qu'il y ait communément dans leur libertinage plus d'ignorance que de doute, c'est là qu'ils en viennent. Ils raisonnent, mais sans savoir eux-mêmes ce qu'ils croient et ce qu'ils ne croient pas, incertains de tout, et ne convenant jamais du principe auquel ils veulent s'arrêter: détruisant aujourd'hui ce qu'ils avaient hier avancé; parlant tantôt d'une façon et tantôt de l'autre, selon qu'ils se sentent poussés et que le caprice les emporte. D'où est ve-

nue cette confusion, qui a paru de tout temps dans le progrès des hérésies, et qui fit en particulier du luthéranisme un monstre à cent têtes, par la diversité des factions qui le partagèrent? de l'orgueil de la raison humaine. Chacun s'érigeait en maître, et dogmatisait à sa mode, et chacun voulait être écouté. L'un prenait la réformation dans toute sa rigueur, l'autre l'adouçissait et la modérait; celui-ci, à quelque prix que ce fût, voulait sauver la réalité dans le sacrement de Jésus-Christ, celui-là ne la pouvait souffrir. De là naissait la division des esprits, de là les schismes des Eglises, de là les guerres dans les Etats. Or, ce qui est arrivé dans une même secte, c'est ce qui arrive à toute heure dans un même esprit; et l'expérience nous fait voir qu'il se divise lui-même et qu'il se confond, dès qu'il est assez malheureux pour ne s'attacher pas à la simplicité de la foi.

Quand il n'y aurait que la curiosité de savoir qui, toute défectueuse qu'elle est, passe pour un droit et pour une prérogative dont la raison de l'homme se prévaut, avec cette insatiable avidité d'acquérir sans cesse de nouvelles connaissances, pourrions-nous espérer de procurer la paix à notre esprit? Car, comme dit saint Thomas, raisonner, c'est chercher, et chercher toujours, c'est n'être jamais content. Il faut donc, pour mettre notre esprit en possession de cette bienheureuse paix à laquelle il aspire, quelque chose de stable, qui arrête et qui borne sa curiosité, quelque chose de certain, qui remédie à ses inconstances, quelque chose d'infailible qui corrige ses erreurs. Or, ce sont les trois caractères de la foi; car la foi borne notre raison, en réduisant tous ses discours à ce seul principe: C'est Dieu qui l'a dit; c'est Jésus-Christ, la sagesse de Dieu même qui a parlé, et ne lui permettant jamais de passer outre. D'où vient que Tertullien disait, qu'après Jésus-Christ la curiosité ne nous était plus d'aucun usage, et que l'exercice nous en était interdit depuis que l'Évangile nous avait été annoncé: *Nobis curiositate opus non est post Christum, nec inquisitione post Evangelium* (Tertull.). Or, si en cela notre raison paraît céder ses droits, parce qu'elle se retranche dans des limites que la nature ne lui prescrit point, du moins est-il vrai que, dans ce retranchement qui lui est volontaire, toutes ses inquiétudes cessent, et qu'elle y trouve un parfait repos.

De plus, la foi remédie à ses inconstances, et cela n'est pas moins évident; parce qu'il est de la substance même de la foi divine de nous mettre dans cette sainte disposition d'esprit, où nous renoncerions plutôt à toutes les lumières de la nature et à toutes les connaissances des sens, que de ne pas croire ce que nous croyons; car qu'est-ce que d'être fidèle, sinon d'être disposé de la sorte? Or, ce qui détermine ainsi notre esprit est ce qui fait sa paix. Enfin, la foi, par un don de grâce qui lui convient uniquement, assure la raison de l'homme contre le mensonge et

l'erreur, parce qu'elle est aussi infaillible que Dieu même. Non-seulement infaillible en soi, puisqu'elle est immédiatement fondée sur l'autorité et sur la révélation de Dieu; mais infaillible même par rapport à nous, puisqu'elle nous applique cette révélation par des règles si saintes que si, par impossible, nous étions trompés, Dieu serait responsable de nos erreurs, suivant cette consolante parole de Richard de Saint-Victor : *Domine, si error est quem credimus, a te decepti sumus* (Richardus a S. Vic.) : Oui, Seigneur, s'il y avait de l'illusion dans notre foi, ce serait à vous que nous aurions droit de nous en prendre. Or, ce droit qu'a notre raison d'en appeler à Dieu comme à son garant, et de faire foad sur son infaillibilité, c'est ce qui l'assure dans cette paix dont dépend son bonheur et sa perfection.

Et voilà ce que j'appelle le don de Dieu et la béatitude de la foi dans un esprit soumis à Dieu. Car, c'est un abus, chrétiens, dont il est important que nous nous détrompions, de se figurer que notre foi soit une foi ignorante, qu'elle soit une foi imprudente, qu'elle soit même une foi aveugle en toutes manières, comme les manichéens voulaient le persuader à saint Augustin, pour le détourner du parti catholique. Non, cette foi surnaturelle dans son objet, dans son motif et dans son principe, n'est point une foi ignorante, puisque, avant que de croire, il nous est permis de nous éclaircir si la chose est révélée de Dieu, ou si elle ne l'est pas. Et en cela je puis dire, sans parler témérairement, que la foi qui me fait chrétien, tout obéissante qu'elle est, ne laisse pas d'être raisonnable et qu'en sacrifiant même ma raison, elle se réserve toujours le pouvoir de raisonner. J'avoue qu'elle ne peut plus raisonner, quand elle connaît une fois que c'est Dieu qui parle, parce que Dieu ne prétend pas nous rendre compte de ce qu'il a fait, ni de ce qu'il a dit; mais il ne veut pas aussi que nous lui donnions créance sans raison et sans discernement, puisqu'il nous défend au contraire de croire à tout esprit, et qu'un des écueils qu'il veut que nous évitions le plus, est de nous exposer indiscrètement à prendre la parole d'un homme pour la sienne. Voilà pourquoi il nous permet, ou, pour mieux dire, il nous commande de raisonner; n'estimant pas, dit saint Jérôme, qu'il soit indigne de sa grandeur d'en passer par une telle preuve : *Probate spiritus, si ex Deo sint* (1 Joan., IV), et de se soumettre, en un sens, à notre raison, avant que d'obliger notre raison à se soumettre à lui. Et c'est ce que le prince des apôtres a si bien exprimé dans ces deux mystérieuses paroles, lorsqu'il nous exhorte à devenir, par la foi, comme des enfants, mais comme des enfants raisonnables. Il semble, dit saint Augustin, qu'il y ait en cela de la contradiction; car, si nous sommes des enfants, comment pouvons-nous être raisonnables? et, si nous sommes raisonnables, comment pouvons-nous être des enfants? mais ce qui est impossible dans l'ordre de la nature, est le devoir le plus naturel et le plus intelligible dans l'ordre de la

grâce; car c'est-à-dire que par la foi nous devons être comme des enfants pour ne plus raisonner avec Dieu quand il lui a plu de s'expliquer et de se déclarer à nous; mais que nous devons être raisonnables pour discerner si ce que l'on nous propose est de Dieu ou de quelqu'un autorisé de Dieu; en un mot, que nous devons être raisonnables avant la foi et non pas dans l'exercice actuel de la foi; raisonnables pour les préliminaires de la religion et non pas pour l'acte essentiel de la religion; raisonnables pour apprendre à croire et pour nous disposer à croire, et non pas pour croire en effet. Or, ce tempérament et ce mélange de raison et de foi, de raison et de religion, de raison et d'obéissance, c'est en quoi consiste le repos d'un esprit judicieux et bien sensé.

Ce n'est pas assez : notre foi n'est pas imprudente, puisqu'elle est fondée sur des motifs qui ont convaincu les premiers hommes du monde, qui ont persuadé les esprits les plus délicats, qui ont converti les plus libertins et les plus impies, et qui ont fait dire à saint Augustin qu'il n'y avait qu'une folie extrême qui pût résister à l'Évangile. Ne serait-il pas bien étonnant que ce qui a paru folie à ce docteur de l'Église, nous parût sagesse, et qu'on appelât imprudence ce qu'il a regardé comme la souveraine raison? Enfin, notre foi n'est point une foi aveugle en toute manière, puisqu'à l'obscurité des mystères qu'elle nous révèle, elle joint une espèce d'évidence, et c'est l'évidence de la révélation de Dieu; concevez, s'il vous plaît, ma pensée. Je dis une espèce d'évidence, parce qu'après les motifs qui m'engagent à croire, par exemple, l'incarnation ou la résurrection de Jésus-Christ, quoique le mystère d'un Dieu fait homme, le mystère d'un Homme-Dieu ressuscité, me soit obscur en lui-même, la révélation de ce mystère ne me l'est pas. Et en effet, si, pour confirmer la vérité de ce mystère, Dieu, au moment que je parle, faisait un miracle à mes yeux, il me serait évident que ce mystère m'est révélé de Dieu, et cette évidence ne répugnerait ni à la qualité ni au mérite de ma foi. Or, j'ai des motifs plus forts et plus pressants pour m'en convaincre que si j'avais vu ce miracle; et je puis dire, aussi bien que le plus saint de nos rois, qu'il ne me faut point de miracles, parce que la voix de l'Église, celle des prophètes et tant d'autres témoignages ont quelque chose de plus authentique pour moi. Pourquoi donc ne conclurais-je pas que j'ai comme une évidence de la révélation divine au milieu des ténèbres de la foi? Or cela, joint à tout le reste, achève de calmer mon esprit.

Au contraire, si je sors des voies de la foi, de ces voies simples et droites, je tombe dans un labyrinthe où je ne fais que tourner, que me fatiguer, sans jamais trouver d'issue. Il faut pour y renoncer, à cette foi, que je me porte aux plus grandes extrémités : à ne plus reconnaître de Dieu, à ne plus reconnaître de Sauveur Homme-Dieu, à démentir tous les prophètes qui l'ont promis, à m'in-

scrire en faux contre toutes les Ecritures , à traiter tous les évangélistes d'imposteurs , à combattre tous les miracles de Jésus-Christ , à contredire tous les historiens sacrés et profanes. Or, pour en venir là, et pour y demeurer, quels combats n'y a-t-il pas à soutenir et de quels flots de pensées un esprit ne doit-il pas être agité ?

Et certes, dirais-je à un libertin, dans cette contrariété de sentiments qui est entre vous et moi, qui de nous deux expose davantage, et qui de nous deux doit plus craindre ? Est-ce moi qui crois ce que la religion n'enseigne, ou n'est-ce pas vous qui n'en croyez rien ? est-ce moi qui me soumetts à croire pour conformer ma vie à ma créance, ou n'est-ce pas vous qui ne voulez rien croire, pour vivre dans le libertinage ? En croyant ce que je crois, tout ce qui peut m'arriver de plus fâcheux, c'est de me priver inutilement et sans fruit, pendant la vie, de certains plaisirs défendus par la loi que je professe, et défendus même par la raison. Voilà le risque seul que je cours, supposé que ma créance ne fût pas bien établie. Mais vous, si ce que vous ne croyez pas ne laisse pas d'être vrai, vous vous mettez dans le danger d'une damnation éternelle. Telle est la différence de nos conditions ; moi qui hasarde peu (si toutefois je hasarde en effet quelque chose), je vis sans inquiétude ; mais vous qui hasardez tout, puisque vous hasardez une éternité, vous devez être en de perpétuelles alarmes.

Concluons donc avec le Sauveur du monde : *Beati qui non viderunt, et crediderunt* (Joan., XX) : Heureux ceux qui croient et qui croient sans avoir vu ! Heureux ceux qui croient, je ne dis pas seulement parce qu'en soumettant leur raison à la foi, ils en corrigent toutes les imperfections ; je ne dis pas parce qu'au lieu d'une raison faible et aveugle, à laquelle ils renoncent, ils entrent par la foi en communication des plus pures lumières de l'esprit de Dieu, mais parce qu'en captivant leur esprit sous le joug de la foi, ils l'établissent dans une paix inaltérable, et heureux ceux qui croient sans avoir vu, parce que moins ils ont besoin de voir pour croire, plus la paix de leur esprit est solide et constante. Non, non, chrétiens, ne pensons pas que les apôtres aient été plus privilégiés que nous, parce qu'ils ont vu le Fils de Dieu sur la terre et qu'ils ont été témoins de ses miracles. Le Fils de Dieu lui-même nous dit aujourd'hui tout le contraire, et il nous assure que, si nous savons profiter de notre condition, elle peut être en cela plus heureuse : *Beati qui non viderunt, et crediderunt* (Joan., XX). Ce n'est point proprement la vue des miracles qui donne à un esprit cette paix et cette tranquillité dont nous parlons, c'est la simple soumission à la foi. Les apôtres avaient vu tous les miracles que Jésus-Christ avait opérés pendant sa vie, et cependant ils n'en furent pas moins troublés au temps de sa passion. Après sa résurrection même, quoi qu'il leur eût tant de fois apparu, leurs esprits n'étaient pas encore bien rassurés, et le Sauveur, en montant au ciel, fut obligé

de leur reprocher leur incrédulité. Ce qui les confirma, ce fut ce don de foi et de soumission que le Saint-Esprit leur apporta du ciel, lorsqu'il descendit visiblement sur eux. Or, sans avoir vu, je puis avoir cet esprit de soumission aussi bien que les apôtres, et même encore plus que les apôtres, parce qu'il y a bien plus de soumission à croire sans avoir vu, qu'à croire quand on a vu. Ainsi, je puis être, dans l'exercice de ma foi, encore plus heureux que les apôtres. Ah ! mes chers auditeurs, quel repos pour nous si nous étions bien persuadés de ce principe ! Quelle paix, si nous avions sacrifié à Dieu toutes ces vaines curiosités dont nous nous occupons ; cette démangeaison de savoir et d'approfondir certains points que Dieu a voulu nous tenir cachés et où nous n'entrons jamais que pour nous rendre malheureux ; cette force d'esprit prétendue dont nous nous flattons et dont nous voulons acquérir l'estime aux dépens de notre foi, parce que nous ne pouvons peut-être pas l'acquérir par une autre voie ; cette liberté présomptueuse de parler de tout, de disputer sur tout, qui va peu à peu à éteindre la religion dans nos cœurs ! Car voilà ce qui nous perd. C'est ce qui a perdu tous ces esprits superbes qui ont voulu se donner l'essor et s'élever trop haut. Ils se sont épuisés à raisonner, mais en vain. Après s'être bien tourmentés, ils ont été contraints d'avouer que la religion n'était point l'ouvrage de l'homme, et ils se sont repentis cent fois d'avoir commencé à y toucher. Luther le disait lui-même, et, quand on lui demandait son avis sur quelque article de la religion, il était le premier, comme son histoire nous l'apprend, à conseiller de ne pas suivre son exemple et de se tenir à la grande règle de la soumission. Soumission à la foi, nécessaire pour avoir la paix de l'esprit, et soumission à la loi, nécessaire pour avoir la paix du cœur : c'est la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Il est impossible de résister à Dieu et d'avoir la paix ; mais il est aussi comme impossible de n'avoir pas la paix, quand on est parfaitement soumis à Dieu. Deux vérités de la foi, et dont la première est conçue dans les propres termes de l'Ecriture : *Quis restitit ei, et pacem habuit* (Job., IX) ? Où est l'homme qui ait eu la témérité de se soulever contre Dieu, et au même temps l'avantage de trouver la paix ? C'est le défi que Job faisait aux pécheurs, prétendant qu'il n'y en avait point d'exemple. Quand le Saint-Esprit ne nous l'aurait pas dit, la raison seule jointe à l'expérience suffirait pour nous en convaincre ; car, comme dit saint Augustin, Dieu étant le souverain bien de l'homme, la béatitude de l'homme, la fin dernière de l'homme, et, par conséquent, le centre du cœur de l'homme, il est impossible que le cœur de l'homme ait jamais du repos qu'autant qu'il est uni à Dieu : or, cette union du cœur de l'homme avec Dieu ne se peut faire dans cette vie que par un assujettissement volontaire à la loi de Dieu. Quand un élément est hors de son cen-

tre, fût-il d'ailleurs dans le lieu le plus agréable, il n'y demeure qu'avec des violences extrêmes; et quand une partie du corps humain est hors de sa place, quoi que vous fassiez pour la soulager, elle y ressent des douleurs éternelles: or, telle est, chrétiens, la situation du cœur de l'homme quand il est séparé de Dieu par le péché. Dieu était son centre, et il l'a quitté; sa place, disons mieux, son devoir était d'être soumis à Dieu, et il a voulu s'élever contre Dieu. Avec cela quoiqu'il ait tous les plaisirs du monde, il n'y aura jamais de tranquillité ni de paix pour lui. Et c'est ce que saint Augustin concluait si bien par ces admirables paroles que vous avez eues lois entendues, quand il disait à Dieu: *Fecisti nos, Domine ad te, et irrequietum est cor nostrum, donec requiescat in te* (Aug.). C'est pour vous-même, Seigneur, que vous nous avez faits ce que nous sommes, car nous ne sommes que pour vous comme vous n'êtes que pour vous-même; et en cela nous pouvons dire que nous avons une fin aussi noble que vous-même. Or, cette fin est quelque chose de si essentiel et pour vous et pour nous, que, tout Dieu que vous êtes, vous n'avez pu nous faire pour un autre que pour vous, puisque vous cesseriez d'être Dieu, si nous pouvions être pour un autre que pour vous, qui êtes notre Dieu: *Fecisti nos, Domine, ad te*. Voilà un grand principe, chrétiens; et que s'ensuit-il de là? ce que saint Augustin ajoute: *Et irrequietum est cor nostrum, donec requiescat in te*. Nous sommes faits pour vous, notre cœur est donc nécessairement dans l'inquiétude et dans le trouble, dès qu'il ne se repose pas en vous. Et comment se repose-t-il en Dieu? par une obéissance fidèle à la loi de Dieu. Le pécheur veut vivre dans l'indépendance, et dès là il se précipite dans un abîme de malheur, dès là toutes les créatures s'arment, pour ainsi dire, contre lui; dès là les prospérités mêmes qui sont pour les autres des dons de Dieu, se tournent pour lui en châtimens; dès là l'affliction de l'esprit et l'amertume du cœur le vont chercher et le trouvent, fût-il au comble du bonheur humain, en sorte qu'il peut bien dire comme David: *Tribulatio et angustia invenerunt me* (Ps. CXVIII); dès là sa raison devient son ennemie, sa foi le condamne, sa religion l'effraie, sa conscience le déchire, son péché lui est un supplice inévitable qui le suit partout. Quand il n'y aurait point d'autre misère que de n'être plus dans l'ordre établi de Dieu, que de n'avoir plus de part à la protection de Dieu, que d'être exclus du nombre des serviteurs de Dieu, des amis de Dieu, des enfants de Dieu; que de pouvoir faire cette triste réflexion et de la faire souvent malgré soi: Je suis l'objet de la haine de Dieu, je suis actuellement exposé aux coups de Dieu: cela seul, vivement conçu, n'est-il pas capable de faire dans l'âme du pécheur une espèce d'enfer?

Or cela, mes frères, reprend saint Augustin, est de la justice et de la loi éternelle de la Providence; car vous l'avez ainsi ordonné, Seigneur, et l'arrêt s'exécute tous les jours, que tout esprit qui se révolte contre vous

sans sortir hors de lui-même, soit déjà lui-même son tourment: *Jussisti, Domine, et sic est, ut omnis animus inordinatus pœna sit ipse sibi* (Aug.). Vérité que le Saint-Esprit a voulu nous faire comprendre, mais par un trait de la plus sublime et de la plus divine éloquence; c'est au livre de la Sagesse où Salomon parlant des pécheurs, disait à Dieu: *Non enim impossibilis erat omnipotens manus tua immittere illis multitudinem ursorum aut novi generis ira plenas ignotas bestias* (Sap., XI); car il vous était aisé, Seigneur, de leur envoyer des monstres pour les dévorer, et votre main toute-puissante pouvait former des créatures d'une nouvelle espèce pour les exterminer et pour être les instruments et comme les ministres de votre colère. Mais, parce qu'en châtiant les hommes, vous ne cherchez point précisément à faire éclater votre grandeur toute-puissante, et qu'il vous suffit de leur faire sentir les effets de votre justice souveraine; vous vous contentez de les punir par cela même qui fait leur crime, et vous n'avez qu'à les abandonner à eux-mêmes pour en tirer une pleine vengeance: *Sed et sine his uno spiritu poterunt occidi, persecutionem passi ab ipsis factis suis* (Ibid.). Voilà, chrétiens, l'idée que le Saint-Esprit nous donne de l'état des pécheurs, voilà comment il nous les représente: comme des hommes livrés à eux-mêmes, comme des hommes persécutés par eux-mêmes, comme des hommes révoltés contre eux-mêmes, après qu'ils se sont révoltés contre Dieu: *Persecutionem passi ab ipsis factis suis*. En effet le remords du péché a toujours été la plus immédiate et la plus infallible peine du péché: *Prima illa est maxima peccati pœna, est peccasse*. C'est ainsi qu'en parlait un païen, et la raison même lui inspirait ce sentiment.

Mais il n'y a qu'à consulter l'expérience pour en être encore plus sensiblement convaincu. Car voyons-nous que les pécheurs du siècle jouissent d'une véritable paix? peut-être en ont-ils les apparences; mais en ont-ils le fond? Qu'est-ce que leur vie? Concevez-le bien: un esclavage où ils gémissent sous la tyrannie de leurs passions et des vices qui les dominent; une dépendance perpétuelle du monde et de ses lois, un assujettissement servile à la créature, c'est-à-dire au caprice, à la vanité, à la légèreté, à l'infidélité même; un engagement à souffrir beaucoup pour se damner et pour se perdre; car ne croyez pas qu'en secouant le joug de Dieu, ils en soient plus libres. Pour une servitude honorable à laquelle ils renoncent, ils se réduisent dans la servitude la plus honteuse; et pour les croix salutaires dont ils ne veulent point, ils en ont d'inutiles à porter, mais bien plus dures et plus pesantes qui les accablent. Qu'est-ce que leur vie? une suite de désordres qui les rendent également criminels et malheureux, parce que c'est, par exemple, une ambition qu'ils ne peuvent satisfaire, une avarice qui ne dit jamais: C'est assez; une délicatesse et un amour-propre qui leur fait sentir jusqu'aux plus légères atteintes du mal, une jalousie qui les dévore,

une haine qui les envenime, une colère qui les transporte, parce qu'ils désirent toujours ce qu'ils n'ont pas et qu'ils ne se contentent jamais de ce qu'ils ont, qu'ils prennent ombrage de l'un, qu'ils forment des intrigues contre l'autre, qu'ils rompent avec celui-ci, qu'ils sont pleins d'animosité contre celui-là, qu'à peine eux-mêmes ils peuvent se supporter, tant le péché leur attire de chagrins, de dégoûts, de mortifications, de traverses : *Contritio et infelicitas in viis eorum, et viam pacis non cognoverunt (Ps. XIII)*. Il n'y a, dit le prophète royal, que malheur et qu'affliction dans leurs voies. Et comment auraient-ils la paix, puisque, bien loin d'y parvenir, ils ne savent pas même par quel chemin on y arrive, et qu'ils ne la connaissent pas?

Mais enfin, me direz-vous, ces pécheurs du siècle ont souvent tout ce qui fait les hommes heureux dans cette vie : on les voit riches, puissants, élevés ; le monde les honore, et il semble que le monde n'est fait que pour eux. Eh bien ! mon cher auditeur, je veux qu'ils soient tels que vous vous les figurez. Peut-être en faudrait-il beaucoup rabattre ; mais qu'ils soient ce que vous pensez, et encore plus, s'il est possible : j'y consens. Vous dites que c'est là ce qui fait les hommes heureux dans cette vie ; et moi, je prétends que ce qui fait le bonheur des hommes dans cette vie, n'est rien précisément de tout cela. Vous dites qu'avec la moindre partie de ce qu'ils ont, vous seriez content ; et moi, je soutiens que quand vous en auriez cent fois davantage, vous ne le seriez pas si vous n'y ajoutiez quelque chose de plus ; et ce surplus que vous y ajouteriez, pourrait, sans tout cela, vous rendre heureux. Voilà des principes bien opposés. Mais, pour vous convaincre de ce que j'avance, et pour vous faire au même temps reconnaître l'erreur où vous êtes, je m'en tiens encore à l'expérience. Car l'expérience nous fait voir tous les jours des hommes contents sans tout cela, et des hommes malheureux avec tout cela ; ou plutôt un nombre infini de malheureux avec tout cela, et beaucoup de contents sans tout cela. Expérience dont les païens eux-mêmes sont convenus, et sur laquelle leur philosophie a triomphé ; mais dont je tire, moi qui n'ai point d'autre philosophie que celle de l'Évangile, des conclusions chrétiennes qui médifient et qui me consolent. Car il m'est évident, par là, qu'il n'y a donc rien sur la terre qui puisse remplir mon cœur ; qu'il y a quelque chose de plus grand que tout ce que je vois qui doit faire mon souverain bien ; et que c'est uniquement, ou dans la possession ou dans la poursuite de ce souverain bien que je dois chercher la paix. Or, ces maximes éternelles dont j'étais déjà persuadé dans la spéculation, me deviennent sensibles dans l'usage du monde et dans la connaissance que j'en ai. Combien de riches, par exemple, qui, malgré leur bonne fortune, s'estiment malheureux et qui le sont en effet ? Mais ils passent pour heureux dans l'opinion du monde. Ah ! mes frères, reprend saint Chrysostome, c'est encore là le sur-

croît de leur misère, de ce qu'étant malheureux dans leur idée, ils passent pour heureux dans celle d'autrui ; c'est-à-dire de ce qu'étant malheureux véritablement, ils ne laissent pas d'être heureux en apparence. Car ce qui fait leur bonheur ou leur malheur n'est pas l'opinion et l'idée d'autrui, mais leur propre opinion et leur propre idée ; et quand tous les hommes du monde conspireraient à les béatifier, cela n'empêche pas qu'ils ne se consomment de chagrins, et qu'assujettis, comme ils sont, à la loi du péché, ils ne se crucifient eux-mêmes. Or, voyant cela, dit saint Ambroise, que puis-je juger, sinon qu'il y a une Providence, mais une Providence de miséricorde aussi bien que de justice, qui ne permet pas que les pécheurs goûtent le repos qu'ils s'étaient faussement promis ? Car enfin, cet avare et ce voluptueux en sont des preuves invincibles : j'estime l'un content, et il ne l'est pas ; je crois l'autre à son aise, et il souffre plus que moi. Ainsi ils détruisent le jugement que j'en fais, par leur propre jugement, ou, si vous voulez, ils réfutent mon erreur par leur expérience véritable ; ce sont les paroles de saint Ambroise : *Hæc videns nega, si potes, divini judicii remunerationem ; nam ille tuo affectu beatus est, et suo miser ; tibi dives videtur, sibi pauper est, et sic tuum judicium suo refellit (Ambr.)*. Il n'y a qu'une chose qui semble contraire à ce que je dis, et c'est que les pécheurs eux-mêmes prétendent qu'ils ont la paix : car ils le prétendent quelquefois. Mais prenez garde, s'il vous plaît ; outre qu'ils le prétendent rarement, outre qu'ils ne le prétendent pas constamment, outre que, quand ils le prétendent, c'est lorsqu'ils sont moins en état d'en bien juger, parce que c'est communément dans l'ardeur du crime, et dans l'aveuglement actuel du péché ; outre cela, j'ose dire qu'ils ne le prétendent jamais, que leur cœur, par un témoignage secret, ne leur fasse sentir la fausseté de leur prétention. C'est de quoi le Saint-Esprit m'assure par le prophète Jérémie : *Dicentes : Pax, pax, et non erat pax (Jerem. VI)* : Ils se vantent d'avoir la paix, et ils se répondent intérieurement à eux-mêmes qu'ils ne l'ont pas. Ils voudraient bien se persuader que c'est une vraie paix ; mais ils sont forcés de reconnaître que ce n'est qu'une paix chimérique : *Pax, pax ; et non erat pax*. Du reste, quand ils auraient la paix de la manière qu'ils l'entendent, ne serait-ce pas une paix plus funeste pour eux que tous les troubles, puisque ce serait la paix dans le péché ; car la paix dans le péché, si dans le péché toutefois il y en a, c'est ce qui met le comble à l'endurcissement, et ce qui rend, sans un miracle de la grâce, la pénitence comme impossible.

Où trouver donc la paix du cœur ? je vous l'ai dit, mes chers auditeurs, dans l'assujettissement à la loi de Dieu. Hors de là ne l'espérons pas : *Pax multa diligentibus legem tuam (Ps. CXVIII)*. Oui, mon Dieu, disait David, c'est pour ceux qui aiment votre loi qu'il y a une paix intérieure ; et il n'est pas

juste, ni même possible qu'il y eu ait pour d'autres que pour eux, parce que votre loi étant, comme elle l'est, le principe de l'ordre, elle est essentiellement le principe de la paix. Paix inébranlable du côté de Dieu, inébranlable du côté du prochain, et inébranlable de notre part même.

Paix inébranlable du côté de Dieu. Car, que peut-il m'arriver qui puisse troubler ma paix avec Dieu quand je me soumetts à sa loi? S'il m'envoie des afflictions, je les reçois comme des épreuves qu'il veut faire de ma fidélité; s'il me suscite des persécutions, je le bénis; et, au lieu de me plaindre, je m'en fais, comme chrétien, des sujets de joie; s'il m'ôte les forces et la santé, ne pouvant plus agir pour lui, je me console d'être au moins en état de souffrir pour lui; s'il me survient des pertes, je le remercie de ce que, ne pouvant plus l'honorer de mes biens, je puis encore le glorifier par ma pauvreté; si ma réputation est attaquée, je me réjouis d'avoir de quoi lui faire un sacrifice de charité et de patience; si rien de ce que j'entreprends ne me réussit, je l'adore, sûr que ce qu'il en ordonne est meilleur pour moi que le succès le plus favorable. En un mot, je ne veux plus que ce qu'il veut, et de la manière qu'il le veut, et dans les circonstances qu'il le veut: ce qu'il ne veut pas, je me fais un plaisir et un mérite de ne le pas vouloir; ce qu'il me défend, je me le défends à moi-même; et, en toutes choses sa volonté devient la mienne; et comme sa volonté est dans une éternelle paix, en y conformant la mienne, je jouis de la paix de Dieu, ou plutôt Dieu lui-même, selon la parole de Saint Paul, est ma paix: *Ipse enim est pax nostra (Ephes. II)*.

Paix inébranlable du côté du prochain. Car, soumis que je suis, et obéissant à la loi de mon Dieu, il n'y a plus rien en moi de tout ce qui altère la paix parmi les hommes, c'est-à-dire il n'y a plus en moi de ces ressentiments, plus de ces envies, plus de ces soupçons, plus de ces haines, plus de ces enflures de cœur, plus de ces fiertés, plus de ces aigreurs qui sont comme des semences de division et de discorde: je conserve la paix avec tout le monde, même avec ceux qui ne veulent pas la conserver: *Cum his qui oderunt pacem, eram pacificus (Ps. CXIX)*; je ne blesse personne, je ne juge personne, je ne veux me venger de personne, parce que la loi de Dieu, à laquelle je me suis inviolablement attaché, m'interdit toute vengeance, tout jugement, toute injure que je pourrais faire aux autres, et qui les pourrait soulever contre moi.

Paix inébranlable de ma part même: comment? parce que cette soumission à la loi de Dieu tient toutes mes passions dans le calme, ou du moins toutes mes passions sujettes à ma raison; et, dès qu'elles sont une fois sujettes à ma raison, elles ne troublent plus mon cœur; la colère ne m'emporte plus, la tristesse ne m'accable plus; j'obéis à Dieu, et quand j'obéis à Dieu, toutes mes passions m'obéissent; Dieu

règne en moi, et, par une suite naturelle, il me fait régner moi-même sur moi-même. Voilà, chrétiens, le bienheureux état des justes ou des pécheurs mêmes, quand ils ont trouvé la paix de Dieu, en se réconciliant avec Dieu. Je ne parle pas seulement d'un Saint Paul, qui défiait toutes les créatures de le troubler dans la possession de cette paix. Je ne parle pas des martyrs, qui, par un miracle de la grâce, au milieu des supplices, goûtaient sensiblement cette paix. Je parle de tous les chrétiens, qui, dans la pratique des vertus, sont fidèles à Dieu, et persévèrent dans son amour. Oui, mes chers auditeurs, voilà votre état quand vous marchez dans la voie de l'innocence et de la pénitence; voilà l'avantage qui vous revient, quand vous tenez ferme dans l'observance de cette divine loi, dont je puis bien dire ce que Salomon disait autrefois de la sagesse: *Venerunt mihi omnia bona pariter cum illa (Sap. VII)*. S'il vous reste encore dans la vie des difficultés et des peines, ce n'est point parce que vous êtes soumis à cette loi, mais au contraire, parce que vous ne l'êtes pas. Ces chagrins et ces peines ne viennent pas de votre soumission, mais du défaut de soumission. Car, si votre soumission était parfaite, dès là ces peines et ces chagrins cesseraient. Voilà l'état, ô mon Dieu! le dirai-je? où, quoique indigne de vos miséricordes, il me semble que je me suis quelquefois trouvé moi-même, et où je me trouve encore quand je me tourne vers vous. Quoique je ne puisse savoir avec assurance si je suis en grâce, et digne d'amour, permettez-moi néanmoins, Seigneur, de faire ici cette confession publique. Je ne sais si vous êtes content de moi; et je reconnais même que vous avez bien des sujets de ne l'être pas: mais pour moi, mon Dieu, je dois confesser à votre gloire que je suis content de vous, et que je le suis parfaitement. Il vous importe peu que je le sois ou non; mais, après tout, c'est le témoignage le plus glorieux que je puisse vous rendre. Car, dire que je suis content de vous, c'est dire que vous êtes mon Dieu, puisqu'il n'y a qu'un Dieu qui puisse me contenter. Or, si, tout imparfait que je suis, je ne laisse pas de me trouver dans cette disposition, que sera-ce de ces âmes saintes et ferventes qui vous servent avec une entière fidélité? Et si, dans cette vie, on peut goûter une telle paix, qu'est-ce que la paix qu'on goûte dans le ciel en vous possédant? Ah! Chrétiens, animons aujourd'hui notre langueur; excitons-la par ce motif. Il est intéressé; mais Dieu veut bien que nous nous en servions, et que nous agissions par intérêt, quand notre intérêt est joint avec le sien. Attachons-nous donc à Dieu; cherchons notre paix en Dieu, puisqu'elle n'est nulle part ailleurs. Nous ne l'éprouvons que trop; et, ce qui est à craindre pour nous, c'est que notre expérience ne fasse notre condamnation. Puisque le monde ne peut nous donner la paix, et que cette paix n'est point dans le monde, ne nous obstinons pas à l'y vou-

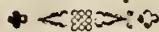
loir trouver. Cherchons-la où elle est, et où Dieu l'a mise. Or, il ne l'a mise que dans lui-même, et il n'a pu la mettre ailleurs. Cherchons-la dans une parfaite soumission à la foi et à la loi. Si nous suivons cette double règle, nous aurons tout à la fois la paix

de l'esprit et la paix du cœur : *Quicumque hanc regulam secuti fuerint, pax per illos* (Galat. VI). Et non-seulement nous aurons la paix, mais l'abondance de la paix en cette vie, et la félicité éternelle dans l'autre, où nous conduise, etc.

MYSTÈRES.



AVERTISSEMENT.



On s'était bien attendu que les sermons du P. Bourdaloue seraient aussi favorablement reçus qu'ils l'ont été. En voici la suite, qui semble devoir soutenir toute l'estime que le public a conçue des premiers. Quiconque même a du goût pour les sermons, et en sait faire le discernement, trouvera dans ceux-ci cet avantage, qu'étant d'un genre où il est plus rare de réussir, l'auteur en a pris le vrai caractère, et s'y est tracé une méthode qui, pour être devenue commune, ne lui en est pas moins propre, puisque c'est lui qui en a donné le modèle, ou, du moins, qui l'a beaucoup perfectionnée.

Avant le P. Bourdaloue, les prédicateurs traitaient les mystères de la religion d'une manière abstraite et sèche ; et, si quelques-uns les tournaient à la pratique et à la morale, ce n'était qu'en peu de mots et qu'assez superficiellement. Ils expliquaient le fond de chaque mystère, ils en établissaient la vérité, ils en montraient les convenances, et, du reste, autant pour remplir leur sujet et ne pas manquer de matière, que pour donner du jour et de la force à leurs pensées, ils avaient recours à de longues citations, soit de l'Écriture et des Pères, soit même des auteurs profanes. Voilà ce que faisaient les plus habiles, et ils en demeuraient là ; de sorte que leurs discours étaient plutôt, à le bien prendre, des leçons de théologie que des prédications.

D'autres moins solides, quoique plus directs, s'en tenaient à une simple exposition des mystères, et s'appliquaient d'ailleurs à la relever par tous les agréments d'une élocution, ou vive et brillante, ou seulement exacte et polie, mais souvent plus recherchée que naturelle. Certaines applications de l'Écriture assez ingénieuses, quelques comparaisons et quelques figures, quelques sentiments même dévots et affectueux, beaucoup de fleurs, mais peu de substance et peu de suc : c'était là que se réduisait toute leur étude, et l'idée qu'ils se formaient de ce qu'il y a dans la religion de plus saint et de plus auguste.

Le P. Bourdaloue vit le défaut de cette spéculation, trop vague pour arrêter les esprits, et pour faire sur les cœurs des impressions capables de les remuer et de les tou-

cher. Il comprit qu'il fallait ramener à lui-même l'auditeur ; et que, s'il n'est réveillé de temps en temps par une peinture de ses mœurs, qui le pique et qui l'intéresse, il laisse bientôt son attention s'égarer, ou s'affectionne peu à ce qu'il entend. Tellement que le prédicateur doit à peu près se comporter dans la chaire, à l'égard des autres, comme il se comporte à son égard, et pour son édification propre, au pied d'un oratoire et dans la méditation. Un homme qui médite sur un mystère, se le retrace d'abord dans l'esprit, et en considère toutes les circonstances ; mais, après cette première vue, faisant un retour sur soi-même, et se comparant avec le modèle qu'il a devant les yeux, il s'instruit, il se confond, il s'anime, il prend des résolutions et sort de la prière en disposition de les exécuter.

Tel fut le plan que le P. Bourdaloue crut devoir suivre, et c'est par là même encore qu'il se garantit d'un autre excès ; car il est vrai que les prédicateurs donnent quelquefois là-dessus dans une extrémité tout opposée. Ce ne sont plus proprement les mystères qu'ils traitent, mais, à l'occasion des mystères, de purs sermons de morale qu'ils font. Une vertu qui éclate dans le mystère dont ils ont à parler et qui le distingue, c'est à quoi ils s'attachent ; et en cela il n'y a rien qu'on puisse reprendre, et qui ne soit selon les règles. Mais, après avoir proposé cette vertu comme le point capital du mystère, et comme le fruit qu'il en faut tirer, l'envisager seule dans toute la suite du discours, et perdre absolument le mystère de vue, sans y revenir jamais, si ce n'est peut-être dans une courte conclusion, il paraît que c'est manquer à un des devoirs les plus essentiels du ministère évangélique. Le ministre de l'Évangile doit, avant toutes choses, instruire ses auditeurs de leur religion, et ils n'en peuvent avoir qu'une connaissance très-imparfaite, si l'on ne prend soin de leur en expliquer les premiers principes et les vérités fondamentales, qui sont les mystères.

Au milieu de ces deux extrémités, il y a un tempérament dont le P. Bourdaloue ne s'est guère écarté. Il donne à un mystère tout l'éclaircissement convenable ; mais il y joint ensuite une morale toute fondée sur le

mystère même, et par le parfait rapport qu'il sait trouver entre l'un et l'autre, il les assortit si bien ensemble, que le mystère sert de preuve à la morale, et que la morale est la plus juste conséquence du mystère. Il fait plus : outre la première division de son discours, tantôt en deux et tantôt en trois propositions générales, souvent il subdivise encore chaque partie, et ses subdivisions, qui sont autant de circonstances du mystère, s'étendent également et sur le mystère et sur la morale : d'où il arrive qu'au même temps qu'il développe par ordre tout son mystère, il expose dans le même ordre et développe toute la morale qui y répond.

On a pu voir par quelques-uns des sermons de cet excellent prédicateur, qui ont déjà paru, comment il entrait dans le véritable esprit des mystères et, sous quels traits il les savait représenter, mais on le verra encore mieux ici. Il est difficile d'en concevoir des idées plus justes, et d'en faire de plus grandes images. Non qu'il use pour cela de termes pompeux et d'amplifications, ni qu'il ait besoin de ces ornements que l'art fournit à l'orateur comme des secours pour le soutenir : toute sa grandeur est dans les choses mêmes qu'il dit et qu'il tire de son sujet. Sans s'arrêter à certaines pensées, ou toutes mystiques, ou seulement pieuses, et sans les rejeter aussi, ni les affaiblir en aucune manière, il n'avance rien qui ne lui paraisse solidement établi dans la religion. C'est là qu'il se renferme, et qu'en prédicateur habile et maître de son expression et de ses tours, il accommode, par un don qui lui était particulier, au style et à la dignité de l'éloquence chrétienne, ce que la théologie a de plus profond sur nos mystères, et ce qu'elle exprime même dans le langage obscur et, si on l'ose dire, le plus barbare. La fin de chaque mystère, les desseins que Dieu s'y est proposés, les adorables perfectons qu'on y découvre, les avantages qui nous en reviennent, les dispositions nécessaires pour le célébrer dignement et utilement, et enfin les effets de grâce et de salut qu'il doit opérer en nous, voilà sur quoi roule tout son discours, mais avec une solidité qui convainc et avec une majesté qui inspire de la vénération pour notre foi.

L'esprit prévenu de la sorte n'a plus de peine à se rendre ; et le cœur, pénétré de ce sentiment de respect pour les mystères de Dieu, se porte de lui-même aux conséquences où le prédicateur le veut conduire. C'est ce qu'on éprouvera en lisant ces sermons. Le P. Bourdaloue les a remplis d'instructions propres à tous les états. Comme il cherchait moins à plaire qu'à se rendre utile, et que son zèle était universel, il avait soin de proportionner sa morale à toutes les conditions des hommes ; et, ce qu'il y a même d'assez remarquable, c'est qu'il ne parle presque jamais en particulier à ceux que la Providence a distingués, ou par leur naissance, ou par leur rang, sans adresser ensuite la parole aux autres que Dieu n'a pas ainsi élevés ; et que, par une merveilleuse

diversité de vues, il trouve tout à la fois dans le même mystère, et pour les grands et pour les petits, selon leurs situations différentes des règles de conduite et des motifs de sanctification.

Ce qui ne fait pas moins connaître l'étendue et la fécondité de son génie, ce sont les divers discours qu'il a composés sur les mêmes sujets. Il y en a sur certains mystères jusqu'à quatre, et, sur les autres, communément deux ou trois ; tous si complets, qu'à prendre chacun séparément, il semble qu'il y ait épuisé toute sa matière. Ce n'est pas, au reste, qu'il ne fût quelquefois obligé de rentrer dans les mêmes pensées ; car les sujets ne sont pas infinis : mais ces pensées, mises sous d'autres jours, et diversement exprimées, sans avoir le dégoût de la répétition, ont, au contraire, une force et une grâce toujours nouvelle.

Il faut, après tout, convenir que, sur le mystère de l'Ascension de Notre-Seigneur, le P. Bourdaloue n'a pas tout à fait observé la méthode qu'il s'était prescrite. Ce sermon est tout moral, et, hors l'exorde et quelques endroits très-courts qui regardent le mystère, il n'y est parlé que de la gloire du ciel et du mérite requis pour l'obtenir. Mais un des mystères où les prédicateurs se donnent plus aisément cette liberté, c'est, ce semble, celui-ci. L'auditeur y est assez accoutumé, et nul à cette fête n'est surpris qu'on l'entretienne du souverain bonheur où Jésus-Christ nous a précédés, et qui est le terme de notre espérance. Quoi qu'il en soit, un seul discours, quelque beau qu'il puisse être, ni un exemple particulier, ne peut prévaloir contre une maxime générale.

On doit dire à peu près la même chose du second sermon de l'Assomption de la Vierge, et parce qu'il a rapport à un fait dont tout le monde n'est pas instruit, ou dont la mémoire commence peut-être à s'effacer, il est bon, pour rendre le sermon plus intelligible, d'ajouter à quelle occasion le P. Bourdaloue le composa. Il y a plusieurs années qu'il parut un petit ouvrage intitulé : *Avis salutaire de la bienheureuse Vierge à ses dévots indiscrets*, avec ces paroles de saint Paul au bas du titre : *Que votre culte soit raisonnable*. Il semblait que l'auteur n'eût eu en vue que de régler le culte de la Vierge, mais ce libelle tendait à le détruire. C'est ce qu'aperçurent d'abord toutes les personnes bien intentionnées qui prirent soin de l'examiner, et ce qui alluma le zèle des vrais catholiques en France, en Italie, en Allemagne, en Espagne et ailleurs. L'ouvrage donc, très-injurieux à la Mère de Dieu, et capable de troubler la piété des fidèles, fut déféré de toutes parts au saint siège, et authentiquement condamné. Le P. Bourdaloue entreprit de le combattre dans un sermon sur la dévotion à la Vierge, qui est celui même dont il s'agit. Ce n'est ni une controverse de l'école, ni une longue déclamation de la chaire, mais un discours solide, où ses avis, prétendus salutaires, sont réfutés avec autant de modération et de brièveté, que d'ordre et de précision.

On a délibéré si l'on mettrait le sermon du lundi de Pâques au rang des autres, parce qu'il est imparfait ; mais on a conclu qu'il ne fallait pas l'omettre ni le déplacer, et l'on a jugé même que le public serait bien aise

d'avoir cette preuve de la fidélité avec laquelle on lui donne les sermons du Père Bourdaloue. Après ces mystères, on se dispose à faire paraître, le plus tôt qu'il sera possible, les panégyriques des saints.

SERMON I.

Sur la Nativité de Jésus-Christ.

Et hoc vobis signum : invenietis infantem [annis involutum, et pos tum in præsepio.

Voici la marque à quoi vous connaîtrez le Sauveur qui vous est né : c'est que vous trouverez un enfant emmaillotté et couché dans une crèche (S. Luc, ch. II).

Sire, est-il donc vrai que le Dieu destiné pour nous sauver, que le Médiateur des hommes, que le Fils unique du Père, faisant son entrée dans le monde, y dût être reconnu par des langes et par une crèche ? Est-il vrai que ce devaient être là les marques de sa venue, et que ce Messie, dont les prophètes avaient si magnifiquement parlé, que ce Messie envoyé de Dieu pour un si important dessein, ne devait être distingué dans sa naissance que par l'humilité et la pauvreté ? Voilà, mes frères, dit saint Augustin, ce qui a causé le scandale des Juifs. Ils attendaient un Sauveur, mais ils supposaient que ce Sauveur viendrait dans l'éclat de la majesté ; qu'il serait riche, puissant, heureux ; qu'il rétablirait visiblement sur la terre le royaume d'Israël ; qu'il comblerait ses sujets de biens et de prospérités. Prévenus qu'ils étaient de ces espérances, on leur a annoncé que ce Sauveur était né dans l'obscurité d'une étable, et c'est ce qui les a non-seulement troublés, mais choqués, mais révoltés. Ce scandale a passé jusque dans le christianisme : l'enfance et la crèche d'un Dieu, voilà par où a commencé parmi les chrétiens l'infidélité de l'hérésie. Ôtez-moi, disait, au rapport de Tertullien, l'impie Marcion, ôtez-moi ces langes honteux et cette crèche indigne du Dieu que j'adore : *Aufer a nobis pannos et dura præsepia* (Tertull.). Ainsi parlait cet hérésiarque si injustement et si faussement préoccupé contre les bassesses apparentes de Jésus-Christ naissant. Or, ce qui a scandalisé les Juifs, ce qui a servi de fond à l'erreur des premiers hérétiques, c'est ce qui nous trouble encore aujourd'hui. Car c'est là le signe que notre orgueil combat intérieurement, le signe qui blesse notre amour-propre, et contre lequel il s'élève, le signe que notre raison même a bien de la peine à ne pas condamner ; en un mot, signe qui devait être, selon le prophète, et qui sera toujours pour le monde un sujet de contradiction : *Signum cui contradicetur* (Luc., II). Cependant, chrétiens, c'est à ce signe qu'est attaché notre salut, et c'est de là que dépendent les fruits de grâce que nous devons retirer de ce mystère. Il est donc de mon devoir de justifier, si j'ose parler de la sorte, ce signe adorable, et c'est ce que je vais faire après que nous aurons rendu à Marie l'hommage ordinaire. *Ave, Maria.*

Dieu, parlant au roi d'Israël, lui dit : Demandez au Seigneur votre Dieu qu'il vous fasse voir un signe de sa toute-puissance :

Pete tibi signum a Domino Deo tuo (Isai., VII) ; et, sur le refus que fit Achaz de demander ce signe à Dieu, parce qu'il ne voulait pas tenter le Seigneur, le Seigneur lui-même lui donna, sans qu'il le voulût, un signe qu'il ne demandait pas : *Propter hoc dabit Dominus ipse vobis signum* (Ibid.). C'est ainsi, chrétiens, que Dieu dans ce mystère en use à notre égard. Pour nous faire entendre que le Messie est né, il nous donne un signe, mais un signe que nous ne demandions pas, un signe que nous n'attendions pas, un signe auquel nous ne pensions pas : je dis plus, un signe que nous ne voulions pas, et contre lequel il prévoyait bien que le monde se révolterait. Cependant c'est lui-même qui nous le donne, lui-même qui le choisit pour nous : *Propter hoc dabit Dominus ipse vobis signum.* Et il est question de savoir si nous avons droit de le rejeter, et si le choix qu'a fait Dieu de ce signe doit trouver tant de contradiction dans nos esprits. Or, je prétends que jamais contradiction n'a été plus mal fondée : pourquoi ? parce que jamais signe n'a été plus raisonnable, plus saint, plus divin, ni par conséquent plus digne, et du choix de Dieu, et de l'approbation des hommes, que celui de la pauvreté et de l'humilité de Jésus-Christ. Ecoutez-en la preuve qui va faire le partage de ce discours. Le signe que l'ange donne aux pasteurs, en leur annonçant la naissance de Jésus-Christ, est le signe du Dieu sauveur : *Natus est vobis hodie Salvator, et hoc vobis signum* (Luc., II) : Il vous est né un Sauveur, et voici la marque à quoi vous pourrez le reconnaître. C'est donc par rapport à l'office du Sauveur que nous devons considérer ce signe. D'où je conclus d'abord que c'est, de tous les signes que Dieu ait jamais donnés aux hommes, le plus admirable ; pourquoi ? parce que c'est le signe le plus naturel et en même temps le plus efficace que Dieu ait jamais employé pour découvrir aux hommes les richesses de sa grâce, et pour leur faire sentir les effets de sa miséricorde. Deux qualités qui distinguent ce signe, signe le plus naturel et signe le plus efficace : le plus naturel, c'est-à-dire le plus propre à marquer et à bien faire connaître la chose qu'il signifie ; le plus efficace, c'est-à-dire le plus propre à opérer même ce qu'il signifie. Non, chrétiens, Dieu avec toute sa sagesse ne pouvait aujourd'hui nous donner un signe ni plus naturel, puisqu'il nous marque parfaitement que le Sauveur est né, et pourquoi il est né : première partie ; ni plus efficace, puisqu'il commence déjà à produire dans les esprits et dans les cœurs les merveilleux effets pour lesquels le Sauveur est né : seconde partie. Conformité de ce signe avec la qualité de sauveur, vertu de ce signe dans les miracles qu'il a opérés dès la naissance du Sauveur : c'est tout mon dessein

PREMIÈRE PARTIE.

Il est vrai, chrétiens, le saint et glorieux enfant dont nous célébrons la naissance avait été promis au monde en qualité de Sauveur. Mais, selon les principes de la foi, il ne devait l'être, et même, dans l'ordre de la justice, il ne pouvait l'être qu'à deux conditions : l'une, d'expié le péché, et l'autre, de réformer l'homme pécheur. Car Dieu voulait être satisfait; et, tandis que l'homme demeurait dans la corruption et le désordre où l'avait réduit le péché, il n'y avait point de salut pour lui. Il fallait donc que Jésus-Christ, pour opérer ce salut et pour faire l'office de Sauveur, c'est-à-dire de Médiateur entre Dieu et l'homme, donnât à Dieu d'une part toute la satisfaction qui lui était due, en portant la peine du péché; et de l'autre, corrigeât dans l'homme les dérèglements du péché. Or, pour nous marquer qu'il était prêt d'accomplir ces deux conditions, et que déjà même il les accomplissait, je prétends, et vous l'allez voir, qu'il ne pouvait choisir un signe plus naturel que la pauvreté et l'humilité de sa naissance. *Transeamus usque Bethleem, et videamus hoc verbum quod factum est* (Luc.): Passons en esprit jusqu'à Bethléem, et, à l'exemple des pasteurs, contemplant avec les yeux de la foi ce que nous y voyons aujourd'hui, et ce que Dieu nous y fait connaître, tâchons de nous former l'idée d'un des plus grands mystères de notre religion.

Comme Sauveur, le Fils de Marie devait expier le péché et être la victime du péché. Pouvait-il pour cela se produire au monde dans un état plus convenable que celui où la Providence l'a fait naître : disons mieux, que celui où par son propre choix il a voulu naître? ce fut là, ce fut dans l'étable de Bethléem, que, brûlé de zèle pour les intérêts de Dieu, il termina les anciens sacrifices, et, comme souverain prêtre de la loi de grâce, il en établit un nouveau; là que, la crèche lui servant d'autel, il fit à Dieu pour la première fois l'oblation solennelle de sa personne; là, comme le porte le texte sacré, que son humanité lui tenant lieu de tabernacle, d'un tabernacle vivant, qui n'avait point été fait par les mains des hommes, mais qui était l'ouvrage du Saint-Esprit, il parut, non plus avec le sang des boucs et des taureaux, mais avec son propre sang : et, pour parler en termes plus simples, là qu'il se mit en devoir d'être déjà l'agneau de Dieu, cet agneau sans tache qui devait satisfaire à la justice divine par lui-même et aux dépens de lui-même. Dieu ne voulait plus de toutes les autres victimes; mais ce corps tendre et délicat dont il avait revêtu son Fils unique, était la vraie hostie qu'il attendait depuis tant de siècles. Or, la voilà enfin, cette hostie pure, sainte, digne de Dieu; la voilà qui commence à être immolée. Ainsi les Pères de l'Eglise l'ont-ils conçu, et ainsi Tertullien s'en expliquait-il quand il nous donnait cette excellente idée de Jésus-Christ : *A partu virginis effectus hostia* (Tertull.) : un Sauveur aussitôt sacrifié qu'il est né, aussitôt offert à son Père qu'il est sorti du sein de sa mère. Car ne vous

imaginez pas, dit saint Chrysostome, que l'immolation de cet agneau de Dieu ait été la dernière action de sa vie, ou du moins qu'elle n'ait été que la dernière. Si c'est par là qu'il voulut finir, ce fut aussi par là qu'il voulut commencer; c'est-à-dire, s'il acheva son sacrifice sur la croix, il en consacra les prémices dans la crèche.

Oui, mes frères, ce fut dans sa sainte nativité que ce Verbe fait chair commença le sacrifice qu'il devait consommer au Calvaire. Il ressentait déjà ces divins empressements dont il donna dans la suite de si sensibles témoignages à ses disciples, quand il leur disait : *Baptismo habeo baptizari; et quomodo coarctor usque dum perficiatur* (Luc., XII)! Je dois être baptisé d'un baptême (c'était le baptême douloureux de sa passion et de sa mort); et que je me sens pressé jusqu'à ce qu'il s'accomplisse! Ce terme *coarctor*, selon la belle remarque de saint Ambroise, ne pouvait mieux s'appliquer ni mieux se rapporter qu'au mystère de la crèche, où toute la majesté de Dieu était comme resserrée dans la petitesse d'un enfant, et où tout le zèle de Jésus-Christ, ce zèle immense, se trouva en quelque sorte contraint et gêné, parce que le temps n'était pas encore venu de le faire paraître et de le déployer dans toute son étendue : *Et quomodo coarctor usque dum perficiatur!* Il les ressentait, dis-je, ces saints empressements, et il n'attendit pas que son sang fût entièrement formé dans ses veines pour se livrer comme une victime. A quoi donc ce Dieu nouvellement né pensa-t-il dès le moment de sa naissance, à quoi s'occupa cette grande âme renfermée dans un si petit corps? appliquez-vous, mes chers auditeurs, à une vérité si touchante. Que faisait Jésus-Christ dans la crèche? il réparait par ses humiliations tous les outrages que l'orgueil des hommes avait déjà faits ou devait faire encore à Dieu; il rétablissait l'empire de Dieu, il rendait à Dieu toute la gloire que le péché lui avait ravie. Que faisait Jésus-Christ dans la crèche? il apaisait Dieu, il désarmait la colère de Dieu, il attirait sur les hommes la plénitude des miséricordes de Dieu. Disons quelque chose de plus particulier. Que faisait Jésus-Christ dans la crèche? Il expiait tous les crimes dont les hommes étaient alors et dont nous-mêmes nous devons être un jour chargés devant Dieu : nos révoltes contre Dieu, nos désobéissances à la loi de Dieu, nos résistances opiniâtres aux inspirations de Dieu, nos ingratitude envers Dieu, nos froideurs, nos relâchements dans le culte de Dieu. Il payait les dettes infinies dont nous devons être comptables à la justice de Dieu : et voilà ce qu'il nous annonce par le signe de sa pauvreté, par le signe de son humilité, par le signe de sa mortification : *Et hoc vobis signum.*

En effet, que nous apprend autre chose cet état pauvre où il se réduit, cet état humble où il paraît, cet état souffrant où il naît, sinon qu'il vient faire pénitence pour nous, et nous apprendre à la faire? Écoutez ceci,

chrétiens. Je dis nous apprendre à la faire : car c'est aujourd'hui que Dieu veut que nous concevions une haute idée, une idée juste de cette sainte vertu : en voici le signe, en voici la mesure et le modèle. Un Dieu humilié et anéanti, un Dieu pleurant et versant des larmes, un Dieu souffrant. Oui, dit saint Chrysostome, couché dans la crèche, il faisait pénitence pour nous, parce qu'il savait que nous étions incapables de la faire sans lui, et que notre pénitence sans la sienne nous eût été absolument inutile, puisqu'elle eût été indigne de Dieu. Et il nous apprenait à la faire, parce qu'il voulait que nous connussions l'indispensable nécessité où nous sommes d'être pénitents comme lui; et qu'il savait que sa pénitence, sans la nôtre, quelque mérite qu'elle pût avoir, ne nous serait jamais appliquée, ni jamais par rapport à nous ne serait acceptée de Dieu. C'est là, dis-je, ce qu'il nous enseigne, et la crèche n'en est-elle pas la marque la plus convaincante? Mais comment encore nous l'enseigne-t-il, cette pénitence? Ah! chrétiens, élevez vos esprits au-dessus des bassesses apparentes de ce mystère. Il pleure nos péchés, que nous ne pleurons pas nous-mêmes; et il les pleure doublement, parce que nous ne les pleurons pas nous-mêmes. Mystère adorable et capable d'exciter dans nos cœurs les sentiments de la plus vive contrition. Car, prenez garde, mes frères, c'est la remarque de saint Bernard : si Jésus-Christ naissant pleure dans la crèche, il ne pleure pas comme les autres enfants, ni par le même principe que les autres enfants : *Plorat quippe Christus, sed non ut cæteri, aut certe non quare cæteri* (Bern.). Les autres enfants pleurent par faiblesse, et celui-ci pleure par raison, pleure par amour et par compassion; les autres pleurent leurs propres misères, et celui-ci pleure les nôtres; les autres pleurent parce qu'ils portent la peine du péché, et celui-ci parce qu'il veut détruire le péché et l'effacer par ses larmes. Or, ces larmes d'un Dieu, ajoute le même Père, me causent tout à la fois, et de la douleur, et de la honte : *Porro lacrymæ istæ, fratres, et dolorem mihi pariunt et pudorem* (Idem) : de la honte, quand je considère que le Fils unique de Dieu a compaté à mes maux, qu'il en a été si vivement touché, et que j'y suis moi-même si insensible; quand je fais réflexion qu'un Dieu a pleuré sur moi, et que je ne pleure pas sur moi-même, au contraire, que je soutiens avec une affreuse indolence, avec une tranquillité et un endurcissement monstrueux, le souvenir de mon péché, dont je devrais faire la matière éternelle de mon repentir et de mes pleurs; de la douleur, quand je pense qu'après avoir fait pleurer Jésus-Christ dès son berceau, je lui en donne encore tous les jours de nouveaux sujets; que, pouvant le consoler par la réformation de ma vie, j'insulte, pour ainsi dire, à ses larmes par mes désordres; et qu'au lieu qu'il a prétendu détruire le péché et l'anéantir, je le fais revivre dans moi et régner avec plus d'empire que jamais. Sur quoi ce grand saint s'écriait : *O duritia cor-*

dis mei (Idem) ! O dureté de mon cœur, jusqu'à quand résisteras-tu à la charité d'un Dieu, à la pénitence d'un Dieu, au zèle d'un Dieu, et au zèle d'un Dieu pour toi-même? Cœur de pierre! quand t'amolliras-tu, et quand deviendras-tu ce cœur de chair que Dieu promettait à ses serviteurs; c'est-à-dire ce cœur tendre pour ton Dieu, ce cœur sensible aux impressions de son amour, aux mouvements de sa grâce et aux intérêts de sa gloire? Car voilà, chrétiens, les sentiments dont saint Bernard était pénétré en contemplant la crèche de Bethléem. C'était un homme séparé du monde, crucifié au monde, mort au monde, c'était un saint; si donc il parlait de la sorte, et s'il le pensait, nous, bien éloignés de la sainteté de sa vie et des ferveurs de sa pénitence, que devons-nous dire, et surtout que devons-nous penser?

Il y a plus encore : après avoir expié le péché, Jésus-Christ devait sauver et réformer l'homme pécheur, ou plutôt il devait sauver l'homme pécheur et le réformer en expiant notre péché et en satisfaisant à Dieu : *Quia natus est vobis hodie Salvator* (Luc II). Ne regardons point cet enfant enveloppé de langes comme la splendeur de la gloire du Père, comme le créateur de l'univers, comme le Seigneur de toute la terre, comme le roi des siècles, et comme le juge des vivants et des morts. Il est tout cela; mais ce n'est sous aucune de ces qualités qu'il vient de naître. Envisageons-le comme sauveur et comme réformateur de l'homme, et voyons si le signe qu'il choisit pour nous annoncer sa venue n'est pas de tous les signes le plus convenable et le plus conforme au dessein qu'il s'est proposé. C'est un Dieu né pour nous sauver : et, ce qui nous perdait, chrétiens, ou plutôt ce qui nous perd encore tous les jours, vous le savez, c'est un attachement criminel aux honneurs du siècle, aux richesses du siècle, aux plaisirs du siècle. Trois sources de corruption, trois principes de la réprobation des hommes. Or, que fait Jésus-Christ? il vient au monde avec le signe de l'humilité, avec le signe de la pauvreté, avec le signe de la mortification. Prenez garde : je dis avec le signe d'une humilité sans bornes : pourquoi? pour l'opposer à cette ambition démesurée qui nous fait rechercher les honneurs du siècle, et qui est une de nos passions les plus dominantes. Je dis avec le signe d'une pauvreté volontaire : pourquoi? pour l'opposer à ce désir insatiable des biens de la terre et des richesses du siècle dont nous sommes possédés. Je dis avec le signe d'une entière mortification : pourquoi? pour l'opposer à cette mollesse qui nous corrompt et qui nous rend esclaves de nos sens. Peut-il mieux nous marquer qu'il est ce Sauveur par excellence, qui doit délivrer son peuple de la servitude de l'enfer et de la tyrannie du péché? Conduite adorable de notre Dieu! Si ce Dieu sauveur avait paru au monde avec des signes tout contraires à ceux qu'il a pris pour nous déclarer sa naissance, nous eût-il jamais persuadé ces grandes vérités, à quoi, de

notre propre aveu, notre salut est attaché? Je m'explique. S'il eût pris pour signe de sa venue, au lieu de l'obscurité de l'étable et de la pauvreté de la crèche, l'éclat et la gloire, l'opulence et les aises de la vie, nous eût-il jamais persuadé l'humilité de cœur, la pauvreté de cœur, le détachement et la haine de nous-mêmes: et d'ailleurs, sans nous persuader tout cela, nous eût-il sauvés? Le voyant riche et dans l'abondance, le voyant sur le trône et dans la grandeur, le voyant dans le faste, dans la pompe, aurions-nous été touchés des maximes de son Evangile, de cet Evangile qui devait condamner notre amour-propre? Quelques leçons qu'il nous eût faites touchant le mépris du monde et le renoncement au monde, l'en aurions-nous cru? quelque assurance qu'il nous eût donnée du bonheur de ceux qui souffrent et qui pleurent, nous en serions-nous tenus à sa parole? De sa doctrine, n'en aurions-nous pas appelé à son exemple; et, quoique la conséquence de son exemple à sa doctrine ne fût pas juste par rapport à nous, eussions-nous eu assez d'équité pour ne nous en pas prévaloir? Vous annonçant aujourd'hui un tel Sauveur, et avec de telles marques, serais-je bien reçu à vous prêcher la sévérité chrétienne, et oserais-je m'élever contre votre luxe, contre vos délicatesses, contre tous les désordres d'une cupidité avare ou sensuelle? mais maintenant que je vous annonce un Sauveur né dans une crèche, et réduit à une extrême misère; mais, maintenant que je vous le présente, ce Sauveur, tel qu'il a voulu être, et tel qu'il est en effet, sans secours, sans biens, sans autorité, sans crédit, sans nom, exposé dès sa naissance à toutes les injures d'une saison rigoureuse, à peine couvert de quelques misérables langes, n'ayant pour lit que la paille, et pour demeure qu'une vile retraite et une étable, quels reproches n'ai-je pas droit de vous faire? quels arrêts ne puis-je pas prononcer contre vous? je dis contre vous, mondains ambitieux et entêtés d'une vaine grandeur; je dis contre vous, mondains avides et intéressés; je dis contre vous, mondains amateurs de vous-mêmes et voluptueux.

Car enfin, mes chers auditeurs, raisonnons tant qu'il nous plaira, ce signe de l'humilité d'un Dieu confond aujourd'hui malgré nous tout l'orgueil du monde, et, pour peu qu'il nous reste de religion, il est impossible qu'à la vue de la crèche nous soutenions l'énorme contradiction qui se trouve entre cet orgueil du monde et notre foi. Qu'un juif ou qu'un païen soit livré aux désirs d'une ambition déréglée, je ne m'en étonne pas, c'est une suite naturelle de l'incrédulité de l'un et de la vanité de l'autre; mais qu'un chrétien qui fait profession d'adorer un Dieu humilié et anéanti, disons mieux, qu'un chrétien qui, dans la personne de son Dieu, fait profession d'adorer l'humiliation même et l'anéantissement même, soit dans sa propre personne idolâtre des honneurs du monde, ne pense

qu'à se les attirer, n'ait en vue que l'accroissement de sa fortune, ne puisse rien souffrir au-dessus de soi, se pique d'aspirer à tout, ne borne jamais ses prétentions, dise toujours dans son cœur: *Ascendam* (*Isai.*, XIV): Je n'en demeurerai pas là; se pousse par intrigue et par intrigue là où il se défie que son mérite le puisse élever, et se plaigne de l'injustice du siècle quand, par les voies les plus obliques, il désespère d'y parvenir; ne regarde ce qu'il est déjà qu'avec indifférence et avec dégoût, et ce qu'il voudrait être qu'avec des impatiences qui le troublent, des inquiétudes qui le dévorent; qu'un chrétien, dis-je, avec la foi de ce grand mystère que nous célébrons, ait le cœur plein de ces sentiments, s'en fasse des règles de vie et se croie sage et habile de les suivre, ah! mes chers auditeurs, ce sont des contradictions que je ne comprends pas. Mais d'où viennent-elles, ces contradictions, que d'une opposition secrète à ce signe vénérable de l'humilité d'un Dieu naissant? Si ce signe trouvait dans nos esprits toute la docilité que la foi demande, ces contradictions cesseraient et notre ambition serait pour jamais détruite. Or, du moment que ce signe détruit l'ambition dans nous, nous ne pouvons plus douter que ce ne soit le signe du Dieu Sauveur.

Raisonnons tant qu'il nous plaira; malgré tous nos raisonnements, ce signe de la pauvreté d'un Dieu confond l'aveugle cupidité des hommes, et il n'y a point de riche mondain, pour peu qu'il ait encore de christianisme, qui ne soit aujourd'hui troublé, alarmé, consterné de cette pensée: Le Dieu que j'adore est venu me sauver par le renoncement aux richesses, et sa pauvreté est le signe qu'il m'a donné de mon salut. Il est vrai que le monde, sans égard à ce signe, ne laisse pas de persister dans ces maximes, qu'à quelque prix que ce soit il en faut avoir, que la grande science est d'en avoir, que la vraie sagesse est de s'appliquer à en avoir, que tout est permis et honnête pour en avoir, qu'on ne peut jamais en avoir trop ni même en avoir assez, que les hommes ne valent ni ne sont estimés qu'autant qu'ils en ont; mais il n'est pas moins vrai, répond saint Bernard, que dans tout cela le jugement du monde est réfuté, est renversé, est réprouvé par Jésus-Christ: *Sed in his omnibus judicium mundi arguitur, subvertitur, confutatur* (*Bern.*), et que le signe de la crèche suffit pour donner de l'horreur de ces damnables maximes. Or, ce signe peut-il confondre des maximes aussi damnables que celles-là, et n'être pas le signe du rédempteur qui vient sauver le monde? Il est vrai que, malgré ce signe, les riches du siècle ne laissent pas de s'applaudir de leur prospérité et d'en faire le sujet de leur vaine joie; mais aussi est-ce pour cela, ajoute saint Bernard, que Jésus-Christ, dès son berceau, leur dit anathème, et que de sa crèche, comme du tribunal de sa justice, il leur prononce aujourd'hui ces arrêts de condamnation: *Vae vobis divitibus* (*Luc.*, VI) Malheur à vous, riches avares; malheur à vous, riches injustes; malheur à vous, ri-

ches orgueilleux ; malheur à vous, riches insensibles et sans miséricorde ! c'est-à-dire malheur à la plupart de vous, car c'est là que vous conduisent communément ces biens périssables que vous possédez, ou plutôt qui vous possèdent plus que vous ne les possédez vous-mêmes. Or, dans le dessein qu'avait le Sauveur du monde de lancer un jour contre les riches ces formidables anathèmes, par quel signe plus naturel pouvait-il les y préparer que par le signe de sa pauvreté, et dès là n'était-ce pas un signe de salut pour eux, puisqu'en les préparant à ces anathèmes, il leur apprenait à s'en préserver ?

Raisonnons tant qu'il nous plaira, malgré toutes nos vues mondaines, ce signe de la mortification d'un Dieu confond aujourd'hui la mollesse du monde ; et il n'y a point d'âme sensuelle, pour peu qu'elle soit encore susceptible des saintes impressions de la grâce, qui, s'appliquant ce signe et le considérant, ne rougisse de ses délicatesses ou n'y renonce même pour jamais. Or, de là j'ai droit de conclure que c'est donc un signe de rédemption. Car ce qui corrompt plus souvent une âme et ce qui la rend esclave du péché, c'est l'attachement à son corps, cette vie molle dont on se fait une habitude, cette condescendance éternelle aux désirs de la chair, cette attention à la flatter et à ne lui rien refuser, à lui accorder tout ce qu'elle demande et plus qu'elle ne demande ; cette superfluité d'ajustements, de parures, de propretés, de commodités ; cette horreur de la souffrance et ce soin excessif de prévenir et de fuir tout ce qui pourrait faire de la peine et mortifier : voilà ce qui entretient dans nous le règne de cette concupiscence charnelle qui souille les âmes. Or, je défie l'âme la plus asservie à ses sens de pouvoir se présenter devant la crèche du Sauveur sans avoir honte d'elle-même. On tâche à justifier tout cela et à s'en faire même une conscience ; car qu'est-ce que la fausse conscience n'excuse pas ? Mais il est question de savoir si l'on peut avec tout cela être conforme à ce Dieu, dont la chair innocente et virginale doit être le modèle de la nôtre. Or, le voici lui-même, reprend saint Bernard, qui vient nous assurer du contraire ; lui-même, qui est la sagesse de Dieu, vient nous détromper de toutes nos erreurs. Cette sagesse que Dieu tenait cachée dans son sein se découvre pour cela visiblement à nous ; parce que nous étions charnels et que nous ne comprenions rien que de charnel, elle veut bien s'accommoder à notre faiblesse, elle prend un corps, elle se fait chair, et, revêtue qu'elle est de notre chair, elle nous prêche hautement et sensiblement que cette vie douce et commode est la voie infallible de la perdition, qu'il n'y a de salut que dans la pénitence, et qu'une partie essentielle de la pénitence est de mater sa chair et de la crucifier avec ses vices. Car voilà, mes frères, ce que la sagesse incarnée nous dit aujourd'hui ; voilà ce que nous annoncent l'étable, la crèche, les langes, toutes les circonstances qui accompagnent la naissance

de cet adorable enfant : *Hoc prædicat stabulum, hoc clamat præsepe, hoc lacrymæ evangelizant* (Bern.). Oui, Seigneur, c'est ce que vous nous faites entendre, et, quand vous parlez, il est juste que vous soyez écouté, il est juste que toute la sagesse du monde s'anéantisse et rende hommage aux saintes vérités que vous nous révélez ; il est juste que, renonçant à ses lumières, elle avoue que ce signe de la crèche avait plus de proportion que tout autre avec l'office de sauveur que vous veniez exercer. Si vous aviez pris, ô mon Dieu, ce signe pour vous, il pourrait ne pas convenir à l'idée que nous avons de votre sainteté et de votre suprême majesté ; mais, le prenant pour nous, nous reconnaissons que c'est le signe qu'il nous fallait, puisque c'est par là que tous les dérèglements de notre esprit et tous les emportements de notre cœur devaient être confondus. N'est-ce pas même, ainsi que l'ange semble nous le déclarer par ces paroles : *Et hoc vobis signum* (Luc., II), comme s'il nous disait : C'est un signe, mais un signe pour vous, et non pour lui, un signe pour vous faire comprendre ce qui vous a jusqu'à présent perdus et ce qui doit désormais vous sauver ? Si vous étiez venu, ô mon Dieu, pour être le sauveur des anges, peut-être ce signe n'aurait-il pas été propre pour eux ; mais il était propre pour des hommes superbes, pour des hommes remplis de l'amour d'eux-mêmes, pour des hommes dominés et corrompus par l'avarice : *Et hoc vobis signum*. Ce signe de la crèche, reprenait Tertullien, par rapport à mon Dieu, paraît indigne de sa grandeur ; mais ce qui me paraît indigne de lui est nécessaire pour moi, ce qui fait en apparence sa confusion est le remède de mes criminelles vanités, ce qui est le signe de son humiliation est le sacrement de mon salut : *Totum hoc dedecus sacramentum est meæ salutis* (Tertull.). Et parce que le Dieu que j'adore ne peut être aujourd'hui ce qu'il est que pour mon salut, parce qu'oubliant en quelque façon qu'il est le Dieu de tous les êtres, il se contente d'être le Dieu de mon salut ; parce qu'en vertu de ce mystère il semble que mon salut ne soit pas tant pour sa gloire que sa gloire pour mon salut, puisqu'il la sacrifie à mon salut, il veut bien prendre ce signe si salutaire et si nécessaire pour moi, tout humiliant qu'il peut être pour lui. Ainsi, mes chers auditeurs, malheur à nous, si nous rejetons ce signe ; malheur, si nous ne l'honorons qu'extérieurement ; malheur, si, Juifs encore d'esprit et de cœur, nous nous en scandalisons ! *O præsepe splendidum, o felices panni* (Ambr.) ! O glorieuse crèche ! s'écriait le grand saint Ambroise, et devons-nous nous écrier après lui, ô heureux langes ! ô précieuses marques de la venue de mon Sauveur et du dessein qu'il a de me sauver ! Si ce signe le plus naturel, mais en même temps le plus efficace, puisqu'il commence déjà à produire les merveilleux effets pour lesquels le Sauveur est né, comme je vais vous le montrer dans la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Non, chrétiens, à en juger par l'expérience et par l'événement, jamais Dieu, tout Dieu qu'il est, n'a donné aux hommes de signe plus efficace, ni d'une plus surprenante vertu, que celui qu'il nous donne dans la naissance de son fils. Car, malgré les oppositions et les contradictions du monde, ce signe a sanctifié le monde et tous les états du monde. Miracle dont je ne veux point d'autre preuve que l'étable de Bethléem, puisque c'est là que, malgré l'infidélité du monde, ce signe de l'enfance de Jésus-Christ a rempli les ignorants et les simples de la science de Dieu, et a captivé les sages et les savants sous l'obéissance de la foi : là que, malgré la cupidité du monde, ce signe de la pauvreté de Jésus-Christ a fait aimer aux pauvres leurs misères, et a détaché les riches de leurs richesses : là que, malgré l'orgueil du monde, ce signe des abaissements de Jésus-Christ a élevé dans l'ordre de la grâce de vils sujets, et a persuadé aux grands et aux puissants du siècle de se faire petits et humbles devant Dieu. Donnons jour à ces pensées. Qu'avez-vous compris, quand j'ai dit le monde sanctifié, et sanctifié dans tous ses états, sinon ces changements tout divins, ces effets surnaturels qu'a opérés la naissance du Fils de Dieu dans toutes les conditions qui partagent le monde ; c'est-à-dire la simplicité éclairée, et la prudence humaine obligée de renoncer à ses propres vues ; la pauvreté reconnue pour béatitude, et l'opulence consacrée à la piété et à la religion ; la bassesse rendue capable de servir à Dieu d'instrument pour les plus grandes choses, et la grandeur soumise à Dieu par la grâce de l'Évangile, et dévouée au culte de Dieu ? Car ce sont là les merveilles que l'étable de Bethléem nous découvre sensiblement, d'une part dans les pasteurs, et de l'autre dans les Mages ; et c'est aussi ce que j'appelle le miracle de la sanctification du monde. Dans les pasteurs, nous voyons des hommes grossiers devenus spirituels et intelligents ; et dans les Mages, des hommes intelligents et spirituels devenus dociles et fidèles ; dans les pasteurs, des pauvres glorifiant Dieu et s'estimant riches ; et, dans les Mages, des riches pauvres de cœur, et se dépouillant sans peine de leurs trésors : dans les pasteurs, des sujets méprisables selon le monde, choisis pour être les premiers apôtres de Jésus-Christ ; et dans les Mages, des grands de la terre humiliés et prosternés aux pieds de ce nouveau Messie. Miracle subsistant, qui de l'étable de Bethléem s'est répandu par un autre miracle dans tout le monde chrétien. Miracle qui va vous faire voir la vertu toute-puissante de ce signe par où l'ange annonce aujourd'hui la venue du Sauveur : *Natus est vobis hodie Salvator, et hoc vobis signum* (Luc., II). Appliquez-vous, mes chers auditeurs : tout ceci renferme pour nous des instructions bien solides et bien importantes.

Des simples et des ignorants (car, puisque Jésus-Christ dans le mystère de ce jour,

leur a donné la préférence en les appelant les premiers à son berceau, il est juste de commencer par eux), des simples éclairés de Dieu, des pauvres glorifiant Dieu, et dans leur condition, s'estimant riches, c'est ce qui paraît dans les pasteurs, et ce que le signe de la pauvreté de Jésus-Christ opéra divinement dans leurs personnes. Ils passaient la nuit dit l'évangéliste, à garder leurs troupeaux, lorsque tout à coup ils se trouvent investis d'une lumière céleste qui les frappe : *Et claritas Dei circumfulsit illos* (*Ibid.*). Pénétrés de cette lumière, et intérieurement émus, ils se disent l'un à l'autre : Allons, voyons ce qui est arrivé, et instruisons-nous de ce que le Seigneur veut ici nous faire connaître. Ils viennent à Bethléem, ils entrent dans l'étable, ils aperçoivent l'enfant dans la crèche : et à la vue de ce signe, ils comprennent que c'est le Verbe de Dieu, ce Verbe increé, mais fait homme pour sauver les hommes : *Videntes cognoverunt de verbo quod dictum erat illis de puero hoc* (*Ibid.*). Prenez garde, s'il vous plaît : ce signe de la crèche ne les trouble point, ne les rebute point, ne les scandalise point ; au contraire, c'est par là qu'ils discernent le don de Dieu ; c'est par ce signe qu'ils se sentent excités à bénir le ciel. Car ils regardent ce Dieu naissant, non-seulement comme leur consolation, mais comme leur gloire : ils se tiennent honorés de lui être semblables, ils découvrent en lui leur bonheur, et les prérogatives infinies de leur condition. Touchés donc de ce signe, ils adorent dans Jésus-Christ la pauvreté, qui jusque-là avait été le sujet de leurs chagrins et de leurs plaintes. Ils s'en retournent comblés de joie, contents de ce qu'ils sont, déplorant le sort des riches de Jérusalem, bien loin de l'envier ; heureux, en qualité de pauvres, d'être les élus d'un Dieu pauvre comme eux, et les prémices de sa rédemption : *Et reversi sunt glorificantes et laudantes Deum* (*Luc.*, II). Ce n'est point encore assez pour eux de l'avoir connu, ce Dieu pauvre ; ils l'annoncent de toutes parts, ils publient les merveilles de sa naissance, et tous ceux qui les écoutent en sont surpris et ravis : *Et omnes qui audierunt mirati sunt* (*Ibid.*). Qu'est-ce que tout cela, demande saint Chrysostome ? par où ces bergers dans un moment sont-ils devenus si intelligents et si spirituels ? d'où leur est venu ce don de pénétration, cette science de Dieu dont ils sont remplis ? comment l'ont-ils si tôt acquise, et où ont-ils appris le secret de la communiquer si aisément et si parfaitement aux autres ? Ah ! mes frères, reconnaissons ici la Providence, et rendons-lui avec des cœurs dociles les hommages de notre foi : tout cela est le merveilleux effet de la crèche du Sauveur, et voici comment : comprenez et goûtez cette moralité si essentielle au christianisme que vous professez.

La pauvreté, dit saint Bernard, abondait sur la terre ; mais on n'en savait pas le prix ; et c'était de là néanmoins que dépendait le salut de la plus grande partie du monde, puisque, dans l'ordre des conseils de Dieu,

la plus grande partie du monde devait avoir la pauvreté pour partage. Que fait Jésus-Christ? il vient apprendre au monde à l'estimer : cette pauvreté était un trésor caché, que chacun possédait sans le connaître, ou, pour mieux dire, que les hommes tout mondains et tout charnels possédaient malgré eux et sans le vouloir : il vient leur en donner une juste idée, et leur en montrer la valeur. Et, en effet, à peine a-t-il paru avec les marques précieuses de la pauvreté, que voilà des hommes, quoique charnels, persuadés du prix inestimable de ce trésor, ravis de l'avoir trouvé, prêts à tout quitter pour s'en assurer la possession, louant Dieu d'y être parvenus : *Glorifiantes et laudantes Deum* (*Ibid.*). Parlons plus clairement. La pauvreté abondait sur la terre; mais, comme ajoute saint Bernard, ce n'était pas celle qui devait béatifier les hommes, et servir de titre pour l'héritage du royaume de Dieu. Car, qu'était-ce que la pauvreté qui régnait sur la terre? une pauvreté dont on gémissait, dont on rougissait, dont on murmurait; et celle par où l'on devait entrer dans le royaume de Dieu, était au moins une pauvreté acceptée avec soumission, soufferte avec résignation, convertie par un saint usage en bénédiction : or, voilà celle dont le Fils de Dieu lève aujourd'hui l'étendard, en proposant le signe de la crèche; et vous savez avec quelle ardeur et quel zèle cet étendard a été suivi. Donnons encore à ceci un nouvel éclaircissement. Avant Jésus-Christ on voyait des pauvres dans le monde, mais des pauvres, reprend saint Bernard, qui s'estimaient malheureux de l'être; des pauvres qui, souffrant toutes les incommodités de la pauvreté, n'en avaient ni la vertu ni le mérite, et qui, n'ayant pas les avantages des richesses, en avaient toute la corruption et tout le désordre; des pauvres sans humilité, sans piété, souvent sans conscience et sans religion; des pauvres dont l'indigence et la misère n'empêchait pas le libertinage des mœurs, et qu'elle rendait au contraire plus vicieux et plus dissolus; en un mot, des pauvres réprouvés de Dieu, par l'abus qu'ils faisaient de la pauvreté même. Voilà de quoi le monde était plein, et il fallait, pour sanctifier le monde, des pauvres d'un caractère tout différent: c'est-à-dire des pauvres aimant leur pauvreté, profitant de leur pauvreté, honorant Dieu, et remerciant Dieu dans leur pauvreté; des pauvres en qui la pauvreté fût le fond d'une vie pure et innocente; des pauvres appliqués à leurs devoirs, vigilants, fervents, laborieux; des pauvres dont la religion fût respecter la condition, et dont la condition fût un état avantageux pour la religion. Or, grâce à celui dont nous célébrons la naissance, c'est par la vertu de sa crèche que le monde a vu de semblables pauvres; et l'on peut dire que par là ce signe de la crèche a changé la face du monde, puisque partout où il a été reconnu, la pauvreté, changeant de nature et de qualité, a rempli le monde de justes, de saints, de prédestinés; au lieu qu'auparavant elle le remplissait

d'hommes inutiles, d'hommes vagabonds et souvent de scélérats.

Sortons de l'étable de Bethléem, et, par une autre preuve encore plus touchante, convainquons-nous de cette vérité. Qui a fait dans l'Eglise de Dieu tant de pauvres volontaires, dont la sainteté, aussi bien que la profession, est encore de nos jours l'ornement du christianisme? la vue de la crèche de Jésus-Christ. Voilà ce qui a peuplé le monde chrétien de ces pauvres évangéliques, qui, par un esprit de foi, se sont fait un bonheur et un mérite de quitter tout et de se dépouiller de tout. Le monde profane les a traités de fous et d'insensés; mais, en vue de cette crèche, ils ont tenu à honneur d'être réputés fous et insensés dans l'idée du monde profane, pourvu qu'ils eussent l'avantage d'être en cela même plus conformes à ce Dieu naissant. Des millions de fidèles, d'opulents qu'ils étaient, ont renoncé, pour le suivre, à toute la fortune du siècle; des hommes comblés de biens ont, à l'exemple de Moïse, préféré les misères de ce Dieu sauveur et celles de son peuple, à toutes les richesses de l'Egypte; des vierges illustres par leur sang ont sacrifié, pour devenir ses épouses, les plus grandes espérances; des princesses, pour se rendre dans sa maison d'humbles servantes, ont abandonné toutes leurs prétentions et tous leurs droits. Tel est le miracle dont nous sommes témoins; et, malgré l'iniquité du monde, ce miracle subsistera jusqu'à la fin des siècles; c'est-à-dire jusqu'à la fin des siècles, il y aura des pauvres parfaits, des pauvres héritiers du royaume céleste, et cohéritiers du Dieu pauvre qui est venu leur en tracer le chemin et les y appeler.

Peuples qui m'écoutez, voilà ce qui doit vous remplir d'une confiance chrétienne et vous consoler : vous professez une religion qui relève votre bassesse, qui honore votre pauvreté, qui béatifie vos misères, et qui vous en découvre les avantages dans la personne de votre Dieu. Vous êtes peu de chose selon le monde; mais c'est par là même qu'il ne tient qu'à vous d'être les sujets les plus propres au royaume de Dieu, puisque Dieu se plaît à répandre sur vous les richesses de sa grâce. Si vous connaissiez le don précieux que vous possédez et qui est en vous, si vous saviez estimer votre pauvreté ce qu'elle vaut, vous ne penseriez qu'à bénir le ciel; et, vous félicitant vous-mêmes de la conformité de votre état avec l'état de Jésus-Christ, vous goûteriez sensiblement ce que votre infidélité a tant de peine à comprendre, et peut-être à croire, je veux dire le bonheur et le prix de votre condition.

Au contraire, grands du monde, sages du monde, riches et puissants du monde, voilà votre humiliation et ce qui doit vous faire marcher dans la voie de Dieu avec crainte et avec tremblement. Vous adorez un Dieu qui, se faisant homme, n'a rien voulu être de ce que vous êtes; et qui, par un dessein particulier, a affecté d'être tout ce que vous n'êtes pas; un Dieu qui venant au monde, a méprisé toute la grandeur et toute la prospé-

rité humaine, les regardant comme des obstacles à la fin de sa mission; un Dieu qui, dans cette vue, a appelé les pauvres et les petits préférablement à vous, et qui par là (oserais-je me servir de ce terme, si je n'avais de quoi vous l'adoucir), qui, dis-je, par là, semblerait presque vous avoir dédaignés : car, en qualité de prédicateur de l'Évangile, nous ne pouvons, mes frères, disait saint Cyprien, quelque zèle et même quelque respect que nous ayons pour vos personnes, vous dissimuler cette vérité affligeante : mais écoutez-moi et comprenez bien l'adoucissement. Car il n'est point absolument vrai que ce Dieu pauvre ait en effet rebuté ni dédaigné la grandeur du monde, et j'avance même que, bien loin de la dédaigner, il a eu dans sa naissance des égards pour elle, jusqu'à la rechercher et à se l'attirer; mais c'est ici que je reconnais encore la vertu miraculeuse du signe de la crèche, et que j'adore les conseils de Dieu. Comme la vertu de ce signe a paru dans les petits, en les élevant aux plus hautes fonctions de l'apostolat; dans les simples, en les éclairant des plus vives lumières de la foi; dans les pauvres, en les enrichissant des plus précieux dons de la grâce : aussi, par un autre prodige, ce même signe de la crèche a-t-il fait paraître sa vertu dans les grands, en les réduisant à s'abaisser devant Jésus-Christ; dans les sages, en les soumettant à la simplicité de la foi; dans les riches, en les détachant de leurs richesses, et les rendant pauvres de cœur. C'est de quoi nous avons la preuve dans l'exemple des mages, mais une preuve à laquelle je défie les cœurs les plus endurcis de résister, s'ils s'appliquent à en sentir toute la force. Car Jésus-Christ naît dans la Judée; et des mages, c'est-à-dire des hommes savants, des puissants, des opulents du siècle, des rois même viennent des extrémités de l'Orient pour le chercher. Après avoir abandonné pour cela leurs États, après avoir supporté les fatigues d'un long voyage, après avoir essuyé mille dangers, ils arrivent à Bethléem, ils entrent dans l'étable, et là que trouvent-ils ? un enfant couché dans une crèche. Mais cet enfant, est-ce donc le Dieu qu'ils sont venus reconnaître ? Oui, chrétiens, c'est lui-même, et c'est justement à ce signe de la crèche qu'ils le reconnaissent. Sans délibérer, sans examiner, dès qu'ils l'aperçoivent, ils se prosternent devant lui; et, non contents de lui sacrifier leurs trésors en les lui offrant, ils lui sacrifient leur raison en l'adorant.

Ah ! chrétiens, achevons de nous instruire dans cet excellent modèle que Dieu nous propose. Il est vrai, les mages ne voient qu'une crèche et qu'un enfant; mais c'est la merveille de Dieu que ce signe de l'enfance et de la crèche de Jésus-Christ ait assez de pouvoir sur leurs esprits pour leur faire adorer dans cet enfant ce qui semble moins digne de leurs adorations, qu'il fasse assez d'impression sur leurs cœurs pour en arracher dans un moment les passions les plus vives et les plus enracinées, et qu'il soit assez efficace pour les humilier sous le joug de la

foi. Après cela, douterons nous que ce signe ne soit le signe du Dieu sauveur ? Je prétends que ce seul miracle de la conversion des mages est un témoignage plus éclatant que tout ce que Jésus-Christ fera jamais; et que les aveugles-nés guéris, que les morts de quatre jours ressuscités, ne seront point des signes plus authentiques de sa divinité et de sa mission que ce qui paraît dans l'étable de Bethléem; c'est-à-dire que des grands du monde, que des riches du monde, que des sages du monde, soumis à l'empire de Dieu. C'est un grand miracle que des hommes simples et ignorants comme les pasteurs, parviennent tout à coup à la connaissance des plus hauts mystères et soient remplis des lumières divines; mais un miracle sans contredit encore plus grand, c'est que des hommes versés dans les sciences humaines, et adorateurs de leur fausse prudence, y renoncent pour ne plus suivre que les vues obscures de la foi. Car, entre la sagesse du monde et l'obéissance de la foi, il y a bien plus d'opposition qu'entre la simplicité de l'esprit et les lumières du ciel, puisque Dieu prend plaisir à se communiquer aux simples : *Et cum simplicibus sermocinatio ejus* (*Prov.*, III). Quand donc je vois des bergers éclairés de Dieu, connaissant le Verbe fait chair, et l'annonçant, le glorifiant, j'en suis moins surpris, parce que ce sont là les voies ordinaires de la Providence; mais, au contraire, la sagesse du monde étant si opposée aux révélations de Dieu, voulant raisonner sur tout, voulant avoir l'évidence de tout, voulant décider de tout selon ses vues, ce qui m'étonne, c'est de la voir si docile dans les mages et si souple. Frappé de ce changement, j'étends, s'il m'est permis, la proposition de Jésus-Christ, lorsqu'il disait à son Père : *Confiteor tibi, Pater, quia abscondisti hæc a sapientibus et prudentibus, et revelasti ea parvulis* (*Matth.*, XI) : Je vous bénis, mon Père, de ce que vous avez caché toutes ces choses aux sages et aux prudents du siècle pour les révéler aux petits. Car je dis à Dieu : Soyez éternellement béni, Seigneur, de les avoir révélées aux savants et aux sages; et, quand je le dis ainsi, je ne détruis en aucune manière la parole du Fils de Dieu, puisqu'il a fallu, pour recevoir cette foi et pour croire ces ineffables mystères, que les savants et les sages soient devenus petits comme des enfants : *Et revelasti ea parvulis*.

C'est un grand miracle que des pauvres, tels qu'étaient les pasteurs, apprennent à estimer la pauvreté, jusqu'à s'en faire un bonheur et un sujet d'actions de grâces; mais un miracle sans doute encore plus grand, c'est que des riches se détachent de leurs richesses, et deviennent pauvres de cœur : car il est bien plus difficile d'allier ensemble l'opulence et la pauvreté du cœur, que cette même pauvreté du cœur est une pauvreté réelle et véritable. Que des bergers donc, nés dans la disette, accoutumés à vivre dans l'indigence et à manquer des commodités de la vie, se bornent à leur état et en soient contents, c'est ce que j'ai moins de peine à comprendre; mais la possession des richesses étant un poison si subtil pour

corrompre le cœur, et une amorce si puissante pour le surprendre et pour l'attacher, que les mages, je veux dire que des riches éteignent dans eux toute affection à ces biens trompeurs et enchanteurs; qu'ils déposent leurs trésors aux pieds de Jésus-Christ pour l'en rendre maître, et qu'ils consentent à n'avoir plus désormais, s'il le faut, d'autre héritage sur la terre que sa pauvreté; qu'au moins dans leur estime ils la préfèrent, cette pauvreté chrétienne, à toute la fortune du monde, c'est ce que je ne puis assez admirer. Touché de ce prodige, je m'adresse à vous, riches; et je ne vous dis plus, comme saint Jacques: Tremblez, gémissiez, déplorez le malheur de votre état: *Agite nunc, divites, plorate ululantes in miseris vestris* (Jacob., V); mais je vous dis: Prenez confiance, et consolez-vous; car Jésus-Christ est venu appeler et sauver les riches aussi bien que les pauvres. Mais du reste, quels riches? observez-le bien, et voilà en quoi ce que je dis s'accorde parfaitement avec ce que dit ce saint Apôtre. Car ces riches que Jésus-Christ reçoit à sa suite, et à qui il destine sa gloire, ce sont des riches détrompés du vain éclat des richesses; des riches prêts à lui sacrifier toutes leurs richesses, des riches pauvres de volonté et en esprit, et disposés, quand il lui plaira, à l'être pour lui et comme lui, réellement et en effet.

C'est un grand miracle que, malgré la bassesse de leur condition, Dieu ait suscité les pasteurs pour être comme les premiers apôtres du Messie, et pour publier dans le monde sa venue; mais un miracle encore bien plus grand, c'est que, malgré l'orgueil presque inséparable de la puissance humaine, Dieu, dans les mages, ait inspiré aux puissants du siècle tous les sentiments de la vraie humilité: car l'humilité dans la grandeur est le chef-d'œuvre de la grâce; ainsi, sans me contenter de vous dire avec l'apôtre saint Paul, que Dieu a choisi les faibles pour confondre les forts, et les petits pour humilier les grands: *Infirma mundi elegit Deus ut confundat fortia* (1 Cor., I); je puis ajouter qu'il a pareillement choisi les forts pour instruire les faibles, et les grands pour servir de modèles aux petits. Mais, du reste, quels grands? prenez garde, voici l'éclaircissement de ma pensée, et par où elle convient avec celle du maître des gentils; des grands descendus volontairement et par leur choix, au rang des petits; des grands prévenus d'un saint mépris pour toute la pompe qui les environne, et plus petits à leurs yeux, qu'ils ne sont grands devant les hommes; des grands qui ne présentent leur grandeur qu'autant qu'elle peut servir à s'abaisser plus profondément aux pieds de l'Homme-Dieu; des grands jaloux, non de leur gloire, mais de la gloire de Dieu; préparés à tout entreprendre, non pour dominer, mais pour obéir à Dieu; non pour se faire honorer et craindre, mais pour faire honorer et craindre Dieu; non pour se chercher eux-mêmes et leurs propres avantages, mais pour maintenir les droits et les intérêts de Dieu.

Voilà, mes chers auditeurs, ce qu'a pu opérer le signe de la crèche, et ce qu'il doit encore opérer dans chacun de vous, si vous voulez que ce soit pour vous un signe de salut. Il faut qu'il corrige toutes vos erreurs, et qu'il vous fasse prendre des maximes toutes contraires à la sagesse du monde; il faut qu'il amortisse le feu de cette avare convoitise qui vous consume, et qu'il vous dégage de toute attache aux biens périssables du monde; il faut qu'il réprime vos ambitieux désirs, et qu'il bannisse de votre cœur toutes les vanités et tout le faste du monde. Autrement, craignez la vertu de ce signe, bien loin d'y mettre votre confiance; car ce signe de salut pour les autres ne pourrait être pour vous qu'un signe de réprobation: signe vénérable et tout divin, en quoi consiste le caractère propre du christianisme, et par où d'abord il s'est fait connaître. Mais grâces soient rendues au Dieu immortel qui nous fait voir encore aujourd'hui, pour notre consolation, ce signe respecté, révééré, adoré par le premier roi du monde; je veux dire qui nous fait voir le premier roi du monde fidèle à Jésus-Christ, déclaré pour Jésus-Christ, saintement occupé à étendre la gloire de Jésus-Christ, et à combattre les ennemis de son Eglise et de sa foi. L'hérésie abattue, l'impiété réprimée, le duel aboli, le sacrilège recherché et hautement vengé, tant d'autres monstres, dont Votre Majesté, sire, a purgé la France, et qu'elle a bannis de sa cour, enseront d'éternelles preuves. Le dirai-je, néanmoins; et pourquoi ne le dirais-je pas, puisqu'il y va des intérêts du Seigneur, et que je parle devant un roi à qui les intérêts du Seigneur sont si chers? de ces monstres que Votre Majesté poursuit, et contre qui elle a déjà si heureusement employé son autorité royale, il en reste encore, sire, qui demandent votre zèle et tout votre zèle. L'Ecriture me défend de les nommer; mais il me suffit que Votre Majesté les connaisse et qu'elle les déteste. Elle peut tout, et la seule horreur qu'elle en a conçue sera plus efficace que toutes les lois pour en arrêter le cours. Ils ne soutiendront pas sa disgrâce, ni le poids de son indignation; et, quand elle voudra, ces vices honteux au nom chrétien cesseront d'outrager Dieu et de scandaliser les hommes. C'est pour cela, sire, que le ciel vous a placé sur le trône; c'est pour cela qu'il a versé si abondamment sur votre personne sacrée les dons de force, de sagesse, de piété qui vous distinguent entre tous les monarques de l'univers; mais c'est par là même aussi que Votre Majesté attirera sur elle toutes les bénédictions dont Dieu récompensa autrefois la religion de David: car je le protégerai, dit le Seigneur, parlant de ce saint roi, je l'appuierai, ma main s'étendra pour le secourir et mon bras le fortifiera; j'exterminerai ses ennemis de devant ses yeux, toutes ses entreprises réussiront, enfin j'en ferai mon fils aîné, et je l'élèverai au-dessus de tous les rois de la terre: *Et ego primogenitum ponam illum excelsum præ regibus terræ* (Psal. LXXXVIII); oracle accom-

pli dans Votre Majesté encore plus visiblement que dans le religieux prince en faveur duquel il fut d'abord prononcé. Nous n'en doutons point, sire : voilà d'où sont venus et d'où viennent sans interruption ces prospérités et ces succès qui ont étonné toute l'Europe, et dont le bruit s'est répandu jusqu'aux extrémités de la terre. A ces succès, ô mon Dieu ! à ces prospérités passées, vous en ajouterez de nouvelles ; vous bénirez toujours un roi dont le premier soin est de vous honorer et de vous servir ; dont le souhait le plus ardent est de faire de sa cour une cour chrétienne, de son royaume un royaume chrétien, et du monde même, s'il en était maître, un monde chrétien. Ainsi pourrez-vous, sire, attendre tout d'un Dieu à qui vous donnez tous les jours des marques si sensibles de votre piété, et qui tous les jours vous donne des marques si éclatantes de sa protection. Il n'en demeurera pas là ; l'avenir répondra au passé, et l'éternité bienheureuse mettra le comble à de longues et de glorieuses années : c'est ce que je vous souhaite, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.

SERMON II.

Sur la circoncision de Jésus-Christ.

Postquam consummati sunt dies octo, ut circumcidetur puer, vocatum est nomen ejus Jesus, quod vocatum est ab angelo priusquam in utero conciperetur.

Lorsque le huitième jour fut arrivé où l'enfant devait être circoncis, on le nomma Jésus, ainsi que l'ange l'avait marqué avant qu'il eût été conçu dans le sein de Marie, sa mère. (S. Luc, ch. II).

L'ange n'était que le ministre choisi de Dieu pour apporter du ciel ce nom de Jésus ; mais Dieu même en était l'auteur, et il n'appartenait qu'à Dieu de le pouvoir être. C'est-à-dire que Dieu seul pouvait donner à l'enfant qui venait de naître le nom de Sauveur, non-seulement parce qu'il fallait pour cela une autorité supérieure à celle des anges et des hommes, mais parce qu'il n'y avait que Dieu qui pût parfaitement comprendre tout le sens et toute l'étendue de ce saint nom : nom divin, qui ne peut être prononcé avec respect que par un mouvement particulier du Saint-Esprit : *Nemo potest dicere, Dominus Jesus, nisi in Spiritu Sancto* (I Cor., XII) ; nom vénérable, qui fait fléchir tout genou et qui humilie toute grandeur : *In nomine Jesu omne genu flectatur* (Philip., II) ; nom sacré que l'enfer redoute, et qui suffit pour mettre en fuite les démons : *In nomine meo dæmonia ejicient* (Marc., XVI) ; nom plein de force, et en vertu duquel se sont faits les plus authentiques et les plus éclatants miracles : *In nomine Jesu Christi surge et ambula* (Act., III) ; nom salutaire dont les sacrements de la loi nouvelle tirent toute leur efficacité : *His auditibus baptizabantur in nomine Domini Jesu* (Act., XIX) ; nom tout-puissant auprès de Dieu, et dont le mérite infini engage le Père céleste à exaucer les prières des hommes : *Quodcumque petieritis Patrem in nomine meo, dabit vobis* (Joan., XIV) ; nom glorieux que le zèle apostolique a porté aux gentils et aux

rois de la terre : *Vas electionis est mihi iste, ut portet nomen meum coram gentibus* (Act., IX) ; nom pour la confession duquel les saints se sont fait, et un honneur, et un bonheur de souffrir les plus sanglants affronts, et d'être exposés à tous les outrages : *Ibant gaudentes, quoniam digni habiti sunt pro nomine Jesu contumeliam pati* (Act., V) ; enfin, nom incomparable et unique, puisqu'il n'y en a point d'autre sous le ciel par qui nous puissions être sauvés : *Nec enim aliud nomen est sub cælo datum hominibus, in quo nos oporteat salvos fieri* (Act., IV) ; tel est le nom, mes chers auditeurs, que reçoit aujourd'hui le Fils de Marie : *Vocatum est nomen ejus Jesus*. Mais pourquoi, demande Saint Bernard, ce nom si auguste est-il attaché à la circoncision ? car il semble que la circoncision convienne plutôt à celui qui doit être sauvé, qu'au Sauveur même : *Circumcisio quippe magis salvandi quam Salvatoris esse videtur* (Bern.). Quelle liaison y a-t-il donc entre ces deux mystères ? pourquoi attend-on que l'enfant soit circoncis, pour lui donner le nom de Sauveur, et quel rapport le nom de Sauveur peut-il avoir avec la circoncision de l'enfant ? C'est l'importante question que j'entreprends de résoudre, et qui servira de fond à ce discours, où j'ai à vous instruire des vérités du christianisme les plus essentielles. J'ai besoin pour cela du secours d'en-haut, et je ne puis mieux l'obtenir que par l'intercession de celle qui a reçu la plénitude de la grâce. *Ave, Maria*.

Pour vous faire d'abord concevoir le mystère que nous célébrons, et pour vous en donner une juste idée, je me représente aujourd'hui le Fils de Dieu sous deux qualités différentes, que l'Écriture lui attribue, et qui, réunies dans sa personne, ont fait, si j'ose m'exprimer de la sorte, tout le plan de sa religion. Car je le considère, avec saint Paul, comme consommateur de l'ancienne loi, et comme fondateur ou instituteur de la loi nouvelle : comme consommateur de l'ancienne loi, il obéit à la loi ; et comme fondateur de la loi nouvelle, il établit et il impose la loi ; comme consommateur de l'ancienne loi, il accomplit la circoncision des Juifs, et comme fondateur de la loi nouvelle, il vient publier une autre circoncision bien plus parfaite, et qui est celle des vrais chrétiens. En un mot, comme consommateur de l'ancienne loi, il est lui-même circoncis selon la chair ; et, comme fondateur de la loi nouvelle, il nous apprend et il nous oblige à être circoncis d'esprit et de cœur. Voilà, mes chers auditeurs, à quoi se réduit tout le mystère de ce jour ; mais voilà, au même temps, par où je réponds à la difficulté de saint Bernard, et en quoi je découvre le rapport qu'il y a entre la circoncision et le nom de Jésus. Comprenez-le bien, s'il vous plaît : *Circumciditur puer, et vocatur Jesus* (Bern.) : On circoncit l'enfant, et on le nomme Jésus, c'est-à-dire Sauveur. Pourquoi Sauveur au moment qu'il est circoncis ? parce qu'il est certain que Jésus-Christ, en se soumettant à la circoncision judaïque,

commença dès lors à faire de sa part tout ce qu'un Dieu-Homme pouvait faire pour nous sauver : c'est ma première proposition ; et parce qu'il n'est pas moins vrai qu'en établissant la circoncision évangélique, il nous a enseigné, comme législateur et comme maître, tout ce que nous devons faire de notre part pour mériter nous-mêmes d'être sauvés : c'est ma seconde proposition. Appliquez-vous à la suite et à l'ordre de ces deux pensées. Le salut de l'homme dépendait essentiellement de deux causes : de Dieu et de l'homme même ; de Dieu, qui en est le principal auteur, et de l'homme même, qui en doit être le coopérateur. Car, comme dit saint Augustin, Dieu, qui nous a créés sans nous, n'a pas voulu, quoiqu'il le pût absolument, nous sauver sans nous. Il fallait donc que Jésus-Christ, pour être parfaitement sauveur, non-seulement en fît lui-même la fonction, mais qu'il nous apprît quelle devait être, pour l'accomplissement de ce grand ouvrage, notre coopération. Or, je prétends que dans ce mystère il s'est admirablement acquitté de ces deux devoirs : du premier, en s'assujettissant à la circoncision de l'ancienne loi, qui était la circoncision de la chair ; et du second, en nous obligeant à la circoncision de la loi nouvelle, qui est la circoncision du cœur. Voilà de quoi nous lui serons éternellement redevables : il nous a sauvés, et il nous a donné un moyen sûr pour travailler nous-mêmes à nous sauver. Si donc il ne nous sauve pas, ou si nous ne nous sauvons pas nous-mêmes, notre perte, dit le prophète, ne peut venir que de nous : *Perditio tua, Israel (Ose, XIII)*, et c'est ce que nous avons infiniment à craindre. Il a commencé à nous sauver par l'obéissance qu'il a rendue à la loi de l'ancienne circoncision, vous le verrez dans la première partie ; et il nous a donné un moyen sûr pour nous aider nous-mêmes à nous sauver, par la loi qu'il a établie de la circoncision nouvelle, je vous le montrerai dans la seconde partie. C'est tout mon dessein, pour lequel je vous demande et j'attends de vous une favorable attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Oui, chrétiens, c'est en se soumettant à la circoncision de l'ancienne loi, que le Fils de Dieu s'est montré véritablement sauveur ; et c'est, à proprement parler, dans le mystère de ce jour, qu'il a commencé à en exercer l'office : écoutez-en les preuves. Car, au moment qu'il fut circoncis, il se trouva dans la disposition prochaine et nécessaire pour pouvoir être la victime du péché. Au moment qu'il fut circoncis, il offrit à Dieu les prémices de son sang adorable, qui devait être le remède du péché. Au moment qu'il fut circoncis, et en vertu de sa circoncision, il s'engagea à répandre ce même sang plus abondamment sur la croix, pour la réparation entière du péché. Trois choses à quoi la rédemption du monde était attachée, et dont la foi nous assure que le salut des hommes dépendait. Trois raisons solides, que je vous prie d'approfondir avec moi, et qui

vous font faire comprendre, mais d'une manière sensible, sur quoi est fondée cette mystérieuse liaison qui se rencontre entre la circoncision de l'enfant et l'imposition du nom de Jésus : *Circumciditur et vocatur Jesus*.

Au moment que le Fils de Dieu fut circoncis, il se trouva dans la disposition prochaine et nécessaire pour être la victime du péché, et par conséquent pour être parfaitement sauveur ; car, pour sauver l'homme tombé dans la disgrâce de son Dieu, il fallait satisfaire à Dieu dans toute la rigueur de la justice : Dieu le voulait ainsi, et c'est un point de religion qui ne peut être contesté. Pour offrir à Dieu cette satisfaction rigoureuse, il fallait un sujet capable de souffrir et de mourir : la croix et la mort étaient les moyens choisis pour cela dans le conseil de la sagesse éternelle : toutes les Écritures nous l'enseignent. Pour être capable de souffrir et de mourir, il fallait au moins avoir la marque du péché : la chose est évidente, et c'est sur quoi roule toute la théologie de saint Paul. Cette marque du péché ne devait être imprimée sur la chair innocente de Jésus-Christ que par sa sainte circoncision ; et en effet, la circoncision, quelque sainte que nous la concevions dans la personne du sauveur, était en soi, et selon l'institution divine, le sacrement et le sceau de la justification des pécheurs. Que s'ensuit-il de là ? vous prévenez déjà ma pensée : il s'ensuit que, avant que Jésus-Christ fût circoncis, il lui manquait, pour ainsi dire, une condition sans laquelle il ne pouvait pas encore être la victime de ce sacrifice sanglant et douloureux que Dieu exigeait pour notre rédemption. Cette condition, c'est-à-dire ce pouvoir prochain d'être immolé comme victime pour nos péchés, était la suite du mystère de sa circoncision ; et c'est ce que l'évangéliste semble nous déclarer par ces paroles : *Postquam consummati sunt dies ut circumcideretur puer, vocatum est nomen ejus Jesus* : Lorsque le temps de la circoncision de l'enfant fut venu, et qu'en effet on l'eut circoncis, on lui donna le nom de Jésus. Comme si l'évangéliste nous disait : Jusquelà, quelque perfection et quelque mérite qu'il eût, il ne portait pas encore ce nom, parce qu'il n'avait pas encore tout ce qui lui était nécessaire pour être actuellement sauveur : mais, après la circoncision, il eut droit d'être appelé Sauveur, parce qu'il ne lui manquait plus rien pour l'être. Donnons à cette vérité plus d'étendue et plus de jour. Pour sauver des pécheurs et des coupables (ceci vous surprendra, chrétiens, mais c'est votre religion que je vous expose), pour sauver des pécheurs et des coupables, il fallait un juste ; mais un juste, dit saint Augustin, sur qui pût tomber la malédiction qui traîne après soi le péché et le châtement qui lui est dû. Or ce juste, c'était Jésus-Christ : il ne devait pas être pécheur ; comme pécheur, il eût été rejeté de Dieu : il ne suffisait pas qu'il fût juste ; comme juste, il n'aurait pu être l'objet des vengeances de Dieu :

mais, en qualité de médiateur, il devait, quoique exempt de péché, et quoique impeccable même, tenir une espèce de milieu entre l'innocence et le péché; et ce milieu entre l'innocence et le péché, ajoute saint Augustin, c'était qu'il eût la marque du péché. Ainsi il fallait que Jésus-Christ fût juste en vérité, et pécheur en apparence; juste en vérité, pour pouvoir justifier les hommes; et pécheur en apparence, pour pouvoir attirer sur soi les châtimens de Dieu. Car Dieu, tout irrité qu'il était contre les hommes, ne pouvait s'en prendre à Jésus-Christ, tandis qu'il ne voyait en lui que justice et que sainteté; et cette irrépréhensible sainteté de Jésus-Christ, quelque désir qu'il eût d'expié nos crimes, le rendait incapable d'en subir pour nous la peine. Que fait-il donc? Il prend la forme de pécheur, et par là il se met en état d'être sacrifié pour les pécheurs; car c'est pour cela, dit saint Paul, que Dieu l'a envoyé revêtu d'une chair semblable à celle du péché: *Deus Filium suum mittens in similitudinem carnis peccati* (Rom., VIII). Expressions dont les manichéens abusaient, lorsqu'ils concluaient de là que Jésus-Christ n'avait eu qu'une chair apparente; au lieu que les Pères se servaient du même passage pour combattre l'hérésie des manichéens, et pour prouver contre eux la vérité et la réalité de la chair de Jésus-Christ. En effet, raisonnons comme saint Augustin, l'Apôtre ne dit pas précisément que Dieu a envoyé son Fils avec la ressemblance de la chair: *in similitudinem carnis*; il s'ensuivrait que Jésus-Christ n'aurait pas été vraiment homme, et cela seul saperait le fondement de tout le christianisme: mais il dit que Dieu l'a envoyé avec une chair semblable à celle du péché: *In similitudinem carnis peccati*, pour marquer que la chair de Jésus-Christ a eu l'apparence et la marque du péché, sans avoir jamais contracté la tache du péché; et c'est ce que nous faisons profession de croire. Il n'en fallait pas davantage, reprend saint Augustin, afin que Jésus-Christ fût en état de souffrir pour nous; car il y a, dit ce saint docteur, entre Dieu et le péché, une telle opposition, que l'apparence seule du péché a suffi pour obliger Dieu à n'épargner pas même le Saint des saints, pour le déterminer à exécuter sur la chair innocente de Jésus-Christ l'arrêt de notre condamnation. Oui, mes frères, parce que ce Dieu-Homme est couvert de l'ombre de nos iniquités, Dieu le livrera à la mort, et à la mort de la croix; et parce qu'il a consenti à paraître criminel, il sera traité comme s'il l'était. Vous diriez, à entendre parler l'Écriture, que Jésus-Christ, en conséquence de ce mystère, ait été, non-seulement pécheur, mais le péché même, parce qu'il en a pris le caractère et la marque: *Eum qui non noverat peccatum, pro nobis peccatum fecit* (II Cor., V). Ce sont les termes de saint Paul qui, pris à la lettre, pourraient nous scandaliser; mais qui, dans le sens orthodoxe, expriment une des vérités les plus chrétiennes et les plus édifiantes.

Celui qui ne connaissait point le péché, a été fait péché pour nous: c'est-à-dire celui qui ne connaissait point le péché, a paru devant Dieu comme s'il eût été lui-même le péché, et a été traité de Dieu comme le péché même subsistant eût pu mériter de l'être: *Eum qui non noverat peccatum, pro nobis peccatum fecit*.

Or, dans quel moment de la vie du Sauveur cette étonnante proposition fut-elle exactement et spécialement vérifiée; et quand peut-on dire que Jésus-Christ s'est pour la première fois présenté aux yeux de son Père, comme s'il eût été le péché même? au moment de sa circoncision: je m'explique. Dès sa naissance il était homme; mais il n'avait rien encore alors de commun avec les pécheurs. Son incarnation, l'œuvre par excellence du Saint-Esprit; sa génération dans le sein d'une Vierge toujours vierge, son entrée miraculeuse dans le monde, tout cela l'éloignait des moindres apparences du péché. Mais aujourd'hui, dit saint Bernard, qu'il se soumet à la loi de la circoncision, cette loi n'ayant été faite que pour les pécheurs, il paraît pécheur. Le voilà donc dans l'état où Dieu le voulait pour l'immoler à sa justice. Avant qu'il subit cette loi, Dieu offensé cherchait une victime pour se satisfaire, et il n'en trouvait point: *Super quo percutiam* (Isai., I)? disait-il par un de ses prophètes: sur qui déchargerai-je ma colère, et sur qui dois-je frapper? Sur les coupables, qui sont les pécheurs? quand je les aurais tous anéantis, ma gloire n'en serait pas réparée. Sur ce juste, qui vient de paraître dans l'obscurité d'une étable? c'est mon Fils bien-aimé, en qui je me plais souverainement, et en qui par là même je n'aperçois rien qui puisse mériter ma vengeance. Voilà, mon Dieu, où votre justice en était réduite; et, jusqu'à l'accomplissement de ce mystère, il n'y avait point encore de Jésus qui pût être pour nos péchés l'hostie de propitiation que vous demandiez. Le Messie qui venait de paraître au monde, pour être trop saint, n'était pas encore en état d'être pour nous un sujet de malédiction: *Factus pro nobis maledictum* (Galat., III); et, pour être trop digne de votre amour, il ne pouvait encore ni ressentir ni apaiser votre courroux; mais maintenant qu'il porte, comme circoncis, la marque du péché, souffrez, Seigneur, que nous vous le disions avec confiance, nous avons enfin un Sauveur. Vous demandez sur qui vous frapperez pour vous venger: *Super quo percutiam?* c'est sur ce divin enfant; car il a désormais tout ce qu'il faut et tout ce que vous pouvez désirer pour tirer de lui et pour vous donner à vous-même une satisfaction entière. Il a la forme d'un pécheur pour éprouver la rigueur de vos jugemens; et il a la sainteté d'un Dieu pour mériter vos miséricordes: en faut-il davantage pour nous sauver? Vengez-vous donc, ô mon Dieu! pourrais-je ajouter avec respect, vengez-vous aux dépens de la chair de cet Agneau, qui devient aujourd'hui semblable à la chair du péché, et qui, par cette ressemblance même, se trouve en état

d'être la précieuse matière de ce grand sacrifice qui doit détruire le péché. C'est ainsi que le Fils de Dieu se met, en voulant être circoncis, dans la disposition prochaine et nécessaire pour sauver les hommes.

Mais en demeure-t-il là? non, chrétiens, sa charité va plus avant: il ne se contente pas d'être en état de nous sauver; il veut dès aujourd'hui en faire l'essai, et dans sa circoncision il en trouve le moyen. Comment cela? en offrant à Dieu les prémices de son sang, qui devait être le prix de notre salut. Il est vrai, disent les théologiens, que la moindre action du Fils de Dieu, eu égard à la dignité de sa personne, pouvait suffire pour nous racheter; mais, dans l'ordre des décrets divins et de cette rigide satisfaction à laquelle il s'était soumis, il fallait qu'il lui en coûtât du sang. Ainsi était-il arrêté dans le conseil de Dieu que ce serait lui qui pacifierait par son sang le ciel et la terre, lui qui par son sang nous réconcilierait avec son Père: *Pacificans per sanguinem crucis ejus, sive quæ in terris, sive quæ in cælis sunt* (Coloss., I); et que ce traité de paix entre Dieu et nous ne commencerait à être ratifié que quand le sang du Rédempteur aurait commencé à couler: d'où vient que lui-même il l'appelait le sang de la nouvelle alliance: *Hic est sanguis meus Novi Testamenti* (Matth., XXVI). Ainsi était-il ordonné que dans la loi même de grâce nul péché ne serait remis sans effusion de sang: *Sine sanguinis effusione non sit remissio* (Heb., IX), et que le sang de Jésus-Christ aurait seul la vertu de nous purifier et de nous laver: *Sanguis Jesu Christi filii ejus emundat nos ab omni peccato* (I Joan., I). Ainsi la foi nous apprend-elle que l'Eglise, comme épouse du Dieu sauveur, devait lui appartenir par droit de conquête, mais que ce droit ne serait fondé que sur l'acquisition qu'il en aurait faite par son sang: *Ecclesiam, quam acquisivit sanguine suo* (Act., XX). Or, c'est ici que la condition s'exécute; et quand je vois, sous le couteau de la circoncision, ce Dieu naissant, je puis vous dire bien mieux que Moïse: *Hic est sanguis fæderis, quod pepigit Dominus vobiscum* (Exod., XXIV). Voici le sang du testament et de l'alliance que Dieu a faite en votre faveur. C'est donc proprement en ce jour que commence la rédemption du monde, et que le Fils de Dieu prend possession de sa qualité de Sauveur, puisque c'est en ce jour qu'il en fait les premières fonctions, et qu'il entre dans le sanctuaire, non plus avec le sang des boucs et des taureaux, mais avec son propre sang, en vérifiant à la lettre cette parole de l'Apôtre: *Per proprium sanguinem introivit in sancta* (Heb., IX). Ah! mes frères, s'écrie saint Augustin, que cette conduite de Jésus-Christ est différente de celle qui nous est représentée dans l'Histoire sainte au troisième livre des Rois! Nous lisons que les prophètes et les prêtres de Baal, dans la célèbre contestation qu'ils eurent avec Elie, se faisaient à eux-mêmes, par un zèle superstitieux, et pour honorer leur dieu, de douloureuses incisions, jusqu'à ce qu'ils fussent couverts de

leur sang: *Et incidebant se, juxta ritum suum, cultris et lanceolis, donec perfunderentur sanguine* (III Reg., XVIII). Mais aujourd'hui nous voyons un Dieu qui, par l'excès d'une ardente charité, se fait circoncire pour sauver son peuple. Quelle opposition entre Jésus-Christ et Baal, ou plutôt entre les adorateurs de Baal et ceux du vrai Dieu! Dans le temple de Baal, les hommes répandaient leur sang pour leur Dieu; et dans le temple du vrai Dieu, c'est Dieu même qui verse son sang pour les hommes. Là, un peuple idolâtre déchirait sa chair pour plaire à une fausse divinité; et ici, le Dieu incarné n'épargne pas sa propre chair pour faire un peuple fidèle. Un sang impur offert à Baal, voilà le mystère de l'impiété; le sang d'un Dieu qui nous purifie, voilà le mystère de l'amour divin. Mais aussi, poursuit saint Augustin, devons-nous reconnaître que, dans cette opposition ou dans ce parallèle, toute la gloire est du côté de Jésus-Christ; car jamais la superstition n'a donné à Baal, ni aux autres dieux des nations, le titre de Sauveur; il était réservé à Jésus-Christ seul, et ne convenait qu'à lui. Les païens, comme le même saint docteur le montre évidemment dans son admirable traité de la Cité de Dieu, les païens étaient plutôt les sauveurs de leurs dieux, que leurs dieux n'étaient leurs sauveurs; mais pour nous, reprend-il, nous adorons un Dieu, et un Dieu sauveur; et de ces deux qualités, l'une nous sert pour conclure l'autre; car nous comprenons que Jésus-Christ n'a rien épargné pour nous sauver, parce qu'il était notre Dieu, et nous ne pouvons plus douter qu'il ne soit notre Dieu, puisqu'au prix même de son sang il a voulu nous sauver.

Cependant, me direz vous, ce n'était pas à la circoncision du Fils de Dieu, mais à sa mort, qu'était attaché le salut du monde: j'en conviens, mes chers auditeurs; mais convenez aussi, et souvenez-vous de ce que j'ai ajouté; savoir, que la circoncision fut pour le Fils de Dieu un engagement à la mort. Souvenez-vous qu'au moment qu'il fut circoncis, il s'obligea solennellement à consommer sur la croix le sacrifice sanglant dont il ne faisait alors que la première oblation, et de là, reconnaissez avec moi que le salut du monde eut donc encore une connexion essentielle avec notre mystère. Ce ne sont point ici mes propres pensées, ni des spéculations; c'est l'expresse doctrine de saint Paul, lorsqu'il déclarait aux Galates que tout homme qui se faisait circoncire, en vertu de la circoncision même, se chargeait d'accomplir toute sa loi: *Testificor omni homini circumcidenti se, quoniam debitor est universæ legis faciendæ* (Galat., V); conséquence onéreuse, dont le Fils de Dieu fut bien éloigné de se dispenser, puisqu'il protesta depuis hautement qu'il était venu pour l'accomplissement de la loi. Or, l'accomplissement de la loi, dit saint Jérôme, par rapport à Jésus-Christ, c'était la mort de Jésus-Christ même: car Jésus-Christ était la fin de la loi: *Finis enim legis Christus* (Rom., X); et il

n'en devait être la fin que par la consommation du sacrifice de son humanité sainte. Ainsi, du moment qu'il se soumit à être circoncis, il s'engagea, par un pacte solennel, à être crucifié et à mourir : pourquoi ? parce que son crucifiement et sa mort étaient le terme et comme le dénouement de toute la loi, dont il s'imposait le fardeau, et dont, selon l'expression de l'Apôtre, il devenait, par sa circoncision le débiteur universel : *Debitor universæ legis faciendæ*.

Concluons, après saint Bernard, que c'est donc avec justice que le nom de Jésus lui est donné. Ah ! dit ce Père, nous ne devons pas considérer ce Sauveur comme les autres : car mon Jésus n'est pas semblable à ces anciens sauveurs du peuple de Dieu, et ce n'est pas en vain qu'il porte ce nom : *Neque enim, ad instar priorum, meus iste Jesus nomen vanum aut inane portat* (Bern.). Il n'en a pas seulement l'ombre comme ceux-là, mais la vérité : *Non est in eo magni nominis umbra, sed veritas* (Idem). Quand les princes naissent sur la terre, nous les appelons rois, monarques, souverains ; mais ce sont des titres pour signifier ce qui doit être un jour, et non pas ce qui est. Bien loin d'être en état de gouverner les peuples, ils ne sont pas encore en état de se connaître, et, dans cet âge tendre et sans expérience, leur faiblesse les réduit à se laisser conduire par leurs propres sujets, avant qu'ils puissent les conduire eux-mêmes. Mais Jésus-Christ ne commence à prendre la qualité de Sauveur qu'au moment qu'il commence à en faire l'exercice, et dès ce jour on peut dire de lui ce que l'Écriture a dit du brave Eléazar, au premier livre des Machabées : *Dedit se ut liberaret populum suum, et acquireret sibi nomen æternum* (I Machab., VI). Il n'est pas plus tôt né, qu'il se livre pour le salut des siens, et pour s'acquérir un nom immortel, qui est le nom de Jésus. N'est-ce pas pour cela, chrétiens, que ce nom lui a été si cher, et que, dans la pensée de saint Jérôme, il lui a tenu lieu d'une récompense proportionnée à toutes les humiliations de sa circoncision et à tous les travaux de sa vie ? N'est-ce pas pour cela qu'il l'a porté sur la croix comme un diadème d'honneur, et qu'ayant souffert que les Juifs lui refusassent devant Pilate le titre de roi, il ne permit jamais qu'ils lui contestassent le nom de Jésus ? N'est-ce pas pour cela qu'il a fait publier par toute la terre ce saint nom, ce grand nom, cet auguste nom : n'est-ce pas, dis-je, parce qu'il n'est rien de plus naturel que de se glorifier des noms qu'on s'est acquis par sa vertu, plutôt que de ceux qu'on tient du hasard ou du bonheur de la naissance ? Or, l'Homme-Dieu n'a possédé le nom de Jésus que par titre de conquête : il l'a mérité en sauvant les pécheurs, et il commença à les sauver en voulant répandre son sang et subir la loi de la circoncision.

Mais quoi ! mon Dieu, y avait-il donc pour vous tant de gloire à racheter de vils esclaves ? trouvez-vous tant de grandeur à vous abaisser si profondément pour eux, et

des hommes valaient-ils un sang aussi précieux que le vôtre ? Oui, mon cher auditeur, voilà ce que valait votre âme, et ce qu'elle valait au jugement même de votre Dieu : c'est ainsi qu'il l'a estimée, et en donnant son sang pour elle, il n'a pas cru trop donner ; car son amour, tout libéral qu'il est, n'est pas prodigue. Toujours dirigé par sa sagesse, il conforme les moyens à la fin, et puisqu'un Dieu souffre déjà pour votre salut, il faut que votre salut soit le juste prix des souffrances d'un Dieu. Or, mes frères, est-ce là l'estime que vous en faites vous-mêmes, est-ce de la sorte que vous en jugez ? Saint Augustin disait : Voyez ce que votre âme, ou plutôt ce que le salut de votre âme a coûté au Dieu sauveur qui s'en est fait la victime, et par le sang qu'il a versé, vous apprendrez quel bien il a prétendu acheter : *Vide quanto emit, et videbis quid emit* (Aug.) Mais je dis, moi : Voyez en combien de rencontres vous l'avez sacrifié, ce salut, en combien de rencontres vous le sacrifiez tous les jours à un vain intérêt, à un plaisir profane, et même si abominable ; et de là tirez, à votre confusion, cette triste conséquence, que le premier de tous les biens, le souverain bien, est de tous les biens le plus méprisé. Car si vous l'estimez, je ne dis pas autant qu'il le mérite, puisqu'il est au-dessus de toutes nos vues, et que Dieu seul en peut connaître tout le prix, mais du moins autant que vous le pouvez, et que vous le devez, pourquoi l'oubliez-vous, pourquoi l'exposez-vous, pourquoi y renoncez-vous si aisément ? D'où vient que, donnant tout au monde, et faisant tout pour des affaires temporelles, vous ne faites rien pour celle-ci ; que vous n'en voulez presque jamais entendre parler ; que vous craignez ceux à qui le zèle inspire de vous en représenter les conséquences et de vous y faire penser ; que toutes les pratiques chrétiennes, la prière, la méditation des vérités éternelles, l'assiduité à la parole de Dieu, la lecture des bons livres, l'usage des sacrements, moyens de salut si nécessaires, que tout cela vous fatigue, vous ennuie, vous rebute ? Ah ! mes chers auditeurs, quelle opposition entre ce Dieu circoncis et nous, et en cela même quel aveuglement de notre part, et quel renversement ! Il fait sa gloire et son plus bel emploi de nous sauver, et nous nous faisons un jeu de nous perdre. Lui était-il donc plus important d'être sauveur, qu'il ne nous importe d'être sauvés ? S'il est sauveur, est-ce pour lui, et si nous sommes sauvés, n'est-ce pas pour nous-mêmes ? Sans être sauveur, en eût-il été moins heureux, en eût-il été moins Dieu ? et, sans être sauvés, que pouvons-nous être, et quel anathème doit tomber sur nous ? Cependant, pour être sauveur, rien ne lui paraît difficile, et, pour être sauvés, tout nous devient impossible. Mais ne nous y trompons pas, et ne croyons pas qu'il veuille nous sauver sans nous. Je l'ai dit, et je ne puis trop vous le redire : il veut bien sans nous faire les premières avances ; il veut bien sans nous s'immoler

pour nous ; il veut bien, pour satisfaire à la justice de Dieu et pour nous mettre en état de l'apaiser nous-mêmes, se charger de nos iniquités, et en devenir la victime ; se présenter à son Père tout couvert de sang, et s'engager à en répandre jusqu'à la dernière goutte : voilà ce qu'il veut, voilà ce qu'il fait, et comment, sans nous, et par une pure miséricorde, il est sauveur. Mais que dans la suite il vous dispense de tout ce que vous devez contribuer au salut qu'il vous procure ; mais qu'il en fasse tous les frais, et que vous n'y mettiez rien de votre part ; mais qu'il vous transporte, et qu'il vous communique tellement tous ses mérites, que vous soyez pleinement déchargés du soin de vous les appliquer ; mais que, tout innocent qu'il est, et l'innocence même, que tout saint qu'il est, et la sainteté même, il porte toute la peine du péché, et que les pécheurs vivent dans les aises et les commodités de la vie, ce n'est point là ce qu'il a prétendu, et, si j'ose ainsi m'exprimer, le nom de Jésus entendu de la sorte n'est qu'un fantôme. Il est vrai, disait le grand Apôtre, touché de cette pensée, il est vrai que mon Dieu a souffert pour moi ; mais, en acquittant mes dettes, ce que je ne pouvais sans lui, il ne m'a pas dégagé de l'obligation indispensable où je suis de les acquitter moi-même avec lui ; et c'est pour cela que j'accomplis dans ma chair ce qui manque aux souffrances de Jésus-Christ : *Adimpleo ea quæ desunt passionum Christi* (Coloss., I). Ainsi parlait saint Paul, et ainsi devons-nous parler nous-mêmes. Mais qu'y a-t-il donc à faire ? c'est, mes frères, de coopérer avec Jésus-Christ à l'ouvrage de notre salut : et comment ? ne sortons point de notre mystère pour l'apprendre, car, si Jésus-Christ a commencé dans ce mystère à nous sauver, par l'obéissance qu'il a rendue à la loi de l'ancienne circoncision, il nous y donne encore un moyen sûr pour nous aider nous-mêmes à nous sauver, par la loi qu'il a établie de la circoncision nouvelle : c'est la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Une circoncision qui n'est plus seulement extérieure, mais qui pénètre, pour ainsi dire, jusque dans les parties les plus intimes de l'âme : *Non quæ in manifesto est circumcisio* (Rom., II) ; une circoncision qui n'est plus de la main des hommes, mais qui est l'ouvrage de Dieu, et qui sanctifie l'homme devant Dieu : *Circumcisio non manu facta* (Coloss. II) ; une circoncision qui ne consiste plus dans le dépouillement de la chair, mais dans le renoncement aux vices et aux concupiscences de la chair : *In expoliatione corporis carnis* (Ibid.) ; une circoncision dont l'esprit et le cœur sont les deux principes, aussi bien que les deux sujets : les deux principes, parce qu'elle s'exécute par eux, et les deux sujets, parce qu'elle s'accomplit en eux, c'est-à-dire une circoncision de cœur, qui se fait, non selon la lettre, mais dans la ferveur de l'esprit : *Circumcisio cordis in spiritu, non littera* (Rom., II) ; voilà, mes chers

auditeurs, les saintes, mais énergiques et vives expressions dont s'est servi le grand apôtre pour définir ce que j'appelle la nouvelle circoncision, ou la circoncision évangélique : voilà l'idée qu'il en a conçue ; et par là, dit saint Chrysostome, il nous a marqué l'essentielle différence et la perfection infinie du culte chrétien, comparé à celui des Juifs et des païens. Car les païens, remarque ce Père, pratiquaient un culte tout à la fois charnel et faux ; les Juifs, dans leurs cérémonies, en observaient un pareillement grossier et charnel, mais véritable : les chrétiens seuls ont l'avantage dans leur religion d'avoir tout ensemble, et un culte véritable, et un culte spirituel. C'est donc de cette véritable circoncision qu'il s'agit maintenant de vous parler ; encore un moment d'attention, s'il vous plaît. Que fait aujourd'hui le Fils de Dieu pour nous apprendre comment nous devons coopérer à l'œuvre de notre salut ? il nous en propose un moyen aussi divin qu'il est indispensable et nécessaire : savoir, cette mystérieuse, mais réelle circoncision de l'esprit et du cœur. Circoncision dont il nous fait une loi, dont il nous explique le précepte, dont il nous facilite l'usage : trois choses qui sont pour nous autant de grâces que nous n'estimerons jamais assez, et pour lesquelles nous lui devons une éternelle reconnaissance.

Il nous propose la circoncision du cœur, et il nous en fait une loi ; car il n'abolit l'ancienne circoncision, ou, pour parler plus exactement, l'ancienne circoncision ne finit en lui que parce qu'il établit la nouvelle ; et, comme dit saint Augustin, il ne prend l'ombre et la figure, que parce qu'il apporte la lumière et la vérité : *Suscipit umbram, daturus lucem; suscipit figuram, daturus veritatem* (Aug.). Or, la lumière et la vérité, c'était que nous fussions tous circoncis de cœur, comme les Juifs l'étaient selon la chair. Circoncision du cœur, c'est-à-dire retranchement des désirs vagues et inutiles, des désirs inquiets et bizarres, des désirs dérégés et immodérés, des désirs charnels et mondains, des désirs criminels et illicites, qui naissent dans le cœur et qui le corrompent. Ainsi l'a entendu saint Paul ; et parce que ces pernicious désirs sont excités en nous par de vains objets qui nous charment, par de faux intérêts qui nous aveuglent, par des occasions dangereuses qui nous entraînent et qui nous pervertissent, cette circoncision de cœur doit être une séparation entière de ces objets, un renoncement parfait à ces intérêts, un éloignement salutaire de ces occasions. Car voilà, mes frères, reprend saint Augustin, ce qui nous était figuré par la circoncision judaïque ; voilà à quoi Dieu préparait le monde, quand il obligeait Abraham et tous ses descendants à se circoncire. Comme les sacrements de ce temps-là, ajoute le même Père, étaient non-seulement des figures, mais des promesses, voilà ce que Dieu promettait au monde quand il disait à ce saint patriarche : C'est par là que tu trouveras grâce devant moi : *Ut sit in signum sc-*

deris inter me et vos (Gen., XXII). Aujourd'hui la promesse cesse : pourquoi ? parce qu'en vertu de la circoncision de Jésus-Christ, ce qui était alors promis, est présentement exécuté ; je veux dire, parce qu'en conséquence du mystère que nous célébrons nous sommes, ou du moins il ne tient qu'à nous que nous ne soyons circoncis en Jésus-Christ de cette circoncision parfaite qui nous dépouille de nous-mêmes et qui nous rend dignes de Dieu : *In quo et circumcisi sumus*. Car c'est nous, dit l'Apôtre, qui, comme chrétiens, sommes les vrais circoncis : *Nos enim sumus circumcisio (Philip., cap. III)* ; et c'est nous qui, par la profession que nous faisons de renoncer au monde, de nous détacher du monde, de mourir et d'être crucifiés au monde, avons droit de nous glorifier, en qualité de vrais circoncis, d'être les légitimes enfants d'Abraham. Il est vrai ; mais aussi devons-nous reconnaître que, si nous n'avons nulle part à cette bienheureuse circoncision qui réforme l'intérieur de l'homme, dès là, quoique extérieurement marqués du sceau de Jésus-Christ, qui est le caractère du baptême, nous n'avons que le nom de chrétiens, nous sommes encore juifs d'esprit et de cœur, ou plutôt nous ne sommes ni juifs ni chrétiens, puisque nous n'avons ni la sainteté de la loi ni la perfection de l'Évangile. État déplorable de tant de mondains qui vivent presque, au milieu du christianisme, sans religion, parce qu'ils y vivent, pour me servir du terme de saint Paul, dans une incirconcision générale de leurs passions ; et Dieu veuille, mes chers auditeurs, que vous ne soyez point de ce nombre ! c'est là, dis-je, ce que nous prêche le Fils de Dieu dans cette auguste solennité.

Il nous propose la circoncision spirituelle ou la circoncision du cœur, comme un moyen indispensablement requis pour le salut : car, qu'y a-t-il de plus nécessaire au salut que d'arracher, que d'étouffer, que de mortifier, que de détruire ce qui est en nous une source et un principe de damnation ? Or, la source de damnation est dans notre cœur ; et quiconque la cherche ailleurs ne la connaît pas et ne se connaît pas soi-même. Car c'est du cœur, disait à ses disciples notre divin Maître, en leur expliquant la parabole dont ils lui demandaient l'éclaircissement, c'est du cœur que partent les mauvaises pensées, les actions lâches, les desseins injustes et violents ; du cœur que sortent les trahisons, les meurtres, les larcins, les faux témoignages, les médisances, les impudicités, les adultères : c'est dans le cœur que tout cela se forme et s'engendre, et c'est tout cela qui perd l'homme et qui le damne : *De corde exeunt cogitationes, adulteria, furta (Matth., cap. XV)*. Il faut donc que ce cœur soit circoncis, si nous en voulons faire un cœur chrétien, un cœur épuré de l'iniquité du siècle, et capable de participer à la grâce de la rédemption : il faut que tout ce qu'il y a dans ce cœur de corrompu, de malin, de vicieux, de contagieux, soit retranché par une

mortification solide, et que nous soyons bien persuadés que sans cela c'est un cœur réprouvé de Dieu. C'est aussi, mes chers auditeurs, ce que Jésus-Christ m'oblige à vous annoncer de sa part. Au lieu que saint Paul, instruisant les gentils qui se convertissaient au christianisme, leur déclarait que, s'ils se faisaient circoncire, Jésus-Christ, qui toutefois était venu pour les sauver, ne leur servirait de rien : *Ecce ego Paulus dico vobis, quoniam si circumcidamini, Christus vobis nihil proderit (Galat., V)* ; parce qu'en effet, après la publication de l'Évangile, la circoncision de la chair était au moins, pour les gentils, devenue un obstacle au salut : moi, je vous dis au contraire de la circoncision du cœur, si vous ne la pratiquez généreusement, si vous ne l'accomplissez fidèlement, ce Jésus, que vous invoquez aujourd'hui, tout Sauveur et tout Dieu qu'il est, ne vous sauvera pas et ne sera point Jésus pour vous : *Christus vobis nihil proderit*.

C'est moi qui vous le dis, chrétiens, et qui vous le dis avec toute l'autorité que me donne mon ministère. Mais m'en croirez-vous pour cela, et en serez-vous plus dociles à ma parole, qui est celle de Dieu même ? A combien de ceux qui m'écoutent n'aurais-je pas droit de faire le même reproche que saint Etienne faisait aux Juifs avec toute l'ardeur de son zèle : *Dura cervice, et incircumcisis cordibus, vos semper Spiritui Sancto resistitis (Act., XII)* : Hommes durs et inflexibles, hommes incirconcis de cœur, vous résistez toujours au Saint-Esprit ! Mais il n'était pas étonnant, reprend saint Augustin, qu'ils résistassent alors au Saint-Esprit ; et le prodige aurait été, qu'avec des cœurs incirconcis, c'est-à-dire avec des cœurs immortifiés, avec des cœurs envenimés, avec des cœurs passionnés, ils eussent été soumis à l'esprit de Dieu qui leur parlait. Aussi ne suis-je pas surpris, mes frères, que parmi vous il y ait encore tant de chrétiens rebelles aux vérités que je leur prêche ; tant de chrétiens qui ne m'entendent que pour me contredire secrètement, ou tout au plus pour satisfaire une vaine curiosité qui les attire, mais obstinés et déterminés à ne se pas rendre : pourquoi ? ce sont des cœurs incirconcis, des cœurs emportés, dominés, tyrannisés par leurs passions ; des cœurs qui n'ont jamais fait nulle épreuve, et qui n'ont aucun exercice de cette mortification chrétienne, laquelle apprend à s'assujettir, à se contraindre, à se modérer ; des cœurs en qui l'amour du monde règne souverainement et agit avec toute la vivacité qui lui est propre. Or, à de tels cœurs rien de plus inutile, ô mon Dieu ! que votre parole, quoique sainte, quoique divine. A des cœurs ainsi disposés, rien de plus difficile que le salut ; et c'est ce que Dieu voulut expressément nous figurer dans la conduite qu'observa Josué à l'égard des Israélites, quand il fut sur le point de les introduire dans la terre promise. Que fit-il ? il les obligea tous, sans exception, à se faire circoncire ; et, de tant de milliers d'hommes qui l'avaient suivi dans le désert.

aucun ne fut admis dans cette terre bienheureuse qu'il n'eût auparavant subi la rigueur de cette loi. Cela se faisait — il sans dessein ? non, sans doute, répond saint Jérôme, mais l'intention de Dieu était de nous faire comprendre que nul de nous ne devait entrer dans la gloire, s'il n'avait la marque de la circoncision évangélique ; c'est-à-dire s'il ne portait en son corps, et surtout dans son cœur la mortification de Jésus-Christ ; et que ce vrai Josué, ce Sauveur, ce conducteur par excellence du peuple de Dieu, n'ouvrirait jamais les portes du ciel qu'à ceux qui auraient le courage de vouloir être circoncis en lui et avec lui ; qu'à ceux qui seraient résolus à se faire les violences nécessaires, et à faire à Dieu les sacrifices convenables pour mériter d'être reçus dans cette terre des vivants.

Car il faut pour cela, ajoute saint Jérôme, et cette instruction est encore plus essentielle à mon sujet, et plus propre à vous édifier que tout ce que je viens de dire, il faut pour être sauvé une circoncision entière, une circoncision universelle, une circoncision qui s'étende à tout et qui n'excepte rien. Et la raison, dit ce Père, en est bien évidente, parce qu'il n'y a point de vice en nous qui ne puisse nous faire perdre le salut, si nous le laissons croître et se fortifier ; point d'affection déréglée, de quelque nature qu'elle soit, si elle prend l'empire sur nous, qui ne puisse être la cause de notre ruine ; point de passion, si nous ne la soumettons à Dieu, qui ne suffise pour nous damner. En effet, ce n'est communément qu'une passion qui fait tout le désordre de notre âme, et qui nous expose à la réprobation éternelle : toutes les autres, si vous voulez, sont dans l'ordre ; celle-là seule, parce que nous la négligeons, et que nous ne travaillons pas à la réprimer, nous précipite dans l'abîme. Il faut donc que la circoncision du cœur aille jusqu'à elle, ou plutôt il faut qu'elle commence par elle et qu'elle s'y attache. Et cette mortification universelle des passions, cette mortification sans réserve et sans restriction, c'est ce que j'appelle une circoncision en Jésus-Christ : *In quo et circumcisi sumus*. Voilà le précepte nouveau qu'il établit, et dont il pouvait bien nous dire dès lors ce qu'il dit ensuite à ses apôtres du précepte de la charité : *Mandatum novum do vobis* (Joan., cap. XIII). Voilà ce qu'il avait autant de droit d'appeler son commandement : *Hoc est præceptum meum* (Idem, XV). Voilà l'admirable et sainte loi dont il devait être le législateur, cette loi de la circoncision des cœurs. Mais il ne se contenta pas de l'établir, il veut encore nous l'expliquer par son exemple, et c'est ce qu'il fait d'une manière toute divine dans ce mystère.

En effet, vous me demandez à quoi se réduit cette circoncision nouvelle et si nécessaire au salut ? pour le bien apprendre, considérons plus en détail ce qui se passe dans la circoncision du Sauveur. Son exemple nous fait voir ce que nous devons surtout retrancher dans nous-mêmes, ou plutôt ce

que la grâce y doit retrancher aux dépens de la nature et des inclinations corrompues de notre cœur. Car, dans la circoncision de Jésus-Christ nous trouvons les quatre passions les plus dominantes et les plus difficiles à vaincre, parfaitement sacrifiées et soumises à Dieu : celle de la liberté, celle de l'intérêt, celle de l'honneur et celle du plaisir : celle de la liberté, dans l'obéissance que rend ce Dieu-Homme à une loi qui ne l'obligeait pas ; prenez garde, s'il vous plaît, à cette circonstance ; celle de l'intérêt, dans le dépouillement et le dénûment où il veut paraître ; celle de l'honneur, dans ce caractère ignominieux du péché, dont il consent à subir toute la honte ; enfin, celle du plaisir, dans cette opération sanglante et douloureuse qu'il souffre. Tels sont, mes chers auditeurs, les devoirs les plus essentiels d'une circoncision chrétienne : comprenez-les. Pour vous, mondain, elle consiste, cette circoncision en esprit, à retrancher de votre cœur cet amour de l'indépendance, et ce désordre d'une volonté libertine qui ne veut s'assujettir à rien, qui ne suit que ses idées et son caprice, à qui la régularité la plus douce devient insupportable, dès là qu'elle est régularité ; surtout à retrancher de votre conduite cette facilité malheureuse de s'accorder des dispenses selon son gré, d'interpréter la loi en sa faveur, de croire qu'elle est pour les autres et qu'elle n'est pas pour nous ; de s'en adoucir le joug par mille artifices que l'esprit du monde sait bien suggérer ; de lui prescrire des bornes, et de n'en vouloir observer que l'essentiel et le nécessaire, d'en abandonner toute la perfection pour s'attacher précisément à l'obligation ; maxime la moins soutenable et la plus pernicieuse au salut. Car, sans vous faire ici remarquer combien il est indigne de traiter de la sorte avec Dieu ; sans vous faire craindre le retour funeste à quoi vous vous exposez, engageant Dieu par là à vous traiter vous-mêmes dans toute la rigueur, et à ne vous accorder que ces grâces communes que sa providence générale ne refuse pas à ses plus grands ennemis ; sans parler de la conséquence terrible qui s'ensuivrait de cette soustraction des grâces spéciales et des secours extraordinaires que Dieu est bien moins obligé de nous donner, que nous ne le sommes de faire pour son service, ce que nous appelons œuvres de surérogation ; sans rien dire de tout cela je prétends, chrétiens, que, vous permettant ainsi tout ce que la loi vous permet, vous n'éviterez jamais de vous permettre mille choses que la loi ne vous permet pas. Pourquoi ? parce que je suis certain que dans le discernement des choses permises et non permises, vous vous flatterez, vous vous aveuglerez, vous vous tromperez vous-mêmes ; et, parce qu'il m'est encore évident que, quand vous ne vous tromperiez pas, votre passion vous emportera, et que vous ne serez jamais assez fermes ni assez maîtres de vous-mêmes pour vous en tenir exactement à ce qui vous est accordé par la loi, et pour ne pas aller plus loin. Mais c'est un

commerce innocent, c'est un entretien honnête, c'est un divertissement qui n'a rien de criminel; il n'importe, retranchez-le, mon cher auditeur. Quand un habile médecin veut guérir une plaie envenimée, il fait couper la chair vive, afin que la contagion ne se communique pas. Or, vous ne devez pas avoir moins de soin du salut de votre âme, qu'on en a du salut et de la santé du corps.

Pour vous, avare, elle consiste, cette sainte circoncision, à retrancher cet esprit d'intérêt qui vous possède; cette insatiable cupidité qui vous brûle et qui vous dévore; ce désir passionné d'avoir; cette impatience d'acquérir, qui vous fait commettre les plus grossières injustices; cette crainte de manquer, qui vous endurecit aux misères des pauvres; ce soin de garder, qui vous rend odieux à ceux mêmes que les sentiments de la nature devraient vous attacher d'un nœud plus étroit; ces chagrins de perdre, qui vous désespèrent et qui vous révoltent contre le ciel; cette folie d'amasser, d'accumuler toujours biens sur biens, qui sortiront de vos mains et qui passeront à des impies ou à des ingrats. Pour vous, ambitieux, votre circoncision doit être, selon l'Évangile, de retrancher cette passion démesurée de vous pousser et de vous élever, à laquelle vous sacrifiez tout; ces vœux de fortune qui vous occupent uniquement, et que vous vous flattez en vain de pouvoir accorder avec les règles d'une droite conscience; ces empressements de parvenir à ce qu'un orgueil présomptueux s'est proposé pour objet; cette disposition secrète à employer, pour réussir, toutes sortes de moyens, fussent-ils les plus honteux et les plus bas; ces envies du bonheur d'autrui et de ses prospérités, dont vous vous faites un supplice; ces jalousies qui vont jusqu'à vous inspirer les haines et les aversions les plus mortelles, comme si le mérite du prochain était un crime dans lui, et qu'il ne pût, sans vous offenser, jouir des avantages dont le ciel, préférablement à vous, l'a gratifié. Enfin, ce que vous devez retrancher, c'est, homme sensuel et voluptueux, cet attachement opiniâtre qui vous tient depuis si longtemps dans le plus dur et le plus vil esclavage; ce jeu qui jusqu'à présent a été la source de tous les désordres de votre vie; ces conversations licencieuses qui d'un jour à un autre vous font perdre insensiblement la pudeur et l'horreur du vice; ces lectures dont le poison subtil a commencé et fomenté encore maintenant votre libertinage; ces parties de plaisir qui sont pour vous de si dangereuses tentations, et qui allument le feu dans votre âme. C'est, femme du monde, cet amour de vous-même, dont vous êtes toute remplie et comme enivrée; cette idolâtrie de votre personne, qui attaque directement le premier devoir de la religion; ces soins outrés de votre santé, qui vous font si aisément transgresser les plus inviolables et les plus saintes lois de l'Église; ces dépenses excessives en habits, en ajustements, en parures, et ce luxe dont rougirait une païenne; ces nudités immodestes,

et ces désirs de plaire qui vous rendent complice et responsable de tant de crimes; cette vie douce, commode, molle, qu'il est difficile et comme impossible d'allier avec l'innocence du cœur et la pureté des mœurs. Voilà, chrétiens, pourquoi il faut vous armer de ce glaive que le Sauveur du monde a lui-même apporté sur la terre, ou, pour parler plus simplement, voilà à quoi doit s'étendre cette circoncision dont Jésus-Christ a voulu lui-même être le modèle: sans cela point de salut.

Mais il s'ensuit donc que, pour se sauver, il faut mourir à soi-même. En doutez-vous, mon cher auditeur? le Fils de Dieu ne nous l'a-t-il pas expressément déclaré, quand il nous a dit que, pour être son disciple et pour être digne de lui, il fallait renoncer à tout, et porter sa croix? Saint Paul ne nous dit-il pas que, sans la mortification chrétienne, on ne peut avoir part à l'héritage de Dieu, ni régner avec Jésus-Christ? Et n'est-ce pas ce que nous fait admirablement entendre saint Augustin au livre treizième de la Cité de Dieu? Les paroles de ce Père sont remarquables. Il parle de l'obligation qu'avaient les martyrs de mourir pour la défense de leur foi; mais ce qu'il dit convient parfaitement à mon sujet, et peut très-naturellement s'appliquer à la mort des passions. Oui, mes frères (c'est ainsi que s'explique ce saint docteur), il faut mourir au monde pour vivre à Dieu. On disait autrefois au premier homme: Tu mourras si tu pêches; mais maintenant on dit aux fidèles: Mourez pour ne pas pécher: *Olim dictum est homini: Morieris si peccaveris; nunc dicitur christiano: Morere ne pecces* (Aug., lib. XIII de Civit. Dei). Ce qu'il fallait craindre alors pour ne pas pécher, maintenant il faut le désirer et le faire pour se préserver du péché: *Quod timendum tunc fuerat ut non peccaretur, nunc suscipiendum est ut non peccetur* (Ibid.). La foi nous enseigne que si nos premiers parens n'eussent pas péché, ils ne seraient pas morts; et la même foi nous apprend que les plus justes même pêcheront s'ils ne meurent: *Nisi peccassent illi, non morerentur; justi autem peccabunt, nisi moriantur* (Ibid.). Ceux-là sont donc morts, parce qu'ils ont voulu pécher; et ceux-ci ne pêchent point, parce qu'ils veulent bien mourir: *Mortui sunt illi, quia peccaverunt; non peccant isti, quia moriuntur* (Ibid.). Ainsi, conclut saint Augustin, Dieu a donné tant de bénédictions à notre foi, que la mort même, qui détruit la vie, est devenue un moyen pour entrer dans la vie: *Sic Deus tantam fidei nostræ præstitit gratiam, ut mors, quam vitæ constat esse contrariam, instrumentum fieret per quod transiretur ad vitam* (Ibid.).

Cette morale, direz-vous, n'est propre que pour les solitaires et les religieux. Erreur, mes frères: en quelque état et de quelque condition que vous soyez, elle vous regarde, et j'ose dire qu'elle vous est encore plus nécessaire dans le monde que partout ailleurs. C'est ce que vous avez tant de peine à vous

persuader, et ce qui néanmoins est incontestablement vrai. Il faut que l'homme du monde et le religieux soient circoncis de cœur; mais, à comparer les besoins de l'un et de l'autre, cette circoncision du cœur est encore, dans un sens, d'une obligation plus indispensable pour l'homme du monde que pour le religieux. Pourquoi? parce que l'homme du monde a beaucoup plus de choses à retrancher que le religieux, à qui les vœux de sa profession ont déjà tout ôté; parce que l'homme du monde a des passions beaucoup plus vives que le religieux, puisqu'il a beaucoup plus d'objets capables de les exciter; parce que l'homme du monde est beaucoup plus exposé que le religieux, et qu'il doit par conséquent veiller beaucoup plus sur lui-même, et faire de plus grands efforts pour se défendre et pour se soutenir. Après le premier pas qu'a fait le religieux, après ce premier sacrifice qui l'a dépouillé de tout, il ne lui reste plus rien, ce semble, à offrir; mais vous, dans le monde, qu'avez-vous jusqu'à présent donné à Dieu, ou que n'avez-vous point encore à lui sacrifier?

Je n'ignore pas après tout que cette circoncision qu'on vous demande a ses peines; elle est difficile, j'en conviens; mais, comme Jésus-Christ nous en fait une loi, comme il nous en explique le précepte, il nous en facilite l'usage; et cela par où? par la vertu même du sang qu'il commence à répandre. Car ce sang divin porte avec soi une double grâce, l'une intérieure, et l'autre extérieure: grâce intérieure c'est celle du Sauveur; cette grâce que le Médiateur des hommes a lui-même apportée; cette grâce qui nous éclaire l'esprit et nous fait connaître nos devoirs, qui nous touche le cœur et nous les fait aimer; cette grâce victorieuse et toute-puissante qui réprimait dans saint Paul l'aiguillon de la chair, dont il était si violemment tourmenté, qui soutenait les martyrs contre toute l'horreur des tourments, et qui seule dans notre grande infirmité peut être pour nous l'appui le plus ferme et le plus inébranlable. Grâce extérieure, c'est celle de ce même exemple par où Jésus-Christ nous explique sa loi, et par où il nous encourage à l'accomplir: car, à la vue de ce sang qu'il verse, de quel prétexte pouvons-nous colorer notre lâcheté? Que nous demande-t-il qui égale ce qu'il a fait, et comment, dit saint Bernard, le remède qu'il nous présente peut-il nous paraître amer, après qu'il l'a pris lui-même avant nous et pour nous?

Il est donc temps, chrétiens, de nous réveiller du profond sommeil où notre foi demeure ensevelie: c'est l'avis que nous donne l'Apôtre: *Hora est jam nos de somno surgere* (Rom. XIII). Il est temps, poursuit le maître des gentils, que, renonçant à l'impie et aux passions mondaines, nous vivions dans le siècle présent avec tempérance et avec justice, en vue de cette béatitude que nous attendons, et de ce glorieux avènement de notre Dieu, où il couronnera ses élus, marqués du caractère de l'Agneau. Nous entrons aujourd'hui dans une nouvelle année: com-

bien Dieu en voit-il dans cet auditoire qui la commencent, et qui ne la finiront pas! Si tel qui m'écoute, était convaincu qu'il est de ce nombre, et si de la part de Dieu je lui disais avec certitude: Pensez à vous, car votre heure approche, et c'est dans le cours de cette année qu'on vous redemandera votre âme; c'est dans le cours de cette année que vous devez comparaître devant le tribunal de Dieu, et y rendre compte de vos actions; si, dis je, tel à qui je parle en était assuré, et qu'il n'en doutât point, je n'aurais alors nulle peine à lui persuader cette circoncision du cœur dont je viens de vous entretenir. Quelle impression ne ferait pas sur son esprit cet arrêt de mort que je lui aurais prononcé? Pénétré de cette pensée: Voici la dernière année de ma vie, quelles résolutions ne formerait-il pas? quelles mesures ne prendrait-il pas? avec quels sentiments de repentir et de douleur ne sortirait-il pas de cette prédication? quelle pénitence ne serait-il pas disposé à entreprendre? quel changement et quelle réforme ne verrait-on pas dans toute sa conduite et dans ses mœurs? penserait-il à sa fortune, serait-il occupé de ses plaisirs? Ah! chrétiens, sans avoir la même assurance que lui, la seule incertitude où nous sommes ne suffit-elle pas pour produire en nous les mêmes effets? Ayons toujours, comme le prophète royal, notre âme dans nos mains: *Anima mea in manibus meis semper* (Psal. CIX). C'est-à-dire soyons toujours prêts à partir, toujours prêts à nous présenter devant Dieu: pourquoi? parce que nous ne savons quand il nous appellera, et que ce sera peut-être dès cette année. Quoi qu'il en soit, sanctifions-la, et faisons-en une année de salut: elle passera; mais ce qui ne passera jamais, c'est la récompense éternelle qui vous est promise, et que je vous souhaite, etc.

SERMON III.

Sur l'Épiphanie.

Cum natus esset Jesus in Bethleem Judæ, in diebus Herodis regis, ecce Magi ab Oriente venerunt Hierosolymam, dicentes: Ubi est qui natus est rex Judæorum? Vidimus enim stellam ejus in Oriente, et venimus adorare eum. Audiens autem Herodes rex, turbatus est, et omnis Hierosolyma cum illo.

Jésus étant né dans Bethléem de Juda, au temps que régnaît Hérode, des Mages vinrent d'Orient à Jérusalem, et ils demandèrent: Où est le roi des Juifs, qui est nouvellement né? car nous avons vu son étoile en Orient, et nous sommes venus l'adorer. Le roi Hérode, ayant appris cela, en fut troublé, et toute la ville de Jérusalem avec lui. (S. Matth., ch. II.)

Voilà, chrétienne compagnie, l'accomplissement de la parole de Siméon, lorsque, tenant entre ses bras l'enfant Jésus, il disait à Marie, sa mère: Cet enfant que vous voyez sera la ruine et la résurrection de plusieurs: *Ecce positus est hic in ruinam et in resurrectionem multorum* (Luc., II). Des Mages partis de l'Orient pour venir adorer ce divin Sauveur, ce sont ceux pour la résurrection desquels il commence à paraître au monde: et l'impie Hérode, troublé de sa venue et du seul bruit de sa naissance, nous

marque ceux au contraire pour qui il doit être une occasion de ruine. Voilà l'effet de ce que le même Fils de Dieu, après le célèbre miracle de la guérison de l'aveugle-né, dit à ses disciples : *In judicium veni in hunc mundum, ut qui non vident, videant; et qui vident, cæci fiant* (Joan., IX) : Je suis venu dans le monde pour y exercer un jugement en conséquence duquel les aveugles voient, et ceux qui voient deviennent aveugles. C'est en ce jour que ce jugement s'accomplit à la lettre. Les Mages, au milieu des ténèbres de la gentilité, sont éclairés des plus vives lumières de la grâce. Hérode et les Juifs avec lui, dans le centre de la vraie religion, sont frappés d'un aveuglement terrible. La crèche de Jésus-Christ est le tribunal où, en qualité de souverain juge, il prononce ces deux arrêts, et où par avance il peut dire : *In judicium veni in hunc mundum, ut qui non vident, videant; et qui vident, cæci fiant*. Figurez-vous donc, chrétiens, ce Sauveur naissant, sous l'idée que Jean-Baptiste son précurseur en concevait, ayant dès aujourd'hui le van à la main : *Cujus ventilabrum in manu sua* (Matth., XII); c'est-à-dire faisant, dès aujourd'hui le discernement des hommes : prédestinant les uns, réprouvant les autres; appelant et éclairant ceux-ci, abandonnant et aveuglant ceux-là; attirant des étrangers et des infidèles, rejetant les enfants et les héritiers du royaume. Mystère étonnant où nous devons avec respect adorer les conseils de Dieu. Mystère impénétrable qu'il ne nous est pas permis de sonder, et où je dois néanmoins trouver de quoi vous instruire. Or, pour cela, mes chers auditeurs, je m'arrête aux deux premières vues qui se présentent d'abord, et qui semblent partager notre évangile. Nous y voyons d'une part les Mages qui viennent chercher Jésus-Christ, et, de l'autre, Hérode qui conspire contre Jésus-Christ. C'est à quoi je m'attache, et d'où je veux tirer deux grandes instructions qui vont faire la matière de ce discours, après que, etc. *Ave, Maria*.

C'est des Juifs en particulier que saint Paul a voulu parler quand il a dit que nul des princes de ce monde n'avait connu la sagesse cachée dans le mystère d'un Dieu fait homme : *Sapientiam in mysterio, quæ abscondita est, quam nemo principum hujus sæculi cognovit* (I Cor., II). Et la raison qu'il en apporte le fait bien voir, puisqu'il ajoute que, s'ils avaient connu cette sagesse, ils n'auraient jamais crucifié le Seigneur de la gloire : *Si enim cognovissent, nunquam Dominum gloriæ crucifixissent* (Ibid.). Par là, dis-je, il est évident que les seuls Juifs étaient ceux que l'Apôtre avait en vue, et dont il déplorait le sort; car il ne pouvait d'ailleurs ignorer qu'entre les gentils il y avait eu des sages du monde, des hommes distingués selon le monde, des Mages qui, sous la conduite de l'étoile, ou plutôt sous la conduite de Dieu même, ayant cherché Jésus-Christ, et l'ayant adoré, étaient parvenus à la connaissance de cette sagesse divine. Mais saint Paul, dans la suite du même pas-

sage, nous fait remarquer que les Juifs, qui n'avaient pas connu, et qui avaient eu le malheur de ne vouloir pas connaître cette sagesse de Dieu, cachée dans le mystère de l'Homme-Dieu, s'étaient piqués de connaître et de suivre une sagesse tout opposée, savoir, la sagesse du siècle. Sagesse réprouvée, et dont Dieu, disait-il, avait pris plaisir à confondre la vanité, jusqu'à la convaincre de folie : *Nonne Deus stultam fecit sapientiam hujus sæculi* (I Cor., I)? Or, il est encore certain qu'entre ces princes du monde, qui, dès le temps de saint Paul, s'étaient ainsi aveuglés dans le judaïsme, Hérode, par toute sorte de raisons, a dû tenir le premier rang. Voilà donc, mes chers auditeurs, les deux idées que je me propose, et où je trouve que doit se rapporter toute la morale du grand mystère que nous célébrons, l'idée de la vraie sagesse, et l'idée de la fausse sagesse : l'idée de la vraie sagesse, qui consiste à chercher Dieu, et l'idée de la fausse sagesse, qui consiste à se chercher soi-même : l'idée de la vraie sagesse, dont nous avons le modèle dans l'exemple des Mages; et l'idée de la fausse sagesse que je découvre dans l'exemple d'Hérode : comprenez, s'il vous plaît, ces deux pensées. Qu'était-ce que les Mages, dont nous honorons la mémoire? C'étaient les sages de la gentilité, et tous les Pères conviennent qu'ils ont été les prémices de notre vocation à la foi. Il était donc naturel que Dieu nous donnât dans eux un parfait modèle de la sagesse chrétienne, et c'est ce qu'il a prétendu, comme je vais vous le montrer dans la première partie. Au contraire, qu'était-ce qu'Hérode dans le judaïsme? un sage politique, un sage mondain, le plus infidèle de tous les hommes envers Dieu. Il était donc plus propre que tout autre à nous faire comprendre le désordre de la fausse prudence, et c'est ce que vous verrez avec étonnement et avec frayeur dans la seconde partie. Ainsi, la solide sagesse des élus et des vrais chrétiens dans la conduite des Mages en cherchant le Fils de Dieu, et l'aveugle sagesse des réprouvés et des impies dans la conduite d'Hérode en persécutant le Fils de Dieu : l'une qui nous fait connaître les saintes voies par où nous devons marcher pour arriver au terme du salut; l'autre qui nous fait voir sensiblement les voies d'iniquité dont nous devons nous préserver, et qui ne peuvent aboutir qu'à la perdition : c'est tout mon dessein.

PREMIÈRE PARTIE.

Nou, chrétiens, jamais la Providence n'a donné au monde un modèle plus achevé de cette véritable sagesse qui consiste à chercher et à trouver Dieu, que celui qu'elle nous propose dans la personne des Mages. Examinons tous les caractères de leur foi, dans son commencement, dans son progrès, et dans sa perfection. Dans son commencement, c'est-à-dire dans la promptitude avec laquelle ils se déterminent à suivre la vocation divine qui leur est marquée par l'étoile, et dans le courage qu'ils font paraître en abandonnant tout pour obéir à l'ordre de

Dieu. Dans son progrès, c'est-à-dire dans la constance qu'ils témoignent, lorsque l'étoile vient à s'éclipser, s'informant avec soin du lieu où est né l'enfant qu'ils cherchent, le reconnaissant pour roi des Juifs jusqu'au milieu de Jérusalem, et même au milieu de la cour d'Hérode, et déclarant avec une sainte liberté qu'ils sont venus pour lui rendre leurs hommages. Dans sa perfection, je veux dire dans l'admirable discernement qu'ils font de Jésus-Christ, ne se scandalisant point de l'état pauvre et humble où ils le trouvent; au contraire, concluant de là même qu'il est leur Sauveur, l'adorant en esprit et en vérité; et, par les mystérieux présents qu'ils lui offrent, lui donnant autant de preuves de leur parfait dévouement et de leur religion. Cherchez-vous Dieu de bonne foi, mes chers auditeurs, et voulez-vous savoir comment on le trouve? en voilà toute la science et tout le secret. Ne disons plus après cela que les voies de Dieu sont des voies obscures et inconnues: elles nous sont ici révélées trop clairement et trop distinctement pour avoir droit de tenir désormais un tel langage. Ne nous plaignons plus des difficultés qui s'y rencontrent, et des égarements qui y sont si ordinaires: après l'exemple de ces Mages, qui n'y ont marché avant nous que pour nous y servir de guides, nos plaintes seraient également vaines et injustes. Supposé l'excellent modèle que Dieu nous met devant les yeux, nos erreurs, en matière de salut, ne peuvent plus être excusables; et si, malgré tant de lumières, nous sommes assez malheureux pour ne pas trouver Dieu et pour nous perdre, c'est à notre infidélité, c'est à notre lâcheté, c'est à notre inconstance, c'est à nos respects humains, c'est à notre orgueil, c'est à notre avarice et à un attachement opiniâtre aux biens de ce monde, c'est à nous-mêmes enfin que nous devons imputer notre malheur. Attention, chrétiens: ceci me fournit pour vous des leçons bien importantes.

Promptitude à suivre la vocation du ciel: ce fut le premier effet de la foi des Mages, et le premier trait de cette haute sagesse, qui, par un changement divin, d'infidèles qu'ils étaient, les mit en état de trouver le Dieu sauveur. Dès qu'ils virent son étoile, ils partirent pour aller à lui: *Vidimus stellam ejus, et venimus* (*Matth.*, II). Ils ne balancèrent point, ils ne délibérèrent point, ils ne s'arrêtèrent point, ni à former de vains projets, ni à prendre de longues mesures. Attentifs à l'étoile qui les éclairait, et uniquement appliqués à chercher celui qu'elle leur annonçait, ils hâtèrent leur marche: pourquoi? parce qu'ils étaient déjà remplis de cet esprit et de cette sagesse surnaturelle qui conduit les élus de Dieu. Or, comme remarque saint Chrysostome, chercher Dieu de la manière efficace et solide dont le cherche une âme fidèle, ce n'est plus raisonner ni délibérer, c'est exécuter et agir: d'où il s'ensuit, dit ce saint docteur, que quand on délibère, quand on consulte et qu'on raisonne, quel-

que intention qu'on ait de trouver Dieu, le cherchant toujours, ou, pour mieux dire, se flattant toujours de le chercher, on ne le trouve jamais. Voilà sur quoi fut fondée la promptitude des Mages. Ils virent l'étoile; et, animés d'une foi vive, pressés d'un désir ardent d'arriver au terme où l'étoile les appelait, ils n'écoutèrent rien de tout ce qui pouvait les retenir: *Vidimus, et venimus*: Nous avons vu, et nous sommes venus. Paroles, ajoute saint Chrysostome, qui expriment admirablement la force et l'opération de la grâce, puisqu'il est vrai que dans l'affaire du salut, tout dépend de certaines vues à quoi la grâce est attachée, ou plutôt en quoi consiste la grâce même. *Ambulate dum lucem habetis* (*Joan.*, XII): Marchez, disait le Fils de Dieu, pendant que vous avez la lumière. Or, c'est ce que font à la lettre ces sages prédestinés de la gentilité. Ils marchent, parce qu'une lumière secrète pénètre intérieurement et touche leurs cœurs, tandis qu'un nouvel astre brille extérieurement à leurs yeux. Ils marchent, parce que cette double lumière leur fait connaître la naissance d'un Dieu et d'un Sauveur: d'un Dieu qui, ne se contentant plus d'être connu dans la Judée, veut recevoir les hommages de toutes les nations: d'un Sauveur qui les a choisis, et qui veut commencer par eux à montrer qu'il n'est pas seulement venu pour Israël, mais pour tous les peuples de la terre. Ils marchent, et l'extrême diligence dont ils usent est autant une preuve de leur sagesse, que de l'activité de leur zèle; ils s'empres- sent de chercher leur salut, en cherchant celui qui en est l'auteur, et qui en doit être bientôt le consommateur: *Vidimus, et venimus*.

Ainsi agissent les Mages: mais, nous comparant avec eux, mes chers auditeurs, quel est ici le premier et le grand désordre que nous avons à nous reprocher? Ne sont-ce pas les retardements éternels, les retardements affectés, les retardements téméraires et insensés, que nous apportons tous les jours à l'exécution des ordres de Dieu, et à ce que la grâce nous inspire? Peut-être y a-t-il des années entières que Dieu nous appelle, et que nous lui résistons. Elevés dans le christianisme, nous avons pour marcher plus de lumières que les Mages: notre foi est plus établie, plus formée, plus développée; nous connaissons beaucoup plus distinctement qu'eux les volontés et les desseins de Dieu sur nous. Pour une étoile qu'ils voyaient, mille raisons nous convainquent, mille exemples nous confondent, toutes les Ecritures nous parlent: tant de docteurs nous instruisent, tant de prédicateurs nous pressent, nous sollicitent, nous exhortent, mais en vain, parce que nous différons toujours. Ne dirons-nous jamais comme les Mages: *Vidimus, et venimus*: Nous avons vu, et nous sommes venus? Oui, j'ai vu, ou je vois aujourd'hui ce que Dieu demande de moi; et c'est pour cela que dès aujourd'hui je m'engage et je commence à l'accomplir: car, que sais-je si je le pourrai demain? que sais-je

si je serai demain aussi touché de la vue que Dieu m'en donne? que sais-je si ce rayon de grâce fera dans mon âme la même impression? que sais-je si la lumière de ma foi, après tant de délais qui l'affaiblissent peu à peu, ne viendra point tout-à-fait à s'éteindre? que sais-je si, mettant par là le comble à mes iniquités, je ne tomberai point dans cet aveuglement fatal dont Dieu punit les cœurs rebelles, et si l'habitude que je me fais de temporiser et de ne jamais rien conclure ne sera point enfin la source de ma réprobation? Ah! suivons cette lumière favorable qui luit encore pour nous. Marchons, de peur que les ténèbres ne nous surprennent, et ne remettons point à un autre temps ce qui doit avoir la préférence dans tous les temps, ou plutôt ce qui doit être l'affaire de tous les temps. Dieu m'éclaire maintenant, et je ne puis savoir s'il m'éclairera demain, ni s'il y aura même un lendemain pour moi. Mais, quand je le saurais, devrais-je et voudrais-je me prévaloir contre lui de sa patience, et abuser de sa miséricorde pour l'offenser toujours avec plus d'obstination? Promptitude à suivre la voix de Dieu dès que Dieu nous la fait entendre, c'est la première leçon que nous fait l'exemple des Mages; et courage à surmonter pour cela toutes les difficultés qui se présentent, c'est la seconde.

Car, pour suivre l'étoile, et pour répondre à la vocation du ciel, les mages, aussi bien qu'Abraham, furent obligés d'abandonner leur pays, leurs maisons, leurs familles, et, selon la commune tradition, leurs royaumes et leurs états. Ils durent faire dès lors ce que saint Pierre et les apôtres firent dans la suite des années; c'est-à-dire, ils durent quitter tout pour Jésus-Christ, et ils eurent droit les premiers de dire comme saint Pierre, et même, dans un sens, avec plus de mérite que saint Pierre: *Ecce nos reliquimus omnia, et secuti sumus te* (Matth., XIX). Or, leur courage à prendre une telle résolution, leur détachement héroïque, en s'éloignant de ce qu'ils avaient de plus cher, en essayant les fatigues d'un long voyage, et en sacrifiant de la sorte leur repos, c'est ce que je puis considérer comme une seconde démarche de leur foi naissante, et comme une nouvelle preuve de cette éminente sagesse qui leur fit trouver Jésus-Christ. Car il est aisé, dit saint Chrysostome, de suivre le mouvement de la grâce, quand il n'en coûte rien à la nature, et d'obéir à l'inspiration de Dieu, quand il ne s'y rencontre nul obstacle de la part du monde. Le mérite de la foi et de la sagesse chrétienne est de renoncer même, quand il le faut, à ce qu'on aime plus tendrement, de quitter ses habitudes, de rompre ses liens, de se priver des commodités et des douceurs de la vie, et de se faire certaines violences, sans lesquelles on ne parvient point au royaume de Dieu. C'est alors, poursuit saint Chrysostome, que la prudence de la chair est encore bien plus subtile et plus artificieuse pour nous détourner de la voie où Dieu veut nous conduire. C'est alors que, prenant le parti de notre amour-propre, elle

tâche à nous persuader qu'il y a de l'indiscrétion dans un renoncement si général et si absolu. C'est alors que, tirant avantage de notre faiblesse, elle nous représente ce parfait détachement comme une entreprise au-dessus de nos forces, et que nous sommes incapables de soutenir; en un mot, c'est alors qu'étouffant les saints desirs que Dieu, par les vives lumières de sa grâce, avait excités dans nos cœurs, elle nous rend lâches, froids, languissants dans une affaire qui demande toute notre ardeur et tout notre zèle. S'il s'agissait d'un intérêt du monde, cette prétendue impossibilité que la prudence humaine nous oppose, ne nous ferait pas balancer un moment. Pour une fortune temporelle, et pour satisfaire notre ambition, nous serions prêts à tout, nous oserions tout, nous nous exposerions à tout; mais, parce qu'il s'agit de l'œuvre de Dieu et de notre conversion, tout nous effraie, et tout nous devient impraticable. Or, c'est cette lâcheté que la foi doit combattre en nous, si nous voulons imiter l'exemple des mages; et par là même, encore une fois, nous devons juger si la voie où nous marchons est la voie de Dieu. Car l'illusion la plus grossière est de nous flatter d'avoir trouvé cette voie de Dieu, tandis qu'il ne nous en coûte nul effort. Il y a, pour y entrer et pour y demeurer, des sacrifices à faire; et nulle voie n'est sûre pour nous qu'autant que nous les faisons à Dieu ces sacrifices, ou que nous y sommes efficacement et sincèrement disposés. Revenons à notre modèle, et voyons le progrès de la foi des mages.

Ils arrivent à Jérusalem; et l'étoile, qui jusque là leur avait servi de guide, par une conduite de Dieu toute particulière, vient tout à coup à disparaître. Que ne pouvaient-ils pas penser? que ne devaient-ils pas craindre? Leur foi n'en dut-elle pas être ébranlée, troublée, déconcertée? Mais non, chrétiens, la tentation la plus dangereuse, l'épreuve la plus subite et la moins attendue, le prétexte le plus spécieux qu'elle leur fournit pour penser à leur retour, rien ne les fait changer de résolution. A quelque prix que ce soit, ils veulent trouver le Dieu qu'ils cherchent. Ils ont vu son étoile, et ils ont senti l'onction de sa grâce, c'est assez. Si cette étoile ne paraît plus, c'est un secret de la Providence, qu'ils adorent, mais dont ils n'ont garde de se faire un sujet de scandale; c'est une occasion que Dieu leur donne de lui marquer leur fidélité, et ils comprennent qu'il faut en de pareilles conjectures se soutenir par la constance. Sans donc se troubler, sans se rebuter, ils espéreront, aussi bien qu'Abraham, contre l'espérance même; ils continueront leur marche, sûrs du Dieu qui les a appelés, et comptant qu'au défaut de l'étoile, il leur tracera lui-même le chemin.

Or, c'est en cela que paraît le don de sagesse, d'intelligence, de conseil, dont ils sont remplis; et voilà, mes chers auditeurs, comment notre Dieu tous les jours en use avec nous. Après nous avoir attirés à son service, et nous y avoir engagés, il retire, pour un

temps, certaines grâces sensibles dont il nous avait d'abord prévenus. Nous ne sentons plus ces touches secrètes qui nous rendaient son joug aimable, et qui nous faisaient courir comme David, avec une sainte allégresse, dans la voie de ses commandements. Ainsi délaissés au milieu de notre course, et, pour ainsi dire, abandonnés à nous-mêmes, nous tombons dans des états d'obscurité, de ténèbres, de sécheresse, de dégoût; et alors, non-seulement Dieu nous éprouve, mais il veut que nous-mêmes nous nous éprouvions. Car si ces grâces sensibles nous étaient toujours présentes, si nous ne perdions jamais de vue cette étoile lumineuse qui fut le premier attrait de notre conversion, quoi que nous fissions pour Dieu, nous ne pourrions ni répondre de nous à Dieu, ni, dans le sens que je l'entends, nous assurer de nous-mêmes; c'est-à-dire, notre serviteur dans cet état nous devrait être suspecte; la sensibilité et l'abondance des consolations divines nous donnerait, ou devrait nous donner, une défiance raisonnable de notre vertu; au moins est-il vrai que notre foi n'aurait pas cette fermeté qu'elle doit avoir pour être une foi parfaite et digne de Dieu. Il faut donc qu'elle soit éprouvée; et par où? par ces délaissements et ces privations si ordinaires aux âmes les plus justes; et, si nous ne sommes pas encore assez forts pour dire à Dieu ce que lui disait le prophète royal : *Proba me, Domine* (Psal. XXV) : Epreuvez-moi, Seigneur, il faut qu'à l'exemple des mages, nous soyons assez saintement disposés pour persévérer dans les épreuves où il lui plaît de nous mettre; il faut que le souvenir des lumières dont nous avons été touchés nous tiennent lieu de ces lumières mêmes, quand Dieu vient à nous les ôter, et qu'il nous suffise de pouvoir dire : *Vidimus stellam ejus!* (Matth., XXII.) Je ne vois plus ce qui m'excitait autrefois et ce qui m'attachait à Dieu; mais je l'ai vu, mais j'en ai connu la vérité et la nécessité, mais j'en ai été persuadé. Or, tout ce que j'ai vu subsiste encore; et, puisqu'il subsiste encore, qu'il subsistera toujours, et qu'il aura toujours la même force, pourquoi ne fera-t-il pas toujours sur moi la même impression, et ne me servira-t-il pas toujours de motif pour m'animer, et de règle pour me conduire? Raisonner de la sorte, et, indépendamment des goûts et des consolations intérieures, tenir toujours la même route, et agir de la même façon, c'est là, chrétiens, que je reconnais la sagesse de l'Evangile, et ce que nous ne pouvons assez admirer dans les mages.

Cependant, que font-ils pour suppléer à l'étoile qu'ils ne voient plus? Ils se servent des moyens naturels que leur fournit la Providence. Ils savent que le Dieu qu'ils cherchent se plaît en effet à être cherché, et que c'est à ceux qui le cherchent qu'il se découvre plus volontiers. C'est pour cela qu'ils s'informent exactement du lieu de sa naissance; c'est pour cela qu'ils ont recours aux prêtres et aux docteurs de la loi, comme à ceux qu'ils supposent plus intelligents, et plus

capables par leur caractère de les instruire; c'est pour cela qu'ils parlent, qu'ils consultent, qu'ils ne se donnent aucun repos. Autre preuve de leur sagesse, dont il faut que nous profitons; car en quelque état d'aveuglement et d'obscurité que je tombe, en quelque ignorance des voies de Dieu que je puisse être, en quelque désordre même que fût ma foi, si je cherche Dieu dans la simplicité du cœur, il est sûr que je le trouverai : c'est lui-même qui me l'a dit, et sa parole y est expresse : *In simplicitate cordis quærite illum, quoniam invenitur ab iis qui non tentant illum* (Sap. I); c'est-à-dire si je le cherche sincèrement, et avec une intention pure et droite, si je le cherche avec humilité, si je le cherche avec confiance, si je le cherche avec persévérance, il est sûr que je ne serai point confondu : *Qui sustinent te, non confundentur* (Ps. XXIV), et qu'il ne manquera pas : *Non dereliquisti quærentes te* (Ps. IX). Il est sûr que mon âme, en le cherchant, vivra de la vie des justes : *Quærite Deum, et vivet anima vestra* (Ps. LXVIII). Il est sûr qu'à mesure que je le chercherai, je m'affermirai dans la pratique du bien et dans l'horreur du vice : *Quærite Dominum et confirmamini* (Ps. CIV). Oracles de l'Écriture, dont il ne m'est pas permis de douter. Or, est-il rien de plus propre à m'encourager dans le soin de chercher Dieu, et d'étudier les voies de mon salut? Vous me direz que vous n'avez point assez pour cela de pénétration, et que vos lumières sont trop faibles. Je le veux, mon cher auditeur; mais vous avez, aussi bien que les mages, un moyen facile pour éclaircir tous vos doutes, et pour vous tirer de l'incertitude où vous pouvez être. Il y a dans l'Église de Dieu des docteurs et des prêtres comme il y en avait alors; il y a des hommes établis pour vous conduire, et qu'il ne tient qu'à vous d'écouter. Interrogez-les comme vos pères, et ils vous diront ce que vous avez à faire : *Interroga patrem tuum, et annuntiabit tibi; majores tuos, et dicent tibi* (Deut. XXXII). Allez à eux comme aux ministres du Seigneur; leurs lèvres, dépositaires de la science, vous enseigneront la science des sciences, qui est celle de trouver Dieu. Pouvez-vous l'ignorer avec cela, et avec cela pouvez-vous même vous y tromper sans vous rendre absolument inexcusables?

Les mages nous apprennent quelque chose encore de plus : et quoi? à chercher Dieu avec un généreux mépris de tous les respects humains et avec une liberté digne de la sainteté du christianisme que nous professons. En fut-il jamais un tel exemple? Au milieu de Jérusalem et en la présence d'Hérode, ils demandent où est né le nouveau roi des Juifs. Sans nul ménagement de politique, ils déclarent qu'ils sont venus pour l'adorer. Uniquement occupés de cette pensée, ils ne comptent pour rien toutes les considérations du monde qui pourraient refroidir leur zèle. Qu'Hérode s'en offense et qu'il se trouble, que la synagogue s'en scandalise et qu'elle en murmure, qu'on pense et qu'on dise d'eux tout

ce que l'on voudra, ni la censure des Juifs, ni la malignité d'Hérode, ni la crainte de lui déplaire, ni le danger qui les menace, rien ne les empêchera de rendre à ce Sauveur et à ce Dieu naissant le culte qui lui est dû. Est-ce ainsi, mon cher auditeur, que vous l'honorez? est-ce ainsi que vous pratiquez les devoirs de votre religion? est-ce ainsi que vous êtes, quand il le faut être, libre et sincère adorateur de Jésus Christ? Combien de fois un respect humain a-t-il retenu votre foi dans l'esclavage? combien de fois, jusque dans les sacrés mystères, lorsqu'il s'agissait d'adorer le même Dieu qu'adorèrent les mages, avez-vous été un lâche prévaricateur? combien de fois, à la face des autels, la crainte de passer pour un homme régulier et pieux vous a-t-elle fait oublier que vous étiez chrétien, et, par une faiblesse scandaleuse, vous a-t-elle fait paraître impie? combien de fois une honte criminelle vous a-t-elle fermé la bouche dans les occasions où il fallait s'expliquer hautement et parler? Où était alors cette liberté chrétienne dont vous deviez vous faire, et devant les hommes et devant Dieu, non-seulement une obligation, mais une gloire? où était cet esprit de religion qui devait vous élever au-dessus du monde? sont-ce là ces saintes victoires que la foi doit remporter? *Et hæc est victoria quæ vincit mundum, fides nostra* (I Joan., V). Ce point de morale occuperait un discours entier; je le laisse, et, pour vous faire voir la sagesse des mages dans tout son jour, je passe à ce que j'appelle la perfection de leur foi.

Perfection de leur foi. Entrons avec eux dans l'étable de Bethléem : car ils y arrivent enfin après tant de peine et tant de périls. Or, quel spectacle pour les rois, qu'un enfant couché sur la paille et dans une crèche? mais, sous des dehors si vils et si méprisables, le discernement qu'ils font de ce Sauveur n'est-il pas l'effet de la plus éminente sagesse? Ils le reconnaissent dans la pauvreté et dans la misère, dans l'enfance et dans l'infirmité, dans l'humiliation et dans le plus profond abaissement. Bien loin que cet état où ils le trouvent altère leur foi, ils en sont touchés, ils en sont édifiés; et, pénétrant le mystère, ils découvrent sous ces voiles obscurs le Messie promis au monde. S'ils n'eussent eu qu'une foi faible et chancelante, l'étable, la crèche, les langes de cet enfant les eussent rebutés, leur raison se serait révoltée, leur sagesse alors toute mondaine leur eût inspiré du mépris pour un Sauveur réduit lui-même en de telles extrémités. Ils auraient dit ce que dirent ensuite les Juifs : *Nolumus hunc regnare super nos* (Luc., XIX) : Nous ne voulons point d'un maître sans bien, sans forces, sans pouvoir, sans nom, dénué de tout : qu'il paraisse sur le trône, et qu'on nous le fasse voir revêtu de gloire et de majesté, et nous nous soumettrons : voilà comment ils auraient parlé, et ce qu'ils auraient pensé. Mais, parce qu'ils sont animés d'une foi vive, d'une foi parfaite, d'une foi divine, ils en jugent tout autrement. Ils

concluent que Jésus-Christ est roi par lui-même; c'est-à-dire que, pour se faire rechercher et obéir en cette qualité, il n'a nul besoin de toutes les marques extérieures et de tous les ornements de la pompe humaine. Si les autres rois en étaient dépouillés, auraient-ils autour d'eux ces troupes de clients, et ces cours nombreuses qui remplissent leurs palais? Ce n'est pas sur cet éclat et sur cette grandeur apparente qu'est fondée leur royauté; elle vient de Dieu, qui leur a fait part de sa puissance; mais, après tout, si leur royauté s'attire tant de respects, et si le monde lui rend tant d'honneurs, c'est parce qu'elle est accompagnée d'une splendeur et d'une magnificence qui frappe les yeux; au lieu que, sans cela, ce roi nouvellement né se fait respecter et honorer par les rois mêmes. Ils concluent qu'il est roi des esprits et des cœurs, puisqu'il les a si miraculeusement éclairés, inspirés, touchés. Les plus grands rois de la terre n'ont pas ce pouvoir, ils règnent sur nous, dit saint Jérôme; mais Jésus-Christ règne dans nous, et il n'appartient qu'à lui de s'insinuer comme il veut dans les âmes, et de leur donner telle impression qu'il lui plaît. Ils concluent qu'il est roi universel, roi du ciel où il vient de faire éclater un nouvel astre, et roi de la terre où il fait sentir sa souveraineté et sa présence aux nations même les plus reculées; roi des Juifs et des gentils, de tous les états et de toutes les conditions, puisque, de toutes les conditions et de tous les états, il a également appelé à lui et les grands et les petits. C'est, dis-je, ce qu'une sagesse toute céleste leur découvre, et c'est avec la même sagesse et la même foi qu'une âme qui, par un retour sincère et par une pleine consécration, s'attache désormais à ce Sauveur qu'elle a retrouvé, lui dit, comme ces bienheureux Mages (car je ne puis douter que ce ne fût là leur sentiment) : *Rex regum, et Dominus dominantium* (Apoc., XVI) : vous êtes le Roi des rois, et le Maître des maîtres; vous serez le mien en particulier. Trop longtemps le monde a exercé sur moi sa tyrannie, trop longtemps il m'a tenu dans une rude servitude, et soumis à ses lois, ou plutôt à ses bizarreries et à ses caprices : il faut enfin secouer un joug si pesant et si honteux. Vous règnez dans mon cœur et sur mon cœur : Vous y règnez seul et seul vous en réglerez tous les désirs, toutes les vues et tous les desseins. Ainsi le pensent les Mages, et ainsi, mes chers auditeurs, devez-vous le dire vous-mêmes, et encore plus le penser.

Perfection de leur foi. Non contents d'honorer Jésus-Christ comme le souverain monarque du monde, ils l'adorent comme leur Dieu. Non contents de lui rendre un culte extérieur en se prosternant devant lui : *Et procidentes* (Matth., II), ils lui rendent un culte intérieur, et l'adorent en esprit en vérité : *Adoraverunt eum* (Ibid.). Car ce fut un culte religieux, et, pour être un culte religieux, il devait partir du cœur. Combien de faux adorateurs dans le christianisme? c'est le vrai Dieu qu'ils adorent, mais sans l'a-

durer comme le vrai Dieu le doit être : pour-quoi? parce qu'ils ne l'adorent que par coutume, parce qu'ils ne l'adorent que par cérémonie, parce qu'ils ne l'adorent que par je ne sais quelles bienséances à quoi ils ne veulent pas manquer, tandis que leur cœur porte ailleurs toutes ses pensées et tous ses vœux ; c'est - à - dire qu'ils sont chrétiens en apparence , mais sans l'être en effet, comme les mages commencèrent à le devenir.

Perfection de leur foi : que présentent-ils à Jésus-Christ? et, suivant l'explication des Pères et des interprètes, que de mystères sont renfermés dans les trois offrandes qu'ils lui font! Toute l'idée de Jésus-Christ même y est exprimée d'une manière sensible, sa divinité, son humanité, sa souveraineté : sa divinité, par l'encens, qui n'est dû qu'à Dieu ; son humanité, par la myrrhe, qui servait à embaumer et à conserver les corps ; enfin, sa souveraineté, par l'or, qui est le tribut ordinaire que nous payons aux princes et aux monarques : *Et apertis thesauris suis, obtulerunt ei munera, aurum, thus et myrrham.* (Matth., II.) Voilà les grandes vues que leur donna une sagesse supérieure à toute la sagesse du siècle ; et ce fut dès lors que le Sauveur des hommes put bien dire qu'il n'avait point trouvé tant de foi même dans Israël : *Non inveni tantam fidem in Israel.* (Matth., VIII.) En effet, demande saint Augustin, que devons-nous plus admirer, ou la foi des Mages, ou l'aveuglement et l'infidélité des Juifs? Les Juifs avaient au milieu d'eux le Messie, et ils ne le connaissaient pas : les Mages en étaient éloignés ; et, malgré la plus longue distance des lieux, ils viennent le chercher dans la Judée, et ont le bonheur de l'y trouver. Les Juifs le renoncèrent, quoique né dans leur pays ; et les Mages, quoique étrangers l'adorèrent. Les Juifs, dans la suite des années le crucifièrent, lors même qu'il opérât les plus grands miracles ; et les Mages, tout enfant qu'il était encore, se dévouèrent à lui, lors même qu'il n'était pas en état de prononcer une parole. Ceux-ci le virent sur la paille, réduit à la plus vile condition des hommes, et cependant ils s'humilièrent devant lui comme devant un Dieu ; ceux-là, témoins des hautes merveilles dont il était l'auteur, le virent agir en Dieu, et toutefois ils ne lui rendirent pas même les devoirs de justice et de charité qu'on ne peut sans crime refuser à un homme. Marque évidente, reprend saint Augustin, mais effet terrible de leur endurcissement.

Ah! mes frères, n'est-ce point une image de ce qui nous arrive à nous-mêmes, ou de ce qui doit bientôt nous arriver? jusque dans le sein de l'Eglise et dans le centre du christianisme, avons-nous la même foi que les Mages? ou, si nous croyons comme eux, agissons-nous comme eux, et cherchons-nous Dieu comme eux? Ils furent, ces saints mages, selon la pensée et l'expression des Pères, les prémices de notre vocation à la foi : c'est par eux que Jésus-Christ voulut commencer à nous transmettre ce précieux

trésor de la foi, dont il les fit dépositaires : c'est par eux qu'il commença à substituer les gentils en la place des Juifs, ou plutôt qu'il voulut associer les gentils et les Juifs dans la même créance. Mais, au lieu d'imiter ces gentils fidèles, nous imitons les Juifs incrédules. Nous sommes les peuples de Dieu, et à peine connaissons-nous Dieu ; ou si nous le connaissons, nous n'y pensons pas ; ou, si quelquefois nous y pensons, ce n'est que pour rendre notre malice plus obstinée en nous éloignant de lui, et ne retournant presque jamais à lui. Il est vrai que nous avons reçu la foi que les Juifs ne voulurent pas recevoir ; mais ce riche héritage, comment l'avons-nous conservé, comment l'avons-nous cultivé, quels fruits en retirons-nous, et comment le faisons-nous profiter? Car, qu'est-ce maintenant que la foi des chrétiens, cette foi si pure, si ferme, si généreuse, si agissante dans les mages ; mais dans nous si languissante, mais dans nous si paresseuse et si lente, mais dans nous si stérile, et dépouillée de toutes les œuvres qui la doivent accompagner, et qui la vivifient devant Dieu? Or, ne craignons-nous point que Dieu ne prononce enfin contre nous le même arrêt qu'il prononça contre les Juifs par la bouche de son apôtre : *Vobis oportebat primum loqui verbum Dei ; sed, quoniam repellitis illud, et indignos vos judicatis æternæ vitæ, ecce convertimur ad gentes : sic enim præcepit nobis Dominus.* (Act., XIII.) Mes frères, leur disait saint Paul, c'était à vous qu'il fallait d'abord annoncer la parole de Dieu, puisque Dieu vous avait spécialement choisis ; mais vous la rejetez cette divine parole, vous la méprisez, et vous ne voulez pas l'entendre. C'est une parole de vie, mais vous renoncez à cette vie éternelle où elle devait vous conduire. Le Seigneur donc nous ordonne de porter aux nations le saint Evangile que vous refusez d'embrasser : *Ecce convertimur ad gentes ; sic enim præcepit nobis Dominus.* N'avons-nous pas, dis-je, sujet de craindre que Dieu ne nous traite de la sorte? qu'après nous avoir distingués entre les nations, qu'après avoir fait luire sur nous sa lumière, et nous avoir donné la foi par préférence à tant de peuples qu'il a laissés dans les ténèbres, il ne nous enlève le talent qu'il nous a confié, et qu'il ne le transporte loin de nous dans des terres étrangères? N'est-ce point déjà même ce qui commence à s'accomplir? Nous entendons parler des merveilles qu'opère la prédication de l'Evangile au-delà des mers ; nous voyons partir d'auprès de nous des ministres de Jésus-Christ pour aller cultiver une chrétienté naissante au milieu de l'idolâtrie ; le nom du Seigneur est porté aux extrémités du monde. Que votre miséricorde, ô mon Dieu, en soit éternellement bénie ; et malheur à nous si nous avions sur cela d'autres sentiments. Mais, chrétiens, selon la parole expresse du Sauveur des hommes, tandis que les peuples de l'Orient entrent dans le royaume de Dieu, les enfants même du royaume n'en seront-ils point bannis? La

ruine des Juifs fit l'abondance et l'élévation des gentils ; et la richesse de tant de nations sur qui Dieu répand ses trésors ne fera-t-elle point notre pauvreté et notre misère ? Si la foi passe en de vastes contrées où elle était inconnue, n'est-ce point qu'elle nous quitte, après que nous l'avons si long-temps outragée, si long-temps déshonorée, si long-temps retenue captive dans l'injustice et dans l'iniquité ? Prévenons, mes chers auditeurs, cet affreux châtement. Ranimons notre foi, et suivons-la : c'est notre guide, c'est notre étoile : ne la perdons jamais de vue. Allons à Dieu, et n'y allons pas les mains vides. L'encens que nous lui devons présenter, c'est, selon l'explication de saint Grégoire, la ferveur de nos prières ; la myrrhe que nous lui devons offrir, c'est, suivant la pensée du même Père, la mortification de nos corps et l'austérité de la pénitence ; l'or qu'il attend de nous, ce sont nos bonnes œuvres. Avec cela nous le trouverons aussi bien que les Mages ; et j'ai dit que c'était le souverain point de la solide sagesse des élus. Voyons maintenant dans l'exemple d'Hérode quelle est l'aveugle sagesse des impies et des réprouvés : c'est la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

C'est un oracle de l'Apôtre, et par conséquent un oracle de la vérité éternelle, que la sagesse de ce monde est ennemie de Dieu. Mais, comme elle est ennemie de Dieu, cette sagesse mondaine, aussi Dieu en est-il ennemi ; et c'est lui-même qui s'en déclare par un de ses prophètes : *Perdam sapientiam sapientium* (I Cor., I) : Je confondrai la prudence des prudents du siècle. Voilà, dit saint Chrysostome, les deux caractères de cette fausse sagesse qui règne parmi les impies, et qui est le principe de leur conduite. Elle s'élève contre Dieu, et Dieu la confond ; elle fait la guerre à Dieu, et Dieu la réprouve ; elle voudrait anéantir Dieu, et Dieu la détruit et l'anéantit. Caractères dont l'opposition même fait la liaison, puisque l'un, comme vous verrez, est inséparable de l'autre. Elle est ennemie de Dieu, voilà son désordre ; et Dieu, par un juste retour, est son plus mortel ennemi, voilà son malheur. Or, je soutiens que jamais ces deux caractères de la sagesse du monde n'ont paru plus visiblement que dans la personne d'Hérode. Car, quelle a été la destinée de ce prince ; et à quoi sa détestable politique fut-elle occupée ? Vous le savez, chrétiens, à former des desseins contre Jésus-Christ, à lui susciter une cruelle persécution, à vouloir l'étouffer dès son berceau, et, par la plus abominable hypocrisie, à le rechercher en apparence pour l'adorer, mais en effet pour le faire périr. C'est ce que j'appelle le crime de la sagesse du siècle. Et que fit de sa part Jésus-Christ naissant, ou plutôt que ne fit-il pas pour montrer que cette prétendue sagesse était une sagesse maudite et réprouvée ? Vous l'avez vu dans l'Évangile : il la troubla, il la rendit odieuse, il apprit à tout l'univers combien elle est vaine et impuissante contre le Seigneur ; enfin il la fit servir, malgré elle,

au dessein de Dieu qu'elle voulait renverser. Quatre effets sensibles de la justice divine, qui, par une singulière disposition de la Providence, eurent dans Hérode leur entier accomplissement, et c'est en quoi consiste le châtement de la politique du monde. Appliquez-vous, mes chers auditeurs, à l'excellente morale que je prétends tirer de là, et que j'aurai soin d'abrèger, pour ne passer pas les bornes du temps qui m'est prescrit.

Hérode, quoique étranger et usurpateur, voulait régner dans la Judée, et sa passion dominante fut une damnable ambition, à laquelle il sacrifia tout. C'est ce qui le pervertit, ce qui l'aveugla, ce qui l'endurcit, ce qui le précipita dans le plus profond abîme de l'iniquité. Il sut que les Juifs attendaient un nouveau roi, et, par une grossière erreur, il crut que ce nouveau roi venait le déposséder. Il n'en fallut pas davantage pour piquer sa jalousie : sa jalousie inquiète et tyrannique le porta aux derniers excès de la violence et de la fureur, et lui inspira contre le Saint des saints une haine irréconciliable. On lui dit que ce roi qu'il craint doit être de la maison de David ; pour s'assurer donc, ou pour se délivrer de lui, il forme l'affreuse résolution d'exterminer toute la race de David. En vain lui remontre-t-on que celui qu'il veut perdre est le Messie promis par les prophètes, que c'est lui qui doit sauver et racheter Israël ; il renonce à la rédemption d'Israël plutôt que de renoncer à son intérêt, et il aime mieux qu'il n'y ait point de Sauveur pour lui, que d'avoir un concurrent. Bien loin de se préparer à recevoir ce Messie, et à profiter de sa venue, il jure sa ruine : l'arrivée des Mages à Jérusalem lui fait comprendre qu'il est né ; il emploie la fourberie et l'imposture pour le découvrir ; il feint de vouloir l'adorer, pour l'immoler plus sûrement à sa fortune ; et, pour en être le meurtrier, il contrefait l'homme de bien. Lorsqu'il se voit trompé par les Mages, et frustré de son espérance, il lève le masque, il se livre à la colère et à la rage, et, dans son emportement, il oublie toute humanité. Les prêtres qu'il a assemblés lui ont répondu que ce roi des Juifs devait naître dans la contrée de Bethléem : pour ne le pas manquer, il ordonne que dans Bethléem et aux environs, on égorge tous les enfants âgés de deux ans et au-dessous ; et, pourvu qu'il s'affermisse la couronne sur la tête, il ne compte pour rien de remplir de sang et de carnage tout un pays. Telle fut la source de son désordre : son ambition le rendit jaloux, son ambition le rendit cruel, son ambition le rendit impie, son ambition le rendit fourbe et hypocrite, son ambition en fit un tyran, son ambition en fit non-seulement le plus méchant de tous les hommes, mais le persécuteur d'un Dieu : il est vrai, et c'est ce qui doit nous faire trembler, quand nous voyons dans cet exemple ce que peut et jusqu'où va une passion, dès qu'elle a pris une fois l'empire sur un cœur.

Mais il est encore vrai que l'ambition d'Hérode n'eut des suites affreuses, que parce qu'elle fut conduite par les règles d'une po-

litique humaine. Car, si Hérode, dans sa malice, eût été un insensé, un emporté, un homme volage et inconsidéré, il eût été, dans sa malice même, moins opposé à Jésus-Christ, et moins ennemi de Dieu. Sa politique fut comme la consommation de son impiété, et c'est ce qui mit le comble à tous ses vices. C'était un sage mondain : et, par là, souffrez que je m'exprime ainsi, ce fut un parfait scélérat. Or, ce que vous concevez en lui de plus monstrueux et ce qui vous fait plus d'horreur, est néanmoins, par proportion, ce qui se passe tous les jours parmi vous, et ce que vous avez même cent fois détesté dans des sujets plus communs, mais aussi réels. Car ne croyez pas, mes chers auditeurs, qu'Hérode soit un exemple singulier, ni que son péché ait cessé dans sa personne. On voit encore dans le monde des Hérodes, et des persécuteurs de Jésus-Christ : peut-être y sont-ils plus obscurs et plus cachés aux yeux des hommes, mais peut-être n'y sont-ils pas moins corrompus, ni moins criminels devant Dieu ; et ma douleur est d'être obligé de reconnaître que la même impiété se renouvelle sans cesse jusqu'au milieu du christianisme ; que, dans le sein de l'Eglise, il se trouve encore des hommes animés du même esprit, et pleins des mêmes sentiments que ce roi infidèle, dont, au reste, je puis dire que jamais il n'eût persécuté le Fils de Dieu, s'il l'eût connu comme nous le connaissons. Ce qui m'afflige, c'est de penser que je n'exagère point quand je parle de la sorte ; et qu'Hérode, dans l'opinion des Pères, ayant été le premier antechrist, il s'en est depuis formé d'autres, dont le nombre croît chaque jour : *Et nunc antichristi multi facti sunt* (I Joan., II). Car, combien dans le monde, de faux chrétiens, si j'ose le dire, aussi antechrists qu'Hérode, et d'esprit et de cœur ? Expliquons-nous : combien, dans le monde, de faux chrétiens, aussi contraires à Jésus-Christ, aussi opposés à ses maximes, aussi ennemis de son humilité, aussi remplis d'orgueil et de fierté, aussi ambitieux et aussi idolâtres de leur fortune, aussi jaloux de leur rang, aussi prêts à tout sacrifier pour leur grandeur imaginaire ? Combien de mondains du caractère d'Hérode, qui n'ont point d'autre Dieu que leur intérêt ; qui ne connaissent ni foi ni loi, et ne distinguent ni sacré, ni profane, quand il s'agit de maintenir cet intérêt ; à qui cet intérêt fait oublier les plus inviolables devoirs, non-seulement de la conscience, mais de la probité et de l'honneur ; en qui ce démon de l'intérêt étouffe non-seulement la charité, mais la piété et la compassion naturelle ; que l'attachement à cet intérêt rend durs, violents, intraitables ; qui, aveuglés par cet intérêt, renoncent sans peine à leur salut, non pas pour un royaume, comme Hérode, mais pour de vaines prétentions ? Combien d'hypocrites qui se couvrent, aussi bien qu'Hérode, du voile de la religion pour arriver à leurs fins criminelles ; qui, sous les apparences d'une trompeuse piété, cachent la corruption d'une vie impure et d'un libertinage

raffiné ? Mais ce que je déplore encore bien plus, combien d'esprits préoccupés et entêtés des erreurs du siècle, qui, à la honte du christianisme qu'ils professent, se font de tout cela une politique ; je veux dire qui, par un renversement de principes, se font de leur ambition même une vertu, une grandeur d'âme, une supériorité de génie ; de leur injustice, un talent, un art, un secret de réussir dans les affaires ; de leur duplicité, une prudence, une science du monde, une habileté ; qui, en suivant le mouvement de leurs plus ardentes passions, se croient souverainement sages, affectent de passer pour tels, se glorifient et s'applaudissent de l'être ; qui se moquent de tout ce que l'Ecriture appelle simplicité du juste ; qui ne regardent qu'avec mépris la soumission et la patience des gens de bien ; qui traitent de faiblesse la conduite d'une âme fidèle, modérée dans ses désirs, occupée à régler son cœur, tranquille dans sa condition et sincère dans sa religion ? Car, voilà, mon Dieu, les désordres de cette prudence charnelle qui règne dans le monde ! Elle n'a pas épargné le Messie que vous y avez envoyé. Dès qu'il a paru, elle s'est élevée contre lui, et lui a déclaré une guerre ouverte ; et, depuis tant de siècles, elle n'a point cessé de lui susciter des persécuteurs plus dangereux qu'Hérode même. Peut-être en voyez-vous dans cet auditoire. Ah ! Seigneur, que ne puis-je les toucher aujourd'hui, et leur imprimer une sainte horreur de l'état où les a réduits la fausse sagesse à laquelle ils se sont abandonnés, et qui les a perdus !

Cependant, si la sagesse du monde est ennemie de Dieu, j'ajoute que Dieu n'en est pas moins ennemi ; et c'est ici, chrétiens, que je vous demande une attention toute nouvelle. Car, que fait Jésus-Christ naissant, pour confondre la malheureuse politique d'Hérode ? En premier lieu, il la trouble : *Audiens autem Herodes rex, turbatus est.* (Matth., II.) Ce Dieu de paix, qui venait pour pacifier le monde, commence par y répandre l'épouvante et la terreur : et comment ? voici la merveille : par son seul nom, par le seul bruit de sa venue, par le seul doute s'il est né. Chose étrange, dit saint Chrysostome ! Jésus-Christ ne paraît point encore, il n'a point encore fait de miracles, il n'est pas encore sorti de l'étable de Bethléem ; c'est un enfant couché dans une crèche, qui pleure et qui souffre ; et cependant Hérode est déjà déconcerté : le voilà déjà combattu de mille soupçons et de mille frayeurs : *Audiens autem Herodes rex, turbatus est.* Quoi qu'il en soit de ce prince, et quel que puisse être le sujet de ses craintes, rien, mes frères, ajoute le même saint docteur, rien n'est plus capable de troubler la paix d'un mondain, que l'idée d'un Dieu pauvre et humble ; surtout quand, avec un esprit et un cœur possédés du monde, il ne laisse pas d'avoir encore un reste de foi, et d'être toujours, quoique très-imparfaitement, chrétien. Car, c'est alors que l'idée d'un tel Sauveur a quelque chose de bien désolant pour lui et de bien effrayant.

Ce reste de foi avec les sentiments et les maximes d'un cœur mondain, ce reste de foi avec une ambition païenne, ce reste de foi avec le désordre d'une passion dérégulée, voilà ce qui fait le trouble intérieur d'une âme partagée entre le monde et sa religion. Si l'on ne croyait point du tout ce mystère de l'humilité d'un Dieu, peut-être serait-on moins à plaindre : si on le croyait bien, et que l'on conformât sa vie à sa créance, on jouirait d'un parfait repos. Mais, le croire, quoique faiblement, et, d'ailleurs, penser, parler, agir comme si l'on ne le croyait pas, c'est ce que le mondain prétendu sage n'a jamais accordé ni n'accordera jamais avec le calme.

Et, en effet, quoi qu'on fasse alors pour s'aveugler ou pour se dissiper, pour s'étourdir ou pour s'endurcir, on sent, malgré soi, un fond de trouble qui subsiste, et dont on ne peut se défaire. Car, au moins, est-il vrai que le mondain, avec ce reste de foi, ne peut rentrer dans lui-même, sans être alarmé de ces réflexions affligeantes : Si le Dieu qui vient pour me sauver est tel qu'on m'assure, je suis un impie ; si les maximes de ce Dieu sont aussi solides qu'on me le dit, je suis non-seulement un insensé, mais un réprouvé ; si je dois être jugé selon son Évangile, il n'y a point de salut pour moi. Or, ces réflexions, dont je défie le plus fier mondain de pouvoir se défendre, doivent l'agiter, pour peu qu'il ait de sens, des plus mortelles inquiétudes. Avec cela, quoiqu'il s'efforce d'étouffer les remords de cette foi qui l'importune, il reconnaît bien par lui-même qu'il n'en peut venir à bout : ou, s'il en vient à bout, sa condition, pour cela, n'en est pas meilleure. Du trouble que lui causait sa foi, il tombe dans un autre trouble encore plus déplorable, qui est celui de son incrédulité. Le seul doute si Jésus-Christ était né fit trembler Hérode ; le seul doute d'un mondain, si ces maximes qu'on lui prêche ne sont pas les vrais principes qu'il doit suivre ; le seul doute s'il ne se trompe pas : le seul doute sur les risques qu'il court, et dont son libertinage ne le peut garantir, tout cela le doit jeter dans une affreuse confusion de pensées, et former en lui comme un enfer. Ah ! disait le saint homme Job, ce sont deux choses incompatibles que d'être tranquille et rebelle à Dieu : *Quis resistit ei, et pacem habuit (Job., IV) ?* Hérode n'y put parvenir : qui le pourra ?

Je n'en ai point encore dit assez : outre que le Fils de Dieu, dès sa naissance, trouble la politique et la fausse sagesse du monde, il la rend odieuse. Hérode, comme persécuteur de Jésus-Christ, est devenu l'horreur du genre humain. Il a tout sacrifié à son ambition, mais sa mémoire est en abomination. Il n'a rien épargné pour satisfaire la passion qu'il avait de régner ; mais c'est pour cela que son règne, au rapport même des historiens profanes, a été un règne monstrueux. Il a cru pour sa sûreté devoir répandre du sang ; mais ce sang répandu criera éternellement contre lui, et Dieu, jusqu'à

la fin des siècles, vengera ce sang innocent par le caractère d'ignominie qui se trouve attaché au seul nom d'Hérode, et qui ne s'effacera jamais. Inévitable destinée du sage mondain, qui malgré lui se rend odieux en se cherchant lui-même. Qu'y a-t-il en effet de plus odieux dans le monde qu'un homme intéressé, qu'un homme ambitieux et jaloux ; c'est-à-dire un homme ennemi par profession de tous les autres hommes, je dis de tous ceux qui peuvent lui donner quelque ombrage, et s'opposer à ses prétentions ; un homme qui n'aime sincèrement personne, et que personne ne peut sincèrement aimer ; un homme qui n'a de vues que pour lui-même, et qui rapporte tout à lui-même ; un homme qui ne peut voir dans autrui la prospérité sans l'envier, ni le mérite sans le combattre ; toujours prêt dans la concurrence à trahir l'un, à supplanter l'autre, à décrier celui-ci, à perdre celui-là, pour peu qu'il espère en profiter ? Qu'y a-t-il, encore une fois, non seulement de plus haïssable dans l'idée du monde, mais même de plus haï ? Or, par là, dit saint Chrysostome, le monde, tout corrompu qu'il est, se fait lui-même justice ; car voilà, par un secret jugement de Dieu, ce que le mondain veut être, et en même temps ce qu'il ne peut souffrir ; ce qu'il entretient dans lui-même, et ce qu'il déteste dans les autres : comme si Dieu, ajoute ce Père, se plaisait à réprouver la sagesse du monde par elle-même ; au lieu que le monde, quoique d'ailleurs plein d'injustice, ne peut s'empêcher néanmoins d'aimer dans les autres l'humilité, d'honorer dans les autres le désintéressement, de respecter dans les autres la droiture, la bonne foi, toutes les vertus, et de rendre hommage par là même à la sagesse chrétienne.

Jésus-Christ fait plus : il apprend à tout l'univers combien la sagesse du monde est vaine et inutile. Hérode a beau chercher le roi des Juifs, il ne le trouvera pas : il a beau user d'artifice en dissimulant avec les mages, pour les engager à lui en venir dire des nouvelles, les mages prendront une autre route, et ne retourneront plus à Jérusalem. Il a beau faire un massacre de tous les enfants qui sont aux environs de Béthléem, celui qu'il cherche n'y sera pas enveloppé. Il en égorgera mille pour un seul, et ce seul dont il veut s'assurer est celui qui lui échappera : pourquoi ? parce qu'il est écrit qu'il n'y a point de conseil ni de prudence contre le Seigneur : *Non est prudentia, non est consilium contra Dominum (Prov. XXI)*. Ainsi, chrétiens, sans parler d'Hérode, jamais le mondain, avec sa prétendue sagesse, ne parvient ni ne parviendra à la fin qu'il s'est proposée ; car il se propose d'être heureux, et jamais il ne le sera. Il sera riche si vous le voulez, comblé d'honneurs si vous le voulez ; mais, suivant les principes et les règles de sa fausse prudence, il n'arrivera jamais au bonheur où il aspire. Or, dès là sa sagesse n'est plus sage, puisqu'elle ne peut le conduire à son but. Vérité aussi ancienne que Dieu même, mais encore plus incontestable

depuis que le Fils de Dieu a établi la béatitude des hommes dans des choses où évidemment la sagesse du monde n'est d'aucun usage. Car, supposé, comme l'Évangile nous l'enseigne, que la béatitude d'un chrétien consiste à être pauvre de cœur, à souffrir persécution pour la justice, à pardonner les injures, en quoi la prudence du siècle nous peut-elle être désormais utile? Quelle prudence du siècle, dit saint Chrysostome, faut-il pour tout cela? Usant de cette prudence, quel avantage en tirez-vous, et à quoi vous mènera-t-elle? Si vous vous servez de cette prudence de la chair pour satisfaire vos désirs, vous renoncez à la béatitude du christianisme. Si vous prétendez à la béatitude du christianisme, cette prudence de la chair n'y peut en rien contribuer. Par conséquent elle n'est plus prudence, ou plutôt, de prudence qu'elle semblait être, elle devient folie, puisque, bien loin de vous découvrir la véritable félicité, et de vous aider à la trouver, elle y devient un obstacle; ce qui faisait dire à l'Apôtre : *Nonne Deus stultam fecit sapientiam hujus sæculi* (1 Cor. I)?

Enfin, le Sauveur venant au monde, fait servir malgré elle aux desseins de Dieu la politique même du monde. Car, prenez garde, il fallait que la naissance de Jésus-Christ fût publiée et connue; et c'est la violence et la tyrannie d'Hérode qui la rend publique. Il voulait éteindre le nom de ce nouveau roi d'Israël; et c'est lui qui le fait connaître. Il voulait qu'il n'en fût point parlé; et la voie qu'il prend pour cela, est justement le moyen d'en faire parler par toute la terre et dans tous les siècles. Quel bruit en effet et quel tumulte! que de mouvements différents et que d'effroi, lorsque tant de victimes innocentes sont impitoyablement arrachées du sein de leurs mères, et immolées devant leurs yeux! Quels cris confus et quels gémissements se firent entendre de toutes parts! *Vox in Rama audita est, ploratus et ululatus multus* (Matth. II). Était-il possible qu'une action si éclatante demeurât cachée? Était-il possible que de la Judée elle ne passât pas bientôt dans les pays voisins, et de là chez les nations les plus éloignées? Était-il possible qu'on n'en voulût pas savoir le sujet, et qu'on ne prît pas soin de s'en faire instruire? Et, par une conséquence nécessaire, n'était-ce pas là de quoi rendre Jésus-Christ célèbre, et de quoi faire admirer sa puissance, lorsqu'on apprendrait que des mages et des rois étaient venus l'adorer; qu'Hérode en avait conçu de la jalousie; que, dans l'excès de sa fureur, il avait fait les derniers efforts pour perdre cet enfant; et que, malgré tous ses efforts, cet enfant sans armes et sans défense avait su néanmoins se dérober à ses coups? Sagesse adorable de mon Dieu, c'est ainsi que vous jouez de la sagesse des hommes quand elle se tourne contre vous, et que vous employez à exécuter vos immuables décrets cela même qui devrait, selon nos vues faibles, les arrêter. C'est ainsi que s'accomplit cette menace que vous nous avez fait entendre par la

bouche de votre apôtre : *Perdam sapientiam sapientium, et prudentiam prudentium reprobo* (1 Cor. I) : Je détruirai la sagesse des sages du siècle, et je la réprouverai. Combien de preuves en a-t-on eues dans les âges précédents, et combien en avons-nous encore dans le nôtre? Combien de fois l'impie; selon le langage de l'Écriture, a-t-il vu retomber sur lui son impiété même; et combien de fois s'est-il trouvé, par une secrète disposition de la Providence, engagé et pris dans le piège où il voulait attirer les autres? Aman voulait perdre Mardochée, et tous les Juifs avec lui; mais, courtisan ambitieux, ce sera vous-même qui servirez à l'établissement de cette nation que vous vouliez exterminer; vous-même qui servirez à relever la gloire de cet homme juste que vous vouliez opprimer; vous-même qui périrez, et qui périrez par le même supplice que vous lui aviez préparé. L'orgueilleux veut s'agrandir, et c'est par là souvent qu'il est dépouillé; le voluptueux veut satisfaire sa passion, et sa passion devient son bourreau, et lui fait souffrir les plus cruelles peines. Effets sensibles de la suprême sagesse de notre Dieu! Mais que n'ai-je le temps de vous développer tant d'autres mystères qui nous sont cachés : mystères profonds, et surtout mystères d'autant plus terribles, qu'ils regardent, non plus la ruine temporelle, mais l'éternelle damnation du sage mondain.

Renonçons, mes chers auditeurs, mais renonçons pour jamais et de bonne foi à cette sagesse réprouvée qui se cherche elle-même, et qui ne cherche qu'elle-même : en nous cherchant nous-mêmes, nous nous perdons. Je me trompe : en nous cherchant nous-mêmes, nous nous trouverons; mais le plus grand de tous les malheurs pour nous, est de nous trouver nous-mêmes, puisqu'en nous trouvant nous-mêmes, nous ne pouvons trouver que ce que nous sommes; c'est-à-dire que confusion, que désordre, que misère, que péché. Cherchons Dieu; et sans penser à nous, nous nous trouverons saintement, sûrement, heureusement en Dieu. Cherchons Dieu, et dès cette vie nous trouverons notre souverain bien, qui ne peut être hors de Dieu. Et, parce que Dieu ne peut plus être désormais trouvé qu'en Jésus-Christ, à l'exemple des mages, pour trouver Dieu, cherchons Jésus-Christ. Et, parce que Jésus-Christ ne peut être trouvé lui-même que dans les états où il a voulu se réduire pour nous servir de modèle, ne le cherchons point ailleurs; c'est-à-dire parce que Jésus-Christ ne peut être trouvé que par la voie d'une humilité sincère, d'une obéissance fidèle, d'un véritable renoncement au monde, ne le cherchons point par d'autres voies que celles-là. Aimons-les ces saintes voies qui nous conduisent à lui; et puisqu'il n'y a plus d'autre sagesse que la sienne, attachons-nous à cette divine sagesse : étudions-la dans les maximes de ce Sauveur, dans la pureté de sa doctrine et de sa loi, dans la sainteté de ses mystères, dans la perfection de ses exem-

ples. Préférons cette sagesse chrétienne à toute la sagesse du monde ; ou plutôt faisons profession de ne connaître point d'autre sagesse, pour pouvoir dire avec saint Paul : *Non judicavi me scire aliquid inter vos, nisi Jesum Christum, et hunc crucifixum* (I Cor. II). C'est cette sagesse qui nous éclairera, cette sagesse qui nous sanctifiera, cette sagesse qui fera de nous des hommes parfaits sur la terre et des bienheureux dans le ciel, où nous conduise, etc.

SERMON IV.

Sur la passion de Jésus-Christ.

Sequebatur autem illum multa turba populi, et mulierum quæ plangebant et lamentabantur illum. Conversus autem ad illas Jesus, dixit : Filie Jerusalem, nolite flere super me, sed super vos ipsas flete, et super filios vestros.

Or, il était suivi d'une grande multitude de peuple, et de femmes qui se frappaient la poitrine, et qui le pleuraient. Et Jésus se tournant vers elles, il leur dit : Filles de Jérusalem, ne pleurez point sur moi, mais pleurez sur vous-mêmes et sur vos enfants (S. Luc, ch. XXIII).

Sire, est-il donc vrai que la passion de Jésus-Christ, dont nous célébrons aujourd'hui l'auguste mais le triste mystère, quelque idée que la foi nous en donne, n'est pas l'objet le plus touchant qui doive occuper nos esprits et exciter notre douleur ? est-il vrai que nos larmes peuvent être plus saintement et plus utilement employées qu'à pleurer la mort de l'Homme-Dieu, et qu'un autre devoir, plus pressant et plus nécessaire, suspende, pour ainsi dire, l'obligation qu'une si juste reconnaissance d'ailleurs nous impose, de compatir par des sentiments de tendresse aux souffrances de notre divin Rédempteur ? Nous ne l'aurions jamais pensé, chrétiens ; et c'est néanmoins Jésus-Christ qui nous parle, et qui, pour dernière preuve de sa charité la plus généreuse et la plus désintéressée qui fût jamais, allant au Calvaire où il doit mourir pour nous, nous avertit de ne pas pleurer sa mort, et de pleurer toute autre chose que sa mort : *Nolite flere super me, sed super vos flete* (Luc. XXIII). Saint Ambroise, faisant l'éloge funèbre de l'empereur Valentinien le Jeune, en présence de tout le peuple de Milan, crut s'être bien acquitté de son ministère, et avoir pleinement satisfait à ce que ses auditeurs attendaient de lui, quand il les exhorta à reconnaître par le tribut de leurs larmes ce qu'ils devaient à la mémoire de cet incomparable prince, lequel avait exposé sa vie et s'était comme immolé pour eux : *Solvamus bono principi stipendiarias lacrymas, qui pro nobis etiam vitæ stipendium solvit* (Ambr.). Mais moi, engagé à vous entretenir, dans ce discours, de la sanglante mort d'un Dieu sauveur des hommes, je me vois réduit à vous tenir un langage bien différent, puisqu'au lieu d'emprunter les paroles de saint Ambroise, qui semblaient naturellement convenir à mon sujet, je dois vous dire, au contraire : Non, mes frères, ne donnez point à ce Dieu mourant des larmes qu'il n'exige pas de vous ; ces larmes que vous verseriez sont des larmes précieuses ; ayez soin de les ménager : on vous les demande pour un sujet plus important que tout ce que vous concevez. Non-seulement Jésus-

Christ vous permet de ne pas pleurer sa mort, mais il vous le défend même expressément, si de la pleurer est pour vous un obstacle à pleurer un autre mal qui vous touche de bien plus près, et qui est en effet plus déplorable que la mort du Fils même de Dieu. Je sais que toutes les créatures y devinrent ou y parurent sensibles, que le soleil s'éclipsa, que la terre trembla, que le voile du temple se déchira, que les pierres se fendirent, que les tombeaux furent ouverts, que les cendres des morts se ranimèrent, que toute la nature en fut émue : l'homme seul, encore une fois, est dispensé de ce devoir, pourvu qu'il s'acquitte d'un autre, moins tendre en apparence, mais plus solide dans le fond. Laissons donc aux astres et aux éléments, ou, si vous voulez leur associer des créatures intelligentes, laissons aux anges bienheureux le soin d'honorer les funérailles de Jésus-Christ par les marques de leur deuil : ces anges de paix, dit Isaïe, l'ont amèrement pleuré. Pour nous, sur qui Dieu a d'autres desseins, au lieu de pleurer Jésus-Christ, pleurons avec Jésus-Christ, pleurons comme Jésus-Christ, pleurons ce qui a fait pleurer Jésus-Christ : c'est ainsi que nous sanctifierons nos larmes, et que nous les rendrons salutaires. Croix adorable ! nous les répandrons devant vous, et vous leur communiquerez cette vertu céleste et ce caractère de sainteté que vous reçûtes en recevant dans vos bras le Saint des saints ! Pleins de cette confiance, nous avons recours à vous, et nous vous disons avec toute l'Eglise : *O crux ! ave.*

Un mal plus grand, dans l'idée de Dieu, que la mort même d'un Dieu ; un mal plus digne d'être pleuré que tout ce qu'a enduré le Fils unique de Dieu ; un mal auquel nos larmes sont plus légitimement dues qu'à la passion de l'Homme-Dieu, vous êtes trop éclairés, chrétiens, pour ne le pas comprendre d'abord : c'est le péché. Il n'y avait dans tous les êtres possibles que le péché qui pût l'emporter sur les souffrances de Jésus-Christ, et justifier la parole de ce Dieu sauveur, lorsqu'il nous dit, avec autant de vérité que de charité : Ne pleurez point sur moi, mais sur vous : *Nolite flere super me, sed super vos*. Pour obéir, chrétiens, à ce commandement que nous fait notre divin Maître, et pour profiter d'un si important avis, ne considérons aujourd'hui le mystère de sa sainte passion, que pour pleurer le désordre de nos péchés, et ne pleurons le désordre de nos péchés que dans la vue du mystère de sa sainte passion. En effet, si Jésus-Christ avait souffert indépendamment de notre péché, sa passion, quelque rigoureuse qu'elle fût pour lui, n'aurait plus rien de si affreux pour nous ; et, si notre péché n'avait nulle liaison avec les souffrances de Jésus-Christ, tout péché qu'il est, il nous serait moins odieux. C'est donc par le péché que nous devons mesurer le bienfait inestimable de la passion du Fils de Dieu ; et c'est par le bienfait inestimable de la passion du Fils de Dieu que nous devons mesurer la

grièveté du péché; du péché, dis-je, prenez garde à ces trois propositions que j'avance, et qui vont partager ce discours; du péché, qui fut la cause essentielle de la passion de Jésus-Christ; du péché, qui est un renouvellement continu de la passion de Jésus-Christ; enfin du péché, qui est l'anéantissement de tous les fruits de la passion de Jésus-Christ. En trois mots, passion de Jésus-Christ causée par le péché; passion de Jésus-Christ renouvelée par le péché; passion de Jésus-Christ rendue inutile et même préjudiciable par le péché: voilà ce qui mérite toutes nos larmes, et ce qui demande toute votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

C'est quelque chose, chrétiens, de bien prodigieux dans l'ordre de la nature, que ce qui nous y est aujourd'hui représenté par la foi, savoir, un Dieu souffrant: mais j'ose dire que ce prodige, tout surprenant qu'il est, n'approche pas encore de celui que la même foi nous découvre dans l'ordre de la grâce, quand elle nous met devant les yeux un Dieu pénitent. Telle est néanmoins (ô profondeur et abîme des conseils de Dieu) ! telle est la qualité que le Sauveur du monde a voulu prendre, et qu'il a aussi saintement que constamment soutenue dans tout le cours de son adorable passion. Tel est le mystère que nous célébrons: et parce que, selon l'Écriture, la vraie pénitence consiste surtout en deux choses, la contrition, qui nous fait détester le péché, et la satisfaction, qui doit expier le péché, quand je dis un Dieu pénitent, j'entends un Dieu touché de la contrition la plus vive en vue du péché de l'homme; j'entends un Dieu satisfaisant aux dépens de lui-même, et dans toute la rigueur de la justice, pour le péché de l'homme: deux obligations dont l'Homme-Dieu, Jésus-Christ, s'était chargé dès le premier instant de sa vie, et dont vous allez voir s'il s'acquitta exactement au jour de sa passion. Car voilà les deux états et comme les deux scènes où je vais produire ce Médiateur par excellence entre Dieu et les hommes: le jardin où il s'affligea et le Calvaire où il expira. Le jardin où il s'affligea: c'est là que je ferai paraître un Dieu contrit, et ressentant toute l'amertume du péché. Le Calvaire où il expira: c'est là que je vous ferai contempler dans sa personne un Dieu immolé pour la réparation du péché. D'où nous concluons avec saint Léon, pape, que la passion du Fils de Dieu a été la pénitence universelle, la pénitence publique et authentique, la pénitence parfaite et consommée de tous les péchés des hommes, et que ce sont aussi les péchés des hommes qui l'ont causée. En faut-il davantage pour nous obliger, vous et moi, à verser des larmes, non pas d'une vaine et stérile compassion, mais d'une efficace et sainte componction? *Nolite flere super me, sed super vos.* Appliquez-vous, mes chers auditeurs; et commençons par les douleurs intérieures de Jésus-Christ, pour apprendre ce qui doit être pour jamais le sujet de notre douleur.

A peine est-il entré dans le jardin où il al-

lait prier, qu'il tombe dans une tristesse profonde: *Cœpit contristari (Matth. XXVI)*. Le sentiment est si vif, qu'il ne le peut cacher: il s'en déclare à ses disciples: *Tristis est anima mea usque ad mortem (Ibid.)*. La frayeur le saisit, *cœpit pavere (Marc. XIV)*; l'ennui l'accable, *cœpit tædere (Ibid.)*; à force de combattre contre lui-même, il souffre déjà par avance une espèce d'agonie, *factus in agonia (Luc., XXII)*; et, par la violence de ce combat, il sue jusqu'à du sang: *Factus est sudor ejus sicut gutta sanguinis (Ibid.)*. Que signifie tout cela, demande saint Chrysostome, dans un Dieu qui était la force même, et dont les faiblesses apparentes ne pouvaient être qu'autant de miracles de sa toute-puissante charité? Que craint-il, de quoi se trouble-t-il? pourquoi cet accablement dans une âme qui, jouissant d'ailleurs de la claire vision de Dieu, ne laissait pas d'être comblée des plus pures joies de la béatitude? pourquoi cette guerre intestine et ce soulèvement de passions dans un esprit incapable d'être mu par d'autres ressorts que ceux de la souveraine raison? ah! chrétiens, voilà ce que nous avons à bien méditer, et ce que nous ne pouvons trop bien comprendre pour notre édification. Car, de dire que le Sauveur du monde s'affligea seulement parce qu'il allait mourir; que l'ignominie seule de la croix, ou la rigueur du supplice qu'on lui préparait, lui causèrent ces agitations, ces dégoûts, ces craintes mortelles, ce ne serait point avoir une assez haute idée des passions d'un Dieu. Non, non, mes frères, reprend éloquentement saint Chrysostome, ce n'est pas là de quoi cette grande âme fut plus troublée. La croix que Jésus-Christ avait choisie comme l'instrument de notre rédemption ne lui parut point un objet si terrible. Cette croix, qui devait être le fondement de sa gloire, ne lui devint point un sujet de honte. Le calice que son Père lui avait donné, et qui, par cette raison même, lui était si précieux, ne fut point ce calice amer dont il témoigna tant d'horreur; et ce qui fit sortir de tous les membres de son corps une sueur de sang, ce ne furent point précisément les approches du mystérieux baptême de sa mort. Car, quelque sanglant que dû être ce baptême, il l'avait lui-même ardemment désiré, il l'avait recherché avec de saints empressements, il avait dit à ses apôtres: *Baptismo hobeo baptizari, et quomodo coarctor usque dum perficiatur (Luc. XII)*! Je dois être baptisé d'un baptême; et qu'il me tarde que ce baptême s'accomplisse! Il y eut donc autre chose que la présence de la mort qui le désola, qui le consterna. Et quoi? je vous l'ai déjà marqué, mes chers auditeurs; mais il me faudrait, Seigneur, pour le bien imprimer et dans les esprits et dans les cœurs de ceux qui m'écoutent, tout le zèle dont vous fûtes consumé: quoi, dis-je? le péché, le seul de tous les êtres opposé à Dieu, le seul mal capable d'attrister l'Homme-Dieu, et de faire de ce Dieu de gloire, un Dieu souffrant et pénitent. Elevez-vous, chrétiens, au-dessus de toutes les pensées humaines, et concevez, encore

une fois, cette grande vérité. En voici l'exposition fidèle, tirée des Pères de l'Église, mais surtout de saint Augustin.

Car, tandis que les princes des prêtres et les pharisiens tenaient chez Caïphe conseil contre Jésus-Christ, et qu'ils se préparaient à l'opprimer par de fausses accusations et par des crimes supposés, Jésus-Christ lui-même dans le jardin, humilié et prosterné devant son Père, se considéra, toutefois sans préjudice de son innocence, comme chargé de crimes véritables ; et, suivant l'oracle d'Isaïe, qui se vérifia à la lettre, Dieu mit sur lui toutes les iniquités du monde : *Posuit in eo iniquitatem omnium nostrum (Isaï. LIII)*. Or, en conséquence du transport que Dieu fit de nos iniquités sur son Fils adorable, ce juste qui n'avait jamais connu le péché, se trouva couvert des péchés de toutes les nations, des péchés de tous les siècles, des péchés de tous les états et de toutes les conditions. Oui, tous les sacrilèges qui jamais devaient être commis, et que son infinie prescience lui fit distinctement prévoir, tous les blasphèmes que l'on devait proférer contre le ciel, toutes les abominations qui devaient faire rougir la terre, tous les scandales qui devaient éclater dans l'univers, tous ces monstres que l'enfer devait produire, et dont les hommes devaient être encore plus les auteurs vinrent l'affliger en foule, et lui servir déjà de bourreaux. Qui nous l'apprend ? lui-même, seul témoin et seul juge de ce qu'il souffrit dans cette cruelle alarme : *Circumdederunt me dolores mortis, et torrentes iniquitatis conturbaverunt me (Ps. XVII)*. Car selon l'interprétation de saint Augustin, c'est personnellement de Jésus-Christ que devaient être entendues ces paroles du Psaume : Les douleurs de la mort m'ont environné, et des torrents d'iniquité ont rempli mon âme de trouble. Ce fut donc en vue de ce bienheureux, et tout ensemble de ce douloureux moment, que Jérémie, comme prophète, eut droit de dire à Jésus-Christ : *Magna est velut mare contritio tua (Thren. XII)* : Ah ! Seigneur, votre douleur est comme une vaste mer, dont on ne peut sonder le fond ni mesurer l'immensité. Ce fut pour grossir et pour enfler cette mer que tous les péchés des hommes, ainsi que parle l'Écriture, entrèrent comme autant de fleuves dans l'âme du Fils de Dieu ; car c'est encore de sa passion et de l'excès de sa tristesse qu'il faut expliquer ce passage : *Salvum me fac, Deus, quoniam intraverunt aquæ usque ad animam meam (Ps. LXVIII)* ; avec cette différence, qu'au lieu que les fleuves entrant dans la mer s'y confondent et s'y perdent, en sorte qu'il n'est plus possible de les distinguer les uns des autres, ici, tout au contraire, c'est-à-dire dans cet abîme de péchés et dans cette mer de douleurs dont l'âme du Sauveur fut inondée, il discerna sans confusion et sans mélange toutes les espèces de péchés pour lesquelles il allait souffrir ; les péchés des rois et ceux des peuples, les péchés des riches et ceux des pauvres, les péchés des pères et ceux des enfants, les péchés des prêtres et ceux des laïques. Dans

ces torrents d'iniquité, il démêla les médisances et les calomnies, les impudicités et les adultères, les simonies et les usures, les trahisons et les vengeances. Il se représenta, mais avec toute la vivacité de sa pénétration divine, les emportements des superbes et des ambitieux, les dissolutions des sensuels et des voluptueux, les impiétés des athées et des libertins, les impostures et les malignités des hypocrites. Faut-il s'étonner si tout cela, suivant la métaphore du Saint-Esprit, ayant formé un déluge d'eaux dans cette âme bienheureuse, elle en demeura comme absorbée ; et si, d'ailleurs, dans le serrement de cœur et dans la tristesse que lui causa son zèle pour Dieu et sa charité pour nous, ce déluge d'eaux fut suivi d'une sueur de sang ? *Factus est sudor ejus sicut guttæ sanguinis (Luc., cap. XXII)*.

Voilà, chrétiens, ce que j'appelle la contrition d'un Dieu, et ce qui fut le premier acte de sa pénitence. Est-ce ainsi que nous envisageons le péché, et la douleur que nous en ressentons opère-t-elle en nous par proportion de semblables effets ? Entrons aujourd'hui dans le secret de nos consciences, et, profitant du modèle que Dieu nous propose, voyons si nos dispositions dans l'exercice de la pénitence chrétienne ont au moins la juste mesure qui en doit faire la validité. Est-ce ainsi, dis-je, que nous considérons le péché ? en concevons-nous la même horreur ? en perdons-nous le repos de l'âme ? en sommes-nous agités et désolés ? Ce péché, par l'idée que nous nous en formons, nous est-il un supplice comme à Jésus-Christ ? le craignons-nous, comme Jésus-Christ, plus que tous les maux du monde ? nous réduit-il, par ses remords, dans une espèce d'agonie ? Ah ! mes frères, s'écrie saint Chrysostome, touché de cette comparaison, voilà le grand désordre que nous avons à nous reprocher, et pour lequel nous devons éternellement pleurer sur nous. Un Dieu se trouble à la vue de notre péché, et nous sommes tranquilles ; un Dieu s'en afflige, et nous nous en consolons ; un Dieu en est humilié, et nous marchons la tête levée ; un Dieu en sue jusqu'à l'effusion de son sang, et nous n'en versons pas une larme : c'est ce qui doit nous épouvanter. Nous péchons, et bien loin d'en être tristes jusqu'à la mort, peut-être, après le péché, insultons-nous encore à la justice et à la providence de notre Dieu, et disons-nous intérieurement, comme l'impie : *Peccavi, et quid mihi triste accidit (Eccles., V)* ? J'ai péché, et que m'en est-il arrivé de fâcheux ? En suis-je moins à mon aise ? m'en considère-t-on moins dans le monde ? en ai-je moins de crédit et d'autorité ? De là, cette fausse paix, si directement opposée à l'agonie du Fils de Dieu, cette paix dont on jouit dans l'état le plus affreux, qui est l'état du péché. Quoique ennemis de Dieu, nous ne laissons pas de paraître contents. Non-seulement nous affectons de le paraître, mais nous sommes capables de l'être, jusqu'à pouvoir nous dissiper, et nous répandre dans les joies frivoles du siècle : paix réprouvée,

qui ne peut venir que de la dureté de nos cœurs ; paix mille fois plus funeste que toutes les autres peines du péché, et, dans un sens, pire que le péché même. De là, cette vaine confiance, si contraire aux saintes frayeurs de Jésus-Christ ; confiance présomptueuse, qui nous rassure là où cet homme-Dieu a tremblé, qui nous fait tout espérer là où il a cru pour nous devoir tout craindre ; qui nous flatte d'une miséricorde, et qui nous promet de la part de Dieu une patience sur laquelle il ne compta point. Miséricorde mal entendue, patience molle et chimérique, qui ne servirait, et qui, en effet, par l'abus que nous en faisons, ne sert qu'à fomentier dans nous le péché. De là, cette hardiesse du pécheur, et, si j'ose user de ce terme, cette effronterie qui ne rougit de rien, et qui paraît si monstrueuse, quand elle est mise en parallèle avec la confusion de Jésus-Christ. En péchant contre Dieu, on n'en est pas moins fier devant les hommes : on soutient le péché avec hauteur, et, bien loin de s'en confondre, on s'en glorifie, on s'en applaudit, on s'en élève, on en triomphe. C'est ce qui oblige le Verbe divin à s'anéantir : l'insolence scandaleuse de certains pécheurs ne pouvait se réparer par d'autres humiliations que celles de Jésus-Christ ; l'aveugle témérité de tant de libertins ne pouvait être expiée par d'autres craintes que celles de Jésus-Christ ; l'indifférence de tant d'âmes insensibles n'avait pas besoin d'un moindre remède que la sensibilité de Jésus-Christ. Afin que Dieu fût satisfait comme il le devait être, que le péché fût une fois détesté autant qu'il était détestable, il fallait qu'une fois on en conçût une douleur proportionnée à sa malice. Or, il n'y avait que l'Homme-Dieu capable de mettre cette proportion, parce qu'il n'y avait que lui capable de connaître parfaitement, et dans toute son étendue, la malice du péché, et par conséquent il n'y avait que lui qui pût nous apprendre à haïr le péché. C'est pour cela qu'il est venu, et que, dans les jours de sa vie mortelle, comme dit saint Paul, ayant offert, même avec larmes, ses prières et ses supplications à celui qui pouvait le sauver de la mort, il nous a donné la plus excellente idée de la pénitence chrétienne. Si donc nous apportons encore à ce sacrement des cœurs tièdes, des cœurs froids, des cœurs secs et durs, ne doutons point, mes frères, conclut saint Bernard, que ce ne soit à nous-mêmes que le Sauveur adresse aujourd'hui ces paroles : *Nolite flere super me, sed super vos flete* (Luc., XXIII).

En effet, savez-vous ce qui nous condamnera davantage au jugement de Dieu ? ce ne seront point tant nos péchés, que nos prétendues contritions ; ces contritions languissantes, et si peu conformes à la ferveur de Jésus-Christ pénitent ; ces contritions superficielles, où nous savons si bien conserver toute la liberté de notre esprit, tout l'épanouissement de notre cœur, tout le goût des plaisirs, toutes les douceurs et tous les agréments de la société ; ces contritions imaginaires qui ne nous affligent point, et qui,

par une suite infaillible, ne nous convertissent point. Si nous agissions par l'esprit de la foi, il ne faudrait qu'un péché pour déconcerter toutes les puissances de notre âme, pour nous jeter dans le même effroi que Caïn, pour nous faire pousser les mêmes cris qu'Ésaü, quand il se vit exclu de l'héritage et privé de la bénédiction de son père ; pour nous faire frémir comme ce roi de Babylone, lorsqu'il aperçut la main qui écrivit son arrêt ; disons mieux, et en un mot, pour nous faire sentir au fond du cœur selon la parole de l'Apôtre ce que Jésus-Christ sentit en lui-même : *Hoc enim sentite in vobis quod et in Christo Jesu* (Philipp., II). Mais parce que l'habitude du péché a fait peu à peu de nos cœurs des cœurs de pierre, ce qui effraya Jésus-Christ ne nous étonne plus, ce qui excita toutes ses passions ne nous touche plus. Ah ! Seigneur, disait David, et devons-nous dire avec lui, guérissez mon âme : *Sana animam meam* (Ps. XL). Mais, pour guérir pleinement mon âme, guérissez-la de ses contritions faibles et imparfaites, qui rendent ses blessures encore plus incurables, au lieu de les fermer : *Sana contritiones ejus* (Ps. LIX) ; guérissez-la, parce qu'au moins elle est ébranlée : *Sana, quia commota est* (Ibid.). Mais ce n'est point assez qu'elle soit ébranlée, il faut qu'elle soit convertie par la force invincible de l'exemple et de la pénitence de son Dieu. Conformons-nous à ce modèle ; quelque pécheurs que nous soyons, nous trouverons grâce auprès de Dieu. Ayons toujours ce modèle devant les yeux ; la pénitence, dont nous avons si souvent abusé, nous deviendra salutaire. Ce ne sera plus pour nous, comme elle l'a été tant de fois, une pure cérémonie ; ce sera un vrai retour, un vrai changement, une vraie conversion. On vous a dit, et il est vrai, que la douleur du péché, pour être recevable dans le sacrement, devait avoir des qualités aussi rares que nécessaires ; qu'elle devait être surnaturelle, absolue, sincère, efficace, universelle ; que Dieu en devait être le principe, l'objet et la fin ; qu'elle devait surpasser toute autre douleur, et que le péché étant le souverain mal, elle devait nous le faire abhorrer au-dessus de tout autre mal ; qu'il n'y avait point de péché, même possible, qu'elle ne dût exclure, point de tentation qu'elle ne dût avoir la vertu de surmonter, point d'occasion qu'elle ne dût nous faire éviter ; et que, manquant d'une seule de ces qualités, ce n'était plus qu'une contrition vaine et apparente. Mais je vous dis aujourd'hui que toutes ces qualités ensemble sont comprises dans la contrition de Jésus-Christ ; je vous dis que, pour vous assurer d'une contrition solide, d'une contrition parfaite, vous n'avez qu'à vous former sur Jésus-Christ, en vous appliquant ce que Dieu disait à Moïse : *Inspice, et fac secundum exemplar* (Exod., XXV). Si ce n'est pas là notre règle, pleurons pour cela même, mes chers auditeurs, et pleurons d'autant plus amèrement, que nous ne pouvons nous en prendre qu'à nous. Insensibles à nos péchés, pleurons au moins notre insensibilité ; pleurons au moins

de ce que nous ne pleurons pas, et affligeons-nous de ce que nous ne nous affligeons pas. Par là nous pourrions arriver à la véritable contrition, et par là nous commencerions à devenir les imitateurs de la pénitence du Sauveur.

Cependant, outre cette passion intérieure, si je puis parler de la sorte, que lui causa d'abord le péché, en voici une autre dont les sens sont plus frappés, et dont le péché ne fut pas moins le sujet malheureux et le principe. Car, du jardin où Jésus-Christ pria, sans s'arrêter présentement à tout le reste, je vais au Calvaire où il expira; et là, contemplant en esprit ce Dieu crucifié, l'auteur et le consommateur de notre foi, qui, selon l'expression du grand Apôtre, au lieu d'une vie tranquille et heureuse dont il pouvait jouir, meurt de la mort la plus cruelle et la plus ignominieuse; surpris d'un événement si nouveau, j'ose en demander à Dieu la raison, j'en appelle à sa sagesse, à sa justice, à sa bonté; et, tout chrétien que je suis, il s'en faut peu qu'à l'exemple du Juif infidèle, je ne me fasse de ce mystère de ma rédemption un scandale. Et qu'est-ce, en effet, de voir le plus innocent des hommes traité comme le plus criminel, et livré à d'impitoyables bourreaux? Mais Dieu, jaloux de la gloire de ses attributs, et intéressé à détruire un scandale aussi spécieux en apparence, mais dans le fond aussi pernicieux que celui-là, sait bien réprimer ce premier mouvement de mon zèle: et comment? en me faisant connaître que cette mort est la peine de mes péchés, en m'obligeant à confesser que tout ce qui se passe au Calvaire, quelque horreur que j'en puisse concevoir, est justement ordonné, sagement ménagé, saintement et divinement exécuté; pourquoi? parce qu'il ne fallait rien de moins pour punir le péché, et qu'il est vrai, comme l'a remarqué saint Jérôme, que si dans les trésors de la colère de Dieu il n'y avait point eu pour le péché d'autres châtimens que ceux qu'approuve notre raison, notre raison étant bornée, et le péché de sa nature étant quelque chose d'infini, Dieu n'aurait jamais été pleinement satisfait.

Notre erreur, chrétiens, appliquez-vous s'il vous plaît, à ces deux pensées bien dignes de vos réflexions, notre erreur est de considérer aujourd'hui le Sauveur du monde par ce qu'il est en soi, et non par ce qu'il voulait être pour nous; ce qui nous trompe, c'est de regarder sa passion par rapport aux Juifs qui en ont été que les instruments, et jamais par rapport à Dieu, qui en a été l'agent principal et le souverain arbitre. Je m'explique. Jésus-Christ en soi est le saint des saints, le bien-aimé du Père, l'objet des complaisances de Dieu, le chef des élus, la source de toutes les bénédictions, la sainteté substantielle et incarnée. Voilà pourquoi notre raison se révolte en le voyant souffrir; mais nous ne prenons pas garde qu'au Calvaire il cessa, pour ainsi dire, d'être tout cela; et qu'au lieu de ces qualités, qui furent pour un temps obscurcies et comme éclipsées, il se trouva réduit à être, selon le texte

de l'Écriture, malédiction pour les hommes: *Factus pro nobis maledictum* (Galat., III); à être la victime du péché: *Propitiatio pro peccatis* (Joan., II); et puisque saint Paul l'a dit, je le dirai après lui, et dans le même sens que lui, à être le suppôt du péché et le péché même: *Eum qui non noverat peccatum, pro nobis peccatum fecit* (II Cor., V). Or, en cet état, remarque saint Chrysostome, il n'y avait point de supplice qui ne fût dû à Jésus-Christ; humiliations, outrages, fouets, clous, épines, croix; tout cela dans le style de l'Apôtre, était la solde et le paiement du péché; et puisque le Fils de Dieu représentait alors le péché, et qu'il s'était engagé à être traité de son Père, comme l'aurait été le péché même, il était de l'ordre qu'il essayât tout ce qu'il a eu à endurer. Le prenant de la sorte, a-t-il trop souffert? non; sa charité, dit saint Bernard, a été pleine et abondante, mais elle n'a point été prodigue; il s'appelle l'homme de douleurs, mais, répond Tertullien, c'est le nom qui lui convient, puisqu'il est l'homme de péché; nous le voyons déchiré et meurtri de coups; mais, entre le nombre des coups qu'il reçoit et la multitude des crimes qu'il expie, il n'y a que trop de proportion; on l'abandonne à des scélérats, barbares et cruels, qui ajoutent à l'arrêt de sa mort tout ce que la rage leur suggère, mais, quoi qu'ils ajoutent à l'arrêt de Pilate, ils n'ajoutent rien à celui de Dieu; on le maltraite et on l'insulte, mais ainsi le péché, s'il se produisait en substance, mériterait-il d'être insulté et maltraité; il expire sur la croix, aussi est-ce le lieu où le péché doit être placé. Rectifiez donc, chrétiens, vos sentiments; et tandis que ce divin Agneau est immolé, au lieu de vous préoccuper du mérite de sa sainteté et de ses vertus, souvenez-vous que c'est pour vos désordres secrets et publics qu'on le sacrifie, que c'est pour vos excès, pour vos intempérances, pour vos attachements honteux et vos plaisirs infâmes. Si vous vous le figurez tel qu'il est, chargé de toutes nos dettes, cette flagellation à laquelle on le condamne n'aura plus rien qui vous choque; ces épines qui le déchirent ne blesseront plus la délicatesse de votre piété; ces clous dont on lui perce les pieds et les mains n'exciteront plus votre indignation. Mon péché, direz-vous, en vous accusant vous-même, méritait toutes ces peines; et puisque Jésus-Christ est revêtu de mon péché, il les devait toutes porter. Aussi est-ce dans cette vue que le Père éternel, par une conduite aussi adorable qu'elle est rigoureuse, oubliant qu'il est son Fils, et l'envisageant comme son ennemi (pardonnez-moi toutes ces expressions), se déclare son persécuteur, ou plutôt le chef de ses persécuteurs. Les Juifs se font de leur haine un zèle de religion pour exercer sur son sacré corps tout ce que peut la cruauté; mais la cruauté des Juifs ne suffisait pas pour punir un homme tel que celui-ci, un homme couvert des crimes de tout le genre humain; il fallait, dit saint Ambroise, que Dieu s'en mêlât, et c'est ce que la foi nous découvre sensiblement.

Oui, chrétiens, c'est Dieu même et non point le conseil des Juifs qui livre Jésus-Christ : ce juste, mes frères, leur disait saint Pierre, ne vous a été remis entre les mains comme coupable, que par un ordre exprès de Dieu, et par un décret de sa sagesse : *Definito consilio et præscientia Dei traditum* (Act. II); déclaration qu'il faisait dans leur synagogue, sans craindre qu'ils s'en prévalussent, ni qu'ils en tirassent avantage pour étouffer les remords du déicide qu'ils avaient commis. Il est vrai que les pharisiens et les docteurs de la loi ont poursuivi Jésus-Christ pour le faire mourir; mais ils ne l'ont poursuivi, Seigneur, reprenait David par un esprit de prophétie, que parce que vous l'avez frappé le premier : *Domine, quem tu percussisti, persecuti sunt* (Ps. LXVII). Jusque là ils l'ont respecté; jusque là quelque animés qu'ils fussent, ils n'ont osé attenter sur sa personne; mais, du moment que vous vous êtes tourné contre lui, et que, déchargeant sur lui votre courroux, vous leur avez donné main-levée, ils se sont jetés sur cette proie innocente, et réservée à leur fureur. Mais par qui réservée, sinon par vous, ô mon Dieu! qui, dans leur vengeance sacrilège, trouviez l'accomplissement de la vôtre toute sainte? Car c'était vous-même, Seigneur, qui, justement changé dans un Dieu cruel, faisiez sentir, non plus à votre serviteur Job, mais à votre Fils unique, la pesanteur de votre bras. Depuis longtemps vous attendiez cette victime; il fallait réparer votre gloire et satisfaire votre justice : vous y pensiez; mais ne voyant dans le monde que de vils sujets, que des têtes criminelles, que des hommes faibles, dont les actions et les souffrances ne pouvaient être d'aucun mérite devant vous, vous vous trouviez réduit à une espèce d'impuissance de vous venger. Aujourd'hui vous avez de quoi le faire pleinement; car voici une victime digne de vous, une victime capable d'expier les péchés de mille mondes, une victime telle que vous la voulez, et que vous la méritez. Ce Sauveur attaché à la croix est le sujet que votre justice rigoureuse s'est elle-même préparé. Frappez maintenant, Seigneur, frappez : il est disposé à recevoir vos coups; et, sans considérer que c'est votre Christ, ne jetez plus les yeux sur lui que pour vous souvenir qu'il est le nôtre, c'est-à-dire qu'il est notre hostie, et qu'en l'immolant, vous satisferez cette divine haine dont vous haïssez le péché.

Dieu ne se contente pas de le frapper; il semble vouloir le réprouver, en le délaissant et l'abandonnant au milieu de son supplice : *Deus meus, Deus meus, ut quid dereliquisti me* (Matth. XXVII)? Ce délaissement et cet abandon de Dieu est en quelque sorte la peine du dam qu'il fallait que Jésus-Christ éprouvât pour nous tous, comme dit saint Paul. La réprobation des hommes aurait été encore trop peu de chose pour punir le péché dans toute l'étendue de sa malice : il fallait, s'il m'est permis d'user de ce terme, mais vous en pénétrez le sens et je ne

crains pas que vous me soupçonniez de l'entendre selon la pensée de Calvin; il fallait que la réprobation sensible de l'homme-Dieu remplît la mesure de la malédiction et de la punition qui est due au péché. Vous avez dit, prophète, que vous n'aviez jamais vu un juste délaissé : *Non vidi justum derelictum* (Ps. XXXVI); mais en voici un exemple mémorable que vous ne pouvez désavouer; Jésus-Christ, abandonné de son Père céleste, et pour cela n'osant presque plus le réclamer sous le nom de Père, et ne l'appelant que son Dieu : *Deus meus, ut quid dereliquisti me* (Matth. XXVII)? Toutefois ne vous en scandalisez pas, puisque, après tout il n'y a rien dans ce procédé de Dieu qui ne soit selon les règles de l'équité. Non, conclut saint Augustin, il n'y eut jamais de mort ni plus juste, ni plus injuste tout ensemble, que celle du Rédempteur : plus injuste par rapport aux hommes, qui en furent les exécuteurs; plus juste par rapport à Dieu, qui en a porté la sentence. Imaginez-vous, mes chers auditeurs, c'est la réflexion de l'abbé Rupert, dont vous serez peut-être surpris, mais qui, dans la doctrine des théologiens, est d'une vérité certaine; imaginez-vous que c'est aujourd'hui singulièrement et souverainement le jour prédit par les oracles de toutes les Ecritures, je veux dire le jour de la vengeance du Seigneur : *Dies ultionis Domini* (Isai. XXXIV). Car ce n'est point dans le jugement dernier que notre Dieu offensé et irrité se satisfera en Dieu; ce n'est point dans l'enfer qu'il se déclare plus authentiquement le Dieu des vengeances; c'est au Calvaire : *Deus ultionum Dominus* (Ps. XCII). C'est là que sa justice vindicative agit librement et sans contrainte, n'étant point resserrée comme elle l'est ailleurs, par la petitesse du sujet à qui elle se fait sentir : *Deus ultionum libere egit* (Ibid.). Tout ce que les damnés souffriront n'est qu'une demi-vengeance pour lui : ces grincements de dents, ces gémissements et ces pleurs, ces feux qui ne doivent jamais s'éteindre, tout cela n'est rien ou presque rien en comparaison du sacrifice de Jésus-Christ mourant.

Voilà, mes chers auditeurs, ce que le péché coûte à un Dieu : mais que nous a-t-il coûté jusqu'à présent à nous-mêmes? et, dans la monstrueuse opposition qui se trouve là-dessus entre lui et nous, entre lui, tout saint qu'il est, et nous, tout coupables que nous sommes, n'a-t-il pas bien droit de nous dire : Ne pleurez pas sur moi, mais sur vous : *Nolite flere super me, sed super vos flete*? Car n'est-ce pas le plus déplorable renversement, de voir des coupables épargnés, tandis que le juste fait pénitence, et une si sévère pénitence; des pécheurs ménagés et flattés, tandis que l'innocent est sacrifié; le péché même dans l'honneur et dans les délices, tandis, si je puis ainsi parler, que la ressemblance du péché est dans l'opprobre et dans les tourments? Toutefois, hommes du siècle, hommes délicats et sensuels, c'est le triste parallèle qui se présente ici à vos yeux, et qui doit vous couvrir de confusion.

(Trente-trois.)

Il meurt cet Agneau sans tache, ce Dieu qui pour nous s'est fait la victime du péché ; et il meurt : comment ? déchiré et ensanglanté, couronné d'épines et attaché à une croix. Et vous, dignes de tous les fléaux et de tous les châtimens du ciel, comment vivez-vous ? tranquilles et recherchant toutes les commodités, jouissant de toutes les aises, goûtant toutes les douceurs de votre condition. Ah ! Seigneur, puisque le péché, ce monstre que l'enfer a formé contre vous, vous a causé la mort, et la mort de la croix, ce serait as-sez à des cœurs reconnaissans pour concevoir contre lui toute la haine dont ils sont capables ; mais vous nous ordonnez de ne pas verser nos pleurs sur vous, et de ne les répandre que sur nous-mêmes ; et puisque le péché nous cause la mort à nous-mêmes, non point comme à vous une mort naturelle et temporelle, mais une mort spirituelle, une mort éternelle, que ne devons-nous point employer pour le détruire ? Cependant, au lieu de travailler à le détruire dans nous, nous l'y entretenons, nous l'y nourrissons, nous l'y laissons dominer avec empire ? Y a-t-il maintenant quelque pénitence dans le christianisme, ou, s'il y en a, quelle est la pénitence des chrétiens, et à quoi se réduit-elle ? Est-ce une pénitence qui châtie le corps, une pénitence qui mortifie les sens, une pénitence qui crucifie la chair ? Vous le savez, mes chers auditeurs ; et ce qui doit encore plus sensiblement vous toucher, c'est de voir la passion de Jésus-Christ, non plus seulement causée par le péché, mais renouvelée par le péché, comme je vais vous le montrer dans la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Il faut que la passion de Jésus-Christ, quelque douloureuse et quelque ignominieuse qu'elle nous paraisse, ait été néanmoins pour Jésus-Christ même un objet de complaisance, puisque cet Homme-Dieu, par un secret merveilleux de sa sagesse et de son amour, a voulu que le mystère en fût continué et solennellement renouvelé dans son Eglise, jusqu'à la dernière consommation des siècles. Car qu'est-ce que l'eucharistie, qu'un renouvellement perpétuel de la passion du Sauveur ; et qu'a prétendu le Sauveur en l'instituant, sinon que tout ce qui se passa au Calvaire, non-seulement se représentât, mais s'accomplît sur nos autels ? C'est-à-dire que lui-même faisant encore aujourd'hui la fonction de victime, y est de nouveau et à tous moments sacrifié, comme s'il ne lui suffisait pas d'avoir une fois souffert, à moins que sa charité, aussi puissante qu'elle est ingénieuse, n'eût donné à ses adorables souffrances ce caractère de perpétuité qu'elles ont dans le sacrement, et qui nous le rend si salutaire. Voilà ce qu'a inventé l'amour d'un Dieu ; mais voici, chrétiens, ce qui est arrivé par la malice des hommes. C'est qu'en même temps que Jésus-Christ, dans le sacrement de son corps, renouvelle d'une manière toute miraculeuse sa sainte passion, les hommes, faux imitateurs, ou plutôt

indignes corrupteurs des œuvres de Dieu, ont trouvé moyen de renouveler cette même passion, non-seulement d'une manière profane, mais criminelle, mais sacrilège, mais pleine d'horreur. Ne vous imaginez pas que je parle en figure. Plût au ciel, chrétiens, que ce que je vais vous dire ne fût qu'une figure, et que vous eussiez droit de vous inscrire aujourd'hui contre les expressions terribles dont je suis obligé de me servir ! Je parle dans le sens littéral, et vous devez être d'autant plus touchés de ce discours, que si les choses que j'avance vous semblent outrées, c'est par vos excès qu'elles le sont, et nullement par mes paroles. Oui, mes chers auditeurs, les pécheurs du siècle, par les désordres de leur vie, renouvellent dans le monde la sanglante et tragique passion du Fils de Dieu ; je veux dire que les pécheurs du siècle causent au Fils de Dieu, dans l'état même de sa gloire, autant de nouvelles passions qu'ils lui font d'outrages par leurs actions ; et, pour vous en former l'idée, appliquez-vous, et dans ce tableau qui vous surprendra, reconnaissez ce que vous êtes, pour pleurer amèrement sur vous : *Nolite flere super me, sed super vos*. Que voyons-nous dans la passion de Jésus-Christ ? un Dieu trahi et abandonné par de lâches disciples, un Dieu persécuté par des pontifes et des prêtres hypocrites, un Dieu railé et moqué dans le palais d'Hérode par des courtisans impies ; un Dieu mis en parallèle avec Barrabas, et à qui Barrabas est préféré par un peuple aveugle et inconstant ; un Dieu exposé aux insultes du libertinage, et traité de roi imaginaire par une troupe de soldats également barbares et insolents ; enfin, un Dieu crucifié par d'impitoyables bourreaux : car voilà en abrégé ce qu'il y eut de plus humiliant et de plus cruel dans la mort du Sauveur du monde. Or, dites-moi si ce n'est pas là en effet et à la lettre ce qui s'offre encore présentement à notre vue, et de quoi nous sommes tous les jours témoins. Reprenons, et suivez-moi.

Un Dieu trahi et abandonné par de lâches disciples : telle a été, ô divin Sauveur ! votre destinée. Ce n'était pas assez que les apôtres, ces premiers hommes que vous aviez choisis pour être à vous, au préjudice du plus saint engagement, vous eussent délaissé dans la dernière scène de votre vie ; que l'un d'eux vous eût vendu, l'autre renoncé, tous généralement déshonoré par une fuite qui fut peut-être la plus sensible de toutes les plaies que vous ressentîtes en mourant. Il a fallu que cette plaie se rouvrit par un million d'infidélités plus scandaleuses ; il a fallu que dans tous les siècles du christianisme on vît des hommes portant le caractère de vos disciples et n'ayant pas la résolution de le soutenir ; des chrétiens prévaricateurs et déserteurs de leur foi ; des chrétiens honteux de se déclarer pour vous, n'osant paraître ce qu'ils sont, renonçant, au moins extérieurement à ce qu'ils ont professé, fuyant lorsqu'il faudrait combattre ; en un mot, des chrétiens de cérémonie.

prêts à vous suivre jusqu'à la cène et dans la prospérité, tandis qu'il ne leur en coûte rien, mais déterminés à vous quitter au moment de la tentation. C'est pour vous et pour moi, mes chers auditeurs, que je dis ceci; et voilà ce qui doit être le sujet de notre douleur.

Un Dieu mortellement persécuté par des pontifes et des prêtres hypocrites. N'entrons pas, chrétiens, dans la discussion de cet article dont votre piété sera peut-être scandalisée, et qui pourrait affaiblir ou intéresser le respect que vous devez aux ministres du Seigneur. C'est à nous, mes frères, à méditer aujourd'hui cette vérité dans l'esprit d'une sainte componction; à nous, consacrés au ministère des autels, à nous, prêtres de Jésus-Christ et que Dieu a choisis dans son Eglise pour être les dispensateurs de ses sacrements. Il ne me convient pas de vous faire ici des remontrances, et je dirais avec bien plus de raison que saint Jérôme : *Absit hoc a me, ut de his judicem, qui apostolico gradu succedentes, Christi corpus sacro ore conficiunt; non est hoc humilitatis meæ* : A Dieu ne plaise que j'entreprenne de juger ceux dont la bouche a la vertu de produire le corps de Jésus-Christ : cela n'est pas du devoir de l'humilité, à laquelle ma condition m'engage; surtout parlant, comme je fais, devant plusieurs ministres dont la vie irrépréhensible contribue tant à l'édification des peuples; je n'ai garde, encore une fois, de me faire le juge, beaucoup moins le censeur de leur conduite. Mais, quand ce ne serait que pour reconnaître les grâces dont Dieu vous prévient par l'opposition de l'affreux aveuglement où il permet que d'autres tombent, souvenez-vous que les prêtres et les princes des prêtres sont ceux que l'évangéliste nous marque comme les auteurs de la conjuration formée contre le Sauveur du monde et de l'attentat commis contre lui; souvenez-vous que ce scandale est, de notoriété publique, ce qui se renouvelle encore tous les jours dans le christianisme; souvenez-vous, mais avec crainte et avec horreur, que les plus grands persécuteurs qu'ait Jésus-Christ ne sont pas les laïques libertins, mais les mauvais prêtres, et qu'entre les mauvais prêtres, ceux dont la corruption et l'iniquité est couverte du voile d'hypocrisie, sont encore ses plus dangereux et ses plus cruels ennemis. L'envie, déguisée sous le nom de zèle et colorée du spécieux prétexte de l'observance de la loi, fut le premier mobile de la persécution que suscitèrent au Fils de Dieu les pharisiens et les pontifes; craignons que ce ne soit encore la même passion qui nous aveugle. Malheureuse passion, s'écrie saint Bernard, qui répand le venin de sa malignité jusque sur le plus aimable des enfants des hommes, et qui n'a pu voir un Dieu sur la terre sans le haïr. Envie non-seulement de la prospérité et du bonheur, mais, ce qui est encore plus étrange, du mérite et de la perfection d'autrui. Passion lâche et honteuse, qui, non contente d'avoir causé la mort à Jésus-

Christ, continue à le persécuter en déchirant son corps mystique qui est l'Eglise, en divisant ses membres qui sont les fidèles, en étouffant dans les cœurs la charité qui en est l'esprit. Car voilà, mes frères, la tentation subtile dont nous avons à nous défendre, et à laquelle il ne nous est que trop ordinaire de succomber.

Un Dieu raillé et moqué dans le palais d'Hérode par des courtisans impies. Ce fut sans doute un des plus sensibles affronts que reçut Jésus-Christ; mais ne croyez pas, chrétiens, que l'impiété en soit demeurée là : elle a passé de la cour d'Hérode, de ce prince sans religion, dans celles mêmes des princes chrétiens; et le Sauveur n'y est-il pas encore aujourd'hui un sujet de raillerie pour tant d'esprits libertins qui les composent? On l'y adore extérieurement, mais au fond comment y regarde-t-on ses maximes? quelle idée y a-t-on de son humilité, de sa pauvreté, de ses souffrances? la vertu n'y est-elle pas presque toujours inconnue ou méprisée? et quel autre parti y a-t-il à prendre pour elle que de s'y cacher ou d'en sortir? Ce n'est point un zèle emporté qui me fait parler de la sorte; c'est ce que vous ne voyez que trop souvent, chrétiens; c'est ce que vous sentez peut-être dans vous-mêmes; et, pour peu de réflexion que vous fassiez sur la manière dont on se gouverne à la cour, vous ne trouverez rien, dans ce que je dis, qui ne se confirme par mille exemples, et dont vous ne soyez quelquefois malheureusement complices. Hérode avait souhaité avec ardeur de voir Jésus-Christ; la réputation que lui avaient acquise tant de miracles piquait la curiosité de ce prince; et il ne doutait point qu'un homme qui commandait à toute la nature ne fit quelque coup extraordinaire pour se dérober à la persécution de ses ennemis. Mais le Fils de Dieu qui n'avait pas épargné les prodiges pour le salut des autres, les épargna pour lui-même, et ne voulut pas dire une seule parole pour son propre salut; il considéra Hérode et ses courtisans comme des profanes avec qui il ne crut pas qu'il dût avoir aucun commerce; et il aimait mieux passer pour un insensé que de contenter la fausse sagesse du siècle. Comme son royaume n'était pas de ce monde, ainsi qu'il le fit entendre à Pilate : *Regnum meum non est de hoc mundo*, ce n'était pas à la cour qu'il prétendait s'établir; il savait trop bien que sa doctrine ne pouvait être goûtée dans un lieu où l'on ne suit que les règles d'une politique mondaine, et que tous les miracles qu'il y eût pu faire n'eussent pas été capables de gagner des hommes remplis de l'amour d'eux-mêmes et entêtés de leur grandeur. L'on ne respire dans cette région corrompue qu'un certain air de vanité, l'on n'y estime que ce qui a de l'éclat, l'on n'y parle que d'élevation; et, de quelque côté qu'on jette les yeux, l'on n'y voit rien ou qui ne flatte ou qui n'allume les désirs ambitieux du cœur de l'homme. Quelle apparence donc que Jésus-Christ, le plus humble de tous les hom-

mes, pût être écouté là où règne le faste et l'orgueil? S'il eût apporté avec lui des honneurs et des richesses, il eût trouvé des partisans auprès d'Hérode, et il en trouverait encore partout ailleurs; mais ne prêchant à ses disciples que le renoncement au monde et à soi-même, ne nous étonnons pas qu'on lui ait marqué tant de mépris. Et telle est la prédiction qu'avait faite de lui le saint homme Job, et qui devait s'accomplir après lui dans la personne de tous les justes : *Deridetur justî simplicitas (Job, XII)*. En effet, mes chers auditeurs, vous le savez, quelque vertu et quelque mérite que l'on ait, ce n'est point assez pour être considéré à la cour. Entrez-y et n'y paraissez avec Jésus-Christ que revêtu de la robe d'innocence; n'y marchez avec Jésus-Christ que par la voie de la simplicité; n'y parlez avec Jésus-Christ que pour rendre témoignage à la vérité, et vous verrez si vous y serez autrement traités que Jésus-Christ. Pour y être bien reçu il faut de la pompe et de l'éclat. Pour s'y maintenir, il faut de l'artifice et de l'intrigue. Pour y être favorablement écouté, il faut de la complaisance et de la flatterie. Or, tout cela est opposé à Jésus-Christ; et la cour étant ce qu'elle est, c'est-à-dire le royaume du prince du monde, il n'est pas surprenant que le royaume de Jésus-Christ ne puisse s'y établir. Mais malheur à vous, princes de la terre, reprend Isaïe, malheur à vous, hommes du siècle qui méprisez cette sagesse incarnée, car elle vous méprisera à son tour; et le mépris qu'elle fera de vous est quelque chose pour vous de bien plus terrible que le mépris que vous faites d'elle ne lui peut être préjudiciable : *Væ qui spernis, nonne et ipse sperneris (Isai., XXXIII)*.

Un Dieu mis en parallèle avec Barrabas, et à qui Barrabas est préféré par un peuple aveugle et inconstant. Combien de fois avons-nous fait à Jésus-Christ le même outrage que lui fit le peuple juif? Combien de fois, après l'avoir reçu comme en triomphe dans le sacrement de la communion, séduits par la cupidité, n'avons-nous pas préféré à ce Dieu de gloire, ou un plaisir, ou un intérêt, que nous recherchions au préjudice de la loi? Combien de fois, partagés entre la conscience qui nous gouvernait, et la passion qui nous corrompait, n'avons-nous pas renouvelé ce jugement abominable, cette indigne préférence donnée à la créature au-dessus-même de notre Dieu? Prenez garde, chrétiens, à cette application, elle est de saint Chrysostome; et, si vous la concevez bien, il est difficile que vous n'en soyez pas touchés. La conscience, qui malgré nous préside en nous comme juge, nous disait intérieurement : Que vas-tu faire? voilà ton plaisir d'une part, et ton Dieu de l'autre : pour qui des deux te declares-tu? car tu ne peux sauver l'un et l'autre tout ensemble; il faut perdre ton plaisir ou ton Dieu; et c'est à toi à décider : *Quem vis tibi de duobus dimitti?* Et la passion qui s'était en nous rendue la maîtresse de notre cœur, par une monstrueuse infidélité, nous faisait conclure : Je veux mon

plaisir. Mais que deviendra donc ton Dieu, répliquait secrètement la conscience, et qu'en ferai-je, moi qui ne puis pas m'empêcher de soutenir ses intérêts contre toi : *Quid igitur faciam de Jesu (Matth., XXVII)*? Qu'il en soit de mon Dieu ce qui pourra, répondait insolentement la passion; je veux me satisfaire, et la résolution en est prise. Mais sais-tu bien, insistait la conscience par ses remords, qu'en t'accordant ce plaisir, il faut qu'il en coûte à ton Dieu de mourir encore une fois, et d'être crucifié dans toi-même? Il n'importe, qu'il soit crucifié, pourvu que je me contente : *Crucifigatur (Ibid.)*. Mais encore, quel mal a-t-il fait, et quel'e raison as-tu de l'abandonner de la sorte : *Quid enim mali fecit?* Mon plaisir, c'est ma raison : et puisque mon Dieu est l'ennemi de mon plaisir, et que mon plaisir le crucifie, je le redis : Qu'il soit crucifié : *Crucifigatur*. Car voilà, mes chers auditeurs, ce qui se passe tous les jours dans les consciences des hommes, et ce qui s'est passé dans vous et dans moi, autant de fois que nous sommes tombés dans le péché, qui cause la mort à Jésus-Christ, aussi bien qu'à notre âme; voilà ce qui fait la grièveté et la malice de ce péché. Je sais qu'on ne parle pas toujours, qu'on ne s'explique pas toujours en des termes si exprès et d'une manière si sensible; mais, après tout, sans s'expliquer si distinctement et si sensiblement, il y a un langage du cœur qui dit tout cela. Car, du moment que je sais que ce plaisir est criminel et défendu de Dieu, je sais qu'il m'est impossible de le désirer, impossible de le rechercher sans perdre Dieu; et par conséquent je préfère ce plaisir à Dieu, dans le désir que j'en forme et dans la recherche que j'en fais. Or, cela suffit pour justifier la pensée de saint Chrysostome, et la doctrine des théologiens sur la nature du péché mortel.

Un Dieu exposé aux insultes, et traité de roi chimérique par une troupe de faux adorateurs : quel spectacle, chrétiens! Jésus-Christ, le Verbe éternel, couvert d'une pauvre robe de pourpre, un roseau à la main, une couronne d'épines sur la tête, livré à une insolente soldatesque qui fait de celui que les anges adorent en tremblant, selon l'expression de Clément Alexandrin, un roi de théâtre : *Scenam Deum facitis (Clem. Alex.)*. Ils fléchissent le genou devant lui; et, par la plus sanglante dérision, ils lui arrachent le roseau qu'il tient, pour lui en frapper la tête. Image trop naturelle de tant d'impiétés qui se commettent tous les jours durant la célébration du plus auguste de nos mystères. Le Sauveur du monde y est caché sous les espèces du sacrement; mais, sous ces mêmes espèces qui le couvrent, il est toujours Dieu, et par conséquent toujours digne de nos adorations. Or, quels hommages lui rendons-nous? Il ne faut point ici des raisonnements étudiés pour nous l'apprendre : ouvrons les yeux, voyons ce qui se passe autour de nous, et reconnaissons avec douleur un des plus grands désordres du christianisme. Je ne suis point surpris que ses bourreaux l'aient

comblé d'ignominies et d'opprobres : ils le regardaient comme un criminel chargé de la haine publique et ennemi de la nation. Mais vous, chrétiens, vous ne pouvez ignorer qu'il est votre Dieu, et présent sous les symboles mystérieux qui le dérobent à votre vue. S'il y paraissait avec toute sa majesté, et tel qu'il se fera voir dans son second avènement, vous en seriez saisis de frayeur : cependant dit saint Bernard, plus il se fait petit, plus est-il digne de nos respects, puisque c'est son amour et non la nécessité qui le réduit dans cet état d'anéantissement. Mais il semble que vous preniez plaisir à détruire son ouvrage, en opposant votre malice à sa bonté : vous l'insultez jusque sur le trône de sa grâce ; et, pour me servir des paroles de l'Apôtre, vous ne craignez pas de fouler aux pieds le sang du Nouveau Testament. Car, en vérité, que faites-vous autre chose par tant d'irrévérances et tant de scandales qui déshonorent également, et le sanctuaire où vous entrez, et le Dieu qui y est renfermé ? Ah ! mes frères, je pourrais bien maintenant demander à la plupart des chrétiens ce que saint Bernard leur demandait de son temps : *Vide jam quid de Deo tuo sentias (Bern.) ?* Que pensez-vous de votre Dieu, et quelle idée en avez-vous conçue ? S'il tenait dans votre esprit le rang qu'il y doit avoir, vous porteriez-vous devant lui à de telles extrémités ? Iriez-vous à ses pieds l'insulter ? car j'appelle insulter Jésus-Christ, venir à la face des autels se distraire, se dissiper, parler, converser, troubler les sacrés mystères par des ris immodestes et par des éclats. J'appelle insulter la majesté de Jésus-Christ, demeurer en sa présence dans des postures immodestes, et avec aussi peu de retenue que dans une place publique. J'appelle insulter l'humilité de Jésus-Christ, étaler avec ostentation et à ses yeux tout le luxe et toutes les vanités du monde. J'appelle insulter la sainteté de Jésus-Christ, apporter auprès de son tabernacle, et dans sa sainte maison, une passion honteuse que l'on y entretient, et que l'on y allume tout de nouveau par des regards libres, par des desirs sensuels, par les discours les plus dissolus, et quelquefois par les plus sacrilèges ahominations. Dieu se plaignait autrefois de l'infidélité de son peuple, en lui disant par la bouche de son prophète : Vous avez profané mon saint nom : *Polluistis nomen sanctum meum (Ezech., XXXVI)*. Mais ce n'est pas seulement son nom que nous profanons, c'est son corps, c'est son sang, ce sont ses mérites infinis, c'est sa divinité même, c'est tout ce qu'il y a dans lui de plus respectable et de plus grand. Toutefois ne vous y trompez pas : car le Seigneur aura son tour ; et, justement piqué de tant d'injures, il ne les laissera pas impunies, mais il saura s'en venger, en vous couvrant d'une éternelle confusion.

Enfin, chrétiens, un Dieu crucifié par d'impitoyables bourreaux, dernier effet de la cruauté des hommes sur la personne innocente du Fils de Dieu. C'était au pied de cette croix où nous le voyons attaché, que

la justice de son Père l'attendait depuis quatre mille ans. Ainsi il la regarda, quelque affreuse qu'elle fût, comme un objet de complaisance, parce qu'il y trouvait la réparation de la gloire divine et la punition de nos offenses. Mais, autant que cette première croix eut de charmes pour lui, autant a-t-il d'horreur de celle que nos péchés lui dressent tous les jours. Aussi, disait saint Augustin, ce n'est point de la rigueur de celle-là qu'il se plaint, mais la dureté et la pesanteur de celle-ci lui paraît insoutenable : *Cur me graviorum criminum tuorum cruce, quam illa in qua pependeram, afflixisti (Aug.) ?* Il savait que sa croix, tout ignominieuse qu'elle était, passerait du Calvaire, comme parle le même saint Augustin, sur la tête des empereurs. Il prévoyait que sa mort serait le salut du monde, et que son Père rendrait un jour ses opprobres si glorieux, qu'ils deviendraient l'espérance et le bonheur de toutes les nations. Mais dans cette autre croix, où nous l'attachons nous-mêmes par le péché, qu'y a-t-il et que peut-il y avoir pour lui de consolant ? Il y voit son amour méprisé, ses grâces rejetées, d'indignes créatures préférées au Créateur. Si donc le soleil se cacha pour n'éclairer pas l'action barbare de ses ennemis qui le crucifièrent, de quelles ténèbres, pécheurs, ne devrait-il pas se couvrir à la vue de vos dérèglements et de vos excès ? Car c'est par là, comprenez-le une fois, si vous ne l'avez pas encore assez bien compris, c'est par là, mon cher auditeur, que vous renouvez sans cesse toute la passion de Jésus-Christ. Ce n'est pas moi qui le dis, c'est saint Paul dans l'Épître aux Hébreux : *Rursum crucifigentes sibimetipsis Filium Dei, et ostentui habentes (Hebr., VI)*. Comme si ce grand apôtre s'expliquait de la sorte : Ne croyez pas, mes frères, qu'il n'y ait eu que les Juifs qui aient trempé leurs mains dans le sang du Sauveur ; vous êtes complices de ce déicide : et par où ? par vos impiétés, par vos sacrilèges, par vos impudicités, par vos jalousies, vos ressentiments, vos inimitiés, vos vengeances, par tout ce qui corrompt votre cœur, et qui le soulève contre Dieu : *Rursum crucifigentes sibimetipsis Filium Dei, et ostentui habentes*. N'est-il donc pas juste qu'en pleurant Jésus-Christ, vous pleuriez encore plus sur vous-mêmes, puisque vous n'êtes pas seulement les auteurs de sa mort, mais que vos péchés en détruisent encore, par rapport à vous, tout le mérite, et vous la rendent inutile et même préjudiciable, comme il me reste à vous faire voir dans la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

Qu'il y ait des hommes, et des hommes chrétiens, à qui, par un jugement secret de Dieu, la passion de Jésus-Christ, toute salutaire qu'elle est, devienne inutile, c'est une vérité trop essentielle dans notre religion pour être ignorée, et trop funeste pour n'être pas le sujet de notre douleur. Quand le Sauveur, du haut de sa croix, prêt à rendre l'âme, poussa ce cri vers le ciel : *Deus, Deus meus, ut quid dereliquisti me (Matth., XXVII) ?*

Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous délaissé ? il n'y eut personne qui ne crût que la violence des tourments lui arrachait cette plainte ; et peut-être nous-mêmes le croyons-nous encore. Mais le grand évêque Arnould de Chartres, pénétrant plus avant dans les pensées et dans les affections de ce Dieu mourant, dit, avec bien plus de raison, que la plainte de Jésus-Christ à son Père vint du sentiment dont il fut touché en se représentant le peu de fruit que produirait sa mort ; en considérant le petit nombre d'élus qui en profiteraient ; en prévoyant, mais avec horreur, la multitude infinie de réprouvés pour qui elle serait sans effet : comme s'il eût voulu faire entendre que ses mérites n'étaient pas assez amplement ni assez dignement récompensés, et qu'après tant de travaux il avait lieu de se promettre tout un autre succès en faveur des hommes. Les paroles de cet auteur sont admirables : *Subtracta sibi agonum suorū stipendia Christus queritur, protestans non esse quæstuosos tanti discriminis sudores, si hi quibus tanti laboris impensa est opera, sic derelinquantur* (Arn. Carn.) : Jésus-Christ se plaint, dit ce savant prélat ; et de quoi se plaint-il ? de ce que la malice des pécheurs lui fait perdre ce qui devait être le paiement et la solde des combats qu'il a soutenus : de ce que des millions d'hommes pour qui il souffre n'en seront pas moins exclus du bénéfice de la rédemption. Et parce qu'il se regarde dans eux comme leur chef, et qu'il les regarde eux-mêmes, malgré leur indignité, comme les membres de son corps mystique, les voyant délaissés de Dieu, il se plaint de l'être lui-même : *Deus, Deus meus, ut quid dereliquisti me* (Matth., XXVII) ? Il se plaint de ce qui faisait gémir saint Paul, lorsque, transporté d'un zèle apostolique, il disait aux Galates : Et qu'il mes frères, Jésus-Christ est-il donc mort inutilement ? le mystère de sa croix est-il donc anéanti pour vous ? ce sang qu'il a si abondamment répandu, n'aura-t-il donc pas la vertu de vous sanctifier ? *Ergo gratis Christus mortuus est ? ergo evacuatum est scandalum crucis* (Gal., II et V) ?

Mais ici, chrétiens, je me sens touché d'une pensée qui, toute contraire qu'elle paraît à celle de l'Apôtre, ne laisse pas de la fortifier et de la confirmer. Car saint Paul s'afflige de ce qu'il semble que Jésus-Christ ait souffert en vain ; et moi je me consolerais presque, si c'était seulement en vain qu'il eût souffert, et si sa passion ne nous était rendue qu'inutile par nos péchés. Ce qui me consterne, c'est qu'au même temps que nous nous la rendons inutile, il faut, par une inévitable nécessité, qu'elle nous devienne pernicieuse. Car cette passion, dit saint Grégoire de Nazianze, est de la nature de ces remèdes qui tuent dès qu'ils ne guérissent pas, et dont l'effet est de donner la vie, ou de se convertir en poison : ne perdez rien de ceci, je vous prie. Souvenez-vous donc, chrétiens, de ce qui arriva dans la suite du jugement, et sur le point de la condamnation du Fils de Dieu ; lorsque Pilate se lavant les mains devant les

Juifs, et leur ayant déclaré qu'il n'était point coupable du sang de ce juste, mais qu'il s'en déchargeait sur eux, et que ce serait à eux d'en répondre, ils s'écrièrent tout d'une voix, qu'ils y consentaient, et qu'ils voulaient bien que le sang de ce juste retombât sur eux et sur leurs enfants : *Sanguis ejus super nos, et super filios nostros* (Matth., XXVII). Vous savez ce que leur a coûté cette parole ; vous savez les malédictions qu'une telle imprécation leur a attirées, le courroux du ciel qui commença dès lors à éclater sur cette nation ; la ruine de Jérusalem qui suivit bientôt après ; c'est-à-dire le carnage de leurs citoyens, la profanation de leur temple, la destruction de leur république, le caractère visible de réprobation que porte encore aujourd'hui leur malheureuse postérité, ce bannissement universel, cet exil de seize cents ans, cet esclavage par toute la terre : et cela en conséquence de la prédiction authentique que Jésus-Christ leur en fit allant au Calvaire ; et cela avec des circonstances qui font incontestablement voir qu'une punition aussi exemplaire que celle-là ne peut être imputée qu'au déicide qu'ils avaient commis dans la personne du Sauveur, puisqu'il est évident, dit saint Augustin, que jamais les Juifs ne furent d'ailleurs, ni plus éloignés de l'idolâtrie, ni plus religieux observateurs de leur loi qu'ils l'étaient alors, et que, hors le crime de la mort de Jésus-Christ, Dieu, bien loin de les punir, eût dû, ce semble, les combler de ses bénédictions : vous savez, dis-je, tout cela, et tout cela est une preuve convaincante qu'en effet le sang de ce Dieu-Homme est retombé sur ces sacrilèges, et que Dieu, les condamnant par leur propre bouche, s'est servi quoique malgré lui-même, pour les perdre, de ce qui était destiné pour les sauver : *Sanguis ejus super nos et super filios nostros*.

Or, cela même, chrétiens, pour parler avec le Saint-Esprit, n'est arrivé aux Juifs qu'en figure : ce n'est encore que l'ombre des affreuses malédictions dont l'abus des mérites et de la passion du Fils de Dieu doit être pour nous la source et la mesure. Je m'explique. Que faisons-nous, mes chers auditeurs, quand, emportés par les désirs déréglés de notre cœur, nous consentons à un péché contre lequel notre conscience réclame, et que faisons-nous quand, possédés de l'esprit du monde, nous résistons à une grâce qui nous sollicite et qui nous presse d'obéir à Dieu ? sans y penser et sans le vouloir, nous prononçons secrètement le même arrêt de mort que les Juifs prononcèrent contre eux-mêmes devant Pilate, lorsqu'ils lui dirent : *Sanguis ejus super nos*. Car cette grâce que nous méprisons est le prix du sang de Jésus-Christ ; et le péché que nous commettons est une profanation actuelle de ce même sang. C'est donc comme si nous disions à Dieu : Je vois bien, Seigneur, à quoi je m'engage, et je sais quel risque je cours ; mais, plutôt que de ne me pas contenter, je consens que le sang de votre Fils retombe sur moi : ce sera à moi d'en porter le châtiment ; mais je sa-

tisferai ma passion : vous aurez droit d'en retirer une juste vengeance ; mais cependant je viendrai à bout de mon entreprise.

Ainsi nous nous condamnons nous-mêmes, et voilà, chrétiens, un des fondemens essentiels de ce mystère si terrible de l'éternité des peines dont la foi nous menace, et qui révolte notre raison. Nous désespérons d'en avoir l'intelligence dans cette vie et nous ne prenons pas garde, dit saint Chrysostome, que nous la trouvons tout entière dans le sang du Sauveur, ou plutôt dans la profanation que nous en faisons tous les jours. Car ce sang, mes frères, ajoute ce saint docteur, suffit pour nous rendre, non pas moins affreuse, mais moins incroyable cette éternité, et voici par où. Ce sang est d'une dignité infinie, il ne peut donc être vengé que par une peine infinie. Ce sang, si nous nous pardons, s'élèvera éternellement contre nous au tribunal de Dieu, il excitera donc éternellement contre nous la colère de Dieu. Ce sang, en tombant sur les réprouvés, leur imprimera une tache qui ne s'effacera jamais ; leurs tourmens ne doivent donc aussi jamais finir. Un réprouvé dans l'enfer paraîtra toujours aux yeux de Dieu teint de ce sang qu'il a si indignement traité, Dieu donc aura toujours horreur de lui, et comme l'horreur de Dieu pour sa créature est ce qui fait l'enfer, de là vient que l'enfer sera éternel. Et en cela, mon Dieu, vous êtes souverainement équitable, souverainement saint et digne de nos louanges et de nos adorations : *Justus es, Domine, et sanctus, qui hæc judicasti* (Apoc., XVI). C'est ainsi que le disciple bien-aimé s'en expliquait à Dieu même dans son Apocalypse. Les hommes, lui disait-il, Seigneur, ont répandu le sang de vos serviteurs et de vos prophètes ; c'est pourquoi ils ont mérité de le boire, mais de le boire dans le calice de votre indignation : *Quia sanguinem sanctorum fuderunt, et sanguinem dedisti eis bibere* (Ibid.). Expression dont se sert l'Écriture pour signifier les derniers efforts de la vengeance divine. Ah ! si le sang des prophètes a attiré sur les hommes les fléaux de Dieu, que sera-ce du sang de Jésus-Christ ? Si le sang des martyrs s'est fait entendre jusqu'au ciel contre les persécuteurs de la foi, comment sera entendu le sang du Rédempteur ?

Car voilà, encore une fois, chrétiens, la déplorable nécessité où nous sommes réduits. Il faut que ce sang qui coule au Calvaire demande grâce pour nous, ou justice contre nous. Lorsque nous nous l'appliquons par une foi vive et par une sincère pénitence, il demande grâce ; mais, quand par nos désordres et nos impiétés nous en arrêtons la salutaire vertu, il demande justice, et il l'obtient infailliblement. C'est dans ce sang, dit saint Bernard, que toutes les âmes justes sont purifiées ; mais par un prodige tout opposé, c'est aussi dans ce même sang que tous les pécheurs de la terre se souillent et se rendent, si j'ose dire, plus hideux devant Dieu. Ah ! mon Dieu, paraîtrai-je jamais à

vos yeux souillé de ce sang qui lave les crimes des autres ? Encore si je ne l'étais que de mes propres péchés, peut-être pourrais-je me promettre un jugement moins rigoureux ; considérant mes péchés comme mes misères, comme mes faiblesses, comme mes ignorances, peut-être vous en tiendrez-vous moins offensé. Mais que ces péchés dont je serais couvert se présentassent à moi comme autant de sacrilèges par rapport au sang de votre Fils ; que l'abus de ce sang fût mêlé et confondu dans tous les dérèglements de ma vie ; qu'il n'y en eût aucun contre lequel ce sang ne criât plus haut que le sang d'Abel contre Caïn ; alors, ô Dieu de mon âme ! que deviendrai-je en votre présence ? Non, Seigneur, s'écriait affectueusement le même saint Bernard, ne permettez pas que le sang de mon Sauveur retombe sur moi de la sorte. Qu'il tombe dans moi pour me sanctifier et non pas sur moi pour me réprover : *In me, non super me* (Bern.). Dans moi, par le bon usage des grâces qui en sont les divins écoulemens, et non pas sur moi, par l'aveuglement d'esprit et l'endurcissement de cœur qui en sont les peines les plus redoutables ; dans moi, par la participation de l'adorable eucharistie qui en est la précieuse source, et non pas sur moi, par les malédictions attachées au mépris de vos sacrements : enfin dans moi, par le règlement de mes mœurs et par la pratique des œuvres chrétiennes, et non pas sur moi, par mes égaremens, par mes infidélités, par mon obstination et mon impénitence. C'est, mes frères, ce que nous devons aujourd'hui demander à Jésus-Christ crucifié, c'est dans ce sentiment que nous devons aller au pied de sa croix et recueillir le sang qui en découle. C'était le Sauveur des Juifs aussi bien que le nôtre ; mais de ce Sauveur, dit saint Augustin, les Juifs ont fait leur juge : *Crucifixerunt Salvatorem suum, et fecerunt damnatorem suum* (Aug.). Préservons-nous de ce malheur, il ne tient qu'à nous. Qu'il soit notre Sauveur, ce Dieu mort pour nous sauver ; qu'il le soit pendant tout le cours de notre vie, et que ses mérites répandus sur nous avec abondance ne perdent rien entre nos mains de leur efficacité, mais la conservent tout entière par le fruit que nous en tirerons. Qu'il le soit à la mort, et qu'à ce dernier moment la croix soit notre soutien et nous aide à consommer l'ouvrage de notre salut qu'elle a commencé. Qu'il le soit dans l'éternité bienheureuse où il nous fera part de sa gloire autant que nous aurons pris de part à ses souffrances. C'est ce que je vous souhaite, etc.

SERMON V.

Sur la passion de Jésus-Christ.

Nunc judicium est mundi; nunc princeps hujus mundi ejicietur foras, et ego si exaltatus fuero a terra, omnia traham ad meipsum. Hoc autem dicebat significans qua morte esset moriturus.

C'est aujourd'hui le jugement du monde; c'est maintenant que le prince du monde va être chassé; et, quand on m'aura élevé de la terre, j'attirerai tout à moi. Ce qu'il disoit pour marquer de quel genre de mort il devoit mourir.

(S. Jean, ch. XII.)

Sire, c'est ainsi que le Sauveur du monde

parlait de lui-même, et qu'entretenant ses disciples de ce qui devait lui arriver, il leur déclarait tout à la fois, par un esprit prophétique, trois grands mystères renfermés dans celui de sa passion et de sa mort ; le jugement du monde commencé, le prince du monde chassé, le Fils de l'homme élevé, et attirant à soi tout le monde. De ces trois mystères et de ces trois oracles prononcés par Jésus-Christ, nous en voyons déjà deux sensiblement accomplis. Le Fils de l'Homme élevé, et attirant tout à lui ; car quelle vertu la croix où nous le contempions en ce saint jour n'a-t-elle pas eue pour lui attirer les cœurs ? De cette croix qui l'a élevé de la terre, combien de sectateurs de sa doctrine, combien d'imitateurs de ses vertus, combien de confesseurs de son nom, combien de martyrs, témoins irréprochables de la vérité de sa religion, combien de disciples zélés pour sa gloire, disons mieux, combien de peuples, combien de royaumes et d'Etats, n'a-t-il pas gagnés et soumis à son Evangile ? *Et ego, si exaltatus fuero a terra, omnia traham ad meipsum.* Le prince du monde chassé : car, en vertu de ce mystère de la croix, combien de temples ont été renversés, combien d'idoles brisées, combien de faux sacrifices abolis, combien d'erreurs confondues, combien de superstitions détruites, combien d'infidèles convertis, combien de pécheurs sanctifiés ? Tout cela aux dépens du prince du monde et de ce fort armé que le Fils de Dieu, plus puissant encore et plus fort, est venu combattre, non par la force néanmoins et par la puissance, mais par la faiblesse et par l'infirmité : *Nunc princeps hujus mundi ejicietur foras.* Il ne reste donc plus que le jugement du monde, et c'est l'important mystère que j'ai choisi pour sujet de ce discours. Jésus-Christ nous assure que ce jugement du monde a commencé dans sa Passion : *Nunc judicium est mundi* ; et c'est ce que j'entreprends de justifier, après que nous aurons rendu à la croix qui fut l'instrument de toutes ces merveilles, les devoirs ordinaires en lui adressant la prière de l'église : *O crux ave.*

Que celui qui est Dieu et sans usurpation égal à Dieu, juge le monde et le condamne, c'est l'ordre naturel et inviolable ; mais que le monde entreprenne de juger et de condamner un Dieu, c'est le renversement de l'ordre et le comble même de tous les désordres. Il appartient, dit saint Ambroise, au supérieur de juger et à l'inférieur d'être jugé. Pour juger, il faut avoir l'autorité, et pour être jugé et condamné, il faut être dépendant et criminel. Le monde était le criminel et le sujet, et Jésus-Christ était le juste et le souverain. C'était donc Jésus-Christ qui devait juger le monde, et non pas le monde qui devait juger Jésus-Christ. Cependant, mes chers auditeurs, nous voyons ici l'un et l'autre, et le mystère des souffrances du Sauveur n'est qu'une preuve sensible et convaincante de cette parole que j'ai prise pour mon texte et qui s'est vérifiée à la lettre dans le double sens que je lui vais donner :

Nunc judicium est mundi. C'est aujourd'hui le jugement du monde, pourquoi ? Parce que c'est aujourd'hui que le Fils de Dieu, par un secret impénétrable de sa sagesse et de sa charité divine, s'est soumis à être jugé et condamné par le monde, et parce que c'est aujourd'hui que le monde, par un retour nécessaire et inévitable, a été malgré lui condamné et jugé par le Fils de Dieu. Deux juges et deux coupables tout à la fois, ou plutôt un coupable érigé en juge, et un juge dégradé jusqu'à la condition de coupable ; un faux juge et un vrai coupable qui est le monde ; un coupable apparent et un juge légitime qui est Jésus-Christ ; tous deux prononçant, tous deux décidant, tous deux, par une opposition mutuelle et bien surprenante, se réprochant. Deux jugements dans la vue desquels je puis m'écrier d'abord avec le prophète royal : *Judicia tua abyssus multa* (Ps. XXXV) : Ah ! Seigneur, que vos jugements sont profonds ! Soit que je considère celui que le monde a porté contre vous, soit que je médite celui que vous avez porté contre le monde, tous deux me paraissent de vastes abîmes, l'un de péchés, l'autre de vertus ; l'un d'horreur et d'iniquité, l'autre de grâce et de sainteté. Abîme d'iniquité, dans le jugement où je vois le Saint des saints condamné par des pécheurs ; abîme de sainteté, dans le jugement où je vois les pécheurs condamnés par les exemples d'un Dieu mourant. En deux mots, chrétiens, Jésus-Christ jugé par le monde et le monde jugé par Jésus-Christ, c'est tout le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Ce n'est pas sans un dessein de Dieu particulier que Jésus-Christ, qui devait être le juge de toutes les conditions des hommes, a voulu être jugé par des hommes de toutes les conditions. Le juif et le gentil, dit saint Chrysostome, le laïque et le prêtre, le pontife et le magistrat, le sujet et le roi, le peuple et la cour, tous l'ont condamné parce qu'ils devaient tous être jugés par lui, et quand nous voyons cet Homme-Dieu conduit de tribunal en tribunal, pour éprouver l'iniquité des divers jugements du monde, nous ne devons pas le considérer comme un coupable qui les doit subir, mais comme un Dieu qui va les confondre. Il parut devant trois différents tribunaux, celui de Caïphe, celui d'Hérode et celui de Pilate. Celui de Caïphe où son innocence fut opprimée, celui d'Hérode où sa sainteté fut méprisée, celui de Pilate où sa cause fut trahie et abandonnée. Celui de Caïphe que j'appelle le tribunal de la passion, celui d'Hérode que j'appelle le tribunal du libertinage, celui de Pilate que j'appelle le tribunal de la politique. Trois jugements du monde auxquels Jésus-Christ a bien voulu se soumettre et dont je vais vous représenter l'injustice, écoutez-moi, s'il vous plaît.

Les soldats, dit le texte sacré, s'étant rendus maîtres de Jésus-Christ, et l'ayant pris dans le jardin, le menèrent d'abord chez Caïphe ; et là, les docteurs de la loi et les

anciens du peuple étaient assemblés : *Tenentes Jesum, duxerunt ad Caïpham, principem sacerdotum, ubi scribæ et seniores convenerant* (Matth., XXVI). Voilà le premier tribunal où le Fils de Dieu fut présenté, et où les hommes portèrent contre lui un jugement que j'appelle jugement de passion. Pourquoi? appliquez-vous à ma pensée : parce que ce fut un jugement auquel la passion seule présida, un jugement où l'on n'observa point d'autres procédures que celles que la passion y employa ; et, ce qui est encore plus inique, un jugement que la seule passion exécuta : *Nunc judicium est mundi* (Joan., XII).

La passion seule y présida ; car c'étaient les ennemis de Jésus-Christ, qui, contre toutes les lois de l'équité, se déclarèrent alors ses juges. Les mêmes qui l'avaient hautement persécuté, les mêmes qui, par un dessein formé, avaient entrepris de le faire périr, les mêmes qui étaient connus dans Jérusalem par leur animosité et leur haine contre lui, ce furent ceux qui prirent séance pour décider de sa cause. Ils avaient la rage dans le cœur, une maligne envie les piquait et les irritait ; possédés de ce démon, ils méditaient une vengeance d'éclat, et c'est dans cette disposition qu'ils tinrent conseil. A quoi pensons-nous, disaient-ils ? On ne parle plus que des miracles de cet homme, tout le monde court après lui, le peuple l'écoute comme un prophète ; et, si nous le souffrons plus longtemps, il nous détruira ; il vaut donc mieux le prévenir ; et, puisque sa ruine est le seul moyen nécessaire pour empêcher la nôtre, il faut nous hâter de le perdre. C'est ainsi que raisonnaient ces esprits prévenus et envenimés. Le Fils de Dieu était pour eux un concurrent importun. Les pharisiens se tenaient mortellement offensés de ce qu'il découvrait leur hypocrisie ; les scribes, les savants de la synagogue, de ce que leur doctrine était moins approuvée que la sienne ; les pontifes et les prêtres, de ce qu'il était plus honoré qu'eux ; et, parce qu'ils désespéraient de pouvoir obscurcir sa réputation, ils l'attaquent lui-même, et travaillent à l'opprimer. Mais il fallait un prétexte : ah ! mes chers auditeurs, la passion en manqua-t-elle jamais ? et quand elle n'en aurait point d'autre, le masque de la piété n'a-t-il pas été de tout temps le voile précieux dont elle a su se couvrir ? Ils font passer cette conjuration pour un vrai zèle ; Caïphe la leur propose comme un expédient nécessaire pour le bien et le salut du peuple, c'est-à-dire qui les engage au plus grand de tous les sacrilèges, comme à un acte de religion et de charité. Ainsi, les mesures prises pour faire réussir leur attentat, ils commencèrent à éclater, mais avec une violence, ou, pour mieux dire, avec une fureur qui n'eut point d'égale : voulant que Jésus-Christ fût jugé et condamné à mort le jour même qu'on célébrait la Pâque, sans respecter la solennité, sans déférer à la coutume, sans garder aucune bienséance, parce que la passion avait éteint dans eux toutes les lumières de la raison.

Mais encore, quelle procédure, quelle forme observa-t-on dans ce jugement ? Je vous l'ai dit : point d'autre que celle que la passion leur suggéra. Car, prenez bien garde s'il vous plaît ; ils sont juges, et toute leur application est à chercher contre Jésus-Christ de faux témoignages pour le faire mourir : *Principes autem sacerdotum, et omne concilium querebant falsum testimonium contra Jesum, ut eum morti traderent.* (Matth., XXVI.) Au défaut de la vérité, ils emploient l'imposture et la calomnie d'un grand nombre d'accusateurs, qui ne parlaient ni conséquemment ni à leur gré ; ils en subornent deux, dont la déposition vaine et frivole est reçue avec applaudissement. Ils pressent le Sauveur de répondre s'il n'est pas vrai qu'il s'est vanté de détruire le temple de Dieu, et de le rétablir trois jours après ; et, quoiqu'il se fût expliqué d'une manière à faire entendre aux plus grossiers que c'était du temple de son corps qu'il s'agissait, ils lui font de cette marque qu'il avait voulu donner de son pouvoir un prétendu crime. Ils l'interrogent touchant sa doctrine et ses disciples ; et, parce qu'il répond qu'il n'a rien dit en secret, qu'il a toujours parlé publiquement, et qu'il veut bien s'en rapporter à ceux qui l'ont entendu (réponse pleine de sagesse, d'humilité, de modestie), ils le traitent d'insolent, comme s'il eût perdu le respect qu'il devait au souverain pontife. Le grand prêtre lui commande par le Dieu vivant de déclarer s'il est en effet le Christ, Fils de Dieu ; et, sans autre examen, ayant tiré de lui cet aveu, il l'accuse de blasphème, il déchire ses habits, il le juge digne de mort. Jamais la passion prononça-t-elle un jugement plus irrégulier ? Mais elle ne se contente pas de l'avoir prononcé, puisqu'au même temps, malgré toutes les lois de l'humanité, elle en vient à l'exécution. A peine Caïphe a-t-il conclu au nom de tous contre Jésus-Christ, que chacun d'eux oubliant la qualité de juge, ne pense plus qu'à l'outrager et à l'insulter ; les uns lui crachent au visage, les autres le chargent de coups ; ceux-ci lui donnent des soufflets, ceux-là lui bandent les yeux, et, en le frappant, le défient de leur marquer et de dire quel est celui qui le frappe : *Tunc exspuerunt in faciem ejus, et colaphis eum ceciderunt* (Matth., XXIX).

Il semble qu'on ne pouvait rien ajouter à cet emportement. Vous vous trompez, chrétiens : une nouvelle circonstance eut quelque chose encore de plus piquant, et mit le comble à tout le reste. C'était la coutume de délivrer, au temps de la pâque, un criminel ; et, sur le choix qu'on leur donne à faire, ou de Jésus surnommé le Christ, ou de Barrabas, un des plus méchants hommes de la Judée, toujours également remplis de fiel, et aveuglés par la passion qui les transporte, ils persuadent au peuple de demander Barrabas et d'abandonner Jésus. Cieux ! s'écria le prophète en vue de cette iniquité, soyez-en saisis d'étonnement : *Obstupescite, cæli, super hoc* (Jerem., II). Le Saint des saints est mis en parallèle avec un

séditieux et un homicide : que devons-nous après cela penser de la fausse estime du monde ? Mais, aux dépens du Sauveur, l'extravagance de l'estime du monde va bien encore plus loin ; car, la chose est mise en délibération, sans variété d'opinions et de suffrages, d'une commune voix Jésus-Christ est abandonné et Barrabas absous. Un scélérat infâme est préféré à l'innocence même ; et ce peuple dont les acclamations retentissaient, il y a quelques jours, à la gloire du Fils de David ; ce peuple qui le reçut comme le Messie, comme l'envoyé de son Père, comme le roi d'Israël, par un changement d'autant plus inconcevable qu'il est extrême, le met au-dessous de Barrabas, l'accable de malédictions, sollicite sa mort, et demande avec empressement et par mille cris redoublés qu'on le crucifie.

Encore une fois, chrétiens, voilà le jugement du monde : jugement de passion, et par là même jugement corrompu et réprouvé. De vous dire que c'est ainsi que nous en usons tous les jours, et que la plupart des jugements des hommes sont encore de ce caractère ; des jugements où la passion domine, où elle prononce des arrêts ; et où elle décide souverainement, mais cruellement, au désavantage du prochain ; des jugements que forme l'aversion et l'envie, et dont les pernicieuses conséquences ne vont pas moins que celui des Juifs au renversement de toute l'équité naturelle. De vous dire qu'il nous suffit, par exemple, de regarder un homme comme notre ennemi, pour ne pouvoir plus lui rendre justice, tant nous sommes alors déterminés à le censurer et à le décrier ; que du moment qu'il s'est attiré notre indignation, ou que sans sujet il a eu le malheur de s'attirer notre disgrâce, l'effet de la passion qui nous préoccupe est de noircir dans notre esprit ses plus innocentes actions, d'empoisonner jusqu'à ses intentions, de nous cacher ses vertus et de nous grossir ses vices ; qu'en vain il ferait des miracles, puisque ses miracles même ne serviraient qu'à nous le rendre plus odieux : pourquoi ? parce que nous jugeons de lui, non par les qualités qui sont en lui, mais par la passion et la malignité qui est en nous ; de vous dire, que par une indignité dont nous devons rougir, et qu'on ne peut assez nous reprocher, il n'est presque pas en notre pouvoir de conserver des sentiments raisonnables pour ceux qu'une malheureuse jalousie nous fait envisager comme nos compétiteurs, pour ceux qui prétendent aux mêmes rangs que nous, pour ceux qui sont en état de nous les disputer, beaucoup moins pour ceux qui les obtiennent et qu'on nous préfère, que par là, si nous n'y prenons bien garde, nous devenons ennemis de tout bien et capables de tout mal ; que par là, sans scrupules et sans remords, nous entrons dans des intrigues qui ruinent absolument la charité chrétienne ; que par là, faisant servir Dieu à notre injustice, ainsi que parle le prophète, semblables aux pharisiens, nous appelons la religion au secours de notre

passion, et nous regardons comme autant de sacrifices nos ressentiments et nos vengeances ; que de là naissent les médisances, de là les suppositions et les impostures, de là mille autres désordres si connus et si pernicious dans la société des hommes ; de vous dire, enfin, qu'à l'exemple des Juifs, parce que nous sommes passionnés, nous sommes non-seulement aveugles, mais inconstants, mais bizarres, mais emportés dans nos jugements : inconstants, condamnant aujourd'hui ce que nous approuvions hier, rabaisant par mépris jusqu'au néant celui que nous élevions jusqu'au ciel, disant anathème à qui, peu de jours auparavant, nous avions applaudi ; bizarres, ne faisant grâce qu'à qui nous plaît, nous entêtant par caprice en faveur des uns, et nous déchaînant sans raison contre les autres, détruisant indistinctement ou malicieusement ceux-ci, pour porter injustement ceux-là ; et, parce que c'est la passion qui nous fait juger, préférant les sujets les plus indignes à ceux qu'un vrai mérite rend malgré nous recommandables ; emportés, nous formant de fausses consciences pour justifier nos aigreurs, pour persécuter plus impunément le juste, et pour accabler le faible ; de m'étendre, dis-je, sur cette morale aussi salutaire qu'humiliante pour nous, ce serait un champ trop vaste. J'ai à vous dire quelque chose encore de plus en vous faisant voir Jésus-Christ à un autre tribunal.

Le second tribunal où comparut le Sauveur du monde, c'est celui d'Hérode et de sa cour : tribunal de l'impiété, qui de tout temps ayant affecté de juger des œuvres de Dieu, entreprit de juger la personne de Dieu même. Ne craignons point de nous expliquer : parlant ici devant le plus chrétien de tous les rois, et le plus zélé pour sa religion ; je puis hardiment et sans aucun risque, profiter de l'avantage que me fournit mon sujet, pour vous représenter dans toute son horreur le désordre d'une cour profane et impie ; et, si, parmi mes auditeurs, il y avait encore aujourd'hui de ces courtisans réprouvés qui se font un mérite et une gloire de leur libertinage, je sais trop les dispositions et les intentions du monarque qui m'écoute pour ne pas seconder sa piété en leur déclarant une guerre ouverte, et employant contre eux toute la force et toute la liberté du ministère évangélique. Hérode, homme sans religion, voit le Fils de Dieu soumis, non-seulement à sa puissance, mais à son jugement. Que fait-il, tout impie qu'il est ? il reçoit d'abord Jésus-Christ avec honneur et même avec joie, dans l'espérance de lui voir faire des miracles. Ne perdez rien, s'il vous plaît, des circonstances que je marque. Au lieu des miracles que cherche Hérode, Jésus-Christ en fait d'autres devant lui, encore plus convaincants et plus touchants ; mais Hérode, ne les connaît pas. Frustré de son attente, il méprise cet homme, dont il avait entendu tant de merveilles : *Sprevit illum cum exercitu suo (Luc., XXIII)* ; et par dérision, il le renvoie revêtu d'une robe blanche :

Illusit indutum veste alba et remisit (Luc., XXIII). Quatre caractères de l'impiété, et surtout de celle qui règne plus communément à la cour, savoir : la curiosité, l'ignorance, le mépris des choses de Dieu, l'esprit railleur. En peut-on produire un exemple plus approchant de nos mœurs, et plus sensible que celui-ci ? Il y avait longtemps, dit l'évangéliste, qu'Hérode souhaitait de voir Jésus-Christ, parce qu'on lui en avait beaucoup parlé, et c'est pour cela qu'il lui fit en apparence un favorable accueil, et qu'il le prévint, l'interrogeant sur plusieurs choses : *Viso Jesu, gavisus est valde ; erat enim cupiens ex multo tempore videre eum, eo quod audierat multa de eo. Interrogabat autem eum multis sermonibus* (Ibid.). Voilà l'esprit du monde, et en particulier l'esprit de la cour. On veut voir à la cour les hommes extraordinaires, les hommes rares et singuliers, les hommes même distingués par la sainteté de leur vie. On les veut voir, non pas pour les écouter ni pour les croire, mais pour les examiner et pour les censurer, mais pour y découvrir du faible, mais pour en rabattre l'estime ; car c'est à quoi aboutit cette maligne curiosité dont le monde se pique. Comme les entrées à la cour sont toujours riantes et agréables, et que les issues en sont ordinairement tristes et funestes, c'est ce que le Sauveur éprouve lui-même : il est reçu dans la cour d'Hérode comme un prophète et comme un faiseur de miracles ; mais il en sort bientôt après comme un misérable et comme un insensé : pourquoi cela ? c'est que la joie qu'on témoigne de l'y voir ne vient pas d'un désir sincère d'apprendre de sa bouche les vérités éternelles, mais d'un esprit vain et curieux, qui ne cherche qu'à se satisfaire. Or, il est injurieux à Dieu, dit admirablement saint Augustin, de servir de sujet à la vanité et à la curiosité de l'esprit de l'homme ; et c'est en quoi l'homme est impie, de vouloir contenter sa raison aux dépens de la majesté de Dieu, ou plutôt de vouloir soumettre la majesté de Dieu au jugement de sa raison, au lieu de suivre l'ordre contraire en soumettant par la foi sa raison et son jugement à l'esprit de Dieu.

De plus, Hérode espéra que Jésus-Christ ferait quelque miracle en sa présence, et il le désira avec passion : *Sperabat signum aliquod videre ab eo fieri* (Ibid.). Autre caractère de l'infidélité du siècle : on veut voir des miracles, et sans cela on ne veut rien croire : *Nisi signa et prodigia videritis, non creditis* (Joan., IV). Mais Jésus-Christ, bien loin de s'accommoder en ceci au caprice et au goût de l'impiété, la laisse dans son endurcissement et la confond, suspendant les effets de cette vertu divine, dont il avait donné en tant de rencontres des marques éclatantes, et ne voulant pas prodiguer, pour ainsi dire, sa toute-puissance au gré et selon les idées d'un esprit mondain. S'il eût fait un miracle devant Hérode, peut-être Hérode se serait-il converti : mais il aime mieux, ô profondeur et abîme des conseils de Dieu ! il aime mieux qu'Hérode périsse, que d'autoriser dans la personne

de ce prince une curiosité directement opposée à l'humilité de la vraie religion. Il a fait, dit saint Chrysostome, des miracles pour secourir la foi des peuples, il en fait pour soulager les misérables, il en fait pour exaucer les pécheurs ; mais il n'en fera point pour déférer à l'incrédule et au libertin ; et en cela, mon Dieu, paraît votre gloire aussi bien que votre sagesse ; en cela même vos serviteurs trouvent un fond de consolation pour eux. Il a fait des miracles dans les bourgades de la Judée et de la Galilée, et il n'en veut point faire à la cour. Ah ! mes frères, reprend saint Chrysostome, n'est-ce point parce que la cour en est indigne, et qu'il était de l'honneur et de la sainteté de Jésus-Christ, la voyant dans cette corruption entière et de mœurs, et de créance, de la dédaigner ? Ainsi, en cessant même de faire des miracles, cet Homme-Dieu montre-t-il ce qu'il est, et réprouve-t-il le jugement du monde. Mais encore, direz-vous, pourquoi refuserait-il ce remède à l'impiété, et, puisque l'impiété ne peut être convaincue que par les miracles, pourquoi ne condescend-il pas à sa faiblesse ? Pour deux raisons qu'en apporte saint Grégoire pape, premièrement, parce que l'impiété, indépendamment des miracles, n'a d'ailleurs que trop de lumières pour se convaincre, et qu'il n'est pas juste que Dieu s'oblige à employer des moyens extraordinaires, tandis qu'il nous en fournit d'autres suffisants, mais dont nous abusons par notre malice ; secondement, parce que tout impie et tout libertin qui demande des miracles pour se convertir, n'en serait pas moins libertin ni moins impie après les avoir vus, et qu'ayant étouffé dans son cœur toutes les lumières de la raison et de la foi, il saurait bien encore, pour se maintenir dans la possession de son libertinage, éluder la preuve que formeraient contre lui les miracles, en les attribuant, soit à l'illusion des sens et à l'art magique, soit à toute autre vertu occulte, mais naturelle.

Tel était l'état d'Hérode, telle était la situation de son esprit, et telle est celle de tous les esprits prétendus forts que je combats. Car le Sauveur, encore une fois, pratiquant lui-même ce qu'il avait enseigné, ne voulait point, selon l'expression de l'Écriture, donner aux chiens les choses saintes, et faire des miracles dont il n'y avait nul fruit à attendre. Que dis-je, chrétiens ? Jésus-Christ fait des miracles en présence d'Hérode ; mais il en fait qu'Hérode ne connut pas, et dont son ignorance, compagne inséparable de l'impiété, ne lui permit pas de faire le discernement. Car la curiosité d'Hérode allait à voir des miracles de puissance, des miracles de grandeur, des miracles de gloire et d'éclat ; et Jésus-Christ par une opposition à l'esprit du monde, qu'il soutint jusqu'à l'extrémité et aux dépens de lui-même, lui fait voir des miracles d'humilité, des miracles de charité et de douceur ; miracles que le monde ignore, et qu'il fait profession de méconnaître : et c'est en cela que consiste la dépravation de son jugement. Car, si Hérode eût

bien raisonné, cette modestie d'un homme que tant de miracles avaient rendu célèbre et vénérable, ce silence si constant, ce refus de se justifier, cet abandon de sa propre cause et par conséquent de sa vie, cette tranquillité et cette patience au milieu des outrages et des insultes, cette fermeté à les souffrir sans se plaindre, tout cela lui aurait paru quelque chose de plus surnaturel et de plus divin que les miracles mêmes qu'il avait souhaité de voir. Et en effet, c'est par là qu'un de ces deux criminels crucifiés avec Jésus-Christ fut non-seulement touché, mais persuadé et converti. La force héroïque et surprenante avec laquelle il vit le Sauveur sur la croix recevoir les injures et les pardonner, prier pour ses persécuteurs et les recommander à son Père, lui fit conclure qu'il y avait en lui quelque chose au-dessus de l'homme, et que quiconque mourait de la sorte ne mourait pas en homme, mais en Dieu. Ainsi en jugea-t-il; et ce ne put être que l'esprit de Dieu qui, élevant sa raison et la fortifiant, lui donna cette vue supérieure à toutes les vues humaines. Mais le monde en juge tout autrement : ces miracles de patience n'y sont ni reconnus ni goûtés. Bien loin de les tenir pour des miracles, il les regarde comme des marques de faiblesse : et c'est en quoi, remarque saint Grégoire, pape, paraît visiblement l'ignorance du monde, de ne vouloir pas convenir qu'il y a plus de force et plus de vertu à pardonner qu'à se venger, à s'immoler qu'à se sauver, à se taire qu'à se défendre. Quoi qu'il en soit, Jésus-Christ se laisse condamner par ce jugement du monde perverti, plutôt que de l'autoriser en faisant des miracles contraires à l'ordre de son Père. Il choisit plutôt, ajoute saint Jérôme, de périr lui-même, et de sauver le monde par les miracles de sa charité, que de satisfaire le monde, et de se glorifier lui-même par des miracles de sa propre volonté.

De là Hérode ne trouvant pas dans Jésus-Christ de quoi contenter sa curiosité, il le méprise, troisième caractère de l'esprit libertin du monde : *Sprevit illum Herodes cum exercitu suo* (Luc., XXIII). Hérode avec sa cour, observez, s'il vous plaît, cette parole : Avec sa cour. Car que ne peut point l'exemple d'un roi, pour imprimer à toute une cour les sentiments de mépris ou de respect dont il est prévenu à l'égard de Dieu ; et, selon les lois du monde, que doit-on attendre autre chose de ceux que leur naissance, leur emploi ou quelque autre engagement attachent à la cour, sinon qu'emportés par le torrent, ils se fassent un mérite, si le maître qu'ils servent est impie, de l'être comme lui ? L'usage du monde ne va-t-il pas là ? et, quand par sa miséricorde Dieu nous donne un roi qui respecte sa religion, et qui veut que sa religion soit respectée, vous, mes chers auditeurs, qui, quoique courtisans, êtes chrétiens, et qui, lorsqu'il s'agit d'être chrétiens, devez peu estimer d'être courtisans, ne devez-vous pas regarder un don si précieux comme une des grâces les plus singulières ? Hérode méprisa Jésus-Christ, et plût à Dieu

que Jésus-Christ n'eût jamais été méprisé que dans la cour d'Hérode ? c'était la cour d'un roi infidèle, et ma douleur est que, de la cour d'un roi infidèle, cette impiété et ce mépris de Jésus-Christ a passé dans les cours des princes chrétiens.

Enfin, dernier caractère du libertinage, Hérode joint au mépris la raillerie la plus outrageante. Le Verbe de Dieu, la sagesse éternelle de Dieu lui sert de jouet ; et il donne Jésus-Christ en spectacle à toute sa cour et à tout le peuple, le faisant couvrir d'une robe blanche et le renvoyant comme un fou : *Indutum veste alba* (Luc. XXIII). Telle est la ressource la plus ordinaire du libertin, et sa plus forte défense, un esprit railleur. Vous aurez beau vous appuyer des raisonnements les plus solides pour convaincre un de ces esprits malignement enjoués et agréables, une vaine plaisanterie lui tiendra lieu de réponse, et, parce que ceux qui l'écoutent ne sont souvent ni mieux instruits ni mieux disposés que lui, on s'attachera plutôt à un mot qu'il dira et qu'il saura assaisonner d'un certain sel, à un conte qu'il inventera, à un trait vif qui lui échappera, qu'aux solides vérités que vous voudrez lui faire comprendre. Esprit opposé à l'esprit de Dieu, surtout lorsqu'il s'attaque aux choses saintes ; on traite de folies les plus sages maximes de l'Évangile, et d'amusements frivoles les plus salutaires pratiques du christianisme. Esprit le plus difficile à guérir, parce qu'il ne peut être guéri que par de sérieuses réflexions, et qu'on se fait de tout un badinage et un jeu. Esprit de la cour, où la conduite d'un homme de bien n'est souvent regardée que comme superstition, que comme vision, que comme simplicité, pusillanimité, lâcheté. Reprenons. Voilà donc Jésus condamné au tribunal de la passion, condamné au tribunal du libertinage, il ne lui reste plus que de l'être au tribunal de la politique ; c'est celui de Pilate.

Quel autre que Pilate devait, dans un abandon si général, se déclarer le protecteur de l'innocence ? Mais ce fut au contraire la malheureuse politique de Pilate qui acheva de sacrifier l'innocence du Fils de Dieu, en portant l'arrêt de sa condamnation. Politique, remarquez bien ceci, chrétiens, politique timide et faible pour les intérêts de Dieu ; politique ardente et zélée pour les intérêts du monde ; politique subtile et artificieuse pour accorder les intérêts du monde avec ceux de Dieu ; politique déterminée à tout pour son intérêt propre. Puis-je vous en faire une peinture plus naturelle, et ne la connaissez-vous pas à ces traits ? Je dis politique timide et faible pour les intérêts de Dieu, car il devait user de son autorité absolue pour maintenir le bon droit de Jésus-Christ, dont il était persuadé ; il devait résister hautement à la violence des Juifs, mais il voulut les adoucir ; il craignit de les choquer, il ménagea leurs esprits. Il devait leur dire : Vous êtes des imposteurs, et c'est injustement que vous accusez cet homme ; mais il voulut les gager par voie de remontrance,

et, pour les flatter, il consentit même qu'ils jugeassent le Fils de Dieu selon leur loi : *Accipite eum vos, et secundum legem vestram judicate* (Joan., XVIII). Je dis politique zélée pour les intérêts du monde, car, dès qu'il entendit parler de César, et du rapport que cette cause pouvait avoir à la personne de ce prince, il rentra dans la salle de l'audience, il fit paraître de l'empressement et de l'ardeur, il recommença l'interrogatoire, il ne témoigna plus à Jésus-Christ la même bienveillance; au contraire, il lui parla avec empire, il l'intimida, il le menaça, pour montrer combien il avait à cœur tout ce qui regardait les intérêts de César, et combien il déférait à ce seul nom. Je dis politique subtile et artificieuse, pour accorder les intérêts de Dieu avec ceux du monde : voilà pourquoi il condamna Jésus-Christ à une sanglante et honteuse flagellation; espérant par là d'une part lui sauver la vie, et de l'autre contenter les Juifs; mais ne prenant pas garde qu'en voulant contenter les Juifs il faisait le dernier outrage à Jésus-Christ, et qu'en voulant sauver Jésus-Christ, il ne contenterait jamais les Juifs. Je dis politique déterminée à tout pour son intérêt propre; car les Juifs le pressant toujours, et lui déclarant que, s'il hésitait à prononcer l'arrêt de mort, ils regarderaient ce refus comme un attentat contre l'empereur, il consentit à tout ce qu'ils lui demandèrent, aimant mieux perdre Jésus-Christ que de se perdre soi-même, et conserver sa fortune, que de conserver sa conscience et son honneur.

Encore une fois, chrétiens, ne voilà-t-il pas dans la personne de ce juge, ministre de l'iniquité, une peinture achevée de la politique du siècle? Car prenez garde que ce ne fut point l'ignorance de Pilate qui le porta à une telle extrémité; ce ne fut point la préoccupation de son esprit ni la malice de son cœur, mais ce fut une fausse prudence, et il ne parut en cette occasion le plus injuste et le plus corrompu des hommes, que parce qu'il était un sage mondain. Il avait pour Jésus-Christ les intentions les plus droites, il cherchait les moyens de le délivrer, il protesta plus d'une fois qu'il ne trouvait point de crime en lui; et, pour s'en déclarer plus hautement, il lava ses mains devant le peuple, en disant : Je suis innocent de la mort de cet homme. Cependant c'est lui qui l'a sacrifié : pourquoi? parce qu'il n'eut pour le Fils de Dieu que de bonnes intentions, et rien de plus. Or, avec de bonnes intentions, observez cette réflexion de saint Augustin, si propre, ou à vous édifier, ou à vous faire trembler; avec de bonnes intentions on peut faire et on fait tous les jours les plus grands maux; avec de bonnes intentions on commet des injustices énormes; avec de bonnes intentions on se damne et on se perd. Et tel est, mes chers auditeurs, le désordre, ou, si vous voulez, le malheur des grands. Dieu leur ayant donné des âmes nobles et naturellement vertueuses, ils ont, aussi bien que Pilate, de bonnes intentions; et si ces intentions étaient secondées, quels biens ne

feraient-ils pas, et quels maux n'empêcheraient-ils pas? Mais, parce qu'ils en demeurèrent là, c'est-à-dire parce que ce ne sont que des intentions, qu'une faiblesse pitoyable rend vaines et inutiles, et qui, n'étant pas à l'épreuve de la politique du siècle, ne sont suivies de nul effet; avec ces bonnes intentions ils se trouvent chargés devant Dieu d'un nombre infini de péchés, qu'ils commettent à tous moments, sans se les imputer jamais. D'autant plus criminels, qu'ils ne sont pas seulement responsables de leurs propres iniquités, mais des iniquités d'autrui; et que les intentions qu'ils ont eues de faire le bien et de s'opposer au mal, les condamnent par eux-mêmes, parce que, les ayant eues sincèrement, et ne les ayant jamais eues efficacement, ils se sont eux-mêmes jugés, et ont employé contre eux-mêmes l'intégrité de leur raison et la droiture de leur cœur. On sait assez que ce que je dis est l'écueil de leur condition, et l'un des endroits par où, malgré leur grandeur, ils sont plus à plaindre. On sait que ceux qu'ils écoutent, et qui, abusant de leur confiance, servent d'obstacles à leurs justes intentions, sont encore plus coupables qu'eux; mais cela les justifie-t-il, et de bonnes intentions anéanties, ou par de pernicious conseils, ou par une sagesse humaine, peuvent-elles leur tenir lieu d'une légitime réparation auprès du prochain qui en a souffert? non, chrétiens, point d'excuse en cela pour eux. Ils ont beau dire comme Pilate : *Innocens ego sum a sanguine justis hujus* (Matth., XXVII); ils ont beau, comme lui, se laver les mains de tant d'injustices et de violences : dès qu'elles sont autorisées de leur nom, ils en doivent être garants; et, quelque louange qu'ils se donnent d'avoir été bien intentionnés, on leur dira toujours : *Sanguis ejus super vos* (*Ibid.*). Oui, vous étiez bien disposés; mais le sang de ce pauvre que vous avez laissé opprimer, mais le sang de cette veuve que vous avez abandonnée, mais le sang de ces misérables dont vous n'avez pas pris la cause en main, ce sang, dis-je, retombera sur vous, et vos bonnes dispositions rendront leur voix plus forte pour demander à Dieu vengeance de votre infidélité.

Ah! chrétiens, n'attirez pas sur vous une si affreuse malédiction. L'avantage de vos conditions, si vous voulez bien le reconnaître, c'est que votre honneur, selon les idées même du monde, est attaché à votre conscience, et que votre conscience est inséparable de votre honneur; que vous ne pouvez renoncer à l'un sans renoncer à l'autre, et que par là les seules vues du monde même vous mettent dans une heureuse nécessité d'agir en chrétiens. Quoi qu'il en soit, soyez zélés pour Dieu, et Dieu le sera pour vous; intéressez-vous pour Dieu, et Dieu s'intéressera pour vous; exposez-vous, et, s'il est nécessaire, perdez-vous pour Dieu, et Dieu fera des miracles pour vous. Voilà ce qu'un apôtre appelle la religion pure et sans tache; et voilà ce que vous devez établir comme le fondement essentiel de toute votre conduite. Ren-

dez à César ce qui est dû à César, c'est-à-dire aux hommes ce qui est dû aux hommes, aux grands ce qui est dû aux grands; mais ne séparez jamais ce que vous leur devez de ce que vous devez à Dieu: et souvenez-vous de la belle maxime de saint Jérôme, que tous les intérêts de César sont bien les intérêts de Dieu, mais que les intérêts de Dieu ne sont pas toujours ceux de César.

Si vous vous faites, mon cher auditeur, l'esclave des hommes aux dépens de votre conscience, en se servant de vous, ils vous mépriseront; mais, en chrétien et en homme de bien, faites votre devoir, au hasard de leur déplaire; quand ils vous haïraient, ils vous honoreront. Or, il vaut encore mieux être honoré d'eux, quoique haï, en faisant son devoir que d'en être aimé et méprisé en ne le faisant pas. Que dis-je? si vous le faites constamment, et qu'ils en soient persuadés, ils vous aimeront et vous honoreront tout ensemblé, et votre probité connue vous attirera de leur part plus d'estime et plus de confiance qu'un dévouement lâche et sans bornes à toutes leurs volontés. Craignez de leur déplaire, j'y consens, et vous le devez; mais ne le craignez jamais quand il faudra leur déplaire pour ne pas déplaire à Dieu. Telle est la vraie piété: par là vous vous préserverez de la corruption des jugements du monde, et par là vous éviterez la rigueur du jugement de Dieu: jugement commencé dans la passion et à la mort de Jésus-Christ, comme vous l'allez voir dans la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Ce n'est pas sans raison, chrétiens, mais par une providence de Dieu toute particulière, que les mêmes signes qui doivent précéder le jugement universel parurent visiblement et distinctement à la mort de Jésus-Christ, puisqu'il est de la foi que la mort de Jésus-Christ fut comme la première scène de ce jugement général du monde, ou, pour parler plus simplement, puisqu'elle fut déjà le jugement même du monde: *Nunc judicium est mundi* (Joan., XII). Il y aura, disait le Sauveur, instruisant ses apôtres, et les préparant à ce dernier jour qui doit décider du sort de tous les hommes, il y aura des prodiges dans la nature: le soleil s'obscurcira, la terre tremblera, tous les éléments seront dans la confusion, les morts sortiront de leurs tombeaux: et alors on verra le Fils de l'Homme venir sur une nuée avec une grande puissance et une grande majesté. Pour vous, ajoutait ce divin Maître, parlant dans la personne de ses disciples à tous les fidèles, quand ces choses arriveront, ne craignez point; mais levez la tête, parce que votre rédemption approchera. Or, sans attendre la fin du monde, nous voyons déjà toutes ces choses arrivées, et nul de ces signes n'a manqué à la passion de Jésus-Christ. Car, au moment qu'il expira, le soleil, par le miracle le plus étonnant, et contre toutes les lois de la nature, parut éclipsé; la terre, par un prodigieux tremblement, fut ébranlée, les pierres se fendirent, les sépulchres s'ouvrirent, les

corps de plusieurs saints ensevelis dans le sommeil de la mort ressuscitèrent. N'était-il donc pas évident alors que le jugement du monde commençait? Il ne restait plus que de voir le Fils de l'Homme assis sur la nuée qui lui doit servir de trône: mais, au lieu de le voir sur cette nuée, on le voyait sur la croix; et la croix était le premier tribunal où, comme juge de l'univers, il devait prononcer des arrêts de vie et de mort; de vie en faveur des élus, de mort contre les réprouvés: *O ineffabilis gloria passionis, in qua et tribunal Domini, et judicium mundi, et potestas est crucifixi!* s'écrie le savant pape saint Léon. O passion adorable et mystérieuse, qui nous a fait voir par avance, et même qui nous a fait sentir la rigueur infinie du jugement que nous attendons, la sainteté du Maître devant qui nous devons comparaître, et le pouvoir suprême de ce Dieu crucifié, qui, tout mourant qu'il était, ne laissait pas, selon saint Paul, d'être le Dieu vivant, entre les mains duquel il est terrible, mais infaillible de tomber!

C'est pour cela, dit saint Augustin, et cette remarque est essentielle à mon sujet, c'est pour cela que Jésus-Christ, malgré l'opposition des Juifs, et par une destinée bien surprenante, fut proclamé roi sur la croix: *Et imposuerunt super caput ejus causam ipsius scriptam: Hic est Jesus Nazarenus rex* (Matth. XXVII). Qualité qui lui avait été disputée jusqu'alors, mais qui lui fut juridiquement accordée: pourquoi? parce que c'était là qu'il commençait à exercer la fonction de juge: car, qui dit roi, dit juge absolu, juge né, juge sans appel et en dernier ressort. D'où vient que, dans la description du jugement, je dis de celui qui se fera à la fin des siècles, l'évangéliste ne donne point au Fils de Dieu d'autre titre que celui de roi: *Tunc dicet Rex his qui a sinistris ejus erunt* (Matth., XXV). Prenez garde, mes frères, continue saint Augustin: roi au Calvaire, et roi sur le Thabor dans son dernier avènement, parce que c'est au Calvaire qu'il a usé premièrement du pouvoir de juger que lui avait donné le Père céleste, et sur le Thabor qu'il en doit finir l'exercice. Approfondissons cette importante vérité, car ce qui rendra le jugement de Dieu si terrible, ce ne seront point ces signes extérieurs dont l'évangéliste nous fait une si vive peinture, mais la venue d'un Dieu sauveur, transformé dans un Dieu vengeur, dans un Dieu animé de colère, et armé de foudres pour les lancer sur les pécheurs. Or, de même en est-il du redoutable mystère de la passion, que nous célébrons. Que le soleil s'obscurcisse, et que les étoiles tombent du ciel, disait éloquemment saint Chrysostome, ce n'est point ce qui me trouble quand je pense au jugement dernier; mais le sujet de ma crainte et de ma frayeur, c'est de penser que le même Dieu qui m'a sauvé, descendra en personne pour me juger. Ainsi parlait ce saint docteur; et moi, par la même raison, je dis aujourd'hui: Que la terre tremble, et que les pierres se fendent, ce n'est point là de quoi je suis tou-

ché; mais ce qui me pénètre et ce qui me saisit à la vue de Jésus-Christ expirant, c'est la réflexion que je fais, non-seulement que le même Dieu qui me sauve et qui meurt pour moi, est celui qui me jugera et qui me condamnera, mais qu'il me condamne actuellement, et qu'actuellement il me juge en me sauvant et en mourant pour moi. Voilà, si j'ai le don d'intelligence, et si je sais discerner les œuvres de Dieu, ce qui doit me faire frémir.

Car il est vrai, mes chers auditeurs, que ce Dieu, devant qui nous craignons tant vous et moi de répondre, quelque sévère et quelque inflexible que nous le concevions, ne prononcera contre les hommes d'autres arrêts de réprobation que ceux qu'il aura prononcés et signés de son sang, en accomplissant l'ouvrage de notre rédemption. Il est vrai que si son jugement doit être exact et rigoureux, c'est par le rapport qu'il aura à son crucifiement et à sa mort. Enfin, il est vrai que la dernière malédiction qu'il donnera aux pécheurs de la terre, quand il leur dira : Retirez-vous de moi, maudits, ne sera qu'une ratification générale de toutes les malédictions particulières qu'il aura données en mourant aux ennemis de sa croix. En effet, que fera-t-il lorsqu'il jugera les vivants et les morts? ce qu'il faisait en publiant au monde son Evangile, et en fulminant contre les mondains ces fameux anathèmes, quand il disait : *Væ vobis* (*Luc.*, VI) : Malheur à vous. Or, c'est sur la croix, reprend saint Jérôme, qu'il les a fulminés solennellement et authentiquement; c'est sur la croix qu'il a eu droit de dire, et qu'il a dit : *Væ mundo* (*Matth.*, XVIII); Malheur à vous, âmes sensuelles et voluptueuses, qui, quoique chargées de crimes, secouez le joug de la pénitence, et ne respirez que la joie et le plaisir. Malheur à vous, riches avares, qui, retenant vos biens sans jamais les répandre, ou les faisant servir à vos passions, êtes insensibles aux misères des pauvres. Malheur à vous, esclaves de l'ambition et de la gloire, qui, vous croyant tout permis pour vous élever, sacrifiez à votre fortune votre conscience et votre religion. Malheur à vous, cœurs durs et insensibles qui, traitant de faiblesse l'oubli des injures, vous faites de la vengeance un faux honneur et un faux triomphe. Malheur à vous, homicides des âmes qui, par vos artifices et vos scandales, faites périr celles que je suis venu racheter. C'est sur la croix, dis-je, que cet Homme-Dieu, avec autant de raison que d'autorité, parlant, ou plutôt agissant, non pas en simple législateur, mais en juge, et en juge irréprochable, frappe de tous ces anathèmes autant de mauvais chrétiens qu'il y en a qui se les attirent. S'il n'était monté sur la croix, ces anathèmes, quoique sortis de sa bouche, auraient moins de force; disons mieux, s'il n'était monté sur la croix, ces anathèmes ne seraient jamais sortis de sa bouche, puisque nous savons qu'il n'a reçu le pouvoir de juge que parce qu'il était Fils de l'homme, et capable, comme Fils de l'homme, de souffrir

et de mourir : *Et potestatem dedit ei judicium facere quia Filius hominis est* (*Joan.*, V). En sorte que la même croix qui fut le trône de son humilité, de sa patience et de sa charité, par une conséquence nécessaire, devient à ce moment-là même le siège de sa justice pour condamner les hauteurs de notre orgueil, les délicatesses de notre amour-propre, la dureté de notre cœur, et les sensualités de notre chair. Il a fallu qu'il fût l'homme de douleurs, et traité comme le dernier des hommes, pour être en possession de dire aux ambitieux et aux impudiques : *Væ vobis*. J'ai donc eu raison de vous le représenter, tout crucifié et tout mourant qu'il est, comme jugeant et réprochant le monde, et de conclure avec lui-même : *Nunc judicium est mundi*.

Ce ne sont point là de vaines spéculations, ni de simples idées que la piété inspire. Trois circonstances essentielles, spécifiées dans l'Écriture pour nous marquer le jugement de Dieu, vont vous convaincre sensiblement de ce que je dis. Car il est de la foi, première circonstance, que, quand toutes les nations de la terre seront assemblées pour subir ce jugement divin, le signe du Fils de l'Homme paraîtra dans le ciel : *Tunc parebit signum Filii Hominis in caelo* (*Matth.*, XXV); et selon tous les Pères de l'Église, ce signe du Fils de l'Homme dont parle l'évangéliste, c'est la croix du Sauveur. Pourquoi paraîtra-t-elle dans le ciel, demande saint Chrysostome, et après lui saint Hilaire? pour séparer ceux que le Sauveur, alors reconnu et déclaré juge, renoncera et rejettera de son royaume, d'avec ceux qu'il couronnera, et qu'il recevra au nombre de ses prédestinés; pour nous être confrontée, si je puis ainsi parler, et pour faire, ou notre justification, ou notre condamnation, selon la conformité ou l'opposition qui se trouvera entre elle et nous; par conséquent, pour signifier et pour exécuter au même temps, par une action secrète et intérieure, la sentence définitive qui réprovera les impies. Point donc de titre de damnation plus efficace et plus forte contre une âme pervertie par l'esprit du monde, que la croix de Jésus-Christ; et cette croix, après avoir été le supplice du Dieu Sauveur, sera éternellement celui de l'homme réproyé et perdu. Oui, chrétiens, c'est de quoi l'Evangile ne nous permet pas de douter; c'est ce que tous les saints, éclairés des lumières de la grâce, ont considéré dans le jugement de Dieu avec plus d'horreur, quand ils ont médité ces paroles : *Tunc parebit signum Filii Hominis*.

Or, dites-moi, ce signe véritable du Fils de l'Homme ne paraît-il pas dès aujourd'hui, et dès aujourd'hui, ne sépare-t-il pas les superbes d'avec les humbles, les vindicatifs d'avec les miséricordieux, les sensuels d'avec les pénitents? L'Église, en nous le proposant sur nos autels comme l'objet de notre culte, ne nous oblige-t-elle pas à regarder ce signe comme l'étendard qui partage déjà le christianisme en deux troupes, aussi contraires que celles qui nous sont désignées

sous ces symboles mystérieux des brebis et des bœufs ? Parlons sans figure : cette croix que nous révèrons, n'a-t-elle pas dès maintenant tout ce qui consternerá, tout ce qui désolera, tout ce qui accablera les âmes mondaines au dernier avènement de Jésus-Christ ? et, quand elle paraîtra à la fin des siècles, aura-t-elle quelque chose de plus affreux ; je dis de plus affreux pour un damné, que ce qu'elle a pour un pécheur dans le mystère de ce jour ? Si présentement il n'en est pas ému, ce pécheur dont je parle, comme il le sera alors, n'est-ce pas l'effet de son endureissement ? Mais approche, lui dirais-je, s'il y en avait ici quelqu'un de ce caractère, et plut à Dieu qu'il n'y en eût qu'un seul ! approche ; et, quelque endurci que tu sois, rends par ton expérience propre un témoignage sincère à la vérité que je te prêche. Pourras-tu aujourd'hui te présenter devant la croix de ton Dieu ? Possédé d'une passion criminelle, et livré à un amour impur, pourras-tu, selon l'usage de l'Eglise, l'adorer et ne te pas confondre en l'adorant ? Cette croix, tandis que tu lui rendras ce devoir apparent de ta religion, ne te reprochera-t-elle pas tes abominations et tes scandaleux attachements ? Ne te convaincra-t-elle pas des extravagances de ton orgueil, des dérèglements de ta cupidité, des injustices de tes projets et de tes entreprises, et ne renversera-t-elle pas tous les prétextes dont tu voudrais inutilement justifier devant Dieu, et ton impénitence, et ton péché ? Pourras-tu, en te prosternant devant elle, soutenir les pressantes accusations qu'elle formera contre toi ? Or, voilà ce que j'appelle le jugement du pécheur : *Nunc judicium est mundi.* (Joan., XII.) Hommes de Galilée, dirent les anges aux apôtres, en les voyant sur la montagne appliqués à contempler la gloire de Jésus-Christ dans sa bienheureuse ascension : hommes de Galilée, pourquoi vous arrêtez-vous à regarder vers le ciel ? Ce triomphe de votre Maître n'est pas ce qui doit occuper vos esprits ; mais pensez à ce que nous vous annonçons, et ne l'oubliez jamais ; savoir : que ce Jésus viendra tel que vous l'avez vu monter : *Hic Jesus qui assumptus est a vobis, sic veniet quemadmodum vidistis eum* (Act., I). Permettez-moi, mes chers auditeurs, de vous adresser les mêmes paroles. Non, chrétiens, ne vous arrêtez point aujourd'hui à admirer la grandeur et la profondeur des mystères qui s'accomplissent dans la passion d'un Dieu mourant : ne vous contentez pas de regarder la croix de Jésus-Christ comme la source de son élévation et de la vôtre ; et, si vous avez quelque sentiment de piété, ne vous en tenez point à une vaine et stérile componction que la solennité de ce jour excite communément dans les cœurs. Ce que j'ai à vous annoncer est bien plus digne de vos réflexions, et plus digne même de vos larmes : et quoi ? c'est que ce Jésus que vous voyez élevé sur la croix : *Hic Jesus qui assumptus est*, non-seulement viendra, mais viendra de la même sorte que vous le voyez, c'est-à-dire, armé contre

l'impunité, de la croix même sur laquelle il meurt : *Sic veniet quemadmodum vidistis eum.* Quelque languissante et quelque assoupie que soit votre foi, cette prédiction que je vous fais ne doit-elle pas la réveiller ? Mais voici un motif plus pressant que j'y ajoute : c'est que ce Jésus élevé de terre comme il le paraît maintenant à vos yeux : *Hic Jesus qui assumptus est*, ne viendra pas seulement, mais est déjà venu, puisque sur la croix il a déjà fait tout ce que pouvait faire un Dieu de plus juridique et de plus fort pour la destruction de l'impunité et pour la réprobation du monde. En sorte, dit saint Augustin, que le monde se trouvera déjà tout réprouvé, et l'impunité toute détruite, quand ce Jésus brillant de gloire viendra pour la seconde fois : *Hic Jesus qui assumptus est, sic veniet quemadmodum vidistis eum.* Je le répète, chrétiens, voilà ce qui doit jeter dans nos âmes l'épouvante et la terreur, si nous savons peser les choses au poids du sanctuaire.

Et en effet, seconde circonstance qui se rapporte à la première, il est de la foi que le désespoir des damnés, selon la parole de saint Jean, sera de voir le Dieu qu'ils auront outragé, persécuté, crucifié ; et une des raisons pourquoi le Sauveur du monde, après sa résurrection, conserva les cicatrices et les vestiges de ses plaies, fut de les produire aux impies quand il les jugera, comme autant de bouches ouvertes pour leur condamnation : *Videbunt in quem transfixerunt* (Joan. XIX) : Ils verront celui qu'ils ont percé de leurs traits ; et cette seule vue, par les violents remords qu'elle leur causera, par la douleur profonde où elle les plongera, par les fureurs secrètes qu'elle leur inspirera contre eux-mêmes, leur tiendra lieu de conviction et de punition : *Videbunt in quem transfixerunt.* La vue des démons, exécuteurs de l'arrêt de Dieu, ne fera tout au plus sur eux qu'une légère impression. Mais celle d'un Dieu immolé pour eux, celle d'un Dieu portant encore les marques de sa bonté et de leur ingratitude, celle d'un Dieu qui, leur découvrant ses plaies, semblera leur dire : Voilà ce que j'ai souffert pour toi, c'est pour toi que ce côté a été ouvert, pour toi que ces pieds et ces mains ont été percés ; ces plaies étaient des sources intarissables, où il ne tenait qu'à toi de puiser les eaux de ma grâce ; je voulais par là te donner entrée dans mon cœur, mais ton endureissement a rendu inutiles tous les desseins de ma miséricorde : réponds-moi donc, âme insensée, qu'ai-je pu faire pour ton salut que je n'aie pas fait, et que n'as-tu pas fait ou voulu faire de tout ce qui pouvait contribuer à ta perte ? Cette vue, dis-je, accompagnée de ces reproches, sera plus insoutenable que la vue même de l'enfer. Or, dès ce jour, les réprouvés du siècle et les mondains ont à soutenir cette vue ; et quand l'Eglise, selon sa religieuse coutume, leur découvrira le visage de ce Christ qu'elle tient depuis si longtemps voilé, ce qu'a dit saint Jean ne s'accomplira-t-il pas ? *Vide-*

bunt in quem transfixerunt (Ibid.) : Ils le verront ce Dieu, percé d'une lance et de clous, du moins ils en verront la figure, et elle suffira pour leur reprocher leur insensibilité, l'abus qu'ils font des grâces divines, et l'oubli de leur salut où ils ont vécu et où ils veulent vivre. Ils le verront : *Videbunt* : et, pour peu qu'il leur reste de religion, la vue de ce Sauveur, dont les plaies sanglantes demandent justice et crient plus haut que le sang d'Abel, remuera tous les ressorts de leur conscience, et les remplira de trouble et d'effroi : *Videbunt in quem transfixerunt*. Ah! Seigneur, s'écriait Job, qui m'accordera par grâce que je sois caché dans les ombres de la mort, jusqu'à ce que votre colère soit passée? *Quis mihi hoc tribuat ut in inferno protegas me, et abscondas me, donec pertranseat furor tuus? (Job. XIV.)* Comme si le tombeau, tout affreux qu'il est, était un asile à rechercher, quand il est question de se mettre à couvert des yeux et de la présence d'un juge aussi courroucé que le sera Jésus-Christ. Ainsi parlait ce saint patriarche. Et moi, si j'étais assez malheureux pour être de ces chrétiens du siècle dont je déplore ici le sort, concevant Jésus-Christ crucifié plus redoutable pour moi que Jésus-Christ glorieux, je lui dirais aujourd'hui dans le même esprit : Oui, Seigneur, cachez-moi, s'il est nécessaire, dans le fond des abîmes, et que je sois enveloppé des plus sombres ténèbres, plutôt que de vous voir, pécheur et impénitent que je suis, sur cette croix où mes péchés vous ont attaché, et qui me retrace toute l'iniquité de mes désordres, et toute la justice de vos divins jugements : *Videbunt in quem transfixerunt. (Joan. XIX.)* Pourquoi ne le dirais-je pas, puisque c'est le conseil qu'il donna lui-même aux filles de Jérusalem, lorsque, marchant vers le Calvaire, il les avertit de pleurer et de ne pas pleurer : de ne pas pleurer sur lui, qui par sa mort allait être glorifié, mais de pleurer sur elles-mêmes et sur leurs enfants, parce que le temps approchait où les hommes auraient sujet de dire : Montagnes, tombez sur nous; couvrez-nous, collines, et défendez-nous du triste spectacle qui va se présenter à nos yeux, c'est-à-dire, de la vue d'un Dieu mourant pour le monde, et par sa mort même jugeant le monde.

Achevons, chrétiens, et suivons cette pensée. Les prophètes nous apprennent, troisième et dernière circonstance, que le jour du jugement doit être singulièrement et par excellence le jour des vengeances du Seigneur : *Dies ultionis (Jerem., XLVI)* ; jour que Dieu a destiné pour punir toutes les iniquités des hommes, jour qu'il a consacré à sa justice la plus rigoureuse, jour qu'il a choisi entre tous les autres jours pour se satisfaire et pour tirer raison des injures qu'il a reçues. Or, il est d'ailleurs évident que jamais Dieu, à proprement parler et dans la rigueur, n'a bien commencé à se venger que dans la passion de Jésus-Christ ; pourquoi? parce qu'il n'y avait que les souffrances de Jésus-Christ qui pussent être une

réparation suffisante du péché. Le déluge avait inondé la terre ; le feu du ciel avait consumé Sodome : mais le feu du ciel et le déluge, tant d'autres fléaux que Dieu jusqu'alors avait employés, et dont il s'était servi contre les pécheurs, n'avaient été pour lui que des essais de vengeance ; je dis plus : l'éternité des peines que souffriront les réprouvés, quelque infinie qu'elle soit dans sa durée, ne sera jamais par rapport à lui une vengeance complète, puisque c'est pour cela même qu'elle ne finira jamais. Il fallait dans la plénitude des temps un sacrifice plus parfait, et qui, par son mérite et sa dignité, rétablît pleinement les intérêts de Dieu aux dépens de l'homme. Il fallait qu'un Dieu-Homme mourût, afin qu'il fût vrai une fois de dire que Dieu était satisfait. Or, c'est ce qui s'accomplit aujourd'hui. Voici donc ce jour si clairement prévu, et si distinctement marqué par Isaïe, lorsque, envisageant le Sauveur ensanglanté et défiguré sur la croix, il lui mettait dans la bouche ces paroles : *Dies enim ultionis in corde meo, dies redemptionis mee venit (Isa., LXIII)* : Le jour de la vengeance est venu : et quel est-il, Seigneur? celui de la rédemption. Prenez garde, chrétiens, il ne sépare point ces deux jours ; et, bien loin de les séparer, il les confond en quelque sorte, et exprime l'un par l'autre : pourquoi? parce qu'en effet, dit saint Augustin, Dieu n'a été vengé que dans le moment où l'homme a été racheté. D'où il s'ensuit que le jour de la rédemption a été celui de la vengeance, et, par une conséquence nécessaire, que le jour de la passion de Jésus-Christ a été celui du jugement du monde. Jugement du monde, vengeance de Dieu qui s'exécuta dès lors dans le cœur adorable du Sauveur, et dont nous n'attendons plus que la manifestation : *Dies ultionis in corde meo, dies redemptionis mee venit*. Vengeance de Dieu, qui commença par le juste et par l'innocent, mais qui se terminera par les coupables. Car si le bois vert est ainsi traité, ajouta le Fils de Dieu aux femmes de Jérusalem, que sera-ce du bois sec? c'est-à-dire, si l'unique du Père et le Saint des saints, parce qu'il a eu l'ombre du péché, et qu'il s'est revêtu d'une chair semblable à celle du péché, a essuyé tant de rigueurs, que sera-ce du péché même? que sera-ce de ceux qui en ont toute la malice, de ceux en qui le péché règne, et qui font régner le péché par leurs scandales ; de ceux dont la chair corrompt et dissolue est une source de péchés ; de ceux qui semblent n'avoir de raison et de liberté que pour se rendre rebelles à Dieu et esclaves de leurs sens ; de ceux qui, non contents d'être pécheurs, se plaisent à l'être et se glorifient de l'être? que peuvent-ils et que doivent-ils attendre, après que le Dieu des vengeances a si peu épargné celui même qui, malgré l'apparence du péché, ne laissait pas d'être toujours l'objet de ses complaisances?

En voulez-vous voir, chrétiens, quelques effets particuliers? je dis quelques effets particuliers de ces vengeances divines dont vous

êtes menacés : ne quittons point notre mystère, mais considérons ce qui se passe à la mort du Sauveur, et tremblons. Il meurt en réprochant les Juifs et leur annonçant leur ruine future ; ruine temporelle, ruine spirituelle. Or, si sa mort, reprend saint Augustin, a servi, contre son intention même, à la réprobation des Juifs, combien plus servira-t-elle à la réprobation des mauvais chrétiens ? Il meurt en réprochant Judas, et l'abandonnant d'abord à son avarice, et ensuite à son désespoir. Il meurt en réprochant un criminel crucifié avec lui, et le laissant mourir dans son endurcissement et dans son impénitence. Mais que fais-je, mes chers auditeurs, et, dans ce jour de salut, dois-je vous renvoyer tous sans consolation ? Le jugement de Dieu ne sera pas terrible pour tous les hommes ; il y aura des élus et des saints, pour qui même il sera glorieux ; et, tandis que les réprouvés sécheront de peur, les justes triompheront de joie. Or, il en est de même, par proportion, de ce mystère. Jésus-Christ ne paraît pas tant après tout sur la croix pour condamner les hommes, que pour les convertir, que pour les toucher, que pour les sanctifier, que pour répandre sur eux les dons de sa grâce et pour leur assurer le ciel ; et c'est encore à ces hommes que j'ai droit de dire : *Nunc judicium est mundi* (Joan., XII) : Voici le jugement du monde ; non plus un jugement de rigueur, mais un jugement de faveur. Appliquez-vous, je finis : car Jésus-Christ meurt en promettant sa gloire à ce criminel pénitent, qui se tourne vers lui et qui lui demande d'être reçu dans son royaume. Or, un arrêt aussi favorable et aussi décisif que celui-ci : *Hodie mecum eris in paradiso* (Luc., XXIII), n'était-ce pas quelque chose encore de plus exprès que l'invitation qu'il fera à ses élus, quand il leur dira : *Venite, benedicti* (Matth., XXV) ? Il meurt en convertissant des gentils, c'est-à-dire des infidèles, et leur ouvrant les yeux, leur communiquant le don de la foi, les appelant à son Eglise ; témoin le centenier et ceux de sa troupe, qui s'en retournent glorifiant Dieu et reconnaissant le Sauveur, tout mort qu'il est, pour vrai Fils de Dieu. Il meurt en sauvant ceux qui le crucifient, en pardonnant à ses ennemis, mais d'un pardon sincère et efficace, qui va jusqu'à les gagner, jusqu'à en faire des saints, jusqu'à effacer par son sang le péché même qu'ils ont commis en le répandant : *Iste sanguis sic fusus est*, dit saint Augustin, *ut ipsum peccatum posset delere quo fusus est* (Aug.). C'est donc ici le jour du salut, et de votre salut, pécheurs, si vous en voulez profiter. Le Dieu qui meurt sur cette croix y a établi le trône de sa miséricorde. Approchez, on vous y appelle. Allez recueillir ce sang divin ; c'est pour vous qu'il coule : allez vous jeter entre les bras de ce Dieu mourant ; ils sont ouverts pour vous recevoir. Ah ! Seigneur, vous ne m'en désavouerez point, et vous ratifierez la parole que je leur donne en votre nom. Vous vous souviendrez que vous êtes encore plus sauveur que l'ange. Au moment que le pécheur viendra

à vos pieds confesser son injustice et la pleurer, vous vous attendrirez tout de nouveau sur lui, vous le comblerez de l'abondance de vos mérites ; et, par la vertu de ces mérites infinis, il sera purifié, il sera justifié, il sera remis en grâce, il rentrera dans tous ses droits à l'héritage éternel que vous lui avez acheté, et où nous conduise, etc.

SERMON VI

Sur la Passion de Jésus-Christ.

Peccata nostra ipse pertulit in corpore suo super lignum ; ut, peccatis mortui, justitiæ vivamus.

C'est lui qui a porté nos péchés en son corps sur la croix, afin qu'étant morts pour le péché, nous vivions pour la justice (S. Pierre, ch. II).

Sire, voilà le précis de tout le mystère qui fait aujourd'hui le sujet de la dévotion publique et qui cause dans l'Eglise un deuil si universel. Nous célébrons la passion d'un Dieu mort pour nous, d'un Dieu qui nous a aimés jusqu'à se faire la victime de notre salut, jusqu'à se rendre anathème devant le ciel, pour en attirer sur nous les plus abondantes bénédictions, jusqu'à vouloir être traité comme pécheur, tout Dieu qu'il était, et à se charger de toute l'ignominie et de toute la peine de nos péchés. Car, quand Jésus-Christ eût été pécheur, quand il eût été le péché même, paraîtrait-il dans un autre état que celui où nous l'allons considérer ; et pourquoi s'est-il soumis à un si rigoureux châtement, sinon, ajoute le texte sacré, afin que nous soyons guéris par ses plaies, afin que nous soyons lavés dans son sang, afin que nous soyons justifiés par l'arrêt de sa condamnation, et que nous trouvions dans sa mort le principe de notre vie ? Tel fut, dis-je, l'excès de la charité d'un Dieu, et d'un Dieu Sauveur ; mais, tandis que l'amour d'un Dieu le rend si sensible à nos intérêts, que serait-ce si nous devenions insensibles à ses souffrances ? C'est, chrétiens, ce que je regarderais dans vous comme un caractère de réprobation ; et la menace que Dieu faisait aux Israélites ne s'accomplirait-elle pas à votre égard : *Anima quæ afflicta non fuerit die hac, peribit de populis suis.* (Levit., XXIII.) Dieu voulait qu'au jour solennel destiné pour les expiations de son peuple, chacun prît des sentiments de douleur ; et s'il y avait une âme assez endurcie pour n'entrer pas dans l'affliction commune, il ordonnait qu'elle fût exterminée et qu'on ne la comptât plus parmi son peuple. Or, voici, mes chers auditeurs, le grand jour des expiations, puisque c'est le jour où Jésus-Christ a expié par son sang tous les péchés des hommes. Et, par conséquent, c'est en ce jour que Dieu a droit de nous dire : *Anima quæ afflicta non fuerit die hac, peribit de populis suis.* Cependant, mes frères, il ne s'agit point précisément de s'affliger et de pleurer ; il s'agit de méditer et de goûter les vérités importantes qui nous sont proposées ; il s'agit, pour ainsi parler, d'ouvrir le livre de la croix, qui est le grand livre de notre foi et de comprendre, autant que

nous pouvons, combien Dieu a en horreur le péché, puisque, pour détruire le péché, il n'a pas épargné son propre Fils ; de reconnaître combien Dieu a aimé le monde, puisque, pour sauver le monde, il a sacrifié ce Fils même, l'objet de ses complaisances éternelles ; de mesurer le degré de perfection et de sainteté où Dieu nous appelle, puisque, dans la personne de ce Sauveur mourant, il nous a donné de si illustres exemples de toutes les vertus. Ne cherchons point, pour profiter de ces leçons si solides et si nécessaires, d'autre secours que celui de la croix ; car la croix doit être aujourd'hui notre asile et l'unique médiatrice à qui nous devons recourir. Rendons-lui nos hommages, en lui adressant les paroles de l'Eglise, et lui disant : *O crux ! ave.*

De toutes les idées dont le Saint-Esprit s'est servi dans l'Ecriture pour exprimer le mystère adorable de la passion et de la mort du Fils de Dieu, je n'en trouve point de plus noble que celle de saint Paul dans l'Épître aux Colossiens, lorsqu'il dit que le Sauveur des hommes étant attaché à la croix, y attachait avec lui la cédula de notre condamnation, pour l'effacer de son sang, et qu'en même temps il désarma les puissances et les principautés, les menant comme en triomphe à la vue du ciel et de la terre, après les avoir vaincues dans sa personne : *Delens quod adversus nos erat, chirographum decreti, expolians principatus et potestates, traduxit confidenter, palam triumphans illos in semetipso* (Coloss., II). Prenez garde, s'il vous plaît, chrétiens : l'Apôtre nous représente le Calvaire comme un champ de bataille où le Fils de Dieu parut pour combattre tous les ennemis de la gloire de son Père, mais surtout le péché, qui s'était montré le plus indocile et le plus rebelle. Il faisait depuis longtemps la guerre à Dieu ; mais l'Homme-Dieu est venu pour le détruire, et c'est sur la croix qu'il lui a donné le coup de la mort. Voilà le grand mystère dont j'ai à vous parler. Cependant qu'est-il arrivé ? ce qui arrive quelquefois dans les combats particuliers d'homme à homme, lorsque deux adversaires se trouvent égaux, et que l'un et l'autre se portent des coups mortels, en sorte que l'un et l'autre demeurent tout à la fois vaincus et vainqueurs. Ainsi, le péché a fait mourir Jésus-Christ dans sa passion, et Jésus-Christ, dans cette même passion, a fait mourir le péché. Deux propositions auxquelles je m'arrête, et qui vont faire les deux parties de ce discours. Dans la première, je vous représenterai le péché agissant contre le Fils de Dieu, et lui faisant perdre la vie ; et, dans la seconde, je vous ferai voir le Fils de Dieu détruisant le péché par ses souffrances, et lui donnant la mort. Voilà ce qui nous est marqué dans ces paroles du prophète : *Vulneratus est propter iniquitates nostras, attritus est propter scelera nostra* (Isai., LIII). Qui l'a couvert, ce Dieu-Homme, de tant de blessures dans sa passion ? Ce sont nos iniquités : *Vulneratus est propter iniquitates nostras*. Et pourquoi dans sa passion a-t-il reçu tant de blessures ? pour abolir et pour

réparer nos iniquités : *Attritus est propter scelera nostra*. Le péché donc, cause essentielle de la passion du Fils de Dieu : c'est le premier point. Et, par un miracle de la Providence, le péché trouvant aussi sa destruction dans la passion du Fils de Dieu ; c'est le second. Dans toute la suite de ce discours, je m'attacherai fidèlement à l'histoire des souffrances du Sauveur, selon qu'elle est rapportée dans l'Évangile, tant pour satisfaire votre piété, qui attend cela de moi, que pour concilier davantage votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Que le péché ait causé la mort au Sauveur du monde, c'est une vérité, chrétiens, dont il ne nous est pas permis de douter, tant elle est évidente par elle-même, suivant les principes de notre foi. Car, s'il n'y avait point eu de péché, il n'y aurait point eu de Sauveur, ou du moins celui que nous appelons Sauveur n'eût jamais été sujet aux souffrances et à la mort, puisqu'il n'a souffert et n'est mort que parce que l'homme avait péché. Je n'ai garde de m'étendre sur cette proposition générale, dont vous êtes déjà convaincus ; mais, selon mon dessein, et pour en venir à mon sujet, je m'applique à certains péchés particuliers, que nous pouvons dire avoir été les causes prochaines et immédiates de la mort du Fils de Dieu. Car, si je puis m'exprimer de la sorte, j'en trouve un qui a conspiré la mort de Jésus-Christ, un autre qui l'a trahi et vendu, un autre qui l'a accusé, un autre qui l'a abandonné, un autre qui l'a condamné, enfin un dernier qui a exécuté l'arrêt porté contre lui. Or, je ramasse ces différentes espèces de péchés : et voici le plan de cette première partie. Le péché qui a conspiré la mort du Fils de Dieu, c'est l'envie des scribes et des pharisiens ; le péché qui a trahi et vendu le Fils de Dieu, c'est l'avarice de Judas ; le péché qui a accusé le Fils de Dieu, c'est la calomnie des témoins qui déposèrent contre lui ; le péché qui a abandonné le Fils de Dieu, c'est l'inconstance et la légèreté du peuple juif ; le péché qui a condamné le Fils de Dieu, c'est la politique de Pilate ; enfin, le péché qui a exécuté l'arrêt de mort porté contre le Fils de Dieu, c'est la cruauté de ses bourreaux. Méditons tout ceci, chrétiens, selon que le temps nous le permettra ; et, par de saintes réflexions, tâchons à nous instruire, et à concevoir une éternelle horreur du péché. Je reprends, et je vous prie de me suivre.

C'est par l'envie du démon, dit l'Ecriture, que la mort est entrée dans le monde, et c'est par l'envie des hommes que commença l'entreprise détestable de la mort du Fils de Dieu. Une envie, chrétiens, dont les divers caractères sont autant de leçons pour nous ; une envie formée en cabale, animée d'un faux zèle et d'une maligne émulation, colorée du prétexte de la piété, et dans le fond violente et emportée jusqu'à la fureur. Voilà ce qui a fait périr le Saint des saints, et ce qui lui a suscité la persécution où son innocence enfin a succombé. Pilate le comprit d'abord, et, sans autre preuve que la con-

duite même des ennemis de Jésus-Christ, il fut persuadé que c'était l'envie qui les faisait agir : *Sciebat enim quod per invidiam tradidissent eum (Matth., XXVII)*. En effet, ce divin Sauveur n'avait pas plutôt paru dans la Judée, qu'ils s'étaient élevés contre lui. C'était un parti composé de trois sortes de personnes : des pontifes et des prêtres destinés aux ministères du temple, des docteurs de la synagogue employés à interpréter la loi, et des pharisiens, c'est-à-dire, des dévots du judaïsme, qui, par profession, se séparaient des autres, et affectaient une austérité de vie et une réforme toute particulière. Car ce sont là, ô abîme des conseils de Dieu ! ce sont là ceux qui furent les auteurs de l'attentat sacrilège commis contre le Fils de Dieu. Ces trois factions donc, quoique divisées d'ailleurs d'intérêt, s'unissent ensemble contre Jésus-Christ, et, par les ressorts d'une intrigue puissante et artificieuse, entreprennent de l'opprimer. Vous me demandez ce qui les piquait : je vous l'ai dit, chrétiens, une maligne émulation. Ils voyaient avec peine le succès et le crédit du Sauveur du monde dans Jérusalem. *Quid facimus? (Joan., XI)* disaient-ils, *ecce mundus totus post eum abiit (Joan., XII)* : A quoi pensons-nous ? on ne parle plus que de cet homme, chacun court à lui, le peuple l'écoute comme un prophète, et, si nous le laissons faire, il nous détruira. Or, il vaut mieux le prévenir ; et puisque sa ruine est le seul moyen de nous défendre, il faut le ruiner lui-même et le perdre. Allons, concluent-ils, dans le livre de la Sagesse, expliqué même littéralement selon saint Jérôme, dressons-lui des ambûches dont il ne puisse se sauver, condamnons-le à une mort infâme : et pourquoi ? parce qu'il est contraire à nos desseins : *Circumveniamus justum, quoniam contrarius est operibus nostris (Sap., II)*. C'est ainsi qu'ils raisonnaient, et le Saint-Esprit ajoute : *Hæc cogitaverunt et erraverunt, et nescierunt sacramenta Dei; excæcavit enim eos malitia eorum (Ibid.)*. Voilà les projets que formaient ces esprits de ténèbres ; et cependant ils ne connaissent pas les mystères de Dieu, et ne voient pas le sacrement adorable de la rédemption des hommes qui s'accomplissait au milieu d'eux, parce que l'envie les aveuglait. Le Fils de Dieu était un rival trop importun : les pharisiens ne pouvaient souffrir que, malgré leur hypocrisie, il fût estimé plus saint qu'eux ; les savants de la synagogue, que sa doctrine fût plus approuvée que la leur ; et les prêtres, qu'on eût pour lui seul plus de vénération que pour eux tous. Et parce qu'il leur était difficile d'obscurcir l'éclat d'une réputation aussi établie que celle-là, ils s'attaquent à sa personne, et se déterminent à le faire mourir. Mais il fallait un prétexte : ah ! chrétiens, l'envie en a-t-elle jamais manqué, et quand elle n'en aurait point d'autre, le masque de la piété n'a-t-il pas été de tout temps le voile spécieux dont elle a trouvé un moyen de se couvrir ? Ils font passer cette conjuration pour un dessein important à la gloire de

Dieu et au salut du peuple, pour un devoir indispensable de maintenir la loi et les traditions de Moïse ; c'est-à-dire, qu'ils font passer le plus grand de tous les sacrilèges pour un acte héroïque de religion. Ainsi, toutes les mesures prises, ils commencent à se déclarer, mais avec une violence, disons mieux, avec une furie qui n'eut jamais d'égale, parce que la passion s'était rendue la maîtresse de leur raison.

Voilà, mes chers auditeurs, le désordre de l'envie ; et c'est à vous que cette instruction s'adresse, à vous qui vivez au milieu de la cour, où la Providence vous a appelés, mais où l'on sait assez que le péché dominant est l'envie. C'est à vous à profiter de cet exemple. Si je vous disais que l'envie est une passion lâche et honteuse, peut-être seriez-vous moins touchés de ce motif ; mais quand je vous dis qu'elle est l'ennemie mortelle de votre Dieu, qu'elle fait mourir dans vos cœurs la charité par où Jésus-Christ y doit vivre ; pour peu que vous ayez de foi, en faut-il davantage pour vous la faire détester ? cependant il ne suffit pas de détester cette passion ; le point essentiel est de vous garantir de ses surprises, et d'employer toutes les lumières de la grâce à en découvrir dans vous les mouvements secrets, parce que c'est la plus subtile de toutes les tentations. Une passion charnelle se fait aisément connaître, et quelque dangereuse qu'elle soit pour nous corrompre, elle est incapable de nous tromper. Mais l'envie a mille déguisements, mille fausses couleurs, sous lesquelles elle se présente à notre esprit, et à la faveur desquelles elle se glisse imperceptiblement dans notre cœur. Or, dès qu'elle y est une fois entrée, il ne faut pas moins qu'un miracle pour la chasser, et vous n'ignorez pas combien ce miracle est rare. La grande maxime est donc de vous défier sur cela des prétextes les plus apparents, et, en particulier, du prétexte de l'émulation ; car, s'il y a des émulations de vertu, il y en a de contention et de jalousie ; et l'expérience nous apprend que, pour une émulation légitime, il y en a cent de criminelles. Surtout, mes frères, disait saint Augustin, n'exerçons jamais nos envies sous le prétexte de la piété, ou plutôt ne faisons jamais servir la piété à la plus basse de nos passions, qui est l'envie. Cette hypocrisie a été le premier mobile de la conspiration des Juifs contre le Sauveur. L'envie toute seule n'eût pas osé l'attaquer, la religion seule n'aurait eu que du respect pour lui ; mais l'envie autorisée de la religion, la religion corrompue par l'envie, c'est ce qui l'a fait mourir. Et, tout chrétiens que nous sommes, nous n'avons que trop à craindre le même désordre. Il ne faut qu'une passion d'envie pour anéantir dans nous tous les effets de la grâce. Avec cela nous avons beau faire les zélés, nous avons beau travailler pour Dieu, nous avons beau vouloir observer la loi, ce ver de l'envie infectera tout, pourquoi ? parce que du bien même que nous ferons par ce principe, naîtront les dissensions, les animosités, les querelles, les schis-

mes, les hérésies ; car ce sont là, mes chers auditeurs, les suites naturelles que l'envie traîne après soi, et mille épreuves n'ont-elles pas dû nous l'apprendre ? Passons plus avant.

La mort de Jésus-Christ résolue par l'envie de ses ennemis ; ils ne cherchent plus qu'à s'assurer de sa personne. Judas les prévient ; et poussé d'une avarice la plus infâme dans son entreprise, la plus aveugle dans son commerce, la plus endurcie dans sa résolution, et la plus désespérée dans son issue, il s'engage, s'ils veulent traiter avec lui, à leur livrer entre les mains cet Homme-Dieu. Pouvons-nous mieux comprendre que par là jusqu'où le désir d'avoir est capable de porter une âme intéressée. Je dis poussé d'une avarice la plus infâme dans son entreprise ; car c'est un disciple, et un disciple comblé de faveurs, qui trahit son maître. Dans un esclave même, cette infidélité ferait horreur ; qu'est-ce dans un ami, dans un confident, dans un apôtre ? Chose étonnante, dit saint Chrysostome ! Judas venait d'être consacré prêtre, il venait de recevoir une puissance spirituelle et toute divine sur le corps et le sang de Jésus-Christ ; mais, au lieu de cette puissance surnaturelle, il en exerçait une autre toute sacrilège et pleine d'impiété. Par le sacerdoce où il venait d'être initié, il avait pouvoir de sacrifier sur les autels l'Agneau de Dieu ; et, par la trahison qu'il commettait, il usait sur cette adorable victime d'un pouvoir diabolique, en l'immolant à la fureur des Juifs. Que pouvez-vous concevoir de plus monstrueux et de plus énorme ? Mais, si l'avarice de cet apôtre fut si infâme dans son entreprise, elle ne fut pas moins aveugle dans son commerce. Car quel aveuglement ! il vend pour trente deniers celui qui devait être la rédemption du monde entier. Si Judas eût eu un rayon de prudence et seulement même de cette prudence réprouvée des enfants du siècle, il eût estimé le Sauveur, sinon ce qu'il valait, au moins ce qu'il pouvait le faire valoir. Voyant les Juifs déterminés à ne rien épargner pour le perdre, il eût profité de leur haine ; et, leur faisant acheter bien cher la satisfaction de leur vengeance, il eût trouvé lui-même de quoi contenter son insatiable cupidité ; mais la passion le troublait et avait éteint toutes les lumières de son esprit. Ecoutez-le parler aux Juifs : Que voulez-vous me donner, leur dit-il, et dès aujourd'hui je vous le livre : *Quid vultis mihi dare* (Matth., XXVI) ? Il s'en remet, remarque saint Jérôme, à leur discrétion, et il les prend eux-mêmes pour juges du mérite de Jésus-Christ : *Christum quasi vile mancipium in ementium ponens æstimatione* (Hier.). Le prix ordinaire des esclaves, c'était trente deniers, et il s'en tient là. Ah ! perfide, s'écrie saint Augustin, que fais-tu Jésus-Christ veut te sauver aux dépens de sa propre personne et tu le vends, tout Dieu qu'il est, pour une vile somme d'argent ; il va donner sa vie pour toi, et tu le donnes lui-même pour rien. Mais Judas ferme les yeux à tout, et l'aveuglement de son avarice le conduit à l'endurcisse-

ment et à l'obstination. En vain le Sauveur du monde met-il en œuvre les artifices de sa grâce pour le détourner de son dessein ; en vain lui déclare-t-il confidemment que c'est lui qui le trahira ; en vain lui prédit-il le malheur de sa réprobation ; rien ne le touche ; il sort de la cène, il va trouver les princes des prêtres, il traite avec eux, il marche à la tête des soldats, il paraît dans le jardin, il approche de Jésus, le salue, l'embrasse, et par un baiser le fait connaître et le trahit : *Amice* : Mon ami, *adiquid venisti* (Matth., XXVI) ? que venez-vous faire ? *Osculo Filium hominis tradis* (Luc., XXII) ? Quoi ! vous me saluez pour me trahir, vous m'embrassez pour me perdre ! C'est l'aimable reproche que lui fait le Sauveur du monde ; mais tous les reproches du Sauveur du monde et toute la douceur dont il les accompagne, ne font sur ce cœur avare et vénal nulle impression : pourquoi ? parce qu'il n'est rien de plus propre à nous endurcir que l'avarice. Quand elle domine une fois, plus d'amitié, plus de fidélité, plus d'humanité ; on oublie tous les devoirs, on s'accoutume aux plus honteuses lâchetés, on se fait une âme de bronze, pour résister aux plus vifs remords de la conscience et de l'honneur.

Ceci vous effraie dans l'exemple de Judas ; mais ne concevons point tant d'indignation contre ce disciple, que nous n'en réservions pour nous-mêmes. Car voilà les effets que produit tous les jours dans nous une insatiable convoitise ; elle nous rend durs et insensibles, non-seulement à la misère, mais à la ruine du prochain ; elle nous jette dans un aveuglement d'autant plus criminel qu'il est volontaire, et d'autant plus mortel que nous l'aimons ; elle nous fait commettre des indignités qui nous couvriraient pour jamais de confusion, si en nous les inspirant elle ne nous apprenait à n'en point rougir : *Quid vultis mihi dare* (Matth., XXVI) ? Que me donnerez-vous, dit-on dans le monde, je dis dans le monde même où l'on paraît plus sensible à l'honneur, je dis dans les maisons des grands et jusqu'à la cour ; que me donnerez-vous ? et je vous délivrerai de celui-ci, et je vous sacrifierai celui-là. En effet, avec cette espérance, et dans cette vue de l'intérêt, point d'affaire qui ne passe, point d'innocence qui ne soit opprimée, point de violence et d'injustice qui ne soit soutenue. Dès qu'un homme a de quoi donner, il est en possession de tous les crimes, parce qu'il ne manque jamais de ministres déterminés à le servir, et qui lui disent sans cesse : *Quid vultis mihi dare* ? Combien d'amitiés violées par les plus sordides conventions ! combien de maîtres vendus par l'avidité d'un domestique qui s'est laissé corrompre ! combien de trahisons exécutées par l'entremise d'une femme à qui il fallait de l'argent et qui, sans s'expliquer, ne disait néanmoins que trop haut : *Quid vultis mihi dare* ? Car, de quelque droiture que le monde se pique, vous savez si j'exagère, et parce que ce commerce d'iniquité est encore plus abominable lorsqu'il se pratique dans les choses saintes et par des personnes consacrées

comme Judas au ministère des autels, voilà, disait saint Bernard, ce qui fait aujourd'hui l'abomination de la désolation dans le temple de Dieu; ce désordre de la simonie dont Judas a été l'auteur; puisque ce fut le premier dans le christianisme qui sut vendre, et nous apprit à vendre le spirituel et même le divin. De là tant d'abus dans les dignités et les bénéfices de l'Eglise, tant de permutations, de provisions, de résignations mercenaires, tant de pensions plutôt achetées qu'accordées. Commerce, poursuit saint Bernard, qui déshonore la religion, qui attire la malédiction sur les royaumes et sur les Etats, qui damne et les traitants et les négociants, avec ceux qui les autorisent. Car, qu'est-ce, Chrétiens, dans le langage des Pères, que ces bénéfices? le sang de Jésus-Christ, et ce sang de Jésus-Christ n'est-il pas tous les jours exposé, et, si j'osais user de cette expression, mis à l'enchère par tant de profanateurs qui en font trafic? on ne s'en cache pas même; ce que la bienséance au moins obligerait à déguiser et à couvrir, passe maintenant pour une proposition honnête. *Quid vultis mihi dare?* Qu'avez-vous à me donner en échange? de quoi pouvez-vous m'accommoder? que m'assurez-vous? Commerce peut-être encore plus outrageux au Sauveur du monde que celui de Judas, puisque enfin Judas se repentit d'avoir ainsi vendu le sang de son maître, au lieu que ceux à qui je parle le font sans scrupule et avec la plus grande impunité. Or, à quoi aboutit ce péché? souvent à un désespoir absolu du salut; au désespoir de réparer les désordres dont ces détestables négoce embarrassent, ou, pour mieux dire, accablent une conscience; au désespoir de faire les restitutions légitimes et nécessaires; au désespoir de se soumettre en cela aux lois rigoureuses de l'Eglise et par là même au désespoir d'en obtenir jamais le pardon et de trouver grâce auprès de Dieu. Car voilà l'issue qu'eut l'avarice de Judas : *Infelix*, dit saint Augustin, *projecit pretium quo vendiderat Dominum, non agnovit pretium quo redemptus erat a Domino.* (Aug.) Remarquez bien ces paroles et jugez, en passant, si ce grand docteur a jamais douté que Jésus-Christ ne fût mort pour les réprouvés; Judas, par un sentiment de pénitence, jeta le prix pour lequel il avait vendu son maître; mais, par un excès de désespoir, il ne connut pas le prix salutaire dont son maître l'avait racheté : *Non agnovit pretium quo redemptus erat a Domino.* Telle est la destinée de tous les avares de la terre, qui, selon la réflexion de saint Grégoire, pape, ayant fait leur dieu de leur argent, ne peuvent plus mettre leur confiance dans un autre, tombent dans un oubli profond de la providence et de la miséricorde du vrai Dieu, désespèrent de se réconcilier jamais avec lui; et, pour consommer leur réprobation, abandonnent malgré eux à la mort ce qui leur a fait renoncer pendant la vie leur Rédempteur, ne veulent pas même alors reconnaître le prix qu'il a souffert pour eux et qu'il ne tient qu'à eux de s'appliquer : *Non agnovit pretium quo redemptus erat a Domino.*

Mais il faut que la calomnie seconde la trahison de Judas, et il est temps de la voir agir, ou plutôt de l'entendre parler contre Jésus-Christ; car c'est elle qui l'a accusé, c'est elle qui a rendu tant de faux témoignages contre cet Homme-Dieu; les Juifs lui ont servi d'organe; mais c'est elle-même qui s'est exprimée par leur bouche. Entrons dans la salle de Pilate, et voyons avec quelle hardiesse elle avance les plus grossières impostures, avec quelle faiblesse elle les soutient, et de quels artifices elle use pour séduire et pour corrompre les esprits. Pilate, pressé par les ennemis du Sauveur, leur demande quel est donc le crime qu'ils ont à lui imputer, et ils se contentent de lui répondre que si cet homme n'était pas coupable, ils ne l'auraient pas déferé à son tribunal. Remarquez, dit saint Augustin : Jésus-Christ passait dans toute la Judée pour un prophète envoyé de Dieu : on ne parlait que de la sainteté de sa vie et de la grandeur de ses miracles, et ceux-ci prétendent que c'est un homme déjà condamné par la voix publique, dont les crimes sont si connus, que d'en douter même, c'est leur faire injure. Langage ordinaire de la calomnie, qui ne s'énonce jamais plus hardiment que quand elle impose plus fausement, et qui, pour autoriser le mensonge, ne manque point de le proposer comme une évidence; au lieu que la vérité, toujours modeste, lorsqu'elle est même forcée à dire le mal, ne le dit qu'avec réserve, ne le dit qu'avec crainte, ne le dit qu'en gardant toutes les mesures d'une sage circonspection. Pourquoi? Parce qu'elle n'accuse et qu'elle ne condamne que dans l'ordre de la charité. Mais encore, reprend Pilate, quel mal a-t-il fait? *Quid enim mali fecit* (Luc, XXIII)? Ce qu'il a fait, c'est qu'il a voulu pervertir notre nation, c'est que nous l'avons trouvé semant parmi le peuple des maximes damnables, qui vont au renversement des mœurs. On eût dit, à en croire les Juifs, que Jésus-Christ était en effet un corrupteur et un séducteur, et toutefois on savait assez, dans Jérusalem, qu'il n'avait prêché que l'obéissance, que l'humilité, que le renoncement à soi-même. Calomnie non moins faible à soutenir ses impostures, qu'elle paraît hardie à les avancer; car, quand il en faut venir à la vérification des faits, c'est alors que l'iniquité se dément elle-même : on n'entend que les bruits confus d'une multitude passionnée, mais rien de positif ni de vraisemblable. Ils se déclarent tous pour témoins; mais leurs témoignages se détruisent les uns les autres. Pilate est surpris de voir tant d'emportement d'une part, et de l'autre si peu de preuves; mais c'est pour cela même, dit saint Chrysostome, c'est parce qu'il n'y a point de preuves, qu'il y a de l'emportement. Que font-ils donc? Ils ont recours à l'artifice; et, préoccupant l'esprit de ce juge par des raisons d'Etat, ils déposent que Jésus-Christ, par une témérité punissable, a pris la qualité de roi, qu'il a des prétentions sur la monarchie des Juifs, que souvent il les a détournés de payer le

tribut à César; accusation dont ils voyaient bien que le seul soupçon serait, contre le Fils de Dieu, un des plus forts préjugés. Et c'est aussi par là que leur calomnie, quoique sans fondement, a tout le succès d'une légitime déposition.

Je n'ai garde, chrétiens, de m'étendre ici en de longues réflexions sur l'horreur d'un péché que vous détestez vous-mêmes, et que je sais être le dernier de tous les désordres où la passion pourrait vous porter; mais si j'avais un reproche à vous faire, ce serait que, détestant pour vous-mêmes la calomnie, vous ne laissiez pas de la fomenter tous les jours dans les autres, de l'éconter favorablement, de lui donner créance, d'en aimer les discours malins, et d'en répandre les bruits scandaleux. Vous ne voudriez pas être auteurs de la calomnie; mais combien de fois avez-vous autorisé les calomnieurs, en leur marquant de criminelles complaisances, en les faisant parler, en les excitant, en leur applaudissant, et vous rendant par là, non-seulement auteurs et complices, mais responsables de toutes leurs suppositions? Voilà, dis-je, ce que j'aurais à vous reprocher; mais Dieu m'inspire aujourd'hui pour votre édification une morale plus chrétienne, fondée sur ce silence tout divin que garde le Sauveur du monde, au milieu de tant d'imposteurs; car, tandis qu'ils le chargeaient de calomnies, que leur répondait-il? Pas une parole, ni contre ses accusateurs, ni pour soi-même: ni contre ses accusateurs, silence de soumission aux ordres de son Père, et de charité envers ses ennemis; ni pour soi-même, silence de patience et d'humilité: *Jesus autem tacebat* (*Matth.*, XXVI). Quels mystères, mes chers auditeurs! tâchons à les comprendre. Il est accablé de faux témoignages, ce Dieu-Homme, et il ne se plaint point de ceux qui les rendent contre lui, et il n'en appelle point au ciel pour être vengé de leur injustice; et, quoiqu'il le pût aisément, il ne se met point en devoir de les confondre. Silence si héroïque, que le Saint-Esprit en a fait un éloge particulier dans l'Écriture: *Qui, cum malediceretur, non maledicebat* (*I Petr.*, II). Mais pourquoi se tait-il de la sorte? Ah! chrétiens, pour établir cette maxime de son Évangile, si surprenante et si opposée à l'esprit du monde: Tenez-vous heureux quand les hommes se déclareront contre vous, qu'ils s'attacheront à vous décrier, qu'ils en diront tout le mal qu'un esprit aigri et envenimé leur inspirera: *Beati estis cum maledixerint vobis, et dixerint omne malum adversum vos* (*Matth.*, V). Toute la nature devait se soulever contre cette vérité, et c'est pour cela qu'il fallait que le Sauveur la justifiât dans sa personne; car, ce qu'il y a de moins supportable à l'amour-propre, c'est d'être accusé faussement, et de voir la calomnie l'emporter sur notre innocence. Voilà ce qui nous révolte, ce qui nous jette quelquefois dans les plus violents transports; mais ce sont ces transports que le Fils de Dieu a voulu réprimer: et comment? Par un

moyen que sa sagesse seule pouvait inventer, et qui est le miracle de sa grâce, savoir: en nous faisant une béatitude de la calomnie même, ne se contentant pas de nous dire: Modérez-vous, surmontez-vous, fortifiez-vous, consolez-vous; mais ajoutant: Réjouissez-vous d'être calomniés et outragés: *Gaudete et exultate* (*Matth.*, V). Notre raison, aveugle et présomptueuse, devait traiter cette maxime évangélique, sinon de folie, au moins d'illusion et de simplicité; mais ce Dieu-Homme, dont le silence nous parle, veut aujourd'hui vous faire connaître que cette simplicité est la vraie sagesse, et que notre raison est sur cela condamnée par toutes les raisons éternelles. Il ne fait nulle plainte de ses calomnieurs: pourquoi? Parce qu'il les envisage, dit saint Bernard, comme les exécuteurs des ordres de son Père, et comme les instruments que Dieu a choisis pour accomplir dans sa personne le grand ouvrage de la rédemption. Or, en cette qualité, il ne peut pas se plaindre d'eux; et, bien loin de s'élever contre eux, il se sent obligé même à les honorer. Il déteste la calomnie, mais il en aime l'effet; et, parce que l'exécution des arrêts de Dieu se trouve attachée à la calomnie qu'ils lui font, par respect pour ces arrêts divins, il ne répond rien. Cette calomnie est la plus énorme de toutes les injustices; mais il sait que Dieu doit tirer de cette injustice sa plus grande gloire, et la plus sainte de toutes les justices; et c'est pourquoi il garde un silence profond, adorant la justice de Dieu dans l'injustice des hommes. En un mot, il distingue, dans le péché des Juifs qui l'accusent, ce que Dieu veut, et ce que fait l'homme: il a en horreur ce que fait l'homme, et il regarde avec vénération ce que Dieu veut; mais parce qu'il arrive que ce que Dieu veut est une suite de ce que fait l'homme, il n'injecte point contre l'homme, pour ne point murmurer contre Dieu; il souffre l'un parce qu'il se soumet à l'autre, et il nous apprend ainsi la règle admirable du silence de soumission et de charité.

Voilà, mes chers auditeurs, ce qui engage aujourd'hui le Fils de Dieu à demeurer muet devant ceux qui l'oppriment; et voilà ce qui nous oblige nous-mêmes à ne rien dire en mille rencontres où l'on nous calomnie, et à prier même pour ceux qui nous calomnient. *Maledicimur, et benedicimus; blasphemamur, et obsecramus* (*I Cor.*, IV): On nous maudit, et nous bénissons, disait saint Paul; on vomit contre nous des blasphèmes, et nous y répondons par des prières. Telle était, du temps de cet apôtre, la marque du christianisme; c'est par là que l'on discernait les fidèles, et quiconque ne vivait pas dans cette ferme pratique, de réprimer les saillies de sa langue et de s'imposer au moins silence à l'égard de ses ennemis, de quelque perfection d'ailleurs qu'il se piquât, était censé n'être chrétien qu'à demi. Pourquoi? Parce qu'il n'agissait pas dans ces vues de foi et dans ces sentiments que la solide religion nous inspire, lorsqu'elle nous enseigne que

ceux qui nous attaquent par la calomnie ou par la médisance sont ceux qui, dans l'ordre de la Providence et du salut, doivent faire devant Dieu notre mérite et notre couronne. D'où saint Jacques concluait, parlant de qui-conque n'était pas persuadé de ce principe, que, quelque apparence de religion qu'il eût, ce n'était qu'une religion imaginaire, plus propre à le tromper et à le séduire qu'à le sanctifier : *Si quis putat se religiosum esse, non refrænans linguam suam, sed seducens cor suum, hujus vana est religio* (Jacob., I).

Mais, me direz-vous, pourquoi Jésus-Christ, quelque déterminé qu'il fût à épargner ses faux accusateurs, ne parlait-il pas au moins pour sa légitime défense? Ah! chrétiens, voilà le prodige que la morale païenne, avec toute sa prétendue sagesse, n'a jamais connu. A ce silence de soumission et de charité, le Fils de Dieu en ajoute un autre que j'appelle un silence de patience et d'humilité. Pilate le presse de répondre aux accusations des Juifs : N'entendez-vous pas, lui dit-il, tout ce qu'on dépose contre vous? *Non audis quanta isti adversum te dicunt testimonia* (Matth., XXVII)? Parlez donc, et si vous êtes innocent, faites-le paraître. Mais à cela Jésus ne réplique rien : *Et non respondit ei ad ullum verbum* (Ibid.). Il était, ce semble, de la gloire de Dieu que la calomnie fût confondue. Il est vrai, reprend saint Bernard, mais il était encore plus de la même gloire qu'un juste calomnié demeurât dans le silence, et c'est pourquoi il se tait : *Jesus autem tacebat* (Matth., XXVI). Il y allait de l'honneur de son ministère, que lui, qui avait prêché les vérités du salut, ne passât pas pour un corrupteur du peuple, je l'avoue; mais l'honneur de son ministère l'engageait encore plus à pratiquer lui-même ce qu'il avait enseigné, savoir, d'abandonner sa propre cause; et c'est pour cela qu'il ne dit pas un seul mot : *Jesus autem tacebat*. L'intérêt de la religion voulait que lui, qui en était le chef et l'auteur, ne fût pas regardé comme un criminel, j'en conviens; mais il n'était pas moins de l'intérêt de la religion que lui, qui en devait être l'exemple et le modèle, apprît aux hommes à faire le plus grand de tous les sacrifices, qui est celui de la réputation; et c'est ce qui lui ferme la bouche : *Jesus autem tacebat*. Il devait épargner à ses disciples la honte et l'opprobre d'avoir eu un maître séditieux, j'en demeure d'accord; mais il aimait encore mieux leur laisser cette belle leçon, d'avoir eu un maître patient jusqu'à l'insensibilité et jusqu'à un entier oubli de lui-même; et de là vient qu'il demeure muet : *Jesus autem tacebat*. Il se devait à lui-même la justification de sa vie et de sa conduite, surtout en présence de Pilate, lequel, étant étranger, ne pouvait pas le connaître, et qui, en qualité de juge, devait en faire son rapport à Rome, à Rome : dis-je, où il était si important à Jésus-Christ de n'être pas décrié, puisque c'était là que son Evangile devait être bientôt prêché et qu'il voulait établir le siège de son Eglise, je le confesse; mais son Evangile devait être un Evangile

d'humilité, et son Eglise ne devant point avoir d'autre fondement que celui-là, il trouve sa vie mieux justifiée par son silence que par ses paroles; et cela fait qu'il ne parle point : *Jesus autem tacebat*.

Que ce silence, chrétiens, nous dit de choses, si nous le savons bien pénétrer! Les Pères de l'Eglise demandent pourquoi le Sauveur du monde fut si constant à ne vouloir point se défendre, et ils en apportent diverses raisons. Saint Ambroise prétend qu'il en usa de la sorte, parce qu'il savait bien que ses ennemis étaient déjà résolus à le perdre, et que, quoi qu'il alléguât pour lui, il n'en serait pas cru. Mais, s'il n'en eût été cru par ses ennemis, du moins Pilate, prévenu en sa faveur, et qui ne cherchait qu'à le sauver, aurait pu s'en prévaloir. La pensée de saint Jérôme est que le Fils de Dieu ne se justifia point, de peur que Pilate, qu'il voyait bien disposé, ne le renvoyât absous, et qu'ainsi la rédemption des hommes ne fût troublée et interrompue, parce que, selon l'ordre des décrets éternels de Dieu, cette rédemption dépendait de sa condamnation. Mais il me semble que c'est attacher les décrets de Dieu, et toute l'économie du salut des hommes, à une circonstance trop légère. Le sentiment de Théophylacte me paraît plus naturel, que Jésus-Christ ne voulut rien dire, parce qu'en parlant il n'aurait fait qu'irriter davantage ses accusateurs, qui, pour soutenir leurs premières calomnies, en auraient inventé de nouvelles; ce qui n'eût servi qu'à les rendre encore plus coupables. D'autres croient, avec saint Chrysostome, et cette opinion est la plus vraisemblable, que Jésus-Christ n'entreprit point de faire son apologie, parce qu'il n'en avait pas besoin, parce que son innocence était manifeste, et que Pilate, son juge, en était lui-même convaincu. Mais, de toutes les raisons, voici celle à quoi je m'attache : concevez-la bien, parce qu'elle doit nous instruire, et qu'elle se rapporte à nous. Car le Sauveur du monde ne se justifie point devant Pilate, pour nous apprendre à ne nous pas justifier nous-mêmes, mais à nous taire en mille occasions où nous ne pouvons nous expliquer sans troubler la paix et l'union; pour condamner mille mouvements inquiets et passionnés que nous nous donnons tous les jours sur des sujets où nous croyons être innocents, lorsque nous ne le sommes pas : pour les arrêter même quand nous le sommes en effet; pour nous faire abandonner notre cause à Dieu, lui disant avec son prophète : *Tibi revelavi causam meam* (Jerem., XX); pour modérer notre ardeur à poursuivre nos droits en plusieurs rencontres où il est plus raisonnable de les céder; enfin, pour corriger en nous cette passion qui nous est si ordinaire, de vouloir maintenir, quoi qu'il arrive, et faire valoir notre innocence, passion qui est le principe de tant de désordres; on croit toujours avoir raison, et, par une erreur plus pernicieuse, on se persuade que, dès qu'on a raison, il faut éclater et résister. Or, de là les plus grands dérèglements et

monde, de là mille fautes contraires à l'humilité chrétienne, mille emportements au préjudice de la vraie obéissance; de là les révoltes contre les supérieurs, de là les ruptures entre les égaux, de là je ne sais combien d'autres scandales, parce qu'on n'a pas bien compris, dit saint Bernard, cette vérité; qu'il y a des temps et des conjonctures où l'on doit sacrifier à Dieu son innocence même. Belle leçon que nous fait le Sauveur du monde: car, quelque bon droit et quelque raison que je puisse avoir, si c'est la foi qui me gouverne, comment aurais-je tant de chaleur à me justifier, en voyant qu'un Dieu ne se justifie pas? Est-il possible que je ne me rende pas à la force de cet exemple? Je ne suis pas plus saint ni plus juste que Jésus-Christ; les choses dont on m'accuse ne sont pas plus atroces que celles qu'on a imposées à Jésus-Christ; on ne m'a point encore traité de scélérat ni d'infâme, comme Jésus-Christ; ma réputation n'est pas d'une conséquence plus grande que celle de Jésus-Christ, et il n'est pas plus de l'intérêt de Dieu que mon innocence soit reconnue que celle de Jésus-Christ. Soit donc que j'aie tort ou que je ne l'aie pas, pourquoi ne serais-je pas prêt à renoncer à tous mes droits quand Dieu le voudra, quand il sera question de souffrir pour lui, quand la nécessité ou sa volonté m'y obligeront? Et pourquoi n'aurais-je pas le courage de dire comme saint Paul: *Mihi autem pro minimo est ut a vobis judicer, aut ab humano die* (I Cor., IV): Accusez-moi, noircissez-moi, calomniez-moi, pensez de moi ce qu'il vous plaira; que m'importe de quelle manière vous en jugerez, pourvu que je sois jugé favorablement de Dieu? car je n'ai que faire de me justifier, sinon auprès de celui qui me doit juger. Or ce ne sont pas les hommes qui doivent être mes juges; c'est Dieu: *Qui autem judicat me, Dominus est* (Ibid.).

Mais revenons: si, pour l'accomplissement de ses adorables desseins, Dieu n'avait permis que l'infidélité des hommes allât dans la passion de Jésus-Christ jusqu'à l'excès, ce divin Sauveur ainsi accusé et calomnié eût pu se promettre tout de l'attachement du peuple, qui lui avait toujours été dévoué, et qui, selon l'Évangile, s'était souvent déclaré pour lui, jusqu'à faire trembler ses ennemis mêmes. Surtout Pilate, par son premier jugement, ayant remis aux Juifs le choix du criminel qui devait être délivré à la fête de Pâques, on ne pouvait douter que, malgré la rage des pharisiens, le peuple ne sauvât le Fils de Dieu. Cependant, chrétiens, c'est ce peuple qui l'abandonne, par une inconstance aussi subite dans son changement, qu'elle est violente dans les extrémités à quoi elle se porte. Inconstance la plus subite dans son changement; car c'est six jours après la réception solennelle qu'ont faite à Jésus-Christ les habitants de Jérusalem, six jours après l'avoir proclamé roi d'Israël, six jours après l'avoir comblé d'éloges, en l'appelant Fils de David, et en lui donnant mille bénédictions: *Hosanna Filio*

David: Benedictus qui venit in nomine Domini (Matth., XXI); c'est, dis-je, alors qu'ils se déclarent le plus hautement contre lui, et qu'ils poursuivent sa mort avec plus d'ardeur. Inconstance la plus violente dans les extrémités à quoi elle se porte, puisque tout à coup ils vont jusqu'à lui préférer Barabbas, c'est-à-dire, jusqu'à lui préférer un insigne voleur, et jusqu'à demander que celui qu'ils venaient de reconnaître pour leur Messie fût crucifié: *Crucifigatur* (Matth., XXVII). Voilà le monde, chrétiens, voilà les légèretés et les perfidies du monde; et néanmoins ce monde si changeant et si perfide, c'est ce que nous aimons, et sur quoi nous nous appuyons; ceux mêmes qui passent parmi vous pour les plus versés dans la connaissance du monde, sont les premiers à s'y laisser tromper; ils en ont mille fois éprouvé l'infidélité; et, après tant d'épreuves, ils en sont toujours idolâtres; ils font là-dessus des leçons aux autres, ils sont éloquents à en parler; mais il y a toujours un certain charme qui les attache à ce monde qu'ils méprisent; et il semble que, plus il est inconstant pour eux, plus ils s'opiniâtrent à être constants pour lui. Mais laissons-là les partisans du monde, et considérons-nous nous-mêmes. Voilà, mes chers auditeurs, ce qui nous arrive, lorsque, par des inconstances criminelles dans le service de notre Dieu, nous sommes tantôt à lui, et tantôt contre lui; aujourd'hui pleins de zèle, et demain la lâcheté même; aujourd'hui chrétiens et religieux, et demain libertins et impies: renonçant à Dieu dans des circonstances toutes semblables à celles où le peuple juif renonça Jésus-Christ, c'est-à-dire, immédiatement après l'avoir reçu dans nous comme notre Dieu, par la communion, lui préférant un aussi insigne sujet que Barabbas, un vil intérêt ou un plaisir honteux, et, pour ce plaisir et cet intérêt, consentant qu'il meure, et, selon l'expression de l'Apôtre, qu'il soit tout de nouveau crucifié. Si saint Paul ne nous le disait pas, jamais pourrions-nous croire que le désordre de notre inconstance pût aller jusque-là?

Cependant, chrétiens, dans un déchaînement si général et si injuste contre le Sauveur, à qui était-ce de prendre sa cause en main et de la défendre? à Pilate: mais, au contraire, c'est la politique de ce juge qui lui fait sacrifier l'innocent, et porter l'arrêt de sa condamnation. Qui l'eût cru? après avoir si hautement protesté qu'il ne voyait rien en quoi Jésus-Christ fût coupable, et par où il eût mérité la mort; après avoir fait tant d'efforts pour le retirer des mains de ses ennemis, Pilate enfin le livre aux Juifs: pourquoi? parce qu'il craint César, dont il est menacé, et qu'au lieu d'écouter les reproches de sa conscience, il n'est attentif qu'aux intérêts de sa fortune. S'il eût suivi les règles et les sentiments d'une justice inflexible et droite, il se fût élevé contre les Juifs, il se fût déclaré contre les accusateurs du Fils de Dieu, et il en eût appelé lui-même à l'empereur; et, au hasard de perdre la fa-

veur du prince, il eût protégé le bon droit et l'innocence du juste. Mais où trouve-t-on de ces hommes désintéressés, et combien de courtisans vendraient encore ce qu'il y a de plus saint et de plus sacré, pour s'avancer ou pour se maintenir auprès du maître? Qu'ils lui rendent tous les hommages dus à sa grandeur, qu'ils s'attachent à sa personne, qu'ils respectent ses ordres, qu'ils s'empressent à lui plaire; je le veux, et ils le doivent, autant que la conscience et la loi de Dieu le permettent. Mais s'il faut trahir l'une et l'autre, s'il faut, pour ne pas blesser l'homme, offenser Dieu; pour ne pas s'attirer la disgrâce de l'homme, s'exposer à la haine de Dieu, ah! c'est alors que tout chrétien doit s'armer d'une sainte assurance, et fouler aux pieds tous les respects humains. C'est alors qu'il doit être déterminé à perdre tout, et à se rendre l'objet de l'indignation publique, plutôt que de manquer à son Dieu, et à ce que demande indispensablement de lui l'intérêt de son âme et l'équité. Ce n'est pas là néanmoins l'esprit de la politique du monde, de cette malheureuse politique qui nous fait avoir pour les grands une complaisance si aveugle; qui nous fait faire sans discernement tout ce qu'ils veulent, souvent même plus qu'ils ne veulent, et cela aux dépens de nos devoirs les plus essentiels. Ecueil funeste, où échoue toute la fermeté et toute la droiture de Pilate. Jusque-là, il s'était comporté en juge intègre et sage: mais, au seul nom de César, il se trouble, il craint, il fait des réflexions, il est ébranlé, déconcerté, vaincu: et la conclusion est qu'il abandonne honteusement Jésus-Christ aux soldats, et qu'il laisse aux Juifs une pleine liberté d'exercer sur lui toute leur fureur: *Tradidit Jesum voluntati eorum (Luc. XXIII)*.

Ils ne diffèrent pas un moment: et c'est ici, chrétiens, que vous allez voir l'humilité d'un Dieu, sa modestie, sa pudeur, sa sainteté outragée et profanée par l'insolence des hommes; car c'est l'insolence du libertinage qui met le comble aux souffrances de Jésus-Christ: *Tunc milites præsidis suscipientes Jesum in prætorium, congregaverunt ad eum universam cohortem (Matth., XXVII)*: Alors, dit l'évangéliste, les soldats de la garde de Pilate se saisirent de Jésus, le conduisirent dans le prétoire, c'est-à-dire, dans la salle de l'audience; et là, ayant assemblé autour de lui toute leur compagnie, ils le traitent d'une manière également brutale et impie: brutale, sans aucun sentiment d'humanité; impie, sans aucun respect de religion. Je dis barbare et brutale: car, quand Jésus-Christ eût été criminel, le voyant condamné à mort, ils devaient en avoir compassion; c'est un sentiment que la nature nous inspire même pour les plus grands scélérats. Mais leurs cœurs deviennent plus durs que la pierre et le bronze: ils doivent être les exécuteurs de son supplice; et par avance ils veulent se payer de leurs peines aux dépens de sa personne: c'est une victime qu'on leur a donnée à sacrifier; mais ils veulent la préparer au sacrifice de la croix par des

cérémonies que leur seule brutalité était capable d'imaginer. Que font-ils? tout condamné qu'il est, ils se mettent à l'insulter par des railleries sanglantes, ils le chargent d'injures et de blasphèmes; et, lui ayant bandé les yeux, ils lui donnent des soufflets, en lui demandant quel est celui qui l'a frappé. Fut-il jamais un traitement plus cruel? mais en fut-il jamais un plus impie, que de profaner, comme ils font, deux des plus augustes et des plus saintes qualités de ce divin Sauveur, celle de Christ et celle de roi? ils le traitent de Christ par dérision, en l'obligeant à prophétiser: *Propheta nobis, Christe (Ibid.)*. Ils en font un roi de théâtre, en lui donnant pour sceptre un roseau, en le revêtant de pourpre, en fléchissant devant lui le genou, et lui disant: Nous vous saluons, roi des Juifs: *Ave, rex Judæorum (Ibid.)*. O! mon Sauveur, fallait-il que votre royauté, adorée dans le ciel, fût ainsi violée sur la terre! fallait-il que cette onction sacrée de roi, de grand prêtre et de prophète, que vous exprimez par votre nom de Christ, et qui est la source de toutes les grâces et de toutes les bénédictions, servît d'objet à l'impiété et à l'irreligion!

Ce n'est rien néanmoins encore, j'ose le dire; et voici l'appareil d'un nouveau supplice dont on n'entendit jamais parler, et dont les lois les plus sévères ne nous ont jamais donné d'exemple. On en veut faire la première épreuve sur le Fils de Dieu. On lui prépare une couronne d'épines qu'on lui enfonce avec violence dans la tête. Le sang coule de toutes parts, et autant de pointes qui le percent, font autant de blessures. Voilà comment la synagogue a traité son roi; voilà comment elle a traité votre roi et le mien; voilà comment elle a traité le maître et le roi de toute la nature. Indignité que nous détestons! mais, tandis que nous la détestons dans les autres, que ne la détestons-nous dans nous-mêmes? Car n'est-ce pas nous-mêmes, chrétiens, qui cent fois en avons usé de la sorte à l'égard de Jésus-Christ? Mettons-nous en parallèle avec les soldats qui insultèrent ce roi de gloire: nous reconnaitrons ce que nous faisons tous les jours, et ce que nous sommes: car telle est l'idée des pécheurs et des impies du siècle. Saint Paul, écrivant aux Philippiens, leur disait qu'ils étaient sa couronne: *Gaudium meum et corona mea (Philip. IV)*. Suivant la même règle, ne pouvons-nous pas dire que nous sommes la couronne de Jésus-Christ, mais une couronne de souffrances? Il attendait que de nos bonnes œuvres nous lui fissions une couronne d'honneur, et par nos iniquités nous lui en faisons une d'ignominie. Il se promettait de nous des fruits de grâce, de vérité et de vertu, et il n'en recueille que des ronces et des épines. C'est ainsi, dit saint Bernard, qu'il est couronné de nos péchés; mais du moins, ajoute le même Père, présentons-lui dans cet état l'hommage d'une sincère douleur et d'une vive componction. *Egredimini, et videte, filie Sion, regem in diadmate (Cant. XLIII)*: Ve-

nez, filles de Sion, âmes rachetées du sang d'un Dieu, venez, et voyez votre roi avec ce diadème sanglant que vous lui avez fait porter; venez reconnaître vos infidélités et les pleurer; venez réparer par vos larmes, et par les saintes rigueurs de la pénitence, ce que vous lui avez fait souffrir par vos crimes: et après avoir appris comment le péché a fait mourir Jésus-Christ, apprenez comment Jésus-Christ a fait mourir le péché, et comment vous le devez faire mourir vous-mêmes: c'est la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

C'est un principe et une vérité de foi, que, comme la grâce de l'innocence et de la justice originelle sanctifiait l'homme tout entier, aussi l'homme tout entier a-t-il ressenti les pernicious effets du désordre et de la corruption du péché. Il les a ressentis dans son corps, dans son esprit, dans sa volonté et dans ses passions: dans son corps, par la révolte des sens et par leur mollesse; dans son esprit, par l'orgueil; dans sa volonté, par l'amour de l'indépendance; et dans ses passions, par leurs désirs aveugles et déréglés. Il fallait donc que le Fils de Dieu, mourant pour détruire le péché, le fît mourir dans tout l'homme. Or, en effet je dis qu'il l'a fait mourir dans le corps de l'homme, en nous inspirant par son exemple la mortification contre la sensualité et la mollesse. Je dis qu'il l'a fait mourir dans l'esprit de l'homme, en nous inspirant par son exemple l'humilité contre l'orgueil. Je dis qu'il l'a fait mourir dans la volonté de l'homme, en nous inspirant par son exemple la soumission contre l'amour de l'indépendance. Enfin je dis qu'il l'a fait mourir dans les passions de l'homme, particulièrement dans la plus violente de toutes qui est la vengeance, en nous apprenant par son exemple à pardonner les injures, et à rendre le bien pour le mal. Ceci me donnera lieu de vous le représenter encore en quatre états bien propres à nous toucher et à nous instruire. Suivez-moi toujours, s'il vous plaît.

Je me figure d'abord un chrétien sensuel, et esclave de cette concupiscence de la chair, qui est la source funeste du péché, ou plutôt esclave du péché même, qui est la suite comme infaillible de cette concupiscence de la chair, quand elle est fomentée par une vie molle et voluptueuse; et, pour détruire en lui ce corps de péché dont parle si souvent saint Paul, je lui produis le Sauveur du monde dans l'état où Pilate le présenta aux Juifs quand il leur dit: *Ecce homo*, Voilà l'homme. C'est-à-dire, je lui produis cet Homme-Dieu tout couvert de plaies et déchiré de coups, tel qu'il parut après sa flagellation. Les évangélistes ne nous disent point quelle fut la mesure ou l'excès de ce supplice: il nous le laissent à conjecturer; mais cette conjecture que nous en avons, peut-être surpasse-t-elle tout ce qu'ils nous en auraient appris. Car Pilate, ne pouvant contenter la haine du peuple, trouva enfin un expédient pour la satisfaire, et ce fut de condamner Jésus à être fouetté. Voilà par

où nous devons juger de ce que souffrit le Fils de Dieu. Ce peuple était transporté de fureur: il n'y avait que le sang de cette victime qui le pût apaiser; il demandait ce sang avec instance, et Pilate voulait qu'il fût content. De là concluez avec quelle rigueur on le traita. Quand on nous rapporte sur ce point les révélations de certaines âmes pieuses et saintes, elles nous semblent quelquefois des exagérations, et à peine font-elles quelque impression sur nous. Mais, quand je dis que le Sauveur du monde fut mis par le commandement de Pilate, dans un état où la cruauté de ses ennemis, quelque impitoyable qu'elle fût, eut de quoi être satisfaite, n'en dis-je pas autant et plus même qu'il ne faut? Pourquoi les évangélistes ne sont-ils pas entrés là-dessus dans un plus grand détail? Ah! répond saint Augustin, parce que l'évangéliste de l'Ancien Testament, Isaïe, s'en était déjà suffisamment expliqué pour eux. Qu'en a donc dit ce prophète? des choses, chrétiens, qui vont au delà de toutes nos expressions, savoir, que Jésus-Christ, après cette cruelle flagellation, n'avait plus la figure d'homme: *Vidimus eum, et non erat aspectus* (Isai. LIII); qu'il faisait horreur à voir, et qu'on l'aurait pris pour un lépreux frappé de la main de Dieu: *Quasi leprosum et percussum a Deo* (Ibid.). Car ce n'est point par application ni par figure, mais dans le sens littéral de la prophétie, que ce texte d'Isaïe se rapporte à Jésus-Christ.

C'est dans cet état que je le propose aux pécheurs du siècle, avec ces paroles si touchantes et si capables d'attendrir les cœurs même les plus endurcis: *Ecce homo* (Joan. XIX); Le voilà, chrétiens, cet homme que vous adorez comme votre Dieu, et qui l'est en effet: le reconnaissez-vous? c'est vous qui l'avez ainsi défiguré, vous qui l'avez ainsi meurtri et ensanglanté. Ne vous en défendez point; car il s'en déclare lui-même, et il en doit être cru: *Supra dorsum meum fabricaverunt peccatores* (Ps. CXXVIII). Il nous fait entendre que ce sont les pécheurs qui ont déchargé sur lui leurs coups, et n'êtes-vous pas de ce nombre? C'est donc à vous que ce reproche s'adresse. Oui, c'est par vous et pour vous que sa chair innocente et virginale a été immolée dans ce sacrifice de douleur. Sans parler d'un million de désordres, dont je ne veux pas ici vous retracer l'idée, c'est pour vos délicatesses, c'est pour ces attachements indignes à servir votre corps, à l'engraisser, à l'idolâtrer, à lui donner tout ce qu'il demande, et plus qu'il ne demande; c'est pour ces recherches affectées de toutes vos aises, pour ces soins outrés de votre santé aux dépens des devoirs les plus essentiels de la religion, pour ces dispenses que vous vous accordez au préjudice des lois de Dieu et de son Eglise, pour cette oisiveté criminelle, pour ces divertissements sans mesure, pour cette horreur de la vraie pénitence, pour cette vie des sens si contraire à la raison même, et qui entretient dans vous le règne du péché; c'est, dis-je, pour tout cela que Jésus-Christ est devenu un homme

de douleurs. Car, si votre chair avait été soumise à Dieu, jamais la sienne n'eût été livrée aux bourreaux. *Ecce homo* : Voilà l'homme établi de Dieu comme notre chef, et à qui il faut par nécessité que nous soyons unis en qualité de membres vivants. Or, entre les membres et le chef, il doit y avoir de la proportion ; et c'est une chose monstrueuse, dit saint Bernard, que de voir des membres délicats sous un chef couronné d'épines. Quand le chef souffre, tous les membres souffrent par sympathie : et, s'il y en a quelqu'un qui ne souffre pas, c'est un membre gâté et corrompu. *Ecce homo* : Voilà l'homme à l'image duquel Dieu nous a prédestinés, et auquel il faut par conséquent que vous vous rendiez semblables, ou que vous soyez reprouvés de Dieu. Car, de quelque condition que vous puissiez être, il n'y a point de milieu entre ces deux termes, la conformité avec Jésus-Christ souffrant, ou la réprobation éternelle ; et, de quelque espérance que l'on vous flatte, il faut que vous choisissiez l'un de ces deux partis, puisqu'il est certain que jamais Dieu ne relâchera rien de la rigueur de cette loi : *Quos præscivit et prædestinavit conformes fieri imaginis Filii sui (Rom. VIII)*. Voilà l'homme : *Ecce homo* ; l'homme dont saint Paul veut que vous fassiez paraître la vie dans vos personnes. Il ne se contente pas que vous la fassiez paraître aux anges et à Dieu même dans l'intérieur de vos âmes ; il veut que vous la fassiez paraître extérieurement, et que vos corps en portent les caractères sensibles. Or, cela ne se peut faire que par la mortification de la chair ; et de là vient que ce grand apôtre voulait que nos corps fussent continuellement revêtus de cette mortification : *Semper mortificationem Jesu in corpore nostro circumferentes (II Cor. IV)*. En sorte, disait-il, que la vie de Jésus, qui n'a été que mortification, paraisse dans nous comme en autant de sujets qu'elle doit vivifier et animer : *Ut et vita Jesu manifestetur in corporibus nostris (Ibid.)*. Car il y a de la contradiction qu'un corps nourri dans les délices, et qui n'a aucun usage de la pénitence chrétienne, représente ce Jésus, qui vient d'éprouver à la colonne un traitement si rigoureux. *Ecce homo* : Voilà l'homme dont la chair, quelque mortifiée qu'elle ait été par les cruautés qu'on a exercées sur elle, demande encore, pour la perfection de ses souffrances, quelque chose qui lui manque, et sans quoi tout ce qu'elle a souffert n'est de nul effet pour nous devant Dieu. Or, ce qui lui manque, c'est ce qui nous reste à accomplir nous-mêmes. Mais où l'accomplir ; dans le cœur, dans la propre volonté, dans le retranchement des désirs ? peut-être en voudrions-nous demeurer là ; mais ce n'est point assez : car saint Paul, qui l'entendait mieux que nous, et qui n'avait pas plus besoin de pénitence, se faisait un devoir indispensable de l'accomplir dans sa chair : *Adimpleo ea quæ desunt passionum Christi in carne mea (Coloss. I)*. Motif admirable pour nous faire aimer la mortification des sens, de l'envisager comme le supplément, ou, pour

mieux dire, comme l'accomplissement des souffrances du Sauveur. Motif puissant pour nous soutenir dans l'exercice de cette vertu, de considérer que la mortification de nos corps, quand nous la pratiquons, n'est pas tant notre mortification que la mortification de Jésus-Christ même : *Semper mortificationem Jesu in corpore nostro circumferentes (II Cor. III)*. Car, si c'était la mienne, dit saint Chrysostome, quelque nécessaire que je la conçoive, j'en aurais du mépris ; mais, étant celle de Jésus, le moyen que je ne l'aime pas, et que je ne l'honore pas ?

Tel est, chrétiens, le premier ennemi du salut de l'homme, que le Fils de Dieu a détruit par sa passion, la mollesse de la chair. Il y en avait un autre encore plus dangereux, c'est l'orgueil de l'esprit, l'ambition de s'élever et de se faire grand, l'entêtement, si j'ose parler ainsi, d'une gloire mondaine, à laquelle on croit, non-seulement pouvoir, mais devoir tout sacrifier. Il fallait terrasser ce monstre qui s'opposait à Dieu : et qu'a fait pour cela l'Homme-Dieu ? Ah ! chrétiens, suivez-le dans sa marche depuis le prétoire jusqu'au lieu de son supplice, et contemplez-le dans l'abîme d'humiliation où il paraît aujourd'hui à la face du ciel et de la terre, c'est-à-dire, chargé de sa croix, conduit au Calvaire comme un criminel, accompagné de deux voleurs, escorté de soldats, de gardes, de bourreaux, et traîné par les rues de Jérusalem dans cet appareil ignominieux. Surtout souvenez-vous que c'est celui devant qui les anges tremblent, et qui n'a point cru que ce fût une usurpation de se dire et d'être égal à son Père. Voilà, dit saint Chrysostome, le dernier abaissement où pouvait être réduit un Dieu ; et moi j'ajoute : Voilà le dernier et le souverain remède qui devait guérir l'orgueil de l'homme. Prenez garde : le Sauveur des hommes, pour s'abaisser aux yeux du monde, avait fait des démarches bien étonnantes, et le Saint-Esprit, pour nous en donner une juste idée, les compare à des pas de géant : *Exultavit ut gigas (Ps. XVIII)*. La première, qui fut celle de son Incarnation, avait été jusqu'à l'anéantissement : *Exinanivit semetipsum (Philipp. II)*, mais, dans cet anéantissement, il n'avait pas laissé de trouver encore des degrés de profondeur à descendre ; car, outre qu'il s'était fait homme, il avait voulu naître enfant ; outre qu'il était né enfant, il avait pris la forme de serviteur et d'esclave ; outre qu'il s'était fait esclave, il s'était revêtu des apparences et des marques du pécheur ; pécheur, esclave, enfant, tout cela, dit Zénon de Vérone, c'était les surrogations infinies de l'adorable mystère d'un Dieu incarné. Cette parole est bien remarquable. Mais son humilité, ou plutôt son zèle pour détruire notre orgueil, le porte encore plus loin en ce jour. Il veut être mis au rang des scélérats, et des scélérats condamnés par la justice humaine ; il veut, dans cette qualité, essayer tout l'opprobre du supplice le plus honteux, et cela au milieu de sa nation, dans la capitale de son pays, le jour de la plus grande solennité, au lieu le plus

éminent de la ville; il veut y être mené en pompe, et vérifier l'oracle de Jérémie qu'il sera rassasié d'outrages et d'affronts : *Saturabitur opprobriis* (*Thren.* III). Ce qui me paraît plus surprenant, c'est qu'il fait tout cela sans se mettre en peine du scandale des Juifs, ni du mépris des gentils; prévoyant que les premiers ne voudront jamais reconnaître un Messie crucifié, et que les autres le traiteront de fou et d'insensé : *Judæis scandalum, gentibus stultitiam*. Il n'importe; que le Juif s'en scandalise, et que le gentil s'en moque, ce Dieu si grand par lui-même veut être donné en spectacle aux anges et aux hommes, je dis en spectacle de confusion. Car quelle confusion pour lui quand on le chargea de ce bois infâme, l'objet de la malédiction et de l'exécration du peuple! quelle confusion, quand il fallut sortir en cet état, et se faire voir dans la place publique!

Ah! chrétiens, nous avons maintenant de la vénération pour tous ces mystères, et la foi, qui nous apprend que ce sont les mystères d'un Dieu sauveur, efface les affreuses idées qu'on devait alors s'en former. Quand nous voyons aujourd'hui les princes et les monarques fléchir les genoux devant ce bois, qui a été l'instrument de notre salut, bien loin d'avoir peine à l'honorer, nous nous sentons portés à lui rendre le devoir de notre religion. Mais, à ce triste jour où nous nous représentons un Dieu souffrant, que pensait-on de la croix et de celui qui la portait? je rougirais de vous le dire, et je vous le laisse à juger. Ce que je sais, c'est que Jésus-Christ conçut l'infamie de ce supplice avec un tel sentiment d'horreur, que, si sa raison y eût consenti, il aurait renoncé au dessein de nous racheter, plutôt que de nous racheter à ce prix. Il en fit même la proposition à son Père, quand il lui dit : *Pater mi, si possibile est, transeat a me calix iste*. (*Matth.* XXV.) Ah! mon Père, s'il était possible que ce calice passât, et s'éloignât de moi! Mais l'arrêt en est prononcé; et il se le prononça à lui-même au même temps qu'il faisait cette prière, soumettant sa volonté, et acceptant toute la confusion de sa croix. C'était ainsi qu'il fallait faire mourir l'orgueil des hommes. Or, c'est ce que font souverainement, efficacement et sensiblement les humiliations du Sauveur. Car, qu'un chrétien adore un Dieu humilié, et, selon l'expression de saint Paul, un Dieu anéanti, et qu'en même temps il soit lui-même entêté des vaines grandeurs du monde; qu'il ne cherche qu'à s'élever, qu'à se distinguer, qu'à paraître; que toutes ses réflexions, toutes ses vnes, tous ses desseins ne tendent qu'à contenter son ambition, et cela sans mesure et sans égard; sans mesure, voulant toujours accroître sa fortune, toujours monter à un plus haut rang, toujours s'attirer de nouveaux honneurs; sans égard ni à la droiture et à la bonne foi, ni à l'équité et à la justice, ni à sa conscience et à son salut; sacrifiant tout à sa passion, les intérêts de Dieu, les intérêts du prochain, les intérêts de son âme; ayant des délicatesses infinies

sur ce qui lui est dû, ou sur ce qu'il croit lui être dû, et n'étant jamais disposé à se relâcher du moindre de ses droits, ni à pardonner la moindre injure. Qu'un chrétien, dis-je, ait le cœur plein de ces sentiments; qu'il se fasse de ces maximes des règles de conduite, et qu'avec cela il puisse se présenter devant son Dieu sans rougir et sans se confondre, c'est, mes frères, dit saint Bernard, ce qui me semble impossible. Sentant qu'il est superbe, il ne peut plus, ni invoquer Dieu, ni se confier en Dieu; et, s'il le fait, ce n'est qu'en se disant intérieurement à lui-même; Je suis un hypocrite; car j'invoque un Dieu qui ne m'a sauvé qu'en s'abaissant au-dessous de tous les hommes, et cependant je ne cherche devant les hommes que l'élévation et la grandeur. J'établis ma confiance dans ses opprobres; et, dans la pratique, je les déteste et je les fuis, ces mêmes opprobres; qu'est-ce que cela, sinon hypocrisie et contradiction? Or, la reconnaître, cette contradiction, cette hypocrisie, et se trouver là-dessus dans la nécessité de se condamner, c'est ce que j'appelle la destruction de l'orgueil dans un chrétien. Avançons.

Le Sauveur du monde arrivé au Calvaire, on dispose la croix, on l'y étend; et c'est ici que vous allez voir un troisième ennemi du salut de l'homme, je veux dire le libertinage de la volonté, vaincu par l'obéissance héroïque de cet Homme-Dieu. De ces principautés et de ces puissances dont Jésus-Christ, selon la parole de saint Paul que j'ai déjà rapportée, triompha sur la croix et qu'il désarma, quelle était la plus fière et la plus orgueilleuse, demande saint Augustin? c'était, répond ce saint docteur, la volonté de l'homme; cette volonté ennemie de la sujétion, cette volonté qui veut toujours être maîtresse d'elle-même, qui suit en tout son penchant, ne cherche qu'à s'émanciper et à se licencier, et qui pour cela se révolte sans cesse contre la loi et contre le devoir. Voilà cette puissance qu'on pouvait justement nommer la principauté du monde, puisqu'elle y régnait au préjudice de Dieu même. Or apprenez, chrétiens, comment elle a été vaincue par Jésus-Christ dans le mystère de son crucifiement. Ce divin Sauveur est attaché à la croix, et il se soumet à mourir. Ce n'est pas seulement, remarque saint Chrysostome, par un motif de charité, ce n'est pas par le seul zèle de glorifier son Père, ce n'est pas par un simple désir de sauver les hommes, mais par obéissance : *Factus obediens* (*Philipp.* II), et par la plus rigoureuse obéissance, *usque ad mortem, mortem autem crucis*. Or, quand je dis par obéissance, je dis par un commandement exprès du ciel; je dis par obligation, par nécessité, par l'engagement d'une volonté qui n'est plus à elle-même, et qui n'a plus aucun droit sur ses actions; car l'obéissance comprend tout cela. Je sais que les théologiens et les Pères nous enseignent que cette obéissance du Fils de Dieu fut volontaire dans son principe, que l'ordre de mourir ne lui fut donné que parce qu'il le voulut

accepter, que ce fut lui-même qui pria son Père de le lui imposer, et qu'il lui était libre d'en demander dispense. Je conviens de toutes ces vérités ; mais c'est ce que je trouve encore de plus admirable, que, pouvant de lui-même choisir ou ne pas choisir le supplice de la croix, il ait voulu qu'il lui fût marqué et ordonné ; que, pouvant se faire dispenser de ce précepte, il ait voulu l'accomplir dans toute son étendue. Ce n'est pas tout : non-seulement il est crucifié par obéissance à son Père, mais par obéissance aux hommes, et aux plus indignes de tous les hommes, qui sont ses bourreaux et ses persécuteurs. Ces ministres d'iniquité en disposent comme il leur plaît : qu'ils parlent, il exécute ; que la cruauté leur inspire une nouvelle manière de l'attacher à l'instrument de sa mort, il leur présente ses mains et ses pieds pour être percés de clous. Il n'y a qu'un seul point sur quoi il refuse de les écouter. Car, s'ils lui reprochent qu'ayant sauvé les autres, il ne peut se sauver lui-même, s'ils le défient de descendre de la croix, s'ils lui demandent cette preuve de sa divinité, et s'ils lui promettent après ce témoignage de croire en lui, il préfère à de si belles espérances le mérite de l'obéissance. Bien loin de descendre de la croix parce qu'il est Fils de Dieu, c'est pour cela même qu'il n'en descend pas, dit saint Bernard, puisque, étant le Fils de Dieu, il doit et il veut obéir à Dieu. Il aime mieux passer pour faible, et ne donner nulle marque de sa vertu toute-puissante, que de la faire connaître par des miracles de sa propre volonté. Il aime mieux, en demeurant dans l'état de dépendance où il s'est réduit, laisser périr ces infidèles, que d'en sortir pour les convaincre et pour les toucher.

Or, de là qu'apprenons-nous, ou que devons-nous apprendre ? deux choses essentielles, et qui vont à l'anéantissement de notre volonté propre, savoir, la nécessité de l'obéissance et la mesure de l'obéissance. La nécessité de l'obéissance, puisque c'est par elle que s'accomplit aujourd'hui notre salut. Non, chrétiens, ce n'est point précisément par la croix, mais par l'obéissance de la croix. La croix toute seule ne nous a pas sauvés ; il a fallu que l'obéissance lui donnât le prix qui a fait notre rédemption. En vain donc prétendons-nous pouvoir nous sauver par une autre voie. Faites des miracles, pratiquez toutes les austérités de la pénitence chrétienne, convertissez tout le monde ; si ce n'est pas dans l'ordre d'une entière soumission à Dieu et à son Eglise, tout votre zèle tous vos miracles, toutes vos austérités et vos pénitences ne sont rien. Car, comme disait le prophète Samuel, l'obéissance vaut mieux que tous les sacrifices, et tous les sacrifices sans l'obéissance ne peuvent être devant Dieu de nulle valeur. Obéissance, chrétiens, non-seulement à Dieu, mais aux hommes revêtus de l'autorité de Dieu, fussent-ils d'ailleurs les plus imparfaits, fussent-ils même les plus vicieux : *Non tantum bonis et modestis, sed etiam dyscolis* (I Petr. II).

En effet, Seigneur, à qui ne dois-je pas obéir pour vous, quand je vous vois obéir pour moi à des sacrilèges et à des déicides ? Obéissance jusqu'à la mort, et, s'il était nécessaire, jusqu'à la mort de la croix : *Usque ad mortem, mortem autem crucis* (Philipp. II) ; c'est-à-dire, sans exception et sans restriction. Car telle est la mesure de l'obéissance d'un chrétien ; et, s'il y a une chose que notre obéissance ne renferme pas, et à laquelle elle ne soit pas préparée, c'est une obéissance que Dieu réproouve. Cette obéissance parfaite est héroïque ; mais, après tout, ce n'est point trop pour nous sauver, et Dieu ne mérite ni ne veut rien de moins. Comprendons ce que c'est que Dieu, et ce que vaut le salut éternel, nous ne serons plus surpris de tout ce que Dieu peut exiger de nous.

Il restait encore un ennemi que Jésus-Christ devait surmonter, c'est la passion de la vengeance. Rien de plus naturel à l'homme que cette passion, et rien de plus contraire aux sentiments de l'homme que le pardon des injures. Dans tout le reste, dit saint Augustin, notre religion ne nous prescrit rien, en matière de mœurs, qui ne soit évidemment raisonnable et juste. Mais quand elle nous ordonne d'aimer jusqu'à nos persécuteurs, il semble qu'elle entreprenne alors sur notre raison ; et, tout soumis que nous sommes à cette loi, nous avons de la peine à ne la pas condamner : *Cum vero legitur : Diligite inimicos vestros, et Benefacite his qui oderunt vos, tunc ipsa pene accusatur religio* (Aug.). C'est néanmoins cet amour des ennemis qui nous fait proprement chrétiens ; et, selon Tertullien, c'est en cela que consiste le caractère de notre sainteté : *Ita jubemur inimicos diligere, ut hæc sit perfecta et propria bonitas nostra* (Tertull.). Il fallait donc, pour établir solidement le christianisme, faire mourir tout désir de vengeance. Or, il n'y avait qu'un Dieu, et un Dieu mourant dans la plus injuste persécution, qui pût en venir à bout, et c'est ce qu'il a fait sur la croix, qui fut comme le théâtre de sa charité. On dirait qu'il n'y est monté que pour triompher de ce démon. La première parole qu'il y prononce, c'est en faveur de ceux qui le crucifient : *Pater, dimitte illis.* (Luc XXIII.) Il ne pense point à ses Apôtres, il ne pense point aux fidèles de Jérusalem, il ne pense pas même encore à sa sainte mère, ni à son bien-aimé disciple ; mais il pense à ses bourreaux, mais il pense à ses calomnieux ; et, comme s'il leur devait la préférence dans son cœur, il veut qu'ils aient la première place dans son testament : *Pater dimitte illis.* Se contente-t-il de leur pardonner ? Non. Ne fait-il qu'oublier les outrages qu'il en a reçus ? Ah ! répond saint Chrysostome, c'est trop peu pour lui, parce qu'il ne veut pas que ce soit assez pour nous. Il les aime, il prie pour eux, il tâche à les justifier auprès de son Père, il répand sur eux ses grâces les plus spéciales, et ses plus abondantes miséricordes, il les convertit, il en fait des prédestinés ; et cela, lors même

qu'ils sont plus animés contre lui, et au moment même qu'ils le comblent de malédictions. Voilà quelle fut la charité de cet Homme-Dieu. Oui, mes frères, il a aimé ses bourreaux : c'était bien les aimer, dit saint Grégoire, pape, que de vouloir les réconcilier avec son Père; car il ne pouvait les réconcilier avec son Père, sans les réconcilier avec lui-même. Il a prié pour eux; et, ce qui est plus étonnant, il s'est servi de ses plaies et des blessures qu'ils lui faisaient pour plaider leur cause auprès de Dieu : *O charitas admiranda, s'écrie le grand Hildebert, archevêque de Tours, dum clavi manibus, dum lancea lateri, dum fel ori admoveretur; et manus, et latus, et os agebant pro inimicis (Hild.)* ! O prodige d'amour ! pendant que les Juifs perçaient de clous les mains du Sauveur, pendant qu'ils ouvraient son sacré côté avec une lance, qu'ils abreuyaient sa bouche de fiel; et sa bouche, et ses mains, et son côté demandaient grâce pour ces infidèles ! il a excusé leur crime : *Pater, dimitte illis : non enim sciunt quid faciunt*; et quoiqu'au fond leur ignorance fût inexcusable, il l'a employée pour diminuer la grandeur et l'énormité de l'attentat qu'ils commettaient. Que n'aurait-il pas fait, chrétiens, si cette ignorance eût été entièrement involontaire ? il a répandu sur eux ses grâces les plus spéciales et les plus abondantes miséricordes; ne considérant pas, dit saint Augustin, que c'était par eux qu'il souffrait, mais que c'était pour eux : *Non enim attendebat quod ab ipsis patiebatur; sed quia pro ipsis moriebatur (Aug.)*.

Après cela, mon cher auditeur, il prétend avoir droit de vous adresser ces paroles, et de vous faire cette loi : *Ego autem dico vobis : Diligite inimicos vestros (Matth. V)* : Pour moi je vous dis : Aimez vos ennemis. Je vous le dis, et, sans me contenter de vous le dire, je vous l'apprends par mon exemple, qui doit être pour vous l'exemple le plus convaincant et le plus touchant. Vous voulez vous venger : mais ai-je été vengé ? ai-je demandé à l'être ? On vous a offensé : mais l'avez-vous été plus que moi ? l'avez-vous été autant que moi ? voyez ma croix, elle vous instruira. Dans le rang que vous tenez, une injure vous doit être sensible : mais vous doit-elle être plus sensible ou aussi sensible qu'à moi ? car qu'êtes-vous, et qui suis-je ? C'est par une malignité affectée et par un dessein prémédité que cet homme s'est tourné contre vous : mais par quel dessein mes persécuteurs ont-ils conjuré ma ruine, et avec quelle fureur l'ont-ils poursuivi ? C'est un outrage que vous ne pouvez pardonner, et qu'on ne pardonne jamais dans le monde : mais j'ai pardonné ma mort. Celui dont vous avez reçu cet outrage est indigne de toute grâce : mais en suis-je indigne, moi, qui m'intéresse pour lui, et est-ce lui-même ou n'est-ce pas moi que vous devez envisager dans le pardon que vous lui accorderez ? Ainsi, chrétiens, de quelque prétexte que votre vengeance puisse se couvrir, il y a dans ce Dieu sauveur de quoi

la confondre; il y a de quoi en réprimer, de quoi en étouffer tous les sentiments.

Finissons : voilà donc le péché détruit par la croix; mais, hélas, mes chers auditeurs, combien de fois l'avons-nous ressuscité, et combien de fois l'allons-nous faire revivre ? C'est l'ennemi de Dieu, et son ennemi capital; il a fait mourir Jésus-Christ; cela seul ne doit-il pas vous le faire connaître, ce monstre abominable, et n'est-ce pas assez de le connaître pour le haïr souverainement ? Allez, pécheurs, allez au pied de la croix; contemplez-y le douloureux mystère de la passion de votre Sauveur; comptez, si vous le pouvez, tous les coups qu'il a reçus, toutes les plaies dont il est couvert, toutes les épines qui lui percent la tête, toutes les gouttes de sang qu'il a répandues, et demandez-lui, avec le Prophète, qui l'a frappé de la sorte, et qui l'a ainsi traité ? Vous entendrez qu'il vous répondra, que c'est le péché, que c'est votre péché, que c'est vous-mêmes. Moi, Seigneur, moi l'auteur de votre sanglante passion ! et je n'en suis pas pénétré, saisi de douleur ! et je pourrais regarder encore d'un œil tranquille et indifférent, je pourrais encore aimer le péché qui vous a donné le coup de la mort ! De plus, mes chers frères, si le péché est le capital ennemi de Dieu, Dieu n'est pas moins son ennemi; s'il a fait mourir Jésus-Christ, Jésus-Christ l'a fait mourir lui-même. Mais qu'en a-t-il pour cela coûté à ce divin Rédempteur ? le pouvez-vous ignorer ? et, si vous l'ignorez, tant de blessures ouvertes sur son corps ne sont-elles pas autant de bouches qui vous le disent hautement et qui vous le crient ? Or, voulez-vous ranimer contre lui l'ennemi qu'il a terrassé ? voulez-vous vous rengager dans un esclavage dont il vous a délivrés à si grands frais ? voulez-vous lui susciter de nouveaux combats, l'exposer à de nouvelles souffrances, l'attacher à une nouvelle croix ? N'avez-vous point d'autres sentiments à prendre en ce jour de pénitence et de conversion ? Ah ! Seigneur, pénitence et conversion, c'est là que je m'en tiens : mais conversion sincère, solide, efficace; mais pénitence constante et durable. Vous avez vaincu le péché : j'en triompherai comme vous et par vous. Vous l'avez vaincu par le supplice de la croix : j'en triompherai par les salutaires rigueurs d'une vie austère et mortifiée. Dans ce combat votre croix sera mon modèle, sera mon soutien, comme elle est toute mon espérance pour l'éternité, où nous conduise, etc.

SERMON VII.

POUR LE DIMANCHE DE PAQUES.

Sur la Resurrection de Jésus-Christ.

Respondens autem Angelus, dixit mulieribus: Nolite expavescere; Jesum quaeritis Nazarenum, crucifixum: surrexit, non est hic; ecce locus ubi posuerunt eum.

L'Ange dit aux femmes : Ne craignez point; vous cherchez Jésus de Nazareth, qui a été crucifié: il est ressuscité, il n'est plus ici; voici le lieu où on l'avait mis (S. Marc, ch. XVI).

Sire, ces paroles sont bien différentes de celles que nous voyons communément gra-

vées sur les tombeaux des hommes. Quel que puissants qu'ils aient été, à quoi se réduisent ces magnifiques éloges qu'on leur donne, et que nous lisons sur ces superbes mausolées que leur érige la vanité humaine? à cette triste inscription: *Hic jacet*; ce grand, ce conquérant, cet homme tant vanté dans le monde, est ici couché sous cette pierre et enseveli dans la poussière, sans que tout son pouvoir et toute sa grandeur l'en puisse tirer. Mais il en va bien autrement à l'égard de Jésus-Christ. A peine a-t-il été renfermé dans le sein de la terre, qu'il en sort, dès le troisième jour, victorieux et tout brillant de lumière; en sorte que ces femmes dévotes qui le viennent chercher, et qui, ne le trouvant pas, en veulent savoir des nouvelles, n'en apprennent rien autre chose, sinon qu'il est ressuscité et qu'il n'est plus là: *Non est hic* (Matth., XXVIII). Voilà, selon la prédiction et l'expression d'Isaïe, ce qui rend son tombeau glorieux: *Et erit sepulcrum ejus gloriosum* (Isai., XI). Au lieu donc que la gloire des grands du siècle se termine au tombeau, c'est dans le tombeau que commence la gloire de ce Dieu-Homme. C'est là, c'est, pour ainsi parler, dans le centre même de la faiblesse, qu'il fait éclater toute sa force, et jusqu'entre les bras de la mort qu'il reprend par sa propre vertu une vie bienheureuse et immortelle. Admirable changement, chrétiens, qui doit affermir son Eglise, qui doit consoler ses disciples et les rassurer, qui doit servir de fondement à la foi et à l'espérance chrétienne; car tels sont ou tels doivent être les effets de la résurrection du Sauveur, comme j'entreprends de vous le montrer dans ce discours. Saluons d'abord Marie, et félicitons-la, en lui disant: *Regina cæli*, etc.

Oui, chrétiens, un des plus solides fondements et de notre foi et de notre espérance, c'est la glorieuse résurrection de Jésus-Christ. Je le dis après saint Augustin; et, m'attachant à sa pensée, je trouve en deux paroles de ce Père le partage le plus juste, et le dessein le plus complet. Car, selon le belle remarque de ce saint docteur, le Fils de Dieu, dans sa résurrection, nous présente, tout à la fois, et un grand miracle et un grand exemple: *In hac resurrectione, et miraculum, et exemplum* (Aug.). Un grand miracle pour confirmer notre foi: *Miraculum ut credas*; et un grand exemple pour animer notre espérance: *Exemplum ut speres*. En effet, c'est sur cette résurrection du Sauveur des hommes que sont établies les deux plus importantes vérités du christianisme, dont l'une est comme la base de toute la religion, savoir, que Jésus-Christ est Dieu; et l'autre est le principe de toute la morale évangélique, savoir, que nous ressusciterons un jour nous-mêmes comme Jésus-Christ. Ainsi, mes chers auditeurs, sans une plus longue préparation, voici ce que j'ai aujourd'hui à vous faire voir. Miracle de la résurrection de Jésus-Christ, preuve incontestable de sa divinité: c'est par là qu'il confirme notre foi; et ce sera la première partie. Exemple

de la résurrection de Jésus-Christ, gage assuré de notre résurrection future, c'est par là qu'il anime notre espérance: et ce sera la seconde partie. Deux points d'une extrême conséquence. Dans le premier, Jésus-Christ, par sa résurrection, nous apprendra ce qu'il est; dans le second, Jésus-Christ, par cette même résurrection, nous apprendra ce que nous serons. L'un et l'autre renferment ce qu'il y a dans le christianisme de plus sublime et de plus relevé. Plaise au ciel qu'ils servent également à votre instruction et votre édification!

PREMIÈRE PARTIE.

C'est une grande parole, chrétiens, et qui mérite d'être écoutée avec tous les sentiments de respect que la religion est capable de nous inspirer, quand saint Paul dit que l'auguste mystère de la résurrection a établi dans le monde la foi de la divinité de Jésus-Christ: *Qui prædestinatus est Filius Dei in virtute, ex resurrectione mortuorum, Jesu Christi Domini nostri* (Rom., I). Ainsi parlait l'Apôtre, persuadé, rempli, pénétré de cette vérité: Nous adorons, mes frères, un Sauveur qui a été prédestiné Fils de Dieu en vertu de sa résurrection glorieuse. Au lieu de prédestiné, le texte grec et le syriaque portent, *manifesté et déclaré*; mais saint Ambroise concilie ces deux versions, en disant que Jésus-Christ, qui était un Dieu caché dans son incarnation, devait, selon l'ordre de sa prédestination éternelle, être un Dieu révélé et un Dieu connu dans sa résurrection: *Christus latens in incarnatione, prædestinatus erat ut declararetur Filius Dei in resurrectione* (Ambr.). Je ne sais, mes chers auditeurs, si vous avez jamais fait réflexion à une autre proposition bien remarquable du même apôtre, dans cet excellent discours qu'il fit au peuple d'Antioche, et qui est rapporté au Livre des Actes. Voici comment s'expliquait le docteur des gentils: *Et nos vobis annuntiamus eam, quæ ad patres nostros repromissio facta est, quoniam hanc Deus adimplevit, resuscitans Jesum, sicut in secundo Psalmo scriptum est: Filius meus es tu, ego hodie genui te* (Act., XIII). Nous vous annonçons l'accomplissement d'une grande promesse que Dieu avait faite à nos pères, et qui a été, durant tant de siècles, le sujet de leur espérance et de leurs vœux. Dieu a voulu que nous, qui sommes leurs enfants, eussions l'avantage de la voir enfin consommée; et l'exécution de cette promesse est qu'il a ressuscité Jésus, selon ce qui est écrit dans le psaume: Vous êtes mon Fils, et c'est aujourd'hui que je vous ai engendré. Que signifie cela, chrétiens? et de quel jour saint Paul prétendait-il parler? Si c'était de celui où Jésus-Christ, comme Fils de Dieu et comme Verbe incréé, est engendré de son Père, pourquoi l'appliquait-il au mystère de sa résurrection? et, s'il l'entendait du jour où Jésus-Christ, comme Dieu-Homme, est ressuscité selon la chair, pourquoi faisait-il mention de sa génération éternelle? *Resuscitans Jesum, sicut scriptum est: Ego hodie genui te*. Quel rapport de l'un à l'au-

tre ? Ah ! répond saint Ambroise , il est admirable , et jamais l'Apôtre n'a parlé plus conséquemment : pourquoi ? parce qu'en effet la résurrection de Jésus - Christ a été pour lui une seconde naissance , mais bien plus heureuse et plus avantageuse que la première , puisqu'en renaissant , pour ainsi dire , du tombeau , il a fait éclater visiblement dans sa personne ce caractère de Fils de Dieu dont il était revêtu. Et c'est pour cela que le Père éternel le reconnaît singulièrement dans ce mystère , et lui adresse ces paroles dans un sens particulier : *Filius meus es tu , ego hodie genui te* : Oui , mon Fils , c'est en ce jour que je vous engendre pour la seconde fois , mais d'une manière qui justifiera parfaitement la grandeur de votre origine et la vérité de cet être divin que vous avez reçu de moi : *Filius meus es tu , id est , meum hodie te probasti esse Filium (Ambr.)*. Comme s'il lui disait : Tandis que vous avez été sur la terre , quoique vous fussiez sans contestation Fils de Dieu , on ne vous a considéré que sous la qualité de Fils de l'homme. Mais , maintenant que vous triomphez de la mort , et que vous êtes régénéré à la vie de la gloire , vous vous rendez à vous-même un témoignage si authentique de la divinité qui habite en vous , qu'elle ne peut plus désormais vous être disputée ; et , quoique j'aie toujours été votre Père dans le temps et dans l'éternité , je ne laisse pas de m'en faire aujourd'hui un honneur spécial , distinguant ce jour bienheureux entre tous les autres jours qui ont composé votre destinée , et le choisissant pour déclarer à tout l'univers que vous êtes mon Fils : *Filius meus es tu , ego hodie genui te*.

Mais venons au fond de la question , et , pour nous instruire d'une vérité aussi essentielle que celle-ci , voyons dans quel sens et comment il est vrai que la résurrection de Jésus-Christ établit particulièrement la foi de sa divinité. Car , vous me direz : Le Sauveur du monde , pendant le cours de sa vie mortelle , n'avait-il pas fait des miracles qui l'autorisaient dans la qualité qu'il prenait de Fils de Dieu ? Les démons chassés , les aveugles - nés guéris , les morts de quatre jours ressuscités , n'était-ce pas autant de démonstrations , mais de démonstrations palpables et sensibles , du pouvoir tout divin qui résidait en lui ? quel effet plus singulier devait avoir sa résurrection pour confirmer cette créance ? écoutez - moi , chrétiens , voici le nœud de la difficulté , et comme le point décisif du mystère que je traite. Je dis que la révélation de la divinité de Jésus-Christ était surtout attachée à sa résurrection : *Qui prædestinatus est Filius Dei ex resurrectione mortuorum (Rom., I)* : pourquoi ? pour quatre raisons , ou plutôt pour une seule , renfermée dans ces quatre propositions : parce que la résurrection de Jésus-Christ était la preuve que cet Homme-Dieu devait expressément donner aux Juifs pour leur faire connaître sa divinité : parce que cette preuve était , en effet , la plus naturelle et la plus convaincante de sa divinité : parce que , de

tous les miracles de Jésus-Christ faits par la vertu de sa divinité , il n'y en a pas un qui ait été si avéré ni d'une évidence si incou-testable , que celui de la résurrection de son corps : et , parce que c'est celui de tous qui a le plus servi à la propagation de la foi et à l'établissement de l'Évangile , dont la substance et le capital est de croire en Jésus-Christ , et de confesser sa divinité. D'où vient que les chrétiens des premiers siècles , voulant exprimer dans un mot l'idée qu'ils se formaient de la résurrection du Sauveur , par un usage reçu entre eux , l'appelaient simplement *le témoignage* ; jusque-là que l'empereur Constantin ayant bâti dans la nouvelle Jérusalem un superbe temple sous le titre de Jésus-Christ ressuscité , lui donna le nom de *Martyrium* , c'est-à-dire *Testimonium*. Et saint Cyrille , patriarche de la même ville , en apporte la raison : savoir , que ce temple était consacré à un mystère que Dieu avait lui-même choisi pour être le témoignage solennel de la divinité de son Fils. C'est ce que vous verrez , chrétiens , dans l'exposition de ces quatre articles que je vais vous développer.

Car , premièrement , n'est-ce pas une remarque bien solide , qu'autant de fois que Jésus - Christ se trouve , dans l'Évangile , pressé par les Juifs sur le sujet de sa divinité , et qu'ils lui en demandent des preuves , il ne leur en donne jamais d'autre que sa résurrection , dont il se sert , ou pour convaincre leurs esprits ou pour confondre leur incrédulité ? Cette nation infidèle , disait-il , veut être assurée par un miracle de ce que je suis ; et elle n'aura point d'autre miracle que celui du prophète Jonas , ou plutôt que celui dont le prophète Jonas fut la figure ; savoir , qu'après avoir été enfermé trois jours dans le sein de la terre , j'en sortirai comme Jonas sortit du ventre de la baleine : *Generatio prava signum querit , et signum non dabitur ei , nisi signum Jonæ prophetæ (Matth., XII)*. Vous me demandez , ajoutait-il , en s'adressant aux pharisiens , par quel miracle je vous montre que j'ai droit d'user du pouvoir absolu et de l'autorité indépendante que je m'attribue : *Quod signum ostendis nobis quia hæc facis (Joan., cap. II)* ? Or , voici par où je veux que vous en jugiez ; c'est qu'après que vous aurez détruit , par une mort cruelle et violente , ce temple visible , qui est mon corps , je le rétablirai dès le troisième jour dans le même état , et dans un état même plus parfait : *Solvite templum hoc , et in tribus diebus excitabo illud (Ibid.)*. Prenez garde , s'il vous plaît , chrétiens : il pouvait leur produire cent autres miracles qu'il opérait au milieu d'eux ; mais il les supprime tous , et vous diriez qu'en les faisant , il ne se proposait rien moins que de faire connaître aux hommes sa divinité. Car , s'il change l'eau en vin aux noces de Cana , c'est par une déférence , comme forcée , à la prière de Marie. S'il délivre la fille de la Chananéenne , c'est pour se délivrer de l'importunité de cette femme. S'il ressuscite le fils de la veuve , c'est par

une pure compassion. Dans la plupart même de ces actions surhumaines, après avoir laissé agir sa toute-puissance, il recommande le secret à ceux qui en ont ressenti la vertu. Et quand il découvre aux trois disciples la gloire de sa transfiguration, où le Père céleste, parlant en personne, le reconnaît pour son Fils bien-aimé, il leur défend d'en rien publier, jusqu'à ce qu'il soit ressuscité d'entre les morts : *Nemini dixeritis visionem, donec Filius hominis a mortuis resurgat* (Matth., XVII). Pourquoi cela ? par la raison qu'en apporte saint Chrysostome, que, dans le dessein de Dieu, la résurrection de Jésus-Christ ayant été ordonnée pour être le signe de sa filiation divine, c'était elle qui devait mettre le sceau à tous les autres miracles, et qui en devait consacrer la preuve. De là dépendait la foi de tout le reste : car ce Sauveur des hommes ayant dit : Je suis égal à mon Père et Dieu comme lui ; et, pour faire voir que je le suis, je ressusciterai trois jours après sa mort ; s'il n'eût pas été tel qu'il prétendait, il était impossible qu'il ressuscitât, parce que Dieu alors, en concourant au miracle de sa résurrection, eût autorisé l'imposture et le mensonge. Si donc, après cette déclaration, il est ressuscité, il fallait aussi, par une suite nécessaire, qu'il fût Dieu. Etant Dieu, tous ses autres miracles subsistaient, puisqu'il est naturel à un Dieu de faire des miracles. Et, au contraire, s'il n'était pas ressuscité, la créance de sa divinité se trouvait détruite par sa propre bouche : sa divinité détruite, ses miracles ne devaient plus avoir de force, ses paroles n'étaient que fausseté, sa vie qu'artifice et illusion, toute la foi chrétienne qu'un fantôme : et voilà le sens littéral de ce passage de saint Paul : *Si autem Christus non resurrexit, inanis est prædicatio nostra, inanis est et fides vestra* (I Cor., XV). Tout cela, encore une fois, parce que Jésus-Christ avait marqué la résurrection de son corps comme le caractère distinctif de sa divinité.

Mais pourquoi choisissait-il celui-là préférablement à tous les autres ? Ah ! chrétiens, en pouvait-il choisir un plus éclatant et plus sensible que de se ressusciter lui-même ? Le miracle, dit saint Augustin, est, pour les créatures intelligentes, le langage et la voix de Dieu ; et le plus grand de tous les miracles est la résurrection d'un mort ; mais, entre toutes les résurrections, quelle est la plus miraculeuse ? n'est-ce pas, poursuit ce saint docteur, de se rendre la vie à soi-même et de se ressusciter par sa propre vertu ? Ce n'est donc point sans raison que Jésus-Christ s'attachait spécialement à ce signe pour vérifier qu'il était Dieu et Fils de Dieu. En effet, il n'appartient qu'à un Dieu de dire comme lui : *Potestatem habeo ponendi animam meam, et iterum sumendi eam* (Joan., X). J'ai le pouvoir de quitter la vie, j'ai le pouvoir de la reprendre, l'un m'est aussi facile que l'autre, et comme je ne la quitterai que quand je voudrai, aussi la reprendrai-je quand il me plaira. Il n'y a, dis-je, qu'un Dieu qui puisse s'exprimer de la

sorte. Avant Jésus-Christ, ne perdez pas cette réflexion de saint Ambroise, également solide et ingénieuse, avant Jésus-Christ, on avait vu dans le monde des hommes ressuscités, mais ressuscités par d'autres hommes. Elisée, par le souffle de sa bouche, avait ranimé le cadavre du fils de la Sunamite ; et, par la prière d'Elie, l'enfant de la veuve de Sarepta mort de défaillance et de langueur, avait été rendu à sa mère désolée, plein de vigueur et de santé. Mais, comme remarque saint Ambroise, ceux qui étaient alors ressuscités ne recevaient la vie que par une vertu étrangère ; et ceux qui opéraient ces miracles, ne les faisaient que dans des sujets étrangers. La merveille inouïe, c'était que le même homme fit tout à la fois le double miracle, et de ressusciter, et de se ressusciter ; car c'est ce qu'on n'avait jamais entendu : *A sæculo non est auditum* (Joan., IX) ; et voilà le miracle que Dieu réservait à son Fils, afin de déclarer au monde qu'il était tout ensemble homme et Dieu : homme, puisqu'il était ressuscité, et Dieu, puisqu'il s'était ressuscité : *Ut ostenderet quoniam erat in ipso, et resuscitatus homo, et resuscitans Deus* (Ambr.). Mystère adorable que saint Jérôme, par ce don de pénétration qu'il avait pour bien entendre les Ecritures, observe dans ces paroles du psaume qui, selon la lettre même, conviennent à Jésus-Christ et ne se peuvent rapporter qu'à lui : *Æstimatus sum cum descendentibus in lacum ; factus sum sicut homo sine adjutorio, inter mortuos liber* (Ps. LXXXVII). On m'a mis au rang des morts, et l'on a cru qu'en mourant, je ne devais point avoir d'autre sort que le commun des hommes ; mais il y a eu néanmoins entre eux et moi deux grandes différences : l'une, que j'ai été libre entre les morts : *Inter mortuos liber* ; et l'autre, que, parmi les morts, je n'ai eu besoin du secours de personne : *Sicut homo sine adjutorio*. Que veut-il dire, chrétiens ? c'est-à-dire que Jésus-Christ est entré dans le royaume de la mort, non pas comme son sujet, mais comme son souverain ; non pas comme esclave, mais comme vainqueur ; non pas comme dépendant de ses lois, mais comme jouissant d'une parfaite liberté : *Inter mortuos liber*. De sorte que, pour en sortir par la voie de la résurrection, il ne lui a fallu que lui-même : point de prophète qui priât pour lui, qui lui commandât de se relever, qui le tirât par violence du tombeau, parce qu'étant Dieu, il ne devait être aidé que de sa vertu toute-puissante : *Factus sum sicut homo sine adjutorio inter mortuos liber*. Paroles, ajoute saint Jérôme que le Saint-Esprit semble avoir dictées pour composer l'épithaphe de Jésus-Christ qui devait ressusciter.

Il est donc vrai que la résurrection de cet Homme-Dieu était la preuve la plus authentique qu'il pouvait donner de sa divinité, et c'est pourquoi toute la synagogue conjurée contre lui fit de si puissants efforts pour empêcher que la créance de cette résurrection ne fût reçue dans le monde. Tous les Juifs étaient persuadés que si l'on croyait une fois, et s'il était constant que Jésus-Christ

l'ont ressuscité, dès-là il se trouverait dans une pleine possession et de la qualité de Messie, et de celle de Fils de Dieu ; mais qu'est-il arrivé ? Par une conduite toute merveilleuse de la Providence, de tous les articles de notre religion, ou plutôt de tous les miracles sur quoi est fondée notre religion, il n'y en a aucun dont le fait ait été si avéré, ni dont l'évidence soit si incontestable ; en sorte, dit saint Augustin, qu'un païen même et un infidèle examinant sans préoccupation toutes les circonstances de ce miracle, est forcé d'en reconnaître la vérité ; et, ce qui est encore plus étonnant, continue ce saint docteur, c'est que les deux choses, qui naturellement auraient dû être des obstacles à la foi de cette résurrection, savoir, la haine des pharisiens et l'incrédulité des apôtres, sont justement les deux moyens que Dieu a employés pour l'appuyer et pour la fortifier. Oui, les ennemis de Jésus-Christ les plus passionnés ont, malgré eux, contribué, par leur haine même, à vérifier le miracle de la résurrection de son corps, et par conséquent, à établir notre foi ; car prenez garde, chrétiens : à peine Jésus-Christ est-il expiré, qu'ils s'adressent à Pilate, et que lui représentent-ils ? Nous nous souvenons que ce séducteur a dit, lorsqu'il était encore vivant : Je ressusciterai trois jours après ma mort, il s'y est publiquement engagé, et il a voulu qu'on éprouvât par là s'il était fidèle et véritable dans ses paroles. Tout le peuple est dans l'attente du succès de cette prédiction ; et si son corps venait maintenant à disparaître, il n'en faudrait pas davantage pour confirmer une erreur aussi pernicieuse que celle-là. Il est donc important d'y pourvoir, et nous venons à vous pour le faire avec plus d'autorité. Allez, leur répond Pilate, vous avez des gardes, usez-en comme il vous semblera bon, je vous donne tout pouvoir. Et aussitôt le sépulcre est investi de soldats, la pierre qui en ferme l'ouverture est scellée, on n'omet rien pour une entière sûreté. Quel effet de cette prévoyance ? point d'autres que d'écarter jusqu'aux moindres doutes et jusqu'aux plus légers soupçons sur la résurrection de Jésus-Christ ; car, malgré toutes leurs précautions et tous leurs soins, le corps du Sauveur, après trois jours de sépulture, ne s'étant plus trouvé dans le tombeau, que pouvaient dire les pharisiens ? que ses disciples l'avaient enlevé à la faveur de la nuit, et tandis que la garde était endormie ? Mais, reprend saint Augustin, comment a-t-on pu approcher du sépulcre, lever la pierre, emporter le corps sans éveiller aucun des soldats ? D'ailleurs, si la garde était endormie, d'où a-t-elle su qu'on l'avait enlevé et qui l'avait enlevé ; et si elle n'était pas endormie, comment a-t-elle souffert qu'on l'enlevât ? quelle apparence que les disciples, qui étaient la faiblesse et la timidité même, soient devenus tout à coup si hardis, et qu'au travers des gardes, avec un danger visible de leurs personnes, ils aient osé ravir un corps mis en dépôt sous le sceau public ? De plus quand ils l'auraient osé, à quel dessein voudraient-ils faire croire aux autres une chose

dont la fausseté leur aurait été clairement connue ? Que pourraient-ils espérer de là ? Car s'ils avaient enlevé le corps, il leur était évident que Jésus-Christ n'était pas ressuscité et qu'il les avait trompés ; et comme ils s'étaient exposés pour lui à la haine de toute leur nation, il était naturel que, se voyant ainsi abusés, bien loin de soutenir encore ses intérêts, ils le renonçassent, déclarant aux magistrats que c'était un imposteur ; témoignage que toute la synagogue eût reçu avec un applaudissement général, et qui leur eût gagné l'affection de tout le peuple, au lieu que, publiant sa résurrection, ils ne devaient attendre que les traitements les plus rigoureux, les persécutions, les prisons, les fouets, la mort même.

Cependant voilà l'unique défaite des Juifs pour éluder le miracle de la résurrection de Jésus-Christ : ses disciples enlevèrent son corps. Ce n'est pas seulement de l'évangéliste que nous l'apprenons, mais de Justin, martyr, lequel ayant été juif de religion, était mieux instruit que personne de leurs traditions. Ils répandirent, dit-il, dans le monde, que le sépulcre avait été forcé. Mais le mensonge était si visible, que la résurrection du Sauveur ne laissa pas de passer pour constante parmi le peuple. Josèphe lui-même n'en a pu disconvenir, quelque intérêt qu'il eût à obscurcir la gloire du Fils de Dieu : et afin que la gentilité aussi bien que le judaïsme rendit hommage à ce Dieu ressuscité, Pilate, selon le rapport de Tertullien, bien informé de la vérité, et déjà chrétien dans sa conscience, en écrivit à Tibère : *Ea omnia super Christo Pilatus, et ipse pro conscientia sua jam christianus, Tiberio renuntiavit* (Tertull.). Sur quoi ce Père n'a pas craint d'ajouter que les empereurs auraient cru dès lors en Jésus-Christ, s'ils n'avaient été, comme empereurs, nécessaires au siècle, ou si les chrétiens qui renonçaient au siècle avaient pu être empereurs : *Si aut Cæsares non fuissent saculo necessarii, aut christiani potuissent esse Cæsares* (Ibid.). Mais ce qui me surprend au-delà de tout le reste, et ce que nous ne pouvons assez admirer, c'est de voir les Apôtres, qui, pendant la vie de leur maître, ne pouvaient pas même comprendre ce qu'il leur disait de sa résurrection, qui, dans le temps de sa passion, en avaient absolument désespéré, et qui rejetaient après sa mort, comme des fables et des rêveries, ce qu'on leur racontait de ses apparitions : de voir, dis-je, des hommes si mal disposés à croire, ou plutôt si déterminés à ne pas croire, devenir les prédicateurs et les martyrs d'un mystère qui jusque-là avait été le plus ordinaire sujet de leur incrédulité, aller devant les tribunaux et les juges de la terre confesser une résurrection dont ils s'étaient toujours fait une matière de scandale ; ne pas craindre de mourir pour en confirmer la vérité, et s'estimer heureux, pourvu qu'en mourant ils servissent à Jésus-Christ, glorieux et triomphant, de témoins fidèles. Qui fit ce changement en eux, et qui était capable de le faire, sinon l'assurance et la foi de sa résurrection ? Mais une foi si

ferme, après une incredulité aussi obstinée, n'était-elle pas un coup de la main du Très-Haut? *Hæc mutatio dexteræ Excelsi* (Ps. LXXVI). Aussi est-ce en vertu de cette foi, je dis de la foi d'une résurrection si miraculeuse, que le christianisme s'est multiplié, que l'Évangile a fait dans le monde des progrès inconcevables, et que la divinité du Sauveur, malgré l'enfer et toutes ses puissances, a été crue jusqu'aux extrémités du monde. Nous n'avons qu'à considérer l'origine et la naissance de l'Église. Jamais les Apôtres ne prêchaient Jésus-Christ dans les synagogues, qu'ils ne produisissent sa résurrection comme une preuve sans réplique. *Hunc Deus suscitavit tertia die* (Act., XX). C'est celui, disaient-ils sans cesse, qui est ressuscité le troisième jour; celui que le Dieu de nos pères a glorifié, en le délivrant de la mort; celui que vous avez crucifié, mais qui depuis s'est montré dans l'état d'une vie nouvelle. On dirait que c'était là le seul article qui rendait leur prédication efficace et invincible. Car en quoi faisaient-ils paraître la force de ce zèle apostolique dont ils étaient remplis? à rendre témoignage de la résurrection de Jésus-Christ : *Virtute magna reddebant apostoli testimonium resurrectionis Jesu Christi Domini nostri* (Act., IV). En cela consistait tout le soin et tout le fruit de leur ministère; jusque-là même que, lorsqu'il fallut procéder à l'élection d'un nouveau disciple en la place du perfide Judas, la grande raison qu'ils apportèrent fut qu'ayant vu ce qu'ils avaient vu, et qu'étant au Sauveur du monde ce qu'ils lui étaient, ils devaient s'associer quelqu'un pour être avec eux témoin de sa résurrection : *Oportet enim testem resurrectionis ejus nobiscum fieri unum ex istis* (Act., I); comme si leur apostolat eût été réduit à ce seul point. Et en effet, ajoute saint Luc, tout le monde se rendait à la force de ce témoignage. Les Juifs n'y pouvaient résister, les gentils en étaient persuadés, le nombre des chrétiens croissait tous les jours, et nous apprenons de saint Chrysostome, qu'immédiatement après la profession de foi que faisaient les catéchumènes, en reconnaissant que Jésus-Christ était ressuscité, on leur conférait le baptême. Pourquoi cela? parce que professer la résurrection de Jésus-Christ, c'était professer qu'il était Dieu : et professer qu'il était Dieu, c'était embrasser sa religion, puisqu'il est certain que toute la religion chrétienne est fondée sur la divinité de Jésus-Christ, et que la divinité de Jésus-Christ ne nous a été authentiquement révélée que par le miracle de sa résurrection.

Arrêtons-nous ici; et, pour répondre au dessein de Dieu dans ce mystère, élevons-nous par les sentiments de la foi au-dessus de nos bassesses. Entrons, si j'ose m'exprimer de la sorte, dans le sanctuaire de la divinité de Jésus-Christ, qui nous est ouvert; et, profitant de la fête que nous célébrons, disons avec les vieillards de l'Apocalypse, prosternés devant le trône de l'Agneau : *Dignus est Agnus qui occisus est, accipere virtutem et divinitatem* (Apoc., V); Oui,

l'Agneau sacrifié pour nous mérite de recevoir l'hommage que toute l'Église lui rend aujourd'hui. En adorant son Être divin, faisons à ce Sauveur la même protestation que lui fit saint Pierre : *Tu es Christus Filius Dei vivi* (Matth., XVI) : Vous êtes le Fils du Dieu vivant; ou, pour la concevoir dans des termes d'autant plus forts et plus énergiques, qu'ils sont plus simples et plus naturels, servons-nous de l'expression de saint Thomas : *Dominus meus et Deus meus* (Joan., XX) : Mon Seigneur et mon Dieu : expression qui confondit autrefois l'impiété arienne, et qui fermera éternellement la bouche à l'infidélité des libertins. Au lieu qu'avant la résurrection du Fils de Dieu, et Thomas, et les autres apôtres, se contentaient de lui dire : *Magister, Domine* (Matth., XII et XIII) : Seigneur, Maître; maintenant qu'il est ressuscité, faisons-nous un devoir de lui répéter cent fois : *Dominus meus et Deus meus* : Vous êtes mon Seigneur et mon Dieu; et vous me le faites connaître si évidemment dans votre résurrection, que j'aurais presque lieu de craindre qu'elle ne fit perdre à ma foi une partie de son mérite. Car je sens mon âme toute pénétrée des vives lumières qui sortent de votre humanité sainte, et qui sont comme les rayons de la divinité qu'elle renferme. Je ne comprenais pas ce que saint Paul voulait faire entendre aux Hébreux, quand il leur disait que le Père éternel avait commandé aux anges d'adorer son Fils dans le moment qu'il ressuscita et qu'il fit sa seconde entrée dans le monde : *Et cum iterum introducit primogenitum in orbem terræ, dicit : Et adorent eum omnes angeli Dei* (Hebr., I). Mais j'en vois maintenant la raison; c'est que Jésus-Christ en ressuscitant montra à tout l'univers qu'il était Dieu, et que l'adoration est le culte propre de Dieu, et uniquement affecté à Dieu. Voilà pourquoi le Père éternel voulait que ce culte fût rendu solennellement à Jésus-Christ par tous les esprits bienheureux : *Et adorent eum omnes angeli Dei*. De savoir pourquoi il s'adressa aux anges et non pas aux hommes pour leur donner cet ordre : Ah! mes frères, dit saint Jérôme expliquant ce passage, c'est notre instruction d'une part, mais notre confusion de l'autre. Car il ne s'adressa aux anges que dans la connaissance anticipée qu'il eut de l'ingratitude, de la dureté, de l'insensibilité des hommes. Il ne s'adressa aux anges, que parce qu'il prévint que les hommes seraient des esprits mondains, qui, bien loin d'adorer Jésus-Christ en vérité, l'outrageraient, le blasphémeraient et, par le dérèglement de leur vie, le couvriraient de honte et d'opprobre. Il est vrai que les hommes, encore plus que les anges, devaient adorer ce Dieu renaissant du tombeau, puisque c'était leur Sauveur, et non pas le Sauveur des anges; mais le désordre des hommes, le libertinage des uns, l'hypocrisie des autres, l'orgueil de ceux-ci, la lâcheté de ceux-là, c'est ce qui détermina le Père céleste à recourir aux anges comme à des créatures plus fidèles, quand il voulut procurer à son Fils unique le tribut d'honneur qui lui était

dû en conséquence de sa résurrection : *Et cum iterum introducit primogenitum in orbem terræ, dicit : Et adorent eum omnes angeli Dei.* Comme s'il eût dit : Que les anges soient ses adorateurs, puisque les hommes sont des impies qui le scandalisent. Car c'est le reproche que chacun de nous a dû se faire aujourd'hui dans l'amertume de son âme : reproche qui suffirait pour nous tirer de l'assoupissement où nous sommes, et pour ranimer notre foi ; reproche qui, par une suite nécessaire, produirait notre conversion et le changement de nos mœurs.

En effet, cette foi de la divinité de Jésus-Christ a sanctifié le monde, et n'est-ce pas par cette même foi que le monde qui nous enchante, et dont les maximes nous corrompent, doit être sanctifié dans nous ? Si j'ai cette foi, ou je suis juste, ou je suis dans la voie de l'être ; si je ne l'ai pas, il n'y a dans moi que péché et qu'iniquité. Qui est celui, demande le bien-aimé disciple saint Jean, qui triomphe du monde, sinon celui qui croit que Jésus-Christ est Dieu ? *Quis est qui vincit mundum, nisi qui credit quoniam Jesus est Filius Dei (Joan. V) ?* c'est-à-dire quel est celui qui, maître de ses passions, est réglé dans sa conduite, modéré dans ses desirs, continent, patient, charitable, sinon celui qui se laisse gouverner et conduire par la foi de ce Dieu sauveur ? Au contraire, quel est celui qui demeure toujours esclave du monde et de ses concupiscences, esclave de l'ambition, esclave de l'intérêt, esclave de la sensualité, si ce n'est pas celui qui a renoncé à cette foi, ou en qui cette foi est languissante ? *Quis est qui vincit mundum, nisi qui credit quoniam Jesus est filius Dei ?* Consultez l'expérience, et vous verrez avec quelle raison parlait l'Apôtre. La prudence humaine a cru pouvoir se maintenir indépendamment de cette foi, et en a voulu secouer le joug ; mais on sait de quelle manière elle y a réussi, et les tristes effets de cette indépendance criminelle. On a vu des chrétiens s'ériger en philosophes, et, laissant Jésus-Christ, s'en tenir à la foi d'un Dieu ; mais, par une disposition secrète de la Providence, leur philosophie n'a servi qu'à faire paraître encore davantage l'égarément de leurs esprits et la corruption de leurs cœurs. Il semble qu'avec la connaissance d'un Dieu, ils devaient être naturellement sages et naturellement vertueux ; mais, parce qu'on ne peut être solidement vertueux et sage que par la grâce, que la grâce est attachée à Jésus-Christ, que Jésus-Christ ne nous est rien sans la foi, que la foi qui nous unit à lui est celle qui nous révèle sa divinité ; de là vient qu'avec toutes ces belles idées de sagesse, ils ont été des insensés, des emportés, qu'ils se sont laissé entraîner au torrent du vice, qu'ils ont succombé aux plus honteuses passions ; qu'ils se sont, comme dit saint Paul, évanouis dans leurs propres pensées, et qu'affectant d'être philosophes, ils ont même cessé d'être des hommes. Au contraire, où a-t-on trouvé l'innocence et la pureté de la vie ? dans cette sainte et divine foi, qui nous

apprend que Jésus-Christ est vrai Fils de Dieu : *Quis est qui vincit mundum, nisi qui credit quoniam Jesus est Filius Dei ?* Voilà ce qui nous justifie, voilà ce qui nous ouvre le trésor des grâces et des vertus, voilà ce qui nous donne accès auprès de Dieu, pour avoir part un jour à cette bienheureuse résurrection qui nous est promise. Résurrection de Jésus-Christ, preuve incontestable de sa divinité ; c'est par là qu'il confirme notre foi. Résurrection de Jésus-Christ, gage assuré de notre résurrection future ; c'est ainsi qu'il anime notre espérance, comme vous l'allez voir dans la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

De tous les articles de notre religion, il n'y en a aucun, dit saint Augustin, qui ait été plus contredit que la résurrection des hommes, parce qu'il n'y en a point qui les retienne plus dans le devoir, et qui les assujettisse davantage aux lois divines : *In nulla re tam vehementer contradicitur fidei christianæ, quam in resurrectione carnis (Aug.).* Car si les hommes doivent ressusciter, il y a donc une autre vie que celle-ci ; toutes nos espérances ne se terminent donc pas à la mort ; nous avons donc un sort bon ou mauvais à attendre dans l'éternité ; Dieu nous réserve donc à d'autres récompenses ou à d'autres peines que celles que nous voyons ; notre grande affaire est donc de travailler ici à mériter les unes et à éviter les autres ; il faut donc rapporter nos actions à cette fin, et tout le reste doit donc être indifférent ; nous sommes donc bien condamnables de nous troubler des misères de cette vie, et de nous laisser surprendre à l'éclat des prospérités humaines ; la vertu seule est donc sur la terre notre bien solide et même notre unique bien. Car toutes ces conséquences suivent nécessairement du principe de la résurrection des morts. C'est pourquoi Tertullien commence l'excellent ouvrage qu'il a composé sur cette matière par ces belles paroles : *Fiducia christianorum, resurrectio mortuorum (Tertull.).* Au contraire, dit saint Paul, si nous ne devons pas ressusciter, et si c'est au bonheur de ce monde que nos espérances sont bornées, nous sommes les plus misérables de tous les hommes ; car tout ce que nous faisons est inutile. C'est en vain que nous nous exposons à tant de dangers, en vain que j'ai soutenu tant de combats à Ephèse pour la foi ; il n'y a plus de conduite, plus de règle à garder, et l'on peut donner à ses sens tout ce qu'ils demandent ; le devoir et la piété sont des biens imaginaires, et l'intérêt présent est le seul bien qui nous doive gouverner. Prenez garde, chrétiens ; de cette erreur, que les hommes ne ressusciteront pas, l'Apôtre tirait toutes ces conclusions, par un raisonnement théologique dont il y a peu de personnes encore aujourd'hui qui comprennent toute la force, mais que saint Chrysostome a très-bien développé, en observant contre qui saint Paul avait alors à disputer. Ce n'était pas, remarque ce Père, contre des hérétiques, qui, reconnaissant l'immortalité des âmes, ne voulaient

pas reconnaître la résurrection des corps ; son argument eût été nul ; mais il combattait les libertins et les athées, qui nient la résurrection des corps, parce qu'ils ne veulent pas croire l'immortalité des âmes ni une vie future. Car, quoique ces deux erreurs n'aient pas entre elles une connexion absolument nécessaire, elles sont néanmoins inséparablement jointes dans l'opinion des impies, qui, tâchant d'effacer de leurs esprits l'idée des choses éternelles, afin de se mettre en possession de pécher avec plus d'impunité, veulent abolir premièrement la foi de la résurrection des corps ; et, par un progrès d'infidélité qui est presque inévitable, s'aveuglent ensuite jusqu'à se persuader même que les âmes ne sont pas immortelles. Et voilà pourquoi saint Paul se sert des mêmes armes pour attaquer l'une et l'autre de ces deux impiétés.

Quoi qu'il en puisse être, je dis, chrétiens, pour m'en tenir précisément à mon sujet, que, dans la résurrection de Jésus-Christ, nous avons un gage sensible et assuré de notre résurrection ; comment cela ? parce que, dans cette résurrection du Sauveur, nous trouvons tout à la fois le principe, le motif et le modèle de la nôtre. Le principe par où Dieu peut nous ressusciter, le motif qui engage Dieu à nous ressusciter, et le modèle sur lequel Dieu veut nous ressusciter. Ceci demande toutes vos réflexions.

Je prétends d'abord que nous trouvons dans la résurrection du Fils de Dieu le principe de la nôtre : pourquoi ? parce que cette résurrection miraculeuse est, de la part de Jésus-Christ, l'effet d'une force souveraine et toute-puissante. Car, s'il a pu par sa toute-puissance se ressusciter lui-même, pourquoi ne pourra-t-il pas faire dans les autres ce qu'il a fait dans sa personne ? C'est l'invincible raisonnement de saint Augustin. Il y en a, dit ce Père, qui croient la résurrection du Sauveur, et qui se rendent là-dessus au témoignage incontestable des Écritures. Mais, fidèles sur ce point, ils corrompent d'ailleurs leur créance, et donnent dans une erreur grossière ; ne comprenant pas, ou ne voulant pas comprendre, comment il s'ensuit de là que nous puissions un jour ressusciter nous-mêmes. Or, reprend ce saint docteur, Jésus-Christ ressuscité dans une chair semblable à la mienne, et ressuscité par sa propre vertu, n'est-ce pas une preuve évidente que je puis un jour, non pas me ressusciter moi-même comme lui, mais être ressuscité par lui ? Si, selon les fausses idées des manichéens, poursuit saint Augustin, il n'avait pris, en venant sur la terre, qu'un corps fantastique et apparent ; s'il avait laissé dans la corruption du tombeau cette chair formée dans le sein de Marie, et dont il s'était revêtu pour vivre parmi les hommes ; si, reprenant une vie glorieuse, il avait repris un autre corps que le mien, un corps d'une substance plus déliée et composé de qualités plus parfaites, je pourrais peut-être douter de ma résurrection. Mais aujourd'hui il renaît avec la même chair, avec le même sang dont il fut conçu

dans les chastes flancs d'une vierge, et ce que je vois s'accomplir en lui, quelle raison aurais-je de croire qu'il ne puisse pas l'accomplir en moi ? Car est-il moins puissant en moi et pour moi, qu'il ne l'est en lui-même et pour lui-même ; et, si c'est toujours la même vertu, ne sera-t-elle pas toujours en état d'opérer les mêmes miracles ?

C'est donc par cette suprême puissance qu'il ira dans les abîmes de la mer, dans les entrailles de la terre, dans le fond des antres et des cavernes, dans les lieux du monde les plus obscurs et les plus cachés, recueillir ces restes de nous-mêmes que la mort avait détruits, rassembler ces cendres dispersées ; et, tout insensibles qu'elles seroat, leur faire entendre sa voix et les ranimer.

Ainsi le comprenait saint Paul, parlant aux premiers fidèles. Jésus-Christ est ressuscité, mes frères, leur disait ce maître des nations ; on vous l'annonce, et vous le croyez ; mais ce qui m'étonne, ajoutait le grand apôtre, c'est que ce Dieu-Homme étant ressuscité, il s'en trouve encore parmi vous qui osent contester la résurrection des hommes : *Si autem Christus prædicatur quod resurrexit a mortuis, quomodo quidam dicunt in vobis quia resurrectio non est* (I Cor., XV) ? Car l'un n'est-il pas une conséquence de l'autre, et ne sera-ce pas ce Dieu ressuscité qui réparera les ruines de la mort, et qui rétablira nos corps dans leur première forme et leur premier état : *Qui et reformabit corpus humilitatis nostræ* (Philipp., III). Mais encore, par où opérera-t-il ce miracle ? sera-ce seulement par l'efficace de son intercession ? sera-ce seulement par la vertu de ses mérites ? non, remarque saint Chrysostome ; mais l'Apôtre nous fait entendre que ce sera par le domaine absolu qu'a l'Homme-Dieu sur toute la nature : *Secundum operationem qua etiam possit subjicere sibi omnia* (Ibid.).

Ainsi même l'avait compris le patriarche Job, cet homme suscité de Dieu, trois mille ans avant Jésus-Christ, pour en parler dans des termes précis et si forts, et pour prédire si clairement la résurrection du Sauveur et la nôtre. Oui, je crois, s'écriait-il, pour s'engager soi-même et pour se soutenir dans ses souffrances, je crois et je sais que mon Rédempteur est vivant, et que je dois, après les peines de cette vie, et après avoir payé le tribut à la mort, ressusciter dans ma propre chair : *Credo quod Redemptor meus vivit*, ces paroles sont admirables, et *in novissimo die de terra surrecturus sum* (Job. XIX). Voyez-vous la liaison qu'il met entre ces deux résurrections, celle de Jésus-Christ son rédempteur : *Credo quod Redemptor meus vivit* ; et la sienne propre, et *in novissimo die de terra surrecturus sum* ? Qu'aurait-il dit, s'il eût vécu de nos jours, et qu'il eût été témoin comme nous de cette résurrection glorieuse du Fils de Dieu, où nous ne trouvons pas seulement le principe de la nôtre, mais encore le motif ?

Car il est naturel que les membres soient unis au chef, et, quand le chef se ressuscite lui-même, n'est-ce pas une suite qu'il doit

ressusciter ses membres avec lui? Or, notre chef, c'est Jésus-Christ, et nous sommes tous les membres de Jésus-Christ. Je puis donc bien appliquer à ce mystère ce que saint Léon disait de la triomphante ascension du Sauveur au ciel, que là où le chef entre, ses membres l'y doivent suivre : et de même que Jésus-Christ, selon la pensée de ce grand pape, n'est pas seulement rentré dans le séjour de sa gloire pour lui-même, mais pour nous, c'est-à-dire pour nous en ouvrir les portes, et pour nous y appeler après lui; par la même règle, et dans le même sens, n'ai-je pas droit de conclure que c'est pour nous-mêmes qu'il a brisé les portes de la mort, pour nous-mêmes qu'il est sorti du tombeau et qu'il est ressuscité? Et certes, s'il veut, en qualité de chef, que ses membres agissent comme lui, souffrent comme lui, vivent comme lui, meurent comme lui, pourquoi ne voudra-t-il pas qu'ils ressuscitent comme lui? n'est-il pas juste que, nous faisant part de ses travaux, il nous fasse part de sa récompense : et, puisqu'une partie de sa récompense est la gloire de son corps, parce que ce corps adorable est entré en participation de mérite avec son âme, n'est-il pas engagé par là même à récompenser pareillement en nous, et le corps, et l'âme? C'est la belle et consolante théologie de saint Paul; et voilà pourquoi ce grand apôtre l'appelle les prémices des morts : *Primitiæ dormientium* (I Cor., XV); le premier-né d'entre les morts : *Primogenitus ex mortuis* (Coloss., II, 1). Des prémices supposent des suites; et pour être le premier-né, ou si vous voulez, le premier ressuscité d'entre les morts, il faut que les morts doivent pareillement renaître à la fin des siècles, et reprendre une nouvelle vie. Vérité si incontestable dans la doctrine du maître des gentils, qu'il ne fait pas difficulté de dire que si les morts ne doivent pas ressusciter après la résurrection de Jésus-Christ, et en vertu de cette bienheureuse résurrection, il s'ensuit que ce n'est qu'une résurrection imaginaire et supposée : *Si resurrectio mortuorum non est, neque Christus resurrexit* (I Cor., XV).

Il est donc vrai, mes chers auditeurs, que nous ressusciterons par Jésus-Christ, ou plutôt par la toute-puissance de Jésus-Christ; il est vrai que nous ressusciterons parce que Jésus-Christ est ressuscité; et, pour mettre le comble à notre espérance, j'ajoute que nous ressusciterons encore semblables à Jésus-Christ, et que sa résurrection est le modèle de la nôtre. Car, demande saint Augustin, pourquoi Dieu a-t-il voulu que la résurrection de son fils fût si sensible, et pourquoi le Fils unique de Dieu a-t-il tant cherché lui-même à la faire connaître et à la rendre publique? Ah! répond ce saint docteur, c'est afin de nous découvrir sensiblement dans sa personne la vaste étendue de nos prétentions; c'est afin de nous faire voir dans ce qu'il est ce que nous devons être ou ce que nous pouvons devenir. Je n'ai donc qu'à me représenter ce qu'il y a de plus brillant dans le triomphe de mon

Sauveur. Je n'ai qu'à contempler cette humanité glorifiée; ce corps, tout matériel et tout corps qu'il est, revêtu de toutes les qualités des esprits, tout éclatant de lumière, et couronné d'une splendeur éternelle, voilà l'heureux état où je dois être moi-même élevé, et ce que la foi me promet. Espérance fondée sur la parole même de Dieu, puisque c'est sur la parole de son Apôtre. Car, dit l'Apôtre, quand Dieu viendra tirer nos corps de la poussière, et les ranimer de son souffle, ce sera pour les conformer au divin exemplaire qui nous est proposé dans la résurrection de Jésus-Christ : *Reformabit corpus humilitatis nostræ, configuratum corpori claritatis suæ* (Philipp., III). Maintenant ce sont des corps sujets à la corruption et à la pourriture; maintenant ce sont des corps sujets à la souffrance et à la douleur; maintenant ce sont des corps fragiles et sujets à la mort; maintenant ce n'est qu'une chair grossière, vile et méprisable. Mais alors, par le plus prompt et le plus merveilleux changement, ils auront, si je puis m'exprimer de la sorte, la même incorruptibilité que le corps d'un Dieu, la même impassibilité, la même immortalité, la même subtilité, la même clarté : *Configuratum corpori claritatis suæ*. Tout cela, néanmoins, mes frères, à une condition, savoir, que nous travaillerons, dans la vie présente à les sanctifier; et par où? par la mortification et la pénitence chrétienne. Car si ce sont des corps que nous ayons flattés, que nous ayons idolâtrés, à qui nous ayons accordé tout ce que demandait une cupidité sensuelle, et dont nous ayons fait par là des corps de péché, ils ressusciteront; mais comment? comme des objets d'horreur, pour servir à la confusion de l'âme, et pour partager son tourment, après avoir servi et avoir eu part à ses crimes.

Ah! chrétiens, les grandes vérités! malheur à qui ne les croit pas; malheur à qui les croit, et qui vit comme s'il ne les croyait pas; mais heureux mille fois le fidèle qui, non content de le croire, en fait la règle de sa vie et en tire de puissants motifs pour animer sa ferveur. Entrez, s'il vous plaît, avec moi dans cette importante morale.

Malheur, dis-je, à qui ne croit pas ce point essentiel du christianisme et cette résurrection future. S'il y avait parmi mes auditeurs quelqu'un de ces libertins, voici ce que je lui dirais avec toute la sincérité et toute l'ardeur de mon zèle : Il faut, mon cher frère, que le désordre soit bien grand dans vous, et que le vice y ait pénétré bien avant, pour vous réduire à ne plus croire une des vérités fondamentales de la religion. Il faut que votre cœur ait bien corrompu votre esprit, pour l'aveugler et le pervertir de la sorte. Car, dites-moi, je vous prie, si vous êtes encore capable de vous rendre à ce raisonnement, qui de nous deux est mieux fondé, vous qui ne croyez pas ce que l'on vous annonce touchant une autre vie que celle-ci et de la résurrection des morts, et moi qui le crois d'une foi ferme et avec une

entière soumission? Sur quoi vous appuyez-vous pour ne pas le croire, du moins pour en douter? sur votre jugement, sur votre prudence, ou plutôt sur votre présomption? Vous ne croyez pas ces mystères, parce que vous ne les concevez pas, parce que vous voulez mesurer toutes choses par vos sens, parce que vous ne voulez déférer ni vous en rapporter qu'à vos yeux; parce que vous dites, comme cet apôtre incrédule : *Nisi videro, non credam* (Joan., XX) : Si je ne vois, je ne croirai rien; conduite pleine d'ignorance et d'erreur; voilà le fondement de votre infidélité. Mais moi, dans la créance et dans la foi que j'ai embrassée, et pour laquelle je serais prêt à verser mon sang, je me fonde sur le témoignage de Dieu même, sur les principes de sa providence et de sa sagesse, sur la vérité de mille prophéties, sur un nombre presque infini de miracles, sur l'autorité des plus grands hommes de tous les siècles, des hommes les plus sensés, les plus éclairés, les plus irréprochables et les plus saints. Je me trouve en possession d'une foi qui a opéré tant de merveilles dans l'univers, qui a triomphé de tant de rois et de tant de peuples, qui a détruit et aboli tant de superstitions, qui a produit et fait pratiquer tant de vertus, qui a eu tant de témoins, qui a été signée par le sang de tant de martyrs, qui s'est accrue par les persécutions mêmes, et contre laquelle toutes les puissances de l'enfer et de la terre n'ont jamais pu prévaloir et jamais ne prévaudront; telles sont les raisons qui m'y attachent. Or, de ces raisons et des vôtres, jugez, encore une fois, quelles sont les plus solides et les plus capables de déterminer un esprit droit et de le fixer.

Mais, me direz-vous, comment comprendre cette résurrection des morts? Il ne s'agit pas, mon cher auditeur, de la comprendre pour la croire; mais de la croire quand même elle vous serait absolument incompréhensible. Car, que vous la compreniez ou que vous ne la compreniez pas, ce n'est point ce qui la rend plus ou moins vraie, plus ou moins certaine, ni par conséquent plus ou moins croyable. Cependant, j'ai bien lieu d'être surpris, mon cher frère, que vous qui vous piquez d'une prétendue force d'esprit, vous formiez là-dessus tant de difficultés. Comme si cette résurrection n'était pas évidemment possible à Dieu, notre créateur : Car, dit saint Augustin, s'il a pu créer de rien nos corps, ne pourra-t-il pas les former une seconde fois de leur propre matière, et qui l'empêchera de rétablir ce qui était déjà, puisqu'il a pu faire ce qui n'avait jamais été? Comme si cette résurrection n'était pas même aisée et facile à Dieu, puisqu'il est tout-puissant et que rien ne résiste à une puissance sans bornes. Comme si toutes les créatures ne nous rendaient pas cette résurrection très-sensible : un grain de blé meurt dans le sein de la terre, c'est la comparaison de saint Paul, et il faut en effet que ce petit grain pourrisse et qu'il meure; mais ensuite ne le voyons-nous pas renaître, et n'est-il pas

étrange que ce qui vous fait douter de votre résurrection soit cela même par où la Providence a voulu vous la rendre plus intelligible? Comme si cette résurrection n'était pas très-conforme aux principes de la nature qui, par l'inclination mutuelle du corps et de l'âme et par l'étroite liaison qu'il y a entre l'un et l'autre, demande qu'ils soient éternellement réunis. Comme si la créance de cette résurrection n'était pas une des notions les plus universelles et les plus communes qui se soient répandues dans le monde; ceux mêmes, disait Tertullien, qui nient la résurrection, la reconnaissent malgré eux par leurs sacrifices et leurs cérémonies à l'égard des morts. Ce soin d'orner leurs tombeaux et d'en conserver les cendres, est un témoignage d'autant plus divin qu'il est plus naturel. Ce n'est pas seulement, ajoutait-il, chez les chrétiens et chez les juifs qu'on a cru que les hommes devaient ressusciter, mais chez les peuples même les plus barbares, chez les païens et les idolâtres; et ce n'a pas seulement été une opinion populaire, mais le sentiment des sages et des savants. Comme si Dieu enfin ne nous avait pas facilité la foi de cette résurrection par d'autres résurrections qu'on a vues, que des témoins irréprochables ont rapportées et que nous ne pouvons tenir pour suspectes, sans démentir les divines Écritures et les histoires les plus authentiques. Ah! mon cher auditeur, allons à la source du mal et apprenez une bonne fois à vous connaître vous-même. Vous avez de la peine à vous persuader qu'il y ait une autre vie, une résurrection, un jugement à la fin des siècles, parce qu'avec cette persuasion il faudrait prendre une conduite toute nouvelle, et que vous en craignez les conséquences; mais les conséquences de votre libertinage sont-elles moins à craindre pour vous et moins affreuses? Dieu, indépendamment de votre volonté, vous a créé sans vous, et il saura bien sans vous et malgré vous vous faire ressusciter : *Non quia vis, non resurges; aut si resurrectorum te non credideris, propterea non resurges* (Aug.). Ce sont les paroles de saint Augustin. Votre résurrection ne dépendra point de votre créance, mais le bonheur ou le malheur de votre résurrection dépendra et de votre créance et de votre vie. Or, quelle surprise à ce dernier jour et quel désespoir, s'il faut ressusciter pour entendre l'arrêt solennel qui vous réprouvera; s'il faut ressusciter pour rentrer dans les ténèbres de l'enfer, en sortant des ombres de la mort; s'il faut ressusciter pour consommer par la réunion du corps et de l'âme votre damnation, parce que dans une affaire d'une telle importance, vous n'aurez pas voulu prendre un parti aussi sage et aussi certain que l'est celui de croire et de bien vivre?

Je dis de bien vivre, et voici le malheur, non plus du libertin, qui ne croit pas, mais du pécheur qui croit et qui vit comme s'il ne croyait pas. En effet, que sert-il de croire et de ne pas agir conformément à sa

foi? Que dis-je, et d'agir même d'une manière directement opposée à sa foi? De croire une résurrection qui nous fera comparaître devant le souverain juge des vivants et des morts, et de ne travailler pas à le gagner, ce juge redoutable, et à le fléchir en notre faveur? De croire une résurrection qui nous produira aux yeux du monde entier pour être connus tels que nous serons et tels que nous aurons été, et de vivre dans des habitudes, dans des désordres maintenant cachés et secrets, mais qui révélés alors et publiés à la face de l'univers, nous couvriront d'ignominie et d'opprobre? De croire une résurrection qui nous doit faire passer à une vie ou éternellement heureuse, ou éternellement malheureuse, selon le bien que nous aurons pratiqué dans la vie présente, ou selon le mal que nous y aurons commis, et de ne rien faire dans la vie présente de tout le bien qui nous peut procurer une heureuse immortalité et de commettre dans la vie présente tout le mal qui peut nous attirer la plus terrible condamnation et nous conduire à une malheureuse éternité? Que sert-il, encore une fois, de croire de la sorte? Ou plutôt croire de la sorte, n'est-ce pas se rendre encore plus coupable et se condamner par soi-même? C'est à vous surtout, femmes du monde, à bien méditer ce point de votre religion et à en profiter. Peu en peine de l'avenir, vous ne pensez qu'au présent, et refusant à votre âme tous vos soins, vous n'êtes occupées que de votre corps. Hélas! en voulant le conserver, vous le perdez. Voilà à quoi vous ne pensez pas, et à quoi vous penserez, mais trop tard, quand au son de la dernière trompette ce corps renaîtra de sa propre cendre, et que vous entendrez sortir de la bouche de Dieu ces formidables paroles : *Quantum in deliciis fuit, tantum date illi tormentum* (Apoc., XVIII) : Que les délices où ce corps a vécu soient la mesure de son tourment. Après que vous en avez fait votre idole, que vous l'avez tant ménagé et tant flatté, la mort en a fait la pâture des vers, et la nouvelle vie que je lui rends en va faire la pâture des flammes, dont le sentiment lui sera d'autant plus douloureux, qu'il a plus goûté les fausses douceurs où vous l'avez nourri : *Quantum in deliciis fuit, tantum date illi tormentum*.

Concluons, mes chers auditeurs. Heureux le fidèle qui croit et qui attend une résurrection glorieuse, parce qu'il se met, par la pratique de toutes les œuvres chrétiennes et par la sainteté de ses mœurs, en état de la mériter. Voilà ce qui animait saint Paul, ce qui consolait l'Eglise naissante et persécutée, ce qui, dans la suite des siècles, a soutenu tant de martyrs, tant de solitaires, tant de religieux ; car nous souffrons, disaient-ils, nous mortifions nos corps, nous nous privons des plaisirs que le monde nous présente ; mais ce n'est pas en vain, et, puisque nous sommes assurés que l'âme survit au corps, et qu'à la dernière consommation des temps, le corps doit encore se rejoindre à l'âme, pour commencer ensemble une vie immortelle, nous

avons bien de quoi nous réjouir dans la pensée que nous serons alors abondamment payés, par une félicité souveraine, de tout ce que nous aurons quitté sur la terre, et de tous les sacrifices que nous aurons faits à Dieu. Voilà ce qui doit inspirer le même zèle et la même ardeur à tout ce qu'il y a d'âmes pieuses qui m'écoutent ; je dis plus, voilà ce qui doit sanctifier tout ce qu'il y a ici de chrétiens à qui je parle. Voilà sur quoi ils doivent prendre leurs résolutions : ils ne les prendront jamais sur des principes plus solides. Si dans cette solennité ils n'ont pas encore fait leur devoir, voilà ce qui doit les engager à s'en acquitter sincèrement, à s'en acquitter promptement, à s'en acquitter pleinement. S'ils ont satisfait au précepte de l'Eglise et qu'ils soient ainsi rentrés dans les voies de Dieu, voilà ce qui doit les y maintenir et les y faire marcher constamment. Car c'est de cette constance que tout dépend ; et, pour ressusciter dans la gloire, il faut par une sainte persévérance mourir dans la grâce. Mais, hélas ! qui persévéra ? Souffrez, mes chers auditeurs, que je m'attache particulièrement à ce point en finissant ce dernier discours. Qui, dis-je, persévéra ? Où sont ces âmes fidèles à leurs promesses et inébranlables dans leurs résolutions ? Il n'y a que vous, ô mon Dieu ! qui les connaissez, puisqu'il n'y a que vous qui puissiez connaître et le cœur de l'homme, et l'avenir ; deux choses qui vous sont toujours présentes, mais qui nous sont également cachées, et jusqu'où nos faibles lumières ne peuvent s'étendre. J'ai lieu néanmoins, Seigneur, de me consoler par les conjectures que je puis avoir d'un secret dont la parfaite connaissance vous est réservée, et je sais en particulier, tout l'univers le sait avec moi, qu'il y a ici un cœur que votre main a formé, un cœur ennemi de l'inconstance et de la légèreté, fidèle dans ses paroles, égal dans sa conduite, inviolablement attaché aux lois qu'il veut bien se prescrire ; qui s'étant proposé de grands desseins, n'en peut être détourné par aucun obstacle, qui a fait des prodiges de valeur pour les exécuter, et, ce qui n'est pas un moindre prodige, qui a renoncé pour cela non-seulement au repos et aux plaisirs, mais à ses avantages même et à ses intérêts. Jusqu'où la perfection de votre loi ne peut-elle pas porter, ô mon Dieu ! ce cœur ferme et intrépide ? et qui jamais dans ce sens a été plus propre que lui au royaume du ciel ?

C'est donc votre majesté, sire, qui fait ici toute ma consolation. Mais qui suis-je pour parler de moi ? Disons mieux, les anges protecteurs de votre royaume, les saints qui redoublent jour et nuit leurs prières pour votre personne sacrée, Dieu même, si j'ose le dire, ne trouve-t-il pas dans la fermeté qui fait votre caractère, de quoi pouvoir se consoler de l'inconstance de la plupart des chrétiens ? C'est Dieu, sire, qui a imprimé dans votre grande âme ce caractère de fermeté, et comme votre majesté, s'arrêtant au milieu de ses conquêtes, n'a point pris pour fermeté héroïque une opiniâtreté ambitieuse,

au-si ne peut-elle se méprendre dans l'usage qu'elle doit faire de cette vertu. L'exemple qu'elle en vient de donner à toute l'Europe en est une preuve que la postérité n'oubliera jamais. Plus ferme dans sa religion que dans ses entreprises militaires, elle a fait céder ses entreprises militaires à l'intérêt commun de la religion. Au seul bruit des ennemis du nom chrétien, elle a interrompu le cours de ses armes; votre piété royale n'ayant pu souffrir que vos armes, autrefois si glorieusement employées et peut-être encore aujourd'hui destinées par la Providence à repousser ces infidèles, servissent en aucune sorte à l'avancement de leurs desseins. Incapable alors de penser à vous-même et de profiter dans cette conjoncture de la faiblesse de ceux dont votre bras a tant de fois dompté la force; prêt à sacrifier tout dès que vous avez compris qu'il s'agissait de la cause de Dieu, vous avez oublié vos plus justes prétentions, quand il a fallu donner des marques de votre zèle et de votre foi. Voilà ce que j'appelle fermeté et fermeté pure, puisque ni l'ambition ni l'intérêt n'y ont nulle part.

Mais, après tout, sire, votre majesté sait assez que la fermeté d'un roi chrétien ne doit pas en demeurer là; qu'elle doit être occupée dans lui à quelque chose encore de plus digne de lui, qu'il en doit être lui-même le sujet, et que comme toutes les qualités qu'on admire dans les héros seraient peu estimées des hommes si la fermeté y manquait, ainsi la fermeté même est peu estimée de Dieu, si elle n'est jointe avec sa grâce, qui seule fait à ses yeux notre mérite. Oui, c'est pour conserver la grâce que votre majesté a reçu de Dieu ce caractère de fermeté et de constance, et jamais la guerre, ce théâtre si éclatant pour elle, ne lui a fourni de plus nobles triomphes que ceux d'un monarque qui fait triompher dans sa personne la grâce de son Dieu. Si dans tous les états la persévérance chrétienne est le dernier effet de la grâce, on peut dire que c'est une espèce de miracle dans un roi, et surtout dans le plus absolu des rois, puisqu'il trouve dans sa grandeur même les plus dangereux ennemis qu'il ait à combattre. Car que ne doit pas craindre pour le salut celui à qui tout obéit, à qui tout cède, à qui rien ne peut résister, à qui tout s'efforce de plaire et à qui tout craint souverainement de déplaire; et quelle fermeté d'âme ne doit-il pas opposer à tout cela, s'il vent, disait saint Bernard, que tout cela, en l'élevant, ne le perde pas? Mais aussi, de quel mérite devant Dieu ne doit pas être la persévérance d'un prince qui, se voyant au-dessus de tout et maître de tout, s'étudie à l'être encore plus de lui-même; qui, recevant à tout moment les hommages des hommes, n'oublie jamais ce qu'il doit à Dieu; qui joint avec la majesté du trône, l'humilité de la religion; avec l'indépendance d'un souverain, la charité d'un chrétien; avec le droit d'impunité, l'équité la plus droite et tous les sentiments de la plus exacte probité?

Voilà, sire, les victoires que la grâce toute-puissante de Jésus-Christ doit remporter dans vous. Demeurant ferme dans cette grâce, vous confondrez les libertins, qui craignent votre persévérance; vous consolerez les gens de bien, qui en font le sujet de leurs vœux; et, constant pour un Dieu si constant lui-même pour vous, en gouvernant un royaume de la terre, vous mériterez de posséder le royaume éternel, que je vous souhaite, etc.

SERMON VIII

POUR LE LUNDI DE PAQUES.

Sur la résurrection de Jésus-Christ.

Et factum est, dum fabularentur et secum quarerent, et ipse Jesus appropinquans ibat cum illis; oculi autem illorum tenebantur, ne eum agnoscerent.

Tandis qu'ils s'entretenaient et qu'ils raisonnaient ensemble, Jésus se joignit à eux, et marcha avec eux; mais ils avaient un voile sur les yeux, pour ne le pas connaître (S. Luc, ch. XXIV).

Quand je considère, chrétiens, la disposition où se trouvaient ces deux disciples dont nous parle notre Evangile, il me semble que le Sauveur du monde eut deux grandes maladies à guérir dans leurs personnes, et qu'il fut nécessaire qu'il employât pour cela les remèdes les plus puissants, et toute la force de sa grâce. Car, premièrement, ils n'avaient pas la foi qu'ils devaient avoir en lui; et de plus, quoiqu'ils eussent été jusques alors du nombre de ses disciples, ils commençaient à se détacher de lui. Ils étaient incrédules, et ils étaient froids et languissants; ils ne croyaient pas de lui ce qu'ils devaient croire, et ils n'aimaient pas dans lui ce qu'ils devaient aimer. Ils ne croyaient pas de lui ce qu'ils devaient croire; car il était Dieu, et ils n'en parlaient que comme d'un homme, abaissant leur foi à des idées communes et populaires, traitant Jésus-Christ de prophète, avouant qu'il avait été puissant en œuvres et en paroles, mais ne lui donnant rien de plus, et n'y reconnaissant que ce que les Juifs grossiers et charnels y avaient eux-mêmes reconnu. *De Jesu Nazareno, qui fuit vir propheta (Luc., XXIV).* Voilà leur incrédulité. Ils étaient froids et languissants dans son amour: car c'est pour cela qu'ils sortaient de Jérusalem, n'osant pas se déclarer ses disciples, abandonnant son parti et ses intérêts, n'espérant plus en lui, et n'attendant plus de lui cette rédemption d'Israël sur laquelle il avaient compté: *Nos autem sperabamus quia ipse esset redempturus Israël (Ibid.).* Tout cela, chrétiens, parce qu'ils n'étaient pas persuadés de sa résurrection: car le seul doute qu'ils avaient si Jésus-Christ était ressuscité, et s'il devait même ressusciter, corrompait leur foi et ralentissait leur zèle. Que fait donc Jésus-Christ? Il les convainc, par une expérience sensible, qu'il est vraiment ressuscité; et, dans cette apparition, il éclaire leurs esprits, et il embrase leurs cœurs. Il éclaire leurs esprits, en leur expliquant ce que Moïse et les prophètes ont dit

de lui, et leur donnant de la vénération pour ce Christ et ce Messie, qu'il leur propose comme un Dieu de gloire; jusqu'à ce qu'enfin il leur ouvre tout à fait les yeux, en leur découvrant que c'est lui-même qui leur parle, et les obligeant de confesser qu'il est leur Dieu et leur Seigneur. Et il échauffe leurs cœurs, leur inspirant peu à peu, par ses discours, des sentiments d'amour pour sa personne: d'où vient qu'ils se disaient l'un à l'autre: N'est-il pas vrai que notre cœur était tout enflammé et tout ardent, lorsqu'il nous parlait dans le chemin, et qu'il nous expliquait les Ecritures? Voilà, mes chers auditeurs, le sujet de l'instruction que j'ai à vous faire. Ce qu'étaient ces deux disciples d'Emmaüs à l'égard du Fils de Dieu, c'est ce que sont encore aujourd'hui je ne sais combien de chrétiens lâches, infidèles, remplis de l'amour du monde, et que l'on peut dire avoir en quelque sorte renoncé à Jésus-Christ, quoiqu'ils fassent encore extérieurement profession d'être ses disciples. Ils en ont le caractère et le nom; mais à peine ont-ils la foi, ou à peine sont-ils touchés d'aucun sentiment d'amour pour cet Homme-Dieu. Ils ne croient que faiblement, et ils n'aiment presque point du tout, parce que la vraie charité ne peut avoir d'autre fondement que celui de la foi.

Je veux donc dans ce discours travailler à relever ce fondement et à corriger ces deux désordres, dont le premier est notre infidélité, et le second notre insensibilité. Je prétends que Jésus-Christ ressuscité doit parfaitement établir, et dans nos esprits la foi de sa divinité, et dans nos cœurs l'amour de sa sainte humanité. Je m'explique. Qu'est-ce que Jésus-Christ? un composé de deux natures, l'une divine, l'autre humaine. La divinité demande surtout notre foi, l'humanité notre amour. Car, dit saint Jean, c'est la foi de la divinité de Jésus-Christ qui nous sanctifie, et c'est l'humanité de Jésus-Christ qui nous a sauvés. Or, pour avoir cette foi divine et ce saint amour, nous n'avons qu'à nous attacher au mystère de la résurrection. Dans ce mystère, nous apprenons à connaître Jésus-Christ et à l'aimer; à le connaître comme Dieu, et à l'aimer comme Dieu-Homme et sauveur. Résurrection de Jésus-Christ, motif puissant pour croire sa divinité: c'est la première partie. Résurrection de Jésus-Christ, engagement indispensable à aimer sa sainte humanité: c'est la seconde; et voilà tout le sujet de votre attention.

(La première partie de ce sermon est la même que celle du sermon précédent.)

SECONDE PARTIE.

Que l'état de la gloire inspire la crainte, attire le respect, donne de l'admiration, c'est, chrétiens, ce que je n'ai pas de peine à comprendre. Mais ne semble-t-il pas que ce soit un paradoxe, de dire qu'un mystère aussi éclatant et aussi glorieux que celui de la résurrection du Fils de Dieu, qu'un mystère qui fut le triomphe de son humanité, qui l'exempta de toutes nos faiblesses, qui le sé-

para de nous, et qui le mit dans un état où il n'eut plus avec les hommes ce commerce familier que son incarnation avait établi entre lui et eux; que ce mystère, dis-je, doive servir à exciter pour ce Dieu-Homme toute la tendresse de notre amour, c'est ce qui paraît d'abord difficile à croire, et ce qui est néanmoins constant dans tous les principes de notre religion. Car, de quelque manière que nous envisagions aujourd'hui ce grand mystère, soit que nous en considérions la fin, soit que nous en examinions les circonstances, soit que nous ayons égard à l'effet principal qu'il a produit dans la sainte humanité du Sauveur, je prétends, et il est vrai, que c'est un des mystères où sa charité s'est fait voir plus sensiblement, et que tous les autres mystères de sa vie souffrante et mortelle, ces mystères de miséricorde et de bonté, ont trouvé dans celui-ci comme leur accomplissement et leur consommation, pourquoi cela? comprenez, s'il vous plaît, ma pensée: parce qu'autant qu'il est vrai que Jésus-Christ est entré dans sa gloire en ressuscitant, autant est-il vrai que c'est pour nous qu'il a pris possession de cette gloire et qu'il est ressuscité; voilà ce que j'appelle la fin du mystère, parce que, dans le triomphe même de sa résurrection, il a voulu conserver les marques les plus authentiques et les caractères les plus visibles de son amour envers les hommes, savoir, les cicatrices des blessures qu'il avait reçues dans sa passion; voilà la circonstance la plus remarquable, ou du moins l'une des plus remarquables de ce mystère. Enfin, parce qu'en ressuscitant glorieux, il a élevé son humanité à un état de perfection où nous ne pouvons nous défendre de l'aimer: mais de quel amour? d'un amour pur, d'un amour spirituel et tout divin: voilà l'effet ou, pour mieux dire, la substance même de ce mystère, considéré par rapport à nous. Appliquez-vous, chrétiens, à ces trois vérités.

C'est pour nous et pour notre intérêt que Jésus-Christ est ressuscité. Il ne nous est pas permis de former sur cela le moindre doute, puisque le Saint-Esprit nous le dit en termes exprès: *Traditus est propter delicta nostra, et resurrexit propter justificationem nostram* (Rom., IV): Il a été livré à la mort pour nos péchés, et il est ressuscité pour notre justification. En effet, de la manière qu'en parle l'Écriture, il ne ressuscite qu'afin de nous faire ressusciter avec lui, et de ressusciter lui-même dans nous. Il ne ressuscite, dit saint Augustin, que pour ressusciter dans sa personne notre espérance, et pour ressusciter dans nos cœurs son amour que le péché y avait éteint. En un mot, il ne ressuscite, selon saint Paul, que pour notre justification: *Et resurrexit propter justificationem nostram*. De sorte que cette grande parole de l'Évangile: *Sic Deus dilexit mundum, ut Filium suum unigenitum daret* (Joan., III), s'étend aussi bien au mystère de la résurrection, qu'à celui de l'incarnation. Car, au moment que Jésus-Christ sortit du tombeau, il fut vrai de dire que le Père éternel donnait en-

rore une fois au monde son Fils unique ; et c'est la pensée de l'Apôtre, dans ce texte de l'Épître aux Hébreux que j'ai déjà citée : *Et cum iterum introducit primogenitum in orbem terræ (Hebr., I)*. Mais en quelle qualité le donna-t-il alors ? ne craignons point de porter trop loin la chose ; il n'y aura rien dans cette théologie que de solide et d'incontestable. Il le donna pour la seconde fois en qualité de sauveur, en qualité de pasteur, en qualité de docteur et de maître. En qualité de sauveur, puisqu'il est certain que Jésus-Christ, par sa résurrection, mit le sceau à tout ce qu'il avait fait et à tout ce qu'il avait souffert pour le salut des hommes ; et que, s'il n'était pas ressuscité, ce grand ouvrage du salut des hommes aurait été, non-seulement imparfait, mais anéanti, et qu'on aurait pu dire : *Ergo evacuatum est scandalum crucis ; ergo gratis Christus mortuus est (Gal., V, 1)* : Eh quoi ! Jésus-Christ est donc mort en vain, et le scandale de la croix est sans effet ! En qualité de pasteur, puisque le premier soin de cet Homme-Dieu, à l'instant qu'il ressuscita, fut de ramasser son troupeau, que l'infidélité avait dissipé : *Scriptum est, percutiam pastorem, et dispergentur oves gregis. Postquam autem resurrexero, præcedam vos in Galilæam (Matth., XXVI)*. Il est écrit, disait-il à ses apôtres en prophétisant leur chute : Je frapperai le pasteur, et les brebis seront dispersées ; mais que cela ne vous trouble point, car, après que je serai ressuscité, j'irai devant vous en Galilée : et pourquoi ? pour vous rappeler à cette sainte bergerie que j'ai formée et où je rassemble mes prédestinés et mes élus. En qualité de maître et de docteur, puisque tout le temps qu'il demeura sur la terre après sa résurrection, il l'employa, comme nous l'apprenons de saint Luc, à instruire ses disciples, à leur donner l'intelligence de ses mystères, à leur développer le sens des Écritures, à leur enseigner tout ce qui regardait les vérités de la religion. Salutaires enseignements, qui font aujourd'hui dans le christianisme le fond de ces traditions divines que nous recevons comme autant de règles de notre foi. C'est pour cela que ce Sauveur adorable suspendit quarante jours entiers la gloire de son ascension, ne pouvant encore monter au ciel, parce que son amour, dit saint Augustin, le retenait sur la terre. C'est pour cela que, tout glorieux qu'il était, il ne laissa pas de converser avec ses apôtres, leur apparaissant, les visitant, les consolant, leur faisant d'aimables reproches, les accompagnant dans leurs voyages, n'oubliant rien pour se les attacher et pour avoir toute leur confiance. C'est pour cela que, dans quelques-unes de ses apparitions, il les appela ses frères, ce qu'il n'avait jamais fait avant sa mort : *Ite, nuntiate fratribus meis ut eant in Galilæam (Matth., XXVIII)* : Allez, dites à mes frères qu'ils se rendent en Galilée, parce que c'est là qu'ils me verront ; ne se contentant pas, comme autrefois, de les traiter d'amis, mais les honorant du nom de frères, comme si l'état de sa résurrection

avait ajouté un nouveau degré à l'étroite alliance qu'il avait contractée avec nous en se faisant homme. Or, que doit nous inspirer tout cela, chrétiens ? un zèle ardent et un amour tendre pour cet Homme-Dieu. Il est ressuscité pour nous comme il était mort pour nous : voilà le principe sur lequel saint Paul fonde cette admirable conséquence, quand il nous dit que nous ne devons donc plus vivre pour nous-mêmes, ni mourir pour nous-mêmes ; que, soit que nous vivions, soit que nous mourions, c'est pour le Seigneur que nous devons vivre et mourir, parce que, soit que nous vivions ou que nous mourions, nous sommes à lui : *Sive ergo vivimus, sive morimur, Domini sumus (Rom., XIV)*. Car, ajoute l'Apôtre, voilà pourquoi Jésus-Christ est mort et ressuscité : *In hoc enim Christus mortuus est et resurrexit (Ibid.)*. Il a voulu par sa mort et par sa résurrection acquérir sur les morts et sur les vivants une domination souveraine, une domination, non pas de crainte et de servitude, mais d'amour et de liberté, puisque c'est particulièrement sur nos cœurs qu'il veut régner. En effet, reprend saint Ambroise, expliquant ce passage, comment reconnaître l'amour que par l'amour, et un amour si parfait, que par un amour sans bornes ? Ce Dieu fait chair n'a point voulu se partager, quand il a été question de nos intérêts : pourquoi nous partagerons-nous quand il s'agira de son service ? il nous a sacrifié sa vie glorieuse aussi bien que sa vie souffrante : pourquoi ne lui sacrifierons-nous pas nos prospérités aussi bien que nos adversités, nous tenant toujours également unis à lui dans l'une et dans l'autre fortune ? Il ne veut, ni de gloire, ni de triomphe que pour nous ; pourquoi désirerons et chercherons-nous jamais autre chose que lui ?

Ce n'est pas assez : le Sauveur du monde est tellement ressuscité, que, dans l'état même de sa résurrection, il porte encore les marques de son amour pour les hommes, je veux dire les cicatrices des blessures qu'il a reçues en mourant. Quoique ces plaies ne conviennent guère, ce semble, à la bienheureuse immortalité dont il prend possession, il se fait un plaisir de les conserver : et pourquoi ? ah mes frères, répond saint Augustin, pour bien des raisons, que sa charité lui fournit, et dont votre piété doit être touchée. Il conserve ses plaies pour nous faire entendre que, dans le séjour même de sa gloire, il ne veut point nous oublier ; pour accomplir ce qu'il nous a dit à chacun par son prophète : *Ecce in manibus meis descripsi te (Isaï., XLIX)* : Regarde, chrétien, c'est dans mes mains que je t'ai écrit, mais avec des caractères qui ne s'effaceront jamais. Car ces plaies dont tu vois encore les vestiges sont autant de traits vifs et animés, qui te représenteront éternellement à moi, et qui me parleront sans cesse pour toi. Que la mère oublie son enfant, et qu'elle abandonne le fils qu'elle a nourri dans son sein : quand cela même serait possible, pour moi je ne t'oublierai pas, parce que je te verrai gravé sur mes mains : *Ecce*

in manibus meis descripsi te. Il conserve ses plaies pour apaiser la justice de son Père, et pour faire auprès de lui, selon la pensée du bien-aimé disciple, l'office de médiateur et d'avocat : *Advocatum habemus apud Patrem* (I Joan. II). Car c'est bien maintenant que nous pouvons dire à ce Dieu Sauveur : *In manibus tuis sortes meæ* (Ps. XXX) : Ah ! Seigneur, mon sort est dans vos mains. Il n'est pas nécessaire que vous parliez pour plaider ma cause ; vous n'avez qu'à présenter ces mains percées pour nous, il n'y a point de grâces que je n'obtienne, et je tiens mon salut assuré. Il les conserve pour nous engager à ne perdre jamais le souvenir de sa sainte passion ; en sorte que nous ayons toujours ses souffrances en vue, et que nous nous fassions, non-seulement une occupation et un devoir, mais même un plaisir d'y penser sans cesse avec tous les sentiments de la plus vive reconnaissance, disant avec le prophète royal : *Adhæreat lingua mea faucibus meis, si non meminero tui; si non proposuero Jerusalem in principio lætitiæ meæ* (Ps. CXXXVI) : Oui, Seigneur, que ma langue demeure attachée à mon palais, si je ne me souviens de vous ; si je ne me représente toujours Jérusalem, et ce que vous y avez souffert ; et si je n'apprends pas de là à réprimer mes passions, à retrancher l'excès criminel de mes divertissements, à me détacher du monde et de moi-même. Car rien, dit saint Chrysostome, n'est plus capable de produire en moi ces heureux effets, que de considérer un Dieu qui porte les vestiges de la croix jusque sur le trône de sa majesté.

Enfin ce divin Sauveur nous présente dans sa résurrection l'objet le plus aimable et le plus propre à lui gagner tous les cœurs ; savoir : son humanité glorieuse, immortelle, impassible, revêtue de toute la splendeur queré-pand sur elle la divinité qu'elle renferme, et qui commence, après s'être si longtemps cachée dans les ténèbres, à se produire au jour et à se faire connaître. Or, dans cet état où il fait la félicité des saints, n'a-t-il pas droit de nous dire : Qu'y a-t-il sur la terre que vous puissiez préférer et même comparer à moi ? Si donc vous êtes ressuscités selon l'esprit, comme je le suis selon la chair, ne vous attachez plus à ces beautés fragiles et périssables qui séduisent vos sens et qui corrompent vos âmes, mais recherchez ces beautés célestes et incorruptibles dont vous voyez déjà dans ma personne une si brillante image : *Si consurrexistis cum Christo, quæ sursum sunt quærite, non quæ super terram* (Coloss. III). Demeurons-en là, chrétiens, et n'entrons pas plus avant dans un sujet qui me conduirait trop loin, si j'entreprenais de l'approfondir et de le développer dans toute son étendue. Contentons-nous de faire un retour sur nous-mêmes, et de tirer des trois considérations que je vous ai proposées, la conséquence naturelle qui en doit suivre. Car une charité aussi constante que celle de Jésus-Christ pour nous, une charité qu'il a fait paraître non-seulement jusqu'à la mort, mais au delà des bornes de la mort, nous touche-t-elle au tant

qu'elle le doit, autant qu'il se l'était lui-même promis ? Pourrions nous dire aujourd'hui comme les deux disciples de notre Evangile, que notre cœur est tout brûlant de zèle : *Nonne cor nostrum ardens erat in nobis* (Luc. XXIV) ? Concevons-nous au moins l'obligation indispensable où nous sommes de nous consacrer sincèrement et pleinement à Jésus-Christ ? Croyons-nous, comme nous en devons être convaincus, que tout notre bien consiste dans ce parfait dévouement ; et que sur cela, si j'ose m'exprimer ainsi, roule toute notre destinée selon Dieu ? c'est-à-dire aimons-nous Jésus-Christ d'un amour qui ait quelque rapport à celui dont il nous a aimés ? Si c'est ainsi que nous l'aimons, prenons confiance, parce que nos noms seront inscrits sur le livre de vie. Si nous l'aimons moins, tremblons, parce qu'il est de la foi que celui qui n'aime pas le Seigneur Jésus, est anathème. Oui, mes frères, disait saint Paul, je vous regarde comme des anathèmes, si vous êtes indifférents pour cet Homme-Dieu, et insensibles à ses intérêts. En vain feriez-vous dans le monde les plus grands miracles, en vain parleriez-vous le langage des anges, en vain auriez-vous tous les dons du ciel ; si vous n'avez pas la charité de Jésus-Christ, vous n'êtes pas en grâce avec Dieu, et par conséquent vous n'êtes devant Dieu que des sujets d'abomination : pourquoi ? parce que selon la parole de Jésus-Christ, Dieu n'aime les hommes qu'autant que les hommes aiment son Fils : *Ipse enim Pater amat vos, quia vos me amastis* (Joan. XVI). Je dis plus, et quand même j'aimerais Dieu, sans l'amour de Jésus-Christ, je ne serais rien et je ne mériterais rien. Dieu ne se tiendrait pas honoré de mon amour, parce qu'il ne veut être aimé de moi que dans Jésus-Christ, comme il ne veut me sauver que par Jésus-Christ. D'où vient que saint Paul, parlant de la charité de Dieu, lui donne toujours ce caractère particulier d'être renfermée en Jésus-Christ : *Gratia Dei in Christo Jesu* (I Cor. I). Car, comme raisonne saint Thomas, c'est à Dieu de me prescrire comment il veut que je l'aime, et c'est à moi de l'aimer selon la forme qu'il me prescrit. Or, il m'a déclaré expressément qu'il voulait que je l'aimasse dans la personne de ce Sauveur ; c'est donc dans la personne de ce Sauveur que je dois désormais chercher Dieu, aimer Dieu, espérer en Dieu. Hors de ce Sauveur, il n'y a plus de Dieu pour moi, plus de grâce, plus de miséricorde, plus de salut pour moi, parce qu'il n'y a plus, dit l'Écriture, d'autre nom sous le ciel par où nous puissions parvenir à la vie bienheureuse.

Or, un moment de réflexion, mon cher auditeur ; et considérez, mais considérez-le attentivement, si, vivant comme vous vivez dans les engagements du monde, dans les intrigues du monde, au milieu des écueils et des tentations du monde, vous avez pour Jésus-Christ cet attachement d'esprit et de cœur qu'exige de vous la religion que vous professez. Examinez bien si, dans l'embaras et le tumulte des affaires humaines, vous conservez pour Jésus-Christ toute

la reconnaissance qui lui est due comme à votre Rédempteur, si vous êtes zélé pour la gloire de son nom, si les intérêts de son Eglise vous sont chers, si vous suivez ses maximes, si vous imitez ses exemples, si vous pratiquez sa loi; car voilà les marques d'un véritable et solide amour. Du reste, que ce ne soit pas un amour sensible; que cet amour solide et véritable n'opère pas dans vous les mêmes effets que dans certaines âmes spécialement choisies et favorisées de Dieu, il n'importe: ce serait une erreur de mesurer par là, soit l'obligation, soit même la perfection de cette divine charité qui nous doit unir à Jésus-Christ; et c'est une des plus subtiles illusions dont se sert l'ennemi de notre salut pour désespérer les faibles et pour endurcir les libertins. Je dis que vous devez à Jésus-Christ votre amour, mais je ne dis pas que vous le devez sentir, cet amour; car il peut être dans vous, quoique vous ne le sentiez pas. Il doit être dans la raison, et non dans le sentiment; il doit être dans la pratique et dans l'action, et non dans le goût, ni dans la douceur de l'affection; il peut même quelquefois être plus parfait, lorsque, sans être ni sensible ni doux, il est généreux et efficace, embrassant tout et ne goûtant rien; surmontant la nature par la pure grâce, et, dans les aridités et les sécheresses, soutenant une exactitude et une fidélité qui ne se dément jamais. Et voilà, chrétiens, de quoi vous consoler d'une part, quand Dieu ne vous donne pas ces sentiments tendres et affectueux que l'on voudrait quelquefois avoir; mais aussi voilà de quoi vous condamner, lorsque vous n'avez pas cet amour chrétien et raisonnable que je vous demande. Car cet amour, tout divin qu'il est, ne s'allumera pas dans vous sans vous-mêmes. Dieu, indépendamment de vous, saura bien vous y porter par de secrètes inspirations; mais le consentement que vous donnerez aux inspirations de Dieu, les actes d'amour que vous formerez, et qui ne peuvent être méritoires s'ils ne sont libres, doivent être les effets de votre coopération; tandis que, sans rien faire, vous vous contenterez de dire comme tant d'âmes mondaines: Je n'ai pas encore pour Jésus-Christ cet amour fervent et agissant, mais c'est un don que j'attends du ciel; vous l'attendrez en vain, et Dieu éternellement lancera sur vous ce terrible arrêt qu'il a déjà prononcé par la bouche de saint Paul: *Si quis non amat Dominum nostrum Jesum Christum, sit anathema* (I Cor., I): Que celui qui n'aime pas le Seigneur Jésus soit anathème.

Ah! mes frères, prévenons l'effet de cette terrible menace. Que ce Sauveur ressuscité pour notre justification ne soit pas une pierre de scandale pour nous, et le sujet de notre condamnation. Faisons-le vivre dans nous comme saint Paul, en sorte que nous puissions dire après cet apôtre: Ce n'est plus moi qui vis; mais c'est Jésus-Christ qui vit en moi: *Vivo autem, jam non ego; vivit vero in me Christus* (Galat., II). Et cela comment? par un amour sincère, par une vive recon-

naissance, par une fidélité inviolable, par une parfaite imitation des vertus de ce Dieu-Homme, notre modèle sur la terre, et notre glorificateur dans l'éternité bienheureuse, que je vous souhaite, etc.

SERMON IX.

Sur l'Ascension de Jésus-Christ.

Et cum hoc dixisset, videntibus illis elevatus est.

Après qu'il eut parlé de la sorte, il fut élevé à leur vue vers le ciel (Actes, ch. I).

Pourquoi le Sauveur du monde découvre-t-il aujourd'hui sa gloire à ses apôtres, et pourquoi veut-il qu'ils soient témoins de son triomphe, après avoir été témoins de ses humiliations et de ses souffrances? Cette question, chrétiens, n'est pas difficile à résoudre, et vous jugez aisément que le Fils de Dieu voulut par là les affermir dans la foi, qu'il voulut les prémunir contre les dangereuses tentations auxquelles ils doivent être exposés, qu'il voulut les préparer aux persécutions et aux croix, et les rendre capables de souffrir eux-mêmes comme lui, non-seulement avec patience, mais avec joie. C'est pour cela qu'il se fait voir à eux dans tout l'éclat de sa majesté: c'est pour cela qu'en leur donnant une si sensible et si haute idée de ce séjour bienheureux où il va marquer leurs places, il les remplit d'une douceur intérieure et toute céleste, qui les retient sur la montagne, lors même qu'une nuée leur a fait perdre de vue leur divin maître. En sorte qu'il faut que deux anges descendent exprès pour les retirer de cette profonde extase où ils demeureraient plongés, et pour les renvoyer à leurs travaux apostoliques: *Ecce duo viri astiterunt juxta illos in vestibus albis, qui et dixerunt: Viri Galilæi, quid statis aspicientes in cælum* (Act., I)?

Appliquons-nous ceci, mes chers auditeurs: car, en qualité de chrétiens, ce mystère nous regarde, et il doit opérer en nous les mêmes dispositions que dans les apôtres. En effet, il y a parmi nous des tièdes et des lâches dans la voie de Dieu, et il est important de les animer. Il y en a qui gémissent sous le poids des adversités et des misères humaines, et il s'agit de les consoler. Peut-être y en a-t-il qui, jouissant d'une tranquille prospérité, sont sur le point de tomber dans des états d'autant plus affligeants et plus douloureux, qu'ils les prévoient moins, et je dois les y disposer. Or, en voici l'excellent moyen. Nous attendons un Sauveur qui, comme disait le grand Apôtre, transformera notre corps, et le rendra, tout vil et tout abject qu'il est, conforme à son corps glorieux: *Salvatorem expectamus, qui reformabit corpus humilitatis nostræ, configuratum corpori claritatis suæ* (Philip., III). Non-seulement nous l'attendons, mais, éclairés de ses vives lumières qui rejaillissent de son humanité sainte, nous le voyons et nous l'admirons. Voilà l'objet de nos espérances, voilà le sujet de notre consolation, voilà ce qui doit allumer notre fervent et soutenir notre courage: la vue de ce Sauveur cou-

ronné de gloire, l'attente de cette gloire dont il nous assure la possession. Car nous sommes déjà, selon l'expression de saint Jean, les enfants de Dieu : *Nunc sumus Filii Dei* (I Joan., III), et nous savons que, quand Jésus-Christ viendra à la fin des siècles, et qu'il se montrera dans la même gloire où il paraît en ce jour, nous serons semblables à lui : *Scimus quoniam cum apparuerit, similes erimus* (Ibid.). C'est là, dis-je, ce qui nous doit rendre fervents et patients : fervents dans l'accomplissement de nos devoirs, patients dans les afflictions et dans les maux qui nous arrivent par l'ordre de la Providence. Mon dessein est donc de vous parler de la gloire du ciel, et de vous la proposer comme le motif le plus touchant, le motif le plus propre à faire impression sur vos cœurs, et à vous faire tout entreprendre et tout supporter dans la vie. J'ai besoin de la grâce du Saint-Esprit, et je la demande par l'intercession de Marie. *Ave, Maria.*

Isaïe l'avait dit, et saint Paul, dans les mêmes termes, nous l'a déclaré, que l'œil n'a point vu, que l'oreille n'a point entendu, et que le cœur de l'homme n'a jamais conçu ce que Dieu, dans les trésors de sa miséricorde, a préparé pour ceux qui l'aiment et qui le servent. Après deux témoignages si authentiques, il n'y a point de prédicateur de l'Évangile qui puisse, sans témérité, entreprendre de donner à ses auditeurs une idée juste de la gloire du ciel. Mais aussi, dit saint Chrysostome, le prédicateur a-t-il en cela même un grand avantage, puisque l'impuissance où il est réduit est justement l'idée la plus haute, la plus vraie, la plus exacte que nous puissions avoir sur la terre et qu'il puisse donner de cette gloire. Ne faisons donc point aujourd'hui d'efforts inutiles pour comprendre une gloire dont la plus essentielle propriété est d'être incompréhensible. Il nous doit suffire de la connaître comme nous connaissons Dieu, c'est-à-dire de savoir ce qu'elle est par ce qu'elle n'est pas. Or, nous le savons, et j'oserais même ajouter que nous le sentons, lorsqu'il nous arrive, en contemplant l'univers et le bel ordre des créatures qui le composent, de faire cette réflexion aussi touchante que solide : Tout ce que je vois n'approche pas de ce que j'espère ; et tout ce que j'admire en cette vie n'est qu'une ombre obscure et confuse de ce que Dieu me destine en l'autre. Car voilà, chrétiens, la plus excellente notion que nous ayons à nous en former. En effet, c'est ainsi que saint Augustin, voyant la cour des empereurs de Rome si pompeuse et si magnifique, se figurait par proportion la magnificence et la beauté de la cour céleste. C'est ainsi qu'au milieu des cérémonies les plus augustes, il s'écriait : *Si hæc tam pulchra sunt, qualis ipse? et si hæc tanta, quantus ipse* (Aug.)? Si tout ceci est si brillant, si grand, si surprenant, que sera-ce de vous, ô mon Dieu ! Et c'est ainsi que nous en jugerions nous-mêmes, si nous ne nous laissions pas éblouir au vain éclat du monde, et que nous sussions, comme ce

grand saint, nous élever des grandeurs visibles et mortelles, aux grandeurs invisibles et éternelles. Mais, encore une fois, tenons-en à la règle du Saint-Esprit, qui nous défend de rechercher ce qui est au-dessus de nous, et qui nous ordonne d'être attentifs à ce que Dieu demande de nous : *Altiora se ne quaesieris, sed, quæ præcepit tibi Deus, illa cogita semper* (Eccles., III), c'est-à-dire sans avoir une vaine curiosité d'apprendre en quoi consiste la gloire des bienheureux, instruisons-nous avec humilité de ce que nous devons faire pour y parvenir. Le voici, mes chers auditeurs, et il n'y a personne qui ne doive se l'appliquer. Le Sauveur du monde nous fait connaître, par son exemple, que cette gloire est une récompense, et il nous fait au même temps entendre que cette récompense est surtout le fruit et le prix des souffrances. Arrêtons-nous à ces deux pensées, et faisons-en le partage de ce discours. Cette gloire où nous appelle après lui Jésus-Christ est une récompense ; il faut donc la mériter : ce sera la première partie. Cette récompense est surtout le prix de ses souffrances : c'est donc en particulier par le bon usage des souffrances qu'il faut la mériter : ce sera la seconde partie. Ainsi le Fils de Dieu l'a-t-il méritée lui-même. Et voilà en deux mots ce qu'il nous a révélé de notre gloire future, et ce qu'il nous est nécessaire de ne pas ignorer. Tout le reste sont choses ineffables, mystères cachés, secrets qu'il n'est pas permis même à saint Paul de nous découvrir, et qu'il est beaucoup moins en mon pouvoir de vous expliquer : *Arcana verba, quæ non licet homini loqui* (II Cor., XII). Mais, pour votre édification, et pour satisfaire à ce que vous attendez de moi, je dois vous dire, et je vous le dis avec tout le zèle que Dieu m'inspire, que si vous voulez arriver à la même gloire que Jésus-Christ, vous devez la mériter comme Jésus-Christ : première proposition, et que si vous voulez la mériter comme Jésus-Christ, vous devez souffrir comme Jésus-Christ : seconde proposition. Je vous demande pour l'une et pour l'autre une attention favorable. Elles sont simples ; mais, dans leur simplicité, elles renferment les plus importantes instructions.

PREMIÈRE PARTIE.

Je m'en vais, disait le Sauveur du monde à ses disciples, sur le point qu'il était de retourner à son Père : je vais prendre possession de la gloire qui m'est réservée dans le ciel, et vous préparer au même temps à chacun votre place dans ce séjour des bienheureux : *Vado parare vobis locum* (Joan. XIV). Parole pleine de consolation ; mais parole précédée d'une autre qui devait être pour eux et qui est pour nous un grand fonds d'instruction. Car, leur avait dit auparavant le même Sauveur : ce royaume où je veux vous appeler après moi, je vous le promets, mais aux mêmes conditions que mon Père me l'a promis, et vous ne l'aurez point autrement que moi : *Dispono vobis, sicut disposuit mihi Pater meus regnum*

(Luc. XXII). Or, le Fils de Dieu n'y est entré que par la voie du mérite. D'où il s'ensuit, mes chers auditeurs, par la plus juste de toutes les conséquences, que, pour parvenir nous-mêmes à cette gloire céleste, il faut que nous l'ayons méritée. Mettons dans tout son jour cette vérité, que je vous propose aujourd'hui comme le motif le plus capable d'exciter votre zèle, et d'allumer toute votre ferveur.

Oui, chrétiens, la gloire que nous attendons est une récompense que Dieu nous destine; et, pour peu que vous ayez de pénétration, vous y devez découvrir d'abord deux différences bien remarquables, qui la relèvent infiniment au-dessus de ces récompenses fragiles et passagères que le monde promet à ceux qui le servent. Car, selon la belle reflexion de saint Jean Chrysostome, telle est l'injuste distribution qui se fait des récompenses du monde. On les a souvent sans les mériter, et on les mérite encore plus souvent sans les avoir. On les a sans les mériter, et c'est ce qui devrait humilier la plupart des heureux du siècle; et on les mérite encore plus souvent sans les avoir, c'est ce qui rebute et ce qui désespère les malheureux. Mais il n'en est pas ainsi de cette récompense immortelle où nous aspirons. Comme on ne l'obtient jamais qu'en la méritant, aussi est-on sûr de ne la mériter jamais sans l'obtenir. Deux points à quoi je m'attache, et que je voudrais imprimer profondément dans vos esprits.

C'est une récompense que ce royaume éternel, où Jésus-Christ, comme notre chef, entre glorieux et triomphant : mais cette récompense, prenez garde à ces trois pensées, on ne l'a point qu'on ne la mérite; on ne l'a que parce qu'on la mérite; on ne l'a qu'autant qu'on la mérite. On ne l'a point, dis-je, qu'on ne la mérite. Dieu, comme maître de ses biens, pouvait nous la donner gratuitement, sans qu'il nous en coûtât rien : mais il ne l'a pas voulu; et, suivant l'ordre qu'il a établi, il faut, de deux choses l'une, ou que nous méritions cette récompense, ou que nous y renoncions. De quelque manière que Dieu nous ait prédestinés, en vue ou indépendamment de nos bonnes œuvres (question qui partage l'école, et qui n'appartient point à mon sujet), il est certain, et c'est un principe de religion, que nous n'aurons jamais part à son héritage, si nous nous trouvons à la mort dépourvus de ces mérites, qui sont, selon l'Évangile, les titres légitimes pour y prétendre. Venez, nous dira Jésus-Christ dans le jugement dernier, si nous sommes assez heureux pour être du nombre de ses brebis, et placés à sa droite; venez, les bien-aimés de mon Père, possédez le royaume qu'il vous préparait, et qui vous est désormais acquis : *Venite, possidete paratum vobis regnum* (Matth. XXV). Mais en vertu de quoi nous le donnera-t-il ce royaume? écoutez ce qu'il ajoutera : Parce que vos bonnes œuvres me parlent pour vous, parce que vous avez fait des choses dont je n'ai point perdu le souvenir, et qu'il est maintenant de ma

justice et de ma fidélité de les reconnaître; parce que, dans la personne des pauvres, qui étaient mes membres vivants, vous m'avez secouru, nourri, logé, visité; enfin, réglez avec moi, parce que vous avez été charitables pour moi : *Possidete paratum vobis regnum; esurivi enim, et dedistis mihi manducare*. Raisonnons tant qu'il nous plaira, voilà, dans le sens de Jésus-Christ même, tout le dénouement du mystère impénétrable de la prédestination. C'est en cela, remarque le docteur angélique saint Thomas, que cette récompense du ciel est une véritable gloire, et même la gloire par excellence, parce qu'elle est le fruit du mérite, et du mérite le plus parfait qui puisse convenir à l'homme. En effet, ce qui se donne à la faveur, peut bien être une grâce, peut bien être une distinction, peut bien être un privilège; mais à parler exactement, ce ne peut être une gloire. Or, ce n'est point là ce que Dieu réserve à ses élus; mais dans le langage du Saint-Esprit, ce qu'il leur réserve est une récompense, et par là même une gloire : *Gloria hæc est omnibus sanctis ejus* (Ps. CXL). Parce qu'ils ont été saints sur la terre, ils sont bienheureux dans le ciel, et comblés de gloire; mais leur bonheur, et comme récompense, et comme gloire, suppose qu'ils s'en sont rendus dignes : voilà ce que nous enseigne la foi.

Calvin a combattu cette vérité, et c'est un des points où je confesse que son hérésie m'a toujours paru plus insoutenable. Il a prétendu que nos plus saintes actions par rapport à Dieu ne pouvaient jamais être méritoires : cependant Dieu même nous assure qu'elles le sont, et nous dit en termes exprès qu'à la fin des siècles sa providence éclatera, lorsqu'il viendra pour rendre à chacun selon le mérite de ses œuvres : *Unicuique secundum meritum operum suorum* (Eccles., XVI); pouvait-il s'expliquer plus clairement? Mais ne suffit-il pas, disait Calvin, que Jésus-Christ nous ait acquis la gloire que nous espérons, et qu'il l'ait méritée pour nous? Non, répondent les théologiens, après saint Augustin, cela ne suffit pas. Il faut qu'après lui, que par lui et qu'avec lui, nous la méritions encore pour nous-mêmes, comme il ne suffit pas que Jésus-Christ ait fait sur la croix pénitence pour nous, si nous ne la faisons pour nous-mêmes. Il faut que notre pénitence, jointe à la pénitence de cet Homme-Dieu, nous réconcilie avec Dieu; et de même il faut que nos mérites, joints à ses mérites, nous ouvrent le royaume de Dieu; et c'est à quoi le grand apôtre travaillait si saintement, et ce qui lui faisait dire : *Adimpleo ea que desunt passionum Christi* (Colos. I) : J'accomplis en moi ce qui manquerait sans cela à ma rédemption et à ce que Jésus-Christ a souffert pour moi. Mais n'est-ce pas faire tort aux mérites du Rédempteur, que d'accorder une récompense aussi divine que celle-là à d'autres mérites que les siens? Nullement, dit saint Augustin, et la raison qu'il en apporte est convaincante : parce que les mérites que

nous devons acquérir, et ajouter à ceux du Rédempteur, sont tellement des mérites différents des siens, qu'ils sont néanmoins dépendants des siens, fondés sur les siens, tirant toute leur efficace et toute leur valeur des siens, et par conséquent incapables de préjudicier aux siens. Que fait Dieu, quand il nous récompense? je l'avoue, il couronne nos mérites; mais, parce que nos mérites sont ses dons, en couronnant nos mérites, il couronne dans nos personnes ses propres dons : *Coronat in nobis dona sua* (Aug.); c'est la belle expression de saint Augustin. Mais avouer que l'homme peut mériter le royaume du ciel, n'est-ce pas lui donner sujet de se glorifier? Oui, continue ce saint docteur, et malheur à nous, si, faute d'un tel mérite, nous n'étions pas en état de nous glorifier selon le sens que Calvin veut nous le défendre. Car le royaume céleste n'est que pour ceux qui ont droit de se glorifier dans le Seigneur; et un des caractères de l'homme juste les plus distinctement marqués par l'Apôtre, est qu'il puisse, sans présomption, mais avec une sainte confiance, prendre part à cette gloire, dont le Seigneur est le principe et la fin : *Qui gloriatur in Domino, gloriatur* (I Cor., I). Or, le faible de l'hérésie et de la prétendue réforme de Calvin est qu'elle dépouille le juste de tout mérite, j'entends de tout mérite propre, et qu'elle lui ôte ainsi tout moyen de se glorifier même en Dieu. Condition néanmoins essentielle pour être récompensé de Dieu. Avançons.

Non-seulement on n'a point la récompense du ciel qu'on ne la mérite, mais, ce que je vous prie de bien comprendre, on ne l'a que parce qu'on la mérite : en sorte qu'elle est le partage du mérite seul, à l'exclusion de tout autre titre. De là vient que saint Paul, pour la définir, l'appelle couronne de justice : *In reliquo reposita est mihi corona justitiæ* (II Tim., IV). Parce qu'en effet, disent les Pères, cette récompense ne doit être donnée aux hommes, que selon les règles d'une justice rigoureuse, d'une justice incorruptible, d'une justice que rien ne touchera, que rien ne fléchira, que rien ne préoccupera; d'une justice qui n'aura d'égard pour personne, qui ne distinguera ni qualités, ni rangs, ni naissance, mais qui discernera parfaitement le mérite. Les récompenses du siècle sont tous les jours en butte à la cupidité et à l'ambition : quoiqu'elles ne soient dues qu'au mérite, tout autre chose que le mérite contribue à les avoir. On les emporte par le crédit, on se les attire par la brigue, on les arrache par l'importunité : les plus hardis et les plus avides sont ceux qui y parviennent; le hasard en décide, la bonne fortune de l'un, et souvent l'iniquité de l'autre. On se prévaut, pour les demander, du mérite d'autrui; le fils veut être récompensé des services du père; l'ami croit être en droit de profiter du travail et du pouvoir de son ami. Ceux même que Dieu a faits dispensateurs de ses récompenses temporelles, quelques précautions qu'ils y apportent, et quel-

que envie qu'ils aient de les distribuer avec équité, peuvent à peine se répondre d'eux-mêmes, et compter qu'ils ne se laisseront pas prévenir et surprendre. Comme ils sont hommes, dit saint Augustin, ils récompensent en hommes, c'est-à-dire bien plus souvent selon la nécessité de leurs affaires que selon le degré de leur estime; bien plus souvent par inclination que par raison. Et en effet, ceux qui entrent dans leurs plaisirs ont communément bien plus de part à leurs grâces et à leurs bienfaits, que ceux qui s'immolent pour leur service. Ceux qui les flattent et qui les trompent, sont communément bien mieux récompensés que ceux qui leur sont fidèles. Ainsi vont les choses humaines : et, quelque zèle que nous ayons pour la réformation de l'univers, nous ne devons pas espérer qu'elles prennent un autre cours.

Rien de tout cela dans la récompense où Dieu nous appelle. Il pèsera ses élus dans la balance, mais dans la balance du sanctuaire; et leur mérite seul, mis à l'épreuve de son jugement, fera la décision de leur sort. Qui-conque n'en aura pas l'exacte mesure, fût-il un des dieux de la terre, sera rejeté. Comme le fils ne portera point l'iniquité du père, aussi le mérite du père ne suppléera point à l'iniquité du fils. Tout devant Dieu sera personnel, et la règle du Saint-Esprit subsistera : *Unicuique secundum meritum operum suorum* (Eccles., XVI) : A chacun selon ses œuvres. Il ne dit pas, à chacun selon ses lumières, à chacun selon ses maximes, à chacun selon ses talents; il ne dit pas même à chacun selon ses désirs, selon ses projets et ses intentions; mais à chacun selon ses actions, à chacun selon ce qu'il aura fait, et non point selon ce qu'il aura cru ou ce qu'il aura voulu faire : *Unicuique secundum meritum operum suorum*. En un mot, le temps de la grâce et de la miséricorde sera expiré, et celui de la justice succédera : et par la même raison que la grâce dans les élus aura précédé tout mérite, la gloire dont Dieu les comblera aura pour fondement le mérite acquis par la grâce. Rien de plus vain, dans l'opinion des mondains même, que la gloire du monde : pourquoi? parce qu'elle n'est ni une preuve certaine ni une conséquence sûre du mérite; parce qu'elle est presque toujours l'effet du caprice et de la prévention des hommes; parce qu'il n'y a rien où la corruption du jugement des hommes, où leur peu d'équité, d'intégrité, de sincérité, paraisse plus évidemment, qu'en ce qui regarde cette gloire profane. Mais, par une règle toute contraire, concevez de là ce que c'est que la gloire des prédestinés dans le ciel, puisque c'est un Dieu qui en est l'arbitre; un Dieu souverainement éclairé, souverainement juste, et qui ne peut estimer que ce qui est essentiellement estimable; un Dieu aussi déterminé à ne glorifier que le mérite, qu'il l'est à réprover et à punir le péché; un Dieu dans l'un et dans l'autre également inflexible, inflexible, irrépréhensible : tel est, mes frères, concluait saint Paul, tel est le maître dont il m'importe d'être

loué et d'être favorablement jugé, parce que c'est celui dont l'approbation et la louange doit faire éternellement la solide gloire : *Qui autem judicat me, Dominus est* (I Cor., IV).

Enfin cette récompense des bienheureux, on ne l'a qu'autant qu'on la mérite; et si l'un est plus récompensé que l'autre, s'il est dans un degré de gloire plus éminent que l'autre, ce n'est que parce qu'il a plus de mérite que l'autre. Dans le monde on voit tous les jours des mérites médiocres l'emporter sur des mérites éclatants; et vous le permettez, Seigneur, pour nous apprendre que ce n'est point ici que se doit faire le vrai discernement de nos personnes; vous le permettez pour nous détacher malgré nous de la terre, et pour nous faire porter plus haut nos vues : mais, dans le royaume de Dieu, chacun est placé selon l'ordre où il doit être; et une des plus singulières beautés que l'Écriture y fait remarquer, est cette admirable proportion entre la qualité du mérite et le rang qu'il occupe. Il y a, disait le Fils de Dieu, dans la maison de mon Père, différentes demeures; mais ces demeures, observe saint Bernard, ne sont différentes, que parce qu'il s'y trouve des mérites différents. Le plus ou le moins de mérite y fait donc le plus ou le moins d'élévation; cinq talents de mérite y produisent cinq talents de gloire, et deux n'y en produisent que deux : tellement que la diversité du mérite y distingue, y partage, y ordonne tout. Or, si cela est, chrétiens, permettez-moi de m'arrêter ici, et de faire avec vous une réflexion dont il est difficile que vous ne soyez pas touchés : à quelle étonnante révolution ne doivent pas s'attendre la plupart des hommes, quand ce mystère s'accomplira, et que Dieu, dans son jugement dernier, viendra faire ce partage? Quelle désolation, par exemple, pour tant de grands, lorsque, après avoir tenu dans le monde des rangs honorables que leur donnaient leurs dignités, leurs emplois, leurs charges, il leur en faudra prendre d'autres que le mérite seul règlera, et où l'arrêt de Dieu les réduira? Si Dieu, au moment où je parle, leur faisait voir l'affreuse différence de ce qu'ils sont aujourd'hui, et de ce qu'ils seront alors, dans quelle consternation cette vue ne les jetterait-elle pas; et quand, à la mort, il faudra quitter en effet ces rangs de naissance et de fortune, pour passer à d'autres rangs qu'une exacte et rigoureuse justice leur assignera, quel douleur pour eux de se trouver dans un si prodigieux abaissement, dans un éloignement infini de Dieu, parce qu'ils n'auront presque rien fait pour Dieu? Je sais que cette réflexion est affligeante; mais en est-elle moins salutaire, et ne serais-je pas prévaricateur, si, dans une occasion aussi naturelle que celle-ci, je ne les faisais souvenir qu'outre les grandeurs de la terre, il y en a d'autres dans le ciel où ils doivent aspirer; qu'il y a d'autres honneurs dont ils doivent être jaloux, d'autres places qu'ils doivent remplir, d'autres établissements pour lesquels Dieu les a créés? Aura's-je pour leur salut le zèle

que mon ministère doit m'inspirer, si je ne les avertissais pas que la figure de ce monde passe, et qu'après qu'elle sera passée, le mérite d'une vie chrétienne est le seul titre de distinction qui nous restera?

Mais revenons. Je ne me suis pas contenté de vous dire qu'on a souvent les récompenses du monde sans les mériter : j'ai ajouté que souvent aussi on les mérite sans les avoir; au lieu que nous sommes assurés, en méritant la récompense éternelle, de l'obtenir. En effet, comptez, si vous le pouvez, mes chers auditeurs, combien de gens vous avez vus dans le monde mener une vie obscure, et ne parvenir à rien, avec un mérite et des services qui devaient les élever à tout. Des patrons leur ont manqué, des concurrents les ont écartés; l'envie, l'intrigue, la cabale, mille mauvais offices les ont détruits; un maître aveugle et sans discernement, un maître insensible et indifférent, un maître trompé et prévenu les a laissés dans la foule, les a oubliés, méprisés, rebutés. Que ne nous apprend pas là-dessus l'usage et la science du monde? Mais avec Dieu je suis à couvert de toutes ces injustices. Quoi que je fasse, si c'est pour lui que je le fais, il m'en tiendra compte. Qu'est-ce qu'un verre d'eau? cependant ce verre d'eau, donné en son nom, ne sera pas sans récompense. Qu'est-ce qu'une pensée? cependant cette bonne pensée, reçue et suivie, aura son salaire. Qu'est-ce qu'un désir? cependant ce bon désir, conçu et formé dans le cœur, produira, selon l'expression de l'Apôtre, son rayon de gloire. Qu'est-ce qu'une parole? cependant cette parole, dite avec douceur, avec humanité, avec charité, sera écrite dans le livre de vie. Or, si Dieu doit récompenser de la sorte jusqu'aux moindres mérites, que sera-ce des autres? C'est ainsi qu'il nous l'a promis; et comme il est tout-puissant, c'est ainsi qu'il peut l'accomplir; et comme il est fidèle, c'est ainsi qu'il veut l'accomplir : par conséquent c'est ainsi qu'il l'accomplira. En sorte, conclut saint Augustin, que sa toute-puissance, qui est la toute-puissance d'un Dieu, n'aura point dans l'éternité d'autre occupation que de glorifier ses élus et tous leurs mérites. Voilà à quoi il s'emploiera, en quoi il mettra une partie de ses complaisances, de quoi il ne se lassera jamais.

Mais, cela posé, chrétiens, et quoique nous fassions profession de le croire, vivons-nous et agissons-nous comme en étant persuadés? Je parle à des auditeurs qui, chacun dans leur condition, se piquent d'avoir leur mérite, et je veux bien convenir de tout le mérite dont vous vous piquez. Mais ce mérite, que je n'ai garde de vous disputer, est-ce un mérite pour le ciel? Est-ce un mérite à qui Jésus-Christ ait jamais rien promis? est-ce un mérite que vous osiez vous-même présenter à Dieu pour lui demander son royaume? Si les saints qui règnent avec ce Dieu et ce roi de gloire n'avaient point eu d'autre mérite, recueilleraient-ils maintenant les fruits dont ils ont jeté sur la terre les précieuses semences? Entrons

dans le détail. Une vie aussi inutile et aussi vide de bonnes œuvres que celle d'un homme du monde, d'une femme du monde, régulier d'ailleurs et d'une conduite, selon le monde, irréprochable, est-ce la vie d'un chrétien, gagé, selon la parabole de l'Évangile, pour mériter une récompense immortelle? Voyons ces mercenaires, qui, pressés par le besoin, donnent leur peine pour un salaire temporel : ces hommes à qui le Fils de Dieu nous compare si souvent, et à qui il veut, en quelque état que nous puissions être, que nous nous conformions. Les imitons-nous? sommes-nous attachés comme eux à un travail constant et assidu? renonçons-nous comme eux à la mollesse et à la douceur du repos? avons-nous, comme eux, des jours pleins par une pratique entière de nos devoirs? Si, malgré cette inutilité de vie, l'on gagnait le ciel, le ciel serait-il ce royaume de conquête qu'il faut emporter par violence et acheter si chèrement? Doit-il suffire à des chrétiens, pour être récompensés de Dieu, de se trouver exempts de crime; et la maxime sur laquelle on s'appuie jusqu'à s'en faire une conscience, que tout le mérite du salut se réduit à ne point faire de mal, n'est-ce pas une erreur dont il faut aujourd'hui vous détromper? Mérite-t-on des récompenses en ne faisant rien? le monde en juge-t-il de la sorte? récompense-t-il l'oisiveté, quoique d'ailleurs innocente? n'exige-t-il pas des services réels? et pourquoi croirons-nous que Dieu nous en tiendra quittes à moins de frais? vivant dans cette erreur grossière, que je sais être le désordre le plus ordinaire de ceux qui m'écoutent, puis-je, mes chers auditeurs, vous dire, à la vue de Jésus-Christ montant au ciel : *Gaudete et exultate* (Matth., V) : Rejoissez-vous, et tressaillez de joie : pourquoi? *Quoniam merces vestra copiosa est in cœlis* (Ibid.) : Parce que vous aurez la même récompense que ce Dieu glorifié, une récompense abondante. Ne dois-je pas vous dire plutôt : Pleurez et gémissiez : pourquoi? parce que, travaillant si peu, il faut que votre récompense soit bien petite; pleurez : pourquoi? parce qu'il est même plus vraisemblable que cette récompense des élus n'est point pour vous; pleurez : pourquoi? parce que ces mérites dont vous voulez vous prévaloir, et à qui le monde donne de vains éloges, sont des mérites périssables, dont vous avez déjà reçu la récompense, et dont vous ne la recevrez jamais. Voilà, dans cette sainte solennité, et malgré la joie de l'Église, ce qui doit faire le sujet de votre douleur.

Enfants des hommes, concluait le prophète royal, jusqu'à quand aimerez-vous la vanité et chercherez-vous le mensonge? *Usquequo diligitis vanitatem, et quæritis mendacium* (Ps. VI)? Il leur en demandait la raison : *usquequo?* et il n'en attendait pas la réponse, remarque saint Augustin, parce qu'il savait bien qu'ils n'en avaient point à lui faire. Souffrez que je vous fasse le même reproche. Enfants des hommes, jusqu'à quand vous fatiguerez vous à chercher des

récompenses corruptibles, dont la poursuite vous cause tant d'inquiétudes, dont le retardement vous remplit de tant de chagrins, dont vous n'êtes jamais contents, et qui ne servent qu'à vous jeter dans un plus profond oubli de Dieu? Aussi ardents que vous l'êtes pour ces biens de fortune qui emportent toutes vos réflexions et tous vos soins, et dont la mort vous dépouillera bientôt; jusqu'à quand négligerez-vous ces vrais biens et cette couronne, que votre médiateur et votre chef vous propose comme l'objet le plus digne de vos vœux? Écoutez-le parler lui-même, car c'est lui-même qui, du haut de sa gloire, s'adresse à nous en ce jour, et nous dit : *Usquequo diligitis vanitatem et quæritis mendacium?* Hommes terrestres et sensuels, jusqu'à quand mépriserez-vous mes promesses pour celles du monde? Puisque vous êtes si intéressés et si avides, que ne vous attachez-vous du moins au maître qui vous offre davantage? Le monde a-t-il des récompenses aussi solides et même aussi présentes que les miennes? le monde, quand vous vous êtes livrés à lui, vous a-t-il jamais rendus heureux, et trouve-t-on le centuple en le servant? Voilà, chrétiens auditeurs, à quoi il faut que vous répondiez, mais à quoi vous ne pouvez bien répondre que par la réformation de vos mœurs et par un parfait changement de vie. Que ce soit donc là désormais l'exercice de votre foi : *Thesaurizate vobis thesauros in cœlo* (Matth., VI). Amassez des trésors pour le ciel. Au lieu de ces vertus mondaines dont vous vous parez, et qui ne sont devant Dieu de nul mérite; au lieu de cette prudence de la chair, de cette politique, de cette force païenne, entrez dans la pratique de ces vertus chrétiennes, qui seront pour vous des sources fécondes de béatitude et de gloire. Appliquez-vous, non-seulement à vous assurer, mais à augmenter votre récompense par vos bonnes œuvres. C'est à quoi jusques à présent vous n'avez point pensé; mais il est encore temps d'y pourvoir, car vous pouvez encore réparer par votre ferveur toutes vos pertes. Vous pouvez encore racheter ces jours malheureux où vous n'avez rien fait, ni pour Dieu, ni pour votre âme. Vous pouvez même, à l'exemple des ouvriers de l'Évangile, commençant tard et à la dernière heure du jour, être aussi bien récompensés que ceux qui sont venus dès le matin, et qui ont travaillé toute la journée. Or, si vous le pouvez, êtes-vous excusables de ne le pas faire. Récompense du ciel, récompense qu'il faut mériter comme Jésus-Christ : c'est ce que vous avez vu; mais, pour la mériter comme Jésus-Christ, j'ajoute qu'il faut souffrir comme Jésus-Christ : vous l'allez voir dans la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

C'est un ordre établi de Dieu, et le monde même, tout pervers qu'il est dans ses maximes, est obligé de s'y soumettre et de le reconnaître : on n'arrive point à la gloire par le plaisir; mais il faut renoncer au plaisir, quand on se propose d'acquiescer la véri-

table gloire. Car le plaisir ne conduit à rien, je dis à rien de solide, ni à rien de grand. Jamais ce qui s'appelle vie de plaisir n'a produit une vertu, n'a inspiré de sentiments nobles, n'a élevé l'homme au-dessus de lui-même. Soit donc par la nature des choses, soit par un effet de la corruption du péché, le plaisir et la gloire dans cette vie sont incompatibles ; et quiconque présume qu'il pourra les accorder, se flatte et se trompe, séduit par les fausses idées qu'il a de l'un ou de l'autre. En un mot, où règne l'amour du plaisir, il faut que le désir de la gloire cesse ; et où le désir de la gloire est sincère, il faut que le plaisir soit sacrifié. C'est ainsi que le concevaient les sages même du paganisme ; et ils le concevaient bien. Or, si cela est vrai de la gloire en général, et même en particulier de cette gloire profane que l'ambition des hommes recherche, quel jugement devons-nous faire de la gloire du ciel ; de cette gloire pour laquelle nous avons tous été créés, mais sur quoi nous avons perdu nos droits, en perdant la grâce de l'innocence, et où il n'y a plus de retour pour nous que par les œuvres de la pénitence ; de cette gloire où nous ne pouvons prétendre que par la croix de Jésus-Christ, et qu'il ne nous est pas même permis d'espérer, si nous ne sommes, comme dit saint Paul, entés sur Jésus-Christ, et sur Jésus-souffrant et mourant : *Si complantati facti sumus similitudini mortis ejus, simul et resurrectionis erimus* (Rom., VI) ? Non, mes chers auditeurs, je le répète, jamais les plaisirs de la vie ne nous feront parvenir à cette gloire. Il faut y aller par la voie des souffrances : première vérité, qui confondra éternellement la mollesse et la délicatesse des mondains. Mais d'ailleurs toutes sortes de souffrances ne conduisent pas à cette gloire : autre vérité, qui doit détromper une infinité de chrétiens que nous voyons souffrir dans le monde, mais qui ne souffrent pas en chrétiens. Deux importantes leçons que j'ai encore à développer, et que je regarde comme les deux points les plus essentiels de la morale évangélique.

Il faut, comme Jésus-Christ, aller à la gloire céleste par la croix et par les souffrances. Heureux si par là nous en trouvons le chemin ; mais malheur à nous si nous nous figurons qu'on y arrive par une voie plus douce et plus commode, et qu'il y ait pour cela des conditions et des états privilégiés. Que n'ai-je le zèle de saint Paul, pour graver profondément dans vos cœurs ce grand principe ! C'est ce que le Sauveur du monde fit entendre aux enfants de Zébédée, qui passaient néanmoins pour ses disciples favoris, quand il réprima, par la dureté apparente de sa réponse, la vanité de leur prétention. Vous me demandez, leur dit-il, d'être assis et honorablement placés dans mon royaume, et moi je vous demande si vous pouvez boire le calice que je boirai moi-même avant vous ? Comme s'il leur eût dit : Favoris et disciples tant qu'il vous plaira, si vous ne participez à ce calice dont je vous parle, à ce calice d'amertume et de douleur, il n'y a pour vous

dans mon royaume ni place ni rang ; et quiconque refuse d'accepter cette condition, et n'a pas le courage de passer par cette épreuve, doit renoncer à ma gloire, et compter qu'il en est exclu. C'est ce que le même Sauveur nous a fait voir dans sa propre personne, et ce qu'il déclara à ses apôtres sur le point qu'il était de retourner à ce royaume céleste qu'il avait quitté pour descendre sur la terre : *Nonne hæc oportuit pati Christum, et intrare in gloriam suam* (Luc., XXIV) ? Vous vous étonnez de ce que le Christ a souffert, et votre foi en est troublée : mais ignorez-vous les divines Ecritures, et n'avait-il pas été dit qu'il souffrirait de la sorte, et qu'il entrerait ainsi dans la gloire ? Or, s'il le fallait pour le Christ, *Oportuit*, ne le faut-il pas pour nous ; et qui peut se plaindre d'une loi que le Fils même de Dieu a voulu et a dû subir ? Aussi les saints, au moins ceux de la loi de grâce, non-seulement se sont consolés, mais se sont réjouis, mais se sont glorifiés dans les afflictions de cette vie, parce qu'ils les ont toujours regardées comme la route sûre et infaillible qu'ils devaient suivre pour parvenir au terme de leur bonheur. Au lieu que David, par un mouvement de confiance, mais d'une confiance encore judaïque, c'est-à-dire d'une confiance qui se proposait encore quelque chose de terrestre et de charnel, et qui ne s'élevait pas aussi parfaitement que la nôtre aux biens spirituels et célestes ; au lieu, dis-je, que David, pour chercher du soulagement dans ses maux, faisait à Dieu cette prière, et lui disait : *Educes de tribulatione animam meam* (Ps. CXLII) : Délivrez-moi, Seigneur, des tribulations qui m'accablent ; les saints de la loi nouvelle, par un esprit tout opposé, mais bien plus épuré et plus éclairé, ont cru devoir dire : Non, Seigneur, ne nous en délivrez pas. Ce sont des tribulations, il est vrai, mais des tribulations salutaires, dont, malgré les révoltes de la nature, nous nous glorifions et nous nous félicitons : *Gloriamur in tribulationibus nostris* (Rom., V). Ce sont des maux qui nous abattent ; mais qui, par un effet tout divin, au même temps qu'ils nous abattent aux yeux des hommes, nous détachent de nous-mêmes, et nous élèvent à vous ; des maux qui sont les gages précieux de ce véritable, de cet unique, de ce souverain bien que nous attendons. Et à quoi nous réduiriez-vous, Seigneur, reprenait, au nom de tous les autres, saint Grégoire, pape, pénétré de cette vérité, à quoi, mon Dieu, nous réduiriez-vous, si, par une miséricorde qui nous perdrait, vous veniez à nous délivrer de ces maux que nous endurons, puisque vous nous assurez, dans toutes vos Ecritures, que la souffrance doit faire tout le mérite de notre espérance ; et par conséquent qu'elle en doit être le plus ferme et le plus solide appui ? Où en serions-nous, si, n'étant plus dans le monde, ni affligés, ni humiliés, ni mortifiés, ni persécutés, nous n'avions plus ce qui est, selon le témoignage de votre Apôtre, le caractère le plus visible et le plus certain de vos prédestinés ? Ne nous écoutez donc point, Seigneur, si jamais nous sou-

haitions d'avoir sur la terre un sort plus tranquille; et rejetez notre prière, si nous étions assez insensés pour vous demander une telle grâce. Donnez-nous des secours puissants pour nous soutenir, et un fond de patience pour souffrir avec soumission; mais ne nous punissez pas, Seigneur, jusqu'à nous traiter dans la vie plus favorablement que vous ne l'avez été, et jusqu'à éloigner de nous ce qui doit nous donner une sainte ressemblance avec vous. Ainsi, dis-je, ont parlé les saints, et ce langage qui, selon la prudence de la chair, paraît folie, était dans eux la plus éminente sagesse.

C'est cela même qui a donné à ces grands hommes et à ces fidèles serviteurs de Dieu, sur le sujet des prospérités temporelles, des sentiments si contradictoirement opposés à la cupidité et à l'amour-propre; c'est ce qui les a fait trembler, quand ils se sont vus dans des états dont le monde leur applaudissait, et où consiste en effet la félicité des enfants du siècle; mais dont ils craignaient les suites funestes, par rapport à cette félicité qu'espèrent les enfants de Dieu: c'est ce qui les a convaincus, aussi bien que saint Augustin, qu'une prospérité complète, s'il y en avait une dans le temps présent, serait une réprobation commencée: et qu'un homme sur la terre, parfaitement heureux s'il raisonnait bien, devrait, ou se croire perdu, ou se condamner pour toute sa vie à pleurer et à gémir: pourquoi? parce qu'il n'y aurait point de moment où il ne dût être touché et alarmé de cette pensée: Je ne suis pas dans la voie de Dieu; ce n'est point par là que Dieu a conduit ses élus. Comblé de biens, comme je le suis, et souffrant aussi peu que je souffre, s'il y a une éternité bienheureuse, je n'ai nul lieu de croire qu'elle soit pour moi, et j'ai d'affreuses présomptions qu'elle n'est pas pour moi. Pensée désolante pour un chrétien! C'est dans cette vue que Jésus-Christ a prononcé ces fameux anathèmes, à quoi le monde ne succrera jamais, mais qui subsisteront malgré le monde, et qui, malgré le monde, auront leur effet: anathème contre les riches voluptueux: *Væ vobis divitibus* (*Luc.*, VI); anathème contre ceux à qui rien ne manque, et qui vivent selon les désirs de leur cœur: *Væ vobis qui ridetis, qui saturati estis* (*Ibid.*); c'est-à-dire anathème contre ceux que le monde a toujours été en possession de béatifier et de canoniser. Et c'est par la même raison que ce divin maître a érigé en béatitude ce que le monde déteste, et ce qu'il a le plus en horreur: bienheureux les pauvres: *Beati pauperes* (*Matth.*, V); bienheureux ceux qui pleurent: *Beati qui lugent* (*Ibid.*); bienheureux ceux qui souffrent persécution: *Beati qui persecutionem patiuntur* (*Ibid.*). Enfin, c'est ce que les apôtres Paul et Barnabé prêchaient avec tant de zèle, quand ils allaient, dit saint Luc, visitant les églises chrétiennes, fortifiant le courage des disciples, les exhortant à persévérer dans la foi, et leur remontrant que c'était par les afflictions et les peines qu'ils

devaient entrer dans le royaume de Dieu: *Confirmantes animas discipulorum, et exhortantes ut permanerent in fide, et quoniam per multas tribulationes oportet nos intrare in regnum Dei* (*Act.*, XIV).

Telle est la loi que Dieu, dans le conseil de sa providence, a portée, et qu'il ne changera pas pour nous. Cependant, au mépris de cette loi, on veut être heureux dans le monde, et quoique les souffrances soient la marque la plus certaine des élus de Dieu, par une infidélité dont on ne fait nul scrupule, et qu'on ne se reproche jamais, on consent à n'avoir point cette marque spéciale de prédestination pour le ciel, pourvu que l'on soit, si je puis ainsi parler, des prédestinés de la terre. A quelque prix que ce puisse être, on veut, autant qu'il est possible, écarter tout ce qui fait de la peine et qui incommode; et, sans balancer, on renonce, au moins dans la pratique et par les œuvres, aux béatitudes de Jésus-Christ, pour jouir des béatitudes du siècle. Que cet adorable Sauveur, que les saints après lui soient arrivés à la gloire par la croix et par les tribulations, on prétend y arriver par la joie et par le plaisir: car, au même temps qu'on ne veut rien souffrir, on veut néanmoins d'ailleurs, par un secret inconnu à Jésus-Christ même, et par une contradiction que les saints n'ont jamais accordée, se sauver dans le monde; c'est-à-dire qu'on veut se sauver dans le monde, tandis qu'on n'y respire que le plaisir, qu'on y rapporte tout au plaisir, qu'on y cherche avec soin et en tout le plaisir, et qu'on n'y connaît point d'autre bien que le plaisir. Mais, que fait Dieu, chrétiens; remarquez ces deux traits de sa miséricorde, et reconnaissez le désordre de votre conduite. Afin que les plaisirs du monde ne vous corrompent pas, et que ce ne soient pas des obstacles à votre bonheur éternel, Dieu, qui veut en quelque sorte, malgré vous-mêmes, vous sauver, mêle ces plaisirs d'amertume, vous y fait trouver des dégoûts, vous les rends fades et insipides. C'est ce que vous éprouvez à toute heure; et vous qui, contre tous les desseins de Dieu, voulez vous perdre, malgré toutes les amertumes qui s'y rencontrent, vous êtes avides de ces plaisirs, vous les désirez ardemment, vous vous y attachez opiniâtrément, et, tout insipides qu'ils sont, vous les préférez aux délices pures de cette gloire, dont la seule espérance serait déjà pour vous une félicité anticipée. Semblables à l'infortuné Esau, qui, pour contenter seulement une fois la faim qui le pressait, vendit son droit d'aînesse, et fut par là frustré de la bénédiction de son père, vous sacrifiez à de vaines douceurs et à quelques moments d'une volupté passagère le saint héritage qui vous était acquis.

Ce n'est pas assez: Dieu vous envoie des souffrances, et, par une bonté paternelle, il les attache à votre condition, à vos emplois, aux engagements que vous avez dans le monde. Car, quelques mesures que l'on prenne, on ne peut être en commerce avec le monde sans y trouver sans cesse des sujets

de mortification et de chagrin. Si vous connaissiez le don de Dieu, vous ne penseriez qu'à le bénir d'en avoir ainsi ordonné, et vous n'auriez que des actions de grâces à lui rendre de vous avoir pourvus d'un si puissant préservatif contre les dangers et les écueils de votre état. Quelque avantageuse, selon le monde, que pût être votre destinée, vous ne vous croiriez pas abandonnés du ciel, ni réprouvés, puisque vous auriez encore part au calice du salut. Mais quel usage faites-vous d'un si précieux talent? A ce désir insatiable des plaisirs du monde que je viens de vous reprocher vous joignez l'abus des souffrances par où Dieu voulait vous sanctifier; et, comme vous vous pervertissez par les plaisirs mêmes que vous ne goûtez pas et qui ne vous satisfont pas, ainsi vous pervertissez-vous par les croix mêmes que vous portez, mais dont vous ne profitez pas, car toutes sortes de souffrances ne conduisent pas à la gloire que Dieu nous découvre dans le mystère de ce jour. Si cela était, l'enfer ne serait plus enfer. Il faut que ce soient des souffrances pour la justice, parce qu'il n'y en a point d'autres que Dieu puisse couronner, ni qui puissent avoir de la proportion avec cette vie bienheureuse où Jésus-Christ après lui nous appelle. Souffrir parce qu'on a le cœur déchiré de mille passions, souffrir parce qu'on est dévoré par une ambition que rien ne peut satisfaire, souffrir parce qu'on est possédé d'une envie secrète, souffrir parce qu'on a dans l'âme la haine et le fiel, c'est souffrir plus que n'ont souffert les pénitents les plus austères, et plus que ne souffrent ces malheureux condamnés par la justice et la rigueur des lois à traîner leurs chaînes dans un esclavage dur et honteux. Mais c'est souffrir comme les démons pour l'iniquité, et il répugne à la sainteté de Dieu de tenir compte aux hommes de ce qu'ils souffrent pour de si indignes sujets. Si donc l'on prétend au royaume de Dieu, il faut souffrir pour la cause de Dieu, il faut souffrir pour la charité, souffrir pour la vérité, souffrir pour la paix, souffrir pour l'obéissance; car tout cela est renfermé dans cette justice chrétienne dont parlait le Fils de Dieu quand il disait : *Beati qui persecutionem patiuntur propter justitiam, quoniam ipsorum est regnum cœlorum (Matth., V)*. Souffrir plutôt que de se venger et de repousser une injure en rendant le mal pour le mal, c'est ce que j'appelle souffrir pour la charité; souffrir plutôt que de trahir sa conscience, plutôt que de manquer à son devoir, plutôt que d'approuver le vice, c'est ce que j'appelle souffrir pour la vérité; souffrir plutôt que de causer du trouble en voulant se défendre et se justifier, c'est ce que j'appelle souffrir pour la paix; souffrir plutôt que de murmurer et de se plaindre, plutôt que de résister aux puissances légitimes, c'est ce que j'appelle souffrir pour l'obéissance. Voilà les souffrances que Dieu accepte et qu'il récompense dans son royaume. Mais ma douleur est, chrétiens, que les vôtres ne sont pas communément de ce caractère; ma douleur

est, qu'au lieu que les saints disaient, en s'adressant à Dieu : *Propter te mortificamur tota die (Rom., VIII)*; c'est pour vous, Seigneur, que nous sommes persécutés et que nous voulons l'être; c'est pour vous que nous nous persécutons en quelque manière nous-mêmes, et que nous nous mortifions; peut-être ceux qui m'écoutent et à qui je parle pourraient dire au monde : C'est pour toi que je me mortifie, monde dont je me suis fait l'esclave; c'est pour toi que je me captive, c'est pour toi que je me fais violence, c'est pour toi que je souffre tout ce que les serviteurs de Dieu ont souffert pour Dieu. Or, qu'arrive-t-il de là? ce qui me paraît et qui doit vous paraître, mes chers auditeurs, le comble de tous les malheurs de l'homme; vous allez à la perdition et à la mort par où les justes et les vrais chrétiens vont au salut et à la vie. Car les souffrances mènent à l'un et à l'autre; et ce n'est point, je le répète, précisément par les souffrances que Dieu fait le discernement des élus et des réprouvés; c'est par la qualité, c'est par le motif, c'est par le principe et la fin des souffrances. Cependant, j'en reviens toujours à la proposition générale que, pour entrer dans cette patrie dont les portes aujourd'hui vous sont ouvertes, et pour mériter d'y être reçu, il faut souffrir.

Cette parole, chrétiens, vous paraît dure; mais j'ose dire qu'elle ne doit point l'être pour vous, et en voici la raison, à laquelle je vous défie de répliquer. Car, que ne souffrez-vous pas tous les jours, et que n'êtes-vous pas déterminés à souffrir pour le monde? Que ne souffrez-vous pas pour vous établir et pour vous pousser dans le monde? ce désir d'acquérir de la gloire, que ne vous fait-il pas entreprendre? cette ambition de vous élever, que ne vous fait-elle pas prendre sur vous? S'il s'agit de votre fortune, épargnez-vous votre santé, ménagez-vous votre repos, vous plaignez-vous qu'il vous en coûte de l'assujettissement et du travail? Avec quelle patience ne supportez-vous pas tout ce qui se présente de plus fâcheux et de plus pénible? Avec quelle ardeur et quel courage ne passez-vous pas par-dessus toutes les difficultés? Pour peu que vous ayez de bonheur et que les choses vous succèdent, que ne trouvez-vous pas aisé? Faut-il vous exciter et vous animer? avez-vous besoin pour cela de remontrances? ne vous les faites-vous pas à vous-mêmes, et ne vous en dites-vous pas plus que je ne vous en dirai jamais? Or, souffrez pour Dieu ce que vous souffrez pour le monde, je ne vous en demande pas davantage. Vous en faut-il un motif pressant, touchant, convaincant? Ne l'avez-vous pas dans cette gloire qui vous est proposée comme le terme de votre espérance? y a-t-il un autre bien plus précieux pour vous, que cette gloire où vous n'aurez plus rien à désirer, plus rien à demander, plus rien à rechercher, parce qu'elle comblera toute la capacité de votre cœur; que cette gloire durable et éternellement assurée, que jamais rien ne vous enlèvera, que jamais rien ne

troublera, que jamais rien ne bornera ; que cette gloire, après laquelle les saints ont tant soupiré, vers laquelle ils élevaient sans cesse leur esprit, ils tournaient sans cesse leurs regards. et dont la seule vue, quoique obscure et encore imparfaite, dont le seul avant-goût sur la terre les ravissait, les transportait, et, pour m'exprimer ainsi, les enivrait ; que cette gloire, où le Fils de Dieu souhaitait si ardemment de retourner, dont il parlait si souvent à ses disciples, surtout depuis qu'il fut ressuscité et qu'il se vit sur le point d'aller recevoir la couronne que son Père lui avait préparée ? C'est là qu'il nous précède, chrétiens : nous sommes ses membres et il est notre chef ; partout où le chef entre il faut que les membres le suivent, et qu'ils y soient placés avec lui. C'est là qu'il traîne avec soi comme en triomphe, et qu'il introduit tant d'âmes justes, tant de patriarches, de prophètes, de prédestinés de l'ancienne loi, qui depuis si longtemps attendaient ce libérateur. Joignons-nous d'esprit et de cœur à cette troupe glorieuse, et disposons-nous à la grossir un jour nous-mêmes, et à partager avec eux la même gloire. Mais, du reste, n'oublions jamais (car c'est là toujours qu'il s'en faut tenir, et ce qu'il faut poser pour principe nécessaire et incontestable) que c'est une récompense ; qu'elle l'a été pour eux, et qu'elle le doit être pour nous ; qu'ils l'ont acquise par la sainteté de leurs œuvres, par la ferveur de leur piété, surtout par leur patience inaltérable et leur constance à souffrir, et que c'est ainsi que nous la devons mériter. Défions-nous de notre faiblesse ; mais ne craignons point toutefois que les forces nous manquent, puisque Jésus-Christ est à la droite de son Père comme notre médiateur, comme notre pontife, pour faire descendre sur nous ses grâces les plus puissantes. Allons à son trône, à ce trône de gloire et de miséricorde tout ensemble, lui présenter nos hommages, lui offrir nos prières, lui proposer nos besoins, l'adorer et l'invoquer jusqu'à ce que nous puissions, dans l'éternité, le voir et le posséder. C'est ce que je vous souhaite, etc.

SERMON X.

Pour la fête de la Pentecôte.

Repleti sunt omnes Spiritu Sancto.

Ils furent tous remplis du Saint-Esprit (Actes, ch. II).

MADAME (1),

C'est le grand mystère qui s'est accompli pour la première fois dans les apôtres, et qui doit s'accomplir en nous, si nous sommes disposés, ainsi qu'ils l'étaient, à recevoir ce don céleste de l'Esprit de Dieu ; car Jésus-Christ, par sa mort, l'a mérité pour nous aussi bien que pour les apôtres ; il le demanda pour nous à son Père, en le demandant pour les apôtres ; et la solennité que nous célébrons n'est point, comme les autres fêtes de l'année, une simple commémoration, mais le mystère même de la descente du Saint-Esprit. Mystère toujours subsistant,

(1) La reine d'Angleterre.

et qui, jusqu'à la fin des siècles, subsistera dans l'Eglise de Dieu, tandis qu'il y aura des fidèles en état d'y participer, et qui se mettront en devoir de le renouveler dans leurs cœurs. Or, il ne tient qu'à nous, chrétiens, d'être de ce nombre, puisqu'il est vrai, et même de la foi, que, par les sacrements de la loi de grâce, nous pouvons tous les jours recevoir le Saint-Esprit ; et qu'en vertu des promesses du Sauveur, le même Esprit qui descendit visiblement sur les disciples assemblés dans Jérusalem, descend encore actuellement et véritablement sur nous, non pas avec le même éclat ni avec les mêmes prodiges, mais avec les mêmes effets de conversion et de sanctification, quand il trouve nos âmes bien préparées, et que nous prenons soin de les lui ouvrir. Il est donc, mes chers auditeurs, d'un intérêt infini pour vous et pour moi de bien comprendre quel est cet esprit que le Fils de Dieu nous a promis, et dont la mission ineffable doit opérer en nous ce qu'elle opéra dans les apôtres. Car malheur à nous si, par notre infidélité, nous y apportons quelque obstacle ; malheur, pour me servir de l'expression de saint Paul, si nous contristons le Saint-Esprit, et si nous négligeons d'entrer dans les dispositions où nous devons être pour avoir part à ses grâces. Divin Esprit, source féconde d'où procède toute grâce excellente et tout don parfait, répandez sur moi un rayon de cette lumière dont les disciples de Jésus-Christ furent pénétrés quand vous reposâtes sur eux. Donnez-moi une de ces langues de feu qui parurent sur leurs têtes, lorsque, intérieurement éclairés, animés, fortifiés, ils commencèrent à parler. Dans l'obligation où je suis d'annoncer à mes auditeurs les vérités du salut, votre secours m'est nécessaire, et je vous le demande par l'intercession de Marie. *Ave Maria.*

Le monde, dans l'état malheureux où l'a réduit le péché, ne peut recevoir le Saint-Esprit. C'est la plus sensible marque et la plus funeste que Jésus-Christ nous ait donnée de la réprobation du monde ; et, en prononçant contre lui cet anathème, il n'en a point apporté d'autre raison, sinon que le monde, dans l'excès de son aveuglement, ne sait pas même ce que c'est que l'esprit de Dieu : *Spiritum veritatis quem mundus non potest accipere, quia non videt eum, nec scit eum (Joan., XIV)*. Il est donc, concluait saint Chrysostome, du devoir des prédicateurs de l'Evangile, de faire connaître au monde ce divin esprit. Et c'est ce que j'entreprends dans ce discours, où j'ai à vous exposer le mystère de notre religion, non-seulement le plus sublime, mais le plus édifiant et le plus touchant. Quand saint Paul, venant à Ephèse, demanda aux disciples qu'il y trouva, si, depuis qu'ils avaient reçu la foi, ils avaient reçu le Saint-Esprit : *Si Spiritum sanctum accepistis credentes (Act., XIX)* ? surpris d'une telle demande, et confus, ils lui répondirent ingénument qu'ils n'avaient pas même ouï dire qu'il y eût un Saint-Esprit : *Sed nequa si Spiritus Sanctus est audivimus (Ibid.)*.

Combien de chrétiens, disons mieux, combien de mondains, à la honte du christianisme qu'ils professent, vivent aujourd'hui dans la même ignorance, et peut-être dans une ignorance encore plus criminelle? car il ne suffit pas, pour le salut, de savoir que le Saint-Esprit est la troisième personne de l'adorable Trinité, qu'il est consubstantiel au Père et au Fils, qu'il procède éternellement de l'un et de l'autre; ce sont des points de créance qui nous apprennent ce que le Saint-Esprit est en lui-même, et par rapport à lui-même. Mais de plus, mes chers auditeurs, il faut savoir ce qu'il est par rapport à nous, ce qu'il doit produire en nous, pour quoi il nous est envoyé, ce que nous devons faire pour le recevoir, et par où nous pouvons juger si nous l'avons reçu. Or, combien de lâches chrétiens, uniquement occupés du monde, ne se sont jamais mis en peine de s'instruire sur tout cela, et, plus condamnable que les disciples d'Ephèse, pourraient faire encore aujourd'hui cet aveu honteux : *Sed neque si Spiritus Sanctus est audivimus* : Comment aurions-nous reçu le Saint-Esprit, puisque nous ignorons même ce que c'est que le Saint-Esprit? Quoi qu'il en soit, voici, mes frères, l'idée que je viens vous en donner, et que je tire du mystère que nous célébrons. Cet esprit dont les apôtres reçurent les prémices et la plénitude fut pour eux, et est par proportion pour nous, un esprit de vérité, un esprit de sainteté et un esprit de force. Appliquez-vous à ces trois pensées. C'est un esprit de vérité, parce qu'en nous remplissant de ses lumières, il nous enseigne toute vérité : ce sera la première partie. C'est un esprit de sainteté, parce qu'en s'unissant à nous, il détruit en nous tout ce qu'il y trouve, non-seulement d'impur et de charnel, mais d'imparfait et de terrestre, opposé à la vraie sainteté : ce sera la seconde partie. Et c'est un esprit de force, parce qu'il nous rend capables de tout faire et de tout supporter pour Dieu, en nous inspirant une vertu surnaturelle et un courage au-dessus de toute difficulté : ce sera la conclusion. Qualités du Saint-Esprit, qui nous sont sensiblement représentées par ce feu mystérieux et miraculeux, sous le symbole duquel il fut donné aux apôtres. Car le feu, qui, de tous les éléments, est le plus noble, a la vertu d'éclairer, de purifier et d'échauffer. Or, ce sont justement à notre égard les trois propriétés de l'esprit de Dieu. Comme esprit de vérité il nous éclaire, comme esprit de sainteté il nous purifie, et comme esprit de force il nous anime. Comme esprit de vérité il nous détrompe de nos erreurs, comme esprit de sainteté il nous détache de nos engagements criminels, et comme esprit de force il nous fait triompher de nos faiblesses. Comme esprit de vérité il élève et perfectionne nos esprits, comme esprit de sainteté il réforme et change nos cœurs, et comme esprit de force il remue toutes nos puissances par le zèle qu'il excite en nous, quand il veut que nous agissions pour la gloire et les intérêts de Dieu. Trois

effets de sa sainte présence, que Dieu nous découvre en ce grand jour, et qui vont faire tout le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE

Enseigner la vérité, c'est une chose qui peut convenir à l'homme, et qui n'est point au-dessus de la portée de l'homme. Mais enseigner sans exception toute vérité, mais l'enseigner sans distinction à toute sorte de sujets, mais pouvoir l'enseigner en toutes manières, c'est ce qui n'appartient qu'à Dieu, et de quoi tout autre esprit que celui de Dieu est absolument incapable. Aussi est-ce le caractère le plus essentiel et le plus divin que Jésus-Christ, dans l'Évangile, ait attribué au Saint-Esprit : *Cum autem venerit ille, docebit vos omnem veritatem* (Joun., XVI); et c'est ce même caractère qui me semble d'abord avoir paru plus sensiblement en ce jour solennel où cet esprit de vérité descendit sur les apôtres et sur tous les disciples assemblés. En voici la preuve, que je vous prie d'écouter.

Non, dit saint Augustin, pesant ces paroles : *Omnem veritatem*, il n'appartient qu'à l'esprit de Dieu d'enseigner et de persuader toute vérité. Car il y a des vérités que la chair et le sang ne révèlent point, des vérités qui choquent et qui révoltent la raison humaine, des vérités dont la nature s'effraie, des vérités humiliantes, gênantes, mortifiantes, mais qui sont par là même des vérités salutaires et nécessaires; en un mot, des vérités que l'homme, selon le terme de l'Évangile, ne saurait porter, beaucoup moins goûter ni aimer. S'il arrive donc qu'il vienne à en être sincèrement et efficacement persuadé, ce ne peut être que l'effet d'un esprit supérieur qui agit en lui et qui l'élève au-dessus de lui. Or il n'y a que l'esprit de Dieu qui ait ce pouvoir. L'esprit de l'homme, dit saint Chrysostome, apprend à l'homme et lui persuade ce qui satisfait l'amour-propre, ce qui flatte la vanité, ce qui excite la curiosité, ce qui favorise la cupidité : voilà ce qui est de son ressort. Mais ce qui combat nos passions, et ce qui est contradictoirement opposé à toutes les inclinations de l'homme, ne pouvant pas venir du fonds de l'homme, et d'ailleurs étant vérité, il faut nécessairement que ce soit l'esprit de Dieu qui nous l'enseigne et qui nous le persuade. De même, c'est une marque sûre et infailible de l'esprit de Dieu, d'enseigner la vérité à toute sorte de sujets; et la raison en est évidente : parce qu'il se trouve dans le monde des sujets si mal disposés, soit à comprendre la vérité, soit à s'y soumettre et à la croire, quand même ils la comprennent, qu'il n'y a que le Dieu de la vérité qui puisse les en rendre capables. En effet, donnez au docteur le plus consommé, et au plus habile homme de la terre, certains esprits grossiers à instruire; avec toutes ses lumières, il ne les éclairera pas. Donnez-lui à persuader certains esprits obstinés et entêtés; avec toutes ses démonstrations, il ne les persuadera pas. Mais quand l'esprit de Dieu s'en rend le maître, ni l'entêtement de ceux-ci, ni la stupidité de ceux-

là, n'est un obstacle aux impressions toutes-puissantes de la vérité : pourquoi ? parce que cet esprit, qui est souverainement et par excellence l'esprit de vérité, en se communiquant à nous, surmonte ou plutôt détruit dans nous tous ces obstacles, c'est-à-dire, parce qu'un des effets de sa présence est de corriger tous les défauts de nos esprits ; et qu'ayant lui-même formé tous les esprits, il sait leur donner le tempérament qu'il lui plaît. Ainsi, de grossiers qu'ils étaient, il les rend, quand il veut agir en eux, spirituels et intelligents ; et, de rebelles à la vérité, souples et humbles pour lui obéir. Les autres maîtres cherchent des disciples dociles, et qui par eux-mêmes aient déjà des dispositions pour entendre les vérités qu'on se propose de leur enseigner. Mais l'esprit de Dieu n'a pas besoin de ce choix : toutes sortes de disciples, indociles, pesants, incrédules, opiniâtres, prévenus, lui peuvent convenir, dit saint Chrysostome, parce qu'il sait faire de tous autant de sujets propres à être instruits ; et c'est la merveille que les prophètes nous ont distinctement marquée : *Est scriptum in prophetis : Et erunt omnes docibiles Dei (Joan., VI)*.

Enfin, c'est l'ouvrage de l'homme d'enseigner la vérité d'une manière bornée et limitée ; je veux dire de l'enseigner à force de leçons et de préceptes, et de la faire entrer dans les esprits jusques à un certain point de persuasion et de conviction. Ainsi les philosophes du paganisme imprimaient-ils peu à peu dans l'esprit de leurs auditeurs les vérités humaines qu'ils leur enseignaient, y employant de longs discours et bien des paroles. Mais enseigner dans un instant les vérités les plus profondes et les plus incompréhensibles de la religion ; mais les enseigner sans qu'il en coûte, pour les apprendre, ni étude ni travail ; mais les enseigner et les persuader jusqu'à déterminer les hommes à mourir et à se sacrifier pour elles, c'est les enseigner en Dieu, et d'une manière qui justifie parfaitement l'efficace et l'opération de l'esprit de Dieu. Or voilà, mes chers auditeurs, ce qui s'est accompli à la lettre dans la personne des apôtres, et ce que je remarque comme un des plus grands miracles qui aient jamais paru sous le ciel, comme le miracle qui a le plus contribué à l'établissement de notre foi, et dont nous devons pour cela conserver un éternel souvenir.

Car ne fut-ce pas un prodige bien étonnant de voir les apôtres, au moment qu'ils reçurent le Saint-Esprit, aussi pénétrés des lumières de Dieu, et aussi consommés dans la science du royaume de Dieu, qu'ils avaient été jusque là ignorants et remplis d'erreurs ? Ne fut-ce pas un changement de la main du Très-Haut de les voir dans Jérusalem prêchant des vérités qu'ils avaient fait profession, non-seulement de ne pas croire, mais de contredire ? Tandis qu'ils n'avaient eu pour maître que Jésus-Christ (ô mystère adorable et impénétrable !), vous le savez, Jésus-Christ, tout Dieu qu'il était, n'avait pas suffi, ce semble, pour leur faire entendre

cette doctrine céleste qu'il était venu établir sur la terre. Quelque soin qu'il eût pris de leur en donner une intelligence parfaite, après trois années d'instruction, tout ce qui regardait sa divine personne leur était encore caché ; son humilité les choquait, sa croix était pour eux un scandale, ils ne concevaient rien à ses promesses ; au lieu de la vraie rédemption qu'ils devaient attendre de lui, ils s'en figuraient une chimérique, c'est-à-dire, une rédemption temporelle, dont la vaine espérance les séduisait ; et quand ce Dieu-Homme leur parlait de la nécessité des souffrances, des avantages de la pauvreté, du bonheur des persécutions, de l'obligation de pardonner les injures, jusques à aimer ses ennemis, c'étaient, dit l'Écriture, autant d'énigmes où ils ne comprenaient rien : *Et ipsi nihil horum intellexerunt, et erat verbum istud absconditum ab eis (Luc., XVIII)* : pourquoi ? parce qu'ils n'avaient pas encore reçu l'esprit de Dieu, et que toutes ces vérités étaient de celles que le seul esprit de Dieu peut enseigner. Mais, dans l'instant même que le Saint-Esprit leur est donné, ces vérités qui leur avaient paru si incroyables se développent à eux. Ils en comprennent le secret, ils en découvrent les principes, ils en voient clairement les conséquences. Renoncer à soi-même et porter sa croix, ce n'est plus dans leur idée une folie, puisqu'ils font consister en cela toute leur sagesse. Aimer ses ennemis et pardonner les injures les plus atroces, ce n'est plus, dans leur estime, ni faiblesse, ni bassesse, puisque c'est par là qu'ils mesurent la grandeur et la force de l'esprit chrétien. Ils ne comptent plus pour un bien les richesses de la terre, puisqu'ils se font une béatitude d'être pauvres et de manquer de tout. Ils ne regardent plus la persécution comme un mal, puisqu'ils triomphent de joie d'en avoir été trouvés dignes. Je ne fais que rapporter ce que nous lisons dans le livre des Actes ; et voilà les saintes et admirables leçons que fit aux apôtres ce divin maître, et dont il les rendit capables lorsqu'il descendit sur eux. Or, quand je dis que le Saint-Esprit les rendit capables de tout cela, je prétends, mes chers auditeurs, vous faire conclure avec moi que c'est donc un esprit qui enseigne toute vérité. Car, que ne peut pas enseigner et persuader celui qui enseigne et qui persuade le détachement de soi-même, l'oubli de soi-même, la haine de soi-même ?

Mais encore, quels hommes pensez-vous qu'étaient les apôtres avant que le Saint-Esprit vint leur enseigner ces vérités ? Ah ! chrétiens, quelle merveille ! des hommes remplis de défauts ; des hommes, selon le reproche de Jésus-Christ, insensés, et lents à croire : *Stulti, et tardi corde ad credendum (Luc., XXIV)* ; des hommes charnels, et ne voulant juger des choses de Dieu que par les sens : *Nisi videro, non credam (Joan., X)* ; des hommes intéressés, qui ne reconnaissaient pour vérité que ce qui était conforme à leurs désirs ; des hommes que le Sauveur lui-même avait eu peine à supporter, et à

qui, dans le mouvement de son indignation, il avait dit : *O generatio incredula, quamdiu vos patiar* (*Marc.*, IX) ? Car c'est ainsi que l'Évangile nous les dépeint ; et tel était même, après la résurrection du Fils de Dieu, la disposition où ils se trouvaient encore ; puisque Jésus-Christ, en se séparant d'eux et montant au ciel, leur reprocha leur incrédulité, et la dureté de leurs cœurs. Sont-ce là des sujets capables de profiter à l'école du Saint-Esprit, et d'y être admis ? Oui, répond saint Chrysostome, ce sont là les sujets que le Saint-Esprit choisit pour en faire ses disciples. S'ils étaient mieux disposés, ils ne lui seraient pas si propres. S'ils étaient plus spirituels et plus raisonnables, il ne tirerait pas de leur conversion toute la gloire qu'il en veut tirer : il lui en faut de ce caractère pour montrer ce qu'il est et ce qu'il peut. Jésus-Christ vient de les quitter, en leur reprochant le déplorable état où il les laissait. Voilà justement le fonds que cherchait l'esprit de vérité pour faire éclater sa puissance. De ces incrédules, il fait les appuis de la foi ; et de ces ignorants, les docteurs de toutes les nations, afin qu'il n'y ait personne sur la terre qui ne puisse prétendre à la qualité de disciple du Saint-Esprit, et dont le Saint-Esprit ne puisse être le maître. Car, s'il l'a été des apôtres, de qui ne le sera-t-il pas ?

Vous me demandez jusqu'à quel point il les persuade : jusqu'à les résoudre à mourir pour la confession des vérités qu'il leur enseigne jusqu'à les préparer au martyre et à leur en inspirer des désirs ardents ; car c'est pour cela que ces disciples de la vérité reçurent la plénitude de l'esprit. Or, en matière de persuasion, l'esprit même de Dieu ne peut pas aller plus loin. Si Platon, dit saint Chrysostome, eût eu la présomption d'exiger de ses sectateurs ce témoignage de la créance qu'ils avaient en lui, s'il avait voulu qu'ils soutinssent sa doctrine jusqu'à l'effusion de leur sang, bien loin de s'attacher à lui, ils en auraient conçu du mépris : pourquoi ? parce qu'il ne les persuadait qu'en homme, et qu'en effet la persuasion qui vient de l'homme ne va pas à beaucoup près jusque là. Tirez donc cette conséquence, et raisonnez de la sorte : Le Saint-Esprit révélant aux disciples du Sauveur les vérités évangéliques, leur révèle en même temps que la foi de ces vérités sera pour eux un engagement au martyre ; que, pour croire et pour soutenir ces vérités, il leur en coûtera d'être maltraités, accablés, sacrifiés comme des victimes ; et il les persuade à cette condition ; marque visible et incontestable que c'est l'esprit de Dieu.

Au reste, chrétiens, ne pensez pas que tout ceci ne se soit accompli qu'une fois, ou ne l'ait été que dans la personne de ces premiers disciples ; car saint Luc, en termes exprès, nous assure que le miracle dont je parle se renouvelait tous les jours dans l'Église naissante, que le Saint-Esprit descendait sur les fidèles, tantôt quand on leur conférait le saint baptême, tantôt quand on leur imposait les mains, tantôt quand on leur annonçait la pa-

role du salut ; et que par là on voyait grossir de jour en jour le nombre des croyants, c'est-à-dire, le nombre de ceux qui étaient persuadés comme l'avaient été les apôtres : *Augebatur credentium in Domino multitudo* (*Act.*, V) : or, ce qui arrivait alors avec ces signes éclatants que saint Luc rapporte, c'est, malgré la perversité du siècle, ce qui arrive encore aujourd'hui, quoique d'une manière plus simple ; c'est ce que nous avons vu nous-mêmes plus d'une fois, et ce que nous avons admiré, lorsque des esprits libertins et obstinés dans leur libertinage ; que des mondains, des impies, des incrédules qui vivaient au milieu de nous, touchés de cet esprit de vérité, ont renoncé à leur impiété, se sont soumis au joug de la religion, ont commencé à connaître Dieu et à le glorifier ; car ainsi le monde est-il devenu chrétien ; ainsi des ténèbres de l'infidélité, s'est-il converti à la lumière pure de la foi ; et ainsi l'esprit de Dieu, selon la parole de Dieu même, a-t-il rempli tout l'univers : *Spiritus Domini replevit orbem terrarum* (*Sap.*, V).

Mais qu'a fait le démon, ce prince des ténèbres, ennemi des œuvres de Dieu et jaloux de sa gloire ? pour combattre ce miracle, il s'est efforcé, et il a même trouvé le moyen de pervertir l'univers par un esprit tout contraire à l'esprit de vérité ; je veux dire par l'esprit du monde, qui, se communiquant et se répandant, a défiguré toute la face de la terre, que l'esprit de Dieu avait saintement et heureusement renouvelée : je m'explique ; car voici, mes chers auditeurs, le désordre de notre siècle que nous ne pouvons assez déplorer. Tout l'univers est aujourd'hui rempli de l'esprit du monde, et on peut dire que l'esprit du monde est comme l'esprit dominant qui conduit tout. En effet, c'est l'esprit du monde que l'on consulte dans les affaires, c'est l'esprit du monde qui règne dans les conversations, c'est l'esprit du monde qui fait les liaisons et les sociétés, c'est l'esprit du monde qui règle les usages et les coutumes. On juge selon l'esprit du monde, on parle selon l'esprit du monde, on agit et on se gouverne selon l'esprit du monde ; le dirai-je ? on voudrait même servir Dieu selon l'esprit du monde et accommoder sa religion à l'esprit du monde. Et parce que l'esprit du monde est un esprit de mensonge, un esprit d'erreur, un esprit d'imposture et d'hypocrisie, par une conséquence nécessaire, et que l'expérience même ne nous fait que trop sentir, de là vient qu'il n'y a rien dans le monde que de faux et d'apparent. Faux plaisirs, faux honneurs, fausses joies, fausses prospérités, fausses promesses, fausses louanges : voilà pour les biens extérieurs ; fausses vertus, fausse prudence, fausse modération, fausse justice, fausse générosité, fausse probité : voilà pour les biens de l'esprit ; mais ce qui est bien plus indigne, fausses conversions, fausses dévotions, fausses humilités, fausses pénitences, faux zèles pour Dieu, et fausses charités pour le prochain : voilà pour ce qui regarde le salut. De là vient que les hommes du monde, pleins de cet esprit, semblent n'avoir point d'autre étude que

d'imposer aux autres et de se tromper eux-mêmes, que de cacher ce qu'ils sont et de montrer ce qu'ils ne sont pas; de là vient que, selon l'Apôtre, le monde est une scène où tout se passe en figures, où il n'y a rien de solide ni de réel, où la flatterie est en crédit, où la sincérité est odieuse, où la passion soutenue de la ruse et de l'artifice, parle hardiment, où la vérité simple et modeste est captive et dans le silence. Pernicieux esprit, qui, à mesure qu'il s'empare du monde, y fait éclipser les plus vives lumières, non-seulement du christianisme et de la religion, mais de la droite raison. Cependant je le répré- hende, c'est cet esprit du monde qui s'insinue et qui s'introduit partout. On ne se contente pas de l'avoir pour soi : on le communique, on travaille à le répandre. Un père l'inspire à ses enfants, il leur en fait des leçons, il leur en donne des règles; il les élève selon cet esprit, il les avance selon cet esprit, et en les conduisant selon cet esprit, il se damne avec eux selon cet esprit. Ce n'est pas seulement dans les palais des grands que cet esprit du monde exerce un souverain empire, c'est dans les conditions particulières, c'est parmi le peuple : le dirai-je? c'est jusque dans les plus saints états, jusque dans l'Eglise et dans le clergé. Car je vois, par exemple, dit saint Bernard, et je le vois avec douleur, que tout l'empressement et tout le zèle des ministres de l'Eglise consiste à faire valoir leurs droits, à s'enfler de leur dignité, à jouir de leurs revenus et à en abuser : ainsi parlait-il de son temps. On sait bien, ajoutait-il, que ce n'est pas l'esprit de Dieu, mais l'esprit du monde qui leur inspire ce zèle ambitieux et intéressé. Voilà donc l'esprit du monde placé jusque dans le sanctuaire. Vous me direz que les religieux même n'en sont pas exempts, et que dans la profession qu'ils font de renoncer au monde, ils ne laissent pas souvent d'en conserver encore l'esprit : je le sais, et c'est ce qui me fait trembler, quand je viens à rentrer dans moi-même. Mais si j'en dois trembler pour moi, quelle sûreté peut-il y avoir pour vous? et si ce malheureux esprit du monde peut aveugler et séduire un homme séparé du monde, que ne doivent pas éraindre ceux qui, par la nécessité de leur état, se trouvent exposés à tous les dangers et à toutes les tentations du monde?

Quoi qu'il en soit, chrétiens, reprenons ; et, par le miracle qu'a opéré dans les apôtres le Saint-Esprit, reconnaissons ce que nous sommes devant Dieu. A en juger par les effets, cet esprit de vérité, dont je viens de vous faire voir les merveilles et les prodiges, a-t-il été jusqu'à présent un esprit de vérité pour nous, et, s'il ne l'a pas été, à quoi devons-nous l'imputer, sinon à l'endurcissement et à la dépravation de nos cœurs? Quelle profession que nous faisons, comme chrétiens, d'être les disciples de cet esprit de vérité, nous a-t-il réellement persuadé les vérités du christianisme? nous les a-t-il fait goûter? nous a-t-il mis dans la disposition sincère et efficace de les pratiquer? Nous adorons en spéculation ces vérités, mais y

conformons-nous notre conduite? nous en parlons peut-être éloquemment, mais nos mœurs y répondent-elles? nous en faisons aux autres des leçons, mais en sommes-nous bien convaincus nous-mêmes? croyons nous, d'une foi bien vive, qu'il faut, pour être chrétiens, non-seulement porter sa croix, mais s'en faire un sujet de gloire; qu'il faut, pour suivre Jésus-Christ, renoncer intérieurement, non-seulement à tout, mais à soi-même; qu'il faut, pour lui appartenir, non-seulement ne pas flatter sa chair, mais la crucifier; qu'il faut, pour trouver grâce devant Dieu, non-seulement oublier l'injure reçue, mais rendre le bien pour le mal? Croyons-nous, sans hésiter, tous ces points de la morale évangélique, et pouvons-nous nous rendre témoignage que nous les croyons aussi solidement de cœur, que nous les confessons de bouche? Les apôtres, au moment qu'ils reçurent le Saint-Esprit, furent prêts à mourir pour ces vérités; sommes-nous prêts, je ne dis pas à mourir nous-mêmes, mais à faire mourir nos désirs déréglés et nos passions? suivant cette règle, y a-t-il lieu de croire que l'esprit de vérité nous a dérompés de mille erreurs qui causent tous les désordres du monde; qu'il nous a désabusés de je ne sais combien de fausses maximes qui nous pervertissent; qu'il nous a dessillé les yeux sur certains chefs où nous nous formons des consciences qui sont autant de sources de damnation? s'il n'a rien fait en nous de tout cela, quelles preuves avons-nous que nous l'ayons reçu; et, si nous ne l'avons pas reçu, à qui nous en devons-nous prendre, encore une fois, qu'à nous-mêmes? Peut-être, pour excuser l'aveuglement criminel où nous vivons, osons-nous dire que ce sont les lumières du Saint-Esprit qui nous manquent, et rejeter sur lui l'iniquité de nos erreurs. Mais, comme esprit de vérité, il a bien su nous ôter ce vain prétexte, et nous convaincre, par les reproches qu'il nous fait si souvent dans l'Ecriture, que nos erreurs viennent uniquement de nos résistances à ses lumières; que si nous sommes toujours aveugles, c'est que, toujours incircumcisé de cœur, toujours indociles et opiniâtres, nous ne voulons pas l'écouter, et qu'au mépris de ses inspirations, nous ne suivons point d'autre guide que l'esprit séducteur du monde, qui nous corrompt et qui nous perd : *Dura cervice et incircumcisis cordibus, vos semper Spiritui sancto resistitis*. Au lieu que nous voudrions rendre le Saint-Esprit lui-même responsable de notre aveuglement, par le refus qu'il ferait de nous éclairer, comme esprit de vérité, il nous fait convenir malgré nous que la cause de notre aveuglement, c'est que nous ne pouvons supporter la vérité qui nous reprend, et que nous abusons par orgueil de celle qui nous flatte : *Dura cervice et incircumcisis cordibus, vos semper Spiritui sancto resistitis*. Ah! mes chers auditeurs, ne faisons pas cet outrage à l'esprit de grâce, de vouloir nous justifier aux dépens de la grâce même. Préservez-nous de ce désordre,

ô divin Esprit ! et pour cela, faites-nous connaître vos voies. Enseignez-nous ce que vous enseignâtes aux apôtres. Faites que nous commençons enfin à être vraiment vos disciples ; et soyez pour nous, non-seulement un esprit de vérité, mais un esprit de sainteté : c'est la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Comme Dieu est absolument et souverainement saint, parce qu'il est saint par lui-même, aussi l'esprit de Dieu, par une propriété, même personnelle, est-il appelé dans l'Écriture, non-seulement l'Esprit-Saint, mais Esprit sanctificateur, c'est-à-dire, source et principe de sainteté dans tous les objets à qui il se communique. Ce n'est donc pas sans raison que le Sauveur du monde, sur le point de monter au ciel, et parlant du Saint-Esprit qu'il devait envoyer sur la terre, se servit d'une expression bien mystérieuse en apparence, quand il dit à ses disciples : Que ce divin esprit leur tiendrait lieu d'un second baptême, et qu'au moment que ses promesses s'accompliraient en eux, ce qui devait arriver peu de jours après, ils seraient baptisés dans le Saint-Esprit : *Vos autem baptizabimini Spiritu sancto, non post multos hos dies (Act., I)*. Car l'effet propre du baptême est de purifier et de sanctifier ; et le Saint-Esprit étant particulièrement descendu pour purifier les cœurs des hommes, quelque mystérieuse que paraisse cette expression, elle ne laissait pas d'être, dans l'intention de Jésus-Christ, très-naturelle. Mais il est maintenant question d'en bien pénétrer le sens ; et, puisque ce baptême du Saint-Esprit a été généralement promis à tous les fidèles, il s'agit, pour vous et pour moi, d'en reconnaître l'excellence d'une part, et de l'autre les obligations. Deux points d'instruction dont vous allez comprendre la conséquence, et que je vous prie de n'oublier jamais.

Il est donc vrai que le Saint-Esprit descendant sur les apôtres, fut comme un baptême solennel, dont chacun d'eux sentit l'impression salutaire ; et c'est ce qui a fait dire à Tertullien que ces bienheureux disciples furent alors comme inondés de l'esprit de Dieu : *Spiritu Dei inundatos (Tert.)*. Parole emphatique, mais qui dans le fond se réduit littéralement à la promesse du Sauveur : *Vos autem baptizabimini Spiritu sancto* ; puisque dans l'usage des premiers siècles du christianisme on baptisait par immersion, qui était une espèce d'inondation. Or, qu'est-ce que d'être baptisé dans le Saint-Esprit, sinon acquérir, en recevant le Saint-Esprit, une pureté toute céleste et toute divine ? Je sais, chrétiens, que les apôtres, dès leur vocation à l'apostolat, avaient été baptisés par Jésus-Christ ; et je sais que, par la vertu de ce premier baptême, ils étaient déjà purs devant Dieu, selon le témoignage de Jésus-Christ même : *Et vos mundi estis (Joan., XIII)*. Mais aussi vous n'ignorez pas que ce premier baptême, conféré aux apôtres, avait été le baptême de l'eau ; au lieu que le second, dont le Saint-Esprit, par son ineffable

mission et par sa présence immédiate, leur imprima le caractère, fut, d'une façon toute particulière, le baptême du feu ; différence que le saint précurseur avait annoncée, en parlant aux Juifs du Messie, en leur disant : *Ipse vos baptizabit in Spiritu sancto, et igni (Matth., III)* : C'est lui qui vous baptisera dans le Saint-Esprit et dans le feu ; différence qui se vérifia pleinement, lorsque le Saint-Esprit, en forme de langues de feu, se partagea et s'arrêta sur chacun des disciples : *Et apparuerunt illis dispersitæ linguæ tanquam ignis, seditque supra singulos eorum (Act., II)*. Pourquoi ce symbole du feu ? pour marquer, dit saint Chrysostome, que, comme le feu a une vertu infiniment plus agissante, plus pénétrante et plus puissante que l'eau ; aussi, par la venue du Saint-Esprit, les cœurs des hommes devaient être purifiés d'une manière bien plus parfaite qu'ils ne l'avaient été par le premier baptême de Jésus-Christ. En effet, après le baptême de Jésus-Christ, les apôtres, tout sanctifiés et tout régénérés qu'ils avaient été par ce sacrement, ne laissent pas d'être encore très-imparfaits. Selon le rapport que nous en fait l'Évangile, quoique baptisés par Jésus-Christ, ils étaient encore ambitieux, intéressés, jaloux ; on voyait encore parmi eux des dissensions, et ils tombaient dans des faiblesses dont cette grâce, quoique sanctifiante, du baptême du Fils de Dieu, ne les avait pas entièrement préservés. Mais à peine ont-ils reçu le Saint-Esprit, qu'ils deviennent des hommes tout spirituels, des hommes détachés du monde, des hommes au-dessus de tout intérêt, des hommes, non-seulement saints, mais d'une sainteté consommée, des hommes pleins de Dieu et vides d'eux-mêmes, en un mot, des hommes parfaits et irrépréhensibles. Ils ne sont plus, dit saint Chrysostome, cet or de la terre, grossier et informe, tel que la terre le produit, mais cet or purifié et éprouvé, qui a passé par le feu : *igne examinatum, probatum terræ, purgatum septuplum (Ps. XI)*. Or, le feu par où ils ont passé, c'est, ajoute saint Paul, notre Dieu lui-même : non plus notre Dieu irrité, et faisant éclater comme autrefois le feu de sa colère sur les pécheurs ; mais le Saint-Esprit répandant avec profusion ses dons et ses grâces, et consumant par le feu de son amour tout ce qu'il y a dans ses élus d'impur et de terrestre : *Deus enim noster ignis consumens est (Hebr., XII)*.

Voulez-vous savoir, chrétiens, jusqu'à quel degré de perfection et de pureté alla ce baptême de feu ? Ne vous scandalisez pas de ce que je vais dire, puisque c'est une vérité des plus constantes de la foi. Peut-être croyez-vous que ce baptême se termina, dans les apôtres, à leur ôter certains restes de leurs premières attaches ou au monde, ou à eux-mêmes : vous vous trompez ; j'ai quelque chose encore de plus important à vous déclarer. Et quoi ? le voici. Car la perfection de ce baptême de feu alla jusqu'à purifier leurs cœurs d'un certain genre d'attache qu'ils avaient eue et qu'ils conservaient

pour Jésus-Christ. Oui, cette attache trop humaine pour le Sauveur du monde était, dans la personne des apôtres, un obstacle à la descente du Saint-Esprit; et si Jésus-Christ, pour rompre cette attache, ne s'était séparé d'eux, jamais le Saint-Esprit ne leur eût été donné : *Si enim non abiero, Paracletus non veniet ad vos (Joan., XV)*. Quelle incompatibilité y avait-il entre l'un et l'autre, et pourquoi les apôtres ne pouvaient-ils pas recevoir le Saint-Esprit, pendant qu'ils étaient attachés à leur divin Maître? Ecoutez la réponse de saint Augustin, et tirez-en vous-mêmes les conséquences. Parce que les apôtres, dit ce saint docteur, en s'attachant à Jésus-Christ, ne l'envisageaient pas, comme ils devaient, avec des yeux assez purs; parce que, dans l'amour qu'ils lui portaient, ils le considéraient trop selon l'humanité et selon la chair. Il est vrai, cette humanité était sainte, et cette chair était consacrée par son union intime avec le Verbe; mais, parce que la grossièreté de leur esprit ne faisait pas un assez juste discernement de ce mystère; parce qu'en s'attachant à Jésus-Christ ils ne s'élevaient pas assez au-dessus de l'homme, quoique ce fût l'Homme-Dieu, l'esprit de Dieu dont la sainteté surpasse infiniment toutes les idées que nous en avons, ne pouvait, dans cet état d'imperfection, les honorer de sa présence. Il fallait donc, poursuit saint Augustin, que les apôtres perdissent Jésus-Christ de vue pour pouvoir être remplis du Saint-Esprit, et il fallait que le Saint-Esprit prenant, si j'ose ainsi parler, les intérêts de Jésus-Christ contre Jésus-Christ même, arrachât du cœur des apôtres les sentiments trop naturels qu'ils avaient pour ce Dieu-Homme. Voilà, dis-je, mes chers auditeurs, qu'elle a été, dans les apôtres, l'excellence de ce baptême de feu, et d'où nous devons conclure quelles en doivent être les obligations par rapport à nous, je veux dire jusqu'à quel point le Saint-Esprit doit être pour nous un esprit de pureté et de sainteté.

Après cela, faut-il s'étonner si Dieu, dès le commencement du monde, protesta, par un serment si solennel et si exprès, que jamais son esprit ne demeurerait dans l'homme, tandis que l'homme serait sujet à la chair? *Non permanebit spiritus meus in homine, quia caro est (Genes., VI)*. Faut-il s'étonner si, dans l'horreur extrême que Dieu conçut de la corruption des hommes, se repentant d'avoir créé l'homme, il lui ôta son esprit, et il lui fit sentir les effets de sa justice par ce déluge universel, qui fut comme l'expiation, mais l'expiation authentique des dérèglements de la chair? Non, non, chrétiens, il n'y a rien en cela qui me surprenne; et, supposé le principe que je viens d'établir, Dieu, selon les lois ordinaires de sa sagesse, n'en pouvait autrement user. Ce qui m'étonne, c'est qu'on se flatte encore de pouvoir, sans éloigner Dieu de nous, entretenir dans le monde certaines attaches. Attaches funestes, sources inépuisables de tous les malheurs, de tous les égarements, de tous les entêtements, de tous les excès et de tous les emportements des hom-

mes. Attaches que l'on entretient, prétendant qu'elles sont innocentes, et qu'étant, comme on les suppose, autorisées par l'usage du monde, elles n'ont rien d'incompatible avec l'esprit de sainteté. Car c'est ainsi, mondains, que vous en jugez: et voilà peut-être la plus dangereuse illusion dont vous ayez à vous parer. Mais, vous avez beau vouloir vous tromper vous-mêmes, et chercher des excuses, cet esprit de Dieu, dont la pénétration est à l'épreuve de tous vos artifices, ou ne demeurera jamais en vous, ou détruira dans vous toutes ces damnables attaches qui vous lient à la créature, et que votre amour-propre tâche de justifier. Si vous étiez de bonne foi, et si vous vouliez, au lieu d'en croire l'esprit du monde, cet esprit de séduction et d'erreur, vous en rapporter à l'esprit même de sainteté, dont vous devez être, comme chrétiens, les temples vivants; par les vœux qu'il vous donnerait, par les remords qu'il exciterait dans vos cœurs, il vous ferait reconnaître l'impossibilité absolue de l'accorder jamais, lui qui est la pureté et la sainteté même, avec ces sortes d'attaches, surtout avec celles que la diversité du sexe, jointe à la vivacité de l'âge et du tempérament, a rendues de tout temps si dangereuses et si pernicieuses. Comme esprit de sainteté, il vous convaincra que ces attaches ne sont ni ne peuvent être innocentes pour vous, puisque malgré vous-mêmes vous sentez bien qu'elles amollissent votre cœur; puisque vous ne pouvez disconvenir qu'elles ne le partagent; puisque vous n'éprouvez que trop qu'elles le dérèglent; puisque vous savez qu'elles vous détournent, et même qu'elles vous dégoûtent de vos légitimes devoirs; puisque, du moment que ce sont des attaches et des attaches du cœur, connues pour telles, le monde même ne vous les pardonne pas, puisqu'elles vous exposent à sa censure, qu'elles donnent lieu à la médisance, qu'elles servent de sujet à la raillerie; puisque c'est au moins la matière la plus prochaine du péché; je dis plus, puisque ce n'est communément rien autre chose qu'un déguisement et un raffinement de sensualité. Voilà ce que l'Esprit-Saint vous ferait voir, et ce qu'il vous ferait entendre, si vous lui prêtiez l'oreille, et que vous fussiez plus dociles à en suivre les secrets mouvements. Mais, soit que vous l'écoutez, ou que vous ne l'écoutez pas, indépendamment de vous, Dieu en a prononcé l'arrêt, qu'il retirait son esprit de l'homme qui vit selon la chair. Or, le principe de ces attaches, et ce qui les fait naître, n'est-ce pas la concupiscence de la chair? Je sais que vous leur donnez de beaux noms, et que, pour en étouffer tous les remords, et que, vous les qualifiez sans scrupule d'amitiés honnêtes. Mais l'esprit de sainteté réclamant au fond de vos consciences contre cette honnêteté prétendue, vous dit que ce sont des amitiés réprouvées de Dieu, qui, par un progrès insensible, mais infailible, conduisent enfin de l'honnête apparent, à l'impur et au criminel. Quoi donc, chrétiens, les apôtres n'ont pu recevoir le Saint-Esprit,

tandis qu'il leur restait pour Jésus-Christ une attache un peu trop humaine ; et vous vous croirez disposés à le recevoir, en laissant former dans vos cœurs des passions vives et ardentes pour de mortelles créatures, en concevant pour elles des sentiments de tendresse, dont la suite inmanquable est de n'avoir plus que des sécheresses pour Dieu ; en entretenant avec elles des liaisons dont la privauté pervertirait un ange, s'il avait des sens ; en vous engageant par rapport à elles dans des affaires et dans des intrigues qui font, à votre honte, la plus grande occupation de votre vie ? Non, non, doit conclure aujourd'hui toute âme solidement chrétienne ; non, divin Esprit, je le confesse, rien de tout cela ne peut subsister avec vous, et il y aurait même une monstrueuse contradiction dans l'alliance que j'en voudrais faire, ou que j'en croirais pouvoir faire avec la pureté des mœurs et encore plus avec la pureté du cœur. Quand tout cela n'irait pas jusqu'à détruire, par une offense griève, votre règne en moi, et qu'absolument une telle attache ne romprait pas encore le lien de la grâce habituelle qui m'unit à vous, le seul respect de votre adorable personne, ô Esprit de mon Dieu ! la seule idée que la foi me donne de votre délicatesse sur la préférence infinie qui vous est due, et sur l'amour sans partage que vous exigez comme Dieu ; la seule crainte de vous irriter et de provoquer votre jalousie (car vous êtes le Dieu jaloux), devrait me faire renoncer à tout objet créé : fût-ce mon œil, il faudrait l'arracher, puisque ce serait un sujet de scandale pour moi, et un obstacle à vos grâces les plus intimes, et à la participation de vos plus exquises faveurs.

Or, voilà, mes chers auditeurs, ce que j'ai appelé par rapport à nous, les obligations du baptême intérieur du Saint-Esprit. Que devons-nous donc faire pour accomplir ces obligations importantes, et à quoi dans la pratique, doit se réduire ce mystérieux baptême ? le voici. Pour répondre au dessein de Dieu, notre soin continuel doit être de corriger et de retrancher tout ce qu'il y a d'humain dans nos pensées, dans nos désirs, dans nos paroles et dans nos actions ; car, comme disait saint Paul, après avoir reçu l'esprit de Dieu et nos actions, et nos paroles, et nos désirs, et nos pensées ne doivent plus avoir pour fin, pour objet, pour règle, que ce qui est bon, que ce qui est louable, que ce qui est saint, que ce qui est exemplaire et édifiant : *De cætero; fratres, quæcumque pudica, quæcumque sancta, quæcumque bonæ sumæ* (Philip., IV) ; notre soin continuel doit être de mortifier par l'esprit les œuvres de la chair : *Si spiritu facta carnis mortificaveritis, vivetis* (Rom., VIII). Or, par les œuvres de la chair l'Apôtre n'entendait pas seulement ces vices grossiers, ces monstres de péchés qu'il nous défendait même de nommer ; mais il entendait cent autres choses qui y conduisent, et qui, par la fragilité de notre cœur, y servent de dispositions ; occasions recherchées, discours licencieux, libertés imprudentes, regards immodestes, curiosités, lectures, con-

versations, divertissements peu chrétiens, excès d'intempérance, vie molle et sensuelle. Il entendait, filles du siècle, ces airs mondains et affectés, si contraire à la pudeur et à la retenue de votre sexe ; ces nudités artificieuses, et quelquefois si honteuses et si scandaleuses, dont le ciel rougit ; ce luxe qui inspire l'orgueil, cet étalage de vanité, cette idolâtrie de vos personnes, ce désir effréné de plaire, que l'esprit corrompu du monde ne compte pour rien, mais dont sans doute le Saint-Esprit, si vous l'avez reçu dans cette fête, vous fait voir le danger et même le crime. Sans parler de l'impudicité, saint Paul entendait, par les œuvres de la chair, tout ce qui est en général incompatible avec la sainteté de l'esprit de Dieu, surtout avec la charité ; animosités, dissensions, querelles, inimitiés, haines, aversions, envies, colères, vengeances : *Manifesta sunt autem opera carnis, quæ sunt inimicitia, rixæ, iræ, dissensiones, emulationes* (Galat., V). Car, si vous n'avez pas, mes frères, ajoutait-il, et puis je ajouter moi-même avec lui, si vous n'aviez pas renoncé à tous ces désordres, s'il vous restait encore un fiel amer contre le prochain, si vous n'étiez pas réconciliés de bonne foi avec cet ennemi, si vous n'aviez pas étouffé dans vos cœurs tous les sentiments de vengeance, si vous n'étiez pas tous réunis par une charité sincère et cordiale, quelque opinion qu'on ait de vous, ou que vous en ayez vous-mêmes, n'est-il pas vrai que vous seriez encore charnels : *Nonne carnales estis* (I Cor., III) ? Or, tandis que vous serez charnels, ne prétendez pas recevoir le Saint-Esprit.

Je me trompe, chrétiens, vous pouvez y prétendre, et vous le devez. Car, tout pécheur que vous êtes, Dieu vous l'a promis ; et le serment qu'il a fait, que son esprit ne demeurera jamais dans l'homme tandis que l'homme sera esclave de la chair, n'empêche pas la vérité de cet autre oracle par où il s'est engagé à répandre son esprit sur toute chair : *Effundam de spiritu meo super omnem carnem* (Act., II) ; et c'est ce qui doit consoler les âmes faibles et imparfaites. L'esprit de Dieu ne demeurera point en nous, tandis que nous serons charnels ; mais il se répandra sur nous, afin que nous cessions d'être charnels ; et voilà le miracle que nous devons lui demander. Miracle plus grand que celui de la création du monde, ou plutôt qui, dans l'ordre de la grâce, est une espèce de création plus miraculeuse que celle du monde. Mais il faut pour cela, Seigneur, la toute-puissance de votre grâce. Quand vous créâtes le monde, vous travailliez sur le néant, et ce néant ne vous résistait pas ; ici c'est le néant du péché, qui, tout néant qu'il est, s'oppose à vous et s'élève contre vous. Envoyez-nous donc votre esprit dans toute sa plénitude ; et par là, Seigneur, créez dans nous des cœurs purs, des cœurs chastes, des cœurs soumis à votre loi : *Cor mundum crea in me, Deus* (Ps. LII) ; envoyez-nous cet esprit sanctificateur ; et par là renouvelant nos cœurs, vous renouvelerez toute la face de la terre : *Emitte Spiritum tuum, et creabuntur, et renovabis faciem terræ*

(Ps. CIII). Quelle force, mon Dieu, et quel zèle pour votre gloire ne nous inspirera-t-il pas ? c'est ce que nous allons voir dans la dernière partie.

TROISIÈME PARTIE.

C'est un caractère qui ne peut convenir qu'au Saint-Esprit, et qui le distingue essentiellement comme Saint-Esprit, de posséder en soi l'Être divin, sans pouvoir le communiquer à nulle autre personne divine ; d'être produit par le Père et par le Fils, et de ne pouvoir être le principe d'aucune autre semblable production ; en un mot, d'être, tout Dieu qu'il est, stérile dans l'adorable Trinité, parce qu'il est le terme de la Trinité même. Stérilité, disent les théologiens, qui, bien loin d'être défectueuse, marque et suppose en lui la plénitude de toute perfection. Mais, autant que la foi nous représente le Saint-Esprit stérile dans lui-même, et par rapport aux deux autres personnes dont il procède, autant nous le fait-elle concevoir agissant, fécond et plein d'efficace et de vertu hors de lui-même, et dans les sujets à qui il fait part de ses dons. Car, selon l'Écriture, c'est le Saint-Esprit qui est en nous le principe immédiat et substantiel de toutes les opérations de la grâce ; c'est par le Saint-Esprit que nous sommes régénérés dans le baptême : *Nisi quis renatus fuerit ex aqua et Spiritu Sancto (Joan., III)* ; c'est par le Saint-Esprit que nous sommes réconciliés dans la pénitence : *Accipite Spiritum Sanctum : quorum remiseritis peccata, remittuntur eis (I Joan., XX)* ; c'est par le Saint-Esprit que nous prions, ou plutôt c'est lui-même qui prie en nous, avec des gémissements ineffables : *Ipse enim Spiritus postulat pro nobis gemitibus inenarrabilibus (Rom., VIII)* ; c'est par le Saint-Esprit que la charité est répandue dans nos cœurs ; et comme, en qualité de Saint-Esprit, il est lui-même la charité subsistante, par qui le Père et le Fils s'aiment d'un amour mutuel et éternel ; aussi, disent les Pères, est-il dans le fond de nos âmes, la charité radicale par où nous aimons Dieu, et d'où procèdent tous les saints désirs que nous formons pour Dieu : *Charitas Dei diffusa est in cordibus nostris per Spiritum Sanctum qui datus est nobis (Rom., V)*, Or, si jamais cette propriété de l'esprit de Dieu nous a été sensiblement révélée, c'est encore dans le glorieux mystère de ce jour, où nous voyons des hommes, j'entends les apôtres, auparavant faibles, lâches, timides, embrasés tout à coup, par la vertu de cet esprit divin, d'un zèle fervent ; d'un zèle (ne perdez pas, s'il vous plaît ceci) qui les fait parler d'abord et se déclarer, d'un zèle qui les détermine à tout entreprendre, d'un zèle qui les rend capable de tout souffrir pour le nom de Jésus-Christ. Trois dispositions que le Saint-Esprit opère en eux par sa présence, et qui montrent bien qu'il est souverainement et par excellence l'esprit de force, où, pour mieux dire, la force même. Encore un moment d'attention, et je finis.

A peine les apôtres ont-ils reçu le Saint-Esprit, qu'ils commencent à parler et à se déclarer : *Repleti sunt Spiritu Sancto, et cœ-*

perunt loqui (Act., II) ; voilà le premier effet de leur zèle. Mais pourquoi se déclarent-ils, et pour qui parlent-ils ? pour Jésus-Christ, dont ils se considèrent désormais comme les ambassadeurs, comme les hérauts, comme les témoins fidèles. Honteux de n'avoir osé jusque là lui rendre le témoignage qu'ils lui doivent ; confus de n'avoir pas eu le courage de prendre sa cause en main ; et de soutenir ses intérêts ; indignés contre eux-mêmes de l'avoir déshonoré par une désertion et une fuite pleine de faiblesse, et résolus de réparer ce scandale par la ferveur de leur confession et aux dépens de leur vie, que font-ils ? animés d'un nouvel esprit qui vient de descendre sur eux et de les fortifier, ils sortent du cénacle où ils s'étaient tenus cachés ; ils paraissent dans les places publiques, ils entrent dans les synagogues, ils se produisent devant les tribunaux ; et là au-dessus de tous les respects humains, ils protestent que cet homme crucifié, et mis par l'injustice de Pilate, au rang des criminels, est le Messie ; que ce Jésus de Nazareth est l'oint du Seigneur, et que Dieu a pris soin de le glorifier par des prodiges qui surpassent toute la vertu de l'homme ; que ce juste, livré à la mort, est le souverain auteur de la vie, et qu'il l'a bien fait voir en se ressuscitant lui-même ; qu'ils en sont les témoins oculaires et irréprochables, et qu'ils ne peuvent plus résister à la force de l'Esprit-Saint, qui s'est rendu maître de leur cœur, et qui parle par leur bouche. En vain prétend-on leur imposer silence : Dieu nous commande, répondent-ils, de publier ce que nous avons vu et entendu ; or, il est juste d'obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes. En vain les veut-on faire passer pour des insensés et pour des hommes pris de vin : Si c'est ivresse, reprend saint Pierre, d'accomplir les oracles des prophètes, pensez de nous ce qu'il vous plaira ; mais au moins savez-vous ce que Joël a prédit, que Dieu, dans les derniers temps, répandra son esprit sur toute chair. Or, c'est ce que nous vérifions actuellement en confessant Jésus-Christ ; et, bien loin de rougir de cette ivresse, nous nous en faisons une gloire. Qui s'explique de la sorte, chrétiens ? sont-ce des hommes pleins de zèle ? non, dit saint Chrysostome ; c'est le zèle même, c'est le Saint-Esprit qui se sert de l'organe des hommes pour faire connaître Jésus-Christ, pour justifier la sainteté de Jésus-Christ, pour établir la foi de la divinité de Jésus-Christ, pour confirmer ses miracles, pour autoriser sa doctrine, pour fonder son Église et la religion qu'il a apportée au monde. Car c'est cet esprit, disait le Sauveur, qui me glorifiera par sa venue : *Ille me glorificabit (Joan., XVI)*. Ce n'est pas vous, ajoutait-il à ses disciples, qui parlerez pour moi, votre témoignage, quoique vrai, n'aurait pas assez de poids ; c'est l'esprit de votre Père qui parlera en vous et par vous : *Non enim vos estis qui loquimini sed spiritus Patris vestri qui loquitur in vobis (Matth., X)*.

Non-seulement le Saint-Esprit fait parler les apôtres en apôtres, mais, par le plus grand miracle qui fut jamais, il leur fait entrepren-

dre et exécuter des choses tellement au-dessus des forces humaines, qu'on est obligé de s'écrier: *Digitus Dei est hic* (*Exod.*, VII), c'est le doigt de Dieu qui agit ici. Ecoutez-moi. Ce sont de pauvres pécheurs, des hommes sans talent, sans crédit, sans nom, des hommes que l'on regarde comme le rebut du monde: *Tanquam purgamenta hujus mundi* (*I Cor.*, II), mais qui, possédés de cet esprit, se proposent de changer et de réformer le monde. Qu'ont-ils pour venir à bout d'un tel dessein? quels trésors possèdent-ils, par quels conseils agissent-ils? de quelles armes usent-ils, point d'autres armes pour eux, que la force de votre esprit, ô mon Dieu! par qui ils triomphent de tout. Non, chrétiens, ce n'est ni par l'évidence des mystères qu'ils annoncent, puisque ce sont des mystères incompréhensibles; ni par la douceur et le relâchement de la morale qu'ils prêchent, puisque c'est une morale qui combat tous les sens; ni par les artifices et les charmes d'une éloquence étudiée, puisqu'il n'ont jamais fait d'autre étude que celle de leur profession. Cependant tout se soumet à eux, ou plutôt à la loi qu'ils publient; les savants et les ignorants, les peuples les plus polis et les nations les plus barbares, les princes et les sujets, les grands et les petits. Elle passe par leur ministère, cette loi nouvelle, au-delà des mers; elle pénètre jusque dans les lieux les plus inaccessibles; elle s'établit dans les provinces, dans les royaumes, dans les empires; et jamais ces fameux conquérants, que l'histoire profane a tant vantés, dont elle a tant exalté les faits héroïques, dont elle a voulu éterniser les noms par de si magnifiques éloges, avec toute leur puissance et tous leurs préparatifs, avec les plus florissantes armées, n'ont pu porter, je ne dis pas plus loin, mais même aussi loin leurs conquêtes. Ce n'est pas que les apôtres n'aient eu bien des persécutions, bien des contradictions à soutenir; mais, par un dernier effet de la force du Saint-Esprit, ils sont à l'épreuve de tout, ils méprisent les tourments et la mort, ils se glorifient dans les fers, ils embrassent leurs croix; souffrir et mourir pour Jésus-Christ, ce sont leurs plus chères délices. Demeurons-en là, et n'entrons point dans un détail qui serait infini. Voilà, mes chers auditeurs, les excellentes et divines opérations de l'esprit de Dieu, non-seulement dans les premiers disciples du Sauveur, mais dans toutes les âmes justes; et voilà par où nous apprendrons si c'est cet esprit qui nous anime, et s'il nous a communiqué cette force dont les apôtres furent tout à coup revêtus.

Car, pour réduire tout ceci à quelque chose de pratique, croire qu'on a reçu l'esprit de Dieu, et n'oser se déclarer pour Dieu, et se taire quand il faudrait parler, et demeurer oisif quand il faudrait agir, et craindre de s'exposer ou de se commettre, quand il faudrait se sacrifier; croire qu'on a reçu l'esprit de Dieu, et ne rien faire pour Dieu, et être languissant dans le service de Dieu, et n'avoir nul zèle pour les intérêts de Dieu, et ne rien entreprendre pour la gloire de

Dieu; croire qu'on a reçu l'esprit de Dieu, et ne se résoudre jamais à rien endurer pour Dieu, et trouver pour Dieu tout difficile et tout impossible, et ne vouloir pour Dieu ni se mortifier, ni se vaincre, ni se contraindre, ce serait une erreur grossière. Non, chrétiens, ne nous aveuglons pas jusqu'à ce point. Le Saint-Esprit est essentiellement ferveur et amour. Or, l'amour, dit saint Grégoire pape, opère de grandes choses partout où il est, et, s'il n'opère rien, ce n'est plus amour: *Magna operatur amor ubi est; si magna non operatur, amor non est* (*Greg.*). Faisons-nous donc, autant qu'il nous convient, une sainte pratique de tout ce que pratiquèrent les apôtres. Si nous avons reçu le don de Dieu et le Saint-Esprit comme eux, commençons à parler comme eux, à agir comme eux, et, quand la Providence l'ordonnera, soyons prêts à souffrir comme eux. En vrais disciples du Sauveur, pleins de son esprit, confessons hautement son nom, ne rougissons point de son Evangile; rendons-lui dans le monde des témoignages dignes de notre foi, expliquons-nous dans les occasions, n'ayons point, quand il est question de la cause de Dieu, de lâches complaisances pour les hommes; ne donnons point cet avantage à l'impiété, qu'elle nous rende timides et muets, mais confondons-la par une sainte, quoique modeste, liberté. On dira que nous sommes imprudents: on a bien tenu des apôtres d'autres discours, et plus injurieux, sans que leur zèle en ait été refroidi. Ne nous contentons pas de parler. Travaillons pour Dieu avec courage, intéressons-nous dans tout ce qui regarde son culte, sa religion, sa loi, son Eglise. Dans l'étendue de notre pouvoir, à proportion de nos talents, formons pour lui des desseins et des entreprises. Ne nous rebutons point des obstacles qu'il y aura à surmonter: l'esprit de Dieu nous donnera des forces, et il nous fera vaincre le monde. Nous aurons des contradictions à essayer, il faudra livrer des combats, peut-être nous en coûtera-t-il des persécutions: eh bien! nous nous ferons de tout cela, comme les apôtres, une consolation et un mérite. A quoi connaîtra-t-on que nous avons reçu le Saint-Esprit, si ce n'est par notre constance à soutenir ces sortes d'épreuves?

Adhuc loquente Petro, cecidit Spiritus Sanctus super omnes qui audiebant verbum (*Act.*, X): Comme Pierre parlait encore, rapporte saint Luc, le Saint-Esprit descendit sur tous ceux qui écoutaient sa parole. Que ne puis-je, mes chers auditeurs, obtenir pour vous et pour moi le même miracle! Faites, Seigneur, que ce que je dis ne soit pas un simple souhait, donnez bénédiction à ma parole, ou plutôt à la vôtre; répandez sur toute cette assemblée la plénitude de votre esprit. Et vous, ô Esprit de mon Dieu! principe de toutes les grâces, auteur de toute sainteté, venez nous éclairer et nous fortifier, venez sanctifier cette maison qui vous est dévouée, et qui ne veut être gouvernée que par vous, parce que tout autre esprit que vous ne la maintiendrait pas

dans l'ordre qui y règne, et dans cette parfaite charité qui y a toujours entretenu la paix de Dieu. Vous nous mettez ici devant les yeux un exemple aussi éclatant qu'édifiant, seul capable de nous convaincre du souverain empire que vous avez sur les esprits et sur les cœurs : une des plus grandes reines du monde, sanctifiée par la pratique de toutes les vertus chrétiennes, qui, dans l'élévation de son rang, a su conserver l'esprit d'une profonde humilité, d'une solide piété, d'une sainte et exacte régularité ; une reine qui a tout sacrifié, et qui s'est sacrifiée elle-même pour sa religion ; une reine victime de sa foi, et persuadée de la vérité catholique jusqu'à la défendre aux dépens de trois royaumes ; une reine dont les malheurs n'ont ni ébranlé la constance, ni ralenti le zèle ; enfin, une reine qui sert aujourd'hui de spectacle au monde, aux anges et aux hommes, mais encore plus à Dieu qui l'éprouve, voilà, divin Esprit, ce que nous regardons comme un chef-d'œuvre de votre grâce : et telle est aussi, madame, l'heureuse et glorieuse destinée de Votre Majesté. Dieu vous a choisie pour être une preuve, mais une preuve illustre et mémorable de la toute-puissance de son Esprit. Il vous a choisie pour allier dans votre personne toute la perfection du christianisme avec toute la grandeur du siècle. Il vous a remplie de l'esprit de vérité, de l'esprit de sainteté, de l'esprit de force, pour faire de vous un modèle des plus héroïques vertus. C'est ce qui nous inspire pour Votre Majesté une si profonde vénération ; c'est ce qui nous fait espérer que la suite réparera les pertes passées, que Dieu, selon le mot du Sage, vous ayant trouvée digne de lui dans l'affliction, non-seulement vous consolera, vous relèvera, vous glorifiera sur la terre, mais vous couronnera dans le ciel, où nous conduise, etc.

SERMON XI.

Sur la très-sainte Trinité.

In nomine Patris, et Filii, et Spiritus Sancti.

Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit (S. Matth., ch. XXVIII).

Voilà, chrétiens, en trois paroles, le sommaire de notre foi, le fondement de notre religion, le caractère de notre profession, le plus auguste de nos mystères. Le Sauveur du monde en a fait une partie essentielle du premier de tous les sacrements ; il a voulu qu'il entrât presque dans la composition de tous les autres ; la primitive Eglise s'en servait comme d'un sceau public et universel pour distinguer les fidèles ; et c'est pour nous conformer à ses sentiments que nous le mettons à la tête de toutes nos actions, voulant qu'elles soient autant de témoignages du culte que nous rendons à l'adorable et très-sainte Trinité. Aussi est-ce cette foi, dit saint Augustin, que nous regardons comme le plus précieux trésor de l'Eglise ; cette foi qui justifie les pécheurs, qui sanctifie les justes, qui baptise les catéchu-

ORATEURS SACRÉS. XIV.

mènes, qui couronne les martyrs, qui consacre les prêtres, qui sauve tout le monde. Cependant, mes chers auditeurs, à quoi m'engage la fête et la solennité de ce jour ? Le prophète Jérémie disait à Dieu : Seigneur, je suis un enfant qui ne fait encore que bégayer, et qui ne sait pas expliquer ses pensées ; comment voulez-vous que je parle à votre peuple, et que je lui annonce votre loi ? Mais, lui répondit le Dieu d'Israël, ne crains point, c'est moi qui l'envoie ; et, puisque je l'envoie, je te soutiendrai dans l'exercice de ton ministère : je te mettrai dans la bouche ce que tu auras à dire, et je serai au même temps dans les cœurs de ceux qui t'écouteront, pour les disposer à te donner une attention favorable. Voilà, mes frères, ce qui fait aujourd'hui toute ma confiance. J'ai à vous entretenir du plus profond et du plus impénétrable mystère : mais deux choses me rassurent, l'ordre de Dieu, et votre disposition : l'ordre de Dieu, qui me commande de vous parler ; et la disposition où vous êtes, de recevoir, avec une réflexion toute particulière, sa sainte parole. Implorons néanmoins, pour traiter ce grand sujet, le secours du ciel, par l'intercession de Marie : *Ave, Maria.*

Pour parler utilement, chrétiens, du mystère de la très-sainte Trinité, et pour le rapporter, autant qu'il est possible, à l'édification de nos mœurs, voici trois propositions que j'avance d'abord, et qui feront le sujet et le partage de ce discours. Je dis que la profession que nous faisons dans le christianisme, de croire en un seul Dieu une trinité de personnes, est l'acte le plus glorieux à Dieu que notre foi soit capable de produire : première proposition. Je dis que c'est le fondement le plus essentiel et le plus solide de toute votre espérance : seconde proposition. Et enfin, je dis que c'est le lien de la charité qui doit régner entre les hommes, mais particulièrement entre les fidèles : troisième proposition. La première vous montrera ce que nous faisons pour Dieu, en confessant le mystère de la Trinité ; la seconde, ce que nous faisons pour nous-mêmes ; et la troisième, ce que nous devons faire les uns pour les autres. Croire un Dieu en trois personnes, c'est le plus grand hommage de foi que la créature puisse rendre à Dieu : ce sera la première partie. Croire un Dieu en trois personnes, c'est le plus grand sujet de confiance que la créature puisse avoir en son Dieu : ce sera la seconde. Croire un Dieu en trois personnes, c'est avoir devant les yeux le plus puissant motif et le plus excellent modèle de la charité, qui doit tous nous unir en Dieu et selon Dieu : ce sera la dernière. Tout ceci est moral, et mérite toute votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

De tous les mystères de notre religion, il n'y en a pas un où Dieu soit plus incompréhensible à l'homme, que le mystère de la Trinité ; d'où je conclus qu'il n'y en a aucun dont la créance et la profession soit plus honorable et plus glorieuse à Dieu. Car il

(*Trente-sept.*)

est certain que nous ne nous formons jamais d'idée plus haute, ni plus digne de la grandeur de Dieu, que quand nous avouons qu'il est incompréhensible; et la plus excellente protestation que je lui puisse faire, et que vous puissiez tous lui faire avec moi, c'est sans doute celle-ci : Non, mon Dieu, je ne vous comprends pas, et je ne suis pas capable de vous comprendre. Quand j'épuiserais toutes les forces et toutes les puissances de mon âme, quand j'y emploierais toutes celles des anges, quand tous les dons de la grâce et de la gloire me seraient communiqués, quand je vous verrais aussi parfaitement que les bienheureux et que l'humanité de Jésus-Christ même, non, Seigneur, je ne vous comprendrais jamais, et ma connaissance sera toujours autant éloignée de vous, que le fini l'est de l'infini. Si je vous comprenais, mon Dieu, vous ne seriez plus ce que vous êtes, ou bien je ne serais plus ce que suis; mais, en ne vous comprenant pas, je reconnais que vous êtes mon Dieu, et que je suis votre créature : car comment pourrais-je mieux exprimer l'un et l'autre, et d'une manière plus avantageuse à votre divinité, qu'en disant que vous êtes ce que je ne puis comprendre, et ce qui ne peut jamais être compris? Bien plus, dit saint Augustin, (écoutez, chrétiens, une belle remarque de ce Père), à proprement parler, l'unique chose que nous pouvons connaître de Dieu et que nous pouvons lui attribuer, c'est cette qualité d'incompréhensible : *Tunc vero aliquid de Deo cognoscimus, cum ipsum comprehendere non possumus* (Aug.). Dans tout le reste nos esprits se perdent, dans tout le reste nous sommes en danger de tomber dans l'erreur. Quand nous disons : Dieu est puissant, Dieu est juste, Dieu est saint, Dieu est miséricordieux; dans la rigueur des termes, toutes ces propositions ne seraient pas convenables, si nous n'ajoutions ou si nous ne supposions l'incompréhensibilité de Dieu pour les modifier. Afin qu'elles soient exactement vraies, il faut dire, ou du moins sous-entendre : Dieu est puissant, mais d'une puissance que je ne comprends pas; Dieu est juste, mais d'une justice tout autre que je la connais; Dieu est saint, mais d'une sainteté qui passe toutes les vues de mon esprit. Il en faut donc toujours revenir à son incompréhensibilité, et se réduire au sentiment de saint Augustin, que là où Dieu nous paraît plus incompréhensible, c'est là que nous le connaissons mieux, là que nous sommes plus en état de le glorifier, là que notre foi lui rend un témoignage plus parfait. Or, je vous demande dans quel mystère de la religion chrétienne Dieu est-il plus incompréhensible à l'homme? n'est-ce pas dans la Trinité? Que concevons-nous dans ce mystère, sinon que nous n'y concevons rien? Et c'est pourquoi les prophètes, qui en ont eu les premières révélations, lui ont toujours donné ce caractère, nous le représentant, tantôt comme une lumière inaccessible, tantôt comme une obscurité impénétrable, tantôt

comme un abîme sans fond, pour nous signifier que la trinité des personnes divines est le grand mystère de l'incompréhensibilité de Dieu. D'où il s'ensuit que je ne puis exalter plus de ma part ni plus relever le souverain être de Dieu, que par la créance de cette ineffable Trinité

N'en demeurons pas là. Que fais-je, chrétiens, quand je crois un Dieu en trois personnes? je lui fais un sacrifice : et de quoi? de la plus noble partie de moi-même, qui est ma raison; et comment le fais-je de la manière la plus excellente et la plus héroïque; et en quoi consiste-t-il? le voici. Je crois un mystère dont je n'ai nulle expérience, et dont il m'est impossible d'avoir la moindre idée avant que Dieu me l'ait révélé; et, quand Dieu me l'a révélé, je le crois de telle sorte, que ma raison ne peut s'en faire juge ni l'examiner; enfin, ce qui fait la perfection de mon sacrifice, je crois ce mystère, quoiqu'il semble répugner positivement à ma raison. N'est-ce pas là tout l'effort que la raison humaine peut faire pour Dieu? Ne sont-ce pas tous les droits auxquels elle peut renoncer? et n'est-ce pas surtout dans ce mystère qu'elle y renonce pleinement, et qu'elle se sacrifie tout entière? car il n'en est pas de même des autres : je connais mille choses de Dieu, indépendamment des révélations de Dieu. Quand Dieu ne m'aurait jamais parlé, je sais qu'il est sage, je sais qu'il a une providence, je sais que le monde est gouverné par lui : toutes les créatures me le disent; je n'ai qu'à ouvrir les yeux, j'en ai des preuves sensibles. Et en cela la foi ne marche point devant la raison, mais elle la suit; elle ne lui apprend rien de nouveau, quoiqu'elle le lui apprenne mieux; elle augmente ses lumières et les perfectionne; mais elle les suppose en les perfectionnant; je crois ce que je savais déjà en partie. Mais qu'en Dieu il y ait trois différentes personnes; que la première s'appelle Père, la seconde Verbe, et la troisième Saint-Esprit; que le Fils soit engendré par la connaissance féconde que Dieu a de soi-même, et que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils par voie d'amour; ce sont des secrets dont je ne découvre aucun vestige dans l'univers, et dont tous les hommes n'auraient pu même former de conjectures si Dieu ne les en avait instruits. On dit qu'un philosophe païen en a eu autrefois quelque connaissance; mais, si cela est, saint Augustin répond qu'elle lui était venue du commerce avec les Juifs. C'est donc à la foi seule que je suis obligé de m'en rapporter touchant ce mystère. Mais, quand ce mystère m'est révélé de Dieu par la foi, puis-je raisonner, puis-je discourir, puis-je occuper mon esprit à le connaître, et à en chercher le principe? Non, chrétiens, cela n'est point du ressort de ma raison. Dans le mystère de l'incarnation je le puis faire : supposé la foi que le Verbe se soit fait chair, mon esprit y trouve je ne sais combien de convenances admirables. Je dis qu'il n'y avait qu'un Dieu qui pût satisfaire à Dieu

pour le péché ; or, ce Dieu ne pouvait satisfaire, sans se faire homme ; ainsi je raisonne alors sur la foi. Quoique la foi précède mon raisonnement, mon raisonnement ne laisse pas de venir ensuite au secours de la foi. Mais, quand il s'agit de l'auguste mystère de la Trinité, d'une essence indivisible en plusieurs personnes, du Père qui n'est pas plus que le Fils, du Fils qui n'a nulle dépendance de son Père, du Saint-Esprit qui est l'amour substantiel de l'un et de l'autre ; c'est là que notre raison demeure, qu'elle s'humilie, qu'elle se couvre de ses ailes, comme ces anges que vit le prophète ; qu'elle s'interdit tout examen, toute réflexion, toute curiosité. Tout ce qu'elle fait, c'est de reconnaître son ignorance ; et cet aveu, dans la pensée d'un Père, est la seule confession véritable de la Trinité.

Ce qui met le comble au sacrifice que je fais à Dieu, en croyant la Trinité, c'est que je me soumetts à croire un mystère qui paraît choquer la raison même, et contredire toutes ses lumières. Car il faut que je croie que trois personnes divines, celle du Père, celle du Fils et celle du Saint-Esprit, n'étant qu'une même chose avec l'essence de Dieu, je dis une même chose indivisible, sans composition, sans parties, sont néanmoins distinguées entre elles. Voilà, si j'ose parler ainsi, la pierre de scandale pour l'homme ; voilà la plus apparente contradiction qui se rencontre dans tous nos mystères. Mais c'est de là même aussi que notre foi tire sa perfection, quand nous disons à Dieu : Oui, Seigneur, je crois tout ce que vous m'avez révélé de cet incompréhensible mystère ; ma raison semble d'abord s'y opposer, mais je la désavoue, mais je la renonce, mais je vous l'immole aux pieds de vos autels. Je crois, mon Dieu, votre unité et votre trinité tout ensemble, et je crois l'une et l'autre dans la même disposition de cœur que s'il fallait mourir. En vertu de cette foi dont je fais ici profession, je voudrais pour la défendre donner ma vie et verser mon sang ; et comme vous êtes trois dans le ciel dont je reçois aujourd'hui le témoignage, le Père, le Verbe et le Saint-Esprit, aussi voudrais-je, Seigneur, être en état de vous rendre sur la terre les trois témoignages dont parle le bien-aimé disciple : le témoignage de l'esprit, le témoignage de l'eau et le témoignage du sang. Voilà ce que nous disons, chrétiens ; mais savez-vous ce que Dieu nous répond ? il est important que je vous le fasse entendre. Non, non, nous dit-il, il ne s'agit plus de mourir ni de perdre la vie ; je voulais des martyrs autrefois pour fonder ma religion ; mais maintenant les choses ont changé, ce n'est plus dans la persécution, mais dans la paix, qu'il faut prouver votre foi ; ce n'est plus sur des échafauds ni sur des roues, mais dans les pratiques d'une vie commune et ordinaire qu'il faut faire paraître ce que vous êtes ; ce n'est plus devant les juges et les tyrans qu'il faut me confesser, mais au milieu de vos proches et de vos amis ; ce n'est plus le témoignage du sang que je vous demande, mais le témoi-

gnage de l'esprit. Ne pensez donc point à ce que vous feriez s'il y avait encore des persécuteurs dans le monde ; il n'y en a plus, il est permis de se déclarer, et commencez à le faire par la sainteté de votre vie, par l'innocence et la pureté de vos mœurs. En effet, chrétiens, nous nous flattons, en formant ces résolutions imaginaires, de confesser notre foi à quelque prix que ce fût, et en disant comme nous disons quelquefois : je souffrirais plutôt mille morts que de la trahir cette foi ; car nous la trahissons à toute heure ; et, ce qui est plus déplorable, nous la trahissons pour un vil intérêt, pour un moment de plaisir, pour contenter un désir, une passion honteuse ; et tout ce grand zèle n'est qu'en spéculation et en idée, n'est que sous des conditions chimériques, n'est que pour des occasions et des conjonctures où nous ne trouverons jamais rien de réel ni rien de présent.

Ah ! chrétiens, la belle parole que celle d'un saint évêque, en parlant des premiers martyrs : Ils ne savaient pas disputer des choses de la foi, disait Pacian, évêque de Barcelone ; mais ils savaient bien souffrir et mourir pour la foi : *Sciebant mori, et non sciebant disputare (Pacian.)*. Mais, de nous, on peut dire, à notre confusion, tout le contraire : nous savons disputer des choses de la foi, mais nous ne savons ni mourir ni vivre pour la foi. Jamais tant de raffinements, jamais tant de contestations, ni tant de disputes, jamais tant de liberté qu'il y en a aujourd'hui à s'expliquer sur les mystères de la foi et de la religion, et néanmoins jamais si peu de foi et de religion : pourquoi ? parce qu'il n'y a rien qui soit plus capable de détruire la religion et la foi, que cette vanité dont on se pique, et ce prétendu mérite qu'on se fait d'en savoir raisonner. Ceux dont parle Pacian se contentaient de savoir deux choses, qui étaient de croire et de mourir. Ils bornaient là toute leur science ; et nous, nous savons toutes choses, hors ces deux-là, parce que nous ne voulons croire que ce qui nous plaît, et que nous ne voulons pas d'ailleurs nous faire la moindre violence pour pratiquer ce que nous croyons. Ceux-là savaient mourir pour la foi : *Sciebant mori* ; et nous, avec toute notre subtilité, nous n'avons pas encore appris à vivre selon la foi ; car nous nous disons chrétiens et nous vivons en païens ; et, par cette alliance que nous faisons dans nous-mêmes d'un certain paganisme d'actions et de vie avec le christianisme de profession et de créance, nous formons un monstre pire que le paganisme même, puisqu'il ajoute à tous les désordres de celui-ci la profanation de l'autre.

Voilà, mes chers auditeurs, la réflexion que je vous prie de faire en la présence de Dieu. Souvenez-vous que vous adorez une Trinité dont le caractère propre et essentiel est la sainteté ; et qu'il n'y a point de sainteté, quelque éminente qu'elle puisse être, à laquelle nous ne devons aspirer, pour nous rendre de dignes adorateurs de cette auguste Trinité. Pour l'adorer en esprit et en vérité,

il faut, par proportion, être saint comme elle; car ce sont là les adorateurs que le Père demande : *Nam et Pater tales quærit qui adorent eum* (Joan., IV). Voilà ceux qu'il cherche et il ne se tiendra jamais vraiment adoré par d'autres : *Nam et Pater tales quærit*. C'est un Dieu saint, et il veut être servi par des saints. Le premier ange ne le fut pas; et ce Dieu de sainteté n'a pu souffrir qu'il fût du nombre de ceux qui l'adorent, et il aima mieux en être blasphémé dans l'enfer, que d'en être loué dans le ciel. Or, il n'est pas probable qu'il en doive user autrement à l'égard des hommes. Avançons; et, après avoir vu comment la confession de la Trinité est le plus grand hommage de foi que la créature rende à son Dieu, voyons encore comment c'est le plus grand sujet de confiance qu'une créature puisse avoir en ce même Dieu : c'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Il y a, chrétiens, dans notre religion, une chose bien particulière, et que vous n'avez peut-être jamais remarquée. Quand on nous instruit au christianisme, et qu'on nous donne les premiers éléments de la foi, par où commence-t-on? par ce qu'il y a de plus relevé, et de plus difficile à croire, qui est le mystère de la Trinité. Dans les sciences humaines on enseigne d'abord les choses les plus communes et les plus aisées, et puis on élève peu à peu l'esprit aux plus obscures et aux plus sublimes. Mais, quand il s'agit de la science d'un chrétien, la première leçon est le précis de toutes les obscurités qui s'y rencontrent; il faut, pour ainsi dire, que la foi fasse son apprentissage par son chef-d'œuvre, savoir, par la confession d'un Dieu en trois personnes. Vous voulez apprendre à un enfant les principes de la doctrine chrétienne : c'est un enfant, il ne sait pas encore raisonner, à peine a-t-il l'usage de la parole; cependant que lui dites-vous? Trois personnes et un seul Dieu, voilà l'instruction que vous lui faites. Mais c'est l'instruction la moins proportionnée à son esprit, mais c'est celle dont il est le moins capable, mais c'est celle par où finissent les plus savants théologiens; il n'importe, c'est à cela qu'il faut s'attacher avant tout le reste : et pourquoi? Ah! chrétiens, en voici la raison : parce que la foi des trois personnes divines est le fondement de toute notre espérance, la source de tous nos mérites, le principe de toute sainteté, et, pour m'expliquer dans les termes du concile de Trente, le commencement et la racine de toute la justification des hommes : *Initium et radix totius justificationis nostræ* (Conc. Trid.). Peut-on être sauvé sans la foi? non. Mais quelle est la foi essentielle et nécessaire? celle de la Trinité. Tous les autres mystères de la créance catholique, hors l'incarnation du Verbe, n'ont pas le même avantage. Je pourrais absolument les ignorer et me sauver : mais, pour celui-ci, qui comprend un Dieu en trois personnes, si je l'ignore, je n'ai rien à attendre de Dieu; et, si je le crois, j'en espère tout. J'avoue, chrétiens, et je l'ai dit, que ce premier acte de religion, par le-

quel nous confessons que trois ne font qu'un, est le plus grand effort de la foi, mais c'est pour cela même que Dieu en a fait dépendre tout notre bonheur. Il voyait bien la violence qu'il y aurait à se faire pour assujettir nos esprits à ce mystère; et voilà pourquoi il a arrêté, dans le conseil de sa sagesse, que la foi de ce mystère serait le principe de tous nos mérites devant lui, et de notre éternelle prédestination.

Et en cela, dit saint Chrysostome, Dieu nous traite avec la même bonté dont il usa autrefois envers son serviteur Abraham. Ce patriarche, vous le savez, s'était mis en devoir de sacrifier son propre fils, malgré les répugnances que la nature formait dans son cœur. Il était prêt à frapper le coup; mais Dieu en fut touché, et ne voulut point avoir moins de libéralité pour Abraham, qu'Abraham n'avait eu pour lui de fidélité : *Quia fecisti hanc rem, et non pepercisti unigenito tuo propter me, multiplicabo semen tuum* (Gen., XXII); Parce que tu as fait ce'a, lui dit le Seigneur, et que tu n'as pas épargné ton unique pour moi, je multiplierai ta postérité, je te comblerai de bénédictions, je te ferai le plus riche et le plus puissant de la terre; et cette obéissance que tu m'as rendue sera suivie de toutes sortes de prospérités. C'est ainsi que Dieu dit aujourd'hui à un chrétien : Parce que tu as cru un mystère si fort au-dessus de toi et de toutes les idées humaines : *Quia fecisti hanc rem*; et que tu as sacrifié ton unique, c'est-à-dire ton esprit et ta raison, *et non pepercisti unigenito tuo*, c'est pour cela que je te remplirai de grâces, que je multiplierai le mérite de tes actions, que je l'adopterai parmi mes enfants, que je t'enrichirai de vertus, que je te sanctifierai et que je te glorifierai. Car cette foi que tu as professée est le petit grain de l'Évangile, lequel ayant pris racine dans ton cœur poussera ses branches jusqu'à la hauteur du ciel, et produira tous les fruits de gloire que tu dois recueillir dans l'éternité. Et voilà, chrétiens, pourquoi la formule de foi que nous prononçons en confessant la Trinité, et qui est conçue en ces termes : Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, est si sainte, si auguste, si vénérable dans notre religion. Voilà pourquoi, selon l'institution de Jésus-Christ, elle entre presque dans tous les sacrements de la loi de grâce. Car, si nous sommes régénérés dans le baptême, c'est au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit; si nous sommes fortifiés par la grâce de la confirmation, c'est au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit; si nos péchés nous sont remis par la pénitence, c'est au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit; si nous sommes consacrés par le caractère de l'ordre, c'est au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit; si nous recevons la bénédiction des prêtres, des pasteurs, des prélats, c'est au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit : pour nous apprendre, dit saint Augustin, que dans le christianisme il n'y a point de grâce, point de salut, point de justification que par la foi de la Trinité.

De là vient aussi que, suivant la sainte et religieuse coutume, nous mettons à la tête de toutes nos actions cette profession de foi; n'entreprenant rien, n'exécutant rien, que nous n'ayons auparavant marqué sur nous le signe de la croix, avec ces paroles : Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit : reconnaissant que le mérite de notre action dépend de là, et que, sans cette foi, tout ce que nous allons faire serait inutile, rejeté de Dieu, et perdu pour le ciel. Pratique qui nous est venue des apôtres, dont la tradition est constante, que les fidèles ont toujours gardée, et que nos hérétiques n'ont pu condamner, sans faire paraître qu'ils étaient déterminés à condamner tout. Car enfin, qu'y a-t-il de plus conforme à l'esprit chrétien, que ce saint exercice d'invoquer la Trinité, et de nous imprimer nous-mêmes sur le front le signe de notre salut au commencement de chaque action ? cela néanmoins leur déplait, et un des articles de leur prétendue réforme a été d'en abolir l'usage; mais c'est pour cela même que l'Eglise a témoigné encore plus de zèle à la retenir et à l'observer. C'est pour cela qu'elle commence ses divins offices par la foi du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit; que toutes les prières qu'elle adresse à Dieu, par forme de demande, expriment toujours ces trois divines personnes; qu'elle ne chante pas un psaume, une hymne, un cantique, sans les conclure par là : que plus de cent fois le jour elle nous oblige, nous qui sommes les ministres de ses autels, à répéter ce sacré verset : Gloire au Père, au Fils, et au Saint-Esprit; parce qu'elle sait bien que nous ne pouvons rien dire à Dieu de plus agréable, ni qui soit plus propre à lui gagner le cœur; et que cette prière seule a plus de vertu et plus de force que toutes les autres pour nous sanctifier. Ainsi elle voudrait que nous pussions la faire continuellement, et que jour et nuit notre bouche fût occupée à dire : Gloire au Père, gloire au Fils, gloire au Saint-Esprit, à l'exemple de ce saint solitaire, qui, s'étant placé sur une haute colonne, où il demeura plusieurs années, n'avait point d'autre exercice que celui-là.

Ah! chrétiens, permettez-moi de prendre ici occasion de vous instruire sur un point d'une grande utilité, quoique peut-être vous ne l'estimiez pas tel. Si toutes les fois que vous et moi nous avons prononcé ces vénérables paroles : Gloire au Père, au Fils, au Saint-Esprit; ou celles-ci : Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, nous l'avions fait avec le même respect et la même affection que ce saint anachorète, combien de mérites aurions-nous acquis devant Dieu? si nous étions bien remplis de cette pensée, moi qui vous parle et vous qui m'écoutez, nous les dirions sans cesse par une solide dévotion, et comptez quel fonds de richesses spirituelles elles nous produiraient. Car ces courtes paroles renferment les actes les plus méritoires de toute la religion. Mais parce que, si nous les disons, c'est sans réflexion, et avec une imagination égarée, pensant à toute autre chose

ou ne pensant à rien, nous avons beau les dire, et confesser ainsi la Trinité, peut-être ne nous ont-elles pas procuré un seul degré de grâce. Ce qui doit encore plus nous toucher, c'est qu'en prononçant ces paroles sans attention, nous faisons injure aux trois personnes à qui elles s'adressent. Non-seulement nous ne louons pas la Trinité, mais nous la déshonorons; non-seulement nous perdons ce trésor de grâce que nous pouvions acquérir, mais nous amassons contre nous un trésor de colère. Car ces noms de Père, de Fils, et de Saint-Esprit sont des noms divins, des noms de gloire et de majesté, des noms terribles à l'enfer, des noms souverainement respectables pour nous, et par conséquent qui ne doivent jamais passer par notre bouche, sans que notre esprit et notre cœur les accompagnent. Que dis-je? ce sont des noms encore plus aimables que redoutables, des noms de salut, et par là même plus dignes de l'attention de nos esprits et des sentiments affectueux de nos cœurs. Appliquez-vous, chrétiens, à ma pensée. Quand nous nous trouverons au lit de la mort, et que le prêtre, dans les derniers moments de notre vie, viendra soutenir notre âme prête à paraître devant Dieu, et former des vœux pour elle, quels noms emploiera-t-il pour rendre ses vœux plus efficaces? les noms du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. *Proficiscere, anima christiana (Ex. Ord. comm. anim.)* : Partez, âme chrétienne! dira le ministre de l'Eglise, partez au nom du Père qui vous a créée, au nom du Fils qui vous a rachetée, au nom du Saint-Esprit qui vous a sanctifiée. Noms tout-puissants pour mettre en fuite les légions infernales, pour rendre inutiles tous leurs efforts, et pour attirer sur nous, dans ce passage si dangereux, les grâces et les secours du ciel. Il y a plus encore : car, quand ensuite le même ministre, s'adressant à Dieu, lui recommandera l'âme du mourant, de quelle raison se servira-t-il pour toucher en sa faveur la divine miséricorde? peut-être, mes chers auditeurs, n'y avez-vous jamais fait réflexion, peut-être ne l'avez-vous jamais entendue : mais elle est capable de réveiller toute votre confiance, et de vous inspirer un zèle tout nouveau pour l'honneur de l'adorable Trinité. Reoutez-la. *Licet enim peccaverit, tamen Patrem, et Filium, et Spiritum Sanctum non negavit, sed credidit (Ibid.)*. Ah! Seigneur, s'écriera le prêtre du Dieu vivant, il est vrai, c'est pour un pécheur que j'implore votre clémence; il n'a pas été exempt des faiblesses humaines, et le poids de la fragilité l'a fait tomber; mais, du reste, vous savez, mon Dieu, que, tout pécheur qu'il est, il a confessé votre auguste Trinité; qu'il a reconnu le Père, le Fils et le Saint-Esprit : *Tamen Patrem, et Filium, et Spiritum Sanctum non negavit, sed credidit (Ibid.)*; vous savez qu'il s'est intéressé à la gloire de ces trois divines personnes, et qu'en vous adorant, ô souverain auteur du monde! il les a fidèlement et religieusement adorées; *Et zelum Dei in se habuit; et Deum, qui fecit omnia, fideliter ado-*

ravit (*Ibid.*). Voyez-vous, chrétiens, comment la confession de la Trinité, mais une confession respectueuse, une confession religieuse, est un des plus grands sujets de confiance que la créature puisse avoir en son Créateur? Finissons; et, pour dernière leçon, apprenons encore comment la confession de cette même Trinité est le motif le plus puissant et le plus excellent modèle de la charité chrétienne: c'est la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

Toutes choses, chrétiens, nous prêchent la charité que nous nous devons les uns aux autres; mais rien ne nous la prêche plus hautement que la trinité des personnes divines. Vous me demandez pourquoi? pour deux raisons qui nous sont marquées dans l'Écriture, et qui toutes deux portent un certain caractère de l'esprit de Dieu. La première; parce que la foi de la Trinité est le motif et comme le lien substantiel de la charité qui doit être entre nous; et la seconde, parce que le mystère de la Trinité en est encore le grand modèle que Jésus-Christ nous a donné dans son Évangile. Deux raisons, mes chers auditeurs, dignes de toutes vos réflexions, et infiniment capables de vous exciter à la pratique de cette vertu.

Je dis que la créance de la Trinité doit être le lien de notre charité mutuelle: c'est saint Paul qui nous l'enseigne. Car, dit-il, c'est la foi de ce mystère qui nous unit tous dans un même corps de religion. Ecoutez-le, chrétiens, parler lui-même, ce docteur des nations. Ah! mes frères, disait-il aux Ephésiens, je vous conjure, moi, qui suis captif pour Jésus-Christ: *Obsecro vos, ego vincetus in Domino* (*Ephes.*, IV); et de quoi? de vous aimer les uns les autres, de vous supporter les uns les autres: *Supportantes invicem in charitate* (*Ibid.*). Ayez du zèle pour conserver parmi vous cette unité d'esprit qui est le principe de la véritable paix. *Solliciti servare unitatem spiritus in vinculo pacis* (*Ibid.*). Et quel motif leur en donnait-il? sur quoi fondait-il cette obligation? le voici. Car enfin, mes frères, ajoute l'Apôtre, vous n'avez tous qu'un même Dieu, vous n'avez tous qu'une même foi, vous n'avez tous qu'un même baptême, vous ne faites tous qu'un même corps, qui est l'Église: n'est-il donc pas juste que vous ayez tous le même esprit? *Unum corpus et unus spiritus, unus Dominus, una fides, unum baptisma* (*Ibid.*). C'est-à-dire, quelle indignité que, nous unissant tous, comme nous faisons, pour honorer le même Dieu, nous ne soyons pas unis sur tout le reste? Dans ce même Dieu, dans ce même Seigneur, nous reconnaissons un Père dont nous sommes tous les enfants, un Fils dont nous sommes tous les frères, un Saint-Esprit dont nous sommes tous animés: *Unus Dominus*. Or, quel monstre qu'étant tous enfants d'un même Père, nous vivions ensemble comme des étrangers; qu'étant tous frères du même Fils de Dieu, on ne voie parmi nous aucune marque de fraternité: que, voulant tous avoir le même Saint-Esprit, nous fassions paraître des sentiments si opposés? Mais ce

que j'admire, poursuivait saint Paul, selon la paraphrase de saint Chrysostome, expliquant ce passage, c'est qu'ayant bien pu nous accorder tous sur un point aussi difficile que la foi de ces trois adorables personnes, Père, Fils et Saint-Esprit, nous contestions tous les jours sur des bagatelles qui sont le sujet de nos inimitiés. S'il y avait quelque chose où nous dussions avoir de la peine à convenir, et où l'on pût craindre que les esprits ne fussent divisés, ce serait la créance d'un Dieu en trois personnes. Cependant nous le croyons, nous en faisons tous la même profession, nous renonçons à tous les doutes et à toutes les difficultés que notre esprit pourrait former: et cela, disons-nous, pour ne pas troubler l'unité de la foi, *Una fides*. Eh! chrétiens, n'est-il donc pas étrange que nous rompions celle de la charité sur des sujets de nulle conséquence, et que nous entretenions des animosités et des haines qui détruisent absolument une des vertus fondamentales du christianisme?

Tel était le raisonnement de l'apôtre saint Paul pour convaincre les Ephésiens: *Unus Dominus, una fides*; raisonnement qu'il fait encore tant valoir dans une autre de ses épîtres, où, s'adressant aux chrétiens de Corinthe, il leur dit: Qu'est-ce que j'entends, mes frères? on me rapporte qu'il y a des schismes et des factions; l'un tient le parti de Paul, l'autre d'Apollon, celui-ci de Pierre. Mais quoi? est-ce au nom de Pierre, est-ce au nom d'Apollon, est-ce au nom de Paul que vous avez été baptisés? *Numquid in nomine Pauli baptizati estis* (*I Cor.*, I)? Je remercie Dieu de ce que je n'ai baptisé personne chez vous, de peur qu'on ne dise que vous êtes baptisés en mon nom: *Gratias ago Deo, quod neminem vestrum baptizavi, ne quis dicat quod in nomine meo baptizati estis* (*Ibid.*): C'est au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit que vous avez reçu le baptême; tous dans la même forme, tous avec le même caractère, tous par l'efficace et la vertu de la même Trinité. Or, cela étant, vous avez tous un engagement indispensable à vivre dans le même esprit; et vous oubliez ce que vous êtes, quand vous laissez naître parmi vous des discordes. Remarquez-vous, chrétiens, comment saint Paul fondait le devoir de la charité sur la foi de la Trinité? *Una fides, unum baptisma*. En effet, s'il y a un motif qui doive nous engager à nous aimer fraternellement, c'est cette unité de créance et de foi. Comme la différence de religion a toujours été, pour ainsi dire, le glaive de division parmi les hommes, jusqu'à rompre entièrement les liens les plus inviolables de la nature; ainsi de tout temps a-t-on considéré l'unité de religion comme le plus sacré nœud de l'amitié. Il n'est pas jusqu'à nos hérétiques qui ne le pensent de la sorte. Dès là qu'ils font secte, et qu'ils composent une église prétendue, ils commencent à s'entraider. Vous en êtes témoins, mes chers auditeurs, et vous savez comment ils sont unis ensemble, comment ils prennent les intérêts les uns des autres, com-

ment ils se prêtent secours dans leurs besoins, comment leurs pauvres sont assistés, comment ils visitent leurs malades. Qui fait cela ? ce n'est pas l'unité de la foi, puisque hors de l'Eglise ils ne peuvent avoir la foi : quoi donc ? l'unité d'erreur, l'unité de mensonge, l'unité de schisme. Ce petit troupeau où ils sont tous ramassés, voilà ce qui les lie, voilà ce qui arrête toutes leurs querelles, voilà ce qui termine tous leurs différends, voilà pourquoi ils s'appellent frères et se comportent en frères. Quelle honte, que l'unité de la foi où nous vivons fasse moins sur nous, que ne fait sur eux l'unité d'une fausse réforme ! Il en va néanmoins ainsi : ils s'unissent, et nous nous divisons ; ils se rendent des offices de frères, et nous nous traitons souvent en ennemis ; ils le voient, ils s'en étonnent, ils en sont scandalisés ; ils nous le reprochent même. Or, à qui est-ce de faire cesser ce reproche, qu'à nous-mêmes ? et il cessera dès que la charité entrera dans nos cœurs. Car toutes ces haines, toutes ces envies, tous ces désirs de vengeance, tous ces mépris que nous faisons du prochain, toutes ces paroles aigres et piquantes qui nous échappent, tout cela s'évanouirait bientôt, si nous avions la vraie charité. La foi d'un Dieu en trois personnes en doit être le motif, et j'ajoute qu'elle nous en présente encore le plus parfait modèle.

Quand je vous ai dit, mes frères, en d'autres discours, que le Fils de Dieu nous avait obligés à nous aimer les uns les autres comme il nous a aimés : *Mandatum novum do vobis, ut diligatis invicem sicut dilexi vos* (Joan., XIX), vous ne croyiez pas que la charité pût être portée plus haut. Cet amour d'un Dieu sacrifié pour le salut des hommes vous paraissait le dernier terme où l'amour du prochain pût s'élever. Mais voici quelque chose encore de plus grand : car il faut nous aimer comme les trois personnes de la Trinité s'aiment ; comme le Père aime le Fils, comme le Fils aime le Père, comme le Père et le Fils s'aiment dans le Saint-Esprit. Tel est l'exemple qui nous est aujourd'hui proposé : *Inspecite, et fac secundum exemplar* (Exod., XXV). Et par qui nous est-il proposé ? par Jésus-Christ même, l'oracle et la sagesse de Dieu. *Pater sancte*, disait-il, parlant à son Père, *serva eos in nomine tuo quos dedisti mihi, ut sint unum sicut et nos* (Joan., XVII) : Mon Père, je vous offre tous mes élus, tous mes fidèles, tous ceux que vous m'avez donnés à instruire : conservez-les par votre grâce, afin qu'ils soient un comme vous et moi. Que veut-il dire, et comment arriverons-nous à cette perfection ? Le Père et le Fils ne font qu'un même Dieu dans la Trinité ; le Fils est consubstantiel au Père, le Père est la même substance que le Fils ; quelle charité nous peut unir de la sorte ? Ah ! répond saint Augustin, ce que le Sauveur du monde a voulu nous faire entendre, c'est que nous devons être parfaitement unis de cœur et de volonté ; que nous devons être, par grâce et par imitation, ce que les trois divines personnes sont par la nécessité de leur être ; que, comme il

n'y a rien qui ne soit commun entre elles, aussi la charité du christianisme doit nous faire renoncer à tous nos intérêts propres ; que de même que le Fils de Dieu disait à son Père : *Pater, omnia mea tua sunt, et tua mea sunt* (Joan., XVII) : Tout ce qui est à moi est à vous, et tout ce qui est à vous est à moi ; de même il faut que nous soyons prêts à dire à nos frères : Ces biens que Dieu m'a donnés sont pour vous aussi bien que pour moi ; et ces misères que vous souffrez sont les miennes aussi bien que les vôtres. Que serait-ce que le christianisme, si cette charité y régnaient ? que serait-ce que tant de familles, si les pères et les enfants, si les maîtres et les domestiques, si le mari et la femme, si les frères et les sœurs gardaient entre eux ce parfait accord ? Au lieu de ces troubles qui y mettent la confusion, au lieu de ces procès qui les désolent, au lieu de ces éclats scandaleux qui les décrient, elles se soutiendraient, et, dans un repos inaltérable, elles goûteraient toutes les douceurs d'une paix chrétienne. Alors, plein de consolation, j'aurais de quoi vous féliciter, et je m'écrierais avec le prophète : *Quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum* (Ps. CXXXIV) ! Quel bonheur pour ces chrétiens, quel bonheur pour ces maisons de vivre dans une concorde qui y entretient le calme, et qui y fait fleurir la piété !

Mais que voyons-nous ? tout le contraire, et c'est ce que nous ne pouvons assez déplorer. Point d'union dans le christianisme, et même entre ceux que les lois de la nature les plus inviolables et les plus sacrées devraient tenir étroitement liés les uns aux autres ; je veux dire point d'union : entre qui ? souvent entre des proches, souvent entre des frères et des sœurs, souvent entre des pères et des enfants. Je dis plus : point d'union souvent entre des ministres de Jésus-Christ, qui, par état néanmoins et par profession, doivent être des ministres de paix ; souvent entre des personnes consacrées au Dieu de la paix par les vœux les plus solennels, portant le même habit et vivant sous la même règle. Voici ce que nous voyons. Et pourquoi ? Parce que nous ne savons pas, ou plutôt parce que nous ne voulons pas nous former sur le grand modèle que la foi nous met devant les yeux. Prenez garde. Dans l'adorable Trinité, point de sentiments opposés : ce que veut une personne divine, les autres le veulent ; mais, parmi nous, ce sont des contradictions éternelles. Soit bizarrerie d'humeur, soit malignité de naturel, soit hauteur d'esprit et fausse gloire qu'on se fait de ne céder jamais, quel que puisse être le principe du mal, on a ses idées particulières, et l'on veut qu'elles prévalent à tout ; on a ses caprices, et l'on veut qu'ils soient suivis en tout. Et parce que nous ne trouvons pas toujours des gens assez dociles pour s'asservir à nos caprices et à nos idées, parce que chacun, au contraire, prétend dominer, se faire écouter, l'emporter, de là, les contestations et les disputes ; de là, les guerres qui commencent par l'esprit et qui finissent par le cœur ; de là, les aigreurs et

une maligne détermination à se butter toujours les uns les autres. C'est assez qu'un tel ait parlé de telle manière, pour engager un tel à tenir un langage tout différent ; c'est assez que celui-ci estime telle chose, pour porter celui-là à la condamner, comme si l'on n'avait point d'autre règle, ou pour penser, ou pour agir, qu'une aveugle obstination à ne s'accommoder au gré de personne, et à ne convenir avec personne. Dans l'adorable Trinité, point d'intérêts séparés ; mais, parmi nous, mille intérêts qui nous divisent. On ne pense qu'à soi-même, on n'a égard qu'à soi-même, on rapporte tout à soi-même. Et comme cet intérêt propre, à quoi l'on est résolu de ne rien refuser, ne peut souvent s'accorder avec l'intérêt du prochain, il n'y a point d'injustice et de violence à quoi l'on ne se porte pour écarter ou pour détruire tout ce qui pourrait faire obstacle, et arrêter les desseins qu'on a formés. De là, les mauvais tours, les trahisons, les faux rapports, les médisances, les calomnies, les chicanes, les procès, toutes les vexations qu'inspire la cupidité et qui ruinent la charité. C'est sur quoi l'Apôtre s'expliquait encore avec tant d'éloquence et tant de zèle, en parlant aux Corinthiens. Il avait appris qu'ils s'appelaient les uns les autres devant les tribunaux de la justice, pour terminer leurs différends ; et là-dessus que leur disait-il ? Ah ! mes frères, que ne souffrez-vous plutôt l'injure qu'on vous fait ? *Quare non magis injuriam accipitis* (I Cor., VI) ? Que ne souffrez-vous plutôt le dommage que vous recevez ? *Quare non magis fraudem patimini* (Ibid.) ? Mais bien loin, poursuivait le saint apôtre, d'être ainsi disposés à pardonner et à souffrir, vous vous outragez mutuellement, et vous travaillez à vous entre-détruire : *Sed vos injuriam facitis et fraudatis* (Ibid.). Ce qui le touchait davantage, et ce qu'il leur reprochait plus vivement, c'est que des frères, que des chrétiens, se traitassent de la sorte : *Et hoc fratribus* (Ibid.), comme s'il leur eût dit : Que des païens aient ensemble des démêlés, je n'en suis point surpris, ils ont des dieux qui leur en donnent l'exemple ; mais nous qui, dans le Dieu que nous adorons, avons le modèle de la plus parfaite unité, d'une unité constante, d'une unité indivisible, d'une unité éternelle, qu'on nous voie former entre nous des partis, des intrigues, des cabales ; que, pour les moindres intérêts et pour de viles prétentions dont nous ne voulons rien relâcher, on voie des fidèles s'élever contre des fidèles, parler contre des fidèles, agir contre des fidèles : *Et hoc fratribus*, c'est ce qui m'étonne, et ce que je n'accorde pas avec le caractère de leur religion.

Appliquons-nous à nous-mêmes ces reproches, chrétiens auditeurs, car ils ne nous conviennent que trop ; et en quels termes se fût exprimé saint Paul, s'il eût été témoin de notre conduite, je veux dire de nos animosités, de nos envies, de nos ressentiments, de nos vengeances, de tant d'éclats scandaleux, qui font le sujet des entre-

tiens du monde, et que le monde lui-même est le premier à condamner ? C'est à vous, ô Dieu de la charité et de la paix ! c'est à vous à maintenir parmi nous l'une et l'autre, ou plutôt à les y rétablir ; car elles ne sont que trop altérées. Père tout-puissant ! vous avez formé nos cœurs, et vous êtes toujours maître de les retourner comme il vous plaît ! Fils égal à votre Père, et éternel comme lui, mais fait chair pour moi, vous nous avez rassemblés sous une même loi, et c'est une loi d'amour ! Esprit saint ! vous êtes l'amour substantiel du Père et du Fils, et c'est par vous que la charité est répandue dans les âmes ! Trinité souverainement adorable et aimable ! c'est de votre sein que nous sommes tous sortis, et c'est dans votre sein que vous voulez tous nous rappeler ! Unissez-nous sur la terre, comme nous devons l'être dans l'éternité bienheureuse, où nous conduise, etc.

SERMON XII.

Sur le très-saint Sacrement.

Caro mea vere est cibus.

Ma chair est vraiment une viande (S. Jean, ch. VI).

C'est ainsi que le Sauveur du monde faisait en deux mots l'éloge de son corps adorable, et c'est, chrétiens, de cette chair toute sainte et toute divine que j'ai moi-même à vous entretenir. Ce n'est point de la personne de Jésus-Christ ; ce n'est ni de sa divinité, ni de son âme, mais de sa chair : *Caro mea*. Et, pour en venir d'abord au point que j'ai entrepris de traiter, remarquez, s'il vous plaît, avec moi, que, dans les paroles de mon texte, le Fils de Dieu, voulant recommander son corps aux Juifs, ne leur dit pas que c'est le temple du Saint-Esprit, que c'est le sanctuaire de Dieu, que c'est le chef-d'œuvre des mains et de la toute-puissance du Seigneur, mais que c'est une nourriture et une viande : *Caro mea vere est cibus*. Cependant cet état de viande et d'aliment n'est-il pas le plus imparfait ? Il est vrai, mes chers auditeurs, si nous l'entendons de cette viande commune qui sert à réparer les forces et à soutenir la vie naturelle de nos corps ; mais une viande sacramentelle, une viande qui, toute matérielle qu'elle est, a la vertu de nous conférer la grâce, de nous donner une vie surnaturelle et toute spirituelle, de nous purifier, de nous sanctifier, c'est ce qui nous la doit rendre infiniment précieuse, et ce qui en fait l'excellence. Vierge sainte, c'est dans vos chastes entrailles que ce sacré corps fut conçu ; votre chair innocente et pure a été la chair de Jésus-Christ, et la chair de Jésus-Christ a été la vôtre ; c'est par l'opération de l'Esprit céleste que cet ineffable mystère s'est accompli, et c'est auprès de ce divin époux que j'implore votre assistance, en vous disant : *Ave, Maria*.

Le dessein que je me propose dans ce discours vous surprendra peut-être, chrétiens ; mais j'ose dire que si vous voulez vous appliquer à le bien comprendre, il vous paraîtra très-convenable au mystère de ce jour, et

qu'il remplira parfaitement l'idée que vous avez de cette fête. Je veux vous montrer que c'est aujourd'hui par excellence la fête du corps de Jésus-Christ : *Festum corporis Christi*. Car c'est le titre qu'elle porte, et sous lequel elle a été instituée, et mon dessein est de vous justifier ce titre, en vous faisant voir que le corps de Jésus-Christ ne pouvait être plus honoré qu'il l'est par le mystère de la divine eucharistie; c'est là ma proposition générale. Il faut seulement la réduire à quelques points particuliers et la partager. Or, pour cela, je considère le corps de Jésus-Christ en deux manières; ou plutôt je trouve que Jésus-Christ a tout à la fois, et un corps naturel et un corps mystique. Son corps naturel, c'est sa propre chair, cette chair dont il s'est revêtu pour nous; et son corps mystique, c'est l'Eglise, qu'il s'est unie et incorporée, selon la doctrine de saint Paul. Je dis donc que c'est aujourd'hui la grande fête de l'un et de l'autre, pourquoi? parce que c'est aujourd'hui tout ensemble le triomphe de la chair de Jésus-Christ et le triomphe de l'Eglise de Jésus-Christ. Le Sauveur du monde ne pouvait faire plus d'honneur à sa chair que de l'établir, comme il a fait, en sacrement, et en sacrement le plus auguste de notre religion, qui est l'eucharistie. Et j'ajoute que ce même Sauveur du monde ne pouvait faire plus d'honneur à son Eglise, qu'en lui laissant sa chair établie de la sorte et comme érigée en sacrement. Ainsi l'Eglise et la chair de Jésus-Christ sont-elles honorées réciproquement l'une par l'autre. Car la gloire du corps de Jésus-Christ, c'est d'avoir été donné à l'Eglise dans le saint sacrement de l'autel; vous le verrez dans la première partie. Et la gloire de l'Eglise, c'est d'avoir reçu et de posséder le corps de Jésus-Christ dans ce sacrement; ce sera la seconde partie. Quoique ce soit là un éloge plutôt qu'une instruction, nous pourrons néanmoins en tirer de solides conséquences pour l'édification de nos âmes. Commençons.

PREMIÈRE PARTIE.

Il était juste que la chair de Jésus-Christ fût honorée et que Jésus-Christ travaillât lui-même à lui faire rendre les hommages qui lui sont dus. Deux grandes raisons l'y obligeaient. Premièrement, l'honneur qu'il avait fait à cette chair de contracter une si étroite alliance avec elle et de l'unir à sa personne divine dans l'incarnation; et secondement, les humiliations extrêmes à quoi il l'avait réduite dans sa passion. Avez-vous jamais pris garde, chrétiens, à une belle parole de saint Jean, pour exprimer le grand mystère de l'incarnation du Verbe? Il ne dit pas que le Verbe s'est fait homme, il ne dit pas qu'il s'est allié à une nature intelligente et spirituelle comme les anges, il ne dit pas qu'il a pris une âme telle que la nôtre, mais il dit simplement que le Verbe s'est fait chair : *Et Verbum caro factum est* (Joan., I). Eh quoi! reprend saint Augustin, la chair de l'homme est ce qu'il y a dans l'homme de plus imparfait, c'est en quoi l'homme est semblable aux bêtes; pourquoi donc rappor-

ter à la chair seule cet étonnant mystère de l'union qui s'est faite entre l'homme et Dieu? Ah! répond ce saint docteur, c'est pour vous apprendre ce que Dieu a fait pour nous, ce qu'il a voulu être pour nous, jusqu'à quel point il s'est anéanti pour nous, puisque, étant Dieu, il a bien daigné se faire chair. Il est vrai, chrétiens; mais c'est par là même aussi que le Saint-Esprit nous a fait comprendre ce qu'il était important que nous sussions, quelle est la dignité de la chair de Jésus-Christ, puisqu'en conséquence de ces divines paroles : *Et Verbum caro factum est*, on peut dire, selon tous les principes de la théologie et de la foi, que la chair de Jésus-Christ a été la chair d'un Dieu, qu'elle a subsisté de la substance d'un Dieu, qu'elle a fait partie d'un tout qui était Dieu; et que, comme le Verbe en s'incarnant est devenu chair : *Et Verbum caro factum est*, ainsi la chair de l'homme, par l'incarnation, est devenue la chair d'un Dieu. De là concluons qu'il n'y a donc point de gloire, point de culte qu'on ne doive à la chair de Jésus-Christ; et que Jésus-Christ même, après une si noble alliance, n'en pouvait trop faire pour honorer sa chair.

D'autant plus qu'il la réduisit dans sa passion aux dernières humiliations. Car c'est cette chair vénérable qui fut comblée pour nous d'ignominies et d'opprobres; c'est elle qui fut déchirée de fouets; c'est elle qui fut profanée par les mains des bourreaux; et, pour tout dire en un mot, c'est elle, si j'ose user ici de cette manière de parler, qui fit tous les frais de notre rédemption. Ce ne fut point l'âme de Jésus-Christ qui servit de victime pour notre salut, ce fut son corps, ce fut sa chair virginale. Ce fut elle qu'il immola sur l'autel de la croix; elle était sainte et il en fit un anathème et un sujet de malédiction; elle était digne de tous les respects des hommes et il permit qu'elle fût exposée à toutes leurs insultes. Il fallait donc qu'il la récompensât et qu'il l'honorât autant qu'elle avait été humiliée, ou plutôt autant qu'il l'avait lui-même humiliée. Or, c'est justement ce que Jésus-Christ a fait dans la divine eucharistie; voilà la fin qu'il s'est proposée dans l'institution de ce mystère, et voilà aussi pourquoi nous célébrons aujourd'hui la fête de son corps.

En effet, chrétiens, l'eucharistie seule fait plus d'honneur à la chair de Jésus-Christ que tous les autres mystères glorieux de cet Homme-Dieu; et, quand il sortit du tombeau, la gloire qu'il communiqua à son corps ne fut point comparable à celle qu'il lui avait donnée et qu'il lui donne encore tous les jours dans son saint sacrement. Cette proposition vous paraît nouvelle; mais écoutez-moi, en voici la démonstration. J'avoue, mes frères, que Jésus-Christ, sortant du tombeau, donna à sa chair d'admirables qualités, impassibilité, subtilité, agilité, lumière et splendeur; mais après tout, ces qualités n'ont rien qui surpasse l'ordre de la créature; au lieu qu'ici, c'est-à-dire dans l'adorable eucharistie, la chair du Sauveur est élevée à un ordre tout

divin, elle y prend un être, elle y acquiert des propriétés, elle y fait ce que Dieu seul peut faire. Et quoi? il faudrait un discours entier pour vous l'expliquer. Je m'arrête à ce qu'il y a de plus essentiel et à ce qui doit le plus vous toucher. Je ne vous dis point que cette chair bienheureuse possède une espèce d'immensité dans l'auguste sacrement de l'autel, puisqu'il est certain qu'elle n'y est bornée par aucun espace et qu'en vertu de ce mystère elle peut être tout à la fois dans tous les lieux du monde; qualité propre de Dieu. Je ne vous dis point qu'elle y devient toute spirituelle, mais bien autrement que dans sa résurrection, puisque la chair de Jésus-Christ est dans l'hostie à la manière des esprits, toute en tout, et toute en chaque partie; autre qualité miraculeuse. Je laisse ce qu'a remarqué l'abbé Rupert, qu'elle est comme éternelle et incorruptible dans ce sacrement, parce qu'elle y sera jusqu'à la consommation des siècles; ou plutôt, chrétiens, qu'elle y meurt tous les jours, mais d'une mort mille fois plus merveilleuse que l'immortalité même dont elle jouit dans le ciel, puisque c'est pour y renaître continuellement par les paroles de la consécration. Tout cela, autant d'effets de la toute-puissance divine, pour honorer le corps du Sauveur.

Mais le grand miracle, et celui qui comprend tous les autres, et celui que Jésus-Christ nous a marqué plus expressément dans l'Évangile, et celui à quoi les hommes font moins de réflexion et celui qui devrait être plus médité et celui que je trouve incontestablement le plus glorieux à la chair du Fils de Dieu, je l'ai dit, et il faut le développer davantage: c'est que la chair de Jésus-Christ dans l'eucharistie est l'aliment de nos âmes. Quoiqu'elle ne soit qu'une substance terrestre et matérielle, elle a la vertu de vivifier nos esprits. Au lieu que naturellement c'est l'esprit qui doit vivifier la chair, ici c'est la chair qui, par un prodige bien surprenant, vivifie l'esprit et qui le soutient et qui l'anime et qui lui sert de nourriture pour le conserver. Car, prenez garde, je vous prie, c'est la réflexion de saint Ambroise: quand le Fils de Dieu parlait aux Juifs de ce sacrement, il ne leur disait pas: *Ego sum cibus*: Je suis la viande; mais il leur disait: *Caro mea vere est cibus*: Ma chair est la viande dont il faut que vous soyez spirituellement nourris. Ce n'est point l'âme, ce n'est point la divinité de Jésus-Christ qui fait notre aliment spirituel dans l'eucharistie, c'est sa chair: *Caro mea*. Si la divinité et l'âme s'y trouvent, c'est, comme parle l'école, par concomitance; ce qui nous nourrit, et ce qui nous est directement donné en qualité de nourriture, c'est la chair de cet homme-Dieu dont notre âme est sustentée et fortifiée, et, pour me servir du mot de Tertullien, engraisnée. Or, quel honneur pour une chair, que ce soit elle qui nous rende tout spirituels, elle qui nous communique la grâce et qui nous fasse vivre de la vie de de Dieu même! Oui, chrétiens, je le répète, ce miracle seul élève la chair du Sauveur du monde à un ordre surnaturel et divin. Car il n'y

a que la chair d'un Dieu qui puisse opérer de telles merveilles; et, Dieu prenant une chair, ne pouvait plus l'honorer qu'en lui donnant la force et la vertu de les produire. Or, tout cela convient à la chair de Jésus-Christ dans l'eucharistie, et c'est ce que l'Église exprime en un mot, lorsqu'elle nous la présente par la main des prêtres: *Corpus Domini nostri Jesu Christi custodiat animam tuam in vitam æternam*: Reçois, chrétien, nous dit-elle, reçois le corps de ton Seigneur et de ton Dieu: et pourquoi? afin qu'il conserve ton âme pour la vie éternelle. Voyez-vous, mes chers auditeurs, l'inestimable prérogative du corps de Jésus-Christ? Dans l'ordre de la nature, c'est à l'âme de conserver le corps; mais, dans l'ordre de la grâce, c'est le corps de Jésus-Christ qui conserve notre âme; et cet ordre, qui est un ordre de grâce pour nous, est pour le corps de Jésus-Christ un ordre de gloire, mais de la gloire la plus éminente et la plus sublime.

Après cela, faut-il s'étonner que Dieu, par une conduite pleine de sagesse, et par une disposition de sa providence, nous ait proposé ce corps à adorer dans nos temples? A qui rendrons-nous plus justement le culte de l'adoration qu'à une chair qui est le principe de notre vie et de notre immortalité; et où l'adorerons-nous avec plus de raison que dans son sacrement, puisque c'est là que Dieu l'a rendue toute-puissante, pour nous animer de la vie de la grâce, et nous vivifier selon l'esprit? Oui, mes frères, dit saint Ambroise, nous adorons encore aujourd'hui la chair de notre Rédempteur, et nous l'adorons dans les mystères qu'il a institués lui-même, et qui se célèbrent tous les jours sur nos autels. Voilà, chrétiens, des paroles bien pressantes contre nos hérétiques, et qui de tout temps les ont jetés dans un étrange embarras. Cette chair de Jésus-Christ, continue saint Ambroise, a été formée de la terre aussi bien que la nôtre, et la terre est appelée dans l'Écriture l'escabeau des pieds de Dieu; mais cet escabeau, considéré dans la personne du Sauveur et dans le sacrement de sa chair, est plus vénérable que tous les trônes des rois, et c'est pour cela que nous l'adorons. Je ne savais pas, ajoute saint Augustin, ce que Dieu voulait dire par son prophète, quand il nous ordonne d'adorer l'escabeau de ses pieds, qui est la terre: *Adorate scabellum pedum ejus* (Ps. LVII); et je ne comprenais pas comment cela se pouvait faire sans impiété: mais j'en ai trouvé le secret et le mystère dans le sacrement de Jésus-Christ. Car c'est ce que nous faisons tous les jours, lorsque nous mangeons sa chair, et qu'avant que de la manger nous l'adorons, non-seulement sans superstition, mais avec tout le mérite de la foi; parce que cette chair étant un aliment de salut, quoiqu'elle soit de terre et l'escabeau même des pieds de Dieu, il faut l'adorer; et, bien loin que nous péchions en l'adorant, ce serait un crime de ne l'adorer pas: *Et quia illam carnem manducandam nobis ad salutem dedit, nemo autem illam manducat nisi prius adora-*

verit; sic inventum est, quemadmodum adoratur tale scabellum pedum Domini, ut non solum non peccemus adorando, sed peccemus non adorando (Ambr.).

C'est pour cela, chrétiens, que l'Eglise a institué cette fête que nous solennisons sous le titre et à l'honneur du corps de Jésus-Christ. Elle a voulu se conformer aux sentiments et à l'exemple de Jésus-Christ même. Jésus-Christ a prétendu honorer sa chair dans l'eucharistie; et l'Eglise honore l'eucharistie pour honorer cette même chair. Vous me demandez sur quoi est fondée cette cérémonie de porter en pompe le corps du Fils de Dieu? Sur les raisons les plus solides et les plus touchantes: écoutez-les. On le porte, remarque un savant théologien, premièrement, en mémoire de ce qu'il se porta lui-même, quand il distribua à ses apôtres sa chair et son sang. Car alors, dit saint-Augustin, il est évident qu'il portait son propre corps; et que ce que l'Ecriture disait de David, dans un sens figuré, savoir qu'il se portait lui-même dans ses mains, s'accomplit à la lettre dans la personne du Sauveur: ce sont les termes exprès de saint Augustin. Mais que fit cet Homme-Dieu, quand il se porta ainsi lui-même? Il se fit comme un triomphe à soi-même; car il ne pouvait être plus honorablement porté que par soi-même et dans ses propres mains. Or, c'est le mystère que l'Eglise nous représente aujourd'hui, faisant porter ce corps vénérable dans les mains des prêtres, qui sont comme les propres mains du Fils de Dieu. Mais pourquoi le porter hors des temples, pourquoi dans les rues et dans les places publiques? C'est, répond l'auteur que j'ai cité, en actions de grâces de ce qu'il allait lui-même autrefois parcourant les villes et les bourgades, faisant le tour de la Judée et de la Galilée, et guérissant les malades partout où il passait: *Circuibat omnes civitates et castella (Matth., V)*. Voilà pourquoi l'Eglise le fait encore porter par toute la chrétienté; espérant du reste qu'il opérera parmi nous les mêmes merveilles qu'il opérait parmi les Juifs. Car ne doutez pas, mes chers auditeurs, que ce Sauveur, passant aujourd'hui devant vos maisons, ne les ait sanctifiées par sa présence; ne doutez pas qu'il n'ait répandu dans toutes les places publiques des bénédictions particulières, et qu'on n'ait pu dire de lui: *Pertransiit benefaciendo (Act., X)*. Il a passé, et il a laissé sur tout son passage des effets de sa libéralité. C'est ce que Dieu semble avoir voulu nous marquer dans une des plus belles figures de l'Ancien Testament. L'Ecriture dit que, parce que Joseph avait pourvu de pain toute l'Egypte, dans le temps de la stérilité et de la famine, le roi Pharaon le fit monter sur un char, et le fit conduire par toutes les provinces de son royaume, avec ordre à chacun de l'adorer et de se prosterner devant lui. Ainsi, parce que le Fils de Dieu nous a donné ce pain céleste qui est son corps, l'Eglise le fait paraître comme sur un trône et sous le dais, et dans cet état, elle le conduit dans tous les lieux du monde chrétien,

ordonnant à tous les fidèles de fléchir le genou devant lui et de lui présenter leurs respects et leurs adorations. Il y a plus: elle le porte, ajoute le bienheureux évêque de Genève, pour lui faire une réparation authentique de tous les opprobres qu'il souffrit dans les rues de Jérusalem, lorsqu'il fut traîné de consistoire en consistoire, et de tribunal en tribunal. L'Eglise veut lui faire satisfaction de cette injure, et, dans cette vue, elle le porte publiquement, elle le fait suivre de tout le peuple, avec des acclamations et des chants d'allégresse. Enfin, pourquoi le porte-t-elle? Voici, chrétiens, la raison capitale. Elle le porte, dit le grand cardinal du Perron, pour lui faire honneur, mais un honneur solennel, de toutes les victoires qu'il a remportées sur l'hérésie et sur l'infidélité, dans le sacrement de son corps. Ne perdez pas, s'il vous plaît, cette remarque: nos hérétiques nous reprochent que ces processions sont des nouveautés, qui n'ont jamais été en usage dans les premiers siècles de l'Eglise; et nous leur répondons qu'il faut bien que ce soient des nouveautés, puisqu'elles ne se font qu'en signe de leurs nouvelles erreurs, détruites et confondues par la vérité de l'eucharistie. On ne portait point de la sorte autrefois le corps du Fils de Dieu, parce qu'il n'y avait point encore eu d'erreurs dont il eût triomphé; mais, depuis qu'il s'est élevé des hérésiarques pour le combattre, depuis qu'il y a eu des hommes conjurés contre sa présence réelle dans le sacrement, et que, par la force de sa parole, il les a foudroyés et terrassés, l'Eglise s'est crue obligée de lui en ordonner un triomphe. Telle est l'origine de ces processions. Ainsi parlait le savant prélat dont nous venons de rapporter la pensée.

Mais ajoutons un point qui doit encore plus servir à notre instruction: disons que par ces processions l'Eglise prétend réparer tant d'outrages qu'ont faites au Sauveur du monde, et que lui font sans cesse les mauvais chrétiens dans l'eucharistie. Oui, mes chers auditeurs, c'est pour nous-mêmes que l'Eglise a établi cette fête en forme d'amende honorable; c'est pour toutes nos profanations, c'est pour tous nos sacrilèges, c'est pour toutes nos irrévérences devant les autels de Jésus-Christ et dans son sanctuaire; c'est pour tous les scandales que nous y donnons, pour toutes les communions indignes de tant de pécheurs hypocondres, pour toutes les messes célébrées par des prêtres vicieux, pour toutes nos froideurs en approchant de la sainte table, pour toutes les négligences même qu'y apportent les âmes justes; c'est pour les vôtres, chrétiens, et pour les miennes, depuis tant d'années que nous fréquentons ce mystère d'amour; c'est pour vous et pour moi que ces processions sont ordonnées, afin que l'honneur qui y est rendu à la chair de notre Dieu, la dédommage en quelque sorte de toutes les insultes qu'elle a reçues jusqu'à présent de nous, et qu'elle en reçoit tous les jours. Permettez-moi de vous dire une chose qui doit vous confondre

et que vous ne pouvez pleurer trop amèrement. Que faisons-nous, quand nous manquons de respect envers la sainte eucharistie? Voici une pensée capable, ce me semble, de toucher les cœurs les plus insensibles. Nous faisons que l'eucharistie, instituée essentiellement pour honorer la chair du Sauveur, devient pour cette même chair un mystère d'humiliation, un mystère de confusion et de honte, un mystère d'ignominie. Pesez bien ce que je dis. Oui, la chair du Sauveur souffre mille fois plus de notre part dans l'eucharistie, qu'elle n'a jamais souffert des Juifs dans sa passion; car dans sa passion elle ne souffrit que pour un temps, mais ici elle est exposée à souffrir jusqu'à la fin des siècles: dans sa passion elle ne souffrait qu'autant que Jésus-Christ le voulait, et que parce qu'il le voulait, mais ici elle souffre, pour ainsi dire, par force et par violence; si elle souffrit dans sa passion, c'était dans l'état d'une nature passible et mortelle, mais ici elle souffre dans l'état même de l'impassibilité; ce qu'elle souffrit dans sa passion, était glorieux à Dieu et salutaire aux hommes, mais ici ce qu'elle souffre est pernicieux aux hommes et injurieux à Dieu. Ah! chrétiens, les puissants motifs pour réveiller et pour exciter toute votre religion à l'égard de ce grand mystère!

Quelle doit donc être l'occupation d'une âme chrétienne pendant les saints jours de cette octave? Ecoutez, mesdames, écoutez tous, mes frères, voici de quoi entretenir votre piété. L'occupation d'une âme chrétienne en ce saint temps doit être d'entrer dans les sentiments de l'Eglise, et d'honorer avec elle la chair du Rédempteur. Voilà à quoi elle doit s'employer. Qu'est-ce à dire honorer la chair du Rédempteur? c'est-à-dire lui rendre tout le culte qu'elle peut recevoir de nous dans le sacrement de l'autel; imiter Madeleine, qui eut un zèle tout particulier pour cette sainte chair, l'arrosant de ses larmes, l'essuyant de ses cheveux, et répandant sur elle des parfums. Exercez, dit saint Thomas, dont le Fils de Dieu la loua, tout éloigné qu'il était des délices de la vie: pourquoi? parce qu'il aimait à voir que sa chair fût honorée. De même, nous prosterner souvent en la présence de ce sacré corps, et là lui offrir mille sacrifices de louanges, mille adorations intérieures, mille hommages et mille actions de grâces. Lui dire quelquefois, mais avec une foi vive, mais avec une dévotion ardente: Corps divin, corps bienheureux, vous avez été le prix de mon salut; que ne dois-je donc pas faire pour vous glorifier? mais puisque vous vous êtes mis dans ce sacrement pour y recevoir le tribut de gloire qui vous appartient, comment y a-t-il des chrétiens assez impies pour venir vous y profaner? Du moins j'irai, moi, vous présenter mon encens; et je voudrais y conduire avec moi tout ce qu'il y a d'hommes sur la terre. Tels sont, dis-je, les sentiments que nous devons prendre: et et parce que le corps de Jésus-Christ doit être aujourd'hui porté en cérémonie et avec

appareil, notre devoir est de contribuer à cet appareil et à cette cérémonie dans toute l'étendue de notre pouvoir. Vous surtout, mesdames, si curieuses de mille superfluités qui ne servent qu'à votre luxe et à votre vanité, c'est là que vous les pouvez sanctifier, les consacrant au corps de votre Dieu, les employant à enrichir les vases qui le contiennent, à embellir les tabernacles où il est renfermé, à parer les oratoires où il doit reposer. Vous êtes si soigneuses d'orner vos corps, vous usez pour cela de tant d'artifices, vous faites pour cela tant de dépenses, vous prenez pour cela tant de mesures et tant de soins: mais vos corps, ces corps infectés de la corruption du péché, ces corps sujets à la pourriture, et qui bientôt ne seront que poussière et cendre, vous doivent-ils être plus chers que le corps de Jésus-Christ? Enfin, parce que le corps du Fils de Dieu est enlevé hors de ses temples, et porté en triomphe, que fait l'âme chrétienne? elle le suit dans ce triomphe, c'est-à-dire elle l'accompagne dans ces processions, et lui fait escorte de sa propre personne. Et c'est, mes chers auditeurs, ce que l'esprit de Dieu nous a divinement exprimé dans l'épouse des Cantiques: ce passage convient admirablement à mon sujet, et l'application que j'en fais vous paraîtra bien naturelle. L'épouse dit qu'elle a cherché son bien-aimé dans le lieu ordinaire où il a accoutumé de prendre son repos, mais qu'elle ne l'a pas trouvé: *Quæsi vi quem diligit anima mea, quæsi vi illum, et non inveni (Cant., II)*; que là-dessus elle a pris la résolution de sortir, de faire le tour de la ville, d'aller dans les rues et dans les places chercher celui qu'elle aime: *Surgam, et circuibo civitatem; per vicus et plateas quæram quem diligit anima mea (Ibid.)*. Elle ajoute que les gardes et les officiers de la ville l'ont rencontrée: *Invenerunt me vigiles qui custodiunt civitatem (Ibid.)*; qu'elle leur a demandé s'ils n'avaient point vu son époux, et qu'immédiatement après elle l'a aperçu au milieu d'eux: *Paululum cum pertransissem eos, inveni quem diligit anima mea (Ibid.)*; qu'elle a couru à lui, qu'elle ne l'a point quitté jusqu'à ce qu'elle l'eût conduit dans la maison de sa mère: *Tenui illum, nec dimittam, donec introducam illum in domum matris meæ (Ibid.)*. Que veut dire tout cela, chrétiens? vous prévenez déjà ma pensée. Cette épouse est l'âme fidèle; elle cherche aujourd'hui le Sauveur du monde dans le sanctuaire de l'eucharistie, qui est comme son lit mystérieux, et elle ne l'y trouve pas; elle s'en va donc par les rues, et dans les places publiques, pour voir s'il y sera. C'est là en effet qu'elle le rencontre, environné de gardes, entouré de ses ministres qui le portent avec honneur, et de tout le peuple qui lui fait une cour nombreuse; elle se jette à ses pieds, elle l'adore, elle le suit des yeux, et elle ne l'abandonne point qu'il ne soit rentré dans le temple d'où il était parti, et qui est proprement la maison de notre mère, puisque c'est la maison de l'Eglise: y a-t-il rien de plus juste que cette figure? mais re-

prenons. La gloire du corps de Jésus-Christ est d'avoir été donné à l'Eglise dans le sacrement de l'autel ; et la gloire aussi de l'Eglise est d'avoir reçu et de posséder le corps de Jésus-Christ dans ce sacrement. Renouvelez, s'il vous plaît, votre attention pour cette seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Si le Fils de Dieu était intéressé à honorer sa chair, il ne l'était pas moins à honorer son corps mystique, qui est l'Eglise. Nous ne faisons tous qu'un même corps avec Jésus-Christ, dit saint Paul : *Vos estis corpus Christi, et membra de membro* (I Cor., XII). En qualité de Sauveur, Jésus-Christ est notre chef, et en qualité de justes, nous sommes ses membres ; et comme il est de l'honneur des membres d'avoir un chef couronné de gloire, aussi est-il de l'honneur du chef de répandre sur ses membres toute la gloire dont ils sont capables. Or, c'est ce que Jésus-Christ a fait dans l'institution de la divine eucharistie, que nous pouvons proprement encore appeler la fête de l'Eglise, ou la fête du corps mystique de Jésus-Christ : *Festum corporis Christi* : pourquoi cela ? parce que ce mystère est celui dont l'Eglise se tient plus honorée, et qui la rend plus glorieuse devant Dieu.

Non, chrétiens, le Sauveur du monde, avec toute sa magnificence, ne pouvait rien faire de plus honorable pour son Eglise ; ni de plus grand, que de lui laisser le sacrement de son corps ; c'était le comble de toute la gloire qu'il lui pouvait procurer ; et l'on peut bien dire après cela que cet Homme-Dieu avait pleinement accompli le dessein qu'il s'était formé, d'avoir, comme parle l'Apôtre, une Eglise illustre, éclatante, enrichie des plus beaux ornements du ciel : *Ut exhiberet sibi gloriosam Ecclesiam* (Ephes., V), parce qu'en effet la possession du corps et du sang de Jésus-Christ donne à l'Eglise tous ces avantages et toutes ces qualités. Vous voulez savoir comment ? Ah ! mes chers auditeurs, la riche matière à vos réflexions ! Autrefois les Juifs se préféraient à toutes les nations du monde, et se glorifiaient d'un Dieu qui ne dédaignait pas de demeurer au milieu d'eux et de marcher avec eux. Non, disait Moïse, il n'y a point de peuple qui ait des dieux si proches de soi, et par conséquent il n'y a point de peuple sur la terre si honoré que nous : *Nec est alia natio tam grandis, quæ habeat deos appropinquantes sibi* (Deut., IV). Mais de quelle manière Dieu demeurait-il avec les Juifs ? par cette arche d'alliance où il rendait des oracles, et à laquelle il avait attaché sa protection. Cette arche était-elle le vrai Dieu d'Israël ? elle n'en était que la figure, que le tabernacle ; et cependant, parce qu'elle était placée au milieu des douze tribus, qu'elle les accompagnait dans toutes leurs marches, et qu'ils la portaient dans leurs camps et dans leurs armées, ils se vantaient que leur Dieu les suivait partout, et que partout il leur était présent. Mais qu'est-ce que cela, chrétiens, si nous le comparons avec l'honneur que l'E-

glise reçoit et que nous recevons comme elle dans l'eucharistie ? Un Dieu lui-même dans sa propre substance, et avec toute la plénitude de sa divinité, demeure corporellement et réellement parmi nous : il réside dans nos temples, il vient jusque dans nos maisons ; il se laisse non-seulement approcher, mais toucher, mais manger ; et c'est bien à nous désormais de dire : *Nec est alia natio tam grandis, quæ habeat deos appropinquantes sibi*. Ezéchiel nous parle d'une cité mystérieuse dont il décrit les richesses et la grandeur, et qui n'avait point d'autre nom que celui-ci : c'est le séjour de Dieu, et Dieu y est : *Et nomen civitatis, Dominus ibidem* (Ezech., XLVIII). Mais cette cité ne pouvait être que l'Eglise chrétienne, dont Dieu représentait déjà l'excellence à ce prophète : car quel nom plus propre peut-on donner à l'Eglise ? *Dominus ibidem* : C'est là que Dieu habite ; c'est là que, par un engagement irrévocable, il s'est obligé de demeurer jusqu'à la consommation des siècles ; et par quel engagement ? par l'eucharistie, qui le tient comme attaché à son Eglise, sans qu'il puisse jamais s'en séparer : *Et nomen civitatis, Dominus ibidem*.

Cependant est-ce en cela seul que consiste tout l'honneur qui revient à l'Eglise, de ce sacrement ? non, chrétiens, il y a quelque chose de plus important : écoutez-le. Être honoré de la présence d'un Dieu, cela est grand ; mais être honoré de ses entretiens, mais être honoré de sa familiarité la plus intime, c'est bien encore une autre gloire. Or, tel est l'avantage de l'Eglise dans le sacrement du corps de Jésus-Christ. Que fait Jésus-Christ dans ce mystère, demande l'abbé Rupert ? Il y converse avec les hommes, il y visite les hommes, et il y est visité des hommes ; il y écoute les plaintes des hommes, il y reçoit les requêtes que lui présentent les hommes, il y accorde les différends des hommes, il y instruit, il y console les hommes. Parce que les hommes sont les membres de son Eglise, c'est à son Eglise qu'il défère tout cet honneur. Sur quoi, mes frères, il me souvient d'une remarque qu'a faite Guillaume de Paris, expliquant la prophétie de Daniel. Quand le roi de Babylone consulta les devins sur la vision qu'il avait eue, et qu'il les obligea de lui dire le songe qui l'avait occupé pendant son sommeil, ils lui répondirent qu'il n'y avait point d'homme mortel qui le pût faire ; que cela n'appartenait qu'aux dieux, parce que les dieux n'avaient point de commerce avec les hommes : *Nec reperietur quisquam qui indicet illum, exceptis diis, quorum non est cum hominibus conversatio* (Dan., II). Cette parole, dit l'Ecriture, l'irrita, et il reconnut que toute la sagesse des devins n'était qu'erreur et que mensonge : pourquoi ? Ah ! répond Guillaume de Paris, il y eut en ceci du mystère. Ils présupposaient que les dieux du ciel ne s'abaissaient pas jusqu'à s'entretenir avec les hommes ; et en cela ils firent paraître, sans y penser, leur ignorance, parce qu'il y avait un Dieu, le Dieu des chrétiens, qui devait

honorer un jour les hommes de sa conversation, et qui mettrait là ses plus chères délices : *Deliciae meae esse cum filiis hominum* (*Prov.*, VIII). Voilà, dis-je, la prérogative de l'Eglise de Jésus-Christ, de pouvoir traiter familièrement avec son Dieu ; et par là, reprend saint Chrysostome, nous avons en quelque sorte, sur la terre, le même avantage que les bienheureux dans le ciel ; car le bonheur du ciel est de posséder Dieu ; et ne le possédons-nous pas tout entier dans la divine eucharistie ? Jésus-Christ, ajoute saint Chrysostome, se trouvait partagé entre l'Eglise triomphante et l'Eglise militante ; elles disputaient à qui aurait son corps adorable, et l'une et l'autre y prétendaient ; mais ce nouveau Salomon a fait ce que le premier, avec toute sa sagesse, ne put faire. Sans diviser son corps, il l'a donné à l'une et à l'autre : à l'Eglise triomphante, il l'a donné sans voile et à découvert ; à la militante, il l'a donné sous les espèces de son sacrement.

Peut-on, chrétiens, enchérir sur ces pensées ? oui, on le peut ; et voici des avantages encore mille fois plus grands : eh quoi ? souffrez que je les ramasse en abrégé, et que je vous en propose seulement l'idée, capable de ravir d'admiration les anges et les hommes. C'est que le sacrement de l'eucharistie est pour nous, et pour tous les fidèles qui le reçoivent, une extension continue et perpétuelle du mystère de l'Incarnation. Ainsi parlent les Pères. Vous savez à quel point d'honneur fut élevée l'humanité de Jésus-Christ, dans ce bienheureux moment qui l'unit au Verbe divin. Or, je dis que Jésus-Christ, se donnant à nous par le sacrement de l'autel, a fait entrer tous les membres de son Eglise en communication de la même gloire, puisqu'il vient en nous, qu'il s'unit à nous, qu'il ne fait, pour ainsi dire, qu'un avec nous. Et c'est de là, selon la doctrine de saint Cyrille, fondée sur la parole du Fils de Dieu, que ce sacrement s'appelle communion : *Qui manducat meam carnem et bibit meum sanguinem, in me manet, et ego in eo* (*Joan.*, VI). D'où il s'ensuit même encore que, dans une certaine propriété de termes, le Sauveur du monde est à tous moments comme incarné de nouveau entre les mains des prêtres, qui sont ses ministres ; *O veneranda sacerdotum dignitas, in quorum manibus Filius Dei perpetuo incarnatur* (*Aug.*), s'écrie saint Augustin ! O vénérable et sacré caractère des prêtres, puisque Jésus-Christ, puisque le Fils du Père éternel, puisque notre Dieu, qui ne s'est incarné qu'une fois dans le sein de Marie, s'incarne sans cesse dans leurs mains ! Jugez, chrétiens, de cet honneur, par celui que Dieu fit à Marie, quand il la choisit pour sa mère. Nous rendons à cette Vierge un culte singulier de religion, parce que c'est en elle que le Verbe s'est fait chair ; et que devons-nous penser des prêtres qui ont le pouvoir de le former dans leurs propres mains, de le produire par l'efficacité de leur parole, de le faire reposer dans leur sein, non pas une

fois, mais autant de fois qu'ils célèbrent les saints mystères ?

Mais pourquoi entrer dans les secrets de la divine eucharistie, pour connaître les privilèges de gloire que l'Eglise y trouve ? Arrêtons-nous à ce qui se présente d'abord dans ce mystère, à ce qui en fait toute la substance, à ce que nous voyons, à ce qui frappe nos sens : car c'est là que Jésus-Christ pour honorer son Eglise, la repaît de son corps, lui donne son sang pour breuvage et sa chair pour aliment, c'est-à-dire, la chair d'un Dieu, le sang d'un Dieu, le corps d'un Dieu. Ah ! chrétiens, que dirons-nous après cela ? pouvons-nous jamais exprimer ce qui est au-dessus de toute expression, au-dessus de toutes nos pensées, et même de tous les souhaits de notre cœur ? Etre nourri de la chair d'un Dieu, c'était à l'Eglise, comme à la fille de Sion, comme à l'épouse du roi de gloire, et particulièrement comme au corps mystique de Jésus-Christ, qu'un tel honneur était réservé : car il faut que l'épouse soit nourrie conformément à la grandeur de son époux, la fille par rapport à la noblesse de son père, et les membres du corps selon la dignité du chef. Or, pour l'épouse d'un Dieu, pour la fille d'un Dieu, pour le corps mystique d'un Dieu, il n'y avait que la chair d'un Dieu qui pût être une viande sortable. Pour les Juifs, qui furent les esclaves de Dieu, c'était assez, dit saint Jérôme, de manger la manne, appelée dans l'Ecriture le pain des anges ; mais à nous que Dieu a ennoblis jusqu'à nous faire ses enfants d'adoption ; mais à l'Eglise qui a été engendrée du sang de Jésus-Christ, le pain des anges ne suffit pas ; il faut le pain de Dieu, et c'est pour cela que Jésus-Christ nous le donne dans l'eucharistie.

De tout ce que j'ai dit, chrétiens, rapportons deux sentiments qui sont les conséquences naturelles de ce discours, l'un de respect et de vénération pour l'Eglise, et l'autre de zèle pour l'innocence et la pureté de nos corps. Respect et vénération pour l'Eglise, qui est le corps mystique de Jésus-Christ : car pouvons-nous l'honorer assez, après que Jésus-Christ lui-même l'a tant honorée ? C'est par elle qu'il nous donne sa chair et son sang ; c'est à elle qu'il veut que nous en soyons redevables, puisqu'il l'en a fait la dépositaire ; et, si nous recevions ce sang et cette chair divine par d'autres mains que par les siennes, la chair et le sang de Jésus-Christ, non seulement ne nous seraient plus salutaires, mais deviendraient pour nous le poison le plus mortel. Il est vrai, c'est Marie, mère de Jésus, qui d'abord nous la donna, ce sacré corps ; mais Marie, après tout, ne nous l'a donné qu'une fois, et l'Eglise nous le donne tous les jours ; mais Marie nous l'a donné à tous en général, et l'Eglise nous le donne à chacun en particulier ; mais Marie nous l'a donné comme un Sauveur qui devait régner sur nous, et l'Eglise nous le donne comme une viande qui s'unit à nous. D'où il nous est toujours aisé de conclure ce que nous devons à cette épouse du

Fils de Dieu, avec quelle fidélité nous devons lui demeurer attachés, avec quelle ardeur nous devons défendre ses intérêts, avec quelle docilité nous devons recevoir ses ordres, avec quelle piété et quelle soumission nous devons les exécuter. Cependant, à quels combats et à quelles insultes ne s'est-elle pas vue exposée, en nous faisant le don le plus précieux, et même parce qu'elle nous le faisait et nous le conservait ? Car vous savez combien de fois les hérétiques sont entrés dans ses temples pour le lui arracher : vous savez quels excès ils y ont commis, comment ils ont souillé son sanctuaire, renversé ses autels, brisé ses tabernacles, enlevé ses vases sacrés ; comment ils ont porté leurs mains sacrilèges et parricides jusque sur ses enfants, jusque sur ses ministres, jusque sur son époux et son redoutable sacrement. Attentats dont le souvenir nous saisit encore d'horreur. Mais, chrétiens, ce qu'il y a de plus déplorable, c'est que cette mère des fidèles, ainsi outragée par ses ennemis, reçoive de nous tous les jours les mêmes outrages ; et n'est-ce pas pour cela qu'elle peut bien dire, dans l'amertume de sa douleur : *Filios enutrivit et exaltavit, ipsi autem spreverunt me (Isai., I)*. J'ai formé des enfants, je les ai élevés dans mon sein, je les ai nourris du lait de la plus saine doctrine, je leur ai donné un aliment tout divin et ils m'ont méprisée ? Car, prenez garde, mes chers auditeurs, et du moins faisons-y quelque réflexion ; les hérétiques l'ont méprisée en profanant ses temples, et, par tant de scandaleuses irrévérences, n'en sommes-nous pas les profanateurs ? les hérétiques l'ont méprisée en souillant son sanctuaire, en renversant ses autels, en brisant ses tabernacles ; et combien peut-être, dans ce même sanctuaire, à la face de ces mêmes autels, devant ces mêmes tabernacles, tout sanctifiés qu'ils sont par la présence réelle de Jésus-Christ, avez-vous formé de criminels desseins, et entretenu de honteuses passions ? Les hérétiques l'ont méprisée en se jouant de ses mystères et en déshonorant son adorable sacrement ; et n'est-ce pas le déshonorer, ce même sacrement, que de le recevoir dans l'état de votre péché ? n'est-ce pas vous jouer de ces divins mystères, que d'y assister avec aussi peu d'attention, avec aussi peu de respect et de retenue, qu'aux assemblées les plus mondaines ? Quand les hérétiques l'ont méprisée, c'étaient ses ennemis déclarés et ses persécuteurs ; et dès-là leurs mépris lui devenaient beaucoup moins sensibles ; mais les nôtres la doivent toucher d'autant plus que nous sommes son troupeau, que nous sommes ses disciples, que nous sommes ses enfants : *Filios enutrivit et exaltavit ; ipsi autem spreverunt me*.

Je dis de plus que nous devons remporter un sentiment de zèle pour l'innocence et la pureté de nos corps. Oui, mes chers auditeurs, tout méprisables d'ailleurs que nous pouvons être, nous devons, si je l'ose dire, nous honorer nous-mêmes, puisque nous participons tous à cette glorieuse qualité de

corps mystique du Rédempteur, et que c'est de nous comme de l'Eglise que saint Paul a dit : *Vos estis corpus Christi (I Cor., XII)* : Vous êtes le corps de Jésus-Christ. Quelque vils que soient nos corps par eux-mêmes, nous devons néanmoins avoir pour eux un certain respect que la foi de l'eucharistie nous doit inspirer, et que la piété doit entretenir : pourquoi ? non plus seulement parce que nos corps sont les temples du Saint-Esprit, selon l'Ecriture ; cela dit beaucoup, mais cela ne dit pas encore assez : non plus seulement parce qu'ils sont les sanctuaires vivants où le corps de Jésus-Christ repose ; c'est encore trop peu ; mais parce qu'en vertu de la communion, ils deviennent les membres de Jésus-Christ même, ainsi que l'Apôtre nous l'enseigne : *Nescitis quoniam corpora vestra membra sunt Christi (I Cor., VI)* ? Ne savez-vous pas, disait-il aux Corinthiens, que vos corps sont les membres de Jésus-Christ, et par conséquent que vous n'êtes plus maîtres d'en disposer, mais qu'ils appartiennent à Jésus-Christ, qu'ils sont affectés à Jésus-Christ, qu'ils sont du corps de Jésus-Christ : *Et non estis vestri (Ibid.)*. Ah ! chrétiens, la grande vérité et le grand motif pour conserver vos corps innocents et purs ! voilà l'importante morale sur laquelle insistait continuellement saint Paul dans les instructions qu'il faisait aux chrétiens : il avait du zèle pour la sanctification de leurs âmes ; mais il avait encore un zèle spécial pour la sanctification de leurs corps, parce qu'il les considérait comme les membres de Jésus-Christ. Voilà sur quoi il s'expliquait dans les termes les plus énergiques et les plus forts. Quelle indignité, mes frères, et quelle horreur ! ces membres de Jésus-Christ, les profaner, les souiller, les livrer aux sales désirs d'une prostituée ! Plût au ciel, mon cher auditeur, que je n'eusse pas plus lieu que l'Apôtre de vous faire le même reproche ! mais à quoi ne vous a pas porté la corruption du siècle, à quels débordements et à quelles profanations ? je dis à quelles profanations : car ne vous croyez pas seulement profanateur du corps de Jésus-Christ, quand vous le recevez dans l'état de votre péché, mais vous l'êtes encore : comment ? par ces voluptés brutales et ces plaisirs infâmes où vous plouge la passion, et qui déshonorent le corps du Sauveur en déshonorant le vôtre. Tellement que je puis alors prononcer contre vous le même anathème que saint Paul a prononcé contre les chrétiens sacrilèges : *Reus erit corporis et sanguinis Domini, non dijudicans corpus Domini (I Cor., XI)* : Parce que vous n'avez pas fait dans vous-même le juste discernement qu'il fallait faire du corps du Seigneur, vous êtes coupable devant Dieu de ce corps et de ce sang précieux. N'attirons pas sur nous, mes chers auditeurs, ce terrible arrêt ; ne renversons pas les favorables desseins de Jésus-Christ. Honorons sur la terre par la sainteté de nos corps, la sainteté du corps de cet Homme-Dieu, afin d'avoir part à sa gloire dans le ciel, où nous conduise, etc.

SERMON XIII.

Sur la conception de la Vierge.

Jacob autem genuit Joseph, virum Mariæ, de qua natus est Jesus, qui vocatur Christus.

Jacob fut père de Joseph, l'époux de Marie, de laquelle est né Jésus, qu'on appelle Jésus-Christ (S. Math., ch. I).

Sire, en peu de paroles, voilà l'éloge le plus accompli de l'illustre Vierge dont nous célébrons aujourd'hui la fête : c'est celle de qui est né le Sauveur : *De qua natus est Jesus*. Voilà ce qui rend la conception de Marie, non-seulement si glorieuse, mais si sainte ; et sur quoi saint Augustin s'est fondé, quand il a dit que, pour l'honneur de Jésus-Christ, il exceptait toujours Marie lorsqu'il s'agissait du péché, et qu'il ne pouvait pas même souffrir qu'on mît en question si elle y avait été sujette : *Excepta Virgine Maria, de qua, propter honorem Domini, nullam prorsus, cum de peccato agitur, haberi volo questionem (Aug.)*. La raison qu'il en apporte marque encore mieux sa pensée. Car nous savons, ajoute ce saint docteur, que cette Vierge incomparable a reçu d'autant plus de grâces pour triompher entièrement du péché, que c'est elle qui a mérité de concevoir et de porter dans ses chastes entrailles celui que la foi nous assure avoir été exempt de tout péché, et absolument incapable d'avoir rien de commun avec le péché : *Inde enim scimus, quod ei tanto plus gratiæ collatum fuit ad vincendum omni ex parte peccatum, quia concipere et parere meruit eum quem constat nullum habuisse peccatum (Ibid.)*. Témoignage bien authentique en faveur de la sainte Vierge : règle sûre que tout prédicateur de l'Évangile peut suivre encore aujourd'hui, puisqu'il y a tant de siècles que saint Augustin, le plus grand docteur de l'Église, se la prescrivait lui-même : *Excepta Virgine Maria*. C'est ce qui déterminait les Pères du concile de Trente à déclarer que leur intention n'était pas de comprendre l'immaculée et bienheureuse Mère de Dieu (car ainsi l'appellent-ils) dans le décret où il s'agissait du péché d'origine : *Declarat hæc sancta synodus, non esse intentionis suæ comprehendere in hoc decreto, ubi de peccato originali agitur, beatam et immaculatam Dei Genitricem (Concil. Trid.)*. Or, le saint concile n'ayant pas voulu la confondre avec le reste des hommes dans la loi générale du péché, qui serait assez téméraire pour l'y envelopper ? Tel est aussi le motif pourquoi l'Église, conduite par l'esprit de Dieu, a institué cette fête particulière sous le titre de la Conception de Marie. Elle prétend honorer la grâce privilégiée et miraculeuse qui sanctifia la Mère de Dieu dès le moment qu'elle fut conçue ; et c'est à moi, mes chers auditeurs, de contribuer à ce dessein de l'Église, et de vous faire trouver dans ce mystère, tout stérile qu'il paraît pour l'édification des mœurs, un fonds également avantageux, et pour la gloire de Marie, et pour notre propre utilité. Or c'est, comme vous l'allez voir, à quoi je me suis attaché. Mais il me faut,

Vierge sainte, un secours puissant ; il me faut des lumières pour m'éclairer, des grâces pour me soutenir, et c'est par vous que je les obtiendrai, en implorant auprès de Dieu votre intercession, et vous disant : *Ave, Maria*.

J'entre dans mon sujet par une pensée qui m'a paru digne de toutes vos réflexions, et à laquelle j'ai cru devoir m'arrêter, parce qu'elle me fournit une ample matière d'instruction et de morale, touchant le mystère que nous solennisons. Car je prétends que ce mystère, par la comparaison que nous devons faire, et qu'il nous donne lieu de faire entre Marie et nous, ou plutôt entre la conception de Marie et la nôtre, nous découvre aujourd'hui trois choses en quoi consiste la science la plus solide et la plus salutaire de l'homme chrétien, qui est la connaissance de nous-mêmes : trois choses qu'il nous est surtout important de bien pénétrer, et que nous ne pouvons ignorer, sans ignorer le fond de notre religion : savoir, ce que nous sommes sans la grâce, ce que nous sommes par la grâce, et ce que nous devons à la grâce. Quand je dis la grâce, j'entends celle que les théologiens appellent grâce sanctifiante, et qui est en nous le plus précieux de tous les dons de Dieu, puisque c'est par elle que de pécheurs nous devenons justes, et d'ennemis de Dieu enfants de Dieu. J'entends cette grâce habituelle que Dieu répand dans nos âmes, et qui est l'effet ou du baptême, que je puis pour cela définir, après saint Jérôme, le sacrement de notre conception spirituelle et de notre régénération ; ou de la pénitence qui, nous tenant lieu d'un second baptême, est le sacrement de notre justification. Je prétends, dis-je, que le mystère de la conception de Marie, bien médité et bien approfondi, nous fait parfaitement connaître ces trois choses : ce que nous sommes sans la grâce, c'est-à-dire la corruption de notre nature par le péché ; ce que nous sommes par la grâce, c'est-à-dire l'excellence de notre sanctification par le baptême ; ce que nous devons à la grâce, c'est-à-dire la vigilance et le soin avec lequel nous devons la conserver en nous et l'honorer. Comprenez, s'il vous plaît, mon dessein. Marie, par le privilège de sa conception, pleinement victorieuse du péché, nous fait connaître par une règle toute contraire, l'état malheureux où nous a réduits le péché : ce sera la première partie. Marie, sanctifiée par la grâce de sa conception, nous fait connaître, avec toute la proportion qu'il peut y avoir, l'heureux état où nous sommes élevés par la grâce de notre adoption : ce sera la seconde partie. Marie, fidèle à la grâce de sa conception, nous fait connaître par son exemple l'obligation indispensable que nous avons de ménager et d'honorer la grâce en vertu de laquelle nous sommes devant Dieu tout ce que nous sommes : ce sera la dernière partie. Or, être instruits de tout cela, c'est avoir une connaissance entière et parfaite de nous-mêmes, car c'est connaître tout à la fois et notre véritable misère, et notre solide bonheur, et notre plus important devoir : voilà

ce que j'appelle l'homme, et, selon l'expression de la Sagesse, tout l'homme : *Hoc est enim omnis homo* (*Ecclés.*, XII). Notre véritable misère pour en gémir devant Dieu dans l'esprit d'une sainte componction ; notre solide bonheur, pour en bénir Dieu et lui en rendre grâce dans l'esprit d'une humble confiance ; et notre plus important devoir, pour l'accomplir en marchant dans la voie de Dieu, selon l'esprit et les règles de la prudence chrétienne : c'est tout le partage de ce discours, et ce qui demande une attention particulière.

PREMIÈRE PARTIE.

Ce n'est point un paradoxe que j'ai avancé, mais un principe certain que j'ai établi, quand j'ai dit que le privilège de la conception de Marie, par où elle a triomphé du péché, nous fait clairement connaître l'état malheureux où le péché nous a réduits ; et que, pour nous bien convaincre de ce que nous sommes sans la grâce, nous n'avons qu'à nous appliquer le mystère de ce jour. En voici la preuve. Marie, au moment que Dieu la forma dans le sein de sa mère, se trouva, par l'avantage singulier de sa conception, et la plus illustre, et la plus accomplie, et la plus heureuse de toutes les créatures. La plus illustre : elle était de la maison royale de Juda ; et, comme petite-fille de David, combien pouvait-elle compter parmi ses ancêtres de monarques et de souverains ? La plus accomplie : elle était dès lors le chef-d'œuvre de la toute-puissance du Créateur ; et, par les qualités éminentes qui la distinguaient, et qui devaient faire de sa personne le miracle de son sexe, rien dans la nature ne lui pouvait être comparé. La plus heureuse : elle était conçue pour être la mère d'un Dieu et pour donner au monde un Rédempteur. Rien de plus vrai, chrétiens. Mais, ô profondeur et abîme des conseils de Dieu ! tout cela, sans la grâce, et hors de la grâce dont Marie, dans sa conception, reçut les prémices, non-seulement n'eût été de nul mérite devant Dieu, mais n'eût pas empêché que Marie même, malgré tous ces avantages, ne fût personnellement l'objet de la haine de Dieu : c'est ce que la foi nous oblige de croire. Or, quelle conséquence ne devons-nous donc pas tirer de là, pour comprendre ce que c'est, par rapport à nous, que la malédiction du péché, et jusqu'où s'étend la fatale disgrâce de notre origine ? Non, mes chers auditeurs, Dieu, dont le discernement est infailible, et qui, seul juge équitable du mérite de sa créature, sait l'estimer par ce qu'elle vaut, ne considéra Marie dans sa conception, ni par la noblesse de sa naissance, ni par les grâces naturelles dont le ciel commençait déjà et si libéralement à la pourvoir, ni même absolument parce que le Saint des saints devait naître d'elle. Cela pouvait suffire pour rendre sa conception glorieuse, mais cela ne suffisait pas pour faire de cette Vierge une créature selon le cœur de Dieu. Ainsi Dieu ne l'estima, Dieu ne la regarda comme sa fille bien-aimée que parce qu'elle lui parut dès lors revêtue de sa grâce, et affranchie de la cor-

ruption du péché. Vérité si constante (ne perdez pas cette remarque de saint Chrysostome, aussi édifiante pour vous qu'elle est essentielle au sujet que je traite), vérité si constante que, parce qu'il y a eu des ancêtres de Marie prévaricateurs, impies, idolâtres, quoique ancêtres de Marie et de Jésus-Christ même, ils ont néanmoins été réprouvés de Dieu. Par où Dieu, ajoute saint Chrysostome, a voulu montrer, jusque dans les ancêtres de son Fils, que tout ce qui ne porte pas le caractère de la sainteté est indigne de lui ; que tout ce qui est infecté de la contagion du péché, quelque grand d'ailleurs qu'il puisse être selon le monde, n'est à ses yeux qu'un sujet de réprobation. Arrêtons-nous là, chrétiens ; et, sans perdre Marie de vue, commençons par là à découvrir ce que nous sommes.

Nous avons tous été conçus dans le péché ; la foi nous l'apprend et l'expérience même nous le fait sentir. Voilà le fond de notre misère que nous prétendons bien connaître ; et moi, je vais vous faire voir combien il s'en faut que nous l'ayons, jusqu'à présent, connu. Ecoutez-moi, et vous en allez convenir. Il est vrai, éclairés des lumières de la foi, nous confessons avec l'Apôtre qu'au moment de notre conception nous sommes tous enfants de colère : *Natura filii iræ* (*Ephes.*, II) ; et il n'y a personne qui ne soit prêt aujourd'hui à dire à Dieu comme David : *Ecce in iniquitatibus conceptus sum, et in peccatis concepit me mater mea* (*Ps. L*) : Vous voyez, Seigneur, que j'ai été formé dans l'iniquité, et que la mère qui m'a conçu, m'a conçu dans le péché. Ainsi parlons-nous, quand, touchés de l'esprit de pénitence, nous entrons dans les sentiments de ce saint roi. Nous n'en demeurons pas là, parce que nous avons été conçus dans le péché, nous nous reconnaissons de bonne foi sujets aux désordres qu'il produit, et qui en sont les tristes effets : c'est-à-dire nous savons que ce premier péché nous a attiré un déluge de maux, et que, par les deux plaies mortelles qu'il nous a faites, l'ignorance et la concupiscence, il a répandu le venin de sa malignité dans toutes les puissances de notre âme ; que c'est pour cela qu'il n'y a plus rien en nous de sain ; que notre esprit est susceptible des plus grossières erreurs ; que notre volonté est comme livrée aux plus honteuses passions ; que notre imagination est le siège et la source de l'illusion ; que nos sens sont les portes et les organes de l'incontinence ; que nous naissons remplis de faiblesses, assujettis à l'inconstance et à la vanité de nos pensées, esclaves de nos tempéraments et de nos humeurs, dominés par nos propres desirs. Nous n'ignorons pas que de là nous vient cette difficulté de faire le bien, cette pente et cette inclination au mal, cette répugnance de nos devoirs, cette disposition à secouer le joug de nos plus légitimes obligations ; cette haine de la vérité qui nous corrige et qui nous redresse, cet amour de la flatterie qui nous trompe et qui nous corrompt, ce dégoût de la vertu, ce charme empoisonné

du vice ; de là cette guerre intestine que nous sentons dans nous-mêmes, ces combats de la chair contre la raison, ces révoltes secrètes de la raison même contre Dieu, cette bizarre obstination à vouloir toujours ce que la loi nous défend, parce qu'elle nous le défend, et à ne vouloir point ce qu'elle nous commande, parce qu'elle nous le commande ; à aimer par entêtement ce qui souvent en soi n'est point aimable, et à rejeter injustement et opiniâtrément ce qu'on nous ordonne d'aimer, et ce qui mériterait de l'être. Renversement monstrueux, dit saint Augustin, mais qui, par là même qu'il est monstrueux, devient la preuve sensible du péché que nous contractons dans notre origine, et que nous apportons en naissant. Voilà, encore une fois, ce que nous éprouvons, et ce que nous regardons comme les suites malheureuses de notre conception. Or, convenir de tout cela, me direz-vous, n'est-ce pas suffisamment nous connaître ? Non, mes chers auditeurs : entre les effets de ce premier péché dont je parle, il y en a encore de plus affligeants, et à la connaissance desquels le mystère que nous célébrons nous conduit. Ce n'est là que le fond de notre mystère : mais prenez garde ; en voici le comble, en voici l'excès, en voici le prodige, en voici l'abus, en voici la malignité, en voici l'abomination ; et, si ce terme ne suffit pas, en voici, pour m'exprimer avec le prophète, l'abomination de désolation. Autant de points que je vous prie de bien suivre, parce qu'étant ainsi distingués, et l'un enehérissant toujours sur l'autre, c'est de quoi vous donner par degrés une idée juste de ce fond de corruption que nous avons à combattre, et que la grâce de Jésus-Christ doit détruire en nous. Je reprends, et je m'explique.

Le comble de notre misère, c'est que notre misère même, quoique humiliante, ne nous humilie pas ; et que, malgré tant de sujets qu'elle nous donne de nous confondre, nous ne laissons pas d'être encore remplis d'orgueil. Pour être aveugles, faibles, pauvres, misérables (car, fussions-nous d'ailleurs les dieux de la terre, tel est, en qualité d'enfants d'Adam, notre apanage et notre sort), nous n'en sommes pas moins prévenus d'estime pour nous-mêmes. Pour être dégradés et dépouillés de tous les privilèges de l'innocence, nous n'en sommes pas moins contents de nous-mêmes, pas moins occupés de nous-mêmes, pas moins amateurs ni moins idolâtres de nous-mêmes. Marie, avec la plénitude de la grâce, a été humble, et nous, avec le néant du péché, nous sommes superbes. Oni, mes frères, voilà le désordre que nous avons tous à nous reprocher. Beaucoup d'ignorance, jointe à beaucoup de présomption ; faiblesses extrêmes, soutenues d'une pitoyable vanité ; indigence affreuse des vrais et solides mérites, accompagnée d'une enflure de cœur, qui seule, selon l'Écriture, suffirait pour nous attirer l'indignation de Dieu : car qu'y a-t-il de plus propre à irriter la colère de Dieu, qu'un pauvre orgueilleux ? Or, qui de nous, s'il se connaît bien, n'avouera pas qu'il a

part comme pécheur, à cette malédiction ? *Pauperem superbum odivit anima mea* (Eccles., XXV). Il y a plus.

L'excès de notre misère, c'est qu'étant aussi déplorable que je vous l'ai représentée, toute déplorable qu'elle est, nous ne la déplorons pas. Les saints et les élus de Dieu en ont gémi, et nous nous en consolons. Ah ! Seigneur, s'écriait le saint homme Job, pourquoi m'avez-vous mis dans une disposition qui me rend si contraire à vous, et pourquoi par là me suis-je devenu insupportable à moi-même ? *Quare posuisti me contrarium tibi, et factus sum mihi met ipsi gravis* (Job. VII) ? Est-ce ainsi que parle un mondain ; est-ce ainsi qu'il pense ? non : insensible à ses maux, il souffre tranquillement cet état de contrariété entre Dieu et lui. S'il gémit sous le joug de ses passions, ce n'est point parce que ses passions le rendent contraire à Dieu, mais parce qu'elles troublent son repos, mais parce qu'elles lui causent de mortels chagrins, mais parce qu'il se voit souvent dans l'impuissance de les satisfaire. De ce qu'elles le tiennent captif sous la loi du péché, c'est à quoi il ne fait nulle attention. Il est esclave de la concupiscence qui le domine, mais esclave volontaire, parce qu'il en veut bien être dominé. Il sent dans son cœur mille révoltes intérieures contre Dieu : et ces révoltes continuelles et si dangereuses, bien loin de l'étonner, ne lui donnent pas la moindre inquiétude. Pourvu qu'il arrive à ses fins, il consent à vivre sous l'empire de la chair, et à être vendu au péché. A combien de pécheurs du siècle ce tableau n'expose-t-il pas leurs véritables mais damnable sentiments ? Allons plus avant.

Le prodige de notre misère, c'est qu'au lieu de la déplorer, nous nous aveuglons tous les jours jusqu'à nous en féliciter, jusqu'à nous en glorifier. Car où est l'ambitieux qui ne s'applaudit pas intérieurement des idées, des projets, des succès de son ambition ? où est le riche avare qui ne se sait pas bon gré de ses sordides épargnes et de son avarice ? où est l'impudique qui ne met pas son bonheur dans ses infâmes voluptés ? où est le vindicatif qui ne se fait pas un triomphe de sa vengeance ? Ces passions, dont l'Apôtre de Jésus-Christ faisait le sujet de sa douleur, à mesure que nous oublions Dieu, deviennent le sujet de notre joie. Par un renversement de religion et même de raison, ces passions deviennent nos divinités ; nous leur faisons sans cesse des sacrifices, nous leur obéissons aveuglément : non contents de leur être soumis nous-mêmes, nous exigeons des autres qu'ils s'y soumettent ; nous voulons qu'ils en soient les approbateurs : entrer dans nos passions, c'est savoir nous plaire ; les contredire, c'est nous offenser : plus ces passions sont vives et ardentes, moins nous souffrons qu'on y résiste ; plus elles sont honteuses, plus nous sommes jaloux qu'on les respecte, et qu'on ne les choque pas. Ce que je dis, n'est-ce pas le monde tel qu'il est ; et cela

même, si nous avons une étincelle de christianisme, ne doit-il pas nous faire horreur? Voici néanmoins quelque chose encore au-delà.

L'abus de notre misère, c'est que nous en tirons même avantage, jusqu'à nous en servir comme d'une excuse dans nos péchés, et jusqu'à nous en prévaloir contre Dieu. Au lieu que David demandait humblement à Dieu d'être guéri de sa faiblesse, s'en accusant comme d'un mal : *Miserere mei, Domine, quoniam infirmus sum; sana me* (Ps. VI), nous alléguons la nôtre comme une raison que nous supposons devoir couvrir nos dérèglements et nous tenir lieu de justification, c'est-à-dire, parce que nous sommes faibles et que nous avons été conçus dans le péché, nous voulons que Dieu dissimule nos crimes, qu'il les tolère et qu'il ne les recherche pas dans toute la rigueur de sa justice. Mieux instruits que lui-même de l'équité de ses jugements, nous prétendons que, parce qu'il connaît notre fragilité, il soit moins en droit de nous condamner et de nous punir; et, à force de le prétendre, nous nous accoutumons à le penser et à le croire. Dieu, qui, selon les oracles de l'Écriture, est le vengeur inexorable du péché, nous paraît, pour des créatures aussi fragiles que nous le sommes, un Dieu trop sévère et trop rigide : ou plutôt, selon notre caprice et notre sens, nous nous en faisons un Dieu plus humain, un Dieu plus condescendant à nos inclinations, un Dieu moins ennemi de nos désordres; parce qu'étant, disons-nous, l'auteur de notre être, il sait de quelle masse il nous a tirés, et qu'il n'exige pas de nous une sainteté si parfaite. Car ne sont-ce pas là les téméraires et pernicieux raisonnements que forme tous les jours l'impiété? et voilà ce que j'appelle abuser de notre misère même.

La malignité de notre misère, c'est que le péché dans lequel nous sommes conçus, par une funeste qualité qui lui est propre, infecte en nous tout ce qui vient de Dieu, et tout ce que nous avons reçu de Dieu : talents de l'esprit, forces du corps, capacité, santé, noblesse, beauté, dons de la nature, et par conséquent du Créateur; prospérités, honneurs, dignités, richesses, dons de fortune, c'est-à-dire de la Providence; mais tout cela, par le malheur de notre conception, occasion de péché, instrument de péché, source de péché. Voilà ce qui perd l'homme chrétien, mais ce que l'homme charnel et mondain ne sent pas et ne comprend pas. Permettez-moi de vous le faire comprendre, et d'en tirer la preuve de vous-mêmes. Dans l'ordre naturel des choses, plus vous êtes heureux selon le monde, plus vous devriez être soumis à Dieu et reconnaissants envers Dieu. Mais, parce que le péché a renversé dans vous ce bel ordre, plus Dieu vous comble de ses biens, plus il semble que vous soyez nés pour lui être ingrats et rebelles. Jusqu'à ses grâces et à ses faveurs, tout vous pervertit; la prospérité vous corrompt, les honneurs vous enflent, les richesses entretiennent votre luxe, la santé vous fait ou-

blier le soin du salut. Si Dieu, par des moyens tout contraires, veut vous forcer de retourner à lui, les remèdes qu'il y emploie se tournent pour vous en poison : l'adversité vous irrite, l'humiliation vous désespère, la disette (car où n'est-elle pas, et quelles conditions en sont exemptes?), la disette vous fait tomber dans l'injustice, et l'infirmité dans le relâchement et la tiédeur. Ce qui devrait vous sanctifier, vous endurecit; ce qui devrait vous convertir et vous rapprocher de Dieu vous en éloigne. Tant il est vrai que le péché, comme anéanti, ou plutôt a corrompu dans vous tous les dons de Dieu, et ruiné pleinement et absolument l'œuvre de Dieu. Peut-on rien ajouter à ceci? oui, mes chers auditeurs, et ce que j'y ajoute est encore infiniment plus digne de nos larmes.

L'abomination de notre misère, c'est que, non contents d'être enfants de colère par nature, nous le sommes et nous voulons bien l'être par notre choix. Avoir péché dans autrui, et naître ennemi de Dieu par la nécessité inévitable de notre origine, c'est la malédiction commune où nous nous plaignons d'avoir été enveloppés; mais nous en plaignons-nous de bonne foi, tandis que nous y joignons celle d'être encore ennemis de Dieu par un libre consentement de notre volonté? Or, vous le savez, hommes mondains à qui je parle, vous savez jusqu'où sur ce point va le libertinage du siècle, et souvent jusqu'à quel excès vous l'avez vous-mêmes porté. Avoir été conçu dans le péché, c'est le sort de toute la postérité d'Adam, mais vivre impunément dans le péché, mais se plaire dans le péché, mais faire gloire du péché, mais s'endurcir dans le péché, mais persévérer avec obstination dans le péché, mais s'exposer sans crainte au danger prochain de mourir dans l'état du péché, mais vouloir bien actuellement mourir dans son péché, c'est le sort particulier, mais le sort affreux, de je ne sais combien d'âmes perverses que le torrent du monde entraîne : et Dieu veuille qu'entre ceux qui m'écourent il n'y en ait point de ce nombre. Job demandait à Dieu que le jour pérît où il avait été conçu. Il souhaitait que ce jour eût été changé en ténèbres, que jamais le soleil ne l'eût éclairé, et qu'il eût pu être effacé du nombre des jours, et il avait raison, dit saint Augustin, puisque c'était le jour malheureux où il avait commencé d'être pécheur, et, sans le vouloir même, ennemi de Dieu. Que fait le libertin? par un sentiment bien contraire, il compte parmi les beaux jours de sa vie, certains jours, où, librement et sans remords, il s'est livré à l'esprit impur : ces jours infortunés qu'il a passés dans le crime; ces jours où, pour se satisfaire, il a renoncé à son Dieu; ces jours, en eux-mêmes pleins d'horreur, ne laissent pas, parce qu'il est sensuel et voluptueux, de se représenter à lui comme des jours agréables; il en conserve le souvenir, il en souhaiterait le retour; bien loin de pleurer parce qu'ils ont été, son chagrin est qu'ils ne sont plus. Mais, sans parler précisément du libertin, et sans

l'être, mes chers auditeurs, le honteux reproche que nous avons aujourd'hui à nous faire, c'est qu'à ce péché d'origine, contracté par une autre volonté que la nôtre, nous ajoutons de notre chef mille autres péchés personnels, d'autant plus punissables devant Dieu, que nous les commettons souvent de dessein formé, et que nous ne pouvons les imputer qu'à nous-mêmes. Péchés qui ne sont ni d'ignorance ni de surprise, mais qui, procédant d'une malice pure, ont encore plus d'opposition à la sainteté de Dieu, et par là doivent beaucoup plus outrager Dieu. Péchés qu'il nous serait facile d'éviter, et auxquels nous ne succombons que parce que nous ne comptons pour rien d'y succomber; péchés dont nous recherchons l'occasion, dont nous attirons la tentation, dont nous ne craignons point de courir le risque, et qui, par toutes ces circonstances, portent avec eux un caractère particulier de réprobation, puisqu'il est vrai alors que nous sommes enfants de colère, non plus par nature et par nécessité, mais par notre propre volonté. Aije pu mieux vous exprimer l'abomination de notre misère? Ne nous laissons point d'en sonder l'abîme profond, et sur cela écoutez ce qui me reste à vous dire.

L'abomination de la désolation dans notre misère, c'est qu'au lieu que la grâce qui sanctifia la conception de Marie, a parfaitement et absolument triomphé dans sa personne du péché originel, nous, au contraire, malgré la grâce du baptême, qui efface en nous ce péché, par un dernier désordre qui ne peut être attribué qu'à la dépravation de notre cœur, nous suscitons encore tous les jours dans le christianisme, si j'ose ainsi m'exprimer, de nouveaux péchés originels, pires que le premier, et d'une conséquence pour nous plus pernicieuse. Qu'est-ce à dire, nouveaux péchés originels? c'est-à-dire, certains péchés dont nous sommes les auteurs, et qui, par une fatale propagation, se communiquant et se répandant, passent de nos personnes dans celles des autres. J'appelle péchés originels, ces péchés de scandale contre lesquels le Fils de Dieu a prononcé dans l'Evangile de si foudroyants anathèmes: j'appelle péchés originels, certains péchés des pères et des mères à l'égard de leurs enfants; d'un père qui, par succession, inspire à son fils ses inimitiés et ses vengeances; d'une mère qui, oubliant qu'elle est chrétienne, pervertit sa fille en lui inspirant la vanité et l'amour du monde: j'appelle péchés originels, certains péchés des chefs de famille à l'égard de leurs domestiques; d'un maître qui, pire qu'un infidèle, fait des siens les ministres de ses débauches; d'une femme qui, abusant de son autorité, engage la conscience d'une jeune personne que Dieu lui a confiée, et la perd en l'obligeant à être la confidente de ses intrigues: j'appelle péchés originels, certains péchés des grands à l'égard des peuples, des prêtres à l'égard des laïques, des supérieurs à l'égard de leurs inférieurs. En quoi le péché d'Adam fut-il plus énorme devant Dieu? en ce qu'il ne fut

pas le péché d'un seul, mais de plusieurs; en ce qu'Adam, violant le précepte, nous comprit tous dans le malheur de sa désobéissance, en ce qu'étant notre chef, il ne put commettre ce péché sans nous en rendre coupables. C'est un mystère de foi que nous révérerons: mais ce qui nous paraît mystère dans le péché d'Adam, est évident et sensible dans les espèces de péché que je viens de vous marquer. Car je dis toujours que la désolation de notre misère est de répandre sur autrui notre iniquité; et de ne nous pas contenter d'être pécheurs; mais de pervertir avec nous des âmes innocentes, et de les rendre complices de nos désordres, et de les en charger; est d'être aussi bien qu'Adam, le principe et la source de leur damnation. Ah? chrétiens, n'est-ce pas ici que je pourrais m'écrier avec le prophète Jérémie, et conclure avec lui: *Quis dabit capiti meo aquam, et oculis meis fontem lacrymarum (Jerem., IX)?* Qui donnera à mes yeux une fontaine de larmes pour pleurer jour et nuit de pareils malheurs? malheurs qui sont les suites du premier péché, mais malheurs infiniment plus déplorables que ce péché-là même dont nous ressentons les tristes effets.

Vous seule, ô glorieuse Vierge, avez été préservée de cette corruption et de cette malediction originelle; vous seule, dans votre conception avez paru devant Dieu pure et sans tache; mais c'est pour cela même que nous recourons à vous, et que nous implorons votre protection toute puissante. Car le privilège que vous avez reçu de Dieu pour être exempte de nos misères, ne peut vous inspirer pour nous que de la compassion. Vous êtes la Mère de miséricorde; mais vous ne pouvez l'être que pour nous, et pour nous comme pécheurs. Votre gloire dépendait en quelque façon de notre disgrâce, et, s'il n'y avait eu des pécheurs, vous n'auriez jamais mis au monde celui qui les a sauvés, et par conséquent jamais vous n'auriez été Mère de Dieu. C'est donc avec une ferme confiance que nous nous prosternons devant vous. Malheureuse postérité d'une mère pécheresse; mais, trouvant en vous une Mère sainte et une Mère charitable, nous vous adressons nos prières et nos vœux, nous poussons vers vous des soupirs; et les secours que nous vous demandons, c'est pour apprendre à nous humilier dans la vue de notre misère, à la déplorer, à n'en pas tirer au moins une vaine gloire, à n'en pas abuser, à ne la pas augmenter; enfin, à connaître, non-seulement ce que nous sommes sans la grâce, mais aussi ce que vous avez été et ce que nous sommes par la grâce. Nous l'allons voir dans la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

C'est le sentiment de toute l'Eglise, qui nous doit ici tenir lieu de règle, que Marie après Jésus-Christ a été la première des élus de Dieu; et il est d'ailleurs évident que le premier effet de son élection ou de sa prédestination a été la grâce singulière en quoi j'ai fait consister le privilège de sa conception. Grâce souveraine, dont elle put bien

dire dès lors : tout ce que je suis, et tout ce que je serai jamais, je le suis en vertu de cette grâce dont Dieu me prévient aujourd'hui : *Gratia Dei sum id quod sum* (I Cor., XV). Grâce féconde, qui, dès ce moment-là, lui donna lieu de pouvoir ajouter avec l'Apôtre, mais bien plus justement que l'Apôtre : *Et gratia ejus in me vacua non fuit* (*Ibid.*) : et cette grâce de mon Dieu n'a point été stérile en moi. Car il est vrai, chrétiens, que cette grâce fut, à l'égard de Marie, comme une onction céleste dont Dieu la remplit dans l'instant même qu'elle fut conçue. Mais pourquoi ? pour sanctifier sa personne, et pour relever le mérite de toutes les actions de sa vie. Ne perdez rien de ces deux pensées. Pour sanctifier sa personne de la manière la plus parfaite et la plus avantageuse dont une pure créature peut être sanctifiée au-dessous de Dieu, et pour relever le mérite de toutes les actions de sa vie, c'est-à-dire, pour rendre toutes ses actions précieuses devant Dieu et dignes de Dieu. Deux merveilleux effets que je distingue, et qui, par les deux conséquences que j'en tirerai, en comparant toujours la conception de Marie avec la nôtre, nous feront connaître à nous-mêmes l'heureux état où nous étions par le baptême la grâce de notre adoption.

Grâce qui sanctifia la personne de Marie, et qui la sanctifia de la manière qui convenait à une créature que Dieu formait actuellement, et qu'il destinait pour être la mère de son Fils. Car, dans ce bienheureux moment, Marie déjà pleine de grâce, et pleine de l'esprit de Dieu, eut droit de dire bien mieux qu'Isaïe : *Dominus ab utero vocavit me* (*Isai.*, XLIX). Avant que je visse le jour, le Seigneur m'a appelée : *De ventre matris meæ recordatus est nominis mei* (*Ibid.*). Dès le sein de ma mère il m'a fait sentir l'impression de sa grâce, et s'est souvenu de mon nom. Oui, dès cet instant, le Verbe de Dieu se souvint de l'auguste nom, du sacré nom, du nom vénérable que Marie devait un jour porter ; et parce que c'était d'elle qu'il voulait naître, au lieu qu'il dit à Isaïe : *Servus meus es tu, quia in te gloriabor* (*Ibid.*). Vous êtes mon serviteur, et c'est en vous que je me glorifierai ; il dit à Marie, quoiqu'elle fût son humble servante : Vous êtes celle que j'ai choisie pour être ma mère ; car c'est en cette qualité que vous êtes aujourd'hui conçue : et voilà pourquoi, non-seulement je me glorifierai, mais dès maintenant je me glorifie en vous. Dès cet instant-là, dis-je, le Verbe de Dieu, en vue de son incarnation prochaine, se fit comme une gloire particulière, et crut se devoir à lui-même de sanctifier cette Vierge, de l'enrichir de ses dons, et de la combler de ses faveurs les plus exquis. Le souvenir que c'était celle dont il devait être bientôt le fils, sa tendresse lui fit oublier les lois générales de sa justice rigoureuse, pour la séparer de la masse commune des enfants d'Adam ; pour la privilégier, pour la distinguer, pour l'honorer, en consacrant les prémices de son être par cette onction de sainteté dont elle fut remplie ; et, comme son

fils présomptif, rendant par avance, si je puis ainsi parler, cette espèce de respect à sa maternité future : *De ventre matris meæ recordatus est nominis mei*. Ce n'est pas tout.

J'ai dit que la grâce de la conception de Marie, au même temps qu'elle sanctifia sa personne, fut en elle comme une source intarissable de mérites, pour consacrer et pour relever toutes les actions de sa vie. Ceci n'est pas moins digne de votre attention. Car selon les règles et les principes de la théologie, il est encore vrai que la mère de Dieu, durant tout le cours de sa vie, n'a pas fait une seule action qui n'ait tiré son mérite et sa valeur de cette première grâce. Autre abîme des trésors infinis de la miséricorde divine : *O altitudo divitiarum* (*Rom.*, XI) ! Pour vous faire mieux entendre ce que je veux dire, je vais vous en donner une figure sensible, et la voici. Imaginez-vous, mes chers auditeurs, ce petit grain de l'Évangile, qui, semé dans le champ, et ayant germé, croît peu à peu, jusqu'à devenir un grand arbre. Rien de plus juste pour exprimer ma pensée. Dès que ce grain a pris racine, il pousse son germe, il sort de la terre ; à force de s'élever, il jette des branches, il se couvre de feuilles, il se pare de fleurs, il porte des fruits, mais en sorte que tout cela n'a de subsistance et de vie que par lui. Car c'est de la racine et de ce grain que les plus hautes branches de l'arbre tirent la sève qui les nourrit ; et, cette sève ainsi répandue, entretient la fraîcheur des feuilles, fait la beauté des fleurs, donne aux fruits leur goût et leur savor. Voilà le symbole de la grâce que reçut Marie dans sa conception. Ce fut comme un germe divin qui se forma dans son cœur, mais dont la vertu se répandit ensuite dans tout le corps de ses actions. Tout ce qu'a jamais fait Marie a été saint, et d'un mérite inestimable devant Dieu : pourquoi ? parce que tout ce qu'elle a fait partait d'un principe de sanctification qui était en elle et qui donnait le prix à tout. Or, quel était ce principe de sanctification ? la grâce de sa conception. Cette grâce, je l'avoue, n'était que la racine des dons sublimes dont le ciel ensuite la combla, et qui l'élevèrent à une perfection si éminente. Mais, parce que la racine était sainte, les branches le furent aussi : *Si radix sancta, et rami* (*Ibid.*). Qu'est-ce que j'entends par les branches ? ce sont les vertus que cette incomparable Vierge pratiquait, les bonnes œuvres qu'elle faisait, les devoirs qu'elle accomplissait, le culte qu'elle rendait à Dieu, les offices de charité dont elle s'acquittait envers le prochain, les exercices d'humilité qui la rendaient si attentive sur elle-même. Car ce n'est point une vaine conjecture, mais une vérité solide, que tout cela fut sanctifié par la même grâce qui sanctifia son âme au moment de sa conception ; et que cette grâce qu'elle ne perdit jamais, fut, pour me servir du terme de l'Évangile, le levain sacré dont la bénédiction et l'efficacité se communiqua à tous les temps de sa vie.

Or, de là, chrétiens, faisant un retour sur

nous-mêmes, il nous est aisé de conclure ce que nous sommes par la grâce et avec la grâce. Car le baptême, qui, selon les Pères, est, comme j'ai dit, le sacrement de notre conception spirituelle, et même la pénitence, qui est celui de notre justification, nous donnent une grâce, qui, pour être d'un ordre bien inférieur à celle de Marie, ne laisse pas d'opérer en nous par proportion les mêmes effets. Je veux dire que nous recevons une grâce qui sanctifie nos personnes, en nous élevant jusqu'à la dignité d'enfants de Dieu, et qui répand sur toutes nos actions un mérite par où elles deviennent dignes de Dieu, et de la vie éternelle que nous devons posséder en Dieu. A quoi sommes-nous sensibles, si nous ne le sommes pas à ces deux avantages si précieux? En vertu de la grâce qui nous sanctifie, nous sommes les enfants de Dieu. C'est ce que nous a expressément déclaré celui d'entre les apôtres qui pouvait mieux nous en instruire, et à qui ce secret fut révélé, quand il reposa, comme bien-aimé disciple, sur le sein de son maître. C'est lui qui nous a mis en main ce titre authentique de notre adoption; et qui, nous apprenant ce que nous sommes, pose pour fondement de son Evangile, que le pouvoir d'être enfants de Dieu nous a été donné à tous : *Quotquot autem receperunt eum, dedit eis potestatem filios Dei fieri* (Joan. XIV). Or, il est de la foi que ce pouvoir est essentiellement attaché à la grâce habituelle dont je parle. Si nous savions priser le don de Dieu; si le péché ne nous aveuglait pas jusqu'à nous ôter le sentiment de notre propre grandeur, c'est de cette grâce que nous ferions toute notre gloire : l'unique pensée qui nous occuperait, et dont nous serions vivement touchés, ce serait de respecter dans nous cette qualité d'enfants de Dieu, de la soutenir par notre conduite, de la préférer à tous les honneurs du siècle, et de rentrer souvent dans nous-mêmes pour faire cette sainte réflexion : Qui suis-je devant Dieu et auprès de Dieu? tandis que je suis dans l'état de sa grâce, j'ai droit de l'appeler mon père, et il veut bien, tout Dieu qu'il est, me reconnaître parmi ses enfants. Voilà ce qu'il estime en moi, et sur quoi je dois faire fond pour me glorifier et pour me confier en lui. Tous les autres titres, ou de naissance, ou de fortune, qui pourraient dans le monde me distinguer, sont titres vains, titres périssables, titres dangereux : titres vains, puisqu'ils ne sont pas capables par eux-mêmes de me rendre agréable à Dieu; titres périssables, puisque la mort les efface si tôt, et les fait évanouir; titres dangereux pour le salut, puisqu'il est si facile d'en abuser, et si difficile de n'en abuser pas, et qu'on n'en peut attendre autre chose que d'être jugé de Dieu plus exactement et plus rigoureusement. Toute ma confiance doit donc être dans ce titre honorable d'enfant de Dieu; et malheur à vous, mes chers auditeurs, si jamais il vous arrivait de faire consister la vôtre dans une grandeur seulement humaine. Je ne prétends point pour cela diminuer les avantages, même ex-

térieurs et temporels, que vous avez reçus de Dieu dans votre naissance. Ce que nous voyons dans la conception de Marie, je dis la grandeur du monde sanctifiée par la grâce du Créateur, doit m'inspirer un autre sentiment. Car Dieu n'a point méprisé dans Marie cette grandeur de la naissance, dont l'Église même semble aujourd'hui lui faire honneur. Au contraire, il a voulu que Marie fût d'un sang noble et royal : pourquoi? pour faire éclater, dit saint Chrysostome, la vertu de sa grâce, et pour donner aux grands du monde cette consolation dans leur état, non-seulement que la grandeur peut servir de fond à la plus éminente sainteté, mais que la sainteté, pour être éminente, ne trouve point de fond qui lui soit plus propre que la grandeur; pour leur marquer que, selon le dessein de la Providence, ils peuvent, sans rien confondre, être grands et être saints, mais qu'ils ne sont grands que pour être saints, et que, plus ils sont grands, plus ils sont capables d'honorer Dieu, quand ils sont saints.

Divine leçon que leur fait aujourd'hui le Saint-Esprit, en leur proposant la généalogie de la mère de Dieu, comme la plus auguste de l'univers. Mais cette leçon, qui ne regarde que les grands, n'aurait pas assez d'étendue. Je parle donc à tous sans exception, puisqu'il n'y a point de juste sur la terre, de quelque condition qu'il soit, qui n'ait droit de dire comme chrétien : Je suis né de Dieu, et cette grâce qui me sanctifie, n'est rien moins dans moi qu'une participation de la nature de Dieu. C'est l'idée que chacun de nous sans présomption peut et doit avoir de soi-même, s'il est en grâce avec Dieu, puisque Dieu, en termes exprès, nous le témoigne par le premier de ses apôtres : *Ut per hæc efficiamini divinæ consortes naturæ* (II Petr., I). Quelque languissante que soit notre foi, si nous raisonnions et si nous agissions suivant ce principe, en faudrait-il davantage pour la ranimer? Voyez, mes frères, disait saint Jean, exhortant les premiers fidèles, et pourquoi dans le même sens ne vous le dirais-je pas aujourd'hui? voyez quel amour le Père qui est notre Dieu, nous a marqué en voulant qu'on nous appelât ses enfants, et que nous le fussions en effet : *Videte qualem charitatem dedit Pater nobis, ut filii Dei nominemur et simus* (I Joan., III). Mais voyez aussi, ajoutait-il, et dois-je ajouter, quel retour de zèle, de ferveur, de reconnaissance, demande cette charité d'un Dieu; voyez à quelle pureté de mœurs elle vous engage; voyez l'obligation qu'elle vous impose de vous sanctifier en esprit et en vérité, pour n'être pas indignes de cette adoption qui vous donne un Dieu pour père; voyez si c'est trop exiger de vous, quand Dieu prétend que pour cela vous cessiez d'être des hommes charnels, et que vous commenciez à vivre en hommes raisonnables; voyez si toute la perfection contenue dans la loi chrétienne est trop pour des enfants de Dieu : *Videte*. Ah! Seigneur, s'écriait saint Léon, pape, méritons-nous de porter un si beau nom, si nous venons à le flétrir, ou-

bliant la noblesse de notre origine, pour nous laisser dominer par des vices honteux ; et ne faut-il pas que nous renoncions pour jamais à l'honneur de vous appartenir, si nous marchons encore dans les voies corrompues du siècle ? être enfants de Dieu, et succomber à toutes les passions de l'homme, et être sujet à toutes les faiblesses de l'homme, et s'abandonner aux désirs dérégés de l'homme, ne serait-ce pas un monstre dans l'ordre de la grâce ? c'est néanmoins, mes chers auditeurs, ce qui doit confondre tant d'âmes mondaines, et sur quoi je veux bien me promettre que, dans l'esprit d'une sainte componction, chacun s'appliquera de bonne foi à reconnaître devant Dieu son injustice et à la pleurer. Poursuivons.

En vertu de la grâce qui nous sanctifie comme enfants de Dieu, nous sommes les héritiers de Dieu, et les cohéritiers de Jésus-Christ dans le royaume de Dieu : *Si autem filii et hæredes, hæredes quidem Dei, cohæredes autem Christi* (Rom., VIII). Héritiers de Dieu, parce que Dieu, dit saint Augustin, ne nous a point promis d'autre héritage que la possession de lui-même. Or, c'est la grâce sanctifiante qui nous assure cet héritage céleste ; et Dieu, le meilleur et le plus libéral de tous les pères, ne peut nous le refuser, tandis que sa grâce est en nous, et que nous sommes en grâce avec lui. Cohéritiers de Jésus-Christ : car nous devenons capables, non-seulement de posséder, mais de mériter le royaume de Dieu, et de le mériter par autant de titres que nous pratiquons de bonnes œuvres, et que nous faisons d'actions chrétiennes : puisqu'il est encore de la foi, que toutes nos œuvres élevées, sanctifiées, et comme divinisées par la grâce, nous servent de mérites pour la gloire ; que chacune, en particulier, est pour nous comme un droit acquis à cette gloire ; que les plus viles et les plus basses en apparence ont une sainteté proportionnée à cette gloire ; qu'à un verre d'eau donné pour Dieu, est dû par justice et par récompense un degré de cette gloire ; et qu'ainsi la vie du juste sur la terre devient un mérite continuuel, dont Dieu, selon saint Paul, veut bien être dès maintenant le dépositaire, pour en être éternellement le rémunérateur. Il est vrai : mais aussi renversant la proposition, concluez de là quelle perte fait un pécheur qui vient à déchoir de l'état de grâce, puisqu'il n'est pas moins de la foi, que, hors de cet état, toutes nos œuvres sont des œuvres mortes, de nul prix devant Dieu, et incapables de nous obtenir la récompense des élus de Dieu. Ce n'est pas que, dans l'état du péché, quoique privés de la grâce, nous ne puissions faire des actions louables et vertueuses, des actions saintes et surnaturelles, des actions même utiles pour le salut, puisqu'au moins elles peuvent nous servir de dispositions pour nous convertir à Dieu. Mais je ne vous instruirais pas à fond de votre religion, si je ne vous avertissais que toutes ces actions, quoique saintes, quoique surnaturelles, quoique utiles, hors

de l'état de grâce, ne méritent rien pour le ciel : que Dieu ne nous en tiendra jamais compte dans l'éternité, et qu'au lieu qu'étant consacrées par la grâce, elles nous auraient acquis des trésors de gloire ; du moment qu'elles n'ont pas cet avantage, elles ne peuvent nous conduire à ce royaume, que Dieu, comme juge équitable, réserve à ses amis. Or, ma douleur est de voir des chrétiens insensibles à de si importantes vérités ; des chrétiens qui perdent la grâce tranquillement, qui la perdent sans chagrin et sans trouble, et qui par là ne montrent que trop leur peu de foi et même leur secrète irréligion. O homme ! concluait le grand saint Léon, indigné du scandale que je déplore, et touché d'un si prodigieux aveuglement ; ô homme ! qui que vous soyez, reconnaissez donc aujourd'hui votre dignité, et, sanctifié comme vous l'êtes par la grâce qui vous associe à la nature divine, ne retombez pas dans votre première bassesse : *Agnosce, ô homo, dignitatem tuam ; et divinæ consors factus naturæ, noli in veterem vilitatem degeneri conversatione redire* (Leo). Mais il faut pour cela, mes chers auditeurs, que nous appliquant l'exemple de Marie, nous apprenions ce que nous devons à la grâce : c'est la dernière partie.

TROISIÈME PARTIE.

C'est une vérité, chrétiens, qui ne peut être contestée, qu'après Jésus-Christ, l'exemple de Marie, sa mère, est l'idée la plus excellente que nous puissions nous proposer pour la conduite de notre vie. A quoi j'ajoute en particulier que l'usage qu'a fait Marie de la grâce de sa conception est le modèle le plus parfait que Dieu pût nous mettre devant les yeux pour nous apprendre l'usage que nous devons faire de la grâce de notre sanctification. C'est, mes chers auditeurs, ce qui vous va paraître évident, par la comparaison de ces deux grâces, ou plutôt par l'opposition que je remarque entre Marie et nous, touchant la correspondance et la fidélité due à ces deux grâces. Opposition qui d'une part nous confondra ; mais qui de l'autre nous instruira, et dont il ne tiendra qu'à nous de tirer les règles les plus solides et les plus sûres d'une vie chrétienne.

Car, prenez garde, s'il vous plaît : Marie, quoiqu'exempte de toute faiblesse, et confirmée en grâce dans sa conception, n'a pas laissé de fuir le monde et la corruption du monde. Marie, quoique conçue avec tous les privilèges de l'innocence n'a pas laissé de vivre dans l'austérité et dans les rigueurs de la pénitence. Marie, quoique remplie du Saint-Esprit dès l'instant de son origine, n'a pas laissé de travailler, et, sans mettre jamais de bornes à sa sainteté, elle a toujours été croissant en vertu et en mérites. Quelles conséquences pour nous qui sommes, il est vrai, soit dans le baptême, soit dans la pénitence, régénérés et justifiés par la grâce ; mais par une grâce qui n'a ni la stabilité de celle de Marie, ni son intégrité, ni sa plénitude, ou plutôt par une grâce dont les caractères sont tout différents de celle de

Marie. Je veux dire par une grâce qui, toute-puissante qu'elle est, se trouve exposée à nos inconstances et à nos fragilités; qui, toute sanctifiante qu'elle est, n'étant pas une grâce d'innocence, ne nous dispense pas de l'obligation de pleurer et de nous mortifier; qui, tout abondante qu'elle est, n'empêche pas qu'il ne reste encore en nous un vide, je dis un vide de mérites que Dieu veut que nous remplissions par nos actions et par nos œuvres! Cependant, malgré la différence de ces caractères, nous nous obstinons à n'en croire que notre propre sens; et suivant des maximes et des voies contradictoirement opposées à celles de Marie, quoique fragiles et sujets à tous les désordres d'une nature corrompue, nous nous exposons témérairement aux plus dangereuses tentations du monde. Quoique conçus dans le péché, dans l'iniquité, nous prétendons vivre dans la mollesse et dans le plaisir; quoique dénués de mérites et de vertus, nous arrêtons le don de Dieu, et nous retenons sa grâce dans l'oisiveté d'une vie mondaine et inutile. N'apprendrons-nous jamais à nous conduire selon les lois de cette parfaite sagesse qui, comme parle l'Évangile, doit nous rappeler, tout pécheurs que nous sommes, à la prudence des justes, et Dieu pouvait-il nous y engager par des raisons plus fortes et plus pressantes que celles-ci, qui sont les suites naturelles du mystère que nous célébrons?

Marie, sanctifiée dès sa conception, n'a jamais perdu la grâce qu'elle avait reçue de Dieu, je n'en suis étonné pas. Non-seulement elle ne l'a jamais perdue, mais elle n'en a jamais terni le lustre par le moindre péché. Ainsi, selon le témoignage et la décision du concile de Trente, l'a toujours cru toute l'Église : *Quemadmodum de beata Virgine tenet Ecclesia (Concil. Trid.)*. Ce n'est point encore ce qui me surprend, mais ce que j'admire et ce qui fait le sujet de mon étonnement, c'est de voir la circonspection, l'attention, la vigilance, avec laquelle Marie a conservé cette grâce, qu'elle ne devait jamais perdre et même qu'elle ne pouvait perdre; l'ayant ménagée avec autant de précaution que si elle eût couru tous les risques, s'étant pour cela dès sa plus tendre enfance séparée du monde, ayant renoncé pour cela à tout commerce et tout engagement avec le monde, ayant consacré pour cela les prémices de sa vie par un divorce solennel et éternel avec le monde, ayant vécu pour cela dans un si parfait éloignement du monde, que la vue même d'un ange la troubla, parce qu'il était transfiguré en homme; voilà, dis-je, ce qui me jette dans l'admiration. Car enfin la grâce de la conception de Marie était à l'épreuve de la corruption du monde, c'était une grâce solide que toute l'iniquité du monde ne pouvait altérer ni ébranler, et la même théologie qui nous enseigne que la Mère de Dieu ne pécha jamais, nous apprend qu'elle était impeccable par grâce, comme Jésus-Christ l'était par nature, parce qu'à l'instant même qu'elle

fut conçue, Dieu la confirma et la fixa dans l'état de la sainteté. Le monde, tout perversi qu'il est, n'avait donc rien de dangereux pour elle. En quelque occasion qu'elle se fût trouvée, elle aurait donc pu marcher sûrement; et la grâce qu'elle portait dans son cœur n'aurait pas plus été souillée de tous les désordres et de tous les scandales du monde, que le rayon du soleil, de la boue qu'il éclaire et qu'il pénètre sans en contracter l'impureté. Mais c'est en cela même que la conduite de cette reine des vierges devient aujourd'hui notre exemple, et que son exemple, par l'énorme contrariété qui se rencontre entre elle et nous, est une conviction seule capable de nous confondre devant Dieu. Car voici, chrétiens, en quoi je la fais consister. Marie, en vertu de sa conception, possédait une grâce inaltérable et, comme parlent les théologiens, inamissible; cependant elle marcha toujours dans l'étroite voie de la crainte du Seigneur, et nous, tout faibles que nous sommes, nous nous exposons témérairement à tous les dangers. Nous portons, comme dit l'Apôtre, le trésor de la grâce dans des vases de terre, c'est-à-dire dans des corps mortels et corruptibles : *Habemus thesaurum istum in vasis fictilibus (II Cor., IV)*, et nous ne craignons rien. Nous le portons, ce riche et précieux trésor, dans un chemin glissant parmi des ténèbres épaisses, au milieu des écueils et des précipices, poursuivis d'autant de démons qu'il y a d'ennemis de notre salut qui cherchent à nous l'enlever, et rien de tout cela ne nous rend plus attentifs et plus vigilants. Je ne sais si je m'explique assez, et je ne puis trop insister sur le parallèle. Marie qui, par la grâce de son origine, était exempte des faiblesses du péché, s'est néanmoins, par zèle et par amour de ses devoirs, éloignée des occasions du péché; et nous, à qui notre faiblesse fait souvent de ces occasions autant de péchés, nous nous y jetons présomptueusement et nous y demeurons opiniâtrément. Marie, à qui Dieu dans sa conception avait donné un préservatif infailible contre le monde, se tint néanmoins dans une entière séparation du monde; et nous, qui savons par tant d'épreuves combien le monde est contagieux pour nous, bien loin de le fuir, nous l'aimons, nous nous y plaisons, nous nous y intriguons, nous nous y poussons; outre les engagements légitimes que nous y avons par la nécessité de notre état, nous nous en faisons tous les jours de volontaires et de criminels.

Or, c'est en quoi paraît notre présomption, de vouloir que Dieu fasse continuellement pour nous des miracles. Il n'en a fait qu'un pour sanctifier Marie, et nous voudrions qu'il en fit sans cesse de nouveaux pour nous conserver. Comme ces trois jeunes hommes dans la fournaise de Babylone, au milieu des flammes qu'allume partout l'esprit impur, nous voudrions qu'il nous soutint en mille occasions où la curiosité nous porte, où la vanité nous conduit, où la passion nous attache, où nous nous trouvons

contre l'ordre du ciel, et où la grâce même des anges ne serait pas en sûreté. Nous voudrions, avec une grâce aussi peu stable que la nôtre, être aussi forts et avoir les mêmes droits que Marie, avec la grâce saine et entière de sa conception, et ce que Marie n'a pas osé dans l'état de cette grâce privilégiée, nous l'osons dans le triste état où le péché nous a réduits. Mais abus, chrétiens; le prétendre ainsi, c'est nous aveugler et nous tromper nous-mêmes. Si cela était, les saints auraient pris, pour ne pas risquer la grâce de leur innocence, des mesures bien peu nécessaires. En vain l'esprit de Dieu, qui les gouvernait, leur aurait-il inspiré tant de haine pour le monde, et en vain ce même esprit nous proposerait-il la sainteté de Marie comme une sainteté exemplaire, puisque sans nous séparer du monde et sans le combattre, il nous serait aisé, au milieu du monde même, de nous maintenir dans la grâce. Non, non, il n'en va pas de la sorte. La grâce qui nous rend amis et enfants de Dieu, est une grâce que nous pouvons perdre, et par conséquent nous devons veiller avec soin sur cette grâce; prêts à exposer tout le reste pour elle, parce qu'elle est la vie de notre âme; et déterminés à ne l'exposer jamais, parce qu'en la perdant nous perdons tout. Elle nous est enviée par le démon et c'est ce qui nous doit rendre plus circonspects, de puissants ennemis l'attaquent dans nous, et c'est à nous de nous en défendre; et puisqu'il a plu au Seigneur de nous soumettre à cette nécessité d'avoir toujours les armes à la main, il faut de cette nécessité, quelque gênante qu'elle puisse être, nous faire un mérite et une vertu. Cela nous obligera à opérer notre salut avec crainte et avec tremblement: ainsi le prétendait saint Paul. Il faudra renoncer à un certain monde, heureux si par là nous assurons le talent que Dieu nous a confié! On ne nous dit pas qu'il faille renoncer à tous les engagements du monde; car il y en a qui sont d'un devoir indispensable et ceux-là n'ont rien d'incompatible avec la grâce; mais on nous dit qu'il faut renoncer à ceux qui n'ont point d'autre fondement que la passion, que le plaisir, que la sensualité, parce que la grâce, toute sanctifiante qu'elle est, ne peut subsister avec eux. On ne nous oblige pas à fuir le monde en général, mais on nous oblige à fuir un monde particulier qui nous pervertit et qui nous pervertira toujours, parce que c'est un monde où règne le péché, un monde d'où la charité est bannie, un monde dont la médisance fait presque tous les entretiens, un monde où le libertinage passe non-seulement pour agréable, mais pour honnête; un monde dont nous ne sortons jamais qu'avec des consciences ou troublées de remords, ou chargées de crimes; un monde au torrent duquel nous sentons bien que nous ne pouvons résister.

Voilà l'essentielle et importante vérité que nous prêche Marie par son exemple: et c'est à vous, âmes fidèles, dont elle a honoré le sexe, de vous l'appliquer person-

nellement. Car l'exemple de Marie est fait pour vous; et quand saint Ambroise parlait aux femmes chrétiennes de son siècle, c'était la règle qu'il leur proposait. Considérez Marie, leur disait-il; il n'y a rien dans sa conduite qui ne vous instruisse. Voyez avec quelle réserve et avec quelle modestie elle reçut la visite d'un ange, et vous apprendrez comment vous devez traiter avec des hommes pécheurs. C'était un ange, mais sous une figure humaine; et voilà pourquoi elle prétendit avoir raison et même obligation de se troubler. C'était le ministre de Dieu, l'ambassadeur de Dieu; mais elle savait qu'une épouse de Dieu doit se défier des serviteurs de Dieu même. Elle était confirmée en grâce et le Seigneur était avec elle; mais il n'était avec elle, reprend saint Ambroise, que parce qu'elle ne pouvait être sans peine avec tout autre qu'avec lui; et elle n'était confirmée en grâce que parce qu'elle était confirmée dans la défiance d'elle-même. Voilà le modèle et le grand modèle sur lequel Dieu vous jugera; mais sur lequel j'aime bien mieux que vous vous jugiez dès aujourd'hui vous-mêmes. Par là, je dis par votre conformité à ce modèle et par le soin que vous aurez d'imiter cet exemple, votre conduite sera telle que la veut saint Paul, irrépréhensible et sans tache; par là votre réputation, dont vous êtes responsables à Dieu et aux hommes, se trouvera à couvert de la médisance; par là vous serez au-dessus de la censure, et le monde même, vous respectera; par là cesseront tant d'imprudences malheureuses qui font le scandale de votre vie; tant de libertés que le monde même, tout corrompu qu'il est, ne vous permet ni ne vous pardonne pas; tant de conversations dont la licence n'aboutit qu'à l'iniquité; par là les bien-séances les plus exactes et les plus sévères vous deviendront dans la pratique aussi douces qu'elles vous semblaient importunes et fatigantes; par là votre régularité confondra le libertinage, et votre piété sera une piété solide: car qu'est-ce que votre piété sans cette régularité, sinon un fantôme que Dieu réprouve et dont les hommes font le sujet de leurs railleries? en un mot, vous réglant sur l'exemple de Marie, vous sanctifierez le christianisme dans vos personnes; car je vous l'ai déjà dit plus d'une fois, mesdames, et j'ose encore ici vous le redire, c'est de vous et presque uniquement de vous que dépend le bon ordre et la sanctification du christianisme: j'en appelle là-dessus à vos propres connaissances; et, pour vous convaincre de cette vérité, je ne veux pas d'autres témoins que vous-mêmes.

Cependant Marie n'ayant jamais perdu, ni même souillé par le moindre péché, la grâce de sa conception selon les lois communes, ne devait-elle pas être exempte des rigueurs de la pénitence? Tel était sans doute le privilège de son état; mais prétendit-elle en jouir? non, mes chers auditeurs. Mère d'un fils qui, sans avoir connu le péché, venait au monde pour être la vic-

time publique du péché, elle voulut avoir part à son sacrifice. Mère d'un Dieu qui, étant l'innocence même, venait par sa mort faire pénitence pour nous, elle se fit un devoir et un mérite d'entrer dans ses sentiments; elle ressentit comme lui les péchés des hommes, elle les pleura; et la douleur qu'elle en conçut, selon l'oracle de Siméon, fut comme une épée qui perça son âme et qui déchira son cœur. Quoique sainte et remplie de grâce, elle passa ses jours dans la pénitence la plus austère, et c'est ce que nous avons de la peine à comprendre. Mais, ce que je comprends encore moins, c'est que des pécheurs, et des pécheurs chargés de crimes, par une conduite directement opposée, veuillent goûter toutes les douceurs de la vie. Car voilà notre désordre: déçus de la grâce de l'innocence, nous en voulons avoir tous les avantages; conçus dans le péché, nous n'en voulons pas subir les châtimens ni prendre les remèdes. Les avantages de l'innocence sont le repos, la tranquillité, le plaisir, la joie, je dis une joie pure sans disgrâce et sans amertume. Or, n'est-ce pas là ce que nous recherchons avec tant d'empressement et tant de passion; et, à nous entendre parler, à nous voir agir, ne dirait-on pas que nous y avons droit? Au contraire, l'assujettissement, le travail, l'humiliation, la souffrance, les larmes, selon l'Apôtre, sont le juste paiement et la solde du péché: *Stipendia peccati* (Rom., VI); mais qu'avons-nous plus en horreur? de quoi cherchons-nous plus à nous préserver? et nous prêcher une telle morale, n'est-ce pas, à ce qu'il paraît, nous offenser? La pénitence, disent les conciles, est comme le supplément et comme le recouvrement de la grâce de l'innocence; et, malgré la perte de notre innocence, nous ne voulons point de pénitence. Si Dieu nous la fait faire par lui-même, nous en murmurons; si cette pénitence se trouve attachée à nos conditions, nous nous la rendons inutile; d'une pénitence salutaire qu'elle pouvait être, nous nous en faisons une pénitence forcée; et voilà, mes chers auditeurs, votre malheureux état. Car où voit-on plus de sujets et plus de matière de pénitence qu'à la cour; et, en même temps, où voit-on dans la pratique moins de pénitence chrétienne qu'à la cour? Là où le péché abonde, c'est là, par un renversement bien déplorable, que se trouve moins la vraie pénitence, et que règne avec plus d'empire l'orgueil de l'esprit, la mollesse des sens et l'amour de soi-même.

Enfin, par une dernière opposition entre Marie et nous, quoique la grâce de sa conception fût une grâce surabondante et presque sans mesure, Marie néanmoins n'en est pas demeurée là; mais toute son application, tandis qu'elle vécut, fut d'augmenter cette grâce, croissant tous les jours de mérite en mérite, de sainteté en sainteté; et nous, en qui la grâce même laisse un si grand vide, nous n'avons nul zèle pour le remplir; nous nous contentons de ce que nous sommes:

pour un homme du monde, dit-on, pour un courtisan, il n'en faut pas davantage. Et qui sommes-nous pour borner ainsi la grâce de notre Dieu: *Qui estis vos* (*Judith.*)? Si Dieu veut se servir de nous, et s'il demande de nous plus de perfections, pourquoi ne lui obéirons-nous pas, et pourquoi faudra-t-il que sa main et sa miséricorde soient racourcies par notre infidélité? Ah! chrétiens, la consistance dans la grâce n'est que pour la gloire. Dans cette vie, ou il faut croître, ou il faut déchoir. C'est ce que saint Paul enseignait aux premiers fidèles. Croissez, mes frères, leur disait-il, dans la science de Dieu, croissez dans son amour et dans sa grâce; croissez dans la foi et dans toutes les vertus, sans cela vous êtes dans la voie de perdition. Or, pour croître de la sorte, il faut agir; et c'est ce qu'a fait Marie. Sans laisser jamais la grâce oisive, elle l'a rendue agissante, fervente, appliquée à de continues pratiques de piété et de charité. Mais quelles bonnes œuvres pratiquez-vous, et à quels devoirs de charité envers les pauvres vous adonnez-vous? S'il y a pour vous un moyen sûr et infailible de persévérer dans la grâce, au milieu du monde où vous vivez, c'est celui-là. Car, au lieu que saint Bernard vous déclare, et avec raison, que quoi que vous fassiez, vous ne conserverez jamais l'humilité dans le luxe, la chasteté dans les délices, la piété dans les intrigues et dans les vaines occupations du siècle, je vous dis pour votre consolation, qu'en donnant vos soins aux pauvres de Jésus-Christ, et en vous employant pour eux, vous corrigerez votre délicatesse par la vue de leur misère, votre vanité par les services que vous leur rendrez, votre froideur et votre indévotion par la sainteté de cet exercice, et qu'ainsi, malgré les périls mêmes de votre état, mettant cette grâce en œuvre et la faisant agir pour Dieu, vous la sauverez pour vous-mêmes. Et de quoi nous sert-il, mes chers auditeurs, de posséder cette grâce si précieuse, et de n'en faire aucun usage?

C'est donc ainsi que Marie a honoré la grâce, et que nous devons l'honorer. Quand Tertullien parle de la défiance salutaire que nous devons avoir de nous-mêmes pour nous préserver du péché, il dit un beau mot, savoir, que la crainte de l'homme est alors un respect et un honneur que l'homme, en vue de sa faiblesse et par esprit de religion, rend humblement à Dieu: *Timor hominis honor Dei* (Tertull.); parce qu'en effet rien n'est plus honorable à Dieu que cette circonspection de l'homme, et cette attention, non-seulement à ne point offenser son Dieu, mais à ne courir pas même volontairement le moindre risque de perdre sa grâce. Et le même Tertullien, expliquant davantage sa pensée, dans l'exemple de certains pécheurs, qui, sortis de leurs désordres et des occasions malheureuses où ils étaient engagés, y renoncent pour jamais et de bonne foi, semblables à ceux qui, s'étant sauvés d'un naufrage, disent un éternel adieu à la mer; il ajoute que ces pécheurs honorent le bien-

fait de Dieu et la grâce de leur conversion , par le souvenir efficace du danger qu'ils ont couru : *Et beneficium Dei, salutem suam scilicet, memoria periculi honorant (Tertull.)*. Faisons encore plus : comme Marie, ne nous contentons pas d'honorer la grâce en la conservant , mais honorons-la en lui laissant toute son action ; honorons-la en lui faisant prendre tous les jours de nouveaux accroissements , et en lui disposant pour cela nos cœurs.

C'est dans cette sainte résolution , ô glorieuse Mère de mon Dieu ! que nous vous présentons nos vœux ; et que , touché d'un zèle particulier comme prédicateur de l'Évangile , j'ose vous présenter les miens , non-seulement pour attirer sur tous mes auditeurs les effets de votre protection , mais afin que Dieu , par votre intercession toute-puissante , sanctifie l'auguste mariage qui fait maintenant le sujet de notre joie (1). C'est votre ouvrage , sire , et par l'intérêt que l'Église et la religion , aussi bien que l'Etat , y doivent prendre , le devoir de mon ministère m'oblige ici à vous en féliciter. Le jeune prince que vous élevez , et que la Providence a destiné pour être , dans la suite des temps , assis sur le trône , formé par vous , était déjà le prodige de son âge et l'admiration de la cour. Dans la première fleur de ses années , capable de juger de tout , intelligent , savant , pénétrant , plein d'une solide raison , et , ce qui est encore plus , d'une solide religion , aimant le bien , ayant en horreur l'injustice et l'impiété , né avec des inclinations toutes royales , équitable , humain , généreux ; ce prince était déjà parvenu à être , non plus l'espérance , mais la consolation de Votre Majesté. Il lui fallait une princesse digne de lui : Votre Majesté l'a trouvée. Nous la voyons , et j'ai l'honneur d'être le premier qui , dans le haut rang où elle nous paraît aujourd'hui , lui annonce les vérités du salut. Il me suffirait , pour faire en deux mots l'éloge de cette princesse , de dire que Votre Majesté l'a préférée à toutes les princesses de l'Europe ; et que , toute jeune qu'elle est , elle a su gagner votre estime. Mais il n'est pas ici question de faire l'éloge de la princesse , il s'agit de rendre grâces à Dieu de nous l'avoir donnée , et de lui faire connaître à elle-même les desseins de Dieu sur elle. Elle nous a apporté la paix , et par là sa personne nous doit être chère ; mais nous nous en promettons encore quelque chose de plus important. On admire en elle des qualités qui la rendent parfaite selon le monde ; on est charmé de ses manières , de la vivacité de son esprit , de la maturité de son jugement , de cette science du monde si avancée , de ce talent qu'elle a de savoir plaire à qui elle doit plaire ; mais pour moi qui ne dois avoir égard qu'à ce qui la rend parfaite selon Dieu , je bénis le ciel de nous avoir donné dans sa personne une princesse chrétienne , une princesse qui , instruite de la

religion qu'elle professe , fera son capital de la pratiquer ; qui , occupée de ses devoirs , n'aura rien , sire , plus à cœur que de seconder le zèle de Votre Majesté , que de se conformer en toutes choses à ses intentions , que de mériter les bonnes grâces de monseigneur , que d'édifier le prince son époux , que de servir de modèle à toutes les princesses de la cour , que de leur inspirer , par sa conduite , l'amour de la vraie piété , que de leur en donner le goût ; une princesse qui , s'élevant au-dessus de la vanité , emploiera le discernement et les lumières dont Dieu l'a pourvue , à démêler la vérité d'avec le mensonge , à éloigner de soi la flatterie , à se préserver de l'erreur , à ne pas donner dans le piège des passions d'autrui , à être en garde contre l'intrigue , à ne se pas laisser séduire par la médisance , à bannir le libertinage de sa maison , à en exterminer le vice , à y maintenir la probité , à y faire craindre et honorer Dieu ; une princesse dont bientôt les exemples seront plus puissants que toutes mes paroles pour établir dans cette cour le règne des vertus ; et qui , marchant sur les pas de ces grandes reines et de ces vertueuses princesses dont la mémoire toute récente est encore parmi nous en bénédiction , sera comme elles la protectrice déclarée des intérêts de Dieu , la mère des pauvres , le refuge et l'asile des malheureux. Voilà , plus que son rang , ce qui me la rend vénérable , et ce qui me fait dire comme le serviteur d'Abraham , lorsque , voyant pour la première fois l'épouse du fils de son maître , il s'écria dans un transport d'admiration et d'action de grâces : *Ipsa est mulier, quam preparavit Dominus filio domini mei (Genes., XXIV)* : Oui , la voici , celle que Dieu , par son aimable providence , a choisie pour être l'épouse du fils de mon seigneur : *Filio Domini mei*. Ces paroles d'Éliézer furent une espèce de prédiction , qui s'accomplit dans la suite par l'abondance des grâces que Dieu répandit sur la maison d'Abraham et sur le mariage d'Isaac. Faites , ô mon Dieu ! que ces mêmes paroles , appliquées à notre invincible monarque et à son auguste famille , soient suivies des mêmes effets ; et , puisque vous êtes l'auteur de cette glorieuse alliance qui vient de mettre le comble à notre bonheur , versez sur les deux royales personnes qu'elle a unies d'un lien si sacré , vos plus singulières faveurs , non-seulement par les prospérités temporelles dont ils méritent d'être comblés , mais encore plus abondamment par les grâces du salut , qui seront pour l'un et pour l'autre le principe d'une éternité bienheureuse , que je leur souhaite , au nom du Père , etc.

SERMON XIV.

Sur l'Annonciation de la Vierge.

Dixit autem Maria ad Angelum : Ecce ancilla Domini, fiat mihi secundum verbum tuum.

Alors Marie dit à l'Ange : Je suis la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole (S. Luc, ch. I).

(1) Le P. Bourdaloue fit ce compliment au roi deux jours après le mariage de Mgr. le duc de Bourgogne.

Sire , c'est de cette réponse de Marie que dépendait l'accomplissement du glorieux mys-

tère que nous célébrons. Ce consentement était, dans l'ordre des décrets éternels de Dieu, une des conditions requises pour l'Incarnation du Verbe; et voilà, mes chers auditeurs, l'essentielle obligation que nous avons à cette reine des vierges, puisqu'il est de la foi que c'est par elle que Jésus-Christ nous a été donné, et à elle que nous sommes redevables de ce Dieu Sauveur. Car si le Fils même de Dieu descend de sa gloire, si, dans les chastes entrailles de Marie, il vient, pour le salut des hommes, se faire homme, c'est au moment qu'elle a dit, et parce qu'elle a dit : Je suis la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole : *Ecce ancilla Domini, fiat mihi secundum verbum tuum*. Ne séparons donc point dans ce discours la mère du fils et le fils de la mère; ne séparons point l'éloge de Marie du mystère adorable et incompréhensible de l'Homme-Dieu; mais tâchons à tirer de l'un et de l'autre de quoi nous instruire et de quoi nous édifier. Saint Augustin disait que, pour parler dignement et utilement du Verbe incarné dans le sein de la Vierge, il fallait que la parole de Dieu s'incarnât en quelque sorte tout de nouveau dans la bouche des prédicateurs, et que le ministre de l'Évangile devait avoir le même zèle que saint Paul, pour pouvoir dire à ses auditeurs, comme cet apôtre : *Filioli mei, quos iterum parturio, donec formetur in vobis Christus* (Galat., cap. IV). Mes chers enfants, pour qui je me sens pressé des mouvements les plus vifs d'une tendresse toute paternelle, jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous. C'est la grâce qui m'est aujourd'hui nécessaire. Il faut qu'à l'exemple du docteur des nations je travaille à former Jésus-Christ dans vos âmes, et que vous conceviez spirituellement le Verbe de Dieu, tandis que je vais vous annoncer sa conception substantielle et véritable. Nous avons besoin pour cela des lumières du Saint-Esprit, qui survint dans Marie : et c'est par l'intercession de cette Vierge toute-puissante que nous les devons demander. *Ave, Maria*.

C'est le sentiment de tous les Pères de l'Église, que Marie, sans avoir pu proprement mériter que le Verbe divin s'incarnât, a pu néanmoins, par sa correspondance aux desseins de Dieu, servir à l'accomplissement de ce mystère ineffable. Car, au moment qu'il fut sur le point de s'accomplir, elle s'y trouvait préparée par des sentiments intérieurs et par des vertus qui la rendirent, non-seulement digne, mais la plus digne et la seule digne d'être la mère du Rédempteur. C'est pour cela que Dieu l'avait comblée de tant de grâces, pour cela qu'il l'avait préservée de tout péché, pour cela que, dès ses plus tendres années, elle s'était séparée du monde; pour cela qu'en se présentant dans le temple, elle s'était elle-même consacrée à Dieu, parce qu'elle était dès lors destinée à être le temple vivant et le sanctuaire de Dieu. Le point est de savoir quelles furent en particulier ces dispositions de Marie, et à quoi Dieu eut surtout égard pour la faire entrer en

participation de ce mystère, et pour l'élever à la maternité divine. Les uns prétendent que ce fut par son humilité profonde, par son obéissance héroïque, par sa parfaite soumission aux ordres de Dieu, qu'elle trouva grâce devant Dieu. Les autres attribuent cette grâce ou, pour mieux dire, cette gloire qu'elle reçut de Dieu, à sa pureté angélique, par où elle était déjà, comme Vierge, l'épouse de Dieu. Joignons, chrétiens, l'un et l'autre ensemble; et disons, avec saint Bernard, que cette Vierge incomparable conçut le Verbe de Dieu, et par son humilité et par sa virginité : *Virginitate placuit, humilitate concepit* (Bern.). C'est à cette pensée que je m'attache, avec d'autant plus de raison, qu'elle me paraît fondée sur les paroles de mon texte, puisqu'il est constant que la disposition la plus prochaine qu'apporta Marie à l'Incarnation de Jésus-Christ fut le consentement qu'elle donna à la parole de l'ange, en lui disant : Je suis la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole. Or, ce consentement fut, tout à la fois, et une protestation sincère de son humilité, et une solennelle profession de sa virginité. Car, en se reconnaissant la servante du Seigneur, elle s'humilia; et, en ne voulant accepter l'honneur de la maternité divine qu'à condition que tout s'accomplirait selon la parole de l'ange, c'est-à-dire par l'opération du Saint-Esprit, elle déclara, non-seulement qu'elle était vierge, mais qu'elle voulait toujours l'être. Ainsi, il est vrai de dire qu'elle conçut ce Dieu de gloire, et par l'humilité de son cœur et par la pureté de son corps : par l'humilité de son cœur, qui de la condition d'une simple fille l'éleva jusqu'à la dignité de Mère de Dieu : ce sera la première partie; par la pureté de son corps, qui, comme parle saint Ambroise, eut le pouvoir d'attirer sur la terre le Verbe de Dieu : ce sera la seconde partie. Donnez-moi, s'il vous plaît, une favorable attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Quelque parfaites en elles-mêmes que soient les autres vertus, et quelque mérite d'ailleurs qu'elles puissent avoir, c'est l'humilité, dit saint Augustin, qui, de la part de l'homme, doit être la première et essentielle disposition aux communications de Dieu. Et la raison qu'en apporte ce saint docteur me paraît aussi convaincante qu'elle est naturelle : parce qu'il est évident, ajoute-t-il, que pour recevoir les grâces et les faveurs de Dieu il faut au moins être vide de soi-même. Dieu, tout Dieu qu'il est, si j'ose m'exprimer de la sorte, ne trouvant plus de place dans un cœur plein de lui-même, c'est-à-dire dans un cœur infecté de l'amour et de la vaine estime de soi-même. Or, l'effet propre de l'humilité est de faire en nous ce vide mystérieux et salutaire, qui consiste dans l'oubli de nous-mêmes, dans le détachement de nous-mêmes, dans le renoncement à nous-mêmes; et, par conséquent, c'est l'humilité qui nous rend capables de posséder Dieu, d'être des vases d'élection propres à contenir les dons de Dieu, en un mot, de servir de sujets aux

épanchements ineffables des grâces et de l'Esprit de Dieu : principe sur lequel est fondé le mystère de ce jour. Car voici, mes chers auditeurs, l'application que j'en fais. Dieu voulait se communiquer à l'homme, mais d'une manière étonnante, et qui devait même surpasser l'intelligence de l'homme; savoir, par la voie incompréhensible de l'Incarnation de son Verbe. Parlons plus simplement et plus clairement. Dieu voulait que ce Verbe, que ce Fils du Très-Haut vint au monde revêtu de notre chair; qu'il fût homme comme nous, et, à l'exclusion du péché, parfaitement semblable à nous. Pour cela il cherchait une vierge qui pût, en qualité de mère, coopérer à l'accomplissement de ce grand dessein; une vierge selon son cœur, et en qui il trouvât ce fond d'humilité indispensablement requis pour en faire le temple vivant où devait habiter neuf mois entiers la plénitude de la divinité. Au moment qu'il fallut venir à l'exécution de l'ouvrage qu'il s'était proposé, il jeta les yeux sur Marie; et Marie seule, entre les femmes, lui parut dans l'état de cette humilité parfaite qu'il demandait. C'est pour cela, dit saint Augustin, qu'il la choisit préférablement à toutes les autres, et qu'il l'honora de la plus éminente de toutes les grâces, qui était celle de concevoir un Dieu, parce qu'elle était, sans contestation et sans exception, la plus humble des servantes de Dieu. Voilà, dis-je, en deux mots, le mystère que nous célébrons. Mais, pour votre édification et pour la mienne, permettez-moi de vous le développer.

Non, chrétiens, quand Dieu choisit Marie pour l'élever à la maternité divine, il ne considéra en elle, ni la grandeur de sa naissance, ni les talents de son esprit, ni les perfections de son corps, ni tous les autres avantages dont il l'avait, comme Créateur, si libéralement pourvue. Il est vrai, Marie, même selon le monde, était la plus accomplie de toutes les créatures. Issue de David et de tant d'autres rois qu'elle comptait parmi ses ancêtres, elle avait hérité de toute leur gloire: douée des qualités naturelles qu'elle avait reçues de Dieu, elle était, comme parle saint Bernard, le chef-d'œuvre de tous les siècles, et nulle des filles d'Israël ne lui fut jamais comparable dans le merveilleux assemblage de ces grâces extérieures et éclatantes dont elle se trouvait enrichie: car c'est d'elle, à la lettre, qu'on pouvait bien dire: *Multæ filiæ congregaverunt divitias, tu supergressa est universas.* (*Prov.*, XXXIX.) Mais rien de tout cela précisément n'engagea Dieu au choix qu'il fit d'elle pour être la Mère du Messie, et pour donner au monde le Rédempteur. Je dis plus, et ceci est encore plus digne de vos réflexions: ce qui décida en faveur de Marie, ce qui déterminait Dieu à lui donner la préférence de cette auguste maternité, ce ne fut pas même absolument ni en général le mérite de sa sainteté. Je m'explique. Marie, pour être Mère de Dieu, devait être sainte; mais toute espèce de sainteté n'aurait

pas suffi; il fallait pour cela une sainteté d'un caractère particulier, qui disposât Marie à être la Mère d'un Dieu incarné, c'est-à-dire la Mère d'un Dieu qui s'anéantissait en devenant son Fils et se faisant homme. Or, ce caractère ne pouvait être que l'humilité, et si l'humilité n'avait pas été la vertu prédominante de cette Vierge, quand elle eût eu d'ailleurs tous les mérites et toute la sainteté des anges, Dieu ne l'aurait pas choisie. Par où donc, entre toutes les vierges, se distingua-t-elle devant ce Dieu de majesté? C'est elle-même qui nous l'apprend: par la connaissance qu'elle eut de sa bassesse et par l'aveu qu'elle en fit. Or, cet aveu de sa bassesse ne fut qu'une expression vive et affectueuse de l'humilité de son cœur: *Quia respexit humilitatem ancillæ suæ* (*Luc.*, I). Oui, dit-elle dans ce sacré cantique, qui, selon la pensée de saint Ambroise, fut comme l'extase de son humilité, mais de son humilité glorifiée, on m'appellera bienheureuse, et je le suis en effet; car le Tout-Puissant a fait en moi de grandes choses: et pourquoi les a-t-il faites? parce qu'il n'a pas dédaigné la bassesse de sa servante, et qu'il a eu égard au sentiment qu'elle en avait: *Ecce enim ex hoc* (*Ibid.*). Cela seul m'a attiré, non-seulement ses bénédictions et ses grâces, mais sa personne et sa divinité même; et je veux bien le publier hautement, afin que toutes les âmes justes, profitant de la confession que j'en fais, sachent qu'il n'y a que l'humilité à qui Dieu se communique, ni qui puisse l'approcher de nous et nous approcher de lui. Il ne faut pas s'étonner, chrétiens, que Dieu en use de la sorte à l'égard de Marie. Car, comme raisonne saint Bernard, un Dieu qui lui-même était sur le point de s'humilier jusqu'à l'excès, en se revêtant de notre chair, devait avoir des complaisances infinies pour l'humilité. Puisque, dans l'état même de sa gloire, il a tant d'égards pour cette vertu, et que, par la seule raison qu'il est grand, toutes ses inclinations sont pour les petits et pour les humbles: *Quoniam excelsus Dominus, et humilia respicit* (*Ps.* CXXXVII); que fallait-il attendre de lui dans la disposition prochaine où il se trouvait de devenir un Dieu humble, sinon qu'il se fit encore un honneur d'être conçu par la plus humble de toutes les créatures, et qu'agissant conséquemment, il voulût entrer dans le monde par l'humilité, qui fut son principal et son souverain attrait?

- Mais, enfin, qu'y eut-il donc de si singulier et de si rare dans l'humilité de Marie, et en quoi l'humilité de Marie lui parut-elle alors si digne de lui? ah! chrétiens, Dieu trouva dans Marie une humilité qui ne s'était jamais vue sur la terre, et qui ne s'y verra jamais; je veux dire une humilité jointe à la plénitude du mérite, première circonstance: car, être humble sans mérite, dit saint Chrysostome, c'est une nécessité; être humble avec quelque mérite, c'est une louange; mais être humble dans l'actuelle possession de tous les mérites, c'est un miracle, et il fallait ce miracle pour l'Incarna-

tion. Or, c'est ce miracle qui paraît visiblement dans la personne de Marie. Car prenez garde, s'il vous plaît : on la salue comme pleine de grâce : *Ave, gratia plena (Luc., I)* ; et elle proteste qu'elle est la servante du Seigneur : *Ecce ancilla Domini (Ibid.)*. Si elle n'eût été que servante, ou si elle n'eût été que pleine de grâce, elle n'aurait jamais été Mère de Dieu ; c'est l'excellente réflexion de saint Chrysostome : mais, parce qu'elle est l'un et l'autre tout ensemble ; parce qu'étant pleine de grâce, elle ne laisse pas de s'appeler humble servante du Seigneur, par un effet de l'opération divine, de servante elle devient mère. Voici quelque chose de plus : une humilité dans le comble de l'honneur ; autre circonstance. Etre humble, poursuit saint Chrysostome, dans l'humiliation, être humble dans l'obscurité d'une condition vile et abjecte, ce n'est tout au plus qu'une vertu commune et populaire ; mais être humble, comme l'a été Marie, dans le plus haut degré d'élévation, c'est une vertu héroïque, et par où Marie mérita l'admiration, non pas simplement des hommes et des anges, mais pour ainsi dire de Dieu même. Car pourquoi ne parlerais-je pas ainsi, et pourquoi craindrais-je de dire que celui qui admira la foi du centenier et de la femme chananéenne, dut encore bien plus admirer l'humilité de cette vierge ? entrons dans le détail. Un ange est député à Marie : tout ange qu'il est, il ne lui parle qu'avec respect. Il lui déclare qu'elle est bénie entre toutes les femmes, qu'elle a trouvé grâce aux yeux du Seigneur, qu'elle concevra un Fils, à qui elle donnera le nom de Jésus, qu'elle sera remplie du Saint-Esprit, que le fruit qui naîtra d'elle sera saint par excellence, qu'il sera Fils de Dieu, qu'il rétablira le trône de David, qu'il régnera éternellement, et que c'est par elle, enfin, que tout cela doit être fait. Que pouvait-on lui annoncer de plus grand ? quel droit ne semblait-elle pas alors avoir de se former de hautes idées d'elle-même, surtout lorsqu'elle savait que ce n'étaient point là des flatteries, puisqu'elle recevait tous ces éloges, et de la bouche d'un ange, et de la part de Dieu ? Cependant, chrétiens, à tous ces éloges elle ne fait qu'une seule réponse : mais elle la fait avec autant de sincérité, qu'une âme vaine et peu solide aurait pu la faire avec dissimulation et avec affectation : *Ecce ancilla Domini* : Je suis, dit-elle, la servante du Seigneur. Vous me parlez d'être sa mère, et ce serait pour moi un titre de supériorité : mais je m'en tiens à celui de ma dépendance, à celui de l'entière soumission et de la servitude que je lui ai vouée, et dont je ne me départirai jamais : *Ecce ancilla*.

Or voilà, mes chers auditeurs, encore une fois, ce qui ravit le ciel. Voilà, souffrez que je m'explique ainsi, ce qui achève de déterminer le Verbe de Dieu à sortir du sein de son Père, et à descendre du trône de sa gloire jusque dans la profondeur de notre néant. Car c'est bien ici que s'est vérifiée la parole du prophète royal, qu'un abîme at-

tire un autre abîme : *Abyssus abyssum invocat (Ps. XLI)*. Tandis que Marie s'humilie devant Dieu, le Verbe de Dieu s'anéantit en elle : cet abîme de l'humilité d'une Vierge attire un second abîme encore plus grand, qui est celui de l'anéantissement d'un Dieu. Car c'est le terme, et le terme unique par où saint Paul a cru pouvoir dignement exprimer le mystère d'un Dieu-Homme : *Qui cum in forma Dei esset, exinanivit semetipsum, formam servi accipiens (Philipp., II)* : Ce Jésus-Christ que je vous prêche, disait-il aux Corinthiens, est celui qui, étant Dieu, et n'estimant point que ce fût pour lui une usurpation d'être égal à Dieu, s'est anéanti lui-même, prenant la forme de serviteur, et se rendant semblable aux hommes. En effet, qu'un Dieu se fasse homme, c'est, par rapport à Dieu, ce qui surpasse tous les degrés d'abaissement que notre imagination se figure, et qu'elle peut se figurer. Il faut, pour aller jusque-là, que la révélation divine vienne à son secours ; et que, fortifiée des plus vives lumières de la foi, elle nous élève au-dessus de nous-mêmes, pour nous faire comprendre ce que c'est qu'un Dieu dans cet état. Or, comment le comprenons-nous ? par ce seul mot, qui signifie plus que tout ce que les théologiens et les Pères se sont efforcés de nous en dire : aussi est-ce le Saint-Esprit qui l'a dicté. Il s'est fait homme, c'est-à-dire, de Dieu qu'il était, sans préjudice de la souveraineté de son être, il s'est réduit à une espèce de néant : *Exinanivit semetipsum (Ibid.)*.

C'est donc de ce néant divin, pour parler ainsi, que nous avons été formés ; et c'est par la vertu miraculeuse de cet anéantissement d'un Dieu, que nous sommes, vous et moi, tout ce que nous sommes dans l'ordre de la grâce. Comme le premier néant, que j'appelle le néant de la création, a été le principe et l'origine de tous les êtres qui sont dans la nature, il a fallu que, de ce second néant, qui est le néant de l'humiliation et de l'Incarnation du Verbe, Dieu tirât tous les êtres qui sont de l'ordre surnaturel, c'est-à-dire toutes les grâces, toutes les vertus, tous les mérites, toutes les lumières, toutes les inspirations, tous les dons célestes qui doivent contribuer au salut et à la justification des hommes. C'est sur ce néant d'un Dieu fait chair, que la miséricorde a travaillé pour faire des saints, des prédestinés, des élus ; comme la toute-puissance avait travaillé sur le premier néant, pour créer des cieux et des astres. Sans cela nous serions demeurés dans le néant éternel de notre misère et de notre péché : il n'y avait qu'un Dieu qui pût nous en faire sortir, et il n'a point trouvé d'autre moyen que l'anéantissement de son adorable personne : *Exinanivit semetipsum*. Anéantissement de mon Dieu, s'écrie saint Bernard, plus avantageux pour moi que sa grandeur même et que sa puissance même, ou plutôt, anéantissement de mon Dieu, sans lequel sa puissance et sa grandeur même n'auraient eu rien d'avantageux pour moi ; anéantissement plus fécond,

plus riche, plus abondant que les trésors mêmes de Dieu, puisque tous les trésors de la bonté et de la charité de Dieu y sont renfermés, et que de là me sont venus tous les biens que j'ai reçus de Dieu et que j'en recevrai jamais; anéantissement en vertu duquel je subsiste, et auquel je suis redevable de tout mon bonheur; anéantissement qui, me représentant mon Dieu dans cet abîme d'humiliation où je le contemple aujourd'hui, me le rend encore plus admirable et plus aimable que lorsque je le considérais dans la splendeur des saints, et dans le centre glorieux de sa pure divinité : *Quanto pro me vilior, tanto mihi carior* (Bern.). Telles étaient les pensées de saint Bernard, en vue de ce mystère, qu'il méditait, et dont il était pénétré.

Mais allons plus avant; et pour nous rendre ce mystère encore plus utile, faisons un retour sur nous-mêmes. Entrons dans les sentiments de Jésus-Christ, entrons dans ceux de Marie: je veux dire mettons-nous, selon la maxime du grand Apôtre, dans les mêmes dispositions où se trouvèrent Jésus-Christ et Marie au moment de l'Incarnation : *Hoc enim sentite in vobis, quod et in Christo Jesu* (Philipp., II). Car voici, mes chers auditeurs, ce que le mystère de l'Incarnation nous prêche, l'esprit d'humilité, la pratique de l'humilité, l'étude et la science éminente de l'humilité, le mérite de l'humilité. Les païens, disait saint Jérôme, n'ont été humbles et n'ont pu l'être que par raison: mais pour nous qui sommes fidèles, nous devons l'être et par raison, et par religion. Les Juifs n'avaient besoin d'humilité que pour obéir à un Dieu qui leur paraissait toujours grand, et devant qui ils devaient trembler; mais, en qualité de chrétiens, nous avons besoin d'humilité pour servir un Dieu qui s'est fait petit, et à qui nous devons nous conformer. Comme l'abîme de l'humilité de Marie a attiré un second abîme, qui est celui des humiliations du Fils de Dieu, il faut que celui des humiliations du Fils de Dieu en attire un troisième dans nous; et qu'en nous sanctifiant par l'exercice de l'humilité chrétienne, nous joignons l'anéantissement volontaire de nous-mêmes à cet anéantissement prodigieux du Verbe; afin que de l'un et de l'autre il se fasse un tout, sans lequel la foi nous enseigne qu'il n'y a point de salut pour nous, puisqu'il est de la foi que l'anéantissement du Verbe incarné relève le mérite du nôtre, et que le nôtre doit être l'effet et comme le supplément et la consommation de celui du Verbe incarné. Parlons sans figure, et réduisons ceci à des termes plus simples.

On vous a cent fois entretenus des désordres de l'orgueil, de cette passion malheureuse, que l'on peut bien appeler le péché originel de l'homme, puisqu'au moins en elle-même elle a été la cause, et qu'elle est encore aujourd'hui le principe le plus général de tous les dérèglements du monde. On vous en a fait des discours entiers, et peut-être plus d'une fois avez-vous été convaincus que, de s'y laisser dominer, c'était une des marques

les plus visibles d'un sens réprouvé. Mais, chrétiens, on ne vous en a rien dit d'essentiel, si vous le comparez à ce que je vous en dis aujourd'hui. Oubliez donc tous les autres motifs dont on s'est servi pour vous donner horreur de ce péché: comptez pour rien tout ce qu'on vous a fait entendre de l'injustice de l'orgueil, de son indignité, de sa vanité, de ses extravagances pitoyables, de ses honteux emportements, de ses aveuglements grossiers, de ses insupportables présomptions, de ses ridicules fiertés, de ses basses et odieuses jalousies. C'étaient des raisons fortes et pressantes, mais encore trop humaines: il en fallait une prise de la sainteté même du christianisme, et dont nous ne pussions nous défendre sans renoncer à notre foi. Or, cette raison était attachée à l'auguste mystère de l'incarnation. Car un Dieu tel qu'on nous le propose dans le mystère de ce jour, un Dieu volontairement et par choix revêtu de la forme de serviteur; un Dieu, pour sauver et pour réformer l'homme, couvert des misères de l'homme; un Dieu fait chair, pour guérir, dit saint Augustin, les enflures criminelles de notre esprit, c'est ce qui confondra éternellement le vice que je combats, ce qui le confondra sans réplique; ce qui le confondra dans tous les états du christianisme, ce qui le confondra en nous convaincant d'une contradiction presque aussi incompréhensible que le mystère même qui l'a fait naître. Car la plus monstrueuse contradiction, n'est-ce pas d'invoquer ce Dieu sauveur, que nous savons ne nous appartenir comme Sauveur que par son humilité, et en l'invoquant d'être actuellement possédés d'un secret orgueil; de lui rendre grâce de s'être abaissé pour nous, et de ne penser qu'à nous élever nous-mêmes; d'établir toute notre confiance sur ce qu'il s'est anéanti pour nous racheter, et de ne travailler qu'à devenir quelque chose, et, s'il était possible, toutes choses selon le monde? N'est-ce pas là, dis-je, insulter en quelque manière à son Incarnation divine?

Il faut être humble, chrétiens. Je ne vous dis point que sans cela il ne peut y avoir de solide vertu; je ne vous dis point que l'humilité est, de l'aveu du monde même, le fondement du véritable mérite; je ne vous dis point que, si vous n'êtes humbles, c'est en vain même que vous espérez de parvenir à cette prétendue gloire mondaine que vous cherchez; je ne vous dis point que sans l'humilité vous ne trouverez jamais la paix ni le repos de vos âmes. Autant vous en dirait un philosophe; et, quelque convaincante sur ce point que fût sa morale, je doute qu'on y déférât beaucoup. Mais je vous dis qu'il faut être humble pour être chrétien; et que, sans l'humilité, il n'y a ni religion, ni christianisme, puisque, sans l'humilité, il n'y aurait pas même eu d'Incarnation, ni d'Homme-Dieu. S'il vous reste encore de la foi, pouvez-vous n'être pas touchés de cette vérité? Je sais néanmoins que cette vérité, tout édifiante qu'elle est, ne sera pas du goût

de ceux qui m'écoutent ; et je sais , quoique avec douleur , que l'humilité que je prêche ici est cette sagesse cachée que saint Paul a cru bien définir , quand il a dit que c'était celle que nul des princes de ce monde n'avait connue : *Sapientiam in mysterio , quæ abscondita est , quam nemo principum hujus sæculi cognovit* (I Cor., II). Mais c'est pour cela même que je vous la prêche , afin que , malgré le dieu du siècle , elle soit hautement révélée , là où elle est plus grossièrement ignorée et plus ouvertement combattue ; afin qu'il ne soit plus vrai que nul des princes du monde ne l'a connue ; afin que , jusque dans la cour , elle reçoive un témoignage ou qui sanctifie ceux qui la croient , ou qui serve à justifier Dieu contre ceux qui ne la croient pas. Car , de l'une ou de l'autre manière , il faut , chrétiens , que cette sagesse triomphe de vos erreurs. Et je vous rends grâce , ô mon Dieu ! de ce qu'il y a encore des âmes dans qui elle en triomphe pleinement ; de ce que votre main n'est pas raccourcie ; de ce que , parmi les grands à qui je parle , il se trouve encore des humbles de cœur à qui vous découvrez vos voies : ce sont vos élus , Seigneur , et à vous seul en appartient le discernement. S'ils sont en petit nombre , c'est cette profondeur de vos conseils que nous révérans ; mais , quoi qu'il en soit , j'ai toujours droit de me consoler aujourd'hui de ce que la proposition de votre Apôtre n'est plus si absolue ni si générale ; et , tout indigne que je suis de mon ministère , j'ai le bonheur de prêcher avec plus d'avantage que lui cette sagesse de vos humiliations , puisque je la prêche devant des puissants du siècle , non-seulement qui la connaissent , mais qui l'adorent et qui conviennent avec moi de l'obligation indispensable où ils sont de la pratiquer.

Vous me direz , chrétiens : Mais peut-on être humble et grand tout à la fois ? car voilà le prétexte que l'esprit du monde a opposé de tout temps à cette vérité. Et moi je vous répons : En peut-on douter , après la preuve authentique et le modèle admirable que Dieu nous en a donné dans l'Incarnation de son Fils ? vous me demandez si l'on peut être humble et grand tout à la fois : et le Fils de Dieu a bien pu devenir humble en demeurant Dieu ; et Marie a bien pu être la plus humble de toutes les créatures , en devenant la Mère d'un Dieu. Quoi donc ! reprend saint Chrysostome , les grandeurs humaines ont-elles quelque chose de plus éclatant que la maternité de Dieu , et que la divinité même ; et puisque la divinité et la maternité de Dieu se sont si bien accordées avec l'humilité dans Jésus-Christ et dans Marie , oserons-nous dire qu'il y ait rien de grand sur la terre avec quoi l'humilité puisse être incompatible ? Oui , chrétiens , on peut-être grand et humble tout ensemble ; c'est-à-dire on peut être humble dans la grandeur , comme on peut être superbe dans la bassesse. On ne peut pas être humble et ambitionner d'être grand , et se plaire à être grand , et faire toutes choses pour être grand ; mais on peut être humble

et être grand , parce qu'on peut être grand par l'ordre de Dieu , et que l'ordre de Dieu n'a rien qui ne contribue à maintenir l'humilité. Et voilà , mes chers auditeurs , ce que j'appelle la grâce de votre état. Vous qui tenez dans le monde des rangs honorables , et que la Providence a élevés au-dessus du commun des hommes , voilà , si vous voulez le reconnaître , l'avantage que vous possédez , de trouver , dans l'humilité que ce mystère vous inspire , de quoi sanctifier votre condition , et de trouver dans votre condition de quoi rendre votre humilité plus sainte et plus précieuse devant Dieu ; voilà en quoi Dieu vous a privilégiés , de vous avoir donné le moyen d'être humbles avec mérite , et d'être grands sans risque et sans péril. Concevez bien , s'il vous plaît , ce secret de sa miséricorde. Si Dieu vous avait laissés dans la corruption du péché , livrés à vos propres désirs , cette grandeur dont vous êtes revêtus serait une grandeur funeste qui vous perdrait , qui vous aveuglerait , qui serait pour vous une source de crimes , et qui n'aboutirait , enfin , qu'à votre damnation : ou si , par un changement d'état , Dieu , au contraire , vous avait fait naître dans la poussière et dans les plus viles conditions du monde , l'humilité dont vous auriez fait profession n'eût été souvent qu'une humilité naturelle , qu'une impuissance de vous élever plus haut , ou même qu'une bassesse de cœur , indigne du nom d'humilité. Qu'a fait Dieu ? par une providence toute singulière , il vous a préservés de ces deux écueils : il vous a donné de la naissance , des emplois , des rangs , afin que , si vous étiez humbles et chrétiens , vous le fussiez par vertu ; et il vous a pourvus de l'humilité chrétienne , afin que cette naissance , ces emplois , ces rangs , ne dégénérasent point dans une grandeur profane et abominable à ses yeux. La grandeur toute seule aurait dû vous faire trembler : l'humilité toute seule , dans le sens que je viens de le dire , n'aurait pas dû vous assurer : l'une vous aurait exposés à des tentations presque invincibles ; l'autre , sous l'apparence même du bien , aurait été douteuse et équivoque. L'alliance des deux est ce qui doit faire votre consolation ; car l'humilité , à l'épreuve de la grandeur , est le plus infailible ouvrage de la grâce , et le mérite le plus pur sur lequel vous puissiez compter ; et la grandeur , sanctifiée par l'humilité , non-seulement n'est plus un piège , mais devient elle-même salutaire. Quel hommage , chrétiens , n'en pouvez-vous pas faire à Dieu ? à combien de saintes œuvres ne peut-elle pas vous servir pour les intérêts de Dieu ? dans quelle nécessité ne vous met-elle pas d'être sur la terre , chacun à proportion de votre pouvoir , les ministres et les hommes de Dieu ? Cette grandeur soumise à Dieu , employée pour Dieu , anéantie , par l'humilité de la religion , en présence de Dieu , quel tribut de gloire ne lui rapporte-t-elle pas , et quelle facilité ne vous donne-t-elle pas à vous-mêmes , sans cesser d'être ce que vous êtes , d'être encore des saints ? Il est vrai , disait saint Pierre ,

notre Dieu est un juge équitable, qui ne regarde point la qualité, et qui ne fait nulle différence des conditions des hommes : *Non est personarum acceptor Deus* (Act., X). Mais il faut pourtant convenir qu'agissant même en juge équitable, Dieu se tient en quelque sorte plus honoré de la piété des grands, que de celle des hommes du commun : pourquoi? parce que la piété dans les grands, pour être sincère et véritable, suppose un plus grand fonds d'humilité. Or Dieu, à proprement parler, ne nous considère que par le plus ou le moins d'humilité qui est en nous; et si nos vertus, par rapport à nous, ont devant lui quelque distinction, c'est uniquement par là qu'il les mesure. C'est par cela même aussi, vous disais-je il y a quelque temps, que Dieu vous a faits ce que vous êtes, et c'est enfin ce qui vous doit faire aimer l'humilité. Non, vous ne la devez point regarder comme une vertu odieuse qui vous dispute vos droits et vos rangs, mais comme une vertu précieuse qui sanctifie la grandeur même, et qui la rend méritoire devant Dieu, et plus vénérable devant les hommes. Sainte humilité, c'est vous qui avez conçu le Verbe de Dieu; ou plutôt c'est par vous que Marie l'a conçu dans son sein, et que nous le devons concevoir dans nous-mêmes. Voyons encore comment Marie contribue par sa virginité à cette divine conception : c'est la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Dieu l'avait dit, chrétiens, et le plus authentique de tous les signes qu'il avait promis au monde pour marquer l'accomplissement du grand mystère de notre rédemption, c'était, selon le rapport d'Isaïe, qu'une vierge, demeurant vierge, concevrait un fils, et que ce fils serait Dieu; non pas un Dieu séparé de nous, ni élevé comme Dieu au-dessus de nous, mais un Dieu abaissé jusqu'à nous, et entretenant, quoique Dieu, un commerce intime avec nous. Car voilà, ajoute l'évangéliste, ce que signifiait l'auguste nom d'Emmanuel : *Ecce virgo in utero habebit, et pariet filium, et vocabunt nomen ejus Emmanuel, quod est interpretatum Nobiscum Deus* (Matth., I). Ce prodige, je l'avoue, surpassait toutes les lois de la nature; mais, après tout, il ne laissait pas d'être dans un sens parfaitement naturel. Car, comme raisonne saint Bernard, si un Dieu se faisant homme devait avoir une mère, il était de sa dignité, et par là d'une espèce de nécessité que cette mère fût vierge; et si une vierge, par le plus inouï de tous les miracles, devait, sans cesser d'être vierge, avoir un fils, il était pour elle d'une bienséance absolue et comme indispensable que ce fils fût Dieu : *Neque enim aut partus alius virginem, aut Deum decuit partus alter* (Bern.). Il fallait que le Verbe de Dieu, par un excès de son amour et de sa charité, sortît hors du sein de Dieu, et, si je puis ainsi dire, hors de lui-même, pour se mettre en état d'être conçu selon la chair; mais, supposé cette sortie, qui est proprement ce que nous appelons incarnation, le Verbe de Dieu ne pouvait être autrement

conçu selon la chair que par la voie miraculeuse de la virginité. Pourquoi? parce que toute autre conception que celle-là aurait obscurci l'éclat et la gloire de sa divinité. Cette pensée de saint Bernard a je ne sais quoi de sublime, et, pour peu d'étendue qu'on lui donnât, elle remplirait vos esprits des plus hautes idées de la religion. Mais, sans rien rabattre de la sublimité de cette pensée, il faut encore quelque chose de plus sensible et de plus propre à l'édification de vos mœurs. Or, c'est à quoi le Saint-Esprit me paraît avoir admirablement pourvu par la conduite qu'il a tenue dans l'exécution de ce mystère, conduite, si vous l'examinez bien, capable de vous inspirer toute la vénération, tout le respect, tout l'amour dus à l'excellente vertu dont je dois présentement vous parler, et qui est la pureté chrétienne. Car en voici, mes chers auditeurs, la plus solide et la plus touchante leçon; étudiez-la dans la suite de notre évangile.

Dieu, par un mouvement de son infinie miséricorde, envoie un ange sur la terre, non-seulement pour annoncer, mais pour négocier la divine alliance qu'il est sur le point de faire avec les hommes. Et à qui envoie-t-il cet ange? à une vierge : *Missus est angelus a Deo ad virginem* (Luc., I). Or, vous savez (belle réflexion de saint Bernard sur ces trois noms, ou plutôt sur ces trois personnes, un ange, un Dieu, une vierge), vous savez que Dieu, qui est le plus pur de tous les esprits et la source de toute pureté, engendre éternellement son Fils par la plus pure et la plus sainte de toutes les générations. D'où vient que saint Grégoire de Nazianze, en parlant du Père céleste, l'appelle vierge par excellence et le premier des vierges. Vous savez que les anges sont de purs esprits dégagés de la matière, et que ceux qui ont persévéré dans la justice et dans la sainteté originelle où Dieu les avait créés, j'entends les anges bienheureux, ont encore l'avantage d'être spécialement purs et sans tache devant Dieu. Et vous savez enfin que les vierges, quoique dans un corps mortel, par la profession qu'elles font d'une sainte virginité, sont comme les anges de la terre : *Erunt sicut angeli Dei* (Matth., XXII). Dieu qui députe, l'ange qui est député, Marie à qui la députation est faite, autant de caractères différents de la plus parfaite pureté, selon la différence des sujets qui concourent à ce mystère : *Angelus a Deo ad virginem*. Que veux-je conclure de là? ce que le Saint-Esprit semble avoir prétendu par là nous déclarer, savoir, que Dieu étant par lui-même la pureté essentielle, il fallait, ou une pureté angélique, ou une pureté virginale; disons mieux, qu'il fallait l'un et l'autre ensemble pour concerter entre Dieu et l'homme cette ineffable et adorable union qui s'est accomplie dans le Verbe fait chair. Mais encore, reprend saint Bernard, laquelle de ces deux sortes de pureté, l'angélique et la virginale, a eu plus de part à ce mystère? et pour laquelle Dieu paraît-il avoir eu plus de considération? Ah! répond ce saint docteur, en peut-

on douter, après l'exemple que ce Dieu de gloire nous en donne aujourd'hui lui-même, c'est-à-dire après la haute préférence qu'il donne aujourd'hui à la pureté virginale sur la pureté angélique? Vous me demandez en quoi consiste cette préférence, le voici : le Verbe de Dieu, dans le dessein de s'incarner, choisit une vierge pour mère, et il lui députe un ange, qui n'est auprès d'elle que son ambassadeur. Elle est donc, en vertu de ce mystère, aussi élevée, comme vierge, au-dessus de l'ange, que le nom de mère qu'elle reçoit surpasse celui de ministre et de serviteur : *Tanto melior angelis*, pourrais-je dire ici en me servant des termes de saint Paul, *quanto differentius præ illis nomen hæreditavit* (Hebr., 1).

Dieu, prêt à se faire homme, obligea l'ange à s'humilier devant cette vierge ; et lui-même, tout Dieu qu'il est, par un honneur anticipé qu'il veut bien lui faire, comme à sa future mère, il commence en quelque sorte à dépendre d'elle, puisque, dans la plus importante négociation, il demande son consentement. Ne vous en étonnez pas, poursuit saint Bernard : c'est qu'en effet la pureté de cette vierge était d'un mérite qui la rendait bien plus précieuse et plus estimable devant Dieu que celle des anges. L'ange qui saluait Marie était pur, il est vrai, mais comment? par nature et par un privilège de béatitude et de gloire ; mais Marie était vierge par choix, par vœu, par esprit de religion. La virginité de Marie était donc comme un sacrifice continué qu'elle faisait à Dieu, une oblation de son corps qu'elle immolait comme une hostie vivante et agréable aux yeux de Dieu, une consécration de sa personne, qui devait être le sanctuaire et la demeure de son Dieu. Voyez avec quelle prudence et quelle circonspection elle conserve le trésor de sa virginité. Admirez la constance et la fermeté qu'elle témoigne pour ne le pas perdre. Deux devoirs des vierges chrétiennes, dont Dieu veut que Marie soit aujourd'hui le modèle. Ecoutez-moi et instruisez-vous. Un ange se présente à elle, et elle se trouble. A peine a-t-il commencé à lui parler, que la crainte la saisit et qu'elle paraît surprise et inquiète, qu'elle se sent intérieurement combattue de mille pensées : *Turbata est et cogitabat qualis esset ista salutatio* (Luc., 1). Si Marie eût été de ces personnes mondaines qui ne sont vierges que de corps, sans l'être d'esprit, cette visite qu'elle recevait n'aurait eu rien pour elle de si surprenant, et les louanges qu'on lui donnait, au lieu de l'étonner, l'auraient agréablement flattée. Mais la profession qu'elle a toujours faite de n'avoir, comme vierge, d'entretien particulier qu'avec Dieu ; la loi qu'elle s'est prescrite et qu'elle a gardée, de fuir tout autre commerce et de renoncer aux mœurs et aux usages du siècle profane ; son exacte et sévère régularité, son attention à ne se relâcher jamais sur les moindres bienséances, la possession où elle est d'une conduite irrépréhensible et à l'épreuve de la plus rigide censure, la pudeur et la modestie qui lui sont plus que natu-

relles ; l'opinion dont elle est prévenue, que les louanges données à son sexe et favorablement reçues, que les louanges même souffertes et écoutées tranquillement sont le poison le plus contagieux et le plus mortel : tout cela lui cause un trouble qu'elle n'a pas honte de faire paraître, parce qu'être troublée de la sorte, c'est le véritable caractère d'une vierge fidèle à Dieu. Voilà sa prudence et sa vigilance, ajoutez-y sa constance et sa fermeté. On déclare à Marie qu'elle doit être la mère d'un fils qui sera éternellement Roi, qui sera le Saint des saints, qui sera le Fils du Très-Haut, qui sera le Sauveur de tout le monde ; et elle demande comment cela se pourra faire, parce qu'elle est vierge, et vierge par un engagement auquel ni la qualité de Mère de Dieu, ni celle de reine du ciel et de la terre, ne la feront jamais renoncer : *Quomodo fiet istud, quoniam virum non cognosco* (Ibid.)? Ah! Marie, s'écrie là-dessus saint Augustin, c'est pour cela même que la chose se pourra faire et qu'elle se fera, parce que vous ne comprenez pas comment elle est possible. Car, si vous le compreniez de la manière que toute autre l'aurait compris, dès-là vous seriez incapable d'être à Dieu ce que Dieu veut que vous lui soyez. Il a fallu que votre virginité parût en ce moment-là vous rendre comme incrédule ; il a fallu que la proposition qu'on vous faisait d'être la mère de votre Dieu vous alarmât d'abord et vous troublât, afin que vous fussiez digne de l'être.

En effet, ce refus de la maternité divine, plutôt que de cesser d'être vierge, ce vœu de virginité dans lequel elle demeura ferme et immobile jusqu'à n'être pas ébranlée par la parole même d'un ange qui lui promettait un Dieu pour fils : *Immobile virginitatis propositum, quod nec angelo filium Deum promittente aliquatenus titubavit* (Hier.) ; voilà, dit saint Jérôme, ce que Dieu a considéré dans Marie, et par où Marie, entre toutes les autres vierges, a eu la préférence de l'estime et du choix de Dieu. Or, qu'est-il arrivé de là? une chose, chrétiens, aussi consolante pour vous, qu'elle vous paraîtra merveilleuse. Vous savez quelle fut la cause de ce déluge universel qui inonda toute la terre. Dieu, dans sa colère, voyant la corruption du genre humain, avait juré que son esprit ne demeurerait jamais dans l'homme, parce que l'homme était devenu tout charnel : *Non permanebit spiritus meus in æternum in homine, quia caro est* (Genes., VI). Mais aujourd'hui, réflexion admirable de saint Augustin, Dieu révoque, pour ainsi dire, cet arrêt ; et, par un autre serment tout contraire en apparence, mais qui néanmoins s'accorde parfaitement avec le premier, il assure que son esprit demeurera dans Marie, et que de Marie il se répandra dans tous les hommes, pourquoi? parce que dans la personne de Marie, l'homme a cessé d'être charnel ; c'est-à-dire parce que Marie est vierge, et vierge par une profession qui, l'élevant au-dessus de l'homme, la rend capable des plus hautes faveurs de Dieu et de la plénitude même de l'Esprit de Dieu : *Spiritus sanctus superveniet*

in te (Luc. I). Au lieu que, dans la création, l'Esprit de Dieu était simplement venu pour se communiquer à l'homme en vue de son innocence, et parce que l'homme n'avait point encore péché ; au moment de l'incarnation, ce même Esprit, selon la parole sacrée, survint dans Marie, et comment ? avec un surcroît, avec une surabondance, avec un épanchement de dons et de grâces sans mesure, en vue de sa pureté et parce qu'elle était vierge : *Superveniet in te*.

Ce n'est pas assez ; non-seulement Dieu veut que Marie, en conséquence de ce qu'elle est vierge, soit remplie de son Esprit ; mais parce qu'elle a fait, comme vierge, un éternel divorce avec la chair et le sang, c'est par elle que lui-même, qui est un pur esprit, veut faire une éternelle alliance avec notre chair ; disons mieux, c'est par elle que lui-même veut être fait chair. Car voilà le terme qu'a employé l'Évangéliste, pour exprimer le miracle de ce Verbe de Dieu incarné et fait homme : *Et Verbum caro factum est* (Joan. I). Saint Jean n'a pas cru qu'il suffit de dire que le Verbe de Dieu s'était fait homme, de dire qu'il s'était allié à une nature raisonnable, de dire qu'il avait pris une âme immortelle et spirituelle ; mais il a réduit en quelque sorte tout ce mystère à la bienheureuse adoption que le Verbe a faite de notre chair dans le sein de Marie : *Et Verbum caro factum est*. O mon Dieu ! est-il possible que la virginité ait eu ce pouvoir sur vous ; et qu'un Dieu aussi grand, aussi saint, aussi parfait que vous, en soit venu jusqu'à se faire chair ! Oui, chrétiens, c'est ce que la foi nous révèle : ce Dieu-Homme, par son incarnation, a ennobli dans sa personne tout l'homme, mais il a particulièrement ennobli la chair de l'homme par les merveilleux rapports que son incarnation a fondés entre lui et nous. Car c'est selon la chair que cet Homme-Dieu est notre frère, c'est selon la chair que nous ne faisons qu'un corps avec lui, c'est selon la chair qu'il est notre chef, et que nous sommes ses membres : *Nescitis quoniam corpora vestra membra sunt Christi* (Cor. VI) ? Ne savez-vous pas, mes frères, disait saint Paul, et pouvez-vous l'ignorer, que, depuis qu'un Dieu a bien daigné prendre un corps semblable au nôtre, nos corps, par un merveilleux changement, ont cessé, pour ainsi dire, d'être nos corps, et qu'ils sont devenus le corps de Jésus-Christ ? N'est-ce pas une des premières leçons qu'on vous a faites dans le christianisme, que vous êtes incorporés à Jésus-Christ, ou plutôt, que vous êtes le corps de Jésus-Christ même ? *Vos estis corpus Christi, et membra de membro* (I Cor. XII). Après cela, faut-il s'étonner que le même apôtre ait cru avoir droit d'exiger des chrétiens, comme chrétiens, une pureté de mœurs si inviolable, et que, de toutes les choses qu'il leur recommandait, celle qu'il a paru avoir plus à cœur ait été qu'ils sanctifiasent leur corps ? Supposé ces principes de la foi, que je viens de vous expliquer, pouvait-il trop insister sur ce devoir ? Ayant les liaisons que nous avons avec

Jésus-Christ, serons-nous jamais aussi purs et aussi saints que nous devons l'être ? Notre chair étant la chair de Jésus-Christ, oserons-nous nous plaindre des soins et de l'exacte régularité à quoi nous assujettit ce point de notre religion, comme si c'était un excès de perfection ? Voulons nous qu'il ne nous en coûte rien, d'être non-seulement les frères, mais les membres et le corps d'un Homme-Dieu ? et cette alliance sacrée que nous avons contractée avec lui n'aurait-elle en nous point d'autre effet que de nous avoir élevés à un si haut rang d'honneur, pour en être éternellement indignes ? Après cela même, devons-nous trouver étrange que les Pères de l'Église, parlant de l'impureté qui corrompt aujourd'hui le christianisme, en aient témoigné tant d'horreur, puisqu'il est certain que ce péché, déshonorant nos corps, déshonore le corps de Jésus-Christ ? Devons-nous être surpris que ce péché, par la seule raison que le Verbe s'est fait chair, leur ait paru d'une tout autre grièveté, que s'il violait simplement la loi de Dieu, et que l'Église des premiers siècles ait été pour cela si rigoureuse et si sévère à le punir, persuadée qu'elle était qu'en le punissant, elle vengeait l'affront personnel qu'en recevait son époux ? Que la chair de l'homme, disait éloquemment Tertullien, que la chair de l'homme, avant l'incarnation de Jésus-Christ, ait été corrompue et souillée de crimes, ses dérèglements pouvaient être alors plus pardonnables. Elle n'avait pas encore la gloire d'être entrée dans l'alliance d'un Dieu ; elle n'était pas encore incorporée au Verbe de Dieu ; elle n'avait pas encore reçu cette onction de grâce en vertu de laquelle elle devait être hypostatiquement unie à Dieu. Mais depuis que le Fils de Dieu l'a ennoblie, et que, par le plus grand de tous les miracles, il en a fait sa propre chair ; depuis que cette chair a commencé à lui appartenir ; depuis qu'elle a changé dans sa personne de condition et d'état, ah ! mes frères, concluait-il, ne traitons plus ses désordres de simple faiblesse, et, toute chair qu'elle est, ne l'excusons plus par sa fragilité, puisque sa faiblesse et sa fragilité est l'opprobre de l'incarnation de notre Dieu. Non, chrétiens, je n'ai pas de peine à comprendre pourquoi Tertullien parlait ainsi. Il outrait quelquefois la morale du christianisme, et il abondait en son sens ; mais, sur le point que nous traitons, il n'a rien dit qui ne soit encore au-dessous de la vérité, puisqu'il n'a rien dit qui approche de la parole de saint Paul. Car ce grand apôtre, après avoir supposé que, par le mystère de l'incarnation, tous les hommes, sans en excepter aucun, sont devenus les membres de Jésus-Christ, n'a plus hésité à tirer de là cette affreuse conséquence, dont il n'y a point d'impudique qui ne doive trembler : *Tollens ergo membra Christi, faciam membra meretricis* (I Cor. VI) ? Si c'était un autre que saint Paul qui se fût expliqué de la sorte, nous ne pourrions entendre ces termes ; et la pudeur que nous affectons, malgré la licence et le débordement des mœurs où nous vivons,

nous ferait rebuter une instruction si nécessaire et si essentielle : mais si c'est l'esprit de la foi qui nous anime et qui nous conduit, quel effet cette conséquence ne doit-elle pas produire en nous ? quelle horreur ne doit-elle pas nous inspirer pour le péché que je combats ? et si nous en sommes esclaves, quelle indignation ne doit-elle pas nous faire concevoir contre nous-mêmes ? *Tollens ergo membra Christi, faciam membra meretricis* ? Cela seul bien médité ne doit-il pas être pour nous plus convaincant que toutes les prédications, et, pour peu qu'il nous reste de religion, en faut-il davantage pour nous préserver de l'emportement des passions impures ?

Vous me direz : Mais il s'ensuit donc que le Fils de Dieu, s'incarnant et se faisant homme, a rendu le péché de l'homme plus abominable et plus irrémissible qu'il ne le serait de lui-même ? Oui, reprend saint Chrysostome, cela s'ensuit et doit s'ensuivre nécessairement. Mais nous sommes donc, en conséquence de ce mystère, plus criminels que nous ne l'aurions été, si nous étions demeurés dans l'état de notre première corruption ? rien de plus incontestable et de plus vrai. Mais l'incarnation de Jésus-Christ nous devient donc préjudiciable, quand nous nous abandonnons à notre incontinence ? c'est ce que toutes les Ecritures vous prêchent. Ah ! chrétiens, peut-être y en a-t-il parmi vous d'assez ingrats et d'assez insensibles aux bienfaits de Dieu, pour souhaiter que Dieu ne les eût point tant honorés ; peut-être leur infidélité va-t-elle jusque-là, et, s'il était dans leur choix de prendre l'un ou l'autre des deux partis, peut-être renonceraient-ils à la gloire d'appartenir à Jésus-Christ, pourvu qu'il leur fût permis de satisfaire impunément leurs désirs déréglés, et qu'ils se trouvassent par là déchargés de l'obligation que ce mystère leur impose, de vivre dans l'ordre. Mais il ne dépend plus ni d'eux ni de nous que cela soit ainsi, et il ne dépend plus de Jésus-Christ même qu'il cesse d'être ce qu'il nous est. Soyons libertins tant que nous voudrons, nous serons toujours ses frères selon la chair : jusque dans les enfers, si nous sommes jamais réprouvés de Dieu, nous en porterons le caractère, et ces désordres de la chair tireront éternellement de lui, malgré que nous en ayons un sujet particulier, ou un surcroît de condamnation.

Peut-être, mes chers auditeurs, ces désordres ont-ils déjà éteint les plus vives lumières de votre foi, et peut-être ceux à qui je parle ne croient-ils plus que faiblement le mystère de l'incarnation d'un Dieu : car le moyen de le croire et de vivre dans l'habitude de ce péché ? Mais croyons-le, ou ne le croyons pas : si nous vivons dans le désordre de ce péché, nous nous faisons de ce mystère, qui par excellence est le mystère du salut, un mystère de réprobation. Si nous ne le croyons pas, notre arrêt est déjà porté, et dès-là nous voilà jugés : *Qui non credit, iam judicatus est* (*Joan.*, III) ; si nous le croyons, nous nous jugeons et nous nous

condamnons nous-mêmes. Si nous ne le croyons pas, il n'y a point de Sauveur pour nous, et si nous le croyons, il y en a un, mais pour notre confusion. Car souvenons-nous, chrétiens, que ce Dieu fait homme est en même temps, selon l'oracle du saint pontife Siméon, pour la ruine des uns et pour la résurrection des autres : *Positus est in ruinam et in resurrectionem multorum* (*Luc.* II). Il s'est incarné pour nous sauver ; mais il pourra bien arriver, par l'abus que nous faisons de ses grâces, qu'il se soit incarné pour nous perdre. Or, s'il doit jamais contribuer à la perte de quelques pécheurs, comme l'Evangile nous l'assure, sur qui doit-on présumer que tomberont ses anathèmes, si ce n'est pas en particulier sur ces chrétiens sensuels, sur ces voluptueux impénitents et obstinés dans leur péché ? Ah ! Seigneur, ne permettez pas qu'une si funeste prédiction se vérifie jamais en nous, et que les mérites de votre vie mortelle, qui, dans les vues de votre infinie miséricorde, doivent servir à notre salut, par un châtement de votre redoutable justice, servent à notre malheur éternel. Et vous, Vierge sainte et toute pure, puissante médiatrice des hommes et leur mère, puisque vous êtes la mère d'un Dieu-Homme, en nous donnant ce Sauveur que vous portez dans votre sein virginal, et qui vient nous racheter, aidez-nous à recueillir les fruits d'une si abondante rédemption, afin que, par les grâces dont votre Fils adorable est la source, et dont vous êtes la dispensatrice, nous puissions parvenir à la bienheureuse éternité, où nous conduise etc

SERMON XV.

Sur l'Annonciation de la Vierge.

Verbum caro factum est, et habitavit in nobis.

Le Verbe s'est fait chair, et il a demeuré parmi nous (*S. Jean*, ch. I).

Sire, c'est le grand mystère que nous célébrons aujourd'hui, et sur quoi est fondée toute la religion chrétienne. Mystère que l'apôtre saint Paul exprimait en termes si relevés, et qu'il appelait le mystère par excellence de la bonté et de la charité de Dieu envers les hommes : *Magnum pietatis sacramentum, manifestatum in carne* (*I Tim.*, III). Le Verbe s'est fait chair : voilà, dit saint Augustin, ce qui paraissait incroyable. Mais il y avait encore, ajoute-t-il, quelque chose de plus incroyable, savoir, que ce mystère, tout incroyable qu'il était, fût cru néanmoins dans le monde ; et c'est ce qui est arrivé. De ces deux choses incroyables, celle qui l'était le plus, a cessé de l'être et est devenue, non-seulement croyable, mais évidente. Car il est évident que le mystère d'un Dieu incarné a été prêché aux nations, et que le monde s'est soumis à ce point de foi : *Magnum pietatis sacramentum, prædicatum gentibus, creditum in mundo* (*Ibid.*). Quand saint Paul en parlait ainsi, ce n'était qu'une prédiction qui dès lors commençait à se vérifier, mais nous voyons la prédiction pleinement

accomplie. Le monde, devenu chrétien, croit un Dieu fait chair; et voilà le miracle qu'a opéré le Seigneur et qui paraît à nos yeux : *A Domino factum est istud, et est mirabile in oculis nostris* (Ps. CXVII). Or, convaincus, comme nous le sommes du plus incroyable, pourquoi aurions-nous de la peine à croire ce qui l'est moins? c'était le raisonnement de saint Augustin. Mais ce n'est pas assez : le Verbe fait chair a demeuré parmi nous : *Et habitavit in nobis* (Joan., I) : pourquoi cela? pour nous instruire par ses exemples, et pour nous sanctifier par sa doctrine. Voilà, dit saint Paul, par rapport à nous, une des principales fins de l'incarnation : *Apparuit erudiens nos* (Tit., II). Ecoutez-le donc, mes chers auditeurs, ce Verbe incréé, mais incarné : c'est par moi qu'il vous doit aujourd'hui parler, c'est moi qui lui dois servir d'organe; et, pour m'acquitter dignement d'un si saint ministère, j'ai besoin des lumières et des grâces du même esprit dont Marie reçut la plénitude. Demandons-les par l'intercession de cette mère de Dieu, et disons-lui avec l'Ange : *Ave, Maria*.

Ce n'est pas sans un dessein particulier que l'évangéliste, pour nous donner une idée juste du mystère de ce jour, l'a renfermé dans ces trois divines paroles, que nous ne devons jamais prononcer qu'avec respect : le Verbe s'est fait chair : *Verbum caro factum est* (Joan., I). Autrefois saint Paul défendait aux ministres de l'Eglise chargés de l'instruction des fidèles, d'entretenir leurs auditeurs de ce qui regardait les généalogies et les alliances, prétendant que c'étaient des questions inutiles qui ne servaient qu'à exciter des disputes, et qui ne contribuaient en rien à l'édification des mœurs. Ainsi l'ordonnait-il à Timothée. Il n'en est pas de même, chrétiens, des alliances du Verbe avec la chair, et de la chair avec le Verbe, dont j'entreprends ici de vous parler : car ce sont des alliances toutes saintes, qu'il vous est important de bien connaître, et qu'il ne vous est pas permis d'ignorer; des alliances qui doivent être le sujet de vos réflexions, comme elles sont l'objet de votre foi; des alliances qui vous découvrent les plus admirables principes que vous puissiez vous appliquer pour la réformation de votre vie. Or, j'en trouve trois de ce caractère dans le mystère adorable de l'incarnation, et les voici. Alliance du Verbe avec la chair, par rapport à Jésus-Christ; alliance du Verbe avec la chair, par rapport à Marie, sa mère : alliance du Verbe avec la chair, par rapport à nous qui sommes ses frères; alliances, dis-je, que je vous propose comme infiniment propres à vous toucher, à vous convertir, à vous sanctifier, à vous rendre de parfaits chrétiens, si vous en savez profiter. Et, afin que vous en puissiez mieux faire le discernement, je distingue dans ces trois alliances autant de degrés qui élèvent la chair de l'homme, dans la personne de Jésus-Christ, jusqu'à la souveraineté de l'être de Dieu; dans la personne de Marie, jusqu'au rang sublime de la maternité de Dieu; et, dans

nos personnes, jusqu'à la dignité d'enfants de Dieu. Ainsi, gardant les proportions convenables entre Jésus-Christ et Marie, et entre Marie et nous, ce seul mystère du Verbe incarné nous fait voir aujourd'hui trois grands miracles. Dans Jésus-Christ un Homme-Dieu : ce sera la première partie; dans Marie une mère de Dieu : ce sera la seconde; dans nous, qui que nous soyons, mais surtout si nous sommes en état de grâce, de légitimes enfants de Dieu : c'est la troisième. Vous verrez, chrétiens, les trois conséquences pratiques que je tirerai de là, non-seulement pour vous affermir dans la foi, mais pour vous apprendre à remplir dignement les plus saints devoirs du christianisme.

PREMIÈRE PARTIE.

Il est donc vrai, chrétiens, que la chair de l'homme a été élevée dans Jésus-Christ jusqu'à la souveraineté de l'être de Dieu; et c'est ce que le Saint-Esprit a prétendu d'abord nous marquer par ces paroles : *Verbum caro factum est* : Le Verbe s'est fait chair. Demander comment et pourquoi s'est accompli ce prodige, ce serait le détruire, dit saint Augustin, en voulant le connaître, puisqu'il est certain que ce mystère de l'incarnation du Verbe ne serait plus par excellence l'œuvre de Dieu, si l'on en pouvait rendre raison, et qu'il n'aurait plus l'avantage de se distinguer par sa singularité, si, dans l'ordre de la nature ou de la grâce, on en pouvait trouver un seul exemple : *Hic, si ratio quæritur, non erit mirabile; si exemplum, non erit singulare* (Aug.). J'avoue que Marie, au moment que l'ange lui en fit la déclaration, ne laissa pas de dire : *Quomodo fiet istud?* Comment cela se fera-t-il? Mais saint Chrysostome remarque très-bien que cette demande fut alors l'effet d'une profonde et respectueuse admiration, et non pas d'une présomptueuse et vaine curiosité; et que, si Marie voulut savoir de quelle manière se vérifierait ce qui lui était annoncé de la part du ciel, ce ne fut point par incrédulité, mais par un pur zèle et par un sincère amour de la virginité qu'elle avait vouée.

Quoi qu'il en soit, chrétiens, voilà le miracle qui nous est proposé dans cette fête, et que je dois vous expliquer. Car je serais prévaricateur, et je ne m'acquitterais pas de mon ministère, si, préférablement à tout le reste, je ne m'attachais aujourd'hui à vous développer cet article essentiel de votre foi. Voilà, dis-je, le miracle que la foi nous révèle, un Dieu incarné, un Dieu-Homme, jusqu'à pouvoir dire, dans le sens propre et naturel, qu'il s'est fait chair : *Verbum caro factum est*. D'où il s'ensuit, par une conséquence nécessaire, que la chair de l'homme, considérée dans la personne du Rédempteur, est donc véritablement la chair d'un Dieu, que, dans l'instant bienheureux où fut conçue cette chair virginale, elle se trouva donc, toute chair qu'elle était, pénétrée, comme dit saint Paul, de l'onction de Dieu, inséparablement unie au Verbe de Dieu; n'ayant, selon le langage des théologiens, point d'autre substance que celle du

Verbe de Dieu, qu'en recevant l'être, elle entra donc d'abord en possession de toute la gloire qui appartient à Dieu, et que le Fils de Dieu la reconnaîtra dans toute l'éternité pour une chair qu'il s'est appropriée, qu'il a consacrée, qu'il a déifiée; car c'est ainsi qu'en ont parlé tous les Pères, dans des termes que la tradition même de l'Eglise aurait eu peine à autoriser, s'ils n'étaient encore au-dessous de l'énergie et de la force de ceux-ci : le Verbe s'est fait chair : *Tunc in utero virgo concepit, et Verbum caro factum est, ut caro fieret Deus (Ambr.)* : Ce fut alors, dit saint Ambroise, qu'une vierge conçut miraculeusement, et que le Verbe fut fait chair, afin que la chair devînt Dieu. Ce Père pouvait-il s'en expliquer d'une manière plus expresse? et, parce qu'une vérité aussi importante que celle-là ne peut être appuyée sur trop de témoignages, ajoutons celui de saint Augustin : *Talis fuit ista susceptio, quæ Deum hominem faceret, et hominem Deum (Aug.)*. Oui, mes frères, disait ce saint docteur, l'effet de cette incarnation a été tel, que l'homme s'est vu dans Jésus-Christ élevé jusqu'à Dieu, et que Dieu, dans ce même Jésus-Christ s'est vu réduit à la forme d'un homme. Expressions, je le répète, qui demandent toute la soumission de la foi, et qui nous paraîtraient avoir je ne sais quoi de dur, si elles n'étaient évidemment fondées sur ce principe incontestable : *Verbum caro factum est*.

De là vient, mes chers auditeurs (appliquez-vous à ceci, et ne pensez pas que la grandeur de mon sujet m'emporte trop loin, puisque, autant qu'il est relevé, autant me suis-je étudié à le traiter exactement); de là vient que, dans Jésus-Christ, entre la chair et le Verbe, il n'y a rien eu de divisé; et que ce qui était vrai de l'un, par une communication d'attributs, l'est encore de l'autre. Ainsi, parce que la chair de Jésus-Christ a été passible et mortelle, nous disons, sans craindre d'être accusés de blasphème, que le Verbe de Dieu a souffert et est mort pour nous : et d'ailleurs, parce que le Verbe de Dieu est égal à Dieu, nous ne craignons point la censure, en disant que la chair de Jésus-Christ est assise à la droite de Dieu. Et, quoiqu'il n'y ait point d'extrémités plus opposées que la croix et le trône de Dieu, nous ne faisons pas plus de difficulté d'attribuer à cette chair du Fils de l'homme, qui a été crucifiée, la prééminence du trône de Dieu, que d'attribuer au Verbe de Dieu, qui est la splendeur de la gloire du Père, l'humiliation et l'ignominie de la croix. Pourquoi? parce que tout cela n'est qu'une suite de ce que nous professons par ces paroles : *Verbum caro factum est*.

Il est vrai, et je suis toujours obligé de le reconnaître, ce mystère est difficile à croire, et c'est là que nous devons captiver nos esprits. Mais, puisqu'un Dieu veut bien anéantir pour nous dans ce mystère sa souveraine majesté, ne refusons pas au moins de lui soumettre notre raison. Soumission nécessaire : car, comme disait saint Athanase,

je ne puis savoir comment le Verbe s'est incarné; mais il ne m'est pas permis d'ignorer qu'il se soit incarné, et qu'il ait pris une chair semblable à la mienne. Au lieu donc de m'engager dans une recherche inutile et qui passe toutes mes vues; au lieu de vouloir pénétrer dans ces ineffables secrets de l'incarnation divine, lorsque je ne me connais pas moi-même, ce que j'ai surtout à faire, c'est de bénir mille fois la miséricorde infinie de mon Dieu, non-seulement parce qu'il est descendu de sa gloire pour moi, et qu'il s'est fait homme comme moi, mais parce qu'il m'a révélé et qu'il m'a fait annoncer ce mystère de mon salut. Car, si je puis être sauvé sans la science de l'incarnation, je ne puis l'être sans la foi de l'incarnation; c'est-à-dire, si je puis être sauvé sans savoir par quelle vertu et de quelle manière le Verbe de Dieu a élevé la chair de l'homme à une si noble alliance, je ne puis l'être sans savoir que cette merveilleuse alliance s'est faite dans la personne de Jésus-Christ, en sorte que, dans la personne de Jésus-Christ, il y a eu tout à la fois, et un vrai Dieu, et un vrai homme : *Verbum caro factum est*.

C'est de quoi tant d'hérétiques n'ont pas voulu convenir, et c'est pour mieux affermir la créance de ce mystère que Dieu a permis qu'elle fût attaquée par tant d'endroits. Les uns ont combattu la divinité de Jésus-Christ, ne considérant pas qu'il est aujourd'hui formé dans le sein de Marie par la seule opération de l'Esprit divin : *Spiritus sanctus superveniet in te (Luc. I)*; que l'ange l'appelle absolument saint, et la sainteté même : *Sanctum vocabitur (Luc. I)*; qu'il est conçu par une mère vierge et demeurant toujours vierge, quoique mère; enfin, qu'il vient dans le monde pour être le Sauveur du monde; principes d'où il s'ensuit incontestablement qu'il est Dieu. Car, comme raisonnent saint Ambroise, saint Augustin, saint Cyrille et saint Bernard, il n'appartient qu'à un Dieu d'être saint par lui-même et la source de toute sainteté; qu'à un Dieu d'être fils d'une vierge, sans que cette vierge y perde rien de sa virginité; qu'à un Dieu de sauver le monde après qu'il l'a créé.

D'autres ont refusé, par une erreur toute contraire, de reconnaître l'humanité de Jésus-Christ, tantôt ne lui attribuant qu'un corps imaginaire et fantastique, tantôt lui accordant un vrai corps, mais sans âme et sans intelligence; tantôt lui donnant un corps parfait, mais formé d'une matière toute céleste, et non de la substance de Marie : dogmes insoutenables, à quoi les docteurs de l'Eglise, et entre autres Tertullien, saint Athanase et saint Léon pape, ont opposé toutes les écritures et les plus solides raisons. Car, disaient-ils, si Jésus-Christ n'a eu qu'un corps imaginaire, comment nous a-t-il rachetés de son sang? s'il n'a eu qu'un corps sans âme, comment a-t-on pu l'appeler homme? et, s'il n'était pas homme, comment a-t-il satisfait pour les hommes? si son corps a seulement été formé dans le sein de Marie, et non de la substance de Marie,

comment Elisabeth l'appela-t-elle la mère de son Seigneur ? *Mater Domini mei* (Luc. 1), et comment l'Ange lui dit-il que l'Homme-Dieu, qu'elle devait porter dans ses chastes flancs, naîtrait d'elle : *Nascetur ex te* (*Ibid.*).

Enfin, conclut saint Augustin, plusieurs se sont trompés tout à la fois, et à l'égard de la divinité de Jésus-Christ, et à l'égard de son humanité, non pas en niant ni l'une ni l'autre, mais l'union de l'une et de l'autre, telle que le Saint-Esprit l'a faite et telle qu'elle subsistera toujours. Car, ils reconnaissaient en Jésus-Christ, et une vraie divinité, et une vraie humanité. Mais, comme le propre de l'hérésie est de donner dans toutes les extrémités, ou bien, d'une part, ils prétendaient que Dieu et l'homme, dans l'incarnation, avaient été seulement unis de volonté, unis de sentiments et d'intérêts, unis par adoption, par affection, par communication de gloire, et non point d'une union réelle et substantielle : ou bien, d'autre part, ils confondaient tellement ensemble la divinité et l'humanité, qu'outre l'unité de personne, ils établissaient encore dans l'Homme-Dieu une unité de nature. Erreurs foudroyées par l'Eglise dans ces fameux conciles dont les célèbres décisions nous servent de règles, et qui nous apprennent qu'en vertu de l'Incarnation le Verbe divin s'est réellement et substantiellement uni à notre chair; que, par cette union, le Verbe incarné s'est rendu propres toutes les misères de l'homme, et que l'homme est entré en participation de toutes les grandeurs de Dieu; qu'il y a néanmoins entre les deux natures qui composent cette adorable personne, la nature divine et la nature humaine, une distinction essentielle, sans qu'elles aient été confondues, et que l'une, comme parlaient quelques hérétiques, ait absorbé l'autre. Tel est, chrétiens, le précis de la doctrine orthodoxe touchant le mystère d'un Dieu fait homme; et c'est de quoi il fallait d'abord vous instruire : *Verbum caro factum est.*

N'en demeurons pas là; mais, réduisant à la pratique et aux mœurs cette première vérité, profitons de la fête de ce jour pour nous disposer à la solennité de Pâques qui approche, et faisons-nous du mystère de l'incarnation une préparation solide à l'accomplissement du grand mystère de la communion. Car voilà sur quoi est fondée cette loi si sainte, qui nous oblige à nous éprouver nous-mêmes avant que de recevoir le corps de Jésus-Christ, et à n'y participer jamais qu'avec une conscience pure et dans un état où, sans être absolument assurés que nous sommes dignes d'amour, nous puissions toutefois, quoique pécheurs, dire avec humilité, comme saint Paul : *Nihil mihi conscius sum* (I Cor., IV); ma conscience ne me reproche rien, du moins rien de capital et de grief. On demande pourquoi saint Paul a fait un crime si atroce de ce qu'il appelle communion indigne; et l'on s'étonne que, animé du zèle apostolique dont il était rempli, il ait fulminé de si terribles anathèmes contre ceux qui, dans un état de mort, esent man-

ger le pain de vie; qu'il leur ait déclaré que c'est alors leur jugement qu'ils mangent et leur condamnation; qu'il les ait traités de profanateurs et de sacrilèges, et que, sur sa parole, malgré la corruption du siècle, la seule pensée de communier indignement fasse encore horreur aux chrétiens les plus imparfaits et même les plus mondains. Non, non, mes chers auditeurs, il ne faut point en être surpris. Supposé ce que je viens de vous dire et ce que la foi nous enseigne de l'incarnation du Verbe, il n'y a rien en tout cela qui ne soit facile à comprendre; et, quand une fois j'ai conçu que ce pain dont parle saint Paul est le corps du Seigneur et le Seigneur même, je souscris sans peine à tous les anathèmes qu'il prononce contre ceux qui prennent sans discernement cette nourriture céleste. Quelque formidables qu'ils soient, je n'ai, pour les trouver équitables, qu'à m'appliquer personnellement le mystère du Verbe fait chair, en me disant à moi-même : cette chair que je mange dans le sacrement est la chair d'un Dieu, et je la profane quand je la mange dans l'état du péché. Par l'incarnation, elle est unie à une personne divine; et, par l'indigne communion que je fais, je l'unis, toute sainte qu'elle est, à une âme criminelle et ennemie de Dieu. Cela seul me fait sentir la raison qu'a eue saint Paul, de condamner si sévèrement ces sacrilèges qui se présentent à la table du Sauveur sans avoir la robe de noce, qui est la grâce; et il n'y a point ensuite de châtement qui ne me paraisse encore au-dessous d'une telle profanation.

Que faudrait-il donc dire à un chrétien qui se trouve sur le point de célébrer la pâque et de prendre part au sacrement de Jésus-Christ? Ecoutez-moi, hommes du siècle, et n'oubliez jamais cette instruction. Il faudrait lui dire à peu près, et avec la proportion qui doit être ici gardée, ce que l'ange dit à Marie : *Ideoque et quod nascetur ex te sanctum, vocabitur Filius Dei.* Prenez garde, mon frère; ce qui est caché sous les symboles de ce pain, c'est le Saint des saints et le Fils de Dieu, le même qui est né d'une vierge, le même dont l'ange fit à cette vierge un si magnifique éloge. Voilà celui que vous allez recevoir. Ainsi, rentrez en vous-même; et, vous mesurant sur l'exemple de Marie, puisque vous êtes destiné à porter dans votre sein le même Dieu, voyez si vous êtes dans les mêmes dispositions, voyez si vous avez reçu comme elle l'esprit divin, voyez si l'esprit corrompu du monde ne règne pas encore dans vous. Car il ne s'agit pas moins pour vous que d'être, aussi bien que Marie, le temple vivant où un Dieu fait chair doit et veut faire sa demeure : *Verbum caro factum est, et habitavit in nobis.*

Ah! chrétiens, quelle épreuve Marie ne fit-elle pas d'elle-même, avant que de consentir à ce que l'ange lui proposait! Et quand elle apprit que l'heure était venue où le Verbe, avec toute la plénitude de sa divinité, devait s'incarner en elle, avec quelle foi et quelle humilité ne répondit-elle pas à l'hon-

neur que Dieu lui faisait, et aux miséricordes dont il la comblait! avec quelle pureté, avec quelle obéissance, avec quelle confiance, avec quel amour ne conçut-elle pas ce Dieu-Homme dans son chaste sein? par combien de vertus héroïques ne se mit-elle pas en état de coopérer à cet ineffable mystère? Or, tel est, mes chers auditeurs, l'excellent modèle sur quoi nous devons aujourd'hui nous former. Marie était sainte dès sa conception; depuis sa conception, croissant en âge, elle avait toujours crû en sainteté. Avant que l'ange la saluât, elle était déjà pleine de grâce : mais cela ne suffisait pas. Il fallut que le Saint-Esprit lui-même, selon l'expression de l'Évangile, survînt en elle, et qu'il la sanctifiât tout de nouveau par des grâces plus abondantes. Encore, après cette nouvelle sanctification, saint Ambroise ne croit point offenser Marie, quand il dit au Sauveur du monde : *Tu ad liberandum suscepturus hominem, non horruisti virginis uterum* (Ambr.) : Ah! Seigneur, pour sauver l'homme, vous qui êtes la sainteté même, n'avez point eu horreur de vous renfermer dans le sein d'une vierge! Approchons, chrétiens, de la communion, prévenus de ce sentiment, et nous n'en approcherons plus avec tant de lâcheté et tant de négligence; nous ne nous y présenterons plus avec une indévotion et une tiédeur dont nous ne pouvons trop gémir; nous n'en sortirons plus aussi froids, aussi indifférents, et, ce qui est encore plus déplorable, aussi imparfaits que si nous n'y étions jamais venus. Nous préparer à ce sacrement, ce sera la plus grande et la plus sérieuse occupation de notre vie : en profiter, ce sera le plus ardent de nos désirs : en abuser, ce sera la plus mortelle de nos craintes. Nous irons à la sainte table avec des cœurs embrasés d'amour : comme des lions, dit saint Chrysostome, respirant le feu de la charité; comme des aigles, ajoute saint Augustin, élevés au-dessus de la terre par des pensées toutes célestes : nous y recevrons ce Dieu de gloire, dans le même esprit que Marie le conçut, et son exemple nous servira de règle. Du reste, tirer de là des conséquences spécieuses, mais qui, sous une fausse apparence de respect, nous éloigneraient pour jamais du corps de Jésus-Christ; faire consister les dispositions nécessaires dans des degrés de sainteté où personne ne peut atteindre, demander pour ce sacrement un état aussi parfait que celui de Marie; en un mot, de l'obligation d'imiter Marie, se faire, contre l'intention de Jésus-Christ même, un obstacle insurmontable à la communion, c'est à quoi porte le raffinement du libertinage, mais c'est le piège grossier dont votre piété, aussi prudente qu'éclairée, saura bien se garantir. Au contraire, de la nécessité de communier, conclure celle de se sanctifier; y travailler en effet, et y donner tous ses soins, c'est par là que nous honorons le mystère de Dieu incarné. Alliance de notre chair avec le Verbe, premier miracle que nous avons vu dans un Homme Dieu. Passons au se-

cond, qui nous fera voir dans une vierge une mère de Dieu : c'est le sujet de la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Il fallait, chrétiens, pour mettre au monde un Dieu-Homme et fait chair, qu'il y eût une créature prédestinée en qualité de mère de Dieu selon la chair : et voilà ce que j'appelle la seconde alliance de la chair avec le Verbe dans la personne de Marie. Alliance que l'hérésie n'a pas voulu reconnaître dans cette vierge, non plus que celle de la divinité et de l'humanité dans Jésus-Christ. Mais alliance que les vrais fidèles ont hautement et constamment soutenue. Appliquez-vous d'abord, mes chers auditeurs, à en comprendre le dogme : nous verrons ensuite la gloire qui en revient à Marie, et le fruit que nous en pouvons retirer.

Une vierge mère de Dieu, et mère de Dieu selon la chair, c'est ce qui choqua autrefois la fausse piété des hérétiques, surtout de ce fameux Nestorius, patriarche de Constantinople. Cet homme, emporté par l'esprit d'orgueil, et abusant du pouvoir que lui donnait son caractère, osa disputer à Marie sa qualité de mère de Dieu; et, dans cette vue, y eut-il artifice qu'il n'employât, et déguisement dont il n'usât, pour couvrir ou pour adoucir la malignité de son erreur? Car, suivant le rapport des Pères, tout ce qu'on peut d'ailleurs imaginer de titres spécieux et honorables, il les accorda à Marie, hors celui dont il était uniquement question. Il confessa qu'elle était la mère du Saint des saints, qu'elle était la mère du Rédempteur des hommes; il convint qu'elle avait reçu et porté le Verbe de Dieu dans ses chastes entrailles; il se relâcha même jusqu'à dire qu'elle était la mère d'un homme, qui, dans un sens, avait été Dieu, parce qu'il avait été spécialement uni à Dieu. Mais qu'elle fût absolument et sans restriction mère de Dieu, c'est sur quoi l'on ne put fléchir cet esprit incrédule et opiniâtre. Que fit l'Église? elle rejeta toutes ses subtilités; et, plus Nestorius s'obstinait à combattre ce titre de mère de Dieu, plus elle s'intéressa à le maintenir. Il ne s'agissait en apparence que d'un seul mot, et ce seul mot grec, *θεοτόκος*, qui signifie mère de Dieu, était le sujet de toutes les contestations. Mais, parce qu'il est vrai, comme l'a sagement remarqué saint Léon, pape, que le chemin qui conduit à la vie est un chemin étroit, non seulement pour l'observation des préceptes, mais encore plus pour la soumission aux vérités orthodoxes : *Non in sola mandatorum observantia, sed in recto tramite fidei, arcta via est que ducit ad vitam* (Leo), l'Église prit la défense de ce seul mot avec toute la force et toute l'ardeur de son zèle. Elle assembla des conciles, elle fulmina des anathèmes, elle censura des évêques, elle n'épargna pas ceux qui tenaient les premiers rangs, elle les excommunia, elle les dégradait : pourquoi? parce que dans ce seul titre de mère de Dieu était renfermé tout le mystère de l'incarnation du Verbe. Car c'est pour cela qu'on se fit comme un capital, et

un point essentiel de religion, de croire que Marie était, dans le sens le plus naturel, mère de Dieu. Non pas que cette créance fût nouvelle, puisque, selon saint Cyrille, toute la tradition l'autorisait, et que déjà depuis longtemps Julien l'apostat l'avait reprochée aux chrétiens : *Vos, christiani, Mariam nunquam cessastis vocare Dei genitricem* ; mais on voulut que cette créance, aussi ancienne que l'Eglise, fût désormais comme un symbole de foi ; et l'on arrêta, dans le concile d'Ephèse, que le titre de mère de Dieu serait un terme consacré contre l'hérésie nestorienne, comme celui du consubstantiel l'avait été dans le concile de Nicée contre l'hérésie arienne.

Voilà, mes frères, ce que nous croyons : et c'est sur ce dogme ainsi établi que sont fondés tous les honneurs que nous rendons à Marie ; c'est, dis-je, sur sa maternité divine, qui, dans l'ordre des secrets de Dieu, l'a élevée au-dessus de tout ce qui n'est pas Dieu. Nous n'en faisons pas pour cela une divinité. Ecoutez ceci, vous qui, réunis à l'Eglise, avez besoin d'être instruits à fond de sa doctrine, et achevez de vous détromper des fausses idées que vous aviez conçues du culte de la Mère de Dieu. Nous n'en faisons pas une divinité ; et je pourrais appliquer ici ce que le grand saint Augustin, dans un semblable sujet, répondait aux manichéens, qui, malicieusement et injustement, accusaient les catholiques de rendre aux martyrs un culte superstitieux et idolâtre. Voici ce qu'il leur disait en s'adressant à Fauste : Il est vrai que nous nous assemblons pour célébrer les fêtes des martyrs : mais nous n'avons jamais eu la pensée d'offrir, par exemple, le sacrifice à aucun des martyrs. Nous savons que cet honneur n'est dû qu'à Dieu seul, et c'est aussi à Dieu seul que nous le rendons. Car où est l'évêque, où est le prêtre qui ait jamais dit étant à l'autel : C'est à vous, Pierre, c'est à vous, Paul, c'est à vous, Cyprien, que nous offrons et que nous immolons l'Agneau sans tache ? Nous l'immolons à Dieu, qui a couronné les martyrs ; et nous ne l'offrons, en mémoire des martyrs, que pour participer à leurs mérites, et pour obtenir le secours de leur intercession. Ainsi parlait saint Augustin, et je dis le même de Marie. Nous célébrons avec solennité le jour bienheureux où l'ange lui annonça le choix que Dieu faisait d'elle : mais à Dieu ne plaise qu'en lui rendant nos hommages, parce qu'elle a conçu le Verbe de Dieu, nous la confondions avec Dieu ; c'est de quoi nous ne craignons pas qu'on puisse soupçonner notre foi. Car, pour me servir du même raisonnement, où est le prêtre qui dans les saints mystères ait jamais dit : C'est à vous, Marie, que nous sacrifions ? Nous sacrifions à celui qui a prédestiné Marie, qui a sanctifié Marie, qui a glorifié Marie : mais quoiqu'elle soit incontestablement mère de Dieu, nous ne la regardons et nous ne l'honorons que comme une pure créature dont tout le bonheur est d'avoir été fidèle à Dieu, d'avoir été humble de-

vant Dieu, d'avoir été singulièrement élue de Dieu.

Cependant, sans élever Marie jusqu'à Dieu, est-il, du reste, une grandeur comparable à celle de cette Mère de Dieu ? Tâchons, mes chers auditeurs, à nous en former quelque idée ; mais souvenons-nous d'abord de ce qu'a dit saint Bernard, que Marie elle-même n'eût pu la comprendre dans toute son étendue, ni l'expliquer : *Audacter dico, quod nec ipsa plane Maria potuit explicare (Bern.)*. Après cela, vous ne serez pas surpris si ce que j'ai à vous dire se trouve encore infiniment au-dessous de mon sujet.

Je considère Marie sous deux rapports : l'un à Dieu, et l'autre aux hommes. Marie devient mère de Dieu : c'est le premier rapport ; et Marie, mère de Dieu, devient par là même la médiatrice et comme la mère des hommes : c'est le second. Or, voyons, autant qu'il nous est possible, quelle gloire doit revenir à cette vierge, de l'un et de l'autre, et quelles grandeurs y sont renfermées.

Marie, mère de Dieu. Ecoute, ô homme ! s'écrie là-dessus saint Anselme, contemple et admire : *Intendat mens humana, contempletur et stupeat (Ansel.)*. Le Père céleste avait un Fils unique et consubstantiel : mais il n'a pas voulu que ce Fils n'appartînt qu'à lui seul ; il en a fait part à Marie, et elle est véritablement sa mère sur la terre, comme il est son Père dans le ciel : *Non est passus manere suum, sed eum ipsum voluit esse Mariæ unicum (Idem)*. Pensée sublime, mais qui, dans sa sublimité, n'exprime rien dont notre mystère ne nous fasse voir l'entier accomplissement. Ah ! mes frères, disait saint Paul, je fléchis le genou devant le Père de Jésus-Christ, mon maître, parce que c'est de lui que procède toute paternité, soit dans le ciel, soit sur la terre. Ainsi parlait le grand apôtre ; et ne puis-je pas ajouter que je me prosterne en la présence de ce Père tout-puissant, pour le reconnaître, non plus seulement comme auteur de toute paternité, mais comme principe de cette maternité divine que j'honore dans Marie ! Car quel prodige, chrétiens ! et quel autre que Dieu même a pu opérer ce miracle ? la virginité et la fécondité jointes ensemble : une vierge qui conçoit dans le temps le même Fils que Dieu, avant tous les siècles, a produit dans l'éternité ; une mère, dit saint Augustin, devenue mère par la seule obéissance de son esprit, de même que le Père, dans l'adorable Trinité, est Père par la seule connaissance de ses infinies perfections. Qui jamais, avant Marie, entendit rien de pareil, et si la foi ne nous l'apprenait pas, qui jamais l'eût cru qu'une créature dût un jour donner en quelque manière l'être à son Créateur, et que le Créateur pût devenir en quelque sorte l'ouvrage et la production de sa créature ? Qui l'eût cru, que Marie dût donner à un Dieu ce qu'il n'avait pas auparavant, et qu'un Dieu en dût recevoir une vie toute nouvelle ! Qui l'eût cru, que le Verbe, par qui tout a été fait, dût être formé lui-même par une vierge, et que

par là cette vierge s'acquittât, pour ainsi dire, envers lui, du bienfait de la création? Permettez-moi, chrétiens, d'user de toutes ces expressions. Les Pères avant moi s'en sont servis, et ce serait une délicatesse mal entendue d'avoir peine à parler comme eux, et d'omettre ces magnifiques éloges que la piété leur inspirait, et que la même piété nous doit rendre vénérables.

Ce qui me paraît plus surprenant, reprend l'archevêque de Ravenne, c'est que le Verbe divin, qui, dans le ciel, ne dépend point du Père dont il est produit, ait voulu dépendre sur la terre de la mère en qui il s'est incarné : Que dis-je, mes chers auditeurs? le Verbe dépendant, cela peut-il s'accorder avec la majesté de Dieu? Il faut bien le dire, puisque c'est une suite de la maternité de Marie. Dès là que je la reconnais pour mère de Dieu, non-seulement je puis, mais je dois reconnaître que ce Dieu-Homme a voulu dépendre d'elle; qu'il lui a rendu des honneurs et une obéissance légitime; qu'il s'est soumis à son pouvoir; et c'est aussi ce que l'Évangile nous a expressément marqué dans ces courtes paroles : *Et erat subditus illis* (Luc., II). Paroles à quoi se réduit presque tout ce que nous savons de la vie mortelle du Sauveur jusqu'au temps de sa prédication. Mais encore, demande saint Bernard, de qui parlait l'Évangéliste? est-ce Dieu, est-ce l'homme qui obéissait à Marie? Dieu et l'homme tout ensemble, répond ce Père. Or, voyez, poursuit-il, lequel des deux est plus digne de votre admiration, ou la soumission du fils, ou l'empire de la mère? *Elige utrum mireris, aut filii beneficentissimam dignationem, aut matris excellentissimam dignitatem* (Bern.). Car voici tout à la fois deux grands prodiges : prodige d'humilité, que Dieu soit dépendant d'une femme; et prodige de grandeur, qu'une femme commande à Dieu : *Utrumque miraculum, et quod Deus feminae obtemperet, humilitas sine exemplo, et quod Deo femina præcipiat, sublimitas sine socio* (Idem).

De là, ne nous étonnons plus qu'un ange descende aujourd'hui du ciel pour saluer Marie, qu'il s'humilie en sa présence, qu'il l'appelle pleine de grâce, qu'il l'élève au-dessus de toutes les femmes. Ne nous étonnons plus d'entendre dire à saint Augustin, que rien après Dieu, et parmi tous les êtres créés, n'est égal à Marie, et n'est même comparable à Marie. Mais surtout ne doutons plus du pouvoir de Marie, ni de sa tendre affection pour nous; et, sans considérer davantage son auguste maternité par rapport à Dieu, regardons-la maintenant par rapport aux hommes, et tâchons d'en tirer tous les avantages qu'elle nous promet.

Car, je dis que Marie, devenue mère de Dieu, devient, par là même, la mère des hommes, la protectrice des hommes, la coopératrice du salut des hommes : et une mère, une protectrice, une coopératrice toute-puissante pour les hommes. Prenez garde, s'il vous plaît. Mère des hommes, puisque tous les hommes sont, non-seulement les frères, mais les membres de

ce Dieu-Homme qu'elle porte dans son sein. Protectrice des hommes, puisque c'est en faveur des hommes qu'elle est choisie, et, qu'en ce sens, elle doit aux hommes son élévation. Coopératrice du salut des hommes, puisqu'elle sert à former le Sauveur qui vient racheter les hommes, et qu'elle donne le sang qui doit être le prix de cette rédemption et de ce salut. Mais j'ajoute, mère toute-puissante, protectrice toute-puissante, coopératrice toute-puissante : pourquoi? parce qu'en qualité de mère de Dieu, elle a singulièrement trouvé grâce auprès de Dieu.

C'est donc aujourd'hui que Marie nous tend les bras, pour nous admettre au nombre de ses enfants; et c'est dans cette pensée que nous devons imiter le zèle et la piété que témoignèrent les chrétiens d'Éphèse, lorsqu'ils reçurent le jugement de l'Église universelle, à la gloire de cette vierge en qui ils avaient mis leur confiance. Le fait est remarquable, et je voudrais que les hérétiques de notre siècle y fissent toute l'attention nécessaire, et qu'ils apprissent quels étaient, il y a plus de douze cents ans, les sentiments des fidèles à l'égard de Marie, et quels doivent être encore les nôtres. L'histoire nous apprend que le jour où l'on devait conclure sur la divine maternité de Marie, tout le peuple parut dans les rues, remplit les places publiques, se tint autour de ce fameux temple dédié au culte de la Vierge, et où les Pères du concile étaient assemblés; qu'au moment que la décision fut publiée, et qu'on entendit que Marie était maintenue dans la juste possession du titre de mère de Dieu, toute la ville retentit d'acclamations et de cris de joie; que les Pères, sortant pour se séparer, furent comblés de bénédictions, et conduits en triomphe; que l'air fut éclairé de feux, enfin, que rien ne manqua à la pompe de cette réjouissance commune, ni à l'éclat de la glorieuse victoire que Marie avait remportée. Ah! chrétiens, il est vrai, ce peuple fidèle était sensible aux intérêts de Marie, et agissait en cela par un esprit de religion; mais, en s'intéressant pour Marie, il s'intéressait pour lui-même; car il comptait sur le secours de cette mère de Dieu, et il savait ce qu'il en devait attendre. Prenons les mêmes sentiments, et tenons la même conduite. Dans ce grand jour où Marie est déclarée mère de Dieu, rendons-lui les hommages qu'elle mérite, et allons aux pieds des autels lui jurer une fidélité inviolable, et lui renouveler les saintes protestations du plus respectueux et du plus parfait dévouement. Mais ne nous oublions pas nous-mêmes; et, pour l'engager à nous faire sentir les effets de sa médiation, représentons-lui l'étroite alliance qui l'unit à nous, et qui nous unit à elle. Disons-lui, d'une part, comme les habitants de Béthulie disaient à Judith : *Tu gloria Jerusalem, tu lætitia Israel, tu honorificentia populi nostri* (Judith., XV) : Oui, Vierge sainte, vous êtes l'ornement de Jérusalem, le bonheur d'Israël, la gloire de notre peuple; c'est-à-dire l'ornement, la gloire, le bonheur de l'Église. *Quia confortatum est cer*

tuum, eo quod castitatem amaveris (*Judith, XV*) : Parce que vous étiez pure dans un degré de perfection qui surpassait même la pureté des anges, vous avez eu la force d'attirer du ciel le Verbe divin, et de l'incorporer à notre chair. *Ideo eris benedicta in æternum* (*Ibid.*) : C'est pour cela que nous nous humilions devant vous, pour cela que nous vous donnons le tribut de louanges qui vous est dû, pour cela que nous vous bénissons, et que tous les siècles après nous vous béniront. Mais, d'autre part, reprenons, chrétiens, et ajoutons ce que le sage et zélé Mardochée dit à la reine Esther, lorsque, pour l'exciter à prendre la défense des Juifs, menacés d'une ruine prochaine, il lui remontra que si Dieu l'avait élevée sur le trône, c'était plus pour sa nation que pour elle-même : *Et quis novit, utrum idcirco ad regnum veneris, ut in tali tempore parareris* (*Esther., IV*) ? Non, ô glorieuse Mère de Dieu ! nous ne craignons point de le dire, car nous le savons, que si le Seigneur vous a distinguée entre toutes les femmes ; que s'il vous a honorée de la plus éclatante dignité, c'est pour nous : et voilà ce qui, dans tous les états de la vie, dans toutes les conjonctures et tous les temps, nous fera recourir à vous avec confiance. Nous vous exposerons nos besoins, nous implorerons votre intercession, et vous écouterez nos vœux, et vous les présenterez à votre Fils, et vous y joindrez les vôtres, et vous ferez descendre sur nous toutes les grâces divines.

N'en doutons point, mes chers auditeurs ; et, puisque nous avons une telle ressource auprès de Dieu, apprenons à en profiter. On vous prêche sans cesse dans la chaire la sévérité des jugements de Dieu, on vous dit tout ce qui peut vous intimider et vous effrayer ; ce sentiment est bon, et je dois travailler moi-même à vous imprimer profondément dans l'âme une crainte chrétienne et salutaire ; mais, de s'en tenir là ; de ne vous faire entendre que les menaces du Seigneur ; de ne vous faire voir que les difficultés et les obstacles qui se rencontrent dans la voie du salut ; de ne vous la représenter, cette voie, que comme un chemin semé d'épines et presque impraticable, c'est un excès qui ne corrige rien et qui ne va qu'à décourager et à désespérer. Je dois donc, en vous faisant craindre, vous faire espérer ; en réprimant votre présomption, soutenir votre confiance ; je dois vous faire connaître les moyens que la miséricorde divine vous a fournis, et les secours qu'elle vous a ménagés ; je dois vous consoler, vous animer, vous fortifier. Or, s'il y a un mystère capable de produire ces heureux effets, n'est-ce pas celui-ci ? pourquoi ? non-seulement parce que c'est le mystère d'un Dieu fait homme, mais d'une vierge devenue mère de Dieu ; et, en qualité de mère de Dieu, spécialement engagée à veiller sur les hommes, à s'intéresser pour les hommes, à les aider de tout son pouvoir, et à leur servir d'avocate et d'asile. Vous me direz que cette confiance dans la protection de Marie peut autoriser nos dé-

sordres, et diminuer en nous le zèle de la pénitence : mais je réponds, moi, que si c'est une vraie confiance, bien loin de refroidir ce zèle, elle l'allumera. Faites-en vous-même l'épreuve, et vous le verrez. Vous verrez, dis-je, si, dévoués à la plus sainte des vierges, vous n'apprendrez pas à haïr le péché, si vous ne vous sentirez pas portés à le fuir par une exacte vigilance, et à l'expier par une sévère pénitence ; si de vives lumières ne vous éclaireront pas, pour vous en faire concevoir l'énormité ; si de solides réflexions ne vous toucheront pas, pour vous en faire craindre les suites affreuses, et pour vous les faire éviter ; si mille attraits particuliers, mille grâces intérieures ne vous appelleront pas à la sainteté. Car voilà les fruits ordinaires d'une solide et religieuse confiance dans la protection de la Mère de Dieu. Combien de justes ont été par là maintenus, et ont persévéré ? combien de pécheurs ont été convertis, et se sont sauvés ? Je le répète, combien de justes ont été maintenus et ont persévéré ? c'étaient des justes, mais des justes chancelants dans leur état d'innocence et de justice, des justes assaillis de la tentation, combattus par leurs passions, presque vaincus par le monde, et sur le point de céder enfin et de tomber, si Marie, dans des conjonctures si périlleuses, n'eût été leur soutien : et comment ? non par elle-même, mais par une grâce victorieuse que son intercession leur a obtenue, et qui les a préservés. Combien de pécheurs ont été convertis, et se sont sauvés ? c'étaient des pécheurs, et des pécheurs de longues années, des pécheurs d'habitude ; il n'y avait plus, ce semble, de salut pour eux : et, chargés de dettes, ils commençaient à désespérer de la miséricorde divine. Mais ils se sont souvenus que Marie était la mère des pécheurs : ce qu'ils ne croyaient pas pouvoir demander par eux-mêmes, ils l'ont demandé par elle, et ils ont été exaucés ; dans un heureux moment la grâce les a changés, et, de pécheurs qu'ils étaient, en a fait des saints. Miracles dont ils ont rendu mille témoignages ; et c'est à ces exemples qu'il faudrait s'attacher, et non point à d'autres plus rares, dont on voudrait quelquefois tirer de si injustes conséquences. Car, telle est en effet notre injustice : parce qu'il s'en trouve peut-être quelques-uns qui, consacrés en apparence au service de la Mère de Dieu, n'en mènent pas dans la pratique une vie plus réglée, de ces exemples particuliers, on pense avoir droit de tirer des conséquences générales contre le culte de la Vierge, et l'on ne considère pas que ç'a été, et que c'est tous les jours pour des millions d'autres, un principe de conversion et de sanctification. Ah ! mes chers auditeurs, dans un siècle où les dangers sont si fréquents, et les besoins si pressants, ne nous privons pas du secours qui nous est offert. De cet autel, si j'ose le dire, et de ce tabernacle où Jésus-Christ repose, il fait encore aujourd'hui, par proportion et pour nous, ce qu'il fit sur la croix pour son bien-aimé disciple. Voilà votre mère, lui dit-il, en lui montrant

Marie : *Ecce mater tua* (Joan., X) ; et, dès cette heure, ce disciple que Jésus-Christ aimait, commença à regarder Marie et à l'honorer comme sa mère : *Ex illa hora, accepit eam discipulus in sua* (Ibid.). C'est ainsi que nous la pouvons regarder nous-mêmes. Heureux qu'elle daigne bien nous recevoir au nombre de ses enfants ! Nous reconnaitrons bientôt que ce n'est pas en vain qu'elle porte le titre de mère des hommes, si, de notre part, ce n'est pas en vain que nous portons la qualité d'enfants de Marie. Mais achevons ; et voyons comment ce mystère nous élève à la dignité même d'enfants de Dieu : c'est le troisième avantage qui nous revient de l'alliance du Verbe avec la chair, et le sujet de la dernière partie.

TROISIEME PARTIE.

C'était une erreur des païens, et une erreur aussi grossière que présomptueuse, de se figurer qu'ils étaient les enfants des dieux, parce qu'ils mettaient en effet au nombre des dieux leurs ancêtres. Mais cette erreur, quoique grossière, comme remarque saint Augustin, ne laissait pas de leur inspirer de hauts sentiments ; parce qu'il arrivait de là que, se confiant dans la grandeur ou dans la prétendue divinité de leur origine, ils entreprenaient des choses difficiles et héroïques avec plus de hardiesse ; ils les exécutaient avec plus de résolution, et en venaient à bout avec plus de bonheur : *Et sic animus divinæ stirpis, fiduciam gerens, res magnas presumebat audacius, agebat vehementius, et implebat ipsa felicitate securius* (Aug.). Ne dirait-on pas que, parmi ces ténèbres du paganisme, il y avait dès lors quelque rayon ou quelque commencement du christianisme ; et ne semble-t-il pas que la Providence, qui sait profiter du mal même, se servait des erreurs des hommes pour préparer déjà le monde à la vraie religion ? Oui, répond excellemment saint Augustin, il était de l'ordre de la prédestination et du salut de l'homme, que l'homme fût un jour persuadé qu'il était d'une extraction divine : et voilà pourquoi Dieu, par un effet de sa grâce toute-puissante, a voulu que cette persuasion ne fût ni fausse ni téméraire. C'était dans les païens une vanité, mais le mystère que nous célébrons nous a fait de cette vanité une sainte et adorable vérité. Ceux-là se flattaient en se donnant une si haute origine, et nous, si nous avons une moindre idée de nous-mêmes, nous nous méconnaissions, nous nous déshonorons, nous nous dégradons. Car écoutons le disciple bien-aimé ; et quoique, dans un autre discours, j'aie déjà employé le même témoignage pour établir la même vérité, souffrez que je le reprenne et que je vous le propose dans un nouveau jour. Écoutons, dis-je, le disciple bien-aimé, et, sans rien perdre de l'humilité chrétienne, apprenons de lui à connaître notre véritable noblesse. Voyez, mes frères, nous dit-il, dans sa première épître canonique, voyez quel amour le Père céleste nous a marqué, de vouloir que l'on nous appelle et que nous soyons en effet enfants de Dieu : *Videte qualem cha-*

ritatem dedit nobis Pater, ut filii Dei nominemur et simus (Joan., III). Il est vrai que saint Jean parlait en particulier aux fidèles qui ont cru en Jésus-Christ, et qui l'ont reçu : mais ce qu'il disait en particulier aux fidèles, et ce qui leur convient spécialement, je puis en général, et dans un sens plus étendu, l'appliquer à tous les hommes. Car c'est à tous les hommes, selon l'expression de ce bien-aimé disciple, que le pouvoir d'être enfants de Dieu a été donné sans différence de mérites, sans distinction de qualités et de sexe, aux petits aussi bien qu'aux grands, aux pauvres aussi bien qu'aux riches, aux sujets aussi bien qu'aux rois : *Dedit eis potestatem filios Dei fieri* (Joan., I).

Or, je prétends que cette filiation, ainsi établie, est une suite naturelle de l'incarnation, et le troisième effet de l'alliance du Verbe avec notre chair : *Et Verbum caro factum est* (Ibid.). Car le Verbe divin n'a pu se revêtir de la chair de l'homme, sans contracter avec les hommes la plus étroite affinité : et, du moment qu'il nous a ainsi unis à lui, en sorte que nous ne faisons plus avec lui qu'un même corps, ce n'est point une usurpation pour nous de dire à Dieu, dans un sens propre et réel, que nous sommes ses enfants : *Ut filii Dei nominemur et simus* (Joan., III). C'est en ce sens que Clément Alexandrin, parlant du mystère d'un Dieu fait homme, et relevant les avantages infinis que nous en retirons, s'est servi d'une expression bien forte, lorsqu'il a dit que Dieu se faisant homme, a fait des hommes comme autant de dieux : non pas, après tout, que nous soyons enfants de Dieu dans la même perfection que l'Homme-Dieu : il l'est par nature, et nous le sommes par adoption ; mais cette adoption divine ne nous ennoblit-elle pas assez ? Dieu, tout Dieu qu'il est, pouvait-il nous élever plus haut, et y avait-il pour nous une distinction plus glorieuse à espérer ? Ce n'est ni par le sang, ni par le ministère d'aucun homme, que nous sommes montés à ce point de grandeur : le penser de la sorte, ce serait ne pas connaître, et la bassesse naturelle de l'homme, et l'excellence de la dignité dont nous avons été honorés : *Non ex sanguinibus, neque ex voluntate carnis* (Joan., I). Mais toute la gloire de cette naissance spirituelle nous vient de la volonté de Dieu, de la prédestination de Dieu, du choix et de la grâce de Dieu. Car, pour m'en tenir toujours à notre mystère, si nous sommes enfants de Dieu, c'est par ce Dieu-Homme, qui dans un même homme a su si bien réunir et allier ensemble sa divinité et notre humanité : *Et Verbum caro factum est*. Ainsi, dit saint Chrysostome, le Fils unique de Dieu est devenu fils de l'homme, afin que les enfants des hommes devinssent enfants de Dieu. Et ne demandez pas, ajoute saint Augustin, comment les hommes ont pu naître de Dieu, puisqu'un Dieu lui-même a pu et voulu naître des hommes.

Voyez donc, encore une fois, jusqu'à quel excès s'est portée la charité de votre Dieu. *Videte qualem charitatem* ; mais voyez ensuite

quelles conséquences s'ensuivent de là ; voyez ce que vous devez à Dieu comme enfants de Dieu, et ce que vous vous devez à vous-mêmes : ce que vous devez à Dieu, qui vous permet de l'appeler votre Père, et qui l'est en effet ; ce que vous vous devez à vous-mêmes, qui pouvez vous dire enfants de Dieu, et qui avez à soutenir une si noble qualité, et à n'en pas dégénérer. Deux points qui me fournissent une morale bien solide et bien importante.

Ce que vous devez à Dieu : car, puisqu'en vertu de ce mystère et par l'alliance du Verbe avec notre chair, nous avons le même Père que le Verbe incarné ; je dis aussi que nous devons, à l'égard de ce Père tout-puissant, tenir par proportion la même conduite que l'Homme-Dieu, et prendre les mêmes sentiments, c'est-à-dire que nous devons avoir la même obéissance aux ordres de Dieu, et le même zèle pour la gloire de Dieu. En effet, si le Fils de Dieu prend aujourd'hui dans les chastes entrailles de Marie une chair semblable à la nôtre, c'est, dit l'Apôtre, pour obéir à son Père, pour se conformer aux volontés de son Père, et pour accomplir ses adorables desseins : et, s'il s'humilie jusqu'à s'anéantir lui-même, c'est pour l'honneur de son Père, et pour lui rendre toute la gloire qui lui avait été ravie. Or, voilà notre modèle. Etre soumis à Dieu, garder fidèlement et constamment la loi de Dieu, glorifier Dieu par une vie digne de Dieu, c'est ainsi que nous le reconnaitrons pour Père. Sans cela que sert-il de lui dire ce que nous lui disons néanmoins tous les jours : Notre Père qui êtes dans les cieux, si nous nous révoltions contre lui sur la terre, si nous le renouons dans la pratique et le traitons en ennemi ; que sert-il de lui dire : Que votre nom soit sanctifié, qu'il soit connu et honoré dans tout l'univers, si nous le blasphémons et le faisons blasphémer aux autres ? Car ce que j'appelle, selon le langage de l'Écriture, blasphémer le nom du Seigneur, c'est outrager le Seigneur même par nos dérèglements et nos désordres : et ce que j'appelle le faire blasphémer aux autres, comme saint Paul le reprochait aux Juifs : *Per vos blasphematur nomen Dei* (Rom., II), c'est les séduire par nos paroles, les engager par nos exemples dans nos habitudes criminelles, et les corrompre par nos scandales. Que sert-il de lui dire : Que votre volonté soit faite, si nous ne suivons rien moins en toutes choses que la volonté de Dieu, toujours violant sa loi, toujours murmurant contre sa providence, toujours disposés, malgré ses promesses et ses menaces, malgré ses défenses et ses commandements les plus exprès, à écouter la passion et à la satisfaire, quoi qu'elle demande ? Je sais que, pour garder inviolablement la loi de Dieu, que pour donner à Dieu par la sainteté de nos mœurs toute la gloire qu'il attend de nous, il faut qu'il en coûte. Mais, chrétiens, vous en doit-il jamais autant coûter qu'il en coûte aujourd'hui à un Dieu ; à un Dieu que son Père envoie, et qui, suivant la mission qu'il avait reçue, descend du trône

de sa majesté, et vient demeurer avec nous ; à un Dieu qui, pour réparer l'injure faite à son Père, se réduit jusqu'à la forme d'un homme, jusqu'à la forme d'un esclave, jusqu'à la forme d'un pécheur ? Ah ! mes frères, comprenons, si nous le pouvons, par l'obéissance de cet Homme-Dieu, combien sont sacrés les droits du Père qui nous a donné l'être, et qui nous donne encore dans ce saint jour comme une nouvelle naissance, en nous adoptant au nombre de ses enfants. Comprendons par les anéantissements de cet Homme-Dieu, de quel prix est la gloire de Dieu, le souverain auteur de tous les êtres, et doublement notre Créateur, soit selon la nature, soit selon la grâce. Mais de là même jugeons ce que c'est pour un homme, surtout pour un chrétien, que de refuser à ce premier maître la soumission et les services que nous lui devons par tant de titres ; jugeons ce que c'est que de s'attaquer à lui et de l'insulter, en voulant secouer le joug d'une dépendance si incontestable et si légitime ; jugeons ce que c'est que d'abandonner ses intérêts, que de s'opposer à ses vues, que de s'obstiner contre ses ordres ; et cela tandis qu'on est adorateur du monde, tandis qu'on ne manque à rien de tout ce qu'exige le monde, tandis qu'on entreprend tout et qu'on supporte tout pour le monde. Si je suis le Seigneur et votre Père, disait-il autrefois à son peuple, où est l'honneur que vous me rendez ? *Ubi est honor meus* (Malach. I) ? où est le respect que vous me devez ? *ubi est timor meus* (Ibid.) ? Or, la plainte qu'il faisait à son peuple, il peut bien nous la faire à nous-mêmes ; mais avec cette terrible menace, que si maintenant nous ne l'honorons pas comme père, nous le craindrons un jour comme juge ; que si maintenant nous ne sommes pas soumis à sa loi, nous serons un jour soumis à ses châtiments ; que si maintenant notre vie ne sert pas à le glorifier comme Dieu sanctificateur, notre éternelle réprobation après la mort servira à le glorifier comme Dieu vengeur. Car voilà, mes chers auditeurs, l'affreux retour à quoi il faut vous attendre de la part d'un père si indignement méprisé et si justement irrité.

Je dis plus, et c'est par où je finis. Outre ce que vous devez à Dieu, qui vous permet de l'appeler votre père, et qui l'est en effet, voyez encore ce que vous vous devez à vous-mêmes, qui pouvez vous dire enfants de Dieu, et qui avez à soutenir une si noble qualité et à n'en pas dégénérer. Comme il y a dans le monde, et selon les principes de la philosophie humaine, une fierté raisonnable et sage, qui, sans vous faire dédaigner personne, vous inspire néanmoins des sentiments généreux et dignes de votre naissance et de votre rang, je puis ajouter que, dans la religion même que nous professons, et selon les règles de la morale évangélique, il y a une fierté sainte et toute chrétienne, qui, sans nous enfler, nous remet sans cesse devant les yeux le caractère dont nous sommes revêtus, et nous engage à y conformer nos œuvres. C'est ainsi que le

prince des apôtres représentait aux fidèles qu'ils étaient un peuple choisi et distingué : *Vos autem genus electum* (I Petr., II) ; un peuple conquis : *Populus acquisitionis* (*Ibid.*) ; une nation sainte, élevée à l'honneur du sacerdoce royal : *Regale sacerdotium, gens sancta* (*Ibid.*). C'est ainsi que le docteur des gentils faisait souvenir les Ephésiens qu'ils étaient les enfants de la lumière ; d'où il concluait qu'ils devaient donc se comporter et vivre en enfants de la lumière : *Ut filii lucis ambulate* (*Ephes.*, V) : et c'est, chrétiens, ce que je veux conclure moi-même, en vous disant que vous êtes enfants de Dieu. Car des enfants de Dieu doivent-ils penser ou agir comme des enfants du siècle ? est-il une contradiction plus sensible ? en est-il une plus criminelle et plus damnable ? des enfants de Dieu prévenus de toutes les idées du siècle, et du siècle le plus profane, n'estimant que ce que l'esprit du siècle leur fait estimer, n'aimant que ce que l'esprit du siècle leur fait aimer, ne craignant et ne fuyant que ce que l'esprit du siècle leur fait craindre et haïr ; des enfants de Dieu sujets à tous les vices du siècle, et du siècle le plus corrompu, aux ressentiments et aux envies, aux colères et aux emportements, aux impostures et aux trahisons, aux désirs ambitieux et à l'orgueil, à l'avarice, à la mollesse, aux débauches et aux plaisirs les plus infâmes : est-ce là ce qui leur convient ? est-ce à cela qu'on les doit reconnaître, ou plutôt n'est-ce pas là leur honte ? n'est-ce pas pour eux un opprobre ? Qu'un homme d'une certaine distinction dans le monde, soit par la place qu'il occupe, soit par le sang dont il est sorti, ait commis une action lâche, c'est une tache que rien presque ne peut effacer. De quel œil le regarde-t-on, et de quel œil se regarde-t-il lui-même, quand il vient à considérer d'un sens rassis la faute qu'il a faite et qui le couvre de confusion ? Or, est-il moins honteux à des hommes nés de Dieu, adoptés de Dieu, enfants de Dieu, de s'asservir à leurs sens, de se rendre esclaves de leurs passions, de se laisser dominer par les brutales cupidités de leur chair, de se porter à toutes les injustices qu'inspire une avarice et insatiable convoitise, de nourrir dans leur cœur des haines secrètes et invétérées, d'y concevoir les plus noirs desseins pour se tromper et pour se vendre les uns les autres ; de n'écouter jamais, je ne dis pas la religion, mais même l'équité naturelle, la bonne foi, la raison ? Est-ce pour former un tel peuple que le Fils unique de Dieu est venu sur la terre, et qu'il a voulu demeurer parmi les hommes ? ou n'est-ce pas pour former un peuple parfait, un peuple exempt de la corruption du monde, un peuple affranchi de ces malheureuses concupiscences par où le péché s'est introduit dans le monde et s'y établit tous les jours : un peuple chrétien, non-seulement de nom, mais de pratique et d'action : *Parare Domino plebem perfectam* (*Luc.*, I) ? Ouvrons donc, mes frères, ouvrons les yeux de la foi ; et, découvrant avec les yeux de la foi notre dignité, sanctifiés

comme nous le sommes par l'alliance d'un Dieu, ne retombons pas dans nos premiers égarements ; ne faisons pas, de la glorieuse qualité que nous portons, un vain titre qui nous déshonore lorsque notre conduite le dément. Si, m'adressant ici à tant de grands qui m'écoutent, j'avais la témérité de leur dire que leur conduite dément leur grandeur, leur naissance, leurs ancêtres, leur rang ; ils prendraient ce que je dirais pour un outrage, et combien y seraient-ils sensibles ! Ne le soyons pas moins au juste reproche qu'on peut nous faire, que nous nous rendons indignes du plus beau de tous les noms, qui est celui d'enfants de Dieu. Verbe éternel et consubstantiel à votre Père, Dieu comme lui, mais homme comme nous, c'est vous qui nous l'avez acquis, ce beau nom, et c'est par vous que nous sommes parvenus à ce point d'élévation. Ne permettez pas que nous venions jamais à en déchoir : surtout ne permettez pas que nous perdions le fruit de cette rédemption surabondante dont vous voulez être vous-même le prix. Et vous, Vierge sainte, puisque c'est dans votre sein que ce grand ouvrage est aujourd'hui commencé, aidez-nous à le soutenir et à y mettre toute la perfection qui doit dépendre de notre fidélité et de nos soins. C'est ainsi qu'après avoir vécu comme de dignes enfants de Dieu, nous aurons part à la gloire des élus de Dieu, où nous conduise, etc.

SERMON XVI.

Sur la Purification de la Vierge.

Postquam impleti sunt dies purgationis ejus secundum legem Moysi, tulerunt illum in Jerusalem, ut sisterent eum Domino.

Le temps de la purification de Marie étant accompli selon la loi de Moïse, ils portèrent l'enfant à Jérusalem, pour le présenter au Seigneur (S. Luc, ch. II).

Sire, cet enfant qui est aujourd'hui porté à Jérusalem, c'est le Fils unique de Dieu, égal à son Père, éternel comme lui, et Dieu comme lui. Celle qui le porte, c'est Marie, mère de Dieu, la plus sainte de toutes les femmes, et la plus remplie de grâce. Le sujet pourquoi elle le porte, c'est afin de le présenter à Dieu ; et l'évangéliste, s'arrêtant à une circonstance bien remarquable, ajoute que tout cela se fait selon la loi : *Sicut scriptum est in lege Domini* (*Luc.*, II). Comme si, ni Marie, ni Jésus-Christ même, ne pouvaient avec bienséance paraître devant Dieu qu'en observant la loi ; comme si leur sacrifice, tout divin qu'il est, ne devait être agréé de Dieu qu'autant qu'il se trouverait conforme à la loi : comme si l'ouvrage du salut et de la rédemption des hommes dépendait de l'accomplissement de la loi. Que signifie cela ? c'est, chrétiens, le mystère que j'entreprends de développer, et le point auquel je m'attache pour votre instruction et votre édification. Cette obéissance à la loi du Seigneur, cette obéissance que la présentation d'un Dieu sauveur et la purification d'une mère vierge nous prêchent si hautement, cette vertu si inconnue, et néanmoins si nécessaire, voilà

l'importante matière que me fournit la solennité de ce jour. Divin Esprit, vous qui sanctifiâtes Marie par la pratique et l'observation de la loi, et qui la conduisîtes dans le temple pour y offrir son sacrifice, comme il était ordonné dans la loi, remplissez-nous des mêmes sentiments dont son âme bienheureuse fut alors pénétrée ; donnez-nous comme à elle une haute idée de cette sainte et adorable loi du Seigneur ; faites-nous bien comprendre que, sans cette loi, il n'y a dans nous que corruption et que désordre ; en sorte que, du moment que nous sortons hors des bornes de cette loi, nous devenons incapables de tout bien, et déterminés à tout mal. Tant de crimes qui se commettent tous les jours, et que je puis appeler les abominations et les horreurs de notre siècle, en sont une preuve visible ; mais peut-être l'endurcissement de nos cœurs ferait-il perdre à cette preuve toute sa force, si les lumières de votre grâce ne venaient au secours de nos réflexions. Je parle devant le plus grand roi du monde ; et, sûr que je suis de sa religion, je ne crains point de parler avec trop de liberté, tandis que je parle pour les intérêts de la loi de Dieu. Je ne vous demande pas même, ô mon Dieu ! comme la vertueuse Esther, que mes paroles lui plaisent ; parce que je me promets de sa piété, qu'en lui parlant de l'excellence et de la prééminence de votre loi, non-seulement je lui plairai, mais je le persuaderai et le toucherai. J'ai besoin néanmoins, Seigneur, de votre secours ; et, pour l'obtenir, je m'adresse à Marie, en lui disant : *Ave, Maria.*

C'est le propre de l'esprit de l'homme, de n'avoir rien d'uniforme dans ses sentiments, d'être souvent contraire à lui-même, et de donner, selon les situations diverses où il se trouve, dans des extrémités tout opposées. Cela se vérifie en mille sujets, mais particulièrement en celui que j'ai entrepris de traiter, qui est l'obéissance et la soumission due à la loi de Dieu. Car je découvre deux principes différents, qui forment dans l'homme une double opposition à cette obéissance : tellement que nous pouvons dire aussi bien que l'Apôtre : Je sens dans moi-même une loi secrète qui répugne à la loi de mon Dieu, et qui me captive sous la loi du péché. Ces deux principes, suivant la belle réflexion de saint Ambroise, sont l'orgueil de l'homme et sa lâcheté : l'orgueil de l'homme, qui lui fait oublier ce qu'il doit à Dieu, et sa lâcheté, qui l'empêche de voir ce qu'il peut et de quoi il est capable avec le secours de Dieu ; l'orgueil de l'homme, qui le rend insolent et libertin, et sa lâcheté, qui le rend faible et pusillanime ; l'orgueil de l'homme, qui, à l'égard de Dieu même, lui inspire de la hauteur, et sa lâcheté, qui, à l'égard de ses devoirs, le jette dans l'abattement : l'un et l'autre, pour lui faire violer cette souveraine et divine loi que Dieu lui a imposée, mais dont la servitude, quoique aimable, du moment qu'il se pervertit, commence à lui déplaire et à lui devenir odieuse. Or, je veux, chrétiens, combattre

aujourd'hui ces deux désordres, et parce que l'accomplissement de la loi consiste à éviter également ces deux extrémités dangereuses, soit en se soumettant avec humilité à ce que la loi commande, soit en s'efforçant avec courage de surmonter ce qu'il y a dans la loi de difficile, mon dessein est de graver bien avant dans vos esprits et dans vos cœurs ces deux obligations, et de vous mettre pour cela devant les yeux l'obéissance que pratique aujourd'hui Marie : car, sans sortir de mon mystère, vous verrez, dans la personne de cette vierge offrant son Fils en sacrifice, le modèle d'une obéissance solidement humble et d'une obéissance courageuse et héroïque ; d'une obéissance solidement humble, qui confond notre orgueil, et d'une obéissance héroïque, qui condamne notre lâcheté. Prenez garde : Marie, dans la cérémonie de ce jour, accomplit la loi du Seigneur ; et cette loi, comme l'Evangile nous le fait assez entendre, est infiniment rigoureuse pour elle. En ce qu'elle obéit à la loi, je trouve la confusion de notre orgueil : et ce sera la première partie ; en ce qu'elle surmonte toutes les difficultés de la loi, je trouve la condamnation de notre lâcheté : ce sera la seconde partie : deux points que j'ai à développer, et qui vont faire le partage de ce discours et le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Nous nous élevons au-dessus de la loi de Dieu ; et cela, chrétiens, nous arrive en deux manières : l'une, que j'appelle révolte de cœur, lorsque, sans nous expliquer autrement que par nos œuvres, nous disons intérieurement comme l'ange rebelle : *Non serviam (Jerém. II)* : Il m'en coûterait trop pour vivre dans cette servitude : que Dieu ordonne tout ce qu'il lui plaira, je ne me soumettrai point à sa loi ; l'autre, que je considère comme la plus pernicieuse erreur de notre esprit, lorsque, nous trompant nous-mêmes, nous cherchons des prétextes, et nous nous formons des consciences pour nous dispenser des obligations de la loi. Or, le mystère que nous célébrons confond hautement ces deux entreprises de notre orgueil ; et c'est, comme vous l'allez voir, ce qui paraît d'abord dans la présentation de Jésus-Christ et dans la purification de Marie.

Quoique nés dépendants et sujets de Dieu, nous avons, mes frères, un penchant à nous révolter contre la loi de Dieu, qui nous domine ; voilà l'origine de toute la corruption de l'homme. Prenant l'homme en particulier, et selon la différence des conditions qui partagent le monde, voilà le péché capital des grands du siècle, qui, de leur état, se font un principe d'indépendance, comme si la loi de Dieu n'était pas faite pour eux ; comme si Dieu, en la portant, avait dû les excepter ; comme s'il n'était pas au contraire de l'empire de Dieu qu'il y eût pour eux un législateur et une loi ; afin, disait le prophète royal, de leur apprendre qu'ils sont hommes : *Constituë legislatorem super eos, ut sciant quoniam homines sunt*

(Ps. IX). Donnons à cette morale toute son étendue. Voilà, dis je, en général, le péché des impies et des libertins, qui, jusque dans l'obscurité des plus médiocres fortunes, ont souvent, à l'égard de Dieu, des cœurs aussi indociles que ceux qui tiennent dans le monde les premiers rangs; la licence et l'impiété faisant dans les uns ce que l'abus de la grandeur et de l'élevation fait dans les autres. Mais Marie obéissant à la loi de Moïse, et se purifiant dans le temple, confond bien là-dessus, malgré nous, notre conduite. Car enfin, elle était reine, elle était mère de Dieu; elle était, comme mère de Dieu, en possession d'une autorité légitime sur l'auteur même de la loi, et par conséquent elle avait tous les titres d'indépendance que peut avoir au-dessous de Dieu une pure créature. Il est vrai: mais c'est justement pour cela que Dieu veut qu'elle s'assujettisse à la loi; afin de détruire par son exemple l'indépendance criminelle que nous affectons, et de condamner notre libertinage par une preuve convaincante et sans réplique. Car si, dans l'ordre de la rédemption, dont le secret adorable se développe aujourd'hui à nos yeux, une mère de Dieu, toute mère de Dieu qu'elle est, n'est pas exempte d'obéir; de quel front pouvons-nous soutenir devant Dieu l'injustice et la témérité de nos désobéissances? Marie fait quelque chose encore de plus: et quoi? non-seulement elle se soumet à la loi, mais elle y soumet son fils, ce fils qui, plus grand, plus libre, plus absolu qu'elle, et néanmoins voulant bien être soumis par elle, fournit encore à Dieu contre nous une raison mille fois plus touchante pour réprover et pour confondre cet esprit d'orgueil qui nous rend prévaricateurs. C'est-à-dire: Marie soumet à la loi la grandeur même, à la loi la puissance même, à la loi l'indépendance et la souveraineté même. Car voilà le double miracle que le ciel nous découvre dans cette fête, une reine sujette et assujettissant un Dieu; un Dieu obéissant et présenté par une mère obéissante: pourquoi? Ah! mes chers auditeurs, comprenez-le bien. Vous qui tenez dans le monde les premiers rangs, et vous qui vous trouvez réduits aux derniers; vous que vos conditions distinguent, et vous qu'elles ne distinguent pas; grands et petits, riches et pauvres, car je suis redevable à tous, écoutez-moi: c'est ici que l'intelligence d'une des plus importantes vérités vous est donnée, et c'est par la comparaison même de vos états que je vais vous la rendre sensible.

Pourquoi un Homme-Dieu sujet à la loi? pour vous faire entendre, grands du monde, l'obligation spéciale où vous êtes de vivre dans un parfait assujettissement aux lois de Dieu. Vous ne l'avez peut-être jamais bien conçue, et, par un renversement de raison et de religion, vous vous flattez que la rigueur des lois divines n'est pas pour vous comme pour le reste des hommes: mais détrompez-vous aujourd'hui de cette fausse prévention, et pour cela entrez en esprit dans le temple de Jérusalem: car vous y

verrez la maxime contraire solidement établie, et, pour peu que vous vous appliquiez à considérer le mystère de ce jour, vous conclurez que les lois divines vous regardent encore plus particulièrement que le reste des hommes, quoiqu'elles soient pour tous sans exception. Vous me demandez sur quoi est fondée cette conséquence: sur trois raisons que vous devez méditer tous les jours de votre vie. Première raison, c'est que, plus vous avez dans le monde, ou de naissance ou de pouvoir, plus vous êtes capables de rendre à Dieu l'hommage qui lui est dû en qualité de souverain législateur; comme il est vrai de dire que Jésus-Christ, en se réduisant sous la loi, a eu seul l'avantage d'honorer la souveraineté de Dieu autant qu'elle mérite de l'être. Motif admirable pour vous engager, tout élevés et tout puissants que vous êtes, à une obéissance exacte. Dieu trouve en vous, quand vous accomplissez sa loi, une gloire particulière; et il ne tient qu'à vous de la lui procurer, cette gloire, qui plus que toute autre contribue à sanctifier son nom, et dont par là même il est jaloux. Seconde raison, c'est que Dieu ne vous a distingués dans le monde que pour le glorifier de la sorte: car ne croyez pas, chrétiens, qu'il y ait des hommes, ou revêtus d'honneurs, ou pourvus de biens, pour être plus en droit que les autres de faire leurs volontés, et de vivre selon leurs lois. Cela ne peut être, et Dieu, dont la toute-puissance est inséparable de sa sagesse et de sa sainteté, n'a pu, dans l'inégalité des conditions humaines, se proposer une telle fin; les rois mêmes, qui, selon l'expression du Saint-Esprit, sont comme les divinités de la terre, ne règnent que pour servir le Seigneur: *Et reges ut serviant Domino* (Ps. CI). Voilà l'ordre de la Providence et même de la création, selon lequel ce qui approche le plus de Dieu n'est défini que par une servitude plus immédiate et une plus grande dépendance de Dieu. Et pourquoi cet ordre ne subsisterait-il pas, puisque Jésus-Christ, qui est le chef des prédestinés, n'a été prédestiné lui-même que pour y être soumis? En quoi consiste tout le mystère de son humanité? Saint Paul nous l'enseigne en deux mots, dont nous voyons aujourd'hui l'accomplissement: *Misit Deus Filium suum factum ex muliere, factum sub lege* (Galat. IV). Un Dieu formé d'une femme pour être assujetti à la loi. Voilà l'idée que nous en donne l'Apôtre; voilà pourquoi ce Fils de Dieu a été envoyé: hors de là ce Verbe divin ne serait jamais fait chair, et sans cela, il n'y aurait point eu de Dieu-Homme. Serez-vous donc surpris, ou devez-vous l'être, quand j'ajoute que sans cela il n'y aurait dans le monde ni qualité, ni dignité, ni rang, ni fortune, mais que Dieu vous aurait laissés dans le néant; et que, s'il vous en a tirés, c'est afin que sa loi eût en vous des observateurs fidèles et de zélés défenseurs. Je dis plus, et c'est la troisième et dernière raison: Dieu, en vous plaçant au-dessus du commun des hommes, a prétendu vous proposer au

monde comme le modèle de la sainte dépendance que je vous prêche ; de même que Jésus-Christ et Marie n'ont paru dans le temple du Seigneur que pour être l'exemple d'une inviolable fidélité et d'une parfaite soumission à sa loi. C'est-à-dire, selon saint Grégoire, pape, que Dieu prétend que les petits apprennent des grands à lui obéir, et que les grands se considèrent sur ce point comme la règle à quoi les petits ne manquent jamais de se conformer.

Ceci me donne lieu de parler maintenant à vous, mes frères, à vous dont le salut me doit être d'autant plus cher et les âmes plus précieuses, qu'ayant moins de part aux avantages du siècle, vous participez moins à ses désordres et à sa corruption ; à vous que Dieu a fait naître dans des conditions plus obscures, et dont il semble que la destinée, ou, pour mieux dire, la vocation se termine à dépendre et à obéir. Pourquoi une mère de Dieu, et, par son ministère, un Homme-Dieu soumis à la loi ? pour trois autres raisons qui vous regardent, et que je vous prie de n'oublier jamais. Pour vous consoler, pour vous instruire et pour vous confondre. Pour vous consoler de l'état où vous êtes, et qui vous réduit à n'avoir pour partage que l'obéissance : c'est l'état que Jésus-Christ a choisi, ayant mieux aimé prendre la forme de serviteur que celle de maître, et se soumettre à la loi que de donner la loi ; pour vous fortifier par cette pensée, que ceux qui sont plus élevés que vous dans le monde, sont sujets comme vous à la loi de Dieu, seront jugés aussi bien que vous selon la loi de Dieu, n'éviteront pas plus que vous le tribunal où tout doit être décidé par la loi de Dieu : voilà votre consolation. Pour vous instruire de la manière dont vous devez obéir, je veux dire aux hommes pour Dieu, et à Dieu dans les hommes ; en sorte que votre obéissance ne s'arrête pas à l'homme, mais qu'elle s'élève à Dieu comme à sa fin et à son principal objet : *Sicut Domino, et non hominibus (Coloss. III)* ; que vous regardiez ces hommes de qui vous dépendez, comme les images de Dieu ; que vous respectiez leurs lois comme des écoulements de la loi de Dieu ; que vous receviez leurs commandements, comme des déclarations expresses de la volonté de Dieu : vous souvenant que, sans cela l'obéissance que vous leur rendez n'est qu'une obéissance servile, qu'une obéissance païenne, qu'une obéissance réprouvée, dont Dieu ne vous tiendra jamais nul compte, et dont vous perdez tout le fruit, parce que vous ne la pratiquez pas selon ce divin exemplaire qui nous est aujourd'hui proposé dans la présentation d'un Dieu Sauveur, et dans la purification d'une Mère vierge : voilà votre instruction. Mais surtout pour vous confondre de l'extrême et de l'injuste opposition que vous avez à dépendre de Dieu et à porter le joug de sa loi, lorsque avec tant de docilité vous vous faites un mérite, du moins une politique, de dépendre des hommes. Car, en vous comparant vous-mêmes avec vous-mêmes, voici, mes frères, le sujet de ma dou-

leur, et ce qui me fait gémir. Vous n'osez désobéir aux hommes, et vous désobéissez à Dieu ; vous êtes souples devant les hommes, et orgueilleux devant Dieu ; les lois des hommes vous contiennent dans le devoir, et vous violez impunément celles de Dieu. Saint Paul disait aux Ephésiens : *Obedite dominis carnalibus sicut Christo (Ephes. VI)* : Obéissez à vos maîtres selon la chair, avec crainte et avec respect, comme à Dieu même : mais, s'il m'était permis de changer la proposition de saint Paul, peut-être vous dirais-je volontiers : Obéissez à votre Dieu comme vous obéissez à vos maîtres selon la chair ; et c'est là ce que j'appelle votre confusion. Car, qu'elle indignité, que je me trouve obligé de souhaiter pour vous, qu'au moins les choses ici fussent égales, et de me contenter que vous eussiez pour votre Dieu une obéissance aussi prompte, aussi humble, aussi fidèle que celle qu'exigent de vous les hommes, et que vous leur rendez si exactement !

Je sais, mon cher auditeur, que cet assujettissement aux lois de Dieu vous paraît gênant et humiliant ; je sais que vous vous aveuglez jusqu'à croire qu'il répugne à cette liberté naturelle dont vous êtes jaloux, et que vous ne distinguez pas d'un amour déréglé de l'indépendance et d'un esprit de libertinage. Mais votre ignorance là-dessus vient encore de n'avoir pas bien pénétré le mystère de Jésus-Christ et de Marie obéissant à la loi du Seigneur. Car, si je vous disais que l'obéissance à cette sainte loi, bien loin d'humilier l'homme, fait sa véritable gloire ; que, plus on est sujet à cette loi, plus on est heureux, plus on est libre, plus on est maître de soi-même ; qu'en cela consista la différence de cette loi et des lois humaines ; qu'au lieu que l'affranchissement des lois humaines passe pour un privilège, le grand privilège de la grâce, selon saint Augustin, est d'être incapable de s'émanciper de cette loi ; que David, tout roi qu'il était, instruit d'un secret si important, envisageait comme une béatitude l'attachement à cette loi, faisait son occupation la plus ordinaire de méditer cette loi, ne trouvait point de repos que dans l'observation de cette loi : *Pax multa diligentibus legem tuam (Ps. CXIII)*, ce sont autant de vérités dont la raison et la foi vous feraient, malgré vous, convenir. Mais ne fais-je pas, pour vous en convaincre quelque chose de plus, quand je vous propose le Saint des saints sanctifié par l'obéissance qu'il rend à cette loi, ce premier-né de toutes les créatures qui s'assujettit à cette loi, ce Rédempteur par excellence, qui veut être lui-même racheté selon les termes de cette loi ; quand je vous représente Marie avec toute sa grandeur et son auguste maternité, remplie d'une sainte joie, parce qu'à l'exemple de son Fils elle se conforme à cette loi ? n'est-ce pas, dis-je, ce qui doit faire plus d'impression sur vos esprits et sur vos cœurs, que si je rapportais tous les raisonnements de la théologie ?

Après cela, chrétiens, laissez-vous encore

réduire par les fausses maximes du siècle, et mettez le bonheur de la vie dans une malheureuse possession de ne dépendre d'aucune loi, dans une licence criminelle de tout entreprendre au préjudice de la loi, dans un oubli de vos devoirs qui aille, ou à méconnaître votre Dieu, ou à vous le figurer comme un Dieu fauteur de vos désordres. A le méconnaître en disant avec l'impie Pharaon : *Quis est Dominus, ut audiam vocem ejus (Exod. V)?* Et qui est-il ce Dieu dont on me menace sans cesse, et dont on m'oppose la loi? qui est-il pour m'obliger à me contraindre dans mes passions, dans mes desirs, dans mes desseins? A vous le figurer comme un Dieu fauteur de vos désordres, en disant avec l'insensé : S'il y a un Dieu, est-il tel qu'on nous le dépeint? connaît-il toutes choses? y prend-il un si grand intérêt? s'offense-t-il si aisément? a-t-il une justice si sévère? est-il si terrible dans ses vengeances? *Et dixerunt : Quomodo scit Deus, et si est scientia in Excelso (Ps. LXXII)?* Car voilà le langage du pécheur ennemi de la loi, et c'est où conduit enfin l'esprit du monde. On n'en vient pas là d'abord; mais, par un progrès infailible de l'habitude du péché, on s'accoutume, sinon à parler, du moins à penser et à vivre ainsi. A force de violer la loi, la crainte de Dieu s'affaiblit, le libertinage se fortifie et prend le dessus. Après bien des péchés commis et bien des transgressions répétées, on se trouve dans l'abominable état de celui qui disait en insultant à Dieu : *Peccavi, et quid mihi triste accidit (Eccles. V)?* J'ai péché, et que m'en est-il arrivé de mal? De là cette tranquillité que l'on conserve même en péchant; de là cette hauteur et cette fierté avec laquelle on soutient le vice; de là cet endurcissement qui y met le comble. On rejette sans distinction toute loi de Dieu qui est incommode : si l'on en respecte quelqu'une, ce n'est pas parce qu'elle est la loi de Dieu, mais parce qu'elle est autorisée des lois du monde, et que les lois du monde forcent à la garder. Au commencement on sauve les dehors : mais à la fin on lève le masque, on ne se contraint plus en rien, on ne ménage plus rien; et Dieu veuille qu'on ne fasse pas même gloire de son impiété et de ses excès ! Voilà ce que les saints et les serviteurs de Dieu ont tant déploré, et ce qu'ils déplorent tant tous les jours; voilà ce qui leur a fait répandre tant de larmes : *Defectio tenuit me pro peccatoribus derelinquentibus legem tuam (Ps. CXVIII)* : Je suis tombé, disait-il le prophète royal, dans une espèce de défaillance, quand j'ai vu, Seigneur, jusqu'à quel point votre loi était profanée; quand j'ai vu les pécheurs de la terre la mépriser avec insolence et la rejeter. Voilà ce qui obligeait les prophètes à paraître dans les cours des princes, pour opposer au torrent de l'impiété le zèle de la loi qui les animait; et me voici, chrétiens, chargé du même ministère, et envoyé pour la même fin. Quand je prêche ailleurs la parole de Dieu, il me suffit de dire à ceux qui m'écoutent, s'ils ne vivent pas en chrétiens : Infortunés que vous

êtes, vous avez abandonné la loi de votre Dieu, et c'est ce qui vous a perdus. Mais parlant aujourd'hui à des grands du monde, je leur fais un reproche encore plus terrible; je leur dis, avec le prophète Malachie : *Vos autem scandalisastis plurimos in lege (Malac. II)* ; Non-seulement vous avez abandonné la loi de votre Dieu; mais vous la faites abandonner à je ne sais combien d'autres que vous scandalisez, et qui ne sont pas à l'épreuve de votre exemple. Mais cette pensée m'emporterait trop loin : revenons à notre sujet.

Outre que nous nous élevons au-dessus de la loi de Dieu par une révolte de cœur, nous tombons encore dans ce désordre par un aveuglement d'esprit; c'est-à-dire, que nous nous laissons préoccupper de certaines erreurs, que nous cherchons des excuses et des prétextes pour nous décharger du fardeau de la loi de Dieu; que, raisonnant selon notre sens, et nous faisant des principes à notre gré, nous adoucissons la sévérité de la loi de Dieu; que, pour parvenir à nos fins, nous interprétons comme il nous plaît les obligations de la loi de Dieu; et que, séduits par les artifices de l'amour de nous-mêmes dont nous sommes prévenus, nous accommodons la loi de Dieu à nos intérêts, à nos vues, à nos inclinations et à nos passions, au lieu d'accommoder nos intérêts et nos passions, nos inclinations et nos vues à la rigueur de la loi de Dieu. Or, voici encore Marie et Jésus-Christ même, qui, par la sainteté de leur exemple, nous font évidemment connaître le danger et le dérèglement d'une conduite si pernicieuse; comment cela? en se soumettant l'un et l'autre à une loi dont ils étaient incontestablement exceptés; à une loi qui s'expliquait d'elle-même en leur faveur, et qui, dans les termes où elle était conçue, ne portait rien qui les obligeât.

Non, mes frères, dit saint Augustin, soit qu'on eût égard à l'esprit de la loi, soit qu'on la prit à la lettre, ni Marie, ni le Sauveur du monde ne pouvaient y être compris, car il n'y avait rien à purifier dans Marie, et le Sauveur des hommes était par lui-même consacré à Dieu d'une manière plus excellente qu'il ne pouvait l'être par toutes les cérémonies du judaïsme. Ils n'avaient donc l'un et l'autre qu'à user de leurs droits, puisqu'ils étaient dispensés de la loi de Moïse. Mais Dieu, ajoute saint Augustin, par une disposition merveilleuse de sa providence, ne voulut pas que notre religion, dont Jésus et Marie jetaient alors, pour ainsi dire, les premiers fondements, commençât par une dispense, quoique légitime; cette dispense, quelque autorisée qu'elle eût été, aurait pu, par les fausses conséquences que nous en aurions tirées, servir à nos relâchements, et notre amour-propre n'eût pas manqué de s'en prévaloir. Ainsi, pour nous ôter ce prétexte, le christianisme, qui devait être l'idée de la plus irrépréhensible sainteté, a-t-il commencé par une obéissance volontaire, par une obéissance gratuite, par une

obéissance qui anéantit tout ce qu'une vaine subtilité peut nous suggérer contre les saintes lois que la religion nous impose; par une obéissance qui condamne sans réserve tant de dispenses abusives que nous nous accordons, tant de singularités odieuses que nous affectons, tant d'exceptions du droit commun que nous couvrons du voile d'une prétendue nécessité, tant de raisonnements frivoles et mal fondés, tant d'opinions hardies et trop larges, tant de probabilités chimériques, tant de détours et de raffinements où nous allérons la pureté de la loi; en sorte que, tout étroite qu'elle est, elle ne nous oblige plus qu'autant que nous le voulons, et de la manière que nous le voulons. Car, quelle vertu l'exemple de l'Homme-Dieu et de sa bienheureuse Mère n'a-t-il pas pour nous détromper de tout cela, et pour nous en découvrir l'illusion?

De là vient qu'en conséquence de ce mystère, notre divin Maître, instruisant ses disciples, leur déclarait si souvent ce que son humilité nous prêche aujourd'hui d'une voix bien plus forte et plus intelligible : *Non veni solvere legem, sed adimplere* (Matth., V). Ne croyez pas que je sois venu pour abolir la loi, ni pour l'enfreindre. Comme s'il eût craint, remarque saint Chrysostome, que sa qualité de Messie et d'auteur de la nouvelle alliance ne leur donnât lieu de former cette pensée, qu'il savait ne leur pouvoir être que préjudiciable. *Non veni solvere, sed adimplere* : Non, je ne suis pas venu pour la destruction, mais pour l'accomplissement de la loi; parole divine, et qui doit pour jamais nous fermer la bouche. C'est pour cela même que ce Sauveur adorable était si fidèle et si attaché à toutes les observations de la loi écrite; qu'il se rendait si régulièrement à Jérusalem pour y célébrer la Pâque, et que, jusqu'à un seul point, il ne laissait rien passer des moindres devoirs sans y satisfaire : *Iota unum aut unus apex non præteribit a lege, donec omnia fiant* (Ibid.) Par où il prétendait combattre en nous cette disposition criminelle que nous avons à disputer avec Dieu, quand il s'agit de sa loi; par où il prétendait nous faire sentir l'injustice de notre procédé, lorsque nous ne rendons à la loi de Dieu qu'une obéissance forcée, qu'une obéissance intéressée, qu'une obéissance imparfaite, et qui se réduit toute à cette règle; y suis-je obligé dans la rigueur? est-ce un commandement absolu? y va-t-il du salut éternel? règle trompeuse, et qui nous expose à une réprobation éternelle, puisqu'il est certain qu'entre l'obligation de la loi et le conseil, il n'y a souvent qu'un pas à franchir, et que, nous conduisant de la sorte, nous marchons toujours sur le bord du précipice. Par où il prétendait nous confirmer dans cette importante maxime, que nous devons toujours prendre contre nous-mêmes le parti de la loi de Dieu; que, sur le sujet de la loi de Dieu, nous devons toujours craindre de nous tromper et de nous former de fausses consciences; que, pour décider en mille occasions jusqu'où la loi de Dieu s'é-

tend, nous ne devons point consulter les lois du monde; qu'en ce qui regarde la loi de Dieu, le seul nom de dispense nous doit faire trembler, et que nous devons nous en défendre avec tout le zèle que peut inspirer une ferme et solide religion. Car, voilà, chrétiens, les saintes leçons que nous font dans ce mystère la présentation d'un Dieu Fils de Dieu, et la purification de la Reine des vierges.

Je sais, encore une fois, que, si chacun de nous veut s'écouter, il n'y aura personne qui ne se croie fondé en raisons pour se dispenser des lois de Dieu les plus indispensables. Et, pour en venir aux espèces particulières, je sais, par exemple, que la loi qui défend l'usurpation du bien d'autrui, et qui en ordonne la restitution, se trouvera anéantie, si l'on veut consulter la politique, qui ne manquera jamais de décider en faveur de l'ambition et de la cupidité. Je sais que la loi qui défend de se venger n'aura plus de lieu, si l'on se met en possession de donner aux vengeances les plus déclarées le nom de justice, et si chacun, se faisant droit sur ses propres injures, s'opiniâtre à ne rien rabattre de la satisfaction qu'il se croit due. Je sais que la loi qui fait de l'occasion prochaine du péché recherchée ou entretenue, un péché déjà consommé, ne sera plus qu'un fantôme de loi, si chacun en veut être cru, ou sur ses prétendus engagements qu'il proteste ne pouvoir rompre, ou sur la confiance qu'il a dans ses forces et dans sa disposition présente. Je sais que cette loi de l'abstinence et du jeûne du carême que l'Eglise va bientôt publier, deviendra une loi chimérique si chacun, idolâtre de sa santé, ne veut avoir égard qu'à sa délicatesse, ou, pour mieux dire, qu'à sa mollesse. En un mot, je sais qu'en suivant l'esprit du monde, qui est un esprit de licence, nous secouerons le joug des plus rigoureuses obligations et de nos devoirs les plus essentiels. Mais où va une telle conduite, et qu'en pouvons-nous attendre? avons-nous affaire à un Dieu qui puisse être surpris, et à qui nous puissions imposer? lui qui a fait la loi selon les vues de sa sagesse infinie, et qui ne nous a pas appelés à son conseil quand il a voulu l'établir, s'en rapportera-t-il à nous? en passera-t-il par nos avis? s'en tiendra-t-il à nos décisions, quand il viendra pour nous juger? Si Jésus-Christ et Marie avaient raisonné comme nous, ce mystère de leur obéissance que je viens de vous représenter, et qui a tant contribué à notre salut, aurait-il eu son accomplissement?

Ah! Seigneur, s'écriait le prophète royal, et c'est la conclusion que nous devons tirer avec lui, heureux ceux qui, purs et innocents marchent avec humilité dans la voie de votre sainte loi! *Beati immaculati in via, qui ambulat in lege Domini* (Ps. CX.): Heureux ceux qui cherchent cette voie avec un cœur droit; et qui, l'ayant une fois trouvée, la suivent avec une invincible persévérance! car vous l'avez ordonné, mon Dieu, et il était juste que vos lois fussent exactement

gardées, autrement elles ne seraient plus vos lois, et elles n'auraient plus ce caractère de souveraineté qui leur est propre, s'il nous était permis d'attenter sur elles, et de les interpréter au gré de nos passions. Voulez-vous, chrétiens, un abrégé de tout ce que je viens de vous dire ? le voici dans ces deux paroles de saint Augustin, qui expriment ma pensée bien plus noblement et plus fortement que moi : *Mariam supra legem fecerat gratia, sub lege fecit humilitas* (Aug.) : La grâce, dit ce saint docteur, avait élevé Marie au-dessus de la loi, et l'humilité l'a assujettie à la loi ; la grâce de son innocence et de sa maternité demandait qu'elle fût libre, et l'humilité de son cœur lui a fait préférer d'être obéissante et dépendante. Au contraire, et la grâce et l'humilité nous inspirent également la soumission : pourquoi ? parce que la grâce qui est en nous n'est autre que la grâce de la pénitence, et par conséquent de l'humilité même. Mais notre orgueil s'oppose à l'une et à l'autre ; et, tout sujets que nous sommes à la loi, je dis doublement sujets, et comme hommes, et comme pécheurs, il nous révolte contre Dieu. De ce que Marie s'est soumise à la loi par une humble obéissance, c'est la confusion de notre orgueil ; et de ce qu'elle a surmonté toutes les difficultés de la loi par une obéissance généreuse, c'est la condamnation de notre lâcheté, comme nous l'allons voir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

C'est un principe de foi, que la loi de Dieu quelque parfaite qu'elle puisse être, non-seulement n'est point impossible, mais qu'elle n'est pas même tellement élevée au-dessus de nous, que nous ayons droit de nous plaindre de sa difficulté, et de nous en faire un prétexte pour justifier nos lâchetés et nos infidélités : *Mandatum hoc, quod ego præcipio tibi hodie, non supra te est, nec procul positum, nec in cælo situm ut possis dicere : Quis nostrum valet in cælum ascendere ut deferat illud ad nos* (Deut. XXX.) ? Le commandement que je vous fais, disait Dieu aux Israélites, n'est, ni au-dessus de vos forces, ni hors de l'étendue de vos conditions ; en sorte que vous puissiez dire : Qui de nous arrivera là ? et pour le garder, il ne faut ni passer les mers, ni se retirer dans les déserts et dans les solitudes, comme s'il était bien éloigné de vous : *Nec trans mare positum, ut causeris et dicas : Quis nostrum poterit transfretare* (Ibid.) ? Car c'est un commandement, ajoutait le Seigneur, que j'ai mis dans vos mains, dans votre bouche et dans votre cœur ; dans votre cœur, en vous le rendant aimable ; dans votre bouche, en vous faisant avouer qu'il est souverainement juste ; et, dans vos mains, en vous donnant de puissants secours pour l'accomplir avec facilité : *Sed juxta te est, in ore tuo, et in corde tuo ut facias illud* (Deut. XXX). Ainsi parlait le Dieu d'Israël par l'organe de Moïse, en publiant une loi qui néanmoins, comme nous le savons, était une loi de crainte, une loi de rigneur et de servitude. Qu'aurait-il dit, c'est l'excellente réflexion de saint Au-

gustin, et que n'aurait-il pas pu dire, s'il avait été question de publier la loi évangélique, qui est une loi de grâce, une loi d'amour et de liberté ?

Cependant, chrétiens, nous établissons un principe tout contraire ; et pour avoir de quoi nous défendre de toutes les accusations que cette sainte et adorable loi formera contre nous un jour, ou qu'elle forme déjà devant Dieu, nous l'accusons elle-même de n'être pas assez proportionnée à notre faiblesse ; nous nous la figurons dans un degré de sévérité où nous prétendons que nul de nous ne peut atteindre ; et par une pusillanimité dont nous voudrions la rendre responsable, nous disons sans cesse comme l'Israélite prévaricateur : *Quis in cælum ascendet ?* Et qui est l'homme qui pourra jamais parvenir à un point de sainteté si sublime ? En un mot, nous nous persuadons que cette loi, pour exiger trop de nous, est absolument au-dessus de nous ; et pourquoi ? appliquez-vous à ceci : parce qu'elle nous engage, disons-nous, à nous dépouiller en mille occasions de ce que nous avons de plus cher ; parce qu'elle contredit certaines affections tendres de notre cœur, et qu'elle nous oblige à les étouffer ; parce qu'elle nous prive de certaines joies et de certaines douceurs de la vie, à quoi nous sommes attachés ; parce qu'elle nous ordonne de renoncer à un certain honneur mondain dont nous nous piquons, et que souvent elle nous réduit à paraître devant les hommes dans des états très-humiliants. Car voilà ce que nous concevons de plus rigoureux dans la loi chrétienne, et où volontiers nous supposerions que notre faiblesse, secourue même de la grâce, ne peut s'élever. Mais envisageons aujourd'hui Marie ; et témoins de sa fermeté et de sa constance, instruisons-nous et confondons-nous. Car voici les importantes leçons que nous pouvons tirer de la conduite de cette Vierge, et que nous devons opposer aux sentiments lâches qui nous arrêtent : leçons que nous rendent sensibles les trois principales circonstances de ce mystère, c'est-à-dire, le sacrifice que fait Marie du bien le plus précieux pour elle et le plus cher qui est son Fils ; le sacrifice qu'elle fait de toutes les douceurs de la vie, en acceptant le glaive de douleur dont Siméon lui prédit que son âme sera percée ; surtout le sacrifice qu'elle fait de son honneur, en voulant paraître, comme les autres femmes, impure et pécheresse, elle qui était l'innocence et la pureté même. Ah ! chrétiens, que n'ai-je le zèle des apôtres, pour vous faire sentir, mais efficacement, mais vivement, toute la force d'un si grand exemple !

Première leçon : Marie n'a qu'un Fils, et, pour obéir à la loi, elle se résout à le sacrifier. Ce Fils qu'elle aimait de l'amour le plus tendre, ce Fils qu'elle avait conçu par miracle, ce Fils en qui elle possédait tous les trésors, elle l'offre dans le temple de Jérusalem ; mais elle l'offre de la manière la plus héroïque, sans condition et sans réserve, sachant les ordres rigoureux que le ciel a portés, et

qui doivent un jour s'exécuter dans la personne de ce divin enfant; consentant déjà qu'il soit la victime et le prix de la rédemption des hommes; renonçant pour cela à tous les sentiments de son cœur; et, par un dernier effort de la plus généreuse et de la plus rigoureuse obéissance, voulant bien que ce Fils ne soit plus à elle, qu'avec le triste, mais l'indispensable engagement de le voir dans la suite des années immolé sur la croix; voilà ce qu'il en a coûté à Marie pour accomplir la loi. Or, est-ce là, mes chers auditeurs, ce qu'il nous en doit coûter à nous-mêmes? Il est vrai, pour obéir à la loi de Dieu, il nous en doit quelquefois coûter le sacrifice de ce que nous avons de plus cher; mais, confessons le de bonne foi, et ne nous déguisons rien à nous-mêmes: ce que nous avons alors de plus cher est-il assez considérable pour le faire tant valoir à Dieu? quelque cher qu'il nous soit, du moment qu'il répuge à la loi de Dieu, n'est-ce pas ce qui nous trouble? n'est-ce pas ce qui nous dérègle? n'est-ce pas ce qui nous corrompt? n'est-ce pas ce qui nous décrie? et enfin n'est-ce pas ce qui nous damne? Si la loi de Dieu nous tranche un mal aussi pernicieux que celui là, avons-nous sujet de nous en plaindre; et la sainte violence qu'elle nous fait, en nous obligeant à un renoncement si salutaire, doit-elle passer pour un excès de rigueur? Prenez garde, s'il vous plaît; ceci mérite une réflexion particulière. Dans cette sainte solennité, Dieu nous dit comme à Marie, ou, si vous voulez, comme à Abraham: *Tolle unigenitum tuum quem diligis, et offer illum mihi in holocaustum* (Genes., XXII): Sacrifie-moi ce premier-né, c'est-à-dire, cette passion dominante qui est dans ton cœur. Cela nous semble dur; mais en même temps, faisant un retour sur nous, nous sommes contraints d'avouer que cette passion dominante est, par exemple, un attachement honteux qui nous déshonore, un esclavage des sens qui nous abrutit, une loi de péché qui nous captive et qui nous tyrannise; mais en même temps nous sommes forcés de reconnaître que cet attachement dont nous faisons une passion, n'est qu'une fascination d'esprit, qu'un ensorcellement de cœur, qu'une source d'égarements dans notre conduite et de dérèglements dans nos affections et dans nos actions; mais en même temps l'expérience nous montre que cette passion dont nous sommes possédés n'a point d'effet plus présent ni plus ordinaire que de remplir notre âme de chagrins, de jalousies, de remords, de désespoirs; que, tandis que cette passion nous dominera, nous n'aurons jamais de paix ni avec Dieu, ni avec nous-mêmes; que notre conscience, notre raison, notre foi s'élèveront toujours contre elle; qu'elle nous exposera même à la censure du monde, et qu'ainsi le monde, tout corrompu qu'il est, prévientra par son jugement le jugement terrible de Dieu que nous avons à craindre; en un mot, nous sentons bien que cette passion, avec ses prétendus charmes, du moment que nous nous y sommes livrés, est

comme un démon qui s'est emparé de nous, et qui, malgré nous, nous fait trouver dans nous-mêmes une espèce d'enfer. Or, cela étant, quelle plainte avons-nous droit de former contre la loi de Dieu? et quand il nous dit: *Tolle*; délivre-toi, chrétien, de cet enfer, sors de cet esclavage, arrache cette passion de ton cœur, pouvons-nous lui répondre: Seigneur, vous m'en demandez trop?

Ah! mes frères, reprend saint Chrysostome, si Dieu en usait avec nous dans toute l'étendue de sa puissance, et que, sans nul égard au plus et au moins de ce qu'il nous en peut coûter, mesurant les choses par la seule règle de ce qui lui est dû, il nous commandât de lui sacrifier nos inclinations même les plus innocentes et les plus légitimes. S'il disait à l'un: Descends de cet état de grandeur qui te distingue dans le monde; à l'autre: Dépouille-toi de ces biens que tu as justement acquis; à celui-ci: Oublie cet enfant qui est l'espérance de la maison; à celui-là: Romps ce commerce, quoique honnête, que tu entretiens avec cet ami, et qui fait la douceur de ta vie; si Dieu, dis-je, nous parlait de la sorte, nous n'aurions rien à répliquer; et, pour le seul respect de sa loi, nous devrions être disposés à tout. Amitié, grandeur, intérêts, famille, il faudrait abandonner tout; pourquoi? parce qu'en matière de loi, dit Tertullien, mais particulièrement de la loi divine, l'autorité de celui qui commande ne doit point être mise en comparaison avec l'utilité de celui qui obéit. Mais Dieu, mes chers auditeurs, tient à notre égard une conduite bien différente; et, par une condescendance digne de lui, il ne nous fait point de loi qui ne nous soit avantageuse. Que nous dit-il? Sacrifie-moi, chrétien, ce qui te nuit, ce qui te perd, ce qui te damne; car, tout le reste je le laisse à ton pouvoir, possède ces biens dont je t'ai pourvu, mais défais-toi de cet amour criminel, qui serait le principe de ta réprobation; mets-toi au-dessus de cet ennemi que tu nourris dans ton sein, et qui l'éloignerait de la voie du salut; quitte ce péché dont tu t'es fait une habitude, et qui, par les dégoûts et les amertumes dont il est mêlé, te fait bien payer par avance les faux plaisirs que tu y goûtes. Voilà comment Dieu nous traite plutôt en père qu'en souverain et en législateur: et ne sommes-nous pas inexcusables si, pour autoriser nos lâchetés, nous osons encore alléguer que le joug de sa loi est dur et pesant?

Il est dur de renoncer à ce qu'on a de plus cher; mais moi je soutiens que cela n'est dur que parce qu'il ne nous plaît pas de nous l'adoucir par les grands et puissants motifs que Marie se proposa dans la présentation du Sauveur. Car, comme remarque saint Bernard, ce qui rendit à Marie l'accomplissement de cette loi, je ne dis pas supportable, mais aimable, ce fut la vue qu'elle eut qu'en présentant son fils, elle le sacrifiait à Dieu, elle fléchissait la colère et la justice de Dieu, elle s'acquittait elle-même des obligations

infinies qu'elle avait à Dieu, elle attirait sur elle et sur nous les faveurs de Dieu; voilà ce qui l'anima, et ce qui lui fit surmonter cette tendresse maternelle qui s'opposait à son sacrifice. Or, à qui tient-il que nous n'agissions dans les mêmes vues; et que, dans la nécessité où nous nous trouvons quelquefois d'accomplir un précepte qui combat la nature et à quoi elle répugne, nous ne nous soutenions par ces pensées: Il est vrai que ce qu'on me demande, et ce qu'il faut que je sacrifie, c'est ce que j'aime uniquement; mais par là je donnerai à Dieu, ce qu'il attend de moi; mais par là je montrerai à Dieu que je veux reconnaître ses dons et les grâces qu'il a répandues sur moi; mais par là j'apaiserai Dieu justement courroucé contre moi; mais par là, tout pécheur que je suis, j'engagerai Dieu à avoir compassion de moi; mais par là je me rendrai Dieu propice, je le mettrai dans mes intérêts, je le porterai à user de miséricorde envers moi. Au lieu que cette passion a fait jusques à présent tout mon désordre, du moment que je la sacrifierai, elle sera devant Dieu tout mon mérite? Si nous avons ces motifs présents à l'esprit, quel précepte nous paraîtrait rigoureux? et si, pour ne nous pas aider de ces motifs, la loi nous devient pénible, devons-nous nous en prendre à d'autres qu'à nous mêmes? Il est dur de sacrifier sans condition et sans réserve ce que l'on aime: mais moi je prétends qu'on le fait bien tous les jours pour obéir aux lois du monde. Car, pour satisfaire à certaines lois du monde, que n'abandonne-t-on pas, et de quoi ne se prive-t-on pas? Vous me direz que les lois du monde ne vont pas jusqu'au sacrifice du cœur: et n'est-ce pas pour cela même, répond saint Ambroise, qu'elles sont plus dures, en nous obligeant à sacrifier tout, tandis que le cœur n'y consent pas et qu'il y contredit; au lieu que la loi de Dieu ne nous oblige à rien à quoi elle ne dispose notre cœur jusqu'à nous en faire aimer la difficulté.

Seconde leçon: pour garder la loi de Dieu, il y a des douceurs dans la vie, dont il faut se passer; et c'est encore ce qui effraie notre amour propre. Car, quelque disposition que l'on ait à vivre dans l'ordre, on se propose toujours, en vivant ainsi un certain état de douceur; et souvent même c'est cette douceur que l'on cherche, en se réduisant à l'ordre: et un des faibles les plus ordinaires de la piété, est de se rebuter de l'ordre, dès qu'on n'y trouve pas cette douceur. Mais Marie nous apprend bien aujourd'hui à nous préserver de cet écueil: pour accomplir la loi du Seigneur, cette Vierge incomparable sacrifie toutes les joies de son âme. Je m'explique. Elle sait bien que ce qu'elle va faire, en présentant Jésus-Christ, doit être pour elle une source de douleur; elle voit déjà Siméon, qui lui montre le glaive dont elle sera percée; elle entend l'oracle du ciel qui lui est annoncé par ce saint vieillard, et elle n'ignore pas que la prédiction qu'il lui fait est le commencement de son martyre. Et n'importe: le zèle de la foi la presse; elle

entre dans le temple, elle paraît devant Siméon, elle lui met son fils entre les bras; et par ces paroles prophétiques: *Tuam ipsius animam pertransibit gladius* (Luc., II), elle reçoit de lui le coup mortel. Car ne pensez pas qu'elle n'en ait senti l'effet qu'au Calvaire, lorsqu'elle assista au crucifiement de son Fils. Tout ce qu'elle doit souffrir alors, elle le souffre dès aujourd'hui. et dès aujourd'hui elle peut dire qu'elle est attachée à la croix. Mais pourquoi faut-il qu'en obéissant à la loi, elle endure ce martyre douloureux? Ah! chrétiens, parce qu'elle était prédestinée pour nous enseigner cette grande vérité, que là où il s'agit de la loi de Dieu, il n'y a ni plaisir, ni douceur de la vie à ménager. Or, en voici la preuve authentique: car, si des joies aussi saintes et aussi pures que les siennes ont dû être sacrifiées, il n'est pas juste, dit saint Bernard, que nous épargnions les nôtres, qui sont vaines, qui sont toutes profanes, qui nous dissipent, et qui nous font perdre l'esprit de Dieu. Et si la Mère de Dieu, qui, par excellence entre toutes les femmes, était bienheureuse, a néanmoins consenti, en se soumettant à la loi, d'être la plus affligée, nous ne devons pas si aisément nous rebuter de cette divine loi, pour quelques peines qu'il y a à supporter en l'observant. Mais le moyen, direz-vous, de mener une vie insipide et ennuyeuse? car voilà le spécieux prétexte dont se couvre la lâcheté de tant d'âmes mondaines, quand on leur parle d'une soumission parfaite à la loi de Dieu: le moyen de soutenir cet état? Mais, mon cher auditeur, comment le soutenez-vous tous les jours, dans les engagements malheureux que vous avez avec le monde? comment le soutenez-vous dans la dépendance servile où vous vous réduisez pour suivre toutes les volontés et tous les caprices d'un homme dont vous recherchez la faveur? comment le soutenez-vous, quand votre ambition ou votre cupidité vous le commande? Si vous agissiez par l'esprit de la foi, je vous dirais que la grâce, qui est toute-puissante, saura bien vous adoucir cet ennui que vous craignez. Si vous connaissiez le don de Dieu, vous confesseriez que ces joies courtes et passagères auxquelles on renonce pour Dieu, sont abondamment compensées par des consolations bien plus solides et bien plus propres à remplir la capacité de votre cœur. Et si, au défaut de toute autre considération, vous vouliez vous souvenir des désordres où vous avez vécu, vous vous estimeriez heureux de trouver dans cet ennui et dans cet éloignement des fausses joies du monde, de quoi faire pénitence; et cette pénitence, quoique secrète et cachée, surpasserait en mérite toutes ces pénitences et ces réformes d'éclat, que la vanité quelquefois soutient plus que la religion. Quoi qu'il en soit, je vous dis qu'il est indigne que, sur un devoir aussi important que l'observation de la loi de Dieu, vous apportiez une excuse aussi frivole que l'est cet ennui prétendu qui vous y paraît attaché.

Troisième et dernière leçon: Marie, pour

obéir à la loi, sacrifie jusqu'à son propre bonheur, puisqu'en se purifiant elle paraît de même condition que les autres femmes. Ainsi l'éclat de sa virginité est obscurci ; de cette virginité dont elle avait été si jalouse dans le mystère de l'Incarnation ; de cette virginité dont la gloire est de briller au dehors, et de ne pas laisser voir la moindre tache. Elle consent à en perdre la réputation et le nom ; et, de toutes les humiliations, voilà, j'ose le dire, la plus difficile à soutenir : d'être pure devant Dieu comme le soleil, et de paraître impure aux yeux des hommes : tel est néanmoins le sacrifice que fait la plus sainte de toutes les vierges : pourquoi ? afin de ne pas manquer à la loi. Or, cette loi de Dieu, mes chers auditeurs, ne nous oblige à rien de si humiliant. Elle veut que nous paraissions ce que nous sommes ; qu'étant essentiellement soumis au souverain domaine de Dieu, nous ne rougissions point des services qu'il exige de nous, et des hommages que nous devons lui rendre ; surtout, qu'étant véritablement impurs et pécheurs, nous n'ayons pas honte des pratiques de la pénitence, qui doivent servir à nous laver, à nous réconcilier, à nous acquitter auprès de la justice divine. Mais que faisons-nous ? par le plus étrange renversement, nous voulons être pécheurs et paraître justes. Marie abandonne les apparences pourvu qu'elle soit du reste assurée de conserver le trésor de sa virginité : et vous, souvent peu en peine de la chose même, vous ne cherchez qu'à sauver les apparences. Du moins, n'est-ce pas précisément alors le faux honneur du monde qui vous fait garder la loi de Dieu ? Mais en combien d'autres occasions cette adorable loi est-elle sacrifiée ? parce qu'on veut s'élever et tenir un certain rang, on viole toutes les lois de l'équité et de la justice, on opprime le faible, on trompe le simple, on forme mille intrigues contre des égaux et des concurrents ; on emploie contre eux le crédit, l'artifice, la médisance, la calomnie, et sur leur ruine on établit sa fortune et les fondements de sa grandeur. Parce qu'on est prévenu de cette damnable maxime, qu'en matière d'injure, il faut avoir raison de tout, et qu'autrement on est sans honneur, malgré la loi la plus authentique et la plus expresse, qui nous ordonne de pardonner, quels ressentiments ne conserve-t-on pas ? quels desseins ne conçoit-on pas ? à quelles extrémités et à quelles vengeances ne se porte-t-on pas ? On ne veut point entendre parler d'accommodement, on exige pour une offense assez légère, mais dont on se fait un monstre, des satisfactions infinies ; ou, pour mieux dire, on ne sera jamais satisfait qu'on n'ait vu périr cet homme de qui l'on se croit offensé, et qu'on ne l'ait perdu. Parce qu'on craint la raillerie, et qu'on s'y exposerait en se distinguant des autres, tout instruit qu'on est de la loi, tout disposé qu'on est à l'observer, on se laisse aller au torrent, engager par l'exemple, dominer par le respect humain ; et, au lieu de mettre sa gloire à servir Dieu, on la met à le déshonorer et à

l'outrager. Ah ! mon Dieu, faudra-t-il donc que, pour un fantôme d'honneur qui nous séduit, tous vos droits vous soient refusés, qu'on trahisse tous vos intérêts, qu'on renverse tous vos desseins, qu'on s'oppose à toutes vos volontés, qu'on méprise et qu'on foule aux pieds toutes vos lois ? Et vous, ô hommes ! ne comprendrez-vous jamais en quoi consiste votre véritable grandeur ? que c'est à dépendre du premier de tous les maîtres, à vous attacher inviolablement à lui, à vous approcher continuellement de lui, à combattre généreusement pour lui, à vous rendre grands devant lui, à vous attirer son estime, et à mériter ses faveurs : tout cela par où ? par l'accomplissement de sa loi ?

C'est, Sire, ce que Votre Majesté a si bien compris ; c'est de cette loi de Dieu que vous vous faites gloire d'être le défenseur et le vengeur. Avoir fait des prodiges dans la guerre, vous être rendu l'arbitre de la paix, l'avoir donnée à toute l'Europe aux conditions qu'il vous a plu, avoir forcé, par la seule crainte de votre nom, toutes les puissances à la recevoir, vous être surmonté vous-même en arrêtant le cours de vos conquêtes ; ce sont, Sire, des éloges à quoi la flatterie n'a point de part, que l'envie même ne peut vous disputer, que vos ennemis, malgré eux, ont publiés aussi hautement que nous, et dont votre modestie commence à être fatiguée. Il y a, Sire, une autre gloire, d'autant plus solide, que l'objet en est plus saint : une gloire qu'un roi très-chrétien ne peut acquérir que par son zèle pour la loi du Seigneur, et c'est ce que Dieu vous réservait pour mettre le comble à votre auguste destinée. Ces saintes ordonnances contre le duel, que Votre Majesté vient de renouveler, et pour l'exécution desquelles vous vous êtes fait une religion, si j'ose ainsi m'exprimer, de n'être presque plus maître de vos grâces ; ces déclarations qui sortent chaque jour de votre conseil, si avantageuses à l'Eglise, et si sages pour contenir l'hérésie dans les bornes que les édits de vos ancêtres lui ont prescrites ; ces tribunaux érigés pour exterminer le libertinage et le vice, ce sont autant de preuves, et de preuves authentiques, du zèle qui vous anime. Il y avait dans la France des monstres cachés, et Votre Majesté est le héros que Dieu a suscité pour les étouffer et les écraser. Le sacrilège, l'impiété, l'homicide, suites funestes, mais infaillibles, de la débauche et de la licence des mœurs, se répandaient dans le monde ; et c'est à vous, Sire, que le monde sera redevable d'en être purgé. Il fallait un monarque aussi puissant, aussi éclairé, aussi religieux que vous, pour prendre ainsi la cause de Dieu en main : pour faire de la loi de Dieu votre propre loi, et pour être le restaurateur du bon ordre et de la sûreté publique. Vous soutiendrez, Sire, votre ouvrage ; vous y emploierez toute votre autorité, et, par votre autorité royale, vous y mettrez la dernière perfection. Autrefois l'irréligion, la profanation des choses saintes, les jurements, les blasphèmes régnaient à la cour ; mais ils y

sont devenus des noms odieux, parce que Votre Majesté les a proscrits. Que ne peut-elle point encore contre d'autres désordres ? et que doit-elle omettre de tout ce qu'elle peut pour les abolir ? Voilà, sire, comment vous serez fidèle à la loi du souverain Maître qui vous a placé sur le trône, et fait part de son pouvoir pour la défendre : voilà ce qu'elle attend de vous. Mais, autant que vous serez fidèle à la loi de Dieu, autant cette sainte loi vous sera-t-elle, selon l'expression du Sage, fidèle elle-même : *Et lex illi fidelis (Eccles., XXXIII)*. Elle conduira vos pas, elle dirigera vos conseils, elle règlera vos entreprises, elle attirera sur votre personne sacrée toutes les bénédictions du ciel, et elle vous fera enfin mériter la couronne immortelle, que je vous souhaite, etc.

SERMON XVII.

Sur la purification de la Vierge.

Postquam impleti sunt dies purgationis ejus secundum legem Moysi, tulerunt illum in Jerusalem, ut sisterent eum Domino.

Le temps de la purification de Marie étant accompli selon la loi de Moïse, ils portèrent l'enfant à Jérusalem, pour le présenter au Seigneur (S. Luc, ch. II).

SIRE, ce sont les deux mystères que célèbre l'Eglise, et qui partagent, pour ainsi dire, cette auguste solennité, la purification de Marie et la présentation de Jésus-Christ ; mystères vénérables où nous découvrons ce qu'il y a dans notre religion, non-seulement de plus sublime et de plus divin, mais de plus édifiant et de plus touchant. Un Homme-Dieu offert à Dieu, le Saint des saints consacré au Seigneur, le souverain Prêtre de la nouvelle alliance dans un état de victime, le Rédempteur du monde racheté lui-même, une vierge purifiée et une mère enfin immolant son fils : quels prodiges dans l'ordre de la grâce ! Voilà ce que le prophète avait prédit, ou plutôt voilà ce que le Dieu d'Israël, par la bouche de son prophète, avait promis aux Juifs, lorsqu'il leur disait : J'enverrai devant moi mon ambassadeur (c'était Jean-Baptiste, le précurseur de Jésus-Christ) ; il me préparera la voie, il vous annoncera ma venue ; aussitôt le Messie que vous attendez, cet Ange du Nouveau Testament, et ce Sauveur que vous demandez depuis si longtemps et avec tant d'instance, entrera dans son temple, et y sera présenté comme le prix et le gage de votre rédemption : *Et statim veniet in templum suum Dominator quem vos queritis, et Angelus Testamenti quem vos vultis (Malach., III)*. Il y entre en effet, chrétiens, il y est aujourd'hui porté, il y est sacrifié, et c'est à nous à profiter de son exemple pour notre instruction et pour la réformation de nos mœurs. Car ce n'est point seulement à la lettre que nous devons nous en tenir, comme les Juifs, mais il faut passer jusqu'à l'esprit ; ce n'est point inutilement ni dans une vide spéculation que nous devons considérer ces grands mystères, mais

en chrétiens, et avec tous les fruits de sainteté qu'ils peuvent produire dans nos cœurs. Implorons pour cela le secours du ciel par l'intercession de Marie : *Ave, Maria*.

Ce n'est pas sans sujet, chrétiens, que le saint pontife Siméon, prenant aujourd'hui le Sauveur entre ses bras, l'appelle la lumière du monde et l'adore comme le Messie destiné à éclairer toutes les nations de la terre : *Lumen ad revelationem gentium (Luc, II)*. Car je puis dire qu'une des grâces particulières du mystère de ce jour est de répandre la lumière dans nos esprits et de nous donner deux connaissances qui font l'une et l'autre toute la science des saints. Je m'explique, et je prétends que, dans la présentation de Jésus-Christ, nous apprenions tout à la fois et à connaître Dieu et à nous connaître nous-mêmes ; deux choses souverainement nécessaires ; deux choses dans l'ignorance desquelles le monde avait toujours vécu ; deux choses d'où dépendait la perfection, le salut et le bonheur des hommes ; mais deux choses que l'Homme-Dieu pouvait seul parfaitement nous enseigner. Que je me connaisse, Seigneur, disait saint Augustin, et que je vous connaisse ; que je vous connaisse pour vous aimer, et que je me connaisse pour me haïr ; avec cela je renonce à toute autre connaissance, et, sans rien savoir de plus, je crois tout savoir : *Domine, noverim te, noverim me (Aug.)*. Or, il me semble, chrétiens, que c'est surtout au mystère que nous célébrons, qu'étaient attachées ces deux connaissances. Car, pour vous expliquer mon dessein, je vais vous montrer, dans les deux parties de ce discours, que nul autre mystère n'est plus propre à nous faire comprendre tout à la fois et ce que c'est que Dieu, et ce que c'est que l'homme ; ce que c'est que Dieu et ce qui lui est dû, ce que c'est que l'homme et ce qu'il se doit à lui-même. Cet enfant que Marie offre dans le temple et dont Siméon fait l'éloge, nous apprend également l'un et l'autre, et s'il est exposé à la vue de tous les peuples : *Ante faciem omnium populorum (Luc, II)*, ce n'est que pour instruire tous les peuples de ces deux points essentiels, et sur quoi roule toute la religion. Tâchons à les bien concevoir, et fortifiés des lumières abondantes dont le bienheureux Siméon se trouva comme investi, quand il vit l'auteur et le réparateur de son salut, remplissons-nous de la science de Dieu et de la science de nous-mêmes. Jésus-Christ dévoué et consacré au Seigneur nous donnera la science de Dieu, ce sera la première partie. Jésus-Christ offert et immolé pour nous, nous donnera la science de nous-mêmes, ce sera la seconde partie. Vous voyez l'importance du sujet ; commençons.

PREMIÈRE PARTIE.

Connaître Dieu dans lui-même, c'est le privilège de la gloire et de l'état des bienheureux ; le connaître dans ses œuvres et par rapport à nous, c'est l'avantage de la foi et ce qui sanctifie les hommes sur la terre. Connaître Dieu comme souverain Seigneur,

comme premier principe et dernière fin, comme l'être par excellence de qui relèvent tous les êtres, et de qui ils dépendent essentiellement; le connaître comme source de tous les biens; comme celui, dit l'Écriture, qui protège, qui sauve, qui vivifie et d'où procède toute grâce et tout don parfait; le connaître comme vengeur du péché, comme Saint des saints, qui sait punir le péché autant que le péché est punissable; en un mot, le connaître dans l'étendue de ces trois attributs que nous distinguons, mais qui sont en eux-mêmes indivisibles, savoir dans l'étendue de sa grandeur, de sa bonté et de sa justice. Voilà, dit l'ange de l'école, saint Thomas, ce qui s'appelle pour nous dans la vie, la science de Dieu, et ce que l'homme chrétien doit continuellement étudier, s'il veut s'acquitter envers Dieu des trois plus importants devoirs que la religion lui impose. Devoir de dépendance, devoir de reconnaissance et, supposé que Dieu soit offensé, devoir de pénitence. Or, ce sont justement, mes chers auditeurs, les trois idées que le Sauveur du monde a voulu imprimer dans nos esprits, en nous mettant devant les yeux l'oblation adorable de sa personne dans le temple de Jérusalem. Ceci mérite toute votre attention.

C'est Jésus-Christ, fils de Marie, qui est présenté à Dieu, et pourquoi? Pour honorer la souveraineté infinie de Dieu : *Sanctifica mihi omne primogenitum, tam de hominibus, quam de jumentis; mea enim sunt omnia* (Exod., XIII) : Que chaque premier-né me soit offert, disait Dieu au législateur Moïse, dans le chapitre treizième de l'Exode. Pesez, s'il vous plaît, ces paroles qui font le sujet principal de cette fête et qui contiennent en substance l'instruction solide et touchante que j'en vais tirer : Que chaque premier-né me soit offert, parce que toutes choses m'appartiennent et que, sans exception, je suis le Seigneur absolu de toutes les créatures. Ainsi Dieu, usant de ses droits et se faisant connaître pour ce qu'il était, l'ordonnait-il aux Israélites. Telle était la fin de la loi. C'était pour cela que les mères portaient à l'autel ce qu'elles avaient de plus cher, leurs aînés et le premier fruit de leur fécondité. C'est par là qu'elles rendaient hommage à ce suprême empire que Dieu exerce et qu'il ne convient qu'à lui seul d'exercer dans l'univers : *Ego Dominus, et non est alius* (Isai, XLV) : C'est moi qui suis le Seigneur, et il n'y en a point d'autre que moi. Tel était, dis-je, l'esprit de cette sainte et divine loi que Moïse avait publiée, et qui se terminait à protester, par une cérémonie solennelle, que tout était à Dieu, de Dieu, et pour Dieu : à Dieu, en qualité de souverain; de Dieu, en qualité de principe; et pour Dieu, en qualité de fin dernière : *Mea enim sunt omnia*. Mais il fallait que la loi de grâce relevât encore cette cérémonie, et lui donnât toute sa perfection : il fallait, pour honorer cet empire de Dieu autant qu'il devait l'être, un premier-né d'un ordre et d'un mérite supérieur à tous ceux qui jusqu'alors avaient été pré-

sentés. Il n'y avait que Jésus-Christ, qui, offert par Marie et s'offrant lui-même, pût dignement et parfaitement remplir la mesure de ce devoir, pourquoi? Saint Jean Chrysostome en apporte deux excellentes raisons : Premièrement, parce qu'en conséquence de sa prédestination éternelle, il était le premier-né de toutes les créatures; anguste et éminente prérogative que lui attribue saint Paul : *Primogenitus omnis creaturæ* (Col. I). Secondement, parce qu'étant Dieu et homme tout à la fois, la présentation de sa personne était un hommage, non-seulement digne de Dieu, mais proportionné et égal à la majesté de Dieu : *Non rapinam arbitratus est esse se æqualem Deo* (Philip., II). Je m'explique. Dieu voulait que dans chaque famille, le premier-né lui fût voué, pour lui répondre de tous les autres, et pour être comme un otage de la dépendance où devaient vivre tous les autres, représentés par celui-ci qui était leur chef. Mais chacun de ces premiers-nés n'étant chef que de sa maison, et la loi dont je parle n'obligeant que les enfants d'Israël, il n'en pouvait revenir à Dieu qu'un honneur borné et limité. Que fait Dieu? Il choisit dans la plénitude des temps un homme, chef de tous les hommes, dont l'oblation lui est comme un tribut universel pour toutes les nations et pour tous les peuples; un homme qui nous représente tous et qui faisant à notre égard l'office d'aîné, répond à Dieu de lui et de nous, à moins que nous n'ayons l'audace de le désavouer et que nous ne soyons assez aveugles pour nous détacher de lui; un homme, dit le grand Apôtre, dans qui tous les êtres réunis rendent aujourd'hui à Dieu le devoir de leur soumission, et qui par son obéissance, remet sous l'empire de Dieu tout ce que le péché en avait soustrait. Car c'est ce que le Saint-Esprit a voulu nous exprimer dans ces admirables paroles de l'épître aux Ephésiens : *Instaurare omnia in Christo* (Ephes., I); et c'est aussi sur quoi est fondé ce droit d'aînesse que Jésus-Christ devait avoir au-dessus de toute créature : *Primogenitus omnis creaturæ* (Coloss. I).

Je dis plus : toutes les créatures, prises même ensemble, n'ayant nulle proportion avec l'être de Dieu, et, comme parle Isaïe, toutes les nations n'étant devant Dieu qu'une goutte d'eau, ou qu'un atome et qu'un néant, quelque effort qu'elles fissent pour témoigner à Dieu leur dépendance, Dieu ne pouvait être pleinement honoré par elles; et, dans le culte qu'il en recevait, il restait toujours un vide infini, que tous les sacrifices du monde n'étaient pas capables de remplir. Il fallait un sujet aussi grand que Dieu, et qui, par le plus étonnant de tous les miracles, possédant d'un côté la souveraineté de l'être, et de l'autre se mettant en état d'être immolé, pût dire, mais dans la rigueur, qu'il offrait à Dieu un sacrifice aussi excellent que Dieu même, et qu'il soumettait dans sa personne, non point de viles créatures, non point des esclaves, mais le Créateur et le Seigneur même. Or, c'est ce que fait aujourd'hui le Fils de Dieu *Sacrificium et oblatio-*

*nem noluit, holocaustum et pro peccato non postulasti : tunc dixi : Ecce venio (Psalm. XXXIX) : Vous n'avez plus voulu, ô mon Dieu ! d'oblation ni d'hostie ; les sacrifices de l'ancienne loi ont cessé de vous agréer ; c'est pourquoi j'ai dit : Me voici, je viens, je me présente à vous. Car c'est à la personne du Sauveur que conviennent littéralement ces paroles du prophète royal, et c'est dans le temple de Jérusalem qu'elles furent authentiquement vérifiées, puisque ce fut là que cet Homme-Dieu, abolissant les anciens holocaustes pour en établir un nouveau, vint lui-même s'offrir à son Père, se consacra, se dévoua solennellement, entra dans le sanctuaire, non plus, dit l'Apôtre, avec le sang des boucs et des taureaux, mais avec son propre sang ; c'est-à-dire, honora Dieu, non plus par des sujets étrangers, mais par lui-même et aux dépens de lui-même ; et, par cette unique oblation, donna pour jamais à ceux qui devaient être sanctifiés, une idée parfaite du vrai culte qui est dû au Dieu vivant : *Una oblatione consummavit in sempiternum sanctificatos (Hebr., X)*. Voilà donc, mes chers auditeurs, ce que nous inspire le mystère de ce jour ; un sentiment profond et respectueux de la souveraineté de Dieu ; un attachement inviolable à ce premier devoir de religion, qui est l'obéissance et la soumission à Dieu ; une disposition à se sacrifier, et, s'il était possible, à s'anéantir pour reconnaître, comme Jésus-Christ, l'empire de Dieu.*

Or, de là même concluez et jugez quel est le désordre de l'homme qui, par une propriété inséparable de son être, de quelque condition d'ailleurs qu'il soit, étant né sujet de Dieu, vit néanmoins, à l'égard de Dieu, dans une espèce d'indépendance d'autant plus criminelle que, bien loin d'en rougir, il semble encore souvent s'en glorifier. Indépendance de Dieu, péché capital des grands du monde, dont le caractère le plus commun est de vivre comme s'ils n'étaient nés que pour eux-mêmes, et qui, par un renversement de principes, usant du monde, ou plutôt en jouissant, comme si le monde ne subsistait que pour eux, rapportent tout à eux, au lieu que tout doit être rapporté à Dieu. Indépendance de Dieu, d'où il arrive que, dans leurs entreprises, Dieu n'est pas même consulté ; que sa loi n'est jamais un obstacle à leurs injustes desseins ; que leur politique est la seule règle de leurs plus importantes actions, pendant que la conscience n'est écoutée et ne décide que sur les moindres ; que ce qui s'appelle leur intérêt n'est jamais pesé dans la balance de ce jugement redoutable, ou eux-mêmes néanmoins doivent l'être un jour, comme si leurs intérêts étaient quelque chose de plus privilégié qu'eux-mêmes, comme si leur politique pouvait prescrire contre la loi de Dieu qui est éternelle, comme si la conscience n'était un lien que pour les âmes vulgaires, comme s'il y avait des hommes affranchis, par leur état, de la suprême domination du Seigneur de toutes choses. Indépendance de Dieu, souvent accompagnée d'illusion et d'erreur ; en sorte

que ces esprits mondains professant au dehors la religion, ne laissent pas d'en être secrètement les déserteurs ; ne s'y assujettissent qu'autant qu'il leur plaît, l'interprètent selon leur sens, l'accommodent à leurs passions ; et, au lieu de régler par elle leur ambition, leurs désirs, leurs vues, la font toujours servir à leurs vues, à leurs désirs, à leur ambition. Indépendance de Dieu, qui vient, dans les uns, d'un oubli général de leurs devoirs ; dans les autres, d'un excès d'amour-propre ; dans ceux-ci, d'un esprit d'orgueil ; dans ceux-là, d'un fond de libertinage et d'impiété : quatre sources du désordre que je combats. Oubli général de leurs devoirs, lorsque, dissipés et emportés par le torrent du siècle, enflés de leurs succès et plongés dans le plaisir, ils ne se souviennent plus enfin qu'ils ont un maître, un législateur, un juge ; tellement que le respect et la crainte de Dieu s'effacent à mesure que le monde les possède, et qu'il ne leur reste plus qu'une foi morte, incapable de les toucher, beaucoup moins de les contenir dans l'ordre d'une obéissance exacte et fidèle. Excès d'amour-propre, lorsqu'à force de s'aimer, de se flatter, de se rechercher et de se satisfaire, ils se font d'eux-mêmes leurs idoles ; qu'ils se regardent eux-mêmes comme leur fin, et que, dans l'usage de la vie, toujours occupés d'eux-mêmes, toujours pleins d'eux-mêmes toujours attachés et bornés à eux-mêmes, ils deviennent insensibles, non-seulement pour tout ce qui est hors d'eux-mêmes, mais pour le Dieu qui les a créés, et dont la supériorité leur paraît gênante et incommode. Esprit d'orgueil, lorsqu'à l'exemple de ce roi infidèle dont parle l'Écriture, ils disent au moins dans leur cœur : *Quis est Dominus ut audiam vocem ejus (Exod., V)* ? Et quel est ce Seigneur dont on me menace sans cesse ? qu'ils méprisent sa voix, qu'ils rejettent ses grâces et ses inspirations ; qu'ils violent avec impunité ses commandements et ses lois ; qu'ils lui résistent en face, et qu'ils portent l'obstination et l'endurcissement jusqu'à lui pouvoir être rebelles sans cesser d'être tranquilles. Fonds de libertinage et d'impiété, lorsque, livrés à leurs erreurs et au sens réprouvé qui les aveugle, ils passent jusqu'au raisonnement de l'insensé. Y a-t-il un Dieu ? s'il y en a un, est-il tel qu'on nous le figure ? connaît-il toutes choses ? y prend-il un intérêt si grand ? a-t-il une providence aussi exacte et aussi sévère que celle dont on veut que nous dépendions ? *Et dixerunt : Quomodo scit Deus, et si est scientia in Excelso (Ps. LXXII)* ? Car voilà, chrétiens, où conduit peu à peu l'esprit du monde.

Or, à tout cela, Dieu a voulu, par son infinie miséricorde, opposer, dans la personne de son Fils un exemple sensible, un exemple convaincant, et à quoi nous n'eussions rien à répliquer. Car si dans l'ordre des décrets divins qui se développent aujourd'hui à nos yeux, un Homme-Dieu ne paraît devant Dieu que sous la forme et dans la posture de serviteur, avec quel front pouvons-nous soutenir l'indépendance chimérique

et prétendue que nous affectons? Je le répète, chrétiens, ce que nous prêche cette auguste solennité, et le premier fruit que nous en devons retirer, c'est une dépendance entière de Dieu. Je ne suis pas à moi, mais à Dieu; donc je ne dois pas vivre pour moi, mais pour Dieu; donc toutes mes vues doivent avoir Dieu pour terme; donc je dois mettre Dieu à la tête de tous mes conseils; donc il faut que Dieu soit la règle de toutes mes entreprises; donc je ne dois rien désirer que dans les bornes, quoique étroites, de l'inflexible équité de Dieu; donc je ne dois rien résoudre, ni former aucun projet, qu'après l'avoir mis à l'épreuve de la loi de Dieu; donc je dois être prêt à me départir de tout ce qu'une licence criminelle ou une prudence humaine m'aurait engagé à faire contre les ordres de Dieu; car c'est là dans la pratique ce que nous appelons dépendre de Dieu. Je dois vivre pour Dieu; donc il ne m'est pas permis d'avoir d'établissement, de fortune, de dignité, de rang, de grandeur que pour Dieu. Une grandeur pour moi-même, un établissement pour moi-même, une élévation, une fortune pour moi-même serait un monstre dans la nature, et comme une idolâtrie subsistante au milieu de moi-même, dont la jalousie de mon Dieu se trouverait piquée, et qui m'attirerait infailliblement ses vengeances. J'appartiens à Dieu, et je ne suis ce que je suis que pour dépendre de lui; donc je dois être sincèrement, efficacement, continuellement disposé à m'immoler pour lui; donc, en mille occasions qui se présentent, je dois me renoncer, et, selon l'expression de l'Évangile, me perdre moi-même pour lui; donc je ne dois ménager ni réputation, ni crédit, ni faveur, ni biens, quand il s'agit de me déclarer pour lui; car voilà ce que c'est que sacrifice, et je ne puis autrement témoigner à Dieu que je suis sa créature. Malheur à moi, si, pour tout autre que pour Dieu, j'étais disposé de la sorte: pourquoi? parce qu'il ne peut y avoir que Dieu de qui je dépende de cette dépendance absolue dont le sacrifice est la marque. Malheur à quiconque voudrait être ainsi dévoué à un homme mortel, parce qu'il n'y a point d'homme mortel à qui ce dévouement puisse être dû, ou plutôt à l'égard de qui ce dévouement ne fût un crime. Aux hommes, dit le Saint-Esprit, le tribut, l'honneur, le service; mais à Dieu seul le sacrifice de tout ce qui est en nous et de nous-mêmes, puisqu'il est le Seigneur par essence et que nous dépendons de lui jusque dans le fond de notre être.

C'est dans cet esprit que tout chrétien a dû se présenter aujourd'hui devant les autels. Si, dans l'obligation que nous avons faite à Dieu de nos personnes, il y a eu quelque chose d'excepté, Dieu ne s'est point tenu honoré de notre culte, et nous ne l'avons point connu pour ce qu'il est. Car, autant que nous le pouvions, nous avons osé limiter ce droit d'empire universel et inaliénable sur quoi était appuyée la loi de la présentation: *Mea enim sunt omnia* (*Exod.*,

XIII); et, démentant sa parole, nous lui avons dit, non de bouche, mais par l'effet, que toutes choses ne lui appartenaient pas. Un seul intérêt réservé, une seule passion épargnée, une seule attache que le cœur n'a pas encore rompue, c'est assez pour faire à notre Dieu un tel outrage; par là notre oblation, quelque fervente qu'elle nous ait paru d'ailleurs, a été non-seulement vicieuse et imparfaite, mais odieuse; par là nous avons commis ce larcin si détesté de Dieu et si distinctement marqué dans l'Écriture: *Quia ego Dominus diligens judicium, et odio habens rapinam in holocausto* (*Isai.*, LXI). Oui, mes chers auditeurs, ce larcin dans l'holocauste, c'est l'exception dont je parle, c'est l'injuste réserve que nous faisons d'une chose que Dieu nous demande comme Seigneur, et qui devrait être la matière du sacrifice qu'il attend de nous; d'une chose que nous mettons à part et que nous retranchons du nombre de celles dont nous voulons bien qu'il soit maître. Désordre dont nous avons dû, vous et moi, nous garantir, en présentant à Dieu, comme Marie, ce véritable, quoique mystérieux premier-né, figuré dans la loi ancienne, je veux dire ce que nous aimons plus fortement et plus tendrement, cette passion dominante, cet objet à quoi nous sommes si étroitement liés, et que je puis bien nommer le premier-né de notre cœur, puisqu'il en a tous les premiers mouvements. En le sacrifiant à Dieu, nous pourrions dire que nous lui avons tout sacrifié, et qu'il ne tient plus à nous que Dieu ne soit en possession de toute la gloire dont il était si jaloux, quand il disait à son peuple: *Sanctifica mihi omne primogenitum; mea enim sunt omnia* (*Exod.*, XIII). Et c'est ainsi, hommes du monde, que vous entrerez dans les sentiments de Jésus-Christ, et que, vous conformant à son exemple, vous connaîtrez Dieu comme votre souverain.

Mais voici une seconde qualité dont il ne se glorifie pas moins et qu'il vous importe encore plus de bien connaître. Les Juifs offraient à Dieu leurs premiers-nés en mémoire du bienfait signalé qu'ils avaient reçu, lorsque Dieu, pour les délivrer de l'esclavage de Pharaon, avait fait périr dans une seule nuit tous les premiers-nés de l'Égypte: *Ex quo percussi primogenitos in terra Ægypti, sanctificavi mihi quidquid primum nascitur in Israel* (*Numer.*, III). Ce fut, selon le témoignage de Dieu même, le motif principal pourquoi cette cérémonie fut instituée, et Jésus-Christ, qui était la fin et le consommateur de la loi, est aujourd'hui offert comme premier-né de tout le genre humain, en actions de grâces des obligations infinies, personnelles et singulières que nous avons à Dieu; mais que nul de nous n'était en pouvoir de reconnaître, si, par son adorable présentation, cet Homme-Dieu ne nous en eût fourni le moyen. Prenez garde, s'il vous plaît, chrétiens: Dieu voulait être connu de son peuple, non-seulement comme auteur des biens spirituels et surnaturels qui

regardent le salut ; mais comme auteur des prospérités et des grâces temporelles qui ne laissent pas, quoique d'un ordre inférieur, d'être du ressort de sa providence. Il voulait que son peuple les tint de lui, en usât comme venant de lui, ne les regardât que comme des grâces d'en haut et des dons qui partaient de lui. Car de là vient, dit saint Jérôme, que presque autant de fois que Dieu donnait aux Hébreux quelque marque éclatante de sa protection, soit en les tirant de captivité, soit en les faisant triompher de leurs ennemis, il ordonnait une fête pour en conserver le souvenir : afin, dit ce saint docteur, qu'à proportion qu'ils devenaient heureux, ils se vissent dans la nécessité d'être religieux ; et que, de siècle en siècle, de génération en génération, les pères apprirent à leurs enfants que c'était le Dieu d'Israël qui les avait sauvés, qui les avait protégés, qui les avait élevés ; et que, comme une source de bonheur pour eux était de le publier et d'en convenir, aussi le plus grand de tous les malheurs qu'ils avaient à craindre était de l'ignorer ou de l'oublier. Pourquoi ce soin d'entretenir cette pensée dans leurs esprits ? Ne vous imaginez pas, mes chers auditeurs, qu'en cela Dieu agit par intérêt ou comme un maître, sévère exacteur de ses droits et déterminé à ne rien perdre de ce qui lui est dû. Mais reprend saint Jérôme, il exigeait d'eux ce devoir, parce qu'il prévoyait que sans cela les biens même qu'ils recevaient de lui, leur seraient préjudiciables ; que sans cela les prospérités dont il les comblait ne serviraient qu'à les pervertir ; qu'il n'y aurait que ce devoir de reconnaissance qui pût les préserver d'une entière corruption ; que, du moment qu'ils le négligeraient, leurs mœurs aussi bien que leur foi commenceraient à se dérégler ; et qu'ils ne seraient jamais ingrats, sans être, par une suite nécessaire, insolents, impies, réprouvés. Dans cette vue, poursuit saint Jérôme, Dieu leur fit observer des solennités, leur ordonna des sacrifices, leur prescrivit des cérémonies et des lois, et c'est dans cette même vue qu'il nous propose à nous-mêmes le médiateur et le Sauveur des hommes, comme le modèle, comme le supplément, comme la perfection de notre reconnaissance. Trois choses que je vous prie de bien observer. Comme le modèle de notre reconnaissance ; car c'est ici que Jésus-Christ nous dit : *Inspice, et fac secundum exemplar (Exod. XXV)* : Veux-tu, chrétien, n'être pas ingrat envers Dieu, regarde-moi, et imite-moi. Offre-toi de même que je me suis offert, et sacrifie-toi dans le même esprit que je me suis sacrifié. Comme le supplément de notre reconnaissance ; car tout ce qu'il y a de défectueux dans les actions de grâces que nous rendons à Dieu, est amplement et abondamment suppléé par l'oblation d'un Dieu. Comme la perfection de notre reconnaissance, puisqu'un Dieu a pu seul rendre suffisamment, et, pour ainsi dire, avec une juste proportion, tout ce que nous devons à Dieu. Arrêtons-nous là, mes chers auditeurs, et tâchons

à profiter de ces divines leçons.

A quoi se réduisent-elles ? à confondre en nous cet esprit d'ingratitude, qui fait que, bien loin de reconnaître les bienfaits de Dieu, on ne convient pas même avec Dieu que ce soient ses bienfaits ; que, bien loin de lui en rapporter la gloire, on ne veut pas lui en tenir compte, qu'on se les attribue à soi-même ; qu'on s'en fait des armes contre lui ; qu'on en devient plus fier, plus vain, plus orgueilleux, et par conséquent plus emporté dans ses passions et plus vicieux ; car que voyons-nous dans le monde de plus ordinaire, que des hommes ainsi dénaturés, sans néanmoins passer pour l'être, et sans faire réflexion qu'ils le sont ; des hommes, non-seulement eussés, mais corrompus par les prospérités dont Dieu les comble ; des hommes qui semblent ne mépriser Dieu, que parce que Dieu les a distingués, et dont on peut bien dire qu'ils ne sont méchants que parce qu'ils sont heureux ? Combien en voyons-nous qui, au lieu d'aller au principe des succès et des avantages qu'ils ont dans la vie, croient avoir droit de s'en applaudir, et se disent secrètement à eux-mêmes : *Mannus nostra excelsa, et non Dominus fecit hæc omnia (Deut. XXXII)* C'est moi qui me suis fait ce que je suis, c'est moi qui ai établi ma maison, c'est par mon industrie et mon travail que je suis parvenu là ; tout cela est l'ouvrage de mes mains ? Où est aujourd'hui le riche mondain à qui l'on ne puisse faire avec douleur et avec indignation le même reproche que Moïse faisait aux Juifs : *Incrassatus est dilectus, et recalcitavit ; incrassatus, impinguatus, dilatatus, dereliquit. Deum factorem suum, et recessit a Deo salutari suo (Ibid.)* : Il s'est engraisé des biens de Dieu, et c'est pour cela qu'il a été rebelle à Dieu, qu'il a quitté Dieu, l'auteur de son être et le réparateur de son salut. Abus que Dieu déteste souverainement, et que nous ne pouvons assez détester nous-mêmes. Selon toutes les lois de la justice, plus un homme est comblé de biens, plus il devrait être fidèle, fervent, attaché au culte de Dieu, et, par un effet tout contraire, plus on est comblé de biens, plus on est froid et indifférent pour Dieu ; disons mieux, plus on est impie et ennemi de Dieu.

Ah ! mes frères, s'écriait saint Bernard, heureux l'homme qui est toujours en crainte, et qui n'appréhende pas moins d'être accablé des bienfaits et des grâces qu'il reçoit, que des péchés qu'il commet ! *Beatus homo qui semper est pavidus, nec minori angitur sollicitudine, ne obruatur beneficiis quam peccatis (Bern.)* ! Pourquoi cette crainte et cette inquiétude touchant les bienfaits de Dieu ? Apprenez-le : parce qu'il est certain que les bienfaits reçus de Dieu seront aussi bien pour nous un sujet de damnation au dernier jugement, que les péchés commis contre Dieu ; et, parce qu'il est vrai qu'au lieu que les péchés commis peuvent au moins nous humilier, et par là servir à notre conversion et à notre prédestination, les bienfaits de Dieu méconnus ne servent qu'à nous aveugler, qu'à nous endurcir, qu'à fomentier notre im-

pénitence. Ne vous étonnez donc pas si j'insiste sur cette morale : peut-être Dieu me l'a-t-il inspirée comme la plus propre à vous toucher, et peut-être a-t-il prévu que ce serait celle à quoi vous résisteriez moins. Combien a-t-on vu de pécheurs insensibles à tous les châtimens divins dont on les menaçait, se laisser attendrir par le motif de la reconnaissance? Ainsi Dieu en usa-t-il à l'égard de David : au lieu de lui représenter l'énormité de son crime, il lui remit devant les yeux le nombre de grâces dont il l'avait prévenu : c'est moi, lui dit-il par la bouche de son Prophète, qui vous ai sacré roi d'Israël, c'est moi qui ai affermi votre trône, c'est moi qui vous ai délivré des mains de Saül; et si tous ces bienfaits vous paraissent peu de chose, j'y en ajouterai encore de plus grands : *Et si parva sunt ista, adjiciam tibi multo majora* (II Reg., XII). David fut ému de ces paroles ; il ne put soutenir l'aimable reproche que Dieu lui faisait : de pécheur qu'il était, il devint en ce moment un juste, un saint, un homme selon le cœur de Dieu. je ne vous en dis pas davantage, chrétiens : Dieu vous a donné, aussi bien qu'à David, des âmes nobles ; et pourquoi le souvenir de tant de biens, dont le Seigneur vous a comblés, ne ferait-il pas sur vous les mêmes impressions ?

Enfin, Dieu se fait aujourd'hui connaître comme vengeur du péché, puisque Jésus-Christ paraît dans le temple de Jérusalem, comme la victime destinée pour l'expiation du péché, et pour la réparation qui en était due à la justice et à la sainteté de Dieu. Réparation que Dieu attendait depuis tant de siècles, et que Jésus-Christ seul devait commencer dans la solennité présente. Dieu, dis-je, l'attendait, cette réparation. Car il fallait qu'il fût vengé ; et, tout miséricordieux qu'il est, il ne devait jamais pardonner à l'homme pécheur, si sa colère n'était apaisée par une hostie, qui du moins pût autant le glorifier que le péché l'avait déshonoré. Or, nul autre que Jésus-Christ ne pouvait ainsi réparer la gloire de son Père : et voilà pourquoi il s'est offert. En effet, c'est ici, aussi bien que dans sa circoncision, qu'il paraît sous la forme de pécheur, ou qu'il se substitue en la place des pécheurs. Marie et Siméon, en le présentant, le livrent, pour parler de la sorte, à la justice divine. Comme s'ils disaient à Dieu : vengez-vous, Seigneur, votre gloire le demande ; et voici de quoi vous rendre toute celle qui vous a été ravie. Frappez, et lavez dans le sang d'un Dieu tous les outrages que vous avez reçus. Si le temps n'est pas encore venu de porter le coup, la victime est toujours entre vos mains, et ce sera pour le moment que votre sagesse a marqué et qu'il vous plaira de faire éclater vos vengeances. Or, chrétiens, on vous l'a dit cent fois, et moi-même je ne puis trop de fois vous le redire, ni vous imprimer trop avant dans l'esprit une si importante vérité : quoique cette oblation de Jésus-Christ ait suffi pour effacer tous les péchés du monde, elle ne vous dispense pas

du devoir de la pénitence. Au contraire, elle doit vous y exciter et vous y engager plus fortement, en vous faisant voir jusqu'à quel point Dieu hait le péché, et jusqu'à quel point il doit être haï et puni. Je dis haï par nous-mêmes, et puni par nous-mêmes. Car, ne nous y trompons pas : il est vrai que le Fils de Dieu, en se présentant pour nous à son Père, lui a présenté dans son adorable personne des mérites infinis : mais pourquoi ? afin que l'excellence de ses mérites relevât les nôtres, et non pas afin d'exclure absolument les nôtres, et de nous décharger du soin de les acquérir. Les nôtres sans les siens ne seraient rien ; nos satisfactions sans celles de cet Homme-Dieu, offert à Dieu, seraient inutiles : mais aussi les siennes, quoique abondantes et surabondantes, manqueraient sans les nôtres, d'un accompagnement nécessaire pour nous les rendre profitables, et pour nous les appliquer. Il faut donc que les nôtres soient jointes aux siennes. Car c'est ainsi que Dieu l'a ordonné ; et il est bien juste que, comme Dieu juge et vengeur, il exige de l'homme criminel toute la réparation dont l'homme est capable. Mais nous, mes chers auditeurs, nous en jugeons et nous en voulons juger tout autrement. Sans être hérétiques de profession, nous le sommes de pratique et d'effet. Je m'explique. Une des erreurs de l'hérésie des derniers siècles, est de ne vouloir point reconnaître la nécessité des bonnes œuvres, surtout des œuvres pénales et satisfactoires ; et, si nous renonçons à ce dogme dans la spéculation, du reste nous le suivons dans toute la conduite de la vie. Nous exaltons volontiers le prix de cette divine offrande, qui a été faite à Dieu dans le temple de Jérusalem par les mains de Marie, et nous nous en tenons là, comme si nous étions persuadés que tout ce que nous pouvons y ajouter n'est qu'une pure surrogation. Non-seulement on vit sans pénitence, mais on cherche en tout ses aises et ses commodités ; mais on veut être de toutes les parties de plaisir, et entrer dans tous les jeux et tous les divertissemens du monde ; mais on se rend idolâtre de son corps, et l'on ne refuse rien à ses sens de tout ce qui les peut flatter. Est-ce là l'exemple que Jésus-Christ nous donne dans sa présentation ? sont-ce là les leçons qu'il nous fait ; et par quel injuste partage prétendons-nous lui laisser toute la peine de notre rédemption, et en retenir tous les avantages pour nous ? Non, non, chrétiens, c'est ne pas connaître Dieu, ce Dieu des vengeances, que d'espérer en être quittes auprès de lui à si peu de frais et sans qu'il nous en coûte. Or il ne tient néanmoins qu'à nous de le connaître dans ce mystère, comme il ne tient encore qu'à nous d'apprendre à nous connaître nous-mêmes, et ce que nous nous devons à nous-mêmes : vous l'allez voir dans la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

C'était un principe établi, même parmi les païens, et dont ils ont fait comme le point capital de leur morale, que de se connaître

est l'abrégé de toute la sagesse et de toute la perfection. Connaissez-vous vous-mêmes, disaient ces sages du monde, dépourvus du don de la foi, mais dont les maximes ne laisseront pas de servir un jour à la condamnation des chrétiens : connaissez-vous vous mêmes, et vous serez humbles. Or, étant humbles, nous vous répondons de vous et, sûrs de cette seule vertu, nous vous garantissons toutes les autres. Connaissez-vous vous-mêmes, ajoutaient-ils ; et, quelque figure que vous fassiez dans le monde, vous avouerez que vous êtes peu de chose ; que peu de chose vous enfle, et que peu de chose vous abat ; connaissez-vous, et vous découvrirez dans vous des misères qui vous confondront, des vices qui vous effraieront, des faiblesses d'esprit dont vous rongirez, des bassesses de cœur dont la seule vue réprimera tout votre orgueil et tout votre amour propre ; connaissez-vous, et vous trouverez dans vous une raison pleine d'erreurs, une volonté fragile et inconstante, des passions insensées, et souvent les plus lâches et les plus honteux désirs. Tout cela vous humiliera, tout cela vous détrompera des vaines idées que vous avez de vous-mêmes ; mais c'est par là que vous parviendrez au mérite des vertus solides ; c'est par là que vous serez justes, modérés, doux, charitables ; en un mot, connaissez votre néant, et vous deviendrez des hommes parfaits. Ainsi raisonnaient ces infidèles, et c'était sur ce fondement que le savant Cassiodore, chrétien de profession et de religion, croyait avoir droit de conclure que la véritable grandeur est de bien comprendre sa petitesse : *Nimia magnitudo est sui intelligere parvitatem* (Cass.). Et moi, mes chers auditeurs, prenant la chose dans un sentiment, ce semble, opposé, mais également propre à nous instruire et à nous édifier, je prétends que la petitesse dont nous avons plus à nous confondre, et que nous devons plus souvent nous reprocher, c'est de ne pas connaître assez notre véritable grandeur. Je soutiens que l'homme étant aussi grand dans les idées de Dieu, qu'il est petit dans lui-même, sa perfection et son bonheur est de se regarder toujours dans Dieu, et jamais dans lui-même, de s'élever continuellement à Dieu, et de ne faire nul retour sur lui-même, de se confier, de se glorifier en Dieu, et, s'il était possible, de s'oublier éternellement lui-même : pourquoi ? parce que la vue de lui-même, détachée de celle de Dieu, ne peut que le désespérer et le désoler et qu'il est question de le fortifier et de l'encourager.

Mon dessein n'est donc pas maintenant de vous inspirer ces pensées basses de vous-mêmes, ni de vous représenter ce fonds d'humiliation, qui, comme parle un prophète, est au milieu de vous ; mais je veux au contraire, sans préjudice de l'humilité chrétienne, et pour vous attacher à vos plus importants devoirs, vous mettre devant les yeux votre excellence et votre dignité : excellence que vous avez jusqu'à présent ignorée, dignité dont vous avez été mille fois les profanateurs. Je veux vous rendre l'en et

l'autre sensible, et à l'exemple du grand saint Léon, réveiller par là votre foi, en vous disant : Connaissez, ô hommes ! ce que vous valez, et connaissez ce que vous êtes. Deux choses à quoi se réduit toute la science, je dis la science pratique et salutaire de vous-mêmes : deux choses qu'il faudrait étudier tous les jours de notre vie : ce que nous valons, et ce que nous sommes. Ce que nous valons dans l'estime de Dieu, et ce que nous sommes par la vocation et la prédestination de Dieu ; ce que nous valons, quoique pécheurs, et ce que nous sommes, comme chrétiens. Or, pour l'apprendre, il suffit de considérer ce qui se passe aujourd'hui dans le temple de Jérusalem, et c'est ici que j'ai encore besoin de toute votre attention.

Ce que nous valons dans l'estime de Dieu, pouvons-nous l'ignorer, chrétiens, en voyant Jésus-Christ offert pour nous, Jésus-Christ livré pour nous, Jésus-Christ accepté pour nous, c'est-à-dire, Jésus-Christ offert, livré, accepté comme le prix de notre rédemption ? Dans l'estime des hommes, cette règle pourrait n'être pas sûre, parce que les hommes, ne connaissent pas toujours la valeur des choses, et qu'ils se trompent souvent, en donnant beaucoup pour avoir peu ; mais, dans celle de Dieu, qui est infailible, le raisonnement de saint Augustin est vrai et convaincant, lorsqu'il nous dit : Voulez-vous savoir l'excellence et le mérite de ce que Jésus-Christ a racheté ? voyez à quel prix et à quelle condition il l'a racheté : or, ce qu'il a racheté, c'est votre âme, c'est votre salut, c'est vous même, et il l'a racheté au prix de son sang, au prix de sa vie, au prix de sa personne même. Il y a donc de la proportion entre votre salut et le sang d'un Dieu, entre votre âme et la vie d'un Dieu, entre vous même et la personne d'un Dieu. Peut-être ne l'aviez-vous jamais compris ; mais voilà néanmoins la grande leçon que vous fait le Rédempteur des hommes, en se présentant dans le temple. Qu'est-ce que le salut de l'homme ? un bien pour lequel Dieu, agissant selon les lois de sa sagesse, n'a pas épargné son propre Fils ; un bien qui, mis dans la balance, mais la balance du sanctuaire, l'a emporté par-dessus tous les mérites d'une vie divine, puisqu'il est vrai qu'une vie divine avec toutes ses perfections et tous ses mérites, lui est aujourd'hui sacrifiée.

Voilà, homme du monde, ce que vous avez coûté à Dieu et ce que vaut, dans l'idée de Dieu, votre salut. Prenez garde, s'il vous plaît : quand on nous dit qu'en comparaison de ce salut, tous les biens de la terre, que nous prisons tant, ne sont que des ombres et des fantômes ; que ce salut est l'unique nécessaire dont nous puissions compter l'acquisition et la possession pour un gain, et que tout ce qui ne s'y rapporte pas doit être censé comme une perte selon l'Apôtre : *Verumtamen hæc omnia detrimentum feci* (Philipp., III) ; qu'il n'y a que ce salut qui subsiste et qui soit éternel, au lieu que tout le reste est passager ; que notre cœur inquiet et volage ne peut trouver de repos que dans

ce salut, et que rien de visible ne le peut fixer, beaucoup moins le remplir ni le rassasier. Quand on nous prêche ces vérités, nous en convenons malgré nous ; et, quelque préoccupés que nous soyons en faveur du monde, nous nous disons intérieurement qu'il n'y a en effet que le salut qui soit digne de notre estime, et qui mérite absolument nos soins. Or, tout cela, pour parler avec Tertullien, ce sont les témoignages d'une âme naturellement chrétienne : et c'est assez pour en juger de la sorte, de n'être pas déraisonnables ; puisque les philosophes, prévenus du sentiment de leur immortalité, en ont ainsi jugé eux-mêmes, et qu'ils s'en sont fait honneur. Mais, quand à ces témoignages de la nature, la foi ajoute les siens ; et que, nous proposant un Dieu offert pour nous en sacrifice, elle nous fait comprendre que notre salut n'a pas pu être mis à un moindre prix que celui-là ; que tout autre que ce Dieu de gloire, reçu, si j'ose user de ces expressions, en paiement et consigné sur l'autel comme notre rançon, n'aurait pas suffi pour racheter le plus vil de tous les pécheurs ; qu'il a fallu qu'il s'y employât tout entier ; que c'est en considération de ce mystère, que David, par un esprit de prophétie, appelait ce Dieu qui le devait sauver, non plus le Dieu du ciel et de la terre, mais le Dieu de son salut : *Domine, Deus salutis meæ* (Ps., XXXVII) : comme si l'on pouvait dire sans blasphème que toute la divinité est aujourd'hui restreinte à l'ouvrage de la rédemption de l'homme ; et que ce Dieu de majesté n'est plus ce qu'il est que pour l'homme et pour son salut, puisque c'est pour le salut de l'homme qu'il est non-seulement donné, mais donné reprend saint Augustin, jusqu'à devoir être un jour détruit, et en quelque sorte anéanti (tellement que cet incomparable docteur, pénétré de la pensée du prophète, s'écrie encore avec lui : *Et factus est mihi in salutem* (Ps., CXVII) : Oui, mon Dieu, je suis votre créature, et, en cette qualité, j'ai été fait pour vous ; mais lorsque je vous vois revêtu d'un corps, et entre les bras de Marie, dans votre adorable Présentation, il me semble que tout Dieu que vous êtes, vous avez été fait pour moi, et je ne me trompe pas : *Et factus est mihi in salutem*) ; quand la foi, dis-je, venant au secours de notre raison, remplit nos esprits de ces vérités importantes et convaincantes, ah ! chrétiens, pour peu que nous ayons de christianisme, que devons-nous penser de ce salut, dont l'excellence et la prééminence au-dessus de tous les autres biens nous est si authentiquement révélée ?

Mais, si cela est, comme nous n'en pouvons douter, où en sommes-nous, et que devons-nous penser de nous-mêmes, en voyant l'affreuse contradiction qu'il y a sur ce point entre notre vie et notre foi ? Car enfin, comment accorder une telle foi avec cette indifférence pour le salut, avec cet oubli du salut, avec ce mépris du salut, avec cet abandon volontaire du salut où nous vivons ? est-il rien de plus négligé dans le monde ? Vous de-

mandiez autrefois, Seigneur, ce que l'homme pourrait donner en échange pour son âme, et par où il pourrait se racheter s'il venait jamais à se perdre : *Aut quam dabit homo commutationem pro anima sua* (Matth., XV) ? et je ne suis point surpris que vous en ayez ainsi parlé ; car après vous être donné pour l'homme, ne l'aviez-vous pas réduit dans l'impossibilité d'imaginer jamais un échange qui le dédommageât de la perte de son salut ? ne devait-il pas être le premier à se dire un million de fois : *Quam dabit homo commutationem pro anima sua* ? Depuis que ton Dieu t'a racheté à ses propres dépens, pour quel avantage et quelle espérance du siècle, malheureux, te commettras-tu désormais, et t'exposeras-tu à périr ? Mais, hélas ! ne faut-il pas ici changer la proposition ; et, saisi d'un prodige aussi outrageux pour vous, Seigneur, qu'il nous est funeste, ne puis-je pas demander pour quel sujet, fût-ce le plus frivole, l'homme mondain n'est-il pas prêt à tout moment de donner son âme, de la vendre, de la prostituer ? Est-il un intérêt qui ne l'aveugle ? est-il un caprice qui ne l'emporte ? est-il une chimère d'honneur dont il ne s'entête ? est-il un attrait de volupté qui ne le charme et ne le corrompt jusqu'à vouloir bien se damner ? A en juger par ses actions et sa conduite, ce salut si prisé de Dieu ne paraît-il pas avoir dans son estime le dernier rang ; et tous les jours, par la plus insigne folie et le renversement le plus monstrueux, à quoi ne le sacrifie-t-il pas ? comme s'il avait entrepris de vérifier la proposition contradictoire à celle de Jésus-Christ : *Quam non dabit commutationem pro anima sua* ? Combien de chrétiens plus maudits et plus réprouvés qu'Esau, vivent tranquilles, après avoir renoncé, pour un vain plaisir, à leur droit d'aînesse et à l'héritage des enfants de Dieu ? Combien de pécheurs, aussi sacrilèges que Judas, font encore sans frémir, le pacte exécrable que fit cet infortuné disciple, et vendent comme lui, à un vil prix, le sang du juste, c'est-à-dire, leur salut, qui a coûté le sang d'un Dieu ? En cela même d'autant plus sacrilèges que Judas, qu'au moins ce traître se reconnut, détesta son crime en témoigna de l'horreur, au lieu que ceux-ci sont insensibles. Or c'est ce prodigieux aveuglement que Jésus-Christ comme la lumière du monde, est venu guérir ; et voici l'excellent remède qu'il y a apporté. Car, pour ne point sortir de notre mystère et pour faire toujours rouler cette divine morale sur la présentation du Sauveur, voici par où mon salut m'est devenu précieux. Je l'abandonnais, ce salut ; et l'abandonnant, je m'avalais moi-même, je me livrais à ma passion, je servais en esclave la créature, j'obéissais aux sens et à la chair, et par là, selon la parole sainte, je me dégradais jusqu'à me rendre semblable aux bêtes. Mais, viens, me dit aujourd'hui cet Homme-Dieu, viens, et à la faveur des lumières dont le temple est éclairé, profitant de l'état où tu me vois et du sacrifice, quoique non sanglant, que je présente pour toi, commence enfin à te connaître. Me voilà sur l'autel comme la

victime et le prix de ton âme : regarde, et par le prix auquel je l'achète, comprends ce que tu perds en la perdant. C'est là, dis-je, ce qu'il nous fait entendre, et malheur à nous, si par l'endurcissement de notre cœur et par une indocilité criminelle, nous n'écoutons pas sa voix ; si jamais nous perdons le souvenir de notre excellence et de ce que nous valons ; et de plus, si nous ne soutenons pas encore, par la sainteté de nos mœurs, notre dignité et ce que nous sommes.

Car, en conséquence de cette rédemption que le Sauveur des hommes vient de commencer en se présentant pour nous à Dieu, nous sommes spécialement l'héritage de Dieu, la conquête de Dieu, le peuple de Dieu. Il est vrai, comme créatures formées des mains de Dieu, nous appartenions déjà à Dieu ; mais, comme rachetés d'un Dieu, nous lui appartenons encore par un droit tout nouveau, et nous lui sommes consacrés d'une façon toute spéciale ; or, voilà ce que j'appelle notre dignité. Car, remarquez ici une différence essentielle entre Dieu et les hommes ; appartenir aux hommes, c'est un esclavage qui nous humilie et nous rabaisse ; mais appartenir à Dieu et être à Dieu, c'est, selon l'Écriture, un état de liberté qui nous relève et qui nous honore, en nous dégageant de la plus honteuse servitude, qui est celle du monde et de l'enfer. C'était la belle leçon que faisait saint Paul aux premiers fidèles, quand il leur disait : Mes frères, vous n'êtes plus à vous : *Non estis vestri* (I Cor., VI) ; mais vous êtes à Dieu ; et appartenir à un si grand maître, c'est votre gloire. Et sur quel principe l'Apôtre appuyait-il cette consolante vérité, qu'ils n'étaient plus à eux, mais à Dieu ? sur ce qu'ils avaient été rachetés de Jésus-Christ, et rachetés à un très-grand prix : *Empti enim estis pretio magno* (*Ibid.*). Ce n'est pas assez ; mais parce qu'en qualité de chrétiens, nous avons beaucoup plus de part à cette rédemption, d'ailleurs universelle et commune : c'est surtout comme chrétiens que nous sommes à Dieu, surtout comme chrétiens que nous appartenons à Dieu ; et, par conséquent, surtout comme chrétiens que nous avons été honorés du saint et glorieux caractère d'enfants de Dieu.

D'où le même apôtre, instruisant toujours les mêmes fidèles, concluait deux choses que je vous prie, mes chers auditeurs, de n'oublier jamais, et qui vous doivent servir de règles dans toute la conduite de votre vie. *Empti estis pretio magno ; Vous avez été achetés à un grand prix, glorifiez donc Dieu, et partez-le dans vos corps ; première conséquence : Glorificate et portate Deum in corpore vestro* (*Ibid.*). C'est-à-dire, qu'il ne suffit pas qu'en vertu de cette rédemption, Dieu règne dans nos esprits, mais qu'il faut que nos corps participent à la grâce de ce mystère, et que, par l'exercice d'une continence exacte, ils paraissent, aussi bien que nos âmes, rachetés de Jésus-Christ, et purifiés de tout ce qui les pourrait souiller. Or, pour cela, ils doivent être revêtus de la mortification du Seigneur Jésus, et c'est ce que

l'Apôtre entend quand il nous exhorte à porter Dieu dans nos corps : *Empti estis pretio magno ; Vous avez été achetés à un grand prix ; ne vous engagez donc pas dans la servitude des hommes. Seconde conséquence : Nolite fieri servi hominum* (I Cor., VII), Car il y a une servitude des hommes incompatible avec le bienheureux état de cette rédemption parfaite où nous entrons aujourd'hui ; une servitude des hommes essentiellement opposée à la liberté que Jésus-Christ nous a acquise ; une servitude des hommes redoutable à tous les serviteurs de Dieu. Mais à qui le prédicateur de l'Évangile en doit-il donner plus d'horreur, qu'à ceux qui mènent la vie de la cour ? et où les effets que produit cette damnable servitude sont-ils plus funestes et plus pernicieux qu'à la cour ? Servitude des hommes, engagement comme nécessaire à l'iniquité, disposition prochaine à l'injustice, assujettissement aux erreurs d'autrui, aux caprices d'autrui, aux passions d'autrui ; servitude des hommes dont on sent tout le poids, dont on voit toute l'indignité, dont on connaît les dangereuses suites, dont on gémit dans le cœur, dont on voudrait être délivré, et dont on n'a pas le courage de secouer le joug ; servitude des hommes qui vous fait entrer dans toutes leurs intrigues et tous leurs desseins, quelque criminels qu'ils soient ; qui vous fait acheter leur faveur aux dépens de tous les intérêts de Dieu, aux dépens de tous les intérêts de la conscience et du salut, aux dépens de vous-mêmes et de votre âme. Ah ! mes frères, êtes-vous hommes, et surtout êtes-vous chrétiens, pour servir de la sorte. Prenez garde : je dis pour servir de la sorte. Car à Dieu ne plaise que je fasse d'ailleurs consister la liberté chrétienne à s'affranchir du juste devoir qui nous soumet aux puissances légitimes. Je reconnais avec l'Apôtre, et selon l'ordre sagement établi de Dieu, qu'il y a des hommes qui doivent être obéis par d'autres hommes et servis par d'autres hommes. Je puis même ajouter que jamais ils ne sont mieux obéis ni mieux servis que par des hommes vraiment chrétiens, parce que l'esprit du christianisme est un esprit de subordination et de soumission. Mais du reste cette dépendance que nous inspire la religion a ses bornes, et j'en reviens toujours à la maxime de saint Paul : *Nolite fieri servi hominum*. Non, vous ne devez pas servir les hommes jusqu'à en faire vos divinités, jusqu'à les substituer en la place du premier et souverain maître à qui vous appartenez, jusqu'à leur vendre sa loi, à leur vendre votre innocence, à leur vendre votre éternité, en vous rendant fauteurs de leurs vices, complices de leurs désordres, compagnons de leurs débauches, approbateurs perpétuels de tout ce que leur suggère la cupidité, le plaisir, l'ambition, l'envie, la haine, la vengeance, le libertinage et l'impiété. Voilà ce que j'appelle, non plus une obéissance raisonnable, mais une servitude, et la plus vile servitude : voilà de quoi un Dieu sauveur a prétendu nous dégager.

Prenons donc des sentiments dignes de lui et dignes de nous. Respectons dans nous-mêmes le droit de Dieu, et ne profanons pas ce qui lui vient d'être solennellement dévoué par l'oblation de l'Homme-Dieu. Car je puis bien vous appliquer cette parole que nous avons vue dans l'Évangile de ce jour ; et, selon le sens qu'elle exprime, dire de chacun de vous qu'il est le saint du Seigneur : *Sanctum Domino vocabitur* (*Luc.*, II) ; le saint du Seigneur, parce que dans la personne de Jésus-Christ il a été offert au Seigneur ; le saint du Seigneur, parce qu'il ne doit servir et qu'il n'est destiné qu'à procurer la gloire du Seigneur ; le saint du Seigneur, parce qu'il en est la demeure, qu'il en est le temple vivant, et que c'est en lui que l'esprit du Seigneur est venu habiter pour en prendre possession : *Sanctum Domino vocabitur*. Tellement que, sans rien diminuer en nous des sentiments de l'humilité chrétienne, nous pouvons nous regarder devant Dieu comme quelque chose de sacré ; et que dans cette vue nous devons en tout nous comporter avec la même attention et la même circonspection qu'on traite les choses saintes. Or, ce qui est saint ne doit être employé que pour Dieu, ne doit être rapporté qu'à Dieu ; autrement ce serait le méconnaître et nous méconnaître nous-mêmes : *Sanctum Domino vocabitur*.

C'est, sire, cette intention droite, cette vue de Dieu, qui consacre et qui relève les grandes actions de Votre Majesté. A en juger seulement selon les principes de la sagesse humaine, nous y trouvons tout ce qui peut faire un grand roi selon le monde, c'est-à-dire, un roi puissant, absolu, régner par lui-même, magnifique dans la paix, invincible dans la guerre, impénétrable dans ses conseils, infailible dans ses entreprises, vénérable à ses sujets, fidèle à ses alliés, redoutable à ses ennemis, donnant la loi aux souverains, tenant dans ses mains la destinée et le sort de l'Europe, au-dessus de la flatterie et de l'envie par son élévation, et au-dessus de sa propre gloire par sa modération. Mais, sire, Votre Majesté est trop chrétienne et trop instruite des saintes maximes de l'Évangile, pour ne pas voir l'inutilité et le néant de tout ce qui brille aux yeux des hommes, s'il n'est consacré au Seigneur, et si l'on n'en peut dire : *Sanctum Domino vocabitur*. De cet éclat qui vous environne, de ce nom qui a retenti dans toutes les parties de la terre, de cette réputation qui a passé jusqu'aux extrémités du monde, et qui vivra dans la plus longue postérité ; de ces batailles gagnées, de ces victoires remportées, de tant de faits mémorables, rien ne restera devant Dieu, que ce qui se trouvera marqué de son sceau ; cela seul subsistera, cela seul sera pour vous le fonds d'une gloire solide et d'un mérite éternel. Vous vous êtes aujourd'hui présenté, sire, à ce suprême Seigneur de toutes choses, non-seulement comme le premier-né de la plus auguste famille qui soit sous le ciel, mais comme le fils aîné de l'Église. De tous temps nos rois se sont glorifiés de cette qua-

lité ; mais Votre Majesté s'en est fait un engagement aux plus éclatantes et aux plus héroïques vertus. Elle ne s'est pas contentée du titre de fils aîné de l'Église, mais elle a voulu le remplir et le soutenir d'une manière dont les siècles passés ont vu peu d'exemples, et qui pourra servir de modèle aux siècles futurs. Comme fils aîné de l'Église, elle a écouté les ministres de Jésus-Christ, elle s'est rendue à leurs remontrances, elle a secondé ou plutôt prévenu, excité, fortifié leur zèle ; et, puisque c'est ainsi qu'elle-même s'en explique, elle a consenti à la diminution de ses droits, pour contribuer au rétablissement de la discipline et à la conservation de la pureté de la foi ; n'ayant compté pour rien ses intérêts, parce qu'il s'agissait des intérêts de l'Église ; et, sans consulter une fausse prudence, ayant fait céder à sa religion, non-seulement ses prétentions, mais ce qui lui était déjà tout acquis par une longue possession. C'est de quoi cette déclaration que Votre Majesté vient de donner, si authentique, si sensée, si pleine de l'esprit chrétien, si propre à concilier le sacerdoce et la royauté, sera le précieux monument. La postérité la lira et, en la lisant, confessera que Louis le Grand n'a pas été moins grand par son inviolable attachement à l'Église, que par toutes les vertus politiques et militaires. Voilà, sire, ce qui est marqué dans le livre de vie avec des caractères ineffaçables. On oubliera enfin tout le reste ; et, quelque immortalité que le monde lui promette, le monde périra lui-même, et toute grandeur humaine périra avec le monde. Ce que Votre Majesté fait pour l'Église ne s'oubliera ni ne mourra jamais ; l'Église le publiera ; et, comme elle ne doit point avoir de fin, sa reconnaissance n'aura point de terme, non plus que la récompense qui vous est réservée dans l'éternité bienheureuse, où nous conduise, etc.

SERMON XVIII.

Sur la purification de la Vierge.

Postquam impleti sunt dies purgationis ejus secundum legem Moysi, tulerunt illum in Jerusalem, ut sisterent eum Domino.

Le temps de la purification de Marie étant accompli selon la loi de Moïse, ils portèrent l'enfant à Jérusalem, pour le présenter au Seigneur (S. Luc, ch. II).

Sire,

C'était une figure que ce qui se pratiquait parmi les Juifs dans la cérémonie de ce jour, où ils présentaient à Dieu le premier-né de chaque famille ; et c'est dans la personne de Jésus-Christ, présenté par Marie au Père éternel, que cette figure a trouvé son entier accomplissement, puisque ce divin Sauveur, selon l'expression de saint Paul, est par excellence le premier-né de toutes les créatures. Mais en ceci, chrétiens, il est arrivé quelque chose de bien singulier et de bien remarquable pour votre instruction. Car, au lieu que les autres figures, s'accomplissant en Jésus-Christ, ont cessé pour nous, celle-ci, non-seulement a subsisté, mais a reçu comme un nouvel accroissement d'obligation qu'elle n'a-

avait pas du temps de Moïse. C'est-à-dire que Dieu veut que, dans la loi de grâce, aussi bien et même encore plus que dans la loi écrite, nous nous présentions à lui pour lui être consacrés; et voilà ce que l'Eglise a prétendu nous déclarer en nous mettant des cierges dans les mains, comme des symboles du sacrifice que nous devons faire de nos personnes au souverain auteur de notre être. Car, si nous l'avons bien compris, telle est la pensée qu'a dû nous inspirer ce mystère. Nous avons reconnu que nos vies, comme cette cire sanctifiée par la bénédiction des prêtres, devaient être employées au service du Dieu que nous adorons, et consumées pour sa gloire. Nous avons hautement protesté que nous appartenions à Dieu, et que nous ne voulions plus être désormais qu'à Dieu; ou si ce n'est pas ainsi que vous l'avez conçu, il est du devoir de mon ministère de vous le faire comprendre et de vous instruire à fond d'un point aussi important que celui-là. Vierge sainte, c'est vous qui, dans la présentation de votre Fils, nous mettez devant les yeux le grand modèle que nous devons imiter, obtenez-nous encore les grâces nécessaires pour apprendre à profiter de son exemple; et daignez écouter la prière que nous vous faisons en vous saluant : *Ave, Maria.*

Peut-être, chrétiens, n'avez-vous jamais fait toute la réflexion qu'il faut au mystère que célèbre aujourd'hui l'Eglise; et peut-être, ne vous attachant qu'à l'extérieur de cette cérémonie, ne vous êtes-vous jamais appliqués à en pénétrer le fond. C'est donc à moi de vous en donner toute l'intelligence nécessaire, et voici sans doute un des sujets les plus importants que j'aie jusqu'à présent traités dans cette chaire et que j'y puisse traiter; car il s'agit d'étudier le christianisme dans ses premiers éléments, selon le langage de l'Apôtre; il s'agit d'étudier Jésus-Christ même, et de l'imiter dans une des plus grandes et des plus saintes actions de sa vie, qui est sa présentation. Nous avons paru comme lui dans le temple du Seigneur, et cette fête, qui était la fête des Juifs, est encore plus la nôtre; mais il est question de voir comment nous la solennisons, et si nous en avons bien pris l'esprit; de là dépend votre édification et la mienne, et sans cela je ne satisferais qu'imparfaitement à ce que demande ici de moi mon ministère. Comprenez, s'il vous plaît, le dessein de ce discours. Jésus-Christ dans le temple se présente à Dieu; pourquoi? pour reconnaître et pour honorer le domaine de Dieu; car voilà ce qui nous est expressément marqué dans ces paroles de mon texte : *Ut sisterent eum Domino*; pour l'offrir au Seigneur, c'est-à-dire, au souverain maître de toutes choses. Or, c'est ainsi, mes chers auditeurs, que nous avons dû ou que nous devons nous offrir nous-mêmes; et, pour vous expliquer en trois mots toute ma pensée, je trouve que ce suprême domaine de Dieu a trois qualités principales et trois caractères qui le distinguent; c'est un domaine essentiel, c'est un domaine universel, et c'est un domaine éternel. Domaine essentiel, fondé sur

la nature même de Dieu; domaine universel, qui, sans exception et sans bornes, s'étend à tout; enfin, domaine éternel, qui n'eut jamais de commencement et qui ne doit jamais avoir de fin. Sur cela je reprends et je dis : Domaine essentiel que nous devons reconnaître, comme Jésus-Christ, par une sincère oblation de nous-mêmes : ce sera la première partie; domaine universel que nous devons reconnaître, comme Jésus-Christ, par une entière oblation de nous-mêmes : ce sera la seconde partie; domaine éternel que nous devons reconnaître, comme Jésus-Christ, par une prompte oblation de nous-mêmes : ce sera la conclusion. Trois points de morale d'une conséquence infinie et que je vais développer.

PREMIÈRE PARTIE.

Il n'y a qu'un Seigneur, dit saint Paul : *Unus Dominus (Ephes., IV)*; et Dieu seul a droit de prendre absolument cette qualité à l'égard de l'homme. Quand on dit, en parlant des grands de la terre, que les hommes qu'ils ont élevés et dont ils ont fait la fortune sont leurs créatures, c'est une flatterie que l'usage a introduite, mais que la religion, bien loin de l'approuver, contredira toujours. En effet, les grands peuvent bien avoir des serviteurs, ils peuvent bien avoir des sujets, ils peuvent bien même avoir des esclaves; mais il ne convient qu'à Dieu d'avoir des créatures, qui, dans le fond de leur être, soient à lui et dépendent de lui; et c'est en quoi je fais consister l'essence de ce souverain domaine qu'il a sur nous. Or de là, chrétiens, il s'ensuit d'abord, que, de tous les tributs que nous devons à Dieu, celui par où nous distinguons Dieu comme Dieu, et l'unique même par où Dieu prétend être reconnu de nous pour ce qu'il est, c'est cette oblation de nous-mêmes dont j'ai entrepris de vous instruire ici. Car de tout le reste, dit excellement saint Augustin, nous en pouvons être redevables aux hommes; nous pouvons leur devoir nos assiduités et nos soins; nous pouvons leur devoir nos biens, et quelquefois leur devoir nos vies; mais jamais nous ne pouvons nous devoir nous-mêmes à eux. Ce fonds de nous-mêmes est quelque chose que Dieu s'est réservé singulièrement, et dont il exige que nous lui fassions honneur. Telle est, reprend saint Augustin, la nature de l'homme; et voilà, mes chers auditeurs, le grand mystère que Jésus-Christ, cet homme par excellence, cet homme prédestiné pour être l'exemplaire et le modèle de tous les autres hommes, cet homme choisi et envoyé au monde pour y faire connaître la supériorité infinie du domaine de Dieu, voilà, dis-je, le grand mystère qu'il nous découvre dans la solennité de ce jour.

Il sait que le domaine de Dieu, son Père, a été violé; il s'est chargé d'en réparer la gloire, et il entreprend de la rétablir parmi les hommes. Mais comment? sera-ce par le sacrifice des animaux et par le sang des victimes? sera-ce par l'encens qu'il fera brûler sur les autels du Seigneur, ou en lui présentant des fruits de la terre? non, mes chers auditeurs,

ce ne serait point là s'offrir lui-même, et toute autre victime que lui-même ne pourrait dignement honorer ce suprême domaine, dont il veut relever l'éclat, et auquel il vient rendre l'hommage qui lui est dû. C'est dans cet esprit qu'il paraît aujourd'hui devant la majesté divine, pour lui rendre un culte qu'il pouvait seul lui rendre. Car ne confondons point cet enfant et ce premier-né avec les autres aînés d'Israël. Sous le voile de cette humanité dont il est revêtu, ce n'est pas seulement un homme qu'il offre à Dieu en s'offrant lui-même, mais un Dieu, puisqu'en effet il est Dieu lui-même, et que, tout Dieu qu'il est, il se soumet; que tout Dieu qu'il est, il s'ancantit; que tout Dieu qu'il est, et même parce qu'il est Dieu, il se présente, afin que le mérite de sa personne relève le mérite et le prix de son sacrifice.

Arrêtons-nous là, chrétiens : il n'en faut pas davantage pour notre instruction. Voilà le précis de cette oblation essentielle à quoi se réduit, non-seulement le principal devoir de l'homme, mais, pour parler avec le sage, tout l'homme : *Hoc est enim omnis homo* (*Eccles.*, XII). Voilà l'importante leçon que nous fait le Sauveur du monde, et l'exemple qu'il nous propose pour nous servir de modèle. Nous n'avons rien qui soit plus à nous, ni tout ensemble qui soit plus à Dieu, que nous-mêmes : c'est donc de nous-mêmes que nous devons tirer ce tribut qu'il exige de nous, et qui lui est incontestablement et nécessairement affecté, comme au premier maître. Pour mieux entendre ma pensée, prenez garde à deux propositions que j'avance, et dont l'apparente contradiction va mettre dans tout son jour ce point fondamental que je traite. En qualité de créatures, nous appartenons essentiellement à Dieu : c'est le premier principe que je pose. Principe que toute la théologie reconnaît et que la nature même et la raison nous enseignent. Car à qui l'ouvrage peut-il plus justement appartenir qu'à l'ouvrier qui l'a formé? Je dis néanmoins d'ailleurs, et c'est une vérité qui nous est marquée en mille endroits de l'Écriture, qu'il dépend de nous, ou d'appartenir à Dieu, ou de ne lui pas appartenir; et qu'il y a certains temps et certains états où en effet nous ne lui appartenons plus. Ainsi Dieu le déclarait-il lui-même aux Israélites par le prophète Osée, quand il leur disait : Je ne suis plus votre Dieu, et vous n'êtes plus mon peuple, et quoique l'Apôtre, en conséquence du bienfait de la rédemption, nous ait dit : Vous n'êtes plus à vous, l'expérience toutefois nous apprend qu'il faut bien que nous soyons encore à nous, puisque nous disposons tous les jours de nous-mêmes, non-seulement au préjudice de Dieu, mais de nous-mêmes, jusqu'à nous perdre et à nous damner. Comment accorder cela? un peu d'attention, chrétiens, et vous l'allez voir, c'est tout le secret de l'alliance du domaine de Dieu avec la liberté de l'homme.

Il est vrai, nous pouvons ne pas appartenir à Dieu par le choix injuste et criminel de notre volonté, quoiqu'au même temps

nous lui appartenions, sans le vouloir, par la nécessité inséparable de notre être; et il est vrai que nous sommes encore à nous-mêmes par l'exercice de ce franc arbitre dont Dieu nous a laissé la disposition, quoique nous n'y soyons plus par cet engagement de justice qui nous assujettit à lui en vertu de notre création. Or, voilà, mes frères, dit saint Chrysostome, sur quoi est fondé ce précepte naturel et divin qui nous oblige à nous consacrer et à nous dévouer à Dieu. Car, si nous appartenions tellement à Dieu que nous n'eussions plus aucun domaine sur nous-mêmes, nous serions incapables de faire cette excellente oblation de nous-mêmes, en quoi consiste le principal mérite de notre religion; et, si nous étions tellement à nous-mêmes que Dieu n'eût plus aucun domaine sur nous, Dieu ne pourrait plus exiger de nous que nous nous donnassions à lui. Mais étant nécessairement à lui d'une façon et pouvant n'y être pas de l'autre, en conséquence de l'un, Dieu est en droit de prétendre l'autre; et parce que nous sommes à lui par nécessité, il nous fait ce commandement si légitime d'être encore à lui par élection et par volonté. Peut-on rien concevoir de plus juste?

Quelle était donc l'intention de Dieu dans cette loi de la présentation des enfants, et quel est encore sur nous le dessein de sa providence dans le mystère que célèbre aujourd'hui l'Église? le voici, chrétiens : il veut que, par une oblation libre et volontaire de nos personnes, nous lui cédions ce domaine que nous avons sur nous-mêmes : domaine, remarquez ceci, je vous prie, domaine qui ne nous peut être avantageux que par la cession que nous lui en faisons; domaine par nous le plus préjudiciable et le plus funeste, si nous nous le réservons. Dieu, dis-je, veut que nous lui cédions ce domaine, pour en relever, et s'il m'est permis de parler ainsi, pour en accroître le sien : afin qu'il soit vrai que nous lui appartenons dans toutes les manières dont nous pouvons lui appartenir. Jusque-là, pardonnez-moi, mon Dieu, si je me sers de cette expression, jusque-là il n'est notre Dieu qu'à demi; et pourquoi ne parlerais-je pas de la sorte, puisque, selon le texte sacré, sans cela on dirait même qu'il ne l'est point du tout : *Vos non populus meus, et ego non ero vester* (*Os.*, I). Mais par là il le devient pleinement, et son domaine reçoit comme sa dernière perfection. En un mot, chrétiens, Dieu veut nous avoir, mais il ne veut point de nous malgré nous : et c'est là, dit saint Augustin, ce qui fait sa gloire et la nôtre. Sa gloire, parce qu'il n'y a rien pour lui de plus honorable que d'avoir des créatures qui veulent bien être à lui, qui aiment à dépendre de lui, qui se fassent une béatitude de s'attacher à lui; et la nôtre, parce qu'à proportion que nous sommes à Dieu, nous nous élevons au-dessus de notre bassesse naturelle. D'où vient que les grands, les souverains, les rois de la terre, sont ceux qui par leur état ont une dépendance plus prochaine de Dieu; en sorte

que cette dépendance fait leur véritable grandeur, et que l'obligation spéciale qu'ils ont d'être soumis à Dieu plus que le commun des hommes est justement ce qui les relève au-dessus de tous les hommes.

Mais revenons. Il est donc question d'obéir à ce premier précepte de la loi de grâce, en nous offrant nous-mêmes à Dieu : et qu'est-ce que nous-mêmes ? qu'entendons-nous par nous offrir nous-mêmes ? Ah ! chrétiens, voilà le mystère que nous n'avons peut-être jamais bien compris, et où nous nous sommes laissés si souvent tromper par notre amour-propre. Il n'est rien de plus aisé que de dire à Dieu : Je m'offre à vous, je me consacre à vous, je veux être à vous ; mais il faut enfin s'expliquer et développer, en la présence de Dieu, ce mystère de nous-mêmes. Or, nous avons une règle infaillible pour le connaître : car il y a dans nous un premier-né, qui est notre cœur, à quoi tout le reste se réduit ; et c'est ce premier-né qui doit être présenté par l'homme chrétien dans la loi évangélique, comme les premiers-nés d'Israël l'étaient dans la loi de Moïse. Ce cœur a ses passions, ses attachements, ses intérêts, ses plaisirs, ses cupidités ; et tout cela c'est ce qui s'appelle nous-mêmes : mais nous sommes sûrs de tout cela et de nous-mêmes, quand ce cœur est une fois à Dieu. Il est vrai que ce cœur est un abîme impénétrable, mais enfin, tout impénétrable qu'il peut être, nous savons bien à qui il est et à qui nous l'avons donné : si c'est Dieu qui en est le maître, ou la créature. Car c'est un oracle de la vérité éternelle, qu'il ne peut être à l'un et à l'autre tout à la fois ; et l'erreur du monde la plus pernicieuse est de croire que nous pouvons partager ce cœur entre la créature et Dieu, entre notre passion et Dieu, puisque à peine le pouvons-nous partager entre deux passions et deux objets créés. Disons à Dieu que nous ne voulons pas être à lui, et que nous avons disposé de ce cœur en faveur d'un autre, c'est un outrage que nous lui ferons ; mais au moins y aura-t-il dans cet outrage une espèce de bonne foi, et peut-être la honte que nous aurons de lui faire cette confession, nous rappellera-t-elle à nous. Mais de dire à Dieu que nous sommes à lui, pendant qu'un autre objet nous possède et qu'il occupe notre cœur, c'est ajouter crime sur crime, et mentir au Saint-Esprit. Ce cœur, qui est la plus délicate portion de nous-mêmes, et, comme parle saint Augustin, l'abrégé et le centre de nous-mêmes, voilà ce que Dieu s'est réservé dans nous. Sans cela nous aurons beau lui offrir nos biens : il n'a que faire de nos biens, dit le prophète royal, et, s'il se tient honoré de l'offre que nous lui en faisons, ce n'est que par le rapport qu'ils ont à notre cœur ; mais si en lui donnant ces biens nous retenons ce cœur, notre sacrifice est le sacrifice de Caïn. Sans cela nous avons beau lui protester que nos vies, que nos fortunes sont entre ses mains ; il faut bien que nous parlions ainsi : mais toutes ces protestations sont des paroles, dont il appellera toujours à notre cœur, et

contre lesquelles ce cœur réclamera toujours, tant qu'il se sentira dominé par la créature.

Dieu veut donc notre cœur, chrétiens, et il le veut de telle sorte qu'il en est jaloux ; et cette jalousie est si peu indigne de lui, qu'il s'en fait même honneur dans l'Écriture, puisqu'une des qualités dont il se glorifie davantage est celle d'un Dieu jaloux : *Dominus zelotes nomen ejus (Exod., XXXIV)*. Il n'est point jaloux de nos grandeurs, il n'est point jaloux de nos prospérités : outre que nos prospérités et nos grandeurs sont trop peu de chose pour exciter sa jalousie, il n'a garde de nous les envier, lui qui en est l'auteur. Il veut bien que nous soyons riches, que nous soyons grands, que nous soyons puissants dans le monde, pourvu que notre cœur soit à lui. C'est pour cela qu'il a fait des prodiges d'amour, qu'il a tout entrepris, qu'il a tout souffert ; et saint Ambroise, surpris avec raison qu'il ait voulu tout souffrir de la sorte et tout faire, ne croit point manquer au respect qui lui est dû, en s'écriant : *O Deum, si fas est dicere, prodigum tui præ desiderio hominis (Ambr.)* ! O Dieu ! si je l'ose dire, prodigue de vous-même et de votre divinité, par un désir excessif du cœur de l'homme !

Après cela, serons-nous encore assez injustes pour lui refuser un cœur qui lui appartient par tant de titres, ou plutôt serons-nous encore assez infidèles pour lui ôter la possession d'un cœur que nous lui avons offert tant de fois ? Car enfin, chrétiens auditeurs, cent fois nous l'avons dit ; et le langage le plus ordinaire que nous avons tenu à Dieu, lorsque nous étions aux pieds de ses autels, c'était que nous lui donnions notre cœur ; et si nous ne voulons prononcer ce jugement contre nous-mêmes, que nous parlions alors en hypocrites et même en impies, nous sommes obligés de convenir que, de notre propre consentement, ce cœur n'est plus à nous. Et voilà, dit saint Grégoire, pape, ce qui fait la malice du péché ; mais surtout de ce péché par où notre cœur s'attache et se livre à une créature mortelle. Car c'est attenter sur le domaine de Dieu, ou, pour mieux dire, c'est ruiner dans nous ce domaine volontaire que Dieu s'était acquis sur nous ; c'est révoquer la donation que nous lui avons faite de nous-mêmes, et, par une usurpation sacrilège, lui arracher ce cœur qui s'était consacré à lui ; c'est commettre dans l'holocauste un larcin ; ce qu'il a toujours eu en horreur, comme il le témoigne si expressément par son prophète ; c'est nous dérober nous-mêmes à lui, après nous être présentés, et piquer sa jalousie, non plus en adorant, à l'exemple des Israélites, et en lui suscitant pour rivaux des dieux de bois et de pierre, mais des idoles de chair : *Et in sculptilibus suis ad æmulationem eum provocaverunt (Ps. LXXVII)*. Profanes idoles, objets corrupteurs et indignes de nous, qui nous perdent, qui nous damnent, et dont nous nous faisons néanmoins de prétendus divinités, ou qui nous réduisent à n'avoir plus et à ne plus recon-

naître de divinité. Ah ! mon Dieu, est-il possible que mon iniquité soit allée jusque-là ; et moi qui ne voudrais pas qu'on entreprit sur le moindre de mes droits ; moi qui ne pourrais souffrir qu'on violât à mon égard certains devoirs ; moi, Seigneur, qui crois pouvoir exiger de vous, parce que vous êtes mon Dieu, que vous étendiez sur moi les soins de votre providence, comment vous ai-je rendu jusqu'à présent si peu de justice, et comment ai-je pu vivre ainsi, dans un désordre continuel, par rapport à vous et à la plus essentielle de mes obligations ? Mais enfin jusqu'à quand ce désordre durera-t-il ? jusqu'à quand cette passion régnera-t-elle dans mon cœur ? en serai-je toujours esclave, et ne romprai-je jamais mes liens, pour vous offrir ce beau sacrifice de louanges dont a parlé votre Prophète, et qui consiste à m'immoler moi-même et à vous honorer par là, selon la parole du Saint-Esprit, de ma propre substance ? Si nous le faisons, chrétiens, ce sacrifice, non-seulement nous nous acquitterons de ce que nous devons au souverain domaine de Dieu, mais nous engagerons Dieu à nous combler de ses grâces ; il nous accordera les secours les plus puissants, pour seconder une si généreuse entreprise, et pour nous soutenir dans l'exécution ; il nous affermira le bras pour porter le coup avec plus d'assurance, et pour lui sacrifier cette victime qu'il nous demande ; il versera sur nous ses plus abondantes bénédictions et même ses plus douces consolations ; et nous serons surpris de trouver tout aisé là où tout devait, ce semble, nous coûter si cher.

Mais vous me direz : Ce qu'il y a dans mon cœur de plus précieux pour moi, ce qu'il y a de plus intime, est souvent ce qui me rend plus criminel ; car c'est un engagement tendre, un amour illégitime et corrompu ; or, ce qui me rend criminel et ce qui est criminel en soi, comment peut-il être offert à Dieu, et comment peut-il entrer dans ce sacrifice de moi-même par où je dois honorer Dieu ? Appliquez-vous, chrétiens, à ma pensée ; je vais, dans une espèce de paradoxe, vous découvrir une des plus grandes et des plus consolantes vérités du christianisme. En effet, voilà le miracle de la grâce, que ce qui nous rendait criminels serve à nous sanctifier par le sacrifice que nous en faisons à Dieu ; et que ce qu'il y avait dans nous de plus abominable aux yeux de Dieu, par un changement merveilleux, soit ce que nous avons à lui présenter de plus digne de lui ; c'est-à-dire que notre Dieu veuille bien se tenir honoré de notre péché même, et que non-seulement il ne refuse pas de recevoir ce péché en holocauste, mais que, de tous les holocaustes qu'il attend de nous, il n'y en ait pas un qu'il estime davantage et qui lui plaise plus que celui-là. Or c'est de quoi nous ne pouvons douter, après la déclaration expresse que nous en a faite saint Paul, en nous obligeant à faire servir nos propres désordres à la piété et à la justice. Et voilà, chrétiens, le moyen de concilier deux choses infiniment utiles pour notre instruction et pour notre

édification. Plaise au ciel que vous les goûtiez et que vous en profitiez ! Car la foi nous apprend d'une part, que nous devons nous offrir à Dieu dans un état où nous lui puissions être agréables, c'est-à-dire dans un état de sainteté conforme à ce que nous sommes et à ce qu'il est ; et cependant la même foi nous enseigne d'ailleurs que Dieu, tout juste et tout saint qu'il est, ne dédaigne pas les pécheurs. Nous savons que comme Jésus-Christ présente aujourd'hui dans sa personne une victime pure, innocente, exempte de tache, il faut que nous paraissions, autant qu'il est possible, devant Dieu dans les mêmes dispositions ; que nous avons un corps, et qu'il faut que nous lui présentions ce corps comme une hostie vivante, sainte, capable de lui plaire : *Ut exhibeatis corpora vestra hostiam viventem, sanctam, Deo placentem* (Rom., XII) ; qu'il nous a donné une âme, et qu'il faut que cette âme soit sanctifiée par la charité et par toutes les vertus chrétiennes, pour mériter de lui être offerte ; en un mot, qu'il faut, parce qu'il est saint, que nous le soyons aussi : *Sancti estote, quia ego sanctus sum* (Levit., XI). Voilà ce que nous savons, mais nous savons en même temps que les publicains n'ont pas laissé d'entrer dans le temple de ce Dieu de sainteté, pour se présenter à lui, et que, n'ayant rien qui fût digne de lui, ils ont eu devoir au moins lui offrir leur indignité. Quoi donc ! veux-je par là vous engager à offrir à Dieu des corps impurs, des esprits superbes et orgueilleux, des âmes attachées à la terre, des cœurs infectés de la contagion du péché ? A Dieu ne plaise, mes chers auditeurs, que je sois dans ce sentiment, et que je ne l'aie pas en horreur. Mais, pour n'être pas encore saints et irrépréhensibles devant Dieu, ne pourrez-vous plus aussi jamais vous présenter à Dieu ? En parlant de la sorte, je vous réduirais à un funeste désespoir, et peut-être donnerais-je à l'impiété tout l'avantage qu'elle désire. Non, non, chrétiens, je ne dis ni l'un ni l'autre ; mais, réunissant ces deux vérités, je dis, pour détruire tous les prétextes qui pourraient vous éloigner de Dieu, qu'il faut, ou que vous soyez saints pour vous offrir à Dieu, ou qu'en vous offrant à Dieu vous commenciez à être saints. Je dis qu'il faut que vous trouviez dans vous-mêmes cette victime innocente que demande l'Apôtre ; ou, si vous ne l'y trouvez pas, que vous l'y formiez : et comment ? par l'oblation même de vos personnes ; car quelque corrompus que vous puissiez être par le péché, je prétends que cette oblation seule, de la manière que je l'entends, vous sanctifiera ; et, que comme notre divin Sauveur, en se présentant à son Père, a sanctifié par cette seule action tous les justes qui sont et qui seront jamais : *Una oblatione consummavit in sempiternum sanctificatos* (Hebr., X), ainsi, vous qui m'écoutez, par cette oblation particulière que vous ferez de vous-mêmes, pourvu qu'elle soit sincère ; de pécheurs, de mondains, d'indignes de Dieu que vous êtes, vous deviendrez saints, parfaits, dignes de Dieu : pourquoi ? parce que,

selon les principes de la théologie et des Pères, s'offrir à Dieu sincèrement et de bonne foi, c'est se sanctifier : *Sanctum Domino vocabitur* (Luc., II). Car s'offrir à Dieu sincèrement et de bonne foi, c'est sincèrement et de bonne foi vouloir être à Dieu : or, vouloir être ainsi à Dieu, c'est renoncer de bonne foi et sincèrement à tout ce qui nous éloigne de Dieu ; et voilà la détestation du péché et la conversion du cœur. Vouloir être à Dieu, et le vouloir bien, c'est vouloir détruire dans nous tout ce qui nous a séparés de Dieu, et qui pourrait encore nous en séparer : et voilà l'expiation du péché et la sanctification de la pénitence. Vouloir être à Dieu, c'est vouloir être ami de Dieu, lui obéir et le servir, et voilà l'exercice des vertus chrétiennes, et la pratique de toutes les bonnes œuvres : *Sanctum Domino vocabitur*. Une oblation de nous-mêmes, véritable, solide, efficace, comprend tout cela, sinon dans l'exécution actuelle, au moins dans le désir, dans le sentiment, dans la résolution ; et que faut-il davantage pour nous réconcilier avec Dieu, et pour nous remettre dans sa grâce ? *Sanctum Domino vocabitur*.

Grande et essentielle différence que vous devez ici remarquer entre les devoirs de la religion que nous rendons à Dieu, et les offres même sincères de service que nous faisons aux hommes ; car quand je me donne, par exemple, quand je m'offre à un grand de la terre, je ne deviens pas pour cela digne de lui ; je puis être à lui, et retenir toute mon indignité, parce que je puis être à lui et n'en être pas meilleur ; il ne dépend pas de moi de lui plaire, et il peut arriver que l'empressement même et l'ardeur que je témoignerai pour lui plaire fera que je lui déplairai. Mais il en va tout au contraire à l'égard de Dieu : si je veux être à lui, je suis à lui ; si je veux lui plaire, je lui plais ; si je veux mériter son amour, je commence à le mériter ; et si je veux devenir saint, dès là je commence à le devenir : *Sanctum Domino vocabitur*. A quel autre maître dois-je donc plutôt me consacrer ? et, dans la consécration que je ferai de moi-même à mon Dieu, quel regret plus vif dois-je ressentir que d'avoir quelque temps délibéré sur une obligation si indispensable ? Car, puisque vous êtes mon Dieu, Seigneur, puisque vous êtes le Dieu de mon cœur, il est bien juste que vous le possédiez, et que ne puis-je vous le rendre tel que vous l'avez formé ! Mais, tout corrompu qu'il est, vous l'agréerez quand je vous l'offrirai ; de cette victime d'iniquité, vous ferez une victime de propitiation et de sanctification ; vous la purifierez par le feu de votre amour ; et, purifiée de la sorte, elle servira à votre gloire. Les maîtres du siècle, si j'allais me présenter à eux, après leur avoir été aussi infidèle qu'à vous, me rebutteraient et refuseraient de m'entendre ; mais, Seigneur, vous voulez bien encore vous tenir honoré de l'offrande que je viens vous faire, et c'est ce qui m'encourage à la faire. Domaine de Dieu, domaine essentiel que nous devons reconnaître, comme

Jésus-Christ, par une oblation sincère de nous-mêmes ; et domaine universel que nous devons reconnaître, comme Jésus-Christ, par une entière oblation de nous-mêmes : c'est la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

C'est une réflexion bien judicieuse que fait saint Ambroise, lorsque, parlant de la vertu de religion, qui est le lien de la dépendance et de la subordination parfaite qu'il doit y avoir entre Dieu et l'homme, il dit que le devoir et le mérite de cette vertu ne consistent pas à s'offrir simplement à Dieu ; et la raison qu'il en apporte est convaincante ; car il n'y a point d'homme, ajoute-t-il, pour lâche ou pour pécheur qu'il puisse être, qui, dans le relâchement même, ou dans le désordre de sa conduite, ne voulût être à Dieu à certaines conditions, ne fût près de se donner à lui jusqu'à un certain point d'engagement, et ne lui fît sans peine le sacrifice de sa personne avec certaines réserves. Le mérite donc de la religion, conclut ce saint docteur, c'est de faire à Dieu l'oblation de soi-même dans une étendue proportionnée à celle du domaine de Dieu. Or, pour bien reconnaître l'étendue du domaine de Dieu, la condition indispensable doit être de s'offrir à Dieu sans condition ; le terme de notre engagement, de s'engager sans aucun terme ; et la juste mesure de notre sacrifice, de se sacrifier sans mesure. Pourquoi ? Je vous l'ai dit, chrétiens ; parce que Dieu étant absolument ce qu'il est, et son domaine étant infini aussi bien que son être, tout ce qui est borné du côté de la créature ne peut plus avoir, en qualité d'hommage et de tribut, la proportion requise pour l'honorer. Il faut dans le cœur de l'homme, si j'ose m'exprimer ainsi, quelque chose d'aussi vaste et d'aussi immense que ce domaine même qui est en Dieu, afin que Dieu puisse être content, c'est-à-dire, il faut que l'homme veuille être aussi universellement à Dieu, que l'empire de Dieu s'étend universellement sur lui. Or, ce caractère d'universalité dans l'acte de religion dont nous parlons, c'est ce qui en fait le difficile et l'héroïque ; et voilà néanmoins la seconde leçon que nous devons tirer de notre mystère.

Car, prenez garde, chrétiens, Jésus-Christ ne se contente pas d'être présenté dans le temple, mais il se présente lui-même avec une connaissance distincte de tout ce qui lui arrivera en conséquence de cette présentation ; je veux dire avec une vue actuelle de tous les ordres rigoureux qui seront un jour exécutés sur sa chair innocente et sur sa divine personne ; il s'offre à Dieu pour être la victime du genre humain ; il s'engage jusqu'à vouloir bien accomplir tout ce qui est prédit de lui, jusqu'à vouloir bien renoncer aux droits les plus inaliénables de sa gloire, jusqu'à vouloir bien se dépouiller de sa liberté, en prenant la forme d'un esclave, jusqu'à vouloir être rassasié d'opprobres, être un homme de douleurs, être regardé comme un ver de terre, être anathème et malédiction, être couvert de la tache du pé-

ché et traité comme pécheur ; en un mot , jusqu'à cette affreuse extrémité de mourir , et de mourir par les mains des hommes , et de mourir entre deux criminels , et de mourir sur la croix : *Usque ad mortem , mortem autem crucis* (Philip., II), Car, sans cela, tout Sauveur et tout Dieu qu'il est, il ne s'acquitterait pas envers Dieu de ce qu'il lui doit ; et si de toutes ces épreuves il en eût excepté une seule, Dieu n'aurait pas été pleinement satisfait de lui. Il fallait tout cela pour honorer Dieu selon toute l'étendue de son domaine.

Ah! mes frères, s'écrie saint Bernard, à considérer cette oblation telle qu'elle se fait dans le temple, et par rapport à l'heure présente ; à l'examiner seulement en elle-même, et sans égard à ses suites, elle paraît assez douce et bien facile. On porte Jésus-Christ à l'autel, on le consacre au Seigneur de toutes choses, on le met pour cela dans les mains du prêtre, on le rachète avec deux tourterelles, et aussitôt on le rapporte dans la maison de Joseph : *Oblatio ista satis delicata videtur, ubi tantum sistitur Domino, redimitur avibus, et illico reportatur* (Bern.). Mais n'en jugez pas par la simplicité de cette cérémonie ; car le jour viendra où ce divin enfant sera offert, non plus dans le temple, mais au Calvaire ; non plus entre les bras de Siméon, mais entre les bras de la croix ; non plus par le ministère de Marie, mais par le ministère des bourreaux : *Veniet quando non in templo offeretur, nec inter brachia Simeonis, sed extra civitatem inter brachia crucis* (Idem). Ce qui se fait aujourd'hui n'est que le prélude de ce qui se fera alors ; ou plutôt, ce qui se fera alors ne sera que la consommation et l'accomplissement de ce qui se fait aujourd'hui. Car cet Homme-Dieu ne sera persécuté, ne sera moqué et insulté, ne sera meurtri de coups et déchiré de fouets, ne sera crucifié, que parce qu'il l'aura voulu. Or, c'est aujourd'hui qu'il se déclare solennellement vouloir tout cela ; et il se tient obligé de le vouloir, parce qu'il se présente à Dieu ; nous apprenant, par son exemple, qu'à proportion de ce que nous sommes, il nous en doit autant coûter pour nous mettre dans l'ordre de cette dépendance entière et parfaite où nous devons vivre à l'égard de Dieu, et que, pour peu que nous prétendions composer avec Dieu, l'oblation que nous lui faisons de nous-mêmes n'est ni complète ni recevable.

Voilà, mes frères, dit saint Léon, ce qui nous justifie sensiblement l'excellence de cette loi divine que nous avons embrassée, et qu'une infidélité secrète qui nous aveugle ose quelquefois condamner d'excès. Quand on nous dit que la loi chrétienne porte l'assujettissement et le dévouement de la créature à Dieu, jusqu'à la haine de soi-même, jusqu'au crucifiement de la chair, jusqu'à l'humiliation de l'esprit, jusqu'à la mort des plus vives et des plus dominantes passions, jusqu'au retranchement des simples désirs, jusqu'au pardon des injures, jusqu'à l'oubli de l'intérêt, jusqu'au sacrifice de l'homme

et de tout l'homme ; et que, sans une disposition du cœur qui comprenne tout cela, il est inutile de nous offrir à Dieu, le dirai-je ? tout fidèles que nous sommes, nous ne pouvons goûter cette morale ; elle nous paraît outrée, et nous la traitons d'exagération. Mais d'où vient notre erreur sur ce point ? de ne nous pas appliquer assez à bien connaître, et le domaine de Dieu d'une part, et de l'autre la tyrannie du monde. Ne perdez pas ceci, je vous prie : je dis d'une part le domaine de Dieu ; car si j'avais une fois bien compris ce que c'est que Dieu, et par combien de titres je lui appartiens, quelque épreuve qu'il voulût faire de moi et de ma fidélité, ma raison n'aurait rien à répliquer. Ce seul nom d'un Dieu maître de l'univers, s'autorisant de ce suprême domaine pour porter ses lois, ne les fondant sur rien autre chose, sinon qu'il est le Seigneur : *Ego Dominus* (Levit., XIX) ; d'un Dieu à qui nous sommes redevables de tout, parce que nous avons tout reçu de lui ; d'un Dieu de qui nous avons une indépendance si universelle, que nous ne pouvons rien sans lui et que par lui ; ce nom seul, je le répète, pris dans toute l'étendue de sa signification, répondrait à toutes les difficultés que la prudence humaine pourrait former au préjudice de ses droits. A quoi que ce soit qu'il lui plût de les étendre, je conclurais qu'ils vont bien au delà, et que tous les hommages que je lui rends ne sont encore que comme de faibles essais de ceux que je lui dois. Surtout je le conclurais de la sorte, en considérant d'autre part la tyrannie du monde ; car je n'ai qu'à me souvenir comment le monde veut être servi, comment il veut qu'on soit à lui, pour apprendre ce que Dieu demande de moi, et ce que je ne puis sans injustice lui refuser. En effet, le monde est-il content qu'on ne se donne à lui qu'à demi ? et que réservez-vous, que croyez-vous pouvoir réserver, quand il s'agit de marquer votre attachement à ces maîtres mortels dont la nécessité ou le devoir vous font dépendre ? Voilà, chrétiens, une conviction sensible, palpable, et à laquelle je ne vois pas que vous puissiez jamais répondre ; voilà le sujet de votre confusion : si vous n'y pensez pas, il est bon de vous y faire penser.

Vous le savez jusqu'où le monde souvent fait aller ses prétentions à l'égard de ceux qu'il tient sous son empire. Délibérer et balancer quand il est question de son service, ne se pas livrer en aveugle à toutes ses volontés, se prescrire là-dessus certaines bornes, et ne pas vouloir passer plus avant, c'est assez pour le refroidir, assez pour le piquer contre vous, assez pour lui rendre votre fidélité suspecte, et pour vous attirer sa disgrâce. Vous vous êtes mille fois sacrifié pour lui ; vous avez eu pour lui toutes les déférences ; vous lui avez rendu toutes les assiduités qui pouvaient lui faire voir votre zèle ; vous lui en avez donné mille preuves, et tous les jours vous lui en donnez encore de nouvelles : cela est vrai ; mais parce que dans une occasion vous n'avez pas fait pa-

raître la même ardeur; parce qu'il ne vous a pas trouvé également vif, également prompt, également déterminé à seconder tous ses desirs, il n'en faut pas davantage pour vous détruire dans son esprit, et pour répandre un nuage sur tous vos mérites passés. Dieu dit autrefois à Abraham, lorsque ce saint patriarche consentit à immoler Isaac, son fils unique et son bien-aimé : *Quia fecisti hanc rem* (Genes., XXII) ; parce que vous m'avez obéi en telle rencontre, pour cette seule chose que vous avez faite, je vous bénirai, je vous comblerai de gloire, je vous donnerai une longue et heureuse postérité, je verserai sur vous mes grâces les plus abondantes. Mais, s'il m'est permis de faire cette opposition, je puis bien dire, au contraire : parce qu'il y a eu un point et tel point où le monde attendait de vous un plein dévouement de vous-mêmes, et où vous vous êtes épargnés, cela suffit; sans égard à tout ce qu'il a d'ailleurs reçu de vous, le monde vous méprisera, le monde vous oubliera, le monde vous frappera de ses anathèmes et vous réprouvera : telle est la conduite du monde, telle en est la loi; et, ce qui m'étonne encore plus, c'est de vous voir si soumis à cette loi. Quels sacrifices ne fait-on pas aux hommes pour mériter leurs bonnes grâces et pour s'insinuer dans leur faveur? le sacrifice de ses biens : on s'épuise pour eux en frais et en dépenses excessives, rien ne coûte, pourvu qu'on parvienne à leur plaire, et l'on ne compte pour rien le désordre de ses affaires et la ruine entière de sa famille; le sacrifice de son repos : que de réflexions, que d'assiduités, que de veilles, que de courses, que de fatigues ! le sacrifice de sa santé : on se consume de travaux et encore plus de chagrins qui en sont inséparables; le sacrifice de sa vie : on s'expose à tous les orages de la mer, à tous les périls des armes, et l'on devient prodigue de son propre sang; le sacrifice même de son âme : on se rend complice des injustes entreprises d'un grand ou compagnon de ses débauches. Dis-je rien dont vous ne soyez témoins et dont nous ne devions gémir? Prenez garde, s'il vous plaît : je ne prétends point ralentir l'ardeur qu'on a et que nous devons avoir pour ces maîtres que le ciel a placés sur nos têtes, et qu'il a revêtus de son autorité. Soyons dévoués à leurs personnes, dévoués à leurs intérêts; et, hors l'intérêt de Dieu et celui de notre conscience, ne ménageons rien de tout le reste, et soyons-leur fidèles jusqu'à la mort : non-seulement j'y consens, mais c'est un devoir que je vous prêche, et à quoi je ne puis trop fortement vous porter. L'unique chose que je veux vous faire comprendre et que je déplore, c'est votre injustice, lorsque vous usez de tant de réserve à l'égard du plus grand de tous les maîtres, et que vous faites gloire de vous immoler pour les autres.

Car voici le désordre, chrétiens, et, pour peu que vous vous appliquiez à découvrir les sentiments de votre cœur, vous aurez bientôt reconnu que c'est le vôtre. On veut être à Dieu, mais toujours avec certaines

exceptions. Qu'il demande tout ce qu'il lui plaira, tout lui est présenté, pourvu qu'il fasse grâce à cette passion, pourvu qu'il ne condamne pas cette inclination, pourvu que ce point d'honneur soit à couvert, pourvu qu'on ne soit pas obligé de renoncer à ce jeu, pourvu qu'on puisse toujours entretenir cette société et se trouver à ces assemblées. Voilà le plan qu'on se forme d'une conduite chrétienne; voilà le traité qu'on voudrait faire avec Dieu : et moi je dis que ce plan est chimérique, et que ce traité ne peut subsister : pourquoi ? parce que c'est vouloir vous partager entre Dieu et le monde, entre Dieu et vous-mêmes; et que Dieu ne peut souffrir de partage; parce que c'est vouloir limiter le domaine de Dieu, et que son domaine n'a point de limites.

En effet, chrétiens, avez-vous jamais bien pénétré le sens de ces paroles que Dieu dit à Moïse, et sur quoi est fondée la cérémonie de ce jour : *Measunt omnia* (Exod., XIII) : Toutes choses sont à moi ? Paroles courtes, mais qui, dans leurs brièveté, comprennent les devoirs les plus essentiels de l'homme envers Dieu, en nous donnant la plus juste idée du domaine de Dieu sur l'homme. *Mea sunt omnia* : Tout est à moi : c'est-à-dire, comme nous l'enseigne le disciple bien-aimé, que tout dans ce vaste univers a été fait par lui, et que rien de tout ce qui a été fait ne l'a été sans lui : par conséquent, que l'homme en particulier n'a rien qu'il n'ait reçu de lui; et, par une conséquence non moins nécessaire, que l'homme n'a rien qui ne doive remonter vers lui comme à sa source, et lui être rapporté : *Mea sunt omnia* : Tout est à moi; c'est-à-dire que, comme il est l'auteur de tout, il en est le conservateur; en sorte, dit l'Apôtre, que nous n'agissons que par lui, et qu'il n'y a pas une pensée dans notre esprit, pas un sentiment de notre cœur, pas une onction qui ne dépende actuellement de lui : d'où il s'ensuit que toutes les pensées de notre esprit, que tous les sentiments de notre cœur, que toutes nos actions doivent être pour lui : *Mea sunt omnia* : Tout est à moi; c'est-à-dire, selon la parole du Saint-Esprit, qu'il peut disposer de tout à son gré et suivant les absolus et sages conseils de sa Providence : qu'il a dans ses mains les biens et les maux, les richesses la pauvreté, la fortune et l'adversité, la maladie et la santé; qu'il les distribue comme il lui plaît, et partout où il lui plaît; que c'est lui qui blesse et lui qui guérit, lui qui dépouille et lui qui enrichit, lui qui abaisse et lui qui élève, lui qui afflige et lui qui console : car toutes les Ecritures sont pleines de ces expressions; et de là que faut-il conclure ? que, quelque disposition qu'il fasse de nous, qu'en quelque état qu'il nous place, nous n'avons donc ni ne pouvons avoir aucun droit de nous détacher de lui.

Ah ! chrétiens, quel fonds de morale ! reprenons-le, et tâchons à nous instruire. Rien dans nous qui n'appartienne à Dieu; et cependant que lui donnons-nous de tout ce que nous sommes ? Dans ce partage que

nous faisons de nous-mêmes, si Dieu n'est pas absolument oublié, du reste que ne réservons-nous pas pour notre vanité, pour notre ambition, pour notre plaisir, pour nos commodités et nos aises, pour notre intérêt et notre avare cupidité ? Ce qu'il y a de plus déplorable, et ce qui rend notre erreur plus dangereuse, c'est que nous nous conduisons en cela même par principes, mais principes qui nous trompent, ou parce que notre amour-propre nous les fait porter trop loin, ou parce qu'il nous les fait mal entendre. Car il faut être à Dieu, disons-nous, mais y être d'une manière convenable à notre état ; il faut être à Dieu, mais aussi, dans mon état, ne dois-je pas abandonner tout le soin de mon établissement selon le monde ; il faut être à Dieu, mais aussi, dans mon état, ne dois-je pas me distinguer par des singularités, ni manquer à toutes les bienséances du monde ; il faut être à Dieu, mais aussi, dans mon état, ne dois-je pas me priver de tout divertissement et de tout relâche ; il faut être à Dieu, mais aussi, dans mon état, faut-il me maintenir ; et si je ne pense pas à moi-même et à mes affaires temporelles, qui y pensera et qui y pourvoira ? Spécieux raisonnements, qui, pris dans un sens chrétien, peuvent être vrais, et alors ne nous font rien dérober à Dieu de tout ce que nous lui devons ; mais qui, de la manière que nous les entendons, n'aboutissent qu'à nous faire entièrement quitter Dieu pour le monde, ou du moins qu'à nous justifier l'indigne réserve que nous faisons de la meilleure part de nous-mêmes, pour la donner au monde. Allons plus avant : rien dans nous, non-seulement qui n'appartienne à Dieu, mais qui n'ait une dépendance actuelle de Dieu pour subsister, ni qui puisse agir sans Dieu. Mais voici l'injure la plus sensible que puisse recevoir de nous ce premier moteur qui concourt à toutes nos pensées, à tous nos sentiments, à toutes nos actions, par un secours continu et toujours présent : c'est qu'à peine nous occupons nous quelques-moments de lui, qu'à peine tournons-nous quelquefois notre cœur vers lui ; que, de tant d'actions qui composent notre vie, à peine en peut-il compter quelques-unes qui soient pour lui. Je dis plus encore, comme Dieu est souverain auteur de nos êtres, il est maître de nos destinées : car, selon le raisonnement de l'Apôtre, l'ouvrier ne peut-il pas faire tout ce qu'il veut de son ouvrage ? le placer comme un vase d'honneur sur le buffet, ou l'employer aux plus vils ministères ? le conserver ou le briser ? et, quoi qu'il en fasse, n'est-ce pas toujours son ouvrage ? C'est-à-dire, Dieu qui nous a créés indépendamment de nous et sans nous, ne peut-il pas, sans nous et indépendamment de nous, décider de notre sort ? et de quelque manière que sa providence en décide, soit pour nous faire briller dans l'éclat, ou pour nous laisser dans l'obscurité ; soit pour nous combler des biens de la vie, ou pour nous en priver ; soit pour nous rendre heureux selon le monde, ou pour nous refuser ce prétendu bonheur ; riches ou pau-

vres, grands ou petits, sains ou malades, consolés ou affligés, ne sommes-nous pas toujours des créatures formées de sa main ? et la différence de nos conditions, qui ne change rien à ce caractère ineffaçable de créatures que nous portons, change-t-elle quelque chose à ce droit inviolable qu'il a sur nous, et à ce caractère de maître qui lui est propre ? Si donc nous voulons être à Dieu comme nous le devons, si nous voulons rendre à son domaine l'hommage qui lui est dû, il faut que ce soit par une soumission sans bornes et par un plein abandon de nous-mêmes à toutes ses volontés. Qu'il nous fasse monter aux plus hauts rangs, ou qu'il nous en fasse descendre ; qu'il nous appelle à des emplois éclatants, ou qu'il nous destine à ce qu'il y a de plus commun et même de plus méprisable ; qu'il seconde nos desseins, et que, par une conduite particulière de sa sagesse, nos desseins échouent ; dans la paix ou dans la guerre, dans la gloire du triomphe ou dans l'humiliation de la défaite, dans l'autorité ou dans la sujétion, dans la faveur ou dans la disgrâce, dans le repos ou dans le travail, dans l'opulence ou dans la disette, partout il faut nous souvenir, comme le grand-prêtre Héli, qu'il est le maître : *Dominus est* (I Reg., III) ; que c'est à lui d'ordonner sans nous rendre raison de ses ordres, et à nous d'obéir sans murmurer et sans nous plaindre ; que c'est attenter à ses droits que de prétendre nous marquer nous-mêmes la route que nous devons prendre, et choisir l'état où il nous plaît de nous pousser ; que lui appartenant dans tous les états, il n'y en a point, quel qu'il soit, qui puisse nous dispenser de lui être sincèrement et totalement dévoués.

C'est là, dis-je, de quoi je dois me souvenir. Ainsi, tant que je voudrai mettre à ce devoir capital et général des exceptions ; tant que je ne serai pas disposé à bénir Dieu, ou, comme le grand-prêtre Héli, lorsqu'on m'annoncera de la part de Dieu les ordres les plus rigoureux ; ou, comme Marie, lorsqu'on me dira au nom de Dieu que j'ai l'âme percée d'un glaive de douleur, ou, comme Jésus-Christ, lorsque, par l'arrêt de Dieu, je me verrai condamné à la croix, c'est-à-dire aux adversités et aux souffrances de la vie ; tant que j'entreprendrai de me conduire moi-même et de m'ingérer où il me plaira, où mon ambition me portera, où mon intérêt m'engagera, où mon plaisir m'attirera, sans égard aux vues de Dieu, et sans examiner quels desseins il aura formés sur moi ; tant que je m'élèverai contre Dieu, dès qu'il ne condescendra pas à mes désirs, et qu'il permettra que je sois humilié, délaissé, persécuté, ruiné ; tant que je dirai : Si j'étais en telle ou telle situation, je servirais Dieu, je me donnerais à Dieu ; mais présentement je ne puis rien faire pour Dieu. Enfin, tant que j'oserai compter avec Dieu, et que je ne lui ferai pas, sans restriction, comme un transport universel de tout ce que j'ai et de tout ce que je puis avoir, de tout ce que je suis et de tout ce que je puis devenir, il ne se tiendra jamais suffisamment honoré de

moi, ni jamais je n'aurai rien à attendre de lui. Car, pour aller jusqu'au principe, vouloir retenir quelque chose et le refuser à Dieu, c'est préférer à Dieu même ce que vous retenez et ce que vous lui refusez : par conséquent ce n'est plus avoir pour Dieu cet amour de préférence qui le met à la tête de tout ; et ne le pas aimer de la sorte, c'est se rendre indigne de sa grâce, c'est mériter sa haine, et s'attirer ses plus rigoureux châtimens.

Et voilà, mes chers auditeurs, comprenez bien ceci ; c'est une remarque bien vraie et bien importante : voilà ce qui arrête tous les jours tant de conversions, ce qui fait évanouir tant de bons desseins, ce qui retient jusqu'à la mort tant de pécheurs dans un affreux éloignement de Dieu, et ce qui les damne. Je ne veux que vous-mêmes pour vous convaincre de ce que je vais vous dire, et votre seule expérience en sera la preuve la plus sensible. Combien de mondains se sentent quelquefois touchés de la grâce ? Pécheurs d'habitude, et plongés depuis de longues années dans tous les désordres, ils voient l'horreur de leur état : la raison qui les éclaire, la foi qu'ils n'ont pas encore perdue, la conscience qui les pique au fond de l'âme, tout leur fait connaître le dérèglement de leur conduite, la nécessité de revenir à Dieu, les conséquences de ce retour, le prix infini du salut : ils voudraient y penser, que dis-je ? ils semblent même en effet le vouloir. Mais, dès qu'il en faut venir à l'exécution, ce qui déconcerte le projet qu'ils ont formé, ce n'est souvent qu'un seul point : à cet écueil toutes leurs résolutions échouent. Que Dieu voulût leur passer cet article, ils seraient prêts à lui sacrifier tout le reste : que, sur cela seul, le confesseur, ministre de Dieu et vengeur de ses droits, se relâchât et leur fît grâce, il n'y a rien d'ailleurs à quoi ils ne fussent en disposition de se soumettre. Mais, au moment qu'on leur parle d'immoler cet Isaac, au moment qu'on veut appliquer le ciseau sur cet endroit vif, toute la nature se révolte, toute leur constance se dément. Ils étaient en voie de devenir des saints, sans cet obstacle qui s'est présenté et qu'ils n'ont pas le courage de lever ; et parce qu'ils ne veulent pas faire ce dernier effort, parce qu'ils craignent de rompre ce lien qui les attache, au lieu de se rapprocher de Dieu et de rentrer en grâce avec lui, ils s'en éloignent plus que jamais, ils se rengagent dans leurs habitudes criminelles, ils ne gardent nulles mesures et se laissent emporter à tout ce que leur cœur corrompu leur inspire. Car ils sentent bien qu'ils ne peuvent être à Dieu, s'ils n'y sont pleinement, et qu'après lui avoir immolé mille autres victimes, s'ils épargnent celle qu'il leur demande, il ne peut être content. D'où ils concluent que, ne voulant pas faire à Dieu ce sacrifice, ils n'ont donc plus rien à ménager sur tout le reste, et qu'autant vaut se perdre en satisfaisant toutes leurs passions, qu'en n'en satisfaisant qu'une seule. D'après ce raisonnement, dont les suites sont affreuses.

De là plus de frein qui les arrête, plus de crainte de Dieu, plus de soin du salut ; et ce qui met le comble à leur malheur, c'est que les années, bien loin de défendre leur cœur de ce qu'ils ont aimé jusqu'à ne pouvoir se résoudre d'y renoncer pour Dieu, ne servent au contraire qu'à les y attacher davantage. Jusques à la mort ils en sont idolâtres ; ils emportent avec eux cette victime d'iniquité, ou ils ne laissent que pour passer en la quittant dans les mains de la justice divine, et pour en ressentir les plus redoutables vengeances. Combien de réprouvés souffrent dans l'enfer, et y souffriront éternellement ! pourquoi ? une seule attache les a perdus. Sur toute autre chose ils étaient les mieux disposés du monde ; ils avaient des principes de probité et d'honneur, ils avaient un fonds de christianisme et de religion ; mais la religion s'étend à tout, et ils ont voulu la restreindre ; ils ont voulu composer avec Dieu, et Dieu ne veut point de composition ; il les a abandonnés, et ils se sont abandonnés eux-mêmes.

Si donc, chrétiens, nous nous sentons aujourd'hui touchés de quelque désir d'être à Dieu, suivons-le ; mais entrons dans le sentiment du prophète. Cet exemple est d'autant plus propre pour vous et pour cette cour, que c'est l'exemple d'un grand roi et d'un saint roi. David, humilié devant Dieu, lui disait : Seigneur, tout est à vous, et tout vient de vous, la grandeur, la puissance, la gloire : *Tua est, Domine, magnificentia, et potentia, et gloria* (I. Paral., XXIX) ; rien dans le ciel et sur la terre qui ne vous appartienne et qui ne soit soumis à votre empire : *Cuncta quæ in cælo sunt et in terra, tua sunt ; tu dominaris omnium* (Ibid.). De là, que concluait-il ? Ah ! Seigneur, c'est donc avec joie, et dans la simplicité de mon cœur, que je vous offrirai toutes choses : avec joie, parce que je sais que je n'en puis faire un usage ni plus glorieux pour vous, ni plus salutaire pour moi ; dans la simplicité de mon cœur, sans user d'aucun détour et sans vous en dérober la moindre partie : *Unde et ego in simplicitate cordis mei lætus obtuli universa* (Ibid.). Voyez-vous, mes chers auditeurs, comment, de l'universalité du domaine de Dieu, si je puis encore user de ce terme, il tirait comme une conséquence nécessaire l'universalité de l'oblation que nous devons faire de nous-mêmes à Dieu ? Et bien loin qu'il comptât pour beaucoup un tel sacrifice, et qu'il crût faire par là quelque chose de grand, il s'étonnait au contraire que Dieu voulût bien l'accepter de sa main ; car qui suis-je, Seigneur, ajoutait-il, et qu'est-ce que ce peuple dont vous m'avez donné la conduite, pour que nous osions vous offrir cela, et que vous daigniez le recevoir de nous ? ne sont-ce pas vos dons que je vous rends, et ne sont-ce pas vos biens que je vous présente ? *Quis ego, et quis populus meus, ut possimus hæc tibi universa promittere ? tua sunt omnia ; et quæ de manu tua accepimus, dedimus tibi* (Ibid.). Ainsi parlait un roi, un roi victorieux et conqué-

rant ; ainsi , dans l'éclat qui l'environnait , et au milieu de toute la pompe du siècle , se souvenait-il qu'il y a au-dessus de tous les rois , et par conséquent au-dessus de tous les hommes , un souverain maître dont le domaine essentiel demande une sincère oblation de nous-mêmes , dont le domaine universel demande une entière oblation de nous-mêmes , et dont le domaine éternel demande enfin une prompte oblation de nous-mêmes ; c'est la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

Il ne faut pas s'étonner si l'Apôtre , instruisant les premiers fidèles , entre les autres maximes de religion qu'il leur proposait , s'attachait particulièrement à celle-ci , que nul de nous ne vit pour soi-même , et que nul de nous ne meurt pour soi-même ; mais que , soit que nous vivions , soit que nous mourions , c'est pour le Seigneur que nous devons vivre et mourir , puisque , vivant et mourant , nous sommes à lui : *Sive ergo vivimus , sive morimur , Domini sumus* (Rom. , XIV). Il parlait ainsi , dit saint Chrysostome , parce qu'il savait que le domaine de Dieu est un domaine éternel , et qu'en conséquence de cette éternité de domaine , il n'y a pas un moment de notre vie qui lui puisse être disputé. En sorte que , dès que nous commençons d'être , nous commençons à dépendre , ne sortant du néant que pour entrer dans la possession de Dieu , c'est-à-dire dans un état où nous appartenons à Dieu , et où nous ne pouvons être justement possédés d'aucun autre que de Dieu. C'est sur ce principe que l'ange de l'école , saint Thomas , a établi cette opinion si raisonnable , que l'homme , dès le premier instant qu'il connaît Dieu , est obligé de l'aimer et de s'élever vers lui , et que le premier péché que nous commettons dans le moment que notre raison se développe , et que nous pouvons user de notre liberté , est de ne pas faire à Dieu ce sacrifice de nous-mêmes , que l'Écriture appelle le sacrifice du matin : *Holocaustum matutinum* (IV Reg. , XVI). Opinion , dis-je , quelque apparence qu'elle ait de sévérité , la plus conforme à la lumière même naturelle ; car , selon le raisonnement d'un savant cardinal , expliquant là-dessus la pensée et la doctrine de saint Thomas , pourquoi l'homme , au sortir de l'enfance , et lorsqu'il commence à ouvrir les yeux , ne les tournera-t-il pas vers son souverain auteur ? pourquoi différera-t-il un moment à le reconnaître , et pourquoi aurait-il droit de ne lui pas offrir les prémices de cet être qu'il n'a reçu et qu'il n'a pu recevoir que pour lui en faire hommage ?

C'est dans cette vue que saint Augustin , touché d'une douleur amère , et repassant devant Dieu les années de sa vie , s'écriait . Beauté plus ancienne que le monde , c'est trop tard que je vous ai aimée : *Sero te amavi , pulchritudo tam antiqua* (Aug.). Prenez garde : il ne s'arrêtait point à tous les autres motifs que la pénitence chrétienne aurait pu lui fournir , pour pleurer ces délais criminels qu'il avait apportés à sa conversion ; mais il mesurait le temps de sa con-

version à celui de ses obligations , et , comparant l'un à l'autre , il se confondait d'avoir si mal rempli celui-ci , par l'abus qu'il avait fait de celui-là ; car quelle honte pour moi , disait ce saint pénitent , que Dieu m'ait aimé pendant des siècles infinis , et que le monde , ma passion , d'indignes objets et une aveugle cupidité , lui aient enlevé la meilleure partie de ce petit nombre de jours que j'avais pour répondre à son amour ! quel désordre que Dieu ayant toujours été mon Dieu , je me sois soumis et donné si tard à lui , comme sa créature ! Voilà quel était le sujet de son repentir et de ses regrets : *Sero te amavi , pulchritudo tam antiqua*.

Aussi est-ce par cette règle que les prophètes , qui furent les oracles de l'ancienne loi , ne demandaient pas moins à l'homme qu'une éternité de culte et d'adoration , pour honorer cette éternité de domaine qui est l'un des plus nobles attributs de Dieu. Et comme la vie de l'homme , prise dans toute sa durée , est une espèce d'éternité pour lui ; comme Moïse , en parlant de Dieu , et usant d'une expression divine et mystérieuse , assurait que le Seigneur régnerait éternellement et au delà de l'éternité même : *Dominus regnabit in æternum et ultra* (Exod. , XV) ; ainsi le prophète Michée ne craignait point de s'engager trop , quand il promettait à Dieu de lui rendre un hommage éternel et plus qu'éternel : *Ambulabimus in nomine Domini Dei nostri in æternum et ultra* (Mich. , IV) ; comme s'il n'eût pas voulu , remarque saint Jérôme , que le domaine de Dieu sur sa personne l'emportât sur le zèle de sa piété , et que , par une sainte émulation , il eût ambitionné d'être aussi longtemps et aussitôt à Dieu que Dieu avait été à lui.

Mais , chrétiens , sans chercher d'autres exemples , arrêtons-nous à celui que nous présente dans ce mystère le Sauveur de nos âmes. Car voilà l'important devoir qu'il prétend encore aujourd'hui nous enseigner. C'est un Dieu enfant , un Dieu qui vient de naître ; et quarante jours à peine se sont écoulés depuis sa naissance , que déjà il veut être porté à l'autel du Seigneur , et là se sacrifier à son Père. D'une si belle vie qu'il doit mener sur la terre , il ne veut pas qu'il y ait un âge qui ne serve à la gloire de Dieu ; et l'engagement qu'il contracte par cette oblation de lui-même ne regarde pas seulement ses premières années et le temps présent , mais toute la suite de ses années et tout l'avenir ; tellement que le sacrifice de sa croix et de sa mort ne sera point un autre sacrifice que celui-ci , mais le dernier acte de celui-ci , la perfection et la consommation de celui-ci. Et quand , la veille de sa passion , il dira à son Père : J'ai achevé l'ouvrage pour lequel vous m'avez envoyé et que vous m'avez confié : *Opus consummavi quod dedisti mihi* (Joan. , XVII) ; quand sur la croix , prêt à remettre son âme entre les mains de son Père , il s'écriera : Tout est consommé : *Consummatum est* (Joan. , XIX) ; il ne parlera point d'un autre ouvrage que de celui même qu'il commence dans le temple et dans sa sainte présentation.

Figurons-nous donc, mes chers auditeurs, que Jésus-Christ, dans cette fête que nous solennisons, s'adressant à nous et nous animant par son exemple, nous dit à chacun en particulier ce qu'il dit depuis à ses apôtres : *Ecce ascendimus Jerosolymam, et Filius hominis tradetur (Matth., XX)* : Nous voici enfin à Jérusalem, et l'heure est venue où le Fils de l'homme doit être livré; ne différons point et ne faisons pas perdre à Dieu un moment de cette gloire qu'il attend de moi et de vous, et que nous pouvons lui procurer par une oblation prompte de nous-mêmes. Quand le Fils de Dieu tint ce langage à ses disciples, l'évangéliste remarque qu'ils n'y comprirent rien, quoique ces paroles fussent néanmoins très-intelligibles : *Et ipsi nihil horum intellexerunt (Luc., XVIII)*. Voilà, chrétiens, l'état de notre misère et à quoi nous en sommes réduits. Notre divin maître nous prêche aujourd'hui, par son exemple, qu'il faut nous donner promptement à Dieu, et qu'autrement nous ne pouvons bien reconnaître le domaine éternel que Dieu a sur nous; vérité incontestable; mais malgré toute son évidence, vérité que l'esprit du siècle, cet esprit aveugle et grossier, nous rend obscure; en sorte que nous ne la comprenons jamais, parce que nous ne voulons jamais la comprendre : *Et erat verbum istud absconditum ab eis (Ibid.)*. Car nous voulons être à Dieu; mais quand? toujours pour l'avenir et jamais pour le jour présent. Écoutez-moi et tâchez à découvrir sur cela toute la perversité du cœur de l'homme pour en concevoir toute l'horreur qu'elle mérite, et, s'il était possible, toute l'horreur que Dieu en conçoit. Nous voulons être à Dieu, quand nous n'aurons plus rien qui nous attire ailleurs, ni qui puisse nous y retenir; être à Dieu quand il ne nous restera rien autre chose dans la vie, ni engagement à former, ni ambition à contenter, ni rang où aspirer, ni prétentions à soutenir, ni fortune, ni figure à faire; que nous nous trouverons, pour ainsi dire, abandonnés à nous-mêmes, et qu'en nous présentant au Seigneur, nous ne lui présenterons qu'une vie désormais usée, caduque et inutile; être à Dieu quand nous aurons donné à nos passions tout le loisir et tous les moyens de se satisfaire; que nous leur aurons mille fois sacrifié tous ses intérêts; qu'aux dépens de sa gloire et de sa loi, nous aurons aveuglément suivi tous nos désirs, et brutalement assouvi toutes nos cupidités; être à Dieu quand il nous plaira, et non point quand il lui plaît; quand la seule raison nous y engagera, et non point quand la religion nous y appelle; quand ce sera la dernière et l'unique ressource que nous aurons, ou pour faire parler de nous dans le monde, ou pour charmer l'ennui de la vie, et non point quand le devoir nous y oblige et que la piété nous l'inspire; enfin, être à Dieu quand il n'y aura plus à reculer, plus à remettre, et que, surchargés et accablés de dettes, il faudra par une pénitence précipitée, apaiser sa justice ou, par un affreux désespoir, consentir à notre éternelle réprobation. Tel est le plan de conduite que nous

nous traçons à l'égard de Dieu; tel est, dans le partage de nos années, le temps que nous lui assignons.

Mais est-ce là, mon cher auditeur, honorer Dieu, ou n'est-ce pas l'outrager? est-ce reconnaître sa souveraineté que de lui prescrire ainsi le temps qu'il nous plaît? est-ce rendre hommage à son domaine que de lui assigner dans ce temps les dernières années de la vie; des années sur quoi nous ne pouvons compter et qui ne viendront peut-être jamais pour nous, parce que la mort nous enlèvera avant qu'elles viennent? Quoi! Dieu traité de la sorte nous attendra! il se contentera de ce partage! c'est-à-dire il se contentera que nous lui présentions ce que le monde avant lui aura longtemps possédé et mille fois profané! que nous lui présentions ce que le monde méprisera et rebutera; et que nous le lui présentions parce que le monde commencera à le mépriser et à le rebuter! que nous lui présentions ce que nous ne pourrions plus lui refuser sans attirer sur nous un arrêt de condamnation d'autant plus inévitable, qu'il sera prêt à le lancer sur nos têtes! Ah! mon Dieu, seriez-vous ce que vous êtes, si vous étiez obligé de nous recevoir à de telles conditions, et serions-nous ce que nous sommes, s'il nous était permis de vous les imposer? Non, non, chrétiens, il n'en ira pas ainsi, et Dieu, pour ce qu'il se doit à lui-même, a bien su établir, dans l'ordre de la prédestination des hommes, des lois rigoureuses qui le garantissent de cet outrage. Car, si nous l'en croyons (et qui en croirons-nous mieux que lui, puisque toutes ses paroles sont infaillibles et qu'il est la vérité même?); si, dis-je, nous l'en croyons, après que nous l'aurons si indignement traité, il nous frappera de son mépris, et quels seront les terribles effets de ce mépris de Dieu? comprenez-le. Ce ne sera point d'être insensible à nos vœux, si nos vœux sont sincères et qu'ils partent du cœur; ce ne sera point de se tenir éloigné de nous, si c'est de bonne foi que nous nous tournons vers lui et que nous le cherchons; ce ne sera point de nous rejeter, si, par une vraie et solide oblation de nous-mêmes, nous nous présentons à lui. Il a dit qu'à quelque temps que le pécheur voulût revenir à lui, il le recevrait, qu'à quelque temps que nous fussions bien résolus d'être à lui, il agréerait le don que nous lui ferions. Mais prenez garde; ce retour véritable, cette résolution ferme, cette bonne volonté dépend de Dieu et de sa grâce; et que fera Dieu en vous méprisant, après que vous l'aurez méprisé? c'est qu'il vous privera de cette grâce, je dis de cette grâce efficace et forte, de cette grâce d'autant plus nécessaire, que vous serez plus faible et que vous aurez plus d'efforts et plus de chemin à faire, après de longs égarements, pour le retrouver; il la retirera, et alors vous ne voudrez plus être à lui; vous ne serez plus même guère en état de le vouloir, parce que vous ne l'aurez pas voulu lorsque vous en aviez le pouvoir. Ces années que vous lui destiniez, vous voudrez encore les donner au monde; du jour présent vous remettrez

toujours au lendemain, et de ce lendemain à un autre, jusqu'à ce que vous soyez enfin arrivé à ce dernier jour, qui n'aura plus de lendemain pour vous. Ou s'il vient un âge avancé et un temps auquel il semble que vous vouliez vous donner à Dieu, vous ne le voudrez qu'imparfaitement, vous ne le voudrez qu'à demi, vous croirez le vouloir, et vous ne le voudrez pas. Et c'est en ce sens qu'il faut entendre cette menace qu'il a si souvent réitérée dans l'Écriture et exprimée en tant de manières différentes : Alors ils m'invoqueront, et je serai sourd et insensible à leurs prières ; ils me chercheront, et je me déroberai à leur vue, en sorte qu'ils ne me trouveront pas ; ils frapperont à la porte et ils me crieront : Seigneur, Seigneur ; mais moi, sans leur ouvrir, je leur répondrai que je ne les connais point ; je les renverrai à ces faux dieux qu'ils m'auront préférés et à qui ils auront consacré leurs plus beaux jours.

Terrible, mais juste châtement à quoi vous vous exposez, mon cher auditeur, et dont vous n'aurez pas lieu de vous plaindre, puisqu'il n'aura rien de si rigoureux que vous n'avez sans doute bien mérité. Vous me direz que cela doit donc désespérer ceux de mes auditeurs qui, jusques à présent, engagés dans le monde et dans les intrigues criminelles du monde, ont passé de longues années sans se donner à Dieu et voudraient maintenant rentrer dans le devoir et le servir. N'y a-t-il plus de retour pour eux, et ne peuvent-ils plus faire à Dieu un sacrifice d'eux-mêmes qui lui soit agréable ? Je n'ai garde, chrétiens, de le penser et de le dire de la sorte ; il ne m'appartient pas de marquer ainsi des bornes à la miséricorde de notre Dieu. Je sais qu'il y a eu des pénitents de tous les âges, c'est-à-dire des hommes qui, rebelles à Dieu et à ses grâces, avaient consumé presque toute leur vie dans une révolte et dans un désordre continu, et qui néanmoins ont enfin ouvert les yeux et reconnu leur injustice et l'ont réparée, en se soumettant au légitime empire du maître dont rien n'eût dû jamais les séparer ; des femmes qui, idolâtres du siècle et plus idolâtres encore d'elles-mêmes, s'étaient fait une divinité de leur corps et avaient consacré à cette divinité prétendue, non-seulement tout le cours d'une florissante jeunesse, mais tout ce qu'elles avaient reçu de jours au delà, et qui tout à coup ont renoncé à leurs anciennes habitudes, ont pris le parti de la piété et d'une piété solide, se sont enfin rendues, si je puis ainsi parler, au souverain Seigneur à qui elles s'étaient dérobées, et lui ont offert dans leurs personnes autant de victimes qu'il a bien voulu accepter ; voilà ce que je sais et de quoi je suis obligé de convenir. Mais aussi convenez avec moi que ces exemples où notre Dieu fait paraître les richesses de sa miséricorde, sont moins communs que nous ne le pouvons penser, et qu'il y en a mille autres contraires où il exerce toute la sévérité de sa justice ; et de là concluez deux choses très-importantes et dignes de toute votre réflexion. Car de ces deux sortes d'exemples, les uns

de miséricorde, et les autres de justice, je vous propose les premiers pour soutenir encore votre confiance, si vous êtes de ceux à qui la conscience reproche de s'être depuis longtemps soustraits au domaine de Dieu et d'avoir vieilli dans le service du monde et dans l'esclavage de leurs passions ; et je vous propose les seconds pour vous inspirer une crainte salutaire et bien fondée, et pour vous engager fortement à consacrer à Dieu les prémices de votre vie, si vous êtes de ceux qui se trouvent dans l'heureux état de le pouvoir faire. Développons ceci et expliquons-nous.

Je parle d'abord à vous, mon cher auditeur, à vous, dis-je, qui, sur le retour de l'âge, commencez à comprendre le devoir capital de la religion que nous professons, qui est de nous donner à Dieu de bonne heure et d'honorer par cette prompte oblation de nous-mêmes, l'éternité de son domaine ; vérité fondamentale que vous reconnaissez, mais que vous craignez de reconnaître trop tard. Justement effrayé des menaces du Seigneur, que je viens de vous faire entendre, et pressé par le remords de votre cœur, il vous semble qu'elles doivent s'accomplir en vous ; et cette pensée vous décourage ; comme s'il n'était plus temps de vous réduire sous la loi de Dieu et de lui offrir une victime qu'il rebuterait. Mais à Dieu ne plaise que ce discours serve à ralentir la ferveur de vos résolutions et à rendre inutiles les efforts de la grâce. Non, mon cher frère, ces menaces divines qui vous troublent, ne sont point si générales qu'elles ne puissent avoir et qu'elles n'aient eu leurs exceptions ; elles ne sont point si décisives ni si précises, que d'autres que vous n'en aient appelé, et que vous ne puissiez en appeler comme eux à la miséricorde du maître qui les a prononcées. Or, pour quoi ne seriez-vous pas de ce nombre, et pourquoi ne prendriez-vous pas toutes les mesures nécessaires pour en être ? vous le pouvez, et c'est à vous en particulier que je l'annonce ; à vous qui m'écoutez et que Dieu appelle tout de nouveau par ma voix ; à vous en qui ce discours excite certains sentiments qui sont les effets d'une grâce spéciale ; à vous à qui Dieu ouvre les voies du retour par ces pensées et ces désirs secrets qu'il vous inspire ; à vous qu'il a conservé pour cela jusqu'à ce précieux moment, qui peut-être est le dernier, mais qui peut devenir le principe de votre éternelle prédestination. Il est vrai, vous n'aurez plus l'avantage de vous être donné au Seigneur de bonne heure, et c'est de quoi vous gémirez en sa présence ; mais du moins aurez-vous désormais l'avantage d'être à lui constamment, d'être à lui jusqu'au dernier soupir de votre vie, et de réparer par votre persévérance, vos révoltes passées ; c'est ainsi, dis-je, que je vous parle : mais voici ce que j'ajoute pour les autres.

Car de compter aussi, mon cher auditeur, qu'il sera toujours temps de reprendre le joug du Seigneur, après l'avoir secoué, et sur ce principe vous livrer au monde dès vos premières années, et ne réserver à Dieu qu'un reste de vie : de se promettre que

Dieu sera toujours également prêt à vous prévenir, et à faire toutes les avances pour vous rechercher ; de s'attendre que le trésor de ses miséricordes vous sera toujours ouvert, et que vous y trouverez au besoin tous les secours et tous les moyens sur quoi vous faites fond, c'est une confiance présomptueuse, à laquelle j'oppose les exemples de tant de mondains et de mondaines, qui y ont été trompés avant vous, et après qui je n'ai que trop lieu de craindre que vous ne le soyez vous-mêmes. Quelle raison avez-vous d'espérer, qu'ils n'eussent pas comme vous ? et si d'affreuses suites leur ont fait voir combien leurs espérances étaient fausses, qui vous assure que de semblables épreuves ne vous convaincront pas un jour, mais à votre ruine éternelle, que vos prétentions n'étaient pas mieux établies ? Ah ! chrétiens, ne nous exposons pas à un danger dont les conséquences sont si terribles. Ne remettons point à une autre occasion ce que nous pouvons faire dans les conjonctures présentes ; elles ne seront jamais plus glorieuses pour Dieu, ni plus salutaires pour nous. Autant de moments que nous refusons à Dieu, ce sont autant de moments perdus, non-seulement pour lui, mais pour nous-mêmes : encore s'ils étaient seulement perdus ; mais parce qu'ils auront été perdus, ce seront contre nous autant de sujets de condamnation. Offrons-nous, comme Jésus-Christ, dès que nous le pouvons, dès que nous nous y sentons attirés, dès que Dieu nous y invite, et par lui-même, et par ses ministres ; mais surtout offrons-nous comme Jésus-Christ : par qui ? par Marie : car c'est par Marie qu'il veut être offert, par Marie qu'il veut être porté dans le temple, par Marie qu'il veut être mis entre les mains du grand prêtre ; et, si nous pensons à faire à Dieu le sacrifice de nous-mêmes, faisons-le par la Mère de Dieu ; que ce sacrifice de nous-mêmes soit comme la consommation du sacrifice qu'elle fait aujourd'hui de son fils. Avec la médiation de cette vierge toute-puissante, il n'est rien que le ciel n'agrée ; et c'est ainsi que nous honorerons le domaine de Dieu, ce domaine essentiel, ce domaine universel, ce domaine éternel.

Cette morale, Sire, est pour les rois aussi bien que pour les autres hommes ; et je le dis avec d'autant plus d'assurance et plus de consolation en présence de Votre Majesté, qu'entre tous les autres monarques, il n'en est point qui rende au souverain Maître du monde de plus éclatants témoignages d'une soumission vraiment chrétienne. Nous vous voyons, Sire, au comble de la grandeur humaine ; tout ce qui peut relever un roi, et lui donner dans le monde un grand nom, le ciel l'a réuni dans votre personne sacrée : l'éclat de la majesté, l'étendue de la puissance, la sagesse des conseils, le succès des entreprises, la gloire des armes. Voilà ce que nous admirons ; voilà ce que toute l'Europe, attentive à vous considérer, est forcée de reconnaître elle-même, et à quoi elle ne

peut refuser des éloges d'autant plus glorieux, qu'elle aurait plus d'intérêt à les diminuer et à les obscurcir. Mais, Sire, dans ce haut degré d'élévation, ce qu'il y a de plus digne de nos admirations et de plus grand, c'est que Votre Majesté ne se laisse point éblouir par sa grandeur même ; c'est que, dans la splendeur de sa puissance, elle n'oublie point qu'il y a au-dessus de toutes les puissances mortelles un Tout-Puissant ; c'est que, prévenue des sentiments d'une religion pure et sincère, elle se souvient, comme Salomon, ce prince si sage, et le sage même par excellence, qu'il y a au plus haut des cieux un plus grand qu'elle, le Créateur de tous les hommes, et le roi des rois. C'est dans cet esprit, Sire, que vous vous êtes aujourd'hui prosterné devant l'autel de ce Dieu de gloire et de ce suprême dominateur de l'univers. Nous avons vu Votre Majesté, humiliée en sa présence, lui faire hommage de tout ce que vous êtes ; nous vous avons vu, au milieu de la plus florissante cour, lui présenter, en vous présentant à lui, ce qu'il y a sur la terre, et selon le monde, de plus vénérable et de plus auguste. Qu'il est beau, Sire, après avoir paru sur le trône en souverain, pour imposer aux peuples la loi ; après avoir tant de fois paru à la tête des armées en conquérant, pour soutenir les droits de votre empire, et pour abattre l'orgueil et confondre les projets de tant de nations ennemies, de paraître ensuite aux pieds du Seigneur en suppliant, pour honorer son domaine, supérieur à toute domination, ou plutôt le principe et l'appui de toute domination ; pour lui faire une protestation solennelle de la plus religieuse et de la plus humble dépendance, pour lui soumettre, par l'oblation la plus parfaite, tout ce qu'il vous a soumis ! qu'il y a là de fermeté d'âme et de noblesse, qu'il y a d'équité et de droiture, qu'il y a de solide piété, et par conséquent de véritable grandeur ! Il est, si je l'ose dire, de l'intérêt et de l'honneur de Dieu, de maintenir Votre Majesté dans ce même lustre qui lui attire les regards du monde entier, puisque, plus vous serez grand, plus Dieu tirera gloire des hommages que vous lui rendez. Il aura, Sire, dans votre personne royale, aussi bien que dans la personne de David, un roi selon son cœur, fidèle à sa loi, zélé pour sa loi, protecteur et vengeur de sa loi. Mais ce ne sera pas sans retour de sa part, ni sans récompense : après vous avoir couronné si glorieusement sur la terre, il vous prépare dans le ciel une couronne immortelle, que je vous souhaite au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.

SERMON XIX

Sur l'Assomption de la Vierge.

Maria optimam partem elegit, quæ non auferetur ab ea.

Marie a choisi la meilleure part, qui ne lui sera point ôtée
(S. Luc, ch. X).

Ce fut à Marie, sœur de Marthe, que le Fils

de Dieu rendit ce témoignage avantageux : c'est ainsi qu'il se déclara pour elle, et qu'il la félicita de ce qu'elle s'attachait à l'écouter, pendant que Marthe se fatiguait et s'empressait à le servir. Il faut néanmoins convenir que ces paroles de notre évangile, appliquées à la fête que nous célébrons, expriment parfaitement le caractère de Marie, mère de Jésus, puisqu'elle a eu sans contredit en toutes choses la meilleure part. Je n'aurais, pour vous en convaincre, qu'à parcourir tous les mystères qui se sont accomplis dans la personne de cette incomparable vierge, et qu'à vous y faire remarquer les privilèges infinis de grâce et de gloire qui l'ont élevée au-dessus de tous les justes et de tous les élus de Dieu. Mais je m'arrête uniquement à l'auguste mystère de son assumption; car ce degré de gloire si sublime où elle paraît aujourd'hui, cette couronne d'immortalité qu'elle reçoit des mains de son fils, cette béatitude qu'elle possède, et qui doit être la récompense éternelle de ses éminentes vertus, c'est la consommation, non-seulement de toutes les grâces dont elle a été comblée, mais de tous les mérites qu'elle a acquis, et par conséquent ce que nous pouvons dire être pour elle souverainement et par excellence la meilleure part, qui ne lui sera point enlevée : *Optimam partem elegit, quæ non auferetur ab ea*. Heureux partage de Marie, qui doit être le sujet de nos réflexions et auquel nous devons tous nous intéresser, si nous avons, comme chrétiens, les sentiments de religion que la vue du triomphe de cette mère de Dieu doit produire dans nos cœurs. Ce que nous appelons son assumption est par excellence le mystère de sa gloire; mais, si nous savons bien nous l'appliquer et en profiter, il n'est pas moins le mystère de notre espérance; et voilà ce que j'entreprendrai de vous faire voir, après que j'aurai demandé les lumières du Saint-Esprit par l'intercession de sa bienheureuse épouse: *Ave, Maria*.

C'est de l'espérance que le juste vit aussi bien que de la foi; c'est sur l'espérance, aussi bien que sur la foi, qu'est fondé tout l'édifice de cette perfection chrétienne, dont la charité est le comble; c'est par l'espérance, aussi bien que par la foi, que nous nous élevons à Dieu, que nous cherchons Dieu, et que nous trouvons le royaume de Dieu. Ainsi, chrétiens, quand j'ai dit que le mystère de ce jour était un des mystères de notre espérance, j'ai prétendu vous en donner l'idée la plus haute, et tout ensemble la plus consolante et la plus édifiante que vous en ayez jamais conçue. Ecoutez-moi, et vous en allez convenir. Pour y procéder avec ordre, je ne prétends point pénétrer le fond de la béatitude et de la gloire dont la reine des anges jouit dans le ciel; car, comme remarque saint Bernard; si l'œil n'a point vu, et si le cœur de l'homme n'a jamais compris ce que Dieu prépare au moindre de ses élus, qui pourra comprendre et encore moins expliquer ce qu'il a préparé pour la plus parfaite et la plus sainte de toutes les vier-

ges? Sans vouloir donc connaître la gloire de Marie en elle-même, il me suffit d'en examiner le principe et les effets: le principe, par rapport à Marie qui la possède; et les effets par rapport à nous, qui, comme enfants et serviteurs de Marie, devons y participer: car, envisageant cette gloire dans son principe, et par rapport à Marie, j'y découvre un des plus puissants motifs de notre espérance; et la considérant dans ses effets et par rapport à nous, j'y trouve un des plus solides appuis de notre espérance. Appliquez-vous à ma pensée. Il est certain que Marie, dans son assumption, a reçu de Dieu comme une double plénitude; je veux dire une plénitude de bonheur et une plénitude de pouvoir: une plénitude de bonheur pour elle-même, et une plénitude de pouvoir pour ceux qui l'invoquent. Or la vue de son bonheur, ou plutôt de ce qui a été la cause et la source de son bonheur, c'est ce qui doit exciter notre espérance; et la vue de son pouvoir auprès de Dieu, c'est ce qui doit affermir notre espérance. Je pourrais m'en tenir là; mais, parce que rien n'est plus sujet à l'illusion que l'espérance même chrétienne, et que rien n'est plus dangereux dans la voie de Dieu que l'abus de cette vertu, j'ajoute à ces deux vérités une réflexion qui ma paru bien importante, et que je vous prie de faire avec moi: c'est qu'en même temps que le mystère de ce jour excite et affermit notre espérance, il nous apprend encore à la régler et à n'en pas abuser; instruction à laquelle je réduis tout ce discours, pour combattre deux erreurs grossières où nous tombons communément sur le sujet de la gloire de Marie: l'une qui regarde les moyens par où elle y est parvenue, et l'autre les avantages qui nous en doivent revenir. Car ces moyens par où Marie est parvenue au comble de la gloire, nous nous les figurons tout différents de ce qu'ils ont été; et ces avantages qui nous doivent revenir de la gloire de Marie, nous nous les promettons tout autres qu'ils ne sont en effet: deux erreurs, dis-je, infiniment préjudiciables. Tâchons à nous en préserver, et pour cela reconnaissons premièrement quel a été le vrai principe de la béatitude de Marie, et voyons ensuite quel est le pouvoir que Dieu lui a donné pour nous secourir: le principe de sa béatitude bien expliqué nous garantira de la première erreur, et la mesure de son pouvoir bien entendue nous mettra à couvert de la seconde. Voilà tout mon dessein, et ce qui demande une favorable attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Considérer dans l'assumption de Marie une Vierge triomphante, une Reine couronnée, une créature élevée au-dessus de tous les ordres des esprits bienheureux, et placée dans le rang de la gloire le plus éminent; en un mot, une Mère de Dieu béatifiée par le Dieu même qu'elle a conçu et qu'elle a eu l'honneur de porter dans ses chastes entrailles, je l'avoue, chrétiens, c'est quelque chose de grand, quelque chose qui surpasse toute expression humaine, et sur quoi l'on pour-

rait bien s'écrier : *O altitudo divitiarum* (Rom. XI) ! O abîme des trésors de Dieu ! C'est ce que l'Eglise semble nous proposer d'abord dans cette solennité, et c'est là que nos réflexions sur ce mystère se sont peut-être jusqu'à présent terminées ; mais si cela est, et si nous en sommes demeurés là, quelque auguste que nous ait paru ce mystère, j'ose dire que ni vous ni moi ne l'avons jamais bien pénétré, car il est vrai : voilà, mes chers auditeurs, ce qu'il y a dans l'assomption de Marie d'éclatant et de magnifique ; mais l'esprit de la foi, qui perce, comme dit saint Paul, jusque dans les secrets les plus intimes et, pour user du terme de cet apôtre, jusque dans les profondeurs de Dieu : *Etiam profunda Dei* (I Cor., II), nous y découvre bien d'autres sujets d'admiration. En voici un, chrétiens, qui vous surprendra, mais qui vous édifiera ; et qui, détrompant vos esprits, excitera dans vos cœurs les sentiments les plus vifs de l'espérance des justes. Appliquez-vous, s'il vous plaît.

Qu'est-ce donc que je conçois, ou qu'est-ce que je dois concevoir dans le mystère que nous célébrons ? une Mère de Dieu glorifiée non point absolument et précisément parce qu'elle a été Mère de Dieu, mais parce qu'elle a été obéissante et fidèle à Dieu, mais parce qu'elle a été humble devant Dieu, mais parce qu'en vertu de ces deux qualités, elle a été singulièrement et par excellence la servante de Dieu. Voilà ce que je considère dans son assomption, comme l'essentiel et le capital à quoi nous devons nous attacher, et c'est le précis et le fond de toute cette première partie. La proposition vous étonne, et vous avez peine à vous persuader que ce qui a élevé Marie à cette gloire incompréhensible dont elle prend possession dans le ciel, ne soit pas l'excellente prérogative qu'elle a eue sur la terre d'être la Mère d'un Dieu. Car, quel titre en apparence plus légitime pouvait-elle avoir, pour être reçue en souveraine dans le royaume de son Fils, que d'avoir été sa Mère ; et si elle avait à se promettre devant Dieu quelque distinction, d'où devait-elle plutôt l'attendre que de cette divine maternité ? Cependant, chrétiens, il est de la foi que cette maternité, toute divine qu'elle est, n'est point proprement et dans la rigueur ce qui fait aujourd'hui l'élévation de Marie : car c'est ainsi que le Sauveur lui-même s'en est expliqué dans l'Evangile, et la déclaration expresse qu'il nous en a faite est une preuve sans réplique. Vous l'avez cent fois entendue, mais peut-être ne l'avez-vous jamais méditée autant qu'il était nécessaire : écoutez-la donc, et ne l'oubliez jamais. Vous savez en quels termes cette femme dont parle saint Luc se sentit un jour inspirée de féliciter Jésus-Christ, lorsqu'elle s'écria qu'un bienheureux était le sein qui l'avait porté, et les mamelles qui l'avaient nourri : *Beatus venter qui te portavit, et ubera quæ suxisti* (Luc. XI). Elle crut, aussi bien que nous, que la béatitude de Marie consistait à être la Mère de ce Dieu incarné et fait homme : *Beatus venter*. Mais vous savez aussi de quelle

manière Jésus-Christ la détrompa, et l'étonnante réponse qu'il lui fit. Non, non, reprit cet Homme-Dieu, vous l'entendez mal, et il n'en est pas comme vous le pensez. *Quin immo* ; celle que je reconnais pour Mère, et dans le sein de laquelle j'ai été formé, n'est point heureuse pour cela. Ce n'est point là ni la mesure ni la cause immédiate de son bonheur ; mais les bénédictions abondantes dont Dieu l'a déjà prévenue, et dont il achèvera un jour de la combler, procèdent de toute une autre source. Or, prenez garde, chrétiens, que ce qui faisait alors, dans le sens du Fils de Dieu, la béatitude de Marie, c'est ce qui a fait depuis et ce qui fait encore maintenant sa gloire dans le ciel : car la gloire d'une créature et sa béatitude devant Dieu ne sont qu'une même chose. Marie, dans la pensée de Jésus-Christ, n'était point heureuse précisément par la raison qu'elle était sa Mère ; ce n'est donc point précisément en vue de sa maternité qu'elle a été glorifiée. La conséquence est évidente selon tous les principes de la théologie et même de la foi. Pourquoi donc Marie se trouve-t-elle si hautement et si honorablement placée dans le royaume céleste ? apprenez-le de Jésus-Christ, qui seul a pu nous le révéler ; apprenez-le de Marie même, qui en a senti l'effet et l'accomplissement dans sa personne : joignez ensemble ces deux témoignages, et faites-vous-en deux leçons pour la conduite de votre vie. Rien ne vous fera mieux goûter ce que j'appelle le don de l'espérance chrétienne, et ne sera plus propre à vous inspirer un zèle ardent pour votre sanctification.

Voici le témoignage de Jésus-Christ. Il déclare, en comprenant Marie dans la réponse générale que je viens de vous rapporter, et l'y comprenant d'autant plus, qu'elle en était personnellement le sujet : il déclare, dis-je, que la béatitude de Marie vient uniquement de ce qu'elle a été fidèle à Dieu et obéissante à sa parole : *Quin immo beati qui audiunt verbum Dei et custodiunt illud* (Luc. XI). Voilà l'oracle de la sagesse incréée, trop clair pour n'être pas pris à la lettre, et trop avantageux à la Vierge que nous honorons pour n'en pas faire le fond de son éloge. Avoir écouté et inviolablement pratiqué tout ce qui était pour elle parole de Dieu, ordre de Dieu, bon plaisir de Dieu : c'est-à-dire, avoir suivi tous les mouvements de la grâce qui agissait en elle, sans y apporter jamais la moindre résistance ; avoir répondu exactement et constamment à toutes les inspirations qu'elle recevait de Dieu, avoir accompli avec la dernière fidélité tous les desseins que Dieu avait formés sur elle ; n'être jamais sortie des voies de cette Providence supérieure qui la gouvernait ; s'être fait une loi des volontés de Dieu les plus parfaites ; s'être dévouée sans exception à Dieu, dans les plus rigoureux sacrifices qui devaient être et qui ont été les épreuves de sa vertu ; avoir sanctifié sa vie par un continuel exercice de cette obéissance ; avoir rendu toutes ses actions jusques aux plus petites, précieuses devant Dieu par le mérite

de cette soumission; et ne s'être jamais ralentie un seul moment, jamais relâchée de sa première ferveur, toujours attentive à ce que l'Esprit de Dieu, lui suggérait, toujours agissant pour Dieu, toujours unie de cœur à Dieu, toujours dépendante de Dieu : voilà, dit saint Augustin, ce que Dieu a couronné et glorifié en elle : *Hoc in ea magnificavit Dominus, quia fecit voluntatem Patris, non quia caro carnem genuit (Aug.)*. C'est ainsi qu'en parlait ce saint docteur; comme s'il eût dit : ne vous y trompez pas, mes frères, et ne confondez pas les dons de Dieu. Avoir engendré selon la chair le Verbe éternel, et, par le plus inouï de tous les miracles, être devenue la Mère de son Créateur, c'est un honneur que Marie a reçu de Dieu; mais ce n'est point, à le bien prendre, un mérite que Dieu ait dû ni qu'il ait pu même, selon les lois de sa justice, récompenser dans Marie. Il n'a ligué dans elle que ce qu'elle a fait pour lui. Or, ce qu'il a trouvé dans elle de louable est uniquement ce qui a fait sa gloire devant lui : *Hoc in ea magnificavit, quia fecit voluntatem Patris, non quia caro carnem genuit*.

Je me trompe, chrétiens, la fidélité de Marie n'est pas le seul titre de la béatitude et de la gloire dont Dieu, comme juge équitable, la combla dans son assumption. Une autre de ses vertus y eut encore part, et la foi nous enseigne que ce fut son humilité. Humilité de Marie, s'écrie saint Ambroise, qui, dans l'incarnation divine, ayant eu la force d'attirer un Dieu sur la terre, eut encore le pouvoir d'élever une pure créature au plus haut des cieux. En effet, avoir été fidèle à Dieu, et obéissante à sa parole, autant que l'avait été Marie, c'était beaucoup; mais ce n'était rien si elle n'eût été humble; et si, faisant pour Dieu tout ce qu'elle faisait, elle n'y avait ajouté, pour surcroît de mérite, de n'avoir jamais eu la moindre vue de s'en rien attribuer à elle-même. Car voilà le fond que Dieu, juste et suprême rémunérateur, crut devoir enrichir dans la personne de cette vierge incomparable, non-seulement des dons de la grâce, mais des trésors immenses de la gloire dont il la mit en possession. Qui le dit? Marie elle-même, qui, pleine de l'Esprit de Dieu, s'en rendit authentiquement le témoignage : *Quia respexit humilitatem ancillæ suæ; ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes (Luc. I)*. Oui, dit-elle dans ce sacré cantique, qui, selon saint Ambroise, fut comme l'extase de son humilité, aussi bien que de sa reconnaissance, voilà pourquoi on m'appellera bienheureuse, et pourquoi, en effet, je le serai, parce que le Seigneur a jeté les yeux sur ma bassesse. Or elle parlait ainsi, reprend saint Ambroise, ayant déjà été saluée par l'ange comme mère de Dieu, ayant déjà été déclarée reine du ciel et de la terre, ayant déjà été remplie de la divinité du Verbe, qui habitait en elle corporellement; et l'aveu qu'elle faisait de sa bassesse n'était qu'une expression vive et affectueuse de l'humilité de son cœur : *Quia respexit humilitatem ancillæ suæ*. Parce que le Seigneur a été tou-

ché de l'humilité de sa servante, c'est pour cela, et pour cela spécialement, que je serai béatifiée : *Ecce enim ex hoc beatam me dicent*; pour cela que le Tout-puissant fera éclater en moi toute sa magnificence; que celui qui abaisse l'orgueil des superbes, prendra plaisir à m'exalter, et je veux bien le publier et le faire connaître, afin que toutes les âmes justes, profitant de cette confession, sachent qu'il n'y a que l'humilité qui puisse prétendre à la véritable gloire. Qu'est-ce donc, à proprement parler, que l'assumption de Marie? Ne nous contentons plus de dire que c'est le jour de son couronnement et de son triomphe : disons que c'est le couronnement et le triomphe de son humilité; par là nous exprimerons mieux l'intérieur du mystère que nous célébrons, et par là nous répondrons mieux à la question qu'auraient pu nous faire aujourd'hui, non-seulement les hommes grossiers et terrestres, mais les esprits même célestes, à qui l'assumption de Marie fut un sujet de surprise et d'admiration. Car les anges même, dit saint Bernard, furent dans une espèce de ravissement, en voyant Marie monter au ciel avec tant de pompe; et, charmés de la nouveauté de ce spectacle, ils eurent lieu de s'écrier aussi bien que les compagnes de l'Épouse : *Quæ est ista quæ ascendit de deserto deliciis affluens? Qui est celle-ci qui s'élève de la terre avec cette affluence de délices, et cet éclat de gloire qui l'environne? Mais on eût bien pu leur répondre ce que saint Paul répondait dans un sujet pareil, en parlant de l'ascension du Fils de Dieu : Quod autem ascendit, quid est, nisi quia et descendit primum (Ephes. IV)*. Vous êtes en peine de savoir qui elle est, et pourquoi elle monte; mais souvenez-vous que c'est elle qui, étant la plus sainte et la plus parfaite de toutes les créatures, ne s'est jamais considérée que comme la dernière des servantes de Dieu; et sachez qu'elle ne s'élève au-dessus de tous les êtres, que parce qu'elle est descendue par son humilité profonde jusque dans le centre de son néant : *Quod autem ascendit, quid est, nisi quia et descendit? N'en cherchez point d'autre raison que celle-là. Cette humilité héroïque, qui a été la vertu prédominante de Marie; ce détachement d'elle-même, sur lequel elle a foudé tout l'édifice de sa sainteté; ce renoncement à toutes les vanités du siècle, dont elle a fait, dès ses plus tendres années, une si solennelle profession; cette vie cachée dans laquelle elle a su se renfermer; cette horreur sincère qu'elle a eue des louanges même les plus véritables; ce trouble dont elle fut saisie, entendant celles que lui donnait un ange de la part de Dieu; cette disposition si admirable qu'elle a témoignée à rechercher en toutes choses son propre abaissement; à vouloir bien paraître pécheresse, quoiqu'elle fût toute sainte; à vivre dans les rigueurs de la pénitence, quoiqu'elle n'eût jamais perdu l'innocence; à se purifier comme les autres femmes, quoiqu'elle fût la pureté même; à se soumettre à la loi, quoiqu'elle fût au-dessus de toute loi : cette vue*

de son néant, qui, dans les hautes communications qu'elle avait avec Dieu, était comme le contre-poids des faveurs qu'elle recevait de lui; ce soin de glorifier le Seigneur à mesure que le Seigneur opérait en elle de plus grandes merveilles; cette humilité enfin, qui n'avait jamais été vue sur la terre, et dont Marie était l'unique exemple, c'est-à-dire cette humilité jointe à la plénitude de la grâce jointe à la plénitude du mérite, jointe à la plénitude des honneurs, voilà ce que Dieu a estimé, et ce qui l'a déterminé à placer Marie dans un rang si sublime: *Quia respexit humilitatem ancillæ suæ; ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes.*

Mais encore, me direz-vous, le Sauveur du monde, qui, comme parle l'Évangile, avait reçu de son Père le pouvoir de juger, et par conséquent de récompenser, en béatifiant et en couronnant Marie, ne considéra-t-il en aucune sorte qu'elle était sa mère? ne donna-t-il rien à la tendresse qu'il avait eue et qu'il conserva toujours pour elle? Non, répondent les Pères; et la raison qu'ils en apportent est convaincante: parce qu'il est certain que le Sauveur du monde, en béatifiant et en couronnant Marie, n'agissait pas en fils ni en homme, mais en Dieu et en juge souverain. Or, en tout ce qui était immédiatement de la juridiction et du ressort de la divinité, le grand principe de cet Homme-Dieu fut de n'avoir jamais d'égard à la chair et au sang. De là vient que, quand Marie le pria de faire un miracle aux noces de Cana, bien loin de marquer qu'il eût en cela pour elle de la déférence, il parut la traiter avec une espèce de rigueur, en lui répondant que, pour ces sortes d'actions, absolument et essentiellement divines, comme celle-là, il n'y avait rien de commun entre lui et elle: *Quid mihi et tibi est, mulier (Joan. II)?* De là vient qu'à l'âge de douze ans, s'étant séparé d'elle dans le temple, où elle le retrouva, trois jours après, au milieu des docteurs, bien loin de se montrer sensible à la douleur qu'elle avait eue de cette séparation, il la reprit en quelque sorte du reproche qu'elle lui en faisait, et sembla même s'en offenser, parce qu'elle devait savoir, lui dit-il, qu'il était alors occupé à ce qui était du service de son Père: *Quid est quod me quærebatis? nesciebatis quia in his quæ Patris mei sunt, oportet me esse (Luc. II)?* De là vient que Marie elle-même s'étant un jour présentée pour lui parler pendant qu'il annonçait au peuple le royaume de Dieu, et un des assistants lui ayant dit: Voilà votre mère; il déclara qu'il ne reconnaissait pour mère et pour frères, que ceux qui faisaient la volonté de son Père céleste: *Quæ est mater mea, et qui sunt fratres mei? quicumque fecerit voluntatem Patris mei qui in cælis est, ipse meus frater et mater est (Matth. XII).* De là vient que sur la croix, où, comme souverain pontife, il offrait à Dieu le sacrifice de la rédemption des hommes, voulant recommander à Marie ou de ses disciples, il ne l'honora pas du nom de mère, mais il l'appela simplement femme: *Mulier, ecce filius tuus (Joan. XIX).*

Or, s'il en usa de la sorte, même durant sa vie mortelle, et pendant qu'il était encore soumis à Marie, beaucoup plus, reprend saint Chrysostome, en dut-il ainsi user, lorsque, assis à la droite de son Père, il rendit justice à Marie, et la mit en possession de la gloire qui lui était réservée. Car ce fut là, je le répète, qu'il décida en souverain et en Dieu, et non pas en homme; et lui-même il s'était expliqué que comme homme il ne pouvait rien à ce tribunal en faveur des siens: *Sedere autem ad dexteram meam vel sinistram, non est meum dare vobis (Matth. XX).* Il eut donc encore égard aux mérites que Marie avait acquis, et non pas aux titres d'honneur qu'elle avait possédés; et, jusque dans la sentence qu'il prononça à cette reine des Vierges au moment qu'il la couronna, il soutint le glorieux caractère que l'Écriture lui attribue, de n'avoir fait acception de personne, mais de rendre à chacun selon ses œuvres: *Non est personarum acceptor Deus (Act. X).* Tel est le raisonnement de saint Chrysostome, fondé sur les maximes éternelles de la prédestination de Dieu.

Mais voici du reste, mes chers auditeurs, ce qui l'adoucit, et ce qui servira en même temps à confirmer la vérité que je vous prêche. Car j'ajoute que, sans déroger aux lois de cette justice rigoureuse, le Fils de Dieu, agissant comme souverain et comme Dieu, a néanmoins, dans un autre sens, traité Marie avec toute la distinction qu'elle pouvait attendre de lui en qualité de mère; et je dis que, sans préjudice des divins décrets auxquels la prédestination de l'homme est attachée, l'avantage qu'a eu Marie d'être mère de cet Homme-Dieu n'a pas laissé de contribuer à sa béatitude. Je m'explique. En quoi le Fils de Dieu, agissant comme souverain et comme Dieu, a-t-il considéré Marie, et l'a-t-il distinguée comme sa mère? en ce qu'il lui a préparé dans cette vue des grâces spéciales, des grâces extraordinaires et abondantes, dont elle a rempli la mesure par sa fidélité, et qui lui ont fait acquérir tant de mérites dont elle a reçu la récompense. Et en quoi l'avantage qu'a eu Marie d'être la mère de Dieu, a-t-il contribué à sa béatitude? en ce que sa maternité a rehaussé le prix de son humilité, et que son humilité devait être le fondement de son élévation. Cependant la proposition que j'ai avancée subsiste toujours, savoir, que la cause prochaine de la béatitude de Marie n'a point été précisément sa qualité de mère de Dieu, mais sa fidélité d'une part, et son humilité de l'autre. Vérité si constante (permettez-moi, Vierge sainte, de faire ici une supposition, qui ne peut tourner qu'à votre gloire, puisqu'elle marquera encore mieux, et la souveraine équité du jugement de Dieu, en vous plaçant sur le trône au moment de votre assumption, et le mérite inestimable de votre parfaite coopération à la grâce); vérité si constante, que si Marie, après avoir conçu le Verbe de Dieu, n'eût pas été obéissante à sa parole, et se fût oubliée jusqu'à se complaire en elle-même et à présumer d'elle-même, quoique mère de

Dieu, elle ne jouirait pas de la félicité et de la gloire où elle est parvenue : pourquoi ? parce qu'avec cette auguste maternité, Dieu n'eût pas trouvé dans elle le caractère de ses élus, qui est la justice et la sainteté. Comme au contraire, si Marie, sans avoir conçu le Verbe de Dieu, eût été ou eût pu être aussi obéissante et aussi humble qu'elle le fut, aussi sainte et aussi fidèle, aussi consommée en vertu et aussi pleine de mérite, j'ose dire que, sans être mère de Dieu, elle serait aussi élevée qu'elle l'est dans la gloire, et aussi proche du trône de Dieu.

Or voilà, chrétiens, ce que j'appelle le motif et l'attrait de notre espérance. Car si Marie n'était dans la gloire que parce qu'elle a été la mère du Rédempteur, ce serait pour nous une raison de l'honorer, de la révéler, et de célébrer avec des sentiments de respect et de religion le jour solennel de son triomphe : mais en tout cela il n'y aurait rien par où notre espérance pût être excitée. Quelque admiration que nous eussions pour cette Vierge, la voyant monter au ciel, il ne nous serait pas permis de prétendre y monter après elle ; et les désirs même que nous en formerions seraient aussi chimériques et aussi vains que téméraires et présomptueux. Mais quand je considère qu'elle n'y monte que par un chemin qui m'est ouvert aussi bien qu'à elle ; quand je fais réflexion que les mêmes voies qui l'ont conduite à ce souverain bonheur sont celles que Dieu m'a marquées pour y arriver ; quand je me représente que Marie n'est entrée dans la joie de son Seigneur qu'en vertu de cette parole, qui ne me regarde pas moins qu'elle : *Courage, bon serviteur et fidèle : Euge, serve bone et fidelis, intra in gaudium Domini tui (Matth., XXV)* ; quand je pense que la loi selon laquelle Dieu, faisant justice à Marie, a relevé les abaissements volontaires de son humilité, n'a point été une loi particulière pour cette Vierge, mais une loi universelle pour tous les hommes : *Quiconque s'humilie sera exalté : Omnis qui se humiliat, exaltabitur (Luc., XIV)* ; quand je me dis à moi-même que tous les droits qu'eut Marie à cette gloire dont elle est comblée, peuvent, par proportion, et doivent me convenir, si je veux profiter de son exemple : ah ! chrétiens, je sens alors mon cœur s'élever au-dessus des choses terrestres, et je commence à découvrir, mais d'une manière sensible, non-seulement la vanité de toute la gloire du monde, non-seulement l'inutilité des vertus purement humaines, qui font le mérite et la perfection des sages du monde, mais, ce qu'il m'importait bien plus de savoir, l'insuffisance même de certains dons, quoique d'un ordre surnaturel, dont je pourrais peut-être me flatter devant Dieu, et sur lesquels j'établirais une fausse confiance en Dieu. Or, en découvrant de la sorte mon aveuglement et mes erreurs, dans un mystère où toutes les lumières de la foi se présentent pour m'éclairer, je m'instruis moi-même, je me redresse moi-même, je m'encourage moi-même, je me reproche mes tiédeurs, je déplore mes

relâchements, je renonce à mon orgueil, je m'attache à l'humilité, qui est la vertu des âmes prédestinées, tout cela par le mouvement de cette espérance chrétienne que m'inspire la solennité de ce jour : et voilà les fruits de bénédiction et de sanctification que l'Esprit de Dieu y a renfermés pour nous.

Oui, mes chers auditeurs, animé de cette espérance dont le juste vit, et qui est la ressource du pécheur, j'oublie, selon la maxime de l'Apôtre, les choses de la terre, pour chercher uniquement les choses du ciel où la reine des vierges est assise, non pas comme Jésus-Christ à la droite de Dieu, mais immédiatement au-dessous de Dieu, et absolument au-dessus de tout ce qui n'est pas Dieu. Animé de cette espérance, je goûte les biens éternels, je les désire, je soupire après eux ; et, piqué d'une sainte émulation, je redouble mes efforts pour suivre les traces de Marie, et pour atteindre au même terme. Car voici les leçons que je me fais, en me la proposant comme le modèle sur lequel je me dois former. Je puis, selon la mesure des grâces que je reçois, être fidèle à mon Dieu comme l'a été Marie ; je puis, selon l'étendue des desseins que Dieu a sur moi, accomplir ses ordres comme les a accomplis Marie ; je puis écouter la parole de Dieu qui m'est annoncée, avec le même esprit et la même docilité que l'a écoutée Marie ; je puis obéir à la voix intérieure qui me parle, avec la même promptitude que Marie. Quoique je ne sois pas destiné à de si grandes choses que Marie, je puis, en l'imitant, sanctifier mes actions, mes occupations, mes affections ; en sorte que j'aie droit comme elle de dire au moment de la mort : *Bonum certamen certavi (II Tim., IV)* : J'ai combattu, j'ai rempli ma course, j'ai gardé la foi, et il ne me reste plus que d'attendre la couronne de justice qui m'est réservée : *In reliquo reposita est mihi corona justitiæ (Ibid.)*. Dieu ne m'a pas confié autant de talents qu'à Marie, mais il m'a assuré dans son Evangile, qu'il me suffirait d'avoir été fidèle en peu de choses, pour recevoir beaucoup : *Quia super pauca fuisti fidelis, super multa te constituam (Matth., XXV)*. Je ne puis égaler Marie, ni être aussi riche en mérite, mais je puis m'humilier comme elle, et même, en me comparant à elle, mon indignité peut et doit être en moi le fond d'une plus grande humilité. Je suis pécheur, mais je puis réparer par la pénitence les pertes que j'ai faites en perdant l'innocence. Si je ne suis rien dans le monde, je puis aimer, comme Marie, une vie obscure et cachée en Dieu ; et, si j'ai dans le monde quelque avantage, je puis, à l'exemple de Marie, ne m'en servir que pour en faire hommage à Dieu : voilà, dis-je, ce qui soutient mon espérance, mais ce n'est pas tout.

Car cette même gloire de Marie, fondée sur son humilité et sur sa fidélité à la grâce de Jésus-Christ, m'apprend, par une règle toute contraire, ce que je dois penser et espérer de tout le reste. Et en effet, c'est par là que je conçois un saint mépris pour tout ce qui s'appelle distinction, élévation selon

le monde : fausse grandeur que Dieu réprouve et qu'il confond tous les jours, parce qu'elle est presque toujours ou le fruit ou la cause de l'iniquité, au lieu que celle de Marie a été purement et uniquement la récompense de la sainteté. C'est par là que je reconnais le faible ou plutôt le néant de je ne sais combien de vertus mondaines dont les enfants du siècle se glorifient, et qui font la matière de leurs éloges, mais qui ne seront jamais de nul prix pour le salut éternel. C'est par là même que je me détrompe de cette erreur si pernicieuse et si commune, de croire que Dieu, dans le discernement et le jugement qu'il fait de ses élus, ait égard à certaines grâces, qui semblent néanmoins d'ailleurs nous devoir être favorables; par exemple, à l'honneur que j'ai d'être chrétien, et, en qualité de chrétien, d'être enfant de Dieu. Car, comme raisonne saint Chrysostome, si Dieu, pour glorifier Marie, n'a point considéré qu'elle était la mère de son Fils, quel fond dois-je faire sur ce qu'il est mon Père par adoption, et que je suis du nombre de ses enfants? Ce caractère d'enfant de Dieu que j'ai reçu dans le baptême, s'il n'est accompagné et soutenu d'une sainte vie, engagera-t-il Dieu à se relâcher en ma faveur des droits de sa justice, après même que le caractère vénérable de mère de Dieu n'a pas eu ce pouvoir, et le bonheur que j'ai, comme chrétien, de recevoir Jésus-Christ dans les sacrés mystères, sera-t-il un titre sûr pour lui demander qu'il me donne part à sa gloire, après que l'avantage singulier et le privilège qu'a eu Marie de le recevoir comme mère dans ses chastes entrailles, n'a pu suffire pour la mettre au rang des prédestinés?

Non, non, mes frères, dit saint Chrysostome, Dieu n'aura nul égard à tout cela. Car tout cela, ce sont des faveurs divines dont il nous demandera compte; tout cela, ce sont des dons et des grâces dont il nous reprochera le mauvais usage; tout cela, ce sont des fonds d'obligation que nous avons à remplir; mais tout cela précisément, ce ne sont point devant Dieu des mérites dont nous devions nous promettre une récompense. La fidélité et l'humilité, voilà ce qui doit être mis dans la balance où nous serons un jour pesés; et il était juste, ô mon Dieu! que cela fût ainsi; il était juste que nous ne fussions heureux qu'à proportion que nous vous sommes fidèles, et que nous ne fussions grands devant vous qu'autant que nous sommes humbles. Depuis que vous avez établi deux trônes dans le ciel, l'un pour l'humilité d'un Homme-Dieu, l'autre pour l'humilité d'une Vierge mère de Dieu, il était de l'ordre que tous les autres trônes où doivent être assis vos prédestinés eussent le même fondement; et qu'il n'y en eût aucun dont la base principale ne fût une solide, une profonde, une sincère humilité de cœur. Je suis chrétien, doit dire aujourd'hui un homme du monde, persuadé et touché de cette sainte morale: je suis chrétien; mais c'est pour cela même que Dieu me jugera plus exactement, qu'il me condamnera plus sévèrement, qu'il

me punira plus rigoureusement, si, déshonorant ma profession et le nom que je porte, je suis un indigne chrétien; je suis l'épouse de Jésus-Christ, doit dire une âme religieuse, mais je ne dois point compter pour cela de régner un jour avec celui que j'ai choisi pour mon époux, si je ne joins à cette qualité d'épouse celle d'humble et de fidèle servante. *Domine, quis habitabit in tabernaculo tuo, aut quis requiescet in monte sancto tuo (Ps. XIV)?* Seigneur, disait le Prophète royal, quel est celui qui demeurera dans votre maison et qui reposera dans votre sanctuaire? *Qui ingreditur sine macula, et operatur justitiam (Ibid.)* : Ce sera le juste dont la vie est pure et sans tache; le juste qui, soumis à votre loi, est irrépréhensible dans sa conduite; le juste, qui, détaché du monde, marche dans la voie de vos commandements; le juste qui, fidèle à votre grâce, s'acquitte constamment de ses devoirs et accomplit toute justice. Nulle exception à cette règle. Nous avons vu quel a été le principe de la béatitude de Marie, voyons maintenant quel est le pouvoir que Dieu lui a donné pour nous secourir : c'est le sujet de la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Il est certain que Marie, entre tous les élus, a reçu une grâce suréminente, en vertu de laquelle elle peut intercéder pour nous auprès de Dieu; et, par une conséquence nécessaire, il est certain que nous pouvons saintement et utilement recourir à elle, et implorer dans nos besoins le secours de sa protection. Cette vérité, qui nous est plus que suffisamment révélée de Dieu, et dont toute la tradition est un authentique témoignage, se trouve d'ailleurs si conforme à tous les principes du bon sens et de la raison, que cela seul suffirait pour confondre l'obstination de l'hérésie, qui la rejette et qui la combat. Car, si les anges bienheureux qui sont devant le trône de Dieu offrent continuellement nos prières à Dieu, comme nous l'apprenons du texte sacré, pourquoi Marie, la reine des anges, ne serait-elle pas en état de nous rendre encore avec plus d'effet et plus de dignité le même office? et si Marie elle-même, lorsqu'elle était sur la terre, pouvait être invoquée, c'est-à-dire si l'on pouvait s'adresser à elle, employer sa médiation auprès de Jésus-Christ, la prier de demander à cet Homme-Dieu des grâces, maintenant qu'elle est dans le ciel, pourquoi le pourrions-nous moins? est-ce qu'elle ne voudrait plus désormais s'intéresser pour nous? est-ce qu'elle n'en aurait plus le pouvoir? est-ce qu'elle ne connaîtrait plus nos besoins? est-ce que son invocation blesserait le culte suprême qui n'est dû qu'à Dieu seul et à Jésus-Christ? quatre points auxquels se réduisent toutes les préventions et tous les prétextes de l'hérésie : écoutez-moi, et je vais les détruire en quatre mots.

Que Marie, dans l'état de sa gloire, ne voulût plus s'intéresser pour nous, la seule pensée nous en peut-elle venir à l'esprit? Car pourquoi sa charité, qui, dans le ciel

est beaucoup plus parfaite et par conséquent beaucoup plus ardente, se serait-elle refroidie? et pourquoi cette vierge, qui, pour les intérêts de Dieu, n'a jamais rien eu plus à cœur que le salut des hommes, y serait-elle devenue insensible, depuis, si je l'ose dire, que, transformée en Dieu, et intimement unie à l'essence de Dieu, elle voit encore plus clairement combien ce salut des hommes est précieux à Dieu? Non, non, disait saint Cyprien, parlant en général des saints glorifiés (et ce qu'il disait des saints en général, je le dis en particulier de Marie), ils n'ont jamais eu tant de zèle qu'ils en ont à présent pour nous. Autant qu'ils sont sûrs de leur propre bonheur, autant désirent-ils notre salut : *Quantum de sua felicitate securi, tantum de nostra salute solliciti* (Cypr.) et ce serait, ajoute saint Bernard, méconnaître Marie, que de se persuader que celle qui, à l'exemple de Dieu même, a aimé les hommes jusqu'à donner pour eux son propre Fils, depuis qu'elle est en possession de sa béatitude, les eût oubliés et absolument délaissés. Que, malgré toute sa charité, Marie n'eût plus le pouvoir de nous secourir, autre sentiment encore moins soutenable. Car pourquoi serait-elle moins puissante dans ce royaume céleste, où elle tient, après Dieu, un si haut rang, que lorsqu'elle était parmi nous dans ce lieu d'exil? Elle pouvait bien alors engager son Fils à faire des miracles; elle obtenait bien de lui qu'il changeât les lois de la nature, qu'il forçât en quelque sorte celles de la providence, qu'il convertît l'eau en vin. Depuis qu'elle a reçu la couronne d'immortalité, serait-elle déchue de son crédit, et le pouvoir dont elle usait aurait-il cessé? Qu'elle n'entendît plus nos prières, et qu'elle ne sût plus ni quand ni pourquoi nous l'invoquons, c'est ce que l'hérésie a prétendu, mais ce qu'elle ne persuadera jamais qu'à des esprits, ou entêtés, ou peu éclairés. Car pourquoi nos besoins ne seraient-ils pas connus de cette vierge? les anges les connaissent bien. Dieu, qui leur a confié le soin de nos personnes, leur révèle bien nos dispositions intérieures; chargés de veiller sur notre conduite, ils savent bien ce qui se passe dans le secret de de nos cœurs; ils se réjouissent bien de notre conversion; ils font bien, selon l'Évangile, une fête dans le ciel, quand un pécheur touché de Dieu fait pénitence sur la terre. Pourquoi donc Marie, plus élevée qu'eux dans le séjour de la gloire, ne verrait-elle pas en Dieu ce qu'ils y voient? Enfin, que l'usage de l'invoquer blessât le culte souverain qui n'est dû qu'à Dieu seul et à Jésus-Christ, erreur pitoyable, et qui se détruit par elle-même. Car, disent les théologiens, nous n'invoquons pas Marie comme celle de qui dépend la grâce, ni comme celle qui en est l'arbitre, ni comme celle à qui il appartient de nous la donner, mais comme celle qui peut la demander pour nous, et l'obtenir. Nous ne l'invoquons pas même afin qu'elle nous obtienne cette grâce par ses propres mérites, mais par les mérites du

Sauveur. Instruits de la parole du Fils de Dieu, qui nous a dit : Venez à moi, nous n'allons pas à elle comme à lui, mais nous allons à lui par elle; comme par elle la foi nous apprend qu'il est venu à nous, nous allons à lui comme à l'unique médiateur; mais nous allons à elle comme à la première et à la plus accréditée de tous nos intercesseurs.

Or, cette intercession de Marie, ce droit que nous avons d'invoquer Marie, cette possession où nous sommes de recourir à Marie, c'est ce que l'Église veut que nous envisagions comme un des soutiens et des plus solides appuis de notre espérance. Car, dites-moi, chrétiens, quelles sont les deux choses qui affaiblissent communément et qui ébranlent notre espérance? la crainte des jugements de Dieu, et la vue de nos péchés. Or, que trouvons-nous aujourd'hui dans la personne de Marie? une avocate toute-puissante auprès de notre juge, et une mère de miséricorde pour les pécheurs. Souffrez que, pour votre édification, aussi bien que pour votre consolation, je vous fasse goûter ces pensées. Oui, mes frères, disait saint Bernard, nous avons Marie dans le ciel pour avocate auprès du Fils, comme nous avons Jésus-Christ pour avocat auprès du Père; et qui doute que Marie étant la mère de celui qui, comme juge, doit prononcer des arrêts de vie et de mort, je dis une mère bien-aimée, une mère sainte, une mère couronnée de gloire, elle ne soit écoutée favorablement? qui doute que, plaidant la cause des hommes, elle ne soit exaucée pour le respect de sa maternité? Il ne s'ensuit pas de là que nous l'élevions au-dessus de son fils, comme si sa maternité lui donnait droit d'exiger de lui qu'il nous accordât le pardon de nos crimes. A Dieu ne plaise que nous le concevions de la sorte. Quand, par un excès de confiance, il nous échapperait certains termes moins justes; et quand nous dirions, ce que je n'ai garde d'avancer, que Jésus-Christ, exauçant Marie, se plaît à lui rendre encore dans le ciel une espèce d'obéissance, se regardant toujours comme son fils, et l'honorant toujours comme sa mère; quand, dis-je, nous parlerions ainsi, les partisans de l'hérésie ne devraient pas plus s'en scandaliser, que d'autres expressions toutes semblables dont se sert l'Écriture, lorsqu'elle dit que Dieu, arrêtant le cours du soleil, voulut bien obéir à la voix d'un homme : *Obediente Domino voci hominis* (Josue, X); et lorsqu'elle ajoute que Dieu s'est engagé, tout Dieu qu'il est, à faire la volonté de ceux qui le craignent : *Voluntatem timentium se faciet* (Ps. CXLIV). Mais nous n'avons pas même besoin de cette défense, puisque les termes dont nous usons, en parlant du pouvoir de Marie, portent avec eux leur justification, et sont à l'épreuve de toute censure. Car nous disons que Marie prie Jésus-Christ, et non point qu'elle commande à Jésus-Christ : mais du reste nous ajoutons que Jésus-Christ, après avoir autrefois obéi à Marie, l'écoute encore présentement avec

tous les égards qu'il a conservés et qu'il conservera éternellement pour elle : égards de distinction, fondés sur la prééminence de sa dignité et sur le mérite de sa personne. Or, il n'y a, encore une fois, que des esprits obstinés dans leur erreur, qui puissent contredire cette vérité. Car, si Dieu, dans l'Écriture, disait aux amis de Job : Allez à mon serviteur Job, et il priera pour vous, en sorte que votre iniquité ne vous sera point imputée : *Ite ad servum meum Job, et ipse orabit pro vobis (Job., XLII)*; si Moïse, par son intercession, pouvait suspendre les foudres de la colère de Dieu, prêts à éclater sur les Israélites : *Dimitte me ut irascatur furor meus (Exod., XXXII)*; si Dieu, dans le chapitre quinzième de Jérémie, parlait de Moïse et de Samuel, comme de deux puissants intercesseurs auprès de lui; et si Judas Machabée vit le grand-prêtre Onias, plusieurs années après sa mort, apaisant le ciel par ses prières en faveur de toute la nation des Juifs, pouvons-nous douter que la médiation de Marie ne soit un titre solide pour approcher avec confiance du trône de la grâce et de la miséricorde de notre Dieu? Mes crimes m'en éloignent, dites-vous; et parce que je suis pécheur, je ne puis y avoir accès, et je n'ose l'espérer. Mais ne savons-nous pas, répond saint Bernard, que la grande qualité de Marie est d'être singulièrement la mère des pécheurs? ne savons-nous pas que c'est aux pécheurs qu'elle est en quelque manière redevable de toute sa gloire, puisqu'il est vrai que, s'il n'y avait eu des pécheurs, elle n'eût jamais été mère de Dieu? qu'ainsi, tout le bonheur de sa destinée, ou, pour mieux dire, de sa prédestination éternelle, a roulé sur le malheur des hommes comme pécheurs; et que, par une reconnaissance digne d'elle, et qui n'a rien dans sa personne que de saint, puisqu'elle l'accorde parfaitement avec la haine et l'horreur du péché, elle se tient comme obligée à secourir les pécheurs, à être le refuge des pécheurs, à employer son crédit pour la conversion des plus indignes et des plus endurcis pécheurs, parce qu'elle sait bien que, tout pécheurs et tout endurcis qu'ils sont, c'est pour eux, et pour eux spécialement que Dieu l'a faite ce qu'elle est; et qu'en cela même elle se conforme aux inclinations de son fils, qui, sans confondre l'ordre des choses, a toujours aimé les pécheurs, quoiqu'il fût venu pour détruire et pour abolir le péché.

Voilà ce que j'appelle notre espérance; mais en voulez-vous voir l'abus? c'est ici, mes chers auditeurs, que j'ai besoin de toute votre application en finissant ce discours. L'abus de cette invocation de Marie, et ce qui nous rend tous les jours son crédit inutile auprès de Dieu, c'est qu'au lieu d'envisager Marie comme la médiatrice qui peut, par son intercession, nous procurer les véritables grâces du salut, je veux dire les grâces réelles et possibles, les grâces solides et nécessaires, les grâces réglées et mesurées selon l'ordre de Dieu, les grâces victorieuses

qui doivent combattre en nous nos passions et triompher de la chair et du monde; par de secrètes et de funestes erreurs qui nous trompent, nous nous formons de Marie une fausse idée, jusqu'à nous promettre de sa protection des grâces chimériques et impossibles; des grâces selon notre goût, et selon les désirs corrompus de notre cœur, des grâces, s'il y en avait de telles, incapables de nous sanctifier, et beaucoup plus capables de nous pervertir; des grâces miraculeuses et sur lesquelles notre présomption seule peut faire fond. Je m'explique: nous invoquons Marie, mais par une confiance aveugle, nous reposant sur elle de notre salut, nous en négligeons et nous en abandonnons tout le soin; comme si Marie, par son crédit auprès de Dieu, devait nous garantir ce salut, le salut sans conversion, le salut sans changement de vie, ce salut sans renoncement à nous-mêmes, ce salut sans fruits de pénitence et sans mortification des sens; comme si, par la faveur de Marie, il devait y avoir pour nous des victoires sans combats, des récompenses sans mérites, des mérites sans travail, des vertus dont la pratique ne nous coûtât rien: grâces chimériques et impossibles. Nous invoquons Marie; mais par une témérité qui, bien loin de l'honorer, lui est injurieuse, nous espérons obtenir par elle une bonne mort après une vie toute mondaine, une heureuse fin après un continuel oubli de Dieu, une sainte et finale persévérance, après une opiniâtre résistance à toutes les lumières du ciel, un port assuré après une suite infinie d'égarements et de naufrages volontaires: grâces possibles, mais miraculeuses. Nous invoquons Marie; mais par une ignorance grossière de ce qu'elle peut, persuadés qu'elle peut tout, nous nous flattons de trouver en Dieu, par sa médiation, une patience sans bornes pour nous supporter, une disposition sans mesure à nous pardonner, une miséricorde inépuisable qui sera toujours en notre pouvoir, une protection sûre et immanquable malgré nos délais criminels et nos retards affectés: grâces, s'il y en avait de telles, incapables de nous sanctifier, et beaucoup plus capables de nous pervertir. Nous invoquons Marie, mais, par une damnable sécurité, fondée sur son pouvoir, nous nous assurons que, sans sortir de l'occasion du péché, elle nous préservera du péché; qu'au milieu des flammes elle nous conservera aussi purs et aussi saints que les trois enfants dans la fournaise de Babylone; grâces selon notre goût et selon notre sens réprouvé; mais grâces que, par cette raison-là même, nous ne pouvons attendre de Marie, et qui, bien loin d'être l'objet de l'espérance chrétienne, en ont été de tout temps le malheureux écueil. Car Marie n'a point le crédit qui la rend si puissante auprès de Dieu, pour porter nos intérêts contre les intérêts de Dieu; elle n'est point, comme reine du ciel, placée sur le trône pour faire régner dans nous le péché; elle n'est point notre avocate pour nous entretenir dans l'impé-

nitence ; elle est toute-puissante auprès de son fils ; mais elle l'est, disent les Pères, dans l'ordre des divins décrets, dans l'étendue des saintes lois que la sagesse de Dieu a établies, sans préjudice des maximes évangéliques et de leur inflexible sévérité : c'est-à-dire elle est toute-puissante pour nous attirer à Dieu, et pour rapprocher Dieu de nous, toute-puissante pour disposer Dieu à être touché de nos larmes, toute-puissante pour lui faire agréer nos vœux, nos satisfactions, nos sacrifices ; mais non pas toute-puissante pour anéantir l'obligation de tout cela, ni pour faire que Dieu, oubliant ses plus essentiels attributs, devienne, si j'ose ainsi parler, prévaricateur de sa sainteté, et fauteur de notre iniquité.

Nous vous invoquons aujourd'hui, Vierge sainte, mais c'est dans des dispositions plus conformes à nos devoirs, plus conformes aux règles que la religion nous prescrit, plus conformes au mystère même de votre glorieuse assumption. Mieux instruits de nos intérêts et des desseins de Dieu sur nous, nous n'attendons point de vous ces grâces purement temporelles qui ne nous donneraient que de vaines joies, ni ces prospérités du monde qui ne serviraient qu'à entretenir notre orgueil et à satisfaire notre amour-propre. Si nous avons recours à vous, c'est pour des besoins plus pressants et plus importants, c'est pour des biens plus nécessaires, quoique peut-être moins de notre goût, c'est dans des vues plus relevées et plus convenables au christianisme que nous professons. Accablés sous le poids de nos misères, et persuadés que vous pouvez nous secourir, nous vous réclamons dans cette auguste solennité. Mais voici le sujet de nos demandes : obtenez-nous, par votre toute-puissante intercession, ces grâces du premier ordre à quoi notre salut et notre perfection sont attachés ; obtenez-nous une haine efficace du péché, une crainte respectueuse des jugements de Dieu, une soumission sans réserve à sa sainte loi ; obtenez-nous cette force chrétienne, si nécessaire pour nous préserver de la corruption du monde, pour ne nous laisser pas emporter au torrent de la coutume, pour résister au scandale du mauvais exemple, pour nous mettre au-dessus du respect humain, pour nous affranchir de la tyrannie de nos passions, pour renoncer à l'ambition, pour n'être pas esclaves de l'avarice, pour surmonter la concupiscence de la chair et pour la tenir soumise à l'esprit ; obtenez-nous ces excellentes vertus qui vous ont distinguée entre tous les justes, cette foi héroïque qui vous a rendue si heureuse en vous faisant croire ce qui vous était révélé, cette profonde humilité qui vous a élevée si haut et qui engagea le Verbe de Dieu à s'abaisser jusqu'à vous, cette pureté angélique qui vous fut si chère et que vous préférâtes à toutes les grandeurs qu'on vous promettait, cette obéissance que Jésus-Christ trouva plus digne de ses éloges et plus recommandable en vous que votre maternité même, ce zèle pour les intérêts de Dieu et pour le salut des hommes qui, malgré la ten-

dresse de votre cœur, vous fit consentir au sacrifice et à la mort de votre fils, quand vous le présentâtes dans le temple comme la victime qui devait être immolée pour nos péchés. Sans prétendre au degré sublime où vous avez possédé ces vertus, obtenez-les-nous au moins dans le degré convenable à nos obligations, c'est-à-dire obtenez-nous une foi vive qui nous fasse agir et qui, pour la cause de Dieu, nous détermine à tout souffrir ; une confiance en Dieu inébranlable qui ne soit jamais confondue, un amour de Dieu que toutes les eaux des tribulations et des adversités de cette vie ne puissent éteindre ; une charité envers le prochain qui nous tienne tous étroitement et saintement unis en Jésus-Christ ; obtenez-nous une victoire entière sur le monde, un détachement parfait de nous-mêmes, un esprit humble et un cœur pur. Voilà les grâces, ô Vierge sainte, que nous vous demandons et pour lesquelles nous ne craignons pas que vous nous refusiez votre intercession. Nous vous saluons avec l'Eglise en qualité de reine : *Salve, regina*. Mais à Dieu ne plaise que nous présumions d'entrer dans la gloire par une autre voie que par celle de vos vertus. Comme reine, nous vous réclamons : *Ad te clamamus* ; mais nous n'implorons votre secours que pour pouvoir marcher sur vos pas en imitant vos exemples ; comme reine, nous vous prenons pour notre protectrice et nous vous faisons entendre nos gémissements : *Ad te suspiramus* ; mais nous ne nous mettons sous votre protection, que pour obtenir par vous la grâce de notre conversion. Sans craindre d'être du nombre de vos dévots indiscrets, nous vous appelons mère de miséricorde, source de vie, consolation de nos âmes : *Mater misericordiæ, vita, dulcedo* ; mais nous ne prétendons point que ces titres nous autorisent dans nos faiblesses, ni qu'ils nous rassurent dans nos désordres. Malgré les critiques censeurs de votre culte, nous nous confions en vous, mais notre confiance ne nous fait point oublier que, pour être récompensé comme vous, il faut, par proportion, le mériter comme vous, et que jamais nous ne parviendrons autrement à ce royaume éternel, où nous conduise, etc.

SERMON XX.

POUR LA FÊTE DE L'ASSOMPTION DE LA VIERGE.

Sur la dévotion à la Vierge.

Intravit Jesus in quoddam castellum, et mulier quædam excepit illum in domum suam.

Jésus entra dans une bourgade, et une femme le reçut dans sa maison (Saint Luc, chap. X).

Cette femme ainsi honorée de la présence de Jésus-Christ, ce fut, chrétiens, dans le sens littéral de notre évangile, Marthe, sœur de Madeleine ; mais, selon l'application de l'Eglise, c'est Marie la mère du Rédempteur, la reine des vierges et la souveraine du ciel et de la terre. C'est elle qui reçut dans ses chastes entrailles le Fils de Dieu, et c'est elle qui est aujourd'hui reçue par cet Homme-Dieu dans le séjour de la gloire. Heureuse, mes frères, s'écrie saint Bernard, heureuse

réception de l'une et de l'autre part! *Felix utraque susceptio* (Bern.). Soit celle que Marie fit à Jésus-Christ dans le mystère de son incarnation, soit celle que Jésus-Christ fait à Marie dans le mystère de son assomption. Mais pourquoi parler maintenant de la première, demande le même saint Bernard? Pour mieux juger de la seconde, répond ce saint docteur; pour nous en former une juste idée, pour en concevoir toute la gloire et toute l'excellence; ou plutôt pour reconnaître que, comme la première est absolument inconcevable à nos esprits, la seconde est au-dessus de toutes nos vues et de toutes nos expressions: *Ut juxta inestimabilem illius gloriam inestimabilis cognoscatur et ista* (*ibid.*). Et en effet, quelle langue pourrait jamais expliquer comment ce Dieu de majesté, qui ne peut être compris dans la vaste étendue de l'univers, se renferma dans le sein d'une vierge, et qui pourrait dire aussi avec quelle pompe cette vierge entre dans le ciel pour y être couronnée et pour y régner pendant toute l'éternité? *Christi generationem et Mariæ assumptionem quis enarrabit* (*Ibid.*)? J'ai donc cru, mes chers auditeurs, devoir prendre un sujet plus proportionné à notre faiblesse et même plus utile pour vous. J'ai cru que le grand et ineffable mystère de l'assomption de Marie me donnait une occasion favorable de vous entretenir de la dévotion envers cette mère de Dieu. C'est ce que je me propose et c'est pour cela même, Vierge sainte, que j'ai besoin de votre secours. Daignez agréer le zèle qui m'aime pour vous et le secorder, daignez écouter la prière que je vous fais en vous saluant et vous disant: *Ave, Maria.*

Si j'entreprends aujourd'hui de vous parler de la dévotion à la Vierge, ce n'est point précisément pour vous l'inspirer, puisque je vous suppose trop chrétiens pour n'avoir pas envers la Mère de Dieu tous les sentiments de zèle et de respect qui lui sont dus; c'est donc seulement pour vous donner sur cette importante matière toute l'instruction que des chrétiens parfaits et spirituels doivent avoir, s'ils veulent parvenir à la pratique de ce culte raisonnable que le grand Apôtre nous a si fortement recommandé: *Rationabile obsequium vestrum* (Rom., XII). Ainsi, mes chers auditeurs, au lieu de vous exhorter à la dévotion envers Marie, je veux vous apprendre à régler cette dévotion, à profiter de cette dévotion, et à vous sanctifier vous-mêmes par cette dévotion; je veux vous en faire connaître les véritables caractères, vous en marquer les défauts, vous en découvrir les abus, et par là vous engager à en faire un saint usage; pouvais-je choisir un dessein plus convenable à votre piété et plus avantageux à la dévotion même dont il s'agit? Elle consiste, selon saint Bernard, en trois principaux devoirs, à honorer Marie, à l'invoquer, à l'imiter. Or, c'est à ces trois devoirs que je m'attache, et voici en trois mots le partage de ce discours. Il faut honorer Marie, mais l'honorer judicieusement: c'est la première proposition; il faut invo-

quer Marie, mais l'invoquer efficacement: c'est la seconde proposition; enfin il faut imiter Marie, et l'imiter religieusement: c'est la dernière proposition. Il faut honorer cette vierge judicieusement, car l'honneur de la reine du ciel aussi bien que celui de Jésus-Christ, le roi des rois, demande sur toutes choses cette condition: *Nam et honor reginæ judicium diligit* (Bern.), dit saint Bernard, appliquant à la mère ce qui est écrit du fils: *Et honor regis judicium diligit* (Ps. XCVIII); ce sera le sujet de la première partie. Il faut invoquer cette vierge efficacement, car en vain Marie a-t-elle pour nous du crédit auprès de Dieu, si, par l'indignité de nos prières, ou l'impénitence de notre vie, nous nous rendons son crédit inutile: ce sera la seconde partie. Il faut, autant qu'il est en notre pouvoir, imiter cette vierge religieusement; car la sainteté de Marie est un modèle sur lequel Dieu prétend que nous nous formions, et, si nous ne le faisons pas, sur lequel il nous jugera: ce sera la dernière partie. Trois vérités également capables de contribuer à la conversion des pécheurs et à la sanctification des iustes. Commençons.

PREMIÈRE PARTIE.

Pour honorer saintement la Mère de Dieu, il faut l'honorer judicieusement. C'est un principe qui ne peut être contesté et dont il n'y a sans doute personne qui ne convienne avec moi. Mais on doit en même temps convenir d'une autre vérité qui me paraît également incontestable, savoir, que s'il faut du discernement et de la prudence pour honorer la Mère de Dieu, il n'en faut pas moins, que dis-je? il en faut même encore plus pour censurer ceux qui l'honorent et pour s'ériger en juge du culte et des honneurs qu'ils lui rendent. J'ai droit, ce me semble, d'exiger d'abord de votre piété, que vous ne sépariez jamais ces deux principes, quand il s'agit de décider sur un sujet aussi important que celui-ci; et vous avez trop de pénétration, chrétiens, pour n'entrer pas dans ma pensée, et trop d'équité pour n'avouer pas que la raison, aussi bien que la droite et sincère religion, le demandent ainsi: je m'explique. Il peut y avoir dans le monde, parmi les personnes adonnées au service de la Vierge, des dévots indiscrets, j'en veux bien tomber d'accord avec vous, et s'il y en a de tels, à Dieu ne plaise que je prétende ici les excuser ni les autoriser. Mais aussi peut-il y avoir des censeurs indiscrets de la dévotion envers cette même vierge, et c'est à quoi l'on ne pense point assez. De ces deux désordres, on se pique d'éviter le premier et il arrive tous les jours qu'on se fait un faux mérite ou une vanité bizarre du second. Cependant le second n'est pas moins dangereux que le premier, et l'homme chrétien ne court pas moins de risque devant Dieu, en condamnant avec témérité un culte légitime et saint, qu'en pratiquant par ignorance un culte outré et superstitieux. C'est donc à nous, mes chers auditeurs, à nous préserver de l'un et de l'autre; c'est à moi, comme

prédicateur de l'Évangile, à vous conduire entre ces deux écueils, et par quelle voie? en vous donnant des règles sûres pour honorer discrètement la Reine du ciel, et vous proposant les mêmes règles pour ne pas critiquer légèrement les honneurs même populaires qu'elle reçoit sur la terre. Ne disons rien de vague, et, dans le dessein que j'ai formé d'éclaircir ces vérités, ne combattons point des fantômes, mais venons au détail des choses.

On a prétendu que malgré le soin qu'ont eu les pasteurs d'instruire les peuples, et d'épurer, dans notre siècle, la religion ou la dévotion des fidèles, il y avait encore de l'excès et par conséquent de l'abus dans le culte qu'on rend à la sainte Vierge; et ce que je vous prie de bien remarquer, ce ne sont pas seulement les ennemis déclarés de l'Église qui en ont jugé de la sorte. Quelques-uns même de ses propres enfants ont déploré cet abus: des catholiques prétendus zélés, mais dont le zèle sans doute n'a pas eu toutes les qualités requises pour être ce zèle selon la science que demandait l'Apôtre; quoi qu'il en soit, des catholiques même ont cru devoir prendre sur ce point la cause de Dieu, et, de la manière qu'ils s'en sont expliqués, voici les trois chefs où la vénération du commun des fidèles pour la Mère de Dieu leur a paru aller jusqu'à l'indiscrétion. Car c'est le terme dont ils se sont servis, et il nous importe une fois de bien comprendre à quoi ils l'ont appliqué. Touchés des intérêts de Dieu, ils se sont plaints qu'on rendait des hommages à Marie comme à une divinité; ils se sont plaints qu'on lui donnait des titres d'honneur qui ne lui appartenaient pas, surtout ceux de médiatrice et de réparatrice du monde perdu; ils se sont plaints qu'on lui attribuait de nouveaux privilèges, qui ne nous étaient révélés ni dans l'Écriture ni dans la tradition. Examinons leurs plaintes sans préjugé, et, puisqu'ils les ont publiées dans le monde chrétien en forme d'avertissements donnés par Marie elle-même à ses dévots indiscrets, nous qui voulons de bonne foi que notre dévotion soit prudente, qu'elle soit solide, qu'elle soit sans reproche, profitons de ces avis: pour peu qu'ils soient fondés, édifions-nous-en, du moins servons-nous de l'examen que nous en allons faire pour nous rendre encore plus exacts et plus irrépréhensibles dans le culte de la Vierge que nous honorons. Écoutez-moi: ceci n'aura rien de trop abstrait ni d'ennuyeux.

Il est donc vrai, chrétiens, et je le dis hautement, que d'honorer Marie comme une divinité, quoique *subalterne*, ce serait, non pas un simple abus, ni une simple indiscrétion, mais un crime et une impiété. Car Marie, toute mère de Dieu qu'elle est, n'est qu'une pure créature, l'humble servante du Seigneur, dont tout le bonheur est fondé sur l'aveu authentique qu'elle a fait elle-même de sa bassesse et de son néant: *Quia respexit humilitatem ancillæ suæ, ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes* (Luc. 1). C'est ainsi qu'elle nous l'a appris; et nous le sa-

vons si bien, que, pour ne l'oublier jamais, nous nous faisons un devoir de la saluer chaque jour en cette qualité de servante du Seigneur: *Ecce ancilla Domini* (*Ibid.*). Ainsi grâce à la Providence, et à l'esprit qui gouverne le christianisme, je prétends que l'Église de Jésus-Christ, surtout dans un siècle aussi éclairé que le nôtre, n'avait nul besoin de l'avis prétendu salutaire qu'on a voulu nous donner là-dessus. Car, comme je vous l'ai déjà fait remarquer d'autres fois, ce que disait saint Augustin dans un sujet à peu près semblable, pour répondre aux manichéens, qui, malicieusement et sans raison, accusaient de son temps les catholiques de rendre aux martyrs un culte idolâtre: ce que disait ce Père, touchant les martyrs, qui de nous ne le dit pas de la Mère de Dieu, que ce n'est point à elle que nous dédions des autels, ni à elle que nous offrons le sacrifice, mais à Dieu qui l'a choisie, à Dieu qui l'a sanctifiée, à Dieu qui l'a glorifiée? Nous sommes donc bien éloignés de cette grossière erreur, ou de cette énorme indiscrétion qui consisterait à faire de Marie une déesse, et l'indiscrétion, s'il y en avait ici, serait plutôt de la part de ceux qui, dans leurs avis, auraient supposé qu'un grand nombre de fidèles, à la vue de leurs pasteurs, avaient pu tomber, et étaient en effet tombés dans une telle corruption de foi; l'indiscrétion serait, non-seulement d'avoir par là renouvelé les accusations vaines et frivoles des anciens hérétiques contre l'Église, mais d'avoir donné l'avantage à l'hérétique protestant, de voir des catholiques même persuadés que notre foi s'était ainsi corrompue dans ces derniers siècles. Non, mes chers auditeurs, je le répète, l'Église de Jésus-Christ n'a point été abandonnée de la sorte. Car, qu'est-ce selon nous que d'honorer judicieusement la Mère de Dieu? c'est l'honorer d'un culte inférieur à celui de Dieu, mais supérieur à tout autre qu'à celui de Dieu. Or, voilà comment nous l'honorons, voilà comment tous les siècles du christianisme l'ont honorée: malheur à celui qui la confondrait avec Dieu; mais aussi malheur à celui qui ne lui rendrait pas des hommages particuliers, et qui dans son estime ne la mettrait pas au-dessus de tout ce qui n'est point Dieu. Il a été de mon devoir d'appuyer d'abord sur cet article, et de vous le faire sentir: mais allons plus loin.

On a blâmé comme indiscret le zèle des fidèles qui attribuaient à Marie des titres d'honneur qu'on prétend ne lui pas convenir: et moi j'avance et je soutiens que depuis que l'Église universelle, par le plus solennel de ses décrets, qui fut celui du concile d'Ephèse, a maintenu la vierge dont je défends ici la gloire, dans la possession du titre de Mère de Dieu, que l'hérésiarque Nestorius lui disputait, il n'y a point de titre d'honneur qui ne lui convienne, ni de qualité éminente qu'on puisse sans indiscrétion lui contester. Appliquez-vous, et vous en allez être convaincus. Car, puisqu'il s'agit surtout de la qualité de médiatrice et de ré-

paratrice du monde, que les réformateurs de son culte voudraient lui ôter, voyons comment a parlé saint Bernard, non point dans ces occasions et dans ces discours où il n'a pensé qu'à exalter Marie par les magnifiques éloges qu'il en a faits, mais dans cette célèbre épître aux chanoines de Lyon, où, raisonnant en théologien, et décidant à la rigueur, il a voulu nous marquer les bornes que doit avoir le culte que nous rendons à la Mère de Dieu. Je me contenterai de traduire ses paroles, et je ne puis douter que vous n'en soyez touchés. Donnez, disait-il, donnez à Marie les justes louanges qui lui appartiennent, et souvenez-vous que la sainteté, pour être honorée, n'a besoin que de la vérité. Dites, par exemple, que Marie a trouvé pour elle et pour nous la source de la grâce; dites qu'elle est la médiatrice du salut et la restauratrice des siècles; vous le direz avec raison: car c'est ce que toute l'Eglise public, et ce qu'elle chante tous les jours dans ses divins offices: *Magnificat gratia inventricem Mariam, mediatricem salutis, restauratricem sæculorum: hæc mihi de illa cantat Ecclesia (Bern.)*. Ceux à qui ces titres déplaisent oseront-ils s'inscrire en faux contre le témoignage de saint Bernard, et récuser un homme d'une si grande autorité parmi les Pères, et qui rapporte en fidèle historien ce que l'Eglise croyait de son temps, et ce qu'elle pratiquait? Or, voilà ce que j'appelle honorer judicieusement la Vierge; lui attribuer les qualités que toute l'Eglise lui attribue. On sait bien qu'il n'y a, pour parler ainsi, qu'un médiateur de rédemption, mais on est certain de ne point déroger à ses droits, quand on reconnaît, avec l'Ecriture, outre cet unique médiateur de rédemption qui est Jésus-Christ, d'autres médiateurs d'intercession: et Marie entre ceux-ci ne doit-elle pas avoir la première place? On sait que Jésus-Christ seul a racheté le monde par son sang, mais on ne peut ignorer que ce sang qu'il a répandu, a été formé de la substance même de Marie, et par conséquent que Marie a fourni, a offert, a livré pour nous le sang qui nous a servi de rançon: car c'est sur quoi toute l'Eglise s'est fondée pour la qualifier de médiatrice et de réparatrice des hommes. Ce serait donc encore par là une indiscretion (je devrais peut-être user d'un terme plus propre et plus fort), ce serait, dis-je, une indiscretion de lui refuser ces titres glorieux et si solidement établis. Mais, sans raisonner davantage, il me suffit, reprend saint Bernard, que l'Eglise m'ait appris à honorer de cette manière la Mère de Dieu: car ce que m'enseigne l'Eglise, ajoutait ce saint docteur, c'est à quoi je m'attache inviolablement, et de quoi je ne me départirai jamais. Tout ce qu'elle croit, je le crois, et tout ce qu'elle pratique je veux le pratiquer; en le croyant, en le pratiquant sans distinction et sans restriction, je me tiens en assurance, puisqu'elle est l'oracle que je dois écouter sur tout, et le guide infailible que je dois suivre: *Quod ab illa accepi, securus teneo (Idem)*.

Or, selon cette règle, mes chers auditeurs, nous ne craignons point d'être des dévots indiscrets de Marie, quand nous l'appelons notre médiatrice et notre réparatrice; quand nous disons qu'elle est pour nous une source de vie, qu'elle est dans cette terre d'exil notre consolation, qu'elle est au milieu de tous les dangers notre espérance; pourquoi? parce que, jusqu'à la fin des siècles, malgré le chagrin de l'hérésie, l'Eglise la réclamera et la saluera sur toutes ces qualités: *Vita, dulcedo, et spes nostra, salve*. Notre vie, comment? après Dieu et après Jésus-Christ; notre consolation, comment? après Dieu et après Jésus-Christ; notre espérance, comment? après Dieu et après Jésus-Christ. Peut-on, sans indiscretion et même sans malignité, nous soupçonner, ou plutôt soupçonner l'Eglise de l'entendre dans un autre sens? Et parce qu'il est évident et incontestable que c'est là le sens de l'Eglise, et que nous n'en avons point d'autre, malgré la fausse délicatesse des censeurs de notre dévotion envers la Mère de Dieu, nous ne faisons point difficulté de l'appeler absolument notre consolation, absolument notre espérance: *Vita, dulcedo, et spes nostra*. Oui, c'est ainsi que nous le chantons avec l'Eglise, et qu'on le chantera jusqu'à la dernière consommation des temps. Les ennemis de Marie passeront; mais l'Eglise leur survivra, l'Eglise après eux subsistera; et, touchée des mêmes sentiments, elle dira toujours, en s'adressant à la Mère de son Epoux et de son Sauveur: *Vita, dulcedo, et spes nostra*.

Enfin, on a traité de zèle indiscret celui que fait paraître le peuple chrétien à défendre certains privilèges de Marie. Privilèges de grâce dans son immaculée conception, privilèges de gloire dans sa triomphante ascension, bien d'autres dont je n'entreprends point de faire ici le dénombrement, et qu'on s'est aussi contenté de nous marquer sous des termes généraux, en les rejetant. Mais moi, voici encore, et sur le même principe, comment je raisonne: car, puisque nous reconnaissons Marie pour mère de Dieu, de tous les privilèges propres à rehausser l'éclat de cette maternité divine, y en a-t-il un seul que nous ne devions être disposés à lui accorder, ou pour mieux dire, y en a-t-il un seul que Dieu lui-même ne lui ait pas accordé? Si Dieu ne nous les a pas tous également révélés; si nous n'avons pas sur tous la même certitude, et si tous ne sont pas dans le christianisme des points de foi, n'est-ce pas assez pour les attribuer à cette vierge, que, sans préjudicier aux droits de Dieu, ce soient des privilèges convenables à la dignité de mère de Dieu? n'est-ce pas assez que ce soient des privilèges reconnus par les plus savants hommes de l'Eglise, autorisés par la créance commune des fidèles, appuyés, sinon sur des preuves évidentes et des démonstrations, au moins sur les plus fortes conjectures et les témoignages les plus solides et les plus irréprochables? Or, tels sont les privilèges que nous honorons dans Marie, et c'est par là que nous les honorons pra-

demment. Un esprit raisonnable et sage, surtout un esprit bien prévenu à l'égard de Marie, et affectionné à son culte (car voilà le point), un esprit, dis-je, guéri de certains préjugés, ou dégagé de certains intérêts, dans le choix de deux partis, s'il y en avait deux à prendre, ne penchera-t-il pas toujours vers le plus favorable à la sainte Mère que nous révérons? ne le préférera-t-il pas, et ne l'embrassera-t-il pas, quand c'est d'ailleurs le mieux établi et le mieux fondé? Mais que devrait-on penser d'un esprit toujours prêt à faire naître des doutes sur les grandeurs de Marie et sur ses plus illustres prérogatives? toujours appliqué à imaginer de nouveaux tours pour nous les rendre suspectes; mettant toute son étude à troubler la piété des peuples, et, par toutes ses subtilités, ne cherchant qu'à la resserrer, qu'à en décréditer les plus anciennes pratiques, peut-être qu'à l'anéantir, au lieu de travailler à la maintenir et à l'étendre? Ah! mon Dieu, fallait-il donc que le ministère de votre parole fût aujourd'hui nécessaire pour défendre l'honneur et le culte que le monde chrétien est en possession de rendre à la plus sainte des vierges? après que les premiers hommes de notre religion se sont épuisés à célébrer les grandeurs de Marie; après qu'ils ont désespéré de trouver des termes proportionnés à la sublimité de son état; après qu'au nom de tous, saint Augustin a confessé son insuffisance, et protesté hautement qu'il manquait d'expressions pour donner à la Mère de Dieu les louanges qui lui étaient dues: *Quibus te laudibus offeram nescio* (Aug.)? fallait-il que je fusse obligé de combattre les fausses réserves de ceux qui craignent de la louer avec excès, et qui osent se plaindre qu'on l'honore trop? Voilà toutefois un des désordres de notre siècle. A mesure que les mœurs se sont perverties, par une apparence de réforme, on a raffiné sur la simplicité du culte. A mesure que la foi est devenue tiède et languissante, on a affecté de la faire paraître vive et ardente sur je ne sais combien d'articles qui n'ont servi qu'à exciter des disputes, et à diviser les esprits sans les édifier. Si ces prétendus zélés et ces censeurs indiscrets du culte de la Vierge avaient été appelés au conseil, et qu'on eût pris leur avis, jamais ils n'auraient consenti à cette multiplicité de fêtes instituées en son honneur. Ce nombre infini de temples et d'autels consacrés à Dieu sous son nom n'eût pas été de leur goût. Tant de pratiques établies par l'Eglise pour entretenir notre piété envers la Mère de Dieu, les auraient choqués; et, pour peu qu'on les écoutât, ils concluraient à les abolir. Il n'a pas tenu à eux, et il n'y tiendra pas encore, que sous le vain prétexte de ce culte judicieux, mais judicieux selon leur sens; qu'ils voudraient introduire dans le christianisme, la religion ne fût réduite à une sèche spéculation, qui bientôt dégénérerait, et qui, de nos jours, en effet, ne dégénère que trop visiblement dans une véritable indévotion. Mais, malgré toutes les entreprises que l'hé-

résie, depuis tant de siècles, a formées contre vous, Vierge sainte, votre culte a subsisté, et il subsistera; jamais les portes de l'enfer ne prévaudront contre le zèle des vrais chrétiens, et contre leur fidélité à vous rendre les justes hommages qui vous appartiennent. De quelque artifice qu'on use, et quelque effort qu'on fasse pour arracher de leurs cœurs les sentiments tendres et respectueux qui les lient étroitement à vos intérêts, ils les conserveront, ils les publieront, ils en feront gloire. Leur piété l'emportera, et rien ne sera capable de les séduire et de les ébranler. Vous êtes, ô sainte Mère de Dieu! vous êtes l'écueil contre lequel ont échoué toutes les erreurs, et vous le serez toujours. Vous seule avez triomphé de toutes les hérésies; à peine s'en est-il formé une, dans le christianisme, qui ne vous ait attaquée, et il n'y en a point que vous n'ayez confondue: *Cunctas hæreses sola interemisti in universo mundo* (Idem). La victoire que vous remporterez, et que vous remportez déjà sur les téméraires censeurs de votre culte, achèvera votre triomphe: s'il y faut contribuer par nos soins, nous n'y épargnerons rien; s'il faut parler, nous parlerons; dans la chaire de vérité, nous élèverons la voix, nous nous ferons entendre; et, après avoir appris au peuple chrétien à vous honorer judicieusement, nous lui apprendrons à vous invoquer efficacement: c'est le sujet de la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Que nous puissions invoquer Marie, et qu'elle soit pour nous dans nos besoins une protectrice toute-puissante et toute miséricordieuse, c'est une vérité, chrétiens, sur laquelle nous ne pouvons former le moindre doute, si nous sommes de fidèles enfants de l'Eglise, et si nous sommes bien instruits des principes de notre foi. Car, puisque l'Eglise a défini, en général, que nous pouvons invoquer les saints que Dieu a retirés de cette terre d'exil où nous vivons, et qu'il a placés auprès de lui dans son royaume, à combien plus forte raison pouvons-nous, dans toutes les nécessités de cette vie, nous adresser à la reine, non-seulement des saints, mais des anges bienheureux, et lui présenter nos prières? Que lui manque-t-il de tout ce qui peut affermir notre confiance? Croirons-nous qu'uniquement touchée de son bonheur et tout occupée, pour ainsi dire, de sa propre gloire, elle soit devenue insensible à nos intérêts? mais n'est-elle pas pour toujours la mère de miséricorde? Nous persuaderons-nous que Dieu, en la glorifiant, ait tellement borné son pouvoir, qu'elle ne soit plus en état de nous en faire sentir les salutaires effets? mais n'est-elle pas toujours la mère de ce Dieu sauveur qu'elle a donné au monde et qui lui fut si soumis? est-ce en recevant la récompense de ses mérites qu'elle a perdu ses plus beaux droits; et si ce Fils adorable qu'elle porta dans son sein a fait pour elle des miracles sur la terre, que lui refusera-t-il dans le ciel? C'est ainsi que les Pères ont raisonné? et c'est là-dessus qu'ils se sont

fondés pour nous exhorter, dans des termes si énergiques et si forts, à réclamer sans cesse la Mère de Dieu. Que ne puis-je les faire tous ici parler, ou plutôt, que ne puis-je rapporter ici, dans un recueil abrégé, tout ce qu'ils ont dit de l'invocation de Marie et des avantages qui y sont attachés ! que ne puis-je vous faire entendre ces grands maîtres, et, selon l'expression de saint Paul, vous convaincre par cette nuée de témoins ! Car, quand nous n'aurions point d'autres preuves, en faudrait-il davantage ; et ne serait-ce pas une témérité, que dis-je ? ne serait-ce pas l'obstination la plus outrée, que de vouloir tenir contre l'autorité de tout ce qu'il y a eu depuis tant de siècles d'oracles et de docteurs dans l'Eglise de Jésus-Christ ?

Je vais plus loin et je nedis pas seulement que nous pouvons invoquer Marie, mais j'ajoute que nous le devons : et pourquoi ? pour nous conformer à l'Eglise, pour nous attirer la grâce, pour nous procurer contre les dangers du monde un secours puissant et un ferme soutien, pour assurer notre salut. En effet, chrétiens, si nous sommes obligés de croire ce que croit l'Eglise comme la règle de notre foi, ne sommes-nous pas obligés de faire ce que fait l'Eglise comme la règle de nos mœurs ? Or, combien de prières solennelles l'Eglise, tous les jours, adresse-t-elle à la Mère de Dieu, pour implorer son assistance ; et n'est-ce pas une espèce d'infidélité de ne pratiquer pas ce qu'elle pratique avec tant de soin, et de ne demander pas ce qu'elle demande, ni à qui, ou plutôt par qui elle le demande ? Si la grâce nous est nécessaire, et si nous ne pouvons surtout ignorer combien il nous est important d'avoir certaines grâces particulières et en certaines conjonctures, nous est-il permis de négliger un des plus sûrs moyens de les obtenir ? Or ce moyen, c'est l'intercession de Marie ; et mille fois ne vous a-t-on pas avertis que c'est par elle que Dieu dispense ses dons, et par les mains de cette Vierge qu'il les fait passer en nous les communiquant ? Si nous sentons notre faiblesse, et si nous gémissons de nous voir exposés à tant de périls, dans l'obligation où nous sommes d'ailleurs de nous conserver, ne devons-nous pas pour cela mettre tout en œuvre ? Or, de tout ce que nous pouvons mettre en œuvre rien de plus efficace, de plus présent, que la médiation de Marie ; et, puisque tant d'autres qui l'ont éprouvé, nous en instruisent, n'est-ce pas consentir à notre perte, que de ne vouloir pas nous servir d'une telle défense ? Enfin, si le salut est notre affaire, et, par ses conséquences infinies, notre grande affaire, notre essentielle affaire, notre unique affaire, nous peut-il être pardonnable de n'y pas employer tout ce que la religion nous fournit de plus propre à en garantir le succès ? Or, la coadjutrice de Dieu dans l'accomplissement de ce salut, c'est Marie ; et comme ce salut a commencé par elle et par son consentement à la parole de l'ange, c'est par elle et par sa coopération qu'il doit être consommé. D'où il s'ensuit que nous ne pouvons donc trop, dans cette vie mortelle, la solliciter,

la presser, l'intéresser en notre faveur par nos supplications et par nos vœux. Avançons.

On peut invoquer Marie, on doit invoquer Marie : vérités incontestables ; mais le point est de l'invoquer efficacement, c'est-à-dire de l'invoquer de telle sorte qu'elle puisse agréer nos prières, qu'elle puisse les trouver dignes d'elle et y prendre part. Car, selon l'oracle de Jésus-Christ, tous ceux qui disent à Dieu : Seigneur, Seigneur, ne seront pas écoutés pour cela de Dieu, ni n'entreront pas dans le royaume de Dieu : et, suivant la même règle, j'ajoute que, de ceux qui se mettent, ou qui prétendent se mettre sous la protection de la Mère de Dieu, plusieurs l'invoquent en vain : pourquoi ? parce qu'ils ne le font pas dans un esprit chrétien, ni avec les sentiments convenables pour l'engager dans leurs intérêts et pour la toucher. Il y a donc ici deux écueils à craindre, et deux extrémités à éviter ; et, comme la vertu tient le milieu entre deux vices opposés, la vérité se trouve toujours entre deux erreurs contraires. Je veux dire que les uns comptent trop sur la protection de Marie, mais que les autres aussi ne connaissent point assez, ou semblent ne point connaître tout le fond qu'on y doit faire ; que les uns, selon leurs désirs et le gré de leurs passions, lui donnent trop d'étendue, et c'est l'erreur des chrétiens présomptueux ; mais que les autres aussi, selon leurs fausses maximes, la resserrent dans des bornes trop étroites, et c'est l'erreur de nos réformateurs, je dis de ceux à qui je parle dans ce discours, et qui, par une autre prudence que celle de l'Evangile, se sont ingérés à nous donner des avis dont le peuple fidèle n'a pu tirer qu'un scandale à quoi je me sens obligé, par le devoir de mon ministère, d'opposer toute la force de la divine parole. Appliquez-vous, s'il vous plaît.

Car, pour combattre d'abord ce que j'ai marqué comme la première erreur, il faut convenir, chrétiens, que nous portons quelquefois trop loin notre confiance, et que nous faisons à Marie des prières qu'elle ne peut écouter : comment cela ? parce que ce sont des prières injurienses à Dieu, parce que ce sont des prières indignes de la Mère de Dieu ; parce que ce sont des prières pernicieuses pour nous-mêmes. Prières injurieuses à Dieu : pourquoi ? c'est qu'elles sont directement opposées à l'ordre de sa providence, et qu'elles vont à renverser toute l'économie de notre salut. En effet, tel est l'ordre de la Providence, que le salut dépend premièrement de Dieu, et ensuite de nous-mêmes ; qu'aidés de la grâce de Dieu, nous y travaillions nous-mêmes ; que nous obtenions cette grâce par la Mère de Dieu, mais pour la faire valoir par nos soins, mais pour la rendre féconde par nos œuvres, mais pour la conserver par notre vigilance : voilà le plan que Dieu s'est tracé et qu'il nous a proposé. Et nous, sans égard aux vues de Dieu, et nous promettant tout de la Mère de Dieu, nous nous en formons un autre selon nos idées particulières, c'est-à-dire selon notre sens réprouvé et nos inclinations corrompues.

Car, si nous prétendons que, sous la protection de Marie, le salut ne nous coûtera plus rien ; qu'après avoir satisfait à certaines pratiques d'une fausse piété envers Marie, nous pourrons devant Dieu nous tenir quittes de tout le reste ; que, revêtus des livrées de Marie, nous serons à couvert de tous les dangers du monde, à couvert de toutes les tentations de la vie, à couvert de toutes les surprises de la mort, à couvert de tous les arrêts de la justice divine et de toutes les foudres du ciel ; et qu'ainsi nous n'aurons rien à craindre, en nous exposant aux occasions, en demeurant dans nos habitudes, en vivant dans l'état du péché, en remettant notre pénitence : ah ! chrétiens, si c'est de la sorte que nous l'entendons, ce n'est pas de la sorte que Dieu l'entend, ni jamais ce ne sera de la sorte qu'il l'entendra. Autrement il se démentirait bien lui-même : et quel lieu auriez-vous d'espérer, surtout en de pareilles dispositions, qu'il changeât pour vous les immuables décrets de sa sagesse éternelle ? Prières indignes de la Mère de Dieu, puisque c'est attendre d'elle qu'elle nous autorise contre Dieu même, qu'elle nous rassure contre la crainte de ses jugements, jusqu'à ne nous plus mettre en peine de les prévenir ; qu'elle nous serve de prétexte pour persévérer dans nos désordres et pour mourir dans l'impénitence. Et de là enfin, prières qui, bien loin de nous sanctifier, ne peuvent servir qu'à nous corrompre ; qui, bien loin de nous approcher de Dieu, ne peuvent servir qu'à nous en éloigner sans retour ; qui, bien loin de nous sauver, ne peuvent servir qu'à nous perdre ; par conséquent, prières infiniment pernicieuses pour nous-mêmes. Or, de penser que de telles prières fussent assez efficaces pour toucher le cœur de la plus sainte de toutes les vierges, de la plus fidèle à la loi de Dieu, de la plus soumise aux desseins et aux volontés de Dieu, de la plus zélée pour la gloire de Dieu et pour la sanctification du peuple de Dieu, ne serait-ce pas la plus sensible et la plus évidente contradiction ?

Vous me direz qu'il faut donc conclure de là qu'un pécheur, dans l'état de son péché, ne peut invoquer efficacement la Mère de Dieu ; que n'ayant pas alors l'amour de Dieu, que vivant actuellement sans pénitence, il a beau, du reste, se confier en Marie et la prier, tous ses vœux sont inutiles, et que toute sa dévotion envers la Vierge ne le sauvera pas : autre erreur dont nous avons à nous préserver ; mais qui, déguisée sous des termes captieux et pleins d'artifice, proposée sous la forme trompeuse d'avertissements utiles et chrétiens, cachée sous un air de vérité qui impose et qui empêche d'en voir le danger, demande toute la précision nécessaire pour la découvrir. Rien de plus spécieux que les propositions qu'on nous fait : propositions équivoques, vraies dans un sens, fausses dans l'autre, toujours dangereuses, parce qu'elles ne tendent qu'à détruire toute notre confiance en cette mère de miséricorde qui doit être l'asile des pé-

cheurs. On nous dit qu'il ne faut pas jeter les simples dans l'illusion, en leur faisant plus espérer de Marie qu'il ne convient ; je l'avoue : mais je dis aussi qu'il ne faut pas jeter les simples dans l'illusion, en ruinant toute leur espérance : et, pour donner plus de jour à ma pensée, et vous faire prendre là-dessus le point juste à quoi tout fidèle doit s'en tenir, je m'explique, mes chers auditeurs, et je vous prie de me suivre.

Il est vrai, dire à un pécheur que, sans pénitence et par la seule intercession de Marie, il peut être réconcilié et sauvé, c'est le jeter dans l'illusion, et dans la plus grossière de toutes les illusions ; car, sans la pénitence, il n'y a ni justification ni salut. Mais aussi lui faire entendre que, s'il ne renonce actuellement à son péché, que s'il n'est actuellement dans la résolution de rompre ses engagements criminels, que s'il n'est actuellement touché d'un sentiment de pénitence, il ne lui sert à rien d'invoquer Marie, et que sa confiance ne lui peut être de nul avantage, c'est le séduire et le tromper ; car, sans être encore pénitent, ne peut-il pas, par l'intercession de la Mère de Dieu, le devenir ? Sans avoir encore le courage de s'arracher au monde et à ses honteux attachements, ne peut-il pas, par l'intercession de la Mère de Dieu, le demander et l'obtenir ? Sans être encore assez vivement touché de Dieu, sentant la faiblesse de son cœur et se défiant de lui-même, ne peut-il pas, par l'intercession de Marie, engager Dieu à lui accorder une grâce qui le touche, une grâce qui l'éclaire et le fortifie ? Ne peut-il pas, du fond de l'abîme où il est plongé, lever les mains vers cette Vierge, et s'écrier, en l'appelant à son secours : Reine du ciel et toute puissante médiatrice des hommes, ne m'abandonnez pas, moi pécheur, moi aveugle et endurci, moi faible et affaissé sous le poids de mes iniquités, incapable par moi-même de me relever, et n'ayant point d'autre avocate que vous pour prendre mes intérêts auprès de mon juge et pour le porter à me rendre les forces que j'ai perdues et qui me manquent : *Ora pro nobis peccatoribus* ? Ne peut-il pas, dis-je, l'invoquer de la sorte, et pouvons-nous croire qu'elle soit insensible à ses gémissements et qu'elle ne s'emploie pas à lui ménager la grâce de sa conversion ?

Il est vrai, dire à un pécheur que, sans amour pour Dieu, par la seule médiation de Marie, il peut parvenir à l'héritage de Dieu, ce serait non pas seulement une illusion, mais une impiété ; car, sans la charité de Dieu, l'on ne peut être ami de Dieu, et Dieu ne recevra jamais au nombre de ses élus et dans son royaume que ses amis. Mais aussi faire entendre à ce pécheur que, n'ayant pas actuellement l'amour de Dieu, il ne peut rien prétendre de Marie, et qu'inutilement il s'efforce de se la rendre propice, c'est abuser de sa crédulité et lui ôter, dans son malheur, une des plus certaines et des plus solides ressources. Car cet amour de Dieu qu'il n'a pas, ne peut-il plus l'avoir dans la suite, et, pour l'avoir, ne peut-il plus, selon le langage de

l'Écriture, recourir à la mère du bel amour : *Ego mater pulchræ dilectionis* (*Eccli.*, XXIV)? Comme, sans un amour actuel de Dieu, il peut néanmoins croire en Dieu, et de cette foi passer à l'espérance, pour s'élever enfin à la charité de Dieu, ne peut-il pas, sans un amour actuel de Dieu, former dans son cœur un sentiment de confiance en Marie? et, animé de ce sentiment, ne peut-il pas se prosterner devant elle, lui exposer sa misère, et par là réveiller toute la tendresse d'une Vierge déjà si favorablement prévenue pour nous; par là trouver accès auprès d'elle, et par elle se mettre en grâce avec Dieu et recouvrer le don précieux de l'amour de Dieu? Et il ne faut point m'opposer que sans l'amour de Dieu l'on ne peut être prédestiné, et, par une conséquence qui paraît nécessaire, que sans l'amour de Dieu l'on ne peut se promettre aucun fruit du culte et de l'invocation de la Mère de Dieu. Raisonement dont il ne faut qu'éclaircir l'ambiguïté pour en faire connaître la fausseté, et j'ose dire la malignité. Je le sais, sans l'amour de Dieu l'on ne peut être prédestiné d'une prédestination parfaite et consommée; ou, pour m'exprimer encore plus clairement, sans l'amour de Dieu l'on ne peut arriver au terme de la prédestination, qui est la gloire; mais, avant que d'y arriver et dans le temps même qu'on est pécheur et sans amour de Dieu, on peut être prédestiné pour parvenir un jour à cette gloire. Comment cela? parce qu'on peut être prédestiné pour sortir de l'état du péché, pour rentrer dans les voies de la justice, pour rallumer dans son cœur le feu de la charité. Et par où? par les moyens que Dieu nous fournira. Ainsi Madeleine, au milieu même de ses désordres, était prédestinée; ainsi l'apôtre des nations, saint Paul, lors même qu'il persécutait l'Église de Dieu, était prédestiné; ainsi des millions de libertins, jusque dans leur libertinage même, ont été prédestinés. Or, ces moyens de prédestination, par qui pourrons-nous plus sûrement et plus infailliblement les obtenir que par Marie?

Disons le même de bien d'autres avis par où l'on a prétendu régler notre confiance en la Mère de Dieu et nous précautionner contre des abus imaginaires. Je dis contre des abus imaginaires; car, quand on nous avertit de ne pas croire qu'il ne soit plus au pouvoir de Dieu de damner un pécheur, dès qu'il porte quelque marque d'une dévotion extérieure à la bienheureuse Vierge; de ne nous pas persuader qu'elle ait plus de bonté, plus de zèle pour nous que Jésus-Christ même, et de ne pas plus compter sur ses prières que sur les mérites de son fils; de ne penser pas que sans elle on ne puisse approcher de Dieu par le Sauveur même des hommes, et de ne la point mettre en parallèle ni avec Dieu, ni avec l'Homme-Dieu; de ne pas ôter à cet Homme-Dieu la miséricorde pour la donner toute à sa mère; et de ne pas préférer le culte de cette divine mère à l'amour de Dieu, et à la confiance que nous devons avoir en lui : quand, dis-

je, on s'arrête vainement à nous étaler ces pompeuses maximes, n'est-ce pas attribuer au peuple chrétien des abus que l'on imagine, pour décrier les dévots de Marie? n'est-ce pas sans sujet vouloir les représenter comme des esprits outrés, comme des esprits frivoles et superstitieux? Et qui de nous eut jamais de telles idées? qui de nous porta jamais les choses à de tels excès; et, pour user d'une expression plus forte, mais plus propre, à de telles extravagances? Ah! mes frères (je parle à vous, ministres des autels; à vous que Dieu a choisis pour être les conducteurs et comme les sauveurs de son peuple), dans un siècle où la corruption est si générale, et où nous voyons tant d'âmes rachetées du sang de Jésus-Christ, s'égarer et se pervertir, ne leur fermons pas les voies du retour et du salut : or, une de ces voies les plus assurées, c'est une sincère dévotion envers la Mère de Dieu. Disons aux fidèles que, pour invoquer efficacement Marie, il faut l'invoquer chrétiennement, c'est-à-dire l'invoquer en vue de pouvoir, par son crédit auprès de Dieu, changer de vie et réformer leur conduite, abandonner le vice et réprimer leurs passions, vaincre la chair et résister à ses attaques, se préserver des pièges du démon et du monde, plus dangereux encore mille fois pour eux que toutes les puissances de l'enfer, s'adonner aux exercices de la religion et en soutenir la pratique, se sanctifier et mériter l'éternité bienheureuse. Mais en même temps, disons-leur qu'en quelques dérèglements qu'ils aient vécu, que quelque pécheurs qu'ils aient été, et qu'ils soient même à présent, ils peuvent être favorablement écoutés de Marie, en s'adressant à elle avec une confiance humble et filiale; que, bien loin de les rejeter, elle leur tend les bras, elle leur ouvre son sein, elle les invite, et leur offre son secours. Voilà ce que nous leur devons dire, et ce que je leur dis, Vierge sainte, de votre part et en votre nom. Vous ne m'en désavouerez point, et vous confirmerez toutes mes paroles. Je parle dans un auditoire chrétien; mais dans cet auditoire, tout chrétien qu'il est, combien y a-t-il d'âmes chancelantes et sur le point d'une ruine prochaine? combien d'âmes tièdes et languissantes dans le service de Dieu, et dans l'observation de leurs devoirs? combien d'âmes aveugles et trompées, qui se flattent d'une prétendue innocence, et qui vivent dans l'état d'une fausse conscience? combien d'âmes criminelles, ennemies de Dieu, haïes de Dieu, exposées à toutes les vengeances de Dieu? c'est pour ces âmes et pour moi-même que je vous fais entendre ma voix, et que je pousse des cris vers vous, ou plutôt, c'est à vous que je les envoie ces tièdes et ces lâches, ces aveugles et ces ignorants, ces mondains et ces pécheurs. Vous les recevrez, vous les ranimerez, vous les éclairerez, vous les réconcilierez, vous ferez agir pour eux tout le ciel, et vous agirez vous-même. Ainsi, chrétiens, devons-nous invoquer efficacement Marie, et l'imiter enfin religieusement : c'est la dernière partie.

TROISIÈME PARTIE.

C'est une belle pensée de saint Augustin, lorsque parlant des martyrs et des honneurs que nous leur rendons, il nous avertit de célébrer tellement leurs fêtes, que nous travaillions au même temps à imiter leur constance. Car, dit ce grand docteur, les saints ne sont bien honorés sur la terre que par ceux qui s'efforcent de suivre leurs exemples ; et les solennités qu'a instituées l'Eglise en mémoire des martyrs doivent être pour nous comme autant d'exhortations au martyre. *Solemnitates enim martyrum exhortationes sunt martyriorum* (Aug.). Or, chrétiens, j'applique ces paroles à mon sujet, et, dans ce jour où nous célébrons le triomphe de Marie et sa bienheureuse assumption au ciel, je prétends que nous ne pouvons mieux renouveler notre dévotion envers cette mère de Dieu, ni la rendre plus solide, que par une fidèle et constante imitation de ses vertus. Sur quoi j'ai deux choses à vous dire : premièrement, ce que nous devons imiter dans Marie, et secondement, pourquoi nous le devons imiter. Ce que nous devons imiter, c'est la sainteté de sa vie ; et voilà le modèle que nous avons à nous proposer : pourquoi nous le devons imiter, c'est pour avoir part à sa gloire, et voilà le motif qui doit nous animer. Ceci suffirait pour faire la matière de tout un discours : j'abrège, et je vous demande encore un moment de votre attention.

Ce que nous devons imiter dans la Vierge que nous honorons et que nous invoquons, c'est la sainteté de sa vie, et voilà en quoi nous pouvons nous la proposer comme notre modèle. Ce n'est point dans les grâces singulières et extraordinaires qu'elle a reçues du ciel ; dès que ce sont des grâces extraordinaires et singulières à Marie, Dieu n'a point voulu nous les communiquer, et ce serait une présomption que d'y prétendre ; ce n'est point dans l'éclatante dignité dont elle a été revêtue, ni dans les glorieux privilèges qui lui furent accordés en conséquence du choix que Dieu fit d'elle. Admirez toutes ces merveilles, reconnaissez-y la souveraine grandeur du Tout-Puissant, qui les a opérées ; concevons pour le digne sujet sur qui le Très-Haut jeta les yeux, et en qui il exerça toute sa vertu, les sentiments de zèle, de respect, de vénération qui lui sont dus ; mais ce ne sont point de tels miracles qui nous doivent servir de règles, puisque Dieu ne les a point mis en notre pouvoir, et qu'ils sont si fort au-dessus de nous. En quoi donc, je le répète, nous devons imiter la Mère de Dieu, c'est dans la sainteté de sa vie ; c'est, dis-je, dans la plénitude de sa sainteté, dans la perfection de sa sainteté, dans la persévérance et la fermeté inviolable de sa sainteté. Quel fonds d'instruction pour nous, mes chers auditeurs, et quel champ à nos réflexions !

Je dis dans la plénitude de sa sainteté ; car, selon que l'a remarqué saint Ambroise, il n'en est pas de Marie comme de certaines âmes, en qui nous voyons reluire quelques

vertus, à quoi elles se bornent, et où elles font consister tout leur mérite. Étudions la vie de cette mère de Dieu ; c'est une leçon universelle de toute vertu et pour tout état : *Talis fuit Maria, ut ejus unius vita omnium sit disciplina* (Ambr.) ; en formant notre conduite sur la sienne, nous apprendrons à être fidèles à Dieu, à être équitables et charitables envers le prochain, à être détachés de nous-mêmes et attentifs sur nous-mêmes ; vous apprendrez, jeunes personnes, ce que vous êtes si peu en peine de savoir, et ce qu'il vous est néanmoins si important de ne pas ignorer, à mettre en sûreté l'innocence de votre âme, et le précieux et inestimable trésor d'une virginité sans tache ; à fuir pour cela le monde, et surtout certaines sociétés du monde ; à vous tenir dans une défiance continuelle de votre cœur, et à ne lui permettre pas de s'échapper jusque dans les moindres rencontres ; à réprimer vos sens, et à leur interdire toute liberté, non-seulement criminelle, mais dangereuse ; à garder en toutes choses la retenue, la modestie, la sagesse qui convient à votre sexe, et qui en fait le plus bel ornement. Pères et mères, vous apprendrez à régler vos familles et à y maintenir l'ordre et la piété ; à élever vos enfants, non selon vos vues, mais selon les vues de Dieu ; non pour vous-mêmes et pour votre propre consolation, mais pour Dieu et pour la gloire de Dieu ; à les lui dévouer, et à lui en faire le sacrifice. Je m'engage insensiblement dans un détail qui me conduirait trop loin ; et, sans qu'il soit nécessaire que je descende à tant de points particuliers, qui ne sait pas que dans la prospérité ou dans l'adversité, dans la grandeur ou dans l'humiliation, soit qu'il faille agir ou souffrir, ordonner ou obéir, prier ou vaquer aux affaires même humaines, satisfaire aux devoirs de la vie civile ou à ceux de la vie chrétienne et dévote, aux lois de Dieu ou aux lois des hommes, en quelque conjoncture que ce puisse être, partout Marie se présente à nous pour nous instruire et pour nous servir d'exemple et de guide : *Talis fuit Maria ut ejus unius vita omnium sit disciplina*.

Je dis dans la perfection de sa sainteté, de cette sainteté éminente, et au-dessus de toute autre sainteté que celle de Dieu : car voilà où sa fidélité à la grâce l'a élevée. Mais ne semble-t-il pas que plus la sainteté de Marie a été sublime et parfaite, moins nous pouvons l'imiter ? A cela je réponds que Jésus-Christ veut bien que nous l'imitions lui-même, tout Dieu qu'il est, et, comme Dieu, infiniment encore plus saint que Marie ; qu'il veut bien que nous imitions son Père, et que nous soyons parfaits comme son Père : *Es-tote ergo vos perfecti, sicut Pater vester cælestis perfectus est* (Matth., V). Il est vrai, nous n'avons pas été prévenus des mêmes grâces que la Mère de Dieu, et par conséquent nous ne devons pas espérer d'atteindre jamais à la même perfection que la Mère de Dieu. Mais nous pouvons plus ou moins en approcher ; mais nous pouvons, en nous proposant Marie et la ferveur de sa piété, nous réveiller de

cette langueur qui nous rend si tièdes et si négligents dans la pratique des devoirs les plus ordinaires de la religion ; mais nous pouvons, en nous proposant Marie et son amour pour Dieu, nous reprocher notre indifférence pour un maître si digne de tout notre zèle, et rallumer dans nos âmes un feu tout nouveau ; mais nous pouvons, en nous proposant Marie et le recueillement de son cœur, nous confondre de ces dissipations volontaires, et si fréquentes dans les plus saints exercices, et nous former à l'usage de la prière ; mais nous pouvons, en nous proposant Marie et l'ardeur de son courage, et la force de sa patience, et la droiture de ses vues, et la profondeur de son humilité, reconnaître devant Dieu nos faiblesses, nos délicatesses, la vanité de nos intentions, les folles complaisances de notre orgueil, et nous exciter à les combattre et à les corriger. Nous ne monterons pas au même degré qu'elle ; mais, suivant d'aussi près que nous le pouvons ses vestiges, nous tiendrons après elle les premiers rangs.

Enfin, je dis dans la persévérance et la fermeté invariable de sa sainteté. Ah ! chrétiens, en célébrant aujourd'hui la fête de sa bienheureuse assomption, nous célébrons pareillement la mémoire de sa précieuse mort : et par où cette mort fut-elle si précieuse devant Dieu ? parce qu'elle avait été précédée d'une vie toujours sainte, ou plutôt d'une vie toujours plus sainte d'un jour à un autre, par de continuel et de nouveaux accroissements de mérites. Imitons Marie dans tout le reste, et ne l'imitons pas dans cette persévérance ; tout le reste, quelque grand, quelque héroïque qu'il soit, ne nous peut être de nul avantage, puisque, dans les chrétiens, ce ne sont pas tant les commencements que Dieu couronne, dit saint Jérôme, que la fin. Tel est donc, je le répète, l'excellent modèle que nous devons avoir sans cesse devant les yeux, la sainteté de Marie, cette sainteté pleine et entière, cette sainteté sublime et relevée, cette sainteté durable et constante : voilà ce que nous devons étudier, ce que nous devons méditer, ce que nous devons nous appliquer, si nous voulons être solidement dévoués à cette Mère de Dieu. Mais voilà, mes chers auditeurs, avouons-le de bonne foi, voilà le point essentiel où notre dévotion se dément et où notre zèle se refroidit. Nous ne manquons pas de zèle pour publier les grandeurs de Marie, nous ne manquons pas de zèle pour défendre ses prérogatives et ses privilèges, nous ne manquons pas même de zèle pour lui rendre certains honneurs, et pour nous acquitter de certaines pratiques : tout cela est bon et louable, et nous y sommes assez fidèles, parce que tout cela coûte peu ; mais imiter cette vierge dans son inviolable pureté, et dans le soin qu'elle eut de la conserver ; l'imiter dans son éloignement du monde, dans son amour pour la retraite, dans son détachement d'elle-même et de tous les biens temporels, dans son obéissance aveugle à toutes les volontés de Dieu, dans sa générosité à tout faire et à tout souffrir pour

Dieu, dans la mortification de ses sens, dans son assiduité à la prière, en tout ce qui l'a sanctifiée, c'est ce qui effraie la nature, parce que c'est ce qui la combat et ce qui la gêne. Toutefois ne nous y trompons pas ; et, comme nous savons ce qu'il faut imiter dans Marie, apprenons encore pourquoi il le faut imiter ; je dis que c'est pour avoir part à la gloire dont cette reine du ciel va prendre possession : ceci est d'une extrême importance, ne le perdez pas.

Car prenez garde, chrétiens, Marie est aujourd'hui portée dans le sein de Dieu pour y goûter une éternelle et souveraine béatitude ; mais ce suprême bonheur n'est point pour elle, comme bien d'autres dons qu'elle avait reçus, une pure grâce : c'est une récompense, et, selon l'ordre de la prédestination de Dieu, il fallait que ce fût le fruit de ses mérites et de sa sainteté. Tout autre titre n'eût point suffi pour lui donner droit à ce bienheureux héritage ; et de là n'ai-je pas raison de conclure que, si nous voulons entrer en participation de sa gloire, nous devons nous y disposer par une fidèle imitation de sa vie ? Oui, mes chers auditeurs, je puis bien vous dire ici, en vous montrant la Mère de Dieu, ce que saint Paul disait aux premiers fidèles, en leur proposant Jésus-Christ même : *Si compatimur, et conglorificabimur* ; Si vous agissez comme Marie, vous serez couronnés comme Marie ; si vous souffrez comme elle, vous serez glorifiés comme elle : voilà tout à la fois, et le terme où vous devez aspirer, et la route par où vous y devez arriver. Ne séparons jamais ces deux choses, puisque c'est en les séparant que nous tombons, ou dans une présomption criminelle, ou dans une pusillanimité lâche. Présomption criminelle si, ne considérant que le triomphe de Marie et l'éclat de sa gloire, vous prétendez y parvenir sans marcher par la même voie, et sans user des mêmes moyens : car ne serait-il pas bien étonnant que Dieu fût plus libéral pour vous que pour sa mère ; et que, par une faveur toute gratuite, il vous donnât, sans rien exiger de vous, ce qu'il a voulu lui vendre et ce qu'elle a dû acheter si cher ? Pusillanimité lâche si, n'ayant égard qu'aux difficultés du chemin où Marie vous a précédés, vous désespérez d'atteindre au terme où elle est parvenue, au lieu de vous animer par la vue du terme, à soutenir toutes les difficultés du chemin, et à vaincre tous les obstacles qui s'y rencontrent. Ayons donc toujours ces deux grands objets devant les yeux, Marie sur la terre, et Marie dans le ciel : si l'état de sa vie pénible et laborieuse sur la terre étonne notre faiblesse, l'état de sa vie glorieuse dans le ciel nous rassurera et nous consolera.

D'autant plus (remarquez bien ce que je dis, c'est avec cette pensée que je vous renvoie), d'autant plus que l'état de cette reine triomphante dans le ciel doit spécialement servir à nous procurer les plus puissants secours, pour imiter l'état de sa vie laborieuse sur la terre. Je m'explique, et c'est là que j'en reviens, pour votre consolation et pour

la conclusion de ce discours. En effet, chrétiens, Marie va prendre place auprès du trône de Dieu, et s'asseoir elle-même sur le trône que Dieu lui a préparé : pourquoi ? afin que de là elle parle et agisse plus efficacement en votre faveur, afin que de là elle fasse couler plus abondamment sur nous les trésors célestes, afin que de là elle se rende attentive à nos vœux, que de là elle pourvoie à tous nos besoins, que de ce trône de gloire où elle domine, elle fasse pour nous un trône de miséricorde et de grâce. Voilà ce qui a rendu la dévotion à la Vierge si générale et si commune dans tous les siècles de l'Eglise ; voilà ce qui lui a attiré la confiance et la vénération de tous les peuples et de tous les Etats du monde ; voilà pourquoi il n'y a pas une ville, pas même une bourgade, dans toute la chrétienté, où l'on ne voie de sensibles monuments de la piété des fidèles envers cette Mère de Dieu ; voilà ce qui a porté les princes et les monarques à mettre leur sceptre et leur couronne sous sa protection, persuadés qu'ils ne pouvaient avoir un appui plus solide ni plus inébranlable, que dans une vierge dont le crédit auprès de Dieu, selon l'expression de saint Ildephonse, tient quelque chose de l'empire et de l'autorité ; voilà ce qui a engagé un de nos rois, Louis XIII, de glorieuse mémoire, à lui consacrer, et sa personne, et son royaume : non point par un vœu secret ; seulement formé dans son cœur, mais par le vœu le plus authentique qu'ait jamais fait un roi chrétien, puisqu'il le fit, aussi bien que David, en présence de tout son peuple : *In conspectu omnis populi ejus* (Ps. CXV) ; puisqu'il en ordonna la publication dans tous les lieux de son obéissance ; puisqu'il y intéressa tous ses sujets, et qu'il voulut que le souvenir en fût éternel. Voilà l'origine et la fin de ces saintes et solennelles processions qui se font aujourd'hui par toute la France, et qui sont autant de témoignages publics par où nos rois protestent qu'ils veulent dépendre de Marie, et qu'ils la reconnaissent pour leur souveraine. Voulez-vous, mes chers auditeurs, que je vous donne une pratique digne de votre piété ? elle est aisée, et il n'y a point de prétexte qui vous en puisse dispenser. Faites, chacun dans votre condition, ce que fit ce prince très-chrétien et très-religieux dont nous accomplissons le vœu. Il consacra son royaume à la reine des vierges, consacrez-lui vos familles et vos maisons ; il lui dévoua sa personne et celle de ses peuples, dévouez-lui la vôtre et celle de vos enfants. Ce n'est pas assez : mais, comme ce grand monarque, par une conduite solidement pieuse, qui ne lui acquit pas moins devant Dieu que devant les hommes la qualité de juste, voulut que son dévouement fût public, ne rougissons point de faire connaître le nôtre ; confessons librement ce que nous sommes, puisque c'est la profession de ce que nous sommes qui nous doit sauver. Ne souffrons pas que les libertins du siècle soient plus hardis à railler du culte que nous rendons à la Mère de Dieu, que nous à le défendre. Si nous sommes em-

ployés au soin et à la direction des âmes, inspirons-leur la même ardeur et le même esprit. Surtout, chrétiens, souvenez-vous de cette parole de saint Anselme, que, comme toute famille solidement et saintement dévouée à la glorieuse Vierge, ne périt point, aussi ne devons-nous pas compter que la bénédiction de Dieu se trouve dans une famille où la glorieuse Vierge n'est pas honorée.

C'est dans ce sentiment, ô reine toute-puissante ! que nous nous présentons à vous : et quel comble de joie, pour vos zélés serviteurs, de voir en ce jour les puissances de la terre humiliées à vos pieds ! Car c'est en ce jour que tous les grands et tous les riches du peuple implorèrent votre assistance, selon la prophétie de David : *Vultum tuum deprecabuntur omnes divites plebis* (Ps. XLIV). C'est en ce jour, qu'à l'exemple de nos rois, et en exécution du traité qu'ils ont fait avec vous, on voit les juges, les magistrats, ceux qui tiennent parmi nous les premières places et qui occupent les premières dignités, paraître devant vos autels et vous rendre hommage. Mais, si les riches du peuple vous honorent de la sorte, que ne font pas les pauvres du peuple, les simples du peuple, les petits et les humbles du peuple, dont la foi est communément plus vive, et la dévotion plus ardente et plus tendre ? Quoi qu'il en soit, il est de mon ministère et de mon devoir, ô sainte mère de Dieu ! de ramasser les vœux de tout ce peuple qui m'écoute, ceux des riches et ceux des pauvres, et de vous les offrir. Souffrez que j'y joigne les miens, ou plutôt souffrez qu'au nom de tout cet auditoire je vous demande les grâces que vous savez nous être nécessaires, et que vous pouvez faire descendre sur nous. Répandez-les, ces grâces divines dont vous êtes comme la dépositaire et l'économe, répandez-les sur la personne sacrée de l'incomparable monarque qui nous gouverne, répandez-les sur ce royaume spécialement dévoué à votre culte, répandez-les sur tous en général et sur chacun en particulier. Quoique vous soyez en toutes choses notre ressource, nous ne vous demandons point tant, après tout, des grâces temporelles, que des grâces spirituelles. Eteignez le feu d'une guerre allumée dans toute l'Europe, et qui divise les princes chrétiens ; mais aidez-nous encore plus à éteindre le feu de nos passions, et cette guerre intestine qu'elles excitent au fond de notre cœur. Donnez-nous la paix avec les ennemis de cet Etat ; mais, préférablement à cette paix, aidez-nous à recouvrer la paix de Dieu, si nous l'avons perdue, et à nous y maintenir, si nous sommes assez heureux pour y rentrer. Et, puisque toutes les grâces du salut peuvent se réduire à une seule, obtenez-nous, ô parfait modèle des vertus chrétiennes ! obtenez-nous la grâce d'être vos imitateurs, comme vous l'avez été de Jésus-Christ, afin que nous régnions avec Jésus-Christ et avec vous-même dans l'éternité bienheureuse, où nous conduise, etc.

SERMON XXI.

Pour la fête de tous les saints.

Mirabilis Deus in sanctis suis.
Dieu est admirable dans ses saints (Ps. LXVII).

Sire, Dieu dans tous ses ouvrages est admirable; mais il l'est particulièrement dans ses saints, puisque, de tous les ouvrages de Dieu, un des plus merveilleux et des plus grands, ce sont les saints. Il est admirable dans leur prédestination, il est admirable dans leur vocation, il est admirable dans toute l'économie de leur salut, il est admirable dans leur béatitude et dans leur gloire. Je dis admirable de les avoir prédestinés à son royaume éternel, admirable de les avoir appelés à la foi, admirable de les avoir sanctifiés par la grâce, admirable de les avoir éprouvés et purifiés par les souffrances; enfin, admirable d'en avoir fait des saints et des bienheureux : *Mirabilis in sanctis suis*. Voilà, chrétiens, ce que Dieu a fait pour ses élus, et ce que je devrais, ce me semble, développer dans ce discours; mais j'ai des choses à vous dire encore plus importantes pour votre édification; des choses, qui, dans la vue de ces bienheureux prédestinés, vous rempliront, aussi bien que le prophète royal, non pas d'une admiration stérile et sèche, mais d'une admiration affectueuse, solide, efficace qui fortifiera votre foi, qui excitera votre espérance, qui animera votre charité; en deux mots, qui élèvera vos esprits et qui touchera vos cœurs : *Mirabilis Deus in sanctis suis*. Vierge sainte, vous qui dans le ciel réglez au-dessus de tous les saints, obtenez-moi les lumières dont j'ai besoin, et que je demande par votre intercession : faites, ô glorieuse mère de Dieu, que je sois animé et rempli de cet esprit de sainteté dont vous reçûtes la plénitude en concevant le Verbe éternel; faites que, servant d'organe à ce divin esprit, j'annonce à cette cour des vérités capables d'en faire, selon l'expression de saint Paul, un peuple fervent et un peuple saint : c'est pour cela que je vous adresse la prière ordinaire : *Ave, Maria*.

Il n'appartient qu'aux saints de bien comprendre ce qu'opère en eux celui qui est l'auteur de la sainteté; et je serais téméraire, si je voulais, dans un sujet tel que celui-ci, m'en tenir à mes propres pensées, pour vous donner l'intelligence de ce qui fait le mystère de ce jour, c'est-à-dire de ce qui rend Dieu si admirable dans la personne de ses élus. Ainsi, renonçant à mes vues particulières, et profitant de celles qu'ont eues les saints, je m'attache à cette réflexion de saint Léon, pape, que je vous prie de bien comprendre, parce qu'elle renferme tout mon dessein. Ce Père explique les paroles de David que j'ai choisies pour mon texte : *Mirabilis Deus in sanctis suis*; et considérant, par rapport à nous, l'excellence de cet état de gloire où les bienheureux sont élevés, il dit que deux choses y doivent être comme les deux principaux objets de notre admiration : l'une, de ce que Dieu nous a donné dans les saints de

si puissants protecteurs; et l'autre, de ce qu'il nous a proposé dans ces mêmes saints un si parfait modèle de sainteté : *Mirabilis in sanctis suis, in quibus et præsidium nobis constituit et exemplum* (Leo). Voilà tout le partage de cet entretien : dans la première partie, je vous montrerai combien Dieu est admirable de nous avoir donné les saints pour intercesseurs et pour patrons; et, dans la seconde, je vous ferai voir combien il est admirable de nous les avoir proposés pour exemples. Deux vérités d'une étendue infinie dans notre religion, et d'où s'ensuivent des conséquences à quoi nous devons bien, vous et moi, nous intéresser. Car voici d'abord les deux raisonnements qui se présentent à nos esprits : les saints sont nos intercesseurs et nos protecteurs; nous avons donc une obligation indispensable de les honorer et de les invoquer : c'est le premier point; les saints sont nos exemplaires et nos modèles; nous avons donc un engagement essentiel à nous former sur eux et à les imiter : c'est le second point. Le premier nous apprendra ce que les saints font pour nous, et le second nous instruira de ce que nous devons faire nous-mêmes pour être saints. L'un et l'autre, preuve invincible de la proposition que j'ai avancée, que, si le Dieu d'Israël est admirable, c'est particulièrement dans ses saints : *Mirabilis in sanctis suis*. Voilà tout le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Non, chrétiens, rien n'est plus digne de nos admirations que ce que la foi nous révèle dans la solennité de ce jour, quand elle nous apprend que les saints sont devant le trône de Dieu nos protecteurs et nos intercesseurs; et l'ange de l'école, saint Thomas, en donne trois excellentes raisons : la première regarde Dieu même; la seconde est prise des saints bienheureux; et la troisième se rapporte à nous. Celle qui regarde Dieu même est qu'en ceci il nous découvre visiblement les trésors de sa sagesse et de sa providence; l'autre, qui se tire des saints bienheureux, est que la gloire dont ils jouissent en est infiniment relevée; et la dernière, qui se rapporte à nous, est que nous y trouvons de très-grands avantages pour l'intérêt de notre salut. Appliquez-vous, s'il vous plaît, à ces trois vérités.

Dieu fait éclater sa providence en nous donnant les saints pour protecteurs et pour intercesseurs : comment cela? parce qu'il établit par là le plus bel ordre, et la subordination la plus parfaite qu'il puisse y avoir entre les hommes. Je m'explique : sur la terre, les hommes dépendent les uns des autres; et cette dépendance mutuelle les tient dans la subordination. Les sociétés, les familles, les républiques, les Etats, l'Église même, et les divers corps de la hiérarchie qui la composent, sont autant d'ordres que Dieu a établis dans le monde; mais après tout, quoique Dieu en soit l'auteur, ces ordres sont sujets à être troublés par la malice des hommes, ceux qui y tiennent les premiers rangs ne sont pas toujours les plus

dignes de les occuper; ceux qui y commandent devraient souvent y obéir : on y voit des grands et des petits, des pauvres et des riches, des heureux et des misérables, et cela est de la providence de Dieu : mais les petits y sont opprimés par les grands, et les grands enviés par les petits : et c'est comme une suite infaillible de la corruption de l'homme. Il n'y a qu'un seul ordre exempt de ces imperfections : c'est celui que Dieu a formé, par sa providence, entre nous et les saints ; car, outre que la grâce est le fondement de cet ordre, outre que le mérite en est la mesure, et que toute prééminence n'y est accordée qu'à la sainteté, j'y trouve encore une chose bien singulière : et quoi ? c'est que dans cette subordination la dépendance même est aimable. Nous n'envions point la condition des saints qui sont au-dessus de nous, parce que nous savons qu'ils travaillent auprès de Dieu pour nous procurer le même bonheur ; l'élévation de leur état n'a rien qui nous choque, parce que nous n'ignorons pas qu'ils ne souhaitent rien plus ardemment que de nous rendre aussi grands et aussi puissants qu'eux ; enfin la gloire qui fait naître communément l'orgueil dans ceux qui la possèdent, et la jalousie dans ceux qui y prétendent, a ici deux effets tout contraires : car elle donne aux saints des inclinations bienfaisantes pour nous, et elle nous inspire une reconnaissance affectueuse pour eux ; en sorte que nous avons bien droit de nous écrier : *Mirabilis Deus in sanctis suis*. Ce n'est pas tout : mais voici une pensée qui vous paraîtra encore plus solide et plus touchante : c'est le vénérable Pierre, abbé de Cluny, qui me la fournit dans une épître contre certains hérétiques de son siècle ; elle est digne de votre attention. Dieu, dit ce savant prélat, avait un important dessein : il voulait qu'entre les membres de son Eglise, qui sont les fidèles, quelque éloignés qu'ils pussent être les uns des autres, il y eût jusqu'à la fin du monde un lien de communication ; et qu'étant tous, comme ils sont, les membres vivants du même corps, mais au même chef, qui est Jésus-Christ, et animés du même esprit, qui est l'Esprit-Saint, ils eussent entre eux une correspondance qui ne pût jamais être interrompue. La difficulté était de choisir un moyen pour cela : car l'Eglise se trouvant partagée en trois différents états, c'est-à-dire glorieuse et triomphante dans le ciel, militante sur la terre, et souffrante dans le purgatoire, comment pouvait-elle entretenir une si parfaite société ? Ce ne pouvait être par la foi, parce que la foi, avec ses obscurités et ses nuages, n'est plus d'usage dans le ciel ; ni par l'espérance, parce que les saints possédant tout dans Dieu, n'espèrent plus rien. Qu'a fait Dieu ? afin que ces trois Eglises eussent entre elles le commerce qu'elles devaient avoir il les a unies par la charité, qui est une vertu commune. Et comment s'en est-il servi ? ah ! chrétiens, c'est ici la merveille ; il a ordonné que les saints qui sont dans le ciel priaient pour

les fidèles qui sont sur la terre, et que les fidèles qui sont sur la terre intercédèrent pour ceux qui souffrent dans le purgatoire. Ces âmes captives, quoique justes, ne sont plus capables de satisfaire à Dieu par elles-mêmes : Dieu veut que nous le fassions pour elles ; et parce qu'en nous employant pour elles, nous sommes souvent indignes d'être exaucés, Dieu veut que les saints, qui ont tout crédit auprès de lui, sollicitent pour nous. Nous offrons à Dieu, pour le soulagement de nos frères, des sacrifices et des satisfactions, et les bienheureux sont pour nous des vœux et des prières. Ainsi l'Eglise triomphante s'intéressant pour la militante et la militante compatissant aux peines de l'Eglise souffrante, de là résulte cette harmonie divine du corps mystique de l'Eglise, je veux dire la communion des saints, qui est un des principaux articles de notre religion : *Communio sanctorum*. Or, dans cette communion, la providence de notre Dieu n'est-elle pas souverainement adorable ? *Mirabilis Deus in sanctis suis*.

Mais tout cela est trop relevé pour la fin que je me suis proposée, qui est la réformation de nos mœurs : venons à la gloire des bienheureux même. Car je prétends, en second lieu, que c'est pour en rehausser l'éclat que Dieu les a établis nos patrons et nos protecteurs. Le prophète royal estimait qu'il était nécessaire de publier à toute la terre l'honneur que Dieu fait à ses saints ; et il était persuadé qu'il n'y avait point de motif plus efficace pour exciter dans nos cœurs le zèle de la sainteté : *Filii hominum, usquequo gravi corde ? ut quid diligitis vanitatem et queritis mendacium ? Et scitote quoniam mirificavit Dominus sanctum suum (Ps. IV) : Enfants des hommes (c'est à nous qu'il parlait, mes chers auditeurs), enfants des hommes, qui n'aimez que la vanité, et qui ne cherchez que le mensonge, jusqu'à quand demeurerez-vous dans cet aveuglement et dans cet assoupissement ? Sachez qu'il y a d'autres biens à rechercher que les biens du monde ; sachez que le monde n'a rien que de vil et de méprisable, en comparaison de ces biens célestes où vous devez aspirer ; et, pour vous en convaincre, envisagez la gloire dont Dieu se plaît à combler ses prédestinés. Cette vue seule vous détachera et vous détrompera de tout le reste. En effet, chrétiens, si nous savions jusqu'à quel point Dieu honore ses élus dans ce royaume qu'il leur a préparé, nous n'aurions plus que du dégoût pour tout ce qui s'appelle honneurs du siècle, et nous dirions sans peine avec l'Apôtre : *Verumtamen omnia detrimentum feci, et arbitror ut stercora (Philipp., III)*. Mais le moyen de le savoir ? car saint Paul déclare que jamais l'œil n'a vu, ni l'oreille n'a entendu, ni le cœur de l'homme n'a compris ce que Dieu réserve à ceux qui l'aiment. Il est vrai ; mais le Saint-Esprit dont les révélations et les oracles sont, comme parle Vincent de Lérins, le supplément de notre intelligence, nous en a dit assez. Et quelle conjecture nous donne-t-il*

de la gloire des bienheureux ? celle-ci, que je vous prie de bien méditer : c'est que Dieu a voulu que les saints fussent, après Jésus-Christ, ne vous offensez pas de ce terme, comme nos médiateurs ; c'est qu'il a choisi les saints pour être comme les canaux par où ses grâces découlent sur nous ; c'est qu'il leur a donné un plein pouvoir pour nous protéger ; c'est qu'il accorde tout à leur intercession, c'est qu'il ne peut, ce semble, leur résister quand ils lui parlent en notre faveur ; c'est qu'il se laisse fléchir par eux, jusqu'à suspendre, et même, selon le langage du texte sacré, jusqu'à révoquer les arrêts de sa justice. Combien de fois en a-t-il usé de la sorte, et combien de fois, en considération de David, a-t-il calmé sa colère et retenu son bras, lorsqu'il était prêt à se venger des rois d'Israël et de Juda, n'apportant point d'autre raison pourquoi il arrêta ses coups, que celle-ci : *Propter David, servum meum* (Isai., XXXVII) ? Si les saints de l'ancienne loi étaient si puissants, ceux de la loi de grâce le sont-ils moins ? Et si Dieu eut tant d'égard pour la personne de David et des prophètes, que refusera-t-il aux martyrs, qui ont été les confesseurs de son nom, aux apôtres, qui ont été les colonnes de son Eglise, aux vierges, qui sont ses épouses, et surtout à la reine des saints, qu'il a choisie pour sa Mère ? Or je dis, mes chers auditeurs, que c'est là une des plus illustres prérogatives de la gloire des saints. Ces rayons lumineux qui les environnent, cet éclat, cette beauté, cette agilité de leurs corps, cette magnificence du palais où ils habitent, ces trônes où ils sont assis, ce ne sont que de faibles accidents et de légères marques de leur grandeur ; mais cette vertu qu'ils ont de nous attirer les secours d'en haut, cette fonction d'offrir à Dieu nos prières, de lui faire agréer nos vœux, de plaider devant lui notre cause ; fonction qui les rend comme les agents et comme les coopérateurs de notre salut éternel : ah ! chrétiens, voilà ce qui me fait comprendre l'excellence de leur état. Car je tire la conséquence, et je dis : Si ces bienheureux ont tant de pouvoir pour les autres, quels trésors de gloire ne possèdent-ils pas pour eux-mêmes, et quel est le fonds de leur béatitude, puisqu'ils le répandent si abondamment sur tous ceux qui les prient et qui les invoquent ? Cela seul, encore une fois, me donne une haute idée de leur félicité ; et c'est pourquoi David, parfaitement instruit de ce mystère, le réduisait toujours à ce point : *Nimis honorificati sunt amici tui, Deus, nimis confortatus est principatus eorum* (Ps. CXXXVIII). Seigneur, disait-il à Dieu, vos amis et vos saints sont honorés jusqu'à l'excès ; comment ? parce que leur principauté, c'est-à-dire, selon la version hébraïque, la commission qu'ils ont de nous secourir est d'une étendue infinie.

Au reste, chrétiens, c'est en cela même que Dieu nous doit toujours paraître admirable. Car prenez garde, s'il vous plaît, à la belle réflexion de Guillaume de Paris : Il était, dit ce Père, de la justice que les

saints fussent honorés sur la terre ; il ne suffisait pas que leur béatitude nous fût connue, si nous ne rendions à leur sainteté un culte de religion ; c'était le tribut qu'ils avaient droit d'exiger de nous ; mais, parce que nous sommes intéressés, et que, nous recherchant en tout, nous aurions peu pensé aux saints, si nous n'avions su que les saints pensaient à nous, Dieu s'est servi de notre intérêt pour leur gloire ; et il nous a mis dans la nécessité d'avoir recours à eux, et de leur rendre des devoirs de piété, pour mériter la grâce de leur assistance. C'est pour cela qu'il a donné à chaque saint un pouvoir spécial que les autres n'ont pas, afin de nous engager à les invoquer tous ; c'est pour cela qu'il nous inspire quelquefois plus de dévotion pour un saint moins glorieux dans le ciel, et qu'il nous accorde par lui ce que nous n'obtiendrions pas par un autre ; c'est pour cela qu'aujourd'hui l'Eglise leur rend à tous un honneur commun. Et voyez, chrétiens, jusqu'à quel point ce dessein de Dieu a réussi : de là vient le zèle que tous les peuples dans le christianisme ont pour le culte des saints ; de là vient que les saints sont les patrons des villes, les protecteurs des royaumes, les anges tutélaires des Etats ; qu'on consacre des temples à leur mémoire, qu'on offre des sacrifices en leur nom, qu'on se prosterne devant leurs tombeaux, que leurs ossements et leurs cendres sont en vénération par toute la terre. Qui fait cela ? ce besoin que nous avons des saints et de leur secours auprès de Dieu, ou plutôt la sage disposition de Dieu, qui a voulu leur faire trouver dans notre dépendance leur élévation : *Mirabilis Deus in sanctis suis*.

Mais après tout, mes frères, dit saint Bernard, et voici le point qui nous touche, ce pouvoir si ample que Dieu a donné aux saints, n'est point aussi honorable pour eux qu'il est avantageux pour nous ; et quand nous célébrons leurs fêtes, c'est plus pour nous-mêmes que pour la gloire qui leur en revient : *Prorsus ita est, fratres, quod eorum memoriam veneremur, nostra interest, non ipsorum* (Bern.). Appliquez-vous à cette dernière considération. Les saints prient pour nous : c'est un des dogmes de notre foi, que l'hérésiarque Vigilantius osa contester, prétendant que ces bienheureux ne prenaient aucun soin de tout ce qui se passe en ce monde, et qu'ils n'en avaient même nulle connaissance. Car voilà la source où nos religionnaires ont puisé ; mais dès ces premiers temps l'erreur fut confondue, et la vérité triompha. L'épître 67 de saint Jérôme en est un monument authentique. Or, cela présumé ; qui doute que les prières des saints pour nous ne contribuent à notre salut plus que nos propres prières ? Car, hélas ! chrétiens, quelles prières faisons-nous, et ne sont-elles pas presque toujours le sujet de notre condamnation devant Dieu ? pourquoi ? parce que nous prions selon les désirs de notre cœur, qui sont injustes et déréglés ; nous ne savons ce que nous demandons, ou plutôt nous demandons ce que nous savons

nous être pernicieux, et nous ne demandons pas ce qui doit nous procurer le souverain bien. Mais les saints qui voient dans Dieu nos véritables besoins, ne demandent pour nous que ce qui nous est salutaire, et ce qui sert à nous sanctifier et à nous sauver; leurs prières sont efficaces, parce qu'il n'y en a pas une qui ne soit dans l'ordre des décrets de Dieu, et conforme à ses desseins. En quoi je vous prie de remarquer, avec l'abbé Rupert, un trait merveilleux de la miséricorde du Seigneur, qui, s'étant engagé dans l'Évangile à nous accorder tout ce que nous lui demanderons : *Quodcumque volueritis, petitis, et fiet vobis* (Joan., XV), prévoyant d'ailleurs que nous abuserions souvent de cette promesse, en lui demandant de faux avantages qui nous perdraient, a fait intervenir les saints qui prient pour nous contre nous-mêmes, quand l'objet de nos prières n'est pas tel qu'il doit être; de sorte que, sans manquer à sa parole, il a droit de ne nous pas exaucer, parce qu'il exauce ceux que nous employons auprès de lui pour lui recommander nos intérêts.

Ajoutez que la prière d'un saint est par elle-même bien plus puissante que toutes les nôtres, puisque la dignité de la personne qui prie relève le mérite de la prière. Ajoutez que les saints, dans un parfait désintéressement, prient pour nous avec une charité bien plus épurée; ajoutez que la présence et la vue de Dieu rend leurs prières beaucoup plus attentives, comme l'exercice de son amour les rend beaucoup plus ferventes. Et voilà ce qui me ravit et ce qui me donne tout ensemble de la confusion: de voir que ces élus de Dieu prient pour nous avec plus de zèle et plus d'empressement que nous-mêmes: que leur état les exemptant de toute inquiétude pour leurs propres personnes, ils ne laissent pas, en quelque manière, de s'inquiéter pour nous; qu'autant qu'ils sont tranquilles sur ce qui regarde leur béatitude éternelle, autant sont-ils en peine de notre salut: *Jam de sua immortalitate securi, et de nostra salute solliciti* (Cypr.).

Ce sont là, chrétiens, les obligations essentielles que nous avons à ces glorieux protecteurs. Comptons les grâces que nous avons reçues, les malheurs dont nous avons été préservés, les périls d'où nous sommes heureusement sortis, c'est de quoi nous devons aux saints une éternelle reconnaissance. Combien de fois se sont-ils présentés pour nous devant le trône de Dieu, et combien de fois ont-ils détourné les foudres du ciel prêts à tomber sur nos têtes? Voilà ce qui les occupe; au milieu de leurs triomphes ils pensent à nos misères; ils ne sont pas comme ces bienheureux du siècle que la fortune a élevés et qui ne connaissent plus ceux qu'ils ont laissés derrière eux: la gloire les unit à Dieu, mais elle ne les détache pas de nous; au contraire, elle ne les rend encore que plus charitables envers nous, que plus vigilants et que plus ardents: *Mirabilis Deus in sanctis suis, in quibus præsidium nobis constituit.*

Cependant, mes chers auditeurs, comment répondons-nous à leurs soins; que dis-je, et quel abus ne faisons-nous pas du culte et de l'invocation des saints? De leur culte (ne perdez rien de cette morale; peut-être, en vous découvrant un désordre que le libertinage du monde vous a caché jusqu'à présent, vous obligera-t-elle à prendre des mesures pour le corriger); de leur culte: car les devoirs sont réciproques; et il est juste qu'une dévotion sincère et respectueuse de notre part soit au moins le fruit d'une protection si avantageuse et si puissante. Et en effet, quand un grand nous appuie de son crédit, que ne faisons-nous pas pour lui marquer notre attachement? le monde nous apprend cette leçon: or, il est question de savoir si nous la pratiquons à l'égard des saints. Ah! chrétiens, permettez-moi de vous en faire le reproche, après me l'être fait à moi-même, c'est là que paraît, non-seulement notre ingratitude, mais notre impiété. Les saints sont nos intercesseurs auprès de Dieu, et nous leur faisons tous les jours mille outrages: ils prient pour nous dans le ciel, et nous les déshonorons sur la terre. L'Église, sous leur nom, érige des temples, et nous les violons; elle leur consacre des fêtes, et nous les profanons; elle célèbre leurs offices, et nous y assistons, je ne dis pas sans religion, mais avec un esprit d'irréligion. Tout ce qui a rapport aux saints nous devient une matière de péché. Ces temples, dis-je, qui sont les monuments publics de leur sainteté, et qui, pour cela même, étaient autrefois appelés les mémoires des martyrs: *Memoriæ martyrum*; comment les fréquentons-nous, comment nous y comportons-nous, quels scandales y commettons-nous? ce sont des maisons de prière, et l'on en fait des lieux de commerces et de rendez-vous; ils sont destinés au sacrifice du vrai Dieu, et l'on s'y entretient des intrigues et des affaires du siècle; au lieu que le Seigneur y devrait être glorifié dans ses saints, c'est là que les saints et le Seigneur sont plus exposés aux insultes et aux mépris des hommes. Ce que je dis n'est-il pas encore au-dessous de la vérité? Mais ce n'est pas assez: leurs fêtes, que l'Église nous ordonne de sanctifier, et à quoi les premiers fidèles se préparaient si religieusement par des veilles et par des jeûnes, comment les solennisons-nous? puis-je le dire, et pouvez-vous l'entendre sans rougir? C'étaient pour ces fervents chrétiens de la primitive Église des jours de piété, et ce ne sont pour nous que des jours de licence, que des jours de divertissement et de jeux, que des jours de parties et de débauches, que des jours au moins de paresse et d'oisiveté; en sorte que, pour l'honneur même des saints, on a jugé nécessaire d'en retrancher et d'en abolir. Car, reconnaissons-le à notre honte, un des motifs de cette suppression, c'a été le relâchement et l'indévotion des peuples. La fête d'un martyr, disait saint Bernard, est devenue, par la corruption de nos mœurs, une fête toute mondaine. On honore le précurseur de Jésus-Christ, c'est-à-dire le plus austère

et le plus abstinent des hommes, par des intempérances et des excès.

Après cela, aurons-nous bonne grâce de reprocher aux hérétiques de notre siècle le mépris qu'ils ont fait du culte des saints, et ne pourraient-ils pas bien nous répondre ce que Tertullien répondait aux païens de Rome, qui se plaignaient que les chrétiens méprisaient leurs dieux ? Il leur faisait voir que leurs dieux devaient plus se tenir offensés d'eux-mêmes et de leur conduite, que des chrétiens : *Nescio plusne dii vestri de nobis, quam de vobis querantur (Tertull.)*. Car, en effet, si les chrétiens méprisaient les dieux de Rome, c'était par raison et par principe, comme ne les connaissant pas ; au lieu que ces païens les méprisaient par libertinage et par le dérèglement de leurs passions. Nos hérétiques, dis-je, n'auraient-ils pas sujet de nous faire la même réponse : *Nescio plusne sancti vestri de nobis, quam de vobis querantur*. Voilà ce que j'appelle l'abus du culte des saints, et voici l'abus de leur invocation. Car, pourquoi prions-nous les saints, et pourquoi avons-nous recours à eux ? ne parlons point de ces prières abominables et, selon le terme de l'Écriture, exécrables, qui feraient des saints, s'ils les écoutaient, les auteurs de nos vices ; de ces prières où l'on ose invoquer un saint pour le succès d'une entreprise injuste, pour le maintien d'une fortune bâtie sur l'iniquité ; pour l'heureuse issue d'une affaire, dont l'artifice, la ruse, la mauvaise foi sont les ressorts, pour la satisfaction, ou d'une aveugle cupidité, ou d'une vengeance secrète et raffinée. Que des infidèles, dit saint Augustin, qui n'adoraient que des divinités chimériques, et qui même se figuraient ces faux dieux encore plus corrompus qu'eux, leur aient autrefois adressé de semblables prières, je ne m'en étonne pas ; mais l'opprobre de notre religion est que, invoquant les saints glorifiés par les vertus chrétiennes, nous ne rougissions pas de leur demander ce qui va à la destruction et à l'anéantissement de toutes les vertus : je serais infini si je voulais m'étendre sur ce point, ne parlons pas même de ces prières mondaines et intéressées qu'on fait aux saints pour des biens tout profanes, tels que sont les richesses et les honneurs du siècle, sans leur demander jamais d'autres biens qui regardent notre avancement dans les vertus chrétiennes et la sanctification de nos âmes. Comme si ces élus de Dieu, si je puis ainsi m'exprimer, ne nous étaient bons que quand il s'agit des prospérités temporelles, que quand il s'agit d'obtenir un temps favorable pour rendre nos campagnes fertiles et nos moissons abondantes, que quand il s'agit de détourner le fléau d'une maladie contagieuse ou d'une calamité publique, que quand il s'agit d'éloigner de nos terres des puissances ennemies et de repousser leurs efforts, que quand il s'agit de relever une famille ruinée, de rétablir une santé affaiblie, de se tirer d'un mauvais pas où l'on se trouve engagé, et où l'on craint de se perdre selon le monde, de parvenir à un rang, à une di-

gnité, et d'avoir de quoi en soutenir l'éclat. Car c'est sur de pareils sujets, et en de semblables occasions, qu'on reconnaît volontiers le pouvoir des saints, et qu'on tâche à l'employer auprès de Dieu. Mais s'agit-il du salut et de tout ce qui peut y contribuer, s'agit-il de détruire une habitude vicieuse et de renoncer à un engagement criminel ; s'agit-il de se préserver des pièges du monde et de sa corruption ; s'agit-il de vaincre une passion qui nous domine, de dompter la chair qui se révolte, de surmonter une tentation à laquelle nous n'avons que trop de fois succombé : c'est alors que le crédit des saints nous est absolument inconnu, ou que nous agissons au moins comme s'il nous était absolument inconnu, parce que nous craignons qu'il ne fût trop efficace. Tout cela, chrétiens, est sensible et se fait voir par soi-même. Mais voici quelque chose de plus intérieur, que le devoir de mon ministère m'oblige à vous développer : malheur à moi, si j'omettais une si salutaire instruction, et malheur à vous-mêmes si vous n'en profitez pas !

Le grand abus de l'invocation des saints dans les prières, même en apparence les plus religieuses, c'est que nous voulons qu'ils demandent à Dieu pour nous ce que Dieu, en conséquence de ses décrets éternels, qu'il ne changera jamais, ne peut nous accorder ; ce que Dieu, suivant les règles de sa sagesse, ne veut pas nous accorder, et ce qu'en effet il n'est pas à propos qu'il nous accorde. Nous invoquons les saints ; et, abusant de l'avantage que nous avons d'être, pour ainsi dire, sous leur sauvegarde, nous prétendons vivre sans soins, sans vigilance, sans attention sur nous-mêmes. Nous invoquons les saints, et, par une fausse confiance en leur secours, nous prétendons que, pour l'accomplissement de nos vœux et pour le succès de nos prières, il suffise de les avoir invoqués. Nous invoquons les saints, et, en leur demandant l'esprit de pénitence, nous prétendons qu'il ne nous porte à rien qui nous gêne, à rien qui nous coûte, à rien qui nous mortifie. Nous invoquons les saints, et, en leur demandant la grâce de notre conversion, nous prétendons que cette conversion chimérique ne nous engage à nulle avance de notre part ni à nulle violence ; que nos liens se rompent d'eux-mêmes ; que notre cœur se trouve tout à coup dégagé, libre, tranquille, et qu'il jouisse des douceurs du triomphe, sans avoir éprouvé les peines du combat. Nous invoquons les saints, et, en leur demandant certaines vertus, nous prétendons n'avoir nulles mesures à prendre pour les acquérir, souvent même ne craignons-nous pas de les obtenir, comme saint Augustin, avant qu'il se fût détaché de ses profanes engagements, demandait la continence, et souhaitait secrètement, et au fond de l'âme, de n'être pas exaucé ? Nous invoquons les saints, et, selon notre gré, selon nos vœux qui nous trompent, nous leur marquons les grâces que nous attendons du ciel par leur médiation, et que nous voulons

avoir, quoique ce soient des grâces qui ne nous conviennent pas, et qui quelquefois serviraient plutôt à notre perte qu'à notre salut. Ah ! chrétiens, souvenons-nous que si les saints sont puissants auprès de Dieu, ils ne le sont pas au préjudice de Dieu même, et de ce que nous lui devons; qu'ils sont puissants, mais d'une puissance réglée et ordonnée, d'une puissance toujours renfermée dans l'étendue de la loi éternelle : c'est-à-dire qu'ils sont puissants pour nous aider, et non pas pour nous décharger de tout le travail ; puissants pour nous faire agir, et non pas pour nous entretenir dans une indolence paresseuse et lâche ; puissants selon les desseins de Dieu, et non pas selon nos désirs aveugles et nos caprices. Invoquons-les : c'est pour cela que Dieu les a faits nos protecteurs ; mais, puisque ce sont des saints, invoquons-les chrétiennement et saintement. Car, si nous les invoquons en mondains, de protecteurs qu'ils doivent être pour nous défendre et pour nous secourir, nous en ferons nos témoins et nos juges, pour nous accuser et pour nous condamner. Invoquons-les, mais dans des sentiments et des vues qui les honorent. Autrement, mes chers auditeurs, savez-vous comment ils paraîtront devant le trône de Dieu ? Apprenez-le de cette terrible vision qu'en eut saint Jean, et dont il parle dans son Apocalypse. Car il les vit en la présence du Seigneur ; et il les entendit, non point priant pour les hommes, mais demandant justice contre les hommes : *Usquequo non vindicas sanguinem nostrum de iis qui habitant in terra* (Apoc., VI) ? Justice, non-seulement contre les hommes qui les ont méprisés pendant leur vie, qui les ont persécutés, accusés, condamnés ; non-seulement contre ces hommes libertins et impies qui profanent leurs fêtes, et qui raillent du culte que nous leur rendons ; mais contre nous-mêmes, qui faisons ou qui voulons faire de leur protection un usage si contraire aux desseins de Dieu et si indigne d'eux : *Usquequo non vindicas sanguinem nostrum de iis qui habitant in terra* ? Quoi qu'il en soit, Dieu n'en est pas moins admirable dans ses saints, admirable de nous les avoir donnés pour protecteurs, et admirable de nous les proposer comme modèles : vous l'allez voir dans la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Une des tentations les plus dangereuses à quoi l'homme sur la terre soit exposé, c'est le scandale ; mais aussi, par une règle toute contraire, puis-je ajouter qu'une des grâces les plus fortes et les plus efficaces que Dieu emploie pour ménager notre conversion et notre salut, c'est le bon exemple. En quelque dérèglement de vie que nous puissions être, et quelque opposition que nous ayons à rentrer dans l'ordre et dans la soumission que nous devons à Dieu, si nous considérons bien l'exemple des saints, il n'est presque pas possible qu'il n'opère en nous trois merveilleux effets : je veux dire qu'il ne nous persuade la sainteté, qu'il ne nous adoucisse la pratique de la sainteté, et qu'il ne nous

ôte tout prétexte pour nous défendre d'embrasser la sainteté. D'où je conclus qu'il nous réduit à une heureuse nécessité d'être saints par imitation, comme les saints l'ont été par devoir et par esprit de religion. Et voilà en quoi je dis que Dieu est admirable de nous avoir donné les saints pour modèles : *Mirabilis Deus in sanctis suis*.

Oui, chrétiens, les saints sont des modèles qui nous persuadent la sainteté ; et il y a dans cette persuasion un certain charme qui gagne également le cœur et l'esprit. Ce n'est ni raisonnement ni autorité : c'est quelque chose qui tient de l'un et de l'autre, qui a tout le poids de l'autorité, qui a toute la force du raisonnement, mais qui de plus a je ne sais quoi que tous les raisonnements et toutes les autorités n'ont pas ni ne peuvent avoir. Comment donc la vie d'un saint nous persuade-t-elle ? en nous faisant comprendre d'une simple vue toute la perfection et tout le mérite de la sainteté. Qu'est-ce qu'un saint ? un saint, répond Guillaume de Paris, c'est une idée réelle, visible, palpable et substantielle de toute la perfection évangélique, et quand Dieu nous met un saint devant les yeux, que nous dit-il ? ce qu'il dit autrefois à Moïse, en lui faisant voir la figure du tabernacle : *Inspice, et fac secundum exemplar* (Exod. XXV) : Regarde, chrétien, ce portrait vivant et animé, voilà ce que tu dois être, et sur quoi je veux que tu te formes ; c'est dans l'exemple de ce prédestiné et de ce saint que tu apprendras à observer ma loi, à accomplir la justice, à garder la charité, à satisfaire aux devoirs de la religion, à régler toute la conduite de ta vie : *Inspice*, cet exemple t'instruira de ce que tu dois à ton Dieu, et de ce que tu dois à ton prochain, comment il faut user des biens de la terre, et comment il faut s'en abstenir ; quelle doit être la mesure de tes occupations, et quelle doit être celle de tes divertissements ; en un mot, ce que tu as à faire et ce que tu as à éviter pour vivre en chrétien : *Inspice*. Ainsi Dieu nous donne-t-il dans les saints de quoi nous instruire et nous toucher. Il ne faut pour cela ni discours ni préceptes : la vie d'un saint est une leçon intelligible à tout le monde, les grands esprits et les simples, les spirituels et les ignorants sont également capables de la comprendre. Car on peut bien appliquer ici ce que saint Chrysostome disait du firmament. Vous me demandez comment le ciel parle et comment il nous annonce les grandeurs de Dieu ? C'est, répondait ce Père, par sa splendeur et par la variété de ses étoiles ; il n'a point d'autre langage que celui-là ni d'autre voix ; mais cette voix, toute muette qu'elle est, a retenti dans toutes les parties du monde : le Scythe, l'Indien, le Grec, le Barbare, tous l'entendent : *Et Scythia, et Barbarus, et Indus hanc vocem audiunt*. (Chrys.) Disons-le même des saints ; leur vie nous parle et nous explique toute la loi de Dieu : comment ? par les vertus dont elle a été ornée, et, ce que nous aurions peine à concevoir dans la loi même, ce qui nous paraîtrait obscur dans les livres, ce que toutes

les paroles des hommes ne nous développeraient qu'imparfaitement, nous est mis sous les yeux et clairement exprimé dans l'exemple de ces élus de Dieu, de sorte que les plus grossiers en sont instruits : *Barbarus et Indus hanc vocem audiunt*. Or, il n'est pas possible de voir la sainteté, je dis la vraie sainteté telle qu'elle a été dans les saints, sans en reconnaître d'abord tout le mérite et sans lui donner notre estime. Ces excellents caractères qui lui sont propres, et en quoi consiste sa perfection, cette piété, cette humilité, ce désintéressement, ce détachement de soi-même, cet esprit de justice et de charité, cette droiture et cette bonne foi, cette règle et cette sagesse, cette constance et cette force héroïque, tout cela nous convainc malgré nous qu'il n'y a rien de plus respectable, rien de plus aimable, et par conséquent rien de plus désirable ; or, nous remplir de ces sentiments à l'égard de la sainteté, n'est-ce pas nous la persuader ? Tout ce que nous pourrions lui opposer, ce serait d'être, ce semble, trop parfaite, et d'exiger trop de nous, puisque, pour nous faire saints, elle nous engage à être ennemis de nous-mêmes, jusqu'à faire à Dieu le sacrifice de notre vie. Mais cela même, reprend saint Augustin, est encore bien justifié par l'exemple de ces glorieux athlètes que le christianisme honore sous le nom de martyrs. Car leur exemple, tout admirable qu'il est, nous apprend qu'ils n'ont rien fait pour Dieu que ce que font tous les jours des sujets fidèles pour le service de leur prince, et que ce devoir si éminent de sainteté n'est après tout qu'un devoir commun, fondé sur la première loi de la nature, qui oblige l'homme à mourir plutôt que de trahir son Dieu et sa religion.

Voilà, dis-je, ce que l'exemple des saints nous persuade ; celui de Dieu, quoique infiniment plus relevé, ne pouvait sur tout cela nous donner les mêmes lumières : pourquoi ? Saint Grégoire, pape, en apporte une belle raison ; non-seulement, dit-il, parce que la sainteté de Dieu est une sainteté invisible, inaccessible, incompréhensible, et par là, si j'ose ainsi m'exprimer, incapable de nous servir d'exemple ; mais beaucoup plus, écoutez ceci, parce qu'à le bien prendre, Dieu n'est pas saint de la manière que nous devons l'être, et que la sainteté n'est point dans lui ce qu'elle doit être dans nous. Car dans nous la sainteté est inséparable de la pénitence ; or la pénitence ne peut non plus convenir à Dieu que le péché ; dans nous une partie de la sainteté est de nous soumettre, de dépendre, d'obéir : voilà ce qui nous sanctifie, et, en Dieu c'est tout le contraire, nous sommes saints par le mépris que nous faisons de nous-mêmes, et Dieu est saint par la gloire qu'il se donne à soi-même ; il est saint dans une possession entière et parfaite de sa béatitude, et nous sommes saints par la patience dans nos misères, et ainsi du reste. Dieu pouvait donc bien, conclut saint Grégoire, nous commander la sainteté ; mais il ne pouvait nous persuader par son exemple la sainteté, parce qu'il ne pouvait pas être notre

modèle sur la plupart des vertus dont il faut que notre sainteté soit composée, et qui en font les principales parties. Mais qu'a-t-il fait ? il nous a donné des hommes comme nous et de même nature que nous, qui se sont sanctifiés par toutes ces vertus ; et, en nous les mettant devant les yeux, il a suppléé, pour ainsi dire, par leur exemple, ce qui manquait au sien. Car il nous fallait des modèles de sainteté qui nous touchassent, et qui eussent une certaine proportion avec nous, pour pouvoir remuer les ressorts les plus intimes de notre cœur ; or, il n'y avait que les saints propres pour cela, et capables de faire cette impression sur nous. Et en effet, chrétiens, c'est ainsi que l'esprit de Dieu a de tout temps excité les hommes, et qu'il leur a inspiré des désirs ardents de la sainteté. C'est par là que ce généreux prince des Machabées, l'illustre Mathathias, étant proche de la mort, confirma ses enfants dans le culte du Seigneur et dans la vraie religion. Tout ce que je vous demande, leur dit-il, mes chers enfants, c'est que vous ne perdiez jamais le souvenir de ce qu'ont fait vos ancêtres pour le Dieu d'Israël ; car avec cela je me promets tout de vous. Représentez-vous souvent l'obéissance d'un Abraham, jusqu'à ne pas épargner son fils unique ; la fidélité d'un Joseph envers son maître, aux dépens de sa fortune et de sa liberté ; la modération d'un David envers ses ennemis, au préjudice des intérêts les plus délicats de sa couronne ; le zèle d'un Elie dans la cour des rois, au péril même de sa vie, et ainsi, parcourant de siècle en siècle et de génération en génération, vous trouverez qu'il n'y a point de parti dans le monde plus honorable ni plus solide que celui de servir Dieu. Ce furent les paroles de ce saint vieillard, que je puis bien appeler, avec saint Jérôme, un homme évangélique avant l'Évangile même : *Virum ante Christi Evangelia evangelicum* (Hier.) ; et ces paroles produisirent dans la personne des jeunes Machabées, non pas les effets, mais les miracles de vertus dont vous avez entendu le récit. C'est pour cela même que le second concile de Nicée autorisa si fortement et si constamment l'ancienne tradition d'exposer les images des saints à la vénération des peuples, et nous savons, par le rapport de saint Damascène, qu'une des raisons qui détermina les Pères du concile fut celle-ci, savoir, que les fidèles, voyant ces images, seraient excités à imiter dans la pratique ce qu'ils honoraient dans la figure et dans la représentation. Enfin, c'est pour cela que l'Église, après nous avoir présenté l'exemple de chaque saint en particulier dans les autres fêtes de l'année, tire aujourd'hui le rideau, et, s'il m'est permis d'user de cette expression, nous les montre tous, espérant que la vue de tant d'exemples nous convaincra et nous convertira. Comme si elle nous disait : Voyez, chrétiens, voilà les héros de votre foi ; voilà ces hommes dont le monde n'était pas digne, et qui, en méprisant le monde, se sont rendus dignes de Dieu : voilà ceux qui remplissent le ciel. Comparez-vous

à eux, et, dans l'éloignement infini que cette comparaison vous fera découvrir entre eux et vous, confondez-vous de ce que vous êtes, et aspirez à ce que vous n'êtes pas. Au lieu de ces vertus mondaines que vous affectez, et qui n'ont ni vérité ni solidité; au lieu de cette prudence de la chair qui vous aveugle et qui est ennemie de Dieu; au lieu de cette politique dont vous vous faites une conscience, et qui vous jette dans un abîme de péchés; au lieu de cette science du monde que vous vantez tant, et dont tout le fruit est de vous bâtir sur la terre des fortunes périssables que la mort détruira bientôt: au lieu de tout cela, attachez-vous aux vertus chrétiennes, qui font les élus et les prédestinés. Il n'y a pas un saint dans le ciel, dont l'exemple ne soit pour vous une leçon: étudiez-les tous, et, si vous voulez sanctifier votre ambition jusqu'à en faire une vertu, tâchez même à l'emporter sur eux: *Æmulamini charismata meliora* (I Cor. XII). C'est ce que l'Eglise nous dit, et à quoi il faut que nous répondions.

Mais ce que l'Eglise, ou plutôt ce que Dieu demande de nous, le pouvons-nous dans l'extrême faiblesse où nous sommes, et au milieu de tant d'obstacles que nous rencontrons dans le monde? Ah! chrétiens, c'est ici le grand point de notre instruction, et le second effet de l'exemple des saints. Oui, nous le pouvons, et, quoique l'esprit d'impénitence et de libertinage qui règne dans nous puisse nous faire penser le contraire, ces élus de Dieu seront des preuves éternelles que la sainteté n'a rien d'impossible; qu'elle n'a rien même de fâcheux ni de difficile pour ceux qui aiment Dieu; qu'elle a ses douceurs, ses consolations, aussi bien que le monde, et des consolations, des douceurs infiniment plus pures que celles du monde. Vérités, mes chers auditeurs, dont les saints rendront témoignage contre nous au jugement de Dieu, et le témoignage le plus convaincant. Appliquez-vous. Nous mettons la sainteté au rang des choses impossibles: c'est par où notre libertinage voudrait se maintenir. Mais Dieu nous empêche bien aujourd'hui de nous prévaloir de cette pensée. Il est vrai que, pour être saint, il faut faire effort, prendre sur soi, renoncer aux sentiments naturels, fuir les plaisirs, dompter ses passions, mortifier ses sens, et le moyen, dit-on, d'en venir là et de s'y soutenir? Ah! chrétiens, autre merveille de la sagesse de Dieu: *Mirabilis Deus in sanctis suis*. Car je conviens que cela surpasse les forces de la nature, je conviens qu'il n'y a rien là que de grand; mais Dieu n'est-il pas admirable de nous avoir facilité tout cela, de nous l'avoir adouci jusqu'à pouvoir dire que si la loi est un joug, c'est un joug léger, et un fardeau aisé à porter: *Jugum meum suave, et onus meum leve* (Matth., XI). Or il l'a fait, en nous donnant les saints pour exemple. Avant cet exemple des saints, nous pouvions trembler, et notre crainte semblait raisonnable; mais maintenant qu'on nous montre tant de martyrs, tant de vierges,

tant de glorieux confesseurs qui ont marché devant nous et qui nous ont tracé le chemin, que pouvons-nous trouver d'impossible? Eh quoi! ils ont pu vivre dans les déserts et sur des rochers escarpés; ils ont pu s'ensevelir dans l'obscurité du cloître, et en supporter toutes les austérités; ils ont pu joindre ensemble les prières presque continues, les longues et fréquentes veilles, les jeûnes rigoureux, les sanglantes macérations, tout ce qu'inspire l'esprit de pénitence et l'abnégation évangélique; ils ont pu se laisser condamner aux tourments les plus affreux, et les endurer. Voilà, disait l'Apôtre ce qu'ont fait et ce qu'ont souffert tant de saints: ils ont bien voulu servir de sujets à la cruauté des hommes; ils se sont exposés aux outrages, aux fouets, aux chaînes, aux prisons; les uns ont éprouvé toute la violence du feu, les autres ont passé par le tranchant des épées, plusieurs ont été dévorés des bêtes féroces, ont été lapidés, ont été sciés: *Lapidati sunt, secti sunt* (Hebr. XI). Après cela, mes chers auditeurs, retranchez-vous sur votre faiblesse et sur une impossibilité prétendue. Avez-vous les mêmes combats à livrer? vous trouvez-vous dans les mêmes occasions de signaler votre courage et d'exercer votre patience? ce qu'on vous demande est-il comparable aux victoires que les saints ont remportées et aux obstacles qu'ils ont surmontés? Mais, dites-vous, si la sainteté n'est pas impossible, du moins est-elle bien difficile. Non, mes frères, rien n'est difficile à ceux qui aiment Dieu comme les saints. L'ardeur de leur zèle, la ferveur de leur amour, leur générosité et leur résolution leur ont aplani toutes les voies. Quand en ont-ils senti les difficultés? ou, s'ils les ont senties, quand s'en sont-ils plaints? quand ont-ils été étonnés? quand ont-ils balancé et délibéré? Dès que vous serez animés du même zèle, que vous serez brûlés du même amour, que vous aurez pris les mêmes résolutions et avec la même générosité, ces peines que vous vous figurez comme des monstres disparaîtront et s'évanouiront. Tout vous deviendra facile et même agréable. Je dis agréable, car nous voulons trouver du plaisir jusque dans la sainteté: sentiment bien indigne d'un chrétien; mais tout indigne qu'il est, reprend saint Chrysostome, Dieu s'est accommodé en cela même à notre délicatesse, et l'exemple des saints en est la preuve. Dès cette vie ils ont goûté des douceurs et des consolations infiniment au-dessus de toutes les douceurs et de toutes les consolations du siècle. Au lieu de ces plaisirs infâmes et criminels que leur présentait le monde, et dont ils ont eu tant d'horreur, Dieu leur en a préparé d'autres tout célestes et tout divins. Peut-être ne les concevons-nous pas, parce que, plongés dans les sens, nous ne voulons pas nous mettre comme eux en état de les comprendre. Mais les fréquentes épreuves qu'ils en ont faites, et que nous ne pouvons désavouer, doivent bien nous convaincre là-dessus, et nous confondre. Tandis qu'au milieu des flammes, ainsi que nous l'apprend

l'Écriture, les réprouvés protestent qu'ils se sont lassés dans le chemin de l'iniquité: *Lassati sumus in via iniquitatis* (Sap. V); tandis que les esclaves du monde nous rendent eux-mêmes témoignage qu'il n'y a pour eux dans la vie qu'amertume, que trouble, qu'affliction d'esprit: *Expectavimus pacem, et ecce turbatio* (Jerem., XIV); ces élus de Dieu nous assurent tout au contraire qu'ils n'ont jamais trouvé qu'en Dieu la source des vraies consolations; que plus ils ont eu soin de se mortifier pour lui, plus il leur a fait sentir l'opération intérieure de la grâce, et que cette vie, qu'ils ont passée dans les pratiques les plus sévères du christianisme, bien loin de leur avoir paru dure et fâcheuse, était pour eux comme une béatitude anticipée. Pourquoi nous obstinerons-nous à ne les en pas croire, et quel intérêt auraient-ils eu à nous tromper? Mais si nous les en croyons, pourquoi nous opiniâtrerons-nous à être plutôt malheureux avec le monde, qu'à chercher dans Dieu notre véritable bonheur?

Ce n'est pas que j'ignore de combien de prétextes la nature corrompue tâche à se prévaloir, pour nous éloigner de la sainteté. On dit: Le moyen de vivre en tel ou tel état, et de s'y sanctifier? prétexte de la condition; on dit: Je suis détourné par mille autres soins qui m'occupent, et qui ne me donnent point de relâche: prétexte des affaires; on dit: J'ai un tempérament délicat, que le moindre effort altère, et que je dois ménager: prétexte de la santé; on dit: J'ai des passions vives qui m'entraînent, et auxquelles je ne puis presque résister: prétexte des dispositions intérieures; on dit: J'ai des engagements qui m'attachent, et mon cœur est pris: prétexte de l'habitude; enfin, que ne dit-on pas? mais, quoi qu'on dise, je prétends qu'un troisième effet de l'exemple des saints est de nous ôter tout prétexte dont notre lâcheté cherche à se couvrir et à s'autoriser. Car je le veux, mon cher auditeur, vous êtes dans des conditions dangereuses; mais, dans ces mêmes conditions, n'y a-t-il pas eu des saints, et même n'y en a-t-il pas eu dans des conditions qui les exposaient encore à de plus fréquents et à de plus grands dangers? Vous êtes obligé de vaquer à des emplois fatigants et embarrassants; mais, dans ces mêmes emplois, tant d'autres avant vous ne se sont-ils pas sanctifiés? Avez-vous moins de loisir pour penser à vous-même, que saint Louis sur le trône: et, lorsqu'il gouvernait son royaume, qu'il passait les mers, qu'il commandait des armées, qu'il donnait des batailles, lui était-il plus libre qu'à vous de se recueillir, et de se défendre des distractions du monde? Vous êtes faible, et d'une complexion qui vous engage à bien des ménagements, et qui vous met hors d'état d'agir; mais combien de saints, surtout combien de vierges déjà faibles par elles-mêmes, encore plus affaiblies par les abstinences, par les jeûnes, par de longues veilles, par de continuelles austérités, par tous les exercices de la pénitence et de l'abnégation chrétienne, n'ont pris néanmoins

jamais aucun relâche, et, selon la parole de l'Apôtre, ont fait de leurs corps des hosties vivantes? Vous avez des passions à vaincre; mais en avez-vous de plus difficiles à surmonter que des millions de pécheurs et de pécheresses, qui, par de salutaires violences, aidés de la grâce, ont triomphé de leur cœur, et en ont réprimé tous les mouvements? Enfin, vous êtes dominé par l'habitude, vous êtes endurci dans le péché, vous êtes surchargé de dettes devant Dieu, vous êtes coupable à ses yeux d'un nombre infini d'offenses, et d'offenses très-grièves, vous n'osez plus rien attendre de sa miséricorde. Ah! mon cher frère, souvenez-vous des saints, et vous apprendrez qu'il n'y a point d'habitude si invétérée que vous ne puissiez détruire, qu'il n'y a point d'attachement si étroit que vous ne puissiez rompre, qu'il n'y a point d'état de péché d'où il ne soit en votre pouvoir de sortir, et qu'en quelques désordres que vous soyez tombé, vous n'avez point encore tellement éloigné Dieu de vous, que vous n'ayez des moyens prompts et sûrs pour le retrouver, et pour vous réconcilier avec lui. Car, combien y a-t-il eu de saints pénitents, qui, à certains temps de leur vie, ont été dans les mêmes habitudes que vous, ont été aussi redevables à la justice de Dieu que vous, ont eu autant de sujet, et peut-être même plus de sujet que vous de se désier de sa miséricorde et de désespérer de leur retour? Cependant ils sont revenus, ils se sont convertis, ils se sont remis dans leur devoir, ils s'y sont perfectionnés, ils s'y sont élevés à la plus sublime sainteté. Est-ce que la grâce était plus puissante pour eux qu'elle ne l'est pour vous? est-ce que les trésors de la divine miséricorde, si abondants pour eux, sont épuisés pour vous? non sans doute, et, dès que vous voudrez en faire l'épreuve comme les saints, vous trouverez toujours un Dieu patient pour vous attendre, un Dieu prévenant pour vous rechercher, un Dieu bienfaisant pour vous combler de ses grâces, un Dieu tout-puissant pour opérer en vous des miracles de conversion et de sanctification. C'est ainsi qu'il renverse tous vos prétextes par l'exemple des saints, et c'est en cela toujours qu'il est admirable: *Mirabilis Deus in sanctis suis*. Mais en quoi vous êtes condamnable, chrétiens, c'est de ne pas profiter de cet exemple. Qu'aurez-vous à répondre, quand Dieu, dans son jugement dernier, produira contre vous ces glorieux prédestinés, et qu'il vous demandera compte de l'affreuse différence qui paraîtra entre eux et vous; entre leur pénitence et votre obstination, entre leur courage et votre lâcheté; entre leur zèle, leur activité, leur ferveur et votre mollesse, votre indolence, vos froideurs; entre leur sainteté et les abominations de votre vie libertine et corrompue? car voilà le jugement de comparaison que vous aurez à soutenir, et qui vous convaincra, qui vous confondra, qui vous réprouvera. Prévenons-le, mes chers auditeurs; et, comprenant qu'il ne tient qu'à nous de dé-

tourner ce triste malheur dont nous sommes menacés, aimons-nous assez nous-mêmes pour ne nous l'attirer pas volontairement. Si nous ne sommes pas encore saints, et si même nous ne sommes rien moins que saints, souhaitons de l'être, demandons à l'être, prenons toutes les mesures nécessaires pour l'être. Car, dit le Fils de Dieu, bienheureux ceux qui sont affamés et altérés de la sainteté et de la justice : *Beati qui esuriunt et sitiunt justitiam* (Matth., V) : pourquoi ? parce que cette faim et cette soif, parce que ce désir sincère, ardent, efficace, les fera travailler fortement et solidement à acquérir le bien qu'ils souhaitent, et qui, sans contestation, est le plus précieux de tous les biens.

C'est, sire, le soin important, le premier soin qui doit occuper les rois aussi bien que les autres hommes, et même, en quelque sorte, plus que les autres hommes. Qui que nous soyons, nous avons tous une obligation générale de nous sanctifier ; mais il est vrai que les grands en ont une particulière ; et je ne craindrai point d'ajouter que cette obligation particulière pour les grands est encore plus étroite pour Votre Majesté. Ce n'est point assez : et pourquoi ne dirais-je pas que vous avez sur cela une obligation qui vous est personnelle, et qui ne peut convenir à nul autre qu'à vous ? Cette obligation, sire, qui vous est si propre, cette raison d'aspirer à la sainteté et à la plus sublime sainteté, c'est votre grandeur même, et le haut point d'élévation où nous vous voyons. Car, puisque le ciel a mis Votre Majesté au-dessus de tous les monarques de l'univers, et puisque, entre toutes les puissances humaines, il n'y a rien qui l'égale, elle se trouve spécialement obligée par là, pour ne pas descendre, de se porter vers Dieu, de ne rechercher que Dieu, de ne s'attacher qu'à Dieu. C'est pour cela que Dieu vous a donné ces qualités éminentes qui font l'admiration de tous les peuples ; c'est pour cela, et pour cela seul qu'il vous a fait naître. Non, sire, il ne vous a point fait naître précisément pour être grand dans le monde, ni pour être roi ; mais il vous a fait roi, et le plus grand des rois, pour être saint. Sans la sainteté, tout l'éclat de votre couronne, toute la splendeur de votre règne, tous ces titres qui vous sont si justement dus, de roi puissant, de roi sage, de roi magnifique, de roi conquérant, ne sont rien, ou ne sont, selon le langage de l'Écriture, qu'illusion et que vanité : *Vanitas vanitatum*. Voilà, sire, ce qu'ose représenter à Votre Majesté le dernier de vos sujets, qui, jugeant des choses par les lumières de l'Évangile, qu'il a l'honneur de vous prêcher, s'estimerait mille fois plus heureux de donner sa vie pour le salut de votre âme, que pour l'accroissement de vos États. Non point qu'en fidèle et zélé sujet, je ne puisse et doive prendre part à ces succès éclatants, qui font de votre royaume le plus florissant empire du monde : mais, après tout, ce royaume de la terre passera, et le royaume du ciel ne finira jamais ; l'un aura son temps,

et l'autre, que Dieu réserve à ses saints, n'aura pour terme que l'éternité bienheureuse, où nous conduise, etc.

SERMON XXII

Pour la fête de tous les saints.

Accesserunt ad eum discipuli ejus, et, aperiens os suum, docebat eos.

Les disciples de Jésus-Christ s'étant approchés de lui, il se mit à les enseigner (S. Matth., ch. V).

Sire, c'est pour cela que la Sagesse de Dieu s'était incarnée, et que le Fils unique du Père était descendu du ciel ; c'est, dis-je, pour enseigner les hommes sur la terre. C'est ainsi que ce Dieu-Homme, après avoir longtemps parlé par la bouche des prophètes, qui avaient été ses précurseurs et ses organes, ouvrait enfin lui-même sa bouche sacrée, et formait des disciples dignes de lui, en leur servant de maître et de docteur : *Aperiens os suum, docebat eos*. Mais que leur enseignait-il, et quel était le sujet de ses adorables instructions ? une seule chose dont ils avaient besoin, et qu'il n'appartenait qu'à lui de leur apprendre, je veux dire la science des saints. Cette science si inconnue au monde, et néanmoins si nécessaire pour le salut ; cette science que Dieu voulait révéler aux humbles et aux petits, mais cacher aux sages et aux prudents du siècle ; cette science aussi solide que sublime, qui rend les hommes parfaits, et qui les conduit au véritable bonheur ; en un mot, cette science qui fait les saints, les prédestinés, les élus : voilà ce que Jésus-Christ enseignait à ses apôtres, et ce qu'il prétendait nous enseigner à nous-mêmes dans leurs personnes : *Aperiens os suum, docebat eos*. Car, il n'instruisait ses apôtres, dit saint Augustin, que pour instruire dans eux toute son Église ; et il ne les remplissait de cette science, qui devait sanctifier le christianisme, qu'afin que, par leur ministère, cette science fût communiquée à tous ceux qui feraient profession de la loi chrétienne. Heureux, mes chers auditeurs, si nous l'avons reçue, ou du moins si nous la recevons aujourd'hui, cette science, en comparaison de laquelle toute autre science n'est que vanité. Vous me demandez en quoi elle consiste, et comment elle peut vous convenir dans le monde, surtout en certains états du monde : c'est ce que j'entreprends de vous expliquer, après que nous aurons salué la reine des saints, en lui disant : *Ave, Maria*.

Il y a une science des saints : on n'en peut douter, puisqu'il est écrit que Dieu la donna au patriarche Jacob : *Dedit illi scientiam sanctorum* (Sap., X) ; et ce que l'Écriture appelle la science des saints, selon le sentiment de tous les Pères, n'est rien autre chose que la science du salut. Il faut donc conclure d'abord que cette science est aussi nécessaire aux hommes que le salut même : je m'explique. Pour parvenir au royaume de Dieu, et y mériter une place, fût-ce la dernière, il faut être saint ; mais il ne suffit pas, dit saint Jérôme, pour être saint, de le vou-

loir être, il faut savoir l'être, et apprendre à l'être. Combien en a-t-on vu qui s'y sont trompés, et combien en voit-on encore tous les jours, qui, pensant avoir trouvé la science des saints, n'ont trouvé que leurs propres erreurs. C'est à moi, comme prédicateur de l'Évangile, de vous découvrir aujourd'hui le fond de cette science. Car, tout mondains que vous êtes, peut-être ce qui vous a jusqu'à présent éloignés de la sainteté, n'est pas tant l'opposition que vous y sentez, que les vaines et fausses idées que vous en avez conçues. Peut-être, si vous la connaissiez, ne pourriez-vous vous défendre de l'estimer et de l'aimer. Or cet amour, joint à l'estime et fondé sur l'estime, serait déjà dans vous le commencement de la sainteté : et comme le bras du Seigneur n'est pas raccourci, peut-être, malgré la corruption du siècle, verrait-on parmi vous des saints, si l'on vous faisait bien entendre ce que c'est que d'être saint. Il est donc, encore une fois, de mon devoir de seconder au moins vos faibles dispositions, en vous donnant une idée juste de la science des saints. La voici, tirée de l'exemple de ces glorieux prédestinés, et renfermée en trois importantes maximes qu'ils ont suivies, et qui doivent être pour nous autant de leçons. Écoutez-les, elles vont partager ce discours, et l'exposition seule que j'en vais faire vous convaincra de leur solidité. Les saints ont trouvé le secret d'accorder dans le monde leur condition avec leur religion : c'est la première; les saints se sont servis de leur religion pour sanctifier leur condition : c'est la seconde; et, par un heureux retour, les saints ont profité de leur condition pour se rendre parfaits dans leur religion : c'est la troisième. Maximes simples, mais à quoi Dieu attache des grâces infinies, et qui ont produit dans la personne de ses élus les fruits de sainteté les plus abondants. Concevez-en bien l'ordre et le progrès. Les saints ont su faire l'alliance de leur condition et de leur religion : c'est par où ils ont commencé, et ce sera le sujet de la première partie. Les saints ont su mettre en œuvre leur religion, pour corriger les désordres et pour accomplir saintement les devoirs de leur condition : c'est en quoi ils ont excellé, et ce sera la seconde partie. Les saints ont su de leur condition, quoique mondaine, tirer des motifs et des secours pour se perfectionner dans leur religion : c'est ce qui a mis le comble à leur sainteté, et ce sera la troisième partie. Voilà ce que nous devons apprendre d'eux, et ce que j'ai à vous expliquer.

PREMIÈRE PARTIE.

Quelque impénétrable que soit le mystère de la prédestination des saints, Dieu nous a révélé, chrétiens, et il nous est aisé de connaître les voies qu'il leur a marquées et qu'ils ont suivies pour arriver à l'heureux terme de leur prédestination. Or, une des premières règles qu'ils crurent pour cela devoir observer, ce fut de ne point chercher la sainteté hors de leur condition; et cette règle a été si sûre pour eux, qu'il n'y a point eu de condition dans le monde où,

avec le secours des grâces communes, ils n'aient en effet pratiqué toute la sainteté du christianisme. Ils y ont si bien réussi, qu'éclairés et conduits par l'esprit de Dieu, ils sont parvenus à cette sainteté du christianisme dans les conditions du monde qui y semblaient les plus opposées. Je dis plus : ils ont eu même le bonheur d'acquérir, par la pénitence, cette sainteté du christianisme dans les conditions où l'esprit corrompu du monde les avait malheureusement engagés, mais dont l'engagement, quoique malheureux, était un lien que la loi de Dieu ne leur permettait plus désormais de rompre. Parlons encore plus clairement; en observant cette règle, ils ont été saints chacun dans leur condition; ils ont été saints dans toutes sortes de conditions; ils ont été, non-seulement saints, mais héroïquement saints dans les plus dangereuses conditions; et ce qui fait voir toute la force de la grâce, par le moyen de la pénitence, ils ont été saints jusque dans des conditions où, sans avoir consulté Dieu, ils étaient entrés par le seul mouvement de leurs passions. Quel fonds d'instruction pour vous et pour moi; et quel fonds même de consolation pour ceux de mes auditeurs qui, touchés aujourd'hui d'un saint remords, auraient devant Dieu à se reprocher de n'avoir point eu d'autres vues que celles du monde, dans le choix qu'ils ont fait de leur état! Voilà en quoi je prétends qu'a consisté une partie de la science des prédestinés et des élus de Dieu. En voilà le principe général que je vais développer; et où nous découvrirons la première source de leur sanctification, qui doit être le modèle de la nôtre. Écoutez-moi.

Ces saints, dont nous honorons la mémoire, n'ont point cherché la sainteté ailleurs que dans la condition où l'ordre de la Providence les attachait; c'est sur quoi a roulé toute leur conduite, et c'est l'excellente morale que le grand Apôtre leur avait enseignée, quand il disait aux Corinthiens : *Unusquisque in qua vocatione vocatus est, in ea permaneat apud Deum* (I Cor., VII). Que chacun travaille à se sanctifier dans l'état et selon l'état où il se trouvait lorsqu'il a reçu la lumière de l'Évangile, et qu'il a embrassé la foi. Prenez garde, s'il vous plaît : saint Paul parlait à de nouveaux chrétiens, et ces nouveaux chrétiens, avant que de l'être, avaient eu dans le monde leurs qualités, leurs rangs, leurs emplois. Or, il n'exigeait point d'eux, qu'en conséquence de ce qu'ils étaient chrétiens, ils se dépouillassent de tout cela; mais il leur déclarait l'obligation qu'ils s'étaient eux-mêmes imposée, d'allier tout cela avec la profession du christianisme. Pour montrer, dit saint Chrysostome, que le christianisme n'était point une secte dont les maximes allassent à troubler ni à confondre l'ordre des états et des conditions, il voulait que ceux qui se convertissaient au christianisme, sans changer de conditions et d'états, fussent toujours ce qu'ils étaient, et fissent dans le monde la même figure qu'ils y faisaient avant leur conversion. Mais, du reste,

il voulait qu'ils fussent, pour Dieu et selon Dieu, ce qu'ils n'avaient été jusqu'alors que pour le monde et selon le monde. Car c'est ainsi que ce passage doit être entendu : *Unusquisque in qua vocatione vocatus est, in ea permaneat apud Deum* : Que chacun de vous serve Dieu dans la place où il était quand Dieu, par sa miséricorde, l'a appelé. Par où l'Apôtre corrigeait les fausses idées que les Juifs et les gentils se formaient de notre religion; par où il leur faisait comprendre que la loi chrétienne était, non-seulement une loi sainte et divine, mais, dans sa police extérieure, parfaitement conforme au bon sens et à la raison; par où, selon la remarque de saint Chrysostome, il faisait goûter aux fidèles les avantages et les devoirs de leur vocation, qui consistait, non pas à détruire, mais à perfectionner le monde : *Unusquisque in qua vocatione vocatus est* : Que chacun, dans l'état où Dieu l'a pris, s'étudie à être chrétien. Et voilà justement, mes chers auditeurs, ce qu'ont fait les saints; disons mieux, voilà ce qui a fait les saints, et en particulier ces premiers saints de l'Église de Jésus-Christ. C'étaient des hommes comme nous; mais, selon le plan que nous en a tracé l'Apôtre, des hommes qui, sans se dégrader, sans se déplacer, sans se déranger, ont trouvé le moyen de se sanctifier; des hommes qui, pour ainsi parler, ont enté le christianisme sur le monde; des hommes qui, selon la diversité des conditions où il a plu à Dieu de les choisir, ont accordé la sainteté chrétienne, les uns avec la grandeur, et les autres avec l'humiliation; les uns avec l'opulence, et les autres avec la misère; ceux-là avec la sagesse, et ceux-ci avec l'ignorance; car il y en a eu d'autant de caractères différents que je vous en marque, et que vous en pouvez concevoir : pourquoi? parce que Dieu, qui les disposait pour la construction et l'édification du corps mystique de Jésus-Christ, dont ils devaient être les membres, leur inspirait à tous une sainteté proportionnée à leur état; et parce qu'en effet le premier mouvement de la grâce qui agissait en eux était de les porter à être saints, chacun de la manière qui leur convenait dans leur état. Voilà, dis-je, ce qui a formé les saints, et ce que je dois m'appliquer à moi-même, si je veux être saint comme eux. Or, comment pourrais-je ne le pas vouloir? Quand je n'aurais point d'autre vue que celle de mon intérêt propre, la foi ne m'apprend-elle pas qu'il est pour moi d'une nécessité indispensable que je sois saint, si je prétends être sauvé, et ne me dit-elle pas qu'il n'y a de prédestinés dans le ciel que ceux qui ont été saints sur la terre? Ordre divin, que je dois adorer et dont rien ne me peut dispenser.

Mais donnons plus d'étendue et plus de jour à cette vérité. Il y a eu des saints dans toutes les conditions du monde, et, malgré l'iniquité du siècle qui ne prévaudra jamais contre les desseins de Dieu, c'est dans les conditions du monde qui semblaient les plus opposées à la sainteté, que Dieu, par une

providence singulière, a suscité les plus grands saints; entre ceux que nous invoquons, et dont l'Église célèbre aujourd'hui la fête, combien nous en propose-t-elle qui se sont sanctifiés à la cour, c'est-à-dire au milieu des plus dangereux écueils; et, si j'ose dire, comme dans le centre de la corruption du monde? Combien qui, dans la profession des armes, ont été des modèles de piété, et qui dans la licence de la guerre ont conservé et même acquis toute la perfection de l'esprit chrétien? combien qui ont allié la sainteté et la royauté, et qui, sur le trône, où tant d'autres se sont perdus, ont fait éclater les vertus les plus consommées, sans en excepter l'humilité la plus profonde et la plus rigoureuse austérité? Être saint dans la vie licenciense et tumultueuse d'une milice profane, être saint parmi les dangers et les tentations de la cour, être saint et être roi, ce sont des miracles que la grâce de Jésus-Christ a rendus possibles, et même qu'elle a rendus communs; je n'ai donc pas raison, qui que je sois, et quelque risque que je puisse courir dans le monde, si j'y suis par l'ordre de Dieu, de prétendre qu'il ne m'est pas possible d'accorder ma condition avec la sainteté de ma religion; erreur; parler ainsi, c'est imputer à Dieu les désordres de ma vie, puisque Dieu est l'auteur de ma condition; c'est vouloir rendre sa providence responsable, non-seulement des périls à quoi je me trouve exposé, mais des crimes que je commets, et dont je dois répondre à sa justice; c'est lui attribuer malignement et présomptueusement ce que je dois me reprocher continuellement et humblement: erreur vaine, que l'exemple des saints confond, puisque, entre ces bienheureux qui jouissent maintenant de la gloire, il y en a, et même un grand nombre, qui ont été dans le monde de même condition que moi, qui ont vécu dans les mêmes engagements que moi, qui ont eu les mêmes écueils à éviter, les mêmes tentations à combattre, les mêmes difficultés à surmonter que moi; mais qui, raisonnant mieux que moi, ont au milieu de tout cela trouvé heureusement la sainteté. Or, pourquoi ne pourrais-je pas ce qu'ils ont pu, et pourquoi ne ferais-je pas ce qu'ils ont fait? ce fut l'argument invincible qui convertit saint Augustin : argument plein de consolation pour les âmes droites qui cherchent sincèrement Dieu; mais affligeant et désolant pour les âmes lâches, beaucoup plus pour les âmes libertines, qui cherchent des excuses dans leurs péchés, et qui voudraient les rejeter sur leur condition et sur Dieu même.

De là que s'ensuit-il? qu'il faut donc imiter les saints, et m'en tenir comme les saints à la maxime contraire; qu'il faut, convaincu par leur exemple, me dire à moi-même : Non, ma condition et ma religion n'ont rien d'incompatible; je puis être dans le monde tout ce que j'y suis, et être solidement chrétien; c'est le fondement que je dois poser, et sur lequel je dois régler toute ma conduite; car, tandis qu'il me reste sur cela le moins

dre doute, semblable au roseau agité du vent, je ne me détermine à rien ; tandis que je me figure dans ma condition des impossibilités, ou morales ou absolues, de pratiquer ma religion, je ne prends nulle mesure, et je ne fais nul effort pour vaincre ma lâcheté ; au contraire, la pensée que je le puis, et que ma condition n'y est point un obstacle, c'est ce qui m'encourage et qui m'anime, ce qui me donne de la confiance, ce qui me fait prendre des résolutions généreuses, ce qui me rend capable de les soutenir et de les exécuter, ce qui m'affermis dans les dispositions chrétiennes où je dois vivre pour opérer mon salut avec zèle et avec ferveur. Je le puis, et si j'y manque, ma condition ne sera jamais une légitime excuse, ni même un prétexte apparent pour me justifier devant Dieu ; voilà ce qui me fait agir. La vue que Dieu réprouvera ce prétexte, et qu'il tournera contre moi cette excuse frivole, quand il m'opposera dans son jugement cette nuée de témoins dont parle saint Paul, cette multitude de saints qui se sont trouvés en ma place, et qui ont fait dans le monde ce que sans sujet et en vain je m'imagine n'y pouvoir faire ; voilà ce qui réveille ma foi ; sans cela je demeure comme assoupi ; me plaignant inutilement de ma condition, et toujours infidèle à ma religion, que je me représente comme impraticable, afin de pouvoir plus impunément la négliger : par conséquent, il faut avant toutes choses que je croie l'alliance des deux aussi évidemment possible qu'elle est essentiellement nécessaire pour mon salut éternel ; or, c'est ce que l'exemple des saints me fait sensiblement connaître ; mais n'en demeurons pas là.

On se prévient d'une autre erreur, et c'est l'illusion où donnent la plupart des hommes, et qui n'est propre qu'à entretenir leur relâchement et qu'à fomenter leur impénitence, savoir, qu'on serait bien plus à Dieu, qu'on y pourrait plus être, si l'on était dans une condition moins exposée, et plus dégagée des embarras du monde : illusion dont la sage conduite des élus de Dieu doit encore nous détromper. Car, comme raisonne saint Bernard, cette condition dont je me fais un plan chimérique, et qui me paraît plus avantageuse pour le salut que la mienne, n'étant point celle où Dieu m'a destiné, elle ne peut avoir pour moi les avantages que je m'y propose ; quelque sainte qu'elle soit en elle-même, Dieu a eu d'autres vues sur moi, et la condition où je suis, quoique moins retirée et plus dissipée, est celle qu'il a plu à la Providence de me marquer. C'est donc dans celle-ci et pour celle-ci que Dieu m'a préparé des grâces, et par conséquent c'est uniquement dans celle-ci que je puis espérer d'être plus à Dieu, plus occupé de mon salut, plus détaché du monde et de moi-même, plus chrétien et plus parfait, puisqu'il m'est évident que je ne puis rien être de tout cela qu'en vertu des grâces qui m'ont été préparées, et dans l'état pour lequel elles n'ont été préparées. Ainsi l'estimaient les saints, et par là ils sont parvenus à ces divers degrés

de sainteté qui les distinguent dans la hiérarchie céleste. Leur grande science, dit saint Chrysostome, a été de ne point séparer leur condition de leur religion, voilà ce qui les a fixés, ce qui a produit dans l'Eglise des saints de tous genres et de tous états, de saints rois aussi bien que de saints religieux, de saints magistrats aussi bien que de saints évêques, des saints dans le mariage aussi bien que dans le célibat. Je ne dis point ceci pour condamner ces changements de condition que Dieu, par sa miséricorde, inspire quelquefois à ses élus, quand il veut les attirer à lui et les séparer du monde ; malheur à moi si je combattais en eux l'œuvre de Dieu : ils renoncent alors à des conditions auxquelles il leur est libre de renoncer, et ils n'y renoncent que pour renoncer plus parfaitement à eux-mêmes. Mais ce que je condamne, ce sont les inquiétudes, les incertitudes de certains chrétiens, qui, séduits par leur propre sens, semblent ne désirer une condition meilleure pour leur salut que pour se dégoûter de celle où est attaché leur salut ; qui, sous apparence d'un prétendu bien, voudraient toujours être ce qu'ils ne sont pas, et ne s'appliquent jamais à être chrétiennement ce qu'ils sont ; dont toutes les bonnes intentions se réduisent à de vains projets qu'ils font d'une vie plus régulière, s'ils étaient dans des états où ils ne peuvent être, et où jamais ils ne seront, pendant qu'ils oublient ce que Dieu leur demande actuellement dans celui où il les a placés : conduite pitoyable, et bien opposée à la conduite et à la science des saints.

Car j'ai ajouté, ce qui d'abord a pu vous surprendre, mais qui doit être pour vous une importante leçon et une solide consolation ; j'ai ajouté et j'ajoute que les saints, par le secours de la pénitence, avaient su même accorder leur religion avec des conditions où Dieu ne les avait point appelés, et où l'esprit du monde les avait malheureusement engagés. Et, en effet, après avoir eu le malheur d'y être entrés témérairement et contre l'ordre de Dieu, ils ne se sont pas pour cela abandonnés à de funestes désespoirs. Qu'ont-ils fait ? supposé l'engagement qui leur rendait ces conditions désormais nécessaires, se confiant en Dieu, ils ont cherché dans leur religion une ressource à leur malheur ; ils ont réparé par la pénitence le crime de leur imprudence : c'est-à-dire, engagés sans la vocation de Dieu dans des mariages d'intérêt, de passion, d'ambition, ils en ont fait de saints mariages par la grâce de leur conversion ; engagés dans le sacerdoce par des vues purement humaines, à force de gémir et de pleurer, ils n'ont pas laissé d'honorer leur profession par la douleur qu'ils ont eue de l'avoir une fois déshonorée, et par l'obligation encore plus étroite qu'ils se sont imposée d'y vivre pour cela même plus saintement, plus exemplairement, plus austèrement. Combien d'illustres exemples ces bienheureux ne pourraient-ils pas m'en fournir, et combien de ceux qui m'écoutent pourraient profiter de ces exemples ? Les saints ont fait pénitence de leurs conditions, mais dans leurs

conditions mêmes : voilà ce que leur a appris la science des saints ; et à quoi tient-il mes chers auditeurs, que nous ne le sachions comme eux ? Il est vrai, ce meilleur accord de leur condition avec leur religion leur a coûté ; il a fallu pour cela s'assujettir et se contraindre ; mais en peut-il trop coûter pour acquérir une science si salutaire, et ne sommes-nous pas assez heureux si, marchant sur leurs pas et suivant leurs voies, nous trouvons le secret de conserver dans le monde l'esprit de Dieu ? Cependant voyons le fruit que les saints ont tiré de cette alliance : car, après vous avoir montré qu'ils ont su accorder leur condition avec leur religion, j'ai à vous faire voir comment ils se sont servis de leur religion pour sanctifier leur condition : c'est le sujet de la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Une des choses que Salomon demandait autrefois à Dieu, et qu'il envisageait comme le comble de ses désirs, était que la sagesse, dont il se formait de si magnifiques idées, l'accompagnât, l'éclairât, l'assistât et le dirigeât dans les importantes fonctions du ministère dont la Providence l'avait chargé, en l'élevant sur le trône ; *Da mihi, Domine, sedium tuarum assistricem sapientiam* (*Sap.*, IX) : Donnez-la-moi, Seigneur, disait-il à Dieu, cette sagesse qui est assise avec vous, et qui ne vous quitte jamais ; comme vous l'avez employée dans tous vos ouvrages, qu'elle me conduise dans toutes mes entreprises ; comme vous l'appellez à tous vos conseils, qu'elle soit la règle des miens ; comme par elle vous gouvernez le monde, que je gouverne par elle votre peuple : *Mitte illam de cœlis sanctis tuis* (*Ibid.*). Envoyez-là de votre sanctuaire qui est le ciel : et pourquoi ? *Ut mecum sit et mecum laboret* (*Ibid.*) : Afin qu'elle soit avec moi et qu'elle travaille avec moi ; afin que je me serve d'elle pour m'acquitter fidèlement, exactement, irréprochablement de mes devoirs : car elle a, poursuivait-il, l'intelligence et la science de toutes choses ; et, si je puis l'obtenir de vous, elle réglera tout le cours de ma vie, elle rendra mes œuvres parfaites, et je serai digne du trône de mon père. Ainsi ce grand roi parlait-il de la sagesse ; or, ce qu'il disait de la sagesse, les saints l'ont pensé de la religion, qui leur a tenu lieu de sagesse, et qui est en effet la véritable et l'éminente sagesse des élus de Dieu. Chacun d'eux, dans son état, a regardé sa religion comme la source pure des vraies lumières d'où dépendait, selon le monde même, sa perfection ; chacun d'eux a été persuadé que, par rapport au monde même, il ne réussirait jamais dans sa conduite, et n'arriverait jamais à cette perfection, qu'autant qu'il s'attacherait aux inviolables maximes de sa religion ; chacun d'eux, comme Salomon, a dit mille fois à Dieu, dans le secret de son cœur : Donnez-la-moi, Seigneur, cette religion, afin qu'elle travaille avec moi, qu'elle converse avec moi, qu'elle ordonne avec moi, qu'elle juge avec moi, qu'elle fasse tout avec moi, et que je ne fasse rien sans elle ; parce que je

sais qu'agissant par elle, je serai, selon vous et selon le monde, un homme accompli : *Ut mecum sit et mecum laboret*. Ainsi tous, par une heureuse expérience, ont-ils reconnu que la profession qu'ils faisaient de pratiquer la loi de Dieu leur était encore un puissant moyen pour marcher sûrement dans les voies du monde, pour ne pas craindre la censure du monde, pour mériter l'approbation et l'estime du monde, pour arriver à cette exacte et irrépréhensible probité qu'exige le monde ; ainsi se sont-ils servis de leur religion pour sanctifier leur condition, c'est-à-dire pour éviter les désordres à quoi leur condition était sujette, et pour accomplir les devoirs dont leur condition était chargée : deux choses qui, selon le Prophète, comprennent toute la justice ; deux choses qui vous justifieront, non-seulement l'utilité, mais la nécessité de la religion : seconde idée que je vais vous donner de la sainteté et de la science des élus de Dieu.

Ils se sont servis de leur religion pour éviter les désordres de leur condition : règle divine qu'ils se sont d'abord proposée, et qu'ils ont toujours eue devant les yeux. Car la science du monde leur avait appris, excellente remarque de saint Bernard, la science du monde leur avait appris qu'il y a dans chaque condition certains désordres essentiels que la religion seule peut corriger, certains péchés dominants dont la religion seule peut préserver, certaines tentations délicates que la religion seule est capable de surmonter, certains abus autorisés, certains scandales au-dessus desquels la religion seule a la force de s'élever : voilà ce que savaient les saints ; mais aussi étaient-ils bien assurés qu'avec le secours de la religion, il n'y avait dans leur condition, ni désordre, ni péché, ni tentation, ni scandale, ni abus dont il ne leur fût aisé de se garantir ; et c'est, dit saint Bernard, l'avantage inestimable que ces glorieux prédestinés ont tiré de la religion chrétienne. De là vient que les honneurs du siècle ne les ont point enflés ni éblouis, que l'abondance des biens de la terre ne les a point corrompus, qu'ils n'ont point abusé de l'autorité, qu'ils ne se sont point méconnus dans la prospérité, qu'ils ont été grands sans orgueil, puissants sans violence, riches sans injustice, sans dureté, sans luxe, sans prodigalité : pourquoi ? parce qu'en toutes choses ils conformaient leur condition à leur religion, et faisaient de leur religion la mesure et la règle de leur condition : or, cette unique règle leur suffisait pour en exclure tous les vices, et tout ce qui pouvait s'y glisser de corruption et de licence. S'ils s'étaient livrés, indépendamment de cette règle, à leur condition, dans quels abîmes ne seraient-ils point tombés ? à quels excès l'ambition n'aurait-elle pas porté les uns, et jusqu'à quel point la cupidité n'aurait-elle pas aveuglé les autres ? pour soutenir ces conditions où ils se voyaient élevés, que ne se seraient-ils pas cru permis ? et, dans le pouvoir de tout faire, quels maux impunément et sans scrupule n'auraient-ils

pas faits ? par combien d'usurpations et d'attentats les forts n'auraient-ils pas opprimé les faibles ? c'est ce que la politique du monde leur conseillait, mais de quoi la religion de Jésus-Christ leur a donné une sainte horreur. Instruits et conduits par cette religion, plus ils ont été forts selon le monde, plus ils ont tremblé dans la vue des jugements de Dieu. N'ignorant pas que le plus fort, dans le cours des choses humaines, est ordinairement le plus injuste, ou, du moins, le plus exposé au danger de l'être; plus ils ont été forts, plus ils ont conçu qu'ils devaient être modérés, humains, charitables, plus ils se sont tenus obligés à être en garde contre eux-mêmes. Or, dans cet esprit, poursuit saint Bernard, ils ont maintenu leurs rangs avec modestie, leurs droits avec désintéressement, leur réputation et leur gloire avec humilité. C'est ainsi que la religion a été pour eux un préservatif souverain contre tous les désordres de leur condition. Sans cela, les grands, à l'exemple des nations, selon la parole du Sauveur du monde, auraient prétendu dominer avec fierté et avec hauteur; mais parce que leur religion réprimait cet esprit de domination, bien loin d'être fiers et hautains, ils ne se sont regardés, en qualité de maîtres, que comme des hommes établis pour servir les autres, que comme des sujets attachés à des ministères qui les engageaient, non-seulement à travailler, mais à s'immoler pour les autres : sans cela, les riches n'auraient cherché à jouir de leurs biens que pour satisfaire leurs passions, que pour contenter leurs désirs, que pour mener une vie molle et voluptueuse, qui, bientôt, les eût portés à une vie libertine et dissolue; mais leur religion les a réduits à n'user point autrement de ces biens que selon les maximes de l'esprit de Dieu; je veux dire, à en user comme n'en usant pas, à les posséder comme ne les possédant pas, à se souvenir toujours qu'ils n'en étaient que les simples économes, dispensateurs du superflu, et comptables à Dieu du nécessaire. Maximes que les saints ont inviolablement suivies; et c'est ce qui a rempli le ciel de ces riches pauvres de cœur, que le Fils de Dieu canonise aujourd'hui si hautement : *Beati pauperes spiritu* (Matth., V); de ces riches qui, dans l'opulence, ont eu tout le mérite de l'indigence; de ces riches miséricordieux, qui sont dans le sein d'Abraham aussi comblés de gloire que Lazare : ils ont fait de la religion qu'ils professaient le correctif de leur condition.

De là vient que les plus dangereuses tentations ne les ont point ébranlés, et qu'ils ont été à l'épreuve de tout ce que l'enfer et le monde ont eu pour eux de plus à craindre; de là vient, disait l'Apôtre en parlant des saints de l'ancienne loi, qu'ils n'ont cédé ni à la rigueur des prisons, ni à la violence du feu, ni au tranchant des épées; et moi je dis, en parlant des saints de la loi de grâce, qui sont vos modèles et qui ont tenu dans le monde les places que vous y occupez, de là vient que ni l'envie de s'enrichir, ni le désir de se pousser, ni la vue de se conserver, ni

la crainte de se perdre, ni la faveur des hommes, ni leur disgrâce, ni leurs menaces, ni leurs promesses, ni leur mépris, ni leur estime, qui sont proprement ces tentations délicates auxquelles vos conditions sont exposées, que rien, dis-je, de tout cela n'a jamais eu la force de les pervertir. Pourquoi ? parce qu'ils ont opposé à tout cela ces saintes armes : *Armaturam Dei* (Ephes., VI), ces armes de justice que leur fournissait leur religion, et qui les rendaient invincibles. En effet, sans la religion ils auraient succombé en mille rencontres aux plus dérégées et aux plus honteuses passions; leur raison, en je ne sais combien de pas glissants, aurait été trop faible pour les retenir; combattus par ces tentations d'autant plus dangereuses qu'elles sont plus humaines, ils auraient été hommes comme les autres, emportés, intéressés, vicieux, scandaleux comme les autres. Qui les a fait triompher du monde ? je vous l'ai dit, les armes de la foi dont ils se sont servis; car, dans les engagements où ils étaient, il n'y avait, dit le bien-aimé disciple, que la foi et la religion qui leur pût faire remporter de telles victoires sur le monde : *Et hæc est victoria quæ vincit mundum, fides nostra* (I Joan., V). Leurs conditions étaient rectifiées, purifiées, sanctifiées par leur religion : voilà, dit saint Chrysostome, ce que les païens même ont admiré et révééré dans eux, voilà par où le christianisme s'est acquis tant d'honneur et tant de crédit; et voilà par où sa sainteté s'est répandue, non-seulement dans les cloîtres et les monastères, mais dans les professions les plus profanes par elles-mêmes et les plus mondaines : partout les chrétiens étaient distingués, et dans tous les états de la vie on les discernait par l'innocence de leurs mœurs et par l'intégrité de leur conduite; on ne voyait point parmi eux de scélérats, de fourbes, de traîtres; c'est ce qu'avancait hardiment Tertullien dans son Apologétique; s'ils étaient cités devant les tribunaux des juges, on ne les accusait que d'être chrétiens; leur seule religion faisait leur crime, et ce prétendu crime dont ils se glorifiaient, les affranchissait de tous les autres; qui m'empêche de les imiter ? ne fais-je pas profession de la même religion qu'eux ? pourquoi n'en ferai-je pas le même usage ? pourvu du même remède, savoir, des lumières et des grâces de ma religion, quelle excuse puis-je avoir quand je me laisse aller aux désordres de ma condition ? ayant en main les mêmes armes, et de plus leur exemple devant les yeux, à qui m'en dois-je prendre, qu'à moi-même si je suis vaincu ?

Mais ces bienheureux ont encore passé plus avant. Dans le dessein de se sanctifier par leur religion, ils s'en sont servis, non-seulement pour se préserver des dérèglements de leur condition, mais pour en remplir toutes les obligations; autre effet de leur sagesse, et de cette science des saints que Dieu leur avait donnée : *Dedit illi scientiam sanctorum*; car il y a dans chaque condition certains devoirs fâcheux, onéreux, mortifiants, contraires à la nature, dont il est presque impossi-

ble de s'acquitter sans le secours de la religion; et les saints tenaient pour constant que la religion seule pouvait être en eux une disposition générale et efficace à l'accomplissement de ces devoirs. En effet, sans la religion, les saints, pour n'être pas esclaves des devoirs de leur condition, auraient su, aussi bien que les autres, n'en prendre que l'honorable et le commode, et en laisser le difficile et le pénible : le monde, accoutumé à ce partage, quoique scandaleux et injuste, à peine s'en serait-il scandalisé. Sans la religion, les saints n'auraient pas manqué de prétextes pour secouer le joug de tout ce qui eût blessé leur amour-propre, de tout ce qu'il y eût eu dans leur condition de dégoûtant, de rebutant, d'humiliant, d'assujettissant; le monde sur tout cela leur eût fait grâce, et, quand ils auraient eu le cœur assez droit pour compter tout cela parmi leurs obligations, jamais leur attention et leur exactitude n'eût répondu à cette multiplicité de devoirs attachés à leur état. Mais, parce qu'ils agissaient par le mouvement et par l'esprit de leur religion, ils les ont embrassés et accomplis tous. C'est à dire, écoutez le dénombrement qu'en faisait saint-Ambroise dans ses offices, et reconnaissez ce que c'est que la sainteté, c'est-à-dire, parce que les saints agissaient par l'esprit de leur religion, ils ont rendu à chacun ce qui lui appartenait; ils ont honoré les grands, supporté les faibles, servi leurs amis, pardonné à leurs ennemis, assisté ceux qui se trouvaient dans le besoin, veillé sur ceux que Dieu avait confiés à leurs soins, entretenu la paix et la société parmi ceux avec qui ils étaient obligés de vivre, exercé la charité envers tous, parce qu'ils la devaient à tous; soutenus de leur religion, ils ont sacrifié leur repos, leur santé, leur vie, aux ministères dont ils étaient chargés, aux emplois contraignants et fatigants où ils se trouvaient engagés, aux travaux qu'ils ont eus à porter, aux dangers qu'ils ont dû courir; mus par ce principe de religion, ils n'ont eu égard, ni à leur agrandissement selon le monde, ni à leur établissement, ni au désir de plaire, dès que la conscience, la probité, la vérité y pouvaient être en quelque sorte intéressées; avec cela ils ont eu, aux dépens d'eux-mêmes, une fermeté inflexible, une constance inébranlable, une bonne foi hors de tout soupçon, une équité que rien n'a jamais pu corrompre. Parce qu'ils faisaient entrer leur religion dans tout ce qui était de leur condition, souples et dociles sous la main de Dieu, contents d'être ce que Dieu voulait qu'ils fussent et rien davantage, ils sont demeurés dans l'état que la Providence leur avait marqué, sans former de nouveaux projets pour se pousser, pour s'avancer, pour s'enrichir, sans entreprendre de supplanter personne, ni de s'élever sur la ruine de personne; prévenants, officieux, libéraux, toujours prêts à rendre le bien pour le mal. Car voilà ce qu'il leur fallait pour être dans leurs conditions des hommes parfaits; or, dites-moi, pouvaient-ils l'être de la sorte sans leur religion? Ce n'est pas encore assez; le grand

usage qu'ils ont fait de cette religion a été de s'en servir pour sanctifier tous ces devoirs, pour les rapporter à Dieu, pour les remplir d'une manière digne de Dieu, pour s'en acquitter en chrétiens, et par là se distinguer des mondains qui en accomplissent peut-être une partie, mais souvent par vanité, et toujours inutilement pour le salut.

Ah! mon Dieu, que vous êtes admirable dans vos saints, et que la science de vos saints est profonde et sublime! Que David avait bien raison de s'écrier : *Mirabilis facta est scientia tua ex me; confortata est, et non potero ad eam (Ps. CXXXVIII)* : Cette science, Seigneur, que vous avez enseignée à vos élus, et qui les a faits ce qu'ils sont, me paraît plus merveilleuse que tous les ouvrages de votre puissance; elle est infiniment au-dessus de moi, et sans votre grâce je n'y pourrais jamais atteindre! Quelle perfection ne verrait-on pas dans le monde, si le monde était gouverné selon cette science des saints? A quoi pensent les enfants des hommes quand ils la négligent, et à quoi s'occupent-ils quand, au mépris de cette science, ils cherchent le mensonge et la vanité? que peuvent-ils espérer de Dieu, et à quoi toutes les autres sciences sans celle-là les conduiraient-elles? Mais achevons, et voici le dernier caractère de la science des saints : c'est que, par le retour le plus heureux, en se servant de leur religion pour sanctifier leur condition, ils ont profité de leur condition pour se perfectionner dans leur religion. Encore un moment d'attention pour cette troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

Quelle diversité d'événements qu'il y ait dans le cours de la vie des hommes, c'est une vérité indubitable, que tout contribue au bien de ceux qui aiment Dieu; et nous savons, disait l'Apôtre, que cela même est une marque du choix que Dieu a fait de leurs personnes, en les prédestinant pour être saints : *Scimus quoniam diligentibus Deum omnia cooperantur in bonum, iis qui secundum propositum vocati sunt sancti (Rom., VIII)*. Or voilà, mes chers auditeurs, ce qu'ont éprouvé ces bienheureux dont nous honorons la mémoire, tout a contribué à leur avancement et à leur salut éternel. Car le monde, par un merveilleux effet de la grâce de Jésus-Christ, a visiblement contribué à leur sanctification; et ce qu'ils étaient selon le monde, j'entends leur condition, sans être en soi différente de celle des païens, par l'usage qu'ils en ont fait, n'a pas laissé de servir à les rendre de parfaits chrétiens : pourquoi? appliquez-vous à cette excellente morale de saint Paul : parce qu'il est constant que les saints ont trouvé dans leur condition de puissants motifs pour s'exciter et s'animer à la pratique de leur religion; parce qu'il est vrai que leur condition leur a fourni des moyens de glorifier Dieu, dont ils ont su admirablement profiter à l'avantage de leur religion; parce qu'un de leurs premiers soins a été de bien ménager les croix et les peines inséparables de leur condition, pour en faire la matière de leur pé-

nitence et des sacrifices qu'ils ont eu le bonheur d'offrir à Dieu dans l'esprit de leur religion : pensées touchantes que je ne fais que vous proposer, et à quoi je réduis la dernière idée que j'ai prétendu vous donner de la science des saints.

Ces prédestinés et ces élus de Dieu ont trouvé dans le monde même et dans leur condition, quoique mondaine, de puissants motifs pour s'exercer à la pratique de leur religion : c'est-à-dire ce que leur condition les obligeait à faire pour le monde leur a appris, mais vivement et sensiblement, ce qu'ils devaient à Dieu, leur a fait porter avec joie et avec douceur le joug de Dieu, leur a fait aimer tendrement la loi de Dieu, leur a fait embrasser généreusement ce qui leur a paru de plus sévère dans l'accomplissement des ordres de Dieu, leur a fait sentir et goûter délicieusement le bonheur qu'il y a d'être à Dieu. En fallait-il davantage à ces saints de la terre ? car c'est ainsi que les appelle l'Écriture : *Sanctis qui in terra sunt ejus* (Ps. XIII). En effet, dit saint Augustin, ils ont été les saints de la terre, avant que d'être les citoyens du ciel. Arrêtons-nous encore à ceux qui, après avoir passé dans le monde par les mêmes états que vous, doivent être les modèles de votre conduite. Leur en fallait-il, dis-je, davantage pour leur inspirer tout le zèle qu'ils ont eu dans le service de Dieu, que la réflexion qu'ils faisaient sur la manière dont on sert les grands de la terre, et dont ils les servaient eux-mêmes ? On s'étonne qu'il y ait eu des saints à la cour ; et moi je prétends que c'est la cour même, où, par l'ordre de Dieu ils se trouvaient attachés, qui les faisait saints. Oui, la cour les formait à la religion ; la cour, qui pour tant d'autres a été et est si souvent une école d'impiété, par un don singulier de Dieu, apprenait à ceux-ci le christianisme, et les élevait à la sainteté. Comment cela ? rien de plus naturel ni de plus simple. Attachés à la cour par leur condition, ils avaient honte de n'avoir pas pour Dieu une obéissance aussi prompte et une fidélité aussi inviolable que celle dont ils se piquaient à l'égard de leur prince ; et cette comparaison les portait à tout entreprendre ; ils se reprochaient avec douleur d'être moins vifs et moins empressés pour le Dieu de leur salut, que pour le maître de qui dépendait leur fortune temporelle ; et, à force de se le reprocher, ils parvenaient enfin à pouvoir se rendre le témoignage favorable que leur conscience sur ce point exigeait d'eux, et où consistait pour eux le capital et l'essentiel de la religion. Je veux dire, ils parvenaient enfin à avoir pour Dieu cet amour de préférence, si nécessaire au salut, et néanmoins si rare à la cour ; mais Dieu, qui les avait choisis, voulait que la cour même le leur enseignât et leur en fournît un motif auquel ni leur raison ni leur foi ne pussent résister : et quel était ce motif ? je le répète : l'application sans relâche avec laquelle ils faisaient leur cour à un homme mortel, la disposition sans réserve à n'épargner rien pour lui plaire, le parfait dévoue-

ment à ses intérêts, la soumission aveugle à ses volontés, l'infatigable assiduité auprès de sa personne, l'attention à mériter ses bonnes grâces, l'ambition d'être à lui, la crainte d'être oubliés de lui, beaucoup plus d'en être disgraciés et réprochés ; tout cela c'était pour les saints autant de leçons du culte suprême et de l'amour souverain qu'ils devaient à Dieu, et ces leçons, bien étudiées, bien méditées, bien appliquées, faisaient sur eux des impressions qui les sanctifiaient. De même, on est surpris qu'il y ait eu des hommes qui, dans la profession des armes, soient arrivés à la sainteté ; et moi je dis que rien ne pouvait mieux les disposer à la sainteté, que la profession des armes. Comment les Maurice, les Sébastien, les Eustache l'y ont-ils trouvée ? Ils devenaient sans peine les martyrs de Jésus-Christ et de leur religion, en se souvenant combien de fois ils avaient été les martyrs de leur condition, lorsque tant de fois dans les combats ils s'étaient exposés à la mort, pour ne rien faire d'indigne de leur naissance et qui intéressât leur honneur. Ainsi leur condition leur enseignait-elle, les engageait-elle, les forçait-elle malgré eux, non-seulement à avoir de la religion, mais à pratiquer tout l'héroïque de la religion. Car, pour avoir une parfaite religion, il faut savoir parfaitement obéir, il faut savoir se sacrifier, il faut savoir se renoncer. Or c'est ce qu'on ignore partout ailleurs, mais ce qu'un mondain brave dans la guerre ne pourra jamais dire à Dieu qu'il ait ignoré. Il est donc certain que sa condition lui apprend malgré lui la science des saints ; et ceci, par proportion, convient à tous les états qui partagent la société des hommes, puisque chaque condition, quand on en sait user comme les saints, a une grâce particulière pour coopérer, par de semblables motifs, à la sainteté de ceux que Dieu, selon les vues de sa sagesse, y a destinés.

Ce n'est pas tout : indépendamment des motifs, j'ai dit que les saints ont trouvé dans leur condition des moyens de glorifier Dieu, dont ils ont su avantageusement se prévaloir pour acquérir tout le mérite de leur religion ; et je n'en veux point d'autre preuve que l'histoire de leur vie : combien y en a-t-il dont la sainteté n'a été si éminente ni si éclatante, que parce qu'ils ont eu dans leur condition des occasions de faire pour Dieu de grandes choses ? Ils avaient dans le monde de la qualité (ne quittons point ce qui vous est propre, et qu'il n'y ait rien de vague dans cette morale) ; ils avaient dans le monde de la qualité, de la dignité, de l'autorité : comme élus de Dieu, ils ont fait servir tout cela à la piété, à la charité, à l'humilité. Si saint Louis n'eût été roi, aurait-il fait pour Dieu ce qu'il a fait, aurait-il réprimé l'impiété, aurait-il puni le blasphème, aurait-il dompté l'hérésie, aurait-il établi tant de saintes lois ? la royauté donnait de la force à son zèle, et son zèle pour Dieu n'avait du succès que parce que la royauté en était le soutien. S'il n'eût été roi, aurait-il laissé à la postérité tant de somptueux monuments de sa ten-

dresse paternelle envers les pauvres ; en aurait-il rempli la France, et y verrions-nous tant de maisons consacrées par lui à la charité publique ? sa charité ne subsistait que sur le fonds de sa magnificence royale ; et il n'a été le père des pauvres que parce qu'en qualité de roi il a eu le pouvoir de l'être ; en un mot, le mérite de ce monarque, et ce que j'appelle en lui la science des saints, c'est qu'il a profité de sa condition pour être le héros de sa religion. Or, il n'y a point de condition dans le monde qui, selon la mesure et l'étendue du pouvoir qu'elle nous donne, n'ait par rapport à Dieu le même avantage ; et si je suis, comme les saints, fidèle à la grâce et aux desseins de Dieu sur moi, sans être ce qu'a été saint Louis, je trouverai dans ma condition de quoi sans cesse honorer Dieu par ma condition même ; je ne ferai pas des actions d'un si grand éclat que saint Louis, mais en faisant tout le bien dont je suis capable, je glorifierai Dieu par mon obscurité, comme saint Louis l'a glorifié par son élévation : car élévation et obscurité, à qui sait et veut s'en servir, ce sont également, quoique différemment, des sujets de sanctification : dans la médiocrité de mon état, je n'aurai pas les importantes occasions qu'a eues saint Louis, pour me signaler comme lui par une piété héroïque ; mais en pratiquant les vertus communes de mon état, sans être héroïquement saint, je pourrai l'être solidement ; sans l'être avec éclat aux yeux des hommes, je pourrai l'être avec mérite devant Dieu et dans l'idée de Dieu : or, c'est uniquement ce que les saints ont cherché, et à quoi ils ont rapporté cette science qu'ils avaient reçue d'en haut : *Dedit illi scientiam sanctorum* (*Sap.*, X).

Enfin, les saints ont trouvé des croix dans leur condition, et ils en ont fait la matière de leur patience, de leur résignation, de tous les sacrifices qu'ils ont offerts à Dieu dans l'esprit de leur religion ; encore une fois, suivant ce principe, faut-il s'étonner qu'il y ait eu des saints à la cour, et ne faut-il pas s'étonner plutôt qu'il y en ait eu et qu'il y en ait si peu ? La condition de ceux qui vivent à la cour, et que leur devoir y retient, étant, de leur propre aveu, celle où les mortifications sont plus fréquentes et plus inévitables, celle où il y a plus de dégoûts et de chagrins à essuyer, celle où l'on est plus obligé à prendre sur soi et à se contraindre, devrait-il y en avoir une dans le monde plus propre à faire des saints ? trouver tout cela dans sa condition et n'être pas saint, et ne penser à rien moins qu'à l'être, n'est-ce pas le comble de la malédiction ? j'en appelle à vous-mêmes, mes chers auditeurs, et je suis sûr que malgré votre peu de foi, vous en convenez. Quoi qu'il en soit, voilà le secret adorable que l'esprit de Dieu a révélé à ces glorieux prédestinés qui se sont sanctifiés à la cour. Des mortifications et des chagrins que leur attirait leur condition, ils se sont fait un état de pénitence, non pas, comme les mondains, d'une pénitence forcée, mais d'une pénitence volontaire, méritoire, satisfactoire ; les revers

de fortune et les disgrâces qu'ils ont eues à soutenir leur ont inspiré, non pas d'inutiles et de vains dégoûts, mais un généreux et sincère détachement du monde ; les injustices même du monde ont été pour eux un exercice de ce parfait christianisme qui les obligeait de mourir à eux-mêmes : voilà ce que la science des saints leur a appris : au lieu que les enfants du siècle font de tout cela le sujet de leurs plaintes et de leurs murmures, les justes et les amis de Dieu s'en sont fait des sujets de consolation et d'actions de grâces, parce qu'ils savaient bien que c'était là le partage des élus, et que la voie la plus certaine de leur prédestination était de passer par les souffrances, et d'en être réputés dignes. Comme il n'y a point de justes dans la gloire que Dieu n'ait voulu y conduire par là, aussi n'y en a-t-il point qui dans leur condition n'aient trouvé des peines et des afflictions : et c'est, dit saint Paul, ce qui a le plus contribué à leur sainteté. Contemptions-les donc aujourd'hui comme nos modèles. Quoi qu'il nous arrive de fâcheux et de chagrinant dans notre état, disons-nous à nous-mêmes : Qu'ont fait les saints, lorsqu'ils se sont vus traités comme moi ? s'en sont-ils pris à la Providence ? leur courage en a-t-il été abattu ? leur foi en a-t-elle paru ébranlée, et ne se sont-ils pas au contraire estimés heureux d'être éprouvés sur la terre, afin d'être éternellement glorifiés dans le ciel ?

Telle est pour nous tous, mes chers auditeurs, la science des saints. Mais c'est à vous, Sire, de posséder éminemment cette divine science ; car la science des saints, pour un roi, doit bien être d'une autre étendue et même d'une autre perfection que pour le commun des hommes. Comme les rois sont les images de Dieu, un roi, pour être saintement roi, doit être, à l'exemple de Dieu, non-seulement saint, mais grand et magnifique jusque dans la sainteté : *magnificus in sanctitate* (*Exod.*, XI). Il suffit aux autres d'être humbles dans la sainteté, d'être patients, d'être fervents, d'être constants dans la sainteté ; mais il faut à un roi de la grandeur dans la sainteté même, puisqu'avec une sainteté vulgaire et commune, il est impossible qu'il satisfasse aux importants devoirs dont il est chargé comme roi. En effet, si, selon l'évangile de ce jour, une partie de la science des saints est d'être pacifique, la science d'un saint roi, et d'un roi chrétien, doit être, dit saint Augustin, de mettre sa gloire à donner la paix ; doit être d'employer sa puissance et de n'épargner rien pour établir, pour affermir, pour faire fleurir et régner la paix. Aussi est-ce particulièrement aux princes et aux rois de ce caractère qu'il est dit aujourd'hui : *Beati pacifici* (*Matth.* V). Or, suivant cette règle, Sire, si jamais prince sur la terre a eu droit de prétendre au mérite de cette béatitude, on ne peut douter que ce soit Votre Majesté ; car elle vient de donner la paix à toute l'Europe, de la manière la plus chrétienne dont jamais monarque chrétien l'ait donnée et l'ait pu donner, je veux dire au milieu de ses conquêtes,

ans le comble des prospérités et des succès dont Dieu, jusqu'à la fin, a béni ses armes ; dans le désespoir où étaient ses ennemis, malgré leur formidable ligue, de pouvoir lui résister, et lorsqu'ils étaient forcés de reconnaître et de confesser que vous étiez, Sire, le seul victorieux et le seul invincible. C'est en de si favorables conjonctures que vous avez voulu être le pacificateur du monde chrétien, et c'est ainsi que toute l'Europe vous est redevable de son bonheur. C'est par vous que tant de nations, après une sanglante guerre, vont commencer à respirer ; par vous que tant d'églises désolées vont offrir librement et sûrement leurs sacrifices, dans le tranquille exercice du culte de Dieu ; par vous que tant d'états et de royaumes vont jouir d'un profond repos. Fut-il jamais un meilleur titre pour avoir part à la béatitude évangélique : *Beati pacifici* ? Mais j'ose encore, Sire, pour ma propre consolation et pour celle de mes auditeurs, ajouter ici le motif qui vous a déterminé à la conclusion de ce grand ouvrage ; car, puisqu'il m'est permis d'entrer dans les intentions de Votre Majesté, et puisqu'elle-même s'en est hautement expliquée, elle n'a consenti à la paix que par amour pour son peuple, que dans un sincère désir de faire goûter à ses sujets la douceur de son règne, que dans la vue de les soulager ; elle s'est relâchée de ses droits pour nous rendre heureux, et ce qu'elle a sacrifié à la paix nous est une preuve authentique de ses soins bienfaisants et de son attention à nos intérêts. Or, voilà ce que j'ai appelé, pour un roi chrétien, le mérite de cette béatitude dont nous parle le Sauveur du monde : *Beati pacifici* ; et c'est de quoi j'ai cru devoir féliciter aujourd'hui Votre Majesté. Non content d'avoir été jusqu'à présent le plus glorieux et le plus puissant des rois, vous voulez encore, Sire, être le meilleur de tous les rois ; après avoir été, comme conquérant, l'admiration de tous les peuples, vous voulez, pour couronner votre règne, être le père de votre peuple. Le dirai-je, Sire, avec la respectueuse liberté que me fait prendre mon ministère ? votre peuple n'en est pas indigne ; car jamais peuple sous le ciel n'a tant aimé son roi, n'a été si passionné pour la gloire de son roi, ne s'est épuisé pour son roi avec tant de zèle, n'a fait pour la conservation de son roi tant de vœux à Dieu. Votre Majesté l'a senti, et elle ne l'oubliera jamais : tous les cœurs sur cela se sont ouverts, et le vôtre, Sire, en a été touché. Ce peuple, encore une fois, n'est donc pas indigne de vos bontés, et, si l'on pouvait les mériter, je dirais qu'il les a méritées par son attachement sans exemple, par sa fidélité à toute épreuve, par son obéissance sans bornes, par son amour tendre pour Votre Majesté. *Beati pacifici* : Heureux les pacifiques, et encore plus les pacificateurs, puisque, malgré les faux raisonnements de la politique mondaine, c'est ce qui fait les saints rois, les rois selon le cœur de Dieu, les rois dignes de posséder le royaume de Dieu. A quoi tout le reste sans cela leur ser-

vira-t-il ? J'ai été roi, disait Salomon, et j'ai surpassé tous les autres rois en grandeur, en puissance, en richesses, en magnificence ; mais j'ai reconnu, par une longue expérience, que tout cela, séparé de la sagesse, n'était que vanité, que peine, qu'affliction d'esprit. Votre Majesté, Sire, a trop de lumières pour ne pas penser aujourd'hui ce que Salomon pensait alors, et, convaincue aussi bien que lui du néant du monde, elle a trop de religion pour ne se pas dire à elle-même qu'elle doit donc chercher hors du monde son véritable bonheur. La science de gouverner les peuples, la science de se faire obéir, la science d'accroître ses états par le nombre de ses conquêtes, voilà ce que Votre Majesté possède dans un suprême degré, et ce qui a fait la matière de tant d'éloges. Mais, comme prédicateur de l'Évangile, je lui dis aujourd'hui quelque chose de plus grand, de plus solide, de plus digne d'elle. Et quoi ? c'est qu'il n'y a rien de grand, rien de solide, rien qui soit ni qui puisse être digne d'elle, que la science des saints, qui est la science des élus de Dieu, et qui la conduira à ce royaume éternel, que je lui souhaite, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.

SERMON XXIII.

Pour le jour de la commémoration des morts.

Amen, amen dico vobis, quia venit hora, et nunc est, quando mortui audient vocem Filii Dei : et qui audierint, vivent.

Je vous dis en vérité que l'heure est venue, et c'est celle-ci où les morts entendront la voix du Fils de Dieu, et où ceux qui l'entendront vivront (S. Jean, ch. V).

C'est un mystère que Jésus-Christ nous propose aujourd'hui dans l'Évangile, mais un mystère qui, même après la déclaration que Jésus-Christ nous en a faite, a encore son obscurité, puisque les Pères de l'Église ne s'accordent pas sur le sens de ce passage : les uns ont cru, et c'est la pensée d'Origène, qu'il fallait l'entendre de la résurrection générale, où en effet les morts, pour comparaître devant le tribunal du Fils de Dieu, et pour recevoir leur dernier arrêt, sortiront de leurs sépulcres ; d'autres, comme saint Cyrille, l'ont expliqué des résurrections particulières, c'est-à-dire des miracles qu'opérerait le Fils de Dieu, lorsqu'en vertu d'une seule parole il ressuscitait les morts ; saint Augustin l'a pris dans le sens moral de la résurrection spirituelle et de la justification des pécheurs, qui, de morts qu'ils étaient par le péché, sont vivifiés par la grâce intérieure de Jésus-Christ et par la vertu de son sacrement. Trouvez bon, chrétiens, que, dans un tel partage de sentiments, je m'attache à ce qui me paraît le plus conforme à l'esprit de l'Église ; et que, sans entrer plus avant dans la discussion de ce mystère, je me contente de l'appliquer à la fête que nous célébrons. *Venit hora, et nunc est, quando mortui audient vocem Filii Dei* : c'est en ce jour que les morts ont entendu la voix du Fils de Dieu, parce que c'est en ce jour qu'on a offert pour les morts dans toutes les parties du monde le sacrifice solennel du corps

et du sang de Jésus-Christ. Or le sang de Jésus-Christ a une voix aussi bien que le sang d'Abel; mais une voix bien plus forte que le sang d'Abel, une voix qui pénètre jusque dans les cieux, et qui se fait obéir jusque dans le centre des abîmes de la terre. Oui, mes frères, le sang de cet Agneau sans tache a crié aujourd'hui sur nos autels : et qu'a-t-il demandé à Dieu ? le soulagement de ces âmes fidèles, qui, quoique séparées de leurs corps et prédestinées, ne laissent pas de souffrir et de gémir dans l'attente de leur béatitude, parce qu'elles ont encore des restes de péchés à expier : c'est pour cela que ce sang divin a été immolé; c'est pour cela qu'il a poussé sa voix, premièrement vers le ciel, pour y solliciter Dieu en faveur de ces âmes souffrantes; et ensuite jusqu'au lieu où ces âmes sont arrêtées, pour leur annoncer l'heureuse nouvelle de leur liberté, et pour leur dire que l'heure est venue de sortir de leur prison : car c'est ce qui se fait dans cette solennité plus authentiquement et plus généralement qu'à nul autre jour de l'année, puisque celui-ci est uniquement consacré à la mémoire de ces saintes âmes et au devoir public que nous leur rendons, en offrant pour elles le sacrifice de notre religion : *Venit hora, et nunc est, quando mortui audient vocem Filii Dei*. Au reste, chrétiens, quiconque des morts entendra cette voix favorable du sang de Jésus-Christ, il jouira d'une vie bienheureuse : pourquoi ? parce qu'en même temps délivré des liens du péché, il entrera en possession de l'héritage des enfants de Dieu, où il trouvera une source de vie qui ne finira jamais : *Et qui audierint, vivent*. Voilà de quoi j'ai à vous entretenir, après que nous aurons imploré le secours du Saint-Esprit, par l'intercession de Marie : *Ave, Maria*.

Trois choses, selon saint Bernard, font la perfection d'un devoir chrétien, et doivent nécessairement y concourir : une foi pure pour le connaître, une dévotion tendre pour l'aimer, et des œuvres solides pour l'accomplir ; et trois choses, selon le même Père, y sont essentiellement opposées : l'aveuglement de l'esprit, l'indifférence du cœur, et l'inutilité des œuvres : l'aveuglement de l'esprit, qui fait qu'on ignore ce devoir ; l'indifférence du cœur, qui fait qu'on y est insensible ; et l'inutilité des œuvres, qui fait qu'on s'en acquitte mal : or, c'est sur ce principe, mes chers auditeurs, que je fonde ce discours, où j'entreprends de vous engager à secourir les âmes de vos frères que la mort a séparés de vous, et à leur donner des marques de votre charité, dans l'état malheureux où je vais vous les représenter : car voici tout mon dessein. Je trouve dans le christianisme trois sortes de personnes qui, par différentes raisons, ne contribuent en rien au soulagement des âmes du purgatoire : les premiers sont ceux qui ne croient pas leurs peines ; les seconds, ceux qui les croient, mais qui n'en sont pas touchés ; et les derniers, ceux mêmes qui en sont touchés, mais qui n'emploient pas les moyens efficaces pour les soulager : dans le premier rang, je comprends

les libertins et les hérétiques qui, par un esprit d'incrédulité, rejettent la foi du purgatoire ; dans le second, certains catholiques indifférents et sans compassion ; qui, confessant la foi du purgatoire, ne se sentent émus d'aucun zèle pour la délivrance des âmes que la justice de Dieu y a condamnées ; et, dans le troisième, un nombre de chrétiens presque infini qui, se flattant d'avoir là-dessus tout le zèle nécessaire, n'en ont que les apparences, parce qu'ils ne l'exercent que par des œuvres stériles et vaines, qui ne sont devant Dieu de nul effet. Or, pour vous inspirer autant qu'il m'est possible la dévotion qui occupe aujourd'hui toute l'Eglise, et dont les âmes du purgatoire font l'unique objet, j'établirai contre les premiers la vérité de cette dévotion, j'exciterai les seconds à cette dévotion, et je réglerai les derniers dans l'exercice et l'usage de cette dévotion. Permettez-moi de vous développer encore ma pensée : ne pas secourir les âmes du purgatoire, parce qu'on n'est pas persuadé des peines qu'elles souffrent, c'est une conduite aussi déraisonnable qu'elle est pleine d'erreur : voilà la première partie ; être persuadé des peines que souffrent les âmes du purgatoire, et ne pas s'intéresser à les secourir, c'est une dureté aussi criminelle qu'elle est contraire à la piété et aux lois même de l'humanité ; voilà la seconde partie : être disposé à les secourir, et ne se servir pour cela que de moyens inefficaces, c'est un désordre aussi commun qu'il est déplorable dans le christianisme : voilà la troisième partie. La première tient lieu d'une controverse, mais d'une controverse aisée, qui ne fera que vous affermir dans les sentiments orthodoxes touchant la charité qui est due aux morts ; la seconde sera une exhortation pressante pour vous porter à accomplir fidèlement le devoir de cette charité ; et la dernière, une instruction pratique pour vous apprendre en quoi doit consister cette charité : c'est tout le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE

C'est un des caractères de l'erreur d'agir inconsidérément ; et saint Jérôme remarque fort bien qu'il suffit, pour se préserver de l'hérésie et pour ne pas suivre le torrent du libertinage, d'observer les fausses démarches et les égarements visibles de l'un et de l'autre : or, voilà ce qui paraît d'abord dans le procédé de ceux qui, n'étant pas persuadés de la vérité du purgatoire, font profession de ne pas prier pour les morts. Car, dans cette erreur, sans même en pénétrer le fond, et à n'en juger que par les simples lumières du bon sens, je découvre trois grands défauts de conduite : mais ne pensez pas, mes chers auditeurs, que, pour vous en convaincre, j'entreprenne ici une controverse réglée, ni qu'à force de preuves je venisse établir la foi du purgatoire contre l'hérétique et le libertin qui la combattent ; ce que j'ai en vue est plus court et plus édifiant pour vous : car je veux seulement vous montrer combien l'hérétique et le libertin raisonnent mal (je dis,

supposé même leurs principes), lorsqu'ils refusent de prier pour les morts : appliquez-vous.

Voici leur premier égarement : ils n'ont point d'assurance, disent-ils, qu'il y ait un purgatoire après cette vie ; et, n'en ayant nulle assurance, ils ne travaillent point au soulagement des âmes qui y sont condamnées. Je soutiens que cette conduite est au moins téméraire et imprudente : pourquoi ? parce que, d'une erreur de spéculation, ils tombent par là dans un désordre pratique, en renonçant à l'usage de l'Eglise, et comptant pour rien le hasard où ils se mettent de manquer à un des plus importants devoirs de la justice et de la charité chrétienne. Comprenez ceci, s'il vous plaît : car enfin, et les hérétiques, et ceux qui, par libertinage de créance, entrent sur ce point dans leurs sentiments, sont forcés malgré eux de reconnaître que, comme ils n'ont point l'assurance qu'il y ait un purgatoire, aussi n'ont-ils nulle assurance qu'il n'y en ait pas ; ils prétendent que l'Écriture ne leur a point révélé l'un ; mais ils conviennent en même temps qu'elle ne leur a point non plus révélé l'autre : cela étant, le témoignage que nous leur rendons de cette vérité catholique ; les preuves, non-seulement solides, mais plausibles, sur lesquelles nous la fondons ; la possession immémoriale où nous sommes de la croire, doivent au moins les tenir dans le doute ; et comme de leur propre aveu ils n'ont point d'évidence du contraire, ils ne peuvent tout au plus se retrancher que sur l'incertitude. Or, dites-moi si, dans l'incertitude prétendue de cette vérité, ils sont excusables d'abandonner la pratique et l'usage de toute l'Eglise, en cessant de prier pour les morts ? étant incertains si les âmes de leurs frères sont dans un état de souffrance ou non, qu'y a-t-il de plus juste que de prier toujours pour eux ? le seul doute ne devrait-il pas les y déterminer, et en faudrait-il davantage pour les rendre inexcusables quand ils négligent de satisfaire à ce devoir ? Il me semble que je ne dis rien que la droite raison ne fasse d'abord sentir.

Mais voyez combien cette raison a de force, surtout dans le sujet que je traite : je demande aux partisans de l'hérésie, me servant contre eux de leurs propres dispositions : Si vous étiez certains, comme nous le sommes, qu'il y a un purgatoire, ne vous croiriez-vous pas obligés, aussi bien que nous, à prier pour vos frères dont vous pleurez la mort ; et, dans l'intention de les soulager, vous conformant à notre exemple, ne seriez-vous pas pour eux tout ce que nous faisons nous-mêmes ? Ils en conviennent avec moi ; sur cela j'ajoute et je leur dis : Vous ne seriez pas néanmoins sûrs alors que les âmes de vos frères fussent du nombre de celles pour qui l'on peut prier utilement ; car elles pourraient être, ou déjà bienheureuses, sans avoir besoin de ce secours, ou éternellement réprouvées et incapables d'en profiter : cesseriez-vous pour cela de solliciter Dieu en leur faveur ? non ; mais, dans le doute où

vous seriez de leur sort, vous prendriez le parti le plus favorable : ainsi, pourquoi nous qui croyons le purgatoire et qui nous en faisons un point de foi, prions-nous pour ces âmes fidèles ? parce qu'il se peut faire, disons-nous, que ces âmes, quoique fidèles, n'ayant pas achevé de payer à Dieu ce qu'elles doivent à sa justice, souffrent au milieu des flammes qui les purifient : nous ne savons pas précisément si cela est ; mais il nous suffit de ne savoir pas non plus précisément si cela n'est point, et de savoir que cela peut être : bien loin que cette incertitude refroidisse notre charité pour les morts, c'est au contraire ce qui l'excite, et, comme dit excellemment saint Augustin nous aimons bien mieux nous exposer à faire, pour ces saintes âmes, des prières superflues, que de nous mettre en danger de manquer à celles qui leur sont nécessaires. Remarquez ces paroles, qui sont décisives et qui semblent faites pour mon sujet : *Melius enim ista viventium suffragia iis supererunt animabus, quibus nec prosunt nec obsunt, quam deerunt iis quibus prosunt* (Aug.). Voilà comment nous raisonnons, et nos adversaires sont obligés de confesser que, selon nos maximes, nous raisonnons bien : or je me sers contre eux de cette règle, et je reprends de la sorte : Vous ne savez pas s'il y a un purgatoire ; priez donc toujours pour vos frères, afin que, s'il y en a un, ils n'y soient pas abandonnés à la rigueur des jugements de Dieu ; car la vérité du purgatoire ne dépend ni de votre opinion ni de la mienne : et quoi que vous et moi nous en croyions, il est ou il n'est pas : s'il n'était pas, comme il vous plaît de le penser, ma prière serait inutile à ces âmes ; mais s'il est, comme je le crois, vous ne pouvez disconvenir que vous ne soyez coupables envers ces âmes souffrantes : moi qui m'intéresse pour elles, je ne cours aucun risque ; mais vous qui les délaissez, vous risquez et pour elles et pour vous-mêmes. Quand vous me dites : A quoi bon prier pour les morts, s'il n'y a point de purgatoire ? il m'est aisé de vous répondre que, quand mes prières seraient inutiles pour les morts, elles seraient toujours méritoires pour moi, parce qu'elles procèdent toujours de la charité, qui en est le principe et la fin ; mais quand je vous dis que, s'il y a un purgatoire, en ne priant pas pour les morts, vous manquez à un des devoirs les plus indispensables de la charité, vous n'avez rien qui vous défende ni qui vous mette à couvert de ce reproche.

En effet, chrétiens, que diriez-vous (la comparaison est sensible, mais elle en est d'autant plus propre pour donner jour à ma pensée), que diriez-vous d'une mère affligée et désolée, qui, ne sachant, après une sanglante bataille, quel a été le sort de son fils, ni ce qu'il est devenu, se contenterait de le pleurer, sans lui donner nulle autre marque de son zèle ? elle est en doute s'il n'a point été pris dans le combat, et s'il n'est point réduit actuellement dans une dure captivité ; mais on lui fait entendre qu'en ce cas-là même, elle a une ressource aisée, parce que

la liberté de son fils ne dépendra que des soins et des poursuites qu'elle fera pour le racheter : que diriez-vous, encore une fois, si cette mère, au lieu de prendre pour cela les mesures convenables, s'arrêtait à contester et à répondre qu'il n'y a nulle apparence que son fils soit tombé dans cette disgrâce ; si toute son application était à chercher des raisons pour se persuader que cela n'est pas, et qu'elle protestât qu'à moins d'une évidence entière de la chose, elle ne veut pas faire la moindre démarche pour lui ? ne la traiterait-on pas d'insensée ou de dénaturée ? Or, voilà justement le procédé des hérétiques que je combats : on leur dit que des âmes qui leur sont chères, et dont ils avouent qu'ils doivent avoir à cœur les intérêts, sont peut-être dans un lieu de souffrance que nous appelons purgatoire ; et que, si elles y sont, ils peuvent par des moyens faciles les en tirer : que font-ils ? ils s'opiniâtrent à soutenir qu'elles n'y sont pas : ils argumentent, ils disputent contre la vérité de ce purgatoire ; ils prennent à partie ceux qui le croient, et ils se fatiguent à inventer des preuves pour montrer que c'est une chimère. Mais si, indépendamment de leurs preuves ce purgatoire est quelque chose de réel, et si ces âmes dont ils connaissent que les intérêts ne doivent pas leur être indifférents, y souffrent des peines extrêmes, c'est à quoi ils ne veulent pas penser ; qu'elles y souffrent et qu'elles y gémissent dans l'attente de leur bonheur, ils vivent tranquilles ; et, pourvu qu'ils n'en croient rien, ils se tiennent quittes envers elles de tous les devoirs de la piété : raisonner et agir ainsi, est-ce une conduite prudente et sage ?

Mais en voici une autre qui ne l'est pas plus, et qui ne vous surprendra pas moins. En quoi consiste l'erreur pratique des partisans de l'hérésie sur le sujet dont il est question ? à ne pas prier pour les morts, parce qu'ils ne croient pas la vérité du purgatoire, et c'est ce que j'appelle leur second égarement. Car ils devraient renverser la proposition, et croire la vérité du purgatoire parce qu'il est évident et incontestable qu'il faut prier pour les morts. Comment ceci doit-il s'entendre ? Je m'explique : c'est qu'à comparer ces deux articles, dont l'un n'est, ce semble, que la suite de l'autre, il faut néanmoins tomber d'accord que celui qui établit la prière pour les morts nous est bien plus expressément et plus distinctement marqué dans toutes les règles de la foi, que celui qui regarde le purgatoire. Pour le purgatoire, peut-être pourrait-il y avoir de l'obscurité ; mais tous les oracles de la religion nous parlent clairement et hautement de la prière pour les morts ; car l'Écriture nous la recommande en termes formels, toute la tradition nous l'enseigne, les plus anciens conciles l'ont autorisée, ç'a toujours été la pratique de l'Église, et les Juifs eux-mêmes l'ont observée et l'observent encore aujourd'hui dans leurs synagogues. Or, selon saint Thomas, ce consentement du christianisme

et du judaïsme est une espèce de démonstration. Judas, l'un des princes Machabées, ordonna des sacrifices pour ceux qui, défendant la loi du Seigneur, avaient été tués dans le combat, et l'on ne doutait point alors que la pensée de prier pour les morts ne fût salutaire et inspirée de Dieu : *Sancta ergo et salubris est cogitatio* (Mac., XII). Or, l'histoire qui rapporte ce fait, est tenue parmi nous pour canonique, disait le grand Augustin : *Machabæorum libros pro canonicis habemus* (Aug.) ; et quand nous n'aurions pas, ajoutait-il, ce témoignage des livres sacrés, il nous suffirait d'avoir celui de l'Église universelle, qui est encore plus authentique, puisque nous voyons qu'à l'autel et dans les saints mystères on n'a jamais oublié de prier pour les morts : *Sed et si nusquam in scripturis veteribus legeretur, in hoc universæ Ecclesiæ claret auctoritas, ubi in precibus quæ ad altare funduntur, locum habet commendatio mortuorum* (Idem). Sur quoi vous remarquerez que saint Augustin ne parlait point en simple docteur, mais en historien de l'Église, dont il rapportait l'usage. Nous faisons, avait dit Tertullien, deux siècles avant ce Père, nous faisons des offrandes pour les morts ; et, si vous nous en demandez la raison, nous nous contentons de vous alléguer la tradition et la coutume : *Oblationes pro defunctis facimus ; harum si rationem expostules, traditio tibi prætenditur auctrix, confirmatrix consuetudo, fides servatrix* (Tertull.) ; paroles qui font voir que, dès la naissance du christianisme, la prière pour les morts était regardée comme une tradition divine et un dépôt de la foi : *fides servatrix*. Que peut-on dire de plus fort ? S'il était donc vrai que les hérétiques fussent aussi éclairés qu'ils se flattent d'être, voici comment ils raisonnaient : il faut prier pour les morts, toutes les lumières de la religion le démontrent ; donc je dois être convaincu qu'il y a un purgatoire : car, qu'est-ce que le purgatoire, sinon un état de souffrances et de peines, où les morts sont soulagés par les prières des vivants ? Je ne puis admettre l'un sans convenir de l'autre ; et, puisque la foi me révèle évidemment l'un, il est juste que je me soumette à l'autre, quoiqu'il me paraisse obscur, et que je croie le purgatoire, parce que je ne puis me défendre de reconnaître qu'il faut prier pour les morts. Voilà, dis-je, la conséquence qu'ils tireraient, et cette conséquence serait légitime. Mais que font-ils ? tout le contraire : car ils renversent l'ordre, et ils disent : la révélation du purgatoire m'est obscure, donc je ne m'y soumettrai pas ; et parce que, ne croyant pas le purgatoire, je détruis le fondement de la prière pour les morts, quelque sainte qu'elle puisse être, je renoncerai à la prière pour les morts ; et, parce que l'usage de cette prière est ce qu'il y a de plus ancien dans la tradition, je compterai pour rien la tradition ; et, parce que le livre des Machabées parle ouvertement à l'avantage de cette prière, je rejetterai le livre des Machabées ; et, parce que cette prière est autorisée par tous les Pères

et par tous les conciles, je n'en croirai ni les Pères ni les conciles ; et, parce que, dès les premiers siècles, cette prière était solennellement établie dans l'Eglise de Dieu, je dirai que, dès les premiers siècles, l'Eglise de Dieu est tombée dans la corruption ; et, parce que saint Augustin s'est fait un devoir, et un devoir de religion de prier pour l'âme de sa mère, je répondrai que saint Augustin a donné sur ce point dans les rêveries et les illusions populaires. Car voilà, mes chers auditeurs, jusqu'où va l'opiniâtreté des hérétiques ; je ne leur attribue que ce qu'ils soutiennent eux-mêmes et que ce qu'ils ont cent fois écrit : or, qu'y a-t-il de moins soutenable et de plus opposé à la raison ?

Enfin, leur troisième et dernier égarement est que de choses qui ne sont ni certaines ni révélées touchant le purgatoire, ils se font des préjugés contre la foi du purgatoire ; au lieu qu'ils devraient se servir de la foi du purgatoire, qui est solide et raisonnable, pour combattre en eux-mêmes ces préventions qui ne sont que l'effet de leur faiblesse : car qu'est-ce qui les choque sur le sujet du purgatoire ? les images ou les peintures affreuses sous lesquelles, selon eux, nous le concevons ; diverses circonstances non révélées, à quoi ils prétendent que nous nous attachons : voilà ce qui les révolte. Et moi, si je me trouvais à leur place, je me délivrerais sans peine de ces préventions, en opposant à tout cela la substance de la foi du purgatoire, qui est la chose du monde non-seulement la plus simple, mais la plus sensée ; car je me dirais à moi-même : L'état de ces âmes qui ont besoin, après cette vie, d'être purifiées, ne m'est pas connu ; c'est-à-dire je ne sais où elles souffrent, ni ce qu'elles souffrent, ni comment elles souffrent ; ce sont autant de secrets que Dieu a voulu me tenir cachés, et qu'il ne sert à rien de vouloir approfondir ; mais c'est assez pour moi de savoir qu'elles souffrent, par la justice de Dieu, de véritables peines, et qu'il est de l'ordre de la Providence qu'elles souffrent ; car serait-il juste que des âmes criminelles et souillées de péchés, quoique véniels, sortant de leurs corps, fussent aussitôt glorifiées que celles qui sont pures et sans tache ? serait-il juste que des péchés qui n'ont jamais été expiés par la pénitence, ou qui ne l'ont pas été suffisamment, entrassent dans le séjour de la béatitude, où il n'y a que la sainteté qui soit admise ? serait-il juste qu'un chrétien lâche, qui n'a fait à Dieu nulle réparation de ses lâchetés, reçût le prix et la couronne aussi promptement et aussi aisément que celui dont la vie, d'ailleurs innocente, a été toute fervente ? cela répugnerait à tous les droits de la justice de Dieu. Il faut donc qu'après cette vie il y ait un état où, comme parle saint Augustin, Dieu rappelle les choses à l'ordre, où il achève de punir véritablement ce qui est punissable, où ces âmes qu'il a prédestinées comme ses épouses, soient mises à leur dernière épreuve, où leurs taches soient effacées, où passant par le feu, selon l'expression de saint Paul, elles acquièrent

ce degré de pureté, mais de pureté consommée, qui leur est nécessaire pour voir Dieu : or, cet état n'est rien autre chose que le purgatoire ; tout le reste n'est incertain et par conséquent ne doit point être pour moi un sujet de trouble, puisque peut-être je me troublerais de ce qui n'est pas. Quoi qu'il en soit, je ne puis concevoir le purgatoire comme l'Eglise me le propose, que je ne sente ma raison s'accorder avec ma foi. Voilà comment j'évite l'écueil de la prévention ; mais l'hérétique, au lieu d'y procéder de la sorte, donne dans cet écueil ; et des circonstances douteuses du purgatoire, qui ne reviennent pas à son sens, il se préoccupe injustement contre le purgatoire même.

Ah ! chrétiens, bénissons Dieu de ce qu'il nous a donné une foi, non-seulement plus sainte et plus soumise, mais plus édifiante pour nous et plus consolante ; remercions-le de nous avoir appelés à une religion où le zèle et la charité s'étendent au-delà des bornes de notre mortalité ; estimons-nous heureux d'être les enfants d'une Eglise qui, après nous avoir fermé les yeux, prend encore soin de nous assister. Celle des hérétiques les abandonne à la mort ; et, dès qu'elle cesse de les voir, elle cesse de penser à eux ; comme il n'y a point pour eux de purgatoire, et qu'étant dans la voie du schisme, il sont hors la voie du salut, c'est une conséquence de leur erreur, qu'elle les traite ainsi. Mais l'Eglise de Jésus-Christ ayant pour nous d'autres espérances et d'autres vues, tient aussi une conduite toute différente : elle ne cesse point de s'intéresser en notre faveur, qu'elle ne nous ait portés dans le sein de notre béatitude ; jusque-là elle est en peine de notre état : preuve évidente qu'elle est notre véritable mère. Or, quelle consolation, de savoir que, quand nous serons dans cet affreux passage du jugement de Dieu à l'éternité bienheureuse, toute l'Eglise sera pour nous en prière, comme elle y était pour saint Pierre, selon le rapport de l'Ecriture, tandis que saint Pierre fut dans la prison ! quel avantage, de pouvoir se promettre que tout ce qu'il y a de fidèles au monde s'emploiera pour notre délivrance ; que, sans qu'ils y pensent eux-mêmes, nous aurons part à leurs bonnes œuvres et à leurs sacrifices ; que, comme nous rendons aujourd'hui à nos amis et à nos proches ce tribut que notre religion prescrit, on nous rendra un jour le même office ; que notre mémoire ne périra pas comme celle de l'impie, mais qu'elle sera, selon la parole du Saint-Esprit même, dans une éternelle bénédiction, puisque, jusqu'à la fin des siècles, on se souviendra de nous dans les mystères divins. Voilà, mon Dieu, ce que j'espère et ce que j'attends, et voilà ce qui me soutient et ce qui me fortifie ; sans cette espérance, je tomberais dans l'abattement, et vos jugements, déjà pour moi trop redoutables, achèveraient sans ressource de me consterner ; quelque témoignage que je pusse me rendre de m'être justifié auprès de vous, et d'avoir recouvré par vos sacrements la grâce que j'avais perdue, les dettes de mes

péchés, multipliés à l'infini, me rempliraient de terreur : car je sais, ô mon Dieu ! que rien de souillé ne sera reçu dans votre royaume ; je sais qu'on ne sortira point des mains de votre justice, qu'on n'ait payé jusqu'à la dernière obole ; je sais que, par cette règle, la plus exacte sainteté ne doit point faire de fond sur elle-même, et c'est ce qui me jetterait dans un secret désespoir. Mais quand je fais réflexion, Seigneur, aux miséricordes que la foi me découvre en vous ; quand je viens à considérer que si je suis assez heureux pour mourir dans votre grâce, quelque redevable que je sois à votre justice, j'aurai de quoi m'acquitter ; que toute votre Eglise, par ses prières, viendra à mon secours ; que le trésor des satisfactions de votre Fils me sera ouvert ; que les mérites de sa passion et de sa mort me suivront même après le trépas, et que je pourrai encore alors puiser avec joie dans les précieuses sources de mon Sauveur : Ah ! Seigneur, si je ne cesse pas absolument de craindre, au moins je commence à espérer ; cette espérance me console, elle me rassure, elle me ranime ; ne la séparant point d'une sincère et véritable pénitence, j'y trouve un ferme et solide appui : et voilà pourquoi, à l'exemple de votre serviteur Job, je conserve chèrement cette espérance dans mon cœur : *Reposita est hæc spes mea in sinu meo (Job., XIX)*. Poursuivons, chrétiens : et, après avoir établi la dévotion pour le soulagement des âmes du purgatoire contre ceux qui ne croient pas leurs peines, inspirons-la, s'il est possible, à ceux qui les croient, mais qui n'en sont point touchés : c'est le sujet de la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Croire qu'il y a un purgatoire, et n'être point touché des peines que souffrent les âmes qui y sont condamnées, c'est une espèce d'insensibilité, d'autant plus étourissante, qu'elle est opposée, non-seulement à la piété et à la charité, mais à tous les principes de l'humanité. Or, c'est néanmoins le second desordres que j'ai entrepris de combattre ; et je ne puis mieux vous en donner l'idée qu'en vous disant qu'il attaque et qu'il blesse également trois différents intérêts auxquels nous ne pouvons sans crime être insensibles : l'intérêt de Dieu, l'intérêt de nos frères, notre intérêt propre. Car, en user ainsi, c'est n'avoir nul zèle pour Dieu, qui, trouvant sa gloire dans la délivrance de ces âmes justes, veut se la procurer par nous, et a droit de s'en prendre à nous quand il en est frustré ; c'est avoir un cœur de bronze pour ces mêmes âmes, qui, nous regardant comme leurs libérateurs, et qui, sachant que Dieu a mis leur grâce entre nos mains, et que l'accomplissement de leur félicité dépend en quelque manière de nous, attendent avec de saints empressements que nous leur rendions cet important office ; mais surtout c'est renoncer à nos propres avantages, et perdre des biens infinis qui nous reviendraient de là ; biens qui nous coûteraient peu, dont nous serions sûrs, et que nous produirait sans peine cet exercice de charité envers les

morts. Serait-il possible que notre dureté allât jusque-là, et qu'étant excités par ces trois motifs, nous ne fissions sur nous aucun effort pour remédier à ce désordre ?

Il s'agit de procurer à Dieu un accroissement de gloire, et peut-être un des plus grands qu'il soit capable de recevoir. En faut-il davantage pour nous faire embrasser avec ardeur la dévotion dont je vous parle ? Ah ! chrétiens, permettez-moi de faire ici avec vous une réflexion dont je confesse que je me suis senti pénétré : j'ai droit d'espérer que vous ne le serez pas moins. Nous avons quelquefois du zèle pour Dieu ; mais notre ignorance aussi grossière qu'inexcusable dans les choses de Dieu fait que nous n'appliquons pas ce zèle aux véritables sujets où l'intérêt de Dieu est engagé. Par exemple, nous admirons ces hommes apostoliques qui, poussés de l'esprit de Dieu passent les mers et vont dans des pays barbares, pour y gagner à Dieu des infidèles : aussi est-ce quelque chose d'héroïque dans notre religion. Mais savons-nous bien ce qu'enseigne Pierre de Blois, fondé sur la plus solide théologie, que la dévotion pour le soulagement des âmes du purgatoire et pour leur délivrance est une espèce de zèle qui, par rapport à son objet, ne le cède pas à celui de la conversion des païens, et le surpasse même en quelque sorte : pourquoi ? parce que les âmes du purgatoire étant des âmes saintes et prédestinées, des âmes confirmées en grâce, elles sont incomparablement plus nobles devant Dieu que celles des païens, elles sont plus aimées et plus chéries de Dieu que celles des païens, elles sont actuellement dans un état bien plus propre à glorifier Dieu que celles des païens. Savons-nous bien que c'est Jésus-Christ lui-même qui a voulu nous servir de modèle, et qui nous a donné dans sa personne l'idée de cette dévotion ou de ce zèle pour les âmes du purgatoire : et cela, ajoute Pierre de Blois, lorsqu'il descendit aux enfers, c'est-à-dire dans cette prison où, selon l'Écriture, les âmes des anciens patriarches étaient retenues, et qu'il y descendit pour les y consoler par sa présence, et pour les en tirer par sa puissance ? D'où vient que saint Pierre, dans sa première épître canonique, ne nous parle de cette descente aux enfers que comme d'une mission divine qu'y fit le Sauveur du monde : *In quo et his qui in carcere erant spiritibus veniens prædicavit (I Petr., III)*. Savons-nous, dis-je, qu'il ne tient qu'à nous d'imiter ainsi Jésus-Christ ; et que, sans descendre comme lui dans ces prisons souterraines, où sa charité et son zèle le firent entrer, nous pouvons, à son exemple, délivrer des âmes aussi parfaites et aussi saintes ; et qu'en le faisant comme lui, et le faisant en vue de la gloire qui doit en revenir à Dieu, de quelque condition que nous soyons, nous participons à cet esprit apostolique dont il a été la source, et que je voudrais aujourd'hui vous inspirer ? Si nous ne le savons pas, malheur à nous d'avoir négligé une si salutaire instruction ; et si, le sachant, nous ne pensons pas à prier

pour ces saintes âmes, autre malheur pour nous encore plus grand, d'être si peu sensibles aux intérêts de Dieu.

J'ajoute à ceci une pensée de l'abbé Rupert, encore plus touchante. On vous a dit cent fois que les âmes qui souffrent dans le purgatoire y sont dans un état de violence, parce qu'elles y sont privées de la vue de Dieu; la chose est évidente : mais peut-être n'avez-vous jamais compris que le purgatoire fût un état de violence pour Dieu même, et c'est ce que je vous déclare de sa part. Que la privation ou la séparation de Dieu soit un état violent pour une âme juste, je ne m'en étonne pas; mais que, par un effet réciproque, ce soit un état violent pour Dieu, c'est ce qui doit nous surprendre et ce que l'intérêt de Dieu ne nous permet pas de regarder avec indifférence. Or, en quoi consiste cet état de violence par rapport à Dieu? le voici : c'est que, dans le purgatoire, Dieu voit des âmes qu'il aime d'un amour sincère, d'un amour tendre et paternel, et auxquelles néanmoins il ne peut faire aucun bien; des âmes remplies de mérite, de sainteté, de vertu, et qu'il ne peut toutefois encore récompenser; des âmes qui sont ses élues et ses épouses, et qu'il est forcé de frapper et de punir. Est-il rien de plus opposé aux inclinations d'un Dieu si miséricordieux et si charitable? Mais c'est à nous, dit l'abbé Rupert, de faire cesser cette violence : comment? en délivrant ces âmes de leur prison, et leur ouvrant par nos prières le ciel qui leur est fermé. Car c'est là qu'elles se réuniront à Dieu, et où Dieu, pour jamais, s'unira à elles; là qu'il répandra sur elles tous les trésors de sa magnificence; là que son amour pour elles agira dans toute son étendue. Tandis qu'elles sont dans le purgatoire, cet amour de Dieu est comme un torrent de délices prêt à les inonder, mais arrêté par l'obstacle d'un péché dont la dette n'est pas encore acquittée. Que ferons-nous? nous lèverons l'obstacle, en satisfaisant pour elles. Prenez garde, chrétiens : Dieu s'est lié les mains, pour ainsi dire, nous les lui déliions; il s'est mis dans une espèce d'impuissance de faire du bien à des créatures qui lui sont chères, nous lui en fournirons le moyen. Je dis qu'il s'est mis dans une espèce d'impuissance de leur faire du bien : car Dieu, dans l'ordre surnaturel, n'a que deux sortes de biens, les biens de la grâce et les biens de la gloire. Or, du moment que ces âmes prédestinées sont sorties de ce monde, il n'y a plus de grâce pour elles, parce qu'elles ne sont plus en état de mériter; et il ne peut pas encore leur donner la gloire, parce qu'elles ne sont pas suffisamment épurées pour la posséder. Il est donc réduit à la nécessité de les aimer, parce qu'elles sont justes, et cependant de ne leur faire nul bien, parce qu'elles ne sont pas encore capables de jouir du souverain bien, et qu'étant séparées de lui, elles sont incapables de tout autre bien. Je dis plus : toutes prédestinées qu'elles sont, il est comme obligé de les traiter avec plus de rigueur qu'il ne traite les pécheurs de la

terre, ses plus déclarés ennemis : pourquoi? parce qu'il n'y a point de pécheur sur la terre à qui, dans ses désordres mêmes, Dieu ne fasse encore des grâces pour mériter et pour satisfaire; au lieu que, dans le purgatoire, quelque sainte que soit une âme, elle est exclue de ces sortes de grâces, et voilà par où son état est violent pour Dieu.

Mais Dieu cependant, chrétiens, y a pourvu d'ailleurs : et par où? par le pouvoir qu'il nous a donné d'intercéder pour ces âmes. Comme s'il nous avait dit : c'est par vous que ces âmes affligées recevront du soulagement dans leurs souffrances; c'est par vous que, malgré les lois de ma justice rigoureuse, elles éprouveront les effets de ma miséricorde; c'est vous qui serez les négociateurs et les sollicitateurs de leur liberté, et votre charité à les secourir sera un motif de la mienne : ainsi, Dieu semble-t-il nous avoir parlé. Quand donc, en effet, usant de ce pouvoir, nous délivrons par nos prières une de ces âmes, non-seulement nous procurons à Dieu une gloire très-pure, mais nous lui donnons une joie très-sensible; non-seulement nous faisons triompher sa bonté, mais nous nous conformons aux dispositions secrètes de sa justice, et la raison en est bien claire; parce que la justice que Dieu exerce envers les âmes du purgatoire n'est qu'une justice pour ainsi dire forcée, une justice aisée à fléchir, et qui ne demande qu'un intercesseur pour l'apaiser. Quand Dieu voulait autrefois punir les Israélites, il défendait à Moïse de s'y opposer. *Dimitte me, ut irascatur furor meus contra eos* (Exod. XXXII) : Laissez-moi faire, Moïse, lui disait-il, et ne m'empêchez pas d'exterminer ces rebelles; livrez-les moi, afin que ma colère s'allume contre eux. Mais Dieu en use ici tout autrement : car, quoique ces âmes souffrantes soient actuellement les victimes de sa justice, il souhaite que nous agissions pour elles; et, tandis qu'il leur fait sentir le poids de ses jugements, c'est alors qu'il se plaît davantage à être prié en leur faveur. Au lieu de nous dire comme à Moïse : *Dimitte me, ut irascatur furor meus*, il nous dit au contraire : Opposez-vous, chrétiens, à ma vengeance, et n'abandonnez pas à ma colère ces âmes que j'aime et que vous devez aimer; ne souffrez pas que ma justice exige d'elles, sans rémission, tout ce qui lui est dû : tout inexorable qu'elle est, vous l'adoucierez, vos prières la désarmeront, elle cédera à vos bonnes œuvres. Serions-nous assez durs pour résister à une telle invitation?

Je ne vous dis rien, mes chers auditeurs, de l'intérêt des âmes mêmes pour qui je tâche aujourd'hui d'émouvoir votre piété; les peines qu'elles endurent parlent assez hautement pour elles. Vous me demandez ce que souffre une âme dans le purgatoire, et moi je réponds qu'il serait bien plus court de demander ce qu'elle n'y souffre pas. Elle y souffre, dit le concile de Florence, le plus insupportable de tous les maux, qui est la privation de Dieu; et cela seul lui ferait du purgatoire un enfer, si l'espérance ne la sou-

tenait. Elle y souffre, dit saint Augustin, les impressions miraculeuses, mais véritables, d'un feu qui lui tient lieu d'un second supplice: *Torquetur miris, sed veris, modis (Aug.)*; d'un feu d'autant plus vif dans son action, qu'il sert d'instrument à un Dieu vengeur, et vengeur du péché; d'un feu, ajoute ce saint docteur, en comparaison duquel ce feu que nous voyons sur la terre n'est rien; d'un feu dont l'âme pénétrée, de quelque manière qu'elle le soit, souffre plus elle seule que tous les martyrs n'ont jamais souffert, ressent des douleurs plus aiguës que celles de toutes les maladies compliquées dans un même corps: c'est de quoi les théologiens conviennent. Or, il n'y a point de barbare qui ne fût touché de ce que je dis, s'il le comprenait, et s'il en était persuadé comme nous. En effet, que serait-ce si Dieu, au moment que je vous parle, faisait paraître devant vous ces âmes affligées, et que vous fussiez témoins de leurs tourments? que serait-ce si vous entendiez leurs gémissements et leurs plaintes, et si, du fond de leurs cachots, elles poussaient jusqu'à vous ce cri lamentable: *Miseremini mei (Job. XIX)*? Vous, mon cher auditeur, si tendre à la compassion, vous qui, sans frémir, ne pourriez voir un criminel à la torture, verriez-vous sans pitié tant d'âmes justes dans le triste état où elles sont réduites? Vous êtes en peine de savoir qui sont ces âmes; mais pouvez-vous l'ignorer? Approchez-vous, dirais-je, reconnaissez-les: voilà l'âme de votre père, de ce père dont vous possédez les biens, de ce père qui s'est épuisé pour vous, de ce père à qui vous devez tout ce que vous êtes; il souffre, peut-être, pour vous avoir trop élevé, et il attend de votre reconnaissance que vous preniez au moins maintenant ses intérêts auprès de Dieu. Passez plus avant; voilà cet ami dont la mémoire vous devrait être si précieuse, et à qui peut-être vous ne pensez plus; il est présentement en état d'éprouver si votre amitié était sincère; il languit, et il ne peut être soulagé que par vous; priez, et Dieu mettra fin à ses peines: dans un besoin si pressant, lui refuseriez-vous un secours qui lui est nécessaire, et qui vous doit coûter si peu?

Mais peut-être êtes-vous de ces hommes qui n'aiment qu'eux-mêmes, et qui n'ont égard qu'à leur intérêt propre. Eh bien! mon cher auditeur, si vous êtes de ce caractère, quoique cet esprit d'intérêt soit bien éloigné de la pure et parfaite charité, cherchez votre intérêt, j'y consens, pourvu que vous le cherchiez par les voies droites et par les moyens légitimes que vous présente la religion. Or, je vous demande quel intérêt plus grand pour vous que de contribuer à la délivrance d'une âme du purgatoire? quel avantage que de pouvoir dire: Il y a une âme dans le ciel qui m'est en partie redevable de son bonheur, une âme que j'ai mise en possession de sa béatitude, une âme spécialement engagée à prier pour moi: ne peut-on pas compter cet avantage parmi les grâces du salut, et peut-être parmi les mar-

ques de la prédestination future? Ah! chrétiens, si Dieu, par une révélation expresse, me faisait aujourd'hui connaître dans le séjour bienheureux une âme que j'eusse tirée du purgatoire, et qu'il me la marquât en particulier, avec quelle foi ne l'invoquerais-je pas? avec quelle confiance n'aurais-je pas recours à elle? avec quelle ferveur ne lui recommanderais-je pas mon salut éternel? Or, il ne tient qu'à vous et à moi d'avoir cette consolation: car s'il y a en effet quelqu'une de ces âmes fidèles dont nous ayons avancé le bonheur, quoique nous ne la connaissions pas, elle nous connaît bien, et nous pouvons toujours faire fond sur elle, comme sur une âme qui nous est acquise, dont nous avons été en quelque sorte les libérateurs, et par conséquent qui ne nous oubliera jamais. Non, elle ne fera pas comme cet officier de Pharaon, qui, dès qu'il fut sorti de sa captivité, ne se souvint plus de Joseph, ni des étroites obligations qu'il lui avait. Il n'est pas nécessaire que nous disions à cette âme glorieuse ce que Joseph dit à cet homme ingrat et méconnaissant: *Memento mei, dum bene tibi fuerit, et facias mecum misericordiam (Genes. XL)*: Ame sainte, à qui, tout pécheur que je suis, j'ai pu procurer la liberté et la félicité dont vous jouissez, souvenez-vous de moi dans le lieu de votre repos, et usez envers moi de miséricorde, comme j'en ai usé envers vous; soyez touchée de mon état, comme je l'ai été du vôtre, et engagez Dieu par vos prières à me tirer de l'esclavage de mon péché, comme je l'ai engagé par les miennes à vous tirer du lieu de vos souffrances. Il ne faut point, dis-je, que nous lui tenions ce langage, puisque étant sainte et bienheureuse, elle est désormais incapable de manquer à aucun devoir. Mais savez-vous, chrétiens, ce qui nous arrivera, si nous n'avons pas ce zèle pour les âmes du purgatoire? c'est qu'on nous traitera un jour comme nous aurons traité les autres; c'est que Dieu permettra qu'on nous abandonne comme nous aurons abandonné les autres. Vérité si constante, que, dans la pensée d'un savant théologien, un chrétien qui n'aurait jamais prié avec l'Eglise pour les âmes du purgatoire, par une juste punition de Dieu, serait lui-même incapable de profiter, dans le purgatoire, des prières que l'Eglise offrirait pour lui; et quoique cette opinion ne soit pas absolument reçue, au moins est-elle plus que probable, en ce sens que si, par la vertu des prières de l'Eglise, il y a des grâces pour les âmes du purgatoire, nul n'y doit moins prétendre ni n'en sera exclu avec plus de raison, que celui qui, pendant sa vie, aura négligé de prier pour les âmes de ses frères. Il est donc sûr que toutes sortes d'intérêts nous portent à cette dévotion. Mais voici un dernier désordre: on croit les peines du purgatoire, on est touché de compassion pour les âmes qui souffrent dans le purgatoire, et l'on voudrait les soulager; cependant on ne les soulage pas, parce qu'on n'emploie pas pour cela les moyens convenables et efficaces: c'est de

quoi j'ai à vous parler dans la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

Ce n'est pas sans raison qu'un grand évêque, qui fut autrefois une des lumières de l'Eglise de France, disait que, dans le monde même chrétien, il y avait peu de personnes qui, selon les principes et les règles de la religion, eussent pour les morts une solide et vraie charité : *Non præter æquum opinabere, ce sont ses paroles, si perpaucos esse conjicias, qui mortuos vere diligant (Sidon. Apol.)*. Sans en apporter d'autres preuves, l'expérience seule ne justifie que trop ce sentiment de Sidoine Apollinaire : car, à en juger par ce que nous voyons et par divers abus qu'il est impossible que nous n'ayons nous-mêmes remarqués, quoiqu'il y ait aujourd'hui beaucoup de chrétiens persuadés de la vérité du purgatoire ; quoiqu'il y en ait d'assez humains et, si vous voulez, d'assez tendres pour être touchés de l'état où se trouvent peut-être les âmes de leurs amis et de leurs parents ; quoiqu'on voie des enfants qui s'intéressent pour le repos de leurs pères, des femmes zélées pour celui de leurs maris, après tout on peut dire, et il est constant, qu'on en voit peu qui aient pour ces âmes souffrantes une charité efficace : pourquoi ? parce qu'on en voit peu qui réellement contribuent à soulager leurs peines ; peu qui, se servant des moyens que nous fournit pour cela le christianisme, leur procurent les secours dont elles ont besoin et dont elles pourraient profiter. J'avoue encore une fois qu'on ne laisse pas d'avoir pour les morts de la piété ; mais il arrive que ce qu'on appelle piété pour les morts, est dans les uns une piété stérile et infructueuse ; dans les autres une piété d'ostentation et de faste ; dans ceux-là une piété mondaine et païenne qui n'agit point par les vues de la foi ; dans ceux-ci une piété qui, toute chrétienne qu'elle est, ne produit que des œuvres mortes, c'est-à-dire des œuvres sans mérite, parce qu'elles sont faites hors de l'état de la grâce : voilà, dis-je, ce que l'expérience nous fait connaître et ce qui pourra nous confondre au même temps que je m'en servirai pour vous instruire et pour vous édifier.

Car j'appelle piété stérile et infructueuse pour les morts celle qui ne consiste qu'en de vains regrets, qu'en d'inutiles lamentations, qu'en des cris lugubres, qu'en des transports de douleur, qu'en des torrents de larmes, qu'en des emportements et des désespoirs : or, il n'est pourtant rien de plus commun : *Videmus (Bern.)*, disait saint Bernard, dans le discours funèbre qu'il fit sur la mort de son frère : *Videmus quotidie mortuos plangere mortuos suos, fletum multum et fructum nullum ; et vere plorandi qui ita plorant* : Nous voyons tous les jours des morts pleurer d'autres morts ; nous voyons des hommes vivants, mais tout mondains et par là morts devant Dieu, pleurer sincèrement et amèrement la mort de ceux qui leur ont été chers pendant la vie. Mais que nous paraît-il en tout cela ? beaucoup de pleurs et peu de prières, peu de charité,

peu de bonnes œuvres : *Fletum multum et fructum nullum* ; des gémisséments pitoyables, mais de nul effet, des excès de désolation sans aucun fruit. Or, en vérité, ajoutait le même Père, ceux qui pleurent de la sorte méritent bien eux-mêmes d'être pleurés : *Et vere plorandi qui ita plorant*. Cependant, chrétiens, cet abus que condamnait saint Bernard, semble avoir passé parmi nous, non-seulement en coutume, mais, ce qui me paraît bien plus étrange, en bienséance et en devoir ; puisque aujourd'hui ceux qui se piquent de vivre selon les lois du monde, à force de pleurer leurs morts, se tiennent comme dispensés de prier pour eux. A peine verrez-vous maintenant une femme de quelque condition dans le monde, au jour ou de la mort ou des funérailles de son mari, approcher des autels et s'acquitter du devoir essentiel de la religion : vous diriez que d'y manquer soit une marque de sa tendresse. Pendant que des étrangers, plus officieux qu'elle, accompagnent le corps et recommandent l'âme à Dieu, celle-ci dans sa maison fait l'inconsolable et la désespérée. Et au lieu qu'autrefois les païens, ne perdez point cette remarque, gageaient des hommes pour pleurer aux obsèques de leurs parents, pendant qu'eux-mêmes ils étaient occupés à faire les sacrifices ordinaires pour apaiser leurs mânes, croyant, dit Sénèque, qu'ils remplissaient beaucoup mieux le devoir de la piété filiale par leur dévotion que par leurs larmes, et qu'il était beaucoup plus juste de se décharger sur d'autres de l'office de pleurer que de celui de prier : nous, par une opposition bien bizarre et par un aveuglement encore plus déplorable, nous gageons au contraire des hommes pour prier, et nous nous contentons du soin de pleurer. Quel abus pour un siècle aussi éclairé et aussi spirituel que le nôtre ! Zénon, évêque de Vérone, ne put souffrir qu'une femme chrétienne assistant aux divins offices qu'on célébrait pour l'âme de son père, interrompît les ministres de l'autel par des cris et par des sanglots qu'il traita de profanes : *Quod solemnia divina quibus quiescentes animæ commendantur, profanis interrumpere ululatus*. Mais est-il moins indigne de s'interdire, selon qu'il se pratique aujourd'hui, les saints offices, et de se dispenser des prières solennelles de l'Eglise, pour payer aux morts un tribut de larmes qu'ils ne nous demandent point et qui ne leur sera jamais utile ? Car enfin, mes chers auditeurs, de quel secours peut être à une âme l'excès de votre douleur ? tous ces témoignages d'une affliction outrée et sans mesure seront-ils capables d'adoucir sa peine ; et pensez-vous que ce feu purifiant dont elle ressent les vives atteintes, puisse s'éteindre par les larmes qui coulent de vos yeux ? Ah ! mon frère, écrivait saint Ambroise à un seigneur de marque, pour le consoler sur la perte qu'il avait faite d'une sœur qu'il aimait uniquement, réglez-vous jusque dans votre douleur ; toute violente qu'elle est, soyez équitable et chrétien. Dieu vous a ôté une sœur qui vous était plus chère que vous-

même, priez pour elle et pleurez sur vous : pleurez sur vous, parce que vous êtes un pécheur encore exposé aux tentations et aux dangers de cette vie : et priez pour elle, afin de la délivrer des souffrances de l'autre. Voilà le zèle que vous devez avoir ; car voilà ce qui lui peut servir, et de quoi elle vous sera éternellement redevable : ainsi parlait ce saint évêque. Mais qu'arrive-t-il ? au préjudice d'une si salutaire remontrance qu'il faudrait nous appliquer à nous-mêmes, on croit bien s'acquitter envers les morts de la reconnaissance qui leur est due, en se faisant de sa propre douleur une passion : passion que souvent on pousse jusqu'à l'indiscrétion ; passion par où une veuve désolée veut quelquefois se distinguer, et dont elle fait gloire d'être un exemple et un modèle ; passion qu'on s'engage à soutenir, dont on est résolu de ne rien rabattre, et qui, peut-être par là même a plus d'affectation que de vérité ; passion que les hommes interprètent malignement, dont la singularité sert déjà de matière à leur censure, comme son relâchement et son retour en pourra bien servir dans la suite à leur raillerie. Car n'est-ce pas ainsi que le monde même se moque de ses propres abus ?

J'appelle piété pour les morts d'ostentation et de faste, celle qui se borne à l'extérieur des devoirs funèbres, aux cérémonies d'un deuil, à l'appareil d'un convoi, à tout ce qui peut éclater aux yeux des hommes ; recherchant ce faux éclat jusque dans les choses les plus saintes, tels que sont les services de l'Eglise, où souvent il y a plus de pompe que de religion ; étalant cette vanité jusque sur les autels, plus chargés des marques de la noblesse du défunt que des signes augustes du christianisme ; érigeant pour un cadavre des tombeaux plus magnifiques que ne sont les sanctuaires et les tabernacles où repose le corps de Jésus-Christ ; s'étudiant beaucoup plus à observer tout ce que l'ambition humaine a introduit qu'à pourvoir au solide et au nécessaire, qui est de secourir les âmes fidèles par nos sacrifices et par nos vœux. Non pas, chrétiens, que je prétende absolument condamner tout ce qui se pratique extérieurement dans les funérailles : l'abus que nous en faisons n'empêche pas que ce ne soient de saints devoirs dans leur origine et dans l'intention de l'Eglise qui les a institués ; mais je veux seulement vous avertir que ce n'est pas en cela que doit être confirmée toute notre piété envers les morts ; que si nous en demeurons là, nous ne faisons rien pour eux ; que, comme a très-bien remarqué saint Augustin, tout ce soin d'une honorable sépulture est plutôt une consolation pour les vivants qu'un soulagement pour les morts : *Solatia vivorum, non subsidia mortuorum* (Aug.) ; qu'une âme dans le purgatoire nous est incomparablement plus obligée des bonnes œuvres et des aumônes dont nous lui appliquons le fruit, que de toute la dépense, et, si vous voulez, de toute la magnificence de ses obsèques ; qu'une communion faite pour elle lui marque bien mieux notre reconnaissance que

les plus riches et les plus superbes monuments ; et qu'il y a au reste une espèce d'iniquité ou même d'infidélité à n'épargner rien quand il s'agit de l'inhumation d'un corps qui n'est dans le tombeau que pourriture, pendant qu'on néglige de secourir une âme qui est l'épouse de Jésus-Christ et l'héritière du ciel.

J'appelle piété pour les morts toute païenne, celle qui, n'ayant pour objet que la chair et le sang, n'agit pas dans les vues de la foi ; celle qui n'inspire pour les morts que des sentiments naturels, que des sentiments peu soumis à Dieu, que des sentiments opposés au grand précepte de l'amour de Dieu, je dis de cet amour de préférence par où Dieu veut être singulièrement honoré ; que des sentiments qui montrent bien qu'au lieu d'aimer la créature pour Dieu, l'on n'aime Dieu, ou plutôt l'on n'a recours à Dieu que pour la créature. Ah ! mes frères, disait saint Paul aux Corinthiens, à Dieu ne plaise que je vous laisse ignorer ce qui concerne les morts et la conduite que vous devez tenir à leur égard. Je veux que vous le sachiez, afin que vous ne vous attristiez pas, comme les nations infidèles qui n'ont nulle espérance dans l'avenir : *Nolumus vos ignorare de dormientibus, ut non contristemini sicut et ceteri qui spem non habent* (1 Thessal., IV). Prenez garde, reprend saint Chrysostome expliquant ce passage : il ne leur défendait pas de pleurer la mort de ceux qu'ils avaient aimés et dû aimer pendant la vie ; mais il leur défendait de pleurer comme des païens, qui, n'étant pas éclairés des lumières de la vraie religion, confondent là-dessus la piété avec la sensibilité, le devoir avec la tendresse, ce qui doit être de Dieu avec ce qui est purement de l'homme. La foi seule nous apprend à en faire le discernement ; et, réglant en nous l'un par l'autre, elle nous fait concevoir pour les morts des sentiments chrétiens et raisonnables.

Mais enfin ne peut-on pas avoir pour les morts une piété stérile et inutile, quoique chrétienne dans le fond ? Je conclus, mes chers auditeurs, par ce dernier article ; mais appliquez-vous à cette instruction, et qu'elle demeure pour jamais profondément gravée dans vos esprits. Oui, l'on peut avoir pour les morts une telle piété, et c'est le désordre capital auquel je vous conjure, en finissant, d'apporter le remède nécessaire. Vous me demandez qui sont ceux que j'entends par là, et en qui je trouve ces deux caractères si difficiles en apparence à accorder, piété chrétienne dans le fond et néanmoins inutile devant Dieu ? Je réponds que ce sont ceux qui prient pour les morts, étant eux-mêmes dans un état de mort, je veux dire dans la disgrâce et la haine de Dieu. Car dans ce funeste et malheureux état, pécheur qui m'écoutez, en vain rendez-vous aux âmes du purgatoire des devoirs chrétiens, en vain priez-vous et intercédez-vous pour elles, en vain pour elles faites-vous des largesses aux pauvres, en vain pratiquez-vous tout ce que le zèle d'une dévotion particulière vous

peut suggérer, ces âmes souffrantes ne liront jamais de vous aucun secours. Tandis que Dieu vous regarde comme son ennemi, vous êtes incapable de les soulager ; toutes vos prières sont réprouvées, toutes vos aumônes perdues, tous vos jeûnes, toutes vos pénitences de nul effet : pourquoi ? parce que le péché dont votre conscience est chargée anéantit la vertu de toutes vos œuvres ; et comment serait-il possible que ce que vous faites fût de quelque valeur pour ces saintes âmes, puisqu'il n'est de nul prix pour vous-mêmes ? le moyen que vous fussiez en état de les acquitter auprès de la justice divine, puisqu'il est certain que, pour vous-même, Dieu, sans déroger à sa miséricorde, ne reçoit rien alors de vous en paiement ? Secourir une âme dans le purgatoire, c'est lui transporter le fruit des bonnes œuvres que vous pratiquez et le lui céder. Si donc dans l'état du péché vous pouviez la soulager, il faudrait que, dans cet état, vos bonnes œuvres eussent devant Dieu quelque mérite ; or, il est de la foi qu'elles n'en ont aucun, parce que sans la grâce et la charité, ce sont des œuvres mortes et qui n'ont pas le principe de la vie ; et, étant mortes pour vous qui les pratiquez, faut-il s'étonner qu'elles le soient encore plus pour les autres, à qui vous prétendez les appliquer ?

J'excepte toutefois, remarquez ceci, j'excepte de cette règle le sacrifice de la messe, dont le mérite ne dépend point de la sainteté de celui qui l'offre, beaucoup moins de celui qui le fait offrir, mais est uniquement attaché à la personne de Jésus-Christ et au prix de son sang. D'où il s'ensuit qu'un pécheur, dans l'état même de son désordre, peut contribuer au repos des âmes du purgatoire ; et comment ? en faisant offrir pour elles ce sacrifice, dont une des principales qualités est d'être souverainement propitiatoire pour les vivants et pour les morts. Il le peut, dis-je, et il le doit avec d'autant plus de raison, que ce sacrifice est le seul moyen que Dieu lui laisse pour suppléer à l'impuissance où il se trouve de secourir autrement ces âmes prédestinées ; car Dieu alors regarde l'hostie qu'on lui présente, qui est Jésus-Christ, et non point celui par le ministère ou les soins duquel on la lui présente, qui est le pécheur. Mais, du reste, il est toujours vrai que le pécheur, agissant par lui-même, ne peut rien faire qui soit profitable aux morts. Et voilà, chrétiens, le fondement de cette dévotion aujourd'hui si autorisée et si solennelle dans l'Eglise de Dieu, qui consiste à se purifier par le sacrement de la pénitence et par la participation du corps de Jésus-Christ, pour se mettre en disposition de secourir utilement et infailliblement les âmes du purgatoire. De tout temps, dans le christianisme, on a prié pour les morts ; mais Dieu réservait à notre siècle cette excellente pratique de se sanctifier pour les morts. Autrefois, dans l'ancienne loi, l'on observait quelque chose de semblable ; et saint Paul, écrivant aux Corinthiens, fait mention d'une espèce de baptême dont les Juifs avaient coutume d'user

pour le soulagement des morts : *Alioquin quid facient qui baptizantur pro mortuis* (I Cor., XV) ? C'est ainsi que de savants interprètes ont expliqué ce passage, et c'est le sens qui m'a paru le plus vrai et le plus littéral. Mais ce que pratiquaient les Juifs n'était que la figure, et la vérité devait s'accomplir en nous : *Sed hæc omnia in figura contingebant illis* (I Cor., X). Voyez donc, mes chers auditeurs, ce que Dieu vous demande aujourd'hui, et à quoi il vous exhorte lui-même par son prophète : *Mundi estote, auferte malum cogitationum vestrarum, quiescite agere perverse, discite bene facere* (Isai., I). Lavez-vous, nous dit-il, et purifiez-vous ; lavez-vous dans les eaux de la pénitence, et purifiez-vous dans le sang de l'Agneau. Appliquez-vous, par une véritable contrition, ce second baptême, aussi salutaire que le premier, savoir le baptême du cœur, mais d'un cœur contrit et humilié. *Auferte malum cogitationum vestrarum* : Otez de devant mes yeux tout ce qu'il y a de corrompu, non-seulement dans vos actions, mais dans vos pensées ; renoncez à vos commerces criminels, cessez de faire le mal, apprenez à faire le bien, et ne vous contentez pas de le faire, mais commencez à le bien faire : *Et venite et arguite me, dicit Dominus* (Isai., I) : Venez ensuite, et soutenez devant moi la cause de ces âmes pour qui vous vous intéressez : c'est alors que je vous écouterai, que j'accepterai vos oblations, que je me laisserai fléchir par vos prières. Profitons, chrétiens, de cet avertissement, et nous éprouverons la vérité des promesses du Seigneur : par là nous le glorifierons, par là nous consolerons nos frères dans leur affliction, par là nous attirerons sur nous les grâces du salut les plus abondantes, et ces grâces nous conduiront à la vie éternelle, que je vous souhaite, etc.

SERMON XXIV.

POUR L'OUVERTURE DU JUBILÉ.

Exhortamur vos ne in vacuum gratiam Dei recipiatis. Ait enim : Tempore accepto exaudivi te, et in die salutis adjuvi te. Ecce nunc tempus acceptabile, ecce nunc dies salutis.

Nous vous exhortons à ne pas recevoir en vain la grâce de Dieu. Car Dieu nous dit lui-même dans l'Ecriture : Je vous ai exaucé au temps favorable, et je vous ai aidé au jour du salut. Or, voici maintenant ce temps favorable ; voici ces jours de salut (II Cor., ch. VI).

C'est ainsi que l'apôtre saint Paul parlait aux premiers chrétiens de la grâce générale de leur conversion, et je me sers aujourd'hui de ces paroles, pour vous exhorter vous-mêmes, mes frères, à recevoir efficacement et utilement la grâce particulière que l'Eglise vous présente, en vous accordant la plus authentique de toutes les indulgences, qui est celle du jubilé. Car je puis bien vous dire, comme le Docteur des nations le disait aux Corinthiens, que voici maintenant le temps favorable, que voici les jours de salut, où le Père des miséricordes se dispose à répandre sur nous les bénédictions les plus abondantes ; c'est pour cela qu'il ordonne à ses ministres de vous annoncer ce jubilé, et de

vous l'annoncer à tous, puisque tous, justes et pécheurs, y peuvent et y doivent participer. C'est pour cela que l'Eglise redouble ses prières, et qu'elle vient d'offrir solennellement le sacrifice de l'Agneau : heureux si nous connaissons le don de Dieu, et plus heureux encore si, pour nos propres intérêts, pour la satisfaction de nos âmes, nous en savons faire l'usage que Dieu prétend ! L'Apôtre, après avoir représenté à ceux de Corinthe la sainteté du temps où ils vivaient, et où la lumière de l'Evangile commençait à les éclairer, concluait par cette importante leçon : Ayons donc soin de nous comporter comme de dignes disciples de Jésus-Christ, et de nous rendre recommandables en toutes choses, par les jeûnes, par les veilles, par les travaux : *Exhibeamus nosmetipsos sicut Dei ministros, in laboribus, in jejuniis, in vigiliis* (II Cor., IV). Voilà, mes chers auditeurs, ce que je vous dis moi-même : Prenons bien garde à consacrer ce saint temps où nous entrons, ce temps d'indulgence et de grâce, par les exercices de notre pénitence, par la ferveur de nos oraisons, par toutes les pratiques de la religion et d'une piété vraiment chrétienne : c'est à quoi je veux vous porter dans ce discours, qui sera moins une prédication qu'une instruction simple, mais solide. Or, pour vous proposer d'abord tout mon dessein, il y a dans le jubilé surtout trois choses dignes d'être considérées et que j'entreprends de vous expliquer : premièrement, ce que c'est que la grâce du jubilé ; secondement, ce qui est nécessaire pour avoir part à la grâce du jubilé ; et en troisième lieu, ce que doit opérer dans nous la grâce du jubilé. C'est une indulgence, et je vais vous montrer en quoi consiste cette indulgence, et quel en est l'esprit : ce sera la première partie ; ce qu'il faut faire pour gagner cette indulgence, et quelles dispositions nous y devons apporter : ce sera la seconde partie ; enfin, quels effets salutaires doit produire en nous cette indulgence, et quels fruits nous en devons retirer : ce sera la conclusion. Daigne le ciel secourir le zèle qui m'anime, et puissiez-vous bien apprendre à ne pas perdre un avantage si précieux ! Adressons-nous pour cela à Marie, et disons-lui : *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

Qu'est-ce, chrétiens, que l'indulgence du jubilé ? Le jubilé, dans l'ancienne loi, était une année de rémission et de grâce pour le peuple de Dieu ; nous en voyons l'origine et l'institution dans le vingt-cinquième chapitre du Lévitique, où Dieu ordonna à Moïse, qu'en même temps que les prêtres qui devaient lui succéder dans le ministère, auraient fait l'ouverture de cette année sainte, on publierait une rémission générale pour tous les enfants d'Israël ; c'est-à-dire que tous les esclaves seraient mis en liberté, que tous les propriétaires rentreraient dans la possession des biens qu'ils avaient aliénés, que tous ceux qui avaient contracté des dettes en seraient déchargés ; et cela, dit l'Écriture, parce que c'était l'année du jubilé : *Ipse est enim jubilæus* (Levit., XXV). Mais ce n'é-

tailait là, après tout, pour me servir du terme de saint Paul, que l'ombre des biens à venir. Ce jubilé, si mémorable parmi les Hébreux, n'était que pour servir de figure et que pour nous préparer au jubilé de la loi nouvelle ; car ce jubilé de la loi nouvelle est proprement celui où les véritables esclaves, je veux dire ceux que le démon tenait dans la servitude du péché, sont remis dans la pleine et entière liberté des enfants de Dieu ; celui où les pécheurs réconciliés rentrent dans la parfaite jouissance des véritables biens, en recouvrant les mérites qu'ils avaient acquis devant Dieu, et que le péché leur avait fait perdre ; celui où les véritables dettes, j'entends les peines dues au péché, demeurent éteintes et sont universellement abolies.

Or c'est ce jubilé, mes frères, que je vous annonce, et dont nous commençons aujourd'hui à célébrer la solennité : heureux si nous la célébrons dans un esprit chrétien ; heureux si tout ce qui était figuré dans le jubilé autrefois publié par Moïse, s'accomplit en nous ! Il s'agit de vous expliquer en quoi consiste précisément ce jubilé de la loi de grâce, et ce qu'il a de plus essentiel ; le voici : le jubilé de la loi de grâce est proprement la rémission de la peine temporelle qui reste à subir au pécheur, après que son péché lui est pardonné. L'Eglise, à qui Jésus-Christ a donné le pouvoir de lier et de délier, avec assurance que ce qu'elle déliera sur la terre sera délié dans le ciel ; l'Eglise, qui est la dispensatrice du trésor infini des satisfactions de Jésus-Christ, en vertu du jubilé, remet par grâce au pécheur, ce que le pécheur, quoique déjà réconcilié avec Dieu, aurait encore dû souffrir, dans la rigueur de la justice, pour expier parfaitement son péché. Voilà, en deux mots, ce qu'il y a de plus important et de capital dans le jubilé, ou dans la grâce qui nous est offerte quand l'Eglise nous accorde le jubilé : grâce complète, puisqu'elle met le comble à la justification de l'homme criminel et pénitent.

Pour vous rendre ceci plus intelligible, il faut distinguer deux choses dans le péché ; ce que nous appelons la culpabilité, et ce que nous appelons la peine : ce que nous appelons la culpabilité ou l'offense, c'est l'injure faite à Dieu ; et ce que nous appelons la peine, c'est le droit que Dieu se réserve, en pardonnant même le péché, de punir le pécheur ; je dis de le punir temporellement ; au lieu que, par son péché, s'il est mortel, il aurait mérité d'être puni éternellement. Cette culpabilité ou cette offense ne peut jamais être remise que par le sacrement de pénitence ou par la contrition parfaite : cette peine temporelle, que Dieu se réserve, devrait, dans l'ordre de la justice rigoureuse, être acquittée, ou par les œuvres satisfactoires dans cette vie, ou par le purgatoire dans l'autre ; mais, par une grâce spéciale, Dieu la remet en vertu de l'indulgence et du jubilé ; et le jubilé, encore une fois, n'est autre chose que cette rémission.

En vain les ennemis de l'Eglise et des indulgences combattent-ils ce principe par

deux difficultés qu'ils nous opposent ; l'une, que Dieu, dont les œuvres sont parfaites, ne remet jamais le péché à demi, et que la rémission de la peine même temporelle est toujours inséparable de la rémission de l'offense ; l'autre, que Jésus-Christ par sa mort ayant pleinement et abondamment satisfait pour nous, toute autre peine que Dieu exigerait encore du pécheur, son péché lui étant remis, diminuerait le mérite du sacrifice de la croix, qui a été une satisfaction plus que suffisante pour tous les péchés du monde. Deux objections, quoique spécieuses, qui n'ont dans le fond nulle solidité, et qui sont même, dans les maximes de notre religion, deux erreurs grossières et absolument insoutenables. Car, pour répondre à la première, il est, non-seulement indubitable, mais de la foi, que Dieu, selon les lois communes de sa justice, en pardonnant même le péché, se réserve encore le droit de punir temporellement le pécheur. Rien de plus évident dans l'Écriture. Moïse obtient le pardon de son incrédulité ; cependant, pour punition de cette incrédulité même, quoique pardonnée, il n'entrera point dans la terre promise. Nathan déclare à David que Dieu lui a remis son crime : mais il ajoute que, pour l'en punir, Dieu lui prépare des afflictions et des calamités : conduite adorable, où Dieu fait éclater sa sagesse, au même temps qu'il exerce sa miséricorde. Et, pour réponse à la seconde difficulté, il est vrai que Jésus-Christ par sa mort a pleinement et abondamment satisfait pour nous ; mais il est pareillement vrai et de la foi, que l'intention de Jésus-Christ, en satisfaisant pour nous, n'a point été de nous dispenser par là de satisfaire nous-mêmes et de faire pénitence pour nous-mêmes ; qu'au contraire, il a prétendu nous en imposer par là même l'obligation indispensable, c'est-à-dire la nécessité de joindre notre pénitence à sa pénitence, et nos satisfactions à ses satisfactions : car, en qualité de Sauveur, il n'a offert à Dieu sa mort pour nous qu'à cette condition. Mystère que le grand apôtre concevait admirablement, quand il disait : *Adimpleo ea quæ desunt passionum Christi in carne mea* (Coloss., I). Il est vrai que dans l'ordre du salut nos satisfactions doivent être jointes à celles de Jésus-Christ ; mais par l'étroite liaison qui est entre Jésus-Christ et nous, nos satisfactions, comparées aux siennes, sont tellement différentes des siennes, qu'elles en sont néanmoins essentiellement dépendantes : qu'elles sont, dis-je, fondées sur les siennes, de nulle valeur sans les siennes ; qu'elles tirent toute leur efficace et toute leur vertu des siennes, et par conséquent qu'elles ne peuvent préjudicier au mérite des siennes. Tenons-nous-en donc toujours à la même proposition, que Dieu par l'indulgence et le jubilé nous remet la peine temporelle qui était due à nos péchés, et dont l'exacte mesure n'eût pu sans cela être remplie que par nos satisfactions.

Ainsi l'Église catholique, seule et infallible dépositaire du vrai sens de l'Écriture, l'a-t-elle entendu en expliquant cette promesse

faite à saint Pierre, comme au chef du troupeau de Jésus-Christ : *Quodcumque solveris super terram, erit solutum et in cælis* (Matth., XVI). Et ainsi la même Église gouvernée et conduite par le Saint-Ésprit l'a-t-elle toujours pratiqué, puisque l'usage des indulgences et le pouvoir de les accorder dont elle est en possession, est d'une tradition immémoriale dans le christianisme. Car c'est en vertu de ce pouvoir que saint Paul, au nom de Jésus-Christ, accorda par indulgence à l'incestueux pénitent de Corinthe la grâce la plus complète. Je dis l'incestueux pénitent, et déjà sûrement converti à Dieu par la fervente contrition dont il avait donné des marques si édifiantes, que l'Apôtre voulait même qu'on le consolât, en lui remettant le reste de la peine que méritait son péché, et en le rétablissant dans la société des fidèles. C'est en vertu de ce pouvoir que les évêques des premiers siècles usaient d'indulgence envers ceux qui, dans les persécutions, vaincus par la rigueur des supplices, avaient abjuré ou paru abjurer la foi, en les tenant quittes, à la prière des martyrs, des peines qu'ils avaient encourues par leur apostasie, lorsque, touchés d'un repentir sincère et vif, ils demandaient avec gémissements et avec larmes cette rémission.

Vous me direz qu'il ne s'agissait alors que des peines canoniques, de ces peines qu'il fallait subir dans le gouvernement extérieur de l'Église ; mais il suffit de lire saint Cyprien, pour être convaincu qu'il s'agissait même des peines dues à la justice divine. Car, selon la doctrine de ce Père, les peines canoniques n'étaient pas seulement imposées pour satisfaire à l'Église, mais pour satisfaire à Dieu ; et quiconque en esprit de pénitence accomplissait les peines canoniques, autant et selon qu'il les accomplissait, était autant et à proportion déchargé de celles dont il se trouvait redevable au tribunal de Dieu. Il s'ensuit donc que l'indulgence, qui tenait lieu de la peine canonique, devait produire le même effet que la peine canonique, et procurer aux pénitents le même avantage que la peine canonique ; autrement, bien loin de leur être favorable, elle leur eût été nuisible, puisqu'en les déchargeant devant les hommes sans les décharger devant Dieu, elle les eût encore privés d'un des plus efficaces moyens de satisfaire à Dieu, qui était la peine canonique même. C'est conformément à cette doctrine, et sur le fondement de ce pouvoir donné à saint Pierre, que les indulgences se sont établies dans le monde chrétien ; que de siècle en siècle l'usage s'en est répandu, affermi, perfectionné ; que les plus distingués d'entre les Pères les ont reconnues, que les conciles œcuméniques les ont autorisées, que les plus graves théologiens les ont éclaircies, que saint Grégoire, pape, les a accordées, que saint Bernard les a prêchées, que les peuples les ont reçues avec joie ; que les jubilé parmi les fidèles ont été dans une si grande vénération, qu'ils ont produit dans l'Église de Dieu des fruits de grâce si abondants, des conversions si éclatantes, des re-

nouvellements de ferveur si exemplaires : marque visible que ce n'était pas l'ouvrage des hommes, mais que Dieu en était l'auteur.

J'avoue néanmoins qu'il a pu se glisser sur cela des abus dans le christianisme : car de quoi n'abuse-t-on pas, et qu'y a-t-il de saint et de sacré que l'on ne profane pas? Mais, outre que l'Eglise, par sa sagesse, a bien su corriger tous ces abus; outre qu'elle les a retranchés avec un zèle digne de sa piété; outre qu'elle s'est particulièrement appliquée à bannir ce qui servait de prétexte à l'hérésie pour décrier les indulgences, savoir, l'esprit d'intérêt; outre que les règles qu'elle s'est prescrites à ce dessein ont été inviolablement et saintement observées; outre qu'elle a réduit par là les indulgences à un usage tout spirituel et à un désintéressement dont ses plus critiques censeurs sont forcés de convenir, l'abus même des indulgences nous doit être une preuve de leur vérité et de leur sainteté : car, selon la maxime de Tertullien, on n'abuse que de ce qui est bon, et on ne profane que ce qui est saint. De là jugeons avec quelle raison les Peres du concile de Trente ont défini que les indulgences étaient salutaires au peuple chrétien, et ont prononcé anathème contre tous ceux qui oseraient dire, ou qu'elles sont vaines et inutiles, ou que l'Eglise n'a pas le pouvoir de les accorder. Tellement que la vérité des indulgences, aussi bien que leur sainteté, est désormais un dogme de foi dont il n'y a point de catholique qui ne doive se faire un point de créance et de religion.

Cependant on demande par où le jubilé est différent des autres indulgences, et surtout de ces indulgences qu'on appelle plénières, puisqu'on ne peut, ce semble, rien ajouter à leur plénitude. Il est vrai qu'on n'y peut rien ajouter quant à la rémission de la peine due au péché, en quoi j'ai dit que consistait l'essentiel de l'indulgence; mais il y a, du reste, dans le jubilé, trois circonstances qui lui sont propres, et qui le distinguent des indulgences communes. Car je dis que c'est une indulgence beaucoup plus solennelle, une indulgence beaucoup plus privilégiée, enfin une indulgence beaucoup plus sûre. Ecoutez-moi, et instruisez-vous. C'est une indulgence plus solennelle : pourquoi? parce qu'elle est plus universelle et qu'elle s'étend à tout le monde chrétien; parce qu'on y observe des cérémonies et plus augustes et plus saintes; parce que la publication, la célébration, la clôture de cette indulgence, se font avec un appareil plus capable d'exciter les cœurs, et de leur inspirer des sentiments de piété; parce qu'en effet la dévotion alors est plus fervente et plus unanime : tout y concourt, et tous les fidèles réunis s'assemblent devant les autels, et de concert viennent solliciter le ciel et présenter à Dieu leurs prières. C'est une indulgence plus privilégiée : pourquoi? parce qu'elle est accompagnée de plusieurs grâces, que l'Eglise, comme une charitable mère, veut bien accorder à ses enfants, mais qu'elle ne leur accorde que

pour ce saint temps, et qu'en faveur du jubilé. Tel est, par exemple, le pouvoir qu'elle donne à chaque fidèle de se faire absoudre de toutes sortes de crimes sans restriction et sans réserve; de se faire relever de toute sorte de censures; de se faire dispenser, au moins par échange, de certains vœux, à l'accomplissement desquels il est survenu des obstacles : grâces encore une fois dépendantes du jubilé, et spécialement attachées à ces jours de bénédiction et de salut. C'est une indulgence plus sûre : et comment? parce qu'elle est donnée pour des raisons et des fins plus importantes; d'où il s'ensuit qu'on peut moins douter de sa validité. Or, par cette règle dont tous les théologiens conviennent, ne puis-je pas dire qu'il n'y eut jamais d'indulgence plus assurée que celle qui nous est maintenant offerte? car, outre la raison générale de l'année sainte et du siècle révolu, il s'agit dans ce jubilé des plus pressants intérêts de la religion; d'obtenir de Dieu une paix nécessaire à toute l'Eglise, de détourner le fléau de la plus funeste guerre dont le monde chrétien ait jamais été menacé. Ah! mes frères, nous sommes si sensibles aux maux qui nous affligent; nous nous épanchons si volontiers en des plaintes et des murmures qui outragent la Providence, et qui, bien loin de nous soulager, ne font qu'augmenter et que perpétuer nos peines, puisque la Providence outragée, au lieu de retirer son bras, s'appesantit encore sur nous plus rudement. Mais voici le remède, et le remède le plus prompt et le plus certain : Dieu veut être fléchi, et il nous en fournit lui-même le moyen le plus efficace; il veut être désarmé, et il ne tient qu'à nous d'arrêter le coup qu'il est près de lancer sur nos têtes. Si nous ne profitons pas de cette heureuse conjoncture pour attirer sur nous ses miséricordes, ne nous étonnons plus qu'il nous frappe et qu'il nous fasse éprouver toute la rigueur de sa justice. Quoi qu'il en soit, pour quelles causes plus essentielles le vicaire de Jésus-Christ peut-il user du pouvoir qu'il a d'ouvrir le trésor des indulgences, et quand en use-t-il plus sagement et plus sûrement qu'en de pareilles occasions?

Recevons-la donc cette indulgence avec respect, avec reconnaissance et actions de grâces, avec toute l'obéissance de la foi. Prenez-garde : avec respect, comme chrétiens; avec reconnaissance et actions de grâces, comme pécheurs; avec toute l'obéissance de la foi, comme catholiques. Recevons-la, dis-je, comme chrétiens, avec un profond respect : c'est l'application qui nous est faite des satisfactions surabondantes de Jésus-Christ; c'est un précieux écoulement de ces divines sources du Sauveur dont parle le Prophète, et que nous n'épuiserons jamais; c'est un surcroît de l'efficace et de la vertu de son sang, dont la moindre goutte aurait suffi pour racheter mille mondes. Avec quel sentiment de vénération n'aurais-je pas recueilli les gouttes de ce sang adorable, lorsqu'il le répandait pour moi sur la croix? Serais-je

assez insensible et assez endurci pour négliger les moyens dont il se sert pour me l'appliquer? Recevons-la, comme pécheurs, avec actions de grâces : c'est ce qui doit mettre le comble aux miséricordes divines ; c'est ce qui doit rendre notre justification complète ; c'est le supplément de notre pénitence ; c'est un secours dont Dieu nous a pourvus pour nous acquitter auprès de lui. Si, de sa part, un ange allait annoncer à un réprouvé dans l'enfer qu'une telle rémission lui est accordée, quels seraient les transports de sa reconnaissance et de sa joie? Nous sommes pécheurs, et peut-être plus pécheurs que bien des réprouvés que Dieu n'a pas prévenus comme nous, qu'il n'a pas attendus comme nous, pour qui il n'a pas eu la même prédilection que pour nous. Quel avantage de pouvoir payer si aisément tant de dettes! par où l'avons-nous mérité? et moins nous l'avons mérité, plus nous doit-il être un motif puissant pour redoubler notre gratitude et notre amour. Recevons-la, comme catholiques, avec toute l'obéissance de la foi : c'est par le mépris des indulgences qu'a commencé le schisme de l'hérésie ; c'est par l'estime que nous en ferons que doit paraître notre attachement inviolable à l'Eglise et notre zèle pour son unité. La censure maligne et présomptueuse des indulgences fut le principe de tous les malheurs de Luther : son exemple est une leçon pour nous ; et, afin de nous la rendre salutaire, autant sur l'article des indulgences que sur les autres, croyons ce que croit l'Eglise, pratiquons ce qu'elle pratique, honorons ce qu'elle autorise. Quel risque courons-nous en nous attachant à elle ; et quel risque ne courons-nous pas, pour peu que nous nous écartions de la soumission qu'elle exige de nous? Mais vous voulez maintenant savoir ce que nous avons à faire pour participer à la grâce du jubilé, et quelles dispositions y sont nécessaires : c'est de quoi je vais vous instruire dans la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Deux choses, chrétiens, sont indispensablement nécessaires pour avoir part à l'indulgence du jubilé : être en état de grâce avec Dieu, voilà la disposition habituelle, et accomplir les œuvres prescrites par le vicaire de Jésus-Christ, voilà la disposition actuelle. Mettons l'une et l'autre dans tout son jour, et donnez à ceci, s'il vous plaît, une attention particulière.

Je dis d'abord qu'il faut être en état de grâce avec Dieu ; car l'indulgence, et surtout la plus signalée de toutes les indulgences, est une faveur qui ne s'accorde qu'aux justes et aux amis de Dieu. L'Eglise invite les pécheurs à y participer ; mais elle n'y admet que les pécheurs convertis et réconciliés ; elle en exclut les endurcis et les impénitents. Si vous êtes de ce nombre, ce n'est point pour vous qu'elle ouvre ses trésors. Tandis que vous vivez dans ce triste état, tandis que vous êtes ennemi de Dieu et enfant de colère, il n'y a point de jubilé pour vous. Dieu est le maître de ses dons, pour

les répandre sur qui il veut et aux conditions qu'il veut : or la première condition, pour profiter de celui-ci, est que vous soyez revêtu de la grâce sanctifiante et du caractère de ses enfants bien-aimés. De là je tire trois conséquences que vous devez bien remarquer, parce qu'elles sont essentielles. Première conséquence : puisqu'il faut être en état de grâce, il faut donc renoncer à tout péché, car la grâce et le péché ne peuvent convenir. Renoncement absolu, sincère, efficace, et tel qu'il doit être pour mettre le pécheur en disposition de trouver grâce devant Dieu ; sans cela rien de plus inutile que l'indulgence, ou plutôt sans cela nulle indulgence. Dieu peut bien remettre le péché sans en remettre toute la peine ; mais il ne remet jamais la peine du péché, tandis que le péché subsiste : or, il subsiste tandis que le pécheur n'y renonce pas, ou n'y a pas renoncé. Seconde conséquence : puisqu'il faut renoncer à tout péché, il suffit donc d'avoir la conscience chargée d'un seul péché mortel, pour être incapable de gagner l'indulgence du jubilé : je dis plus, et j'ajoute qu'il suffit d'être devant Dieu coupable d'un seul péché véniel à quoi l'on est encore secrètement attaché, pour ne la pouvoir gagner dans toute son étendue ; car au moins ne la peut-on gagner par rapport à ce péché véniel dont la tache n'est pas effacée. Tel est l'ordre de Dieu plein d'équité ; il ne se relâche de ses droits, quant à la peine du péché, qu'à mesure et à proportion que nous en détestons l'offense. Troisième conséquence : il faut donc être vraiment contrit et pénitent, car c'est en termes exprès ce que porte la bulle : *Vere contritis et pœnitentibus* ; mais, indépendamment de la bulle, la chose est évidente par toutes les règles du bon sens et de la raison, beaucoup plus de la religion et du droit divin. Or, sur cela, chacun doit s'éprouver soi-même, pour reconnaître s'il est en état de prétendre à la grâce du jubilé ; et par là l'on doit faire le discernement de ceux qui le gagnent d'avec ceux qui ne le gagnent pas.

En effet, on verra pendant ce saint temps un nombre infini de chrétiens qui, pour avoir part à l'indulgence du jubilé, paraîtront touchés de contrition, en donneront des marques publiques, pratiqueront les œuvres de la pénitence jusqu'à certain point ; assiègeront en foule les tribunaux, confesseront leurs péchés, se frapperont la poitrine, verseront même des larmes ; mais, dans cette foule et sous ces dehors spécieux, y aura-t-il beaucoup de vrais pénitents? Vous le savez, mon Dieu, vous à qui rien n'est caché, et qui pénétrez jusque dans le fond des cœurs ; vous savez si le nombre des vrais pénitents répondra à l'abondance de vos miséricordes. Ce que je sais, c'est que vos miséricordes, quoique abondantes, sont, même dans ce temps de salut, limitées et uniquement réservées à ceux dont la contrition est sincère et solide ; ce que je sais, c'est que la fausse pénitence ne doit espérer de vous, dans aucun temps, ni grâce, ni ré-

mission : les vrais pénitents, ce sont ceux qui ne se contentent pas de pleurer le péché, mais qui en retranchent la cause, mais qui en quittent l'occasion, mais qui en réparent les pernicious effets, mais qui en font cesser le scandale, mais qui en cherchent les remèdes, mais qui s'y assujettissent de bonne foi : voilà les preuves d'une contrition non suspecte, et voilà, sans en rien excepter, les dispositions absolument requises pour l'indulgence dont je parle. Or, combien peu s'acquitteront fidèlement, pleinement, exactement de tous ces devoirs, et, par une suite nécessaire, combien seront trompés et se tromperont eux-mêmes, dans la vaine confiance dont ils se laisseront flatter, d'avoir reçu le bienfait du Seigneur, et d'avoir pris pour cela toutes les mesures convenables ?

De là même concluons encore, mes chers auditeurs, qu'il n'est donc pas vrai que l'indulgence, ni par conséquent le jubilé, anéantisse la pénitence, ainsi que les hérétiques nous l'ont reproché : car, bien loin d'anéantir la pénitence, le jubilé la suppose comme la première et la plus essentielle de toutes les conditions ; et l'on ne peut dire non plus que le jubilé soit un relâchement de la pénitence, puisque c'est au contraire le plus engageant et le plus pressant de tous les motifs dont se sert l'Eglise pour exciter les pécheurs à faire de dignes fruits de pénitence : et certes, à quiconque raisonnera juste dans les principes de la doctrine catholique, le jubilé bien entendu et l'indulgence bien conçue ne peut inspirer que l'esprit de pénitence. Car qu'y a-t-il de plus propre à me faire prendre les voies de la pénitence, et de la parfaite pénitence, que d'envisager ce que l'Eglise me propose et ce que Dieu me promet, si je suis assez heureux pour y entrer, savoir, l'entière rémission des peines dues à mes péchés, si je les déteste, si j'en détache mon cœur, en un mot, si ma pénitence a toutes les qualités qu'elle doit avoir pour me remettre en grâce avec mon Dieu ? Persuadé qu'une telle pénitence est le seul moyen pour obtenir cette rémission, quels efforts ne fais-je pas et quelles victoires ne suis-je pas déterminé à remporter sur moi-même, pour surmonter toutes les difficultés qui pourraient s'opposer à ma conversion ? On dit : J'en serai quitte pour peu de choses, et il ne m'en coûtera que de faire ce qui est prescrit par la bulle : ainsi parle une âme peu éclairée, qui ne connaît pas la grâce de Dieu ; ainsi pense une âme mondaine, qui cherche à se consoler dans le désordre de sa vie tiède et lâche, qu'elle veut toujours soutenir. L'une et l'autre se fait de l'indulgence un prétexte à son impénitence ; mais d'où vient l'impénitence de l'une et de l'autre ? est-ce du jubilé même ? non sans doute, mais des fausses conséquences qu'elles tirent l'une et l'autre de l'indulgence et du jubilé.

En suivant les maximes catholiques, je n'ai garde de tomber en de pareilles erreurs ; car, m'attachant à ces paroles qui en sont le solide préservatif : *Vere penitentibus et*

contritis, je veux dire à la nécessité d'être vraiment contrit et pénitent, bien loin de croire que j'en serai quitte pour peu de chose, en faisant ce qui est ordonné, je comprends que le jubilé m'engage à ce qu'il y a dans la religion de plus difficile, de plus héroïque et de plus grand, qui est une vraie conversion ; je comprends que, pour me disposer à la grâce du jubilé, il n'y a point de violence que je ne doive me faire, point de passion que je ne doive sacrifier, point d'attache que je ne doive rompre, point de commerce dangereux que je ne doive m'interdire : pourquoi ? parce que tout cela est de l'essence d'une conversion véritable et chrétienne. En suivant les maximes catholiques, comme je dois compter pour rien tout ce qui est d'ailleurs ordonné, si l'on en sépare cette vraie conversion ; aussi puis-je, sans présomption, me promettre de la bonté de Dieu que tout le reste, quoique peu de chose, ne laissera pas de lui être agréable, et de m'aider à apaiser sa justice, si cette vraie conversion en est le fondement. A quoi sert le jubilé, dit un chrétien lâche, si l'on n'en est pas moins obligé à faire pénitence ? et moi je réponds : Il me sert à m'acquitter pleinement envers Dieu des dettes dont, malgré toute ma pénitence, je pourrais encore lui être redevable ; car, par la même raison qu'après avoir fait tout ce qui m'est commandé, je dois toujours me regarder comme un serviteur inutile, aussi, quelque exacte et quelque fervente que puisse être ma pénitence, je dois encore me considérer comme un pécheur qui est en reste avec Dieu : et c'est alors que l'indulgence m'est profitable, c'est alors que le jubilé supplée à mon impuissance et met le comble à ma justification. En suivant les maximes catholiques, je ne me sens point porté au relâchement de la pénitence ; car, ne pouvant jamais être assuré si ma pénitence a été véritable, et si j'ai participé à l'indulgence du jubilé, parce que je ne puis jamais savoir si je suis digne d'amour ou de haine, ma seule ressource, dans cette affligeante incertitude, est de continuer toujours à faire pénitence, comme s'il n'y avait point eu pour moi d'indulgence.

C'est bien plutôt dans les principes des hérésiarques et dans leurs dogmes scandaleux, que l'on découvre le relâchement visible et même l'anéantissement total de la pénitence ; car n'est-ce pas la détruire et l'anéantir, que de la faire consister, comme ils l'ont prétendu, dans un simple acte de foi par où le pécheur se croit justifié et s'assure en effet de l'être, sans en avoir d'autre témoignage que celui qu'il s'en rend au fond de son cœur ? N'est-ce pas anéantir la pénitence, que de la réduire par là à l'exercice le plus aisé et le plus commode, à un exercice qui ne mortifie en rien, qui n'assujettit rien et qui ne coûte rien davantage que de se consoler dans la créance bien ou mal fondée que nos péchés nous sont remis ? n'est-ce pas anéantir la pénitence, que de la dépouiller, comme ont fait les auteurs du schisme, de toutes les œuvres humiliantes, laborieuses

et pénibles, en abolissant la confession, en supprimant toute l'austérité de la satisfaction, en décrivant les macérations du corps, en faisant cesser l'obligation du jeûne; en déchargeant le pécheur de tout cela, en lui rendant tout cela odieux; en n'exigeant autre chose de lui, sinon qu'il croie, sans hésiter, que, malgré ses péchés, il est revêtu de la justice de Jésus-Christ; et par là lui accordant plus qu'il ne pourrait, selon nous, espérer de l'indulgence et de la pénitence jointes ensemble, puisque, indépendamment de l'une et de l'autre, on l'assure qu'il ne doit plus rien à la justice de Dieu? Mais surtout n'est-ce pas anéantir la pénitence, et renverser toutes les idées que l'Écriture nous en donne, de dire, comme les hérésiarques, que quand le pécheur est une fois justifié, il ne peut plus perdre la grâce; que, quelque crime ensuite qu'il commette, ses crimes ne lui sont plus imputés? La rémission des peines, que Dieu accorde par l'indulgence à un pécheur contrit et humilié, a-t-elle rien qui approche de ce relâchement, et fut-il jamais une indulgence, si je puis ainsi parler, plus monstrueuse que celle-là, et plus chimérique?

Cependant, pour recevoir l'indulgence du jubilé, suffit-il d'être en état de grâce? non, chrétiens; mais je dis qu'il faut encore accomplir les œuvres ordonnées par la bulle; les accomplir réellement: l'intention et la volonté, quoique sincère, ne suffirait pas; les accomplir toutes, une seule omise, c'est assez pour nous priver de tout droit à l'indulgence; les accomplir au temps marqué, afin que, jointes ensemble, elles en aient plus de force et plus de vertu; les accomplir en esprit de pénitence, puisque, par une espèce de compensation, elles nous doivent tenir lieu d'une plus ample et plus sévère pénitence.

Mais quelles sont ces œuvres? Souffrez, mes frères, que, pour votre instruction, j'en fasse ici un détail abrégé: elles se réduisent à six.

En premier lieu, commencer les œuvres prescrites par la confession, afin que tout le reste, étant fait en état de grâce, en soit plus méritoire, plus satisfactoire, plus saint, plus digne de Dieu; et faire cette confession avec le même soin, la même ferveur que si c'était la dernière de la vie, puisque l'effet du jubilé doit être de nous mettre en état d'aller jouir sans délai de la possession de Dieu, si la mort tout à coup nous enlevait.

En second lieu, faire des aumônes, pour répandre sur les membres vivants de Jésus-Christ les tributs que la pénitence impose à la charité. La bulle ne détermine point la quantité de ces aumônes, parce qu'elle suppose que vous les ferez chacun à proportion de votre pouvoir, mais encore plus chacun à proportion du nombre de vos péchés dont vous attendez la rémission. Car, selon la parole du Sauveur, celui à qui on remet plus, doit plus aimer, et par conséquent plus donner.

En troisième lieu, jeûner si la bulle l'ordonne; et, quand elle ne l'ordonnerait pas,

jeûner pour être plus en disposition de fléchir Dieu. Qui sait, disait le prophète, exhortant le peuple de Dieu à l'abstinence et au jeûne, qui sait si le Seigneur ne se tournera pas vers vous, et si, touché de vos jeûnes, il ne vous pardonnera pas?

En quatrième lieu, visiter les églises assignées, pour honorer les martyrs dont les reliques y sont en dépôt. Ces glorieux martyrs ont satisfait à Dieu, et le surplus de leurs satisfactions, qui ne leur a pas été nécessaire pour eux-mêmes, fait encore une partie du trésor qui nous est appliqué par le jubilé.

En cinquième lieu, prier avec toute l'Église, et conformément aux intentions du vicaire de Jésus-Christ. L'union des fidèles avec leur chef est un des plus efficaces et des plus excellents moyens pour obtenir de Dieu miséricorde.

Enfin, conclure par la communion, en vertu de laquelle Jésus-Christ lui-même vient dans nous, demeure en nous, demande grâce pour nous. Quel sujet n'avons-nous pas de l'espérer, aidés d'un si puissant intercesseur?

Ah! chrétiens, admirons la bonté de notre Dieu, qui veut bien, à de telles conditions, se relâcher de tous ses droits; et reconnaissons qu'il n'appartient qu'au Père des miséricordes d'en user de la sorte envers des criminels qu'il pourrait abandonner à toute la rigueur de sa justice. Non, il n'appartient qu'à lui: les hommes, pour de légères offenses, exigent les plus rigoureuses et les plus longues satisfactions; et le monde même y est tellement accoutumé, qu'on ne s'en étonne point; qu'on se soumet sans hésiter à toutes les réparations que peut demander un maître dont on a encouru la disgrâce, qu'on s'estime encore heureux de s'insinuer tout de nouveau, de se rapprocher et de rentrer en faveur auprès de lui. Combien y a-t-il pour cela de temps à attendre? combien y a-t-il d'intrigues à former et d'intercesseurs à employer? et toutefois, de quoi souvent s'agit-il, et quelle est cette faute qui coûte tant de repentirs et de peines? peut-être une parole indiscrete et peu respectueuse, peut-être un service mal rendu et une négligence.

Voilà, pécheurs, par une utile comparaison, ce qui vous doit faire goûter votre bonheur, d'avoir à traiter maintenant avec un Dieu qui vous remet tout et qui demande si peu pour une abolition si parfaite. Tel m'écoute, qui, depuis les dix et les vingt années a vécu dans le crime: c'est un libertin qui, par état et par profession, s'est porté à toutes les impiétés; c'est un voluptueux qui, dominé par la plus honteuse passion, a vieilli dans la débauche; quel comble de dettes, et que fera-t-il pour les acquitter? A tout autre tribunal que celui de Dieu, il n'y aurait plus d'espérance, plus de retour, plus de rémission; mais, au tribunal de la divine miséricorde, il peut, s'il le veut, se décharger du fardeau et de tout le fardeau qui l'accable. Oui, mon cher auditeur, eussiez-vous

été jusqu'à présent l'homme le plus abandonné à vos passions, et le nombre de vos péchés, pour me servir de cette figure du prophète, passât-il le nombre des cheveux de votre tête, ou celui des grains de sable qu'étale la mer sur ses rivages, il ne s'agit maintenant, pour en être quitte devant Dieu, et vraiment quitte, et pleinement quitte, et irrévocablement quitte, il n'est, dis-je, question, supposé le repentir sincère de votre cœur, que de quelques jours consacrés au jeûne, que de quelques heures employées à la prière, que de quelques œuvres de la charité et de la piété chrétienne. Etes-vous assez ennemi de vous-même pour perdre volontairement la plus grande de toutes les grâces, lorsqu'elle vous est si libéralement accordée, lorsqu'elle vous est plutôt donnée que vendue, lorsque vous avez tant à craindre qu'elle ne vous soit enlevée pour jamais, et que n'ayant pas été pour vous, par votre endurcissement, une grâce de rémission, elle ne devienne contre vous un titre de condamnation ? Êtes-vous, ou assez peu instruit, ou assez peu touché du malheur d'un homme livré à la justice divine et à ses redoutables châtimens, pour ne travailler pas à les prévenir et à vous en préserver ? Mais saint Paul, saisi lui-même de frayeur, tout apôtre qu'il était, ne vous dit-il pas que c'est une chose terrible que de tomber dans les mains du Dieu vivant ? *Horrendum est incidere in manus Dei viventis* (Hebr. X). Achéons, et pour dernière instruction, voyons ce que doit opérer dans nous l'indulgence du jubilé, et quels fruits nous en devons retirer ; c'est la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

Vous me demandez, chrétiens, ce que doit produire en nous la grâce du jubilé : il est aisé de vous répondre. Car je dis que, dans le dessein de Dieu et de l'Eglise, la fin du jubilé est le renouvellement intérieur de nos personnes ; celui que saint Paul recommandait si souvent aux fidèles, quand il leur disait : *Renovamini spiritu mentis vestræ* (Ephes. IV) : Renouvelez-vous en esprit, et dans l'intérieur de vos âmes : celui que chacun de nous doit éprouver et sentir dans soi-même ; en sorte que par le jubilé nous devenions en Jésus-Christ de nouvelles créatures, des hommes intérieurement sanctifiés ; et que nous puissions nous écrier comme David : *Dixi : Nunc cæpi* (Ps. LXXVI) : C'est maintenant que je commence à reconnaître et à servir Dieu. Tout le reste de ma vie s'est passé dans l'oisiveté, dans la dissipation, dans le désordre, dans l'oubli de mes devoirs, dans le dérèglement de mes passions. c'est maintenant que je veux commencer à vivre en chrétien : *Dixi : Nunc cæpi*.

Renouvellement qui ne doit consister, ni en de vains projets, ni en des idées vagues et générales, mais qui doit paraître dans la réforme de nos actions, de nos conversations, de nos occupations, de nos dévotions ; dans un plus grand attachement à nos obligations, dans une plus fervente application à tout ce qui regarde le service et le culte de Dieu,

dans une plus exacte préparation aux sacrements, dans une plus vive et plus respectueuse attention à la prière, dans une conduite plus charitable envers le prochain, dans une plus exacte vigilance sur nous-mêmes ; tellement qu'en tout cela on aperçoive le changement exemplaire et visible qui s'est fait en nous, et qu'à notre égard la parole de l'Apôtre se vérifie : *Vetera transierunt, ecce facta sunt omnia nova* (II Cor. V) : Ce qui restait de vieux et de corrompu est passé, tout est devenu nouveau. Voilà, dis-je, quel doit être le fruit du jubilé ; voilà pourquoi il est institué. Car de prétendre avoir eu part à cette grâce, de se flatter d'avoir gagné cette indulgence, et se trouver toujours le même homme, c'est-à-dire toujours rempli des mêmes imperfections, sujet aux mêmes faiblesses, engagé dans les mêmes vices, aussi esclave de ses sens, aussi dominé par son humeur, aussi dérégulé et aussi dissipé, aussi lâche et aussi mondain, abus, mes chers auditeurs, et illusions. Si cela était, que serait-ce que le jubilé, si vénérable néanmoins et si saint ? une pure cérémonie, et rien davantage. Et qu'est-ce, en effet, autre chose pour tant de chrétiens ? l'exemple qu'ils doivent à une famille qui les observe, à toute une maison qui a les yeux sur eux, au public dont ils craignent la censure ; certaines considérations tout humaines, et, si voulez même, je ne sais quel reste de religion ; tout cela les engage à suivre la multitude, et à faire ce que font les autres. Ils pratiquent le jeûne, ils visitent les autels, ils récitent des prières, ils donnent l'aumône, ils approchent du tribunal de la pénitence, ils paraissent à la table de Jésus-Christ, ils ne manquent à rien de tout ce que nous pouvons appeler l'extérieur et comme l'appareil du jubilé. Mais dehors spécieux et belles apparences, dont la suite fera bientôt connaître le déguisement et l'erreux : car, après ces saints jours, on les verra tels qu'ils étaient, on verra cette femme ne rien retrancher de ses parures et de ses ajustemens, de son luxe et de ses dépenses ; on verra cet homme toujours dans les mêmes jeux, les mêmes compagnies, les mêmes spectacles ; ce père n'en sera pas plus attentif à l'éducation de ses enfans ; cette mère n'en sera pas plus appliquée à établir l'ordre dans son domestique ; ce magistrat n'en sera pas plus assidu aux fonctions de sa charge ; ce médisant n'en parlera pas avec moins de liberté, cet ambitieux n'en formera pas moins de projets pour l'avancement de sa fortune ; ce riche n'en aura pas moins d'ardeur pour entasser biens sur biens ; enfin, nul changement, nulle réformation de mœurs ; et alors le mystère se découvrira : je veux dire qu'alors il ne sera pas difficile de connaître s'ils ont reçu la grâce du jubilé ; ou plutôt qu'il sera aisé de conclure absolument que ç'a été une grâce perdue pour eux. Et en effet, j'examine la chose dans le fond, et je remonte au principe : avoir gagné l'indulgence du jubilé, c'est de bonne foi s'être réconcilié avec Dieu ; pour s'être de bonne

foi réconcilié avec Dieu, il faut de bonne foi être retourné à Dieu, et, pour y être retourné de la sorte, avoir de bonne foi détesté le péché, de bonne foi renoncé au péché, de bonne foi résolu et promis de se préserver du péché, et de prendre une conduite tout opposée à ses premiers égarements. Or, peut-on croire avec quelque vraisemblance qu'une telle conversion, que de telles résolutions et de telles promesses se fussent si tôt démenties, si elles avaient été sincères ? Je vous le donne à juger, chrétiens ; et quoi que vous en puissiez penser, je m'en tiens toujours à ma proposition, qu'un des principaux effets de cette indulgence que je vous prêche doit être le renouvellement de votre vie : *Ecce facta sunt omnia nova.*

Mais, dites-vous, sans attendre le jubilé, si nous sommes fidèles à la grâce, tous les temps ne sont-ils pas bons pour travailler à ce renouvellement de nous-mêmes, et ne doivent-ils pas être pour nous des temps de conversions ? Je l'avoue, mes chers auditeurs, ils le doivent être, et par cette raison ils le sont tous, quant à l'obligation, puisqu'il n'y en a aucun où Dieu, si nous sommes dans le désordre, ne nous commande d'en sortir et de nous convertir ; mais ils ne le sont pas tous, ou du moins ils ne le sont pas également quant à la disposition de nos cœurs ; ni même, du côté de Dieu, quant à la préparation des grâces auxquelles notre conversion est attachée. Car il est de la foi qu'il y a des temps dans la vie plus propres que les autres et plus favorables pour le salut ; des temps où il est plus possible et plus facile de trouver Dieu : *Querite Dominum dum inveniri potest (Ps. XXXV)* ; des temps où il est plus utile et plus nécessaire de l'invoquer, parce qu'il est plus proche de nous : *Invocate eum dum prope est (Ibid.)* ; des temps choisis par la Providence, pour opérer dans nous ce changement de la main du Très-Haut, dont David se rendait à lui-même le témoignage, quand il disait avec une humble confiance et avec action de grâces : *Dixi : Nunc cepi, hæc mutatio dexteræ Excelsi (Ps. LXXVI).*

Or, un de ces temps choisis spécialement de Dieu, un de ces temps favorables, un de ces temps de salut et de conversion, c'est le jubilé ; et je puis bien lui appliquer ce que saint Paul disait aux Corinthiens : *Ecce nunc tempus acceptabile, ecce nunc dies salutis (II Cor., VI).* Temps de crise, si j'ose ainsi m'exprimer, temps de crise et pour les pécheurs et pour les justes : pour les pécheurs, parce que la grâce dont Dieu les prévient fait en eux les derniers efforts pour les tirer du dangereux état où le péché les a réduits ; pour les justes, puisqu'ils ont besoin de ce secours extraordinaire pour sortir de l'état de tiédeur dont ils auraient à craindre sans cela les suites funestes : *Ecce nunc tempus acceptabile, ecce nunc dies salutis.*

Aussi, chrétiens, le jubilé est-il l'engagement le plus naturel à ce renouvellement de vie, le moyen le plus efficace de ce renouvellement de vie, l'occasion la plus avantageuse à ce renouvellement de vie : prenez garde

à ces trois pensées. L'engagement le plus naturel à ce renouvellement de vie : car comment puis-je sans cela reconnaître le don de Dieu, et comment puis-je l'honorer dans ma personne, si je ne suis intérieurement et parfaitement renouvelé selon Dieu ? Dieu, en m'accordant la grâce du jubilé, remet en quelque façon tous les intérêts de sa justice, et répand sur moi sans réserve tous les trésors de sa miséricorde. N'est-il pas juste que je réponde à ce bienfait inestimable par un redoublement de zèle ; et qu'en reconnaissance de ce que Dieu a fait pour moi, après m'être reproché d'avoir fait jusqu'à maintenant si peu pour lui, je commence à le servir avec un cœur nouveau et comme un homme nouveau ? Le moyen le plus efficace de ce renouvellement de vie : pourquoi ? c'est que le jubilé par la plénitude des grâces qu'il renferme, en ôte le principal et l'unique obstacle. Ce qui nous empêche de nous élever à Dieu, et de marcher dans la pratique de cette vie nouvelle dont parle saint Paul, c'est le poids du péché qui nous accable. Or, nous en sommes pleinement déchargés par le jubilé : c'est donc alors que nous avons droit de dire : *Deponentes omne pondus et circumstantans nos peccatum, curramus ad propositum nobis certamen (Heb., XII)* : Déchargés de tout ce qui nous appesantissait, et absolument délivrés des liens du péché qui nous serraient si étroitement, courons avec joie dans la carrière du salut qui nous est ouverte. L'occasion la plus avantageuse pour ce renouvellement de vie ; et, en effet, si dans le dessein que nous avons de retourner à Dieu, nous étions encore retenus par les considérations du monde, si, par un respect humain, nous avions encore de la peine à nous déclarer, non-seulement le jubilé nous y invite, mais il nous en facilite l'exécution. A combien de pécheurs et de pécheresses, à combien de mondains et de mondaines ce saint temps n'a-t-il pas été, pour user de ce terme, l'époque de leur conversion, jusqu'à leur avoir attiré l'estime et les éloges du monde même.

Ne différons donc pas davantage une affaire aussi importante que celle du parfait renouvellement et du changement intérieur de nos âmes, à quoi nous devons rapporter la grâce du jubilé. Pour ne pas recevoir cette grâce en vain, faisons voir par nos œuvres quelle est sa vertu, et justifions-la par les salutaires effets dont elle va être suivie. Voici peut-être le dernier temps dont nous serons en état et en pouvoir de profiter. Écoutons Dieu, et n'endurcissons pas nos cœurs ; peut-être sa patience, qui a des bornes, se lassera-t-elle enfin de nous supporter ; peut-être sommes-nous à la veille de tomber entre les mains de sa justice ; peut-être la cognée est-elle déjà à la racine de l'arbre ; hâtons-nous d'accomplir le dessein de Dieu, qui ne peut être que notre sanctification. Ah ! qu'il ne nous arrive pas comme à l'infortunée Jérusalem, d'ajouter à nos autres désordres celui de ne pas connaître le temps où Dieu nous visite, et, par là, de mettre le comble

a notre réprobation. Dieu nous visite par ses châtimens dans les temps de calamité et de misère, et il nous visite par ses consolations dans le temps du jubilé. Malheur à nous si nous ne connaissons pas un si saint temps; et encore plus malheureux si, le connaissant, nous ne nous en servons pas. Car voilà ce qui acheva la ruine de cette ville criminelle, lorsque Jésus-Christ lui dit en pleurant : *Eo quod non cognoveris tempus visitationis tuæ* (Luc. XIX). Il n'attribua point sa destruction future à tous les autres crimes

qu'elle avait commis, ni même à celui qu'elle allait commettre en le crucifiant, mais à celui dont elle s'était rendue coupable en ne discernant pas le temps où Dieu l'avait recherchée et appelée. Détournez de nous, Seigneur, une malédiction si terrible; éclairez-nous, touchez-nous, aidez-nous vous-même à faire un saint usage d'un temps si précieux : préparez-y nos cœurs par votre grâce, et que ce jubilé soit vraiment pour nous le temps du salut, où nous conduise, etc.

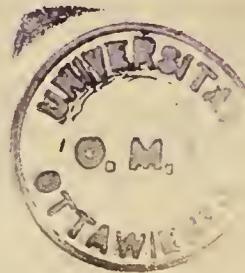
TABLE

DES SERMONS CONTENUS DANS CE VOLUME.

BOURDALOUE. OEUVRES COMPLÈTES. Col. 1	
Préface du P. Bretonneau, avec des notes critiques et historiques. 9	
Lettre de M. Ch.-Fr. de Lamoignon, président à mortier au parlement de Paris, à une personne de ses proches. 28	
Lettre du P. Martineau de la compagnie de Jésus, confesseur du P. Bourdaloue et du duc de Bourgogne. 52	
Épître au Roi, présentée avec les premiers volumes de l'édition originale, par le P. Bretonneau. 58	
Premier AVENT PRÊCHÉ DEVANT LE ROI. 59	
Sermon premier. Pour la fête de tous les saints. Sur la récompense des saints. <i>Ibid.</i>	
— II. Pour le premier dimanche de l'Avent. Sur le jugement dernier. 53	
— III. Pour le second dimanche de l'Avent. Sur le scandale. 85	
— IV. Pour le troisième dimanche de l'Avent. Sur la fausse conscience. 103	
— V. Pour le quatrième dimanche de l'Avent. Sur la sévérité de la pénitence. 123	
— VI. Pour le jour de Noël. Sur la Nativité de Jésus-Christ. 144	
SECOND AVENT PRÊCHÉ DEVANT LE ROI. 165	
Sermon premier. Pour la fête de tous les saints. Sur la sainteté. <i>Ibid.</i>	
— II. Pour le premier dimanche de l'Avent. Sur le jugement dernier. 186	
— III. Pour le second dimanche de l'Avent. Sur le respect humain. 206	
— IV. Pour le troisième dimanche de l'Avent. Sur la sévérité évangélique. 225	
— V. Pour le quatrième dimanche de l'Avent. Sur la pénitence. 246	
— VI. Pour le jour de Noël. Sur la Nativité de Jésus-Christ. 266	
CARÊME. 283	
Sermon premier. Pour le mercredi des cendres. Sur la pensée de la mort. <i>Ibid.</i>	
— II. Pour le même jour. Sur la cérémonie des cendres. 306	
— III. Pour le premier jeudi de carême. Sur la communion. 326	
— IV. Pour le premier vendredi de Carême. Sur l'immône. 347	
— V. Pour le dimanche de la première semaine. Sur les tentations. 570	
— VI. Pour le lundi de la première semaine. Sur le jugement de Dieu. 590	
— VII. Pour le mercredi de la première semaine. Sur la religion chrétienne. 412	
— VIII. Pour le jeudi de la première semaine. Sur la prière. 432	
— IX. Pour le vendredi de la première semaine. Sur la prédestination. 452	
— X. Pour le dimanche de la seconde semaine de Carême. Sur la sagesse et la douceur de la loi chrétienne. 475	
— XI. Pour le lundi de la seconde semaine. Sur l'impiété finale. 489	
— XII. Pour le mercredi de la seconde semaine. Sur l'ambition. 507	
— XIII. Pour le jeudi de la seconde semaine. Sur les richesses. 527	
— XIV. Pour le vendredi de la seconde semaine de Carême. Sur l'enfer. 546	
— XV. Pour le dimanche de la troisième semaine. Sur l'impureté. 566	
— XVI. Pour le lundi de la troisième semaine. Sur le zèle. 595	
— XVII. Pour le mercredi de la troisième semaine. Sur la parfaite observation de la loi. 608	
— XVIII. Pour le jeudi de la troisième semaine. Sur la religion et la probité. 624	
— XIX. Pour le vendredi de la troisième semaine. Sur la grâce. 658	
— XX. Pour le dimanche de la quatrième semaine. Sur la Providence. 688	
— XXI. Pour le lundi de la quatrième semaine. Sur le sacrifice de la Messe. 674	
— XXII. Pour le mercredi de la quatrième semaine. Sur l'aveuglement spirituel. 690	
— XXIII. Homélie pour le mercredi de la quatrième semaine. Sur l'évangile de l'aveugle-né. 709	
— XXIV. Pour le jeudi de la quatrième semaine. Sur la préparation à la mort. 727	
— XXV. Pour le vendredi de la quatrième semaine. Sur l'éloignement de Dieu et le retour à Dieu. 744	
— XXVI. Pour le dimanche de la cinquième semaine. Sur la parole de Dieu. 761	
— XXVII. Pour le lundi de la cinquième semaine. Sur l'amour de Dieu. 781	
— XXVIII. Pour le mercredi de la cinquième semaine. Sur l'état du péché et l'état de la grâce. 798	
— XXIX. Pour le jeudi de la cinquième semaine. Sur la conversion de Madeleine. 815	
— XXX. Pour le vendredi de la cinquième semaine. Sur le jugement téméraire. 836	
— XXXI. Pour le dimanche des Rameaux. Sur la communion pascale. 833	
— XXXII. Pour le lundi de la semaine sainte. Sur le retardement de la pénitence. 870	
— XXXIII. Pour le Vendredi - Saint. Sur la Passion de Jésus Christ. 883	
— XXXIV. Pour la fête de Pâques. Sur la Résurrection	

de Jésus-Christ.	906	— IX. Sur l'Ascension de Jésus-Christ.	1124
— XXXV. Pour le lundi de Pâques. Sur la persévérance chrétienne.	926	— X. Pour la fête de la Pentecôte.	1141
— XXXVI. Pour le dimanche de Quasimodo. Sur la paix chrétienne.	944	— XI. Sur la très-sainte Trinité.	1161
Mystères.	961	— XII. Sur le très-saint Sacrement.	1176
Avertissement.	<i>Ibid.</i>	— XIII. Sur la Conception de la Vierge.	1191
Sermon premier. — Sur la Nativité de Jésus-Christ.	963	— XIV. Sur l'Annonciation de la Vierge.	1214
— II. Sur la Circoncision de Jésus-Christ.	983	— XV. Sur le même mystère.	1232
— III. Sur l'Épiphanie.	1002	— XVI. Sur la Purification de la Vierge.	1252
— IV. Sur la Passion de Jésus-Christ.	1023	— XVII. Sur le même mystère.	1271
— V. Sur le même mystère.	1046	— XVIII. Sur le même mystère.	1290
— VI. Sur le même mystère.	1068	— XIX. Sur l'Assomption de la Vierge.	1316
— VII. Pour le dimanche de Pâques. Sur la Résurrection de Jésus-Christ.	1094	— XX. Pour la fête de l'Assomption de la Vierge. Sur la dévotion à la Vierge.	1334
— VIII. Pour le lundi de Pâques. Sur la Résurrection de Jésus-Christ.	1116	— XXI. Pour la fête de tous les Saints.	1353
		— XXII. Pour la même fête.	1374
		— XXIII. Pour le jour de la Commémoration des morts.	1392
		— XXIV. Pour l'ouverture du Jubilé.	1412

FIN DE LA TABLE.



La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date Due

--	--	--



a39003 001908531b

B X 1 7 5 6 . A 2 M 5 1 8 4 4 V 1 4
M I G N E , J A C Q U E S P A U L .
C O L L E C T I O N I N T E G R A L E E

CE BX 1756
.A2M5 1844 V014
COO MIGNE, JACQU COLLECTION I
ACC# 1047738

U D' / OF OTTAWA



COLL	ROW	MODULE	SHELF	BOX	POS	C
333	10	04	05	09	10	5